1/10

– i Feo [illegible] –

115



J. Boulanger Sculpsit

HISTOIRE
DU REGNE
DE
CHARLES GUSTAVE
ROY DE SVEDE
COMPRISE
EN SEPT
COMMENTAIRES
ENRICHIS DE TAILLES DOUCES
TRADUITE EN FRANCOIS SUR LE LATIN
DE
MONSIEUR LE BARON SAMUEL de PUFENDORF.
AVEC TROIS INDICES.



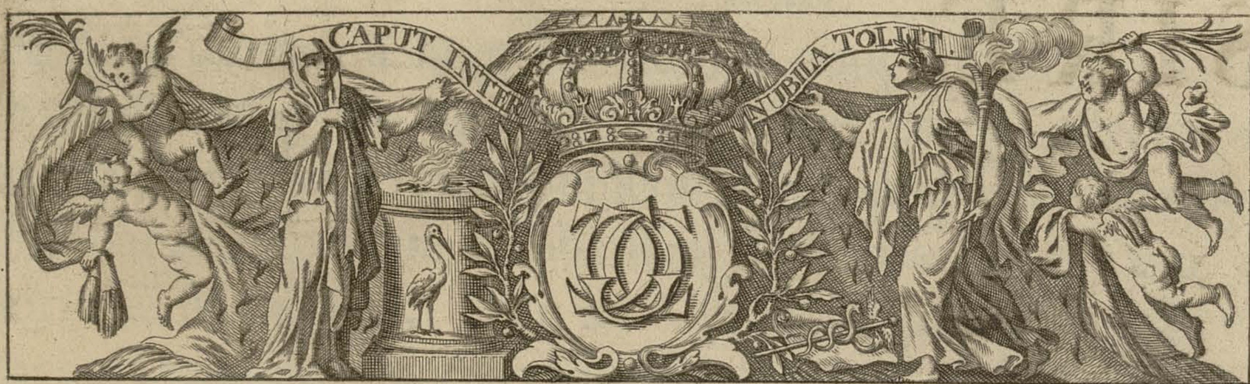
Łepkowski

IMPRIME à NUREMBERG AUX FRAIS
DE CHRISTOPHLE RIE[illegible]EL
par KNORZ Imprim[illegible]
1697.



CAROLUS XI, SUECORUM, GOTHORUM,
ET VANDALORUM. REX.

S. Blesendorff. Ser: Elect: Brand:a Sculptor: Sculp.



A

TRES HAUT ET TRES PUISSANT

PRINCE
CHARLES XII.
ROY DE SVEDE,
DES GOTS,
ET DES VANDALES,

PRINCE SOUVERAIN DE FINLANDE,
DUC DE SCANIE, D'ESTONIE, DE LIVONIE,
DE CARELIE, DE BREME, DE VERDE, DE
STETIN, DE POMERANIE, DE CASSUBIE
ET DE VANDALIE, PRINCE DE RUGE,
SEIGNEUR D'INGRIE ET DE WISMAR

COMME AUSSI

COMTE PALATIN DU RHEIN, DUC
DE BAVIERE, DE JULIERS, DE CLEVE
ET DE BERGVE,

&c. &c. &c.

SIRE.

LEs actions Heroiques du Grand CHARLES GUSTAVE Ayeul de Votre Majesté, ayant fait pendant sa vie l'admiration & l'étonnement de toute l'Europe, non seulement il est juste d'en éterniser la memoire, pour lui conserver une gloire qu'il s'est si legitimement aquise, mais ce seroit manquer à ce que

que nous devons à la posterité, si nous n'avions pas soin de l'instruire, & de transmettre aux Siecles à venir un exemple que les Heros puissent se proposer pour modéle. C'est dans cette veüe qu'obeissant à l'ordre du feu Roi de glorieuse Memoire, Pere de Vôtre Majesté, je fis il y a six mois traduire en Allemand la vie de CHARLES GUSTAVE que le feu Baron de Pufendorf mon mari avoit premierement ecrite en Latin. Mais quoi que ces deux langues puissent en repandre la connoissance dans tout le monde savant, il est juste que la langue Françoise estant à present si commune & si generale, serve aussi à publier la gloire & les actions éclatantes de ce Grand Monarque. Dans ce dessein j'ai fait traduire en cette langue l'ouvrage de feu mon mari, & considerant d'un côté qu'il apartient proprement à Vôtre Majesté, comme à l'unique Heritier de la gloire de ce grand Heros, & ayant de l'autre le cœur penetré de reconnoissance des temoignages de bienveillance dont le feu Roy, & particulierement l'Auguste Reine, qui l'ont transmis à Vôtre Majesté, ont honoré mon mari & moi même; je prens la liberté de mettre à la téte de cette traduction le nom Auguste de Vôtre Majesté, & j'ose esperer qu'Elle la recevra favorablement. Dieu qui pour ainsi dire a consacré le Regne de Vôtre Majesté en lui donnant pour le premier exercice de sa puissance de fermer le Temple de la guerre & d'ouvrir celui de la paix dans l'Europe par sa mediation, lui prepare sans doute de glorieuses occasions de s'employer à procurer le bien public, & de si grands commencemens nous sont des gages que Vôtre Majesté soutiendra avec un nouvel éclat ce haut rang ou il l'a élevé. Personne, Sire, ne fait des voeux plus ardens que moi pour la gloire & la conservation de Vôtre Majesté, & c'est ce qui me persuade qu'Elle ne de-

daignera pas de continuer à m' honorer & ma famille de sa bienveillance Royale. Je suis avec un tres profond respect

SIRE

DE VOTRE MAJESTE

De Berlin a 20. Septemb. 1697.

La tres humble & tres obeissante servante

LA VEUVE DU BARON DE PUFENDORF.

HISTOIRE



S. Blesendorff S. E. B. Sculptor Sculp.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
CHARLES GUSTAVE
ROY DE SVEDE
TRADUITE EN FRANCOIS SUR LE LATIN
DE
MONSIEUR LE BARON DE PUFENDORF.

SOMMAIRE.

AVantpropos. 2. Charles Gustave conçoit
l'esperance d'epouser Christine. 3. Il est dé- 1654.
signé pour son Successeur. 4. La maniere
de vivre de ce Prince depuis cette désigna-
tion. 5. Il est couronné. 6. Sa déference
& son respect pour Christine. 7. Il se ma-
rie. 8. Le Ministre de Portugal est remis
à la Cour de Suede sur le même pied qu'au-
paravant. 9. Negotiations avec le Protecteur d'Angleterre.
10. Avec la France. 11. Avec la Moscovie. 12. Slipenbach
est envoyé en Allemagne a l'Electeur de Brandenbourg.
13. A ceux de Saxe, de Mayence & de Baviere. 14. Am-
bassade d'Oxenstiern aux Ducs de Lunebourg. 15. Le Roy
desire de pacifier les troubles de Breme. 16. Hostilités de
ceux de Breme, ils prennent Bremer-Bourg. 17. Ils sont bat-
tus. 18. Le Roy envoye des troupes de Suede, & Conismark
reprend Bremer-Bourg. 19. Disposition de l'Empereur sur le
sujet de ces troubles, le Roy lui écrit. 20. Le Roy refuse
d'accepter la Commission de l'Empereur. 21. Il décline la me-
diation des Princes de Lunebourg. 22. Celle de Branden-
bourg. 23. Le Ministere des villes Anseatiques ne lui est pas
désagreable. 24. Ceux de Breme sollicitent les Provinces
unies à les secourir. 25. Ils penchent du côté d'un accom-
modement. 26. Rosenhan est envoyé pour traiter avec eux;
ses ordres. 27. De l'Etat de la ville de Breme. 28. L'inten-
tion du Roy sur le sujet de ce traité. 29. Conismark fait une
tréve avec ceux de Breme. 30. Cette tréve déplait au Roy.
31. Conismark s'en justifie. 32. On n'est pas d'avis de rom-

1654. pre la treve. 33. Rosenhan est seul chargé du traité ; On regle les Preliminaires. 34. Les Députés des Holandois & des villes Anséatiques arrivent. 35. Leurs propositions. 36. Le progrés du traitté. 37. On met à part la question de l'Etat de Breme. 38. De l'hommage de leur ville de Breme. 39. Leur mauvaise humeur, on conclud le traité. 40. Les articles de la transaction. 41. Ceux de Breme prêtent hommage. 42. Les troupes de Suede demeurent en Allemagne; Le Comte d'Oldenbourg tache en vain de demeurer neutre. 43. Les Polonois s'attirent la guerre; negotiation de Canazille. 44. Le Roy fait sonder plus particulierement l'esprit & l'etat de la Pologne. 45. Negotiation de l' Envoyé de Suede à Varsovie. 46. Contestation sur la reponse de Jean Casimir. 47. Les Polonois negotient une alliance avec les Hollandois. 48. Autre Ambassade en Pologne pour y sonder l'etat des choses. 49. L'état present de la Pologne. 50. Deliberation pour faire un armement en Suede; Raisons pour la Paix. 51. Raisons pour la Guerre. 52. On delibere de quel côté la Suede doit tourner ses armes, si c'est contre le Dannemark. 53. Ou contre la Moscovie. 54. Ou contre la Pologne. 55. Jusqu' ou on doit pousser les choses contre la Pologne. 56. On fait un arrêté du Senat. 57. L'etat des Puissances voisines. 58. On envoye un Resident en Brandebourg. 59. Ambassade des Polonois en Suede. 60. Le Roy donne ses ordres en Livonie.

Avantpropos.

QUoy que le Régne de Charles Gustave n' ait été que de peu d' anneés ; Ce n'est pas néantmoins une petite entreprise
1654. que d' en écrire l'histoire tant à cause de la grandeur des évenemens, que de l' importance & de la difficulté des negotiations, aussi bien que de leur differens succés. On y voit des nations puissantes sur le penchant de leur ruïne, deux Roys dont l'un est chassé de son Royaume, & l' autre assiegé dans sa Capitale; presque toute l'Europe mise en mouvement pour arrêter les progrés du vainqueur, & pres de six peuples ligués contre un Roy destitué du secours de ses amis, mais si bien soutenu par sa seule valeur, que si une mort trop prompte ne lui donna pas le tems de voir la fin de la guerre, il laissa au moins son fils & sa patrie en état de jouïr des fruits de la paix, & de tous ses autres travaux. Comme il n'y à point de monument plus glorieux & plus durable, que celui de l'histoire, le fils à creu ne pouvoir mieux s' aquiter de ce qu'il devoit à la memoire de son pere, qu' en donnant à la posterité une histoire exacte & fidele d'un si beau régne, & qu'en mettant devant les yeux du public tous ces événemens dans leur ordre naturel, avec les divers motifs qui les ont produits. Le succés de cet ouvrage seroit infaillible, si mon stile répondoit à ma matiere, mais n'y pouvant adspirer, j'espere au moins que tout ce que j'auray de 1654.
lecteurs judicieux & équitables, trouveront que icy la principale qualité d' un historien c' est d' être sincére, d'écrire sans passion & sans préjugé, & de ne rien avancer qu'on ne puisse verifier par des piéces d'une autorité incontestable.

§. 2. Charles Gustave descendoit du côté de Jean Casimir son pere, de la maison des Comtes Palatins du Rhin, & du Sang Royal de Suede par Catherine fille de Charles IX. sa Mere. Une si heureuse naissance eut pourtant moins de part à son élevation à la Couronne, que l' affection de la Reyne & le consentement des Etats du Royaume, qui pendant la guerre d' Allemagne, avoient déja conceu de lui de tres grandes espérances. Il est vrai, qu' il avoit eu lui même quelque fondement de se flater de cette pensée des sa plus tendre jeunesse. Gustave Adolphe étoit mort sans laisser aucun enfant mâle ; Et Christine qui étoit la seule heritiere du Royaume, paroissoit avoir beaucoup d' attachement pour le jeune Charles Gustave son cousin. Elle lui promettoit même de tems en tems de l' epouser, dans un âge, à la verité, ou le consentement ne passe pas pour être valide. Mais cette esperance devint fort incertaine dans la suite, par la concurrence d' un rival aussi redoutable que l' étoit Friderich Guillaume, Electeur de Brandenbourg. Il est constant que Gustave Adolphe l' avoit destiné pour époux à sa fille. Et ce mariage étoit regardé par plusieurs, comme une affaire fort avantageuse, sur tout à la Suede, qui par l' union de ces deux puissances, pouvoit s' ouvrir le chemin à la Monarchie du Nort.

Charles Gustave concoit l'esperance d' epouser Christine.

 On con-

1654. On consideroit que c'étoit par cette voye que la Lithuanie avoit été jointe à la Pologne; & que la Maison d'Austriche avoit si considerablement augmenté ses Domaines.

Mais cette consideration de l'accroissement de la Suede, ne parut pas assés forte aux Grands du Royaume, pour les faire consentir à recevoir chés eux un Prince étranger. Ils avoient déja fait la dessus de facheuses expériences, & ils craignoient que l'Electeur ne se souvint de sa qualité de Prince d'Allemagne, au préjudice de celle de Roy de Suede. Charles Gustave se voyant donc délivré d'un si dangereux concurrent, ne prevoyoit plus aucun obstacle à l'espérance qu'il avoit conceuë d'épouser Christine, & de devenir, par même moyen, Roy de Suede. Il y revint tout plein de cette espérance, dans la quelle il se confirmoit dautant plus que sa valeur s'étoit signalée en plus d'une occasion, dans la guerre d'Allemagne, & que Christine étoit alors en âge. Mais contre la coûtume des personnes de son Sexe, plus cette Reyne avancoit en âge, & moins elle se sentoit de penchant à se marier; soit que la condition de femme, qui entrâine toûjours avec elle la soumission, blessât sa fierté naturelle, soit qu'elle crût perdre de sa grandeur, en se remettant des soins de l'Estat sur un Mari, ou en les partageant avec lui. Dans une affaire aussi délicate, & aussi secrete, il n'est pas aisé de dire, si Christine suivoit en cela son inclination, ou si elle agissoit par la suggestion d'autrui.

Ce qu'il y à de certain, c'est qu'il y avoit des gens qui ne pouvant donner aucune atteinte à la valeur & au merite de Charles Gustave parloient de son extérieur avec mépris; C'étoit, disoient ils, un Prince de petite taille, & qui n'avoit rien de noble, & d'élevé dans la mine. Le but de ces discours étoit de rompre ce mariage, le seul de toute la Suede qui convint à la Reyne, afin que venant à mourir sans enfans, il y eût un interregne qui facilitât a quelque Seigneur du Pays l'entrée à la Couronne. Qui sait même, si dés ce temslà, quelques libertins ne s'étoient pas déja insinués dans l'esprit de cette jeune Princesse, soubs le nom d'Esprits forts, & si en lui inspirant du dégout pour la Religion de ses peres, ils ne lui en avoient pas inspiré en même tems pour ce mariage? Quoy qu'il en soit Charles Gustave la trouva inexorable. Il employa inutilement pour la fléchir toute l'eloquence qu'une passion aussi forte qu'étoit la sienne, est capable d'inspirer; Et tout ce qu'il en put tirer, c'est que lors qu'il fut sur le point de partir pour l'Allemagne, en qualité de Généralissime, elle lui promit, que si jamais elle se marioit, ce seroit avec lui, & que, quoy qu'il arrivât, elle travailleroit à lui mettre la couronne sur la tête. Charles Gustave reçût ces protestations & ces offres avec beaucoup de reconnoissance, mais ne jugeant pas s'y devoir trop reposer, il prit la resolution d'attendre des événemens la décision de son sort. 1654.

Il est designé Successeur de Christine.

§. 3. Cependant Christine se mit en devoir d'exécuter de bonne foy sa promesse, & obtint des Etats du Royaume que Charles Gustave, qui pour lors étoit en Allemagne, seroit declaré heritier présomptif de la Couronne. Le Senat s'y opposa d'abord fortement; Ce n'est pas qu'on eût aucun éloignement pour Charles Gustave, ni qu'on le jugeât indigne de porter le Sceptre; mais on trouvoit dangereux que la Reyne, pendant son vivant, voulût se nommer un Successeur, qui peut être seroit plus d'humeur, à prendre possession du Royaume, qu'a l'attendre. Car il n'entroit dans l'esprit de personne que Christine eût dessein de renoncer à la Couronne, aussi bien qu'au mariage. Cette proposition n'étoit pas non plus du goût, de la plus part de ceux qui composoient le corps de la Noblesse. En cas que la Reyne fût dans le dessein de ne se jamais marier, ils aimoient beaucoup mieux, que la chose en vint à un interregne, qui peut être seroit une occasion de remettre la Suede sur le pied d'un Royaume électif. Joint à cela, que c'est une des maximes qu'un Etat doit observer pour maintenir sa liberté, de ne point nommer de successeur, pendant la vie du Prince régnant; Cependant la Reyne l'emporta par son credit, par ses raisons, & par les intrigues, de ceux qui étoient dans les intérêts de Charles Gustave. Elle fit sur tout beaucoup valoir le danger qui accompagnoit toûjours les interregnes. Ayant donc attiré dans son parti le Clergé, la Bour-



CHRISTINA

Le Beck pinxit. Suecorum, Gothorum et Vandalorum Regina. &c. P. Lombart sculp. 1668. No. 1



CAROLUS GUSTAVUS

David Klööker pinxit. Suecorum Gothorum et Vandalorum Rex Augustißimus &c. *Petrus van-Schuppen sculp. 1663*

N.° 2.

1654. Bourgeoisie & les Paysans, dont la condition est à peu pres pareille, soubs quelque gouvernement que ce soit, elle eut moins de peine à gagner la Noblesse. Ainsi des que Charles Gustave fut de retour d'Allemagne, Christine en pleine assemblée des Etats, & le jour même de son Sacre, déclara solennellement ce Prince Heritier presomptif de la Couronne.

La maniere de vivre de ce Prince depuis cette désignation.

§. 4. Mais plus Charles Gustave approchoit de son élevation, & plus il s'éloignoit des affaires. Retiré dans l'Isle d'Oenland ou dans les terres qui lui avoient été assignées il y jouïssoit d'un profond loisir, ne venant que rarement à Stokolm, & seulement lors qu'il s'agissoit de faire sa cour à la Reyne; aussi n'y étoit il pas plutôt arrivé qu'il alloit au Château, d'ou il ne sortoit que pour s'en retourner dans son Isle, de peur qu'un plus long Sejour & un commerce plus particulier avec les Seigneurs de la Cour, ne donnât de l'ombrage à Christine. C'est par la même raison, qu'il ne faisoit aucune démarche pour s'attirer l'affection des Grands ni du peuple, & qu'il ne prenoit pas même plaisir à s'en voir recherché, ne voulant pas se faire soupçonner d'aucune impatience de se voir sur le throne. Il avoit toûjours une secrette apprehension que la Reyne ne persistât pas dans le dessein qu'elle avoit formé de se demettre du Gouvernement, & que faisant de plus sérieuses reflexions elle ne trouvât beaucoup de différence entre posseder un Royaume, & ne conserver que le nom de Reyne, qui tout beau qu'il est ne l'empécheroit pas d'étre, en quelque sorte, sous l'empire d'autrui. Il étoit d'ailleurs fort naturel de penser que l'envie de se marier pourroit s'emparer du coeur d'une Princesse qui étoit encore dans la fleur de son Age; auquel cas, celui qu'elle épouseroit ne pourroit que regarder de fort mauvais oeil un successeur qui n'attendroit que le moment de monter sur le thrône, au préjudice de ses enfans. Il comprenoit bien aussi que ceux qui n'avoient consenti que malgré eux à le declarer Prince Hereditaire, tenteroient l'impossible pour la détourner du dessein d'abdiquer. Méme a Vienne, & dans une grande partie de l'Europe, on ne doutoit point alors, que si Christine venoit à se retirer, le pouvoir souverain ne passât aux Grands du Royaume. C'est dans cette vûë que Charles Gustave tant pour sa propre seureté, que par bienséance faisoit tous ses efforts pour disuader la Reyne de l'abdication qu'elle méditoit, & la prioit instamment de ne quitter le Sceptre qu'avec la vie. Plusieurs au contraire avoient de l'impatience de voir Charles Gustave sur le thrône. La maniere de vivre de Christine, tout a fait opposée à la sévérité des moeurs de la nation, refroidissoit de jour en jour l'affection de ses sujets; Et l'on trouvoit d'ailleurs, que depuis la guerre d'Allemagne, elle avoit pris une route dans la conduite des affaires, qu'il étoit impossible qu'elle suivît plus long tems, sans bouleverser l'Etat. Mais parce qu'on regardoit le Comte Magnus de la Gardie, qui avoit alors le plus de part a la faveur de la Reyne, comme un de ceux qui s'opposoient le plus à son abdication, on trouva moyen de le faire tomber en disgrace, & de l'eloigner de la Cour. Il est certain au moins, que peu de tems apres l'éloignement de ce Comte, elle se resolut à l'exécution d'un dessein qu'elle differoit depuis quelques années. Charles Gustave de son côté voyant que la Reyne s'y prenoit de bonne foy, partit pour Upsal, ou elle l'avoit mandé dans la vuë de lui remettre le Gouvernement, bien resolu pour cette fois *à mourir, ou à Regner*, comme il s'en expliquoit avec ceux qui avoient le plus de part à sa confidence; Car il y avoit assés de gens qui ne demandoient pas mieux que de voir cette affaire rompuë, craignant non sans fondement que leur fortune ne reçût quelqu'atteinte par l'elevation d'un nouveau Roy; Mais il dissipa toutes leurs intrigues, par le moyen de quelques personnes qui lui étoient affidées, entre lesquelles Wittemberg & Slippenbach tenoient le premier rang; Cependant quand Charles Gustave fut sur le thrône, il ne temoigna aucun ressentiment à ceux qui l'avoient le plus traversé, au contraire, il leur donna des marques d'une bienveillance toute particuliere; il appelloit même toûjours Oxenstiern son Pere, & il lui destinoit Erie son fils pour Successeur dans la Charge de Grand Chancelier. 1654.

§. 5. Tous

1654. *Il est couronné.* §. 5. Tous les obstacles en fin levés, Christine executa sa resolution le sixiéme de Juin qu' elle avoit marqué pour cela. Elle se démit du Gouvernement en pleine assemblée des Etats qu' elle avoit convoqués pour cette ceremonie, & le conféra à Charles Gustave. Le même jour apres midi ce Prince fut couronné dans la grande Eglise d' Upsal. La pompe fut mediocre, & n'approcha pas de la magnificence & de la splendeur qui avoit accompagné le couronnement de Christine; L' epargne étoit épuisée, & Charles ne jugeoit pas a propos d' augmenter, par des dépenses inutiles, les dettes de l' Etat qui montoient déja à prés de cinq millions d' écus. L' eloquence & la grace dont Charles accompagna tous ses discours, ne fut pas ce qu' il y eut de moins remarquable dans cette solennité. Tout le monde, & Christine elle même ne pouvoit se lasser de l'admirer, & quelque haute idée que l' on eut déja de la sagesse & de l' habilité de ce Prince, il la surpassa de beaucoup dans cette journée. 1654.

Sa déference & son respect pour Christine. §. 6. Il crût ne pouvoir commencer plus dignement son régne, qu'en relevant & par ses discours & par toute sorte de respects les grandes obligations qu'il avoit à Christine. C'est pourquoy dans les médailles que l' on distribua au peuple apres le couronnement, on voyoit d'un coté le portrait de Charles, & au revers une couronne avec ce mot *de Dieu & de Christine.*



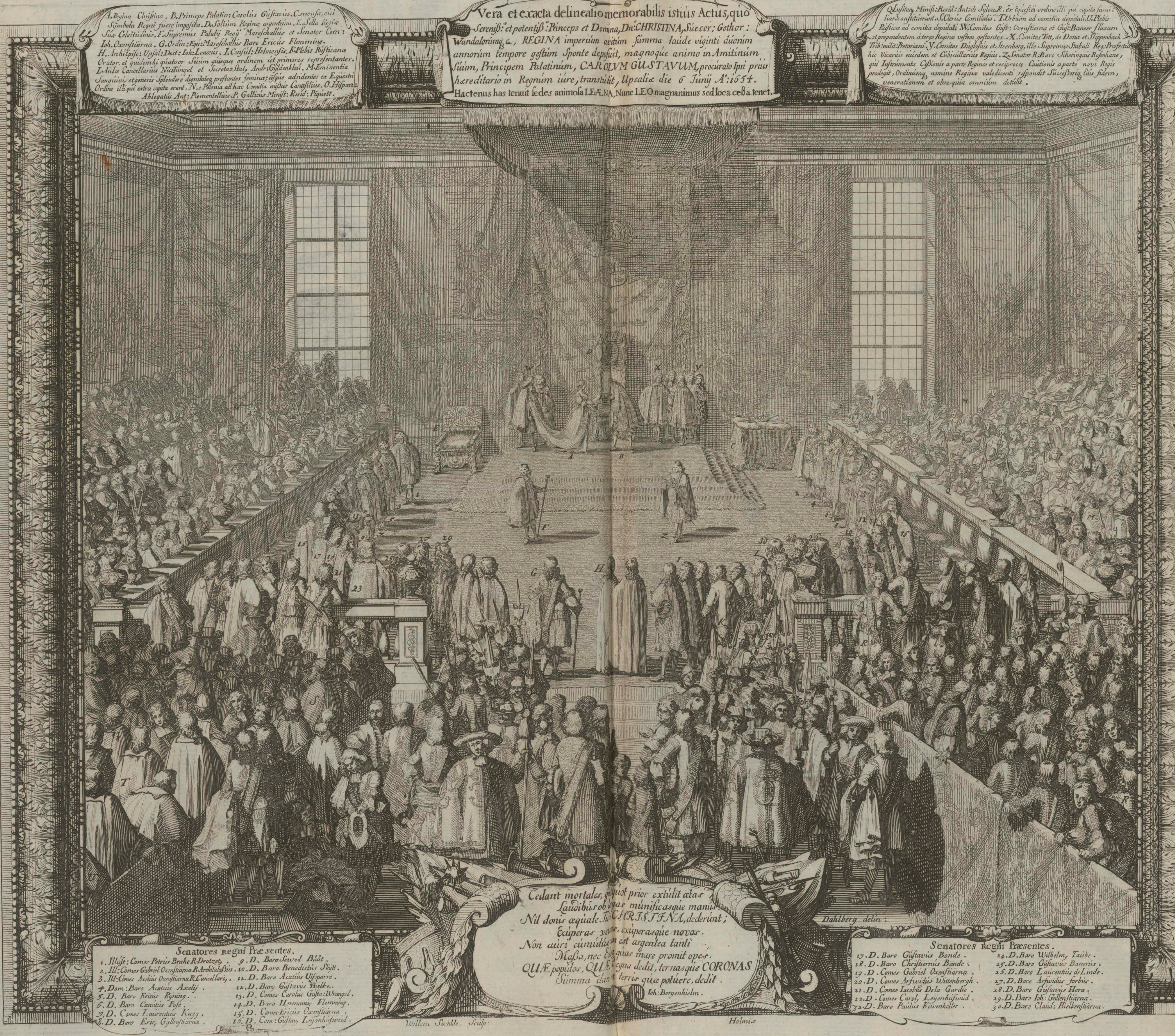


En effet quoy qu' il ne dépendit pas absolûment de la Reyne de conférer le Royaume à qui il lui plairoit, &, qu' a proprement parler, Charles fût redevable de cette dignité au consentement des Etats, il est pourtant certain que, du vivant de Christine, il ne se pouvoit rien entreprendre la dessus, sans son autorité.

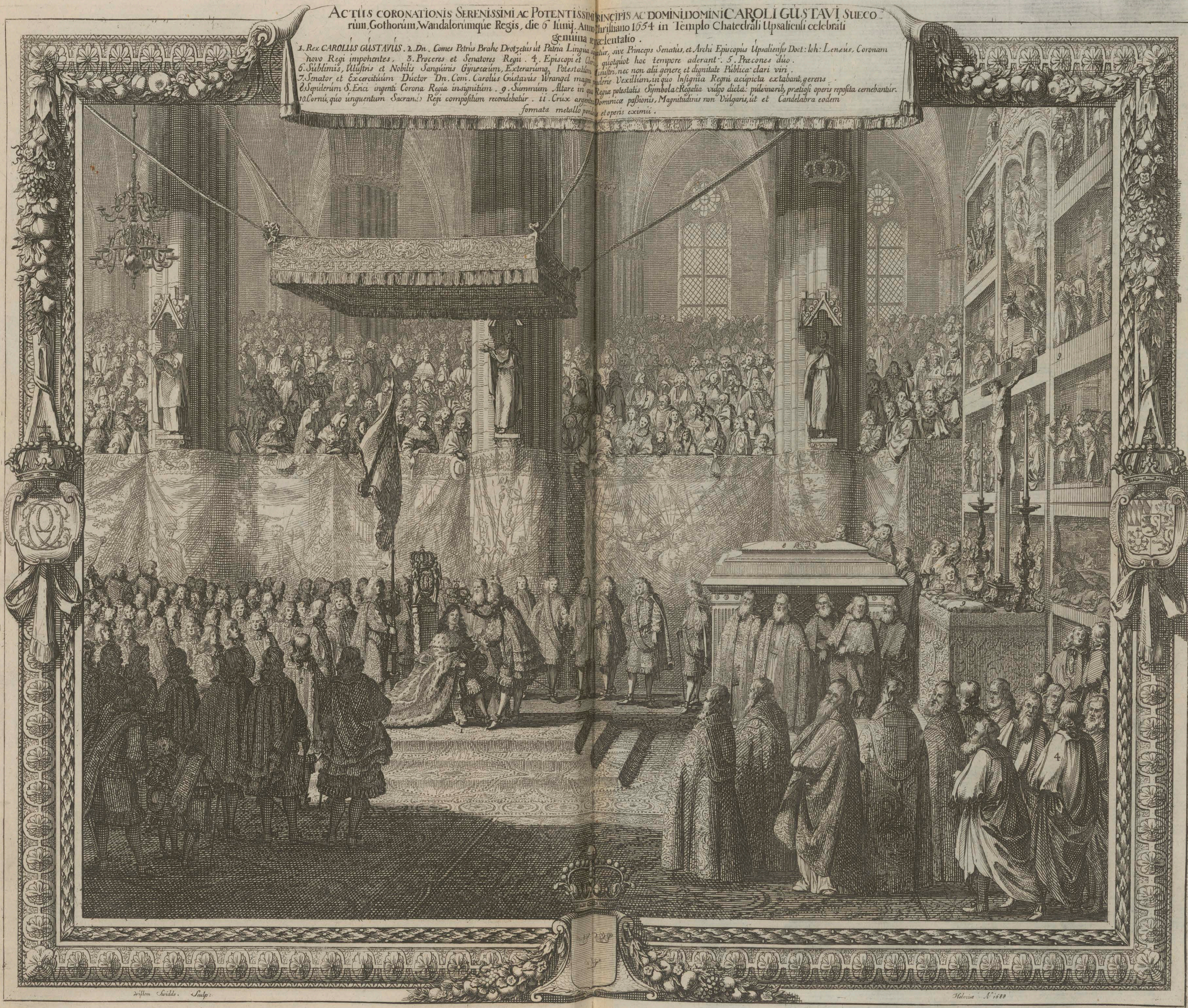
Il arriva alors une chose qui bien fit connoître la considération que Charles Gustave avoit pour Christine; Elle avoit donné des lettres de Comte à un nommé Steinberg, en reconnoissance de ce qu' environ deux ans auparavant, il l' avoit empéchée de se noyer: Quelques unes des plus anciennes familles de la noblesse refusoient de le recevoir dans la Classe des Comtes, parce qu' il n' avoit été que Colonel, & que ce n' étoit pas d' ailleurs un homme en état de soutenir ce rang. On voyoit bien aussi, que la Reyne ne l'avançoit, qu'enhaine du Comte Magnus ennemi mortel de Steinberg, puisque jusqu' alors on n'avoit gueres vû parmi les Comtes que des Généraux. Mais Christine ayant fait connoître qu' elle prenoit cette affaire a coeur, le Roy envoya aussitôt un ordre au Maréchal de la Noblesse, pour lui signifier qu'il faisoit Steinberg Comte, & qu'on eût a lui donner son rang. Et comme il voyoit que malgré une declaration si expresse de ses intentions, on ne laissoit pas de biaiser, il protesta que le corps de la noblesse ne seroit point receu à prêter le serment que Steinberg ne fût receu Comte. Plusieurs furent surpris d' une conduite aussi vigoureuse dés le commencement de son régne; mais elle lui attira l'estime de tout ce qu'il y avoit de bonnes têtes, qui reconnurent a cela un Prince qui savoit se conduire en Roy, & donner d' abord une bonne impression de son autorité.

Il crut aussi que la bienséance & la générosité l' engageoient à temoigner toûjours le même empressement pour son mariage avec Christine, de peur qu'il ne semblât qu' auparavant, il eût moins soupiré pour elle

que



Willem Swidde. Sculp: Holmiæ


ACTUS CORONATIONIS SERENISSIMI AC POTENTISSIMI PRINCIPIS AC DOMINI, DOMINI CAROLI GUSTAVI Suecorum, Gothorum, Wandalorumque Regis, die 6 Iunij, Anno Christiano 1654 in Templo Chatedrali Upsaliensi celebrati genuina repraesentatio.
1. Rex CAROLUS GUSTAVUS. 2. Dn. Comes Petrus Brahe Drotzetus ut Patria Lingua vocatur, sive Princeps Senatus, et Archi Episcopus Upsaliensis Doct: Ioh: Lenæus, Coronam novo Regi imponentes, 3. Proceres et Senatores Regii. 4. Episcopi et Clerici quotquot hoc tempore aderant. 5. Præcones duo.
6. Sublimis, Illustris et Nobilis Sanguinis Gynecæum, Exterarumq. Potestatum Ministri, nec non alii genere et dignitate Publica clari viri.
7. Senator et Excercituum Ductor Dn. Com. Carolus Gustavus Wrangel magni ponderis Vexillum, in quo Insignia Regni acupicta extabant, gerens.
8. Sepulcrum S. Erici ingenti Corona Regia insignitum. 9. Summum Altare in quo Regiæ potestatis Symbola: Regalia vulgo dicta: pulvinarib. prætiosi operis reposita cernebantur.
10. Cornu, quo unguentum Sacrando Regi compositum recondebatur. 11. Crux argentea Dominicæ paßionis, Magnitudinis non Vulgaris, ut et Candelabra eodem formata metallo ponderis et operis eximii.
4
Willem Swidde. Sculp:
Helmius N 1688

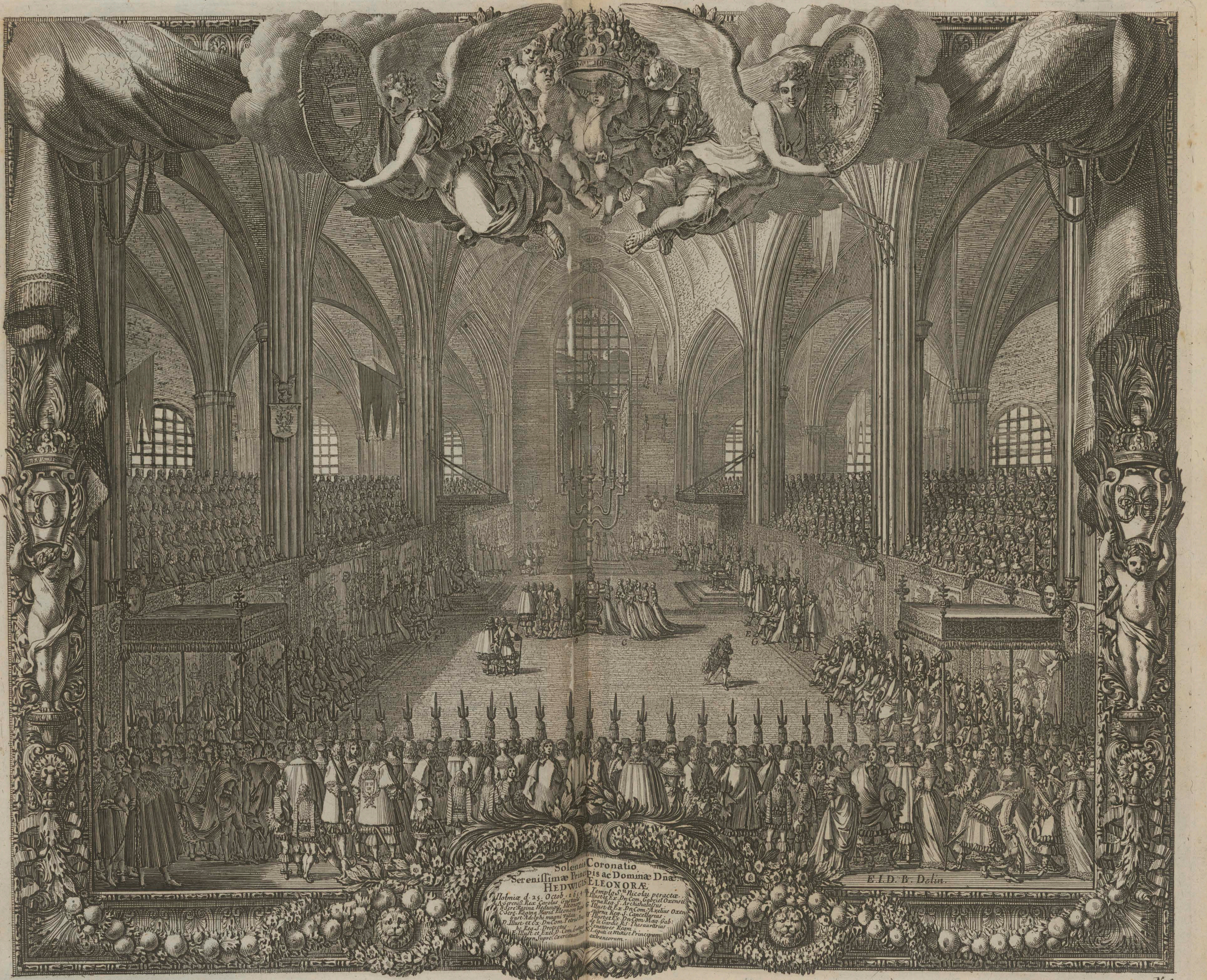
N:2



HEDWIGIS ELEONORA

David Klöcker pinxit Svecorum Gothorum et Vandalorum Regina, ℞. *Petrus van-Schuppen sculp. 1667*

N. 3.


Solennis Coronatio
Serenissimæ Principis ac Dominæ Dnæ:
HEDWIGIS ELEONORÆ
Holmiæ d. 25. Octob. 1654. in Templo S.ti Nicolai peractæ.
A. Sereniß. Rex Carolus Gustavus.
B. Sere. Regina Hedwigis Eleonora.
C. Sere. Regina Maria Eleonora Regis Gust. Adolphi magni vidua.
D. Illust. et Ex. Dn. Com. Petrus Brahe Reg. S. Drotzetus.
E. Illust. et Exel. D. Com. Gustavus Horn Supreſ. Exercituum Dux.
F. Illust. et Ex. Dn. Com. Gabriel Oxenstiärna Reg. S. Archithalassus.
G. Illust. et Ex. Dn. Com. Axelius Oxenstiärna Reg. S. Cancellarius.
H. Illust. et Ex. Dn. Com. Mag. Gab: de la Gardie R. S. Thesaurarius.
I. Senatores Regni.
K. Legati et Minist. Principum extraneorum.
E. I. D. B. Delin.

No 3.

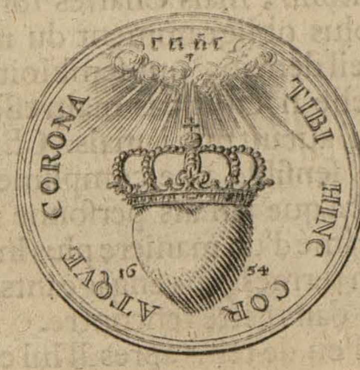
1654. que pour la Couronne. Mais cette Princesse persistant dans le dessein de ne se point marier il fit équipper superbement une flotte de douze vaisseaux de guerre pour la conduire de Calmar en Pomeranie, ou à Vismar, comme elle en avoit le dessein d'abord, mais changeant de pensée dans la suite, elle prit la route de Hambourg par le Dannemark. Comme elle étoit bien aise d'entretenir le peuple dans l'esperance de son retour, de peur qu'il ne mît quelqu'obstacle à son voyage, elle parla de louer une maison dans Stokolm, mais Charles lui reprocha le plus obligeamment du monde un pareil dessein, qui sembloit supposer qu'elle n'etoit pas maitresse du château, autant que jamais. Christine fut fort sensible à ce compliment : Elle avoüa que jamais personne ne s'étoit exprimé d'un maniere plus insinuante, & en termes plus engageants, que fit le Roy dans cette rencontre.

Peu de tems apres il lui envoya le Comte Tott en Brabant, ou elle avoit passé, pour la prier qu'apres son voyage, elle voulût revenir dans sa Patrie, afin qu'il put lui rendre tous les honneurs qu'elle meritoit. Et si elle refusoit, Tott avoit ordre de témoigner à tous les Princes chez qui Christine passeroit, que Charles mettroit sur son conte tous les honneurs qu'on feroit à la Reyne, & tous les bons offices qu'on lui rendroit. Il écrivit pour cela au Roy de France, au Roy d'Espagne, & à l'Archiduc Leopold Guillaume pour lors Gouverneur des Paysbas. Christine répondit aux complimens que Tott lui fit à Bruxelles de la part de son Maitre *qu'elle etoit fort obligée au Roy des marques de son affection, & qu'au reste comme tout êtoit tranquile en Suede, & que les choses y alloient de mieux en mieux sous son Gouvernement, elle ne voyoit pas que sa présence y fût nécessaire, qu'ainsi elle esperoit qu'on ne lui envieroit pas une liberté qu'elle avoit achetée au prix de sa couronne.* Pour les lettres de recommandation, elle ne voulut point qu'on les rendît, par ce que son propre mérite, & la gloire de ses actions la recommandoient asśes par tout.

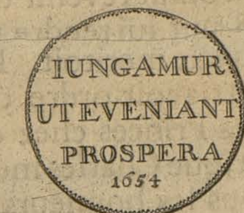
Il se marie. §. 7. Le premier soin du Roy pour s'affermir sur le thrône, fut de penser à se marier, ce qu'il n'avoit differé jusqu'alors, qu'a cause de l'incertitude de son sort. Pour cela, il jetta les yeux de tous côtés, mais il ne trouva rien qui lui convint mieux que de s'allier avec la maison de Holstein, d'ou etoit sortie autrefois Christine mere de Gustave Adolfe. Outre que cette consideration rendoit la maison de Holstein fort agreable à la Suede, il etoit d'ailleurs de son intérêt de s'unir avec cette maison. Mais comme Friderich Duc de Holstein Gottorp avoit alors deux filles à marier, Adolphe Jean frere du Roy fut d'abord envoyé à la cour de ce Prince, & en suitte van der Linde & Wirts, pour choisir celle des deux qui paroitroit la plus digne de Charles; Ils préfererent la plus jeune nommée Hedwige Eleonor, & Charles ayant vû le portrait de l'une & de l'autre se déclara aussi pour elle, quoy que Christine qui les avoit vuës toutes deux a son passage, lui eut conseillé de prendre l'aînée. Les mémes Envoyés convinrent par avance des articles du Contract, & en suite pour conclure solennellement cette affaire, & pour amener tout d'un tems la Princesse en Suede, il envoya le Comte Eric Oxenstiern, qui pour lors exerçoit la charge de Vice-Chancelier, que le Roy lui avoit donné depuis peu. Il s'embarqua pour Eclem verde sur quatre beaux vaisseaux de guerre, que commandoit Claude Bielkenstiern. Les ordres de cet Ambassadeur portoient entr'autres choses *que des qu'il seroit arrivé le Duc iroit en personne le recevoir au bas du degré qui donne sur la cour du Château, qu'il lui donneroit la main, le feroit entrer le premier, & lui donneroit la place la plus honorable avec le titre d'Excellence. Que si pourtant le Duc témoignoit trop de repugnance à se servir de ce titre, & à aller audevant de lui jusqu'au bas du degré, il ne falloit pas se roidir là dessus. Et comme le Duc pouvoit alléguer, qu'il n'etoit pas instruit de l'honneur que les autres Princes avoient accoutumé de faire aux Ambassadeurs des Roys, Oxenstiern avoit ordre de lui representer qu'à Prague en 1652. les Electeurs de Mayence, de Treves, de Saxe, & du Palatinat avoient receu le Marquis de Castelrodrigue Ambassadeur du Roy d'Espagne, au bas du degré, qu'ils lui avoient donné la droite, cedé le pas en entrant dans la chambre, donné la place la plus honorable sous un daix, & le titre d'Excellence;* & que cet Ambassadeur de son côté avoit donné aux Electeurs seculiers le 1654.

1654. titre d'*Altesse*, & aux Ecclésiastiques celui d'*Eminence*. Il arriva même alors que l'Electeur de Cologne, comme étant de la maison de Baviere, prétendit avoir le titre d'Altesse, ce que l'Espagnol lui refusa, ne voulant lui donner que celui d'Eminence, parce que son Pere n'etoit pas Electeur; ce qui fit qu'ils ne se saluërent point. De son côté le Comte d'Oxenstiern avoit ordre de donner au Duc le titre d'Altesse, ou celui qui répond en Allemand à *Sérénité*. Mais le Duc ne jugea pas à propos de faire naitre aucun incident sur les ceremonies dans une affaire aussi avantageuse à lui & à sa fille. Tout ayant donc été conclu à Gottorp la Princesse s'embarqua a Eclem verde accompagnée de la part de son Pere, de Claude de Qualen & de Friderich Alefeld. Elle eut le vent favorable jusqu'a Dahlers, ou le Roy l'alla recevoir. Le 24. d'Octobre les nopces se célébrerent à Stokolm, & deux jours apres la nouvelle Reyne fut couronneé solennellement dans la grande Eglise. 1654.









Le Ministre de Portugal est retabli à la Cour de Suede sur le meme pied qu'auparavant.

§. 8. Charles ne commença pas son Régne par des divertissements & par des fétes, comme c'est assés la coutume; Il crut ne pouvoir se prendre de trop bonne heure à se faciliter les grands desseins qu'il meditoit. Et d'abord il jugea qu'il étoit de son intérêt de se conserver l'amitié du Roy de Portugal, qu'il craignoit de perdre par le compliment que Christine avoit fait faire au Résident de ce Royaume quelques jours devant son abdication. Jusqu'alors elle n'avoit fait aucune difficulté de reconnoître le Roy de Portugal qui avoit même en ce tems là un Résident à Stokolm, mais en partie pour plaire à l'Espagne, où on dit qu'elle avoit dessein de passer, & en partie à la persuasion de Pimentel qui avoit un grand pouvoir sur son esprit, elle fit dire à ce Resident par de Linde Introducteur des Ambassadeurs, qu'elle ne reconnoissoit plus le Duc de Bragance pour Roy de Portugal. Mais Charles craignant que cét affront ne fût préjudiciable au commerce des Suedois en Portugal, & que pour s'en vanger on ne s'y saisît des vaisseaux de la nation, avoit auparavant que de monter sur le thrône pris quelques mesures pour assoupir cette affaire. Pour cela il s'etoit servi de Pieques alors Résident de France en Suede, qu'il avoit chargé d'adoucir l'esprit de celui de Portugal, & de l'assurer de sa part que dés qu'il auroit le pouvoir en main il repareroit tout cela. Aussi peu de temps apres son couronnement le Resident de Portugal ayant écrit à Charles pour l'en feliciter, Charles lui fit dire par Pieques qu'il le remercieroit lui même, & lui marqueroit combien il avoit de joye de le voir à sa cour, que cependant il pouvoit par avance notifier son avenement à la couronne au Roy son maître, & lui témo-

1654. témoigner le desir qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec lui. Parmi tout cela, il ne se dit rien de ce qu'avoit fait Christine, & Charles n'en parla pas non plus quand il écrivit au Roy de Portugal, aussitôt que cette Princesse fut hors de Stokolm. Il jugea qu'il étoit plus honnête de détruire ainsi par le silence, que par un desaveu public, tout ce que pouvoit avoir fait une Reyne, à qui il avoit tant d'obligations, & qu'il ne falloit pas lui donner le chagrin de faire, pendant sa vie, aucune démarche qui condannât sa conduite.

Negotiation avec le Protecteur d'Angleterre.

§. 9. Ce n'etoit pas là la seule chose que Charles eut à ménager au commencement de son régne; Les troubles de Breme qui avoient pris naissance sous le régne de Christine, & les armes des Moscovites qui ravageoient la Lithuanie ne lui donnoient pas peu d'inquietude. Il étoit important dans ces conjonctures de bien savoir comment étoient disposés les voisins de la Suede, de pénétrer leurs intentions & leurs desseins, & d'en engager tout autant qu'il pourroit, dans ses intérêts. Et comme il y avoit déja long tems que les Provinces unies avoient pris le parti du Dannemarck contre la Suede, Charles pour rendre leurs éfforts inutiles, ou, au moins pour balancer leur pouvoir, resolut de rechercher l'amitié des Anglois, avec qui Christine avoit déja fait alliance. Dans cette vuë il écrivit à Cromvel Protecteur d'Angleterre pour lui donner avis de son élevation à la couronne de Suede, & pour lui demander son amitié, sans négliger pourtant les mêmes précautions à l'égard du Roy Charles II. qui pour lors étoit exilé de son Royaume. Il ordonna cependant à Coyet de se tenir prest à partir pour l'Angleterre. Il couroit un bruit que Cromvel, à l'occasion des preparatifs de guerre que l'on faisoit en Suede, avoit dit à quelque Ambassadeur, qu'il s'étonnoit de ce que Dantzich, & les autres villes Anseatiques ne le sollicitoient pas à se rendre Mediateur entre la Suede & la Pologne, comme le Roy de Pologne l'avoit déja proposé, puis qu'il estoit tout à fait de leur intérêt que ces deux couronnes vécussent en paix. Coyet avoit donc ordre de s'informer de la verité de ce bruit, & d'employer les gens qu'il jugeroit les plus propres à rendre les propositions des Polonois suspectes à Cromvel, comme ne tendant qu'a broüiller la Suede & l'Angleterre. Il devoit aussi faire en sorte que Cromvel s'expliquât à lui du dessein qu'il avoit de travailler à la paix, avant que d'en rien communiquer, ni aux Polonois, ni à aucun autre des intéressés; en lui representant d'un côté, que l'union qu'il y avoit entre la Suede & l'Angleterre le demandoit ainsi, & de l'autre, que depuis que l'Angleterre avoit pris la forme de Republique, elle n'avoit receu que de mauvais offices de la Pologne. Car le Roy souhaittoit que Cromvel n'offrît sa médiation a personne, avant qu'il y eut en Angleterre un Ambassadeur de Suede, qui pût négocier à fond une Alliance plus etroite entre ces deux puissances, tant pour l'intérêt de l'une, que pour celui de l'autre; ce qui n'eût pas pû s'executer, si Cromvel eût déja engagé sa médiation a quelqu'un des partis. Le Roy souhaitoit aussi que Cromvel assurât ceux de Dantzich qu'ils n'avoient rien a craindre de la part de la Suede, & qu'elle étoit toute disposée à vivre en bonne intelligence avec eux. Cependant le voyage de Coyet se differoit de jour en jour, parce qu'on attendoit la réponse aux lettres que le Roy avoit écrites à Cromvel; Et même Bonel Agent du Roy à Londres receut ordre de representer a Witloc garde des sceaux d'Angleterre, que c'étoit une chose desobligeante d'agir avec tant de lenteur dans des affaires aussi faciles a expedier, & que cette conduite donnoit lieu au Roy de soupçonner que les Anglois ne faisoient pas assés de cas de l'amitié depuis peu contractée entre eux & la Suede; qu'au reste cela même étoit cause que Coyet qui avoit été nommé par le Roy pour aller en Angleterre, & pour y porter la confirmation de cette alliance, n'étoit pas encore parti. 1654.

La réponse arriva néantmoins peu de tems aprés, aussi favorable que le Roy la pouvoit souhaitter, & Coyet eut orde de partir en toute diligence. Cromvel avoit bien d'abord confirmé l'alliance qui avoit été concluë en Suede avec l'Angleterre, par le ministere de Witloch, mais il avoit resolu de n'en envoyer la ratification que par celui qui apporteroit à Londres celle de Suede. Mais le Roy ayant repre-

1654. senté par Bonel, qu'il étoit juste qu'on répondît à sa civilité, & que cette ratification fût aussi apportée en Suede par un Envoyé expres, Cromvel y consentit. Il promit en même tems qu'il n'entreroit point dans les interêts de ceux de Breme qui lui avoient écrit des lettres, ou ils faisoient de grandes plaintes de Conismarq, & ou ils imploroient son secours en cas de besoin, le priant de se souvenir de l'ancienne union de l'Angleterre avec les villes Anseatiques, aussi bien que de la conformité de Religion qu'il y avoit entre eux. Cromvel étoit outre cela solicité par les Hollandois à prendre les interets de Breme, mais il déclara hautement *qu'il n'etoit point resolu a donner en faveur de cette ville la moindre atteinte à l'amitié qui etoit entre la Suede & lui ; qu'au reste on ne devoit pas trouver étrange que le Roy de Suede voulût maintenir son autorité, & defendre ses Domaines contre des Rebelles.* Il ne laissa pourtant pas d'ecrire en leur faveur à la Régence de cette Province, *l'exhortant a composer ce différent à l'amiable; Le Roy de Suede de son côté fit connoitre à Cromvel par Bonel que bien loin qu'il voulût inquieter ceux de Breme dans l'exercice de leur Religion il s'etoit employé avec succés à empecher les prêtres de l'Eglise Romaine de s'etablir dans leur ville.*

Coyet partit donc avec Ordre de remercier Cromvel de l'intérêt qu'il prenoit à l'elevation du Roy son maître *de l'assurer de sa part d'une affection toute particuliére, & de le prier d'excuser la lenteur de cette Ambassade, qui n'avoit été retardée que par le nombre infini d'affaires dont il s'etoit trouvé accablé dans les commencemens de son régne*; Ensuite de quoy, apres avoir présenté a Cromvel la ratification de l'alliance qui avoit eté concluë en Suede avec Vitloc, il devoit demander que les Suedois fussent dédommagés des pertes qu'ils avoient souffertes dans la derniere guerre entre l'Angleterre & la Hollande. Et parce qu'il étoit inévitable que le commerce ne souffrît un grand préjudice de ces guerres entre des peuples maritimes, le Roy souhaitoit que Coyet reglât avec Cromvel quelles marchandises devoient être regardées desormais comme de contrebande, & que l'on convint d'une certaine formule de Passeports à la faveur desquels on pût voyager en sureté, aussi bien que de ce que les vaisseaux de guerre auroient à observer lors qu'ils aborderoient dans les ports de l'un des deux Royaumes. Il avoit aussi ordre de travailler à obtenir la pêche des harangs sur les côtes d'Angleterre, & la liberté du commerce dans les colonies Angloises de l'Amerique, & d'offrir de son côté aux Anglois le passage de la Livonie & de l'Ingrie pour abreger leur commerce en Moscovie. Le Roy souhaitoit encore que son Ambassadeur prît des mesures avec Cromvel pour procurer une bonne intelligence entre les colonies Angloises de l'Amérique & les habitans de la nouvelle Suede, & qu'il fit en sorte que pour éviter à l'avenir toute occasion de broüillerie, ils réglassent entre eux leurs limites. Enfin ses ordres secrets portoient de prendre une exacte connoissance de la situation ou étoient les affaires de Cromvel, & s'il y avoit quelque espérance que Charles II. fut rétabli dans son Royaume, quelles étoient les troupes du Protecteur, ses Flottes, ses revenus, ses alliances, ses desseins, de quels Ministres il se servoit, & plusieurs autres choses dont il falloit que le Roy fût instruit pour savoir ce qu'il y avoit à attendre de Cromvel. Coyet aborda en Angleterre sur la fin de l'année, & l'on verra dans le livre suivant comment il executa les ordres dont il étoit chargé.

§. 10. Les François ne furent pas des derniers à faire a Charles Gustave les complimens ordinaires dans ces occasions. Dans les lettres que lui écrivit le Cardinal Mazarin, il disoit entre autres choses *qu'on auroit eu beaucoup plus de peine à se consoler de l'abdication de Christine si elle n'eût pas eu un aussi digne Successeur que lui, & qu'on étoit persuadé que le bien de son Etat seroit toujours la régle de ses sentimens; que comme l'union de la France & de la Suede avoit été d'un usage merveilleux dans la guerre d'Allemagne, cette même union étoit tout afait nécessaire pour se maintenir sur le même pied, que c'étoit là le moyen de tenir les choses dans un juste equilibre, & de mettre un frein à l'ambition de ceux qui ne pouvoient se contenter de ce qui leur appartenoit de droit.* Le Roy de France envoya lui même le Baron d'Avaugour Ambassadeur en Suede

1654. **Avec la France.**

1654. Suede. Sa personne devoit être d'autant plus agréable à Charles Gustave qu'il l'avoit déja connu en Allemagne, où il avoit été Colonel & Resident de France dans l'armée de Suede. Chanut inspira au Cardinal Mazarin de faire passer Avaugour par le Dannemark pour s'aboucher avec le Roy Friderich III. afin d'affermir l'union qui étoit déja entre les deux couronnes du Nort, & que ces deux Royaumes ainsi unis venant à se joindre à la France formassent une puissance asses redoutable pour balancer les forces de l'Empereur, du Roy d'Espagne & des Anglois, & pour obliger les Hollandois à se ranger du parti de la France. Il y en avoit méme eu en Suede qui avoient souhaité cette union entre les deux Royaumes du Nort pour détacher les Danois des interêts de la Hollande. Mais la trop grande defiance des Danois obligea la Suede à rechercher l'alliance des Anglois; & Avaugour passa par le Dannemark sans parler de l'union qui avoit été proposée par Chanut, parce que pendant ce tems là les François s'etoient accordés avec Cromvel.

17. Octob. Avaugour étant arrivé a Stokholm, deux Senateurs devoient l'aller prendre dans son logis, pour l'accompagner au Château où il devoit avoir audience, mais ayant refusé de faire asseoir l'un d'eux à coté de lui dans son carosse, & ne voulant donner le titre d'Excellence ni à l'un ni à l'autre, il ne fut accompagné à la Cour que du Maitre des Ceremonies. Il eut les mêmes difficultés avec tous les Senateurs aux quels il ne vouloit pas donner le titre d'Excellence du quel ils lui faisoient voir qu'ils étoient en possession. Le Roy de France laissa la decision de cette affaire à Charles Gustave qui jugea que les choses devoient demeurer sur le méme pied où elles etoient du tems de Chanut sans y rien changer.

12. Nov. Avaugour n'étoit pas seulement chargé de faire des complimens à Charles Gustave il avoit aussi ordre de demander que quand les troubles de Bremé seroient assoupis, les troupes Allemandes s'engageassent aux services des François, & qu'il fut permis à ces derniers de lever des soldats dans cette Province: A quoy le Roy répondit que les troupes qui étoient dans le Duché de Breme étoient presque toutes composées de Suedois, que d'ailleurs il étoit plus à propos d'augmenter les troupes d'Allemagne, que de les congedier, & qu'au reste pour ce qui regardoit ces levées, il ne vouloit rien faire qui ne fût conforme aux reglemens de l'Empire, ni témoigner aucune partialité en permettant aux uns ce que l'on refuseroit aux autres. Le Roy avoit de grands ménagemens à garder dans cette guerre entre la France & l'Espagne. D'un côté, il ne vouloit point desobliger l'Espagne en s'interessant pour la France, de peur que les Espagnols ne troublassent le commerce des Suedois par mer; mais il croyoit d'ailleurs qu'il suffisoit pour ses intérêts de ne l'avoir point pour ennemie, sans rechercher une amitié trop étroite avec elle de peur de donner de l'ombrage a la France; C'est ce qui l'obligea a rapeller Palbitzki de Paris où il s'étoit arrêté en passāt pour aller en Espagne où Christine l'avoit envoyé en qualité d'Envoyé. Charles jugea que c'estoit assés d'avoir écrit au Roy d'Espagne pour lui notifier son avenement à la couronne, & pour entretenir la bonne intelligence, sans s'exposer inutilement à devenir suspect a la France, par une Ambassade expresse. 1654.

§. 11. Les Moscovites proposerent alors de renouveller les Traités sur les frontieres, demandant outre cela qu'on donnât au Czar le nouveau titre qu'il prétendoit. Surquoy le Roy écrivit à Horn Gouverneur de la Livonie d'eluder ces Traités pour quelque tems, sous le prétexte du changement de gouvernement qui venoit d'arriver en Suede; & parce que, comme on en etoit convenu, il falloit envoyer, de part & d'autre, des Ambassadeurs. Que pour ce qui regardoit les nouveaux titres du Czar, il se dispensât de s'en expliquer, comme n'ayant receu aucun ordre là dessus; & par ce qu'il ne paroissoit point que le Roy de Pologne eût cedé par aucun traité, les Provinces dont le Czar avoit pris les titres; outre qu'il sembloit qu'il y eût quelque dessein caché, sous ceux qu'on venoit d'ajoûter par appendice, concernant plusieurs Pays situes vers le Septentrion & le Couchant; ce qui tourneroit au prejudice de la Suede, par ce que ses Provinces sont au couchant de *Avec la Moscovie.*

1654. la Moscovie. En méme tems Jean Rhodes reçut aussi ordre de s'informer comme de son chef, de ce que prétendoit le Czar par cette augmentation de titres. Cependant Charles envoya un exprés au Czar avec des lettres pour lui faire savoir son avenement à la Couronne, & dans ces lettres il ne lui donna que les titres accoutumés. Que si le grand Duc refusoit de les recevoir, il avoit ordre de representer: *que ce n'etoit pas la coutume parmi les Princes Chrêtiens de prendre les titres des Provinces qui ne leur avoient encore été cedées par aucun traité; que selon cet usage les Roys de Suede avoient possedé pendant fort long tems la Livonie sans en prendre le titre; que Christine n'avoit mis dans ses titres les Provinces d'Allemagne dont elle étoit en possession, qu'apres la conclusion de la paix; que le Czar méme n'avoit point fait connoître ses prétentions là dessus au Roy son maitre par aucune lettre qu'il lui en eût écrite; que s'il le faisoit dans la suite, le Roy de son côte feroit tout ce que l'equité & leur amitié reciproque pourroient exiger de lui; que le Czar en avoit usé de même avec Christine, à qui il n'avoit donné les titres des Provinces qu'elle avoit nouvellement acquises, qu'apres qu'elle l'en eût requis par lettre.* Cependant comme les Moscovites ravageoient la Lituanie, le Roy fit passer quelques troupes de Finlande en Livonie, pour garder les frontiéres, dans le dessein de faire suivre le reste au premier avis de Horn, qui en méme tems avoit ordre de faire observer une bonne discipline à ses troupes & d'eviter toute occasion de querelle. En effet quelques Gentilhommes de la Livonie Polonoise, ayant demandé à Horn des sauvegardes, le Roy défendit aux gens de guerre de s'emparer des biens & des chateaux de la noblesse, & voulut qu'on donnât retraite dans son pays à ceux que la guerre obligeroit de quitter leurs maisons. Et quoy que Horn ne dût témoigner aucune alarme pendant qu'on n'approcheroit pas plus pres de la Livonie, il avoit pourtant ordre de fortifier sans bruit les places, & de faire que toute la Province se tint en état de prendre les armes pour repousser les partis en cas qu'il s'en présentât sur les frontiéres. Cependant le Roy recommandoit fort à ce Gouverneur de savoir toujours exactement comment tourneroient les armes des Moscovites contre la Pologne. Et de peur qu'ils ne pénétrassent jusqu'a la mer Baltique, Charles recommanda au Czar le Duc de Curlande, qui l'avoit souhaité, le priant de prendre ce Duc sous sa protection, & de lui permettre de vivre en repos, sans prendre aucune part à la guerre. D'autre côté Jean Adolfe frere du Roy devant passer par le Danemark étoit chargé d'y notifier l'élevation de Charles sur le thrône, & de faire quelqu'excuse de ce que Christine avoit passé par ce Royaume *incognito*. 1654.

Slippenbach est envoyé en Allemagne; à l'Electeur de Brandebourg.

12. Le Comte de Slippenbach fut envoyé aux Electeurs & à quelques Princes d'Allemagne pour leur témoigner le desir qu'avoit le Roy de vivre en bonne intelligence avec eux, & de travailler au maintien de la paix & de la liberté publique. Et comme on étoit entré dans quelque soupçon que le Roy vouloit engager l'Allemagne dans une nouvevelle guerre à l'occasion des broüilleries de Breme, Slippenbach étoit chargé de détruire ces impressions, & d'assurer que Charles n'avoit eu en vuë que de soutenir son autorité & ses droits contre les insultes de quelques mutins. Le Roy souhaitoit aussi qu'il découvrît adroitement, quelle étoit la disposition des esprits là dessus, & de quel côté penchoiët les Princes d'Allemagne, afin de se les rendre favorables, ou au moins de detourner leurs mauvais desseins, si quelques uns en avoient de tels. Mais comme il s'etoit contenté d'ecrire à l'Empereur, pour lui apprendre son avenement à la couronne, il usa d'une précaution qui néantmoins n'eut pas tout le succés qu'il en esperoit; c'est qu'il ne donna point a Slippenbach la qualité d'Ambassadeur dans ses lettres de créance, de peur que sa Majesté Imperiale ne fut piquée, ou qu'elle ne prît même quelqu'ombrage d'une Ambassade adresée dans toutes les formes aux Electeurs & aux Princes d'Allemagne; Il etoit d'autant plus naturel de ne pas revêtir Slippenbach de la qualité d'Ambassadeur, que les Princes d'Allemagne eux mémes n'en avoient point encore envoyé en Suede. Cela n'empêcha pas, que tous les Electeurs, excepté celui de Baviere, ne traitassent toujours le Comte en Ambassadeur, lui donnant chés

1654. chés eux le premier rang, & le qualifiant d'Excellence.

Slippenbach commença son Ambassade par l'Electeur de Brandebourg. Ce Prince, quelque tems auparavant, avoit écrit des lettres au Conseil de Stade, où il taxoit assés clairement les Suedois d'injustice envers la ville de Breme ; Il les exhortoit, outre cela, a discuter leurs prétentions par le Droit plutôt, que d'en venir a aucune extremité ; Et tout cela étoit exprimé sans detour & même d'un stile asśés imperieux c'est pourquoy Slippenbach eut ordre de faire sentir, comme de lui méme, à l'Electeur qu'il voulût bien ne plus écrire des lettres de ce stile.

Cet Envoyé parla d'abord de l'affection avec laquelle son Mâitre se portoit à soûtenir le parti des Protestans. Surquoy l'Electeur proposoit de former entre eux une plus étroite confédération, asseurant que, sans la mort de Ferdinand IV. Roy des Romains qui venoit au mois de Iuillet d'arriver subitement, la paix d'Allemagne n'auroit pas duré encore un an, & que les Electeurs n'attendoient que la mort de l'Empéreur Ferdinand III. pour travailler a recouvrer leur autorité.

L'affaire de Bréme fut aussi mise sur le tapis. L'Electeur témoigna qu'il seroit à souhaiter qu'elle pût se terminer à l'amiable, mais que des Commissaires nommés par l'Empereur n'étoient pas propres à cela, & qu'ils ne feroient qu'irriter les Etats de l'Empire contre la Suede. Il âjoûtoit que le Duc de Lunebourg & l'Evéque de Munster n'etoient pas contens de cette commission, & qu'ils avoient écrit à l'Empereur, pour en être déchargés, amoins qu'on n'en effaçât certains articles ; reconnoissant aussi bien que lui, que cette affaire n'etoit point de la competence de l'Empereur. L'Electeur faisoit méme esperer qu'il écriroit à l'Empereur, pour le porter à faire cesser cette commission, & qu'il assûreroit les Princes Protestans, que l'affaire de Breme n'auroit aucune suite fâcheuse. Cependant au milieu de tous ces discours, qui paroissoient d'assés bonne amitié, il se mêloit de tems en tems je ne sai quoy d'aigre, qui marquoit assés que l'Electeur avoit quelque chose sur le cœur, & qui ne permettoit pas de conter entierement sur son affection. D'autant moins, que les Ministres de l'Empereur avoient fait courir le bruit à la cour de Brandebourg, que quand les troupes de Suede auroient assujetti Bréme, elles iroient fondre sur le pays de Cleves, pour faire justice au Roy des pretentions qu'il avoit en ce pays là. On sçût aussi, que peu de tems apres, 30. Nov.
l'Electeur avoit donné avis aux Provinces unies, qu'il étoit occupé à conclure avec l'Electeur de Cologne, la maison de Lunebourg, & les autres Princes de l'Empire, une ligue défensive contre tous ceux qui entreprendroient de troubler la paix, invitant les Hollandois à entrer dans cette ligue.

L'Electeur ménagea aussi l'occasion de demander, que ses Envoyés fussent traittés en Suede, de la méme maniére que ceux de la Republique de Venise & des Hollandois. Il se plaignoit de ce que les Suedois avoient empéché à Lubec, que la chose ne fût mise sur ce pied là, n'ayant voulu donner le pas, et le titre d'Excellence qu'au chef de l'Ambassade, quoy qu'ils eussent fait aller du pair, les trois Ambassadeurs de Hollande. Il representoit qu'il étoit juste que les Roys eussent plus d'égard aux Ambassadeurs des Princes qu'a ceux des Republiques, parce que le gouvernement des premiers à plus de rapport à l'Etat Monarchique ; que d'ailleurs la qualité d'Electeur sembloit le demander ainsi, joint à cela que le different du Duc de Savoye avec la Republique de Venise sur la presseance étoit encore indecis.

Sur le sujet des affaires de la Pologne avec la Suede, l'Electeur trouvoit qu'il etoit tems de les terminer soit par accord, soit par une guerre ouverte, & que pour lui, si on venoit à prendre les armes, il étoit resolu de mettre la Prusse soubs la protection de la Suede, ou peut être même de tirer tout à fait cette Province de la sujettion de la Pologne.

A ceux de Saxe, de Mayence, & de Baviere.

§. 13. De la cour de Brandebourg, Slippenbach passa à celle de Saxe. Il eut plusieurs entretiens fort amiables avec l'Electeur sur divers sujets, & entre autres, sur le mariage du Roy son Maître avec Eleonor de Holstein,

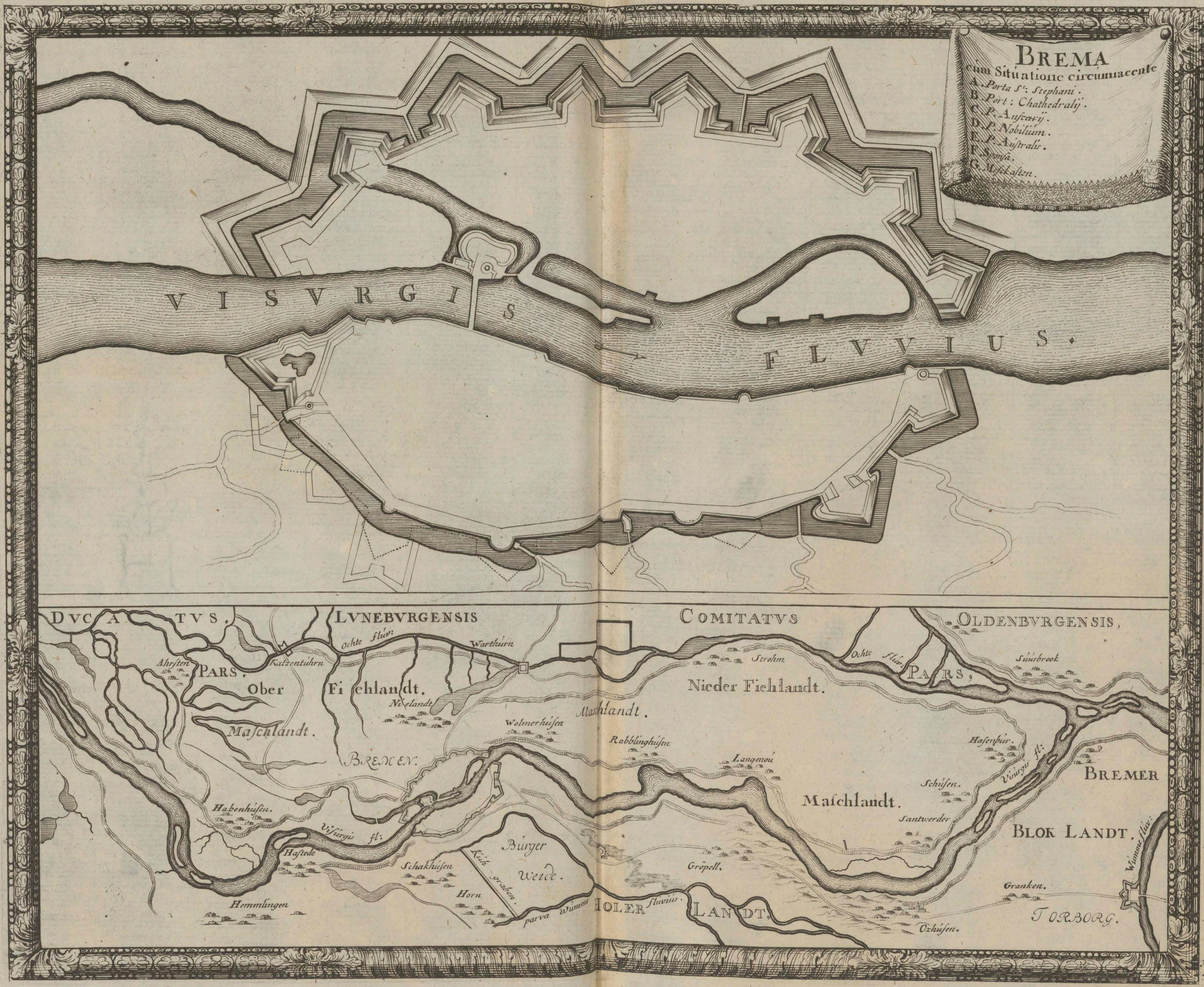
1654. ftein, petite fille de cet Electeur. Mais il paroiffoit que ce Prince conservoit toujours le même attachement qu'autrefois pour la maison d'Autriche. Quand on lui reprocha l'election précipitée de Ferdinand IV. il s'excusoit, sur ce que Christine paroissoit alors en si grande union avec l'Espagne, que n'y ayant aucun secours à attendre de la Suede, en cas de besoin, il n'avoit pas crû devoir s'opposer à cette election. Pour ce qui regardoit les demêlés de la Suede avec ceux de Breme, il protestoit n'y vouloir prendre aucun intérest; quoy que peu de tems auparavant, sans
4. Septem. doute à la sollicitation de l'Empereur, il eût écrit la dessus au Roy de Suede une lettre ou il l'accusoit assés ouvertement d'avoir violé la paix de Vestphalie; Mais le dessus de cette lettre n'etant pas comme le Roy de Suede le souhaitoit, il la rénvoya sans la décacheter.

Sur le bruit qui couroit que l'Empereur soûtenoit secretement ceux de Bréme, Snoilski qui etoit alors à Francfort sur le Mein, avoit déja eu ordre de passer à Mayence, & d'engager l'Electeur à empécher de tout son pouvoir que la guerre ne se rallumât en Allemagne. Il avoit aussi ordre de protester, que le Roy n'y avoit pas fait passer des troupes, dans la vûë d'assieger Bréme, ou d'inquieter aucune des puissances voisines, mais qu'il vouloit seulement reprendre les places que ceux de Breme lui avoient enlevées & mettre les terres de sa domination à couvert de toute insulte. Slippenbach lui ayant representé les mémes choses; L'Electeur répondit, qu'a la verité dans la derniere Assemblée des Etats de l'Empire, Bréme ayant ête regardée comme une ville Imperiale, & y ayant eu séance en cette qualité, on n'avoit pas eu grand égard à la Svede, qui étoit alors desarmée, & sans beaucoup d'appui; mais que puis que le Roy paroissoit si disposé à vivre en bonne intelligence avec les Etats de l'Empire, Breme n'etoit pas une ville assez importante, pour qu'aucun Prince en prit les intéreſt au préjudice de la Suede; & que, comme on n'approuvoit point la conduite insolente de cette ville, pourvû qu'il n'y mît point garnison, ce qui feroit brider entierément sa liberté, on ne trouveroit point mauvais qu'il chatiât les brouillons par la bourse, & qu'il se fit bien dédommager de toutes ses pertes. 1654.

Quand Slippenbach fut arrivé à la Cour de Baviere, on refusa de lui donner le même rang qui lui avoit été accordé par les autres Electeurs. Mais comme il ne pouvoit consentir à ce changement, sans interesser, en quelque sorte, l'honneur du Roy son maître, & même celui des autres Electeurs, il prit le parti d'entrer comme particulier à Munich, où il expedia son affaire, sans produire ses lettres de créance.

§. 14. Benoist Oxenstiern fut envoyé aux Ducs de Lunebourg, & à l'Administrateur de Magdebourg, avec les mêmes ordres. Cette précaution étoit dautant plus à propos, que le Cercle de la basse Saxe étoit pour lors assemblé à Brunswich; Et comme Oxenstiern y exerçoit pour la premiere fois, á son tour, la charge de Directeur, de la part du Roy de Suede, en qualité de Duc de Breme, il avoit une belle occasion de ménager les intérest de son maître, & d'empécher adroitement, comme portoient ses ordres, que personne ne s'ingerât de se rendre mediateur entre lui & la ville de Bréme. Il étoit aussi chargé de savoir, si les Princes Protestans paroissoient disposez, à former ensemble une union plus étroite, sans pourtant témoigner trop d'empressement pour cela, de peur que cette ligue venant à réussir, les Catholiques ne s'en prissent à la Suede. Et sur ce que le Duc de Lunebourg proposoit d'assembler, en un Corps d'Armée, les troupes de tout le Cercle, avec offre, que si quelqu'un des Estats n'estoit point en pouvoir de fournir le nombre de Soldats qui lui étoit assigné, il le fourniroit lui même, & les entretiendroit dans sa Province à condition d'en être remboursé; Le Roy chargea expresément Oxenstiern d'empechér l'effet d'une pareille proposition, qui ne pouvoit que lui être suspecte, dans la situation présente des affaires; & de representer, qu'il étoit de mauvais exemple, de donner ainsi au Colonel du Cercle le pouvoir de disposer des troupes, sur tout dans un tems, ou l'on disoit qu'il se faisoit beaucoup de levées dans le Pays de Lune-

Ambassade d'Oxenstiern aux Ducs de Lunebourg


BREMA
cum Situatione circumiacente
A. Porta S.t: Stephani.
B. Port: Chathedralij.
C. P. Ansgarij.
D. P. Nobilium.
E. P. Australis.
F. Sponsa.
G. Messkasten.
VISURGIS
FLUVIUS.
DUCATUS LUNEBURGENSIS
COMITATUS
OLDENBURGENSIS,
PARS
Ober Fiehlandt.
Maschlandt.
Maschlandt.
Nieder Fiehlandt.
PARS,
Maschlandt.
BREMER
BLOK LANDT.
Bürger Weide.
HOLER LANDT.
TORBORG.
Warthurn
Wolmerhusen
Rabblinghusen
Langewei
Hasenbur
Schisen
Santwerder
Habenhusen
Hastede
Schakhusen
Horn
Hemmlingen
Gröpell
Granken
Ozhusen
Suiirbreek
Strohm
Visurgis fl.
parva Wumme fluvius

1654. Lunebourg, & dans le voisinage. Oxenstiern fit si bien, que tout tourna à la satisfaction du Roy.

Le Roy desire de pacifier les troubles de Bréme.

§. 15. Dans l'Histoire de Gustave Adolphe, & de Christine, on a marqué l'origine & les progrés des troubles de Breme. Charles ne demandoit pas mieux que d'accommoder ce different avec honneur, dans un tems ou l'état de ses affaires ne lui permettoit pas de s'exposer légérement au hazard d'une nouvelle guerre en Allemagne. Il ne pût pourtant goûter les lâches Conseils que quelques uns lui donnoient de désavoüer tout ce qu'avoit fait Konigsmarck, comme s'il n'avoit agi que par les ordres de la Reine, sans être autorizé du Senat. Il jugea plus à propos de reïterer à son Conseil d'Etat dans le Duché de
10. Juin. Bréme les ordres qu'avoit donné Christine : Que Konigsmarck ne s'emparât plus d'aucune place, & qu'il se contentât de garder celles qu'il tenoit desja, & de se tenir sur la défensive, en cas d'hostilité ; Que si ceux de Bréme entreprenoient de mettre les habitans de la Campagne sous contribution, il pourroit dissimuler, jusqu'à ce qu'il reçût de nouveaux ordres de la Cour ; qu'il ne traversât point le commerce de la ville tant par terre que par eau, pour ne fournir à la Saxe & à la Vestphalie aucun prétexte de prendre les armes, & que cependant il ne négligeât pas dans l'occasion de faire connoître la justice de sa cause à l'Empereur, & à tous ceux à qui il appartiendroit d'en connoître ; Que si ceux de Lubec & de Hambourg, ou les autres Etats voisins, offroient leur médiation, il témoignât que le Roy etoit tout disposé à la paix, & s'informât des conditions, sans pourtant entrer dans aucun traité, qu'il n'en eût auparavant donné avis à la Cour. Au cas qu'il vint de nouvelles defenses de l'Empereur, comme on en faisoit courir le bruit, Konigsmarck étoit chargé de les recevoir avec beaucoup de respect, & de representer qu'il avoit obei dés les premiers Ordres, & qu'il s'etoit abstenu de toute voye de fait, mais qu'il n'avoit pû s'empêcher de repousser les perpetuelles insultes que lui faisoient ceux de Bréme. C'etoit là la réponse qu'il devoit faire, par avance, à l'Empereur, en attendant les ordres duRoy, auquel il etoit chargé d'envoyer tout ce qui viendroit de cette part. 1654.

Hostilités de ceux de Bréme ; ils prennent Bourg.

§. 16. Pendant ce tems là ceux de Bréme s'oublioient extrémement. Il exercoient mille cruautés dans le Duché, & mettoient à contribution tous les lieux circonvoisins, sans se soucier des lettres que le Conseil d'Etat leur écrivoit de Stade, pour reprimer cette fureur. Ils proposoient, entre autres choses, a Konigsmarck le rachat, ou l'échange des prisonniers que la Suede avoit fait sur eux ; mais ce Gouverneur ne voulut point écouter une pareille proposition, trouvant indigne du Roy de traiter avec des sujets rebelles, comme avec des ennemis de bonne guerre. Il ne croyoit pas qu'il y eût un moyen plus propre à rabbatre leur fiertè, que de mettre sur toutes les marchandises qui entreroient dans la ville, un impôt à proportion de ce qu'ils exigeoient de la Province sans donner d'ailleurs aucune atteinte à la liberté du commerce. Mais comme le Roy lui avoit expressément defendu de rien entreprendre à cet égard, il n'osa pas tenter cette voye. Cependant ceux de Bréme se fortifioient de jour en jour par le moyen des troupes qu'on leur énvoyoit en secret de côté & d'autre. Ils 14. Jun.
assiegérent pendant la nuit le fort de Bourg, ou la Suede avoit une garnison de cinq cent hommes, & apres un combat assés rude, ils prirent l'ouvrage a corne que défendoit le Colonel Forbus, Commendant de la place, lequel y fut tué. Ce qui restoit de la garnison se defendoit vigoureusement dans la forteresse, où elle s'estoit retirée. Mais quoique ceux de Breme eussent déja perdu quelque centaine d'hommes ils pressoient le siége avec la derniere opiniâtreté, sans se mettre en peine d'épargner leur monde. Enfin comme il ne restoit plus dans la place que deux Lieutenans, deux Enseignes, & environ deux cent trente Soldats, ils les contraignirent de se rendre, & quatre heures apres la composition, ils sortirent de la place enseignes déployées. Il arriva sur le soir, mais trop tard, un renfort de troupes Suedoises. Chacun raisonnoit diversement de cette perte. Quelques uns l'attribuoient au méchant état de la place, pendant que d'autres disoient qu'il auroit fallu poster de la

C Cava-

1654. Cavalerie aupres de Bourg, pour empécher l'approche de l'ennemi. Quoi qu'il en soit, ce succés enfla merveilleusement le courage de ceux de Bréme, qui par là s'étoient ouvert le chemin dans toute la Province, quoy que Konigsmarck fit faire en toute diligence un fort de l'autre côté de la levée pour s'opposer à leurs courses. Ils étoient d'ailleurs encouragés par les grandes promesses, que l'Empereur leur faisoit de les secourir, & par l'esperance que l'Electeur de Mayence leur donnoit de la protection de l'Empire. Outre qu'ils regardoient les levées qui se faisoient dans les pays de Lunebourg & de Minde, & la revuë qu'on y faisoit des troupes du pays, comme une disposition tres favorable à les secourir au besoin. En effet Hafner fut envoyé sans aucun succés, par le Conseil de Stade, aux Princes de Lunebourg, pour les engager à secourir la Suede en vertu du traité d'Hildesheim ; il les trouva tout à fait dans les interets de Bréme, choqués apparemment de ce que les Suedois avoient fait bâtir tout nouvellement un Fort aupres de la ville de Verde. Pensin fut aussi en-
24. Juin. voyé de la part du Roy, au Duc de Zell, avec ordre de lui demander passage dans son pays, pour trois cent fantassins qui venoient de Pomeranie. *Mais soubs pretexte de defenses de l'Empereur, on lui répondit froidement qu'il falloit en communiquer avec les autres Princes.* Le Landgrave de Hesse pressé de donner aussi du secours en vertu du traitté d'Hildesheim, fit la même réponse, ajoûtant de fortes instances à en venir à un accommodement. Cependant Konigsmarck
26. Juillet. n'ayant que peu de troupes & étant mal secondé par la cavalérie de la Province, ceux de Bréme pouvoient tout entreprendre impunément. Ils commencerent a battre à coups de canon le Fort de Vegesac, dont le Capitaine Stuart défendit d'abord les dehors avec beaucoup de vigueur, mais ils l'obligerent bientôt à se retirer dans la forteresse, qui ne tint pas non plus long tems contre le canon. Elle se rendit, à condition qu'il ne seroit permis qu'au Gouverneur de se retirer, & que le reste de la garnison & l'artillerie demeureroient à ceux de Bréme. Entre autres hostilités qu'ils commirent dans cette occasion, ils tuérent le Colonel Braun dans sa maison de campagne & ils ne cessoient d'inciter toute la Province à se rebeller contre la Suede. Apres cette ex- 23. Juillet.
pedition ils s'approcherent de Ferde, avec deux mile hommes d'Infanterie, & deux cents chevaux, & mirent la ville sous contribution. De là ils allerent attaquer Tedingshusen avec huit cents fantassins & trois cents chevaux, ils en firent sauter les portes à coups de canon, & contraignirent d'en sortir, armes sauves, le Lieutenant Colonel Grothusen, dans le tems que Konigsmarck s'approchoit pour le secourir. Ils se firent aussi passage à force ouverte dans le pays de Lunebourg, bien que les Ducs eussent posté quelques troupes pour garder les avenuës. Cependant on dissimula cette insulte, & on souffrit impunément les courses de ceux de Bréme, par tout le pays, au lieu qu'il ne pouvoit se presenter une poignée de Suedois sur les frontieres de Lunebourg, que les Paysans ne criassent d'abord aux armes.

§. 17. Mais bien tôt apres Ko- *Ils sont battus.*
nigsmarck étant à Ferde, il se representa une occasion bien favorable d'avoir sa revenche sur ceux de Bréme ; Il apprit par un expres, qu'ils avoient détaché trois cent chevaux, & deux cent fantassins, pour aller démolir pendant la nuit le Chateau de Te- 28. Juillet.
dinghausen. Sur cet avis il partit en diligence avec ce qu'il put assembler de monde, & chargea si à propos la cavalerie, qu'elle prit la fuite à la reserve de vingt cinq hommes qui furent tuez, ou pris prisonniers. L'Infanterie se voiant abandonnée de la Cavalerie, & ne pouvant plus, a cause de l'arrivée imprevuë des Suedois, joindre les bâteaux qu'elle tenoit tout prêts, pour s'en retourner à Bréme, prit le parti de marcher le long de la levée du Veser, ou elle étoit a couvert de la cavalerie, qui ne pouvoit pas aisément approcher de là; Mais la cavalerie Suedoise ne laissa pas de les suivre de pres. Chaque Cavalier prit un fantassin en croupe, en attendant l'occasion favorable de joindre les fuiards. C'est ce qui arriva à un mille de la ville, ou l'Infanterie de Bréme aiant voulu prendre la campagne, fut presque toute taillée en pi-

1654. en pieces ; Il y en eut soixante & dix pris prisonniers, qui presque tous étoient blessés, & il n'en échapa en tout que huit, qui porterent à Bréme la nouvelle de cette défaite. Cependant le Conseil de Stade, fit des excuses aux Ducs de Lunebourg, sur ce que les troupes Suedoises en poursuivant l'ennemi, n'avoient pû se dispenser de mettre le pied sur leurs terres.

Le Roy envoye des troupes de Suede ; & Konigsmarck reprend Bourg.

§. 18. Mais le Roy voyant qu'il etoit impossible de se tirer glorieusement de cette affaire, sans faire passer des troupes dans le Pays de Breme, & que jamais on ne viendroit à bout des rebelles, ni de ceux qui les animoient, qu'en se montrant tout à fait resolu à une guerre ouverte, y envoya Steenbock avec un puissant secours. Il prit soin d'en avertir, par avance, les villes de Lubec & de Hambourg, afin de procurer à ses troupes un passage libre par leurs terres. Il leur representoit, que les insultes qu'il recevoit de ceux de Breme l'avoient reduit à cette extrémité ; & qu'au reste cette démarche n'iroit au prejudice de personne ; Il fit aussi les mesmes protestations aux Princes de la basse Saxe, & de Westphalie, afin qu'on ne s'allarmât point de cet armement. Ce qu'il avoit sur tout a cœur, c'étoit de reprendre Bourg, avant que d'en venir à aucune proposition d'accommodement, parce que dans ces sortes de contestations la possession donne toûjours un grand avantage. Outre que pour avoir meilleure composition de ceux de Breme, il jugeoit qu'il étoit bon de les intimider, & de rabbatre par quelque action vigoureuse la fierté que leur avoient donné leurs premiers

23. Août. succés. Stenbock ayant donc passé heureusement la mer, joignit Konigsmarck avec dix huit compagnies d'Infanterie, & quelque cavalerie. Avec ce renfort Konigsmarck crût être en état d'exécuter le dessein qu'il avoit depuis long tems, de traverses les marais par un chemin qui n'avoit point encore été pratiqué, & de poster en suite entre Bourg & la ville, afin de couper les vivres, & tous les autres secours, qui pourroient venir de Breme a cette place. Mais le passage du marais ne fut pas ce qui se trouva de plus difficile. L'approche de Bourg l'étoit beaucoup d'avantage, parce que ceux de Bourg apres avoir rompu tous les ponts, avoient fait sur la chaussée du chemin plusieurs retranchemens qu'ils défendirent l'un apres l'autre en canonnant de toute leur force. Les Suédois de leur côté les attaquoient auec tant de vigueur, qu'enfin deux bataillons ayant passé ces défiles ils furent bien tôt suivis de la cavalerie, ayant a peine laissé à ceux de Bourg le tems de rentrer, non sans quelque perte. Les dehors de la place furent aussitôt emportés sans qu'il en coûtât un seul homme, & Bourg ne tarda pas long tems à se rendre, sans aucune composition. Le Colonel Balthasar qui en étoit Gouverneur, eut permission de se retirer à Breme, & la garnison qui consistoit en trois cent soixantes soldats demeura aux Suedois. Cette affaire abbatit fort le cœur de ceux de Breme, & ne contribua pas peu à les disposer à un accommodement. Le Roy de son côté apprit avec beaucoup de joye cette nouvelle, qui relevoit l'honneur de ses armes, & qui lui facilitoit les moyens de pacifier ces troubles. C'est ce qu'il desiroit avec impatience, tant pour prévenir les entreprises de ses voisins, que par ce que l'Empereur, dont les soupçons se fortifioient chaque jour, lui devenoit aussi fort suspect. D'ailleurs la guerre qui étoit alors allumée entre les Moscovites & les Polonois ne lui donnoit pas un mediocre sujet d'inquietude. C'est pourquoy il recommandoit fortement à Konigsmarck de ne plus rien entreprendre contre ceux de Breme, afin de ne pas donner lieu aux voisins mal intentionnés d'aigrir d'avantage cette affaire. C'est dans la même vuë, qu'il défendoit à ce Gouverneur de traverser en aucune façon le commerce parce que les Etats voisins n'auroient pû manquer d'en souffrir. Il est vray que Konigsmarck, qui, comme on l'a déjadit, croyoit que c'etoit là la plus sûre voye, de réduire ceux de Bréme, s'étoit déja saisi de quelques vaisseaux, mais il eut aussitôt ordre de les relacher.

Disposition de l'Empéreur sur le sujet de ces troubles, le Roy lui écrit.

§. 19. On s'empressa de plusieurs endroits à travailler à cet accommodement, mais il s'en falloit beaucoup que ce ne fût dans les mêmes vuës, & avec la même sincerité. Il est constant que l'Em-

1654. l'Empereur ne demandoit pas mieux que d'avoir occasion de chagriner les Suedois, & d'irriter contre eux les Etats Protestans, bien résolu de pousser la chose plus loin, s'il y trouvoit jour. Les Jesuïtes ne cessoient de le solliciter à sécourir ceux de Breme, dans la vuë d'y obtenir dans la suitte l'exercice de la Religion Romaine: En effet, Schrœder Secretaire de l'Empereur, avoit asşûré Eden Sindic de Breme, qui demandoit du secours contre les Suedois, que l'Empereur ni l'Empire ne manqueroient point au besoin à ceux de Breme, leur conseillant en même tems de solliciter du secours aupres des Hollandois, qui n'etoient pas amis de la Suede. Ce Secretaire ajoutoit même, que si ceux de Breme se relachoient tant soit peu dans cet accommodement en faveur de la Suede, *ils ne méritoient que d'être jettés dans le Danube.* Et la chose alloit si loin qu'à Vienne on mit long tems en délibération, si on ne publieroit point un Manifeste contre la Suede, mais Montecuculi à son retour de Stokolm, où il avoit été en Ambassade, acheva d'y déterminer, par le rapport, qu'il fit du mauvais état ou le Gouvernement passé avoit réduit les affaires de ce Royaume. On publia donc à la Cour de Vienne, un Edit conçu en des termes fort méprisans, & où l'on ne dissimuloit point le chagrin qu'on avoit contre la Suede. Entre autres choses Königsmarck y êtoit nommé par son nom, sans aucun titre, ni autre marque de considération. Le Roy jugeant que ce mépris réjaillissoit sur lui en fit faire des reproches à la Chancellerie de l'Empereur. Pour Königsmarck, il disoit par tout avec sa fierté ordinaire, que comme il n'avoit jamais redouté le canon de l'Empereur, il ne s'épouvantoit pas non plus de son papier ni de son encre. Cependant la mort de Ferdinand IV. & la défaite des Espagnols par les François devant Arras jointe à la valeur & à la reputation de Charles Gustave, ne laissoient pas de retenir tant soit peu l'Empereur. Et bien qu'il ne cessât d'animer ceux de Bréme à tenir bon contre la Suede, dans l'esperance d'un secours immanquable au besoin, il est pourtant certain que pour lors il n'avoit en vûë que de se rendre lui seul arbitre de ce différent. Le Conseil de Stade avoit lui même donné lieu à cette prétention de l'Empereur, car le Conseil lui avoit écrit des lettres, ou il faisoit l'Apologie de sa conduite, & ou il demandoit *que l'Empereur témoignat à la ville de Bréme son indignation de ce qu'elle avoit violé la paix, & qu'il lui envoyât ordre de mettre bas les armes, & de rendre ce qu'elle avoit pris, & meme de la ménacer de la mettre au ban de l'Empire.* Ce langage ne plaisoit nullement au Roy, parce qu'il voyoit bien que c'étoit reconnoître la jurisdiction de l'Empereur, & que sur ce pied là il s'attribueroit à lui seul le droit d'expliquer le traité de Vestphalie, & de le faire executer. On ne remedioit pas à cet inconvenient, en disant qu'il n'etoit pas sans exemple qu'en Allemagne on eût eu recours à l'Empereur contre des Sujets rebelles, car cela même étoit avoüer sa foiblesse. Le Roy donc ne voulant reconnoitre en aucune façon l'authorité de l'Empereur dans cette affaire lui écrivit pour lui representer, *que lors que la ville de Breme, qui étoit originairement sujette aux Archévéques fut cedée à Christine, & à la Couronne de Suede, elle le fut avec tous les droits de ses Evêques, & sur tout, du dernier qui en avoit été en possession. Que quand la Suede sur le refus que foisoient ceux de Breme de lui rendre hommage, eut recours à l'autorité de l'Empereur pour les ranger à leur devoir, on ne pût rien obtenir de ce coté là, qu'au contraire on les flatta dans leurs injustes prétentions, & on remit l'affaire à la connoissance & à la décision des Etats de l'Empire, qui n'ayant pas été à Osnabrug lors qu'on y régla la satisfaction que la Suede avoit à prétendre, ne pourroient par conséquent, qu'etre mal informés de ce qui s'y étoit passé; comme de son coté l'Empereur n'étant qu'une des parties contractantes dans cette affaire, il ne pouvoit s'attribuer seul le droit & l'autorité d'en decider. Que Christine s'y étoit toûjours opposée, & qu'il étoit aussi resolu de s'y opposer, & de maintenir ses droits. Qu'en 1652. la Province de Bréme & les Etats voisins étant en danger de souffrir tant des troupes du Duc de Lorraine, que de la guerre maritime entre les Anglois & les Hollandois, la Suede, avec l'agrément du Cercle de la Basse Saxe avoit commencé à bâtir quelques forts sur l'Aller, & sur le Veser, mais que ceux de Bréme* 1654.

en avo-

1654. *en avoient fait tant de bruit, qu'il avoit fallu au moins pour lors abandonner ce dessein; que depuis il n'y avoit sorte d'injustices qu'ils n'eussent faites pour étendre leurs limites, qu'ils avoient fortifié Bourg, quoique cette place appartienne au domaine de la Suede; que le Gouverneur de la Province ne s'étoit pas plûtôt mis en devoir de s'opposer à ces entreprises, qu'il avoit eu les mains liées par des defenses, & des menaces expresses de l'Empereur, pendant que ceux de Breme se prévalant de la soumission de ce Gouverneur en étoient devenus plus insolens, mettant des impots sur les Sujets du Roy, & commettant d'autres hostilités. Que pour reprimer ces entreprises, il avoit été contraint de faire passer quelques troupes dans le Duché de Bréme, afin de mettre ses sujets & ses frontieres à couvert de leurs insultes; qu'il étoit bien aise de rendre conte à sa Majeste Imperiale de ses intentions & de sa conduite, où il n'y avoit rien que de tres conforme à l'équité naturelle, & au droit des gens; & qu'il esperoit, qu'elle n'écouteroit pas à son prejudice les calomnies de ceux de Bréme, qui meritoient au contraire que lui Roy les châtiât sévérement, & que l'Empereur & les Etats de l'empire ne les regardassent qu'avec indignation.*

Le Roy refuse d'accepter la Commission de l'Empereur.

§.20. Non obstant ces remontrances, l'Empereur qui vouloit attirer l'affaire à lui, nomma pour Commissaires le Duc de Lunebourg & l'Evesque de Munster. Plettenberg Resident de l'Empereur aupres du Duc de Zell avoit ordre de recommander fortement à ce dernier les intérets de ceux de Bréme. Ce Duc envoya donc à Stade Jean Otton Witte, pour y notifier sa Commission, & pour savoir en même tems si le Roy vouloit traiter cette affaire à l'amiable, & faire suspension d'armes. A quoi le Conseil de la Régence repondit, que le Roy consentiroit volontiers à une negotiation, pourvû qu'on lui fit des propositions raisonnables, & que c'étoit là dessus qu'il falloit être éclairci. Witte assura de son côté, qu'on n'avoit rien tant à coeur que de maintenir l'autorité du Roy, mais qu'il en faudroit auparavant conférer avec l'Evêque de Munster. L'onziéme de Decembre fut marqué cependant pour commencer la négociation. Mais le Roy trouva fort mauvais que son Conseil eût fait cette réponse, jugeant bien que ces Commissaires nommez par l'Empereur ne pouvoient que donner beaucoup d'atteinte à son autorité; C'est pourquoy il ordonna, que si, dans la suitte, on venoit à faire de pareilles propositions, on eût à les luy rénvoyer sans y rien répondre. 1654.

Il décline la Médiation des Princes de Lunebourg.

§.21. En même tems le Duc de Lunebourg envoya Adolphe Frideric Molzan à Stokolm, pour notifier au Roy lui même la commission que le Duc son maître avoit recûe de l'Empereur, conjointement avec l'Evêque de Munster; Mais cet Envoyé n'apportoit point avec lui de copie de cette Commission, s'excusant de ce qu'il étoit parti avec beaucoup de precipitation, ce qui donnoit lieu de conclure qu'elle rénfermoit quelque chose de préjudiciable aux droits du Roy. En effet Breme y étoit appellée ville Imperiale, & les troubles d'alors y étoient imputés aux Suedois. La réponse que le Roy fit à cet Envoyé se réduisoit à ces chefs. *Qu'il ne pouvoit reconnôitre des Commissaires qu'il n'avoit jamais demandés, & que ceux de Breme eux mémes soutenoient n'avoir point souhaités, & que l'affaire seroit aisée à terminer, si ces derniers ne prenoient pas plaisir, comme ils faisoient, à fomenter la division; Que le Roy ne pouvoit soumettre cette affaire au jugement de l'Empereur, pendant que son Conseil Aulique ne seroit pas composé du nombre des Assesseurs Protestans dont on étoit convenu, & moins que la constitution n'en fût examinée par tous les Etats dans une Diete, & confirmée à la maniére des autres Constitutions de l'Empire. Il fondoit cette demande, sur ce que c'estoit la coutume des Commissaires d'envoyer leur rapport avec leurs avis à l'Empereur, lequel renvoyoit le tout à son Conseil Aulique fort habile à trâiner les affaires en longueur, & à faire naître des incidens au préjudice des protestans. Qu'enfin, dans cette occasion la principale question ne rouloit pas à la verité sur l'etat de la ville de Breme, quoy qu'elle eût pris ce prétexte, pour ravager le pays; mais que cependant comme de Duc de Zell, & l'Evêque de Munster avoient donné leur sufrage à la Diete pour l'état immediat de cette ville, ils étoient suspects de partialité, & recusables, par la même raison.*

Molzan qui étoit déja arrivé à Elsnabben pour repasser en Allemagne, revint

1654. revint sur ses pas à Stokolm, & proposa au Roy *qu'il agréât que le Duc son maitre se rendît Mediateur dans cette affaire en son propre nom, puis qu'il ne pouvoit y entrer en qualité de Commissaire pour l'Empereur; mais le Roy qui ne vouloit point du tout confier l'affaire à des Mediateurs, répondit que c'etoit là une voye trop lente; que le plus court seroit qu'il pût lui seul traiter avec sa propre ville, & que puis que ses raisons avoient paru assez fortes pour obliger le Duc à renoncer en quelque sorte à la Commission de l'Empereur, il ne pourroit pas honnétement s'en mêler de son chef.*

Celle de Brandebourg.

§. 22. L'Electeur de Brandebourg s'offrit aussi pour cet accommodement à la Regence de Stade, par le ministere de Wesembeck Chancelier de Minden. Il alleguoit pour raison de s'employer dans cette affaire, d'un coté, *que le Roy ne pouvoit accepter la Commission que l'Empereur en avoit donnée au Duc de Lunebourg & à l'Evéque de Munster, par ce qu'il s'agissoit d'un démelé entre un Prince & ses sujets, & de l'autre, que l'Electeur avoit beaucoup d'intérets à voir ce différent bientôt terminé, de peur que les Princes Catholiques, comme ceux de Cologne, de Neubourg & de Munster, ne prissent ce pretexte pour se rendre Protecteurs de cette ville.* L'affaire fut renvoyée au Roy, qui répondit à son Conseil, qu'il falloit se defendre honnestement des offres de l'Electeur. Mais que si pourtant on jugeoit qu'il fût avantageux à l'Etat de les accepter il falloit le faire pour peu que l'Electeur y insistât, quand ce ne seroit que pour éluder la Commission de l'Empereur. Mais l'Electeur voyant que les choses prenoient d'elles mémes le train de s'accommoder ne jugea pas qu'il deût persister d'avantage à offrir sa mediation. Il est certain pourtant qu'il ne contribua pas peu par le moyen de Vesenbeck à disposer ceux de Bréme à la paix.

Le Ministere des villes Anseatiques ne lui est pas desagreable.

§. 23. Le Roy qui ne s'accommodoit pas de la médiation des autres Princes n'avoit pas la même repugnance pour le ministére des villes de Lubec & de Hambourg, pourvû qu'elles ne prissent pas la qualité de Mediatrices. Au moins il y trouvoit cet avantage que ceux de Hambourg n'estoient point suspects à la Suede, & que l'une & l'autre de ces villes étoit de trop peu d'importance pour lui donner aucun ombrage, outre qu'elles avoient elles mesmes fortement conseillé à ceux de Bréme de rechercher la paix avec la Suede. D'ailleurs le Roy consideroit que s'il venoit à traiter, il faudroit nécessairement des gens qui agissent auprés des deux partis, parce qu'il y auroit des choses à exposer qui seroient mieux dans la bouche d'un tiers, que dans celle des Suedois. Vincent Muller Résident pour le Roy à Hambourg étant chargé denotifier à cette ville, & à celle de Lubec l'avenement du Roy son Maitre à la Courońe, & de leur faire de sa part des offres d'amitié, avoit une belle occasion de négotier cette entremise. Il avoit ordre aussi de ne rien oublier de ce qui seroit necessaire pour faire valoir le bon droit du Roy contre ceux de Bréme, de faire connoitre qu'en tout cela il n'avoit en vuë que de maintenir son authorité, & de conserver son domaine, & enfin de sçavoir adroitement si ces deux villes n'avoient point avec celle de Bréme quelque intrigue secrette contre la Suede, & en ce cas de les faire changer de sentiment, & si à l'occasion de tout cela elles faisoient quelques offres de s'employer à un accommodement, il devoit renvoyer l'affaire à Stade. 1654.

Ceux de Bréme sollicitent du secours auprés des Provinces unies.

§. 24. Ceux de Breme faisoient grand fond sur les Provinces unies, & ils ne cessoient de les solliciter à leur fournir de l'argent & des troupes. D'autre côté le Roy négligeoit rien pour parer ce coup en faisant représenter, par Appelboom, la justice de sa cause, & l'innocence de ses intentions aux Hollandois. Il déclaroit que son dessein n'estoit pas de s'emparer de la ville, mais d'en reprimer le peuple, qui se conduisoit avec beaucoup d'insolence, & de reprendre ce qu'on lui avoit enlevé, sans vouloir porter la chose plus loin, à moins qu'il n'y fût forcé par l'opiniatreté de cette ville. Et comme il pouvoit arriver que les Hollandois sondassent Appelboom, pour sçavoir si leur mediation seroit agréable au Roy, il étoit chargé d'eluder cette proposition comme de lui même, & sans faire semblant d'en avoir ordre, sous prétexte que ce n'estoit pas une affaire d'assés grande importance pour cela, & qu'on trouveroit bien quelque voye d'accommoder un Prince avec ses sujets, sans avoir recours à une médiation étrangere; & que comme d'ailleurs

1654. leurs l'Electeur de Brandebourg & les villes Anseatiques se disposoient à travailler à cet accommodement, l'entremise de tant de Puissances, au lieu de l'avancer, ne feroit que le retarder. Le Roy leur écrivit lui même pour les exhorter à ne pas ajouter foy *aux plaintes & aux calomnies que ceux de Breme répandoient par tout avec leur insolence ordinaire, & à ne rien faire qui pût leur enfler le courage, les assurant que, pour lui, ce n'estoit point son dessein de troubler le repos de ses voisins.*

Ces lettres modérerent à la verité tant soit peu l'ardeur de ceux qui vouloient resolument qu'on envoyât du secours à ceux de Breme. Mais on ne laissoit pas de remarquer dans les occasions, que la Hollande étoit fort mal intentionnée pour le Suede. C'est ce qui parut sur tout, quand on y apprit la nouvelle de la prise de Bourg par ceux de Bréme. La haine qu'on avoit pour Königsmark éclata tout ouvertement dans cette occasion. On parloit de lui comme d'un homme remuant, capable de tout entreprendre, & qui pourroit bien porter la guerre chés ses voisins, dés qu'il auroit affermi son pouvoir dans le Pays de Breme. Il y en avoit même qui disoient hautement, *que ce seroit une honte aux Hollandois d'abandonner ainsi une ville qui avoit embrassé la Reformation, & qu'ils avoient déja assés de peine à se laver de n'avoir pas autrefois secouru la Rochelle.* D'autre côté le Député de Breme faisoit de grandes plaintes de la lenteur avec laquelle on procedoit à envoyer ce secours qu'on avoit fait espérer, ajoutant que si ceux de Breme ne se fussent pas reposés la dessus, ils n'auroyent pas refusé les offres de Cromvel. Ces plaintes étoient trouvées fort raisonnables par la pluspart, mais cependant la Province de Hollande trainoit toûjours l'affaire en longueur. Plus elle y faisoit reflexion, moins elle jugeoit à propos de s'engager dans une nouvelle guerre avec la Suede, en prenant ouvertement le parti de la ville de Breme. On ne trouvoit pas raisonnable que les Hollandois, qui dans la derniere guerre d'Angleterre s'étoient eux mêmes trouvés trop foibles pour se soûtenir, fussent si libéraux de leurs forces pour les autres: Conrad Beuning, au retour de son Ambassade de Suede, ne contribua pas peu à les confirmer dans cette retenuë, leur faisant considerer le danger qu'il y avoit à desobliger les Suedois pour un si leger sujet, sur tout dans une conjoncture ou la Hollande étoit sur le point de se broüiller avec les autres Provinces, à cause du traité particulier qu'elle avoit fait avec Cromvel, touchant l'exclusion du Prince d'Orange; 1654. Il est vrai, que les Provinces de Gueldres, d'Over-Issel, de Frise & de Groningue avoient déja résolu, avec l'agrément du parti du Prince d'Orange, de faire passer sourdement deux mille hommes dans le pays de Breme. Mais cela même contribuoit à rendre la Province de Hollande d'autant plus circonspecte, parce qu'elle craignoit que ces Provinces ne voulussent la broüiller avec la Suede, & l'engager dans une guerre dont elle auroit la plus grande partie des frais & des pertes à essuyer. Beuning leur representoit que pour peu qu'on mît les Suedois en mauvaise humeur, ils étoient en état de se saisir de cent cinquante vaisseaux de charge que les Hollandois avoient sur le port de Riga; Et il leur faisoit considérer d'ailleurs que l'Allemagne, qui à peine avoit eu le tems de respirer, se porteroit mal aisément à reprendre les armes pour les secourir contre la Suede. Ceux même qui jugeoient le mieux de cette affaire ne croyoient pas qu'il fût besoin de se déclarer. Ils estimoient que la Suede, considerant ses propres intérêts, feroit mieux de traitter avec la ville de Breme, que d'augmenter la jalousie de l'Empereur & des Etats voisins, en la poussant à bout; Et en même tems Appelboom ne cessoit de representer la justice de la cause du Roy, & que ce n'estoit point son intention de s'emparer de la ville, mais seulement de la mettre hors d'etat d'exercer aucune hostilité. *Enfin la résolution fut, que l'on envoyeroit des Députez pour tenter un accommodement, & que si cette tentative ne réussissoit pas, on fourniroit de l'argent à ceux de Breme, & qu'on en feroit excuse à la Suede par une Ambassade expresse.* Quoy que le Roy ne fût pas trop content que les Hollandois se mélassent de cette affaire, il ne jugea pourtant pas à propos de les rebuter ouvertement, de peur qu'ils ne prissent des resolutions plus fâcheuses contre la Suede. Ainsi il se résolut à ne marquer aucun chagrin dans

1654. dans la réponse qu' il fit aux lettres qu'ils luy avoient écrites pour lui offrir leurs offices, & à leur dire que s'ils pouvoient porter Breme à réntrer dans son devoir il ne s'y opposeroit point. Et, quoy qu'il y eût beaucoup d'apparence, qu'il y avoit une alliance secrette entre la Hollande & cette ville, Schering Rosenhan, par le ministere de qui s'accommoda cette affaire, avoit pourtant ordre de faire semblant de l'ignorer, & d' accepter l'entremise des Hollandois.

Ils penchent du côté d'un accommodement.

§. 25. Ceux de Breme furent fort mal satisfaits de cette derniere resolution des Hollandois, dont ils attendoient un puissant renfort de troupes & d'argent. Cependant comme ils voyoient que la Hollande n'estoit pas d'humeur à entrer en guerre avec la Suede, & que d'ailleurs personne ne leur paroissoit disposé à les secourir, ils crûrent que le meilleur parti pour eux étoit de penser à la paix; d' autant plus que la discorde commençoit à se glisser dans leur ville, & qu' ils manquoient d' argent, pour payer leurs troupes. Pour disposer les choses à cet accommodement, ils écrivirent au „Roy des lettres, ou apres l'avoir fe„licité de son avenement à la Couron„ne, ils n'oublioient rien pour colorer „toute leur conduite passée. Entr'au„tres choses ils faisoient beaucoup „valoir la liberté de leur ville, rejet„tant tous les troubles sur Königs„mark, duquel ils faisoient de gran„des plaintes. Ensuite ils deman„doient que le Roy ordonnât une su„spension d' armes, faisant connoître „qu'ils etoient prêts à entrer en trai„té, pourvû, que la Commission de „l'Empereur eût lieu. Le Roy répondit à leur compliments avec beau„coup de bonté, mais sur le reste il „répondit fortement que ce n' estoit „point Königsmark, mais eux qui „avoient commencé la querelle à l'oc„casion des Forts que ce Gouverneur „avoit fait bâtir sur les terres du Roy, „pour les mettre à couvert des insul„tes des troupes étrangeres. Que „puis qu'on en etoit venu si avant, „& qu' on l' avoit forcé à prendre „les armes, il ne pouvoit les quitter „avec honneur, ni soumettre au juge„ment de l'Empereur. Que dans cet„te affaire il ne devoit pas être re„gardé comme Duc de Breme, mais „comme Roy de Suede, puis qu' il „s'agissoit d'un différent émû en con„séquence du Traité de paix dans le „quel il etoit une des principales par„ties contractantes, aussi bien que „l'Empereur. Que cependant, s'ils „vouloient sincerement rentrer dans „leur devoir, & faire des offres que „l'on pût accepter, ils pourroient s'en „expliquer avec Rosenhan, qui leur „féroit savoir sa volonté plus ample„ment. Mais ce Ministre ne jugea pas à propos de rendre ces lettres, pour ne pas donner lieu à une réponse qui auroit peu faire naître de nouveaux incidens. Il crût qu' il valloit mieux leur faire savoir par un Secretaire, quelles étoyent les intentions du Roy, lequel approuva cette conduite. 1654.

Rosenhan est envoyé pour traiter avec eux.

§. 26. Le Roy sous pretexte de plusieurs affaires avoit envoyé Rosenhan en Allemagne, avec caractere d' Ambassadeur, & plein pouvoir de traiter avec tous ceux qu'il jugeroit propres à faciliter l'accommodement; Il en usoit ainsi, afin qu' il ne parût pas que Breme fût le seul motif de cét envoy, & qu' on ne s' imaginât pas que cette affaire l'inquietât assez, pour rechercher à l' accommoder. C' est pour cela que cet Ambassadeur eut ordre de prendre son chemin par Vismar, où il avoit quelques affaires à expedier de la part du Roy, & d' agir comme si c'eût été là le principal but de son voyage. La verité est neantmoins que la plus grande affaire étoit de traiter avec ceux de Breme, parce que dans l' état ou étoit alors l' Allemagne, il n'y avoit pas d'apparence d'y faire la guerre avec succés. Au contraire il y avoit lieu de craindre que de cette étincelle il ne se formât un embrasement, qui ne pourroit que mettre les affaires du Roy en fort mauvais état, tant en Allemagne, qu'ailleurs, & peut être même exposer tout le Royaume. Ses Ordres portoient donc, que s'il trouvoit ceux de Breme trop opiniâtres, il fît au moins en sorte que la navigation du Veser demeurât libre, de peur que les Etats voisins ne prissent occasion de là de prendre le parti de cette ville. Il jugeoit qu'il valloit encore mieux laisser passer indifféremment toutes sortes de marchandises, que de se faire des ennemis, en apportant toute l'ex-

1654. te l'exactitude qu'il falloit pour distinguer les marchandises étrangeres, d'avec celles de Breme. Le Roy trouvoit d'autant moins d'inconvenient à cela, que ce que ceux de Bréme y pourroient gagner seroit bientôt englouti par les frais ou les engageoit cette guerre.

Quoy qu'il parût assés par le peu de preparatifs, & par le petit nombre de troupes que la Suede avoit en Allemagne, que Christine n'avoit jamais eu dessein de s'emparer de Bréme, & que Charles Gustave ne l'avoit pas non plus, Rosenhan avoit pourtant ordre, de ne faire aucune démarche qui pût donner ce soupcon aux Princes Catholiques de la Vestphalie, & aux autres, se contentant de ranger la ville à son devoir, & de la contenir dans ses murailles. Il estoit aussi chargé de recevoir avec beaucoup de respect les mandemens de l'Empereur, en cas qu'il lui en vint, mais de les envoyer au Roy sans y rien répondre, s'il paroissoit que l'Empereur voulût se rendre juge de l'affaire, apres avoir pourtant protesté, que des les premiers Ordres, les Suedois avoient cessé toute hostilité, au lieu qu'au contraire ceux de Bréme n'en avoient esté que plus entreprenants. A l'égard de la mediation que plusieurs avoient offerte, le Roy ne souhaitoit pas que Rosenhan l'acceptât, par ce, disoit il, que souvent les Mediateurs ne font qu'embarasser une affaire d'ailleurs facile à terminer, quand on souhaite sincérement la paix de part & d'autre. Pour les villes de Lubec & de Hambourg il êtoit d'avis qu'on acceptât leur entremise, si on ne pouvoit pas l'eviter de bonne grace, parce qu'il y avoit beaucoup d'apparence, que les égards que ces villes devoient avoir pour la Suede, les empecheroient de favoriser ouvertement l'autre parti. Il n'en êtoit pas de même des Princes de Lunebourg. Comme le Roy ne vouloit point qu'ils se mélassent de cette affaire, il chargea Rosenhan *de leur representer qu'il ne s'agissoit que d'un different entre le Roy & sa ville municipale, & que l'affaire d'ailleurs n'êtoit pas de si grande importance, qu'il fallût y employer des Médiateurs estrangers; Qu'à l'exemple des Princes de Lunebourg, d'autres voudroient encore s'en mêler, ce qui ne feroit que la rendre plus difficile. Qu'au reste, quoy qu'il ne doutât point qu'ils ne fussent tres bien intentionnés, il espéroit pourtant qu'à cause de ces inconveniens, ils renonceroient d'eux mêmes, à entrer dans cette affaire, afin de ne fournir prétexte à personne, de s'y vouloir entremettre.* Comme il y avoit beaucoup d'apparence que les Hollandois qui en 1639. s'etoient employez dans le différent qui êtoit survenu entre l'Archevêque Frideric, & la ville de Brême, offriroient encore leur mediation, Rosenhan étoit chargé de s'en defendre aussi honnêtement qu'il se pourroit, parce que bien que les Hollandois eussent intérest à ne témoigner aucune partialité, il arrive souvent aux Ministres d'accrocher par diverses considérations les affaires, d'ailleurs les moins embarassées. A l'égard du lieu des conférences il avoit ordre de proposer quelqu'une des places du Roy, en offrant à ceux de Bréme des saufconduits pour s'y rendre; Que s'ils y témoignoient de la repugnance, & qu'ils proposassent Hambourg, enfin il pouvoit l'accepter. 1654.

De l'état de la ville de Bréme.

§. 27. Comme il étoit inévitable qu'on ne vint à parler de l'Etat de la ville de Bréme, au moins lors qu'il s'agiroit d'examiner les pouvoirs de ses deputez; le Roy recommanda expressément à Rosenhan, de ne mettre point son droit en compromis, & de le supposer toujours comme incontestable, mais que cependant, lors que cela viendroit à propos, il ne laissât pas d'établir, par maniere de conversation, les fondemens de ce droit, & de représenter tout ce qui suit, ou l'on peut voir une histoire abregée de l'Etat de cette Ville;

Que depuis l'origine de la Ville „de Breme, qui ne consistoit d'abord, qu'en quelques petites maisons de pêcheurs jusqu'a l'an 1640. „elle avoit toujours eté ville municipale & membre d'Archevêché, & „nullement ville Imperiale; Qu'en „1640. elle obtint par surprise, qu'elle seroit appellée à la Diete de Ratisbonne, mais que l'Archevéque „y mit d'abord Opposition, & que la „cause de ce dernier fut trouvée juste dans le Collegé des Princes, qui „recommanderent l'affaire à l'Empereur; Que l'Empereur ayant examiné les raisons de l'Archevéque,

1654. „déclara nul l'acte par lequel Bréme „avoit été appellée à la Diete, & y „avoit obtenu ſeance & ſuffrage, & „que cet acte fut caſſé par un Décret „donné à Vienne la 15. de Décem-„bre de l'année 1643. lequel remet-„toit la ville de Breme dans ſon pre-„mier état, c'eſt à dire, dans un état „*mediat* & *municipal*; Qu'au traité „d'Osnabrug, Koch qui y etoit Dé-„puté de la ville de Bréme, apporta „aux Ambaſſadeurs de Suede ce Dé-„cret, ſe plaignant hautement de l'in-„conſtance de la Cour Impériale; „Qu'il paroiſſoit aſſés par là, que des-„lors, ceux de Bréme avoient eu con-„noiſſance de ce Décret, quoy que „préſentement qu'ils avoient inté-„rêt à l'ignorer, ils feigniſſent de n'en „avoir jamais oüi parler; Que ce fut „par ces plaintes de Koch, que les „Ambaſſadeurs de Suede apprirent „que Breme étoit déchûë de la pré-„tention qu'elle avoit à être ville Im-„periale, & qu'elle étoit remiſe à ſon „premier état de municipal; Que la „Reyne avoit auſſi appris par ces mê-„mes Ambaſſadeurs, cette Reünion „de la ville à l'Archevêché, avant „qu'elle le demandât pour la ſatisfa-„ction qu'elle avoit à prétendre en Al-„lemagne; Que ce fut pour cela, que, „lors qu'elle demanda cet Archevê-„ché, elle ne fit aucune mention par-„ticuliere de Bréme, croyant qu'il ſuf-„fiſoit de demander l'Archevêché a-„vec tous ſes biens, Droits, & Dépen-„dances, comme les derniers Arché-„vêques l'avoient poſſedé; Que tout „cela montroit alairement, qu'avant „le traité d'Osnabrug, & lors que la „Reyne Chriſtine demanda l'Arche-„véché Bréme ne relevoit pas imme-„diatement de l'Empire, & qu'elle „n'étoit qu'une ville municipale; & „qu'enfin on conviendroit que ſon „Etat n'avoit pas changé par le traité „d'Osnabrug, ſi l'on vouloit conſi-„derer, que quand les Miniſtres de „l'Empereur, & ceux de la Reine de „Suede, traitterent de cet Archevê-„ché cela ſe fit publiquement, & ſe lon „toutes les formalitez requiſes, & „qu'on n'y eut aucun égard à ce qu'a-„voit fait l'Empereur, à l'insceu de „l'Archévêque, à qui Breme appar-„tenoit pour lors, auſſi bien qu'a l'ins„ceu des Etats de l'Empire, & des „Ambaſſadeurs de Suede, & au pré-„judice de l'Archevêché & de la ſa-„tisfaction de la Suede. Que d'ail-„leurs la Reyne demanda tout l'Ar-„chevêché avec ſes Droits & ſes Ap-„partenances. Qu'à la verité les Mi-„niſtres de l'Empereur voyant que „Bréme étoit compriſe dans cette „demande générale, tâcherent de l'en „excepter par deux projets de trait-„té qu'ils préſenterent l'un en l'an „1646. & l'autre en 1647. Mais que „les Ambaſſadeurs de Suede repre-„ſenterent à ceux de l'Empereur, „(comme cela pouvoit paroître par „un acte que ces derniers en donne-„rent à ceux de Bréme le 18. de Fev-„rier de l'an 1647.) que leurs Ordres „ne portoient point de donner les „mains à cette exception. Que c'e-„toit encore une choſe connuë, que „les Ambaſſadeurs de Suede efface-„rent du traitté de 1647. les termes „*d'Etat immediat*, que les Miniſtres de „l'Empereur y avoient fait gliſſer, & „qu'ils mirent en leur place *ſon etat*; „Que de là il falloit conclure, que ces „termes *ſon préſent etat* qui ſe trou-„voient dans le Traité de paix, ne de-„voient pas étre entendus de l'état de „la ville qui eſtoit en conteſtation, „comme ſi la queſtion avoit été laiſſée „indéciſe dans les Traittés, & remiſe „au jugement de l'Empereur & des „Etas, puiſque pendant la negotia-„ton les Miniſtres de Suede firent en-„tendre à ceux de l'Empereur, que „Bréme avoit été dés ſa premiere ori-„gine, & qu'elle étoit encore une „ville municipale, qui ne relevoit que „médiatement de l'Empereur, & que „la Reyne ne la pouvoit recevoir, que „ſur le même pied qu'elle avoit été „poſſedée par l'Archevêque qui la te-„noit alors, & par les Prélats ſes Pré-„déceſſeurs. Qu'outre cela l'Arche-„vêque Frideric s'oppoſa à l'aggrega-„tion de Bréme parmi les villes Impe-„riales, ce qui s'étant paſſé avant que „l'article qui regardé la ville de Breme „fût couché dans l'Inſtrument de „paix, au vû & au ſçû de tous les in-„tereſſés, il ne pouvoit reſter aucune „obſcurité dans le ſens de ces paroles. „Que depuis ce tems là, apres la „concluſion de la paix, lors que la „Reine voulut ſe faire prêter hom-„mage par ceux dé Bréme, on dé-„couvrit qu'a Vienne & à Ratisbone, „on avoit favoriſé leurs pretentions, „& que 1654.

1654. „& que les Ministres de l'Empereur, „n'ayant pû rien faire inserer dans „l'Instrument de Paix qui établit „*l'Etat immediat* de la ville de Breme, „pour la détacher du Duché, ne laisserent pas de continuer à la favoriser encore secretement, jusques là „qu'elle leur doña pour cela cent mille florins à Munster, ce que le Député de Bréme à Ratisbonne ne désavoüa pas, non plus que l'Electeur „de Mayence, & les Ministres de „l'Empereur; Que ce fut moyennant „cette somme d'argent que ceux de „Bréme obtinrent des lettres patentes de l'Empereur, qui furent expediées à Lintz le premier de Juin „de l'an 1646. desquelles le but „étoit, selon que porte leur inscription, de *déclarer & de confirmer l'état immédiat de la ville de Bréme, & de la separer de l'Archevêché.* Qu'on „y avoit ajouté quelques attestations „des Ministres de l'Empereur & de la „Chancelerie de Mayence, pour donner lieu de croire, que dans les Traités, tout s'estoit passé comme le „prétendoient les Ambassadeurs de „l'Empereur, & la Ville de Bréme. „Que de vendre ainsi les Privileges „étoit une chose de fort mauvais exemple, tout à fait contraire à la Capitulation de l'Empereur, & aux „Loix de l'Empire, & qui ne pouvoit „être regardée par les Etats, que comme un Grief public; Qu'au moins „les Suedois ne pourroient jamais „consentir à une pareille entreprise, „formée par ceux de l'autre parti, à „l'insçû de ceux qui y avoient interest, & au préjudice du Traitté; Que „si les Ministres de l'Empereur avoient agi de bonne foy, ils n'auroient „pas manqué de communiquer ces „lettres patentes aux Ambassadeurs „de Suede, & aux Etats de l'Empire, „& qu'ils n'auroient eu garde de rien „arrêter sur une affaire de cette importance, sans une discussion publique. Qu'au lieu de cela, comme „ces lettres Patentes avoient été „achetées à beaux deniers contans, „& qu'elles n'etoient fondées que sur „de faux exposés, on jugea à propos „de les supprimer; & en leur place „on donna à ceux de Breme, pour „leur sûreté, je ne sçay quels actes, „ou attestations, dont les Suedois „ont fait voir la vanité par des Ecrits „publics. Que c'étoit en vain, qu'on „pretendoit tirer avantage de ce que, „pendant la negotiation de la paix, „le Deputé de la ville de Breme, à la „vuë de l'Ambassade de Suede, avoit „assisté dans le College des villes, & „avoit tenu son rang, & donné sa voix „parmi les autres Ambassadeurs des „Etats de l'Empire, sans que personne „s'y fût opposé; puis qu'il ne s'ensuit „pas de la, que Bréme ait été legitimement admise dans le College „des villes, parce qu'alors les Suedois n'avoient aucune raison ni aucun droit de s'opposer à l'admission „de son Deputé. La Reyne ne possedoit alors l'Archevêché que par „le droit de la guerre, & elle ne le „possedoit pas tout entier, quoy que „par ce même droit elle joüit des „revenus de la Province; Il n'y avoit „donc point d'apparence de s'opposer à la séance de la ville de Bréme „dans le College des villes, la Suede „ne s'estant point rendüe maitresse „de cette Ville, & l'issüe de la guerre, ou du traité, étant encore incertaine. Que comme c'etoit par ce „traité, & par le consentement de „l'Empereur & des Etats, que la „Reyne devoit avoir sa voix dans la „Diete, en qualité de membre de „l'Empire, elle ne pouvoit pas avant „ce tems là s'attribuer sur la Province de Breme les mémes Droits „qu'auroit pû faire un possesseur légitime, & reconnu de tous ceux qui „y avoient intéreſt. Que par la même raison, & dans ce méme tems, „l'Electeur de Brandebourg, & l'Evêque François Guillaume avoient eu „voix dans la Diete, l'un en qualité de Duc de Pomeranie, & l'autre „en qualité d'Evêque de Verde, sans „que la Reyne s'y opposât, parce „qu'elle n'en pouvoit souffrir aucun „préjudice. Et que, quoy que l'Archevêqué Friderich eût été chassé „de son Archevêché par les armes de „la Suede, il n'avoit pourtant pas „laissé d'en être censé légitime possesseur; L'Empereur dans les lettres Patentes expediées à Lintz lui „ayant donné la qualité d'Archevêque, & avoit traité avec lui de la „resignation de l'Archevêché sur „la fin des Traités. Que l'Archevêque lui méme, en conserva tous les „Droits, en s'opposant, comme il fit pen- 1654.

1654. „fit pendant le traité d' Osnabrug, „à l'admiſſion & à la ſéance de la ville „de Breme, dans le College des vil- „les; Et que de tout cela, il ètoit clair „que la ville de Breme n'avoit pas jo- „ui ſans beaucoup d'oppoſition de cet „avantage dont elle ſe vouloit pre- „valoir. Ce ſont là les inſtructions que reçut Roſenhan touchant l'état de la ville de Breme.

L'intention du Roy ſur le ſujet de ce traité.

§. 28. Pour le fond de l'affaire; au cas que ceux de Breme refuſaſſent de prêter hommage, Roſenhan avoit ordre de laiſſer à part les termes *ſon preſent etat*, en reſervant au Roy ſes droits. Il ètoit auſſi chargé de ſtipuler d'eux, que quand l'amneſtie ſeroit reſolüe, ils ne favoriſeroient, ni ne protegeroient plus les Chanoines du Chapitre, qu'ils dédommageroient la Suede des pertes qu'elle avoit ſouffertes, & donneroient caution pour l'avenir. Enfin, pour la place de Bourg, il pouvoit conſentir que les fortifications en fuſſent raſées, auſſi bien que celles du Fort, mais pour les Forts bâtis ſur le Veſer, qui etoient ſur les frontieres, & ſervoient à la ſûreté de la Province, il lui ètoit fort expreſſément recommandé de les conſerver, le Roy n'empéchant pas que ceux de Lunebourg tout de même ne fortifiaſſent de nouveau la place de Nienbourg, apres la concluſion de la paix.

Au contraire, Roſenhan avoit ordre de ne pas ſouffrir que ceux de Breme euſſent garniſon, ni à Bederkeſe, ni ailleurs; & à l'egard du dédommagement que le Roy pouvoit prétendre d'eux, il ſouhaittoit qu'il conſiſtât en des terres ſituées dans la Province, auſſi loin qu'il ſe pourroit de la ville. Cependant comme le Roy avoit plus en vuë ſon honneur & ſa ſeureté, que toute autre choſe dans l'acommodement de cette affaire, il ne vouloit pas qu'on inſiſtât trop là deſſus. Pour ſa ſureté, il demandoit que déſormais ceux de Breme ne formaſſent aucune entrepriſe, ni contre lui ni contre ſes droits, & que s'ils s'appercevoient qu'on tramât quelq; choſe à ſon préjudice, ils lui en donnaſſent avis, & joigniſſent leurs forces avec les ſiennes, pour repouſſer le danger. Enfin, Roſenhan avoit ſur tout ordre, de tenir la main à ce qu'on n'accordât point d' Egliſe dans la ville aux Catholiques Romains, & moins encore aux Jéſuites, comme on diſoit que la Cour de l' Empereur y travailloit. 1654.

Cependant, comme on à déja re marqué, que la diſcorde qui commençoit à ſe gliſſer dans la ville, ètoit une des raiſons qui avoit fait pencher Breme à un accommodement, le Roy n'eût pas ète faché qu'elle eût pu ſe fomenter, afin de porter les habitans à ſe ranger d'eux mesmes ſous ſon autorité, bien reſolu d'ailleurs, á moins d'une occaſion auſſi favorable, de ſortir au plûtôt de cette affaire. Que ſi l' Empereur continuoit à vouloir employer ſes Commiſſaires, il falloit détourner le coup ſous prétexte, qu'il avoit été réglé par la paix de Veſtphalie, que quand il ſurviendroit un different entre des Etats Proteſtans, on nommeroit des Commiſſaires Proteſtans, au lieu que dans cette affaire, on avoit joint l'Evéque de Munſter avec le Duc de Luneboug. C'étoit là une raiſon aſſés plauſible pour prolonger l'affaire, & pour donner le tems à Roſenhan d'achever la tranſaction. Le Roy ne vouloit pas non plus que ce Miniſtre en tendît à aucune Trevé avec ceux de Breme, diſant que l'Empereur profiteroit de ce tems là pour faire juger le différent par les Commiſſaires qu'il avoit nommés, & que d'ailleurs il y avoit quelque choſe de moins odieux, à continuer la guerre, qu'a reprendre les armes, quand une fois on les aquittées. joint à cela, que pendant la tréve, on perdroit beaucoup d'occaſions d'agir, & qu'il ètoit fâcheux d'entretenir à grands frais des Soldats, pour vivre dans l'oyſiveté. A quoi le Roy ajoutoit, que, peut etre, la ville de Bréme venant à s'aſſocier à quelque Prince Catolique, reprendroit les armes, juſtement dans l'hiver, où il ſeroit impoſſible que la Suede fit paſſer aucun ſecours à Konigsmarck.

Konigsmarck fait une tréve avec ceux de Bréme.

§. 29. Mais peu de jours avant que Roſenhan fût arrivé à Stade, Konigsmarck avoit déja conclu une tréve avec ceux de Bréme aux inſtantes ſolicitations de Weſenbec Miniſtre de Brandebourg, & des Députez des villes Anſéatiques. Quoy que ces Miniſtres priſſent les intérêts de Bréme avec beaucoup de chaleur aupres de ce Gouverneur, ils avoient pourtant reduit ce peuple d'ailleurs fort opiniâtre,

1654. niâtre, à recevoir des conditions assés dures, lui representant le danger où étoit une ville pressée au dehors par un ennemi puissant, & au dedans par la discorde qui s'y étoit glissée. Outre que les affaires de Breme allant tous les jours en empirant, il n'y avoit pas d'apparence qu'elle fût assés puissante, pour soutenir fort long tems la guerre toute seule, qu'il n'y avoit pas lieu non plus de se flatter, comme ils avoient fait, que, pour les secourir, personne fût disposé à faire son affaire d'un démélé qui ne les regardoit pas; d'autant plus que l'Evéque de Munster, dont ils auroient pû attendre quelque chose, étoit lui méme broüillé avec les Etats de sa Province. Toutes ces raisons les firent resoudre à s'accommoder à quelque prix que ce fût, plûtôt que de vivre plus long tems au milieu des troubles & des allarmes de la guerre. La tréve fut concluë purement & simplement; On n'attendit pas l'approbation du Roy par ce qu'elle ne pouvoit venir avant un mois; Konigsmarck & Steenbock la signerent. Les conditions étoient *qu'à conter depuis le* 13. *de Septembre jusqu'au* 13. *de Novembre inclusivement, on feroit cesser de part & d'autre toute sorte d'hostilité, & que le passage de la ville dans la Province & de la Province dans la ville, seroit entierement libre tant à ceux de Breme, qu'aux sujets du Roy de Suede; que ceux de Breme, pour l'entretien des troupes de Suede, seroient obliges à fournir quinze mille écus payables en quatre fois, savoir la quatriéme partie de cette somme de quinze en quinze jours. Que la tréve pourroit être prolongée par le consentement des deux partis. Que, pendant la tréve, ceux de Breme n'augmentoroient point le nombre de leurs troupes, & que les Suedois n'en feroient point venir de nouvelles, excepté quatre cent hommes qu'on attendoit de Gottenbourg; Que ceux de Breme rendroient les canons & les mortiers qu'ils avoient pris à Bourg & à Tedingsbuse; Qu'il seroit permis aux Ministres du Roy, de demeurer dans la ville en toute seureté; que ceux de la Province qu'on avoit emmenés par force dans la ville, seroient rénvoyés en liberté; Qu'on feroit échange des prisonniers de part & d'autre, & que lors que l'échange n'auroit pas lieu, on les racheteroit; que ceux de Breme renfermeroient leurs Soldats dans la ville, & dans les Fauxbourgs, & que les Suedois de leur coté éloigneroient leurs Corps de garde qu'ils avoient aupres de la ville. Que s'il survenoit quelque querelle entre les Soldats de l'Armée de Suede, & ceux des troupes de Breme, cela ne feroit aucun préjudice à la treve, mais qu'on puniroit, selon les loix, ceux qui se trouveroient avoir tort. Qu'enfin ceux de Bréme ne prendroient point le parti des Chanoines du Chapitre, s'ils venoyent encore à etre chassés de leurs revenus, & de leurs maisons.* 1654.

Cependant Konigsmarck ne negligeoit rien, pour se bien fortifier au de la du Veser, afin de pouvoir étre en état de couper tous les secours que la ville pouroit recevoir de ce côté là; Dans cette vuë il mit de bonnes garnisons dans les Forts situés sur cette riviere, aussi bien qu'a Bourg, à Vilthuse &c. d'autant plus, que les Princes de Lunebourg ne cessoient de faire des levées.

Cette tréve déplait au Roy.

§. 30. Le Roy trouva fort mauvais, qu'on eût ainsi fait une tréve sans son ordre & à son insçu, jugeant qu'il lui eût été plus avantageux de presser vigoureusement ceux de Breme dans un tems où ils commençoient à mollir; d'ailleurs, il ne pouvoit s'assurer dans quel esprit ils s'estoient portés à demander une tréve; il craignoit que leur but ne fût de trâiner les choses jusqu'à l'hiver, dans l'attente de quelque renfort, par le moyen duquel ils pourroient recommencer la guerre, avec d'autant plus d'avantage, que la mer êtant fermée dans cette saison, il seroit impossible à la Suede de faire passer aucunes troupes. Le Roy en témoigna son mécontentement à Königsmark, en termes assés durs, lui reprochant outre cela, que contre les defenses qu'il luy en avoit reïterées plusieurs fois, il avoit traversé le commerce du Veser. Et tout d'un tems, il écrivit à Steenbok, de prendre le commandement des troupes, au cas que Königsmark piqué de cette réprimende, témoignât s'en vouloir décharger; & à Rosenhan, qu'il rompit 29. Sept. la tréve s'il remarquoit que ceux de Breme cachassent quelque mauvais dessein; sur tout si elle n'avoit été concluë que dans l'espérance qu'elle seroit ratifiée. Que s'il croyoit qu'il ne fut pas de son intérêt de rompre la

1654. tréve, il la laissât subsister, en travaillant cependant, en toute diligence, au traité. Car le Roy comprenoit bien, que s'il ne fût point survenu d'autres affaires en Europe, ces troubles n'auroient pas manqué d'attirer quelque facheux orage sur le Duché de Breme, & sur la Pomeranie Suedoise.

Cependant cette tréve ne plaisoit point à Rosenhan, non plus qu'à beaucoup d'autres, qui trouvoient sur tout qu'on l'avoit faite trop longue, & que c'etoit là le vray moyen de donner le tems à ceux de Breme, de revenir de leur premiere frayeur, & de renouveller leurs intrigues à Vienne, en Hollande, & chez tous leurs voisins; qu'ils ne manqueroient pas de profiter de ce répit, pour se pourvoir d'argent, de vivres & de troupes, & pour faire tous les autres preparatifs de guerre, que même pendant ce tems là ils trouveroient moyen d'assoupir leurs broüilleries particulieres, qui n'auroient pas peu contribué à faciliter le traité. Outre cela, on considéroit que quand le tems de la tréve seroit expiré, l'hiver, joint à la situation de la ville, mettroit les Suedois hors d'etat de rien entreprendre, jusqu'au mois de Mars, pendant que ceux de Breme, qui auroient mis bon ordre à leurs affaires, se moqueroient d'eux tout à leur aise. Joint à cela, que le Roy ayant alors plus de troupes sur pied que la Province n'en pouvoit entretenir, il faudroit necessairement les faire passer en Suede pendant l'hiver, à moins qu'on ne voulût ruïner entiérement cette Province. Ils trouvoient bien qu'une suspension d'armes d'une quinzaine de jours, n'eût pas été mal à propos, pour sonder, pendant ce tems là, les véritables intentions de ceux de Breme sur le sujet de la paix, qu'ils faisoient mine de rechercher, selon quoy, on auroit pû, ou prolonger la tréve, ou reprendre les armes. Car cette conduite auroit tenu ceux de Breme dans la crainte de se voir plus long tems sur les bras une guerre, dont ils ne pouvoient plus soutenir les frais & les fatigues, & les auroit réduits à la nécessité de s'accommoder; d'autant plus qu'on voyoit bien qu'ils y étoient déja tout disposés, puis qu'ils avoient d'eux mêmes demandé la tréve, & qu'ils en avoient passé par tout ce qu'on avoit voulu, tant la consternation s'étoit mise parmi eux. 1654.

Königsmark s'en justifie.

§. 31. Königsmark tâcha de justifier sa conduite aupres du Roy, par ces „raisons: Que la tréve s'etoit concluë „à des conditions fort avantageuses „à la Suede, & que d'ailleurs il n'avoit „plus occasion de rien faire, puis qu'il „lui étoit defendu d'empêcher le commerce, & d'assieger la ville, à qui „il ne restoit plus rien au de là de ses „murailles. Car pour cette tour que „ceux de Breme avoient au de là du „Veser, & qui leur tenoit lieu de guerritte, elle étoit si proche de la nouvelle ville, qu'on ne pouvoit s'en emparer sans faire soupçonner aux voisins que l'on en vouloit à la ville même. Il representoit d'ailleurs, qu'il „ne pouvoit y conduire des troupes „par terre, sans passer par les Pays de „Lunebourg & d'Oldenbourg, & qu'il „manquoit de bâteaux pour leur faire „traverser le Veser, sur tout à la Cavalerie. Joint à cela, qu'il auroit fallu „presque toute l'armée pour defendre „un lieu si proche de la ville, contre „les sorties continuelles des habitans, „qui même dans cette saison, ou le Veser à accoutumé de s'enfler, auroient „pû la mettre en danger de périr, en „coupant la levée, sur tout la riviere „se trouvant entre lui, l'armée, & la „Province, où elle auroit pû se retirer. „Il ajoutoit encore, pour s'excuser, „qu'il ne savoit pas quels seroient les „ordres de Rosenhan, & que pour le „commerce, il ne l'avoit point traversé, comme s'en plaignoit le Comte „d'Oldenbourg, mais que selon le devoir de sa charge, il avoit seulement „fait faire une exacte recherche de toutes les fraudes qui s'y commettoient, „& que s'il s'agissoit de faire des plaintes, il en auroit à faire de beaucoup „plus légitimes du Comte lui même, „dont la connivence pour ceux de „Breme leur avoit donné lieu d'exercer un grand nombre d'hostilitez „contre la Suede; qu'au reste il n'avoit „pas été si facile de tenir en bride ceux „de Breme à force ouverte, qu'il le „seroit par cette tréve, la quelle le „mettroit en droit de remplir toutes „leurs terres des logemens des troupes de Suede; que cette tréve mettoit la Province en sureté pendant „l'hiver, au lieu que sans cela, il n'auroit tenu qu'à ceux de Breme, de l'incom-

1654. „commoder, sans que la Suede eût pû „l' empecher. Qu outre la somme „que la ville s' etoit engagée à payer „aux Suedois, elle s'affoiblissoit encore „considérablement, d'un côté par l'en„tretien de ses propres troupes, & de „l'autre par les contributions que la „campagne étoit obligée de fournir „à celles de Suede. Qu'enfin ceux qui „s' étoient entremis pour la ville de „Breme, avoient fait de si fortes in„stances, & donné de si grandes espe„rances d' en venir bien tot à un ac„commodement, qu'il n'avoit pas crû „devoir leur resister, pour ne pas té„moigner trop d'eloignement pour la paix. Le Roy approuvoit assés toutes ces raisons, mais il eût voulu que la négociation de cette affaire, eût été laissée à celui auquel il l' avoit commise, & que d'ailleurs elle eût eu le fruit qu'on en avoit esperé, au lieu qu' au contraire depuis cela les Bremois sembloient se tenir plus fiers qu' auparavant.

On n'est pas d'avis de rompre la tréve.

§. 32. Rosenhan, Königsmark & Steenbok tinrent donc conseil, pour sçavoir, lequel seroit le plus avantageux au Roy, de garder la treve, ou de la rompre. Il paroissoit assés que ceux de Breme n'avoient pas agi de bonne foy, & qu'ils avoient seulement voulu gagner du tems, pour ramasser du secours, & pour semer par tout leurs plaintes & leurs griefs; aussi ne travailloient ils à l'accommodement, qu'avec beaucoup de lenteur, ce qui sembloit fournir un juste prétexte de reprendre les armes. Königsmark pénchoit fort de ce côté là, y étant sur tout attiré par la beauté de l' automne. Mais Rosenhan jugeoit plus à propos de garder la tréve, à peu pres par les mêmes raisons qui avoient engagé Königsmark à la faire. Il voyoit, que ceux de Breme ayant été reduits, comme ils étoient, à l'enceinte de leur ville n'etoient plus en état de courir la campagne, & que, quand même on reprendroit les armes, il n'y avoit rien à gagner sur cex, puis que d'un côté on leur avoit ôté tous les forts qu'ils possedoient hors de la ville, excepté la tour, & que de l'autre le Roy avoit defendu d'empécher le commerce, & d'assieger la ville. Il craignoit d' ailleurs que la rupture de la tréve ne rendît le Roy fort odieux, & ne portat les mal intentionnés à se déclarer tout à fait pour la ville de Breme. Outre que cette treve étant une fois rompuë, on seroit privé de la somme d'argent que Breme s'etoit engagée à fournir pour l' entretien des troupes de la Suede; qu' ainsi les Soldats tirés de leurs quartiers, où ils commençoient à goûter la douceur du repos, auroient beaucoup à combattre contre la faim & les rigueurs de l'air; les contributions de la Province ne suffisant pas pour tant de monde; au lieu que ceux de Breme avoient fait par avance toutes leurs provisions, & si bien pris leurs mesures, qu'il n'y avoit point lieu de les inquieter, en leur coupant les vivres; qu'au reste on ne voyoit pas que personne se remuât plus en leur faveur; que l'Electeur de Mayence, non plus que les autres ne trouvoit point maivais, qu'on châtiât leur insolence, & que l on dédommageât le Roy sur les terres qu'ils avoient dans la Province; au lieu que si on entreprenoit d'assieger la ville, ils ne manqueroient pas de s'y opposer, & que l'Empereur luy même exhorteroit fortement les Etats à la secourir. Par toutes ces raisons on conclut à garder la tréve, d'autant plus, que la plus grande partie en étoit déja écoulée. Car pour la lenteur de la ville à proceder à l' accommodement, on l' attribuoit moins à aucune affectation, qu' au defaut d'habileté, & à la consternation où la mettoient les troubles intestins dont elle étoit agitée. On jugeoit que se trouvant alors sans appuy, elle n'osoit se hazarder à une négociation si importante, & qu'elle avoit attendu jusqu' alors les Députez des Hollandois & des villes Anséatiques. Le Roy de son côté n'eût pas de peine à entrer dans ces raisons.

Rosenhan est seul chargé du traité; on regle les Preliminaires.

§. 33. Au reste Königsmark avoit beaucoup de peine à digérer que Rosenhan eût été seul chargé de ce traité; il prétendoit qu'etant joint avec cet Ambassadeur, il auroit peu obtenir des conditions plus avantageuses pour le Roy, par ce que ceux de Breme faisoient fonds sur la facilité de Rosenhan. Mais le Roy avoit eu plus d'une raison pour en user ainsi. La tréve n'étoit pas encore faite, quand il envoya Rosenhan. Il craignoit donc que la guerre n' entraînât ailleurs Königsmark; outre que sa personne étoit odieuse à ceux de Breme, & qu' agissant

1654. sant lui même par ressentiment, il auroit peu les rebuter par des propositions trop dures. Cependant comme ils agissoient avec beaucoup de lenteur, Rosenhan jugeant qu' il n'estoit pas de l' honneur du Roy de les attendre si long tems, fit courir le bruit dans Breme, par des gens qui lui étoient affidés, qu'au premier jour il alloit partir pour expedier d' autres affaires, qu'il avoit en Allemagne, & que si on ne se hâtoit, on perdroit l' occasion de traiter. Ceux de Breme envoyerent donc deux Députez à Stade, 26. Sept. pour convenir des Préliminaires, disant que pour le fond du traité on les trouveroit tout dispofez, à un prompt accommodement.

D' abord ils demanderent qu' on joignît avec eux les Commissaires de l' Empereur; & en effet le Duc de Lunebourg avoit envoyé Witte pour en faire la proposition, comme il l'avoit déja faite auparavant. Mais, comme il vit que Rosenhan y avoit de la repugnance, il ne pressa pas beaucoup l'affaire. Ceux de Breme, voyant que la Commission de l'Empereur ne pouvoit avoir de lieu, demanderent qu'on acceptât l' entremise des Hollandois, mais Rosenhan leur representa, qu'elle n'estoit pas necessaire, & qu'elle seroit plus capable de retarder l' affaire que de l' avancer. Enfin ils demanderent qu'au moins on agreât le ministere des villes de Lubec & de Hambourg, non en qualité de Mediatrices, mais seulement en qualité d' *Assistentes*, à quoy Rosenhan n'eut pas de peine à consentir. Ceux de Breme proposerent d abord la ville de Minde, pour y traiter, & en suite celle de Hambourg. Rosenhan de son côté insistoit fort pour Stade, mais ceux de Breme ne pouvant se résoudre à y acquiescer, on se retira sans avoir rien fait. Cependant ils revinrent à Stade peu de jours apres pour continuer à travailler aux préli„minaires. Ils demanderent d'abord „que les troupes Suedoises vuidassent „la Province, que pour le traité Rosen„han choisît tout autre lieu qu'il vou„droit, hormis Stade, & qu'au cas que „le traité vînt à se rompre, on leur „donnât *des saufs conduits*, se reservant „d' ailleurs la liberté d' avoir recours „aux Commissaires de l'Empereur, & „à l' entremise des Hollandois; Ro„senhan répondit à cela, qu'il n'etoit „pas tems de parler de congédier les „troupes, avant que d'avoir commen„cé le traité, puis que cela devoit en„trer dans le traité même. Pour le „sauf conduit, il n'y trouva point d'inconvenient, mais il persista à vouloir que l'affaire se traitât à Stade. Quand aux Commissaires de l' Empereur il „leur representa que leur entremise, „non plus que celle des Hollandois ne „seroit pas nécessaire, s'ils étoient ré„solus à traiter en gens de bonne foy. „Surquoy ils representerent, qu' ils „avoient à faire à un peuple fort diffi„cile, & que mal aisément le porteroit„on à renoncer aux Commissaires de „l'Empereur, & à l' entremise des Hol„landois, si on ne lui faisoit sçavoir au„paravant quelles conditions on avoit „à lui proposer, afin qu'il pût juger de „l'issuë du traité; mais Rosenhan rejetta cette proposition, comme tout „à fait déraisonnable, disant: Qu'il étoit „étrange, que n'ayant ni pouvoir, ni „ordre de traiter, ils prétendissent „qu'on leur découvrît ce qu'on avoit „à proposer, afin qu' ensuite étant „maitres de toute l' affaire, ils pûssent „prendre leurs mesures tout à leur „aise; que pour exiger avec fonde„ment ce qu'ils demandoient, il fal„loit qu' ils eussent auparavant une „procuration de la part de la ville, & „qu' au reste le fond de l' affaire leur „étant déja connu, il ne s'agissoit plus „que de l'accommoder, par rapport aux „conjonctures présentes. Ils se chargerent d' en faire leur rapport à Breme, & cependant ils demanderent à Rosenhan, qu'il leur dressât lui même un modelle de procuration. Ce projet fut conceu en termes assés durs, & assés fiers, mais tels pourtant que les devoit employer l' Ambassadeur d' un Roy. Ceux de Breme refuserent de l' envoyer, mais ils promirent en même tems de faire venir une procuration dont Rosenhan auroit lieu d'etre satisfait. Elle vint en ef- 17. Octobr. fet, mais il s'y trouva des défauts dont ils convinrent eux mêmes, excepté, qu' ils soûtenoient toûjours fortement, que c' estoit avec le Gouverneur de la Province seulement & avec la Régence, qu'ils avoyent à faire, & point du tout avec le Roy, contre lequel ils n' avoient jamais eu pensée de rien entreprendre. Cependant ils envoyerent quelques uns d' entre eux

à Bre-

1654. à Breme, pour en apporter une autre procuration.

Les Députés des Hollandois & des villes Anseatiques arrivent.

§. 34. Pendant cetems là arriverent de la part des Provinces unies, Conrad Beuning, Eppo Bootsma, & Rudolfe Guillaume Kniphuysen; de la part de Lubec, David Gloxin, & Jean Pœpping; Et de la part de Hambourg Jean Mœller, & Jeremie Frées. Comme les Hollandois s'etoient intrus dans cette affaire, Rosenhan les accrocha sur leurs lettres de créance, disant *qu'elles n'étoient pas écrites en Latin, & que d'ailleurs elles étoient mal propres & râturées. Il disoit aussi qu'on ne sçavoit pas bien comment expliquer cette formule Hollandoise, V.L. par rapport à l'Ambassadeur d'un Roy, & que la suscription étoit mal mise. Mais les Hollandois representerent, que tout cela n'étoit pas assés important pour arrêter une négociation: qu'il étoit indifferent, pour le fond de l'affaire, de quelle langue on se servît; qu'au tems passé on n'avoit pas observé si exactement de traiter avec les Suedois en Latin; que les effaçures ne venoient que de la négligence du copiste; que pour l'abbreviation V.L. on avoit accoûtumé de s'en servir en traitant même avec les Princes d'Allemagne, & qu'il seroit aisé dans la suite de faire les changemens qu'on jugeroit à propos à la suscription.* Mais ce qui piqua sur tout les Hollandois, c'est que Rosenhan éxigeoit d'eux, que leurs lettres fussent écrites en Latin, pendant qu'il recevoit, sans faire la moindre difficulté, celles des villes Anséatiques, quoy qu'elles fussent écrites en Allemand.

Le jour de la conférence etant arrivé, les Hollandois eurent encore quelque mécontentement de la part de Rosenhan, pour le ceremoniel; étant allé les prendre dans le vestibule, il entra le premier dans la chambre, & s'assit dans la place la plus honnorable; & quand ils en firent des plaintes par un Secretaire, Rosenhan répondit: *Qu'il ne savoit pas bien, quels honneurs emportoit la qualité de* Deputés Extraordinaires, *& que s'ils étoient venus avec le caractére de Plénipotentiaires, ou d'Ambassadeurs, il n'auroit pas manqué de leur rendre ce qui leur auroit été deu, en cette qualité.* Beuning allegua en vain, que quoy qu'en dernier lieu, il n'eût paru à Stokolm, qu'avec la qualité de Député, il y avoit néantmoins receu les mêmes honneurs que les Ambassadeurs des Roys; & qu'à la Haye, ceux qui sont Députez des Etats Généraux aux Ambassadeurs des Roys, ont accoutumé d'etre receus à la portiere du carosse, d'avoir le pas, & la place d'honneur; mais Rosenhan ne voulut point revenir de la distinction qu'il mettoit entre Ambassadeur, & Député. 1654.

Leurs propositions.

§. 35. Ils firent donc leurs propositions, qui consistoient, à representer en termes pleins d'affection, & de respect pour la personne du Roy: „Que, „comme ces troubles pouroient à la „fin envelopper l'Allemagne dans une „grande guerre, qui ne manqueroit „pas d'étre fort préjudiçiable au com„merce, & par conséquent à la Répu„blique de Hollande, ils étoient venus „offrir tout ce qui dépendoit de leur „ministere, pour accommoder cette „affaire à l'amiable. Rosenhan apres les avoir remerciés de leurs bonnes intentions, leur declara, „que ce n'étoit „point le dessein de son Maître de „troubler le repos de ses voisins, com„me cela paroissoit assés par la tréve, „à laquelle il avoit consenti, pour fai„re cesser toute sorte d'hostilités, & „par la liberté du commerce qu'il „avoit toujours pris un grand soin de „laisser, & que même l'affaire seroit „déja terminée, sans les lenteurs „de ceux de Breme, qui avoient „déja laissé ecouler cinq semaines de „la tréve, sans rien faire. Quand à „l'entremise qu'il offroient, il leur re„presenta, que le Roy son Maitre, n'a„voit pas jugé que cette affaire fût, ni „de nature, ni d'importance, à em„ployer des Médiateurs, & à fatiguer „ses amis, & qu'elle pourroit beau„coup mieux se vuider entre luy & sa „ville, sans l'entremise de personne. „Que comme avant son depart de „Suede, personne n'avoit offert sa mé„diation, le Roy ne l'avoit chargé „d'aucun ordre là dessus, & que pour „lui, il ne l'osoit accepter de son chef. „Que cependant afin qu'un voyage „qu'ils avoient entrepris à bonne in„tention ne fût pas entiérement in„utile, il leur conseilloit, & même il „les prioit d'interposer leur autorité, „& leurs bons avis, aupres de ceux de „Breme pour les porter à leur devoir, „& qu'il ne doutoit point du succés de „l'affaire, s'ils vouloient s'y employer „de la bonne sorte. Ils répondirent „que cette affaire pouvoit avoir des „suites tres dangereuses, que toute

1654. „l' Allemagne en attendoit avec impatience la decision, & qu'il étoit „à craindre qu'elle ne fournît occasion „aux Princes Catholiques de prendre „les armes. Les Députez des villes Anséatiques ajouterent en leur particulier „qu'ils avoient déja offert leurs „offices à la Reine Christine pour accommoder cette affaire; qu'ils n'ambitionnoient point la qualité de mediateurs, contens du titre qu'on voudroit leur donner, pourvû qu'ils pussent s' employer utilement à la paix, „sans préjudice pourtant aux Commissaires que l' Empereur avoit „nommés; & afin d' y pouvoir travailler, ils demandoient que les conditions sous lesquelles le Roy vouloit traiter, leur fussent communiquées. A quoy Rosenhan répondit, que les prétentions du Roy étoient assés connuës, & qu'il ne pouvoit pas s' expliquer plus clairement, que ceux de Breme n' eussent une procuration dans toutes les formes.

Cependant comme les Hollandois vouloient à toute force entrer dans cette négociation, *Rosenhan leur declara, que quoy que ce fût à lui une entreprise fort delicate, d' accepter, sans ordre, la médiation de qui que ce fût, néantmoins, comme le Roy n' avoit aucun lieu de douter de leur affection & de leur zele, & que même leur présence pourroit être d'un grand poids aupres de ceux de Breme, il croyoit qu' il ne trouveroit pas mauvais qu' ils eussent part à cette négociation, pourvû que ce ne fût pas en qualité de médiateurs, mais seulement d'amis qui assisteroient de leurs conseils, jusqu' à ce qu'on eut receu la response du Roy aux lettres des Etats Généraux, & que sur ce pied là, il étoit prêt à leur faire part de tout, & à leur faire connôitre en toute occasion la justice & l' equité des prétentions de son Maitre.* Les Hollandois accepterent ce parti avec de grandes protestations de leur zele & de leur affection.

Ce n'est pas que Rosenhan n'eût receu ordre, d' éluder autant qu' il pourroit la mediation des Hollandois, & que lui même ne leur eût assés clairement insinué, qu' il trouvoit fort étrange, qu'ils s'ingérassent dans une affaire qui ne les regardoit pas, même sans avoir demandé d' y être admis. Cependant, comme ils étoient là tout portés, & qu'il eût été trop injurieux de les obliger à se retirer, en les excluant du traité, il creut qu' il valoit mieux prendre ce milieu. En effet il y avoit lieu de craindre, qu' offensés de cet affront, ils ne prissent ouvertement le parti de ceux de Breme, & ne leur donnassent du secours. Qui sait même si les Hollandois n'auroient pas donné ordre à leurs Deputez, de demeurer là, en dépit de la Suede, afin d'animer ceux de Breme. Au moins est il certain, qu'ils étoient déja chargez, au cas que l'accommodement ne pût réussir, de traiter avec les Princes voisins, pour la défense & la surete de la ville. D' ailleurs on avoit remarqué, par ce qui s'étoit déja passé, que la terreur & l'embarras de ceux de Breme étoit si grand, qu'ils ne mettroient jamais fin à cette affaire, s'ils n'étoient assistés par des personnes intelligentes, & capables de les conseiller & de les conduire dans toute cette négociation. L'etat ou ils étoient demandoit cette précaution. La consternation & la défiance s' étoit mise parmi eux. Le Senat lui même ne se trouvoit pas en fureté, & craignoit d'etre massacré par le peuple. Outre cela l' argent commençoit à leur manquer, & ils ne se sentoient pas assés de force pour payer à la Suede la somme dont ils étoient convenus, & pour entretenir leurs propres troupes, dont le nombre diminuoit neantmoins, de jour en jour, par les désertions.

§. 36. Cependant les Deputez de Breme, savoir, Jean Wachman, Henry Meyer, Nicolas Blank, George Kœper, & Jean Ariens arriverent avec une nouvelle Procuration. Ils y avoient changé tout ce qu'on avoit trouvé à redire dans la premiere, horsmis, qu'ils insistoient toûjours à dire, qu'ils n'avoient jamais rien eu à démêler avec le Roy, mais avec la Régence, & outre cela, cette procuration étoit restrainte aux ordres qu' ils avoient receus. Mais cette restriction fut d'abord rejettée, Rosenhan & tous les autres assistans se plaignant hautement d'un procedé si étrange & si plein de chicane. Ceux de Breme s'excuserent, sur ce qu'ils n'avoient mis cette clause dans leur Procuration, qu'en vertu d'un usage déja établi parmi eux, & promirent d'en avoir une autre; Mais Rosenhan protestoit hautement à toute l'assemblée, qu'il ne vouloit

Le progrès du traité. 25 Octobr.

1654. loit plus avoir à faire à des gens qui faisoient paroitre si peu de droiture dans toutes leurs manieres d'agir. Les assistans même ne pouvant disconvenir de la rudesse & de la grossiereté de ceux de Breme, avoient pitié de les voir si mal conseillés; néantmoins ils firent tant, à force de raisons & d'instances, qu'ils obtinrent encore deux jours de terme, pour ceux de Breme, pendant lesquels ils devoient apporter une nouvelle Procuration; à quoy les Députez de Breme s'engagerent par un écrit signé de leur main, les assistans de leur côté se rendant garants de leur bonne foy; Cependant pour gagner du tems, on ne laissa pas de commencer à examiner le fond de l'affaire.

On met à part la question de l'état de Breme.

§. 37. La premiere proposition de Rosenhan fut, que ceux de Bréme renonçassent à la prétention qu'ils avoient eu jusqu'alors, d'etre ville libre immediate. Ceux de Breme avant que de s'expliquer plus particulierement sur cet article, userent d'un préambule qui revenoit à ceci: *Qu'ils n'avoient jamais eu dessein d'offenser ni le Roy ni le Royaume de Suede, non plus que de rien faire au préjudice de l'Empereur ou de l'Empire; que si l'accommodement ne réussissoit pas, ils se reservoient le droit d'avoir recours aux Commissaires nommez par l'Empereur; & qu'au reste il seroit à souhaiter, qu'ils sceussent d'abord toutes les conditions sous les quelles on vouloit traiter avec eux, parce qu'il ne serviroit de rien d'avoir acquiescé à quelqu'une, si, dans la suitte, il s'en proposoit quelqu'autre, qu'ils ne pussent pas recevoir.* Apres cette déclaration générale, ils protesterent qu'ils ne pouvoient pas renoncer à la prétention qu'ils avoient à *l'état immediat*, quoy qu'ils n'eussent presque rien à répondre sur les droits du Roy, qui leur furent représentés fort au long. Les *assistans* de leur côté representoient; *Qu'ils avoient agi de tout leur pouvoir aupres de ceux de Breme, pour les porter à satisfaire le Roy la dessus, mais qu'ils les avoient toûjours trouvés inflexibles. Qu'à cela pres, ils paroissoient tout disposés à faire tout ce qui seroit de sa gloire, & de sa seureté, & qu'ainsi il seroit bon de chercher quelque tempérament sur cet Article.* On laissa donc à part la question de l'état de la ville; Apres quoy les Assistans dresserent un projet de Traité. Rosenhan n'en étant pas satisfait, en fit un autreque, quelques uns des Députez porterent à Breme, pour engager les habitans à l'accepter.

1654. Pour ce qui regardoit la garantie, Rosenhan avoit eu ordre de bien prendre garde, que l'Empereur qui avoit voulu prendre connoissance de cette affaire, ne trouvât quelqu'occasion de le déclarer nul; Pour cela, il étoit chargé de stipuler des Assistans, qu'on lui donneroit des seuretés, en cas que par quelque chicane, on vint à lui redemander ce qui auroit été accordé par le Traité. Quand Rosenhan leur fit cette proposition, sous pretexte que sans cela ils ne seroient pas en état de signer le Traité; ils repondirent que leurs ordres ne portoyent rien de semblable, mais qu'ils en feroient rapport à leurs Maîtres. Aquoy les Hollandois ajoutoient que cette précaution ne seroit pas moins avantageuse à ceux de Breme qu'au Roy. Mais Rosenhan s'appercevant qu'il y avoit quelque finesse cachée sous cette réponse des Hollandois ne jugea pas à propos d'insister d'avantage sur cette proposition.

Cet Ambassadeur estimoit qu'il seroit plus glorieux au Roy de se faire dedommager en terres, qu'en argent, de peur qu'on ne le soupconnât, ou d'indigence, ou d'avarice. D'ailleurs, il considéroit qu'une acquisition qui produit de bons revenus annuels, est beaucoup plus avantageuse qu'une autre, qui quelquefois se consume en fort peu de tems. Joint à cela, qu'il auroit été beaucoup moins facile d'obtenir de l'argent, que des terres, parce que ceux de Bréme pouvoient s'en défaire sans fouler les habitans, ces terres n'étant possédées que par un petit nombre de Senateurs, dont la plûpart n'en jouissoient que pour leur plaisir, ou pour leur salaire; au lieu qu'au contraire, la ville étant pauvre, & ayant à payer tous les ans l'intérest de quatre vingt mille écus, il ne seroit pas aisé d'en tirer de l'argent, à moins qu'elle n'en empruntât des Hollandois. Au quel cas il faudroit engager les terres, ce qui deviendroit une semence de broüilleries plus facheuses, que si elles demeuroient à ceux de Breme. Mais la principale raison qui portoit Rosenhan à demander des ter-

1654. res pour la Satisfaction du Roy, c'est que par là ceux de Breme se trouvant éloignez de la Province, il n'y auroit plus aucune occasiõ de contester sur le droit de territoire & de souveraineté.

De l'hommage de la ville de Breme. §. 38. Le Roy prétendoit aussi recevoir de ceux de Breme le même hommage qu'ils avoient prêté à l'Archevêque Friderich, leur promettant, de son côté, de confirmer leurs Privileges. Mais ils s'en défendirent, sur ce que l'hommage, que la Ville de Breme avoit prêté *aux Archevêques, n'etoit pas fondé sur aucun droit de souveraineté, que l'Empereur Othon I. eût conféré à l'Evêque Adaldagus, mais sur un traité fait entre la Ville & les Archevêques pour leur mutuelle defense, & que pour la confirmation des Privileges, ils ne la regardoient pas comme une grace qu'ils eussent receu des Archevêques, mais qu'elle avoit force de Reversales, en vertu d'un traité précédant.* Ils se résolurent pourtant à la fin à prêter hommage, mais avec cette précaution, qu'auparavant on leur produiroit la confirmation de leurs Privileges, disant, que jusqu'alors elle avoit esté produite en même tems qu'ils avoient prêté l'hommage. Comme Rosenhan apprehendoit qu'ils ne changeassent de sentiment, & que la crainte, qui les portoit à consentir à l'hommage, ne cessât dés que les troupes seroient retirées, il leur donna sa parole, que si la confirmation des Priviléges ne paroissoit pas au jour nommé, l'hommage qu'ils préteroient, seroit regardé comme nul. Au reste comme l'hom̃age étoit conçû en termes vagues & foibles, il ne voulut pas qu'il fût inferé dans le traité, jugeant que le simple terme d'hommage feroit plus d'impression chez les Etrangers, & qu'on croiroit qu'il auroit été tout semblable à celui que les sujets ont accoutumé de prêter. Cependant comme le terme de la tréve s'avançoit, Beuning proposa de la prolonger, mais les Suedois n'écoutoient cette proposition qu'avec froideur; ils vouloient voir auparavant à quoy pourroit aboutir l'accommodement, faisant toujours avancer de l'Artillerie vers la ville, & tirant les troupes de leurs quartiers d'hiver, pour en faire un corps d'armée. Neantmoins quand le tems de la tréve fut tout à fait expiré, on la prolongea d'abord de trois jours, & en suite de deux jours en deux jours jusqu'à la consommation du traité. 1654.

La mauvaise humeur de ceux de Breme; on conclut le traité. §. 39. Pendant tout le traité ceux de Breme s'étoient toûjours montrés fort difficiles & fort pointilleux. Mais ils n'avoient point paru si intraitables, que lors qu'on fut à la veille de conclure. On eût dit qu'ils vouloient rompre de gayeté de cœur, tant ils paroissoient outrés & déraisonnables dans tout ce qu'ils proposoient. On jugea qu'une conduite si extraordinaire ne pouvoit venir, que de ce qu'ils se sentoient soutenus par l'Empereur & par ceux de son parti, & même par Cromvel. D'ailleurs le Duc de Zell avoit fortement travaillé à les détourner de prêter hommage, & même de consentir à aucun accommodement, leur faisant de grandes offres de secours. Les Ministres assistans commençoient eux mêmes à s'ennuyer de la mauvaise humeur de ceux de Breme; & on doit leur rendre cette justice, qu'ils se conduisirent dans cette affaire avec tant de douceur & d'adresse, que sans eux, Rosenhan auroit entierement perdu sa peine. Il arriva même en ce tems là, que la Province de Hollande, qui jusqu'alors avoit toûjours moderé le grand zele des autres Provinces pour les Bremois, fit visiter l'embouchure du Veser & reconnoitre les chemins par terre, pour voir comment on pourroit faire passer des trouppes; en cas que l'accommodement demeurât sans effet. Beaucoup de gens soupçonnerent que de pareils mouvemens, vers la conclusion d'un traité, ne pouvoient estre inspirés, que par le Dannemark, & par le Comte d'Oldenbourg. D'autres croyoient que ce n'etoit qu'une fanfaronade des Hollandois, qui sur la fin d'un traité, pouvoient à peu de frais se faire honneur de leur zele pour ceux de Breme. Quoy qu'il en soit, Rosenhan craignant que cette affaire ne manquât, lors qu'elle étoit dans le meilleur état, se relâcha sur tous les articles contestés, & se résolut à conclure le traité, pour l'heureuse execution duquel le Roy lui fit present de cinq mille écus.

Ceux de Breme disoient par tout, qu'ils auroient volontiers donné cinquante mille écus pour racheter l'hommage au quel ils s'étoient engagés,

1654. gagés. D'ailleurs ils faisoient sonner fort haut ce qu'ils avoient donné au Roy, pour son dédommagement, le taxant selon leur conte à trois cent mille écus, qui lui produisoient sept mille écus de revenu. Pour le Fort que les Suedois avoient fait bâtir à Vegesac, ce n'étoit pas tant ceux de Breme, que les Ministres assistans qui vouloient qu'il fût remis en son premier état, disant qu'il troubleroit le commerce du Veser, & Rosenhan de son côté ne crût pas que ce fût une affaire à prendre trop à cœur. Ceux de Breme eurent d'abord beaucoup de peine à abandonner Bourg, mais ils le relâcherent à la fin, sur la menace que firent les Deputez de Hollande, de se retirer sans rien conclure. Il fut impossible d'obtenir d'eux plus de douze mille écus de remboursement pour la retraite des troupes, tant à cause de l'indigence de leur ville, qu'ils representoient d'une maniere fort pressante, qu'a la considération des Ministres assistans qui intercederent fortement pour elle. Au fond les Suedois gagnoient toûjours beaucoup à cette affaire, car elle faisoit échoüer un grand nombre de mauvais desseins qu'on avoit contre eux, & qu'on n'attendoit que l'occasion de faire éclater. En effet ils ne pouvoient gueres eviter sans cela d'avoir sur les bras une guerre, que, ceux qui y avoient interest, n'auroient pas manqué de prolonger autant qu'ils auroient pû. Outre que par ce traité la Suéde donnoit une preuve de sa moderation, qui ne pouvoit que lui faire beaucoup d'honneur aupres des Princes Protestans. Au moins est il certain que Guillaume de Nassau Gouverneur de Frise, desiroit avec passion qu'on reprît les armes, tant pour avoir occasion de faire ses propres affaires, que pour gagner les bonnes graces du peuple, qui auroit regardé cette conduite comme un effet de son zele pour la Religion. D'ailleurs les levées continuelles qui se faisoient dans les pays de Brandebourg, de Neubourg & de Munster, ne pouvoient que présager une guerre toute prête à s'allumer au premier signal.

Il est vray que les Hollandois ne paroissoient pas agir là dedans avec la même chaleur. Ils auroient bien voulu tirer Breme d'entre les mains de la Suede, mais comme d'ailleurs, ils étoient jaloux du commerce de cette ville, ils n'auroient pas été fachés de son affoiblissement. Jusques là qu'ils refuserent de lui prêter douze mile écus dont elle avoit besoin pour le remboursement du Roy ; Beuning même ne négligeoit rién pour ôter de l'esprit aux Suedois, que les Hollandois favorisassent Breme. C'est dans eette vuë qu'il proposoit une Alliance entre la Suede, la Hollande, & les Princes Protestans d' Allemagne, pour tenir en bride la maison d' Austriche. Il y joignoit aussi le Dannemark, comme étant en alliance avec les Hollandois. Mais il étoit bien aisé de voir que ce n'etoit là que des discours en l'air. Aussi le Roy jugeoit il bien qu'une pareille alliance ne pourroit subsister, & que parmi tant de differents intérets, elle n'auroit pas de forces suffisantes pour se maintenir. Cependant il donne ordre à Appelboom, de sonder, si les Hollandois n'auroient point dessein de l'amuser, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de se joindre à la Pologne & au Dannemark, contre la Suede. 1654.

Les Articles de la transaction

§. 40. Voicy quels etoient les articles du traité. 1. Qu'on renvoyera à d'autres traités la question sur l'etat immediat de la ville de Breme, sans préjudice aux droits du Roy, comme de son coté elle conservera son *état immêdiat* avec tout ce qui en dépend, de la maniére qu'elle possede à présent, sans qu'on puisse désormais exercer contre elle aucune voye de fait à cette occasion. 2. Avec cette exception : la ville promettra fidelité au Roy de Suede, en foy de quoy, apres la conclusion du traité, savoir le 4. de Décembre, elle lui doit prêter hommage, en la méme maniére qu'elle le prêta au dernier Archevêque en 1637. & qu'elle le prêtera de même aux Roys ses successeurs, aussitôt qu'ils auront receu de l' Empereur l'investiture du Duché, toûjours avec la même exception, à moins que pendant ce tems là, l'affaire ne se décidât par quelqu'autre traité. Que le Roy de son coté maintiendra les droits, les coutumes & les Privileges de la ville, en tant qu'ils ne seront point contraires au present traité ; aussi tôt apres avoir receu l' hommage il donnera des lettres patentes dans la méme forme que cel-

1654. les de 1637. Que pour gagner du tems Rosenhan s'engagera à produire dans trois mois cette confirmation de leurs Privileges, aussi bien que la ratification du traité. 3. Que comme par le passé ceux de Breme ne se sont jamais engagés dans aucune alliance contre le Roy & les pays de son obeissance, ils ne le feront point non plus dans la suite. Que s'ils decouvroient que le Roy, le Royaume, & le Duché de Breme fussent menacés de quelques hostilitez, ils en donneront aussi tôt avis au Roy, ou à la Régence du Duché, & feront tous leurs efforts pour l'empécher, comme de son côté le Roy s'engagera d'assister la ville contre toute sorte de violence injuste, & à maintenir son commerce. 4. Que la ville ne soûtiendra plus les Chanoines dans leurs prétentions sur les biens secularisés. Que l'Eglise Cathedrale avec toutes les maisons des Chanoines, & les autres maisons & edifices, aussi bien que Conseillers du Roy, les Feudataires ou les proprietaires qui y demeurent, les Ministres & les maitres d'Ecole, comme de leur côté ils ne se mêleront ni de commerce ni d'affaires seculieres, ne seront point sujets à la jurisdiction de la ville, ni aux charges tant ordinaires qu'extraordinaires. Que la ville n'entreprendra de connoitre d'aucune affaire criminelle dans le Palais Archiepiscopal, laissant au Baillif du *Palais* l'exercice de sa jurisdiction, sans y apporter aucun trouble, come elle n'empéchera pas non plus que selon l'ancienne coûtume il ne se fasse une fois l'année une assemblée de justice dans la maison du Chapitre. 5. Que pour le dedommagement du Roy la ville lui cedera à perpetuité le Bourg de Lehe, avec le château, & le Bailliage de Bederkese, en titre de souveraineté. Que Bourg demeurera avec son péage dans l'etat ou il est, jusqu'à ce qu'il y soit autrement pourveu. D'autre côté, on laissera à ceux de Breme la maison, & Bailliage de Bloumenthal, avec Neukirch, Vegesac, & les autres terres qu'ils possedent dans le Duché, dans l'état où ils les ont toûjours possedés, le Roy se reservant néantmoins le droit de souveraineté.

Quant au droit de souveraineté sur les quatre districts, appellés Gohe, avec la Jurisdiction de Borchfeld, sur le quel le Roy & la ville sont en dispute, 1654. on renvoyera l'afaire à un autre traité, la ville demeurant cependant en possession. Qu'elle conservera les droits qu'elle avoit auparavant sur les Eglises de S. Vilhad, & de S. Anschar; Que les sujets du Roy seront exemts de tous droits de consomption, & que la ville payera sa portion des dettes du Duché, à la quelle elle s'est obligée, mais qu'elle sera exemte de toutes celles que la Province pourroit contracter à l'avenir. Que le Roy laissera à la ville les fonds de terre sur lesquels à été batie la nouvelle ville, & qui, ayant autrefois appartenu au Clergé, sont maintenant au Roy. Qu'elle s'engagera, par une Obligation particuliére, à fournir une certaine somme pour tirer les troupes de la Province. Qu'on fera cesser incontinent toute hostilité; Qu'on donnera une amnistie pour le passé; Qu'on retirera les troupes, & que les prisonniers seront renvoyés sans rançon, & qu'au bout de trois mois on fournira les ratifications. Le traité fut signé à Stade le 24. Novembre de l'année 1654. par Rosenhan, par les Deputez de Breme, par ceux de Hollande, & des villes Anséatiques. Ceux de Breme demandoient que dans la Ratification le Roy n'appellât point Breme *sa ville*, sur quoy il ne fit pas de difficulté, mais il voulut que l'on mit à la tête ces paroles: *Etant survenu dans nôtre Duché un différent entre nous & la ville de Breme*, par ce que par là cette ville étoit considerée comme une partie du Duché dans lequel il est dit, que la contestation s'est émuë. Le Roy n'apella point non plus la ville de Stade *nôtre ville*.

§. 41. Peu de jours apres, Rosenhan & Königsmark allerent à Breme pour y recevoir l'hommage au nom du Roy. On n'avoit pas voulu le différer d'avantage apres la conclusion du traité, de peur que les mal intentionnez ne profitassent du moindre délay, pour en empécher l'exécution. Mais comme on étoit sur le point de tout terminer, il s'éleva une si furieuse contestation, qu'il ne s'en fallut rien que toute la négociation n'échoüât; voici quelle en fut l'occasion. Rosenhan avoit fortement insisté à Stade pour faire mettre dans le traité une clause touchant les droits du Roy plus ample

Ceux de Breme prêtent hommage. 4. Decem.

1654. ample que celle qu'on avoit mise d'abord à la téte & par la quélle il parût clairement que le Roy se les reservoit. Mais comme il ne put alors en venir à bout, ceux de Breme craignant que cette clause ne fût inserée comme il la souhaitoit dans la ratification du Roy, demandoient caution par écrit à Rosenhan, qu'en cas qu'on mît dans la Ratification quelque chose qui ne fût pas conforme au traité, l'hommage seroit regardé comme nul. Rosenhan consuma tout le jour à éluder cette demande, & ne consentit qu'à l'extremité à dresser quelques projets d'ecrit, pour donner à ceux de Breme l'assûrance qu'ils demandoient. Mais quand ils l'eurent leu, ils s'emporterent plus que jamais, déclarant qu'ils ne prêteroient point le serment, si on ne leur donnoit une assûrance toute telle qu'ils la souhaitoient, Cependant Rosenhan, sans se mettre en peine de ces ménaces, alla à l'Eglise Cathedrale pour entendre le sermon qui se devoit prononcer à l'occasion de la cérémonie. Ceux de Breme de leur côté ne pouvoient voir sans de violens soupçons, que Rosenhan reculât si fort à leur donner cette assûrance; & comme il vit qu'ils n'en vouloient pas démordre, il fut contraint de leur donner un écrit signé de sa main dans la forme qu'ils le demandoient, précisément, lors qu'il fallut monter de l'Eglise dans la maison de ville; Car quoy qu'il soutînt toujours que cela n'etoit pas nécessaire, il aima mieux prendre ce parti, que de s'engager à de nouveaux troubles, en rompant une affaire si avancée. Ainsi on alla enfin à la maison de ville le sixiéme de Decembre, ou deux Conseillers au nom de tous préterent le serment en cette sorte. Ils firent serment au nom du Senat & de la Ville: *Qu'ils reconnoissoient le Roy Charles Gustave, & la Couronne de Suede, pour leur Prince legitime en qualité de Duc de Breme, qu'ils seroyent fideles au dit Roy, & à la ditte Couronne, favoriseroient ses desseins, procureroient son bien, & empécheroient tout ce qui pourroit étre à son préjudice, comme le droit & l'honneur y engage, de quoy ils leverent la main.* Le fruit que l'on prétendoit tirer de cêt hommage étoit d'établir une confiance mutuelle entre le Roy & la Ville. En méme tems Rosenhan leur mit entre les mains la confirmation de leurs Priviléges, au dos de la quelle le Secretaire remit la date, parce qu'elle avoit été présentée sans date. Ensuite la Ville fit selon la coutume des présens aux Ambassadeurs de Suede, qui consistoient en deux gobelets d'argent, dans chacun des quels il y avoit une bourse de cent ducats. Ceux de Breme, qui auparavant s'étoient montrés de si mauvaise humeur, n'eurent pas plûtôt receu l'assûrance, dont on vient de parler, au sujet de la Ratification, qu'ils préterent l'hommage, & firent tout le reste, dans la suite, de la meilleure grace du monde. L'hommage fut suivi de festins & de réjoüissances, ou tout se passa avec beaucoup d'honnêteté, & de grandes démonstrations de respect & de fidelité pour le Roy. Il y avoit méme je ne sai quel air de joye répandu dans la ville, qui ne permettoit pas de douter de la bonne foy du traité. Quand toute la ceremonie fut achevée, Rosenhan envoya dix cavaliers pour prendre quelques Chanoines rebelles, sçavoir Schultz, Kula, Schönbek, & le syndic Hering, qui avoient osé s'attribuer les anciens droits du Chapitre abolis par la paix de Westphalie. Mais Schultz & le syndic s'échaperent, & les deux autres prirent le parti de la soumission, & promirent de ne plus rien entreprendre de pareil. 1654.

Les troupes de Suede demeurent en Allemagne; Le Comte d'Oldenbourg tâche en vain de demeurer neutre.

§. 42. Non obstant cet accommodement, le Roy ne laissa pas de faire hiverner ses troupes en Allemagne, pour maintenir son autorité dans l'Empire, & pour donner plus de poids à ce que diroient ses Ministres dans l'assemblée des Députez de Francfort, & allieurs. Outre que l'Empereur avoit envoyé ordre à ceux de la basse Saxe de restituer le Fort de Warnemonde. Anthoine Gunther Comte d'Oldenbourg allarmé de tout cela envoya Kœteritz en Suede pour complimenter le Roy, & ensuite pour lui demander qu'il lui fût permis de demeurer neutre. Le Roy ne jugea pas à propos de lui donner aucune réponse là dessus, qu'il n'eût receu avis de la pacification des troubles de Breme; Mais quand il l'eut receu, il répondit qu'il n'étoit pas besoin de parler de neutralité, que cela ne pourroit que donner beaucoup d'ombrage aux Princes voisins, que

1654. que du reste le Comte pouvoit s'asseurer de son amitié.

Les Polonois s'attirent la guerre; negociation de Canasilhes. §. 43. Aussitôt que le Roy fut quitte de l'affaire de Breme, il se donna tout entier aux preparatifs necessaires pour la guerre de Pologne. Il n'auroit tenu qu'aux Polonois de détourner cét orage, pendant le régne de Christine, qui n'auroit pas mieux demandé, que de renouveller amitié avec eux, s'ils avoient voulu renoncer à leurs anciennes pretentions sur la Couronne de Suede. Ce qui leur avoit été d'autant plus avantageux, que cette consideration de leur alliance avec la Suede auroit pû empécher les Moscovites de leur declarer la guerre. Mais on ne faisoit pas alors assés de cas de Christine, qui se trouvoit sans armes & sans forces, & que sa maniére de gouverner depuis la guerre d'Allemagne, ne rendoit pas d'ailleurs fort redoutable à ses voisins. On ne croyoit pas non plus que son successeur fût en état de rien entreprendre. Les finances étoient épuisées. Les affaires du Royaume n'étoient pas même encore en fort bon état. Et le Roy n'ayant point encore d'enfans ne paroissoit pas bien affermi sur le trône. Toutes ces considérations avoient rendu les Polonois si entreprenans, que quoy que pressés d'un côté par les Moscovites, & de l'autre par les Cosaques, ils ne cesserent de harceler Charles Gustave, lors qu'il fut sur le point de prendre possession du gouvernement. Quelques jours avant que Christine abdiquât, Jean Casimir Roy de Pologne lui ayant envoyé Henri Canasilhes, pour renoüer, disoit il, les traités de paix entre les deux Couronnes, cette Reine qui ne jugeoit pas alors le tems propre à cette négociation; ne lui avoit point rendu de réponse. Mais il parut bien que Canasilhes étoit moins venu pour parler de paix que pour contester au Roy Charles Gustave son droit à la Couronne. Entre autres choses, dans une harangue adressée à la Reine, il avoit dit que les Polonois avoient bien voulu donner le titre de Roy de Suede à Gustave Adolfe, & à Christine, mais qu'ils n'etoyent ni résolus, ni obligés à en user de même à l'egard d'aucun autre, & que si Jean Casimir avoit souffert que le Royaume de Suede fût possedé par ses plus proches parens, il ne pouvoit se résoudre à le voir passer dans une autre famille. A quoy Christine répondit, que son cousin étoit prêt de faire voir à la téte de trente mille hommes qu'il étoit légitime heritier de la couronne de Suede. Canasilhes avoit agi dans le même esprit aupres de l'Archevêque, & de tous les autres ordres du Royaume, représentant qu'il n'etoit pas juste que le Royaume fût conferé à Charles Gustave au préjudice de Jean Casimir. Charles Gustave apprenant ce qui se passoit là dessus, disoit, que pourvû qu'il tint une fois la Couronne de Dieu, de la Reine, & des Etats, il sauroit bien la maintenir contre tout autre. 1654.

Ces menées de Canasilhes auroient pû lui attirer beaucop de mauvais traitemens, & même plusieurs en murmuroient, disant, qu'on ne devoit avoir aucun égard aux droits des Ambassadeurs, à l'égard d'un homme qui vouloit renverser les fondements de l'Etat ou il étoit envoyé, & qu'une entreprise de cette hardiesse, formée à la face de la Reine, du Prince héréditaire, & des Etats, & contre les constitutions du Royaume, aussi bien que contre la tréve, méritoit punition exemplaire. Mais la Reine empécha qu'on ne se portât à aucune extrémité contre lui, & Charles Gustave fit semblant d'ignorer cette intrigue avant son couronnement, ne jugeant pas que Canasilhes fût un sujet assez important pour se vanger sur lui, d'une injure si atroce.

Apres le couronnement du Roy, le même Ambassadeur de Pologne renouvella, par le moyen du Ministre de France, les propositions qu'il avoit déja faites de la part de son Maître, d'établir une bonne paix entre la Suede & la Pologne, & de se liguer ensemble, contre le Grand Duc de Moscovie, ajoutant que si le Roy de Suede étoit dans cette intention, il viendroit de Pologne des Ambassadeurs avec pouvoir de finir cette affaire conjointement avec lui. Le Roy chargea Axel Oxenstiern, de reprocher à Canasilhes, outre plusieurs autres choses, que les Polonois avoient déja faites, au prejudice de la tréve, l'outrage qu'il luy avoit fait en dernier lieu, par ordre de Jean Casimir, en traversant son élection; que par cette chicane hors de saison, il avoit agi contre les loix de la tréve,

1654. trêve, qui ne s'étoit faite que pour suspendre tous actes d'hostilité, & qu'ainsi il n'avoit pas tenu à lui que l'on ne reprît les armes avec plus d'animosité que jamais; que cependant par respect pour Christine qui l'avoit pris en sa protection, il ne le vouloit pas traiter comme il le méritoit, esperant que Casimir repareroit cette injure, en lui envoyant des Ambassadeurs exprés; Canasilhes promit que cela s'éxécuteroit, & il montra à Oxenstiern des lettres du Chancelier de Pologne, par lesquelles il témoignoit que si les protestations qu'il feroit contre l'election du Roy déplaisoient à la Suede, on étoit résolu de la satisfaire là dessus, ce qui étoit desapprouver assés nettement son propre procedé par avance; car pouvoit on s'imaginer que Charles Gustave verroit de bon oeil une semblable protestation?

Quant au reste Oxenstiern representa à l'Envoyé de Pologne, qu'à la verité la Suede ne s'éloigneroit jamais de la paix. Mais qu'il étoit de l'honneur des deux Couronnes, & du bien de cétte paix, de tenir une toute autre conduite que dans les traités précédens, ou par des lenteurs & des détours qui enfin se terminoient à se retirer sans avoir rien fait, il sembloit qu'on n'eut dessein que d'apprêter à rire à tout le monde; de consumer des mediateurs en frais & en fatigues, & de donner à la Suede des soupçons violens, qu'on n'agissoit pas de bonne foy. Que si la Pologne avoit serieusement à cœur de faire la paix, au lieu de tant d'Ambassades inutiles, il ne falloit qu'en résoudre une bonne en Suede, avec plein pouvoir d'y terminer absolument les anciens démélés des deux Couronnes. Au lieu qu'au contraire si les Ambassadeurs venoient avec un pouvoir limité, le Roy jugeroit par là que la Pologne avoit tout autre chose en vuë, qu'une bonne intelligence avec la Suede.

Ensuite de cela furent alléguées les diverses contraventions que la Pologne avoit faites à la tréve, lesquelles Oxenstiern protestoit que le Roy n'étoit plus résolu de souffrir, & qu'il étoit tout prêt à prendre les armes, si on ne lui en faisoit promtement satisfaction. Que pour la ligue contre les Moscovites, il n'y avoit pas d'apparence d'en parler pour le présent, le Roy n'ayant receu d'eux aucun sujet de mécontentement. Canasilhes étoñé de ces menaces promit qu'on verroit bientôt des Ambassadeurs munis de tout le pouvoir nécessaire, pour terminer en peu de tems les différens des deux Royaumes. Aussi tôt apres il se retira de Suede ou il avoit été traité avec beaucoup de froideur, parce que depuis le couronnement du Roy il n'avoit point montré de nouvelles lettres de creance. Quand il fut de retour en Pologne, il écrivit au Ministre de France qui étoit à Stokolm, qu'il avoit fait au Roy son Maître un rapport fidele de tout ce qui s'estoit passé en Suede, & qu'il étoit bien resolu à y envoyer des Ambassadeurs. Cependant ces Ambassadeurs se firent attendre inutilement toute l'Eté & tout l'Automne. On apprenoit même d'ailleurs, que Jean Casimir faisoit visiter par de Bye les ports de Courlande, de Brandebourg, de Holstein, & de Danemark, pour le passage d'une flotte qui étoit destinée contre la Suede, & qui devoit parôitre sur la mer Baltique sous le pavillon de la Pologne, & qu'il se negocioit une Alliance pour cela, à la Haye. 1654.

Le Roy fait sonder plus particulierement l'esprit & l'état de Pologne.

§. 44. Le Roy voyant que les Polonois n'avoient pour but que de l'amuser, en attendant l'occasion favorable de l'attaquer, envoya Jean Koch, avec ordre de sonder leurs intentions, aussi bien que l'état de leurs affaires. Il lui donna en même tems des lettres pour Jean Casimir, „le chargeant de les rendre lui même en „mains propres, & de bien observer comment elles seroient receuës. „Que s'il remarquoit, qu'on cherchât des prétextes pour l'empécher „de voir le Roy, il ne donnât point „les lettres à d'autres, mais que regardant cela comme un refus que „faisoit le Roy de Pologne de reconnoître Charles Gustave, il se retirât sans se laisser d'avantage amuser; „que si la lettre étoit renduë, il demandât que la Réponse fût faite en „Latin par la Chancelerie, bien que, „jusqu'alors, les lettres de la Pologne „à la Reine Christine, eussent été „écrites de la main du Roy, en François. Qu'au cas de refus, il partît „sans emporter de lettres, plûtôt „que d'en recevoir qui ne fussent pas „comme il les souhaitoit, parce qu'il

 „seroit

1654. „feroit aisé de juger par ce refus, de la „disposition des Polonois. Qu'il se „fit donner copie de la Réponse, âfin „que s'il y remarquoit quelque chose „au préjudice du Roy, il en demandât la reformation. Que s'il n'en „pouvoit pas obtenir copie, il prît „garde au moins que la suscription „fût bien faite, & selon la teneur des „traités, & qu'il se retirât sans la recevoir s'il y manquoit quelque chose; „que si la suscription se trouvoit dans „la forme requise, il ne fît pas d'incident sur le sceau; & qu'il ne fît „pas semblant de prendre garde à ce „qu'il pourroit y avoir à dire. Que „dans les visites qu'il rendroit aux „Seigneurs, il observât quels étoient „leurs sentiments sur le renouvellement des traités, sans faire connôitre de quel coté le Roy penchoit. „Qu'il évitat de rendre visite à ceux „qui se trouveroient à la Cour, de la „part des Moscovites & des Cosaques, „pour ne point donner d'ombrage „aux Polonois. Mais sur tout, le Roy „vouloit qu'il s'attachat à pénétrer „dans l'interieur des affaires de la „Pologne, & à découvrir quelles „etoient ses forces, & ce qu'elle „craignoit ou ce qu'elle esperoit des „Turcs, des Tartares, de la Transsylvanie, & de la Moldavie; s'il y avoit „quelque apparance qu'elle s'accommodât avec les Cosaques; quels progrés faisoient les armes des Moscovites dans ce Royaume, & si on les „y redoutoit beaucoup; s'il ne s'y „negocioit point quelque accommodement entre ces deux Puissances, „& si les Polonois pourroient se resoudre à céder au Czar la ville de „Smolensko, & les Provinces qu'il „avoit perduës par le dernier traité. „Quels préparatifs de guerre ils faisoient contre cet ennemi, & s'ils „n'étoient point dans la pensée de demander du secours à la Suede, pour „soûtenir cette guerre de Moscovie; „ou bien s'il n'y avoit point lieu de „craindre que quand ces peuples seroient en paix, ils ne joignissent „leurs forces contre la Suede, ou ne „l'attaquassent séparement. Si les „Polonois attendoient quelque secours de l'Empereur, & quel cas „on y faisoit de l'Espagne? s'il paroissoit que le Dannemark, ou le Brandebourg eussent quelque dessein. „Si l'Alliance avec la Hollande étoit „concluë. Quelle opinion on avoit „de Charles Gustave en Pologne; „sous quelles conditions on vouloit „établir une paix perpetuelle entre „ces deux Couronnes. Enfin si l'on „se preparoit à envoyer des Ambassadeurs en Suede. Outre cela le „Roy avoit fort à cœur de savoir „quel rapport avoit fait Canasilhes „à son retour de Suede, & en cas „que ce rapport n'eût pas été agréable à la Pologne, il avoit chargé „Koch d'alleguer pour excuse, que „la Reine etant sur le point de son „abdication, quand Canasilhes arriva, elle n'avoit pû répondre plus „amplement à ses propositions; & „que pour Charles Gustave il avoit „crû ne pouvoir accepter la négociation de Canasilhes, parce que ses lettres de creance ne s'adressoient qu'à „Christine; outre que cet Ambassadeur n'étant pas venu avec plein „pouvoir, le Roy n'avoit pas jugé „à propos de s'expliquer plus amplement avec lui, sur le renouvellement des traités, dont la Suede n'avoit pas néantmoins rejetté la proposition. Que si Canasilhes se plaignoit qu'on ne lui avoit pas assés „fait d'honneur en Suede, Koch „avoit ordre de representer, qu'on „ne pouvoit pas lui en faire d'avantage, dans la conjoncture d'un nouveau Régne, où l'on se trouvoit „accablé de mille affaires à la fois; „& en cas qu'on ne se payât pas de cette raison, il avoit même ordre de „dire tout hautement, que la conduite de Canasilhes eût merité un „tout autre traitement, & qu'on avoit „de fort grands sujets de plainte contre lui. Au reste Koch étoit chargé, de ne pas trop témoigner que Charles Gustave desirât de continuer la tréve, mais de parler seulement dans l'occasion, & en termes fort generaux, de son amitié pour le Roy de Pologne. 1654.

Negociation de l'Envoyé de Suede à Varsovie.

§. 45. Cet Envoyé ayant receu ses lettres & ses ordres, prit en toute diligence la route de Dantzich, pour Varsovie. Le jour qu'il y arriva Jean Casimir en étoit parti pour aller à Villa nova, dans le dessein d'y passer quinze jours, parce que ce lieu étant proche de la ville, il pouvoit aisément y faire venir les Senateurs. Il avoit fait

1654. fait courir le bruit que ce n' etoit qu' une partie de plaisir pour se délasser du travail de la derniere Diete. On dit que l'arrivée de Koch mit ce Roy fort en colere, & qu'il disoit, que s'il avoit une armee de trente mille hommes il feroit couper la téte à cet Ambassadeur, sans se soucier ni de Charles Gustave, ni des Suedois. En effet c' étoit le bruit commun que Koch ne venoit pas de Suede, pour apporter aucune bonne nouvelle en Pologne. Cependant en l'absence du Roy, il alla visiter le Chancelier Lessinski qui lui fit de grandes protestations de l'affection sincére, que la Pologne avoit pour la Suede; & Hildebrand, qui avoit esté Secretaire pour la Pologne dans les traités de Lubec, alloit de tems en tems visiter cet Envoyé, afin de savoir adroitement quel étoit le dessein de son Ambassade. Entre autres choses ce Secretaire s'etendoit fort sur les loüanges de Salvius, disant, que s'il eût vécu, il eût mis la derniere main au traité de Lubec; & il accompagnoit cela de mille assûrances des bonnes intentions de la Pologne. *Il disoit que si Jean Casimir ne pouvoit obtenir la Livonie pour ses prétentions, il falloit au moins, que pour le satisfaire, les deux Couronnes joignissent leurs forces contre la Moscovie, & lui enlevassent quelques unes de ses Provinces. A quoy il ajoutoit, que si Charles Ferdinand frere du Roy avoit le moyen de s'entretenir selon sa qualité, il quitteroit la mitre pour se marier, de peur de laisser eteindre la branche de Jagellon & de Gustave.* Toutes ces demonstrations d'amitié auroient pû persuader Koch du bruit, qui couroit à Varsovie, que Canasilhes avoit protesté contre le Couronnement de Charles Gustave, sans ordre du Roy son Maître. Mais Koch découvrit neantmoins depuis, que c'étoient les ennemis de Canasilhes qui avoient répandu ce bruit contre lui.

Negociation de l'Envoyé de Suede à Varsovie.

Koch voyant que le Roy séjournoit longtems à Nieporente, demanda au Chancelier s'il ne pourroit pas l'y aller trouver, ce que le Chancelier laissa à son choix. Enfin le Roy étant de retour à Varsovie à la fin du mois d'Aoust, Koch lui exposa les ordres dont il étoit chargé. A quoy le Roy répondit: *Qu'il recevoit avec beaucoup de plaisir les offres d'amitié de son Cousin, (car c'est ainsi qu'il le nommoit) que de son coté il étoit tout disposé à agir en bon voisin, comme le Roy de Suede temoignoit le vouloir faire, & qu'il s'expliqueroit plus amplement, quand il auroit lû sa lettre.* En disant cela, Jean Casimir ne faisoit à la verité paroître aucune émotion, mais on remarquoit pourtant sur son visage, je ne sai quelle inquiétude, qui venoit sans doute de la crainte où il étoit que cet Ambassade ne lui apportât rien de bon. D'autant plus, qu'on publioit à Varsovie, que Charles Gustave declaroit hautement, que si Jean Casimir ne renonçoit au titre de Roy de Suede, il s'alloit joindre aux Moscovites contre luy. 1654.

31. Aoust.

A l'ouverture des lettres, le Chancelier Lessinski fit quelque difficulté, sur ce que Charles Gustave avoit mis son propre nom à la tête des lettres, même devant celui du Roy de Pologne, au lieu que les autres Roys, comme celui d'Espagne, de France, d'Angleterre, & de Dannemark, dans les lettres qu'ils lui écrivoient, s'adressoient d'abord à lui, sans mettre à la tête, ni leurs noms, ni leurs titres. Il trouvoit même à redire, qu'on n'eût point donné au Roy son Maître la qualité de *tres puissant*, & que dans le corps de la lettre, au lieu du titre de *Sérénité* on ne se fût pas servi de celui de *Majesté*, que les Roys d'Espagne, de France, & de Pologne ont accoûtumé de se donner mutuellement, représentant même que le Roy de Pologne quand il leur écrivoit se servoit du grand sceau, dont la gravûre étoit faite expres pour representer la Majesté Royale. Le Chancelier ajoutoit même cette particularité, que le Roy d'Angleterre & celui de Dannemark donnoient au Roy de Pologne le titre de Majesté, au lieu que ce dernier ne leur donnoit que celui de *Sérénité*. Mais sur ce que Koch representa, que dans la suscription, aussi bien que dans le corps des lettres, on s'étoit conformé aux traités, & à l'usage receu, le Chancelier n'insista pas davantage.

Comme le Roy témoignoit dans les lettres, qu'il y avoit des choses sur quoy le porteur devoit s'expliquer plus amplement, le Chancelier se douta que Koch avoit eu ordre de faire quel-

1654. re quelques propositions sur le sujet des traités & de la guerre de Moscovie; Afin donc de l'engager à parler, il commença à discourir sur l'une & sur l'autre de ces choses, à l'égard des traités il dit: *Que les choses etoient encore en leur entier, & que rien n'empêchoit qu'on ne fit la dessus tout ce qu'on jugeroit le meilleur. Pour la guerre de Moscovie, il protestoit fort, que la Pologne ne se l'estoit point attirée; & que ce qui avoit le plus contribue à y porter les Moscovites, cé'toit leur union avec les Cosaques, Nation fort aguerrie, & qui ambitionnant sur tout de s'agrandir sur la mer, avoit aisément prête l'oreille aux espérances que les Moscovites lui avoient données, sur la mer Baltique; Mais il faisoit entendre d'ailleurs, que le Turc avoit commandé aux Tartares de faire une irruption dans la Moscovie, en faveur de la Pologne, ne pouvant l'entreprendre lui même, parce qu'il etoit en guerre avec les Venitiens, & que les loix des Turcs ne souffrent pas que l'on soutienne deux guerres à la fois. Il étoit aisé de voir, qu'il n'y avoit rien de véritable à tout cela.*

Au reste le Roy de Pologne eût bien voulu ne répondre qu'en François à Charles Gustave comme on l'avoit pratiqué à l'égard de la Reine Christine. Mais Koch protesta qu'il ne recevroit point de lettres qui ne fussent écrites en Latin, disant que, quelque chose qui se fût passé sous Christine, on s'étoit toûjours servi auparavant de la Langue Latine entre les Roys & les Senateurs des deux Royaumes, & que d'ailleurs cette langue étoit conforme aux traités, sur tout dans une affaire publique, comme étoit celle cy. Mais comme on avoit de la repugnance en Pologne, à doñer à Charles Gustave les titres portés par les traités, on disoit pour s'en dispenser que ces traités ne portoient pas qu'on écriroit en Latin, mais bien, que si on jugeoit à propos d'écrire en cette langue, on se serviroit des titres exprimés dans les traités; qu'au reste c'étoit là une prétention toute nouvelle, & fort difficile à accorder avec ces traités, joint à cela que des lettres écrites du cabinet du Roy, pouvant étre regardées comme des lettres particulieres, il n'etoit pat nécessarie qu'elles suivissent si exactement la teneur des traités, surquoy Koch représentoit que les traités exprimant en Latin les titres réciproques, c'étoit un engagement manifeste à écrire dans cette langue, & que cette condition, *si on écrit en Latin,* n'étoit pas du traité; que Ladislas avoit quelquefois écrit à Christine en Latin; & que la distinction entre le cabinet du Roy & la Chancelerie, ne pouvoit avoir de lieu dans cette rencontre, parce qu'il s'agissoit d'une réponse sur une affaire visiblement publique; Qu'au reste, c'étoit là une occasion de connoître, si les Polonois avoient à cœur de vivre en paix avec la Suede, qui ne pourroit que concevoir des soupçons fort fâcheux du refus qu'ils feroient d'agir en cette occasion conformément aux traités. Jean Casimir voyant que Koch n'étoit pas d'humeur à rien relâcher la dessus, apres en avoir consulté avec quelques senateurs, resolut de répondre en Latin. 1654.

Contestation sur la réponse de Jean Casimir.

§. 46. Koch eut beaucoup de peine à obtenir copie de cette réponse, & l'ayant enfin obtenuë, il y trouva ces paroles; *Ce que nous apprenons avec d'autant plus de plaisir, que nous n'y trouvons aucun lieu de revoquer en doute nôtre droit, d'ailleurs si manifeste, ni rien qui fasse le moindre préjudice à nôtre cause, parce que nous sommes fondés sur la teneur des traités & de la Tréve.* Koch déclara qu'il ne pouvoit recevoir ces lettres, parce qu'elles renfermoient des choses contraires aux traités, aussi bien qu'au droit, & à la possession de Charles Gustave. Et comme cet Envoyé se retiroit, le Roi luy dit en Allemand, qu'il étoit resolu à faire de son côté ce que le Roy son maître offroit de faire du sien, mais qu'étant sur le point de partir pour la Lithuanie, il lui étoit impossible d'écrire plus amplement, & qu'il feroit savoir le reste par un Ambassadeur exprés.

Il arriva un autre incident au sujet de la suscription; on n'y trouvoit pas les titres portés par les traités, savoir *au Roy des Suedois, des Gots & des Vandales, Grand Duc de Finlandie* &c. &c. &c. mais seulement *au Roy de Suede* &c. &c. &c. Koch se plaignit de cette suscription, & refusa sur tout de porter des lettres dont il ne sçavoit pas le contenu, à quoy le Chancelier répondit, que le Roy avoit fait là dessus tout ce qui se pouvoit faire, & que la manié-

1654. maniére d'écrire n'etoit point specifiée dans les traités, ou l'on s'étoit sur tout attaché à reserver à la maison Royale de Pologne ses droits & ses prétentions, que Sigismond n'avoit jamais donné ce titre au Roy de Suede, que Ladislas avoit donné à Christine la qualité de *Nouvelle Reyne*, & que Jean Casimir avoit écrit en François; Qu'au reste il étoit bien aisé aux Suedois de donner liberalement des titres, parce qu'ils étoient en possession du Royaume, mais que Jean Casimir étoit trop jaloux de son droit, pour acquiescer à ces titres: Pour le reste il assuroit que les Polonois garderoient religieusement la tréve, & qu'ils attendoient la méme chose de la Suede. Ensuite le Chancelier leut à Koch la copie des lettres qu'on avoit refaites, & où les paroles dont le dernier s'étoit plaint, se trouvoient adoucies en cette maniére. *C'est pourquoy nous espérons que cette nouvelle élévation de Vôtre Sérénité ne sera point au préjudice de nostre droit fraternel, & que Vôtre Sérénité ayant égard à notre consanguinité, ménagera nos interêts, avec toute sorte d'équite.* Koch déclara qu'il ne passeroit point cet Article, ne le trouvant pas conforme aux traités; qu'il ne s'agissoit point de biaiser dans une chose si manifeste, & que la maniere d'écrire avoit eté réglée par le premier Article des traités. D'ailleurs il représentoit que Sigismond n'ayant jamais écrit en Suede, il n'avoit pas eu occasion de s'expliquer sur le titre, & qu'a l'égard de Ladislas qui avoit donne à Christine le titre de nouvelle Reine cela ne s'étoit point fait sans qu'elle protestât contre, n'ayant même fait qu'un présent fort médiocre à celui qui lui porta ces lettres. Il ajoûtoit, que si les Polonois avoient la paix à cœur, ils ne devoient pas se rendre plus difficiles que les Suedois, sur le sujet des titres, & que quelque grande que pût étre la délicatesse de Jean Casimir, sur le sujet de ses prétentions, elle ne devoit pas prévaloir aux traités, qui doivent servir de régle dans toutes les procédures qui regardent l'affaire commune des deux Couronnes; Qu'a la verité dans ces dernieres lettres, ce droit de Jean Casimir, quel qu'il puisse être, étoit un peu plus délicatement insinué, que dans les autres, mais que néantmoins, il ne pouvoit pas les recevoir dans cette forme, alléguant pour raison que toute sorte de prétention, directe, ou indirecte, avoit force de protestation contre la possession de Charles Gustave. Il demandoit donc que l'on reformât le titre; que l'on effaçât ces paroles du corps de la lettre, sur quoy le Chancelier promit d'en parler au Roy son Maître. 1654.

Moderna Regina.

Koch fit les mémes plaintes au Vicechancelier, qui rejetta la faute sur l'ignorance des secretaires, assurant que le Roy par l'avis du Senat, avoit consenti à faire la suscription, suivant la teneur des traités. Pour l'autre Article il disoit que ce n'étoit pas protester, que de faire quelque mention de son droit, & que tout le monde ensemble ne pouvoit pas empécher que Jean Casimir n'eût quelque prétention au Royaume de Suede, étant né d'un Pere qui en avoit été Roy. Mais Koch persista à dire que ses ordres ne permettoient pas qu'il se chargeât d'une pareille lettre.

Le secretaire Hildebrant ne gagna pas plus sur l'esprit de cét Envoyé. Il tachoit de lui persuader que Jean Casimir ne pouvoit pas faire souvenir Charles Gustave du droit qu'il avoit à la Couronne de Suede, d'une maniére plus amiable & plus honnête, & qu'au reste il étoit prêt à transiger pour la cession de ce droit, pourvû qu'on lui donnât une satisfaction raisonnable: Pour cela le secretaire proposoit que l'on donnât à Charles Ferdinand frére du Roy en titre de fief relevant de la Suede, toute la Livonie, ou une partie de cette Province, ou que la Pologne & la Suede joignissent dés à present leur forces contre la Moscovie, & lui enlevassent quelques terres qui serviroient au dédommagement de la maison Royale de Pologne. Comme on prioit Koch de representer tout cela á Charles Gustave, il répondoit qu'il ne falloit point parler de satisfaction, parce que la Suede ne reconnoissoit en aucune façon le droit de Jean Casimir. Ensuite on lui apporta d'autres lettres avec une autre suscription, lesquelles il accepta, à condition qu'il n'y seroit parlé d'aucune prétention sur la Suede, le secretaire qui lui apporta ces lettes, & ensuite le Chan-

1654. le Chancelier lui méme, l'assurerent qu'on avoit retranché cet Article; mais cependant on ne lui en donna point copie & il se trouva que l'un & l'autre en avoit fait accroire à Koch, puis que les pretentions de Jean Casimir etoient insinués dans ces lettres, presque dans les mêmes termes, que dans les autres. Il y avoit même ceci de particulier qu'elles étoient sçellées du sçeau privé du Roy, au milieu duquel étoient gravées les armes de la Suede. Toutes ces contestations à part, les Polonois traiterent Koch avec beaucoup de civilité, & le régalerent même d'un present. On trouvoit au reste qu'il étoit d'autant plus mal à propos à eux de toucher alors cet Article, que quand Ladislas & Casimir furent élûs par les Etats de Pologne, ils avoient promis, de ne point presser leurs prétentions sur la Suede, de peur d'engager la Pologne dans une guerre dont elle n'avoit pas besoin.

Les Polonois negocient une alliance avec les Hollandois

§. 47. Il y avoit encore une autre chose qui augmentoit beaucoup le soupçon & le mécontentement de la Suede contre la Pologne. C'est l'alliance qui se negocioit alors avec les Hollandois à Varsovie par le Ministére de de Bye, dont on croyoit pourtant que les premieres avances avoient été faites par les Hollandois. Le principal Article de ce traité étoit, que les Hollandois tiendroient sur la mer Baltique vingt navires de guerre pour la seureté du commerce. Le Roy & le sénat de Pologne paroissoient méme avoir cette affaire si à cœur, que pour recompéser de Bye des soins qu'il y avoit apportés, ils avoient augmenté ses appointemens de cinq cent écus. On le renvoya en Hollande pour achever ce traité, & il eut ordre de travailler en chemin faisant à y engager ceux de Dantzich, l'Electeur de Brandebourg, & le Roy de Dannemarck; Mais Charles Gustave ne s'endormoit pas de son côté, pour empécher cette alliance. En Hollande il faisoit representer par Appelboom, que les Polonois ne seroient pas en état de remplir les conditions du traité, & que méme il ne leur seroit d'aucun usage. Magnus Durel faisoit entendre, comme de lui méme, aux senateurs de Dannemark qu'il leur seroit fort préjudiciable, que des Flottes étrangéres occupassent ainsi la mer Baltique; Et Koch faisoit sentir à ceux de Dantzich, que les propositions de la Pologne devoient leur être d'autant plus suspectes, qu'elle les appuyoit sur la liberté du commerce, pretexte absurde, pour un peuple éloigné de la mer, comme sont les Polonois. 1654.

Autre ambassade en Pologne, pour y sonder l'état des choses.

§. 48. Comme tous ces mouvemens donnoient beaucoup à penser à Charles Gustave, il prit la résolution de sçavoir encore plus exactement l'etat d'un Royaume qui sembloit avoir de si grands desseins. Outre Koch, il envoya donc en Prusse Jean Meyer de Lilienthal, sous prétexte de quelques affaires particulieres, avec ordre de passer de là en Pologne, & s'instruire à fond de toutes les mêmes choses sur les quelles Koch avoit déja eu ordre de s'éclaircir, & généralement de tout ce qui pouvoit regarder, tant l'état interieur de la Pologne, que sa situation à l'égard de ses ennemis & de tous ses voisins; Comment par exemple le Roy étoit avec ses sujets, quel étoit son sentiment aussi bien que celui des Etats touchant les traités avec la Suede, ce qu'on avoit resolu sur le rapport de Canasilhes, & quel avoit été ce rapport. Quel étoit le nombre des troupes du Roy, à conter les troupes Allemandes, & celles du Pays; quelles étoient ses forces & ses finances, & quelle ressource il avoit à esperer, en cas de défaite. Si le Turc paroissoit disposé à arrêter les progres des Moscovites en Pologne, comme le Chancelier Lessinski l'avoit fait entendre à Koch, & à qui, de la Maison d'Autriche, ou de la Suede, les Polonois auroient recours si leurs affaires venoient à mal tourner; ou bien quelles parties de la Pologne pourroient se mettre sous la protection soit de l'Empereur, soit de Ragoski, soit de l'Electeur de Brandebourg. S'il y avoit apparence que la Pologne pût etre reduite à acheter la paix des Moscovites, à quelque prix que ce soit, en leur cedant par exemple les Provinces qu'on leur avoit enlevées en 1634. & si les Moscovites de leur côté seroient d'humeur à s'en contenter, ou n'auroient point dessein de s'emparer de toute la Pologne, en se saisissant même de quelques uns des ports de la mer Baltique.

Il étoit

1654. Il étoit encore chargé de savoir le nombre des troupes, étrangeres & autres, que les Moscovites avoient en Pologne, quels étoient leurs Chefs, de quelles places ils étoient déja Maîtres, & quelles ils vouloient attaquer, & s'ils avoient dessein de porter leurs armes au delà de la riviere de Duine; en quel état étoit la guerre des Cosaques; si l'on faisoit de grands préparatifs dans l'une & dans l'autre Prusse; si l'on y fortifioit des places; & si l'Electeur de Brandebourg faisoit des levées considérables; quels étoient ses desseins, dans ces conjonctures; & s'il se disposoit à prendre sous sa protection les places qui étoient à sa bienséance. A l'égard de Dantzic & d'Elbingue il désiroit aussi savoir quel étoit leur dessein, en cas que les Moscovites vinssent à envahir la Pologne, & si on se preparoit à la défense dans le pays de Curlande; Enfin quel étoit le Ministre le plus accredité en Pologne.

L'état présent de la Pologne. §. 49. Lilienthal & Koch rapporterent unanimement, que les affaires de la Pologne étoient en fort mauvais état, tant à cause des troubles du dedans, qu'a cause de la guerre de Moscovie, qui se poursuivoit avec beaucoup de vigueur. Joint à cela que la rebellion des Cosaques duroit encore, & qu'il y avoit d'autant moins d'esperance de la voir finir que les Moscovites avoient pris poste dans leur pays, d'ou il ne seroit pas aisé de les chasser. En effet cette rebellion ôtoit au Roy une de ses meilleures Provinces, & à plusieurs seigneurs du Royaume les revenus qu'ils en tiroyent, outre que le commerce ne pouvoit qu'en souffrir beaucoup en Pologne à qui cette Province fournissoit un grand nombre de marchandises tres utiles; Aussi remarquoit on bien une grande disette d'argent dans ce Royaume, qui ne manquoit pas tant d'hommes, que de moyens pour les entretenir, dans un tems où l'on étoit épuisé par la longeur de la guerre, & où châcun pensoit plus à ses propres intérets, qu'à ceux du public. Ils rapportoient encore que les Polonois ne vouloient croire le conseil de personne, que chacun y vivoit à sa tête, & qu'ils se vantoient hautement d'avoir le pouvoir d'élire un Roy, auquel ils ne seroient obligez d'obeir qu'autant qu'il leur plairoit. Que Jean Casimir dés le commencement de son régne avoit 1654. aliéné les esprits de plusieurs & jetté une semence de mécontentemens & de deffiances, qu'il ne seroit pas aisé d'etouffer, & que les Etats même étoient de longue main dans cette persuasion que ce Prince ne leur étoit pas affectionné. Sur tout, les Etats faisoient de grandes plaintes de ce qu'il prolongeoit la guerre avec les Cosaques, prétendât qu'il n'avoit tenu qu'a lui de la prévenir, ou au moins d'en empécher les suites. Il est vrai que plusieurs avoient crû que le Roy seroit moins suspect à ses sujets, depuis qu'il avoit remis entre les mains d'un autre, les marques du commandement général des troupes, qu'il avoit gardé jusqu'a lors, pour se rendre Maître de la Guerre; mais on remarquoit au contraire, que depuis ce tems là, les esprits n'en étoient que plus aigris, parce que sous ce prétexe le Roy se deschargeoit d'une grande partie des soins de la guerre sur ses Generaux, sans s'intéresser beaucoup au bien de la Republique. Les Etats avoient demandé que le Roy allât en toute diligence en Lithuanie, pour la mettre à couvert de l'invasion des Moscovites, & même ce voyage avoit été resolu dans la derniere Diéte; cependant il l'avoit toûjours différé sous diverses pretextes, tantôt sous celui d'un pelerinage à Czensstochow, à Caleberg, ou en d'autres lieux, tantôt sous celui de quelques assemblées de justice; Come en effet il étoit allé depuis quelques jours à Grodno, pour des affaires qui devoient y être jugées au mois de Novembre.

Outre cela, ils rapportoient, que pour la défense du Royaume, & pour s'opposer aux courses de l'ennemi, il n'y avoit pour toutes forces qu'une poignée de troupes étrangeres, & quelques Regimens las & rebutés, les quels on avoit même beaucoup de peine à rendre complets faute d'argent; Que cela étoit cause que le Soldat ne faisoit autre chose sur son passage, que piller les maisons, & ravager les Provinces, avec la derniere insolence, & la derniere cruauté. Que dans chaque Diete on arrêtoit de lever de grandes contributions, mais qu'elles ne se payoient qu'avec une lenteur extréme; & qu'au bout de l'an il y en avoit toûjours une bonne partie,

1654. partie, dont le payemēts se renvoyoit à l'année suivante ; Que les troupes soudoyées étoient presque toutes dans la Volhinie & aux environs, & que les Régimens des gardes avoient passé en Lithuanie, pour résister aux Moscovites. Que toute la noblesse de la Lithuanie étoit sous les armes, & que toute celle du Royaume promettoit de s'y mettre au premier besoin. Que le Prince Radzivil n'avoit en Lithuanie, qu'une petite Armée de cinq mille hommes, laquelle les Moscovites avoient tellement defaite, qu'elle n'osoit plus paroître en campagne ; Qu'à la verité il avoit ramassé ses troupes du mieux qu'il avoit pû, y joignant quelques volontaires, mais que tout cela n'étoit rien en comparaison de l'armée des Moscovites. Que même les jalousies qu'il y avoit entre ce Prince, qui avoit été fait Generalissime des troupes de Lithuanie, & son Collégue Gonsieuski aportoient un grand retardement aux affaires, les Soldats étant partagés en deux factions, dont les uns tournoient le dos, pendant que les autres marchoient contre l'ennemi, ce qui ne pouvoit manquer de tourner enfin à la ruïne de la Republique. On avoit donné un Collégue à Radzivil, sur ce que ce Prince qui étoit Protestant, étant devenu suspect aux Catholiques Romains, depuis qu'il avoit le commandement Géneral des troupes, ils avoient jugé à propos de brider son autorité, en lui associant Gonsieuski qui étoit en même tems thrésorier de Lithuanie. La mesintelligence de ces Généraux avoit même hâté le voyage du Roy à Grodno ; Que depuis que Radzivil avoit été repoussé, les Moscovites avoient entrepris le Siege de Smolensko, qu'il ne restoit plus aucun moyen de secourir. Que Potoski qui commandoit dans l'Ukraine auroit beaucoup de peine à tenir contre les Cosaques & les Moscovites ; Que toute la Noblesse, à qui l'on avoit commandé d'armer ne faisoit qu'une multitude sans ordre, & embarassée par son propre poids ; Que c'étoit des gens qui par leur nombre désoloient tout les lieux où ils passoient ; Qu'ils étoient accoutumés de ne servir que six semaines au bout des quelles chacun se retiroit chez soy ; Qu'à la verité, il y avoit quelques gens qui se flattoient que la Pologne pouvoit esperer quelque secours du Turc qui souffroit fort impatiemment les courses fréquentes des Cosaques, & qui ne demandoit pas mieux que de les détruire entiérement, sur tout depuis qu'ils avoient fait avec les Moscovites un accord, qui ne pouvoit qu'être préjudiciable à l'Empire du Turc ; Que pour les Tartares, c'étoit leur coutume de promettre beaucoup & de tenir peu. Que peut être se mettroient ils en campagne, quand on leur conteroit leur argent, mais qu'ils étoient gens à se rebuter bientôt, d'autant plus qu'ils avoient à craindre, que pendant qu'ils entreroient dans la Moscovie, la Horde de Nagaye, & les peuples qui habitent le Tanais n'entrassent dans la Crimée ; Que la Transylvanie & la Moldavie pencheroient de quel côté voudroit le Turc. Que les Cosaques encore amoureux de leur liberté, paroissoient fort éloignez de vouloir réntrer dans l'obeissance, se trouvant sur tout fortifiés par leur alliance avec la Moscovie ; A l'égard de l'Empereur ils ne croyoient pas que le Roy de Pologne fit beaucoup de fond sur son secours, disant que ce Prince n'avoit pas encore oublié, combien il avoit été négligé par l'Empereur, lors qu'il fut arrêté sur les côtes de France par où il passoit pour aller en Espagne ; outre qu'il avoit encor receu de ce côté là quelques autres mécontentemens de moindre importance. Ils disoient aussi qu'en Pologne on n'avoit pas grand égard à l'Espagne, & que pour le Dannemark il y avoit bien quelque commerce entre ce Roy & celui de Pologne, mais qu'ils n'avoient pas remarqué que l'on tramât rien contre la Suede. Que les Polonois n'étoient pas sans inquiétude au sujet de la Suede, tant à cause des troupes qu'elle avoit fait passer dans le pays de Breme, qu'à cause de la renomée de Charles Gustave, dont la valeur leur étoit connuë. Que cela donnoit lieu de croire, que bien loin de rien entreprendre contre la Suede ils ne demanderoient pas mieux que de s'allier avec elle, s'ils pouvoient en esperer quelque secours, mais que comme leur conduite passée leur faisoit assés sentir qu'ils n'avoient pas lieu de s'en flater, tout ce qu'ils paroissoient souhaiter de ce 1654.

Royau-

1654. Royaume, c'eſt qu'il ne leur fût point ennemy, & qu'il ne s'unît point aux Moſcovites pour leur faire la guerre; qu'il n'y avoit aucune apparence de paix avec les Moſcovites, qui ayant déja pris pluſieurs places conſidérables ſe trouvoient encouragés par ce Succés à reprendre Smolensko qui avoit été pris ſur eux en 1632. Seviersski, Czerniskou, Pletzkou, & les terres qui en dépendent. Joint à cela que les Polonois quoy que trop foibles même pour recouvrer l'Ukraine, s'obſtinoient néantmoins à continuer la guerre, aimant mieux tout hazarder que de rien ceder, ſuivant le genie de cette nation déterminée, & incapable de s'accommoder au tems. Que d'autre côté, il n'avoit pas lieu de craindre que les Polonois s'uniſſent contre la Suede avec les Moſcovites. Qu'à la verité tout le monde n'étoit pas également porté en Pologne à vivre en paix avec les Suedois, les Seculiers s'y montrant beaucoup plus favorables que les Eccleſiaſtiques, qui ne perdoient pas l'eſperance de profiter de quelque revolution pour recouvrer la Livonie; au lieu que les ordres Seculiers la regardoient comme une Province qu'on avoit tacitement abandonnée; outre que les Eccleſiaſtiques aimoient mieux traiter avec les Turcs & les Payens qu'avec les Proteſtans. Que cependant, dans l'etat où étoient les choſes, il n'y avoit pas apparence que les Eccleſiaſtiques même euſſent intention de rompre pour le préſent avec la Suede, mais qu'ils paroiſſoient diſpoſés à chercher quelque prétexte pour le faire dans la ſuite. Qu'enfin la Transſylvanie, la Valachie & la Moldavie s'étoient déclarées pour la Pologne, par ordre du grand Seigneur; que même le fils de Ragotski avoit été naturalizé Polonois dans la derniere Diete, à condition pourtant, que s'il venoit à ſucceder à ſon pere dans la Principauté de Transſylvanie, il n'auroit point voix à l'Election du Roy de Pologne; mais ils ajoutoient qu'on ne faiſoit pas grand fond en Pologne ſur l'amitié de ces peuples là.

Deliberation pour faire un armement en Suede; Raiſons pour la paix.

§. 50. Il eſt aiſé de comprendre par tout cela l'embaras où étoit alors la Pologne, qui ſe trouvoit encore inquietée, par les deſſeins particuliers de la Reine Doüairiere Loüiſe Marie, veuve de Ladislas. Mais bien que ce rapport ne rendît pas ce Royaume bien formidable à Charles Guſtave il ne pouvoit neantmoins y voir ſans alarme les grands progrés des Moſcovites. Craignant d'étre en veloppé à l'impourvû dans un embraſement ſi voiſin, il prenoit ſes précautions, & n'oublioit rien de ce que pouvoit exiger la ſureté de la Suede, dans une conjoncture auſſi perilleuſe. Dans cette vuë, il envoya le Chancelier Eric Oxenſtiern au Sénat pour lui repreſenter l'état des choſes, & lui faire conſiderer, que ce ſeroit la derniere imprudence de regarder les bras croiſés un orage dont la Suede étoit menacée de ſi pres. Pour laiſſer plus de liberté aux Senateurs, & afin qu'on ne ſe plaignit pas de n'avoir agi que par obéiſſance, le Roy ne jugea pas à propos de ſe trouver au Senat pendant cette délibération. Les avis s'y trouverent partagés entre la paix & la guerre, & la choſe y fut agitée pendant long tems. Ceux qui y penchoient pour la paix alleguoient pour leurs raiſons „qu'il étoit de l'intérét du Royaume d'en jouïr autant „qu'il ſe pourroit, & de ne pas s'expo„ſer au hazard, & à toutes les Suit„tes fâcheuſes de la guerre, laquelle „les perſonnes ſages n'entreprennent „jamais ſans neceſſité que pour avoir „la paix; que pour cela il valoit be„aucoup mieux s'entretenir en bon„ne intelligence avec ſes voiſins, que „de former aucune entrepriſe contre „eux; & que tout ce qu'il y avoit „à faire dans la conjoncture préſente „c'étoit de veiller à la défence du Roy„aume, en mettant de bonnes garni„ſons dans les places frontieres, & en „les muniſſant de tout ce qu'il faut „pour n'etre point ſurpris. Qu'il „n'y avoit pas long tems que Dieu „avoit accordé à la Suede de ſortir „glorieuſement d'une tres grande „guerre, & de faire une paix fort „avantageuſe, & qu'il étoit impor„tant qu'on n'eût pas à lui reprocher „de ne ſcavoir pas ſe poſſeder dans ſa „proſperité; qu'à la verité la Suede „avoit depuis long tems fait la guer„re avec beaucoup de gloire par les „armes victorieuſes de Guſtave Adol„ſe, qui l'avoit miſe en état de ne pas „craindre les inſultes de ſes voiſins. „Mais qu'il falloit conſiderer qu'alors „les tems étoient bien differens. La 1654.

1654. „Suede étant la plus foible, tout le
„monde s'empressoit à la secourir, &
„on en regardoit l'aggrandissement
„avec joye. Ses propres ennemis en
„la méprisant sembloient eux mêmes
„seconder sa fortune. A l'egard de
„ce qu'on avoit gagné sur la Mosco-
„vie, on n'en étoit presque redevable
„qu'aux troubles intestins dont elle
„étoit alors agitée. Pour la guerre
„d'Allemagne, elle s'étoit faite en
„partie aun dépens & au peril des Al-
„mands. Mais qu'à present les cho-
„choses avoient bien changé de face,
„les grands progrés de la Suede lui
„ayant attiré un grand nombre d'en-
„vieux, comme cela n'avoit que trop
„paru dans les derniers troubles de
„Breme, où on avoit eu occasion de
„connoitre les mauvaises intentions
„de bien des gens. Que si l'on remar-
„quoit que la Suede, sans aucun besoin
„pressant, fît des armemens conside-
„rables, c'étoit le vrai moyen d'irri-
„ter encore les esprits, & de remplir
„le monde d'ombrages & de soupçons.
„Qu'à la verité il ne falloit pas trop
„mépriser les mouvemens de la Mos-
„covie, mais que le danger n'étoit
„pourtant pas aussi grand qu'on le
„disoit; que de ce côté là, il y avoit
„des villes & des places bien fortifiées,
„qui étoient en état de resister, en at-
„tendant qu'on prît les armes, en cas
„qu'il fallût en venir là. Que pen-
„dant queles Moscovites étoient oc-
„cupez à la Pologne, il y avoit peu
„d'apparence qu'ils voulussent parta-
„ger leurs forces, pour venir fondre
„sur la Suede, avec qui ils avoient
„vécu depuis long tems dans une as-
„sés constante amitié; outre qu'ils
„avoient aussi à craindre du côté des
„Tartares, qui aussi bien que les Turcs,
„la Moldavie & la Transsylvanie ne
„leur permettroient pas de pousser
„trop loin leurs conquêtes dans la
„Pologne. Que le Dannemarck n'a-
„voit ni assés de courage, ni assés de
„force, pour attaquer la Suede de ga-
„yeté de coeur; Que les Princes d'Al-
„lemagne avoient chacun leurs inté-
„rets particuliers, qui les empéchoi-
„ent de s'unir. Que l'Empereur étoit
„éloigné, & qu'on ne voyoit pas qu'il
„y eût rien à craindre d'aucun autre
„endroit. Qu'au reste la Suede étoit
„si bien fortifiée par son assiette, qu'on
„ne se porteroit pas aisément à l'atta-
„quer, si elle vouloit vivre en repos, 1654.
„& ne pas confirmer par sa conduite
„la reputation où elle étoit déja d'une
„démangeaison perpetuelle pour la
„guerre. A cela ils ajoutoient des
„considerations tirées des Principes
„du Christianisme, & de l'humanité,
„de l'inconstance de la fortune, & de
„l'incertitude des choses humaines.

§. 51. Mais d'autres disoient au *Raisons pour la guerre.*
contraire: „Que sans une bonne guer-
„re il étoit impossible de joüir long-
„tems des avantages de la paix, & que
„le vray moyen de s'y maintenir,
„c'étoit de donner de la terreur à ses
„voisins; que la Suede étoit accou-
„tumée à la guerre, & que c'étoit
„par la même qu'elle s'étoit relevée
„de son obscurité, & qu'elle s'étoit ren-
„duë formidable dans de monde, &
„qu'il n'y avoit non plus que la guerre
„qui pût la soutenir, sur ce pied là.
„Que cela avoit assés paru depuis la
„paix de Westphalie, qui ayant des
„armé la Suede, lui avoit fait perdre
„la moitié de sa reputation, & que
„pendant ce tems elle avoit receu je
„ne sai combien d'affronts, dont elle
„n'avoit pû témoigner aucun ressen-
„timent, que même elle commen-
„çoit à reprendre son premier éclat
„depuis la maniere vigoureuse dont
„elle avoit terminé les troubles de
„Breme. Que quelqu'agréable que
„fût ce nom de Paix, elle côuteroit
„trop cher s'il falloit l'acheter aux
„dépens de la gloire & de la Seureté
„du Royaume. Que pource qu'on
„disoit d'augmenter les troupes &
„d'en joindre d'etrangeres à celles du
„pays pour les tenir en suite dans
„l'oysiveté, c'étoit là le vray moyen
„d'avoir une espece de guerre chés
„soy, & de consumer ses propres for-
„ces en frais inutiles. Que d'ailleurs,
„on se trompoit beaucoup, si l'on
„s'imaginoit qu'il y eût de la seureté
„pour la Suede à ne penser qu'à la
„paix, pendant que la guerre l'envi-
„ronnoit de tous côtés; qu'au con-
„traire il n'y avoit rien de plus hon-
„teux & de plus imprudent à un Roy
„que de dépendre de la discretion de
„ses voisins, & de se tenir sans defense
„contre leurs insultes. Qu'au reste
„ce n'étoit qu'une tréve, & non pas
„une paix qu'on avoit fait avec les Po-
„lonois, & que personne n'ignoroit
„combien ils avoient tramé de des-
„seins

1654. „seins contre la Suede, sans conter le „danger présent dont elle se voyoit „ménacée. Qu'au fond le dessein du „Roy n'étoit pas de prendre les ar„mes avec precipitation, ni de rien „résoudre là dessus sans consulter les „Etats du Royaume; mais qu'il s'agis„soit seulement de savoir, si dans des „conjonctures aussi dangereuses, on „pouvoit pourvoir à sa sureté autre„ment que par les armes. Qu'on ne „refusoit pas pour cela d'entendre „à des Traitez, quand il s'en propose„roit, qu'au contraire c'étoit le mo„yen d'y travailler avec plus de suc„cés que de se tenir en armes. Que „la Suede auroit beaucoup lieu de se „repentir d'étre demeurée dans la „securité, si les Polonois & les Mosco„vites venoient à s'unir contre elle, „ou si les Polonois devenoient la con„quête des Moscovites. Ainsi, apres que la chose eut été debatuë, enfin il fut résolu d'armer incessament, d'augmenter le nombre des troupes, & de fortifier la flotte.

On délibere, de quel côté la Suede doit tourner ses armes; si c'est contre le Danemarck.

§. 52. Cependant le Roy n'avoit pas encore resolu de quel coté il devoit tourner ses armes. Il avoit crû devoir prendre l'avis du Senat, afin qu'il ne parût pas que ce fût de sa part une démangeaison de faire la guerre; il ne s'agissoit donc plus que de délibérer sur lequel de ses voisins la Suede devoit jetter les yeux, afin de profiter des occasions qui se présenteroient d'agir, & de pouvoir rapporter toute l'affaire en bon ordre à la premiere assemblée des Etats. On convenoit en général que cet armement devoit regarder les endroits du Royaume les plus exposés, & que par conséquent il étoit plus naturel d'attaquer ceux des ennemis qui avoient déja l'epée à la main, que ceux qui n'avoient encore formé aucune entreprise.

Il est vray qu'un des principaux soins des Suedois, avoit toûjours été de prevenir de bonne heure les entreprises du Dannemarck, qui en toute occasion traversoit leurs desseins & leur commerce. Et bien qu'alors ce Royaume ne fût pas en état de rien entreprendre, & qu'il ne parût pas même qu'il en eût le dessein, on auroit trouvé assés de pretexte pour l'attaquer, si l'on eût voulu faire une recherche exacte de tout ce qui s'étoit passé depuis la derniere paix. La flotte que le Roy de Dannemarck faisoit preparer alors, conjointement avec les Hollandois & les Polonois, en fournissoit même une occasion bien naturelle, puis que cette flotte ne pouvoit menacer que la Suede. Et il y avoit beaucoup d'apparence que, disposés comme sont naturellement les Danois, à l'égard des Suedois ils ne perdroient pas le moment favorable d'attaquer ces derniers pendant qu'ils seroient occupés à une guerre éloignée. Ce qui étoit d'autant plus à craindre que les Danois devenoient tous les jours plus jaloux du pouvoir de la Suede sur la mer, & qu'ils ne pouvoient voir sans regret, qu'elle eût en sa disposition la plus grande partie des ports de la mer Baltique, outre que le grand nombre de ses vaisseaux diminuoit beaucoup le profit qu'ils tiroient des droits du Sund. D'ailleurs le Dannemark est situé de maniere qu'il peut aisément incommoder la Suede, & pénétrer jusqu'au dedans du Royaume, plus avant qu'aucun autre de ses voisins. Ces considerations paroissoient d'autant plus plausibles, qu'il n'étoit pas fort difficile alors d'abbaisser le Dannemarck en l'attaquant avec deux armées, l'une du côté de la Suede, & l'autre du côté de l'Allemagne; ce qui ne pouvoit être que fort avantageux à la Suede si elle pouvoit se rendre maîtresse de l'entrée de la mer Baltique. Outre que par ce moyen n'ayant plus rien à craindre du Dannemark elle seroit beaucoup plus en état de tourner ses armes ailleurs. Que si, pour agir contre les Danois, il ne falloit à la Suede, que quelque sujet de plainte, elle en avoit un tres raisonnable dans l'alliance qu'ils avoient traitée avec les Hollandois, & dans l'accord qu'ils avoient fait avec ces derniers, sur le sujet des droits du Sund. Il est vrai que ce dernier accord ne subsistoit plus alors, mais ce n'étoit nullement par amitié pour les Suedois qu'il avoit été rompu, c'étoit uniquement dans la crainte qu'ils ne se joignissent avec les Anglois contre le Dannemarck. Quelques uns étoient donc d'avis, de commencer par se mettre en état de ne rien craindre d'un ennemi qu'on pouvoit avoir sans cesse à dos. 1654.

1654. Mais d'autres representoient au contraire, que ce n'étoit pas une chose prête que cette flotte sur la mer Baltique, & qu'il n'étoit pas méme bien assûré, si les Danois voudroient y contribuer, puis qu'ils avoient eux mêmes beaucoup d'intérêt d'empécher qu'une flotte étrangere n'entrât sur cette mer. Qu'au reste la reparation d'une flotte ne marquoit pas un dessein formel de faire la guerre, & qu'en tout cas si le Dannemark faisoit quelque mouvement, la Suede étoit assez forte pour en arrêter d'abord le progres; Que méme cette promtitude à prendre les armes dés le moindre sujet de plainte, & sans avoir tenté aucune voye de douceur, ne feroit pas approuvée dans le monde; outre que les dernieres plaintes qu'on avoit faites à l'Envoyé de Dannemarck n'avoient presque plus aucun fondement. On representoit encore, qu'autrefois Gustave Adolfe, ayant eu la plus belle occasion du monde de prendre Coppenhague, & y étant même sollicité, n'avoit pourtant pas voulu l'entreprendre, parce que les Danois ne lui en donnoient aucun sujet; Qu'à la verité, dans le tems que Christian IV. étoit aux prises avec Ferdinand, Gustave s'étoit résolu à s'emparer du pays de Schonen aussitot que cet Empereur se seroit rendu maître de la Fionie, parce qu'au cas que le Dannemarck vint à succomber, c'étoit une occasion naturelle de s'en approprier quelqu'une des Provinces qui seroit le plus à la bienséance de la Suede; Qu'à considerer l'etat présent du Dannemarck on ne voyoit pas qu'il fût affés redoutable, pour donner lieu à tant de preparatifs, ni qu'il eût aucun dessein qu'il fût important de prevenir avec tant de precipitation. Et que d'ailleurs on pouvoit bien s'imaginer, que les Allemands, les Hollandois & les Anglois ne souffriroient jamais que la Suede s'emparât du Dannemarck, pour faire des Royaumes du Nort une seule Monarchie, qui deviendroit redoutable à tous ses voisins. Cependant, que pour prendre ses sûretés avec ce Royaume, on pourroit tenir une flotte sur mer, & bien fortifier les places frontieres.

Non obstant toutes ces raisons Charles Gustave Wrangel, Arfuide Wittemberg, & Christiern Bond perséveroient à être d'avis que l'on commencât à agir par le Dannemarck, fondés sur ces considérations; Que si l'on commençoit par la Pologne, on ne manqueroit pas d'avoir en queuë le Dannemarck, fortifié par les Hollandois, d'autant plus que le peage établi par les Suedois sur la côte de Prusse, & dont on avoit fait tant de bruit dans la derniere guerre, étoit pour le Dannemarck un sujet de jalousie qui subsistoit encore, & qui ne luy permettoit pas de demeurer en repos. Que pendant que les troupes de Suede seroient occupées au loin, ceux d'entre les Princes d'Allemagne qui n'étoient pas bien intentionnés pour cette Couronne, auroient tout loisir de se joindre à l'ennemi, qu'ainsi il seroit beaucoup mieux de laisser encore là les Polonois pour un an, ou deux, par ce que pendant qu'ils donneroient de l'exercice avec Moscovites, la Suede pourroit trouver l'occasion de faire la guerre en Dannemarck, apres quoy il y auroit plus de seureté à entreprendre les Polonois. Qu'on ne devoit pas se flatter que la flotte de Suede pût resister aux forces du Dannemarck & de la Hollande jointes ensemble; & que pour les villes frontieres Calmar & Jencœping, ce n'étoit pas des remparts suffisans pour la défense du Royaume; qu'au reste on ne manqueroit pas de prétexte pour déclarer la guerre aux Danois, qui n'étoient pas eux mêmes si religieux observateurs de la bonne foy, & de l'équité, dés la moindre ouverture qui se présentoit pour incommoder la Suede.

Cependant la plus grande partie du senat étoit du premier sentiment, jugeant que le danger paroissoit beaucoup moins pressant du côté du Dannemarck, que du côté de la Pologne. On ne regardoit pas cette union de la Hollande & du Dannemarck contre la Suede, comme une affaire prête. Les Hollandois avoient eux mémes besoin de la Suede par ce qu'ils ne pouvoient se passer de la mer Baltique; & l'on jugeoit bien que s'ils entreprenoient d'y paroitre avec une flotte, ils n'avanceroient pas beaucoup par ce qu'ils n'avoient point de ports, & que la Suede est d'un tres difficile acces; outre que dés qu'on viendroit à découvrir que le Dannemarck auroit quelque dessein, on seroit toûjours en état

1654. en état de suspendre toute expedition, & de tourner toutes ses forces de ce côté la ; Que dans la derniere guerre avec la Pologne toutes les mêmes considerations s'étoient présentées au sujet du Dannemarck, mais qu'elles n'avoient pas empéché que Gustave Adolfe ne poursuivît ses desseins en Pologne, jusqu'à ce qu'en 1629. il s'accommoda avec le Dannemarck. D'ailleurs quand on consideroit ses alliances, sa situation, ses villes & ses forces, il ne paroissoit pas si aisé de s'en rendre maître, comme le Dannemarck de son côté avoit les mêmes raisons pour ne pas attaquer legérément la Suede, au milieu de ses montagnes & de ses forets. Il est vrai qu'il étoit à craindre que les Hollandois n'eussent beaucoup de peine à digérer les droits de peage que la Suede avoit recouvrés en divers endroits de la Prusse; Mais il y avoit apparence que, comme jusqu'alors ils avoient été obligés de les souffrir sans faire autre chose que s'en plaindre, ils ne feroient pas non plus éclater leur chagrin par aucune voye de fait dans ces conjonctures. On considéroit d'autré côté que l'amitié de l'Allemagne, de la France & de l'Angleterre n'étoient pas un foible secours, en cas que le Dañemark voulût entreprendre quelque chose ; Qu'au contraire le urav moyen de s'attirer l'envie de l'Allemagne, & des autres nations, étoit d'attaquer ainsi le Dannemarck, pendant qu'il demeuroit en repos, au lieu qu'en attaquant la Pologne, personne ne pouvoit les blamer de pourvoir à leur propre seureté, dans un tems ou la guerre étoit dans leurs voisinage, & presque sur leurs frontieres. Joint à cela que la Suede en tirant ses troupes de l'Allemagne ôtoit toute sorte d'ombrage aux Princes de l'Empire & rebuteroit ceux de Lunebourg, & les autres, de continuer les levées qu'ils faisoient actuellement, & d'entretenir inutilement une armée. Par toutes ces raisons, le danger paroissant beaucoup plus pressant & plus manifeste du côté de la Pologne, il fut résolu de laisser pour le present le Dannemark, sans pourtant négliger les précautions nécessaires, en cas d'insulte de ce côté là.

Ou contre la Moscovie.

§. 53. Cependant les Moscovites qui ravageoint la Lithuanie avec une grosse armée, commençoient à se rendre redoutables à la Suede, aussi bien qu'à la Pologne ; comme ils étoient déja maîtres non seulement de Smolensko, mais aussi de tous les pays qu'arrosent les fleuves du Nieper & de Dun il leur étoit aisé de fortifier leurs armées des peuples Barbares qui habitoient ces Provinces. On n'ignoroit pas avec combien de passion ils souhaitoient de pouvoir remettre le pied sur la mer Baltique, afin d'entretenir leur commerce, qui fait une grande partie de l'occupation, aussi bien que des richesses du granc Duc, & combien ils avoient fait d'efforts pour se rendre maîtres des villes de Narva ou de Revel, dans cetté vuë. Il y avoit donc tout lieu de craindre qu'enflés par de tant d'heureux succés dans la Lithuanie, ils n'entreprissent de s'ouvrir le chemin de la mer Baltique, par l'invasion du pays de Curlande ; & même on pouvoit déja regarder comme une déclaration de guerre tacite, les grands obstacles qu'ils apportoient au commerce de la Suede comme on jugeoit qu'il feroit aisé de s'én appercevoir au printems, par l'arrêt des marchandises que la Dune à accôutumé de porter à Riga. Il n'étoit pas non plus fort difficile de comprendre que ce n'étoit que dans la vuë de ruïner les ports de la Livonie, qu'ils en avoient détourné leur commerce, pour l'établir à St. Michel l'Archange, ce qui n'avoit pû se faire sans qu'ils en souffrissent beaucoup d'incommodité. Tout cela joint avec l'humeur entreprenante de cette nation, qui avoit déja presque investi la Livonie, ne permettoit gueres de douter qu'apres la conquête de la Pologne, elle ne vint fondre sur la Suede. Il n'étoit pas aisé d'expliquer autrement les titres que le Czar s'étoit avisé d'ajouter à ceux qu'il porte d'ordinaire, puis qu'on ne voyoit à son couchant que les Provinces de la Suede, aux quelles il pût pretendre, comme en effet il prétendoit sur ce Royaume une grande contrée qui s'étend jusqu'à Kiewengard, & un mille au de là la ville d'Ula. D'ailleurs le Czar avoit alors de bonnes troupes, beaucoup d'argent, & tous ses Etats étoient si bien gardés de toutes parts, qu'il n'avoit à craindre aucune invasion. Il avoit des places fortes du côté de la Perse, aussi bien, que du cô- 1654.

1654. te des Tartares de Crim, dont il ne craignoit pas d'ailleurs beaucoup les courses, & l'Infanterie des Moscovites le mettoit à couvert des Tartares de Camul. Il n'étoit pas aisé non plus aux Turcs d'approcher de ses frontiéres, & pour les Cosaques, le peu d'esperance qu'ils avoient de se reconcilier jamais avec la Pologne, & l'alliance qu'ils venoient de traiter avec lui dans cette consideration, le mettoit entiérement hors d'état d'en rien craindre. Enfin l'irruption que les Moscovites venoient de faire en Lithuanie, sur un assés léger prétexte, & le dessein ou le Czar paroissoit de rentrer dans les terres que ses Ancêtres avoient possedées, donnoit assés à connoître quelle étoit sa disposition. Toutes ces considérations sur les prétentions des Moscovites, aussi bien que sur leur genie, faisoient juger à plusieurs que ce seroit la derniere imprudence de s'abandonner à leur discretion, & de ne se pas mettre au plûtôt en état de repousser leurs insultes, aux quelles les fréquentes contestations sur les transfuges, sur les limites, & sur le commerce fourniroient assez de prétexte.

Stata Strelizarum Militia.

Ou contre la Pologne.

§. 54. D'autre côté on considéroit que depuis long tems la Pologne avoit moins manqué de bonne volonté, que d'occasion & de forces, pour attaquer la Suede ; on n'avoit pas oublié les menées de Ladislas, non plus que celles de Jean Casimir lui même, & les tergiversations perpétuelles des Ministres Polonois au traité de Lubec. On croyoit donc qu'il étoit à propos de ne pas négliger l'ouverture que présentoit la foiblesse de la Pologne, pour terminer de maniére ou d'autre des démélez qui duroient depuis si long tems. Et comme on attendoit au premier jour un Ambassadeur de Pologne, c'étoit le véritable tems de lui préparer une réponse vigoureuse, & qui fût décisive, sans se laisser d'avantage abuser par leurs lenteurs, & par leurs finesses. On jugeoit même, qu'aussi tôt apres la pacification de la guerre d'Allemagne, au lieu de Canterstein, il eût beaucoup mieux valu envoyer d'abord une Ambassade expresse, pour faire expliquer la Pologne, & lui déclarer qu'on étoit tout prest à agir, si elle ne se portoit à une composition que la Suede pût accepter. La conjoncture presente engageroit doublement la Suede à ne pas flatter la Pologne. Ce Royaume s'affoiblissoit de jour en jour, & pouvoit à la fin succomber sous l'effort des Moscovites, au quel cas la Suede n'avoit pas peu à craindre du vainqueur. C'étoit donc le tems de parler ferme aux Polonois, de leur reprocher leurs infractions & de leur faire entendre, que s'ils ne vouloient pas traiter de bonne foy, ils n'avoient pas moins à craindre de la Suede, que des Moscovites : Au lieu qu'au contraire, en traitant avec elle, ils pouvoient en attendre un puissant secours contre cet ennemi. Ainsi il ne s'agissoit, que de l'une de ces deux choses, ou de secourir les Polonois, ou de leur déclarer la guerre, selon le parti qu'ils prendroient eux mémes. Dans cette vuë on proposoit de faire incessamment passer en Pomeranie les troupes qui étoient en quartier dans le Duché de Breme, afin d'épouvanter les Polonois, par la proximité du danger, ou méme âfin d'entrer en Pologne, s'ils ne se rendoient pas traitables. Il restoit encore à la verité cinq années de treve à passer, mais on avoit eu divers sujets tres légitimes de la rompre ; & d'ailleurs, il étoit à craindre qu'on ne trouvât de long tems une occasion aussi favorable de décider entre la Suede & la Pologne qui par des propositions spécieuses de médiation & d'accommodement, ne cherchoit qu'a gagner du tems, en attendant l'occasion de surprendre les Suedois ; C'est ce qui avoit assés paru en dernier lieu, que Canasilhes avoit été à Stokholm ne parlant que de paix & d'amitié, pendant que son maître traitoit avec les Hollandois pour équiper une flotte sur la mer Baltique. En suite de cela, ce méme Envoyé ayant demandé la confirmatiō de la tréve, & offert de traiter de la paix, on lui avoit fait dire par le Chancelier, que le Roy n'entendroit point à ces propositions, qu'il ne vint des Ambassadeurs munis de plein pouvoir. Cependant il revenoit encore en Suede un Ministre subalterne, avec ordre sans doute de faire aussi esperer une Ambassade solennelle. Ce qui faisoit assez connoitre qu'il n'y avoit rien à faire avec la Pologne que les armes à la main. Ainsi il fut arrêté 1654.

que

1654. que l'armement regarderoit principalement ce Royaume là. Cependant on ne jugeoit pas à propos de se hâter de déclarer la guerre, mais seulement de faire tous les preparatifs, & de tenir de bonnes troupes sur pied, apres quoy il ne seroit pas mal aisé au Roy de prendre son parti.

Jus qu'où on doit porter les choses contre la Pologne. §. 55. Apres cette discussion le Roy proposa encore à examiner au Sénat, aucas que la Pologne voulût renoncer à ses prétentions sur la Suede, & sur la Lithuanie, s'il en faudroit demeurer là, & congedier les troupes sur le champ, ou bien, s'il ne faudroit point demander quelque Province, tant pour la seureté du traité, que pour le dédommagement des frais qu'il avoit fallu faire à lever une armée. On trouvoit que cétoit une caution bien foible, que celle qui ne consistoit qu'en ancre & en papier, & qu'il étoit à craindre que d'autres ne prévinsent la Suede, & ne lui enlevassent des pays qui étoient tout à fait à sa bien seance, & dont il étoit de son interét aussi bien que de son honneur d'aggrandir ses limites. La cession que les Suedois avoient faite de la Prusse leur tenoit encore au cœur, & l'etoit là une occasion de la recouvrer, qu'il eut été honteux à la nation de laisser échaper; à l'égard des troupes étrangeres il n'y avoit aucune apparence de les congedier, pendant qu'on auroit quelque chose à craindre de la part des Moscovites. Outre que c'estoit les reduire á passer au service de l'ennemi, & se mettre dans la necessite d'en lever de nouvelles, dans ces conjonctures, où celles du pays n'etoient pas suffisantes; & c'est cette raison qui engageoit doublement à ne pas perdre l'occasion d'acquerir quelque Province, d'ou l'on pût tirer de quoy entretenir les troupés étrangeres, sans qu'il en coutât rien à la Suede.

On fait un arrêté du senat. 11. Dec. §. 56. *Il fut donc arrêté au Senat, que veu le danger dont la Suede étoit menacée dans ces conjonctures, & pour ne pas perdre les occasions favorables qui pourroient se présenter, pendant cetté guerre entre la Pologne & la Moscovie, le Roy auroit une grosse armée sur pied, que pour cela non seulement on rendroit complettes ses propres troupes, mais qu'on en leveroit encore detrangéres. Qu'il falloit sur tout avoir l'oeil du côté de la Pologne, & profiter de sa foiblesse, & du désordre de ses affaires, pour l'engager à conclure une paix qui fût avantageuse à la Suede. Que comme le Roy faisoit de grandes dépenses pour cet armement, il étoit juste d'obliger les Polonois, de gré ou de force, à cautionner l'accommodement, & à dédommager les Suedois, & qu'il falloit incessament notifier cette résolution du Senat à l'Envoyé Morstein, afin qu'il vît par là qu'il n'y avoit plus de tems à perdre. Le Senat n'etoit pourtant pas d'avis que l'on commençât d'abord la guerre, ce qui ne se pouvoit faire sans le consentement des Etats, mais qu'on se tînt seulement prêt à tout ce que pourroit requerir le bien public & l'intérêt de la Patrie, laissant à la disposition du Roy, dagir comme il trouveroit à propos, selon les évenemens.* 1654

§. 57. L'Allemagne qui n'auroit pas été un petit obstacle à tous ces desseins, si ses affaires eussent été en bon état, se trouvoit alors dans une situation toute propre à les favoriser. Les Etats de l'Empire étoient trop partagés pour s'opposer aux progrés de la Suede; & la plus part ne pensoient qu'a empécher ceux de la maison d'Autriche. Cette maison elle même n'avoit pas receu un petit échec par la mort de Ferdinand IV. Roy des Romains, dans un tems ou l'Empereur Ferdinand III. étoit cassé de vieillesse & de maladie, & ou Leopold n'étoit encore qu'un en fant; D'ailleurs les Etats Catoliques n'etoient pas bien unis, & les Protestans connoissant la valeur de Charles Gustave, commençoient à reprendre pour la Suede les sentimens que leur avoit déja donnés le bonheur de ses armes. Outre cela lés Hongrois n'auoient jamais fait paroitre tant de répugnance à recevoir Leopold Roy de Hongrie, ce qui est ordinairement à la maison d'Austriche, le premier degré à l'Empire. Pour le Brandebourg il n'étoit pas mal aisé de l'arrêter pour peu qu'il fût d'humeur à remuer, ce qu'on n'avoit pas à craindre de l'Electeur de Saxe, que sa vieillesse rendoit incapable d'aucun desein. Il y avoit aussi lieu de croire, que si la maison d'Austriche vouloit prendre les armes l'Electeur de Baviere & celui de Cologne ne feroient pas des derniers à s'y opposer. Cependant comme on apprenoit tous les jours quelque chose des *L'Etat des Puissances voisines.*

se des

1654. se des desseins de la Suede sur la Pologne, la maison d'Autriche qui avoit interêt à la conservation de ce Royaume ne voyoit pas ces mouvemens sans inquiétude. Elle craignoit que sous un Roy si sage, & en même tems si belliqueux, la Suede ne reprît la splendeur que lui avoient donné les armes de Gustave Adolfe. Et Ferdinand disoit là dessus, qu' à la verité il y avoit lieu d'envier à la Suede une si belle occasion de s' aggrandir, mais qu'il étoit bon qu'elle fût occupée en Pologne, parce que pendant ce tems là, il pourroit mettre un bon ordre à ses affaires. Pour les Moscovites, on ne doutoit point, que s'ils étoient bien conseillés, ils ne s' entendissent avec la Suede, qui faisant faire diversion aux forces de la Pologne, pourroit leur faciliter les moyens de s'y avancer. L'on jugeoit bien que le Dannemarck dont les forces déja fort languissantes d'elles mêmes, se trouvoient encore dissipées par le mécontentemens de la Noblesse, ne s'attireroit pas légérement des affaires au dehors. On faisoit le même jugement des Hollandois qui ne s'étoient pas déja tirés fort heureusement de la derniére guerre avec l'Angleterre, & qui n'étoient pas même exents de broüilleries & de factions chez eux; surtout ayant à leurs portes le Protecteur Cromvel avec lequel ils s'étoient tout recenment reconciliés; ils pouvoient bien s'imaginer qu'il ne souffriroit pas aisément qu'ils profitassent des mouvemens étrangers pour s'aggrandir à son préjudice; d'autant moins que l'état de ses affaires l'obligeoit à avoir toûjours des armées sur pied, tant par mer, que par terre. La Suede n'avoit pas d'ailleurs sujet de rien apprehender de lui, parce qu'il avoit intéret à l'aggrandissement de ce Royaume, qui pouvoit beaucoup contribuer à fortifier le parti protestant, outre qu'ayant déclaré la guerre aux Espagnols, il partageoit considérablement par là les forces de la maison d'Autriche. La Suede pouvoit encore conter sur la France, qui apres avoir été affoiblie pendant quelque tems par des troubles intestins, commençoit à reprendre vigueur, & à se montrer superieure à l'Espagne. Ainsi jamais occasion ne fut plus favorable à Suede. Elle avoit de bons Généraux, & des Soldats aguerris, qui d'ailleurs s'attendoient à une expedition aussi heureuse que l'avoit été celle d'Allemagne. En Allemagne même l'espérance du butin, & la haute idée qu'on y avoit des armes de la Suede, faisoit trouver au Roy autant de monde qu'il en vouloit. Il est vray qu'un grand obstacle traversoit une si heureuse disposition des choses; les finances étoient épuisées, & l'Etat étoit chargé de dêtes. Pour lever cét obstacle il faloit être reduit à empruenter des particuliers, ressource fâcheuse, & qui ne permettoit d'agir qu'avec beaucoup de lenteur. A la verité on avoit esperé tirer de la Prusse le même secours que dans la Guerre precedente, pendant laquelle les taxes de cette Province avoient monté à sept cent mille écus; mais cette ressource ayant manqué aussi bien que les remises qu'on attendoit de France & d'Angleterre, il n'y à pas lieu de s'étonner que la guerre n'ait pas êté continuée de la même force qu'elle avoit commencé. 1654.

On envoye un Resident en Brandebourg.

§. 58. On jugeoit bien que l'Electeur de Brandebourg qui étoit interessé aux differents succés des affaires de la Pologne, ne demeureroit pas les bras croisés dans une pareille conjoncture. D'autant plus qu'on l'avoit vû s'empresser à lever des troupes, & qu'il avoit négotié une alliance avec l'Electeur de Cologne, les Princes de Lunebourg, les Hollandois, & quelques autres Etats. C'est ce qui engagea le Roy à envoyer Barthelemi Wolfsberg à Berlin en qualité de Résident, pour sonder les intentions de cét Electeur. Sur tout il étoit chargé de découvrir, s'il armoit en Prusse pour se mettre à couvert des armes des Moscovites; s'il avoit quelque liaison avec la ville de Dantzich, & si l'on remarquoit, que la haute Pologne fît quelque démarche pour se mettre sous sa protection. Et en cas qu'il s'offrit de travailler à renoüer les traités entre la Suede & la Pologne, Wolfsberg avoit ordre d'éluder cette proposition, en disant qu'on étoit convenu que pendant la tréve on feroit quelques tentatives pour negocier une bonne paix, & qu'on l'avoit fait, mais qu'on avoit assés reconnu que la Pologne ne l'avoit pas à cœur, & que le Roy

1654. le Roy étoit résolu de ne plus être la dupe de leurs lenteurs.

Ambass. de des Polonois en Suede. §. 59. Quoy que le rapport de Canasilhes ne laissât pas les Polonois sans inquiétude, ils s'étoient souvent flattés que les troubles de Breme venant à dégénérer en une guerre ouverte, occuperoient assés le Roy pour ne pas penser à eux. Jean Casimir avoit peine à s'imaginer d'ailleurs, que Charles Gustave voulût entreprendre une guerre dans un tems où la couronne ne faisoit qu'entrer dans sa famille, & où le desordre des affaires du Royaume demandoient une application sans relache; joint à cela, que n'ayant point encore d'enfans, il n'étoit pas bien affermi sur le trône. Dans cette pensée le Roy de Pologne s'occupoit tout entier à la guerre de Moscovie, afin d'en sortir heureusement, il faisoit toutes sortes de tentatives pour engager les Cosaques à quelque composition, leur offrant de les dédommager, & de leur donner de nouvelles terres dans la Livonie, ce qui n'étoit pas une petite amorce pour cette nation accoutumée à pirater. Mais dés que les troubles de Breme furent pacifiés il fallut tourner ses pensées d'un autre côté. Il n'y avoit personne d'intelligent qui ne vît qu'il se preparoit en Suede quelque orage contre la Pologne. C'est pourquoi dans une Assemblée qui se tint à Grodno, les Sénateurs conseilloient à Jean Casimir de satisfaire les Suedois, & de renoncer au titre de Roy de Suede. Et pour le faire avec honneur, & sans commettre son autorité, on croyoit ne pouvoir prendre un meilleur tour qu'en faisant passer cette renonciation pour un présent nuptial que Jean Casimir faisoit au Roy de Suede, qui, comme on l'a dit, venoit d'epouser la Princesse de Holstein. Mais ce tour qui d'ailleurs étoit assés heureusement imaginé, tant pour l'honneur du Roy, que pour l'avantage de la Pologne, ne pouvoit pas avoir de lieu, parce que Jean Casimir n'avoit pas été invité aux nopces de Charles Gustave. Cependant les Moscovites avoient déja pris Smolensko, & les Cosaques faisoient tous les jours de nouveaux progres. Jean Casimir prit donc le parti d'envoyer en toute diligence Morstein en Suede pour y complimenter Charles Gustave, & pour travailler ou à prolonger la tréve, ou à conclurre la paix, en cas que les Suedois parussent pencher de ce côté là; Goraiski avoit ordre de suivre de pres Morstein, pour faire le traité. Ce même Goraiski pressoit vivement Casimir de s'accommoder avec la Suede à quelque prix que ce fût, disant que personne ne pourroit blamer Charl. G. d'embrasser la premiere occasion de voir la fin de cette affaire. 1654.

§. 60. Les Moscovites étant maîtres de la Lithuanie, la Livonie étoit la Province la plus exposée à leurs courses. *Le Roy donne ses ordres en Livonie.* Le Roy commanda donc à Gustave Horn qui en étoit Gouverneur, de tenir toûjours des troupes en état de la mettre à couvert, & d'observer de pres les mouvemens, tant des Moscovites, que des Polonois. Il avoit aussi ordre de renouveller au Prince de Curlande des assurances d'amitié, & de sonder si la Lithuanie ne pensoit point à se mettre sous la protection de la Suede, à quoy il étoit chargé d'encourager cette Province. Cependant il devoit travailler sans relâche à lever des soldats, & à faire venir des troupes de Finlandie, afin que la Province de Lithuanie pût juger par là du secours qu'elle avoit à attendre de la Suede. Mais il avoit ordre de faire tout cela sans bruit, & de ne se point découvrir de peur d'être surpris par les Moscovites, que leurs prétentions à de nouveaux titres, & sur d'autres articles, rendoient fort suspects, sur tout, s'ils venoient à s'appercevoir qu'ils n'avoient pas une plus grande résistance à craindre de la part des Polonois. Car il importoit beaucoup à la seureté de la Suede que les Moscovites ne se rendissent point Maitres du Pays de Curlande, & n'entrassent point sur la mer Baltique, parce que de là ils pouvoient investir la Livonie. Cependant le Roy ne vouloit pas que Horn agît avec trop de chaleur, s'il remarquoit que les Moscovites retirassent leurs troupes dans leur pays, & les fissent hiverner dans la Russie, de peur de cabrer cette nation naturellement soupçonneuse. Que si les Moscovites venoient à s'approcher de trop pres, il falloit flater la Lithuanie, & la recevoir sous la protection de la Suede, pourvû qu'on pût s'assurer de sa fidelité. Auquel cas il faudroit representer aux Moscovites,

1654. que cette démarche n'étoit point dans la vüe de leur faire aucun chagrin; mais que la Suede ne pouvoit pas se dispenser de donner protection à d'anciens amis qui avoient recours à elle, au defaut de la Pologne, & que les Suedois avoient cette confiance en l'amitié qui étoit entre eux & le Czar, qu'il feroit cesser toute hostilité envers la Lithuanie, & la même maniere que Chmielinski avoit promis au Roy par lettres, que les Cosaques n'entreprendroient rien dans les lieux, ou l'on reconnoitroit les drapeaux de la Suede; & que les Moscovites pouvoient aussi s'assurer que dans ces mêmes lieux là leurs gens ne seroient exposez à aucune hostilité. Cependant pour donner plus de poids à tout ce qui se diroit 1654.
de part & d'autre, il étoit bon d'avoir toûjours des troupes toutes prêtes à agir; de bien fortifier, & de bien munir les principales places de la Province, à fin de garder les frontieres pendant l'hiver. C'est à quoy Horn devoit se borner, pendant qu'on feroit en Suede tous les preparatifs nécessaires, & qu'on leveroit sous main des troupes en Allemagne pour tourner au printems prochain tout l'effort de la guerre du coté de la Moscovie, ou de la Pologne, selon le parti que prendroit cette derniere.



HISTOIRE DU REGNE
DE
CHARLES GUSTAVE
ROY DE SUEDE
LIVRE II.

SOMMAIRE.

MOrstein est envoyé en Suede. 2. Le sénat de Suede écrit au sénat de Pologne. 3. Réponse des Polonois à la Lettre du sénat de Suede. 4 Propositions du Roy dans l'Assemblée des Etats. 5. Reünion des biens à la Couronne. 6. On délibere sur la guerre de Pologne. 7. Avis des Etats. 8. Decret des Etats. 9. Decret touchant la Religion. 10. Les Tartares envoyent à Charles Gustave. 11. Levée des Troupes. Soupçons des Princes d'Allemagne dissipes. 12. Wittenberg passe en Pomeranie. Ses ordres. 13. Ambassade de Pologne en Suede. 14. Wittenberg marche en Pologne. 15. Il s'avance vers l'Armée Polonoise. Elle entre en composition. Deux Palatinats de la Basse Pologne se rendent. 16. Progres de Wittenberg en Pologne. 17. Le Roy part de Suede. 18. Il envoye la Flotte sur la Côte de Dantzick. 19. Il donne ses ordres à Jean Oxenstiern, touchant la Négociation commencée avec la Pologne. 20. Où il s'achemine. 21. Jean Casimir lui envoye Prziemski. 22. Réponse du Roy à la Harangue de Prziemski. 23. Il va droit à Jean Casimir. 24. Prise de Warsovie. 25. Préparatifs pour de nouveaux progres. 26. Le Roy marche aux Ennemis. Déraute de Czarnova. 27. Les Polonois s'enfuyent à Cracovie. 28. Bataille du Donayecs. 29. Cracovie se rend. 30. Les Quartiens se rendent à Charles Gustave. 31. Le Roy exhorte les Ordres du Royaume à se rendre. 32. L'Armée de Pologne se soûmet. 33. Plusieurs Palatinats suivent son exemple. 34. Et sont suivis eux mémes de beaucoup d'autres. 35. Lessinski va à Warsovie: ce qu'ils y fait. 36. Pertes des Suedois. 37. Avantages remportes par Steenbock. 38. Et par Henry Horn. 39. Ce qui s'étoit passé en Lithuanie. 40. Le Roy donne ses ordres à la Gardie. 41. Celuy cy ménage & flate les Moscovites. 42. Et tache de gagner les Lithuaniens. 43. Les Princes de Radzivil se disposent à traiter. 44. Ils traitent. 45. Les Suedois entrent en Li- 1655.

1655. thuanie. 46. Les Lithuanes se soûmettent. 47. La Gardie reçoit leur serment. 48. Il va en Prusse. 49. Ce qui s'est passé avec le Duc de Courlande. 50. Le Roy dispose ses affaires à Cracovie. 51. Désertion des Troupes de Czarneski. Détfaite de Wolf. 52. Chmielinski offre ses services à Charles Gustave. 53. Le Roy tache en vain de gagner Dantzick. 54. L'Electeur de Brandebourg observe ses desseins. 55. Et luy fait parler d'alliance. 56. Ordres du Roy touchant l'alliance avec le Brandebourg. 57. Le Traité en est dressé. 58. Il est inutile. 59. L'Electeur de Brandebourg prend la *Prusse* en sa protection. 60. Le Roy va en Prusse. 61. S'en rend maître. Prise de Thorn. 62. Et d'Elbing. 63. Actions de Steenbock. 64. Reproches reciproques entre le Roy & l'Electeur. 65. Ce dernier est pressé de traiter. 66. On agite le Traité. 67. Il est conclu à Conigsberg. Ses Conditions. 68. Conventions feudales. 69. Convention particuliere touchant l'Eveché de Varmie. 70. Jean Casimir rètablit ses Forces. 71. Le Roy travaille à faire approuver la guerre de Pologne à l'Empereur. 72. L'Empereur est sollicité par les Polonois. 73. Le Roy écrit encore à l'Empereur. 74. L'Electeur de Brandebourg anime l'Empereur contre la Suede. 75. Le Roy travaille à se maintenir en bonne intelligence avec les Moscovites. 76. Ambassade en Moscovie. 77. Les Moscovites se montrent peu favorables à la Suede. 78. Les Ambassadeurs de Suede partent pour la Moscovie. 79. Autre contestation avec les Moscovites. 80. Le Roy travaille a se conserver l'amitié du Dannemark. 81. On négotie l'alliance avec le Dannemark. 82. Mouvemens & deliberations des Danois sur le sujet de la guerre de Pologne. 83. Le Roy tache de gagner les Hollandois. 84. Intrigues des Hollandois contre le Roy. 85. Le Roy travaille a empêcher les desseins des Hollandois. 86. Le Roy recherche l'amitié des Anglois. 87. Fletwod est envoyé en Angleterre. 88. Instruction de Christiern Bonde Ambassadeur en Angleterre. 89. Negociations des Ministres de Suede en Angleterre. 90. Les Hollandois traversent la Négociation des Suedois. 91. Bonde est en suspect sur le sujet de cette Alliance avec Cromwel. 92. La Négociation de Bonde languit. 93. Disposition de la France a l'égard de la Suede. 94. Négociation avec Ragotski. 95. Il vient un Ambassadeur de l'Empereur des Turcs en Suede.

L'ANNEE derniere, Canasiles avoit assez averti les Polonois de l'orage dont la Suede les menaçoit, & s'ils ne travaillerent pas d'abord à le détourner, le Roy Jean Casimir en fut la principale cause. Le Senat & les Etats du Royaume, qui voyoient bien, qu'on n'avoit déja que trop de peine à repousser deux Ennemis, vouloient eviter d'en attirer un troisiéme, & n'avoient rien tant à cœur, que de terminer ce fâcheux différent à l'amiable. L'obstacle que le Prince Charles Ferdinand auroit pu y mettre, venoit d'etre levé par sa mort. Mais Jean Casimir ignoroit l'art de s'accommoder au tems. Il passoit d'un dessein à l'autre, sans en exécuter aucun : & ne cessant d'ailleurs de donner diverses atteintes à Charles Gustave, celuy cy crût n'avoir plus à hésiter sur le parti qu'il devoit prendre.

1655. *Morstein est envoyé en Suede.*

Il est bien vray que vers la fin de l'Année précedente Jean Casimir avoit envoyé André Morstein en Suede; mais sans aucun pouvoir de traiter, & il sembloit n'étre venu, que pour faire de nouvelles insultes, & pour aporter de nouveaux délais. Ses lettres de créance étoient défectueuses à plusieurs egards. Parmi les articles de la Tréve, il y en avoit un qui portoit, que lorsque les Rois de Suede & de Pologne s'écriroient l'un à l'autre, ils abregeroient leurs titres par trois &c. Or dans les lettres de créance de Morstein, le titre du Roy de Pologne avoit bien cette triple marque, mais celuy du Roy de Suede n'en avoit que deux. 1655.
Quelque peu considerable que cela fût en soy même, on ne laissoit pas d'y remarquer, que Jean Casimir ne cherchoit qu'à chicaner Charles Gustave, & à s'attribüer quelque prérogative sur luy. Cela paroissoit encore par la fin de la lettre, où il étoit parlé *des Royaumes de Casimir* au pluriel, comme s'il n'êut pas moins regné en Suede, qu'en Pologne.

Morstein eut beau alleguer, que c'étoient des fautes de copiste, & promettre de les corriger : on luy fit reprendre ses lettres, sans aucun égard à son excuse, ni à sa promesse. Il en presenta d'autres en suite, qu'on assure que Jean Casimir avoit signées la larme à l'oil, prévoyāt bien que la négociation de Morstein seroit inutile. Elles furent rejettées comme les premieres, parce que dans le sceau de Pologne, on avoit inseré les trois couronnes, qui sont les Armes de Suede; ce qui avoit été auparavant une des principales causes de la rupture du Traité de Lubek.

Le Roy fit donc dire à Morstein, qu'il ne luy donneroit point audience, & il falut qu'il se contentât de conférer avec le Chancelier du Royaume Eric Oxenstiern, auquel il declara, *que* 24. Janv.
le Roy son maitre ne pouvoit se résoudre à envoyér des Ambassadeurs en Suede, & que pour luy il étoit venu seulement, afin de travailler aux préliminaires des Traités, & de convenir du lieu, du tems & des Mediateurs qu'il faudroit prendre. Peu de jours aprés, le Chancelier repondit à Morstein de la part du Roy : *Qu'il étoit aisé de juger tant par* 27. Janv.
ses discours, que par ses lettres de créance, que le Roy de Pologne n'en vouloit venir à aucun accommodement ; Que toutefois le Roy de Suede étoit si porté à la paix, qu'il ne refuseroit pas, quoy qu'il n'y fut plus obligé par les loix de la Tre-

ve, de

1655. *ve, de terminer cette affaire de la maniere, que Canasilhes l'avoit pu marquer au Roy & aux Etâts de Pologne, faute de quoy, il prendroit telles mesures qu'il jugeroit àpropos.* Le Chancelier ajoûta : *Que Morstein n'avoit qu'à se hâter de porter ces nouvelles à Jean Casimir, & aux Etats du Royaume, & que s'ils souhaitoient la paix, ils ne l'auroient que par cette voye.* Mais Morstein, qui n'avoit en veüe que de tirer les affaires en longueur, ne cessoit de dire, qu'il recevroit bientôt un pouvoir plus ample & des lettres de créance en meilleure forme, & qu'en attendant, il seroit bien aise d'aller voir les mines de cuivre, & l'université d'Upsal. Le Chancelier ne goûtoit point ces prétextes, & voyant bien que Morstein ne cherchoit qu'à gagner tems, il le pressoit de s'en retourner incessamment en Pologne, aprehendant même que les Moscovites ne prissent ombrage du long sejour qu'il faisoit en Suede. En effet on sçût dans la suite, qu'une des raisons pour lesquelles on avoit envoyé Morstein en Suede, avoit été de faciliter les levées en Pologne, & d'encourager les Polonois, en leur faisant accroire, que les Suedois se joindroient à eux contre les Moscovites, car sans cette esperance, il n'y avoit personne qui voulut prendre les armes.

Mais Charles Gustave ne se laissa pas surprendre à tous ces détours. Il ne voulût plus attendre Goraiski, qui devoit venir à Stokholme, selon que Canasilhes l'avoit promis, pour conclurre le Traité, & il declara qu'il entendoit qu'on y mit la derniere main, sans tous les délais qu'entraineroit apres soy la difficulté, qu'on auroit à convenir du lieu ou l'on traiteroit, & le tems qu'il faudroit aux Ambassadeurs pour s'y rendre ; que les grands frais qu'il avoit faits, pour mettre une Armée sur pied, seroient inutiles, s'il ne la menoit en Campagne, ou si l'on n'en venoit à une promte conclusion, n'étant pas juste que les Polonois eussent tout le fruit de l'union où ils faisoient semblant d'etre avec la Suede ; que s'ils refusoient de se rendre à la raison il sauroit bien les y ranger par les armes & se rendre en même tems plus considerable aux Moscovites. Qu'en un mot pour peu que la Pologne fût disposée à un accommodement, il ne seroit pas difficile d'en venir là ; mais qu'il croioit qu'il étoit de son honneur de ne pas soufrir que Morstein fit un plus long séjour en Suede, vû la forme injurieuse de ses lettres de créance ; Qu'il ne pouvoit se persuader, que le Roy de Pologne luy eût commis une affaire si importante, s'il eût eu une veritable envie de la terminer ; & que Morstein ne pouvoit rendre de plus grand service à son pais, que d'y retourner au plûtot pour instruire Jean Casimir & les Etats de Pologne du nœud de l'affaire, & pour leur representer la tempête qui alloit fondre sur eux, s'ils ne la prévenoient par un promt accommodement. 1655.

Morstein reçut la réponse du Chancelier avec beaucoup de surprise, disant tout haut, qu'il n'auroit eû garde de s'attēdre à rien de semblable de la part du Roy, qu'il croyoit porté à la paix ; *Et que si l'on continuoit sur ce pied là, il comprenoit enfin qu'il n'avoit plus rien à faire en Suede; mais qu'il ne croioit pas qu'il fût de l'honneur du Roy son maître d'y envoyer une Ambassade ; que les Traitez precedens ayant été négociez par l'entremise des Mediateurs, on ne pouvoit sans leur faire injure exiger une autre maniere de traiter dans l'occasion presente ; qu'il étoit prêt toutefois d'attendre encore d'autres lettres de créance.* Il les reçût en effet bientôt apres : mais quoy qu'on en eût corrigé le stile, comme elles ne concernoient que des préliminaires inutiles, & que d'ailleurs le sçeau en étoit défectueux, le Roy n'y eut point d'égard, & Morstein apres avoir été quelques mois à Stokolme, fût obligé de se retirer sans avoir eu audience. Il n'avoit pas tenu aux Ambassadeurs de France & de Brandebourg, qu'elle ne luy fût accordée. Mais le Roy avoit déja conçû de si grandes esperances, & tout paroissoit si favorable à ses desseins, qu'ils ne purent rien gagner sur son esprit. Il se contenta de declarer de nouveau, que si la Pologne envoyoit un Ambassadeur à Stokholm, ou ailleurs, avec plein pouvoir de mettre fin à cette affaire, sans autre mediation, il ne tiendroit pas à luy, qu'elle ne fût terminée par cette voye.

§. 2. Pour presser les Polonois plus fortement, & afin de mieux penetrer ce qu'ils pensoient, le sénat de Suede *Le sénat de Suede écrit au sénat de Pologne.*

1655. Suede eut ordre du Roy, d'écrire au sénat de Pologne. La substance de la lettre étoit; „Que le Roy de Pologne „avoit envoyé cy devant à la Reine „Christine, avec ordre en apparēce de „travailler à l'avancement & à l'établissement de la paix; Que Morstein „étoit venu depuis peu, sous ombre „de s'employer au même ouvrage: „mais que ses lettres de créance étoient conçües en des termes plus propres à aigrir les esprits, qu'à les apaiser; Que malgré tous ces faux semblants, le Roy vouloit bien encore „donner avis à la Pologne, qu'il étoit „entierement résolu, ou d'établir „une paix ferme & durable, ou de travailler à la sûreté & à la tranquilité de „ses Etâts, par des voyes, qui ne pourroient être qu'aprouvées de toute „l'Europe & des Polonois eux mêmes; Qu'on n'avoit jusqu'icy rien „negligé du côté de la Suede, pour „en venir à un accommodement: mais „qu'on avoit bien vû à Lubek, que les „Ambassadeurs de Pologne n'étoient „pas munis d'un pouvoir suffisant, & „que l'amour de la paix n'avoit pû les „obligér à rien relâcher, sur ce qu'il „n'étoit pas de la bienséance que la „Suede negligeat, & qu'il importoit „peu à la Pologne de retenir; Que „prévoyant que de semblables conferences n'auroient pas un meilleur „succés, on avoit déclaré aux Envoyes „de Pologne, qu'on étoit las de leur „servir de joüet; Qu'en Suede on „étoit disposé, comme on l'avoit toûjours été, à une paix raisonnable, & „conforme aux interets des Rois, qui „y regneroient justement, aussi bien „qu'à l'honneur & à la sureté du „Royaume; Qu'on avoit déja fait entendre à Canasilhes, que rien n'étoit „moins propre à faire honneur aux „deux nations, & à terminer leurs „différens, que de donner seulement „matiere de discourir, en traitant, „comme on avoit fait par le passé, en „fatiguant les mediateurs, & en attirant les yeux de tout le monde par „un appareil, autant inutile que fastueux, & qui n'aboutissoit enfin qu'à „servir de risée aux Etrangers, & à fomenter l'aigreur & l'éloignement „entre les deux couronnes; Qu'à ce „prix là, on ne vouloit plus entendre „parler de Traitez, & qu'apres avoir „tenté plusieurs fois inutilement cette voye, on croioit en étre dispensé pour toûjours; Qu'il n'en restoit „plus d'autre à Jean Casimir, que „d'envoyer un Plenipotentiaire en „Suede, pour terminer un different „déja suranné, & qui regardoit uniquement cette Couronne; que s'il refusoit de le faire, on recevroit ce „refus, comme une declaration du „peu d'amour que la Pologne avoit „pour la paix; Que non obstant le raport que Canasilhes avoit dû faire au „Roy de Pologne, il n'avoit pas laissé d'envoyer en dernier lieu Morstein en Suede, chargé de lettres injurieuses, qui ne pouvoient être excusées en rejettant la faute sur le copiste; Que c'étoit pour cela que Charles Gustave n'avoit voulu, ni recevoir ces lettres, ni donner audience „à Morstein, & qu'il luy avoit fait savoir, qu'il seroit inutile d'en attendre d'autres, puis que ses ordres ne „portoient que de convenir du lieu „qu'on prendroit pour la négociation; mais que cela n'empécheroit „pas le Roy d'écouter les propositions „de paix qui lui seroient faites. Si „l'on vouloit s'en tenir à la voye qu'il „avoit marquée à Canasilhes. A toutes ces choses les Sénateurs ajoûtoient, qu'ils avoient voulu en donner avis au sénat de Pologne, afin „que ce Corps examinât murement „les raisons alleguées de part & d'autre, & qu'il fit réflexion, que rien „n'étoit moins propre à ramener les „esprits, que la maniere dont la Pologne s'y étoit prise; Qu'au reste, le „sénat de Suede n'avoit rien negligé „de ce qui pouvoit procurer la paix, & „que l'état des choses faisoit assez „voir, si le sénat de Pologne pouvoit „se rendre le même témoignage, puis „que, pour passer le reste sous silence, „dans le tems même, qu'on faisoit „sonnér le plus haut le nom de paix, „on avoit insulté d'une maniere insupportable, & le Roy & les Etats de „Suede; Qu'enfin, quelque fut le succes de cette affaire, la presente lettre „seroit un témoignage autentique de „l'amour sincere que le sénat de Suede avoit pour la paix. 1655.

Le sénat de Suede écrit au sénat de Pologne.

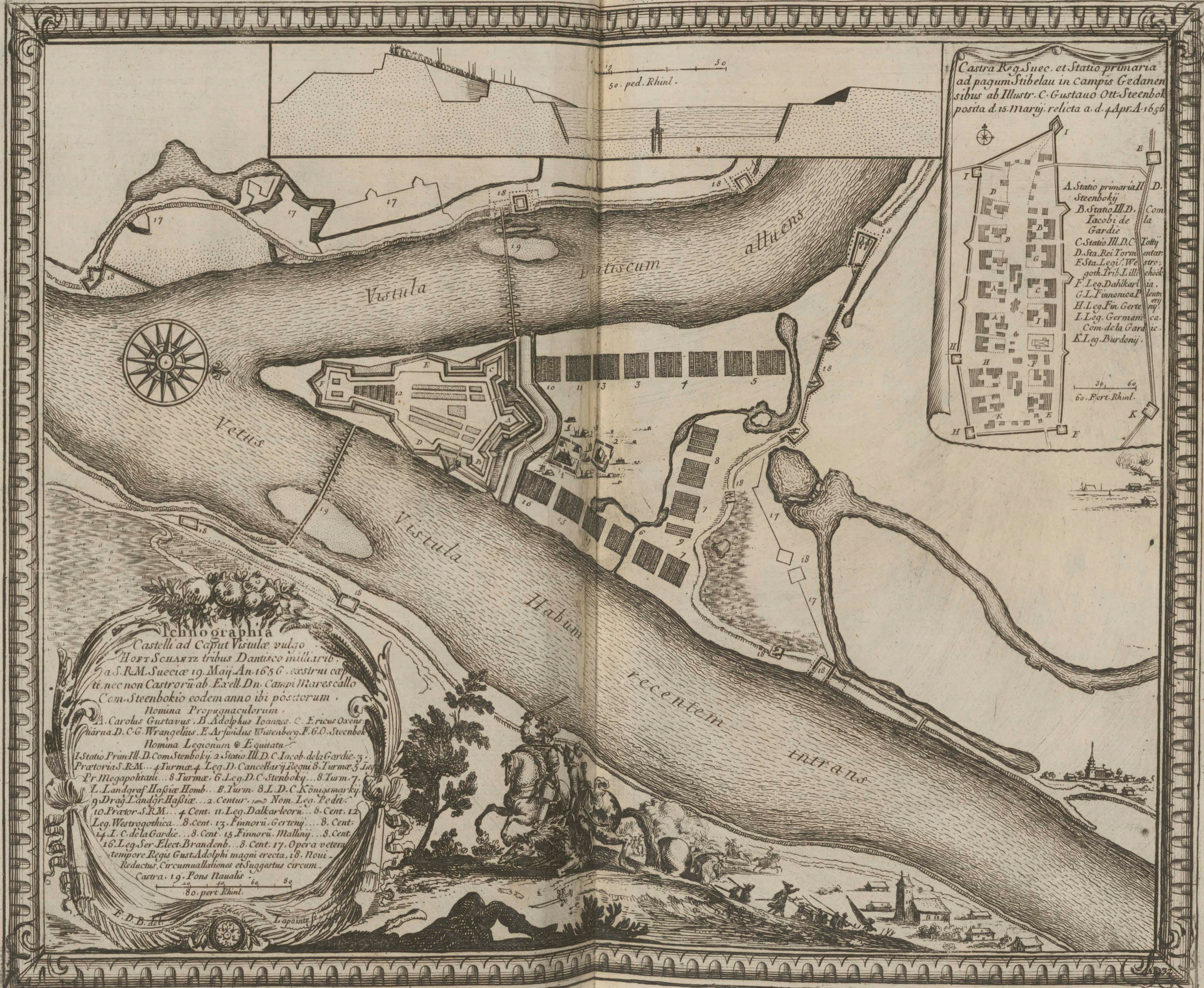
Réponse des Polonois à la Lettre du sénat de Suede.

§. 3. Jean Koch fut chargé de cette lettre, & étant passé en Pologne, il la remit entre les mains d'André Lessinski Archevêque de Gnesna, qui étoit alors à Lowitz. Dans un entretien

1655. tien particulier que Koch eut avec l'Archevêque, celuy cy ne fit pas difficulté de luy avoüer, qu'aux derniers Etats tenus au mois de Mars, Jean Casimir avoit renouvellé ses pretentions sur la Suede, & témoigné la peine qu'il avoit à s'en désister; qu'à la verité Ladislas, lors qu'il fût élu Roy de Pologne avoit promis purement & simplement, qu'il n'attireroit jamais aucune affaire fâcheuse à cet Etat, & qu'il ne l'engageroit dans aucune guerre pour ce sujet: Mais que Jean Casimir s'étoit reservé qu'on le dédommageroit; *ce que le sénat luy avoit passé, soit à dessein, soit par indulgence, ou plutôt par negligence*; C'étoient les propres termes de l'Archevêque. Il ajoûta, que la Republique ne dévoit aucun dédommagement à Casimir; Que jamais elle ne luy en accorderoit; que les Etats du Royaume n'avoient rien à démesler en particulier avec le Roy & les Etats de Suede; Qu'ils étoient prets à renoncer de leur propre mouvement à leurs prétentions, & qu'il faudroit bien que le Roy suivît leur exemple.

Sur le sujet de Morstein, l'Archevêque disoit comme les autres que l'irregularité de ses lettres de créance étoit une faute de chancelerie. Mais quand Koch luy eut reparti, que Morstein avoit luy même avoüé, que son plein pouvoir avoit été expedié par decret du sénat, il n'eut pas le mot à dire. Apres avoir donc assuré, qu'il mettroit tout en usage, pour porter le Roy de Pologne à la paix, il promit de faire tenir la lettre aux Commissaires absens, afin qu'en suite le sénat en corps y fît réponse. Il le fit en
15. May. effet le mois suivant, & en chargea Hierôme Tavorski, qui se rendit au
15. Juin. mois de Juin à Stokholm, sans autre marque de sa députation, que la lettre du sénat, & un Passeport qu'il presenta sans qu'on le lui demandât, & dautant plus mal à propos, qu'on y d'onnoit à Jean Casimir le titre *de Roy de Suede*, conjointement avec celuy *de Roy de Pologne*. D'ailleurs ce Passeport étoit superflu, puis que Tavorski s'étant mis sur mer à Dantzick, il n'avoit point eu de pays étranger à traverser pour arriver en Suede. On luy en fit des reproches, & cependant on ne laissa pas de lire la réponse du sénat de Pologne. Les sénateurs y protestoient, qu'ils n'avoient pas moins d'inclination pour la paix que la Suede, comme l'Ambassade qu'ils avoyent envoyée à Lubek en faisoit foy, & que ce n'étoit pas à eux de juger pourquoy on s'étoit séparé sans rien conclurre; Que c'étoit à cette même fin, & par leur avis, que Canasilhes avoit été ensuite envoyé à Charles Gustave, qui luy ayant fait entendre, qu'il seroit bien aise que l'affaire se terminat sans détour à Stokolm, on avoit fait partir Morstein au plus fort de l'hyver, pour être comme le précurseur de l'Ambassade, qui devoit bientôt suivre, avec ordre, non seulement de travailler à la paix des deux Couronnes, mais aussi de faire en sorte, qu'elles joignissent leur forces, pour agir de concert contre leurs communs ennemis; Que l'exécution de ce projet avoit été retardée par le refus que le Roy de Suede avoir fait sur de tres legers fondemens, de donner audience à Morstein, & par la mort de Goraiski chef de l'Ambassade; Qu'on n'avoit pas laissé néantmoins de nommer de nouveaux Ambassadeurs, avec un plein pouvoir de traiter, demandant seulement que les Ministres de France & de Brandebourg, qui se trouvoient en Suede assistassent à la négociation. 1655.

Pour mieux persuader les esprits de la sincerité de ces démarches, on faisoit courir le bruit, qu'il avoit été résolu dans la Diéte de Varsovie, de renoncer au titre de Roy de Suede, & toutes les prétentions qui y étoient attachées & de céder la Livonie. On publioit encore, qu'on avoit changé les sçeaux, & qu'on en avoit ôté les trois couronnes. De sorte que les Polonois se persuadant que tous les obstacles à la paix avec la Suede alloient être levez, ne demandoient plus qu'on la fit avec les Moscovites & les Cosaques, qu'ils croyoient pouvoir mépriser pendant qu'ils n'auroient pas d'autres ennemis à craindre. Il y en avoit même qui assuroient, qu'il avoit paru quelques lettres du Roy de Pologne, où l'on ne voyoit plus comme dans les précedentes, ces paroles cy, *de Suede*, *des Goths*, *des Vandales & de Livonie*. Mais les autres ne doutoient point, que ce ne fussent autant de feintes, pour jetter de la poudre aux yeux, & pour rendre la Sue-



50. ped. Rhinl.
Castra Reg. Suec. et Statio primaria ad pagum Stibelau in Campis Gedanensibus ab Illustr. C. Gustauo Ott. Steenbok posita d. 15. Martij. relicta a. d. 4 Apr. A. 1656
A. Statio primaria Il. D. Steenbokij
B. Statio Ill. D. Com. Iacobi de la Gardie
C. Statio Ill. D. C. Tottij
D. Sta. Rei Tormentar.
E. Sta. Legi. Westrogoth. Trib. Lillichöök
F. Leg. Dahlkarlia.
G. L. Finnonica Pleutnerij
H. Leg. Fin. Gertenij.
I. Leg. Germanica. Com. de la Gardie.
K. Leg. Burdonij.
60. Pert. Rhinl.
Vistula
Vistula alluens
Vetus
Vistula
Habum
recentem
intrans
Ichnographia
Castelli ad Caput Vistulæ vulgo
Hoft Schantz tribus Dantisco milliarib.
a S. R. M. Sueciæ 19. Maij An. 1656. exstrui cæpti, nec non Castrorū ab Exell. Dn. Campi Marescallo
Com. Steenbokio eodem anno ibi positorum.
Nomina Propugnaculorum.
A. Carolus Gustavus. B. Adolphus Ioannes. C. Ericus Oxenstiärna. D. C. G. Wrangelius. E. Arfwidus Wittenberg. F. G. O. Steenbok
Nomina Legionum & Equitatu
1. Statio Prim. Ill. D. Com. Stenbokij. 2. Statio Ill. D. C. Iacob. de la Gardie. 3.
Prætoria S. R. M. ... 4 Turmæ. 4. Leg. D. Cancellarij Regni 8. Turmæ. 5. Leg.
Pr. Megapolitani ... 8 Turmæ. 6. Leg. D. C. Stenbokij ... 8. Turm. 7.
L. Landgraf Hassiæ Homb. . 8. Turm. 8. L. D. C. Königsmarkij.
9. Drag. Landgr. Hassiæ ... 2. Centur. Nom. Leg. Pedit.
10. Prætor. S. R. M. ... 4 Cent. 11. Leg. Dalkarleorū ... 8. Cent. 12.
Leg. Westrogothica ... 8. Cent. 13. Finnorū, Gertenij ... 8. Cent.
14. I. C. de la Gardie ... 8. Cent. 15. Finnorū. Mallinij ... 8. Cent.
16. Leg. Ser. Elect. Brandenb. .. 8. Cent. 17. Opera vetera tempore Regis Gust. Adolphi magni erecta. 18. Noui Reductus, Circumuallationes et Suggestus circum Castra. 19. Pons Naualis.
20 40 60 80
80. pert. Rhinl.
E. D. B. del.
Lapointe sc.

1655. la Suede odieuse, si elle refusoit de se rendre à tant d'avances, que la Pologne sembloit faire pour la Paix.

Propositions du Roy dans l'Assemblée des Etats. 12. Mars.

§. 4. Cependant Charles Gustave convoqua les Etats pour le mois de Mars, apres avoir fait le tour des principales Provinces de son Royaume, c'est ce qu'on appelle en Suede, dit l'Auteur, *Plateam Divi Erici equitare* selon l'ancienne coutume. Il y fit exposer l'etat present de ses affaires, & de celles de ses voisins. *Il commença par le Dannemarck, dont il dit que l'union avec la Suede duroit sans alteration. Ensuite il representa, que les troubles de Breme l'avoient obligé de faire passer des troupes en Allemagne, qu'il avoit falu y laisser pendant l'hiver, & les augmenter par de nouvelles levées, pour aller au devant de tout ce qu'on avoit à craindre de divers endroits. Il ajouta, que celui qu'il avoit envoyé en Moscovie, pour y annoncer par avance, selon la coutume, une solemnelle Ambassade, y avoit éte comblé d'honneurs & de marques d'amitié, ce qui lui avoit fait prendre la résolution de faire partir au plûtôt ses Ambassadeurs. Et pour ce qui regardoit la Pologne, le Roy fit voir aux Etats, qu'en vain il l'avoit avertie par Canasilbes, des expédiens les plus propres à produire une promte paix; que cela n'avoit servi qu'à faire venir Morstein en Suede, avec des lettres de creance, pleines de choses si injurieuses au Roy, & si contraires à ses interets, qu'il n'avoit voulu, ni les reconnoître, ni donner audience à celuy qui en étoit chargé, voyant bien qu'il étoit inutile de s'attendre à aucun accommodement de ce côte là; que cependant les Armées de Moscovie & de Pologne n'étoient pas éloigneés de la Livonie, & qu'il s'étoit cru obligé de renforcer les garnisons en ce pays là, & d'y envoyer des troupes, pour en defendre les frontieres; que telle étant la disposition des affaires du dehors, il n'y avoit qu'à la comparer à celle du dedans pour voir, qu'afin de prevenir les perils dont on se voioit menacé, il étoit necessaire d'un côté, de joindre de nouvelles forces, soit étrangeres, soit du pays, à celles qu'on avoit déja sur terre, & de l'autre, de mettre la flote en tel état, qu'on n'eût rien à craindre par aucun endroit, pour la sûreté & pour le repos de la Suede; qu'ainsi les Etâts n'avoient qu'à deliberer sur les expediens qu'il faudroit prendre, pour la levée & pour l'entretien des troupes dont on auroit besoin sur terre & sur mer.* 1655.

Reunion des biens à la couronne.

§. 5. Apres plusieurs deliberations, les Etats conclurent que leur soin principal devoit rouler sur le retablissement des Finances, dont plusieurs attribuoient la diminution à l'alienation que la Reine Christine avoit faite de la meilleure partie des biens de la Couronne, pour en gratifier des particuliers. Ils agissoient en cela conformément à l'intention du Roy, qui avoit fort à cœur de voir clair dans cette affaire, afin d'etre exactement informe de ses revenus, & d'y proportionner ses dépenses. On ne mettoit pas du nombre des revenus ordinaires de la couronne, les Doüanes & les Accises, comme n'ayant ête accordées par les Etats que pour un certain tems, & en certaines conjonctures.

La pluspart des Sénateurs estimoient, qu'en l'occasion presente, une taxe étoit l'expedient le plus promt qu'on pût choisir jusqu'à ce qu'on eût le tems de s'employer à la reduction des biens détachez de la couronne, avec toute l'exactitude qu'une pareille recherche demandoit. Cet expedient étoit fort du goût des Nobles. La difficulté étoit d'y faire consentir les autres Membres des Etats, parce que le fort de la Taxe devoit tomber sur eux, au lieu que la reunion des Domaines ne portoit que sur la Noblesse. C'est pourquoy les Sénateurs étoient d'avis, que le Roy interposât son autorité, pour obtenir d'eux, qu'ils ne s'opposassent pas à ce temperament, du moins pour quelque tems. Et afin qu'il fit moins de scrupule d'en venir là, ils luy representoient le danger qu'il y avoit, de confier aux Generaux la conduite des armées, s'ils n'étoient assurez auparavant, qu'on ne toucheroit point aux biens qu'ils croyoient posséder comme des recompenses de leurs services. Mais ces raisons ne firent aucun effet sur l'esprit du Roy. Il fit voir au Sénat, que son espargne ne pouvoit se passer de biens en fonds, sur tout pour l'usage des mines, & pour la chasse, & pour l'entretien de sa maison, de son Ecurie, & des Soldats & matelots qui tiroient de là leur subsistance; qu'ainsi son intention étoit qu'on mît la main à l'œuvre sans retardement & sans détour. On le fit: & l'on commença par les fonds

1655. Royaux occupez par des païsans, qui avoient éte detachez de la couronne, & qu'on crut pouvoir servir aux plaisirs du Roy, ou aux provisions de sa maison, & ou les Gouverneurs des Provinces pourroient faire leur séjour. La question étoit, si dans ces fonds, il faloit comprendre toutes ces sortes de terres attachées anciennement à la couronne, dont le nombre étoit fort grand, parce qu autrefois les Rois de Suede ne vivoient presque que de ce qui en provenoit, l'usage des impots & des autres charges auxquelles les peuples consentirent de s'assujettir dans la suite, étant alors inconnu. Le Sénat ne croyoit pas que le Roy voulût priver de ces terres ceux qui les possedoient depuis fort long tems, vû sur tout le peu de profit qui en reviendroit à l'Epargne. D'ailleurs on luy faisoit remarquer, qu'il n'y auroit pas de justice, à leur donner trop d'étendüe, puisque, si l'on vouloit y comprendre les biens de ceux qui avoient autrefois cultivé ces terres, il ne resteroit presque rien en proprieté aux particuliers, parce qu'alors des Paroisses toutes entieres étoient obligées de travailler aux terres des Rois & de les faire valoir. Que ce seroit même agir contre l'intention de ces premiers Rois, que d'oter aux proprietaires les fonds qu'ils leur avoient accordez pour recompense de leur travail; & qu'il étoit à craindre qu'en voulant reparer par là les finances, le remede ne fût pire que le mal, puisqu'aussi bien, aprés que les revenus de ce grand nombre de terres avoient passé par les mains des Gouverneurs, les Rois en avoient toûjours eu la moindre partie. De tout cela, les Senateurs concluoient, qu'il ne faloit reunir à la couronne, que les fonds dont on pourroit tirer quelque fruit pour les usages cy dessus marquez, & laisser les autres à leurs ançiens possesseurs.

Mais il se presentoit icy une nouvelle difficulté. Les Etats ne savoient quel tems assigner à cette Reunion, ni par où la commencer. Le Clergé, la Bourgeoisie & les Païsans vouloient qu'on remontât jusqu'au Decret de Norcoping, donné en 1604. Ils se fondoient principalement sur ce que, du tems de Gustave Adolfe, les Païs nouvellement conquis avoient besoin, que la Suede suppléât aux frais qu'il faloit faire pour les conserver, les revenus que la couronne en tiroit ne suffisant pas pour cela. Mais l'avis des Sénateurs & des Nobles l'emporta, & il fut résolu, que le commencement de la réduction ne se feroit que depuis la mort de Gustave Adolfe, en prenant garde néantmoins de ne pas souffrir que par là il fût donné aucune atteinte à la Regence de Christine. Leurs raisons étoient, que depuis le decret de Norcoping jusqu'en 1633. l'alienation des Domaines n'avoit pas éte à beaucoup pres aussi frequente que dans la suite; que Gustave Adolfe par ses gratifications, n'avoit eu en vüe que le bien & l'affermissement de l'Etat; qu'il s'étoit cru obligé de démembrer même son patrimoine, pour mettre la Noblesse dans ses interets, en la dédommageant des pertes que l'injustice des Regnes precedens luy avoit causées, & des biens qu'elle avoit éte contrainte de voir passer en d'autres mains; qu'il faloit faire le même jugement de terres d'Ingrie & de Livonie, qu'une longue guerre, & la négligence des Gouverneurs avoient rendües incultes, & dont Gustave Adolfe avoit gratifié des particuliers, qui à force de soins & de dépenses, les avoient remises en bon état; que les grans services qu'il avoit rendus à la patrie, ne souffroient pas qu'on réformât sa conduite, puis qu'alors il avoit eu besoin d'attirer les étrangers dans le Royaume, & de remedier ainsi aux maux que les troubles précedens y avoyent causez; que la loy sembloit ne permettre de casser, que les donations faites par le Prédecesseur immédiat du Roy regnant, & qu'il y avoit même beaucoup d'apparence, qu'elle ne portoit que sur les alienations accordées aux étrangers du mouvement propre des Rois & sans le consentement des Etats, puis que la condition, *S'il est possible*, ne sauroit avoir lieu avec les sujets, sur qui les Rois peuvent reprendre ces biens quand bon leur semble. Enfin, que si l'on commençoit cette réduction de si loin, on seroit obligé de declarer nuls tant d'achapts & de partages, & de renverser tant de patrimoines, que ces difficultez la rendroient impraticable: joint à cela, que plusieurs de ces alienations s'étoient faites 1655.

1654. faites du consentement des Etats, & qu'il n'étoit pas à propos de les revoquer, sans autre raison qu'un changement de volonté.

On tomboit d'accord toutefois qu'il y avoit certains domaines qui devoient étre declarez inalienables de la couronne, comme cy devant, sçavoir, Strömholme, Ulfsunde, Grypsholme, Escilstune & Suartsée, avec les lieux de leur district. On mettoit au même rang, ceux qui étoient destinez aux mines, pourvu qu'on les bornât à une juste étendüe. Tous ceux qui s'étoient fait donner de cette sorte de terres n'avoient qu'à s'en prendre à eux mêmes, si elles leur étoient otées. On trouvoit bon encore de retablir le nombre des fonds destinez à l'entretien des soldats & des matelots, dans les Provinces de Nortland, & dans les Isles d'Aland & d'Oeland. De plus on annulloit le droit d'attente aux biens, qui desormais viendroient à vacquer. On ordonnoit la reunion des bourgs, qui n'auroient pas éte batis, ou anciennement possedez par les Nobles, aussi bien que les droits & les accises qui leur auroient éte accordées. On réduisoit aux conditions du Decret de Norcoping, tous les biens donnez par droit allodial, depuis l'an 1633. Enfin on mettoit expressément au rang des biens achêtez, & qu'on laissoit aux achêteurs, ceux qui avoient éte accordez en titre de salaire.

On delibere sur la guerre de Pologne. 20. Mars.

§. 6. Ensuite le Roy exposa aux Deputez des Etats les raisons qu'il avoit eües, apres en avoir deliberé avec le Sénat de faire tous les préparatifs de guerre qu'ils voyoient. Il dit que les troubles de Breme y avoient d'abord donné lieu; qu'ils avoient éte fomentez sous main, par ceux, qui ne cherchoient qu'à inquieter la Suede, & à courir sur ses droits; que ce n'étoit qu'à leur instigation, & particulierement de l'Empereur & des Hollandois, que cette ville avoit osé remuer; qu'il avoit donc éte necessaire d'envoyer les troupes du païs en Allemagne, & d'en lever d'étrangeres, pour la sûreté du Royaume, & pour terminer glorieusement une affaire, qui ne dépendroit plus du gré d'autrui, étant certain que Breme se seroit tenue en repos, si les Suedois eussent éte en état d'agir; que les levées qu'on avoit faites en Allemagne, quoi qu'il ne parut aucun ennemi qui se declarat, & lors 1655. que la mort du fils de l'Empereur devoit le faire penser à toute autre chose, ne pouvoient étre que suspectes à la Suede, dont l'agrandissement n'étoit pas vû de bon œil des autres Etats; il ajouta que la guerre, qui étoit entre la Moscovie & la Pologne, l'avoit encore obligé à se tenir sur ses gardes. Qu'il étoit bien vrai, que les Moscovites étoient depuis long tems en paix avec la Suede: mais qu'ils n'avoient pas laissé de donner diverses atteintes aux traitez, sur tout à l'égard des deserteurs, quoy que cette affaire eût éte déja presque terminée du tems de Christine; qu'ils en avoient encore use avec dureté envers les marchans Suedois qui négocioient en leur païs: ce qu'on n'avoit pas pourtant voulu relever, de peur de troubler la paix dont on jouissoit & qu'on s'étoit contenté d'envoyer diverses fois en Moscovie, pour decouvrir les dispositions où l'on y étoit à l'egard de la Suede. Mais que les choses avoient bien changé de face, depuis l'irruption des Moscovites dans la Pologne, & qu'on n'avoit pû alors se dispenser d'envoyer des troupes en Livonie, pour en défendre les frontieres, & pour la mettre à couvert des insultes qu'elle avoit à craindre.

A l'egard de la Pologne, Charles Gustave insista sur la necessité qu'il y avoit, d'obliger cette Couronne à renoncer à ses pretentions sur la Suede; Qu'il ne restoit plus d'autre voye d'accommodement que celle là; que tous les efforts de Charles IX. & les sanglantes batailles, qui s'étoient données pour ce sujet depuis son regne, n'avoient abouti qu'à une suspension d'armes; qu'à la verité les Polonois lorsque la guerre d'Allemagne prit fin, & qu'ils craignoient d'avoir les Suedois sur les bras, pendant qu'ils y avoient déja les Cosaques, avoient paru assez portez à la paix: Mais qu'à la conférence de Lubec, ils avoient renouvellé leurs pretentions avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant; qu'en suite lors que Christine étoit prête de faire son abdication, Canasilhes étoit venu en Suede en apparence pour parler de paix, mais en effet, pour traverser de tout son pouvoir l'Election de Charles Gustave; que sans avoir égard à ses vains efforts & à ses mauvaises intentions,

1655. le Roy luy avoit témoigné, qu'il écouteroit encore les propositions de paix qui lui seroient faites, quoi qu'il n'y fût plus obligé, pourvu qu'on choisît une voye courte & déchargée de tous les embarras des mediations & des Traitez. Que Canasilhes, au lieu de profiter de cette declaration, & d'aller en informer son maître, s'étoit amusé pendant long tems à Stokolm, contre la volonté du Roy de Suede; que Koch ayant depuis été envoyé en Pologne, n'en avoit raporte que des lettres particulieres, où Casimir, quoy qu'en termes ambigus, se reservoit toûjours ses droits ; qu'apres avoir long tems attendu les Plenipotentiaires de Pologne, on n'avoit vu venir que Morstein, avec une lettre de même forme que celle que Koch avoit déja portée ; que cet Envoyé, à l'exemple de ceux qui l'avoient precedé, n'avoit voulu toucher qu'aux Préliminaires, quelque aversion qu'il sçût que la cour de Suede avoit pour tous ces détours ; Que dans la copie qu'il avoit donnée de sa lettre, on n'avoit trouvé que des complimens sur les préparatifs de la paix, & rien qui fit connôitre que les Polonois y fussent portez de bonne foy ; Outre qu'elle contenoit des choses contraires à la convention passée autrefois en Prusse, ce que Morstein avoit feint etre des fautes de Copiste. Que le même avoit nié d'abord que Canâsilhes eût jamais fait raport à Jean Casimir, des expédiens que Charles Gustave luy avoit proposez pour terminer leur différent, mais que néantmoins il avoit enfin avoué que Jean Casimir avoit été informé de tout par Canasilhes; Qu'on savoit de plus qu'il se tramoit une ligue, pour attirer une flote étrangere dans la mer Baltique, quoi que les Rois de Suede & de Dannemark soient les seuls maîtres de cette mer, & qu'on sache bien qu'il n'y peut entrer des vaisseaux de guerre qui ne soient reconnus par là, pour étre, ou alliez, ou ennemis de ces deux Couronnes ; qu'ainsi il avoit bien falu que le Roy armât, pour aller au devant de toutes ces entreprises, & qu'on ne pouvoit le trouver mauvais dans un tems que tous ses voisins étoient sous les armes ; qu'on n'ignoroit pas que le Dannemark, qui ne cessoit de troubler le commerce de la Suede, couvoit d'ailleurs quelque dangereux dessein, 1655. & que l'union étroite, qui avoit paru entre cette Couronne & les Hollandois, pendant la guerre d'Angleterre, ne pouvoit être que suspecte ; qu'il ne tiendroit pourtant pas à luy, que les démeslez qu'il avoit avec Casimir ne fussent pacifiez ; que c'étoit dans cette vuë & par son ordre, que le sénat de Suede avoit écrit au sénat de Pologne ; mais que la chose ne dépendant pas de luy seul, il étoit à propos de prendre ses précautions & de voir, en cas de guerre, par où il la faudroit commencer ; que c'étoit pour cela, qu'il s'étoit adressé aux Députez, & qu'il attendoit leur déliberation là dessus.

§. 7. Les Deputez, aprés avoir examiné les raisons du Roy, convinrent, *Avis des Etats.* *que l'armement des Moscovites & des Polonois n'étoit pas à negliger. Il ne leur sembloit pas néantmoins, que ce fût là une cause suffisante à la Suede, pour prendre les armes, vû sur tout ce qui étoit porté par les Traitez, que même celui qui se trouveroit offensé, tenteroit avant toutes choses la voye de la paix. Ils trouvoient d'ailleurs, que le desordre des affaires, & le besoin qu'elles avoient d'un gouvernement sage & vigilans pour les rétablir, rendoit la presence du Roy absolument necessaire dans le Royaume; & l'on ne fit point difficulté de luy avoüer, qu'il feroit une chose tres agreable aux Etâts, s'il pouvoit renvoyer à un autre tems la guerre qu'il méditoit.*

Mais le Roy ne s'arrêta pas à cette representation. Il fit voir que les Polonois n'avoient pensé jusques là qu'à gagner du tems, & qu'à present ils en vouloient même à sa Couronne; que la prise d'armes étoit indispensable dans la conjoncture où l'on se trouvoit, & qu'il n'y avoit plus qu'à résoudre de quel côté les tourner, afin que la Suede seule ne fût pas chargée de l'entretien de tant de troupes ; qu'on voyoit bien, où le Czar en vouloit venir par les nouveaux titres qu'il se donnoit, & par les éfforts, qu'il ne cessoit de faire, pour se saisir de quelq; port sur la mer Baltique, ce qui ne pouvoit étre executé que la Suede n'en reçût un grand préjudice ; qu'il s'agissoit donc de savoir, s'il faloit attendre en repos & sans faire semblant de rien, que la Moscovie, ou la Pologne prissent leur tems pour attaquer la Suede, ou s'il ne va-

1655. ne valoit pas mieux faire tourner à l'avantage de celle cy l'occasion qu'on avoit en main ; que pour luy il étoit persuadé, qu'il ne seroit plus tems d'entreprendre quelque chose, quand la Pologne seroit entieremenr ruinée, ou que d'autres Puissances seroient entrées dans cette guerre ; néantmoins toutes ces raisons n'avoient pas empeché que le sénat de Suede n'eût écrit à celuy de Pologne, pour voir encore, si l'on ne pourroit pas enfin obtenir des Polonois, qu'ils se rendissent à la raison ; qu'au reste, bien qu'il luy fût indifferent, lesquels des deux il attaquat les premiers, des Polonois ou des Moscovites, il croioit pourtant que la raison vouloit que ce fût ceux dont les mauvais desseins étoient assez decouverts, par l'alliance qu'ils tramoient avec la Hollande, & qui ne pouvoit regarder que la Suede, puis qu'on tachoit d'y faire entrer le Dannemark, & le Holstein; que si cela ne suffisoit pas, on n'avoit qu'à se souvenir en quels termes les lettres de creance de Morstein étoient conçues, sans qu'elles fussent susceptibles d'aucune excuse, puis qu'il étoit constant qu'elles n'avoient été dressées qu'apres la déliberation qui en avoit été prise dans le sénat; que l'injure qu'on y faisoit au Roy, étoit d'autant moins suportable, qu'elle ne le regardoit pas en particulier, mais qu'elle sappoit les fondemens même de l'Etat, & qu'il sembloit d'ailleurs, qu'au lieu de joindre de nouveaux affronts aux précedens, c'étoit dans cette lettre qu'il faloit faire les premieres démarches vers la paix ; que la Pologne étoit à deux doits de sa ruine, & que la conduite des autres Etats en pareilles conjonctures, montroit assez à la Suede celle qu'elle devoit tenir ; que quand même les Polonois ne succomberoient pas au danger où ils se trouvoient, il n'y auroit que plus de sujet de se défier d'eux à l'avenir, & qu'on n'en étoit que plus obligé à les attaquer ; qu'il n'y avoit que ce moyen de prévenir les complots de cette Couronne avec les Ennemis de la Suede, pour le recouvrement de la Livonie, qu'elle avoit voulu auparavant livrer aux Cosaques, pour l'assurer par là de leur amitié ; que si on laissoit passer cette occasion de terminer les differens qu'on avoit avec la Pologne, il étoit à craindre, qu'on ne luy donnât le tems de se mettre en état d'agir contre la Suede, étant certain, qu'elle n'attendoit pour cela qu'une occasion favorable ; que si on luy permettoit d'en venir là, on pouvoit juger de ses forces, par l'adresse qu'elle avoit eüe déja, de faire entrer dans son alliance presque tous les Princes d'Allemagne ; qu'il n'y avoit que l'Electeur de Brandebourg, & le Duc de Holstein, qu'elle n'avoit encore pû gagner : & que pour le Roy de Dannemark, outre qu'il étoit à craindre qu'il ne se laissât entrainer par les Hollandois, du moins étoit il bien sûr, qu'il attendroit l'évenement, pour se determiner au parti qu'il auroit à prendre ; qu'il faloit de bonne heure aller au devant de ce qu'on avoit à craindre de la part de ceux qui portoient envie à la Suede, mais sur tout des Polonois, & commencer par eux une guerre à laquelle ils n'avoient que trop donné lieu par plusieurs infractions du Traité de Tréve, & par le procés qu'ils faisoient au Roy sur son droit à la Couronne. 1655.

Le clergé joignit ses solicitations à celles des autres pour porter le Roy à un accommodement. Il leur répondit qu'il n'avoit rien oublié, pour terminer l'affaire par cette voye, mais que l'insolence des Polonois y avoit toujours mis obstacle ; qu'à present même ils en suivoient une toute contraire à celle qui leur avoit été proposée par le Roy & qui étoit la plus courte. Qu'aprés leur infractions reïtereés, on ne pouvoit plus douter de leurs mauvaises intẽtions, & que toute leur conduite faisât assez voir qu'ils n'avoient aucune envie de donner satisfaction à la Suede par un Traité, il ne restoit plus qu'à les attaquer, & que c'étoit l'expédient le plus court, pour arrêter leurs insultes, & pour mettre fin au démesle que l'on avoit avec eux ; qu'il ne s'attacheroit pas néantmoins tellement à la Pologne, qu'il ne pensât aussi à se tenir prêt contre la Moscovie & contre les autres Ennemis de la Suede ; que peut être l'Empire, le Dannemark & les Provinces unies prendroient cette occasion de faire éclater leur jalousie contre ce Royaume ; & qu'ainsi il faloit mettre si bon ordre à toutes choses, qu'on fût en état de prévenir le danger

1655. danger dont on seroit le plus pressé. Les Etats se rendirent aux raisons du Roy, & sa résolution fut unanimement aprouvée.

Decret des Etats. §. 8. Ils formerent donc leur decret en cette maniere: *Que les desseins du Roy contre la Pologne étoient au gré des Etats, & qu'on ne pouvoit rien faire de mieux, que de prévenir ceux, qui non contens de rejetter toute voye d'accommodement, machinoient encore toute sorte d'hostilitez.* A cette fin il fut ordonné, qu'on feroit des levées pour trois ans, & que le nombre des matelots seroit augmenté du double. Et pour remettre les biens immeubles de la Couronne en meilleur état qu'ils n'avoient été jusques là, sans toutefois ruiner les particuliers qui les occupoient, on résolut de se prendre avec beaucoup de moderation à la reunion qui en feroit faite. Le commencement en fut assigné à la mort de Gustave Adolfe, arrivée le 6. Novembre 1632. On reunissoit donc, I. Les biens de la Couronne qui avoient été alienez par contract, s'il paroissoit que l'acquereur eût manqué à paier, ou à donner l'équivalent. II. Les Donations obtenües franduleusement & sur de faux exposez. III. Les Prairies autrefois destinées aux Ecuries du Roy; les anciennes Pesches de la Couronne; les vieux Parcs, avec les Fonds accordez aux Gardes des Forets; les dons faits aux Bourgs, Universitez, Colleges, Ecoles, Hôpitaux, Eglises; les Fonds destinez aux Juges de Territoire, dans chaque departement, & aux autres officiers de Justice, aussi bien qu'aux Forges & aux Eclusses, aux Postes, aux Hôteleries & aux Soldats. IV. Certains Fonds assignez aux Pilotes & Matelots, & les Provinces consacrées à l'entretien de la Flote, comme celles de Gestricie, Helsingie, Medelpadie, Angermanie, Bothnie Occidentale, Jemtie, Herredalie, Alandie. V. Tout ce qui se trouveroit alienė des Mines, en particulier de la grande Mine de Cuivre conformement au Reglement de Christine en 1649. & des Forges de Laiton, de Nitre, de poudre à canon, avec les anciens moulins de la Couronne, situez dans les Bourgs, ou à demi lieüe des châteaux & des Maisons de Campagne. VI. Les Lieux de plaisance des Rois, nommément, Suartsée, Grypsholm, Escilstune, Ulfunde, & Stramsholm. VII. Ce qu'on avoit de coutume de se faire paier par les mines de fer, ou pour l'usage des fleuves Royaux. VIII. Les droits, accises, impôts des Bourgs, avec les Bourgs eux mêmes qui n'auroient pas été batis par des nobles. 1655.

Les Etats ordonnerent la restitution de toutes ces choses, de telle sorte que ceux qui les possedoient par voye de simple donation, seroient obligez de les rendre sans aucun dédommagement, hormis des frais de quelq; utilité, qu'ils auroient faits & dont ils seroient remboursez au gré des Arbitres. Et pour ceux qui se trouveroient avoir acheté de bonne foy, ou reçu en paiement ces sortes de biens, ils les garderoient jusqu'à ce qu'on leur en rendît la valeur, comme ceux qui les tenoient en gage, jusqu'à ce que le capital fût payé. Outre cela la noblesse consentoit à restituer la quatriéme partie des donations qui luy avoient été faites depuis l'an 1632. On marqua encore certains départemens, où dans l'enceinte d'un mille le Roy pourroit acquerir par voye d'échange les Terres qu'il luy plairoit. Ces Départemens étoient, Upsal, Nicopin, Alavastre, Omberg, Lincopin, Calmar, Jencopin & Orebro, avec Abo & Wibourg, où le droit d'échange s'étendroit jusqu'à deux milles. Enfin on reduisoit en fief, sur le pied du decret de Norcopin donné en 1604. les biens de la Couronne possedez par titre allodial depuis l'an 1632. on défendoit de secondes donations de ces biens & l'on abolissoit les expectances. Mais bien que depuis 1604. jusqu'en 1632. il se trouvât quelques Terres alienées plus avantageusement que le decret de Norcopin ne le permettoit, le Roy faisant reflexion qu'elles avoient changé de main, & que le tort qui en pouvoit revenir à la Couronne, avoit été suffisamment suppleé par les conquêtes de Gustave Adolfe, il ne voulut pas qu'on inquiétât les proprietaires, & leur en confirma pour toûjours la possession. Ainsi il obtint, & à cet égard, & à tout autre, tout ce qu'il demanda, sans sortir de sa clemence, dont il avoit toujours éprouvé que l'empire est plus efficace que celui de la rigueur.

§. 9. A

1655. Decret touchant la religion. §. 9. A tous ces soins, les Etâts joignirent ceux qu'ils crurent necessaires pour le bien de la Religion. Ils firent donc un Decret, qui confirmoit de nouveau la confession d' Augsbourg, avec ordre *à ceux qui seroient d'une autre secte, de faire leurs dévotions en petit nombre, & à huis clos dans leurs maisons, sans scandale & sans chercher à attirer personne dans leur parti, par quelque voye que ce fut. Que s'il s'en trouvoit qui tinssent des assemblées soit en secret, soit à decouvert, ou qui attirassent dans le pays des Docteurs d'une religion contraire, pour en pratiquer le culte dans leur maison, & pour en inspirer la doctrine à leurs enfans, les contrevenans seroient condamnez à une amande pecuniaire pour la premiere fois, à la prison pour la seconde, & au bannissement pour la troisiéme. Seulement on permettoit aux ministres des cours étrangeres, l'exercice de leur religion, pour eux & pour leurs domestiques, avec défense à tous autres d'y assister.*

Cette severité venoit en partie de la necessité, qu'il y avoit de mettre le Roy à couvert des soupçons aux quels il pouvoit étre exposé par sa naissance; Car Jean Casimir son pere, Comte Palatin des Deux-Ponts, avoit 27. Septembre. éte reformé. Cependant le Sénat jugea à propos dans la suite de suspendre la publication de cet edit, de peur de choquer Cromvel, qui soutenoit alors avec chaleur les interets des Vaudois dans la Savoye. On craignit encore que les Polonois qui auroient envie de se rendre à Charles Gustave, n'en fussent empêchez par la crainte de ne conserver pas long tems la liberté de religion dont on les auroit flatez.

Les Tartares envoient à Charles Gustave. §. 10. Au mois de May de cette anneé, il arriva à Stokolm des Envoyez de Tartarie, qui venoint offrir au Roy l'alliance & l'amitié du Grand-Cham. Quoi qu'on reconnût en Pologne, que les Tartares n'y passoient que pour aller en Suede, on les obligea neantmoins d'y laisser des ôtages, & l'on affecta même dans le passeport qu'on leur donna, de parler encore *des Royaumes de Casimir* au pluriel; ce qui ne pouvoit qu'augmenter l'aigreur, à laquelle on étoit déja assés disposé. Ces Envoyez firent fort valoir aupres du Roy de Suede, les soins de leur maître, pour porter Jean Casimir à un promt accommodement, soit qu'il eût veritablement agi pour cela, soit que par cette feinte ils esperassent recevoir de plus grands presens de Charles Gustave, qui leur en fit en effet beaucoup plus qu'on n'a accoutumé de leur en faire, croiant que dans la guerre qu'il alloit entreprendre, les Tartares pourroient lui étre de quelque usage. 1655.

A peu pres au même tems le Pere Daniel Abbé d'Athenes, étoit arrivé à Stokolm, chargé d'une lettre pleine d'offres de service, que Bogdan Chmielinski, chef des Cosaques de Zaporow, écrivoit à la Reine Christine. Charles lui fit réponse, & luy envoya le Secretaire de Radziejowski, pour tâcher de 19. Juin. le mettre dans son parti. Il en usoit ainsi sans faire pourtant beaucoup de fond sur tous ces Barbares, & regardant comme un bien non attendu le secours qu'il en pourroit recevoir.

§. 11. Le principal soin du Roy étoit de mettre son Armée en état, en rendant complets les Regimens du païs, & en faisant des leveés dans toute la Suede, la Livonie & l'Allemagne. Le Comte de Kœnigsmark luy fut pour cela d'un tres grand usage. Au seul nom de ce Général, les soldats & les officiers Allemans accouroient de toutes parts. L'esperance d'un nouveau butin animoit encore ceux à qui il ne restoit plus rien de celui, qu'ils avoient fait durant la guerre d'Allemagne, & qui n'attendoient pas un moindre succés de cette expedition que de l'autre. Leveé des troupes. Soupçons des Princes d'Allemagne dissipez.

Pour faciliter les leveés, le Roy écrivit aux Princes voisins; & envoia les lettres à Kœnigsmark luy recommandant d'user d'une grande précaution à les faire rendre, & de faire en sorte, s'il étoit necessaire, qu'elles fussent presenteés par les officiers mêmes qui auroient commission de lever les troupes, & qu'ils ne les rendissent pas toutes à la fois, mais les unes apres les autres, de peur qu'un trop grand éclat ne donnât à penser à ceux, à qui elles étoient adresseés, & ne servit plutot à retarder ces leveés qu'à les avancer.

Jean Oxenstiern fut aussi envoyé en Allemagne, en qualité d'Ambassadeur, avec ordre de prendre son tems pour dissiper les soupçons que tous ces préparatifs auroient pu y faire naître, & pour protester qu'on n'en avoit rien à craindre; que le Roy en

1655. s'abstenant de luy même d'employer ses forces contre la ville de Breme, qu'il ne lui eut pas été fort difficile d'opprimer, avoit assés fait voir combien il étoit éloigné de troubler le repos de l'Allemagne; que s'il n'en avoit pas fait sortir ses troupes, & s'il y en avoit au contraire fait lever de nouvelles, ce n'étoit point qu'il voulut rien entreprendre contre la tranquillité de l'Empire, mais qu'il croioit qu'on ne pouvoit desaprouver, qu'il usat du même droit, dont tous les autres Princes jouissoient, & qu'il prît ses précautions, de peur de surprise, pendant que tous ses voisins étoient en armes. Oxenstiern fut chargé de dire la même chose aux Ducs de Lunebourg, & de refuter, quand l'occasion s'en presenteroit, le bruit qui s'étoit répandu en Allemagne, que le Comte de Slippenbach n'y avoit éte envoyé, que pour empêcher que le fils de l'Empereur ne fut fait Roy des Romains.

Wittenberg passe en Pomeranie. Ses ordres. *21. Avril.*

§. 12. Apres que Charles Gustave eut ainsi pris toutes ses mesures, il commença son expedition par faire passer Wittenberg en Pomeranie, apres luy avoir donné le Gouvernement de cette Province. Les ordres de ce Général portoient, qu'il feroit un corps d'armée des troupes leveés en Allemagne, pour se conduire selon que les choses lui paroîtroient disposeés sur la frontiere, & en particulier dans la Pologne & dans la Lithuanie; qu'il assureroit les Etats d'Allemagne, mais plus que les autres, l'Electeur de Brandebourg, que cet armement ne les regardoit pas, & qu'ils n'en avoient rien à craindre; que s'il apprenoit que l'armée des Polonois fût en bon ordre, il ne feroit aucun mouvement jusqu'à l'arrivée du Roy, & se contenteroit de tenir toutes choses prétes. Mais s'il avoit avis, qu'il n'y eût point de troupes vers la Marche, & que Gustave Horn eût déja commencé d'agir du côte de la Livonie; que les Moscovites & les Cosaques fussent prets d'entrer en Pologne à travers la Lithuanie, & qu'il y eût quelque jour à se rendre maître de Posna, il s'acheminât sans délai vers cette ville par la Pomeranie Electorale, & qu'il ne se mît point en peine de l'opposition veritable, ou aparente que l'Electeur pourroit faire à son passage, prenant bien garde seulement, qu'on ne lui donnât aucun juste sujet de se plaindre, & que le soldat fût tenu dans une exacte discipline. Qu'il tachât d'abord de prendre Posna, & de se saisir des postes les plus avantageux entre la Warte & le Notez; qu'il y asît son camp, & qu'il eût soin de faire amasser des vivres à Posna, pour l'entretien de l'Armée pendant un an, apres avoir envoyé en Silesie pour y lever de nouvelles troupes & en faire venir des provisions. Et afin de mieux profiter des avantages du pays ennemi, le Roy ordonna à Wittenberg d'avoir l'œil sur la conduite des soldats, d'en reprimer la licence, de leur défendre de sortir de leurs quartiers & de faire des courses sans ordre, châtiant severement ceux qui desobeiroient. Il lui recommanda encore, d'empêcher le pillage des Eglises & des Monasteres, de peur qu'on ne s'imaginât qu'il en vouloit à la Religion; de traiter avec humanité tout le monde, sans aucun égard à la différence des sentimens; & même d'obliger les ministres Lutheriens, à faire leur service dans ces maisons particulieres, ou au camp, sans se servir pour cela des Eglises des Catholiques Romains, ou des Réformez.

A tous ces ordres, le Roy ajoûta encore ceux cy; que Wittenberg empéchât ses troupes de se trop disperser dans la campagne, de peur que l'Ennemi ne les coupât; qu'il ne perdît pas l'occasion de donner à ceux de Dantzik toute sorte de marques d'affection & de bienveillance; qu'en cas qu'un vent contraire empéchât le Roy de passer la mer, & que Wittenberg pressé par les Polonois, ne se crût pas en état de les repousser, ce seroit à lui à voir, s'il vaudroit mieux rebrousser en Pomeranie, ou laisser son Infanterie à Posna, & se retirer en lieu de sureté avec la Cavallerie; qu'apres s'être rendu maître de cette ville, il ne hazardât rien jusqu'à l'arrivée du Roy, tenant ses troupes rassembleés, & se donnant bien de garde d'en venir à une bataille, s'il apprenoit que les Polonois aprochassent avec une armée: mais qu'il se contentât de decouvrir tout ce qui se passeroit en Pologne, dans la Marche & en Silesie, de peur d'avoir les Ennemis sur les bras lors qu'il y penseroit le moins; que s'il rencontroit les Ambadeurs Polonois sur

1655. sur son chemin, il le continuât pourtant sans s'arrêter à leurs remontrances, qui ne tendroient vraisemblablement qu'à faire échoüer les desseins du Roy, & à lui faire perdre cette occasion de ranger la Pologne à son devoir; qu'il ne deferât pas d'avantage à l'inclination que les Polonois témoigneroient pour la paix, ni aux plaintes qu'ils pourroient faire; & qu'il s'excusât sur un defaut d'ordre à tous ces égards: Enfin qu'il fit venir Radziejowski, qui étoit à Hambourg, afin de le consulter sur la maniere de se prendre à l'expédition dont il s'agissoit.

Ambassade de Pologne en Suede. §. 13. Wittenberg prenoit déja son chemin vers la Pologne, & le Roy étoit sur le point de le suivre, aprés avoir employé un million d'écus en préparatifs, lors qu'enfin le Comte Lessinski, & Daniel Narufcewitz Ambassadeurs de Pologne arriverent à Stokolm. Leurs lettres de créance étoient conformes aux traitez. Le Roy leur donna donc audience le 27. de Juin, & apres avoir oüi toutes leurs protestations de paix, il leur fit répondre par son Chancelier, qu'il ne la désiroit pas avec moins d'ardeur. *27. Juin.*

Le lendemain, pour decouvrir où ils en vouloient venir, & le fond qu'il y avoit à faire sur leurs demarches, le Chancelier Oxenstiern, le Comte Magnus de la Gardie, Gustave Bielke & Laurent Canterstein allerent leur rendre visite. Les Ambassadeurs apres avoir repeté ce qu'ils avoient dit le jour precedent, ne dissimulerent pas, *que Jean Casimir ne s'étoit pas conduit en cette occasion, avec toute la circonspection que les Etats de Pologne auroient souhaité; mais que pour le présent il étoit porté tres-sincerement à la paix. Ils se déchâinerent ensuite contre la perfidie des Moscovites, dont ils voulurent faire peur à la Suede, & l'engager par là à se joindre à la Pologne, pour agir de concert contre cet Ennemi commun.*

On leur répondit, *qu'avant que d'en venir là, il faloit conclurre la paix, comme le Roy l'avoit désiré depuis long tems. Mais que ne contant plus sur leur arrivée, il avoit mis les choses en tel état, qu'il ne pouvoit plus se dispenser d'aller porter la guerre en Pologne, & que personne n'en savoit mieux les raisons que les Ambassadeurs eux mêmes.* Là dessus on exposa tous les sujets de plainte, que la Pologne avoit donnez à la Suede. On fit souvenir les Ambassadeurs de l'irruption de Booth en Livonie, & de Cracow en Pomeranie; & l'on n'oublia pas le canon, que les Polonois avoient fourni à ce dernier, & qu'il jetta dans la riviere lors qu'il fut contraint de se retirer. La tentative sur l'Isle d'Oesel, dont Ladislas avoit voulu ouvertement gagner la Noblesse, bien que cette Isle eût éte cédeé à la Suede par un des articles de la paix concluë avec le Dannemark, les intelligences & les meneés avec Waldemar, avec Arnimb, avec le Dannemark, mais sur tout, avec les Cosaques, que les Polonois avoient taché d'attirer en Livonie, apres avoir cherché à surprendre la ville de Riga par trahison; enfin leur traité avec la Hollande, pour faire entrer une flote dans la mer Baltique, & les lettres injurieuses de Morstein, tout cela fut rapellé & opposé aux Ambassadeurs. On les assura néantmoins, qu'on étoit encore disposé à la paix; mais que les grands frais qu'il faloit faire, pour entretenir l'armée en Suede, ne souffroient pas, qu'on y travaillât à cette négociation; qu'ils feroient mieux de choisir un autre lieu, où de suivre le Roy en Pomeranie. 1655.

Les Ambassadeurs repliquerent, que la Pologne n'avoit pas eu de troupes prétes, pour s'opposer à l'irruption de Cracow, & qu'il n'y avoit point de traité qui obligeat les Polonois, à défendre le passage sur leurs terres aux Imperiaux, comme ils l'auroient aussi bien donné à Bannier, quand il se retiroit de Torga, s'il n'eût mieux aimé prendre son chemin par un autre endroit; que le souvenir des troubles excitez par Booth, contre le gré de l'Etat, devoit être éteint avec la vie de Ladislas; que pour l'Isle d'Oesel, ils n'étoient pas instruits du fait, mais qu'il y avoit apparence que Ladislas n'avoit eu en veüe, que de protester pour le maintien de son droit & de celui de son Royaume; que les Etats de Pologne n'avoient pas encore donné leur consentement au traité fait avec la Hollande; que les lettres de Morstein avoient éte corrigées, & qu'apres tout l'injure n'étoit pas aussi grande qu'on la faisoit, puisque le Roy d'Angleterre prenoit bien le titre de Roy de France, & le Roy de Danne-

1655. mark, celui de Roy des Goths & des Vandales; qu'il étoit donc à propos de laisser là tous ces griefs, & de convenir de la voye la plus propre à ramener les esprits & à terminer les différens; que si l'on ne vouloit pas traiter par médiateurs, il faloit du moins emploier un interprete, qui rapportât les avis & les prétentions de part & d'autre. A tout cela Oxenstiern repartit en soûriant, que les Polonois n'avoient qu'à proposer les conditions de la paix sans interprete, & ainsi l'on se sépara sans rien conclurre.

Les Ambassadeurs Polonois firent ensuite solliciter le Roy par le Comte d'Avaugour Ambassadeur de France, de donner encore une marque de son amour pour la paix, en differant de quelques jours de passer en Pomeranie. Le lendemain ils tetournerent chez le Chancelier qu'ils trouverent
10. Juil. tout occupé aux préparatifs du voyage. Ils lui representerent *qu'un depart si précipité étoit plus propre à éloigner les esprits de la paix, qu'à les y porter; que les affaires n'étoient pas assés desperées en Pologne, pour obliger les Polonois à tout céder, & qu'avec le secours du ciel, elles seroient bientot rétablies.* Cependant Canterstein leur demanda leur procuration de la part du Senat, disant que rien n'empéchoit de commençer la négociation en Suede, & qu'on pourroit l'achever en Pomeranie. Mais ils n'étoient pas de cet avis, & ils soûtenoient, *qu'encore qu'on n'eut pû finir cette affaire en plusieurs années, elle pouvoit étre terminée en peu d'heures, si l'on vouloit s'y emploier serieusement & de bonne foi.*

Le même jour dans un entretien que le Roy accorda à Lessinski, il luy declara, *qu'on traiteroit en Pomeranie; qu'il luy étoit impossible de différer son départ; qu'il ne vouloit pas nier, que ses ordres ne fussent donnez, pour faire irruption en Pologne: mais qu'on y soumettroit les armes, autant qu'on pourroit aux loix du Christianisme, & que pour lui, on le trouveroit toûjour ségallement porté à la paix.* L'Ambassadeur répondit, *que les deux partis témoignant une même envie d'en venir à un accommodement, il ne comprenoit pas qu'il fût de l'interêt de l'un ni de l'autre, de renvoyer à le faire; qu'il seroit plus difficile d'y reussir, si l on attendoit qu'on en fût venu aux mains, & qu'avec quelque modera-* *tion que la guerre se commençât, il étoit* 1655.
à craindre que l'aigreur ne s'emparât de ceux que l'on forceroit à se défendre pour sauver leurs biens & leur vie.

Le jour suivant les Commissaires 11. Juil.
nommez par le Roy allerent chez les Ambassadeurs, & apres avoir long tems disputé à qui feroit le premier les propositions, enfin Oxenstiern leur demanda s'ils vouloient la paix ou la Tréve? la paix, répondirent ils. Il faut donc, repliqua le Chancelier, que Jean Casimir, pour couper pied à toute discorde, renonce absolument à son prétendu titre de Roy de Suede. Les Ambassadeurs, apres avoir continué la dispute le reste du jour & le lendemain, crurent faire un grand effort de consentir à cette renonciation, à condition que la paix seroit pleinement conclüe dans les autres articles. Celui qui regardoit la Livonie fut su- 12. Juil.
jet à de grandes contestations. Les Polonois ne vouloint céder que l'Estonie & Revel. Mais les Suedois, renvoiant cet article à une autre fois, pressoient qu'on fit d'autres propositions, parce qu'on n'avoit pas du tems de reste. En effet le Roy se préparoit à partir le lendemain, & il fit savoir aux Ambassadeurs, qu'il laissoit à leur choix de conclurre le Traité à Stetin, ou au Port des Dalers ou sur la cote de Dantzik. Ils firent réponse, *qu'on pouvoit traiter à Stokolm, tant sur l'article de la Livonie, que sur tous les autres; qu'ils n'avoient point d'ordre de suivre le Roy à Stetin; qu'en tout cas, si l'on vouloit qu'ils l'y suivissent, il faloit convenir avant toutes choses d'une suspension d'armes; & qu'à moins que de cela, ils declaroient que leur pouvoir étoit expiré, tant à l'égard du rénoncement que de toute autre transaction.* Mais le Chancelier leur dit nettement, qu'ils n'avoient que faire de s'y attendre, & que le Roy avoit fait l'experience en Allemagne, qu'on ne traitoit jamais mieux de paix que les armes à la main.

Les Polonois se voiant déchus de toutes leurs esperances auroient bien voulu du moins faire diversion, & obliger le Roy à prendre sa marche par la Livonie plûtot que par la Pomeranie. Mais comme par la suspension d'armes, ils ne cherchoient qu'à perdre le tems en négociations inutiles, leur but n'étoit aussi, en proposant cette diver-



Maris Baltici Pars
Auctior et Correctior Tabula Chorographica
REGNI POLONIÆ,
Vicinarumque Regionum, ubi itinera, quæ Seren.
Rex Sueciæ
CAROLUS GUSTAVUS
una cum Exercitibus suis ab initio usque ad finem belli fecit,
nummeris denotantur, per supr. Castr. Metat. loc. E. I. Dahlberg.
Stationes et loca ubi Sereniss. Rex ipsemet fuit Corona indicantur;
reliqua Vero itinera per Eiusdem Generales fuere confecta.
Milliaria Polonica communia
Pomerania
Brandenburg
Silesiæ Pars
Regni Poloniæ
Borussia Ducalis
Samogithiæ Pars
Palatinatus Vilnensis
Palatinat. Trokensis
Magni Ducatus Lithuaniæ
Palatinatus Nowogrodensis
Podlachiæ
Palatinatus Briestiensis
Russia Rubra
Palatinatus Belsensis
Chelmensis
Palatinatus Cracoviensis
Warsovia
Dantzig
Koenigsberg
Cracovia

N. 5

1655. diversion, que de rendre la Suede suspecte à la Moscovie. On rejetta donc ces deux propositions avec le même mépris, & il falut enfin que les Ambassadeurs deliberassent sur ce qu'ils avoient à faire.

Ils croioient commettre leur honneur en suivant le Roy D... ou à Stetin. La Côte de Dantzik... paroissoit bien plus honnéte; mais ce lieu leur étoit suspect & les exposoit à de trop grands frais. Il leur vint dans l'esprit de proposer Francfort sur l'Oder, ou Colberg, comme étant des Places neutres. Mais il changerent d'avis parce qu'ils n'auroient pu prendre en ses lieux là, la qualité d'Ambassadeurs, mais seulement de Commissaires, sans parler des disputes sur la presséance, & de la necessité de se servir de Mediateurs, plus propres à retarder les affaires, qu'à les avancer, & à les finir. Ils conclurent donc qu'ils se rendroient à Stetin, pour y continuer le Traité, apres avoir été auparavant à Dantzik, afin d'informer de là leur maître de tout ce qu'ils avoient fait. Sur quoy ils presenterent un Ecrit, qui portoit. *Que le Traité de paix commencé à Stokholm n'ayant pu y étre achevé à cause de l'importance des matieres, & du départ du Roy en Allemagne, on en renvoyoit la continuation au quatriéme d'Août dans la ville de Stetin où l'on y mettroit la derniere*
14. Juil. *main.* Ainsi les Ambassadeurs s'en retournerent sans avoir rien fait comblés de presens qui montoient jusqu'à seize mille écus, & qu'ils accepterent apres beaucoup de façons. Quelques uns crûrent que Leſſinski avoit eu ordre de renoncer à toute pretention sur la Suede, mais, que si les Suedois demandoient caution, qu'on ne les inquieteroit plus à cet égard, il en donneroit avis à la Pologne, dont les Etâts étoient convoquéz au mois de Novembre prochain ; & que cependant Casimir esperoit amuser Charles en renvoyant la chose aux Etâts, comme s'il n'avoit pas eu asses de tems pour penser à cette Cession, & pour s'y resoudre, afin de prevenir les maux dont il étoit menacé. D'autres estimoient que les Ambassadeurs étoient chargéz d'offrir au Roy pour le satisfaire une grosse somme d'argent avec cette partie de la Livonie qui étoit encore au pouvoir de la Pologne, & le Duché de Courlande, dont 1655. le Duc, sauf ses droits, releveroit à l'avenir de la Suede. Mais la verité étoit que cette Ambassade ne tentoit qu'à gagner du tems. On le connût à plusieurs démarches : mais on n'en pût douter quand on sçut que dans le tems même que les Ambassadeurs allerent à Stokholm, l'Empereur avoit envoyé au Czar, pour l'animer contre la Suede & le porter à la paix avec la Pologne, dont il faisoit esperer la Couronne au Fils du Czar. Du moins est il constant d'un côté que la maison d'Autriche qui trouvoit son conte dans la division qui étoit entre la Pologne & la Suede, l'avoit toûjours fomentée, & de l'autre, que Jean Casimir n'avoit éludé les Traitéz que par l'inspiration de cette maison, dont il suivoit aveuglément les conseils.

§. 14. Cependant Wittenberg apres avoir fait tous les préparatifs necessaires, assembla à Stetin les Regimens Suedois, qu'on avoit mis en Campagne à l'occasion des Troubles de Breme, & qui avoient passé l'hiver en cette Province & dans la Pomeranie. Les Troupes que Konigsmark avoit levées en Allemagne, se rendirent au même lieu. L'on envoya l'artillerie devant : elle consistoit en douse grosses pieces & soixante petites, & l'armée ayant passé l'Oder le troisiéme 3. Juil.
de Juillet, alla camper devant Damm. Wittenberg suivit le lendemain, & fit la reveüe de l'Armée qui se trouva de 4. Juil.
dixsept mille combatans. Ils avoient fait provision de vivres pour huit jours de peur d'etre à charge sur les Terres de Brandebourg, où il leur étoit fortement defendu de faire le moindre desordre, & où l'on ne laissa pas de leur fournir plus de pain & de biere qu'ils n'en voulurent, comme l'Electeur l'avoit ordonné.

Wittenberg marche en Pologne.

Les Palatins de la Basse Pologne avoient assemblé leurs Troupes prés d'Ousztzie. Wittenberg leur envoya un Trompette chargé d'une lettre de Radziejowski, qui les exhortoit de se rendre à composition. Ils firent réponse qu'ils attendoient un heureux succés de l'Ambassade de Pologne en Suede, & qu'ils esperoient cependant qu'on ne commettroit contre eux aucun acte d'hostilité. Le cinquiéme l'armée décampa de Dam̃, & apres avoir 5. 6. 7. 8. Juil.
passé par Friderichswalde, & par Uchtenha-

1655. tenhagen, elle arriva à Freiwalde le huictiême, & y sejourna un jour. Wittenberg prît ce tems pour instruire les Officiers des ordres du Roy, & pour les exhorter à leur devoir. Il leur representa que les Soldats n'ayant point servi pour la plus part, avoient un besoin particulier d'étre dressés, qu'il faloit les preparer sur tout à n'étre point effrayés des grands cris que les Polonois ont accoûtumé de jetter en allant au combat ; & les assûrer qu'ils n'avoient rien à craindre, s'ils pouvoient les attendre de pied ferme, & le tenir serrés dans leurs rangs, sans se laisser jamais rompre: qu'aussi bien ce seroit en vain qu'ils chercheroient à se sauver par la fuitte, puis qu'aucun ne pourroit échaper à la vîtesse des chevaux Polonois; qu'il étoit de l'interêt de l'armée de ne pas maltraiter les habitans du pays, afin que se tenant chez eux, ils pûssent fournir au soldat ce qui lui seroit necessaire, au lieu qu'un trop grand dégât, ne pouvoit manquer d'etre suivi de la famine.

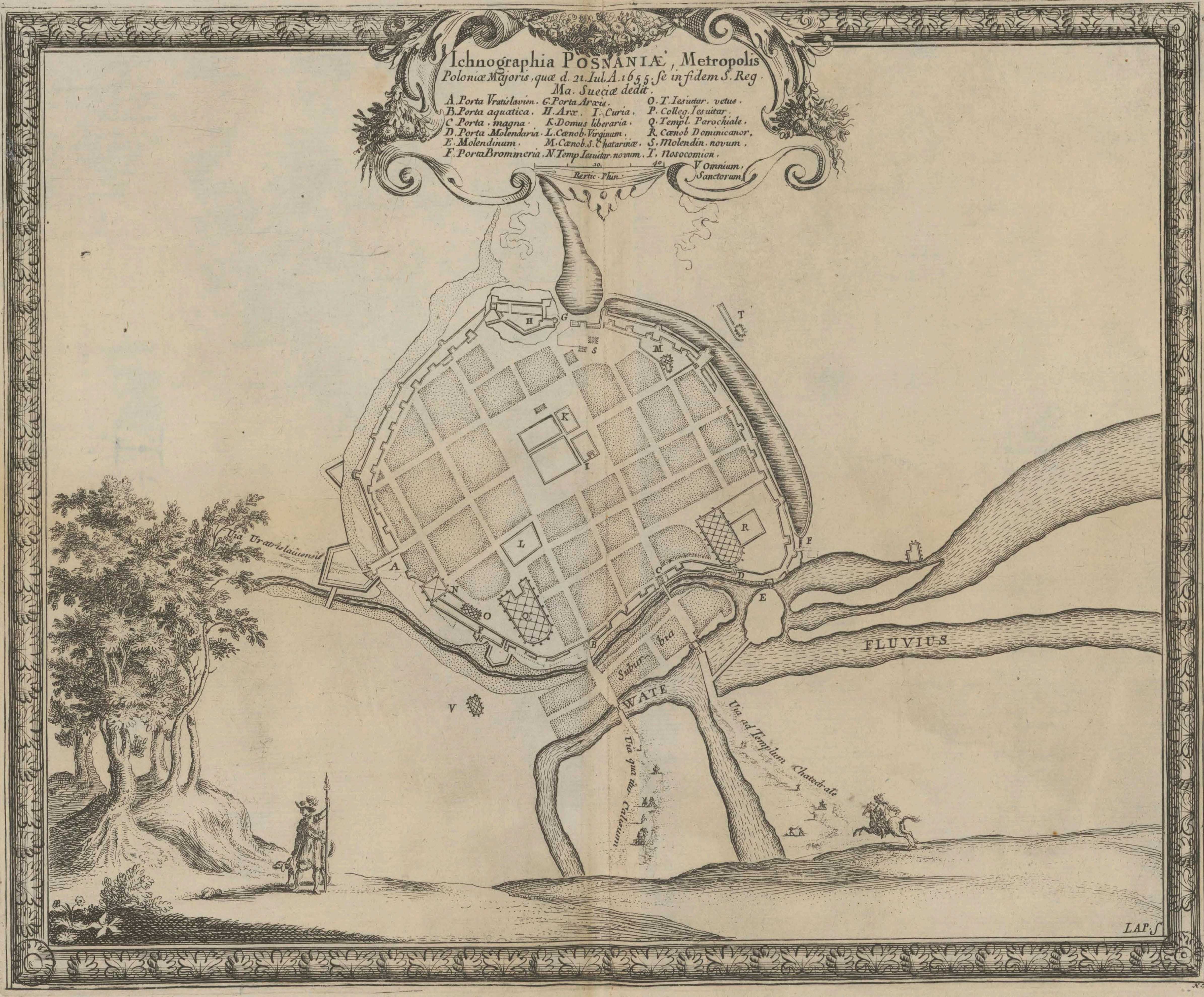
9. Juil. Le neuviême l'armée partit de Freiwalde, & continuant sa marche les jours suivans par Berndorf, Janschow, Vangrin & Tranbourg, elle se rendit le onsieme à Falkenbourg sur

11. Juil. les Frontieres de Pologne. Wittenberg entra dans le pays à la tête de l'armée au bruit des tambours & des trompettes. Le même jour on prit Tempelbourg, que le soldat avide de butin ne pût se retenir de piller, à l'insçu & contre les ordres des officiers; & Wittenberg s'etant aussi rendu maitre du Fort de Draheim que quatre cent Polonois avoient abandonné d'eux mémes le jour précedent, il y mit une garnison de soixante hommes, qu'y étoit encore deux ans apres lors que le Roy passa de Pologne en Dannemark.

Il s'avance vers l'armée Polonoise. *12.13. Juil.* §. 15. De Draheim on vint à Höchsted & à Krone, où Wittenberg aprit que l'armée de la Basse Pologne, qui étoit de quinze mille hommes, l'attendoit prés d'Oustzie, pour luy disputer le passage du Notez. Il donna ordre qu'on marchât droit vers ce côté là, & il s'avanca en personne avec quelques Regimens de Cavalerie pour reconnoître la contenance des ennemis. La premiere action qui se passa fût de bon augure. Wussou Genéral Major qui commandoit l'avantgarde surprit quelques troupes Polonoises 1655. hors des défiléz, & en tailla la meilleure partie en pieces. Celles qui se sauverent, allerent se jetter dans un retranchement fait à la hâte sur la levée, & tant de cet endroit là que de quelques bateries qu'ils avoient élevées au delà de la riviere, ils faisoient un feu continuel sur les Suedois qui y répondoient avec la même vigueur. Wittenberg ne voulût pas forçer le passage par ce que la nuit étoit proche, & que les bords du Notez étoient couverts d'une bourbe fort profonde, d'où l'on ne pouvoit se tirer, que par la chaussée, qui étoit fort étroite outre que les Ennemis étoient postez de l'autre côté de l'eau. Toute fois on plaça le canon, pour chasser le lendemain les Polonois de la Levée, & en méme tems Marderfeld fut dêtâché avec trois Regimens, pour faire repasser la Riviere aux soldats que les Polonois avoient placéz à Schneidmulh, afin d'en défendre le passage. Ceux cy prirent la fuite & jetterent l'alarme dans le camp où l'on crût que les Suedois avoient déja passé la Riviere.

Le jour d'apres, il arriva de grand *Qui entré en Composition.* matin un Trompette de la part des *15. Juil.* Opalinski Palatins de Posna & Grudsinski de Kalis, qui écrivoient á Wittenberg pour luy demander une suspension d'armes, afin qu'on eût le tems de conferer sur les moyens de s'accomoder & d'empêcher qu'il n'y eût point de sang répandu. Il profita de cette occasion, & leur envoya le Vicechancelier Radziejowski & Paul Wirtz avec quelques Officiers. Dix Députéz Polonois leur vinrent au devant à distance égale des dernieres gardes. L'entreveüe fût pleine de civilité de part & d'autre. Radziejowski mit devant les yeux des Polonois toutes les charges dont Casimir avoit accablé la noblesse, & les diverses atteintes qu'il avoit données à leur liberté. Il les assûra qu'ils n'auroient rien de semblable à craindre de Charles Gustave, s'ils se mettoient sous sa protection, & que tous les droits de la Religion & de l'etât demeureroient dans leur entier. Ils demanderent à y penser jusqu' apres midi. A l'heure marqué ils revinrent, & apres quelques difficultéz que Radziejowski surmonta, ils consentirent à se rendre à cer-


Exercitus Polonorum
Castra Polonica
Pars Exercitus Suec: hac transiit
Oppidum Ousztie
Notitz Fl.
Prata Palu dosa
Paludes
Munimentum Polonicum
Terra uliginosa
Tres pontes deiecti
Tormenta Suec:
Pagus
Tormenta
Statio primaria Suecorum
Kaddou Fl.
Acies Exercitus Suedici
Repræsentatio.
Difficiliarum Viarum circa Oppidum Ousztie et quomodo D: Marschallus Comes Wittembergius, postquam Nobilitatem vulgò Pospolita Rusziene et Exercitum Majoris Poloniæ, sub Posnaniensi et Calisiensi Palatinis, Opalinskio scil: et Grudzienskio, in deditionem acceperat, fluvium Notetz traiecit. d: 15 Iul: Anno 1655.
Peditatus Suecor:
16. Cohors Præt: Reginæ
17. Leg: Drakenbergii.
18 L: Tr: Schedingii.
19. 20. Leg: Irwini.
21. Leg: Oxenstiernii.
22. Leg: Essenii.
23. Leg. Tr: Wurtzii.
24 Leg: Trib: Fersenii.
25. Leg: Comit: de Dohna.
26. Leg: Trib: Muscam.
27. Legio Essenii.
28. Leg: Ostrogothica.
29. Leg: Comi: Stenbokii.
NB. Singulæ equitum turmæ quadraginta Sclopetariis interstinctæ.


Ichnographia POSNANIÆ, Metropolis
Poloniæ Majoris, quæ d. 21. Jul. A. 1655. se in fidem S. Reg.
Ma. Sueciæ dedit.
A. Porta Vratislavien. G. Porta Arxis. O. T. Iesuitar. vetus.
B. Porta aquatica. H. Arx. I. Curia. P. Colleg. Iesuitar.
C. Porta, magna. K. Domus liberaria. Q. Templ. Parochiale.
D. Porta Molendaria. L. Cænob. Virginum. R. Cænob. Dominicanor.
E. Molendinum. M. Cænob. S. Chatarinæ. S. Molendin. novum.
F. Porta Brommeria. N. Temp. Iesuitar. novum. T. Nosocomion.
V. Omnium. Sanctorum.
20 40
Rertic. Phin.
Subur bia
WATE
FLUVIUS
Via ad Templum Chatedrale
Via qua itur Calisium
LAP S

1655. à certaines conditions. Le traité fut signé le jour même par Wittenberg & par les deux Palatins, & la ratification en fut reservée au Roy. On mît pour gage entre les mains des Suedois le fort qu'il y avoit sur la Levée, avec six canons; & Wittenberg donna un magnifique repas aux deux Palatins & aux Seigneurs de leur suitte.

Deux Palatinats de la Basse Pologne se rendent.

Les Articles du traité étoient; *que les Palatinats de Posna & de Kalis se mettroient sous la protection de Charles Gustave, au quel ils rendroient foy & hommage, tel qu'ils l'avoient rendu auparavant au Roy de Pologne; qu'ils transporteroient au Roy de Suede tous les droits Royaux, & lui laisseroient la libre disposition des biens tant civils qu'ecclesiastiques, des péages, impôts & tels autres revenus, qui avoient été en usage jusques là; qu'on remetroit en son pouvoir les villes de Posna, Kalis, Lesno, Miedziwitz & autres places situeés dans les biens Royaux, pour s'en servir comme il jugeroit à propos; & que le Roy pourroit disposer à son gré de l'Infanterie de l'un & de lautre Palatinat.*

Wittenberg de son côté s'engageoit au nom du Roy; *de laisser le libre exercice de la religion dans les deux Palatinats, & de maintenir l'ancienne liberté conformément aux loix du Royaume, & au serment que les Roys en faisoient à leur avenement à la Couronne; d'exempter de logement & de quartier d'hyver les terres de la Noblesse, d'y défendre tout pillage aux soldats, & de punir rigoureusement ceux qui desobeiroient; de faire rendre la justice dans tous les ressorts au nom du Roy de Suede; de n'accorder qu'aux habitans naturels du pays les charges de Senateur & autres emplois conferéz auparavant par les Roys de Pologne. Et si quelqu'un des sujets de ces deux Palatinats s'opposoit au present traité, & vouloit demeurer encore attaché au parti de Casimir, on convenoit de part & d'autre que ses biens seroient confisquez au profit du Roy de Suede.* Ainsi Wittenberg sans être obligé d'en venir aux mains rangea ces deux Palatinats sous l'obeissance de Charles, & grossit son armée de quinze mille hommes. Une grande partie de la Noblesse regarda l'action des Palatins comme une trahison & comme un parjure, & se prépara à se defendre jusqu'à l'extremité. Mais les Palatins de leur côté alleguoient pour s'excuser le mauvais état de l'Infanterie, qui manquant de toutes choses, rendoient inutiles les forces de la Cavalerie, quelque grandes qu'elles fussent. Ils ajoutoient, que l'on s'étoit reposé sur l'esperance de la paix, à laquelle l'Ambassade de Pologne en Suede avoit donné lieu de s'attendre; que le peu d'intelligence qu'il y avoit entre les Seigneurs de la nation, dont même une grande partie avoient choqué les ordres de la cour, n'avoit pas permis qu'on fit ni les préparatifs, ni les progrés qu'on auroit pû faire; que cela même avoit été cause, qu'on n'avoit pas profité des offres de l'Electeur de Brandebourg, pour garder le Notez, les uns voulant qu'on reçut ses troupes, les autres au contraire soutenant, qu'elles devoient être suspectes; enfin que le desordre général ou se trouvoient les affaires du Royaume, avoit achevé de leur ôter l'esperance, & leur avoit fait croire, qu'il valoit mieux éprouver la protection du Roy de Suede, que de s'exposer à subir ses loix apres la victoire. Radziejowski avoit conduit fort habilement toute cette négociation, comme il étoit marqué expressement à la tête du traité. Le Roy en fût si content qu'il l'en remercia luy même, & l'exhorta à continuer.

Progrés de Wittenberg en Pologne.

§. 16. Apres que les deux Palatinats de Posna & de Kalish se furent rendus, la Cavalerie Polonoise se débanda. L'armée de Suede, ayant employé deux jours à se tirer des mauvais chemins & à passer le Notez marcha droit à Posna apres un jour de repos. Radziejowski & Marderfeld qui étoient allés devant pour persuader aux habitans de se rendre, n'eurent pas beaucoup de peine à les y résoudre. Wittenberg prit son chemin par Ragozno & par Golzina, & arriva à Posna le vingtieme. Il y fut receu magnifiquement par le magistrat: & sur le bruit que le Thresorier de Pologne s'avançoit avec quelques troupes pour couvrir la Place, il envoya Radziejowski & Bœttiger battre la campagne avec deux mille chevaux recommandant sur tout qu'on fit observer une exacte discipline, pour disposer les Polonois à se ranger avec moins de peine sous l'obeissance du Roy de Suede. Radziejowski ayant apris que Jean Casimir qui se voyoit sans

1655. sans forces avoit résolu d'abandonner Warsovie, conseilloit à Wittenberg d'aller surprendre la ville. Mais celui ci n'étant pas assés informé de l'étât & des desseins de Jean Casimir, & ne croyant pas devoir si tôt conter sur les Polonois refusa de s'engager si avant dans le pays. Apres avoir donc
25. Juil. demeuré trois jours à Posna il vint à Scroda, où il receut des lettres du Roy de Suede, avec ordre de ne passer pas outre, & d'attendre qu'il l'eût joint avec son armée. Il obeit, & ayant choisi le lieu le plus propre à se camper, il eût soin de mettre de bonnes garnisons dans Posna, Kalish, Miedzivis &c. & de fortifier ces places le mieux qu'il luy fut possible.

L'Infanterie Polonoise que Wittenberg avoit recüe à composition à Oustzie, & qui étoit toute composeé des milices du pays, ne tarda pas à se débander, les soldats n'attendant que la nuit pour se retirer chacun chez soy. Trois cens autres, qu'on avoit mis dans les troupes de Suede à Cernicou, en firent autant, & il n'en resta que quatre-vingts. Quelques compagnies qu'on prit à Flen suivirent cet exemple, excepté vingt Allemans qui prirent parti. Wittenberg voyant donc le peu de secours qu'il pouvoit attendre de cette milice sans experience, & le danger qu'il y avoit de la mener contre ses concitoyens, aima mieux donner commission à quelques uns de ses officiers d'aller faire des recrues en Allemagne, avec ordre pour cet effet de lever quelques contributions en Pologne. Il crût aussi ne devoir pas trop conter sur Radziejowski, qui ayant pris les devants, avoit demandé, qu'on luy envoyât quatre mille chevaux, avec quoy il se vantoit de faire luy seul des merveilles. Mais Wittenberg le luy avoit refusé, de peur qu'il n'écumât les meilleurs endroits du pays; & n'osant confier un corps si considerable à un homme si peu sûr, il s'étoit contenté de lui donner un gros de Polonois de deux mille maîtres. Depuis ayant apris qu'il laissoit vivre ses gens sans discipline, il le rappella.

7, 8. Août. L'armée campa à Scroda jusqu'au septieme d'Août, qu'elle en partit par ordre du Roy pour aller à Pisdri, & de là à Stupze. Le Palatin de Siradie qui avoit promis de composer, differoit de le faire, par ce que l'armée Suedoise n'étoit pas assés pres de luy, pour le 1655.
mettre à couvert de celle de Casimir. Radziejowski en donna avis à Wittenberg, qui pour hâter cette négociation s'avança jusqu'à Conin sur la Warte. Par là il s'ouvrit encore un 9. Août.
passage dans la Prusse & empêcha les troupes qui en venoient de se joindre à celles de Pologne, car la Noblesse flatée du secours des Tartares & des Cosaques que Casimir lui faisoit esperer, & craignant d'ailleurs de voir les terres ravagées n'avoit osé refuser ouvertement de prendre les armes, quelque repugnance qu'elle y eut. Le Colonel Ridderhielm que Wittenberg avoit envoyé vers Lancici avec un gros de Cavalerie rencontra pres de Colo quatre cents Polonois commandez par Schœnberg, qui vouloit observer les Suedois, & attirer dans l'armée de Casimir la Noblesse de ce quartier là. Il fondit sur eux, les mit en deroute, leur enleva deux drapeaux, en tua quarante, en fit plusieurs prisonniers, & chassa le reste dans les marais. On sçût des prisonniers que Jean Casimir étoit arrivé à Lowitz avec cinq mille hommes sans conter ceux qu'il attendoit du Palatinat de Sandomirie. Mais que les Palatinats de Lancici & de Siradie, ayant reçu ordre de marcher, n'avoient pas voulu obeir.

§. 17. Pendant tous ces progrés de Wittenberg en Pologne, Charles Gustave avoit disposé toutes choses pour son départ. Le Sénat avoit reçeu ses ordres pour l'administration des affaires. Celles de la guerre en particulier étoient commises à Gustave Horn, que le Roy avoit fait venir de Livonie. Tout étoit prêt; mais Charles qui ne vouloit pas que les ministres des Cours êtrangeres pussent eclairer sa conduite de trop prés, leur avoit fait sçavoir qu'ils pouvoient se dispenser de le suivre & qu'il seroit de retour en Suede dans trois mois. L'Ambassadeur de Dannemark fut congedié 4. Juil.
avec de grandes demonstrations d'amitié: & le Roy s'étant rendu à Daleroe y avoit trouvé la flotte composée de quarante navires de guerre & de plusieurs vaisseaux de charge, pour le transport de l'armée & des munitions. L'Infanterie du pays consistoit en neuf Regimens de troupes choisies, & qui avoient vieilli dans le service.

Le Roy part de Suede.

Le


Tabula Geographica
exhibens districtum inter Weichselmundam et promon-
torium Reesehöeft, vna cum delineatione littorum vicinorum,
nec non Classis Suedicæ, qua sub ductu Exellentiss: Dn.
Com. Caroli Gustaui Wrangelij portus Dantiscanus,
Sinus Bautzensis, vnà cum Oppido eiusdem nominis cingebatur A°. 1655.
Milliare Germanicum commune siue 1800. perticæ.
Flante è Septentrione procella fossæ prope lit. A. aquâ ad trium perticarum profunditatem; mari verò tranquillo arena iterum replentur. B. Portus nouus à Rege Vladislao inuentus. C. Breuia arenosa, vbi tempore verno glacies è Sinu Bulzkano congeritur, ita tamen vt nullum exinde portui damnum inferatur.
Urbs Dantiscum
Bischofsberg
Vistula fluv.
Kalk Schanz
H. Brunn
Monasterium Oliua
Molendinum
Sasper
See
Weichselmunde
Zoppot
Nerunga
Dantis
Cana
Vada arenosa nuper aggesta
Navez Succorum Stationariæ
Kalip
Redlou
Hoch Redlou
Stahl hammer
Danziger Reide
Katzehost
Dingen
Molendinum
Lisou
Kielou
Sagors
Reed
Reed Fl.
Paludes
Molendinum
Oxiwe
Vobus
Rameln
Keschou
Perassin
Oxiwer höft
Oxiwer Hochlandt
Dambgors
Bruk
Buden
Paludes
Schlatou
Polschou
Oslanin
Weyers hoff
Putzou
Blauskou
Volwerk
Pelzin
Maris Balti-ci Pars.
Heel
Danziger heisternest
Classis Suedica
Italianischer Haake
Bautzger heisternest
Sinus Bautzensis
Bautzig
Paludes
Keßel
Guisdou
Schwarsou
Jungfrauen waldt
Grodendorf
Castmirs Schanz
Vladislausburg
Reese Hoeft
B. Lapointe sculp.

1655. Le 9. aprés avoir pris congé de la Reine & des Seigneurs du Royaume, le Roy fit voile par un vent favorable, & aborda heureusement le
15. Juil. sixiéme jour au dessous de l'Isle de Grypswalde. De là il vint à Wolgast, où s'étant arrété pendant quelques jours, il prit son chemin par Anclam, & se rendit à Stetin, où toute l'armée étoit aussi déja arriveé. Il eût bien été plus court de se jetter d'abord dans la Prusse par Pillau; mais le Roy, qui vouloit ôter à la Pologne toute communication avec cette Province aima mieux commencer son irruption par la Pomeranie.

Il envoie la flote sur la côte de Dantzick.

§. 18. L'armée ne fut pas plûtôt mise à terre, que l'Amiral Wrangel eût ordre de conduire la flotte au port de Heel dans le golphe de Pautzke, & de s'y tenir, pour obliger les Ennemis à faire diversion de leurs troupes, & pour tâcher d'attirer Dantzik dans le parti de la Suede. Il luy fût encore ordonné d'exiger un mediocre tribut de tous les vaisseaux qui entreroient au port de Dantzik ou qui en sortiroient. D'abord le Roy avoit voulu, qu'on eût plus d'egard pour les Anglois que pour les Hollandois, mais apres y avoir mieux pensé, il crût qu'il les faloit traiter tous egalement, de peur d'irriter de nouveau les Hollandois, & de faire croire aux Anglois par cette distinction, qu'on recherchât bassement leur amitié: outre qu'il vouloit faire voir, que s'il en usoit ainsi, c'étoit plûtôt par le droit qu'il avoit de le faire, que pour preferer une nation à l'autre. Les autres ordres de l'Amiral étoient: I. De saluer Dantzick en abordant, & de faire sçavoir aux habitans, que ses ordres portoient d'exiger les droits, & d'arrêter les provisions de guerre, pendant que celle qu'on avoit avec la Pologne dureroit, leur promettant au reste de ne troubler en rien leur comerce, moins pour faire plaisir au magistrat, que rien ne pouvoit détacher de la Pologne, que pour gagner le peuples, & causer ainsi quelque division dans la ville. II. De se rendre maître des forts de Ladislas ou de Casimir, s'il y avoit garnison Polonoise, mais de les laisser, s'ils étoient occupéz par ceux de Dantzick à moins qu'on ne les voulut empêcher de faire de l'eau. III. D'eviter la flotte de Dannemarck, en cas qu'elle vint mouiller prés de celle de Suede, 1655.
& de fuir toute occasion d'en venir aux prises, quelque avantageuse même qu'elle pût être; mais que si celle de Hollande se presentoit, & qu'il crût luy étre ou égal, ou superieur, il eût à la repousser de toutes ses forces. IV. De renvoyer au Roy la connoissance des plaintes que ceux de Dantzick ou les autres pourroient faire touchant le tribut, & de dire qu'il avoit ordre de l'exiger jusqu'à ce que cette ville eût accordé avec le Roy; & que cependant il ne seroit commis aucun acte d'hostilité. Mais le Roy ne tira pas un grand revenu de ce tribut, qui ne servit qu'à lui aliener les esprits. Car ceux de Dantzick qui passoient le Sund, entendant parler de ce tribut, fermerent leur doüane, & les vaisseaux Hollandois allerent aborder ailleurs. Ainsi le Roy qui avoit crû tirer le même avantage des ports de Prusse pour l'entretien de son armée, qu'en avoit tiré Gustave Adolfe, se vit trompé dans son esperance.

Il donne ses ordes à Jean Oxenstiern touchant la négociation commencée avec la Pologne.

§. 19. Oxenstiern & Lilliestrœm mandez par le Roy à Stetin, y attendoient les Ambassadeurs de Pologne pour continuer la negociation commencée à Stokolm. Mais la nouvelle des deux Palatinats que Wittenberg venoit de soûmettre changeoit la face des choses. Charles ordonna donc à ses ministres, de s'informer des Ambassadeurs de Pologne, si leur pleinpouvoir étoit au nom de la République, à l'exclusion même de Casimir, & quelle satisfaction ils avoient ordre d'offrir. Et de savoir outre cela si l'Electeur de Brandebourg, & le grand Duc de Moscovie comme alliez du Roy de Suede, seroient compris dans le traité avec les deux Palatins qui s'étoient rendus. Que s'il paroissoit que les Polonois fussent disposés sincerement à traiter, Charles vouloit que Oxenstiern & Lilliestrœm lui en donnassent avis, & qu'ils attendissent des ordres plus exprés de sa part avant que de rien conclurre, en inventant toûjours quelque nouvelle défaite pour amuser les Ambassadeurs. Mais ayant apris que Lessinski venoit à Stetin, & qu'il étoit déja dans la basse Pologne il luy écrivit de l'y attendre. Et s'il étoit resolu de passer outre & d'aller à Stetin malgré ce que le Roy

1655. luy avoit écrit, les Commissaires étoient chargéz de le mener avec eux à Thorn. La raison du Roy étoit que s'agissant de la reduction de la Pologne, plus que de toute autre chose, on n'en pouvoit traiter en aucun lieu plus commodément, que dans le Royaume même.

Où il s'achemine. §. 20. L'Electeur de Brandebourg, à qui le Roy de Suede avoit écrit pour luy demander le passage sur ses terres le luy accorda, & luy fit faire compliment sur son heureuse arrivée. 29. Juil. Le Roy fit ensuite la reveüe de son armée à Stetin. Elle étoit de quinze mille combattans. Animé par les progrés de Wittenberg, qui ne cessoit de le presser de venir le joindre, 31. Juil. Charles marcha droit en Pologne, & décampant de Dam, il prit sa route, 3. Août. par Arenswalde, & Furstenau, où il séjourna un jour, & se trouva sur les terres de Pologne le cinquieme du 5. Août. mois d'Août. Il s'arrêta un jour à Teupitz, & y fit publier un Edit, portant défenses expresses aux soldats, de s'en prendre en aucune maniere à ceux qu'ils trouveroient desarmez. Mais quelque severe qu'il fût à punir ceux qui contrevinrent, il ne pût arrêter le pillage, qui étoit le seul motif, pour lequel la plûpart avoient pris les armes. Il passa le Notéz à Czarnicou sans autre obstacle que celui de la bourbe dont les bords de cette riviere sont pleins. D'abord il donna son Infanterie & une partie de la Cavallerie à Steenbock, avec soixante grosses pieces d'artillerie & cent dixhuit petites, avec ordré d'aller droit à Nakel. D'un autre côte Planting avec un gros de Cavalerie alla se rendre maître de Bromberg vis à vis de Thorn Le Roy continuant sa marche 11. Août. par Jembitz, Rogozno & Kletzcou, s'avancoit vers Gnesna à grandes journées. Les Palatins de Kalish & de Posna accompagnéz d'un grand nombre de chevaux, luy vinrent au devant, le premier prés de Rogoszno, & l'autre pres de Gnesna. Ils luy renouvellerent les assûrances de leur fidelité & Charles n'oublia rien pour s'insinuer dans leur esprit, & pour les assûrer de sa bienveillance. Sur la priere qu'ils luy firent de ratifier la convention qu'ils avoient passée avec Wittenberg étant résolus de vivre sous sa protection, & de luy rendre la même obeissance, qu'ils avoient renduë auparavant aux Rois de Pologne, il leur fit réponse *qu'il étoit prêt à les satisfaire, mais qu'il feroit bien aise auparavant de s'eclaircir sur quelques circonstances de ce Traité; que d'ailleurs, il avoit apris, que non seulement l'Archevéque de Gnesna, & l'Eveque de Dobna avec les Ecclesiastiques de leurs Dioceses refusoient sa protection, mais que plusieurs Châtelains, & quantité de Gentils hommes étoient dans le même esprit; qu'il avoit beaucoup de confiance en leur probité, mais qu'ils ne pouvoient luy répondre de tous les autres, dont il falloit pourtant qu'il fût assuré avant que de rien conclurre; qu'il ne trouvoit pas à propos de traiter les rebelles avec la rigueur portée par les Traitez; qu'ainsi ils feroient mieux de le suivre jusq'à Conin, où apres avoir conferé avec Wittenberg, il pourroit leur marquer plus précisément sa derniere résolution.* 1655.

Il n'y fut pas plûtot arrivé qu'il leur tint parole. Le Traité fut ratifié sans exception; & pour ceux qui refusoient encore de s'y soumettre, le Roy se contenta de donner une declaration qui les y exhortoit & qui les assûroit de sa protection. Pendant sa route, on ne voyoit que Châtelains, Gouverneurs, Gentilshommes, qui s'empressoient à venir lui rendre hommage. Il les receût avec tant d'humanité, & prit tant de soin de les mettre à couvert de tout dommage par les sauvegardes qu'il leur donna, qu'ils ne pouvoient se lasser, voyant la grandeur & la fermeté qui regnoit dans sa conduite, de têmoigner leur admiration pour ses vertus & leur zele pour son service. Ils alloient même jusqu'à le comparer à Ladislas IV. celuy de tous leurs Roys dont la memoire leur est le plus pretieuse: soit qu'en effet ils eussent de luy cette grande idée, soit que par cette feinte soûmission ils voulussent parer les premiers coups, en attendant quelque révolution favorable, qui leur permît de prendre d'autres mesures. Du moins disoient ils hautement, *que tous les maux, à la veille desquels on se voyoit, ne venoient que de l'obstination de Casimir à rejetter les conseils des gens de bien, qui vouloient qu'on se hâtât de faire la paix avec la Suede pour suivre ceux d'une faction ennemie de l'Etat.* Et, ce qui favorisoit cette heureuse dispo-



Acies Suecorum.
Statio primaria
Tentoria S. R. M. Sueciæ
Warta Flavius
Castellum destructum
Oppidum Colo
Mola
Warta fluvius.
Situs Oppidi
COLO
in Polonia maiori, vbi
Seren. Rex Sueciæ audito
Regis Poloniæ cum copio-
sissimo exercitu aduentu,
fluuium Wartam traiecit,
aciemq; instruxit ad d.
17. Aug. A. 1655.
S.æ R.æ M.ti Sueciæ,
Ablegatus Polonicus Przjemsky, Regis sui
mandata exponit in Castris ad Oppidum Colo
d. 16. Aug: A. 1655.
Oppidum Colo
I. Le Potre sculp.
A. S. R. May: Sueciæ.
B. Legatus Ser. Regis Poloniæ.
C. Illustr. Dn: Mareschallus com Wittenbergh.
D. Illust. Dn: Carol. Mag: Marchio Badensis.
E. Illust. Dn: Philippus Pr. Palat. Sultzbacensis.
F. Illustr. Princeps Anhaltinus Ioh: Georg:.
G. Ill: Dn: Com: G. O. Steenbok Rei Torm: Pref:.
H. Ill. Dn: Com: Tott: Gen: I. Ill: Baro de linde Gen.
K. Ill. Dn: Com: Duglasius Gen. L. Ill. Dn. com ab. Dona
N.9

1655.

Jean Casimir envoie Przienski à Charles Gustave.

16. Août.

1655. disposition, c'est que la ville de Vilna capitale de la Lithuanie, venant d'etre emportée par les Moscovites, comme le bruit en couroit, il n'y avoit pas à balancer sur le choix d'un protecteur, ou d'un Tiran. Cependant le Chapitre de Gnesna se soumit. Il n'y eut que l'Archeveque qui demeura attaché à Jean Casimir à la suite duquel il étoit. Krusevitz ville située sur le Lac d'où sort le Notéz fut prise sans peine. On mit garnison dans Flen, Nakel, Meseritz, Posna, Kalish, Kosten, & les ordres furent donnés pour fortifier de nouveau toutes ces Places. Enfin, le Roy partit de Gnesna pour se rendre à Conin où il fût recu au bruit des décharges que fit l'armee de Wittenberg rangée en bataille. Steenbock qui conduisoit l'artillerie & l'infanterie, & qui avoit suivi le droit chemin, y arriva en même tems. Ainsi toute l'Armée en corps, composée de trente quatre mille combatans marcha vers Colo où elle devoit passer la Warte.

Jean Casimir envoie Przíemski à Charles Gustave.

16. Août.

§. 21. Jusques icy Jean Casimir concevant de grandes esperances de l'Ambassade de l'Empereur en Moscovie n'avoit point fait de cas de la Négociation de Stetin. Mais quand il vît Charles Gustave déja au cœur de la Pologne avec une si puissante armée, sans être pourveu luy même de forces capables de l'arrêter, il eût recours de nouveau à ses propositions artificieuses de paix. Son but n'étoit que de gagner assés de tems pour pouvoir se mettre en état soit par luy même, soit par ses alliez, de remedier à la decadence soudaine de ses affaires. Il jetta les yeux sur Prziemski son Chambellan, pour l'envoyer à Charles, qui s'étoit arreté à Colo, pour observer de plus pres la face des choses en Pologne, & pour donner quelque rafraichissement à ses Troupes, qu'une si promte marche avoit fatiguées. Prziemski avoit servi sous Gustave Adolfe, au commencement de la guerre d'Allemagne, & Sigismond son Frere s'étoit signalé sur la fin de la même guerre. Les Suedois en conservoient la mémoire & le Roy de Pologne ne pouvoit choisir un sujet qui leur fut plus agreable. Il vint donc avec des lettres de créance de Casimir & une lettre particuliere du même, dans laquelle il assuroit Charles qu'il ne desiroit que la paix, & qu'il ne croyoit pas s'etre attiré par sa faute aucun acte d'hostilité de sa part. Les Senateurs, qui se trouverent alors aupres de Jean Casimir, confirmerent l'envoy de Prziemski par une lettre qu'ils écrivirent au Roy de Suede, mais dont la suscription, étoit seulement concüe en ces termes: *A la Sacrée Majesté du Roy de Suede nôtre tres honnoré seigneur.* Ce mot de *tres honnoré* fût trouvé foible, & fort au dessous de la dignité Royale: joint à cela que le Nom & le titre du Roy n'étoit pas marqué expressément. Il n'en falut pas d'avantage pour faire rejetter cette lettre: outre que les Senateurs qui l'avoient écrite étoient en tres petit nombre, & qu'on pouvoit encore soupçonner avec raison qu'ils n'y avoient point de part, & que c'étoit Casimir luy même qui l'avoit fait écrire sous leur nom.

Harangue de Prziemski.

Charles voulut pourtant bien donner audience à Prziemski, qui luy fit un long discours dont le sens étoit; „Que Jean Casimir n'avoit pû revenir de sa surprise lors qu'il avoit apris „l'irruption de Wittenberg dans la „Pologne; mais que son étonnement „avoit été plus grãd encore, en apprenant que le Roy de Suede y étoit entré en personne, avec une puissante „armée; qu'il ne comprenoit, ni le „but de cette invasion, ni ce qui pouvoit y avoir donné lieu de sa part; „qu'il faloit sans doute que le sujet en „fut pressant, puis qu'on n'avoit fait „aucun scrupule de passer par dessus „tous les Traitéz de Paix & de Treve, „& qu'on n'avoit eu aucun égard aux „diverses Ambassades que la Pologne „avoit envoyées en Suede; qu'il pouvoit assurer neantmoins que sa conscience ne luy reprochoit rien, qui „put luy attirer justement la colere & „la vengeance de Charles Gustave; „qu'il avoit gardé inviolament les loix „de la Trevé; que pendant que la Suede étoit engagée dans la guerre d'Allemagne, la Pologne n'avoit jamais „rien attenté contre la foy des Traitéz, quoy qu'elle en eût l'occasion „& le moyen, & qu'elle y fut sollicitée de toutes parts; que si quelques „particuliers avoient paru portez pour „l'Empereur, un grand nombre d'autres, tant Courlandois, que Prussiens & même Polonois, avoient

1655. „servi dans l'armee de Suede entre „lesquels Prziemski n'oublia pas „Sigismond son frere qui n'étoit pas „inconnu à Charles Gustave, & qui „avoit perdu la vie au service des Sue-„dois. Il ne s'oublia pas luy même, „faisant valoir non seulement la gloi-„re qu'il avoit eüe de faire ses premiè-„res armes sous Gustave Adolfe, mais „encore les services qu'il venoit de „rendre pendant trois ans à la France „alliée de la Suede. Apres quoy re-„prenant le fil de ses remonstrances, „il ajoûta que quelques fautes de „Chancelerie ne meritoient pas que „pour en tirer raison on mit tout en „combustion dans la Pologne; qu'on „pourroit croire que l'esperance du „butin y avoit attiré Charles Gustave „si l'on n'étoit persuadé de sa généro-„sité & de la grandeur de son ame; „qu'il savoit le déplorable état où se „trouvoit ce Royaume apres une guer-„re de huit ans & autant de défaites „de ses armées, qui l'avoient ruiné de „fonds en comble; que cet endroit de „la Pologne où Charles Gustave étoit „alors, passoit pour le meilleur du „Royaume, & qu'étant éloigné des „lieux où la guerre s'étoit faite, il en „avoit moins senti les calamitez; que „cependant il étoit aisé de juger par „la misere de ces peuples, de ce qu'on „devoit attendre de ceux, dont le pais „avoit été le théatre de la guerre, & „combien les richesses de la Pologne „étoient au dessous de ce qu'on en „publioit; qu'ailleurs on ne trouve-„roit, ni villes riches, ni gros mar-„chands, ni mines d'or ou d'argent; „que toutes les richesses y consistoi-„ent en grains & en bestiaux, & que „tout cela étant d'abord consumé par „les troupes ennemies & par celles „du pais, & les terres demeurant en „friche on y seroit reduit incontinent „à la famine; qu'ainsi la Pologne ne „s'étant attirée la guerre ni par le bu-„tin qu'on pût esperer d'y faire, ni par „aucune injure qu'elle eût faite à la „Suede, il ne restoit plus que l'amour „de la gloire qu'on pût s'imaginer qui „eût porté le Roy Charles à cette en-„treprise; qu'il ne pouvoit toutefois „le croire, par ce que la veritable gloi-„re consiste à laisser à chacun ce qui est „à lui, non pas à se jetter dans un Ro-„yaume, pendant qu'il est aux prises „avec ses plus cruels ennemis; que „c'étoit contr'eux que Charles devoit „employer toutes ses forces s'il étoit „vrai, comme le bruit en couroit, qu'il „fut venu pour défendre la liberté de „la Pologne, & pour conserver à Jean „Casimir son parent la Couronne, à „qui elle apartenoit legitimement; „qu'alors le Royaume le connoitroit, „non seulement pour son protecteur „comme il en prenoit le titre, mais „pour son bienfaiteur & pour son li-„berateur, & que par cette voye il „iroit plus sûrement à la gloire qu'en „joignant plusieurs Etâts à ceux „dont il étoit déja le maître; que si „malgré toutes ces raisons il persi-„stoit dans le dessein de subjuguer la „Pologne, il pourroit y reüssir, mais „que quand même il auroit la fortune „à son commandement, il ne conser-„veroit pas long tems sa conquête. „Que les deux Royaumes étoient sé-„parez par la mer; mais qu'ils l'étoient „d'avantage par le génie des peuples, „par leurs mœurs, leurs loix, leur lan-„gue, leur Religion, & jusqu'à leur „maniere de s'habiller; qu'en un mot „l'antipathie de ces deux nations étoit „invincible, & qu'elles n'avoient rien „de commun que la fierté & une éga-„le aversion à dépendre l'une de l'au-„tre; que le Roy se flatoit en vain de „pouvoir retenir les Polonois en son „obeissance par la justice & par la dou-„ceur de son gouvernement; qu'il „faudroit pour les domter, en venir „necessairement aux supplices; que c'é-„toit une dure extremité, pour un „Prince aussi clement qu'il avoit toû-„jours paru, de se voir forcé à la ty-„rannie, & d'etre réduit à sauver son „honneur par sa cruauté; qu'il étoit „bien plus digne de lui de chercher „la gloire dans la paix que la Pologne „luy demandoit avec tant de soumis-„sion, prête à luy accorder toutes les „satisfactions qu'il souhaiteroit: qu'au „moins ne pouvoit il luy refuser de „suspendre un peu la marche de son „armée, & de donner le tems aux Né-„gotiateurs de la paix d'y travailler de „nouveau. 1655.

§. 22. Biœrnclow eût ordre de ré-pondre à Prziemski de la part du Roy de Suede, *que pour être suffisamment in-struit des causes de cette guerre, Jean Casimir n'avoit qu'à se souvenir de tout ce qui s'étoit passé; que Charles inconti-nent apres son avenement à la Couronne,* *Réponse de Charles Gustave.*

avoit

1655. *avoit fait savoir au Roy de Pologne qu'il étoit resolu de ne plus souffrir des lettres contraires à ses interets ; qu'il étoit lás d'inutiles députations, & de machinations dangereuses ; que cêt avis n'avoit pas empeché Jean Casimir de former des desseins, dont l'éxécution, si l'on ne l'eût prevenue ne tendoit qu'à la ruine de la Suede ; qu'il seroit superflu d'entrer dans aucun detail, par ce que toutes ces choses étoient d'une notorieté publique ; que le parti de Charles étoit pris & qu'il étoit résolu de s'en tenir à la voye de la guerre, sur la confiance qu'il avoit au secours du Ciel & en la justice de sa cause ; que toutefois si Jean Casimir avoit quelque chose de nouveau à proposer concernant la paix, on pourroit nommer des Commissaires pour l'examiner, mais qu'il n'y avoit point de Treve à attendre.* Apres l'audience Prziemski eût un entretien particulier en Allemand avec le Roy, qui lui parla avec beaucoup d'affection luy fit voir combien toute sa conduite marquoit d'inclination pour la paix, qu'il en avoit fait commencer la Négociation à Stokolm, pour étre continuée à Stetin ; qu'encore en dernier lieu, ç'avoit été par son ordre que Canterstein avoit donné avis à Lessinski lors que celuy cy alloit à Stetin de se rendre auprés de luy pour convenir des conditions de la paix ; qu'enfin si Jean Casimir vouloit qu'elle fût négociée en Pologne il luy laissoit le choix du lieu voisin qui luy parôitroit le plus propre. Prziemski répondit au Roy, que le plus court étoit de convenir d'une Place entre les deux armées, & éloignée de douze lieües l'une & de lautre. Apres quoy, il luy demanda s'il ne voudroit pas permettre que Jean Casimir lui même vint le trouver. Le Roy repartit en soûriant qu'il épargneroit cette peine à son Cousin, & qu'il esperoit avoir bientôt l'honneur de le voir.

Réponse de Charles Gustave.

Ensuite, Canterstein & Bioernclow conférerent avec Prziemski, mais comme il ne parut pas qu'il eût aucun pouvoir de traiter, on ne fit que redire plus au long les sujets de plainte que la Suede croyoit avoir. Il se retira donc sans avoir rien avancé, chargé seulement d'une lettre que Charles Gustave ecrivoit à Jean Casimir, pour luy rendre encore raison de sa prise d'armes, & pour l'exhorter à envoyer des Ambassadeurs plenipotentiaires afin qu'on pût travailler efficacement à la paix. 1655.

Le bruit courût que Prziemski avoit offert au Roy de Suede, la Prusse Royale & que pour cela il avoit porté un blanc signé de Jean Casimir. On trouvoit même que Charles Gustave avoit eu tort, de ne pas accepter cette offre. Mais la verité est qu'elle ne fût jamais faite, & que Jean Casimir ne cherchoit qu'à amuser Charles, pour avoir le tems de se mettre en état de défense & d'attirer du secours. Il le fit bien voir quelque tems apres, lors que le Roy étoit au camp de Cracovie. Car il luy dépêcha Broncofski 25. Août. Chatelain de Sockazow, qui demanda des passeports pour Lessinski & Lubomirski nommez pour travailler au Traité de paix. Les passeports furent accordéz, le tems & le lieu de la Négociation furent laissez au choix de Jean Casimir : Et tout cela se termina par les fastueuses harangues du Chatelain qui n'avoit ordre que de faire perdre du tems à Charles Gustave, & de retarder sa marche.

Quelque exact qu'on fut dans l'armée de Suede à faire observer la discipline au grand étonnement de Jean Casimir, comme Prziemski l'avoit souvent avoüé, les paisans des Palatinats, qui s'etoient rendus, ne laissoient pas de maltraiter les soldats quand ils en surprenoient de debandéz dans la campagne. Le Roy le leur defendit sur de griéves peines, avec ordre, s'ils recevoient quelque dommage des soldats, de mener ceux qu'ils pourroient prendre, à la garnison la plus proche, & qu'on ne manqueroit pas de leur faire bonne justice.

Il va droit à Jean Casimir.

§. 23. Charles Gustave ne pouvant plus douter que Jean Casimir ne pensât moins à la paix, qu'à assembler toutes ses forces, & celles qu'il attendoit des Tartares, des Moscovites, de l'Empereur & d'ailleurs, ne voulût pas en étre plus long tems le joüet, & crût devoir profiter de l'occasion que la fortune luy presentoit. Il n'étoit pas pourtant résolu de quel côté il devoit tourner : s'il se jetteroit d'abord dans cette vaste étendüe de pays que les Polonois occupent ; où s'il ne feroit pas mieux de se rendre maître avant toutes choses de la Prusse, qu'il devoit regarder comme le plus grand avan-

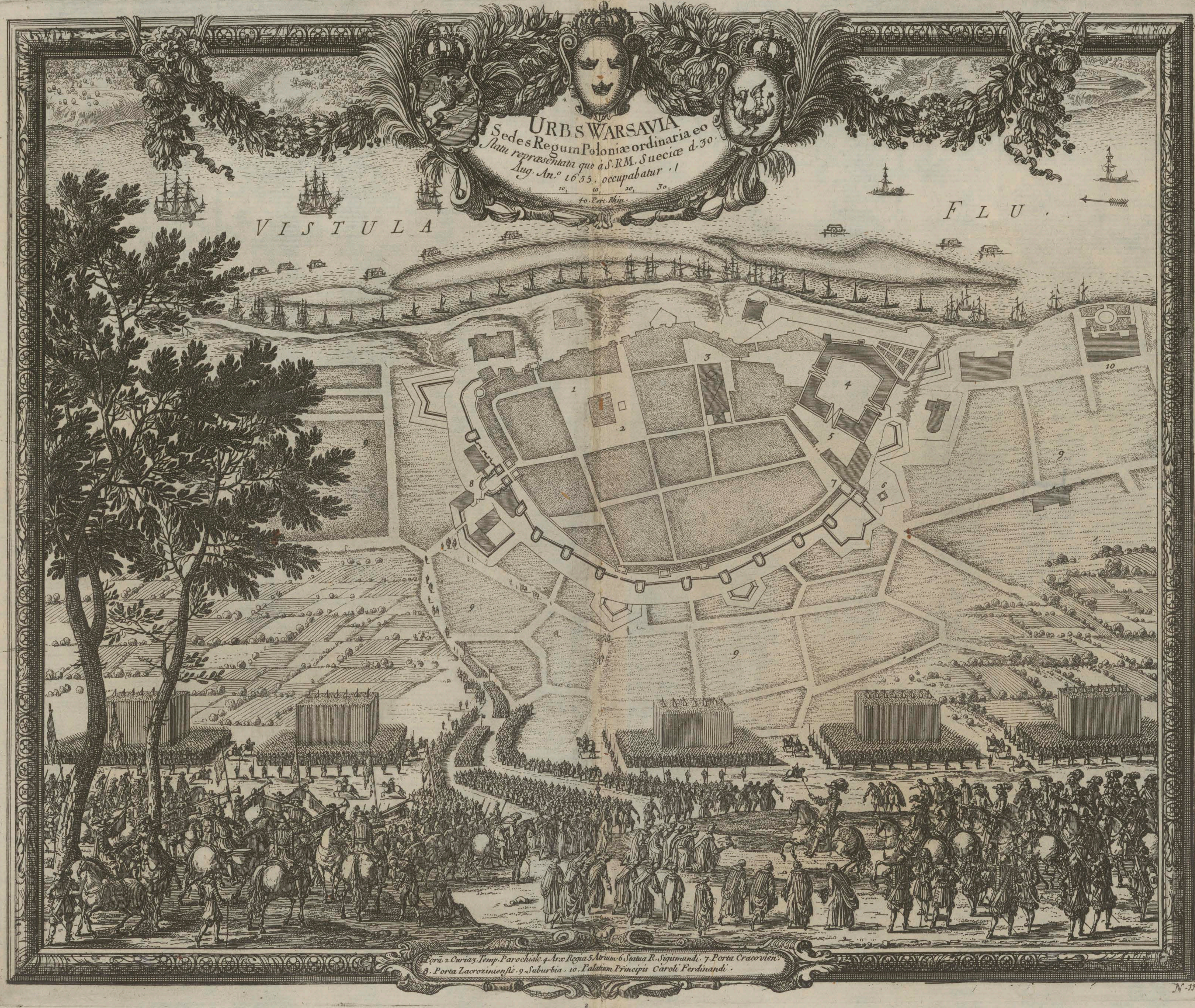
1655. tage qu'il pût retirer de cette guerre. La chose avoit été agitée auparavant dans les Etâts, & l'on avoit été d'avis que Wittenberg seroit envoyé en Basse Pologne, & Magnus de la Gardie en Lithuanie pour obliger les Polonois à faire diversion de leurs forces; que l'armée Suedoise prendroit alors son temps pour s'emparér de la Prusse, & qu'il faudroit se contenter à l'exemple de Gustave Adolfe de s'y maintenir apres en avoir chassé les Ennemis. Cette resolution étoit appuyée, sur des raisons fort plausibles. La Suede n'avoit pas assés de forces pour conserver toute la Pologne, quand elle l'auroit conquise, & l'on pouvoit s'attendre que le parti Catholique remueroit ciel & terre pour en chasser les Suedois. Il n'en étoit pas ainsi de la Prusse, par ce qu'en s'en rendant maître, on s'attiroit bien moins d'ennemis, & qu'il étoit beaucoup plus aisé de la conserver. On pouvoit même esperer par là de gagner ceux de Dantzik lors qu'ils se sentiroient pressés avant que de voir du jour à être soutenus par les ennemis de la Suede. Il y avoit encore apparence, que lors qu'on tiendroit une fois la Prusse, les Polonois pourroient consentir à achéter la paix par la perte de cette Province, au lieu qu'il étoit à craindre si l'on les poussoit à bout qu'ils ne fissent quelque coup de desespoir.

Quelques fortes que ces raisons parussent, l'avis contraire l'emporta. On crût qu'en se bornant à la Prusse, on donneroit à Jean Casimir, & le temps & les moyens de mettre sur pied toutes les forces qui pourroient luy venir des lieux où l'on n'auroit pas porté la guerre; qu'il valoit mieux profiter de la terreur qui s'étoit emparée des esprits & poursuivre les ennemis avant qu'ils en fussent revenus; qu'il y auroit de la lacheté à ne pas aller où la fortune appelloit; qu'il ne faloit tout au plus qu'une ou deux batailles pour mettre la couronne de Pologne sur la tête de Charles Gustave. On fortifioit ces raisons par l'attachement qu'on témoignoit pour le Roy dans les Palatinats conquis, quoy qu'il ne fût l'effet que de la confusion & de la consternation où l'on s'y voyoit. Enfin ceux qui étoient de ce sentiment en faisoient dépendre leur fortune, qu'ils se figuroient déja au plus haut point où elle pût monter. Il fût donc resolu que le Roy laisseroit la Prusse pour aller tout droit en Pologne, dont la conquête entraineroit facilement tout le reste. Ainsi sans différer d'avantage, il ne pensa qu'à joindre Jean Casimir tout occupé à rassembler la Noblesse de tous les endroits du Royaume, & il se mit en devoir de marcher du côté de Warsovie. Il partit de Colo, passa à Clodova, & à Sobota, pour tâcher de surprendre Casimir qui n'étoit qu'à deux milles de Piontec. Sur la roûte, ses coureurs rencontrerent quelques troupes Polonoises dont ils taillerent en pieces une partie, & firent les autres prisonniers. Cependant Jean Casimir voyant approcher Charles Gustave, n'eût pas le courage de l'attendre, & tout epouvanté se sauva vers Cracovie. Wittenberg & Erskein à la téte d'un grand détachement eurent ordre de le poursuivre & de se rendre incessamment à Rava. Le Roy leur ordonna encore d'assûrer tous les Palatinats qui voudroient se rendre & ne reconnoitre que luy pour leur legitime Roy, qu'ils ne seroient point troubléz dans leur religion, & que la Noblesse seroit exempte de toute autre charge que de fournir des vivres, ce qu'il en faudroit seulement pour faire subsister l'armée.

Prise de Varsovie.

§. 24. Le reste de l'armée marchoit droit à Varsovie. En chemin faisant les Suedois prirent le fort de Lowitz, & y mirent garnison. On y trouva quantité de prisonniers Moscovites. Le Roy les mit en liberté, & leur fit donner des chevaux pour aller rejoindre leurs gens en Lithuanie. En suite ayant pris les devants avec trois regimens de cavallerie & douze cents fantassins il laissa la conduite du gros de l'armée à Steenbock, & envoya un trompette à Varsovie pour sommer la Place de se rendre. Les habitans voyant bien qu'ils ne pouvoient soûtenir le siege dépecherent quelques uns de leurs dixeniers pour porter au Roy les clefs de la *30. Août.* Ville. Il y trouva cent vingt quatre canons de fonte, quantité d'autres munitions de guerre & abondance de vivres. Les maisons de ceux qui avoient quitté la ville furent abandonnées au pillage, mais on ne toucha point à celles des autres. Le Roy s'arrêta


Ichnographia operum
Quibus S.R.M. Sueciæ Louitzium
Arcem et Sedem Archi Episcopi Gnesnensis
muniri fecit Anno 1655.
A. Arx superior. B. Arx inferior.
Perticæ Rihnlandicæ
Hortus Archi Episcopalis
Prædium
Rosna Fl.
Paludes
Profun
Paludes
Paludes
Monasterum dirutum
Pars oppidi
Louitzij
Xenodochium
Cœnobium Dominicanorum
E.I.D.B. delin.
Prospectus Arcis
LOVITZII.


URBS WARSAVIA
Sedes Regum Poloniæ ordinaria eo
statu repræsentata quo à S.R.M. Sueciæ d.30.
Aug. An.o 1655. occupabatur.
10 10 20 30
40. Pert. Rhin.
VISTULA
FLU.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1 Forū 2. Curia 3. Temp. Parochiale. 4 Arx Regia 5 Atrium 6 Statua R. Sigismundi. 7 Porta Cracovien.
8. Porta Zacrozinienstis. 9 Suburbia. 10. Palatium Principis Caroli Ferdinandi.

N. 11


DELINEATIO
Camporum et Silvarum propè oppidum Czarnova, inter Opoxno et Przedbors vbi duo REGES eorumq; exercitus sibi obviam facti, primùm prælio decertaturi videbantur, Suecis in id aciem jnstruentibus; sed post leves aliquot Velitationes Poloni subitò terga verterunt relictis in Suecorum prædam 4000. jmpedimentorum plaustris.
6. Septemb. Aº 1655.
Nomina Legionum Suecicarum.
Equitatus.
1. Reginæ Legio.
2. Campi Mareschalli Wittebergij Legio.
3. Prætoriana.
4. Com. Konigsmarki Legio.
5. Landgravii Fridrici Hessiæ
6. Legio Vplandica.
7. Smalandica Legio.
8. Tribun. mil. vulgò Colonelli Senkleri Legio.
9. Tribun. Israelis Legio.
10. General. Excubiar. Præf. Botkeri Legio.
11 Tribun. Bretlachi.
12. Comitis Ponti de la Gardie.
13. Tribun. Vxkelj.
14. Trib. Engeli Legio.
15. Tribun. Taubi.
16 Trib. Fabiani Berens Dimachæ vulgò Dragones.
Peditatus.
17. General. Excubiar. Præf. Wurtzij Legio Germanica.
18. Trib. Ferfenj Germanica.
19. Trib. Capelli Westerbodnica.
20. Trib. Esseni Nericiana.
21. Trib. Comitis Gustavi Oxenstierni Helsingica.
22. Trib. Irwini Smalandica.
23. Tr. Drakenbergi Westgoth
24. Tr. Schedingi Smalandica
25. Trib. Baroni Caroli
Silva in qua Sueci
Polonorum impedimenta
Persequebantur.
Profundæ Paludes
Pagus.
Exercitus Polonorum
Silva, in quam magna Polonorum Exercitus pars confugit.
Pagus.
Collis è quo Rex Polon. Suecorum aciem conspexit
Acies Polonorum ante fugam.
via quâ PLANITIES itur
Oppidum Czarnova.
Agger.
ACIES SUECORUM.
Solum altius.
Pagus à Polonis incensus.
Cochin sculpsit.

rêta à Wiaſtow prés de Varſovie, & logea dans un Palais que les Rois de Pologne avoient en cet endroit là.

Preparatifs pour de nouveaux progres. §. 25. Charles Guſtave voyant prendre un ſi heureux train à ſes affaires ne penſoit qu'à groſſir ſon armée par de nouvelles levées. Elle en avoit beſoin pour ſuppléer à la meilleure partie de l'Infanterie qu'on étoit obligé de laiſſer dans les garniſons des places nouvellement priſes. L'Allemagne en auroit fourni autant qu'on en eût voulu, ſi l'argent qu'on empruntoit de tous cotez eût pû ſuffire à tant de levées. Ce n'étoit pas le ſeul obſtacle. Les Gentilshommes des Palatinats de Poſna & de Kaliſh de tout tems ennemis des Suedois & acoutumez à leur tendre des pieges depuis la guerre d'Allemagne, ne donnoient point de repos aux officiers qui alloient faire les recrües en Sileſie, & faiſoient main baſſe ſur tous ceux qu'ils pouvoient ſurprendre. Le Roy ordonna qu'on ſe ſaiſit de tous ceux qu'on pourroit trouver, & qu'on brulat les maiſons de ceux qui ſe cacheroient, ce qui ne ſervit qu'à irriter de nouveau les eſprits de part & d'autre. Il donna encore une declaration à Varſovie, par laquelle il ſommoit les places du voiſinage, & tout le Palatinat de Mazovie de ſe rendre à compoſition. En même temps pour s'ouvrir un paſſage dans la Pruſſe, Steenbock eut ordre de prendre une partie de l'armée & d'aller camper à Novodwor ſur le confluent du Bug & de la Viſtule, & de faire conſtruire un pont ſur cette derniere riviere.

Le Roy marche aux ennemis. §. 26. Le Roy donna le gouvernement de Varſovie & des Palatinats voiſins à Benoit Oxenſtiern, lui laiſſant pour Adjoints Claude Rolamb & Guſtave Baner, à qui ſe devoient adreſſer ceux qui voudroient venir à compoſition. Ce fût pour la même fin qu'il y envoya quelque temps apres, Biœrnclow, & Canterſtein, & enſuite le Chancelier Oxenſtiern. Quand il crût n'avoir plus rien à regler à Varſovie, il en partît pour ſe rendre à Rava, où il étoit attendu par Wittenberg qui étoit malade, & qui d'ailleurs ne ſe croioit pas égal aux ennemis, quoy qu'ils n'euſſent fait encore que reculer.

Une rencontre que ſes troupes avoient eüe le tenoit un peu en peine. Jean Caſimir qui jusques là s'étoit tenu à Wolbors avec ſa Cavalerie, voyant que Wittenberg paſſoit prés de luy ſans s'arrêter & tiroit tout droit vers Cracovie, ſe mit en chemin pour y arriver le premier par Inowloc. Wittenberg étoit déja à Opozno, lors *2. Sept.* que quelques cent ou ſix vingts chevaux de l'arrieregarde qui s'étoient arrêtez pour attendre le bagage, furent envelopéz par dix Compagnies Polonoiſes, qui en mirent en pieces une partie & emmenerent les autres priſonniers. Le Lieutenant Colonel Forgel qui les commandoit & ſon Major ne ſe ſauverent pas ſans peine. Ce petit avantage commençoit à enfler le courage de Caſimir, & il ſe préparoit à attaquer Wittenberg, quand il apprît *4. Sept.* que Charles Guſtave à la téte de quelques Regimens étoit parti de Varſovie en diligence & avoit déja joint le Général Wittenberg à Opozno, ce qui lui fit prendre d'autres meſures.

Cependant à peine le Roy étoit hors de Varſovie, qu'on y avoit vû arriver Gerhard Comte de Dœnhof pour faire de nouvelles propoſitions de paix de la part de Caſimir. Oxenſtiern en donna avis au Roy, qui lui fit réponſe qu'il ſouhaitoit que Dœnhof, & tous ceux que la Pologne dépêcheroit pour le même ſujet, le vinſſent trouver où il ſeroit. Dœnhof demandoit la Trêve afin qu'on pût travailler plus promtement à la paix. Il faiſoit aſſés entendre que la ceſſion de la Livonie ne recevroit point de difficulté : mais pour la Pruſſe il ne témoignoit en aucune maniere qu'on eût envie de la céder. Charles lui fit ſa réponſe accoutumée, que Caſimir n'avoit qu'à envoyer des Plenipotentiaires quoy qu'aprés en étre venu ſi avant, il ne reſtat plus aſſés de tems pour traiter, & qu'il vît bien que Jean Caſimir ne penſoit qu'à l'amuſer. Aprés avoir ſejourné deux jours à Opozno, le Roy prenoit ſa route vers Czarnova, *Déroute de Czarnova 6. Sept.* qui n'en eſt qu'à une lieüe, lors qu'il ſçut que Jean Caſimir étoit devant cette ville avec plus de dix mille chevaux rangez en bataille, mais ſans Infanterie. Charmé de cette occaſion d'en venir aux mains, il mît auſſi ſon armée en ordre, & détacha quelques chevaux pour aller eſcarmoucher entre les deux camps. Les Polonois en firent autant, & l'eſcarmouche fut vigoureuſe

1655. reuse de part & d'autre. Ensuite l'artillerie commença à faire feu: tout se disposoit à la bataille, mais un grand orage qui survint, empecha les armées de s'approcher. La pluspart des Polonois vouloient que l'on prît ce tems là pour se jetter avec leurs grands sabres sur les Suedois, pendant que la pluye rendoit les armes à feu inutiles. Mais ayant apris que les Suedois cachoient leurs armes & leur mêche allumée sous leurs habits, ils prirent le parti de la retraite & l'orage venant à cesser, ils s'enfuirent à toute bride dans un bois voisin. Le Roy ne voulut pas que sa cavalerie courût apres avec la même vîtesse, de peur qu'étant rompüe & éloignee de l'Infanterie, l'envie ne reprît aux Polonois de revenir à la charge. Il se contenta donc de leur avoir tué mille hommes, & pris quatre mille chariots de bagage, défendant qu'on les poursuivît plus de deux lieües. Jean Casimir se voyant abandonné de la meilleure partie de la Noblesse ne pensa plus qu'à gagner Cracovie avec le reste.

Les Polonois s'enfuient à Cracovie.

15. Sept.

§. 27. Charles Gustave de son côté pour profiter de cétte déroute, sans donner aux ennemis le tems de se reconnoître, les suivit à grandes journées, & fît tant qu'il les surprit à un mille de Cracovie avant même qu'on eût pû leur faire savoir qu'il aprochoit. Ses coureurs alarmerent tellement les Polonois qui s'étoient campéz en trois divers lieux aupres de la ville, qu'apres avoir mis le feu au camp, ils se sauverent tous en desordre au dela de la Vistule, sans qu'aucun d'eux eût le courage de faire la moindre resistance. Ils brulerent encore un des fauxbourgs de Cracovie, au travers du quel, pendant qu'il étoit en feu, le Colonel Bretlach qui commandoit l'avantgarde Suedoise composée de huit cens chevaux, alla jusqu'aux portes de la ville. Il ne tenoit qu'à luy d'y entrer. Personne ne les gardoit, tous les soldats de la garnison s'etant jettéz dans la Citadelle. Mais la peur de donner dans quelque piége, le fit retourner sur ses pas.

Le fauxbourg Clepra.

Le Roy crût que les ennemis s'arrêteroient de l'autre côté de la Vistule. Il alla donc chercher un gué à demi-lieüe au dessous de Cracovie, dans le dessein de s'emparer en même tems du fort ou le Palatin avoit mis garnison. Mais comme il vit que les Polonois continuoient à füir, & qu'ils étoient à quelques milles de la Riviere, il ne voulut pas aller apres avec toute sa cavalerie, qu'une longue marche n'avoit déja que trop fatiguée. Il se contenta de mettre au dos des fuyars le Colonel Ridderhielm avec six cents chevaux qui taillerent en pieces les plus paresseux. Le lendemain le Prince Palatin de Sultzbach eut ordre de se jetter dans le fauxbourg Casimir, avec son Regiment & quelques compagnies de Dragons. Le Roy devoit le suivre avec un autre regiment: le faux bourg fut emporté, avec le pont qui étoit en cêt endroit là, apres quelque legere resistance, sans perdre personne. Le Prince alla jusqu'à la porte de la ville, qu'il trouva ouverte, & s'il eût eu des troupes derriere luy pour le soutenir, il se fût rendu aisément maître de la place, où il n'osa entrer avec le peu de gens qu'il avoit. 1655.

Le fauxbourg Stradovia.

On prit avec la même facilité un autre fauxbourg, qui étoit défendu par quatre cents fantassins Hongrois dont une partie fût passée au fil de l'epée, & les autres furent pris avec quatre drapeaux. Charles se logea dans le Faux bourg Casimir, & commença à faire battre la place qui se défendoit de son mieux ; car Jean Casimir y avoit laissé plus de sept mille hommes commandés par Czarneski & par Wolf Colonel des Gardes.

Bataille du Donayecz.

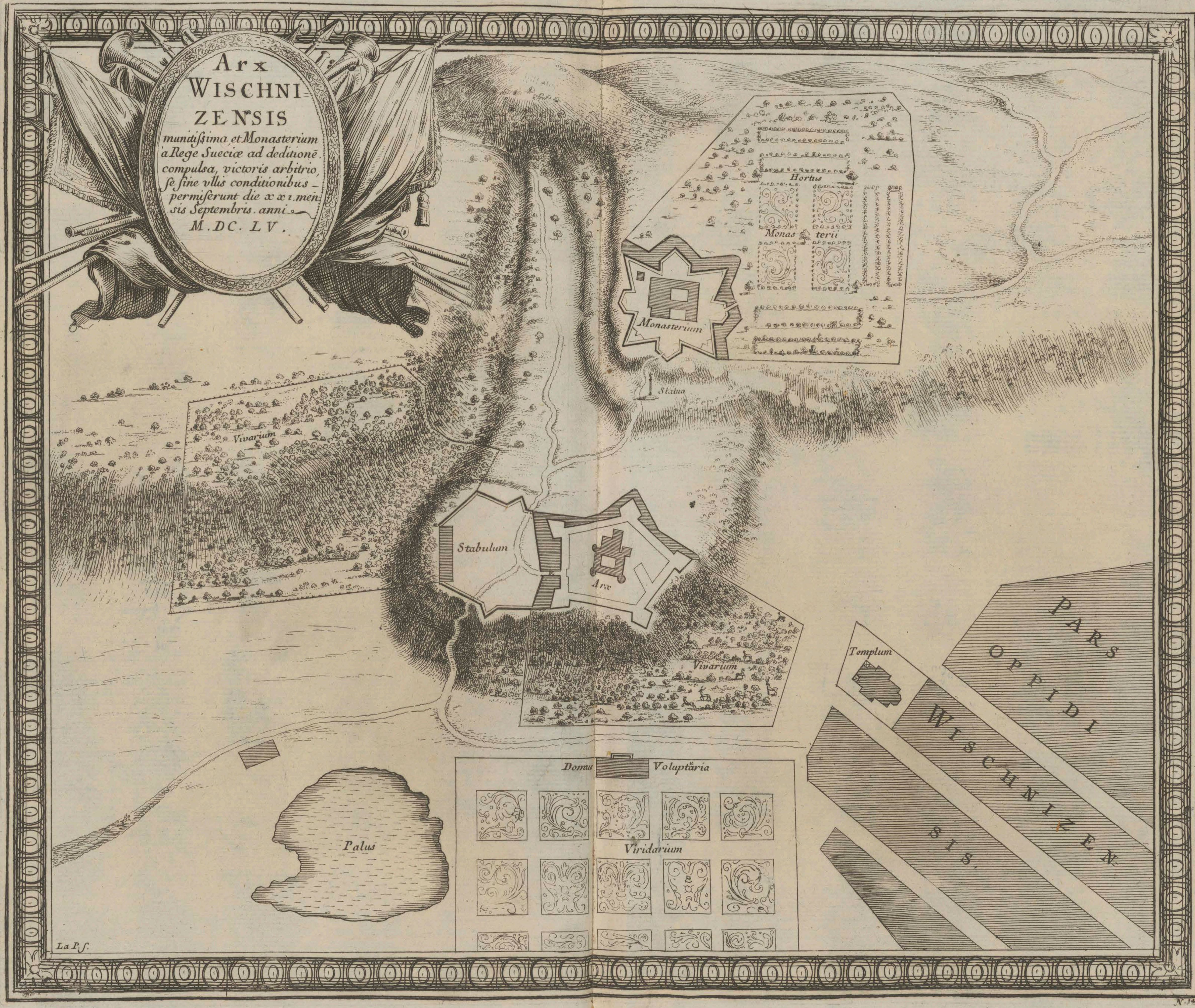
19. Sept.

§. 28. Pendant que le siege de Cracovie s'avançoit, Douglas fut détaché pour aller attaquer Landscrona forteresse située sur le haut d'une montagne à cinq milles de Cracovie, & dont il se rendit maître sans peine. Sur ces entrefaites le Roy apprit que Jean Casimir avec la meilleure partie des troupes qui luy restoient, s'étoit campé pres du Donayecz à huit lieües de Cracovie. Résolu de l'aller combattre, il se mît à la tête d'un puissant corps & marcha de ce côté là. Le fort de Wischnitz qui se rencontra sur la route se rendit à discretion & l'on y trouva trente cinq pieces de canon, grandes ou petites avec quantité de munitions de guerre.

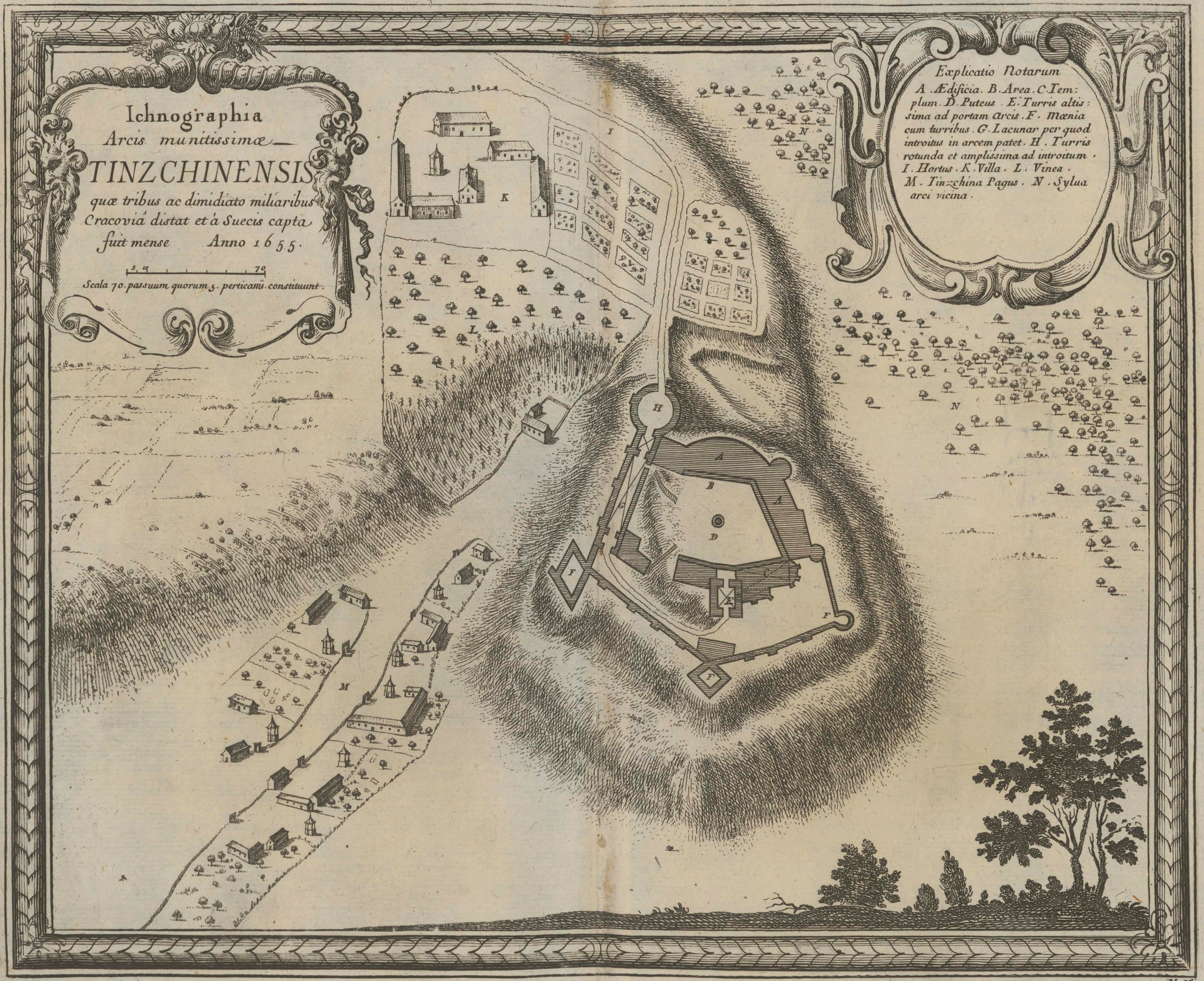
On emporta aussi le fort de Tinschin. Cependant Douglas qui revenoit de Landscrona, eut à faire aux paysans attroupéz, au nombre de deux ou trois mille, qui prétendoient luy


Conflictus apud Tarnovam et Wounicium
Ubi Rex Carolus Gustavus cum parte sui equitatus Conietz polscium Polonicum
strategum, qui cum aliquot millibus Quartianorum walackorum et Dovarzorum
Cracoviæ Succursum ibat, invadebat ac in fugam coniiciebat, captis Polonorum castris,
labaro Regni cum Comites Denhoff omnibusq impedimentis. Die 23 Septemb: 1655
A. Accessus Regis per elatiorem locum, et dispositio aciei apud B.
C. Via profunda et angusta quam pars equitatus sitatim transibat.
D. 2000 Quartiani, qui improvisi per Sylvam è loco Superiore ingruebant ad
latus Regis invadendum; quos Sueci repulsos penitus profligabant.
E. Suecici dimachæ in fossa dispositæ, qui Polonicos Husaros magno impetu
irruentes repulerunt, ac Suecicis Turmis Spatium fecerunt, quibus cum Rex
hostes aggressus in fugam coniecit, ut castra cum plurimis æsis relinquere cogerentur.
F. Impedimenta Polonorum deserta quibus Sueci potiti sunt.
G Arx in montano tractu.
Dalb: delin:
Tarnowa
Pagus
Pagus
Doniexa fluv.
Fuga Polonorum
Pagus
Castra Conietzpolsciana
Doniexa fluv.
Fuga Polonorum
Acies primaria Polonorum
Fuga
Quartianorum
1. Smalandica Legio
2. Legio wittenbergij } qui Rex proerat
3. Trib: Israel cum sua Legio
4. Princeps Palatinus Sultbachensis
5. Excub: præfectus Boddeker.
6. Generalis Müller.
W. Swidde fecit A° 1688

N 13.


Arx
Wischni-
zensis
munitissima, et Monasterium
a Rege Sueciæ ad deditionē
compulsa, victoris arbitrio,
se sine ullis conditionibus
permiserunt die xxi. men-
sis Septembris. anni
M.DC.LV.
Hortus
Monas terii
Monasterium
Statua
Vivarium
Stabulum
Arx
Vivarium
Templum
Pars oppidi Wischnizensis.
Domus Voluptaria
Palus
Viridarium
La P. f.

N. 54.


Ichnographia
Arcis munitissimæ
TINZCHINENSIS
quæ tribus ac dimidiato miliaribus
Cracoviá distat et á Suecis capta
fuit mense Anno 1655.
5 10 70
Scala 70. passuum quorum 5. perticam constituunt.
Explicatio Notarum
A. Ædificia. B. Area. C. Tem:
plum. D. Puteus. E. Turris altis:
sima ad portam arcis. F. Mœnia
cum turribus. G. Lacunar per quod
introitus in arcem patet. H. Turris
rotunda et amplissima ad introitum.
I. Hortus. K. Villa. L. Vinea.
M. Tinzchina Pagus. N. Sylua
arci vicina.

N. 15.


Nomina Legionum Suecorum
Equitatus
a. Legio Prætoriana.
b. Legio Reginæ.
c. Legio Upplandica.
d. Legio Smålandica.
e. Leg: Com: Ponti Delagardiæ.
f. Leg: Landgravij Hassiæ.
g. Leg: Marskalki Wittenbergij.
h. Leg: Marsch: Konigsmarki.
i. Leg: Trib: Israel.
K. Leg: Trib: Engell.
l. Leg: Præf: vigil: Boddkeri.
m. Leg: Trib: Bretlachi.
n. Leg: Trib: Ukskull.
o. Leg: Trib: Taube.
CRACOVIA
Sedes Regia obsessa et à
Serenissimo Sveo: Gothorum Rege
CAROLO GUSTAVO
ditione capta d: 8 Octob: Anno 1655.
Peditatus
p. Leg: Smålandica sub Trib. Irwing.
q. Leg: Westrogothica.
Leg: Smalandica Trib: Scheding.
Leg: Helsingica sub Trib: Oxenstiarna.
Leg: Angermannica.
Leg: Nericiana.
w. Leg: Bottniæ Oxidentalis.
x. Leg: Marsch: Konigsmarki.
y. Leg: Gen: Wurtij.
z. Leg: Trib: Fersen.
δ. Dimache Trib: fabian Berends.
Arx Regia.
Suburbium Casimiria.
Suburbium Clepardia
FLUVIUS VISTULA
1. Monast: S. Benedicti.
2. Templ: S. Iacobi.
3. Corpus Christi.
4. Curia.
5. Templ: S. Chatarinæ.
6. Templ: S. Laurentij.
7. S. Agneta.
8. S. Hedwigis.
9. Monast: S. Bernhardi.
10. S. Michael.
11. S. Stanislaj.
12. S. Marlini.
13. S. Andreas.
14. Colleg: Iesuitarum.
15. Curia.
16. S. Francisci.
17. S. Anna.
18. Omnium Sanctorum.
19. S. S. Trinitatis.
20. Beate Virginis.
21. Stephani.
22. S. Marci.
23. S. Spiritus.
24. S. Florian.
25. S. Simon Iud.
26. S. Philippi Iacobi.
27. S. Valentin.
28. Porta S. Floriani.
W. Swidde Sculp.
N. 16.

1655. luy disputer le passage. Il les chargea vigoureusement, en tua la plus grande partie, & les autres se sauverent dans les montagnes. Ensuite rien ne l'empecha de joindre le Roy avec lequel il marcha droit aux Ennemis. Bretlach
23. Sept. fut envoyé devant avec quelques troupes de gens choisis pour observer de quel côté de la riviere ils étoient campés, afin qu'on pût le lendemain au point du jour les charger à l'improviste. Sur le faux raport qu'on luy fit qu'ils étoient de l'autre côté de l'eau, il arriva lors qu'il y pensoit le moins qu'il donna dans une de leurs Gardes avancées, qu'il enleva sans qu'il en échapât un seul homme. Apres un si heureux coup, si Bretlach eût eu la patience d'attendre le Roy, rien n'étoit plus facile que de passer tous les Polonois au fil de l'epée, mais il alla fondre imprudemment dans leur camp, où quoy qu'il fit tout devoir de bien combattre, il fut enfin obligé de céder au nombre, & de se retirer avec perte de plusieurs de ses gens. Cette ardeur indiscrete déplût fort au Roy qui n'avoit pû arriver à tems pour le soûtenir par ce qu'il s'étoit trouvé engagé dans des défilez qui avoient retardé sa marche. Il ne pût donc surprendre les Ennemis qu'il trouva rangés en bataille, & postés avantageusement derriere un chemin creux qui défendoit leux premiere ligne. Leur armée étoit composée de la milice Quartienne, de quatre compagnies de Hussars, de cinq brigades de noblesse Polonoise, d'un Regiment de Dragons, & de quelques compagnies de Walaques: ce qui faisoit en tout huit mille hommes. Le Roy sans s'étonner, ni du nombre, ni du poste des Ennemis, se mît à la téte de la cavalerie de Smoland & de Wittenberg; & apres avoir franchi le chemin creux il fondit avec impetuosité sur les Hussars qui étoient à l'aile gauche, pendāt que Bœttiger attaquoit de son côté l'aile droite, & que Sultzbach & Ridderhielm repoussoient les Walaques qui s'étoient jettés sur l'aile droite des Suedois. D'abord le combat fut rude de part & d'autre, mais enfin les Polonois furent rompus & se sauverent en desordre au delà de la riviere. Il en demeura quelques compagnies sur la place. Henri Comte de Dœnhof fut fait prisonnier avec plusieurs autres officiers. On prit vingt cinq timbales, quantité de drapeaux, entre autres celui de Jean Casimir & tout le bagage. Les Suedois poursuivirént les fuyars pendant plus de cinq milles. 1655.

Cette victoire donna beaucoup de joye au Roy qui voyoit avec plaisir que les gens étoient déja faits à la maniere de combattre des Polonois & que l'air affreux des Hussars ne les empechoit pas de les attendre de pied ferme, & même de les repousser. Jean Casimir qui par son malheur, ou par sa faute avoit sujet de se défier de ses troupes, n'avoit pas voulu se trouver à la bataille, & s'étoit retiré à Sondschow, mais comme il aprit que Douglas venoit avec un puissant corps d'armée pour l'enlever, il gâgna d'abord les frontieres de Hongrie, accompagné de quelques escadrons Allemands, & de là se sauva en Silesie dans le Duché d'Oppeln, où la Reine son Epouse s'étoit déja retirée. Ainsi il abandonna son Royaume soit que son malheur ne luy permît plus d'y trouver aucune sureté, soit qu'il crût qu'il falloit céder pour quelque tems au torrent, en attendant que les secours étrangers le missent en étât de s'y opposer, & de rétablir ses affaires. Il fit pourtant encore parler de paix à Charles Gustave, par Bronchowiski 29. Sept.
qu'il luy dépêcha, & qui demanda une suspension d'armes afin qu'on pût s'y employer plus commodément dans le lieu dont on auroit convenu. Mais Charles Gustave rejetta ces propositions, disant que vû les progrés de ses armes, il étoit difficile de marquer un lieu fixe pour cette négociation; & que si Jean Casimir avoit la paix tant à cœur, il valoit mieux que Lessinski chargé de ses ordres, se mît à la suite de l'armée pour voir si l'on pourroit amener les choses au point qu'il le souhaitoit.

§. 29. La fuite de Jean Casimir ne pouvoit manquer d'avancer la rüine de la Pologne. Charles Gustave étant retourné devant Cracovie, jugea qu'il ne feroit pas aisé d'emporter d'assaut cette place. Il ayma mieux y envoyer Wittenberg pour representer à Czarneski & à Wolf qui y commandoient, que la retraite de Jean Casimir leur ôtoit toute esperance de secours, que les Polonois n'osoient plus tenir la campagne, & que les Cosaques avoi- *Cracovie se rend.* 26. Sept.

1655. ent defait leur armée commandée par Potoski. Et afin qu'ils ne doutaſſent point de la verité de tout ce qu'on leur diſoit, le Comte de Doenhof qui avoit été pris à la bataille du Donayecz fût envoyé dans la ville pour le confirmer aux habitans, & pour les porter à prevenir leur rüine en ceſſant de s'opiniâtrer à une vaine defenſe. Les aſſiegés, quelque ſoin qu'ils euſſent pris pour defendre la place, voyant les affaires de Caſimir entierement rüinées, envoyerent Wolf & deux autres officiers pour demander à capituler. Wittenberg les preſenta au Roy qui les réceût favorablement, & qui donna ordre au Comte de Slippenbach d'aller dans la ville accompagné du ſecretaire Schwalk pour dreſſer avec Czarneski les articles de la capitulation.

La convention étant achevée Wittenberg la ſigna pour la Suede, & Czarneski pour la Pologne. Elle portoit, *que les Catholiques Romains conſerveroient dans la ville le libre exercice de leur Religion; qu'on ne toucheroit ni aux maiſons, ni aux biens d Egliſe, & qu'on les exemteroit de logement à moins qu'on n'y fût forcé par la neceſſité indiſpenſable de defendre la ville; que les Eccleſiaſtiques y pouroient joüir en toute ſûreté de leurs biens, à condition d'un côté qu'ils ne feroient rien ni ne ſouffriroient que rien fût fait contre la fidelité jurée au Roy de Suede, non plus que contre la ville & la garniſon, & de l'autre qu'ils porteroient les charges de l'Etât à proportion de leur revenu comme les autres ſujets; que les Officiers de juſtice du Château & les Nobles, qui feroient leur ſejour dans la ville, y joüiroient librement de tous leurs biens, pourveu qu'ils fuſſent fideles à Charles Guſtave, & qu'ils ne ſortiſſent point du Royaume; que s'ils en vouloient ſortir, il leur ſeroit permis de le faire & d'emporter tous leurs biens mobiliaires; que le Roy pourroit diſpoſer à ſon gré des biens des Nobles, qui ſe trouveroient abſens de la Ville, quand elle paſſeroit entre ſes mains; que la ville de Cracovie, ſes bourgeois & tous ſes habitans joüiroient des privileges, qui leur auroient été accordés par les precedens Roys de Pologne; que l'Academie de Cracovie ſeroit maintenüe dans la joüiſſance de ſes prerogatives & revenus; que la Garniſon en ſortant de la Place pourroit emporter douze petites pieces & aller prendre ſon quartier de raffraichiſſement ſur les frontieres de Sileſie juſqu'au mois d'Octobre à condition toutefois de doñer caution au Roy, qu'ils n'entreprendroient rien contre ſon ſervice ni contre ſes troupes, & qu'ils ne maltraiteroient ni les habitans du Païs ni les voyageurs; qu'apres ce terme expiré la Garniſon pourroit prendre tel parti qu'il luy plairoit, mais qu'elle ſeroit tenüe d'offrir ſes ſervices à Charles Guſtave preferablement à tout autre ſuppoſé que Jean Caſimir les refuſât; que la milice du Pays s'én retourneroit chéz ſoy, s'y tiendroit en paix, & ne commetroit aucun acte d'hoſtilité contre les Suedois; que les Agens & les Miniſtres de Jean Caſimir luy ſeroient renvoyéz; qu'il ſeroit permis aux ſoldats d'emporter tout leur bagage; que les priſonniers Suedois qui ſeroient trouvez dans la ville & dans la citadelle, ſeroient remis, à condition que le Roy relacheroit pareil nombre de priſonniers Polonois; que les priſonniers Moſcovites qu'on trouveroit dans Cracovie, n'en ſortiroient pas; que les Archives & tous Actes publics, avec le canon, les munitions de guerre & les dépots ſeroient laiſſéz dans la place; enfin qu'on répondroit qu'il n'y auroit ni mine ni aucune autre ſorte d'embuche à craindre.* Apres qu'on eut convenu ſur toutes ces choſes, les Suedois ſe ſaiſirent de quelques corps de Garde. La Garniſon compoſée de dixhuit compagnies ſoudoyées, outre la milice du Pays ſe retira & le gouvernement de la ville & de la Citadele fût donné à Paul Wirtz. Son premier ſoin apres y avoir mis ſon Regiment, celui de Ferſen & quelques autres, fût d'y faire de nouvelles fortifications, ce qui luy fût d'autant plus aiſé, que les Polonois avoient mis le feu aux fauxbourgs. Il fût fait auſſi Gouverneur de Landscrone, de Wiſnich, & de Tenſchin. 1655. 9. Octobre.

Les Quartiens ſe rendent à Charles Guſtave.

§. 30. Pour comble d'heureux ſuccés il arriva vers ce tems là que les Quartiens, Troupes entretenües de Pologne, ſe rendirent au Roy de Suede. Wittenberg incontinent apres la bataille du Donajecz avoit écrit à Konieſpolski, Wieſnowitz & Potoski leurs Généraux, & à quelques autres pour les y diſpoſer, en leur montrant qu'il n'y avoit que le courage & le bonheur de Charles Guſtave qui pût rélever la gloire de la Pologne, que le malheureux


Repræsentatio actus quo Polonicus Strategus Princeps Coniespolscius post quam
R.ae Mai.ti Sueciæ CAROLO GUSTAVO se dedidisset, et 14 Octob: Cracoviæ ad Osculandam manum Regiam ad missus esset, una cum aliis
Polonicis Principibus, altiorum graduum ducibus ac Tribunis acto exercitu e duodecim millibus Quartianorum et Dovarizorum con:
stante, in aperto campo non procul Cracovia post antegressam lustrationem Iuramentum Fidelitatis Eidem præstitit. die 16 Octob: A 1655
a. Marescallus Comes Wittenbergius, qui nomine R.ae M: Sueciæ iuramentum acceptavit. b. Generalis Comes Douglas. c. Generalis Comes de Dona
d. Generalis Comes Iacoby de la Gardie. e. Illustrissim, Comes Pontus de la Gardie. f. Gen. Maior Comes Gustavus Oxenstiarna. g. Gen. Maior
Iohan Wrangel. h. Gen. Maior Henricus Hornius. i. Gen. Mai: Comes Carolus Lewenhaupt. k. Comes Woldemarus Regis Daniæ Christiani 4 filius
l. Tribun, Carolus Sparre. m. Polonicus Strategus Princeps Koniespolski. n. Princeps Demetrius Wisnewitzki. o. Princeps Michael Wisnewitzki
p. Gen. Commiss: Sapieha. q. Ioh. Piaczinski Gen. Quartianorum. r. Ioh. Sobiezki Tribunus. s. Christop: Posinski Trib. t. Niemritz Trib.
u. Coretzki Trib. w. Stanislafski Trib. x. Exercit, Polonic, . y. Urbs et Arx Cracoviensis.
W: Swidde Sculp. Holmiæ. 1689
Urbs Sandomiria
vera Repræsentatio actus qvo Polonicus Strategus Potozki et Coronæ Signifer Coronce Coronie cum multis aliis
altiorum graduum ducibus et Tribunis Reg. Sueciæ CAROLO GUSTAVO apud Oppidum Novemiastum se dediderunt ac post d. 3 Novemb. 1655 non procul
Sandomiria in aperto campo Iuramentum Fidelitatis dixerunt
1. Generalis Comes Douglas qui nomine Reg.ae M.tis Sueciæ Iuramentum acceptavit. 2. Carol, Magnus Marchio Badensis. 3. Carolus Dux Megapolitanus
4. Gen. Maior Comes Gustavus Oxenstiarna. 5. Gen. Mai. Ioh. Wrangel. 6. Baro Carol, Sparre Tribunus. 7. Strategus Potozki. 8. Georgius Lubomirski
9. Palatinus Vilnensis Litepski. 10. Subcamerarius Kioviensis Niemeritzki. 11. Trib. Kalinski. 12. Trib. Brokowski. 13. Trib. Makowski. 14. Trib. Prusinski
Dahlbergh ad vivum delin: 15. Excercit, Polonicus 12000 Bellatorum Constans.
N. 17.

reux gouvernement de Jean Casimir avoit flétrie. Ils préterent l'oreille à cette proposition, soit qu'ils crussent Jean Casimir perdu sans ressource, soit qu'ils voulussent amuser les Suedois en attendant une occasion favorable de leur manquer de parole. Koniespolski Portenseigne de Pologne fit réponse à Wittenberg qu'il étoit prêt de dépêcher vers le Roy, pourveu qu'il voulût accorder un sauf conduit à ses députez : ce qui ne receut point de difficulté. Wassiski, & Lowsciski vînrent donc declarer au Roy de la part des Quartiens qu'ils étoient résolus de se mettre sous sa protection & à son service. L'Acte de procuration des Députez étoit signé de la plus part des chefs. „Ils y déploroient la „vicissitude des choses humaines, „dont on voyoit un exemple bien sen„sible dans leur patrie, puis qu'elle „étoit reduite à se pourvoir d'un nou„veau Roy, non par aucune infidelité „où elle fût tombée, mais apres avoir „été abandonnée de Jean Casimir. Ils „âjoutoient que leur forte inclination „pour Charles Gustave, les ayant por„téz à se ranger sous sa puissance, ils „ne doutoient point qu'il n'acceptât „leurs services, & qu'il ne répondît „à la gloire qu'il s'etoit déja acquise „dans toute l'Europe. Conformément à cette disposition en peu de jours & apres quelques legeres disputes, le traité fût conclu dans le fauxbourg, Casimir. Des l'entrée le Roy assûroit les Quartiens „qu'il feroit „toujours beaucoup de cas de leur at„tachement pour luy & pour le bien „du Royaume, qui ne luy ténoit pas „moins au cœur qu'à eux mêmes. „Qu'il en donneroit des marques dés „que les ordres de Pologne se feroient „rendus aupres de luy dans un terme „convenable, en disposant les choses „de telle sorte que toutes les delibe„rations qui y feroient prises, ne ten„droient pas moins à l'avantage de la „Pologne, qu'au sien propre; & en „prenant toutes les precautions ne„cessaires pour la conservation de leur „liberté & de leur Religion, pour l'ad„ministration de la justice, pour le re„couvrement des pays perdus, pour la „distribution des charges & pour as„surer aux Nobles qui ne seroient pas „sortis du Royaume la joüissance de „tous leurs droits, privileges & im„munitéz ; que pour cela les Etâts „n'auroient qu'à s'assembler au tems „qu'il leur marqueroit & avec des „dispositions pareilles aux siennes; „mais que l'affection singuliere qu'il „avoit pour les Quartiens, tant à cau„se du soin avec le quel ils veilloient „continuellement à la defense du Royaume contre les incursions des Barbares, que pour l'empressement qu'ils avoient eu, d'etre des premiers à recourir à sa protection, & à luy offrir leurs services, l'obligeoit à leur donner des marques particulieres de sa reconnoissance, & à faire en sorte que leur corps ressentît à l'avenir encore mieux que par le passé, les effets de la beneficence royale: En suite venoient les articles de la convention, par lesquels le Roy promettoit, qu'il laisseroit à chacun liberté de conscience & l'exercice public de la Religion, sans toucher non plus à aucun des privileges, qui leur auroient été acordés par les autres Rois de Pologne ; qu'il assureroit les héritages à leurs possesseurs, & qu'ils continueroient à être exemts de logemens de gens de guerre, comme ils avoient toûjours été, excepté seulement qu'en cas de necessité les troupes passéroient sur leur terres sans y faire aucun degat ; qu'il recevroit sans distinction, & qu'il regarderoit de même oeil tous ceux qui se hâteroient de se rendre à luy, pourveu que leur conduite répondît à leur reputation, & à la glorie de la Nation Polonoise. Et pour ce qui régardoit l'administration de la justice, le Roy voulut qu'on en renvoyat la déliberation aux prochains Etats, & que cependant les affaires fussent terminées au Conseil de guerre. Il s'engageoit encore à conserver aux Quartiens tous les biens qui leur auroient été accordéz par gratification royale; à les faire payer de leurs arrérages, & des largesses qu'on avoit accoutumé de leur accorder ; à leur faire conter d'abord aprés leur engagement à son service, la quatrieme partie de leur montre annuelle, ou de leur donner des quartiers, qui les en dédommageroient; à traiter selon leurs emplois & leur merite tous les officiers ; à prendre de nouvelles mesures dans les Etâts pour tenir sur un bon pied la milice Quartienne, dont la Pologne ne peut se passer, sans re-

Jean Sapieba, Jean Piasezenski, Alexandre Coniespolski, Demetrius George. Duc de Zbaravie & de Wiesneritz, Jean Sobieski, Christophle Rosinski,

1655. tombre dans les maux où elle s'eſt vû plongée pendant long temps; enfin à conſerver aux nobles d'entre les Quartiens les charges qu'ils avoient déja, & à les avancer ſelon qu'ils s'en rendroient dignes. Les deputez de ce corps promettoient de leur côté, que „les Quartiens quitteroient le parti de J. Caſimir & de tous ſes adhérans, pour ſe ranger à celuy de Charles Guſtave; qu'ils le reconnoitroient deſormais pour leur ſeul legitime Roy auquel ils rendroient obeiſſance, le ſervant envers tous & contre tous, ſoit en corps, ſoit ſeparément; que leurs chefs pour aſſûrer le Roy de leur ſoumiſſion & de leur fidelité, s'engageroient au plûtôt à lui par leurs lettres reverſales; que toutes les villes & places fortes occupées par les Quartiens, & toutes leurs dépendances ſeroient remiſes entre les mains du Roy dés que bon luy ſembleroit. Aprés que le traité eut été ainſi conclu, les deputez s'en retournerent. Le Roy leur donna des lettres pour Coniespolski, & pour les autres Généraux, dans l'eſprit deſquels il tâchoit de s'inſinuer en les comblant de loüanges. Il n'oublioit pas les promeſſes, dont il ſe ſervit auſſi pour gagner Potoski & les autres chefs, qui ayant tous approuvé la convention menerent leur armée au camp du Roy. Il en fit la reveüe & y trouva cinq mille cent ſoixante quatorze chevaux, & deux cent onze dragons. Toutes ces troupes en corps lui firent ſerment de fidelité avec toute ſorte d'acclamations & de témoignages de zêle. Le Roy de ſon côté les receut avec tant de douceur & de confiance, qu'on eût dit qu'ils ne faiſoient qu'un même corps avec ſes plus vieux ſoldats & ſes plus fideles ſujets.

Le Roy exhorte les ordres du Royaume à ſe rendre. §. 31. A l'exemple des Quartiens on vît venir de toutes parts des députés des Palatinats voiſins qui ne demandoient qu'à ſe rendre. Charles crût devoir profiter de cette heureuſe diſpoſition des eſprits pour attirer à ſon parti tous les ordres du Royaume. Il leur adreſſa donc une lettre dont le contenu étoit: *Qu'ils n'ignoroient pas les raiſons qui l'avoient porté à prévenir Jean Caſimir & à lui declarer la guerre; que ſes armes avoient été ſi favoriſées du ciel qu'il s'étoit rendu maître de Varſovie & de la plus grande partie de la Pologne ſans trouver preſque de reſiſtance; que le paſſé luy faiſoit, eſperer de pareils ſuccés pour l'avenir; mais qu'il aimoit mieux tenter les voyes de la douceur, & que dans cette réſolution, il avoit bien voulu leur écrire, pour leur déclarer qu'apres s'être ſouſtraits à l'obeiſſance de Jean Caſimir, ils ne perdiſſent pas un moment à venir ſe mettre ſous ſa protection, & à envoyer leurs Deputéz aux Etâts qu'il convoquoit à Varſovie au vingtieme de Novembre; que s'ils obeiſſoient ils metroient par là à couvert de la violence du ſoldat, & de toute autre danger leurs perſonnes, leur religion, leurs biens, leur commerce, leur rang, leurs dignités, & leurs droits; mais que s'ils refuſoient la grace qu'il leur offroit, & qu'au lieu de penſer à leur repos, ils demeuraſſent attachéz à Jean Caſimir, ils ſeroient traitéz en ennemis, & leurs biens confiſquez.*

§. 32. Cependant l'armée de Pologne que Jean Caſimir avoit rappellée de l'Ucraine où elle étoit occupée contre les Coſaques, étoit arrivée trop tard pour ſecourir Cracovie. Elle apprit en arrivant que les Quartiens avoient ſuivi le parti de Charles Guſtave. Leur exemple la determina à faire la même choſe. Ses deux chefs Potoski & Landscoronski firent ſavoir au Roy, qu'ils étoient prets de ſe rendre à luy aux mêmes conditions que les Quartiens. Ils promettoient de remettre entre ſes mains dés que bon luy ſembleroit toutes les places où ils avoient garniſon, & celles qu'ils tenoient dans les Palatinats de Kiow & de Ruſſie. Ils laiſſoient à ſa liberté de changer les garniſons, & les Gouverneurs de ces places, & de faire prêter ferment de fidelité à ceux qu'il y metroit. Ils permirent aux troupes Allemandes qui étoient dans leur armée d'aller joindre ſur le champ celle de Suede, réſolus d'en faire autant, avec les troupes Polonoiſes, dés que le Roy l'ordonneroit. Ils demanderent ſeulement que les Généraux & les autres officiers fuſſent conſervéz dans leurs charges, pour n'agir toutefois que ſuivant les ordres du Roy. Leur offre fut acceptée & le Roy les receut aux mêmes conditions que les Quartiens. Toute l'armée au nombre d'onze mil- 1655. *L'armée de Pologne ſe ſoumet.*

1655. ze mille combattans prêta serment à Charles Gustave, avec tant de marques de sincerité, que le Roy ne faisoit point scrupule d'aller & de venir dans le camp sans autre escorte que d'un petit nombre de ses gens. La pluspart des chefs receurent des gratifications du Roy, soit en terres, soit en chatelenies, soit en autres choses, comme André Potoski, qui affermoit vingt mille écus pour trois ans, les biens de la Table Royale situés dans le Palatinat de Russie. Il ne sera pas hors de propos d'inserer ici la copie des lettres reversales qui furent remises entre les mains du Roy par les Quartiens: *Le danger au quel la desertion de Jean Casimir à exposé tant nôtre patrie que nous mêmes, & la milice quartienne nous obligeant de veiller à nôtre conservation, & de nous ranger sous la puissance & la protection de Charles Gustave, Roy de Suede, qui par sa clemence a bien voulu nous assûrer qu'il étoit prêt à nous delivrer de tous les perils dont nous sommes menacés, & qui à déja mis à couvert des maux présens nos personnes & nos biens, nous declarons par ces presentes reversales, & protestons saintement & de bonne foy, que nous & nos descendans & la milice quartienne dont nous sommes les chefs, reconnoissons & reconnoîtrons à l'avenir pour nôtre seul legitime Roy & tres-clement Seigneur, sa Majesté le Roy de Suede, auquel & à ses descendans, nous promettons rendre inviolablement foy, hommage, & obeïssance, & les garentir au peril de nos vies & de nos biens, de tous les dommages & dangers où ils pourront être exposés. Ainsi Dieu nous soit en aide & son saint Evangile. En foi dequoi nous avons fait mettre nôtre sceau à ces presentes, signées de nôtre main. A Novomiasto.*

Plusieurs Palatinats suivent son exemple.

§. 33. Apres que l'armée de Pologne eût embrassé le parti de Charles Gustave, les Palatinats de Cracovie, de Sendomirie, de Russie, de Lublin, de Kiow, & de Belz ne tarderent pas à se soumettre. Celuy de Wolhinie en eut fait autant s'il ne se fût trouvé déja engagé aux Moscovites, qui l'avoient assigné aux Cosaques. Ceux qui se rendirent fûrent reçûs aux mêmes conditions que l'avoient été les autres. On y laissa la profession libre, & publique de la religion, le Roy promit de prendre les personnes sous sa protection, de défendre les biens dont les Moscovites & les Cosaques ne se seroient point emparez, & d'avoir tel égard que de raison à la perte qu'on auroit soufferte des autres. Il les rassura contre les insultes de ses soldats, & s'engagea de laisser aux Nobles la possession de leurs biens héréditaires, & de les exemter de gens de guerre, suivant les loix du païs, hormis pour le passage, en cas de necessité & sans degât. De leur côte les Palatinats, s'engagerent à *renoncer à J. Casimir & à tous ses adhérans, & à reconnoitre pour leur souverain Charles Gustave; à remettre entre ses mains les villes & les chateaux de leur ressort, dont il pourroit changer les Gouverneurs & les garnisons, s'il ne vouloit pas se contenter de leur serment; à souffrir que le Roy fît bâtir des forts & mît garnison par tout où il le trouveroit à propos pour la sûreté & pour celle de la Pologne, jusq'à la fin de la guerre; à fournir dans chaque Palatinat, pendant que la guerre dureroit, les subsides & les contributions ordonnées à la derniere tenüe des Etâts, & à paier au Roy les arrerages; enfin à obliger les Nobles, qui ne voudroient pas servir, de s'en retourner chéz eux dans quinze jours & de s'y tenir en paix sur peine de confiscation de leurs biens.* 1655.

Et sont suivis eux mêmes de beaucoup d'autres.

§. 34. Eric Oxenstiern & les autres Commissaires que le Roy avoit laissés à Varsovie, n'étoient occupéz qu'à recevoir les Polonois qui venoient en foule prêter serment de fidelité entre leurs mains. Ils le receurent par écrit des Palatinats de Mazovie, de Chelm, de Halici, de Czarnostaw, de Rava, de Lencici, de Polaquie, de Siradie, de Jaroslaw, de Ploczko, & autres qui se rendirent tous aux mêmes conditions qu'on à déja vües. La desertion de Jean Casimir étoit la seule cause qu'ils alleguoient de l'extremité où ils se trouvoient reduits, & de l'obligation où ils étoient de travailler par toute sorte de voyes à se mettre au dessus de ce deluge de maux dont la Pologne étoit inondée. Cependant les lettres que le Roy avoit adressées aux grands du Royaume pour les assembler à Varsovie n'avoient produit aucun effet, & personne ne s'y étoit encore rendu. Ils craignoient que le plus rude coup de cette revolution ne tombât sur eux. Leur

1655. crainte étoit fondée sur ce que le Roy dans les lettres reversales des païs soumis avoit exigé le serment de fidelité pour luy & pour les Rois de Suede ses successeurs. Cette clause leur paroissoit contraire aux libertéz & aux droits d'un Royaume electif, comme l'étoit celui de Pologne, & ils ne doutoient point que pour le rendre inséparable de la Suede, le Roy ne travaillât à les opprimer avant toutes choses, afin d'avoir moins de peine ensuite à faire subir le joug aux autres. C'est pourquoi l'Archéveque de Gnesna étoit déja en chemin pour se retirer à Prague chargé de la Couronne Royale qu'il emportoit avec lui.

Lessinski va à Varsovie ce qu'il y fait. §. 35. Sur ces entrefaites Naruscevíski étoit venu trouver Benoit Oxenstiern à Varsovie pour proposer la paix à des conditions tres avantageuses. Il auroit voulu en aller faire l'offre au Roy lui même, mais on lui en refusa la permission. Lessinski le suivit peu de temps apres & fit les mêmes propositions aux deux Oxenstiern de la part de Jean Casimir. Il n'avança rien, & l'on ne fit que luy répondre qu'on n'avoit point d'ordre de traiter. Dans un entretien particulier il déploroit „l'obstination de Jean Ca„simir qui n'ayant jamais prête l'oreil„le aux bons & sages conseils qu'on „avoit voulu lui donner, s'étoit ren„du desagreable à ses sujets, ce qui „avoit été la source de tous les maux „dont la Pologne étoit affligée. Eric & Benoit Oxenstiern prirent cette occasion de l'attirer adroitement au parti du Roy, en luy faisant voir le peu d'apparence qu'il y avoit, que J. Casimir remit jamais le pied en Pologne. Il leur répondit que pour en parler franchement, „il lui étoit in„different d'avoir pour Roy ou Char„les, ou Casimir, pourveu que la Ré„publique n'en souffrît pas, & qu'on „luy laissât tous ses privileges. On l'assûra qu'il n'y avoit point de doute que Charles Gustave étant Roy de Pologne ne s'accommodât au genie de la nation. A quoy il repliqua, „que les Polonois n'auroient point „d'autre Roy que Charles Gustave, „ou celui qu'il leur donneroit lui mê„me, & qu'ils ne souffriroient point „que d'autres nations étrangeres se „jettassent encore dans le Royaume; „que si Jean Casimir n'étoit pas en „étât de les defendre, ils ne tenoient „à lui que par l'election, qu'ils en „avoient faite, & qu'ils étoient en „droit de pourvoir au bien de l'Etât „par un autre choix; qu'en abandon„nant le Royaume il avoit délié ses „sujets du serment de fidelité; que s'il „y étoit encore, Lessinski promettoit „de l'aller trouver pour le porter à fai„re cession de la Couronne aux con„ditions les plus honnêtes qu'il seroit „possible; & s'il ne pouvoit l'y ré„soudre, il declaroit qu'il étoit résolu „lui même, à se faire absoudre de son „serment & à demander qu'il lui fût „permis de pourvoir à ses affaires; „qu'il savoit comme il faloit prendre „Jean Casimir pour le faire consentir „à cette cession, & qu'il confereroit „avec Andre Archevêque de Gnesna „& le Thresorier Bogislas, qui étoient „tous deux de sa famille, pour conve„nir des expédiens les plus prompts „qu'on pourroit prendre. 1655.

Ensuite le Roy reçût des lettres *17. Octobre.* de Ladislas Dominique Duc d'Ostrozogie de Cracovie, de Jean de Tarto Palatin de Lublin, & de Lubienski Grand Maréchal de Pologne. Ils luy écrivoient de Lublin pour le prier qu'il voulut leur donner le temps de deliberer avec les autres Sénateurs sur les moyens de le satisfaire, ou de se faire absoudre du serment qui les lioit à Jean Casimir, le Roy leur fit reponse avec sa douceur ordinaire, les exhortant de travailler à relever leur patrie, & leur promettant de les y servir de tout son pouvoir. Mais toutes leurs démarches, soit qu'elles fussent sinceres, ou non, n'eurent point d'effet.

Pertes des Suedois. §. 36. Tous ces progrés extraordinaires, qu'on vient de voir, n'avoient presque rien couté à Charles Gustave, si l'on excepte quelques soldats qu'il avoit perdus au siége de Cracovie, & ceux qu'on lui avoit tuéz en les rencontrant débandéz dans la campagne. Car les Nobles qui n'étoient pas entrés dans son parti, ou qui en étoient sortis, s'assembloient par troupes & se jettoient sur tous ceux qu'ils pouvoient surprendre. C'étoit entre leurs mains qu'étoit tombé Friderich Landgrave de Hesse parent du Roy. Voici comme la chose s'étoit passée. Le Landgrave accompagné du Comte Loüis de Nassau, & de quelques



VERA DELINEATIO
Castrorum Suecicorum
prope Nowodwor ubi Dn:
Campi Marschallus Comes Gus-
tavus Otto Stenbock cum Octo pedi-
tum ac duo Equitum Legionibus Flurium
Bugk transiit et 16000 Massovorum qui-
bus Castellanus Plocki præerat, fudit fugavitq:
die 20. Septemb: 1655
1. Statio D: Marschalli
2. Peditatus 8. Legionum vulgo Regiment
3. Equitatus 6. Turmas divisus vulgo Esquadrones
4. Munimentum in insula fluminis vulgo Bugk Schās.
5. Polonorū opera ad impedendū fluminis traiectū
6. Torment Suecor
7. Pons flurio Bugk impositus ac opere fortificato in hostium conspectu munitus quo superato copiæ depressa loca 8. et angustā convallem 9. emensæ in planitie
10. ad pugnam disponebantur
11. Batteriæ et Tormenta Polonorum
12. Leg: Uplandica
13. Leg: Smalandica
14. Leg: Westgothica
15. L: Ostrogotica
16. L: Sudermannia
17. L. Nericiana
18. L: Angermannica
19. Finnonum Legio
20. Turmæ Westgotthicæ
21. L: Ostrogot
Polonorum Fuga
Pagus
Castra Polonorum
Acies
Equitatus
Peditatus
ante constitutum
Pagus Pomichoua
Turma in insidiis locata
Receptus vulgo Redoute
Bugk Fluvius
Nowodwor Pag
Vallum Castrorum
Castra Suecorum
Pagus Okunin

N.20.

1655. ques officiers avec un detachement de cavalerie, alloit de Posna, à Costin, où il vouloit attendre une occasion
5. Sept. favorable de joindre l'armée. Deux cent Suedois commandez par le Major Forbes en étoient alors les maîtres. Ils y furent surpris & accabléz par un de ces corps de gentilshommes Polonois qui battoient la campagne, & qui les passerent tous au fil de l'epée. Le Landgrave qui n'en savoit rien étant arrivé pres de la ville, mit pied à terre, & ne prenant avec lui que deux de ses gens, s'approcha de la porte qu'il trouva fermée & demanda qu'on la luy ouvrit. On lui répondit par une gréle de mousquétades qui le laisserent mort sur la place. Ses gens se sauverent à peine vers leurs chevaux & regagnerent le gros, sur lequel les Polonois ayant fait une sortie ils furent vigoureusement repoussez ; le corps du Prince qu'on eût assés de peine à trouver fut laissé à Lissa.

Le Comte de Wresowitz pour se venger de cêt attentât, rassembla à la hâte quelques troupes des garnisons voisines & s'aprochant de la Place à la faveur de la nuit, il l'emporta d'assaut. On fit main basse sur tout ce qui se trouva sous les armes, & plusieurs furent pendus, ou perirent par d'autres supplices, quarante gentilshommes qui tachoient de se sauver furent pris par trente cavaliers Suedois. Il y en eût en tout trois cents qu'on immola à la vengeance du Landgrave. La ville fut brulée ce que le Roy n'eût pas voulu, par ce qu'elle pouvoit servir à tenir les Quartiens d'alentour dans leur devoir.

Quelque temps apres, huit cent Polonois attroupez ayant rencontré pres de Frauenstad un Brigadier qui alloit lever les contributions & qui n'avoit que quarante chevaux pour l'accompagner, lui couperent la tête apres l'avoir roüé de coups de bâton. Le Roy envoya Burchard Muller avec ordre de se joindre à Wresowitz pour donner la chasse à ces rebelles dans toute la basse Pologne, en tuer tout autant qu'ils en trouveroient & ruiner les lieux qui leur servoient de retraite. D'un autre côté Böttiger étoit allé dans le Palatinat de Siradie, avec une forte troupe, pour empêcher les mêmes desordres & pour se jetter dans Petricow & y mettre garnison.

Ensuite les Polonois avoient surpris Lencici & tenoient assiegé le chateau où les Suedois s'étoient retirez. Levvenhaupt marcha contre eux, leur fit lever le siege, les chassa & en fit un grand carnage. Muller voulant s'emparer de Czenstochovv, monastere fortifié, il ne pût obtenir des Moines qu'ils y recevroient garnison. Il résolut de les y forcer & fit venir pour cela deux grandes pieces de canon de Cracovie. Mais le Roy le luy défendit, tant pour épargner ses troupes, qui ne pouvoient sans perte entreprendre un siége dans une saison si avancée, que pour ménager le peuple qui avoit une grande devotion à ce Monastere. 1655.

Pendant que le Colonel Forgel étoit à Sondek, il aprît un jour que les Ennemis paroissoient pres de la ville. Il en sortit & s'avança dans la campagne pour leur donner la chasse. Les païsans qui s'étoient mis en embuscade dans le fauxbourg, se saisirent de la porte pour l'empecher de rentrer. Quand il vît cela, il voulut regagner la ville, mais les païsans d'un côté & les troupes Polonoises de l'autre le chargerent avec tant de force qu'il fût contraint de prendre la fuite avec perte d'un bon nombre des siens & de son bagage, jusqu'à trois miles de Wisnovitz, & ce fût la seconde fois qu'il luy arriva d'avoir du pire.

§. 37. La fortune étoit ailleurs plus favorable aux Suedois. Le Roy avoit commandé à Steenbok d'aller camper avec une partie de l'armée à Novodvvor au dessous de Varsovie, pour garder les passages de la Prusse, & pour tenir les Mazoviens en bride. Ce Général passa la Vistule pres de Varsovie sur un pont de bateaux & fit avancer le Cononel Mardefeld avec quelques troupes pour marquer les quartiers. Pendant que celui cy occupoit une compagnie d'infanterie à batir un Fort sur le Bug, les Polonois vinrent donner sur les travailleurs & en tuerent une vingtaine. On leur rendit bien tôt la pareille, car un de leurs escadrons qui cherchoit à faire donner les Suedois dans quelque piege ayant passé la Riviere il fût si vivement repoussé par Levvenhaupt, qu'il la repassa au plus vite. Vingt cavaliers demeurerent sur la place, & plus de cent furent submergéz. *Avantages remportez par Steenbock.*

1655. gez. Le Palatin de Plocszko à la tête de seize mille Mazoviens s'étoit campé de l'autre côté du Bug. Steenbock obligea à coups de canon les corps de garde les plus proches de la riviere à se retirer, & ensuite il envoya un trompette aux Ennemis, avec ordre de leur dire, que s'ils vouloient se soumettre, il leur donneroit le tems d'envoyer à Warsovie ceux qu'ils voudroient employer à cette negociation. Ils répondirent qu'il faloit de part & d'autre donner des ôtages, & le lendemain, ils envoyerent Krutcoviski, fils du Palatin, & receurent Benoit Horn.

Quand on en vint à traiter ils firent connoitre, que quelque envie qu'ils eussent de vivre en bonne intelligence avec la Suede, ils ne pouvoient se résoudre à se mettre sous la protection d'un autre Roy pendant que Jean Casimir étoit encore dans le Royaume. On êut beau les menacer rien ne fut capable de les faire changer de sentiment, & apres s'étre separéz sans rien conclurre, chacun retira ses ôtages. Le même jour on entendit dans leur camp un fort grand bruit causé par les differens avis qui partageoient leur Armée. Mais le lendemain ils dépéchirent d'un commun accord à Steenbock pour luy declarer qu'ils étoient résolu de soufrir les dernieres extremitéz plûtôt que de se rendre au Roy de Suede. Alors Steenbock sans perdre tems fit sauter à coups de canon un fort qu'ils avoient élevé de l'autre côte du Bug, les chassa de ce poste, passa la riviere avec son Armée sur un pont dont l'approche étoit défendue par un parapet, & laissa le gros canon & le bagage dans le camp au deça de l'eau. Une montagne de difficile accés l'empêchoit d'aller droit à l'ennemi. Il fût donc obligé de se détourner un peu à main droite, & malgré les efforts des Mazoviens, sur qui ses gens faisoient de continuelles décharges, il alla se placer sur une hauteur vis à vis de celle qu'ils occupoient. Ensuite il s'avança en bon ordre, les chargea, les mit en déroute de sorte qu'abandonnant leurs postes ils se sauverent dans leur camp. Mais Steenbock profitant de leur desordre ne cessa de faire tirer sur eux, pendant que Lewenhaupt les pressoit avec sa cavalerie. La mort des uns effrayant les autres ils prirent tous la fuite, & laisserent sept canons, deux etendarts, huit timbales, & plus de cinq cent chariots chargéz de bagage ; il y en eût trois cens de tuéz & peu de pris, on poursuivit les fuyars pendant un mille. Les Suedois n'eurent qu'un homme de tué & un blessé. 1655.

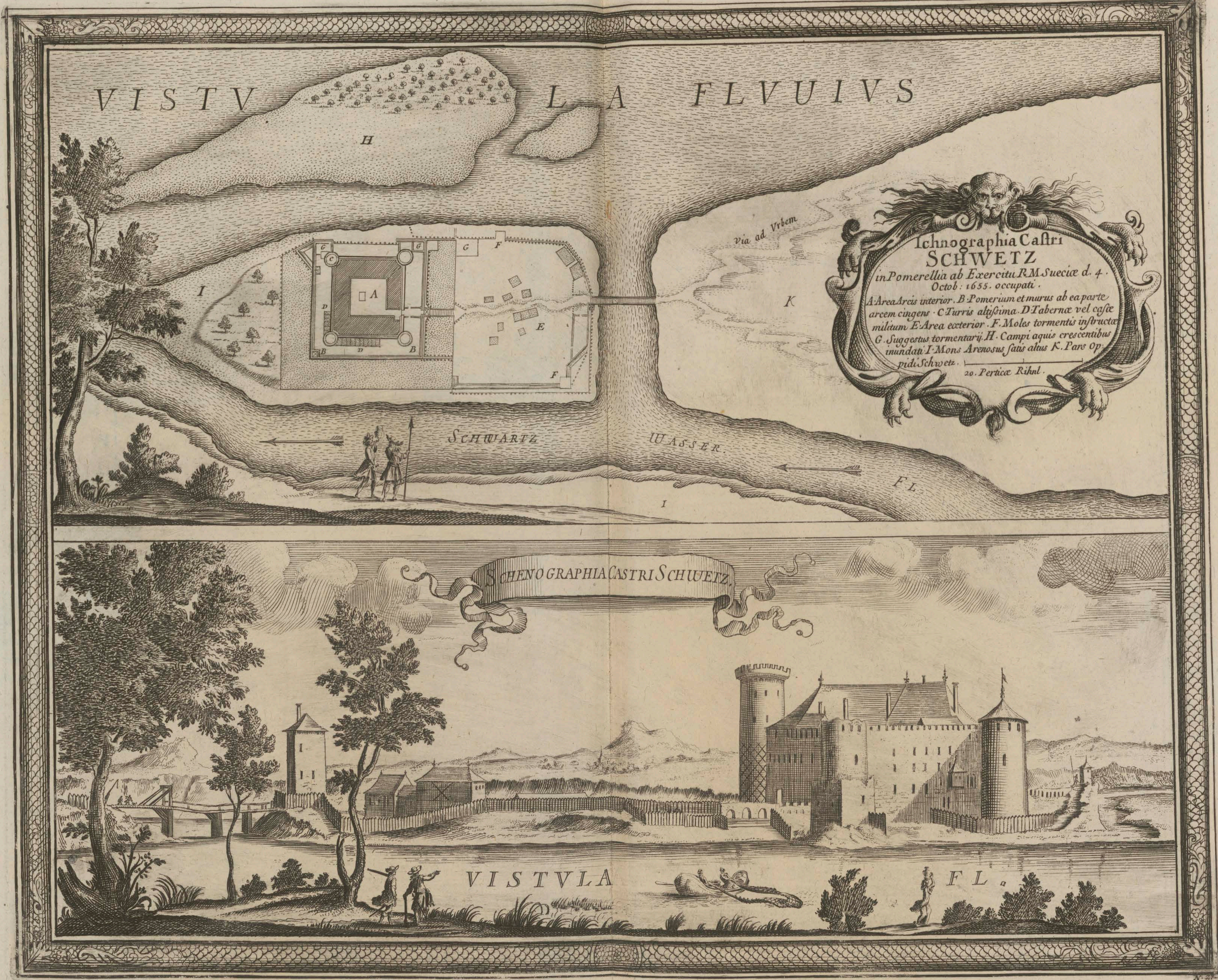
Steenbock attendit là, que le Roy fût de retour à Warsovie, allant & venant dans le païs pour empêcher les habitans de s'attrouper. Il tâchoit en même tems, de les porter à se rendre, malgré les efforts que le Palatin faisoit pour les retenir, par ce qu'il contoit sur le secours de Brandebourg. Mais la prise de Cracovie entraina les Mazoviens comme les autres.

Ce Général fit aussi batir un fort dans une isle qui est au confluant du Bug & de la Vistule. Il en donna le commandement au Lieutenant Colonel Anderson, qui le garda jusqu'à la paix & tint toûjours le païs en contribution.

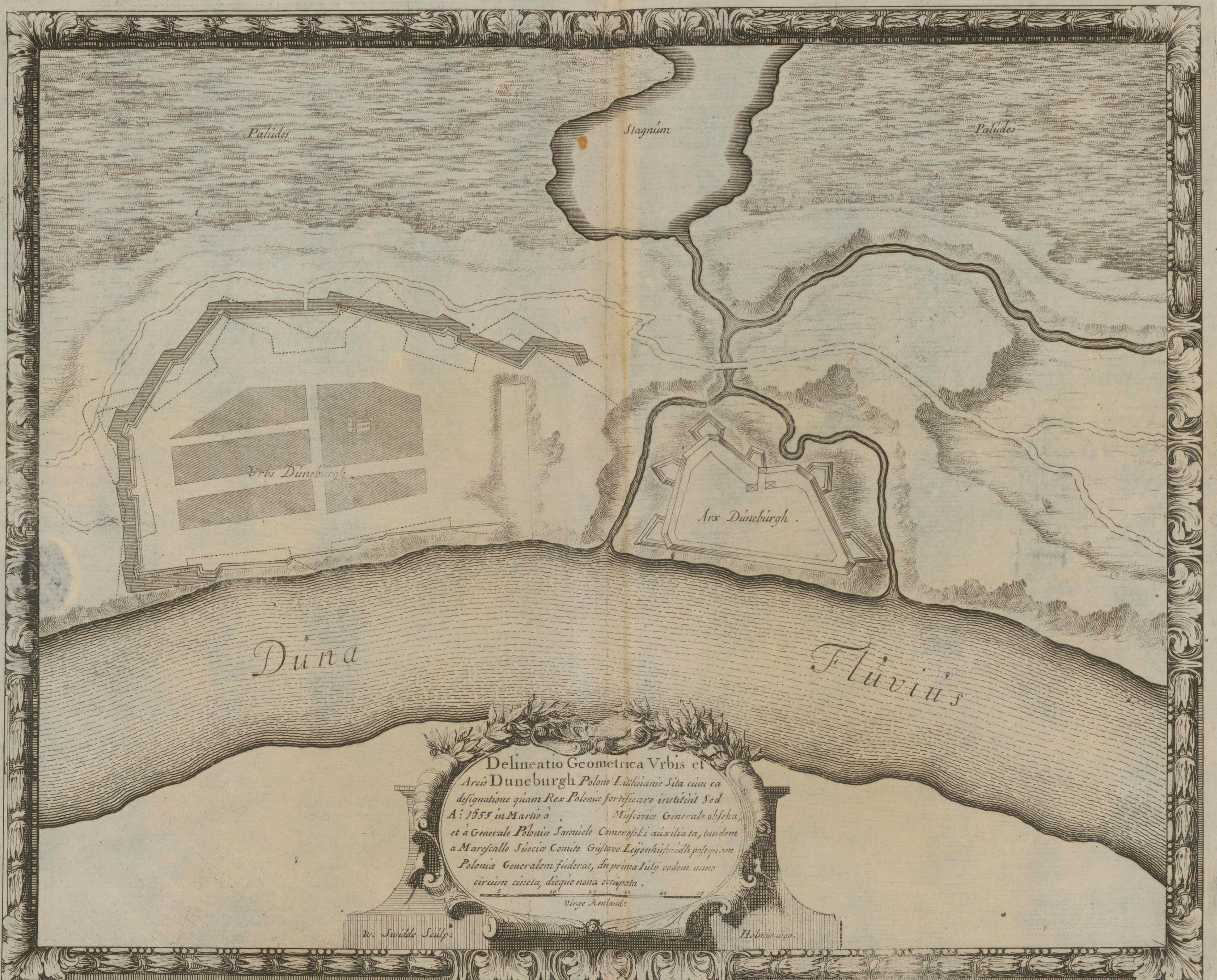
§. 38. Henry Horn avoit abordé plus tard que les autres en Pomeranie, avec la cavalerie qu'il aménoit de Finlande. Il y trouva le Regiment du Comte de Stirum, & quelques recrües de chevaux. Il joignit ces troupes aux siennes, & prît sa marche vers la Pologne au commencement du mois d'Octobre. Comme il aprochoit de Schwetz ville de Pomérélie, il fût attaqué par un gros de cavalerie Polonoise, dont il tua cinquante hommes & mît tout le reste en fuite. Apres quoy il fit sommer le chateau de se rendre, & au refus que le Gouverneur en fit, Horn mit le feu à quelques maisons du fauxbourg. Ainsi la Garnison se trouva pressée de deux côtéz, car le vent y poussoit la flamme, & les Suédois qui ne cessoient de tirer se préparoient à l'assaut. Elle se rendit donc à discretion, & Horn se saisit de quatre compagnies d'Infanterie qu'il y trouva. Apres qu'oy en étant parti, il prit sur sa route les villes de Conitz, Tauchel, & Newenbourg, en attendant de se joindre au Roy, quand il arriveroit en Prusse.

Et par Henry Horn. *4. Octob.*

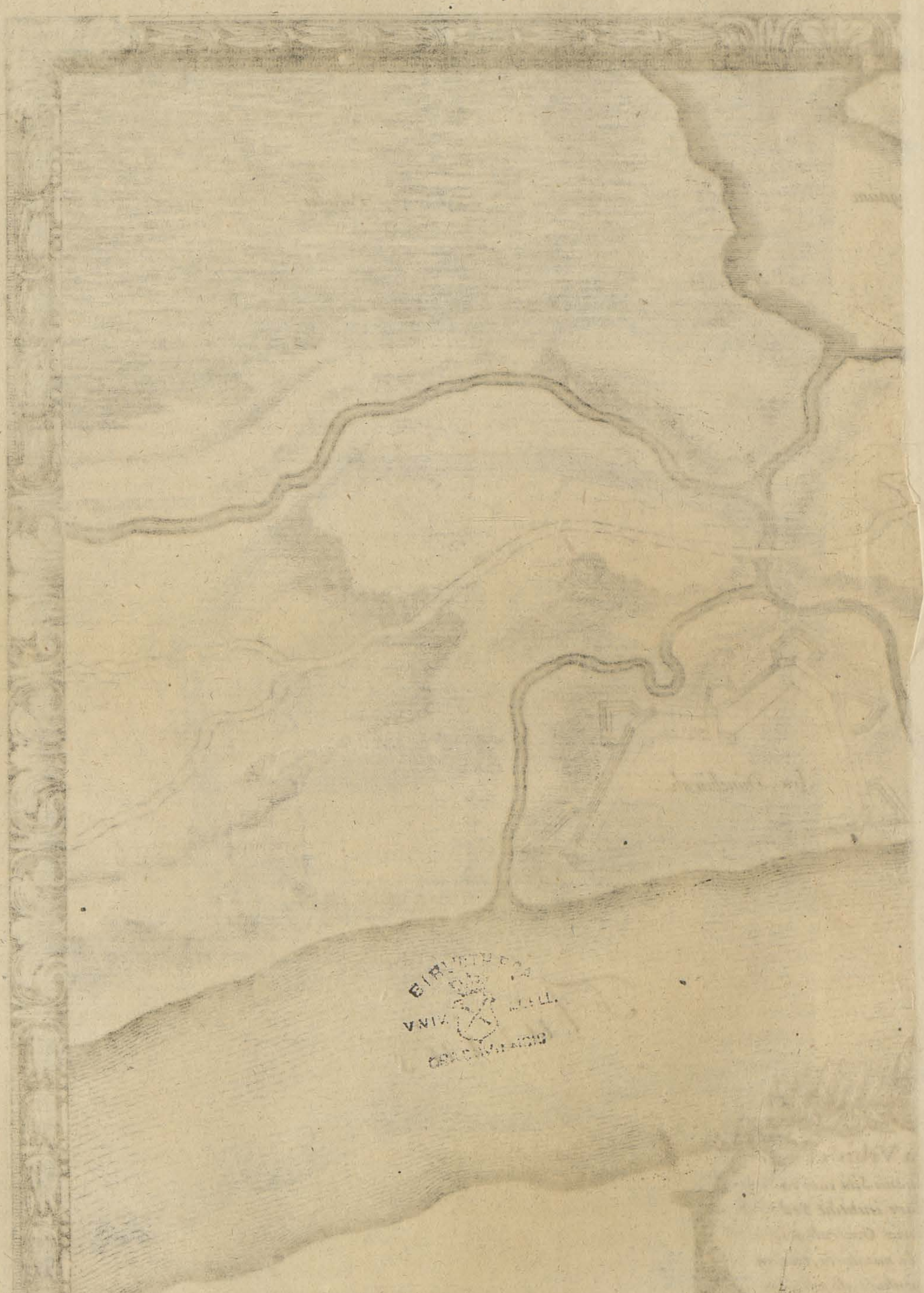
D'un autre côté le Colonel Weissenstein qui s'étoit saisi de Bromberg, avoit pris son tems pour passer la Vistule sans étre aperceu, & s'étant jetté sur la milice du pais, il en avoit taillé en pie- *9. Sept.*


VISTU LA FLUUIUS
Via ad Urbem
Ichnographia Castri
SCHWETZ
in Pomerellia ab Exercitu R.M. Sueciæ d. 4. Octob: 1655. occupati.
A. Area Arcis interior. B. Pomerium et murus ab ea parte arcem cingens. C. Turris altissima. D. Tabernæ vel casæ militum. E. Area exterior. F. Moles tormentis instructæ G. Suggestus tormentarij. H. Campi aquis crescentibus inundati. I. Mons Arenosus satis altus. K. Pars Oppidi Schwetz.
20. Perticæ Rihnl.
SCHWARTZ WASSER FL.
SCHENOGRAPHIA CASTRI SCHWETZ
VISTULA FL.




Paludes
Stagnum
Paludes
Vrbs Duneburgh
Arx Duneburgh
Duna Fluvius
Delineatio Geometrica Vrbis et
Arcis Duneburgh Polono Litthuanie Sita cum ea
designatione quam Rex Poloniæ fortificare instituit Sed
A°: 1655 in Martio à Muscoviæ Generale obsessa,
et à Generale Poloniæ Samuele Comerofski auxiliata, tandem
a Marescallo Sueciæ Comite Gustavo Leijonhufvudh postquam
Poloniæ Generalem fuderat, die prima Iulij eodem anno
circum cincta, dieque nona occupata.
5 10 20 30 40 50
Virge Renland:
W. Swidde Sculp:

N. 22



1655. en pieces une partie, & fait prendre la fuite aux autres, qui n'oserent plus se montrer. Et afin que le passage de la Prusse fût toûjours libre il avoit fait bâtir un fort de lautre côté de la Vistule.

Ce qui s'étoit passé en Lithuanie. §. 39. Les affaires n'avoient pars eu un succés moins favorable du côté de Lithuanie. Avant la guerre le gouvernement de la Livonie étoit entre les mains de Gustave Horn. Le Roy le luy ôta, pour le donner à Magnus Gabriel de la Gardie, Thrésorier de Suede, qui en alla prendre possession en qualité de Lieutenant du Roy, ce qui le mettoit au dessus des autres chefs. *Juin.* Gustave Adolfe Lewenhaupt receût ordre de luy obeir. Mais avant l'arrivée de la Gardie Lewenhaupt étoit parti avec un puissant corps d'armée pour aller s'emparer de *Dunebourg pris par les Suedois.* Dunebourg. Peu de tems auparavant, les Moscovites s'étant presentez devant cette place, ils en avoient été chassez par le Palatin Commorofski. Et comme ils faisoient encore quelques mouvemens pour y revenir, il étoit important qu'on les prevint, parce qu'il est aisé à ceux qui sont maîtres de Dunebourg, d'incommoder la Livonie Suedoise. D'ailleurs afin d'obliger les Polonois à faire diversion de leurs forces, Charles Gustave avoit commandé qu'on entrât en Lithuanie, au même tems que Wittenberg se jetteroit en Pologne, & qu'on traitât les Lithuaniens avec beaucoup de douceur, pour les porter à chercher dans la protection de la Suede, un asyle contre les Moscovites.

Comme donc Lewenhaupt s'approchoit de Dunebourg, il receut une lettre de Comorofski, où il luy demandoit pour quel sujet, & à quel dessein il venoit là ? Lewenhaupt luy fit réponse, qu'il ne venoit que pour se saisir de Dunebourg & qu'il ne vouloit pas passer plus avant. Alors le Polonois, qui campoit proche de la ville avec quatre mille hommes, passa la Dune apres quelques décharges qu'il fit faire sur les Suedois, tant de son canon, que de sa mousqueterie. Avant que de se retirer il avoit fait mettre le feu à la place. Le premier soin de Lewenhaupt fût donc de se hâter de le faire éteindre par quelques Cavaliers & Dragons qu'il y mena, & qui chasserent jusqu'à la porte du chateau deux cens incendiaires Polonois. Il n'y eût que peu de maisons brulées, & les Suedois se mirent à couvert des autres pour s'approcher du chateau, qu'ils ne cesserent de battre nuit & jour, résolus de l'emporter d'assaut, par ce qu'ils ne pouvoient subsister long tems dans un païs rüine. 1655.

La peur prit les Polonois, ils demanderent à capituler. On voulût qu'ils laissassent le canon & on permit à six Compagnies d'Infanterie Polonoise, de se retirer, enseignes deployées, afin que cette maniere de traiter ceux qui se rendoient portât les autres à les imiter volontairement. Lewenhaupt demeura trois jours à Dunebourg, fit raser les maisons qui pouvoient nuire au chateau, donna des ordres pour y faire de nouvelles fortifications & y laissa pour Commandant le Lieutenant Colonel Willichman avec une bonne garnison. Commorofski, qui jusques là s'étoit tenu de l'autre côté de la Dune, & avoit vû prendre la Place, fit demander à Lewenhaupt, de pouvoir se retirer en sureté avec ses gens, ce qui luy fût accordé. *1. Juil.*

En même tems de peur que les Moscovites ne se formalisassent de ce qui venoit d'arriver, le Général Suedois écrivit à Nassokin Gouverneur de Rositen pour la Moscovie. Il luy representa, que vû la guerre qui alloit être declarée entre la Pologne & la Suede, il n'avoit pû se dispenser de se rendre maître d'une place frontiere, telle qu'étoit Dunebourg ; mais qu'au reste il avoit ordre de ne blesser en rien l'union qu'il y avoit entre la Suede & la Moscovie.

Aprés la prise de Dunebourg toute la Noblesse du Païs vint rendre hommage. Quelques uns auroient voulu qu'on leur eût donné des sauvegardes pour leurs terres, mais Horn en refusa même au Palatin Korf de crainte que les Moscovites n'en prissent sujet de se plaindre. Il ne voulût pas non plus que Lewenhaupt passât plus avant, & luy fit remener ses Troupes à Kakenhousen : ne trouvant pas à propos d'entrer avant la moisson en Lithuanie, où tous les vivres étoient consuméz. De plus les Polonois avoient quantite de troupes en ces quartiers là, & proche de la Livonie, où il étoit necessaire de se tenir

1655. jusqu'à ce que les Moscovites eussent obligé les Polonois à s'en éloigner.

Toutefois le Roy n'aprouva pas sa conduite. Il trouvoit que la prise de Dunebourg ne pouvoit être que suspecte aux Moscovites, & il étoit fâché qu'on eût differé d'entrer en Lithuanie, où il faloit se jetter d'abord, pour empêcher les Polonois de venir fondre sur Wittenberg avec toutes leurs forces. Mais Horn s'excusoit sur l'arrivée de la Gardie, qui devoit étre chargé de plus amples instructions. Il disoit encore qu'il avoit craint que les Polonois ne fissent la paix avec les Moscovites : les premiers y étant forcés par le desespoir, & les autres par l'ennui de la guerre & par la peste qui ravageoit alors leurs païs ; qu'en ce cas là il n'auroit pû leur resister ; qu'il ne voyoit pas même qu'on pût soûmettre la Lithuanie de gré ou de force, sans avoir à faire aux Moscovites. Et qu'apres tout il n'avoit pas crû devoir faire irruption dans un païs, dont il y avoit lieu d'esperer, qu'il n'attendoit qu'un tems propre pour se rendre volontairement.

Le Roy donne ses ordres à la Gardie. §. 40. Cependant le Comte Magnus de la Gardie se preparoit à partir. Le Roy lui recommanda sur toutes choses de cultiver autant qu'il pourroit l'amitié des Moscovites ; de ne point approcher des places dont ils seroient, ou dont ils voudroient se rendre maîtres ; mais plûtôt de ne perdre aucune occasion de les assurer que la Suede n'en vouloit qu'à la Pologne leur commune ennemie. Toutefois comme il y avoit quelque lieu de soupçonner que les Moscovites pensoient à se jetter en Courlande, & même à surprendre Konigsberg, qui n'étoit pas en état de leur resister, le Roy voulût que la Gardie augmentât le nombre des troupes autant qu'il lui seroit possible ; qu'il les menat promtement en Lithuanie, & qu'il se saisit de Birsen, & des autres meilleures places du pais, afin de mettre le Duché de Courlande & toute la côté à couvert des entreprises des Moscovites. Il étoit chargé en même tems, de ne rien oublier pour gâgner le Duc de Courlande, & les Etâts de Lithuanie, en les assûrant que la Suede avoit pris les armes pour leur défense. Et s'il arrivoit que les Seigneurs du Païs refusassent cette protection, il faloit tâcher de la faire goûter à leurs sujets, 1655. & de leur persuader que le Roy ne se proposoit que de les tirer d'esclavage & de les faire joüir de tous les droits d'un peuple libre.

Pour cêt effet le Roy avoit déja donné à la Gardie & à Skitte Gouverneur d'Estonie un pleinpouvoir de traiter avec les Etats de ce Royaume. Mais il ordonna en particulier à la Gardie, qu'il ne manquât pas d'abord apres son arrivée, de renouveller avec le Duc de Courlande, l'amitié dont le Roy l'avoit déja assûré en cas qu'on vint à rompre avec la Pologne ; qu'il prit ensuite occasion de l'approche des Moscovites, de faire comprendre à ce Duc, combien il étoit important au Roy, de les tenir loin de la côté en les empéchant d'entrer en Courlande, & combien le Duc étoit obligé luy même à y consentir, & à se mettre sous sa protection, du moins pour un tems, puis qu'aussi bien il ne sauroit demeurer neutre dans la conjuncture où il se trouvoit ; que la Gardie prît pourtant garde de ne rien faire dont l'Electeur de Brandebourg Beaufrere du Duc pût étre choqué, jusqu'à ce qu'on vît ce qu'on devoit attendre de cet Electeur, & ce que l'armée de Suede auroit fait en Pologne. Mais qu'il ne fit aucune difficulté de repousser les Moscovites, s'ils venoient l'inquieter, lors qu'il auroit pris les quartiers dans le païs ennemi ; & qu'à son tour, il ne les attaquât pas dans les leurs, & n'en vint à aucun acte d'hostilité, afin de les mettre mieux par là dans leur tort ; qu'il tint la méme conduite à leur égard quand il seroit entré en Lithuanie : le Roy voulant agir de bonne foy avec eux, & conserver leur amitié, & ne regardant comme les ennemis que les Polonois, sur les terres desquels il faloit faire vivre l'armée, & ne plus souffrir que la Livonie fût rongée par ses propres soldâts. Que pour cela, le plus court étoit que la Gardie entrat d'abord en Lithuanie, & qu'il y occupât le plus de païs qu'il pourroit.

§. 41. La Gardie ayant receu tous ces ordres s'embarqua pour la Livonie. Il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il jugea par l'état où il y trouva les affaires, qu'il ne faloit rien éviter avec tant de soin que de se broüiller avec les Moscovites, & de porter les Polonois au desespoir. Il vit principalement *La Gardie ménage & flate les Moscovites.*

lement

1655. lement de quelle consequence il étoit de ménager les derniers, pour faciliter à son maître l'exécution de ses desseins. Ainsi son premier soin fût de reiterer aux Gouverneurs des Places voisines occupées par les Moscovites, les assurances de l'amitié du Roy de Suede. Il passa la prise de Dunebourg sous silence, d'autant plus aisément que les Moscovites eux mêmes n'en disoient rien. Toutefois il étoit facile de s'appercevoir qu'ils se défioient de quelque chose. Ils ne voyoient point arriver l'Ambassade de Suede qu'on leur faisoit esperer dépuis long tems. L'Armée Suedoise apres tous les bruits qui avoient couru qu'elle alloit entrer en Lithuanie, ne faisoit aucun mouvement. Il n'en faloit pas d'avantage pour remplir de soupçons les esprits des Moscovites. Mais d'ailleurs ils trouvoient nouvelle matiere de se défier, quand ils pensoient d'un côté au refuge qu'on avoit accordé dans la Livonie Suedoise aux Polonois qui avoient voulu s'y retirer avec leur bien ; & l'autre à l'Ambassade que la Pologne avoit envoyée en Suede. Ils ne doutoient donc presque point que ces deux Couronnes ne fissent la paix & qu'elles ne joignissent leurs forces pour venir ensemble fondre sur la Moscovie. C'est pourquoi la Gardie se hâta de dépecher au Gouverneur de Pleskou, pour l'assûrer que les Ambassadeurs Suedois alloient venir, & pour demander qu'ils fussent receus selon la coutume. Il âjouta qu'ils le verroient au premier jour en campagne contre l'Ennemi commun : & en même tems Lewenhaupt mît en liberté quelques prisonniers Moscovites, qu'on avoit trouvez à Dunebourg.

Et tâche de gâgner les Lithuaniens.

§. 42. Cependant pour tourner les esprits de son côté, la Gardie faisoit instruire sous main les Lithuaniens des raisons, qui avoient porté le Roy de Suede à prendre les armes. On leur montroit qu'il n'avoit pû s'en dispenser apres avoir tenté inutilement toutes les voyes possibles de s'accommoder avec le Roy de Pologne. Mais on leur insinuoit sur toutes choses, que Charles Gustave n'avoit pû voir la Lithuanie à la veille d'être la proye des Moscovites, sans se mettre en état de prevenir ce malheur ; qu'il étoit de son intérêt de le faire, & de ne point souffrir que ce pais fut envahi par aucun Prince voisin ; & qu'ainsi bien loin d'être alarméz de tous les préparatifs de guerre qu'ils voyoient, ils devoient en être bien aise, puis qu'ils ne tendoient qu'à les delivrer de l'opression dont ils étoient menacés. Au reste ceux qui semoient ces discours, le faisoient adroitement, & avec un air de mystere qui les rendoit plus plausibles, & qui ne donnoit point de prise aux Moscovites. Ce fût avec la même adresse que la Gardie pour sonder les Princes de Radzivil, aussi bien que Sapieha, l'Archevêque de Vilna & les autres Seigneurs de marque, ne se servit que de quelques particuliers & principalement des Marchands qui négocioient dans le pais. Il ne leur donna point d'ordre par écrit ni de lettres de creance, pour eviter les incidens qui en pouvoient naitre : mais il les chargea seulement de vive voix de dire quand l'occasion s'en presenteroit, qu'il avoit pouvoir de traiter avec tous ceux qui y seroient disposés, & de deliberer sur les expediens qu'il faudroit prendre. 1655.

Les marchans s'âquiterent si bien de leur commission que la pluspart des Lithuaniens étoient resolus à se mettre sous la protection de la Suede. Mais on ne savoit comment s'y prendre, car d'un côté il étoit à craindre qu'on ne les jettat dans le desespoir, si l'on refusoit leur hommage : & de l'autre qu'on ne se commit avec les Moscovites, n'y ayant point d'apparence qu'ils souffrissent que la Suede receût un si grand accroissement & qu'ils se laissassent enlever une proye qu'ils croyoient déja tenir.

Cependant il faloit obeir au Roy, qui avoit expressément ordonné qu'on ne perdit aucune occasion de traiter avec les Lithuaniens. Cette difficulté en causoit une autre. On ne savoit, en cas que le traité reussit, s'il seroit à propos que les Ambassadeurs Suedois continuassent d'aller en Moscovie. A la verité on pouvoit bien representer au Grand Duc, qu'étant allié de la Suede il ne devoit pas trouver mauvais que la Lithuanie se soûmit à Charles Gustave ; que d'ailleurs les Lithuaniens cessant par là d'être ennemis des Moscovites, il ne seroit plus juste d'exercer contre eux aucun acte d'hostilité, comme de leur

1655. côté on pouvoit attendre d'eux toute sorte de bons offices. Mais quelques specieuses que fussent ces raisons, il étoit à présumer, qu'elles ne seroient pas goutées des Moscovites, qui verroient bien enfin que la Suede leur enlevoit la Lithuanie: de sorte que l'honneur du Roy étant engagé à défendre ceux qui auroient imploré sa protection, la guerre entre la Moscovie & la Suede pouvoit étre regardée comme inevitable. Ainsi pour prevenir toutes ces difficultéz, la Gardie crût que le parti le plus sûr étoit de mener d'abord l'armée en Lithuanie comme les gens du païs eux mêmes
4. Août. le souhaittoient. Mais quand il eût fait la reveüe à Kakenhousen, il ne trouva pas que les choses fussent dans l'état qu'il auroit voulu. La cavalerie n'étoit pas complette; l'infanterie étoit en fort petit nombre & mal en ordre; les garnisons étoient foibles & la Livonie n'avoit pas peu à craindre si l'envie prenoit aux Moscovites de remuer. On n'avoit point d'argent: les doüanes étoient la plûpart vacantes, & mêmes toutes sur le point d'étre fermées, si l'on exécutoit la deliberation qu'on avoit prise d'augmenter les droits.

Les Princes de Radzivil se disposent à traiter.

§. 43. Sur ces entrefaites le Prince Janus de Radzivil Généralissime de Lithuanie, voyant bien qu'elle ne pouvoit manquer de tomber entre les mains des Suedois, ou des Moscovites, aima mieux se ranger du côté de la Suede & embrasser la protection qu'elle lui offroit. Il y fit aussi consentir le Prince Bogislas de Radzivil, & l'Archeveque de Wilna. L'autorité de ce dernier étoit d'un grand poids dans l'esprit des Catholiques Romains de ce païs là qui le regardoient comme leur chef, & comme celui à qui les interets de l'Etat étoient les plus chers. Ainsi les Princes & l'Archeveque écrivirent de concert à la Gardie, & dresserent un mémoire qui contenoit toutes les conditions ausquelles ils vouloient se rendre; mais ils le trouverent si long qu'ils craignirent que la discussion qu'il en faudroit faire n'apportât plus de retardement, que le peril où ils étoient n'en pouvoit souffrir. Ils se contenterent donc d'envoyer Lubienski parent des Princes avec une procuration speciale, en forme de lettre. Il arriva à Riga le 26. Juillet, & exposa sa commission à la Gardie qui dans les conférences qu'il eût avec luy le fit convenir, que la conjoncture où l'on étoit ne permettoit pas d'examiner le memoire de l'Archevêque. On dressa donc une autre convention, qui apres avoir été retouchée plusieurs fois, fût enfin approuvée & signée de part & d'autre. 1655.

Ils traitent.

§. 44. Elle portoit: *Que les Princes de Radzivil & leur descendans reconnoitroient le Roy de Suede, & ses successeurs pour Grands Ducs de Lithuanie, & en cette qualité leur rendroient toûjours foy & hommage, comme leurs vassaux prêts à les defendre contre toute sorte de dangers aux depens de leur bien & de leur vie. Que toutes leurs troupes prêteroient serment à Charles Gustave & se joindroient à son armée dés que la necessité le requerroit; Qu'ils prendroient au plûtôt les mesures necessaires pour fournir d'argent & de vivres l'armée de Suede prête à entrer en Lithuanie; qu'à son entrée la Gardie recevroit le serment de la garnison de Niswieß & que Birzen avec les autres places qu'il jugeroit à propos lui seroient remises sans délai & sans autre composition, à condition qu'apres la guerre on les rendroit aux Ducs leurs proprietaires.*

La Gardie de son côté promettoit au nom du Roy de Suede, que le Roy prendroit en sa protection les Princes de Radzivil avec tous leurs officiers, soldats & sujets, en leur conservant les biens que les Moscovites & les Cosaques ne leur avoient pas encore enlevez, & en les remettant en possession des autres dés qu'on les auroit repris; qu'il ne seroit fait aucun changement dans la religion & qu'elle conserveroit son entiere liberté dans toute la Lithuanie; que les soldats Suedois ne feroient aucun degât dans les villes, chateaux & terres des Princes; qu'il seroit pourvû autant que le malheur du tems le pourroit permettre à la sûrete des chemins & du commerce; que l'usage des titres & privileges attachéz de tems immemorial à la personne des Princes & au Duché leur seroit inviolablement conservé; que le Roy prendroit soin de leurs interets, & qu'en cas de paix avec la Pologne on auroit égard aux droits & prétentions des Princes de Radzivil aussi bien qu'à leurs domestiques, adhérents & clients qui se seroient aussi soûmis.

Apres

1655. Apres que le traité eût été ainsi conclû, & que Lubienski eût delivré les lettres reversales des Princes, il s'en retourna comblé de presens. La Gardie le chargea de deux lettres pour servir de réponse à celles qu'il avoit receües, & d'un projet d'une pareille convention, qu'il adressoit aux Etâts de Lithuanie. Si l'on eût donné moins de temps à cette negociation, & que quelque peu de troupes de Suede se fussent jointes à celles des Princes, on auroit empeché les Moscovites de se rendre maitres de Wilna, & de faire dans la Lithuanie tout le ravage qu'ils y firent.

Les Suedois entrent en Lithuanie. §. 45. Apres la conclusion du traité, la Gardie envoya devant le Colonel Thœler avec six cents fantassins, & deux cents chevaux pour le mettre en possession de Birzen, de Bausk, & de Palonga. Lewenhaupt eût ordre de s'avancer dans le païs avec toute l'armée qui étoit de sept mille combattans, de tenir le soldat dans une exacte discipline, & de gagner l'amitié des peuples par toute sorte de bons traitemens.

Le Gouverneur de Birzen fit difficulté pendant quelques jours d'y laisser entrer les Suedois; mais Thœler qui s'étoit logé à deux pas des murailles proche d'une Eglise, s'obstina à être receu dans la place, & enfin on luy livra une demilune. Lewenhaupt arriva peu de jours aprés, & fit prêter serment à la garnison. Elle étoit de cinq cents hommes qui ne voulant point être incorporéz dans les compagnies Suedoises, obtinrent de Lewenhaupt qu'ils feroient un corps à part dans son armée. Il mit donc une nouvelle garnison à Birzen & rebroussa du côté de Radzivilski qui n'en est qu'à quelques milles: ne trouvant pas à propos de se trop engager dans le païs, avant que le Roy de Suede y fût reconnu, & ne sachant pas d'ailleurs l'effet que la conduite des Suedois pourroit produire dans l'esprit des Moscovites. Car à tout hazard il faloit prendre ses furetéz, pour pouvoir se retirer à Riga, & empêcher que le chemin n'en fût coupé à l'armée. Cependant le Capitaine Ulenbrock alla à Buraslaw & à Druja villes voisines de Dunebourg, & y receut le serment des habitans, aussi bien que de ceux de leur ressort. En même temps l'Evêque de Pisten, avec tout son Diœcese, le préta entre les mains de Jaques Casimir de la Gardie. 1655.

§. 46. Toute la Lithuanie étoit dans la même disposition; & sur tout les Radzivils, l'un desquels, savoir le Prince Janus, écrivit à la Gardie, qu'il devoit considerer desormais la Lithuanie comme une Province de la Suede & il le pressoit de s'approcher avec son armée, pour arrêter les progrés des Moscovites en mettant garnison dans Kowno. La Gardie luy promit de le faire à certaines conditions. Pour l'y obliger plus fortement le Prince Janus, Vincent Corvin Gosiewski, & la meilleure partie de la Noblesse luy dépêcherent encore Lubienski avec une lettre signée de leur main, où ils declaroient de nouveau qu'ils étotient prêts de se mettre sous la protection de Charles Gustave. La Gardie dans la réponse qu'il leur fit ne parla que de la confirmation de leurs privileges, tant ecclesiastiques que civils. Il ne voulut pas revenir aux conditions, qui avoient été déja proposées de peur de les rebuter & de la reduire à subir le joug des Moscovites. En effet une grande partie de l'armée de Lithuanie & quantité de Noblesse commençoient à chanceler. Quelques escadrons de Gosiewski s'étoient debandéz & avoient passé le Niemen. Six compagnies de Radzivil avoient deserté & pillé Kovvno. Il étoit à craindre que leur exemple n'entrainat les autres. Les prêtres favorisoient ce penchant. Ils répandoient par tout des soupçons contre les Suedois & publioient au contraire, que la protection des Moscovites étoit plus sure puis qu'ils étoient leur voisins, & qu'ils occupoient déja une bonne partie de leur païs. *Les Lithuaniens se soûmettent à Charles Gustave. 15. Août.*

En même temps un officier Moscovite étoit allé au camp des Lithuanieus & n'avoit oublié, ni promesses, ni menaces pour les amener à l'obeïssance du Grand Duc, & pour les rebuter de la Suede, qui n'avoit pas, disoit il, assés de forces pour les defendre contre son maître. Mais il se retira sans avoir rien avancé, & la Gardie envoya Skit aux Lithuaniens pour remettre l'union entre eux, pour donner satisfaction à leurs plaintes, touchant les conditions du traité & pour les fortifier ainsi dans l'obeïssance qu'ils avoient rendüe au Roy. Il crût encore

1655. encore qu'il feroit bon de prendre toutes les troupes soudoiées, & de renvoyer la cavalerie du païs chéz sois, en offrant de l'employ dans l'armée de Suede, aux officiers Lithuaniens les plus distinguéz. Enfin Skit avoit ordre de porter toutes les autres places, où les Princes de Radzivil avoient garnison, à se declarer pour Charles Gustave, & d'empecher les Lithuaniens de remuer, afin d'ôter à la Moscovie toute occasion de rompre avec la Suede.

La Gardie reçoit leur serment. §. 47. Pendant que Skit étoit occupé à sa négociation, la Gardie partit de Riga & se rendit au camp pres de Radzivilski. De là, il s'avança jusqu'à Pasvvole pour obliger les Lithuaniens, en s'approchant d'eux, à s'accorder, & à conclurre le traité, qu'ils n'avoient déja que trop tiré en longueur. Levvenhaupt avec deux mille chevaux, marcha devant vers Velona, où il faloit passer le Niemen. Et s'étant détourné avec une legere escorte, il alla à Keidau, où le Prince de Radzivil avoit convoqué les Etâts de Lithuanie, pour savoir positivement, s'ils vouloient accepter, ou non, les propositions du Roy de Suede. Les Etâts qui étoient déja instruits de tous les succés de Charles Gustave dans la Pologne, résolurent enfin d'embrasser la protection qu'il leur offroit, & la Gardie fût receu dans leur assemblée avec tous les honneurs qu'il pouvoit attendre. Ce ne fût pas pourtant sans beaucoup de peine, que Skit & luy acheverent le traité & qu'ils y firent consentir les Etâts. L'acte en fût dressé, & on se le communique de part
10. Octobr. & d'autre, en presence des Etâts, dans le cabinet du Prince Janus de Radzivil, où il fût signé du Prince luy même, comme Palatin de Vilna, de Pierre Barclend Evêque de Samogitie & de quantité de Seigneurs & de gentilshommes. Quand le Prince avoit parlé, c'étoit à Skit à luy répondre. On prît à mauvais augure un accident qui arriva pendant que Korf haranguoit au nom des Etâts; car la chambre où l'on étoit assemblé se trouva si pleine de monde & le plancher étoit si vieux qu'il s'affaissa de trois aûnes. Il n'y eût pourtant que peu de personnes blessées, & même mediocrement.

Mais revenons à la convention: *On y exposoit au commancement comme la meilleure partie de la Lithuanie avoit été envahie & opprimée par les Moscovites, & qu'on avoit été à la veille d'y éprouver le même sort du côté de la Suede, sans que Jean Casimir eût aporté aucun remede à tant de maux ni qu'il fût possible d'en trouver ailleurs; qu'ainsi ils avoient été obligéz de penser à leur sureté en se jettant entre les bras de Charles Gustave, qui leur avoit fait offrir sa protection par la Gardie, & par Skit; que l'amour de la patrie & l'impossibilité de servir à deux puissances ennemies, les avoit fait soûmettre aux ordres de la providence, & leur avoit fait accepter les offres du Roy de Suede; qu'à cette fin, volontairement & de propos deliberé, tant en leur nom qu'en celui de leurs descendans, ils renonçoient entierement à l'obeissance de Jean Casimir, cassant & annullant tous les droits qu'il pouvoit avoir en Lithuanie; que d'un autre côté ils protestoient en leur foy, en leur honneur, & en leur conscience, voulant que cette protestation leur tint lieu de serment, que tant eux que leurs descendans reconnoissoient & reconnoitroient pour leurs legitimes Rois & pour Grands Ducs de Lithuanie le Roy Charles Gustave & ses successeurs; qu'ils les serviroient au peril de leurs biens, & de leurs vie; qu'ils ne feroient ni traité ni alliance avec aucun Prince ou aucune République au prejudice des Rois de Suede, renonçant à tous ceux qu'ils pourroient avoir contractés auparavant, & ne voulant reconnoître pour amis ou ennemis que ceux qui le feroient de cette Couronne; qu'ils stipuloient à leur tour, qu'on leur tiendroit les conditions dont ils étoient convenus avec les Plenipotentiaires; & qu'au reste il n'y auroit dispense, protestation, absolution du Pape, des Evêques, ou autres Ecclesiastiques, non plus qu'aucune ordonnance des Etâts ou autres assemblées qui put déroger à la presente convention.* Ils ne prêterent point de serment par ce qu'ils n'avoient pas accoutumé de le préter aux Rois de Pologne, ausquels ils engageoient seulement leur foy par écrit. Ainsi toute la Samogitie fût réduite à l'obeissance du Roy, avec les districts de Wilcomir, Upitz, & Braslau & une partie de celuy de Kovvno. Et par là on acqueroit le droit de prétendre à la plus grande partie de la Lithuanie occupée alors par les Moscovites. Toutefois comme Skit & la Gardie avoient

1655. avoient dressé les articles de la convention sans ordre particulier du Roy, ils luy reserverent la liberté de le ratifier; ce qui n'avoit pas été accordé aux autres Ducs de Lithuanie. Les Etâts, avant que de se séparer, choisirent deux d'entre eux de chaque département, & leur donnerent plein pouvoir de s'assembler quand Skit les convoqueroit & de deliberer sur tout ce qui pourroit contribuer à l'avantage du Roy & au bien de la Republique. Le Prince Janus de Radzivil fit un traité à part, pour luy & pour sa famille, qu'on fût bien aise de luy accorder pour l'engager encore plus fortement dans le parti de la Suede.

Quelque heureux qu' eût été le succés de cette négociation, Naruscewiski, qui étoit alors à Varsovie, & qui avoit été auparavant en Suede en qualité d'Envoyé de Lithuanie, faisoit tout ce qu'il pouvoit pour en extenüer les avantages. Il disoit qu'il n'y avoit que les Radzivils qui fussent compris dans le Traité avec leurs Domestiques & quelques Gentils hommés de leurs vassaux. Mais que les personnes de marque & tous ceux qui avoient à cœur les interêts du païs s'étoient éloignéz. Il âjoûta sans détour qu'il étoit de ce parti, & qu'ils avoient à leur tête Leon Sapieha ViceChancelier de Lithuanie ; que celui cy n'avoit pas crû devoir se fier aux Suedois, que le Prince de Radzivil avoit prevenus contre luy & contre les autres Lithuaniens, qui à cause de cela marchandoient d'en venir à composition; qu'il savoit de bonne part que l'on avoit résolu, de luy faire couper la tête, aussi bien qu'à Sapieha & à Gosiewski ; que c'étoit pour cela que Sapieha étoit venu à trois ou quatre journées de Varsovie pour voir quel train la guerre prendroit, & pour composer avec le Roy de Suede luy même s'il luy donnoit les suretés necessaires. Et sur cela Naruscewiski s'engageoit à l'aller trouver pour luy persuader de se rendre; mais la mort dont il fût surpris peu de jours apres rendît son offre inutile. Cependant Jean Casimir nomma Sapieha pour commander en chef l'armée de Lithuanie & fit proclamer traitre le Prince de Radzivil, dont la Suede n'avoit pas un long apuy à attendre puis qu'il mourut vers la fin de cette année.

§. 48. Cependant le Roy tournoit toutes ses pensées du côté de la Prusse. 1655. *Il va en Prusse.* Il n'étoit occupé que du soin de la réduire avant le printems, pour être mieux en état de repousser tous ceux qui pourroient venir au secours de la Pologne. Ainsi, sans se mettre en peine des bonnes ou mauvaises intentions des Moscovites, il donna ordre à la Gardie d'aller en Prusse, avec la meilleure partie des troupes qu'il commandoit. Lewenhaupt n'en reserva qu'autant qu'il luy en faloit pour garder les places de la Livonie, & pour tenir les Lithuaniens en bride. Skit demeura en Lithuanie, & le Comte de Turn eût ordre de se tenir avec un corps considerable entre la Courlande & la Prusse, pour faciliter la communication entre ces deux Provinces. Il devoit en même tems observer les mouvemens des Moscovites, du Duc de Courlande & de l'Electeur de Brandebourg: & joindre à ses troupes quelques recrües avec la cavalerie du pays. On mît Garnison dans Helisnau, Polonga, Schoda, Biessa, Braslau, Drusa, Icasna, Onixta, Jurgenbourg & autres places. On bâtit un fort à Velona pour garder les passages du Niemen : Et comme les Moscovites ne l'avoient pas fait passer à leurs troupes,, on s'empara sans bruit de peur qu'ils ne s'en formalisassent, de tout le païs qui est entre cette riviere & la Prusse.

Gosewski, qu'on savoit étre entierement dans les interets de Jean Casimir, paroissoit fort empressé pour ceux de Charles Gustave. Il ne demandoit pour faire connoitre son zéle, qu'à s'aboucher avec Sapieha. Mais la Gardie qui se défioit de luy, ne voulut pas le permettre. Il le fit observer de pres de peur qu'il ne s'echapât, & l'emmena avec luy en Prusse où ayant prêté serment au Roy, il eût permission d'aller où il lui plairoit.

Lewenhaupt retourna en Livonie, pour prendre soin de cette Province, avec huit mille hommes qu'on y avoit laissé. Cependant la Gardie partit de Keidan, & revint à l'Armée. *12. Octob.* Il passa le Niemen à Velone, où le *20. Octob.* Prince Bogislas de Radzivil se joignit avec deux mille chevaux. De là il prit sa marche vers la Prusse, sans approcher des Moscovites de plus de huit milles ; y ayant même toûjours de grandes

1655. grandes forêts entre les deux armées, de sorte qu'il ne pouvoit être decouvert. On séjourna à Augustou pendant quelques jours, pour faire provision de vivres. Apres quoy la Gardie entra en Prusse avec sept mille hommes d'eslite, & vint trouver le Roy à Elbing. 6. Novem.

Ce qui s'est passé avec le Duc de Courlande.

§. 49. Durant tout le cours de cette année, Charles Gustave avoit fait tous ses efforts pour mettre dans son parti Jacques Duc de Courlande. Mais celui cy de son côté, en attendant l'issüe de cette guerre employoit toute son adresse, à se dispenser d'épouser aucun parti. Déja pendant que Christine regnoit encore, il s'étoit reservé qu'en cas de guerre avec la Pologne, il luy seroit permis de demeurer neutre. Ensuite lors qu'il aprît que Charles Gustave méditoit son expedition, il lui depecha Folkersam pour demander la même chose. Le Roy le fît assûrer qu'en cas d'entreprise de sa part, il n'auroit rien que de favorable à attêdre. En effet apres l'irruption de Wittenberg, tous les biens des Polonois qui se trouverent dans Riga, ayant été confisquéz on ne toucha point à ceux des habitans de Courlande à qui Horn avoit permis de les mettre dans cette ville à couvert des Moscovites; même si le peril eût pressé le Duc, le Gouverneur de Riga avoit ordre de le recevoir dans la ville avec toute sa maison.

La Gardie ne fût pas plûtôt arrivé en Livonie qu'il assûra fort au long ce Duc de l'amitié du Roy de Suede. Peu de jours apres, il luy fît remonter par Helmes qu'il envoya à Mitau 25. Juil. que dans l'étât present des affaires il ne pouvoit demeurer neutre, & qu'il n'étoit pas moins de son interêt que de celuy du Roy, qu'ils fussent unis plus étroitement qu'ils ne l'avoient été jusques là. Que pour cet effet le Roy souhaitoit que le Duc & ses sujets contribuassent à l'entretien de l'armée de Suede, soit en vivres, soit en argent. Qu'ils ne donnassent retraite à aucun de ses ennemis, qu'apres lui avoir répondu de leurs biens; qu'il fût permis de lever des troupes dans le Duché de Courlande, & de les y faire loger & séjourner. Qu'il le fût encore de mettre garnison dans Bausk, pour avoir une place derriere, quand on entreroit en Lithuanie, & pour tenir un passage libre. Enfin que le Duc entretint sur la mer Baltique douze Vaisseaux de guerre pour le service du Roy pendant tout le tems que la guerre dureroit, & qu'il disposât à son gré des vaisseaux de charge. A son tour le Roy promettoit au Duc sa protection, & que les soldats seroient tenus dans une exacte discipline. 1655.

Mais le Duc opposoit à toutes les remonstrances de Helmes, *que la protection du Roy ne seroit avantageuse ni à luy, ni au Roy même; que la Courlande n'étant pas un païs fort, ni par sa situation, ni par ses places, elle étoit d'ailleurs ouverte aux Hollandois par mer, & aux Lithuaniens par terre; que c'étoit pour cela qu'elle avoit été si facilement subjuguée apres la mort du Duc Magnus, & que Gustave Adolfe avoit mieux aimé la laisser neutre; qu'elle ne pouvoit fournir que peu de troupes & d'argent, & qu'elle seroit à chargé par le grand nombre de garnisons qu'il y faudroit entretenir; qu'en se rangeant du côté de la Suede elle romproit la neutralité que le Roy avoit voulu, qu'elle gardât avec les Moscovites, & leur donneroit occasion, de se jetter dans le païs, sans qu'on pût les en empêcher. Enfin, qu'en recevant un protection étrangere, le Duc tomboit dans le crime de rebellion envers le Couronne de Pologne. Mais que la Neutralité où l'on s'en étoit tenu jusques là n'étoit sujette à aucun de ces inconveniens; que Christine l'avoit accordée, & que le Roy lui même l'avoit fait esperer; qu'on pouvoit du moins y demeurer jusqu'à ce qu'on fût assuré de la Lithuanie, & qu'on vît quel succes auroit cette guerre; que cela n'empêcheroit pas les Suedois de se retirer en Courlande & d'y chercher leur sureté comme ils l'avoient fait auparavant sous Gustave Adolfe; que le Duc en demeurant neutre, conformément aux Traitez precedens entre la Suede & la Pologne, purroit faire utilement l'office de médiateur entre ces deux Couronnes; qu'au reste il ne refusoit pas en cas de besoin, de donner retraite aux Suedois dans son païs, & de leur faire même quelques largesses, mais que pour ce qui regardoit leurs quartiers, & tout ce qui pouvoit avoir l'air de sujetion & de dépendance, il demandoit d'en être exêmt.*

Il souhaitoit encore que la ville de Pilten avec tout son ressort fût comprise dans la neutralité. A quoi les Sue-

1655. Suedois ne voulurent pas consentir, demandant qu'on leur remit les effets qu'on avoit transportéz de Pilten au Chateau de Golding. Le Duc ne s'y opposa pas, quoy qu'il vît bien qu'on autorisoit par là les Moscovites d'en faire autant, & qu'il ne doutât pas qu'il ne fût permis dans les païs neutres de se charger de pareils dépôts, comme cela s'étoit pratiqué durant la guerre d'Allemagne. Mais prévoyant tous les desordres que ce refuge pourroit causer, il avoit défendu à ses sujets de rien recevoir de personne.

Avant que de congédier Helmes il voulût luy faire entendre qu'il avoit été le premier à mettre la Lithuanie dans les bonnes dispositions où elle étoit pour la Suede. Il le chargea encore de presser la Gardie d'y aller avec son armée, & de répondre promtement à l'ardeur avec laquelle il y étoit attendu. Mais la Gardie qui avoit ordre de faire declarer le Duc ne fût pas bien aise de voir qu'il s'en defen-
8. Août. dit. Il luy écrivit qu'au premier jour il le feroit instruire plus amplement de la necessité qu'il y avoit à luy accorder tout ce qu'il luy demandoit.

Là dessus le Duc envoya le Baron de Misling à Riga, pour insister de nouveau sur l'article de la Neutralité. La Gardie luy reïtera les mêmes choses qu'on vient de voir, & luy dit de plus, que Skit iroit bien tôt à Mittau pour continüer le traité. C'est ce que
29. Août. le Duc ne vouloit point. Il dépêcha donc Reck Intendant de la Province, qui n'ayant rien de nouveau à proposer, n'empêcha pas que la Gardie ne fit partir Skit, pour tâcher de persuader au Duc par la douceur de consentir à ce que le Roy de Suede souhaitoit. Son dessein étoit, s'il ne pouvoit rien gagner par cette voye, de s'emparer de Mittau & de Bausk, qui sont les meilleures places du païs; de faire contribuer la Province à l'entretien de l'armée, & d'obliger les habitans & le Duc luy même à renoncer au Roy de Pologne & à reconnoitre celuy de Suede. Cette derniere précaution étoit necéssaire, parce que le parti de la Pologne étoit afſés fort en Courlande & qu'il étoit à craindre que Jean Casimir & l'Electeur de Brandebourg n'y envoyassent des troupes, ce qui auroit extremement incommodé les Suedois, & rébuté peut être 1655.
les Lithuaniens.

Quelque téms apres Skit allant en Lithuanie, se détourna de son chemin, pour aller trouver le Duc à Mitau. Il en fut reçu assez froidement & il ne remarqua pas qu'il fût trop porté pour la Suede, dont il sembloit même se défier beaucoup, éludant toûjours les demandes qu'on luy faisoit de la part du Roy, & rejettant la faute sur la Noblesse de Courlande qui ne pouvoit sé resoudre à rompre le serment qu'elle avoit fait à Jean Casimir. Enfin pourtant Skit obligea le Duc à promettre de fournir cinquante mille écus pour l'entretien de l'armée de Suede & d'envoyer au Roy pour s'accorder avec luy sur tout le reste. Il envoya donc ensuite Folckersam son Chancelier, avec ordre de dire au Roy, que s'il ne vouloit pas l'exemter de tout hommage, & de toute dépendance il luy permit du moins de demeurer neutre. Nov.

Le Roy répondit, qu'il ne pouvoit accorder au Duc la neutralité dans la conjoncture presente & qu'il esperoit que le Duc luy même ne s'y obstineroit pas, s'il faisoit réflexion combien elle leur seroit préjudiciable à l'un, & à l'autre. Qu'au reste il vouloit bien s'en tenir à tout ce dont le Duc étoit convenu avec Skit & la Gardie, jusqu'à ce qu'on eût le tems de regler ce qui regardoit son Etat & sa maison. Qu'en attendant, le Duc pourroit disposer à son gré de ses navires de guerre, hormis que ce ne fut au prejudice de la Suede. Que les troupes Suedoises qui passeroient par la Courlande y vivroient à leurs dépens, & n'y feroient aucun dégât; & que les terres de la Duchesse seroient exemtes de toute contribution. 14. Nov.

Peu de tems apres Skit alla encore en Courlande pour continüer ce traité, avec ordre toutéfois de ne presser pas trop le Duc, de peur de choquer l'Electeur de Brandebourg. De sorte qu'il se contenta de luy remontrer, „que Christine ne luy avoit permis d'être neutre, qu'à condition d'être „laissé dans la même liberté par le Roy „& par les Etats de Pologne, ce que le „Duc ne pouvoit prouver qui eût été fait; qu'à la verité il avoit couru une „lettre de Jean Casimir dans laquelle „il ordonnoit à ses Généraux de laisser le

1655. „ser le Duc dans la neutralité qu'il „vouloit garder; mais qu'elle n'avoit „été, ni resolüe ni signée dans les „Etats ; sans quoy elle ne pouvoit „être que nulle selon les loix du Ro- „yaume; que d'ailleurs il n'y étoit fait „aucune mention de la Suede, & qu'el- „le étoit conçüe en des termes si am- „bigus qu'on ne savoit s'il faloit l'en- „tendre d'une neutralité perpetuelle, „ou pour un certain tems seulement. „Qu'apres tout la revolution arrivée „dans la Pologne, ne permettoit plus „au Duc de balancer, & qu'il faloit „bien qu'il acceptat le parti que le Roy „de Svede vouloit bien luy offrir. Toutes ces considerations firent sur le Duc l'impression qu'on souhaitoit. Il declara qu'il étoit résolu de faire tout ce que le Roy luy prescriroit, & il luy envoya Folckersam pour savoir sa volonté. Le Roy approuva tout ce que la Gardie & Skit avoient arrêté avec le Duc, & voulût que l'acte de sûjection fût dressé conformément à ces conventions.

Skit retourna donc en Courlande, & fit si bien, que le Duc assisté de son conseil déclara sollenellement, qu'ils renonçoient au Vasselage de la Pologne, & qu'ils tiendroient à l'avenir la Courlande en fief du Roy & du Royaume de Suede. Ils firent en suite quelques propositions, que Skit leur passa apres les avoir accommodées à l'état present des affaires. Particulierement il leur refusa le droit qu'ils vouloiēt garder sur la meilleure partie de la Livonie, sur l'Ilse d'Oesel, sur l'Eveché de Pilten, sur la moitié de la Dune, & toutes les terres qui sont en deça de cette Riviere. Ils prétendoient demeurer en possession de ces droits, par ce que la Pologne les y avoit laissez, & qu'ils demandoient à être sujets de la Suede, aux mêmes conditions qu'ils l'avoient été de la Pologne.

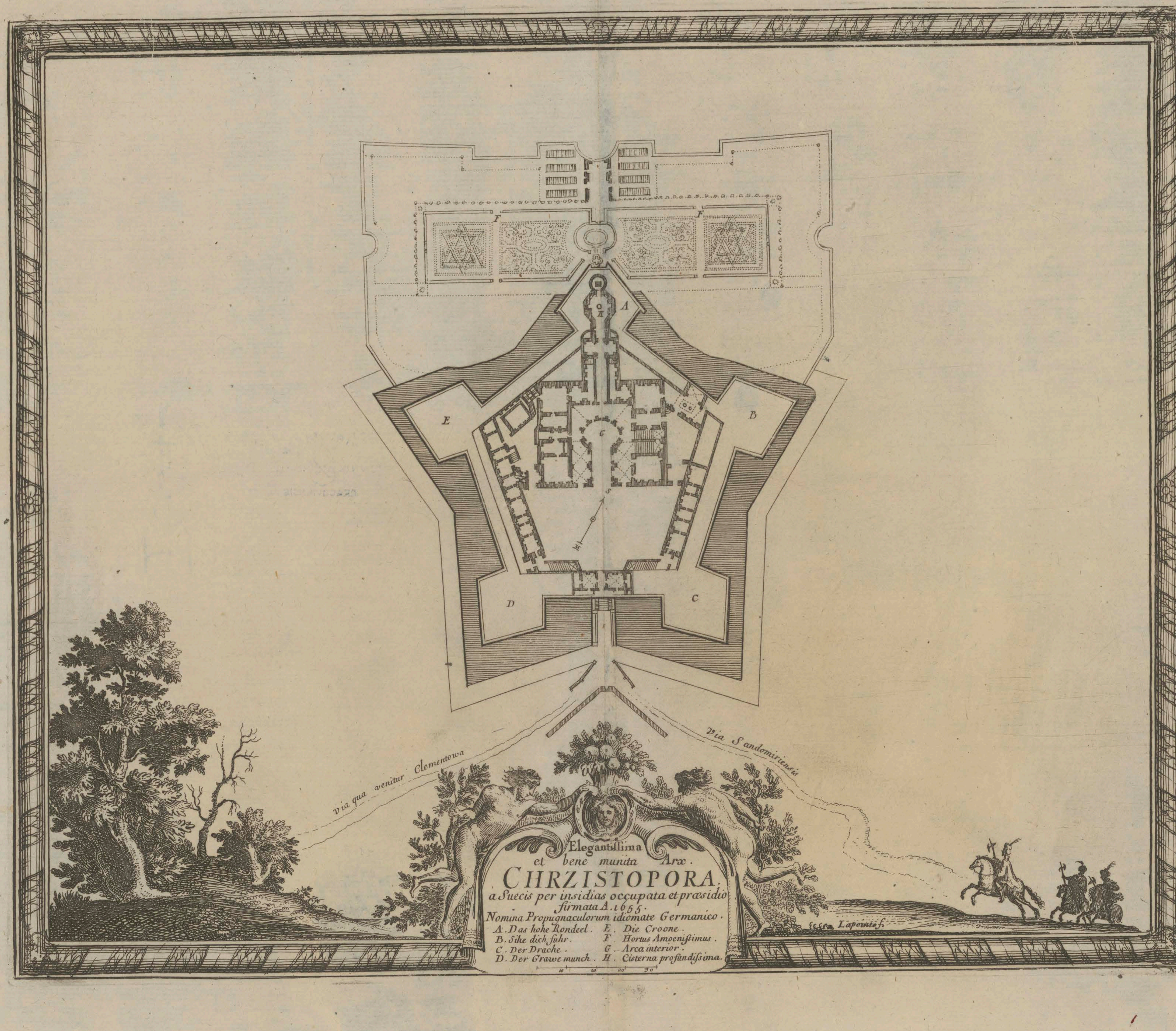
Mais Skit n'eût point d'egard à tous ces prétendus privileges, faisant voir que le Duc s'en étoit déja desisté. Il fit de plus accorder au Roy les droits d'entrée dans les ports & les vaisseaux de guerre ; & comme il étoit sur le point de terminer cette affaire il fut rappellé en Prussé. Il la laissa donc entre les mains de la Gardie qui ayant aussi été obligé de se trouver aupres du Roy ne pût retourner en Courlande, que l'année suivante au mois de Mars. Alors le Duc ne sembloit plus pouvoir s'en défendre & il alloit signér le traité, quand la nouvelle vint tout d'un coup que là Lithuanie s'étoit revoltée. Il profita de cette occasion & ne voulût pas passer plus avant, qu'on n'eut receu de nouveaux ordres du Roy. Il se fondoit sur ce qu'on étoit convenu qu'on laisseroit croire au public qu'il étoit neutre, & que le traité demeureroit secret, jusqu'à ce que l'armée du Roy fut asséz forte pour le défendre contre la Pologne & la Moscovie. Ainsi par ses détours, & par ses délais il faisoit la guerre à l'Oeil, pour se conduire selon le train que les affaires prendroient. 1655.

Le Roy dispose ses affaires à Cracovie.

§. 50. Mais il est tems de revenir à Charles Gustave que nous avons laissé à Cracovie. Apres s'en être rendu maître, il y demeura quelques jours : & il disposa de telle sorte les quartiers des troupes Suedoises, & de celles des Quartiens, que celles cy ne pouvoient rien entreprendre contre leurs engagemens sans être arrêtées par les autres. Il vouloit voir en même tems à quoy aboutiroient les mouvemens qu'on luy avoit rapporté que les Tartares faisoient. Cependant il écrivit des lettres fort obligeantes au Châtelain de Cracovie, & au Palatin de Mazovie, les pressant de le venir trouver & les assûrant qu'il ne pensoit qu'à rétablir les affaires de Pologne. Il en adressa de semblables aux Palatins de Lublin & de Cracovie & à Lubomirski Grand Marêchal du Royaume, dans lesquelles il les sollicitoit avec toute la douceur possible, de se rendre à lui & de travailler encore par là au salut de leur patrie.

La Noblesse des environs de Sendomir s'étant soûlevée, le Colonel Engel fût détaché pour aller la ranger à son devoir. Et par ce que Jean Casimir avoit envoyé un nombre considerable de troupes dans le Palatinat de Seradie, pour dissiper les levées des Suedois, Charles en fit aussi marcher de ce côté là pour leur faire tête & il y joignit six compagnies Quartiennes, pour faire un essai de la fidelité de ce Corps. 8. Octob. 12. Octob.

Ce fût encore pendant son séjour à Cracovie, qu'il fit publier des Edits plus severes que les précedens contre les soldâts qui feroient ou tort ou chagrin



A
B
C
D
E
F
G
H
via qua venitur Clementowa
Via Sandomiriensis
Elegantissima
et bene munita Arx.
CHRZISTOPORA.
a Suecis per insidias occupata et præsidio
firmata A. 1655.
Nomina Propugnaculorum idiomate Germanico.
A. Das hohe Rondeel. E. Die Croone.
B. Sihe dich fuhr. F. Hortus Amoenissimus.
C. Der Drache. G. Arca interior.
D. Der Grawe munch. H. Cisterna profundissima.
10 10 20 30
Lapointe f.
N. 18.

1655. grin aux Polonois, dont il avoit receu l'hommage. Et sur le bruit que Jean Casimir assembloit des troupes au voisinage de Czenstokhou, pour disperser les levées des Suedois, & pour tâcher de regagner les Quartiers, Charles de son côté en mît en campagne autant qu'il crût necessaire pour repousser celles du Roy de Pologne. Il voulût aussi que Erskein, en qualité de chef du conseil de guerre, écrivit à Halzfeld Général des troupes imperiales pour luy faire savoir de sa part, qu'il ne prétendoit pas empêcher que Jean Casimir ne demeurât en repos sur les terres de l'Empereur; mais que s'il ne s'y tenoit que pour être mieux en étât de broüiller les affaires des Suedois dans la Pologne, le Roy ne croyoit pas que Halzfeld le dût souffrir.

Il en part. 20. Octob. Apres avoir ainsi reglé toutes choses, le Roy partit de Cracovie avec son armée, & tourna du côté de Warsovie accompagné de Coniespolski & de toutes ses troupes. Quand il arriva à Novomiasto, il y trouva Potoski Généralissime des Armées de Pologne, & Landscoronski Portenseigne de la Couronne qui s'y étoient rendus, avec les troupes qu'ils commandoient, pour luy préter le serment, comme on en étoit convenu avec leurs Députéz à Cracovie. Le Roy les fit aller vers Sendomir & il doña ordre à Douglas qui les accompâgnoit avec une partie de l'armée, de disposer les quartiers d'hyver des Suedois de telle sorte qu'en cas de necessité, il pûssent en peu de tems se rassembler, & se rejoindre. Mai pour ceux des Polonois il devoit les séparer & les éloigner les uns des autres autant qu'il lui seroit possible, par ce que le Roy n'osoit encore se fier à leurs Généraux. Il avoit même résolu de leur faire prendre leurs quartiers dans la Polaquie, afin qu'ils fussent plus éloignéz de la Silesie & qu'il leur fût moins aisé d'avoir commerce avec Jean Casimir qui s'y étoit retiré. Cela n'empêchoit pas que Douglas n'eût ordre de déferer le commandement de l'Armée à Potoski, comme plus vieux Général sans laisser pourtant de luy donner les avis qu'il trouveroit à propos pour l'avancement des affaires.

25. Octob.

Il devoit encore faire la reveüe de l'Armée de Pologne & distribuer aux soldats tout l'argent qu'on pourroit ramasser, afin de les engager plus étroitement au service de la Suede: Ce qui ayant été executé au commencement de Novembre, il leur fit faire une seconde fois serment de fidelité, & sur la nouvelle que les Moscovites s'approchoient du Bug, le Roy qui ne pouvoit croire qu'ils voulussent l'attaquer sans sujet, se contenta d'ordonner à Douglas de mettre une sauvegarde dans Lublin. 1655.

Presque en même tems ce Général surprit le chateau de Chrzitopora, place aussi agreable qu'elle est forte, & y laissa une bonne garnison.

§. 51. Le Roy souhaitoit extrêmement d'attirer à son parti Estieñe Czarneski Général d'une grande reputatiõ. Il luy fit donc écrire par Wittenberg & luy écrivit lui même, loüant hautement la valeur & l'experience qu'il avoit fait paroitre en plusieurs occasions, mais sur tout durant le siege de Cracovie. Czarneski dans la réponse qu'il fit à Wittenberg, luy donnoit bien quelque esperance. Mais au fond, il n'étoit pas mal aisé de voir qu'il n'agissoit pas de bonne foy, & qu'il ne vouloit point quiter Casimir, aupres duquel plusieurs Senateurs s'étoient retiréz. Wittenberg à qui la santé n'avoit pas permis de suivre re Roy, s'en apperçut bien, mais il ne voulût rien entreprendre que le tems qu'on luy avoit accordé pour deliberer de se rendre ne fût passé. Alors il envoya Muller sur la frontiere pour s'y tenir en embuscade par ce qu'il avoit apris que Czarneski méditoit de se sauver en Silesie avec Wolf. En effet c'étoit son dessein, ses dragons devoient le suivre, avec le canon qu'il avoit tiré de Cracovie, & qu'on avoit tenu jusqu' alors à Bendzina. Mais il ne trouva pas dans ses troupes les dispositions qu'il s'étoit imaginé. Les dragons se soûleverent & le forcerent à leur donner congé apres avoir receu leur paye. Deux Capitaines & un grand nombre de soldats passerent sur l'Heune du côté des Suedois. Quantité d'autres demeurerent en Pologne. Peu voulurent suivre leur Général en Silesie. Pour Wolff comme il se préparoit à partir de Siewierie, avec sept compagnies de son Regiment, & qu'il s'acheminoit vers Bendzina, il fût surpris & chargé par le Colonel Sadowski que 18. Nov.

Desertion des troupes de Czarneski. Défaite de Wolf.

1655. que Muller luy dêtacha. Il voulut d'abord faire quelque resistance, s'étant retranché à la hâte derriere le bagage; mais le cœur manquant à ses gens, il falût qu'il demandat quartier. Il restoit deux compagnies du même Regiment, qui étoient campées à Baudzie. Elles se rendirent volontairement; & Wittenberg en fit sa compagnie des gardes.

Chmielinski offre ses services à Charles Gustave. 2. Nov.

§. 52. Quelques jours auparavant Daniel Abé d'Athenes étoit arrivé au Camp du Roy de Suede, de la part de Chmielinski chef des Cosaques. Il avoit ordre de dire au Roy, *qu'aussi tôt que Chmielinski avoit apris par les lettres de Radziejowski que les Suedois étoient entrez en Pologne, il avoit fait marcher une partie de ses troupes contre Potoski; qu'en même tems il avoit fait investir Caminiec, Lembourg, & quelques autres places, pour empêcher les Moscovites d'y mettre garnison, & pour être plus prés de l'armée de Suede. Que les Cosaques étoient résolus à tenir les Moscovites éloignéz de ces quartiers là, afin de se conserver une libre communication avec le Roy, & pour pouvoir mieux éprouver sa protection en reconnoissance de laquelle ils seroient toûjours prêts de luy rendre toute sorte de services.*

L'Abé demanda à s'aboucher avec Radziejowski & le recommanda tres particulierement au Roy de la part des Cosaques. Ils l'avoient chargé d'assûrer le Roy, qu'ils se rangeroient de son parti, si les Moscovites en usoient mal à son égard, & s'ils l'attaquoient sans sujet. Mais que les bons offices qu'ils en avoient recus contre leurs ennemis, les obligeoient de prier le Roy, que de son côte il ne les attaquât pas à moins qu'il n'y fût forcé. Et qu'il faloit au contraire se joindre tous ensemble, pour subjuguer plus aisément un plus grand nombre de peuples. Qu'ainsi ils n'exceptoient que les Moscovites, & qu'ils serviroient le Roy contre tous ses autres ennemis, pourveu qu'il leur laissat le butin. A cette condition ils en ajoûtoient quelques autres: que s'ils étoient attaquéz, le Roy s'engageât à les defendre; que quand la paix se feroit, ils y fussent aussi compris; que ne pouvant vivre sans faire la guerre, le Roy leur promît qu'apres avoir terminé celle de Pologne, il la declareroit au Turc, afin qu'ils le pussent attaquer par mer, comme ils l'auroient déja fait à la sollicitation des Venitiens si les affaires de Pologne ne les en eussent empechéz; que Caminiec étant necessaire pour servir de voye de communication, le Roy en donneroit le gouvernement à Radziejowski, dont ils suivroient les conseils. Et sachant d'ailleurs que le Roy à son avenement à la Courone avoit promis au Sénat & aux Etâts de Suede, de ne faire pas sa résidence hors du Royaume, ils demandoient, que le Viceroy qu'il laisseroit en Pologne, ne leur fût pas contraire, & qu'il observât exactement les traitéz; ajoûtant qu'ils n'attendoient pour les conclurre qu'un envoyé du Roy, muny de tout le pouvoir necessaire pour cette négociation. Enfin ils reïteroient les assûrances de leur services contre les ennemis du Roy, sans excepter même les Moscovites, s'ils lui donnoient de justes sujets de se plaindre d'eux.

Le Roy congédia l'Abé Daniel, le chargeant de toute sorte de protestations d'amitié pour Chmielinski, auquel il promit d'envoyer au premier jour pour traiter de leurs affaires. En attendant il le prioit, vû que le Palatinat de Russie s'étoit soûmis, de lever le siege de Lembourg, & d'empecher le pillage sur les terres qui auroient embrassé sa protection. Toutes ces favorables dispositions où Daniel disoit qu'il avoit laissé les Cosaques n'empecherent pas que pendant son absence ils ne se joignissent aux Tartares, Ils prirent pour pretexte le retardement de l'Ambassade que le Roy leur avoit fait attendre; ce qui leur faisoit craindre, que s'il étoit une fois maître de la Prusse, il ne fît peu de cas de leur amitié, & ne pensât à les reduire comme les autres. On publioit encore que les Envoyés de Jean Casimir s'étoient jettéz au pieds de Chmielinski, luy demandant grace pour leur maître; & que cette soumission avoit touché le cœur des Cosaques.

Le Roy tâche en vain de gagner Dantzik.

§. 53. Le Roy étant arrivé à Varsovie y mit ordre à toutes choses en peu de jours pour se rendre plûtôt en Prusse. La conquête de cette Province l'occupoit plus que tout le reste, & il en faisoit dependre la décision de ses affaires. Les plus grands Obstacles qu'il eût à vaincre luy venoient de Fri-

1655. de Frideric Guillaume Electeur de Brandebourg, & de la Ville de Dantzick. Le prémier n'eût pas plutôt appris pur les lettres qu'il recevoit de Suede que l'armement de Charles Gustave regardoit la Pologne, qu'il en avoit donné avis sur l'heure à Jean Casimir. Celui cy avoit d'abord depeché Zavvadski, & ensuite Cosś Prévôt du chapitre de Varsovie à ceux de Dantzick, pour les exhorter à luy étre toûjours fideles & à fortifier promtement la ville, & le fort qui est à l'embouchure de la Vistule, s'ils n'aimoient mieux y recevoir de ses troupes en garnison. L'Electeur de Brandebourg, à qui ceux de Dantzick s'étoient adressez, leur avoit donné le même conseil. De sorte que sans balancer ils avoient démoli les Faux-bourgs, & fait de nouvelles fortifications, n'oublioient rien de ce qui pouvoit les mettre en état de se defendre.

Charles de son côté avoit tout mis en usage pour attirer cette ville
19. Maji. à son parti. Koch y avoit été déja de sa part au mois de May pour l'assûrer de son affection, & pour l'instruire des raisons qui l'avoient obligé d'armer contre la Pologne. Il avoit tâché de faire comprendre au Bourgue-
9. Juin. mestre Elert, que leur ville n'ayant jamais confondu ses interêts avec ceux de cette Couronne, ni reconnu entierement sa souveraineté, mais s'étant presque toûjours maintenüe par elle même, rien ne l'obligeoit à prendre parti dans un demeslé, qui ne la regardoit point. Et pour preuve que ce n'étoit pas à Elle qu'on en vouloit, c'est que le Roy avoit expressément ordonné à Wittenberg de pourvoir à la sureté de leurs chariots, & de leurs marchandises par terre: les assûrant de plus, qu'il ne souffriroit aucune exaction, ni piraterie sur la Mer Baltique.

Le Bourguemestre faisoit semblant d'écouter Koch avec plaisir, mais on voyoit bien qu'il n'âjoutoit pas beaucoup de foy à ses discours. Il luy répondit, *que les préparatifs qu'ils faisoient pour se tenir sur la défensive ne regardoient que les Moscovites, qui desoloient la Lithuanie; qu'il y avoit lieu d'esperer la paix entre la Pologne & la Suede, sur tout depuis que la premiere avoit envoyé Lessinski avec plein pouvoir d'y travailler; qu'en tout cas il restoit encore quelques années de treve, qui pourroient donner le tems de négocier la paix; & qu'enfin quelque tour que les choses puissent prendre, ils étoient résolus de ne se ponit départir de la fidelité qu'ils devoient au Royaume de Pologne.* 1655.

Cependant tout le monde n'étoit pas d'un même avis dans la ville. Il est bien vray que le plus grand nombre des Sénateurs étoient contraires à la Suede, & qu'il y en avoit même quelques uns qui portoient l'animosité fort loin: mais outre qu'il y en avoit d'autres qui étoient portéz de meilleure volonté, le peuple peu d'accord avec le Sénat paroissoit assés disposé à favoriser les Suedois. Ils disoient hautement, que bien loin que Jean Casimir fût capable de les défendre, il ne l'étoit pas de se défendre lui même, & que pendant la derniere guerre, Dantzik n'y avoit pas plus gagné qu'Elbing. Mais le Sénat sans s'arrêter à tous ces discours, insistoit publiquement sur la justice, & sur la necessité qu'il y avoit de demeurer fidelles à la Pologne, & de rejetter toutes les propositions de la Suede. C'étoit la seule voye d'empêcher, que le peuple ne se rebutât de travailler aux fortifications, qu'il eût discontinuées s'il eût crû n'avoir rien à craindre. Au lieu que le Senat vouloit profiter de cette occasion de les achever, & de faire abattre en même tems quelques Faux-bourgs qui étoient de l'Eveché de Culm & qui leur déplaisoient extrémement. Il faloit bien que l'execution de ce dessein leur tint au cœur, puis qu'ils n'en furent pas detournéz par les ravages que les Polonois faisoient alors dans la Prusse, qu'ils traitoient déja comme un païs abandonné & où ils ne vouloient rien laisser pour les Suedois. Malgré tout cela Koch ne cessoit de presser ceux de Dantzick de se mettre sous la protection de la Suede, en leur remôntrant, *qu'il leur seroit aisé par là d'étendre & d'augmenter leur commerce; qu'il n'y avoit point d'Etat aussi heureusement situé que la Suede pour veiller à leur seureté; qu'ils ne pouvoient choisir de meilleure voye de pourvoir à leur Religion, & que la conformité de leur croyance avec celle des Suedois, leur ouvroit la porte à toute sorte de charges & de dignitéz dans la Suede; que le*

1655. *Roy leur céderoit quelques biens d'Eglise qui étoiient à leur bienseance : que l'occasion de profiter de toutes ces offres étoit favorable, & que s'ils la laissoient passer, ils voudroient en vain y revenir dans la suite : que le Roy ne seroit pas toûjours d'humeur de les écouter, & qu'il avoit en main plus d'un moyen de leur nuire, sans en venir même à un siege dans les formes.*

En representant toutes ces choses Koch garda beaucoup de menagement. Sur tout il eût grand soin de deguiser & d'adoucir tout ce qui avoit quelque air de menace. Le Roy luy avoit ordonné d'en user ainsi, parce qu'il étoit bien aise de faire durer la négociation jusqu'à ce qu'il eût vû le train que prendroient ses armes, pour obliger ceux de Dantzick à lui envoyer une Députation. Mais tous ses soins, & tous ses efforts furent inutiles. Dantzick n'y eût aucun égard, non pas même apres la déroute des Polonois, & la fuite de Casimir hors du Royaume. Jusques là que la flote de Suede ayant ensuite exigé les droits à l'entrée du port de cette ville, selon la menace que Koch en avoit faite on y résolut de ne laisser entrer aucun vaisseau qui les eût payés, pour frustrer ainsi les Suedois de l'avantage qu'ils en attendoient. Ayant même sçu que Wrangel se seroit saizi de Pautzke, s'il n'eût eu le vent contraire, ils envoyerent cent hommes au secours de cette place, malgré tout ce que le Général Suedois fût leur faire dire, pour les éloigner de tout acte d'hostilité, dont il les assuroit qu'il étoit fort éloigne lui même. Mais rien ne contribua tant à les retenir dans le parti de la Pologne & à les animer contre la Suede, que les discours de Predicateurs. L'ascendant qu'ils avoient sur les esprits, fit entrer le peuple dans tous les sentimens du Sénat, qui craignent de voir diminuer son autorité si la Suede l'emportoit, engagea de nouveau les habitans par serment à ne se ponit rendre. On depecha en même tems à Elbing, pour affermir cette ville dans les interets de Jean Casimir : & l'aigreur s'étant de part & d'autre emparée de sesprits, on ne tarda pas d'en venir aux hostilitez.

L'Electeur de Brandebourg observe les desseins du Roy.

§. 54. Ceux de Dantzick n'étoient pas les seuls qui avoient fait de la peine au Roy. L'adresse, & l'habileté avec laquelle l'Electeur de Brandebourg s'étoit conduit des le commancement de la guerre, ne lui avoit pas donné moins d'affaires. Il étoit naturel que l'armement de la Suede portât cêt Electeur à tâcher de decouvrir contre qui il étoit fait. Pour cela il donna ordre à Dobrzenski son Résident aupres de Charles Gustave de lui dire que Slippenbach avoit tenu certains discours, qui laissoient croire que le Roy avoit quelque dessein contre la Prusse Ducale. Charles Gustave ne crût pas devoir faire trop d'efforts pour se justifier de ce soupçon, de peur de l'augmenter. Il se contenta de faire dire à l'Electeur par Wolfsberg son Résident à la Cour de Brandebourg qu'il avoit sans doute pris en mauvais sens ce qui pouvoit être échapé à Slippenbach dans la choleur du discours & sans dessein : du moins que c'étoit sans son ordre qu'il avoit parlé. En effet Slippenbach luy même écrivit pour s'expliquer sur ce qu'on luy faisoit dire. 1655. 21. Févr.

Dobrzenski ne decouvrant rien par cette voye en prit un autre. Il proposa au Roy de faire alliance avec l'Electeur. Mais quand on le pressa sur le but de cette alliance, il n'eut rien à dire de positif : se contentant d'assûrer qu'il recevroit au premier jour des ordres plus étendus & plus exprés. Surquoy Charles manda à Wolffsberg, qu'il assurât l'Electeur que ce n'étoit point contre lui qu'il faisoit les préparatifs dont il s'alarmoit, & qu'il esperoit aussi que ses desseins ne recevroient point d'obstacle du côté du Brandebourg ; que si malgré cette assûrance l'Electeur continuoit à se défier, il ne tiendroit qu'à luy de faire cesser toutes ses craintes en proposant les conditions aux quelles il voudroit s'allier avec la Suede ; & qu'alors le Roy ne luy deguiseroit rien de son entreprise. Mais l'effet que toutes ces protestations auroient pû faire étoit balancé, par le délai de l'arrivée d'Oxenstiern qui étoit attendu depuis long tems à la Cour de Brandebourg, pour y traiter quelques affaires tres importantes.

Et luy fait parler d'alliance.

§. 55. Cependant on commençoit à decouvrir où le Roy de Suede se préparoit à porter ses armes, & l'on ne doutoit déja plus en Brandebourg qu'il n'en voulût à la Pologne. Alors l'Ele-

1655. l'Electeur fit savoir à Wolffsberg par George Frideric Comte de Waldeck, & il luy dit luy même *qu'il étoit prêt de se joindre avec la Suede, & de soûtenir le Roy dans toutes ses prétentions contre la Pologne. Qu'il souhaitoit seulement d'en être bien informé; qu'au reste cette alliance ne pourroit être trop tôt conclüe; qu'il feroit même à propos d'y comprendre les affaires d'Allemagne, & la cause des Protestans de peur de se voir abandonné des deux partis pour ne s'être pas assez assuré de l'un ni de lautre; & que pour cêt effet il voudroit bien s'aboucher avec le Roy.*

Wolffsberg répondit que Charles Gustave ne demandoit pas mieux que de faire alliance avec l'Electeur; mais qu'il souhaitoit qu'elle fut conclüe secrettement. Et pour ce qui regardoit les affaires d'Allemagne il consentoit bien, que les Ministres de part & d'autre insistassent de concert sur tout ce qui seroit conforme aux loix & à la paix de l'Empire, mais il ne pouvoit se résoudre qu'on en fît un article exprés de l'alliance. Sa Veüe étoit de ménager la maison d'Autriche, qu'une semblable demarche, dont il n'y avoit d'ailleurs que peu de fruit à attendre, ne manqueroit pas d'irriter quand elle viendroit à la savoir, comme il étoit fort à craindre qu'elle ne l'apprit.

Il en étoit autrement de la Pologne contre laquelle, & le Roy, & l'Electeur avoient le même interêt de s'unir. Qu'ainsi bien loin que l'Electeur eût sujet de s'allarmer des desseins du Roy il pouvoit au contraire s'en promettre toute sorte d'avantages; qu'il étoit résolu de lui conserver tous ses droits, & même de luy en procurer de nouveaux, comme il esperoit du côté de l'Electeur, qu'il ne feroit rien qui ne tendit à favoriser ses entreprises. Waldeck prît cette occasion d'insinuer adroitement, & comme de lui même, la peine qu'on avoit en Brandebourg de ne tenir la Prusse que comme un fief de la Pologne. Et parce que les Suedois ne pouvoient faire la guerre en Pologne sans entrer dans la Prusse Electorale & sans se servir des ports de mer de cette Province, Waldeck demandoit qu'il fût exprimé par le traité qui cela se feroit sans prejudice des droits de l'Electeur, & qu'en toute occasion la Suede seroit prête à le secourir. Sur quoy Wolffsberg eût ordre d'approfondir indirectement cette affaire, & comme de son chef pour savoir dans quelle veüe l'Electeur ne vouloit plus relever de la Pologne, & quels ports il seroit disposé d'ouvrir au Roy. Mais à l'égard des prétentions que le Roy avoit sur la Pologne, prises de ce que Jean Casimir avoit troublé par ses entreprises le repos de la Suede, allumé la guerre sur les frontieres de cet Etat, & obligé le Roy à de fort grans frais, pour le mettre sous les armes, Wolffsberg étoit chargé de ne se point expliquer là dessus pour le present & de n'en faire aucune mention dans la cour de l'Electeur. Au reste il devoit assurer ce Prince, qu'à l'occasion de la Pologne, le Roy seroit toûjours prêt à faire avec luy une étroite & ferme alliance, & ne rien negliger pour l'y porter, luy & ses Ministres. Quand il en parla à l'Electeur, celuy cy prit cette occasion, de s'étendre sur les grans & frequens sujets que la Pologne avoit donnez, & à ses Predecesseurs, & à luy même, de secouer son joug: âjoutant qu'il ne demandoit pas mieux, que de joindre ses armes à celles du Roy de Suede, pourvû qu'il luy laissât la Prusse en souveraineté, & luy permit, pour son dedomagement de s'emparer de l'Evêché de Warmie, & de quelques endroits de la Samogitie & de la Lithuanie. Ce qui s'étoit déja passé & l'état present des choses, tout cela faisoit croire au Roy que, quelque interêt que l'Electeur eût d'agir de concert avec luy, il n'y étoit pas porté de trop bonne foy, & qu'il ne pensoit rien moins que ce qu'il disoit. Il ne voulût pas néantmoins en rien temoigner, afin de mieux penetrer, où l'Electeur en vouloit venir, & continuant à écouter ses propositions, les ordres furent donnez de sa part à Benoit Oxenstiern, & à Jean Lilliestrôm, de mettre cette négociation sur le tapis à Stetin, s'ils voyoient qu'on y fût veritablement disposé en Brandebourg. 1655.

Leur commission portoit de ne rien résoudre sans avoir communiqué ensemble, & d'entrer même tous deux dans la négociation, au cas qu'il vint plusieurs envoyez de la part de l'Electeur. Mais s'il ne s'en presentoit qu'un, Oxenstiern seul devoit paroître

1655. tre pour le Roy de Suede, & ne faire porter cette union que sur les affaires de Pologne. Le Roy vouloit encore qu'on laissât faire l'ouverture & tracer le plan du traité aux Ministres de Brandebourg, par ce que personne ne pouvoit étre mieux informé qu'eux des intentions de leur maître, & que d'ailleurs Dobrzenski en avoit fait les premieres propositions à Stokolme. Que si leurs prétentions se trouvoient contraires à l'honneur & aux interets du Roy, les Ministres de Suede ne devoient pas s'y opposer trop ouvertement, mais demander du tems pour y mieux penser, & cependant les nourir toûjours des belles promesses. A l'egard des affaires d'Allemagne, ils étoient chargez d'en detourner le discours, & d'empecher qu'on ne les fit entrer dans l'Alliance. Et si les Ministres de Brandebourg s'emportoient contre l'Empereur, il faloit les écouter sans les imiter, laissant même croire que le Roy & sa Majesté Imperiale étoient en bonne intelligence, jusqu'à ce que les veües de l'Electeur fussent bien connües. Car quoy qu'il eût écrit au Roy de sa propre main pour luy témoigner avec quelle passion il souhaitoit l'alliance, on savoit d'un autre côté qu'il recherchoit les Hollandois pour s'opposer avec eux à ses desseins. Ainsi dans l'incertitude de ou l'on étoit de ses intentions, & s'il voudroit joindre ses armes à celles du Roy, ou se tenir neutre, on n'avoit pû donner en Suede aucun ordre precis aux Commissaires. Seulement s'il venoit à Stetin quelque ministre de la part de l'Electeur, les Suedois étoient chargez de ne point faire connoitre qu'on n'y sçut rien de l'union du Brandebourg avec la Hollande, & de ne parler que du plein pouvoir qu'ils avoient de conclurre le traité avec l'Electeur afin de gagner du tems en le nourrissant de cette esperance. Toutefois le Roy voulût que Wolfsberg touchât quelque chose, comme de luy même de cette alalliance avec les Hollandois, & qu'il fit voir combien elle étoit contraire aux protestations de l'Electeur & le tort qu'elle pourroit luy faire.

En même tems il tâchoit d'en rebuter la Hollande en faisant representer aux Etats par Appelboom son Resident, le peu de fond qu'ils devoient faire sur l'Electeur de Brandebourg, 1655. vû sur tout les grandes liaisons que ce Prince avoit avec la Maison d'Orange. Ce qui ne pouvoit que porter coup en ce tems là, puis que par la paix qu'on venoit de faire avec l'Angleterre, on avoit ôté à cette Maison toute la part qu'elle avoit eüe au gouvernement des Provinces unies des Pays bas. Ainsi le Roy ne sachant ce qu'il devoit croire de l'Electeur, quelque envie qu'il eût de l'attirer à son parti, il n'eut pas été fâché qu'il se fût tenu à l'ecart, & qu'il n'eût pris aucune part à la guerre.

Ordres du Roy touchant l'alliance avec le Brandebourg.

§. 56. Mais l'Electeur, qui étoit bien aise d'un côté de ne s'engager à rien dont il ne pût revenir, voyoit de l'autre combien il luy étoit important de paroitre sincerement disposé à s'allier avec la Suede, de peur que le Roy ne tournât contre luy les armes qu'il destinoit contre la Pologne. Cette crainte n'étoit pas sans fondement. Dobrzenski avoit écrit que Wittenberg ne seroit pas plûtôt arrivé en Pomeranie, qu'il se rendroit à Berlin pour s'aboucher avec l'Electeur. Cependant quand ce Général eût passé la mer il s'excusa sur l'ombrage qu'on pourroit prendre de cette entreveüe, & sur le desordre & la confusion où tout étoit en Pomeranie.

Ces excuses, dont Wirtz étoit chargé ne satisfirent pas l'Electeur, ni ne dissiperent les soupçons que tous ces délais avoient fait naître. Aussi s'en plaignit il avec quelque sorte de chagrin, disant que pendant qu'on s'attendoit en Brandebourg à l'alliance de la Suede, on avoit fermé l'oreille aux propositions avantageuses qui y avoient été faites de la part de l'Empereur, des Provinces unies & de plusieurs autres Puissances; qu'on y avoit pourtant receu avis de Hollande de se défier de la Suede, & de pourvoir à la sureté de Pillau en acceptant les vaisseaux que les Hollandois offroient; qu'il faudroit bien en venir là si l'on étoit attaqué, & qu'on étoit résolu à attirer du secours de toutes parts. Le Baron de Schwerin ajoûtoit, *que si les titres que prenoit Jean Casimir, & ses prétentions sur la Livonie, étoient les seules raisons qui obligeoient le Roy de Suede à luy declarer la guerre, l'Electeur s'engageoit à luy faire donner satisfaction là dessus par le Roy & par les Etats de Pologne.*

Quand

1655. Quand le Roy fût informé de ces plaintes, il ne douta plus que l'Electeur n'y allat de bonne foy, & il envoya à ses commissaires les instructions suivantes; qu'ils eussent d'abord „à remontrer la maniere injurieuse „dont la Pologne avoit usé avec la „Reine Christine & avec luy même; „qu'il n'avoit pû se dispenser de songer à luy, & de prevenir les mauvais „desseins de ses ennemis, lors qu'il „avoit vu ce Royaume sur le point „d'être déchiré, ou de subir un joug „étranger; que si l'Electeur vouloit „joindre ses forces à celles de la Suede, le Roy en seroit bien aise, & qu'il „n'y auroit qu'à convenir des conditions. Et voicy celles qu'il proposoit: Qu'on ne se serviroit de la Marche & de la Pomeranie que pour le „passage & sans degât; que le Roy „pourroit aborder en Prusse, sejourner „dans ses ports, & traverser le païs; „que l'Electeur entretiendroit à ses „dépens jusqu'à la paix, cinq mille „hommes d'infanterie & trois mille „chevaux, avec l'artillerie necessaire; „que le Roy commanderoit en chef & „disposeroit à son gré des quartiers, „sans mettre pourtant de différence „entre les troupes de l'Electeur & les „siennes; que pour satisfaction il procureroit à l'Electeur l'Eveché de „Warmie, & la souveraineté de la „Prusse avec tout ce qu'il pourroit luy „céder sans préjudice de ses propres „interets; mais que l'Electeur de son „côté céderoit au Roy, apres en avoir „traité ensemble, les lieux de la Prusse „Ducale & de l'Eveché de Warmie, „qui se trouveroient à la bienseance „de la Prusse Royale; qu'ils convien„droient des loix du commerce & de „la navigation, & qu'à cause du voisinage de la Prusse Ducale avec la Livonie, le Roy auroit le passage libre „par la premiere; que cette province, en cas d'extinction de la famille „Electorale, passeroit à la Couronne „de Suede; & pour ce qui regardoit „les prétentions à la succession de Jûliers, le Roy declaroit vouloir s'en „tenir à ce qui avoit été reglé à la paix „de Munster; mais il demandoit pour „son dedommagement, sans prejudice toutefois pour les autres prétentions qu'il pourroit avoir à l'avenir, qu'on obligeat d'abord Jean Casimir à renoncer à la Suede, & à la „Livonie avec toutes ses dependances „selon les anicennes bornes, aussi bien „qu'à luy céder la Samogitie, & tous „les païs situéz entre la Pomeranie „ulterieure & le Riga, à prendre depuis la mer jusqu'à la Warte & au „Notéz & en tirant une ligne jusqu'à „Thorn; que si l'Electeur étoit résolu „de demeurer neutre, le Roy n'en seroit pas faché, pourveu que, sans „assister la Pologne, il fournit quelques troupes à la Suede, à condition „d'avoir sa part des païs conquis selon qu'on en seroit convenu. Et même, si sans en venir à aucun traité, „l'Electeur aimoit mieux ne prendre „aucune part à la guerre, le Roy en „seroit encore bien aise, pourveu „qu'en consideration de la Prusse, on „ne favorisat pas un parti plûtôt que „l'autre, & qu'il y eût le passage libre, „promettant de son côté d'avoir égard „à tout ce qui feroit pour le bien de „l'Electeur. 1655.

Quelque raison que le Roy eût de pretendre, que Electeur luy envoyat le premier des Ambassadeurs, pour faire l'ouverture du traité, vû sur tout que le Comte de Slippenbach l'avoit déja vû de sa part, il ne voulut pas néantmoins s'arreter à cette formalité. Il donna ordre à Oxenstiern de se rendre à Stetin, & il assura Dobrzenski que s'il paroissoit que l'Electeur fût en de bonnes dispositions, il ne tiendroit pas à luy, qu'ils ne fussent bien tot d'accord. Il recommanda de nouveau à ses commissaires la precaution qu'il faloit prendre d'obliger les Envoyéz de l'Electeur à dresser les premiers le projet de l'alliance, puis que c'étoit la Cour de Brandebourg qui avoit commencé à la rechercher; que s'ils venoient à representer que l'armée du Roy ne paroitroit pas plûtôt en Pologne qu'on y demanderoit la paix, il faloit répondre que les choses en étoient venues à tel point, qu'on ne pouvoit eviter d'en venir aux mains, & que même il faloit, que l'Electeur prît ce parti là. Au cas encore qu'on mit sur le tapis de s'unir aussi contre les Moscovites, Oxenstiern en devoit détourner adroitement le discours, & rejetter même honnêtement la mediation de l'Electeur, entre la Pologne & la Suede. De plus le Roy demandoit qu'on lui laissat Braunsberg, l'Isle de Nering & l'usa-

1655. l'usage du Port de Pillau, sans prejudice des droits de l'Electeur ; & que le Duc de Courlande relevât de la Suede comme il avoit auparavant relevé de la Pologne. Que si les Ministres de Brandebourg s'obstinoient à vouloir comprendre dans le traité les affaires de l'Empire, on devoit en dresser l'article en termes vagues, savoir que ces deux puissances insisteroient de concert aux dietes, pour l'execution & le maintien de la paix de Westphalie.

Et comme l'Electeur en qualité d'Eveque de Minden & d'Halberstad pourroit demander à être compris dans le traité d'Hildesheim, on étoit chargé de répondre, que cela devoit être renvoyé aux interessez ; mais si ses Ministres faisoient connoitre qu'ils n'étoient venus que pour prendre des mesures touchant la neutralité que leur maitre vouloit garder, le Roy permettoit à Oxenstiern d'y consentir, à condition que l'Electeur renonceroit à son alliance avec la Hollande, ou qu'il la contracteroit de maniere qu'elle ne pût être en aucune façon prejudiciable à la Suede. Auquel cas il faudroit dresser de telle maniere l'article de la souveraineté de Prusse, qu'il ne pût nuire aux traitez que le Roy feroit dans la suite avec la Pologne. Et par ce que Charles Gustave remarquoit qu'il n'y avoit point de fond à faire sur la Cour de Brandebourg, à cause des vaines frayeurs & des défiances qui s'y étoient répandues, il ne recommanda rien tant à ses Ministres que de se tenir sur leurs gardes, & de sonder si l'Electeur ne penseroit pas à s'emparer de la Prusse Royale sous pretexte de la prendre sous sa protection: ce qui auroit oté au Roy le plus grand avantage qu'il se promit du succés de son entreprise.

Le traité en est dressé. §. 57. Oxenstiern chargé de ces ordres arriva à Stetin, où le Comte de Waldeck, & le Baron de Schwerin se rendirent bien tôt apres de la part de l'Electeur de Brandebourg. Le Roy n'avoit pas voulu tourner du côté de Prusse, de peur de mettre par là obstacle à cette négociation. D'abord les Ministres parurent de part & d'autre assez disposez à s'accorder. Mais quand ils en vinrent à l'article capital, qui étoit la souveraineté de Prusse, leurs pretentions se trouverent différentes. Ceux du Roy ne vouloient pas y consentir sans restriction, & ceux de l'Electeur refusoient de donner les sûretés que les autres exigeoient. Sur ces entrefaites le Roy de Suede aborda en Pomeranie, & ayant apris où les négotiateurs en étoient, il défendit aux siens de passer outre: âjoutant que si l'Electeur témoignoit avoir envie de l'aller trouver, ils l'en détournassent, sous pretexte des affaires dont il étoit alors aceablé. La necessité de se rendre aupres de luy, leur fournit l'occasion d'interrompre le traité. Ils allerent donc à Wolgast où étoit le Roy qui les renvoya à Stetin apres leur avoir renouvellé les conditions aux quelles il vouloit qu'ils traitassent. Elles étoient; 1655.

Que l'alliance s'étendroit contre tous ceux qui entreroient dans la guerre de Pologne par mer, ou par terre, soit directement, soit indirectement; que le Roy prendroit la défense de l'Electeur, si à l'occasion de cette guerre, où il auroit part en qualité de Duc de Prusse, il étoit attaqué dans les autres terres de son Electorat ; que l'Electeur s'abstiendroit de toute alliance & de tout commerce, qui de quelque maniere que ce fût, pourroit nuire à la Suede ; qu'il grossiroit l'Armée du Roy de quatre mille hommes, dont le Roy disposeroit à son gré: sans cônter six mille autres pour le moins, qu'il tiendroit en état d'agir sous ses ordres, soit conjointement aux troupes du Roy, soit séparément en Prusse; que pour le secours de cette Province, l'Electeur ne pourroit traiter avec aucune autre puissance, sans le consentement du Roy ; que quand leurs armées seroient jointes, ce seroit le Roy qui commanderoit, en laissant à l'Electeur le pouvoir de nommer ses officiers, de les recompenser, punir, casser comme bon luy sembleroit; que si l'Electeur ne se trouvoit en concurrence qu'avec les Généraux du Roy, ils luy defereroient le commandement; mais que de Général à Général ce seroit aux Suedois à commander ; que lors que les troupes de part & d'autre se trouveroient éloignées elles seroient obligées de s'envoyer reciproquement du secours; que le Roy accorderoit à l'Electeur les quartiers qu'il luy demanderoit ; que l'Electeur permettroit les levées sur ses terres pour le service du Roy ; que celuy c'y mettroit des impôts à Memel & à Pillau pour suvenir aux fraix de la guerre, & dont l'Electeur retireroit la moitié; 21. Juil.

1655. *moitié ; & comme le bruit couroit que l'Electeur négocioit avec diverses autres Puissances sans qu'on sût savoir ses veritables intentions, le Roy demandoit que pour assurance il luy remit entre les mains Pillau & Memel : à conditions toutefois que le Gouverneur de Pillau seroit nommé par l'Electeur & qu'il ne feroit que prêter serment au Roy, qui de son côté nommeroit le Gouverneur de Memel, lequel prêteroit serment à l'Electeur ; que l'alliance dureroit autant que la guerre, sans que l'Electeur put parler de paix, de treve, ni de neutralité avec personne, à moins que le Roy n'y consentit ; que le Roy à son tour feroit en sorte de quelque maniere que la guerre finit, soit par les armes, soit par accommodement ; que l'Electeur fût mis en possession de tous le pais qu'il auroit demandé quoy qu'on eût mieux aimé lui céder toute autre Province que l'Eveché de Warmie, comme étant à la bienseance de la Prusse Royale ; enfin que d'abord apres la conclusion du traité, l'Electeur se mettroit en campagne, en renōçant à toutes les alliances qu'il auroit contractées, ou qu'il pourroit contracter au préjudice de la Suede.*

Les Ministres de Brandebourg n'eurent point de peine à donner les mains à la pluspart de ces articles. Mais ils n'oserent toucher à ceux de Pillau & de Memel, & au renoncement de l'alliance des Hollandois ; alleguant qu'il leur falloit pour cela de nouveaux ordres de leur maître. Ils faisoient esperer qu'ils les recevroient au premier jour, & que l'Electeur ne manqueroit pas de leur ordonner en même tems d'aller trouver le Roy à Arnswald, pour metre la derniere main à leur Alliance. Cependant ils publioient que Cromwel avoit promis du secours à l'Electeur contre la Suede ; voulant par là étonner le Roy, qui ne desesperant pas d'amener l'Electeur à ses fins par quelque autre voye, avoit déja resolu de ne plus insister sur l'article de Memel & de Pillau. Mais comme il vît que l'Electeur faisoit par tout de grandes levées, qu'il étoit toûjours attaché aux Hollandois, & qu'il entretenoit un commerce fort frequent de lettres avec la Pologne, il prit le parti de se conduire avec autant de vigueur que de prudence.

Il est inutile. *4. Août.* §. 58. Quelque tems apres, Schwerin & Dobrzenski allerent à Furstenau avec plein pouvoir de l'Electeur, pour remettre le traité sur le tapis. Le Roy nomma Oxenstiern & Biernclou pour négocier avec eux pendant la Marche de l'Armée. Du côté de Brandebourg, on consentoit que l'Electeur, consideré comme Duc de Prusse, fût sous la protection du Roy & du Royaume de Suede, pourvû qu'au reste il eût une pleine & entiere souveraineté dās cette Province. Mais du côté du Roy on prétendoit que l'Electeur en qualite de Duc de Prusse, seroit Vassal de la Suede, sauf à être exemt de toute voye d'appel. On renonçoit néantmoins à mettre garnison dans Pillau & Memel, avec cette reserve, que l'alliance qui étoit alors conclue entre le Brandebourg & la Hollande, n'auroit point de force, entant qu'elle étoit préjudiciable au droit de la Suede sur la mer Baltique, & que le Roy auroit la part des droits qu'on leveroit dans ces deux villes. Surquoi les Ministres de Brandebourg ne faisant que biaiser, disoient qu'ils ne douttoient point que l'Electeur ne consentit à tout cela, quand on se seroit une fois accordé touchant la souveraineté de Prusse. Mais que n'ayant point d'ordres sufisans là dessus, il vaudroit mieux qu'ils allassent à Berlin *11. Août.* pour revenir peu de tems aprés.

Le Roy ne craignoit pas tant l'Electeur, qu'il apprehendoit en se brouillant avec luy, de donner occasion à ses ennemis de se servir de luy, pour s'opposer à ses desseins. C'est ce qui luy faisoit prendre cette alliance à cœur & pour en faciliter la conclusion, il mit entre les mains de Schwerin & Dobrzenski deux projetz : l'un desquels regardoit l'Alliance même ; & l'autre étoit une obligation particuliere & reciproque entre luy & l'Electeur. Mais la cour de Brandebourg ne goûta, ni l'un, ni l'autre, & les Envoyéz de l'Electeur étant revenus trouver *4. Sept.* le Roy qui étoit alors à Pozno, non seulemen trefuserent de luy accorder la part qu'il vouloit avoir aux Impôts de Memel & de Pillau, & de renoncer à la ligue avec la Hollande ; mais ils se retracterent, ou firent des exceptions sur les autres articles qu'ils avoient déja passéz.

Tout cela fit asséz comprendre au Roy, que l'Electeur avoit d'autres veües & que ses Ministres ne cherchoient qu'à observer sa conduite & le succés de

1655. de ses armes. Il fût confirmé dans cette pensée, par le bruit qui couroit d'une intelligence secrette entre l'Electeur & le Roy de Pologne, & par les instances qu'il sçut que Weiman son Envoyé faisoit en Hollande pour la ratification de l'Alliance, & pour attirer une Flotte dans la mer Baltique, qui y passât l'hyver, afin d'etre plûtôt en état d'agir côtre la Suede. On savoit de plus qu'il travailloit à s'assurer du secours de l'Empereur, du Dannemark, & de la Moscovie. Mais sur tout il tramoit une union avec les Etâts de Prusse & les Palatins voisins, pour empêcher le Roy de s'en rendre maitre. Le Roy lâs de luy servir de joüet, & voyant asséz où il en vouloit venir, résolut de ne plus garder de ménagement. Il se prepara donc à agir contre luy du coté de la Pologne, pendant que la Gardie en feroit autant du côté de Lithuanie, & à faire entrer dans son parti par la force, celuy qu'il n'avoit pû y attirer par la douceur.

L'Electeur de Brandebourg prend la protection de la Prusse.

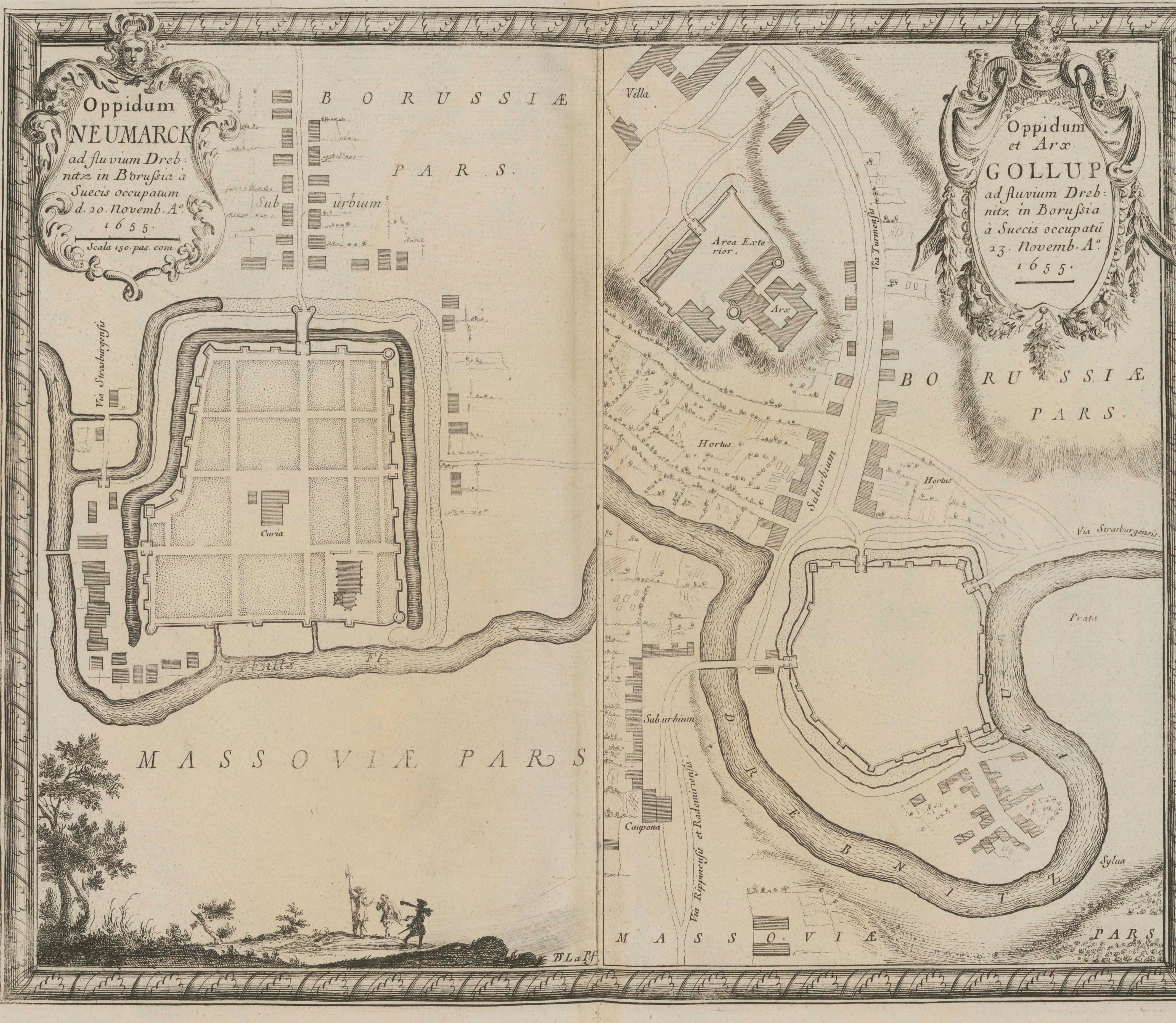
§. 59. Cependant l'Electeur de Brandebourg à la tête de huit mille homes s'étoit acheminé vers la Prusse. Il reçût tous les honneurs possibles de ceux de Dantzick en passant pres de leur ville; mais on refusa d'entrer avec luy dans une plus étroite union. Un de ses premiers soins fût de députer aux Etats de Prusse assembléz à Marienbourg. Il leur offrit de prendre cette Province sous sa protection. Mais ceux de Dantzick, de Thorn, & d'Elbing le remercierent, résolus de voir le cours que les affaires prendroient. Ils alleguoient pour pretexte de leur refus; qu'ils craignoient que Jean Casimir ne desaprouvat cette démarche, & qu'ils ne savoient pas en quel état étoient ses affaires; qu'on n'avoit aucun lieu de prendre les armes contre la Suede, puis qu'elle n'avoit encore fait aucun acte d'hostilité en Prusse; que d'ailleurs ils ne croyoient pas que ses forces pussent suffire à les défendre, & qu'il étoit à craindre que le Roy de Suede irrité de tous ces préparatifs ne fit de leur païs le theatre de la guerre; enfin que celuy qui se rendroit maître de la Pologne & de la Vistule le feroit aussi de leurs villes.

Cela n'empécha pas que les autres ordres ne fissent alliance avec l'Electeur, à condition, *qu'elle ne porteroit aucun prejudice au Roy de Pologne, non plus qu'aux droits, & biens d'Eglise des Catholiques, & ne tendroit à faire tort à qui que ce fût. Qu'on ne pourroit s'en départir, ni faire aucun traité de part ni d'autre avec personne sans un consentement reciproque; que l'Electeur auroit le commandement des troupes, & que les Garnisons qu'il mettroit dans les places, seroient entretenues aux dépens du païs; qu'on luy fourniroit quatre mille hommes des troupes de la Province, & qu'on députeroit d'abord à Jean Casimir pour recevoir les avis; qu'on en écriroit aussi au Roy de Suede, pour luy demander qu'il retirât les troupes qu'il avoit en Prusse, & qu'il rendit les places dont il étoit en possession; & qu'on le forceroit à le faire, s'il ne vouloit pas l'accorder de bonne grace.* Il fût encore résolu, qu'on recevroit garnison de l'Electeur dans les villes de Marienbourg, Dorschau, Slochou, Lawenbourg, Braunsberg, & Graudentz. 1655.

Le Roy va en Prusse.

§. 60. La meilleure partie de la Pologne étoit alors au pouvoir du Roy de Suede. Mais avant que de pousser plus loin ses conquetes, il crût devoir prevenir les entreprises de l'Electeur de Brandebourg. Il se hâta donc de se rendre en Prusse avec son Armée composée de ses propres troupes, & de sept mille Quartiens, commandéz par Coniespolski. Et ne doutant point qu'il ne falut en venir aux mains, il ordonna à Douglas de se tenir prêt à le secourir au besoin, avec le corps d'armée qu'il luy laissoit. D'un autre côté Eric Steenbock Gouverneur de Pomeranie eût ordre de faire passer en Pologne, à travers les terres de l'Electeur, les troupes nouvellement levées, non par compagnies, comme cy devant, mais par Regimens entiers, & de veiller en particulier sur Stetin, de peur de surprise de la part du Brandebourg.

A peine le Roy étoit il sorti de Varsovie, qu'il vit venir Dobrzenski chargé de lettres de l'Electeur qui témoignoit etre prêt à conclurre le traité. *4. Nov.* La réponse qu'il y fit faire revenoit à cecy, „qu'ayant enfin été obligé de „declarer la guerre à la Pologne, l'Ele„cteur de Brandebourg luy avoit fait „savoir, de son propre mouvement, „qu'il n'attendoit de puis long tems „qu'une occasion favorable, de soustraire la Prusse au joug de cette courone, „& que


Oppidum
NEUMARCK
ad fluvium Dreb-
nitz in Borussia à
Suecis occupatum
d. 20. Novemb. A°.
1655.
Scala 150. pas. com
BORUSSIÆ PARS.
Sub urbium
Via Strasburgensis
Curia
MASSOVIÆ PARS
Villa
Area Exterior.
Arx
Oppidum
et Arx
GOLLUP
ad fluvium Dreb-
nitz in Borussia
à Suecis occupatū
23. Novemb. A°.
1655.
Via Turmensis
BORUSSIÆ PARS.
Hortus
Suburbium
Hortus
Via Strasburgensis
Prata
Suburbium
Caupona
Via Rypinensis et Radomiriensis
DREBNITZ
Sylua
MASSOVIÆ PARS
N. 33


THORUNIUM
Primaria Prußiæ Regal Urbis d.26. Nov An.1655. deditione
Capta; una cum delineatione introitus S. R. Maj. Sueciæ in eandem
A. S.R. Maiestas Sueciæ.
B. Dn. Princ. Carol. Mag. Marchio Badensis
C. Dn. Com. Wittenberg Campi Marschallus Gen.
D. Dn. Prin. Philippus Co. Palat. Sulzbacensis.
E. Dn. Com. Gustav. Otto Stenbok Rei Tormentariæ præfectus
F. Dn. Iohan. Georg. Princeps Anhaltinus.
G. Prin. Fridericus Landgraf Haßiæ Homburg.
H. D. Com. Gabriel Oxenstierna R.S. Marschallus
I. Dn. Pr. Carolus Dux Megapolitanus
K. Prin. Georg. Landgraf. Haßiæ Darmbstadensis
L. Dn. Comes Iacobus De la Gardie
M. Dn. Adolph With. Princ. Naßou Hadmer.
N. Dn. Comes Claudius Tott.
O. Consul et Senat. Ciuitat. S. R. M. Claues offerunt P. Forum et Curia Ciuit. veteris Q. Templum S. Mariæ R. Temp. S. Iohannis S. Cœnob. Virgin. ad S. Spirit. T. Templum S. Laurent. V. Temp. S. Iacobi W. Cœnob. Franciscanorum X. Curia Ciuitat. nouæ Y. Porta Lignaria.
E. I. Dahlberg del.
VISTULA
FLUVIUS
Porta Thorun veteris
Porta Culmensis

1655. „& que pour cét effet il luy demandoit „son alliance;que le Roy entrant dans „les désirs & dans les prétentions de „l'Electeur, avoit nommé des commis-„saires pour proceder à cette négocia-„tion; mais que lors qu'on en étoit ve-„nu à traiter, les Ministres de l'Ele-„cteur avoient fait des demandes si „excessives, & si contraires aux droits „de la guerre & à tous les interets du „Roy, qu'on avoit été contraint de se „separer jusqu'à trois fois sans rien „conclurre; que l'on avoit crû sur leur „parole, quand ils eurent quitté Ra-„gozno, qu'ils ne retournoient à Ber-„lin que pour recevoir de nouveaux „ordres sur quelques circonstances „dont ils n'étoient pas bien infor-„méz; mais qu'à leur retour au camp „prés d'Opozno, on avoit bien vû par „leurs retractations expresses sur plu-„sieurs articles du traité, & par les ex-„plications captieuses qu'ils donnoi-„ent aux autres, que l'alliance qu'ils „faisoient sémblant de rechercher, „étoit qu'ils avoient le moins en vüe; „que malgre tout cela, le Roy ajoû-„tant plus de créance aux protesta-„tions reiterées de l'amitié de l'Ele-„cteur, & à ses lettres, qu'à tant de su-„jets de se défier de luy, les avoit assû-„rés encore, la derniere fois qu'ils „s'étoient retiréz du sincere désir qu'il „avoit de faire alliance avec leur mai-„tre; que les suites avoient pourtant „asséz fait voir que ses soupçons n'é-„toient pas sans fondement & que les „pratiques de l'Electeur, jointes aux „places de la Prusse Royale dont il ve-„noit de se saisir, ne les autorisoit que „trop; qu'il étoit d'autant plus surpris „de cette conduite, que même avant „qu'il se parlat entre eux d'alliance, il „n'avoit jamais rien fait dôt l'Electeur „pût se plaindre, & qu'au contraire il „avoit voulu eviter d'entrer en Polog-„ne par la Prusse, pour couper pied à „tous les ombrages qu'on commen-„çoit de prendre. Qu'on pouvoit „deviner sans peine le parti que le „Roy prendroit, si l'Electeur conti-„nuoit comme il avoit commencé; „qu'il seroit pourtant bien aise de sa-„voir enfin nettement où il en vou-„loit venir; que pour luy il ne pensoit „qu'à séeler leur amitié par leur al-„liance; mais que si l'Electeur conti-„nuoit à se conduire d'une maniere si „prejudiciable au Roy, celui ci ne „craindroit pas de soûmettre cette af-„faire au jugement de toute la chre-„tienté, & qu'il esperoit attirer l'ap-„probation de tout le monde sur la „conduite qu'il seroit obligé de tenir, „dans la guerre où il se trouveroit en-„gagé. 1655.

Wolffsberg eut ordre de solliciter une réponse promte & précise à cette lettre. Car outre les places dont l'Electeur s'étoit emparé en Prusse, on avoit intercepté plusieurs lettres, par les quelles il paroissoit que ce Prince couvoit des desseins, qu'il faloit absolument prevenir, & qui n'étoient pas moins contraires aux interets du Roy, qu'aux assûrances d'amitie que la Cour de Brandebourg luy avoit souvent données.

Le Roy marquoit donc encore à Wolffsberg, qu'il alloit tout droit en Prusse; qu'il ne refuseroit pas toutes fois d'écoûter les Ambassadeurs de l'Electeur, s'ils venoient avec ordre de prendre d'autres mesures, & de conclurre quelque chose sans délay; mais qu'en attendant, il souhaitoit que les troupes de Brandebourg, ne fussent plus répandües dans la Prusse Royale, & qu'elles se tinssent renfermées dans leurs païs, de peur d'en venir aux prises avec celles de Suede, & qu'il ne se passât quelque chose qui donnât atteinte à l'intelligence qui duroit encore entre luy & l'Electeur; que si ce dernier temoignoit la vouloir entretenir à ces conditions, Wolffsberg pouvoit demeurer à la Cour de Brandebourg, si non il devoit demander son audience de congé & se retirer.

§. 61. Cependant Gustave Otton Steenbock qui jusques ici avoit campé prés de Novodwor, en étoit parti, & ayant joint à son Corps, les Troupes de Horn, il étoit arrivé à Sacrozin. De là il avoit tourné vers la Prusse, où le Roy ne tarda pas à se joindre. Niemerits & Piasinski arriverent à l'armée proche de Bielski avec les Quartiens qu'ils commandoient. Elle continua sa marche par Scheps, & s'aprocha à Strasbourg, place forte, située sur le Drebnitz, qui se rendit sans resistance. Neumarck & Golup en firent autant, & receurent garnison Suedoise.

S'en rend maître. Prise de Thorn.

14. Nov. *19. Nov.* *20. Nov.* *23. Nov.*

Le Colonel Ridderhielm s'avança du côté de Thorn, avec ordre de ne s'engager pas trop avant dans le païs,

1655. afin de pouvoir regagner l'armée, s'il venoit à être repoussé par les troupes de Brandebourg. Radziejowski prît le même chemin avec trois mille chevaux, pour disposer la ville à se rendre: & trois jours apres il fut suivi de Steenbock, qui s'alla loger dans le Fauxbourg avec son infanterie. Les habitans ne voyant aucune apparence d'étre secourus, ne voulurent pas se faire battre inutilement, & apres avoir fait quelques legeres difficultéz, ils députerent au Roy, pour luy offrir de se rendre, à condition
24. Nov. qu'il leur conserveroit leurs privileges. Il le leur promit, & il fût receu
25. Nov. dans la ville en grande pompe le même jour que la Reine son Epouse acoucha d'un fils à Stokolme sur le minuit. Apres quoi il remit les clefs entre les mains des Consuls, confirma aux Habitans la joüissance de tous leurs droits, & laissa deux Regimens dans la garnison dont il donna le gouvernement au Général Major Mardefeld.

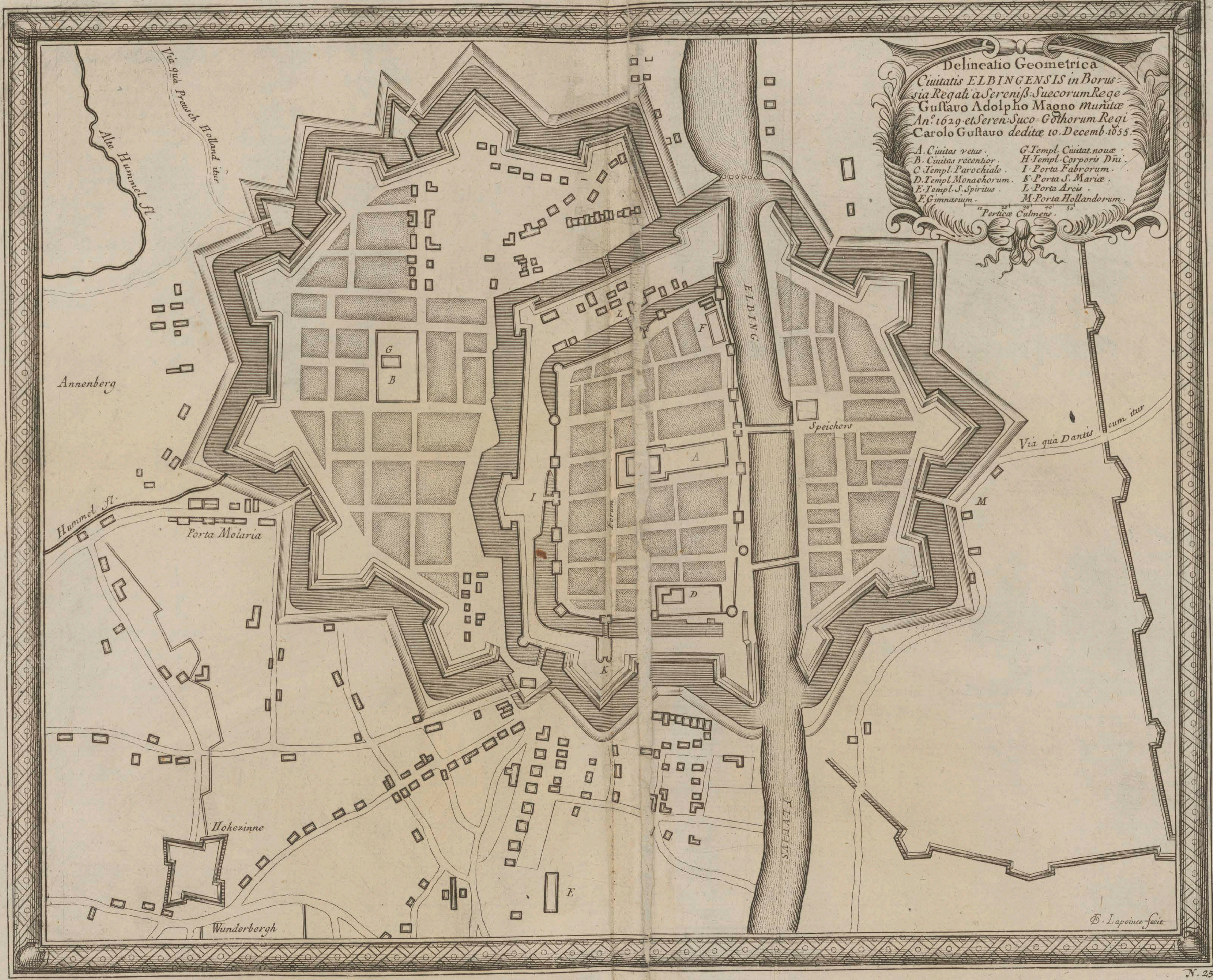
10. Dec. Et d'Elbing. §. 62. De Thorn le Roy marcha vers Marienwerder, où quelques troupes de Brandebourg, qui s'y étoient arrétees pour la défense du païs, n'eurent pas le courage l'attendre. Il leur arriva même en se retirant de tomber entre les mains de quelques bandes de Quartiens qui battoient la campagne, & qui leur firent mauvais parti.

En suite on s'approcha d'Elbing, ville de tous tems affectionnée aux Suedois, & qui considerant d'ailleurs qu'il n'y avoit plus de ressource pour Jean Casimir ne se fît pas presser pour
18. Dec. ouvrir ses portes. Les conditions furent: *Qu'elle renonceroit à Jean Casimir, pour ne reconnoitre à l'avenir que Charles Gustave, & ses legitimes successeurs; qu'elle en prêteroit serment au Roy à sa premiere requisition, ce qui seroit pourtant differé, jusqu'à ce que tout fut pacifié dans le Païs; qu'on luy conserveroit tous les privileges, & même qu'on les augmenteroit s'il s'en presentoit quelque occasion; qu'elle contribueroit aux fraix de la guerre selon qu'on en seroit convenu: mais que dans la suite Elle ne seroit chargée d'aucun impôt que du consentement des Etats de la Province; que le Roy travailleroit à luy faciliter le commerce avec les Etrangers, & à luy faire avoir raison du tort qu'on luy avoit fait, & du dommage qu'Elle auroit souffert; que tous ceux à qui elle auroit donné refuge y seroient en sûrete, & que les obligations & les effets que l'on y auroit sauvéz ne seroient point confisquéz; que les remparts & les murailles seroient entretenues au dépens de la ville, & que l'artillerie seroit laissée pour la défense de la Place.* Le lendemain de la conclusion du traité, le Roy fût receu magnifiquement dans la ville, y mit une garnison de mille hommes, & en donna le gouvernement à Vanderlind, aussi bien que de toute la Prusse & de la Pomerellie. 1655.

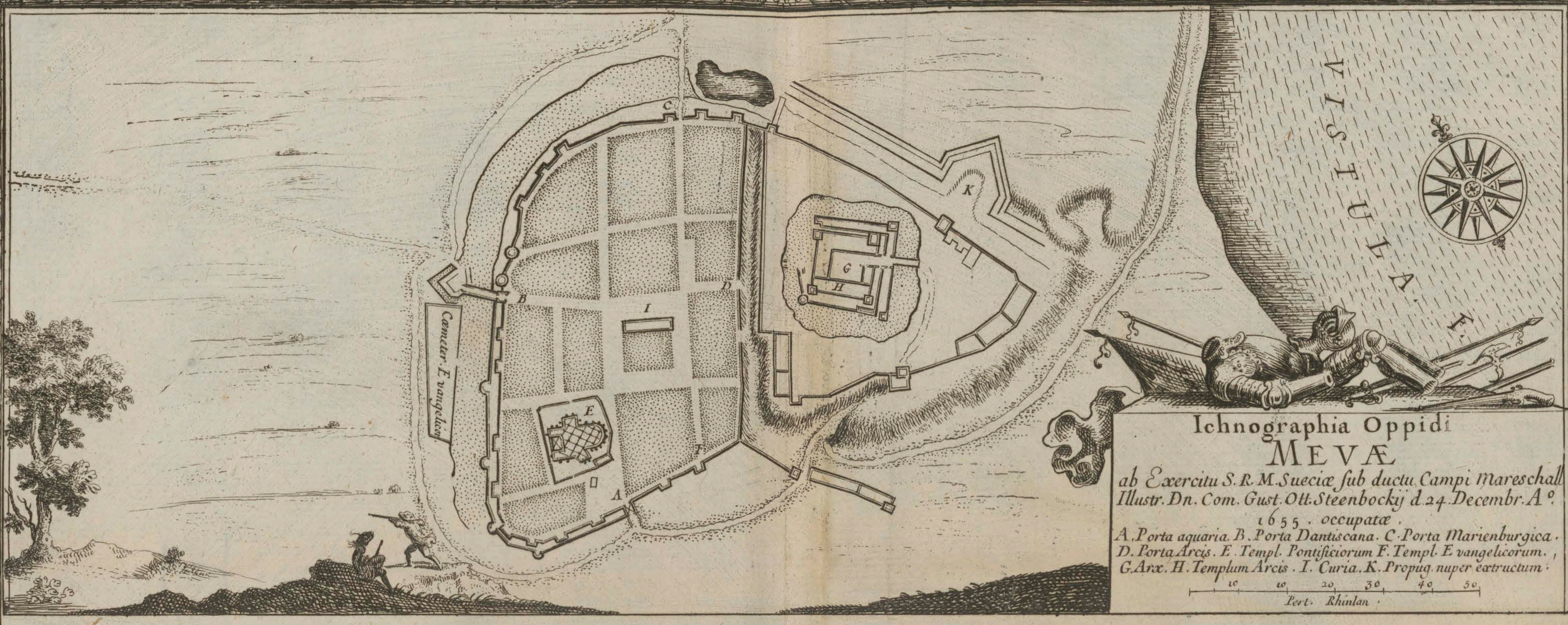
Ce fût pendant qu'il étoit devant Elbing qu'on luy porta la nouvelle de la naissance de son fils. Il ordonna qu'on en fit des réjoüissances publiques dans l'armée, & dans tous les lieux de Pologne ou il étoit reconnu. Il en fit donner avis par lettres expresses à toutes les puissances de l'Europe, hormis aux Hollandois se contentant de mander à Appelboom qu'il la leur aprit de vive voix.

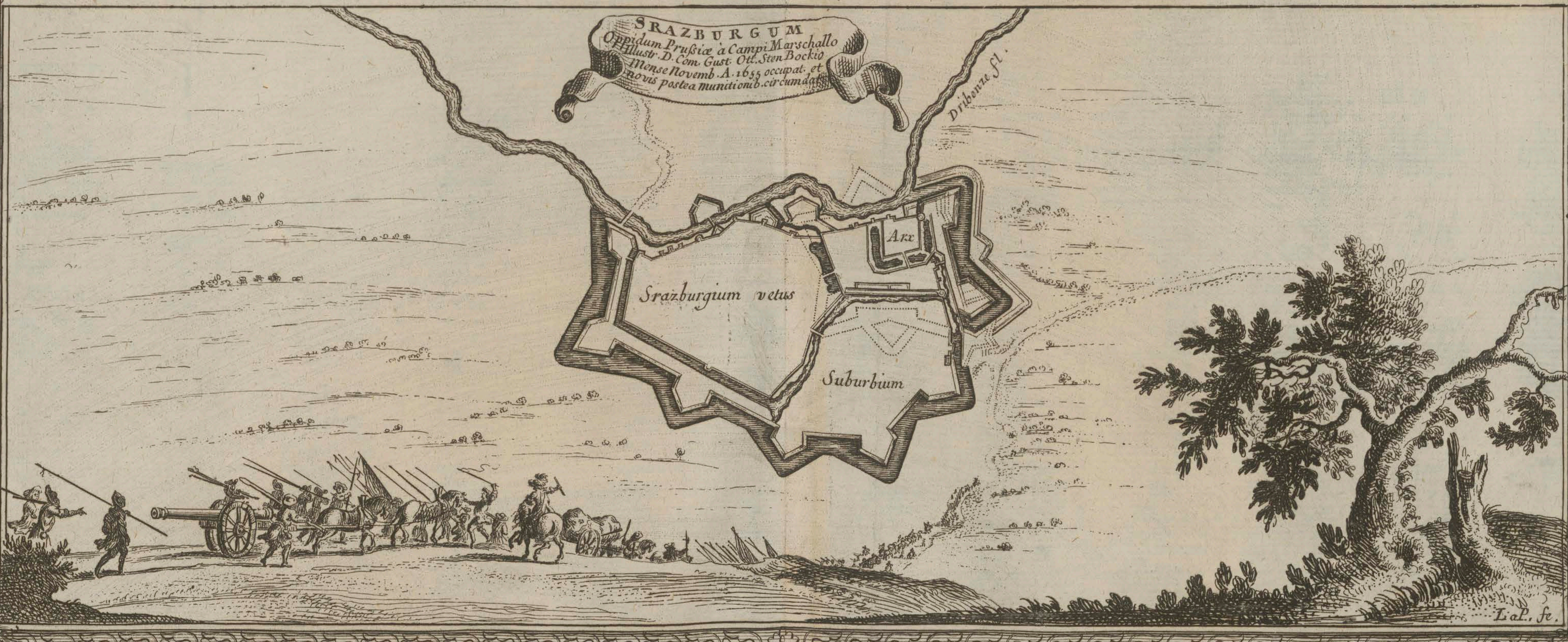
§. 63. Apres la rédition d'Elbing, Steenbock, avec une partie de l'armée, alla se saisir de Dirschau, & de plusieurs petites Places des environs. Mais il eût charge de ne rien faire dont ceux de Dantzick eussent sujet de se plaindre, & de les solliciter au contraire à députer au Roy. Que s'ils commançoient à faire quelque acte d'hostilité, il leur representât, que le Roy n'auroit jamais crû qu'ils en fussent venus là: & que des lors il mît leur Païs sous contribution. Qu'il se donnât pourtant bien de garde d'en venir d'abord aux mains, mais qu'il les obliget insensiblement à se retirer dans la ville, pour se rendre maitre de la campagne, & les priver par là des commoditéz qu'ils en pourroient recevoir, en protestant toûjours qu'il n'avoit en veüe que de les porter à traiter. Que si en repoussant ceux qui feroient des sorties, on venoit à prendre quelque Dantzicois, il ne faloit pas le retenir, mais le renvoyer dans la ville, afin qu'il persuadat ses concitoyens de prêter l'oreille aux propositions du Roy. Actions de Steenbock.

Steenbok ne devoit pas non plus empêcher d'abord le commerce de Dantzik avec Stetin. Mais il luy étoit recommandé entre autres choses, d'avoir l'œil sur les Imperiaux, pour decouvrir s'ils n'envoyeroient point de secours, de Silesie en Pologne, ou en Bran-


Delineatio Geometrica
Ciuitatis ELBINGENSIS in Borussia Regali à Sereniss: Suecorum Rege
Gustavo Adolpho Magno munitæ
An.º 1629 et Seren: Suco=Gothorum Regi
Carolo Gustavo deditæ 10. Decemb. 1655.
A. Ciuitas vetus.
B. Ciuitas recentior.
C. Templ. Parochiale.
D. Templ. Monachorum.
E. Templ. S. Spiritus.
F. Gimnasium.
G. Templ. Ciuitat. nouæ.
H. Templ. Corporis Dñi.
I. Porta Fabrorum.
K. Porta S. Mariæ.
L. Porta Arcis.
M. Porta Hollandorum.
10 20 30 40 50
Perticæ Culmens.
Via quà Preusch Holland itur
Alte Hummel fl.
Annenberg
Hummel fl.
Porta Molaria
Hohezinne
Wunderbergh
Forum
Speichers
ELBING
FLUVIUS
Via quà Dantis cum itur
B. Lapointe fecit


Delineatio et Situs
MONTOWER SPITZE,
et fortalitii quod S.R.M. Sueciæ in eo exstr
curavit A°. 1656.
Continens Falkenow
Borow Kamer
Sandt
Sandt
BORAW FL.
Pars
Kachen
VISTVLA
Montower
Spitze
Sandt
Sandt
VISTVLA
Nogat F.
Sandt
Vetus Nogat
Das Meedels
PARS WEISEN
BERG
Nogat F.
Exquisita Delineatio
FLVUII NOGAT
Terræq; adiacentis Montower Spi
tze dictæ, vsque ad Mare Balthicum
A. 1656.
PARS MA
RIENBVRGIS WERDER
Falkenow
Schanz
Wennersdorf
Schonau
Vogelsanck
Kamionka
Blumenstein
Schadewaldt
Luchorst
Stube
Kubach
Zeyer
MARIENBVRG
Willenberg
Tesmerdorf
Halberstatt
Klemensfehr
Nogat Fl.
Zeyer
Der Weise Bergh
Wengern
Beckersee
Liebentahl
Konigdorf
Jonasdorf
Alte Nogat
Katzenaas
Sommerau
Neyhoff
Werder
Ablernäst
Braunswald
Stock see
Grunhagen
Elbingische
Lamehandt
BO RUSSIÆ
PARS
ELBINGH
Strauchmuhl
HOKER LANDT
FRISCHE
HAFF
Darbeck
Berentshagen
MARIS
BALTICI
PARS
N. 26.


Ichnographia Oppidi
MEVÆ
ab Exercitu S. R. M. Sueciæ sub ductu Campi Mareschall
Illustr. Dn. Com. Gust. Ott. Steenbockij d. 24. Decembr. A°.
1655. occupatæ.
A. Porta aquaria. B. Porta Dantiscana. C. Porta Marienburgica.
D. Porta Arcis. E. Templ. Pontificiorum F. Templ. Evangelicorum.
G. Arx. H. Templum Arcis. I. Curia. K. Propug. nuper extructum.
10 10 20 30 40 50
Pert. Rhinlan.
VISTULA F.
Cœmiter. Evangelicor.


SRAZBURGUM
Oppidum Prussiæ à Campi Marschallo
Illustr. D. Com. Gust. Ott. Sten Bockio
Mense Novemb. A. 1655 occupat. et
novis postea munitionib. circumdat.
Srazburgium vetus
Arx
Suburbium
La P. fe.

N. 27

1655. Brandebourg: de s'emparer de Monta & d'en remettre le Fort sur pied. Et s'il apprenoit que les troupes de Brandebourg entrassent en Pomeranie, il n'avoit qu'à marcher de ce côté là, ou il trouveroit les garnisons renforcées.

Chargé de toutes ces instructions, il partit d'Elbing & marcha vers Marienbourg où il envoya un trompette pour sommer la ville de se rendre. Elle étoit défendue par le Palatin Jacques Weier, soûtenu de quantité de Noblesse Polonoise, & de Heidons, & par le Colonel Schafgotsch qui y avoit jetté quelques compagnies Allemandes. Le secours qu'on y attendoit de Brandebourg, & la rigueur de la saison, qui ne permettoit pas d'entreprendre un siege, relevoient le courage du Commandant. De sorte qu'il rejetta avec mepris la proposition de Steenbock, qui de son côté jugea plus à propos de renvoyer le siege à un autre tems, se contentant pour lors de se saisir des lieux voisins, pour y mettre ses troupes en quartier d hyver.

Il marchoit vers Mewe, lors qu'il aprit qu'un puissant secours, que Weier avoit envoyé auparavant à la garnison de Dantzik, revenoit à Marienbourg, & doutant qu'il y pût rentrer ce jour là, il donna ordre au Comte de Woldemar, qui avoit été détaché avec son Regiment, pour aller joindre le Roy, de couper chemin à ce secours, quelque diligence que le Comte pût faire, il ne le rencontra, que la nuit, dans un village à demilieüe de Marienbourg. Il donna dessus; mais il trouva des gens disposés à le recevoir, & qui apres une vigoureuse resistance, ne cederent qu'au nombre. La pluspart demeurent dans le combat: il n'y eût que deux cents dragons qui demanderent quartier, & que Woldemar receut dans son Regiment.

Ce fut d'eux que l'on aprit qu'un gros de Polonois sous pretexte d'avoir été congédiez, & de s'aller rendre à l'armée Suedoise, faisoient le dégât dans le Païs. Friderich Landgrave de Hesse-Hombourg, les surprit à trois milles de Mewe, en tua la pluspart & fit soixante dix prisonniers, presque tous gentilshommes.

Steenbock avoit cependant fait sommer Mewe de se rendre: mais le Gouverneur qui se sentoit appuyé de quatre compagnie sde dragons, & d'un bon nombre d'infanterie choisie de Brandebourg, refusa de capituler & fit mettre le feu à un des Fauxbourgs. Steenbock le fit éteindre par une partie de ses gens, qui se logerent au même endroit. Apres quoy il fit joüer une baterie contre les portes avec tant d'effet, que les habitans alarmez coururent d'abord les ouvrir & demander grace. La garnison se retira dans le chateau: mais incontinent elle mit bas les armes & se rendit à discretion. Steenbock congédia tous les soldats Polonois, & retint les autres. 14. Dec.

Ensuite il détacha le Colonel Berends pour s'aller poster avec ses dragons dans le Fauxbourg de Dirschau. La garnison fit quelques sorties, & voulut mettre le feu aux maisons, mais elle fût toujours repoussée. Steenbock, s'étant approché avec l'armée, envoya un Trompette dans la ville, qui refusa d'abord de capituler. Mais quand les habitans virent qu'on se preparoit à l'assaut, la peur les saisit, & ils obligerent le Gouverneur d'envoyer un tambour demander du tems. Steenbock n'en voulant point accorder, un officier vint luy presenter un projet de capitulation de la part du Gouverneur. Il le rejetta, & le Gouverneur étant lui même sorti pour lui venir parler, Steenbock le reçut avec aigreur, luy ordonna de se retirer au plus vîte, & le menaça d'un plus rude traitement, s'il ne luy faisoit ouvrir les portes sur l'heure. Ces menaces n'étoient pas faites en l'air: on avoit déja gagné la palissade, & l'on alloit emporter la place, lors que le Lieutenant Colonel Wussou ayant aperçu les clefs qui sortoient de la poche du Gouverneur, les luy tira comme il s'en retournoit, & courut ouvrir les portes aux Suedois. D'abord tous les soldats de la Garnison abandonnerent leurs postes, & se rendirent à la Place de la ville où ils mirent les armes bas avec trois enseignes. On les traita comme ceux de Mewe: les Polonois furent renvoyés, & les autres retenus pour servir dans l'armée de Suede. Pour les habitans, quoy qu'ils ne se fussent pas rendus par composition, Steenbock défendit à ses soldats de leur faire aucune violence.

Comme

1655. Comme il étoit là, il eût nouvelles que la Cavalerie de Weier avoit ses quartiers en divers endroits dans le Marienwerder. Il envoya donc un détachement qui en surprit une partie à Vogelsang pendant la nuit, & tailla en pieces tout ce qui s'y trouva.

Le Gouverneur de Stargard, aprehendant le même sort qu'avoit eprouvé celui de Dirschau, pensoit à sortir de la place, & à se sauver à Dantzick avec la Garnison. Steenbock qui en fût averti, fit marcher le Landgrave de Hesse Hombourg, qui surprit la Garnison en chemin, en tua une partie, fit soixante prisonniers, & poursuivit le reste jusqu'aux portes de Dantzick. Quand Steenbok se trouva pres de cette derniere ville, il y envoya un Trompette pour la soliciter de traiter avec le Roy de Suede: & sur le refus qu'elle en fit il passa outre, & jetta une Troupe de Dragons dans le Monastere de l'Olive, résolu d'aller emporter d'assaut la ville de Dantzke. Mais ses mesures furent courtes, & la Garnison composée des Troupes que la Pologne, & ceux de Dantzick y avoient jettées, eût le tems de se preparer à la défense. Elle fût pourtant maltraitée dans une sortie qu'elle fit, Mais Berends & Planting qui la repoussoient s'étant trop approchéz des murailles, n'y trouverent pas non plus leur conte, & perdirent plusieurs de leurs gens. Ainsi finit la Campagne, pendant la quelle Steenbock avec tres peu de perte de son côté, avoit tué plus de mille hommes aux ennemis; il y gagna une maladie qui l'obligea de se faire porter à Thorn, apres avoir mis ses Troupes en quartier d'hyver dans la Pomerélie & dans la Cassubie, & bloqué Marienbourg qui fût pris par les Suedois l'année suivante.

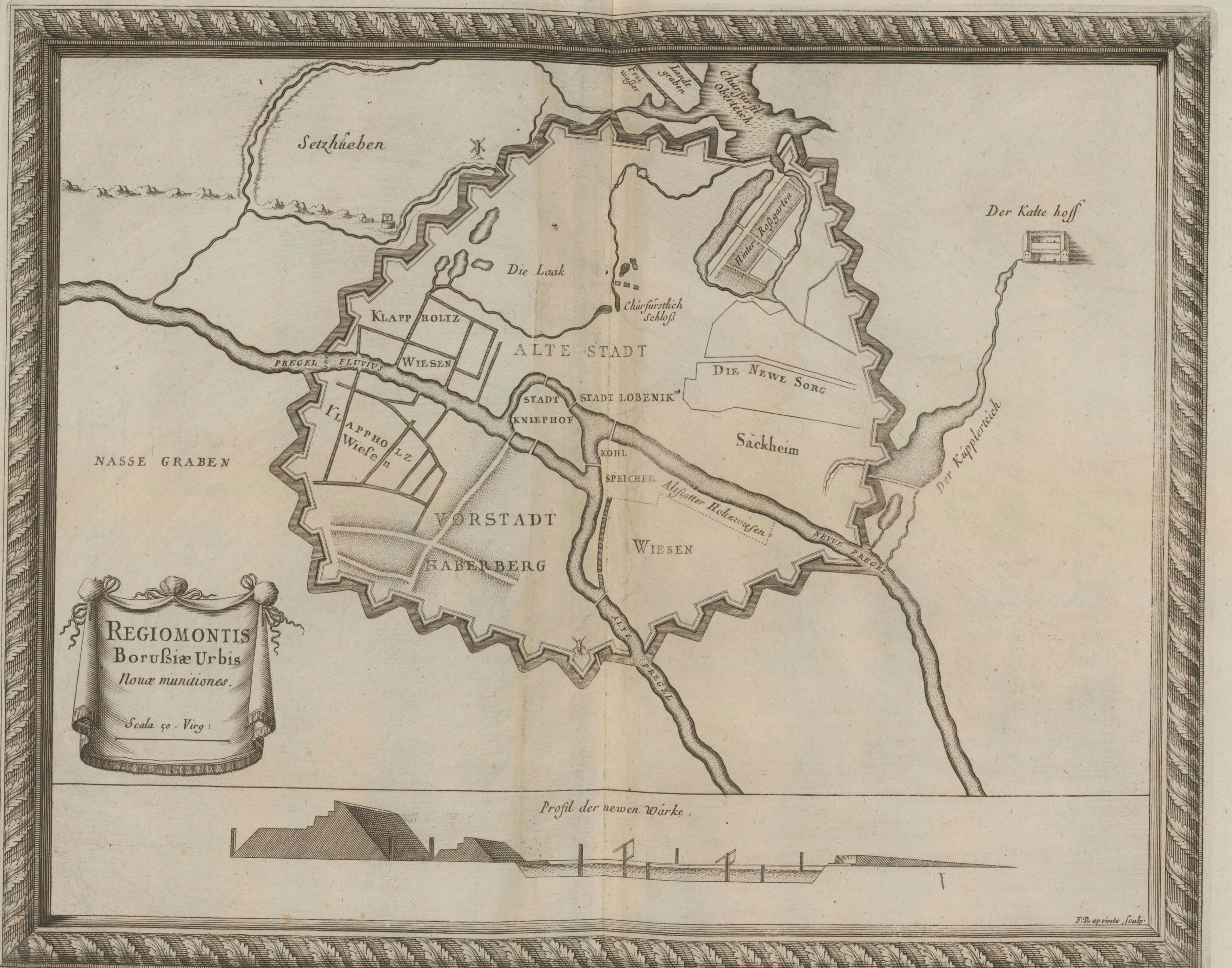
Reproches reciproques entre le Roy & l'Electeur. §. 64. Cependant les Suedois faisoient main basse dans la Prusse Royale, sur tout ce qu'ils rencontroient de Troupes de Brandebourg. Sommitz & Dobrzenski allerent à Thorn en porter plainte au Roy de la part de l'Electeur. Le Roy leur répondit, que si leur maître avoit veritablement à cœur de vivre en bonne intelligence avec luy, il quitteroit les places qu'il avoit surprises dans la Prusse Royale, & ne permettroit pas à ses Troupes de sortir de son païs. Non content de
3. Dec. cela, il ecrivit à l'Electeur pour luy reprocher la contradiction qu'il y avoit entre sa conduite & ses promesses, jusques à n'avoir pas même fait scrupule, de s'allier avec Jean Casimir pour la defense des deux Prusses. Qu'apres cela, il avoit de quoy s'étonner, qu'il trouvat mauvais que ses Troupes eussent été mal traitées par celles de Suede. Qu'il n'avoit donc qu'à declarer sans detour ce qu'on pouvoit attendre de lui, & s'il vouloit etre ami ou ennemi. Le Roy n'en demeura pas là: & voyant bien que l'Electeur par ses longues & vaines négociations, ne cherchoit qu'à donner le tems à Jean Casimir de se remettre, & aux Hollandois d'envoyer le secours qu'ils avoient promis, il résolut, à moins qu'on n'en vint à un promt accommodement, de tourner contre luy toutes ses forces, & de marcher droit à Konigsberg, où l'Electeur étoit avec sa Cavalerie. 1655.

Pour cêt effet il rapella Wrangel, qui sur l'entrée de l'hiver avoit reconduit la Flotte en Suede. Wittenberg, qu'une maladie avoit retenu à Cracovie, eût ordre de se rendre à Posna pour avoir l'Oeil sur la Pomeranie, & pour empêcher les imperiaux de rien entreprendre de ce côté la. Muller devoit avoir le même soin. Et celui de Konigsmark étoit de veiller si bien sur les Hollandois, qu'ils ne pussent rien attenter dans la Province de Breme.

En même tems le Roy fit garder exactement les passages de la Vistule, pour empêcher l'Electeur de faire diversion en se jettant avec ses chevaux en Pomeranie. Cependant les Suedois ravageoient son païs au long & *15. Dec.* au large: Ils avoient déja pris Welau sur le Pregel, & rangé sous leurs drapeaux trois cens Dragons du Colonel Canits.

Le Roy s'étoit même avancé jusqu'à Creutzbourg, lors qu'il reçut des *16. Dec.* lettres de l'Electeur ecrites le 9. Decembre dans lesquelles il rejettoit sur luy toute la faute de leur querelle. Entre autres plaintes, il faisoit celles cy: „Que les commissaires du Roy dés „le commancement du traité, avoient „demandé Pillau & Memel, avec une „partie des Impôts, & la direction du „Commerce dans l'une & l'autre Prus„se; que Wittenberg avoit mandé „aux Généraux de l'Electeur qu'il les „traiteroit en ennemis s'ils passoient

„en


REGIOMONTIS
Borußiæ Urbis
Nouæ munitiones.
Scala 50 . Virg :
Setzhueben
Frei waßer
Landt graben
Chúrfürstl: Oberteich
Hinter Roßgarten
Der Kalte hoff
Die Laak
Chúrfürstlich Schloß
KLAPP HOLTZ
WIESEN
PREGEL FLUVIUS
ALTE STADT
DIE NEWE SORG
STADT KNIEPHOF
STADT LOBENIK
KLAPPHOLZ Wiesen
NASSE GRABEN
KOHL
SPEICHER
Altstatter Holtzwiesen
Sackheim
Der Kupplerteich
VORSTADT
HABERBERG
WIESEN
NEVVE PREGEL
ALTE PREGEL
Profil der newen Wärke.
F. La pointe, sculp.

N. 23

1655. „en Pruſſe avec leurs troupes; & que „le Roy avoit ſouvent declaré aux Miniſtres de Brandebourg, qu'il ne regarderoit leur maître en Pruſſe que „comme il regardoit les autres Etats „de Pologne.

Le Roy fit répondre à toutes ces plaintes ; „ Que ce qui pouvoit étre „pris d'abord pour des marques d'éloignement, paroîtroit fondé en raiſon, ſi l'on vouloit en examiner les „circonſtances ; que ce n'étoit pas „luy qui avoit fait les premiers actes „d'hoſtilité en Pruſſe ; que l'Electeur, „de ſon propre mouvement, luy avoit „offert ſon alliance contre la Pologne, à condition, que le Roy luy cederoit l'Evêché de Warmie, avec „une partie de la Samogitie & de la Lithuanie, & qu'il luy en donneroit la „garantie; que cette prétention ayant „été trouvée exceſſive, le Roy avoit „donné charge à ſes Commiſſaires de „la moderer ; que quand il avoit demandé la direction des impôts & du „commerce, il avoit crû pouvoir le „faire en vertu des droits que les Rois „de Pologne ont ſur la Pruſſe, en qualité de Seigneurs directs: mais qu'il „n'avoit pû marquer au juſte, juſqu'où ces droits devoient s'étendre, „avant qu'on s'en fût expliqué clairement de part & d'autre ; qu'en ces „occaſions on n'inſiſte ſur ce qu'on „prétend, qu'autant qu'on le croît „raiſonnable, afin de traiter avec plus „d'exactitude, & de ſûreté ; que ce „n'étoit pas ſans raiſon qu'il avoit demande ſa part des impôts puis que „Guſtave Adolfe les ayant d'abord „établis par droit de guerre, ils n'avoient pu ſubſiſter durant la treve, „& l'Electeur n'avoit eu aucun droit „de les uſurper ; qu'ainſi, ſoit qu'on „eût égard au droit de la Suede, ou „bien à l'alliance qui étoit ſur le tapis, „le Roy avoit été fondé en ſa demande, vû ſur tout que ce qui étoit ſujet aux droits, ne ſe trouvoit pas „moins dans la Pruſſe Royale que „dans la Ducale, & que l'Electeur ne „pouvoit ſans injuſtice s'en attribuer „tout le profit à luy ſeul ; au ſujet de „Memel & de Pillau, le Roy diſoit „qu'il avoit demandé ces places pour „ſa ſûreté, & à cauſe de l'alliance que „l'Electeur traitoit ſous main avec la „Hollande, au préjudice de la Suede; „que néantmoins les Envoyéz de „Brandebourg avoient ſi mal pris cette demande, qu'au lieu d'y répondre „avec une moderation digne de leur „caractere, ils s'étoient laiſſé aller aux „bruſqueries & aux menaces, juſques là même qu'on leur avoit ouy „dire, avant que de quitter Stetin, „qu'ils appelleroient les Peuples les „plus barbares, & l'enfer même à „leur ſecours ; que cette maniere d'agir, joint au frequent commerce que „la Cour de Brandebourg avoit avec „la Pologne, avoit obligé le Roy de „donner ordre à Wittenberg, qu'il „eût à ſe tenir ſur ſes gardes, & à recevoir ceux de Brandebourg en ennemis, s'ils mettoient le pied en „Pruſſe avant la concluſion du traité ; „qu'en ſuite on avoit beaucoup relaché des premieres prétentions; que „par le projet d'Alliance, que les Miniſtres de Brandebourg preſenterent, lors qu'on étoit à Ragozno, „l'Electeur declaroit, qu'il tiendroit en „fief de la Suede, la Pruſſe & l'Eveché „de Warmie ; que ces Miniſtres „étant revenus une troiſieme fois, ce „n'avoit plus été la même choſe, ſe „retractant ſur quelques articles, & „cherchant des détours & de faux „fuyans ſur tous les autres ; que ſur „ces entrefaites l'Electeur avoit pris „la Pruſſe Royale ſous ſa protection, „& avoit fait alliance avec la Hollande ; qu'apres tout cela, & pendant „qu'il ne changeoit rien à ſa conduite, il ne devoit pas trouver étrange „qu'on le tint pour ennemi ; qu'il n'avoit tenu qu'à luy d'en demeurer „aux termes d'un ſimple amitié, & „que le Roy ſe ſeroit engagé ſoit de „vive voix ſoit par écrit, à le laiſſer en „paix & en ſûreté dans ſon païs. Mais „que l'Electeur avoit mieux aimé propoſer de joindre ſes armes à celles du „Roy, & que c'étoit à luy à ſavoir, s'il „avoit fait cette démarche de bonne „foy, ou pour faire plus ſurement ſes „preparatifs ; qu'à la verité les Etats „de Pruſſe ne pouvoient étre blaméz „d'avoir penſé à leur défenſe ; mais „que l'Electeur n'avoit eu aucun „droit de s'ingerer dans cette affaire, „qu'il n'eut renoncé au traité par lequel la Pruſſe Royale étoit accordée „au Roy ; ſur tout ayant porté le ſcrupule juſqu'à faire repreſenter au Roy „pendant qu'il étoit encore en Suede, „qu'il eût été bon pour l'un & pour „l'au-

Flectere ſi nequeo ſuperos, Acheronta movebo.

1655. „l'autre, que luy Electeur eût quelque place sur la Vistule; que même „pendant qu'on étoit apres à traiter à „Cracovie, il avoit envoyé Putcammer pour assurer le Roy, qu'il ne „s'étoit emparé de quelques lieux de „la Prusse Royale sur la frontiere de „la Ducale, que pour eviter qu'ils ne „tombassent entre les mains de quelques bandits, qui battoient la campagne & pour les remettre entre les „mains du Roy, dés qu'on auroit conclu l'alliance; que malgré cette protestation, il vouloit encore retenir „ces lieux, apres s'étre ligué contre le „Roy, non seulement avec les Hollandois, mais même avec les Prussiens; que tous ces sujetz de plainte „n'empecheroient pas pourtant que „le Roy ne traitât encore avec l'Electeur, pourveu qu'on le fit promtement & sincerement, & qu'il ne parût „pas qu'on ne cherchoit qu'à retarder „ses desseins pour favoriser ceux de „ses Ennemis. Mais il declaroit nettement, qu'il entendoit que la Prusse Ducale seroit annexée à la Suede „comme elle l'avoit été à la Pologne. „Sur les autres chefs, il donnoit les „mains aux addoucissemens que l'Electeur souhaitoit qu'on y apportât, „luy declarant au reste, que s'il refusoit de traiter à ces conditions, il „couroit risque de s'en trouver mal „& de n'y pouvoir plus revenir.

Outre tous les reproches qu'on vient de voir, le Roy en fit encore à l'Electeur sur les plaintes que celuy cy n'avoit cessé de faire à Francfort dans l'Assemblée des députez, & ailleurs, touchant le dommage qu'il avoit souffert du passage de l'Armée de Suede, dans la Pomeranie & dans la nouvelle Marche: plaintes d'autant moins raisonnables, que l'Electeur d'abord apres ce passage, avoit écrit au Roy que ce n'étoit que par maniere d'acquit, qu'il les avoit faites, & pour luy servir d'excuse dans le cercle de la Haute Saxe.

L'Electeur est pressé de traiter. §. 65. Dans la situation ou l'Electeur se trouvoit alors, il étoit difficile, qu'il ne se résolut à conclurre le traité aux plus dures conditions. Le Roy qui le flattoit d'une main, en continuant à luy offrir la paix, le menaçoit de l'autre, en ne cessant de s'approcher de luy avec son armée. Il étoit maître de toutes les avenues de Königsberg, empêchant qu'il n'entrât dans la Ville, ni bois, ni fourage, ni vivres, de sorte que l'Electeur, qui étoit dedans avec sa Cavalerie, se voyoit bloqué sans provisions, & sans resource. Et d'un autre côté s'il quittoit la ville c'étoit l'abandonner au caprice de ses habitans, qui n'étoient d'accord, ni avec luy, ni entre eux mêmes. Dans cette extremité, il crût que le parti le plus sûr étoit de recommencer le traité. Ses Ministres s'y 18. Dec. prirent cette fois icy de maniere à faire esperer un promt succés. Et le Roy voulût donner à l'Electeur une nouvelle marque d'amitié, en le choisissant pour étre le parrain de son fils. Slippenbach fût chargé de luy en al- 19. Dec. ler faire le compliment à Konigsberg.

Les Ministres de Brandebourg demanderent avant toutes choses, que puis qu'on étoit sur le point de conclurre l'Alliance, on eût à s'abstenir de tout acte d'hostilité. Mais comme ils ne cessoient d'exiger des choses que le Roy ne pouvoit accorder, & que les troupes de l'Electeur continuoient toûjours leurs courses, jusqu'aux lignes mêmes de l'Armée de Suede, le Roy fit dire à l'Electeur par Wolffsberg que les hostilitez ne cesseroient, qu'à condition que le traité se fit au plus vîte, en renonçant à ces prétentions outrées, & en tenant les soldats renfermez dans leurs limites; qu'autrement il ne répondoit pas de ce qui pourroit luy arriver de facheux.

Slippenbach à son retour fit esperer que l'alliance pourroit étre bien tôt conclüe, si le Roy envoyoit le chancelier Oxenstiern à Konigsberg, & s'il défendoit cependant toute sorte d'hostilité. Le Roy y consentit, & il donna charge à son chancelier d'accompagner de menaces la representation qu'il feroit de toutes les hostilités des troupes Electorales, dans le tems même que l'Electeur étoit toûjours apres à demander qu'on s'en abstint.

En effet ce fût à peu pres en ce tems là que le lieutenant Colonel Brunell étoit sorti de Konigsberg avec six cens reitres, pour surprendre les Suedois. Mais ayant donné dans un corps d'autant de chevaux Allemans, & de quelques compagnies Quartiennes,

1655. nes, tous ses gens avoient été tüés ou blessez, & il y fût demeuré luy même, si les Allemans ne luy eussent fait le quartier que les Polonois luy refusoient.

Cet échec rallentit un peu l'ardeur que ceux de Brandebourg avoient de faire des courses. Jusqu'icy ils n'avoient pas témoigné beaucoup d'empressement pour la tréve, parce que les Suedois étoient loin. Mais quand l'Electeur vit que le Roy, au commancement de l'année suivante, apres s'étre avancé jusqu'à Velau & Grœnhagen, n'avoit presque plus rien à faire pour s'emparer de Königsberg, il demanda la tréve & l'obtint. Cependant le Roy ne doutant pas que cette démarche ne fût forcée, commanda à ses gens de se tenir toûjours sur leurs gardes, de peur d'avoir l'Ennemi sur les bras, lors qu'ils s'y attendroient
4. Janv. 1656. le moins. Il ne laissa pas, pour dissiper tous les ombrages, de quitter la Samlandie & il se retira du côté de Bartenstein & de Schippenpeil. Rien ne l'occupoit tant que l'envie de voir la négociation terminée. Oxenstiern avoit ordre de la presser autant qu'il pouroit, & s'il voyoit qu'on usât des longueurs accoutumées, il devoit se retirer, apres avoir fait sortir de Königsberg les officiers Suedois, qui y couroient en foule pendant la treve.

On agite le traité. §. 66. Mais quelque application que le Chancelier apportât à expédier cette affaire, elle alloit toûjours lentement, par les difficultez qu'on faisoit naitre sans cesse du côté de Brandebourg, où l'on n'avoit aucune envie de la terminer. Sur tout l'Electeur ne se pouvoit résoudre au Vasselage, de peur que sa dignité ne fût commise, par la maniere dont on le traiteroit dans la suite, & il eût bien voulu en demeurer aux termes d'une alliance de pair à pair. Mais le Roy entendoit que la sujetion feudale fût posée pour fondement de l'Alliance, disant qu'on eut pû l'éviter en traitant un an plutôt, mais que les tems étoient changez & qu'il ne faloit plus s'y attendre; qu'apres tout on ne devoit pas se montrer si difficile là dessus, puisque les Rois eux mêmes, sans croire qu'il y allat de leur dignité, reconnoissoient bien tenir des Fiefs de l'Empereur.

Les Ministres de Brandebourg voyant donc qu'il n'y avoit pas moyen de parer le coup, se reduisirent à faire les exceptions suivantes; que cet hommage se feroit de la part de l'Electeur sans préjudice de la liberté de ses suffrages dans les diettes de l'Empire, & que s'il arrivoit qu'ils se trouvassent contraires aux desseins du Roy, celuy cy ne pourroit pas en prendre occasion de rompre avec celuy là; que si l'Electeur ou ses successeurs venoient à contrevenir aux loix feudales, le Roy en qualité de seigneur direct ne pourroit en aucune façon les priver du Fief sous ce pretexte; que l'Electeur comme Seigneur capable auroit la pleine & entiere jouissance des usufruits, arrierefiefs, droits de Fisc & de Territoire avec toutes leurs dépendances; que sa qualité de Duc de Prusse ne le rendroit pas membre des Etats de Suede, ni ne l'obligeroit à comparoître dans leur Assemblée, (comme il s'étoit trouvé cy devant dans celles de Pologne en qualité de premier Duc,) non plus qu'à se soûmettre aux droits & aux statuts du Royaume; que l'obligation feudale ne commenceroit qu'apres la fin de la guerre; que sous pretexte des recherches qu'il y auroit à faire, ou des demeslez à terminer entre l'Electeur & les Etats de Prusse, le Roy n'envoyeroit pas des Commissaires dans la Province, à l'exemple de la Pologne, & que cette coutume seroit entierement abolie; qu'en attendant le tems marqué pour l'Investiture, le gouvernement de la Province demeureroit entre les mains de l'Electeur & de ses descendans, sans que les Rois de Suede y pussent prétendre, non pas même en cas de minorité dans la Famille de Brandebourg, auquel cas les Ducs Predecesseurs pourroient donner au Mineur, tels Tuteurs qu'ils trouveroient bon, à condition que ceux cy s'obligeroient à garder les presentes conventions, aus quelles seules l'Electeur declaroit aussi qu'il vouloit étre tenu; que pour l'usage des Ports, & la part que la Suede vouloit avoir aux Droits l'article en seroit dressé secretement, & que la derniere n'auroit lieu qu'apres qu'on se seroit accordé là dessus avec la Hollande; que les droits seroient les mêmes en Prusse, qu'en Livonie; qu'on ne fourniroit les secours dont on seroit convenu, qu'a- 1655.

1655. pres avoir rendu l'hommage; que la direction de la guerre, & la maniere de travailler à la défense de la Province, seroit laissée au gré de l'Electeur, dans ses Places fortes & dans le Païs de son obeissance; que si la Prusse venoit à étre dévoluë à la Suede, on laisseroit en leur entier les droits des Etats de la Province; que le Roy ne changeroit rien à la monnoye, ni aux postes; enfin que comme l'Electeur, d'un côté ne troubleroit pas les Lutheriens, il luy seroit permis de l'autre de proteger les Reformez.

Le Roy n'approuva qu'une partie de ces articles, & il n'eut pas moins de peine à convenir touchant l'Evêché de Warmie. Il eût aussi souhaité qu'apres la conclusion du traité, l'Electeur eût congédié ses troupes & qu'elles eussent pris parti dans l'armée de Suede. Mais l'Electeur n'avoit garde de s'en défaire dans une conjoncture si delicate: témoignant qu'il vouloit avoir sa part du peril, quand l'occasion s'en presenteroit.

Il étoit difficile que toutes ces discussions n'emportassent beaucoup de tems. Cependant Oxenstiern menaçoit de se retirer. Le Roy étoit aux portes de Königsberg. On y prit donc enfin la résolution de conclurre cette affaire.

Il est conclu à Königsberg. Ses conditions. §. 67. La substance du traité & les conditions capitales de l'alliance se reduisoient à cecy. *Qu'on oublieroit tout ce qui s'étoit passé de part & d'autre, & qu'au lieu des hostilitéz précedentes, on se procureroit reciproquement toute sorte d'avantages, & qu'on éviteroit tout ce qui avoit jusques la fomenté une mutuelle defiance; que vingt quatre jours apres la ratification du traité, laquelle se devoit faire dans quatre jours, les troupes du Roy sortiroient de la Prusse Ducale, & de l'Evechê de Warmie, en laissant tout ce qui n'auroit pas été consumé, & le dommage demeurant pour celuy qui l'auroit souffert de part & d'autre; que les soldats Suedois ne feroient plus contribuer ces provinces; qu'en les quittant ceux de Brandebourg leur fourniroient des vivres; qu'on ne pourroit exiger de l'Evechê de Warmie, que les douse mille écus, ausquels il étoit taxé, pour l'entretien de trois Regimens; que l'Electeur de son côté feroit sortir toutes ses troupes de la Prusse Royale & de la Pomerelie, sans plus exiger de contributions, & en prenant garde qu'aucun tort ni dommage ne fût fait aux habitans; en particulier qu'il les retireroit dans quinze jours de Marienbourg, Slochou & autres places, en y laissant les vivres, les munitions de guerre, & toutes leurs autres appartenances; que les Lithuaniens & les Polonois, qui se seroient refugiez avec leurs effets dans les terres de l'Electeur, auroient cinq semaines à penser, s'ils vouloient réntrer dans l'obeissance du Roy, ou passer à celle de l'Electeur sans prejudice de leur liberté, ni de leur bien; que ceux d'entre les ennemis du Roy, qui se seroient mis sous la protection de l'Electeur, ou qui auroient pris parti dans ses troupes, pourroient se retirer en sureté, & que le bien des autres seroit partagé par egales portions entre l'Electeur & le Roy; que celui cy, à la recommandation de l'autre, accorderoit l'amnistie aux Etats de la Prusse Royale qui auroient embrassé le parti de Brandebourg; que l'Electeur restitueroit les biens dont il se trouveroit saisi appartenants aux Lithuaniens & aux Polonois, qui se seroient rendus au Roy; que les biens, droits, & actions des sujets de l'Electeur dans la Prusse Royale, leur seroient conservéz; qu'il y auroit générale & pleine amnistie de tout le passé, & que ni les soldats, ni les officiers, ne pourroient étre recherchéz ni inquietéz pour les services qu'ils auroient rendus au parti contraire; que ceux qui possedoient des biens meubles ou immeubles dans les terres de l'un ou de l'autre parti, en seroient remis en possession; que les prisonniers seroient relachéz de part & d'autre; & que les soldats qui auroient passé d'un parti à l'autre, auroient la liberté d'y demeurer.* Ces Articles furent signéz pour le Roy, par Eric Oxenstiern; & pour l'Electeur par Otton Baron de Schwerin, Laurent Christophle Somnitz & Jean Ulric Dobrzenski.

§. 68. A l'egard des conventions feudales, on trouva bon d'en dresser un Acte particulier, dont nous rapporterons icy le précis. *Conventions feudales.* I. „Que la Pologne s'étant détachée la premiere „du Duché de Prusse, l'Electeur declaroit par cette presente convention, „qu'il renonçoit entierement pour „luy & pour ses legitimes successeurs „masles à toute dependance, obligation, & sujetion, dont en qualité de „Duc de Prusse, il avoit été redevable „jusqu' icy au Roy & au Royaume de „Polo-

1655. „Pologne. II. Qu'à l'avenir, & à conter „depuis la conclusion du present traité, „tant luy que ses successeurs releveront „des Rois de Suede, ainsi qu'on avoit re„levé de la Pologne, sauf les exceptions „qui seront exprimées cy dessous & re„connoîtront des à present & à perpe„tuité qu'ils tiennent le Duché de „Prusse en fief des Rois & du Royau„me de Suede. III. Qu'un an apres „la ratification du traité, l'Electeur, „où s'il vient à mourir, son legitime „successeur, recevra l'investiture du „Roy de Suede, ou de ses successeurs, „selon la forme & les coûtumes prati„quées cy devant entre les Rois de „Pologne & les Ducs de Prusse: Toute„fois avec cette difference, que les „Electeurs pourront recevoir l'inve„stiture en la personne de leurs Am„bassadeurs & Plenipotentiaires. IV. „Et quoy qu'on accorde un an de délai „à l'Electeur pour prêter l'hommage, „avec le serment & les formalitéz re„quises, l'obligation feudale ne laisse„ra pas d'avoir lieu depuis le jour de „cette transaction, de sorte que des „à present & à l'avenir l'Electeur, ni „ses descendans, n'entreprendront & „ne feront rien dans le Duché de Prus„se, qui soit contraire aux droits & aux „interets de la Suede: bien entendu, „qu'ils ne seront reputéz avoir rien „fait de semblable, quand dans leur „administration ils useront des droits „attachéz à leur Duché. V. Que la „même forme d'investiture sera con„stamment observée toutes les fois „qu'il faudra renouveller l'hommage, „& qu'on ne pourra differer de le faire „au de là d'un an, à moins que ce ter„me ne soit prorogé par les Roys de „Suede à la requisition singuliere des „Ducs de Prusse. VI. Qu'en recon„noissance de l'investiture, tant de la „Prusse, que de l'Eveché de Warmie, „l'Electeur & ses descendans en la re„cevant, payeront aux Roys de Suede „quatre mille ducats d'or, sans étre ob„ligéz à aucune autre liberalité en„vers les officiers de cette couron„ne. VII. Qu'en cas de guerre susci„tée à la Suede, à l'occasion des con„quêtes qu'elle venoit de faire, ou „qu'elle pourroit faire encore, les Ducs „de Prusse seront obligéz de luy four„nir mille hommes de pied, & cinq „cens chevaux, le tout entretenus „à leurs dépens jusqu'au sortir de leurs „terres, & pendant six semaines apres „en étre sortis. VIII. Que quand les „troupes de Suede seront obligées, „pour tenir un chemin, plus court & „plus commode de passer par le Du„ché de Prusse, elle le pourront libre„ment apres en avoir donné avis à „l'Electeur, ou à ses Lieutenants: & „à condition que le païs, ni ses habi„tans ne souffriront point du passage. „IX. Que la Suede se servira toûjours „sans empechement des ports de mer „du Duche de Prusse, sauf ce qui sera „reglé cy dessous touchant le paye„ment des droits, de sorte qu'il soit „permis à toute sorte de vaisseaux „marchans d'y entrer, d'en sortir, & „de s'y tenir à l'ancre: aussi bien „que d'y prendre le radoub & de faire „les provisions necessaires; que la „même liberté sera pour les vaisseaux „de guerre, à condition de notifier „leur arrivée aux Gouverneurs des „lieux où ils voudront aborder, avant „que de jetter l'ancre, & de montrer „leurs passeports de Suede, comme „aussi de se tenir dans un juste éloigne„ment des Forteresses, & si la disposi„tion du port le permêt, hors de la „portée du canon, pourvû qu'ils puis„sent y moüiller commodément. Et „de ne mettre à terre, ni matelots, ni „soldats, en assés grand nombre, pour „donner de l'ombrage, sans en avoir „donné auparavant avis au Gouver„neur, & obtenu sa permission. X. Que „les ennemis de la Suede, qu'Elle aura „fait connoître pour tels à l'Electeur, „ne seront reçûs en Prusse, ni par mer „ni par terre, autant qu'on pourra les „en empecher, sur tout durant la pre„sente guerre. XI. Que l'Electeur, „ni ses successeurs ne s'attribueront „aucun droit ou action sur aucune par„tie de la Prusse Royale dont ils n'a„yent été en possession par leur traitéz „avec la Pologne. Et qu'ils n'auront „point de vaisseaux de guerre sur la „mer Baltique à l'insçû & contre le gré „des Rois de Suede; sauf à eux pour„tant & à leurs sujets de se servir des „vaisseaux marchands, & d'en avoir „pour la pesche, pour l'ambre, & pour „les autres droits de rivage dont ils „ont joüi jusqu'icy. XII. Qu'on ne „levera pas de plus grands droits sur „les vaisseaux dans les ports de la Prus„se Ducale, que dans ceux de la Prusse „Royale: sur quoi on conviendra 1655.

1655. ,,dans un Acte à part le plutôt que faire
,,ſe pourra. Tout ce qui proviendra
,,de la levée de ces droits, auſſi bien
,,que de la confiſcation des marchan-
,,diſes & des vaiſſeaux, ſera partagé en
,,égales portions entre le Roy &
,,l'Electeur, & leurs deſcendans de part
,,& d'autre. Rien ne ſera exempt de
,,payer ces droits que ce qui appartien-
,,dra en proprieté aux Roys de Suede
,,& aux Ducs de Pruſſe, & qui ſera de-
,,ſtiné par eux aux uſages de la guerre,
,,ſans aucun rapport au negoce, & dont
,,toutes les eſpeces ſeront enoncées
,,dans un memoire expres qui ſera
,,dreſſé à cette fin. Mais tout ce qui
,,ne ſera pas de cette nature, payera
,,ſelon la taxe établie dans les Ports de
,,la Pruſſe Royale. XIII. Que toutes
,,les conventions, pactes, correſpon-
,,dances, alliances, de quelque ſorte
,,que ce ſoit, que l'Electeur aura con-
,,tractées, ou pourra contracter, ſoit
,,dans la Pologne, ſoit ailleurs, ſous
,,quelque pretexte que ce puiſſe être,
,,ſeront deſormais tenües pour nulles,
,,entant qu'elles ſe trouveront directe-
,,ment ou indirectement préjudicia-
,,bles à la Suede, & à cette preſente
,,transaction. XIV. Qu' au defaut
,,d'enfans masles dans la maiſon Ele-
,,ctorale, pour la ſucceſſion au Duché
,,de Pruſſe, les pretentions des autres
,,ſur ce Duché demeureront au même
,,état où elles étoient lors de la der-
,,niere inveſtiture des Electeurs par
,,les Rois de Pologne. XV. Que le
,,Roy & le Royaume de Suede main-
,,tiendront l'Electeur & ſes legitimes
,,ſucceſſeurs dans la juſte, pleine, pai-
,,ſible & perpetuelle poſſeſſion du Du-
,,ché de Pruſſe, avec tous les droits &
,,appartenances, dont l'Electeur aura
,,joüi jusqu' icy conformement aux
,,traitéz avec la Pologne. XVI. Que
,,le Roy & ſes ſucceſſeurs exemteront
,,pleinement & à perpetuité l'Electeur
,,& ſes deſcendans de la penſion ordi-
,,naire & extraordinaire que les Ducs
,,de Pruſſe ont payé tous les ans cy
,,devant aux Rois de Pologne, & de
,,l'obligation d'entretenir quatre vais-
,,ſeaux pour garder la côté. XVII. Que
,,l'Electeur, aſſiſté des Etats de ſon
,,Duché, y pourra eriger un tribunal
,,de juſtice, des jugemens duquel on
,,ne pourra plus appeller aux Roys de
,,Suede, comme on à fait aux Roys de
,,Pologne, pourvû qu'il n'y ſoit rien
,,arrêté contre les interêts des pre- 1655.
,,miers & que les privileges des Etats
,,demeurent dans leur entier. XVIII.
,,Que l'Electeur prêtera la main au
,,libre exercice de la confeſſion d'Aus-
,,bourg. Et s'il ſurvient quelque dif-
,,ferent entre l'Electeur & les Etats de
,,la Province Auſtrega, il ſera terminé
,,par les Arbitres qui ſeront nomméz
,,égallement de part & d'autre : ou
,,bien l'Electeur de ſon côté nomme-
,,ra quelques uns de ſes Conſeillers;
,,& les Etats en nommeront autant du
,,leur, & à la tête de ce corps il y aura
,,un Préſident nommé par le Roy. Des
,,lors ils ſeront tous deliéz du ſerment
,,qu'ils auront prêté à l'un ou à l'autre
,,parti, & en prêteront un nouveau,
,,par lequel ils s'engageront à n'avoir
,,d'autre égard que celuy de leur con-
,,ſcience dans les jugement des cau-
,,ſes qui leur ſeront commiſes, & à ne
,,juger que ſelon le droit. XIX. Mais
,,que pour les choſes œconomiques
,,& celles qui s'y rapportent l'Electeur
,,luy ſeul en aura la libre diſpoſition.
,,XX. Que le Roy & l'Electeur pour-
,,ront reciproquement faire des le-
,,vées dans les deux Pruſſes, ſauf le
,,dommage de celuy dans les terres
,,duquel on les fera. Et pour les de-
,,ſerteurs on ne les recevra point de
,,part ni d'autre, mais on ſe les ren-
,,voyera mutuellement & ſans delai.
,,XXI. Que ſi à l'occaſion de leur al-
,,liance, & en particulier de cette trans-
,,action touchant le Duché de Pruſſe,
,,& les conquêtes de la Suede dans ce
,,Duché, ou ailleurs l'Electeur & le
,,Roy ſont expoſéz à quelque danger
,,de la part de leurs ennemis, ils s'as-
,,ſiſteront l'un l'autre de tout leur
,,pouvoir, & l'Electeur fournira au
,,Roy les cinq-cens chevaux & les
,,mille hommes de pied dont il à été
,,parle cy deſſus. XXII. Que ſi la fa-
,,mille Electorale vient à s'éteindre &
,,qu'en ce cas là le Duché de Pruſſe
,,ſoit dévolu à la Suede, les Etas de ce
,,Duché prêteront d'abord le ſerment
,,de fidelité au Roy de Suede; & luy
,,de ſon côté promettra de leur con-
,,ſerver tous leurs privileges. XXIII.
,,Que le Roy, ſauf ſes droits, delivrera
,,& affranchira l'Eveché de toute dé-
,,pendance & ſujéttion au Royaume
,,& clergé de Pologne; qu'il le déta-
,,chera du Duché de Pruſſe, & qu'apres
,,avoir caſſé ſon chapitre & tout titre
,,epi-

1655. „episcopal, comme aussi incorporé „tous & chacun de ses revenus, terres, „droits & appartenances, excepté ce „qui est hors de l'Eveché & quelques „lieux dont il sera dressé un acte à part, „il le convertira en fief seculier, & „comme tel en donnera la possession & „la joüissance à l'Electeur & ses descendants masles seulement de la ligne „Electorale, au defaut desquels ce „fief reviendra aux Roys de Suede; „que l'Electeur y joüira des mêmes „droits & prérogatives qu'en Prusse, „sauf les privileges du Païs, entant „qu'ils ne préjudicieront pas à la presente secularisation, & aux conven„tions passées avec le Roy. Et que „pour cela l'Electeur ne sera pas ob„ligé à fournir un plus grand nombre „de soldats qu'il n'a été marqué cy „dessus. Au reste cette convention devoit être ratifiée & échangée dans quatre jours: Et elle fût signée de ceux qui avoient signé la précedente.

Convention particuliere, touchant l'Eveché de Warmie.

§. 69. Le Roy & l'Electeur passerent une convention particuliere, au sujet de l'Eveché de Warmie. Le Roy s'y reservoit Frawenbourg, siege du chapitre avec le Bailliage de même nom, compris dans le dernier département qui en avoit été fait & il détachoit le tout de la Principauté nouvellement erigée. Mais il laissoit à l'Electeur les revenus appartenans au chapitre dans les autres lieux de l'Eveché de Warmie. Il luy accordoit encore Braunsberg à condition d'en retirer au plûtôt la garnison, & d'en abbattre les fortifications pour ne les relever jamais. De plus le Roy vouloit que les papiers, & les Actes concernant l'Eveché de Warmie, qui étoient gardés à Frauenbourg, fussent remis entre les mains de l'Electeur. Et comme ce dernier se desistoit de toute prétention aux lieux & revenus de la ville & Bailliage de Frauenbourg, le Roy de son côté renonçoit aussi à tous lieux, droits & revenus dans le reste de la Warmie, qui auroient appartenu à l'Eveque & au Chapitre. Mais pour ceux qu'ils auroient eu hors de l'Eveché, ils devoient demeurer au Roy, & l'Electeur n'y pouvoit pretendre.

Apres la conclusion de tous ces traitez, le Roy & l'Electeur se virent à Bartenstein, & pendant cinq ou six jours qu'ils furent ensemble, ils se donnerent toute sorte de marques d'une sincere amitié, fondée sur la connoissance reciproque de leurs vertus. 1655. Le Roy s'applaudissoit d'avoir attiré à son parti un si puissant Prince, le seul capable de traverser ses desseins, & dont l'alliance pouvoit, ou entrainer, ou dissiper celle des autres Etats ennemis de la Suede. Il ne doutoit pas que tous les Grands de Pologne ne suivissent bien tôt ces exemple. De sorte que pour être en possession de tout le Royaume, on eût dit qu'il ne luy manquoit plus que la cérémonie du couronnement, comme en effet on commençoit déja d'en parler.

Jean Casimir rétablit ses forces.

§. 70. Pendant que tout ce qu'on vient de voir se passoit, & en Pologne, & en Prusse, Jean Casimir travailloit en Silesie à regagner l'affection des Polonois, & à s'attirer du secours de tous côtés. Son malheur avoit déja fait oublier à ses sujets toutes les fautes de sa conduite, & leur mécontentement s'étoit changé en compassion. Les Grands qui craignoient qu'un nouveau gouvernement ne donnât quelque atteinte à leur liberté, & à leur credit, s'employoient de tout leur pouvoir à son rêtablissement. Le peuple ne fut pas plûtôt revenu de sa premiere consternation, qu'il commença à ne pouvoir plus souffrir les troupes du Roy, dont la pluspart étant composées d'Allemans que la seule esperance du butin avoit attirez, incommodoient beaucoup le plat païs, quelque soin qu'on prit de les tenir sous une severe discipline.

Il est vray que les gens du Païs étoient en partie cause de ce desordre, ne cessant de porter les soldats à la vengeance, & faisant main basse sur tous ceux qu'ils rencontroient debandez dans la campagne. D'ailleurs l'argent manquoit dans l'armée de Suede. On ne savoit où en prendre, pour fournir à l'entretien des troupes, & aux recrües. De sorte que les soldats ruinoient leurs hôtes, & l'on ne pouvoit se dispenser d'accabler les peuples de contributions, qui étoient même exigées avec une extreme rigueur.

Jean Casimir profitoit de toutes ces conjonctures. Il écrivit d'Oppelen 20. Nov. à tous les Etats de Pologne, pour se justifier de l'oppression sous laquelle le Royaume gemissoit, apres en avoir fait connoitre l'extremité, & pour exhorter les Polonois à rétablir leur Religion

1655. ligion & leur liberté : promettant amnistie du passé & declarant coupable de leze Majesté tous ceux qui n'obeiroient pas à ces derniers ordres de sa part, & qui demeureroient encore attachez à la Suede.

Mais rien n'animoit tant les Peuples que les discours des Prêtres, qui avoient un beau champ de rendre les Suedois odieux, en déclamant contre le pillage qu'ils avoient fait de quelques Eglises, où les habitans avoient sauvé la meilleure partie de leurs biens. Les Quartiens même que le Roy avoit payez de l'argent qui étoit dû à ses propres troupes, trouvoient leur paye trop petite & commençoient à murmurer : disant qu'ils ne tenoient à Charles Gustave que par l'argent ; qu'ils étoient libres & maitres d'eux mêmes ; & ne connoissant d'autre serment que leur interêt. Le Roy étoit alors occupé en Prusse, & il n'y avoit personne en Pologne, qui pût reprimer leur licence. Ils quitterent donc Lublin & s'avancerent dans la Russie jusqu'à Tyssewice & Zamoscie, portant par tout les peuples à se soûlever contre la Suede. Là ils declarerent nul le serment qu'ils avoient prêté à Charles Gustave, le prêterent de
19. Dec. nouveau à Jean Casimir, & publierent un manifeste, par lequel *ils protestoient n'avoir embrassé la protection du Roy de Suede, que pour sauver leur vie & ce qui leur restoit de bien, se reservant toûjours en eux mêmes, de ne luy obeir qu'en attendant une occasion favorable de rentrer dans l'obeissance de Jean Casimir, dont les sujets étant revenus à leur devoir, eux Quartiens declaroient, qu'ils secouoient le joug tyrannique de la Suede & qu'ils ne pensoient plus qu'à rendre la liberté à la Religion & à l'Etat.* Apres quoy s'abandonnant aux injures contre les Suedois, ils exhortoient tout le monde à prendre les armes, si l'on ne vouloit encore étre exposé au pillage & à la cruauté des Tartares, qui gagnéz par les promesses des Polonois, & pour obeir aux ordres du Grand Seigneur, se préparoient à marcher au secours de la Pologne. En effet ceux
30. Octobr. cy contoient pour rien la recherche que Charles avoit faite de l'amitié du Grand Cham, l'ayant informé de ses conquêtes par une lettre où il luy demandoit aussi un Passeport pour l'Ambassade qu'il étoit prêt de luy envoyer. 1655.
Ainsi la revolte des Quartiens entrainant celle du païs, tout y étoit dans une étrange confusion.

Le Roy n'en fût pas pourtant beaucoup alarmé, ne doutant point que les Polonois ne fussent bien tôt lâs des Tartares : & voyant d'ailleurs que pendant qu'on seroit maître des meilleures villes, on n'auroit point de peine à dissiper tout le reste. Il ordonna donc à Douglas, qui étoit campé pres de 21. Dec.
Sendomir, qu'au premier bruit qu'il auroit des approches des Tartares, il ne manquât pas de jetter dans la ville l'infanterie & l'artillerie, & d'aller avec la cavallerie joindre Muller, aupres de qui Steenbock auroit aussi bien tôt ordre de se rendre, & que dans peu ils seroient tous soutenus du Roy luy même. Muller avoit charge de camper entre Petricou, Posna & Costena, s'il aprenoit, que la noblesse du païs, attachée à Jean Casimir fit quelque mouvement, & de donner dessus par tout où il la trouveroit assemblée.

Douglas sur la nouvelle d'une embuscade que Potoski & les Tartares luy preparoient se hâta de sortir de Sendomir, & se retira à Lowitz. D'un autre côté le Roy ayant sçu les levées que Lubomirski & quelques autres Seigneurs Polonois faisoient vers le Mont Crapak, donna charge à Wirtz d'assembler quantité de vivres dans Cracovie, résolu d'en soûtenir le siege qui ne pouvoit étre que long à cause du peu d'experience de la milice Polonoise en de semblables attaques. Sur la fin de l'année Jean Casimir partit de la petite Glogow avec une escorte de cent chevaux, pour aller joindre Lubomirski, & les autres Grands de Pologne dans le Comté de Cepusz, & ensuite Potoski & les Tartares. Voila ce qui se passa de plus mémorable en Pologne pendant toute cette Campagne.

Le Roy travaille à faire approuver la guerre de Pologne, à l'Empereur.

§. 71. Cependant toute l'Europe avoit les yeux sur cette guerre ; la plûpart en étoient allarmez, soit par crainte, soit par jalousie, & peu de gens l'approuvoient. Il s'agissoit de rasseurer les uns, & de se rendre les autres favorables. L'Empereur en particulier ne la pouvoit voir sans inquietude, parce qu'une grande étenduë de ses terres est contiguë à la Pologne. Joint à cela, que dans les Pro-

1655. Provinces de la maison d'Autriche, il y avoit un grand nombre de protestans, que l'esperance de recouvrer la liberté de leur Religion, faisoit pancher pour la Suede. On craignoit d'ailleurs que l'humeur martiale de Charles Gustave ne luy fit embrasser, avec avidité, l'occasion de recommencer en Allemagne, une guerre, qu'il n'y avoit finie, à ce qu'on croyoit, que malgré luy. Ainsi comme le Roy avoit protesté aux autres Princes d'Allemagne tant par lettres, que par Ambassades, qu'il étoit résolu à garder religieusement la paix de Vestphalie, il écrivit aussi de Wolgast à l'Empereur, & il luy exposa fort au long les raisons qui l'avoient engagé à prendre les armes contre la Pologne, & la ferme résolution où il étoit de ne rompre, ni avec luy, ni avec l'Empire ; peu de tems apres Stenon Bielke fut envoyé à Vienne, pour complimenter Leopold fils de l'Empereur, sur son élevation à la couronne de Hongrie, laquelle l'Empereur avoit notifiée au Roy par des lettres qu'il luy avoit écrites de Presbourg. Cet Ambassadeur avoit ordre de confirmer en même tems à l'Empereur les mêmes choses dont le Roy l'avoit déja assûré par écrit, & de luy demander que si quelqu'un des Etats de l'Empire vouloit entrer dans cette guerre, il interposât son autorité pour l'en empécher, parce qu'il s'agissoit d'une guerre tout à fait separée des intérêts de l'Allemagne. Bielke étoit aussi chargé de voir en passant l'Electeur de Saxe pour luy dire les mêmes choses qu'à l'Empereur sur le sujet de la guerre de Pologne, & des dispositions où étoit le Roy à l'égard de l'Allemagne; mais outre cela, comme les Ambassadeurs de Brandebourg s'étoient retirez de Stetin sans rien faire, & avoient même usé de quelques menaces en partant, lors qu'on leur avoit proposé de donner le Pillau & Memel pour caution, Bielke étoit chargé de prier de la part du Roy l'Electeur de Saxe, d'agir aupres de celuy de Brandebourg, pour le rendre plus traitable, & pour l'empêcher de rien entreprendre dans l'Empire, qui fût préjudiciable à la Suede. Le Roy ne vouloit pourtant pas que son Ministre fit connôitre, qu'il se fût rien passé entre l'Electeur de Brandebourg & luy, mais qu'il parlât comme si le Roy en usoit ainsi par prévoyance, & pour prévenir les mauvais conseils qu'on pourroit donner à l'Electeur de Brandebourg; Bielk avoit aussi ordre de demander à cét Electeur, qu'il fût permis au Roy de lever du monde en Saxe. 1655.

Quand Bielke arriva à Dresden, il trouva l'Electeur tout cassé de vieillesse, & hors d'état d'agir, mais d'ailleurs fort bien intentionné pour le Roy, & pour la Suede. Le mariage de sa niece avec Charles Gustave dont il se trouvoit extrémement honoré, avoit sans doute beaucoup contribué à luy inspirer des sentimens si favorables. Aussi refusat il constamment de lever des troupes, quand il en fût sollicité par l'Empereur, disant qu'il n'avoit point d'ennemis. Et comme quelques uns de ses Conseillers, créatures de l'Empereur, le pressoient d'empécher au moins les levées que la Suede faisoit dans son pays, il répondit que n'ayant pas besoin de troupes pour luy il ne vouloit pas empécher ses sujets d'entrer dans le service de la Suede. Cette affection de l'Electeur de Saxe pour la Suede ne plaisoit point à l'Empereur, & dans la crainte qu'il ne formât quelque dessein d'importance, il envoya à Dresden le Comte de Sternberk pour decouvrir quelles avoient été les propositions de Bielke à cette Cour : l'Electeur de Brandebourg y envoya aussi, pour demander du secours, ou au moins pour avoir la permission d'y lever des troupes, mais l'un & l'autre luy fût refusé sans détour; l'Electeur de Saxe aioûtant même qu'il feroit beaucoup mieux de s'abstenir d'une guerre qui ne paroissoit nullement nécessaire. Cependant par le conseil de Reinhold Taube grand Maréchal de la Cour, Bielke ne fit pas ouvertement la proposition de lever des troupes. On jugeoit plus à propos de faire soûs main ces levées, afin que si l'Empereur venoit à s'en plaindre, on pût soutenir, que comme personne n'en avoit demandé permission à l'Electeur, il n'y avoit pas apparence, qu'il l'eût non plus accordée; Cependant l'Electeur avoit donné permission à plusieurs de ses vassaux de servir en Suede, parce que dans l'Electorat de Saxe aucun Vassal ne peut servir aucun Prince étranger sans permission, sous peine de confisca-

1655. tion des biens ; & même quand le Vassal la reçoit, il s'engage par écrit à revenir, aussi tôt qu'il sera rappelle.

7. Octob. Bielke à son arrivée à Vienne, fit les complimens dont il étoit chargé, & en reçut de reciproques, tant de la part de l'Empereur, que de celle du Roy de Hongrie. Mais il n'y eut presque aucun des Ministres de l'Empereur qui osât s'entretenir avec luy. Ceux même chez qui il fit visite, ne la luy rendirent point, à l'exception de l'Ambassadeur de Venize & du Prince d'Auersberg. Bucheim s'en excusa sur la crainte de se rendre suspect. On voyoit bien que la Suede avoit mis l'allarme dans les Provinces de la domination de l'Empereur, où l'on craignoit que les Suedois ne vinsent fondre, s'ils faisoient la paix avec la Pologne. D'autre côté François Lisola Ministre de l'Empereur avoit écrit de Stetin à Charles Gustave pour sçavoir de luy en quel lieu il étoit, parce qu'il avoit receu ordre de son maître de l'aller joindre. Mais le Roy ordonna à Jean Oxenstiern de sonder ce Ministre pour decouvrir quel étoit le but de ce voyage & de l'en detourner, s'il ne s'agissoit d'aucune affaire d'importance, sous pretexte que le Roy ne s'arrêtoit nulle part, & que peut être il repasseroit cet hyver là en Suede, pour mettre ordre aux affaires de son Royaume.

L'Empereur est sollicité par les Polonois.

§. 72. Mais pendant que de son côté le Roy menageoit l'Empereur, on travailloit d'ailleurs fortement à les broüiller ensemble. Non seulement l'Electeur de Brandebourg avoit envoyé le Baron de Luben dans cette vuë ; mais sur tout l'Evêque de Culm vint à la cour Imperiale avec des lettres signées de Jean Casimir, & de vingt deux Sénateurs pour demander du secours contre la Suede. Ils offroient de rendre la couronne de Pologne héréditaire dans la famille de l'Empereur à condition pourtant que la cérémonie du couronnement se differeroit jusqu'à la mort de Jean Casimir, mais que cependant l'Empereur auroit la direction souveraine de la guerre & de la paix. L'Evêque de Culme apportoit pour asseurance de ces offres un ecrit signé par dixhuit Evêques, mais on ne les trouvoit pas suffisants pour représenter tous les Etats du Royaume. On craignoit d'ailleurs, que quand la Pologne se sentiroit hors de danget, elle ne se retractât des offres que la nécessité luy faisoit faire avec tant de liberalité. De son côté Diteric Kleihe Ministre de Suede à Vienne, apprenant ces démarches, faisoit de fortes instances aupres de l'Empereur pour l'empécher d'ecouter les Polonois au préjudice de l'amitié qu'il avoit contractée avec le Roy son maître. Aquoy l'Empereur répondoit, qu'il n'étoit pas surprenant, que des malheureux cherchassent du secours de tous côtés, mais qu'il n'entreprendroit rien au préjudice des intérets de la Suede. En effet quoy que les propositions des Polonois fussent fort engageantes, cependant comme ils n'avoient point de procuration suffisantes, que d'ailleurs plusieurs de Palatins qui avoient signé ces offres s'étoient déja rendus à la Suede, & que Charles Gust. faisoit tous les jours de nouveaux progrés, on résolut à la cour Imperiale de ne les point accepter. On apprehendoit dautant plus d'irriter la Suede, que derniere guerre, que l'Empire avoit euë avec Suedois, étoit venuë en partie du secours que les Polonois avoient receu de l'Empereur ; d'ailleurs la maison d'Aûtriche n'avoit pas de fort grandes obligations aux Polonois. On n'avoit pas oublié le traitement qu'ils avoient fait à Maximilien concurrent de Sigismond à la Couronne de Pologne. On se souvenoit encore qu'ils avoient conclu autre fois la tréve de Prusse à l'exclusiõ de l'Empereur, commes 'ils avoient pris plaisir à le commettre avec Gustave Adolfe. Que si l'on entreprenoit la guerre au nom de Leopold nouvellement couronne Roy de Hongrie, sous prétexte que c'étoit une affaire détachée de l'Empereur & de l'Empire, il étoit à craindre que Charles Gustave n'entrant point dans cette distinction, ne s'attaquât d'abord à l'Empereur. On consideroit d'ailleurs, que si l'Empereur s'engageoit dans une guerre avec la Suede, il ne seroit plus en état de secourir l'Espagne, & qu'il perdroit par conséquent l'amitié de cette Couronne. On crut donc qu'il valloit mieux se reposer pour quelque tems sur les protestations d'amitié que faisoit la Suede, & travailler pendant ce tems là, à se mettre en état de défense, & faire des recruës & tous les autres préparatifs, en at- 1655.

1655. en attendant l'occasion favorable d'éclater; le bruit couroit que l'Empereur avoit consulté le Pape, sur l'offre que les Polonois luy faisoient de la couronne, & qu'il luy avoit conseillé de l'accepter, principalement par cette raison, que Charles Gustave exposant sa personne avec la même intrepidité que Gustave Adolfe, il ne joüiroit pas long tems non plus que luy du fruit de ses victoires.

Le Roy écrit encore à l'Empereur. 25. Oct.

§. 73. Apres la prise de Cracou le Roy écrivit de nouveau à l'Empereur, pour luy donner avis du progrés de ses armes, & luy faire savoir qu'à sa consideration, il n'avoit pas poursuivi Jean Casimir jusqu'en Silesie, où il étoit fugitif; il demandoit aussi par ces lettres qu'on n'entreprît rien contre luy sur les terres de l'Empire, & Kleihe eut ordre en même tems de demander les mêmes choses de bouche. L'Empereur répondit à ce Ministre, *que ces assurances d'amitié de la part de son maître luy étoient fort agreables, & qu'il étoit dans la même disposition de son côté. Que Charles Gustave, en s'abstenant de poursuivre Jean Casimir qui s'étoit retiré dans les terres de l'Empire, avoit suivi les principes, non seulement de l'amitié, mais aussi du Droit des gens. Et que comme il tiendroit la main à ce que sur ses terres il ne fût fait aucun tort aux Suedois, il esperoit aussi que les Suedois de leur côté, n'entreprendroient rien sur les Polonois qui se refugieroient chés luy.* Il n'étoit pas si aisé de répondre à la lettre du Roy même. Outre que l'Empereur n'avoit pas trop à cœur de le feliciter de ses victoires, il n'eût pas osé le faire, quand il l'auroit voulu, à cause des Ecclesiastiques dont il étoit fort dépendant; mais d'ailleurs il ne trouvoit pas qu'il fût sûr de se broüiller avec la Suede, en découvrant par son silence le chagrin que luy faisoient les conquêtes de Charles Gustave. Il sembloit même que le Roy eût donné tout exprés un tour insinuant à ses lettres, afin d'engager l'Empereur à luy faire une réponse dont il pût tirer dans la suite quelque avantage contre luy. D'autre côté Jean Casimir faisoit agir Jean Baptiste Visconti Résident de l'Empereur, pour porter son maitre à se rendre Mediateur entre la Suede & la Pologne; c'est ce qui détermina enfin l'Empereur à répondre à Charles Gustave d'une maniére qui ne fît paroître aucune partialité, & à témoigner seulement combien il desiroit de pouvoir contribuer à la paix entre les deux couronnes, & que pour y travailler il alloit envoyer le Comte François Eusebe Pœtting Vicechancelier de Boheme, avec qui il pourroit traiter du tems & du lieu, les plus propres à négotier cette paix. 1655.

L'Electeur de Brandebourg anime l'Empereur contre la Suede.

§. 74. Les Ministres de Brandebourg de leur côté n'avançoient pas beaucoup à Vienne, Lœben & Bonin Ministres de cet Electeur, ne cessoient d'animer l'Empereur contre la Suede, disant; que leur maître étoit prêt à joindre toutes ses forces avec celles de l'Empereur, & qu'il se sentoit assés fort pour garder la Prusse contre la Suede. L'affaire fut proposée dans le conseil privé, où assisterent le Nonce du Pape, l'Ambassadeur d'Espagne, l'Evêque de Vienne, & deux Jesuïtes; les Ecclesiastiques, & quelques Conseillers se trouverent à la verité d'avis de rompre avec la Suede, mais l'Ambassadeur d'Espagne s'y opposoit, en quoy son avis étoit conforme à celuy de l'Empereur. Ce dernier disoit qu'il n'avoit encore fait aucun préparatif, & qu'il ne vouloit pas s'exposer luy & son païs au hazard d'une guerre entreprise mal à propos. Joint à cela que l'argent luy manquoit, & qu'on n'avoit pris aucune mesure avec les Etats de l'Empire, pour la jonction de leurs forces, dans une entreprise de cette importance. Que puis que les Ecclesiastiques étoient d'avis de la guerre, il falloit qu'ils y contribuassent la quatriéme partie de leurs revenus, outre qu'il s'agissoit de trouver un moyen pour accorder l'Allemagne qui s'étant divisée en trois parties, sur le sujet de la Religion, n'agiroit pas d'un même pied dans cette guerre.

On trouva donc, que pour lors il y avoit plus de seureté à susciter d'ailleurs des affaires à Charles Gustave, afin qu'il n'eût pas le tems de songer à envahir les terres de l'Empereur. C'est dans cette vuë qu'on jettoit les yeux de toutes parts, & que l'on prenoit conseil avec l'Espagne, le Pape, la France, la Hollande, le Dannemark & la Moscovie. On travailloit en même tems à rendre la puissance des Suedois suspecte au Turc, en luy represen-

1655. tant que tout l'effort de leurs armes pourroit bien à la fin tomber sur luy. On luy donnoit en même tems avis de ne pas souffrir que Ragotzki se joignît avec la Suede. Le Roy avoit bien jugé que l'Empereur ne se porteroit pas aisément à l'attaquer à force ouverte, au milieu de ses progres, mais qu'il animeroit tous ceux qu'il pourroit contre luy, & sur tout le Dannemark & la Moscovie; Cependant, comme il avoit avis qu'on levoit des troupes en grande diligence dans les Etats de l'Empereur, qu'on faisoit un pont de bateaux sur l'Oder à Breslau; & que Melchior Hazfeld avoit été envoyé en Silesie avec quelques Regimens, il donna ordre au Comte Duglas & à Muller d'observer exactement tout ce qui se passeroit en Silesie, & s'ils remarquoient que les gens de l'Empereur voulussent faire irruption en Pologne, d'assembler leurs troupes à Petricou pour s'y opposer, & de tenir de bonnes garnisons dans les principales places de la grande Pologne, & sur les frontieres du côté de la Silesie.

Le Roy travaille à se maintenir en bonne intelligence avec les Moscovites.

§. 75. Le Roy avoit fort à cœur de s'asseurer de l'amitié des Moscovites, qui avoient paru fort allarmés des préparatifs de guerre qu'il faisoit par toute la Livonie; mais ils parurent revenir de cette allarme, dés qu'ils eurent des nouvelles certaines, que cet armement regardoit la Pologne; C'est de quoy le Roy les assura luy même par les lettres qu'il en écrivit au Czar Alexis Michaelowitz. *29. Mars.* Il luy mandoit, *que jusqu'alors les Polonois avoient toujours été fort mal intentionnés pour la paix, & qu'ils n'avoyent perdu aucune occasion d'inquieter la Suede, qui avoit déja beaucoup souffert de leurs insultes; que même en dernier lieu il avoit receu par Morstein des lettres de Jean Casimir qui contenoient beaucoup de choses, à son préjudice; que c'étoit ce qui l'avoit enfin forcé de s'emparer des Provinces de la Pologne, les plus voisines de la Suede, & qu'il avoit creu que l'amitié qui étoit entre la Suede & la Moscovie, l'obligeoient à l'en avertir luy demandant en même tems, d'ordonner à ses Generaux de vivre en bonne intelligence avec eux des troupes Suedoises, comme de son côté il avoit déja ordonné aux siens d'en user de même, à l'egard des generaux Moscovites.* Ce fût Jean Roselind qui porta ces lettres au Czar, dans lesquelles le Roy luy donnoit un nouveau titre dans le quel il avoit inseré les Provinces enlevées à la Pologne, mais sans y ajoûter l'appendice des païs situés au Couchant de la Moscovie, parce que le Roy n'eût pû les luy donner sans faire préjudice à la Suede, n'y ayant de ce côté que la Livonie, & l'Ingrie, lesquelles appartiennent à ce Royaume. Que si le grand Duc faisoit quelque difficulté là dessus Roselind étoit chargé de s'excuser sur le défaut d'ordre, & de dire que l'Ambassadeur que le Roy devoit bien tôt envoyer avec plus de solennité en Moscovie régleroit leurs prétentions reciproques là dessus. 1655.

Ambassade en Moscovie.

§. 76. Charles Gustave avoit destiné pour cette Ambassade le Senateur Gustave Bielk, Alexandre d'Essen Major Général, & Philippe Crusenstiern. Ils avoient ordre, apres les cérémonies accoutumées, de confirmer la paix éternelle, comme il est porté par le traité, qu'elle doit se renouveller toutes les fois que l'un ou l'autre état vient à changer de maître, de faire en même tems l'échange des lettres de confirmation; le Roy voulut que dans une audiance particuliere, ils s'étendissent sur la sincere affection avec laquelle il désiroit d'entretenir une bonne intelligence avec le Czar, & qu'ils luy exposassent les raisons qui l'avoient engagé à porter la guerre en Pologne, luy representant qu'ayant désormais en elle un ennemi commun, cela devoit contribuer à serrer plus que jamais leur union, & que le Roy avoit donné ordre à ses Généraux d'agir sur ce pied là, espérant que de son côté le Czar en useroit de même. Au reste, le Roy étoit bien aise que ses Ambassadeurs fissent le plus de diligence qu'ils pourroient, de peur qu'à leur arrivée ils ne trouvassent quelque traité déja conclu entre les Moscovites & les Polonois, & pour découvrir aussi, le plutôt qu'il se pourroit, à quoy aboutiroient les négociations de l'Empereur aprés du Grand Duc; car l'Empereur ayant appris l'irruption de Charles Gustave en Pologne avoit envoyé en diligence deux Ambassadeurs au Grand Duc, dont l'un étoit un Moine Franciscain nommé

1655. mé d'Alegrette natif de Raguse qui sçavoit fort bien parler Slavon, & l'autre étoit un Baron d'Autriche nommé Dieterick Lorbach. Le Roy souhaittoit, que si, par hazard, ils venoient pour hâter la paix entre les Polonois & les Moscovites, ses Ambassadeurs y pussent mettre obstacle, jusqu'à ce qu'il fût venu à bout de ses prétentions. Que si le Czar témoignoit quelque empressement à l'union des forces de la Suede & de la Moscovie contre la Pologne, ils avoient ordre de répondre, que comme le Roy leur Maitre n'avoit point sçû là dessus les intentions du Czar, il ne les avoit chargés d'aucune résponse sur cette proposition, mais que s'il vouloit envoyer pour cela des Ambassadeurs ils en remporteroient sans doute une reponse telle qu'il la pourroit souhaitter. Ils étoient aussi chargés de proposer que les officiers Généraux de la Suede & la Moscovie ne se prissent point mutuellement leurs quartiers, & que les deux armées respecteroient les sauves gardes l'une de l'autre; & enfin que les Moscovites n'exerçassent aucune hostilité sur les terres de l'Electeur de Brandebourg, & du Duc de Courlande, alliés du Roy, ni sur celles des Polonois, qui se seroient rendus à la Suede. Cependant lors que le Roy remportoit quelqu'avantage inesperé, il en donnoit avis par lettres au Czar, comme d'un avantage remporté, contre un ennemi commun. Et en même tems il recommandoit à ses Ambassadeurs de faire en sorte que ces heureux succés ne lui donnassent point d'ombrage, & de l'engager à envoyer des Ambassadeurs pour la jonction de leurs forces.

16. Août.

Les Moscovites se montrent peu favorables à la Suede.

§. 77. Mais on ne fut pas long tems sans s'appercevoir que les Moscovites n'étoient pas favorablement disposés pour la Suede. Enflés de leurs heureux succés contre la Pologne, ils donnoient déja au Czar le titre magnifique *de juste Soleil*, & ne parloient d'autre chose que de recouvrer l'Ingrie, & d'autres Provinces; ils ajoûtoient à cela des plaintes, sur ce que quelques Gentilshommes Polonois réfugiez en Livonie, incommodoient les Moscovites. Gustave Horn, pour éviter toute occasion de trouble, commanda à ces Gentilshomes ou de sortir tout à fait de la Livonie, ou de se renfermer dans le cœur de cette Province. Les Moscovites étoient piqués, entre autres choses, de ce que les Suedois leur avoient enlevé Dunebourg, qu'ils regardoient déja comme une place qui leur appartenoit, quoy qu'ils eussent tenté inutilement de la prendre. Nassokin qui étoit allé de la part du Grand Duc pour se saisir de cette place en avoit été repousé par Kommorofski, qui la defendoit pour la Pologne. Et même quand Lewenhaupt s'en fût rendu maitre, ayant envoyé Roselind à Nassokin pour l'assurer qu'il ne l'avoit point fait pour causer aucun préjudice à la Moscovie, mais seulement pour mettre les frontieres de la Livonie à couvert; Nassokin répondit, qu'il n'étoit point mal content de cette action, parce que par là les quartiers des Moscovites du côté de Rositen, seroient en seureté contre les invasions des Polonois, ayant les Suedois entre deux, & que le port de Riga seroit par la rendu accessible sur la Riviere de Dun. Cependant on savoit bien d'ailleurs qu'il s'étoit plaint aigrement de cette entreprise, comme d'un affront qu'il se vantoit avec beaucoup de fierté qu'on ne laisseroit pas impuni. En effet, il avoit été sur le point de recommencer le siege de cette place, mais ayant été prévenu par les Suedois, il avoit été obligé de demeurer dans son poste. Au milieu de tout cela les Moscovites n'étoient pas sans inquietude que la Suede ne vint à se joindre à la Pologne, pour fondre sur eux. Mais le Comte Magnus de la Gardie les délivra bien tôt de cette alarme par son arrivée en Livonie, car il les assura de l'entiére disposition où étoit le Roy à vivre en bonne intelligence avec le Czar, leur annonçant qu'il alloit arriver une Ambassade pour le luy confirmer. Le Gouverneur de Plescow répondit fort amiablement là dessus au Comte Magnus, & ce premier eût ordre du Czar de préparer toutes choses pour faire une reception magnifique aux Ambassadeurs de Suede.

Janv.

Quand Roselind, qui avoit devancé l'Ambassade, fut arrivé à Pleskow il trouva les Moscovites fort inquiets des progrés de Charles Gustave dans la Pologne, & dans la Lithuanie, & fort enflez de la conquête qu'ils venoient de faire de Wilne. Ils s'informoient, si c'é-

1655. si c'étoit le dessein du Roy de garder les places de la Livonie Polonoise, qu'il avoit receuës à composition, à quoy Roselind répondoit, que pour le Czar il ne doutoit point qu'il ne se rejoüit des succés que Dieu accordoit à un Roy, qui étoit au nombre de ses alliez; mais que si quelqu'autre entreprenoit de luy disputer ses conquêtes, Charles Gustave étoit bien résolu à les défendre. Sur les assurances d'amitié que faisoit Charles Gustave au Grand Duc, les Moscovites se persuadoient, que s'étant rendu Maître de la Livonie Polonoise, il leur offriroit Ivonogrod & Noetebourg. Cependant les choses s'aigrissoient de plus en plus. Les Moscovites demandoient à Roselind, que le Roy donnât au Czar les nouveaux titres qu'il prétendoit. Et sur ce qu'ils n'étoient pas satisfaits de ce qu'il les renvoyoit là dessus à l'arrivée des Ambassadeurs, il leur répondit, que s'ils ne vouloient recevoir aucune lettre qui ne fût accompagnée de ce nouveau titre, les Suedois n'en écriroient point du tout. Le Gouverneur de Pleskow intimidé par cette déclaration, répondit en se radoucissant, qu'il ne falloit pas pour cela interrompre le commerce de lettres. On fit les mêmes difficultés sur le titre à Roselind, quand il fut arrivé à Smolensko. Mais on trouva alors un temperament pour finir cette contestation c'est en ne se servant que du petit titre du Czar. Cependant les Moscovites entreprenoient toujours quelque chose, qui ne faisoit pas bien augurer de leurs dispositions à la paix. Entre autres choses qu'ils faisoient contre les traités, ils refusoient de mettre deux fois *Seigneur* aux titres de Charles Gustave, & en écrivant à l'Empereur, à l'Electeur de Brandebourg, aux Venitiens & aux Hollandois, ils mettoient la Livonie dans leurs titres, quoy qu'autrefois ils y eussent renoncé à perpetuité; & dans les lettres que le Czar écrivoit au Grand Seigneur il s'appelloit *Seigneur de toute l'Allemagne* voulant désigner par là, la Suede & la Finlande. D'ailleurs le Patriarche de Moscovie rangeoit les Provinces d'Ingrie & Kexholme dans son Diocese, & dans les lettres qu'il écrivit au Roy de Suede, il affectoit de faire en sorte que le titre de Roy se trouvât sous son cachet, comme si par là il eût prétendu mettre le Roy de Suede au dessous de luy. Les Pristafes du Czar faisoient mettre à leur gauche les Envoyés de Suede. Mais ce qui tenoit le plus au cœur à la Suede, c'est que le Czar s'attribuoit dans son nouveau titre plusieurs païs au Couchant de la Moscovie, & toute la partie Septentrionale, & se disoit Seigneur & successeur héréditaire des païs & des villes qui avoient appartenu à la Russie, & à ses prédécesseurs. Outre cela tous les ans à l'entrée de leur jeûne, ils excommunioient les Lutheriens comme des heretiques, des chiens, & des Payens. On n'avoit d'ailleurs aucun égard à la convention de 1649. sur le sujet des transfuges. Ceux qui alloient de Suede en Moscovie pour trafiquer y recevoient diverses insultes, souvent ils s'entendoient appeller chiens, & lors qu'ils vouloient s'en plaindre au Magistrat, pour comble d'injure on se moquoit d'eux; s'il arrivoit que quelque Suedois tuât un Moscovite, on menoit le premier au lieu du supplice, où l'on publioit à haute voix, que cet heretique, & cet infidele avoit tué un Chrêtien, & que pour cela il meritoit la mort. Le Comte de la Gardie jugeoit à tous ces indices, & à plusieurs autres, qu'il n'y avoit pas à conter sur l'amitié des Moscovites, c'est ce qui l'engagea à écrire au Roy, afin qu'il deliberât si ces Ambassadeurs pouvoient se mettre en chemin sans trop commettre son autorité, & s'il ne falloit point mieux attendre qu'on vit plus clair dans les intentions des Moscovites. Le Roy répondit à ces lettres, qui demeurerent fort long tems en chemin, que si Gustave Bielk étoit encore en 12. d'Octobre. Livonie, il ne partît point pour la Moscovie, mais qu'il le vint trouver à Varsovie, ou il déliberoit de ce qu'il auroit à faire. Des le commencement du mois d'Août la Gardie avoit écrit des lettres aux Généraux des Moscovites, par lesquelles il leur donnoit avis que la Lithuanie s'étoit renduë à la Suede, & leur demandoit d'en considerer les habitans comme des sujets d'un des alliés de la Moscovie, & de ne les point inquieter, promettant la même chose de son côté à l'egard de ceux qui se rendroient à la Moscovie. Il ajoûtoit que les Ambassadeurs qui devoient venir, travailleroient à régler les limites

tes

1655. tes en Lithuanie. Les Moscovites avoient receu ses lettres avec de grandes démonstrations de joye & d'amitié pour la Suede, & avoient défendu à leurs gens quelqu' hostilité que ce soit envers la Lithuanie, non plus qu'envers les Suedois. Et dans les lettres qu'ils écrivoient ils ne parloient d'autre chose que du dessein d'entretenir avec la Suede une inviolable amitié. Néanmoins le Czar avoit envoyé un Ambassadeur au Prince Radzivil pour l'engager en son parti, quoy que ce Prince se fût déja mis sous la protection de la Suede.

Les Ambassadeurs de Suede partent pour la Moscovie.

§. 78. Cependant les Ambassadeurs de Suede partirent de Riga, & se mirent en chemin, le 7. de Septembre pour executer leur Ambassade. Les Moscovites leur avoient écrit les lettres du monde les plus obligeantes. D'ailleurs leur envoy ayant été notifié en Moscovie, ils n'auroient pû tarder d'avantage, sans faire soupçonner qu'ils avoient été rappellés. Outre que le Gouverneur de Plescow leur avoit écrit que tout étoit prêt en Moscovie pour les recevoir. Ils arriverent donc à Moscow le 28. d'Octobre, & y furent receus avec les honneurs accoutumés. Le Czar étoit alors en Lithuanie, & n'arriva qu'au mois de Decembre à Moscow. Cependant les Ambassadeurs purent juger d'abord du peu de succés qu'ils avoient à attendre de leur négociation. On faisoit des levées extraordinaires, tant d'hommes, que d'argent par tout l'Empire du Czar. Il faisoit enrôler chaque dixiéme de ses sujets, & exigoit la cinquiéme partie de leurs biens. Il étoit aisé de voir que tant de préparatifs n'étoient pas nécessaires contre la Pologne, qui étoit déja entierement ruinée. En effet les Moscovites ne dissimuloient pas le chagrin qu'ils avoient de ce que les Suedois s'étoient rendus maîtres de la Lithuanie. Ils se trouverent outre cela piqués, de ce que les Ambassadeurs de Suede n'avoient pas voulu voir, selon la coutume, l'entrée qu'on avoit faite au Czar dans sa ville de Moscow, ce que les Ambassadeurs de l'Empereur avoient fait. Ceux de Suede s'excuserent sur ce qu'ils n'avoient pas creu qu'il fût de la bienséance de paroître en public, avant que d'avoir eu audiance du Czar. Il y avoit encore un autre facheux indice contre les Moscovites. C'est qu'ils avoient arrêté à Twer un exprés des Ambassadeurs de Suede. Quand ces derniers s'en plaignirent, on leur répondit, qu'il n'étoit pas permis aux Ambassadeurs du Czar à Stokolm de dépêcher des expres en Moscovie, & que comme ils étoient venus munis de pleins pouvoirs, ils étoient en état d'agir à leur gré sans attendre de nouveaux ordres. Sur ce que ces mêmes Ambassadeurs se plaignoient de ce que leurs gens n'avoient pas la liberté d'aller & de venir dans la ville, selon qu'il leur plaisoit, le Chancelier qui en 1649. avoit été Ambassadeur à Stokolm, répondit que lors qu'il y étoit en cette qualité, Axel Oxenstiern luy avoit dit à lui même, que c'étoit aux étrangers à se conformer aux coûtumes des Pays ou ils se trouvoient, & non pas à y en établir de nouvelles.

19. Dec. Enfin apres que les Ambassadeurs de l'Empereur eurent eu audience, ceux de Suede furent introduits. Gustave Bielke commença par donner avis au Czar de l'avenement du Roy à la couronne de Suede, & du desir qu'il avoit de vivre dans une entiere & inviolable amitié avec lui. Il tenoit le même langage dans les entretiens particuliers, ajoutant, *que le Roy & le Czar, ayant dans les Polonois un ennemi commmun, qui quoy que déja fort abbatu, n'étoit pourtant pas entiérement à mépriser, ils devoient se joindre pour achever de le réduire.* A quoy les Moscovites ne répondoient rien, si non qu'à la verité il étoit bon que les Moscovites & les Suedois s'unissent contre la Pologne, mais qu'il falloit pourtant prendre garde que ces deux puissances, en poursuivant un ennemi commun, ne se choquassent l'une l'autre. Ensuite Bielke produisit une liste de plaintes aux Moscovites. Elles rouloient sur des transfuges qui n'avoient pas éte rendus, sur les limites, sur les empéchemens qui avoient été apportés au commerce, & sur ce que contre les traités on tiroit en cause les Suedois qui trafiquoient en Moscovie, & qu'on les mal traitoit. Bielke demandoit satisfaction pour ceux d'entre ces negocians, à qui l'on pouvoit avoir fait quelque tort. Mais la plus grande difficulté devoit naître sur le titre, car le Czar avoit déja mis la Lithua-

1655. thuanie parmi les siens. Il est vray que les Suedois dans les lettres de confirmation de la paix eternelle entre ces deux puissances, avoient accordé au Czar tous les nouveaux titres qui ne seroient pas incompatibles aux intérêts de la Suede. Cependant les Ambassadeurs de l'Empereur traversoient de tout leur pouvoir les desseins de ceux du Roy. On jugeoit assez par les frequens entretiens qu'ils avoient la nuit avec les Ministres du Czar, qu'ils machinoient quelque chose contre la Suede. Il leur étoit dautant plus facile de le faire avec beaucoup de secret, que le moine Alegrette pouvoit leur parler sans truchement. Ils insinuoient au Czar qu'il étoit ordinaire aux Suedois de s'ingerer dans des guerres heureusement entreprises sans leur participation, & de profiter ainsi des travaux d'autrui. Aussi ces Ambassadeurs étoient ils beaucoup plus honorablement traités, que ceux de Suede, à qui les Moscovites ne cessoient de faire quelque chagrin. Ainsi il n'étoit pas mal aisé de deviner quel étoit le but des préparatifs de guerre qu'ils faisoient pour l'année prochaine.

Autre contestation des Moscovites.

§. 79. Outre cela les Ambassadeurs de Suede étoient à peine entrés sur les frontiere de Moscovie, qu'il arriva une contestation au sujet du Palatinat de Braslau, & des villes de Druja, de Drissa & d'Icazno. Les Moscovites avoient à la verité fait quelques tentatives sur ces villes, mais ils ne les avoient point prises. Il est vray qu'ils s'étoient rendus maîtres de Druja, mais apres l'avoir pillée & brulée ils l'avoient abandonnée, sans obliger les habitans à prêter serment au Czar. Depuis ayant fait mine d'y revenir, les habitans implorerent le secours des Suedois, qui y mirent garnison. Ensuite de quoy le Comte Magnus de la Gardie avoit envoyé Ulenbrok, pour recevoir l'hommage de tout le Pays de Braslau au nom du Roy de Suede. Sur quoy Nassokin Gouverneur de Rositen alla sous prétexte d'amitié trouver Ulembrok, avec trois cent hommes, & ayant demandé de s'abboucher avec luy, il luy soutint que Druja avoit prêté serment au Czar, ce que tous les habitans nioient d'une commune voix, à la reserve de quelques prisonniers. Mais Nassokin continuoit toûjours à demander avec beaucoup d'instance la restitution de cette place. Il disoit qu'au fond la place en elle même n'étoit pas d'une grande importance pour le Czar, mais qu'il y avoit d'autres choses qu lui tenoient beaucoup plus au cœur; que le Czar dans le traité conclu à Keidan, avoit été appellé par les Suedois du nom d'ennemi & de parjure; que le Roy de Suede avoit donné aux Lithuaniens des choses qui appartenoient au Czar, à qui il avoit enlevé cette Province, pour la conquête de laquelle il avoit exposé sa vie, & consumé ses domaines. Nassokin ajoûtoit à tout cela, que si on ne rendoit Druja avant un mois, il s'en feroit faire raison par force. Cependant comme le Roy vouloit éviter toute sorte de broüillerie avec cette nation, il ordonna à ses Généraux de faire sçavoir aux Moscovites qu'il n'empécheroit pas que ceux d'entre ses nouveaux sujets de Lithuanie, qui voudroient se rendre au Czar, ne pussent le faire, pourvû que les Moscovites de leur côté n'empechassent pas que ceux des Provinces qu'ils avoient acquises, se donnassent à la Suede, s'ils le jugeoient à propos, jusqu'à ce que, de part & d'autre, on eût reglé les limites de ces Provinces conquises; ce qu'il vouloit qu'on reglât au plutôt. Mais tout cela n'étoit point capable de ramener les Moscovites de leurs mauvais desseins contre la Suede. 1655.

Le Roy travaille à se conserver l'amitié du Dannemark.

§. 80. Charles Gustave prenoit grand soin de se conserver l'amitié du Roy de Dannemark & d'empecher qu'il ne fût un obstacle à ses entreprises, sur tout il avoit à prendre garde que ce Roy ne permît point aux Hollandois, d'envoyer une flotte sur la mer Baltique, pour secourir la Pologne. Ainsi comme on remarquoit qu'à mesure que les préparatifs de guerre redoubloient en Suede, les Danois craignoient qu'il ne vint de la Hollande une flotte sur le Sund, sous prétexte d'escorter les vaisseaux de charge; Durel qui étoit alors ministre pour la Suede en Dannemark, eut ordre d'exagerer beaucoup le danger d'un pareil dessein, & d'empécher le Roy d'y consentir, disant; *que le Dannemark hasarderoit beaucoup à le souffrir, & que par ce moyen le detroit du Sund appartiendroit plus aux Hollandois, qu'aux Danois; que quand une*

fois

1655. *fois les Hollandois se seroient mis sur ce pied là, il leur seroit aisé d'avoir plusieurs flottes sur la mer Baltique, & de faire des descentes en quels endroits ils voudroient de Dannemarck, ce qui ne pourroit pas manquer de donner beaucoup d'ombrage à la Suede.* Il sembla d'abord que les Danois avoient aussi beaucoup de repugnance pour ce dessein des Hollandois.

Aussitôt apres le Roy s'étant mis en campagne contre la Pologne, Durel eût charge de donner avis de cette entreprise au Roy de Dannemark, & de luy en exposer le sujet. En même tems il avoit ordre de savoir de luy, s'il vouloit s'unir avec la Suede pour la défense de la mer Baltique, & jusqu'où il voudroit étendre cette ligue défensive. Il souhaitoit aussi que Durel tâchât d'engager le Roy de Dannemark à s'expliquer le premier sur les conditions de cette alliance, mais s'il en faisoit difficulté, cet Ambassadeur avoit ordre de dire que le Roy son maître étoit prêt à faire les premieres propositions. Les Danois avoient alors un sujet particulier d'étre mécontens de la Suede, en ce que la flotte de ce Royaume avoit établi un péage sur la mer Baltique du côté de Dantzich. Mais Durel eut ordre de representer qu'il avoit fallu en venir là, pour reduire ceux de Dantzich, qui n'avoient jamais voulu entendre à aucune composition avec le Roy son maître. Cependant ce mécontentement diminuoit de jour en jour, par ce que le port de Dantzich se trouvant bridé par là, les gentilshommes Danois esperoient d'en mieux vendre leur bled, dont il y avoit eu une grande recolte cette année là. Ainsi quand Durel proposa l'alliance dont on vient de parler, il y trouva le Roy de Dannemark tout disposé, mais il souhaittoit que Charles Gustave s'expliquât le premier sur les conditions. Durel n'en eût pas plutôt donne avis en Suede, qu'il en receut une instruction qui se reduisoit à ces chefs. *Que les deux couronnes chercheroient l'avantage l'une de l'autre, & détourneroient reciproquement tout ce qui pourroit s'entreprendre à leur préjudice. Qu'elles entretiendroient un certain nombre de troupes & de vaisseaux, pour leur commune deffense, contre quiconque voudroit les attaquer. Qu'on ne souffriroit point qu'aucune flotte de guerre etrangere entrât dans la mer Baltique, ni qu'aucun des voisins de cette mer y en eût une, à la reserve des deux Nations. Que cette alliance n'apporteroit aucun préjudice aux prérogatives & aux droits tant de l'une que de l'autre. Qu'on ne feroit aucune alliance étrangere au sujet de la mer Baltique, qui pût étre préjudiciable à l'un des deux partis. & que s'il y en avoit déja quelqu'une sur le tapis, on y renonceroit dés à présent.* 1655.

On négotie l'alliance avec le Dannemark.

§. 81. Dés que Durel eut receu ces ordres, il fit savoir à Joachim Gerstorf Viceroy la forte inclination qu'avoit Charles Gustave à faire une alliance étroite avec le Dannemark. Le Viceroy luy témoigna que Friderich son maître étoit dans la même disposition, & qu'il en avoit déja conçu un projet dans le Senat, & nommé des Ministres pour en traiter avec luy. Il ajôutoit à cela, que les Ministres Danois faisoient de grandes instances aupres des Hollandois pour les empêcher d'envoyer une flotte sur le Sund. Mais que ceux de Brandebourg pressoient avec beaucoup de chaleur l'éxécution de ce dessein. Durel qui avoit déja eu ordre de prevenir l'envoy de cette flotte en remontrant le danger qu'il y avoit à cela pour les deux couronnes, ne manqua pas d'applaudir à de si favorables dispositions. Mais comme il avoit toûjours à cœur de faire expliquer le Roy de Dannemark le premier, sur les conditions de l'alliance, Gerstorf representa que Charles Gustave l'ayant le premier proposée, il étoit juste de suivre le même ordre à l'egard des conditions. Durel répondit, que le Roy son maître n'y trouvoit aucun inconvenient, mais qu'il seroit plus commode, si d'un & d'autre côté chacun faisoit en même tems ses propositions, afin qu'en les confrontant, on fût en état de juger tout d'un coup, à quoy pourroit aboutir l'affaire. Les Ministres de Dañemark de leur côté demandoient quelques jours de délay, à cause de l'absence du Roy, & de la plûpart des Senateurs, qui avoit empêché que l'affaire n'eût été agitée à fond dans le conseil.

Dans une autre conférence, Durel, à la demande des Ministres Danois, & sur la promesse qu'ils firent d'en user de même, commença à s'expliquer sur les conditions du traité. Mais au lieu 30. Octob.

1655. que ces conditions étoient marquées, article par article, dans son instruction, il se contenta de les exposer en termes généraux. Les Danois à qui rien n'échapa de ce que dit Durel dans cette conférence, promirent d'y répondre au premier jour. Cependant comme de part & d'autre on travailloit à dresser un projet de traités, on se trouva partagé, principalement sur ces articles. Les Danois proposoient que la ligue deffensive s'étendît jusqu'à l'Océan Septentrional & Occidental, & que les Anglois & les Hollandois fussent invitez à se joindre à eux, pour la defense de cette mer. D'ailleurs ils ne prétendoient pas, que cette alliance fût préjudiciable à celles qu'ils avoient déja faites avec d'autres Etats, disant qu'il falloit juger de leur religion à garder celle cy, quand elle seroit concluë, par leur fidelité à garder celles qu'ils avoient déja faites. Ils ajoutoient qu'en tout cela n'ayant autre chose en vuë que la paix, ils ne vouloient pas donner matiere à une guerre avec les Hollandois, ce qui ne pouvoit manquer d'arriver.

Pour eviter l'effet de ces propositions, Durel avoit ordre de representer; que si la Suede s'engageoit à la defense de l'Ocean Septentrional, il faudroit que de son côté le Dannemark s'engageât à la defense de l'Elbe, & du Veser; qu'on ne voyoit pas que cette mer courût à present aucun danger, & qu'une ligue de cette étendue, ne manqueroit pas de donner de l'ombrage aux Anglois & aux Hollandois; & qu'au reste il n'étoit ni necessaire, ni de l'interest des deux couronnes, d'engager des étrangers à la défense de la mer Baltique. Enfin le Roy vouloit que Durel ménageât les choses de telle maniere, que tous les traités qui alloient à empêcher la defense de la mer Baltique, & qui mettoient obstacle à l'exclusion des flottes étrangeres sur cette mer, fussent regardés comme nuls. Cependant il avoit ordre de presser la conclusion du traité, & de s'informer si l'on ne vouloit point choisir un lieu tiers, afin que les Ambassadeurs des deux couronnes venant à s'y rendre, la chose se fit avec plus de solennité. Mais quand les Danois eurent entendu les propositions de la Suede, ils ne jugerent pas à propos de pousser plus avant, qu'ils n'eussent découvert, si elle agissoit de bonne foy. Comme ils avoient de violens soupçons qu'elle n'avoit point d'autre dessein que de les amuser, ils étoient bien aises de se conserver en état d'agir suivant les occasions, & c'est pour cela qu'ils ne négligeoient rien pour s'asseurer l'amitié des Hollandois, pressant toûjours Durel de s'expliquer ouvertement, sur ce qu'il y avoit à esperer, ou à craindre de la Suede. Comme il persistoit à les asseurer de l'amitié de son maître, ils témoignerent le rendre à ses protestations. Friderich luy même regardoit cette affaire avec assés d'indifference, & s'en étoit absolument remis au Senat. Mais les plus pénétrans jugeoient bien que le Dannemark se contenteroit de se tenir en état de defense, pendant que les armes Suedoises se montreroient supérieures, mais qu'il ne manqueroit pas d'éclater dés qu'elles viendroient à avoir du dessous. Ils attendoient donc avec impatience la derniere déclaration du Roy de Suede, sur les articles qu'ils avoient proposés afin de prendre là dessus leurs mésures. Le bruit qui couroit que la flotte de Hollande arriveroit au printems prochain sur la mer Baltique, leur faisoit espérer que la Suede se trouveroit engagée par là à faire plus de cas de leur amitié. Cependant on levoit des sommes considérables sur le peuple, & tout se preparoit à une vigoureuse défense pour l'année prochaine.

Mouvements & délibérations des Danois sur le sujet de la guerre de Pologne.

§. 82. Les Danois qui avoient été allarmés des préparatifs extraordinaires de guerre que l'on faisoit en Suede, revinrent de cette frayeur, dés qu'ils purent s'assurer que cela regardoit la Pologne. Ils n'avoient pas même grande opinion du succés de cette guerre. Tous les Etats de Suede, se trouvoient tout ensemble accablés & mécontens des impôts extraordinaires, qu'on avoit mis sur eux. D'ailleurs une grande partie de la noblesse, étoit fort irritée de ce que le Roy avoit reüni à la couronne, les terres qu'elle avoit reçûes de la liberalité de ses prédécesseurs. Tout cela faisoit espérer aux Danois qu'en l'absence du Roy, qui n'avoit point encore d'enfans, il se pourroit bien former quelque parti en Suede, qui mettroit le Royaume au même état où il étoit pendant les dernieres années de Charles IX. & les premi-

1655. premieres de Gustave Adolfe, & que les Suedois, qui par là se trouveroient réduits à faire une paix désavantageuse, ne seroient plus désormais si redoutables. La mort d'Axel Oxenstiern ne fortifioit pas peu ces espérances. On jugeoit que le Roy se trouvant obligé de changer de Ministres, si tôt apres étre monté sur le thrône, il ne falloit pas attendre du conseil de Suede cette prudence & cette maturité qu'on avoit accoutumé de remarquer. En suite le Roy chargea Durel (12. Juin.) de donner avis au Roy de Dannemark de ses desseins contre les Polonois, & de luy demander en même tems de ne les point secourir, & de fermer le passage à tous ceux qui voudroient le faire, soit par terre, soit par mer. A quoy Durel ayant ajoûté des assurances d'amitié de la part de son maître, selon l'ordre qu'il en avoit, elles furent reçûës fort obligeamment par le Roy de Dannemark. On a veu tout à l'heure comment le Roy de Dannemark avoit fait assurer Durel par le ViceRoy Gerstorf, que les Ministres Danois s'opposoient fortement en Hollande à l'envoy d'une flotte sur la mer Baltique, protestant que s'il y venoit des vaisseaux de guerre en assés grand nombre pour étre regardés comme une flotte, on étoit résolu à leur refuser passage. Cependant l'Amiral Corneille Tromp n'avoit pas laissé d'aborder au mois de Juillet avec six vaisseaux de guerre sur le détroit du Sund sous prétexte d'escorter des vaisseaux marchands. Durel s'en plaignit comme d'une chose qui ne pouvoit qu'etre fort suspecte à la Suede, par ce qu'il n'y avoit rien à craindre pour les vaisseaux marchands du côté de l'Ocean, & que le Dannemark avoit luy même intérét à empécher que personne ne s'attribuât aucun pouvoir sur la mer Baltique. On répondit à ces plaintes, que le Roy de Dannemark avoit ordonné à ses Ministres en Hollande d'empécher l'envoy d'une flotte, & que les Hollandois avoient promis de ne mettre en mer que trois ou quatre vaisseaux, qui ne seroient pas capables de donner la moindre alarme. Qu'en Dannemark on n'avoit point eu connoissance de ces six vaisseaux avant leur abord, qu'au reste on les aimeroit mieux par tout ailleurs, & qu'ils n'entreroient point dans la mer Baltique, à moins qu'ils ne le voulussent faire par force, auquel cas il faudroit aussi employer la force pour les en empécher. Cependant la verité est que les Ministres de Dannemark ne s'étoient opposés qu'en apparence au dessein d'envoyer une flotte, & qu'ils avoient incité sous main ceux de Brandebourg à en presser l'execution. Et sur les instances que faisoit Durel pour faire que Tromp abandonnât le détroit, les Danois répondoient qu'il étoit de leur intérét de ne point désobliger les Hollandois, & de ne se point desunir d'avec eux, pendant qu'ils n'auroient pas lieu d'étre pleinement assûrés de l'amitié des Suedois. Il est vray qu'en Suede on trouvoit que Durel pressoit un peu trop cette affaire, & qu'il ne falloit pas donner lieu de croire aux Danois qu'un si petit nombre de vaisseaux fût capable d'effrayer. 1655.

Canasilhes arriva dans ce même tems en Dannemark de la part du Roy de Pologne. Ce Ministre representoit l'etat incertain où se trouvoit le Royaume, & même la ruïne dont il étoit menacé, s'il n'étoit secouru. Il ajoûtoit, que si on laissoit faire une pareille conquéte à la Suede, elle deviendroit plus redoutable que jamais, à tous ses voisins, mais sur tout au Dannemark. On répondit à Canasilhes, que l'on prenoit beaucoup de part aux maux de la Pologne. Mais qu'il falloit voir auparavant ce que les autres feroient pour elle, & qu'alors le Dannemark ne manqueroit pas à faire de son côté tout ce qui se pourroit pour la secourir. L'Empereur n'étoit pas non plus un de ceux qui contribuoient le moins à animer le Danois contre la Suede. Cependant comme ils n'étoient pas eux mêmes trop bien d'accord entre eux, ils prirent le parti de demeurer spectateurs des mouvemens de la Suede, & de ceux des autres, attendant à se déterminer, selon l'occasion.

Le Roy tache de gagner les Hollandois

§. 83. Le Roy craignant de trouver dans les Hollandois le plus grand obstacle à ses desseins, leur dépécha Gustave Sparr, dans la vûë d'adoucir leurs esprits déja aigris de longue main. Dans les audiences publiques, il leur témoignoit le desir qu'avoit le Roy de vivre avec eux en meilleure intelligence que jamais, & les remer-

1655. cioit de leurs bons offices dans l'accommodement des troubles de Bréme ; & dans le particulier, il leur representoit la nécessité où la Suede s'étoit trouvée de prendre les armes, & que c'eût été une honte, & une imprudence extréme à elle de demeurer les bras croisés, pendant que la guerre voisine avoit déja gagné les frontieres de la Livonie, & de s'abandonner à la discretion, ou de la Moscovie, ou de la Pologne. Il ajoûtoit que le Roy ne s'étoit pas encore déterminé contre lequel de ces deux Etats il tourneroit ses armes, mais que de quelque côté que ce fût, il ne troubleroit point le commerce, ayant luy même un si grand intérét à le faire fleurir. On luy répondit par de belles parolles, mais qui ne signifioient rien dans le fonds. La verité est, que les Hollandois ne regardoient pas cette Ambassade de trop bon œil. Ils voyoient bien, qu'elle n'avoit été résoluë que pour les amuser & pour les empécher de pourvoir à ce qui seroit de leur intérét.

Intrigues des Hollandois contre le Roy.

§. 84. En effet les Hollandois ne furent pas peu allarmés, lors qu'ils apprirent que Charles Gustave étoit entré en Pologne, & sur tout en Prusse ; c'est ce qui les engagea à rechercher l'amitié de l'Electeur de Brandebourg, parce qu'il étoit de leur intérét que les ports de Prusse appartinsent à un maître moins puissant que le Roy de Suede. Ils encourageoient fortement cet Electeur à ne pas souffrir que les Suedois se rendissent maîtres de cette Province, & à ne pas leur accorder l'usage du port de Pillau. Dans cette vûë les Etats de la Province de Hollande jugerent qu'il n'y avoit pas de tems à perdre, à conclure une alliance avec le Brandebourg, & une Ligue deffensive avec ceux de Dantzich. Ils prirent en même tems resolution de faire en sorte auprés des Danois, que les vaisseaux de guerre qui étoient sur le Sund y demeurassent, jusqu'à ce qu'on vît, comment tourneroient les entreprises de la Suede. En même tems ils chargeoiët leurs Ministres en France, & en Angleterre de savoir si le Roy de Suede y avoit doñé avis de ses desseins; si ces Puissances luy étoient favorables, & s'il avoit quelque secours à en attendre ; si on y trouveroit mauvais que les Hollandois se servissent du Brandebourg pour arrêter les progrés de la Suede en Prusse, ou si, au contraire, on ne s'y trouveroit pas disposé à les appuyer. Sur tout Nieuport leur Ambassadeur en Angleterre avoit ordre de représenter au Protecteur, combien il avoit intérét à reprimer les entreprises de la Suede, ce qu'il pourroit faire aisément par une alliance entre l'Angleterre, le Dannemark & la Hollande ; mais le Protecteur ne penchoit point de ce côté là, & le Danemark trouvoit que c'étoit une précaution prématurée, jugeant bien que ce seroit sur luy le premier que tomberoit le ressentiment de la Suede. Pour les Hollandois, ils avoient si bonne opinion de leur flotte qu'ils se vantoient, que dés qu'elle paroîtroit, les vaisseaux Suedois se retireroient dans leurs ports, sans seulement tenter le combat. Ils ne craignoient pas non plus beaucoup pour ceux de Dantzich, jugeant bien qu'ils auroient assés de tems pour se preparer à la defense, outre que cette ville ne leur avoit point encore demandé de secours ; & ils se pressoient d'autant moins d'armer leur flotte, qu'ils étoient persuadez que la Suede ne feroit pas assés puissante pour entretenir une si grosse armée, qui ne manqueroit pas de se dissiper d'elle même, à l'approche de l'hyver, pourvû que les Polonois fussent en état de bien garder leurs places ; Cependant ils faisoient dire au Roy par Nicolas Heinsius leur Resident à Stokolm, que comme ils étoient bien persuadez que les armes de la Suede, n'apporteroient aucun préjudice à leur Republique, il ne pouvoit pas non plus trouver mauvais s'ils envoioient quelques vaisseaux de guerre sur le Sund, pour la seureté des vaisseaux marchands. A l'egard des ports de la Prusse ils étoient résolus à tout entreprendre plutôt que d'y payer aucuns droits, ne voulant pas que la Suede fît la guerre à leurs dépens.

5. May.

Ils ne répondirent néantmoins qu'en termes fort vagues à Canasilhes que les Polonois leur envoyerent pour leur proposer de faire diversion des forces de la Suede, en luy suscitant des affaires sur mer. Ils temoignoient même être fort surpris de ce que la Pologne s'étoit conduite avec assés de mollesse, & assés peu

1655. peu de précaution dans cette affaire, pour attendre qu'on l'attaquât, & ils trouvoient qu'on ne travailloit pas aux traités, dont il s'étoit parlé entre la Pologne & les Etats, avec la diligence que demandoient des conjonctures aussi pressantes. Cependant ils conclurent le traité avec le Brandebourg, à la tête duquel ils ne mirent point de préliminaires, de peur qu'il ne s'y glissât quelque chose dont le Roy de Suede se trouvât offensé. Ils avoient aussi fort à cœur de faire entrer le Dannemark dans cette alliance, & pour l'y engager, ils disoient, que Cromvel avoit promis de ne faire aucun traité avec la Suede, qui fût au préjudice des Hollandois. Au reste on croyoit en Hollande parmi ce qu'il y avoit de plus habiles gens, qu'il feroit aisé aux Suedois de faire une paix fort avantageuse avec la Pologne, & qu'ils avoient grand intérêt à n'en pas négliger l'occasion. Que s'ils se mettoyent dans l'esprit de conquerir la Pologne, ils y trouveroient de puissans obstacles, l'année prochaine de la part de l'Empereur, du Dannemark, de l'Angleterre, de la Hollande, & même de la part du Turc, à qui il importoit beaucoup que la Pologne ne tombât pas entre le mains d'un trop puissant maître; que quand même Charles Gustave y feroit d'abord quelques progrés, ils seroient bientôt arrêtés, tant par les obstacles du dehors, que par l'etat interieur de la Pologne elle même, parce que c'étoit un corps extrémement vaste, & d'ailleurs une nation accoutumée à la licence, & fort difficile à reprimer. Qu'à la verité les Suedois pourroient bien se rendre maîtres de la Prusse, s'ils l'attaquoient toute seule, ce qui seroit un grand avantage à ce Royaume, par ce que que c'étoit une Province à sa bienséance, d'un tres grand revenu, & qui ne seroit pas d'ailleurs fort difficile à garder. Beuning de son côté ne cessoit d'exaggerer avec mépris la foiblesse & la pauvreté de la Suede. Mais sur tout la ville d'Amsterdam paroissoit plus animée contre cette nation, que tout le reste des Hollandois. Outre Beuning, Nicolas Heinsius ne contribuoit pas peu à favoriser cette aigreur, en se plaignant tous les jours de quelque nouvel outrage, qu'il prétendoit que le Roy faisoit aux Hollandois. Les Etats Généraux y alloient avec plus de circonspection; ils craignoient qu'en poussant les choses trop loin, on ne s'attirât une guerre par terre, ce qu'ils redoutoient plus que toute autre chose. D'ailleurs ils n'osoient pas mettre une entiere confiance en Cromvel. Cependant on resolut d'envoyer Beuning en Dannemark, pour s'opposer fortement aux progrés de la Suede sur la mer Baltique, & pour animer le Roy Friderich contre ce Royaume, soit que Cromvel voulut étre de la partie, soit qu'il le refusât; les Hollandois croyant que s'ils étoyent une fois bien unis avec le Dannemark, ils seroient assés forts, pour faire la loy à la Suede. 1655.

Le Roy travaille à empecher les desseins des Hollandois.

§. 85. Mais Harald Appelboom Résident de Suede à la Haye travailloit à détourner ce coup en representant aux Hollandois toutes les mêmes choses dont le Roy avoit chargé Sparr, qui se reduisoient à faire voir les avantages de leur bonne intelligence, & le préjudice reciproque, que leur apporteroit leur désunion. Le Roy ne jugeoit pas néantmoins à propos de s'opposer ouvertement à l'alliance des Hollandois avec le Brandebourg, non plus qu'à l'envoy d'une flotte sur le Sund. Il n'étoit ni de sa gloire d'employer des prieres, ni de la prudence d'user de menaces. Et il y avoit même lieu de craindre qu'en s'opposant avec opiniâtreté à leurs desseins, la Suede ne rendît les siens suspects; outre qu'il ne falloit pas esperer de rien gagner sur les Hollandois, lors qu'il s'agissoit de leur intérêt. Cependant il ne laissoit pas de travailler secretement à retarder cette alliance. Il tâchoit pour cela de rendre suspectes les intentions de l'Electeur, comme s'il n'eût eu dessein que de commettre ensemble la Suede & la Hollande, pour relever le Prince d'Orange. En même tems il animoit les Etats de Cleves à se plaindre aux Hollandois de la violation de leurs privileges par ce qu'ils s'en étoient rendus garants. Mais la ville d'Amsterdam s'y prit avec tant de chaleur, qu'elle surmonta tous les obstacles qui s'opposoient à ce traité.

Pour empêcher que les Hollandois n'envoiassent leur flotte sur le Sund, le Roy faisoit entendre par des gens qui luy étoient affidés; que cette entreprise ne leur serviroit de rien,

1655. par ce qu'étant maître de la Vistule au dessus de Dantzich, il pourroit toûjours par ce moyen disposer à son gré du commerce; que le Dannemark ni l'Angleterre n'avoient point encore pris parti; que si les Hollandois vouloient étre seuls à se déclarer contre luy, il luy seroit aisé de leur donner beaucoup d'exercice par terre; & qu'enfin il leur avoit écrit luy même qu'ils gagneroient beaucoup plus avec
18. Août. luy par la douceur que par la force. Sur ce qu'on disoit qu'ils vouloient se rendre mediateurs entre la Suede & la Pologne, Appelboom avoit ordre de n'y pas témoigner trop de repugnance, mais de se contenter d'insinuer, que comme on avoit déja commencé les traités entre les deux couronnes, sans avoir recours à des médiateurs, il seroit peut être mieux de les conclure de la même maniere; outre qu'il sembloit assés inutile d'entreprendre de traiter avec éclat, dans un tems, où la guerre sembloit allumée de toutes parts. Le même ministre présenta
27. Sept. aussi aux Etats Généraux un memoire, portant *qu'ils ne devoient pas trouver mauvais que le Roy eût mis sa flotte devant le port de Dantzich, puis qu'il l'avoit fait à l'exemple même des Hollandois, qui pendant la guerre d'Espagne avoient fermé tous les ports de Flandres, pendant qu'ils y faisoient eux mêmes porter leurs marchandises par terre; & que dans la derniere guerre qu'ils avoient euë avec les Anglois, ils avoient entiérement fermé les passages des trois Royaumes de la grande Bretagne; qu'ainsi il n'étoit pas juste qu'ils ne laissassent pas joüir les autres d'une liberté qu'ils avoient creu pouvoir prendre eux mêmes. Sur tout le Roy n'ayant point dessein de troubler le commerce sur la mer Baltique, mais plutôt de le rendre plus seur, en exigeant pour cela, à leur exemple, une reconnoissance mediocre, & autorisée par le droit des gens.* Mais les Hollandois ne vouloient point entendre à une pareille proposition, & disoient tout hautement qu'ils ne souffriroient jamais cet impôt. Cependant comme ceux de Dantzich l'avoient déja rendu inutile, & que l'hyver approchoit, on se resolut à la fin, à rappeller Tromp, & à mettre dans les ports, la flotte que l'on preparoit pour agir au printems, selon que les affaires tourneroient pendant l'hyver. On résolut aussi d'envoyer des Ambassadeurs en Suede, & en Dannemark. Au reste la Suede reçût cette année là une nouvelle insulte des Hollandois: ces derniers ayant chassé les habitans de la nouvelle Suede de leurs Colonies. C'est ce qu'on apprit par Rising Gouverneur de cette Province pour le Roy de Suede, qui aborda au mois de Decembre à Pleymouth, avec trente six hommes. 1655.

Le Roy recherche l'amitié des Anglois.

§.86. Le Roy, pour se mettre à couvert des mauvais desseins de la Hollande, cherchoit à faire une alliance plus étroite avec Cromvel. Il y voyoit d'autant plus de facilité, qu'il y avoit toûjours quelque jalousie entre ces deux nations, & que l'animosité de la derniere guerre n'étoit pas encore entierement éteinte. C'est pour cela que Charles Gustave dés l'année précedente, avoit envoyé Pierre Jules Coyet par avance en Angleterre, avec ordre d'y donner avis qu'on se disposoit en Suede, à y envoyer une Ambassade solennelle. Pour pretexter son voyage, il étoit chargé de demander la ratification de l'alliance qui avoit été concluë avec Christine par le ministere de Whiteloc, & de terminer ce qui n'avoit pû être entiérement réglé alors. A l'égard de cette ratification, Coyet avoit ordre de ménager les choses en sorte, que le nom du Roy pût être mis à la tête dans l'un & l'autre, comme cela s'étoit pratiqué dans l'alliance que Cromvel avoit faite avec la France; ou au moins que la chose se fit sur le même pied que dans le traité de la France & de l'Espagne. D'ailleurs le Roy recommandoit à Coyet, d'engager les Anglois à transporter le commerce qu'ils avoient en Moscovie, de S. Michel l'Archange à Narva, & à Nyen, & sur tout de faire faire une liste des marchandises de contrebande, afin que le defaut de réglement à cet égard, ne devint pas un sujet de contestation, en cas de guerre. Comme Rosenwink ministre de Dannemark, n'avoit pas voulu consentir que les traités entre le Dannemark, & le Protecteur, ne fussent séelés que du petit seau, ayant toûjours insisté à les faire séeller du grand seau, Coyet avoit ordre d'observer la même chose. Le Roy desiroit aussi, qu'il tachât de rendre suspect en Angleterre, le dessein qu'avoient

1655. voient les Hollandois d'envoyer une flotte sur le Sund, & de se rendre par là plus puissants sur la mer Baltique, en representant qu'un pareil dessein ne pouvoit que tourner au préjudice des Anglois. En même tems il devoit sonder Cromvel, pour voir s'il ne seroit point disposé à se joindre aux Suedois pour traverser le projet des Hollandois, ou au moins, s'il voudroit agir auprès de ces derniers, pour les empecher de rien entreprendre au préjudice de la Suede. Enfin quand le Roy se fut résolu à porter ses armes en Pologne, il ordonna à Coyet, d'en dire les raisons à Cromvel, & inspirer dans les occasions au peuple d'Angleterre autant d'aversion qu'il pourroit pour les Polonois, en faisant esperer que le commerce de la Prusse deviendroit plus avantageux aux Anglois, si le Roy étoit une fois maître de cette Province. Et comme il n'avoit rien de plus propre à rendre la Pologne fort odieuse, que de faire ressouvenir Cromvel de la cruelle persecution que les Ecossoïs y avoient soufferte quatre ans auparavant, Coyet étoit chargé de ne pas oublier ce motif.

Fleetwood est envoyé en Angleterre. 15. *Maji.*

§. 87. Peu de tems aprés, le Roy envoya aussi en Angleterre George Fleetwood grand Vicaire du Royaume, dont le frere nommé Charles Fleetwood avoit beaucoup de credit chez les Anglois, par ce qu'il étoit gendre de Cromvel ; il prenoit pour prétexte de ce voyage ses affaires particulieres, mais ses ordres portoient de sonder Cromvel, & de l'encourager à faire une plus étroite alliance avec la Suede, pour le bien commun de l'une & de l'autre nation. Cependant le Roy vouloit que ce ministre s'y prît adroitement afin de ne point donner d'ombrage à Cromvel ; Car si Fleetwood s'y fût pris avec trop de chaleur, Cromvel auroit pû soupçonner, que Charles Gustave pensoit plus aux intérêts particuliers de la Suede, qu'au bien commun des deux nations ; ou même il auroit pû craindre que le Roy ne l'engageât dans quelque facheuse affaire, & qu'il ne formât de trop grands desseins. Que s'il remarquoit que Cromvel ne fût pas éloigné de faire cette alliance, il avoit ordre de savoir sous quelles conditions il voudroit la traiter, d'ôter au Protecteur tous les soupçons qu'il auroit peu concevoir à l'occasion des préparatifs de guerre, qui se faisoient en Suede, de l'asseurer que la guerre de Pologne n'apporteroit aucun préjudice au commerce des Anglois, tant sur la mer Baltique, que dans la Prusse, & enfin de negotier la levée de six ou de huit mille Ecossois. 1655.

Instruction de Christiern Bonde Ambassadeur en Angleterre.

§. 88. Cependant le Roy envoya une Ambassade solennelle à Cromvel pour rendre le reciproque à ce Protecteur qui avoit envoyé Viteloc en Ambassade en Suede, & pour serrer de plus en plus l'union des deux nations. Christiern Bonde Sénateur fut choisi pour cela. Il étoit chargé des mêmes ordres que le Roy avoit donné dés l'année précédente à Coyet, tant au sujet de l'alliance, qu'au sujet du commerce des deux nations, comme de procurer aux Suedois le dédommagement des pertes qu'ils avoient faites dans la derniere guerre entre les Anglois & les Hollandois ; de convenir de la forme des passeports & des lettres de mer, & de ce que les vaisseaux de guerre auroient à observer quand ils aborderoient sur les ports de l'une des deux nations. Il devoit aussi traiter de la navigation en Amerique, & faire en sorte qu'elle y fût libre aux Suedois, & que la nouvelle Suede y fût maintenuë, comme aussi de la péche des harangs sur les côtes d'Angleterre & Ecosse. Mais outre cela, il avoit ordre de demander que le cuivre, le fer, la poix, le bled, & le bois des vaisseaux, qui sont les marchandises dont la Suede faisoit le plus de trafic dans les Pays étrangers, ne fussent pas regardées comme marchandises de contrebande, & qu'on mît seulement dans ce rang celles qui étoient particulierement destinées à l'usage de la guerre. Et afin d'engager les Anglois à transporter en Ingrie & en Livonie leur commerce d'Archangel, il étoit chargé de leur offrir quelque diminution des droits sur tout s'il remarquoit qu'ils ne se montrassent pas trop difficiles au sujet de la pêche & de la navigation de l'Amerique. Mais le Roy ne souhaitoit pas néantmoins que Bonde leur accordât le droit d'étape, beaucoup moins l'exercice public de leur Religion, dans les ports des Provinces. Tout ce qu'il avoit ordre de leur offrir à cét égard, c'étoit un lieu pour serrer les marchandises qu'ils porteroient

1655. roient en Moscovie, & qu'ils en emporteroient, & qu'ils joüissent des mêmes avantages & Privileges que ceux du Pays, qu'ils fussent exemts des charges civiles, & eussent la liberté de vendre en gros tant à ceux du pays, qu'aux Moscovites. Mais la Principale affaire de cét Ambassadeur, étoit d'engager Cromwel à secourir le Roy, en cas qu'on fit quelque mouvement à son préjudice sur la mer Baltique, & à n'assister ni par ses conseils, ni à force ouverte, ni de quelqu'autre maniere que ce fût les ennemis de la Suede, dans une guerre si juste & si nécessaire; ses ordres portoient même de demander du secours au Protecteur, & de concerter avec luy la maniére & la nature de ce secours. Et parce que le commerce ne pouvoit pas manquer d'étre troublé, si quelque flotte étrangere venoit à entrer dans la mer Baltique, Bonde étoit chargé, de proposer à Cromvel, de fournir à ses frais, pendant tout le tems qu'il seroit nécessaire, environ vint vaisseaux de guerre tout équipés, dont le Roy disposeroit à son gré, & sur lesquels il mettroit un certain nombre de Soldats. Et afin que personne n'entreprît de troubler la navigation des Suedois, Charles Gustave souhaitoit encore, que le Protecteur se chargeât d'assurer la navigation aux Suedois sur les côtes de France, & sur l'Ocean, sans préjudice aux droits & à l'authorité que la France & l'Angleterre prétendent avoir sur la mer. Outre cela Bonde avoit ordre d'obtenir la permission de lever des troupes, & d'acheter des vaisseaux en Angleterre, apres en avoir donné avis au Protecteur, & de faire en sorte qu'il accordât aux Suedois quelque privilege plus particulier qu'aux autres nations en Angleterre, & dans les pays qui en dépendent. Que s'il ne pouvoit pas obtenir qu'ils fussent égalés aux naturels du pays, au moins il travaillât à leur faire avoir quelque endroit, ou ils fussent chargés de moins de droits que les autres Etrangers. Pour engager Cromvel à toutes ces choses, Bonde devoit luy representer les justes sujets que le Roy avoit eu de faire la guerre en Pologne, & l'asseurer que l'Angleterre n'avoit pas lieu d'en concevoir le moindre ombrage. D'ailleurs il ne devoit rien oublier, pour faire coñoître au Protecteur, les grands avantages que l'Angleterre pouvoit tirer du commerce de la mer Baltique, à cause de la richesse & de l'abondance des pays d'alentour, en quantité de marchandises tres nécessaires pour l'usage commun de la vie, & des lacs & des fleuves qui se dégorgent dans cette mer, en plus grand nombre que dans aucune autre; ce qui avoit fait amasser aux Hollandois des richesses immenses pendant plusieurs années. Bonde en recompense de ce qu'il demandoit aux Anglois, avoit donc ordre de leur offrir une entiere liberté de trafiquer dans tous les ports dont le Roy se rendroit maître sur cette mer, preférablement à toutes les autres nations, leur laissant l'Estape, qu'ils avoient à Dantzich, où il consentoit qu'ils allassent du pair avec les Suedois. Dans les autres ports de la Suede, il leur offroit aussi la même exemtion qu'aux vaisseaux Suedois qu'on appelle demifrancs, & même de mettre tout à fait les vaisseaux d'Angleterre sur le même pied que les vaisseaux de Suede, pourvû que de leur côté les Anglois en usassent de même dans les ports de leur dépendance, ou leur fissent quelque autre avantage; que s'il arrivoit que les Anglois se trouvassent engagez dans quelque guerre étrangere, le Roy s'engageroit à leur faire avoir un libre passage sur la mer Baltique, & dans le detroit du Sund. Il remettoit aussi à leur choix de transporter à Riga l'Etape qu'ils avoyent à Dantzich. Que si Cromvel ne vouloit pas entretenir les vaisseaux de guerre à ses frais; Bonde avoit ordre d'offrir pour cela une certaine somme, & de conclure pour dix ans ce traité, lequel ne tourneroit ni au préjudice des deux nations, ni à celui de leurs alliez; c'est pour cela qu'il avoit ordre de ne s'expliquer sur ces conditions que peu à peu, & de ménager le terrein autant qu'il pourroit. Il couroit alors un bruit que les Hollandois négotioient une alliance avec la France, le Dannemark & l'Angleterre, pour traverser les desseins de la Suede. Bonde étoit chargé de rendre cette démarche des Hollandois suspecte à Cromvel, & de luy représenter, qu'ils n'avoient point d'autre dessein que de l'amuser, jusqu'a ce qu'ils fussent maîtres de la mer Baltique, & de détacher les Anglois de la 1655.

1655. de la Suede, afin de les priver des avantages qu'ils pouvoient tirer d'elle, par le commerce de cette mer; enfin cet Ambassadeur avoit charge de faire que Cromvel ne trouvât pas mauvais que le Roy eût établi un peage sur les côtes de Dantzich en representant que les Dantziquois l'avoient reduit à cette necessité par leur obstination à refuser les conditions avantageuses qu'il leur avoit offertes; qu'au reste dans un tems où le commerce ne pouvoit étre que fort languissant, il n'en avoit pas tant usé ainsi dans la vüe du profit, que pour incommoder l'ennemi, & arrêter les marchandises de contrebande, offrant de relacher quelque chose de ces droits en faveur des Anglois. Que si Cromvel témoignoit souhaiter que l'on traitât avec luy seul, & non pas avec la Republique & luy conjointement, l'Ambassadeur étoit chargé de ne le pas refuser, mais de s'expliquer pourtant là dessus en termes fort généraux, & de ne point dire précisément contre qui le Roy s'engageoit à prendre le parti du Protecteur.

Négotiations des Ministres de Suede en Angleterre

§. 89. Cependant quand les Ambassadeurs de Suede voulurent entrer en negotiation, ils trouverent qu'on leur faisoit beaucoup d'honneurs & de caresses, mais que tout cela étoit accompagné de fort peu d'effet. A la verité Cromvel paroissoit fort approuver la guerre de Pologne, dans l'espérance qu'elle avanceroit beaucoup les affaires des Protestans; mais néantmoins il remettoit de jour en jour la permission de lever des troupes en Ecosse, alleguant pour prétexte de ce délay qu'il ne pouvoit penser à rien, pendant qu'il seroit occupé à procurer l'heureux retour de sa flotte d'Amerique. Il reconnoissoit que cy devant l'Angleterre n'avoit pas cultivé la Suede autant que le demandoit l'intérét commun des Protestans, mais qu'il vouloit reparer cette negligence à l'avenir; il promettoit aussi d'empécher que les Hollandois n'envoyassent une flotte sur le Sund pour traverser les desseins du Roy, au succes desquels il témoignoit s'interresser fortement. A l'égard de la ratification du traité fait avec Viteloc, Cromvel asseura qu'il l'avoit déja envoyée par un Gentilhomme nommé Roltz, qui en effet vint trouver le Roy à Varsovie. Au reste les Anglois ne paroissoient point contens de ce que leur disoit Coyet, que la Prusse n'ayant été renduë par la Suede aux Polonois, que pour les engager à garder plus religieusement la tréve, leurs fréquentes infractions mettoient les Suedois en droit de reprendre cette Province. La Prusse étant regardée comme le grenier de l'Europe, les Anglois ne trouvoient pas qu'il y eut de seureté à en laisser maitres les Suedois, quoy que d'ailleurs ils parussent mal contens de la Pologne, qui avoit mal traité leurs négotians. Aussi de Bye Ministre de Pologne à la Haye, étant venu à peu pres dans le même tems en Angleterre, proposer une Alliance pour la défense de la Prusse, en cas qu'elle fût attaquée par la Suede, il n'y fut pas même écouté, quoy qu'il fût recommandé par Nieuport Ambassadeur de Hollande; les Anglois ayant d'autres ressources pour mettre leur intéreſt à couvert des efforts de la Suede. L'état incertain où se trouvoit Cromvel, ne permettoit pas qu'on fît beaucoup de fond sur luy. Il ne se maintenoit en Angleterre que par la force & par la terreur de ses armes. La plûpart des Anglois ne regardoient qu'avec chagrin l'état présent du Gouvernement. Il n'y avoit pas lieu de s'étonner que les Officiers de guerre, dont Cromvel avoit tiré la plûpart de la lie du peuple, fussent attachés à sa fortune, puis que la leur en dépendoit. Pour les soldats il n'avoit gagné leur amitié qu'à force de les payer largement. Et c'est ce qui l'autorisoit à leur faire garder une si bonne discipline, qu'à peine s'appercevoit on qu'il y eût des troupes dans le Royaume. Mais tout céla même contribuoit à dégouter du Gouvernement. Le peuple n'aimoit pas à se voir commandé par un petit nombre de gens qui n'étoient pas plus que luy. D'ailleurs l'aversion qu'il avoit conceuë pour le gouvernement Monarchique, commençoit à s'assoupir, & il ne s'agissoit plus que d'accorder la faction des Stuarts & celle de Cromvel, sur le choix d'un Roy, dans cet état il falloit que Cromvel employât les voyes de la rigueur pour tenir dans son devoir un peuple qu'il n'avoit pû gagner par la douceur. Aussi y avoit il dans les prisons d'Angleterre plus de dix mile per- 1655.

1655. sonnes des plus considerables du peuple. Et Cromvel avoit publié un Edit par le quel il ordonnoit à tous ceux du parti du Roy de s'eloigner deLondres, à plus de vingt milles d'Angleterre. Ainsi on n'étoit en seureté ni dans la ville, ni à la campagne, tant on faisoit de tous côtés une exacte recherche de ceux qui pouvoient étre de ce parti. Cependant Cromvel faisoit grace à ceux qui la luy demandoient, & qui promettoient de ne plus former d'entreprise contre luy. Non obstant l'état violent où étoient les choses, on croyoit pourtant que Cromvel se maintiendroit pendant sa vie; il étoit d'une prudence toute extraordinaire, & il ne sortoit gueres de Londres, où il avoit une fort bonne garde. C'est ce qui faisoit mettre en délibération, si la Suede traiteroit avec le Protecteur & la Republique conjointement, ou avec leProtecteur separément. Au premier cas, l'alliance pouvoit subsister quelque changement qui arrivât au dedans du Royaume, par ce que le changement ne regardoit point les Etrangers. Au lieu que si l'on traitoit seulement avec le Protecteur, c'étoit passer dans sa faction, & prendre parti dans un démélé particulier, & se mettre dans la néceffité de le deffendre contre le Roy, qu'il avoit chassé de son Royaume ; ce qui à la verité auroit mieux accommodé Cromvel mais ce qui d'ailleurs étoit beaucoup plus hazardeux pour la Suede. Il est vray que la France s'étoit en quelque sorte engagée en faveur de Cromvel en particulier, puis qu'on avoit fait une liste de ceux qui ne devoyent pas étre soufferts tant sur les terres de France, que sur celles d'Angleterre.

Les Hollandois traversent la Negotiation des Suedois.

§. 90. Les Hollandois s'opposoient de toutes leurs forces à cette négotiation de la Suede. Ils en avoient un beau prétexte dans le peage que le Roy avoit établi à Dantzich. Et en effet il eût mieux vallu s'en abstenir dans un tems où le commerce étoit rare, & où l'hyver approchoit. Ou bien si l'on vouloit absolument l'établir, il n'étoit pas necessaire de faire aucune distinction en faveur des Anglois, avant qu'ils eussent traité avec le Roy, de peur que s'imaginant qu'on les craignoit, ils n'en devinssent plus difficiles ; au lieu que quand une fois on auroit été en possession d'exiger ces droits, il auroit été plus facile de s'accommoder avec eux. Non seulement les Hollandois tâchoient de détacher Cromvel de la Suede, mais ils vouloient encore l'engager dans l'alliance qu'ils négocioient avec leDannemark, la Pologne & le Brandebourg. Pour y réussir ils tachoient de faire accroire au Protecteur, qu'il y avoit une alliance secrete entre la Suede & le Brandebourg, pour rétablir le Prince d'Orange en Hollande, & ensuite le Roy Charles en Angleterre. Mais Bonde representoit pour détruire ces soupçons, *combien la Suede avoit resisté aux sollicitations que luy avoient faites les Danois & les Hollandois, de se joindre à eux contre l'Angleterre; que d'ailleurs quoy qu'en pûssent dire les Hollandois, les préparatifs de guerre n'étoient pas assés grands en Suede, pour croire qu'elle eût autre chose en vüe, que la Pologne; qu'il n'eût pas été de la prudence d'entreprendre cette guerre à demi, & de ne pas se tenir prêt contre tous ceux qui voudroient se joindre à la Pologne; que la flotte qui étoit sur le port de Dantzich ne troubleroit point le commerce, sur tout celui des Anglois; mais que comme le bruit commun étoit que les Hollandois avoient dessein d'envoyer une flotte sur la mer Baltique, qui ne manqueroit pas de traverser le commerce, il étoit nécessaire de savoir l'intention de Cromvel là dessus, d'autant plus que c'étoit une des conditions de l'alliance entre la Suede & l'Angleterre, qu'on travailleroit reciproquement à empêcher de pareilles entreprises sur la mer Baltique ; que les Hollandois étoient d'autant plus animés contre les Suedois que le sujet de leur haine étoit injuste, puis qu'elle ne venoit que de refus que ces derniers avoient fait, de se déclarer contre l'Angleterre, & de ce que depuis quelques années qu'ils trafiquoient eux mémes, ils étoient en état de se passer des Hollandois. Qu'il étoit également de l'intérét des deux Nations, d'empécher la continuation de ce monopole, que les Hollandois vouloient établir ; & que d'ailleurs la Suede & l'Angleterre étant regardées comme les appuis de la Religion Protestante, il falloit prendre garde, qu'on ne traversât l'une ou l'autre, pour favoriser les Catholiques Romains.* Cromvel repondit à tout cela : *Que dans sa jeunesse il avoit été porté d'inclination pour Gustave Adolfe, & qu'il avoit gémi alors avec tous les gens de bien, de ce que l'An-*

1655. *l'Angleterre se trouvoit si mal conseillée, qu'il n'y avoit aucun secours à en attendre pour la Suede ; qu'à present il regardoit comme un vray sujet de joye d'avoir part à l'amitié d'un si grand Roy ; qu'à la verité tout le monde avoit creu que de si grands préparatifs de guerre ne se borneroient pas à la Pologne, mais qu'il en étoit entiérement désabusé ; qu'il n'avoit aucune liaison avec la Pologne, au lieu qu'au contraire il regardoit le Roy de Suede comme son ami & son allié, & qu'il s'interessoit à ses progrés. Pour les Hollandois, il disoit qu'à present il étoit en bonne intelligence avec eux ; & que d'ailleurs ayant courageusement secoüé le joug du Pape, aussi bien que l'Angleterre, il avoit beaucoup d'égard à ce commun lien ; qu'au reste, on ne devoit pas trouver étrange, que l'aggrandissement de leur commerce leur tint au cœur, puis que c'étoit en cela que consistoit le nerf de leur Republique, quoy qu'il n'approuvât pas l'envie qu'ils portoient aux progrés des autres, admirant au contraire la générosité du Roy qui vouloit bien partager avec les autres les avantages qu'il avoit aquis par sa prudence & par sa valeur ; qu'il le remercioit de ses offres, & qu'il penseroit aux moyens de contribuer à l'avancement de ses desseins.* Il accompagnoit tout cela de grandes démonstrations d'estime & d'affection pour Charles Gustave disant, qu'il ne doutoit point que ce Prince n'achevât en faveur de la Reformation, ce que Gustave Adolfe avoit commencé. Il n'en voulut pas dire davantage dans le premier entretien.

Bonde est en suspens sur le sujet de cette alliance avec Cromvel.

§. 91. Quoy qu'il parût assés par tout cela, que Cromvel n'étoit pas éloigné de faire une alliance plus étroite avec le Roy. Bond ne savoit pourtant s'il devoit si tôt en faire la proposition, à cause de ce qu'on a dit tout à l'heure, de l'etat où se trouvoit Cromvel en Angleterre. A la verité il sembloit assés bien affermi pour se maintenir pendant sa vie, & même pour prendre le titre de Roy ; mais d'ailleurs parmi un si grand nombre de mécontens, il n'étoit pas aisé d'éviter les embûches, au quel cas le parti du Roy venant à prendre le dessus, il ne manqueroit pas de faire éclater son ressentiment contre la Suede, de s'être engagée si avant dans les intérêts d'un usurpateur. D'ailleurs, le Roy avoit déja assés fait de progrés en Pologne, pour n'avoir pas un si grand besoin de l'amitié de Cromvel. Bond étoit donc en suspens, s'il ne vaudroit point mieux s'en tenir à l'alliance déja faite, d'autant plus qu'on y avoit suffisamment pourvû à la sûreté reciproque du commerce, & qu'elle lioit les mains à l'Angleterre, en cas qu'elle eût quelque mauvais dessein contre la Suede. Il trouvoit même qu'un renouvellement d'alliance avec l'Angleterre, n'étoit pas favorable à l'etat present des affaires de Charles Gustave, parce qu'il avoit promis aux provinces de Pologne qui s'étoient renduës à luy le libre exercice de leur Religion. Bonde craignoit que cette nouvelle alliance ne fit soupçonner aux Polonois qu'elle s'étoit faite en vûe d'opprimer la Religion Romaine. Mais d'autre côté l'envie & les mouvemens de la Hollande & des autres voisins de la Suede, dont le bonheur les irritoit de jour en jour, étoit un grand motif pour désirer l'alliance de l'Angleterre ; d'autant plus qu'il y avoit beaucoup d'apparence que de si grands succés attireroient de nouveaux ennemis aux Suedois. Par exemple, en cas que la Moscovie vint à remuer, l'Angleterre pouvoit leur être d'un grand secours, en transportant le commerce de Michel l'Archange à Narva, où à Reval & ruïner par ce moyen ce port de Moscovie. D'ailleurs si l'Empereur venoit à rompre avec la Suede, comme il sembloit que cela fût inévitable, Charles Gustave ayant porté la guerre si pres des terres de l'Empereur & l'Empereur luy même étant plus animé que jamais contre les Protestans, il y avoit lieu d'attendre un grand secours des Anglois, tant en argenr, qu'en forces maritimes. Bonde se fortifioit d'autant plus dans ces sentimens, que Cromvel s'affectionnoit beaucoup à cette guerre, à cause de la Religion, & qu'il disoit hautement, *que c'étoit l'Angleterre toute seule qui avoit trahi la cause des Protestans à la Rochelle, & en Allemagne, pour ne les avoir pas secourus, mais qu'il vouloit reparer cette faute présentement que l'Angleterre étoit aussi bien constituée qu'il se pouvoit, pour l'intérét de la Religion, & qu'il falloit profiter de cette occasion pour l'affermir, & pour se delivrer de la tyrannie des Catholiques Romains, & sur tout de la cruelle persecution des Ecclesiasti-* 1655.

1655. *siastiques.* Joint à cela que Cromvel s'affermissoit de jour en jour, ayant engagé dans son parti les plus puissans & les plus opulens du Royaume, & réduit la faction du Roy à la derniere extrémité, & que ceux du parti de Cromvel se trouvoient d'autant plus engagés à le soutenir, que si le Roy venoit à remonter sur le thrône, il ne manqueroit pas de leur ôter leurs bien pour les donner à ceux qui se seroient constamment attachez à luy. Bonde consideroit encore, que quand même la faction du Roy gagneroit le dessus, la Suede n'avoit rien à craindre de cét évenement, parce que l'alliance ne se faisant pas tant avec Cromvel, qu'avec la nation Angloise, pour peu que le Roy rétabli entendît ses propres intérêts, il auroit aussi égard à ceux du Royaume, qui sont toûjours les mêmes, quelque changement qui arrive au gouvernement, & ne s'engageroit pas aisément à poursuivre une injure particuliere aux dépens de la nation. Joint à cela que pourvû qu'il pût retenir les Suedois dans son parti, il y avoit beaucoup d'apparence, qu'il oublieroit aisément le chagrin qu'il auroit pû concevoir contre eux de ce qu'ils auroient assisté Cromvel. D'ailleurs les avantages que Charles Gustave offroit à Cromvel touchant le commerce, ne regardoient pas Cromvel même, ni sa famille, mais la nation Angloise. Pour les inconveniens que Bonde avoit trouvés d'abord à cette alliance, à cause des soupçons que les Polonois auroient pû concevoir de quelque dessein d'opprimer la Religion Catholique, il ne trouvoit pas que cela fût assés important pour y faire obstacle. Outre qu'il étoit aisé de tourner la chose d'une maniere qui ne donnât aucun ombrage, puis qu'il s'agissoit plus de maintenir la Religion Protestante, que de l'établir par aucune violence. Ainsi il resolut de laisser l'affaire dans son entier, jusqu'a ce que le Roy se fût expliqué sur toutes ces difficultés.

La négociation de Bonde languit.

§.92. Cependant Bonde avoit beau presser cette alliance, & representer aux Anglois, que les Hollandois menaçoient d'envoyer une flotte sur la mer Baltique, au grand préjudice des deux nations, il n'en pouvoit rien tirer que de belles parolles, & quantité de difficultés & de scrupules, qui ne téndoient qu'a prolonger l'affaire. Car pour les offres qu'il faisoit, sur le sujet du commerce, on disoit qu'elles seroient inutiles, si le Dannemark venoit à faire aux Hollandois les mêmes avantages sur le Sund que la Suede offroit aux Anglois en Livonie & en Prusse. On ne trouvoit pas d'ailleurs qu'il fût seur de désobliger les Hollandois qui pourroient se rendre formidables en s'unissant à la France. Il y avoit même dans le Conseil d'Etat plusieurs personnes dans les intérets de la Hollande, qui pouvoient éluder les propositions de la Suede, avec d'autant plus de facilité que Bonde ne pouvoit s'entretenir avec aucun des Conseillers. Et d'ailleurs il ne pouvoit se resoudre à faire le même personnage que les Hollandois, qui ne faisoient qu'aller & venir chez Turloe Secretaire d'Etat. Toutes leurs soumissions aupres de luy ne tendoient qu'à traverser Bonde, & à donner un mauvais tour à tout ce que faisoit le Roy. Ils faisoient sur tout beaucoup de bruit d'un edit qu'il avoit donné au sujet de la Religion, disant, qu'on y voyoit des marques de la haine qu'avoit la Suede pour les Réformez. Ils alloient même jusqu'a controuver des faits, & à publier que le Roy maltraittoit les Réformez en Pologne. La disette d'argent où se trouvoit alors Cromvel ne contribuoit pas non plus à avancer les affaires de Bonde. Les Anglois étoient épuisés par les grosses sommes qu'on avoit levées sur eux. D'ailleurs ils avoient tenté inutilement de se rendre maîtres de l'Ile de St. Dominique, & Blac qui avoit une flotte sur la Mediteranée n'avoit pû se saisir de celle d'Espagne qui revenoit chargée d'argent. Cromvel craignoit donc de désobliger les Hollandois, qui se voyant ménacés du côté de la mer Baltique & de l'Angleterre, auroient pû prendre le parti de Charles Stuart, & susciter beaucoup d'affaires au Protecteur dans une conjoncture où plusieurs commençoient à se lasser de l'état où étoit l'Angleterre. Cromvel même prétendoit que le Roy ne luy avoit pas peu d'obligation, de ce que l'année précédente il avoit empéché l'entrée de la flotte du Roy d'Espagne, qui auroit pû fournir de l'argent à l'Empe- 1655.

1655. l'Empereur, & celuy cy secourir les Polonois. Cependant Bonde ne cessoit de representer, & le danger qu'il y avoit pour l'Angleterre, si le Dannemark joint à la Hollande venoient à se rendre maître de quelque port sur la mer Baltique; ce qu'on voyoit assés qu'ils avoient en vuë, par l'alliance qu'ils avoient faite avec le Brandebourg. Il ajoutoit à cela, qu'il étoit fort à craindre que le Roy voyant qu'on faisoit si peu de cas de tant d'offres avantageuses, ne se refroidit sur les grands desseins qu'il meditoit pour le bien commun; que les Hollandois disoient même déja tout hautement, qu'ils avoient empéché qu'on ne levât des troupes en Ecosse pour la Suede; & que Cromvel étoit homme à faire attendre sa réponse sept ou huit ans, pour observer pendant ce-tems là les démarches du Roy. Là dessus Cromvel reiteroit ses assurances d'amitié & de reconnoissance pour les offres du Roy témoignant que tous ses desseins ne tendoient qu'a procurer la liberté de la Religion & du commerce; qu'il feroit de serieuses reflections sur l'affaire de la mer Baltique. Qu'au reste bien loin qu'il regardât de mauvais œil les succés de la Suede, il souhaittoit au contraire qu'elle pût étendre ses limites jusqu'a la mer Caspienne. Que si le Roy le jugeoit à propos il s'employeroit aupres des Hollandois, pour les empécher d'exécuter leur dessein sur la mer Baltique, & pour terminer de bonne amitié les differens qui pouvoient étre survenus entre eux, & la Suede. Mais Bonde tâchoit d'eviter que Cromvel ne s'entremît auprés des Hollandois, jugeant bien que cette entremise ne manqueroit pas de déplaire au Roy, par ce que les Hollandois auroient pû prendre cette occasion de demander, au sujet du commerce de la Prusse, des choses préjudiciables à la Suede. Cet Ambassadeur representoit donc que le Roy n'avoit rien à déméler avec les Hollandois, & que ne leur ayant fait aucun tort il n'y avoit point de reconciliation à faire; mais que le Roy seroit fort aise, si Cromvel pouvoit les détourner d'envoyer une flotte sur la mer Baltique; Cromvel étoit embarassé sur ce qu'il devoit répondre là dessus. Il étoit décheu de l'esperance qu'il avoit euë de gagner beaucoup à la guerre contre l'Espagne. La faction du Roy excitoit de tems en tems des troubles fâcheux au dedans. D'ailleurs ceux qui avoient le maniement des affaires n'entendoient pas celles des pays étrangers, & il ne faisoit pas seur de les leur confier. De plus les Anglois se tenoient fiers de leur puissance sur la mer qu'ils avoient eu occasion de connoitre dans la derniere guerre de Hollande. Et quoyque peût representer Bonde, on voyoit bien que le dessein du Roy étoit d'engager Cromvel dans une ligue contre les Hollandois, avec laquelle l'Angleterre ne vouloit pas se broüiller. Cependant les Anglois ne parloient d'autre chose que de la gloire de Dieu, du bien de la Religion, & du desir qu'ils avoient de traiter avec la Suede, pendant qu'ils ne daignoient pas même répondre aux offres qu'elle leur faisoit, bien loin de rien executer. Car on ne regardoit pas comme une grande obligation qu'on dût avoir à Cromvel, la permission qu'il donna de lever deux mille hommes en Ecosce, puis qu'il avoit luy même grand intérêt à affoiblir ce Royaume. Pour ce qui regardoit le commerce, les Anglois ne trouvoient pas leur conte à le faire passer de St. Michel l'Archange en Livonie, par ce que la mer étoit libre dans ce premier port, au lieu qu'elle étoit sujette en Livonie & aux droits du Sund, & à un grand nombre de hazards d'autre nature. Outre qu'ils ne voyoient aucune sûreté à établir leur commerce dans des lieux appartenans à la Suede, où les droits n'étant point fixes, ils sont sujets à étre rehaussés, au grand préjudice des marchands, qui seroient en même tems obliges de rencherir leurs marchandises, comme cela étoit arrivé cette année là même en Livonie; sans conter que ceux qui sont établis pour lever ces droits retiennent d'ordinaire pendant fort long tems les marchandises dans les péages, foüillant par tout avec une exactitude & une rigueur insupportable. Turloe donnoit avis à Bonde en maniere de confidence, qu'il s'étoit tenu plusieurs congrégations à Rome touchant les grands succés des armes de Charles Gustave, comme si elles ménaçoient 1655.

1655. la Religion de quelque grand échec, & que ce Prince ne devoit pas non plus se trop confier à l'amitié de la France, qui étoit jalouse de son bonheur, & qui peut étre n'étoit pas éloignée de faire la paix avec l'Espagne, pour l'avantage comun de la Catholicité. Cependant l'Ambassadeur de Venise devant faire son entrée publique à Londres, Bonde se retira pendant quelque tems à la campagne, pour ne point se commettre avec l'Ambassadeur de France, à l'occasion des carosses qu'il falloit envoyer au devant de celui des Venitiens.

Disposition de la France à l'egard de la Suede.

§. 93. Quoy que les François fussent anciens amis de la Suede, Charles Gustave ne leur avoit pourtant point demandé de secours dans cette guerre; tant parce qu'ils etoient eux mêmes aux mains avec l'Espagne, que parce qu'ils avoient plusieurs liaisons avec la Pologne. Ainsi toute la part qu'ils avoient dans cette affaire, consistoit à faire de tems en tems, par le ministere d'Avaugour & de de Lumbres des tentatives inutiles d'accommodement; & même on les soupçonnoit de pencher plus du côté de la Pologne, que de la Suede. Au moins est il certain que le Pape sollicitoit fortement tous les Princes Catholiques à secourir la Pologne, disant que si Jean Casimir pouvoit encore tenir cet hiver, on pourroit aisément venir à bout de la Suede, en l'attaquant de divers côtés; qu'aussi bien étoit il tems de chasser de l'Allemagne cette nation qui y étoit devenuë odieuse à tout le monde. La plûpart croyoient en Hollande que la France fournissoit de l'argent à la Suede, pour soutenir les frais de cette guerre. C'est pourquoy lors qu'il vint à la Haye une nouvelle de la defaite des Suedois, Chanut qui y étoit Ambassadeur du Roy tres Chrêtien, dit alors avec quelque sorte d'aigreur, qu'il étoit tems de desabuser le monde, & que rien n'étoit plus faux que ce prétendu secours d'argent. Mais néantmoins, quelques jours apres cette nouvelle ayant été trouvée fausse, il se repentit d'avoir parlé la dessus si ouvertement, & avec tant de précipitation. Cependant l'Empereur ayant envoyé en France pour representer que les Suedois alloyent envahir toute la Pologne, si on ne la secouroit promtement, 1655. on répondit d'une maniere fort ambiguë, que la France feroit pour ses alliez tout ce que lui suggereroient les loix de l'amitié. Il paroissoit que son plus grand soin étoit que la Religion Romaine ne souffrit point de ce mauvais succés des affaires de la Pologne. En effet on fit afficher des Placars dans toutes les places de Paris, portant que c'étoit fait de la Religion Catholique, si on ne secouroit bien tôt la Pologne. Et le Roy de France luy même avoit chargé Avaugour de faire en sorte aupres de Charles Gustave qu'il eût égard aux Ecclesiastiques, aussi bien qu'aux Eglises, & aux autres lieux consacrés à la Religion, & de representer que Louis XIII. avoit pris les mêmes précautions aupres de Gustave Adolfe, & de Christine, & qu'il n'y avoit rien de plus propre à rapprocher les esprits de deux partis, que ces sortes de ménagements. Aussi quand il apprit que Charles Gustave n'apportoit aucun changement dans la Religion en Pologne, il ne manqua pas de luy témoigner, combien cette conduite luy faisoit de plaisir.

Négociation avec Ragotzki.

§. 94. D'autre côté Charles Gustave faisoit quelque fonds sur George Ragotzki Prince de Transylvanie. Au commencement de l'année, ce Prince avoit envoyé un Secretaire à Stokolm, pour complimenter le Roy sur son avenement à la Couronne. En même tems ce Secretaire l'entretenoit du pitoyable état des affaires de la Pologne, & du peu de fonds qu'elle avoit à faire sur Ragoztki son maître. Le Roy luy fit toute sorte d'honneurs, & luy fit esperer d'envoyer au premier jour un Ambassadeur en Transylvanie, ce qui s'exécuta le 8. de May. Afin donc de répondre à cette démarché de Ragotzky & de l'attirer dans le parti de la Suede, Gothard Welling partit avec ordre de luy témoigner publiquement combien le Roy avoit à cœur d'entretenir avec luy leur ancienne amitié. Dans une audiance particuliere il étoit chargé d'exposer à ce Prince les raisons de cette guerre, & de l'assurer qu'elle tourneroit plutôt à son avantage, qu'a son préjudice, & que si dans la conjoncture présente, il avoit quelque chose à communiquer au Roy qui regardât ou ses propres

1655. propres intérets, ou l'intérét commun, il trouveroit en luy des dispositions tres favorables. Velling devoit bien observer aussi comment une pareille proposition seroit receüe ; ce que ce Prince jugeoit du Roy, de la Republique de Pologne, & des Polonois, & s'il penchoit plus de ce dernier côté, que du côté de la Moscovie. Le Roy luy recommandoit encore de découvrir les liaisons que Ragotzki pouvoit avoir avec la Porte, la Moscovie, la Moldavie, la Valachie & le Royaume de Hongrie. Que s'il proposoit au Roy d'envoyer un Ambassadeur au grand Turc, Velling étoit chargé de répondre, que le Roy ne seroit pas éloigné d'une pareille Ambassade, mais que ne sachant pas comment elle seroit receüe à la Porte, il aimoit mieux se servir de l'entremise de ce Prince luy même comme ayant beaucoup de credit à la Cour Ottomane. Sur ce pied là Velling avoit ordre de demander à Ragotzki, que s'il apprenoit que les Turcs craignissent quelque irruption de la part de la Suede, en cas qu'elle vint à se joindre à la Pologne ou à la Moscovie, il travaillât par ses Ministres à éloigner ce soupçon, en representant qu'il n'étoit point de l'intérét de la Suede d'attaquer des peuples aussi éloignés d'élle, que l'etoient les Turcs, avec qui d'ailleurs elle n'avoit rien à deméler.

A l'egard des Cosaques, il étoit chargé de representer, que tout le commerce que le Roy avoit avec eux consistoit en ce que depuis peu l'Abbé Daniel étoit venu à la Cour de Suede, exposer les raisons qui les avoient engagés à rompre avec la Pologne, & faire des offres d'amitié à Charles Gustave, & que le Roy avoit compris par tout ce que cet Abbé luy en avoit dit, que les Cosaques n'avoient pas remué sans sujet, & qu'ayant des raisons particulieres de souhaiter qu'ils pussent se maintenir, il les avoit aussi assurés de son affection.

Velling étant donc arrivé à Weissenbourg, Ragotzki qui l'attendoit avec impatience luy fit une reception magnifique. Il est vray que dans la suite ce Prince parut se refroidir voyant que Velling ne luy parloit point de s'unir plus étroitement avec la Suede, par ce qu'il avoit crû d'abord que cet Ambassadeur venoit dans cette vüe. Mais Velling disoit à celà, que le Roy en prenant les armes, n'avoit eu pour but que d'établir une bonne paix, & de pourvoir à sa propre seureté, sans embarrasser aucun Prince étranger dans cette guerre. Outre cela il faisoit considérer à Ragotzki qu'étant luy même déja fort occupé en Valachie, le Roy ne voyoit pas comment il auroit pû entrer dans la querelle des Suedois avec la Pologne. Ragotzki parut non seulement satisfait de cette excuse, mais il témoigna encore, que pour marquer l'estime singuliere qu'il faisoit de l'amitié du Roy il envoyeroit un de ses Ministres en Suede pour savoir plus particuliérement son intention, & pour luy expliquer les siennes propres sur le sujet de cette guerre, avoüant qu'il étoit si surpris des grands succés du Roy & de ses offres obligeantes, qu'il ne savoit presque comment il devoit se prendre pour y répondre. Cependant Velling remporta une réponse par écrit dont la teneur étoit: „Que Ragotzki étoit fort obligé au „Roy de l'honneur qu'il luy avoit „fait de luy envoyer un Ambassadeur, & de luy faire part de ses victoires, aussi bien que des sujets qui „l'avoient engagé à la guerre de Pologne, qu'il les trouvoit tres justes, & qu'il ne doutoit pas que „Dieu ne favorisât une si bonne cause ; qu'il voyoit avec plaisir le dessein qu'avoit le Roy de renouveller „l'amitié qui s'étoit contractée entre „leurs Predecesseurs, & qu'il y contribueroit de tout son pouvoir : Il „luy témoignoit aussi sa joye & sa „reconnoissance des offres que luy „faisoit le Roy, & qu'il souhaittoit „qu'il s'expliquât plus amplement, „afin de pouvoir mieux répondre à „ses intentions, promettant en suite, de luy faire part de toutes les „résolutions qu'il prendroit. A l'égard des levées dans la Transylvanie, il disoit que difficilement pourroit il les permettre, par ce que les „troubles de Valachie, qui occupoient presque toutes ses troupes, n'étoient pas encore finis. Mais dés que ce Prince eut remportée une entiére victoire sur la Valachie, il tourna toutes ses pensées du côté de la Pologne, sans se découvrir néantmoins beaucoup au Roy, & paroissant agir par des vuës particulieres. 1655.

§. 95.

1655. *Il vient un Ambassadeurs des Turcs en Suede.* *Novemb.* §. 95. Cette année là même, Mustapha Aga vint en Ambassade, de la part de l'Empereur des Turcs, à Charles Gustave ; c'et Ambassadeur étoit à la verité destiné à Jean Casimir. Mais voyant la face des choses toute changée en Pologne, il demanda si Jean Casimir étoit encore dans son Royaume ; sur ce qu'on luy répondit que non, „ il déclara qu'ayant été en-„voyé au Roy de Pologne, il étoit „résolu de s'adresser à Charles Gu-„stave, puis qu'il étoit en possession „de ce Royaume, & que la coutume „de Turquie portoit, que lors qu'on „envoyoit chez un Prince étranger, „& que cependant il arrivoit quelque „changement, soit par la mort de ce „Prince, soit autrement, l'Ambassa-„deur ne laissoit pas d'exécuter sa com-„mission aupres de son successeur, sans „en attendre une nouvelle. Quand il fut arrivé à Varsovie il dit : „ Que si „Charles Gustave ne vouloit pas rece-„voir les lettres que son maître avoit „écrites à Jean Casimir, il les repren-„droit ; il ajoutoit, qu'à la verité le „Grand Seigneur avoit offert du se-„cours à Jean Casimir, mais que c'é-„toit uniquement contre les Mosco-„vites & contre les Cosaques, qu'il „n'entreprendroit rien contre Char-„les Gustave, auquel il avoit déja ap-„pris avant son départ que la grande „Pologne s'étoit rendüe. Cet Ambassadeur eût Audiance à Soldau l'année suivante, mais on ne traitta avec luy d'aucune affaire importante, parce qu'il n'avoit point d'ordres qui s'adressassent directement au Roy. 1655.



HISTOI-


REX SUECIÆ
Missum ab Imperatore Turcico
Legatum MUSTAPHA HANASSA
AGA.
Audit Soldoviæ An. 1656.

HISTOIRE DU REGNE
DE
CHARLES GUSTAVE
ROY DE SUEDE
LIVRE III.

SOMMAIRE.

GRandes conquêtes difficiles à garder. 2. Causes de la revolte de la Pologne. 3. Comment le Roy se dispose à la reprimer. 4. Prise de Mariembourg. 5. Le Roy va dans la haute Pologne. Journée de Colomby. 6. Levée du siege de Tyrocin. Autres avantages remportez sur les Ennemis. 7. Le Roy marche vers Jaroslaw. Vaine tentative sur Zamoscie. 8. Le Roy arrive à Jaroslau. L'armée y est en grand danger. 9. Il en part. 10. Desertion de Sapieha. 11. Le Roy arrive à Sendomir. 12. Il passe le San, & défait l'armée de Lithuanie. 13. Déroute des Suedois à Warka. 14. Ce qui se passe dans le reste de la Pologne. 15. Le Roy poursuit inutilement Czarneski. 16. Actions du Prince Adolfe Jean. Bataille de Gnesna. 17. Conduite du Roy à l'égard de Dantzich. Edit contre les rebelles de Pologne. 18. Il retourne à l'armée, bat Czarneski. 19. Il va en Prusse. Où il traite encore avec l'Electeur de Brandebourg. 20. Conclusion du traité. Convention particuliere. 21. Cependant le Roy agit en Prusse. Ce qu'il y fait. 22. Le Polonois prennent Warsovie. 23. Ils sont batus devant Cracovie. 24. Le Roy & l'Electeur s'acheminent à Varsovie. 25. Bataille de Varsovie ; ce qui se passe le premier jour. 26. Combat du second jour. 27. Combat du troisiéme jour. 28. L'état ou le Roy se trouve apres la victoire. Ses ordres. Ses desseins. 29. On les trouble. 30. Nouveaux efforts des Polonois. Les Alliez sont batus. 31. Les Suedois se vangent de cette défaite. Journée de Philipow. 32. L'amitié du Brandebourg chancelle. 33. Le Roy travaille à la soûtenir. 34. Et traite encore avec l'Electeur. 35. Conclusion du traité à Labiau. 36. Articles secrets. 37. Tout cela n'ôte pas la défiance. 38. Jean Casimir arrive à Dantzich. 39. Le Roy s'arréte en Prusse. 40. Il marche aux Polonois. Ils sont batus. 41. Actions de Wirtz. 42. Le Roy fait arrêter Radziejovski. 43. Soins du Roy pour conserver l'amitié des Moscovites. 44. Mauvais état de la Livonie. 45. La Lithuanie se revolte. 46. Vains efforts de la Gardie pour la reprimer. 47. Pré- 1656.

1656. paratifs en Livonie contre les Moſcovites.48.Ils ſe jettent dans la Carelie, & dans l'Ingrie. 49. Sont batus en divers lieux 50. Le Czar entre en perſonne en Livonie ; priſe de Dunebourg; & de Cakenhuſe. 51. L'Armée ennemie s'aproche de Riga. 52. Y met le ſiege, le leve. 53. Les Moſcovites prennent Derpt. 54. Le Roy donne ſes ordres pour la guerre des Moſcovie. 55. Inſtruction pour traiter avec les Moſcovites. 56. Mauvais ſuccés de cette négotiation. 57. Les François travaillent en vain à accommoder la Suede, & la Pologne. 58.Diſpoſition à cet accommodement. 59. Le Roy n'approuve pas les propoſitions des Polonois. 60. Negotiation avec la France. 61. Le Duc de Courlande tâche d'éluder le traité avec le Roy. 62. Le même Duc ſe rend ſuſpect par pluſieurs démarches. 63. Ragotzki envoye au Roy, pour luy témoigner ſon affection. 64. Le Roy envoye à Ragotzki. 65. On entre en negotiation avec Ragotzki. 66. Le Roy accorde à Ragotzki ſes demandes. 67. Concluſion du traite avec Ragotzki. 68. Ragotzki ſe diſpoſe à entrer en campagne. 69. Negotiation avec les Coſaques. 70. Negotiation avec les Tartares.71.Ambaſſade en Turquie.72. L'Ambaſſadeur de l'Empereur ſe retire ſans avoir rien fait.73 Lettre du Roy à l'Empereur. 74. L'Empereur eſt ſollicité de part & d'autre. 75. Deſſeins du Roy en Angleterre. 76. Conteſtation avec Cromvel ſur le ſujet de cette alliance. 77. Les Anglois dreſſent un projet d'alliance qui déplait à Bonde. 78. Le Roy propoſe un autre projet d'alliance. 79. On continue à conteſter inutilement ſur le ſujet de cette alliance. 80. Difficultez au ſujet du traité de commerce. 81. Articles du traité avec Cromvel. 82. On remet l'alliance ſur le tapis. 83. Difficulté & lenteur du traité avec le Dannemark. 84. Les Danois n'agiſſent par de bonne foy. 85. L'Electeur de Brandebourg s'employe à accorder la Suede, & le Dannemark. 86. Conſiderations de Charles Guſtave ſur ce traité. 87. Deliberation ſur l'affaire de Dannemark. 88. Conſiderations que fait le Roy ſur le traité avec le Dannemark. 89. On renouë le traité avec le Dannemark. 90. Les Danois font des difficultes ſur la Procuration de Durel.91. Le Roy explique ſes ſentimens là deſſus. 92. La même affaire eſt rapportée au ſenat. 93. Intrigues des Hollandois contre la Suede. 94. Ambaſſade des Hollandois au Roy. 95. On commence à traiter avec les Ambaſſadeurs de Hollande. 96. Conſiderations ſur les propoſitions des Hollandois. 97. Difficultez de ce traité. 98. Les Hollandois ne laiſſent pas de continuer leurs intrigues. 99. Articles du traité d'Elbing.

On

ON à vû jusques icy comme le succés des armes de Charles Gustave, est allé même au de là de ses esperances. La prise de
1656. *Grandes conquêtes difficiles à garder.* plus considerables villes de la Pologne, la réduction de la pluspart de ses Provinces, qui sembloient se rendre à l'envi les unes des autres, Jean Casimir chassé du Royaume, les Quartiens gagnéz, la Lithuanie soûmise, tout cela s'est fait dans une campagne. Mais le Roy contoit principalement sur l'alliance de l'Electeur de Brandebourg qui par ses propres forces & par son union avec la Hollande auroit pû arrêter tous les progrés de la Suede, si l'on n'y eût remedié de bonne heure. Cependant tout le monde ne faisoit pas le même jugement de tant de conquêtes. Les plus habiles voyoient bien que Charles Gustave s'étoit laissé emporter au torrent, & que n'ayant pas assés de forces pour conserver tout ce qu'il avoit aquis, il étoit à craindre que les peuples abatus du premier choq ne profitassent de toutes les occasions qu'ils auroient de se relever. Ils croyoient qu'on eût mieux fait de déferer aux avis des Senateurs & des Etats de Suede, qui vouloient qu'on se bornât à la Prusse, & qu'on se contentat d'en chasser les Polonois, persuadéz qu'en portant les armes plus loin, il en prendroit au Roy comme aux Fleuves dont les eaux ont moins de force à mesure qu'elles roulent dans un lit plus large. L'evenement verifia leur pensée. Aussi n'y avoit il point d'apparence que le parti Catholique souffrît jamais 1656.
que la Pologne toute entiere demeurât à Charles Gustave, qui pouvoit craindre au contraire de s'attirer tant d'ennemis, qu'il s'estimeroit bien heureux de n'en étre pas accablé.

Mais les gens de guerre ne trouvoient pas ces réflexions à leur goût. Ils ne pouvoient souffrir qu'on parlât de se moderer & de s'arrêter. Ils croyoient les Polonois hors de resistance, & incapables de violer leur serment. Les habits & tous les autres préparatifs du couronnement étoient déja faits & l'on traitoit de lacheté le refus que le Roy feroit d'une Couronne, qu'on étoit prêt de luy mettre sur la tête. Au lieu de penser que la Pologne est trop vaste pour être anexée à la Suede, & qu'un même Roy ne sauroit gouverner ces deux Royaumes, comme on à pû le voir par l'exemple de Sigismond. C'est ce que Lessinski qui avoit été cy devant Ambassadeur en Suede avoit assés fait entendre à Charles luy même, apres avoir tenté en vain de le porter à la paix. Car un jour il luy demanda s'il vouloit absolument se faire Roy de Pologne. Le Roy ne l'avoüa, ni ne le nia, mais il répondit en termes vagues & équivoques que c'étoit aux Polonois à savoir ce qui leur étoit le plus avantageux. A quoi Lessinski repliqua que les Polonois n'auroient point de peine à luy obeïr, mais qu'ils n'obeiroient jamais à ses Lieutenans: Et que pour luy il travailleroit à la paix de tout son pouvoir, mais qu'il aimeroit mieux étre mis en pieces que de souffrir qu'on donnat la moindre atteinte aux libertéz de la Pologne.

§. 2. Tout conspiroit à menacer Charles Gustave du peu de durée de ses conquêtes. Les Polonois remis *Causes de la revolte de la Pologne.*

1656. de leur premiere frayeur, & encouragéz par le secours qu'on leur faisoit esperer, ne tenoient presque plus à leur serment. Ils étoient d'autant plus disposés à le rompre, que c'étoit aux Suedois qu'ils l'avoient fait. Il leur est comme naturel de mépriser & de haïr cette nation. Et ces sentimens qui n'étoient deja que trop fortifiéz par la différence de langue, de Religion, & de mœurs, s'augmentoient encore par les desordres que la guerre entraîne necessairement apres elle. En vain Charles auroit voulu gagner ces nouveaux peuples par ses bien faits, & par la douceur de son gouvernement. Il étoit impossible quelque soin qu'il y apportat, que ses troupes fussent bien disciplinées par ce qu'on les payoit mal, & que d'ailleurs elles étoient pour la pluspart composées de corps Allemans à qui la seule esperance du butin avoit fait prendre parti. Il faloit donc, pour fournir à leur entretien, & pour satisfaire à leur avarice, charger de contributions les peuples nouvellement conquis, qui se voyant exposez par là aux insultes & à la violence du soldat, ne pouvoient considerer sans horreur, l'état où ils se trouvoient reduits. C'étoit par la même voye que les officiers faisoient leurs recrües & de nouvelles levées dans leurs quartiers: ne cessant de faire contribüer les peuples, qu'apres les avoir entierement ruinez.

D'un autre côté les Généraux Polonois, qui n'étoient entrez dans le parti de Charles Gustave, que pour éluder ses premiers efforts, ne virent pas plûtôt qu'il étoit en Prusse avec la meilleure partie de son armée qu'ils crûrent n'avoir plus rien à craindre. Cette occasion favorisa le chagrin qu'ils avoient déja de ne se voir, ni recompensez ni estiméz du Roy, à ce qu'ils croyoient, suivant leur merite: joint à cela qu'ils apprirent en même temps que Jean Casimir se remettoit en campagne; de sorte que sans faire cas de leur serment, ils ne penserent plus qu'à repousser les Suedois, & ils trouverent les peuples tous disposez à les seconder. Les uns & les autres n'étoient pas peu encouragez par le Pape, qui leur faisoit accroire par les Prêtres & les Jesuites que le Roy de Suede n'avoit en vüe, que de détruire la Religion Catholique dans la Pologne & d'y planter le Lutheranisme. Pour les en mieux convaincre, & pour leur rendre les Suedois plus odieux, il fit excommunier & declarer heretiques tous ceux qui demeureroient dans leur parti. Mais comme leur nouveau serment pouvoit les y retenir, les Prêtres étoient chargéz d'en délier les consciences, & de leur persuader conformément aux mysteres de leur politique, que les plus inviolables sermens cessent de l'étre des qu'ils sont contraires aux interets de la Religion Romaine. 1656.

Jean Casimir ne faisoit pas de moindres efforts pour regagner la Noblesse de Pologne, & pour luy persuader, que Charles Gustave la dépouilleroit bien tôt de sa liberté, malgré toutes les promesses qu'il luy avoit faites, & tous les privileges dont il la laissoit joüir, n'attendant pour en venir là que d'être bien affermi dans la Pologne. Les Esprits étoient si disposéz à recevoir toutes ces impressions, qu'en moins de rien les soldats & les païsans se souleverent dans tous les endroits du Royaume, où les Suedois ne se trouverent pas les plus forts, & firent main basse sur tous ceux qu'ils purent surprendre. Les soldats & la Noblesse coururent en foule se rendre aupres de Jean Casimir, qui apres avoir passé les montagnes au dessus de Cracovie, alloit du côté de Lemberg, pour tâcher d'attirer les Tartares à son secours. Ainsi lors qu'on se flatoit d'avoir soûmis toute la Pologne, il falût se preparer à une nouvelle guerre, d'autant plus à craindre que l'on étoit plus animé de part & d'autre. Car les Suedois regardant les Polonois comme rebelles, étoient résolus à ne leur faire plus de quartier: & les Polonois n'en attendant plus, ne pensoient qu'à vendre cherement leur défaite. Toutes ces difficultéz bien loin d'etonner Charles Gustave, fournissoient une nouvelle matiere à son courage & à sa prudence. De tant d'ennemis qu'il avoit à soûtenir, il gagna les uns, détourna les mauvais desseins de plusieurs autres, & attendit avec une fermeté inébranlable tous les perils dont il étoit menacé.

Comment le Roy se dispose à la reprimer.

§. 3. Apres avoir ratifié l'alliance avec l'Electeur de Brandebourg à Bartenstein, au milieu de toutes les marques


Delineatio Geometrica
Arcis et Ciuitatis MARIENBVRGENSIS
in Borussia obsessæ 7. februar: et captæ 28. eiusd:
ab Exercitu Suecico sub ductu Illustriss: et Exellent: Dn.
Gustaui Ottonis Steenbock Comitis in Bogesund Ba-
ronis de Oresteen et Kronebeek, Regni Sueciæ Supremi Rei
Armamentariæ Præfecti · Anno · 1656 ·
1. Templum Catholicorum. 2. Templum Augustanæ Confess: 3. Curia. 4. Xen-
dochium. 5. Mola asinaria. 6. Porta vulgo Toppertohr. 7. Porta Arenaria. 8.
Iurisdictio Iesuistarum. 9. Templum Arcis. 10. Turris Dantiscana dicta. 11. Pe-
nu Publicum. 12. Armamentarium. 13. Turris Buttermilchsturm. 14. Acces-
sus Suecorum. 15. Mortarius 60. pondo. 16. Mortarij 200. pondo singuli.
17. Suggestus duorum tormentorum bellicor. sing. 24. pond. 18. Sug: 2.
Torment: sing. 12. pond. 19. Cuniculus ad fossam. 20. Cunicul. ad Tur-
rim maiorem. 21. Fortalitia quibus cinctum fuit suburbium temporib.
Gustaui Magni Regis Sueciæ.
Scala 50. Pert. Rihn.
F. de Lapointe sc
Arx
Arx interior
CIUITAS MARIENBURG
SUBURBIUM
NOGAT FLUVIUS
Forum
Via Elbingensis
Molendinum
Via Dantiscana
Vogelsank
Via Graudentz

1656. ques reciproques d'une veritable joye, & d'une sincere amitié, le Roy ne pensa qu'à prevenir de bonne heure les entreprises des Polonois. Douglas sur le mouvement soudain des Tartares, avoit pris l'alarme & quittant Lublin s'étoit retire à Lowits. Il eût ordre de s'y tenir & d'y attendre de nouvelles troupes, dont le Prince Adolphe Jean frere du Roy devoit avoir le commandement avec le titre de Generalissime. Le Roy luy même se preparoit à s'y rendre bientôt en personne, esperant, qu'il pourroit plus aisement par sa presence, détacher encore de Jean Casimir la noblesse de ce quartier là, ou qu'il les obligeroit à s'enfüir en Hongrie: résolu de retourner en Prusse, à moins que les forces des Ennemis ne fussent assés grandes pour le retenir en Pologne.

Cependant le Comte Magnus de la Gardie que le Roy avoit fait venir en Prusse, afin d'attaquer l'Electeur de Brandebourg par deux differens endroits en même tems, fût renvoyé en Lithuanie, apres la conclusion de l'alliance, & le Roy luy donna encore, les Gouvernemens de Samogitie & de Lithuanie: mais il retint les vieilles troupes que ce Général avoit menées, luy ordonnant de tenir les autres en bon étât & de cultiver toûjours l'amitié des Moscovites, en ne leur donnant aucun sujet de se plaindre, & en faisant semblant de ne se pas appercevoir des petits sujets qu'ils pourroient eux mêmes luy en donner. Le plus frequent étoit celui des limites. Sur quoy la Gardie eût ordre, de s'accommoder au tems, sans laisser pourtant de s'étendre aussi avant qu'il pourroit en Lithuanie. Que s'il étoit enfin obligé à regler les Frontieres, il fît tirer une ligne dépuis le Suita, par Camin, Grodno, & Minsk jusqu'au Berecin & au Nieper. Et supposé que les Moscovites refusassent de s'en tenir à ce partage, la Gardie devoit d'abord leur representer l'injustice de leurs pretentions, & les repousser ensuite ouvertement, s'ils entreprenoient quelque violence.

Prise de Marienbourg. §. 4. Cependant l'armée du Roy étoit occupée à réduire le reste de la Prusse. Le Prince de Sultzbach apres avoir pris Stum, tenoit la ville de Marienbourg bloquée, l'Electeur de Brandebourg, conformément à ses conventions avec le Roy, en avoit déja retiré son artillerie, & les troupes qu'il y avoit jettées, de sorte qu'il n'y restoit plus assés de monde, ni de canon pour defendre une si grande place. Alors Sultzbach s'avança, soutenu de van der Linden, du Comte de Dona, & de Steenbok, qui revenoit de Thorn, où il étoit allé se faire traiter d'une maladie. La premiere nuit on se rendit maitre des Fauxbourgs, & l'on y éleva des bateries prêtes à joüer, apres avoir toutefois sommé la ville & la Garnison de se rendre. Les assiegés ayant voulu faire une sortie, furent accueillis si rudement, qu'ils perdirent cent cinquante hommes de pied & plus de deux cents chevaux. En repoussant les autres, les Suedois vouloient emporter le ravelin de la porte: mais un coup de feu, que le Comte de Dona qui les conduisoit reçut au bras gauche, les fit revenir sur leurs pas. *3. Fevr.* 1656.

Le Colonel Jacques Weier qui commandoit dans Marienbourg, rejettoit avec mépris toutes les propositions des Suedois. Mais les habitans qui voyoient que tout le reste de la Prusse étoit au pouvoir du Roy, ne voulurent pas attendre à l'extremité, & à l'insçu des Polonois, ils envoyerent un exprés au General Steenbok, pour luy dire, qu'ils étoient prets de le recevoir. En effet ils luy ouvrirent presque en même tems la porte Marie, par laquelle le Comte Jacques de la Gardie entra à la téte de son Regiment, & fût suivi de plusieurs autres. Les Polonois ignorant que les habitans eussent fait cette demarche, furent surpris dans la ville & mis en fuite par les Suedois, qui en tuerent une partie, leur enleverent leur bagage & six drapeaux, & forcerent les autres à se sauver dans le chateau. Weier n'en parut pas moins resolu à le défendre. Outre sa propre fermeté il étoit animé par le secours que ceux de Dantzich luy faisoient attendre. Mais Steenbok fit battre la place par tant d'endroits, y jetta une si grande quantité de boulets rouges, & fit avancer la mine avec tant de diligence que les assiegés ne pouvant plus resister demanderent à capituler. Les conditions furent: *Que le Roy demeureroit le maître de toutes les munitions de bouche & de gu er-*

1656. *de guerre, du canon & de tout le reste appartenant au Roy & à la couronne de Pologne, qui se trouveroit dans le chateau, mais qu'il ne toucheroit point aux Actes publics & aux Registres. Que les Senateurs, gens en charge & Gentilshommes, qui n'auroient pas deserté le service de la Suede sortiroient avec leur bagage, aussi bien que les soldats, ausquels on laisseroit le choix de passer dans les troupes du Roy, au de se retirer ailleurs hors des terres de son obeissance.*

Pendant qu'on travailloit à la capitulation, Louis Weier étoit malade. Il fit prier Steenbok de permetre qu'il envoyat querir un medecin à Dantzich. Le General Suedois ne voulut pas luy refuser cette honneteté, mais de peur de stratageme, il fit suivre secretement, & observer de presle trompette de Weier. Sa precaution eût le succes qu'il en attendoit, & il decouvrit qu'il ne s'agissoit pas tant du medecin, que de hâter un secours de seize cens hommes qu'on devoit jetter dans le chateau de Marienbourg. Alors il préssa de nouveau les assiegez & leur fit quitter le pont du Nogat, & la tour qui en est proche, dans laquelle il mit de ses gens en garnison. Apres quoy il envoya sa cavallerie au devant du renfort qu'on envoyoit de Dantzich. Mais ceux qui le conduisoient ayant apris l'état de Marienbourg, s'étoient retirez en diligence, avec perte seulement de quelques un des leurs. Le château se rendit donc & il en sortit quatre cens fantassins Polonois, six Compagnies de Cavalerie Allemande, une Polonoise, & quelques dragons. Les Allemans passerent d'abord dans l'Armée de Suede, l'Infanterie Polonoise en fit autant, mais elle ne tarda pas à deserter. Jacques Weier, Sigismond Gildestiern, & le Comte de Schafgotsch furent conduits à Dantzich.

Steenbok donna tous les ordres necessaires dans la place. Apres quoy, ayant passé la Vistule à Dirschau, il alla camper pres de Stibelo, mit tout le petit Verder sous contribution, & y rafraichit ses troupes, malgré les frequentes sorties des habitans, qui ne voyoient pas plûtot paroitre les Suedois, qu'ils se retiroient au plus vîte dans la ville, sans leur donner le tems d'en venir aux mains.

Pendant le siege de Marienbourg, le Colonel Weissenstein s'étoit rendu maître par composition du fort de Slochou, ou il avoit trouvé quantité de vivres & de munitions de guerre, avec deux cens vieux fantassins, qui en composoient la Garnison, & qui avoient ensuite pris parti volontairement dans les troupes de Suede. 1656.

Eric Oxenstiern, que le Roy avoit établi Gouverneur en chef dans la Prusse, n'eût pas plutôt appris la reddition du chateau de Marienbourg, qu'il donna une Declaration, par laquelle il promettoit à tous Senateurs, gens en charge & Gentilshommes, la conservation de leurs biens, & le libre exercice de leur Religion, s'ils vouloient se soûmettre à Charles Gustave. En cas de refus, il leur étoit permis de se retirer avec ce qu'ils pourroient emporter, & de joüir pendant six mois de leurs immeubles, en attendant que le Roy leur accordât la permission de les vendre.

Le Roy va dans la haute Pologne.

§. 5. La conclusion de l'alliance entre le Roy de Suede & l'Electeur de Brandebourg avoit fait juger à la plus-part, que le Roy ne pouvoit rien faire de mieux que de s'approcher de Dantzich, & d'employer toutes ses forces à s'en rendre maître. On croyoit que cette ville suivoit le torrent, & que voyant que tout le reste avoit plié, elle n'auroit plus honte de se soûmettre. Le soûlevement de la Pologne, & la venue des Tartares en Prusse qui étoient les deux choses qu'on opposoit à cét avis ne rebutoient pas ceux qui le donnoient. Ils disoient qu'on n'auroit pas plus de peine à reduire les Polonois une seconde fois que la premiere, & que d'ailleurs il n'y avoit aucune apparence qu'ils abandonnassent le païs à plus de ravage que les Suedois n'en pourroient faire : ce qui ne manqueroit pas d'arriver, s'ils faisoient venir les Tartares au secours de la Prusse à travers toute la Pologne. Mais ces raisons ne firent aucun effet sur l'esprit du Roy. Il trouva plus à propos d'étoufer la rebellion dés sa naissance & d'aller par sa presence retenir dans son parti ceux qui étoient en balance de le quitter. Il s'y détermina principalement sur l'avis de Radziejovski, qui ne le luy conseilloit, que pour exposer luy & son Armée à tous les pe-

rils


PVGNA
prope pagum Golumbo 1½ millia-
ri ab Oppido Casimirs, ubi Ser: Rex Sue-
ciæ, 85 Cohortes Polonicas, è duodecim millibus Quar-
tianorum et Dowarzarum, sub ductu Generalis Czar-
netzkij constantes, fudit d: 8 Febr: 1656. Svec: tessera erat
DEVS NOBISCVM
Acies Svedica
1. S: R: Maiestas. 2. Princeps Adolp: Ioh: R: M: Frater. 3. Mareschallus Wittemberg. 4. Gen: Duglasius. 5. Leg: Wittembergica. 6. Leg: Finnon: Baron: Hinrici Hornij. 7. L: Finn: Bar: Gust: Kurk. 8. Westgoth: L. 9. L: Ostrogothorū. 10. L: Smalandō. 11. L: Trib: Sinklerij. 12. Leg: Com: Woldemarij, filij Reg: Daniæ. 13. Leg: Quartian: Trib: Niemriz. 14. Kalinski Quartian: Leg. 15. Trib: Ykskelij. 16. Trib: Aschembergij. 17. Tr: Engelij. 18. Dimachæ S: Dragones. 19. Tartari.
VISTU = LA FLVUIVS CONGELATA
Wieprs Fluv.
Pagus Golumbo
Paludes
Congelatæ
Paludes
Conge
latæ
Paludes congelatæ quas transiuit
Exercitus Suedicus
Noel Cochin sculp.

N. 33.

1656. rils de la guerre, apres la longueur & les difficultez, d'une marche qui étant entreprise au cœur de l'hyver, ne pouvoit manquer d'affoiblir & de diminüer ses troupes. Et afin de l'attirer plus avant dans la Prussie, il l'assura, que le Prince de Zamoscie, n'attendoit qu'à voir l'Armée Suedoise devant la ville de même nom, pour avoir un pretexte de la luy remettre entre les mains.

24. Janu. Les troupes eurent donc ordre de se rendre à Thorn. Dés qu'elles y furent assemblées le Roy marcha vers Lowits, où Douglas le joïgnit avec sa Cavalerie, qui avoit beaucoup souffert & qui étoit encore fort delabrée. Là on apprit que Jean Casimir alloit du côté de Zamoscie; qu'il avoit envoyé déja Lubomirski, pour hâter le secours qu'il attendoit des Tartares; & que Czarneski avec un corps considerable battoit la Campagne, soulevant les peuples, gâgnant la Noblesse & tendant toûjours quelque piege aux Suedois, dont il fût le fleau pendant toute cette guerre. Car à la téte d'un camp volant il ne cessoit de les harceler, également adroit à les attaquer avec avantage & à leur ôter par la fuite ceux qu'ils auroient pû avoir sur luy.

Sur ces nouvelles le Roy continua la marche, & apres avoir passé par Rava & Novomiasto, il approchoit de Casimiers, quand on vint luy dire, que Czarneski n'en étoit pas loin, & qu'il avoit passé la Vistule avec un petit corps de Noblesse & de Soldats. Il détacha donc Ascheberg, avec deux cens cinquante chevaux, pour aller prendre langue du côté de Radom. La nuit les ayant surpris à une lieüe de la ville, Ascheberg se jetta dans la maison d'un Gentilhomme, où il fut investi par quinze cens Polonois, qui revinrent dix fois à la charge & furent toûjours repoussez par les Suedois avec la même vigueur. Làs de tant d'attaques, ils proposerent à Ascheberg de se rendre & de passer dans leur parti, aux conditions les plus avantageuses, qu'il pût souhaiter. Mais il leur fit une si rude réponse, que non contens de renouveller leurs assauts ils mirent le feu à la maison & au village voisin. Ascheberg voyant alors, qu'il n'y avoit qu'un coup de desespoir qui le pût sauver, fait doubler les rangs & donne tête baissée au millieu des ennemis, se fait jour au travers d'eux, renverse tout ce qui se presente pour l'arreter, & chasse le reste jusqu'à Radom. Plus de cent Polonois demeurerent sur la place & il y en eût un grand nombre de blessez. 1656.

La Noblesse du païs étonnée de cette défaite se débanda : Czarneski luy même en prit l'epouvante & se hâta de repasser la Vistule. Le Roy le suivit en toute diligence & apres avoir mis Garnison en chemin faisant, dans Zanowitz, il passa la riviere sur la glace à Casimires. 7. Febr. Là il aprit que Czarneski qui ne croioit pas, que le Roy le dût suivre de si prés, étoit campé au voisinage de Colomby, avec douze mille hommes, la pluspart de la milice Quartienne : 8 Febr. Journée de Colomby. ce qui l'obligea de rappeller les Regimens qu'il avoit envoyé prendre leurs quartiers dans les villages voisins, & l'occasion luy paroissant favorable, il se mit à la tête de son aile gauche qui étoit commandée par le General Major Henri Horn, faisant suivre la droite sous le commandement du Comte de Waldemar. Les marais qu'il faloit traverser, se trouvant alors glacéz facilitoient sa marche, au lieu de la retarder. Czarneski vît bien qu'il ne pouvoit eviter d'en venir aux mains. Il rangea donc ses gens en bataille, prêt à recevoir l'Ennemi avec beaucoup de résolution. Le choc fût rude de part & d'autre. Les Polonois, jettant de grands cris à leur ordinaire, firent ferme pendant quelque tems, mais ils se relacherent bien tôt apres. La mousqueterie Suedoise fût si terrible, qu'elle les mit en déroute, & que ne cherchant qu'à se sauver par la fuite, on les poursuivit l'epée aux reins plus de cinq lieües. Il en demeura beaucoup sur la place : plusieurs furent faits prisonniers, entre lesquels il se trouva quantité d'officiers du premier ordre : on prit onze estandarts, & parmi le peu de monde que les Suedois perdirent, il n'y eût aucune personne de marque : seulement le Prince Adolphe frere du Roy fut blessé au genou d'un rude choc, que luy donna un cavalier Finlandois.

Le Roy croyant que les Quartiens étonnéz de cette défaite seroient disposéz à rentrer dans son service, fit publier qu'il étoit prêt de les recevoir

1656. & de les traiter comme auparavant. Mais bien loin de ramener ceux qui l'avoient déja quitté, il ne pouvoit même conter sur ceux qui étoient encore dans son armée, & au milieu desquels il vivoit sans précaution, de sorte qu'ils avoient tous les jours occasion de le tuer, s'ils en eussent eû le courage.

Peu de tems apres Coniespolski deserta pendant la nuit avec grand nombre de Quartiens. Le Roy en devoit étre d'autant moins surpris que Chmielinski l'avoit déja averti de se défier de ce Général, dont la désertion fut suivie peu à peu de celle des autres, jusqu'à ce qu'enfin Sapieha s'enfuït aussi avec tout le reste. Le Roy fut bien aisé de se voir delivré de ces traîtres, dont il avoit eu plus à craindre les complots, qu'une guerre déclarée.

Levée du Siege de Tyrozin. Autres avantages remportez sur les Ennemis.

§. 6. Apres la journée de Colomby, le Roy reçut des lettres du Prince Bogislas de Radzivil, par lesquelles il demandoit trois mille chevaux pour faire lever à Witepski le Siege de Tyrozin. Cette place étoit importante à cause qu'elle tenoit en bride tout le plat païs. Mais le Prince ne se sentoit pas assés fort pour en approcher. Douglas eût ordre de courir à son secours & de surprendre les assiegeans s'il étoit possible. Il rencontra sur son chemin une troupe de Cosaques qu'il tailla en pieces. Ceux qui pûrent échaper, porterent à Tyrozin la nouvelle de son arrivée, qui jetta une si grande alarme parmi les Polonois, qu'ils prirent la fuite sans l'attendre. Le Prince de Radzivil ayant surpris au point du jour un corps de quatre cens volontaires, & peu apres deux cens Cosaques à Janowa, il les fit tous passer au fil de l'epée. Ensuite, avec un renfort, que luy amena le Colonel Fabien Berends, il marcha contre Luconaski, Colonel Polonois, qui se tenoit avec huit compagnies aux environs de Caminiek. Celuy cy fit d'abord quelque mine de se défendre: mais quelques volées de canon luy firent bien tôt prendre la fuite, qui n'empécha pas qu'il ne fût pris, avec trois Capitaines, & quantité de ses gens. Les autres furent tuez, où se sauverent dans les forêts de la Polésie.

Quatuor turmas.

Le Roy marche vers Jaroslaw. Vaine tentative sur Zamoscie &c. 1656. *11. Fevr.*

§. 7. Depuis la défaite de Czarneski le Roy continua sa marche, & s'approcha de Lublin. L'année passée les Cosaques avoient rüiné cette ville. Il falût pourtant quelle trouvat dequoi se racheter de l'incendie dont les Suedois la menaçoient. Là Douglas fût detaché pour l'avancer vers Zamoscie. Radziejowski, soit qu'il en eût eu ordre, où non, avoit déja assûré le Roy, que le Seigneur de cette ville n'attendoit pour se rendre que de se le faire dire. On assûroit encore qu'il n'y avoit personne pour la defendre. Mais ces deux nouvelles se trouverent fausses. La place étoit défendue par une tres bonne garnison, & ce fût en vain que Douglas tenta de s'en rendre maître.

Quand le Roy en approcha, il ne trouva pas Zamoiski dans les dispositions qu'il avoit crû, & il fût obligé d'écouter les propositions de neutralité qu'il luy fit faire. Sapieha Général des Quartiens, & le Colonel Bretlach eurent charge d'en aller conclurre le traité dans Zamoscie. Mais le premier qui plus qu'aucun autre avoit fait esperer au Roy que Zamoiski se rendroit, le détourna de preter même l'oreille à aucun accommodement, & luy decouvrit la trahison qu'il méditoit contre le Roy; le voulant engager dans les montagnes pour donner le tems aux Polonois de se remettre, & pour le livrer vif où mort entre leurs mains. Cette infidelité étoit d'autant plus horrible, que le Roy faisoit grand cas de Sapieha, & que celuy cy de son côté faisoit sonner fort haut son attachement & son zele au service de Charles Gustave: jusques là que quand Potoski eût deserté, & que le Roy demanda à Sapieha, ce que ce deserteur meritoit: *d'étre empalé*, avoit il d'abord répondu. Cependant il suivit bien tôt apres son exemple.

Le Roy voiant donc, qu'on ne donnoit aucune marque dans Zamoiscie, d'y étre bien intentionné, commença à faire jetter quantité de boulets rouges dans la ville, pour tâcher d'y mettre le feu. La Garnison n'en fut pas allarmée, parce que comme le Roy étoit venu en diligence, il n'avoit avec luy que quelques pieces de campagne, & que d'ailleurs la gelée empéchant les travaux, on ne pouvoit

que

1656. que se consumer devant la place. C'est ce que le Roy voulut eviter, & pour cet effet il se retira, & tourna vers Jaroslau, pour rafraîchir son armée dans ces quartiers là, dont le païs est tres-bon & où l'on ne s'étoit pas encore senti de la guerre: outre que là il se trouvoit à portée d'entreprendre quelque chose sur Lemberg, lors que la saison le permettoit, & d'en defendre l'approche aux Tartares. Il étoit arrivé à Thomassou, quand il sçut de ses coureurs, que Czarneski étoit à deux milles de là; car bien qu'il eût été repoussé, il ne laissoit pas d'étre toûjours aux trousses des Suedois, pour épier toutes les occasions de leur nuire, surprenant les fourageurs, & ceux qu'il trouvoit detachés du corps de l'armée. Le Roy voulut aller à luy avec la cavalerie: mais il en eût le vent, & se sauva dans Lemberg, à la faveur de la nuit.

Le Lieutenant Colonel Andrean prit les devants avec quelques dragons pour se rendre à Jaroslau: & comme les Ennemis vouloient les empecher de passer le San, Ascheberg avec quelques pieces de campagne, & deux cens chevaux, alla leur en ouvrir le passage. Là Ascheberg, Hammerschild & Gorgas eurent ordre de marcher avec trois Regimens du côté de Premislau, où la Noblesse & les Païsans s'étoient assembléz. Ils en taillerent en pieces une partie, & leur prirent plus de cent chariots charchéz de bagage. Mais ayant voulu passer la riviere durant la nuit, la glace rompit sous eux, & il se noya cinquante chevaux.

L'assiete de Premislau est assés forte; ses murailles étoient bonnes & il y avoit dedans quatre cens Polonois avec quelques compagnies de Juifs, de sorte que la cavalerie Suedoise n'auroit rien fait sans un renfort conduit par le Général Douglas. En arrivant devant la place, il la salüa de quelques coups de canon qui obligerent les habitans apres quelques petites pertes de part & d'autre, à offrir de capituler. Pendant qu'on en étoit là, le Roy eut nouvelles, que Czarneski n'étoit pas loin, & qu'il cherchoit à se poster entre luy & le Général Douglas: ce qui fût cause que celuy cy reçût ordre d'abandonner la capitulation, & de regagner le camp en diligence. Pour luy en faciliter le moyen, le Roy s'avança avec toute sa cavalerie, & le joignit à moitié chemin: apres quoy ils reprirent ensemble celui de Jaroslau, sans obstacle de la part de Czarneski qui ne fit que quelques legeres escarmouches sur l'arriere-garde. 1656. 3. Mars.

§. 8. Ceux qui étoient dans la ville, desesperant de pouvoir tenir contre le Roy ne voulurent pas l'attendre. Il n'eut donc point de peine à s'en rendre maître, mais l'armée n'y arriva qu'apres de grandes difficultez causées par le dégel qui rendoit les chemins impraticables. Sur tout le bagage ne savoit comment s'en tirer. Kruus qui le conduisoit & qui n'avoit tout au plus que deux cens cinquante chevaux étoit demeuré derriere, & n'avoit pû encore passer le San, lors qu'il se vît envelopé à l'impourveu, par un corps de plus de mille Polonois, que l'armée Suedoise n'avoit pû voir, à cause d'une forêt qu'il y avoit entre deux. D'abord il se defendit avec beaucoup de résolution: mais enfin il fût contraint de céder au nombre, sans perdre pourtant dans sa retraite qu'environ soixante de ses gens & quelques chariots. Cependant le bruit du combat étant venu à l'armée, on detacha quelques Regimens qui ne fûrent pas plûtôt aperçus des Polonois, qu'ils se sauverent en desordre.

Le Roy arrive à Jaroslau. L'armée y est en grand danger.

Il ne faloit pas moins qu'une ville aussi opulente que Jaroslau pour raffraîchir l'armée, qu'une si pénible marche avoit extrémement fatiguée. Elle étoit même diminuée sensiblement, & rien ne luy arriva pendant tout le cours de la guerre qui luy causât tant de dommage. Plus de deux mille Quartiens avoient deserté. Les Païsans avoient fait main basse sur tous les soldats qui s'écartoient pour aller à la petite guerre, ou au fourage: massacrant de plus sans misericorde tous ceux que la maladie, ou la lassitude empéchoit de suivre les autres, & qui ne pouvoient étre qu'en grand nombre, par le tems qu'il faisoit, & par les longues traites qu'il faloit faire. 28. Fevr.

Pour mettre la ville en état d'y demeurer avec plus de sûreté & afin de pouvoir y loger toute l'armée, le Roy fit d'abord travailler à fortifier les fauxbourgs. Mais ayant remarqué un passage à demi lieüe de la ville dont il éto-

1656. il étoit à propos de s'assûrer, de peur de surprise, il y envoya trois cens soldats, pour y elever un fort. Le Colonel Braun avec trois cens chevaux fut commandé pour les aller couvrir. 5. Mars. Czarneski, qui étoit toûjours aux aguets, sortit d'un bois voisin, se jetta sur les travailleurs, & sur le detâchement de Braun, tua grand nombre des premiers, & quarante Maîtres, chassa les autres vers la ville, & y seroit entré avec ceux, si le Roy montant d'abord à cheval, ne se fût presenté le premier, avec quelque infanterie qui se trouva aupres de luy. En même tems on fit de si frequentes décharges sur Czarneski, qu'il rebroussa au plus vite & en desordre, & se sauva avec perte de deux ou trois cens des siens. Mais le Roy ayant pris une partie de sa cavalerie, & donné ordre à Wittenberg, de le suivre avec l'autre, excepté les Quartiens, il poursuivit le Polonois jusqu'au soir, luy tua plusieur fuyars qui étoient demeurez derriere, & alla si loin, qu'il fût surpris de la nuit, & ne pût revenir au camp que le lendemain. Cependant les Quartiens, qu'il avoit laissez à Jaroslau avec Sapieha, se voyant presque seuls avec son infanterie, & en son absence, profiterent de l'occasion, & il en deserta quatre compagnies. Deux Regimens de cavalerie, qui composoient la grand-garde coururent apres, & en remenerent une centaine.

6. Mars. Sapieha faisant semblant d'ignorer cette trahison, alla le lendemain au devant du Roy avec le reste de ses troupes pour faire parade de la fidelité, & fit des sermens horribles qu'il n'avoit aucune part à la desertion des autres, demandant qu'on fît un exemple des coupables. Ils étoient tous là, désarmez & prosternez aux pieds du Roy qui leur promit leur grace, & leur fit rendre leurs armes. Mais à peine commençoit il à s'eloigner qu'il s'éleva un grand bruit, les Suedois soûtenant que c'étoient des traîtres, dont ils avoient tout à craindre, & qu'il faloit sur l'heure les massacrer, & se partager leurs armes & leurs chevaux. L'execution suivit de pres le dessein : on se jetta sur cette milice avec tant de fureur que si le Roy ne fût venu l'epée à la main, avec Douglas, pour arréter le carnage, Sapieha y seroit demeuré avec tous les Quartiens. Le regiment de Bretlach se montra plus furieux que les autres, & le Roy en fit mettre tous les officiers en arrêt. 1656.

§. 9. Chmielinski chef des Cosaques n'attendoit qu'une occasion favorable de se joindre à l'armée de Suede. Du moins il le faisoit ainsi esperer, & c'étoit pour la luy fournir que le Roy auroit bien voulu se rendre maître de Lemberg. Il en part.

Mais il étoit rappellé en Prusse par de plus fortes raisons. Il craignoit que l'Ennemi ne se mît entre luy & cette province, & ne luy coupât ainsi le chemin pour l'empécher de se joindre à ses autres troupes. Le soûlevement étoit général dans la Pologne, & le Roy avoit eu nouvelles, qu'on y attaquoit par tout ses garnisons. On avoit beau presser l'Electeur de Brandebourg d'agir pour obliger les Ennemis à faire diversion : il ne faisoit rien, soit qu'il ne pût resister aux prieres des Polonois, soit qu'il voulut profiter de la conjoncture, pour obtenir du Roy des conditions plus avantageuses.

Il est bien vray que le Comte d'Wresowitz avoit fait mauvais parti aux païsans dans toute la basse Pologne : mais les affaires de la Suede n'en étoient pas en meilleur état. Les grandes fatigues, la rigueur de la saison, & les maladies avoient fait perir un grand nombre de soldats : au lieu que l'armée de Pologne recevoit tous les jours de nouveaux renforts. La Noblesse & les Païsans y accouroient de toutes parts sur le faux bruit qui s'étoit rêpandu par tout, de la mort du Roy & de la défaite entiere de son armée. Tous ces contre-tems l'obligerent à penser à son retour. Les Colonels Stolzenberg & Weier furent chargez d'aller devant, pour faire rebrousser les troupes qui venoient joindre l'armée, & qui eurent ordre d'attendre le Roy au del à de Varsovie. Ils se mirent donc sur le San, avec seize arquebusiers, à demi lieüe au dessus de Sendomir, où ils entrerent dans la Vistule, & n'y furent pas bien avant, sans étre exposés aux insultes des païsans, que les Polonois avoient sollicitez quatre lieües à la ronde d'attaquer leur barque, & qu'ils ecartérent néantmoins par de continuelles décharges ; & quittant la riviere à Janowitz

witz

1656. witz ils acheverent d'aller à Varsovie par terre. Les chemins étoient si rompus, que le Roy fût obligé d'envoyer par eau toute la grosse artillerie avec une partie des autres munitions de guerre. On en chargea huit barques que Lillienberg eut ordre d'escorter avec deux cents hommes, & de mettre le canon à terre sous le chateau de Sandomir: prenant encore soin lors qu'il y seroit arrivé, de faire bâtir un pont proche de la ville, avec un fort pour le garder, par ce que le Roy se proposoit de passer la Vistule en cet endroit là.

12. Mars. Pour cêt effet il partit de Jaroslau avec le reste de l'armée, qui ne fit le premier jour que deux milles, & qui séjourna à Przewors jusqu'au lendemain à midi; le Roy voulant observer les mouvemens de Czarneski.
13. Mars. Comme on en décampoit, on vit paroître quelques detachemens Polonois, qui ne trouverent pas leur conte à harceler l'arriere-garde. Les chemins étoient si mauvais, & si pleins de fondrieres que les chevaux y enfonçoient jusqu'aux sangles, & l'on ne sçavoit comment en tirer les chariots, dont on brula une partie, afin que l'Ennemi n'en profitat pas, & ce jour la on ne pût faire qu'un mille. On campa la nuit proche de Trzinca, ou Czarneski ne doutant plus que le Roy n'allât vers Sandomir, marcha à sa gauche vers la Vistule, pour en defendre le passage à l'armée de Suede, qu'il incommodoit sans cesse tantôt en flanc, tantôt en queüe, & se campoit toûjours à la veüe de ses corps de garde.

Le Roy ne cherchoit qu'à l'attirer au combat pour se mettre plus au large. Pour cela il fit lâcher deux volées de canon, & se presenta le lendemain en bataille jusqu'à midi. Mais le Général Polonois refusant d'en venir aux mains, Gustave Oxenstiern avec un corps de cavalerie & de dragons, eût charge d'aller jetter un pont sur le Wisloc, que l'armée passa le même jour. Ce fut là qu'on rencontra le Colonel Sincler, que le Prince Adolphe envoyoit au Roy, & qui avec quatre cens chevaux seulement avoit passé au travers des Ennemis.

Ensuite l'armée ne pouvant faire de longues traites à cause des mauvais chemins, elle fût trois jours en marche pour arriver à Niscoviz petite ville avantageusement sçituée à trois milles de Sandomirz, & presque toute entourée d'eau. Le lieu parût propre à y camper en fureté: & le Roy permit aux soldats d'aller au fourage plus loin qu'ils n'avoient accoutumé pour les défrayer de leurs fatigues & de leurs pertes, ne croyant pas d'ailleurs que les Ennemis osassent s'engager dans les defiléz qu'il faloit tenir pour approcher de son camp. Il pensa luy en couter cher, & il eût besoin de toute la vigilance, & de toute son adresse pour eviter le malheur que cette indulgence fut sur le point de luy attirer. Czarneski également actif & rusé, pendant que la meilleure partie des cavaliers étoient au fourage & que les autres avoient mis pied à terre, choisit son tems sur le soir, pour sortir d'un bois, où il s'étoit tenu caché avec quelques milliers de Polonois, presque tous Gentilshommes, se jetta sur cinq cens chevaux, qui faisoient la Garde avancée, les repoussa, aussi bien que la Grand-Garde, jusqu'aux lignes, & il alloit mettre tout en desordre dans le camp, si le Roy qui entendit le premier le bruit, n'eût donné le signal par deux volées de canon, où il mit luy même le feu. Apres quoy il monte à cheval, fait battre la charge, prend la garde à pied, & quelques autres Regimens d'infanterie, va droit à l'Ennemi, l'arrête, & avec le secours de la cavalerie Finlandoise, que Kurk & Berends luy menent, le repousse & le met en fuite. Cependant Douglas & Wittenberg courent à luy en diligence, & le trouvent poursuivant sans relache les Polonois qu'il esperoit de défaire avant qu'ils pussent se tirer des defiléz. Mais Czarneski avoit posté deux mille païsans dans le bois, qui faisant leur decharge sur les troupes de Douglas, luy firent croire que l'infanterie ennemie étoit là. Il y courut. Le Roy le suivit: mais ayant vû ce que c'étoit, il revint à la poursuite de Czarneski, pendant que Douglas dissipoit les païsans apres en avoir laissé plus de douze cens sur la place. Czarneski profita de cet intervale & passa les defiléz avec tant de promptitude, que le Roy ne trouva à son retour que quelques compagnies qu'il force de luy demander quartier. Il perdit dans cette occasion deux cens chevaux, & quantité de fourageurs,

1656. sans conter les prisonniers qui n'étoient pas en petit nombre. Mais ce n'étoit rien en comparaison de ce que l'Ennemi s'étoit proposé. Le dessein de Czarneski avoit été, que pendant qu'il attaqueroit en front l'armée du Roy, Palubinski, avec trois mille chevaux, la prendroit en queüe. Mais les mauvais chemins retarderent de deux heures la marche de celuy cy, qui ayant compris encore par le bruit du canon que les Suedois étoient en état de se défendre n'osa passer plus avant.

Desertion de Sapieha. §. 10. Le Roy se voyant continuellement exposé aux attaques des Ennemis, crut que pour les prevenir il faloit faire un detachement considerable, qui prendroit les devants fort loin de l'armée. Le parti étoit trop perilleux, pour y employer ses propres troupes. Il trouva plus à propos de se servir des Quartiens sous le commandement de Sapieha, dont la fidelité luy devenant de jour en jour plus suspecte, il jugea que s'il avoit à deserter, il valoit mieux que ce fût alors, que d'attendre qu'il le fit dans une bataille. Il eût donc ordre de s'avancer de deux milles, le Roy ne contant pour rien la perte de quelques Quartiens, pourvû que par là il eût le tems de mettre ses troupes en ordre.

18. Mars. Le premier jour il ne s'éloigna du Camp que de demi mile du côté de Sendomir, & s'arrêta à Plava pour y attendre le Roy jusqu'au lendemain.

19. Mars. Là faisant reflexion que toutes les forces de la Pologne alloient fondre sur le Roy de Suede, de qui l'armée déja affoiblie par tant de fatigues, se trouvoit encore entre deux rivieres, dont les bords étoient couverts d'Ennemis, il ne douta point que le moment ne fût venu d'exécuter le dessein qu'il roûloit depuis long tems dans son esprit. Alors preferant le pardon de Jean Casimir, dont il étoit deja assuré, au serment qu'il avoit prêté à Charles Gustave, & à tous les bienfaits dont le Roy l'avoit comblé, il deserta durant la nuit avec trois mille Quartiens. De sorte que de tous les Polonois qui étoient entrez dans les troupes de Suede, il n'y demeura que le Général Major Niemeritz, & le Colonel Coriski, dont le dernier suivit le Roy jusqu'en Dannemarc & ne voulut revenir en son païs que lors qu'il le luy permit.

Le Roy ne sçut pas plutôt la desertion de Sapieha, qu'il disposa toutes choses pour la bataille, exhortant ses soldats à n'attendre leur salut que de leur valeur. Le Deserteur étoit instruit de tous les desseins du Roy. Il savoit la constitution de son armée. On pouvoit bien croire qu'il ne laisseroit rien ignorer aux ennemis qui étant déja maîtres des postes les plus avantageux, ne manqueroient pas d'attaquer les Suedois, pour les empêcher de passer la Vistule & de se rendre à Sendomir. D'un autre côté il n'étoit pas plus facile de passer le San, dont les rivages étoient gardez par Witepski qui s'y trouva retranché avec huit mille hommes qu'on ne pouvoit forcer sans s'exposer à être pris en queüe & en flanc par Czarneski. Mais comme il y avoit garnison Suedoise dans Sendomir & que Lillienberg, qui y étoit déja arrivé, avoit commencé de jetter un pont de bateaux sur la Vistule, le Roy avoit crû qu'il vaudroit mieux tenter le passage par cêt endroit, résolu s'il en étoit empêché, de se retirer du côté de Cracovie & de s'y retrancher jusqu'à ce que l'ennemi ne pouvant plus subsister dans un païs ruïné, prît le parti de se diviser, & luy fournit l'occasion d'aller ailleurs. Sapieha qui savoit le decret du Roy le devouvrit à Czarneski, & il l'assura que le Roy rebrousseroit vers Cracovie, & qu'à son arrivée, le pont de Sendomir seroit bien tôt achevé, ou il passeroit la Vistule sans obstacle, Lubomirski n'étant pas assés fort pour luy disputer le passage. Que s'il en venoit une fois là, rien ne l'arrêteroit en suite, & qu'il chercheroit par tout d'en venir aux mains parce que c'est le fort des Suedois, de combatre de pied ferme. Au lieu que si on luy fermoit ce passage, son armée ne pouvoit manquer de perir par la famine. Czarneski eût bien voulu profiter de cét avis. Mais apprenant d'ailleurs que la garnison de Sendomir tenoit bon contre Lubomirski, & que rien n'empecheroit le Roy qui étoit pres de cette ville de passer la Vistule quand il luy plairoit, à la faveur du fort, & du pont que Lillienberg avoit déja fait construire, il ne voulut plus suivre l'armée de Suede en deça de la Vistule, & partie à la nage, partie sur des barques, fit passer la Riviere à ses troupes en dili- 1656. *20. Mars.*


Gesta ad Sandomiriam
d. 24. Marti 1656. quando Ser. Rex Sueciæ structo
ponte navali Vistulam traiecit, vbi non solum Arx Sādomiriēsis,
sed et Castellum ad defensionem pontis tumultuario erectum à
duob.ᵉ Polonorū Generalibus Lubómirscio et Czarnezkio vehemētissime
oppugnatum fuit, Vrbe ipsa Sandomiria à Polonis in cineres redacta;
Ser. vero Rex postquam milites suos præsidiarios vt et partem
Commeatus incolumes ex Arce eduxerat, ipsam subiecto pulvere
pyrio cum duobus Polonorum millibus in aërem excuti et
elidi iussit, aspicientibus Polonicis et Lithuanicis
copijs in tres Exercitus divisis.
Notarum Explicatio.
A. Urbs Sandomiria. B. Castellum Tumultuarium ad
defendendum Pontem, quod à Lubomirscio magnis viribus
oppugnabatur sed à Suecis sub Capitaneo Christer Carlsō magnanimiter
defendebatur. C. Arx à Czarnezkio validissime impugnata.
D. Sueci sub Protribuno Törnschiöld, qui præsidiarios milites ex
arce eductos Schaphis imponebant incolumesq; ad Regem perducebāt.
E. Czarnezkij exercitus eductionem præsidiarioᵣᵘᵐ impedire studens
F. Arx subdito pulvere nitrato eversa. G. Tormēta Suedica
ad defensionem arcis posita.
E. I. D. B. delin.
Mon: S. Pauli.
Monast: S. Iacobi.
S. Petri.
Colleg: Soc: Iesu.
Templū Corporis Christi.
VISTULA FLUVIUS.
Tres Scaphæ militibus repletæ, quæ flumine adverso ad
littus H. tendunt, præsidiariosq; ex arce reducūt incolumes.
Tormenta Suecica in subsidium
protrib. Törnsköld disposita.
1. S. R. Majˢᵗ Sueciæ. 2. Illust: Princeps Carolus Magnᵘˢ Marchio Badēsis. 3. Illust: Dn. Philip. Prīcep. Pal. Sulzbac. 4. Illust. Dn. Capi
Mareschallᵘˢ Comes Wittenbergius. 5. Illust: Princeps Carolus Dux Megapol. 6. Illust: Dn. Com. Claudius Tott. Gen. et Senator Regni.
7. Illust: Dn. Com. Iacobᵘˢ de la Gardie Senator et Gen. 8. Illust: Dn. Com. Duglasiᵘˢ Gen. 9. Illust: Dn. Henricᵘˢ Horn. Gen. Excubiarū præfectᵘˢ

N. 34.

1656. diligence, à trois lieües au dessus de Sendomir.

Le Roy arrive à Sendomir. *20. Mars.* §. 11. Cependant le Roy avoit passé outre, & s'étoit campé sans obstacle à demi lieüe de la ville, dans ce petit espace, où le San & Vistule se joignent. De là il envoya le Lieutenant Colonel Ekeblad, & le Brigadier Fersen, à Lilienberg, l'exhortant à défendre toûjours le fort & le pont. Sur le minuit il donna le signal de son arrivée par deux coups de canon. Lillienberg répondit par deux autres. Le même jour, pour voir si l'Ennemi le suivoit, & pour faciliter le fourage, *21. Mars.* le Roy retourna sur ses pas l'espace d'un mille avec sa cavalerie, & ne revint au camp que la nuit suivante sans avoir rencontré personne. Il ne pouvoit comprendre de quel côté Czarneski avoit pu tourner, & pour s'en éclaircir il envoya quelques partis battre la campagne.

Il y avoit cincq où six jours que Lillienberg s'étoit rendu à Sendomir. D'abord il avoit débarqué l'artillerie, jetté les munitions dans le chateau & commencé de construire un pont au dessous de la ville, avec un fort pour le défendre. En même tems Lubomirski s'étoit aussi approché de Sendomir, & ayant voulu donné quelques assauts à la ville & au château, il avoit été vigoureusement repoussé. Et comme son irruption soudaine ne permit pas à Lillienberg d'achever de se retrancher, il prit le canon que celuy cy avoit sur le bord de la Vistule & ceux qui le faisoient joüer & s'en servit pour battre le chateau, qui n'en parut point emu. Alors voyant que le vent souffloit de la Vistule vers la place, il fit mettre le feu aux granges qui étoient sur la Riviere, esperant que s'il étoit porte au château il seroit obligé de se rendre. Mais il en arriva tout autrement, & le vent ayant tourné tout d'un coup du chateau vers la ville, le feu y prit & la réduisit toute en cendres, excepté une Eglise & quelques peu de maisons. Sur ces entrefaites le Roy laissant l'Infanterie & deux Regimens de cavalerie au General Major Bulow, avec ordre de faire un pont sur le San, partit de grand *24. Mars.* matin avec le reste de la cavalerie & six cens Dragons, & s'étant posté à demi lieüe du camp sur le bord de la Vistule à l'opposite de Sendomir, les Dragons sous la conduite du Colonel Sparr furent commandéz pour jetter un pont en cêt endroit la. 1656.

Czarneski s'étoit en même tems approché de Sendomir, avec la plus grande partie des siens, & voyant les Suedois occupez à la construction de leur pont, il s'attacha au château avec d'autant plus d'ardeur, qu'il esperoit en l'emportant, de rompre les mesures du Roy, & d'enlever en même tems les provisions qui y étoient enfermées. Quand il sçut que le Roy approchoit, il fit emmener l'artillerie de Suede que les Polonois avoient prise, & plaça ses gens en quelques endroits de la ville pour attaquer le pont, & le fort de Lillienberg jusqu'à ce que le Roy ayant fait dresser une batterie de douze pieces deça la Vistule, pour écarter les Ennemis & donner le tems à la Garnison de se reconnoitre. Il voyoit bien pourtant que le chateau étant au delà de la Riviere, il ne pouvoit le secourir, & qu'il étoit difficile qu'il tint encore long tems, sur tout depuis que Czarneski avoit coupé aux assiegez toute communication avec la Vistule, en postant ses Dragons aux fenêtres des maisons qui étoient entre le château & la Riviere. Ne pensant donc plus qu'à sauver la Garnison & les munitions, il commanda au Lieutenant Colonel Tœrneschild, de se mettre, avec cent hommes, sur trois grands bâteaux & d'aller d'abord à contremont du côté droit de la Vistule, pour prendre ensuite le fil de l'eau, & se rendre ainsi au pied du chateau. Quelque difficile que fût cette commission, Tœrneschild l'exécuta avec autant de prõmtitude, que de bonheur. Il aborda sous le chateau même, chassa la Garde à cheval des Ennemis, & malgré les Dragons que Czarneski avec placez entre la Riviere & le chateau, il fit embarquer, à leurs yeux, quatre vingts tonneaux de poudre, & quantité d'autres munitions & de bagage.

Lubomirski & Czarneski ne doutant plus alors que les Suedois n'abandonnassent bien tôt la place rassemblerent toutes leurs forces, pour s'en emparer aussi bien que des bateaux. Tœrneschild qui s'y attendoit, tira cent hommes de la Garnison & les embarqua avec leur commandant Cron-

1656. Cronloth, sans en perdre qu'un fort petit nombre en chemin. Mais n'ayant pas le tems de sauver le reste, il mit dans une voute, fermée de trois portes de fer, cent quintaux de poudre & plus de quatre mille grenades tant grandes que petites, laissant Gabriel Anastase, celuy qui devoit y mettre les mêches, & qui s'étant retardé avec trente Soldâts, qui l'accompagnoient, tomba entre les mains des Ennemis, qui le firent prisonnier, & taillerent en pieces son escorte, pendant que Tœrneschild avec le reste de la Garnison repassa le Fleuve à leurs yeux & alla rejoindre le Roy. Les Polonois se jetterent d'abord dans le château croyant y trouver un grand butin & faisant tout retentir des marques de leur victoire, lors que tout d'un coup le feu prit aux poudres & aux grenades & fit sauter en l'air le château, avec deux mille hommes.

Il ne faloit pas moins pour les consoler de cêt accident que la defaite entiere de l'Armée Suedoise dont ils se croyoient si assûrés qu'ils en avoient répandu par tout la nouvelle par avance.

Il passe le San, & défait l'Armée de Lithuanie.

§. 12. Mais le Roy rompit les mesures des Ennemis & trompa leurs esperances. Car bien que le pont sur lequel il devoit passer la Vistule fût achevé, la hauteur du rivage, & les defiléz qu'il faloit franchir, pour arriver en platte campagne, luy firent craindre qu'il ne fût trop aisé à Czarneski de luy disputer le passage. Il fit donc sur le soir rompre le pont & transporter les materiaux à l'embouchure du San, pour y en dresser un autre, résolu de passer la riviere en cet endroit là, & d'aller attaquer l'Armée de Lithuanie.

En attendant, comme il crût que Czarneski ne se mettroit pas si tôt en devoir de passer la Vistule, il prit sa cavalerie, s'avança jusqu'à Baranow, y surprit Sapieha avec quatorze escadrons Quartiens, le chargea, le mit en deroute, luy tua trois cens hommes, prit quatre drapeaux, força les autres à repasser la Vistule, où la pluspart se noyerent, & le lendemain, chargé de vivres, il réjoignit son Armée.

25. Mars. Il trouva que le pont n'avançoit pas à son gré. Les Ennemis retranchéz de l'autre côté de la riviere incommodoient beaucoup les travailleurs par leur mousqueterie, & par leur canon. Ils avoient tué presque tous les charpentiers, & quelque diligence qu'on eût faite on n'avoit pu conduire l'ouvrage que jusques à une Isle que le San fait au millieu de son courant. Le plus difficile restoit à faire, l'eau étant beaucoup plus large depuis l'Isle jusques à l'autre bord. Mais comme il n'y avoit point de sûreté à se tenir là plus long tems, & qu'il faloit empecher que les Polonois, qui étoient au de là de la Vistule, ne se joignissent aux Lithuaniens, le Roy prit une résolution qui auroit pû passer pour une temerité si elle n'eut éte autorisée par l'extremité où il se trouvoit. Il se mit en devoir d'aller se saisir d'un poste au de là du San, à la vüe de l'Armée ennemie. Il fit donc dresser une batterie de cinquante pieces sur le rivage, rangea son Infanterie en bataille & plaça la cavalerie derriere au grand étonnement des Ennemis qui ne pouvoient comprendre ce qu'il vouloit faire. Pour les déconcerter d'avantage, il fit monter Kruus & la Chapelle, avec trois cens hommes, sur trois barques, qu'on avoit trouvé moyen de faire approcher de l'Isle, à l'insçu de l'Ennemi, & leur ordonna, que dés qu'ils entendroient le bruit du canon, ils passassent à l'autre bord, & fissent ferme au poste qu'ils auroient pris, en attendant que les mêmes barques, qu'ils devoient renvoyer, parce qu'on n'en pouvoit avoir d'autres, leur amenassent du secours. 1656.

Le succés fut plus heureux qu'on n'auroit osé l'attendre. Sur le soir au bruit de tambour & des trompettes & pendant que le canon du Roy foudroyoit les Ennemis, l'Infanterie passa dans l'Isle par le pont, & ensuite sur la partie du pont qu'on avoit commencé de construire depuis l'Isle jusqu'à l'autre bord. Kruus & la Chapelle ayant mis leurs gens à terre, & se couvrant des haliers qui étoient sur le rivage, avoient emporté quelques ouvrages des Lithuaniens & s'y étoient déja logéz. A ce bruit, & à la vüe des Suedois, que les Ennemis croyoient encore occupez à faire leur pont, l'effroy se mit au camp, & l'on y courut aux armes sans savoir de quel côté se tourner. Jusques là ils n'avoient cessé de faire jouer leur canon & leur mousque-

que-


Conflictus inter SVECOS et LITHVANOS
dimidio ab Urbe Sandomiria milliari.
Vbi Ser. Rex Sueciæ Carolus Gustavus, a tribus hostium exer
fermé circumceßum videns, parte suorum Cymbis aliquot impositâ rapid
juxta ac periculosum flumen Sanum transijt, munitaque Lithuanorum
8000. militibus sub Duce Sapieha palat. Witebscensi defensa expugnau
vero cum integro suo Exercitu Sanum traiecit, præsentissimo periculo non
gulari Numinis benignitate ereptus. die 25. Martij Anno 1656.
Mons S. Crucis
Oppidum Sawigost
Arx
Campus qua parte Vistula Sandomiriam alluit vbi Generales Lubomirski
et Czarnetzki cum exercitibus suis circiter 20000. milit: consistebant.
Castra Lithuanorum
Fuga Lithuanorum
VISTULA FLUVIUS
SANUS FLUVIUS

N. 35.

BIBLIOTHECA VNIV. IAGELL. CRACOVIENSIS


Urbs Brieſtzie in Cuiauia
aduentu Copiarum S. R.M. SVECIÆ, ab obsidio Polonico liberata. d. 14. Martij. Anno. 1657.
Paludes
Paludes


Oppidum et Caſtrum Pinſchou
à S. R.M. SVECIÆ occupatum. d. 30. Martij Anno. 1657.

N° 47

1656. quéterie, & d'incommoder beaucoup l'Infanterie Suedoise : même un boulet avoit passé entre les jambes du Roy, sans autre mal toutefois, que de le couvrir de poussiere. Mais quand ils virent les Suedois dans leurs retranchemens, ils prirent l'alarme, comme si le Roy eût déja passé la riviere avec toute son Armée, & qu'il allât fondre sur eux, & abandonnant le camp en desordre, ils laisserene leur Artillerie, leurs drapeaux & leur bagage.

Pendant la déroute quelques fantassins Suedois ayant passé l'eau à la nage avoient mené quelques barques à leurs compagnons, qui ne se furent pas plûtôt aperçus de la fuite des Ennemis, qu'ils le firent savoir au Roy. Pour en être mieux assuré, il fit passer encore quelque Infanterie & deux cens chevaux, pendant que d'un autre côté il faisoit hâter le pont, sur lequel quelques Regimens de cavalerie passerent avant la fin de la nuit. Toute l'Armée les suivit
26. Mars. quand il fût jour, & se tira ainsi du plus grand peril où elle se fût jamais trouvée. Car elle étoit enfermée entre deux Rivieres, & avoit en téte Vitepski avec huit mille Lithuaniens, Czarneski en queüe avec dix mille Polonois, & Lubomirski à sa gauche avec six mille, sans conter les païsans attroupéz de toutes parts. Ils avoient tous conté sur la défaite totale des Suedois, & en avoient fait courir le bruit par avance dans toute l'Europe, les gazettes de Vienne, de Breslau & de Dantzic, en marquoient les particularitez, aussi bien que de la mort du Roy, comme si ceux qui débitoient ces nouvelles en eussent été les spectateurs. Il y eut même des gens qui en receurent l'impression si avant, qu'ils n'en revinrent que deux ans aprés, quand ils virent le Roy à Hambourg. On trouva dans le camp des Ennemis dixhuit canons de fonte, quelques uns de fer, vingt huit drapeaux, quelques centaines de chariots, quantité de betail, de vivres & de fourage, sans parler des prisonniers en grand nombre. L'Armée de Suede goûta tout le plaisir de ce rafraichissement, apres avoir essuyé tant de fatigues, & couru tant de dangers. Quelques troupes qu'on détacha apres les fuyars en tuerent plus de quatre cens, qui étoient demeurés derriere. Apres 1656.
quoy le Roy fit mettre sur l'eau son Infanterie, l'artillerie & le bagage, avec 29. Mars.
ordre d'aller tout droit à Warsovie, où il se rendit luy même bien tôt apres, en marchant le long de la Riviere avec sa cavalerie, & se campa au 5. Avril.
de là de l'eau, du côté de Prague, pour y rafraichir ses troupes extremement fatiguées.

§. 13. Friderich Marquis de Bade, beaufrere du Roy n'eût pas le même bonheur. Il avoit eu ordre de venir au devant du Roy, pour faciliter sa retraite de Jaroslau, & pour cet effet il s'étoit mis à la téte de deux mille chevaux & mille Dragons, se tenant toûjours sur ses gardes contre les Polonois, suivant les avis que le Roy luy avoit fait donner. Il étoit déja arrivé à Janowitz, sur la gauche de la Vistule, quand il aprit du Colonel Weier, que le Roy tenoit la droite de cette Riviere, & alloit à Warsovie. Il retourna donc sur ses pas & prit aussi son chemin du côté de cette ville. Déja il étoit à Warka, & n'avoit que peu de chemin à faire pour étre à couvert. Mais le Regiment de Dragons, qu'il avoit laissé derriere, ne revenant pas, il voulut l'attendre & ne partit de là que le lendemain : ce qui donna le 28. Mars.
tems aux Polonois de l'atteindre. Comme il vit son arrieregarde attaquée & qu'il ne pouvoit eviter d'en venir aux mains, il mit ses gens en bataille, & se prepara à faire téte aux Ennemis, qui étoient plus de douze mille. Quelque inferieur qu'il leur fût, il fit ferme pendant deux heures, & quelques centaines de Polonois demeurerent sur la place. Mais enfin les Suedois, la pluspart nouvelles troupes sans experience, céderent au nombre & prirent la fuite. Cinq cens se sauverent la nuit suivante à Varsovie, où arriverent aussi, peu de jours apres, ceux qui avoient échapé aux Ennemis à la faveur des forets, & des marécages. Il fut fait cent soixante prisonniers ; les autres furent passez au fil de l'epée. Le Marquis de Baden, le Comte de Slippenbach, les Colonels Pens & Weier, & le secretaire Ehrenstein se jetterent dans Czersk avec un escadron de cent huit chevaux Finlandois, se retrancherent à la hâte derriere les vieux murs de la ville, apres avoir pris des provisions au voisinage & mis le feu

Déroute des Suedois à Warka.

1656. feu aux maisons prochaines. Et quelque sommation qu'on pût leur faire de se rendre, ils defendirent leurs masures, & y soutinrent pendant deux jours les attaques des Ennemis. Mais sur la nouvelle que le Roy apres avoir passé le San, marchoit du côté de Varsovie, les Polonois se retirerent à Warca, & ne presserent plus les Suedois qui s'étoient sauvéz à Czersk, & qui se rendirent aussi le lendemain à Varsovie à travers les troupes ennemies dont la campagne étoit couverte.

Ce qui se passe dans le reste de la Pologne.

§. XIV. Pendant que toutes ces choses se passoient dans les lieux qu'on vient de voir il en arrivoit d'autres ailleurs moins importantes à la verité, mais ou l'on ne decouvroit pas moins d'animosité, & de fureur. Rien n'egale l'horreur de ce que les Polonois firent à Wielun sur la fin de l'année précedente. Le Comte d'Wresowitz commandoit dans cette place pour les Suedois, & y avoit une assés forte garnison. Il s'étoit rendu si odieux par ses cruautés, que la Noblesse de Pologne refugiée en Silesie delibera de le perdre. Trois escadrons sous le commandement du Chatelain Babinoski se mirent en campagne & furent d'abord joints par un corps de cavalerie & de dragons que leur amena un nommé Kolasch, & par les païsans de tous les lieux où ils passoient. On s'approcha de la ville durant la nuit & par le moyen des eschelles dont avoit fait provision, plusieurs s'y jetterent, qui apres avoir tué sans bruit les sentinelles, ouvrirent la porte à leurs compagnons. Il y avoit dans la place assés de Suedois pour la defendre s'ils avoient eu le tems de courir aux armes, & de s'assembler. Mais les Polonois se saisirent d'abord de toutes les avenues, jettant leurs cris ordinaires, & massacrant tous ceux qu'ils rencontroient, de sorte qu'au lieu de penser à se défendre, tout le monde cherchoit à se cacher.

Dés qu'il fut jour la cavalerie Polonoise mit pied à terre entra dans les maisons, & tout ce qu'on y trouva parlant Alleman, soldats, artisans, voyageurs, tout fut égorgé sans exception. Les Papistes les faisoient connoitre à ces furieux, qui les assommoient à coups de bâton, arrachoient les mammelles aux femmes, déchiroient les petits enfans, & jettoient les uns & les autres aux pourceaux. On coupa les mains, les pieds, & enfin la tête au ministre, & pendant quatre jours que le massacre dura, il n'y eut cruauté qui ne fût commise, jusqu'à ce que le bruit de l'arrivée des Suedois obligea les Polonois à s'en retourner en Silesie. 1656.

Cependant Babimoski tenoit Wresowitz assiegé dans le chateau qu'il defendoit, quoy qu'il fût foible, & qu'il n'eût que quatre vingts hommes, parce que les Polonois tout occupéz à tuer & à piller n'avoient pas laissé assés de monde à leur chef. Les assiegez le repousserent toûjours vigoureusement, jusqu'à ce qu'un corps de cavalerie étant venu de Cracovie à leur secours, & ayant fait lever le siege, ils sortirent du chateau, poursuivirent les Ennemis, en tuerent plus de six vingts hommes, & firent plusieurs prisonniers, sur lesquels Wresowitz commença à se venger de l'inhumanité des Polonois. Il en étoit si outré, qu'il se préparoit à les aller forcer jusques dans la Silesie, résolu de traiter sans misericorde tous ceux qui luy tomberoient entre les mains. D'abord il brula les fauxbourgs de Wielun, les villages & les maisons de la Noblesse des environs, & alla attaquer Oschietza, où quantité de massacreurs s'étoient sauvéz, & en prit plusieurs au fauxbourg de Pietschena qu'il fit tous mourir.

D'un autre côté les Polonois attaquerent en même tems le Monastere de Wiesnitz à quatre miles de Cracovie. Mais ils furent si bien repousséz par les Suedois qu'apres trois assauts inutiles, il falût qu'ils se retirassent, avec perte de cinquante des leurs. Quelques autres qui avoient voulu faire le degât dans les salines furent mal traitéz & mis en fuite par la garnison de Cracovie. Cependant Wresovitz étoit toûjours en quête des païsans, faisant main basse sur tous ceux qu'il trouvoit assembléz, & brulant toutes leurs retraites.

Il ne faisoit pas meilleur parti à la Noblesse. Le Général Major Wirtz ayant appris qu'il y en avoit un corps de quinze cents hommes, campez aux environs de Tarnow, détacha Wresowitz avec le Colonel Yxcul, qui trouverent que la cavalerie s'étoit retirée, mais qui defirent entierement deux com-



Serenissimus Princeps ac Dn̄s: Dn: ADOLPHUS IOANNES Comes Palatinus ad Rhenū Bauariæ, Iuliaci, Cliuiæ ac Montium Dux, Comes Veldentzij, Spanhemij Marcæ et Ra=uensburgi, Dominus Rauensteinij et Mörsi &c.

D Klöcker pinxit. Grignon sculp. N.4.


Prælium ad GNESNAM
In quo Ser. Princeps Dn: Adolphus Ioannes, Com: Palatin: Rheni et
et Illustr: et Ex: Dn: Campi Mareschallus Com: Carolus G. Wrangelius, exer
citum Maioris Poloniæ cum Quartianis et Nobilitate vulgo Pospolite Ruscenie, qui
bus præerat Dn: Generalis Ctarnetzki, superarunt et in fugam conjecere d: 27. April. A: 165
Succorum Tessera erat Adiuua Iesu
A. Pagus in quo Exercitus Suedicus nocte præcedenti steterat. B. Aditus longus et difficilis, qui Su
superandus erat. C. Nemus opacum in quo Poloni latitabant, sed iis expulsis Succorum desultores
ibi recondebatur. D. Ala Succorum dextra quæ ob subitam Polonorum fugam manus non conseruit. E.
Ala Succorum sinistra quæ hostes in fugam vertit et in siluam usque persecuta est. F. fuga Polonorum. G. transitus
angustus per quem Polonis fuga patuit. H. Hortus sepimento circumdatus ubi succorum desultores
Nomina legionum
1. Turma equit: è sa: tellitio regio.
2. Leg: prætoria Regis.
3. Smalandi.
4. Ostrogothi.
5. Leg: D. Generalissimi.
6. L. Com: Wrangelii.
7. Tribun: Scher.
8. L. Westgothica
9. Wittenbergica
10. Com: à dohna
pedest.
11. L. Brandenburgica.
12. Trib: Senkleri.
13. Tr. Taubii.
14. D. Com: Wittenbergii
15. L. Westgothica.
16. L. Vplandica.
17. Finnon: sub trib: Kurk.
18. Trib: Israelis.
19. Gen: Wrezewitz.
20. Trib: Sadowski.
21. Trib: Aruson.
22. Duval, et Kinski.
23. Trib: Sikell.
24. Odenburg: Prengel.
25. Ioan: ab Ahlfelt.
26. Ioachim. Engelii.
27. Ioan: Engelii.
28. L. Bæddekerii.
29. Finni sub Bar: Horn.
30. Fabian: Berns
31. Wittenbergii
32. trib: Weiherii
desultores
Silua in quam Poloni se receperunt
Dembnica Pagus
Stagnum
Statio Succorum primaria

N. 36.

1656. compagnies d'infanterie, & s'en retournerent à Cracovie chargéz dé butin. C'étoit à qui feroit plus mauvaise guerre. Il y avoit à Lisse, ville de Pologne sur les frontieres de Silesie, plus de dix mille refugiéz qui étoient sortis des terres de l'Empereur pour la liberté de conscience. Les Polonois mirent le feu à cette ville, en traiterent inhumainement les habitans, & en tuerent la meilleure partie pour la seule raison qu'ils étoient Allemans d'origine & d'une même religion que les Suedois.

Le Roy poursuit inutilement Czarneski.

§. 15. Le Roy n'arrêta que deux ou trois jours à Warsovie. Il ne savoit pas si l'Ennemi avoit avancé vers la haute Pologne ou reculé vers la Vistule. A tout hazard il fit passer la riviere à son armée & vint à Blonie, *7. Avril.* apres avoir pris un renfort des troupes du Prince Bogislas de Radzivil. Son dessein étoit de poursuivre Czarneski, de quelque côté qu'il eût tourné, & de le forcer au combat. Pour cet effet il avoit rappellé ses troupes de Prusse, aussi bien que Muller, & Wresowits de la haute Pologne. Ayant donc sçu qu'il étoit prés de Lancici, & qu'il prenoit sa marche vers la basse Pologne, le Roy vint à Rava, puis à Lancici, à Clodou, à Inoulots, à Paros cherchant toûjours à joindre le Polonois. Mais Czarneski avec son camp volant gagnoit toûjours les devants evitant d'en venir aux mains, hôrmis qu'il ne rencontrât quelques troupes debandées, fatiguant l'armée de Suede par de vaines marches, & publiant par tout le faux bruit du mauvais état où elle étoit, pour porter plus facilement les gens du païs à prendre les armes. En allant & venant de tous cotéz il se jetta dans Lowits à l'impourvû, & incommoda un peu le Colonel Ridderhielm qui n'avoit pas mis d'assés bons coureurs en campagne, pour donner des nouvelles de l'Ennemi à la garnison, afin qu'en cas de surprise, elle eût le tems de se sauver dans ce chateau. Il fut moins heureux devant le fort de Krusewitz, qu'il attaqua inutilement, & où ses gens furent mal traitéz dans quelques assauts qu'ils donnerent.

Le Roy, que de plus grandes affaires appelloient en Prusse, cessa de poursuivre les Polonois, & partit pour cette province, où la Reine son Epouse devoit arriver au premier jour. Il donna le commandement général de l'armée au Prince Adolphe son frere, assisté de Douglas, & de Wrangel, avec ordre de chercher par tout Czarneski & de le combattre. Que s'il tournoit du côté de Prusse, il faloit le suivre, & tâcher de l'attirer dans les défiléz apres avoir oté des places peu fortes les troupes qui y étoient, & en avoir démoli les travaux, afin qu'elles fussent inutiles aux Ennemis. 1656.

Actions du Prince Adolfe-Jean. Bataille de Gnesna 20. Avril.

§. 16. Le Roy n'eût pas plustôt quitté l'armée, pour aller à Thorn, que le Prince Adolfe la mena du côté de Snin, dont les habitans ayant osé paroître en armes, contre les Maréchaux de camp, qui avoient pris les devans, furent la pluspart taillez en pieces. Comme on approchoit de Moglin, on eût nouvelle, qu'un Chatelain & quelque Noblesse, soutenus de deux cens païsans, s'étoient postez au château de Golanitza, & qu'ils méditoient quelque entreprise. Le Prince envoya un détachement de cavalerie & de dragons pour les ranger. Ceux qui étoient dans le chateau ayant refusé de se rendre, & blessé même quelques Suedois, on fit avancer quatre pieces de canon, pour faire sauter la porte. Ce qui étant fait, les Suedois coururent en foule, empécherent les assiegez d'oter le pont levis, & apres avoir abatu les palissades, ils baisserent le pont, sur lequel les autres se jetterent, & entrerent ainsi dans la place. Elle fut ruinée de fond en comble, & l'on y passa tout le monde au fil de l'épée, hôrmis les Dames, à qui le Général Major Bulow empêcha qu'il ne fût fait aucun outrage. On les mena au camp par son ordre, & le Prince les relacha sans rançon.

Tous les espions s'accordoient à rapporter que l'Ennemi étoit campé pres d'Usztie. Le Prince Adolphe s'avanca donc jusqu'au chateau de Godzieza, où quelques Rebelles, Gentilshommes & païsans s'étoient retiréz. Ils lâcherent quelques traits sur les coureurs, mais à l'approche de l'armée ils abandonnerent le chateau & se disperserent. Comme on étoit là, le Prince apprit que les Ennemis alloient du côté de Posna à dessein de surprendre cette ville. Il tourna donc vers Ragotzno & Jabcovo, où les coureurs rapporterent que Czarneski s'étoit *25. Avril.*

1656. s'étoit bien avancé jusques aux villages des environs de Posna, mais qu'ayant trouvé les Suedois bien fortifiez dans cette ville, dont ils avoient brulé les fauxbourgs, il n'avoit osé en tenter l'attaque, & qu'il avoit tourné vers Gnesne, avec toutes ses troupes & la Noblesse du païs. Le Comte d'Wresowitz fut donc détaché avec un puissant parti pour aller le reconnoître, & il aprit de quelques soldats Polonois qu'il fit prisonniers que Czarneski las de fuïr étoit resolu d'attendre les Suedois, & de leur presenter le lendemain la bataille.

27. Avril. Le Prince, qui ne demandoit pas mieux, hâta sa marche de ce côté, & envoya devant des coureurs jusques à Cloczo, qui virent les Ennemis sortant d'un bois prochain à la file. Le Cononel Engel eut ordre de s'avancer avec l'avantgarde pour faire quelques prisonniers, mais il n'y trouva pas son conte, & il fut obligé de rebrousser sans avoir rien fait. Le Prince comprit, que les Ennemis étoient derriere le bois, de sorte que sans perdre temps, & pendant que personne ne l'en empêchoit, il fit passer à son armée un ruisseau qui la coupoit, & la rangea en bataille. Apres quoy ayant reconnu l'assiette du lien avec Wrangel, il résolut de tenir la gauche du bois, & d' attaquer l' Ennemi en flanc.

Son armée marchoit dans l'ordre qu'il l'avoit rangée, lorsque l'aile gauche, commandée par Wrangel, fut attaquée par l'aile droite des Polonois. Le Prince qui conduisoit l'aile droite étoit derriere, parce que les marais l'empechoient de marcher de front avec Wrangel. Mais celuicy ne laissa pas de charger les ennemis dont il rompit les premiers escadrons & les mit en fuite. Leur avantgarde qui s'étoit trop écartée à poursuivre le Colonel Engel voyant cela & se hatant de se retirer fut envelopée, d'un côté par les deux ailes de l'armée de Suede, pendant que de l'autre elle étoit exposée aux traits des dragons qu'on avoit postez dans le bois. Elle fut traitée si rudement que personne presque n' en echâpa. Alors l' aile droite ayant plus d'espace, elle alla de front avec la gauche, & l'on poussa les Ennemis jusqu' à Ziesmarc où ils firent ferme de nouveau avec quelque renfort de Noblesse qui les avoit joints. Là les Suedois firent joüer quelques pieces de canon de dessus une hauteur, jusqu' à ce que l'arrieregarde ayant passé le ruisseau, & toute l'armée ne faisant qu'un front, on commença la bataille. Les Polonois, non contents de venir d'abord à la charge, avec leurs cris accoutumez, essuierent encore de pied-ferme, contre leur coutume, tout le feu des Suedois, & se servirent de toute leur adresse pour les rompre. Mais ceux cy, qui étoient déja faits à leurs manieres, doublant les rangs & les coups, mirent enfin les Ennemis en desordre, & leur firent tourner le dos, apres en avoir laissé plus de six cens sur la place.

On suivit les fuyars plus d' une lieüe & l'on en tua deux mille cinq cens. Peu furent faits prisonniers, parce qu'on étoit trop animé de part & d'autre, pour demander quartier, ou pour en faire. La nuit mit fin au combat qui dura depuis trois heures apres midi jusqu' à huit heures du soir: & on se contenta d'envoyer apres les ennemis quelques troupes qui rapporterent qu'ils avoient füi jusqu' à Scroda. Là dessus le Prince se mit en devoir de les poursuivre, & de les charger de nouveau, s'ils luy en donnoient le moyen. Il fit donc encore trois miles & ala à Vresnic. Mais les Polonois eviterent toûjours d'en venir aux mains, & Lubomirski avec la Noblesse du païs tourna du côté de Varsovie. 29. April.

Czarneski fit d'abord semblant de prendre le même chemin avec la milice Quartienne; mais tout d'un coup il retourna sur ses pas, & prit la route de Prusse. Son dessein étoit de se joindre à Jaques Weyer, qui s'étoit posté pres du Brom, avec mille chevaux, pour surprendre Charles Magnus Marquis de Bade, & les gens qu'il menoit à Slochow, & pour secourir ceux de Dantzik. Mais le Prince Adolphe voyant que l'Ennemi ne cherchoit en apparence, qu'à profiter de l'avantage que luy donnoit sa cavalerie pour incommoder les Suedois dans leur route, & ne pouvant decouvrir s'il pensoit à quelque autre chose, crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de laisser Posna à sa gauche & de tourner du côté du Notéz. Par la il s'approchoit

1656. choit de la Prusse, & il mettoit à couvert les troupes qui avoient leur quartiers aux environs de cette riviere: résolu pourtant de se mettre à la poursuite des Ennemis, s'il apprenoit qu'ils marchassent vers Varsovie. Il étoit à Pacosch, quand on vint luy dire, que Czarneski avoit passé entre la Vistule & le lac Goblo, & s'étoit allé joindre avec Weier à Bromberg, dont les habitans s'étoient revoltez peu auparavant, apres avoir égorgé la Garnison Suedoise. Sur cette nouvelle le Prince passa aussi le Notez à Pacosch, pour aller chercher l'Ennemi, qui l'évita à son ordinaire, & qui sans entrer trop avant en Pomerelie se contenta de mettre garnison à Bromberg, & apres un long circuit se fit voir encore au

17. May. deça de la riviere. Le Prince attaqua Bromberg & l'emporta sans beaucoup de peine. Ce qu'il y avoit d'Allemans prirent parti dans l'Armée de Suede, on renvoya les Polonois apres leur avoir ôté les armes: & en attendant le Roy en donna trois jours de raffraichissement à l'Armée.

La victoire remportée par le Prince Adolphe aupres de Gnesne entre autres avantages, eut celui de delivrer les Suedois qui étoient dans Posna du danger où ils se trouvoient exposéz. Le Roy y avoit envoyé auparavant Claude Rodlamb, pour ramener les gens du païs, qui ne pouvans tenir contre les mauvais traitemens des Suedois, s'étoient refugiéz en Silesie. Il y avoit reüssi, & la pluspart, apres avoir reçu la satisfaction qu'ils souhaitoient, étoient revenus chez eux, & avoient de nouveau prêté serment à Charles Gustave. Mais sur le bruit de la défaite du Roy à Jaroslau, ceux qui étoient demeuréz en Silesie conspirerent contre Rodlamb, & contre la Garnison de Posna. Un Catholique Romain de cette ville, fils de celui à qui Rodlam bfait justice des insultes de quelques Soldats Suedois, s'étant trouvé à Breslau, aprit cette conspiration, & la decouvrit à Rodlamb. Celui cy, aprés une exacte recherche, trouva que la chose étoit comme on la luy avoit rapportée. Son embarras fut d'autant plus grand que la peste avoit réduit la Garnison à deux cens hommes. Mais il se conduisit avec tant d'adresse, qu'il sçut tirer de la ville les bourgeois qui luy parurent les plus suspects, & avec eux soixante dix moines, n'en laissant que deux dans châque convent. Le peril augmenta apres la défaite du Marquis de Bade pres de Varca; car Czarneski irrité que les Suedois eussent mis le feu aux Fauxbourgs de Posna, avoit fait marcher de ce côté là son avantgarde, & avoit fait passer la Warte à trois mille hommes, pour aller attaquer la ville de l'autre côté. Mais ceux cy sur le bruit que Rodlamb avoit fait courir, qu'on avoit fait des mines dans toutes les avenues craignirent un accident pareil à celui de Sendomir, & se tinrent à un mile de Posna, en attendant Czarneski avec toute son armée. Sa deroute par le Prince Adolphe aupres de Gnesne vint à propos pour luy faire prendre un autre chemin, & pour assurer Rodlamb dans Posna, jusqu'à ce que cette ville & toute la Basse Pologne fût livrée à l'Electeur de Brandebourg.

Conduite du Roy à l'égard de Dantzich. Edit contre les Rebelles de Pologne.

§. 17. Un mois avant cecy, pendant que l'Armée étoit à Pakosch, le Roy étant allé à Thorn, en avoit fait partir le Comte de Tott avec un détachement considerable pour aller remettre sous son obeissance Neumark, Gebnits & autres lieux circonvoisins que les Polonois avoient repris. Tott les recouvra sans beaucoup de peine & dissipa en même tems, proche de Neumark, six mille Rebelles Mazoviens apres en avoir tüé plus de cinq cents.

Les tentatives qu'on avoit fait quelque tems auparavant sur Pauzke, n'avoient pas si bien reussi. Le Gouverneur de la place étoit gagné pour la livrer aux Suedois. Les habitans qui s'en aperçurent s'assurerent de luy & l'envoyerent à Dantzich; & par là quatre cens Dragons, qui étoient déja aux portes de Pautzke, voyant la mine éventée furent obligéz de retourner sur leur pas. *Au mois d'Avril.*

Cependant le Roy étoit allé à Elbing, où la Reine son Epouse étoit arrivée, apres être partie de Calmar, & avoir été recüe à Pillau par l'Electeur de Brandebourg, qui luy avoit fait tous les honneurs imaginables. La fierté avec la quelle ceux de Dantzich rejettoient toutes les propositions qu'il leur faisoit, quelques avantageuses qu'elles leur fussent étoit alors ce qui l'occupoit le plus, & il ne pensoit

1656. qu'aux moyens de les châtier, & de les contraindre à traiter. Ils avoient fait voir depuis peu, combien ils en étoient éloignés, en envoyant faire main basse sur quarante Suedois qui gardoient le Cloître d'Olive. Le Roy voulut donc que Daniel Strusflycht, avec quatre vaisseaux de guerre, qui avoient accompagné la Reine, allat se presenter au port de Dantzich pour brider le commerce de cette ville. Il eut ordre d'exiger le peage de tous les navires etrangers qui voudroient sortir du port, en prenant garde qu'il n'y en entrat aucun, & en s'y opposant de vive force, s'il ne luy étoit pas possible de l'empecher autrement. Que s'il paroissoit des vaisseaux de guerre Hollandois ; il faloit d'abord leur representer doucement qu'ils eussent à se retirer, mais s'ils n'avoient point d'égard à cette representation, & qu'ils fissent mine de vouloir user de force, Strusflycht devoit, où les repousser, où se mettre à couvert selon qu'il se sentiroit fort où foible.

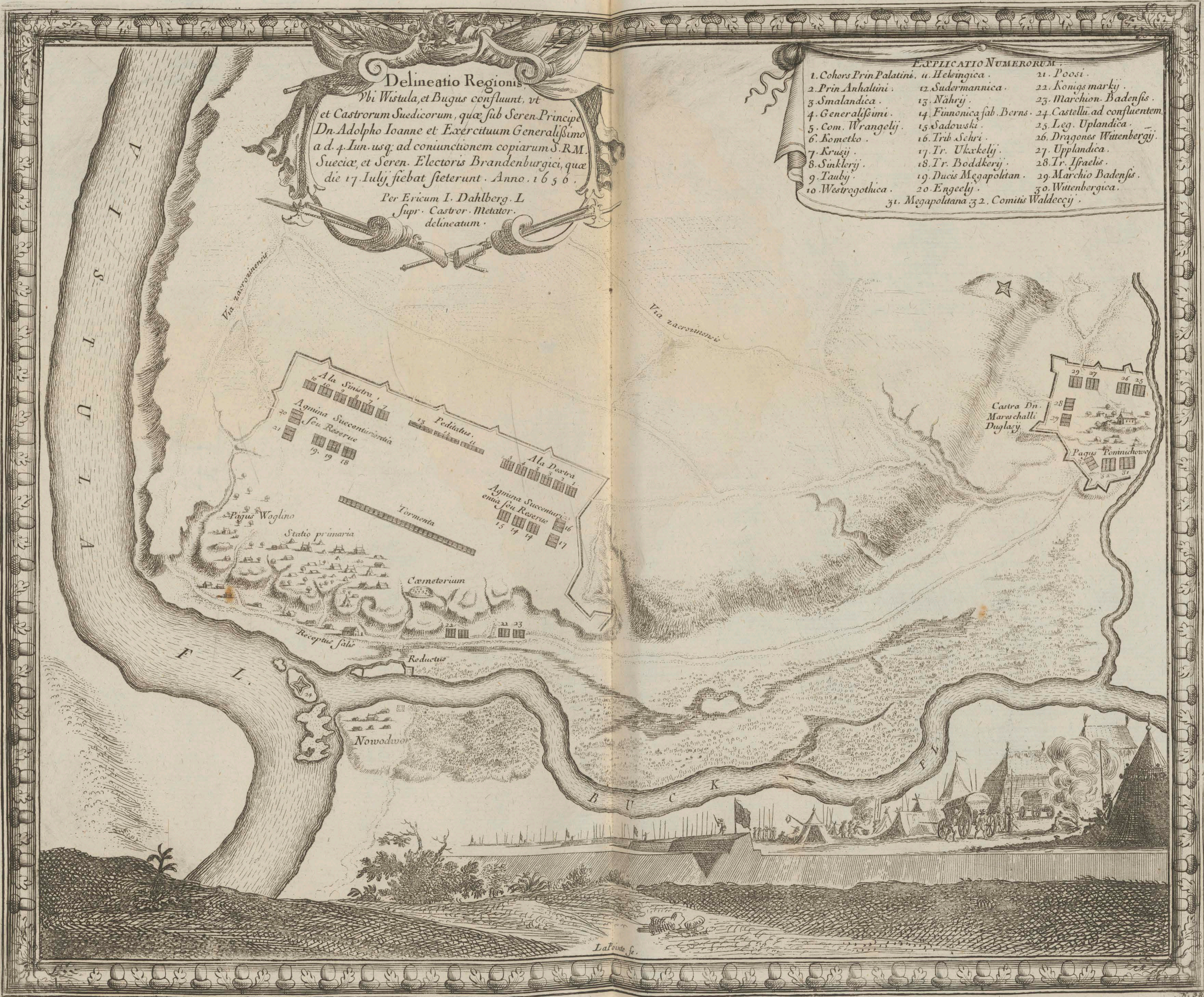
12. *May.* D'Elbing le Roy alla à Marienbourg, donna tous les ordres necessaires pour la campagne prochaine & se rendit à Dirschau, où ceux de Dantzich, qui avoient voulu surprendre la place avoient été peu auparavant mal traités. De là il s'approcha de Dantzich avec sa cavalerie, pour reconnoître la ville, & principalement pour chercher où il pourroit passer le Madelou, & entrer dans le petit Verder. 13. *May.*

A son retour étant parti de Schotland, & voulant aller à Grebin, il trouva le pont rompu qu'il fit relever d'abord & se campa devant la ville. Il fit sommer le lendemain le château de se rendre. Le Gouverneur auroit bien voulu resister ; mais voyant qu'on se preparoit à l'assaut, & qu'il ne pouvoit tenir long tems avec soixante hommes qu'il avoit, il se rendit à discretion. Comme on ne pouvoit approcher de la ville, le Roy tourna vers le fort de Gutland, pres de Stibelo. Le Commandant rejetta brusquement & avec mépris la sommation qu'on luy fit faire de se rendre. On se preparoit donc à emporter la place d'assaut, quand les assiegéz faisant semblant d'être effrayéz firent paroître l'etendard blanc. Le Roy croyant qu'ils demandoient à parlementer s'approcha du Fort à cheval avec Steenbok. Ils prirent ce tems pour tirer deux coups de canon, qui n'eurent pourtant d'autre effet que de couvrir le Roy de poussiere. Alors il fit revenir ses gens à l'assaut; ils forcerent en peu de tems tout ce qui leur resista, le jetterent dans le fort & de cinq cens hommes qu'ils y trouverent, en tuerent plus de cent avec le Gouverneur & en firent autant prisonniers. Le reste se sauva à Dantzich, où prit parti dans l'Armée de Suede. 14. *May.* 1656.

Apres la prise du fort de Gutland, le Roy écrivit par un trompette à ceux de Dantzich pour se plaindre de leurs hostilitéz auxquelles il n'avoit point donné lieu & pour tâcher de les porter à un traité amiable. Le Duc de Croy, en qui les habitans avoient beaucoup de creance joignit ses lettres à celles du Roy, qui s'approcha ensuite de Haupt (Hœvet,) fort situé à l'endroit où la Vistule se divise en deux bras. La Garnison que les Dantzicois y tenoient en étoit sortie la nuit precedente, & ceux qui étoient dans les autres forts élevéz le long de la Vistule en avoient fait autant. Le Roy ayant consideré l'assiete de celuy de Haupt, & combien il étoit propre à incommoder Dantzich en fit reparer les fortifications avec grand soin. 15. *May.*

Pendant qu'il hâtoit l'ouvrage par sa presence & qu'il observoit en même tems ceux de Dantzich, il eut avis que le Prince Adolphe étoit arrivé à Bromberg, & que les Ennemis n'étoient pas loin. Laissant donc à Steenbok le soin de fortifier Haupt, il alla à Marienbourg, où il reçut la reponse de ceux de Dantzich à ses lettres & à celles du Duc de Croy. Il n'y trouva que de nouvelles protestations de leur fidelité pour Jean Casimir : de sorte qu'il retourna à l'Armée, & laissa Steenbok pour les châtier, avec ordre de faire rompre les eclusès du Radaune, pres de Praust, pour ôter l'eau à leurs moulins. 17. *May.* 18. *May.*

Au reste pendant que le Roy étoit en Prusse, il fit publier un edit, par lequel il étoit porté, que si un Gentilhomme pouvoit prendre, où tuer un autre Gentilhomme rebelle, il auroit la moitié de ses biens pour recompense, & qu'un païsan qui feroit la même chose seroit affranchi, & auroit 8. *May.*



Delineatio Regionis
Vbi Wistula, et Bugus confluunt, vt
et Castrorum Suedicorum, quæ sub Seren. Principe
Dn. Adolpho Ioanne et Exercituum Generalißimo
a d. 4. Iun. usq; ad coniunctionem copiarum S. R. M.
Sueciæ, et Seren. Electoris Brandenburgici, quæ
die 17. Iulij fiebat steterunt. Anno. 1656.
Per Ericum I. Dahlberg. L
Supr. Castror. Metator.
delineatum.
EXPLICATIO NUMERORUM.
1. Cohors Prin Palatini.
2. Prin Anhaltini.
3. Smalandica.
4. Generalissimi.
5. Com. Wrangelij.
6. Kometko.
7. Krusij.
8. Sinklerij.
9. Taubij.
10. Westrogothica.
11. Helsingica.
12. Sudermannica.
13. Nährij.
14. Finnonica sab. Berns.
15. Sadowski.
16. Trib. Sehri.
17. Tr. Ukxkelij.
18. Tr. Boddkerij.
19. Ducis Megapoltan.
20. Engeelij.
21. Poosi.
22. Konigs markij.
23. Marchion. Badensis.
24. Castellū ad confluentem.
25. Leg. Uplandica.
26. Dragones Wittenbergij.
27. Upplandica.
28. Tr. Israelis.
29. Marchio Badensis.
30. Wittenbergica.
31. Megapoltana. 32. Comitis Waldeccij.
VISTULA FL.
Ala Sinistra,
Agmina Succenturiata Seu Reserue
Peditatus,
Ala Dextra
Agmina Succenturiata seu Reserue
Tormenta
Pagus Woglino
Statio primaria
Cæmeterium
Receptus salis
Reductus
Nowodwor
Castra Dn. Mareschalli Duglasij.
Pagus Pominichowo
BUCK FL.

1656. roit pendant six ans la joüissance des biens du mort, avec promesse à ceux qui rendroient d'autres services considerables, de les mettre en liberté & de leur accorder d'autres recompenses. Cet Edit fut trouvé trop rude, & ne produisit d'autre effet, que de rendre les Polonois plus implacables.

Il retourne à l'armée. Bat Czarneski. 21. May. §. 18. Le Roy apres avoir passé par Graudentz & Culm, étoit arrivé à Bromberg, d'où il avoit fait marcher l'Armée vers Coronova pour attirer au combat Czarneski, qui s'étoit campé au de là du Notéz pres d'Ekcin avec douze Regimens. Il vouloit en même tems joindre à son armée les troupes de Charle Magne Marquis de Baden, qui revenoit de Pomeranie & qui avoit défait en chemin un parti de Weier. Sur la nouvelle que Czarneski ne branloit pas de son poste, le Roy marcha droit à luy brulant d'envie d'en venir aux mains. D'abord Czarneski n'en parût pas éloigné, rengeant ses troupes sur une hauteur, par ce qu'il ne s'attendoit à voir venir qu'une partie de celles de Suede. Le Roy ravi de cette occasion fit avancer son aile gauche vers la droite des Ennemis au de là d'un ruisseau, & mena luy même sa droite vers leur gauche, pendant que Wrangel avec quelques bataillons les attaqueroit de front. Mais Czarneski voyant sortir les Suedois d'un bois voisin & apprenant des prisonniers que le Roy étoit là en personne, ne pensa qu'à luy tourner le dos. Il ne put le faire si à propos à cause des defilez, que son arriere garde n'en soufrît beaucoup. Il y eût plus de trois cens Polonois tués, quantité de Gentilshommes pris & le carnage n'en seroit pas demeuré là, si la nuit n'eût obligé le Roy à faire sonner la retraite. On envoya le lendemain quatre escadrons apres les fuyars & l'on en tua encore grand nombre dont la pluspart s'étant engagéz dans les marais n'avoient pû s'en tirer, & où les Suedois les perçoient de loin à coups de mousquets. Czarneski gâgna du coté de Varsovie, pour rejoindre l'Armée de Pologne, qui avoit mis le siege devant cette ville.

Apres la déroute de ce chef, le Roy repassa tout ce qu'il avoit à faire. Varsovie avoit besoin d'être secourüe. Il faloit chasser de la basse Pologne les Rebelles qui y tenoient la campagne : la conjoncture étoit favorable pour presser Dantzich, où les affaires étoient en mauvais état, à ce qu'on apprenoit par quelques lettres ecrites à Jean Casimir & à Czarneski & qu'on avoit interceptées. 1656.

Le Roy commança par la basse Pologne, où il envoya le Lieutenant General Muller, avec quelques Regimens, *25. May.* pour les raffraichir & les rendre complets & pour s'en servir à reprimer les rebelles de cette Province. Le Prince Adolphe avec le reste de l'Armée marcha au secours de Varsovie. Mais il eut ordre de n'y aller pas tout droit, & de prendre le plus long chemin par la Mazovie, apres avoir passé la Vistule à Thorn. La raison en étoit que les Armées de Suede & de Pologne avoient rüiné la Cujavie & le Palatinat de Rava : outre qu'on n'étoit pas assés instruit des forces des Ennemis, ni du nombre des troupes qu'ils pourroient encore assembler devant Varsovie, & sur la gauche de la Vistule. Au lieu qu'on ne manqueroit point de vivres dans les Palatinats de Plosko & de Mazovie, & qu'il seroit aisé de disperser les gens du païs s'ils se mettoient sous les armes : joint à cela qu'il n'étoit pas trop aisé aux Polonois de passer en ces quartiers là avec toute leur Armée ; & que d'ailleurs l'amitié des Moscovites étant fort chancellante, il étoit bon que les troupes ne s'éloignassent, que le moins qu'il seroit possible, de la Livonie & de la Prusse, afin d'etre en état, en cas de besoin, de secourir & de garentir ces Provinces. Enfin la route qu'elles tenoient ayant d'un côté deux ou trois grandes Rivieres, & de l'autre la Prusse Ducale, on ne pouvoit choisir de païs plus propre à leur procurer quelque raffraichissement, apres toutes les fatigues, qu'elles avoient essüyées.

Ainsi dés qu'on eut passé la Vistule, Douglas fut détaché, pour aller se rendre maître de Scrinscie, pendant que le Prince Adolphe iroit asséoir son camp proche de Novodwor, village situé dans l'endroit où le Bug & la Vistule se joignent. Il avoit ordre de faire dresser un pont sur cette derniere riviere, & de voir s'il ne pourroit pas faire lever le siege de Varsovie sans courir le hazard d'une bataille décisive. Que s'il y reüssissoit, il dévoit se met-

1656. ſe mettre en lieu de ſûreté & s'y tenir en repos, ſans attaquer les Ennemis pendant que toutes leurs forces ſeroient reünies & en attendant qu'il eût été rejoint par le Roy, qui étoit déja parti pour aller en Pruſſe.

Il va en Pruſſe : où il traite encore avec l'Electeur de Brandebourg.

§. 19. Ce n'étoit pas ſans raiſon qu'il avoit entrepris ce voyage. Le deſir qu'il avoit de s'accommoder avec Dantzich, le portoit à aller viſiter les travaux qu'on faiſoit par ſon ordre pour tenir cette ville en bride. D'ailleurs les Ambaſſadeurs Hollandois qui étoient arrivés en Pruſſe y rendoient ſa preſence neceſſaire, tant pour étre mieux informé de leurs deſſeins, que pour marquer plus expreſſement à ſes miniſtres les ordres qu'ils auroient à ſuivre dans cette négociation. Mais l'envie de renouveller l'alliance avec l'Electeur de Brandebourg avoit plus de part à ce voyage que toute autre choſe. Car ce dernier, en concluant de traité avec le Roy au commancement de l'année, & en devenant ſon vaſſal, n'avoit pas tant ſuivi ſon inclination pour la Suede, dont l'accroiſſement luy avoit toujours fait de la peine, qu'il s'étoit laiſſé aller au torrent, ne voyant point d'autre voye de ſauver la Pruſſe que de s'allier avec cette couronne. Il étoit donc à craindre que ſon amitié ne ſe refroidit, depuis que les affaires des Suedois ſembloient aller en decadence, & celles des Polonois au contraire ſe relever, & ſe rêtablir. Du moins étoit il certain que la Pologne le ſolicitoit fortement de rentrer dans le parti de Jean Caſimir, & que l'Empereur auſſi bien que pluſieurs autres puiſſances, faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour l'y engager. A la verité jusqu'icy tous leurs efforts avoient été inutiles, l'Electeur prenant pour prétexte les engagemens où il étoit avec la Suede, ou bien parce qu'il ne croyoit pas le Roy en ſi mauvais état qu'on le publioit, & qu'il ſe défioit des Polonois s'ils venoient tout d'un coup à reprendre leurs avantages : jugeant bien qu'il valoit mieux tenir encore la balance égale, & que plus ils ſe ſeroient abatus, plus ils ſe montreroient traitables à ſon égard. Il demeuroit donc toujours attaché à la Suede; mais il ne vouloit pas que ce fût pour rien, & il croyoit devoir profiter de cette occaſion de s'aggrandir, ou du moins de vendre ſon amitié d'autant plus cher à la Pologne, qu'il auroit plus de païs à reſtituer. 1656.

LeRoy qui n'ignoroit pas les veües de l'Electeur, ne ſavoit pas moins quels ſervices il en pouvoit attendre dans l'état où il ſe trouvoit. C'eſt pour cela que dés le mois de Janvier, il avoit ordonné à ſon Chancelier Eric Oxenſtiern, de fortifier de nouveau leur alliance pour la conſervation des païs conquis en Lithuanie, & en Pologne. Il renouvella les mêmes ordres pendant ſa retraite de Jaroslau, ſur ce que les gens les plus ſenſez préſageoient, que cette union ne ſeroit pas longue, à cauſe de la dureté des conditions attachées au traité. Ce qui avoit d'autant plus de fondement, que les Miniſtres de l'Electeur en avoient laiſſé tomber quelque choſe dans leurs diſcours. Quoy que le Roy ne fût pas dans cette penſée, perſuadé que l'Electeur connoiſſoit trop bien ſes interets pour en venir à une ſi promte rupture, de peur toutefois qu'il ne prétât l'oreille aux propoſitions des Ennemis, il donna charge à Oxenſtiern de preſſer l'execution du traité, & de demander ſes troupes pour rüiner les entrepriſes de Witepski dans la Polaquie. Et comme il eſt ordinaire aux Princes de proportionner leurs ſervices au profit qui leur en revient, pour mieux engager l'Electeur, Oxenſtiern eut encore ordre de luy offrir les Palatinats de Poſna, de Caliſh, de Siradie & de Lancici, avec le titre de Roy de la baſſe Pologne.

19. Janv. *12. Fevr.*

Le Roy eût bien ſouhaité qu'en recompenſe l'Electeur luy eut cedé Memel & Pillau, avec les deux Isles de Nering, mais n'y voyant point d'apparence, il ſe contenta de demander les Bailliages d'Oſterode, Hach, Liebmull, Morungen, Libſtad, & Holland. La reſolution où il voyoit les Polonois de pouſſer les choſes à l'extremité & la reflexion qu'il faiſoit d'ailleurs combien il luy ſeroit, ou difficile, ou inutile de conſerver toute la Pologne, luy fit naitre l'envie de la démembrer, en gardant pour luy les Provinces maritimes & laiſſant le reſte à partager entre la Brandebourg, la Moſcovie, la Tranſilvanie, & les Coſaques ſuivant les païs qui ſeroient à leur bienſeance. Il y avoit, au jugement de la plus part, un defaut conſidera-



MARE BALTICVM vulgo DIE OOST SEE.
Colles et Valles
Arenosi
Vada
Vada arenosa
Brevia
Ager alluvius.
Castellum Pillau
Ager alluvius.
Neringia Gedanensium Ins:
Munimen: Suedicū A: 1656.
FRETVM
QVO E MARI BALTICO
IN
HABVM TRANSITVR.
Fossæ unde lutum pro lateribus eruitur.
Officina in qua lateres fiunt.
Castra pro Sex Legionibus ordinata.
Pagus Wogram
Pagus Pillavia minor.
Telonium.
Pagus Pillavia Major
Regiomontum itur.
HABVS
vulgo
DAS FRISCHE HAFF.
Ichnographia Castelli PILLAV et adiacentium locorum Anno 1656.

1656. siderable dans ce partage, c'est que le Roy n'y eût pas compris quelques uns des principaux Seigneurs de Pologne, pour les attirer par la dans son parti, & pour faire voir que c'étoit proprement contre le Roy Jean Casimir, & non pas contre la nation qu'il avoit entrepris la guerre.

Quand le Roy fut arrivé à Varsovie, & apres la defaite du Marquis de Bade jointe aux bruits que les Polonois avoient fait courir de la rüine entiere de l'Armée de Suede, & aux hostilitez que les Moscovites meditoient, il craignit que tout cela ne fit quelque facheuse impression sur l'esprit de l'Electeur. Pour le rassurer il fit
3. Avril. partir le Comte de Slippenbach avec charge de l'instruire du succés de la guerre, & de l'étât de l'Armée; de tacher de decouvrir ce qu'on pensoit en Allemagne sur l'expédition des Suedois en Pologne, de s'informer si la diete de l'Empire se tiendroit bien tôt avec promesse à l'Electeur d'agir de concert avec luy dans cette assemblée; de sonder ce Prince sur la jonction de ses forces avec celles de la Suede, & de l'y porter par toute sorte de raisons, sur tout en luy représentant, „que puis qu'il ne pouvoit se dispenser, en l'etât ou étoient les choses, „d'avoir des troupes sur pied, il valoit bien mieux les faire subsister „dans le païs d'autruy que dans le sien „propre; qu'aussi bien ne devoit il pas „s'attendre, que les Polonois, à moins „que d'y étre forcez, pussent jamais „digerer la sécularisation de l'Eveché „de Varmie, & que s'il ne s'opposoit „de bonne heure à leur fureur la Prusse Ducale étoit à la veille de sa „rüine.

L'Electeur que le Chancelier Oxenstiern avoit déja disposé à renouveller le traité, y fut determiné par Slippenbach, & l'on convint que ce seroit à Frawenbourg que les commissaires se trouveroient de part & d'autre. Oxenstiern s'y rendit pour le Roy de Suede, & l'Electeur y envoya le Comte de Waldec, & Platen Commissaire Général des guerres. Waldec representa *combien les choses avoient changé de face depuis les traités de Konigsberg, & de Bartenstein; qu'alors plusieurs Palatinats avoient prêté serment au Roy Charles, qu'on étoit sûr de l'alliance des Cosaques, & qu'on avoit lieu d'esperer celle des Moscovites & des Tartares: mais qu'il n'en étoit plus ainsi; que toute la Pologne s'étoit soûlevée; que les Cosaques & les Tartares s'étoient declaréz pour Jean Casimir, & que la Moscovie étoit sur le point d'agir contre la Suede; toutefois, que ces contretems ne rebutoient pas l'Electeur, & qu'il n'en étoit pas moins dans les interets de la Suede. Mais que venant à considerer que la Prusse Ducale étoit toute ouverte du côté de la Lithuanie, & de la Pologne, sans aucune place forte sur les frontieres, il avoüoit que ce seroit pour luy une facheuse extremité, s'il faloit qu'il se joignit ouvertement à la Suede contre la Pologne, sur tout s'il arrivoit que les Moscovites se declarassent contre la premiere; qu'ainsi il avoit imaginé un moyen de pourvoir à sa sûreté, & d'etre aussi utile au Roy, que s'il agissoit ouvertement contre la Pologne. Que le Roy n'avoit qu'à luy faire confidence de ses veritables desseins, & que s'il vouloit se borner à demeurer maitre de la partie de la Pologne qui seroit le mieux à la bienseance de la Suede, l'Electeur s'engageroit à l'y servir de tout son pouvoir, & à mettre en usage tout le credit qu'il avoit aupres de Jean Casimir pour l'y faire consentir. Et en cas que celuy cy refusat d'y donner les mains, l'Electeur meneroit d'abord son armée en Mazovie, pour empecher, où pour dissiper les attroupemens des gens du païs, & pour defendre l'entrée de la Prusse Royalle aux Ennemis de la Suede. Que c'étoit le plus sûr moyen d'affoiblir les forces des Polonois en les obligeant à les diviser, & d'aller au devant de tous les mauvais effêts qu'une conduite plus declarée en faveur du Roy pourroit produire en Allemagne & en Moscovie où l'on ne manqueroit pas de trouver mauvais que l'Electeur s'en prît ouvertement à la Pologne. Qu'il étoit bien vray, qu'apres le traité de Konigsberg, on avoit parlé à Bartenstein de la jonction des troupes de Brandebourg avec celles de Suede, mais que le Roy en avoit empeché l'effet en portant la guerre dans la haute Pologne. Que d'ailleurs l'Ambassadeur de Moscovie qui étoit à la cour de l'Electeur disoit tout haut, que le Roy avoit manqué de parole au grand Duc, & que celuy cy étoit resolu de prevenir les mauvais desseins de la Suede. Sur quoy Waldec ne fit pas difficulté d'avoüer, qu'on trouvoit étrange en Brandebourg que le Roy* 1656.

1656. *eût gardé si peu de menagement pour le grand Duc, qui ne pouvoit qu'être fort choqué, que dans le traité fait avec les Lithuaniens on leur eût promis de travailler à les remettre en possession des païs que les Moscovites leur avoient otéz.*

Il n'étoit pas mal aisé à Oxenstiern de voir, que tous ces discours de Waldec ne tendoient qu'à vendre plus cher au Roy le secours de l'Electeur. Il répondit donc *qu'il étoit surpris qu'on luy fit de nouvelles propositions, & qu'il n'avoit pas tenu à la Suede, que le traité de Bartenstein touchant la jonction des armes n'eût été effectuée. Qu'à l'egard des Moscovites, des Tartares, & des Cosaques, le danger n'étoit pas aussi grand qu'on le faisoit; que ce n'étoit que des fables forgées à Dantzich & en Pologne, & qui ne pouvoient imposer qu'au menu peuple.*

A cela le Comte de Waldec repliqua, *que ce seroit faire tort à l'Electeur de le soupçonner d'avoir moins d'attachement pour le Roy dans la mauvaise fortune que dans la bonne. Mais que dans la disposition où les choses se trouvoient, il croyoit qu'une guerre ouverte de sa part, ne pourroit que rüiner ses propres affaires, sans relever celles du Roy. Que si celuy cy vouloit bien l'instruire clairement de ses pretentions, il pouvoit s'assûrer que rien ne seroit oublié pour porter Jean Casimir à le satisfaire. Qu'en attendant que l'on en fut venu là, l'Electeur demeureroit toujours affectionné à la Suede, & luy conserveroit une retraite assurée dans la Masovie & dans la Prusse. Et qu'il n'hesiteroit plus à se declarer contre la Pologne, s'il arrivoit que Jean Casimir rejettat les propositions qu'il luy feroit.*

Mais Oxenstiern priâ le Comte de Waldec de faire reflexion, *que tout ces menagemens & toutes ces voyes de douceur, dans la conjuncture où l'on étoit, ne pourroient être que funestes; que le délay que l'Electeur aportoit à joindre ses troupes à celles du Roy ne servoit qu'à rendre les Ennemis plus fiers, & à leur donner le tems d'augmenter leurs forces; qu'il ne faudroit qu'un moment pour dissiper les attroupemens des Ennemis, pourvû qu'on s'y prît de bonne heure, & que les deux Etats joignissent promtement leurs forces. Qu'ils s'attireroient par la un plus grand nombre d'alliez, & travailleroient au bien commun avec plus de confiance; que si l'Electeur ne se hâtoit d'eteindre l'embrasement déja allumé en Pologne, il couroit risque d'y être luy même envelopé dans la suite; qu'il étoit encore tems de ramener ceux qui avoient de mauvais desseins, pourvû qu'on s'y employat promtement, & avec ardeur; qu'il luy seroit bien difficile au milieu de tant de differens interêts, de prendre ses mesures si justes qu'il ne choquât personne, & que tous ses détours, & tous ses égards ne sauroient empecher au bout du conte qu'il ne fut la proye du victorieux. Qu'apres tout si l'Electeur se détachoit de la Suede le Roy trouveroit bien d'autres voyes demettre fin à la guerre & qu'alors le Brandebourg ne pourroit manquer d'avoir les Polonois sur les bras.* 1656.

Le Comte de Waldek se voyant pressé s'expliqua plus nettement, & exposa les prétentions de son Maître. Mais comme Oxenstiern n'avoit pas là dessus toutes les instructions necessaires, il fit en sorte qu'on renvoyât la continuation du traité à Marienbourg.

Conclusion du traité. Convention particuliere.

§. 20. Les Commissaires de part & d'autre se rendirent donc ensuite à Marienbourg au mois de Juin. George Friderich Comte de Waldek, Nicolas Ernest de Platen, & Jean Ulric Dobrzenski pour l'Electeur de Brandebourg. Et le Chancelier Oxenstiern avec Schering Rosenhan, & Stenon de Bielke pour le Roy de Suede. Comme la matiere étoit déja toute préparée, on n'eut pas beaucoup de peine à conclurre le traité. Le but en étoit exprimé en ces termes: *Que l'Electeur & le Roy s'unissoient, pour travailler de concert à éteindre la guerre en Pologne, & y retablir une paix convenable à leurs interets communs, & pour défendre en particulier les Etats de l'Electeur comme étant les plus exposés aux invasions des Ennemis.* Le traité portoit en substance, *qu'à l'exception du Grand Duc de Moscovie & du Duc de Curlande, l'Electeur seroit tenu d'assister le Roy contre tous ceux qu'il attaqueroient dans les terres du Royaume de Pologne, savoir en Prusse, Pomerelie, Cassubie, Cujavie, Palatinat de Rava, haute & basse Pologne, Masovie, Palatinats de Dobrzin, Ploczko, Polaquie, Russie, Belz, Chelm, Bressici, en Lithuanie, Samogitie, Courlande, & Semgal; qu'il tiendroit pour ennemis, & traiteroit*


DANTISCVM.
Ichnographia Urbi Gedani et Castelli ad ostium Uistulæ uulgo Weichselmunde vicinique districtus ad Mare Balticum vsque, vna cum delineatione fluminum stagnorum Paludum, Montium, reliquarumque monitionum.
1. Forum dictum longum.
2. Curia.
3. Armamentorium.
4. Templum Cathedrale.
5. S. Iohannis.
6. Dominicanorum.
7. S Catharinæ.
8. S Bartholomei.
9. S. Iacobi.
10. S. Elisabethæ.
11. Carmelitarum.
12. S. Clara.
13. S. Trinitatis.
14. S. Petri.
15. S. Saluatoris.
16. S. Barbara.
17. S. Gertrudis
18. Ad Sanctum signum
19. Nosoconium Bockenhaus
20. Ierusalem.
21. S. Spirit.
22. Tehr hof.
23. Porta noua.
24. Porta alta.
25. Porta S: Iacobi.
26. Porta Langartensis.
27. Locus vbi naues exonerantur vulgo Lastadie.
28. Arx vetus.
29. Turris vbi puluis pyrius custoditur.
30. Ad Turres.
Stotzenbergh
Ager Episcopi
Hagelberg
Calcatorium
Omnium Angelorum
Munimentum Calcis
Donus Sagittariorum
MONS EPISCOPI
Suburbium Schotlandt
Urbs noua
PARS INSULÆ
Uulgo Theil des Dantziger
Prædia vbi Cineres asseruantur vulgo Asch hoefe
Cataractæ
DANTISCANÆ
FLUVIUS
WISTULA
Fehrhaus
Prædia vbi Cineres asseruantur
vulgo Asch hoefe
Paludes
LACUS SASPER
Prata Paludinosa
Seegraben
Magna Pagus Hollandia
Munimentum Occidentale
Diversorium
Castellum Weichsell mynde
Cœmeterium Scotorum
PARS
NERUNGÆ DANTISCANÆ
MARIS
BALTICI PARS
B. La ponte sculp.

N. 37

1656. *roit comme tels, leur refusant retraite & passage sur ses terres tous ceux qui dans les païs susdits, soit habitans naturels, soit étrangers, oseroient rien entreprendre contre le Roy de Suede; qu'il ne souffriroit point, autant qu'il seroit en son pouvoir de l'empecher, que les Ennemis du Roy levassent des troupes dans les terres Electorales, ni qu'ils y fissent provision de vivres, ou de munitions de vivres; sauf à l'Electeur à n'étre pas obligé d'assister le Roy contre les autres provinces, qui n'étoient pas specifiées dans le traité, quoy qu'elles fussent de la dépendance de la Pologne.*

Le Roy de son côté s'engageoit, *à rendre les mêmes offices à l'Electeur si l'on faisoit irruption dans le Duché de Prusse, & dans la Warmie.* De plus on *s'obligeoit reciproquement à se secourir si les païs appartenans au Brandebourg, ou à la Suede en Allemagne & dans le voisinage de la Pologne venoient à étre attaquéz par quelqu'une des Provinces enoncées dans le traité.* On convenoit encore *que le Roy auroit la direction de la guerre en Pologne, & l'Electeur sur ses terres en se communiquant toûjours mutuellement leurs desseins. On ajoûtoit quelques reglemens touchant la conduite de l'armée, soit que l'Electeur agît à part & avec ses propres forces, soit que ce fût conjointement, selon l'occasion, avec celles de la Suede: demeurant d'accord au surplus, que les lieux du districl susmentionné, qui se trouveroient occupez par les troupes Electorales, seroient entierement remis au Roy; & quand au secours qu'ils devoient se fournir reciproquement il consistoit en deux mille chevaux, & autant d'hommes de pied du côté de l'Electeur, & en six mille hommes du côté du Roy si les pays de l'Electeur venoient à étre attaquez. Et en cas que leurs troupes eussent à passer sur les terres de l'un ou de l'autre, il leur seroit permis, en payant toutefois, quand ce ne seroient pas des compagnies entieres ou des regimens. Enfin ils promettoient de n'entendre à aucun traité avec l'Ennemi, que de leur mutuel consentement, & ils declaroient que par leur alliance, ils ne prétendoient point préjudicier à celles où ils étoient avec les autres Puissances, qui ne se seroient pas meslées dans la guerre presente, non plus qu'à la paix de Westphalie, & à la paix éternelle où ils vouloient toûjours étre avec le Grand Duc de Moscovie.* L'Echange de la ratification se devoit faire dans quatre jours. 1656. Mais par une convention particuliere, *le Roy en reconnoissance du secours qu'il auroit receu de l'Electeur, luy accordoit en titre de souveraineté les Palatinats de Calish, Posna, Lencici & Siradie avec le districl de Wielun.*

§. 21. Pendant qu'on étoit occupé à Marienbourg à conclurre ce traité, le Roy avec un corps considerable étoit allé reconnoitre tous les environs de Dantzich, & sur tout le fort situé à l'embouchure de la Vistule, pour voir par quels endroits il seroit le plus à propos d'attaquer, & cette ville & le fort. Il recommanda de nouveau à Steenbock d'avancer les fortifications de Haupt, & d'incommoder ceux de Dantzich en laissant rien entrer dans la ville, jusqu'à ce que ses forces occupées ailleurs, pussent étre toutes tournées contre eux. *Cependant le Roy agit en Prusse. Ce qu'il y fait.*

Mais son armée dont il avoit confié le commandement au Prince Adolphe son frere, luy tenoit principalement au cœur. Les Polonois étoient devant Varsovie avec toutes leurs forces, & ils avoient déja construit un pont sur la Vistule. Le Prince eut ordre d'en faire autant & d'en jetter un autre sur le Bug, apres s'étre bien retranché. Que s'il pouvoit obliger lés Ennemis à faire diversion, il ne manquât pas de charger ceux qu'il trouveroit separéz: ou du moins de demeurer maître du Bug, en cas qu'il ne vit aucun jour de les attaquer, & de faire semblant de vouloir passer la riviere pour les aller chercher, afin de les amuser par là, & de donner le temps au Roy de venir à son secours avec le renfort qu'il menoit de Prusse. Et comme il n'y avoit point d'apparence, que Varsovie pût tenir long tems, & que Wrangel avoit écrit, qu'on ne pouvoit tenter avec succés de la secourir, vû le grand nombres de troupes qui la pressoient, le Roy recommandoit au Prince Adolphe de ne rien hazarder, & de se tenir encore à couvert jusques à son arrivée. Car nonobstant ce qu'on avoit écrit au Roy, il ne pouvoit croire que Varsovie ne tint plus long tems qu'on ne disoit.

Apres la conclusion de la nouvelle alliance entre le Roy de Suede & S.A.E. de Brandebourg, ces deux Princes se virent à Holland, pour serrer de plus 17. Juin.

1656. plus fort les nœuds de leur amitié, & afin de deliberer ensemble des mesures qu'ils avoient à prendre pour continuer la guerre. Le Roy pressa sur tout l'Electeur de hâter le secours qu'il avoit promis, luy representant que l'orage qui s'elevoit du côté de Varsovie, ne manqueroit pas d'aller fondre en même tems sur la Prusse, si l'on ne se prenoit de bonne heure à le dissiper. On convint donc, que les troupes de l'Electeur s'achemineroient incessament vers Schrinski, où elles attendroient le Roy qui s'y rendroit en diligence par Strasbourg, apres avoir donné avis au Prince Adolphe de les aller aussi joindre, s'il se sentoit pressé par les Ennemis. Ainsi le Roy, l'Electeur de Brandebourg, & Charles Magne Marquis de Bade, marchoient par divers chemins au secours de Varsovie. Mais il étoit trop tard & l'on avoit employé à traiter avec l'Electeur, le tems qu'il auroit falu donner à secourir cette place, qui cependant avoit été prise.

Les Polonois prenent Varsovie.

§. 22. On à vu comme le Roy, apres s'être tiré de Jaroslau, avoit pris le chemin de Varsovie & sans y faire un long sejour avoit mené son armée en Prusse Il n'en fut pas plûtôt parti que la ville se vit investie par le Palatin de Witepski, aux forces duquel toutes celles de Pologne ne tarderent pas de se joindre. Wittenberg & plusieurs personnes de marque, tant de robe que d'epée s'étoient retirés à Varsovie, dont la garnison composée de quinze cens hommes étoit commandée par le Colonel Weier. Cette place étoit assés mal fortifiée & incapable de soûtenir un siege dans les formes. Mais les Suedois avoient eu tant de soin d'en fermer les avenües, de reparer les vieilles fortifications, & d'en faire de nouvelles que les Polonois d'ailleurs peu habiles à conduire un siege employerent inutilement plusieurs semaines, & perdirent d'abord beaucoup de monde, soit par leurs attaques inconsiderées soit par les frequentes sorties des Suedois. La nuit du 7. au 8. de May apres un assaut qui dura six heures, ils furent obligéz de se retirer avec perte de six cens des leurs. Une autre fois les assiegéz dans une sortie qu'ils firent, enleverent deux pieces de canon aux Polonois, & encloüerent les autres. Ils prirent même un jour cent cinquante Polonois au palais d'Opalinski, qui est dans un des fauxbourgs, & les menerent dans la ville. 1656.

Ainsi Witepski, avec ses Lithuaniens se consumoit devant cette place, lorsque Jean Casimir arriva avec toutes ses forces rassemblées. D'abord il envoya un trompette aux assiegéz pour les sommer de se rendre. Wittenberg répondit qu'il ne voyoit rien qui l'y obligeat. Alors les Polonois presserent de nouveau le siege, prevoyant bien la honte que ce leur seroit de ne pouvoir pas, avec toutes les forces de la Pologne, recouvrer une ville que les Suedois avoient emportée l'année precedente sans y perdre un seul homme. Ils étoient d'autant plus sûrs de s'en rendre maîtres, qu'ils ne croyoient pas que l'armée de Suede osat venir à son secours, & que si elle l'entreprenoit, il leur seroit aisé de la ruïner, étant aussi supperieurs qu'ils étoient en nombre. De sorte que les assiegéz quoy qu'ils fissent plus de resistance qu'on n'en pouvoit attendre de leurs forces, & qu'ils eussent tué aux Ennemis plus de cinq mille hommes, qui étoient l'élite de leurs troupes, se virent enfin reduits à l'extremité, faute de secours, qu'on n'avoit pû leur envoyer pour n'avoir pas encore conclu la nouvelle alliance avec l'Electeur de Brandebourg. *19. May.*

Toutefois Wittenberg répondit à une seconde sommation qui luy fut faite qu'il aimoit mieux perir avec tout son monde que de se rendre aux Polonois. Cette réponse les mit en fureur & apres avoir achevé de ruïner à coups de canon tous les travaux des assiegez ils monterent à l'assaut au nombre de quarante mille, & forcerent tous les ouvrages des fauxbourgs. Le jour suivant ils emporterent le palais de Radzivil, & le convent des Bernardins qui en est proche, sans faire quartier à pas un de ceux qu'ils y rencontrerent. *19. Juin.* *20. Juini*

Wittenberg voyant donc qu'il ne pouvoit plus tenir, & faisant conscience d'exposer plus long tems son monde à la boucherie, fit savoir aux Assiegeans par un trompette, qu'il étoit prêt à se rendre par composition. Jean Casimir apres avoir consulté les Grands du Royaume nomma pour dresser les articles de la capitulation,

André

1656. André Triebieski Eveque de Przenislau, & Vice-Chancelier de Pologne, Jean Leſſinski Palatin de Poſna, George Lubomirski Grand Marechal du Royaume, Eſtienne Corijzinski Chancelier, Vincent Corvin Goſieuski Tréſorier de Lithuanie, & Nicolas Opalinski Marechal de la Cour. Les aſſiegéz déquterent de leur côté Jean Wrangel Major Général, & Laurent Canterſtein. On s'aſſembla dans le palaïs d'Opalinski, & l'on convint d'abord de faire treve pour ce jour là, pendant qu'on travailleroit à la capitulation.

Dés que les articles en furent dreſſés, les deputéz Suedois les porterent ſur le ſoir à Wittenberg dans le Chateau, avec promeſſe de venir rendre réponſe dans demie heure. Ils ne purent tenir leur parole. Wittenberg avoit déja employé trois heures à examiner les conditions, lors que les Polonois avides de butin, & de carnage, & voyant approcher la nuit, firent un dernier effort, & ſe rendirent maîtres du reſte de la ville. Le Général Suedois dépêcha à Jean Caſimir pour demander qu'on obſervât la capitulation, & qu'on arretât la ſoldatesque, dont on eut beaucoup de peine à reprimer la fureur, jusques la que le trompette qui ſonnoit la retraite fut tué, pluſieurs officiers furent mal traitéz & Czarneski luy même eut ſon cheval tué ſous luy. Il n'y eût que quarante mille livres que Jean Caſimir leur fit donner ſur le champ qui fuſſent capables de les apaiſer. Apres quoy la ville fut remiſe aux Polonois

21. Juin. ſuivant la capitulation.

Elle portoit I. „Que tous les officiers & miniſtres Suedois ſans exception, ſeroient conduits en toute ſûreté à Thorn. II. Que tous les ſoldats Suedois de nation, ſeroient conduits au même lieu, mais que les ſoldats Polonois ſeroient obligéz, apres avoir receu l'amniſtie, de paſſer dans l'armée de Jean Caſimir; & pour les étrangers qui étoient dans la place à la ſolde du Roy de Suede, ils auroient la liberté de demeurer à ſon ſervice, ou d'entrer dans celui de la Pologne. III. Que la garniſon Suedoiſe, d'abord apres la ſignature de la capitulation, ſe retireroit au palais d'Opalinski dans le fauxbourg de Cracovie, mais que les officiers pourroient demeurer en ſûreté pendant trois jours dans la ville: apres quoy tant eux que la garniſon, ſeroient conduits à Thorn, avec une eſcorte de cent chevaux Polonois, & pareil nombre de dragons, à condition qu'il ſeroit pourvû à la ſûreté de cette eſcorte pour le retour. IV. Que toute l'artillerie ſeroit laiſſée dans la ville. V. Que les malades, & les bleſſéz ſeroient mis ſur l'eau pour être transportéz à Thorn, & que ceux qui ne ſeroient pas en état de ſouffrir le transport, pourroient demeurer dans la ville, jusqu'à ce que leur ſûreté leur permit de ſuivre les autres. VI. Qu'il ſeroit permis de faire porter au même lieu les corps morts, pourvu que ſous ce pretexte il ne fût commis aucune fraude. VII. Que les aſſiegéz en ſe retirant pourroient emporter leurs meubles & généralement tout ce qu'ils auroient poſſedé cy devant, mais qu'ils laiſſeroient dans la ville tout ce qu'ils auroient pris ſur les Polonois, & qu'on aſſigneroit à chacun la quantité d'argent qu'il luy ſeroit permis de prendre ſelon ſon rang. VIII. Que les Femmes & les Filles auroient l'entiere liberté de ſe retirer où bon leur ſembleroit, à condition que les Suedois relâcheroient de leur côté celles qu'ils tenoient dans la Pruſſe. IX. Que tous les Papiers publics, & les livres de la Bibliotheque Royale ſeroient fidellement reſtituéz. X. Que toutes les dettes ſeroient payées ſans qu'il fût permis toutefois d'en exiger le payement trop à la rigueur. XI. Que tous les priſonniers qui ſe trouveroient dans la ville ſeroient mis en liberté. XII. Que les aſſiegéz répondroient qu'il n'y avoit dans la place ni fourneau, ni mine dont on dût craindre l'effet, apres qu'on y ſeroit entré. XIII. Enfin, que tous ceux qui ſortiroient de la ville, promettroient que pendant l'eſpace d'un mois ils ne porteroient point les armes contre la Pologne.

Mais presque tous les articles de cette capitulation furent, où violéz, ou mal obſervéz. Le Lieutenant Colonel Scheding, & le Major Hard conduiſirent veritablement à Thorn neuf cens hommes de la garniſon, tant Suedois que Finlandois, mais ils ſouffrirent qu'ils fuſſent foüillez, eux & leur bagage. On en fit autant aux Femmes

1656. qui sortirent bien de la ville, mais à qui on ne laissa que leurs habits, apres avoir même commis en les foüillant mille inhumanitez, & mille insolences.

A l'egard des officiers & des ministres du Roy de Suede, il ne tint pas à Jean Casimir qu'ils n'eussent la liberté de se retirer, conformement à la capitulation. Mais la Noblesse, & particulierement les Quartiens s'y opposerent avec tant de force, que quelque repugnance qu'il y eût, il fut obligé de les arrêter, & de les faire conduire à Zamoiski. On prit pour pretexte de cette infraction, que les Suedois l'année passée apres s'étre rendus maîtres de Cracovie n'avoient pas exécuté de bonne foy l'accord fait avec les Polonois, & qu'ils avoient tüé une partie des troupes sorties de cette ville, & obligé les autres à servir dans leur armée. Ainsi Wittenberg, Ersken, J. Wrangel, Canterstein, Adam Weier, Forgel, Hammerschild, & quelques autres, avec dix ministres Lutheriens furent conduits à la forteresse de Zamoiski. Trois d'entre eux, savoir Wittenberg, Ersken, & Canterstein y moururent. Les autres en furent en retiréz dans la suite. La maladie dont Benoit Oxenstiern étoit alors detenu luy fut favorable. On fut contraint de le laisser à Varsovie, où il étoit encore quand les Suedois la reprirent, de sorte qu'il y recouvra tout ensemble la santé & la liberté.

Is sont qattus devant Cracovie.

§. 23. Pendant que le siege de Varsovie occupoit toutes les forces des Polonois, ils ne laisserent pas de penser en même tems à réduire Cracovie par la famine. Pour cela ils donnerent cinq mille hommes au Chatelain de Denbrinski, avec charge d'aller faire le dégat aux environs de cette ville, & de luy couper les vivres. Mais elle étoit mieux fortifiée, & avoit une meilleure garnison que Varsovie. Paul Wirtz Général Major qui commandoit dans la place, forma le dessein de surprendre les Polonois. Pour le faire plus sûrement & pour empecher qu'en son absence, il ne se fit aucun desordre dans la ville, il defendit sur peine de la vie à tous les Bourgeois de sortir de leurs maisons, donnant ordre à quelque compagnies de cavalerie qu'il laissa, d'aller & de venir dans les rües, afin de tenir en crainte ceux qui voudroient remüer. Apres avoir ainsi pris ses precautions, il sortit de nuit 1656. avec la meilleure partie de sa garnison, tomba sur les Ennemis à l'improviste, en tua un grand nombre, mit les autres en fuite, gagna quinze étendarts, & emmena à Cracovie dix de leurs canons, & tout leur bagage.

Le Roy & l'Electeur s'acheminent à Varsovie.

§. 24. Cependant le Prince Adolphe qui ne se sentoit pas assés fort pour aller attaquer les Polonois devant Varsovie, s'étoit tenu pres de Nowodowor avec le corps d'armée qu'il commandoit, & avoit fait dresser un pont pres de Zacrotzin. Quelques ordres que le General Wrangel & luy eussent de ne rien hazarder, que le Roy ne fût venu, le premier ne laissa pas de se jetter sur un parti qui vouloit passer la Vistule, & qu'il repoussa avec perte de quelques compagnies des Ennemis.

Le Roy de son côté ne perdoit pas un moment à se rendre auprés de son frere, apres avoir ramassé tout ce qu'il avoit pû trouver de troupes en Prusse. Avant que d'en partir, il avoit donné ses ordres à Steenbok, pour continuer les fortifications de Haupt & pour s'opposer aux sorties de ceux de Danzich, se contentant de les tenir renferméz, & de leur couper les vivres, sans rien entreprendre au de là, qu'il ne fût informé du train que les affaires auroient pris à Varsovie.

Apres la prise de cette ville par les Polonois, le Prince Adolfe craignant qu'ils ne vinssent fondre sur luy avec toutes leurs forces, avoit d'abord formé le dessein de se retirer à Thorn. Mais le Roy s'y étoit opposé de peur que durant une si longue retraite les Ennemis n'incommodassent l'arriere-garde, & ne trouvassent même l'occasion de défaire l'armée entiere, en la surprenant dans quelque endroit desavantageux. D'ailleurs il étoit à craindre que le Prince Adolphe en prenant ce chemin là, ne s'eloignât trop des troupes de Brandebourg, & ne les mit en danger. C'est pourquoi le Roy luy avoit fait savoir, que s'il étoit forcé à se retirer, il feroit mieux d'aller du côté de Schrinski ou de Scheps, par ce qu'il y trouveroit l'armée de Brandebourg, & que le Roy s'y rendroit bien tôt luy même.

Il ne fut pas necessaire d'en venir là. Le Prince demeura campé à No-

vod

1656. vodwor, & le Roy y arriva le 28. de Juin. Il aprit à son arrivée que les Ennemis étoient encore aux environs de Varsovie. Ce qui l'obligea d'écrire à l'Electeur de Brandebourg que les forces des Ennemis étoient si grandes que s'il ne se hâtoit de venir le joindre, il n'y avoit aucune apparence de les chasser, ni de rien entreprendre contre eux de considerable.

Toute fois ayant apris que quelques troupes de Polaquie, & de Masovie, tenoient assiegée, & pressoient extremement la ville de Tikotzin, qui appartient aux Princes de Radzivil, & qui est située sur la riviere de Narew, il résolut de la secourir, par ce que cette place étoit importante & qu'elle pouvoit servir comme de porte aux Ennemis pour entrer en Prusse. Il détacha donc le Prince Bogislas de Radzivil & le Général Major Duglas avec de fortes troupes, pour aller faire lever le siege, & rüiner les ponts du Narew, afin de rendre l'entrée de la Prusse plus difficile aux Ennemis par cêt endroit là.

A leur arrivée, quelque diligence qu'ils eussent pû faire, ils trouverent le siege levé. Ils se mirent à la poursuite des Ennemis, & en tuerent plus de deux mille, dont le plus grand nombre étoit de la Noblesse du païs. Ceux qui étoient de l'autre côté de la Riviere, voyant la déroute de leurs compagnons, se sauverent durant la nuit avec tant de desordre, qu'ils n'eurent pas le tems d'emporter la meilleure partie de leur bagage. Apres quoy ces deux généraux considerant combien cette place, aussi bien que Poltofsco, étoit propre à couvrir la Prusse, & à garder le Narew, ils les munirent toutes deux de vivres, & de soldats, & s'en retournerent trouver le Roy qui leur sçut fort bon gré d'une si heureuse expedition.

La prise de Varsovie avoit enflé de telle sorte le cœur des Polonois, qu'ils croyoient déja que les Suedois leur en devoient de reste, & qu'ils ne parloient que d'aller s'emparer de Thorn. Ce qui obligea le Roy de faire savoir à Steenbok qu'il eût à renforcer la garnison de cette ville de quelques compagnies. Pour luy, sans se mettre en peine des fanfaronnades des Polonois, il se tenoit dans son poste, persuadé de rüiner leurs desseins, des qu'il seroit en état de marcher contre eux. Il auroit bien voulu le faire avant qu'ils eussent eu le tems de se separer en plusieurs corps, pour n'avoir pas la peine de les poursuivre les uns apres les autres. Mais sur l'avis qu'il eût que le Palatin de Witepski étoit campé à l'ecart avec les troupes de Lithuanie, il le seroit allé charger s'il n'en eût été empeché par les eaux du Bug, qui se déborderent, & qui emporterent le pont.

1. Juil.

Le Prince Adolfe avoit envoyé Bœtiger à Blonie avec quelques Regimens. Jean Casimir avec quantité de Noblesse se mit en chemin pour les surprendre : mais ils étoient déja retournés au camp. Il ne voulut pas que sa peine fut perdue, & il fit attaquer un fort que les Suedois avoient bâti de l'autre côté de la Vistule, pour defendre le pont de Zacrotzin. Mais il fut vigoureusement repoussé, & y perdit plusieurs des siens.

Le débordement de la Vistule, & du Bug, & l'attente des troupes de Brandebourg, retenoient le Roy de Suede, qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains. Dés que les eaux commencerent à s'abaisser, il fit rétablir les ponts à Zacrotzin, & à Novodwor, résolu de marcher au plûtôt contre l'Ennemi, qui étoit campé pres de Varsovie. Sur ces entrefaites, il eût nouvelle que Gosieuski General de Lithuanie avoit mis le siege devant Poltosko, & qu'il se tenoit pres d'Ostralenka, avec un puissant corps d'armée. Il se mit en devoir de luy aller donner la chasse, avec un pareil corps de ses troupes, & de quelques unes de Brandebourg qui étoient déja à son voisinage. Gosieuski n'eut pas le courage de l'attendre, & repassant le Bug il se sauva au plus vîte à Varsovie.

14. Juil.

A peine le Roy étoit il de retour au camp, que l'Electeur de Brandebourg y arriva avec toute son armée. Ils tinrent conseil ensemble, & ils convinrent qu'il faloit faire de deux choses l'une, ou obliger les ennemis à une paix juste & avantageuse, ou les attaquer sans délai, & les mettre hors d'état de former à l'avenir de plus nuisibles entreprises. Le Roy voulut faire voir qu'il n'étoit point éloigné de la paix, en consentant que les Ministres de France, Avaugour & de Lombres se chargeassent d'y travailler, comme

de leur

1656. de leur chef, & fissent en sorte que les Commissaires de part & d'autre s'assemblassent pour cet effet. Mais outre la prise de Varsovie, l'arrivée des Tartares dans l'Armée des Polonois, avoit rendu ces derniers si intraitables, qu'il ne restoit plus que d'en venir à une bataille décisive & qui forçât les Ennemis à prêter l'oreille à une paix raisonnable.

C'est à quoy l'on se prépara sans retardement, & ce même jour les armées de Suede & de Brandebourg se
18. Juil. joignirent sur le soir. Elles passerent le Bug durant la nuit & le jour suivant sur le pont qu'on avoit construit à Nowodwor, & marcherent vers Prague, village situé sur l'autre bord de la Vistule, vis à vis de Varsovie. Le dessein du Roy étoit de surprendre l'armée de Lithuanie qui avoit campé pendant quelque tems à prague, & s'il la trouvoit partie il vouloit rüiner le pont que les Ennemis avoient à Varsovie, & apres avoir repassé le Bug, aller passer la Vistule à Zacrotzin, & livrer bataille à l'armée de Pologne. La dessus les Polonois, qui avec les Tartares s'étoient joints aux troupes de Lithuanie, résolurent de passer la Vistule sur le pont de Varsovie, & de se mettre devant le camp des Suedois pour incommoder leurs fourageurs. Le Roy instruit de leur dessein par de Lombres qui revenoit de Varsovie, & qu'on rencontra entre Nowodwor & Prague, résolut d'abord de prendre le long de la Vistule & de marcher droit à l'Ennemi, apres avoir rangé en bataille les deux armées.

Bataille de Varsovie. Ce qui se passe le premier jour.

§. 25. Le Roy de Suede prit l'aile droit avec son frere le Prince Adolphe, & le Lieutenant Général Douglas. La premiere ligne de cette aile étoit commandée par le Prince de Sultzbach, la seconde par Charles Magnus, Marquis de Bade, & la troisieme par le General Major Henri Horn. L'Infanterie partagée en trois Brigades étoit sous le commandement de Buzlow Géneral Major, & l'artillerie, sous celuy du Colonel Gustave Oxenstiern.

Les troupes de Brandebourg formoient l'aile gauche, que l'Electeur commandoit, & sous luy Wrangel. George Friderich Comte de Waldec, étoit à la téte de la cavalerie en qualité de Lieutenant Général, avec les trois Généraux Majors Canneberg, Tott, & Bœtiger ; car le Roy avoit joint ces deux derniers officiers, & cinq escadrons à la cavalerie de Brandebourg, afin que l'aile gauche fut égale à la droite. 1656.

Entre les deux ailes étoit l'infanterie de Brandebourg, que le Roy avoit augmentée de deux Brigades, & qui ainsi en faisoit sept, commandées par Otton Christophle Sparr grand maître de l'artillerie, & par les Generaux Majors Josias Comte de Waldec, & Goltz.

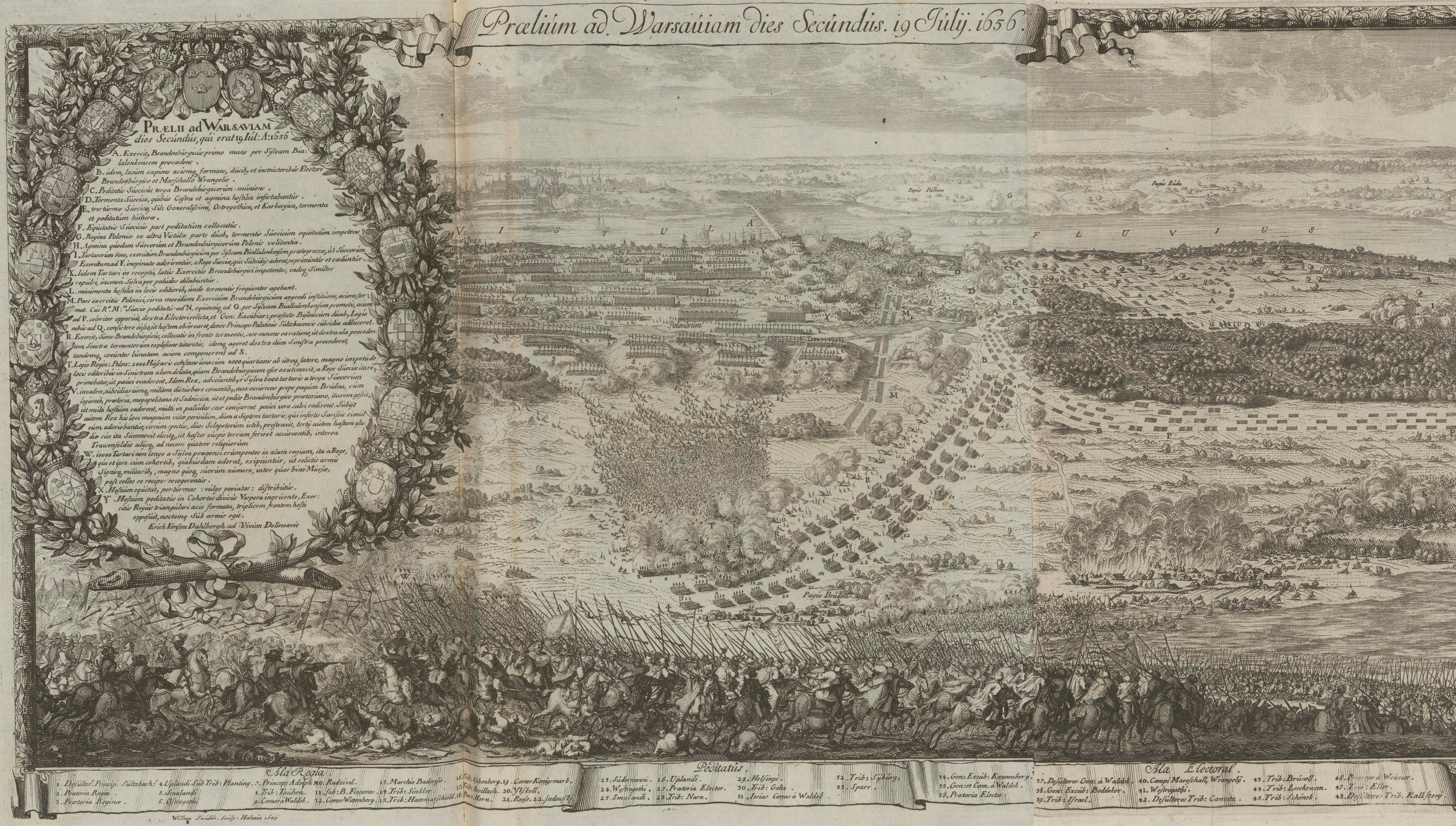
Apres que le Roy eût ainsi rengé son armée & qu'il eût receu des avis certains de la contenance des Ennemis, il marcha à la téte de l'aile droite, & fit prendre les devant, à Wrangel avec six cens chevaux, & quelques dragons pour gâgner les avenües d'un bois qu'il faloit passer, & pour aller au de la reconnoître la campagne. Il le suivit de pres avec sa cavalerie, & dés qu'il eut passé le bois, il se trouva passé de maniere, qu'il avoit la Vistule à sa droite, & le bois à sa gauche, lequel s'etendant jusqu'aux retranchemens des Polonois, le Roy n'eut pas asséz de terrein, pour faire marcher toute son aile de front entre le bois & la Riviere, & il fut obligé de faire filer ses escadrons comme le lieu le pouvoit permettre.

Quand les Ennemis avoient vû approcher le Roy, ils avoient fait sortir leur avantgarde du camp, & s'étoient mis en bataille entre le bois & la Vistule. Wrangel eut ordre de les aller charger. Il le fit si rudement, & il trouva si peu de resistance, qu'il les poussa jusques dans leurs retranchemens. Mais s'étant un peu trop ecarté dans lardeur de la poursuite, il étoit à craindre qu'il ne fut coupé par les Ennemis qui se trouveroient, ou derriere, ou au bout du bois. Pour l'empecher, le Roy détacha Douglas, qui s'avançant, le long du bois au galop avec quatre escadrons, arriva tout à propos lors que les Ennemis commençoient à prendre Wrangel en flanc, & les força, avec perte de quelques uns des leurs, de regâgner leurs retranchemens au plus vite.

Il étoit déja tard, & il s'étoit élevé une si grande poussiere, qu'on ne pouvoit se reconnoître, ce qui empêcha qu'on n'entreprît autre chose ce jour là. Le Roy en attendant son infante-


Prælii.
ad
WARSAVIAM
.dies primus
Vbi S.R.M. Sueciæ Con=
=junctis Cum Sereniß Electore Bran
denburgico: copijs, Sereniß: Poloniæ Re
gem ad Vicum Pragam non procul Varsavia
cum Exercitibus Polonicis et lithuanicis, No=
=bilitate jtem peculiariter ob bellum evocata
idiomate patrio Pospolite Russenie dicta,
nec non Tartarorum Hordis, in mu
nitis Castris consistentem .adoriebatur. d. 18 jul.
.1656.
A. prima Succor: et Brandenburgicorum agmina ductore Illustr: Dn: Com: Tott: quæ cohortes aliquot Polonicas ad jpsa Castra usque persequebantur ut tandem pilis gra=natensibus manuarijs exinde jn=festarentur.
B. Exercit: Suedic: é Sylua ad Cas=tra usque Polonica procedens.
C. Exercit: Polon: Pontem nauaa=lem transiens locaq: editiora D. occupans
E. Heic. Cels. Princeps Pala=tinus Sulzbacensis qui primo con=flictu alæ dextræ præerat, jnter Syl=uam Biallacensen et Vistulam constitit facul=tate ulterius pergendi jpsi ademta, ob continu=as Tormentorum Polonicor: explosiones quibus jn seram noctem usq: petebatur.
F. Turmæ Polonicæ é locis editioribus ad angus=tias propé G. Pergentes, ut Suecor: Cohortibus præcurrentibus receptum ad Exercitum præ=ciderent.
H. Ser: Rex Sueciæ legionibus Com: Walde=cij Trib: Caniz et Taubij Polonos repellens agmina sua præcurrentia periculo liberabat.
I. Peditat: Suedicus et Brandenb: superatis Vi=arum angustijs tergo alæ dextræ se adjungebat.
K. Suecor: tormenta bellica quibus jmpetus hos=tium aduentantium retundebatur.
L. jn Hoc Campo Suedicæ et Brandenburg opiæ cum tormentis Suis noctu Subsistere ordinibus ob angustiam loci non ni=hil turbatis.
M. Peditatus Polonicus sub jpsis Castris consistens.
N. Polonicus et lithuan: Exercitus.
O. Munimentum Polonorum.
URBS VARSAVIA
Vicus Praga
Vistula fl.
Sylva
VISTULA FLUVIUS
1. S. R. Mai: Succiæ.
2. Sereniß: Elector.
3. Ser. Princeps Adolph: Ioan. Reg. M. frater.
4. Ser. Princ: Carol. Magnus Marchio Badensis.
5. Ser. Princ: Philipus com: Pal: Sulzbacensis.
6. Illust: Dn: Com: Wrangelius Campi Maresch.
7. Ser: Pr: Comes Palat: ab: Simmern:
8. Illustr: Dn: Com: Gabriel Oxenstiärna.
9. Ser. P. Carolus Dux: Megapolit.
10. Illustr: Dn: Comes Tott R. S. Senat: et Gen:
11. Illustr: Dn: Princeps Radzuil:
12. Illust: Dn: Com: Schlippenbach: R. S. Senat.
13. Illustr. Dn: Comes Duglasius Gen:
14. Ill: Dn: de Sparr: rey torment: præfect.
15. Ill: Dn: Com: Georg: fried. á Waldek loc. Gen:
16. Ill: Dn: Baro Henricus Horn Excub. Gen:
17. Dn: Excub Præf: Gen. Bulou.
18. Dn: Excub. Gen: Goltz
19. Dn: Excub: Gen: Baddeker.
20. Dn: Com: Ioan: a. Waldek.
21. Dn: Exc: Gen Kannenberg.

N. 40.


Prælium ad Warsaviam dies Secundus. 19 Julij. 1656.
PRÆLII ad WARSAVIAM dies Secúndús, qúi erat 19 Iúl: A:1656
A. Exercit, Brandenbúrgicús primo mane per Sÿlvam Bia: lalenkensem procædens.
B. idem, locúm capiens aciemq, formans, dúcib, et instrictoribús Electore Brandenbúrgico et Marschallo Wrangelio.
C. Peditatús Súecicús terga Brandebúrgicorúm múniens.
D. Tormenta Súecica, qúibús Castra et agmina hostilia infestabantúr.
E. tres túrmæ Súecicæ, Sil: Generalissimi, Ostrogothica, et Karbergica, tormenta et peditatúm túturæ.
F. Eqúitatús Súecicús post peditatúm collocatús.
G. Regina Poloniæ ex altra Vistúlæ parte dúob, tormentis Súecicúm eqúitatúm impeterus
H. Agmina qúedam Súecorúm et Brandenbúrgicorúm Polonis velitantia.
I. Tartarorúm 6000, exercitúm Brandenbúrgicúm per Sÿlvam Biallalenkensem prætegressæ, út Súecorúm Exercitum ad F. inopinato adorirentúr, a Rege Súeciæ, qúi Súbsidÿs aderat, reprimúntúr et cædúntúr.
K. Iidem Tartari in receptú, latús Exercitús Brandebúrgici impetentes, indeq, Similter repúlsi, incensá Sÿlva per palúdes dilabúntúr.
L. múnimenta hostilia in locis editiorib, únde tormentis freqúenter agebant.
M. Pars exercitús Polonici, circa meridiem Exercitúm Brandebúrgicúm aggredi institúens, aciem for: mat. Cúi Rª. M:ᵗᵃ Súeciæ peditatú ad N, eqúitatúq, ad O. per Sÿlvam Biallalenkensem promotis, aciem ad P. celeriter opposúit, dextrá Electori relicta, et Gen: Excúbiar: præfecto Bÿloúcúm dúab, Legio: nibús ad Q. consistere iússo, út hostem observaret, donec Princeps Palatinús Súltzbacensis súbsidia addúceret.
R. Exercit, Súeco-Brandebúrgicús, collocatis in fronte tormentis, sese movens ea ratione, út dextra ala proceden: Item Sinistra tormentorúm explosione tútaretúr, idemq, ageret dextra dúm Sinistra procederet, tandemq, coeúntes lúnatam aciem componerent ad S.
T. Legio Regin: Polon: 2000 Hússaris constans úna cúm 4000 qúartianis ab útroq, latere, magno impetú de locis editoribús in Sinistram alam delata, qúam Brandebúrgicam esse existimavit, a Rege Súeciæ itare primebatúr, út paúci evaderent. Idem Rex, advolantib, é Sÿlva 6000 tartaris a terga Súecorúm
V. invadere, súbsidiariúmq, militem distúrbare conantib, mox occúrrens prope pagúm Brúdna, cúm legionib, prætoria, megapolitana et Sadoúcica, út et pedite Brandenbúrgico prætoriano, ita rem gessit, út multi hostiúm caderent, múlti in palúdes sese conijcerent paúci vero salvi redirent. Súbijt aútem Rex hic loci magnúm vitæ pericúlúm, dúm a Septem tartaris, qúi infestis Sarissis simúl eúm adoriebantúr, circúm spectús, dúos Sclopetorúm ictib, prostravit, tertij aútem hastam gla: dio súo ita Súmmovit elisitq,, út hastæ cúspis terram feriret accúrcentib, interea Trawenfeldio alijsq, ad necem qúatvor reliqúorúm
W. 10000 Tartari non longe a Sÿlva pragensi erúmpentes in alam regiam, ita a Rege, qúi et ipse cúm cohortib, qúibúsdam aderat, exipiúntúr, út relictis armis Signisq, militarib, , magno qúoq, súorúm númera, inter qúos bini Múrsæ, post colles se recipere recogerentúr.
X. Hostiúm eqúitat, per túrmas : vúlgo poviatas : distribútús.
Y. Hostiúm peditatús in Cohortes divisús Vespera ingrúente, Exer: citús Regiús triangúlari acie formata, triplicem frontem hosti opposúit, noctemq Súb armis egit.
Erich Iönson Dahlbergh ad Vivúm Delineavit
VISTULA
FLUVIUS
Ala Regia
1. Desúltor. Princip. Súltzbach.
2. Prætoria Regia.
3. Prætoria Reginæ.
4. Uplandi Súb Trib: Planting.
5. Smalandi
6. Ostrogothi
7. Princeps Adolph
8. Trib: Taúben.
9. Comes á Waldek.
10. Radzivil.
11. fab: B. Finnones
12. Comes Wittenberg.
13. Marchio Badensis.
14. Trib: Sinkler.
15. Trib: Hammarschiöld.
16. Trib: Aschenberg.
17. Trib: Breitlach.
18. Baro Horn.
19. Comes Konigsmark.
20. Ykskull.
21. Roose.
22. Sadowski.
Peditatús.
23. Súdermanni.
24. Westrogothi.
25. Smalandi.
26. Uplandi.
27. Prætoria Elector.
28. Trib: Narn.
29. Helsingi.
30. Trib: Goltz.
31. Iosias Comes á Waldek.
32. Trib: Sÿbúrg.
33. Sparr.
34. Gen: Excúb: Kannenberg.
35. Gen: et Com. á Waldek.
36. Prætoria Elector:
Ala Electoral.
37. Desúltores Gen: á Waldek.
38. Gen: Excúb: Boddeker.
39. Trib: Israel.
40. Campi Mareschall, Wrangelij.
41. Westrogothi.
42. Desúltores Trib: Canitz.
43. Trib: Brúnell.
44. Trib: Leschewan.
45. Trib: Schönek.
46. Princeps á Weimar.
47. Trib: Eller.
48. Desúltores Trib. Kalkstenj.
Willem Swidde. Sculp: Holmiæ 1689

1656. fanterie, & l'Electeur de Brandebourg, demeura dans le poste où il étoit, ayant le bois à dos, pendant que le canon ne cessoit de faire feu de part & d'autre. Mais quand il fut nuit, il ne voulut plus se tenir à la portée du canon. Il rebroussa le long de leau, & l'Electeur alla se poster le long du bois. L'Infanterie se tint serrée au milieu : de sorte qu'il n'y avoit que douse escadrons, & deux bataillons qui fissent front. Les autres Regimens ayant doublé leurs rangs, étoient à la queüe.

Combat du second jour. §. 26. Le lendemain au point du jour, le Roy & l'Electeur allerent ensemble reconnoître le terrein. Il trouverent que de la maniere que les Ennemis étoient retranchéz, il ne faloit pas les attaquer en front, mais tacher de les prendre par la gauche de l'armée Suedoise. Pour cét effet il fut trouvé à propos d'occuper une hauteur qu'il y avoit proche du bois par le moyen de laquelle on pouvoit s'etendre plus au large dans la campagne. L'Electeur s'avança donc de ce côté là avec son aile, & deux bataillons, & se rendit maître de cette hauteur apres avoir eu beaucoup de peine à y faire conduire son artillerie, à cause des buissons & des fondrieres dont le chemin étoit plein. Il étoit aisé de remarquer de dessus cette coline tous les mouvemens de l'Ennemi, & de choisir la campagne. L'Electeur rangea ses troupes de telle sorté devant le bois, & il plaça si bien son infanterie, ses dragons, & son artillerie, qu'il il étoit impossible de venir à luy par derriere. D'ailleurs la coline regnoit tout le long du bois, & du lieu ou elle finissoit jusqu'au poste des Polonois, ce n'étoit que rase campagne.

On vit donc que les Ennemis avoient tourné à main droite, pour prendre l'Electeur en flanc, & pour attaquer en même tems le Roy par derriere à travers le bois, avec une partie de leur cavalerie, & un grand nombre de Tartares. Le Roy qui les vit venir, fit tourner six escadrons de la troisieme ligne, qui leur donnerent la chasse. Alors ils s'arreterent en pleine campagne devans l'armée de l'Electeur. Cependant le Roy se tenoit toûjours devant le camp des Ennemis ayant meslé en nombre egal, ses escadrons avec ses bataillons, & essuyant en cét état tout le canon des Polonois, jusqu'à ce que celuy de l'Electur se fut tiré des marais, pour arriver à la hauteur ou l'on le devoit placer. Et dans la crainte que les Ennemis n'allassent fondre sur l'Electeur avec toutes leurs forces, il luy envoya deux bataillons pour le soutenir. 1656.

Pour mieux repousser les efforts des Polonois, & pour plusieurs autres raisons, le Roy auroit bien voulu passer derriere eux par sa droite. Mais le chemin que l'Electeur avoit tenu, étoit si rompu, & si étroit que le Roy ainma mieux prendre le sien derriere l'aile de Brandebourg autour du bois, & par l'endroit où les Tartares avoient voulu faire leur attaque. Il ne pût pourtant executer son dessein, par ce qu'ayant à se regler sur les mouvemens des Ennemis, qui faisoient mine de vouloir attaquer & luy, & l'Electeur en même tems, il fut obligé pour ne leur donner point de prise, de demeurer pres de la Vistule, separé de l'Electeur par un marais qu'il y avoit entre deux. Mais cela n'empecha pas les Tartares de fondre sur l'armée de Brandebourg, qui les reçut avec beaucoup de vigueur, pendant que la troisieme signe de l'aile du Roy, repoussoit ceux qui vouloient prendre à dos les troupes de l'Electeur à travers le bois. Les Polonois prirent ce tems pour marcher vers l'aile du Roy avec toutes leurs forces. Mais son artillerie chargée de cartouches, fit sur eux tant de fracas, qu'apres étre revenus deux ou trois fois à la charge, ils furent contrains de regâgner leurs retranchemens.

Leur retraite donna le tems au Roy de quiter le poste qu'il avoit gardé jusques là, & de s'étendre dans la campagne, en passant derriere l'Electeur à travers le bois. Ce fut la que du consentement de l'Electeur, le Roy luy laissa l'aile droite, & prit la gauche. Et par ce que les Hussars, qui faisoient les plus grandes forces de la Pologne, étoient placéz à l'aile droite de l'armée Ennemie, & s'avançoient en bon ordre dans la plaine, le Roy élargit le front de son aile gauche pour l'égaler à celuy de la droite des Polonois, & fit marcher trois bataillons devant sa cavalerie, avec quelques pieces de canon pour incommoder les Enne-

1656. Ennemis de loin. Son deſſein étoit de les attaquer de front,& même de les prendre par derriere , pour pouvoir s'emparer plus facilement d'une coline de ſable , ſur laquelle ils avoient poſté leur infanterie, & leur canon. Mais voyant qu'ils avoient mis lefeu à un village qui étoit à leur droité, & qu'ils s'étoient poſtéz autour pour attaquer l'armée de Suede en queüe quand Elle auroit paſſé par là, il détacha Henri Horn avec la troiſieme ligne pour aller faire le tour du village, & repouſſer ceux qu'il trouveroit. Les Ennemis, qui s'en aperçurent, reculerent au petit pas jusqu' à un autre village , où ils mirent auſſi le feu. Le Roy ne voulut pas paſſer autour à cauſe des marais, mais il prit à gauche, & fit tenir trois bataillons pres du village, & du marais, jusqu' à ce que la premiere & la ſeconde ligne fuſſent paſſées, laiſſant la troiſieme pour ſoutenir l'infanterie. Apres quoy, avec la premiere & ſeconde ligne, il marcha vers la hauteur pour tâcher d' emporter les ouvrages que les Polonois y avoient faits. Quand il fut à la portée du trait, le canon fit ſi grand feu de part & d'autre, qu'il y en eut beaucoup de tuéz des deux côtés.

Mais comme le Roy à meſure qu'il s'approchoit de la coline avoit beſoin d'étre maître du terrein à gauche, par ce qu'il avoit deja le village derriere, il fit venir les trois bataillons qu'il avoit laiſſéz au marais, & les plaça apres la ſeconde ligne à l'extremité de l'aile, tournant le front aux Tartares , qui ayant pris derriere le village, & le long du bois, venoient l'attaqer en flanc, avec grand nombre de Quartiens. Il fit donc faire halte, jusqu' à ce que la troiſieme ligne eût pris ſon poſte. Alors les Polonois ne laiſſant que quelques eſcadrons ſur la coline avec l'infanterie , s' avancerent avec toutes leurs forces, dont une partie gagna au tour de l'aile du du Roy à droite, pendant que cinq mille Huſſars l'attaquoient en front. Le plus grand choc tomba ſur les deux premiers eſcadrons qui furent enfoncéz pour avoir fait trop tôt leur decharge. Mais la ſeconde ligne arrêta les Ennemis & les reçut ſi rudement, qu'il n'en êchapa qu'un petit nombre. Ceux qui les ſuivirent ſe voyant repouſſéz avec la même vigueur , allerent fondre les uns ſur l'infanterie du Roy , les autres ſur la cavalerie de l'Electeur, mais on leur fit un ſi rude accueil de part & d'autre qu'ils furent contraints de regâgner en desordre leur coline. 1656.

Sur ces entrefaites les Tartares ajant fait le tour du village , cherchoient à prendre les Suedois par derriere. Le Roy qui le remarqua fit tourner quatre eſcadrons ſous la conduite du Prince Adolphe, avec ordre de les aller repouſſer. Il le fit ſi heureuſement qu'apres en avoir tüé un grand nombre, il chaſſa le reſte dans le marais ou la pluspart perirent pendant que les autres ne pouvant ſe ſervir de leurs chevaux ſe ſauverent à pied ou ils pûrent. Ce fut ce jour là que le Roy courut ſi grand danger de la vie. Il étoit midy, quand les Huſſars & les Quartiens vinrent fondre ſur ſon aile gauche de deſſus une éminence, pendant que ſix mille Tartares cherchoient à le prendre par derriere, proche de Brudna. Pour les repouſſer , il marqua un poſte commode aux Gardes à pied de l'Electeur & à quelques autres troupes. Le choc commença d'abord, & le Roy s'engagea ſi avant dans la meslée, que n'ayant que le ſeul Travenfeld Capitaine de cavalerie aupres de luy, il ſe vit environne de ſept Tartares qui cherchoient à le percer de leurs fleches & de leur lances. D'abord il en tua deux de deux coups de piſtolet; & mettant l'epée à la main, il en dêchargea un ſi rude coup ſur un troiſieme, dont la lance s'étoit engagée dans la bride du cheval du Roy, qu'il le renverſa par terre. Enſuite il courut au ſecours de Travenfeld, qui en ayant auſſi déja tué deux, étoit aux priſes avec les deux qui reſtoient, ausquels l'arrivée du Roy fit prendre la fuite.

Apres tant d'attaques livrées & ſoutenues en divers lieux , le Roy trouva bon de ranger ſes troupes dans leur premier poſte , afin de pouvoir attaquer les Ennemis dans leur retranchemens. Pour cêt effet il faloit ſe rendre maître d'un bois, & d'une coline qui étoit à la droite des Polonois, afin qu' avec un avantage pareil au leur , on pût approcher de la coline qu'ils occupoient eux mêmes, & venir à leur infanterie derriere leurs retranchemens. On marcha donc droit à l'En-


Prœlium ad Warsaviam dies Tertius 20 Julij 1656.
VRBS WARSAVIA
V I S T U L A
F L U V I U S
Vicus Praga
Palude
Sylva Pragensis
Pagus Brüdna
Explicatio literarum circa tertij diei pugnam ad Warsoviam die 20 Július Anno 1656
A. Dispositio Exercitus Suecici in tres frontes, uti is per noctem inter 19 et 20 Julij in Campo paratus constitit.
B. Orta luce statim Rex legiones contraxit, et aciem struxit eodem fere modo uti priore die, nisi quod nonnihil peditum in cornibus disponeretur.
C. Suecicæ catervæ, quarum aliquæ interim interdiuas exercitus Sub Castris et munitionibus hostium pugnam conseruerunt.
D. Exercitu in ordine digesto Rex Sparrium Brandeburgicum reitormentoriæ præfectum Summum et Supremum Vicarium Com: Iacobum Gardium cum 1200 selectis peditibus et duabus peditum phalangibus una cum 300 equitibus Sub Gallo tribuno, Sylvæ pragensi immisit, in qua totus hostium peditatus munimentis raptim exitatis constiterat, e qua Suecicus exercitus machinis et tubis valde infestabatur; Ubi feliciter et citra magnum damnum Sylva expugnata fuit, ac hostis plane inde eiectus retro elatiora loca in campum versus Pragam et Vistulam se subduxit.
E. Post Sylvam occupatam Rex tribunum Iacobum Ioannem Taubium cum Cohorti prætoria et alijs Turmis per elatiora campi progredi Iussit, qui hostium Turmas ibi Consistentes loco pepulit, ut et hæ ad Vistulam se reciperunt.
F. Rex inde una cum Duce Adolpho Ioanne assumta prima acie senistri Cornu Superato elatiore loco E. invadebat hostilem exercitum, qui apud F. in acie Constiterat, ita ut hic stati dimoveri et in duas partes dividi inciperet. Unde urgente Rege Idem cogebatur campo cedere et turbatis ordinibus adutrumq; latus se recipere, relictis multis cæsis, captivisq; cum Signis & tympanis.
G. Interim peditatus Polonicus ipseq; Poloniæ Rex id Spatij nanciscebatur ut Vistula Superato Varsoviam refugeret, ponte post se incenso.
H. Cum inde Pulobincius Polonicus Dux cum 7000 circiter ad sinistram tenderet, ut per Sylvam Biallalenkensem evaderet, Rex Electorem et Wrangelium cum prima et Secunda acie dextri Cornu e latere istis inmisit; qui & magnam partem cæsi, reliqui in paludem compulsi a sclopetariis fere globis trajecti Sunt. Tertia autem Electoralium acies apud peditatum iuxta vicum Brudnam consistebat observatura nequis a tergo ingrueret.
I. Eodem fere momento 18000 Tartarorum a Polonico exercitu Separati circa sylvam Pragensem magno impetu ruebant, apud vicum Brudnam per angustias viæ crasmi. In hos Rex Palatinum Philippum Sultzbacensem cum Secunda acie et parte tertiæ senistri Cornu immisit, qui eos profligavit, multis millibus cæsis.
K. Inter hæc castella Polonorum cum machinis et signis deserebantur.
L. Henricus Hornius autem cum reliquis e tertia acie et parte peditatus in celsiorem locum progrediebatur tegendo Regis tergo.
M. Inde Rex ipse cum prima acie et parte tertiæ in reliquum Polonorum exercitum, qui interea inter Vistulam et Sylvam Pragensem, etsi fat Confusis ordinibus commodo tamen loco constiterat, impetum dabat, eumq; plane fundebat, ut quia quisq; posset fugam arriperet, quorum et terga immissæ Suecorum catervæ cædebant, relictis penes Regem gloria victoriæ, machinis, impedimentis, Signis, et multis Servitiorum millibus
Dahlbergh ad Vivum Delineavit

1656. à l'Ennemi, mais il fut impossible d'arriver à la colline avant la nuit: de sorte que pour eviter la confusion, le Roy fit sonner la retraite, & il plaça la cavalerie avec trois bataillons à côté du village, le long du bois. Le reste de l'infanterie fut postée devant le village: Et l'aile de l'Electeur se tint au poste, qu'elle avoit eu jusques là.

Combat du troisiéme jour. 20. Juil. §. 27. Le lendemain de grand matin on se prépara à recommencer le combat. Le Roy envoya un bataillon dans le bois où la cavalerie avoit été, avec ordre d'abatre les arbres & d'en embarrasser les passages, pour arrêter les Ennemis, & les empêcher prendre à dos ceux qui voudroient aller plus avant. En suite il résolut de marcher entre le bois, où ses troupes avoient passé la nuit, & celuy que les Ennemis avoient à leur droite, & dont ils s'étoient saisis. Son dessein étoit de les en chasser. Pour cela il mit l'infanterie & l'artillerie à l'avant-garde, avec cinq escadrons Suedois, & en donna la conduite à Spar, qui s'en aquita avec autant de conduite, que de valeur. Son canon faisant grand effet dans le bois, l'infanterie ennemie s'en approcha d'abord pour soutenir la cavalerie. Mais le reste de la cavalerie Polonoise chercha à envelo-per l'armée Suedoise; ce qui obligea la cavalerie du Roy, aussi bien que celle de l'Electeur à faire front de divers côtez, selon qu'elle pouvoit étre attaquée. Spar croyant avoir assez canonnée le bois y entra avec sa cavalerie & l'élite de l'infanterie, & en chassa les Polonois, qui descendant en desordre de la coline, allerent donner à gauche dans le marais où les Tartares avoient peri le jour précedent, & y demeurerent la pluspart. Les autres furent taillez en pieces par la cavalerie de Wrangel & de Waldec, qui les avoient poussez de ce coté là.

Pendant que tout cela se passoit l'Electeur de Brandebourg attaqua l'artillerie Polonoise, qui se voyant abandonnée de l'infanterie, consentit d'abord à se rendre. L'infanterie elle même demanda composition: ce qui ayant obligé l'Electeur à cesser de la poursuivre, elle prit le tems qu'on capituloit, pour gagner le pont de bateaux qui étoit sur la Vistule, le passa, & le rompit apres elle.

L'aile droite des Ennemis n'eut pas plûtôt vû la déroute de l'aile gauche qui avoit abandonné son camp, son artillerie, & son bagage, qu'elle commença aussi à branler & à se sauver en desordre du côté de Prague, & dans un bois qui n'en étoit pas éloigné. Jean Casimir n'oublia rien pour les rallier & pour les animer au combat. Il n'y eût priere ny promesse qu'il ne fit; tantôt aux Quartiens, tantôt à la Noblesse, tantôt aux soldats armez de faûx, sabres, bâtons, sans armes à feu, courant dans tous les rangs, pour rallumer leur courage. Et d'abord jettant d'horribles cris, on eût cru qu'ils alloient faire des merveilles. Mais leur feu retomba bien vîte, & ils ne furent pas long tems à tourner le dos. On ne les poursuivit pas bien loin ce jour là, par ce que les hommes & les chevaux, ayant passé trois jours sans repaitre, n'en pouvoient plus. Mais le lendemain les chevaux legers coururent apres durant six lieües. 1656.

Jean Casimir fut toûjours present à ces trois journées, & fit tout devoir de bon capitaine: mais quand il vit la déroute de son armée il passa le pont, & se sauva à Varsovie, où il ne fit pas un long sejour. La Reine de Pologne l'avoit déja devancé. Pendant les deux premiers jours, elle avoit vû la bataille du haut d'une éminence qu'il y avoit dans le camp. Mais voyant le troisiéme que les Suedois y marchoient, elle s'étoit retirée, avec quelques Senateurs & les Dames de sa suite. Le lendemain les Suedois rentrerent dans Varsovie, d'où la garnison Polonoise s'étoit sauvée durant la nuit, apres avoir abandonné tout le canon.

Cette bataille est sans contredire une des plus mémorables dont on ait oüy parler. L'avantage du poste & du nombre étoit tout entier du côté des Polonois: de sorte qu'on ne fut redevable de la victoire qu'à la bonne conduite du Roy, & au courage des deux armées, sans qu'on puisse dire, que la fortune y eût qu'une tres-petite part. Elles consistoient en tout en soixante escadrons, & quatre regimens de dragons, partagez entre les deux ailes, autant dans l'une que dans l'autre. Au lieu que s'il en eût fallu croire le bruit que les Polonois faisoient courir, il y avoit cent mille hommes dans leur armée:

1656. mée : & c'eſt ce qui les faiſoit tenir ſi aſſurez de la victoire. Mais la verité eſt que toutes leurs forces n'alloient qu'à huit mille Quartiens, ſeize mille Nobles, ou Poſpolites, cinq mille Lithuaniens, ſix mille Tartares & quatre mille hommes de pied.

On eût dit que les Suedois pendant la bataille diſpoſoient du vent à leur gré, tant il leur fut favorable, tournant à point nommé, & couvrant toûjours le viſage des Ennemis de fumée & de pouſſiere. Les vainqueurs perdirent peu d'officiers. Le ſeul Colonel Sincler fut emporté d'un coup de canon. Le Général Major Cannenberg fut bleſſé ; & il n'y eût que quatre cens ſoldats bleſſez ou tüéz. Pour les Ennemis, le nombre de leurs morts n'étoit pas aiſé à conter, par ce qu'il en étoit demeuré une partie dans les marais. Mais ceux qu'on trouva étendus dans la campagne ſe montoient à quatre mille.

L'état où le Roy ſe trouve apres la Victoire. Ses ordres. Ses deſſeins.

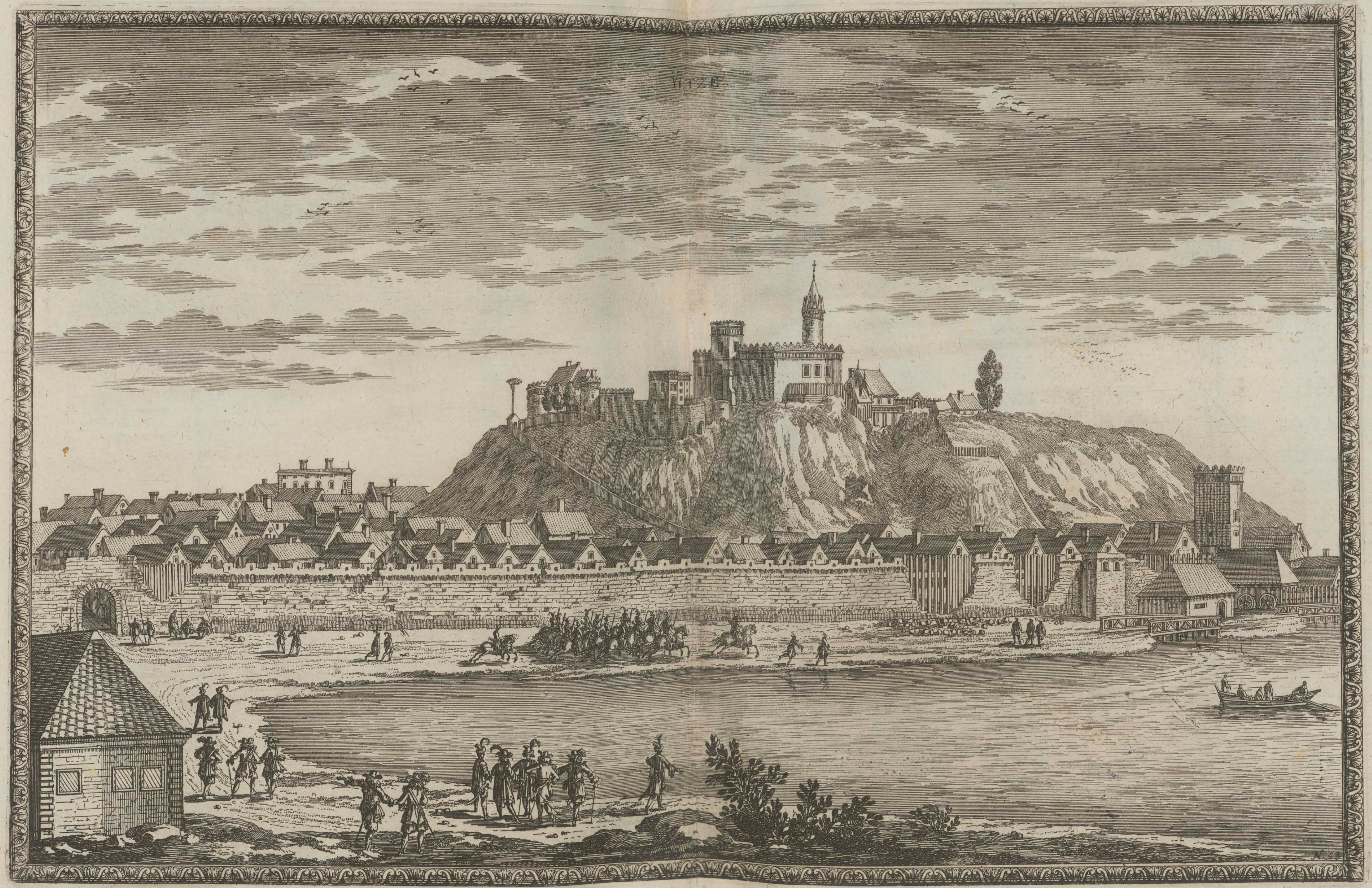
§. 28. Ce fut un grand coup que cette victoire, tant pour rabattre l'orgueil des Polonois, que pour relever les affaires de la Suede, qui alloient tomber vraiſemblablement en décadence, ſi les Suedois euſſent eu du pire en cette occaſion. Elle fit encore voir manifeſtement, que les Polonois ne ſauroient tenir contre les Suedois à forces égales. Le fruit en fut pourtant moindre que la gloire, par ce que les forces des Polonois ne furent pas tant ruïnées que diſperſées, & qu'il leur étoit aiſé de les raſſembler. Du moins eſt il certain que les Suedois n'en devinrent que plus odieux en Pologne, & leur domination en parût plus inſupportable. Auſſi n'en avoit il point d'apparence, qu'avec une petite armée, qui même s'affoibliſſoit tous les jours, ils puſſent ſoûmettre une ſi grande étendue de païs. Toutefois apres la perte de la bataille, on fut ſi conſterné, & ſi troublé dans tout le Royaume, que de quelque tems on n'oſa rien entreprendre.

Jean Caſimir s'étoit retiré à Lublin, où pour le coup il paroiſſoit porté tres ſincerement à la paix, proteſtant que la négociation, ſi on l'entreprenoit alors, ne feroit pas infructueuſe, comme les autres. Le Baron d'Avaugour, & le Sieur de Lombres, voulant mettre à profit cette conjoncture, ſe rendirent à Lublin, & ils trouverent d'abord les eſprits des Polonois dans une diſpoſition auſſi favorable, qu'ils le pouvoient ſouhaiter. Mais quand leur envoyé à la Cour de Vienne fut de retour, ils conçurent de nouvelles eſperances, & ſe montrerent auſſi intraitables qu'ils l'étoient avant la bataille de Varſovie. 1656.

Le Roy de Suede, apres l'avoir gagnée auroit bien voulu pourſuivre Jean Caſimir, avant qu'il eût le tems de ſe jetter dans Zamoſcie, où il menoit tous ſes gens de pied, & une partie de ſa cavalerie, & le forcer encore aû combat, eſperant du moins de défaire entierement ſon infanterie. Mais l'Electeur de Brandebourg ne fut pas de cét avis. Il prit pour pretexte le danger ou ſon éloignement mettroit la Pruſſe, & ſe tint pendant quelques jours entre Novomiaſto & la Warte, pour y faire rafraichir ſes troupes. Le Roy alla donner un leger rafraichiſſement aux ſiennes à Wialdow au de là 24. Juil.
de la Viſtule, & ſans perdre tems, il fit partir le Prince de Sultzbach avec un corps choiſi de cavalerie, pour aller apres les Polonois diſperſés en divers lieux par la fuite. Ce Prince eût auſſi ordre d'ôter des places foibles les garniſons qu'il y trouveroit, & d'en faire abatre les fortifications.

D'un autre côté Wreſovitz eut charge d'aller reprendre Tauchel. Le Roy renvoya en Suede la cavalerie d'Upland, d'Oſtrogothie & de Smaland, & défendit de faire paſſer de l'infanterie en Livonie, de peur de trop dégarnir la Suede & de l'expoſer à l'irruption du Danemark. Il tira auſſi les garniſons d'Ilza, Chriſtopora, & Janowitz, & s'étant avancé luy même juſq'à Zidlinſcie, il envoya quelques eſcadrons vers Cracovie, tant pour faciliter le transport de vivres dans cette ville, que les Polonois empêchoient, que pour ôter les garniſons des lieux voiſins, & donner le tems à Wirtz, de faire toutes les proviſions neceſſaires.

A ſon retour, il s'aboucha avec l'Electeur de Brandebourg à Noviomaſt, pour déliberer ſur les moyens de continuer la guerre. Le Roy ſouhaitoit avec ardeur d'aller encore fondre ſur Jean Caſimir, qui avoit raſſemblé ſes troupes entre Sendomir & Lublin. Mais l'Electeur s'y oppoſoit, alleguant pour raiſon, qu'on ne feroit qu'af-


VITZE

1656. qu'affoiblir l'armée, en courant apres un Ennemi qui fuyoit. Que Gosiewski, en se sauvant de Varsovie, avoit tourné du côté de Prusse & qu'il étoit à craindre qu'il ne ravageât cette province s'il n'y trouvoit pas de troupes pour la defendre; que d'ailleurs les maladies commençoient à se mettre dans son armée; mais qu'il pourroit donner au Roy son infanterie pour luy aider à se rendre maître de Veixelmunde, que Sparr se faisoit fort d'emporter dans cinq semaines, & à ranger ainsi ceux de Dantzich. En recompense de ce service, qu'il faisoit esperer & de ceux qu'il avoit déja rendus, les gouverneurs de Posna, de Calish, de Costene, de Lencici & de Pensini, eurent ordre de sortir de ces places & de les remettre à l'Electeur, qui dés lors fit connoitre assez clairement, qu'il eût bien voulu encore, qu'on l'eût mis en possession de la souveraineté de Prusse, sans étre obligé de relever de personne.

Pendant que ces choses se passoient, on travailloit à demolir les fortifications de Varsovie, à ruiner son pont, & à emporter toutes les munitions de guerre que l'on y avoit trou-
16. Août. vées. Bulow qui en étoit gouverneur, en sortit sans permettre qu'il fut fait aucun tort aux habitans: à la priere desquels le Roy laissa une poignée de gens dans la place pour leur sûreté, avec ordre néantmoins de tenir des barques prêtes, pour se retirer à Thorn, en cas de besoin, par la Vistule, & apres avoir rendu les Dizeniers responsables du mal qui leur seroit fait. Cette précaution étoit necessaire, à cause du massacre que les rebelles avoient fait des sauvegardes en plusieurs lieux: ce qui avoit fait beaucoup de tort à l'armée de Suede.

On mit garnison dans Lowitz, sous le commandement du Lieutenant Colonel Toerneschild. Bretlach & Kisel reçurent ordre d'aller camper au voisinage avec vingt escadrons, pour mettre le païs sous contribution. On fortifie aussi Poltofsca, & le Roy voulant aller en Prusse pour hâter l'alliance avec les provinces unies, laissa à Wrangel le commandement général de ces troupes.

Charles Magnus Marquis de Bade mena la plus grande partie d'infanterie à Steenbock en Prusse. Et le Prince de Sultzbach eût charge de se tenir 1656.
aux environs de Plotzco dans la Mazovie, & de s'emparer du pont, afin de pouvoir se retirer à Thorn, s'il y étoit forcé par les Polonois. En méme tems il devoit avoir l'œil sur tout ce qui se passeroit le long de la Vistule, du Bug, & du Nareu, & se faire joindre, en cas de besoin, par les troupes qui étoient aux environs de Poltofsca & de Wissegrad. Mais la peste l'obligea bien tôt de s'eloigner de Plotzco. Le Prince Bogislas de Radzivil reçut ordre d'aller à Tycozin, pour tâcher de faire rentrer la Polaquie & la Samogitie dans l'obeïssance du Roy de Suede. Il fut encore chargé de mettre garnison dans Raigrod & dans Grodecca, & de se tenir en état de secourir l'armée de Brandebourg, s'il remarquoit que les Ennemis voulussent se jetter en Prusse. Le gouvernement de Tycozin fut donné à Ridderhielm, celuy de Raigrod au Colonel Drake, & celuy de Poltofsca à Charles Duc de Meklenbourg. Leurs ordres portoient principalement d'observer les mouvemens des Polonois au de là du Nareu & du Bug, de leur en défendre le passage, & de se retirer en lieu de sureté, dés qu'ils se sentiroient les plus foibles. Ainsi le Roy renfermoit dans les moindres bornes qu'il luy étoit possible le theatre de la guerre, content de tenir les Ennemis écartez jusqu'à ce qu'il eût mis les choses en Prusse dans l'état qu'il souhaitoit, & qu'on eût vû à quoy se termineroient toutes les démarches des Moscovites.

§. 29. Apres qu'on eût pris toutes ces mesures, les armées de Suede, & de Brandebourg retournerent à Zacrotzin, où l'Electeur quitta le Roy, pour aller à Conigsberg. Avant que de se separer, ils étoient tombéz d'accord que la cavalerie de Brandebourg se raffraichiroit le long du Nareu, pendant que celle de Suede en feroit autant aux environs de la Vistule & du Bug, pour se joindre en suite avec l'infanterie, & marcher contre Dantzich. En même tems, la meilleure partie de la Cavalerie devoit tenir à son devoir la basse Pologne & la Polaquie, & harceler toûjours l'Ennemi, en l'empechant de passer en Prusse. Mais il auroit falu aussi que l'armée de Brandebourg n'eut pas tourné de ce côté là comme elle fit, y allant prendre ses On les trouble.

1656. quartiers dés qu'elle se fût separée de celle de Suede. Ce qui donna le tems aux peuples de la Pologne, de la Samogitie, de la Lithuanie, de la Polaquie, & de la Mazovie, d'oublier la déroute de Varsovie, & de rassembler leurs forces.

Cette diversion déconcerta tous les projets du Roy de Suede & y apporta plusieurs obstacles. Son infanterie avoit déja marché vers Dantzich, & tenté inutilement de réduire cette ville. Le dessein qu'on avoit sur Weixelmunde, ne pouvoit étre executé sans le secours de l'Electeur, qui faisoit assés voir par ses délais & par ses excuses qu'il avoit d'autres veües.

En vain le Roy le pressoit de ne perdre pas les occasions d'entreprendre quelque chose ; il en revenoit toûjours à sa souveraineté de Prusse, & au danger qu'il y avoit que les Ennemis ne se jettassent dans cette Province. C'est pourtant ce qu'il eût pu facilement eviter, en disposant à propos ses troupes dans la Polaquie, la Lithuanie, & la Pologne, avant que les Polonois eussent rassemblé leurs forces. Au lieu que par une conduite si relachée, il fit perdre tout le fruit qu'on pouvoit attendre de la victoire de Varsovie, à laquelle il avoit tant contribué, & donna aux Polonois tout le tems qu'il leur faloit pour revenir à eux mêmes, & pour se remetre en état de se defendre.

Surquoy les Moscovites paroissant préts à se declarer contre la Suede, le Roy se vit contraint à tourner ses soins vers la Livonie, & à negliger les affaires de Pologne. Il avoit même résolu d'aller à Riga avec sa cavalerie, pour surprendre, & pour repousser les Moscovites, mais il en fut empéché par la peur qu'il eût que l'Electeur de Brandebourg ne se laissat aller aux sollicitations des Polonois, de l'Empereur, du grand Duc, du Roy de Dannemark, & des Hollandois. Cette crainte n'étoit pas sans fondement, vû sur tout l'envie que les Polonois témoignoient de fondre en Prusse, avec tout ce qu'ils avoient de forces. Il aima donc mieux veiller à ses affaires sans sortir de cette Province, & envoyer des troupes par mer à Riga, pendant qu'il continueroit à traiter avec les Ambassadeurs des Provinces unies, & qu'il observeroit de loin la conduite des Moscovites. 1656. Cependant il tenoit ceux de Dantzich toûjours plus étroitement renfermez dans l'enceinte de leurs murailles. Et comme la peste faisoit déja beaucoup de ravage en Prusse, il fit repasser la Reine en Suede, pour y étre également à couvert, & de la contagion, & des perils de la guerre.

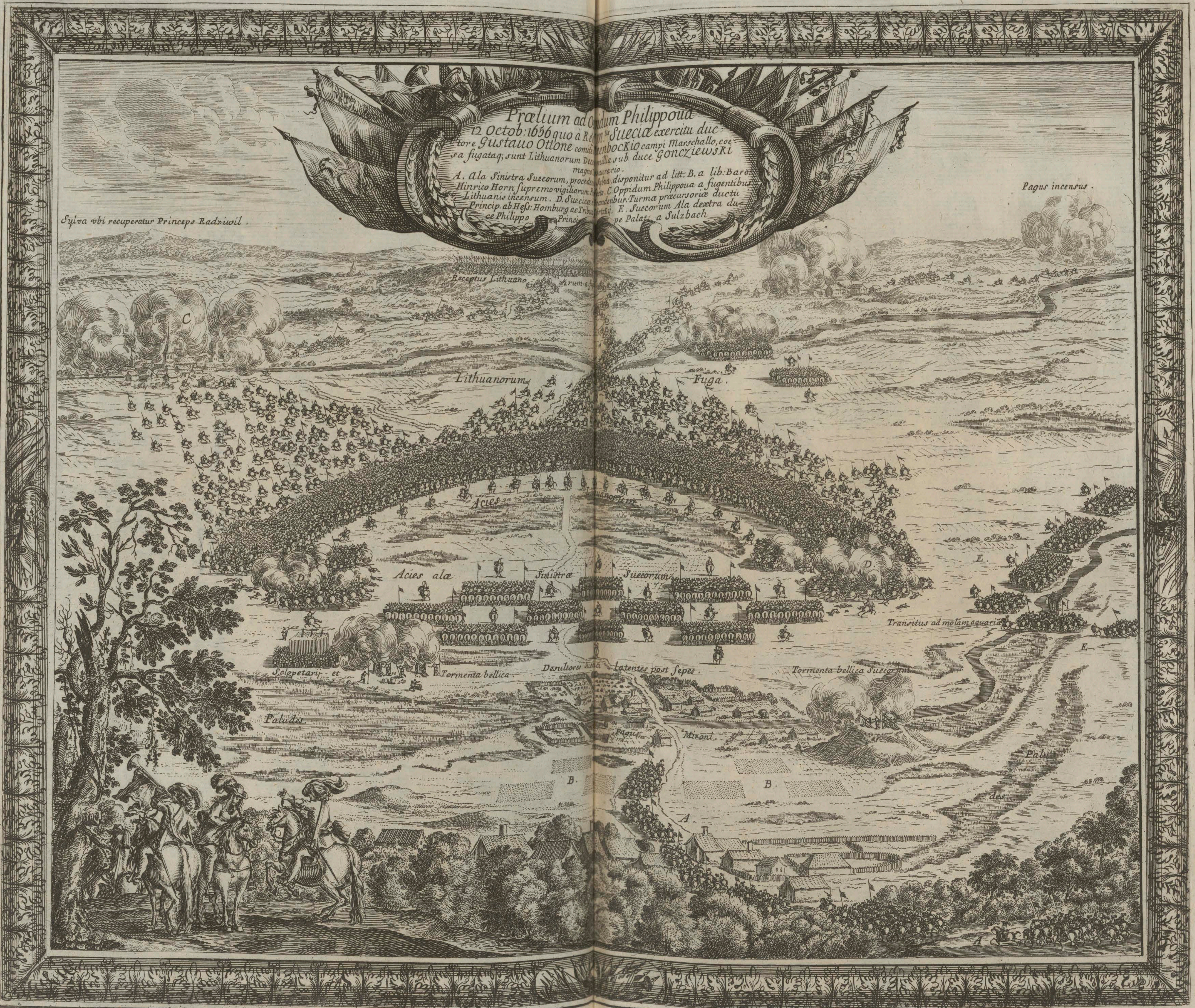
Nouveaux efforts des Polonois. Les Alliez sont batus.

§. 30. Alors les Polonois ayant rassemblé leurs troupes résolurent d'attaquer la Prusse par deux endroits. L'armée de Lithuanie, jointe à celle des Tartares sous le commandement de Gosieuski menaçoit la Prusse Ducale, pendant que Jean Casimir avec la plus grande partie de ses forces marchoit vers Dantzick, pour affermir cette ville dans la fidelité, & dans l'obeïssance, & pour presser ainsi les Suedois de deux côtéz. Wresowitz reçut donc ordre du Roy de Suede de se retirer à Slochou avec le corps qu'il commandoit, mais il ne pût le faire si promtement, que Czarneski ne le surprît, & ne le maltraitât en chemin. Le Roy voulût aussi que Steenbok quittât la Mazovie, & qu'il allât passer le Niemen à Tilsa, ou à Ragnitz, avec six mille chevaux, & deux mille hommes de pied, pour étre mieux en état de secourir, ou la Livonie, ou la Prusse, selon que la necessité le demanderoit.

Le Prince Bogislas de Radzivil, qui étoit en Polaquie, devoit se tenir prêt à l'aller joindre avec le corps qu'il commandoit. Il n'avoit jusqu'icy rien fait de considerable dans cette Province: seulement Putcammer l'un de ses Lieutenants Colonels avoit taillé en pieces un escadron Polonois, & le Colonel Drake étant sorti de Ticotzin en avoit fait autant à deux autres.

Steenbok fit marcher devant ses gens de pied sous la conduite de Jacob de la Gardie. Il suivit avec ses chevaux. Mais il n'alla pas asséz vite pour prevenir la défaite des troupes de Suede par l'armée des Lithuaniens & des Tartares. Ceux cy au nombre de vingt mille, pour être mieux en état de combattre, avoient laissé tous leurs chariots de bagage, & pris seulement sur leurs chevaux les choses dont ils ne pouvoient se passer. Au bruit de leur marche le Prince de Radzivil, & Ridderhielm se joignirent au Comte de Waldek, qui s'étoit avancé

jusqu'en


Prælium ad O[gutter]dum Philippoua
12 Octob: 1656 quo à Re[gutter]m: tu Sueciæ exercitu duc
tore Gustauo Ottone comite [gutter]enbockio campi Marschallo, cæ
sa fugataq; sunt Lithuanorum Dec[gutter]millia sub duce Gonczlewski
magno [gutter]aurario.
A. Ala Sinistra Suecorum, proceden[gutter] Sylva, disponitur ad litt: B. a lib: Baro:
Hinrico Horn supremo vigiliarum P[gutter]ecto. C. Oppidum Philippoua a fugentibus
Lithuanis incensum. D. Suecica [gutter]randenbur: Turmæ præcursoriæ ductu
Princip. ab Hess: Homburg ac Tribun[gutter]örtzky. E. Suecorum Ala dextra du
ce Philippo Princi[gutter]pe Palat: a Sulzbach
Sylva ubi recuperatur Princeps Radziwil.
Pagus incensus.
Receptus Lithuano rum a f
Lithuanorum
Fuga
Acies
Acies alæ
Sinistræ
Suecorum
Transitus ad molam aquariam
Sclopetarij et
Tormenta bellica
Desultores
latentes post sepes
Tormenta bellica Suecorum
Paludes
Pagus
Mironi
Palu
des

N
44

1656. jusqu'en Mazovie pour prendre encore les troupes de l'Electeur, & du Roy qui étoient en ces Quartiers là. Mais les Ennemis ne luy en donnerent pas le tems, & il fut obligé d'en venir aux mains à Licca. Ses soldats épouvantéz du grand nombre de leurs ennemis, plierent d'abord & quelque effort qu'il fit pour les retenir, il ne pût les empecher de prendre la fuite. Ainsi tout le fort du combat tomba sur les Suedois, qui faisant ferme avec beaucoup de courage, furent presque tous ou tuéz, ou pris. Ceux de Brandebourg y perdirent six canons, & tout leur bagage, & quelque peu de leurs gens. Le Général Major Ridderhielm, Engel, & plusieurs aucres officiers furent faits prisonniers. Le Colonel Rose, & quantité d'autres furent tuéz.

Au fort de l'action, pendant que le Colonel Brunel étoit aux prises avec l'Ennemi, un des officiers de son regiment le tua en trahison. Il en fut convaincu, & il luy en couta la vie. Le Duc de Weimar fut percé d'une fleche, qu'il se fit ensuite arracher à Angerbourg. Le Prince Rogislas de Radzivil, apres un long & rude combat, fut fait prisonnier par les Tartares, qui ne cesserent de le maltraiter, qu'il ne leur eût promis de leur payer soixante mille écus pour sa rançon dans deux mois. Le Comte de Waldec se retira à Angerbourg, résolu de se venger de cét affront apres qu'il se seroit joint à Steenbok & à Sparr.

Les Suedois se vangent de cette défaite. Journée de Philippow.

§. 31. Quand le Roy eût reçu la nouvelle de cette défaite, il craignit que les Ennemis ne fussent en état de porter encore les choses plus loin. Il fit donc savoir à Steenbok, qu'il eût à se retirer au plus vite vers Allenstein; à Dorfling & à quelques autres, qu'ils s'assemblassent entre Holland à Preusmarc. A Jaques de la gardie, qu'il jettat son infanterie dans la premiere ville où il pourroit la mettre à couvert, & à tous de rien hazarder que leurs forces ne fussent jointes.

Mais Steenbok avoit déja pris d'autres mesures- Il étoit à Poppan, hôtelerie située au milieu d'un bois, lors qu'il aprit la déroute des alliéz. Elle le fit changer de dessein, & ne pensant plus à se joindre aux Princes de Sultzbach & de Radzevil, & à Ridderhielm, pour marcher au secours de la Livonie, il quitta le chemin de Joansbourg, & prit à gauche vers Rastenbourg afin de rassembler ceux que la fuite avoit dispersez. 1656.

Il y trouva la Gardie avec une partie de ses gens de pied, & s'avançant jusqu'à Letzen, il vit venir les troupes de Brandebourg, que le Comte de Waldec avoit ralliées apres la déroute. On ne savoit quel chemin les Ennemis avoient pris. Pour le decouvrir Steenbok envoya un détachetent, qui rencontra soixante chevaux Polonois dont une partie furent tüéz, & quelques uns faits prisonniers. Ce fut deux qu'on aprit que Gosiewiski étoit campé à quatre lieües de là avec dix mille Lithuaniens, & Polonois, & que les Tartares s'étoient separéz du corps de l'armée, & avoient pris un autre chemin, parce que les Polonois les avoient contraints de leur livrer le Prince de Radzivil.

Steenbok marcha vers le lieu que les prisonniers avoient dit ; mais il trouva que les Ennemis qui étoient instruits, qu'il approchoit, avoient décampé, & il sçut qu'ils avoient pris du côté d'Olectzca, brulant tous les villages qu'ils laissoient derriere eux, afin de rüiner les vivres & le fourrage. Il ne laissa pas de les poursuivre jusqu'à Giesse, qui n'est qu'à une lieüe d'Olectzca. Mais il ne put les obliger à l'attendre & tout le mal qu'il put leur faire se reduisit à un bon nombre des plus paresseux, & des plus écartéz que ses coureurs attraperent par vingtaines & par tentaines, & qu'ils taillerent en pieces. Voyant donc qu'il n'y avoit rien de plus facile aux Ennemis, qui n'avoient, ni infanterie, ni bagage, que d'eviter les Suedois qui avoient l'un & l'autre, & qui étoient d'ailleurs fatiguéz d'une longue marche, il résolut apres avoir sejourné deux jours à Giesse, ou le fourrage abondoit, de retourner sur ses pas, pour attendre les ordres du Roy, & pour observer les mouvemens des Ennemis qui étoient disoit on, rentrés en Lithuanie.

Toutefois ayant apris de quelques autres prisonniers, que ses coureurs luy amenerent, qu'ils étoient campéz aux environs de Philippowa, il voulut aller voir s'il pourroit les attaquer avec avantage. Pour cêt effet, il prit

la plus

1656. la plus grande partie de ses chevaux, & l'eslite de ses gens de pied; & laissant le reste de l'armée au camp avec le bagage, il s'avança jusqu'aux frontieres de Lithuanie. Il eût à traverser un bois d'un tres difficile passage, & où l'on ne pouvoit aller qu'en défilant. Apres quoy étant arrivé à Myron, village qui n'est qu'à un quart de lieüe de Philippowa, ses gens donnerent sur quelques fourrageurs ennemis dont ils tuerent une partie, & les autres allerent porter aux Ennemis la nouvelle de son arrivée. Aussi tôt ils parurent en bataille au de là du village. Quelque mal aisé qu'il fût d'aller à eux à cause des marais & que le pont étoit rüiné l'avantgarde y arriva au plus vite, sous le commandement de Friderich Landgrave de Hesse Hombourg, & de Gœrtzke Colonel de Brandebourg. Presque au même tems, Steenbok se trouva à Myron avec son infanterie, & six pieces de campagne. Il fit enmener d'abord deux canons sur une coline en deça des defiléz, & plaça quelques compagnies de dragons de l'autre côté du village, derriere les hayes, pour soutenir l'avantgarde, en casque les Polonois la fissent plier. En effet les Ennemis voyant qu'elle ne se pouvoit tirer de ces chemins qu'à la file, ils fondirent dessus avec impetuosité ; mais le canon de la colline rallentit un peu leur ardeur, & donna le tems à l'aile gauche, à l'infanterie & au reste de l'artillerie de sortir des defiléz. Alors Steenbok marcha droit aus Ennemis, & fit joüer le canon, qui les effraya de telle sorte, qu'ils prirent la fuite avant que le Prince de Sultzbach fut arrivé avec l'aile droite. Il y en eût cinq cens de tuéz, grand nombre de blessez, le bagage, qui n'étoit pas fort considerable, fut pris avec quelques drapeaux, & parmi les officiers qui furent faits prisonniers, on trouva le Colonel Duclinski. Peu de Suedois demeurerent sur la place. Comme il étoit déja tard, & que les chevaux étoient fort lâs, on ne poursuivit les fuyars que l'espace de deux miles. Par cette victoire le Prince de Radzivil, que les Ennemis étoient prisonnier, évita le dernier suplice, que Jean Casimir lui préparoit & recouvra la liberté. Apres le combat, les troupes de Suede se separerent de celles de Brandebourg & retournerent sur leurs pas du côté de la Vistule, où Henri Horn dissipa les Mazoviens apres en avoir taillé en pieces plus de cent cinquante, & fait plusieurs prisonniers. 1656. *Novembr.*

L'amitie du Brandebourg chancelle.

§. 32. Cependant le Roy de Suede s'étant aperçu que l'amitié de l'Electeur de Brandebourg étoit un peu refroidie, il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour la ranimer. Déja des le commencement de l'année l'Electeur avoit eu beaucoup de peine à digerer que le Roy l'eut forcé à luy faire hommage de la Prusse, au lieu qu'il s'étoit flaté, d'en étre entierement affranchi, en cessant de le rendre à la Pologne. Sur tout il s'y attendoit apres avoir rendu de si grands services à la Suede devant Varsovie. Et voyant encore que le nombre des Ennemis du Roy croissoit tous les jours, il ne voulut plus mettre ses interéts au hazard avec ceux de la Suede, pour n'en tirer d'autre avantage que d'etre toûjours son Vassal.

A tout cela se joignoit ce qu'il avoit à craindre des Moscovites, qui ayant inondé la Livonie de leurs troupes, faisoient assés voir par là, que leur intelligence avec la Suede n'étoit pas aussi sûre que le Roy avoit voulu le faire croire, la derniere fois qu'il s'étoit abouché avec l'Electeur. C'est dequoy celuy cy faisoit ses plaintes, ajoutant que l'Ambassadeur du grand Duc ne cessoit de le presser de se détacher de la Suede, avec menace, s'il ne le faisoit, de voir la Prusse exposée aux armes des Moscovites, & à tous les ravages qui les accompagnent.

Les Hollandois, d'un autre côté, qui ne cherchoient qu'à éloigner encore une fois les Suedois de la Prusse, & qui ne croyoient pas en pouvoir venir à bout, pendant que l'alliance entre l'Electeur & le Roy subsisteroit, faisant tout ce qu'ils pouvoient pour la rompre. Il n'y avoit pas jusques aux états de Prusse qui ne priassent l'Electeur à genoux de faire la paix avec la Pologne, persuadéz que c'étoit la seule voye de prevenir la rüine de la Province. Enfin les Polonois n'oublioient ni menaces, ni promesses pour le gâgner. Jean Casimir s'étoit déja plaint à l'Electeur de Saxe des hostilitéz de celuy de Brandebourg, ajoûtant que s'il luy rendoit la pareille dans la marche, dans la Pomeranie, & aileurs, il ne croyoit pas que le College

1656. lege Electoral pût le prendre en mauvaise part.

Toutes ces sollicitations obligerent l'Electeur à declarer sans détour au Comte de Slippenbach, que s'il n'avoit ses fûretez que le Roy ne l'abandonneroit pas, & qu'il luy accorderoit la souveraineté de Prusse, il ne voyoit pas qu'il dût s'exposer de gayété de cœur à tant de dangers, pendant que d'un autre côté on luy faisoit des propositions si avantageuses. La pluspart de ses ministres, peu favorables aux Suedois, l'entretenoient dans cette disposition, & ne parloient que de neutralité, & de tréve avec la Pologne, dont quelques Seigneurs, qui étoient alors à Konigsberg, ne cessoient de leur côté d'agir contre la Suede.

Le Roy travaille à la soûtenir.

§. 33. Quelque peine qu'eût le Roy à dispenser l'Electeur de tout hommage, il luy étoit si difficile de se passer de son secours pour la conservation de la Prusse, qu'enfin il resolût de luy accorder cette dispense se contentant de la luy faire achetér le plus cherement qu'il pourroit. Il envoya donc le Comte de Slippenbach à Konigsberg, pour empecher l'effet que pouvoient produire sur l'esprit de l'Electeur les efforts de Gosieuski, & de l'Eveque de Varmie, & pour tacher de decouvrir à quoy tendoit l'alliance qu'on disoit que le Brandebourg avoit faite avec la Moscovie.

Dans l'audiance que Slippenbach eût de l'Electeur il luy representa fort au long de *quelle importance il étoit pour le Brandebourg aussi bien que pour la Suede, que ces deux Etats demeurassent toûjours unis, & prissent ensemble de nouvelles précautions, à mesure que leurs ennemis faisoient de nouveaux efforts. Qu'en l'état où étoient les choses, le Roy n'avoit rien pû faire qu'il n'eut fait pour conserver les païs de l'Electeur, & qu'il ne fut encore prêt de faire à l'avenir. Mais qu'il vouloit être assuré qu'en pareil cas, il pourroit attendre de luy les mêmes offices, & qu'il ne croyoit pas être obligé, en vertu de leur alliance, de souffrir que l'armée de Suede se consumât à courir de tous côtez pour le seul service de l'Electeur.* Et comme celuy ci s'étoit plaint de ce que Steenbok par ordre du Roy devoit passer le Niemen, & aller peut être en Livonie, laissant ainsi la Prusse exposée aux Ennemis, Slippenbach étoit chargé de luy faire entendre, *qu'il n'y avoit en cela rien de contraire à l'alliance, & qu'alors le Roy ne manqueroit pas de forces pour mettre la Prusse à couvert; que pour luy faire voir néantmoins qu'il sacrifioit ses propres interets à la sureté de l'Electeur, il avoit résolu de retenir Steenbok en Prusse avec ses troupes pour l'employer contre la Pologne, & d'envoyer du secours à Riga par mer. Qu enfin il étoit disposé à luy ceder la souveraineté de Prusse telle qu'il la demandoit: & qu'il souhaitoit de s'aboucher avec luy, pour deliberer des moyens de continuer la guerre.* 1656.

Le Roy en donnant ces instructions à Slippenbach, luy avoit recommandé de ne rendre pas publique la résolution où il étoit de n'envoyer point son armée en Prusse, de peur que les Moscovites venant à le savoir, n'en prissent occasion de demeurer plus attachez au siege de Riga. Il devoit donc se contenter d'assurer en termes couverts que le Roy feroit ce que les interets de l'Electeur & les siens demanderoient pour la défense de leurs païs.

Cependant la conduite de l'Electeur n'inspirant pas trop de confiance, & les Polonois ayant rassemblé toutes leurs forces aux environs de la Prusse, le Roy ne voulut pas que Steenbok continuât sa marche vers le Niemen, de peur qu'il ne fût envelopé par les Polonois, & les Moscovites. Il reçut donc ordre de retourner sur ses pas, & de venir camper sur les terres de l'Electeur, sous pretexte d'y faire rafraichir ses troupes, sans negliger toutefois les occasions qui pourroient se presenter d'éloigner les Ennemis de la Prusse Electorale.

Et traite encore avec l'Electeur 16. Oct.

§. 34. Apres avoir oüy le Comte de Slippenbach l'Electeur envoya au Roy, qui étoit à Frawenbourg, le Baron de Swerin, & Friderich de Jéna, pour traiter de la souveraineté de Prusse, & de l'abolition du vasselage. Ils presenterent par écrit le projet qu'ils avoient dressé du traité, & les Ministres de Suede produisirent aussi le leur. Ils ne differoient pas l'un de l'autre pour le fond, seulement il y avoit quelques expressions dans celuy de Suede qui paroissoient suspectes aux Ministres de Brandebourg, & qu'ils croyoient contraires aux intentions de leur maître. Cêt incident,

 joint

1656. joint à la nouvelle qu' on reçut de l' avantage remporté par les Lithuaniens fut cause que l' Electeur rappella ses Envoyés a Konigsberg, pour assister aux deliberations qu' on y prenoit, sur les moyens de prevenir les dangers ausquels on croyoit étre exposé.

Le Roy ne pouvoit revoquer en doute les mauvais offices que ses Ennemis, & plusieurs personnes mal intentionnées tachoient de luy rendre aupres de l' Electeur. Il savoit encore que parmi les Ministres même de Brandebourg il y en avoit plusieurs qui étoient contraires à la Suede. De sorte qu'il envoya de nouveau le Comte de Slippenbach à l' Electeur, pour l' asfûrer qu' il ne pensoit point à quitter la Prusse, ni à marcher en Livonie, & pour savoir quelle étoit son intention sur les endroits du projet dont on étoit en different. Qu' au reste le secours dont l'Electeur auroit besoin seroit toujours prêt: Mais qu' il étoit juste de son côté qu' il tint en état celui qu' il avoit promis pour empécher Jean Casimir d' entrer en Prusse, dont les garnisons ayant besoin d'étre renforcées, le Roy prioit l' Electeur de luy préter à cette fin deux mille hommes d' Infanterie. Slippenbach avoit sur tout ordre de presser la conclusion du Traité, afin qu' on pût prendre quelque resolution decisive.

Biœrnclou & Wolfsberg accompagnerent Slippenbach pour en dresser les Articles avec les Ministres de l' Electeur, qui temoignerent beaucoup d' inégalité ajoûtant tantôt une chose, & tantôt en retractant une autre, sans que d'un côté l' armée de Lithuanie prête à fondre en Prusse, ni Jean Casimir marchant de l' autre côté de la Vistule, diminuassent rien de leur lenteur à conduire cette négociation. Slippenbach n'en étoit que plus attentif à aprofondir leurs intrigues & à déméler leurs liaisons, jusqu' à s'attirer le chagrin & l' indignation de la plus part des Ministres d' Etat qui ne pouvoient souffrir l' assiduité, avec laquelle il faisoit sa cour à l'Electeur. Le bruit couroit que l' animosité qu' ils tachoient d' inspirer à leur maître contre la Suede, étoit le fruit des lettres de change venües d' Amsterdam à Dantzick, & qui leur étoient destinées. Au lieu que si l'on eût laissé suivre à l' Electeur ses mouvement, il n' en auroit point eu de contraires aux interets du Roy. 1656. C' est pourquoi le Comte de Slippenbach ne faisoit point difficulté de le presser de s' expliquer afin que le Roy sçut à quoi il se devoit resoudre. Il luy remonstroit que l' incertitude où les délais de son conseil tenoient le Roy de Suede, jointe aux approches des Ennemis l' obligeoit de ne laisser pas ses troupes plus long tems dispersées, & comme en sentinelle dans les païs Electoraux, & qu' il étoit résolu de les rassembler vers la Vistule, pour les mettre en de bons quartiers; la saison ne permettant plus de camper, ni de faire de longues marches.

Mais comme rien ne rendoit l' Electeur plus suspect au Roy que les commerces de Gosievvski avec la cour de Brandenbourg, on tâchoit de s'en justifier en assûrant *qu' il agissoit d' office, pour épargner la désolation du païs & l' effusion du sang; qu' afin de découvrir le fond que l' on pouvoit faire sur ses propositions, l Electeur luy avoit envoyé un Expres, qui devoit revenir au premier jour; que cependant il avoit compris que Gosievvski n' étoit pas content de Jean Casimir, non plus que l' armée de Lithuanie, & qu' il pourroit bien penser à former un parti pour se détacher de son service, ce qui pouvoit étre également avantageux à l' Electeur & au Roy, le premier promettoit de s'y employer de tout son pouvoir, dans la pensée que les avances qu' il feroit pour cela ne deplairoient pas au Roy.*

Il se trompoit. Le Roy n' étoit point content de cette conduite, & le Comte de Slippenbach étoit chargé de faire voir combien elle étoit „contraire à l' alliance jurée entre la „Suede & le Brandebourg, par la „quelle ces deux couronnes s' obli- „geroient expressement à ne traiter „jamais avec l' Ennemi, sans la parti- „cipation & le consentement l' une „de l' autre; article mal observé par „l' Electeur, puisque sans en faire „ part au Roy il avoit preté l' oreil- „le aux offres de Gosievvski, l' avoit „fait entretenir par un Expres, & „même luy avoit offert quelques „avantages, pour luy faire quitter le „parti

1656. „parti de la Pologne; qu'à la verité „le Roy avoit trop bonne opinion „de la candeur, & de la generosité de „l'Electeur, pour croire qu'il voulût „rien entreprendre contre leurs „communs interêts, mais qu'il ne „pouvoit dissimuler, que cette ma„niere d'agir, jointe à la foule de Po„lonois & autres brouillons dont la „cour de Brandebourg étoit pleine „ne luy donnat quelque scrupule. „Qu'il croyoit ne pouvoir se dispen„ser d'avertir l'Electeur, que les „Partisans de la Pologne, & Gosie„vvski en particulier ne cherchoient „qu'a mettre la division entre le „Brandebourg & la Suede, & qu'il „n'y avoit aucun fond à faire sur „leurs promesses, dont le seul effet „seroit de donner le tems aux Enne„mis de grossir leur armeé des trou„pes de Samogitie, pour reprendre „Burse, ou pour faire irruption dans „les terres de l'Electeur.

Toutefois, comme on faisoit passer le bien public pour prétexte de cette négociation avec Gosievvski, Slippenbach fut chargé de choisir ses expressions, & de ne se servir d'aucun terme qui sentît le reproche; se contentant de demander avec toute sorte d'egards & de douceur qu'on luy communiquât ce qui s'étoit pasfé, & d'assurer l'Electeur, que le Roy avoit toûjours en luy une entiere confiance. Cependant pour luy donner à penser à son tour, il avoit ordre de dire que le Roy étoit sur le point d'aller se mettre à la tête de son armée, resolu de marcher contre l'Ennemi dés qu'il en auroit l'occasion; qu'ainsi l'incertitude ou l'on le tenoit faisant un tort considerable a ses affaires, il souhaitoit de savoir enfin la derniere resolution de l'Electeur touchant l'alliance qui étoit sur le tapis.

Conclusion du Traité à Labiau. 10. Nov.

§. 35. On en vint donc finalement & apres de grandes contestations à la conclusion du Traité, qui se fit à Labiau. Dés l'éntreé on marquoit à quelle occasion les conventions feudales passées au commencement de cette anneé étoient changées à present en alliance perpetuelle & indissoluble. Ensuite venoient les articles du Traité même qui „portoient, I. Que le Duché de Prus„se, & la Principauté de Warmie se„roient detachéz & separéz à perpe„tuité du Royaume de Pologne. II. „Que les conventions feudales par „lesquelles ces Provinces avoient „été anexées au Royaume de Suede, „seroient annullées & abolies; & que „l'Electeur & ses legitimes succes„seurs en ligne masculine les posse„deroient en titre de souveraineté „sans dependre de personne, & sans „que le Roy & le Royaume de Suede „y puissent avoir aucune preten„sion, comme l'Electeur de son côté „non plus que ses descendans ne „pourroient s'en attribuer aucune „sur la Prusse Royale. III. Que la „ville & le Bailliage de Fravven„bourg demeureroient separés de la „Principauté de Warmie & seroient „reservés au Roy & au Royaume de „Suede. IV. Qu'en la place des con„ventions feudales, que l'on abolis„soit, seroit substituée une alliance „perpetuelle & indissoluble entre le „Roy & le Royaume de Suede d'une „part, & l'Electeur de Brandebourg „comme Souverain de Prusse, de l'„autre, en vertu de laquelle toutes „conventions passées auparavant, „entant qu'elles se trouveroient „contraires au present Traité sero„ient declarées nulles; & l'Electeur „seroit obligé de faire en sorte, qu'„au prochain Traité de paix, la Po„logne donnât satisfaction a la Sue„de, comme le Roy s'engageoit à „faire conserver a l'Electeur la sou„veraineté de Prusse, & de la Prin„cipauté de Warmie: promettant „l'un & l'autre, de ne point traiter „avec la Pologne, que de leur mu„tuel consentement, & à condition „qu'elle leur donneroit à tous deux „la satisfaction qu'ils demanderoi„ent. V. Que les commerces, coû„tumes, & droits reçus cy devant „entre l'une, & l'autre Prusse, „le seroient tout de même à l'ave„nir autant que faire se pourroit sans „toucher au droit de Souveraineté „& au démembrement du Royaume „de Pologne. VI. 1. Que les Troupes „de Suede & de Brandebourg auroi„ent le passage libre sur l'une & l'autre „Prusse, en cas de besoin & sans dé„gât. 2. Que les vaisseaux Suedois „pouroient entrer dans les ports de l'„Electeur en payant les droits, com„me ceux des sujets de l'Electeur 1656.

1656.

„même, excepté pour les préparatifs
„de guerre & les autres choses desti-
„nées aux usages particuliers du Roy.
„3. Que les vaisseaux de l'Electeur
„pourroient de même entrer libre-
„ment dans les ports de la Prusse
„Royale à semblables conditions.
„4. Que les naivres de guerre Suedois
„avant que d'entrer aux ports, feroi-
„ent annoncer leur arrivée aux gou-
„verneurs des places, & mouilleroient
„loin des remparts, hors de la portée
„du canon, empêchant les soldats, & les
„matelots d'aller à terre en assés grand
„nombre pour y causer du desordre.
„VII. Qu'on ne donneroit passage aux
„Ennemis du Roy dans les païs de l'Ele-
„cteur, ni par mer, ni par terre, excepté
„pour le commerce, à condition tou-
„tefois qu'on n'embarqueroit pas
„dans les ports de la Prusse Ducale des
„marchandises de contrebande, pour
„être transportées aux Ennemis du
„Roy, non plus qu'il ne seroit permis,
„d'embarquer aux ports de la Prusse
„Royale, de Pomerelie, de Cassubie,
„& de Samogitie, de pareilles mar-
„chandises pour les Ennemis de l'Ele-
„cteur. VIII. Qu'au defaut de mâles
„dans la famille Electorale le Duché
„de Prusse, & la Principauté de War-
„mie seroient dévolus au Roy & au
„Royaume de Suede, & qu'en atten-
„dant, les Etats de ces provinces seroi-
„ent tenus de prêter serment au Roy
„& de le renouveller ses successeurs
„à tous les changemens de regne.
„IX. Que les pretensions des autres
„Marcgraves de Brandebourg sur la
„Prusse demeureroient au même état
„qu'elles étoient au tems de la dernie-
„re investiture reçue des Roys de Po-
„logne, & ne pourroient en aucune
„façon s'étendre à la Principauté de
„Warmie. X. Qu'en cas d'extinction
„de la ligne Electorale, le Royaume
„de Suede payeroit aux Marcgraves de
„Brandebourg survivans la somme de
„trois cens mille écus, & que jusqu'à
„ce qu'elle leur fût payée, ils demeu-
„reroient en possession de la ville &
„bailliage d'Insterbourg. XI. Enfin
„touchant les secours qu'on fourni-
„roit de part & d'autre, on convint de
„s'en tenir pendant que la guerre de
„Pologne dureroit à ce qui avoit été
„arrêté à Marienbourg; & qu'à l'avenir
„on fourniroit de châque côté quinze
„cens chevaux & deux mille cinq cens
„fantassins entretenus aux dépens de 1656.
„celuy qui les envoieroit. Le traité fut
signé pour le Roy, par Charles Chri-
stophle Comte de Slippenbach, Ma-
thias Biörnclow & Barthelemi Wolfs-
berg, & pour l'Electeur par Otton Ba-
ron de Schwerin & Friderich Jena.

§. 36. A cette convention étoit *Articles*
ajoûtée un traité secret par lequel l'Ele- *secréts.*
cteur s'engageoit à faire en sorte:
„I. Que lors de la paix faite avec la
„Pologne, le Roy de Suede s'il ne gar-
„doit pas d'autres provinces pour son
„dedommagement auroit du moins
„celles cy, la Prusse Royale, la Pome-
„relie, & cette partie de la Cassubie qui
„en depend, la Samogitie, le Semgal,
„la Courlande & toute la Livonie, sauf
„les droits & l'Etat du Duc de Curlan-
„de. II. Le Roy de son côté s'obli-
„geoit aussi à faire tout son possible,
„pour que les quatre Palatinats de la
basse Pologne demeurassent à l'Ele-
„cteur, ou en tout, ou en partie, mais
„s'il arrivoit qu'il ne tint qu'à cela que
„la paix se fit, l'Electeur seroit obligé
„à s'en desister. III. Touchant les
„droits levés dans les ports de l'Ele-
„cteur, & dont on étoit convenu dans
„les traitéz precedens, que le Roy au-
„roit sa part, il étoit porté par celuy
„cy qu'il n'y en auroit aucune. IV. A
„son tour l'Electeur promettoit au
„Roy de luy payer vingt mille écus,
„quinze jours apres la signature du
„present traité, & cent mille six semai-
„nes apres l'échange des ratifications
„de part & d'autre. V. A l'egard des
„droits payés par les vaisseaux partis
„cy devant d'Elbing, l'Electeur trou-
„va bon qu'une moitié en fut payée
„à Pillau, & que le Roy disposât à son
„gré de l'autre. VI. Et pour le tems
„auquel les Etats de Prusse devoient
„prêter serment au Roy & au Royau-
„me de Suede, en cas d'extinction de
„la ligne Electorale, on convint que
„ce seroit avant la fin de la guerre,
„quand le Roy le trouveroit à propos.
„VII. Enfin l'Electeur se reservoit qu'il
„n'assisteroit pas le Roy, s'il étoit
„attaqué dans la Courlande, le Sem-
„gal, & la Livonie, mais seulement
„dans la Prusse, la Pomerelie, partie
„de la Cassubie, & la Samogitie. Il eût
bien souhaité que le Roy luy eût per-
mis d'avoir deux ou trois vaisseaux de
guerre pour la sûreté de ses ports, mais
c'est dequoy les ministres de la Suede
ne de-

1656. ne devoient point entendre parler, & si ceux de l'Electeur insistoient trop sur cêt article, les autres avoient ordre de faire comprendre que les Roys du Nord n'ayant jamais permis à ceux de Pologne d'avoir une flote sur la mer Baltique, il n'étoit pas juste qu'on accordât à l'Electeur ce qu'on avoit refusé à ceux dont il occupoit la place en Prusse.

Tout cela n'ôte pas la défiance.

§. 37. La conclusion de ce traité donna d'autant plus de joye au Roy de Suede, qu'il n'y avoit point d'effort que ses Ennemis n'eussent fait pour l'empecher. L'Electeur en envoya la ratification sans délay, & non content de cela, il ecrivit au Roy de sa propre main pour lui faire des remercimens, & pour l'assûrer que rien ne feroit capable d'ébranler son amitié. Mais toutes ces protestations paroissoient si dementies par sa conduite, qu'il étoit mal aisé d'y prendre une entiere confiance. Le Roy luy ayant fait demander quelques troupes pour repousser Jean Casimir, qui étoit aux environs de Dantzich, l'Electeur luy avoit fait reponse qu'il ne pouvoit s'en passer en Prusse, au lieu que le Roy n'avoit pas hésité un moment à luy mener les siennes pour garder cette province. D'ailleurs, les intrigues & les intelligences secrettes avec les Polonois duroient toûjours dans la cour de l'Electeur, qui tachoit même de les excuser, en écrivant au Roy, *que Jean Casimir étoit à Dantzich, incertain de ce qu'il avoit à faire, & qu'il demandoit que l'Electeur luy envoyât quelque personne affidée, mais que celuy cy n'avoit osé de peur de se rendre suspect au Roy. Que si néantmoins le Roy le trouvoit bon, l'Electeur envoyeroit un expres à Jean Casimir, dans la seule veüe de le sonder sur les dispositions qu'il pouvoit avoir à la paix.*

21. Nov.

Le Roy voyant bien que ce seroit inutilement qu'il s'opposeroit à cette démarche, aima mieux y consentir de bonne grace. Il fit dire pourtant à l'Electeur, que la Pologne ne pensoit qu'à le détacher de la Suede, & que c'étoit là l'unique but de ses caresses & de ses menaces; qu'il n'avoit qu'à se tenir sur ses gardes, & veiller à la défense de ses frontieres, puis qu'au même tems qu'on luy témoignoit tant d'amitié, il étoit certain, que Josiewski & Sapieha joignoient leurs troupes en Mazovie, pour se jetter dans la Prusse. 1656.

La conference de l'Eveque de Varmie avec l'Electeur, ne donnoit pas peu de fondement aux soupçons du Roy. Elle se fit à Conigsberg au mois de Decembre, sans la participation de personne que du Baron de Schwerin & d'Overbeek, l'un & l'autre fort contraires à la Suede. Et le Roy ne pouvoit douter qu'on n'y eût pris des déliberations à son prejudice, quand il sçut que l'Eveque étoit allé de Conigsberg à Dantzich, apres étre demeuré d'accord avec Schwerin des chiffres dont ils se serviroient pour se donner de leurs nouvelles. Il fut confirmé dans cette pensée, lors qu'il apprit qu'Overbeek n'avoit pas tardé à suivre l'Eveque, & qu'il étoit allé luy même à Dantzich avec passeport du Roy de Pologne.

Jean Casimir arrive à Dantzic.

§. 38. Pendant que l'armée de Suede étoit occupée d'un côté à faire lever le siege de Riga, & de l'autre à garder les pays de l'Electeur, Jean Casimir étoit entré sans peine à Dantzich à travers la Pomerelie. Il prit en chemin les villes de Lancici, Conitz, & Calish. Le Comte de Wresovitz marchoit au secours de cette derniere, avec quinze cens hommes, quand il fut surpris par Czarneski, & tué avec la pluspart des siens. La Reine de Pologne alloit aussi à Dantzich avec passeport du Roy de Suede qui n'avoit pas voulu refuser cette honnêteté à son sexe, mais qui se souvenoit encore d'avoir vû autrefois la Reine en France & de n'avoir pas été insensible à son merite. Banier eût ordre de la complimenter de sa part quand elle passeroit à Slochow. Mais tout cela fut inutile, la Reine ayant changé de dessein & tourné d'un autre côté.

Les Polonois ne firent rien de considerable, pendant qu'ils demeurerent campéz aux environs de Dantzich. Un de leurs dêtachemens qui voulut surprendre Dirschau, en fut repoussé avec perte de plusieurs hommes. L'entreprise qu'ils firent sur Haupt n'eut pas un meilleur succés, quoy qu'ils eussent attaqué, ce fort avec mille de leurs gens & trois mille de ceux de Dantzich. 2 Decembre.

Mais ce fut une espece de défaite pour les Suedois, que la prise qu'on fit

1656. alors du Comte de Konigsmarc. Il étoit parti de Wismar par ordre du Roy, & venoit en Prusse par mer avec les Ecossois que Cranston avoit levés. Quelque soin qu'il prit de se tenir loin de Dantzich, les Ecossois voulurent en approcher, se mutinerent, & forcerent le pilote de les mener à bord. Quelques bâtimens de Dantzich se détacherent, prirent le Comte prisonnier & le porterent à Dantzich, d'où il fut conduit à Weixelmunde. Le Roy fit parler pour sa liberté à ceux de Dantzich, par les Ambassadeurs de Hollande, qui pouvoient leur representer, combien il auroit été facile au Roy de les châtier, & empecher leurs pirateries, s'il ne se fût reposé sur le traité de la Suede avec les provinces unies, dans lequel la ville de Dantzich étoit comprise, & s'il n'eût crû que la flote de Hollande qui n'étoit entrée dans la mer Baltique que pour assûrer la navigation, n'auroit pas permis qu'on eût fait aucun acte d'hostilité en sa presence. Mais ceux de Dantzich firent fort peu de cas de toutes ces remonstrances: & même quand les Ambassadeurs en eurent écrit aux Etats Generaux, il reçurent pour toute réponse, qu'ils ne pouvoient empecher que la ville de Dantzich ne commit des hostilitéz contre ses Ennemis. Ainsi le Comte de Konigsmarc fut gardé à Weixelmunde jusqu' à la paix. Presque en même tems qu'il fut pris, le Chancelier Eric Oxenstiern mourut à Marienbourg d'une fievre maligne. Le Roy fut sensiblement touché de cette perte.

Le Roy s'arrête en Prusse.

§. 39. L'état ou la ville de Riga se trouvoit réduite avoit empeché le Roy de s'opposer aux Polonois aussi tôt qu'il s'eut falu. Steenbock avoit marché par son ordre du côté de Lithuanie, avec un grand corps d'armée pour secourir cette ville, & le Roy se preparoit à y aller bien tôt luy méme. Mais apres en avoir mieux déliberé dans son conseil, il changea de résolution & aima mieux demeurer en Prusse. Plusieurs raisons l'y determinerent. On avoit eu nouvelles que le secours envoyé à Riga par mer y étoit arrivé heureusement, & que les assiegéz se defendoient avec beaucoup de vigueur. Outre cela les troupes commandées par le Prince Radzivil, & par Ridderhielm étoient fort diminuées, & Steenbock ne pouvant se rendre d'un mois à Riga, quelque diligence qu'il pût faire, il étoit inutile de l'y envoyer, par ce que si la ville tenoit jusques là les Ennemis seroient contraints par la rigueur de la saison de lever le siege. Ainsi il ne faisoit rien de considerable en Livonie, & il étoit à craindre pour la Prusse, que les Polonois n'y vinssent fondre avec toutes leurs forces, apres le départ de l'armée Suedoise. Supposé même qu'ils suivissent celle cy, il y avoit lieu d'apprehender, que les Suedois ne se trouvassent engagéz entre les Polonois d'un côté, & les Moscovites de l'autre: joint à cela que l'Electeur de Brandebourg se croyant abandonné de la Suede auroit pû être forcé à recevoir de la Pologne les propositions les plus desavantageuses. D'ailleurs le traité qu'on négocioit avec le Prince Ragotzki & les Cosaques, couroit risque par là d'être retardé: & les personnes mal intentionnées n'auroient pas manqué de faire courir le bruit en Allemagne, que la Suede étoit perdüe sans ressource; outre que cela eût pu enfler le courage des Polonois & relever leurs esperances. Enfin la defiance où l'on étoit du Dannemark ne permettoit pas qu'on s'eloignât de son voisinage, afin d'être mieux en état de s'opposer à ses entreprises. 1656.

Mais quoy que le Roy fut resolu à ne point quiter la Prusse, il ne trouvoit pourtant à propos, ni d'aller attaquer les Polonois aux environs de Dantzich, ni de camper de l'autre côté de la Vistule dans une saison si avancée. Il avoit interêt à ménager beaucoup ses troupes. Les fatigues, & la peste les avoit fort diminuées. Les recrües étoient, ou inutiles en Pologne, ou difficiles en Allemagne, faute d'argent. Il dispersa donc les gens en divers quartiers, dans les villages le long de la Vistule, ayant plus d'egard à leur rafraichissement & à leur entretien, qu'aux plaintes des païsans, que ces logemens n'accommodoient pas. Et comme on étoit alors occupé à renouveller le traité entre la Suede & le Brandebourg, le Roy crût encore que sa presence étoit necessaire pour en hâter la conclusion. Toutefois apres le renouvellement de l'alliance, il ne luy fut pas possible de marcher d'abord contre l'Ennemi. Il avoit gélé & les pieces

1656. pieces de glace qui flotoient sur la riviere, empéchoient qu'on n'y fit un pont. Ensuite quand la Vistule fut toute prise, le Roy tenta de la passer sur la glace, mais il survint un si promt dégel qu'il eut beaucoup de peine à la repasser au même endroit. Il fit donc reparer le pont de Graudents qui ne pouvant tenir contre les glaces, il se vit obligé de demeurer deça le fleuve.

Ce retardement donna le tems à Jean Casimir de rappeller Gosiewski de Mazovie à Dantzich, & de recevoir les troupes que la Reine luy envoyoit de la basse Pologne, de sorte qu'on faisoit monter son armée à trente mille hommes. Il en envoya une partie faire le dégât dans la Pomeranie ulterieure. Wrangel reçut ordre de les repousser, apres qu'il en auroit communiqué avec les Ministres de l'Electeur.

Il marche aux Polonois. Ils sont batus.

§. 40. Quand le pont fut achevé, le Roy passa la Vistule à Mewa, & campa cette nuit là à Sprauden. De là il marcha vers Dirschau & Stibelo, plein d'ardeur d'attirer les Ennemis au combat. Ils étoient campéz aux environs de Langenau, & d'abord le Roy vouloit aller droit à eux. Mais ayant apris que Czarneski, pour l'obliger à se tenir loin de luy, avoit tout fouragé à trois lieües à l'entour, il laissa le bagage à Haupt, & tourna vers le petit Werder. Son dessein étoit de se poster entre Dantzich & le camp des Polonois pour les attaquer en flanc. Que s'il ne pouvoit les prendre par là, il vouloit faire le tour de leur camp, & venir à eux du côté de Lawenbourg.

Quand il fut à Stibelo il fit tirer deux coups de canon, ausquels les Ennemis ayant répondu par trois autres, il sembloit qu'ils se preparoient d'en venir aux mains, mais Czarneski n'eut pas plutôt connu par les feux de l'armée de Suede, qu'elle n'étoit pas loin de luy, qu'il décampa le soir même, & se retira du côté de Conits &
20. Dec. de Butow, apres avoir envoyé son infanterie & son artillerie à Dantzich. Le Roy luy mit aux trousses un Lieutenant Colonel avec deux cens cinquante chevaux, qui prirent pres de cinq cens chariots de bagage. Ascheberg fut aussi detaché ensuite avec sept cens cinquante chevaux partagéz en vingt deux pelotons, pour incommoder autant qu'il pourroit les Ennemis dans leur fuite. 1656

A peine étoit il parti que le Roy alla se saisir d'emblée de Grebin, où il trouva une garnison de cinquante hommes de pied, qu'il mit dans ses troupes. Et pour être mieux en état d'observer la posture de l'infanterie ennemie, qu'on avoit laissée aux environs de Dantzich, il mit garnison dans Zobowitz, envoyant en même tems un parti de huit cens chevaux sous le commandement du Colonel Arentson, pour rüiner les travaux des Ennemis devant les villages où ils se tenoient. Il leur en fit quitter deux, avec perte de quantité des leurs, & de quelques centaines de chevaux qu'il emmena: chassant le reste de l'infanterie dans la ville.

Mais le Roy ne croyant pas qu'elle dût amuser toute son armée laissa Douglas, avec un corps considerable dans le petit Werder, avec ordre de courir apres Jean Casimir, s'il venoit à sortir de la ville, & de le luy faire savoir d'abord, afin qu'il se mit en devoir de l'arreter. En même tems quelques troupes prirent le chemin de Butow & de Lawenbourg, pour luy fermer le passage de ce côté là ; & le Gouverneur de Stargard reçut ordre de tenir de bons espions en campagne, par qui l'on pût être exactement informé de tout ce qui se passeroit, pendant que le Roy apres être revenu à Stibelo, s'a- *21. Dec.*
cheminoit en Pomerelie avec le reste de son armée.

Le Lieutenant Colonel Ascheberg *22. Dec.*
étoit à Kuschou, quand les coureurs qu'il avoit envoyéz vers Conitz, luy rapporterent que toute l'armée de Po- *23. Dec.*
logne étoit dispersée dans les villages aux environs de cette ville, que les chemins étoient aiséz à tenir, & qu'il seroit tres facile de surprendre les Ennemis. Ascheberg, sur ce rapport, assembla les autres officiers, qui tous d'un accord s'écrierent qu'il les faloit aller charger. On decampa donc de Kuschou apres midi, la nuit suivante à une heure apres minuit on eut fait sept miles & l'on se trouva au bord du Brom à demi lieüe des Polonois. Pour empécher qu'ils n'entendissent le bruit des chevaux, on couvrit le pont de paille, & on y passa sans obstacle, & sans trouver même de sentinelle Ennemie.

Apres

1656. Apres quoy Ascheberg rangea ses gens, les anima & donna sur le premier quartier, qui étoit celuy du Prince de Wiesnowitzki, composé de mille quatre cens maîtres. Il les chargea si rudement qu'à peine y en eut il cent qui echapassent au fer ou au feu : & entre autres prisonniers on prit le jeune Zamoiski. Ascheberg encouragé par ce succes, & sachant d'ailleurs que les Ennemis étoient dispersez dans les villages, sans avoir de quartier d'assemblée marqué, en cas de surprise, fondit avec la même impetuosité sur les autres quartiers des Ennemis & mit tout à feu & à sang.

Au milieu de cette confusion, & de ce carnage, tout ce que Czarneski pût faire, fût de s'aller mettre à couvert, avec trois mille des siens sous le canon de Conitz. Là il aprit de quelques prisonniers Suedois, que l'ardeur du butin avoit emportéz, que ce n'étoit que le Colonel Ascheberg avec peu de monde qui avoit causé tant de desordre dans l'armée Polonoise. Jugeant donc que les Suedois reprendroient le même chemin par lequel ils étoient venus, il marcha en diligence vers le Brom. Mais Ascheberg avoit déja pris une autre route, & s'étoit retire à Slochou qui n'étoit qu'à une lieüe & demi des villages qu'il venoit
24. Dec. de bruler, avant que Czarneski eût pû l'atteindre. Les Polonois perdirent dans ce rencontre trois mille cinq cens hommes & trente six drapeaux. Tout le bagage fut brulé avec trois mille chevaux. On en emmena mille trois cens autres. Plusieurs officiers furent pris; & tous ces avantages ne couterent que quelques prisonniers aux Suedois. Peu auparavant le Lieutenant Colonel Spens étoit sorti de Slochou & avoit mis le feu à un village, ou il y avoit quatre ou cinq cens chevaux Polonois, dont il tailla en pieces une partie. Czarneski apres sa defaite, prit avec le reste de son armée le chemin de Conitz, où il conduisit aussi la Reine de Pologne. Puis ayant passé le Notéz à Nackel, il continua sa marche vers la haute Pologne.

Ascheberg ne voyant plus rien à craindre partit de Slochou, & alla rejoindre le Roy entre Conitz & Tauchel, où il reçut les justes louanges qui étoient düës à sa valeur. Ensuite Conitz se rendit à discretion, apres 1656.
s'être fait battre durant trois jours. On y trouva plusieurs officiers Polonois, qui s'y étoient allez faire penser des blessures reçües au dernier rencontre. La Garnison au nombre de trois cens fantassins fut distribuée dans l'armée de Suede. Il y avoit beaucoup d'apparence que les Polonois n'entreprendroient rien pendant l'hyver, & qu'ils se tiendroient en repos dans leurs quartiers. Toutefois Wirts eut charge d'avertir le Prince Ragotzki de se tenir sur ses gardes. Et en cas que Czarneski fortifié de nouvelles troupes, pensât à revenir vers Dantzich, le Roy l'attendoit au passage résolu de le combattre.

§. 41. Ainsi finit cette année, durant laquelle il arriva plusieurs autres *Actions de Wirtz.*
choses, qui ne doivent pas être passées sous silence. Le Général Major Wirtz qui commendoit dans Cracovie mal traita plusieurs fois les Polonois, & empecha qu'ils ne luy coupassent les vivres, & n'affamassent la ville comme ils en avoient le dessein. Au mois de May un corps de Noblesse, & de païsans s'étoit posté au voisinage de Cracovie, sans pouvoir empecher Wirtz de bruler à trois lieües à la ronde, tous les villages qui refusoient les contributions, ce qui obligea Miesniski de choisir un poste avantageux sur la Vistule à un mile de Cracovie, pour n'y point laisser entrer de denrées. La garnison de Tenschin réduite à quatre vingt hommes ne pouvoit plus suffire à garder la place. Wirtz 10. Juil.
voulut donc qu'elle en sortit, & luy envoya au devant le Colonel Yxcul avec quelques chevaux, pour là conduire à Cracovie. Quand il la joignit il la trouva aux mains avec un détachement Polonois de deux cens chevaux qu'il défit, emmenant prisonnier Rokeby qui les commandoit, & quantité de Noblesse.

Deux jours apres Wirtz sortit de la ville avec tout ce qu'il put prendre de gens sans rien risquer, & s'approcha des Polonois en résolution de les combatre. Seize de leurs escadrons se presenterent hors des lignes & fondirent d'abord sur les Suedois. Mais ils en furent reçus si rudement qu'ils reprirent le chemin du camp à toute bride. Peu de tems apres, Wirtz les 31. Juil.
mena encore plus mal. Il s'étoit avancé pour

1656. cé pour les attirer au combat. La plus grande partie de leur cavalerie parut pour le repousser. Mais apres un rude choc il les mit en fuite, les écarta de leur camp & les poursuivit un mile au de la. Ceux qui y étoient demeuréz effrayéz de la déroute de leurs compagnons, pensoient à se sauver delà la Vistule, lorsque les Suedois survinrent qui en tuerent un grand nombre, firent plusieurs prisonniers, & chasserent les autres dans la riviere, où ils se noyerent. Ainsi fut dissipé tout ce corps qui étoit de trois mille huit cens hommes. Il demeura aux Suedois quatre canons & six drapeaux. En revenche ils eurent du pire en d'autres rencontres.

Apres la bataille de Varsovie, le Colonel Kisel ayant conduit un renfort à Cracovie, fut defait à son retour par Czarneski. Ensuite Lubomirski à la téte d'un puissant corps de troupes reglées, & de milices du païs, s'étoit campé devant Cracovie, envoyant de tous côtéz des partis battre la campagne pour enlever les vivres qu'on transportoit dans la ville. Il fit sommer Wirtz de la luy rendre, qui luy répondit en homme de son métier, & fit sur luy de frequentes & de vigoureuses sorties. Entre autres celles que le Colonel Schach commandoit fut remarquable. Il s'avança jusqu'à Casimires, & tomba sur trois mille Quartiens, qu'il mit en fuite, en tua cinq cens, & fit quatre cens prisonniers, mais il perdit luy même la vie dans le combat.

Octob. *4. Nov.* *12. Nov.*

En une autre occasion les gens de Wirtz tuerent plus de quatre vingt Polonois, & prirent vingtcinq Gentilhommes. Le Roy luy avoit recommandé de se defendre courageusement, & sans conter sur son secours, ne luy étant pas possible de luy en envoyer de Prusse, sans rüiner son armée. Mais il luy faisoit esperer celuy du Prince Ragotzki. Et s'il étoit enfin contraint de se rendre, il devoit faire une honnéte capitulation, en prenant garde qu'il ne luy arrivât pas comme à la garnison de Varsovie; & demandant en ôtage quelques Senateurs & Châtelains qui seroient gardéz à Thorn, jusqu'à ce qu'il se fut rendu luy même en lieu de sûreté.

30. Nov.

Le Roy fait arréter Radziejowski.

§. 42. Au commencement de la guerre Hierôme Radziejowski Vice-Chancelier de Pologne avoit paru fort affectionné à la Suede, & il n'avoit pas peu contribué à porter le Roy & les grands du Royaume à entreprendre la guerre de Pologne. Mais quand il vit que les affaires des Suedois changeroient de face, il changea luy même de sentiment, ou plûtôt, il leva le masque. Déja dés l'entrée de Wittenberg en Pologne, il avoit donné lieu de douter de la droiture de ses intentions. Car le General Suedois ne pouvant souffrir, que Radziejowski voulut tout faire à sa téte, celuy ci s'en plaignit au Roy, & tacha de luy rendre suspecte la conduite de l'autre. Mais n'ayant pû y reüssir, il s'en alla plein de depit à Varsovie, résolu de ne penser plus qu'à troubler les desseins du Roy, & à luy aliener les esprits des Polonois: jusques là que plusieurs qui étoient alléz à Varsovie dans le dessein de se rendre, en furent detournéz par les scrupules qu'il leur fit naitre. Et quand le bruit courut que les Ennemis tenoient le Roy enfermé pres de Sendomir, il écrivit au Comte de Charnicow, de profiter d'une si belle occasion d'entrer dans la basse Pologne, pour y faire soûlever les peuples contre les Suedois, ce qui contribua beaucoup à la revolte de cette Province. 1656.

Le Roy qui savoit toutes ces choses n'en témoignoit rien, & tâchoit de ramener Radziejowski, en le comblant tous les jours de nouveaux bienfaits. Mais comme il étoit campé pres de Novodwor, il aprit que le Polonois decrioit ouvertement sa conduite, la rendant suspecte & odieuse par toute sorte de discours injurieux. Il se contenta pourtant de luy faire representer son extravagance par Wrangel, & par Gabriel Oxenstiern, l'avertissant de se taire, & d'avoir pour luy d'autres sentimens. Il s'excusa le mieux qu'il pu extenua ce qu'il avoit dit, & protesta qu'il n'avoit pas ainsi parlé à mauvaise fin, mais qu'il avoit suivi son humeur éloignée de toute dissimulatiō Cependant la suite fit voir, qu'il n'en étoit que plus reservé à s'expliquer, mais que dans le fond il étoit toujours le même. Il n'attendoit qu'une occasion favorable de quiter le parti de la Suede, & de rendre quelque service important à Jean Casimir par lequel il put recouvrer son affection. Pour cet

1656. effet il cherchoit à être envoyé aux Cosaques, & il pria l'Abbé Daniel d'y faire consentir le Roy. Mais sa conduite ne permettoit pas de luy confier cet emploi. On le luy refusa, & avec raison, puis qu' on sçut dans la suite, & de l'Abbé Daniel, & du propre aveu de Radziejovvski, que celuy cy avoit voulu persuader à l'autre de rebuter les Cosaques, de leur rendre suspectes toutes les promesses de la Suede, & de passer par Vienne à son retour, pour offrir leur secours a l' Empereur, supposé qu' il pensât a mettre la Couronne de Pologne sur la téte de son fils.

Le Roy vouloit des lors le faire arréter. Mais il aima mieux attendre qu'il y eut encore plus de preuves. Il en reçut bien tôt apres de nouvelles. On luy envoye de Dantzick une copie d' une lettre, que Radziejovvski avoit écrite à ceux de cette ville, par laquelle il les assûroit qu' il etoit toujours dans les interêts de la Pologne en géneral, & dans les leurs en particulier, & qu' il ne perdroit aucune occasion, de leur rendre ausi bien qu' à Jean Casimir tous les services dont il seroit capable. Il étoit constant d' ailleurs qu'il avoit des liaisons fort étroites avec l' Envoyé de l'Empereur, & qu' il entretenoit commerce de lettres dans la Cour de Vienne & de Moskou. Enfin il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour rompre l' union, qui étoit entre l'Electeur de Brandebourg & le Roy: ayant non seulement retiré tout ce qu' il avoit dans les places de la Suede, pour le transporter à Conigsberg: mais de plus prié l'Electeur de soufrir frit qu'il se retirât luy meme à Memel.

Le Roy crut alors que s'il differoit d' avantage à s'asurer de luy, il étoit à craindre qu' il ne luy echapât. Apres avoir pris donc ses precautions, pour se justifier envers les Cosaques, qui avoient Radziejovvski en grande consideration, il le fit arréter à Marienbourg sur la fin de cette année. Les Comtes de Douglas & de Dona, avec Bioernclou & Trifendorf furent nomméz pour l'oüir, & luy faire son procés. Il fut d'abord étonné, & ne sçut que dire. Ensuite étant revenu à luy méme, il commença à se defendre avec beaucoup de confiance & de bruit, niant ou tâchant de colorer tout ce dont on le chargeoit, mais avec tant de foiblesse, que se voyant convaincu, il confessa tout, & fondit en larmes. On se contenta de le garder en prison, & de le tenir méme peu serré. Mais on sçeut qu' il nioit de nouveau tout ce qu' avoit avoüé, qu' il faisoit des menaces, qu'il avoit voulu corrompre ses gardes, qu' il avoit correspondence avec les Ennemis, & l'on intercepta une lettre écrite de Dantzick, par laquelle il paroissoit qu'on l' y attendoit au premier jour. Il fut donc gardé plus étroitement, on luy changea ses domestiques, & on ne le laissa voir à personne. Il fut oui une seconde fois, & nia tout, soûtenant que c' étoit pour l' interét du Roy & non pour aucun crime qu' on le tenoit en prison. Mais ayant encore été convaincu, on resolut de l'envoyer en Suede. Il y fut en effet envoyé l'année suivante, & gardé au château d' Arosf, jusqu' à la fin de la guerre. 1656.

Soins du Roy pour conserver l'amitié des Moscovites Elle commence à branler.

§. 43. On à vu l' heureux succés que les affaires des Suedois avoient eu l'année passée en Lithuanie. Celle cy les choses commancerent à changer de face, le Grand Duc ne poufant souffrir qu' on luy eût enlevé cette proye. Il sembloit pourtant d' abord qu' il étoit en de bonnes dispositions; jusques lá qu' il écrivit au Roy, pour le feliciter des progres *16. Janu.* qu' il avoit faits en Pologne, & pour luy faire savoir qu' en sa consideration, il n' avoit fait aucun dégât en Curlande, le priant de retirer ses troupes de tous les quartiers de Lithuanie, dont les Moscovites étoient les maîtres. Le Roy luy fit reponse avec la même honneteté, & l' assûra qu' il défendroit expressement à ses gens de donner le moindre sujet de chagrin aux Moscovites.

En méme tems néantmoins il donna ordre à ses Ambassadeurs à Moscou, d' agir auprés du Grand Duc, pour faire défendre à ses soldats d'approcher des lieux occupéz par les Suedois en Lithuanie. Cette précaution n' étoit pas sans fondement. Les Moscovites avoient voulu se rendre maitres de Slutza, forteresse du Prince Radzivil: & ils avoient encore pillé Orla autre Place du méme

1656. même Prince, ravageant le païs aux environs & tuant les habitans. Non contens de cela, ils s' étoient jettéz dans la Polaquie, & avoient poussé leurs courses jusques à Jurgenbourg. Le Roy demandoit qu' on ne continüat plus sur ce pied là, & qu' on fit punir les coupables. Au reste il souhaitoit avec ardeur de conserver l'amitié du Grand Duc prét à se relacher sur le titre, autant qu' il pourroit le faire sans prejudicier à ses propres interêts: A cette fin il fit faire deux copies de la lettre qu' il luy écrivoit, dans l' une desquelles il luy donnoit le titre de Duc d' une partie de la Lithuanie : ce qui n' étoit pas exprimé dans l' autre ; à fin que s' il refusoit celle cy, il pút accepter celle là, & s' il temoignoit ne s' accommoder ni de l' une ni de l' autre, Bielke avoit charge de luy proposer qu' on s' en tint des deux côtéz, aux titres portéz par le Traité de Stolbou, sans y comprendre les conquétes faites depuis d' une & d' autre part. Bielke devoit encore avoir soin de convenir des Limites en Lithuanie. Le Roy entendoit que l' on tirât une ligne depuis le Driesna, & la source du Svvieta jusqu' à Dóziec, & de là le long du Beretzin & du Boristhene, laissant à part les Cosaques comme un peuple libre ; de sorte que tous les païs qui se trouveroient en deça de cette ligne vers la mer Baltique, apartiendroient à la Suede, & ce qui seroit au delà, à la Moscovie. Enfin le Ministre Suedois étoit chargé d' assûrer le Grand Duc, que le Roy étoit prét à faire alliance avec lui pour la conservation des conquetes qu' ils avoient faites l' un & l' autre en Pologne.

Mais la décadance des affaires des Suedois, jointe aux solicitations continuelles des Ministres de l' Empereur, étoit cause que le Grand Duc se montroit de jour en jour plus intraitable. Il ne parloit que de se mettre en campagne, & il écrivit au
17. Mars. „Roy, pour se de plaindre de ce qu' il „avoit souffert qu' on eût enfreint „les Traitez de paix en tant de manie-„res: que les Suedois avoient vou-„lu s' emparer des Places occupées „depuis long tems par les Moscovi-„tes en Lithuanie; que lors qu' on „avoit demandé à la Gardie, si cela „s'étoit fait par son ordre, il avoit ré-„pondu qu' on pourroit en étre in-„struit par les Ambassadeurs que la „Suede avoit à Moscou ; que ceux „cy, quand on s' étoit adressé à eux „n' avoient eu rien à repondre, „s' excusant sur leur defaut d' in-„structions là dessus; qu' on fit donc „sortir les troupes Suedoises des „lieux quelles avoient usurpez; que „les auteurs de cét attentat fussent „punis, & en particulier ceux qui „avoient refusé au Czar les titres qui „luy étoient dûs. On ajoûtoit que „comme les Moscovites ne preten-„doient rien en Pologne depuis que „les Suedois s' étoient rendus mai-„tres de Cracovie, ceux cy ne de-„voient non plus rien pretendre sur „aucune partie de la Lithuanie, puis „que les Moscovites tenoient Vilna, „la Capitale du Païs.

Le Roy s'expliqua au long sur tous ees articles dans la réponse qu' „il fit à cette lettre; Et il monstra, 14. Juin. „qu' il n' avoit manqué de son côté „à rien de ce qu' il avoit crû pouvoir „conserver la bonne intelligeance „entre luy & le Grand Duc, luy of-„frant de joindre leurs armes contre „leur Ennemié commun, & de pren-„dre des mesures pour le regle-„ment des limites en Lithuanie; „mais qu' on avoit fait en Moscovie „aucun cas de tout cela; que les „infractions dont on se plaignoit „étoient nulles, n' ayant point été „commises par ordre du Roy, & que „la recherche n'en auroit pas plû-„tôt été faite, qu' il feroit punir „tous ceux qui se trouveroient cou-„pables; que les Moscovites de leur „côté n'avoient pas eu plus d' egards; „que les Ambassadeurs Suedois avoi-„ent été fort mal traitéz à Mascou; „qu'on n' avoit rien repondu à leurs „demandes ni accepté les lettres de „confirmation de la paix éternelle „entre la Moscovie & la Suede, sans „autre raison de les refuser, que le „pretexte qu'on n'y donnoit pas au „Czar le titre qu'il s'attribuoit depuis „peu de tems; que les terres du „Prince de Radzivil qui s'étoit rendu „à la Suede, avoient été ravagées „par les Moscovites ; que le Czar „par ses lettres patentes avoit vou-„lu plusieurs fois enlever à la Suede „les Peuples de Lithuanie, & de Sa-

1656. ,,mogitie qui s'étoient rangéz sous ,,sa protection ; qu'on avoit arreté ,,les courriers que le Roy envoyoit ,,à ses Ministres; que les Pristafs de ,,Moscovie avoient pretendu la pla- ,,ce d'honneur au dessus des Ambas- ,,sadeurs de Suede ; que non obstant ,,tout cela , puis que la principale ,,difficulté rouloit sur le titre, le Roy ,,declaroit qu'il étoit prét de l'accor- ,,der au Grand Duc tel qu'il le sou- ,,haitoit pourveu que cela se fit d'un ,,commun accord , & sans qu'on en ,,pût tirer aucune consequence à son ,,prejudice. Le Roy finissoit en exhortant le Grand Duc à maintenir l'union qui étoit entre eux, à travailler au reglement des limites , à reprimer les licences des gens de guerre, à se défier des Papistes , & à donner congé au plûtót aux Ambassadeurs de Suede.

Déja sur la fin de l'année précedente la Moscovie avoit résolu la guerre contre la Suede avant que d'étre informée de l'union de cette couronne avec le Brandebourg. Le Patriarche de la nation qui croyoit travailler par la à l'accroissement de sa Secte , y étoit porté avec plus d'ardeur que personne : employant d'ailleurs toute sorte de caresses, pendant le séjour qu'il fit à Novogrod, pour s'insinuer dans l'esprit des Russiens , qui étoient en Ingrie sous l'obeissance de la Suede. Mais quand on aprit à Mascou l'alliance de l'Electeur avec le Roy & qu'on sçut de plus que la Gardie étoit de retour en Livonie, cette chaleur commenca à tomber. Car les Moscovites avoient crû jusques la que les Places de cette Province étoient entierement depourvües de garnisons. Ils furent donc incertains pendant quelque tems sur la resolution qu'ils prendroient, attendant à se determiner qu'ils eussent reçu des lettres de l'Empereur, qui n'avoit fait aucune difficulté d'accorder au Czar le titre qu'il prétendoit, par ce qu'il n'avoit point d'interét à s'y oposer.

Durant cette incertitude , les Ministres de l'Empereur pour faire illusion aux Suedois , faisoient semblant de n'étre pas trop contens des Moscovites. Mais quand les lettres de l'Empereur furent arrivées, on n'hésita plus, & l'on ne garda plus de mesures. On ne vit que préparatifs d'armes , de vivres & d'artillerie. Les Troupes eúrent ordre de marcher insensiblement vers Naugard, & Pleskou. Et a fin d'ôter tout ombrage aux Suedois , on prit pour pretexte que c'étoit le chemin le plus commode pour aller en Lithuanie. Ces Troupes n'etoient pas alors en fort bon état. La guerre & la peste avoient presque ruiné tous les vieux corps : de sorte que la plus part des soldats venoient d'étre pris de la charrüe ; & de plus l'argent manquoit, & les Peuples étoient mécontens. Les Officiers du pais ne savoient point leur métier, comme ils l'avoient assés fait voir depuis peu aupres de Vilna, ou voulant remedier a quelque desordre arrivé durant la nuit, ils furent cinq heures entieres à ranger un Regiment. Il est vray qu'il y en avoit d'étrangers , qui ne manquoient pas d'experience, mais ils n'osoient employer la Severité necessaire pour se faire obeir des Moscovites. Cependant ceux cy n'en temoignoient pas moins d'animosité contre la Suede: & quand les Ministres de cette Couronne , fatiguéz de leurs planites, leur demandoient, qu'ils proposassent eux mémes les expédiens les plus propres à pacifier les differens , ils repondoient qu'il n'y en avoit point d'autre que de rendre plus qu'on n'avoit pris. Surquoy ils alleguoient un de leurs proverbes, *que quand on à ôté à quelqu'un une courroye d'écorce, il faut luy en rendre une de cuir*; croyant d'éja tenir la Livonie & l'Ingrie. 1656.

Les Ambassadeurs de l'Empereur ne contribuoient pas peu à les animer: leur conseillant de s'accommoder avec la Pologne par l'entremise de leur maître , & leur faisant accroire que les Suedois n'auroient pas plutôt assujetti la Pologne, qu'ils se jetteroient en Moscovie. Le Roy de Dannemarc à qui le Grand Duc avoit envoyé une Ambassade n'oublioit aussi rien pour les irriter.

Mauvais état de la Livonie.

§. 44. La Suede n'auroit pas été fort alarmée de tous ces mouvemens des Moscovites , si la Livonie se fut trouvée dans l'état qu'il eút été à desirer. Mais les vieilles troupes étoient en Prusse , & il n'y avoit pas trop à conter sur les nouvelles. Le

Roy

1656. Roy n'en vouloit point envoyer, de peur d'affoiblir son armée, & il s'étoit contenté d'écrire à la Gardie, qu'il se defendit avec celles qu'il avoit, autant qu'il luy seroit possible. D'ailleurs il se voyoit sans argent, avec peu d'armes & de munitions, les places mal fortifiées & presque hors de défense. La paye du soldat étoit si petite, qu'à peine suffisoit elle à l'entretenir. Les recrües d'infanterie, quandmême on auroit eu dequoi en faire, étoient impossibles, faute de gens qui voulussent s'enroller, & s'il y en avoit en Pologne, on n'y pouvoit prendre aucune confiance. L'alarme avoit pris aux gens du pays, qui flottant entre l'esperance & la crainte, s'accordoient tous à regarder l'irruption des Moscovites en Livonie, comme le plus grand mal qu'ils pussent prevoir.

La Lithuanie se revolte.

§. 45. Les suites de cette irruption étoient d'autant plus à craindre, que les Lithuaniens qui en étoient l'occasion, oubliant les engagemens qu'ils avoient avec la Suede, n'attendoient que le moment de s'en détacher, & de prendre les armes aussi bien que les Moscovites. La Gardie avoit mis quelques regimens Suedois en quartier d'hyver dans la Lithuanie, & dans la Samogitie, avec ordre aux officiers de faire les recrües necessaires, & d'exiger de leurs hôtes la paye accoutumée sans leur faire tort, toutefois, & sans souffrir qu'il leur en fût fait par les soldats. Il leur recommanda encore de placer leurs gens de telle sorte, qu'ils pussent, en cas de besoin, les assembler en peu de tems. Mais au lieu d'en user ainsi, ils se conduisirent avec beaucoup de legereté & de licence; éloignez le plus souvent de leurs soldats, qu'ils avoient dispersez par petites bandes de cincq ou six, en des villages de trente, quarante & cinquante feux, & qu'ils laissoient courir à leur gré dans les meilleurs endroits du pays, sans avoir aucun égard aux plaintes que les habitans leur en faisoient. Sur tout ils vivoient dans une entiere securité, ne prenant aucun soin d'observer les Lithuaniens, qui firent assez connoitre, qu'ils tramoient quelque complot, dés qu'ils sçurent la revolte des Polonois & des Quartiens.

La Gardie qui s'en défia se preparoit à mettre les choses en tel état qu'il leur seroit impossible de secoüer le joug. Pour cêt effet, il avoit déja marqué aux troupes le lieu ou elles devoient s'assembler, & où il se disposoit à les aller joindre, apres avoir conclu le traité avec le Duc de Courlande. Mais tous ses soins furent prevenus par le promt & général soûlevement de ces peuples, qui prirent pour prétexte tout ce qu'ils avoient eu à souffrir des soldats Suedois, sans que les plaintes qu'ils avoient faites, y eussent apporté aucun remede. Il étoit constant néantmoins, qu'on avoit publié des déclarations expresses, enjoignant à tous ceux qui auroient souffert quelque dommage, ou reçu quelque injure d'en porter plainte & qu'on avoit chatié ceux qui s'étoient trouvé coupables. D'ailleurs les charges contre lesquelles ils se recrioient n'étoient pas si grandes qu'ils le faisoient. On n'avoit point envoyé de logemens dans les terres de la Noblesse, qui n'avoit payé que les cinq écus par arpent dont elle étoit convenüe. 1656.

Mais la veritable cause de leur revolte, doit étre rapportée aux prêtres, & aux Jesuites, & au peu de confiance que les protestans peuvent avoir aux Catholiques Romains : joint à cela que le bruit courroit alors de la mort du Roy de Suede, & de la défaite entiere de son armée, aussi bien que d'un dessein que le Dannemark avoit de l'attaquer par terre, pendant que la flote de Hollande l'attaqueroit par mer.

On ne pensoit donc en Lithuanie qu'à rentrer en grace avec Jean Casimir par quelque service signalé. Cette disposition étoit soûtenüe par celle où se trouvoit les Moscovites, qui laissant les Lithuaniens en repos, & leur rendant ainsi la protection de la Suede inutile, les portoient à secoüer un joug qu'ils n'avoient subi que pour se delivrer de l'autre. Peut étre aussi que sans en chercher d'autre raison, ce soûlevement ne venoit que de la legereté naturelle aux Lithuaniens, & aux Polonois, sur la fidelité desquels on ne peut conter, avec quelque douceur qu'on les traite, par ce qu'ils regardent toute obeissance comme un esclavage, & qu'ils ne conçoivent d'autre liberté, qu'une licence effrenée de dire & de faire tout ce qu'il leur plaît. C'est pourquoy les Moscovites, qui connoissent leur humeur, ont accoutumé lors qu'ils sont les plus forts, d'abatre

1656. leurs premiere têtes, & de faire mourir tous les plus considerables d'entre eux.

Au reste les Lithuaniens avoient conduit leur entreprise avec tant d'adresse, qu'ils ne s'attendoient pas à moins, qu'à égorger en un même jour tous les Suedois répandus en divers endroits de la province. D'abord une bande de païsans surprit trois compagnies de Butlar, & deux du regiment de Krus, & les mascara dans leurs quartiers. On accourut des quartiers voisins & l'on fit mauvais parti à quelques uns des rebelles. Mais cela n'empécha pas que trois compagnies du Général Major la Rose, & quatre de Butberg, avec le regiment fraichement levé & peu complet d'Igelstrœm, n'éprouvassent le même sort. Un escadron Alleman commandé par Taub, sur l'avis qu'il avoit eu depuis six jours de cette émeute, avoit reçu ordre de se retirer à Birse. Mais se confiant en ses forces, il voulut attendre l'ennemi, dont il repoussa d'abord l'avantgarde, jusqu'à ce que succombant au nombre, il fut obligé de plier, perdit trois drapeaux, & à peine s'en sauvat il quatre vingts maîtres. On fit main basse sur tous les autres Suedois dispersez dans le plat païs, quoy que le mal ne fût pas à beaucoup prés si grand qu'on le publia, on ne peut nier qu'il ne fût considerable.

Vains efforts de la Gardie pour la reprimer.

§. 46. Le Comte Magnus de la Gardie se justifia le mieux qu'il luy fut possible de ce facheux accident. Il representa qu'en envoyant ces troupes en quartier d'hyver il avoit recommandé aux officiers de les loger par bandes, & d'avoir l'œil sur les habitans du païs pour en penetrer les desseins, & en observer les mouvemens; qu'ayant eu nouvelles du mauvais train que les affaires prenoient en Pologne, il avoit fait savoir plus d'une fois à Lewenhaupt, qu'il eût à rassembler les regimens, & à les faire tenir prêts pour marcher; mais que la lenteur de quelques uns des officiers, qui ne pouvoient se résoudre à sortir de leurs quartiers, où ils faisoient leur main, avoit été cause qu'on avoit executé trop tard ses ordres.

Cependant les Suedois qui n'avoient pas éte envelopéz dans ce malheur, s'assemblerent à Stzaule, où Lewenhaupt avoit marqué le rendes-vous. 1656. La Gardie étoit déja parti de 10. May. Mittau avec trois mille hommes, & s'étoit avancé jusqu'à Janiski en Samogitie, pour se joindre à Lewenhaupt, & pour étouffer la sedition en sa naissance. Mais Lewenhaupt n'étoit plus là, & ne se croyant pas assez fort, il s'étoit retiré vers la Curlande: ce qui obligea la Gardie à retourner en diligence à Riga, où il prit tout ce qu'il trouva de cavalerie & d'infanterie, & marcha au devant de Lewenhaupt pour faciliter sa retraite, & pour observer de plus pres les forces des Ennemis. Etant arrivé à Anneberg, il delibera avec Lewenhaupt sur les moyens de prevenir ces rebelles, & l'ayant envoyé à Riga pour y prendre soin des affaires en son absance, il marcha vers Janiski avec les troupes qu'il avoit, & y en trouva d'autres qui s'y étoient rendues de leurs quartiers. Là il apprit qu'un corps de rebelles étoit aux environs de Stzaule, & il résolut de les attaquer, avant qu'ils fussent en plus grand nombre. Il employa un jour à monter son infanterie afin qu'elle put faire l'office de dragons: apres quoy, avec douze cens chevaux, & plus de deux cents fantassins d'élite il marcha toute la nuit & se trouva à Stzaule, que les habitans avoient abandonné, au bruit de la cloche, que le prêtre avoit fait sonner. Peu de tems apres les coureurs Suedois decouvrirent les Ennemis, les chargerent, mirent trois compagnies de dragons en fuite, en tuerent plus de deux cens, entre lesquels étoit un Jesuite, qui les commandoit, leur prirent un drapeau, & poursuivirent les fuyarts pendant quelques lieües. Ce corps étoit tout tiré des départemens de Keidan, Rosienie & Wilcomir & s'en alloit joindre la grande armée des rebelles. Ils étoient campéz à demi lieüe de Stzaule. La Gardie en fut averti, & quelque avantageux que fût leur poste il marcha à eux en diligence, les attaqua & les défit. La vitesse des chevaux sauva la plus grande partie des cavaliers. Il y eût pourtant quelques officiers de marque qui demeurerent sur la place. Mais pour les fantassins qui s'étoient tous jettéz dans le village, ils furent ou tüéz, ou bruléz, ou chasséz dans les marais, on prit quelques drapeaux, un canon de

1656. fonte & tout le bagage, & l'on pourſuivit les fuyars jusqu'à Windau.

Apres avoir ainſi donné la chaſſe aux rebelles, la Gardie fit mettre le feu à tous les villages des environs, & à toutes les terres des Gentilshommes, une lieüe à la ronde, pour repandre la terreur dans le païs. Sur le rapport que luy firent ſes coureurs, qu'il y avoit un gros de rebelles de vingt compagnies, campé à demi lieüe de Stzaule, de l'autre côté du village, proche de Jaſcou & de Guiſcie, il marcha droit à eux, & fit inveſtir par ſa cavalerie le village où ils s'étoient retranchéz. D'abord ils firent ferme, & voulurent en venir aux mains, mais les Suedois les ayant repouſſéz dans le village, ils ne penſerent plus qu'à ſe ſauver par la fuite. Et comme ils ne pouvoient fuïr qu'à travers les Suedois, la plus part demeurerent ſur la place, il en fut tué un grand nombre dans les marais, peu ſe ſauverent. La meilleure partie de l'infanterie demeura dans le village, où voyant entrer les Suedois, elle jetta bas les armes, ſe mit en un monceau comme un troupeau de moutons & fut presque toute egorgée. De deux mille payſans qu'on prit, on en envoya cinq cens à Riga pour travailler aux fortifications, on en relacha quelques uns pour aller apprendre aux autres le fruit qu'ils avoient reçu de leur revolte, & tout le reſte fut paſſé au fil de l'épée.

La Gardie ayant ainſi diſſipé cette troupe de rebelles, il tourna du côté de Schadalou, pour aller en faire autant de ceux qui étoient aux environs de Keidan. Mais comme il vit que ceux cy retiroient vers les frontieres de la Moſcovie, & que d'ailleurs ſa cavalerie n'en pouvoit plus, il la mena à Janiski, d'ou apres quelques jours de repos, il avoit reſolu d'aller à Birſe, ſur la nouvelle qu'il y avoit là un fort grand corps de rebelles, dont les officiers étoient presque tous vieux domeſtiques des Princes de Radzivil. Son deſſein étoit de munir cette place de toutes les choſes neceſſaires, & de choiſir enſuite le long de la Dune, un poſte d'où il pût obſerver tout ce qui ſe paſſeroit aux environs. Il fit tout ce qu'il luy fut poſſible, pour retenir les Samogitiens dans leur devoir. Mais la haine qu'ils avoient pour les Suedois l'emporta ſur les lettres qu'il écrivit aux principaux du païs, & ſur les offres de liberté qu'il fit faire aux païſans, afin de les détacher de la Nobleſſe. 1656.

Il s'en retourna donc à Riga, & laiſſa la conduite de l'armée à Lewenhaupt, qui ne pût non plus rien entreprendre contre les rebelles. Les Moſcovites avec qui on ne vouloit avoir rien à démesler, les avoient attirez ſur leur frontiere: & eux mêmes étoient bien aiſe d'engager les Suedois auſſi avant qu'ils pourroient dans le païs, afin de les ſurprendre & de les défaire plus aiſément, à meſure qu'ils ſeroient plus éloignez de la Livonie. Mais ceux cy n'avoient garde de les ſuivre; car l'intention du Roy étoit que s'ils ne pouvoient tenir la campagne contre les rebelles, la Gardie les mit de bonne heure dans les places forts, de peur qu'ils n'euſſent à ſouffrir dans leur retraite.

Ainſi les Suedois s'étant retiréz vers la Dune, les rebelles attroupéz de nouveau, & animéz par les Moſcovites inveſtirent de loin Birſe, faiſant de courſes à leur aiſe dans tout le païs des environs. Les ſoldats Polonois que les officiers de Suede avoient enroléz, contre les ordres de la Gardie, prirent ce tems pour deſerter presque tous: ce qui ne fut pas une grande perte, puis qu'ils ne faiſoient que découvrir aux Ennemis ce qui ſe paſſoit dans l'armée de Suede. Les officiers de troupes de Bilten & de Courlande ſe retirerent auſſi, & furent ſuivis de leurs ſoldats. Ceux qui reſtoient ſe voyant reduits en ſi petit nombre & ſi mal payéz perdirent courage. Auſſi bien la guerre, à la veille de laquelle on étoit avec les Moſcovites, ne laiſſoit plus le tems de rien entreprendre contre le Lithuaniens, qui vers le commencement de l'année ſuivante ſe rendirent maîtres de Birſe, la ſeule place du païs où les Suedois euſſent garniſon, & qu'un long ſiege avoit miſe hors de defenſe.

Préparatifs en Livonie contre les Moſcovites.

§. 47. Sur ces entrefaites le bruit qui s'étoit repandu de la défaite de l'armée de Suede en Pologne, avoit déterminé les Moſcovites à prendre les armes. Les miniſtres de l'Empereur, & les marchans Hollandois ne ceſſoient de les y porter, & de leur repreſenter que ſe trouvant auſſi ſuperieurs qu'ils l'étoient à la Suede, ils ne devoient

1656. voient pas perdre une si belle occasion de recouvrer les païs qu'elle leur avoit enlevéz sur la mer Baltique. Cette consideration étoit tres propre à les animer. La perte de ces païs là leur tenoit toûjours au cœur, par ce qu'elle les privoit de tout commerce sur cette mer, qui confine à la plus part de leurs Provinces, & dans laquelle quelques unes de leurs plus grandes rivieres se dechargent : joint à cela que les habitans y suivent le rit grec aussi bien qu'eux. Il leur sembloit encore qu'il y alloit de leur honneur, que les Suedois fussent les seuls de qu'ils n'avoient pas pris vengeance, & ils s'imaginoient qu'il ne leur manquoit, pour étre les maitres du monde, que de vaincre ceux qui avoient vaïncu l'Empereur. Cette victoire leur paroissoit d'autant plus facile, qu'ils sçavoient le miserable étât ou se trouvoit la Livonie. Ils avoient déja fait voir où ils en vouloient venir, par les lettres que le grand Duc écrivit au Roy de Suede pour luy demander la téte de ses premiers Ministres, à cause qu'ils ne luy avoient pas donné tous les titres qu'il pretendoit. Cette nation ne reconnoit point de plus grande injure que celle là, & son scrupule va souvent si loin, que parmi les causes de l'irruption des Moscovites en Pologne, on trouve celle cy que les Polonois avoient manqué à dorer une des lettres du nom de Czar.

Lors qu'on eût donc des nouvelles assurées que *Alexis Michaëlowits, c'est à dire, Fils de Michel.* Le grand Duc marchoit en personne, qu'il étoit déja arrivé à Smolensko, & qu'il venoit droit en Livonie, on negligea tout le reste, pour penser à la conservation de cette Province. Elle dépendoit principalement de celle de Riga qui en est la ville capitale. Ainsi on s'attacha uniquement à fortifier cette place, & l'on fit venir pour cét effet l'infanterie qui étoit le long de la Dune sous le commandement de Lewenhaupt. D'un autre côté, pour rendre cette riviere inutile aux Moscovites on y planta des pieux, & on y enfonça des barques pleines de pieres, de tele sorte pourtât qu'on pût les retirer quand il n'y auroit plus rien à craindre. Le Roy envoya quelques Regimens d'infanterie, pour renforcer les garnisons de Riga, Pernau, Revel & Narva. Simon Grundel Helmfeld Général 1656. d'une experience consommée fut fait Gouverneur de Riga. Gustave Horn fils d'Eberhard eût le Gouvernement de l'Ingrie, Benoit Horn celuy de Revel, & Lewenhaupt fut envoyé à Wibourg, pour garder la Finlande & la Carelie, avec le Regiment de cette derniere province, qui murmuroit déja d'étre retenu ailleurs, pendant qu'il y avoit à craindre pour son païs. Les milices d'Ingrie furent aussi renvoyées dans leur Province, & l'on distribua dans les garnisons celles qui resterent.

Le Roy avoit mandé à la Gardie d'asseoir son camp pres de Derpt qui est comme le centre de Livonie. Mais de peur que les Lithuaniens ne luy coupassent le chemin de Riga, & sur la nouvelle de l'approche du Czar avec plusieurs corps d'armée, dont le plus grand, à la téte duquel il étoit, descendoit le long de la Dune. La Gardie aima mieux camper sur le bord de l'Ewest. Il envoya Streif à Neuhaus avec un détachement de cavalerie & de dragons, pour garder ce passage aussi long tems qu'il pourroit, & avec ordre s'il falloit céder, de jetter l'infanterie dans les villes, & de se retirer avec la cavalerie à Riga. On renforça le mieux qu'on pût & de vivres & de soldats Dorpt, Pernau & Volmar, qui étoient les seules places capables de quelque resistance, & il ne resta que trente deux compagnies de cavalerie, & douse de dragons pour garder la Dune. La Noblesse d'Estonie avoit mis sur pied un corps considerable de cavalerie pour la défense du païs, & ceux de Revel prirent un vaisseau de Lubec, chargé d'armes & autres munitions, qu'il portoit à Nyen aux Moscovites.

Il se jettent dans la Carelie & dans l'Ingrie.

§. 48. Le premier effort de leurs armes tomba sur la Carélie. Ils taillerent d'abord en pieces les sentinelles Suedoises qui étoient sur la frontiere, & par le moyen de deux ou trois cens petites barques, ils firent transporter onze mille hommes vers Notebourg, pour investir cette place. François Grave qui étoit dedans, avec six vingts hommes seulement, n'en craignoit pas d'avantage les Ennemis, se confiant sur la situation avantageuse du lieu. Cependant comme il n'y

avoit

1656. avoit point de troupes en ces quartiers là, pour s'opposer à leur ravage, ils le faisoient au long & au large dans la Carelie, & dans l'Ingrie. Leur armée grossissoit tous les jours des Moscovites sujets de la Suede, qui portoient par tout le fer & le feu avec plus de rage que les Ennemis eux mêmes. Ceux cy avoyent commandé de faire main basse sur tous les Finlandois & autres étrangers qui se trouveroient dans le païs & qui refuseroient de recevoir leur bapteme & de preter serment au grand Duc excepté les seuls Russiens, qu'on ne vouloit attirer que par la douceur.

Pendant qu'ils étoiens devant Notebourg, ils envoyerent deux mille hommes à Nyen, qui y mirent le feu, tuerent tout ce qui s'y trouva & furent cause que Gustave Horn, fit bruler soixante dix tonneaux de bled, & quantité de Sel que les possesseurs avoient refusé de mettre à convert Apres quoy ce detâchement étant allé rejoindre l'armée aux Environs de Notebourg il falut se contenter de faire le dégât dans le plat païs sans pouvoir approcher de la place, à cause de la riviere qui en fait le tour, & avec perte de quelques bateaux, pleins de soldats, qui ayaut osé passer trop pres de la Citadelle furent couléz à fonds à coups de canon.

Ils firent le même ravage dans l'Ingrie déchargeant principalement leur fureur sur les Eglises, & sur les terres de la Noblesse, sans épargner que les Russiens, à qui ils permettoient de massacrer impunément tous les Finlandois, & les Suedois qui demeuroient en Ingrie & de s'approprier leur bien, ce que ceux cy executoient avec une extréme cruauté.

La garde Suedoise qui étoit à Kexholm sur la frontiere, fut en partie taillée en pieces, & en partie dissipée, & les païsans de ces quartiers, aux approches des Moscovites, rüinerent les terres de la Noblesse. On en avoit fait autant dans la Bothnie Orientale du côté de Cajanie, ces desordres ne pouvant étre repriméz, faute de troupes reglées, & à cause que les païsans s'étoient retirés dans les foréts. Le Colonel Burmeister y étoit bien, avec ses nouvelles recrües & quelque cavalerie du païs mais tout cela étoit incapable d'arréter les Ennemis. Et d'ailleurs il n'y avoit personne à Wibourg qui en brit soin, Stalarm Gouverneur de la Province venant de mourir, & Lewenhaupt n'étant pas encore arrivé de Livonie avec le Regiment de Kruus. 1656.

Sont batus en divers lieux.

§. 49. Cependant les Suedois venant peu à peu à se remettre incommodoient les Moscovites en plusieurs lieux. En Ingrie un detachement que fit Gustave Horn de cent cinquante chevaux, mit en fuite huit cens Moscovites avec perte de plusieurs d'entre eux. Burmeister avec cent cinquante maîtres, deux cens dragons & neuf compagnies d'infanterie se mit en devoir d'aller faire lever le siege de Kexholm. Pour cet effet il alla se poster pres d'une Eglise dans un village appellé Raut. Le poste étoit si avantageux, qu'il ne pouvoit étre attaqué que par un endroit, sept bataillons ennemis vinrent d'abord le charger asséz rudement à la faveur d'un broüillard épais; mais se voyant repousséz avec vigueur ils regagnerent la campagne, & s'y presenterent en bataille. Burmeister sortit alors de son poste, se jetta sur eux, le chassa dans un bois plein de marais leur tua deux cens hommes, prit quatre drapeaux, & toutes leurs munitions de guerre avec perte seulement de vingt des siens. *29. Juil.*

Un détâchement de Gustave Horn composé de deux cens chevaux & de quarante dragons, rencontra pres de Coporie mille Moscovites, & les poussa si vivement qu'il en demeura trois cens sur la place, avec le Colonel qui les commandoit, sans autre perte du côté des Suedois que de huit des leurs & de deux blesséz.

Les Ennemis avoient choisi Taipal pour un Magasin : mais les Suedois étant sortis de Wibourg rüinerent ce village, & passerent au fil de l'épée sous ceux qu'ils y rencontrerent. En même tems Lewenhaupt donnoit de si bons ordres en Finlande, qu'il étoit difficile aux Moscovites de continuer leur irruptions. Les partis Suedois faisoient tous les jours quantité de prisonniers; qu'on mettoit tous à mort, par ce qu'ils étoient inutiles, & que le Czar ne vouloit ni les racheter, ni les echanger.

Cependant les Ennemis avoient fait bâtir six forts aux environs de Kexholm, pour affamer cette place.

 Lewen-

1656. Lewenhaupt ayant r'assemblé ce qu'il y avoit de troupes en Finlande, marcha vers ces Forts, & voulut d'abord en emporter un d'assant, mais il y trouva tant de resistance que bien qu'il fut maite du rempart, il fut obligé de se retirer avec perte de soixante des siens & du Lieutenant Colonel Lager Krantz, d'un capitaine & d'un Lieutenant. Apres quoy il fit approcher le canon & commança à faire battre le fort. Les Ennemis voyant qu'ils ne le pouvoient plus garder, voulurent se sauver la nuit dans un autre mais ils ne purent le faire sans perdre plus de cent des leurs. Lewenhaupt se préparoit à rüiner ainsi tous les autres forts, lors que deux de ses gros canons ayant creve, il fut contraint de renoncer à cette entreprise, aimant mieux ménager le peu de monde qu'il avoit, & ne pouvant rien faire avec sa cavalerie à cause des bois, & des marécages.

D'un autre côté Gustave Horn, avec le corps qu'il commandoit, ayant voulu gâgner un fort, que les païsans avoient élévé pres d'Ingritz, avoit manqué son coup, & dix des siens étoient demeurez à cette attaque: ce qui n'avoit pas empeché la nuit suivante ceux qui étoient dans le fort, de se retirer vers l'armée aux environs de Notebourg. De là étant allé à Nyen il trouva que les Moscovites avoient abandonné ce poste, qui étoit trop important, pour ne travailler pas à le conserver. Il y fit donc faire de nouvelles fortifications, & y mit une garnison de six vingts hommes, empechant par là les barques Moscovites d'approcher de la mer.

Ensuite Horn & Lewenhaupt se joignirent & quoy que l'Ennemi eut trois fois plus de troupes qu'eux, ils resolurent de l'attaquer. Mais il se tenoit renfenmé dans ses forts, n'osant paroitre en campagne, & quand il voulut attaquer Nyslot, il fut repoussé & batu: aussi bien que dans un fort qu'il avoit construit pres de cette ville, & que les Suedois emporterent, apres avoir laissé cent Moscovites sur la place. On n'y trouva que deux canons & cinq cens prisonniers qui devoient étre menéz en Russie, & qu'on
4. Nov. mit en liberté. Les Moscovites voyant qu'ils n'avançoient rien devant Kexholm, en partirent pour aller joindre ceux qui tenoient Notebourg bloqué. Enfin ils leverent aussi le blocus de cette derniere place, & se retirerent dans leurs païs, sans autre gloire, que d'avoir ravagé les terres où ils avoient passé, & d'avoir brulé en Estonie la moitié du Jerveland & de l'Allentak, & le Wirland tout entier. 1656.

Quelque tems apres, un corps de trois mille Moscovites, ayant voulu prendre d'emblée Ivanogrod, ils furent receus avec tant de résolution, qu'en quatre heures de combat, la pluspart furent tuéz, & les autres se sauverent en desordre. 9. Dec.

Cinq cens Bojares attroupéz au de la de Notebourg, voulurent aussi surprendre le Lieutenant Colonel de Kruus, qui l'ayant apris, leur alla au devant, & leur donnant la chasse pendant quatre lieües les poursuivit jusqu'en Russie, & fit leur chef prisonnier. Peu apres trois cens Moscovites furent tailléz en pieces par les Suedois aux environs de Notebourg. Mais en revenche ceux cy perdirent Lewenhaupt, qui mourut de maladie 24. Nov. à Wibourg, lors qu'il étoit sur le point de faire irruption en Russie. Ainsi les Moscovites ne firent qu'exercer leur cruanté dans la Carelie, l'Ingrie, & l'Estonie, sur les maisons, & sur les peuples qui ne pûrent se defendre.

Le Czar en personne entre en Livonie. Prise de Dunebourg: Et de Cakenhuse.

§. 50. Mais la tempéte qui s'elevoit en Livonie étoit bien autrement terrible. Le Czar avoit tourné de ce côté là ses plus grandes forces & il y marchoit en personne, pour avancer les affaires par sa presence. Il avoit assemblé son armée à Smolensco. Les Moscovites la faisoient monter à cent mille hommes, quoy qu'il n'y eût point de Cosaques de Zaporou, sur qui pourtant on avoit conté comme sur les meilleures tronpes qu'on attendit. Mais ils s'étoient revoltéz, parce qu'on les avoit payéz en monnoye de cuivre, & mis garnison dans leurs villes.

Dunebourg, petite ville, où il n'y avoit qu'une foible garnison, commandée par le Lieutenant Colonel Willigman, & dont les fortifications n'étoient pas encore achevées, soutint le premier choq des Moscovites. Ils ne crurent pas qu'une place si peu considerable dût arreter l'armée entiere, & ils en detacherent une petite partie

1656. partie pour l'aller emporter, pendant que le reste passeroit outre. Mais Willigman soutint avec beaucoup de vigueur, l'attaque étourdie qu'on luy livra, & non content de resister il fit une sortie si à propos, qu'il laissa plus de mille Moscovites sur la place, & leur enleva quelques drapeaux, qu'il planta sur les rempars pour braver les Ennemis: ce qui les irrita de telle sorte, qu'ils envoyerent à l'assaut leurs meilleures troupes. D'abord les assiegéz se défendirent avec beaucoup de résolution, & il en coute la vie à un grand nombre des assiegans. Mais les grenades de ceux cy ayant mis le feu à quelques monceaux de foin & de paille, il prit d'abord aux maisons, & embrasa toute la ville. Le commandant fit tout ce qu'il put pour obliger la garnison à faire ferme sur le rempart: mais ne pouvant en étre le maître il aima mieux se jetter luy même dans le feu que de tomber entre les mains des Moscovites, qui entrerent dans la ville, & n'epargnerent que les enfans. Ensuite ne trouvant personne qui leur resistat, ils se repandirent dans la Livonie.

Il est bien vray que le Général Major Streiff, & le Colonel Adricas avec deux cens chevaux & cent quatre vingts dragōs avoient défait trois mille cinq cens Moscovites pres de Wolmar, apres un combat de quatre heures, pendant lequel ils étoient revenus six fois à la charge & leur avoient tué plus de cens hommes & pris neuf enseignes, sans perdre plus de neuf des leurs. Mais Streiff ne voulut pas aller plus avant, tant à cause du grand nombre d'ennemis, dont la campagne étoit couverte, que par ce qu' Adricas apres l'avantage qu'il venoit de remporter, n'avoit pas laissé de livrer aux Ennemis par trahison le château de Nihuse sur la frontiere de Moscovie.

La cavalerie Suedoise composée en tout de dixhuit compagnies, sous le commandement du Comte de Turn campoit pres d'un fort à l'embouchure de l'Eweſt dans la Duine. Mais sur le bruit que les Moscovites approchoient, elle en partit plutôt qu'il ne faloit & se retira à Kerckholm sans qu'il fut possible aux officiers de retenir les soldats que cette multitude d'ennemis avoit allarméz.

Les Suedois, pour empecher que les Moscovites ne descendissent par la Duine en avoient bouché le passage proche de Cakenhusen. Mais comme leur canon ne pouvoit incommoder les Ennemis, cette precaution ne servit de rien, & ils leverent facilement cêt obstacle. Le Lieutenant Colonel Sperling étoit dans Cakenhusen avec une mediocre garnison. Le Czar luy même parut devant la ville à la tête de douze mille hommes, & y envoya un trompette, pour la sommer de se rendre. Il n'y arriva pas ayant eu la tête emportée d'un coup de canon, qu'on avoit braqué contre luy quand on l'avoit vu venir. Alors le grand Duc fit battre la place & donner l'assaut Général, envoyant toûjours des troupes fraiches, & s'en étant enfin rendu maître, la garnison & le Commandant y furent passéz au fil de l'épée. Si quelqu'un échapa, ce ne fut que pour étre traité plus cruellement, & la nouvelle de ce carnage étant portée à Riga, jetta la terreur dans les esprits, faisant voir de quelles cruautez les Moscovites étoient capables. La Gardie avoit donné ordre à Sperling de mettre le feu à la mine de Cakenhusen, dés qu'il ne pourroit plus défendre la ville, & de se retirer avec sa garnison dans le chateau. Mais l'envie de conserver la ville, l'y retint trop long tems, & luy fit oublier la mine. 1656.

L'Armée Ennemie s'approche de Riga. 11. Août.

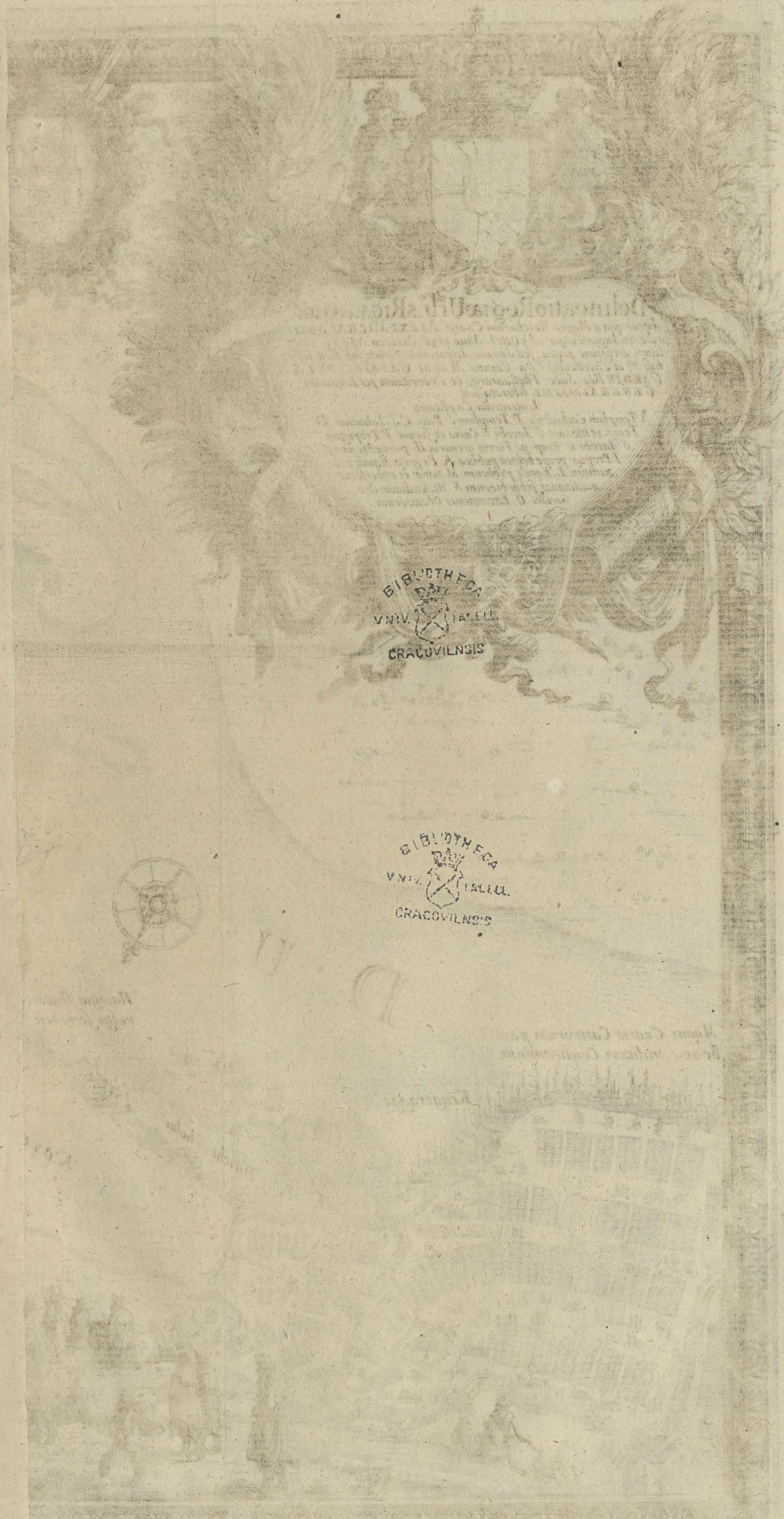
§. 51. Apres la prise de Cakenhusen les Moscovites s'approcherent du fort de Kerckholm, qu'ils trouverent abandonné par les Suedois, qui prevoyant bien qu'ils ne pourroient pas le garder l'avoient rüine, & y avoient mis le feu. De là ils avancerent jusqu'à Rummel sur la Dune, où les Suedois avoient trois pontons, avec une piece de canon sur chacun. L'Officier qui y commandoit voyant venir l'Ennemi, voulut sauver les Pontons, & tâcha de gagner le fil de l'eau. Mais le vent le jetta malgré luy à bord, de sorte que les soldats se sauvant à la faveur des bateaux, ils abandonnerent les Pontons, & le canon aux Moscovites. Les Gardes Suedoises qui étoient le long du fleuve, étant accourües au bruit chargerent les plus avancéz & ne se retirerent, qu'apres en avoir tüé un grand nombre, avec perte de leur côté de vingt maîtres, & des Generaux *12. Août.*

1656. raux Majors Rebender & Weingarten, dont le premier fut tué, & l'autre bleſſé à la tête. Peu auparavant Stahl, à la tête de trente chevaux, en avoit attaquè cent trente des Ennemis à Jungfernhof, dont il avoit taillé la meilleure partie en pieces & bleſſé celui qui les commandoit, qu'il mena priſonnier à Riga.

Le 19. d'Aouſt les troupes Moſcovites commencerent à ſe faire voir aux environs de cette ville. La cavalerie de Suede s'étoit déja retirée dans les nouvelles fortifications qu'on avoit faites autour des fauxbourgs, apres avoir brulé au dehors les maiſons & les moulins du voiſinage.
20. Aoûst. Le lendemain, la Gardie avec les autres Generaux alla viſiter les collines ſablonneuſes d'alentour. Le Comte de Turn, qui étoit du nombre, voyant quelques chevaux Svedois qui eſcarmouchoient à la vüe du camp des Ennemis, courut à eux à toute bride pour les animer. Il vouloit ſe venger d'avoir été mis une fois en fuite, mais ſe laiſſant emporter à ſon ardeur, il s'engagea trop avant ſans pouvoir être rappellé, ni par le ſon de la trompete, ni par les gens que la Gardie luy envoya, de ſorte que les Ennemis l'envelopperent avec Guillaume Cronman, & quelques cavaliers, & les paſſerent tous au fil de l'epée. Le Lieutenant Colonel Buddenbrok, qui avoit ſuivi le Comte de Turn, avec trente chevaux, n'en ſauva que trois, & reçut luy même quatorze bleſſures.
21. Aoûst. La nuit ſuivante les corps de Turn & de Cronman, auſquels on avoit coupé la tête, furent portez à Riga, qui fut enſuite inveſtie par l'armée entiere des Moſcovites.

Le peril où cette ville ſe trouvoit n'étoit pas petit. Depuis quelques années on travailloit à fortifier les fauxbourgs. Mais outre que l'ouvrage n'étoit pas achevé, il occupoit d'ailleurs tant d'eſpace qu'on n'avoit ni aſſéz de monde, ni aſſez de canon & de munitions de guerre pour le défendre. Car il n'y avoit dans la place que mille huit cens fantaſſins, cinq cens Dragons, quinze cens chevaux, & autant de Bourgeois, ce qui faiſoit en tout cinq mille hommes propres à porter les armes. 1656. Le Roy qui avoit bien compris le peu d'uſage qu'on pouvoit faire de ces fortifications, & qui ne vouloit pas que les Ennemis en profitaſſent, avoit long tems auparavant commandé qu'on les démolit. Malgré ſes ordres les aſſiegéz ne purent d'abord ſe réſoudre à abandonner tous ces dehors, dont le Roy témoigna beaucoup de chagrin. Quantité de gens du Païs s'étant retiréz dans leur enceinte avec tout ce qu'ils avoient pû ſauver de blé, & de bétail. On avoit déja placé les ſoldats dans leurs poſtes, lors qu'enfin on tomba d'accord, qu'il étoit abſolument impoſſible de garder tant d'ouvrages, avec ſi peu de monde, & contre un ſi grand nombre d'Ennemis: joint à cela que les habitans des fauxbourgs, au nombre de ſept ou huit cens, & les païſans qui s'y étoient retirez, ne vouloient point entendre parler de prendre les armes. Cependant on n'avoit encore rien conclu, quand la 22. Aoûst.
nuit ſans qu'on ſçut comment la frayeur s'étant emparée des eſprits tout le monde ſe jetta dans la ville, apres avoir mis le feu aux Fauxbourgs, & fait perir toutes les denrées: ce qui ne pouvoit manquer d'incommoder les ſoldats, ſi le Senat ne leur eût fourni des vivres.

On ne voyoit pourtant aucune marque de conſternation dans la ville. Les Bourgeois, & les ſoldats étoient égallement réſolus à ſe defendre jusques au dernier ſoupir. Ils ſuivoient en cela les intentions du Roy, qui avoit expreſſément défendu à la Gardie d'en venir à aucune capitulation, & de ſouffrir que les autres y vinſſent: l'aſſurant, qu'au premier jour, il iroit à ſon ſecours avec toute ſon armée. Ce n'étoit pas de vivres qu'on manquoit le plus dans la place: l'argent y étoit plus rare, le public & les particuliers ſe trouvant presque epuiſez, à cauſe des grands frais qu'on avoit été obligé de faire pour les fortifications, & parce que l'année precedente la ville avoit preté plus de cent mille ecus au Roy. De ſorte qu'on ne ſavoit d'ou en prendre pour faire les proviſions de poudre, & d'autres munitions de guerre dont on ne





Delineatio Regiæ Urbis RIGÆ et Obsidionis qua à Magno Moschorum Czare ALEXI MICHALOWITZ a die 22 Augusti usque ad 5. Octob: Anno 1656. Exercitu 118000. militum arctissimé pressa, sed Strenua defensorum virtute sub ductu Illustriss:mi et Excellentiss: Dn: Comitis MAGNI GABRIEL DE LA GARDIE Reg: Suec: Theßaurarij, et Exercituum per Livoniam GENERALISSIMI liberata fuit.
Litterarum Explicatio.
A. Templum Cathedrale. B. Templum S: Petri. C. S: Iohannis. D. Temp: et Monast: S: Iacobi. E. Curia et forum. F. Propugna: S: Iacobi. G. Prop: ac Turris arenaria. H. porta Arenaria. I. Propug: prope balnea publica. K. Propug: Equili proximum. L. Equile publicum. M. novæ et imperfectæ munitiones suburbiorum. N. Molendinum Arenarium. O. Excursiones Obsessorum.
Numerorum Explicatio
1. Magni Czaris opera et accessus. 2. Generalis Alex. Lesslei opera et accessus. 3. Generalis Knees Iacobs opera et accessus. 4. Statio Tribuni Francisci Straforti. 5. Statio Tribuni Iacobi Renardi. 6. Statio Tribuni Hermanni a Staden. 7. Statio Trib: Iulj Sickleri 8. Statio Trib: Christiani Iunkmanni, Iohannis ab Hoewen et Trib: Allingij tres Legiones Dragonum. 9. Statio Trib: Danielis Krafferti. 10. Statio Trib: Alexandri Gipsonij. 11. Statio Trib: Abrahami Leslei, Buttleri et Trib: Hammeltonij tres legiones Strelizæ 12. Statio Trib: Thom: Bocli cum 2 Legionibus Russicis 13. Strelizæ 14. Suggestus Rußorum. 15. Pulvis tormentarius Russorum a suecis incensus. 16. Conflictus in quo Dn: Comes Turrianus occubuit. 17. Conflictus in Pascuis publicis 18. Navis Suecica repellens à se Rußorum et Coßakorum navigia
NEC PONDERE FRANGOR
Statio Generalis Knees Affonasie Alowerzardin Plaßockwi ubi 16000. militum
Kobruns Castellum vulgo Kobrune
Friedrichs holm
DUNA FLUVIUS
Navigia Russica vulgo strusen
Agger Hinsianus
Prædium Hinsianum
Ager Kelleris
Urbs Riga
Schloss Holm
Pascua Publica
Magni Czaris Castrorum pars 80000. militum Continentium
Kengeragge
Holm
Kötes
Terra Elatior
Colles Arenarii
Statio Generali Knees Iacobi Kudonkeniz Zerkaski, ubi 22000. militum erant.
Buchsen Schuzen
D. Persch sculp.

1656. ne pouvoit se passer, & pour habiller les soldats, qu'on voyoit aller à demi nuds dans les rües. Il étoit dû plus d'un million d'ecus aux Bourgeois, dont ils ne pouvoient exiger le payement dans la conjoncture ou ils se trouvoient. Et d'ailleurs la diminution du commerce, causée par l'augmentation des droits, contribuoit à les mettre à l'étroit.

Les Moscovites avoient assiegé Riga avec d'autant plus de confiance, qu'ils étoient parfaitement instruits de l'état ou elle se trouvoit. Le Lieutenant Colonel Jonston Escossois qui avoit deserté leur avoit tout decouvert, & pour faire mieux sa cour, il avoit meslé le mensonge à la verité, disant qu'apres les Bourgeois & les Païsans, à peine y avoit il dans la ville une centaine de soldats. Enfléz par avance de tous les succéz dont ils se flatoient, ils ne parloient pas de moins que de subjûguer l'Estonie, la Livonie, l'Ingrie, & la Finlande, & de rendre le Roy de Pologne tributaire de la Moscovie.

Elle y met de le Siege, Leleve. §. 52. D'abord faisant sonner fort haut le secours de la Hollande & du Dannemarc ils s'étoient vantéz de prendre d'assaut Dunemunde, ou si ce coup leur manquoit, de bâtir un fort entre l'embouchûre de la riviere & la ville, pour ôter à celle cy toute communication avec la mer. Mais ensuite il quitterent ce dessein, & tournerent toutes leurs forces contre Riga, se campant le long de la Dune, au nombre à ce qu'on disoit de quatre vingt dix mille combattans. Ils doutoient d'autant moins de prendre la place, que les assiegéz en s'y retirant tout alarméz, avoient manqué à rüiner le dehors, les jardins, les hayes, & quantité de maisons. De sorte que les Ennemis pouvoient dresser leurs bateries à couvert des traits du rempart, jusqu'à la portée du pistolet.

23. Août. La Gardie de son côté ne negligeoit rien pour la défense. De peur que les femmes par leurs cris, & par leurs larmes ne touchassent le coeur de leurs maris, il envoya la sienne en Suede avec celles des autres Generaux, à l'exemple des principaux Bourgeois qui avoient deja envoyé les leurs à Lubec. Et comme il n'y avoit que peu de fourage dans la ville, il fit jetter dans la riviere tous les cheveaux dont il crut se pouvoir passer. 1656.

Cependant les Ennemis avançoient leurs travaux malgré les traits & les sorties des assiegéz, par ce qu'ayant du monde de reste, ils n'epargnoient pas leurs troupes : de sorte qu'ils furent bien tôt pres du fossé & hors de danger d'étre incommodéz du canon. Ensuite apres avoir fait *25. Août.* sonner la trompette, ils envoyerent un de leurs Colonels jusqu'à la porte de la ville, avec la tête du Comte de Turn, enfermée dans une corbeille couverte d'un taffetas. Il etoit aussi chargé d'une lettre pour la Gardie, pour les autres Generaux, & pour le Senat de la ville par la quelle ils les sommoient de se rendre avec l'insolence ordinaire à ces Barbares; Et cependant le Colonel avoit ordre de prendre son tems pour observer de prés l'état du fossé, & du rempart. La Gardie, pour toute reponse, luy fit dire de se retirer sur l'heure, & pour faire voir aux Ennemis la disposition des Assiegéz, le Colonel Schultz avec quatre cens fantassins, & le Lieutenant Colonel Mannerschild, à la tete de deux cens chevaux, firent une si vigoureuse sortie, que pendant qu'ils en étoient aux mains avec l'Ennemi, une partie d'entre eux eût le tems de rüiner les jardins les plus proches du fossé, & les autres taillerent en pieces grand nombre de Moscovites, entre lesquels se trouva le Colonel qui avoit apporté la tete du Comte de Turn. Ce fut alors que le Comte de la Gardie faisant la ronde sur les remparts le feu prit à un tonneau de poudre, dont il fut blessé, & contraint de garder le lit pendant quelques jours.

Toutes les batteries des Ennemis étant dressées, ils ne cessoient *1. Septemb.* de battre la ville de leur canon, & de leurs bombes avec plus d'effet pourtant sur les maisons que sur les hommes, & ils continuerent ce feu nuit & jour durant tout le siege. Ils voulurent prendre d'assaut le Fort de Cobron, situé de l'autre côté de la Dune. Mais ils furent si bien repousséz par le Major Heideman, & la levée qu'il fit rompre inonda de telle sorte les environs du fort, qu'ils ne purent en aprocher, & qu'ils n'ose-

1656. n'oserent plus rien entreprendre de ce côte lá.

5. Sept. Ce fut alors & pendant le grand feu de l'artillerie ennemie que Helmfeld fut blessé sur le bastion d'un eclat de bois qui luy donna à la tête, & le Colonel Fersen d'un autre au côté. Ce jour là les assiegéz dans une sortie qu'ils firent tuerent quantité de Moscovites, & emmenerent plus de quarante boeufs dans la ville.
7. Sept. Deux jours apres le Lieutenant Colonel Bistram, à la téte de cent cinquante chevaux chassa les ennemis de deux de leurs bâteries, & leur tua beaucoup de monde. Le même jour le Major Lensman, & Stahl Capitaine de cavalerie, avec cent quatre vingts chevaux, & soixante fantassins allerent démonter trois canons des assiegeans, & leur tuerent plus de cent hommes, avec perte de leur côté, de Stahl luy même, de Welberg Capitaine de cavalerie, & de six maîtres. Ainsi les Moscovites, qui ne s'entendent point à faire des sieges, étant venus jusqu'au fossé, ne purent aller plus avant, & n'oserent jamais donner l'assaut quoy qu'il semblat à entendre leurs deserteurs, qu'ils l'alloient donner tout les jours.

Cependant il vint du secours à la ville. Quatorze compagnies d'infanterie, que le Comte de Konigsmarc avoit levées, & qui s'étoient embarquées à Pillau avec quantité de poudre, arriverent à Dunamonde. d'où l'on acheva de les transporter à Riga durant la nuit & sur des barques, par ce que le vent contraire ne permettoit pas aux navires d'y aborder. En même tems le Colonel Taube, & le Brigadier Lœscher vinrent de la part du Roy, avec ordre d'assurer la ville que Douglas marchoit déja au secours de la Livonie à la tête de cinq mille chevaux: & cette esperance, quoique sans effet, ne laissa pas d'encourager les assiegéz.

Il n'en étoit pas ainsi des Moscovites, leur ardeur commençoit un peu à se rallentir & le Grand Duc desesperant de prendre la Place, se repentoit deja d'en avoir entrepris le siege. La Gardie, qui en fut averti, étoit résolu d'aller à Pernau, pour y ramasser de nouvelles troupes, avec lesquelles il pût mettre la Livonie à couvert des courses des Ennemis, & être en êtât de secourir Derpt. 1656.
Mais Helmfeld, & les autres chefs, l'en detournerent en luy representant qu'il étoit à craindre que les Bourgeois, qui paroissoient plus résolus qu'auparavant, & qui fournissoient des vivres aux soldats avec plus de facilité, ne perdissent ces bonnes dispositions pendant son absence.

15. Sept. Quelques jours apres deux Officiers Allemans deserterent du camp des Moscovites, & entrerent dans la ville assurant que le Grand Duc donneroit l'assaut la nuit suivante, avec résolution de se retirer, s'il manqueoit d'emporter la Place, par ce que les Cosaques du Tanaïs, qui étoient la fleur de son armée ne cessoient de deserter. Ces officiers disoient encore que le Grand Duc attribuoit le mauvais succés de son entreprise à son beaupere, & aux Bojares, quelques uns desquels il avoit même pris à la barbe, les appellant traitres; qu'il avoit obligé un homme à force d'argent de plonger dans le fossé, qui s'étoit trouvé beaucoup plus profond qu'il n'avoit crû; qu'il prenoit à mauvais augure, que l'image de St. Nicolai eût été abatüe d'un coup de canon dans une Eglise du fauxbourg; qu'il étoit éffrayé par de facheux songes, & qu'enfin la nouvelle de l'arrivée de Douglas avoit achevé de l'allarmer.

Sur tous cés rapports que le silence de l'artillerie ennemie rendoit assez vraisemblables, les Assiegéz se disposerent à faire une sortie par le fleuve.
17. Sept. Zeddelman mit deux cens fantassins sur des barques, & partant vers le minuit, il alla à contremont, & à force de rames à l'Isle de S. Dideric, éloignée de demilieüe de la ville, & fort proche du camp des Moscovites, qui y tenoient la plus grande partie de leurs munitions de guerre. Il y fit descente, s'avança jusqu'au corps de garde des Ennemis, fit semblant d'être de leurs gens, les égorgea tous, mit le feu à trois bateaux pleins de munitions de guerre & de bouche, & à un magasin de bombes dont le bruit & la flamme jetta une telle alarme dans le camp des Moscovites qu'on y fut

toute

1656. toute la nuit sur pied. Le Grand Duc s'y fortifia de noueeau, & fit dresser sur le bord du fleuve une batterie de dix sept pieces, pour empecher à l'avenir de semblables coups. Les autres sorties que les assiegéz firens depuis celle là, furent peu considerables. Ils y perdirent les Brigadiers Courcel & Rosenschmid. Mais en revanche le
21. Sept. Major Hauenschild tailla en pieces cent cinquante Moscovites.

Des lors les Ennemis commancerent à embarquer leur grosse artillerie, & l'on vit bien qu'ils pensoient à se retirer. La peur s'étoit saisie du Grand Duc, sur la nouvelle que le Roy de Suede arrivoit à la tête de trente mille hommes. Au contraire la resolution des assiegéz redoubloit, & leurs sorties devenoient plus frequentes. Ils en firent une le 29. conduite par Lensman, dans laquelle ils tuerent grand nombre de Moscovites, & entre autres le Colonel Pierre T'Elstci parent du Czar, dont on porta la tête à Riga. Mais de toutes ces sorties, il n'y en eût point de plus heureuse que celle du
2. Octob. Lieutenant Colonel Alvendehl, & de Zedelman, le premier à la téte de deux cens maîtres, & l'autre de cent cinquante dragons, & de deux cens bourgeois volontaires. Ils sortirent par la porte du sable, tuerent d'abord tous ceux qu'ils trouverent placéz aux avenües, & encouragéz par ce succés, ils se jetterent sur sept regimens qui n'étoient pas campéz loin de là, taillerent plus de deux mille hommes en pieces, mirent le reste en fuite, & profitant de leur desordre, rüinerent les travaux des ennemis, & brulerent quelques uns de leurs magasins de guerre. Mais le Comte de la Gardie voyant que la cavalerie Moscovite venoit toute entiere fondre sur eux, il fit sonnér la retraite, qui leur fut tres-glorieuse, puis qu'ils ne perdirent dans cette action qu'un Capitaine & douze soldats. Parmi les prisonniers se trouva le Colonel Siecler Moscovite, blessé à mort & qui rendit l'ame en demandant un coup d'eau de vie. Les Bourgeois se signalerent dans cette occasion, forçant les premiers les retranchemens, & combattans sans relâche, au lieu que les soldats ne penserent d'abord qu'au butin. On prit dix-sept drapeaux qui furent plantéz sur le rempart, & qui firent autant de plaisir aux Suedois, que de douleur aux Moscovites. Il n'y eût que ceux qui étoient campéz de là la riviere qui voyant ces drapeaux en jetterent des cris de joye, persuadéz que leurs gens avoient pris la ville. 1656.

Cet avantage remporté sur les Ennemis repandit une si grande frayeur dans leur armée, qu'ils n'oserent camper plus long tems au même lieu, ni se saisir des avenües, se contentant de se tenir loin en ordre de bataille, & seulement sur la défensive. L'approche du Général Steenbock, qui étoit déja aux bords du Nyemen, & qui faisoit courir le bruit que le Roy le suivoit de pres leur donnoit beaucoup à penser. De sorte qu'apres quelques decharges, qu'ils firent durant deux ou trois jours, pour dissimuler leur départ, ils mirent le feu à leurs hûtes, & aux maisons qui restoient dans le faux-bourg, & leverent enfin le siege; si épouvantéz qu'ils laisserent au camp quantité de choses, dont les assiegéz profiterent, aussi bien que des armes qu'on leur enleva, & de deux pieces de gros canon qui furent trouvez a deux lieües de Riga, & conduites dans la ville.

Ainsi les Moscovites déployerent en vain toutes leurs forces devant cette place durant six semaines. Ils y perdirent plus de huit mille hommes sans ceux que les païsans massacrerent, les trouvans debandéz dans la campagne: de sorte qu'en se retirant, leur armée étoit diminuée de quatorze mille hommes. Plus de mille huit cens bombes qu'ils jetterent ne tuerent guerre plus de cent des assiegez. Mais le plat païs se ressentit de leur cruauté dont ils laisserent par tout de tristes marques, ravageaut tous les lieux ou ils passerent jusqu'à quinze miles au dela de Pernau. La Joye qu'on eût à Riga de leur retraite fut diminuée par les maladies, qui ayant d'abord gagné la soldatesque, dégénererent ensuite en une horrible peste qui emporta la meilleure partie des habitans, & fit grand ravage dans quelques autres villes de Livonie.

§. 53. Cependant Derpt se rendit, apres avoir soutenu un siege de deux mois & demy. Les Moscovites avoient dix huit mille hommes devant cette place, qui étoit assés mal fortifiée, & qui outre deux cent bourgeois *Les Moscovites prennent Derpt.*

n'avoit

1656. n'avoit pour toute garnison que deux cent vingt fantassins, & cent cavaliers mal armés. Cette garnison toute petite qu'elle étoit, ne laissoit pas de faire des sorties fréquentes & de tuer un grand nombre de Moscovites. Mais ne pouvant tenir plus long tems contre une si grosse armée, & manquant même de poudre, elle fut enfin contrainte de se rendre, avec une composition honorable, lors que l'ennemi étoit déja au pied des murailles, & sur le point de donner l'assaut; les Moscovites contre leur côutume furent fort religieux, à observer la capitula-

12. Octob. tion. Ils envoyerent la garnison reduite à cent quarante hommes à Revel, avec Voldemar Ungar Colonel, & commandant de la place, & Laurent Fleming gouverneur de la province. Benoist Horn étoit parti plus d'une fois de Revel, dans le dessein de secourir Derpt, & il étoit même une fois déja arrivé à un mille de cette place;

5. Octobr. mais les Moscovites étant allez au devant de luy avec toutes leurs troupes, l'avoient obligé à rebrousser chemin, ce qu'il fit pourtant en bon ordre, allant de defilé en defilé, & même non sans donner quelques escarmouches, ou il tailla en pieces cinquante Moscovites. Il eût pû remporter un plus grand avantage sur leurs troupes, mais comme ils ne s'éloignoient pas de plus d'un mille de la place, il en fallut demeurer à ces escarmouches; des que les Moscovites furent maîtres de cette place, située au cœur de la Livonie, ils firent par toute la province des courses dont la Suede étoit extremement incommodée. Car outre qu'ils faisoient un grand amas de bled, ils interceptoient tout le commerce de Riga, à Revel. On laissa dans la place une garnison de quatre mille hommes d'infanterie, & de quatre cent chevaux. Les bourgeois ayant prêté serment au Czar furent traités avec assés d'humanité, parce qu'on les regardoit désormais comme ses sujets. On fit faire le même serment aux paysans, que l'on encouragea par mile belles promesses, à reprendre la culture de leurs terres. On laissa à Cakenhuse une garnison de mille cinq cent hommes, pour garder la grosse artillerie, & les munitions de guerre, que les Moscovites avoient été obligés d'y laisser, à cause de la profondeur des Marécages, qui en empéchoient le transport. 1656.

Cependant nos gens reprirent Adzel apres un siege de troisiours, & taillerent en pieces tout ce qui s'y trouva, & en même tems quatre compagnies, que les Moscovites avoient envoyées de Cakenhuse, pour secourir cette place, ayant été surprises la nuit, dans un village, par Martin Schultz, y furent aussi entiérement défaites.

Le Roy donne ses ordres pour la guerre de Moscovie.

§. 54. Le Czar se trouvoit fort mortifié d'avoir entrepris inutilement le siege de Riga. Il y avoit perdu beaucoup de monde, & il ne voyoit aucun moyen de le remplacer. D'ailleurs il étoit fort mécontent de se voir abandonné des Danois, & des Hollandois, qui l'avoient eux mêmes incité à prendre les armes. Tout cela faisoit espérer au Roy, qu'il ne seroit pas difficile, d'amener les Moscovites à composition; c'est ce qu'il desiroit d'autant plus qu'il ne manquoit pas d'occupation ailleurs. Le Dannemark étoit sur le point d'éclater, & pour les Moscovites il en faisoit si peu de cas, qu'il ne se seroit pas même fait honneur de les vaincre; cependant afin qu'il ne semblât pas que ce fût par crainte, ou par défiance de ses forces, qu'il penchoit du côté de la paix, quand les Moscovites eurent levé le siege de devant Riga, il commanda au Comte 22. Octobr. Magnus de la Gardie, d'amasser autant de monde qu'il pourroit, & de marcher du côté de Samogitie, & de Courlande, ou plutôt même de s'avancer jusques dans la Russie, du côté de Novogorod afin de décharger la Livonie, de l'entretien de ses propres troupes par ce qu'elle avoit été déja assés mal traitée. Pour tirer de l'argent de Courlande, ce Comte avoit ordre de faire mine d'y vouloir hyverner, mais le Roy vouloit néantmoins qu'il épargnât les Bailliages du Duc, afin d'avoir d'autant plus de liberté de presser les Etats du pays. Que s'il jugeoit à propos de faire quelque irruption dans la Moscovie, il devoit se joindre, pour cela, avec Gustave Horn, & sans s'attacher aux places fortifiées, piller & brûler tout, par represailles, afin de réduire par là les Moscovites à demander la paix. Mais en cas qu'il ne vît pas de jour à exécuter ce dessein, il avoit ordre de demeurer en Courlande, pour épargner les terres de la Suede. Et s'il remarquoit que les Moscovites témoi-

1656. témoignassent quelque disposition à la paix, ou à une Tréve, le Roy le chargeoit de donner les mains à cette proposition, afin de les empécher de traiter avec la Pologne. Cette précaution étoit d'autant plus necessaire, que le Czar avoit déja envoyé à l'Electeur de Brandebourg, pour le solliciter à s'employer à cet accommodement. Le Comte Magnus avoit donc ordre de representer au Czar, qu'il luy seroit beaucoup plus avantageux de traiter avec la Suede, qu'avec les Polonois qui le jouoient tout ouvertement en offrant à son fils la couronne de Pologne, pendant qu'ils l'offroient en même tems à l'Empereur, & à Leopold son fils, Roy de Hongrie; cependant le Roy vouloit, que ce Général ne perdît aucune occasion d'agir contre les Moscovites, à fin de les obliger à rechercher la paix, laquelle il jugeoit d'autant plus facile, qu'il ne demandoit rien du leur, content de rentrer en possession de ses anciennes limites. Pour la Pologne il ne voyoit aucun lieu de faire la paix avec elle, aussi croyoit il qu'il n'eût pas été mal aisé de la reduire, par le moyen de Ragotzki & des Cosaques, si l'on eût peu engager le Dannemark à demeurer en répos.

Instructions pour traiter avec les Moscovites.

§. 55. Et afin de travailler sans délay à ce traité avec la Moscovie, le Roy nomma pour commissaires, le Comte Magnus, Benoit Horn, Jean Hilberstiern, Coyet, & Paul Helmes. Il voulut aussi que Gustave Horn fut nommé pour cette negociation en la place du Comte Magnus, au cas que ce dernier se trouvât trop occupé d'ailleurs, ajoûtant que l'absence d'un, ou de deux commissaires, ne devoit pas interrompre la négociation. Leurs ordres portoient, d'accepter la mediation de l'Electeur de Brandebourg, & du Prince de Courlande, que le Czar avoit proposée, & dont le Roy avoit déja écrit à ces deux Princes, & de consentir que l'on choisît pour cette négociation quelqu'une des villes de la Prusse Ducale, ou du pays de Courlande. Que si les Moscovites témoignoient de la repugnance à aller en Prusse, & qu'ils aimassent mieux traiter dans quelque place frontiere, le Roy n'y trouvoit pas d'inconvenient, pourvû que les mediateurs en fussent d'avis. Il leur recommandoit de ne perdre pas un moment, dés qu'on seroit convenu de tous les préliminaires. Cependant avant que de commencer le traité, il vouloit, qu'on pressât le relâchement des Ambassadeurs de Suede, qui étoient retenus à Moscou, & qu'en cas qu'ils fussent renvoyés avant qu'on eût ébauché l'affaire, on les receût au nombre des commissaires; mais cette tentative ne reussissant pas, ils avoient ordre de proceder néantmoins au traité. Au reste, ils devoient prendre garde de prés, que dans les préliminaires, il s'observât une entiére égalité, & qu'il ne s'introduisît rien de défectueux ou de nouveau. Pour cela il falloit que dans les conférences, & dans les divers projets de traités, on s'en tînt exactement à la maniere ordinaire, & solemnelle de traiter avec cette nation, sans rien laisser passer de ce qui pourroit étre tant soit peu préjudiciable à la Suede, les Moscovites ayant accoutumé de se prévaloir des moindres bagatelles; pour former de grandes prétentions. Sur tout ils avoient ordre d'avoir l'œil au titre, parce que, comme on l'a dit ailleurs, ce dernier Czar s'étoit avisé depuis quelque tems de certains titres qu'il n'avoit jamais eus, y ayant mis non seulement les provinces qu'il avoit conquises pendant cette guerre, mais se disant aussi, seigneur de plusieurs pays à l'Orient, à l'Occident, & au Septentrion, & successeur de ses peres, & de ses ayeux. Le Roy luy avoit déja representé par ses Ambassadeurs, qu'il ne pouvoit luy donner ces titres, parce qu'ils sembloient renfermer quelques provinces de la Moscovie, qui depuis long tems avoient été reünies à la Suede, & il avoit demandé, que de part & d'autre, on se tint, à l'egard des titres, à la convention de Stolbau. Cependant le Czar, sans se soucier des raisons de la Suede avoit toûjours continué à usurper ces titres, sans daigner même déclarer par écrit, que sous cette augmentation de titres, il ne prétendoit pas comprendre les pays qui avoient été détachés de la Moscovie, pour étre unis à la Suede. Car c'étoit une plaisanterie trop froide, que celle qu'avoit fait là dessus Nassokin gouverneur de Cakenhuse, en disant qu'il n'y avoit si petit domaine qui ne regardât toutes les parties du monde, & que celui qui en étoit le maître, pouvoit se dire seigneur

1656. desterres qui sont du coté de l'orient, & de l'occident. Quoy qu'il en soit, le Roy qui voyoit assés par là quelles pouvoient être les prétentions du Czar, sur ces Provinces, vouloit que ses Ministres s'expliquassent fortement la dessus, tant aux Mediateurs, qu'aux Moscovites eux mêmes, déclarant qu'a la verité il n'avoit rien à prescrire au Czar sur les titres qu'il voudroit prendre auprés des autres Princes, mais que pour luy, il ne pouvoit, ni luy donner, ni consentir qu'on luy donnât ceux, qu'il avoit ajoutés en dernier lieu, parce qu'ils étoient trop préjudiciables à la Suede. Pour le fonds de l'affaire, il vouloit qu'on s'en tînt absolument aux traités précedens, sans y déroger en rien; & pour en venir àbout, ses Ambassadeurs avoient ordre de bien répresenter la justice de sa cause, & les dommages qu'il venoit de recevoir des Moscovites, qui s'étoient emparés de plusieurs Provinces de la Suede, & avoient enfraint les anciens traittés, en plus d'une maniére, outre cela, ils ne devoient rien oublier pour extenuer, & même pour détruire entiérement tous les Griefs que les Moscovites pourroient alleguer, moyennant quoy le Roy étoit en droit de demander au Czar un dédommagement considérable, & outre cela une si bonne caution que l'on pût s'assurer désormais de la durée dela paix. Cependant, comme il étoit de l'intérest du Roy de s'accommoder au tems & de terminer cette guerre, il recommandoit à ses Ministres d'adoucir autant qu'ils pourroient leurs demandes, & de faire leurs propositions par degrés; mais néantmoins de faire ensorte avant toutes choses que les Moscovites rendissent les places qu'ils venoient de prendre dans cette derniere invasion. Ils avoient donc ordre de demander en premier lieu pour les prétentions du Roy, tout le territoire de Kexholm, selon ses anciennes limites, en sorte qu'outre ce que le Roy avoit possedé par le passé il fût encore mis en possession de ce qui avoit appartenu jusqu'alors au Czar, dans cette Province. Outre cela il devoit demander la Lapponie Moscovite, & la Province de Cargapole avec ses dépendances, & ses limites ordinaires, tout le Lac d'Onega, & les terres qui sont entre ce Lac, & celui de Ladoga, depuis le fleuve de Socri jusqu'aux frontieres de Kexholm marquées par les derniers traités, laissant pourtant au même état cette partie du Lac de Ladoga que les Moscovites s'étoient reservée pour leur seureté, dans les traités précedens. Il desiroit qu'on ioignit à toutes ces terres la Livonie Polonoise, dont les Moscovites venoient de se rendre Maitres, & le Palatinat de Polozk, avec celui de Wittepzk, & leurs Dépendances, outre une grande somme d'argent qu'il chargeoit ses Ambassadeurs de demander au Czar. Mais si ces demandes paroissoient excessives aux Moscovites, & que les Mediateurs conseillassent d'y apporter quelque tempérament, apres avoir fait les instances nécessaires, ils pouvoient en second lieu relâcher le Palatinat de Wittepzk, sans toucher au reste des prètentions, à moins que les Moscovites ne voulussent pas s'en contenter, auquel cas ils avoient ordre de renoncer au Palatinat de Polozk. Que si les Moscovites ne pouvoient s'accommoder de toutes ces propositions il vouloit qu'on leur proposât en troisiême lieu le choix de l'une de ces deux choses, ou de ceder au Roy le Pays de Kexholm, la Lapponie Moscovite, Cargapol, le Lac d'Onega, avec les terres qui sont entre ce Lac, & celui de Ladoga; ou bien de luy ceder les deux Palatinats de Polozk & de Wittepzk, stipulant toujours des Moscovites une certaine somme d'argent, quelque parti qu'ils acceptassent. Enfin s'ils ne pouvoient rien obtenir á tous ces égards, qu'ils renonçassent au Pays de Kexholm, à Cargapol, au Lac d'Onega avec toutes les terres voisines, & aux Palatinats de Polozk & de Wittepzk, pour demander la restitution des places qui avoyent été enlevées au Roy, pendant cette guerre, comme de leur côté ces Commissaires ne devoient pas empécher le Czar de retenir ce qu'il avoit pris dans la Lithuanie, pourvû qu'il ne formât aucune prétention sur les Pays de Courlande, & de Samogitie & sur Birse. Outre cela, en dédommagement des frais 1656.

que

1656. que la Suede avoit faits, pendant cette même guerre, ils avoient ordre de demander la Laponie Moscovite, & la Livonie Polonoise, avec la garentie en cas que les Polonois vinssent à inquieter la Suede pour ravoir cette Province, à quoy le Roy souhaittoit que le Czar ajoutât la même somme d'argent, qui avoit été payée à Christine en 1649. Ils devoient aussi faire en sorte que tout ce que les Moscovites avoient pû faire par le passé contre les traités, fût regardé comme nul, & procurer aux marchands Suedois la liberté de voyager, & de trafiquer en toute sûreté, & sans craindre aucune violence, ou dommage dans toutes les villes & pays du Czar; & sur tout obtenir que ces marchands pûssent établir le siege de leur commerce à Cazan, & à Astracan, afin qu'ils pussent trafiquer de là dans les pays qui ne relevent pas du grand Duc, & principalement en Perse. Il est vrai, que la Gardie eût été d'avis de faire la paix avec la Pologne, pour attaquer les Moscovites, conjointement avec elle; mais le Roy jugeoit plus à propos de s'accommoder au plûtôt avec le Czar, esperant rompre par là les mesures des ennemis de la Suede, & rendre à ses armes le credit que cette invasion des Moscovites, sembloit avoir déja diminué; il commanda donc à la Gardie d'amener promtement les choses au point d'un accommodement, & de sacrifier à cela plusieurs considérations, qu'il auroit fallu faire en tout autre tems, & même s'il remarquoit, que, comme il arrive fort souvent, les Mediateurs pensant plus à leurs propres intérets, qu'à ceux de la Suede, ne s'y prissent pas avec affez de chaleur, le Roy souhaittoit qu'il tâchât de traiter sans leur entremise de personne. Non seulement il desiroit la paix avec les Moscovites, il avoit aussi fort à cœur de les empécher de s'accorder avec les Polonois, jugeant bien que ces derniers ne demanderoient pas mieux que d'être delivrés de cet ennemi, pour n'étre pas contraints de donner satisfaction à la Suede. La Gardie avoit donc ordre d'empécher autant qu'il pourroit cét accommodement, & de representer pour cela aux Moscovites, que les Polonois étoient des gens avec qui il n'y avoit aucune seureté à traiter, au lieu qu'au contraire le Roy étoit tout disposé à favoriser les desseins du Czar sur la Lithuanie. Et comme la Gardie avoit accoûtumé d'exaggerer dans ces lettres l'état déplorable où se trouvoit la Livonie, le Roy l'avertit de n'en user plus ainsi; par ce que si ces lettres venoient à tomber entre les mains de l'ennemi, il ne manqueroit pas d'en tirer avantage; ajoûtant qu'il valloit beaucoup mieux penser au soulagement de cette Province, que d'en déplorer si tragiquement la misere. Du reste, il ne souhaitoit pas que ce Général se hazardât à rien entreprendre pendant l'hyver, ni qu'il s'engageât au siege d'aucune place forte, à moins qu'il ne survint occasion d'en surprendre quelqu'une, content qu'il se tint sur la deffensive, & qu'il empéchât l'ennemi de courir la Province. Apres la levée du siege de Riga ce Comte étoit allé à Pernau, dans le dessein de remonter sa cavalerie qui avoit presque perdu tous ses chevaux à ce siege, & ce voyage qui emporta beaucoup de tems, étoit cause que l'on ne pouvoit rien entreprendre, ni contre les Moscovites, ni contre les Lithuaniens, pour empécher ceux cy, de se jetter dans la Prusse; il est vrai qu'il avoit envoyé un détachement d'Infanterie pour secourir Birses, mais il n'en pût entrer que quarante hommes dans la ville, le reste ayant été repoussé par les assiegeans. Ainsi, cette place qui étoit la seule qui restoit aux Suedois dans la Lithuanie, fut obligée de se rendre, l'année suivante, faute de vivres, & de munitions de guerre. 1656.

Mauvais succés de la negotiation avec les Moscovites.

§. 56. Cependant la paix ne s'avançoit point avec la Moscovie. Il est vray que l'Electeur de Brandebourg, qui craignoit que la Livonie ne servît de passage aux Moscovites, pour aller se saisir de la Prusse, avoit envoyé Jean Casimir Baron Eulenbourg offrir sa médiation au Czar; ce dernier avoit même paru écouter cette proposition avec assés d'empressement, par ce que le traité que le Roy avoit fait avec les Hollandois l'inquiétoit, & que désesperant de prendre Riga, c'étoit un pretexte honnéte de lever le siege. Dans cette vüe il avoit fait connoître à Eulenbourg, qu'il consentiroit volontiers à une tréve de deux mois, pendant lesquels, il leveroit le siege de Riga, pour travailler

1656. à la paix, acceptant pour cela l'entremise de l'Electeur, qu'il vouloit bien honnorer du titre de frere, en cette considération Eulenbourg en donna en même tems avis au Comte de la Gardie, par des lettres qu'il luy écrivit de Mittau, aux quelles ce Comte répondit qu'il ne s'eloigneroit pas de la tréve, pourvû qu'elle se fît, sous des conditions raisonnables. L'Electeur
18. Oct. avoit aussi envoyé au Roy, Gerard Pölnitz, pour luy communiquer la même affaire à quoy sa Majesté avoit répondu : *Que la mediation de l'Electeur luy seroit tres agréable, mais qu'il n'avoit pû encore bien juger de l'intention des Moscovites ; que pour luy il n'avoit rien oublié pour les empécher d'en venir à une rupture ouverte. Mais que présentement, qu'ils avoient foulé aux pieds la foy publique, brûlé & saccagé son pays, d'une maniere si impitoyable, il doutoit qu'il y eût lieu d'attendre d'eux aucune reconciliation de bonne foy ; que si cependant on pouvoit s'en assûrer, on le trouveroit tout disposé à la paix ; mais qu'il falloit avant toutes choses relâcher ses Ambassadeurs qui étoient retenus à Moskou, contre le droit des gens.* En même tems le Roy écrivit à la Gardie, qu'il *pouvoit donner les mains à cet accommodement, mais qu'il examinât bien si les Moscovites ne cachoient pas quelque mauvais dessein, sous l'offre qu'ils faisoient d'une tréve de deux mois ; & s'ils n'auroient pas pour but de gagner du tems afin de renvoyer leurs troupes barassées, & d'en faire venir de nouvelles, dans la vüe de recommencer le siege de Riga pendant l'hyver, lors qu'il seroit impossible de secourir cette place. Que s'il remarquoit que le Czar s'y prît de bonne foy, il tachât d'amener ce traité à ces conditions ; que les Moscovites se tiendroient dans leurs limites, & retireroient leurs troupes de la Livonie, de l'Estonie & de l'Ingrie, sans exercer désormais aucune hostilité, sur les terres de Suede. Que si on ne pouvoit pas les obliger à abandonner Cakenhuse, Dunebourg, & les autres places, dont ils s'étoient rendus maîtres, ils abandonneroient, au moins, les sieges qu'ils avoient commencés. Enfin, qu'il seroit permis aux Suedois de faire entrer dans leurs places toutes les munitions nécessaires.* A ces conditions il consentoit à une tréve même de six mois, pourvû que pendant ce tems là les Moscovites ne se prévalussent pas de l'hyver, pour prendre sur la Suede quelque avantage considérable. Mais d'autre côté il jugeoit, que si les Moscovites se montroient difficiles à des propositions si équitables, il ne seroit pas malaisé d'en recueillir quelle étoit leur disposition ; c'est pour quoy il recommandoit fort à la Gardie de se tenir en garde contre leurs finesses. Cependant pour mieux découvrir encore leurs véritables intentions, le Roy envoya le Comte de Slippenbach, 6. Nov. & Biörnclow à Labiau, où étoit l'Electeur de Brandebourg, aupres de qui le Czar avoit alors un ministre. Ils avoient ordre de sonder ce ministre, pour savoir quels étoient les desseins du Czar, & en quels termes étoient les traités entre la Moscovie, & la Pologne, & de representer à l'Electeur que le château de Golding en Courlande proposé par les Moscovites, pour travailler au traité, ne paroissoit pas assés sûr, à cause du voisinage des Polonois, qui ne manqueroient pas de rompre l'assemblée. Sur quoy l'Electeur non seulement offroit de donner la ville de Memel pour tenir les conférences, mais d'envoyer outre cela un Ambassadeur au Czar pour le detourner de faire la paix avec la Pologne, & de s'engager plus avant avec l'Empereur. Quand cet Electeur fit connoître à l'Envoyé du Czar les propositions de la Suede, il fit mine d'en être fort satisfait, mais en même tems il ajoûtoit, pour se dispenser de s'expliquer, que le Czar ne l'avoit point instruit de ses prétentions. Cependant il avoit déja fait entendre dans ses discours, que le Czar redemandoit ce que la Suede avoit autrefois pris sur la Moscovie, & sur tout Ivanogrod, Jama, Coporia, Kexholm, & Natebourg, & qu'il prétendoit outre cela, d'être dédommagé des frais de la guerre ; quand on luy représentoit qu'il ne falloit pas esperer la paix à ces conditions, il répondoit, qu'on en pourroit relâcher quelque chose, & que c'étoit là dessus qu'il falloit entrer en discussion, ajoûtant que le traité avec les Polonois étoit presque achevé, & que le fils du Czar seroit Roy de Pologne, apres la mort de Jean Casimir. Le Comte de la Gardie de son côté ne tiroit pas plus de lumiere de Nassokin Gouverneur de Cakenhuse,

1656. huse, auquel il avoit envoyé Albert Bulow, ancien ami de ce dernier. Il est vrai, que ce Gouverneur témoignoit en apparance n'être pas éloigné de la paix: mais on voyoit bien d'ailleurs, que les Moscovites n'agissoient pas de bonne foy, & qu'ils ne cherchoient qu'à gagner du tems, pour voir quel seroit le succés des armes de la Suede. Il est certain que le Czar étoit fort mortifié du mauvais succés du siege de Riga, ou l'armée avoit receu un échec considérable, & de ne voir d'ailleurs aucune apparence de secours, du coté de l'Empereur, du Dannemark & des Hollandois. Outre qu'il craignoit que le Roy s'accordant avec la Pologne, ne se joignît à elle pour venir fondre sur luy. Cependant on jugeoit bien par d'autres indices, que les Moscovites n'avoient pas beaucoup d'envie de faire la paix. Ils travailloient avec une diligence extréme à la fortification des places de Dunebourg, & de Cakenhuse, & ils mettoient leurs troupes en quartier d'hyver, entre ces deux villes, le long de la Dune sur laquelle ils faisoient venir de la Russie les vivres necessaires pour leur entretien. D'ailleurs bien tôt apres, on vit tout ouvertement la fourberie des Moscovites, qui par l'entremise de l'Empereur s'étoient accommodés avec la Pologne, sous ces conditions: *Que les Polonois assigneroient incessamment un tems, pour tenir une Diéte, & qu'en même tems ils feroient sçavoir au Czar dans quel lieu il pourroit envoyer ses Ambassadeurs, pour tout terminer; que jusqu'à cette Diete, le Czar garderoit toutes les places qu'il avoit prises, & que la Pologne & la Moscovie se joindroient ensemble contre la Suede, & même contre l'Electeur de Brandebourg, s'il ne rentroit pas dans l'obeissance de la Pologne; qu'aucune des deux puissances n'envoyeroit des Ambassadeurs en Suede, ni ne traitteroit de paix avec ce Royaume, à l'insceu de l'autre. Que quand l'armée de Pologne marcheroit contre les Suedois, elle auroit un passage libre par toutes les places de la Lithuanie, qui étoient entre les mains des Moscovites; que ces derniers n'étendroient pas leurs courses, au de là de la riviere de Suiete, & qu'ils n'inquiéteroient point la ville de Bychow; que le Czar s'employeroit à faire rentrer dans leur devoir, les Cosaques, dont l'union avec Ragotzki ne pouvoit être que fort suspecte.* C'est 1656. ainsi que les Moscovites repaissoient la Suede d'une vaine espérance d'accommodement, pendant qu'eux mêmes ils étoient les dupes des Polonois, & de l'Empereur, qui ne cessoient de les animer contre la Suede, sous l'éspérance de la Couronne de Pologne, laquelle l'on offroit en même tems à l'Empereur, & à Ragotzki, & pour presser d'avantage le Czar, les Polonois s'étoient reservés expressement par le traité de Vilna la liberté de traiter avec la Suede.

Les François travaillent en vain à accommoder la Suede & la Pologne.

§. 57. La paix ne s'avançoit pas plus avec la Pologne qu'avec la Moscovie, quelque diligence qu'y apportassent le Baron d'Avaugour, & Monsieur de Lombres, tous deux Ambassadeurs de France. Le Roy leur maître avoit fort à cœur cette paix, non seulement pour le bien de la Pologne, au rétablissement de laquelle il s'affectionnoit, mais aussi afin que Charles Gustave dégagé de cette guerre pût en venir aux prises avec la maison d'Autriche. Ce Prince de son coté écoutoit favorablement les instances de ces Ambassadeurs, plus par bienséance, & pour ne pas paroître aimer la guerre, pour la guerre même, que dans l'esperance d'aucun succés; car *19. Août.* en même tems il ordonnoit au Chancelier Eric Oxenstiern, d'éluder adroitement cette négotiation des François, par ce qu'il paroissoit assés par toute la conduite de Jean Casimir, quelle étoit la disposition de son esprit; qu'ayant toûjours mis obstacle aux traités pendant qu'on n'avoit pas les armes à la main, c'étoit son opiniatreté toute seule qui avoit amené les choses au point ou elles étoient, & que quelque mine qu'il fit, il n'y avoit aucun lieu de conter sur sa bonne foy; qu'à present on ne parloit de paix, que pour intimider les troupes de Suede, aussi bien que ses alliés, comme si le mauvais état de ses affaires l'obligeoit à la demander. Depuis, les choses étant venuës au point de donner à Varsovie une bataille décisive, de Lombres avoit fait de fortes instances pour obtenir au moins une tréve de quelques jours, pendant laquelle on trouveroit quelque moyen de faire la paix. Mais le Roy ne croyant pas que cette tréve pût luy être avantageuse, n'avoit point voulu y

1656. entendre; même apres la bataille cet Ambassadeur recomença ses instances pour la paix, à quoy le Roy répondit: *Que ses heureux succés ne l'avoient pas changé à cét égard, mais qu'avant que de penser à la paix, il vouloit être bien informé, si le Roy de Pologne la desiroit de bonne foy, & que comme il venoit tout récemment de violer à Varsovie une convention, que luy & les plus considérables d'entre les Sénateurs avoient signée & confirmée de leur sceau, il vouloit avoir des seuretés, contre ses infractions ordinaires. Du reste il proposoit Golup, comme le lieu le plus propre à l'entrevuë des Ambassadeurs ajoûtant, que quand les obstacles qu'il alleguoit de la part de la Pologne, seroient levez, on connôitroit bien tôt ce qu'il y auroit à attendre, pour le fond de l'affaire.* De Lombres partit de Radom pour Lublin, dans le dessein de donner avis aux Polonois de cette déclaration que le Roy luy avoit faite de ses sentimens, sur le sujet de la paix; mais à son retour de là, il rápporta, que les Polonois parloient avec une fierté extraordinaire, disant hautement „qu'ils „ne se résoudroient jamais à traiter, „que Charles Gustave ne les dédom„mageât de toutes leurs pertes, & ne „rétablît la Prusse & la Pologne dans „l'état ou elles étoient avant la guer„re. Qu'il étoit bon de faire cette „déclaration, avant que de commen„cer le traité, afin de mettre les cho„ses en état de le conclurre en peu de „tems. Ils prétendoient d'ailleurs „que l'Electeur de Brandebourg fût „exclus de ce traité, ne daignant pas „le considerer comme une des parties „contractantes, ni agir avec luy com„me d'égal à égal. Outre cela, ils de„mandoient que l'affaire se traitât „par des Mediateurs, par ce que les „esprits étant fort aigris de part & „d'autre, & s'aigrissant même, de plus „en plus, tous les jours, il pourroit ar„river quelque contestation qui rom„proit l'assemblée dés le premier jour. „Joint à cela, qu'il n'y avoit pas lieu „de conter sur l'observation des trai„tés, si des Mediateurs ne s'en ren„doient garans.

8. Août.

Cependant de Lombres ne désespéroit pas de surmonter ces difficultés, par le moyen de la Reine. A l'égard de Wittenberg, & des autres qu'on avoit retenus à Varsovie, Jean Casimir, & les Senateurs témoignoient qu'ils auroient été bien aises de pouvoir obliger le Roy, en les relâchant, mais qu'on avoit promis à la Noblesse de ne le point faire, sans luy en donner avis. Cet Ambassadeur rápportoit aussi, que les Polonois étoient extrémement irrités de la démolition de tant de châteaux, par toute la Pologne, & de l'ordre qu'avoit donné Charles Gustave de détruire les palais de Varsovie, de ruïner les jardins du Roy, & de mettre le feu dans la ville, apres l'avoir saccagée; de quoy il tâchoit de le détourner adroitement. En même tems, il représentoit, que l'Empereur, & les Moscovites faisoient aux Polonois les promesses du monde les plus magnifiques, pour les empécher de s'accommoder avec la Suede, & que ces derniers qui avoient une passion démésurée de se vanger d'elle, pourroient bien se laisser vaincre, malgré leurs propres interets, quoy qu'il n'eût rien négligé pour leur adoucir l'esprit. Outre qu'ils esperoient que les armes de Charles Gustave souffriroient bientôt une puissante diversion, & que se trouvant sur les bras plusieurs ennemis à la fois, il ne seroit pas malaisé de le chasser de la Pologne, & de la Prusse, & de le réduire à faire la paix, sous des conditions honteuses. Le Roy, qui de son côté n'étoit pas éloigné de la paix, pourvû que ce fût sous des conditions honnorables, se tenoit néantmoins plus reservé à cause de la grande fierté des Polonois; & comme ils ne cessoient d'animer contre luy l'Empereur, les Moscovites, les Hollandois, le Dannemark & le Brandebourg, il n'oublioit non plus, pour se ménager avec ces puissances, ni lettres, ni ambassades, ni traités, se reservant pourtant parmi tout cela la liberté de traiter, & de conclurre avec les Polonois, si l'occasion s'en présentoit, & s'ils luy faisoient des propositions raisonnables. 1656.

§. 58. Pendant tout cela les Ambassadeurs de France, ne laissoient pas d'agir des deux cotés, pour tâcher d'avancer la paix, & ils y trouvoient même les deux Roys assez disposés, au moins à en juger par leurs discours; car Jean Casimir avoit écrit de Bromberg à Avaugour, qu'il n'y étoit pas moins disposé que le Roy de Suede,

Disposition à cet accommodement. *21. Oct.*

1656. Suede, & qu'il étoit prêt d'embrasser tous les moyens de rendre la tranquilité à ses états; & Charles Gustave témoignoit de son coté, qu'il ne demandoit pas mieux, qu'une paix, à la quelle il pût consentir avec honneur, pourvû d'ailleurs qu'on y eût égard à ses alliés. Peu de tems apres Jean Casimir étant arrivé à Dantzich, Avaugour donna avis au Roy que les Polonois sembloient avoir un peu rabattu de leur fierté, & qu'ils avoient consenti qu'on traitât de l'échange, & du rachat des prisonniers. Le Roy communiqua aussi tôt cet avis à l'Electeur de Brandebourg, luy demandant, s'il vouloit paroître comme partie interessée dans le traité, ou bien s'il aimoit mieux laisser conclure les préliminaires entre les deux Roys, luy promettant que lors qu'on traiteroit, il ménageroit ses intérets.

6. Dec. Cependant quand Avaugour fut de retour de Dantzich, il en r'apporta les propositions suivantes de la part des Polonois. *Que les François, conjointement avec l'Empereur, & le Dannemark, s'employeroient à l'accommodement, & s'en rendroient les garants. Qu'avant toutes choses le Roy de Suede promettroit de rendre tout ce qu'il avoit pris pendant cette guerre, ou que s'il avoit de la repugnance à s'engager luy même à cela, il en verroit Benoit Oxenstiern, sous pretexte de venir dégager la parole qu'il avoit donné à Varsovie, lequel régleroit secretement ces articles, & quelques autres, & au bout de trois jours seroit rénvoyé, & déchargé de sa parole que l'affaire s'accommodât, ou non; qu'aucune des deux Couronnes, ne traitteroit avec les Moscovites, pendant cette negotiation; que quand le traité seroit conclu, les deux Roys le confirmeroient par serment, lequel serment seroit reïteré par leurs successeurs; que si apres la paix, il survenoit quelque different, on le termineroit par des mediateurs, & non par la voye des armes; que l'Electeur de Brandebourg ne traiteroit pas conjointement avec la Suede, mais qu'il feroit son traité à part, quoy que dans le même tems; qu'on ne comprendroit dans la paix aucun des rebelles, ni des Criminels d'Etat, mais qu'ils seroient obligez à rechercher leur grace, & à faire leur paix separément.* Les Polonois consentoient néantmoins, que le Roy ne s'engageât d'abord que de bouche, & en particulier, à rendre ce qu'il avoit pris pendant cette guerre. 1656.

Les Ambassadeurs des Princes unies, Hubert & Isbrants, qui se donnoient aussi beaucoup de mouvemens pour cette paix, rapporterent à peu pres la même chose, ajoûtant que l'accommodement seroit facile à faire, si le Roy vouloit céder la Prusse; comme d'autre côté, ils avoient agi aupres des Polonois, pour les porter à renoncer des l'entrée, à leurs prétentions sur la couronne de Suede, & sur la Livonie, afin d'engager plus aisément Charles Gustave à s'expliquer, par avance, sur la restitution de la Prusse. Mais les Polonois ne vouloient entendre ni à l'une, ni à l'autre de ces choses, quoy qu'ils insistassent moins sur leurs prétentions à la couronne de Suede, que sur celles qu'ils avoient sur la Livonie, par ce que Jean Casimir n'avoit point d'enfants. Tout cela faisoit comprendre au Roy combien les Polonois étoient éloignés de la paix. Car parmi leurs propositions, il y en avoit qui ne pouvoient être faites qu'à des gens réduits à l'extremité. D'ailleurs, comme par la convention de Vilna, ils avoient promis aux Moscovites qu'ils ne traiteroient point avec la Suede à leur insçu, il étoit aisé de voir qu'ils n'avoient autre but que d'amuser la Suede, ou la Moscovie, & peut être l'une & l'autre, & d'attirer un plus grand nombre d'ennemis, à la premiere, sous esperance de la couronne de Pologne, qu'ils exposoient, pour ainsi dire, en vente, dans cette vuë. 9. Dec.

Cependant le Roy ne voulant pas rompre absolument cette négotiation, mais seulement la differer sous quelque prétexte plausible, jusqu'à ce qu'on pût juger, s'il y avoit quelque espérance de traiter avec la Moscovie, jugea à propos de répondre aux Ambassadeurs de France, & de Hollande, qu'il vouloit auparavant en communiquer avec l'Electeur de Brandebourg avec Ragotzki & les Cosaques, ses alliez: Mais, pour ne pas paroître éloigné de la paix, non plus qu'ignorant des artifices de la Pologne, il fit dire à Avaugour par Benoit Oxenstiern qu'il trouveroit expedient, que Jean Casimir, avant la bataille, qui selon toutes les apparences étoit sur le point de se donner, laissât à Dantzich les Plenipotentiai- 18. Dec.

1656. tentiaires dont il vouloit se servir pour traiter, avec tous les ordres, & les instructions necessaires pour cela. Il prenoit cette précaution, parce que si les Polonois venoient à être mis en déroute, comme il ne doutoit point que cela n'arrivât, il auroit fallu beaucoup de tems, pour mettre les choses en état de traiter. Ainsi il souhaittoit qu'Avaugour fit part de cette ouverture à de Lombres, afin que ce dernier en pressât l'execution, aupres de Jean Casimir; apres quoy, il ne seroit pas malaisé de convenir du tems, & du lieu, faisant cependant entendre que quelque lieu entre Dantzich & Hoeutf luy paroîtroit la plus commode. Pendant ce tems là, le Roy examinoit avec Avaugour les propositions des Polonois, comme par maniére d'entretien, sans pourtant se découvrir, jusqu'a ce qu'il en eût conferé avec l'Electeur, avec lequel il traitoit, sur tout alors, de la Souveraineté de Prusse. Mais l'occasion favorable qui se presentoit d'en venir aux mains, retardant cette entrevûë, le Roy prit le parti d'en conferer avec le Baron de Schvverin, & Frideric Jena, tous deux Envoyés de l'Electeur, pour apporter au Roy, la ratification des traités de Labiau. Ces Ministres étoient d'avis, qu'on travaillât fortement à faire entrer l'Electeur leur maître dans le traité, conjointement avec le Roy, qui de son côté avoit fort à cœur d'eviter l'entremise de l'Empereur & du Danemark.
17. Dec. Et comme il étoit sur le point de partir pour l'armée, il fit dire á Avaugour, par Oxenstiern & Biernclovv, *Qu'il ne croyoit pas qu'il fût à propos de prolonger l'affaire en prenant de nouveaux Mediateurs, & qu'il falloit beaucoup mieux profiter de la présence des Ambassadeurs de France, & de Hollande, pour hâter les conférences, & achever les préliminaires, lesquels il étoit bon de reduire à certains chefs. Qu'il falloit que le Roy, & la Republique de Pologne, consentissent à l'admission de l'Electeur dans le traité, le Roy ne pouvant pas traiter sans luy à cause de l'alliance qu'ils avoient traitée ensemble. Que quand on seroit convenu du tems & du lieu des conferences, on examineroit les procurations du part & d'autre, pour voir si elles étoient dans la forme requise, & que si il y manquoit quelque chose, on le corrigeroit, afin qu'elles pûssent être approuvées des deux partis, avant que de s'assembler, à quoy il ajoûtoit même qu'il falloit que celles que Jean Casimir, & la Republique de Pologne donneroient à leurs Ministres, fussent dressées sur le pied ou étoient présentement les affaires entre la Suede & la Pologne. Et comme il jugeoit que les traités qui se negocioient entre luy, Ragotztki & les Cosaques pouvoient être conclus, il demandoit qu'on accordât des saufconduits, non seulement pour un Exprés qu'il vouloit envoyer en Transsylvanie, mais aussi pour les commissaires de Ragotski, & des Cosaques, afin qu'ils pussent venir en toute sûreté, au lieu qui seroit marqué pour les conferences. Quant à la garantie, & à quelques autres articles dont les Polonois avoient fait mention, il croyoit qu'il seroit assés tems d'en parler dans le traité même. Il ajoûtoit encore, que, comme il esperoit rémporter la victoire, si l'ennemi donnoit lieu à une bataille, il étoit bon que Jean Casimir prît avant cela une bonne résolution, sur ces propositions & qu'il la luy fît sçavoir par les Mediateurs, laissant, outre cela, à Dantzick des Commissaires avec lesquels ceux de Suede pussent convenir du lieu des conférences, de peur que la fuite des Polonois ne retardât l'affaire*, Avaugour s'en alla à Dantzich avec cette réponse. Quelques jours apres de Lombres & Trebuski secretaire de Jean Casimir, qui étoient partis dans le dessein d'aller audevant de la Reyne de Pologne, & de la conduire à Dantzich, vinrent ioindre le Roy qui campoit à Stibelau, de Lombres luy apportoit de la part de Jean Casimir les propositions suivantes, touchant les Préliminaires; que quoy que les Polonois doutassent fort, que l'Electeur de Brandenbourg pût entrer dans le traité, conjointement avec le Roy, on esperoit pourtant qu'il se pourroit trouver quelque temperament la dessus. Que pour le lieu de l'assemblée, ils ne jugeoint pas qu'il y eût de lieu plus propre que le village de Schrauden, qui étoit à peu pres dans une égale distance entre Dantzich & Haupt. Qu'il étoit bon de commencer les conférences au plutôt, mais que Jean Casimir estimoit qu'il valloit mieux, qu'elles se

1656. se fissent en particulier, & sans aucune ceremonie, afin que les commissaires n'estant pas obligés d'examiner si scrupuleusement les pouvoirs, pûssent venir tout d'un coup au fond de l'affaire, discuter, & regler les principaux chefs qui étoient en contestation, & en suite reduire le tout à une forme qui pût étre signée dans une assemblée solemnelle. A l'égard du pouvoir de la Republique de Pologne, sur lequel Charles Gustave avoit insisté, de Lombres n'en parla point, quand il fit ces propositions de la part de Jean Casimir, mais dans d'autres entretiens, il insinuoit que les Polonois ne disconvenoient pas, que dans des affaires de cette nature la Republique ne dût munir ses ministres des pouvoirs necessaires, mais qu'il n'étoit pas aisé, dans la conjoncture présente, de les donner tels que le Roy les desiroit, à cause de l'absense des Sénateurs, dont les uns étoient à Dantzich avec le Roy, & les autres avoient suivi l'armée. Outre que, d'un côté, les Sénateurs qui étoient avec le Roy, étant établis Résidents aupres de luy, de la part de la Republique, & revétus de toute l'autorité qu'il falloit pour négotier la paix entre les deux Couronnes, & de l'autre ceux qui avoient suivi l'armée ayant conferé leur pouvoir à ces premiers, Jean Casimir estimoit que l'on pouvoit commencer le traité sur sa simple procuration, & régler les articles contestés, donnant sa parole, que ce qui se concluroit seroit ratifié au premier jour dans la diete de Pologne. Mais les Polonois ne vouloient point que les pouvoirs fussent examinez, sur tout sur ce qui regardoit les titres, avant l'ouverture des conferences, ni qu'on fit l'échange de ces pouvoirs, avant que la transaction fût faite, proposant que les Suedois mettroient leurs pouvoirs entre les mains d'Avaugour, & les Polonois les leurs entre celles de de Lombres, qui les garderoient les uns & les autres, pendant les conférences, & que si elles se terminoient heureusement; on feroit alors l'échange, ou que si elles ne réussissoient pas chacun reprendroit sa procuration. Or c'étoit là précisémement le manége que les Polonois avoient déja fait à Lubec, les années précedentes. A l'egard du sauf conduit que le Roy avoit demandé pour les envoyés de Ragotzki, Jean Casimir avoit témoigné à de Lombre qu'il ne s'étoit encore exercé aucune hostilité entre luy & ce Prince, & que le dessein que ce dernier auroit pû former de luy déclarer la guerre, avoit été arreté par les défenses de l'Empereur des Turcs; qu'il esperoit d'ailleurs que la Suede ne s'opiniatreroit pas à faire entrer Ragotzki dans le traité, par ce que les Polonois ne manqueroient pas de prendre cette occasion d'y attirer aussi les amis qu'ils avoient hors de Pologne. 1656.

Le Roy n'approuve pas les propositions des Polonois.

29. Dec.

§. 59. Le Roy ayant oüy ces propositions, assembla ceux d'entre les Sénateurs de Suede, qui étoient alors presens, pour déliberer sur le parti qu'il y avoit à prendre, dans l'état ou se trouvoient les affaires; sur tout il souhaitoit qu'on examinât, si la simple procuration de Jean Casimir auroit assés de force, pour autoriser le traité, & si on pouvoit le commencer, & le conclure à l'insceu de Ragozki, & des Cosaques, & sans attendre leurs plenipotentiaires, afin qu'ils pussent aussi pourvoir à leurs interets. Dans cette déliberation il se présentoit diverses choses bien dignes d'étre considerées. Le Lieutenant Général Landscoronski, & la Noblesse avec toute l'armée, mal contens de Jean Casimir, l'avoient abandonné pour passer, comme le bruit en couroit, dans le parti de Ragotzki. Outre que ce bruit ne pouvoit pas demeurer long tems sans étre éclairci; de Lombres & Trebuski aussi bien que tous les prisonniers, ne luy donnoient pas peu de poids, par le rapport qu'ils faisoient de la mesintelligence qui étoit entre le Roy, & plusieurs Sénateurs, & une grande partie de la Noblesse; que le Roy de Pologne avec quelques Sénateurs, avoit arrêté de confisquer les biens d'Opalinski, de Grusinski & de quelques autres Gentilshommes, aussi bien que ceux des Quartians, qui avoient pris les premiers le parti des Suedois. Qu'au bruit de cette resolution, ceux qu'elle regardoit ayant engagé un plus grand nombre de gens dans leur parti, avoient arrête ensemble de déposer Jean Casimir, & de choisir un Roy qui fût dans les interêts de la Suede. Outre cela Charles Gustave consideroit, que puisque c'étoit la coûtume, que la Republique de Pologne donnât un pouvoir à ses ministres, dans de semblables trai-

1656. traités, il étoit plus néceſſaire de l'exiger dans la conjoncture préſente que dans aucune autre, parce que le corps de la Republique eſt fixe & perpetuel, au lieu que Jean Caſimir étant non ſeulement haï de la Nobleſſe, mais de plus d'une ſanté foible & inégale, il étoit à craindre qu'il ne mourût avant qu'on pût avoir la ratification de la Republique, ou que pour le contrarier, la Nobleſſe ne s'oppoſât au traité qu'on auroit fait avec luy. D'ailleurs, il y avoit peu de Sénateurs aupres de luy, & même ce n'eſt pas la coûtume parmi les Polonois, que les Senateurs donnent ſeuls des pleinpouvoirs, mais les Sénateurs, & le Maréchal de la Nobleſſe ont accoûtumé de ſigner ceux qui ſe font au nom de la Republique.

A l'égard du ſauf conduit que le Roy exigeoit des Polonois pour Ragotzki, & ſes miniſtres, on trouvoit ces conſidérations à faire. Lors que le Roy envoya des Ambaſſadeurs à ce Prince, pour négocier un traité avec luy, ce dernier repreſenta d'abord, qu'à la verité il auroit des raiſons pour embraſſer le parti de la Suede, mais qu'il ne ſavoit pas s'il s'y devoit hazarder, par ce qu'il ſe ſouvenoit que ſon pere avoit été abandonné par les Suedois dans la guerre d'Allemagne; & que d'ailleurs le retardement qu'avoit apporté le Roy à envoyer une Ambaſſade à la cour du Grand Seigneur, étoit cauſe de ce qu'il avoit eu ordre de cette cour d'entretenir amitié avec l'Empereur; que même il pouvoit arriver que le Roy ſe trouvant ſur les bras un grand nombre d'ennemis, hors de la Pologne, ſeroit reduit à faire une paix particuliere, & à l'abandonner; mais que dés que les Ambaſſadeurs de Suede auroient levé tous ſes ſcrupules ſur ces articles il avoit reſolu de traiter avec la Suede. Et quoy qu'alors le Roy ne fût pas bien aſſuré, ſi cette alliance étoit concluë, & ſi Ragotzki s'étoit déja mis en campagne, cependant il ſçavoit, qu'il avoit donné avis à l'Empereur de ſon deſſein contre la Pologne, & même que Jean Caſimir avoit intercepté quelques unes de ſes lettres ſur ce ſujet; & Trebuski ne diſconvenoit pas que Jean Caſimir n'eût receu avis, que Ragotzki s'avançoit avec une armée, ſur les frontieres de la Pologne. Il paroiſſoit aſſés par tout cela, qu'il étoit de l'intéreſt de Charles Guſtave, de tenir bon pour Ragotzki, & de ne pas ſe hater de traiter avec les Polonois, ſans avoir des nouvelles plus particuliéres de ce Prince, ſans lequel il ne jugeoit pas que ce traité pût être bien ſolide. Car il étoit à craindre qu'intimidé par les faux avis, & les mauvais bruits que faiſoient courir les Polonois, il ne prît le parti de faire ſon traité à part, & de ſe joindre avec eux, contre la Suede. Le Roy avoit d'autant plus d'intéreſt à ménager Ragotzki, que c'étoit principalement par ſon moyen, & par celuy des Coſaques, qu'on eſperoit reduire les Polonois à accepter une paix également ſeure & avantageuſe pour la Suede, par ce que par cette union, ils ſeroient contraints de la garder inviolablement. D'ailleurs le Roy avoit de Trebuski, que l'Empereur des Turcs, dans des lettres qu'il avoit écrites au Roy de Pologne avoit appellé les Coſaques, ſes Coſaques. D'ou il n'étoit pas mal aiſé de conclure, que l'union de Ragotzki avec les Coſaques, ne s'étoit pas faite ſans la participation de la Porte; & qu'ainſi les Coſaques ſe trouvans détachez des Polonois & des Moſcovites, pourroient étre à l'avenir d'un tres grand ſecours à la Suede. Le Roy répondit donc à de Lombre, qu'il communiqueroit l'affaire à l'Electeur, & qu'il feroit ſçavoir par des Ambaſſadeurs, quelles étoient leurs ſentimens là deſſus. Au reſte, il étoit d'avis, qu'on eût une conference ſecrete avec les Polonois, pour ſcavoir leur ſentiment ſur le fond de l'affaire. Mais comme la guerre l'entrainoit ailleurs, il munit Benoiſt Oxenſtiern & Matthias Biörnclau d'un pouvoir pour travailler aux preliminaires, en cas qu'il parût que les Polonois agiſſent de bonne foy. Mais les affaires ayant, en ce tems là, changé de face, on fut quelque tems ſans parler de la paix.

Negociation avec la France.

§. 60. Les Ambaſſadeurs de France ne travailloient pas ſeulement à accommoder la Suede & la Pologne; ils avoient même en vuë de former une ligue contre l'Empereur, pour le maintien de la paix de Veſtphalie, & c'eſt dequoy Avaugour étoit chargé de faire quelques propoſitions au Roy. Ce dernier avoit nommé Eric Oxenſtiern, Roſenhan, & Stenon Bielke, pour examiner

17. Juin. *24. Juin.*

1656. ner ces propositions, les chargeant de sonder quelles étoient les intentions du Roy de France là dessus, & jusqu'où il vouloit entrer dans les affaires d'Allemagne, quel profit en pourroit revenir à la Suede ; & sur tout, s'il y avoit lieu d'attendre quelque secours d'argent de la France. Mais entre autres choses, il recommandoit qu'on prît bien garde que cette alliance ne fournît pas aux François un prétexte de prendre en leur protection les Catholiques de Pologne. Le Roy prétendoit avoir déja suffisament pourvû à leur seureté, & que ce qu'ils souffroient alors, n'étoit pas à cause de leur religion, mais par ce qu'ils s'étoient revoltez, apres avoir prêté serment de fidelité. Outre cela, le Roy souhaitoit qu'on fit en sorte, qu'en cas que la guerre vint à éclater en Allemagne, l'Electeur Palatin, le Prince de Wirtemberg, celuy de Bade, & les autres Princes Protestans ne dépendissent pas uniquement de la France.

Ces ministres s'étant donc assemblés pour cette affaire, celuy de France proposa, de regler cette alliance, sur le pied de la précédente, en l'accommodant aux conjonctures presentes, asseurant que le Roy son maître en observeroit religieusement tous les articles; les Suedois de leur côté témoignerent être dans les mêmes dispositions, & ils souhaitoient que cette ligue eût pour fondement l'execution de la paix de Vestphalie, par ce que les intérets des deux couronnes en Allemagne les engageoient également à la maintenir. Les griefs que les ministres de France alleguoient contre l'Empereur, se réduisoient à ces deux choses: l'une que ce dernier, contre les conditions expresses de la paix, & contre la garentie des Etats, envoyoit tous les ans du secours aux Espagnols, & l'autre que la liberté des Electeurs avoit éte violée par l'election du Roy des Romains, qui ne s'étoit faite que par force. Et de leur côté les ministres de Suede, disoient qu'à la verité ils n'avoient, ni de si grands, ni de si manifestes sujets de plainte à alleguer contre l'Empereur, mais que pourtant ils ne pouvoient souffrir que l'execution de la paix de Vestphalie fût négligée à tant d'égards, & sur tout que les Protestans fussent perfécutez avec tant de violence, en Silesie. De part & d'autre ces ministres convinrent, qu'ils devoient également prendre en leur protection les Protestans & les Catholiques. Quant au secours d'argent, Avaugour témoigna, que le Roy son maître n'étoit pas moins disposé à le fournir qu'auparavant. Au reste cet Ambassadeur souhaitoit que ce fût Oxenstiern qui dressât le projet, mais ce ministre l'ayant refusé, on remit l'affaire à une autre conference. 1656.

Cependant Oxenstiern sollicitoit aupres d'Avaugour, ce qui restoit à payer de la somme, à quoy la France s'étoit engagée par la derniere alliance, & qui montoit tout au moins, & sans qu'on le pût contester, à deux cent mille écus. Mais quoy qu'Avaugour ne disconvint pas qu'il ne fût deu quelque chose de reste, cependant il prétendoit que la somme étoit fort petite, & qu'a peine iroit elle à trente mille écus, si on en ôtoit ce que la France avoit fourni à Ragotzki. Il ajoûtoit, que pendant que Rosenhan étoit Ambassadeur en France, il avoit souvent touché cet article, mais qu'on l'avoit jugé de trop peu d'importance, pour en parler, & que luy même en avoit écrit en France, sans recevoir aucune réponse, par ce que le Roy son maître ne vouloit pas donner lieu de soupçonner, qu'il faisoit indirectement la guerre à la Pologne, en fournissant de l'argent aux Suedois. Mais en même tems, il faisoit esperer, qu'apres la paix, Charles Gustave pourroit recevoir de France des sommes beaucoup plus considérables, voulant l'engager par cette esperance à s'accommoder au plutôt avec la Pologne, afin qu'il tournât ses armes contre la maison d'Austriche. Canasilhes de son côté agissoit aupres de la Reyne de Pologne, pour seconder sur le sujet de la paix les intentions d'Auvaugour, qui suivoit exactement en cela celles du Roy son maître. Car il en avoit receu des lettres portant: *Que si l'Empereur attaquoit quelques unes des provinces du Roy de Suede en Allemagne, il étoit resolu de déclarer la guerre au premier, & d'engager dans cette querelle tout ce qu'il y avoit d'amis & d'alliés, y étant non seulement obligé par la paix de Vestphalie, mais aussi par l'affection singuliere qu'il avoit pour Charles Gustave; qu'il avoit ordonné au Sieur de la Haye son Ambassadeur à la porte, d'empécher de* tout

1656. *tout son pouvoir, qu'on n'y entreprît rien contre les desseins de la Suede, mais qu'au contraire on les y avançat autant qu'il se pourroit; qu'enfin il s'employeroit auprés des Moscovites en faveur de ce Royaume, & auprés de Ragotzki, pour l'engager à demeurer constamment uni avec Charles Gustave.*

Cependant les François ne travailloient pas à cette alliance avec beaucoup de chaleur, cherchant à se ménager du côté de l'Angleterre, un plus promt secours contre l'Espagne. Et Charles Gustave voyoit bien de son côté qu'il ne falloit pas attendre une paix fort avantageuse des Polonois, si on ne les poussoit à bout. D'ailleurs, quoy que l'Empereur eût fait en Pologne, & en Silesie, quelques entreprises qui ne donnoient pas lieu de bien juger de ses intentions, & qui ne pouvoient tourner qu'au préjudice de la Suede, cependant le Roy jugeoit à propos de dissimuler jusqu' a ce qu'on vît quel tour prendroient les affaires de toutes parts. Ainsi il faisoit toûjours mine de bien vivre avec l'Empereur, sans pourtant rien négliger de ce qui luy pourroit conserver l'amitié de la
25. Nov. France; le Comte Claude de Tott allant en ce Royaume, pour ses affaires particulieres, il luy recommanda d'y ménager les intérets de la Suede, mais il ne luy donna néantmoins aucun caractere d'Ambassadeur. Il avoit ordre de témoigner sur tout au Roy de France, combien Charles Gustave contoit sur son amitié, non seulement à cause de l'alliance qu'il y avoit entre les deux Royaumes depuis plusieurs années, mais sur tout à cause des soins officieux que ses Ambassadeurs avoient apportés à négocier la paix avec la Pologne, & de l'assûrer de sa part, qu'il ne negligeroit rien de ce qui seroit capable d'entretenir une si bonne intelligence. Apres cela Tott devoit representer que le Roy avoit toûjours été porté à la paix, & avant & depuis la guerre, mais qu'il avoit paru par les obstacles déraisonnables que les Polonois y avoient apportés, & par leurs longueurs perpetuelles qu'ils n'avoient rien moins à cœur; que comme cette guerre étoit préjudiciable aux intérets communs de la France, & de la Suede, il avoit d'autant plus volontiers travaillé à la terminer, & qu'il étoit toûjours dans les mêmes dispositions à cet égard. Comme le Roy voyoit 1656.
que les Polonois se montroient intractables, il souhaitoit que le Comte Tott insinuât adroitement les moyens nécessaires, pour mettre la Suede en état d'aller faire tête à tous les ennemis qu'elle avoit sur les bras. Mais sur tout, qu'il tachât de tirer le payement de la somme, dont il a déja été parlé, & pour en venir à bout, il luy ordonnoit de se servir principalement de cette raison, qu'il ne s'étoit élevé tant d'ennemis contre la Suede, qu'afin de la mettre hors d'état de rendre aucun service à la France; & qu'ainsi la France avanceroit ses propres intérets, par le payement de cette somme, par ce qu'elle contribueroit à mettre Charles Gustave en état de terminer bien tôt cette guerre. Pour ce qui regardoit l'alliance, qu'Avaugour avoit proposée contre l'Empereur, Tott devoit y agir avec beaucoup de circonspection, pour ne pas faire soupçonner à la maison d'Austriche, que l'on méditoit quelque chose contre elle; & comme les vûës des François dans cette proposition alloient plus loin qu'il ne sembloit d'abord, le Roy souhaitoit que Tott répondit, qu'il n'étoit pas bien informé de la proposition d'Avaugour, par ce qu'alors les affaires de la guerre l'avoient entrainé d'un autre côté. Car Charles Gustave ne vouloit pas entrer avec la France dans des liaisons si étroites, qu'elles l'engageassent indispensablement à faire la guerre à l'Empereur. Au reste, les François faisoient paroître beaucoup d'estime pour Charles Gustave, comme on le peut voir par une lettre que le Cardinal Mazarin luy écrivit. Il luy disoit 5. May.
entre autres choses dans cette lettre, *qu'il ne pouvoit pas luy dissimuler que deux sentimens partageoient toute la France sur son sujet, l'un d'admiration de tant de marques qu'il avoit données d'une valeur toute extraordinaire; & l'autre de crainte, à cause des dangers continuels à quoy il exposoit sa personne; qu'à la verité, il n'ignoroit pas combien l'exemple, & la présence d'un Roy faisoit d'impression sur une armée; mais que cependant tout le monde savoit que la destinée d'un Royaume, & quelquefois même de plusieurs, dépendoit de la vie d'un Prince sage & belliqueux, que comme souvent on risquoit toutes choses pour conserver des têtes si cheres, il estoit bien*

1656. *bien juste qu'elle se tinsent, autant qu'il se peut, à l'écart des accidens humains. Que les astres pour étre éloignés, ne laissoient pas de verser leurs influences benignes sur la terre ; qu'ainsi puisque le bonheur de tant de peuples étoit attaché à sa vie, il ne craignoit point de dire qu'en la prodiguant comme il faisoit, il prodiguoit un bien qui ne luy appartenoit pas. Qu'en faveur de ses sujets, de sa maison Royale & de ses alliés, il devoit reprimer cette ardeur qui le possedoit pour la gloire, & que quoyque ce triomphe qu'il rémporteroit sur luy même, eût moins d'éclat, que toutes ses conquêtes, il ne luy feroit pas moins d'honneur, parce qu'il luy donneroit beaucoup plus de peine. Le Cardinal ajoutoit qu'il écrivoit tout cela à Charles Gustave, par ordre du Roy son maître.*

Le Duc de Courlande tâche d'eluder le traité avec le Roy.

§. 61. Il y avoit déja quelque tems que le Roy travailloit à engager Jaques, Duc de Courlande, à abandonner la Pologne, & à se mettre sous la protection de la Suede; & comme ce Prince étoit riche en argent, le Roy eût bien voulu aussi qu'il luy en eût fourni quelque somme, pour les necessités de cette guerre, & qu'il eût permis que les troupes de Suede eussent leurs quartiers dans son pays; Cependant Benoist Skyt qui étoit en Courlande de la part du Roy pour cette affaire, n'y avançoit pas beaucoup; ce Prince ne faisoit que biaiser là dessus; disant, qu il ne voyoit pas qu'il y eût rien à gagner pour luy à ce changement, qu'au contraire, on le luy proposoit sous des conditions qui rendroient son état plus facheux qu'auparavant, & qu'il ne conserveroit plus la moindre ombre de dignité. Il demandoit donc avec instance qu'il luy fût permis de demeurer neutre, & il ne s'offroit de sortir de la neutralité, que sous des conditions que la Suede ne pouvoit accepter, & aux quelles en effet la Gardie, ni Skyt n'avoient pas ordre de consentir. Et quand on luy representoit ce qu'il avoit à craindre, s'il ne se mettoit sous la protection de la Suede, il répondoit que pourvû qu'il pût étre en seureté du côté de cette couronne, il s'accorderoit aisément avec la Moscovie, & la Pologne.

Avril. Cependant le Comte de la Gardie allant en Lithuanie, se détourna pour passer à Mittau dans la vuë de presser encore ce Prince là dessus, & en effet ils firent si bien, Skyt & luy, que malgré toute sa froideur, ils l'engagerent enfin à se mettre sous la protection du Roy de Suede, & à luy donner du secours, en sorte qu'il ne manquoit plus qu'à signer le traité. Mais comme toute la Pologne s'étoit revoltée, & que la Lithuanie étoit sur le point d'en faire autant, que d'ailleurs l'Envoyé du Czar qui étoit à la Cour de ce Prince, luy faisoit des ménaces terribles, en cas qu'il favorisât le moins du monde les Suedois, afin de ne pas exposer ses Etats, il voulut absolûment qu'on differât de le signer, jusqu'à ce qu'on eût la réponse du Roy. 1656.

Lors qu'on donna avis au Roy de l'état ou étoit cette négotiation, il témoigna beaucoup d'affection pour le Duc, ajoûtant qu'il consentoit qu'il demeurât un an dans la neutralité, mais qu'il ne vouloit donner là dessus son consentement que de bouche, & encore à cette condition, qu'avant que le Duc joüit de cette neutralité, on concluroit avec luy un traité par lequel il se rendroit feudataire de la Suede, & que ce traité seroit tenu secret jusqu'à la fin de la guerre, laquelle venant à tirer en longueur, la neutralité se prolongeroit d'une année à l'autre. Il demandoit aussi, que le Duc luy fournit secretement tous les ans une certaine somme, ou du moins qu'il la luy prétât, luy offrant le district de Pilten en hipotéque. Mais la Lithuanie s'étant soulevée aussi tôt aprés, le Duc crût étre plus fondé que jamais à refuser de signer le traité ; il disoit pour s'en dispenser, que s'il se mettoit sous la protection du Roy, il avoit à craindre d'étre enveloppé dans les mouvemens de la Lithuanie, & que comme Riga n'est deffendu de ce côté là, que par le païs de Courlande, il pourroit étre sujet aux incursions des rebelles, pour peu qu'ils vinssent à se fortifier. Ainsi comme il n'y avoit aucune voye de le contraindre, il fallut pour lors abandonner l'affaire. On remarquoit même que les promesses & les menaces de la Moscovie avoient entiérement changé ce Prince. Il ne vouloit plus s'en tenir aux choses dont il étoit auparavant convenu ; & il faisoit assés entendre, que si on ne luy donnoit pas des assûrances pour la neutralité qu'il demandoit, il pourroit bien passer dans le parti de l'ennemi & qu'en ce cas il n'auroit pas plus de peine à l'obtenir. *May.*

1656. tenir, que la ville de Dantzich. Il ne pouvoit se persuader que la Suede pressée d'un coté par la Pologne, & de l'autre par la Moscovie, fût en état de défendre un païs aussi découvert qu'étoit celui de Courlande. D'ailleurs la Noblesse de Courlande, qui à l'exemple de celle de Pologne, s'étoit accoutumée à une grande licence, ne s'accommodoit point de la domination des Suedois dont les mœurs étoient beaucoup plus severes. La Gardie jugea donc à propos d'accorder au Duc sa demande sur la neutralité, de peur qu'il ne fît quelque coup de desespoir, & qu'il ne se rangeât enfin dans le parti de l'Ennemi, qui ne cessoit de l'en solliciter; ou que son païs qui ne pouvoit se défendre, ni par sa situation, ni par ses propres forces, ne fût en proye à la Moscovie, & à la Pologne.

Cependant la Gardie obtint du Duc, non sans beaucoup de peine, la somme de cinquante mille écus, pour laquelle le Roy luy cedoit le païs de Pilten, qui est rénfermé dans celuy de Courlande, se reservant pourtant le droit de le racheter, en remboursant cette somme. Le Duc se resolut à la donner, d'un coté pour mettre ce païs à couvert de la Lithuanie, & de la Moscovie, & de l'autre pour ôter aux Suedois l'occasion d'incommoder le pays de Courlande par leurs frequents passages. Le Duc ajoûtoit à cela quelques propositions qu'il faisoit au Roy, d'employer apres la paix une partie de ses forces, à conquerir de nouvelles terres dans l'Amerique, luy disant qu'il y gagneroit dix fois d'avantage, qu'il ne feroit à cette guerre.

Le Duc se rend suspect par plusieurs démarchez.

§. 62. Cependant les affaires de la Suede ayant receu quelque échec, le Duc fit diverses choses, qui faisoient assés connoître quelle étoit la disposition de son esprit. A quoy qu'il fût bien informé de tout ce qui se passoit en Pologne, il étoit néantmoins impossible de tirer de luy aucune lumiere à dessus. D'ailleurs, il n'avoit pas peu contribué, à attirer le Czar dans la Livonie, luy ayant donné avis par des lettres qu'il luy écrivoit à Smolensko, que s'il vouloit étendre ses limites, le mauvais état de la Livonie, & l'éloignement ou étoit l'armée du Roy, luy en fournissoit une occasion tres favorable; & pendant le siege de Riga, quoy qu'il luy fût aisé de donner secretement les avis fort utiles 1656. aux assiegés, il ne fit néantmoins aucune démarche pour cela.

Quand ce siege fut levé, & que ce mauvais succes eut rabbatu la fierté des Moscovites, le Duc voulant rentrer en grace avec le Roy, luy offrit sa mediation entre luy, & le Czar, l'assûrant qu'il en parloit avec charge de ce dernier, & qu'il avoit tout lieu d'esperer d'y réussir. Le Roy luy fit dire 24. Nov. de bouche, que cette proposition luy avoit été fort agréable, mais qu'il ne souhaitoit pourtant pas que le Duc commençat d'agir, que l'on ne sceût quelle réponse l'Envoyé de Brandebourg auroit recuë du Czar, & si ce dernier penchoit de bonne foy du coté de la paix, luy promettant de ménager ses intérets dans le traité qui se feroit. En même tems, la Gardie avoit ordre de lier la dessus un commerce de lettres avec ce Duc, afin de découvrir si son entremise pourroit être de quelque utilité. Dans le dernier traité que le Roy avoit fait avec l'Electeur de Brandebourg, ils étoient convenus que le droit qu'avoit le Royaume de Pologne sur le pays de Courlande seroit transferé à la Suede, sans préjudice à l'état du Duc. Mais ce dernier faisoit entendre à la Gardie, qu'il desiroit de joüir de son pays en titre de souveraineté, & de ne relever de personne, representant qu'il étoit avantageux aux Suedois, qu'il fût comme une barriere entre eux & la Pologne, & que c'étoit le moyen de diminuer beaucoup les forces de celleci. Sur cela, le Roy chargea la Gardie de faire esperer au Duc de rendre sa condition meilleure qu'elle n'étoit, sous la protection de la Pologne, sur tout, s'il vouloit s'émployer à accommoder la Suede & la Moscovie, & se ranger du coté des Suedois, afin de poursuivre la guerre contre la Pologne, pour lequel dessein la Gardie devoit aussi demander une certaine somme d'argent. Pour réussir dans cette négotiation, le Roy chargea la Gardie de la commencer par des assurances de l'intérét qu'il prenoit, & à la personne du Duc en particulier & à toute sa maison; en suite de quoy s'il remarquoit qu'il écoutât cela avec plaisir, & qu'il y répondît en termes obligeants, il devoit s'ouvrir d'avantage avec luy, & luy témoigner:

„Que

1656. „Que le Roy se porteroit sans peine à „travailler à son aggrandissement, que „même il avoit déja pensé à luy conférer le pouvoir souverain en Courlande, & sur les Etats du pays, en „sorte qu'ils ne dépendissent que de „luy seul, dans l'administration de la „justice, & autres choses semblables, „à condition pourtant, que luy & ses „descendans mâles seroient, & demeureroient Feudataires du Royaume de Suede, luy payant tous les ans „une reconnoissance; & que tant les „Etats, que les sujets promettroient „par serment au Roy, & à ses successeurs: que si la maison des Ducs de „Courlande venoit à s'éteindre le païs „appartiendroit au Roy, & au Royaume de Suede, comme à son legitime successeur. Le Roy souhaittoit, que le Duc de son coté travaillât de bonne foy à accommoder la „Suede & la Moscovie, & qu'il luy en„voyat au premier jour des Ambassa„deurs, pour traiter de cette affaire.

Mais le Duc, qui cherchoit son avantage sans se mettre beaucoup en peine de celuy de la Suede, ne s'accommodoit point de toutes ces propositions. Il prétendoit qu'on luy avoit l'obligation d'avoir épouvanté les Moscovites, & de les avoir contraints de lever le siege de Riga, par les bruits qu'il avoit fait courir. Il assembla même ses Etats, où il fut arrété de lever, pour la défense de son païs, une armée de quatorze mille hommes, dont les officiers étoient entiérement favorables à la Pologne. Et quoy qu'au milieu de tout cela, le Duc ne laissât pas de témoigner beaucoup d'affection pour la Suede, & qu'il parût vouloir demeurer dans la neutralité, cependant il y avoit plus d'un sujet de se défier de ces protestations. On sçavoit sur tout que la Noblesse de Courlande étoit fort mal intentionnée pour les Suedois, & qu'elle disoit hautement qu'elle ne pouvoit se resoudre à abandonner le Roy de Pologne qu'elle regardoit comme son ancien Roy. Et il ne pouvoit rien arriver alors de plus fâcheux à la Suede, que de se trouver ainsi environnée par les troupes d'un Prince que sa valeur, sa prudence, son assiduité infatigable au travail, ses finances, & ses preparatifs ne vouloient que rendre tres formidable & qui se joignant aux Lithuaniens, eût peu donner de ce côté là beaucoup d'affaires aux Suedois. Afin donc de pénétrer plus avant dans les desseins du Duc, la Gardie envoya Paul Helmes à Mittau sous le prétexte de l'assûrer de la part du Roy, qu'il s'employeroit de tout son pouvoir, à avancer ses intérets dans le traité qui se proposoit. Le Duc accepta ces offres avec beaucoup de marques de reconnoissance & de respect pour le Roy, mais il témoignoit en même tems qu'il croyoit plus à propos de differer le dessein qu'il méditoit depuis long tems de se rendre souverain dans son païs, parce qu'il y avoit trop de danger dans une conjoncture, ou ce païs découvert de toutes parts, donneroit trop de prises à qui voudroit l'attaquer; il promettoit bien travailler au traité avec les Moscovites, mais il ajoûtoit qu'il ne falloit pas beaucoup se fier aux bonnes dispositions qu'ils faisoient paroître à cét égard, parce qu'il y avoit apparence qu'ils n'en usoient ainsi que pour engager les Polonois à confirmer la convention de Vilna. Outre que les préparatifs qu'ils avoient toûjours sur la Dune, & les provisions qu'ils faisoient sur les frontires, n'étoient pas propres à persuader qu'ils eussent sérieusement dessein de traiter. Joint à cela, que Gosieuski ne cessoit de les solliciter de la part des Polonois, à poursuivre la guerre qu'ils avoient commencé contre la Suede. Du reste il paroissoit que le Duc vouloit demeurer spectateur des événemens de cette guerre, sans y prendre aucun parti.

1656. Dec.

§.63. George Ragotzki, Prince de Transsylvanie paroissoit beaucoup mieux intentionné pour le Roy. Ce Prince luy avoit envoyé de son propre mouvement François Sebessi, & Nicolas Jacob Falvi pour le complimenter, & luy renouveller les assûrances de son zele, & de son affection; outre les ordres qu'avoit l'un & l'autre de ces Ambassadeurs de prendre une exacte connoissance de l'Etat de la Pologne, & de la Prusse, aussi bien que des desseins du Roy; Jacob Falvi étoit chargé en particulier de sçavoir de Charles Gust. en quoi Ragotzki pouvoit étre utile à ses desseins, & de luy donner avis en même tems, „que Jean Casimir avoit envoyé un „Ambassadeur à son maître pour luy

Ragotzki envoye au Roy pour luy témoigner son affection. 17. Janv.

„de-

1656. „demander du secours contre les „Suedois, & la permission de lever „des troupes dans ses Etats, & pour „le solliciter de se rendre Mediateur „de la paix, avec offre de donner à „son fils l'un des meilleurs Palatinats „de Pologne: que Ragotzki n'avoit „pas voulu consentir à la premiere „de ces propositions, non plus qu'à „cette offre des Polonois, maisqu'il „n'avoit pas refusé sō entremise pour „la paix pourvu que Charles Gustave „en fût d'accord; qu'il s'agissoit donc „presentement de sçavoir, si le mi„nistére de son maître seroit agréa„ble au Roy, comment il faudroit se „prendre à traiter, & sous quelles „conditions on vouloit le faire; té„moignant que le dessein de Ragotz„ky n'étoit pas de souffrir qu'il se „passât rien contre le gré du Roy, „ni au préjudice de son autorité: „Ensuite Jacob Falvi demandoit que „le Roy donnât communication de „ses desseins à Ragotzki, comme à „son allié, & qu'il luy fît savoir quel „engagement il avoit avec les Mo„scovites, dont le pouvoir, qui al„loit tous les jours en augmentant, „devenoit insupportable à ce Prince. Il tâchoit aussi à persuader au Roy d'envoyer un Ambassadeur à la Porte, pour y prévenir les intrigues des ennemis, & pour faire que l'Empereur de Turcs ne mît point d'obstacle au secours que Ragotzki pourroit donner à la Suede, comme cela étoit arrivé sous le Régne de Christine, ou Torstenson ayant négligé d'envoyer à la cour Ottomane, le pere de Ragotzki en avoit receu dés ordres extrémement sévéres, de se détacher de la Suede. Enfin, il s'informoit quel secours son maître avoit à attendre du Roy, en cas que l'Empereur vint à l'attaquer, & si le Roy n'avoit point dessein de s'opposer aux persécutions qu'on faisoit aux Protestans, sur les terres de l'Empereur. Le Roy fit sur ces derniers articles la réponse qu'il jugea la plus convenable à l'état des choses. Pour la paix avec les Polonois, il dit qu'il sçavoit de bonne part qu'ils n'y étoient point du tout portés, & que comme ils ne cherchoient qu'a tromper la Suede par leurs feintes propositions d'accommodement, il valloit beaucoup mieux travailler à affirmer ses conquêtes. Cependant ces Envoyés ayant été arrêtés en chemin, comme ils s'en retournoient en Transsylvanie, le Roy envoyà sa réponse à Ragotzki par une autre voye. Peu de tems apres Gothard Welling revint de Transsylvanie, rapportant au Roy combien ce Prince luy étoit affectionné, & le penchant qu'il avoit à s'armer contre la Pologne, & à partager avec la Suede les avantages de cette guerre. 1656.

Le Roy envoye à Ragotzky.

§. 64. En suite de cela, la rebellion des Polonois ayant éclaté, & les affaires de Suede n'estant plus en si bon état, il fallut avoir recours à des forces étrangeres pour les soûtenir. Dans cette vûë, le Roy rénvoya Welling en Transsylvanie, luy associant Celestin Sternbach, afin de conclure l'alliance avec Ragotzki. Ils avoient ordre de témoigner à ce Prince l'affection du Roy leur maître, & de luy dire, qu'il en auroit de bons témoins dans les Ministres qu'il avoit envoyéz en Suede, & que le Roy y avoit veus avec tant de plaisir, mais qui étoient malheureusement tombez entre les mains des Polonois, en allant de Thoren à Jarislau; & qu'au reste, il avoit été impossible au Roy, ni de les congedier plûtôt, ni de les retenir d'avantage. Et par ce que tant de protestations faites du part & d'autre, ne laissoient aucun lieu de douter de l'amitié reciproque de ces deux Princes; le Roy chargeoit ses envoyez de passer au fond des choses & de s'expliquer avec liberté. Comme il avoit avancé en termes généraux qu'il se feroit un plaisir de trouver occasion de le gratifier, il luy faisoit offrir le reste de la Pologne en titre de souveraineté, ou sous quelqu'autre condition que ce fût, pourvû qu'il voulût joindre ses armes, à celles de la Suede. Pour peu qu'ils le trouvassent disposé à accepter ce parti, ils étoient chargez de l'y encourager fortement, & de lever toutes les difficultés qu'il pourroit former là dessus, en employant des raisons tirées de l'état present de l'Europe, & de la considération du bien public; luy faisant entendre, que c'étoit là le moyen d'avancer la religion Protestante, d'accroitre sa propre dignité, & de

8. May.

1656. & de bien établir sa maison; et en cas qu'il parût touché de ces propositions, ils avoient ordre de s'expliquer plus amplement, & de luy offrir le Comté de Zepuski en titre de fief relevant de la Suede, & dans le Palatinat de Russie, le païs de Halicz & de Lemberg en titre de souveraineté, à l'exception pourtant des terres de Premizl, & de Sanok, de la Seigneurie de Belz, & du païs de Chelm, lesquels le Roy se reservoit; & à tout cela il consentoit même qu'ils ajoutassent les environs de la Podolie. Mais afin qu'il ne fît aucune difficulté d'accepter ces offres, à cause du voisinage des Moscovites, ils devoient luy representer qu'il n'y avoit pas d'apparence, qu'il y eût rien à craindre de ce côté là, quoy que des gens mal intentionnez fissent entendre aus Moscovites, que le Roy étoit résolu de les attaquer, s'ils ne le prévenoient eux mêmes, en faisant la paix avec la Pologne. Pour déterminer Ragotzki, le Roy vouloit qu' outre ces considerations, ils luy fissent voir l'interêt qu' avoient tous les voisins à maintenir les Cosaques. Que s'il objectoit, comme les Transsylvains l'avoient déja fait plusieurs fois, que l'alliance que son Pere avoit faite avec Christine n'avoit pas été gardée en tous ces chefs, ils avoiët ordre de répondre à cela que la guerre de Dannemarck, qui étoit survenuë tout d'un coup, en avoit été la cause, mais que cette guerre n'avoit pas plutôt été terminée, que les Suedois étoient entrés en Austriche, & que c'étoit par leur moyen que les Hongrois avoient fait un traité si avantageux avec l'Empereur; ils devoient aussi faire entendre à Ragotzki, que dans cette guerre le Roy n'avoit en vûë que Jean Casimir, & ses confederez, & que l'intérêt des Protestans demandoit qu'ils unissent leurs forces ensemble. Cependant, il désiroit qu'on laissât en Pologne une entiere liberté de conscience, qu'on n'y traversât point ceux qui faisoient profession de la Religion Grecque, en sorte pourtant que les Protestans y fussent préférés à tous les autres; que la ligue durât jusqu' à la fin de la guerre, pendant laquelle chacun d'eux agiroit pour l'intérêt commun, selon que les occasions le demanderoient; & qu' aussitôt Ragotzki seroit mis en possession des terres qui luy avoient été assignées, sous quel titre il jugeroit à propos. Cependant le Roy estimoit que le titre de grand Duc de Halicz étoit celui qui convenoit le mieux à ce Prince. Qu' en cas que cette jonction d'armes se fît, le Roy en auroit la direction. Et afin qu'il pût lever quelques mille chevaux en Hongrie, il chargeoit ses Envoyés de promettre au fils de Ragotzki quelques Bailliages en Pologne, & à Kemini Janos Generalissime des troupes de ce Prince, le Bailliage de Sambor qui est dans le Palatinat de Premizl, & une pension de cinq mille écus sur les salines de Cracovie, avec la permission de faire passer tous les ans en Pologne trois cent tonneaux de vin de Hongrie, sans être obligez à aucuns droits. 1656.

Avant que ces Ambassadeurs fussent partis, Ragotzki avoit écrit à Wirtz, qui étoit alors à Cracovie, que se trouvant menacé comme il étoit par la guerre qui s'échauffoit tous les jours de plus en plus dans son voisinage, il étoit impossible qu'il demeurât d'avantage en repos, insinuant assés clairement le penchant qu'il avoit à se declarer pour le Roy, ce qui obligeoit d'autant plus ce dernier à presser la marche de ses Ambassadeurs. En même tems, il recût 1. Juil. des lettres de Ragotzki, par les quelles il luy marquoit que les Polonois luy avoient offert monts & merveilles, mais que jusqu' icy il avoit tenu bon, sans se soucier de leurs promesses. Ce qui engagea le Roy à écrire à ses Ambassadeurs qui étoient déja en chemin, de ne pas conclurre le traité avec Ragotzki, qu'ils n'eussent receu de nouveaux ordres. Car le Roy avoit appris que ce Prince briguoit la couronne de Pologne, à quoi il ne se feroit pas opposé, pourvû que ce fût sans préjudice à ses intérets, & à ceux de l'Electeur de Brandebourg. Que si Ragotzki venoit à faire mention de ce dernier article, le Roy vouloit qu'ils luy rénvoyassent l'affaire, s'excusant de s'expliquer, sur ce qu'ils n'avoient pas receu d'ordre. Mais peu de tems 2. Août. apres la Suede se trouvant dans de nouveaux embarras par l'irruption des Moscovites dans la Livonie, le Roy jugea à propos de faire à Ragotzki

1656. gotzki des offres plus considerables, se reservant pourtant de la Cujavie ce qui n'en avoit pas été cedé à l'Electeur de Brandebourg, comme aussi la Prusse, la Pomerelle, la Podlachie, la Samogitie, lé pays de Courlande, & les Salines de Cracovie. Outre les anciens domaines que possedoit Radzivil, le Roy luy destinoit encore le Palatinat de Novogrod, en titre de souveraineté, & les Cosaques devoient aussi garder l'Ukraine, sous le même condition. Il consentoit outre cela que Ragotzki fût incessamment mis en possession de la ville de Cracovie, apres laquelle il sçavoit que ce Prince soûpiroit ardemment. Au reste le Roy n'avoit auparavant entretenu l'amitié de Ragotzki, que dans la vuë d'inquieter l'Empereur & d'obliger les Polonois à faire la paix, mais voyant que Jean Casimir étoit resolu de tout risquer, & qu'il n'écoutoit aucune proposition de paix & apprenant d'ailleurs qu'il se tramoit quelque chose en Dannemarck, en Hollande, en Moscovie, & chez l'Empereur, apres y avoir meurement pensé, il résolut d'engager Ragotzki dans la guerre de Pologne, sur tout apres les grandes protestations d'amitié que luy avoit faites ce Prince tant par ses lettres, que par celles de son Conseiller Mediansi sur les offres qu'on avoit faites à Ragotzki de la couronne de Pologne, le Roy chargea donc son Ambassadeur de luy representer le peu de fonds qu'il falloit faire sur ces offres, & la forte opposition qu'y mettroit l'Empereur. Qu'il se frayeroit un chemin beaucoup plus seur à cette couronne en joignant ses armes avec celles de la Suede, le Roy étant résolu de travailler fortement à le faire élire Roy de Pologne, sans pourtant donner aucune atteinte aux interets du Brandebourg & des Cosaques.

On entre negotiation avec Ragotzki.

§. 65. Cependant les Ambassadeurs de Suede continuoient leur route. Ayant à passer par la Silesie pour se rendre en Transsylvanie, Hazfeld General de l'Empereur, en consideration du saufconduit du Roy dont ils étoient munis, les laissa passer avec une entiere liberté. Il leur donna même un trompette & quelques cavaliers, pour les escorter dans tous les quartiers des troupes Imperiales, où leur chemin s'addressoit. Il est vray que Sternbach fut arrêté quelques jours à Breslau, quoy qu'outre les lettres du Roy, il fût même muni d'un sauf conduit de l'Empereur. Mais ayant aussi tôt été mis en liberté, il arriva avec son Collegue à Szellin, sur les frontieres de la Moravie. Ils furent arrêtés dans cette ville par le Comte Illieshasi, sous prétexte qu'il luy étoit deffendu de laisser passer personne, sans un ordre exprés de l'Empereur. La chose ayant été rapportée à Vienne, l'Empereur écrivit aussi tôt pour témoigner combien il étoit mal satisfait de cette détention, laquelle il disoit avoir été faite sans son ordre. Ainsi ayant repris leur route ils arriverent à Clausembourg, ils receurent toutes sortes d'honneurs dans tous les pays de l'obeissance de Ragotzki, qui leur donnoit toujours une escorte pour les accompagner par tout. 7. Aoust.

Quand ils firent leurs propositions de bouche, ce Prince répondit, que n'ayant alors aupres de luy que Micoski son Chancelier, qui étoit Catholique Romain, & ne voulant confier cette affaire qu'à des Ministres non suspects, il feroit mieux que ces Ambassadeurs fissent leurs propositions par écrit, ce qu'ils firent. Ainsi les ayant rappellés au bout de trois jours, il leur dit, *qu'avant que de deliberer avec ses Ministres, il étoit bon qu'il sceut, quelles parties de la Pologne le Roy luy destinoit, en cas qu'ils joignissent leurs armes.* D'abord ils faisoient difficulté de s'ouvrir la dessus, avant que le Prince s'expliquât sur cette jonction. Mais Ragotzki leur representa combien il avoit fait paroitre d'affection & de zele pour les interêts du Roy, qu'il n'avoit cessé de l'en assurer par ses lettres, qu'il en avoit même donné une preuve bien réelle en luy découvrant diverses intrigues qui se formoient contre luy, & en refusant les offres de la Pologne; que là dessus son coeur avoit toujours été d'accord avec ses paroles, & qu'ainsi il n'y avoit aucun lieu de se défier de lui. Il les engagea donc par là à s'expliquer plus amplement sur les avantages qu'il pouvoit tirer de cet-
8. Aoust. 11. Aoust.

te

1656. te alliance, & ce Prince de son côté répondit qu'il en traiteroit plus à fonds avec eux par ses ministres, ajoûtant pour nouveau temoignage de la sincerité de ses intentions, qu'il avoit été fortement sollicité par l'Austriche à prendre les armes contre la Suede, mais que toutes ces sollicitations avoient été sans effet. Outre cela, il representoit qu'il étoit bon, que le Roy achevât le traité avec les Cosaques, disant que de son côté, il étoit dans le dessein de faire une plus étroite alliance avec eux, mais qu'il falloit auparavant proposer cette alliance à la porte, & qu'il avoit déja pris les devants à cette Cour, pour y préparer une Ambassade de la part de la Suede; mais on remarquoit que ce qui faisoit le plus de peine à Ragotzki, c'est qu'il ne croyoit pas en conscience, & devant Dieu (c'étoieent ses termes) avoir des raisons assés fortes pour declarer la guerre à la Pologne. D'ailleurs il doutoit que le Roy eût assés de force pour résister aux Moscovites, aux Tartares, aux Cosaques, & même à l'Autriche, s'ils venoient à l'attaquer conjointement. En même tems il montroit des lettres du Palatin de Hongrie, portant que l'Archiduc Leopold Guillaume avoit sur pied une armée de quinze mille hommes, pour reprendre la Prusse sur l'Electeur de Brandebourg, sur ce prétexte que cette province étoit un ancien patrimonine des Chevaliers de l'ordre Teutonique, dont il étoit Grand Maître, & que l'Empereur vouloit envoyer du secours aux Polonois. Outre cela, Ragotzki apprehendoit de demeurer luy seul chargé du fardeau de la guerre, en cas que le Roy fût obligé à tourner ses armes d'un autre coté, ou qu'il eût occasion de traiter avec la Pologne, son pere ayant déja éprouvé le méme sort du tems de Christine. Enfin il ne trouvoit pas de seureté pour luy, à se mettre en possession de quelques unes des provinces de la Pologne, de peur que le Turc, & l'Empereur prenant ombrage de cet aggrandissement, ne l'attaquassent en même tems, ce qu'il y avoit d'autant plus lieu de craindre, que les ministres de l'Empereur l'avoient déja rendu suspect à la porte, à cette occasion; les Ambassadeurs de Suede n'oublierent rien pour luy ôter ces scrupules, & comme ils s'y étoient si bien pris, qu'il y avoit lieu d'esperer que l'affaire reüssiroit. 1656. Mais la plus grande difficulté rouloit sur les provinces de la Pologne qu'il faudroit ceder à Ragotzki. Les ministres de ce Prince paroissoient à cet égard, d'une fort grande avidité. Ils avoient déja commencé à contester sur le pays de Beltz que le Roy avoit témoigné se vouloir reserver. Et comme ils s'obstinoient à dire que leur maître ne s'engageroit point à la jonction d'armes, qu'il ne sceût auparavant qu'elle portion de la Pologne il pourroit obtenir, les ministres de Suede ne purent plus éviter d'expliquer leurs ordres là dessus. Quelques jours apres qu'ils l'eurent fait, Kemini leur rendit cette réponse: Qu'il n'y avoit pas lieu d'esperer aucune jonction d'armes, s'ils n'avoient pas ordre d'offrir à Ragotzki un plus grand nombre de provinces dans la Pologne, quoy qu'ils se fussent déja relâchez sur le Palatinat de Beltz, & sur le pays de Sanoc & de Premizl. Les ministres Suedois voyant dont que Ragotzki étoit difficile à contenter, & qu'il n'en usoit ainsi que dans l'espérance que les Polonois le demanderoient pour protecteur, ils se résolurent eufin à luy faire dire par Kemini, que pourveu qu'il voulut conduire la jonction d'armes, sans autre délay, le Roy luy cederoit le côté meridional & oriental de la Vistule, depuis Sanoc jusqu'à la riviere de Boug, & la Podolachie, reservant l'Ukraine pour les Cosaques, & r'envoyant à un traité particulier ce qui concernoit les limites des terres qu'ils offroient de ceder, & le titre sous lequel Ragotzki les posséderoit. Kemini eût ordre de répondre à ces propositions: *Que Ragotzki étoit tout dispo-* 24. Aoûst. *sé à la jonction d'armes, mais qu'il vouloit sçavoir auparavant si l'intention de Charles Gustave étoit de garder la dignité de Roy de Pologne, ou de la conferer à un autre, parce qu'en l'un & en l'autre cas Ragotzki ne jugeoit pas à propos de s'engager dans une guerre pour quelque petite portion de terre qu'il pourroit y gagner, ny de troubler pour si peu de chose la tranquilité dont il joüissoit.* Et sur ce que les Ambassadeurs repondirent, que si Ragotzki aspiroit à la couronne de Pologne, le Roy ne luy seroit pas contraire, ce Prince repliqua qu'il luy seroit impossible de garder,

1656. der, & de soutenir cette dignité avec les provinces que le Roy luy offroit, & qu'il falloit qu'il étendît plus loin ses offres. Sur quoy les Suedois répondirent, que ce que le Roy avoit déja cédé étoit suffisant pour soûtenir la dignité Royale, mais que néantmoins s'il paroissoit que Ragotzi voulut agir vigoureusement, il ne luy seroit pas difficile d'obtenir du Roy quelque chose de plus. Cependant Ragotzki continuoit toûjours à faire diverses difficultez. Il en faisoit entre autres sur les limites de la Podlachie & de Boug, dont il demandoit pour luy la rive citerieure. D'ailleurs il prétendoit devoir être mis aussi tôt en possession des terres qui luy seroient cedées, & qu'on luy laissât les revenus des salines de Cracovie. Il faisoit ces demandes avec d'autant plus de confiance, que les Polonois ne cessoient de luy offrir la Couronne; même le ministre de Pologne qui étoit parti de Transsylvanie peu de tems avant l'arrivée de ceux de Suede, avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le détourner de s'unir avec ce Royaume. Et Lubomirski s'y employoit aussi de tout son pouvoir par les lettres qu'il luy écrivoit, luy disant que dans peu la Pologne luy envoyeroit de nouveaux Ambassadeurs, avec des ordres plus amples, & que la pluspart des Sénateurs étoient assemblés à Sambor pour ce sujet. Ragotzki voyant donc les Polonois si favorablement disposés, jugeoit bien que le Roy ne pouvoit gueres se passer de luy, pour venir à bout de ses desseins; non seulement par ce qu'il pouvoit par ses propres forces, donner un grand branle aux affaires de la Suede, mais aussi par ce que les Cosaques étoient entiérement à sa discretion. Il faisoit outre cela considerer aux Suedois, qu'il avoit tellement disposé les Turcs en leur faveur qu'ils n'avoient rien à craindre de ce côté là, & il s'offroit de secourir le Roy contre l'Empereur & les Moscovites. Mais en même tems il declaroit qu'il ne falloit point que le traité fut conditionel, ni qu'il dépendît de la ratification, & qu'il étoit résolu à tout conclure dés à present. Il alléguoit pour cela l'incertitude de ce qui dépend de l'avenir, & l'exemple de son pere, qui avoit été obligé d'entretenir une grosse armée pendant un an, les Suedois ayant tourné leurs armes du côté du Dannemark. Ainsi pour sa propre sûreté, il désiroit qu'on le mît incessament en possession de Cracovie, & du Palatinat qui en dépend, aussi bien que des autres pays que le Roy vouloit se reserver, jusqu'à la fin de la guerre, representant que cette ville étoit sur tout necessaire pour assembler les Etats de Pologne, & pour faire un magasin de provisions de Hongrie & de Transsylvanie. Au reste Ragotzki convenoit que la diligence étoit capitale dans cette affaire. Il ne pouvoit entrer en Pologne que par les Montagnes de Maramor qui étoient impracticables en hiver. Outre que l'ennemi venant à être averti de son dessein pourroit luy couper chemin avec deux mille hommes seulement, le passage par la Hongrie luy étant fermé par les traités qu'il avoit faits avec l'Empereur; & c'étoit un trop grand detour que de prendre son chemin par la Moldavie. Il ajoûtoit que ses intérets ne permettoient pas qu'il souffrît que Radzivil possedât desormais en titre de souveraineté les lieux qui étoient hors du Palatinat de Novogrod. Par ce que ces lieux étant situez sur les terres qui devoient luy être cedées, il ne pourroit que souffrir un grand prejudice de cette immunité que le Roy avoit offerte à Radzivil. C'est sur quoy Ragotzki attendoit la réponse du Roy.

Pendant ce tems là ce Prince conclut son traité avec les Cosaques, dont les Ambassadeurs assûroient, apres avoir heureusement terminé l'affaire, que quinze jours apres l'avis qui leur en seroit donné, ils se mettroient en marche avec toute l'armee de Zaporow, à moins qu'ils n'en fussent empéches par les Tartares, ou par les Moscovites. 6. Sept. Mais les Ambassadeurs de Suede tvouvant que les demandes de Ragotzki étoient excessives, faisoient de grandes instances pour le porter à les moderer, d'autant plus que l'hiver approchoit, & que les besoins de la guerre étoient pressans; ils ajoûtoient qu'autrement ils seroyent obligez de s'en retourner aupres du Roy, & de ne regarder plus le traité que comme une affaire désesperée. Ragotzki les ayant donc rappellés quelques jours apres, 9. Sept. il déclara qu'il étoit prét de verser son sang pour témoigner au Roy avec combien

1656. combien de chaleur il entroit dans ses interéts, & que si l'on trouvoit que ses demandes fussent trop fortes, comme il ne connoissoit pas bien la Pologne, il s'en remettoit luy même à eux, pour les régler d'une maniere qui ne fit aucun préjudice à la Suede. Cependant il restoit toûjours quelque difficulté sur le sujet du Borg de la Podlachie, de Cracovie & des revenus des Salines, surquoy pourtant Ragotzki esperoit que le Roy se relâcheroit en faveur de leur amitié. Du reste aussi tôt que ce dernier auroit expliqué là dessus ses intentions, & que le traité seroit conclu, Ragotzki paroissoit résolu à effectuer la jonction d'armes, n'attendant plus que de savoir du Roy où il souhaitoit qu'elle se fit. Mais les Seigneurs qui étoient à la Cour de Ragotzki, tant Protestans que Catholiques, & principalement sa femme, sa mere, & sa belle mere n'avoient pas la même ardeur que luy pour cette guerre; ils ne cessoient au contraire de faire mille instances pour l'en détourner. Mais le desir d'étendre son Empire, l'emporta dans le cœur de ce Prince, 2. Aoust. & ayant receu de Radom des lettres, par lesquelles le Roy luy faisoit des offres plus considérables que les premieres, il résolut aussi tôt l'alliance, se déclarant même tout prêt à entrer en Pologne avec son armée, si le Roy en eût eu une dans le voisinage. Cependant le Roy étoit allé faire un tour en Prusse, & il y avoit long tems que Ragotzki n'avoit eu de nouvelles de luy, ni de son armée. D'ailleurs le bruit couroit que la flotte Hollandoise étoit arrivée sur la mer Baltique, que la ville de Riga étoit assiegée; que les Danois avoient fait une irruption en Suede, que Leopold Guillaume étoit entré en Pologne, pour la secourir; & que le Roy luy même avoit passé en Livonie. Tout cela joint ensemble, ne fit pas à la verité changer de dessein à Ragotzki, mais il crût pourtant devoir différer de se mettre en chemin, & de rien entreprendre qu'il n'eût levé plus de monde, & fait de plus grands preparatifs. Il avoit déja envoyé ses Ambassadeurs aux Cosaques pour leur faire jurer l'alliance qui venoit d'être traitée avec eux, & pour les faire marcher du côté de Lemberg. Et quoy qu'il n'y eût que peu de tems qu'il avoit refusé l'alliance des Tartares il envoya néantmoins des Ambassadeurs au Cham pour la conclure, & pour faire rappeler les Tartares, qui étoient encore repandus dans la Pplogne. Ce qu'il esperoit obtenir d'autant plus aisément, que les Tartares & les Cosaques étoient fort mécontens des Moscovites, & que le Cham avoit déclaré aux Polonois, que s'il traitoit avec la Moscovie, il romproit aussi tôt avec eux. 1656.

Le Roy accorde à Ragotzki ses demandes 14. Nov.

§. 66. Le Roy voyant l'ardeur de Ragotzki pour la guerre de Pologne, résolut de luy accorder ses demandes, & de ne plus retarder la jonction d'armes, d'autant plus qu'en cela, il ne faisoit liberalité, que du bien d'autrui. A l'egard de Cracovie, & des Salines qui en dependent, le Roy consentoit qu'on les luy cedât, mais en même tems il chargeoit ses Ambassadeurs, de demander d'abord pour cela un milion d'écus, & de se relâcher ensuite jusqu'à quatre ou cinq cent mille payables en un certain terme, à Stetin, à Leipsich, ou à Hambourg; le Roy vouloit aussi que la garnison Suedoise demeurât dans la ville de Cracovie, jusqu'à ce que l'argent fût mis dans un lieu tiers, entre les mains du magistrat, qui donneroit avis dés quélle seroit prête; apres quoy en même jour, cette somme seroit délivrée au commissaire du Roy, & la ville de Cracovie mise entre les mains de Ragotzki lequel feroit conduire dans un lieu de seureté la garnison Suedoise, l'artillerie, les munitions de guerre, & tout ce qui appartenoit au Roy dans cette ville. Que s'il n'y avoit pas de sûreté à en tirer la garnison, pour la faire conduire ailleurs, elle y demeureroit, & que pendant tout ce tems le Roy ne demanderoit point cette somme, & que cependant le Prince pourroit avoir une retraite dans la ville, & une place publique. Que si Ragotzki jugeoit que la garnison pût être seurement conduite par la Silesie, il luy procureroit pour cela un sauf conduit de l'Empereur, & que le sel qui se trouveroit déja tiré des Salines, tourneroit au profit du Roy. Il consentoit bien que la riviere de Boug servît de borne aux terres qui appartiendroient à Ragotzki, mais par ce que cette riviere va en serpentant, & quélle embrasse, non seulement une partie de la Podlachie, mais aussi de la Masovie il disoit

1656. qu'on pourroit tirer une ligne qui traverseroit la Podlachie, mais en sorte que la Suede retiendroit le château de Novodwor, & l'autre côté de la riviere de Boug, aussi bien que celle de Narew, son confluent dans le Boug, & le confluent du Boug dans la Vistule. Il laissoit à Radzivil le Duché de Sluce, & le Palatinat de Novogrov en titre de souveraineté, & le reste des terres sur le même pied que ses ancêtres les avoient possedées. Quand au titre de Roy, Charles Gustave ne faisoit point de difficulté de l'offrir à Ragotzki, pourveu que cette qualité fût sans conséquence pour les Provinces qui étoient reservées, soit à la Suede, soit à d'autres. Ainsi la grande Pologne étant destinée en partie à l'Electeur de Brandebourg, & en partie au Roy, Ragotzki n'en pouvoit pas porter le titre, non plus que des Provinces qui étoient au de la des terres que le Roy luy cédoit. Du reste, il luy étoit libre de prendre les titres de la petite Pologne citerieure, ou Orientale, de la Lithuanie, & des Palatinats qui y sont rénfermez. Quand à ce que Ragotzki demandoit que la force des traitez ne dépendît point de leur ratification, le Roy trouvoit que c'étoit une chose tout à fait contre l'usage; mais cependant il ordonnoit à ses Ambassadeurs d'asseurer ce Prince, que tout ce qu'ils feroient seroit tenu pour fait, & que la ratification ne se feroit pas long tems attendre, pourvû que l'on pût une fois conclure le traité soubs les conditions proposées, & qu'il se mît d'abord en campagne, obligeant les Cosaques à en faire autant, & détachant s'il pouvoit les Tartares contre les Moscovites. Que si ce Prince prétendoit avoir la Podlachie, & la Masovie toute entiere, le Roy n'y trouvoit pas beaucoup d'obstacle, pourvû qu'on en séparât le fleuvé de Narew que le Roy vouloit se reserver tout entier, aussi bien que son embouchure dans le Boug, & le château de Novodwor. Au reste il désiroit bien que l'on hâtât autant qu'il se pourroit le traité, mais qu'on se donnât en même tems garde, de rien conclure au préjudice de l'Electeur, & des Cosaques, avec les quels il se reservoit expressément le pouvoir de faire un traite particulier, afin qu'au cas que Ragotzki se détachâ de luy, il pût toûjours avoir en eux un secours assuré. 1656.

Conclusion du traité avec Ragotzki.

§. 67. Cependant les Ambassadeurs travailloient sans relâche, à surmonter toutes les difficultez qui pouvoient retarder cette négotiation. Les offres que les Polonois faisoient de la couronne à Ragotzki luy devenoient manifestement suspectes par la manifique Ambassade qu'ils avoient en même tems envoyé à Vienne, pour le même sujet. C'est pour quoy l'Envoyé de Lubormiski s'en retourna sans rien faire; Ragotzki s'étant contenté de le traiter avec beaucoup de civilité & de luy faire beaucoup d'honneur; cette fourberie des Polonis ne contribuoit pas peu à determiner entierement Ragotzki, pourvû que le Roy voulût luy accorder ses demandes, sur le sujet des limites & de Cracovie. Ce Prince disoit même, que quand ceux d'Austriche travailleroient à traverser ses dessein à la porte, il ne laisseroit pas d'entrer en Pologne sans autre délay, dés que les Cosaques auorient juré le traité, ce qu'il espéroit d'apprendre au premier jour. Il n'écouta pas les ménaces du ministre de l'Empereur, qui disoit hautement que l'Empereur & le Turc ne souffriroient jamais les mouvemens de Ragotzki, & que s'il se mêloit dans la guerre de Pologne, il obligeroit par là tous ceux à qui on avoit fait esperer la couronne de ce Royaume, à prendre les armes pour soûtenir leurs prétentions. Il n'avoit pas plus d'égard aux instances perpetuelles de sa femme, de sa mere, & de sa belle mere, qui, comme on l'a déja dit, n'oublioient rien pour le dissuader de cette expedition, non plus qu'aux remontrances que luy faisoient là dessus les Ecclésiastiques en public, & en particulier. 20. Sept.

Cependant les mauvaises nouvelles qu'on recevoit de Pologne ne luy donnoient pas peu d'inquietude. On apprenoit que les troupes de Suede & de Brandebourg avoient été chassées de la Lithuanie, que le Roy avoit perdu une grande partie des places qu'il possedoit dans la grande Pologne, & que Königsmarck étoit prisonnier. D'ailleurs les Ambassadeurs de France, & d'Angleterre à Constantinople, écrivoient que les ministres de l'Empereur ne cessoient d'animer le Turc

contre

1656. contre Ragotzki, & que la Porte avoit déja commandé aux Tartares de secourir la Pologne contre la Suede. C'est ce qui fit juger aux Ambassadeurs du Roy, qu'il ne s'agissoit plus de balancer à accorder à Ragotzki ce qu'il demandoit, d'autant plus que dans le discours ce premier insinuoit de tems en tems certaines choses qui faisoient croire qu'il ne découvroit pas tous ses desseins. Il disoit que l'état present des choses l'engageoit à prendre d'autres mesures, pour sa propre conservation, & que s'il se trouvoit obligé à rompre le traité, il ne croyoit pas que personne l'en pût blâmer, non pas même le Roy; joint à cela que ces mêmes Ambassadeurs considéroient que ce qu'on cedoit à ce Prince n'étoient pas des choses que la Suede pût garder. Ainsi apres beaucoup de contestations, le traité fut conclu. Toute la négociation se fit presque, ou par le Prince luy même, ou en sa présence, & il se disposa à executer le traité sans attendre la Ratification du Roy, la quelle fut dressée, sans avoir jamais été produite.

Les Ambassadeurs de Suede ne conceurent le traité qu'en termes fort généraux, & quand on les obligeoit à s'expliquer plus précisement ils le faisoient avec tant de précaution, qu'il étoit impossible de les surprendre. Mais plus ils prénoient de précaution à l'égard de Ragotzki, & plus il entroit en défiance, inserant à son tour diverses clauses pour lesquelles il ne manquoit pas de prétexte. Il disoit entre autres choses, que ne tenant qu'à luy de vivre en repos & même d'obtenir la couronne de Pologne pour luy & pour son fils, il ne s'étoit engagé dans une si grande guerre que par pure affection pour le Roy, & qu'ainsi on ne pouvoit le blamer, s'il ne vouloit pas s'exposer au hazard d'une convention si vague, & qu'il étoit à craindre que quand une fois il seroit bien avant engagé, il ne survint quelque occasion de broüillerie avec le Roy, sur des traité conçus d'une maniere si peu nette, & si peu precise. Il ne vouloit nullement consentir que le Roy retint Cracovie, & le revenu des salines jusques à la fin de la guerre. Il prétendoit même, que quelques unes des terres qui avoient été assignées à l'Electeur de Brandebourg & à Radzivil luy fussent promises, au cas que l'un ou l'autre vint à mourir, & qu'en témoignage de cette prétention, il fût porté par le traité que dans la suite il en confereroit avec ces deux Princes; mais les Ambassadeurs de Suede éluderent cette proposition. Ragotzki demandoit qu'il ne se conclût rien à son préjudice avec ceux qui étoient demeurez dans la neutralité, designant sans doute par là le Duc de Courlande, & ceux de Dantzich, avec lesquels il entretenoit secretement un commerce de lettres. Outre cela, il demandoit qu'en cas qu'il vint à être dépouillé de ses Etats par cette guerre, on pourvût à son entretien d'une maniere proportionnée à son rang, comme on l'avoit promis à son Pere, dans le tems de la guerre d'Allemagne; & qu'on inserât dans le traité, qu'il seroit en droit de redemander ce qui étoit encore deu à son Pere, depuis ce tems là; mais les Ambassadeurs du Roy rejettant ces dernieres propositions, Ragotzki ne faisoit que s'en opiniâtrer d'avantage à demander le revenu des salines, disant même de tems en tems: *Retenez tout, & pour moy je demeureray en repos dans mes Etats, & même il n'auroit tenu qu'à moy, d'avoir tout le Royaume.* Surquoy les Ambassadeurs luy representoient qu'il luy seroit fort difficile d'arriver à la couronne de Pologne, si le Roy s'y opposoit. Enfin quand ces Ambassadeurs furent tombés d'accord de tout, il les pressa encore sur sa prétention au titre de Roy, qu'ils furent obligez de luy accorder à la fin, quelque mine qu'ils fissent de vouloir se retirer sans rien faire, & quelque envie qu'ils eussent de renvoyer l'affaire à une conférence avec le Roy luy même. Ainsi le traité fut conclu à la satisfaction de Ragotzki, & la ratification reservée au Roy.

Ragotzki se dispose à entrer en campagne. 2. Dec.

§. 68. Aussi tot apres Ragotzki se disposa à entrer en campagne avec vingt mille hommes de ses troupes; auxquels il devoit joindre quinze mille Cosaques, & six mille de la Moldavie & de la Valachie. Il résolut en même tems de traiter avec les Tartares, qui luy avoient envoyé une seconde fois des Ambassadeurs, témoignant aussi qu'ils auroient fort à cœur de faire avec la Suede une étroite ligue contre les Moscovites, qu'ils regardoi-

1656. gardoient comme leurs plus grand ennemis. Ragotzki demeura ferme dans sa résolution, non obstant les efforts de Stanislaski que Lubomirski luy avoit envoyé avec des lettres, par lesquelles ce ministre Polonois luy reïteroit les mêmes offres, tâchant de pallier l'Ambassade des Polonois à Vienne, & de rabaisser les forces de la Suede, qu'il disoit ne monter pas à plus de cinq mille hommes. Il faisoit aussi courir le bruit que le Roy travailloit de toute sa force à faire la paix avec Jean Casimir, mais il n'étoit pas difficile aux Ambassadeurs de Suede, de faire voir la vanité de ce bruit; peu de tems apres il arriva un Ambassadeur des Cosaques, qui ne pouvant pas se persuader d'une aussi promte expedition de la part de Ragotzki, vouloient en étre informés de plus prés, & chargeoient leur Ambassadeur d'empécher ce Prince d'entrer en Pologne, avant qu'ils eussent le tems de s'avancer, y ayant de l'émulation entre ce Prince, & eux, à qui entreroit le premier dans ce Royaume, cet Ambassadeur assuroit en même tems Sternbach du désir qu'avoient les Cosaques de s'unir étroitement avec la Suede.

Cependant Ragotzki publia des lettres adressées à tous les habitans de la Pologne dont voicy la teneur. Que ce Prince voyant que le Roy & la Republique de Pologne étoient sur le penchant de leur ruïne, & entiérement destituées de secours; sur les offres que luy avoit fait cette Republique par ses Ambassadeurs, & par un principe d'affection pour la nation, aussi bien que par celuy de la charité fraternelle, & de la compassion que luy donnoit un état si déplorable, avoit résolu avec l'assistance de Dieu de mettre une armée sur pied pour rendre la paix à ce Royaume; que pour cela, il trouvoit bon de donner avis en général, & en particulier, à tous ceux qui avoient à cœur leur propre vie, aussi bien que celles de leurs femmes, & de leurs enfans de se joindre à luy, leur promettant de prendre en sa protection tous ceux qui s'y viendroient ranger, & de procurer bientôt une bonne paix, & le retour de tant de citoyens que la guerre avoit dispersés. Ce qui déplaisoit aux Polonois dans cét écrit, c'est que Ragotzki leur promettoit de leur rendre la *liberté, autant qu'il se pourroit*, & qu'il parloit bien de leur donner liberté de conscience, mais non pas de rétablir leur Religion. D'ailleurs ils trouvoient étrange, qu'il dît, qu'il avoit été appellé *par les Etats de Pologne*, bien que tout ce qui s'étoit fait avec luy se fût fait seulement sous l'autorité du Roy, & de quelques Senateurs, qui lors de l'irruption des Suedois luy avoient envoyé Prosnowski, pour luy demander du secours, & pour conferer à son fils le droit de naturalité en Pologne; Sternbach de son coté, representoit que cet écrit de Ragotzki étoit conçu en termes trop généraux, & qu'il pourroit étre préjudiciable au Roy, mais ce Prince representoit que le Roy n'en souffriroit aucun préjudice, que dans la suite on pourroit apporter les restrictions qu'il faudroit à ce qui paroissoit trop général, & qu'il avoit déja écrit à Wirtz à Cracovie, de n'etre point surpris de cette généralité. Le Roy ordonnoit en même tems à ses Ambassadeurs, d'assurer Ragotzki que dés que la jonction seroit faite, il exécuteroit fidelement les conventions; & ayant appris que ce Prince se disposoit à agir, il commanda à Wirtz de preparer tout pour mettre Cracovie entre les mains de Ragotzki. En même tems le Roy écrivit en France au Comte de Tott, que comme cette expedition de Ragotzki ne manqueroit pas de donner de l'ombrage aux autres puissances Catholiques, aussi bien qu'à l'Empereur, il representât au Cardinal Mazarin, & aux principaux ministres de France, que cette alliance ne leur devoit point étre suspecte, puis qu'elle regardoit le bien des deux couronnes, & que le Roy n'avoit pêu se dispenser de le faire ayant tant d'ennemis sur les bras, & trouvant les Polonois entiérement éloignés de la paix. Qu'on ne devoit pas encore avoir oublié, combien cette union avec Ragotzki avoit été avantageuse à la cause commune, & qu'elle n'y seroit pas moins utile à l'avenir, quand une fois elle seroit bien affermie. Le Comte de Tott avoit ordre outre cela, de faire en sorte que le Ministre de France à la Porte avançât les negotiations de la Suede, & de la Transsylvanie, & ôtât au Turc tous les soupçons que les ennemis de la Suede, 1656.

1656. Suede, & particuliérement les ministres de l'Empereur, s'efforçoient à luy donner. Cromvel recommandoit en même tems la même affaire à la Cour de France. Mais on apprit depuis, pendant qu'on travailloit avec le plus de chaleur à la negotiation entre la Suede, & Ragotzki, ce dernier avoit envoyé un Ambassadeur à Jean
28. Nov. Casimir qui étoit alors à Dantzich, pour luy proposer que son maître fut désigné Roy de Pologne à condition qu'il s'emploiroit à accorder la Suede & la Pologne.

Negotiation avec les Cosaques.

§. 69. Le Roy ne travailloit pas avec moins de soin à se ménager le secours, & l'amitié des Cosaques. Chmielinski leur chef outre plusieurs lettres
25. Sept. qu'il luy en avoit écrites luy même, luy avoit envoyé l'Abbé Daniel pour luy témoigner, combien il y étoit porté, à quoy le Roy de son côté avoit répondu favorablement, tant par ses lettres, que par ses Envoyés. Et en dernier lieu, il avoit envoyé Jaques Toernschild avec l'Abbé Daniel en Ukraine pour serrer d'avantage cette union, ordonnant à Welling de s'y joindre, quand il auroit achevé la négotiation de Transsylvanie. Le Roy les chargeoit de l'excuser aupres des Cosaques, sur le retardement de cette Ambassade, de leur témoigner le fond qu'il faisoit sur Chmielinski & sur l'armée de Zaporovv, & d'ajouter à cela de grandes louanges sur l'affection constante qu'ils avoient toujours fait paroître pour les Suedois; témoignant qu'entre les motifs qui avoient porté le Roy à faire la guerre aux Polonois, un des moindres n'avoit pas été les avis que Chmielinski luy avoit donnés par l'Abbé Daniel de leurs desseins contre la Suede; qu'en cette consideration le Roy n'avoit rien voulu entreprendre contre l'interêt des Cosaques, pendant toute cette guerre, quoy qu'il en eût été extrémement sollicité par les Polonois. Que sur l'avis de Chmielinski, il avoit fait tout son possible pour se conserver l'amitié des Moscovites, mais qu'eux au contraire à la sollicitation des mal intentionnez, étoient venus fondre sur luy, dans un tems, ou la Suede n'étoit déja que trop occupée d'ailleurs; que néantmoins, le Roy voulant avoir pour amis & pour ennemis ceux qui le seroient des 1656.
Cosaques, il leur avoit envoyé des Ambassadeurs pour traiter avec eux une alliance qui fût durable; Il chargeoit outre cela ses Ambassadeurs, de découvrir adroitement quelle étoit la disposition de Chmielinski sur les affaires de la Pologne, & de la Moscovie, afin de regler là dessus la negotiation; que s'ils les voyoient bien intentionnez pour le Roy ils tachassent de l'engager à promettre du secours généralement contre tous les ennemis de la Suede. Dans cette vuë ils devoient leur proposer de se rendre un peuple libre, & indépendant de toute domination étrangere, leur offrant la protection de la Suede pour se maintenir dans cet étât. A l'egard de l'alliance, ils avoient ordre de faire ces propositions, que les Cosaques envoyeroient dés àpresent au Roy trente mille hommes, dont il pourroit user comme il trouveroit bon, & que sur la fin de l'automne, ou au printems, Chmielinski marcheroit avec toutes ses troupes contre les Polonois, ou contre les Moscovites; que cependant les troupes qu'il luy fourniroit ne recevroient point de solde, mais vivroient de leur butin, sans pourtât se dispenser d'obeir, quand elles seroient commandées.

Que les Cosaques n'entreprendroient desormais aucune guerre, ou ils pourroient avoir besoin du secours du Roy, sans le luy communiquer, & sans avoir son consentement, sans lequel ils ne feroient non plus ni paix, ny tréve avec l'ennemi. Au reste le Roy laissoit à la prudence de ses Ambassadeurs, d'examiner s'il devoit exiger d'eux quelque espece d'hommage ou de reconnoissance, de peur de les mécontenter, en le faisant sans précaution. De son côté, le Roy promettoit de les défendre de tout son pouvoir; de ne point faire la paix avec les ennemis contre lesquels ils luy auroient donné du secours, sans le leur communiquer, de procurer autant qu'il pourroit leurs avantages, sur tout dans le traité qu'il feroit dans la suite avec la Pologne. Et que même dans les traités qu'il feroit avec les nations qui sont entre les terres de Suede, & l'Ukraine, il se reserveroit

1656. veroit une libre communication avec eux. Mais il jugeoit que ce qu'il falloit d'abord bien établir dans cette negotiation, c'étoit l'état ou les Cosaques vouloient étre par rapport aux Polonois, & aux Moscovites, parce que s'ils vouloient s'établir sur le pied de Republique dans l'Ukraine, on y pourroit joindre par le traité, le Palatinat de Kiovv, celui de Czernicovv & de Braslavv, sans aucune dépendance de la Pologne, ce que le Roy leur promettoit purement & simplement, pour veû qu'il en demeurât Maître & que les Cosaques y contribuassent de leur côté; que si la chose tournoit autrement, le Roy ne laisseroit pas travailler dans le traité qu'il feroit avec la Pologne, à les faire mettre sur le pied d'un état libre, & à leur faire avoir des conditions aussi avantageuses qu'il se pourroit par ce traité, lequel ne seroit pas conclu sans leur participation. Que s'ils ne vouloient pas être détachez de la Pologne, il falloit sçavoir leurs intentions, & faire en sorte de leur procurer le plus d'avantage qu'il se pourroit. L'article le plus difficile étoit de savoir s'il faudroit faire sortir des trois Palatinats que le Roy offroit aux Cosaques, les Gentilshommes qui y avoient leurs biens, & leurs demeures. Les Ambassadeurs avoient ordre d'éluder cette question, mais cependant de le faire adroitement, & sans que cela causât trop de retardement au fonds de l'affaire, & même d'accorder à la fin cette expulsion de la noblesse, au cas que le Roy fût maître de la Pologne. Que si la chose arrivoit au point de conclurre un traité, dans lequel les deux nations peusset trouver leur sûreté, & qu'on voulût donner au Roy pour son dedommagement, le pays qui est joignant la mer Baltique, de son côté il favoriseroit tous les desseins des Cosaques, comme il s'attendoit aussi, qu'ils assisteroient de toutes leurs forces, pour reduire les Polonois, & qu'ils ne traitteroient avec eux, ni treve, ni paix, sans son consentement. Ces Ambassadeurs avoient aussi ordre de recommander aux Cosaques ceux de la noblesse, qui pendant cette guerre étoient demeurés constamment attachés aux interéts de la Suede, & entre autres Bogislas de Radzivil & Niemericz. Le Roy souhaitoit qu'ils fussent maintenus dans les biens qu'ils avoient sur les terres des Cosaques, & sur tout dans leurs biens de Patrimoine, ce qui étoit d'autant plus aisé que le peu de Gentils hommes qui étoient dans ce cas, ne feroient aucune difficulté de s'accommoder aux Loix, & à l'Etat du pays; si non, il desiroit qu'on les dédommageât de quelque autre maniere. Que si Chmielinski paroissoit être d'avis que Charles Gustave se fit déclarer Roy de Pologne, ses Ambassadeurs avoient ordre de luy en representer la difficulté, au lieu qu'au contraire la Pologne étant une fois réduite sur le pied qu'il avoit proposé, il seroit aisé au Roy & aux Cosaques joints ensemble de la tenir en bride en s'y conservant de part & d'autre, une libre communication. Que si cette réponse ne satisfaisoit pas les Cosaques, les Ambassadeurs de Suede devoient leur faire entendre, que le Roy ne seroit pas entiérement éloigné d'accepter cette couronne, mais leur proposer en même tems l'affaire sous des conditions si onereuses pour eux, que ne pouvant les accepter, le Roy fût dispensé de son côté d'écouter une proposition qui ne s'accommodoit pas à ses interêts; il avoit aussi fort à coeur, d'irriter les Cosaques contre la Moscovie, & pour cela il ordonnoit à ses Ambassadeurs de leur représenter, combien avoit été leger le pretexte dont elle s'étoit servie pour attaquer le Roy, & combien il leur étoit prejudiciable, que le Czar joignît à ses titres la Volhinie, la Podolie, & la Russie blanche, & qu'il se dit même successeur de plusieurs pays du côté de l'Orient, de l'Occident, & du Septentrion; par où il étoit aisé de voir qu'il formoit des pretentions sur des pays qui n'avoient jamais appartenu aux sept grandes Principautés de Moscovie, comme sur Waldomir, Tvvers, Novogrod, Pleskovv, Smolensko, Kiou & Halicz, ce qui montroit assez l'interêt qu'avoient les Cosaques à s'opposer à des pretentions si vastes, & dont leur propre pays n'étoit pas à couvert. Outre cela le Roy souhaitoit qu'on rendit suspect à Chmielienski, le traité qui se faisoit entre 1656.

la

1656. la Moscovie & la Pologne, & qu'on luy fît considerer pourquoy les Polonois recherchoient plus l'amitié des Moscovites que celle de la Suede, cette conduite ne pouvant venir, que de ce que les Moscovites, qui avoient déja conté sur la Pologne, & sur la Lithuanie, se voyant chassez de cette Province, tachoient au moins, en traitant avec les Polonois, de dépoüiller les Cosaques de leur liberté, ne pouvant les souffrir dans le voisinage de leurs meilleures Provinces. Comme de leur côté les Polonois ne recherchoient cet accommodement avec la Moscovie qu'afin de chasser les Suedois de leur pays, pour insulter ensuitte les Cosaques tout à leur aise, & apres cela prendre leur tems, pour se vanger de la Moscovie. Le Roy vouloit donc qu'on fit ressouvenir les Cosaques, des promesses que l'Abbé Daniel avoit faites de leur part, de secourir la Suede contre la Moscovie, d'autant plus que cette guerre ne pouvoit que leur être fort avantageuse, & que par là Chmielinski trouvoit une belle occasion d'étendre ses Domaines, & de délivrer Kiovv, & ses autres villes des Garnisons Moscovites. Pour former la ligne de communication, le Roy faisoit proposer la ville de Smolensko, & le territoire qui en est voisin, estimant, que si une fois on s'en rendoit maître, le commerce de la Suede ne souffriroit point de difficulté. Que si Chmielinski ne pouvoit être porté par ses propres intérêts à se déclarer contre la Moscovie, il falloit l'engager à envoyer au Roy un bon corps de troupes auxiliaires, ou au moins obtenir de luy, qu'il ne donneroit aucun secours aux Moscovites, & qu'il soulageroit le Roy par une diversion considerable des forces de la Pologne. En cas que Chmielinski offrît de s'employer à l'accommodement de la Suede & de la Moscovie; ils devoient luy representer vivement l'injustice des Moscovites, & l'espérãce qu'avoit le Roy d'en tirer vengeance, à moins qu'ils ne luy fissent une entiére satisfaction, au quel cas il ne souhaitoit point d'autre Mediateur dans cette affaire que Chmielinski luy même; mais ils avoient ordre d'ajouter en même tems, que le Roy n'estimoit pas qu'on pût faire la paix avec plus de seureté que les armes à la main, parcequ'en affoiblissant les Moscovites, on les obligeroit à rabatre de leur fierté, & à se montrer plus traitables. Le Roy souhaitoit aussi, qu'on témoignât aux Cosaques, qu'il voyoit avec beaucoup de plaisir leur union avec Ragotzki, avec lequel il étoit aussi en termes de traiter une aliance, & qu'il travailloit à se conserver l'amitié des peuples de Valachie, & de Moldavie, afin qu'ils empéchassent, autant qu'ils pourroient, que les Tartares ne fissent, par leurs terres, aucune irruption dans la Pologne; à quoy les Ambassadeurs de Suede avoient aussi ordre d'interesser Chmielinski. Enfin ils devoient prendre des mesures avec ce Chef des Cosaques, pour porter les Tartares à prendre les armes contre les Polonois, & les Moscovites, ou au moins contre ces derniers. Pour cela le Roy jugeoit à propos qu'on representât aux Tartares, qu'il avoit creu pouvoir faire fonds sur les protestations que luy avoient faites leurs Ambassadeurs à Stokolm, de se vouloir entierement lier d'interêt avec la Suede, & regarder comme leurs ennemis, tous ceux de ce Royaume, mais que cependant dans la derniere bataille de Varsovie, ils avoient combattu contre luy, & exercé tout autant d'hostilités, qu'ils avoient pû. Que l'union de la Pologne & de la Moscovie leur étoit tout à fait prejudiciable, & qu'ils avoient sur tout à craindre l'aggrandissement des Moscovites, qui étoient leurs ennemis jurez, & qui leur avoient enlevé tant de Provinces, lesquelles ils avoient une belle occasion de recouvrer, pendant que les forces du Czar étoient partagées entre la Pologne, & la Suede. Le Roy consentoit même, que pour engager les Tartares à se déclarer contre les Moscovites, on leur offrît cent mille écus dont Chmielinski leur seroit caution, se payant de cette somme sur les salines de Cracovie.

Cependant Tornefchild qui avoit pris sa route par Tycosin pour 5. Nov.

1656. passer en Ukraine, ne pouvoit avancer son voyage, parce que les chemins étoient mal assurés, & qu'on luy dressoit même des embuches en Silesie. Le Roy commanda donc à Welling, de passer de Transsylvanie en Ukraine, & outre les ordres qu'il luy avoit déja donnés conjointement avec Tornefchild, il le chargeoit de s'informer, si les Cosaques voudroient dépendre de Ragotzki, ou s'ils n'aimeroient point mieux composer un Etat libre; s'ils verroient de bon oeil que la Pologne fut partagée entre divers maitres, & s'il remarquoit que le démembrement de ce Royaume leur fit de la peine, il devoit sonder de quel Roy ils aimeroient mieux dépendre, Comme les Polonois n'oublioient rien pour mettre de la mesintelligence entre Ragotzki & les Cosaques, Welling avoit ordre de representer à ces derniers, combien les Polonois étoient mal intentionnés pour eux, & de ne rien négliger de ce qui pourroit affermir leur union avec Ragotzki, les assurant que le Roy conjointement avec ce Prince travailleroit à leur faire avoir une entiere satisfaction.

Negotiation avec les Tartares. §. 70. D'autre coté le Roy eût bien voulu que les Tartares de la Crimée, ne se fussent point opposés à ses desseins. C'est dans cette vuë, qu'apres la bataille de Warsovie, il avoit écrit au Cham pour luy témoigner sa surprise, de ce que dans cette occasion les Tartares avoient agi contre luy, non obstant les protestations d'amitié que luy avoient faites ses Ambassadeurs à Stokolm. Depuis non content de négotier cette affaire par Chmielinski, il avoit envoyé le Colonel Coriski Ambassadeur en Crimée, pour porter les Tartares à se déclarer contre les Moscovites. Coriski avoit donc ordre de
3. Octobr. representer aux Tartares: *Que depuis long tems la Suede avoit vécu en bonne intelligence avec eux, qu'il n'y avoit même que deux ans que leurs Ambassadeurs avoient été receus à Stokolm avec toutes sortes de marques d'amitié, & que le Roy avoit toûjours eté disposé à entretenir cette union, pour vû qu'ils y contribuassent de leur côté par leurs bons offices, envers la Suede; Que même il étoit assés équitable, pour croire que cette année les troupes de Tartarie n'étoient venuës au secours de la Pologne que sur les faux avis du parti de Jean Casimir, & qu'il ne doutoit point que dés que le Cham connoîtroit ses intentions, il ne rappellât ses troupes, & ne fît cesser toute hostilité. Que Jean Casimir se voyant appuyé du secours des Tartares, & ne croyant pas d'ailleurs avoir beaucoup à craindre des Suedois, pendant qu'ils étoient occupés par les Moscovites, prenoit plaisir à prolonger la guerre, & rejettoit toute sorte de propositions de paix; que pendant que les Suedois & les Polonois seroient aux prises, les Moscovites ne manqueroient pas de profiter de cette occasion pour usurper de nouvelles Provinces, tant sur la Suede que sur la Pologne. Que regardant les Tartares comme leurs ennemis héreditaires, ils pourroient bien tourner ensuitte leurs forces contre eux, & se servir de l'augmentation de leur pouvoir, pour les abbatre entiérement, & que s'ils les flatoient aujourdhui ce n'étoit que dans la vuë de les endormir, & de les empécher de s'opposer à leurs progres. Que les Moscovites avoient déja usurpé deux des Royaumes de Tartarie, sçavoir Astracan, & Casan, & qu'il étoit aisé de les recouvrer pendant que le Czar étoit occupé par la guerre de Suede. Qu'enfin les Tartares en combattant pour Jean Casimir contre Charles Gustave, sans faire aucun mal, au moins à la Suede, profiteroieut beaucoup aux Moscovites, de qui ils n'avoient attendre que des hostilités.* Mais le changement qui arriva dans la suite rendit inutile cette négotiation.

§. 71. L'Ambassadeur de la Porte, qui comme on l'a déja dit avoit eu son audiance du Roy des l'année précedente, étant sur le point de partir le Roy luy avoit donné des lettres pour le Grand Seigneur, par lesquelles il luy exposoit, par combien d'injustices & d'insultes, Jean Casimir l'avoit enfin obligé à prendre les armes, & comment il avoit incité les Tartares contre la Suede. Il luy marquoit aussi que les Polonois s'étoient soulevés, non obstant la fidelité qu'ils luy avoient jurée, & luy faisoit esperer qu'au premier jour, il envoyeroit un Ambassadeur à la Porte. Il ajoutoit à cela des excuses de ce qu'il avoit *16. Juin. Ambassade en Turquie.*

1656. avoit retenu si long tems l'ambassadeur Turc, disant, que les embarras & les soins de la guerre en avoient été cause, & il demandoit au Grand Seigneur qu'il defendît aux Tartares, d'agir contre la Suede. Il avoit aussi écrit sur la même affaire au Mufti, & au grand Visir. Le Roy joignit à l'Ambassadeur Turc Zacharie Gamoiski, pour l'accompagner jusqu'en Transsylvanie, mais ce dernier ayant été arrêté par les Polonois sur les terres de Hongrie, qui appartiennent à l'Empereur, on le conduisit, lui & ceux qui l'accompagnoient, à Loboule, & on envoya à Lubomirski les lettres dont on le trouva chargé. Et depuis ayant eu la liberté de se retirer, il ne la voulut accepter qu'à condition qu'on la donneroit aussi aux Suedois que le Roy lui avoit donnés, pour l'accompagner.

Comme il y avoit déja long tems que Ragotzki pressoit le Roy d'envoyer un Ambassadeur à la Porte, il 23. Sept. avoit enfin destiné à cet employ Claude Rolamb, lequel eut ordre de prendre son chemin par la Transsylvanie, pour apprendre en passant quel étoit alors l'état de la Cour du Grand Seigneur. A l'egard des titres „le Roy „souhaitoit que Rolamb se conformât là dessus à la pratique des autres „Ambassadeurs des Princes Chrêtiens „dans cette Cour. Et pour la négo„ciation même il devoit la commen„cer par exposer au Grand Seigneur, „les raisons qui avoient engagé Char„les Gustave à la guerre de Pologne, „& comment les Quartiens, & tous „les Palatinats de la grande & de la „petite Pologne avec ceux de Russie, „excepté celui de Braslau s'étoient „rendus à lui, & s'étoient soûlevez „presque aussitôt apres; qu'au reste „pour lui il avoit toûjours été tout „disposé à la paix, mais que les Polo„nois n'avoient cessé d'y mettre ob„stacle à la sollicitation des Moscovi„tes, du Pape, & de ses créatures, qui „s'entendoient aussi avec le Sophi de „Perse, & travailloient à tenir les Co„saques dans la dépendance de la Po„logne. Ensuite il avoit ordre de re„presenter, combien l'union de la Sue„de avec la Porte pouvoit contribuer „à tenir les Moscovites dans leur de„voir, à traverser les desseins des Ca„tholiques, & à tenir en bride la Polo„gne, la Moscovie, & les provinces que „l'Empereur possede entre la Suede & „la Turquie, & qui pouvant être re„gardées comme un ennemi commun „de ces deux puissances, devoient aussi „en être reprimées par un effort com„mun. C'est par ces preliminaires, „que Rolamb avoit ordre de se con„cilier les bonnes graces du Grand „Seigneur, pour venir ensuite à la prin„cipale affaire, qui étoit de le porter „à defendre aux Tartares d'armer con„tre la Suede, & de les obliger plutôt „à se déclarer contre les Moscovites, „comme le Roy avoit déja commencé „à en traiter avec le Cham. Cet Am„bassadeur devoit aussi faire en sorte „que le Turc favorisât les Cosaques, „dans le dessein qu'ils avoient de se „tirer de la dépendance des Polonois „& des Moscovites, & de se mettre en„tiérement en liberté, & qu'il permît „à Ragotzki de vivre en bonne intel„ligence avec la Suede; & même, si „l'occasion s'en présentoit, de se liguer „avec elle, pour le maintien de la Reli„gion Protestante, dont les Catholi„ques sembloient avoir juré la perte. „Enfin il étoit chargé de faire envisa„ger au Turc, l'union des Moscovites „& des Polonois avec les Tartares & „les Cosaques, comme une chose qui „ne pouvoit que lui être fort désavan„tageuse, parce que par là les uns & les „autres seroient en état de conquerir „de nouvelles provinces, & de s'ag„grandir peut être au dépens de la „Turquie comme en effet par le passé „les Polonois auroient beaucoup in„commodé cet Empire par le moyen „des Cosaques. Cependant le Roy „recommandoit fort à son Ambassa„deur, de ne point traiter par écrit avec „le Turc, touchant un secours mutuel, „mais seulement de lui ôter tous les „soupçons, que des gens mal-inten„tionnés avoient tâché de lui donner „contre la Suede, à l'occasion de la „guerre de Pologne, & de lui faire „comprendre combien l'amitié des „Suedois pourroit lui être utile, pour „arrêter les progrés des Polonois & „des Moscovites, qui commençoient „à devenir trop puissans. Que s'il pa„roissoit que le Grand Seigneur fût „bien disposé à favoriser les desseins „de la Suede, & qu'il demandât à Ro„lamb reciproquement une assurance „par écrit, il étoit chargé de répondre

1656. „qu'il n'avoit point ordre là dessus, „mais qu'il ne croyoit pas, que son „Maître le refusât, & en même tems „de demander que le Grand Seigneur „fit lui même un projet des conditions „sous lesquelles il vouloit traiter, le-„quel il enverroit au Roy pour en sça-„voir son sentiment. Que si enfin „les Turcs lui demandoient des pre-„sens, selon leur coûtume, il s'excusât „sur ce qu'il n'y auroit pas eu de seu-„reté à en apporter dans un tems ou „les chemins étoient couverts de gens „de guerre, & fit en même tems espe-„rer, que si le Roy trouvoit dans le „Grand Seigneur des dispositions fa-„vorables à une bonne union, il lui „enverroit bien tôt une Ambassade „solennelle avec des presens. On ap-prendra l'année suivante quel fut le succés du voyage de Rolamb. Les Polonois au contraire ne cessoient de solliciter à cette cour pour faire en-joindre aux Tartares, aussi bien qu'aux Transsylvains, & aux Moldaves, de se-courir la Pologne. Ils ne faisoient pas difficulté de dire, & même de publier par écrit en parlant des Suedois, que l'avidité insatiable de ces Goths ne se borneroit pas à la Pologne, & qu'ils ne demanderoient pas mieux que d'éten-dre leurs limites jusqu'à l'Empire des Turcs. Leur animosité contre la Sue-de, alloit jusqu'à controuver des faits pour la rendre odieuse. Ils disoient, par exemple, que contre le droit des gens, l'envoyé de Turquie en Pologne avoit été arrêté par les Suedois.

L'Ambassadeur de l'Empereur se retire sans avoir rien fait.

§. 72. Comme le Roy avoit de grandes raisons de tenir l'Empereur pour suspect, il travailloit de toute sa force à empécher qu'il ne se mêlât de la guerre de Pologne, soit en prenant les armes, soit même en offrant sa média-tion. Aussi n'avoit il pas regardé de fort bon œil le Comte Potting que l'Empereur luy avoit envoyé pour luy faire cette offre. Cet Ambassadeur de-meura long tems, sans avoir aucune audience, & parce que l'Empereur re-gardoit ce delay comme un mépris de son autorité, le Roy, pour en rejet-ter la faute sur l'Ambassadeur luy mê-me, alleguoit ces raisons, que cet Am-bassadeur étant arrivé à Thoren au mois de Decembre de l'année préce-dente, lors que le Roy campoit à Frid-land en Prusse, on luy avoit aussitôt offert deux cent chevaux pour l'escor-ter, mais qu'il avoit mieux aimé de-meurer à Thoren, jusqu'à ce qu'un Gentilhomme avec un trompette qu'il avoit envoyé à l'armée du Roy luy apportât de sa part un passeport avec lequel il vouloit aller, non à l'ar-mée mais à Elbing. Que le Roy n'a-voit point fait difficulté d'accorder le passeport, mais qu'ayant appris alors la revolte des Quartiens, il avoit été obligé de partir en toute diligence, & de passer par la Moscovie, pour se ren-dre à Lowitz avec une bonne partie de ses troupes, afin d'appaiser cette se-dition; & comme c'étoit son dessein de donner audience à cet Ambassadeur dans quelque endroit sur la route, il avoit dit à son Gentilhomme de se donner quelque jours de patience, jusqu'à ce qu'il pût luy nommer un jour propre pour cela. Car comme le traité avec l'Electeur de Brande-bourg n'étoit pas encore conclu, & que d'ailleurs le Roy ne vouloit pas donner connoissance de sa route à un homme qu'il sçavoit être dans les in-térets de l'ennemi, il n'avoit pas crû qu'il fût necessaire de faire avancer d'avantage l'Ambassadeur. Cepen-dant son Gentilhomme ayant pressé le sauf conduit, on luy accorda ce qu'il demandoit. Que peu de jours apres le Roy s'étant mis en chemin pour la Pologne, avoit envoyé à Thoren avec ordre de conduire l'Ambassadeur à Soldau, ou il vouloit luy donner au-dience, mais que cet Ambassadeur étoit déja parti pour Elbing dans le dessein d'y attendre le Roy. Que là, le Chan-celier Oxenstiern luy avoit témoigné que s'il vouloit faire diligence il pour-roit rencontrer le Roy à Lowitz, ou à Varsovie, mais qu'il n'étoit arrivé à Varsovie que dans les tems que le Roy apres avoir defait les Polonois à Golombi, s'en alloit à Jaroslau. Qu'ensuite le Roy avoit voulu l'enga-ger à le venir joindre à Sendomir, d'ou il auroit pû facilement repasser en Au-striche, mais qu'il avoit mieux aimé demeurer à Varsovie, parce qu'il y trouvoit occasion d'aliener les Polo-nois de la Suede; qu'enfin le Roy étant *5. Avril.* de retour de Jaroslaw, l'Ambassadeur avoit eu audience à Prague qui est une petite ville située à l'opposite de Var-sovie. 1656.

Le Roy trouva que les lettres qu'il luy apportoit de la part l'Empereur étoient

1656. étoient trop imperieuses. En effet disant, comme il faisoit dans ces lettres, qu'il s'étoit porté à pacifier cette *guerre par la charge que Dieu luy en avoit donnée*, il s'attribuoit assés clairement quelque sorte de pouvoir sur les autres Roys Chrêtiens. C'est pourquoy le Roy chargea Benoist Oxenstiern & Canterstein de sçavoir entre autres choses de cet Ambassadeur, ce que l'Empereur entendoit par cette *autorité suprême qu'il exerçoit parmi les Roys & les Princes de la Chrêtienté*, & de luy representer que le Roy n'entendoit point ce langage, & qu'il ne vouloit en aucune façon reconnoître cette autorité. Le Roy insistoit d'autant plus là dessus, que le Palatin de Siradie dans les lettres qu'il écrivoit à quelque ministre de l'Empereur, pour implorer son secours, avoit parlé de lui, *comme du Protecteur de tout le monde Chrêtien*. Ensuite on laissa en la liberté de cet Ambassadeur de suivre l'armée du Roy, qui alloit alors dans la grande Pologne, ou de se retirer en Prusse, pour y attendre son audience de congé, dequoy ayant déliberé avec François Lisola Resident de l'Empereur, il choisit le dernier parti. Cependant il demeura à Varsovie jusqu'à ce que les Polonois entreprirent de l'assieger, ensuite dequoy il passa quelque tems avec Lisola dans le camp des Polonois, d'où étant parti pour Thoren, il ne voulut pas aller joindre le Roy qui étoit alors à Marienbourg, quoy que Lisola y allât.

Lettre du Roy à l'Empereur, 26. Juin.

§. 73. Enfin le Roy étant de retour à Thoren, il chargea l'Ambassadeur de l'Empereur de cette réponse pour son Maître; *qu'il ne pouvoit accepter la médiation, mais que du reste il étoit resolu de vivre en bonne intelligence avec lui.* Le Roy demandoit aussi que l'Empereur ne souffrît pas que les Polonois de Silesie fissent des courses sur les Suedois, & qu'il fit exécuter les edits qui avoient été publiés là dessus. Pour charger la Suede d'un double blame, ses ennemis faisoient courir le bruit que non content d'avoir refusé la mediation de l'Empereur, elle avoit aussi refusé celle de l'Electeur de Mayence, & de celui de Saxe qui l'avoient offerte en même tems; quoy que ni les lettres de l'Empereur, ni Pötting n'en eussent pas dit un seul mot; le Roy répondit aux lettres de l'Empereur à peu pres en ces termes. „Que lui & ses „prédécesseurs avoient toûjours désiré „de terminer à l'amiable les différens „de la Suede, & de la Pologne, mais „que les Polonois avoient toûjours „éludé toute sorte de voyes d'accommodement; que l'année précédente, ils avoient envoyé une Ambassade en Suede, mais qu'elle étoit arrivée „trop tard, puis que des lors Wittenberg avoit eu ordre d'entrer en Pologne, & qu'il n'y avoit pas apparence de le rappeller, par ce qu'il n'y „avoit plus aucune sûreté dans les tréves qu'on faisoit avec la Pologne, & „qu'elle s'étoit moquée des Suedois „dans les deux conférences qui s'étoient tenuës à Lubec. Que la ville de „Stetin avoit été nommée pour y renouveller les traités, & que même il „y avoit envoyé ses Plenipotentiaires, „mais que Lessinski avoit mandé au „Chancelier, que ce lieu n'étoit pas „propre pour traiter. Qu'étant entré en Pologne avec son armée, Jean „Casimir lui avoit demandé un sauf „conduit pour ses Ambassadeurs, afin „de commencer le traité en Pologne „même, ce qu'il avoit obtenu; que „les mêmes Ambassadeurs qui avoient „été auparavant en Suede, étoient venus à Varsovie, mais que sans parler „d'affaire, l'un étoit allé en Lithuanie, „& que l'autre étoit venu le trouver „à Cracovie, d'où il avoit passé en Silesie. Que quelques mois apres, on „avoit encore redemandé un passeport, lequel avoit été accordé, mais „qu'il n'étoit point venu d'Ambassadeur de la part des Polonois. Que ce „que l'Empereur disoit de Jean Casimir dans la lettre ne convenoit point „du tout à ce Prince, savoir, que ni *devant ni depuis la guerre, il n'avoit jamais paru éloigné de terminer l'affaire „à l'amiable.* Qu'on savoit de fort bonne part qu'à Lubec les Ambassadeurs „Polonois avoient eu ordre de rompre l'assemblée dés qu'ils auroient „pû découvrir les prétentions de la „Suede, & que pendant tout le tems „de ces conférences, Jean Casimir toûjours entêté de ses prétentions, & „conservant pour la Suede une haine „implacable, n'avoit parlé de paix que „par grimace. Qu'ainsi c'étoit à lui „même, & aux Seigneurs Polonois, „qu'il falloit se prendre de tous les „malheurs de la Pologne, puis qu'il n'au- 1656.

1656. „n'auroit tenu qu'à eux de le détourner, & que même à present ils n'étoient pas sans remede, pourveu „qu'ils fussent bien conseillés. Qu'au „reste il ne sçavoit pas comment „l'Empereur avoit peu se plaindre si „fortement, comme il faisoit, que „le bruit de la guerre retentît si fort à „ses oreilles, puis que dans le tems „qu'il avoit écrit ses lettres, les troupes de la Province de Pologne, & „celles des Quartiens avoient déja pris „le parti de la Suede, & que les Moscovites ni les Cosaques n'ayant „point encore remué, tout le bruit ne „pouvoit venir que des courses que „faisoient les troupes Polonois auxquelles l'Empereur avoit donné retraite en Silesie, la quelle retraite s'il „eût voulu leur refuser, il eût été „beaucoup plus facile d'obliger Jean „Casimir à composer, sans que l'Allemagne eût couru le moindre danger; mais que depuis les mouvemens „des Polonois en Silesie; il n'y avoit „pas lieu de s'étonner qu'on eût fait „avancer des troupes du côté de cette „Province, pour empécher leurs irruptions. Que depuis le mauvais „succes des traités de Lubec, on étoit „convenu de part & d'autre, qu'il valloit mieux que dans la suite les parties tachassent à s'accorder entre elles, sans employer d'arbitres. Qu'il „étoit encore dans le même sentiment, non par aucune défiance de la „bonté de sa cause, ni par soupçon „pour ceux qui pourroient s'employer à une mediation, mais parce qu'il „s'en offriroit un plus grand nombre „que la nature de l'affaire ne le demandoit, & que d'ailleurs on avoit „peu apprendre par la négotiation „d'Osnabrug que les affaires les plus „difficiles, & les plus importantes se „pouvoient terminer sans arbitres, „par les parties qui sont en guerre, „pourvû qu'elles se trouvassent egalement portées à la paix. Qu'il ne „pourroit accepter la médiation de „l'Empereur sans y appeller encore „les premiers Médiateurs, ce qui „pourroit faire soupçonner qu'un si „grand nombre de Mediateurs de tant „d'endroits éloignés, ne tendoient „qu'à tirer l'affaire en longueur, ou „qu'à l'embarasser par de nouveaux „incidens; & qu'enfin Jean Casimir „ayant toûjours élude la conclusion „du traité, soit par des Mediateurs, „soit autrement, il luy paroissoit également difficile à présent, & de rappeller ceux qui s'y étoient employez „inutilement, & d'en employer de „nouveaux à leur exclusion: Outre ces raisons on fit entendre en particulier à Pœtting, „que ceux d'Austriche avoient toûjours fomenté les „démélés de la Suede & de Pologne, „& que l'Empereur avoit écrit à Jean „Casimir, que sa cause étoit juste, & „parlé de celle de Gustav d'une maniere toute opposée. Que la retraite que l'Empereur avoit donné aux „Polonois en Silesie, n'étoit pas une „marque d'amitié pour la Suede qui „s'en trouvoit fort incommodée. Que „le bruit couroit même que l'Archiduc Léopold Guillaume vouloit remuer de certaines pretentions qu'il „avoit sur la Prusse, & que cela ne „pouvoit que rendre l'Empereur fort „suspect aux Suedois. Qu'enfin Pœtting luy même s'étant déclaré ouvertemenr pour les Polonois, étoit „sorti du caractere d'Ambassadeur. Ainsi cet Ambassadeur se retira fort mal content, même sans prendre congé du Roy, & sans visiter le Chancelier, parce qu'il prétendoit en étre visité le premier, mais le Chancelier ne fit que rire de cette prétention qu'il trouvoit extraordinaire. Entre autres choses cet Ambassadeur avoit été fort chagrin de ce qu'on l'avoit averti de n'avoir pas des liaisons si particulieres avec les Polonois, & de ce qu'on ne luy avoit fait ni les honneurs ni les presens qu'il croyoit avoir droit d'attendre. 1656.

Quand il fut de retour à Vienne il ne perdit aucune occasion de témoigner son chagrin, disant tantôt qu'il n'y avoit rien de plus mal digeré que le *manifeste* de la Suede, tantôt que l'Edit que Charles Gustave avoit publié contre les rebelles de Pologne n'étoit pas digne d'un Prince Chrêtien. Il faisoit entendre que l'alliance de la Suede avec le Brandebourg étoit pernicieuse à la Religion Catholique, & que le Roy n'en demeureroit pas là; c'est pour quoy, il tâchoit à persuader l'Empereur de fortifier ses troupes, afin d'aller au devant des desseins de la Suede, qui quoyqu'alors un peu affoiblie pourroit pourtant bien reprendre le dessus sur la Pologne. Mais les mini-

1656. ministres de Vienne ne prenoient pas si chaudement cette affaire. Ils disoient, qu'ils se soucioient fort peu que Charles Gustave acceptât la médiation de l'Empereur, ou non, qu'il l'avoit offerte moins de son propre mouvement qu'à la solicitation de l'Electeur de Brandebourg, & que Pœtting avoit eu ordre de ne le pas faire avec trop d'empressement, pour peu qu'il remarquât qu'elle n'étoit pas agréable.

Cependant l'Empereur fût fort offensé des lettres du Roy, qu'il trouvoit écrites avec beaucoup d'aigreur. Il se plaignoit à quelques Electeurs, & à quelques Princes de certaines expressions, qu'il jugeoit d'autant plus mal fondées qu'il ne s'attribuoit pas une plus grande authorité, que celle qu'avoient eu ses ancêtres dans les traités de Stetin entre la Suede, & le Dannemark. Mais d'autre coté le Roy faisoit representer à l'Electeur de Saxe par Stenon Bielk qu'il n'avoit pas creu devoir laisser passer, sans y répondre, ces paroles piquantes de l'Empereur qu'il *n'avoit peu entendre tout le bruit que faisoit cet armement dans son voisinage, sans en étre vivement touché*, & que ne reconnoissant point d'ailleurs cette autorité que l'Empereur s'attribuoit sur toute la Chretienté, ne souffriroit pas qu'il entreprît de luy rien prescrire. Le Roy donnoit en même tems avis à cet Electeur de l'état de la Pologne, & sur tout des raisons qu'il avoit de ne pas accepter la médiation de l'Empereur. Il disoit qu'à la verité autrefois la Suede, & la Pologne s'étoient choisi des Mediateurs, mais que les Polonois ayant paru à Lubec, si éloignés de vouloir faire la paix, le Roy ne s'étoit plus creu engagé à parler de traiter, que cependant, comme par surabondance de droit, il avoit bien voulu donner les mains à une entrevuë à Stetin, mais sans Mediateurs. Qu'ainsi il n'y avoit aucune apparence d'accepter l'entremise de l'Empereur, à l'exclusion de ceux qui avoient été autrefois employés à accommoder cette affaire, d'autant plus que Cromvel, en ce cas, ne manqueroit pas de s'offrir en la place du Roy d'Angleterre, ce qui formeroit encor de nouvelles difficultez. D'ailleurs le Roy representoit, que l'Empereur avoit offert sa médiation, en vertu de je ne sai qu'elle charge qu'il pretendoit en avoir receuë du Ciel, charge que le Roy disoit ne point reconnoître. Qu'au reste c'étoit la maison d'Austriche qui avoit toûjours traversé la paix entre la Suede & la Pologne, que dans ses lettres l'Empereur n'avoit pas fait difficulté de soûtenir Jean Casimir, & de donner tout le tort à Charles Gustave, qu'en dernier lieu il s'étoit réjoüy des faux bruits qui avoient couru de la défaite & de la mort du Roy, & qu'enfin l'Empereur avoit traversé ses desseins en favorisant les Polonois en Silesie.

Juin.

L'Empereur est solicité de part & d'autre.

§. 74. Cependant les Polonois faisoient tous leurs efforts pour engager l'Empereur dans cette guerre. Il est vray que plusieurs des Etats de l'Empire, qui craignoient que l'Allemagne ne s'y trouvât à la fin enveloppée ne se montroient pas favorables à leurs solicitations. Le Roy pour les confirmer dans ces sentimens avoit chargé George Snoilski de renouveller de tems en tems aux députés des Etats assemblés à Francfort les assurances de son amitié & de son Zéle pour le bien de l'Empire. Sur tout l'Electeur de Saxe, & l'Electeur de Brandebourg travailloient fortement à dissuader l'Empereur d'entrer dans cette guerre, mais les ministres de la Cour de Vienne representoient à ce dernier Electeur, qu'il avoit à prendre garde, que quand la guerre de Pologne seroit terminée, il n'eût beaucoup à souffrir de la Suede.

Cependant les imperiaux ne laissoient pas de garder des mesures d'équité envers Charles Gustave. Au commencement de l'année, l'assemblée des Etats de Silesie refusa à Jean Casimir de l'argent qu'il leur demandoit à emprunter, & elle ne vouloit pas non plus consentir qu'il levât des troupes dans cette Province. On afficha en même tems des déclarations portant défenses aux Polonois Refugiés en Silesie de faire des courses sur les Suedois, à peine d'étre chassés des lieux de leur retraite. Et quand nonobstant ces défenses les Polonois ne laissoient pas de continuer leurs incursions, les Silesiens disoient pour leur excuse qu'ils ne pouvoient pas empécher les gens de retourner en leur païs, mais qu'ils ne souffriroient pas

1656. qu'ils remissent le pied en Silesie; ces refugiés de Pologne faisoient sonner bien haut leurs prétenduës victoires sur les Suedois, & la chose alloit si loin, que la semaine de devant pâques, ils oserent bien chanter le *Te Deum*, à Oppel, pour donner du cœur à leurs gens, se moquant tout ensemble de Dieu & des hommes. A la foire de Neis les prêtres eurent encore la hardiesse de faire representer, sur le theâtre la prétenduë mort de Charles Gustave à Novadwor.

Cependant les Impériaux tenoient des troupes sur les frontieres de la Pologne, asseurant en même tems que cette précaution qui étoit tout à fait necessaire dans une conjoncture aussi dangereuse, ne devoit donner d'ombrage à personne, & qu'il y avoit lieu de craindre que les Polonois au desespoir du mauvais état de leurs affaires, ne se portassent à quelque extremité fascheuse à leurs voisins, que même ils avoient déja brulé & saccagé quelques endroits de la Silesie, [illegible] qu'elle ils seroient peut étre d'humeur d'attaquer ouvertement, si la fortune venoit à se tourner de leur côté.

Mais les Polonois ne cessoient de solliciter l'Empereur à leur donner du secours. L'année précédente l'Eveque de Culme étoit venu à Vienne avec des lettres signées de Jean Casimir, & de vingt sept Senateurs pour offrir à l'Empereur le gouvernement du Royaume de Pologne, & d'en rendre la couronne héréditaire à luy & à ses Enfans, pourvû qu'il voulût différer le couronnement jusqu'à la mort du Roy, & donner à la Pologne un puissant secours contre la Suede. Et
18. Oct. cette année courante, ils avoient envoyé le Vice chancelier Lessinski, & Woiniski en Ambassade pour offrir à Leopold fils de l'Empereur, la couronne de Pologne par voye d'Election, & demander en même tems un secours de vingt mille hommes. Et au cas que Leopold qui aspiroit à l'Empire ne se trouvât pas d'humeur, à négliger cette dignité, pour la couronne de Pologne, ils avoient ordre de l'offrir à celuy de la maison d'Austriche que l'Empereur voudroit choisir pour cela, disant, qu'autrement, ils seroient obligez de la donner au grand Duc, ou de s'accommoder avec la Suede de quelque maniere que ce fût. Au reste ces mêmes Ambassadeurs faisoient parade à Vienne de la vaisselle d'argent de Charles Gustave, la quelle ils avoient prise à Varsovie, & s'en servoient à leur ordinaire. 1656.

L'Empereur qui vouloit attendre l'evenement de la guerre, afin de prendre là dessus des mésures, ne se pressoit point de répondre à ces Ambassadeurs. Mais comme ils témoignoient beaucoup d'impatience, & qu'ils ménaçoient d'offrir la Couronne au Roy si on leur refusoit du secours, il ne savoit à quoy se déterminer. La plupart des Etats de l'Empire ne pouvoient approuver qu'il entrât dans cette guerre, sur tout dans un tems où l'Espagne étoit fort à l'etroit, & où la France étoit en armes. Joint à cela que la santé de l'Empereur alloit tous les jours en diminuant, & que la succession de Leopold n'étoit pas encore bien affermie. Au contraire les Ecclesiastiques animés contre la Suede, qu'ils regardoient comme le plus puissant appuy de la Religion Protestante, ne cessoient de solliciter l'Empereur en faveur des Polonois, disant que s'il leur refusoit du secours ils seroient contraints d'avoir recours aux Moscovites, aux Suedois, ou à Ragotzki; que ce refus excluroit entiérement la maison d'Austriche de la couronne de Pologne, & qu'il ne falloit pas perdre cette occasion d'éloigner des voisins aussi fâcheux, que l'étoient les Suedois; mais l'Empereur différoit toujours sa réponse, sous prétexte qu'on attendoit de jour à autre l'Archiduc Leopold Guillaume qui revenoit des païs bas, afin d'avoir le tems de consulter les Electeurs. Cependant de crainte que le Roy venant à s'accommoder avec la Pologne, ne se trouvât sans occupation, l'Empereur ordonna à Lisola d'aller aupres de l'Electeur de Brandebourg, & de faire en sorte qu'il empéchât cet accommodement.

Les offres & les propositions des Polonois ayant dont été mises en déliberation dans le Conseil de l'Empereur, on résolut de n'accepter ni les unes ni les autres; on peut juger de leur mortification de voir que leur couronne qu'ils exposoient en vente, Decem. d'une maniere si honteuse, fût rejettée de tout le monde, comme une marchandise de rebut. On jugea pour-

1656. pourtant à própos à la cour de Vienne de ne se point mêler des affaires de la Pologne, pour cet hiver là, mais seulement de tenir une bonne armée sur pied; mais les Polonois ne se rebutant point du mauvais succés de leurs premieres sollicitations, ils se vantoient d'avoir appris par des lettres interceptées, que dés le commencement de la guerre, le dessein des Suedois avoit été de se joindre avec la France, pour faire la guerre à l'Empereur. Ils representoient d'ailleurs que les Moscovites auroient lieu de se plaindre d'être abandonnés de ce dernier, apres avoir été sollicités à declarer la guerre à la Suede, de quoy la Suede se vangeroit elle même tôt ou tard, si on ne la prevenoit. Qu'au fonds comme les Polonois ne pouvoient pas tenir d'avantage avec leurs forces toutes seules, ils se verroient réduits à se soumettre aux Moscovites, ou aux Suedois, auquel cas la Pologne se trouveroit obligée d'épouser tous les intérets des derniers, ce qui ne pourroit étre que fort desavantageux à l'Empereur. Enfin ils reduisoient leurs demandes à quelques miliers de fantassins, disant qu'ils étoient en état de lever dans leur païs soixante & dix, ou quatre vingt mille chevaux, avec les quels ils pourroient ravager la Prusse, & affamer les Suedois. Les Imperiaux répondirent à ces dernieres propositions, qu'ils ne pouvoient violer la paix qu'ils avoient jurée solemnellement avec la Suede, pendant qu'elle ne leur en donneroit aucun juste sujet, mais que quand elle viendroit à les attaquer, ils ne manqueroient pas de se deffendre vigoureusement. Que l'Empereur avoit à penser à sa propre défense contre les François, dont les propositions faites aux Etats de l'Empire assemblés à Francfort, menaçoient assez clairement d'une guerre prochaine. Qu'au reste si les Polonois pouvoient faire un bon accord avec la Suede, l'Empereur n'en feroit pas fâché, & qu'il ne convenoit point du tout d'avoir incité les Moscovites contre ce Royaume. Les Polonois produisoient encore des lettres qu'ils disoient avoir été interceptées par ceux de Dantzich, par lesquelles on feignoit que le Roy de Suede sollicitoit le Roy de France à faire la guerre à l'Empereur; en même tems Morstein partit de Vienne, pour aller chés les Electeurs, dans la vuë de leur faire comprendre que les Polonois étoient en droit d'attaquer les Provinces de la Suede & du Brandebourg en Allemagne. 1656.

Cependant les sollicitations des Polonois faisoient alors d'autant moins d'effet à Vienne, qu'on venoit d'envoyer un secours de douze mille hommes pour secourir les Espagnols en Italie; ces derniers ne se trouvant pas assés forts pour résister à l'armée des François, s'étoient avisés de faire querelle au Duc de Modene, pour l'engager à tourner ses armes contre eux. Ce qui avoit obligé l'Empereur à envoyer des troupes en ce païs là sous prétexte d'attaquer le Duc de Modéne, mais dans la verité pour agir contre la France. D'autre côté Kleye Résident de Suede à Vienne, s'opposoit de tout son pouvoir à la négotiation des Polonois, ne negligeant aucune occasion de faire valoir la sincere intention où étoit le Roy de vivre en bonne intelligence avec l'Empereur, & luy demandant qu'il empéchât l'irruption des Polonois, & des Tartares dans la Pomeranie. Cependant ce Résident ne voulut point recevoir la réponse qu'on fit à son memoire, parce qu'on ne luy avoit pas fait dans ce memoire le même honneur qu'aux ministres Polonois, & le Roy approuva cette conduite. L'Empereur refusa aussi de donner des saufconduits aux Ambassadeurs que le Roy de Suede envoyoit aux Cosaques & aux Turcs, quoy qu'il déclarât que les Imperiaux auroient toutes sortes d'egards pour les sauf conduits du Roy. *2. Dec.*

§. 75. On a déja eu occasion de dire, combien le Roy avoit fait de fonds sur l'amitié de Cromvel. Quoy qu'il n'eût pas encore perdu toute espérance de ce côté la, cependant voyant que le Protecteur tiroit l'affaire en longueur, il avoit ordonné à Bonde de hâter le plus qu'il pourroit son départ d'Angleterre, ne jugeant pas qu'un plus long sejour dans ce Royaume pût étre ny honnorable, ni fort utile à la Suede. Bonde avoit néantmoins ordre d'achever de régler quelques uns des articles de l'alliance concluë avec Whiteloc, qui avoient été mis à part, par ce qu'il y restoit quelque difficulté. Outre cela le Roy souhaitoit que *Desseins du Roy en Angleterre* *6. Janv.*

 ce mi-

1656. ce Ministre tachât d'engager Cromvvel à faire une alliance defensive avec la Suede, & à luy fournir pour cela jusqu'a quatre cent mille écus par an, disant que selon toutes les apparences, il auroit bien tôt l'Empereur sur les bras; que s'il remarquoit que Cromvel eût quelque repugnance à fournir une somme si considerable, il pouvoit dire qu'il avoit seulement eu ordre de sonder ses intentions là dessus, & que tout cela se pourroit mieux régler par l'Ambassade que le Protecteur se disposoit à envoyer en Suede. Comme ce dernier proposoit fort souvent une Ligue pour le maintien de la Religion Protestante, le Roy eût bien voulu que Bonde se fût informé plus exactement sur quel pied il prétendoit qu'elle se fît; mais cela ne s'étant pas fait, il chargea ce Ministre de renvoyer aussi cette affaire à l'arrivée des Ambassadeurs de Cromvel à Stokolm. Cependant le Roy ne laissa pas d'expliquer à Bonde ses intentions la dessus. Il souhaitoit que Cromvel s'engageat à deffendre ses conquétes en Pologne contre
20. Fevr. tous ses ennemis, mais particulierement contre le Dannemark & la Hollande. D'ailleurs dans cette alliance de la Suede avec l'Angleterre, le Roy ne souhaitoit pas qu'il y fût rien exprimé qui pût faire croire aux Catholiques que ce fût une Ligue de Religion. Disant qu'il suffisoit de la fonder sur le maintien de la paix de Westfalie; sur ce que Bonde avoit representé que l'argent manquoit en Angleterre, le Roy luy donna ordre de se relâcher dans ses demandes, & de les reduire à la somme de deux cent mille écus, s'il ne voyoit pas lieu d'en obtenir d'avantage. Il ne souhaitoit pas non plus, qu'on exprimât positivement que cette Alliance de la Suede & de l'Angleterre regardoit la maison d'Autriche, mais généralement tous les ennemis communs des deux nations. Au reste le Roy ne souhaitoit pas que Bonde cõtinuât à offrir aux Anglois aucune prérogative pour le commerce, puis qu'ils en avoient fait si peu de cas; ni qu'il leur proposât d'avantage de transporter celui qu'ils avoient en Moscovie, de St. Michel l'Archange dans les ports de l'Ingrie & de la Livonie, de peur qu'ils ne s'imaginassent que les Suedois tireroient de là plus d'avantage qu'il n'y en avoit en effet à esperer pour eux. Enfin le Roy ne vouloit pas non plus que Bonde fît plus aucune offre de sa part, pour accommoder les Anglois, & les Moscovites, de peur de donner de l'ombrage aux derniers. Depuis ayant appris les diverses intrigues des Danois en Hollande, il chargea Bonde d'en donner avis à Cromvel, & de savoir s'il n'y avoit point lieu d'espérer de luy quelque secours plus réel que celui de sa mediation, au cas que le Dannemark vint à attaquer la Suede; & l'assurer en même tems que dans le traité qui se négotioit alors à Elbing entre la Suede & la Hollande, il ne se conclurroit rien au préjudice de l'Angleterre, & qu' au contraire l'on auroit toute sorte d'égards à ses intérêts; & méme dans le traité de commerce que Bonde faisoit alors avec le Protecteur, le Roy voulût bien consentir, qu'à cause de la guerre dans laquelle ce dernier se trouvoit engagé avec l'Espagne, les Suedois donnassent quelques bornes à leur navigation, pourvû que ce fût sans conséquence pour l'avenir. Mais pour la Ligue que Cromvel auroit voulu rẽdre offensive & deffensive le Roy n'étoit point de ce sentiment, jugeant qu'il suffisoit de se tenir sur la defensive. Les Moscovites ayant attaqué la Suede en ce méme tems, Bonde eut ordre de savoir si Cromvel ne seroit point d'humeur à leur faire faire diversion, en les attaquant par quelque côté, ou au moins à fournir de l'argent au Roy qui se trouvoit quantité d'ennemis sur les bras, à cause de l'amitié qu'il entretenoit avec le Protecteur.

1656. Juin.

§. 76. Mais il s'en falloit beaucoup que cette négotiation de Bond ne répondît à l'attente du Roy. Il est vray que Cromvel disoit de tems en tems diverses choses qui sembloiẽt tendre à ce but. Il parloit souvent par exemple de la cause commune des Protestans & de l'utilité de leur réunion. Sur tout il sembloit avoir fort à coeur d'assoupir les mécontentemens reciproques de la Suede & des Hollandois, disant qu'il seroit fâcheux de troubler leur commerce, parce que comme c'est en cela que consiste la plus

4. Jan. Contestation avec Cromvel sur le suiet de cette alliance.

1656. plus grande partie des forces de cette Republique, elle se pourroit porter aux dernieres extrémitez si elle se voyoit inquietée de ce côté là, ajoûtant, que quand une fois ces deux puissances seroient bien unies on pourroit parler conjointement de former une Ligue déffensive & même offensive entre les Protestans. Il temoignoit d'ailleurs ne point approuver les droits que le Roy avoit exigé l'année precedente à Dantzich, ni qu'il les eût rehaussés à Riga, & en même tems il offroit sa mediation entre la Suede & la Hollande.

8. Jan. Ensuite ayant eu une conférence avec Bond & avec Coyet, il leur témoigna *qu'il ne desiroit rien tant que de s'unir plus que jamais avec le Roy. Qu'outre l'intérêt dela gloire de Dieu & celui des deux nations qui devoit les engager à cette union, la guerre qu'ils avoient tous deux à soûtenir, l'un contre la Pologne, & l'autre contre l'Espagne étoit un nouveau motif à se donner une assistance mutuelle; qu'à la verité cette Ligue, qu'il temoignoit toûjours vouloir rendre offensive & deffensive, devoit se former contre tous les Catholiques Romains en général, mais neantmoins principalement contre la maison d'Austriche, & que même, bien qu'il fût disposé à agir de toutes ses forces, il ne falloit pourtant pas se flatter de pouvoir tenir tête au parti Catholique, si l'on n'y comprenoit tous les Princes & les Etats Protestans; Joint à cela que les derniers se trouvant piqués d'avoir été exclus d'une affaire, où il s'agit d'un intérest commun, prendroient peut être des resolutions fâcheuses, & pourroient même se laisser gagner par les Catholiques fort intelligens dans l'art de suborner & de corrompre. Et qu'enfin comme la France étoit déja brouillée depuis long tems avec la maison d'Austriche; & que c'étoit d'ailleurs un Royaume abondant en monde, & même tout plein de zelés Protestans, il ne falloit rien négliger pour la faire entrer dans cette conféderation.* Les Ambassadeurs de Suede répondirent à cela. *Qu'à la verité cette union entre tous les Etats Protestans, étoit une chose à désirer, & même à rechercher avec beaucoup d'empressement, mais que néantmoins ils y prevoyoient des difficultés insurmontables; Qu'outre la Religion, les Etats se conduisoient encore par beaucoup d'autres interéts, & que s'il y en avoit quelques uns, chez qui elle tint le premier rang, il y en avoit beaucoup d'autres au contraire, où elle n'entroit jamais que la derniere en consideration. Qu'ainsi il y avoit sujet d'apprehender, qu'on ne perdît l'occasion d'agir pour l'intérêt commun, avant même que d'avoir commencé à négotier une Ligue d'une si grande étenduë. Que les Catholiques n'oublieroient rien pour la traverser en attaquant quelqu'un des membres de la Ligue, afin de l'empécher de s'unir aux autres; Et qu'enfin quand même on pourroit convenir du tems & du lieu, pour conclure un projet de cette importance, on ne viendroit jamais à bout de l'exécution. A quoy ils ajoutoient qu'il ne seroit pas aisé de convenir d'un chef pour cette Ligue, & que d'ailleurs dans une si grande multitude, il seroit fort difficile de garder le secret d'ou dépend néantmoins tout le succés d'une pareille entreprise. Qu'ainsi le plus seur, & le plus court, étoit, que le Roy de Suede & le Protecteur d'Angleterre, comme tenant le premier rang entre les Protestans, commenceroient d'abord de former la ligue, qu'ensuite ils inviteroient les autres à s'y joindre, ce que plusieurs feroient sans doute se voyant assurés d'un si puissant appuy & que pour ceux qui ne voudroient pas s'y ranger, on pourroit, de maniere ou d'autre, les mettre hors d'état d'en rien apprehender.* 1656.

Cependant Cromvel estimoit qu'il ne seroit pas difficile d'y faire entrer le Roy de Dannemark, l'Electeur de Saxe, & les autres Etats Protestans, à la reserve des Hollandois, dont il ne dît pas alors un seul mot. Même un peu auparavant il avoit témoigné du déplaisir de ce que grands égards pour eux, avoient retardé si long tems cette alliance avec la Suede, demandant avec instance qu'on pressât la réponse du Roy à ces propositions. Bond n'avoit point à 12. Jan. la verité receu d'ordre exprés la dessus, mais il étoit assés instruit de l'interêt qu'avoit le Roy à ménager l'Angleterre. D'ailleurs il n'ignoroit pas les intrigues des Hollandois, qui ne cessoiét d'animer Cromvel contre la Suede sous le prétexte de la defense de la mer Baltique; afin d'en empécher l'effet, il répondit à Cromvel ce qu'il croyoit le plus propre à l'engager; que le Roy étoit absolument

1656. dans le dessein de s'unir avec luy pour le maintien de la religion, mais que n'ayant pas sçeu jusqu'alors que Cromvel voulût donner une aussi grande étenduë à cette alliance, il avoit fallu du tems pour en étre éclairci, & pour pouvoir ensuite se déterminer. Que d'ailleurs le Protecteur avoit fait plusieurs propositions délicates, qui meritoient une meure déliberation, & qu'avant que d'entreprendre de negotier, il y avoit divers articles dont il falloit s'instruire à fonds; Cromvel satisfait de cette réponse promit de s'expliquer plus amplement par des Commissaires qu'il nommeroit expres pour cela, disant qu'il n'en falloit pas demeurer à des termes vagues qui ne servent ordinairement qu'à amuser. Cependant ces Cõmissaires remettoient de jour en jour de s'aboucher avec Bond. La raison de ce delay étoit qu'ils avoient proposé d'envoyer une Ambassade à Stokolm, de crainte que Bond n'ayant pas des ordres assés amples, pour conclure une alliance aussi générale que Cromvel la proposoit, on ne perdît beaucoup de tems à écrire, & à attendre des réponses. Bulstrod Whiteloc avoit été destiné pour cette Ambassade, mais il n'en étoit point du tout d'avis, disant, qu'elle ne feroit que donner de l'ombrage aux Catholiques, & leur faire hater leur union; que Cromvel pouvoit découvrir ses intentions à Bonde, & ce dernier dépécher aussi tôt un expres au Roy pour en recevoir les ordres, apres quoy on conclurroit l'affaire; il ajoûtoit que dans les conjonctures présentes, où le Roy ne respiroit que la guerre, il n'étoit pas à propos de l'embarrasser du faste d'une Ambassade; outre qu'un si grand éclat n'étoit pas le moyen de tenir l'affaire secrette, d'autant moins que ce n'ést pas la coûtume des Princes d'envoyer une Ambassade solennelle dans un Etat dont l'Ambassadeur est encor actuellement à leur Cour. Au reste Bonde soupçonnoit que Cromvel ne luy avoit parlé d'une conféderation générale entre les Protestans, qu'afin d'insinuer le dessein qu'il avoit de se rendre Mediateur entre la Suede & la Hollande, parce qu'une pareille conféderation ne pouvoit réussir que ces deux Puissances ne fussent d'accord. Avant que de rien conclure les Anglois auroient souhaité savoir les succés de l'alliance qui se négotioit entre la Suede & le Brandenbourg.

25. Jan.

Les Anglois dressent un projet d'alliance qui déplait à Bonde.

§. 77. Quelques jours apres les Commissaires Anglois presenterent à Bond un projet d'alliance sur le pied qu'il l'avoit proposée d'abord. Mais ce projet étoit si mal conçu, que Bond ne le pût voir sans une surprise extréme. Il demanda d'avoir un entretien avec Charles Fleetvvood pour en témoigner son indignation, & pour tâcher de découvrir ce que l'on prétendoit cacher là dessous. Quand Fleetvvood fut venu, Bonde „luy representa: Qu'il ne compre„noit pas comment on avoit pre„tendu qu'il présentât un pareil „traité au Roy son maître, qui ne „reconnoissoit point d'autre superi„eur que Dieu. Qu'il paroissoit as„sés par le contenu de ce traité que „c'étoit une production des Hollan„dois, plutôt que de Cromvel. „Qu'en faisant de pareilles proposi„tions les Hollandois n'avoient „point d'autre but que d'éloigner le „Roy, & de mettre de la mesintelli„gence entre les deux nations, qu'il „étoit venu dans le dessein d'unir „plus étroitement que jamais, afin „qu'étant détachées, ils pussent „tout à leur aise insulter celle des „deux, qu'il leur plairoit. Qu'en „consideration de cette alliance il „avoit souffert patiemment quanti„té de choses qui s'étoient passées „depuis son sejour en Angleterre; „mais que pour ce qui regardoit cet„te derniere affaire, il n'y avoit plus „moyen d'en dissimuler l'injustice, „qu'outre que c'étoit une grande „irrégularité d'avoir écrit ce traité „en Anglois, veu qu'il avoit toû„jours écrit en Latin dans toutes „les affaires qu'il avoit traitées avec „ceux de cette nation; Il trouvoit „d'ailleurs étrange qu'on y comprît „les Hollandois, puis que c'étoit en „Angleterre qu'il étoit venu, & avec „les Anglois qu'il traitoit. Que le „Roy n'auroit pas crû les Anglois „attachez aux Hollandois préfera„blement à tout autre; & que c'é„toit porter bien loin cette affection „que de ne vouloir joüir d'aucun

„avan-

1656. „avantage en ce qui regarde le commerce de la mer, sans le partager „avec eux. Qu'à la verité l'intention du Roy, n'étoit pas de perdre „les Hollandois mais qu'il souhaitoit fort de les voir hors d'état de „prétendre faire la Loy aux têtes „couronnées. Que ce dessein de les „comprendre dans cette alliance, „avoit engagé à y inferer d'autres articles entierement excessifs, comme par exemple, que le Roy renonceroit au pouvoir d'accorder „à ses sujets aucune immunité, ou „aucun privilege par dessus les „étrangers; proposition qui ne pouvoit venir que des Hollandois, & „non des Anglois qui n'auroient „garde de blâmer en autrui, ce qu' „ils pratiquent eux mémes; puisque non seulement à l'exemple de „la plus part des souverains, ils traittent plus doucement les naturels „du Païs, que les Etrangers, sur „le sujet des Impôts, mais que méme ils ne souffrent pas qu'aucun „Estranger porte en Angleterre des „marchandises qui viendroient „d'ailleurs que de son Païs. Qu'au „reste les Hollandois n'étoient animez contre la *Suede*, d'un côté, „que par ce qu'elle avoit voulu se tirer de leur esclavage en accordant „aux Suedois des privileges qui les „dispensassent d'avoir recours à eux; „& de l'autre parce que dans la derniere guerre, elle n'avoit pas voulu prendre leur parti contre les Anglois. Qu'il étoit d'autant plus „étrange que les Anglois fissent cette demande en faveur des Hollandois, que quand une fois ces „derniers auroient obtenu là dessus „ce qu'ils désiroient; ils ne rüineroient pas moins le commerce des „Anglois sur la mer Baltique, & sur „tout en Prusse, que celui de la Suede, par le moyen de leurs fregates, „que l'on peut fréter à peu de frais. „Qu'a la verité le Roy avoit offert „aux Anglois la franchise du Commerce en Livonie, & en Prusse, „mais que c'étoit à condition qu'ils „maintiendroient à leurs dépens le „commerce & la navigation de la „mer Baltique contre les insultes „des vaisseaux de guerre étrangers. „Que puis que la Suede n'avoit accordé cette franchise aux Anglois, „qu'a cette condition, il étoit aisé „de juger par la combien elle étoit „jalouse de l'immunité par tout le „*Royaume*, & combien par consequent elle étoit éloignée de la prodiguer aux Hollandois, comme il „sembloit qu'on l'y voulût engager „par ce projet de traité. Qu'il n'étoit „pas moins déraisonnable de demander que le Roy se dessaisît du „droit qu'il avoit de disposer des Impôts & du commerce de la Prusse, „& qu'au contraire les Hollandois „auroient lieu d'étre bien satisfaits, „si apres avoir traversé autant qu'ils „ont peu les desseins de la *Suede*, & „luy avoir attiré sur les bras un si „grand nombre d'ennemis, ils obtenoient encore un avantage si „considerable par le moyen des Anglois, sans méme en avoir fait au „Roy la moindre civilité. Quant à „la proposition qui avoit été faite de „remettre le choix du lieu ou on leveroit des troupes, à celui chés qui „se feroient ces levées, ce ne pouvoit qu'un étre prétexte pour rendre ces levées impossibles, en les „faisant faire, par exemple sur les „Montagnes d'Ecosse, & dãs les Isles „d'Orckney. Mais qu'au reste le Roy „avoit assés de troupes, & qu'il luy „seroit assés facile d'en lever ailleurs, „pour n'étre pas réduit à acheter „si cher cette permission chez les „Anglois. Que méme s'il étoit vray „que le protecteur eût à coeur une „confederation entre les Protestans, „il falloit bien se donner garde d'augmenter le pouvoir des Hollandois, „qui ne manqueroient pas de s'opposer à cette union, de peur qu'elle ne diminuât leur commerce dans „les païs Catholiques, & qu'ils ne „regardoient même déja l'alliance „que negotioient la Suede & l'Angleterre, que comme une alliance „tyrannique, & qui ne tendoit qu'à „les opprimer. Bond, conclud en „disant, que si c'étoit le dessein des „Anglois de comprendre les Hollandois dans ce traité, il y renonçoit absolument, & qu'il se contenteroit de travailler au réglement „des articles mis à part dans le traité précedent, lequel ayant été commencé sans les Hollandois, pourroit aussi s'achever sans eux, & qu'il „n'attendoit plus que la fin de cette „affai- 1656.

1656. „affaire, pour s'en retourner enfin, „apres un si long sejour.

Fleetwood fit toute ce qu'il pût, pour adoucir l'esprit de Bond, assûrant qu'en tout cela on n'avoit eu egard dans le fond qu' à la nation Angloise, & point du tout aux Hollandois. Qu'au reste, Cromvel étoit bien aise qu'il parût que Bond avoit pour cette négociation des conférences avec les commissaires Anglois, mais qu'il se reservoit à lui dire lui même, tête à tête, quelque chose de plus particulier. Bond receüilloit de là qu'il y avoit plus de politique que d'affection dans cette conduite des Anglois, avec les Hollandois. En effet l'argent manquoit alors en Angleterre. Les flotes qu'on avoit envoyées sans succes en Amerique avoient entiérement épuisé les finances. Les Anglois vouloient donc témoigner par un traité conçu en cette forme qu'ils étoient dans l'intention de faire pour les Hollandois tout ce qui étoit en leur pouvoir, & d'exécuter le traité qu'ils avoient fait ensemble, par lequel ils s'étoient engagés reciproquement, de comprendre les deux nations dans toutes les alliances, que l'une des deux contracteroit avec quelque autre nation que ce fût. Que c'étoit dans cette vuë que Cromvel avoit choisi Walter Strickland pour étre l'un des commissaires parce que personne n'ignorant combien il étoit dans les intérets des Hollandois, ils n'auroient pas lieu de prendre ombrage d'un traité fait avec la participation d'un homme tout à eux. Cependant cette affaire alloit toûjours fort lentement. Les Anglois n'étoient pas fâchés de gagner du tems pour sçavoir comment tourneroient les armes du Roy; d'ailleurs le mauvais succés de leurs flotes en Amerique, les avoit beaucoup affoiblis. Bond ayant temoigné dans une conference avec Cromvel, qu'il n'étoit pas venu en Angleterre pour traiter des affaires des Hollandois. Ce dernier répondit qu'il n'avoit nullement eu dessein de chagriner le Roy, mais qu'il étoit bien aise de ne point donner de juste sujet de plainte aux Hollandois, qu'il étoit tout à fait nécessaire de les ménager pour former un bonne union entre les Protestans. Que comme cette Republique ne subsistoit que par son commerce, on la porteroit à quelque extremité fâcheuse, si on l'inquiétoit là dessus, que même elle avoit encore un grand nombre de Catholiques dans son Sein, qui pourroient lui donner de mauvais conseils pour peu qu'ils la trouvassent disposée à les écouter. Mais Bond au contraire représentoit fortement à Cromvel combien les Hollandois étoient mal intentionnez pour le Roy, & indignes par conséquent qu'il leur accordât des privileges de cette importance; que c'étoit eux qui avoient animé l'Electeur de Brandebourg contre les Suedois, & qui lui avoient fourni de l'argent; qu'en dernier lieu ils avoient envoyé des Ambassadeurs en Dannemark pour y reveiller les ennemis que la Suede pouvoit avoir dans ce Royaume, & que ces Ambassadeurs passant à Hambourg avoient eu divers entretiens avec Plettenberg ministre de l'Empereur qui ne cessoit d'exagerer les forces de son Maître, insinuant par là ce qu'on en pouvoit attendre contre les Suedois. Que par ce démarches les Hollandois avoient assés fait connoitre comment ils étoient animés envers la cause commune, & qu'il ne falloit pas souffrir d'avantage qu'ils s'érigeassent, comme ils faisoient, en censeurs des actions des Roys. Cromvel de son côté n'approuvoit pas non plus l'orgueuil des Hollandois. Mais ce qui faisoit sur tout que le Roy avoit de la repugnance à accepter la médiation des Anglois entre la Suede & la Hollande, c'est que les Anglois étant eux mêmes en guerre avec cette Republique, ils avoient refusé la mediation de la Suede, qui ne pouvoit pourtant alors prendre aucun parti, sans donner beaucoup de branle aux affaires.

4 Febr.

Le Roy propose un autre projet d'alliance. 15. Fevr.

§. 78. Peu de tems apres le Roy chargea Bond de proposer aux Anglois un autre projet d'alliance conceu d'une maniére fort avantageuse, par rapport à leurs intérets en general, & en particulier par rapport à la guerre ou ils se trouvoient enveloppés avec une partie de la maison d'Autriche. Par ce traité, on ôtoit aux ennemis que les Anglois avoient au dehors, toute esperance de leur nuire, & on procuroit à Cromvel une occasion de ramener ce qu'il pourroit y avoir de mal intentionés en Angleterre. Joint à cela que les forces de l'Espagne se trouvant

1656. vant partagées par ce moyen, il ne seroit pas besoin désormais d'un si gros armement, pour lui faire la guerre; mais on avoit bien remarqué dés le commencement, que la plus grande difficulté rouleroit sur la somme de neuf cent mille écus que le Roy avoit demandé d'abord. Ce n'est pas que l'Angleterre n'eût paru toûjours fort disposée à fournir de l'argent, sur tout lors qu'il s'étoit agi des intérets de la Religion; mais dans l'état où se trouvoient alors les affaires de Cromvel, il y avoit du danger à assembler le parlement, sans l'autorité duquel il n'est pas permis d'imposer de nouvelles charges sur le peuple. Cromvel paroissoit à la verité accepter cette alliance, avec d'autant plus de joye que la maison d'Autriche y avoit la meilleure part, mais comme elle ne tournoit pas moins à l'avantage de la Suede qu'à celui de l'Angleterre, il disoit qu'il ne voyoit pas laquelle des deux nations étoit la plus obligée à fournir de l'argent à l'autre; à quoy il joignoit la disette d'argent qui étoit alors en Angleterre, & le grand nombre de charges dont ce Royaume étoit accablé depuis plusieurs années. Bond prétendoit au contraire qu'il falloit mettre une grande différence entre la Suede & l'Angleterre à cet égard; que les Anglois se trouvoient déja tout engagés avec l'Espagne, & qu'ils étoient dans la nécessité de poursuivre cette guerre, soit que le Roy jugeât à propos de s'y joindre, soit qu'il le refusât; au lieu qu'au contraire il étoit en la disposition de la Suede, d'entrer en guerre avec l'Empereur, ou de se contenter de s'affermir en Pologne & en Prusse, sans rien entreprendre de nouveau. Bonde representoit d'ailleurs, que le Roy avoit d'autant plus besoin d'être secouru d'argent qu'il ne pouvoit faire la guerre à ses voisins, sans hazarder beaucoup plus que l'Angleterre, qui se trouvoit fortifiée de toutes parts par l'Océan; outre que les frais de la guerre étoient alors extraordinaires; il falloit donner vingt écus pour chaque fantassin, les Impériaux qui levoient des troupes pour l'Espagne ayant mis les choses sur ce pied là, au lieu qu'auparavant on trouvoit autant d'hommes de pied qu'on vouloit à six écus pour chacun. Mais Cromvel faisoit tout ce qu'il pouvoit pour persuader que le Roy étoit dans une obligation indispensable de déclarer la guerre à l'Empereur, par ce que ce dernier avoit violé la paix de Westphalie à plusieurs égards; & qu'il avoit donné retraite à Jean Casimir. A l'egard des Hollandois, il témoignoit n'approuver point leur conduite, ajoûtant que s'ils avoient quelque chose à desirer du Roy, il étoit juste qu'ils se missent eux mêmes en devoir de l'obtenir, & que s'il avoit paru prendre leurs intérets, c'étoit dans la crainte que de dépit ils ne se joignissent à l'ennemi commun, mais qu'il leur avoit déclaré, que s'ils avoient quelque chose à demander au Roy, ils pouvoient le faire par Ambassade. Les choses demeurerent quelques jours en cét état, ensuite dequoy Cromvel répondit apres avoir fait de grandes protestations d'une amitié tres sincere; *qu'il ne pouvoit pas consentir à l'alliance sous une condition aussi rude qu'étoit celle de fournir la somme qu'on lui demandoit, & que dans l'état ou se trouvoient les choses avec la maison d'Autriche, tant à l'egard de l'Angleterre, qu'à l'egard de la Suede, il ne voyoit aucune nécessité à ce secours, ce qu'il fortifioit par la disette d'argent.* 7. Mars. Cependant apres plusieurs contestations de part & d'autre, Cromvel ne dissimula pas, que ce qui le retenoit le plus, étoit la crainte, que quand cette alliance seroit concluë, les Hollandois ne passassent dans le parti de la maison d'Autriche. Bonde ne disconvenoit pas que Cromvel n'eût sujet de se défier des Hollandois, au contraire, il le fortifioit dans cette défiance, disant, que le gouvernement présent de l'Angleterre leur étoit odieux. Mais il representoit qu'une étroite union avec la Suede, étoit le vray moyen de ne les plus craindre, & que même pour leur ôter tout ombrage, on pouvoit leur proposer de s'y joindre. Que si une fois la Suede & l'Angleterre formoient ensemble une bonne intelligence, les Hollandois ne seroient jamais assés hardis pour rien entreprendre contre deux nations, dont l'inimitié ne pouvoit que leur être fort redoutable. Cependant Bond se retira comme s'il eût acquiescé au refus qu'avoit fait Cromvel d'accepter l'alliance, à condition de fournir de l'argent. Depuis Cromvel fit bien quelques démarches pour la conclure, mais il n'agissoit que

1656. mollement à cause des Hollandois qu'il ne ménageoit pas par amitié, mais par ce qu'il n'étoit pas en état de les empécher de lui nuire. En general tout alloit lentement en Angleterre. Comme tout chanceloit au dedans, on n'agissoit au dehors qu'avec beaucoup de circonspection. Cromvel ne laissoit pas de marquer de tems en tems quelque desir de conclure le traité, mais l'obstacle de l'argent subsistoit toûjours. C'est en vain que Bonde representoit que Cromvel seroit dedommagé au double de cette somme, si le Roy venoit à partager les forces de la maison d'Autriche en l'attaquant; que d'ailleurs cette diversion pourroit tenir en bride les Hollandois, qui dans l'état present des choses se saisiroient peut être de la premiere occasion de se vanger des Anglois. Bond ajoûtoit que rien n'étoit plus propre que cette alliance à favoriser le dessein qu'on disoit qu'avoit Cromvel de prendre la couronne d'Angleterre, à quoy cet Ambassadeur ne manquoit pas de l'encourager, n'ignorant pas que c'étoit le prendre par son endroit sensible. Mais Cromvel disoit là dessus, que cette alliance n'étoit pas moins avantageuse à la Suede qu'à l'Angleterre; que pour lui, il se tenoit assés fort avec sa flotte & son armée qui toutes deux étoient en fort bon état, & que le Roy ne pouvoit pas éviter d'en venir aux mains avec l'Empereur. Ce que Bonde détruisoit en disant, que l'Empereur venoit d'envoyer en Hollande douze mille hommes pour secourir les Espagnols; ce qu'il n'auroit pas fait, s'il se fût disposé à entreprendre quelque chose contre la Suede. Cependant Cromvel pour faire valoir son zele pour le Roy, ordonna qu'il fût nommé dans le prieres publiques; & afin qu'il ne parût pas que le seul défaut d'argent l'obligeoit de refuser cette alliance, il declara qu'il vouloit bien traiter avec le Roy une ligue pour leur mutuelle défense, géneralement contre tous leurs ennemis, mais qu'il restoit encore quelque difficulté sur les conditions. Il disoit, par exemple, qu'il ne voyoit pas pourquoy on vouloit l'engager à être garant de la paix de Westphalie, & qu'il n'avoit encore eu aucun lieu de s'assurer si le Roy étoit dans le dessein de faire la guerre à l'Empereur, ou non, que le secours que ce dernier avoit envoyé aux Espagnols n'étoit pas d'assés grande importance pour n'avoir rien à craindre de ce côté là. D'ailleurs comme le Roy avoit autant d'intérest que Cromvel à cette alliance, ce dernier continuoit toûjours à dire qu'il n'étoit pas juste de l'obliger à fournir de l'argent, quelque instance que le Roy pût faire là dessus. Bonde répondit à cela, qu'il valloit beaucoup mieux, alléguer la sûreté de la paix de Westfalie, pour prétexter cette alliance, que de n'y parler que de la Religion, dont le seul nom ne manqueroit pas d'être suspect aux Catholiques, & de leur faire prendre des mesures. Que les Reformés n'avoient pas été moins compris que les autres dans la paix de Westfalie, & que l'Empereur s'y étant engagé à ne point donner de secours à l'Espagne fournissoit par cette infraction un tres juste sujet de lui déclarer la guerre, dés la premiere occasion, & que le maintien de cette paix étoit d'autant plus plausible qu'on y pouvoit aussi intéresser la France. Au reste Bonde representoit que dans cette alliance contre la maison d'Autriche, la Suede avoit beaucoup plus à risquer que l'Angleterre; que les principales forces de la maison d'Autriche viendroient fondre sur le Roy, dont les terres sont contiguës à celles de cette maison, au lieu que l'Angleterre en est separée par la mer. A quoy il ajoûtoit que le Roy se trouvant engagé dans la guerre de Pologne il falloit qu'il y tint une armée, & qu'il eût garnison dans un grand nombre de places, ce qui l'affoiblissoit tellement qu'il lui étoit impossible d'entreprendre une autre guerre sans quelque secours étranger, mais qu'au contraire la diversion que le Roy préparoit par là aux forces des Espagnols, vaudroit à l'Angleterre dix fois d'avantage que la somme qu'il demandoit; & qu'au reste Cromvel ne seroit point obligé à la payer si le Roy n'entroit actuellement en guerre avec l'Empereur; enfin il estimoit, qu'il falloit premiérement conclure l'alliance entre la Suede & l'Angleterre, & qu'apres cela on y pourroit inviter les autres Etats Protestants. 1656.

On continuë à contester inutilement sur le sujet de cette alliance. 25. Avril.

§. 79. Ensuite l'affaire fut encore agitée entre Bonde, Finc & Thurloe commissaires de Cromvel. Mais ces commissaires se trouvoient fort éloignés

1656. nis des sentimens de Bonde; car prémiérement ils prétendoient qu'on formât une ligue defensive contre le Roy de Pologne, contre Charles Stuart, & contre la maison d'Austriche, laquelle ils regardoient comme le principal appuy des Catholiques, & l'ennemi le plus redoutable des Protestants. D'ailleurs ils ne jugeoient pas à propos d'étendre cette ligue indifferemment à tous les ennemis que pourroient avoir les deux nations, de peur que des termes si generaux ne fissent croire aux Danois & aux Hollandois que cette alliance les regardoit principalement. Outre que par là, Cromvel se seroit mis hors d'état d'offrir sa médiation, en cas qu'il survint quelque démélé entre la Suede, & les autres Etats Protestans. Que si dans la suite l'un des Confédérez vouloit engager l'autre à déclarer la guerre à la maison d'Autriche, il faudroit en ce cas, qu'ils convinsent ensemble des conditions sous lesquelles la chose pourroit s'exécuter. Outre cela, les commissaires de Cromvel étoient bien d'avis, que l'on convint des articles de l'alliance, mais que cependant on ne conclût rien, qu'apres y avoir invité tous les autres Protestans, par ce qu'en cas de refus, au moins leur ôtoit on par là tout sujet de se plaindre, & de se liguer avec les ennemis.

Mais tout cela ne s'accordoit point avec le but que le Roy s'étoit proposé d'abord dans cette alliance. Comme il ne jugeoit pas à propos de se faire un ennemi de Charles Stuart, il n'avoit donné aucun ordre à Bonde sur son sujet. D'ailleurs la maison d'Autriche se trouvant directement ménacée par cette alliance, il étoit inévitable qu'elle n'irritât l'Empereur qui n'auroit pas manqué de s'en vanger sur la Suede; ce qui sembloit d'autant plus facheux au Roy, qu'en ce cas Cromvel ne vouloit pas s'engager à lui donner du secours, & qu'il n'usoit de tant de détours, que pour ne pas accorder la somme d'argent qu'on lui demandoit. Ainsi Bonde apres avoir representé l'injustice de ces propositions, & combien la Suede perdroit en les acceptant, déclara qu'il seroit obligé de se retirer sans rien faire à cét égard, disant, que si Cromvel avoit sérieusement cette alliance à cœur, il falloit pour la faire réüssir, que les Confédérez s'engageassent à une defense mutuelle généralement contre tous les ennemis des deux nations, sans en specifier aucun, par ce que c'étoit là le seul moyen de tenir en bride, tant les Protestans, que les autres, qui pourroient étre mal intentionnés, & de conserver ce que le Roy avoit acquis en Pologne, & en Prusse, & ses autres Domaines, aussi bien que tout ce qui appartenoit à l'Angleterre, & à Cromvel. Il ajoûtoit, qu'il étoit tout à fait nécessaire d'etablir le maintien de la paix de Westphalie; pour fondement de cette alliance, par ce que les Catholiques Romains se trouvoient engagez par cette paix, à laisser aux Protestans leur liberté & leurs droits, au defaut dequoy ces derniers étoient en droit de se faire justice par les armes; que tous les Protestans ayant intéret au maintien de cette paix, il seroit beaucoup plus aisé de les y engager, qu'a un traité qui se feroit contre quelques Etats particuliers; qu'il falloit premiérement conclure l'alliance entre les deux nations, avant que d'y inviter personne, par ce que cette invitation ne serviroit qu'à faire éclater ce projet, & à donner moyen aux ennemis d'en traverser l'exécution. Qu'enfin il étoit bon de convenir dés à présent du secours que le Roy auroit à prétendre, au cas que l'affaire se conclût; surquoy il déclaroit qu'il attendoit la réponse de Cromvel, par ce que si ce dernier ne vouloit pas écouter ces propositions, il ne penseroit plus qu'à donner la derniere main au traité de Witeloc, & à se retirer tout à fait, ajoûtant, que, si dans la suite Cromvel s'y trouvoit plus disposé, il seroit mieux, qu'il envoyât au Roy une ambassade tout exprés. Thurloe ne pût s'empécher de paroître émeu d'une réponse si vigoureuse; & temoigna que c'étoit fort sincérement que Cromvel désiroit cette confédération, mais qu'il étoit juste aussi qu'il prît bien ses seuretés, & qu'il ne mécontentât personne, de peur de s'attirer de nouveaux ennemis. Et pour l'argent que le Roy eût souhaité tirer de Cromvel par ce traité, Thurloe témoigna que l'Angleterre étoit fort à l'étroit de ce côté la, ayant été frustrée de l'esperance qu'elle avoit conceuë d'arréter la flotte Espagnolle; & s'étant d'ailleurs épuisée à équipper ses propres flottes. En effet l'Angleterre 1656.

1656. terre étoit alors si foible, qu'il luy étoit difficile de prendre une résolution bien ferme sur quoy que ce fût, & elle n'usoit même de tant de délay que pour ne pas découvrir sa foiblesse.

9. May. Bond voyant donc qu'il n'y avoit rien à gagner par la douceur, fit éclater son mécontentement, de ce que par leur lenteur & leur timidité les Anglois avoient donné le tems aux Hollandois de faire conduire une flotte sur la mer Baltique, ce qu'ils n'auroient jamais osé faire, si on eut conclu l'alliance depuis plus de deux mois qu'elle se négotioit. Qu'au reste, on ne devoit pas trouver mauvais, si désormais le Roy negligeoit la cause commune, pour penser à sa seureté. Cromvel de son côté, protestoit toûjours de la sincerité de ses intentions, disant, qu'il ne vouloit pas examiner lesquelles étoient les plus avantageuses, de ses propositions, ou de celles du Roy, mais qu'il avoit crû, tant pour l'interét commun, que pour le sien propre, ne devoir mécontenter personne, ny fournir aucune occasion de mesintelligence. Qu'il ne croyoit pas que les Hollandois fussent dans le dessein de rien entreprendre contre la Suede, mais qu'au cas que cela fût, il employeroit tous ses soins à les en détourner, & que c'étoit pour cela même, qu'il avoit agi, comme il avoit fait, afin de ne se point rendre suspect de partialité. A quoy Bond répondit, qu'il ne doutoit nullement des bonnes intentions du Protecteur, mais que sans entrer dans des considerations trop particulieres on en pourroit juger par les effets, & que, pour en persuader, il n'y avoit qu'à envoyer une Ambassade au Roy, du quel on savoit assés les intentions, & donner une pleine instruction à l'Ambassadeur qu'on choisiroit pour cet employ ; que si néantmoins, dés à present Cromvel trouvoit à propos de s'expliquer plus nettement, le Roy pourroit juger par avance ce qu'il y auroit à attendre de cette Ambassade. Bond ajoûtoit à cela, qu'il n'avoit receu aucun ordre sur le sujet de la médiation que Cromvel offroit entre la Suede & la Hollande ; qu'au reste, le Roy n'avoit rendu que de bons offices aux Hollandois, & qu'ils n'avoient sujet ni de rien craindre, ni de rien exiger de luy ; que s'ils vouloient joüir de quelque privilege sur les terres de sa domination, il étoit juste qu'ils le recherchassent, & qu'ils le tinssent de sa liberalité. Outre cela, il faisoit beaucoup de plaintes de ce qu'on l'avoit laissé chés luy, comme un prisonnier, sans être visité de personne, & sans même qu'il eût occasion de s'éntretenir avec les Commissaires qui avoient été nommez pour l'affaire qui l'avoit amené en Angleterre ; il se retira là dessus, d'un air fort mécontent. Peut être esperoit il de ranimer par là cette négotiation qui languissoit d'autant plus que Thurloe Secretaire d'Etat vouloit tout expedier luy seul, quoy qu'il entendît fort mal les affaires étrangeres. Outre que les bruits que les Hollandois faisoient courir de la mort du Roy, & de la défaite de son armée, ne jettoient pas peu de consternation dans les esprits ; enfin comme Bonde pressoit extraordinairement, Cromvel ne luy répondit autre chose, si non qu'à la verité les propositions que luy faisoit le Roy luy paroissoient fort avantageuses, mais que son esprit, qu'il regardoit avec raison, comme son meilleur conseiller, ne pouvoit se resoudre à les accepter.

Difficultés au sujet du traité qui concerne le commerce.

§. 80. On à déja remarqué que dans le traité qui avoit été conclu à Upsal, au sujet du commerce, entre la Reine Christine & Whiteloc, on avoit mis à part quelques articles pour les régler séparement. Ce reglement n'étoit pas sans difficulté. On présenta à Bonde je ne sçay quelle copie mal faite de ce traité, laquelle on avoit traduite d'Anglois en Latin. Car depuis que les Anglois avoient envoyé Philippe Medowe en Dannemark, il n'y avoit personne parmi les officiers de la Chancelerie qui sceut écrire en Latin, de sorte que pour traduire ces sortes de pieces, ils étoient obligés de se servir de Jean Milton qui étoit aveugle dés alors. Les Suedois trouvoient fort mauvais qu'on mît au rang des marchandises de contrebande un grand nombre de choses dont la Suede abonde, comme la poix, les mats, le chanvre &c. Mais les Anglois se fortifioient d'autant plus dans cette prétention, que dans le traité que se négotioit alors entre eux & les Hollandois, sur le commerce de la mer, ces derniers demandoient qu'on leur fût les mêmes conditions qu'aux Sué-

1656. Suédois. Et comme la guerre étoit alors allumée entre l'Angleterre & l'Espagne, les Anglois avoient grand intéret à ne pas souffrir qu'on transportât de Suede en Espagne, aucune marchandise qui pût servir à l'armement d'une flotte. Outre cela ils prétendoient que les passeports des Matelots Suedois seroient sujets à examen, pour sçavoir s'ils n'étoient point contrefaits ; Bonde & Coyet s'opposoient fortement, mais sans beaucoup de succés, à ces prétentions, qui ne pouvoient étre que fort préjudiciables au commerce de la Suede. Et sur les plaintes qu'ils faisoient d'une si grande lenteur, Cromvel leur répondoit, qu'il y avoit peu d'apparence de rien conclure, puis qu'ils faisoient naître des incidens sur des choses si peu importantes à la Suede, & au contraire d'une si grande conséquence pour l'Angleterre dans un tems ou elle se trouvoit en guerre avec l'Espagne ; qu'ainsi il voyoit avec douleur que le tems n'étoit pas venu d'achever ce traité, & qu'il faudroit se retirer sans rien faire.

Bonde ne voulant pas témoigner la surprise que luy causa ce discours, répondit, qu'il souhaitoit fort néantmoins de terminer cette affaire, & qu'il n'auroit pas creu qu'elle pût être accrochée, par la question des marchandises de contrebande, parce que dans la derniere guerre entre l'Angleterre & la Hollande, les Anglois avoient soûtenu fortement contre les Hollandois, que les marchandises dont il s'agissoit n'étoient point deffenduës en tems de guerre ; ce qui fit que le Conseil d'Etat publia alors la même liste de marchandises que celle qu'il présentoit.

Bonde ajoutoit, que lors que Whiteloc fut de retour en Angleterre, il avoit mandé à Lagerfeld qu'on approuvoit la forme de passeports, & la liste des marchandises de contrebande, qu'il avoit apportée de Suede. Il disoit outre cela, que la Suede n'avoit jamais souffert, & qu'elle ne souffriroit jamais non plus, en faveur d'aucune nation, qu'on luy fit un aussi grand préjudice, que seroit celuy de déclarer de contrebande toutes les marchandises qu'elle produit, & en quoy consiste toute sa richesse. Au reste il faisoit entendre que ce n'étoit pas l'intérét de Cromvel qu'il se rétirât mal satisfait, & que pendant que les choses seroient ainsi dans un état douteux, il pourroit s'élever des troubles qui ne tourneroient pas au profit de l'Angleterre que cependant, s'il n'y avoit pas lieu de rien avancer, le seul parti qu'il avoit à prendre, c'étoit de se retirer. A quoy Cromvel se contenta de répondre, qu'il espéroit que Bonde le viendroit voir à Hampton-court, ou il alloit pour prendre le plaisir de la chasse ; mais Bonde repliqua qu'à moins qu'on ne luy fît espérer la fin de sa négotiation il étoit resolu à partir sans autre délay. 1656.

Cependant ce ministre étoit fort inquiet de ne point recevoir de lettres du Roy. Il n'avoit pas fait grand fond sur l'alliance avec l'Angleterre, parce qu'il jugeoit bien que Cromvel craignoit trop les Hollandois, pour y penser sérieusement. Outre que quand même on auroit conclu une pareille ligue, les Anglois n'auroient pas manqué de défaite, lors qu'il auroit fallu en venir à l'exécution, mais il n'en étoit pas de même du traité qui regardoit le commerce. Il étoit d'autant plus chagrin de le voir accroché, que Thurloe luy en avoit parlé comme d'une affaire facile à expedier. D'ailleurs il voyoit bien qu'il n'y avoit point de feinte aux difficultés que les Anglois luy faisoient sur cette derniere affaire. Leurs desseins en Amerique, & l'esperance qu'ils avoient fondée sur la flotte d'Espagne, avoient échoüé. Les Espagnols étoient resolus à les pousser avec vigueur ; ainsi comme il ne restoit aux Anglois aucune voye d'inquieter les Espagnols, qu'en leur ôtant les moyens de faire venir de Suede des marchandises aussi necessaires que leur étoient les marchandises en question, ils n'avoient garde de se relâcher sur l'article des passeports, & des lettres de mer, non plus que sur celuy des marchandises de contrebande; articles que Bonde avoit néantmoins ordre de vuider. Les Anglois étoient d'autant plus fermes la dessus, que leur relâchement eût fait une conséquence en faveur des Hollandois, qui auroient prétendu régler sur ce pied là, les marchandises qu'ils envoyoient en Espagne, ce qui étoit précisement ce que Cromvel vouloit empécher.

1656. D'autre côté Bonde, consideroit que s'il se retiroit mal content d'Angleterre, les Danois & les Hollandois, qui ne demandoient pas mieux que de voir de la mesintelligence entre Charles Gustave,& Cromvel, en prendroient occasion de renouveller leurs intrigues contre la Suede, & en deviendroient plus fiers au traité qui se négotioit alors à Elbing. Il n'ignoroit pas combien ils avoient fait d'efforts pour détacher Cromvel des interets du Roy,luy promettant de joindre leurs forces aux siennes contre l'Espagne, s'il vouloit s'opposer aux desseins de la Suede. D'ailleurs, comme il y avoit des mesintelligences secretes dans le Conseil d'Angleterre; Bonde craignoit qu'il n'y eût là des gens mal intentionnez, qui pour traverser avec plus de succés les affaires publiques, s'opposassent aux desseins particuliers des Suedois. Ainsi il ne crut pas devoir faire éclater son mécontentement. Au contraire il cherchoit les moyens de débroüiller l'affaire, ou au moins de la tirer en longueur, jusqu'à ce qu'il receût de nouveaux ordres du Roy. Dans cette vuë, il fit en sorte par le moyen de Charles Fleetwood que l'on continûat la négotiation, & il soutint les intérets de la Suede touchant les passeports & les marchandises, aussi long tems qu'il jugea le pouvoir faire, sans qu'on l'accusât de rompre pour un leger sujet avec l'Angleterre; car les Anglois disoient entre autres choses, qu'on savoit bien que lesSuedois n'avoient pas beaucoup de commerce avec l'Espagne ; qu'ainsi dans cette conjoncture où Cromvel se trouvoit engagé en guerre avec elle, Charles Gustave avoit la plus belle occasion du monde de luy rendre à peu de frais un office tres considérable, & que si les Suedois refusoient de donner à l'Anglette cette satisfaction, dans une chose, ou il y alloit si peu du leur, on pourroit aisément juger ce qu'il en faudroit attendre en des occasions plus importantes. Une autre considération portoit encore Bonde à relâcher quelque chose de la fermeté qu'il avoit fait paroître d'abord. C'est qu'il esperoit que cette affaire tournant au gré de Cromvel, pourroit causer quelque broüillerie entre l'Angleterre & la Hollande. En effet les Hollandois, dans le traité qui concernoit la mer, 1656. insistoient fort sur la liberté de transporter des marchandises de guerre, & sur la valeur des passeports, ou bien ils prétendoient qu'un vaisseau libre, rendît libres toutes les marchandises qu'il portoit, sans qu'il fût besoin d'autre discussion, à quoy les Anglois s'opposoient de toute leur force. De sorte que si les Suedois venoient à se relâcher tant soit peu la dessus, les Anglois ne manqueroient pas de s'en prévaloir, & de contester avec plus de fondement que jamais les prétentions des Hollandois, qui seroient obligez, ou de ceder, non sans grand chagrin contre les Anglois, ou de donner à ces derniers un juste sujet de plainte, en persistant opiniatrément dans leurs prétentions, malgré l'exemple de la Suede. Ce qui donneroit occasion à Cromvel de s'unir plus etroitement avec le Roy, pour tenir en bride les Hollandois. Outre que Bonde esperoit que cette complaisance pour les Anglois, les engageroit à servir la Suede dans des occasions plus importantes, ou qu'au moins il emporteroit une réponse par laquelle le Roy pourroit juger de ce qu'il y avoit à esperer de ce Royaume.

§. 81. Ainsi apres beaucoup de contestations, on acheva de régler les articles de la convention d'Upsal, qui avoient été rénvoyés à un autre tems. Ces articles étoient : „Qu'il seroit „permis aux deux Nations, de lever „sur les terres l'une de l'autre, des „soldats & des matelots à son de tambour, & de freter des vaisseaux de „guerre & de charge, à condition, „que celuy des deux confederez qui „voudroit lever des troupes dans le „païs de l'autre, luy en donneroit „avis auparavant; & marqueroit les „lieux ou il croiroit que ces levées se „pourroient faire le plus commodément, afin que si ce choix paroissoit „contraire aux interets de celuy chés „qui elles se feroient, ce dernier en „marquât d'autres, ayant pourtant „aussi égard à la commodité de son „Confederé. Que pour le nombre des „soldats, & des Navires, on auroit „égard à l'état des affaires, & aux interets de celuy chez qui on les prendroit, afin qu'il n'employât pas à secourir autrui des forces dont il auroit besoin pour luy même ; que les

Articles du traité avec Cromvel. 17. Juill. Avr. 1654.

„sol-

1656. „soldats ne porteroient point les armes sur les terres, ou ils seroient enrollés, non plus que sur mer, si ce „n'est à vingt lieües de l'endroit ou ils „devroient débarquer ; qu'on n'enrolleroit point des soldats qui seroient déja à la solde de l'un des deux „Etats. Que les soldats, & les matelots qu'on leveroit, aussi bien que „les navires qu'on équiperoit, ne seroient point employez contre les „amis & les alliés de l'une ou de l'autre Nation, au moins en ce qui repugneroit au traité fait entre elles. „En suite afin d'éviter cet inconvenient les marchandises suivantes furent déclarées de contrebande, les „mousquets & tout ce qui en dépend, „les feux d'artifice, la poudre à canon, „les méches, les boulets, les fléches, „les epées, les piques, les halebardes, „les haches, les canons, les mortiers, les petards, les grenades, les „fourchetes, les salpetres, les arquebuses, les bales, les casques, les cuirasses, & d'autres semblables armes, „comme aussi les soldats, les chevaux, „& tout ce qui sert à les equiper, les „baudriers & généralement tous autres instrumens de guerre, de même „que les vaisseaux de guerre, & l'argent. Si l'une des deux nations se „trouvoit saisie de quelqu'une de ces „choses pour les transporter aux ennemis de l'une ou de l'autre, elle „étoit declarée de bonne prise. Qu'aucune des deux nations ne souffriroit „qu'on donnât assistance aux ennemis de l'une ou de l'autre, ni qu'on „leur vendit, ou prétat des vaisseaux. „Qu'à l'exception des marchandises „qui viennent d'etre marquées, il seroit permis aux deux Nations, d'en „faire transporter de toute autre sorte aux ennemis de l'une ou de l'autre, hormis pourtant dans les ports „ou dans les places assiegées par l'une „des deux, car en ce cas, s'il arrivoit „quelque navire de l'un des deux confederez, il faudroit vendre les marchandises aux assiégeans, ou les „transporter dans un autre endroit. „On fit aussi un modele de passeports „dont les navires de l'une & de l'autre „nation devoient étre pourvûs, lors „qu'ils auroient à transporter des „marchandises chés les ennemis de „l'une des deux, afin qu'en produisant ces passeports, on les laissât aller sans autre enquête. Qu'aucun 1656. „des deux confederez ne souffriroit, „qu'on amenât dans ses ports les vaisseaux, marchandises, ou autres effets qui auroient été prises par les „ennemis de l'une des deux, ou par „des rebelles, qu'ils s'y opposeroient „même par des deffenses publiques, „& qu'au cas que cela arrivât, celuy „dans les ports de qui ces marchandises, ou ces prisonniers seroient „amenés, ne souffriroient pas qu'on y „vendît les marchandises, feroit donner la liberté aux prisonniers, & „promtement sortir de ses ports les „vaisseaux qu'on y auroit mis à bord, „sans préjudice néantmoins aux traités qu'on auroit pû faire cy devant „avec d'autres Etats ; que l'entrée des „Ports, des Havres & des Fleuves des „deux nations seroit libre aux vaisseaux de guerre de l'une & de l'autre, „qu'ils pourroient y séjourner, & en „partir en toute seureté ; à condition „pourtant, que la flotte ne seroit pas „de plus de cinq ou six vaisseaux, auquel cas il luy seroit permis d'aborder sur les ports de l'une ou de l'autre „nation, sans même donner avis de „leur arrivée, pourvû seulement que „le Commendant de la flotte montrât „aux magistrats du lieu un passeport „contenant le sujet de son arrivée, & „que les vaisseaux n'approchassent „pas les fortifications de trop pres. „Outre cela, ils devoient prendre „cette précaution, de ne pas permettre qu'il sortît des vaisseaux plus „de quarante soldats ou Matelots, & „qu'ils ne s'attroupassent point, afin „de ne donner aucun soupçon de leur „conduite. Il étoit aussi enjoint à ces „soldats & matelots de ne faire tort à „personne, non pas même aux ennemis de leur nation, de ne point inquieter les vaisseaux marchands, & „de ne point aller & venir tumultueusement, pour troubler la navigation „de quelque nation que ce fût, enfin „de se conduire avec retenuë, selon „les coûtumes & les loix du lieu, & „d'une maniere convenable à l'amitié des deux nations. Que s'il arrivoit que l'un des deux confederez „eût besoin de faire entrer un plus „grand nombre de vaisseaux dans les „ports de l'autre, il en donneroit avis „deux mois auparavant, afin de pouvoir convenir ensemble de ce qu'il

1656. „y auroit à obſerver pour leur en-„trée. On devoit auſſi établir de part „& d'autre trois arbitres, pour régler „la reſtitution des choſes qui avoi-„ent été enlevées par les Anglois „aux Suédois, dans la derniere guer-„re que les premiers avoient euë „contre la Hollande, & pour dé-„dommager ceux qui auroient été „léſés. Ce reglement ſe devoit ache-„ver en ſix mois; enſuite de quoy, „un mois apres les intereſſés devoi-„ent recevoir ſatisfaction. Il étoit „outre cela porté par ce traité, que „les Anglois exerceroient leur com-„merce en Pologne & en Pruſſe, „avec la même liberté qu'aupara-„vant, & que ſi la Suede avoit accor-„de dans ces Provinces là, quelque „autre Privilege à quelque nation „etrangere, les Anglois en jouiroi-„ent pareillement. A l'égard du „commerce de l'Amerique; quoy „que les Anglois euſſent fait un ré-„glement, par lequel il étoit de-„fendu aux ſujets de quelque Etat „que ce fût d'y trafiquer, ſans en „avoir une permiſſion particuliere, „cependant ſi quelque Suedois ap-„portoit des lettres de recomman-„dation du Roy, demandant pour „ſon particulier la liberté de négo-„tier dans les Colonies de l'Ameri-„que, le Protecteur promettoit de „le gratifier autant que les conjon-„ctures, & le bien de la Republique „le pourroit permettre. On accor-„doit de plus aux Suédois une entie-„re liberté de pêcher le harang, & „les autres poiſſons ſur les mers, & „ſur les côtes d'Angleterre, pour-„veu que les pécheurs n'euſſent pas „plus de mille barques ſur mer ſans „être inquietés dans leur pêche par „les gardescôtes, & par les cou-„reurs de mer qui étoient munis de „lettres, portant permiſſion de ſe „faire juſtice à eux mêmes, & de re-„prendre ce qu'on leur enleveroit. „Il étoit auſſi defendu de rien exiger „des pêcheurs ſous le prétexte de la „pêche, ſur les côtes ſeptentriona-„les d'Angleterre, & permis aux „mêmes pêcheurs d'acheter à juſte „prix leurs denrées chez les habi-„tans du Pays. Dans un article à „part, il fut reglé, que tout ce dont „on étoit convenu ſur le ſujet des „marchandiſes de contrebande, „n'auroit aucun effet, & que tout „demeureroit dans ſon premier état „à moins que le Roy ne conſentît „que pendant cette guerre des An-„glois avec l'Eſpagne, la poix, tant „ſéche que liquide, le chanvre, les „cables, le lin, les mats ſeroient re-„gardés comme des marchandiſes „deffenduës, que les Suedois ne „pourroient tranſporter dans aucu-„ne des terres de l'Eſpagne, & qu'il „ſeroit permis aux Anglois de ſaiſir „& de confiſquer. Que ſi on ne pou-„voit pas convenir de cet article le „reſte du traité ne laiſſeroit pas de „demeurer ferme & inviolable. Le traité fut ſigné par Nathanael Fiennes, Bulſtrod Whitelok & Gualther Strikland. 1656.

On remet l'alliance ſur le tapis.

§. 82. A l'égard de la confédération dont il à été parlé cy devant, Bonde avoit perdu toute eſpérance de ce côté la. L'Etat de l'Angleterre étoit alors extrémement foible, & à moins qu'il ne fût affermi par le Parlement, ou par quelque autre voye, il n'y avoit pas lieu d'en eſpérer rien de ſolide. On commencoit à ſe laſſer du gouvernement. La guerre d'Eſpagne ſe pourſuivoit ſans beaucoup de ſuccés, & Cromvel manquoit d'argent pour la ſoûtenir. Ainſi Bonde ſe fût aiſément conſolé de s'en retourner ſans rien faire à cét égard; mais comme il n'ignoroit pas d'ailleurs, combien il étoit important qu'il y eût au moins en apparence une étroite union entre l'Angleterre & la Suede, pour ne pas donner lieu aux mauvais deſſeins des Hollandois, il recommença à parler de cette ligue auſſitôt qu'il en eut receu ordre du Roy, & à en repreſenter l'importance & la néceſſité aux Commiſſaires nommez, pour en traiter avec luy. Mais comme il n'avoit pas paru jusqu'alors que les Anglois euſſent un ſerieux deſſein de la conclure, quoy qu'ils y euſſent autant d'interét que la Suede, Bonde ne jugea pas à propos de témoigner beaucoup d'empreſſement, à la terminer. Il diſoit que préſentement le ſuccés en étoit fort indifferent au Roy, & que depuis le tems qu'on l'amuſoit par mille lenteurs, les choſes étoient fort changées. Que le Roy pouvoit déſormais conter ſur l'amitié de l'Empereur, 20. Juin.

puis

1656. puis que ce dernier luy avoit envoyé des Ambassadeurs, qui luy faisoient toute sorte d'offres d'amitié. D'ailleurs l'état ou se trouvoit l'Empereur, luy rendoit l'amitié du Roy tout à fait necessaire. Sa santé étoit comme désesperée ; & non seulement son fils n'étoit pas encore désigné Roy des Romains, mais il avoit à craindre là dessus l'opposition de plusieurs d'entre les Etats de l'Empire. Tout cela paroissoit plus que suffisant pour le détourner des pensées de la guerre. A l'égard des Protestans, Bond representoit que leurs intérets étoient entiérement à couvert. Les Espagnols avoient déclaré qu'ils ne faisoient pas la guerre aux Anglois pour la Religion, mais pour le commerce de l'Amerique. Les Reformés étoient tolerés en France. On avoit fait cesser la persecution dans les Provinces de l'Empereur, de peur de mécontenter la Suede. Ce Royaume n'avoit pas plus à craindre du côté du Dannemark, & des Hollandois, ou en cas qu'ils voulussent remuer, Bond disoit qu'il ne tiendroit qu'au Roy de faire la paix avec la Pologne ; & qu'alors il seroit en état de faire téte à quiconque voudroit l'attaquer. Mais en même tems, il faisoit voir qu'il en étoit tout autrement des affaires de Cromvel, qu'elles avoient tellement empiré, que le Roy doutoit même, s'il étoit de son interét de s'unir plus etroitement avec luy. Qu'il s'engageoit tous les jours de plus en plus dans la guerre avec l'Espagne, non sans beaucoup de perte ; & par dessus tout cela, Bond n'oublioit pas d'insinuer ce que le Protecteur avoit à craindre du côté de Charles Stuart, ajoûtant encore qu'en France les Ministres de l'Empereur s'étoient déclarez contre l'Angleterre. Que toutes ces considérations jointes à plusieurs autres, devroient dissuader le Roy de cette confedération; mais que néantmoins si Cromvel l'avoit serieusement à coeur, il étoit prêt de la conclure, sous ces conditions. Qu'elle se resoudroit généralement contre tous les ennemis des confédérés, & dans la vuë de maintenir la paix de Westphalie, & que l'on conviendroit d'abord de la maniere dont il faudroit se prendre, à se secourir mutuellement. Bond offroit en méme tems de relâcher quelque chose de la somme qu'il avoit demandée d'abord. Mais les Anglois ne pouvoient se resoudre à accepter ces conditions, craignant de se broüiller avec le Dannemark, & la Hollande, à qui cette alliance ainsi conceuë ne pouvoit manquer de donner beaucoup d'ombrage, tant à cause de leur commerce, que pour d'autres intérets, ainsi ils proposoient de faire une ligue defensive contre la maison d'Austriche, la Pologne & Charles Stuart, disant que de cette maniere elle n'auroit pas un effet moins avantageux au Roy, que de l'autre, parce que d'un coté les Danois & les Hollandois ne pouvoient attaquer la Suede qu'en se joignant à la Pologne, & que de l'autre ils ne pouvoient non plus rien entreprendre contre l'Angleterre, qu'en se joignant avec l'Espagne, auquel cas les deux nations auroient dans leur alliance un prétexte bien légitime de se secourir mutuellement contre les alliés de leurs ennemis. Mais Bond ne vouloit point acquiescer à ces propositions, & il alléguoit pour raison de son refus que Cromvel étant déja en guerre avec l'Espagne, une pareille ligue seroit regardée par l'Empereur, comme une déclaration de guerre de la part de la Suede, à quoy le Roy trouvoit d'autant moins necessaire de s'engager, qu'il ne voyoit pas bien ce qu'il y avoit à attendre du Protecteur. Au reste il témoignoit être fort surpris de ce que les Anglois avoient tant de ménagement pour les Hollandois, puis qu'enfin il faudroit, tôt ou tard, qu'ils en vinssent à une guerre ouverte avec eux. Que personne n'ignoroit qu'ils fournissoient aux ennemis de l'Angleterre tout ce qui leur étoit nécessaire ; & que la plûpart des vaisseaux de Dunkerque qui faisoient tant de dommage aux Anglois étoient fournis d'armes & d'hommes aux dépens de la Hollande. Qu'en vain les Hollandois prétendoient s'excuser, sur ce que cela se faisoit par des particuliers, puis qu'on savoit que des vaisseaux appartenans à la Republique avoient esté employez à transporter de l'argent d'Espagne en Flandre. Que c'étoit pour cela, que leur Ambassadeur 1656.

1656. deur avoit si fortement insisté pour obtenir, que toutes les marchandises qui seroient sur des vaisseaux libres joüissent aussi de la même franchise, afin de pouvoir assister les Espagnols tout à leur aise. Toutes ces raisons étoient si fortes que les Anglois n'avoient rien à y repliquer; Et il paroissoit assés qu'ils n'avoient en vuë que de cõmettre le Roy avec l'Empereur, & de ne s'interesser ensuite qu'autant qu'il leur plairoit à cette guerre. Il y avoit encore une autre chose qui faisoit de la peine à Bonde; C'est qu'il avoit appris que Thurloe avoit dit à l'Ambassadeur de Hollande, que Cromvel seroit bien aise que les Hollandois pussent maintenir leur commerce sur la mer Baltique, par quelque voye que ce fût. C'est ce qui obligea cet Ambassadeur à declarer que ce traité luy étoit fort indifférent, à moins qu'on ne luy donnât lieu de le faire avec quelque seureté, & que c'étoit une chose bien étrange qu'on l'eût retenu un an tout entier en Angleterre pour le renvoyer sans avoir rien conclu. Les Anglois ne trouvant rien que de juste dans cette plainte de Bonde, luy promirent de delibérer là dessus en toute diligence, luy faisant esperer qu'on en verroit au Roy un Ambassadeur tout expres, pour terminer cette affaire. Or c'étoit là précisément ce que demandoit Bonde afin que cette Ambassade donnât quelque ombrage aux ennemis de la Suede.

La verité est, que l'hyver précedent, Cromvel ayant esperance de surprendre la flote d'Espagne, cette alliance avec la Suede luy tenoit fort au coeur, mais quand il vit que cette tentative du côté de l'Espagne n'avoit pas réussi, & que l'Etat de l'Angleterre étoit si chancelant, il ne jugea pas à propos de s'attirer le Danemark & la Hollande, en s'unissant plus étroitement avec la Suede; Cependant il ne pouvoit se resoudre non plus à rien entreprendre contre le Roy, quelques sollicitations que luy en fît faire le Dannemark, par le ministere des Hollandois. Le Roy de Dannemark avoit écrit au Protecteur, que dans la confusion ou étoient les affaires, il luy étoit fort important de sçavoir à quoy se determineroient les Anglois. 1656.
Mais le Protecteur n'avoit pas jugé à propos de rien répondre là dessus. Il ne restoit donc plus à Bonde que de presser l'Ambassade des Anglois au Roy, & de se retirer d'une maniere si honorable, que les Danois & les Hollandois eussent lieu de croire qu'il y avoit une amitié fort étroite entre la Suede & l'Angleterre.

Quand il prit congé de Cromvel, ce dernier s'étendit beaucoup sur son affection pour le Roy, & blâma fort ouvertement la conduite des Hollandois, ajoûtant qu'il auroit fort desiré de faire une alliance plus etroite avec la Suede, mais qu'il avoit été retenu par la crainte des mal intentionés, & par le mauvais état de ses affaires domestiques, & qu'au reste la cause commune des Protestans seroit toujours le plus important de ses soins. Apres cela, il confirma à Bond le dessein qu'il avoit d'envoyer un Ambassadeur au Roy, promettant aussi d'écrire aux Hollandois en faveur de la Suede, ce qu'il executa. Le contenu de ces lettres étoit: *Que les affaires des Protestans se trouvant en fort mauvais état, par la désunion de leurs principaux chefs; ils devoient prendre garde de ne se pas laisser surprendre par les Conseils de l'Espagne, & faire en sorte en même tems, de s'accorder avec le Roy de Suede; à quoy il s'offroit de s'employer.*

Cromvel conseilloit aussi au Roy de s'accommoder avec les Moscovites, parce qu'apres cela il ne luy seroit pas difficile de traiter avec ses autres ennemis, sur ce que le Roy avoit demandé à emprunter à Cromvel la somme de cent ou de deux cent mille écus, non tant, disoit il, par le besoin qu'il en eût, qu'afin que ce fût un témoignage public d'une veritable amitié, Cromvel s'excusa sur la disette d'argent. A l'égard de ce qui avoit été proposé par la Suede de transporter le commerce des Anglois du port d'Archangel en Livonie, plusieurs marchands mal contens des Moscovites n'en paroissoient pas fort éloignés; mais l'automne qui approchoit ne permettoit pas de se mettre en chemin, pour ce transport. Il est vray, que la chose eût été moins difficile si Crom-

1656. Cromvel eût voulu fournir l'argent qu'il falloit pour loüer des vaiſſeaux des particuliers, mais il ne ſe trouvoit pas d'humeur à faire ſervir l'argent du public à cet uſage. Ainſi Bond ſe retira d'Angleterre, avec la reputation d'une grande habileté, quoy qu'il y eût plus d'apparence & d'éclat, que de réalité dans ce qu'il y y avoit fait pour les intérets du Roy. George Fleetwood, qui avoit un accés aſſés libre à la cour d'Angleterre, par le moyen de ſon frere Charles, eut ordre d'y demeurer, d'y diſſiper autant qu'il pourroit les brigues des Danois & des Hollandois, & de tellement ménager Cromvel, que s'il ne vouloit pas ſervir le Roy, & lui ayder à conſerver la Pruſſe, au moins il ne luy fût pas contraire. Mais Cromvel trouva moyen d'éluder toute ſa négociation, par ſes lenteurs ordinaires. Cependant il ne fit aucune difficulté de recommander Claude Rolamb Ambaſſadeur de Suede à la Porte, à Bendis ſon Ambaſſadeur à la même cour, & il le fit même d'une maniere qui faiſoit connoître qu'il s'y intereſſoit.

Difficulté & lenteur du traité avec la Dannemark.

§. 83. L'alliance avec le Dannemark ne ſe négocioit pas avec moins de lenteur, & de difficulté. Le principal but que le Roy s'y propoſoit, étoit d'empécher les Hollandois d'avoir une flotte ſur la mer Baltique. Le Roy trouvoit diverſes choſes à redire dans le projet que les Danois avoient dreſſé ; ils prétendoient que cette alliance s'etendît à la defenſe de l'Ocean Septentrional, mais le Roy repreſentoit, que cette condition même ſeroit à charge aux Danois, par ce qu'ils ſeroient engagez par là a defendre l'Elbe & le Veſer. D'ailleurs il ne voyoit pas quel ſeroit le fruit de ce traité, ſi on ne renonçoit à toutes les alliances contraires qui pouvoient avoir été faites par le paſſé. Pour ce qui regardoit la cauſe des Proteſtans, il croyoit qu'il étoit bon de la renvoyer à des traités à part. Il repreſentoit outre cela qu'il n'etoit pas de l'avantage de l'une & de l'autre couronne de faire entrer beaucoup de gens dans cette alliance, par ce que s'y agiſſant de la defenſe de la mer Baltique, elles avoient le principal intéret à empécher que perſonne ne s'y attribuât aucun droit. que quand le traité ſeroit achevé, le plus expédient ſeroit de le faire publier dans un lieu neutre par les commiſſaires des deux nations, ne jugeant pas à propos d'envoyer pour cela un Ambadadeur à Coppenhague. Du reſte il chargeoit Magnus Durel d'aſſûrer les Danois de ſon affection, & d'empécher autant qu'il pourroit qu'ils ne ſe laiſſaſſent entraîner aux ſuggeſtions des gens mal intentionnés, pour la Suede.

20. Fevr. Durel ayant donc repris cette négociation, repreſenta ſur l'article cinquiéme, que le but du traité, étoit d'eloigner de la mer Baltique les vaisſeaux de guerre étrangers, ſans comprendre pourtant dans cette excluſion, les vaiſſeaux de guerre de Courlande & de Lubec ; qu'on ne pretendoit pas non plus empécher par là, que les Hollandois ne fiſſent eſcorter leurs vaiſſeaux marchands par des vaiſſeaux de guerre ; pourveu que ſous prétexte de ce convoy ils n'entraſſent pas pas dans la mer Baltique avec leurs vaiſſeaux de guerre. Sur le ſixiéme article, les Danois prétendoient que cette alliance ne donnât aucune atteinte à celles qu'ils avoient faites auparavant ; mais Durel vouloit qu'on s'expliquât, nettement ſur cet article ; ſur tout par ce que les traités que le Dannemark avoit faits cy devant, avec la Hollande ne pouvoient pas ſubſiſter avec celui cy. Les Danois répondirent à cela, en maniere de confidence, que Beuning Ambaſſadeur de Hollande paroiſſoit en grande inquiétude ſur le ſujet de leurs conférences, & qu'il ne ceſſoit de demander qu'en qualité d'Ambaſſadeur d'une Republique alliée, le Roy de Dannemark lui fit part de ce qui ſe paſſoit entre la Suede, & lui, & que s'il ſe négocioit une alliance on y comprît auſſi les Hollandois. Les Danois déſiroient donc de ſavoir ſi le Roy de Suede trouveroit mauvais qu'ils communicaſſent cette affaire aux Hollandois, comme ils y étoient obligés par leurs traités. Surquoy Durel dit, qu'ils pourroient eux mêmes penſer aux moyens de ne pas mécontenter Beuning, mais qu'il croyoit, que le Roy ſon maître, regarderoit cette alliance comme une choſe entiérement inutile, ſi l'on en faiſoit part aux Hollandois, par ce qu'elle regardoit les intérets particuliers des deux Royaumes, & qu'ils ne manqueroient pas de traverſer autant qu'ils pourroient

1656. une affaire auſſi avantageuſe à l'un & à l'autre. Au reſte il repreſentoit que le ſecret à cét égard ne contrevenoit point aux traités du Dannemark & de la Hollande, puis qu'il ne s'agiſſoit de rien qui pût tourner au préjudice des Hollandois, à moins qu'il ne vouluſſent commencer les premiers a faire quelque hoſtilité ſur la mer Baltique.

20. Fevr. Deux jours apres le Roy de Dannemark fit dire à Durel par Geſtorf, qu'il avoit fort meurement examiné l'affaire dans le Senat, & que quoy que les articles ſur leſquels il ne convenoit pas tout à fait avec la Suede, ne fuſſent pas aſſés importants pour accrocher l'affaire; cependant par ce que Beuning preſſoit ſi fort, qu'on lui donnât communication de tout, & que l'on comprît ſes maîtres dans le traité, il avoit jugé à propos, ſur tout Durel n'ayant pas pouvoir de conclure, d'envoyer inceſſamment au Roy Owen Juul chargé de tous les ordres néceſſaires; & ſur tout de remercier le Roy d'un traité ſi plein de confiance, de lui communiquer tous les actes, & de ſçavoir s'il trouveroit à propos de faire entrer les Anglois & les Hollandois dans cette alliance. On voyoit bien que les Danois apprehendoient de choquer les Hollandois en traitant avec la Suede, ſans les y comprendre. D'ailleurs les Hollandois avoient alors nommé des Ambaſſadeurs pour envoyer au Roy, ce qui pouvoit donner occaſion à Juul de négocier cette jonction. Au moins cette démarche des Danois pouvoit contenter les Hollandois, & prolonger l'affaire, le Roy de Dannemark ajoûtoit, qu'il ſouhaitoit, qu'on envoyêt a Durel le pouvoir de conclure, & que la ſolennité de la publication pourroit ſe faire dans un lieu neutre par des commiſſaires des deux Couronnes, comme le Roy de Suede l'avoit ſouhaité.

Les Danois n'agiſſent pas de bonne foy.

§. 84. Mais on ne fut pas long tems ſans decouvrir que les Danois n'agiſſoient pas de bonne foy. Juul étant arrivé aupres du Roy, qui étoit alors en Pruſſe, gardoit un profond ſilence ſur le ſujet du traité. Et quand on lui en diſoit quelque choſe, il repondoit qu'il n'avoit point d'ordre là deſſus, & tout ce qu'on pouvoit tirer de lui, c'eſt que ſi on lui faiſoit quelque propoſition, il en feroit ſon rapport. On apprenoit en même tems, que les Danois ne ceſſoient de rendre ſuſpectes les intentions du Roy, ſur le ſujet de cette alliance, tant en Angleterre, qu'en Hollande; cependant Durel donnoit avis à Gerſtorf qu'il n'ignoroit pas que les Ambaſſadeurs de Hollande étoient chargés de faire tout leurs efforts pour broüiller les deux couronnes du Nord, & que pour peu qu'on les ecoutât au préjudice de la Suede, il ne manqueroit pas d'arriver quelque fâcheux éclat. D'ailleurs comme le Syndic de Dantzich qui étoit en Hollande, pour y demander du ſecours par mer, avoit aſſuré que les Danois devoient au premier jour ſe joindre à cette ville, Durel ſouhaitoit que le Roy de Dannemark commandât à ſes miniſtres de s'inſcrire en faux, contre ce qu'avancoit le Syndic, afin que ceux de Dantzich n'euſſent plus ce prétexte pour preſſer les Hollandois de leur donner du ſecours. Gerſtorf répondit à cela, qu'a la verité il avoit ſçeu que les Ambaſſadeurs de Hollande étoient venus avec ordre de traiter quelque affaire delicate, mais qu'il croyoit à preſent leurs meſures rompuës, & qu'aparamment ils ne feroient aucune propoſition, mais que s'ils en faiſoient quelqu'une au préjudice de la Suede, le Roy Friderich feroit connoître qu'il étoit plus amy de ce Royaume que de la Hollande, & qu'au premier jour le Syndic de Dantzich ſeroit convaincu de fauſſeté. Cependant il parut aſſés que cela ne s'étoit pas dit de bonne foy. Les Ambaſſadeurs de Hollande ayant écrit à leurs maîtres, en termes pleins d'amitié de la part du Roy de Dannemark, ils ne furent jamais plus ardents à envoyer une flote ſur la mer Baltique; ſoit que les Danois y fuſſent portés par leur inclination, ſoit qu'ils y fuſſent pouſſés par la Hollande, on voyoit bien que leur intention, n'étoit pas de traiter avec la Suede, mais ſeulement de gagner du tems & de profiter des événemens de la guerre, ou elle ſe trouvoit engagée avec les Polonois. Les faux bruits de la mort, & de la défaite du Roy, ne furent pas plutôt arrivez en Dannemark, qu'on commença à y former des projets contre la Suede. Les Danois parloient déja de s'emparer du Duché de Breme & de la ville de Colmar, ſe propoſant en même tems d'equiper une flotte conjointement avec les

1656. les Hollandois, pour empêcher la communication de la Suede avec la Prusse, & d'assieger le port de Stokolm; mais tous ces mouvemens cesserent avec les faux bruits de cette mort. On n'ignoroit pas non plus la joye qu'ils avoient de ce que la paix ne s'avançoit pas entre la Suede & la Pologne. Et afin qu'on ne crût pas, que cette animosité fût sans aucun fondement, ils soûtenoient, malgré tout ce qu'on leur pouvoit dire, que les Suedois avoient en vuë d'attaquer le Dannemark, & que toute la grace qu'il pouvoit attendte d'eus étoit de n'en étre pas attaqué le premier, aussi ne doutoit on point que les Danois n'éclatassent contre la Suede, si elle venoit à avoir quelque échec contre la Pologne. Les Ambassadeurs de Hollande n'avoient pas manqué de les soutenir dans cette disposition, leur disant, que dés qu'ils se seroient déclarez, une grande partie de l'armée de Suede ne manqueroit pas de prendre parti dans les troupes de Dannemark, les soldats étant rebutés de la sévérité de la discipline que leur faisoit observer Charles Gustave, & d'essuyer inutilement de si grandes fatigues. Et Owen Juul, qui sous le caractere d'Ambassadeur, n'étoit pas allé à d'autre dessein que d'observer l'etat de l'armée de Suede, en écrivit, que, tôt ou tard, on verroit échoüer les Suedois. Lors que Durel pressoit les Danois d'empécher la flotte de Hollande d'approcher le détroit du Sund, on lui repondoit, que le Roy de Suede traitteroit lui même de cette affaire avec les Ambassadeurs de Hollande, qu'il avoit aupres de lui en Prusse. Mais pour detruire une réponse si déraisonnable, Durel leur representoit que c'étoit une affaire ou l'autorité du Roy de Dannemark n'étoit pas moins interessée que celle du Roy de Suede; quand cette flotte aborda sur le Sund au moins de Juin elle y fut receüe par les Danois avec toutes sortes de témoignages de joye.

En même tems il arriva de Moscovie un Ambassadeur à Coppenhague, lequel assûroit que le Czar étoit sur le point de faire irruption en Suede, pour reprendre les provinces qui lui avoient été enlevées, exhortant en même tems les Danois à prendre les armes, ou au moins à se tenir dans la neutralité. Il ajoûtoit que le Czar étoit surpris de ce que le Roy de Dannemark, n'avoit envoyé depuis si long tems aucun Ambassadeur en Moscovie, & qu'il étoit tout disposé à cultiver leur ancienne amitié. L'Ambassadeur Moscovite receut une réponse fort favorable. Le Roy de Dannemark lui témoigna, qu'il n'y avoit rien qu'il ne fit pour se conserver l'amitié du Czar; & que si ce dernier étoit resolu à se declarer contre la Suede, non seulement il demeureroit neutre, mais qu'il prendroit même cette occasion pour reprendre sur les Suedois quelques unes de ses Provinces. Au reste, pendant tout le sejour de cét Ambassadeur, les Danois conjointement avec les Hollandois, n'oublierent rien pour fortifier les Moscovites dans le dessein de rompre avec la Suede. Quand il partit de Coppenhague, on lui associa Hermankaas avec des lettres pour le Czar, & des ordres expres de l'animer, autant qu'il pourroit, contre les Suedois. On remarquoit alors que le courage enfloit chaque jour aux Danois, & aux Hollandois, & qu'ils se donnoient plus de mouvemens que jamais. Les Moscovites offroient de grands privileges aux Danois sur les ports de la Livonie dont ils se rendroient maîtres pourvû qu'ils voulussent rompre avec la Suede, en même tems ils leur faisoient entendre que le Czar étoit sur le point de faire paroître une flotte sur la mer Baltique, que dans cette vuë il faisoit venir dix mille soldats du Pont Euxin, pour faire l'equipage de la flotte, & qu'il engageroit le Duc de Courlande à lui fournir ses vaisseaux; mains dans le fond, ce dessein où paroissoient étre les Moscovites d'équiper une flotte, n'étoit pas fort augoût des Danois. 1656.

Au mois de Juillet, le Roy chargea encore Durel de porter les ministres de Dannemark à empécher que la flotte de Hollande, qui étoit sur le Sund ne pénétrât jusques dans la mer Baltique, les sommant de la parole que le Roy de Dannemark en avoit donnée, & de l'execution des traités entre les Royaumes du Nort. A quoy les Danois répondoient, que la flotte de Hollande étoit venuë sur le Sund, sans y étre appellée de personne, & que c'étoit au Roy de Suede à agir aupres des Hollandois, pour empécher qu'elle n'avançat d'avantage. Durel representoit inutile-

1656. utilement que c'étoit sur les côtes du Roy de Dannemark qu'etoit cette flotte, & qu'il s'agissoit lá de ses droits & de son autorité Royale, lesquels il étoit plus obligé de defendre que personne. Les Danois n'avoient rien à repliquer à cela, si non qu'ils n'étoient pas en état de s'opposer à cette flotte, & que ce seroit aussi malgré eux qu'elle entreroit sur la mer Baltique. En ce même tems Nicolas Trolle Viceroy de Norvege, apporra aux Hollandois la permission de faire passer leur flotte sur le détroit du Sund; pour l'obtenir les Ambassadeurs de Hollande avoient promis au Roy de Dannemark, que cette flotte ne leur feroit aucun prejudice, ou que si elle leur causoit quelque troubles les Hollandois doubleroient les subsides ausquels ils s'étoient engagez par le traité; que si même cette affaire attiroit quelque guerre au Dannemark, ils se joindroient avec luy pour reprendre les Provinces qu'il avoit perduës.

Le Roy de Dannemark se disposant alors à faire un voyage en Norvege avec son fils aîné, jugea à propos, avant son départ, de proposer au Senat, s'il ne seroit pas du bien de l'état de se joindre avec les Hollandois pour attaquer la Suede. Quelques uns se trouverent de cet avis, mais le plus grand nombre estimoit; *qu'il ne falloit pas donner avec precipitation dans les desseins des Hollandois, & qu'il valloit mieux voir auparavant quel succés auroient leurs armes, & les projets des Moscovites. Que si les Suedois venoient à avoir du dessous en Pologne, & que l'Empereur & les Moscovites vinssent à se declarer contre eux, il seroit tems alors de prendre parti.* Il est certain que les nouvelles qui se répandoient du mauvais état des affaires de la Suede, donnoient de grandes esperances aux Danois. Ils ne parloient déja d'autre chose, que de reprendre leurs Provinces, & que d'obliger les Suedois à payer les droits du Sund. Le Senat de Dannemark, écrivit même à celuy de Suede des lettres à peu pres du même stile dont ces deux Royaumes avoient accoûtumé de s'écrire, avant que d'en venir à une rupture ouverte. Ces lettres portoient : *Que pendant cette guerre il s'étoit passé diverses choses fort fâcheuses, que la Pologne avoit été ravagée, & le commerce de la mer Baltique entierement troublé. Et sur tout les Danois se plaignoient de ce que la Suede avoit exigé des droits sur la côté de Dantzich, & ils demandoient au Senat de Suede, qu'il persuadât le Roy de ne plus troubler la liberté de cette ville, d'autant plus qu'elle étoit comprise dans la paix, de Brœmsebroo.* Le Senat de Suede, ne repondit à ces lettres que l'année suivante; & dans cette réponse, il refuta chaque article de la lettre de Dannemark; & à l'égard de Dantzich il protesta qu'on ne leur avoit rien fait qu'ils ne se fussent attirés. 1656.

Ces mouvemens du Dannemark, obligeant Charles Gustave à se tenir sur ses gardes, il ne voulut pas qu'on fît passer d'avantage de troupes en Livonie, & il ordonna qu'en Suede on se tint prêt à tout évenement contre les Danois; dailleurs il contremanda les six vaisseaux qu'il avoit destinés pour garder l'embouchure de la Vistule, voulant qu'ils demeurassent dans le païs, à cause de l'arrivée de la flotte Hollandoise. Il envoya en même tems David Mœvius, aux Princes de Lunebourg, pour les empécher de favoriser le Dannemark. Mais les Danois apprenant qu'on faisoit des preparatifs de guerre en Suede, qu'on y levoit des troupes, & qu'on fortifioit les garnisons de Calmar, d'Halmstad & de Gothenbourg, ne faisoient pas une moindre diligence de leur côté, tenant en état les troupes du païs, faisant faire des levées à Lubec, & cherchant par tout le Royaume des matelots & des soldats pour équiper leurs vaisseaux, l'ardeur dont ils étoient animez n'épargnoit pas même le Roy; ils le blâmoient hautement d'attirer des nations Barbares sur des peuples Chrêtiens, sans se souvenir de ce qu'ils avoient fait eux mêmes aupres des Moscovites, pour les engager à attaquer la Suede. De son côté Beuning ne cessoit d'aminer tant ceux d'Amsterdam que les Danois, disant que dans l'état ou étoit la Suede, il ne falloit que six mile hommes pour l'accabler. Et que quoy que la bataille de Varsovie eût un peu rétabli ses affaires, néantmoins Charles Gustave étoit si téméraire qu'à la fin il ne pouvoit éviter de se perdre, & le Brandebourg avec luy. Ainsi les Danois contoient déja sur la conquête du Duché de Bréme, & de la Province de Hal-

1656. Halland, estimant que ce Duché ennuyé de la domination Suedoise, ne demanderoit pas mieux que de changer de maître. Mais le succés du traité d'Elbing qu'ils apprirent en même tems, ne fut pas une petite mortification pour eux, marque évidente, que ni leur commerce, ni les intérets de Dantzich, n'étoit pas ce qui leur ténoit le plus au cœur, & qu'ils n'avoient en vuë que de mettre aux prises les Suedois & les Hollandois, afin de pécher ensuite en eau trouble, aux dépens des premiers. Et comme ils sçavoient que Cromvel qu'ils avoient redouté jusqu'alors, n'étoit pas en état d'agir, leur hardiesse prenant de nouvelles forces, ils envoyerent dix vaisseaux de guerre sur la côte de Dantzich, dans le dessein de se joindre à Opdam; mais tout cet éclat fut inuti-
27. Août. le, puis qu'Opdam receut ordre en ce tems là, de se rétirer avec sa flotte.

L'Electeur de Brandebourg s'employe à accommoder la Suede & le Dannemark.

§. 85. Le traité entre la Suede & le Brandebourg avoit été conclu dés le mois de Fevrier. Et comme le Roy trouvoit l'amitié du Dannemark tout à fait necessaire à l'état présent de ses affaires, il jugea à propos d'employer l'Electeur, à négotier cette union. Ce dernier envoya donc Ewald Kleist en Dannemark, pour y donner avis de la conclusion de ce traité, aussi bien que de la jonction d'armes, qui en etoit une suite. En même tems Kleist étoit charge de faire en sorte que le Dannemark ménageât tellement les intérets de la Suede, & de la Hollande, que ces deux puissances ne fussent pas obligées, à en venir aux mains. Les Danois témoignerent que cette alliance de l'Electeur avec la Suede ne leur étoit pas desagreable, pourvû qu'elle n'allât point à opprimer la ville de Dantzich. Sur quoy Kleist ajoûta, que l'Electeur ayant appris que le dessein du Roy de Suede étoit, de poursuivre le traité qui s'étoit proposé entre les deux couronnes du Nort, luy avoit ordonné d'offrir son entremise pour le conclure. Il ne manqua pas de dire tout ce qui étoit necessaire pour faire comprendre la nécessité de cette union, sur tout dans un tems où les armes des Catholiques faisoient tous les jours de nouveaux progrés, & où la mesintelligence des couronnes du Nort avoit donné aux autres Nations un si grand ascendant sur elles; le Roy de Dannemark, & les Senateurs ne disconvenoient point de tout cela, mais en même tems ils en rejettoient la faute sur Charles Gustave, qui avoit, disoient ils, retardé la conclusion des traités, & ils acceptoient, au reste, la mediation l'Electeur. 1656.

Cependant dans un entretien particulier, Joachim Gerstorf se plaignoit à Kleist que jusqu'alors les Suedois n'avoient pas fait grand cas de l'amitié de Dannemark. Qu' immediatement apres la derniere guerre, ils s'étoient approprié de leur chef deux paroisses appartenantes à la Norvege, & les avoient annexées à Jemland; que les droits du Sund avoient receu une diminution considérable, & cela au profit des Hollandois, sans qu'il en revint rien à la Suede. Et enfin, qu'en dernier lieu deux vaisseaux de guerre Suedois avoient insulté sur le Sund un vaisseau appartenant au Dannemark. A quoy Kleist répondoit: *Qu'à l'égard de ces Paroisses, on avoit aussi tôt nommé des Commissaires pour en informer, mais que l'affaire en étoit demeurée là; que le Roy de Suede ne pouvoit pas empécher les fraudes & les supercheries des marchands Hollandois; qu'il avoit pris toutes les mesures nécessaires pour y mettre ordre, mais que cela avoit tourné au préjudice de la Suede, sans apporter aucun profit aux Danois, qui même ne luy en avoient point sceu de gré; que les deux vaisseaux dont on se plaignoit avoient été envoyez pour arrêter les effets de Jean Casimir, qu'on transportoit de Dantzich, & que ces vaisseaux n'avoient fait autre chose que demander au Pilote Danois, s'il ne portoit point de marchandises de Pologne, & que luy faire payer deux écus pour avoir tiré sur les vaisseaux Suedois, mais que Durel les avoit rendus au maître du vaisseau. Qu'au contraire les Danois, aussitôt apres la derniere guerre avoient recherché de traiter avec les Hollandois au préjudice de la Suede, & que la conclusion de ces traités avoit produit plusieurs méchans effets, tant pour la Suede, que pour le Dannemark, comme des confiscations, des exactions injustes, & autres choses semblables. Que néantmoins Charles Gustave ne laissoit pas de rechercher à s'unir plus étroitement avec le Dannemark, ce qui ne marquoit pas en luy un esprit alієné.* Enfin le Roy Friderich declara, qu'il 6. Sept. étoit

1656. étoit disposé à traiter avec la Suede, & qu'il acceptoit pour cela l'entremise de l'Electeur. Cette déclaration ne plaisoit nullement à Beuning, qui disoit, que s'il ne s'agissoit que des démelés particuliers entre les deux Royaumes, il ne s'y opposeroit pas, mais que s'il s'agissoit de la mer Baltique, cela ne pouvoit que tourner au préjudice des Hollandois. Cependant les Danois faisoient grand bruit tant aupres de Durel, qu'aupres de Kleist, de leur zele pour la Suéde, afin de piquer les Hollandois, & de les attirer dans leur parti.

Consideration de Charles Gustave, sur le sujet de ce traité.

§. 86. Kleist ayant receu cette réponse, repassa en Prusse en toute diligence, pour en faire rapport au Roy, qui jugea bien, sur le rapport que luy fit cét Envoyé, de l'Etat de Dannemark, que ce dernier ne demandoit pas mieux que de reparer ce qu'il avoit fait aupres de l'Empereur, des Moscovites & des Hollandois ; il y avoit d'autant plus d'apparence à cela, que les mesures des Danois se trouvoient rompuës par le succes qu'avoit eu le traité d'Elbing. Joint à cela que l'Empereur avoit tourné du côté de l'Italie, les forces qu'ils esperoient qu'il emploiroit contre la Suede. Outre que celles des Polonois se trouvoient fort affoiblies par la perte de la bataille de Varsovie, & qu'ils ne voyoient pas qu'il y eût grand fond à faire sur la parole des Moscovites ; tout cela leur faisoit regreter d'avoir éventé leurs desseins contre la Suede.

Aussi Kleist étant retourné peu de tems apres à Coppenhaguen, le Roy luy donna une audiance tres favorable, & luy dit même, comme par maniere de confidence ; que le Czar luy avoit proposé de se joindre avec luy contre la Suede, sous des conditions tres avantageuses, qu'à la verité, il avoit eu alors des raisons d'écouter cette proposition, mais qu'il n'avoit pourtant rien conclu, & que si la Suede vouloit traiter avec luy de bonne foy, il trouveroit bien moyen de rompre cette négotiation avec les Moscovites, & même de se joindre contre eux aux Suedois ; & en effet il avoit déja envoyé un projet de traité à Königsberg, afin d'apprendre au plûtôt les sentimens de Charles Gustave là dessus. Celuy cy voyant donc que l'état des affaires de Friderich luy rendoit nécessaire l'amitié de la Suede, resolut d'oublier le passé, & de mettre la main au traité, moyennant quoy on découvriroit bien tôt comment les Danois étoient intentionnés, ce qui serviroit toûjours à gagner du tems. 1656.

Cependant il ne laissa pas de donner ordre à Gustave Horn, & au Senat, de tenir tout prest en Suede, pour agir contre le Dannemark. Et tout d'un tems il envoya à Durel une copie des ordres qu'il avoit donnés à Kleist pour travailler au traité, avec ordre pourtant de ne point agir qu'il ne sçût que Kleist avoit déja commencé, & que le Roy de Dannemark avoit eu communication des propositions que Kleist luy devoit faire de sa part. Alors il le chargeoit de dire dans l'occasion, que sur les propositions que l'Envoyé de Brandebourg luy avoit faites de traiter avec le Dannemark, le Roy avoit témoigné y étre entiérement porté. Mais il souhaitoit que Durel examinât de pres, si les Danois agissoient de bonne foy, ou s'ils n'avoyent pas simplement dessein d'amuser la Suede en attendant l'occasion d'agir contre elle. Il luy envoya en même tems un pouvoir, avec ordre de le ménager, selon qu'il découvriroit que les Danois se prendroient à traiter, & de ne paroître indifferent, ou empressé à cette affaire, qu'à proportion de leurs dispositions, afin de n'en étre pas la dupe, & de ne leur pas donner lieu de croire qu'il les craignît.

Les ordres qu'il envoya à Durel se réduisoient à ceci : *De témoigner aux Danois la joye qu'il avoit d'apprendre par Kleist, que leur Roy étoit disposé à vivre en bonne intelligence avec la Suede, & à renoüer pour cela les traités de l'année précédente ; qu'il n'avoit jamais rien negligé de ce qui pouvoit y contribuer, & qu'étant encore dans le même dessein il l'avoit muni du pouvoir nécessaire pour conclure cette affaire, jusqu'à ce que les Ambassadeurs des deux Royaumes peussent s'assembler dans un lieu neutre, pour y apporter les dernieres solennités. Que cependant le Roy jugeoit à propos d'accepter l'entremise de l'Electeur de Brandebourg, autant qu'elle seroit necessaire, pour régler les préliminaires, & pour convenir du lieu & du tems auquel les Ambassadeurs pourroient s'assembler.* Que si les Danois venoi-

1656. venoient à rejetter sur les Suedois le retardement de cette négotiation, Durel avoit ordre de disculper adroitement ces derniers, & de representer : *que ce délay n'étoit venu que de ce que les Danois avoient voulu y comprendre d'autres Etats, qui n'avoient aucun droit de se mêler des affaires des deux couronnes, sur tout de ce qui regarde la mer Baltique, dont il s'agissoit principalement; ce qu'on avoit taché de faire entendre à Ovven Juul lors qu'il avoit parlé de ce traité à Marienbourg, que l'interét de la Suede & du Dannemark ne pouvoient souffrir que les Anglois & les Hollandois y fussent compris, comme parties contractantes, mais que la Suede ne faisoit aucune difficulté de les y admettre par honneur & comme on a accoutumé de le pratiquer à la fin des traités, & de la même maniére que les Danois l'avoient eux mémes pratiqué dans leur traité avec les Hollandois, & qu'il y avoit d'autant moins lieu de se mettre en peine de les y comprendre, que depuis peu on avoit fait des traités particuliers avec eux, & qu'on ne sçavoit pas méme s'ils desiroient d'y être compris. Que le méme Juul avoit confessé alors qu'il n'avoit point d'ordre de son Maître la dessus, & qu'il luy en feroit son rapport, mais que depuis on n'en avoit eu aucune réponse. Que depuis les choses ayant changé de face par l'arrivée de la flotte Hollandoise sur la mer Baltique, & par la conclusion du traité d'Elbing, le Roy n'avoit pas crû qu'il fût de saison de parler d'avantage de cette affaire en Dannemark, qu'ainsi c'étoit les Danois qui en avoient arrété le progres.* Que si les Danois refusoient de traiter, sans y joindre les Hollandois, de la maniére que le Roy s'en étoit expliqué, Durel étoit chargé de representer que le Roy seroit obligé à y inviter aussi les François, les Anglois & les Portugais, ce qui ne seroit qu'embarrasser l'affaire, & la tirer en longueur ; outre qu'il étoit bon de sçavoir auparavant, si ces Puissances désiroient d'entrer dans le traité. Cependant le Roy souhaitoit que Durel s'y prît adroitement, de peur que les Danois ne s'imaginassent qu'il prenoit plaisir à faire naître des incidens, & que les Hollandois n'en conceussent de l'ombrage, ou que méme les Danois n'en prissent occasion de rendre la Suede suspecte à ces derniers, & de former quelques nouvelles prétentions sur le sujet de la mer Baltique. Et en cas que les Danois voulussent traiter, sans faire d'avantage de difficulté la dessus, Durel avoit ordre d'en demeurer au premier projet, & sur tout d'établir le traité de Boemsbroe pour fondement de celuy cy, sans souffrir qu'on mît aucun de ces articles en contestation. Si les Danois alleguoient des griefs qui eussent quelque fondement, comme l'abus qui se peut commettre sur le sujet des certificats & des limites, & autres choses semblables, il avoit ordre de les entendre & d'en faire son rapport au Roy, qui feroit faire raison, suivant la teneur des traités, en cas que les Danois se trouvassent en effet lesés. Pour ce qui regardoit l'article du secours mutuel, il ne tenoit pas fort au coeur au Roy. Cependant pour peu que les Danois y insistassent, le Roy y vouloit bien donner les mains, de quelle maniere ils jugeroient à propos, pourvû que ce secours fût reciproque, qu'on n'y fût obligé que dans une nécessité pressante, & à la requisition de celuy qui en auroit besoin. Sur ce qu'on disoit que les Moscovites faisoient chercher de tous côtés des vaisseaux pour mettre sur la mer Baltique, Durel devoit sonder les Danois pour sçavoir ce qu'ils étoient resolus de faire en pareil cas, & de prendre occasion de ce dessein qui ne pourroit qu'étre suspect tant aux Danois qu' aux Hollandois même, de representer aux premiers, combien c'étoit mal entendre leur propres interêts de permettre l'entrée de la mer Baltique à des nations étrangeres. Que si les Danois faisoient quelques propositions déraisonnables, sur tout celle, de recouvrer la Province de Halland, Durel avoit ordre de s'y opposer d'abord fortement, faisant voir combien cette prétention étoit contraire au traité de Boemsbroe, lequel le Roy vouloit confirmer & rendre inviolable par celuy cy, bien loin de consentir qu'on y donnât la moindre atteinte ; & enfin de luy renvoyer l'affaire, s'ils insistoient d'avantage, alléguant pour excuse, qu'il n'avoit point receu d'ordre la dessus. Enfin, sur ce que le Duc de Holstein 1656.

1656. Gottorp avoit demandé d'avoir quelque part à ce traité le Roy chargea Durel de sçavoir des Ministres de ce Duc, quelles étoient ses prétentions, & de luy faire donner satisfaction; il recommandoit au reste à cet Ambassadeur de hâter la conclusion du traité dés qu'une fois on auroit commencé d'y mettre la main, afin qu'il parût par là qu'on agissoit de bonne foy; & qu'on pût juger par le progrés de la négotiation quel parti il y auroit à prendre.

Deliberation sur l'affaire du Dannemark.

§. 87. Quoy que le Roy n'oubliât rien de ce qui pouvoit avancer ce traité, comme il connoissoit par plusieurs indices les mauvaises intentions des Danois, il ne laissa pas de faire mettre en déliberation au senat: *S'il ne vaudroit pas mieux les prevenir que de les attendre, puis qu'aussi bien la guerre étoit inévitable. Il representoit, qu'à la verité voulant dans ces conjonctures ôter au Roy de Dannemark toute occasion de rompre, il avoit engagé l'Electeur à luy envoyer, comme de luy même, un Ambassadeur pour sonder ses intentions, & pour luy proposer de renoüer le traité, & que même Kleist avoit amené la chose au point de signer de part & d'autre la resolution de reprendre la negotiation; mais que si au mépris de tant de démarches qu'il faisoit pour la paix les Danois continuoient à traverser ses desseins par leurs intrigues, & à découvrir par des levées extraordinaires les desseins qu'ils formoient contre la Suede, il ne sçavoit lequel des deux étoit le plus expedient, de dissimuler encore, & de les attendre venir, ou bien de se précautionner de bonne heure, & de former quelque entreprise contre le Dannemark, comme contre l'ennemi le plus prochain, & le plus en état d'attaquer le coeur de la Suede. Il trouvoit ce dernier parti d'autant plus de saison, qu'il étoit bon d'empécher les Danois d'amener leurs desseins à maturité, & que leurs forces croissant chaque jour, il étoit important de les dissiper, & de se servir des terres du Dannemark pour l'entretien de l'armée; que quelque bon visage que le Roy Friderich eût fait à Kleist, on savoit bien néantmoins qu'il avoit témoigné aux Ambassadeurs de Hollande qu'il étoit dans le dessein de redemander Halland & peut être quelques autres Provinces, ce qui sappoit entierement le traité de Brunsbroe; & qu'en général il ne falloit point douter que le Dannemark n'eut formé le dessein de se prévaloir des conjonctures présentes pour déclarer la guerre à la Suede, a reprendre les Provinces qu'il avoit perduës, & former de nouvelles prétentions sur ce Royaume. Qu'a la verité le renouvellement d'alliance entre la Suede & la Hollande, & le bruit qui couroit que l'Empereur alloit tourner ses armes contre les François en Alsace, joint avec le dessein des Moscovites d'equiper une flotte sur la mer Baltique, avoient un peu rompu leurs mesures, & les obligeoient maintenant à faire mine de vouloir traiter; mais que néantmoins il ne falloit pas se reposer là dessus, parce qu'il y avoit des gens mal intentionnez à la Haye, qui travailloient à empescher la ratification de Hollande; ce qui ne pouvoit réussir sans ruïner toutes les esperances de la Suede, ou au moins, sans les reculer beaucoup. Que d'ailleurs, il étoit à craindre, que si la France & l'Espagne venoient à faire la paix, l'Empereur ne tournât ses forces contre les Suedois, & que le Czar abandonnant le dessein qu'il avoit sur la mer Baltique, ne laissât les Danois en liberté de suivre ou leur propre inclination ou les mauvais conseils qu'on ne manqueroit pas de leur donner. Que tout cela joint aux grands préparatifs qu'ils faisoient, ne permettoit pas qu'on differât d'avantage à prevenir les maux dont la Suede étoit ménacée de ce côté là, de peur qu'elle ne tombât à la fin dans une confusion d'où il ne seroit pas aisé* de la tirer. Le Senat ayant meurement examiné l'affaire, jugea qu'a la verité il étoit bon de se *tenir prêt à repousser vigoureusement l'ennemi, mais qu'il ne falloit pourtant pas que la Suede éclatât la premiere, & que si le Dannemark étoit l'aggresseur, l'injustice de sa cause deviendroit publique.* 1656.

Considérations que fait le Roy sur le Traité avec le Dannemark.

§. 88. Le Roy qui faisoit toutes les considerations nécessaires pour pénétrer le dessein des Danois dans ce traité, voyoit bien qu'ils n'avoient autre chose en vuë que de decouvrir ce qu'ils pouvoient attendre de luy. Comme ils avoient fait diverses choses qu'ils ne pouvoient regarder eux mêmes que comme une infraction de la paix, ils jugeoient bien que le Roy ne perdroit pas l'occasion de s'en vanger, soit en retenant la Province de Halland, soit de quelque autre

1656. tre maniere. Ils regardoient cette conjoncture où les affaires de la Suede en Pologne commençoient à tomber en décadence, comme un coup de partie qu'il ne falloit pas manquer, & comme une occasion que la fortune leur offroit de pêcher en eau trouble. D'ailleurs, ils consideroient que la lenteur des Hollandois, non plus que la discorde qui se glissoit au milieu d'eux, ne permettoient qu'on fît grand fond sur leurs promesses, d'autant moins qu'ils eviteroient autant qu'ils pourroient de se broüiller avec l'Angleterre. Joint à cela qu'ayant esperé d'être compris d'une toute autre maniere dans le traité d'Elbing, ils étoient fort mal contens de ce que les Hollandois l'avoient tant avancé sans leur participation, & même malgré eux.

Cependant quelque juste sujet que tout le passé, aussi bien que les démarches qui s'étoient faites inutilement sur le sujet du present traité donnassent au Roy de se défier de la sincerité des Danois, il ne vouloit rien omettre de ce qui pouvoit contribuer à terminer l'affaire. Il y avoit beaucoup d'apparence, que quand même il refuseroit cette alliance, les Danois ne laisseroient de demander une entrevuë de Commissaires sur les frontieres des deux Royaumes, & de rechercher son amitié du moins en apparence, pour n'être pas exposez à une invasion dans un tems où la Suede étoit en armes, & où venant à réussir contre la Pologne, il luy seroit facile de tourner ses forces contre eux, mais au moins le Roy vouloit faire tout ce qui dependoit de luy, pour se delivrer de la juste inquiétude qu'il avoit de ce côté là, & pour se mettre en état de se servir des troupes de son païs contre la Pologne & contre la Moscovie. Outre qu'il considéroit, que si le Dannemark & la Suede paroissoient également éloignés de traiter, les Hollandois prendroient occasion de là de se détacher de la Suede, & de se joindre aux Danois. Il y avoit même sujet de craidre que l'Electeur de Brandebourg, voyant que le Roy refusoit une alliance à laquelle il s'avoit employé luy même, ne se servît de ce prétexte pour s'unir au Dannemark, conjointement avec les Hollandois. Non obstant toutes ces considerations, il ne croyoit pas devoir temoigner à Kleist trop d'empressement pour cette affaire, jugeant qu'il valloit mieux paroitre toujours dans quelque soupcon de la sincerité des intentions du Dannemark. Mais au reste il convenoit que cette mesintelligence entre les deux Royaumes les rendoit méprisables aux Anglois, & aux Hollandois, & leur fournissoit l'occasion de leur donner la loy sur la mer Baltique; outre que les engageant à tenir sur pied de grosses armées, tant par terre que par mer, elle ne servoit qu'à diminuer leurs forces & à les consumer en frais. 1656.

§. 89. Mais peu de tems apres le retour de Kleist, il fut aisé de connoitre, que cette affaire ne seroit pas facile à terminer. Aussi tôt apres la conclusion du traité d'Elbing, les Danois ne cessoient d'agir aupres des Ambassadeurs de Hollande à Coppenhague, pour en empécher la ratification. En quoy ils se trouvoient fort bien secondés par Beuning, qui avoit resolu de ne point cesser de broüiller, qu'il n'eût chassé les Suedois de la Prusse, à quoy il esperoit reüssir par le moyen de la ville d'Amsterdam, ou il avoit beaucoup de credit. Ce Ministre Hollandois voyoit avec plaisir, qu'on ne s'étoit engagé à donner la ratification que quatre mois apres la conclusion du traité, afin d'avoir le tems d'inventer quelque prétexte de rompre; & il trouvoit même qu'il y en avoit un suffisant, en ce que ceux de Dantzich, ne vouloient pas acquiescer à la maniere dont ils avoient été compris dans le traité. En même tems, il insistoit fort aupres les Danois, pour les empécher de s'unir d'avantage avec la Suede, menaçant même de s'opposer à cette alliance, s'il voyoit qu'on se disposât a la conclure. Aussi dés que Durel faisoit quelque démarche pour la continuation du traité, les Danois en alloient donner avis aux Ministres des Hollandois. Ils en usoient ainsi dans la vuë de gagner ces derniers, par cette apparance de candeur, & de les engager à empécher la ratification du traité d'Elbing, au refus dequoy ils menaçoient d'achever le traite avec la Suede.

On renouë le Traité avec le Dannemark.

17. Nov.

1656. D'ailleurs, les paroles dont s'étoit servi le Roy de Dannemark en acceptant la proposition de renoüer le traité faisoient assés connoitre quelles pouvoient étre ses vuës. Car sa declaration là dessus portoit, que *quoy que les choses eussent bien changé de face, depuis qu'on avoit commencé à parler de traiter, néantmoins il en acceptoit la proposition, pourvû que le traité s'accommodât aux conjonctures présentes, & qu'on retranchât tout ce qui pourroit faire obstacle à la confiance, & à l'amitié des deux couronnes.* Et Durel ne trouvant pas que Kleist luy même agit avec le même zele qu'auparavant pour les interets de la Suede, crût qu'il étoit bon de ne se pas trop découvrir à luy. D'autant plus qu'il apprenoit que Kleist avoit demandé au Roy de Dañemark de la part de l'Electeur, que le premier écrivît à ses ministres à Dantzich, pour faire ensorte qu'au cas que le Roy de Suede cedât la Prusse, l'Electeur conservât son droit de souveraineté dans la Prusse Ducale, sans relever de personne, ce que le Roy de Dannemark ne luy avoit pas refusé. On sçavoit aussi, que les Danois faisoient tous leurs efforts pour détacher l'Electeur des interéts de la Suede, luy offrant même de faire avec luy une ligue deffensive contre tous ses ennemis. Il paroissoit assés d'ailleurs que Kleist s'entendoit avec les Danois, puisque lui ayant demandé qu'il vît par avance ce que portoit la procuration de Durel, ce dernier y consentit sans nulle difficulté. Quand Kleist communiqua à Gerstorf le contenu de cette procuration, ce dernier s'arrêta sur les termes de *reprendre*, & *d'achever* le traité disant, que les choses étoient bien changées depuis ce tems là, & que si la flotte de Hollande revenoit l'année prochaine sur la mer Baltique, les Danois ne pourroient pas s'y opposer à cause du traité de *garantie* pour la conservation de la ville de Dantzich, & de la Prusse qui en dépend. C'étoit là une difficulté qui ne s'accordoit pas avec la déclaration que le Roy de Dannemark avoit faite à Kleist, non plus qu'avec les esperances qu'il lui avoit données, comme le Roy avoit sçeu par le rapport de ce dernier. En même tems Kleist fit connoître qu'il avoit ordre de representer au nom de l'Electeur, qu'il étoit juste qu'il fût permis aux autres Princes qui sont sur les côtés de la mer Baltique, d'avoir aussi des vaisseaux sur cette mer. 1656. En suite, ce ministre de Brandebourg demanda par l'avis de Durel, que si les Danois étoient aussi portés que le Roy de Suede à recommencer les traités, ils eussent à nommer des Commissaires, pour négotier avec luy. A quoy le Chancelier de Dannemark répondit, que Durel lui avoit parlé assés froidement de son pouvoir ; que néantmoins il avoit creu qu'il auroit de nouvelles lettres de créance, mais que bien loin de cela, il y avoit beaucoup d'apparence qu'il n'avoit que des ordres fort limités. C'est ainsi que les Danois cherchoient à accrocher la negociation, jugeant l'occasion favorable de faire une invasion en Suede, & de reprendre quelques Provinces. Ce fut sans doute dans cette vuë que le Roy de Dannemark convoqua le Senat & la Noblesse, l'onziéme de Décembre, afin d'ordonner des levées, & d'obtenir un don gratuit qui pût fournir aux frais de la guerre.

Les Danois font des difficultés sur la Procuration de Durel. 30. Nov.

§. 90. Ensuite les Danois firent présenter à Durel, par le ministere de Kleist, un modele du pouvoir qu'ils désiroient que ce dernier produisît, attendant sa réponse là dessus. Sur quoy Durel répondit, que Kleist n'avoit pas ignoré qu'il n'avoit point d'autre pouvoir, que celuy qu'il avoit produit, & qu'il ne s'agissoit plus que de savoir, si les Danois vouloient traiter suivant ce pouvoir là qui avoit été dressé sur la déclaration des deux Roys, & sur le rapport qu'avoit fait Kleist, ou bien s'ils prétendoient qu'il en produisît un autre. Qu'a l'égard de ce que le Chancelier avoit proposé d'accommoder le traité à l'état present des choses, il auroit fallu s'en expliquer d'abord, veu sur tout, que c'étoient les Danois eux mêmes qui avoient demandé qu'on luy envoyât une procuration pour traiter à Coppenhague. Enfin Durel souhaitoit que Kleist s'informât de ce qu'on entendoit par s'accommoder au tems present, & quels étoient les obstacles qui empéchoient que les deux Roys ne vécussent en bonne intelligence. Apres quoy Durel disoit qu'il examineroit ses ordres, pour sçavoir s'il devoit commencer le traité, ou rapporter ce qui se passoit au Roy.

1656. Le Roy de Dannemark répondit à cela, qu'il n'y avoit point d'apparence d'entreprendre de traiter sur un pouvoir aussi limité qu'etoit celuy de Durel, & qu'il en falloit un sur le modele de celuy que Kleist luy avoit présenté, ou un autre conçû en des termes plus generaux; & que le reste s'éclairciroit dans le traité même. Quoy que les Danois ne témoignassent pas grand empressement pour ce traité, Durel ne laissoit pas de s'y prendre avec chaleur, tant pour sçavoir d'eux ce qu'ils appelloient accommoder les choses au tems present, & quels griefs ils avoient à alléguer, que pour tâcher de les détourner de leurs mauvais desseins, en faisant voir par cet empressement combien le Roy agissoit de bonne foy, mais dans le fonds, l'esperance de conclure, diminuoit chaque jour, & Kleist jugeoit luy même que les Danois ne perdroient pas une occasion qui leur étoit si favorable. En effet Rosenwing Ambassadeur de Dannemark à Dantzich, avoit ordre de tenter toute sorte de voyes pour empêcher la paix entre la Suede & la Pologne, & d'offrir même à la Pologne de se joindre à elle dans cette guerre. Les Danois négotioient la même chose à la cour de l'Empereur, travaillant en même tems à s'unir plus étroitement avec la Hollande, & à mettre sur pied une armée de douze mille hommes d'infanterie, & de huit mille chevaux. Aussitôt apres Durel pressant la négotiation, le Roy & le
22. Dec. Senat luy firent répondre par le Chancelier; qu'on ne pouvoit pas traiter sur son pouvoir, & que comme on étoit convenu de part & d'autre, que le traité se feroit à Coppenhague ou il avoit été commencé, l'intention du Roy étoit qu'il s'y achevât; qu'on laissoit à examiner à Durel sur quoy devoit étre fondé ce traité, les affaires ayant si fort changé de face, & l'alliance concluë avec les Hollandois ne permettant plus qu'on les empéchât de mettre une flotte sur la mer Baltique, & qu'il n'ignoroit pas d'ailleurs les plaintes qu'on faisoit en Dannemark sur le sujet des droits du Sond. Mais la demande que les Danois faisoient à Durel d'un pouvoir illimité, n'étoit au fond que pour cacher leurs desseins, en attendant l'occasion d'éclater.

§. 91. Quand Durel rapporta au 1656.
Roy les difficultés que faisoient les Danois sur son pouvoir, & qu'ils vouloient qu'il produisît de nouvelles lettres de créance, il approuva la réponse que ce ministre leur avoit faite là dessus, disant, que ce n'étoit pas lui qui avoit envoyé le premier aux Danois, & qu'il n'avoit donné à Durel aucune commission nouvelle bien loin de le revestir d'un caractere différent de celuy qu'il avoit eu jusqu'alors à Coppenhaguen. Que son intention n'étoit point d'envoyer une Ambassade en Dannemark, pour terminer cette affaire, & que dans l'état ou étoient les choses, les premieres lettres de créance que Durel avoit euës en qualité de Résident luy donnoient assés d'autorité pour en traiter, d'autant plus qu'il avoit receu une nouvelle procuration, pour reprendre cette négotiation, qui n'avoit été que suspendue; que la demande que faisoient les Danois d'une procuration dressée sur leur modele, faisoit justement soupçonner au Roy, que, sous ce pretexte, ils n'avoient point d'autre dessein que de prolonger l'affaire, ou de s'ouvrir un chemin à l'exécution de leurs projets. Ainsi il concluoit, que comme il l'avoit représenté à Kleist, cette conduite des Danois ne répondoit point à la declaration qu'ils avoient faite d'abord, ni au rapport de ce ministre, & qu'il jugeoit la procuration suffisante, pour traiter en toute seureté.

Le Roy explique ses sentimens la dessus. 16. Dec.

A l'égard de ce que disoient les Danois, que les tems étoient changés, & que pendant que le present traité avoit demeuré suspendu, ils s'étoient accordez avec les Hollandois, pour maintenir Dantzich, & la Prusse dans son ancien état, ce qui les mettoit hors d'état d'empécher les Hollandois d'amener l'année prochaine une flotte sur la mer Baltique; le Roy chargeoit Durel d'agir avec beaucoup de précaution sur cet article par ce que c'étoit un des principaux articles du traité qui se négotioit; il souhaitoit qu'il évitât, autant qu'il pourroit, de parler de ce traité de garentie fait en faveur de Dantzich, & même de la flotte, ou au moins qu'il en parlât sans en témoigner aucun chagrin, se contentant de representer aux Danois, à Kleist, & même, dans l'occasion, aux

1656. Ambaſſadeurs de Hollande, que ce deſſein des Hollandois d'envoyer encore l'année prochaine une flotte ſur la mer Baltique, ſeroit aſſés inutile aux uns & aux autres, & ne ſerviroit qu'à faire des frais inutiles, comme on l'avoit éprouvé l'année courante. Que bien loin de contribuer à la ſeureté de la navigation & du commerce, elle n'avoit fait qu'encourager ceux de Dantzich à exercer leurs pirateries, & à faire diverſes inſultes, tant aux Suedois, qu'aux autres. Mais le Roy recommandoit à Durel de repreſenter aux Ambaſſadeurs de Hollande en particulier, que l'alliance nouvellement concluë à Elbing, devoit étre pour la Republique de Hollande, un engagement à ſervir les Suedois, plûtôt qu'à leur étre contraire; que lors qu'on avoit voulu comprendre ceux de Dantzich dans cette alliance, ils l'avoient rejetté dans l'eſperance de trouver mieux leur conte à pirater, & que par là ils s'étoient rendus entiérement indignes des offres, & de la bienveillance des Hollandois. Que pour reprimer leur inſolence, il n'étoit pas beſoin d'avoir une flotte ſur leurs ports, & qu'il y avoit une autre voye d'en venir à bout, laquelle ils n'ignoroient pas, mais qu'on n'avoit pas voulu pratiquer en conſideration des Proteſtans; qu'il le leur avoit fait dire par les miniſtres de Hollande, qui ſont à Dantzich, & qu'il attendoit leur réponſe.

Le Roy chargeoit en même tems Durel de faire connoître à Kleiſt, qu'en vertu du traité de Marienbourg, l'Electeur étoit obligé de l'aſſiſter, au cas que quelqu'un vint l'attaquer dans la Pomerellie, & autour de Dantzich; & que même par le dernier traité de Labiau, cet Electeur étoit engagé à ne point conſentir à la paix, que le Roy ne fût en poſſeſſion de la Pruſſe, de la Pomerellie, & des autres païs qu'il avoit à prétendre. Il faiſoit repreſenter ces choſes à Kleiſt, afin que ce dernier travaillât à porter les Danois à ne s'intereſſer pas d'avantage pour ceux de Dantzich, qui n'avoient ſujet de ſe plaindre de perſonne, & qui reconnoiſſoient mal les ſervices qu'on leur rendoit, joint à cela, qu'il ſeroit beaucoup plus aiſé de faire la paix avec la Pologne, ſi perſonne ne ſoutenoit ceux de Dantzich, ſans néceſſité. Quand à ce que Kleiſt avoit dit à Durel, qu'il négocieroit aupres les Danois une permiſſion aux autres Princes voiſins de la mer Baltique d'y pouvoir entretenir une flotte, le Roy ſoutenoit que c'étoit une mépriſe de Kleiſt, & qu'il n'avoit point d'ordre de cela, qu'à la verité dans le dernier traité de Labiau, l'Electeur avoit demandé qu'il lui fût permis d'avoir une flotte ſur la mer Baltique, moyennant la permiſſion du Roy & de ſes ſucceſſeurs au Royaume de Suede, mais que le Roy l'avoit refuſé, & que cet article avoit été mis à part, par ces raiſons: que l'Electeur avoit ſuccedé au Roy & à la Republique de Pologne dans la ſouveraineté de Pruſſe, & que ce dernier n'ayant jamais eu le droit d'avoir une flotte ſur la mer Baltique, & n'ayant jamais oſé y faire entrer des vaiſſeaux de guerre ſans qu'ils fuſſent auſſitôt repouſſés par les Roys du Nort, il ne devoit pas s'attendre à avoir plus de privilége à cet égard que les Polonois, à moins qu'il ne voulut s'expoſer au même hazard en inſiſtant ſur cette prétention. Ainſi le Roy chargeoit Durel de conſeiller à Kleiſt de ne plus parler de cette affaire, que ſi néantmoins il continuoit à la pouſſer, diſant en avoir ordre de l'Electeur ſon maître, il lui fit ſentir le plus doucement qu'il pourroit, qu'une prétention ſi abſurde ne manqueroit pas de déplaire au Roy. 1656.

Durel avoit d'ailleurs donné avis au Roy, que les Danois commençoient à ne vouloir plus qu'il fût parlé de l'empire de la mer Baltique dans le traité, quoy que dans le projet qui en avoit été dreſſé l'année précédente, ils euſſent eux mêmes inſeré; qu'excepté les Roys de Suede & de Dannemark aucun des Princes & des Republiques qui ſont au voiſinage de la mer Baltique n'exerceroient autorité ſur cette mer; de ſorte qu'il y avoit lieu de s'etonner qu'ils s'aviſaſſent alors d'omettre cet article; le Roy ne pouvoit pas ſoupçonner qu'ils vouluſſent revoquer en doute le droit des Suedois ſur cette mer. Les Hollandois eux mêmes, au troiſiéme article du traité de l'an 1640 avoient regardé l'empire de la mer Baltique, comme un droit inconteſtable à la Suede, & auquel ils ne vouloient porter aucune atteinte. Ainſi en cas qu'en faveur de ceux de Dantzich, les Danois refuſaſſent d'inſérer dans le traité

1656. traité un article de cette importance, Durel avoit ordre d'en faire rapport au Roy & au Senat, ou si ne voulant pas conclure le traité qui étoit sur le tapis, ils proposoient de garder celui qui avoit été fait en l'an 1645. & d'abolir par une déclaration publique toutes les infractions qu'on y auroit peu faire de part & d'autre, le Roy consentoit que Durel dressât à Coppenhaguen une pareille déclaration sans préjudice à tous les traités précédens, auxquels il ne prétendoit pas qu'il fût donné la moindre atteinte. En suite de quoy cette déclaration apres avoir été approuvée des deux Roys pourroit être publiée par leurs commissaires qui s'assembleroient sur les frontieres de l'un & de l'autre Royaume. Mais s'il s'appercevoit que les Danois voulussent former quelques prétentions contraires au traité de Bronsbroe, & sur tout qu'ils parlassent de recouvrer quelques unes des provinces dont ils avoient été dépoüillés par ce traité, il avoit ordre de leur répondre vigoureusement, sur une demande si déraisonnable.

La même affaire est rapportée au Sénat. §. 92. Le Roy rapportant cette affaire au Senat lui representa: *Que par tout ce qui s'étoit passé tant à Coppenhaguen qu'en Hollande, au sujet de ce traité, il étoit aisé de voir que les Danois ne demandoient autre chose que de tirer l'affaire en longueur. Que pour cela, ils s'étoient avisés de trouver à redire au pouvoir de Durel, en proposant eux mêmes une procuration de leur façon par laquelle ils se départoient de plusieurs articles qu'on avoit dressés de part & d'autre, & qui étoient presque tout arrêtés, alleguant le grand changement qui étoit arrivé dans les affaires, à l'état présent desquelles ils disoient qu'il étoit juste de conformer le traité. Que quoy qu'il ne doutât point que le premier pouvoir qu'avoit receu Durel ne l'authorisât suffisamment, néantmoins il étoit en balance s'il ne leur donneroit point à cét égard la satisfaction qu'ils demandoient, afin de faire encore cette tentative pour la conclusion du traité. Mais que dans la crainte qu'ils ne fissent ces difficultés pour attendre quel seroit le succés de la guerre de Pologne, il avoit envoyé à Durel un pouvoir aussi ample qu'on le pouvoit désirer, avec cette précaution qu'il le garderoit jusqu'à ce qu'il eût receu de Stokolm le sentiment du Sénat, précaution qu'il jugeoit d'autant plus néceßaire, qu'on disoit que toutes ces tergiversations des Danois, ne tendoient qu'à ôter quelque province à la Suede, & à empécher la paix avec la Pologne; & qu'il en usoit ainsi, par ce qu'en cas que les Danois refusaßent de traiter, il valloit mieux que l'affaire s'accrochât sous prétexte de quelque défaut dans le pouvoir, que par quelqu'autre incident qui pourroit naître pendant le cours de la négociation même. Qu'il avoit en même tems commandé à Durel, qu'apres avoir fait inutilement toutes les tentatives néceßaires, il se retirât paisiblement de Coppenhaguen, renvoyant tant le traité que la décision des griefs & des articles contestés, aux conferences qui se devoient tenir sur les frontieres, selon la coutume, & les conventions de ces Royaumes.*

1656. Cependant Durel receut ordre, de tenir son pouvoir secret, en attendant la réponse du Sénat, lequel le Roy exhorta à ne se point allarmer, disant, qu'il donneroit assés d'affaires aux Danois s'ils entreprenoient de l'attaquer. En même tems il donna ordre à Wolkman Gouverneur de Wismar, d'avoir toûjours l'œil au guet, & de se tenir bien sur ses gardes. Vrangel fut commandé en Pomeranie pour avoir les yeux sur cette province. Et comme il y avoit sujet de craindre que les Danois ne machinassent quelqe chose en secret avec ceux de Stralsund, le Roy chargea Reenschild d'asseurer cette ville de son affection, & de la tenir dans son devoir. Sur la fin de l'année les Danois donnerent un échantillon de leurs mauvaises intentions pour la Suede. Ils firent sçavoir à ceux de Dantzich, qu'il devoit arriver sur leurs côtes un vaisseau Hollandois pour porter de la poudre à canon à Pilau. Ceux de Dantzich sortant de leur ports, sur cet avis, avec leurs brigantins, enleverent au maître du vaisseau sa poudre à canon, & le renvoyerent avec ses marchandises à Pilau.

§. 93. Les Hollandois avoient un sujet particulier d'apprehender le succés de cette guerre de la Suede contre la Pologne. Ils craignoient que les Suedois venant à être maîtres de la Prusse, ne ruïnassent entierement leur commerce sur les ports de cette province, soit en haussant les droits à leur gré, comme on avoit fait à Riga depuis fort peu de tems; soit en n'employant que *Intrigues des Hollandois contre la Suede.*

1656. que leurs propres vaiſſeaux au transport des marchandiſes du païs, à l'exemple des Anglois. Auſſi ne négligeoient ils rien pour traverſer les progrés de la Suede, en lui ſuſcitant des ennemis de toutes parts. Sur tout la ville d'Amſterdam incitée par l'Empereur, & par d'autres encore ne perdoit aucune occaſion de faire éclater ſon animoſité. Nieuport Ambaſſadeur de cette Republique en Angleterre, avoit ordre d'y négocier un alliance avec Cromvel, pour la défenſe du commerce de la mer Baltique, mais il ne recevoit là deſſus que des réponſes ambiguës. Les Hollandois s'étoient engagés à payer à l'Electeur une ſomme d'argent fort conſidérable pour lui ayder à ſoûtenir les frais d'une guerre contre la Suede; mais la dureté avec laquelle ils demandoient des gages à l'Electeur pour s'aſſurer le payement de cette ſomme, fut cauſe qu'il fit ſon traité avec le Roy, avant qu'elle pût étre payée. Ce traité ne fut pas pour eux un médiocre ſujet de chagrin, non ſeulement par ce qu'il avoit été fait ſans leur participation, mais ſur tout, par ce qu'il rompoit toutes leurs méſures contre les Suedois.

Cependant Appelboom faiſoit tous ſes efforts pour adoucir les Hollandois. Au commencement de l'année, il leur avoit préſenté un memoire, portant entre autres choſes, *que le traité avec l'Electeur ſeroit fait depuis long tems, s'il n'eût pas été traverſé par quelques voiſins auſſi mal intentionnés pour la Hollande, que pour l'Electeur*. Ces paroles ne donnerent pas peu d'ombrage aux Hollandois, & auſſi tôt ils envoyerent des deputez à Appelboom pour s'informer qui pouvoient étre ces voiſins dont il avoit parlé, & quelles pouvoient étre leurs intrigues, afin qu'on ſe mît en état de les prévenir; mais Appelboom ne fit qu'une réponſe vague, à une demande qu'il jugeoit étre captieuſe. Cependant ſans ſe ſoucier beaucoup de ces memoires, les Hollandois preparoient une ambaſſade magnifique pour le Dannemark. Conrad Beuning devoit en étre le chef. Ce miniſtre avoit toutes les qualités requiſes pour agir avec ſuccés contre la Suede; il en étoit ennemi, & d'ailleurs fort violent. Auſſi ne negligeat il rien pour faire entrer le Dannemark dans les intérets de la Hollande, contre les Suedois. Dans le même tems, ils equipoient une flotte de quarante huit vaiſſeaux de guerre qu'ils devoient envoyer ſur la mer Baltique, tant pour la ſureté de la ville de Dantzich, que pour donner plus de poids au traité qui ſe devoit négocier avec la Suede par une ambaſſade expreſſe de leur part, mais ſur tout pour empécher que le Roy en tirant des ſommes conſidérables de la Pruſſe, ne fût en état d'entretenir la guerre comme avoit fait ſon predeceſſeur Guſtave Adolphe: Car les Hollandois n'ignoroient pas que la Suede manquoit d'argent, & que ſi on lui ôtoit les moyens d'en trouver, ſes forces tomberoient bientôt d'elles mêmes. Cette flotte coûta trois millions de florins aux Hollandois, dépenſe qui ſe fait avec d'autant moins de difficulté, qu'en Hollande les Magiſtrats des villes tirent un grand profit de l'armement des flottes, ce qui n'arrivant pas à l'égard d'un armement par terre, il ne faut pas s'etonner, ſi ce dernier ſe fait plus lentement. Quand Appelboom voulut s'oppoſer à l'envoy de cette flotte, on lui répondit, que ce n'étoit pas pour faire tort à perſonne, mais ſeulement pour la ſeureté du commerce. 1656.

Ambaſſade des Hollandois au Roy.

§. 94. Toutes ces ménées des Hollandois contre la Suede, n'empéchoient pas qu'ils ne ſe diſpoſaſſent à y envoyer une ambaſſade. Le prétexte en étoit de feliciter le Roy ſur ſes conquêtes, & ſur la naiſſance de ſon fils, & de lui offrir adroitement leur entremiſe entre la Suede & la Pologne; mais le veritable deſſein de cet ambaſſade étoit de connoître de plus prés l'état des affaires du Roy en Pruſſe, & celui de la ville de Dantzich, & de propoſer un nouveau traité, afin d'abolir les précédens qui avoient en partie été conclus contre le Dannemark. Au reſte ils croyoient que pourvû que ce traité ne fut pas ratifié, il ne les empécheroit point d'envoyer du ſecours à qui ils jugeroient à propos, contre la Suede. Govert Slingeland, Friderich Dorp, Pierre Hubert, & Jean Isbrand furent chargés de cette ambaſſade; ayant pris leur chemin par Stetin pour aller en Pruſſe, ils furent arretés à Lavembourg petite ville de la province de Caſſubie, par le Commandant de la garniſon Suedoiſe, par ce qu'il avoit eu un ordre expres d'Eric Oxenſtiern de ne laiſſer paſſer perſonne par cet endroit.

1656. droit. Les Ambassadeurs protesterent contre cette entreprise, disant que c'étoit une violation manifeste du droit des gens; mais le Commandant qui entendoit mieux la guerre que le droit, ne jugeant pas à propos d'expliquer lui même ses ordres, envoya en toute diligence un courier à Marienbourg, pour en donner avis à Oxenstiern. Dés que ce dernier eut receu cet avis, il écrivit aussi tôt aux Ambassadeurs pour leur faire excuse de ce qui s'étoit passé, & les pria de venir tout droit à Elbing, sans passer par Dantzich, offrant de leur donner escorte, mais ils refuserent cet honneur, disant qu'ils alloient droit à Dantzich, selon l'ordre qu'ils en avoient receu.

14. Avril.

Cette détention des Ambassadeurs de Hollande fut fort mal expliquée à la Haye; cependant il y eut des gens qui se souvinrent qu'en 1627. les Ambassadeurs de Hollande ayant voulu aller droit à Dantzich sur leurs vaisseaux, Gustave Adolphe les en avoit empéchez. Et les Hollandois eux mêmes n'avoient pas permis pendant la guerre d'Espagne qu'aucun Ambassadeur passât par leurs terres, pour aller en païs ennemi, sans être muni de sauf conduits de leur part. Outre qu'on regardoit comme un espéce d'affront, que ces Ambassadeurs étant expressement envoyés au Roy, ils allassent auparavant dans une ville qui n'étoit pas dans ses intérets. Joint à cela que n'ayant point présenté leurs lettres de créance, ils n'étoient pas encore regardés comme des Ambassadeurs, lors qu'on les arrêta. On avoit d'abord résolu dans l'assemblée des Etats généraux, d'écrire fortement sur ce sujet au Roy de Suede, & de demander que le Commandant de Lawenbourg fût châtié de cette entreprise, ce qui s'étoit resolu sur tout aux instances de la ville d'Amsterdam; mais quand on apprit que ces Ambassadeurs avoient été receus si honnorablement, on laissa à leur choix de se plaindre de cét affront, ou de n'en témoigner aucun ressentiment, & ils choisirent ce dernier parti.

Quoy qu'ils eussent des ordres assés moderés, on découvroit pourtant toujours quelque nouveau trait de l'animosité des Hollandois contre la Suede; c'est ce qui parut sur tout quand on répandit la fausse nouvelle de la mort de Charles Gustave, & de la défaite de son armée. Nieuport alla d'abord avec grand empressement demander audience à Cromvel, pour lui annoncer cette agréable nouvelle. Mais on peut juger de la confusion qu'eut ce ministre, lors que ce bruit s'étant trouvé faux, il reconnut qu'il s'étoit trop hâté de découvrir sa malignité. D'ailleurs les Hollandois n'oublioient rien pour détacher encore une fois l'Electeur, luy disant, que comme il n'avoit traité que par néceffité, il pouvoit se servir du même prétexte, pour rompre. Non seulement ils défendoient à leurs concitoyens d'entrer dans aucun des ports où la Suede levoit des droits, mais ils tâchoient même d'en empécher les autres, jugeant, comme on l'a déja dit, que s'ils pouvoient seulement empécher que le Roy ne tirât cette année de l'argent de ce côté là, il ne tiendroit pas long tems contre la Pologne. Ils ne firent pas non plus grand cas des plaintes que leur fit Appelboom, de ce que la Compagnie des Indes Occidentales s'étoit saisie de la nouvelle Suede, par ce qu'ils voyoient bien que le Roy avoit trop d'occupation d'ailleurs, pour penser aux affaires de l'Amerique. 1656.

Pendant ce tems la flotte Hollandoise faisoit voile sur le Sond, sous le commandement de d'Opdam. Les ministres de Dannemark à la Haye s'y opposerent d'abord à cette entreprise, comme par maniere d'aquit; mais les Hollandois répondirent qu'ils avoient déja donné leurs ordres, & qu'ils ne pouvoient pas les révoquer, de peur qu'on ne les soupçonnât d'avoir peur. Les ordres que receut Opdam se reduisoient à se conduire par le mouvement du Roy de Dannemark.

Les Ambassadeurs Hollandois parlerent d'abord, mais fort légérement, de ménager un accord entre la Suede & la Pologne; ils insistoient beaucoup plus en faveur de la ville de Dantzich, demandant qu'il ne leur fût fait aucun tort, & qu'on remît les droits sur l'ancien pied. Mais les Suedois répondirent à cela, que le Roy avoit offert à ceux de Dantzich des conditions fort honnorables, s'ils vouloient se tenir dans la neutralité, & qu'ils avoient mieux aimé prendre parti contre luy, qu'ainsi on ne devoit pas trouver mauvais qu'il fît tous ses efforts pour brider cette ville par terre, & par mer; à quoy il ajoûtoit que par le traité de

1656. 1640. il n'étoit pas permis aux Hollandois de la ſecourir. Appelboom de ſon côté repreſentoit les mêmes choſes aux Etats généraux, qui repondirent qu'en 1651. les Suedois ayant été ſollicités en vertu du traité de 1640. à ſecourir la Hollande contre l'Angleterre, non ſeulement ils avoient refuſé de le faire, mais qu'ils avoient même aſſiſté les Anglois en leur portant des marchandiſes de contrebande, qu'ainſi la Suede ayant commencé la premiere à violer cette alliance, les Hollandois ne ſe trouvoient plus obligés à l'obſerver. Et qu'au reſte il leur étoit permis d'aſſiſter la ville de Dantzich, non ſeulement par la confédération qu'ils avoient avec les villes Anſéatiques, mais auſſi parce que cette ville eſt compriſe dans les traités de la Suede & du Dannemark dont ils étoient garents. Quand Appelboom vouloit inſinuer que cette conduite pouvoit être fort préjudiciable à la Religion Proteſtante, les Hollandois n'en faiſoient que rire, diſant que leur commerce, & leur argent leur tenoient lieu de Religion proteſtante. Ainſi ils jugeoient plus à propos de commander à Opdam de quitter le Sond pour entrer dans la mer Baltique, & de s'arréter ſur la côte de Dantzich, pour empécher qu'on n'aſſiegeât cette place, & qu'on ne troublât ſon commerce. Ils chargeoient Opdam d'y faire entrer quelques troupes pour renforcer la garniſon, & de faire en ſorte auprès de l'Electeur de Brandebourg, qu'il n'employât que ſes propres troupes, pour la garde de Pilau & de Memel, qu'il ne hauſſât point les droits, & qu'il ſe joignît avec eux pour procurer la liberté du commerce. Ils avoient fort à cœur de ſe conſerver la liberté de ces ports, par ce que Haupt étant occupé par les Suedois, il n'y avoit point d'apparence, qu' avec la ſeule ville de Dantzich ils peuſſent être maîtres du commerce dans ces païs là. En même tems, ils incitoient les Moſcovites à s'emparer de Riga & de Revel, & les Danois à prendre la defenſe de Dantzich, promettant à ces derniers de les dédommager, en cas qu'ils ſouffriſſent quelque perte à cette occaſion. Ce qui contribuoit à rendre les Hollandois ſi entreprenants, c'eſt que Cromvel étoit alors ſi foible qu'ils pouvoient s'aſſûrer qu'il n'oſeroit pas faire le moindre mouvement. Enſuite ils firent cette convention avec la ville de Dantzich, qu'ils empécheroient de toutes leurs forces que cette ville ne tombât entre les mains de la Suede; & que de leur côté ceux de Dantzich ne ſouffriroient pas que les Hollandois fuſſent plus chargés que leurs citoyens, qu'ils ne hauſſeroient point les droits, & que quand les Hollandois établis à Dantzich ſe retireroient en leur païs, ils ne ſeroient point rançonnez par des exactions injuſtes. Les Ambaſſadeurs de Hollande en Dannemark, receurent ordre en même tems de hâter la concluſion du traité de commerce, & de garentie, & de faire en ſorte auprès du Roy de Dannemark, que s'il étoit beſoin, la flotte pût paſſer l'hiver dans les ports de ce Royaume. 1656.

On commence à traiter avec les Ambaſſadeurs de Hollande.

§. 95. Cependant le Roy ne laiſſoit pas de commencer le traité avec les Ambaſſadeurs de Hollande, comme s'il eût eu lieu de prendre en eux une entiére confiance. Sur l'offre qu'ils faiſoient de leur mediation, il répondoit, qu'il n'étoit pas fort ſeur que Jean Caſimir fût bien intentionné pour la paix, & que d'ailleurs s'il acceptoit la mediation des Hollandois, il ne pourroit pas refuſer celle de pluſieurs autres Etats; ce qui ne feroit que prolonger une affaire, qui ſe termineroit beaucoup plus aiſément entre les deux nations, ſans l'entremiſe de perſonne, pour peu qu'il y eut de jour à cela. A l'égard du nouveau traité que les Hollandois propoſoient, le Roy donna à Eric Oxenſtiern, à Stenon Bielk, & à Guſtave Banier fils de Charles, qu'il avoit nommez pour commiſſaires, les instructions ſuivantes: que comme depuis quelques années les Hollandois n'avoient pas obſervé la derniere alliance, & qu'ils étoient entrés en pluſieurs autres engagements, il n'y avoit pas lieu de faire grand fond ſur les offres d'amitié que faiſoient leurs Ambaſſadeurs; que cependant par ce que cette union convenoit à l'état preſent de ſes affaires il ſouhaitoit qu'ils travaillaſſent ſérieuſement à ce traité, évitant avec ſoin tout ce qui pourroit donner quelque ſujet de plainte, & faire naitre quelque matiére à conteſtation. Et comme ce traité conſiſtoit à entrer dans la diſcuſſion du précédent, & à en faire un nouveau, le Roy chargeoit *23. Juin.*

ſes

1656. ses ministres de faire expliquer les Hollandois sur le premier article, afin de découvrir leurs intentions. Quoy que les Hollandois se fussent éloignez du traité de 1645. en plusieurs articles, il vouloit pourtant qu'il servît de régle à celui cy. Et là dessus il les chargeoit de representer que ce traité de 1645. ne portoit proprement que contre le Dannemark, & que sous la clause *de conserver toute sorte de droits*, il comprenoit des reglements que les Roys de Suede avoient faits dans leur païs au sujet des péages, & dont la Reyne Christine avoit expressément stipulé l'observation. Qu'ainsi les Suedois usant en cela de leur droit, ne faisoient injustice à personne, d'autant moins que les Hollandois eux mêmes avoient bien introduit de nouveaux droits dans leurs Provinces. A l'égard du nouveau traité, le Roy souhaitoit savoir ce qui pouvoit engager les Hollandois à le rechercher, & si on ne pouvoit pas y mettre ordre sans faire une nouvelle alliance, en cas qu'ils eussent quelques plaintes à faire.

La Suede avoit à prendre garde dans cette affaire, de ne donner aucune atteinte à l'alliance avec l'Angleterre, & que ce nouveau traité ne parût pas se négotier en vuë du Dannemark. Ainsi le Roy souhaitoit qu'on s'expliquât là dessus en termes généraux, mais en sorte pourtant que le traité précedent demeurât dans toute sa force, & que le droit du Roy sur les peages lui fût inviolablement conservé. Que si les Comissaires remarquoient que les Hollandois y eussent de la repugnance, il les chargeoit de faire traîner l'affaire, jusqu'à l'automne prochain, de peur qu'une rupture ne fournît pretexte à la flotte Hollandoise d'exercer quelque hostilité; mais si les Hollandois faisoient quelque propositions conformes aux interets de la Suede, il vouloit qu'on luy en fit rapport. Et comme cette négotiation pouvoit étre arrêtée dés l'abord, par l'affaire de Dantzich, le Roy consentoit qu'on permît à cette ville de demeurer dans la neutralité.

Mais les ministres Hollandois faisoient mille protestations d'amitié, assurant que leur flotte ne seroit d'aucun préjudice à la Suede, & qu'elle n'avoit été mise en mer que pour la seureté du commerce. Ils faisoient ressouvenir qu'Axel Oxenstiern avoit accoutumé de dire qu'il pouvoit bien arriver quelque froideur entre la Suede & la Hollande, mais qu'elles n'en viendroient jamais à une guerre ouverte, ajoutant qu'ils ne trouvoient pas mauvais que le Roy n'eût pas voulu accepter leur mediation. Cependant dans le cours de la négotiation ils insistoient fortement sur cinq articles qu'ils avoient conceus par écrit. 1656.

Considerations sur les propositions des Hollandois

§96. Le sentiment d'Eric Oxenstiern sur ces articles étoit: que par le premier qui portoit de ne point établir de nouveaux droits sur les ports d'autrui, les Hollandois n'avoient autre dessein que d'empécher le Roy de tirer aucun profit du port de Dantzich, & d'exiger aucun nouveau droit, tant sur ce port, que sur celui de Pillau, & des autres de la mer Baltique; que le troisiéme, & le quatriéme par lequel on prétendoit établir une entiére égalité entre les Suedois, & les Hollandois, ne pouvoit tendre qu'à ruïner le commerce, & la navigation de la Suede, & la Suede elle même tout d'un tems. Que par le premier article on rendoit inutiles tous les traités de Prusse, & que les autres sappoient de fonds en comble tous les avantages que la Suede avoit acquis par le passé, par la prudence, & par la valeur de ses Roys, & mettoient en proye ce Royaume à l'insatiable avarice des Hollandois.

Cependant la conjoncture étoit delicate, Oxenstiern opposant la puissance des Hollandois aux embarras ou se trouvoit la Suede, ne jugeoit pas qu'il fût seur de rompre avec eux ouvertement. Le Roy avoit alors de puissans ennemis sur les bras. Il ne pouvoit se fier à ses voisins, ni conter méme sur ses amis trop mous ou trop foibles pour le secourir, sans en excepter méme les Anglois alors engagés dans une guerre fâcheuse. Il n'en étoit pas de même des Hollandois. Ils étoient redoutables tant par la paix dont ils joüissoient & par leurs richesses sur terre & leurs forces sur mer, que par les perpetuelles sollicitations qu'on leur faisoit contre la Suede. Ils ne pouvoient attaquer ce Royaume, sans donner beaucoup de courage aux ennemis, qu'il avoit déja, & sans luy en attirer même de nouveaux. D'ailleurs leur flotte se trouvoit précisément sur les lieux qui faisoient le sujet de la conte-

1656. testation, & la principale matiére du traité. Tout cela mettoit dans un embarras extréme ; on voyoit bien que les Hollandois agissoient par le conseil d'Espagne, & que par là même, ils ne travailloient pas moins à leur propre perte qu'a celle de la Suede, en éloignant tous leurs amis, les Francois, les Anglois & les Suedois, qui les avoient autre fois secourus contre l'Espagne. Et malgré tout cela, il étoit de l'interêt de la Suede de les ménager pour détourner par leur moyen les entreprises de l'Espagne & de l'Autriche, & pour maintenir dans l'union les puissances qui avoient balancé jusqu'alors le pouvoir des deux premieres. Outre que les Suedois avoient encore à prendre garde au Dannemark qui n'auroit pas manqué de profiter de cette occasion pour deployer son animosité naturelle contre cette nation. C'étoient en effet les Danois qui avoient donné occasion aux mouvemens des Hollandois sur la mer Baltique, quoy que par l'interest commun qu'ils avoient avec la Suede à l'empire de la mer Baltique ils eussent deu les en empécher. Et en travaillant comme ils faisoient à broüiller la Suede avec la Hollande, il étoit clair qu'ils n'avoient en vuë que de priver celle là d'un puissant ami, pour se faciliter les moyens de l'opprimer. De sorte que le vray moyen de se vanger des Danois eût êté de renoüer insensiblement avec les Hollandois, & de vivre avec eux dans la même intelligence qu'autrefois. A la verité c'étoit une chose difficile à pratiquer, quand on considéroit que les propositions des Hollandois alloient à priver le Roy de tout ce qu'il avoit acquis dans la Prusse; car ils demandoient l'une de ces deux choses, d'étre exemts de droits dans tous les ports qui n'appartenoient pas au Roy, ou que la ville de Dantzich fût comprise dans le traité, dans la vuë de luy procurer une entiere liberté. Cõme l'état des affaires du Roy ne luy permettoit pas de les irriter, on jugeoit qu'il ne falloit pas leur ôter toute espérance d'obtenir une partie de ce qu'ils demandoient. On pouvoit, par exemple, ne point exiger de droits sur la mer, pendant tout le tems, qu'il y auroit quelque chose à craindre de la flotte Hollandoise, mais il falloit en même tems bien prendre garde qu'il n'y eût aucun article qui depouillât expressement le Roy du pouvoir de lever des droits sur la Vistule, & sur le territoire de ce fleuve, afin de pouvoir ranger un jour la ville de Dantzich sous son obeissance. A l'égard de cette ville, comme il étoit de consequence de souffrir qu'elle fût entiérement libre, de peur de preparer par là un sujet perpetuel de contestation à ceux qui posséderoient la Prusse dans la suite, aussi n'y avoit il rien de plus facile que de s'en deffendre, puis que ceux de Dantzich eux mêmes avoient refusé d'envoyer des Députés de leur part. Que si les Hollandois se contentoient de vouloir faire entrer ceux de Dantzich à la fin du Traité on obtiendroit du moins, qu'ils s'abstiendroient désormais de toute hostilité. 1656.

C'est à quoy se reduisoient les sentimens d' Oxenstiern. Mais le Roy étoit d'avis de conclure au plutôt ce traité, & d'abandonner les propositions qu'on ne pourroit faire passer. Il jugeoit à propos d'accorder à ceux de Dantzich la liberté de demeurer neutres, s'ils la demandoient, à condition que pendant la guerre leurs terres seroient sujettes à un certain impôt, & qu'ils s'obligeroient à se soumettre aux articles du traité qui se pouvoit faire avec la Pologne. Le Roy aimoit mieux terminer cette affaire, même sous des conditions onereuses, que de voir les Hollandois se joindre à ses ennemis, d'autant plus qu'il ne pouvoit pas ignorer les desseins de l'Empereur, & des Danois, & qu'il esperoit recouvrer aisément une occasion de se relever d'une injustice que la nécessité l'obligeoit à souffrir.

Difficultés de ce traité 1. Août.

§. 97. La principale difficulté de ce traité rouloit sur ce que les Hollandois vouloient y faire entrer la ville de Dantzich & établir une entiere égalité entr'eux & les Suedois sur le payement des droits ; Slingeland & Hubert étoient allés à Dantzich, pour obliger les citoyens de cette ville à accepter cette admission. Mais ces derniers répondirent que l'année précedente, lors que les affaires de Pologne étoient désesperées, la Suede leur avoit offert la neutralité, & qu'ils l'avoient refusée, quoy

1656. quoyqu'on la leur offrît, sauf la fidelité, qu'ils devoient à leur Prince, & qu'ils persistoient encore dans les mêmes sentiments ; ils ajoutoient qu'outre la fidelité qu'ils devoient au Roy de Pologne, il y alloit aussi de leur intérêt de ne se point détacher de luy, à cause de leur commerce, & de là commodité de la Vistule. Qu'ils avoient voix *d'opposition* dans les Dietes de Pologne, & qu'on ne les pouvoit charger d'aucun impost malgré eux, qu'ainsi ils étoient resolus à ne rien faire en faveur de la Suede, & contre la fidelité qu'ils devoient à Jean Casimir, sour tout dans un tems où les armes de ce dernier commençoient à se relever, & ou l'on voyoit celles de la Suéde s'affoiblir de jour en jour.

Votum dissensivum.

Cependant les Hollandois persistoient à vouloit comprendre cette ville dans leur traitté, & pour cela ils jugeoient à propos de luy donner du tems pour se résoudre à y entrer, & pour l'obliger en attendant à suspendre toute hostilité contre la Suede. En effet il suffisoit aux Hollandois de garantir Dantzich d'une entiere oppression, en l'empechant de tomber entre les mains des Suedois. C'est ce qui les obligeoit à charger leurs Ambassadeurs de les y comprendre, sans s'informer s'ils y consentoient ou, non par ce que par ce moyen, ils les mettoient à couvert de la Suede, & se déchargeoient de toute obligation envers eux, sauf à eux s'ils ne vouloient pas y acquiescer, à prendre telles mesures qu'ils jugeroient à propos pour leur defense. Plusieurs même estimoient qu'il ne falloit pas les consulter là dessus, parce qu'il étoit de leur devoir de n'y pas consentir au moins publiquement, mais qu'ils seroient ravis qu'on le fît pour eux, afin d'être en état de s'excuser là dessus, en cas de necessité. Ces térmes, *sauf la fidelité*, paroissoient contradictoires à quelques uns, ou au moins si equivoques qu'ils pouvoient fournir matiére à beaucoup de contestations, & que les Suedois eux mêmes pouvoient bien dans la suite les expliquer à leur avantage.

A l'égard des Droits, les Hollandois soutenoient toûjours qu'il devoit y avoir une entiére égalité entre eux & les suiets naturels de Suede, & qu'il falloit reduire ces droits au pied de l'année 1640. ou que si la nécessité forçoit à les hausser, il falloit observer la méme égalité entre les deux nations. Les Suedois representoient la dessus, que cela étoit entierement impossible, à moins qu'on ne voulût ruiner leur commerce, que les navires Suedois étoient d'une grande dépense parce qu'on les construisoit de maniere qu'ils pouvoient aussi servir en tems de guerre, au lieu que ceux des Hollandois étoient legers, & d'un tres facile appareil, qu'ainsi l'industrie des Hollandois leur donnoit toûjours un grand avantage sur les Suedois, non obstant l'inegalité qu'il y avoit entre eux pour la payement des Droits, d'où ils concluoient que l'egalité que dedemandoient les premiers renfermoit néceſſairement une inégalité qui iroit à la rüine des derniers; joint à cela que les Anglois & les Danois ne manqueroient pas de prétendre au même privilege. Qu'en *1640.* les Hollandois ayant demandé la méme chose étoient enfin demeurez d'accord, qu'il étoit libre à un Prince de favoriser plus ses propres sujets que les Etrangers. Que quand les marchands Hollandois voudroient charger leurs marchandises sur les vaisseaux Suedois, ils jouiroient des mémes privileges que ces derniers. Qu'en Angleterre les Etrangers payoient aussi plus que les Anglois, & que les Hollandois eux mémes mettoient plus de droits sur les marchandises étrangeres, que sur celles de leur pays. Les Ambassadeurs Hollandois qui d'ailleurs avoient paru fort moderés étant convaincus par ces raisons, se resolurent de conclure le traité soubs des conditions qui ne fussent pas trop onereuses à la Suede. 1656.

Les Hollandois ne laissent pas de continuer leurs intrigues.

§. 98. Quoy que tout se passât à Elbing d'une maniere fort paisible, on ne remarquoit pourtant pas que les Hollandois relâchassent rien de leur premiere animosité. Beuning étoit à Coppenhaguen, s'emportant d'une maniere excessive contre les Ambassadeurs d'Elbing, sur ce qu'ils parloient d'exclure du traité la ville de Dantzich. En même tems il donnoit des conseils violens à Jean de Wit, luy suggerant d'ordonner à la flotte de se saisir de quelque isle dans

1656. la mer Baltique, pour passer l'hyver, ou pour la livrer aux Danois, afin de les animer contre la Suede, mais il ne fut pas écouté la dessus. Il proposoit encore de faire esperer aux Danois, qu'on obligeroit la Suede à payer les Droits du sond, sous prétexte que l'immunité dont elle jouissoit affoiblissoit le commerce des Hollandois, quoy qu'en *1645*. les Suedois eussent offert à ces derniers l'exemtion de tous droits sur le méme détroit.

En même tems les Etats Généraux ordonnoient à leurs Ambassadeurs en Prusse de travailler fortement à détacher l'Electeur de Brandebourg des interets de la Suede. Ils tâchoient aussi d'engager la Princesse Doüarriere d'Orange, à agir dans la même vuë, aupres de l'Electeur son gendre, luy representant assés grossiérement, que cet Electeur pouvoit bien rompre avec la Suede, puis qu'il n'avoit pas fait difficulté de se détacher les Hollandois, non obstant le traité qu'ils avoient fait ensemble; mais cette Princesse ne se trouva pas alors d'humeur d'accepter cet employ. Les Espagnols de leur côté, n'epargnoient point l'argent à la Haye, ni les Danois leurs sollicitations pour irriter des gens qui n'étoient déja que trop animés, quoy que pour les addoucir Appelboom eût distribué six mille écus à plusieurs d'entre les magistrats; ils regardoient comme une affaire capitale de chasser les Suedois de la Prusse. Et pour y reüssir, ils ne croyoient point de voye plus seure, que de détacher l'Electeur de Brandebourg des interets du Roy, d'inciter les Moscovites contre la Livonie, & d'engager le Roy de Dannemark à prendre les armes sous le prétexte de quelque démélé avec la ville de Hambourg, & à s'emparer du païs de Breme, moyennant le secours de la Hollande; Kleist même disoit à Coppenhaguen qu'il seroit expedient que les Hollandois se plaignissent à l'Electeur de ce qu'il s'étoit joint à la Suede, puis qu'au fond cet Electeur ne demandoit pas mieux que de se conserver leur amitié, & qu'alors il ne seroit pas difficile de remettre les choses au premier état, & de chasser les Suedois de la Prusse. On disoit en même tems à la Haye que c'étoit une chose irréguliere que pendant qu'on négotioit à Elbing une alliance entre les Suedois & les Hollandois, le Roy fit proposer par Kleist de renoüer avec le Dannemark des traités qui étoient directement contre ces derniers. Cependant quelque effort que fissent les Danois & les Polonois par le ministére de de Bie, pour empécher la conclusion du traité d'Elbing, les Etats Généraux ordonnerent à leurs Ambassadeurs d'y mettre la derniere main, parce qu'en cas qu'on ne peût arréter les progrés de Charles Gustave, ils pourvoyoient à leur seureté par cette alliance, & si la fortune venoit à luy tourner le dos, demeuroient toûjours en état d'agir, en refusant la ratification.

Articles du Traité d'Elbing. 1. Sept.

§. 99. Le but du traité d'Elbing étoit de confirmer l'alliance de l'année 1645. avec cette précaution, que si l'état présent des choses demandoit qu'on y apportât quelque changement, on s'y conformeroit à l'avantage commun des deux nations. Les „clauses de ce traité etoient: que „dés à présent & à l'avenir, il auroit „force généralement contre tous „ceux qui seroient clairement con-„vaincus d'entreprendre quelque „chose au préjudice de quelqu'un de „ses articles. Et comme l'intenti-„on principale de ce traité étoit de „maintenir la liberté du commerce, „& de la navigation sur la mer Balti-„que & Septentrionale, on conve-„noit que les deux Nations ne tra-„verseroient le commerce & la navi-„gation l'une de l'autre, tant sur ces „mers que sur les fleuves qui vien-„nent s'y rendre, ni sous le prétexte „des guerres présentes en Pologne, „en Prusse, & dans les Païs voisins, ni „sous quelque prétexte que ce pût é-„tre. Parce d'ailleurs que rien ne „contribuoit d'avantage à l'accrois-„sement du commerce, & de la navi-„gation, que lors que les Droits ne „montent pas trop haut, le traité „portoit, que sauf les droits de Sou-„veraineté des deux nations, elles re-„duiroient les Droits à peu pres à la „même taxe qui avoit été réglée „dans les traités précédens, & mise „en usage pendant quelques années, „& cela tant dans les terres dont on „étoit présentement en possession, „que dans celles qu'on pourroit ac-„querir dans la suite, & que les sujets „des deux nations confédérées se-„roient mutuellement traités quand „il s'agiroit de payer les Droits, sur „le

1656. ,,le même pied, que le sont, & que ,,le pourroient être à l'avenir les ,,nations étrangeres, avec qui on ,,avoit les plus étroites liaisons. Que ,,si dans la suite pour des nécessités ,,pressantes, on étoit obligé de hausser ,,les droits, ou d'en établir de nouve- ,,aux dans le païs de quelqu'un des deux ,,Partis, en ce cas celui qui établiroit ,,ces nouveaux droits n'exigeroit pas ,,plus des sujets de son Conféderé, que ,,des siens propres. Qu'on ne prétendoit ,,pourtant pas entendre par cette éga- ,,lité *les privileges accordés à quelques so- ,,ciétés, & à quelques persones particulie- ,,res*. Et afin qu'il parût, que par ce trai- ,,té la Suede & les Etats Généraux ne se ,,proposoient autre chose que l'obser- ,,vation étroite des traités précedens, ,,& la conservation de leurs domaines, ,,droits & liberté de commerce & na- ,,vigation, aussi bien que de cultiver ,,une ferme paix avec tous leurs amis ,,& conféderés: ils jugerent à propos ,,de comprendre en ce traité les Roys ,,de France & de Dannemark, le Pro- ,,tecteur d'Angleterre & l'Electeur de ,,Brandebourg, s'ils vouloient y être ,,compris, comme aussi la ville de ,,Dantzich avec tous ses droits, sans ,,que cét accommodement pût blesser ,,sa fidelité envers la Republique de ,,Pologne, ni son incorporation dans ,,la Prusse, en sorte que des à present ,,toutes hostilités devoient cesser en- ,,tre les Suedois & la ville de Dant- ,,zich, sans qu'aucun des deux partis ,,pût troubler le commerce & la navi- ,,gation de l'autre, sur les fleuves & ,,rivieres de cette ville. La ratification se devoit produire de part & d'autre, au bout de quatre mois.

Cette convention n'est pas de grand usage.

§. 100. Mais les Hollandois n'avoient eu pour but dans ce traité, que de gagner du tems, & d'observer comment tourneroient les affaires de la Suede. Même leurs Ambassadeurs laisserent inférer dans le traité certaines choses qu'ils n'avoient point ordre d'accorder. Cependant pour leur honneur on ne laissa pas de l'approuver à la Haye, comme s'il eût été entiérement conforme à leurs instructions. Dans cette disposition des Hollandois, il n'est pas surprenant que le Roy n'eût pas de ce traité toute satisfaction qu'il en attendoit. Cependant Appelboom avoit ordre de solliciter la ratification, mais d'une maniere honnete, & sans trop d'empressement; & quand l'echange en seroit fait, il devoit demander du secours contre les Moscovites, qui travailloient à se rendre maîtres d'un port sur la mer Baltique, ce qui ne pouvoit étre que fort dommageable au commerce de cette mer. A l'egard de cet echange de ratifications il avoit ordre de ne point faire difficulté de présenter celle du Roy, dés qu'il sauroit qu'on auroit envoyé celle de la Haye, de peur que le moindre retardement ne donnât quelque ombrage aux Hollandois. Que s'ils demandoient que l'echange se fit à la Haye, il avoit ordre de détourner la chose adroitement, & de representer que la bienseance vouloit qu'elle fût mise entre les mains du Roy par leurs ministres. En donnant la ratification, il devoit protester contre tous les torts que la Suede auroit receus depuis le traité, & demander qu'on en fit satisfaction au Roy, & qu'on évitât à l'avenir de donner de pareils sujets de plainte. En effet ceux de Dantzich avoient fait plusieurs hostilités à la vuë de la flotte Hollandoise, comme d'enlever les meubles de Slippenbach, & d'arrêter Königsmark, & le Secretaire Anthoine Courtin, ce que le Roy auroit pû aisément empêcher sans la considération qu'il avoit euë pour cette flotte. D'autre côté cette même flotte en se retirant avoit jetté quinze cent hommes dans la ville de Dantzich pour les employer selon ses besoins. Perceval qui les commandoit, & qui d'ailleurs n'étoit pas ami de la Suede ne cessoit d'agir contre eux de la tête & de la main; & afin d'ôter toute occasion de plainte & de reproche, ces troupes avoient fait semblant de prendre parti chez ceux de Dantzich, quoy que dans le fonds, elles demeurassent à la solde des Hollandois. 1656.

Cependant, quoy que le traité eût été publiquement approuvé, les Hollandois en différoient toûjours la ratification. Sur tout ceux d'Amsterdam ne pouvoient s'accommoder de cette clause *sauf leurs regales & droits*; & de cette autre, que, *sous cette égalité, on n'avoit pas prétendu comprendre les privileges particuliers de quelques societés particulieres, & de quelques uns d'entre les sujets*. Ils disoient que par le moyen de cette exception on détruisoit entiérement l'egalité, par ce que le commerce ne s'exerçoit gueres en Suede que

1656. que par des Societés à qui l'on avoit accordé des priviléges particuliers. Sur quoy le ministre de Dannemark insistoit aussi avec beaucoup de chaleur, allant & venant avec celui de Dantzich pour empécher la ratification, ce qu'ils souhaitoient d'autant plus qu'ils croyoient les Suedois dans un état à n'étre pas redoutés. Les Hollandois n'étoient pas d'ailleurs fort contens de la demande que leur avoit fait le Roy de le secourir contre les Moscovites, en vertu de cette alliance. Ils craignoient que leur commerce n'en souffrît à S.Michel l'Archange; & ils n'eussent pas été fâchés que les Moscovites se fussent rendus maîtres de Riga; ils se plaignoient encore de ce que pour expliquer à quoy monteroyent les droits, on s'étoit servi de ces termes, *à peu pres sur le pied.*

Mais ceux de Dantzich continuoient à refuser d'entrer dans le traité. Ils disoient qu'on n'y avoit pas assés pourvû à leur seureté, qu'ils seroient toûjours obligez d'entretenir des troupes, & que d'ailleurs ils ne pouvoient y entrer de maniere, ou d'autre, sans se rendre suspects à la Pologne; qu'on n'avoit rien dit dans l'article qui les regardoit de la restitution des lieux qui leur avoient été enlevés par la Suede, & que bien qu'il leur fût assés indifferent entre les mains de qui tombât la Prusse, quand une fois on auroit pourvû à leur liberté, & à leurs priviléges; ils ne seroient pourtant pas bien aises qu'elle fût possedée par un Prince puissant sur la mer, qui les tiendroit toûjours en crainte; au lieu que les Polonois n'ayant point cet avantage, il leur étoit beaucoup plus agreable de vivre sous leur protection. Les Danois d'autre côté, ne vouloient pas non plus étre compris dans ce traité de peur de donner de l'ombrage au Czar, & de se mettre hors d'état d'executer des desseins que l'état present des choses sembloit favoriser.

Au reste les Hollandois étoient alors bien différens de ce qu'ils avoient paru au traité de 1645. Dans ce tems là leurs Ambassadeurs receurent ordre de s'en tenir aux conventions de Spire, ou d'en demander l'observation. Mais par ce que tous les articles étoient alors dressés, quoy qu'ils ne fussent pas signes, ils persistérent dans ce qui y avoit été arreté, sans avoir égard à leurs ordres, disant que leur parole n'étoit pas moins inviolable que leur seing; au lieu qu'au contraire dans celui cy, non obstant la parole qu'ils en avoient donnée, ils refusoient de ratifier le traité, bien qu'il parût par une déclaration publique que leurs Ambassadeurs avoient exactement suivi leurx instructions. Cependant pour donner quelque couleur à ce refus, les Etats de Hollande demandoient qu'on *éclaircît* quelques endroits, & qu'on effacât du traité le terme *à peu pres*, comme étant équivoque, aussi bien que ce qu'on avoit inseré touchant *les priviléges des sociétés & des personnes particulieres*, qu'on reduisît la taxe des droits sur le pied de l'an 1640. & qu'on etablît une entiere égalité entre les navires des deux nations, à quoy pour gagner du tems ils ajoûtoient que ce traité devoit étre signé par les Sénateurs du Royaume, comme cela s'étoit pratiqué en 1640. & en 1645. 1656.

Ainsi ce traité devenoit tout à fait inutile au Roy, aussi les Hollandois ne l'avoient ils fait que dans la vuë de lui lier les mains, & de se reserver la liberté d'agir selon leurs intérets, & selon l'occasion. Pour engager l'Electeur de Brandebourg à se détacher de la Suede, ils lui promettoient même de le maintenir contre les Polonois dans la souveraineté de la Prusse Royale quand on en auroit chassé les Suedois. Ils se fortifioient sans doute dans cette humeur entreprenante, par la pensée que les autres Princes étoient interessés à leur conservation, se vantans même fiérement que *l'Europe alloit tomber dans l'esclavage, si les Princes ne soutenoient la Hollande, qui én étoit le boulevart.* Cependant ils ne voyoient pas sans chagrin le traité qui se négocioit à Coppenhague entre les deux Couronnes du Nort, sur lesquelles ils esperoient pouvoir conserver quelque ascendant, en les tenant desunies. Pour ce qui regardoit la paix entre la Suede & la Pologne, ils avoient chargé leurs Ambassadeurs de travailler sur tout à engager les Polonois à renoncer au titre de Roy de Suede & à la Livonie, & les Suedois à renoncer à la Prusse, & de solliciter l'Electeur de Brandebourg à agir aupres les derniers dans le même dessein.

HISTOI-

HISTOIRE DU REGNE
DE
CHARLES GUSTAVE
ROY DE SUEDE
LIVRE IV.

SOMMAIRE.

Situation des affaires au commencement de l'année. 2. Le Roy poursuit Czarneski. 3. Conference du Roy avec l'Electeur. 4. Expedition de Steenbock. 5. Jean Casimir se retire de Dantzick. 6. On négocie en vain la paix de Pologne. 7. Le Roy delibere sur le Traité de Paix avec la Pologne. 8. Levées de la Vistule rompuës. 9. Ragotzki fait irruption en Pologne. 10. L'Electeur de Brandebourg ne veut rien avoir à démesler avec Ragotzki. 11. Le Roy va audevant de Ragotzki. 12. Le Roy & Ragotzki consultent ensemble de ce qu'ils doivent entrependre. 13. Ragotzki est mis en possesion de Cracovie. 14. Le Roy & Ragotzki passent la Vistule pour aller joindre l'Ennemi. 15. Actions de l'armée du Roy & de celle de Ragotzki. 16. On prend Brestye. 17. Conduite équivoque de Ragotzki. 18. Le Roy va en Prusse. 19. Il est resolu de quiter la Pologne. 20. Les Suedois se séparent de Ragotzki. 21. Les affaires de Ragotzki tournent mal. 22. Le Roy disculpé de la defaite de Ragotzki. 23. Ambassade de Suede à la Porte. 24. La négociation de Rolamb demeure en suspens. 25. Négociation de Welling chez les Cosaques. 26. Lilliencron est envoyé chez les Cosaques. 27. Négociation avec Chmielinski. 28. L'Electeur de Brandebourg conçoit mauvaise opinion des affaires de Suede en Pologne. 29. Le Roy tache à retenir l'Electeur dans son parti. 30. L'Electeur embrasse la neutralité. 31. Il traite avec les Ennemis du Roy. 32. L'amitié entre le Roy & luy se rompt peu à peu. 33. Les Polonois ne veulent pas entendre à la paix. 34. Considerations du Roy sur la paix avec la Pologne. 35. On travaille en vain à cette paix. 36. Négociation avec ceux de Dantzick, inutile. 37. Intrigues de ceux d'Autriche aupres des Moscovites & des Polonois contre la Suede. 38. Ceux d'Autriche se meslent dans la guerre de Pologne. 39. Quelles en sont les raisons. 40. Ils reprennent Cracovie. Vont en Prusse. 41. Le Roy travaille à traverser l'Election de Leopold. 42. Le Roy consulte le senat, sur l'exclusion de la Maison d'Autriche de la Couronne Imperiale. 43. Il envoye Biœrnclou à Francfort. 1657.

1657. 44. Il n'eſt point ſoutenu par les Etats de l'Empire. 45. On ſe tourmente en vain, pour exclurre la Maiſon d'Autriche de la dignité Imperiale 46. L'ardeur de la France pour la Suede ſe refroidit. 47. Le Roy recherche l'amitié de ceux d'Autriche. 48. Il ſollicite inutilement les Etats de l'Empire à le ſecourir. 49. Alliance du Rhin. 50. On travaille en vain à la Paix avec la Moſcovie. 51. On en conçoit néantmoins quelque eſperance. 52. Succes des armes de la Suede contre la Moſcovie. 53. Irruption des Lithuaniens en Livonie. 54. Ce qui ſe paſſa avec le Duc de Courlande. 55. Le Roy conſulte le Senat ſur la guerre de Dannemarc. 56. Il attend que le Dannemarc l'attaque. 57. La négociation avec le Dannemarc traine. 58. Raiſons des Danois pour la guerre. 59. Raiſons contraires pour la paix. 60. On conclud à la guerre. 61. Nouveau Pleinpouvoir de Durel. 62. Continuation du Traité. 63. Diſpoſition à la rupture. Les Danois la declarent ouvertement. 64. Durel ſe retire de Coppenhague. 65. Efforts de l'Ambaſſadeur de Brandebourg, pour détourner le Dannemarc de la guerre. 66. Mais en vain on n'y penſe qu'à la commencer. 67. On la commence. 68. Le Roy ſe prepare à la ſoutenir. 69 Le Dannemarc declare ſolemnellement la guerre à la Suede. Manifeſtes qu'il publie. 70. Réponſe de la Suede aux Manifeſtes du Dannemarc. 71. Irruption des Danois dans la Province de Breme. 72. Le Roy marche en Dannemarc. 73. Wrangel chaſſe les Danois de la Province de Breme. Progres du Roy dans le Holſtein. 74. Bataille navale entre les Suedois & les Danois. 75. Priſe de Friderixodde. 76. Expeditions de cette année ſur la Frontiere de Suede. 77. Negociation de paix avec le Dannemarc. 78. Conſiderations du Roy là deſſus. 79. Negociations avec Cromvvel. 80. Conſiderations ſur l'alliance de la Suede avec l'Angleterre & la France. 81. Intentions de Cromvvel touchant la guerre de Dannemarc. 82. Nouvelle negociation avec luy. 83. Quel en eſt le ſucces. Ce que le Roy en penſe. 84. On la continüe. 85. Négociation de l'Ambaſſadeur d'Angleterre aupres du Roy. 86. Le Roy fait d'autres propoſitions à Cromvvel. 87. Les Hollandois different de donner la ratification du Traité d'Elbing. 88. Ils demandent l'éclairciſſement de ce Traité. 89. Declaration plus expreſſe du Roy ſur leurs demandes. 90. Les Hollandois continuent à demander eclairciſſement ſur la Traité. 91. Declaration du Roy là deſſus. 92. Diſpoſition des Hollandois ſur le ſujet de la guerre de Dannemarc. 93. Conteſtation ſur les lettres d'Appelbom interceptées. 94. Le Roy ſoutient Appelbom. 95. Les Hollandois donnent ſatisfaction au Roy ſur le ſujet d'Appelbom. 96. Le Roy refuſe la mediation des Hollandois. 97. Les Hollandois favoriſent le Dannemarc.

Depu-

DEpuis que Charles Gustave eut gagné la bataille de Varsovie, ses forces recommencerent à aller en diminuant. L'Ele-

1657. *Situation des affaires au commencement de l'année.* ctеur de Brandebourg qui reculoit toûjours à joindre ses troupes à celles de Suede, pour achever la conquête de la Pologne, ne contribua pas peu à rallentir les progrés de ce Monarque. D'ailleurs, comme ses troupes n'avoient été déja que trop affoiblies par les fatigues de la guerre, & par les maladies contagieuses, il ne jugeoit pas à propos de les employer encore à la poursuite d'un ennemi fugitif, ce qui auroit achevé de les ruïner entiérement, sur tout dans uns païs aussi vaste qu'est la Pologne. Et il ne luy auroit pas éte facile d'en faire de nouvelles, dans un tems ou il y avoit grande disette d'argent, & ou tout le monde commençoit à s'ennuyer de cette guerre.

Cependant le traité qu'il venoit de faire avec Ragotzki relevoit en quelque façon ses esperances. Il pretendoit que ce Prince, faisant conjointement avec les Cosaques une irruption en Pologne, non seulement le déchargeroit d'une partie considérable de la guerre, mais le mettroit en état de serrer la Prusse de plus pres, aussi bien que plusieurs autres lieux qu'il jugeoit être à sa bien seance, & de s'opposer, soit à force ouverte, soit autrement aux mauvais desseins qui se tramoient contre luy. Il esperoit en même tems venir bien tôt à bout de la guerre de Pologne, d'autant plus que la Noblesse de ce Royaume en paroissoit extremement rebutée. Et il ne pensoit pas non plus, que les Moscovites se trouvassent fort éloignés de faire la paix avec luy, sur tout depuis ils avoient été obligés de lever le siege de Riga, & qu'ils se voyoient ouvertement moqués par les Polonois, qui, comme on l'a vû dans le livre précedent, faisoient négoce de leur couronne, l'offrant tantôt au fils du Czar, & tantôt à la Maison d'Austriche. 1657.

Mais d'ailleurs il n'étoit pas sans inquietude du côté de cette maison, dont toute la conduite ne respiroit que guerre & qu'hostilité, non plus que du côté des Danois, dont les Hollandois jaloux du bonheur de la Suede, ne cessoient d'irriter la mauvaise humeur contre ce Royaume, & il n'y avoit presque rien à esperer que de belles parolles tant des François que des Anglois; mais toutes ces difficultés & ces embarras ne faisoient que luy fournir une occasion favorable de déployer cette grandeur de courage & cette prudence qui le rendoit égalément propre à former de grandes résolutions, & à les executer.

§. 2. Au commencement de l'année, le Roy voulant poursuivre Czarneski, resolut de reprendre en chemin faisant Conitz petite ville de la Pomerelle, dont les Polonois étoient réntrés en possession au mois d'Octobre, & en effet elle se rendit au bout de trois jours apres une assés foible résistance. On renvoya le Commandant de la place avec les officiers & la garnison Polonoise. Trois cents fantassins de troupes Allemandes furent incorporez dans celles de Suede; & on retint prisonniers plusieurs officiers & gentilhommes Polonois, qui se faisoient traiter des blessures qu'ils avoient receuës la nuit précedente. De là on *Le Roy poursuit Czarneski* *1. Janvier.*

1657. prit le chemin de Tauchel dont le Roy souhaitoit aussi de se rendre maître. Mais il apprit par des lettres interceptées, que Czarneski avoit dessein de passer la Vistule, & de se joindre aux Masoviens pour envahir les terres de l'Electeur de Brandebourg, que les Polonois travailloient fortement alors à détacher des intérets de la Suede, n'epargnant pour cela ni promesses, ni ménaces. Et quelques officiers qu'Ascheberg avoit prisonniers, rapportoient que la milice Polonoise ennuyée de la guerre sollicitoit fortement Jean Casimir à traiter avec la Suede, & que ce Prince y avoit paru tout disposé, pourveu qu'auparavant il pût tirer raison de l'Electeur de Brandebourg. Le Roy ayant abandonné le dessein de prendre Tauchel, s'achemina en diligence à Bromberg pour tâcher d'y surprendre l'ennemis, qui pour cacher ses desseins avoit pris un grand détour par la Cuiavie au dessus de Brestie afin de se rendre à Bromberg, dans le dessein d'y passer la Vistule, avec un corps de cavalerie d'environ six vingt compagnies, sans aucun bagage. Deux mille chevaux avoient même déja passé ce fleuve, mais Czarneski ayant appris la marche du Roy, les rappella aussi tôt pour prendre en toute diligence un autre chemin. Et cependant le Roy donna avis à l'Electeur de se tenir sur ses gardes, & chargea en même tems Duglas, qu'il avoit laissé aupres de Dantzich, d'aller du côté de Salfeld & de Holland pour étre prêt à secourir ce Prince en cas de besoin. Aussitôt apres le départ de Duglas, ceux de Dantzich ayant fait une sortie, surprirent dans l'Isle quelques Cavaliers du Regiment de Pacmor, & come ils n'étoient pas sur leurs gardes ils furent taillés en pieces. Ensuite on eût nouvelle que
14. Janv. Czarneski avoit passé la Vistule à Vradislau, au dessus de Thorn, ce qui obligea le Roy à passer aussi ce fleuve sur la glace à Starogrod, pour aller à sa rencontre; mais Czarneski, qui marchoit à grandes journées étant parti du Païs de Culm avoit deja gagné Neumark pour se joindre à Gosiewski comme on le conjecturoit. Mais ayant appris qu'il y avoit de l'infanterie Suedoise autour de Neumark, il n'osa pas y faire un long sejour. Ainsi il abandonna le dessein, qu'il avoit formé sur la Prusse, & prit le chemin de Lautebourg pour aller du côté de la Mazovie. Le Roy de son côté prit la gauche vers Salfeld, pour se fortifier des troupes qui y étoient postées sous le commandement de Duglas, & ayant laissé l'armée à Linau sous celui de Steenbock, il alla à Marienbourg. Il commanda à ce General d'observer les mouvemens de Czarneski, & de garentir les terres de l'Electeur, qui avoit ses troupes campées pres de là, au nombre de cinq mille hommes sous le commandement de Christofle Sparr; il dépendoit au reste de l'Electeur de choisir le lieu qu'il jugeroit le plus à propos, pour faire la jonction.

Conference du Roy avec l'Electeur. 15. Janv.

§. 3. De Marienbourg, le Roy partit pour aller à Holland, y étant invité par l'Electeur afin d'y prendre des mesures, ou pour avancer la paix ou pour continuer la guerre; & voicy ce qui se passa dans cette entrevuë. Les Ambassadeurs de France & de Hollande témoignerent que Jean Casimir & les Senateurs de Pologne, qui étoient alors à Dantzich, paroissoient résolus à traiter avec le Roy & l'Electeur conjointement, mais qu'en même tems ils declaroient qu'ils n'avoient point de pouvoir de la Republique, & que même il étoit impossible d'en avoir alors. Quoy que le Roy & l'Electeur fussent bien resolus à ne point se relâcher sur la demande qu'ils avoient faite de ce pouvoir qu'ils regardoient comme le fondement de toute la négociation, & à quoy ils vouloient qu'on joignît un saufconduit pour Ragotzki, & pour les Cosaques, cependant afin de montrer qu'ils étoient bien intentionnés pour la paix, ils convinrent ensemble, que si une fois on s'accordoit avec les Polonois touchant le tems, le lieu & la seureté des traités, on pourroit commencer les conférences, mais que si dans la suite, ce pouvoir & ce sauf conduit ne se produisoient pas, on en presseroit l'exhibition avant que d'en venir au fond de l'affaire, & que pendant ce tems là on tâcheroit d'amener les Polonois à des conditions raisonnables. A l'egard du lieu des conferences comme le Roy & l'Electeur, ne jugeoient pas à propos, qu'on les tint sur le territoire de Dantzich, ils résolurent qu'on examineroit s'il y avoit en Prusse, ou dans le Païs de Curlande, mais sur tout dans ce dernier, quelque endroit ou l'on pût commo-

1657. commodément traiter des Prélimires. Et à l'egard de la maniere de traiter, leur avis n'étoit pas, que quand on seroit d'accord touchant le lieu du Rendez vous, les Commissaires des parties s'assemblassent dans un lieu tiers, mais que l'affaire se traitât en des visites qu'ils se rendroient reciproquement, comme on avoit fait à Osnabrug. Ils prétendoient que par là on éviteroit toutes les difficultés qui avoient accoutumé de survenir dans les conférences qui se tenoient en lieu tiers, & même que ce seroit un pretexte de traiter l'affaire sans l'entremise d'aucun Mediateur ; le Roy & l'Electeur donnerent là dessus leur déclaration par écrit à Avaugour, lequel la porta à Dantzich, au Roy de Pologne. Pour les operations de la campagne, on proposoit que les troupes du Roy, & celles de l'Electeur seroient partagées en deux corps & commandées les unes pour la Samogitie, & les autres pour la Moscovie, & la Podlachie. Mais parce qu'on jugeoit à propos de secourir la ville de Tycozin, qui se trouvoit serrée de pres, & qu'on ne vouloit pas partager les troupes, on résolut de faire marcher Steenbok & Sparr vers cette ville par la Masovie, afin d'en chasser les Polonois, & de s'arrêter ensuite dans la Podlachie jusqu'à nouvel ordre, mais ces mesures se trouverent inutiles, par ce que l'ennemi s'étoit rendu maitre de Tycozin, sous le commandement de Sapieha, Witepski & Gosieuski généraux de Lithuanie, qui y estoient venus avec toutes leurs forces. Dieteric Rose commandoit cette place avec une garnison de cinq cents hommes seulement. Apres l'avoir défenduë avec beaucoup de vigueur, elle fut emportée d'assaut, & les assiegeans taillerent en pieces tout
17. Janu. ce qui se presenta sur leur passage. Mais le Gouverneur aimant mieux perir que de se rendre, fit un coup de desespoir, car s'étant enfermé dans le château, & ayant mis le feu à quelque magazin de poudre, il se fit sauter en l'air, luy, une bonne partie du chateau, ce qui luy restoit de soldats & plusieurs des ennemis, La prise de cette ville fut suivie de celle de Byrse qui appartenoit aussi à Radzivil. Cette place se rendit aux Lithuaniens, & la garnison qui étoit reduite à cent quatre vingt hommes fut menée à Riga avec huit pieces d'artillerie. 1657.
Ces deux pertes acheverent de chasser les Suedois de la Lithuanie.

§. 4. Apres la prise de Tycozin, Gosieuski s'avança au deça du Niemen, pour se joindre avec Czarneski dans la vüe d'attaquer la Prusse Ducale. Le Roy de son coté pour empécher cette jonction commanda à Steenbok de leur couper le chemin, & d'attaquer l'un ou l'autre, selon que l'occasion s'en presenteroit, ou de s'arrêter à Angerbourg avec les troupes de l'Electeur, en cas qu'il ne pût empecher ces deux Généraux de se joindre. Steenbok partit de Reden & joignit à Hasenberg le Général Sparr, qui avoit avec luy un corps de cavallerie & quelques regimens de dragons, des troupes de Brandebourg. Etant entrés ensemble sur les frontie- 19. Janu.
res de la Moscovie, ils hâterent leur marche vers Przanitz, où ils avoient appris que campoit Czarneski, dont ils chargerent si à propos l'arriere garde qu'une parti en fut taillée en piéces, & l'autre mise en fuite. Pour Czarneski luy même il étoit parti de là le jour de devant & avoit pris sa route vers Dantzich pour tirer Jean Casimir de cette ville. Ainsi les confederez sans s'amuser à le poursuivre allerent droit à Tycozin pour obliger les Polonois à en lever le siege, & ils étoient déja arrivés à Coln, lors qu'ils receurent la nouvelle de la prise de cette place. On leur donna avis en méme tems, que Sapieha avoit fait une irruption en Prusse, & qu'il y bruloit tout avec la derniere cruauté, ce 7. Fevr.
qui les obligea à rebrousser chemin pour se rendre à Joansbourg, Sapieha ayant appris leur arrivée marcha en toute diligence à Augustowa en Lithuanie, & les confederez prirent leur route vers la Podlachie pour y vivre aux dépens de l'ennemi.

Expedition de Steenbok.

Cependant les troupes de Bran- 17. Fevr.
debourg se séparerent aussi tôt apres de Steenbok par ordre de l'Electeur, & prirent le chemin de Licca, ce qui obligea Steenbok retourner à Joansbourg, ne se croyant pas en seureté au delà de la riviere de Nareu. De Joansbourg, il avoit ordre de s'acheminer à Thorn, par les endroits que l'ennemi avoit abandonnés en Prusse, par ce que le Roy avoit eu nouvelle de l'entrée

1657. trée de Ragotzki en Pologne, avec lequel il desiroit passionément de se joindre. Steenbok passa donc de Libow à Marienbourg, où étoit le Roy, ayant laissée pour quelque tems le
2. Mars. soin de l'armée à Henry Horn, lequel au commencement de Mars luy fit passer la Vistule à Thorn, pour se joindre aux troupes que Douglas avoit amenées de Prusse en cet endroit là.

Jean Casimir se retire de Dantzich. §. 5. Cependant Czarneski ayant été obligé tout d'un coup à changer de route, & à prendre son chemin par la païs de Culm, entre Golup & Strasbourg pour aller à Dantzich, y arriva avec six mille hommes, ayant fait quarante mille de chemin en quatre jours, afin d'obliger Jean Casimir à
28. Janu. s'avancer dans la Pologne pour arrêter les progrés de Ragotzki. Jean Casimir partit donc de Dantzich dés le lendemain de l'arrivée de Czarneski, & s'avança dans la haute Pologne à grandes journées avec de l'infanterie & du canon. Les Suedois ne pûrent pas luy couper le chemin, parce que Steenbok avoit alors ses troupes dans un autre endroit de la Prusse; autrement il n'eût pas été fort difficile de prendre son canon & de battre son infanterie. Aussi Czarneski qui prevoioit ce danger avoit il menagé fort à propos ce tems de l'absence de Steenbok; & Jean Casimir de son côté pour marcher en plus grande asseurance avoit pris sa route sur les frontieres de la Pomeranie & de la marche. Encore ne fut il pas exémt d'allarme par ce chemin; car en passant aupres de Lawembourg, Ascheberg qui étoit là en quartier avec quelques troupes ayant
10. Febr. fait irruption la nuit dans le camp des Polonois, y jetta une telle épouvante, que le Roy lui même fut contraint de se sauver à Calis, au travers des marais, n'ayant avec luy que sa cavalerie, & ayant abandonné son canon & son infanterie, dont une partie retourna à Dantzich, & l'autre prit party dans les troupes de Suede.

On négotie en vain la paix avec la Pologne. §. 6. Le départ de Jean Casimir reculoit beaucoup l'esperance qu'on avoit eüe de faire bien tôt la paix. Les Ambassadeurs de France & de Hollande s'y étoient employéz avec beaucoup de chaleur, & les Polonois eux mêmes avoient commencé à ne s'en pas montrer trop éloignés. Mais le traité qu'ils avoient conclu avec l'Empereur leur avoit fait reprendre leur fierté & leur aigreur ordinaire; & François de Lisola s'étant retiré à Dantzich, sans prendre congé du Roy, n'épargnoit rien pour y rendre inutile toute la négotiation des Médiateurs. Les Polonois eux mêmes, quand ces Mediateurs leur demandoient la raison de leur changement sur le sujet de la paix, ne dissimuloient pas que depuis ce tems là, il s'étoit négotié un traité entre eux & l'Empereur par lequel la succession de la couronne de Pologne devoit être donnée à quelqu'un de la maison d'Austriche; qu'à la verité il étoit arrivé du partage entre les Sénateurs de Pologne, sur ce que l'Empereur avoit demandé outre cela que le droit d'Election fût aboli en Pologne, & que la couronne demeurât pour jamais héréditaire dans la maison d'Austriche, & que cette même couronne s'obligeât pour dix ans envers le Roy de Dannemark, conjointement avec les Imperiaux, afin que les uns & les autres travaillassent d'un commun effort à chasser les Suedois, non seulement de la Pologne & de la Prusse, mais aussi de l'Allemagne. Que là dessus, ceux qui tenoient pour Jean Casimir, luy avoient conseillé d'aller à Czenstochou, & de faire venir là les Sénateurs pour délibérer avec eux, sur les propositions de l'Empereur, & sur les moyens de secourir la Pologne; & que cependant Lisola devoit partir pour Vienne, afin d'obtenir quelque adoucissement aux propositions de l'Empereur, qui allarmoient d'autant plus les Polonois, que par là ils se trouveroient necessairement engagés dans une longue guerre.

Le lendemain du départ de Jean Casimir les Ambassadeurs de France partirent de Dantzich, avec Isbrand ministre Hollandois pour aller à Marienbourg, où ils rapporterent qu'ils avoient fait connoitre à Dantzich les intentions du Roy, mais qu'il s'en falloit beaucoup qu'ils n'eussent trouvé les Polonois dans les mêmes dispositions qu'auparavant; qu'ils n'avoient pas fait difficulté de rejetter l'inutilité de la négotiation sur le Roy de Suede, & sur l'Electeur de Brandebourg, disant, que ces derniers en refusant d'accepter les lieux qu'on leur avoit pro- 1. Fevr.

1657. proposez pour travailler au traité, avoient assés fait connoitre qu'ils n'étoient pas trop portés à la paix. De plus, ces mêmes Ambassadeurs rapportoient que les Polonois avoient refusé opiniatrément un sauf conduit pour les envoyéz de Ragotzki, sur ce que ce Prince ne s'étoit pas encore entiérement déclaré, & qu'il n'avoit point demandé d'assister aux conferences, outre que le Roy ayant marqué le mois de Fevrier pour ces conférences il n'y auroit pas du tems pour envoyer un sauf conduit à Ragotzki, beaucoup moins pour attendre l'arrivée de ses ministres. Qu'à la verité Jean Casimir avoit consenti que les Comissaires des deux Royaumes s'assemblassent, mais qu'il vouloit que ces assemblées se fissent sans éclat & sans formalité, de peur de donner de l'ombrage aux Moscovites. Les Ambassadeurs de Hollande avoient répondu à cela qu'à la verité le Roy de Suede & l'Electeur avoient proposé Marienwerder, ou quelque endroit de la Warmie, pour tenir les conférences, mais qu'il n'avoit été rien résolu là dessus, & que comme ces deux Princes s'étoient remis à leur choix sur le sujet du lieu, il leur seroit aisé de trouver moyen d'accommoder les deux partis, pourvû que Jean Casimir voulût donner les mains à l'expedition d'un sauf conduit pour Ragotzki, & à tenir les conférences de la maniere que le Roy de Suede l'avoit proposé. Qu'au reste le Roy & l'Electeur en insistant sur un lieu, plutôt que sur un autre, n'avoient absolument en vûe que la sûreté des uns & des autres, & qu'ils accepteroient volontiers le village qu'on leur avoit proposé, pourvû qu'on pût y négotier avec assûrance. Qu'en demandant un saufconduit pour Ragotzki l'intention du Roy & de l'Electeur n'étoit pas non plus qu'on attendît l'arrivée de l'Envoyé de ce Prince, & qu' aussitôt que ce sauf conduit seroit accordé, on ne laisseroit pas de commencer lès conférences dans le lieu qu'on auroit jugé le plus propre; que si Ragotzki refusoit d'y envoyer, ce refus ne seroit d'aucun préjudice au traité, aquel le Roy & l'Electeur se portoient de si bonne foy, que si une fois on commençoit, il ne falloit point douter du succés de la negotiation. Mais tout cela n'étoit point capable dé branler Jean Casimir ni les Senateurs, quoy qu'ils protestassent n'avoir rien plus à cœur que de traiter avec le Roy de Suede & avec l'Electeur, & qu'ils étoient même prêts à entrer en negotiation, pourvû qu'on pût s'assûrer des bonnes intentions de ces derniers, & qu'ils s'engageassent à ne rien demander des terres qu'ils avoient conquises pendant cette guerre. Et même Jean Casimir pour témoigner combien il étoit sincerement résolu à la paix, déclaroit, comme il avoit déja fait, qu'il renonceroit à ses prétentions sur la couronne de Suede, & que la Republique en feroit autant de ses prétentions sur la Livonie. Les Ambassadeurs répondirent à cela, que cette proposition touchoit le fond de la négotiation, & qu'elle pourroit étre faite dans les conferences, pour lesquelles il ne falloit pas perdre de tems, afin qu'on pût s'expliquer plus clairement sur les conditions de la paix, & qu'apres avoir reglé les préliminaires, on pût découvrir quelle étoit la dessus l'intention de Charles Gustave, mais Jean Casimir & les Sénateurs étant sur le point de partir de Dantzich, demeurerent fermes dans leur sentiment, & renvoyerent les Ambassadeurs sans leur donner d'autre réponse. Au reste il étoit aisé de découvrir quelles étoient leurs dispositions par les lettres qu'ils écrivirent au Roy de Dannemark, pour luy recommander la ville de Dantzich, & l'engager à leur envoyer des Ambassadeurs avec plein pouvoir de traiter une alliance avec eux. 1657.

Fevr. Les Ambassadeurs de France rapporterent à peu pres les mêmes choses; „qu'en apparence, les Polonois „leur avoient témoigné beaucoup „d'inclination pour la paix : Mais „qu'en même tems ils alleguoient des „difficultés qui faisoient douter de „leur sincerité; qu'ils leur avoient representé entre autres choses, que la „Prusse étoit une Province dont la Republique de Pologne ne pouvoit se „passer, sans un trop grand préjudice, „parce que c'étoit la porte de la Pologne, & que pour l'acquerir ils avoient soûtenu une guerre de plus de „trois cents ans. Qu'ainsi ils n'entreroient dans aucune conférence publique là dessus, que le Roy de Suede „n'eût déclaré nettement, qu'il ne

1657. „prétendoit à aucune partie ni de la „Prusse, ni de la Pologne; que l'entrevüe qu'on avoit proposée cy devant devoit être secrette, & non pas „telle que Charles Gustave, & l'Electeur la proposoient, sans doute afin „de donner de l'ombrage aux Moscovites, & de les irriter encore une fois „contre la Pologne; que cependant „afin de faciliter la paix, Jean Casimir „& les Senateurs déclaroient, comme „ils avoient aussi fait aux Ambassadeurs de Hollande, qu'ils renonceroient à leurs prétentions au Royaume de Suede, & aux biens de Patrimoine, aussi bien qu'à la Livonie, & „même au titre de Roy de Suede, pour „peu que cela fît obstacle au traité. „Que néantmoins Jean Casimir retiendroit les armes de Suede dans ses „armoiries, parce qu'il étoit descendu „de cette maison, & que les deux Roys „mettroient la Livonie dans leurs titres, à cause de ce que les Polonois „possedoient encore dans cette Province. Ils demandoient aussi qu'on aboliroit en Suede les declarations & les arrets qui y avoient été faits contre la famille de Sigismond; quoy que dans le particulier ils fissent assés entendre, que pourvû qu'on pût s'accorder sur les autres articles, ce dernier n'empécheroit pas de passer outre. En même tems, ils proposoient de renoüer amitié avec l'Electeur, sans luy témoigner aucun ressentiment du passé, à condition pourtant qu'il releveroit de la Pologne sous les mêmes conditions qu'auparavant; car pour ce qu'on luy avoit offert de le rendre souverain de Prusse, & de le dispenser de payer la pension annuelle, à laquelle il étoit obligé comme Feudataire de la Pologne, ce n'avoit été qu'à condition qu'ils se joindroit aux Polonois contre la Suede. Les Ambassadeurs de France avoient proposé Dirschau pour tenir les conférences, se faisant fort de porter Charles Gustave à en tirer sa garnison, pour y mettre les troupes que les Hollandois avoient à Dantzich; mais Jean Casimir & les Senateurs rejetterent cette proposition, & quelques autres qui se firent en conséquence, & ne penserent plus qu'à se tirer de Dantzich.

Le Roy délibére sur le traité de paix avec la Pologne.

§. 7. Le Roy ayant receu ces avis ordonna à Benoît Oxenstiern & à Biœrnclow de s'aboucher avec le Baron de Schuerin & avec Friderich Jena, envoyés de Brandebourg, qui étoient alors à Marienbourg & de conferer avec eux, sur ce que pouvoit exiger l'etat présent des choses. Tout bien examine, on jugea à propos de representer aux Ambassadeurs de France & de Hollande l'injustice des Polonois & l'equité de toutes les démarches du Roy, & de l'Electeur. Et comme la réponse des Polonois paroissoit tout à fait illusoire, on crût qu'il seroit bon de les faire sonder par ces mêmes Ambassadeurs, pour savoir si c'étoit là leur derniere résolution, ou s'ils ne s'étoient pas reservé pour la fin à faire quelque proposition plus raisonnable. 1657.

Les ministres de Suede en execution de cette deliberation exposerent aux Ambassadeurs de France & de Hollande, tout ce qui s'étoit passé avec les Polonois au sujet de la paix depuis la bataille de Varsovie; a quoy ils ajoûterent que la derniere réponse de Jean Casimir ne pouvoit étre regardée par Charles Gustave que comme un refus formel de traiter, leur demandant s'ils n'en faisoient pas le même jugement, & s'ils ne croyoient pas la négotiation tout à fait rompuë par là. Sur quoy les Ambassadeurs reconnurent que tout s'étoit passé comme le disoient les Suedois, ajoûtant qu'on n'avoit jamais pû porter Jean Casimir à consentir aux conférences, & que sans doute il ne faisoit ces difficultés que dans l'espérance d'etre secouru par l'Empereur, & de peur de s'attirer les Moscovites. Que néantmoins ils ne croyoient pas que cette réponse des Polonois deût être regardée comme un refus formel d'éntrer en accommodement, puis que Jean Casimir & le Chancelier de Pologne avoient toujours protesté que c'étoit leur intention, pourvû que le traité se fît sous des conditions qu'ils pussent accepter; mais qu'ils ne pouvoient dissimuler que Jean Casimir & le Chancelier avoient juré, que quoy qu'il pût leur arriver, ils ne céderoient jamais la Prusse.

Le Roy fit mine d'écouter favorablement cette proposition, afin d'entretenir les Polonois dans l'esperance d'un accommodement, mais néantmoins sans se trop déclarer & à plus forte raison sans rien promettre qu'il ne vît quel train prendroient les affaires,

1657. ros, & ce que le Senat de Suede répondroit aux lettres qu'il luy avoit écrites pour savoir son sentiment sur la proposition que luy faisoient les Polonois au sujet de la Prusse; mais l'esperance de traiter se trouva fort reculée dans la suite, tant parce que les deux Roys étoient trop éloignés de ces sentiments, que par le changement qui arriva dans les affaires.

Levées de la Vistule rompües.

§. 8. Avant que de retourner en Pologne, le Roy resolut de tenter une voye plus vigoureuse qu'il n'avoit fait encore pour ranger ceux de Dantzich. On a déja vû qu'ils avoient refusé d'être compris dans le traité d'Elbing, incités à cela par les Danois; & non contens de se tenir sur la défensive, ils ne cessoient d'inquieter par leurs sorties, les troupes Suedoises qui étoient aux environs. Mais entre autres choses, ils avoient repris Grebin en deux assauts, ayant, à la reserve du Gouverneur, taillé en pieces toute la garnison qui étoit de cinquante hommes, qui aimerent mieux perir que de demander quartier. Ils perdirent néantmoins deux cents hommes dans cette expedition, & il leur arrivoit souvent de ne remporter que des coups pour toute recompense de leurs hostilités. D'ailleurs ils avoient aigri l'esprit de Charles Gustave, par quantité de faux bruits qu'ils répandoient à son desavantage, & même par des libelles, qui ne tendoient qu'à divertir, & qu'à animer la populace. Le Roy voulant donc châtier leur insolence, résolut de détourner à droite les eaux de la Vistule, s'imaginant que la riviere coulant dans la mer avec moins de rapidité, son embouchure seroit bien tôt rémplie de sable; & que par ce moyen la ville ne pourroit plus tirer aucun usage de ce canal là.

Cependant voulant les ménacer de ce dessein avant que de l'exécuter, pour voir s'ils en deviendroient plus traitables; il s'en ouvrit aux Ambassadeurs de Hollande, afin qu'ils avertissent ceux de Dantzich, de prevenir par une conduite plus moderée, le danger dont ils étoient menacez. Les Ambassadeurs eux mêmes n'apprirent pas ce dessein sans frayeur, parce qu'ils voyoient que Dantzich étoit perdu si une fois son port venoit à etre bouché; mais ceux de Dantzich ne firent que s'en moquer, 1657.
soit qu'ils creussent que le Roy n'exécuteroit pas ce dessein, soit qu'ils s'imaginassent que l' entreprise ne réussiroit pas; ce qui obligea le Roy à ne les plus ménager, & voici comme il s'y prit. La Vistule se partage premierement aupres du Montau, en sorte que le canal de la droite va se jetter dans le Frisch Haff, celuy de la gauche ayant coulé quelque tems, & étant parvenu au fort de Haupt, se partage encore en deux canaux, dont celuy de la droite va se jetter dans le Frisch Haff, comme le précédent, pendant que le canal de la gauche, passant par Dantzich, va se perdre un mille plus bas, dans la mer Baltique. Le Roy ayant donc fait couler à fond quantité de barques, qu'on rémplit de pierres, dans les endroits ou commencent les canaux, que nous avons appellez *de la gauche*, il en fit des digues par lesquellez l'eau étant retenuë de ce côté là étoit contrainte de se jetter dans les canaux de la droite. Toutefois il n'eleva pas ces digues jusqu'a fleur d'eau, mais les laissa un peu au dessous, afin que la glace passant librement par dessus ne leur fit aucun dommage. Outre cela, lors que les inondations du printems eurent fait enfler la Vistule, le Roy fit faire une ouverture de douze toises à la chaussée qui est pres du village de Kesemark, de sorte que l'eau s étant répanduë dans le petit Verder, qui est tres fertile, inonda toute la campagne, & renversa plusieurs maisons. Cela obligea les habitans de Dantzich à faire une sortie, dans laquelle ils reparerent en quelque façon cette brêche. Mais le Roy en ayant fait faire une autre plus pres de Haupt, ceux de Dantzich ne purent la reparer comme la précédente, le feu continuel de l'artillerie du Fort les en empéchant; par ce moyen les champs de Dantzich furent extrémement endommagez; mais quant au reste, la ville ne fut pas incommodée autant que le Roy l'avoit esperé. Car la glace descendant avec impetuosité rompit une partie des digues qu'il avoit fait appréter; de sorte que le canal de Dantzich demeura toûjours navigable jusqu'à la mer, & l'on ne s'apperceut pas même que

1657. le sable s'amoncelât tant soit peu à son embouchure.

Ragotzki fait irruption en Pologne.

§. 9. Apres que Jean Casimir eut gagné un lieu de sureté, & que le Roy eut appris par des avis certains l'irruption de Ragotzki en Pologne, il résolut d'aller à la rencontre de ce Prince. Dans cette vüe, il commanda à Steinboc de faire prendre à son armée la route de Thorn, & fit assembler au même lieu tout ce qu'il avoit de troupes répanduës en divers endroits. Cependant le Général Major Arentson avoit défait à Cujavie aupres de Brestie, cinq compagnies des Polonois, en ayant taillé en pieces la plus grande partie, & de là avoit passé à Lovvitz d'ou il avoit fait décamper les ennemis qui assiegeoient cette place. Le Roy jugeoit d'autant plus nécessaire de s'avancer en diligence dans la Pologne, qu'il apprenoit que les Polonois rassembloient toutes leurs forces pour surprendre Ragotzki, dont il soupçonnoit avec raison que la vigilance ne seroit pas proportionnée à celle de l'ennemi, & avant que de quitter la Prusse il obligea Marienbourg & les autres villes de cette Province à luy préter serment de fidelité, comme à leur legitime souverain.

Au reste Ragotzki n'ayant pû étre dissuadé de l'expedition de Pologne par toutes les sollicitations des siens, ils avoient fait tous leurs efforts pour l'empécher d'entreprendre un voyage si pénible en hyver, & pour l'obliger à attendre le printems, pendant lequel tems on pourroit recevoir la ratification du Traité fait avec le Roy de Suede. Il auroit même écouté ces conseils, si le desir qu'il avoit de prendre possession de Cracovie ne l'eût pas obligé à hâter sa marche, de peur que Lubomirski, ou les Imperiaux ne se rendissent maîtres de cette ville. En même tems il venoit un Ambassadeur de Turquie à Ragotzki pour s'opposer à cette expedition. Mais ce Prince avoit donné ordre aux Gouverneurs qu'il laissoit en Transsylvanie, de faire faire un si long detour à l'Ambassadeur Turc, qu'il ne pût le rencontrer qu'en Pologne, car Ragotzki jugeoit bien, que sélon la coutume des Turcs, qui ne jugent des choses que par l'evenement, leur maître ne s'opposeroit plus à son dessein, dés qu'il le verroit commencé avec succés. L'armée de Ragotzki étoit composée de dixhuit mille chevaux, & de cinq mille hommes d'Infanterie, que commandoient Kemini Janos, & Gabriel Bacos, à quoy il faut joindre vingt mille Cosaques, & six mille hommes des troupes de Valachie. Il est aisé de juger que si Ragotzki eût eu autant de vigueur & d'experience dans l'art militaire, que d'ardeur pour la couronne, il eût peu achever d'opprimer la Pologne avec une si nombreuse armée; mais il n'avoit ni la prudence ni la valeur nécessaire pour cela; & il ne fut pas plutôt entré en pais ennemi, qu'on remarqua par l'epouvante, où il paroissoit être de tems en tems, que cette entreprise étoit au dessus de luy. Il s'étoit imaginé, que dés qu'il seroit entré en Pologne les Grands qui étoient dans son voisinage, & sur tout Lubomirski son allié luy feroient un favorable accueil, d'autant plus que rempli de cette espérance il leur avoit fait offrir à tous sa protection. Mais voyant que personne ne se remuoit en sa faveur, à la reserve de quelques particuliers, que l'insolence du soldat avoit réduits à se mettre sous sa protection, il témoignoit une grande inquietude de joindre Charles Gustave. Pour empécher cette jonction les Polonois faisoient courir le bruit, que le traité entre la Suede & la Pologne étoit sur le point d'être conclu, & que Ragotzki n'y seroit pas compris, Potoski avoit en même tems écrit à ce Prince, que les Suedois reduits à l'extremité, s'étoient resolu à traiter avec la Pologne, & que la Pologne de son coté intimidée de le voir paroitre avec une si grande armée, leur feroit des conditions fort avantageuses, lesquelles ils n'auroient pas plûtot obtenuës, qu'ils l'abandonneroient, pour ainsi dire, au milieu de la mer, sans voile & sans avirons; ajoûtant pour confirmer cet avis, qu'il étoit bien rare de voir les Suedois traiter de bonne foy avec d'autres Princes qu'avec le Roy de France. Quoy que tout cela n'allarmât pas peu Ragotzki, il ne laissa pourtant pas de continuer sa route. Comme ce Prince s'avançoit par Stry, à Leopolis, cette der-

1657. *12. Fevr.*


FLATOU
Pomerelliæ Arx dificillimi accessus
400. Militum præsidio munita post 24. horarum ob-
sidionem à Sereniss: Reg: Su: Expugnatur 28. Iun: 1657.
A. Munimenta exteriora triplici sudium serie circumspecta B.
Moles ligneæ pro tormentis C. Tres Suecorum suggestus tor-
mentarij D. Vicus Flatou à Polonis in cineres re-
dactus.
Arx Superior
Arx Inferior
Lacus Arcem undiq: ambicus.
Draheimium Pagus
Lacus Tempelburgicus
Arx Draheim
Lacus Draheimius
N. Perelle sculp.
Delineatio Draheimij
Arcis Pomerelliæ.

1657. derniere ville, envoya audevant de luy des députes, pour être receüe
13. Fevr. à composition; mais sans vouloir néantmoins souffrir de garnison. La ville de Premils fut aussi receüe à composition avec les mémes conditions. Ce fut dans cette ville que l'Evêque de Colna, Chancelier de Hongrie vint trouver Ragotzki de la part de l'Empereur pour faire ses protestations contre cette expedition & pour tacher de l'en détourner; Mais Ragotzki luy répondit, qu'il n'étoit pas en son pouvoir de rebrousser chemin sans le consentement de ses confédérez, & qu'il falloit pours vivre sa pointe, & attendre l'événement. Cependant il ne laissa pas d'envoyer un Ambassadeur à Vienne, pour justifier cette entreprise, & pour assurer l'Empereur qu'il
3. Mars. ne se passeroit rien à son préjudice. Pendant que Ragotzki étoit à Premils, il receut nouvelle que Lubomirski épouvanté de son arrivée, avoit levé le siege de Cracovie qu'il avoit tenu pendant cinq mois, non sans étre de tems en tems vigoureusement repoussé, par le General Wirtz, qui commandoit dans cette place, & auquel il écrivit, en se retirant, une lettre dans laquelle il donnoit de grandes loüanges à sa valeur, & le prioit d'épargner les Salines de Cracovie. Le bruit couroit que Lubomirski devoit se joindre à Czarneski, à Potoski, & aux autres chefs de l'armée Polonoise pour s'opposer au passage de Ragotzki sur le San. C'est pourquoy ce Prince ayant tenu conseil de guerre avec les chefs des Cosaques & Valaques, résolut d'aller droit aux Polonois, & de leur livrer bataille, pendant que ses troupes étoient encore toutes fraîches. Mais quand il fut arrivé sur le San, il ne trouva que trois mille Polonois, qui d'abord essuyerent quelques escarmouches, mais qui se retirent aussitôt, épouvantés par un si grand nombre d'ennemis. Ainsi il marcha vers Cracovie, dont il regardoit la possession comme sa plus importante affaire.

L'Electeur de Brandebourg ne veut rien avoir à démeler avec Ragotzki.

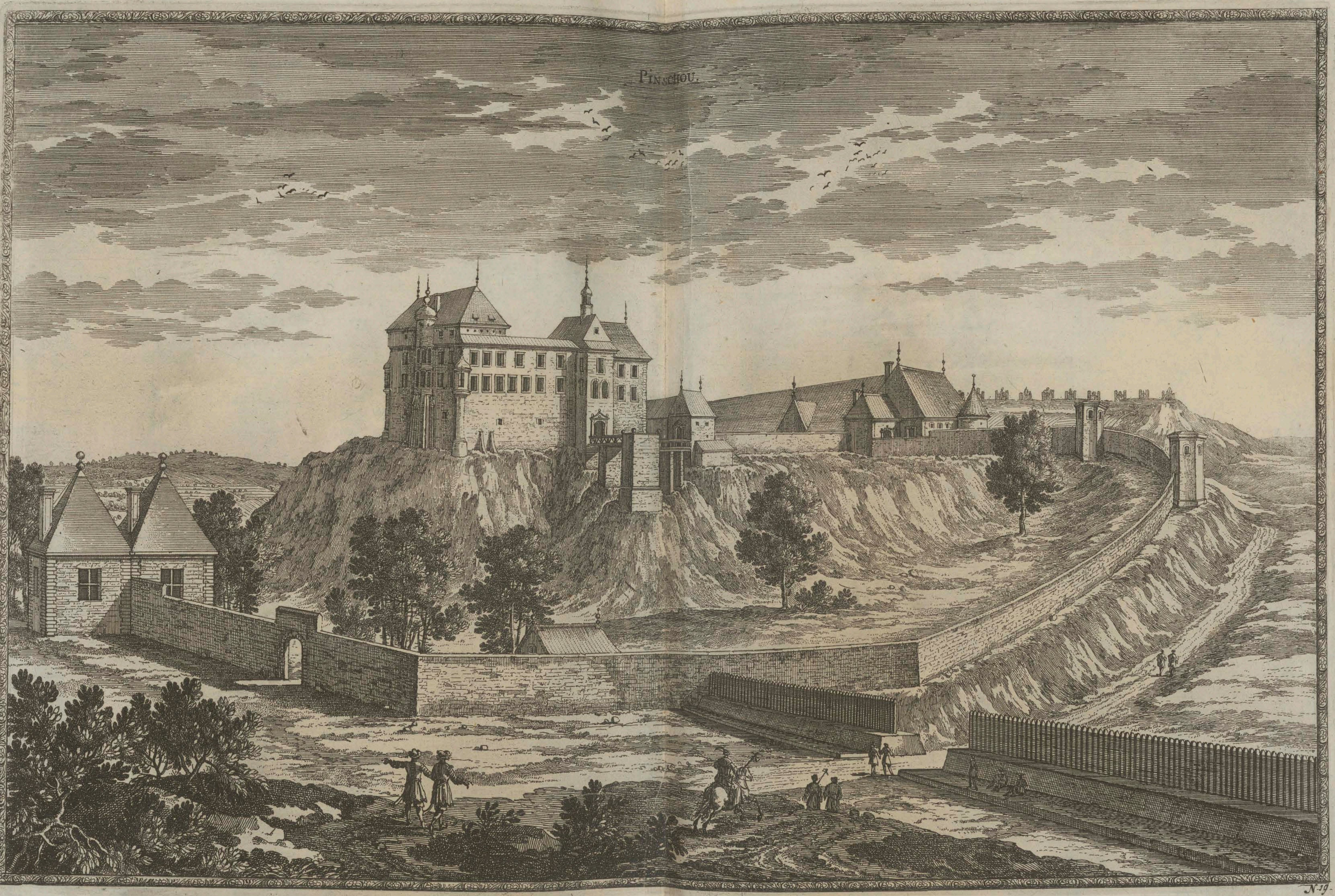
§. 10. Le Roy ayant appris que Ragotzki s'étoit déja tant avancé, & jugeant bien d'ailleurs que ce Prince frustré de l'esperance qu'il avoit conçuë, que les Polonois se rendroient volontairement, ne trouveroit point de meilleure ressource que de se joindre avec luy, résolut de profiter d'une occasion si favorable, pour reduire entiérement les Polonois, & pour mettre fin à cette guerre, en partageant la Pologne entre luy, l'Electeur de Brandebourg, Ragotzki & les Cosaques. Dans cette vuë il pressoit vivement l'Electeur, pour le faire revenir de la froideur qu'il avoit fait paroître jusqu'alors, luy disant que c'étoit le tems de ranger les Polonois, soit par la force, soit par la douceur. Mais de leur côté, ces derniers aussi bien que les autres ennemis de la Suede, ne travailloient pas avec moins de chaleur à détacher l'Electeur des interets de Charles Gustave. Entre autres Lisola étoit allé dans cette vuë à Labiau, où étoit alors l'Electeur. Le ministre étoit même soutenu dans ce dessein par plusieurs d'entre les Conseillers de l'Electeur, qui n'oublioient rien pour l'ébranler, mais sur tout Hoverbeck y travailloit avec beaucoup de chaleur, aussi bien que Bonin qui avoit été pris par les Polonois à Lancici, & que Jean Casimir avoit relâché à condition que pendant un an, il n'entreroit dans aucun conseil préjudiciable à la Pologne, luy ayant outre cela donné des instructions secretes pour le favoriser. Joint à cela que les Prussiens incommodés des courses des Polonois, ne cessoient de redoubler leurs plaintes & leurs instances pour la paix.
L'Electeur pressé par tant de sollicita- 6. Fevr.
tions envoya donc au Roy, George Frideric Comte de Waldec, pour luy demander avis sur l'état present des choses, & pour sçavoir de luy en quels termes étoit la négociation. Le Roy representa à ce Comte, comment les Polonois l'avoient amusé jusqu'alors par l'esperance de la paix, & avoient ensuite rompu toutes les mesures qu'on avoit prises, quand il avoit fallu en venir à l'execution. Ensuite, il luy montra des lettres qui confirmoient l'entrée de Ragotzki & des Cosaques en Pologne. Le Comte de Waldec fut ravi d'apprendre ces nouvelles, ne doutant point qu'elles ne donnassent beaucoup de satisfaction à l'Electeur, par ce que par là les Polonois se trouvoient contraints de s'eloigner de la Prusse, & que d'ailleurs c'étoit un moyen de confondre tous ceux qui avoient donné de mauvais conseils contre la Suede. Cependant le Roy

1657. Roy conseilloit à l'Electeur de prendre toutes les précautions necessaires pour la défense de son Païs, & d'envoyer un bon corps d'armée en Samogitie, & en Lithuanie, avec ordre d'en ravager & d'en bruler tous les confins, afin que ceux de Lithuanie ne trouvassent pas de quoy subsister dans son voisinage, & que ses sujets pussent étre en seureté de ce côté là. Le Roy faisoit aussi de fortes instances aupres de l'Electeur pour l'engager à joindre une partie de ses troupes aux siennes, ce qu'il obtint enfin, quoy qu'avec beaucoup de peine. Et en effet l'Electeur envoya d'abord le Comte de Waldec, sous prétexte de se joindre avec le Roy pour la cause commune, mais dans le fond pour se servir de cette occasion de mettre ses troupes en quartier dans la haute Pologne. Enfin néantmoins apres plusieurs instances fondées sur les traitéz, ce Comte eut ordre de suivre le Roy avec ses troupes.

Avant que Charles Gustave se fût mis en chemin, il avoit receu avis de France, que l'Empereur sollicitoit fortement les Danois contre la Suede. En effet le traité avec le Dannemark étoit demeuré suspendu, & les levées qu'on faisoit avec éclat dans ce Royaume ne permettoient pas de douter qu'on ne deût bien tôt s'attendre à une nouvelle guerre de côté là. C'est ce qui engagea le Roy à envoyer Wrangel pour mettre ordre à ses affaires dans les Provinces qu'il avoit en Allemagne. Le Duc Adolfe Jean frere du Roy fut fait Gouverneur de toute la Prusse, où le Roy laissa aussi Steenbock avec les troupes Allemandes, pendant qu'il alloit luy même joindre Ragotzki avec les troupes de Suede & de Finlande, qui faisoient en tout trente escadrons, & dix bataillons, avec douce pieces de campagne, bien résolu de revenir aussitôt en Prusse sur ses pas, en cas que les Danois vinssent à faire quelque irruption.

Le Roy va audevant de Ragotzki.

§. 11. Apres avoir ainsi disposé toutes choses en Prusse, le Roy s'achemina à Thoren, ou ayant receu des lettres de Ragotzki, il résolut d'aller au devant de luy, de peur qu'il ne vint à étre enveloppé de toute l'armée Polonoise. Mais comme il receut nouvelle que Jean Casimir avoit assemblé un corps de douze mille hommes du côté de Czenstochow; il demeura 1657. quelques jours à Thoren ne jugeant pas à propos d'entreprendre une si longue & si perilleuse marche, avant que l'Electeur eût envoyé les troupes qu'il avoit promises, & il fit avancer son armée à Slusiewo sous la conduite 3. *Mars.* de Duglas, qui fut joint peu de tems apres par les troupes de Brandebourg à Lawisig sous le commandement du 11. *Mars.* Comte de Waldec. Ce Comte avoit un Regiment de dragons, & quatre Regiments de cavallerie, ce qui joint aux troupes de Suede faisoit environ sept mille hommes. Le Roy étant parti de Thoren les rencontra à Brisch dans la Cuiavie, & de là continuant leur marche ils apprirent à Bresini par les espions qu'ils envoyoient de tous côtés, que Jean Casimir s'avançoit avec son armée, pour prendre les Suedois en flanc, & qu'il y avoit une garnison de quatuorze compagnies de Polonois à Petricow. Le Roy marcha donc droit à cette ville dans le dessein de l'assieger, & de donner occasion aux ennemis de livrer bataille, pour peu qu'ils en eussent d'envie. D'abord le Comte de Waldec s'avança avec quinse cent chevaux, & quelques compagnies de dragons pour investir la ville, le Roy devant y arriver le lendemain avec le reste de l'armée. Outre les Bourgeois & les paysans, il y avoit dans cette place quatre cents nobles Polonois tres bien armés; ils étoient commandez par Lonski, qui d'abord fit grand feu sur les assiegeants, mais néantmoins sans les incommoder beaucoup. Le Roy jugeant qu'il ne pouvoit se retirer avec honneur sans avoir pris cette place, fit avancer ses dragons pour preparer toutes choses à 23. *Mars.* donner un assaut, & ensuite il envoya un trompette pour sommer la ville de se rendre. Le Gouverneur épouvanté de cette vigueur & de cette diligence, rendit la place, sous une honnete composition, & en sortit avec armes & Bagage, pour étre conduit luy & ses nobles Polonois à Czenstochou. La prise de cette place fut d'autant plus avantageuse que toute la Noblesse Polonoise avoit eu ordre de s'y assembler, ce qu'il étoit important de prevenir. Les Polonois s'étant retirés on mit à Petricou une garnison de troupes de Brandebourg, cette place étant située dans le Palatinat de Siradie,



N. 19.


Urbs PIOTRICOVIA
a S. R. M. SVECIÆ post duarum hora:
rum obsidium occupata. d. 23. Martij
A. 1657.
Cænob. S. Bernardi
Exercitus Suedicus in Cuneos diuisus
Curia
Templ. Parochiale
Coenob. S. Francisci
Piotricouia
S. Bern.
S. Franc.


Arx IANOWICZ à
Suecis occupata et præsidio munita
d. 7. febr. A. 1656.
Ianowicz
Oppid. Casimiria
Vicus Ianowicz
Vistula fluv.

1657. die, qui selon les conventions appartenoit à l'Electeur. Le Roy qui désiroit se joindre à Ragotzki, sans s'arrêter d'avantage à Petricow, s'avança dés
24. Mars. ce même jour à Wittow, ou l'on fit reposer les troupes pendant un jour, en attendant le retour du parti, qu'on avoit détaché pour sçavoir des nouvelles de Ragotzki, lequel revint sans en rien rapporter de certain, ce qui n'inquietoit pas peu le Roy, qui avec si peu de monde se voyoit engagé fort avant dans la Pologne, & en danger de s'y trouver envelopé, & de ne pouvoir regagner la Vistule, ou se retirer dans les places qui luy appartenoient. Cependant il ne cessoit d'encourager ses gens, les exhortant à se tenir serrez, de peur que s'ils campoient loin à loin, ils ne fussent surpris par un ennemi vigilant, & toûjours prêt à profiter de l'occasion. Enfin on reçut à Wolschewo
26. Mars. des lettres de Wirts qui donnoient avis de la marche de Ragotzki, ce qui obligea le Roy à prendre du côté de Jendrezewo, & de Pinschow. La garnison Polonoise qui étoit dans cette derniere ville, ayant pris la fuite, on y en mit une des troupes de Suede, & de Brandebourg. Le jour suivant on arriva à Racowo. Environ quinze jours auparavant quatre cent Cosaques qui s'étoient detachés de l'armée de Ragotzki pour faire des courses, ayant été surpris par les Polonois dans cette place, y avoient été tous taillés en pieces, & leurs corps étoient encore là tout étendus par les places, exhalans une odeur insupportable. Mais comme l'armée avoit fait cinq milles
1. Avril. ce jour là, on fut obligé d'y passer la nuit. Le lendemain on arriva à Ivaniski, & le Roy avoit encore résolu d'y passer la nuit, mais cette ville ayant été pillée quelques jours auparavant, & presque reduite en cendre par les Cosaques, il fallut camper aux environs; & comme il restoit encore beaucoup de jour, il prit envie au Roy d'aller avec une petite escorte visiter la forteresse de Crzistopora, d'ou l'on avoit tiré la garnison Suedoise depuis peu de jours.

Cependant Wirtz arriva accompagné de trois regimens, & donna avis que Ragotzki devoit joindre le Roy, ce soir là même : Aussi tôt pour faire honneur à Ragotzki le Roy rangea toute son armée en bataille, & receut ce Prince qui étoit escorté de mille hommes, tant Hongrois que Cosaques, au bruit de l'artillerie, des tambours, & des trompettes & à enseignes déployées, le faisant saluer deux fois de suite par son armée, & n'epargnant aucun témoignage de bienveillance, & de joye tout ensemble; il est vray que cette joye ne fut pas peu troublée par la mort d'Adolphe Prince de Nassau, qui fut tué d'un coup de mousquet par lun de ses gens, à la tête de son regiment, sans qu'on ait pu sçavoir si ce fut par malheur, ou de dessein prémedité. Au reste Ragotzki témoignoit en toute occasion une vénération tres particuliere pour le Roy, soit qu'il mangeât avec luy, soit dans les autres rencontres. Comme le Roy failoit voir son armée à ce Prince il marchoit quelques pas derriere, la tête découverte, & ses gardes n'alloient non plus qu'à la suite de ceux de sa Majesté. Apres avoir passé une bonne partie de la nuit en réjouissances, comme ces Princes se retiroient, le Roy fit present à Ragotzki de deux chevaux superbement équipés, & d'un sabre garni de diamants. 1657.

Ce même jour il arriva une avanture qu'on ne trouvera peut être pas indigne d'etre inserée dans cette Histoire, moins par son importance, que par sa singularité. Eric Dahlberg Maréchal de Camp ayant pris les devants avec un petit corps de cavalerie, pour marquer les logements de l'armée, rencontra dans un village nommé Kabolwic, un Polonois étendu par terre, & couché sur le dos; il avoit le cœur percé de deux bales, les yeux fermés, & il vomissoit de l'écume toute sanglante. C'étoit pour des gens de guerre un office de humanité, que d'abbreger les souffrances d'un homme blessé à mort, en achevant de le tuer. L'un d'eux descendit donc de cheval, & prenant un pistolet lui fendit la tête, & en fit sortir toute la cervelle. Mais on fut bien surpris de le voir porter la main à la blessure, & mettre les doigts dans son cerveau, & dans le sang qui en couloit. Un spectacle si étrange obligea un autre de ces Cavaliers à prendre encore son pistolet, & le lui ayant tiré entre les deux yeux, il lui fracassa le haut du crane, mais non obstant ce second coup, le blessé ne laissa pas de porter tousjours les deux mains

1657. mains à sa playe, & de la toucher comme auparavant; cette voye ne reüssistant pas, un des mêmes soldats, pour tenter si l'épée auroit plus de vertu que le pistolet, lui en donna jusqu'à quatre fois au travers du cœur, mais à chaque coup le Polonois retiroit les pieds, & portoit la main sur son cœur. Mais comme on avoit déja passé une demie heure entiere à ce triste exercice, & qu'on avoit percé ce miserable par tous les endroits de son corps, tant à coups d'epée que de pistolet, pendant qu'il retiroit toûjours les pieds, qu'il avançoit les mains, & qu'il poussoit des gemissemens profonds, comme s'il eût voulu dire quelque chose, il fallut enfin se retirer, & on le laissa là, qu'il respiroit encore.

Le Roy & Ragotzki consultent ensemble de ce qu'ils doivent entreprendre.

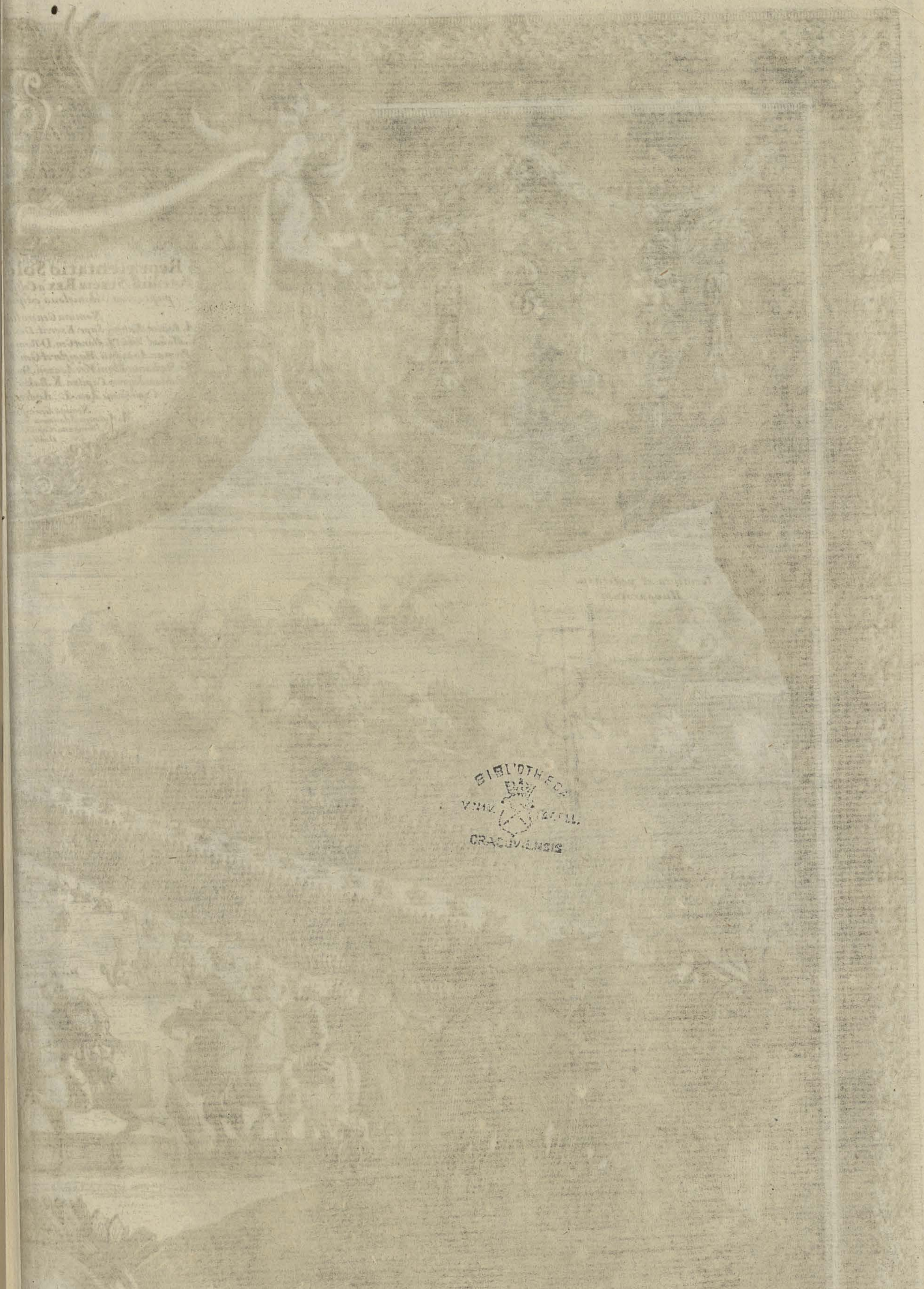
§. 12. Comme il n'étoit pas possible de demeurer là plus long tems, à cause du ravage qu'y avoient fait les Cosaques, gens entiérement incapables de discipline, le Roy, & Ragotzki ayant tenu conseil, résolurent de faire quelque action décisive, & d'attaquer l'ennemi, dans le cœur de la Pologne, n'y ayant pas d'apparence qu'il osât luy même attaquer le premier deux armées que leur jonction rendoit si redoutables. Dans cette vüe, ils ne trouverent rien plus à propos que de passer la Vistule à Savichost & de prendre Zamoscie, & sans perdre de tems on envoya devant des gens, avec ordre de faire un pont de bâteaux, sur ce fleuve. Le pont étant construit on s'avança à Savichost, où il se tint encore un conseil de guerre. Le Roy demanda à Ragotzki s'il vouloit arriver à ses fins en ménageant les grands de Pologne, ou par la force des armes; luy témoignant qu'en ce dernier cas, il étoit prêt de le seconder vigoureusement. Ragotzki témoigna au Roy, qu'il n'avoit là dessus aucune intelligence avec les Polonois, lesquels il regardoit comme ses ennemis, & qu'il étoit beaucoup plus glorieux d'agir avec eux à force ouverte. Le Roy qui connoissoit par expérience la maniere dont ils faisoient la guerre, raisonnoit là dessus avec beaucoup de prudence; il proposoit à Ragotzki, lequel il aimoit le mieux, d'attaquer l'ennemi qui avoit alors passé la Vistule, auprès de Casimirs, ou d'assieger ses plus fortes places, & de l'engager par la à en venir à un combat, ou à demander la paix. Il se présentoit deux places à attaquer, Brestie de Lithuanie & Zamoscie, dont celle ci ne pouvoit être emportée qu'à force de canon, au lieu que l'autre pouvoit être prise sans beaucoup de peine.

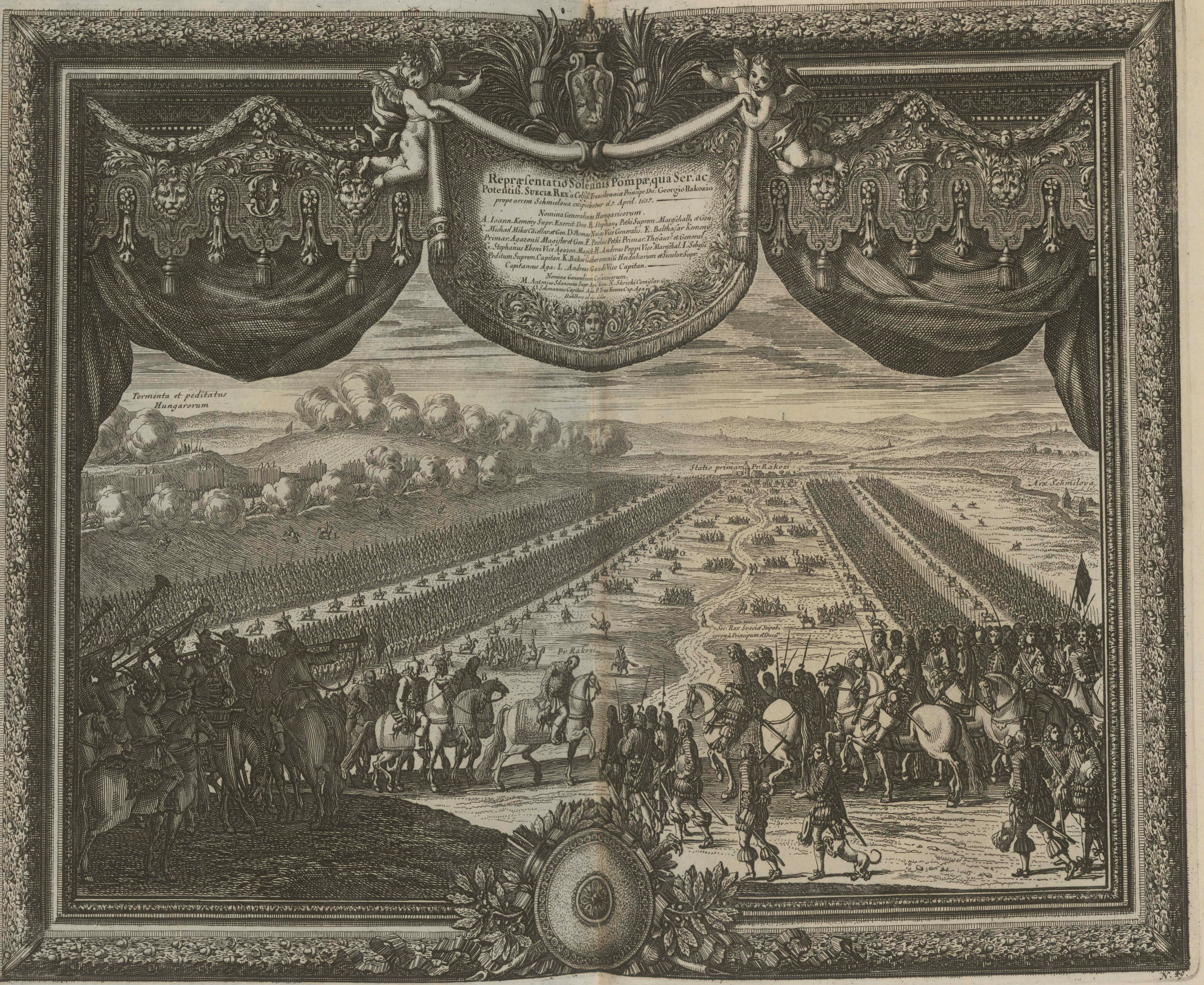
2. Avril.

5. Avril.

Mais le Roy jugeoit néantmoins plus à propos d'attaquer Brestie, parce que les Fortifications n'en étoient pas achevées; sans quoy son assiete & les Rivieres qui s'y rendent, en auroient fait une place imprenable. Il se trouvoit d'autant plus porté à prendre ce parti, que la Lithuanie, la Moscovie, & l'Ukraine luy étoient ouvertes, pour en tirer des vivres, & pour faire en même tems venir un renfort de Cosaques. Ragotzki au contraire étoit d'avis d'aller chercher l'ennemi, disant que quand on l'auroit une fois défait en bataille rangée, les places se rendroient d'elles mêmes, sentiment qui ne déplaisoit pas au Roy, qui ne demandoit que des occasions de se signaler. Mais comme on n'étoit pas assuré si les Polonois voudroient courir le hazard d'une bataille, le Roy trouva à propos de passer la Vistule sur deux ponts, l'un desquels seroit pour les troupes de Ragotzki à Casimirs pendant que celles de Suede passeroient sur l'autre à Savichost, pour marcher ensemble vers Lublin, où on disoit qu'étoient les Polonois. Que si on n'avoit pas occasion de livrer bataille, il leur seroit aisé en suite d'assieger Brestie, où Zamoscie, & que Steinbok viendroit cependant de Prusse avec de plus grosses pieces d'artillerie.

Outre cela le Roy avertit Ragotzki, que dans cette jonction de deux grosses armées, il étoit tout à fait nécessaire qu'il fit observer à ses gens une exacte discipline, parceque la licence ordinaire de ses troupes n'auroit pas manqué d'y causer beaucoup de desordres, & une grande dissipation de vivres. D'ailleurs le Roy souhaitoit aussi que les troupes de Ragotzki se reglassent sur celles de Suede, pendant la marche, soit qu'il s'agît de se ranger en bataille, ou de donner combat, soit enfin qu'il s'agît des campemens & des quartiers. En effet le Roy trouvoit insupportable la confusion qu'il y avoit dans l'armée de Ragotzki; & ce fut alors qu'il eut occasion de voir de ses propres yeux ce qu'il 1657.


Repraesentatio Sole


Repræsentatio Solennis Pompæ, qua Ser. ac Potentiß. SUECIÆ REX a Celsiß. Transilvaniæ Principe Dn: Georgio Rakozio prope arcem Schmieloua excipiebatur d. 7. April. 1657.
Nomina Generalium Hungaricorum.
A. Ioann. Kemény Supr. Exercit. Dux. B. Stephanus Petki Suprem. Mareschall, et Gen. C. Michael Mikes Cãcellar. et Gen. D. Thomas Naigi Vice Generalis. E. Balthasar Kemeny Primar. Agazonũ Magister et Gen. F. Paulus Petki Primar. Thesaur. et General. G. Stephanus Ebeni Vice Agazon. Magist. H. Andreas Poppi Vice Mareschal. I. Sebeßi Peditum Suprem. Capitan. K. Bakos Gabor omniũ Heidukarum et Siculor. Supr. Capitaneus Aga. L. Andreas Gaudi Vice Capitan.
Nomina Generalium Cosaccicorum.
M. Antonius Sdanowix Supr. Aga. Gen. N. Skrizki Comißar. Gen. O. Solimannus Capitan. Aga. P. Traz Ferenz Cap. Aga.
Dahlberg ad viv. delin.
Tormenta et peditatus Hungarorum
Statio primar. Pr. Rakozi
Arx Schmilova
Acies Cosaccorum
Acies Hungarorum
Pr. Rakozi
Ser. Rex Sueciæ stipat. coronâ Principum et Ducũ.


Tabula in qua ostenditur quomodo Ser. Rex Sueciae
Celsiss. Transiluaniæ Principem prope Pagum Moidlbositze solenniter exceperit
d. 1 April. 1657:
A. Ser. Rex magna Principum aliorumq; Ducum Militarium corona Stipatus. B. Celss; Princ. Transiluaniæ Dn. Georgius Rakozius C. Kemini Ianus Supr. Dn. Rakozij Generalis. D. Antonius Sdanowix Cosaccorum Generalis. E. Ser. Petki Supr. Prin. Rakozij Marscal, F. Suecor. Stationis primariæ pars G. Pagus Moidlbositz H. Exercit; Sued. in aciem dispositus.
Sac.ae Reg.ae Majestatis Tentoria
Erich Ionson Dahlberg L. Supr. Castror metat ad Viu. delineauit
I. le Pautre Sculp.

N. 50.


Prospectus Oppidi
SAVICHOST.
In cuius Vicinia Serenis: Suecia Rex, postquam suis et Brandenburgicis copiis Excercitum, Principis RAKOCII viginti quatuor millibus Hungarorum, Wallachorum, Moldavorum, et Siculorum constantem vt et 35000 Cosaccos Duce Antonio Sdanowix, conjonxerat, Vistulam Ponte navali transmisit d. 8.9.10.11. et 12 Aprilis Anno 1657.
E. Dahlbergh. Supr: Castr: metat: delin.
Ursendova, S. M^tis: postquam Vistulam trajecerat Statio-primaria
CASTRA HUNGARORUM et COSACORUM
Quollowitz
VISTULA
FLUVIUS
Brachium
Vistulæ
Oppidum
Sawichost

1657. ce qu'il en avoit oüy dire, plusieurs fois. La chose alloit si loin, que dés qu'il passoit un liévre, ou quelque autre bête on voyoit officiers & soldats, & même des Compagnies, & des Regiméns entiers courir pêle mêle pour la poursuivre; beau spectacle pour les Suedois accoutumés à marcher en bon ordre, de voir quelque fois quarante ou cinquante compagnies à la fois courir à droite & à gauche apres un lievre. Ce conseil de guerre étant fini Anthoine Zlanowitz chef des Cosaques vint pour saluer le Roy avec un petit nombre de gardes, & en mauvais equipage, mais le Roy ne l'en receut pas moins honorablement, & ne laissa pas de luy faire un present magnifique.

Ragotzki est mis en possession de Cracovie.

§. 13. En même tems le Roy pressa Ragotzki de prendre possession de Cracovie, & d'en confier la garde à ses troupes, afin d'en pouvoir tirer les siennes, dont il avoit alors grand besoin. Ce Prince tâchoit d'eluder cette proposition par plusieurs raisons; il disoit que son infanterie étoit trop foible pour en pouvoir détacher autant de troupes qu'il en faudroit pour garder une si grande ville; & que d'ailleurs ses gens n'étoient point accoutumés à deffendre des places fortifiées. Il y avoit beaucoup d'apparence que les soldats de Ragotzki rebutés des difficultés qu'ils avoient trouvées en Pologne, contre leur attente, ne demandoient pas mieux que de voir finir cette guerre, & de s'en retourner chez eux. Ce qui faisoit sans doute que ce Prince ne se mettoit pas beaucoup en peine de faire l'echange des ratifications, & d'achever de régler les articles qui étoient demeurés imparfaits dans le traité. Mais le Roy prévoyant bien qu'il auroit infailliblement la guerre avec le Dannemark, vouloit absolument tirer ses troupes de Cracovie, & sur tout son infanterie. C'est pourquoy il fit dire avec quelque emportement par le Général Wirtz, dont il se servoit dans cette négotiation, que si Ragotzki vouloit étre Roy de Pologne, il falloit qu'il gardât luy même ses places.

Mais enfin on accommoda cette affaire, & le Roy donna à Ragotzki le Colonel Fabian Fersen, homme de valeur & de tête, pour commander la garnison Transsylvaine que ce Prince mettoit à Cracovie. Les choses ayant été ainsi reglées Ragotzki y destina Betlem Janos avec environ trois mille hommes d'Infanterie, & Wirtz eut ordre de remettre la ville entre ses mains, & de relever les habitans du serment de fidelité qu'ils luy avoient prêté. Wirtz avoit aussi ordre de tâcher de se retirer par terre avec la garnison Suedoise à Petricow, pour aller de là en Prusse, ou par la Vistule, au cas que les pluyes eussent rendu ce fleuve navigable, laissant en ce cas la cavalerie & le canon à Cracovie, en attendant une occasion favorable. Les habitans de Cracovie étant quittes envers le Roy de Suede du serment qu'ils luy avoient prêté, furent reçûs à le prêter à Ragotzki entre les mains de Betlem Janos; mais Wirtz ne put pas executer les ordres que le Roy luy avoit donnés de se retirer en Prusse, par ce que Czarneski ayant repassé la Vistule, avoit repris Petricow, pendant que le Roy & Ragotzki étoient allés à Brestie, outre qu'il n'avoit pas fait assés de pluye pour rendre la Riviere navigable, aupres de Cracovie. Ainsi il fut obligé de demeurer dans cette ville jusqu'à ce qu'elle fût assiegée par les troupes de Pologne & d'Austriche. 1657.

Le Roy & Ragotzki passent la Vistule pour aller joindre l'ennemi.

§. 14. Le Roy pour presser plus vigoureusement l'ennemi, retint avec lui le Comte de Waldec & les troupes de Brandebourg, que ce Général commandoit, quoy que l'Electeur lui eût déja ordonné plus d'une fois de les ramener; mais Charles Gustave se flattoit d'y faire aisément consentir cet Electeur, parce que l'occasion étoit importante. Il le sollicitoit même puissament à faire marcher le resté de ses troupes vers la riviere de Narew, pendant qu'il presseroit les ennemis, de côté de Lublin, pour tâcher de les enfermer, & de finir la guerre par même moyen. Mais comme d'un côté l'Electeur commençoit à former d'autres desseins, de l'autre la conduite de Ragotzki ne répondoit point à l'ardeur du Roy, qui fit faire avec beaucoup de diligence un pont à Savichost, dans l'endroit où le fleuve est separé en deux, par une Isle, sur la quelle étoit situé le château qu'on y avoit brulé quelque tems auparavant. Lors que le Roy fut arrivé à cette Isle, où il étoit allé avec Ragotzki, &

1657. ki, & les autres qui l'accompagnoient pour observer la situation de ce lieu; quelques compagnies de cavalerie Polonoise qui étoient de l'autre côté commencerent à faire grand feu avec leurs mousquets sur les Suedois, qui ne répondoient pas avec moins de vigueur, ce qui obligea ceux de la suite du Roy à l'avertir de ne se pas trop avancer. Mais comme ce Prince incapable de craindre le danger s'approchoit toûjours de plus pres, le Colonel Coriski, qui étoit toûjours demeuré inviolablement attaché au Roy, s'avança sur le bord de l'Isle, & cria de toute sa force à ses compatriotes, que le Roy de Suede étoit là, le leur montrant avec la main, afin qu'ils prissent garde de ne pas tirer sur luy. Les Polonois pour montrer la politesse de leur nation, mais sur tout les Officiers & les Nobles, ayant veu le Roy, descendirent aussi tôt de cheval, & baisserent plusieurs fois la tête jusqu'à terre, sans se couvrir, jusqu'à ce qu'ils fussent tout à fait hors de sa vuë; & le Roy pour répondre à leur civilite défendit de tirer quelques pieces de canon que l'on avoit braquées contre eux. En suite on prit poste sur l'autre côté de la riviere, & on y bâtit un fort pour couvrir le pont qui fut achevé dans peu de jours.

7. Avril. Cependant Ragotzki étoit retourné à son armée qui campoit à Schmichlowa à trois milles de Savichost. Le Roy s'y rendit aussi bientôt apres y étant invité par ce Prince qui alla au devant de lui à demi mille du camp, accompagné de quatre vingt douze compagnies de cavalerie, & lui fit faire la revuë de toute son armée qu'il avoit disposée en haye. A droite étoient les Hongrois, les Moldaves & les Walaques; & à gauche les Cosaques qui saluerent le Roy par plusieurs décharges au son de plusieurs sortes d'instrumens, à quoy ils joignoient des cris épouvantables. Apres

8. Avril. avoir dîné splendidement, le Roy retourna à son camp & trouva le pont achevé; ainsi dés le lendemain il passa la riviere avec ses troupes, & celles de l'Electeur; mais comme les gens de Ragotzki n'avoient pas fait la même diligence, par ce qu'apparemment ils n'etoient pas si experts dans ces sortes de travaux, ils furent obligez de passer sur le pont des Suedois. Ce retardement fit perdre une belle occasion de surprendre l'ennemi, car il fallut trois jours entiers à cette multitude pour passer le pont, & pour joindre l'armée de Suede. 1657.

C'étoit sans doute une chose à voir, que ce campement, & l'on peut juger quel espace de terre occupoient soixante & dix mille hommes joints ensemble. Apres Ragotzki, Kemini Janos avoit le commandement de toute l'armée sous lequel commandoit aussi Etienne Petki Grand Marechal, en suite venoit Michel Mickes Chancelier, homme vénérable par son grand âge, & apres lui Thomas Naigi, Lieutenant General, qui commandoit l'aile droite, & Balthazar Kemini qui commandoit l'aile gauche, sous le titre de Grand Ecuyer. Etienne Ebeni sous Ecuyer faisoit la charge de General Major aussi bien qu'André Poppa Vice Marechal. Le General Sebeski commandoit l'infanterie & les Walaques. Le Colonel Gaudi, les troupes Allemandes, & Gabriel Bacos, les Heidons & les Siciliens, tous gens beaux & bien faits, mais peu experimentés dans l'art de la guerre, & sur qui par consequent le Roy ne contoit pas beaucoup. Ceux qui commandoient les Cosaques sous Anthoine Zdanouic leur Généralissime, étoient Soliman, Turc de nation, mais sachant le latin, & plusieurs autres langues, & d'ailleurs assés poli dans ses mœurs, Frazferens, originaire de Thrace, & Mahometan de Religion, grand Guerrier & homme de main, Kritzki, Thresorier de l'armée, homme d'une prudence, & d'une habileté singuliere. 9. 10. 11. Avril.

C'étoient là les Comandans de cette armée qui étoit de soixante mille hommes. Et quoy que les troupes de Suede & celles de l'Electeur ne fissent qu'une poignée de gens, en comparaison d'une si grande multitude, on remarqua pourtant que pendant cette jonction, les Hongrois n'oserent jamais se separer tant soit peu de l'armée de Suede. Ce qui est d'autant plus surprenant qu'il étoit fort difficile de fournir à la fois des vivres à tant de gens, sur tout les Hongrois demandant souvent du vin, & du pain blanc, auquel ils étoient accoutumés dans leur païs. Même le Roy avertissoit de tems en tems Ragotzki, de s'éloigner de cinq ou six milles de l'armée de Sue-

1657. de Suede, luy repréſentant que quelque fort, & quelque diligent que pût être l'ennemi on auroit toûjours le tems de ſe rejoindre. Mais ce Prince le refuſa long tems, craignant une promte irruption de la part des Polonois, cependant il le promit à la fin; mais néantmoins il ne s'éloigna jamais de plus d'un mille de l'armée de Suede, tant il eſt vrai que toute petite qu'elle étoit, elle ſervoit de rempart à celle de Ragotzki. Cependant pour ſe conſerver plus aiſément la communication de Cracovie, on mit garniſon dans le chateau de Janvvitz.

Actions de l'armée du Roy, & de celle de Ragotzki. §. 15. Les troupes ayant paſſé le fleuve, le Roy repréſenta à Ragotzki, qu'il falloit bien ſe donner garde de laiſſer en repos l'ennemi toutes les fois qu'on trouvoit occaſion de l'inquieter. Dans cette veuë on détacha Gabriel Bacos avec mille Hongrois & quatre cents Suedois du côté *12. Avril.* de Zamoſcie pour obſerver l'état de cette contrée, & l'armée quittant la Viſtule s'avança vers Urſendovv. Le lendemain Ragotzki alla au quar- *13. Avril.* tier du Roy, pour luy donner avis, que les coureurs d'entre les Coſaques avoient rapporté que Sapieha avec les troupes de Lithuanie, & Potoski avec celles de la grande Pologne campoient à Lucovv au delà de la riviere de Wieprs, & que toute la Nobleſſe s'y devoit rendre. Ayant donc tenu Conſeil, il fut réſolu d'abandonner le ſiege de Zamoſcie & de marcher à Lucovv avec toute la cavalerie pour prendre les Polonois en flanc avant qu'ils euſſent avis que les confederés euſſent paſſé la Viſtule. Et pour marcher avec plus de diligence, on envoya pendant la nuit le bagage de Ragotzki, & une grande partie de celui du Roy à Lublin, qui peu de jours auparavant s'étoit renduë à Stanislatski Colonel Hongrois. On détacha quinze cent hommes d'infanterie des troupes du Ragotzki, & trois cent cavaliers Suedois ſous le commandement du Colonel Eric Drack, pour eſcorter & pour garder ce bagage. Mais comme on apprit auſſitôt apres que la peſte étoit à Lublin, le Roy ordonna à Drack de rebrouſſer chemin & de ramener ſon bagage; il fit marcher derriere avec une eſcorte de qvinze cent Coſaques, les chariots de Ragotzki qui ne pouvoient que ſuivre fort lentement, parce qu'ils étoient traînés par des boeufs, dont il y en avoit juſqu'au nombre de ſeize, & de vingt à chaque chariot. Ainſi les armées marcherent conjointement, celle du Roy faiſant l'avantgarde. On *15. Avril.* paſſa le Wiepres qui eſt une Riviere tres rapide à Liſſabika. Et deux jours apres Lubecker Lieutenant Colonel, qui étoit allé en parti, rap- *17. Avril.* porta que les ennemis s'étoient retirés du coté de la Riviere de Boug, ce qui obligea le Roy à hâter d'autant plus ſa marche, de peur que les ennemis n'entraſſent en Pruſſe, ou que paſſant le Boug & la Viſtule, ils ne fiſſent ailleurs quelque irruption, qui l'obligeât a partager ſes forces; ainſi pour éviter tout cela, il déſiroit paſſionnément d'en venir aux mains. Il continua donc ſa route par Okensko, où le feu s'etant pris la nuit le Roy fut obligé de ſe retirer dans ſon camp, *18. Avril.* apres avoir perdu une bonne partie de ſon bagage. Enſuite il marcha avec une diligence extréme à Storia, & à Latovvice, jugeant bien que l'ennemi n'étoit pas loin de Waingrovva, & ayant fort à coeur de l'y ſurprendre, mais les coureurs ayant rapporté que les Polonois marchoient à grandes journées du côté de Varſovie, pour y paſſer la Viſtule, & joindre Jean Caſimir de l'autre coté de ce fleuve, le Roy réſolut auſſi tôt de marcher droit à l'ennemi, & de le ſurprendre dans la plaine, qui eſt entre le Boug & la Viſtule. On s'avança donc à Minskovv, où le Roy arriva ſur le midi, & où il ne s'arrêta pas, par ce que l'ennemi, ne pouvoit pas être loin de là, & que pour avoir quelque avantage ſur luy, il n'y avoit pas de tems à perdre. En même tems les coureurs rapporterent que les Polonois effrayés de la promte arrivée du Roy, avoient abandonné le deſſein de paſſer la Viſtule & qu'ils avoiët pris le chemin de la riviere de Boug, pour la paſſer à Brock, & que Czarneski étoit allé ſeul à Varſovie avec quelques Polonois, & quelques Tartares pour joindre Jean Caſimir au delà de la Viſtule, ce qui fit changer de deſſein au Roy, & l'obligea de laiſser le bagage à Minskovv. Il cõmanda le Comte de Waldec & Jean

1657. George Prince d'Anhalt avec douze escadrons, & Gabriel Bacos avec trois mille tant Hongrois que Cosaques, pour marcher du côté de Warsovie & tâcher de surprendre Czarnesky pendant qu'il passeroit le fleuve. Le Roy de son coté avec Ragotzki marcha vers Waingrovv, & comme il soupçonnoit qu'une partie des ennemis yétoit encore, il renforça de quatre cent cavaliers l'avantgarde commandée par le Colonel Schœnleben, auquel Ragotzki joignit vingt mille chevaux, se trouvant accablé du nombre de ses gens. Mais quand ils
21. Avril. furent arrivés à Waingrovv, ils trouverent que les Polonois avoient déja passé le Boug, à Brock, ainsi il ne restoit plus d'espérance de les atteindre, le Roy ne les pouvant poursuivre à Brock sans fatiguer ses troupes, & sans donner le tems à l'ennemi de gagner Brestie, oú étoit le rendez-vous général de l'armée Polonoise. Mais comme on apprit à Waingrovv par quelques Juifs, qu' à Czremin, qui est à quatre milles de là, on pouvoit aisément passer le Boug, parce que les eaux y étoient fort basses; le Roy qui vouloit aller droit à Brestie envoya Eric Dahlberg avec six vingt Cavaliers Suedois, & six cent hommes de l'armée de Ragotzki pour sonder le gué de Czremin, qu'il trouva dans l'état où l'avoient representé les Juifs de Waingrovv. Il y surprit aussi quelques compagnies de noblesse Polonoise qui cherchoient à y prendre poste, & en ayant taillé plusieurs en pieces, il en fit onze prisonniers, sur le rapport desquels le Roy se flattoit que l'ennemi ne luy pouvoit pas échapper. On apprit en méme tems, que cinq autres compagnies de cavalerie avoient pris poste dans un autre endroit au de là du Boug, & qu'il étoit aisé de les y surprendre en passant cette riviere à Grudek. Le Roy y envoya donc le Lieutenant Colonel Bucvvald avec un détachement considérable, mais l'entreprise ne réussit pas, parce que les Polonois ayant conjecturé par la poussiere que faisoient les Suedois en marchant, qu'ils n'étoient pas éloignés, s'étoient retirez en lieu de sûreté, à la reserve de quelques uns plus lents que les autres, qui furent, ou tailles en pieces, ou faits prisonniers. Ces derniers rapporterent à Bucvvald qu'il y avoit 1657. trente compagnies de cavalerie Polonoise, à un mille & demi de là, à quoy d'autres ajoûtoient, quoy que faussement, que toute l'armée des ennemis n'etoit pas fort éloignée. Le Roy qui ne cherchoit que l'occasion d'agir, passa donc dés ce soir là même le Boug, luy à Czremin, & Ragotzki à Grudec pour marcher à l'ennemi dés le grand matin: mais on apprit aussitôt par des avis plus certains, que ces trente compagnies faisoient partie de l'arrieregarde ennemie qui étoit déja allé joindre le reste de l'armée. Ainsi l'ennemi étant échappé à la diligence du Roy, il ramena ses troupes au deça du Boug, par ce que le bagage étoit encore éloigné, & qu'on n'avoit aucun avis certain de ce que faisoit le Comte de Waldec, outre que les troupes fatiguées d'une marche si précipitée avoient besoin de prendre quelque repos. Ainsi le Roy demeura quelques jours à Czremin, & Ragotzki à Grudec, jusqu'à ce qu'on eut des nouvelles certaines de l'ennemi. Cependant le Roy fit poster le Colonel Drack à Janovv, qui est un château à quatre milles de Brestie, avec deux cent chevaux pour observer la contenance des ennemis. En effet, on apprit là, qu'ils campoient à Brestie, pour y attendre un puissant secours des troupes de Lithuanie, des Moscovites & des Tartares, & qu'ils munissoient cette place de toutes choses pour y établir le siege de la guerre, cet endroit leur paroissant le plus commode, parce qu'ayant derriere eux la Lithuanie & devant les rivieres de Boug, de Muchavvits & de la Vistule, ils pouvoient aisément envelopper les Suedois qui se trouveroient investis d'un coté par l'armée de Brestie, & de l'autre par celle de Jean Casimir. Le Roy n'eût pas manqué d' aller en toute diligence les chasser de ce poste, s'il n'eût fallu attendre le bagage de Ragotzki. Pendant ce tems là le Com- 28. Avril.
te de Waldec revint sans avoir exécuté son dessein, parce que le jour de devant son arrivée, Czarneski avoit passé la Vistule à nage, avec quinze cent Gentils hommes Polonois. Cependant ceux que le Comte de Waldec avoit envoyé devant, avoient pous-


A. Castellum.
B. Templum Iesuitarum.
C. Templum Parochiale.
D. Templ. Græcorum.
E. Templ. Dominicanorum.
F. Cœnob. Bernhardinorum.
Vrbs et Castellum BRESTZIE LITEWSKI à S.R.M. Sueciæ die II. Maii 1657. obsessum, die Vero 13. Ejusdem mensis deditione Occupatum, vna cum operibus jussu S.R.M. ibi fieri cœptis.
Per. E. I. Dahlbergh
G. Synagoguæ Iudeorum.
H. Munimentum Suedicum.
K. Suec. accessus et Suggestus tormentarÿ.
L. Hangarorum accessus obsidionales et suggestus.
M. Vigiliæ equestres Suecorum.
Muchawiz fl.
Forum
Bug fl.
I. S. R. Mai. Sueciæ.
2. Dn. Baro d'Auaucour R. Christianiss. Legatus. 3. Cels. Dn. Georgius RaKozi Princeps Transiluaniæ. 4. Dn. Princeps Carolus Magnus Marchio Badensis. 5. Dn. Ioan: Georgius Princeps Anhaltinus. 6. Dn. Fridericus landgrauius Hassiæ Homburgensis. 7. Dn. Comes Gabriel Oxenstiärna Reg. Suc. Senator et Mareschallus. 8. Dn. Comes Iacobus Delagardie Senator Regni et locumtenens Generalis. 9. Dn. Georg Fridericus Comes Waldecensis Elector. Brandenburg locumten. Gen.

N. 32

1657. poussé une compagnie de Tartares, & à Czirsca deux mille Quartians jusques dans la Vistule, avec tant de vigueur qu'une grande partie s'y étoit noyée. Pendant que ces Princes alliés campoient l'un à Czremin & l'autre à Grudec, le bagage de Ragotzki arriva, & en méme tems on apprit de Janovv, que les ennemis ayant décampé de Brestie s'étoient partagés, Sapieha étant allé avec les troupes de Lithuanie à Caminiec, qui est à trois milles de là, & Potoski ayant pris sa route vers Sendomir avec les troupes Polonoises, & qu'ils avoient laissé deux mille hommes de garnison à Brestie. Le Roy se trouvant donc aussi obligé à changer de mesures proposa à Ragotzki, s'il vouloit avec les Cosaques poursuivre l'ennemi à Caminiec, pendant qu'il assiegeroit Brestie; ou bien si ce Prince vouloit entreprendre ce siege, pendant qu'il poursuivroit l'ennemi. Mais comme Ragotzki apprehendoit cette séparation, il aimoit mieux en cas que l'ennemi ne s'arrétât pas à Caminiec, former le siege conjointement avec le Roy, esperant que ce seroit le moyen d'engager les Polonois au combat pour peu qu'ils eussent envie de secourir une place de cette importance.

On prend Brestie.

7. May.

§. 16. Ainsi le Roy & Ragotzki ayant repassé la riviere de Boug allerent droit à Brestie, mais comme le Roy ne connoissoit pas bien l'assiette de cette place, il fit marcher devant le Comte de Waldec & Jacob Casimir de la Gardie avec sept mille chevaux, pour reconnoître les lieux. Comme ils ignoroient eux mêmes les chemins, & que les grosses pluyes qu'il faisoit, rendoient l'air extrémement obscur, qu'ils se trouverent aux portes de la ville avant que de l'avoir vuë, & qu'ils étoient déja à la barriére du pont, avant que ceux qui étoient dans la place se fussent apperçus de leur arrivée; de sorte que s'ils eussent sçu l'assiette & l'état de cette place, ils auroient pû s'én rendre maîtres, sans beaucoup de résistance. Cependant leur arrivée ayant fait du bruit dans la ville, & se trouvant si prés des fortifications qu'ils étoient exposés non seulement au feu du canon, mais à celuy des mousquets, le Comte de Waldec s'éloigna à une distance qui ne permettoit pas aux ennemis de l'incommoder. Ces derniers ayant mis le feu au fauxbourg, faisoient mine de vouloir faire une vigoureuse resistance. Mais le Roy étoit resolu d'assieger cette place, sur tout depuis qu'il avoit appris que Sapieha avoit quitté Caminiec pour aller en Volinie. Car les Polonois ne vouloient point s'engager au combat, parce qu'ils se sentoient inferieurs, & qu'ils se gardoient pour de meilleures occasions, ne doutant point qu'à la longue, de si grosses armées ne se consumassent par les fatigues, & par les longues marches; ou que si elles demeuroient long tems en un même endroit, elles n'y perissent faute de vivres & de fourage. Ainsi le Roy fit dresser une batterie devant la ville assés pres du fossé, & apres avoir canonné pendant quelque tems les murailles, il envoya un trompette pour sommer le Gouverneur de se rendre; à quoy les assiegez à qui le courage commençoit à manquer, répondirent aussi tôt, que si on leur envoyoit des ôtages, ils envoyeroient de leur coté quelques uns de leurs gens pour convenir des articles de la capitulation. Les Suedois ayant donc fait suspension d'armes, avant que le Roy fût arrivé, dépécherent le Major Général Niemeritz, le Lieutenant Colonel Putcamer & Dahlberg aux assiegés, qui de leur coté envoyerent trois officiers à l'armée Suedoise. Les ôtages Suedois voyant la consternation des Polonois, les exhortoient fortement à se rendre, pendant que leurs Députez demandoient avec instance qu'on les laissât sortir avec honneur, promettant d'engager Sapieha à se rendre au Roy avec les troupes de Lithuanie. Le Roy leur ordonna de mettre leurs propositions par écrit, ce qu'ayant fait, ils se retirerent, & les ôtages Suedois revinrent au Camp. Cependant ces deux grosses armées environnoient la ville afin de l'epouvanter; & comme le Roy croyoit que c'étoit une feinte que faisoient les assiegez pour gagner du tems, il rénvoya encore une fois un trompette pour savoir leur résolution. Ce qui engagea Savvitzki Gouverneur de la place, à venir luy même dans le camp du Roy 1657.

1657. avec quelques Gentilshommes pour demander une cessation d'armes, jusqu'à ce qu'ils pûssent ajuster les conditions sous lesquelles ils vouloient se rendre, & pour cet effet le Roy leur accorda du tems jusqu'au soir. Mais comme il ne pouvoit pas demeurer long tems en Pologne, à cause des mouvements du Dannemark, afin de presser les assiegez, il fit dresser pendant toute la nuit des batteries, & continuer les approches, sans pourtant exercer aucune autre hostilité sur les assiégés, qui s'excusoient sur ce que les articles de la capitu-
12. May. lation n'étoient pas encore achevés. Le lendemain comme on avoit déja élevé quatre batteries, les assiegez dépécherent quelques uns de leurs gens au camp, afin que le Roy pût connoitre qu'ils agissoient de bonne foy. Pendant ce jour là, ils acheverent la capitulation, avec ceux que le Roy leur avoit joint, mais comme la nuit approchoit, elle ne put pas étre signée. Cependant les Suedois ne laisserent pas de discontinuer les approches du fossé, & leurs autres travaux pendant
13. May. ce jour là, & la nuit suivante. Le lendemain au matin la capitulation fut signée, & elle portoit que toutes munitions de guerre & de bouche demeureroient dans la ville, aussi bien que les soldats qui avoient servi auparavant sous le Roy de Suede, sous Ragotzki & sous Radzivil, & que les autres en sortiroient selon la coutume de la guerre & seroient conduits jusqu'a Brusau. Ainsi Brestie, cette place si importante se rendit au Roy, sans avoir osé se defendre, quoy qu'elle eût deux mille trois cent hommes de garnison, dont il y en avoit six cent soixante de troupes Allemandes. On trouva dans la place quarante pieces d'artillerie, dix sept tonneaux de poudre, & une grande provision de vivres. Les troupes Allemandes & une grande partie des Polonois s'étant renduë volontairement au Roy, les officiers Polonois n'emmenerent avec eux que fort peu de gens. La ville fut mise entre les mains de Ragotzki qui y mit une bonne garnison sous le commandement du Colonel Gaudi; & Dahlberg donna les instructions nécessaires pour la bien fortifier.

Conduite équivoque de Ragotzki. §. 17. Pendant que le Roy étoit devant Brestie, il receut des nouvelles certaines que le Roy de Dannemark luy avoit declaré la guerre, & qu'il avoit déja fait invasion dans la province de Breme. C'est ce qui l'obligea à changer de mesures, & à laisser pour quelque tems la Pologne, afin de pourvoir à la sûreté de son propre païs. Quoy que Ragotzki ignorât ce dessein, néantmoins comme s'il eût eu quelque vüe secrette, il avoit toûjours negligé d'affermir le traité avec la Suede, par l'échange des ratifications, bien que pendant la jonction des troupes tout se fût toûjours fait de concert avec luy, & que le Roy l'eût souvent pressé là dessus, & devant, & apres la prise de Brestie. Ce Prince refusoit aussi d'entrer en traité avec l'Electeur de Brandebourg comme il étoit porté par son traité avec la Suede; & on ne pouvoit attribuer cette conduite qu'à l'une de ces deux raisons. On conjecturoit donc, ou qu'il vouloit s'approprier toute la Pologne, sans souffrir que le Roy & l'Electeur en partageassent entre eux aucune province, ou bien qu'il entretenoit dés lors des intelligences secretes avec les Polonois, afin de traiter avec eux. Il est certain au moins qu'un nommé Stanislauski le sollicitoit fort à ce traité, luy faisant même voir des lettres de la main de la Reyne de Pologne, par lesquelles elle offroit de s'employer à le reconcilier avec Jean Casimir. Et Ragotzki luy même communiqua ces propositions au Roy, mais sans luy dire la réponse qu'il y avoit faite. Mais l'on découvrit depuis, qu'en effet son dessein étoit de traiter avec les Polonois, par ce qu'il étoit ennuyé de cette guerre. Dans cette vuë, il avoit donné un sauf conduit en tres bonne forme à Stanislauski pour luy, pour ses domestiques, & pour tous ceux qui viendroient de sa part. Ce qui faisoit soupçonner que Ragotzki ne vivoit en bonne intelligence avec la Suede, que par forme, & qu'il traiteroit avec la Pologne plutôt encore que l'on ne s'imaginoit, d'autant plus qu'on apprenoit qu'il en avoit écrit à ses amis d'entre les Grands de Pologne, & qu'il s'en ouvroit à ceux qui le venoient visiter. 1657.

Mais d'ailleurs Ragotzki n'étoit pas peu inquieté des querelles, & même des meurtres qui arrivoient tous les jours entre les Hongrois & les Cosaques;



Prospectus oppidi SACROZIN ubi
Exercitus Suedicus sub ductu Excell.mi Dn: Marschalli
Comitis Steenbockij, Ungarorum sub Celsiss: Transiluaniæ
Principe Ragotzio, Cossacorum sub Generali Antonio So-
danowicz, Vistulam ponte navali transibant d: 3.4.5. et 6. Martij
E. Dahlbergh delineavit.
Oppidum Sacrozin
Copiæ Suecorum aduentantes
VISTULA FLUVIUS
Pons Navalis
Munimentum Suecorum pro defensione pontis
Agmina Ungarorum et Cossacorum
BRACHIUM VISTULÆ
I. Perelle sculp.

1657. saques; non seulement les soldats d'entre ces dérniers, mais même leurs chefs & leurs officiers ménaçoient de se retirer, si on ne leur faisoit raison des Hongrois. Le Roy luy avoit souvent donné avis d'appaiser ce désordre, de peur que les Cosaques n'en prissent prétexte de se débander dans un tems où leur retraite ne pourroit être que fort préjudiciable. Cependant Ragotzki n'en fit que quelques exemples & cette indulgence excessive ne contribua pas peu à la ruïne de ce Prince & à la retraite des Cosaques.

Le Roy va en Prusse. §. 18. Apres la prise de Brestie, Ragotzki à qui le soin de cette place appartenoit, y demeura quelque tems pour la pourvoir de toutes les choses néceſſaires, & pour y faire de nouvelles fortifications, & le Roy fit prendre à son armée la route de Militzke. Là, il apprit que Steenbock étoit parti de Thoren avec quelques régimens, & quelque artillerie, & qu'il s'approchoit de Plotzko, ce qui le fit résoudre à demeurer avec Ragotzki, & à retenir la meilleure partie de ses troupes. Mais en même tems, il commanda Charles Magnus Marquis de Bade avec quelques regimens de Cavalerie, pour aller joindre Steenbock en toute diligence, afin de passer conjointement le pont de bateaux qui avoit été construit à Plotzco, & d'aller surprendre Jean Casimir & Czarneski, que l'on disoit s'être arrêtés à Lowiz apres avoir repris Petricow. Ces deux generaux avoient ordre en même tems de donner avis à Wirtz, de se retirer de Cracovie avec les troupes, & de les venir joindre, & enfin de lever le siege de devant Posna, afin d'empécher l'irruption que les Polonois ménaçoient de faire en Prusse. Le Marquis de Bade étant parti; le Roy transporta son *16. May.* camp à Czremino, où il avoit dessein de passer les fétes de la Pentecôte, pour rejoindre ensuite Ragotzki. Mais la veille de cete fête, sur le soir, il vint nouvelle, que Jean Casimir passoit en grande diligence la Vistule à Czersk avec vingt cinq mille hommes. Sur cet avis, il étoit naturel de suivre de prés le Marquis de Bade, avant que l'ennemi eut connoissance de sa marche, & de le mettre à couvert de toute insulte. Ainsi le Roy s'étant mis en marche dés ce soir la même, arriva à Waingrow, ayant fait cinq milles cette nuit là: Il donna avis de sa marche à Ragotzki, luy representant en même tems, que comme il y avoit beaucoup d'apparence que les ennemis ne faisoient ces mouvemens, que pour joindre Potoski, ou les troupes de Moscovie, il étoit bon qu'il se tint aux environs de Melnik & de Janow, afin de couvrir la riviere de Boug, en attendant que le Roy eût joint le Marquis de Bade, pour attaquer l'ennemi; ainsi Ragotzki passa de Brestie à Melnick; mais ce bruit s'étant trouvé faux, le Roy commanda au Marquis de Bade de continuer sa route, & pour luy, il retourna à Czremini sur le Boug, à cause de la commodité des fourrages, & par ce qu'il avoit avis que Gosieuski s'avançoit du côté de la riviere de Narew, pour joindre Sapieha. Mais le Roy ne fut pas la dupe de ces menées. Il vit bien, que l'ennemi ne faisoit courir ces bruits que pour rompre ses mesures, & pour le fatiguer par tant de marches, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de donner le tems aux Danois de ravager les provinces de la Suede. Ainsi il crût qu'il ne falloit plus cacher à Ragotzki l'irruption des Danois dans le païs de Breme, & celle que les troupes d'Autriche se preparoient à faire en Pologne, & il résolut de luy déclarer le dessein où il étoit de retourner en Prusse pour affermir l'Electeur, que ce changement dans l'état des affaires auroit pû ebranler. Dans cette vûë, le Roy invita Ragotzki à le venir visiter dans son camp, & Steenboc eut aussi ordre d'y venir de Poltofsca. La chose ayant été examinée dans un conseil de guerre, il fut résolu que le Roy marcheroit contre le Dannemark avec son armée, & que Steenboc demeureroit aupres de Ragotzki avec quelques régimens. Mais le Roy voyant la consternation où son dessein mettoit Ragotzki qui se trouvoit fort engagé dans la Pologne, & qui prévoyoit qu'il ne gagneroit pas ses Etats sans beaucoup de danger, il crut qu'il étoit de sa generosité de faire voir à ce Prince, qu'il n'y avoit qu'une extréme néceſſité qui pût l'obliger à se separer de luy, & il luy offrit en même tems de joindre ses troupes aux siennes, & d'aller chercher celles de Pologne & celles d'Austriche pour les combattre, luy disant que s'il étoit dans ce sentiment, il donneroit à Vrangel un pou- 1657.

1657. pouvoir absolu pour la guerre de Dannemarc. Mais soit qu'une proposition si généreuse fût au dessus du courage de Ragotzki, soit qu il eût d'autres desseins, il la rejetta absolument. Ainsi

23. May. le Roy prit congé de ce Prince apres luy avoir donné mille témoignages de bienveillance, & prit la route de Poltofsko pour aller en diligence à Thoren avec quelques regimens.

Le lendemain Ragotski partit aussi pour Potolfsco, mais comme il étoit prêt à se mettre en chemin il donna avis à Steenboc que les Cosaques remuoient, & qu'ils refusoient de passer la riviere de Narew, dans la crainte qu'on ne les menât contre les Moscovites, ce qui étoit, disoient ils, contre l'alliance qu'ils avoient avec ces derniers. Ainsi Steenboc leur envoya Niemerits & Sternbach, qui leur ayant ôté ce scrupule, les engagerent à poursuivre leur route. Cependant on reçût avis du Roy, que Czarneski avoit passé la Vistule entre Plotzco & Thoren, avec les troupes auxiliaires d'Autriche, pour prendre en queuë l'infanterie & l'artillerie qui étoit à Sacrozin.

25. May. Et comme il n'étoit pas assés fort pour leur resister, il commanda à Steenboc de partir incessament & d'amener avec luy Ragotzki & les Cosaques. Ils partirent donc aussitôt & passant à Nurr & à Brok, ils arriverent à Piewno, qui est à demy lieuë de Poltofsko, où le Roy leur donna avis, que Czarneski avoit bien fait mine de vouloir entreprendre quelque chose, mais qu'ayant

27. May. appris leur marche, il s'étoit retiré. De sorte que n'y ayant point de fourrage en ce lieu là, ils retournerent aussitôt à Poltofsko, & de là à Sacrozin, où ils s'arrêterent quelques jours, par ce que le pont n'étoit pas encore achevé, pendant que Steenboc alloit trouver le Roy qui étoit encore à Plotzco; quand le pont fut achevé, Ragotzki le passa le premier avec ses gens, & ensuite les Suedois. Quand Ragotzki eut passé la Vistule il alla droit à Varsovie, se vantant qu'il alloit faire voir qu'il n'étoit pas moins habile à prendre des villes, que Charles Gustave. C'est dans cette vûe qu'il se hâtoit pour arriver à Varsovie avant les Suedois qui s'étoient arrêtés à Grukoll. Cependant la garnison de Varsovie fit une vigoureuse résistance. Elle incommodoit sur tout extrémement les Hongrois par ses sorties; il y eut même un Colonel de l'armée de Ragotzki qui fut emmené prisonnier par les assiegez avec quatre compagnies. Tout cela obligea ce Prince qui commençoit à se defier de ses forces, d'écrire à Steenboc, pour le prier de luy envoyer de l'artillerie, des gens experts dans l'art d'assieger des places & des dragons, par ce que dans la derniere sortie des assiegez son infanterie avoit été si mal traitée, qu'elle avoit perdu entiérement courage. Steenboc s'avança donc avec ses troupes, mais les assiegés n'eurent pas plutôt appris l'arrivée des Suedois, qu'ils parlerent de capituler, & en effet ils rendirent la place le lendemain, sans que Ragotzki communiquât à Steenboc la capitulation, dont il luy étoit 8. Juin.

néantmoins redevable. On mit dans la ville une garnison de quelques compagnies Hongroises sous le commandement de Sebeski, mais comme on découvrit dans la suite qu'il étoit difficile de garder cette place, par ce qu'une grosse garnison y auroit peri de faim, & qu'une médiocre auroit été aussitôt forcée par l'ennemi, on prit le parti d'abbatre les murailles & les tours, afin que les ennemis ne pussent désormais s'y poster. Cependant les Hongrois qu'on avoit rendus maîtres de cette place avoient peine à se resoudre à la démolir, étant gagnés par les habitans qui leur promettoient une somme d'argent considérable: ce qui n'empêcha pas que la ville ne fut entiérement pillée par les Cosaques. Quelquels soldats Suedois y avoient aussi fait quelque desordre avant eux. Mais lors que Ragotzki s'en plaignit à Steenboc, ce dernier répondit qu'il n'avoit point traité avec les habitans de Varsovie, & qu'ainsi ils les regardoit comme des ennemis, outre que cette ville étoit odieuse aux Suedois, à cause de la perfidie qu'elle avoit exercée contre eux.

Le Roy est résolu de quitter la Pologne.

§. 19. Cependant le Roy apprit que les Danois avoient assiegé Bremerferde. Cette entreprise l'inquietoit d'autant plus, que cette place étant prise, Stade, & tout le Duché de Breme n'étoit pas en seureté. Afin donc de ne pas abandonner le soin de son propre Royaume, pendant qu'il travailloit à en conquerir un pour un etranger, il resolut de quitter la Pologne en diligence, par ce qu'il craignoit que ceux d'Au-


URBS WARSOVIA
Sedes Ordinaria Regum
Poloniæ ea facie exhibita qua con
spiciebatur postquam amisso prælio
à Ser. R. Poloniæ deserta et à S.R.M.
Sueciæ secunda vice occupata
fuit d. 22. Iul. An. 1656
Domus Venatoria
Villa Regia
Sacellum Moscouitarum
Gynæceum
Cœnob. monial. Gallicarum
Reductus Vetustate collapsus
Palatium Conietzpolskianum
Templum Carmelitarum
Palatium Osalinskianum
Palatium Radziewskianum
Templum Bernhardinorum
Suburbia exusta
Regis Sigismundi Statua
Templum Monialium S. Claræ
Arx Regia
Templum Augustin:
Temp: S. Iohannis
Templum et Colleg: Iesuitarum
Curia
Turris Marescalli
Templum et Cœnobium Dominicanorum
T. S. Georgi
S. Bennon: Temp: Germanorum
Templ. S. Mariæ
Suburbium deuastatum
Mons Fimi
Palat: Principis Caroli Ferdinandi
Turris Puluaria
VISTULA FLUVIUS
Perelle sculp.

N. 54.

BIBLIOTHECA VNIV. JAGELL. CRACOVIENSIS

BIBLIOTHECA VNIV. JAGELL. CRACOVIENSIS

1657. d'Aûtriche venant joindre les Danois en Pomeranie ne lui coupassent le chemin ; cette crainte étoit d'autant mieux fondée, que le Roy de Dannemark avoit demandé au Duc de Mecklenbourg la liberté de passer sur ses terres, & que le grand but de cette guerre étoit de chasser les Suedois de l'Allemagne ; le Roy avoit d'abord fait savoir son dessein à Ragotzki par Sternbach, luy montrant la nécessité où il se trouvoit de marcher contre le Dannemark, & luy témoignant en même tems qu'il n'abandonnoit pas la guerre de Pologne, & qu'il y laissoit assés de troupes pour la continuer. Il lui conseilloit aussi, en cas que ceux d'Aûtriche entrassent en Pologne de demeurer au tour de Lemberg, où il pouvoit être secouru par les Cosaques, les Walaques, & les Moldaves, & d'établir le siege de la guerre à Sendomir, si ceux d'Aûtriche demeuroient en repos. Outre cela en cas que Ragotzki parlât de ratification de l'alliance, Sternbach avoit ordre de lui representer, que l'ayant refusée toutes les fois que le Roy la lui avoit offerte, si cette alliance l'accommodoit il falloit la recommencer tout de nouveau, & achever de regler les articles qui avoient été mis à part ; quoy que Ragotzki fût extremement consterné de tout cela, il parut pourtant y acquiescer dans la conférence qu'il eut la dessus à Czremini avec le Roy, sur tout ce dernier lui offrant de lui laisser Steenboc avec quelques regimens.

Mais depuis, le Roy ayant besoin de toutes ses troupes, commanda à Steenboc de laisser là Ragotzki & de s'avancer en diligence vérs le Notez. Ces ordres furent notifiés à Ragotzki par le Prince d'Anhalt, accompagné de Sternbach, qui lui conseillerent en même tems, en cas que ceux d'Aûtriche s'avançassent, *de se retirer promtement dans son païs en remontant le long du Boug, & de s'y tenir toujours sur ses gardes, pendant que le Roy feroit de son côté tout ce qui seroit en son pouvoir ; car il luy faisoit toûjours esperer qu'il n'abandonneroit pas l'affaire de Pologne, mais que pour le present, il ne pouvoit penser à autre chose qu'à secourir la Suede, dont il vouloit se conserver la communication, afin de reprendre la guerre avec plus de vigueur que jamais, quand il seroit quitte du Dannemark, ce qu'il esperoit au bout de quelques mois, par ce qu'il ne s'agissoit que de repousser un ennemi plus foible que luy. Que cependant Ragotzki pouvoit de la Transsylvanie même, incommoder beaucoup les Polonois, en s'unissant plus étroitement avec les Cosaques, & en rentrant en grace avec les Turcs & les Tartares, parce qu'en fatiguant ainsi les Polonois, il y avoit lieu d'esperer qu'ils se rebuteroient de la guerre.* 1657.

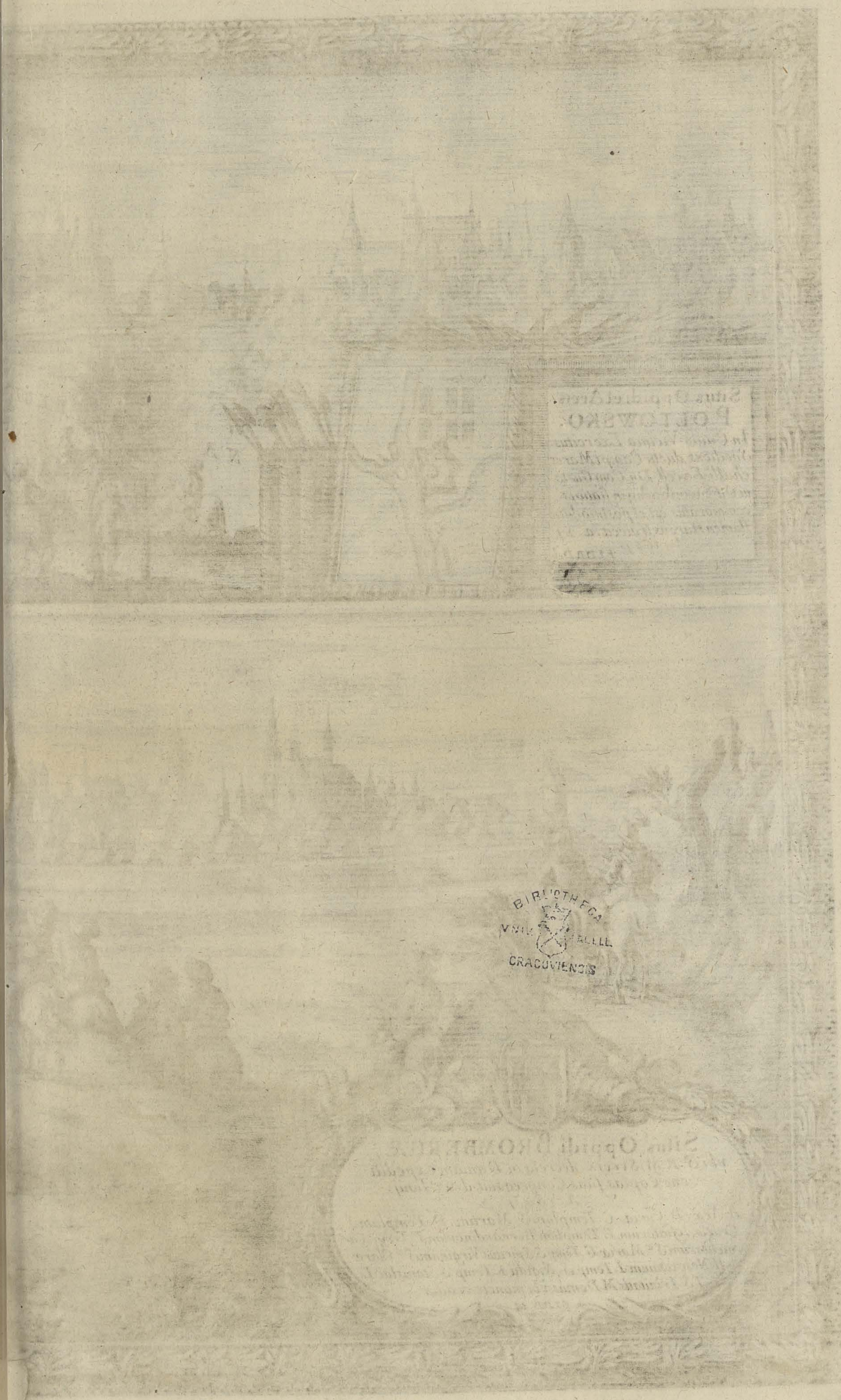
Ragotzki n'écoutoit pas ces discours sans beaucoup d'impatience se plaignant la larme à l'œil, *qu'il n'eût tenu qu'à luy de gouverner ses Etats en repos, sans s'engager dans une guerre étrangere, que même les Polonois luy avoient fait les offres les plus magnifiques pour l'engager à se déclarer contre la Svede, pendant que d'autre côté il avoit eu à essuyer les ménaces de l'Empereur, des Moscovites & des Tartares ; que cependant surmontant toutes ces difficultés pour la gloire de Dieu, & par inclination pour Charles Gustave, il avoit accepté l'alliance qu'il luy avoit proposée, & s'étoit mis en état de l'executer au milieu de l'hiver, & par des chemins impratiquables. Qu'on l'abandonnoit dans un tems, où les Polonois soutenus par ceux d'Aûtriche alloient être plus forts que jamais. Que présentement il reconnoissoit la verité des predictions que luy avoient fait sa femme, ses sujets de Transsylvanie, & même le Chancelier de Hongrie qui étoit venu de la part de l'Empereur, qu'il seroit trompé par les Suedois. Qu'il voyoit bien que ces derniers ne pensoient qu'à leurs propres intérêts, puis qu'ils ne faisoient pas conscience de l'abandonner au plus fort du danger.* Mais outre ces plaintes & beaucoup d'autres semblables, il reprochoit le rappel de Steenbok comme étant contraire aux conventions & à la promesse que le Roy luy avoit faite en partant, de laisser ce Général aupres de luy avec quelques regimens.

Le Prince d'Anhalt representa là dessus, que dans le dernier entretien que Kemini avoit eu avec le Roy à Czremin sur les affaires de Pologne, celuy là avoit representé, que comme Ragotzki craignoit une irruption des Tartares en Transsylvanie, il étoit obligé de s'approcher de ses Etats pour les deffendre, & pour conserver la communication de Cracovie, & que le Prince souhaitoit sçavoir si cette irruption

1657. ruption arrivant il auroit quelque secours à attendre du Roy? Surquoy le Roy avoit répondu à Kemini; *Que le traité qu'il avoit fait avec Ragotzki ne regardoit que la Pologne, & qu'il ne s'étoit point engagé à luy donner du secours hors de ce Royaume; que d'ailleurs on ne pouvoit pas exiger de lui, qu'il donnât son armée pour accompagner Ragotzki, pendant que ses Etats demeureroient à la discretion de l'ennemy, & que quand le Roy lui donneroit des troupes pour joindre aux siennes, il n'étoit pas trop aisé de juger par où elles pourroient se retirer. Qu'ainsi le parti le plus seur étoit que chacun de son côté travaillât à garder ses limites, & à incommoder autant qu'il pourroit les Polonois, en attendant l'occasion de rejoindre leurs forces pour recommencer la guerre*, ce qui avoit paru raisonnable à Kemini. *Le Prince d'Anhalt ajoûtoit qu'avant cela même, le Roy avoit fait connoitre à Ragotzki, que ses affaires ne luy permettroient pas de laisser toûjours son armée avec celle de ce Prince, mais que dans les occasions il laisseroit aupres de luy quelques troupes, & qu'il porteroit l'Electeur de Brandebourg à lui prêter une partie de son armee, afin de pouvoir presser l'ennemi de divers côtés. Mais que puis que l'Electeur refusoit de donner ce secours, & qu'il gardoit ses troupes pour défendre ses propres Etats, on ne pouvoit pas demander du Roy qu'il consumât les siennes, en les dispersant inutilement; encore moins qu'il laissât ses frontieres découvertes, pour donner son armee à Ragotzki. Joint à cela que dans l'état ou étoient les choses, il y avoit beaucoup d'imprudence à hazarder un combat décisif. Les Polonois se trouvoient considérablement renforcés par le secours d'Aûtriche. Celui qu'on eût peu attendre de Brandebourg manquoit. D'ailleurs il falloit trop de tems pour avoir un renfort de Cosaques au besoin.* Ainsi on conseilloit à Ragotzki de pourvoir de bonne heure à sa propre seureté, & à celle de ses troupes, & de se poster dans un lieu, d'où il pût avoir intelligence avec la Porte Ottomane, & se fortifier du secours des Walaques, des Moldaves & des Cosaques. On luy representoit qu'en cas de besoin il pouvoit avoir une retraite assûrée à Pinsk, sous la protection des Cosaques, ou même plus avant sur les frontieres de l'Ukraine, d'où il pouvoit sans peril se retirer en Transsylvanie, en passant par la Moldavie, & entretenir correspondance avec Chmielinski & les autres, jusqu'à ce que le Roy étant venu à bout du Dannemark fût de retour en Pologne. Et afin que Ragotzki pût s'asseurer que le Roy ne l'abandonnoit pas, il s'offroit non seulement de mettre garnison à Lowitz, mais de laisser Wirtz avec ses troupes à Cracovie. En méme tems on reprocha quoy que doucement à Ragotzki, qu'il avoit été cause de ce que le Roy n'avoit pû tirer ses troupes de Cracovie & s'en servir pour d'autres besoins, & que ce Prince avoit fait beaucoup de choses contre les loix de l'amitié, faisant diverses demandes, qui n'étoient point conformes au traité, & refusant toûjours de donner la ratification de l'alliance, pendant que le Roy offroit de donner la sienne; outre cela on lui representa, que ces Envoys frequens, & ces negotiations avec l'ennemi sans la participation & à l'insceu du Roy, n'avoient pas donné de mediocres sujets de défiance, mais que cependant le Roy vouloit bien oublier tout cela, & reprendre avec luy la guerre de Pologne, aussi tôt qu'il seroit quitte de celle de Dannemark. Ragotzki, qui dans le fond étoit fort mal content de cette déclaration, parut pourtant y acquiescer, parce qu'il ne pouvoit faire autrement. 1657.

§. 20. Cependant de peur que cette séparation ne jettat une trop grande consternation parmi des troupes de Ragotzki, & parmi les Cosaques, ils disposerent leur marche de telle maniere que Ragotzki menoit l'avantgarde; en suite marchoient les Cosaques, & les Suedois faisoient l'arrieregarde, prenant leur route par la haute Pologne. D'abord les Suedois suivirent lentement, marchant toûjours à un demi mille de distance des autres, jusqu'à ce que les ayant perdus de vuë, ils prirent le chemin de Thoren, gagnant ce jour la même Blonia & le lendemain Sacrozin. Afin de faire plus de diligence, on mit le canon sur des bateaux avec cinq cents hommes pour les garder sous le commandement de Bertil Skytte. Ragotzki avoit demandé que Steenboc marchât quatre ou cinq jours avec lui de peur de faire prendre courage à ses gens,

Les Suedois se séparent de Ragotzki. 13. *Juin.* 14. *Juin.*


Situs Oppidi et Arcis
POLTOWSKO
Situs Oppidi


Situs Oppidi et Arcis
POLTOWSKO
In Cuius Vicinia Exercitus
Suedicus ductu Campi Mares
challi Excell. Dn. Com. Gusta
vi Ott. Steenbockij in stativis
commoratus est, et postmodum
flumen Narew traiecit. d. 27.
Maij 1657.
E.I.D.B. Del
Oppidum
Arx
Situs Oppidi BROMBERGÆ,
vbi S. R. M. SVECIÆ, decreta in Daniam expediti
one Copias suas Congregauit d. 23. Iunij.
A. 1657.
A. Arx. B. Curia. C. Templum S. Martini. D. Templum S.
Crucis, Iesuitarum. E. Templum Bernardinorum. F. Temp. Car
melitarum Sæ Mariæ. G. Temp. S. Spiritus Virginum Sæ Claræ
H. Nosocomium. I. Temp. S. Ægidii K. Temp. S. Stanislai. L.
T. S. Trinitatis. M. Domus vbi moneta cuditur.
E.I.D.B. del
MONTES
Reductus
BROMBERGA
Brom flu.
Meyerhoff

1657. gens, disant, qu'ensuite il pourroit se retirer sous prétexte de quelque expédition. Mais Steenboc l'avoit refusé, parce que Ragotzki ayant resolu de faire cinq milles par jour, il se seroit insensiblement écarté de la Prusse, outre qu'il apprehendoit que Ragotzki ne lui fît un mauvais parti sur la route, soit par ressentiment, soit par inconstance. C'est une chose memorable que les troupes de Ragotzki ne sceurent rien de ce départ que quand il fut arrivé, quoy qu'il n'y eût pas un soldat de l'armée Suedoise, qui n'en fût informé.

Au reste quand Steenboc eut quitté Ragotzki il fit prendre la gauche au Colonel Drack avec ordre de tout brûler sur son passage, & d'abatre les ponts, afin d'oter aux ennemis les moyens de le poursuivre. Cet embrasement tenoit à droite & à gauche depuis Brestie jusqu'à Thoren; ce qui se fit sans doute dans la vuë d'empécher les Polonois de faire irruption dans la Prusse. D'autre côté les troupes de l'Electeur de Brandebourg pour se vanger des ravages que les Tartares & les Polonois avoient fait dans cette Province, brûlerent aussi en Pologne tout ce qu'elles pûrent rencontrer; de là Steenboc marcha dans la Pomerellie, apres avoir envoyé Arendson à Lowitz pour en tirer la garnison, & démolir le château, ce qui se pratiqua à l'egard des autres endroits de la Pologne, qui se trouverent sur leur passage.

11. Juin. En suite Steenboc eut ordre de quitter l'armée pour se rendre à Thoren, afin d'aller en Suede commander les troupes contre le Dannemark, & Jacob de la Gardie prit en sa place le commandement de l'armée qui revenoit de Pologne, ravageant toûjours le païs. On demolit & on mit en cendres le château de Krusewitz, apres en avoir tiré la garnison, comme on
22. Juin. avoit fait auparavant à Costen. De là l'armée arriva à Bromberg, où le Roy la vint joindre de Thoren, accompagné de son frere Adolfe Jean à qui il avoit donné le Gouvernement de la Prusse, luy ayant associe Laurent de Linde; apres avoir donné tous les ordres nécessaires dans cette Province. On rasa les fortifications de Dirschau, & d'autres places de peu d'importance, & on tira les garnisons de Lawenbourg, de Stargard, & des autres. Mais 1657.
au contraire on mit de fortes garnisons & toutes les autres munitions à Thoren, à Marienbourg, & à Elbing, & on en ruïna les fauxbourgs, afin que ces places fussent plus en état de soutenir un siege. Le Roy ne pût avoir aucune conference, avec l'Electeur de Brandebourg, avant son depart, parce que celui cy l'evitoit, & que celui là ne jugeoit pas à propos de s'arrêter plus long tems en Pologne. Ayant donc exhorté les gens qu'il laissoit en Prusse, à se conduire en gens de cœur dans les occasions; il partit 26. Juin.
de Bromberg, & arriva le lendemain à Flatow, place forte, tant par son assiette que par ses remparts, dans laquelle il y avoit une garnison de quatre cent hommes commandés par le Lieutenant Colonel Rose. Quoy que dans une conjoncture où le Roy n'avoit point de tems à perdre, il ne semblât pas qu'il deût interrompre sa marche pour cette place, sur tout si elle étoit defenduë par un homme de cœur, cependant il ne put se resoudre à la laisser, sans y faire aucune tentative. Ainsi sur le soir on fit mine de la vouloir attaquer la nuit, & on braqua des canons en rase campagne du coté de la place, sans elever aucune batterie; le Gouverneur fut si effrayé de ces préparatifs que dés le lendemain il sortit sans avoir perdu un seul homme, & rendit cette place qui auroit pû tenir six mois. On raza les fortifications, & on y mit le feu; de là on alla à Tempelbourg, & on brûla Draheim, apres en avoir tiré la garnison qui y avoit demeuré pendant tou- 27. Juin.
te la guerre. Ainsi le Roy ayant quitté la Pologne marcha vers Stargard, traversant la Pomeranie ulterieure, & de là arriva à Stetin avec son armée, qui étoit reduite à six mille hommes en fort mauvais équippage. Mais comme c'étoit la fleur de ses troupes, & des gens endurcis aux travaux, à qui une nouvelle guerre tenoit lieu de rafraichissement, ils marchoient contre le Roy de Dannemark avec autant d'ardeur, que le Roy lui même, qui esperoit de venir à bout de cette guerre en peu de mois.

Les affaires de Ragotzki tournent mal. §. 21. Lors que Steenbok se sépara de Ragotzki, il tâcha de lui persuader de retourner à Sacrozin en deça du Pont, & de se mettre dans un poste d'ou

1657. d'ou il pût observer les mouvemens de l'ennemi, & se retirer à Brestie, en cas de nécessité. En effet, il étoit à craindre, que les troupes d'Autriche qui étoient alors en Pologne, ne fondissent sur luy, s'il demeuroit au deça de la Vistule. Pour les Tartares, il n'y avoit pas lieu de craindre qu'ils entrassent si avant, ayant d'un côté Chmielinski, & de l'autre les Valaques pour s'opposer à leur passage, outre que s'il venoit à être pressé, il pouvoit en ne s'écartant pas de Brestie, se retirer avec les Cosaques sur les frontieres de l'Ukraine, & de là passer en Transsylvanie par la Valachie. Steenboc avoit en même tems exhorté cé Prince à entretenir correspondance avec Chmielinski, & ses autres alliés luy faisant esperer comme on à dit, que le Roy seroit bientôt de retour en Pologne. Mais Ragotski au lieu de suivre ce conseil, croyant que ces discours ne tendoient qu'a l'obliger à continuer & à entretenir la guerre de Pologne, & aimant mieux suivre son genie, que de si bons conseils, résolut d'aller à Cracovie, parce que, comme il y avoit long tems qu'il étoit éloigné de ses Etats, il souhaitoit passionnément de savoir ce qui s'y passoit, outre qu'étant là il esperoit plus aisément tirer de Transsylvanie le secours qu'il avoit déja commandé qu'on luy envoyât. D'ailleurs désesperant d'obtenir la couronne de Pologne, il n'avoit rien tant à coeur que de s'accommoder avec les Polonois. C'est dans cette vuë qu'il avoit donné à Stanislauski un plein pouvoir de traiter en son nom, envoyant ordre en même tems à Gaudy Gouverneur de Brestie de quitter cette place, & d'en ramener la garnison par la Moldavie.

Sternbach que le Roy avoit laissé aupres de Ragotski, faisoit de son coté tous ses efforts pour encourager ce Prince à soutenir la guerre. Pour cela il luy conseilloit de camper pres de Cracovie parce que ce poste étoit tres commode à cause de la Vistule, luy representant que les troupes d'Autriche n'oseroient pas entreprendre le siége de cette ville, ni hazarder un combat, pendant qu'ils le verroient posté avec tant d'avantage, & que pendant que les troupes de Lithuanie étoient de l'autre côté de la Vistule, Potoski à Lemberg, & Lubomirski à Presmil, il pourroit avec le Général Wirts marcher vers les confins de Hongrie. Il étoit même arrivé tout à propos que quatre mille Austrichiens qui avoiēt commencé le siege de Cracovie, ayant apperceu mille chevaux Transsylvains, qu'on avoit envoyés pour observer leur contenance, s'étoient retirés de devant cette place, dans la pensée que toute l'armée de Ragotski marchoit à eux. Mais ce Prince ne rejettoit pas seulement les bons conseils qu'on luy donnoit, il n'étoit pas même capable de bien executer les mauvaises resolutions qu'il prenoit. Il avoit paru d'abord dans le dessein d'aller à Cracovie, mais ensuite changeant de dessein il tournoit du côté de la Vistule, comme s'il n'eût sçu quelle route prendre, sans doute parce qu'il se laissoit conduire aux Cosaques, & qu'il craignoit la cavallerie d'Autriche, que l'on disoit marcher de ce côté là conjointement avec les Polonois. Apres avoir sondé ce fleuve pendant plusieurs jours, enfin il le passa comme il put, entre Sendomir & Savichost sur des barques de pêcheurs & sur des esquifs 20. Juin. avec beaucoup de précipitation, parce que son épouvante avoit augmenté par la revolte de trois compagnies de Valaques, qui avec leur commandant avoient passé trois jours auparavant dans le parti de l'ennemi. Le lendemain on vit paroitre un gros de troupes de Lithuanie, qui ayant été mis en fuite apres quelques escarmouches avoient mis une telle épouvante dans le camp des ennemis qu'il eût été aisé de les défaire entiérement, si les Cosaques qu'on avoit envoyés devant n'eussent faussement donné avis, qu'ils avoient déja passé la Vistule. Comme Ragotski croyoit toûjours avoir en queuë la cavallerie d'Austriche, il partit de là comme s'il eût fui, quoy qu'en suivant le droit chemin, il eût été facile de gagner des lieux de seureté. Mais ce Prince se laissant toûjours conduire aux Cosaques, aima mieux courir la Volhynie où il n'y avoit ni forte place ni aucun endroit pour se retirer. A deux lieuës de Lemberg il apprit que Czarneski

1657. neski le poursuivoit sur la gauche. Ce dernier s'étoit saisi du bagage des Cosaques, qu'ils avoient laissé derriere eux avec peu d'escorte, ayant passé mille de leurs gens au fil de l'épée. Les Hongrois étoient venus pour les secourir, mais trop tard, puis que l'ennemi s'étoit déja retiré chargé du butin. Pour Ragotzki, il aimoit mieux hâter sa fuite que de poursuivre les ennemis qui incommodoient tous les jours son arriere garde & son bagage. Delà il passa à Pallova, à Glinian, à Gologar, à Zborou, à Geziern, & à Tarnopol où Podladouski s'étoit retiré avec sept compagnies de cavalerie qu'il conduisoit à Caminiec de Podolie. Pour peu que Ragotzki eût voulu s'en donner la peine, il luy eût été facile de prendre cette place; mais s'étant laissé épouvanter par Podladouski, il ne pensoit qu'à hater de plus en plus sa fuite.

Les Hongrois qui avoient déja souffert la faim pendant quelques jours, & qui trouvoient d'ailleurs fort étrange que les Cosaques les menassent par des deserts, & dans des lieux voisins des Tartares, representoient à Ragotzki, qu'il feroit beaucoup mieux d'entrer tout droit en Moldavie, par Halicz, ou par Sniatin, & de gagner ainsi les frontieres de la Transsylvanie. Mais ce Prince qui se laissoit conduire par les Cosaques, reprima avec vigueur, les instances, & même les clameurs des Hongrois, qui vouloient à toute force rebrousser chemin, & les obligea de le suivre par Zbaraz & Orzebovv, jusqu'a Miedzebor, à la reserve de trois mille hommes tant Hongrois que Valaques, qui abandonnerent les autres pour s'en retourner chez eux. A peine fut on arrivé à Miedzebor, que deux cent Polonois attaquerent le bagage de Ragotzki, qu'il avoit laissé derrieré luy sans aucune escorte. Comme ce Prince s'avançoit en diligence, pour le secourir, il eut avis que les Polonois étoient renforcez par l'arrivée de Potoski, de Lubomirski, de Viesnouski, & de Sapieha que Jean Casimir avoit envoyés avec quelques Regimens, afin de le poursuivre, ce qui l'obligea à faire faire alte à ses troupes, & à les ranger en bataille; mais les Cosaques se voyant proches de l'Ukraine, & s'interessant peu au sort de Ragotzki, executerent ce dont ils menaçoient depuis long tems, & prirent le chemin de ches eux, avec leur chef Niemeritz, craignant que les Tartares ne leur enfermassent les passages dans la fuite. Les Moldaves & les Transsylvains prirent la fuite de leur côté, meme sans prendre congé de Ragotzsky, qui ne pouvoit pas non plus conter sur les Hongrois, qui ne faisoient que courir dans les jardins, s'excusans sur lassitude de leurs chevaux. Ainsi ce Prince n'ozant pas hazarder un combat avec quelques troupes soudoyées se vit réduit à traiter avec les Polonois sous des conditions honteuses. Ces conditions étoient: *Que pour se reconcilier avec le Roy, & la Republique de Pologne, il envoyeroit un Ambassade pour demander pardon du passé aussi bien qu'au Roy de Hongrie, & à la Porte. Qu'il feroit un present au Cham des Tartares, & à son grand Visir; qu'il se retireroit de Pologne, sans y faire aucun dommage. Qu'il assisteroit la Republique d'une partie de son armée, en cas de besoin; qu'il remettroit Brestie & Cracovie, & feroit ensorte que Wirts en sortît, avec tout ce qu'il y avoit de monde; qu'il renonceroit à toutes sortes d'alliances contre la Pologne; qu'il payeroit quatre cent mille écus pour le dédommagement des Polonois, & donneroit des seuretés pour ce payement; qu'il donneroit congé aux exilés de Pologne, & même à ceux qui ne pourroient esperer leur pardon du Roy & de la Republique; qu'il rendroit les prisonniers & tous les biens & ornemens des Eglises qu'il avoit pris.* Cette convention se fit en deux heures de tems. Czarneski demeurant cependant sous les armes tout prêt à donner, dés le moindre retardement. 1657.

Il n'est pas aisé de dire à qu'il falloit attribuer cette disgrace de Ragotzki. A la verité les Polonois dirent, apres le traité qu'ils avoient eu des intelligences secretes avec les Cosaques, ce que la plûpart avoient beaucoup de peine à se persuader, regardant cela comme un artifice des Polonois pout obliger Ragotzki à se défier toûjours de l'amitié de ces peuples. On disoit encore que c'étoit les Cosaques qui avoient

1657. fait prendre ce chemin à Ragotzki, afin qu'étant accompagné des Hongrois, ils pussent plus sûrement gagner leur païs, & que Niemeritz y avoit consenti, afin de recouvrer ses terres par leur moyen ; mais il y à plus de vraysemblance à croire que Ragotzki fut trahi par ses propres Ministres ; un grand indice de cela, c'est que les Chefs de l'armée de Pologne avoient osé poursuivre toute celle de Ragotzki, avec cinquante cinq compagnies seulement, parmi des défilés, & dans des lieux deserts, ou l'on ne pouvoit manquer de perir de faim & de misere. On avoit même appris, lors du siege de Warsovie, que Miches Chancelier de Transsylvanie avoit commerce de lettres avec le Castellan de Sendomir. D'ailleurs Stanislauski avoit souvent dépêché de ses gens aux Polonois, & lors qu'il s'en fuit de Sendomir on ne se mit point en devoir d'envoyer apres luy, quoy que d'abord on eût donné avis de sa fuite à Kemini. On enterra la grosse artillerie en présence de l'armée, on mit le feu à la poudre, & on jetta la méche & les boulets, quoy qu'on fût encore incertain, si l'ennemi viendroit ou non; & les Ministres de Ragotski avoient fait accroire à ce Prince que l'armée des Polonois étoit de vingt mille hommes, bien qu'elle ne fût pas de plus de six mille. Enfin ce qui acheve de rendre suspecte la fidelité des Ministres transsylvains, c'est que quand il eut envoyé un Trompette pour demander composition, le Traité se fit avec mystere & precipitation, le Chancelier & Kemini y ayant été seuls admis.

Cependant Sternbach conseilloit à Ragotzki, de differer l'execution du Traité jusqu'à la conclusion de la Paix entre la Suede & la Pologne, & de garder Brestie & Cracovie, luy representant qu'aussi bien Wirts ne rendroit pas cette derniere place, sans un ordre exprés du Roy; il representoit encore à ce Prince que pendant ce tems là la paix pourroit se faire aussi entre la Suede & la Moscovie, & qu'il pourroit rentrer en grace avec le Turc, & recevoir de nouveaux secours, de Chmielinsky, & des Valaques. Mais Ragotzky ayant entiérement perdu courage & étant ennuyé de cette guerre, avoit une impatience extréme de la finir, quoy qu'il ne pût le faire qu'avec deshonneur, se plaignant que tout le monde l'avoit abandonné. Cependant les Polonois ne garderent pas eux mêmes le traité. Ils pillerent les chariots de Ragotski, & tuerent quelques centaines de Hongrois. Ainsi ce Prince n'osant se fier à eux, & effrayé du bruit qui couroit de l'arrivée des Tartares, marcha à grandes journées en Transsylvanie avec les principaux de sa Noblesse, par le chemin de Maramorus, laissant son armée à Scalata sous le commandement de Kemini Janos, pour la rámener par la Valachie, dont les chemins étoient plus faciles. Mais elle fut poursuivie par un gros de l'armée Polonoise, & bien tôt enveloppée dãs une grande plaine par les Tartares, a qui les Polonois avoient donné avis de sa marche. D'abord les Tartares feignant de consentir à un accommodement, attirerent à eux Kemini & quelques autres des chefs. Mais entre autres deux mille hommes d'infanterie originaires de la Valachie Transalpine, & qui ayant eté subjugués par Ragotzki trois ans auparavant, luy avoient servi d'esclaves pendant cette campagne, ne perdirent pas cette occasion de se vanger en se joignant aux Tartares contre les Transsylvains. Cependant ces derniers quoy qu'abandonnés de leur Chef, & de leurs principaux officiers, ne laisserent pas d'accepter le combat, & de soutenir vigoureusement le choc de la premiere journée; mais le lendemain, le desordre & la confusion s'étant mise parmi eux, ils furent obligés de prendre la fuite. Il demeura dans cette occasion sept mille Tartares, il y eut cinq cents Hongrois taillés en pieces, onze mille furent faits prisonniers, & il en échappa huit mille six cents. Ce fut là le succés de cette expedition dont Ragotski n'avoit pas moins attendu que la couronne de Pologne. Celuy qui luy avoit donné le premier cette esperance étoit Albert Pramorski, que Jean Casimir luy avoit envoyé pour luy demander une certaine somme d'argent, avec offre d'adopter son fils, à condition qu'il l'envoyeroit en Pologne, pour l'y 1657.

1657. l'y faire élever. Mais Ragotzki méprisant cette proposition, Jean Casimir luy offrit la couronne, pourvû qu'il voulût se joindre aux Polonois contre la Suede. Ensuite comme il se fit là dessus diverses propositions, sans que l'on pût convenir de rien, ce Prince se voyant amusé par des offres illusoires avoit resolu de s'en vanger par les armes, nonobstant les oppositions de l'Empereur, des Turcs, des Tartares & de ses propres sujets. Et depuis la guerre des Turcs dans laquelle il perdit ses Etats, & ensuite la vie, l'empéchérent de se vanger de l'affront qu'il avoit receu en Pologne.

Le Roy disculpé de la défaite de Ragotski.

§. 22. Il y avoit alors des gens, peu informés de la verité des choses, qui prétendoient que c'étoit le Roy qui avoit engagé Ragotski dans cette guerre, & qu'il étoit cause de l'infortune de ce Prince: sur tout depuis que Steenboc se fut retiré, Sternbach Ambassadeur de Suede n'entendoit autre chose que des plaintes & des reproches tres aigres des Transsylvains sur ce sujet. Mais ceux qui avoient veu le commencement & le progres de toute cette affaire, ne manquoient pas de bonnes raisons pour disculper Charles Gustave, qui ordonna à Sternbach d'en publier une relation. En effet lors que Charles Gustave entra en Pologne, il ne fit autre chose qu'en donner avis à Ragotzki. Ce Prince approuva ce dessein, & témoigna être faché de n'en avoir pas été averti plûtôt, parce qu'il auroit eu plus d'une occasion de l'avancer. Aussitôt apres il envoya des Ambassadeurs au Roy pour negotier avec luy une plus étroite alliance. Et comme le Roy ne pouvoit pas envoyer à son tour des Ambassadeurs à Ragotzki, aussitôt qu'il auroit voulu, à cause de la rebellion des Polonois, ce Prince tout plein d'impatience écrivit d'autres lettres pour se plaindre de ce que le

30. Mars 1656. Roy *le laissoit si long tems dans l'attente des témoignages d'une affection reciproque, que comme l'Orient & l'Occident avoient les yeux sur luy, pour voir de quel coté il panchoit, il luy étoit fort sensible de voir son esperance frustrée, & sa sincerité mal recompensée, & qu'il étoit de l'interêt du Roy de vivre en bonne intelligence avec luy, parce qu'il ne pourroit pas se dispenser de pourvoir à la conservation de son pais, & de le garantir de l'embrasement voisin;* 1657. Le Roy voyant Ragotzki porté à se joindre avec luy, pour faire la guerre aux Polonois, & craignant que s'il le rebutoit, il n'écoutât les propositions qu'ils luy faisoient de se joindre avec eux contre la Suede, résolut de traiter avec luy, & luy envoya des Ambassadeurs dans cette vuë.

Ragotzki avoit alors aupres de luy Pramorski & Sinilski qui luy faisoient des offres magnifiques pour l'engager dans le parti Polonois. Aussitôt que ces Envoyés apprirent l'arrivée de ceux de Suede ils se retirerent en faisant esperer à Ragozki qu'ils reviendroient avec des offres plus considérables, l'exhortant à ne pas se presser de traiter avec la Suede, & à laisser les choses indecises jusqu'à leur retour. Aussi Ragotzki ne faisoit il qu'amuser les Ministres Suedois par des reponses ambigues, des lenteurs affectées, & mille vaines excuses attendant toûjours les Polonois. Ce qui obligeoit de tems en tems les premiers à se plaindre, & à témoigner qu'il étoit mal honnete de tenir le Roy en suspens, apres luy avoir proposé une alliance, & qu'il n'étoit pas assés destitué d'argent & d'amis pour se laisser ainsi amuser, sur quoy ils demandoient qu'on leur permît de se retirer de bonne grace. *Août 1656*

Dans ce même tems il arriva en Transsylvanie des Députés de la part des Cosaques, pour confirmer par serment une alliance qui se negotioit depuis long tems. Mais on n'en communiquoit point les articles aux Ambassadeurs de Suede, & on se contentoit de leur dire, qu'il ne s'agissoit que d'une défense mutuelle. Or comme Ragotzki n'avoit point alors d'ennemis, & que les Cosaques étoient broüillés avec les Polonois il étoit aisé de voir que ce Prince meditoit déja de leur faire la guerre, en cas que la réponse des Ambassadeurs Polonois ne fût pas favorable. Il arriva aussitôt apres un nouvel Ambassadeur de Pologne, mais comme Ragotzki découvrit plus que jamais, que toutes ses propositions ne tendoient qu'à l'amuser, il fit demander aux Ambassadeurs de Suede par Kemini Janos, quels étoient les desseins du

1657. du Roy sur le Royaume de Pologne, s'il vouloit le conquerir pour luy, ou le procurer à un autre. Surquoy Kemini representoit que personne n'envieroit cette conquête à Charles Gustave, mais que néantmoins Ragotzki n'étoit pas résolu à troubler pour l'amour des autres la tranquilité de ses Etats. Les Suedois voyant bien à quoy pouvoient tendre ces discours, répondirent qu'ils ignoroient quelle étoit la pensée du Roy là dessus, mais qu'ils sçavoient pourtant bien qu'il n'avoit jamais aspiré à cette couronne, & que peut être ne s'opposeroit il pas aux desseins que Ragotzki pourroit avoir sur elle, pourvu que ce fût sans préjudice à ses intérets & à ceux de l'Electeur de Brandebourg, quoyqu'au reste ils n'eussent receu aucun ordre là dessus. Ensuite Ragotzki temoigna qu'il étoit entierement disposé à conclure cette alliance, pourvû que pendant ce tems là, le Roy ne traitât point avec la Pologne, comme le bruit en couroit, par ce qu'en ce cas il luy seroit fort préjudiciable d'avoir fait des préparatifs de guerre qui ne serviroient qu'à irriter les Polonois contre luy. Ce qui obligea le Roy pendant la négociation avec les Polonois, de demander des sauf-conduits pour Ragotzki, & pour ses ministres. Quand ce traité fut conclu, Ragotzki renouvella ses propositions sur le sujet de la Couronne de Pologne, mais comme les Ambassadeurs de Suede n'avoient point d'ordre là dessus, il se reserva cet article, que s'il ne pouvoit étre fait Roy de Pologne, il seroit dégagé de l'observation du traité. Ensuite chacun de son côté se mit en devoir d'executer ce qui avoit été projetté par cette consideration, mais en sorte pourtant qu'il paroissoit qu'on avoit moins à cœur de secourir le Roy que de faire arriver Ragotzki à ses fins. Cependant il negligea une chose tout à fait nécessaire à son but, sçavoir d'obtenir sans perdre de tems le consentement de la Porte, quoy qu'il n'ignorât pas que ses ennemis n'oublioient rien pour porter cette cour à s'opposer à cette expedition. Il crût que pourvû qu'il pût une fois étre maître de Cracovie, & écrire de là des lettres à Constantinople, les Turcs toûjours prets à favoriser la fortune, ne manqueroient pas d'approuver sa conduite. Il négligea aussi de se concilier les Tartares par de l'argent, quoy que le Cham l'y eût déja sollicité, & même il disoit par maniére de plaisanterie, qu'il faudroit que le Roy entrât aussi dans cette contribution. Il n'avoit négligé des précautions si essentielles que dans la persuasion où il étoit que dés qu'il paroîtroit les Polonois le recevoient à bras ouverts, & qu'ainsi il n'étoit pas besoin de se mettre en dépense pour avoir l'approbation des Turcs & des Tartares. 1657.

Peu de tems apres la conclusion de cette alliance, Lubomirski envoya Stanislauski officier de Halicz pour faire la fonction de Resident ordinaire aupres de Ragotzki, lequel luy donnoit souvent des audiences particulieres. Quand l'armée de Ragotzki jointe avec les Cosaques fut entrée en Pologne, ce Resident voyant que les choses n'alloient pas comme il s'y étoit attendu, s'en plaignoit avec beaucoup d'aigreur, disant que Ragotzki luy avoit fait mystére de son alliance avec la Suede, & qu'il avoit témoigné n'étre entré en Pologne, que dans la vuë d'y procurer la paix entre les deux couronnes. Et quand Stanislauski representoit que l'alliance des Cosaques étoit contraire aux desseins de Ragotzki, ce dernier répondoit que les Cosaques luy fourniroient assés d'occasions de tourner ses armes contre eux. Les Hongrois même disoient publiquement que ce Prince n'alloit en Pologne que pour prendre possession du Diadéme qu'on luy avoit offert, & qu'ils l'accompagnoient pour luy faire honneur dans cette occasion. Aussi remarquoit on que trompés dans leur attente, tant les soldats que ceux même d'entre eux qui étoient à la cour de Ragotzki, témoignoient plus d'envie de retourner ches eux que de se battre. D'ailleurs les lettres & les sauf-conduits que ce Prince expedioit, aussi bien que les traités particuliers qu'il faisoit, tant avec la Noblesse de Halicz, qu'avec Lemberg, Sambor, & d'autres villes, sans y faire aucune mention du Roy comme de son Confederé, n'augmentoient pas peu les soupçons qu'on avoit contre luy. A quoy l'on joignoit les discours qu'il tenoit à la Noblesse, en entrant en Pologne, qu'il venoit en qualité d'ami & pour assister les Polonois contre leurs ennemis, ce qui ne pou-

1657. pouvoit regarder que les Suedois & les Cosaques, ses Alliés; surquoy les Polonois ne manquoyent pas, avec leur artifice ordinaire, de le saluer comme leur Roy, & leur maître, apres lequel ils soupiroient depuis long tems.

Janvier 1657. Quand il fut parvenu jusqu'à Strya sur la riviere de Tyr, l'Envoyé de Suede l'avertissoit de tems en tems de donner avis au Roy de son entrée en Pologne, par ce que cela étoit non seulement de la bienséance, mais tout à fait necessaire, afin que le Roy pût prendre ses mesures. Cependant Ragotzki differoit toûjours de donner cet avis jusqu'à ce que Pieliski Gentilhomme Polonois que Wirtz avoit envoyé de Cracovie, s'offrit luy même de porter des lettres en Prusse, encore Ragotzki le retint il pendant un mois 22. Fevr. entier, au bout duquel il le laissa partir enfin de Przeworse. Pendant toute la route, quoy que Ragotzki, n'eût aucun ennemi en tête, & qu'il marchât avec une armée de pres de soixante mille hommes, il ne prit néantmoins aucune place, ni ne mit de garnison nulle part, depuis Halics jusqu'à Cracovie. On luy representoit en vain que s'il abandonnoit ces places à la discretion des ennemis, non seulement il feroit perir les troupes qu'il avoit mises à Scola, pour garder l'entrée des montagnes, mais que même la Noblesse de Halics & de Russie, qui s'étoit engagée par serment à ne point s'opposer à ses desseins, se voyant destituée de secours se porteroit à la revolte, par la sollicitation de ceux qui n'étoient pas encore dans son parti. Outre qu'en laissant ainsi derriere luy toutes les places sans defense, il ne seroit pas mal aisé de luy ôter toute communication en Hongrie, en Transsylvanie, en Ukraine, & en Valachie, & même de l'empecher de pouvoir se retirer chés luy. Mais Ragotzki se laissoit aisément persuader à des avis moins vigoureux & en même tems moins salutaires. On luy representoit que si on attaquoit des places on s'exposoit à la honte de ne les pas prendre, & que si d'ailleurs on les prenoit, comme cela ne se pouvoit pas faire sans effusion de Sang, on se rendroit odieux, ce qui étoit de mauvais augure, dans le dessein qu'il avoit d'être Roy de Pologne; il ne servoit de rien de répondre à cela qu'il n'y avoit point de plus grande honte à craindre que celle de n'oser attaquer une ville murée & que dans l'occasion les Polonois se souviendroient peu de cette compassion & de cette clemence. Ainsi Lemberg & Sambor en furent quittes pour promettre fidelité par écrit. Premisl se rendit, à condition qu'on y laisseroit pendant trois Semaines trois cents hommes de garnison, & qu'ensuite on en tireroit les soldats pour être incorporez dans les troupes de Ragotzki, les officiers étant laissés à leur discretion, & on se flattoit bonnement, que tout cela seroit bien observé en l'absence de Ragotzki. 1657.

A Tarnow il s'eleva une fort rude contestation entre Kemini & Antoine Zdanovic chef des Cosaques, en sorte que le premier s'emporta contre les Cosaques d'une maniere tout à fait injurieuse. Quelque chose que fit Kemini pour adoucir ce qu'il avoit dit de trop fort, depuis ce tems là, il n'y eut plus d'intelligence entre les deux armées, & l'on n'entendit plus parler que de querelles, de meurtres, & de voleries reciproques.

A peu pres dans le même tems, Wirtz donna avis à Ragotzki, que Jean Casimir apres avoir tenu conseil avec les Senateurs à Czenstochou, avoit résolu de convoquer la Noblesse à Solecz dans le territoire de Sendomir, sur cela Wirtz demanda à ce Prince trois ou quatre mille chevaux pour empécher la Noblesse des lieux circonvoisins de se trouver au rendez-vous, ou même pour tenter quelque chose contre Jean Casimir; il l'exhortoit outre cela à s'acheminer luy même aux environs de Sendomir, & à faire là un pont sur la Vistule pour s'opposer aux desseins de l'ennemi. Mais Ragotzki ne voulut faire ni l'un ni l'autre, s'excusant sur ce qu'il craignoit de manquer de vivres de ce côté là, & sur ce que ses gens ne s'entendoient pas à construire des ponts, qu'ainsi il vouloit passer la Vistule à Cracovie, où il alloit en toute diligence; cependant il fit faire un pont à Opatau, mais apres y avoir fait passer son armée, il s'en alla à Cracovie avec un corps de cavallerie. Wirtz luy remit aussitôt cette place par ordre du Roy, afin d'en tirer la garnison Suedoise. Mais Ragotzki demanda avec instance, qu'on

1657. y laissât encore cette garnison pendant quelque tems, avec quelqu'un des officiers du Roy pour y commander en son nom, pendant que Wirtz l'assisteroit de ses conseils à l'armée. Et quoy que ce dernier n'eût là dessus aucun ordre du Roy, cependant il eut cette déference pour Ragotzki, & laissa le soin de la place à Fabien Fersen. L'arrivée de Ragotzki à Cracovie fut d'un grand préjudice aux affaires générales; car pendant qu'il demeuroit là, Kemini eut occasion de battre Lubomirski & Czarneski à Nidda, ce qu'il n'osa entreprendre par ce que ce Prince avoit defendu tres sévérement de donner bataille en son absence. Il y eut d'autres occasions favorables qu'il fallut laisser passer, par ce qu'on ne vouloit pas suivre les avis de Wirtz. Ce dernier voyant qu'on en faisoit si peu de cas, que tout se faisoit avec confusion, & sans discipline, & qu'au lieu d'aller à l'ennemi on perdoit le tems en vains détours, plutôt que de demeurer sans rien faire retourna à Cracovie, de quoy Ragotzki ne fut pas fâché, non plus que Kemini, qui disoit que son armée n'étoit pas disposée d'une maniere à pouvoir suivre les Conseils de Wirtz. Aussi ce dernier avoit il bien predit, que si on perdoit les occasions qui se presentoient alors, il n'y avoit plus à conter sur le succés de cette expedition. Cependant Ragotzki ne changea pas de conduite, & il n'y eut jamais de combat, que dans les villes & les bourgs, ou les Cosaques & les Hongrois étoient venus dans le dessein de piller aussi bien que les Polonois.

Quand ce Prince se vit joint avec le Roy, il fit mine à la verité de ne rien attendre que de ses armes; cependant soit lenteurs, soit détours, soit mauvais conseils, ou incapacité, il empécha souvent qu'on ne remportât des avantages considerables sur l'ennemi, & il fut cause de ce qu'on laissa échaper Czarneski & Potoski. D'ailleurs le refus qu'il faisoit de donner la ratification du traité, quoy que le Roy l'en fit resouvenir souvent, s'excusant tantôt sur les conjonctures, tantôt sur le defaict de messagers, le rendoit extrémement suspect. On trouva aussi des lors fort étrange qu'il refusât de confirmer par un traité particulier, certains articles dont le Roy & l'Electeur étoient convenus, & qu'ils n'avoient pas inserés dans l'alliance, quoy que néantmoins Ragotzki luy même les eût approuvés, & que le Roy luy eût souvent accordé des choses, à quoy ses ministres ne l'avoient pas engagé. On peut aisement juger par cette conduite de Ragotzki, que le Roy n'étoit nullement obligé à s'attacher d'avantage à luy, ou d'abandonner son propre Royaume à la discretion des Danois, à sa consideration. 1657.

Quand Ragotzki fut separé d'avec les Suedois, il prit en toute occasion le plus méchant parti. Au lieu de repasser promtement la Vistule, & de gagner quelque poste assuré, il prit mal à propos sa route du côté de Cracovie. Depuis ayant passé la Vistule, il ne tenoit qu'a luy de gagner les frontieres de Hongrie, en passant par Premils; mais au lieu de cela, il fit un grand détour sur la gauche, par des défilés & des chemins entiérement impraticables & inhabités, malgré les avis que luy doñoit Podladoviski Gouverneur de Tarnopol, de retourner promtement ches luy, s'il ne vouloit être investi par les Tartares qui étoient au voisinage. Ce qui mit une telle frayeur parmi ses gens, que quelques milliers de Hongrois & de Valaques prirent la fuite pour s'en retourner chés eux. Au reste pendant toute la route il marchoit sans aucune précaution, laissant son bagage derriere luy, presque sans escorte, comme s'il l'eût abandonné de gayeté de cœur à Czarneski, qui les harceloit toûjours en chemin faisant, afin de les amuser, & de donner le tems d'arriver aux troupes Polonoises. Quand il vit que les Hongrois ne vouloient pas combatre sous prétexte que leurs chevaux étoient harassés, & que les Cosaques vouloient s'en retourner chés eux, il étoit naturel qu'ayant toûjours dépendu de ces derniers, il s'avançât encore avec eux, jusq'a ce qu'il eût joint Chmielinski, qui n'étoit qu'a trois journées de là, apres quoy il luy eût été facile de repousser les Polonois & les Tartares. Les Polonois déja fatigués d'une marche longue & precipitée, n'auroient osé entreprendre de passer le fleuve, qui n'est qu'a un mille & demi de Medzibos, d'autant moins que dans le tems que Ragotzki offrit de composer, leurs chefs eurent beaucoup de peine à les empécher de s'en retour-

1657. tourner. A quoy il faut ajoûter que Ragotzki étoit fort mal servi par ses ministres. La plûpart d'entre eux étoient Catholiques Romains, ou naturalisés Polonois, les autres s'ennuyoient de la guerre, & ne respiroient que leur Patrie. Tous ensemble préférerent une convention honteuse à un combat dont Ragotzki pouvoit sortir avec honneur, d'autant plus que les Polonois n'étoient que six mille, nombre beaucoup inférieur à celui des Hongrois seulement. De tout cela il paroît que Ragotzki par sa légéreté, & par ses tergiversations fut lui même l'autheur de sa mauvaise fortune, sans qu'il pût s'en prendre à personne qu'à lui, puis qu'il n'est pas raisonnable de demander de son confederé, plus que ne peut permettre l'état de ses propres affaires.

Ambassade de Suede à la Porte. §. 23. Cette confédération du Roy avec Ragotzki avoit obligé le premier à envoyer Claude Rolamb à Constantinople. Mais l'Empereur luy ayant refusé un sauf conduit, il avoit été obligé de se déguiser, & d'essuyer mille dangers pour traverser la Boheme, la Moravie, l'Aûtriche, Vienne même, la Hongrie & la Transsylvanie.

14. Mars. Quand il fut arrivé à Constantinople, il y fut receu avec beaucoup de bienveillance, tant par le grand Visir Coprogli, que par l'Empereur Achmet IV. Les Ambassadeurs des Princes Chrêtiens qui étoient alors à Constantinople envoyerent les premiers lui faire compliment, comme c'est la coutume à cette Cour, où, quand les Ambassadeurs se rendent visite, on a aussi accoutumé de présenter du vin

19. Mars. & des confitures. Quand Rolamb eût donné ses propositions par écrit, il crût d'abord que sa negotiation auroit un heureux succés, le grand Visir l'asseurant que l'Empereur lui avoit accordé toutes ses demandes, & qu'il le rénverroit avec une réponse favorable avant que de se mettre en campagne. Le Visir répondoit aussi des Tartares, pourvû que leur Cham ne fût pas en alliance avec les Moscovites, de quoy il lui promit de s'informer, & d'enjoindre en ce cas aux Tartares d'attaquer la Moscovie. Sur ce que Rolamb demanda au Visir, qu'il obligeât les Tartares à prendre les armes contre les Polonois, il répondit que ces derniers étoient anciens amis des Turcs, & qu'ils n'avoient rien fait qui les en rendît indignes, qu'au contraire n'y ayant que peu de tems que les Turcs avoient fait amitié avec la Suede, il n'étoit pas juste de detruire un ancien ami, pour en servir un nouveau : Mais que du reste l'Empereur feroit tout ce qui seroit en son pouvoir pour donner satisfaction au Roy de Suede. A l'égard de Ragotzki le Visir paroissoit fort animé contre lui. Mais quand Rolamb l'asseura de la grande affection du Roy son maître envers la Porte, il répondit que l'Empereur pardonneroit à Ragotzki, & même qu'il fourniroit des troupes au Roy. 1657.

Cependant on differoit toûjours *27. May.* de donner la réponse par écrit, en attendant Welling que le Roy avoit aussi fait partir pour la Porte, en cas que Rolamb n'eût peu pénétrer jusques là; les Turcs s'attendoient qu'il viendroit avec de nouveaux ordres, mais il n'apporta que les mêmes que le Roy avoit déja donnés à Rolamb. Cependant Coprogli partit pour les Dardanelles, & recommanda l'affaire de Suede au Caïmacan. Ce retardement fit changer de face à cette négotiation, & donna le tems aux malintentionnés de refroidir les Turcs envers la Suede. Simon Reninger ministre de l'Empereur à la Porte, contribua plus qu'aucun autre à ce changement. Rolamb n'étoit point allé visiter ce ministre qui n'avoit que le caractere de Resident, & dont il prétendoit devoir être visité le premier. D'ailleurs il n'y avoit pas alors beaucoup d'intelligence entre le Roy de Suede & la maison d'Austriche. Reninger avoit donc fait entendre aux Turcs que Charles Gustave s'étoit uni avec Ragotzki, les Moscovites, & les Cosaques, pour machiner quelque chose contre l'Empire Ottoman. Et il trouvoit d'autant plus de creance, que l'Empereur avoit beaucoup de credit à la Porte, les Turcs lui faisant la Cour dans l'esperance, qu'il leur procureroit une paix avantageuse avec les Venitiens, & qu'il leur donneroit passage sur ses terres, dans le païs de ces derniers. Au moins les Turcs regardoient ils comme un avantage considerable, que l'Empereur se tint en repos, pendant qu'ils avoient la guerre avec les Venitiens. D'ailleurs le ministre des Cosaques jettoit

 de nou-

1657. de nouveaux soupçons dans l'esprit des Turcs. Car il nioit fortement que les Cosaques eussent aucune liaison avec la Suede & avec Ragotzki, disant qu'ils étoient résolus de se mettre sous la protection du Turc.

Quand Welling fut arrivé à Constantinople, ces deux Ambassadeurs presserent conjointement l'affaire. Mais les Turcs dont l'affection commençoit à chanceler, disoient, que si Ragotzki eût donné de bonne heure avis de ses desseins il eût été facile de lui permettre cétte expédition. Mais que c'étoit une grande faute à lui d'avoir entrepris une affaire de cette importance, sans en consulter la Porte Ottomane. Les Ambassadeurs de Ragotzki étoient en partie cause de ce changement, car ils avoient fait mystere à Rolamb de l'ordre que leur avoit donné leur maître d'offrir au Turc un present annuel de soixante mille ducats, quand il seroit Roy de Pologne; & ils n'avoient touché cette affaire qu'en un mot, & fort foiblement dans leur caution, qu'ils avoient même presentée aux Turcs assés hors de saison & à l'insçu de Rolamb: Au lieu que s'ils s'en fussent ouverts à lui, & qu'ils eussent agi de concert, leur affaire auroit peu réussir dans le tems que la negotiation de Suede étoit en bon train. Mais toutes ces diverses propositions que chacun faisoit séparément ne pouvoient que donner beaucoup d'ombrage aux Turcs.

D'ailleurs, quoy que de la Haye Ambassadeur de France eût ordre du Roy son maître de favoriser Rolamb, au moins comme on le disoit à la Cour de France, cependant il est certain que cet Ambassadeur nuisoit plus à la Suede, qu'il ne lui servoit, soit par sa mauvaise humeur, soit par son zele excessif pour la Religion Romaine, car on ne voyoit ordinairement que des moines dans sa maison. Outre que quand même il auroit été bien intentionné, il n'avoit pas grand credit à la Porte, par ce qu'il favorisoit secretement les Venitiens; jusques là, que Coprogli avoit voulu détourner Rolamb de le visiter. Cependant ce dernier jugea à propos de lui rendre ce devoir; mais quand il se présenta pour le faire, la Haye fit dire qu'il étoit malade, offensé sans doute, de ce que Thomas Bendysse Ambassadeur d'Angleterre avoit visité Rolamb le premier. Car Rolamb avoit laissé au choix de la Haye de prendre son tems pour le venir voir, avant, ou apres midy. Et comme il avoit choisi l'apres midy, l'Ambassadeur Anglois avoit pris son tems pour visiter Rolamb le matin, ce qui obligea ce dernier à rendre ses visites dans le même ordre. 1657.

Mais ce n'étoit pas là la premiere occasion, ou l'Ambassadeur de France s'étoit montré mal intentionné pour la Suede. Lors que Rolamb lui écrivit de Transsylvanie pour le prier de donner avis de son arrivée au Grand Vizir, & de lui faire des excuses de sa part de ce qu'il venoit sans apporter des présens, il le fit avec la derniere négligence, & par un truchement sans se donner la peine d'y aller lui même. Lors qu'on délibera dans le Divan sur les propositions de la Suede, le même Ambassadeur fit dire par son truchement qu'il falloit se garder des Suedois; & que le genie de cette nation étoit tel que dés *qu'ils avoient une fois le bout du doigt quelque part, ils y passoient bientôt tout le corps*, c'étoit ses propres termes; qu'ils avoient déja envahi la Pologne, & que si ils pouvoient la garder il leur prendroit bientôt envie d'envahir la Valachie & la Moldavie, & de passer le Danube. Que les Polonois étoient des voisins plus commodes, & qu'il étoit de l'interêt des Turcs de travailler à chasser les Suedois de la Pologne. Et lors que le Visir interrogea la Haye sur ce que Rolamb avoit avancé dans son memoire que la Suede & la France étoient en bonne intelligence, la Haye répondit *qu'à la verité il y avoit eu autrefois alliance entre ces deux Royaumes, mais que présentement elle étoit expirée, & qu'ils n'avoient plus aucun commerce ensemble.* D'ailleurs Rolamb sollicitant de tems à autre cet Ambassadeur de parler en sa faveur à la Cour Ottomane, il s'en deffendoit toujours sur divers prétextes. Tantôt il disoit, que ce seroit une espece de menace s'il venoit à témoigner que la France & la Suede étoient tellement unies, qu'on ne pouvoit desobliger l'une, sans desobliger l'autre; & tantôt, qu'il craignoit de donner par là de l'ombrage au ministre de l'Empereur.

Mais ces raisons n'empéchoient pas l'Ambassadeur d'Angleterre de favo-

1657. favoriser de tout son pouvoir les desseins de la Suede, à la Porte; pour Varnier ministre des Hollandois à cette cour, il s'occupoit plus à apprendre les langues Orientales qu'aux affaires publiques. Il ne visita point Rolamb, soit en haine de la nation Suedoise, soit qu'il craignit de desobliger l'Ambassadeur de l'Empereur, & celui de France. Au reste les grands progrés du Roy en Pologne n'inquietoient pas peu les Turcs, par ce qu'il y avoit parmi eux une vieille Prophetie, qui disoit que l'Empire des Turcs seroit un jour détruit par des hommes à cheveux blonds.

La Negotiation de Rolamb demeure en suspens.

§.24. Quand Coprogli fut parti, les ministres du Turc commencerent à dire sourdement entre eux, que les affaires de la Suede n'étoient pas en aussi bon état qu'on l'avoit dit d'abord, & que la recherche qu'il faisoit avec tant d'instance de l'amitié de la Porte en étoit une assés bonne marque. Que ce qu'avoit proposé Rolamb, n'étoit que pour leur faire illusion & pour gagner du tems. Ils disoient même qu'ils n'avoient rien à démêler avec la Suede, & qu'on ne voyoit aucune raison de la craindre, mais qu'il falloit ranger Ragotzki, lequel n'étoit sorti de son devoir que par la sollicitation des Suedois. Et comme la réponse qu'on avoit d'abord faite à Rolamb n'étoit pas conforme à leur disposition presente, ils résolurent d'en refaire une autre, apres en avoir deliberé de nouveau, & de permettre cependant aux Tartares de s'avancer en Pologne & en Transsylvanie.

A mesure que les ministres de Suede s'appercevoient du changement des Turcs, ils pressoient aussi leur réponse, & leur congé. Cependant ils perdoient beaucoup de tems, par ce que le Caïmacan n'avoit pas assez d'autorité pour congédier des Ambassadeurs, & que Coprogli étoit retenu par la guerre des Venitiens, & par les seditions continuelles des Janissaires. Pendant ce tems là, il arriva un Envoyé de Pologne, qui se servit avec beaucoup de succés de l'entremise des ministres de l'Empereur & de ceux du Roy de France pour traverser les desseins de la Suede. Mais les Suedois firent si bien par leur vigilance & leur habileté qu'ils empécherent l'effet de leurs intrigues; & qu'enfin le Caïmacan receût ordre de Coprogli de leur donner leur congé, ce que le Caïmacan leur signifia, declarant en même tems à l'Envoyé de Ragotzki „que „l'Empereur (des Turcs) auroit grand „sujet de se ressentir de ce que Ragotzki avoit osé entrer en Pologne, sans „luy en demander permission, mais „que pour cette fois il luy pardonnoit „à cause de l'intercession du Roy de „Suede. Il ajoûtoit à cela des exhortations à poursuivre vigoureusement cette entreprise, representant „que Ragotzki avoit d'autant plus besoin de se conduire avec prudence „& avec valeur, que la Suede, le Brandebourg, la Moscovie & les Cosaques s'étoient déja saisis des meilleures Provinces de la Pologne. 1657. 26. Juil.

Mais lors que l'affaire étoit en si bon état, & qu'on avoit déja donné jour aux Ambassadeurs de Suede pour prendre congé de l'Empereur des Turcs, on receut la nouvelle de la défaite de Ragotzki, qui rompit toutes ces mesures. Cette nouvelle fut receuë avec beaucoup de joye à Constantinople, où l'on avoit trouvé fort étrange que Ragotzki eût pris les armes sans le consentement de la Porte, veu que son pere l'avoit demandé pour se joindre avec la Suede contre l'Empereur. D'ailleurs ce mécontentement se trouvoit encore augmenté par les plaintes que faisoit le ministre de Pologne, que les lettres qu'il apportoit au Sultan, au Visir & au Mufti avoient été ouvertes en Transsylvanie. Aussitôt apres cette nouvelle l'Envoyé de Ragotzki fut arrêté prisonnier, & les Ambassadeurs de Suede devinrent eux mêmes d'autant plus suspects qu'ils avoient pris avec chaleur les interets de Ragotzki; de sorte, que le bruit couroit par toute la ville, qu'on les arréteroit aussi. Au moins est il certain, qu'ils furent trois semaines sans avoir commerce avec personne, & sans pouvoir obtenir audiance du Caïmacan. Cette revolution étoit d'autant plus fâcheuse que les Ambassadeurs de Suede avoient déja obtenu de la Porte un ordre par lequel il étoit enjoint au Cham de retourner en Tartarie, lequel ordre il receut précisément le lendemain de la déroute de Ragotzki, & il se mit en devoir d'y obeïr aussitôt.

1657. Mais Ragotzki ayant été une fois battu, il n'étoit pas difficile aux ennemis de l'empécher de se relever.

24. Août. Enfin le Caïmacan reçut ordre du grand Visir de congedier les Ambassadeurs de Suede, mais sans leur accorder la liberté de prendre congé du Sultan. Ils firent leur protestation contre cet ordre qu'ils trouvoient injurieux, & celui d'Angleterre les appuyoit de tout son pouvoir dans cette affaire. Ils auroient même pu esperer d'avoir satisfaction à cét égard, si le Caïmacan qui étoit un homme fort genereux, & fort moderé fût demeuré
15. Sept. plus long tems dans cet employ; mais on l'en ôta pour mettre en sa place un homme violent, capricieux & avare, qui prolongeoit leur congé pour en tirer de l'argent. Ce qu'il faisoit d'autant plus hardiment, que dans ce tems là le Sultan étoit parti pour Andrinople, ou les Ambassadeurs de Suede rebutés d'avoir été amusés pendant trois mois disoient, qu'ils étoient resolus de le suivre malgré le Caïmacã. Ce qui mit ce dernier, dans un si furieuse colere qu'il les ménaçoit de leur faire couper la tête. C'est ce qui les obligea à envojer leur Interprete à Andrinople avec des lettres pour Coprogli, auquel l'Ambassadeur d'Angleterre écrivit aussi pour luy representer la conséquence d'un pareil traitement. L'Ambassadeur de France pour ne pas demeurer sans rien faire dans une conjoncture qui regardoit les droits des Ambassadeurs en général, écrivit aussi, non pas au Visir, mais à quelqu'un de ses amis qui n'avoit pas grand credit à la Cour Ottomane. Mais le ministre Hollandois au contraire dissuadoit ces derniers de se mêler de cette affaire, sans doute pour faire sa Cour au ministre de l'Empereur. Cependant dans la suite ayant eu honte de ce procedé, il écrivit aussi, mais ses lettres ne furent pas renduës au Visir, l'Interprete eut une audiance favorable, & fut renvoyé, avec ordre au Caïmacan de donner congé aux Ambassadeurs de Suede, & de les favoriser en tout ce qui seroit possible.

27. Janu. 1658. Etant donc partis de Constantinople, ils arriverent à Andrinople. Le
8. Fevr. Visir leur fit accueil tres favorable, mais quand ils voulurent dire quelque chose contre la maison d'Austriche, ils ne furent pas écoutés. Les lettres qu'on leur donna pour faire foy de leur negotiation, portoient ,, que les Ambassadeurs avoient 1657.
,,été favorablement receus à la Porte, ,,mais que la conduite du Roy n'avoit ,,pas répondu aux lettres qu'il avoit ,,écrites à cette Cour, parce qu'il avoit ,,traité avec Ragotzki vassal de la Porte, & prêté l'oreille à tout ce qu'il ,,avoit pleu à ce Prince de controuver; & que depuis cet envoy la face ,,des choses avoit tellement changé, ,,que la Porte ignoroit ce qu'elle pouvoit attendre du Roy de Suede, avec ,,lequel au reste le Sultan désiroit vivre en bonne intelligence; & qu'enfin c'étoit au Roy à voir ce qu'il auroit à faire dans la suite. Il ne leur fut point accordé de prendre congé du Sultan; mais on leur dit seulement, que si eux ou d'autres revenoient, & que la Porte peût s'asseurer, de ce qu'elle pouvoit se promettre du Roy, on leur donneroit satisfaction; étant impossible alors de retracter les lettres qu'on avoit écrites. Il n'y eut pas moyen de faire changer cette resolution; quoy que Rolamb representât que le Roy en seroit fort offensé, & qu'il ne voudroit plus desormais avoir aucune correspondance avec la Porte. On leur donna un sauf conduit, avec ordre au Gouverneur de Bude de faire en sorte que le Roy de Hongrie leur donnât un passeport pour l'Austriche, car le Visir ne leur voulut pas permettre de passer par Venise.

§. 25. L'Alliance que le Roy avoit traitée avec Ragotzki l'avoit en même tems engagé à se lier plus étroitement avec les Cosaques. C'est dans cette vuë qu'apres avoir conclu le traité avec ce Prince, il avoit envoyé Gothard Welling en Ukraine. Mais sa negotiation contribua plus à éloigner les Cosaques des intérets de la Suede, qu'à les y attacher. Ils avoient trouvé fort étrange que Welling fût venu mettre l'enchere sur des terres qu'il étoit impossible que la Suede pût garder, & que cet Ambassadeur voulût reserver pour le Roy Lemberg, Caminiec & la Podolie jusqu'à Bar, veu qu'ils prétendoient eux mêmes toute la Russie noire jusqu'à la Vistule. Ainsi ils demandoient, non sans fondement à Welling, à quoy serviroient aux Suedois tous ces vastes païs qu'ils demandoient en dédommagement à la Pologne & comment ils prétendoient les garder. Mais Welling trou-

Negotiation de Welling chés les Cosaques.

1657. trouvoit toujours quelque défaite pour se dispenser de répondre à Chmielinski sur une question qui l'embarrassoit. Et quand Wiofski Chancelier de Chmielinski demanda à voir les ordres de Welling pour sçavoir s'ils portoient des propositions si excessives, ce dernier les déchira en présence du Chancelier. Depuis Chmielinski ayant pris Welling en aversion, disoit qu'il envoyeroit luy même au Roy.

Lilliencron est envoyé chés les Cosaques. §. 26. Mais comme les desseins du Roy en Pologne demandoient qu'il ménageât l'amitié des Cosaques, & que l'Ambassade de Chmielinski pouvoit tirer en longueur, il résolut de leur envoyer Liliencron, avec ordre de passer ensuite en Tartarie. Cet Ambassadeur étoit chargé de conclure une étroite alliance avec les Cosaques. La negotiation de Welling n'avoit eu aucun succés, ils en alleguoient pour prétexte l'absence des chefs de l'armée de Zaporovv, & de leurs autres confederez, & ils demandoient outre cela une asseurance de ce qu'ils auroient à attendre du Roy pour le secours qu'il leur demandoit. Comme ils avoient eu assés de tems pour communiquer l'affaire à leurs confederez, & que ces derniers n'y avoient rien opposé; que d'ailleurs l'un & l'autre étoit interessé à cette union, le Roy fit offrir aux Cosaques une caution par écrit, laquelle il s'engageoit à confirmer par son serment, portant qu'il renonçoit à toutes prétentions sur les Provinces de la Pologne, que les Cosaques demandoient pour eux, & il ordonnoit à Lilliencron de tirer de Chmielinski une asseurance de même nature, & de la faire confirmer par serment. Outre cela, pour les engager à cette alliance, il étoit chargé de leur exposer les raisons qui avoient engagé le Roy à porter la guerre en Pologne, & de leur representer que comme d'un coté il n'avoit jamais paru éloigné d'une paix équitable, de l'autre il n'avoit pas prêté l'oreille aux propositions que luy avoient faites les Polonois pour l'entiere extinction des Cosaques, & que le traité avec Jean Casimir avoit été accroché à Dantzich, principalement sur ce que les Polonois ne vouloient pas accorder des saufs conduits pour les Cosaques, & pour Ragotski. Le Roy vouloit aussi que Lilliencron animât les Cosaques contre les Moscovites, en leur représentant que la puissance du Czar ne manqueroit pas d'étre funeste à leur liberté, & qu'il auroit peine à souffrir plus long tems dans son voisinage des peuples libres, qui fissent profession de la même religion que ses sujets. Que s'il ne pouvoit pas venir à bout de ce dernier dessein, il demandât un secours de vingt ou trente mille Cosaques pour marcher incessamment vers Brestie, du quel le Roy pût user selon ses besoins contre les Polonois, où contre les Moscovites, mais qui s'entretinssent du butin qu'ils feroient, sans que le Roy fût obligé à les payer; & qu'il tachât d'obtenir des Cosaques qu'au moins ils ne donneroient point de secours aux Moscovites contre les Suedois, & qu'ils agiroient vigoureusement avec Ragotzki contre les Polonois. Il avoit aussi ordre de traverser la négotiation de l'Envoyé de Vienne, en representant aux Cosaques, que l'union de l'Empereur avec la Pologne ne pouvoit que leur etré préjudiciable. Enfin il devoit demander conseil à Chmielinski sur les moyens de detàcher les Tartares des interets de la Pologne, & de les engager en guerre avec la Moscovie. 1657.

Et en cas que Lilliencron pût pénétrer en Tartarie il avoit ordre d'y faire ces propositions; que les Suedois & les Tartares ayant depuis si long tems entretenu correspondance ensemble, tant par lettres que par Ambassades, le Roy avoit été extremement surpris, de ce que l'année precédente plusieurs milliers de Tartares avoient combattu contre luy à Warsovie, quoy que deux ans auparavant, au commencement de la guerre de Pologne, l'Ambassadeur de Tartarie à Stokolm eût promis au Roy toute sorte de bons offices de la part du Cham. Qu'ainsi le Roy ne pouvoit se persuader que le Cham se fût porté à cet hostilité de son propre mouvement, sur tout ne luy en ayant donné aucun sujet, & qu'il aimoit mieux croire, qu'il y avoit été engagé par les intrigues & les artifices des Polonois, & des autres ennemis de la Suede; que le Roy

1657. Roy l'avoit envoyé pour dissiper ces intrigues,&pour traiter avec luy une alliance plus étroite, esperant qu'il ne souffriroit pas qu'aucun de ses Sujets violât une amitié confirmée part ant de promesses, & à la conservation dela quelle l'une & l'autre nation étoit interessée. Pour faire entrer le Cham dans ce dessein Lilliencron avoit ordre dé luy representer que rien ne contribuoit tant à unir sincerement deux souverains que lors que leurs Païs étoient fort éloignés les uns des autres, & qu'entre deux il y avoit quelque puissance avec qui les uns & les autres pouvoient avoir quelque chose à démêler, & que telle étoit la situation de la Suede & de la Tartarie, l'une à l'égard de l'autre, que personne ne pouvoit ignorer que la Suede étoit à une tres grande distance de la Tartarie, & qu'en même tems elle possedoit au deça de la mer Baltique la Livonie, l'Ingrie & la Prusse, qui étoient des Provinces aux confins des Moscovites & des Polonois, avec qui les Tartares avoient de fréquens démélés. Qu'ainsi les Suedois & les Tartares venant à s'unir tiendroient en bride ces deux Peuples, qui ne pourroient attaquer les uns sans être aussi tôt obligez de se défendre contre les autres; & que pour la même raison ils devoient aussi ménager l'amitié des Cosaques. Enfin Lilliencron étoit chargé bien expressément de travailler sur toutes choses à détacher au moins pour le present les Tartares des intérets de la Pologne, & de les engager pour preuve de leur amitié à faire incessament irruption en Moscovie, en leur representant que le grand pouvoir de cette nation devoit leur être suspect, & quelle aspiroit aussi à opprimér les Polonois & les Cosaques. A quoy le Roy ajoutoit, qu'il demandât le relachement de Ridderhielm, Joachim Engel, Koch, & Jean Ulfsparr qui étoyent prisonniers en Tartarie.

Negotiation avec Chmielinski.

§. 27. Lilliencron partit donc de Cracovie pour gagner les frontieres de Hongrie, escorté par quelques cavalliers, & de là traversant la Hongrie, la Transsylvanie & la Moldavie, il arriva à Cecherin, où il trouva

Juin.

Chmielinski vivant dans toute la simplicité d'un particulier. Il mangeoit & couchoit luy & toute sa famille dans la même chambre, où il donnoit audience. Il demanda d'abord à l'Ambassadeur Suedois s'il n'avoit pas d'autres propositions à faire que Welling, ajoûtant, que si cela étoit, il n'étoit pas resolu de l'écouter; à quoy Lilliencron répondit qu'il ignoroit quels avoient été les ordres de Welling. Quand la négotiation fut commencée Chmielinski refusa de rien entreprendre contre les Moscovites, disant qu'il avoit à les ménager à cause des Turcs & des Tartares, qui meditoient quelque dessein contre les Cosaques, mais il promettoit pourtant de s'employer à la paix de la Suede & de la Moscovie; & dans cette vüe, il envoya d'abord un exprés avec des lettres au Czar. Au reste en recompense de ses Services, & du puissant secours qu'il offrit à Charles Gustave, il demandoit pour luy & pour les Cosaques tout ce qu'il y avoit de terres depuis l'Ukraine jusqu'à la Vistule. En même tems il donnoit avis à Lilliencron de n'aller pas pour lors en Tartarie, disant que depuis fort peu de tems le Cham avoit fait mettre en prison les Ambassadeurs de Ragotzki, & du Prince de Valachie, où il les avoit fort mal traités; à quoy il ajoûtoit que c'étoit les coutumes du Cham de ne donner audience à personne pendant qu'il étoit en campagne, & d'envoyer dans son Palais tous ceux qui venoient à luy, afin d'attendre là son retour, comme dans une espece de prison; cependant il faisoit esperer de le rendre plus traitable. Antoine Zdanovitz étant revenu dans ce même tems là de l'expedition de Pologne, exaltoit fort la bonté du Roy envers les Cosaques. Il faisoit au contraire de grandes plaintes de Ragotzki disant qu'il l'avoit traité avec mépris, qu'il ne luy avoit donné communication de rien, & qu'il avoit souffert que les Hongrois fissent toute sorte d'insultes aux Cosaques, ce qui irrita fort tout le monde contre ce Prince. Les Cosaques avoient alors deux cents mille hommes sur pied, & trois cents Vaisseaux touts prets à couvrir la mer noire.

A peine Lilliencron commençoit il à bien esperer de sa négotiation, Chmie-

1657. Chmielinski luy ayant déja offert vingt mille Cosaques tout prêts à servir au gré du Roy contre la Pologne, que les Tartares entrerent avec fureur dans l'Ukraine, se déclarant ennemis de tous ceux qui l'étoient de Jean Casimir, qu'ils vouloient rétablir dans son Royaume. Une irruption si imprevuë ayant mis l'allarme & la confusion par tout, ne permit pas à Lilliencron de continuer sa negotiation. En même tems Chmielinski tomba malade de la maladie dont il mourut. Ce Général ayant appris que la retraite précipitée des Cosaques avoit été cause de la defaite du Ragotzki, & ayant fait venir Antoine leur chef, pour luy en faire des reproches, se mit dans une si furieuse colere, qu'ayant perdu tout d'un coup la parole, il étoit tombé dans une apoplexie qui l'emporta en sept jours, ayant ordonné avant sa mort de faire couper la tête à Anthoine, & aux autres chefs qui avoient abandonné Ragotzky. 27. Juil.

Les choses demeurerent pendant quelque tems dans une si grande confusion en Ukraine, que Lilliencron n'avoit pû avancer sa négotiation ; mais enfin Wiofski ayant succedé à Chmielinski, ce premier nomma des commissaires pour traiter avec l'Ambassadeur Suedois. Ces Commissaires proposoient un secours reciproque contre quelque ennemi que ce fût, hormis contre les Moscovites, avec qui ils temoignoient avoir juré une paix inviolable. Ils proposoient encore que le Roy les reconnoitroit pour un peuple libre, & defendroit leur liberté contre tous ceux qui entreprendroient de la troubler. D'ailleurs ils prétendoient étendre leurs limites jusqu'à la Prusse, laissant seulement la grande Pologne à l'Electeur de Brandebourg, & déclarant outre cela qu'ils étoient resolus de ne plus souffrir de Roy en Pologne. Comme ces propositions passoient les ordres de Lilliencron, il répondit qu'il en feroit son rapport au Roy. Sur la fin de la négotiation Wiofski témoigna qu'il étoit prét à envoyer un secours de quarante mille hommes au Roy, dés qu'il auroit nouvelle qu'il étoit retourné en Prusse ; sur quoy le Roy luy écrivit des lettres toutes pleines de protestations d'amitié. Mais la face des affaires ayant changé, tout cela devint inutile, & Lilliencron ne jugea pas non plus à propos de passer en Tartarie desesperant d'y rien avancer. 1657.

§. 28. Le Roy avoit esperé de se pouvoir soutenir en Pologne avec Ragotzki pourvû que l'Electeur de Brandebourg voulut entrer avec toutes ses forces dans leur parti. Mais l'Electeur voyant de loin la tempête qui s'élevoit du côté du Dannemarc, & en même tems les préparatifs du Roy de Hongrie & des Hollandois, jugeoit bien que Charles Gustave alloit avoir de soins plus pressans que ceux de la Pologne, & que les esperances de Ragotzki n'avoient pas un fondement fort solide. Dans cette disposition des choses il n'avoit garde de hasarder ses forces & d'exposer ses Etats pour procurer à autrui des avantages fort incertains, & dont il seroit luy même incommodé le premier en cas que l'entreprise réussit. D'ailleurs ceux d'Austriche & les Polonois n'oublioient ni promesses ni menaces pour le détacher des intérets de la Suede. On disoit au moins que les Polonois avoient promis pour l'y engager de faire cesser toute hostilité, de ceder Elbing & Marienbourg, avec les Isles qui en dépendent, & de luy donner la Varmie pour gage, en attendant que l'Empereur & le Dannemarc chassassent les Suedois de l'Allemagne. En même tems Sapieha ayant fait irruption dans la Prusse Ducale ravageoit cruellement toute cette province. Et Lisola qui étoit alors à la Cour de l'Electeur le menaçoit hautement que s'il n'abandonnoit les Suedois on alloit désoler ses provinces. Tout cela joint ensemble fut cause que l'Electeur parut froid aux sollicitations que luy fit le Roy, à l'arrivée de Ragotzki en Pologne, luy disant que c'étoit le tems ou jamais, de pousser à bout l'ennemi, ou de l'obliger à demander la paix. Lors que le Roy se disposoit à se joindre à Ragotzki, il pressa fort l'Electeur de faire la même chose. Ce dernier apres avoir long tems balancé, y envoya enfin le Comte de Waldec avec fort peu de troupes, non tant pour agir contre les Polonois que pour reprendre des quartiers dans la haute Pologne jusqu'à ce que l'Electeur vaincu par les reproches & les sol-

L'Electeur de Brandebourg conçoit mauvaise opinion des affaires de Suede en Pologne.

Janv.

1657. sollicitations du Roy ordonna au Comte de Waldec de le suivre. Peu de tems apres ceux d'Austriche se disposant à faire irruption en Pologne. Le Roy pressa encore fortement l'Electeur de se joindre avec luy pour prevenir leurs desseins. Mais ce dernier afin de gagner du tems & d'observer les evenemens, répondit en termes géneraux, qu'il étoit juste de s'opposer à ceux d'Austriche, mais qu'il souhaitoit auparavant avoir une entrevüe avec le Roy. Cependant les affaires venant à changér de face, & le Roy voyant bien que parmi tant d'ennemis qui luy survenoient tous les jours, il falloit entreprendre quelque chose de décisif, demanda à l'Electeur douze cent chevaux seulement, & quinze cent dragons, pour marcher avec l'armée de Ragotzki, contre ceux d'Austriche, qui étoient déja entrés sur les frontieres de la Pologne; pendant qu'il demeureroit dans ses propres Etats avec tout le reste de son armée. Mais comme l'Electeur ne vouloit pas sans nécessité, s'attirer la maison d'Austriche, il se defendit de cette proposition sous divers pretextes, jusqu'a ce qu'enfin il commanda Goertski avec un corps de troupes d'elite pour marcher du côté de Poltofski. Mais quand le Roy voulut se servir de ces troupes, Goertski les luy refusa, disant qu'il luy étoit defendu de passer le pont, & qu'il n'étoit venu que pour l'escorter, en cas qu'il voulut joindre l'Electeur, pour s'aboucher avec luy sur le sujet de leurs intérets communs. En suite le Roy étant arrivé à Strasbourg, apres s'être separé de Ragotzki, il donna avis de son arrivée à l'Electeur, demandant de s'entretenir avec luy. Mais comme il vit que l'Electeur évitoit cette entrevüe, & qu'il avoit même rappellé les troupes qu'il avoit dans l'armée de Suede, sous prétexte que l'alliance ne regardoit que la defense de la Prusse, il résolut de quitter la Pologne, & de marcher du côté du Dannemarc, conseillant à Ragotzki de s'en retourner promtement en Transsylvanie, & d'occuper de là autant qu'il pourroit l'ennemi, jusqu'à ce qu'il fût venu à bout des Danois. En même tems le Roy donna avis de son dessein à l'Electeur, aussi bien que du conseil qu'il venoit de donner à Ragotzki, non sans reprocher au premier que ses lenteurs & ses détours étoient cause de ce desordre; mais de son côté l'Electeur se plaignoit fortement que le Roy l'abandonnoit apres luy avoir attiré un grand nombre d'ennemis, que n'étant pas assés fort pour leur résister, il seroit obligé de prendre une résolution à laquelle il n'auroit jamais pensé sans cela. Ainsi dés que le Roy fut sorti de Pologne, il envoya Dobrzenski à Bromberg, pour demander qu'il luy fût permis de traiter avec les Polonois, par ce que sans cela, il ne voyoit pas de seureté pour luy, ni pour ses Etats. D'abord le Roy commença par encourager l'Electeur, luy representant que ses affaires n'étoient pas si désesperées, & luy faisant esperer toute sorte de secours, & un promt retour du Dannemarc. Mais comme Dobrzenski pressoit extrémement Charles Gustave, le priant d'avoir égard à la consternation des sujets de l'Electeur & luy promettant que ce dernier ne feroit rien contre ses intérets, enfin il declara: *Que si l'Electeur étoit reduit à cette necessité, & qu'il fût destitué de tout secours d'ailleurs, il le laisseroit traiter avec la Pologne, pourvu qu'il ne se passât rien contre ses intérets, & au préjudice de leur amitié.* 1657.

§. 29. Non obstant cela le Roy envoya le Comte de Slippenbach à Königsberg, pour tenter encore s'il ne pourroit pas retenir l'Electeur dans son parti, le chargeant de ne rien oublier de ce qui pourroit y contribuer, & de luy representer entre autres choses, „qu'il avoit assés de forces pour défendre son païs, & que „les troupes d'Austriche ne s'avanceroient pas au de là de la Vistule, jusqu'à la Prusse Ducale, qu'ils n'eussent „auparavant ruïne entiérement les „Suedois dans la Pomeranie, & dans „la Prusse Royale. Que même selon „les régles de la guerre, il y avoit beaucoup d'apparence, que les Austrichiens ne s'engageroient pas fort „avant dans la Pologne, & qu'ils borneroient leurs hostilités sur les frontieres; que dés que l'alliance de „la maison d'Austriche & de la Pologne avoit été publique, l'Ambassadeur de France avoit declaré, que „c'étoit une infraction à la paix de „Westphalie, & que le Roy son maître „étoit résolu à secourir Charles Gustave au besoin. Que la France feroit

Le Roy tâche à retenir l'Electeur dans son parti.

13. Juin.

„roit

1657. „roit un traité avec la Suede pour de-„fendre les Etats de l'Electeur, & que „ce secours ne tarderoit pas, pourvû „qu'il ne se laissât pas gagner par les „mauvais conseils & les artifices de „ceux d'Austriche. Que le Roy avoit „accepté les offres que la France luy „avoit faites là dessus dans l'esperance „que l' Electeur profiteroit d' une „ouverture si favorable pour s'oppo-„ser aux desseins de la maison d'Au-„striche; que pour envoyer ce se-„cours les François attendoient qu'on „agît contre elle en Pologne, en Prus-„se, ou en Allemagne, & que les trou-„pes de France pouvoient aisément „passer par la Westphalie, par Minden „& par la province de Breme, où el-„les seroient soûtenuës par le Roy qui „seroit au voisinage; & que même si „l'on vouloit s'y prendre vigoureuse-„ment, on pourroit aisément con-„traindre ceux d'Austriche à quitter „la Pologne, en faisant une irruption „sur les terres héréditaires de cette „maison, auquel cas les Anglois entre-„roient dans cette affaire, aussi bien „que les François.

En cas que l'Electeur écoutât ces propositions, & qu'il vint à demander de quelle maniere se feroit le partage de ce qui seroit conquis dans cette guerre, Slippenbach avoit ordre de luy dire: „que pour ne donner d'om-„brage à personne, le Roy ne préten-„doit en Allemagne que le Comté „d'Oldembourg, & peut être celuy „de Delmenhorst, & quelque portion „de terre en ce païs là à la bienseance „du Duché de Breme. Qu'il tireroit „son principal dédommagement du „Dannemarc, & sur tout qu'il s'em-„pareroit de la Norwege & de la pro-„vince de Schonen, & qu'il tâcheroit „de faire tomber le Royaume de Dan-„nemarc entre les mains de celuy „qu'il en jugeroit le plus digne; qu'il „travailleroit en même tems à pro-„curer la Silesie à l'Electeur de Saxe & „à celuy de Brandebourg, & à accom-„moder ce dernier de quelques païs de „la Westphalie à sa bienseance. Slip-penbach avoit ordre de faire ces offres à l'Electeur, en cas qu'il remarquât que Lisola donnât à ce dernier l'espe-rance d'obtenir les provinces de Suede en Allemagne.

Slippenbach étoit encore chargé de proposer à l'Electeur qu'on pouvoit tenter un traité avec les Polonois, à l'exclusion de l'Austriche, à condition que la Prusse Royale seroit donnée à l'Electeur, à la reserve de Dantzich, qui devoit demeurer aux Polonois, & qu'en échange on donneroit au Roy la Pomeranie ulterieure, & quelques terres dans la Lithuanie, ou une certaine somme d'argent, par ce que les Polonois aimoient mieux que la Prusse fût entre les mains de l'Electeur, qu'entre celles du Roy. Slippenbach voyant que l'Electeur ne se laissoit pas toucher par des esperances incertaines & éloignées, le pressoit au moins de se tenir dans la neutralité par le traité qu'il feroit avec les Polonois. A quoy l'Electeur répondit, que ces derniers luy avoient proposé la neutralité, mais qu'il n'approuvoit point ce parti. Il parloit même de tems en tems de continuer la guerre avec la Pologne, disant qu'il étoit résolu de ne point s'expliquer, que le Roy ne fût venu à bout de la guerre de Dannemarc. Cependant le Baron de Schwerin & Somnitz à l'insceu de la plûpart des ministres étoient en grande négociation avec les Polonois & la maison d'Austriche. Et l'Electeur pour obliger les uns & les autres à luy accorder ce qu'il demandoit, disoit de tems en tems qu'il s'en alloit en Allemagne avec son armée, & qu'il camperoit entre Landsberg & Custrin, & que joignant ses troupes à celles de Suede il se tiendroit prêt pour agir selon l'occasion.

L'Electeur embrasse la neutralité.

§. 30. Mais il parut bien tôt apres, que l'Electeur étoit convenu avec les Polonois & la Maison d'Austriche de demeurer dans la neutralité. En effet, lors que le Duc Adolphe Jean representoit à ceux de Brandebourg, que le Roy avoit laissé assés de troupes en Prusse pour defendre cette province, si on les joignoit à celles d'Electeur, & qu'il étoit prêt de faire cette jonction dés qu'il seroit néceßaire, ils répondirent qu'ils n'avoient plus rien à démeler avec la Pologne. Cependant l'Electeur ne laissoit pas d'entretenir au moins en apparence quelque espéce d'amitié avec la Suede, & il fit même offrir au Roy par Kleist de s'employer à la paix avec le Dannemarc. Mais le Roy qui tenoit ces offres pour suspectes, disoit, que s'ils joignoient ensemble leurs armes & leurs conseils,

 la paix

1657. là paix se feroit sous de bien meilleures conditions que par une mediation.

9. Août. Slippenbach jugeant qu'il n'y avoit point de moyen plus seur pour ramener l'Electeur, que d'engager le Roy à revenir promtement en Prusse, luy écrivoit de tems en tems pour l'y solliciter ; mais le Roy ne prenoit nullement plaisir à recevoir des conseils de ses ministres, lors qu'il ne leur en demandoit pas ; il vouloit seulement qu'ils lui donnassent avis de tout ce qui se passoit de toutes parts au dehors, afin qu'étant par ce moyen comme au centre des affaires, il pût lui même prendre les mesures & les ordres necessaires. Se voyant donc importuné par les instances de Slippenbach sur son retour, il luy répondit fortement, de sa propre main : „ Qu'il y „avoit du danger des deux côtés, mais „qu'il falloit pourvoir au plus pressé. „Que le bon sens ne vouloit pas qu'il „partageât ses troupes, & qu'il n'é„toit pas si aisé de traîner une armée „tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. „Qu'il n'y avoit rien à faire en Polo„gne qu'à fatiguer des troupes inuti„lement. Qu'on ne porteroit pas l'Ele„cteur à assieger conjointement avec „le Roy, Zamoiscie & d'autres sem„blables places, ou à chasser les enne„mis de Cracovie, puis qu'il n'avoit „en vuë que de deffendre la Prusse Du„cale. Que pour cela il y avoit assés „de troupes en Prusse, & qu'on pou„voit même les renforcer. Que d'ail„leurs la saison s'avançoit, & que bien „tôt ni luy ni l'ennemi ne pourroient „plus tenir la campagne. Qu'il n'y „avoit point au reste de quartiers d'hi„ver plus commodes ni plus seurs, que „le Holstein & la Jutland, & qu'il étoit „resolu de ne point abandonner ces „Provinces ; à moins qu'on ne l'en „chassât. Que cependant il s'avan„ceroit au voisinage de la Prusse dés „qu'il auroit reglé ses affaires dans le „Holstein, & fait quelque tentative „avec sa flote. Qu'il voyoit bien que „ses affaires tourneroient toûjours „mal en Prusse, pendant que les mi„nistres de Brandebourg se persuade„roient que les progres de la Suede „étoient au préjudice de leur Maître, „& qu'ils prendroient ombrage de „tout ce qu'il feroit. Que pendant „qu'ils demeureroient dans cette „pensée il n'y avoit point de confiance „à prendre en leur amitié, quoy qu'il „fût tres assuré des bonnes intentions „de l'Electeur. Qu'ils avoient tort „de dire qu'il les avoit abandonnés, & „de prendre ce prétexte pour rompre „avec lui, puis qu'il n'avoit jamais re„noncé à la guerre de Pologne, ni à „ses prétentions en ce païs. Que mê„me il n'en seroit jamais parti si ces mi„nistres eussent voulu suivre ses con„seils, & se joindre avec luy pour y re„tenir Ragotzki, & pousser à bout les „Polonois. Que ses mesures ayant „été rompuës par leurs tergiversa„tions, il avoit été contraint de con„seiller à Ragotzki de se retirer prom„tement, parce qu'il étoit luy même „obligé de prendre d'autres mesures, „ne pouvant combatre tant d'enne„mis à la fois. Que les mêmes mi„nistres de Brandebourg n'avoient „désiré de le retenir en Pologne, qu' „afin de faire leur paix d'une maniere „plus avantageuse avec les Polonois, „& que puis que par le refus qu'ils „avoient fait de luy donner du secours „il avoit perdu tant de belles occa„sions, & qu'il n'y avoit pas lieu d'es„perer qu'ils changeroient de con„duite, la guerre de Pologne n'étoit „pas ce qui pressoit le plus, dans cette „conjoncture, où il avoit d'autres en„nemis sur les bras ; qu'au fonds tout „ce qui luy pouvoit arriver de pis, au „cas que l'Electeur voulût absolu„ment changer de parti, c'étoit de „perdre la Prusse, mais qu'aussi il espe„roit mettre bien tôt ses affaires en tel „état que personne ne l'attaqueroit „impunément, & que sa haine & son „amitié ne seroient pas indifferentes, „& que puis qu'il falloit si peu conter „sur l'amitié des autres, il pourvoi„roit tout seul à ses propres interets. „Qu'il soupçonnoit bien, que quand „les Polonois apprendroient son re„tour en Pomeranie, & qu'il se feroit „heureusement tiré de la guerre de „Dannemark, ils travailleroient à „quelque prix que ce soit à détacher „l'Electeur des interets de la Suede, „& qu'ils luy accorderoient tout ce „qu'il demanderoit. Que si alors on „pouvoit faire la paix avec la Pologne, „à la bonne heure ; mais qu'il falloit „bien se donner garde de leur décou„vrir par avance les conditions sous „lesquelles on vouloit traiter, parce „que ce seroit s'abandonner à leur di- 1657.

„scre-

1657. „ſcretion, & qu'ils pouvoient aſſés „connoitre qu'elles étoient les pré-„tentions de la Suede. Qu'au reſte ſi „l'Electeur vouloit agir de bonne foy, „& ſuivre ſes conſeils, il ne feroit pas „difficile de chaſſer les troupes d'Au-„ſtriche de Cracovie; mais qu'il pre-„voyoit bien que tout le monde s'op-„poſeroit à ce deſſein. Qu'il y avoit „aſſés de troupes en Pruſſe pour in-„quieter toute la Pologne, & que ſi „l'on ne prenoit aucune bonne reſolu-„tion, ce n'étoit pas ſa faute; qu'ainſi „connoiſſant par quels motifs on agiſ-„ſoit, & combien peu il y avoit de „fonds à faire ſur l'amitié de ceux de „Brandebourg, il n'étoit pas de la pru-„dence de retarder ſes progrés au „Dannemark, à leur conſideration. „Que pour eux ils pouvoient toûjours „faire leur paix, pendant qu'il demeu-„reroit ſans ſecours au milieu de ſes „ennemis, au lieu que s'ils vouloient „demeurer unis de bonne foy, il ne „leur pouvoit rien arriver, à quoy il „n'y eût bon remede. Mais que „l'Electeur voulût ſe rendre maître „de la fortune de la Suede, & la te-„nir en balance, ſelon qu'il voudroit „donner du ſecours, ou en refuſer, „c'eſt ce qu'il ne pouvoit ſupporter, & „qu'il eſperoit en avoir unjour ſa re-„vanche. Qu'enfin il ne pouvoit pas „pour le preſent partager ſes forces, „& qu'il falloit entiérement abbatre „l'un de ſes ennemis. Ainſi le Roy ordonna à Slippenbach d'engager l'Electeur à embraſſer promtement la Neutralité, & à l'etendre autant qu'il pourroit, jusqu'à ce qu'il pût voir quel tour prendroient les affaires, par ce que ſi l'Electeur demeuroit neutre, jusqu'à la fin de la guerre, on pourroit confirmer ou changer les traités avec luy, ſelon que le demanderoit la paix qui ſe traiteroit avec la Pologne; que ſi l'Electeur ſéduit par ſes miniſtres, & attiré par l'eſperance de la Pomeranie citerieure, prenoit quelque réſolution préjudiciable à la Suede, il falloit le ſouffrir, mais qu'il ne croyoit pas que cette conduite pût lui tourner à profit.

Il traité avec les Ennemis du Roy.

§. 31. Mais les Polonois ni ceux d'Aûtriche ne voulant pas ſouffrir que l'Electeur demeurât neutre, employoient & promeſſes & menaces, pour luy faire prendre parti. Ils luy repreſentoient que le Roy de Suede ne ſeroit pas moins offenſé de la neutralité, que d'une rupture formelle, & que d'ailleurs il n'avoit à eſperer de ſecours contre la Suede qu'en s'uniſſant plus étroitement avec ſes ennemis. Ce qui ébranloit le plus l'Electeur, c'eſt que C. Guſt. ne pouvant engager les Danois au combat, il étoit à craindre que cette guerre ne durât fort long tems. Outre qu'on dit, que ce Roy à la requiſition du Senat ſe preparoit à faire un voyage en Suede, ce qui prolongeoit encore l'eſperance de ſon retour en Pruſſe. D'ailleurs les affaires du Roy ſembloient menacer ruïne, parce que les François & les Anglois ne luy donnoient aucun ſecours, & que les Hollandois meditoient quelques mauvais deſſeins contre luy. L'Electeur d'autre côté avoit à combattre les plaintes que luy faiſoient les Etats de ces Provinces de ſe voir chargées d'Impôts, & menacées d'une ruïne prochaine. Sur tout il avoit à cœur de ſe rendre Souverain de la Pruſſe, jugeant que c'étoit de là que dépendoit ſa ſeureté. En effet pendant tout le tems que cette Province dépendoit de la Pologne, il falloit neceſſairement qu'il entrât dans tous les intérets, auſſi bien que dans tous les mouvemens de ce Royaume, & cela ſans aucun avantage, par ce que tous les ſecours qu'il donnoit aux Polonois étoient regardés comme une choſe d'obligation, ce qu'il avoit peu connoitre par experience dans cette funeſte guerre. Et il craignoit que dans la ſuite il ne fût plus ſujet que jamais, aux mêmes inconveniens, parce que Jean Caſimir étant mort il ne manqueroit pas de ſurvenir des différens ſur la ſucceſſion, les Moſcovites & la maiſon d'Auſtriche tâchant châcun de ſon coté à s'emparer de la couronne. Il conſideroit de plus que quand la paix ſeroit faite il ne pouvoit pas s'aſſeurer que les Polonois ne luy otaſſent un jour cette Province, ſous le prétexte de l'adminiſtration de la juſtice, & en haine de la Religion Proteſtante, ou même pour ſe vanger de ce qu'il avoit embraſſé les intérets de la Suede dans cette guerre. 1657.

Liſola Envoyé de l'Empereur ne ceſſoit auſſi de tenter l'Electeur par l'eſperance de la Pomeranie citerieure, *luy diſant, que de l'humeur dont étoient les Suedois, l'Allemagne ne joüiroit*

1657. *jamais d'un repos solide, pendant qu'ils seroient maitres de la Pomeranie, & que d'ailleurs les François ne perdroient jamais l'envie d'inquieter l'Allemagne, pendant qu'elle auroit derriere elle des gens toûjours prêts à luy donner de l'occupation; que s'il vouloit se joindre avec les Polonois & l'Austriche, il avoit la plus belle occasion du monde d'envahir cette Province, pendant que la Suede avoit tant d'ennemis sur les bras. Que par cette diversion on donneroit moyen aux Danois de se joindre aux Ducs de Lunebourg, & aux Evêques de Westphalie, qui commençoient depuis long tems à s'inquieter du voisinage des Suedois; qu'au reste cette entreprise étoit facile à exécuter, les places de la Pomeranie étant mal pourvuës, & plusieurs de ses habitans ne demandant pas mieux que de changer de maître.* Et en même tems il luy representoit, que s'il ne se détachoit des intérets de la Suede, il luy seroit impossible de resister à tant d'ennemis que sa querelle luy attiroit.

Gosieuski agissoit de son côté dans la même vuë; il disoit à l'Electeur qu'il falloit porter les Suedois à renoncer à la Prusse, avant que la maison d'Austriche traitât avec les Polonois; par ce que comme ces derniers vouloient bien alors faire la paix sous cette condition, ils ne seroient plus du même sentiment, quand cette alliance seroit concluë. A quoy il ajoûtoit que si les Suedois fermoient l'oreille à cette proposition, il devoit prendre garde de n'être pas enveloppé dans leur ruïne. D'ailleurs l'Electeur étoit irrité du ravage qu'il sembloit que les Suedois n'eussent fait en passant par ses Provinces, que pour empécher que ses troupes n'y pussent subsister; joint à cela que l'amitié que le Roy de France avoit faite avec le Duc de Neubourg ne facilitoit pas peu les desseins des ennemis de la Suede. Au reste on ne peut s'empécher de rapporter icy un trait de l'avarice du Baron de Lisola, qui apres avoir demeuré pendant quelques mois à Königsberg logé & nourri dans le château, fut assés peu genereux pour ne donner en se retirant que dix écus aux officiers qui l'avoyent servi.

La veuve du Prince d'Orange belle mere de l'Electeur, s'employa aussi dans cette affaire. L'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à la Haye n'epargnoit ni flateries ni presens pour engager cette Princesse à agir aupres de l'Electeur son gendre pour le détacher de la Suede. Elle balança long tems cette affaire, consultant entre autres là dessus Hornbeek son Predicateur, qui répondit que l'Electeur le pouvoit faire si la nécessité de ses affaires le requeroit ainsi, & si le Roy de Suede l'abandonnoit le premier. Ainsi l'Electeur gagné par ces raisons, & par beaucoup d'autres, traita avec les Polonois à Welau le dixneuvieme Septembre, & ce traité fut confirmé par serment, entre ces deux Princes à Bromberg, en pleine campagne, lors que l'Electeur passoit par là pour s'en retourner en Allemagne. On regarda comme un grand bonheur, que ce Prince se fût retiré sain & sauf de Bromberg, parce que le bruit couroit que les Polonois avoient resolu de se saisir de luy, & de tailler ses troupes en pieces, à moins qu'il ne promît de les employer désormais au service de la Pologne. Ce traité étant fait avec les Polonois, la raison demandoit que l'Electeur en fit de même avec le Roy de Hongrie & le Danemark. 1657. 19. Sept.

L'amitié entre le Roy & luy se rompt peu à peu.

§. 32. Cependant il y avoit toujours quelque sorte d'intelligence entre le Roy & l'Electeur, sur tout avant que le premier eût avis de ce traité. Même le Roy avoit ordonné à Wolfsberg, de témoigner de sa part à l'Electeur qu'il ne trouvoit point du tout mauvais qu'il embrassât la neutralité, & qu'il aimoit mieux le voir dans cet état, que de voir ravager ses païs. A quoy Wolfsberg ajoûtoit que le Roy avoit assés appris par experience qu'il ne devoit pas toûjours conter sur le secours de l'Electeur, & qu'il étoit de l'interêt de l'un & de l'autre qu'il demeurât en repos, pendant qu'il suivroit les conseils des Ministres qui étoient alors en faveur; & que c'étoit eux qui étoient cause de ce qu'en dernier lieu la Suede n'avoit peu faire la paix, avec la Pologne, & le Dannemarc, sous des conditions fort avantageuses. Ces Ministres avoient alors d'autant moins d'égard pour le Roy, que la disette d'argent où il se trouvoit ne le leur rendoit pas fort redoutable. Le Roy écrivit en même tems luy même à l'Electeur, pour luy témoigner qu'il ne trouvoit point mauvais qu'il

1657. qu'il acceptât la neutralité, & qu'il n'en feroit pas moins disposé à luy rendre toute sorte de bons offices, attendant la même chose de sa part. Et depuis étant averti par son frere que l'Electeur avoit tout à fait embrassé le parti des Polonois, il luy ordonna de n'en faire paroître aucun chagrin, & de se tenir seulement sur ses gardes, de peur de surprise.

En même tems l'Electeur envoya
14. Oct. à ce Prince Christian Albert, Comte de Dona pour s'informer sous quelles conditions il vouloit traiter avec la Pologne, & ce qu'il demandoit en échange de la Prusse. Mais le Roy trouva cette demande tout à fait déraisonnable, disant qu'il étoit encore en question, s'il voudroit accepter quelque chose pour cette Province, & qu'il étoit mal honnête aux Polonois de luy faire aucune demande avant que l'on sceût ce qu'ils vouloient offrir. C'est pourquoy Charles Gustave ordonna à Adolfe Jean de ne point s'expliquer là dessus, & de renvoyer tout au traité de paix. Le Roy souhaitoit aussi que son frere se defendît d'accepter la mediation de l'Electeur, se contentant de dire en général, qu'il étoit bien intentionné pour la paix, pourvû que de leur côté les Polonois voulussent agir de bonne foy. Et en même tems le Roy écrivit amiablement à l'Electeur, tant sur le sujet de la paix que sur l'election prochaine de l'Empereur, & luy envoya même le Comte de Slippenbach. Ce Comte rapporta à son retour que la cour de Brandebourg meditoit quelque mauvais dessein, & qu'elle n'offroit du secours que sous des conditions tout à fait déraisonnables, qu'on s'y plaignoit que l'Electeur avoit été abandonné du Roy, & que c'étoit ce qui avoit obligé le premier à mettre ses intérets en seureté; par un traité parti-
12. Nov. culier. Quelque tems apres l'Electeur écrivit luy même au Roy, des lettres où il representoit, qu'il avoit été contraint de traiter avec les Polonois, par ce que ses Etats étoient exposés au pillage de toutes parts. Que comme les Polonois n'avoient voulu traiter avec luy, qu'à condition qu'il fermeroit aux Suedois le Port de Pillau, & le passage de la Prusse & de la Pomeranie, le Roy eût à renoncer à ce port, & au passage de ces Provinces là; que ses païs se trouvant cruellement ravagés de côté & d'autre par le passage des troupes à qui l'on n'avoit jamais pû faire observer la discipline prescrite par les Loix de l'Empire, il esperoit que le Roy n'imputeroit cela qu'à une necessité entierement inévitable. Ensuite l'Electeur s'étendoit fort au long sur les services qu'il avoit rendus au Roy, & sur le secours qu'il luy avoit fourni pour defendre ses Provinces; ajoûtant à cela que pendant tout l'hiver il avoit fait mille instances pour la paix, prevoyant bien la tempête qui venoit d'éclater, mais que le Roy plein de confiance en Ragotzki, & aux Cosaques, l'avoit toûjours refusée. Qu'ensuite de nouveaux troubles ayant obligé le Roy à quitter la guerre de Pologne, & à passer avec toute son armée dans un autre païs, même sans le consulter, il n'avoit point eu d'autre parti à prendre dans un danger si pressant, que de s'accommoder à quelque condition que ce fût, avec la Pologne, & que le Roy luy même luy en avoit inspiré la pensée. Que cependant il avoit differé jusqu'à ce qu'il eût appris que les Danois se conduisoient avec tant de prudence, qu'il étoit impossible de les engager au combat, & que le Senat de Suede pressoit le Roy avec tant d'instance, de revenir dans son Royaume, qu'il n'y avoit plus lieu d'esperer son retour en Pologne. Que depuis que Cracovie avoit été reprise, ses sujets n'avoient cessé de le solliciter à se detacher de la Suede, parce qu'alors toute l'armée ennemie marchoit vers la Prusse, & que Czarneski inondoit la Marche, & la Pomeranie d'un coté, & Gosieuski la Prusse de l'autre. Joint à cela qu'ils le croyoient entiérement dégagé, par le départ du Roy. Il ajoûtoit à cela des plaintes de ce que Slippenbach en proposant l'échange de la Prusse Royale, avec la Pomeranie Ulterieure & Minden, luy avoit donné lieu de croire que les Suedois ne pouroient souffrir qu'il possedât aucune terre qui fût à la bienseance de la Suede.

Le Roy trouva fort mauvais que l'Electeur rejettât sur luy la faute de

1657. de tout ce qui étoit arrivé. D'ailleurs il étoit fort irrité de ce qu'on avoit accordé aux Polonois le passage dans les Provinces de la Suede, ce qui étoit contraire aux Loix de l'Empire & à la Paix publique. Il disoit que si ses troupes y avoient passé une fois ou deux ç'avoit été pour marcher contre un étranger, & conformément à la Paix de Westphalie, & qu'on n'avoit pas deu accorder le même privilege aux Polonois qui n'étoient pas membres de l'Empire. Le Roy écrivit donc en termes tres forts à l'Electeur, & voici la substance de sa lettre. *Que les services qu'il avoit rendus à la Suede n'étoient pas d'assés grande importance pour les reprocher, puis qu'il y avoit été obligé par un traité, & qu'il n'eût pas été exemt de blâme s'il ne l'avoit pas fait, qu'il n'en avoit pas receu de moindres de la Suede, pour ne pas dire qu'il en avoit receu de plus grands. Que même au lieu du fruit que le Roy croyoit tirer de ce secours mutuel, il en avoit souffert un dommage tres considerable, parce que les troupes de l'Electeur ne l'ayant pas secondé, une bonne partie de son armée avoit essuyé la cruauté des Tartares, ou avoit été fait prisonniere. Que l'Electeur s'étoit rendu suspect à plusieurs égards; que le traité qui avoit été conclu à Königsberg l'année précédente avoit à peine pû être observé quelques mois, par ce qu'en traitant pour la jonction d'armes l'Electeur avoit demandé l'éclaircissement des articles qui regardoient la souveraineté de Prusse, dans la vuë de se relever de la dépendance de la Suede, & qu'alors même les negotiations de George Maydel, & de Gosieuski de la part de Jean Casimir aupres de l'Electeur, n'avoient pas donné peu de soupçon de sa bonne foy: qu'apres la conclusion du traité le Roy n'avoit tiré aucun service de l'Electeur qu'a la bataille de VVarsovie, apres laquelle il auroit peu conduire la guerre de telle maniere qu'on auroit eu lieu en esperer bonne issuë; mais qu'à la persuasion de l'Electeur il étoit revenu en Prusse, dans l'esperance que la Cavallerie de Brandebourg garderoit les frontieres de cette Province, & qu'on employeroit l'infanterie à assieger VVeixelmunde, quoy qu'il eût jugé plus à propos d'établir le siege de la guerre en Podlachie, & autour de Brestie; que cependant la cavallerie avoit été battuë par les Tartares, & que l'infanterie n'avoit point été commandée pour le siege de VVeixelmunde; que quand Gosieuski eut été battu par Steenboc, le Roy avoit demandé quelques troupes pour tenir en bride Czarneski, mais que l'Electeur s'en étoit toujours excusé sur la saison, & sur ce que Gosieuski menaçoit ses frontieres, mais qu'il avoit bien paru, que l'Electeur étoit d'intelligence avec ce dernier, puis que d'un côté il n'envoyoit pas de secours au Roy, qui desiroit avec passion de poursuivre l'ennemi, & que de l'autre l'Electeur demeuroit sans rien faire. Qu'ensuite l'Electeur avoit demandé la souveraineté de Prusse, comme si elle luy eût été deuë, sans doute afin de rendre nuls les traités précedens par de nouvelles demandes; que cependant il l'avoit accordée, mais sous condition d'une alliance perpetuelle. Que cependant peu de tems apres l'Electeur étoit entré en negotiation avec l'Evêque de VVarmie & avec Gosieuski, & avoit conclu avec eux une suspension d'armes sans néceßité, puis qu'il y avoit suffisamment de troupes pour le défendre; que depuis l'Electeur avoit toujours entretenu des commerces secrets avec les ennemis jusqu'à ce que les choses fussent arrivées au point où on les voyoit; que quand Ragotzki fut arrivé, l'Electeur apres bien des sollicitations avoit enfin joint quelques troupes avec celles du Roy sous le commandement du Comte de VValdec, qui néantmoins avoit moins receu ordre de suivre l'armée de Suede, que de prendre des quartiers dans la grande Pologne; que dans ce tems là le Roy avoit jugé à propos que le Comte de VValdec conjointement avec les troupes de Suede entreprît quelque chose dans la grande Pologne, parce qu'il y avoit esperance de remporter quelque avantage considérable, & que pour cela il avoit prié l'Electeur de prêter ses troupes, mais qu'il avoit attendu inutilement sa réponse pendant un mois entier; qu'en suite comme on apprenoit que les trouppes d'Austriche arrivoient, le Roy n'avoit demandé à l'Electeur que douze cent chevaux & mille dragons pour aller au devant de l'ennemy avec Ragotzki. Mais que l'Electeur avoit traîné la chose en longueur, sous le prétexte de procurer la paix avec la Pologne, donnant l'esperance d'une entrevue, comme s'il y eût eu quelque chose d'important sur le tapis, mais dans le fonds afin de gagner du tems; que* 1657.

6. Dec.

1657. *que sur l'espérance de cette entrevuë, le Roy avoit engagé Ragotzki & les Cosaques, d'ailleurs tous pleins de l'envie de retourner chés eux, à marcher du côté de Warsovie, ordonnant à Steenboc de ne se point separer d'eux jusqu'à ce qu'on receut des nouvelles de l'Electeur. Mais qu'au lieu de ce secours tant demandé, on avoit appris que l'Electeur avoit prolongé la tréve avec Gosiewski, jusqu'au milieu de l'été, & qu'il avoit permis aux ennemis le passage du Niemen, sans quoy le Roy qui étoit alors à Brestie auroit pû couper les ennemis & les battre; que même si l'Electeur eût voulu agir en bon Confederé le Roy n'auroit pas quitté la Pologne, laissant à VVrangel la conduite de la guerre de Dannemarc, & que par ce moyen, il auroit retenu Ragotzki; mais qu'il avoit bien paru par les excuses & les subterfuges de l'Electeur, que l'union avec Ragotzki ne l'accommodoit pas, outre cela Goertski qui étoit venu avec une poignée de gens pour escorter le Roy avoit déclaré que l'Electeur ne vouloit pas partager ses troupes; & ce dernier évitant toujours de s'aboucher avec le Roy il avoit été aisé de juger qu'il n'y avoit rien à esperer de ce côté là. Que cette incertitude ayant fait demeurer Ragotzki dans la basse Pologne, l'avoit jetté dans le malheur dont il se trouvoit accablé; que tout cela avoit obligé le Roy à prendre le parti de rassembler toutes ses forces contre un seul ennemi, quoy que l'Electeur eût souhaité de le retenir en Prusse afin de faire ses conditions meilleures avec les Polonois; que néantmoins avant que de se retirer le Roy avoit fait offrir à l'Electeur par Avaugour & par Slippenbach de demeurer encore en Prusse pourvû qu'il voulût agir avec vigeur contre l'ennemi, mais que n'ayant point receu de réponse, il avoit pris le parti que requeroient ses affaires; que cependant le Roy avoit laissé assés de troupes pour défendre la Prusse, si l'Electeur eût voulu s'y prendre de bonne sorte; que quand le Roy fut parti de Prusse l'Electeur avoit demandé au Duc Adolfe Jean de joindre leurs troupes ensemble contre Gosiewski, ce que le Duc ayant accordé on luy avoit répondu que cela n'étoit plus necessaire; qu'ensuite Adolfe Jean ayant proposé cette même jonction, l'Electeur l'avoit refusée; que le Roy étant à Bromberg, Dobrzenski étoit venu de la part de l'Electeur pour luy representer que les mouvemens des Danois & de ceux d'Austriche ne luy permettoient pas de differer d'avantage de traiter avec les Polonois, demandant avec instance que le Roy ne le trouvât pas mauvais; que le Roy ayant tenté inutilement d'encourager l'Electeur, il s'étoit enfin rendu aux instantes prieres de Dobrzenski, sur les protestations qu'il faisoit que l'Electeur n'entreprendroit rien à son préjudice; que depuis il avoit envoyé Slippenbach pour permettre à l'Electeur d'embrasser la neutralité, pourvû qu'il s'en tint exactement là sans rien faire au prejudice de la Suede, & qu'alors l'Electeur avoit promis de tirer en longueur le traité avec la Pologne, & l'Austriche, jusqu'à ce que le Roy eût terminé la guerre de Dannemarc; qu'ainsi l'Electeur ne pouvoit pas se plaindre qu'il eût été abandonné du Roy, qui avoit laissé assés de troupes pour le défendre, mais qu'au contraire il avoit traité avec les ennemis communs, sans y être obligé par aucune necessité; & sans avoir auparavant demandé aucun secours; que cependant le Roy aimoit mieux imputer cela aux méchans conseils que l'Electeur avoit receus, qu'à luy même. Le Roy ajoûtoit à cela des exhortations à l'Electeur de ne pas oublier l'interêt de la religion, non plus que les régles de l'amitié, & de demeurer pour cela dans une exacte neutralité, & qu'au reste il étoit tout disposé à la paix, si les Polonois vouloient agir de bonne foy, mais qu'il n'y avoit point d'apparence de parler des conditions avant que d'avoir achevé les preliminaires.* Au milieu de ces plaintes reciproques, on ne laissoit pas de vivre de part & d'autre dans quelque espece d'amitié, & l'Electeur asseuroit, que pour le fond des choses, il ne se passeroit rien de préjudiciable au Roy; mais qu'il falloit que pour le present il s'accommodât au tems, & qu'on étoit quelque fois obligé de répandre certains bruits pour contenter les gens. Cette année là, il ne se commit en effet aucune hostilité, si non que le Roy faisoit de grandes plaintes de ce qu'on avoit arrété à Pillau un vaisseau chargé de munitions de guerre, qu'il destinoit pour Elbing. 1657.

Les Polonois ne veulent pas entendre à la paix.

§. 33. Il n'est pas surprenant que la Pologne contant sur l'appui de l'Austriche, du Dannemarc & du Brandebourg, ne voulut plus entendre parler de paix. En effet la principale vuë de ceux d'Austriche en s'alliant avec

1657. les Polonois, étoit de les engager à continuer cette guerre, afin de ruïner entiérement les forces de la Suede. Le Roy qui n'ignoroit pas ce déssein, & qui voyoit d'ailleurs que les Polonois ne rejettoient la paix que par l'instigation de l'Austriche, avoit fait tous ses efforts pour engager Ragotzki & les Cosaques à les pousser à bout, pendant qu'il s'appliqueroit à la conservation de la Suede, & des provinces qu'il avoit en Allemagne. La verité est qu'il eût fort desiré de se voir déchargé de la guerre de Pologne, par ce qu'il ne voyoit pas les moyens de la continuer sans s'incommoder beaucoup. Il est vray, que Slippenbach luy insinuoit toûjours de terminer d'une maniere ou d'autre la guerre de Dannemarc, afin de pousser à bout les Polonois & les Moscovites; mais le Roy n'entroit point dans ce sentiment, par ce que la guerre de Pologne & de Moscovite étoit incomparablement plus difficile pour la Suede que celle de Dannemarc, & qu'il prévoyoit bien qu'en continuant la premiere, il ne feroit que consumer inutilement les forces de son Royaume, contre des peuples que plusieurs combats ne seroient pas capables d'abbattre. Outre que les troupes etrangeres étoient extremement rebutées de la guerre de Pologne. Au lieu qui si une fois on faisoit la paix avec les Polonois, les Moscovites cesseroient en même tems d'inquieter la Suede, l'état de leurs affaires ne leur permettant pas d'avoir en même tems la guerre avec la Suede & la Pologne. Auquel cas il ne seroit pas difficile d'amener les Danois à une paix avantageuse à la Suede. Le Roy desiroit d'autant plus de faire la paix avec la Pologne, que la guerre de Dannemarc avoit commencé d'une maniere fort heureuse, & il ne croyoit pas que cette guerre empéchât le Polonois d'écouter des propositions de paix, puis qu'ils n'en tiroient pas un fort grand soulagement. Ainsi il ordonna à Adolfe Jean son frere d'insinuer à Avaugour qu'il agît comme de luy même aupres des Polonois & de l'Electeur pour amener les choses à un point d'accommodement, mais à l'exclusion de l'Austriche & du Dannemarc. Surquoy le Roy representoit qu'il n'étoit pas difficile de jetter des semences de discorde entre les Polonois & la maison d'Austriche, en faisant resouvenir les premiers des soupçons qu'ils avoient eu autrefois contre cette Maison, & en leur mettant devant les yeux les conditions honteuses, sous lesquelles ils venoient de traiter avec elle, & qui n'alloient pas à moins qu'a les assujettir pour jamais. Au reste il témoignoit, que quand on en viendroit au traité, il ne se montreroit pas difficile sur les conditions, qui devoient étre de ceder la Prusse Royale à l'Electeur, lequel en échange donneroit la Pomeranie Ulterieure, ou s'il l'aimoit mieux ces places le long du Niemen, sçavoir Schalavonien, Tilsit, Ragnitz, & de plus l'evesché de Minden; que les Polonois luy cederoient toute la Livonie, le païs de Courlande, la Samogitie, & qu'on donneroit le païs de Minden, en échange au Duc de Courlande. 1657.

Le Roy en se retirant de Pologne y avoit laissé Benoist Oxenstiern & Slippenbach avec plein pouvoir de négocier la paix, content d'abandonner la Prusse, pourvû qu'on luy donnât satisfaction d'ailleurs. Mais il y eut des gens mal intentionnés, qui aigrissant l'esprit des Polonois, empécherent cette négociation. Et même ces derniers donnerent une réponse si déraisonnable à de Lombres qui leur faisoit des propositions de paix, qu'il ne voulut pas s'en charger, de peur d'aigrir les esprits, & esperant d'ailleurs de rendre les Polonois plus traitables par le moyen de la Reyne; Depuis, comme on apprit qu'il étoit survenu quelque démelé entre les Imperiaux, & les Polonois, on esperoit que ces derniers se porteroient aisément à faire un traité à part avec la Suede, pour secoüer le joug dont la maison d'Austriche les ménaçoit; le Roy jugeant qu'il falloit profiter de cette occasion, donna pouvoir à Slippenbach, & à Gyldenclo de faire avec les Polonois un traité ou secret, ou public, selon que les conjonctures pourroient le demander. Mais les Polonois differant de s'expliquer là dessus, & demandant par avance que Thoren & Haupt fussent mis en sequestre, afin de rendre libre la navigation de la Vistule, le Roy envoya Akakia Secretaire François à de Lombres, pour sçavoir de luy ce qu'il falloit attendre de

1657. cette négociation, & pour déclarer, que pour faciliter la paix il étoit prêt à ceder la Prusse, pourvû qu'on le dédommageât d'ailleurs. Akakia étant de retour, rapporta que la Reyne luy avoit témoigné que les Polonois étoient disposés à la paix, pourvû que la Maison d'Austriche, & leurs autres Alliés y fussent compris. Il insinuoit néantmoins que les Polonois pourroient bien traiter séparément de la maison d'Austriche, mais qu'ils desiroient recouvrer Thoren & Haupt, consentant de laisser le reste de la Prusse au Roy, sous certaines conditions; & pour le lieu des conférences, ils proposoient Francfort sur l'Oder. Le Roy ayant receu cette déclaration renvoya Akakia en Pologne, avec offre d'envoyer des Ambassadeurs en Prusse, & de donner des sauf-conduits pour tous les Alliés des Polonois, mais en sorte pourtant, qu'ils se contenteroient d'y étre en qualité d'*assistens*, sans y *intervenir*, comme parties principales; c'est pour cela, que dans les sauf-conduits, on n'avoit mis que les termes de *venir*, & de *sejourner*, & point celuy de *traiter*. D'ailleurs le Roy souhaitoit que le Roy de France fit seul l'office de Mediateur, ne prétendant pas outre cela conclure, ni en Prusse, ni ailleurs, un traité general. Il est vrai qu'Akakia jugeoit qu'il y auroit de la difficulté à cela, par ce que la maison d'Austriche vouloit entrer dans ce traité, & que les Polonois prétendoient que le Roy fit la paix avec tous leurs Alliés. Mais comme la Maison d'Austriche ne demandoit autre chose, que d'étre comprise dans la paix, le Roy déclara qu'il consentiroit volontiers que ceux qui s'étoient ligués contre luy avec les Polonois fussent compris dans le traité, en ce qui regardoit seulement la guerre de Pologne, & non comme parties principales, & qu'ils ne pourroient se méler d'aucune autre affaire que le Roy pourroit avoir d'ailleurs, soit avec eux, soit avec la Pologne, & il offroit de leur donner des passeports sur ce pied là. Il ne vouloit pas non plus que le traité se fit ailleurs qu'en Prusse, & ce qui l'obligeoit à refuser de le rendre *général* c'est qu'il voyoit bien que les *Polonois* ne travailloient à cela, que pour faire une paix onereuse à la Suede, & pour la brider de tous côtés par un traité de garentie que les Alliés feroient entre eux. Mais le Roy au contraire tâchoit d'éluder ces propositions, afin que ceux qui ne seroient pas compris dans la paix fussent obligés à payer les frais de la guerre. D'ailleurs comme la guerre de Dannemarc avoit une origine bien differente de celle de la guerre de Pologne, il estimoit que cette affaire demandoit absolument une discussion à part. 1657.

Pour les Imperiaux, non seulement il n'avoit pas de repugnance à les faire entrer dans les traités, sous les conditions qu'il avoit dit; mais il croyoit même que personne ne pourroit plus contribuer qu'eux, à le maintenir dans la possession de la Prusse. Car il avoit appris par Akakia, que les Polonois & ceux d'Austriche n'étoient pas bien d'accord, ceux la commençant à craindre, & même à experimenter les artifices ordinaires à ceux cy, & que ceux d'Austriche étoient sur le point de se joindre aux Moscovites, & aux Cosaques, afin de subjuguer la Pologne; en cas que les Polonois vinssent à se détacher d'eux. D'ailleurs le Roy consideroit que si les Polonois refusoient d'entendre à la paix, il ne luy seroit pas difficile de la faire avec la Moscovie, par le moyen de la maison d'Austriche. C'est pourquoy il donna ordre à Slippenbach de rechercher l'amitié de cette maison, par ce qu'il jugeoit bien, que si une fois il n'avoit plus sur les bras la maison d'Austriche & la Moscovie, il viendroit aisément à bout des Polonois, & du Dannemarc. Il étoit d'autant plus aisé de lier amitié avec ceux d'Austriche, qu'il n'avoit rien à démêler avec eux, & que tout ce qu'il pouvoit en exiger, c'est qu'ils cessassent d'exercer aucune hostilité contre luy. En effet le Roy ne prétendoit à aucune des terres de l'Austriche; Il n'avoit pas non plus dessein de rien acquerir de nouveau en Allemagne, ou d'y faire la guerre, sçachant bien, qu'elle ne feroit que consumer inutilement ses forces, & qu'il ne pourroit ajouter de ce coté là le moindre village à ses Domaines, sans donner beaucoup d'ombrage, & sans s'attirer des envieux: au lieu qu'il ne luy étoit pas fort difficile de conserver ce qu'il prendroit sur ses voisins. D'ailleurs le Roy ne prétendoit pas empécher que les Austrichiens fissent

1657. la guerre, où ils voudroient, pourvû que ce ne fût pas au préjudice de la paix de Westphalie.

Considerations du Roy sur la Paix avec la Pologne.

§. 34. Quoy que la réponse qu'on avoit apportée de Pologne au sujet de la Paix ne parût pas déraisonnable, le Roy apres avoir meurement consideré toutes choses, jugeoit pourtant qu'il y avoit quelque mauvais dessein caché sous ces termes de *paix générale*. Il est vray que la Reyne de Pologne qui s'intriguoit secretemẽt dans cette affaire, agissoit avec un air de candeur, auquel il eût peu se laisser surprendre, s'il n'eût pas connu les artifices de cette Princesse. On voyoit bien que les Polonois s'étoient engagés trop avant avec la maison d'Austriche, & que quelque chose qu'ils fissent pour se tirer adroitement de sa dépendance, elle les serroit de trop pres pour en pouvoir venir à bout. Car ceux de Austriche avoient envoyé un Prêtre Grec aux Cosaques pour les engager dans leur parti, & ils offroient aux Moscovites de les maintenir dans possession de la Lithuanie afin de les attirer. Les Polonois n'étoient pas même sans quelque apprehension, que la maison d'Austriche ne négotiât quelque chose contre eux avec le Roy. Mais comme il voyoit que non obstant cela, la fierté des Polonois augmentoit tous les jours, & prévoyant d'ailleurs que s'il venoit à ceder la Prusse, elle seroit mise entre les mains de ceux d'Austriche, il crût qu'il ne pouvoit rien faire de pl9 avantageux pour luy que de faire amitié avec ceux, & de les engager à luy conserver la Prusse, & à travailler à la paix de Moscovie. Il embrassoit ce parti d'autant plus volontiers, qu'il voyoit que tôt ou tard il arriveroit une rupture ouverte entre la Maison d' Austriche & les Polonois, auquel cas ces derniers ayant encore sur les bras les Moscovites & les Cosaques ne pourroient pas éviter de succomber. Il voyoit bien d'ailleurs qu'il ne falloit rien attendre de solide de la part des Anglois, & que les François uniquement occupés de la Flandres se mettoient peu en peine de toute autre affaire, d'autant plus que par leurs lenteurs ils avoient engagé la Suede en des embarras d'où ils n'auroiẽt pas eux mêmes assés de force pour la tirer. Il sembloit même que la Reyne de Pologne n'eût pas fort à coeur que les Suedois fussent chassés de la Prusse. Elle consideroit que la guerre de Moscovie s'échauffoit, & que la mesintelligence des Polonois & de ceux d'Austriche augmentant tous les jours, les premiers n'auroient pas assés de force pour se défendre contre les uns & les autres. Ainsi craignant que la Prusse ne tombât entre les mains de la maison d'Austriche, elle jugeoit plus avantageux à la Pologne, que cette Province demeurât aux Suedois. 1657.

On travaille en vain à la Paix de Pologne. 12. Nov.

§. 35. Parmi tant de diverses intrigues on voyoit diminuer chaque jour l'esperance de faire la paix. Il est vrai que l'Electeur de Brandebourg avoit écrit au Roy, qu'en s'en retournãt de Prusse dans la Marche, il avoit trouvé à Bromberg Jean Casimir & les Polonois fort disposés à la paix, mais qu'à cause des alliances où ils étoient engagés, ils témoignoient ne pouvoir la faire que sous ces conditions: que tous les confédérés seroient invités au Traité, & qu'on traiteroit conjointement avec ceux, & que l'on feroit sçavoir aux Moscovites que le Traité seroit *général*; que le Roy ne demanderoit aucune partie de la Prusse, pour sa satisfaction. Qu'on employeroit les mêmes mediateurs qu'auparavant; & qu'enfin pendant les conferences, on mettroit en sequestre Thoren & Haupt pour les remettre entre les mains du Roy, en cas que ces conférences n'eussent aucun succés; l'Electeur ajoûtoit qu' ayant representé aux Polonois la difficulté qu'il y auroit à traiter sous ces conditions, ils avoient paru à la fin se relâcher sur les dernieres; mais qu'ils avoient toûjours insisté avec beaucoup de fermeté sur les premieres. Mais le Roy ne pouvoit ni ne vouloit acquiescer à ces conditions qu'il trouvoit également opposées à sa seureté & à son honneur, & qui ne pouvoient avoir été suggerées que par Lisola, dans la vuë d'arréter la negotiation, & d'assujettir la Pologne à tous les desseins de la maison d'Austriche. Ainsi le Roy 6. Nov.
„écrivit à l'Electeur, Qu'il ne parois-
„soit pas par cette declaration que
„les Polonois fussent fort bién inten-
„tionnez pour la paix; qu'ils propo-

soient

1657. „soient diverses conditions, avant „que d'avoir reglé les préliminaires, „ce qui étoit tout à fait hors de saison, & qui marquoit d'ailleurs une „trop grande fierté; qu'ils devoient „seulement penser à terminer ce qui „regarde les Préliminaires, & à expedier des pouvoirs, & que quand „on viendroit au traité même, ils „éprouveroient son équité, & qu'il „faudroit que les conditions fussent „bien dures pour empécher la conclusion du traité.

Les François d'autre coté sollicitoient la Reyne de Pologne à traiter separément avec la Suede, luy faisant entendre que c'étoit le tems de faire une paix avantageuse, & que dans la suite les Danois y pourroient apporter obstacle, en faisant eux mêmes leur paix à part. Mais Jean Casimir ne vouloit point entendre à cette proposition; il disoit, que luy & la Republique de Pologne avoient des obligations trop étroites au Dannemark pour se détacher jamais d'un allié si fidelle, & qu'il ne craignoit pas non plus d'en étre abandonné. Ceux d'Austriche avoient rendu suspecte la négotiation des François, representant que ces derniers ne travailloient à cette paix que pour engager ensuite les Suedois contre la maison d'Austriche.

22. Dec. Cependant les Ambassadeurs de France ne laissoient pas d'agir aupres des Polonois. Et quand Akakia revint de Pologne, il rapporta qu'à son arrivée, la Reyne & plusieurs de la Cour attendoient avec impatience les sentimens de Charles Gustave sur le sujet de la paix, mais qu'il n'eut pas plutôt fait les propositions qu'il avoit à faire de la part de ce Monarque, qu'on les communiqua aux ministres de Vienne, de Dannemark & de Brandebourg. Que le ViceChancelier Trebitski & le Thresorier Lessinski avoient enfin demandé à de Lombres une plus ample declaration du Roy sur les desseins qu'avoient les Polonois, de faire entrer leurs alliéz dans le traite, par ce que suivant le modelle des saufconduits que le Roy vouloit donner, ils ne faisoient mention que de *l'arrivée*, du *sejour* & du *départ* des Ambassadeurs alliéz, sans exprimer qu'ils interviendroient dans le traité, ce que les Polonois avoient toûjours prétendu. En même tems ces ministres Polonois demandoient si le Roy voudroit admettre les Ambassadeurs des Hollandois, témoignant au reste, que pourvû seulement que les Alliés des Polonois pussent entrer dans le traité, les intérets particuliers de chacun d'eux n'en empécheroient point la conclusion. En un mot, il souhaitoit que le Roy déclarât en général, qu'il vouloit traiter non seulement avec les Polonois, mais en même tems avec leurs alliés afin que par là ils fussent en liberté de traiter avec la Suede, sans choquer la maison d'Austriche, & méme de se détacher impunément de ses intérets. Ainsi le Roy jugea à propos d'expedier des saufconduits conçûs en ces termes: *Que les alliés de la Pologne, & leurs ministres ou envoyez & Commissaires qui voudroient se rendre au lieu ou se faisoit le traité & y négotier, pourroient non seulement y venir librement, mais y séjourner en toute seureté, & s'en retirer quand il leur plairoit*, par où le Roy leur donnoit l'esperance de pouvoir entrer dans le traité, sans pourtant se mettre dans aucune obligation, à cet égard. Outre que les Ambassadeurs de Suede seroient toûjours en état d'expliquer jusqu'où ils prétendoient que les alliés de la Pologne entrassent dans le traité, & de faire entendre, que ce n'étoit qu'en ce qui regardoit la guerre de Pologne, & non en ce qui pouvoit concerner les démélés qu'ils auroient d'ailleurs avec la Suede. Que sur ce pied là le Roy de Hongrie ne pouvoit pas en étre exclus, mais qu'il n'en étoit pas de même du Roy de Dannemark, qui n'avoit pas entrepris la Suede sous le prétexte de la guerre de Pologne. Le Roy consentoit que les Hollandois fussent admis en qualité de Médiateurs, & pour le titre, il demandoit le même que Jean Casimir luy avoit déja donné une fois par ses Ambassadeurs, ne voulant pas souffrir qu'à cette occasion il luy fût fait le moindre préjudice. Il ajoûtoit que si les Polonois faisoient quelque difficulté là dessus, il seroit aisé de voir que ce n'étoit qu'un prétexte pour tirer les choses en longueur. Le Roy envoya Akakia porter cette parole en Pologne, mais on n'en receut aucune réponse, au contraire les Polonois formoient toûjours quelque nouvel incident, afin d'attendre, pour traiter, quelque conjoncture moins favorable à la Suede. 1657.

1657. *Négotiation avec ceux de Dantzich, inutile.*

§. 36. Cependant ceux de Dantzich, & avant que le Roy eût quitté la Pologne, & depuis, avoient exercé diverses hostilités contre la Suede. Ils faisoient des sorties fréquentes pour attaquer les endroits voisins, mais avec différent succés. Car si quelque fois ils en remportoient du butin, & faisoient quelques prisonniers, il leur arrivoit quelque fois aussi d'étre bien battus. Ils étoient sortis au mois de May avec un détachement considerable de la garnison, dans le dessein de surprendre Haupt, & d'en abattre le Pont, ayant preparé pour cela des brulots. Mais ce dessein leur ayant manqué, ils investirent un Fort bâti sur la levée, & occupé par cent hommes de l'infanterie Suedoise, qui les repousserent vigoureusement, & comme ils apprirent que les troupes Suedoises s'assembloient, ils se retirerent pendant la nuit dans leur ville. Quelques mois apres ils en sortirent encore & s'allerent poster à Stibelo, pour inquieter les Suedois qui campoient à Dirschau. Mais le Duc Adolfe Jean ayant assemblé ses troupes pour les attaquer les mit en déroute, apres un combat assés rude, leur enleva sept pieces d'artillerie, cinq drapeaux, & tailla en pieces trois cents cinquante de leurs soldats. Cette défaite ayant un peu rabbatu leur fierté, ils n'entreprirent rien pendant toute cette année, sur tout depuis que les troupes Hollandoises qui étoient dans leur ville eurent été rappellées. Ils avoient même quelque sujet de mécontentement contre les Polonois, fondé sur ce que ces derniers avoient reconcé à leurs prétentions sur Lawembourg & sur Bytau. Le Roy jugeoit donc à propos de prendre cette occasion pour les engager à faire un traité à part, & come ils témoignoient vouloir traiter du Fort de Haupt, le Duc Adolfe Jean leur envoya Jean Gustave Sparr, & Daniel Wieder pour entendre leurs propositions, & pour tâcher de les engager à demeurer neutres. Mais quelque chose qu'on pût leur representer ils se montrerent sourds à toutes les propositions du Roy, s'imaginant sans doute, qu'ils n'avoient rien à craindre de luy, pendant qu'il avoit l'Austriche & le Dannemark sur les bras.

14. May.

Intrigues de ceux d'Austriche aupres des Moscovites, & des Polonois, contre la Suede.

§. 37. Il y avoit déja long tems que la maison d'Austriche traversoit secretement la Suede, & luy suscitoit des ennemis de toutes parts: On à déja veu que c'etoit à son instigation que les Moscovites avoient attaqué les Suedois. Comme l'Empereur ne pouvoit souffrir aucun préjudice des nouveaux titres que prétendoit le Czar, il les luy avoit facilement accordez. Mais Charles Gustave ne pouvant pas consentir à ces titres avec la même facilité, l'Empereur n'avoit pas négligé cette occasion d'animer les Moscovites contre la Suede: ses Ambassadeurs s'étendoient aussi fort amplement sur le danger auquel la Moscovie se trouvoit exposée, par les grands progrés de la Suede. Et au traité de Vilna, les ministres de Vienne ne cessoient de leurrer le Czar par l'espérance de la couronne de Pologne, quoy qu'elle fût en même tems offerte au Roy de Hongrie luy même, & à Ragotzki. Mais les Moscovites ne furent pas long tems sans s'appercevoir de l'illusion que leur faisoient les Polonois conjointement. Car le Czar apprit que Charles Joseph fils de l'Empereur avoit été désigné Roy de Pologne, quoy que les Polonois soutinssent le contraire. Ainsi les Moscovites en partie rebutés de leurs mauvais succés contre la Suede, & en partie irrités contre la Pologne, commencoient à étre plus traitables.

Charles Gustave de son coté ne manquoit pas de leur faire entendre, „que le Czar & son fils prétendoient „en vain à la couronne de Pologne, „par ce que depuis plus d'un siecle la „maison d'Austriche n'avoit épargné „ni dépense ni intrigue, pour l'obtenir, à fin de faire des Royaumes de „Pologne, de Hongrie & d'Austriche les appuis de sa Monarchie. Que „plusieurs grands de Pologne, attirés par les grands titres qu'ils recevoient de l'Empereur, & par l'esperance d'une viceroyauté, sous un „Roy de la maison d'Austriche, favorisoient ses prétentions, quoy qu'une grande partie de la Noblesse jalouse de sa liberté, s'y opposât tres „fortement ; mais que non obstant „ces oppositions, les guerres continuelles des Polonois avec les Cosaques, jointes à celles qu'ils avoient à „soutenir contre la Moscovie & contre la Suede, les avoient enfin contraints à avoir recours à la maison „de


Conflictus prope DIRSCHAVIAM
vbi Ser. Princeps Dn. Adolphus Ioannes, Serenis.
Regis frater vnicus, Exercituum-Generalissimus
et Gubernator Prussiæ &c. totum Dantiscanorum
equitatum, vt et Desultores, et sedecim Centurias
peditum, in fugam conjecit, non paucis eorum tru:
:cidatis et captis, septem insuper tormentis æneis
in prædam cessis. d. 23 Augusti A°. 1657.
A. Equitatus Dantiscanus qui primum ordines cohortium Brandenburgicarum sub ductu Dn. Iosiæ Com. Waldecii ruperat, sed à Suecis repulsus in fugam agebatur
B. Trib. Walradt qui tribus Suecorum cohortibus subsidio Brandenburgicis veniens Gedanenses repressit et fugavit.
C. Legio Prætoria Dn. Generaliss. sub Trib. Andrea peditatum hostilem persequens
D. peditat°. Suecorum hostem persequens.
OPPIDUM DIRSCHOV
Huc cohortes Brandenburgicæ sereceperant
Castellum Suecorum
Campi Marescalli Stenbokii Legio Sub. Trib. Kyssau
Desultores
Acies Copiarum Suedicarum ante conflictum
350 Sclopetarÿ
Desultores
Legio Serenissimi Principis Sub. Trib. Andrea.
Acies Copiarum Gedanensium
Pagus Lunou quo Peditat° Gedanensium Confugerat
Fuga Dantiscanorum
Stangenberg
Vistula Fluvius
N. 21

1657. „d'Austriche, comme à une puissante voisine, & en état de les soutenir „contre tant d'ennemis. Que cette „maison avoit sçeu se prévaloir des „malheurs de la Pologne, puis que „dés le commencement de la guerre „de Suede, lors que Jean Casimir se „fut retiré en Silesie, elle avoit brigué „la succession de cette couronne, par „ses agens secrets aupres des Palatins „du Royaume, aussi bien qu'aupres „Quartians ; qu'elle s'étoit servie en „même tems de l'entremise du Pape, „aupres des Evêques, & du Clergé de „Pologne, pour avancer ses desseins, „sous ce specieux pretexte, que si ce „Royaume tomboit entre les mains „de la Suede, ou de la Moscovie, la „Religion Romaine ne pourroit s'y „maintenir, & que l'une & l'autre de „ces Nations ne manqueroit pas d'y „établir la sienne. Qu'ainsi il falloit „opposer la maison d'Austriche à deux „voisins si redoutables, afin qu'elle „pût étre l'appui de la Religion Catholique en Pologne. Que par ces „considérations, Jean Casimir par l'avis des Senateurs avoit offert à l'Empereur la succession à la couronne, „luy promettant pour cela tous les „suffrages de la Republique, pourvû „qu'il voulût s'employer à garantir la „Pologne de la ruïne dont elle étoit „menacée. Que l'Empereur ne jugeant pas alors à propos de prendre „les armes, & voulant cependant gagner les bonnes graces des Polonois, avoit offert sa Médiation pour „terminer la guerre avec la Moscovie, & la Suede, afin que pendant ce „tems là, il pût profiter des conjonctures pour avancer ses affaires. Que „c'étoit luy qui avoit conseillé aux Polonois d'amuser les Moscovites par „l'esperance de la couronne apres la „mort de Jean Casimir afin d'engager „par là le Czar à faire diversion aux armes de la Suede. Mais que lors que „les Moscovites avoient déja fait irruption en Livonie, Jean Casimir & „les Senateurs au nom de la Republique, avec les principaux Palatinats „de la grande, & de la petite Pologne, „avoient envoyé une Ambassade solennelle à l'Empereur, pour luy offrir la couronne de Pologne ; que „l'Empereur l'avoit refusée publiquement, mais qu'en particulier il l'avoit acceptée sous de certaines conditions pour Charles Joseph son plus „jeune fils, en présence seulement de „l'Archiduc Leopold Guillaume, du „Prince d'Auersberg, de l'Ambassadeur d'Espagne, & des Ambassadeurs „Polonois. Que néantmoins par le „conseil des Imperiaux, on n'avoit pas „laissé d'offrir cette couronne au Czar, „pendant le traité de Vilna, quoy que „Jean Casimir eût protesté à Dantzich „aux Ambassadeurs de France, qu'en „cela les Commissaires Polonois avoient passé leurs ordres. Qu'en dernier lieu les Polonois avoient esperé „de s'accommoder avec Charles Gustave, offrant pour cela de renoncer „à leurs prétentions, tant sur la Suede „que sur la Livonie, afin de s'unir avec „les Suedois, pour attaquer conjointement les Moscovites. Qu'en attendant ils avoient resolu d'amuser „le Czar par de belles promesses, afin „de l'occuper à la guerre contre la Suede. Que cependant pour ôter la „dessus toute sorte d'ombrage à la „maison d'Austriche, ils croyoient ne „pouvoir employer un meilleur expedient que d'interposer l'autorité „& la parole du Pape, pour asseurer le „droit à la succession de la couronne „de Pologne à cette maison, sans que „le Decret donné à la Diete pour faire „la paix avec la Moscovie pût étre préjudiciable à ce droit, sous peine d'excommunication. Que pourvû que „la maison d'Austriche voulût se contenter de cette assurance, les Polonois se croyoient en droit de traiter „de leur couronne avec le Czar, parce „que par l'indulgence du Pape ils „pourroient se relever de tout ce qu'ils „auroient conclu en faveur de la Moscovie ; sous prétexte qu'ils ne l'auroient fait que par pure necessité ; „qu'enfin, il y avoit déja long tems „que cette maison travailloit par ses „intrigues à animer les Turcs & les „Tartares contre les Moscovites, afin „d'eloigner par avance le Czar de la „couronne de Pologne, & de s'en frayer à elle même le chemin. 1657.

Ceux d'Austriche se meslent dans la guerre de Pologne.

§. 38. A mesure donc que les Moscovites mollissoient, & que leurs efforts contre la Suede commençoient à se rallentir, les autres Ennemis de cette couronne paroissoient plus à decouvert, & témoignoient plus d'animosité qu'auparavant. L'Empereur entre autres, qui jusqu'icy s'étoit tenu en

1657. nu en balance, n'eut pas plutôt apris l'irruption du Prince Ragotzki, qu'il se déclara ouvertement pour les Polonois, persuadé que ce renfort de Transilvains & de Cosaques, ne pouvoit manquer de faire succomber la Pologne sous les efforts de la Suede. Le Roy fit tout ce qu'il put, pour l'en détourner. Son ministre à la Cour de Vienne, eut ordre de representer, que cette cour étant pleine de gens mal-intentionnez pour la Suede, il étoit difficile, que le Roy vît sans soupçon, le frequent commerce, qu'il y avoit entre l'Empereur & Jean Casimir; que celuy cy en arrivant à Dantzich, avoit témoigné d'abord quelque inclination pour la paix, mais qu'ensuite, il avoit répondu aux propositions, pleines d'équité, que le Roy luy avoit fait faire, par des prétentions si étranges, que l'affaire avoit échoué: ce qui ne pouvoit être attribué, qu'à ce commerce de Jean Casimir à la cour de l'Empereur; que Lisola, qui avoit été pendant quelque tems à la suite du Roy, s'étoit retiré sans prendre congé de luy; que l'ambassade de Lessinski à Vienne, n'avoit pour but, que de nuire à la Suede; que toutéfois le Roy esperoit, que l'Empereur n'en viendroit point à former de mauvais desseins, & que tout ce qu'on publioit du secours qui devoit venir d'Autriche, se trouveroit être un faux bruit, que les Polonois auroient fait courir; que l'alliance de la Suede avec le Prince Ragotzki, ne tendoit, qu'à obliger la Pologne à faire la paix; enfin que le Roy travailleroit de tout son pouvoir à conserver en son entier celle d'Allemagne. Et si la cour de Vienne ne donnoit aucun éclaircissement sur tous ces chefs, Kley avoit charge de protester, que le Roy ne vouloit plus être garant des maux, que la conduite de l'Empereur pourroit causer.

Pour toute réponse, on dit à Kley, que Lisola s'étoit retiré si vite de la cour du Roy de Suede, sans ordre & de son propre mouvement: de peur de perdre une charge, qui le regardoit à la cour de l'Empereur, & qui étoit alors vacante. Mais on usa d'une profonde dissimulation sur tout le reste, & l'on prit toûjours grand soin de le cacher au ministre de Suede.

23. Mars. Sur ces entrefaites, Ferdinand III. vint à mourir. On obligea le fils d'exécuter le projet du pere. Leopold Roy de Hongrie, se prépara donc à la guerre, apres les instantes sollicitations, que luy en fit Lessinski, qui avoit porté à Vienne la Couronne de Pologne, comme un gage, que les Polonois y vouloient laisser, des promesses qu'ils faisoient à l'Empereur. Ceux qui avoient accompagné cet Ambassadeur, parloient du secours qui devoient venir d'Aûtriche, comme d'une affaire faite. Le Chancelier de Hongrie, qu'on avoit envoyé en Pologne au Prince Ragotzki, pour le detourner de ses desseins, avoit taché d'engager dans l'obeissance de Jean Casimir, tous ceux qu'il avoit rencontrez, en les assurant, que l'Empereur étoit prêt à luy envoier du secours. 1657.

En même tems le Dannemarc entretenoit secretement ses intelligences à Vienne. Seested envoyé de cette Couronne, y étoit *incognito* depuis deux mois & y passoit pour le Baron de Hasselt, du Païs de Juliers, sans que personne sçût le secret de l'intrigue, hormis le Prince d'Aursberg, le Comte d'Oettingen, Sinzendorf, & l'Ambassadeur de Pologne. On avoit même fait jurer ce dernier, qu'il garderoit le secret. Mais le mystere ne dura pas long tems, & Seested voyant qu'on étoit sur le point de prendre les armes, avoit commencé peu à peu à lever le masque.

En effet, les troupes Aûtrichiennes s'assembloient déja dans la Haute Silesie. On les faisoit monter à dixsept mille combatans, destinez à marcher en Pologne, non à ce qu'on disoit, contre le Roy de Suede, ou l'Electeur de Brandebourg, mais contre le Prince Ragotzki. Toutefois avant que de les faire mettre en marche, on vouloit attendre le retour d'un courrier, qu'on avoit depeché en Espagne, parce que l'Empereur Ferdinand, un peu avant que de mourir, avoit ordonné qu'on n'entremît rien, sans le consentement de cette Couronne. Le Baron de Goes fut envoyé en Dannemarc, pour convenir du tems qu'il faudroit se mettre en Campagne, afin d'obliger la Suede à faire diversion, lors que tout d'un coup, Elle se verroit attaquée par les Danois d'un côté, & par les Aûtrichiens de l'autre. On convoqua aussi à Vienne les Etats de Hongrie, pour les porter à se declarer contre

1657. tre le Prince Ragotzki. Le clergé ne demandoit pas mieux. Mais les Grands, & la Noblesse, aussi bien que les villes libres, s'y opposoient, regardant ce Prince, comme le protecteur de la nation, & l'appui de sa liberté.

Juin. Ensuite lors que Kley fit ses plaintes au Comte de Curtz, de l'entrée de l'armée d'Autriche en Pologne, le Comte luy répondit; „qu'il n'étoit „pas moins faché, de voir le Roy de „Hongrie engagé dans tous ces trou„bles; mais que ce Roy n'avoit pû „s'en dispenser, apres la parole que „Ferdinand avoit donnée aux Polo„nois, de les secourir; que, sans parler „des Suedois, on voyoit la Pologne „ravagée par les Moscovites, les Co„saques, les Tartares, le Prince Ragotz„ki, & qu'on parloit même d'y attirer „le Turc: de sorte qu'au lieu de tra„vailler à la paix, on ne pensoit de tou„tes parts qu'à subjuguer ce Royau„me; que ce grand nombre de Con„federez, tous Ennemis de l'Autriche, „& le Prince Ragotzki en particulier, „qui étoit sur le point d'y entrer en „armes, obligeoient le Roy Leopold „à se tenir sur ses gardes, & à ne rien „negliger pour la défense de son Païs; „que d'ailleurs, il ne pouvoit y entre„tenir si long tems, un si grand nom„bre de troupes, & qu'il aimoit mieux „en choisir un autre que le sien pour „theatre de la guerre; que ce n'étoit „pas néantmoins son interet, ni l'avan„tage qui luy en pourroit revenir, „qu'il avoit le plus en veüe, & qu'il ne „pensoit, qu'à hâter la paix en Polo„gne, & à être mieux en état de détour„ner de l'Empire les armes des Etran„gers; qu'au reste on n'avoit aucune „intention en Autriche, de rompre la „paix avec le Roy en Allemagne, & „qu'on souhaitoit, qu'il voulut bien „l'accorder à la Pologne le plutôt qu'il „se pourroit.

30. Juillet. Peu de tems apres, le Comte de Trautson Gouverneur de Vienne, fit venir Kley pour luy declarer, qu'il n'étoit pas à propos, qu'il fît un plus long séjour dans cette ville, le Roy de Hongrie ayant été obligé de secourir les Polonois, & qu'il feroit bien d'en partir, apres avoir emploié quelques jours, qu'on luy accordoit, à mettre ordre à ses affaires. Au lieu de quelques jours, il se passa quelques semaines, au

19. Août. bout desquelles, le Gouverneur envoya un passeport à Kley, luy souhaitant un heureux voyage; luy faisant entendre ainsi honnêtement qu'il n'avoit qu'à se retirer au plus vîte. Il demeura pourtant à Vienne jusqu'au mois de Decembre, & n'en partit qu'apres avoir satisfait tous ses créanciers. 1657.

Quelles en sont les raisons. §. 39. Cependant le Roy de Hongrie fit publier un manifeste, qui contenoit les raisons qu'il avoit eües, d'envoyer des troupes en Pologne. Elles se „réduisoient à cecy; „qu'entre les cau„ses alleguées par les Suedois, de leur „prise d'armes contre ce Royaume, non „obstant la Treve, qui duroit encore, „ils avoient mis l'irruption de Crocou „en Pomeranie & de Booth en Livo„nie, prétendant en rendre les Polonois „responsables, quoy qu'on sçut bien „que tout ce qui s'étoit passé, avoit été „aboli par la paix de Westphalie, dans „laquelle la Pologne avoit été com„prise; que l'Empereur voulant pre„venir l'embrasement, qui alloit naî„tre à son voisinage, avoit offert de „joindre sa médiation à celle de l'Ele„cteur de Saxe, & de celuy de Mayen„ce; que les Polonois l'avoient acce„ptée, mais qu'elle avoit été rejettée „des Suedois, apres s'être jouez en „quelque maniere de l'Empereur, pen„dant quatre mois qu'ils avoient rete„nu son Envoyé, sous pretexte qu'é„tant tombez d'accord avec la Polo„gne, de faire leurs traitez sans l'entre„mise des médiateurs, on ne pourroit „consentir à celle de l'Empereur, „qu'on ne fit en même tems interve„nir de nouveau ceux qui s'y étoient „employez auparavant, ce qui appor„teroit trop de retardement aux affai„res; qu'ainsi la guerre avoit été con„tinuée avec beaucoup de rigueur, & que les partis Suedois avoient été quel„que fois faire le dégat jusqu'en Sile„sie, pour la défense de laquelle, il avoit „falu que l'Empereur mit de grosses „troupes sur pied; qu'il avoit ensuite „appris, que le Roy de Suede n'auroit „pas plutôt terminé la guerre en Po„logne, qu'il étoit résolu de porter les „armes sur les terres de l'Empereur, „& que la France s'étoit engagée à luy „fournir pour cet effet, les troupes & „l'argent qui luy seroit necessaire; „qu'apres cela, le Prince Ragotzki „étant entré en Pologne, malgré tous „les soins que l'Empereur avoit pris „pour l'en détourner, la Hongrie se „trouvoit exposée de plus pres au feu „de la guerre, & qu'il en étoit ainsi de

1657. „tous ses autres Etats; qu'il y avoit „eu même lieu de craindre, que le „Turc ne prît cette occasion de se „jetter en Hongrie; que d'ailleurs les „ministres de la France, qui travailloient à faire la paix entre la Pologne „& la Suede, avoient fait entendre „assés clairement, qu'il ne faudroit „pas y comprendre l'Empereur, ni ses „païs héreditaires; qu'il n'avoit donc „pû se défendre plus long tems aux „prieres redoublées des Polonois, ni „differer de chercher un expédient, „par lequel il pût, sans toucher à la „paix d'Allemagne, procurer quelque „secours à la Pologne, obliger les Suedois à recevoir la paix, & éteindre „ainsi un feu, qui prenoit tous les jours „de nouvelles forces; que ce n'etoit „que par là qu'on pouvoit aller au devant de tous les maux, que la ruine „de la Pologne entraineroit apres „elle; Qu'à cela prés, l'Empereur ne „pensoit point à rien usurper sur la „Pologne, ou sur la Suede, & que tous „ses efforts ne tendoient, qu'à delivrer „la Pologne du malheur qui luy pen„doit sur la tête, & de mettre en mê„me tems l'Empire à couvert du peril „dont il étoit menacé.

Cependant on savoit de bonne part, que lors qu'on avoit deliberé sur cette affaire dans le conseil de l'Empereur, le Prince d'Aursberg avoit été d'avis, qu'on ne pouvoit se dispenser d'envoyer du secours en Pologne, pour arrêter les progrés de Charles Gustave & de Ragotzki; qu'on connoissoit assés les vastes desseins du premier, & l'humeur turbulente du second; qu'il étoit égallement à craindre pour la Maison d'Autriche, que l'un ou l'autre se rendît maître de la Pologne, & que Ragotzki ne manqueroit de renouveller ses anciennes entreprises contre cette Maison; qu'on ôteroit par là tout pretexte au Turc, de se jetter en Transsylvanie, & de troubler le repos de la Hongrie; & qu'on procureroit quelque tranquilité à l'Empire, apres tous les troubles dont il avoit été travaillé. Ces raisons avoient fait une impression si forte sur l'esprit de l'Empereur, que trois jours avant mourir, il s'étoit déterminé à envoier du secours aux Polonois, & en avoit signé le traité.

Ils reprennent Cracovie l'ont en Prusse. §. 40. L'armée d'Autriche entra donc en Pologne, commandée par le Baron de Hatzfeld, & le Comte de Montecuculi. Sporck, à la tête d'un parti considerable, prit les devants, & ayant passé la Vistule à gué au dessus de Cracovie, il s'approcha jusques aux mines de sel, & entra même dans le fauxbourg-Casimir. Wirts luy depêcha Fersen pour luy demander le sujet de son arrivée. Il répondit, qu'il n'avoit rien à démesler avec les Suedois, & qu'il n'en vouloit qu'au Prince Ragotzki; qu'il avoit appris que les Suedois avoient remis Cracovie entre les mains de ce Prince, auquel on avoit trouvé d'autant plus à propos de s'opposer de bonne heure, qu'on savoit qu'il avoit dessein, de se jetter en Silesie & en Boheme avec une armée de Cosaques.

Apres avoir campé pendant quelques jours aux environs de Vieliczka, Sporck repassa la Vistule, attendant que toute l'armée d'Autriche arrivât & se saisit des passages, pour empécher qu'aucun secours n'entrât dans la ville. C'est ce qui n'étoit pas fort à craindre, apres la défaite honteuse du Prince Ragotzki, & l'éloignement du Roy, qui étoit déja dans le Holstein. Le premier s'étoit reservé entre autres choses, que la garnison qu'il avoit à Cracovie, seroit conduite sur les frontieres de Hongrie. Wirtz n'avoit pas plutôt sçu cette nouvelle, que craignant que Ragotzki ne donnât moien en même tems aux Ennemis de se jetter dans la ville, il avoit eu l'adresse de faire sortir la garnison du château, & *4. Août.* apres l'avoir logée dans le fauxbourg Casimir, en avoit mis une Suedoise en sa place. Celle du Prince sortit de la ville, pour étre conduite en toute sûreté en Hongrie, selon qu'on l'avoit promis. Mais les Polonois ne pouvant retenir leur rage, la dépoüillerent, & en firent même perir une partie.

Alors Wirtz, conformément aux ordres du Roy, ne pensa qu'à sauver les troupes qu'il avoit dans Cracovie. Il vit bien, qu'il n'y avoit point d'apparence, de garder une si grande place, & si mal fortifiée, avec deux mille cinq cens hommes de pied, & six cens chevaux, sans parler du grand nombre de bourgeois & de leur animosité contre la Suede. Il commença donc à capituler avec les Autrichiens. D'abord il demanda que Wittenberg, & les autres Generaux, qu'on tenoit prisonniers

1657. niers à Zamoſcie, fuſſent mis en liberté, & conduits à Cracovie, pour ſe retirer avec la Garniſon de la Place. Mais c'eſt ce qu'on ne voulût point luy accorder, & il falut ſe réſoudre à traiter à d'autres conditions, qu'il fit les meilleures qu'il luy fut poſſible. La mauvaiſe foy des Polonois étoit ſi à craindre, que Wirts exigea, que non ſeulement Jean Caſimir, avec tous les Senateurs & les Grands de Pologne, qui étoient alors auprès de luy, ratifieroient le Traité, au nom de toute la Republique, mais encore, que le Baron de Hatzfeld donneroit par écrit une aſſurance particuliere, par laquelle il s'engageroit, foy d'Alleman, d'en faire exécuter tous les Articles.

Aprés la concluſion du Traité on remit aux Imperiaux le Fauxbourg Caſimir & la Porte S. Flavien : & Wirts eut encore huit jours pour ſe préparer à ſon départ. Avant que de partir, il reçut de Jean Caſimir une favorable audience, & il fût traité ſplendidement par le Baron de Hatzfeld, à qui il fit preſent de deux gros canons, qu'il ne pouvoit emmener commodément. Ainſi il ſortit de Cracovie avec deux mille onze cents hommes, tous braves gens & vieilles Troupes, & les Colonels Ferſen, Forgel, Vick & Yxcul. Le Colonel Garnier fut détaché pour l'eſcorter avec mille chevaux Allemans, & deux cens Polonois. En chemin il fut ſouvent harcelé par Czarneski, au grand chagrin de Hatzfeld, qui ne pouvoit ſouffrir cette démangeaiſon de violer les Traitez. Mais par ſa vigilance & par la probité de Garnier il n'en fut point incommodé, & arriva à Landsberg d'où il renvoya ſon eſcorte, apres avoir donné deux mille ducats au Colonel, & quelques chevaux de prix. Enſuite il paſſa la Varte en diligence, & ſi à propos, qu'il ne s'en falut pas une heure, qu'il ne tombât dans le piége, que Czarneski luy avoit tendu : apres quoy il ſe rendit heureuſement à Stetin avec les ſiens. Czarneski n'en demeura pas là, & paſſant l'Oder à la nage, il alla ravager les environs de Stetin, juſqu'à Ukermunde, ne ſe retirant qu'à la vüe des troupes de Suede, qui étoient dans le païs, & qui s'aſſemblerent pour le repouſſer.

Quand les Ennemis ſe furent rendus maîtres de Cracovie, Montecuculi, avec ſix mille Aûtrichiens, prit ſa route vers la Pruſſe. Il avoit ordre de ménager ſes ſoldats, & de ne ſe point engager au ſiege d'aucune Place forte. En chemin, il reprit Poſna, paſſa la Viſtule à Plotzko, & alla tout d'un coup attaquer Golup, l'emporta, & obligea deux cens fantaſſins qu'il y trouvà à ſervir dans ſon armée. On eut avis à Thorn, qu'il n'étoit pas loin. La pluspart de ceux qui étoient aux environs de la ville, ne voulant pas ajoûter foy à cette nouvelle, furent envelopez par ce Général, lors qu'ils y penſoient le moins. Il prit auſſi le moulin, qui n'étoit défendu que par vingt quatre fantaſſins : & ceux de la ville ayant oſé faire une ſortie, ils furent repouſſez avec perte. 1657.

Les Polonois ſouhaitoient fort, qu'il mit le ſiege devant Thorn. Mais il s'en excuſa ſur divers pretextes : en particulier ſur la ſaiſon déja trop avancée ; & apres quelques legers combats donnez aux environs de cette ville, il ſe retira, pour aller mettre ſes troupes en quartier d'hyver. Cette conduite commença à rendre les Aûtrichiens un peu ſuſpects aux Polonois, qui ne pouvoient voir ſans ombrage, que Montecuculi mît ſes troupes en garniſon, dans les Places, qu'il reprenoit pour la Pologne. En effet on avoit pris en Aûtriche la reſolution de ne plus rien faire le reſte de campagne : & quelque inſtance que pût faire Seeſted à Prague, de la part du Dannemarc, pour obtenir les ſix mille hommes dont on étoit convenu, il n'avança rien. On le payoit toûjours de belles paroles ; alleguant pour excuſe, tantôt l'hyver qui aprochoit, tantôt l'élection de l'Empereur, qui n'étoit pas encore faite. Mais la verité étoit, qu'on n'avoit aucune envie de ſe joindre au Dannemarc, ſoit qu'on ne ſçût comment s'y prendre, ſoit qu'on n'eût pas encore oublié le peu de ſecours, que le Comte de Galas, Général de l'Empereur en avoit reçu durant la guerre précedente, lors qu'il s'étoit avancé juſqu'en Holſtein. L'Autriche vouloit d'ailleurs, avant que d'aller plus loin, attirer dans ſon parti l'Electeur de Brandebourg, & le détacher de la Suede.

 §.41.

1657. 1657.

Le Roy travaille à traverser l'Election de Leopold.

§.41. Le Roy de son côté ne negligeoit rien, pour empécher l'effet des mauvaises intentions de l'Aûtriche. Il y avoit beaucoup d'apparence, que la mort de Ferdinand III. y apporteroit quelque obstacle, Leopold n'étant pas encore majeur, ni trop assuré de la Couronne Imperiale. Le Comte de Slippenbach reçut donc ordre, d'aller comme de luy même à la Cour de Brandebourg, pour faire penser l'Electeur au bien de la cause commune : non dans la vüe d'élever aucun Prince Protestant sur le trone imperial, ce qui n'eût jamais été souffert des Catholiques, mais pour y placer d'entre les derniers, celuy qu'on trouveroit le plus digne. Sur quoy Slippenbach devoit proposer l'Electeur de Baviere, & prier celuy de Brandebourg, d'exhorter l'autre à briguer cette dignité, en luy promettant, qu'il luy donneroit sa voix. Mais avant que d'en venir à l'election, il étoit important de prendre toutes les précautions necessaires, pour obliger l'Empereur qui seroit élu au maintien de la paix de Westphalie. Slippenbach étoit donc encore chargé, de suplier l'Electeur de Brandebourg, d'y tenir la main, avec tous les autres membres du college Electoral, & d'agir auprés des Etats de l'Empire, pour en assurer l'eviction aux Roys confederez, qui autrement ne pourroient se dispenser d'y pourvoir, comme ils le trouveroient à propos.

George Snoilsci suivoit les mémes instructions auprés de l'Electeur de Mayence, & tâchoit en méme tems, comme de son chef, de decouvrir ses desseins, en l'assurant, que la guerre de Pologne ne tendoit point à porter aucun préjudice à l'Allemagne. Et s'il venoit à s'appercevoir, que cet Electeur portât la maison d'Aûtriche, il devoit luy representer tout ce que cette maison avoit machiné contre la Suede, lors que Jean Casimir s'étoit retiré en Silesie, pour se remettre en état de se défendre ; que les Polonois eux mêmes avoient contesté, qu'ils étoient entrez en alliance pour dix ans, avec l'Aûtriche contre la Suede, à condition de ne faire pas la paix avec celle-cy durant ce tems là : ce qui avoit été cause, que le Roy avoit refusé la médiation de l'Empereur ; que l'Aûtriche avoit excité la Moscovie contre la Suede, & facilité le Traité de Vilna entre les Polonois & les Moscovites, au préjudice des Suedois; qu'elle avoit empéché de tout son pouvoir la jonction des forces du Prince Ragotzki à celles du Roy, & fait ses diligences à la Porte, afin qu'on y mit obstacle; enfin qu'elle avoit déja envoyé une puissante armée en Silesie, au secours des Polonois, & qu'il étoit de l'interet de l'Electeur de Mayence, & des autres Etats de l'Empire, de s'opposer à ses entreprises.

Snoilsci fut chargé des mémes ordres auprés des Electeurs de Treves de Baviere, de Cologne, du Palatin & du Duc de Wirtēberg, sous pretexte de les instruire de la guerre de Pologne, & de la necessité, où le Roy de Suede s'étoit trouvé, de se joindre au Prince Ragotzki, pour venir à bout de l'opiniatreté des Polonois : sans aucune veüe contre l'Allemagne, avec laquelle il souhaitoit de vivre toûjours en paix, quelque sujet qu'il eût de se plaindre de l'Empereur. A quoy l'Envoyé de Suede devoit exhorter les Etats de l'Empire de remedier, & de maintenir pour cet effet la Paix de Munster. Et quand la conversation tomberoit sur l'election de l'Empereur, il faloit tâcher de decouvrir adroitement, pour qui chacun étoit porté: animer ceux qu'il trouveroit contraires à la maison d'Aûtriche : leur faire voir que depuis long tems, Elle en vouloit à leur liberté, & que ce n'étoit pas sans raison, qu' elle avoit toûjours été suspecte aux Etats de l'Empire ; qu' on ne pouvoit avoir si tôt oublié les tentatives des Ferdinands, ni les malheurs que l'ambition démesurée de cette Maison avoit attirez en Allemagne ; qu'on savoit tous les artifices dont elle s'étoit servie, pour prendre les armes, & pour semer la division entre les membres de l'Empire; combien il leur en avoit coûté, pour recouvrer en partie leur ancienne liberté, & la peine qu'ils auroient eu à y reussir, si les Puissances Etrangeres n'y eussent mis la main ; que même les conditions de la Paix n'auroient pas été exécutées, si les Généraux de Suede n'eussent gardé les armes, jusqu'à la conclusion du Traité de

1657. de Nurnberg, & que ce qui n'avoit pas été accompli alors, ne l'avoit jamais été depuis ce tems là ; que la derniere Diete avoit été différée jusqu'à ce qu'on fût venu à bout de l'election du Roy des Romains ; qu'apres y avoir reussi, on n'avoit point remedié aux plaintes des Etats de l'Empire, dont la pluspart avoient été renvoyez aux jours de *Deputation*, ou l'on avoit eu moins d'égard à leur demandes, qu'aux interets particuliers de la Maison d'Aûtriche & à son aggrandissement; que par la possession où elle étoit de la Couronne imperiale, elle s'étoit aquis tant de credit, qu'elle reussissoit dans tous ses desseins, sans que personne eût, ou le courage, ou la force de luy resister; qu'en un mot, pour juger de ce qu'on devoit craindre en Allemagne d'un Empereur de cette maison, on n'avoit qu'à faire reflexion sur tout ce qu'elle entreprenoit en Pologne contre la Suede, & que si on n'y mettoit ordre, on étoit à la veille de voir une nouvelle guerre s'allumer dans l'Empire.

Le Roy consulte le Senat sur l'exclusion de la maison d'Aûtriche de la Couronne Imperiale.

§. 42. Le Roy non content de prendre toutes ces précautions, & venant à penser, que le Pape, l'Espagne & les autres Ennemis des Protestans, regardoient la dignité Imperiale, comme le principal appui de leurs mauvaises intentions, voulut que le Senat de Suede deliberât sur une affaire si importante, & qu'il examinât avec soin, à qui il faloit principalement avoir égard dans l'election qu'on feroit de l'Empereur. Il envoya donc Cojet en Suede, pour proposer la chose au Senat, & pour y faire entendre les motifs qui le portoient à exclurre la Maison d'Austriche de cette election. Ils étoient en grand nombre, & se réduisoient aux suivans. I. Que l'Empereur Ferdinand avoit suscité le Dannemarc & la Moscovie contre la Suede, procuré la paix à Vilna entre les Polonois & les Moscovites, & fait tout ce qu'il avoit pû, pour empêcher le Prince Ragotzki de se joindre au Roy, prêt à se declarer luy même, s'il n'eût été surpris par la mort. II. Que le Fils ne manqueroit pas de suivre les projets du Pere, & qu'il n'y auroit jamais de sûreté pour la Suede, pendant que la maison d'Aûtriche seroit en possession de la Couronne Imperiale. III. Qu'elle avoit assez fait connoitre sa mauvaise volonté dans l'affaire de Breme, ne laissant passer aucune occasion de chagriner la Suede : ce qu'elle eût fait encore avec plus d'éclat, si la mort soudaine de Ferdinãd IV. Roy des Romains, ne l'eût retenüe. IV. Que l'Empereur avoit violé ouvertement la Paix de Munster, en envoyant du secours aux Espagnols contre les François, & qu'on ne pouvoit douter, que tous les Empereurs, qui seroient pris de cette Maison n'en usassent toûjours ainsi : ce qui engageroit infailliblement la Suede à prendre les armes, par l'obligation où elle étoit de garentir l'observation de la Paix. V. Qu'il étoit de l'interêt de cette Maison d'entretenir la division dans les Etats de l'Empire, pour avoir occasion de les opprimer l'un apres l'autre, & pour s'affermir dans la possession de la dignité imperiale au préjudice de la liberte publique. VI. Que la Suede, à cause des Provinces, qu'elle occupe en Allemagne, etoit obligée plus qu'aucune autre Puissance Etrangere, à faire en sorte, que l'election de l'Empereur tombât sur quelqu'un, que son interet particulier portât à la paix. VII. Qu'Elle n'éviteroit pas le peril en demeurant neutre, & qu'on pouvoit bien se souvenir, que la Reine Christine n'avoit pas tiré le moindre avantage, d'avoir favorisé l'election de Ferdinand IV. VIII. Que les Etats de l'Empire, qui pourroient former le dessein de s'opposer à la Maison d'Autriche, n'oseroient l'entreprendre, si la Suede se tenoit à l'écart, & que les Electeurs demeureroient malgré eux attachez à cette Maison. IX. Qu'elle arriveroit ainsi à son but, & n'en seroit pas moins choquée de la neutralité de la Suede. X. Qu'il n'y avoit donc rien de plus sûr, ni de plus digne en même tems d'un Prince jaloux de la liberte de l'Empire, que d'employer de bône heure toute sorte de voyes raisonnables, pour empêcher, que l'Empereur ne soit pas pris de cette Famille. XI. Que la chose étoit d'autant plus de consequence pour la Suede, qu'Elle avoit plus de sujet de se défier de Leopold, Prince dans la fleur de sa jeunesse & qui montroit assez d'habileté pour son âge, qu'elle n'en auroit eu de crain- 1657.

1657. dre son pere, accablé de maux & d'années, & qui se feroit fait violence, jusqu'à ce qu'il eût assuré à son fils les suffrages des Electeurs. XII. Qu'au reste entre les voyes les plus propres à exclurre la maison d'Aûtriche de la dignité imperiale, la plus sûre étoit, de renouveller d'un côté l'alliance avec la France, & d'y attirer l'Angleterre, & la Hollande, & de l'autre avec les Electeurs eux mêmes, & avec les Etats protestans, pour la défense de la liberté Germanique, & pour conserver la paix dans l'Empire, contre tous ceux, qui sans égard pour la liberté des suffrages des Electeurs, voudroient attenter à cette dignité. XIII. Qu'il ne feroit pas difficile, d'en venir là avec la France, qui ne demandoit pas mieux, que de trouver à qui s'unir contre la maison d'Aûtriche ; qu'on pourroit le faire pour trois ans & prendre pour but de cette union, d'empécher que les Aûtrichiens ne missent obstacle à une election libre, ou qu'ils ne troublassent la paix de l'Empire par quelque autre voye, ou que l'Empereur qui feroit élu, ne se meslât dans les guerres de Pologne & d'Italie. XIV. Que les avantages de cette alliance étoient visibles, puis qu'outre le secours d'argent, que la France fourniroit, il n'y avoit point d'apparence, qu'on osât attaquer, ni les François, ni les Suedois, pendant qu'ils feroient unis ; sur tout quand l'Angleterre & les autres Etats feroient entrez dans cette union. XV. Que les Electeurs se sentant appuiez par ces deux couronnes, resisteroient à la maison d'Aûtriche, & à ses Créatures, si l'on vouloit leur arracher leurs suffrages, ou si sans y avoir égard, on prétendoit retenir par force la dignité imperiale dans cette maison. XVI. Qu'il feroit ainsi plus facile, de prendre les mesures propres à faire tomber le choix sur celuy qui feroit porté par la Suede & par la France, & à le luy faire accepter, en luy offrant tous les secours necessaires, contre les pertubateurs de la paix, & de la liberté de l'Allemagne, & en particulier contre les efforts de l'Aûtriche. Et s'il arrivoit contre esperance, que Leopold fût fait Empereur, Il feroit bien moins en état de nuire à l'une ou à l'autre de ces deux couronnes, pendant qu'elles feroient alliées, que si elles ne l'étoient pas. XVII. Que pour l'Angleterre, il ne sembloit pas difficile de la faire entrer dans cette alliance. 1. Cromvel cherchoit à s'allier avec la France contre l'Espagne, avec laquelle il étoit en guerre. 2. Il étoit de son interet d'abaisser la maison d'Aûtriche, & de l'exclurre de la couronne imperiale, s'il vouloit s'assurer, & pour luy, & pour ses successeurs, la dignité dont il venoit d'étre revétu. 3. Du moins il devoit empécher, que Leopold ne fût en même tems, Empereur, & Roy d'Espagne, comme il pourroit bien arriver, ou par son mariage avec l'Infante, lequel étoit sur le tapis, ou par le déces de Philippe sans enfans masles. 4. Et c'étoit pour toutes ces raisons, qu'il avoit toûjours paru disposé, à se liguer contre l'Aûtriche, ne s'en défendant, que sur la difficulté du secours, laquelle pouvoit à present étre facilement levée. XVIII. Qu'à l'égard des Provinces unies des Païs bas, il étoit bien vray, que ceux qui tenoient le timon de la Republique, étoient la pluspart fort attachez à l'Espagne : mais qu'il n'y avoit nulle aparence, que les Etats généraux, du moins ceux qui favorisoient le Prince d'Orange, fussent éloignez d'entrer dans une alliance aussi conforme à leurs interéts, que celle qu'on projettoit, puis que Ferdinand n'avoit jamais voulu les reconnoître pour un peuple libre, & que d'ailleurs il étoit à craindre, que l'Espagne ne devint trop puissante, si elle étoit jointe à l'Empire, par le mariage de Leopold avec Marie Therese, ou par quelque autre évenement. Et s'ils ne se laissoient pas persuader par ces raisons, il faudroit les entrainer par la crainte de la ligue entre la Suede, la France & l'Angleterre. XIX. Qu'outre cette alliance avec la France, pour exclurre la maison d'Aûtriche de la couronne Imperiale, il feroit encore d'une grande consequence, d'en faire autant avec chacun des Electeurs en particulier, ou avec tout le corps du Collége Electoral, & d'y faire entrer tous les Princes d'Allemagne, qui ne sont pas attachez à cette maison. 1657.

Pour cet effet, Snoilski eut charge d'exhorter les Electeurs à veiller à la liberté commune, & à ne se point hâter de proceder à l'Election de l'Empereur ; mais d'attendre, que tous les Etâts

1657. Etâts de l'Empire fussent d'accord sur la capitulation, & qu'on eût pourvû aux sûretez de la Suede & de la France, en prenant toutes les precautions necessaires, pour l'observation inviolable de la paix de Westphalie. Le ministre de Suede devoit agir de telle sorte aupres des Electeurs & des Princes, que les raisons qu'il emploieroit, regardassent, ou les Etats de l'Empire en général, ou tous les Princes Protestans, ou les Interêts de chacun d'eux en particulier : leur representant en commun à tous, quel préjudice c'étoit pour la liberté Germanique, que la dignité imperiale demeurât si long tems dans une même maison, & par une succession non interrompüe : ce qui ne pouvoit manquer de luy faire naître l'envie de conserver la domination, & de se rendre l'Empire héreditaire. Qu'on voioit que c'étoit là que la maison d'Aûtriche en vouloit venir, puisque toutes les fois que l'occasion s'en étoit offerte, elle avoit fait en sorte, que du vivant même de l'Empereur on fit Roy des Romains, son fils ou son frere. Que par là on avoit ôté aux Electeurs la liberté des suffrages & le moyen de dresser une *Capitulation* aprouvée de tous les Etats de l'Empire, pour renfermer la puissance de l'Empereur dans ses justes bornes. Que d'ailleurs la liberté des Etats souffroit, de voir l'Empire attaché à une maison, plus puissante elle seule, que cinq ou six autres des plus considerables, & qui pourroit ainsi surmonter tous les obstacles, qu'on apporteroit à ses desseins, si on la laissoit plus long tems en possession d'une autorité, qui ôteroit aux autres, ou l'envie, ou le courage de s'opposer à ses prétentions, quelque injustes même qu'ils les trouvassent. Qu'à la verité, il falloit un chef à l'Empire, qui pût en soutenir la majesté de son propre fonds, & sans étre à charge aux Etats : de telle sorte neantmoins, qu'il eût principalement en veüe la paix & la tranquillité de l'Empire, qu'il en fit consister la sureté, & la force, dans le salut des Etats & dans leur mutuelle union, & qu'il ne l'engageât dans aucune guerre étrangere pour ses interets particuliers. Qu'on ne pouvoit rien attendre de semblable de la maison d'Aûtriche, & que si on laissoit échaper cette occasion de l'exclurre, elle se rendroit la couronne imperiale héreditaire, & l'Election ne seroit à l'avenir, qu'une vaine ceremonie, qui ne donneroit pas plus de droit à l'Empereur qu'on prendroit dans cette maison, que n'en donne dans les Royaumes héreditaires, la declaration des Etats, en faveur de celuy qui succede au Prince mort. Que si elle ne pouvoit en venir là, elle feroit du moins tant d'efforts auprés des Electeurs, qu'ils ne pourroient, ni sans peine, ni sans danger, refuser de nommer un successeur de cette maison. Qu'elle étoit trop puissante, & dans l'Empire & dehors, pour souffrir, qu'aucun des Etats s'opposât à ses entreprises, & qu'ils eussent d'autres prétentions, que celles que l'Empereur voudroit bien leur accorder de sa pure grace, comme on l'avoit assés éprouvé depuis long tems, par les griefs tant de fois presentez dans les Dietes de l'Empire, sans que jamais on y eût remedié. Qu'au contraire, les derniers Empereurs abusant de leur autorité & de leurs forces, étoient venus à bout de leurs desseins, quelques efforts que les Etas eussent pû faire pour l'empécher. Que d'ailleurs les forces de la maison d'Aûtriche étoient fort suspectes aux Puissances Etrangeres, par ce qu'il est de son intéret de travailler à l'accroissement de l'Espagne : de sorte que tous ceux, qui avoient, ou qui pouvoient avoir, quelque chose à démesler avec cette maison, se croioient obligez de balancer son pouvoir, & d'employer pour cet effet, les mêmes moyens, qu'elle avoit mis en usage contre tous les Etâts de l'Empire, en y semant la division & la discorde. Que par là, les Roys etrangers auroient occasion d'attirer dans leur parti les états contraires à l'Empereur, ou du moins, de temperer la puissance de la maison d'Aûtriche aux dépens de l'Allemagne, qui se verroit exposée infalliblement à la guerre, si l'on élisoit un Empereur de cette maison. Que Leopold suivroit à coup sûr les traces de Ferdinand, & que celuy cy avoit mal gardé la paix, qui avoit couté si cher à l'Empire : n'ayant pas fait difficulté, d'envoyer des regimens entiers en Flandres, au secours des Espagnols, & de se mesler dans les troubles d'Italie, au préjudice de la France, qui ne manqueroit pas de s'en venger : sur tout si elle voyoit, que par une nouvelle Election, 1657.

1657. ction, la maison d'Aûtriche eût les mêmes moyens de luy nuire. Que tout ce qui s'étoit passé jusqu'icy, faisoit assez voir, que la Suede ne pouvoit plus avoir de confiance en cette maison. Qu'il ne luy restoit donc, qu'à prendre une ferme résolution, & à faire d'abord tous ses efforts, pour l'exclurre quant à present de la dignité Imperiale ; & si elle n'en pouvoit venir à bout, pour obtenir des Etats, qu'ils empéchassent à l'avenir, que cette couronne ne fût exposée à de semblables injures. Que s'il arrivoit, qu'ils ne pussent y mettre ordre, & que ceux d'Aûtriche continuassent, comme ils avoient commencé, la Suede conjointement avec la France, & les autres alliez, auxquels la puissance de la maison d'Aûtriche étoit suspecte, ne pourroit se dispenser, de tramer une nouvelle guerre contre l'Allemagne, & de travailler à sa propre sûreté & à sa satisfaction, par la voye des armes, apres en avoir inutilement tenté d'autres. Qu'il étoit aisé de voir, combien cette guerre, dont tout le poids tomberoit sur ses états, leur seroit préjudiciable, & qu'ils ne pourroient éviter, de s'y trouver envelopez, soit à cause de leurs intérets particuliers avec la maison d'Aûtriche, soit pour les liaisons contraires, où ils seroient engagez. Qu'ainsi l'Allemagne se déchireroit elle même, & se verroit exposée de nouveau par cette diversion, aux mêmes desordres que la derniere guerre y avoit causez. Qu'il étoit difficile de prevoir quelle seroit l'issüe de cette revolutiō: mais qu'il étoit naturel, que dans une si grande confusion, les loix fussent foulées aux pieds, & que tous les differens, à peine assoupis par la paix de Westphalie, se reveillassent ; ce qui ne pouvoit que rendre fort chancelant, & le sort de l'Empire en general, & celuy de chacun des Etâts en particulier. Que pour remedier à tous ces maux, les Electeurs n'avoient qu'à exclurre, pour le present, d'un commun accord, la maison d'Aûtriche, de la succession à l'Empire, & donner leurs suffrages à celuy des Princes Catholiques qu'ils croiroient pouvoir le mieux soûtenir cette dignité, sans étre néantmoins assez puissant, pour faire ce qu'il voudroit malgré les état, & pour ne pouvoir étre repoussé & renfermé dans ses justes bornes, quand il luy arriveroit d'en sortir. Que d'abord il s'en presentoit deux à l'esprit : le Duc de Savoye & l'Electeur de Baviere. Mais que le premier ayant ses Etats hors de l'Empire, & dans un païs, dont la langue & les mœurs étoient différentes de celle d'Allemagne, ne paroissoit pas propre à recevoir cette dignité : outre qu'il étoit engagé trop avant dans les intérets des autres puissances de l'Europe. Qu'il n'en étoit pas ainsi du Duc de Baviere pour plusieurs raisons. I. Les terres de son obeissance étoient toutes en Allemagne. II. Ses forces étoient à la verité considerables ; mais il n'en avoit pas assez, pour pouvoir donner atteinte à la liberté des autres Etats. III. Les liaisons qu'il avoit avec les puissances etrangeres n'étoient pas de nature, à en faire craindre aucun inconvenient à l'Allemagne. IV. L'aprehension où il seroit que la maison d'Aûtriche ne luy enlevât sa nouvelle dignité, l'obligeroit à l'exercer avec justice, & à observer exactement les loix de la Capitulation, pour s'assûrer la faveur des autres Etats, laquelle il regarderoit comē le fondement & le gage de son pouvoir: ce qui cōtribueroit beaucoup au bien & à l'accroissemēt de l'Empire. 1657.

En suite Snoilsci reprenant le fil de ses raisons générales, pouvoit ajouter : que l'Allemagne seroit toûjours assez forte, pour se défendre contre tous ceux qui voudroient troubler son repos, pendant que l'Empereur, pour son avantage particulier, ne répandroit pas dans les Etats la desunion & la défiance. Que le pouvoir de tout le corps Germanique, quelque grand qu'il fût, ne seroit jamais suspect aux Etrangers, parce qu'on savoit bien, que ses intérets se bornoient uniquement à sa tranquilité & à sa conservation : & que ses voisins n'avoient rien à craindre de sa prosperité, particulierement la Suede, qui durant le repos de l'Allemagne, joüiroit paisiblement des païs qu'elle y possedoit. Qu'au reste il ne faloit pas aprehender, que la maison d'Aûtriche, de douleur de se voir déchüe, déclarât la guerre au nouvel Empereur, ou aux Electeurs. Qu'en tout cas, elle s'exposeroit par là à un peril éminent, & que tous les Etâts de l'Empire, soutenus des Rois alliéz, suffiroient bien à repousser ses efforts, au grand plaisir de tou-

1657. de toutes les autres puiſſances, qui ne demandoient pas mieux, que de voir cette maiſon renfermée dans ſes juſtes bornes, & dépouillée de ce pouvoir exceſſif, qu'elle auroit eu juſqu'alors : ce qui ſeroit d'autant plus aiſé, que rien n'obligeoit pour le preſent, de la diſtinguer des autres Etats, & qu'on ne luy devoit plus les mêmes égards que Ferdinand avoit meritez en qualité de chef de l'Empire ; de ſorte que chacun des Etats pourroit, en ſûreté de conſcience, ſecourir le nouvel Empereur, & maintenir ſa propre liberté, telle que la derniere paix la leur avoit procurée.

Et comme pour conſerver la couronne imperiale dans la maiſon d'Aûtriche, on pouvoit faire valoir la ſituation de ſon païs, qui étant ſur la frontiere d'Allemagne ſeroit plus difficile à garder, ſi cette maiſon venoit à perdre cette dignité ; Snoilſci devoit faire voir, qu'au contraire rien n'étoit plus propre à contribüer à la paix & à la ſûreté de l'Empire, par ce que ceux d'Aûtriche ayant toûjours le Turc à craindre, cultiveroient l'amitié de l'Empereur & des Etats, n'en pouvant attendre qu'un ſecours volontaire, au lieu des contributions, qu'ils étoient en droit d'exiger auparavant : joint à cela, qu'il n'y avoit pas à douter, que tout l'Empire ne fût toûjours diſpoſé, à contribüer d'hommes & d'argent, pour en éloigner l'Ennemi commun de la Chrétiénté, quand même on priveroit la maiſon d'Aûtriche de la dignité Imperiale. Qu'il importoit même à la ſûreté des Etâts, de ne pas choiſir pour chef de l'Empire, un Prince, qu'un Ennemi voiſin obligeroit à entretenir de puiſſantes troupes, de peur que ſous ce prétexte, il ne fût toûjours en pouvoir, de ranger par force ceux qui refuſeroient de ſe conduire à ſon gré.

Mais parmi les raiſons que Snoilſci pouvoit propoſer à tous les Princes Proteſtans, pour les faire entrer dans la ligue, il devoit inſiſter en particulier ſur les oppoſitions, que les derniers Empereurs avoient miſes à la liberté de leur Religion, avec d'autant plus d'effet, que la maiſon qui jouiſſoit de l'Empire étoit plus puiſſante : ce qui n'auroit plus de lieu, ſi l'on éliſoit le Duc de Baviere, parce que bien que ſa maiſon ne fût pas moins attachée à la Religon Catholique, que celle d'Autriche, il ſuffiſoit, qu'elle eût moins de forces, pour n'oſer pas legerement inquieter les Proteſtans. Qu'à la verité, dans la derniere guerre, le Duc de Baviere à cauſe de ſes engagemens avec la maiſon d'Aûtriche, les avoit fort incommodez ; mais qu'on n'avoit rien de ſemblable à craindre pour l'avenir, à cauſe de la jalouſie, qui ne manqueroit pas de ſe mettre entre ces deux maiſons. 1657.

Sur toutes choſes, Snoilſci étoit chargé de faire entendre aux Princes Proteſtans, qu'ils ne devoient point penſer, pour le coup, à avoir un Empereur de leur Religion ; que cela ne ſerviroit qu'à diviſer les Electeurs & les Princes, & à aliener les eſprits de la plus part, principalement de la France & des Electeurs Catholiques, qui ne feroient plus difficulté de s'oppoſer à la maiſon d'Aûtriche, s'ils étoient une fois aſſûrez que le Duc de Baviere ſeroit au gré des Proteſtans. Et parce que l'Electeur Palatin ſe croioit offenſé en particulier du Duc de Baviere, il faloit ſur tout tâcher de le porter à ſacrifier ſon interêt propre au bien général de l'Empire, & l'aſſurer qu'en reconnoiſſance de ſon ſuffrage, le Duc ſe diſpoſeroit à le ſatisfaire & n'en perdroit pas l'occaſion. Qu'il ſeroit d'ailleurs glorieux à la maiſon Palatine, qu'un Empereur ſortît de ſon ſein, apres en avoir vû ſortir trois Electeurs & un Roy. Qu'il étoit bien vray, que l'Electeur Palatin avoit reçu de ſanglantes injures du Duc de Baviere ; mais qu'il devoit faire reflexion, que celuy cy n'avoit été que l'inſtrument de la maiſon d'Aûtriche, qui devoit être regardée comme la principale ſource de tous ces maux, & ſur qui il étoit juſte que tout le chagrin en tombât. Que cet honneur ne pouvoit manquer de flater le Duc de Baviere, qui s'y porteroit avec d'autant plus d'ardeur, qu'il ſe ſentiroit ſoutenu des Rois alliez, en cas que la maiſon d'Aûtriche voulut y mettre obſtacle. Et c'étoit pour cette raiſon, que le Roy de Suede, de peur de choquer le Duc de Baviere, ne voulut pas prendre parti, ſur le different qui s'élevoit, entre ce Duc & l'Electeur Palatin touchant le Vicariat de l'Empire & qu'il fît tout ce qu'il put, pour le terminer à l'amiable, donnant pour cet effet à

1657. son Envoyé des lettres de creance, non pour chaque Electeur en particulier, mais pour tout le College Electoral.

Non obstant toutes ces raisons, quelques uns ne laissoient pas d'estimer, qu'il étoit de l'interêt de la Suede, que l'Empereur fût élu de la maison d'Autriche, parce qu'en ce cas la France auroit besoin de l'amitié de la Suede, à qui le commerce de cette couronne avec la Baviere avoit été de tout tems suspect.

Il envoye Biœrnclou à Francfort.

§. 43. Mais le Roy persevera dans son dessein, & ne pensa qu'à exclurre la Maison d'Autriche de la succession à l'Empire. Pour cet effet, il envoya Biœrnclou à Francfort, afin de voir ce qu'il y auroit à faire, & d'obliger en même tems tous les Etats de l'Empire, à tenir la main à l'observation de la paix de Westphalie. Et parce que le bruit couroit, que le Roy de France pensoit à être Empereur, Biœrnclou eut ordre, de s'entretenir là dessus avec Gramond & Lionne ses Ambassadeurs: les assurant d'abord que le Roy son Maitre n'envioit pas cet honneur au Roy de France; mais qu'il faloit considerer avant toutes choses, s'il étoit aisé d'en venir là, si cette prétention étoit bien fondée, & si l'on pouvoit esperer qu'elle fût favorisée de tous les Electeurs, ou de la meilleure partie: outre qu'il étoit à craindre, que la multitude de prétendans ne nuisit au principal dessein qu'on avoit, d'exclurre la Maison d'Autriche de la Couronne Imperiale. Il leur devoit faire voir encore, que le Duc de Neubourg, qu'ils étoient chargez de proposer, n'étoit pas un sujet propre, à cause des démeslez qu'il avoit, touchant la succession de Juliers, avec l'Electeur de Brandebourg, qui pour détourner cette élection, ne manqueroit pas de favoriser la Maison d'Autriche; & qu'ainsi, il valoit bien mieux, que la France & la Suede agissent de concert en faveur du Duc de Baviere.

Sur le bruit qui s'étoit aussi répandu, que la France travailloit au mariage de l'Archiduc Leopold Guillaume, avec Mademoiselle d'Orleans pour l'élever en suite sur le trône Imperial, Biœrnclou avoit ordre de faire comprendre aux ministres de cette Couronne, que le Roy de Suede n'étoit pas de cet avis, & qu'il croioit, que l'intérêt public vouloit, qu'on procédat pour le present à une exclusion générale de la Maison d'Autriche. Cependant comme on apprit dans la suite, que la France avoit traité avec le Duc de Neubourg, pour faciliter son élection, en cas que le Duc de Baviere refusât la Couronne Imperiale, Biœrnclou fut chargé d'en conferer avec les ministres François, & de prendre garde sur toutes choses, qu'on donnât des assurances à l'Electeur de Brandebourg, qu'il ne se passeroit rien à son préjudice. Mais il devoit conduire cette négociation de maniere, qu'il n'y eût que les François qui parussent, & se contenter de protester, que le Roy de Suede ne demandoit, que l'exclusion de ceux d'Autriche, qu'il savoit étre résolus à replonger l'Allemagne dans de nouveaux troubles. 1657.

Les autres ordres de Biœrnclou portoient, de representer à Francfort aux députez des Etats, tous les dangers, qu'il y avoit à prévenir dans une conjoncture si délicate: sur tout, que les vües & les entreprises de la Maison d'Autriche contre la Suede ne pouvoient être ignorées; que dés le commencement de la guerre de Pologne, cette Maison avoit assés donné à connoitre où elle en vouloit venir, soit en donnant retraite aux Polonois dans ses terres, soit en leur facilitant les moyens de faire irruption en leur païs, & d'incommoder les Suedois, soit encore en rendant inutiles toutes les occasions & toutes les voyes de travailler à la paix, jusqu'à ce qu'elle s'étoit ouvertement déclarée par la prise de Cracovie; qu'il étoit aisé de prévoir tous les maux, que cette guerre attireroit en Allemagne, apres une infraction si manifeste de la paix de Westphalie, si les Etats n'emploioient tous les remedes capables de les prevenir; que la mort de Ferdinand les ayant remis en possession de tous leurs droits, ils ne devoient pas laisser passer cette occasion, d'éloigner tout ce qui pouvoit troubler la tranquilité de l'Empire; que connoissant depuis long tems l'ambition insatiable de la Maison d'Autriche, c'étoit à eux à élire un Empereur porté à la paix, observateur rigide des loix publiques, protecteur du repos & de la liberté des Etats, & qui ne se meslant point dans les troubles du dehors, n'en attirât point de semblables en Allemagne. Et comme les députez de l'Empire,

1657. pire, suivant leur premiere institution, avoient été destinez par les Etats pour remedier aux maux presens, en attendant qu'on pût convoquer la diete, Biœrnclou étoit chargé de les exhorter, puis qu'ils representoient le corps de l'Empire, à prevenir les maux dont il étoit menacé, & qui prenoient tous les jours de nouvelles forces: à s'opposer aux attentâts de la Maison d'Autriche contre la Suede; à l'obliger de ne se plus mesler dans la guerre de Pologne, de donner satisfaction au Roy sur tous les dommages qu'il en avoit déja reçus, avec caution de ne luy en plus causer à l'avenir: à rappeller & à licentier l'armée, qu'elle avoit en Pologne, & à remettre Cracovie entre les mains des Polonois, ne pouvant s'obstiner à la retenir, sans donner lieu de croire qu'ils portoient plus loin leur pensée qu'il ne sembloit.

Mais parce que ceux d'Autriche se défendoient d'avoir violé la paix de Munster, sur ce qu'ils n'avoit pas fait la guerre aux Suedois en Allemagne, mais en Pologne, & que les Suedois eux mêmes l'avoient faite aux Polonois, quoyque ceux cy fussent compris dans la paix de Westphalie, Biœrnclou devoit faire voir aux Etats la vanité de ce pretexte; que la paix avoit été faite avec la Maison d'Autriche, autant pour le dehors, que pour le dedans de l'Empire; que si la Pologne y avoit été comprise, il ne s'ensuivoit pas qu'on la violât, quand on avoit de bonnes raisons de declarer la guerre à cette Couronne, qui ne pouvoit prétendre, en vertu de la part qu'elle avoit au traité de Westphalie, que de vivre en paix avec l'Allemagne, ainsi que les autres nations, & qui d'ailleurs n'avoit pas fait avec la Suede une paix éternelle à Osnabruc, ni même envoyé la ratification de celle qui s'y étoit concluë; que Leopold ne pouvoit pas dire, qu'il eût entrepis la guerre contre la Suede, en qualité de Roy de Hongrie, puis que les Etats du Royaume n'y avoient pas consenti; que ce n'étoit donc que comme Roy de Boheme & Archiduc d'Autriche; qu'ainsi on pouvoit agir contre luy, comme contre un infracteur manifeste de la paix d'Allemagne, & que si les Etats n'y mettoient ordre, le Roy se croiroit obligé de se faire raison luy même, avec le secours de la France, ce qui ne pourroit arriver, sans exposer les Etats de l'Empire à quelque chagrin; que c'étoit d'ailleurs une chose honteuse à ceux d'Autriche, d'avoir allegué pour cause de leur irruption en Pologne, que leur païs ne suffisoit pas à entretenir les troupes qu'ils avoient sur pied, pretexte que les Etats pouvoient craindre qu'on n'étendit trop loin, & que le Roy ne s'en servit comme les autres, pour se jetter dans les païs de ses voisins. Ensuite Biœrnclou devoit s'expliquer sur la prise d'armes du Roy de Dannemarc, & demander, qu'il fût procedé contre luy, conformément au traité de Munster, & aux autres loix de l'Empire, puis qu'il en étoit membre en veüe du Holstein, & qu'il n'avoit pas laissé d'enfreindre la paix. 1657.

Cependant quelque sujet qu'eût le Roy d'en user ainsi, il n'étoit pas si contraire à la Maison d'Autriche, qu'il n'eût bien voulu la mettre dans ses intêrets, se voyant environné d'ennemis de toutes parts, sans avoir les forces necessaires, pour leur faire tête, & sans pouvoir trop conter sur la France & sur l'Angleterre, qui avec tout leur beau semblant, se préparoient fort lentement à le secourir. C'est pourquoy Biœrnclou fût chargé, d'offrir adroitement l'amitié & l'alliance du Roy, aux ministres de cette Maison, si elle vouloit s'employer à luy faire obtenir de la Pologne une paix avantageuse. Il étoit d'autant plus vrai semblable, que cette proposition seroit goûtée, que ceux d'Autriche, quoy qu'ils fussent entrez avec une armée en Pologne, se défendoient d'en vouloir à la Suede, & que Lisola avoit écrit la même chose au Prince Adolfe, comme Montecuculi en avoit aussi assûré Bulou Gouverneur de Thorn. Et ce qui pouvoit encore faire mieux esperer le succés de cette négociation, c'est qu'il n'y avoit rien de conclu, entre la Suede d'un coté, & la France & l'Angleterre de l'autre. Mais c'étoit à Biœrnclou à conduire delicatement cette affaire, de peur de rendre son Maître suspect hors de saison à ces deux puissances, & d'intimider les Protestans; joint à cela, qu'il n'étoit pas necessaire, de faire un nouveau traité avec ceux d'Autriche, & qu'il suffisoit d'oublier tout le passé, & que les ministres de part & d'autre reprissent leurs in-

1657. ctions à l'ordinaire. Le Roy souhaitoit d'autant plus cette reconciliation, qu'il voyoit bien que la France n'avoit en veüe, que d'obliger la Maison d'Autriche à faire diversion, en la mettant aux mains avec la Suede, pour se voir par là dispensée de secourir le Roy & d'entretenir une armée en Allemagne.

Il n'est point soûtenu par les Etats de l'Empire.

§. 44. Biœrnclou étant arrivé à Francfort, suivit les ordres du Roy, & presenta aux deputez des Etats, de longs manifests, qui contenoient toutes les plaintes de la Suede contre l'Autriche, & où il refutoit un écrit contraire d'Isâc Volmar. Mais il ne fit que perdre son tems, & on le paya de vaines paroles. D'abord les avis des Etats furent differens. Les uns croioient que durant l'Election il ne faloit parler d'aucune autre affaire, quelque importante qu'elle fût; les autres vouloient, qu'en travaillant à celle là, on ne laissât pas d'expédier aussi celles qui ne pouvoient souffrir de délay, & qui concernoient le bien de l'Empire. Mais ceux d'Autriche, qui traversoient principalement les desseins de la Suede, faisoient tous leurs efforts, pour empécher, qu'on écoutât les propositions de Biœrnclou, disant que sur le point de proceder à l'Election, il faloit renvoyer tout le reste, & que le pouvoir des deputez ne s'étendoit pas jusques là.

Toutefois l'Electeur de Mayence, à cause du peril où l'Allemagne se trouvoit, fit tant qu'il obtint, qu'on feroit assembler les deputez. La premiere conference se passa avec quelque confusion, & ceux qui revoquoient en doute le pouvoir des deputez y firent beaucoup de bruit. Mais enfin l'Electeur de Mayence fit en sorte qu'on reçut l'ecrit de Biœrnclou, & que la lecture en fût faite à l'assemblée. Il n'en demeura pas là. Il écrivit au long à tous ses Collegues, pour leur faire voir la necessité de continüer la deputation, & à quel danger la Maison d'Autriche alloit exposer l'Allemagne, si l'on souffroit non seulement qu'elle y eût attirée les Danois & les Polonois, mais encore, qu'elle eût envoyé des troupes en Flandres & en Italie contre la France. Il ajoûtoit, qu'il y avoit deja long tems que cette Couronne se plaignoit qu'il n'y avoit plus de sûreté pour elle dans l'instrument de paix; que cela étant, & si l'on continuoit, il seroit obligé d'y remedier par d'autres voyes, & qu'on pouvoit le faire pendant l'Election, sans qu'elle en reçut aucun préjudice, non plus que le College Electoral; que l'Election étoit entierement différente des affaires qui regardoient la deputation, & que l'autorité des Electeurs ne recevoit aucune atteinte de ce que les autres Etats traitoient les affaires, qui concernoient tout l'Empire. 1657.

Mais toutes les esperances qu'on avoit conçües sur ces beaux dehors de l'Electeur de Mayence, se trouverent sans fondement & n'aboutirent à rien d'effectif. On soupçonna même que ce ne fussent autant d'artifices de ce Prince, dont l'habileté consommée étoit reconnüe de tout le monde, soit afin de gagner du tems, jusqu'à ce que Leopold eût atteint l'âge porté par la Bulle d'or pour être elevé à l'Empire, soit pour attendre le succes des armes de la Suede d'une façon ou d'autre, pendant que de son coté, il mettroit les choses en tel état par ses alliances, que ni luy, ni les autres Electeurs du Rhin, n'auroient rien à craindre de la France, en cas que l'Election ne se trouvât pas au gré de cette Couronne. Il ne cherchoit donc qu'à se conduire de maniere, qu'il pût également satisfaire, & la Maison d'Autriche & la France, tant pour détourner de l'Allemagne le peril, dont la derniere la menaçoit, qu'afin de cacher son attachement à la premiere. Et quand il arrivoit quelque chose, dont l'une ou l'autre pouvoient étre offensées, il en rejettoit toûjours la faute sur quelqu'un de ses Conseillers.

Il proposoit encore, qu'en attendant l'Election, on travaillât à expédier d'autres affaires, comme de moyenner la paix entre l'Espagne & la France, de ménager l'alliance entre cette derniere Couronne & les Princes du Rhin, & d'y faire entrer le Roy de Suede, comme Duc de Breme & de Verden, avec les Maisons de Luneboug & de Hesse, pour la défense mutuelle de toutes ces puissances, & pour faire mettre en meilleure forme la garantie du traité de Munster, laquelle n'étoit pas aussi entiere, qu'il le faloit. Par ces propositions & d'autres semblables, l'Electeur de Mayence tenoit les états inutilement occupez, sans que

1657. que personne penetrât ses veritables intentions. Entre autres les Ambassadeurs François avoient en luy une entiere confiance. Mais Biœrnclou les avertit de la part du Roy, de se tenir sur leurs gardes, s'ils ne vouloient être les dupes de l'Electeur, & de conseiller à leur maître, en cas que les voyes de la douceur fussent inutiles, de prendre les mesures les plus propres au bien de la France & de la Suede. Ils profiterent de cet avis, & apres plusieurs conferences avec Biœrnclou, ils publierent un Manifeste de leurs Griefs contre la Maison d'Aûtriche.

Cependant comme d'un côté la conduite de l'Electeur de Mayence avec les Ministres François devenoit de plus en plus équivoqué, & qu'ils ne trouvoient en luy rien moins que ce qu'ils en avoient attendu, il faisoit de l'autre certaines choses, qui montroient bien, qu'il n'étoit pas servilement attaché à ceux d'Aûtriche. Car les Envoyez de Boheme, apres avoir presenté leur plein pouvoir, ayant demandé l'entrée au College Electoral, pour dresser avec les autres la capitulation, les Electeurs de Baviere de Saxe, & de Brandebourg alloient bien à les admettre; mais les trois Electeurs Ecclesiastiques & le Palatin s'y opposerent, sur ce qu'à l'election prés, la Boheme n'a rien à voir aux autres affaires de l'Empire. Cette opposition déplut beaucoup à la Cour de Prague, qui delibera des lors de protester contre ce qu'on résoudroit là dessus.

Au reste le Roy n'ignoroit pas le peu de fonds qu'il pouvoit faire sur l'alliance des Princes du Rhin. En effet entre ces Princes, tous les Catholiques, & quelques uns des Protestans declaroient ouvertement, qu'ils ne vouloient point s'engager à défendre, contre la Pologne & le Dannemarc, les Païs que la Suede possede en Allemagne, mais seulement contre tout autre qui sous quelque autre pretexte les attaqueroit à l'avenir. Le Roy étoit confirmé dans sa pensée, en faisant reflexion à l'insolence des Etats, qui demeuroient immobiles au milieu de tant de dangers, & n'osoient prendre aucune vigoureuse resolution. L'Electeur de Mayence se preparoit veritablement, à faire entrer dans la capitulation quelques articles de grande importance, mais dont on ne pouvoit attendre que peu d'effet envers ceux qui se trouveroient les plus forts, lorsque leur avantage & une occasion favorable les porteroit à les violer. 1657.

Pendant que les Etats de l'Empire étoient assemblez, les Polonois crurent, qu'il étoit aussi de leur interêt d'y envoyer, pour les prier de ne pas trouver mauvais, qu'ils en usassent hostilement en Allemagne avec la Suede & le Brandebourg, puis que ces deux Puissances, sans la participation de l'Empereur avoient declaré la guerre à la Pologne. Volmar Ministre de la Cour de Vienne, appuioit de tout son pouvoir ces remontrances, & faisoit les mêmes plaintes.

On se tourmente en vain pour exclurre la Maison d'Autriche de la dignité Imperiale.

§. 45. Si tant d'efforts pour exclurre la Maison d'Aûtriche de la Couronne Imperiale furent inutiles, il n'est pas mal aisé d'en deviner les raisons, qui n'étoient pas en petit nombre. La France ne sembla pas avoir bien pris ses mesures, ni les suivre avec assez de fermeté. Elle preferoit le Duc de Neubourg au Duc de Baviere, auquel elle promettoit de procurer la Boheme, ce qui ne se pouvoit exécuter, sans engager l'Allemagne dans une facheuse guerre. Son dessein étoit aussi, de porter le Roy à faire la paix avec la Pologne & à ceder la Prusse. C'étoit encore le conseil de Cromvvel, qui quelque profession qu'il fît d'être dans les interêts du Roy, luy envioit cette province, & vouloit l'obliger à chercher ailleurs son avantage. Et comme l'alliance que l'Aûtriche venoit de faire avec la Pologne, étoit un des plus grands empêchemens à la paix, entre celle-cy & la Suede, la France promettoit de travailler à ruiner cette alliance, & à ne faire comprendre l'Aûtriche dans la paix, que par rapport à la guerre de Pologne, en laissant au Roy la liberté de l'attaquer en Allemagne, ainsi qu'on souhaitoit de l'y engager, quelque repugnance qu'il y eût.

D'un autre côté les Electeurs de Baviere, de Saxe, de Brandebourg & le Palatin refusoient leurs suffrages au

1657. au Duc de Neubourg, l'Archevéque de Mayence offroit la Couronne à l'Archiduc Leopold Guillaume, qui à cause des engagemens où il étoit avec sa famille, ne voulût pas l'accepter, quoy que l'Archevéque luy fit esperer d'obtenir du Pape qu'il luy fût permis de garder les Terres Ecclesiastiques qu'il possedoit. Le Duc de Baviere ne manquoit ni de volonté, ni de confiance, pour accepter cette dignité. Mais il en étoit dissuadé par la pluspart de ses Conseillers, qui étoient dans les interêts de l'Aûtriche, & qui luy representoient: que luy & son frere étant hors d'esperance d'avoir des enfans, cet honneur ne feroit que passer dans la Maison de Baviere; qu'il faudroit cependant faire des dépenses extraordinaires pour le soûtenir; qu'on ne pouvoit eviter d'en venir aux mains avec l'Aûtriche, & que la Baviere étant toute ouverte de ce côté là, c'étoit la mettre à deux doits de sa ruine; qu'il ne faloit pas trop conter sur le secours des autres Etats de l'Empire, & de la France, ni risquer de se voir enlever son propre Païs, pour courir apres une vaine dignité; que si au contraire l'Electeur donnoit son suffrage à la Maison d'Aûtriche, il en pourroit attendre toute sorte de bons offices.

Jean Christian Boinebourg & Guillaume de Fürstenberg étoient alors à Munich, de la part des Electeurs de Mayence & de Cologne, à dessein de decouvrir si celuy de Baviere avoit quelque passion pour la Couronne imperiale. Mais les Partisans de l'Aûtriche le tenoient si obsedé, & l'Electrice Douairiere avoit mis si bon ordre qu'on ne l'abordât, qu'il leur étoit impossible de trouver un moment à l'entretenir en particulier. Jusques là qu'un jour par hazard, Boinebourg s'étant abouché avec luy, & ayant reconnu qu'il n'avoit point d'éloignement pour etre elu, la Douairiere & les Conseillers d'Etat en conçurent tant de chagrin, qu'ils le laisserent prés de quinze jours dans la maison où il logeoit, sans souffrir que personne luy rendît visité. Ils en usoient ainsi parce qu'ils auroient voulu, que les Electeurs eussent offert la Couronne au Bavarois, sans exception & en laissant à son gré de la refuser ou de l'accepter. 1657. C'est ce que l'Electeur de Mayence ne vouloit pas, de peur que celuy de Baviere ne pût se glorifier d'avoir refusé l'Empire, & sachant d'ailleurs les étroites liaisons qu'il avoit avec la Maison d'Aûtriche. Les autres Etâts ne luy étoient pas plus favorables, à cause de la dureté & de l'avarice, que la Maison de Baviere avoit témoignée dans la guerre precedente, & qu'il étoit à craindre qu'elle portât encore plus loin à mesure qu'elle se rendroit plus puissante. Ainsi les Députez de Mayence & de Cologne s'en retournerent sans avoir rien fait.

Il y avoit lieu de croire, que si les Ministres de France, en arrivant en Allemagne, fussent allez tout droit à Munich ils essent obtenu tout ce qu'ils auroient souhaité. Mais Gramond en prit trop tard le chemin, sans avoir même assez digeré l'affaire, & sans en rien communiquer à l'Electeur de Mayence, auquel il ne se fioit plus. En Baviere on rejetta les causes du refus de la Couronne sur les autres Electeurs, du consentement desquels le Bavarois disoit, qu'il n'étoit pas assuré. Le Comte de Curts son premier Ministre, ennemi juré de la France, rompit toutes les mesures de Gramond. C'est ce que l'Electeur de Mayence avoit bien prévu, & il n'avoit pas tenu à luy, que les Ministres de France ne laissassent là le Duc de Baviere, pour tourner toute leur faveur & tous leurs soins du côté de l'Archiduc Leopold Guillaume. Sa raison étoit, que par là on interromproit l'ordre de la succession, pour l'amour duquel ceux d'Autriche agissoient en faveur de Leopold, fils aîné de l'Empereur dernier mort. Il n'y avoit même que quelques mois, qu'ils avoient résolu malgré l'Espagne, de consentir qu'on élût Leopold Guillaume, plutôt que de souffrir que la Couronne Imperiale sortit de leur Maison. Mais voyant que c'étoit à une exclusion entiere que la France en vouloit venir, ils ne pensoient plus qu'à faire tomber l'election sur Leopold Roy de Hongrie, qui avoit entierement pour luy, les Electeurs de Treves, de Baviere, de Saxe & enfin celuy de Brandebourg; & qui étoit si sûr d'être

1657. tre élu, qu'il se préparoit à venir à Francfort l'année prochaine, accompagné de Pegneranda Ambassadeur d'Espagne.

Les Ministres de France furent un peu cause de la confusion qui se mit dans cette affaire, en se déclarant d'abord trop ouvertement contre le Duc de Baviere, & en faveur de celuy de Neubourg, qui n'avoit pas le moyen de soûtenir cette dignité. C'est qu'ils croyoient, qu'en excluant d'un côté les Aûtrichiens & le Bavarois, & de l'autre deDuc deNeubourg venant à être rejetté à cause de son peu de bien, le Roy de France pourroit par là s'ouvrir le chemin à la Couronne Imperiale. Mais ils ne pensoient pas combien les interets de tous les Etats de l'Empire étoient contraires à cette prétention, & qu'ils favorisoient les desseins de ceux d'Aûtriche en les traversant de cette maniere.

L'Electeur de Mayence à qui les François s'étoient d'abord entierement confiez, rouloit dans son esprit des projets bien differens de ceux que ces Ministres s'imaginoient. Mais pour le Roy de Suede, son autorité eût d'autant moins de poids dans cette affaire, que la plus part des Etats n'avoient que de l'éloignement pour ses interets. Ils desaprouvoient la guerre qu'il faisoit à la Pologne, & disoient hautement, que l'Empereur avoit de justes raisons de secourir ce Royaume, quand ce n'eût été que pour y conserver la religion Catholique, de l'interêt de laquelle il étoit, qu'on arrêtat les progres de la Suede, & qu'on détachât la France de cette derniere.

Il n'en étoit pas ainsi du Dannemarc. Tous les Etats Catholiques luy étoient favorables, à cela pres qu'ils n'eussent point voulu qu'il eût attaque le Duche dé Breme, pour ne donner pas occasion aux Suedois de rentrer en Allemagne. Ils eussēt bien voulu encore que ces derniers fussēt exclus des deliberations de l'Empire, ne voulant avoir à faire, qu'avec les Etats Evangeliques, dont la plus part étoient corrumpus, les autres trop timides, & portez pour des raisons d'interêt à favoriser les Catholiques. Mais la Suede auroit surmonté tous ces obstacles, si le Brandebourg ne se fût détaché de son parti pour se jetter dans celuy d'Aûtriche.

L'Electeur de Mayence differoit cependant le tems de l'election, jusqu'à ce que Leopold ayant atteint sa dix huitiéme ânée pût entrer au conclave, & pour laisser rallentir l'ardeur des François, à mesure qu'on formeroit contre eux de nouveaux desseins. Il vouloit encore voir quel succés auroient les armes de la France & de la Suede; sur tout si les Provinces unies & la Moscovie envoieroient du secours au Dannemarc, comme ceux d'Aûtriche en avoient fait courir le bruit, & si le Turc se formalisant de la part que cette maison venoit de prendre à la guerre de Pologne, ne remueroit pas en faveur de la Suede. 1657.

La France de son côté ne voyant plus de jour à pretendre à la Couronne Impèriale, commença à publier, que ce n'étoit pas pour elle qu'elle la briguoit, & qu'elle souhaitoit seulement que le Duc de Baviere l'acceptat; que quand même la Bulle d'or ne seroit pas contraire comme elle l'étoit, à cette prétention, il suffisoit que la nation Allemande en fût éloignée; que dans le Conseil du Roy, on n'avoit jamais bien décidé, qu'il fût à propos d'y penser, vû la difficulté qu'il y avoit, qu'un seul chef pût gouverner deux si grands corps. Au reste les Ministres de cette Couronne croyoient que les trois Electeurs Ecclesiastiques & le Palatin leur étoient dévoüez & ils ne cherchoient qu'à joindre celuy de Brandebourg, pour étre assurez d'exclurre la Maison d'Aûtriche. Mais Bioernclou ne cessoit de les avertir, qu'ils prissent garde, en travaillant à cette exclusion, qu'il ne se format divers partis entre les Electeurs, par la proposition qu'ils feroient de plus d'un Prétendant, ce qui seroit le vrai moyen d'empêcher qu'aucun d'eux ne fût élu. Ces Ministres firent un accord avec l'Electeur Palatin, qu'ils mirent en dépôt entre les mains de Bioernclou, & qui „portoit; que si d'entre les Electeurs „qui précederoient le Palatin, trois „ou quatre donnoient leur voix à „celuy qui seroit au gré de la Fran„ce, il luy donneroit la quatriême „ou la cinquiême. Et s'il arrivoit „que celuy là eût cinq voix, avant „que le rang du Palatin fût venu de „donner la sienne, alors il luy seroit

„libre

1657. „libre de la donner à ceux d'Autri-„che. Moyennant quoy le Roy de „France promettoit de comter d'a-„bord à l'Electeur Palatin, soixante „mille écus, & ensuite autres qua-„rante mille, quelques jours apres „l'Election: de telle sorte que, quel-„que succes qu'eût l'affaire, le Pala-„tin garderoit les soixante mille écus, „qu'il auroit déja touchez: mais qu'il „ne seroit pas paié des autres qua-„rante, si un autre que celuy qui „seroit porté par la France, venoit „à être élu Empereur.

La France s'étoit servie de la même voye, pour gagner l'Electeur de Brandebourg, & luy avoit fait offrir par Blondel cent mille écus, s'il vouloit donner sa voix au gré de cette Couronne. Mais ceux d'Austriche y avoient mis ordre, & ils ne faisoient pas difficulté de publier, qu'ils avoient distribué soixante mille écus aux Ministres de cet Electeur, pour rendre inutiles les sollicitations de la France, & de la Suede. C'est ce qui obligea les Ambassadeurs François, de promettre une grande recompense au Docteur Jena, s'il vouloit aller trouver l'Electeur de Brandebourg, & s'il pouvoit le porter à faire le même accord avec la France qu'elle avoit obtenu de l'Electeur Palatin. Lionne tâcha de luy montrer par plusieurs raisons que c'étoit la perte du Brandebourg, s'il se détachoit de cette Couronne & de celle de Suede; que la premiere n'abandonneroit jamais l'autre, & que si l'Electeur se declaroit pour les Ennemis de celle cy, les François non contens d'aller au secours des Suedois en Pomeranie, s'empareroient encore de tout ce que l'Electeut possedoit au Païs de Cleves.

Cependant l'Archeveque de Mayence repaissoit les François de belles paroles, les assurant qu'il vouloit gagner du tems, en portant aux Etats les plaintes des Rois de Suede & de France, non dans la vüe de favoriser Leopold, mais de pouvoir obtenir du Duc de Bavarie, qu'il acceptât la Couronne Imperiale, ou de la mettre sur la tête de quelque autre, même du Roy de France, si le Bavarois s'obstinoit à la refuser. Rien n'étoit pourtant plus contraire à ses veritables intentions, qui ne tendoient qu'à faire couronner Leopold. Les deux principaux Ministres de cet Archeveque, Boineburg & Meel, paroissoient ordinairement opposez. Le premier se declaroit ouvertement pour la France, pendant que l'autre prenoit hautement le parti de l'Autriche. De sorte que s'il arrivoit quelque chose, qui choquât le Roy de France, ou celuy de Hongrie, on en jettoit la faute sur l'un ou l'autre de ces deux Ministres. Cette conduite artificieuse étoit soûtenüe par les plus obligeantes caresses, dont l'Archevéque combloit les Ambassadeurs, & de Suede & de France, jusqu'à témoigner son indignation, de ce que les Polonois étoient entrez en Pomeranie, & qu'on croioit quel'armée d'Autriche ne tarderoit pas à les suivre. Les autres Etats ne sembloieut pas moins desaprouver cette irruption, mais ils en demeuroient aux simples paroles. 1657.

En méme tems les Electeurs de Baviere & de Saxe pressoient l'election de Leopold. Les Electeurs Ecclesiastiques n'y étoient pas moins résolus, mais ils attendoient une occasion favorable de la faire tout d'un coup, lorsqu'étant en alliance avec les autres Etats de l'Empire, ils se sentiroient assez forts pour mépriser les Rois étrangers, & cependant ils tiroient l'affaire en longueur, de peur des troupes de Frãce qui approchoienr de leurs terres. Celuy de Mayence tachoit de faire résoudre, à la pluralité des voix, qu'on differeroit l'election, jusqu'à ce que la paix fût faite entre la France & l'Espagne: ce qui n'étoit qu'un pretexte, pour donner pied à ses délais ordinaires. Car il avoit déja assûré la Couronne Imperiale à Leopold, qui dans cette esperance faisoit tous les préparatifs de son voyage pour Francfort.

L'ardeur de la France pour la Suede se refroidit.

§. 46. De tout ce qu'on vient de voir, il est aisé de comprendre, que la maison d'Autriche pouvoit être regardée, comme la source de tous les obstacles, qui traversoient les desseins du Roy de Suede. C'est elle qui luy attira le plus d'Ennemis, & qui mit le plus d'empechemens à la paix, afin qu'apres avoir chassé les Suedois de l'Allemagne, elle pût renouveller les entreprises, que le traité de Munster luy avoient fait interrompre. Ainsi

1657. le Roy avoit été obligé de chercher du secours de toutes parts: & se trouvant dans la même conjonćture, où l'on s'étoit vû dans la guerre précedente, il avoit cru devoir recourir aux mêmes apuis, & resserrer de nouveau l'alliance avec la France. Pour cet effet, il y avoit envoyé depuis plus d'un an, un projet tout semblable à celuy de l'autre alliance, à quelque chose prés qu'on avoit accommodé au tems present. En même tems, de peur que ses forces ne fussent pas capables de soûtenir un si grand poids, il avoit demandé du secours à la France & à l'Angleterre. Ces deux puissances le comblerent de protestations d'amitié, qui ne furent pourtant suivies d'aucun effet. Leur veritable dessein étoit de le voir aux mains pour ses propres interéts avec la maison d'Autriche, qui l'ayant déja attaqué en Pologne, n'étoit pas vraysemblablement disposée à s'en tenir là; mais dont la France & l'Angleterre ne vouloient arrêter les progrés, que quand le Roy n'en pourroit plus; résolües alors à luy fournir de legers secours, moins pour rétablir ses affaires, que pour l'empécher de succomber entierement, & afin d'avoir son sort entre leurs mains, & de luy mesurer à leur gré ses avantages. Le Roy avoit bien chargé le Comte de Tott son Ambassadeur en France, de presser le paiement de ce qui luy étoit encore dû depuis la derniere guerre, & de representer le tort que la cause commune recevroit, s'il étoit forcé d'en venir à quelque traité honteux, comme cela étoit à craindre, si l'on n'alloit au devant de ce qui se tramoit à Coppenhague & à Vienne. Mais la Cour de France fit la sourde oreille sur le paiement, & ne sembla pas trop se mettre en peine de la guerre de Pologne. Le Roy crut pourtant que cette froideur n'étoit qu'apparente, & qu'on ne vouloit pas tant rejetter les propositions de la Suede, que l'obliger de s'expliquer plus clairement sur l'alliance qu'elle demandoit. Il se fondoit sur ce qu'on savoit assez en France, de quel fardeau la Suede les déchargeoit, en tournant contre soy la maison d'Autriche, qui autrement ne pouvoit manquer de tomber sur eux, & que si on laissoit succomber la Suede soûs ce poids, il étoit impossible que la cause commune n'en souf-frît, & la France en particulier, qui ne pourroit plus alors attendre de secours de la Suede. Au lieu que si l'on secouroit de bonne heure celle cy, afin qu'elle pût terminer heureusement la guerre qu'elle soûtenoit, elle pourroit à son tour servir d'appui à la France. 1657.

Le Comte de Tott representa toutes ces choses au Cardinal Mazarin, qui en fut si peu frapé, que le Roy ne jugea pas, qu'il fût de la dignité de son ministre, de faire un plus long sejour à la Cour de France. Il luy ordonna donc d'en partir, voulant en même tems ôter tout soupçon à ses Ennemis, qu'il y tramât quelque négociation plus importante. Toutefois le Roy de France offrit enfin deux cens mille écus, qui ne furent comtez qu'apres beaucoup de délais, & en monnoye d'Allemagne, de peur de choquer les Polonois. Cet argent étant arrivé à Francfort, Gramont eut ordre, avant que de le comter aux Suedois, de sonder le Duc de Baviere, pour savoir s'il accepteroit la couronne Imperiale. En cas qu'il le fît, ce ministre ne devoit point se dessaisir de cet argent, parce que lequel des deux qui fût Empereur, du Duc de Baviere, ou de celuy de Neubourg, la France esperoit de disposer à son gré de l'Allemagne, sans le secours de la Suede; auquel cas, contente de l'amitié des Etats Catholiques, elle ne vouloit plus qu'on se mît en peine de celle des Protestans. Mais quand les Ambassadeurs François virent, que le Bavarois refusoit l'Empire, ils se mirent en devoir de paier, disant qu'ils avoient ordre de conclurre l'alliance avec la Suede, & que les troupes de France seroient bientôt en campagne. Alors ils connurent que l'Electeur de Mayence les avoit jouez, & ils ajoûterent plus de foy a Biœrnclou, qui leur avoit souvent prédit que cela leur arriveroit. Ils offrirent aussi leur médiation pour la paix, entre la Suede d'un coté, & la Pologne & la Moscovie de l'autre: promettant encore une ligue offensive & défensive de la France contre l'Autriche. Sur quoy le Roy donna ordre au Comte Tott, qui ne s'étoit pas encore retiré, d'assurer le Cardinal Mazarin, qu'il ne luy étoit pas même venu dans l'esprit, de se détacher de la France, avec laquelle il ne pensoit qu'à renoüer une alliance plus étroite; mais

1657. te; mais que l'état de ses affaires l'obligeoit de s'y prendre indirectement; que ce qu'il faisoit pourtant étoit d'un grand secours à la France, qui se voyoit delivrée de ses Ennemis, pendant qu'ils étoient occupez contre la Suede, & qu'ainsi il étoit juste, que celle-cy fût assistée d'argent par l'autre.

Sur ces entrefaites, le Vicomte de Turenne fit demander au Roy la charge de Général Major dans l'armée de Suede, pour le Comte de Lorge son parent. Le Roy n'en fut pas trop aisé, parce que l'humeur des François est toute differente de celle des Suedois, aussi bien que leur maniere de faire la guerre & de lever les troupes, outre qu'il leur est ordinaire, quand la guerre est finie, de faire sonner fort haut leurs services, & de ne se croire jamais recompensez selon leur merite.

Cependant l'irruption des Autrichiens en Pologne se faisoit à decouvert, & les Danois étoient déja sous les armes. Le Roy en donna avis à la France, par Antoine Courtin, & la fit solliciter de maintenir le traité de Munster & de Bræmsbro, & de détacher les Provinces unies des interéts du Dannemark. Elle parût prendre la chose plus à cœur, qu'elle n'avoit fait jusqu'icy: promettant d'envoyer douze mille hommes sur la Moselle, sous la conduite du Maréchal de la Ferté, & avec ordre d'aller du coté qu'il plairoit au Roy. De plus le Baron d'Avaugour l'assura, que si les Aûtrichiens entroient en Pomeranie, & dans les autres païs qu'il occupoit en Allemagne, le Roy de France leur declareroit la guerre, & soûleveroit contre eux tous ses alliez; moins pour le maintien du traité de Westphalie, que pour faire connoître le cas qu'il faisoit du Roy, & l'amitié qu'il luy portoit. Le Roy de son coté pressoit toûjours les François de s'approcher des frontieres, & d'entrer dans les terres des Princes, qui seroient du parti d'Autriche, en cas que les états refusassent de se mettre en devoir de faire observer le traité de paix. Et comme il se voyoit dans une extréme necessité d'argent, il fit connoître au Chevalier de Terlon, qu'il étoit prêt de céder la Prusse à la France, pour une somme équivalente, afin qu'aprés la mort de Jean Casimir, la couronne de Pologne pût passer plus facilement au Duc d'Anjou, comme la Reine de Pologne y travailloit. Il est vrai que ce Duc ne témoignoit pas beaucoup d'empressement pour cette couronne, mais à tout hazard, le Roy aimoit mieux vendre la Prusse à la France, que de souffrir qu'elle tombât entre les mains de ceux d'Autriche. 1657.

Quelque empressement que les François témoignassent, ils biaisoient neantmoins sur la garantie du traité de Munster, & cherchoient toûjours quelque fauxfuiant, par le même motif d'envie qu'ils avoient portée à la Suede, durant toute la guerre d'Allemagne, & qui leur faisoit encore craindre, qu'elle ne se rendit trop puissante. Ils auroient voulu, que le Roy eût soûtenu la guerre contre la maison d'Autriche, sans luy envoyer à propos le secours dont il avoit besoin pour l'avancement de ses affaires. D'un autre côté, ils ne cessoient de l'exhorter à faire la paix avec la Pologne, sans avoir aucun égard aux étranges prétentions de ses Ennemis, comme s'il eût été juste qu'il abandonnât tous les avantages qu'il avoit en main, pour s'engager encore dans une guerre, dont toute la peine eût été pour luy, & tout le profit pour la France. Aussi le Roy n'étoit il pas de cet avis, & s'il faisoit la paix avec la Pologne, il vouloit que ce fût pour étre mieux en état de s'appliquer au gouvernement de son Royaume, sans se mettre en peine de l'Allemagne, dont il esperoit que les Princes connoitroient un jour à leur honte, le tort qu'ils avoient eu de s'opposer à ses progrés, quand ils se verroient menez au gré de la maison d'Austriche, & que personne ne se presenteroit pour les secourir. Et ce qui le confirmoit dans cette résolution, c'étoit de voir que la France ne pensoit qu'à donner un Roy de sa nation à la Pologne, lequel tenant la maison d'Autriche occupée de ce coté là, dispenseroit les François de recourir aux Suedois. C'est pour cela que la France pressoit la Suede, de faire la paix comme elle pourroit avec le Dannemark.

Le Roy recherche l'amitié de ceux d'Aûtriche.

§. 47. Le Roy voyant donc la lenteur & la jalousie de ceux qu'il croioit être dans ses interéts, ne voulut pas être plus long tems le joüet de leurs inutiles promesses, & pensa à d'autres moyens de travailler à sa sûreté.

1657. D'abord, autant que son honneur le luy put permettre, il tâcha de s'insinüer dans l'esprit de ceux d'Autriche, & de leur faire connoitre qu'il n'avoit pas pour eux tout l'éloignement qu'ils pensoient ; que c'étoit faute de s'entendre de part & d'autre, qu'on en avoit usé, comme on avoit fait ; & qu'il ne seroit pas difficile de remedier au passé & de rétablir la bonne intelligence, si l'Autriche vouloit retenir encore l'Ambassadeur de la Suede, & en envoyer un au Roy. Il étoit d'autant plus à esperer, que ces propositions seroient goûtées, que ceux d'Autriche ne pouvoient mépriser l'amitié du Roy, ni la juger inutile, sur tout ne s'agissant que de ne se porter point de préjudice les uns aux autres. Bioernclou eut donc ordre d'en laisser échaper quelque chose, comme de luy même & par forme de conversation, devant Plettenberg qu'il connoissoit, & qui avoit été Envoyé de l'Empereur à Stokolme. Mais il devoit le faire en secret, de peur que les François n'en eussent le vent, & que les protestans venant à perdre courage, ne prissent quelque étrange résolution. Plettenberg se chargea d'en faire un rapport exact aux ministres de la maison d'Autriche, & il blama Lisola de s'être retiré d'auprés du Roy de Suede. Il se vanta méme peu de tems aprés, de n'en avoir pas parlé inutilement, assurant que l'Armée d'Autriche n'iroit pas en Allemagne contre les Suedois, quoy qu'on l'eut déja résolu dans le conseil. Mais comme il ne garda pas assez le secret, & que l'ayant répandu chéz tous les ministres d'Autriche, il en étoit venu quelque bruit aux oreilles de l'Electeur de Mayence, Bioernclou crut étre obligé de l'instruire de toutes choses, en luy faisant voir comment le Roy s'étoit vu forcé d'en venir aux prises avec ceux d'Autriche en Pologne, aprés avoir fait tout son possible pour cõserver leur amitié & pour ne troubler pas la paix de l'Empire.

Toutefois le Roy voyoit bien que s'il arrivoit, que l'Autriche cédât au tems, & qu'elle ne rejettât pas l'amitié de la Suede, il ne faloit pas pourtant se flater, qu'elle renonçât absolument à ses desseins, auxquels au contraire elle ne manqueroit pas de revenir, dés qu'elle auroit obtenu ce qu'elle cherchoit. Mais il n'avoit pû eviter d'en venir là, pour tâcher de se 1657. delivrer de cette maison, qui pouvoit l'incommoder extrémement en Allemagne, pendant qu'il avoit ailleurs tant d'autres Ennemis sur les bras, sans que personne se presentât pour le secourir. Cependant il esperoit gagner du tems, & qu'il pourroit se faire quelque ouverture ; outre que si d'un côté, l'Autriche obtenoit ce qu'elle souhaitoit en Pologne, sans que le Roy y mît obstacle, le Roy de l'autre, auroit par là une occasion favorable, de sortir à son honneur d'un païs, qui ne pouvoit plus luy étre agreable, & d'aller mettre ordre à ses affaires ailleurs. Il faisoit encore reflexion, que ceux d'Autriche pourroient luy servir à faire la paix avec la Moscovie ; que ce seroit même un moyen de retenir dans son parti l'Electeur de Brandebourg ; & que du moins il auroit le tems de s'accommoder avec quelqu'un de les Ennemis, & de se tirer de l'embarras où il se trouvoit. D'ailleurs il montroit par là à l'Electeur de Mayence, qu'il n'avoit jamais eu dessein de troubler la paix de l'Empire ; & enfin comme il étoit de l'interét de la France & de l'Angleterre, aussi bien que des Protestans d'Allemagne, que le Roy tînt ferme contre la maison d'Autriche, il y avoit lieu de croire, en cas que cette maison, par orgueil ou par défiance ne voulût pas se laisser gagner, que ses Ennemis feroient de nouveaux efforts, pour conserver l'amitié de la Suede, & seroient plus promts à la secourir, qu'ils ne l'avoient été par le passé. Il étoit necessaire sur tout de toucher la France par quelque motif de cette nature : le Cardinal Mazarin n'ayant fait qu'amuser les Suedois de belles paroles, pendant qu'il n'oublioit rien, pour gagner les Princes du Rhin, & les Provinces unies, & que paroissant plus porté pour les Catholiques que pour les Protestans, il étoit impossible de prendre en luy aucune confiance.

Le Roy étoit si persuade de l'importance de cette reconciliation avec la maison d'Autriche, qu'il résolût de la tenter par une autre voye. Il ordonna donc au Comte de Slippenbach d'envoyer, comme de son chef, Christian Habbé à la Cour de Prague, pour mettre l'affaire en train, par le moyen du Comte de Schwartzenberg, dont

1657. il étoit fort connu. Habbé écrivit de Dresde au Comte de Schwartzenberg, qu'il étoit tombé dans la disgrace du Roy de Suede, & que s'il pouvoit se rendre sûrement à Prague, il auroit de grands secrets à luy decouvrir. Le Comte luy envoya un passeport, & quand il fut arrivé à Prague, il fit les mêmes propositions, que Biœrnclou avoit faites à Plettenberg. Sur la demande qui luy fut faite, si le Roy l'avoit envoyé expressément pour cela, il répondit que non; qu'il étoit venu pour ses affaires particulieres; que le Comte de Slippenbach l'avoit chargé de faire secretement ces propositions pour le bien public ; & que si on le trouvoit bon, ce Comte viendroit luy même *incognito* avec plein pouvoir de terminer cette affaire. Mais comme il ne pouvoit rien produire qui fit foy de ce qu'il disoit, on luy fit réponse que si le Roy de Suede étoit porté de bonne volonté, l'Archiduc Leopold seroit bientôt à Francfort, avec lequel il pourroit traiter par le moyen de Biœrnclou.

Cependant vû le rapport qu'il y avoit entre les propositions de Habbé, & celles que Biœrnclou avoit faites à Francfort, Volmar eût ordre de faire savoir à ce dernier par Plettenberg, qu'elles étoient au goût du Roy de Hongrie, & d'exhorter le même Plettenberg à fomenter ces bonnes dispositions de la Suede. On ne pouvoit pourtant se persuader en Autriche, que ces demarches du Roy fussent sinceres. Le conseil d'Espagne, dont cette maison dépendoit absolument, s'étoit expliqué là dessus, & il avoit trouvé que les interêts de la Suede étoient trop meslez à ceux de la France, pour pouvoir esperer que ces deux couronnes vinssent jamais à se séparer. Qu'ainsi il n'étoit pas à propos de continüer à augmenter les avantages des Suedois sur la mer Baltique, ou dans le voisinage, & qu'il faloit au contraire penser à les diminüer. L'Electeur de Mayence ne paroissoit pas de cet avis. Il assuroit, qu'il ne tiendroit pas à ses conseils, que l'Autriche ne se reconciliât avec la Suede, & qu'il s'y employeroit même de tout son pouvoir. Le Roy y avoit toûjours été disposé. Lors qu'au commencement de la guerre de Pologne, Plettenberg s'étoit retiré de la Cour de Suede, le Roy luy avoit dit, qu'il pourroit arriver bien des choses durant cette guerre, qui feroient que l'Empereur & luy auroient également besoin de ministres sages & fidelles, qui fissent connoitre sincerement les intentions de part & d'autre ; & qu'il souhaitoit, pour cet effet, que luy Plettenberg, dont la probité luy étoit connue, fût encore employé par l'Empereur; mais au lieu de ce dernier, l'Autriche avoit envoyé Pœtting, & sur tout Lisola, qui n'étoit propre qu'à brouiller, & qui n'avoit fait que mettre la division & le desordre entre l'Empereur & le Roy, ainsi que Volmar Adjoint de la Deputation de Francfort, au nom de l'Autriche, sembloit n'y être pas tant pour prendre les interêts de l'Allemagne, que ceux de la Pologne. 1657.

Ceux d'Autriche de leur côté trouvoient mauvais, que le Roy eût refusé la médiation de l'Empereur pour la paix, n'ayant aucun sujet de se défier de luy, puis qu'au contraire, irrité de ce que les Polonois, à la sollicitation de la France, n'avoient observé aucun des articles de leur alliance durant la guerre d'Allemagne, il auroit souffert sans peine, qu'on les eût traitez avec la derniere rigueur. Ils ajoûtoient, qu'ils n'auroient jamais pris les armes, s'ils n'eussent vû le Prince Ragotzki se mettre de la partie avec la Suede; que cet ennemi étant une fois maître de la Pologne, étoit plus à craindre que les François & les Suedois, parce qu'il pouvoit ouvrir la porte aux Barbares pour venir ravager l'Autriche ; & qu'ainsi l'Archiduc Leopold n'avoit pu se dispenser de le repousser.

Le Roy voulant satisfaire les états sur le refus qu'il avoit fait de la médiation de l'Empereur, leur fit representer : „que la maison d'Autriche, per„suadée que ses interêts le demandoi„ent, avoit toûjours plus travaillé „à mettre la division, que la paix, en„tre la Suede & la Pologne; qu'en con„ferant les lettres de l'Empereur à ces „deux Couronnes, on voyoit bien „qu'il penchoit plus pour la Pologne, „que pour la Suede ; & qu'on avoit „pû encore le remarquer par la ma„niere dont Volmar s'étoit expliqué „dans l'assemblée des députez, com„me aussi par les réponses qu'on avoit „faites à Kley ; que Pœtting n'avoit „pas montré beaucoup d'empresse-

1657. „ment pour la paix,& qu'à le voir agir, „il avoit donné sujet de douter, si „c'étoit pour s'y employer, ou pour „aigrir les Polonois contre les Suedois, qu'il avoit été envoyé; que les „lettres de l'Empereur avoient été „écrites d'un stile fort hautain; que „pour marque qu'il avoit toûjours „traversé la paix, on n'avoit qu'à se „souvenir, que lorsque les Polonois „envoyerent une Ambassade en Suede, l'Empereur en avoit aussi envoyé „une en Moscovie, & que la suite avoit „fait connoître à quelle fin; que les „traitez de Stetin & de Varsovie n'ayant point eu de succés, & Jean Casimir, alors chassé de Pologne, ayant „demandé un passeport pour ses Ambassadeurs, le Roy le luy avoit d'abord fait expédier; mais qu'au lieu „des Ambassadeurs Polonois,on avoit „vû arriver ceux de l'Empereur,& que „dés lors la voye de négocier sans médiateurs, dont on étoit convenu de „part & d'autre, avoit entierement „cessé; qu'aprés la bataille de Varsovie, Jean Casimir & les Senateurs assemblez à Lublin, s'étoient montrez „assés portez à la paix; mais qu'au „retour du Courrier qu'ils avoient envoyé à Vienne, ils avoient répondu „avec la même fierté, que s'ils eussent „entierement défait le Roy de Suede „& l'Electeur de Brandebourg; que „Jean Casimir avoit encore paru désirer la paix, l'hiver dernier, par l'entremise de la France & de la Hollande, & „parce que le traité entre cette derniere & la Suede étoit conclu, outre que „les affaires n'alloient pas en Moscovie au gré de la Pologne; mais que „Lisola, apres avoir suivi pendant plus „d'un an la cour de Suede, s'étoit retiré secretement sans prendre congé, „& étoit allé à Dantzic, & que dés lors „le congres des Commissaires, qui „étoit sur le tapis, s'en étoit allé en „fumée; qu'environ ce tems là on „avoit mis en déliberation à Prague, „s'il ne seroit pas à propos de faire irruption sur les terres des Suedois en „Allemagne, puisqu'on ne pouvoit „douter, que tôt ou tard Charles Gustave ne se vengeât du tort que ceux „d'Autriche luy avoient fait, en secourant la Pologne; que la pluralité des „voix étoit allée à profiter de cette occasion de delivrer l'Allemagne des „Suedois, qui n'y faisoient pas moins „de peine à plusieurs d'entre les Protestans qu'aux Catholiques, & qui ne „cessoient d'inquiéter leurs voisins, „par les troupes qu'ils faisoient passer „dans leurs Païs; mais que le Prince „d'Aursberg & Porcia, soutenus de „Leopold l'avoient emporté sur tous „les autres, & empeché de rien résoudre, que l'election ne fût faite, étant „impossible de vâquer en même tems „à plusieurs affaires si importantes. 1657.

Venceslas Prince de Lobcowitz apprit avec beaucoup de joye de l'Archeveque de Mayence, que le Roy étoit prêt à traiter avec l'Autriche. Il soupçonnoit aussi, que les intérets de l'Autriche & du Dannemarc ne s'ajustoient pas trop bien ensemble. Sur quoy Lionne exhortoit le Comte de Rantzou Ambassadeur de Dannemarc à la paix avec la Suede, y ayant lieu de craindre que la Pologne & l'Autriche ne pensassent à abandonner le Roy son maître.

Il sollicite inutilement les Etats de l'Empire à le secourir.

§. 48. Biœrnclou sollicitoit aussi les députez des états, comme Garants de la paix de Westphalie, à secourir le Roy de Suede, contre celuy de Dannemarc, qui étoit entré dans la province de Breme, que Ferdinand luy avoit promise, pour le recompenser d'avoir rompu avec la Suede. Il pressoit davantage ceux qui y avoient le plus d'intéret, comme les états de la basse Saxe, & les Ducs de Lunebourg en particulier, qui outre l'obligation qui leur étoit comune avec les autres états, s'y trouvoient encore engagez par le traité d'Hildesheim. Pour cet effet le Colonel Gengel leur fut envoyé, auquel ils répondirent, qu'ils auroient de la peine à se résoudre de rompre avec le Dannemarc. Ils envoyerent à leur tour au Roy de Suede; mais dans l'adresse de la lettre de créance de leur envoyé, ils n'exprimerent pas le titre *tres puissant*, ce qui fut cause qu'elle ne fût pas acceptée, & l'envoyé n'en ayant pas fait venir d'autre, il fut obligé de se retirer sans avoir eu audience. Le Roy vit bien que les Ducs ne cherchoient que de détours, pour éluder ses propositions. Il leur envoya donc Mævius pour les assurer, que son intention n'étoit pas, de se servir en Holsace, ou en Dannemarc, des secours qu'il leur demandoit, mais qu'ils luy fournissent les troupes, auxquelles ils s'étoient obligez par le traité d'Hil-

1657. d'Hildesheim, afin qu'il pût les disposer sur la frontiere, pendant qu'il tireroit les siennes des garnisons, pour les mener en campagne. Mævius étoit encore chargé de les faire expliquer nettement & sans delay, sur ce qu'ils étoient résolus de faire, pour la defense des Duchez de Breme & de Verden, & pour la garantie de la paix de Munster. Et s'ils continuoient à tergiverser, qu'il protestat contre eux, comme n'ayant pas contribué au maintien de cette paix: les rendant de plus responsables des frais qu'il faudroit faire, pour recouvrer Bremerverde, & des maux dont ils seroient cause en forçant le Roy à pourvoir à sa sûreté par d'autres voyes, puis qu'aussi bien, tous les avis qu'il leur avoit donnez, pour les obliger à assembler leur cercle, & à prevenir les desseins du Dannemarc, avoient été inutiles.

Ensuite le cercle de la basse Saxe s'assembla à Lunebourg, & l'affaire y ayant été proposée les états écrivirent au Roy de Dannemarc, pour l'exhorter *à se conduire de maniere, que la basse Saxe fut à couvert des incommoditez de la guerre, & à retirer ses troupes de Bremerferde; avec menace, s'il ne le faisoit de bon gré, de l'y obliger par force; & promettant de leur coté d'agir aupres du Roy de Suede, pour le porter à retirer celles qu'il avoit en Holsace.* Le Roy de Dannemarc sachant bien que ce n'étoient que des paroles ne fit pas grand cas de leur lettre. Il leur fit même une réponse assés piquante, leur disant, *qu'il ne voyoit pas bien comment ils pourroient faire sortir les Suedois du Holstein, puis qu'ils étoient déja en Jutland où ils n'avoient pû venir, que par le Holstein; qu'il voyoit encore moins, pourquoy il seroit permis aux Suedois, de venir par l'Allemagne, l'attaquer dans le Jutland, plutôt qu'à luy d'aller du Jutland, les attaquer en Allemagne; & apres tout, quelle assurance ils luy donneroient de l'observation du traité?*

D'un autre coté l'Electeur de Brandebourg ayant conclu l'alliance avec ceux d'Autriche, avoit detourné les états de la basse Saxe de secourir la Suede contre le Dannemarc. Ainsi toutes ces lettres & celles que l'Electeur de Saxe, en qualité de Vicaire de l'Empire écrivit au Roy de Dannemarc, pour luy reprocher d'avoir troublé la paix de l'Allemagne, ne servirent qu'à faire voir la justice de la cause de la Suede. Car les troupes qu'on leva vers la fin de l'année, dans le cercle de la basse Saxe, pour aller assieger Bremerferde, ne servant de rien, à cause que la saison étoit trop avancée, elles se separerent sans avoir rien fait, & le Roy ne voulut point entendre parler de l'entremise, que les états de ce cercle luy offroient. 1657.

Dans l'assemblée de Lunebourg, sur les plaintes que le Duc de Meclenbourg fit faire, le Roy donna ordre de répondre, *que toute la faute en étoit au Roy de Dannemarc, qu'il faloit obliger de reparer le dommage, & que les états devoient avoir pris plutôt leurs mesures, pour aller au devant de ses desseins.* Il sollicita en même tems ceux de Hambourg & de Lubec, de luy fournir du secours; mais ils declarerent, qu'ils vouloient demeurer neutres. Mœllen & Gambrot avoient déja offert de sa part à ceux de Hambourg, que si au lieu de la garantie où ils étoient obligez par les loix de la paix, ils vouloient luy payer une somme d'argent, il les affranchiroit de toutes les prétentions que le Dannemarc avoit sur leur ville, & porteroit le Duc de Holstein à relacher aussi sa part; qu'il étendroit leur territoire, & leur accorderoit sur ses terres plusieurs privileges pour l'accroissement de leur commerce. Mais il ne gagna rien sur leur esprit, quelques promesses qu'il pût leur faire.

Bioernclou n'avançoit pas d'avantage à Francfort. Il avoit parlé à l'Electeur de Mayence de l'invasion du Dannemarc, & de l'engagement où étoient les états de l'Empire de maintenir la paix de Munster, demandant que le rapport en fût fait aux députez. On disputa long tems, si c'étoit là une affaire de députation, ou si elle appartenoit au College Electoral. Enfin il fut conclu, que les députez en connoîtroient. Mais quand on vint à l'examiner, les uns s'excusoient sur un défaut d'ordre: les autres vouloient la rapporter à leurs superieurs: la pluspart disputoient en l'air: ceux d'Autriche étoient ouvertement contraires, Volmar soûtenant, que l'Empire ne devoit point de garantie aux Suedois contre les Danois, puisque ceux là avoient les premiers rompu la paix, en cassant le chapitre de Breme. Quelques autres disoient, que les états

1657. états ne s'étoient point remuez, quand l'Electeur de Brandebourg avoit fait la guerre au Duc de Neubourg, ni quand la ville de Breme avoit été attaquée par la Suede, & que d'ailleurs il ne paroissoit pas fort à propos de rien entreprendre durant l'Interregne.

Il y en avoit pourtant quelques uns qui soûtenoient que cette invasion du Dannemarc ne devoit pas étre soufferte, & qu'il étoit à craindre, si l'on n'éteignoit ce feu de bonne heure, qu'il ne gagnât trop avant. Volmar leur resistoit avec son obstination ordinaire, jusqu'à ne vouloir pas souffrir qu'on recueillît les avis. Les deux ministres de l'Archevêque de Mayence étoient presens à toutes ces contestations sans mot dire, & se contentoient de se rendre necessaires aux uns & aux autres; ce que leur Maître faisoit semblant de desaprouver. Toutefois sur les menaces que le Roy avoit faites de pourvoir luy même à sa sûreté, s'il se voioit abandonné des états, & de loger ses troupes dans leurs Païs, les Ambassadeurs de France l'en détournerent, & luy firent esperer du secours d'hommes & d'argent. Ils commencerent à montrer, dans leurs discours, plus d'empressement pour la Suede, craignant qu'elle ne traitât secretement avec l'Autriche, vû le commerce de Bioernclou avec Plettenberg, & sur ce que ce dernier protestoit, que les Suedois n'avoient aucune hostilité à craindre de Leopold.

Alliance du Rhin. §.49. Apres la mort de l'Empereur Ferdinand III. les Electeurs Ecclesiastiques s'étoient liguez entre eux & avec le Comte Palatin de Neubourg, pour leur mutuelle défense. Ensuite ils avoient tâché de faire entrer dans leur ligue, les maisons de Lunebourg & de Cassel, avec la France & les provinces unies. Mais Cassel & Lunebourg l'avoient refusé, à moins qu'on n'y joignît la Suede & le Brandebourg: sur quoy les Catholiques avoient d'abord hésité, de peur de se trouver engagez dans la guerre du Dannemarc. Le Roy ne crut pas que ce fût une affaire à mépriser. Il ordonna donc à Snoilsci de voir à quoy cela pourroit aboutir, & le fond qu'on y pouvoit faire, en luy recommandant sur toutes choses, de n'entendre à aucun traité, qu'à condition que les Alliés prendroient en leur défense les provinces de la Suede, contre tous ceux qui viendroient à les attaquer, sans excepter même la maison d'Autriche. Mais les Confederez ne vouloient s'engager à rien de semblable contre les ennemis presens du Roy, & même ils prétendoient borner leur secours à la conservation du Duché de Breme, sans se mettre en peine de ce qui se passeroit en Pomeranie. Le Roy y consentit, sauf la garantie de tous les Païs qu'il possedoit en Allemagne. Ils demeurerent ferme à ne vouloir point prendre part à la guerre de Dannemarc & de Pologne: mais ils s'obligerent, qu'apres qu'on auroit repris Bremervörde, ils défendroient le Païs de Breme, même contre le Dannemarc, & encore contre la Hollande, le Brandebourg & l'Autriche, s'il arrivoit que ces états se missent de la partie. Et pour ce qui regardoit cette nouvelle alliance, ils entendoient, qu'elle seroit bien différente de la garantie portée par le traité de paix, à laquelle ils vouloient bien étre obligez à proportion avec les autres états de l'Empire, mais non pas en vertu de cette alliance particuliere, qui pourroit néantmoins servir d'acheminent à dresser une garantie plus expresse, qu'elle ne l'étoit dans l'instrument de paix, où elle se trouvoit conçüe en termes trop généraux. 1657.

Les Electeurs esperoient par cette union, pouvoir obliger l'Empereur à mieux observer les loix de la paix, qu'il ne l'avoit fait, pendant qu'ils avoient été desunis & desarmez: au lieu qu'étant sous les armes, & dans une étroite liaison, ils obtiendroient plus aisément une capitulation, telle que le bien de l'Empire & la conjoncture presente la demandoient. Du moins l'Archevêque de Mayence auroit bien voulu faire accroire, que c'étoit dans cette veüe, qu'il differoit l'election, afin qu'étant fortifié par cette alliance, il pût disposer à son gré de la Couronne Imperiale.

Mais les ministres d'Autriche s'y opposoient fortement, comme à une chose superflue, dans uns tems où l'on ne voyoit point de nouveau peril à craindre. Ceux de Brandebourg s'y prenoient aussi fort froidement, & ils alleguoient pour raison, qu'à cause du démeslé de leur Maître avec le Duc de Neubourg, touchant la direction du cercle de Westphalie, il ne pouvoit entrer

1657. entrer dans une même alliance avec ce Duc. C'est pourquoy dés qu'ils sçurent, que l'Electeur avoit embrassé le parti des Autrichiens, ils se retirerent insensiblement, & ne se meslerent plus de cette affaire.

Le Roy ne faisoit pas non plus grand cas de cette alliance, dont il ne pouvoit luy revenir que peu de fruit; les Confederez étant résolus de ne le pas secourir contre les Rois de Dannemarc & de Pologne, qui étoient précisément les ennemis qu'il avoit le plus à craindre, pour les Païs qu'il désiroit de conserver. Cependant afin qu'on ne prît aucune déliberation à son préjudice, il chargea Snoilsci d'amuser le tapis, en proposant diverses conditions, résolu d'accepter, ou de refuser la ligue, selon le train que les affaires prendroient.

On travaille en vain à la paix avec la Moscovie.

§. 50. Cette année les Moscovites faisoient la guerre fort mollement. Leurs forces s'étoient extrémement affoiblies devant Riga; & depuis la levée du siege, les Païsans avoient fait perir un grand nombre de soldats dans les bois & dans les marais. Le Prince Ragotzki avoit aussi écrit au Roy que le Czar se repentoit d'avoir pris les armes contre luy, à la sollicitation de ses ennemis. Cependant les Suedois étoient encore fort inferieurs aux Moscovites, & le Roy ne voulant pas que la Gardie fatiguât en vain son armée, luy donna ordre de s'en tenir à la défensive, & de repousser seulement les ennemis, quand ils viendroient à faire des courses. D'ailleurs c'étoit une pitié, que d'avoir à faire la guerre dans un Païs comme celuy là, tout plein de bois & de marais, & où l'on ne trouvoit que peu de maisons eparses par cy par là dans la campagne. C'est ce qui empêchoit le Roy d'y envoyer de nouvelles troupes, non plus qu'en Carelie, de peur d'épuiser d'hommes la Suede, pour les faire aller mourir de faim dans un Païs, où aussibien les ennemis ne pourroient subsister long tems avec une grande armée. Et comme il se voyoit sur le point d'être attaqué par le Dannemarc, il vouloit que la Gardie ménageât toutes les occasions de faire la paix avec le Grand-Duc, quand même on la concluroit avec la Pologne, regardant comme un avantage de s'accommoder avec ces deux ennemis en même tems. Il luy ordonna encore de se contenter, d'avoir rétabli les anciennes bornes, sans vouloir qu'il s'abandonnât à sa passion, & qu'il cherchât à se vanger des maux que le païs avoit soufferts, & qui étoient inévitables en de pareilles conjonctures. 1657.

Au defaut de la paix, le Roy n'étoit pas éloigné d'accepter la treve, pourvû que le grand Duc renvoyât les Ambassadeurs Suedois, & qu'il se montrât disposé à rendre Derpt & Kakenhusen. Et pour le porter plus aisément à faire ce qu'on souhaitoit de luy, on ne manquoit pas de luy faire entendre, que les Polonois le jouoient, & qu'ils avoient offert la couronne de Pologne à l'Empereur. Mais il étoit si plein de l'esperance, d'en étre mis en possession luy même, que rien n'étoit capable de le déterminer à la paix, quoy qu'il fit semblant d'y être porté. On savoit d'ailleurs, qu'à la Diete de Vilna, il s'étoit engagé à ne traiter avec la Suede, que conjointement avec la Pologne: & il ne pouvoit non plus se résoudre à n'avoir pas quelque port sur la mer Baltique. Il sembloit même, qu'en donnant à Kakenhusen le nom de son Fils, & la faisant appeller Demetriogrod, il avoit volu s'engager d'honneur à la retenir.

Cette négociation étoit d'autant plus délicate, & demandoit plus de précaution, que Nassokin Gouverneur de Kakenhusen, avec lequel il faloit traiter, étoit l'homme du monde le plus adroit. Il avoit déja envoyé *Janv.* son plein pouvoir au Duc de Courlande, demandant une conference avec la Gardie à Mittau, & qu'on luy marquât le jour qu'il s'y devoit rendre. Sur quoy la Gardie ayant écrit au Duc, il fit réponse, qu'il ne pouvoit faire l'office de médiateur en cette occasion, ni souffrir qu'on s'assemblât à Mittau, à moins qu'il ne s'y trouvât quelqu'un de la part de la Pologne, conformément au traité de Vilna. Cette clause ne plaisoit pas à la Gardie. Il laissa donc là le Duc de Courlande, dont aussi bien la médiation étoit plus propre à retarder les affaires, qu'à les avancer, & dépecha Bulou à Nassokin, pour savoir de luy, si le Czar vouloit traiter seul avec le Roy de Suede, ou non? Au premier cas, il demandoit à voir le plein pouvoir de Nassokin, & que les Ambassadeurs Suedois fussent rela-

1657. relachez : propoſant en même tems la treve, pendant qu'on travailleroit au traité de paix, dans le lieu qu'on trouveroit le plus propre ſur la frontiere. Cette propoſition de la treve, n'étoit que pour plus grande ſûrete ; car ſans en venir là, il y avoit alors ceſſation d'armes en Livonie de part & d'autre, tant pour ne pouvoir rien entreprendre de conſiderable, que de peur de s'irriter mutuellement & mal à propos.

13. Janv. Mais quand Naſſokin, qui jusques là s'étoit vanté d'être muni d'un plein pouvoir, vît que les Suedois alloient droit au fait, il commença à s'excuſer, diſant à Bulou, qu'il n'oſeroit parler de rien, avant que d'avoir reçu de nouveaux ordres du Grand Duc, & qu'il les attendoit dans un mois. Il n'en falloit pas d'avantage, pour faire voir qu'il n'y alloit pas de bonne foy, & qu'il ne vouloit qu'amuſer les Suedois, pour donner le tems au Czar de ſe jetter de nouveau en Livonie, comme il y étoit exhorté par les lettres du Roy de Dannemark, qui l'aſſuroit de ſon alliance avec la Hollande, & du deſſein qu'il avoit d'attaquer ſi vivement les Suedois, qu'ils ſeroient forcez de faire diverſion. Mais tous ces obſtacles retardoient moins le traité avec la Moſcovie, que ne le faiſoient les difficultez ſur les titres que le grand Duc prétendoit. Il en avoit pris de nouveaux, qu'il vouloit qu'on luy donnât avant toutes choſes, & à cette condition, il promettoit de mettre les Ambaſſadeurs Suedois en liberté. C'eſt à quoy les Suedois ne vouloient pas conſentir, parce que ces titres ayant été une des cauſes de la guerre, ils ne croyoient pas devoir les accorder au Moſcovite, qu'apres une convention préalable, ou par un traite de paix.

Toutefois la Gardie, pour jetter des ſcrupules dans l'esprit des Polonois, faiſoit ſemblant de croire que les Moſcovites agiſſoient ſerieuſement & de bonne foy. Et pour les mieux attirer, il écrivit au Gouverneur de Pleſcou, que ſi la Moſcovie vouloit entendre à la paix, le Roy de Suede s'engageroit à luy conſerver tous les païs, qu'elle avoit enlevez à la Pologne : ajoûtant que l'Empereur avoit accepté pour ſon fils Charles Joſeph, la couronne que les Polonois luy avoient offerte. Le Roy ne fut pas content de cette lettre. Il eût mieux aimé, que c'eût été de quelque autre que de la Gardie, que les Moſcovites euſſent ſçu ce qu'elle marquoit : perſuadé qu'ils ne manqueroient pas de l'envoyer à la Cour de l'Empereur ; ce qui venant aux oreilles du Prince Ragotzki, pouvoit luy rendre le Roy ſuſpect, parce qu'il étoit tombé d'accord avec ce Prince, de n'entrer point en traité avec le grand Duc, touchant les terres que celuy cy auroit priſes ſur les Polonois. 1657.

Cependant les Moſcovites entretenoient la Gardie dans l'esperance de la treve, jusqu'à ce qu'on fût convenu des préliminaires. Il envoya donc encore Bulou à Kakenhuſen pour y mettre la derniere main. Mais Bulou fut pris en chemin par les Lithuaniens, & alors les Polonois ſe douterent, qu'il ne ſe tramât ſecretement quelque traité entre la Suede & la Moſcovie. La Gardie continüa la Négociation par d'autres Agens : voyant ſur tout, que les Moſcovites étoient plus traitables, depuis qu'ils avoient apris la jonction des Coſaques aux Suedois, & que Naſſokin demandoit cinq ou ſix ſemaines de treve, pour aller recevoir de nouveaux ordres du Czar. Mais comme il refuſoit de donner des aſſurances par écrit, & qu'il étoit aiſé de voir, qu'il ne vouloit que gagner du tems, la Gardie luy demanda à ſon tour, que la ceſſation d'armes commençât du jour que les Ambaſſadeurs Suedois ſeroient entrez en Livonie, & qu'on verroit bien par là, ſi les intentions des Moſcovites étoient droites.

Sur ces entrefaites, un courrier de Dannemark paſſa par Kakenhuſen pour aller en Moſcovie. Alors Naſſokin ne fut plus le même, & il ne penſa qu'à inventer des prétextes de retracter toutes les avances, qu'il avoit faites pour la paix. La Gardie, qui craignit que trop d'empreſſement ne ſervit qu'à rendre plus fier le Gouverneur Moſcovite, diſcontinüa pendant quelque tems de luy écrire. Ainſi le déſir de la paix, que les Moſcovites avoient fait paroitre, demeura comme aſſoupi, jusqu'à ce qu'on vît arriver à Mitau, Richard Bradſchaw que Cromvel y envoyoit, pour moyenner la paix entre la Suede & la Moſcovie. Avril.

1657. Quand on fit ſavoir ſon arrivée à Naſſokin, il differa de le reconnoître, qu'il eût reçu ordre du Grand Duc, auquel il promettoit d'envoyer un Exprés en diligence. Mais les Danois, les Hollandois & le Duc de Courlande luy même, firent ſi bien, qu'on ne voulût point recevoir en Moſcovie la Médiation de l'Angleterre: & l'on prit pour pretexte que le Mediateur n'avoit pas ordre de donner au Grand Duc les titres qui luy étoient dûs.

Et quand Bradſchaw preſſoit le Duc de Courlande, celuy cy en revenoit toûjours à un traité général, où l'on fît entrer tous ceux avec qui le Roy de Suede avoit quelque choſe à démesler, afin de luy preſcrire ce qu'il plairoit à ſes Ennemis, & pour ruiner ſon autorité, ſi l'on pouvoit une fois obtenir de luy qu'il mît bas les armes.

Cependant quelques uns ont aſſuré que la lettre de créance de Bradſchaw ne regardoit que le commerce, & que tout ce qu'il diſoit de la paix, n'étoit qu'un pretexte pour mieux reüſſir dans ſes affaires. Quoy qu'il en ſoit, on reçut d'une maniere outrageante les lettres qu'il preſenta, & le Czar ni Naſſokin n'y firent point de réponſe. De ſorte que s'ennuyant de demeurer là ſans rien faire, il partit de Mitau & s'en retourna à Hambourg.

On en conçoit néantmoins quelque eſperance.

§. 51. Le Grand Duc ne pouvant pourtant plus douter, qu'il ne fût joüé par les Polonois, & voyant d'un autre côté, que les commencemens de la guerre de Dannemark ne tournoient pas trop à l'avantage de cette couronne, il ſe diſpoſa enfin à traiter tout de bon avec la Suede. *4. Octob.* Pour le fortifier dans ce deſſein, les Ambaſſadeurs Suedois luy preſenterent un Ecrit, où ils luy montroient, comme ceux d'Aûtriche avoient envoié une armée au ſecours de la Pologne; que c'étoient encore eux, qui les premiers avoient allumé la guerre entre les Suedois & les Moſcovites; qu'ils ne l'entretenoient, que pour étre mieux en état de chaſſer les Suedois de la Pruſſe; qu'ils s'étoient fait promettre la couronne de Pologne; qu'afin d'en étre plus ſûrs, ils avoient mis dans la Capitale du Royaume, une Garniſon de leurs troupes; & que leur voiſinage étoit d'autant plus à craindre, qu'ils croyoient, qu'on n'eſt pas obligé de garder la foy aux Heretiques, comme ils venoient d'en donner une preuve envers la Suede, en rompant la paix ſi ſolennellement jurée. 1657.

Toutes ces choſes donnerent à penſer aux Moſcovites, & commencerent à leur faire déſirer la paix. Le Roy n'y étoit pas moins diſpoſé, à cauſe du grand changement qui étoit arrivé à ſes affaires en Pologne. Pour en hâter le ſuccés, il conſentit que le Czar augmentât ſes titres, de ceux de *Duc de Lithuanie & de la Ruſſie blanche*: mais pour ceux *d'Orient*, *d'Occident* & *du Septentrion*, & de *Succeſſeur de ſes Predeceſſeurs*, le Roy declara ne vouloir les luy donner, qu'à condition que les Moſcovites s'engageroient par écrit, qu'il n'étoit rien compris ſous ces titres, de ce qui appartenoit alors à la Suede.

Le Duc de Courlande & l'Electeur de Brandebourg étoient déja trop ſuſpects au Roy, pour les employer d'avantage à cette Negociation. Et en cas qu'on ne fût pas content en Moſcovie de la Médiation de l'Angleterre, il fit prier le Roy de France de s'en charger, & d'envoyer pour cet effet un Ambaſſadeur au Grand Duc, avec ordre de ne point faire d'incidens ſur les titres, auxquels auſſi bien la France ne prenoit aucun interét. Il ſembloit que cette paix n'étoit pas un ouvrage difficile, puiſque le Roy ſe contentoit que toutes choſes fuſſent remiſes au premier état, & qu'il ſe départoit de la ſatisfaction qu'il auroit pû demander. Mais une choſe faiſoit de la peine aux Moſcovites. C'eſt que la Gardie, aprés tout l'empreſſement qu'il avoit témoigné pour la paix, n'avoit pas laiſſé d'attaquer Derpt & Augdo. A quoy les Ambaſſadeurs Suedois répondirent, qu'il étoit conſtant que le Roy ne deſiroit que la paix: Mais que la Gardie, voyant qu'on n'avoit pas reçu ſes offres, dans le même eſprit qu'il les avoit faites, & ſachant que les armes ſont journalieres, en avoit voulu tenter le ſort. Là deſſus on leur permit d'envoier Berner au Roy, pour le ſonder ſur la nomination des Commiſſaires, & du lieu où l'on traiteroit. *19. Octob.* Et même le Czar leur fit preſent de mille Ducats, ordonnant de plus, que tout ce qu'il faudroit pour leur nourriture, leur fût fourni de ſa table.

1657. Il étoit trop de l'interét de la Pologne de s'opposer à cette paix, pour ne la traverser pas de tout son pouvoir. Dans cette vüe, elle avoit déja cédé au Grand Duc toute prétention sur la Livonie. Le Duc de Courlande n'y mettoit pas moins d'obstacle. Il fit passer sur ses vaisseaux, de Coppenhague à Libau l'Ambassadeur Moscovite, & celuy que le Dannemarc envoyoit au Czar. Néantmoins ayant reçu de ce dernier la ratification de l'alliance avec le Dannemarc, enfermée dans une cassette, pour la faire tenir à Copenhague, il fit courir le bruit qu'il la luy avoit renvoyée, sous prétexte du peu de seûreté qu'il y avoit sur mer : voulant que les Suedois luy eussent obligation, de ce qu'il avoit retardé par la l'alliance de la Moscovie & du Dannemarc.

Mais les Moscovites, qui s'apercevoient enfin, que la Pologne n'avoit fait que leur jetter de la poudre aux yeux, & qui voyoient d'ailleurs, qu'ils ne pouvoient plus comter sur le Dannemarc, dont les fréquentes défaites étoient venües à leurs oreilles, se montrerent plus résolus à la paix, qu'ils n'avoient encore fait. La verité est que dans l'état où étoient les choses, ils ne pouvoient differer plus long tems d'en venir là, ou avec la Suede, ou avec la Pologne. L'esperance d'y reussir avec cellecy leur étoit otée, par l'union qu'elle venoit de contracter avec les Cosaques; outre que l'offre qu'on avoit faite de la Couronne de Pologne à la Maison d'Aûtriche, avoit tellement irrité le Czar, qu'il n'avoit pas voulu recevoir une seconde Ambassade de cette maison, & luy avoit fait rebrousser chemin. Il avoit encore lieu de craindre, qu'en cas que la Pologne se relevât & que son union avec l'Aûtriche s'affermit, elle ne fût assez forte, pour recouvrer la Lithuanie & la Russie blanche, dont elle ne pouvoit digerer la perte. Que si cela arrivoit, il étoit aisé de comprendre l'avantage que le Czar pourroit alors attendre de la Suede, vû le peu de fond qu'il y avoit à faire sur l'alliance du Dannemarc. D'ailleurs la nation Moscovite, toûjours préte à remüer, le tenoit en inquietude, à cause des pertes qu'il avoit faites en Livonie. Il voyoit les suites funestes de la guerre, qu'il avoit entreprise contre la Suede, à la sollicitation de la Pologne, de l'Aûtriche, & du Dannemarc, dont les uns luy étoient devenus contraires, & les autres avoient cessé de le secourir; que cependant ses forces étoient épuisées, son commerce interrompu, & qu'il étoit à craindre que les Anglois ne fermassent entierement le port d'Archangel; qu'il luy étoit plus important de conserver ce qu'il tenoit en Lithuanie & dans la Russie Blanche, que ce qu'il pouvoit avoir acquis en Livonie, & qu'il luy seroit impossible de le faire, s'il n'étoit en paix avec la Suede; qu'il faloit de plus penser au Turc, à qui les progrés étoient suspects, & que les Polonois paroissoient aussi portez que les Moscovites à reprendre les armes apres la treve, qui devoit expirer au commencement de Janvier; que pour toutes ces raisons, le meilleur étoit de traiter avec la Suede, sans l'entremise des Mediateurs, qui pourroient étre plus portez à retarder cette négociation qu'à la hâter. 1657.

Tout cela n'empéchoit pas encore le Roy de se défier des Moscovites, à qui il est ordinaire de faire le plus beau semblant, lors qu'ils couvent les plus dangereux desseins. La peste ayant épuisé de soldats & d'habitans les villes maritimes, leur fournissoit une belle occasion de s'en emparer. Il étoit à presumer que jugeant des autres par eux mêmes, ils ne pourroient s'imaginer, que la Suede laissât cet affront impuni, & qu'ainsi ils empêcheroient autant qu'ils pourroient que cette derniere ne se remît en état de leur rendre avec usure le mal qu'elle en auroit reçu. Il y avoit encore aparence, qu'ils préferoient l'alliance de la Pologne à celle de la Suede, parce que celle cy pourroit plutôt leur nuire que l'autre, qui seroit toûjours interessée à lés defendre. Le Roy n'ignoroit pas non plus, que le Duc de Courlande, & le Roy de Dannemarc n'oublioient rien pour traverser cette paix, & que peut étre le Grand Duc n'avoit témoigné la souhaiter, que pour déferer aux plaintes de ses sujets, qui ne seroient pas plutôt calmées, qu'il ne feroit aucun scrupule de dire, que c'étoit la faute des Suedois, si elle ne s'étoit pas conclüe. Enfin il luy venoit

1657. noit quelque ombrage, de ce que les Moſcovites n'avoient pas encore retiré la groſſe artillerie de Kakenhuſen, & qu'ils avoient mis les priſonniers à la queſtion, pour ſavoir l'état du château de Dunemonde. Ainſi l'année ſe paſſa parmi toutes ces irréſolutions, jusqu'à ce que la ſuivante, la paix s'étant faite entre la Suede & le Dannemarc, les Moſcovites renoncerent auſſi à l'envie de faire durer plus long tems la guerre.

Succès des armes de la Suede contre la Moſcovie.

§. 52. Pendant toutes ces négociations, il ne laiſſa pas d'y avoir plusieurs rencontres, où il ne ſe paſſa pourtant rien de capital. Au commencement de l'année, le Comte de la Gardie aſſembla la Cavalerie & les Dragons pres de Waſchenarve, & en fit un détachement de trois cens maîtres, qui ſous la conduite d'Adercas & de Glaſnap, allerent fondre proche d'Adzel, ſur douſe cens Moſcovites, qu'ils mirent en fuite, leur taillerent quelques compagnies en pieces, & emporterent deux Drapeaux, l'infanterie fut la plus mal traitée: la cavalerie ayant eu le tems de *Fevr.* fuir. Et comme la Gardie voyoit que la négociation alloit lentement, il crut qu'il feroit bien de ſe joindre à Horn & de ſe jetter avec luy ſur la Frontiere, pendant que les Fleuves & les Marais étoient glacez, pour rafraichir les troupes par le pillage, & pour les entretenir aux dépens de l'ennemi, eſperant encore par là de l'obliger à ſe hâter de faire la paix. Le Général Major Krus fut des premiers à entrer en Moſcovie, où il brulà pluſieurs villages. Le Colonel Tolle ayant paſſé la Dune pres de Creutzberg, ſans que les Ennemis, qui n'étoient pas loin, s'en doutaſſent, alla faire le dégât aux environs de Vilcomir, ruina Rakiski, Uſpole & Obole, prît priſonniers un grand nombre de Gentilshommes, & répandit la terreur dans tout le Païs. A ſon retour il défit quelques Regimens Moſcovites, qu'il rencontra ſur le chemin de Kakenhuſen, & dont il laiſſa la plus grande partie ſur la place.

Mars. Quelque têms aprés, Naſſokin fit ſortir de Kakenhuſen trois compagnies de cavalerie & huit d'infanterie, pour aller ſurprendre les Suedois dans leurs quartiers. Mais ceux cy en furent avertis aſſez tôt, pour les repouſſer avec tant de vigueur, qu'ils leur firent regagner la place au plus vîte, avec perte de deux cens cinquante hommes & de deux Drapeaux. 1657.

Sur la fin du mois de Mars, la Gardie entra en Ruſſie, du côté de Petzur, y mit plus de cent villages en cendres, diſſipa douſe compagnies qui ſe preſenterent ſur la Frontieres, leur enleva cincq étendars, & ne perdit que douſe hommes. Apres quoy il alla ſe camper le long de l'Embeck, réſolu d'attaquer Azel, qui ſervoit de communication aux Moſcovites entre Derpt & Kakenhuſen. *28. Mars.*

Le Roy n'étoit pas néantmoins content de ce que ce Général avoit fait pendant l'hiver. Il trouvoit qu'ayant aſſemblé les troupes, ſans être déterminé, s'il iroit en Lithuanie, ou en Ruſſie, il avoit été obligé de les tenir trop long tems en un même lieu: ce qui avoit conſumé le Païs du Roy, & fatigué inutilement l'armée, que ce retardement empêchoit de rien entreprendre, parce que les glaces étoient déja toutes fondües.

Cependant la Gardie ne laiſſoit pas ſes gens oiſifs. Divers partis qu'il envoyoit d'un côté & d'autre, incommodoient extrêmement les Moſcovites. Un entre autres, leur enleva cent quarante chevaux, à la portée du Canon de Kakenhuſen, tua trente hommes & en fit vingt priſonniers. Pres de Derpt le Colonel Biſtram brula quelques Bateaux chargez de vivres, & paſſa ceux qui les eſcortoient au fil de l'épée. En Ingrie, le Lieutenant Colonel Reck, n'ayant avec luy que cent maîtres & cinquante Dragons, mit en déroute ſeiſe compagnies de Moſcovites, avec perte de quantité de leurs gens & d'un Etendart. *6. Avril.* *18. Juil.*

Sur ces entrefaites, Friderich de Levve, avec ſeize compagnies de cavalerie, & cinq cens ſoixante Dragons, mit le ſiege devant Adzel, aprés avoir emporté le Fort de Caſter, ſitué ſur l'embouchure de l'Embeck dans le Lac Peipis, & que la peur fit abandonner aux Moſcovites, à la ſeule vuë des préparatifs qu'on faiſoit pour donner l'aſſaut. Les ennemis ſe mirent pourtant en devoir de faire lever le ſiege d'Adzel, & de ravager

1657. vager le reste de la Livonie. Pour cet effet, Scheremetof assembla dix mille Moscovites entre Petzur & Plescou. Sur la nouvelle de leur arrivée, Levve se retira d'Adzel, & alla les attendre en bataille pres de Walca. Il y fut bien tôt attaqué, & le choq fut terrible de part & d'autre. D'abord le Regiment de Tolle plia : mais ceux de Glasnap, de Pontus de la Gardie & de Christiern Horn vinrent au secours, & quelque resistance que les Ennemis pussent faire, ils les rompirent, les mirent enfuite, & en firent un grand carnage dans les défilez, par les quels ils étoient obligez de se sauver. Il en demeura mille cinq cens sur la Place, sans comter ceux qui furent tuez dans les Bois par les Païsans. On leur prit trente deux Drapeaux. Leur Général & plusieurs officiers de marque furent du nombre des morts. Cette action ne couta aux Suedois que fort peu de monde. Aprés qu'elle se fut passée, Levve retourna devant Adzel, qu'il abandonna pourtant encore, sur faux bruit que les Ennemis s'étoient assemblez de nouveau à Petzur, en plus grand nombre que l'autre fois, résolus de se vanger de leur derniere défaite.

Aoust. Ensuite la Gardie s'aprocha de Derpt, qu'il fit sommer de se rendre. Mais les Moscovites vinrent au secours de la Place, & obligerent les Suedois de se retirer. Il ne les poursuivirent pourtant pas long tems, & rentrerent bien tôt apres dans leur Païs. La Gardie alla camper aux environs de Wittenstein, dans le dessein de s'avancer jusqu'à Narva, & de joindre ses Forces à celles de Gustave Horn. Mais aux instantes prieres des Livoniens, qui se voyant dépourvus de troupes par son éloignement, craignoient d'étre abandonnez en proye aux Ennemis il en laissa la meilleure partie à Pip sous la conduite de Levve, pour la défendre de la Province, & il alla avec le reste, visiter les Fortifications de Narva, voulant encore obliger par là les Ennemis à faire diversion.

Cependant la Garnison de Kakenhusen avoit voulu se jetter en Livonie du côté de Wenden. Mais les Suedois, commandez par le Major Armfeld, soutinrent si bien le premier choq, qu'ils mirent trente des plus avancez sur la place, & intimiderent les autres de telle sorte, qu'ils s'en retournerent sur leurs pas. 1657.

Il paroissoit que les Moscovites auroient été bien aise de ne rien entreprendre cette année en Livonie. Aussi avoient ils prié instamment le Grand Duc, de donner à son Païs quelque relâche, & de penser qu'à mesure qu'il attaquoit les Suedois d'un côté, les Tartares étoient entrez en Moscovie de l'autre. Mais les sollicitations du Dannemarc furent plus puissantes, & le Czar se laissa persuader de faire une nouvelle irruption en Livonie, sur la facilité qu'on luy fit voir, qu'il y auroit à se rendre maître de Riga, aprés que la peste en avoit extremement affoibli la garnison. Il étoit pourtant si peu en état d'en venir là, & il agissoit avec tant d'irrésolution, que ses troupes n'oserent rien entreprendre de considerable, & se contenterent de faire des courses, pour incommoder les Suedois.

Apres avoir secouru Derpt, cinq cens Moscovites se détacherent, pour aller enlever le bétail aux environs de Margenbourg. Les Suedois, qui en furent avertis se mirent en embuscade, & pendant que les Ennemis étoient occupez à leur butin, ils les chargerent, en tuerent deux cens, & leur prirent deux drapeaux. Mais ils ne purent empêcher que tout le Païs, par où les Moscovites avoient passé, ne fut miserablement ravagé. Ceux qui s'étoient retranchez à Erla, furent attaquez par Adercas qui, les attira hors de leurs lignes, & en laissa cent ou six vingts sur le carreau.

Nassokin fit tant néantmoins aupres du Grand Duc, qu'il l'obligea à mettre encore sur pied une armée de trente mille hommes, pour l'envoyer en Livonie. Le quartier d'assemblée étoit à Druina, d'où l'on envoya des courers jusqu'à Kakenhusen, qui ayant rapporté que la peste avoit ruiné tout le païs, jetterent une telle épouvante dans le camp, que les Moscovites, qui ne craignent rien tant que ce mal, rebrousserét au plus vîte.

La Gardie étoit cependant arrivé à Narva, résolu de se jetter dans le Païs Ennemi, du côté d'Augdo, où il pouvoit aller sans peine, & de ravager ensuite au long & au large, tous Septemb.

1657. les environs de Sommersen, de Naugard & de Plescou. Pour cet effet, il avoit rappellé Lewe, avec le corps qu'il commandoit, ne laissant proche de Dorpt, que ce qu'il faloit de troupes, pour reprimer les courses de la garnison. Son dessein étoit principalement de nourrir son armée aux dépens des ennemis, & de se pourvoir de vivres en leur Païs, pour épargner celuy du Roy, prêt à mettre le feu par tout, s'il étoit contraint de se retirer. Il ne prît que huit compagnies de cavalerie, & douze de dragons, sans infanterie, & vint ainsi jusques aux portes d'Augdo, dont les habitans firent semblant d'avoir pris l'alarme, & parurent tout dispofez à se rendre. Les Suedois s'endormirent là dessus, ne se tenant non plus sur leurs gardes, que s'ils n'eussent point eu d'ennemis à craindre. Mais à peine trois jours s'étoient passez, qu'on vit paroître les Moscovites, lors qu'on s'y attendoit le moins. Ils étoient partis de Plescou en plus grand nombre de beaucoup que n'étoient les Suedois, qui ne voyant de salut que dans leur fuite, la prirent en toute diligence. L'ennemi leur fut toûjours aux croupes, & ne cessa de harceler leur arrieregarde, jusqu'à ce qu'ayant passé la riviere à Waschnarve & rompu le pont, ils se retirerent à Narva. Ceux qui avoient interét à faire le mal moindre qu'il n'étoit, publierent que les Moscovites avoient perdu quatre cents hommes à cette action, & qu'il n'y étoit demeuré, que cent cinquante Suedois. Les premiers au nombre de sept mille, passerent la riviere à deux lieües au dessus de Waschnarva & se jetterent dans la Wirrie, où ils mirent tout à feu & à sang. Ils en firent autant dans trois paroisses de l'Allentak, & marcherent à petites journées jusqu'à Narva, dont ils brûlerent les fauxbourgs, où il y avoit quantité de Moscovites établis, qui leur aiderent à y mettre le feu, & les suivirent. De là ils passerent la riviere au dessous de Narva, & entrerent en Ingrie, ou ils acheverent de brûler tout ce qu'ils avoient épargné l'année derniere, & se retirerent ainsi dans leur Païs, apres avoir pris une rude vengeance de l'irruption des Suedois.

Dans les autres provinces voisines de la Moscovie, il ne se passa que peu de choses dignes d'étre rapportées. 1657. Au mois de Juillet, cent cinquante chevaux, sortis de Narva, mirent en fuite prés de Jama, seize cens Moscovites, qui pensoient à se jetter dans la province, & en passerent plus de cent au fil de l'épée. C'étoit assés faire en ce quartier là, que de repousser les ennemis. La peste y avoit tout desolé, en particulier à Revel, où elle n'avoit presque plus laissé d'habitans ni de soldats.

Gustave Horn avoit trop peu de troupes en Ingrie, pour oser rien entreprendre contre le grand nombre de Moscovites, qui étoient sur la frontiere, & qui en gardoient tous les passages. La même raison l'empéchoit de s'opposer à leurs courses. Un jour pourtant, qu'ils étoient entrez dans le territoire de Kexholme, Horn se mit en devoir de les repousser, mais il n'y fut pas à tems. Kruus l'avoit déja fait, sans leur causer néantmonins beaucoup de dommage, parce qu'ils s'étoient mis à couvert d'un fort voisin, d'où ils s'étoient retirez en suite à la faveur de la nuit, avec perte des plus paresseux, que les gens de Kruus taillerent en pieces. Les habitans du Païs en firent autant dans la Cajanie, de trois cens Moscovites qui y avoient fait irruption.

§. 53. On eût dit que la peste & les Moscovites ne suffisoient pas à désoler la Livonie. Il falut encore que les Lithuaniens, n'étant plus occupez en Prusse depuis la neutralite du Brandebourg, vinssent fondre sur ce miserable païs, pendant que la Gardie n'y étoit pas, & qu'il emploioit ailleurs ses forces. Gosiewski qui les conduisoit, s'étoit flaté d'emporter d'assaut le fort de Cobron, situé au delà de la Dune, & d'étre reçu ensuite à bras ouverts des gens du païs. Mais ayant manqué son coup, il passa la riviere, & se campa entre Kakenhusen & Riga, pour tenir cette derniere ville bloquée de loin, faisant relever à cette fin, le fort de Kercholme, & défendant qu'on fit aucun tort aux Païsans, afin de gagner leur affection. Il avoit laissé six cens hommes, pour investir Cobron. Helmfeld envoya le Lieutenant Colonel Alfendeel, pour faire lever le blocus. Les Lithuaniens, quoyqu'ils se fussent un peu retranchez, ne purent tenir. Alfendeel apres une legere resistan-

Irruption des Lithuaniens en Livonie.

29. Octob.

1657. sistance, les défit, prit leur bagage, cinq drapeaux, fit un Capitaine prisonnier deux Lieutenants, soixante soldats, & passa tout le reste, à une vingtaine pres, au fil de l'épée.

Gosiewski entra ensuite plus avant dans le Païs, & prit Ronnebourg & Wolmar, petites villes à la verité, & dont il n'étoit pas mal-aisé de se rendre maître, apres le ravage que la peste y avoit fait, mais qui servant de communication aux Suedois, leur étoient assés importantes. Il pourroit faire quelque chose de plus considerable, s'il eût osé l'entreprendre. A peine restoit il à Revel assés de gens pour fermer les portes. La désolation étoit si grande dans le Païs, qu'on voyoit les troupeaux errans sans berger dans la campagne; la moisson sechoit sur pied, faute de gens pour la faire: & les maisons étoient infectées, des corps morts qu'on y laissoit sans sepulture. Il ne restoit qu'un peloton de cavalerie, qui s'étoit sauvé de la peste, en se tenant toûjours dehors en plein air, mais qui commençoit pourtant d'en être attaqué. Les Païsans que la contagion avoit épargnez, se jettoient dans les troupes ennemies. Les soldats desertoient par bandes, dés qu'ils en trouvoient l'occasion. On n'en pouvoit plus à Riga. La Noblesse étoit rebutée. Il n'y avoit plus d'argent, peu de soldats, rien n'abondoit que la misere. Ainsi tout favorisoit l'irruption de Gosiewski, apres qui marchoient encore deux mille Moscovites, qui mettoient le feu par tout, au lieu que les Lithuaniens tâchoient de gagner les esprits par une douceur apparente.

Leur presence faisoit pourtant de la peine à Nassokin. Il fit savoir à Gosiewski, que le Grand Duc ayant fait le premier tant de dépenses, pour s'emparer de la Livonie, il ne souffriroit pas qu'un autre que luy se rendit maître des villes de cette province. Gosiewski luy fit réponse, que les droits de la Pologne sur ce Païs là, étoient & plus anciens & mieux fondez que ceux du Grand Duc. Toutefois de peur d'être surpris par les Moscovites, il se retira le long de la Dune.

Quelque deplorable que fut l'état de la Livonie les Lithuaniens n'y trouverent pas toûjours leur comte, & ils eurent du pire en plus d'une occasion. Ayant osé donner assaut à Pernau, ils en furent repoussez avec perte considerable de leurs gens. Pres de Riga, le Colonel Tolle en surprit cinquante, qui ne se defioient de rien, & sur lesquels il fit main basse. C'est contre cette ville, que les Ennemis avoient tourné toutes leurs forces: esperant, apres les maux que la peste y avoit faits, qu'il seroit aisé de la réduire par la famine. Mais elle tint ferme & les Suedois, par leurs frequentes sorties, ne cesserent de repousser les Lithuaniens, dont ils tuerent une fois soixante, au moulin neuf, & firent prisonnier un Lieutenant & treize soldats. 5. Dec. 1657.

7. Dec. Quelques jours apres, Alfendeel & Rose, avec un parti de cent cinquante chevaux, allerent donner sur cinq escadrons ennemis, campez aux bords de l'Aa, en taillerent quatre en pieces & le cinquiême ne leur échapa que par la fuite.

9. Dec. Alors Gosiewski fit proposer à Helmfeld de venir le trouver hors de la ville, avec deux Bourguemestres, & quelques Bourgeois. Le Général Suedois se contenta de luy envoier deux ou trois de ses officiers, que Gosiewski chargea, de sommer la ville de se rendre, de la part de Jean Casimir, promettant aux habitans de leur conserver tous leurs privileges, & les menaçant des plus rudes extrémitez, s'ils obstinoient à se défendre. Il luy fut répondu, que les Suedois étoient plus fidelles à leur maître, que les Lithuaniens; & pour n'être plus exposé à de pareilles propositions, Helmfeld commanda qu'on tirât sur tous les trompettes, ou tambours des Ennemis, qu'on verroit venir vers la ville. Ainsi Gosiewski se tint inutilement devant Riga jusqu'à la fin de l'année.

Ce qui se passa avec le Duc de Courlande.

§. 54. Cependant le Duc de Courlande gardoit d'autant moins de mesures avec la Suede, qu'il voyoit les affaires de cette Couronne plus desesperées en Pologne. Il avoit toûjours été en commerce avec Nassokin, & avec les officiers de Dannemarc qui faisoient des levées en ce païs là. C'étoit luy qui avoit répandu tous les bruits des mauvais succés des Suedois, ne pouvant s'empêcher de faire éclater sa joye, quand il recevoit quelque nouvelle de cette nature. La Gardie luy fit souvent demander à s'aboucher avec luy, pour tâcher de le remettre au

1657. bon chemin. Le Duc l'évita pendant long tems, jusqu'à ce qu'il crut enfin ne pouvoir plus s'en défendre, à moins que vouloir rompre ouvertement avec la Suede. Ils se virent donc dans une Isle de la Dune. La Gardie luy donna mille assurances de l'affection du Roy, & l'exhorta à y répondre par de semblables sentimens, luy protestant que le Roy étoit disposé à luy accorder tous les avantages, qu'il avoit autrefois demandez du traité de Lubec. Il le pria de faire reflexion sur le passé, & sur tous les sujets qu'il avoit de se défier de la Pologne, contre laquelle il n'ignoroit pas de quel usage luy avoit été l'amitié de la Suede, aussi bien que contre la Moscovie, qui n'avoit épargné la Courlande, il y avoit un an & demi, qu'en consideration de cette Couronne. Il luy mit devant les yeux l'exemple de l'Electeur de Brandebourg, & la conduite qu'il avoit jugé à propos de tenir, luy faisant encore envisager, de quelle importance il étoit, que la Suede soûtint les interets des Protestans en Pologne; que d'ailleurs le Duc pouvoit assés s'apercevoir tous les jours, que les Polonois ne cherchoient qu'à corrompre ses ministres; qu'il étoit tems enfin, qu'il prit une ferme résolution, pendant que la Suede étoit encore en état de le soûtenir; que le Roy savoit bien les difficultez & les égards, qui empéchoient le Duc de prendre tout d'un coup les armes contre la Pologne; que c'étoit pour cela, qu'il laissoit à son choix de se déterminer sur la maniere d'entrer dans les interets; que s'il ne vouloit pas joindre les forces à celles de la Suede, qu'il favorisât du moins ses entreprises soûs main; qu'il l'assistât d'argent; qu'il travaillât sur tout à l'avancement de la paix entre la Suede & la Moscovie; & qu'il donnât au Roy huit vaisseaux, apres qu'on seroit convenu des conditions. Sur quoy la Gardie luy fit esperer l'Evêché de Pilten, & même quelques autres païs, s'il s'emploioit avec fruit pour le bien de la Suede.

Ensuite le Comte ne put s'empêcher de faire au Duc plusieurs plaintes, & de luy representer que ce n'étoit pas sans raison, que le Roy s'étoit défié de sa conduite, où l'on n'avoit jamais remarqué aucun caractere de sincerité, ni rien qui pût inspirer de la confiance; que les ministres de la Suede avoient été tous les jours témoins des intrigues de ses Ennemis dans la cour du Duc, & qu'on en avoit rapporté au Roy des particularitez si étranges, qu'il n'avoit pû se persuader, qu'elles fussent vraies. Que les Ennemis du Roy sous prétexte de la neutralité du Duc, jouissoient de toute sorte d'avantages dans ses terres, au grand préjudice de la Suede; qu'ils faisoient dans ses ports toutes les provisions de guerre, qu'ils n'avoient pû faire ailleurs; que les Danois levoient des troupes en Courlande; que les gazettes de Mitau sembloient n'être faites, que pour encourager les Ennemis de la Suede, & pour donner une idée desavantageuse de ses affaires; que le Roy ne pouvoit voir sans soupçon, que le Duc facilitât, comme il faisoit, le commerce par lettres entre le Dannemarc & la Moscovie, sans parler du tort que sa conduite faisoit au négoce de la Suede; enfin qu'il seroit aisé de remedier à tout cela, si le Duc en vouloit venir à une sincere union, & mettre serieusement la main à l'œuvre. 1657.

Apres de grands complimens, le Duc répondit à la Gardie; „qu'il re„connoissoit que c'étoit au Roy, qu'il „étoit redevable de la neutralité dont „il jouissoit, & à la faveur de laquelle, „il s'étoit mis à couvert des Lithua„niens & des Moscovites: au lieu qu'il „n'eût pû eviter sa ruine entiere, si „l'automne dernier il fût mis sous la „protection de la Suede; que les of„fres du Roy luy étoient à la verité „tres agreables; mais qu'il ne pouvoit „dissimuler les grandes obligations, „qu'il avoit à l'Empereur, qui du con„sentement de la Pologne, luy avoit „accordé la seance & le droit de suffra„ge dans l'Empire, & de qui il atten„doit de grands avantages pour la No„blesse du pays sans être plus obligé „aux appels en cour de Pologne, qui „ne luy causoient pas moins de dépen„se que de peine; qu'il ne nioit pas, „qu'il ne fût à souhaiter pour luy, „d'être souverain dans son pays, bien „que cela ne se pût, sans s'unir à quel„que puissance, qui le prît sous sa pro„tection; mais qu'il ne croioit pas „aussi, qu'il luy fût permis de penser „à s'agrandir, en violant la foy, qu'il „devoit à la Pologne. Le Comte de la Gardie repliqua au Duc, qu'il n'avoit

qu'à

1657. qu'à se souvenir de tous les chagrins, qu'il luy avoit falu essuier de la part de cette couronne, & qu'il étoit fort à craindre qu'enfin elle ne le dépouillât de ses Etats. Le Duc l'avoüa; ajoûtant néantmoins, „qu'il esperoit d'être plus en sûreté à l'avenir; que d'ailleurs, quelque fortes raisons qu'il „eût, de prendre le parti que le Comte „luy proposoit, il en étoit empêché „par la consideration de son Païs, qui „étoit tout ouvert aux Moscovites & „aux Lithuaniens, sans qu'il y eût même, ni lac ni fleuve qui les arretât; „qu'il ne pouvoit prendre aucune „confiance en ses sujets, s'il faloit agir „contre la Pologne; que la Noblesse „de Courlande s'opposoit à ses bonnes „intentions, tenant des discours fort „suspects, & d'autant plus desagrables, „qu'ils étoient accompagnez de menaces; que les Etats du Païs partageoient presque l'autorité avec luy, „& que tous ses Conseillers, comme „étant du Païs même, étoient plus „dans leur dépendance que dans la „Sienne. Qu'ainsi il luy seroit impossible de mettre sur pied des forces „considerables, & que tout aboutiroit „à un vain éclat, qui seroit cause de sa „ruine, sans étre d'aucune utilité au „Roy; qu'il avoit été plus facile à „l'Electeur de Brandebourg de hazarder le coup, par ce que jouïssant d'une „plus grande étendüe de Païs, il pouvoit mieux soûtenir la dignité de souverain; que la Noblesse du Duché, „avoit mieux aimé voir ravager ses „terres par les Lithuaniens & les Moscovites, que de souffrir que le Duc „armât, pendant qu'elle avoit cru, que „c'étoit contre la Pologne & pour la „Suede; au lieu qu'elle ne cessoit de „le solliciter à prendre les armes, depuis qu'il y avoit esperance de se „joindre aux Lithuaniens & aux Moscovites, pour agir contre les Suedois; qu'il étoit pourtant résolu de „n'en rien faire, autant pour ne pas „choquer la Suede, que de peur qu'on „ne se servit de ses armes contre luy „même, & qu'on ne le chassât de son „pays, comme on en avoit chassé son „pere, qui étoit mort dans son exil; „qu'il esperoit donc, que le Roy ne „trouveroit pas mauvais, de luy voir „prendre le plus sur parti, en se tenant „en repos, puis qu'il ne pouvoit se sauver que par cette voye; que la volonté de se joindre à la Suede, luy 1657. „manquoit moins que les forces, & „que s'il n'entreprenoit rien, c'est qu'il „ne pouvoit douter que toutes ses entreprises ne fussent étoufées des leur „naissance; enfin qu'il s'élevoit de „toutes parts, de si puissans ennemis „contre le Roy & en si grand nombre, „qu'on avoit tout lieu de craindre, „qu'il ne demeureroit pas en Pologne.

Et comme la Gardie voulut faire croire au Duc entre autres choses, qu'il ne seroit pas loin de luy, & qu'il luy fourniroit tout le secours necessaire pour ranger ses sujets à leur devoir; le Duc luy fit entendre, qu'il seroit assés occupé en Livonie, où il auroit bien de la peine à resister aux Moscovites. Toutefois avant que de se separer, le Duc assura le Comte, qu'il rendroit au Roy, dans l'occasion, tous les services dont il seroit capable: mais que pour le present il n'étoit gueres en état de rien entreprendre; qu'il entretiendroit un fidelle commerce de lettres avec les ministres de la Suede, & les avertiroit de tout ce qu'il leur importeroit de sçavoir, qu'il feroit tout son possible, pour procurer la paix entre la Suede & la Moscovie, & d'autant mieux, qu'il avoit reçu depuis peu des lettres du Czar où il témoignoit y étre luy même porté. Il n'avoit pourtant jusq'ici rien dit de ces lettres.

A l'égard des vaisseaux que le Roy luy avoit fait demander, il dit, qu'il ne pouvoit les luy accorder, de peur de se rendre suspect au Dannemarc. Mais que si le Roy n'avoit à faire qu'aux Hollandois, le Duc en avoit été si outrageusement traité, qu'il s'engageroit à le servir contre eux des toutes ses forces. Qu'au reste il voudroit de tout son cœur contribüer à la paix entre la Pologne & la Suede; que le Roy ne pouvoit mieux faire, que de s'y résoudre, & qu'il ne seroit pas difficile d'en venir là, pourvu qu'on y fût porté de bonne foy de part & d'autre. Surquoy la Gardie ayant dit, que le Roy n'entendroit jamais à la paix, qu'on ne luy laissât la Prusse: le Roy ne fût pas bien aise, quand il le sçut, que le Comte eût fait cette avance; ne voulant pas qu'on crût, qu'il faisoit son capital de la conservation de cette province, & trouvant mal à propos, qu'on mît deja les con-

1657. ditions sur le tapis avant que d'être convenus des préliminaires.

Le Duc vint ensuite aux Plaintes de la Gardie, & n'oublia rien pour sa justification, assurant qùe ses commerces de lettres n'avoient jamais été au préjudice du Roy, & qu'il ne les avoit entretenus, que pour sa propre sûreté. Ainsi ils se séparerent bons amis en apparence. Mais le Duc fit soûs main tout ce qu'il pût pour retarder la négociation de la Suede avec la Moscovie, qu'il n'eût tenu qu'à luy d'avancer. Il en usoit ainsi, de peur que les Suedois n'ayant plus en tête les Moscovites, les affaires ne tournassent en Pologne trop au gré de Charles Gustave.

Le Roy consulte le Senat sur la Guerre de Dannemarc.

§. 55. La suite de l'historie nous à conduits á la Guerre de Dannemarc, dõt le succés fût si heureux, qu'au lieu de causer la ruine entiere de la Suede, comme ses Ennemis se le proposoient, elle fournit un pretexte honnête au Roy, d'abandonner la Pologne, & luy procura les avantages qui étoient dûs à ses travaux & à ses victoires. Il y avoit déja long tems, qu'il en voyoit les préparatifs. C'est ce qui l'avoit obligé l'année derniere de proposer au Senat, s'il n'eût pas mieux valu prevenir le Dannemarc, que d'attendre qu'on en fût attaqué, puis qu'on ne pouvoit douter, que le grand armement qu'il faisoit ne regardât la Suede. Cet armement n'étoit pas la seule marque que le Roy de Dannemarc donnoit de ses mauvaises intentions. Elles paroissoient encore par les complots qu'il tramoit contre la Suede, de concert avec les Provinces unies des Pais Bas, sous prétexte d'assurer le commerce de la Mer Baltique. Et même de l'air dont étoient écrites, les lettres que le Sénat de Suede avoit reçûes depuis peu du Senat de Dannemarc, elles aprochoiét fort d'une déclaratiõ de guerre. De plus le Roy de Dannemarc avoit fait un Traité avec la Hollande, pour la défense de Dantzic, en vertu duquel, neuf vaisseaux Danois s'étoient joints à la Flote Hollandoise, qui faisoit voile vers cette ville. D'ailleurs les Ambassades de part & d'autre, entre la Moscovie & le Dannemarc, ne présageoient rien de bon: sur tout l'occasion paroissant si favorable pour les Danois, depuis l'irruption des Moscovites en Livonie & en Ingrie. Ils n'étoiét pas moins encouragez, par le bruit qui couroit, que l'archiduc Leopold Guillaume, en qualité de Grand Maître de l'Ordre Teutonique, vouloit intenter action sur la Prusse, & que c'étoit pour cela, que les troupes de l'Empereur se tenoient sur la Frontiere de Silésie, afin d'arrêter les progres que Charles Gustave faisoit en Pologne. Ainsi les Danois contoient déja, de recouvrer facilement & avec usure, les Pais qu'ils avoient autrefois perdus. 1657.

Il étoit donc à propos de les prevenir, avant qu'il eussent pris toutes leurs mesures. Mais ce n'étoit pas une petite entreprise, dans une conjoncture aussi fâcheuse que celle où l'on se trouvoit. La Guerre de Pologne, que le Roy avoit déja sur les bras, les Ennemis qu'elle luy avoit attirez, & dont il luy faloit soûtenir le choc en divers lieux, le défaut d'argent, de troupes, de munitions de guerre, de bonnes alliances, & presque de tout secours étranger, tant de difficultez faisoient craindre, que le Roy ne succombât, quelque haute idée qu'on eût de sa prudẽce & de son courage, & quelque formidable que ses victoires l'eussent rendu à ses voisoint. Ce n'étoit pas encore tout. Les Provinces de Schonen, de Blecking, & la Norvege avoient de plus fortes Places, que la Suede, qui étoit ouverte aux Danois de toutes parts, & entierement dégarnie de troupes reglées. Quoy qu'on eût en quelque façon renouvellé l'alliance avec les Hollandois, on ne pouvoit gueres conter sur eux, parce qu'ils ne sembloient pas eux mêmes bien résolus au parti qu'ils vouloient prendre. Ils s'aheurtoient toûjours à prétendre ne paier les Droits en Suede, que sur le pied des naturels du Païs: ce qu'ils savoient bien que le Roy étoit résolu à ne point souffrir. Il étoit donc vraisemblable, qu'ils se joindroient au Dannemarc contre la Suede, laquelle ils avoient trop offensée, pour ne pas chercher à l'offenser de nouveau. On savoit du moins qu'ils avoient pris résolution d'envoyer en Moscovie, pour solliciter le Grand Duc à s'emparer de Revel & de Riga, avec promesse de luy fournir du secours, si le Roy continuoit à s'oposer à leurs prétentions. Cela étant ainsi, & les Hollandois

1657. landois venant à se joindre aux Danois & aux Moscovites, il étoit difficile que la Suede pût tenir contre le Dannemarc, par mer & par terre: La jonction des deux flotes pouvant sans peine couper toute communication avec les Païs de delà la mer. Il sembloit donc qu'il valoit mieux choisir de deux maux le moindre, & attendre que les Danois se déclarassent, sans les prevenir par aucun acte d'hostilité; en se mettant néantmoins en état de les repousser, quand on en seroit attaqué. Qu'il faudroit tâcher encore de conclurre avec les Hollandois, parce que si l'on pouvoit les détacher du Dannemarc, celuy cy penseroit plus d'une fois à entreprendre quelque chose contre la Suede: & cependant il pourroit arriver, où qu'on feroit la paix avec la Pologne, où que les Moscovites seroient batus; ce qui apporteroit un tel changement aux affaires, que le Dannemarc s'estimeroit bien heureux de n'être pas luy même envahi. Qu'il seroit pourtant à propos, de continüer les négociations avec cette Couronne, quand on ne feroit par là que gagner du tems, pour se préparer plus à loisir à luy faire tête.

C'est ainsi que le sénat de Suede étoit d'avis qu'on se conduisît. Mais Skit ne cessoit dans ses lettres, de presser le Roy d'aller au devant des desseins du Dannemark: soutenant, qu'il étoit en droit de le faire, puisque cette couronne, contre la foy des traitez, & les promesses si souvent reïterées, avoit donné entrée dans la mer Baltique, à une flote étrangere, destinée à secourir les Ennemis de la Suede, & y avoit joint ses propres vaisseaux; qu'il ne faudroit pas pourtant alleguer cette raison dans le manifeste, à cause des Hollandois, sur la conduite desquels il étoit bon de fermer les yeux, afin de les détacher du Dannemarc, à quelque prix que ce fût; que la lettre du Sénat de Dannemarc, étoit une espéce de déclaration de guerre, & qu'on voyoit que les Sénateurs avoient voulu imiter celle que le Sénat de Suede leur avoit écrite avant les dernieres troubles, quoy qu'ils s'y fussent pris avec beaucoup moins de ménagement & de retenüe; que le plein pouvoir donné à Durel par le Roy, quelque conforme qu'il fût aux traitez entre les deux Couronnes, avoit été rejetté: marque assez claire, qu'on n'attendoit en Dannemarc, qu'une occasion de rompre avec la Suede, & de l'attaquer, pendant qu'elle seroit occupée à repousser les Ennemis, que le Dannemarc luy avoit luy même attirez; qu'on ne pouvoit plus douter, que ce ne fût à sa sollicitation, que les Moscovites avoient pris les armes, qu'il n'eût empéché les Hollandois de ratifier le traité d'Elbing, & qu'il n'eût éloigné les Polonois de la paix par une Ambassade expresse; qu'il ne feroit que suivre son ancienne politique, en attaquant la Suede, pendant qu'elle seroit engagée en Moscovie & en Pologne, & qu'il pourroit esperer de luy enlever quelque Province; comme au contraire, l'interêt de la Suede démandoit absolument, qu'elle cédat plûtôt quelque chose à tout autre, qu'au Dannemarc, à qui le voisinage donnoit & plus d'envie & plus de moyens de luy nuire; qu'apres tout, les préparatifs qui se faisoient, soit dans ce Royaume, soit au dehors, ne pouvoient regarder que la Suede, puis qu'il ne paroissoit pas que le Dannemarc eût d'autres Ennemis; que si l'on attendoit qu'il eût assemblé toutes ses forces, par mer & par terre, il seroit difficile de luy resister, & plus encore d'en venir à une honnête composition, à cause de la persuasion où l'on étoit, que les Moscovites & les Polonois se préparoient à faire des efforts extraordinaires la campagne prochaine: de sorte que le Roy se trouveroit comme investi par deux armées sur terre, pendant que sur mer il n'auroit pas moins à faire avec la flote de Dannemarc, soûtenüe de celle de Hollande; qu'alors, autant qu'il seroit mal aisé à la Suede, ou de soûtenir la guerre, ou de faire une paix avantageuse, au milieu de tant d'Ennemis dont elle seroit pressée, autant l'un & l'autre seroit il facile au Dannemarc; qu'il ne faloit pas attendre qu'on fût serré de trop prés, & que l'Ennemi eût ravagé les Provinces limitrophes, dont on ne pourroit ensuite tirer aucun avantage; au lieu que si on le prevenoit, durant qu'il en étoit encore aux préparatifs, on pourroit faire de son Païs le théa-

1657. théatre de la guerre ; qu'on devoit donc faire en sorte, que l'Electeur de Brandebourg goûtât cette resolution & qu'il voulût continuer la guerre en Prusse, en l'assurant que le Roy seroit de retour, avant que les Polonois eussent assemblé toutes leurs forces ; qu'en cas de refus du côté de l'Electeur, il faudroit négocier une treve avec la Pologne, soûs pretexte d'avancer le traité de paix, & cependant mener l'armée, partie en Holstein, & partie en Schonen ; qu'il seroit pourtant necessaire avant que d'en venir là, & afin de s'attirer l'approbation de l'Europe, d'envoyer une Ambassade en Dannemarc, pour demander qu'on s'y engageât de nouveau à l'observation des traitez, sans les enfreindre à l'avenir, & qu'on laissât tous ces préparatifs de guerre, où qu'on donnât de bonnes assurances, qu'ils ne regardoient pas la Suede, avec promesse du côté de cette derniere, qu'on ne tourneroit point les armes contre le Dannemarc, & que les traitez seroient observez avec la même exactitude ; que la conjoncture présente ne souffroit point de longues négociations, qui ne serviroient qu'à donner le tems au Dannemarc de détourner le coup & de s'y mieux preparer ; que les Traitéz ne reussissoient jamais mieux, que lors qu'on y travailloit les armes à la main ; que c'étoit là le plus sûr moyen de renverser tous les projets du Dannemarc, & d'y répandre tant de frayeur, qu'on ne penseroit plus à la guerre, & qu'on demanderoit à traiter à des conditions avantageuses pour la Suede ; que Gustave Adolphe s'y étoit ainsi pris, lors qu'étant sur le point de passer en Prusse, il avoit envoyé Gabriel Oxenstiern, porter quelques propositions à signer à Christian IV. résolu de l'attaquer sur l'heuré, s'il refûsoit de se déterminer en peu de jours, & que cette vigueur avoit obligé le Roy de Dannemarc à signer, quelque peine qu'il eût à s'y résoudre.

Il attend que le Dannemarc l'attaque. 15. Janv.

§. 56. Le Roy n'avoit pas besoin de toutes ces raisons de Skit, pour être assuré que le Roy de Dannemarc se mettroit en campagne le printems prochain. Il savoit que Rosenvving avoit été envoyé à Dantzic, pour rendre inutiles toutes les négociations de paix entre la Suede & la Pologne. Quelques soins que Durel 1657. eût pris par son ordre, de ménager l'amitié du Dannemarc, sauf l'honneur & les interets de la Suede, ils avoient été inutiles, & le Roy comprenoit enfin, que la haine & la vengeance y possedoient trop les esprits, pour pouvoir en attendre rien de raisonnable. Aussi avoit il résolu d'abord, de laisser à quelque autre la défense de la Prusse, & d'aller luy méme en Suede, afin de s'opposer avec les troupes du Païs, à l'invasion des Danois. Mais ensuite il changea d'avis. 23. Janv. Celuy du Senat étoit assez de son goût, que la conduite du Roy de Dannemarc venoit plutôt de la peur d'être attaqué par la Suede, que de l'envie d'être luy même l'agresseur ; qu'il ne faloit pas pourtant se reposer là dessus, mais se tenir toûjours en état de se défendre en cas de besoin, & mettre bon ordre à toutes choses dans le Païs, parce qu'il étoit à craindre, que les changemens arrivez en plus d'un lieu aux affaires de la Suede, joints aux sollicitations continuelles de Beuning, & de la maison d'Aûtriche, ne portassent enfin le Dannemarc à quelque acte d'hostilité lors qu'on y penseroit le moins ; que s'il se tenoit en repos, il ne seroit pas necessaire de rien entreprendre, de peur de choquer les Hollandois, avec 16. Fevr. qui la Suede avoit renouvellé l'alliance, & de les porter à quelque facheuse resolution ; au lieu qu'on leur en ôteroit tout prétexte, en laissant rompre la paix au Dannemarc le premier, de laquelle les Hollandois étoient garans par le traité de Bramsbroo.

Cependant le Roy fit partir quelques Regimens de Prusse, soûs la conduite du Prince de Sulzbach, pour aller joindre Wrangel, & s'opposer ensemble aux entreprises des Danois. En même tems Wrangel eût ordre, de secourir le Duc de Holstein beaupere du Roy, si les Danois l'attaquoient. Et en cela le Roy agissoit conformément à la Paix de Westphalie, & au Traité de Bramsbroo, auquel la maison de Holstein étoit comprise. Il étoit d'autant plus vrai semblable que ce secours seroit necessaire au Duc, que le Roy de Dannemarc n'avoit pas voulu souffrir qu'il demeurât neutre, ni accepter sa médiation,

qu'à

1657. qu'á cette condition icy, qu'en cas qu'elle fût sans fruit, & qu'on ne donnât pas entiere satisfaction au Dannemarc, le Duc seroit obligé de luy fournir du secours. Et comme celuy cy avoit rejetté cette proposition, les Danois avoient commencé de luy faire plusieurs chagrins. Le Roy luy conseilloit néantmoins de n'attaquer pas le premier, & de ne point donner d'occasion aux hostilitez du Dannemarc, parce qu'alors, il ne pourroit luy offrir que son entremise, sans oser le secourir de ses troupes, pour ne pas enfreindre la paix. Qu'il feroit donc mieux de céder au tems, de dissimuler les injures du Dannemarc, & d'en porter ses plaintes aux Princes de la Basse Saxe, pour les obliger à le secourir, ou du moins à ne trouver pas mauvais, que le Roy de Suede ne gardât pas plus de mesures, que celuy de Dannemarc, qui devoit être regardé comme l'auteur de tous les troubles où l'on se verroit plongé. Que toute la conduite de ce dernier ne tendoit, qu' à porter le Duc à quelqué entreprise; mais qu'il s'en donnât bien de garde, & qu'il se contentât de pourvoir à la sûreté de ses Places, jusqu'á ce que l'aproche de l'armée de Suede luy permit de penser à sa vengeance.

12. Avril. En attendant que l'on pût en venir là, le Roy esperoit que les nouvelles levées seroient faites, & qu'il pourroit l'accomoder avec le Grand Duc, ou ranger les Polonois, par le secours du Prince Ragotzki. Dans le tems qu'il avoit deux guerres à soûtenir, il ne croioit pas devoir en commencer une troisiéme; & s'il ne pouvoit l'éviter, il étoit du moins bien aise, que toute la faute en tombât sur le Roy de Dannemarc, qui n'attendoit qu'à luy voir faire les premiers pas, afin d'obliger les Hollandois, qui ne demandoient pas mieux, à se déclarer contre la Suede, en prenant pour prétexte la garantie du Traité de Bramsbroo.

Wrangel n'étoit pas de cet avis. Il bruloit d'envie de prévenir les Danois & dissiper leurs nouvelles troupes. Mais le Roy s'opposa toûjours, de peur que les Princes Catholiques, la maison de Lunebourg & celle d'Autriche, n'en prissent occasion de vouloir être de la partie, & de le faire declarer Ennemi de l'Empire, comme infracteur de la paix de Westphalie, s'il attaquoit le Dannemarc dans le Holstein. Il craignoit encore que les Anglois & ses autres Alliez ne trouvassent, qu'il n'avoit pas eu assez de sujet de le faire. Au lieu qu'en laissant commencer le Dannemarc, il mettroit tout le droit du côté de la Suede, & ôteroit aux personnes mal intentionnées tout prétexte de décrier sa conduite. 1657.

La négociation avec le Dannemarc traîne *17. Janv.*

§. 57. En même tems, pour ne rien omettre de ce qui pouvoit empécher la guerre, Durel avoit ordre à Coppenhague, de protester toûjours que le Roy ne demandoit que la paix. Il avoit reçu un plus ample plein pouvoir, qu'il devoit produire aux Etats de Dannemarc, & se transporter pour cela à Oddensée, quand ils y seroient assemblez. Il étoit aussi chargé d' assurer les Ambassadeurs des Provinces Unies, qu'il n'y avoit rien de plus faux, que ce qu'on avoit voulu leur persuader en Dannemarc, que la Suede avoit projetté un traité secret avec cette Couronne, pour exclurre les Hollandois de la mer Baltique; que la verité étoit, qu'on n'avoit parlé que des flotes de guerre, & point du tout des vaisseaux marchans; que méme le Roy n'avoit pas refusé de comprendre les Hollandois dans le Traité; mais que toute la difficulté avoit roulé sur la maniere, dont ils pourroient y être compris, & que s'en étant entretenu l'été dernier avec Ovven Juel, qui étoit alors à sa Cour, il luy avoit répondu que ses ordres ne contenoient rien là dessus.

Cependant tout retentissoit en Dannemarc des préparatifs de guerre qui s'y faisoient par mer & par terre. L'alliance que Durel y négocioit ne s'avançoit pas, & l'on s'y prenoit avec beaucoup de lenteur. Son nouveau plein pouvoir en étoit en partie cause, parce que le Roy avoit voulu qu'il consultât le Sénat de Suede avant que de le produire. Sur quoy les Etats de Dannemarc s'assemblerent à Oddensée. La principale cause qu' on alleguoit de la prise d'armes, étoit le peu d'envie que la Suede sembloit avoir de traiter: ce qui paroissoit, disoit on, par le plein pouvoir si limité de Durel, & par la peine qu'il avoit d'en

1657. d'en faire venir un nouveau, quoy qu'on l'attendît depuis long tems.

Raisons des Danois pour la guerre.

§. 58. Dans le Sénat de Dannemarc, les avis étoient partagez. Quelques uns vouloient la guerre, le plus grand nombre étoit pour la paix. Mais tous convenoient qu'il faloit armer & se tenir sur ses gardes. On avoit pris soin de dresser une deliberation, qui contenoit les raisons, pour & contre, & qui devoit étre discuteé dans chaque province, afin que les Etats arrivassent mieux informez à la Diete d'Oddensée.

Les raisons pour la guerre étoient: Que la Suede épuisée d'hom„mes & d'argent, par les guerres de „Pologne & de Moscovie, & desti„tuée de toute esperance de secours „étranger, ne pourroit tenir con„tre les armes du Dannemarc, qui „se trouvoient alors dans toute leur „force; qu'il faloit profiter d'une si „belle occasion, qui ne reviendroit „peut être jamais, de recouvrer ce „qu'on avoit perdu dans la guerre „précedente, & de remettre le Dan„nemarc en tel état, qu'il ne dépen„dit plus du caprice de la Suede, „come il avoit fait durant les onze der„nieres années; qu'il étoit trop de „l'interêt des Hollandois d'abaisser la „Suede, afin de faciliter leur com„merce sur la mer Baltique, pour „ne pas esperer, qu'ils assisteroient „le Dannemarc, de vaisseaux, d'hom„mes & d'argent, conformément au „projet d'alliance, qui étoit déja sur „le tapis; que tout le Royaume con„tribueroit avec plaisir à cette „guerre, tant on étoit généralement „animé contre la Suede; que si Char„les Gustave venoit à se débarrasser „une fois de la guerre de Pologne, „comme on voyoit qu'il y travail„loit, il n'oublieroit jamais la con„duite que le Dannemarc avoit te„nüe, & chercheroit l'occasion de „s'en venger malgré cette confirma„tion des traitéz, qu'il ne cessoit de „de demander; qu'ainsi il étoit du „bon sens de prevenir ses Ennemis, „& qu'en tout cas, s'il faloit traiter „avec la Suede, on le feroit mieux, „quand on feroit soûs les armes: ou„tre qu'on pourroit par même moy„en forcer ceux de Hambourg à „l'hommage, qu'ils avoient jusqu' „alors refusé à la Couronne de Dan„nemarc; enfin que non seulement „les soldats Suedois, accablez de fa„tigues & de misere seroient prêts „à déserter; mais qu'il seroit enco„re aisé de gâgner la Pomeranie, & „les Provinces de Breme & de Hal„land, qui ne pouvant plus suppor„ter les exactions de la Suede, n'at„tendoient que l'occasion de se deli„vrer de son joug. 1657.

Raisons contraires pour la paix.

§. 59. Ceux qui étoient pour la paix, se fondoient sur les raisons suivantes: *Que l'occasion sembloit à la verité favorable, & que la disposition des esprits ne l'étoit pas moins: mais qu'on n'avoit pas tous les moyens necessaires de venir à bout d'une si avantageuse entreprise; que les revenus publics étoient peu considerables, sans parler de six millions de dettes dont le tresor étoit chargé; que les principaux revenus de la Couronne se trouvoient si partagez entre la Noblesse, soûs le titre de fiefs, que tout ce qu'il y avoit de gens d'épée & de robe, & même les officiers de la Cour, se plaignoient qu'ils n'étoient point payez de leurs gages; que l'argent qu'on avoit autrefois promis, n'étoit point pour entreprendre une guerre, mais pour défendre le Royaume en cas de besoin; que les particuliers, pour faire leur cour au Roy, avoient promis plus qu'ils ne pouvoient tenir, & qu'on auroit bien de la peine à leur faire exécuter leur promesse, sur tout la pluspart d'entre eux étant morts, durant les sept ans qu'il y avoit, qu'on l'avoit faite; que les préparatifs qu'il faloit faire étoient pourtant fort considerables, ne s'agissant pas de moins, que d'entretenir trois armées sur terre, en Jutland, en Schonen, & en Norvege, & une puissante flote sur mer; qu'on étoit entierement dépourvû de tout ce qui étoit necessaire pour cela; que l'esprit de l'Etat, & l'humeur du Roy, étoient éloignez de la guerre; que les Généraux, les Colonels, les Capitaines, les soldats, étoient tous gens sans experience; que la Flote n'avoit, ni Amiral, ni Capitaines, ni soldats, ni bons matelots; que l'Artillerie qu'on avoit ne suffisoit pas, pour la Flote, pour les Armées, & pour les Places; qu'il étoit à craindre que la jalousie ne se mît entre les Généraux; qu'il ne l'étoit pas moins, de n'étre pas secouru des Hollandois, si on entreprenoit cette guerre sans leur consentement, & avant que de leur en donner avis, comme on y étoit obligé par les traitez & d'autant plus, qu'elle*

1657. *qu'elle ne pouvoit qu'incommoder leur commerce sur la Mer Baltique ; qu'il pourroit même arriver, que la Suede leur faisant esperer d'observer exactement le traité d'Elbing, ils n'en demanderoient pas d'avantage, pour la sûreté de leur commerce ; qu'il seroit encore à propos, avantque de se déterminer, d'avoir l'avis de chacune des Provinces unies en particulier, parce que pouvant se faire aisément, que quelques unes d'entre elles ne fussent pas portées à favoriser l'entreprise du Dannemark, on courroit risque de faire de nouvelles pertes, au lieu de reparer celles qu'on auroit déja faites ; qu'il pouvoit arriver quelque revolution en Pologne, étant vrai semblable qu'enfin la France & l'Angleterre se remueroient, & qu'ainsi on ne sauroit prevoir en Hollande, non plus qu'en Dannemark, quel seroit le succés de la guerre que la Suede faisoit en ce Païs là ; que s'il n'étoit pas tel que le Dannemark l'attendoit, on savoit assez par l'experience qu'on en avoit faite durant la derniere guerre. 1. Que les Bourgeois & les païsans n'ont point de peine à suivre le parti le plus fort. 2. Que l'union entre les divers membres de l'Etat n'étoit pas trop bien affermie. 3. Que le Roy & la Noblesse se regardoient reciproquement avec défiance. 4. Et que les autres ordres étoient tous ennemis de celuy des Nobles ; que même tout le Royaume ne voulant plus être exposé aux continuelles alarmes, que la Suede luy donnoit, seroit bien aise d'en être enfin delivré, quand il devroit luy en coûter un changement de gouvernement ; que ceux qui avoient en main la conduite de l'Etat, le Roy, le ViceRoy, le chancelier, n'aimoient point la guerre, non plus que la pluspart des senateurs, qui voyoient qu'elle contribuoit à diminüer leur autorité, & que la paix les rendoit plus recommandables ; qu'on ne pouvoit douter que cette entreprise ne fût desaprouvée de tous les Protestans, & que le sujet ne leur en parût trop leger : sur tout qu'il étoit à craindre. Que l'Angleterre ne prit cette occasion de se vanger du tort qu'elle avoit reçu de la Hollande par la derniere guerre ; que les fortifications de Coppenhague, de Rensbourg & d'Helsinbourg n'étoient pas encorore achevées, & que celles des autres places tomboient en ruine ; que les soldats du païs étoient en fort petit nombre, aussi bien que les officiers, qu'ils manquoient d'experience les uns & les autres, & que les levées étrangeres seroient difficiles, excepté quelques deserteurs Suedois que l'on pourroit ramasser ; que puis qu'on étoit aprés à renouveller l'alliance avec les Etats généraux des Provinces Unies, il sembloit que le Dannemark se mettoit par là assez à couvert, & qu'il n'avoit qu'à se tenir en repos, dautant plus que s'il se rendoit agresseur, il n'étoit pas trop assuré d'être soutenu par la Hollande, divisée en plusieurs Partis qui rendoient son secours fort douteux ; qu'on pouvoit juger du succés qu'auroit la Flote en cette occasion, par celuy qu'elle avoit eu en dernier lieu pendant la guerre d'Angleterre, & par ce qui étoit arrivé l'été passé aux dix navires qu'on avoit équipez ; que l'Amiral n'avoit, ni l'experience, ni la résolution necessaire ; que les soldats venoient d'être pris de la charrüe, les matelots, de la lie du peuple, & par force, & que les Batimens étoient si mal conditionnez, qu'il sembloit qu'on n'eût fait ces préparatifs que par forme ; qu'il n'y avoit que peu d'argent dans le Rayaume, & qu'on ne savoit où en trouver : la noblesse l'ayant tout emprunté & l'emploiant tout à faire voyager ses enfans, ou à acheter des terres, de sorte qu'une partie en passoit dans les Païs Etrangers, & l'autre devenoit inutile en tems de guerre, à cause de la difficulté qu'il y avoit à vendre des terres, & pour le risque que couroient l'interêt & le principal ; que la guerre ne pouvant se faire en païs ennemi, il étoit plus sûr, quel quen pût être le succés, que les particuliers en souffriroient, qu'il ne l'étoit que le Public y gagnât ; qu'il faloit enfin veiller aux interêts de la noblesse, & prende garde, que si le Roy se voioit à la tête d'une armée, il ne se mit au dessus des loix, ce qui étoit d'autant plus à craindre, qu'on avoit plus limité l'autorité de celuy cy, que de ses Predecesseurs, & que la guerre où l'on vouloit s'engâger, luy mettant en main le commandement des troupes, il étoit vraisemblable, qu'il ne laisseroit pas passer une si belle occasion de relever son pouvoir.* 1657.

§. 60. L'esperance de recouvrer quelques Provinces fut plus forte que toutes ces raisons. On crût devoir profiter d'une conjoncture si favorable, de priver la Suede de tous ses privileges sur le Sund, & de la mettre si bas, que le Dannemark n'eût plus à la craindre. Cette résolution étoit en partie

On concluë à la guerre.

1657. partie l'effet des ressorts qu'on faisoit joüer à la Cour, & du pouvoir que Sudlendeu, homme inquiet & turbulent, avoit sur l'esprit du Roy, que quelques uns d'entre les jeunes Sénateurs portoient aussi à la guerre dans l'esperance d'y trouver mieux leur contre qu'à la paix. Les vieux Sénateurs n'étoient pas de ce sentiment, & ils vouloient qu'on se contentât d'employer les troupes à se tenir sur la défensive. C'étoit aussi ce qu'une partie de la Noblesse eût bien souhaité. Mais la peur de déplaire au Roy, les empéchoit de s'expliquer, bien qu'ils se défiassent, ainsi que le Senat, que le Roy ne fit servir cette conjoncture à casser les conventions passées avec les Etats.

Cependant Durel & Kleist faisoient tout ce qu'ils pouvoitent pour obtenir, qu'on se contentât du vieux Plein pouvoir, & qu'on commençat toûjours à traiter en attendant le nouveau. Mais ils se tourmentoient en vain. On ne cherchoit en Dannemark qu'à les amuser, de peur, si l'on concluoit avec eux, que le Roy ne fit d'abord une paix avantageuse avec la Pologne : ce que le Dannemark ne pouvoit souffrir. Il parut même quelque changement dans la conduite de Kleist, de puis que les Danois eurent tenté par toute sorte de voyes, de gagner l'Electeur de Brandebourg. On se défendoit de traiter avec la Suede sur divers prétextes. Tantôt on disoit, que les tems étoient changez, & que la garantie conclüe entre le Dannemark & les Provinces Unies, jointe à une plus étroite alliance, qui étoit sur le tapis, ne permettoit pas d'exclurre les Hollandois de la mer Baltique. Tantôt on renvoyoit à traiter, aprés que la paix seroit faite entre la Suede & la Pologne, comtant sur la promesse que la derniere avoit faite à Rosenwing, de n'en venir jamais là, que l'autre n'eut donné satisfaction au Dannemark. Enfin on s'étoit laissé persuader aux Ambassadeurs Hollandois, que le traité d'Elbing ne seroit ratifié, qu'apres la paix de Pologne, ou du moins qu'apres que le Roy auroit declaré, qu'il sortiroit de la Prusse.

Nouveau plein pouvoir de Durel.

§. 61. Mais le pretexte sur lequel on insistoit davantage, étoit le plein pouvoir, qu'on prétendoit n'étre pas en bonne forme. C'est ce qui avoit obligé le Roy d'en envoyer un nouveau au gré du Dannemark, apres avoir toutefois chargé Durel, de consulter le Sénat de Suede, pour savoir s'il seroit à propos de le produire dans les termes qu'il étoit conçu. Le Senat avoit répondu, qu'on le pouvoit sans craindre de faire tort au Roy, qui rendroit au contraire par là sa cause meilleure, si malgré toutes ces demarches, le Dannemark ne laissoit pas de prendre les armes; qu'on n'étoit même plus à tems à le suprimer, puisque les Danois savoient déja que Durel en avoit reçu : outre que Kleist avoit déclaré, qu'il avoit pouvoir d'accommoder le traité à la conjoncture presente; que si l'on faisoit difficulté de le produire, le Roy seroit soupçonné d'avoir traversé à dessein cette négotiation; que quand les Etats de Suede viendroient à sçavoir, que le Senat auroit été d'un avis contraire, ils ne manqueroient pas de jetter sur luy toute la faute de la guerre qui s'en ensuivroit; que l'Electeur de Brandebourg, par l'entremise du quel on avoit convenu de traiter, seroit fâché de voir l'affaire accrochée par cet obstacle; que si elle l'étoit par des propositions outrées, la faute en seroit à celuy qui les auroit faites; qu'il n'y avoit donc point à balancer, & que d'une commune voix le Senat étoit d'avis, que le plein pouvoir fût produit, à moins qu'il ne survint quelque cas qui l'empéchât, ou quelque ordre du Roy qui le défendît.

Le Roy étoit bien du sentiment du Senat : mait il enjoignoit tres expressément à Durel, de ne se pas écarter le moins du monde du traité de Bromsbroo, & d'en faire le fondement de toute la négociation. Ainsi Durel produisit son nouveau pouvoir, & en fit avertir les Danois par Kleist, témoignant en même tems qu'il ne voyoit pas pourquoy ils n'avoient pas voulu accepter l'autre, & que le Roy avoit passé par dessus ; pour faire mieux voir qu'il ne tenoit pas à luy, que l'affaire ne fût concluë. On fit 11. Fevr. donc l'échange des pleins pouvoirs, & quand on fut assembé Gerstorf demanda à Durel, s'il y avoit lieu 12. Fevr. d'esperer, que le commerce, qui étoit presque tout à fait tombé, vint à se relever & à reprendre son premier cours, & si par le present traite il seroit pourvû, qu'on n'exigeât plus

1657. plus de droits en pleine mer, comme on avoit fait par le passé. Durel répondit, qu'il eût été mieux d'attendre à faire ces questions en leur lieu, & qu'il ne voyoit pas ce qu'elles avoient de caché; qu'il savoit pourtant que le Roy son maître ne demandoit pas mieux que de conserver la liberté du commerce, & qu'il ne pensoit pas à exiger de nouveaux droits en pleine mer. Mais les Danois se prenoient fort froidement à cette affaire, & ne pensoient qu'à la tirer en longueur, pour avoir le tems de se préparer à la guerre. Ils alleguoient pour raison de leur armement, qu'ils ne croioient pas pouvoir s'en dispenser, dans le tems que toute l'Europe étoit en armes, & qu'en cas de paix, leurs troupes pourroient étre employées au service de la Suede. Mais la verité étoit qu'ils se flatoient de tenir déja les Provinces de Halland & de Breme, sans se mettre en peine des Suedois, qu'ils croyoient en état d'étre méprisez impunément.

Sur ces entrefaites le tems marqué pour l'assemblée d'Odensée étoit venu. Durel demanda s'il ne seroit pas necessaire qu'il s'y rendît. On luy fit réponse qu'on laissoit la chose à son choix, mais qu'on n'auroit pas le tems de deliberer touchant le traité, & que les députez seroient bientôt de retour à Coppenhague. Il n'étoit pas pourtant mal aise de voir, qu'on ne vouloit pas que Durel ni Kleist allassent à Odensée, quoy que les Ambassadeurs Hollandois eussent été priez de s'y rendre, & que les ordres fussent donnez pour leur préparer un logis. Ce que Durel ayant sçu, il demanda de nouveau, qu'il lui fût aussi permis d'y aller, & le Roy de Dannemarc, ne trouvant pas d'autre voye de l'empécher, fit dire à tous les ministres des Cours étrangeres, de ne se point trouver à cette assemblée. Il fit aussi demander à Durel par Kleist, si la Suede rendroit la Province de Halland? à quoy Durel répondit rondement, que non.

Cependant on ne deliberoit à Odensée que sur les moyens de faire la guerre. Le Roy la désiroit plus fortement que personne, pour s'accrediter par la dans l'esprit de la Noblesse. Les Senateurs Krage, Krabbe, Urop, Rosenkrants, & plus que tous Güldenlœw, étoient aussi d'avis qu'on prît le parti des armes. La Noblesse elle même n'en étoit pas éloignée, & 1657. elle trouvoit, comme les autres, qu'il faloit relever la gloire du Dannemarc, abattre l'orgueil de la Suede, la mettre hors d'état de se faire craindre à l'avenir, & l'obliger à rendre ce qu'elle avoit usurpé, & à donner satisfaction à la Couronne de Dannemarc touchant l'Archeveché de Breme.

§. 62. Apres la tenuë de l'Assemblée, on recommença la négociation avec Durel. D'abord il y eut quelque difficulté sur le projet d'alliance. Les Danois vouloient, que Durel en presentât un, afin que l'échange en fût fait avec le leur. C'est ce qu'il refusa, croyant qu'apres avoir donné son projet en dernier lieu, il lui suffiroit de faire ses remarques sur celui de Dannemarc. On voyoit dans celui cy, que les Danois vouloient demeurer attachez à la Hollande, & obliger le Roy de Suede à prendre la défense de la mer aux environs du Jutland & de la Norvege. Ils ne parloient point de s'opposer à l'entrée de la Flote Hollandoise dans la mer Baltique, résolus au contraire de garder le traité fait avec les Provinces unies l'an 1649. Enfin ils ne vouloient plus s'en tenir au traité de Bromsbroo, soûs pretexte que les Suedois l'avoient eux mêmes violé, en levant des droits sur la côte de Dantzich. Durel répondit à tout cela avec tant de circonspection, qu'en justifiant la conduite de son maître, il ne donna aucune prise aux Hollandois. En particulier sur l'article de Dantzich, il dit que cette ville, non contente de refuser l'amitié du Roy, & la neutralité qu'il luy avoit fait offrir, en étoit venüe même la premiere aux hostilitez, & qu'on n'avoit pû se dispenser d'user à son égard de represailles.

Continuation du traité.

Ensuite, pour rendre les Suedois odieux, les Danois firent courir un long ecrit, rempli de plaintes, sur les fraudes commises par les premiers au détroit du Sund, & à l'egard des certificats; à quoy ils ajoûtoient memoire de tous les dommages que le Dannemarc avoit soufferts depuis onze ans, demandant qu'ils fussent reparez. Durel répondit à tout cela & fit voir que les sujets de plainte de la Suede étoient bien d'une autre consequence que celles du Dannemarc.

1657. Parmi toutes ces contestations, le traité ne s'avançoit pas. Durel & Kleist avoient beau en presser la conclusion: on les amusoit de paroles, & l'on ne cherchoit qu'à gagner du tems, pour étre mieux en état d'en venir aux armes. Cependant le Roy ne cessoit de faire connoitre combien il étoit porté à un accommodement. Il chargea Durel d'en donner aux Danois tous les témoignages possibles, & de les assurer non seulement qu'il oublieroit le passé, mais aussi qu'il leur ôteroit tout sujet de plainte, & leur céderoit tout ce en quoy son honneur ne se trouveroit pas interessé. Mais

3. *Mars.* si apres toutes ces avances, ils continuoient à biaiser, ou à faire des propositions déraisonnables, Durel avoit ordre de leur en faire voir l'injustice, en leur declarant, qu'il n'avoit reçu aucune instruction là dessus, & que le Roy étoit résolu à s'en tenir purement & simplement au traité de Bromsbroo, sans souffrir qu'on s'en écartât le moins du monde. Et s'ils persistoient dans leurs prétentions, continüant la négociation sur le même pied, il devoit leur demander une réponse positive, & sortir de Coppenhague, aprés avoir fait sa protestation: laissant le reste aux Commissaires des deux Royaumes, qui s'assembleroient sur la frontiere, selon les traitez, ou l'abandonnant au tems, qui ne pouvoit manquer d'apporter du changement aux affaires des uns ou des autres, sans attendre aucun autre ordre de sa part, mais prenant soin d'informer le Duc de Holstein, & Wrangel de tout ce qui se passeroit.

Pour presser donc les Danois, qui ne s'expliquoyent qu'à demi & qui usoient toûjours de leurs détours ordinaires, Durel leur demanda, „ si le „Roy de Dannemarc, à l'exemple de „celui de Suede, étoit disposé à ou„blier tout le passé, de quelque nature „qu'il fût, & à remedier aux sujets de „plainte, en cédant tout ce qui ne se„roit contraire, ni à son honneur, ni „aux traitez, ni aux interéts de son „Royaume. Il ajoûta, que pour hâter la conclusion du traité, il n'y avoit qu'à dresser un projet qui comprit tous les articles de la négociation, & qu'on se communiqueroit de part & d'autre. Et que pour les choses qui demanderoient que l'on y remediât, on en dresseroit une convention à part qui seroit ajoûtée au traité. 1657.

La réponse qu'on fit à Durel se réduisoit à cecy: „ qu'on souhaitoit à la „verité de vivre de bonne intelligen„ce avec la Suede; mais à condition „qu'on seroit dédommagé de tout le „tort que l'on en avoit souffert; que „l'expedient proposé par Durel, pour „l'abolition du passé, ne sembloit pas „suffisant, parce que la gloire du Roy „& les interéts du Royaume, servi„roient toûjours de prétexte, pour „éluder toute satisfaction, quelque „equitable qu'elle pût étre; que ce „n'étoit pas assez d'aller au devant des „maux à venir, qu'il falloit aussi reme„dier au passé, & satisfaire à tout ce „qu'on avoit fait contre les traitez, & „contre l'amitié qui devoit étre en„tre les deux couronnes; que c'étoit „de cette amitié, dont il étoit à pro„pos avant toutes choses de jetter de „bons fondemens, & y ayant peu „d'apparence d'y reussir, il étoit in„utile de se tourmenter pour l'allian„ce; enfin que si l'on étoit une fois „d'accord touchant les griefs, il ne se„roit pas difficile de s'accorder sur la „convention qu'on vouloit ajoûter au „traité.

Durel donna là dessus sa réponse par écrit. Elle portoit: „ que les „dommages dont le Dannemarc de„mandoit réparation à la Suede n'a„yant jamais été bien verifiez, il n'a„voit d'autres offres à leur faire que „celles qu'il leur avoit déja faites; „qu'au contraire on avoit fait voir, „qu'il ne s'étoit rien commis du côté „de la Suede, qui fût contre le traité „de Bromsbroo, & qu'elle attendoit „que le Dannemarc luy même répa„rât le tort & le préjudice qu'il luy „avoit fait, & qui étoit presque irre„parable; qu'en vain on prétendoit „en Dannemarc une satisfaction, qui „pût apporter quelque alteration au „traité de Bromsbroo, aussi bien „qu'une reparation de dommages & „une caution pour le traité qui étoit „sur le tapis; qu'il avoit de fortes rai„sons de ne consentir à rien de sem„blable, & qu'en un mot les Danois „n'avoient qu'à déclarer nettement „leur derniere résolution sur ces arti„cles; parce que si on n'y remedioit, „avant toutes choses, il croyoit com„me eux, que c'étoit inutilement

„qu'on

1657. „qu'on travailloit au traité ; qu'au „reste, cluy de Bromsbroo en étant „le fondement, & devant étre consideré comme le lien de la paix, on ne „pouvoit y faire aucun changement; „que les dommages dont ils se plaignoient ne pouvoient étre prouvez, „& que la Suede en avoit soufferts de „plus grands; que c'étoit une chose „inoüie de demander des assurances, „quand il s'agissoit de traiter, vû principalement que la Suede n'exigeoit „rien de semblable, & qu'elle ne pouvoit étre convaincüe d'avoir manqué aux traitez ; qu'on laisseroit „pourtant à la liberté du Dannemarc, „qu'il ne fût plus parlé du passé, & „qu'on regardât le dommage comme compensé de part & d'autre, „pour ne travailler qu'à conclurre „l'alliance. Gerstorf, quelque instance que Durel luy fit de répondre positivement, evita de s'expliquer, & sans avoir égard à tout ce que Kleist put luy dire, il insista toûjours sur les mêmes prétentions, se plaignant encore que les Suedois se fussent saisis de la Province de Breme.

Disposition à la rupture. Les Danois la declarent ouvertement.

§. 63. Sur ces entrefaites, le Senat de Suede depécha au Senat de Dannemark Gustave Duval, chargé d'une lettre qui servoit de réponse au catalogue de griefs, qu'on avoit remis entre les mains de Durel. Onze jours apres, les Danois y repliquerent, insistant toûjours sur leurs premieres prétentions: cequi fit, qu'on ne douta plus, qu'ils ne fussent prêts à se declarer ouvertement. On eut un nouveau sujet de s'y attendre, quand on apprit qu'ils ne gardoient plus de mesures touchant les droits du Sund, qu'ils levoient à leur fantaisie & avec tant de rigueur, jusques là que les vaisseaux Suedois n'osoient declarer leurs marchandises, de peur d'étre confisquez, aimant mieux passer pour Hollandois & payer les droits comme tels. On commençoit même à se moquer publiquement de Durel, & à dire avec insulte, qu'on ne voyoit pas dans l'état où étoient les choses, pourquoy le Dannemarc feroit alliance avec la Suede, à moins que de vouloir contribüer à luy faire conserver la Prusse, & luy procurer la paix avec la Moscovie & la Pologne; qu'on ne craignoit pas d'étre attaqué par les Suedois, & qu'on sauroit bien les repousser, soit avec les forces du païs, soit avec le secours de la Hollande; qu'ils avoient assés à faire en Pologne, où leur Roy environné d'ennemis de toutes parts, étoit à deux doits de sa rüine ; que le tems étoit venu de faire sans peine, ce qu'il est d'un grand courage d'entreprendre même avec peril, & qu'il faloit profiter de l'occasion de réparer les pertes qu'on avoit faites, de relever la gloire du nom Danois, & de delivrer la nation de cet esclavage, où la Suede la tenoit depuis long tems assujettie. Enfin quand on se vit pressé par Durel, on fit cette derniere declaration, *qu'apres y avoir bien pensé, on n'avoit pas cru étre obligé par aucune bonne raison, de renoncer à la réparation des dommages que le Dannemarc avoit soufferts de la Suede, contre la foy des traitez; qu'on avoit fait voir clairement, & que l'experience de tous les jours confirmoit de quelle maniere les Suedois en usoient au détroit à l'égard des certificats & de tout ce qui en dépend, contre les paroles expresses des conventions passées entre les deux Royaumes & au grand préjudice du Dannemarc; qu'au contraire les Danois n'avoient jamais rien fait contre les traitez, & que s'il étoit arrivé la moindre chose de leur coté, qui semblât y donner atteinte, les Suedois savoient bien, avec quelle impatience ils l'avoient souffert, quelles plaintes ils en avoient faites, & de quel air ils en avoient demandé la réparation, qu'il avoit toûjours falu leur faire au delà même de l'équité, quelque raison qu'on eût d'en avoir usé comme on avoit fait; qu'au reste on étoit faché, que Durel ne pût consentir à la satisfaction & aux assurances que le Dannemarc demandoit, & que cela étant, on luy declaroit aussi, nettement & sans détour, qu'on étoit résolu à ne s'en point désister, & à rompre la négociation, sans qu'on crut étre cause quelle se terminât de cette maniere.* 2. May. 1657.

Une conduite si brusque fût en partie l'effet des empressemens de l'Ambassadeur de Pologne, qui ne cessoit de solliciter le Dannemarc, d'entrer dans la ligue offensive, qui venoit d'étre conclüe entre la Pologne, la Moscovie & la Maison d'Autriche; assurant encore, qu'on avoit arreté à Vienne, d'envoyer dix-huit mille hommes en Pologne, & de se jetter en même tems en Pomeranie pour obliger les Suedois à faire diversion, & les em-

1657. empécher de tourner du coté du Dannemarc.

Durel se retire de Coppenhague. §. 64. Durel voyant donc qu'il n'avanceroit rien desormais à Coppenhague, demanda permission de se retirer, apres avoir fait sa protestation, dont le sens étoit; „qu'il ne pouvoit „voir sans douleur, qu'une négocia„tion, pour laquelle il avoit pris tant „de peine, fût accrochée par les pré„tentions du Dannemarc, qu'on ne „pouvoit luy accorder, sans choquer „également, & l'honneur de la Suede, „& la raison; que Charles Gustave peu „de tems avant que d'entrer en Polo„gne, avoit informé le Roy de Danne„marc des motifs de son entreprise, „l'assurant de nouveau de son amitié, „& luy proposant de faire ensemble „une plus étroite alliance, s'il le ju„geoit ainsi à propos pour le bien des „deux couronnes; que cette proposi„tion avoit été reçüe avec plaisir en „Dannemarc, ou l'on n'eut pas plutôt „témoigné l'envie qu'on y avoit, que „la Suede s'expliquât plus clairement, „que le Roy n'avoit point hésité à fai„re les premiers pas; que l'affaire „avoit été conduite à tel point, par les „soins qu'on y avoit apportez de part „& d'autre, qu'il ne restoit pour l'ache„ver, que de recevoir le plein-pouvoir, „qui devoit arriver au premier jour; „qu'en cet état néantmoins, le Roy „de Dannemarc l'avoit suspendüe, „pour diverses considerations, or„donnant à son ministre de la con„tinüer avec le Roy, qui étoit alors en „Prusse; que toutefois ce ministre „n'avoit fait aucune diligence, & que „même le Roy luy en ayant parlé le „premier, il avoit répondu, qu'il n'a„voit point d'ordre; qu'ensuite l'Ele„cteur de Brandebourg avoit envoyé „aux deux Rois, pour leur faire repren„dre la négociation, & que celuy de „Suede avoit accordé à celuy de Dan„nemarc, qu'elle fût recommencée à „Coppenhague, quoy que ce dût étre „plûtôt sur la frontiere des deux Roy„aumes conformément aux traitez; „qu'à cette fin, luy Durel avoit été en„voyé, avec un plein pouvoir dont le „Dannemarc n'ayant pas été content „quoy qu'il fût dans toutes les formes „requises, il avoit falu en faire venir „un autre; qu'apres l'échange des „plein-pouvoirs, quelque envie qu'il „eût qu'on mît d'abord l'affaire sur le „tapis, il avoit pourtant attendu pa„tiemment, que les Etats alors assem„blez eussent reglé, celles du Royau„me; qu'ensuite on avoit commencé „de travailler au traité, & produit les „projets de part & d'autre; qu'il avoit „eu la complaisance de communiquer „sa réponse par le menu, contre la coû„tume observée dans les traitez, & que „par ses fortes instances, & celles de „Kleist, l'affaire en étoit venüe au „point, que les Danois avoient pro„duit tous les griefs, qui faisoient par„tie du traité; que ce fondement étant „posé, les Danois avoient demandé, „qu'on changeât le traité de Broms„broo, qu'on réparât le dommage „souffert dans le Sund, & qu'on don„nât des assurances pour le traité qu'il „s'agissoit de conclurre; sur quoy luy „Durel avoit répondu, que les con„ventions précedentes devoient ser„vir de fondement à la presente négo„ciation, & qu'il étoit également de „l'interét des uns & des autres, qu'il „n'y fût fait aucun changement; que „celuy qui avoit plûtôt reçu du dom„mage, qu'il n'en avoit fait, n'étoit pas „obligé à le réparer, non plus qu'à „donner caution, n'ayant jamais rien „fait contre les traitez, mais souffert „au contraire à son préjudice tous les „infractions des autres; que tout cela „n'avoit pas empeché le Roy de Sue„de, de perseverer dans le dessein de „vivre en bonne intelligence avec le „Roy de Dannemarc, luy proposant, „pour faciliter entre eux l'alliance, „d'oublier tout le passé, de remedier „aux sujets de plainte de part & d'au„tre, selon les coutumes pratiquées „dans les deux Royaumes, & de luy „céder tout ce qu'il pourroit, & qui ne „se trouveroit contraire, ni à son hon„neur, ni aux interéts de la Suede, ni „aux traitéz. Mais que puisque le „Dannemarc ne cessoit d'en reprocher „l'infraction à la Suede, & persistoit „dans ses prétentions, jusqu'à ne vou„loir plus continüer la négociation, „que l'on n'y eût satisfait, sans avoir „aucun égard aux offres avantageuses „qu'on luy faisoit, non plus qu'à la „médiation de l'Electeur de Brande„bourg, luy Durel protestoit, que le „délay ou la supension du traité ne ve„noit point du coté de la Suede, & „qu'il en renvoyoit la poursuite aux „commissaires, qui s'assembleroient „sur 1657.

1657. „sur les frontieres des deux Etats, ou „qu'il l'abandonnoit au tems, & à toutes les revolutions qu'il pourroit y „apporter.

9. May. En prenant congé du Roy, Durel luy témoigna encore combien il eût souhaité, que sa négociation eût reussi. Le Roy luy fit répondre par Gerstorf, qu'il n'en eût pas été moins aise, mais que ne pouvant obtenir ce qu'il croyoit juste qu'on luy accordât, il remettoit ses interéts à Dieu & au tems. Et sur ce que le ministre de Suede avoit renvoyé l'affaire à l'assemblée des Commissaires sur la frontiere, Gerstorf luy demanda si le Roy de Suede avoit marqué le jour à cette assemblée, & s'il avoit ordre de sa part de travailler aux préliminaires, ajoûtant qu'en Dannemarc on n'avoit aucun éloignement de traiter, & qu'on ne désiroit rien tant que de voir cette affaire terminée à la satisfaction des deux Couronnes. Durel répondit, qu'on pouvoit demander au Roy, quelle étoit sa volonté là dessus, mais que pour luy, il n'avoit ordre que de renvoyer la négociation au lieu porté par les traitez.

Le Roy qui vouloit ôter au Dannemarc tout sujet de publier, qu'il eût rien negligé pour le maintien de la paix, trouva à propos que le Senat de Suede, prenant occasion du traité, qui devoit se négocier sur la frontiere, & de la réponse que Duval avoit portée, ecrivit au Senat de Dannemarc, pour luy representer avec quelle fidelité la Suede avoit gardé les traitez; que les griefs du Dannemarc, & principalement ceux qui regardoient les certificats n'ayant jamais éte bien prouvez, il sembloit hors de saison de demander satisfaction, avant que de savoir pourquoy & de quel droit on la demande. Et comme la voye qu'il faloit tenir en cas de different, étoit marquée dans les traitez, & que la guerre entre les deux Royaumes ne pouvoit étre que tres-préjudiciable à la cause commune des Protestans, le Roy trouvoit bon que son Senat, s'il croyoit que cela pût servir de quelque cose, proposât à celuy de Dannemarc, une assemblée sur la frontiere, quand ce ne seroit que pour tâcher de mieux decouvrir ce que les Danois méditoient. Mais cet expédient venoit trop tard, & ils avoient déja déclaré la guerre.

1657. Efforts de l'Ambassadeur de Brandebourg, pour detourner le Dannemarc de la guerre.

§. 65. Il n'avoit pas tenu à Kleist, qu'on n'en vint pas à cette extrémité. Il n'y eut raison qu'il n'employat pour l'empécher, remontrant fort à long; *que l'Electeur de Brandebourg, avant les troubles de Pologne, n'avoit jamais oüi parler des plaintes du Roy de Dannemarc contre les infractions de la Suede; que même le fait ne luy paroissoit pas clairement prouvé, & que s'il s'étoit passé quelque chose contre les formes, c'étoit aux particuliers & non pas au Roy qu'il en faloit donner la faute; que les Danois n'avoient pas semblé desaprouver la guerre de la Suede contre la Pologne, ni trouver à redire aux manifestes, qui en montroient la justice; que Charles Gustave leur faisoit toute sorte d'équitables propositions, & qu'ils donneroient aux gens de bien une idée peu avantageuse de leur conduite, si l'occasion toute seule, sans autre raison, leur faisoit prendre les armes contre un Prince Protestant, & pour favoriser les Catholiques Romains; qu'il n'y avoit aucune necessité pour eux d'entreprendre cette guerre, & qu'ils ne feroient par là, que fournir l'occasion aux Catholiques Romains & aux Moscovites de prévaloir à la Suede: leur donnant de plus ce spectacle, aussi agreable qu'avantageux, de voir les protestants s'affoiblir les uns les autres*; que si l'on portoit aussi la guerre" dans les païs, que la Suede occupoit" en Allemagne, on devoit se souvenir" que les Etats de l'Empire étoient ga-" rants de la paix, sur tout si la Suede se" contentoit, comme il y avoit beau-" coup d'apparence, de se tenir dans les" bornes d'une legitime défense; que" la France & l'Angleterre ne demeure-" roient pas les bras croisez & ne souf-" friroient jamais que leurs ennemis se" fortifiassent par le moyen du Danne-" marc; qu'il seroit aisé à la Suede s'ac-" commoder avec ses ennemis, quand" il luy plairoit, & qu'elle étoit sur le" point de le faire avec la Moscovie;" „qu'alors tout le poids de la guerre „tomberoit sur le Dannemarc, & qu'en „vain il conteroit sur ses alliances, „dont les raisons d'état mesurent or- „dinairement la durée; que le Roy de „Dannemarc ayant consenti de traiter „avec la Suede, & de prendre pour mé- „diateur l'Electeur de Brandebourg, „ne pourroit se dédire, sans donner „matiere à divers jugemens, qui ne „luy feroient pas tous favorables;

 qu'un

1657. „Qu'un Prince d'un courage auſſi „elevé que l'étoit Charles Guſtave, „donneroit toûjours plus de choſes „à la douceur qu'à la force, & qu'il „étoit à craindre qu'on ne l'attaquât „pas impunément ; qu'à la verité „la guerre qu'il avoit ſur les bras l'oc„cupoit, mais qu'il n'y étoit pas ſi „engagé, qu'il ne pût laiſſer en Po„logne une partie de ſes troupes avec „Ragotzki & les Coſaques, & apres „avoir mis de bonnes garniſons en „Pruſſe, venir donner bien des affai„res aux Danois ; qu'il y avoit en„core en Suede de vieux corps qui „s'étoient ſignalez en pluſieurs ren„contres; qu'il n'étoit pas trop ſûr „quel parti prendroit la Hollande, ſi „elle voyoit que cette guerre troub„lât le commerce, & que la France „& l'Angleterre s'y trouvant inter„eſſées, vinſſent á y prendre part; „qu'on ne pouvoit trop y penſer, „avant que d'irriter une nation „guerriere, & de remplir les eſprits „d'une aigreur, qui ne ſe termineroit „pas peut être à la ſatisfaction du „Dannemarc ; que l'Electeur ſeroit „ravi de voir la bonne intelligence „conſervée entre les deux Rois du „Nord, & qu'il continüeroit fidelle„ment l'office de Mediateur ; que le „Dannemarc ne devoit pas trop fai„re fond ſur la maiſon d'Aûtriche, „l'experience ayant aſſez fait voir le „peu de fruit que les Proteſtans pou„voient attendre de ſon alliance, „puis qu'il n'y en avoit aucun qui „s'en fût bien trouvé, ou qui en eût „joüi long tems, ſon grand but „étant, quoy qu'elle en pût dire, de „travailler à l'avancement de la reli„gion Romaine & à la rüine de la „Proteſtante ; enfin qu'on devoit „faire reflexion en Dannemarc, qu'en „attaquant la Suede, on luy fourniſ„ſoit une occaſion de ſe tirer avec „gloire de la guerre de Pologne, qui „luy peſoit depuis long tems.

Mais en vain. On n'y penſe qu'à la commencer.

§. 66. L'Angleterre & la France ne ſollicitoient pas le Dannemarc avec moins d'empreſſement de ſe tenir en repos, dans la vüe de mettre le Roy de Suede aux mains avec la maiſon d'Aûtriche. Mais tout cela ne ſevoit de rien. On avoit beau repreſenter aux Danois, que les forces de la Suede étoient telles, que ſi le Roy negligeoit les avantages qu'il pouvoit eſperer ailleurs, pour venir fondre ſur le Dannemarc, on ne voyoit pas comment ce Royaume pourroit éviter ſa ruine, l'occaſion leur paroiſſoit ſi favorable, & l'envie de ſe relever de leurs pertes étoit ſi forte, qu'ils ne penſoient plus qu'à profiter de l'une pour contenter l'autre. Ils croyoient étre perdus ſans reſſource, s'ils ſouffroient que la Suede avec la Province de Breme & la Pomeranie, gardât encore la Pruſſe. Ils ſe flatoient auſſi qu'on ne menoit plus les affaires en Suede comme autrefois, & outre la maiſon d'Aûtriche, qui les pouſſoit, ils étoient encore animez par les Eveques de Weſtphalie. Mais ils ne ſe confioient en rien tant, qu'au ſecours des Hollandois; & déja les Pirates Danois commençoient à faire des courſes ſur la mer Baltique, ce qu'on croioit pouvoir ſervir de pretexte aux provinces unies de faire entrer leur flote dans cette mer. Ils n'eſperoient pas moins de l'alliance de la Pologne, & du ſecours qu'elle leur avoit promis, ſi les Suedois entroient en Holſace. Cette alliance tendoit à s'oppoſer par mer & par terre à l'agrandiſſement de la Suede, qu'on diſoit n'avoir en veüe que d'oprimer ſes voiſins & de regner ſeule ſur la mer Baltique. 1657.

Environ ce tems là, des Meules Envoyé de France arriva à Coppenhague, pour empéchet qu'on ne rompît, ou pour parler d'accommedement, s'il trouvoit qu'on eût rompu. Cette médiation enfla le coeur aux Danois, qui s'imaginoient déja que les Alliez de la Suede craignoient pour cette couronne. Ainſi tout ſe diſpoſoit à la guerre. Le Roy la vouloit. Les jeunes Senateurs entroient tous dans ſa paſſion: mais plus que tous, le Viceroy Joachim de Gerſtorf, Allemand de nation, & qui en cette qualité n'ayant gueres à cœur les interêts de la nobleſſe, ne penſoit qu'à ceux du Roy, & croyoit la guerre propre à affermir ſon autorité. Ce n'eſt pas que tout le monde ne tombât d'accord en Dannemarc, qu'il ne faloit plus dépendre du caprice de la Suede. Mais les anciens Senateurs auroient voulu, qu'on eût attendu à prendre les armes, qu'une longue guerre eût réduit la Suede aux dernieres extrémitez. Leur précaution

1657. passoit pour timidité. On s'en mocquoit, & on ne prêtoit l'oreille qu'à ceux qui montroient le plus d'emportement & de passion contre la Suede. Les plus sages remarquerent pourtant bien tôt aprés, que cette ardeur avoit fait commettre aux Danois des fautes considerables, dés le commencement de la guerre. Car l'ayant déclarée avant que d'avoir fait tous les préparatifs necessaires, & sans attendre que les Imperiaux occupassent les Suedois, qui se tenoient en balance, prêts à marcher contre ceux qui les attaqueroient les premiers, ils les avoient determinez à abandonner la Pologne, avec d'autant plus de facilité, que les troupes Suedoises ne demandoient pas mieux que de quiter ce païs là, pour venir dans un meilleur. Les Danois firent encore une autre faute, en se jettant d'abord dans la Province de Breme, ce qui donnoit une atteinte si visible à la paix d'Allemagne, qu'ils ne pouvoient éviter de se rendre suspects à tous les Princes de l'Empire: au lieu qu'ils devoient aller tout droit, & avec toutes leurs forces dans le cœur de la Suede; où s'ils étoient résolus de l'attaquer en Allemagne, il ne faloit pas attendre, que les Suedois arrivez à Hambourg, se fussent pourvûs de tout ce qui leur étoit necessaire, mais leur aller au devant en Pomeranie & dans le Meklenbourg, pour les surprendre mal armez & fatiguez d'une longue marche.

On la commence. 19. May. §. 67. Durel ne se fut pas plûtot retiré de Coppenhague, que les Danois, soûs pretexte de represailles, prirent dans le détroit trois bâtimens Suedois chargez de sel. Ils firent valoir ce prétexte durant quelque tems, avant que d'en venir à une déclaration ouverte. Les matelots Suedois de ces trois vaisseaux furent jettez en prison; mais on relacha les Hollandois qui s'y trouverent. Lorsque Kleist, qui étoit demeuré à Coppenhague, voulut savoir pourquoy on avoit arrêté ces bâtimens, Gerstorf luy répondit, que le Roy de Dannemarc n'ayant pû obtenir du Roy de Suede par la douceur, le dédommagement qui luy étoit dû, il avoit cru pouvoir recourir aux represailles, & aux autres voyes permises par le droit des Gens. Ensuite rappellant tout ce qui s'étoit passé depuis la derniere guerre, il ajoûta; „Qu'on en pouvoit conjecturer que „la Suede ne s'étoit proposé dans ses „négociations, que de gâgner du „tems, pour étre mieux en état d'op„primer le Dannemarc; que pour „assurer combien cette conjecture „étoit fondée, on n'avoit qu'à se sou„venir d'un mot de grand poids, qui „étoit échapé à Durel en dernier lieu „quand il avoit dit, que le Danne„marc s'étoit réveillé un an plûtot „qu'on ne l'avoit cru; qu'il n'étoit „pas moins raisonnable, que neces„saire, que le Dannemarc profitât „du tems, pour ne pas s'attirer ce „reproche de la posterité, d'avoir „prévû sa ruine sans oser la preve„nir; qu'on y avoit toûjours été dis„posé à la paix, & que dans toutes „les déliberations du Senat, on avoit „eu moins la guerre en vüe, que „d'obtenir une juste satisfaction: „mais qu'aussi on avoit pris tout „d'une voix le parti de tenter plû„tot les dernieres extremitez, que „de croupir plus long tems sous l'op„pression & sous le mépris de la Sue„de; qu'il étoit visible, qu'elle aspi„roit à la monarchie de la mer Bal„tique, & qu'elle ne s'étoit emparée „des ports de la Prusse, que pour te„nir le Dannemarc investi de loin; „que c'étoit pour empêcher l'execu„tion de ces desseins que le Danne„marc & la Hollande avoient tra„vaillé conjointement à la conserva„tion de Dantzick, & qu'il ne s'agis„soit pas tant d'un traité particulier „avec le Dannemarc, qui aussi bien „ne pourroit pas y faire beaucoup „de fond, que de procurer à cha„cun l'usage paisible de la mer, & de „travailler à la sûreté publique par „une paix générale. 1657.

§. 68. Charles Gustave voyant le train que prenoient les choses, ne balança pas à abandonner la Pologne, pour marcher vers le Dannemarc, comme s'il eût eu quelque présage assuré, que dans six mois il auroit ruiné les desseins de cet Etat, & terminé cette guerre. Plus il avoit fait d'efforts, pour vivre en bonne intelligence avec son voisin, plus il étoit résolu d'en faire d'autres pour le perdre. Il pensoit déja à faire passer le Royaume de Dannemarc, au *Le Roy se prepare à la soûtenir.*

Duc

1657. Duc de Holstein son beau pere, prévoyant bien que les autres Puissances de l'Europe ne souffriroient pas qu'il le joignit à la Suede, à laquelle il vouloit se contenter d'incorporer la Norvege, avec les provinces de Schonen & de Bleking. Vincent Mœller & Etienne Gambrot avoient aussi été chargez de sa part, d'offrir la ville de Glucstad à ceux de Hambourg, s'ils vouloient se joindre à luy: & il envoya Gustave Otton Steenbock en Suede, pour avoir l'œil, avec Brahe, Drost de Halland, sur tout ce qui regardoit la guerre, principalement dans la Gothie occidentale & dans le Halland, donnant de semblables ordres à Axel Lillie, pour Calmar & pour toute la Province de Smaland.

Les Danois furent plus surpris que personne, de la facilité avec laquelle ils apprirent, que le Roy se préparoit à abandonner la Pologne. Ils ne pouvoient comprendre, qu'il pût ainsi tout d'un coup renoncer à une guerre, qui l'occupoit depuis deux ans, sur tout dans le tems qu'il étoit obligé à veiller de pres au salut de la Livonie. Ils ajoûtoient plus de foy à ceux qui, accommodant les nouvelles qu'ils débitent aux desirs de ceux à qui ils les content, leur avoient fait accroire, qu'il étoit impossible aux Suedois de retirer de Pologne plus de deux mille chevaux.

Une des raisons qui avoit fait résoudre les Danois à commencer leurs hostilitez par la Province de Breme, étoit de rüiner les levées des Suedois, dont ce Païs là étoit une espece de pépiniere. Ils ne se mettoient pas en peine de la garantie que l'Empire devoit à la Suede, pour les Provinces que cellecy possedoit en Allemagne, prétendant qu'elle n'avoit lieu, qu'en cas que la Suede fût attaquée, par egard à la paix de Westphalie, & point du tout, quand elle troubloit elle même le repos de ses voisins par des guerres hors de saison; qu'elle avoit assez fait voir depuis peu par son exemple, le peu d'effet de cette garantie, lors qu'elle avoit attaqué la ville de Breme; qu'on n'avoit pas oublié ce qui étoit arrivé, il y avoit quatorze ans, quand les Suedois étant entrez dans le Holstein, les Etats de la Basse Saxe, dont on avoit imploré le secours, avoient répondu, qu'un membre de l'Empire n'étoit pas obligé, de mettre sa fortune au hazard, pour en secourir un autre; qu'autrefois quand les Espagnols & les Hollandois s'étoient jettez dans les Païs de Cleves & de Cologne, l'Empire avoit assez fait voir le peu d'interêt qu'il y prenoit; enfin que la Suede n'ayant pas encore reçu l'investiture de ces Provinces, rien n'obligeoit le Dannemarc à la regarder comme membre de l'Empire. 1657.

Le Dannemarc declare solennellement la guerre à la Suede.

Manifestes qu'il publie.

Futtermarschal: celuy qui distribue le fourrage.

Jus feciale armatæ Daniæ.

Manifestum Danicum.

§. 69. Ensuite un Herault arriva à Halmstad de la part du Dannemarc, qui l'adressoit à Eric Steenbock Gouverneur du Halland, pour declarer solennellement la guerre. On avoit choisi pour cela un des valets de l'Ecurie du Roy de fort haute taille, comme si l'on eût cru par là faire peur aux Suedois. La declaration étoit signée de la main du Roy. On y avoit joint deux Ecrits, dont l'un étoit intitulé, *Raisons de la prise d'armes du Dannemarc*: & l'autre, *Manifeste du Dannemarc*. Dans l'un & dans l'autre, on exposoit les raisons qu'on avoit eües de déclarer la guerre, & „qui revenoient à cecy: Qu'en 1644 „la Suede, sans sujet & contre les loix „de la neutralité, avoit enlevé l'Archevêche de Bremé au Dannemarc „ayant recouvré Bremervörde, & „promis une certaine somme d'argent pour l'entretien de la garnison, la Suede luy avoit encore pris „cette Place avec aussi peu de fondement; que la négociation amiable „touchant cet Archevêché, laquelle „on s'étoit reservée par le traité de „Bromsbroo avoit été éludée, & „qu'enfin par la paix de Westphalie „cet Archeveché étoit demeuré à la „Suede; que cette Couronne avoit „pris sous sa protection le Comte „d'Ulfeld, qui par ses libelles diffamatoires avoit flétri le Roy de Dannemarc, & terni la reputation de „plusieurs personnes du premier „rang, sans en étre recherché, quelque constance qui en fût faite, en „vertu de l'alliance qui étoit entre „les deux Royaumes; que les Suedois avoient gardé Irne & Zerne, „deux paroisses du bailliage d'Ag-

„gers-

1657. „gershus, sans avoir égard à la demande qu'on faisoit du côté du Dannemarc, de s'assembler pour connoitre „de cette affaire; qu'il s'étoit commis „de la part de la Suede, une infinité de „fraudes touchant les droits du Sund; „qu'il suffisoit d'en alleguer pour exemple, ce qui étoit arrivé en 1642. „lorsque la Livonie étoit encore obligée à payer ces droits: car les Marchands de Riga & de Revel ne déclarerent cette année là, que pour „dix mille écus de marchandises, au „lieu qu'en suite, ces deux villes ayant „obtenu, qu'elles joüiroient des mêmes immunitez que le reste de la Suede, le prix de leurs marchandises, „qui passerent le détroit en la seule „année 1655. se monta jusqu'à six „cens cinquante mille écus, preuve „assurée qu'on en faisoit passer d'autres sous leur nom, & qu'on fraudoit „la doüanne de Dannemarc, sans „qu'on eût pû obtenir de la Suede d'y „remedier, quelque plainte qu'on en „eût faite ; que durant la derniere „guerre les Suedois avoient promis „aux Hollandois de les exemter de ces „droits ; qu'en dernier lieu ils les „avoient levez devant Dantzich ; „qu'ils avoient voulu détourner le „cours de la Vistule, & prétendu étre „seuls maîtres absolus de la mer Baltique, au grand préjudice des droits „& des revenus du Dannemarc ; qu'ils „avoient toûjours été possedez de la „passion de faire la guerre, & de ravir „le bien d'autruy avec hauteur & contre toute justice ; qu'ils avoient pensé à augmenter le commerce de Wismar & de Gothebourg, par l'acquisition de la Comté de Delmenhorst; „qu'il n'y avoit que peu d'années „qu'ils s'étoient saisis des biens appartenants à la ville de Breme, & fait „passer leurs troupes sur les terres du „Dannemarc ; qu'ils avoient mis à la „taille une terre que le Roy Frideric avoit dans l'Isle de Rupen, & touché aux privileges du Halland contre „la foy des traitez.

Theodore Reinking, auteur de ces deux Ecrits, les avoit conçus en termes extrêmement rudes. Les Hollandois en firent des railleries à leur ordinaire, & les trouverent aussi froids que le Manifeste de la Suede contre la Pologne, n'oubliant pas de se joüer sur le nom de *Doll* que le libraire avoit pris, & qui en Allemand signifie *Fou*. 1657.

Réponse de la Suede aux Manifestes du Dannemarc.

§. 70. A ces Ecrits les Suedois en opposerent un autre, où ils refutoient les objections du Dannemarc, & faisoient voir, qu'autant qu'on avoit eu soin en Suede de garder la paix, autant le Dannemarc & la Hollande avoient tâché ensemble de nuire aux Suedois depuis le traité de Bromsbroo; „ Qu'avant que de rien entreprendre contre la Pologne, on en „avoit communiqué le dessein au „Dannemarc, qui l'avoit aprouvé, „avec promesse de n'envoier aucun „sécours aux Polonois; qu'environ ce „tems là, sur les plaintes modestement faites par les Danois, contre „les fraudes commises par les Suedois „au passage du Sund, le Roy de Suede „avoit incontinent fait publier dans „tout son Royaume un Edit portant „défenses expresses à tous ceux d'entre ses sujets qui passeroient le détroit, de rien faire contre les traitez, „sur tout à l'égard des certificats; „qu'il avoit donné ordre à son Résident de s'en informer sur les lieux, „promettant que dés qu'il auroit connoissance de la fraude, & de ceux „qui l'avoient commise, il en donneroit satisfaction au Roy de Dannemarc, & feroit punir les contrevenans selon l'exigence du cas ; qu'alors les Danois, qui ne faisoient „sonner si haut le dommage, que „pour en prendre occasion de recouvrer les païs qu'ils avoient „perdus, n'avoient voulu en venir à „aucune perquisition, & s'étoient „contentez de recevoir civilement les „offres du Roy ; qu'ensuite on avoit „pendant long tems négocié à Copenhague l'alliance entre les deux „couronnes, & que ce n'avoit été „qu'à l'extrémité que les Danois „avoient parlé de ce qu'ils mettoient „à présent entre les causes de la guerre ; qu'on s'y étoit d'abord si bien „pris, qu'il sembloit que la négociation alloit étre terminée en peu de „jours au gré des deux nations, le „Dannemarc ne demandant, si non „que la Suede souffrit que les Provinces Unies des païs bas fussent comprises dans le traité ; qu'il n'y avoit „point eu de difficulté là dessus pour „la chose même, mais seulement touchant la maniere, savoir, s'il faloit

1657. „ſe contenter de les y comprendre en „termes vagues & généraux, ou bien „ſtipuler quelque choſe de particulier „pour eux que de là les Danois avoient „pris prétexte de renvoyer l'affaire au „Roy de Suede, afin qu'il y mit la der- „niere main avec le miniſtre de Dan- „nemarc, qui étoit à ſa ſuite ; que „néantmoins celuy cy avoit témoi- „gné n'en rien ſavoir, quand on luy „en avoit parlé, aſſurant qu'il n'avoit „point d'ordre, mais qu'il en donne- „roit avis à ſon maître ; que cepen- „dant les Danois avoient bien fait „voir où ils en vouloient venir, ne ceſ- „ſant de rendre cette alliance ſuſpecte „aux Anglois & aux Hollandois, ani- „mant les Moſcovites contre la Livo- „nie, promettant du ſecours aux Po- „lonois, encourageant ceux de Dant- „zich, & entrant dans tous les deſſeins „de la maiſon d'Autriche contre la „Suede ; que dés lors on avoit vû pa- „roitre les lettres pleines de menaces, „que le Senat de Dannemarc écrivoit „à celuy de Suede, au ſujet de Dant- „zich, & qui auroient été ſuivies de la „guerre, dont elles étoient une eſpe- „ce de déclaration, ſi l'ardeur du Dan- „nemarc n'eut été un peu reprimée „par la victoire de Varſovie, par la le- „vée du ſiége de Riga & par la con- „cluſion du traité d'Elbing ; que tout „cela n'avoit pas pourtant empêché, „qu'au préjudice des deux couronnes „& de leurs droits ſur la mer Baltique, „les Danois ne donnaſſent entrée dans „cette mer à la Flote de Hollande, à „laquelle même celle de Dannemarc „s'étoit jointe ; que ſur ces entrefai- „tes, l'Electeur de Brandebourg crai- „gnant les ſuites facheuſes que cette „affaire pourroit avoir, tant pour la „Religion proteſtante, que pour les „deux Rois, avoit obtenu de l'un & „de l'autre, qu'ils conſentiroient, „qu'on recommençât la négociation, „& qu'elle ſe terminât à l'amiable ; „mais que d'abord on avoit bien fait „connoître en Dannemarc le peu „d'envie qu'on avoit d'en venir là, „en chicanant le plein pouvoir de „Durel, comme n'étant pas aſſez am- „ple, ni aſſez propre au tems pré- „ſent, ſans faire pourtant encore a- „lors aucune plainte ; que le Roy ne „voulant laiſſer rien à déſirer pour „la concluſion de l'alliance, avoit en- „voyé un autre pouvoir, tel que le „Dannemarc le ſouhaitoit, promet- 1657. „tant de regarder comme non avenu, „tout ce qui jusques là s'étoit paſſé de „part & d'autre, capable de troubler „la paix, & de céder tout ce qui ne „ſeroit pas contraire aux traitez, & „qui ne choqueroit, ni l'honneur, ni „les interéts de la Suede ; qu'alors les „Danois avoient laiſſé là le principal „de l'affaire, pour ne parler que de „leurs griefs, qu'ils n'avoient pas mê- „me propoſez tous à la fois, mais les „uns apres les autres, pour tirer en- „core davantage les choſes en lon- „gueur ; qu'en vain Durel leur avoit „fait une ample réponſe & preſenté à „ſon tour une liſte des griefs que les „Suedois alleguoient : les Danois n'en „étoient pas moins revenus à leur dé- „dommagement, inſiſtant de plus, „que la Suede leur donnât caution „pour l'avenir ; que Durel ne pou- „vant les tirer de là, & ne voulant „plus ſe tourmenter inutilement, „leur avoit fait ſa déclaration pure & „ſimple, apres laquelle, voyant qu'ils „perſiſtoient dans leurs prétentions, „il avoit fait ſa Proteſtation, & ren- „voyé l'affaire à l'aſſemblée qui ſe „tiendroit ſur la frontiere, ſelon la „coûtume pratiquée dans les deux „Royaumes ; que d'abord apres ſon „départ, les Danois avoient arrêté les „trois vaiſſeaux Suedois au Sund, ex- „cité les ſujets du Roy à la revolte & „déclaré ſolennellement la guerre ; „qu'entre les cauſes de cette déclara- „tion, ils avoient allegué la crainte „d'être attaquez par les Suedois, la- „quelle n'avoit d'autre fondement „que les vains ſoupçons qu'ils avoi- „ent bien voulu concevoir, & qui eût „pû être facilement diſſipée, ſi on eût „voulu ſe ſouvenir du ſoin que la Sue- „de avoit eu, de cultiver ſincerement „l'amitié du Dannemarc, & ſe réſou- „dre à conclurre l'alliance ; que tout „au plus, quelque fondée que cette „crainte pût être, elle pouvoit bien „porter les Danois à ſe tenir ſur leurs „gardes, mais ne les mettoit pas en „droit de prendre les armes ſans ſu- „jet ; qu'il étoit étonnant qu'à la tête „des motifs, qu'on alleguoit de les „avoir priſes, on mît une affaire de- „puis long tems terminée ; qu'à la ve- „rité on avoit accordé au Roy Fride- „ric, alors Archeveque de Breme & „Evêque de Verden, de demeurer

1657. „neutre dans la guerre d'Allemagne; „mais que s'étant joint à son pere, il „avoit été dépouillé de ses Etats, selon les loix de la guerre, sans y étre „en suite rétabli par la paix entre les „deux Royaumes, l'affaire ayant été „renvoyée à un autre traité, & les „Commissaires Suedois y n'ayant fait „esperer à l'Archevêque que de la recommander; qu'ainsi ni Frideric n'avoit pû prétendre de rentrer dans „ses droits, ni Christine n'avoit été „obligée de luy restitüer ses Etats; „qu'ensuite il avoit envoyé une Ambassade à Stokolm, pour se plaindre „du tort qu'on luy avoit fait, & redemander l'Archevêché de Breme & „l'Evêché de Verden, comme luy appartenants en proprieté : mais que „ses Envoyez n'ayant fait qu'insister „sur cette restitution, sans montrer „aucun pouvoir de traiter, il n'étoit „pas étrange qu'ils s'en fussent retournez sans rien faire; qu'avant la conclusion du traité de Bromsbroo, Frideric & Königsmarc avoient fait „treve, à condition que l'Archevêché tout entier demeureroit aux „Suedois, & que Frideric ne garderoit „que Bremerfurde, de telle sorte néantmoins qu'on laisseroit toutes „choses en l'état où elles étoient, & „qu'excepté l'argent & les vivres dont „on auroit convenu, il ne feroit fait „aucun chagrin aux habitans de la „Province ; mais que Königsmarc „ayant vû que la garnison de Bremerfurde ne cessoit par ses courses d'incommoder le plat païs, entretenoit „des intelligences avec les troupes „imperiales, & fortifioit le chateau, „ce Général s'en étoit saisi, sans attendre les ordres de Christine, & „pour aller au devant des suites : „apres quoy tout l'Empire avoit remis la Province entre les mains de la „Suede: & que si Frideric avoit à s'en „plaindre, c'étoit à l'Empire même „qu'il en devoit demander la réparation ; qu'il savoit bien que quand „Reinking en avoit fait de sa part la „proposition à Trautmanstorf, celuy „cy avoit d'abord répondu, *il l'avoit „reçu gratuitement, il l'a donné aussi „gratuitement* ; & qu'en suite on luy „avoit pourtant assigné cent mille „écus, que Frideric avoit quittez volontairement, & reconnu ensuite „par plusieurs actes la legitime possession de la Reine ; que même les 1657. „Etats de Dannemarc n'avoient voulu consentir au couronnement de „Frideric, qu'il n'eût promis de ne „plus penser à l'Archevêché de Breme ; que les paroisses d'Irne & de „Zerne, situées dans les montagnes „qui séparent la Norvege de la Suede, „avoient été cédées à cette derniere „avec le reste de la Jemptie par le traité de Bromsbroo ; mais que deux „ans apres le Dannemarc ayant fait „quelques difficultez sur cette cession, „la Suede avoit nommé des Commissaires pour en connoître, sur quoy „le Dannemarc n'avoit pas jugé que „cela en valût la peine ; que les fraudes prétendües des Suedois au détroit, n'avoient point été prouvées, „& que le Roy de Suede, bien loin de „refuser d'en faire justice, n'en avoit „jamais oüi parler, de sorte que quand „elles seroient telles qu'on les supposoit, toûjours étoit il constant, qu'ayant été ignorées, elles ne pouvoient être un juste sujet de faire la „guerre; qu'il étoit porté par les anciennes conventions, de quelle maniere les differens entre les deux „Couronnes devoient être terminez, „& que la Suede avoit toûjours été „disposée à s'y conformer ; que son „Résident avoit suffisamment répondu à tous les griefs qu'on luy avoit „communiquez; que pour ce qui regardoit Revel & Riga, il étoit bien „aisé de voir, que le commerce de ces „villes devoit avoir augmenté depuis „qu'elles ne payoient plus de droits; „que si l'on avoit permis au Comte „d'Ulfeld chassé de son païs, de se réfugier en Suede, on n'avoit rien fait „en cela qui fût contraire au droit des „gens, au traité de Stetin, & à l'exemple même du Dannemarc ; que si „quelqu'un avoit à intenter action „contre luy, c'étoit en Suede qu'il „en faloit faire la poursuite; qu'au reste ses Ecrits ne contenoient rien qui „sentît le libelle diffamatoire, mais „une Apologie indispensable sur les „crimes dont on le chargeoit; qu'on „n'avoit rien fait contre Dantzich, „qui ne fût selon les droits de la guerre, & dont cette ville ne se fût rendüe digne, par son obstination à refuser l'amitié de la Suede; que pour „être comprise au traité de Bromsbroo, il ne s'en suivoit pas, qu'elle

1657. „fût en droit d'exercer ſes hoſtilitez, „& qu'on ne pût l'en châtier; qu'en „ſemblable occaſion, Chriſtian IV. „bien loin de prendre le parti de „Dantzich, pendant que les vaiſſeaux „Suedois levoient les droits à l'em- „boucheure de la Viſtule, avoit don- „né un Edit, au mois de May de l'an- „née 1628. portant defenſes expreſſes „à tous negocians ſur mer, ſur peine „de confiſcation des vaiſſeaux & des „marchandiſes, d'aborder à cette vil- „le, durant qu'elle ſeroit brouillée „avec la Suede; que non content de „cela, il s'étoit obligé par un autre „Acte du 19. de May de la même an- „née, de n'accorder le paſſage du dé- „troit, qu'aux vaiſſeaux qui produi- „roient un certificat, comme ils avoi- „ent payé les droits ſur la côte de „Dantzich, abandonnant ceux qui y „auroient manqué aux Armateurs „Suedois, où qu'ils les trouvaſſent, „fût ce même dans les dépendances „du Dannemarc.

Irruption des Danois dans la Province de Breme. §. 71. Cependant les Danois agiſſoient déja par mer & par terre avec beaucoup de chaleur. Et pour cauſer la diſette dans la Suede, ils ſe préparoient à empêcher, que les bâtimens étrangers n'y aportaſſent, ni ſel, ni harangs, ni calamine. Leurs troupes étoient en grand nombre: mais, faute d'argent, elles manquoient de bons officiers. D'abord elles s'aſſemblerent entre Hambourg & Lubec, faiſant mine de vouloir aller envahir la Pomeranie, & demandant au Duc de Meklenbourg, qu'il ne laiſſât pas paſſer les Suedois ſur ſes terres, ce qu'il leur refuſa, réſolu de demeurer neutre. Alors les Danois partagerent leur armée, & laiſſant neuf mille hommes aux environs d'Itzehœ, pour la défenſe du Holſtein, ils marcherent en pareil nombre & avec quarante pieces d'artillerie, vers la Province de Breme, les uns tout droit apres avoir paſſé l'Elbe, pendant que les autres prenoient leur route au deſſus de
26. Juin. Hambourg & par le païs de Lunebourg.

Pour gagner les eſprits déja alienez de la Suede, ils publierent des défenſes expreſſes ſur peine de la vie, à tous les ſoldats, de rien prendre aux habitans du païs, & de leur faire aucun chagrin, les déchargeant au ſurplus de tous les impôts Suedois, & leur promettant de les exemter durant neuf ans de toute autre charge. Ils 1657.
auroient bien voulu mettre auſſi la ville de Breme dans leur parti, & pour cela ils luy faiſoient eſperer, qu'ils luy remettroient tout ce qu'elle avoit été obligée de céder à la Suede. Mais on y ferma l'oreille à toutes leurs propoſitions, & Jean Helmes qui étoit allé les leur faire, n'eut pas plutôt nouvelles de l'arrivée de Wrangel, qu'il ſe retira à la hâte. Ceux qui paſſerent l'Elbe à Glucſtad, prirent d'emblée le fort de Belem ſur l'Auſte, défendu par cent Suedois. Le reſte ſe diviſa en deux corps, dont l'un, conduit par le Colonel Eggerich, alla mettre le ſiege devant Bremerfurde, où étoit le Lieutenant Colonel Lunde, paroiſſant bien réſolu à ſe défendre: & l'autre ſe campa proche de Stade, où les plus avancez en vinrent aux mains avec Aſcheberg, quelques uns demeurant de part & d'autre ſur la place.

Enſuite les Danois prirent ſans peine le Fort de Geſtendorf. Aux premieres volées de canon, qu'on tira de trois vaiſſeaux que l'on avoit ſur le Veſer, le Commandant eut la lâcheté de ſe rendre à diſcretion. Il fut fait *3. Juil.*
priſonnier de guerre avec les autres officiers, & l'on obligea les ſoldats à ſervir dans les troupes de Dannemarc. On trouva dans ce Fort quantité de munitions de guerre & de bouche. Le Gouverneur de celuy de Lehe diſputa long tems le terrein, & ne ſe rendit qu'apres une vigoureuſe reſiſtance. De là les Danois allerent inveſtir *9. Juil.*
Bourg, pendant que Bremerfurde ne pouvant plus tenir, fut enfin réduite à ſe rendre par compoſition. La capitulation fut mal gardée par les Ennemis, qui obligerent cent trente ſoldats de la Garniſon à prendre parti dans leurs troupes.

Le Gouverneur même ſe reprochant de n'avoir pas bien fait ſon devoir, ſe cacha, apres avoir été d'abord à Breme. En effet avant le ſiege, il avoit reçu la paye pour plus de monde, qu'il ne s'en trouva dans la place, quand elle fut attaquée. Il avoit encore manqué à faire venir de bonne heure du ſecours de Stade, & n'avoit pas retenu l'eſcorte, qui accompagnoit les proviſions qu'on luy avoit envoié de cette ville. Enfin il n'avoit pas fait ruiner le jardin, qui étoit devant


Delineatio Arcis Bremerfœrdæ
Obsessæ 19. Iunij ab Illustr Dn. Andrea Bilde
Supre. Exercit Danorum Præfecto et 9. Iulij
Certis Conditionibus deditæ 1657.
A Accessus Danorum B Suggestus Danor.
Pagus Orcln
Oppid: Bremerforde
Ooste fluuius
Ooste fluuius
Fuga Dano rum
Pagus Behlem
Ordo 1500. Equitum Danorum sub Commissario Generali Dn. Detlouio ab Ahlefeldt, qui sub aduentum Suecorum se se recipiunt in saltum Witten mohr et Fortalitium ad Lehe.
600. Equites Sueci sub Generali Excubiarum Præfecto Arntson
Nauigia Danica se se recipiunt versus Gluckstadt sub aduentum Suecorum
AL BIS FLUVIUS
Illustr. Campi marschal. Dn. Com.
Wrangelius Cum 600 Suecis, fugat 1500.
Equites Danos sub Commiss. Generali
Detlovio ab Alefelt, et Fortalitium ad
Behlem occupat 30 Julij 1657.
N. 58


Castellum ad Pagum Lehe
post quatridui Obsidionem, supremi Exercitus Ducis Dn: Comiti CAROLO GUSTAVO WRANGEL arbitrio se subiicere coactum d: 2 Aug: 1657.
A. Suggestus præcipuus pro quatu tormentis. B. Suggestus duobus tormentis instructus. C. Suggestus pro duobus tormentis minoribus. D. Danorum accessu Suecis Oppositi. E. Fovea pro duobus Mortarijs. F eestendorf pagus Statio primaria Excellent: Dn Co: Wrangelij.
VISURGIS FLUVIUS
Agri Limosi quos Visurgis intumescens inundare solet
Geeste Fluvius
Agri Limosi
Geeste fluuius
Accessus Suecorum
Accessus Suec
Accessus Suecorum
Dahlbergh Del.
Richer. fe.
N. 60


Ichnographia Oppidi
ITZEHOÆ
in Stormaria ad fluuium Storam, quæ
à S.R.M. Sueciæ d. 6. Augusti obsessa
et postquam die sequenti globis ignitis
accensa deflagraverat, à Danis de-
serta Ao. 1657.
Er. I. Dahlbergh del.
Sylua Quercetum
Pagis permixtum
Via Grempenum versus
Suggestus extrui ceptus sed non ad finem perductus
Agger altior
Prata depressiora
Pagus Suy
Lateraria
Litterarum Explicatio.
A. Oppidum novum.
B. Oppidum Vetus præ propere desertum.
C. Templum parochiale.
D. Cænobium Virginum.
E. Suggest. Tormentar. Succor.
F. Tormenta pro quibus tumuli nondum erant excitati.
G. Parmula statim occupata.
H. Molendinum vbi suecor. erat agressio.
I. Circum vallationes novæ, Castrorū à Danis desertæ.
K. Molendina.
L. Balista seu Mortariū Suec.
M. Valementa seu latebræ Suec.
N. Cemeterium.


REGNUM DANIÆ,
CUM INSULIS ET CONTERMIN. TERRIS,
correctius quam antehâc delineatum et editum:
simul comprehendens
Itinera & mansiones R. M. SUECIÆ,
Exercitusq: eius, jam inde â primo ingressu, usq: in belli exitum ad annum 1660.
Per Erricum I: DAHLBERG Locumtenentem supremi Castrorum metatoris.
OCCEANI PARS
WESTRO GOTHIÆ PARS
OSTRO GOTHIÆ PARS
SINUS CODANUS
vulgo t'Schager Raak
MARIS GERMANICI PARS
DANIÆ REGNUM
IUTIA SEPTENTRIONALIS
IUTIA MERIDIONALIS
SLESUICIA
DITMARSCIA
HOLSATIA
STORMARIA
WAGERN
FYONIA
SELANDIA
SCHANIA
GOTHIÆ PARS
MARE SUECICUM
vulgo Die Oost See
vell BALTICUM
BORNHOLM
ÖLANDIA
RUGIA
POMERANIA
MEKLENBURG
IMPERII ROMANI PARS
Oldenborg Comitatus
Milliaria Germanica communia
Cordier sculp.

N. 57


Ordinatio Exercitus Suedici, d: 20. Iulij An: 1657. cum Sereniss: Rex Hamburgum inter et Lubecam
prope Oppidum Mölln Holsatiam intrans Danorum aduentum præstolaretur.
Equitatus
ala Sinistra cui præerat Princ: Palat: Sultzbacensis.
Prima acies ductore Gen: Excub: Præfecto Arndtsonio
Peditatus
quem ducebat Dn. Comes Iacobus de la Gardie.
Equitatus
ala dextra cui præerat Princeps Carolus Magnus Marchio Badensis
Prima acies quam ducebat Princeps Anhaltinus.
Dimachæ Marschalli Wittenbergii
Legio Ostrogotica. Fab: Berns Finnonica Leg: Trib: Galte Finnonica. Trib: Ascheberg. Trib: Letmat. Leg: Pr: Palat: Sultzb. Wesmanni. Sudermanni. Smalandi. Vpplandi.
Leg: Prætoria Reginæ. Pr: Badens. Pr: Hassiæ. Leg: Smalandica. Leg: Westroghotica. Leg: Vplandica.
Dimachæ Trib: Taubij
Secunda acies alæ Sinistræ Sub Gen: Excub: Præfecto Fabiano Berends.
Secunda acies alæ dextræ Sub Gen: Excub: Præfecto BöddeKero.
Leg: Com: Konigsmarkii. L: Ducis de Croy. Trib: Vnger. Arntsoni et Com: de Solme. Tr: Prengel. Trib: Engel. Trib: Knust. Tr: Huel.
Poloni sub Princ: Palat: et Tribuno Hestrig.
Cohors Prætoria Regia.
Legio Comitis Iacobi de la Gardie.
Comit: Magni de la Gardie.
Duc: Megapolitani et Com: de Waldek.
BöddKeri.
Leg: Landgravii Darmstad.
Hass:
Comitis Wittenbergii Camp: Marschalli.
L. Dn. Wrangelii Gen: Locumt: Regii.
Impedimenta Exercitus.
E. Dahlbergh delinea:
Tabula exhibens delineationem oppidi Mölln et angustiarum eius vicinarumque Exercitus Suedicus Polonia redux, hoste non impediente superauit.
Oppidum Mölln.
Lacus Mölnensis.
N. Cochin sculpsit.

N. 39.

1657. vant le Château, & il avoit d'abord laissé venir l'ennemi jusqu'au fossé.

Apres la prise de Bremervörde, les Danois s'attacherent à Stade, qui se trouvoit fort incommodée du coté que leur artillerie la battoit; ce qui n'empéchoit pas que les Suedois ne les repoussassent avec beaucoup de vigueur, & ne leur fissent bien du mal, tant icy, qu'à Bourg, par leurs frequentes sorties. Ceux qui étoient dans le fort situé à l'embouchEure de la Suinge, ne se défendoient pas avec moins de résolution; mais ils furent enfin forcez de se rendre. Ainsi les commencemens de la guerre étoient favorables aux Danois, & sans doute qu'ils en eussent porté d'abord les progrés plus loin, si l'arrivée de l'armée de Suede, dont le bruit se confirmoit tous les jours, ne les eût obligez à ne penser plus, qu'à se retirer du coté de l'Elbe.

Pendant qu'ils ne pensoient qu'à se rendre maîtres de la province de Breme, l'Evêque de Munster s'étoit déja mis en devoir de se saisir de Wiltzhusen, avant qu'ils tournassent de ce coté là, & qu'ils eussent le tems de luy enlever cette place. Elle avoit fait autrefois partie de son Evêché, & il avoit fort à cœur de la recouvrer. Mais l'envie luy en passa, quand il apprît que les Suedois approchoient.

Le corps d'armée qui s'étoit posté aux environs d'Itzehoe, s'avança vers Wismar, & y prit deux mille bestiaux, cent chevaux & neuf cavaliers. Ce fut à peu pres alors, que le Roy de Dannemarc, à l'insçu même de la Reine, & sans faire part de son dessein à d'autre que Gerstorf, se mit sur sa flote, composée de dix neuf vaisseaux, & fit voile du coté de Dantzich, pour surprendre Charles Gustave, qu'on disoit devoir passer de Prusse en Suede. Ce bruit étoit fondé sur la nouvelle venüe de l'Isle de Bornholm, qu'on avoit vû passer dix vaisseaux de guerre Suedois, qui alloient vers Pillau. A quoy le Roy de Dannemarc joignant ce qu'il avoit vû dans quelque lettres interceptées, que le Senat de Suede écrivoit au Roy, le sollicitant puissament de retourner dans son Royaume, il ne douta point que ces dix vaisseaux ne fussent le convoy avec lequel Charles Gustave devoit repasser la mer. D'autres disoient, qu'il n'avoit en vüe que d'encourager ceux de Dantzich, ayant oüi dire, qu'ils craignoient d'être assiegez par les Suedois. Quoy qu'il en soit, il alla droit de ce coté là, & en chemin un vaisseau de Stralsund ayant donné dans sa flote, il le renvoya, avec ordre au Maître du vaisseau d'assurer de son amitié le Magistrat de cette ville, qu'il eût bien voulu attirer à son parti. Il souffrit pourtant que ses gens fissent descente en l'Isle de Rugen, & qu'ils pillassent quelques villages de la côte. Mais quand il fut devant Dantzich, & qu'apres avoir jetté l'ancre, il voulut s'informer où étoit le Roy de Suede, il fut bien surpris d'apprendre, qu'il avoit pris sa marche vers Stetin, & qu'il alloit droit en Holsace. Etonné & confus de cette nouvelle, il reprit en diligence le chemin du Dannemarc, pouvant dés lors commencer de voir les tristes suites d'une guerre imprudemment entreprise. 1657.

§. 72. Charles Gustave se voyant environné de tant d'ennemis, avoit pris la résolution de tourner contre l'un d'entre eux toutes ses forces. Et comme le Dannemarc avoit toûjours apporté le plus d'obstacle à l'accroissement de la Suede, il ne pensa plus qu'à le mettre hors d'état de s'y opposer à l'avenir. Il partit donc de Stetin au commencement de Juillet, & se rendit à Demmin, où ses troupes avoient leur rendés vous général. Pendant qu'elles s'y rendoient, il alla visiter Grypswald & Stralsund, & ensuite étant parti de Demmin, il fut joint par Wrangel avec quelques regimens d'infanterie. Apres s'être abouché à Schwan, avec Gustave Adolfe Duc de Meclenbourg, il continüa sa route vers Wismar & passa les défilez à Mœln, où les Danois auroient pû facilement arréter toute son armée s'ils eussent sçu se servir de leur avantage. Mais comme ils avoient partagé leurs forces, n'en opposant qu'une partie aux Suedois, ils furent toûjours & repoussez & batus. Ainsi l'armée de Suede arriva dans le Holstein sans avoir trouvé de resistance, & ayant passé l'Alster à Fulsbutel, elle rencontra un détachement de quatre cens chevaux Danois, à qui elle fit si mauvais parti, qu'il ne s'en sauva pas le quart. Le Colonel, qui s'étoit jetté dans un marais y fut tué, le Capitaine Alefeld, le Lieutenant

Le Roy marche en Dannemarc. — *13. Juil.* — *23. Juil.*

1657. tenant Colonel Korber & plusieurs autres furent pris.

Apres cet heureux commencement, le Roy demeura campé pendant quelques jours à Ottensen pres de Hambourg. Là les soldats Suedois, qui sous leurs habits délabréz, n'avoient pas la bourse mal garnie, eurent occasion de se pourvoir d'armes, & de toutes les autres choses necessaires. Leur arrivée si soudaine épouvanta les Danois de telle sorte, qu'ayant rappellé une partie de leurs troupes de la province de Breme, & abandonné les endroits marécageux du païs, apres les avoir inondez, ils se retirerent dans le cœur du Holstein, vers Rendsbourg, & ensuite plus avant, du coté de Flensbourg.

Wrangel chasse les Danois de la province de Breme. *Progrés du Roy dans le Holstein.* *27. Juil.*

§. 73. Pendant que le Roy étoit campé à Ottensen, il envoia Wrangel avec trois regimens d'infanterie, & un puissant corps de cavalerie, au delà de l'Elbe dans la province de Breme. Ce Général n'emploia que quinze jours à reprendre tous les forts dont les Danois s'étoient saisis, & pour eux, il leur donna si bien la chasse par tout, où il les rencontra, qu'il en défit plus de deux mille cinq cens, & en obligea un grand nombre à servir dans l'armée de Suede. Il ne leur restoit que Bremervörde, dont Wrangel eut bien pû se rendre maître, s'il eût voulu l'assieger en forme. Mais ne croyant pas cette place assés importante pour s'y arréter, il se contenta de l'investir ; outre qu'elle servoit de prétexte à la Suede, pour obliger les Etats de l'Empire à la garantie, & pour obtenir des Princes compris dans le traité d'Hildesheim, le secours qu'on en attendoit, ce qui n'auroit plus eu de lieu si les Suedois eussent repris Bremervörde. Le Roy aima donc mieux poursuivre les ennemis dans le Holstein, & se rendre maître de toute la Presqu'Isle, afin de renforcer son armée. D'abord il prit sans peine les forts que les Danois avoient bâtis à l'entrée des marais, entre autres Kryck & Neudorf, dont les garnisons ayant pris la fuite, il en tomba la moitié entre les mains des Suedois, qui les prirent avec le Colonel Benfeld, le Lieutenant Colonel Wackerbart & plusieurs autres officiers. Apres avoir ensuite rasé tous les forts que les ennemis avoient abandonnez, le Roy vouloit emporter celuy de Steinhorst : mais sur l'avis qu'il eut, que l'infanterie ennemie étoit répandüe dans les marais, il crut qu'il valoit mieux l'empécher de joindre la cavalerie, en se mettant entre deux. Il tourna donc à gauche vers Itzehoe, qui refusa de se rendre, à la sommation qui luy en fut faite : ce qui fit qu'on se rendit d'abord maître des dehors. D'un coté les Danois éleverent une baterie, pour éloigner les Suedois, pendant que de l'autre, à la faveur du marais, ils faisoient entrer de nouvelles troupes dans la ville. L'eau empéchoit les Suedois d'en approcher. C'est ce qui rendoit les ennemis plus obstinez à se défendre. Le Roy voyant bien d'ailleurs, qu'il n'avoit pas le tems de faire des radeaux ni des ponts, pour passer le Stoer, & ne voulant pas non plus prodiguer son tems ni son monde, il prit le parti d'embraser la place par le moien des boulets rouges. En peu d'heures la ville neuve fut réduite en cendres, & le feu gagna même jusqu'à la vieille ville & en consuma une partie. Les assiegez, qui s'étoient retranchez à demi nuds sur les remparts, ne purent y étre à couvert des coups qui leur venoient des dehors dont les Suedois étoient les maîtres, & il en demeura un grand nombre sur la place. Le Roy fit ruiner les nouvelles fortifications d'Itzehoe, & s'avançant dans le Holstein, il s'arréta en chemin à Gottorp, chez le Duc son beau-Pere, & y passa quelques jours, parmi les plaisirs qui accompagnent de pareilles entreveües. Il laissa quelques regimens à Kiel, sous la conduite du Général Major Arendson, pour reprimer les courses de ceux de Rendsbourg, & mettre le païs sous contribution, aussibien que pour n'avoir rien à craindre par derriere, à mesure qu'il iroit plus avant dans la Presqu'Isle.

3. Août. *6. Août.* 1657.

Cependant les Danois abandonnerent le fort de Segeberg, & le Maréchal Bilde ayant retiré toutes ses troupes des marécages, les mena à Ripen, s'allant ensuite poster, d'abord à Colding, & apres à Friderichsode. Le Roy de son coté rasa tous les forts, qu'il trouva dans les marais, excepté celuy de Steinberg, & en peu de jours, prit ou tua aux ennemis, trois mille hommes, d'entre lesquels les Allemans passerent au service de la Suede ; & pour les Danois, on en fit un bataillon, que



Tabula Geographica
ostendens situm Castrorum Suedicorum in
Iutia Septentrionali ut et Oppidorum Coldingæ
Medelfarthi, Friderici-uddæ, et Sophia-uddæ,
A:1657.
Operâ E. J. Dahlberghi L. Supr. Castr. met.
Insulæ Fyoniæ
Pars.
Holsatiæ et Sleswicfiæ - Pars.
Fretum Balthicum Minus
Koldinger Fiord
Koldinger Wyk
Colding
Medelfart
Fænskæw Peninsula
Fænø Insula
Fænøkalf
Sophiaodde
Strybodde
Lyngodde
Beersodde
Fridrichsodde
Hændruper Waldt
Iutlandiæ Septentrionalis
Pars
Oceani Septentrionalis Pars.
Castra Suecorum
Excubiæ Suecorum
Welby Wyk
Gawslund
Garslo
Harslo
Bredstrup
Kongstedt
Vldrup
Tarup
Taulle
Schiptrupmuhl
Holm lacus
Bramdrup
Haate
Dalbÿ
Wonsÿl
Seest
Seesthÿ
Tued
Rebeck
Drogensodde
Borups Sand
Emmenæs
Alte Schanz
Fribo
Erbeck
Explicatio Literarum.
A. Equitum aliquot turmæ quibus Generalis Excubiar. Præf. Boddekerus munimentum Fridriciuddã claudere incepit 23. Aug. B. Earundem statio nocturna. C. Statio Exercit. Sued. cum S.R.M. Fridericiuddam d. 25. et 26. Aug. Torment. oppugn: iuberet. D. Suggest. et access. Suecor. in colle Patibulari unde Fridericiudda tormentis quassata fuit d. 26. Aug. E. Castra muniri cœpta d. 28. Aug. quorum directionẽ Sereniss. Rex Wismaria abiens Excell: Dn. Wrangelio commiserat steterunt autem illa usque ad 28. Ian. 1658. F. Equitum excubantium Stationes primariæ circum Castra vulgo Corps de Gardes. G. Equites vigiles circum castra positi. H. Danor. Equites Excubitores ante expugnationem Fridericiuddæ. I. Hic Bombus quem Granadam vulgo vocant 280. librarũ humo operiebatur habens seram affabre constructam cui pileus alligat. erat quem cum Eques Danus excubias ibi agens auferre vellet, fragmẽtis Bombi ipse et equus interiere. K. Quotidianæ equitũ velitationes intra iactum tormẽti maioris ab Oppido in quib. Dani semper ad fossam usq. repellebãtur. L. Naves Suedicæ post occupationẽ Fridericiuddæ per fretum Middelfardẽse sæpius hinc inde sine periculo commeãtes. M. Suggest. Suecor. ad defẽsionem naviũ. N. Suggest. Danor. ad impediẽdum trãsitũ navium Suedicar. O. Navigiũ Danicu 4. tormentis æneis munitũ ad agẽdas excubias à Suecis captũ. P. Propugnaculum Suecor. in Insula Fiholm ad defensionẽ navis Stationariæ quod una cum navi à Danis recuperabatur. Q. Navis Suedica Samson, Danicã Gripp circa litt. R. in breuia agit et postquã non procul ab Hönsgawl naves aliquot mercatorias et piraticas ceperat in Sinu Coldingensi litt. S. anchorã figit, ubi reduct. vulgo Redute, erectus erat. T. Pugna inter tres Suedicas et septẽ Danicas naves in Vigiliis S.ti Martini. U. Castra Mareschal. Andreæ Bille A.o 1643 à Dn. Campi Mareschallo Generali Torstẽsonio post triduanã oppugnationem in Potestatem redacta. W. Hic 1500. equites Dani Sub Protrib. Buchwaldio A.o 1643. à Dno. Torstensonio fusi fugatiq. sũt. X. Silva et viæ à Suecis præclusæ. Y. Vadũ pro equis et curribus per Sinum Welbyensem.

N. 13


Accurata Delineatio Geometrica in Iuthia
Septentrionali nuper Conditæ Vrbis et Fortalitij
FRIDERICI ODDÆ
quæ sub ductu Locumtenentis Generalis Regii
Illustriss: et Exellentiss: Dn Comitis
CAROLI GUSTAVI WRANGELII
Ab Exercitu Suedico, Armata manu capta et di:
repta fuit.
d. 24. Octob. An 1657.
Tessera Suecorum erat.
ADIUVET IESUS.
E.I.D.B. delin.
Perticæ Rihnlandi.
IUTLANDIÆ SEPTENTRIONALIS PARS.
Paludes profundæ
Via Medelfardensis
Saltus
Virgultis
Porta media
Porta Regia
Porta Montis marini dicta
Canalis Principis
Canalis Reginæ
Canalis Regis
Forum
OCEANI PARS alias SINUS CODANUS
BALTUS MINOR
Vulgo
Kleine Beldt
Medelfahr Sondt
Berfodde
D. Lapointe sculp.

1657. que Reichau eut ordre de conduire à Revel, presque dépeuplée par la peste, & où, si ceux cy venoient aussi à perir, ce ne seroit pas grand dommage. La consternation étoit plus grande en Jutland, qu'elle ne l'avoit été en Pologne au commencement de la guerre, & il sembloit qu'une terreur panique se fût emparée des esprits. La pluspart s'étoient retirez dans l'Isle de Funen, apres avoir fait en Jutland tout le ravage qu'ils avoient pû. Le dessein du Roy étoit d'en chasser les autres & d'y laisser ses troupes en repos pendant l'hiver, qui n'est pas une saison à faire esperer un succés assuré de ce que l'on entreprend. Enfin il approcha de Friderichsode, dont il trouva qu'il s'étoit fait une fausse idée, en se la representant simplement fortifiée à la hâte, au lieu que c'étoit une place extrémement forte, revêtüe de sept bastions entiers & de deux demi-bastions. D'abord il avoit voulu l'emporter d'assaut, & déja deux bateries avoient commencé à joüer. Mais comme elles furent ruinées bien tôt apres, & que le Roy ayant tenu conseil, ne trouva pas à propos d'exposer ses meilleures troupes devant une place si forte, si bien pourvüe, & défendüe par six mille hommes, il en partit, & s'alla camper au voisinage, pour la tenir investie, & assurer ainsi les quartiers à son armée dans le Jutland. Il en laissa le commandement à Wrangel, avec ordre d'employer les vaisseaux qui devoient venir de Gothebourg, à tâcher de s'emparer de l'Isle de Funen; car le Roy étoit persuadé, que ce ne seroit qu'apres s'en étre rendu maître, qu'on pourroit aussi le devenir de Friderixode. Pour luy il pensa à retourner à Wismar, afin d'étre mieux en état de pourvoir aux affaires d'Allemagne & de Prusse, & pour regler de plus pres les mouvemens de la flote, qu'il avoit fait venir de Suede, sous la conduite de Bielkenstiern, avec ordre d'attaquer celle de Dannemarc, dont la ruine ne pouvoit manquer d'étre suivie de celle de tout ce Royaume. Et le Roy avoit d'autant plus de sujet de s'en flater, que quelques vaisseaux Danois ayant fait voile vers l'Ocean, les autres étoient à l'ancre au dessous de Jasmund.

25. Août.

Bataille navale entre les Suedois & les Danois.

§. 74. La flote de Suede composée de vingt six vaisseaux du Roy, & de vingt six batimens de charge, construits de maniere, qu'ils pouvoient aussi servir à combattre, rencontra celle de Dannemarc, aux environs de l'Isle de Mone, & ne tarda pas d'en venir aux mains. On ne put d'abord que faire joüer le canon de loin, parce que les Danois reculoient toûjours, moins pour fuïr, que pour attirer à leur secours huit vaisseaux qu'ils avoient à Coppenhague, & pour tâcher d'y déterminer aussi Witte Witsen, qui n'étoit pas loin du Sund avec dix huit vaisseaux Hollandois. On se batit pourtant encore le lendemain. Bielkenstiern ne cherchoit qu'à s'accrocher; mais les Danois eurent l'adresse de s'eviter; ce qui ne l'eût pas empêché de se signaler, s'il n'eût pas été si mal secondé de la plus part de ses Capitaines. Car outre qu'il étoit superieur en vaisseaux aux ennemis, il avoit si mal traité leur Amiral, que se trouvant percé de cinq cens coups, il falut le faire trainer à Coppenhague par deux autres navires. En recompense le vaisseau Marie des Suedois fut mis en mauvais état, & la lâcheté de quelques uns d'entre eux leur fit perdre l'occasion, d'endommager extremement la flote de Dannemarc, à laquelle il n'en couta que cent cinquante hommes; ce qui ne valoit pas la peine de se mettre en mer, ni les frais qu'il avoit falu faire pour cela.

1657. *12. Sept.*

Apres le combat, les Danois se retirerent vers les côtes de Zelande; & les Suedois vers Hiddensée, d'où ils firent voile à Wismar, pour y faire leurs provisions, & pour étre mieux portéz s'il faloit entreprendre quelque chose. Au commencement d'Octobre la flote Danoise parut encore. Elle étoit & plus nombreuse, & montée de nouvelles troupes. Le Roy voulut attendre que le mauvais tems, ou quelque autre cause l'obligeât à se diviser, & il ne permit pas à la sienne de sortir des ports. Cependant celle de Dannemarc croisant le mer, empêcha le Roy de faire descente dans les Isles, comme il se l'étoit proposé. Il avoit ses raisons pour retenir plus long tems sa flote, que la saison ne le permettoit. Les Anglois luy avoient fait esperer que la leur arriveroit bien tôt au Détroit. De plus il obligeoit ainsi la Danoise à tenir la mer, en un tems qui ne pouvoit que la faire beaucoup souf-

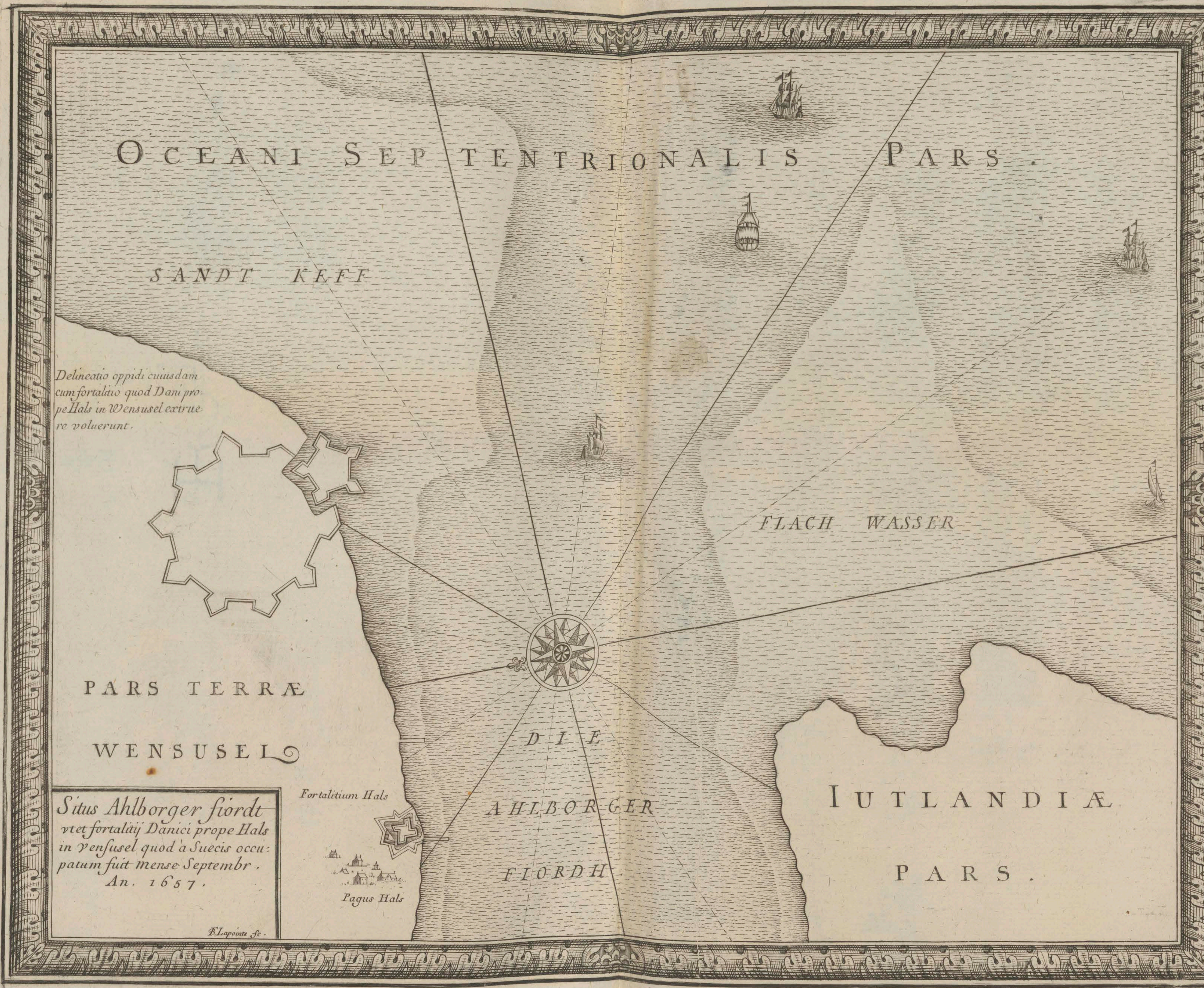
frir;

1657. frir: empêchant encore les Ennemis d'employer ailleurs les troupes, qu'ils avoient sur les côtes & sur la flote, & de croire leurs Isles en seûreté.

Prise de Friderichsodde. §. 75. Pendant que Wrangel tenoit Friderichsodde bloquée, il fit un détachement de trois regiments de cavalerie, sous la conduite du Général Major Böttiger, avec ordre de s'aller saisir de Wensyssel, qui est séparé du reste de la Presqu'Isle par un petit Isthme, à l'entrée duquel les Ennemis avoient élevé un fort. Ils en avoient bâti deux autres, à Sundby & à Hals, & plus de quinze cens païsans étoient occupez à les garder tous trois. On n'eut point de peine à forcer leurs retranchemens faits à la hâte, ni à vaincre des gens, si peu accoutumez à combattre. Pour leur ôter l'envie d'y revenir, on en tailla huit cens en pieces, & les autres furent renvoyez à la charrüe, àfin d'amasser dequoy payer les contributions.

Il ne se fit rien de considerable devant Friderichsodde, on prit seulement un vaisseau qui faisoit le guet, & les Ennemis ayant voulu faire quelques sorties, furent repoussez avec perte. Cependant la saison étoit
24. Octob. déja avancée, & Wrangel las d'en essuier les incommoditez, aussi bien que les frequentes sorties des Ennemis, dont il se trouvoit importuné, forma le dessein de donner l'assaut à la Place, dés que Fersen seroit arrivé, avec trois Regiments d'infanterie, qui avoient été en garnison à Cracovie. En cela il ne faisoit que suivre l'intention du Roy, qui ne voyoit rien de plus propre à déconcerter les Ennemis, & à s'ouvrir le chemin en Funen, que de se rendre maître de Friderichsodde. Avant toutes choses Wrangel en fit visiter les fortifications & les fossez, par un homme du mêtier, qui s'étant trainé la nuit sur les genoux & avec les mains, luy en rendit exactement conte. Il tint ensuite conseil de guerre. Tout le monde fut de son avis, & qu'il falloit profiter de la confiance où l'on étoit dans la ville. Il dispose donc les choses de cette maniere. Il voulut attaquer en personne les deux bastions qui regardoient sur le détroit de Mittelfart, & prit pour cet effet quatre bataillons, sous la conduite des Colonels Brahé, Sparr, Fersen & Spens. Jean George Prince d'Anhalt fut commandé, avec deux Regimens de cavalerie, pour tenter de se jetter dans la ville, en prenant un circuit à travers l'eau, qui étoit guayable autour du bastion, & en se faisant accompagner de quelques grenadiers. Jacob Casimir de la Gardie, avec quatre autres bataillons, devoit aller attaquer les bastions, qui étoient à l'opposite du mont au Gibet. Quelques Regimens de cavalerie eurent ordre de mettre pied à terre, & de marcher vers la Porte Royale, pour la rompre, & donner ainsi moyen à Berends d'entrer dans la place à la tête de trois regimens, & de renverser tout ce qui s'oposeroit à son passage. Les ordres étant ainsi donnez chacun s'aprocha de son poste, à la faveur de la nuit: attendant avec impatience l'heure de l'assaut, dont le signal étoit, le feu qu'on mettroit à une maison d'un prochain village. Pour se reconnoitre, les Suedois mirent autour de leurs chapeaux, un cordon de paille, & le signal ne fut pas plûtot donné, que chacun partit de son poste. Wrangel fit aller devant luy des charpentiers, pour abbatre la palissade apres quoy Brahé & Sparr s'attacherent au bastion le plus proche de la mer. Le Prince d'Anhalt, avec sa cavalerie passa à gué jus'qu'au delà des deux premieres palissades: mais quand il vint à la troisieme, il trouva l'eau trop profonde, pour pouvoir prendre le tour. Il fit donc mettre pied à terre à quelques uns de ses gens, qui à coups de hache ouvrirent le chemin aux autres. Comme ils se jettoient dans la ville, un bataillon se presenta pour leur faire tête: mais ils le chargerent si rudement, qu'il fut presque tout taillé en pieces. Cependant l'infanterie avoit gagné les remparts, & pressoit si vivement l'Ennemi, qui de son côté ne se défendoit pas mal, qu'elle le força de quitter ses postes l'un àpres l'autre. La Gardie fit son attaque avec le meme succes, de sorte que les Ennemis se voyant envelopez de toutes parts commencerent à demander quartier. La cavalerie trouva plus de resistance qu'on n'avoit cru, parce que çeluy qui devoit attacher le pe-


Castra Suedica
ad
FRIDERICI UDDAM
d: 23. Aug: locari cœpta, et d: 26. Octobr: A: 1657. soluta.
A. Legiones sub initium septembr: ad occupandam prouinciam Wen: sysulanam, sub ductu Gen: Vig: Præf: Böddkeri missæ
B. Tres Legiones d: 21. Octobr: Cracouia venientes quarum in occupatione Friderici Uddæ magnæ partes fuere
10. 20. 30. 40. 50. 60. 70. 80.
Perticæ Rhinland.
E. I. Dahlb. delin
N. Perelle fc.
Via ex Urbe in Castra
Loca Palustria
Peditatus
Equitatus
Equitatus
Nericii et Wermeland. Trib. Essen
Sudermanni Trib. Pet. Sparri
Vplandi Com. Brahe
Smalandi
Westrogothi
Vplandi Trib. Planting
Templum
Pagus Bredstrup vbi Statio primaria
Equites prope S. R. M.is excubias agentes
S. R. M.tis Tentorium
Excubiæ peditum
Excell. Dn: C. Wrangelij statio
Equitatus
Com: Konigsmark
Com: Wittenberg
Equitatus
Boddkerj
Loca Vligine profunda
Equitatus
Equitatus
Peditatus
Loca palustria


Oceani Septentrionalis Pars.
SANDT KEFF
Delineatio oppidi cuiusdam cum fortalitio quod Dani prope Hals in Wensusel extruere voluerunt.
FLACH WASSER
PARS TERRÆ
WENSUSEL
DIE
AHLBORGER
FIORDH
IUTLANDIÆ
PARS.
Fortalitium Hals
Pagus Hals
Situs Ahlborger fiordt
vt et fortalitij Danici prope Hals
in Vensusel quod à Suecis occu:
patum fuit mense Septembr.
An. 1657.
P. Lapointe sc.

N. 66.


Repræ sentatio
Op et Expugnationis nuper exstructi Oppidi et Munimenti FRIDERICIUDDE abs Locumtenente
Regio Illust. et Exell. Dn. Comiti CAROLO GUSTAVO WRANGELIO 24. Octob: 1657. factæ.
A. Exellent. Dn. Locumtenens Regius Generalis eiusque aggressio. B. Illust. Dn. Com. de la Gardie, General. Locumten. militiæ pedestris eiusque aggressio. C. Dn. Baro Fabianus Berends suprem. Vigiliarum præfectus et eiusdem aggressio. D. Dn. Com. Nicolaus Brahe cum Legione pedestri Uplandica prima agmina ducens. E. Dn. Baro Petrus Sparre cum Legione pedestri Sudermannica propugnaculum di- midium impetens. G. Tribunus Fabian a Fersen Leg. pedest. Germanica propugn. Hassiliens cui in subsidium veniebat I. Trib. et Baro Spens. K. Dn. Comitis Iacobi de la Gardie Legio pedest. Germanica sub pro Trib. Delwigk. L. Protrib. Saniz Legione Helsingica pedestri Propugnac. M. aggredientes et expugnantes N. Tribu. Ioann. ab Essen Legion. pedestri Westmannica O. Trib. Hestrig Legion. Polonica Propugnaculum P. occupantes Q. Propugnaculum et Parmida vulgo Ravelin impetebatur et expugnabatur a Protribuno Stuardo ducente 200. pedites selectos. R. Adiutans Gen. Stowing ducens Legiones Equestres Ostgothicam Darmstadensem, Anhaltinam, Owerbecensem, Aschenbergicam et Ducis Croya quæ equis descenderunt. S. Heic Equitatus sub Principe Anhaltino impressionem faciebant Legiones vero Upplandica et Westgothica a Protribuno Erico Planting, postquam ordines palorum T. in aquas usque protensorum partim prætererant, partim securibus considerant. V. in munimentum introducebantur W. Fuga et receptus Danorum ad Castellum minus X. Regni Daniæ Marscus Dn. Andreas Bilde et Dn. Mogens Höeg, ibidem Senator Regni heic capiebantur Y. Minor sed profundior fossa ad excludendas hostium insidias in medio fossæ principalis ducta Z. Accessus et suggestus tormentarij succoru in Colle patibulario d. 26. Aug. excitati. 1. Porta Regia. 2. Porta media 3. Porta Montis Marini. 4. Naves Hollando Danicæ sub expugnatione urbis Medelfar dum
Erich Dahlberg
OCEANI PARS
Bowens
Borning
BALTUS MINOR
Uulgo
Medefahr Sondt
Insula Fionia
Oppidum Medelfahr
Fretum Medelfardinum
Castellum Strygodde
Lyngodde
Castellum minus ubi 2500 milit Danicorum se receperant, sed re desperata Suecorum fidei se permittebant
Bereodde
Promptuarium Publicum
Paludes
Fuga Danorum
Fuga Danorum in paludes et Sylvas


Acies Seu Phalanx
Pugnæ istius quam Sustinuit ac dirigebat Regni Suetiæ
Drotzetus Illustriß Dn: Comes Petrus Brahe Contra Danos
ad Pontem Genewadt inter
Laholmiam in Hallandia, et Arxem
Laholmiam Obsidione
13 Aug: Anno 1657.
Litterarum
A. Illustriß: Drotzetus Regni.
B. Illustr: D. Gen: Gustav, Banerus Baro, in Cornu Dextro.
C. Illust: D. Comes Ericus Stenbok Gen: Rei tormentarie.
D. D: Baro Henricus Horn
I. Gen: Banerus 8 Turmis dextri cornu amnentransiens, apud
K. Sinistrum Danorum cornu e campo propulit.
L. Suecorum turme Sinistri Cornu que pontem Superarunt et Danor: cornu dextrum regredi coegerunt.
ACIES DANORUM ANTE CONFLICTUM
ACIES SUECORUM ANTE CONFLICTUM
Aala dextra ACIES Peditatus SVECORVM Aala Sinistra.
1. Equites comendati. 2. Turmæ Equitum Nobilium. 7. Legio Sudermannica Trib: Swinhufwud. 8. Legio Sudermannica Protrib: Harien. 14. Legio Ostrogotica. 15. Legio Westrogotica.
3. Legio Uplandica. 4. Chohortes Sclopetariorum. 9. Ostrogoti sub Protr: Dan Pryß. 10. Nericiani sub Protrib: Anrep. 16. Sclopetarij. 17. Turma Equitum Nobilium.
5. Legio Smålandica. 6. Dimachæ. 11. Wesmanni sub Protr: Ulsax. 12. Smålandi sub Protr: Kagg. 13. Smål: sub Hillebard. 18. Dimachæ, 19. Commendati.
Aala dextra ACIES Peditatus DANORVM Aala Sinistra.
20. Dimachæ Iutlandi. 21. Legio Prætoriana. 26. Trib: Devitzy Legio. 27. Trib: Fux. 28. Trib: Nabelwitz. 29. Trib: Frise. 35. Turma Nobilium. 36. Trib: Steno Brahe.
22. Reginæ Legio. 23. Skaani. 24. Dimachæ Schani. 30. Trib: Uhlfelt. 31. Trib: Seestadt. 32. Trib: Steenberg Sialandi. 37. Turme Generalis Christiani Gyldenlew.
25. Campimareschalli Axelij Uropi Turmæ. 33. Sialandi Trib: Petersen. 34. Sialandi Trib: Botti. 38. Dimachæ. 39. Turme Cen: Trampe. 40. Dim: Schani.
Willem Swidde. A 1689.
N. 69

1657. petard à la porte, avoit été blessé, ce qui avoit empêché Berends d'entrer assez tôt. Mais enfin les Ennemis furent contraints de céder, & cette forte Place, que cinq mille hommes defendoient, & qui n'étoit attaquée que par trois mille, tomba en peu de tems au pouvoir du Roy.

Le Maréchal Bilde se défendit avec beaucoup de valeur. Il reçut quelques blessures à la tête, & voyant qu'il ne pouvoit plus tenir, il se jetta, avec plusieurs officiers, dans un petit fort pres de la mer, pour passer de là en Funen. Mais le vent contraire l'en empêcha, & il fut obligé de se rendre à discretion. Peu de jours apres, il mourut de ses blessures, & son corps fut envoyé, dans un magnifique appareil, en l'Isle de Funen. Magnus Hoeck sénateur fut aussi fait prisonnier, avec six Lieutenants Colonels, huit majors, vingt six Capitaines, autant d'Enseignes, vingt sept Lieutenants, cinquante six bas officiers & plus de deux mille soldats. On gagna trente neuf drapeaux, cinquante canons, quantité de munitions de guerre & de bouche: & les Suedois n'eurent que soixante dix hommes de tuez & un peu plus de blessez. Le Colonel Schœnleben fut chargé de conduire les prisonniers à Wismar où étoit le Roy.

Cette perte, qui otoit cinq mille hommes aux Danois, les découragea beaucoup. Le Comte d'Ulfeld en prit occasion, de les exhorter de nouveau à abandonner leur Roy, qui en vouloit, disoit il, à leur liberté, & qui n'étoit pas capable de les défendre. Pour les y porter, il répandit par tout des lettres, où il emploioit également les promesses & les menaces, assurant la noblesse de la conservation de ses privileges, si l'on mettoit la Couronne de Dannemarc sur la tête de Charles Gustave. Mais tous ces empressemens n'imposoient pas aux habiles gens, qui ne l'en croioient pas plus sincerement attaché aux interêts de la Suede, & dans l'esprit de qui il passoit pour un dissimulé & pour un fourbe. Seested son beaufrere avoit assez donné lieu à cette créance, en disant tout haut à la Haye, quelque tems auparavant, que quoy qu'il en coutât aux Danois & aux Hollandois, ils devoient s'opposer á l'accroissement de la Suede.

Au reste les troupes Suedoises, répandues en Jutland, s'y raffraichirent dans leurs quartiers d'hyver & cette année il ne se passa rien d'important sur mer de ce côté là. Seulement trois navires Suedois, venus de Wismar à Friderichsodde, acheverent de passer le Détroit, & allerent piller l'Isle de Samsoe. Sept vaisseaux Danois survinrent, qui les poursuivirent en vain & ne purent les empêcher de se retirer à Colding. Arendson profita de la gelée, pour emporter quelques forts des marais, & mit tout ce quartier là sous contribution. Le Roy se tint à Wismar, jusqu'à ce que le froid étant devenu extraordinaire, vers la fin de l'armée, il crut qu'il pourroit luy faciliter quelque entreprise sur les Isles de Dannemarc: & à cette fin, il tira peu à peu les troupes de leurs quartiers, & les fit marcher du côté de Colding. 1657.

Expeditions de cette année sur la frontiere

§. 76. Apres la declaration de la guerre, tout ce qu'il y avoit de troupes dans la Suede, marcha vers la Province de Schonen, & vers la Norvege, pour s'opposer à l'irruption des Ennemis. Ce devoit étre à Gustave Horn à les commander en chef, mais étant venu à mourir en ce tems là, Pierre Brahe fut mis en sa place, & eut pour second Gustave Otton Steenbock, que le Roy luy envoya de Prusse. Brahe se rendit donc en diligence à Halmstad, qu'il choisit pour le rendésvous des troupes: & dés qu'il s'y en fut assemblé un corps assez considerable, il en partit pour aller camper à Laholm, où ne pouvant non plus demeurer long tems, faute de fourrage, il alla se passer pres de Skoltorp, au pied des montagnes, qui séparent la Province de Schonen de celle de Halland. Là il fit un détachement, qui alla 17. Juillet. surprendre le fameux Brigand Suen Povvelson, sur une de ces montagnes, où il étoit avec trois compagnies de bandits, qui furent si mal traitées, qu'à peine leur chef se sauva til luy trentieme. Le même jour, Brahe passa la montagne, & s'avançant vers Engelholm, rencontra la premiere Garde des Ennemis, composée de deux cens chevaux, dont il tailla quelques uns en pieces, & repoussa les autres dans la ville. Il se pre-

1657. presenta ensuite en bataille avec sa Cavalerie. Les Danois en firent autant ; mais sans vouloir en venir aux mains, quelque envie que Brahe eût de les y porter. Apres leur avoir donc tué cinquante hommes, & blessé quelques autres, il vit bien qu'il n'y avoit rien à faire contre les Ennemis, qui le surpassoient en nombre, & il se retira derriere les montagnes, où il n'avoit que seize cornettes de cavalerie & douze d'infanterie.

20. Juill. Environ le méme tems, les Danois tenterent plus d'une fois de passér la Riviere à Gothebourg & de se jetter dans les terres de la Suede: mais ils furent repoussez toûjours avec perté. Douglas & Ribbing, leur prirent deux Forts dans l'Isle de Diursholm, & en chasserent ceux qui les gardoient, apres en avoir taillé quelques uns en pieces. Jean Stacke à la téte d'un parti de cinquante reitres, & de soixante dragons, entra en Norvege à Jertuna, & donna sur un Fort, gardé par cent fantassins, qui prirent tous la fuite à son arrivée. Les Suedois les poursuivirent, en tuerent vingt cinq, & en firent cinquante prisonniers, qu'ils menerent à Wenersbourg.

Ceux de Bahus avoient gagné le long du Fleuve, qui baigne leur ville, & étoient venus à contremont, jusqu'à une Isle qui n'en est qu'à une lieüe & demie, où ils avoient commencé de batir un Fort pour se faciliter le passage à l'autre coté de l'eau. Mais ils furent repoussez par les Suedois, perdirent quatre vingts hommes, outre ceux qui se trouverent sur deux barques qui furent submergées, & leur ouvrage fut rasé. Cependant sept navires Danois tenoient en echec devant le port de Gothebourg, cinq vaisseaux de guerre Suedois, qui ne savoient comment en sortir.

25. Sept. Eric Steenbock & Harald Stack, étant partis de Wenersbourg, entrerent en Norvege, & rencontrerent à Jerta les Ennemis conduits par Krabe. Le choc fut rude, & l'artillerie Suedoise fit un effet considerable sur les Ennemis pendant plusieurs heures. Parmi les Suedois qui demeurerent dans ce rencontre, & qui étoient en petit nombre, se trouva le Colonel Jean Stack & le cheval de Harald fut percé sous luy d'un coup de mousquet. Les Suedois ne pouvant aller plus avant, reprirent le chemin de Wenersbourg. 1657.

Du côté de Norvege, on tenta aussi deux fois de se jetter dans le Jemptland, mais ce fut en vain, & les Ennemis furent toûjours rechassez. Ils reussirent mieux au mois de Novembre, par la trahison des gens du païs, qui leur donna moyen de surprendre le Jemptland & l'Herredalie. Il n'y eut que le Fort de Fræsoe dont ils ne purent venir à bout malgré tout le canon dont ils le batirent.

Pendant que les Suedois étoient campez en Halland, trois cens chevaux Danois vinrent du côté de Schonen, à dessein de fondre sur la 15. Août. garde avancée des premiers : mais ils furent reçus de maniere, qu'il leur en coûta un capitaine, un lieutenant, & quelques maîtres. Ensuite toutes leurs troupes en corps ay- 16. Août. ant passé la montagne, se camperent aux environ de Wallen, où il se donna quelque legere escarmouche, avec peu de perte de part & d'autre. De là, ils se retirerent en Schonen: ce 11. Sept. qui obligea Steenbock à prendre aussi de ce coté là, & à se camper proche d'Orcling. Il fut empéché par les Ennemis d'aller plus avant, & de rien entreprendre, parce qu'ils luy etoient superieurs, & que tenant la campagne, ils luy ôtoient le moyen d'attaquer aucune Place. Et comme ils s'étoient mis entre Steenbock & le Halland, qu'ils couroient d'un bout à l'autre, ce Général rebroussa vers la Frontiere de Suede, & se tint durant quelque tems à Trahero, qui n'est eloigné de Markarith, que d'une lieue & demie. Son dessein étoit de s'aller câper sur le Nis, dans le païs de Wasbo, pour couvrir la WestroGothie & le Smaland. Mais sur la nouvelle que les Ennemis avoient reculé, pour aller prendre leurs quartiers d'hyver, il revint aussi en Halland, & s'arrêta aux environs de Knœrid. Là il aprit que les Danois ayant passé les montagnes, se tenoient au dela du Lagus. Il résolut donc de marcher contre eux, & Gustave Banier, qui conduisoit l'avantgarde, s'étant avancé, sçut qu'ils avoient passé la Riviere, le Roy à leur tête, & qu'ils étoient si avantageusement postez, qu'on


SONDERBVRGVM
Sedes Principis cui Sueci Præsidium
imposuere mense Septembri A. 1657 vna cum repræ
sentatione Castelli ad defendendum portus extructi.
Scala perticar. Rhinl.
HOL SATIÆ
PARS
Via Flensburgensis
Via versus Apenradam
Munitio a Suecis nuper erecta
PARS SINVS
FLENSBVRGENSIS
SONDERBVRGICVM
FRETVM
Arx Prin.
Hortus Prin.
Sonderburgum
ALSENIÆ
INSVLÆ
PARS

1657. qu'on ne pouvoit s'en aprocher que par des défilez. Il ne laissa pas de le tenter, quoy que Steenbock fut encore presque demi lieüe derriere avec l'artillerie; mais ses gens furent si rudement accueillis par les Ennemis rangez en bon ordre, que l'action ne se passa pas sans quelque embarras de son côté. Il assembla néantmoins assez de monde, pour arrêter les Ennemis, & donner le tems à Steenbock d'arriver avec l'infanterie. Celuy cy fit mener d'abord le canon sur une coline, d'où il foudroia les Ennemis, qui luy répondirent avec la même vigueur, jusqu'à ce qu'ils furent contraints de reculer au delà des défilez : apres quoy les deux partis se tinrent chacun à son poste, & la nuit mit fin au combat. On y perdit du côté des Suedois, quatre cens hommes, quatre drapeaux & le Major Lilliehoek, brave officier & d'une grande esperance. Les Danois y perdirent Canut Ulfeld, le Lieutenant Colonel Graff, le Comte de Styrum & bon nombre de soldats. Le Roy reprit ensuite fortement Banier, de ce que sans ordre & imprudemment il avoit mené l'avantgarde contre l'Ennemi, par des défilez, & sans attendre le reste de l'armée. C'est tout ce qui se fit de considerable cette année de ce côté là, où la nouvelle étant alors venüe aux Danois, de la prise de Friderichsodde, ils firent passer en Funen la meilleure partie de leurs troupes.

Négociations de paix avec le Dannemarc.

§. 77. Au milieu dés armes, & au plus fort de la guerre, on ne laissoit pas de parler de paix. La Suede & le Dannemarc la souhaitoient pourtant moins, que l'Angleterre & la France, qui faisant l'une & l'autre la guerre à l'Espagne, eussent bien voulu que Charles Gustave n'eût eu rien à faire en Dannemarc, afin de le mettre aux mains avec la maison d'Aûtriche. L'Electeur de Brandebourg offroit aussi son entremise, mais Slippenbach eut ordre de l'éluder, à cause de la partialité que Kleist témoignoit pour le Dannemarc, qu'il disoit avoir toûjours été porté à s'accommoder, au lieu que la Suede n'y avoit jamais voulu entendre: ce qui étoit contraire à la verité comme on l'a pu voir par tout ce qui à été déja dit. Le Roy n'allegua pas néantmoins cette raison. Il trouva que le pretexte étoit plus honnête, de faire representer à l'Electeur, que lors qu'il s'étoit employé pour le détourner de la guerre, son entremise luy avoit été fort agreable, mais qu'il ne croioit plus qu'elle eût lieu, apres l'invasion des Danois en Allemagne, de la paix de laquelle l'Electeur étoit garant. Pour la médiation de la France, le Roy n'étoit pas d'avis de l'accepter sans restriction, afin de ne sembler pas renoncer à la garantie du Traité de Bromsbroo, à laquelle cette Couronne étoit obligée. Il vouloit donc que les offices de la France se bornassent aux preliminaires; ou si l'on demandoit à les étendre au capital, que ce ne fût qu'à condition, que la France s'engageât à le secourir contre le Roy de Dannemarc, en cas qu'il tint à celuy cy, que la négociation n'eût pas le succés qu'on en attendoit. Il nomma pour Commissaires les Comtes d'Ulfeld & de Bielcke. Mais si les Danois ne vouloient point s'accommoder du premier, Wrangel avoit ordre d'expédier les préliminaires. Les lieux qu'il marqua pour négocier, furent Flensbourg pour ses commissaires, & Sunderbourg pour les Danois. 1657.

Il étoit bien aise de préter l'oreille à ce Traité, quand ce n'eût été que pour faire en sorte de détacher le Dannemarc de l'Aûtriche, & pour avoir le tems de voir la résolution que Cromvvel prendroit. De peur même que ce dernier ne prît quelque ombrage de ce qui se passoit, il luy fit savoir qu'il n'eût point á s'inquieter de tous ces bruits des Traitez; mais plutôt qu'il se hatât de conclurre l'affaire qu'on négocioit avec luy, afin qu'on pût bientot entreprendre quelque chose.

Alors l'Envoyé de France, Claude des Meules, arriva en Dannemarc, dont le Roy, qui ne se trouvoit pas trop bien des commencemens de la guerre, & qui se voyoit chassé du païs de Breme & du Holstein, luy parut fort disposé à la paix. Quelque sujet que Charles Gustave pût avoir de se défier de ces apparences, il ne laissa pas d'en faire voir de semblables, & de témoigner qu'il seroit toûjours prêt d'entendre à une paix, où il trouveroit sa satisfaction & ses seûretez. 11. Sept.

1657. retez. Il ne pouvoit douter néantmoins que toutes ces demonstrations du Roy de Dannemarc ne fussent autant de feintes, puis qu'il avoit promis aux Polonois, de ne point accepter de traité avec la Suede, où ils ne feroient pas compris: outre que le Baron de Goes Envoyé d'Autriche s'opposoit à la paix de tout son pouvoir.

Le Général Major Jepson fut choisi par Cromwel, pour moyenner aussi ce traité. Le Roy en accepta l'entremise, à condition que la Roy de Dannemarc s'en tiendroit au traité préliminaire de l'an 1644. afin qu'on pût entrer en matiere, sans délai. Car il ne vouloit point, qu'on prit pour les conferences, Hambourg où Lubec, mais qu'on traitât sur la frontiere des deux Royaumes, pour en exclurre les alliez du Dannemarc & pour obtenir plus aisément des médiateurs la satisfaction qu'il demandoit, aussi bien que des assurances contre les troubles, que les Danois pourroient exciter dans la suite.

Cromvel avoit envoyé en Dannemarc, pour la même négociation, Philippe Meadowe, à qui l'on avoit fait plus d'honneurs, qu'il n'en étoit du à son caractere, afin d'engager le Protecteur. Jepson envoya donc la Declaration de Charles Gustave à Meadowe, qui la presenta au Roy Frideric. La réponse de celuy cy fut; *que bien que les Suedois fussent seuls cause de la guerre, & qu'il n'eut pris les armes que pour repousser leurs injures, il ne s'opposeroit pas néantmoins au rétablissement de la paix, & s'en tiendroit même à la convention préliminaire de 1644. Que seulement il aimeroit mieux qu'on traitât à Lubec, ou en quelque autre lieu voisin, & qu'on y reçût la Pologne & le Brandebourg, pour y avoir l'œil à leurs interéts; qu'au reste il ne refuseroit pas l'entremise de la France, si elle luy étoit offerte.*

8. Nov. Quand Jepson fit voir cette réponse au Roy, qui étoit alors à Wismar, il se plaignit en peu de mots de l'injustice des Danois, qui n'avoient pas honte de le faire auteur de la guerre, & il repliqua ensuite: *Qu'il n'y avoit point de lieu plus propre à la négociation, que la frontiere, selon l'ancienne coutume des Royaumes du Nord, outre qu'on avoit là mieux en main, toutes les pieces necessaires de part & d'autre; que les Danois en proposant d'autres lieux, faisoient assez voir qu'ils n'avoient gueres la paix à cœur, aussi bien qu'en voulant faire entrer dans le traité, des affaires qui ne le concernoient point; que si toutefois d'autres puissances vouloient envoyer au lieu des traitez sur la frontiere, il étoit prêt à leur donner des saufconduits; qu'il accepteroit aussi l'entremise des Hollandois, pourvû qu'ils ratifiassent le traité d'Elbing, & qu'ils renouvellassent l'ancienne amitié avec la Suede.* 1657.

A cela il fut reparti par le Roy de 7. Dec. Dannemarc: *Que les difficultez du Roy de Suede touchant les preliminaires montroient son peu d'inclination pour la paix; que pour luy il ne pouvoit renoncer au lieu qu'il avoit proposé, & que la coutume de traiter sur les frontieres n'étoit point fondée sur un usage perpetuel. Qu'ayant déja accepté la médiation des Hollandois, il luy étoit impossible de la rejetter; & qu'il étoit non seulement juste que ses alliez assistassent au traité, mais qu'ils y fussent même compris.*

Tout cela faisoit voir assez clairement, que les Danois n'étoient nullement portez à la paix, du moins séparément de leurs alliez. On n'en pouvoit douter encore, apres les nouvelles alliances qu'ils contractoient tous les jours, ayant même fait depuis peu l'échange des ratifications avec le Czar. C'est ce que le Sénateur Haeck, prisonnier à Wismar, ne fit point difficulté d'avoüer, à son retour de Coppenhague, où le Roy luy avoit permis d'aller, sous assurance de revenir, pour porter le Roy Frideric à un accommodement. Il ajoûtoit, qu'il avoit eu beau representer aux Danois de la part du Roy, que celuy cy ne manqueroit pas de moyens de désoler leur Royaume, & de s'y dédommager des pertes qu'il pourroit avoir souffertes ailleurs; qu'ils n'avoient point été touchez de tout ce qu'il avoit pu leur dire, & que le secours qu'ils attendoient de Brandebourg, les aveugloit de telle sorte, qu'ils ne vouloient absolument point entendre parler d'aucun traité particulier. Ce n'étoit pas seulement de ce Sénateur que le Roy s'étoit servi, pour faire connoitre ses intentions au Roy de Dannemarc. Il y avoit encore employé le Duc de Holstein son beau pere, qui avoit insinué, que ce n'étoit point la ruine du Dannemarc

que

1657. que le Roy cherchoit, & qu'il ne demanderoit pas de satisfaction outrée, pourvû que du côté de Dannemarc, on se rendit à la raison.

Au reste la peine qu'on avoit à convenir du lieu de la négociation, venoit de ce que le Roy de Dannemarc, en proposant Lubec, avoit en vûe d'y attirer la Pologne & le Brandebourg, pour y regler aussi leurs differens, & lier ainsi le Roy, par une garantie reciproque: au lieu que celuy cy n'insistoit à traiter sur la frontiere, que pour exclurre le Brandebourg & la Pologne; outre qu'en détachant ainsi les Polonois des Danois, & traitant peut être secretement avec ceux là, pendant qu'il le faisoit ouvertement avec ceux cy, il pouvoit arriver que les uns voudroient prevenir les autres, & luy donneroient moyen de poursuivre plus vivement ceux qui se seroient retardez.

Il ne tint pas aux Anglois, qu'on ne consentit en Dannemarc à un traité séparé. Ils representoient: *Que les Polonois étoient un roseau cassé, sur lequel il étoit dangereux de s'apuier; qu'apres avoir promis de se jetter en Pomeranie, ils avoient laché le pied, sous pretexte de s'aller joindre aux Autrichiens; qu'ainsi ayant les premiers enfraint l'alliance, les Danois n'étoient plus obligez à la tenir; que les Princes ne s'allioient pas, pour perir, ou seuls, ou avec leurs confederez, mais pour le bien des uns & des autres; & que Christian IV. pere du Roy Frideric, se trouvant engagé, pendant la guerre d'Allemagne, avec les Prnces de l'Empire, n'avoit point fait difficulté, pour recouvrer ses païs, de traiter séparément avec l'Empereur.*

Mais comme les Anglois ne cherchoient à éloigner les Autrichiens de cette paix, que pour leur mettre le Roy à dos, les Danois de leur côté insistoient qu'ils y fussent compris, par ce qu'ils ne croyoient pas, qu'il pût y avoir de seureté pour eux, quand une fois le Roy, soûtenu de l'Angleterre & de la France, auroit porté ses armes en Allemagne contre la maison d'Autriche. D'ailleurs le Roy de Hongrie, à la sollicitation de la Pologne & du Brandebourg, avoit promis d'agir contre la Suede, & demandé, que pour cet effet, les troupes des trois confederez se rendissent le mois de Fevrier suivant au deça de l'Oder, non seulement afin d'entrer en Pomeranie mais aussi pour se mettre à la poursuite de l'armée de Suede. 1657.

Considerations du Roy la dessus.

§. 78. Le Roy n'avoit pas beaucoup de peine à s'apercevoir, que c'étoit par les artifices de la maison d'Autriche, que la paix étoit retardée. Mais les plus grands obstacles venoient de la part des ministres de Brandebourg, qui craignant que le Roy n'auroit pas plutôt traité avec le Dannemarc, qu'il rendroit avec usure à leur maître toutes les injures qu'il luy avoit faites, mettoient toutes leurs machinations en usage, pour empécher cet accord. Ils faisoient entendre au Roy Frideric, qu'une paix séparée l'exposeroit à plusieurs dangers, & ne luy donneroit aucune seureté contre la Suede; au lieu qu'un traité commun les pourroit mettre en état de faire la loy à la Suede, apres l'avoir obligée de mettre entierement bas les armes; outre qu'ils s'uniroient ensuite, pour le maintien perpetüel de la paix, contre la Suede, qui par ce moien devenant sujette à leur censure, seroit obligée de faire passer par leurs mains, tous les démeslez, qu'elle auroit avec ses voisins, & mettroit les alliez en pouvoir de conspirer sa ruine, si elle refusoit de se soûmettre à leur jugement. Qu'il faloit donc attacher les jeux à la conjoncture presente, & faire reflexion que tous les voisins de la Suede étant liguez contre elle, sans que cette couronne pût attendre rien d'effectif d'aucune de ses alliances, il sembloit, qu'on ne pouvoit souhaiter d'occasion plus favorable de la faire passer par où l'on voudroit.

Sans contredit c'étoit là le plus pernicieux conseil, qu'on pût inventer contre cet Etat. Aussi le Roy n'oubliat il rien, pour en détourner le succes. Il invita les Polonois à des négociations, & publiques & secretes, offrant d'y admettre leurs alliez, afin qu'ils y pussent veiller à leurs avantages. Il leur representa seulement, que son différent avec le Dannemarc, n'ayant rien de commun avec la Pologne, il seroit bien aise de le terminer en son lieu, selon les conventions des deux Royaumes, sans pretendre néantmoins exclurre de ce traité les alliez de cette Couronne, qui vou-

1657. droient y étre compris à certaines conditions.

Cependant on perdoit le tems à travailler à une paix générale, comme on avoit fait à Munster, où sept ans suffirent à peine, pour regler les préliminaires ; mais avec cette difference, que les affaires presentes étoient d'une toute autre nature, puis qu'on ne pensoit qu'à fortifier la ligue que les voisins de la Suede avoient faite pour sa ruine. Le Roy donc ne cherchoit de son côté, que de pouvoir couper le nœud qu'il ne pouvoit défaire, en s'attachant tout entier à un seul de ses Ennemis, pour desunir plus facilement les autres, apres avoir rangé celuy là. Il demeuroit toûjours ferme dans le dessein, de ne traiter qu'avec chacun d'eux à part, & de n'accepter point pour cela de lieu neutre en Allemagne, de peur que les Danois & les Polonois n'en prissent occasion de joindre leurs interets, ou que d'autres ne s'erigeassent en arbitres, comme il sembloit que le College Electoral en eût envie. Ce qui non seulement pouvoit nuire aux affaires de la Suede, mais luy attirer encore autant d'Ennemis, qu'il y auroit de puissances, dont le Roy ne voudroit pas recevoir le jugement.

A la verité la Reine de Pologne témoignoit, que si l'on donnoit à la Republique la satisfaction qui luy étoit düe, celle cy, sans avoir égard aux alliez conclurroit avec la Suede, & qu'à cette fin, le Roy n'avoit qu'à consentir à une assemblée générale ou les Polonois pussent trouver moyen de se dégager de leurs alliez. Mais il n'y avoit pas trop de fonds à faire sur les paroles de cette Reine, qui en dernier lieu, contre les termes expres de la capitulation de Cracovie, avoit fait partir Czarneski, pour tailler en pieces la Garnison Suedoise, qui étoit sortie de cette ville. C'etoit elle encore, qui à la derniere assemblée de Bromberg, avoit sollicité Jean Casimir, d'opprimer à l'improviste l'armée de l'Electeur, & de s'assurer même de ce Prince. Le Roy aima donc mieux rejetter à decouvert toute sorte de traitez communs : sur tout la Pologne étant dans la plus déplorable situation, où elle se fût jamais vüe ; sans union ni avec elle même, ni avec ses alliez, dont elle se défioit de plus en plus, & principalement des Autrichens & des Moscovites, qui la tenoient si serrée de part & d'autre, qu'elle ne pouvoit se remüer. Car ayant traité avec eux de mauvaise foy, il ne luy en étoit revenu que peu de soulagement, & eux pour s'assurer contre sa legereté, s'étoient saisis des meilleures places & y avoient mis garnison : de sorte que les Polonois ne savoient de quel côté se tourner : resolus néantmoins de ne subir, ni la tyrannie des Moscovites, ni la domination de l'Autriche, & ne cherchant que les moyens de rompre leurs engagemens, vû sur tout que la Republique n'avoit pas consenti à ces traitez. D'ailleurs ce n'étoit pas assez pour eux, de faire la paix avec le Roy, s'ils n'obtenoient encore de luy, qu'il se liguât avec eux contre l'Autriche, qui ne pouvoit manquer à les attaquer, & à leur enlever en Prusse les villes que la Suede leur auroit cédées : se joignant de plus aux Moscovites & aux Cosaques, pour rüiner la Pologne de fonds en comble, selon les mesures que les Autrichiens auroient déja prises en envoyant à ces derniers un prêtre Grec, pour les attirer à leur parti. Ainsi il ne restoit aux Polonois d'autre voye de se sauver, qu'en profitant de l'occasion de traiter avec le Roy. Il les y engageoit par la restitution de la Prusse, qu'il leur offroit, pourvu qu'ils luy donnassent aux autres égards une satisfaction raisonnable. 1657.

Le Roy eût bien voulu faire entrer le Roy de France dans cette affaire, & pour l'y engager, il luy promettoit de s'employer à procurer à son frere, alors Duc d'Anjou, la Couronne de Pologne, pourvu que la France de son côté moyennât une paix avantageuse à la Suede, afin que celle cy de concert avec la Pologne pût agir contre la maison d'Autriche. La Reine de Pologne trouvoit cette proposition fort a son gré, supposé principalement que sa niece fût mariée au Duc d'Anjou. Mais alors la France menoit toutes ses affaires avec tant de lenteur, & se bornoit de telle sorte à la conquête de la Flandres, que le Roy n'esperoit point qu'elle prit à cœur les interets de la Suede. Il ne pensoit donc qu'à s'accommoder avec quelqu'un de ses Ennemis, sans se soucier que ce que fût plustôt le Dannemarc, que

1657. que la Pologne, ou la maison d'Autriche, disposé même à traiter avec tous ensemble. Et comme la France & l'Angleterre, contentes jusqu'icy de regarder ce qui se passoit, n'y avoient point pris d'autre part, le Roy étoit résolu à tenter une autre voye de sauver la Suede, en prenant si bien son tems pour s'unir avec la maison d'Autriche, qu'elle n'en rejettoit pas la proposition. Au reste il ne croioit pas que les Hollandois ne pensassent plus d'une fois, à se declarer ouvertement contre luy, quoy qu'il ne doutât point, que sous main ils n'assistassent le Dannemarc de leur argent & de leurs vaisseaux. Il voyoit d'ailleurs, que le succes de ses armes, & les largesses de la France, avoient empéché jusqu'icy l'élection de l'Empereur & qu'on ne cherchoit qu'à faire trainer l'affaire, en cas qu'il ne fût pas possible d'éxclurre entierement la maison d'Autriche de la Couronne imperiale. Conjoncture qui n'étoit pas à negliger, pour obliger les Autrichiens à se renfermer dans leurs bornes. Quant aux Princes de l'Empire, il contoit fort peu sur eux, parce que le parti le plus fort, est ordinairement celuy qu'ils suivent. Ainsi il trouvoit, qu'il devoit s'appliquer uniquement, où à faire la paix, où à se tenir en état d'agir, & à fournir ses places de toutes les choses necessaires, aussi bien qu'à fortifier sa Flote, pour chasser les Danois de la mer, & secourir en cas de besoin les côtes de la Suede. Mais il étoit résolu à demeurer en personne en Allemagne, tant pour continuer la guerre par maniere de dire, hors de chez soy, que de peur de ne pouvoir plus resister à tant d'Ennemis, s'il venoit à perdre les Provinces qu'il y possedoit, & à se priver par là des troupes étrangeres, dont il avoit besoin, la Suede ne pouvant pas luy fournir assez de monde. C'est pourquoy il étoit bien aise de faire téte à ses Ennemis hors de la Suede, jusqu'à ce qu'il eût traité avec l'un d'entre eux, & que le Dannemarc fût contraint à donner des assurances de ne plus remüer, & de ne s'en prendre plus aux Suedois à son ordinaire, pendant qu'ils seroient occupez ailleurs. Car le Roy n'avoit garde de se flater, ni que le Roy de Dannemarc découvrit toûjours son jeu avec la même imprudence qu'il venoit de le faire, ni que la fortune fût encore assez favorable à la Suede, pour luy permettre, sans blesser la paix d'Allemagne, d'attaquer le Dannemarc de ce côté là, & de luy en ôter toute communication, apres lui avoir enlevé le Jutland, & fait de son païs le théatre de la guerre. Du moins faloit il tenter de luy arracher quelques unes de ces Provinces, qu'on n'avoit pû obtenir par les traitez precedens, pour mettre la Suede mieux à couvert des insultes du Dannemarc. 1657.

Négociations avec Cromwel.

§. 79. Le besoin extréme d'argent, où le Roy se trouva réduit pendant toute cette guerre, en arrêta principalement le succes. L'opulence dont l'Angleterre étoit en reputation, luy avoit fait esperer quelque secours de ce côté là. Mais il vit bien qu'il avoit eu tort de s'y attendre, quand pour quelques centaines de mille Livres sterlin Cromvel demandoit en hypotheque la Province de Breme, & qu'il ajoûtoit même pour raison ; *que cette Province étoit trop éloignée de la Suede ; que les garnisons que le Roy étoit obligé d'y entretenir, pourroient luy étre d'usage ailleurs ; que par là les mesures des Hollandois seroient rompües, & que le Darnemarc ne seroit pas sans inquietude pour le Jutland ; enfin que la presence des Anglois donneroit un nouveau courage aux protestans, pour resister aux Catholiques Romains.*

Le Roy fut extrement surpris, que tant de marques d'amitié qu'on luy avoit donnés, n'aboutissent qu'à exiger en gage un païs dont il avoit tiré plus de secours durant cette guerre, que Cromwel n'offroit d'argent. Il regarda donc sa demande comme un refus, & donna ordre à Fletwood de n'en plus parler, s'il ne pouvoit y porter le Protecteur par le seul motif du bien commun. D'ailleurs ce dernier ne vouloit point se montrer contraire aux Hollandois, s'ils venoient à se joindre au Dannemarc pour attaquer la Suede. Sur quoy Fleetwood fut chargé de luy faire voir tous les maux dont cette invasion ne pouvoit manquer d'étre suivie, & que si l'interêt commun ne le touchoit pas, le Roy n'avoit donc qu'à ne plus conter sur luy. C'est par ce même interêt que Fleetwood devoit le solliciter, d'envoyer sa Flote au détroit, au même tems que celles des Hollandois y arriveroit ; qu'au-

1657. qu'autrement le Roy ne seroit pas en état de luy rendre la pareille contre ceux cy, dont la conduite tendoit à nuire à l'Angleterre; & qu'il faloit sur tout penser que les Danois étoient animez par les Catholiques Romains, à qui l'oppression de la Suede seroit d'un grand secours contre tout le parti Protestant. En ce cas que ces raisons n'empéchassent pas Cromvel d'insister sur la Province de Breme, Fleetwood devoit luy remontrer, que le Roy ne pouvoit s'en dessaisir, quand ce n'eût été que pour les levées étrangeres, dont il luy étoit absolument impossible de se passer, & qu'il ne pouvoit faire nulle part allieurs aussi commodément qu'en cette province. Mais Cromvel ne faisoit que varier, donnant des esperances, qu'il otoit un moment apres, & toûjours abondant en belles paroles, sans en venir à rien d'effectif; de sorte qu'il n'étoit pas mal aisé de voir, qu'il manquoit d'argent. Ensuite la convocation du parlement causa de nouveaux délais. Toutefois sur la nouvelle de l'armement du Dannemarc le Protecteur se montra plus empressé, & promit d'écrire au Roy Frideric, qu'il étoit résolu d'envoyer vingt vaisseaux de guerre au détroit, pour la seûrete du commerce; ce qui ne seroit pas d'un petit secours à la flote de Suede.

Considerations sur l'alliance de la Suede avec l'Angleterre & la France. §. 80. Le Protecteur eût bien voulu se liguer avec le Roy contre la Maison d'Autriche, la Pologne & l'Ecosse, mais il ne paroissoit pas disposé d'en faire autant contre les provinces unies, & le Dannemarc. Le Roy voulut savoir là dessus le sentiment du Senat, & s'il faloit attendre que l'Autriche éclatât, ou s'il ne seroit pas plus à propos de la prevenir, & de se joindre pour cet effet à l'Angleterre & à la France, ou enfin, s'il ne vaudroit pas mieux, laisser les choses comme elles étoient, & faire trainer les traitez, jusqu'à ce qu'on se fût accommodé avec quelques uns des ennemis. Cette deliberation étoit d'autant plus difficile, que ceux contre qui il s'agissoit de se liguer étoient puissants. La prudence ne vouloit pas que la Suede, pressée de tant d'ennemis, ou declarez ou cachez, se declarât contre l'Autriche, avant que celle cy eût éclaté, & s'attirât ainsi sur les bras cette puissante Maison, à la sollicitation de l'Angleterre, & de la France, qui n'avoient en veüe que leurs propres interéts. 1657. On n'ignoroit pas le peu de fonds qu'on pouvoit faire sur de semblables alliances, comme on en avoit fait l'experience dans la derniere guerre d'Allemagne, la pluspart s'étant tirez du danger, sans faire scrupule d'y laisser les Suedois; jusques là que la legereté de quelques uns, & leur conduite équivoque, avoit plus donné d'affaires, que les Ennemis eux mêmes. D'ailleurs les Anglois étoient si embarrassez chez eux, & il y avoit tant d'apparence qu'ils le seroient encore plus à l'avenir, qu'on ne voyoit pas ce que la Suede en pouvoit attendre contre le grand nombre d'ennemis dont elle étoit investie. Les esperances que donnoit la France n'étoient gueres mieux fondées, quelque prodigue que cette couronne en fût, ne cherchant qu'à engager le Roy dans une guerre, dont ce seroit ensuite à luy à voir comme il s'en tireroit, sans aucun dessein de le secourir d'hommes ni d'argent, dont elle ne pouvoit se passer en Flandres, où ses affaires alloient fort en décadence. Il est bien vray que Cromvel manquoit peut être plus de forces que de volonté. Mais il n'étoit pas seûr qu'il se declarât contre la Hollande, comme contre l'Espagne, ni que le nouveau parlement voulut suivre ses intentions.

Le Senat ne proposoit pas toutes ces raisons, pour éloigner absolument le Roy de ces alliances, mais seulement pour luy faire voir, de quelle importance il étoit de n'en venir pour le present à aucune hostilité contre la maison d'Autriche, qu'il faloit plûtot tâcher d'appaiser, aussi bien que tous les autres Ennemis de la Suede. Qu'alors on seroit mieux en état de se défendre contre ceux dont les mauvaises intentions étoient à craindre, & sur tout contre les Moscovites, qu'on devoit amener à une honnête composition, avant qu'ils eussent le tems de s'établir, au grand préjudice de la Suede, sur l'autre extremité de la mer Baltique. Que rien n'empêchoit d'en demeurer où l'on étoit avec l'Angleterre & la France, jusqu'à ce que l'Autriche eût pris les armes la premiere, ou qu'elle eût donné au Roy un sujet manifeste de les prendre. Qu'alors on seroit toûjours à tems de conclurre avec ces deux puissances; & que cepen-

1657. pendant on pourroit sonder les Princes d'Allemagne, pour voir ce qu'il en faudroit attendre en cas de besoin, vû l'interet qu'ils avoient à empêcher que la maison d'Autriche ne devint assés puissante pour les opprimer. Que si celle cy ne remuoit pas, & qu'on s'accordât aussi avec la Hollande, ces alliances ne seroient pas necessaires, quand même on auroit à soûtenir la guerre contre le Dannemarc & la Moscovie, pourvû qu'on s'y sçut bien prendre. Et au contraire, s'il arrivoit que le Roy fut attaqué par l'Autriche, ou par quelques autres, ou bien insulté de sorte qu'il ne manquât plus que d'en venir aux mains, alors il auroit toute la justice de son côté, & si la paix d'Allemagne étoit troublée, ce seroit à la maison d'Autriche qu'il s'en faudroit prendre. Enfin touchant la paix avec la Pologne, le Senat étoit d'avis qu'on y travaillât, regardant la guerre qu'on avoit avec cette Republique, comme la source de tous les complots qui s'étoient tramez contre la Suede. Que les uns ne pouvoient digerer de voir leurs victoires arrêtées par celles du Roy; que les autres craignoient pour leur commerce; que l'accroissement & le voisinage de la Suede étoient suspects à ceux cy pendant que l'éloignement du Roy, relevoit le courage de ceux là. Qu'ainsi il faloit remedier à la cause du mal & diminüer le nombre des Ennemis, apres quoy on feroit assés fort pour se défaire des autres.

Intentions de Cromvel touchant la guerre de Dannemarc. *3. Juil.* §. 81. Quand la guerre de Dannemarc commença à éclater, Cromvel fit dire à Fleetwood, par Thurlou, que si les provinces unies apuyoient cette Couronne, au grand préjudice de la cause commune des Protestans, il seroit necessaire de prendre d'autres mesures, & qu'il en faloit informer le Roy. Cependant il ne cessoit de demander en gage le païs de Breme, disant hautement, que si le Roy y eût d'abord consenti, le Dannemarc n'auroit pas si aisément pris les armes, & qu'en tout cas l'Angleterre eût fourni à la Suede, & soldats, & vaisseaux & matelots & les autres choses necessaires. Car pour lès païs que le Roy avoit proposé à cette republique, d'envahir en Allemagne, où Cromvel vouloit absolument mettre le pied, elle ne pouvoit s'y résoudre, & ne voyoit même aucune apparence d'en venir à bout. Ces païs étoient, Embden & l'Ost-Frise, ou le Comté d'Oldenbourg. Que si Cromvel trouvoit, qu'il y eut trop de difficulté dans cette entreprise, il n'avoit qu'à entrer dans le Stoer, & faire bâtir un fort, ce qu'il n'auroit point de peine à exécuter, le Roy étant maître du païs voisin, & campant proche de là. Au lieu que pour la province de Breme, elle étoit d'un si grand usage au Roy, tant par son revenu & par sa situation, que pour reprimer les Danois, & empêcher leurs levées, qu'il ne pouvoit absolument s'en passer. Le Protecteur se relacha donc, & sans pretendre davantage à toute la province, il se contenta qu'on mit Stade entre ses mains: promettant dés qu'il en seroit en possession, de faire passer la mer à ses troupes, qu'il tenoit toutes prêtes. Mais il ne put obtenir du Roy, de luy céder cette place, qu'il regardoit comme la plus importante & comme l'arsenal de tout le Duché. Enfin néantmoins le Roy consentit que le Protecteur prit possession des forts de l'Evêché de Verden, apres qu'il auroit fait connoître, ce qu'il voudroit faire contre le Dannemarc, & que le Roy luy même s'en seroit rendu maître, n'étant pas raisonnable, qu'il quittât le certain pour l'incertain. 1657.

Quelque tems apres, Jean Barchman partit d'Angleterre, & vint trouver le Roy, pour l'assurer, que le peril dont les Protestans étoient menacez par les pratiques des Catholiques Romains & de leurs fauteurs, le tenoit en inquietude, & qu'il souhaitoit passionnément de le prevenir; que pour cet effet il étoit prêt de faire avec le Roy une plus étroite alliance, & de luy envoyer un Ambassadeur avec plein pouvoir de la conclurre. Barchman fut d'abord renvoyé en Angleterre, pour y hâter cette affaire conjointement avec Fleetwood, & afin qu'on conclût une alliance offensive & défensive pour quatre ans, qu'on renouvelleroit & prolongeroit selon l'occasion, & qui s'étendroit contre la maison d'Autriche & le Dannemarc, leurs Alliez, tant sur mer que sur terre. En même tems ils devoient presser Cromvel d'envoyer une flote de trente voiles, avec ordre d'agir contre les Danois, ou du moins de s'approcher du Sund, pour avoir l'œil sur la flote de Hollande, & l'em- *24. Aoû.*

1657. l'empêcher de se joindre à celle de Dannemarc, qui toute seule n'embarrassoit pas beaucoup le Roy. Et pour les quatre cens mille livres Sterlins, qu'on devoit luy faire toucher, il offroit en assurance, Boxtehude, & le fort de Lehe; se reservant, si l'alliance se concluoit, que la Suede, qui auroit tout le poids de la guerre à soutenir, seroit assistée d'argent par l'Angleterre, comme elle l'avoit été par la France, durant la guerre d'Allemagne.

Aucune de ces propositions ne fut au gré de Cromvel. Il répondit, que quoy qu'il fût sur le point d'en venir aux mains avec la Hollande, il ne luy étoit pas pourtant trop aisé, de s'emparer des païs que le Roy luy proposoit; que l'offre qu'on luy avoit faite d'entrer dans le Stoer, ne l'accommodoit pas non plus, n'y ayant point là de rade propre pour les vaisseaux; que d'ailleurs il avoit déja sur les bras la guerre d'Espagne, & que s'il en entreprenoit une autre avant que le parlement fût assemblé, à moins qu'il n'y fût determiné par quelque insigne avantage, il courroit risque de jetter quelques scrupules dans les esprits de la nation; mais que si on luy en faisoit voir quelqu'un de cette nature pour l'avenir, il n'auroit point de peine à fournir le secours d'argent qu'on luy demandoit, & qu'il n'en voyoit point d'autre que de luy donner en assurance la province de Breme. Sur quoy Fleetwood ayant repliqué, que cette province étoit absolument necessaire au Roy, pour les levées & pour d'autres avantages qu'il en retiroit, le Protecteur luy repartit, que le Roy y pourroit toûjours faire ses levées, & que du moins on pouvoit luy remettre Stade; apres quoy, il ne tarderoit pas à conclurre d'alliance, ni à faire passer le secours qu'il tenoit tout prêt pour la Suede; mais qu'à quelque prix que ce fût, il vouloit avoir une retraite au païs de Breme, afin que le parlement n'eût aucun lieu de desavoüer sa conduite; que cy devant il n'avoit pu prendre de résolution positive, ce corps étant occupé à regler le nouveau gouvernement; & que cela n'avoit pas été plutôt terminé, qu'il avoit formé le dessein qu'il proposoit. Il ajoûtoit qu'il donneroit ordre à Jepson, de faire des propositions au Roy, qui ne luy seroient pas desagreables. Elles revenoient à cecy, que Cromvel allant entrer en guerre avec la Hollande, il étoit résolu de faire avec le Roy une plus étroite alliance; qu'il souhaitoit pour cela une place de la province de Breme, qui servit de retraite aux siens, & qui le justifiât envers les Anglois & le parlement prochain; qu'au reste le Roy auroit la même liberté qu'auparavant de faire les levées dans la province, & qu'il n'auroit pas plutôt envoyé sa déclaration, que Cromvel feroit aller à son secours, une partie de ses troupes avec sa flote. 1657.

§. 82. Le Roy voyant que le Protecteur ne faisoit que varier, & chercher à prolonger les affaires, crut qu'il le faloit sonder de plus prés, & en donna la commission à Frisendorf, qu'il envoya en Angleterre, chargé de ces instructions secretes: „qu'il tâchat de „découvrir quelle part Cromvel voudroit prendre à l'affaire de Dannemarc, qui étoit alors la plus importante; qu'il fit voir l'interét qu'avoit „l'Angleterre, aussi bien que la Suede, „que celle cy fût vuidée, avant qu'on „en entreprît d'autre, & qu'il seroit „aisé d'en venir à bout, si ces deux „nations joignoient leurs forces; que „faute de secours de la part du Protecteur, le Roy seroit contraint d'abandonner la cause commune, & de rechercher la Maison d'Autriche, n'y „ayant rien de plus raisonnable, que „de penser avant toutes choses à sa „propre seureté, & de se précautionner contre un ennemi, à qui la Suede „est ouverte de toutes parts; que „Cromvel devoit donc, pour le bien „commun, tourner de ce côte là toutes ses pensées, & qu'il avoit moins „à craindre la Maison d'Autriche & „l'Espagne, que le Dannemarc & la „Hollande, à qui le voisinage donnoit „plus d'occasions de luy nuire; qu'il „faloit ne se point donner de repos, „qu'on n'eût mis le Dannemarc hors „d'état de troubler la liberté du commerce, & de refuser à personne le „passage du Sund; que pour cet effet, „on devoit aider la Suede à recouvrer „les provinces de Bleking, Schonen & „Halland, afin que les deux Royaumes „fussent ensuite séparez par la mer, & „que l'égalité, si profitable aux Etrangers, fût rétablie au Détroit; enfin „qu'il seroit à propos, que le Comté „de Pinnenberg, avec les Territoires „de

Nouvelle négociation avec luy.

1657. „de Krempen & de Wilsteren, fussent „reunis à l'Archeveché de Breme, „dont ils avoient auparavant relevé.

Si Cromvvel se fût accommodé de ces conditions, Frisendorf avoit ordre de luy offrir le secours du Roy, par mer & par terre, contre la maison d'Aûtriche & ses Alliez: & de luy faire d'autres propositions, tant pour son interet particulier, que pour le celuy de la Republique. Mais avec cette précaution, d'user de beaucoup de reserve en tout ce qui regardoit le Protecteur personnellement, en évitant toute declaration par écrit, & en n'imposant pas au Roy l'obligation de le maintenir. Les avantages qu'il devoit luy proposer étoient, I. la cession de l'action du Roy sur le Comté de Delmenhorst, avec promesse d'aider Cromvvel à s'en rendre maître, de même que de celuy d'Oldenbourg. II. L'Ost-Frise & l'Évéché de Munster, avec autant d'étendue de païs en Westphalie, qu'il luy en faudroit pour les logemens de ses troupes. Sur quoy Frisendorf étoit chargé de representer au Protecteur, de quelle utilité tous ces lieux luy pourroyent étre, tant pour son particulier, en luy donnant moyen d'attirer diverses nations à son service, ce qui luy étoit moins aisé en Angleterre, que pour l'interet de la Republique, par le voisinage de la Suede, & par la facilité qu'il auroit d'incommoder la Hollande, l'Aûtriche & le Dannemarc. Qu'au reste le pretexte d'en venir là étoit tout trouvé, en ce que les Etats de l'Empire ayant abandonné le Roy, l'avoiet réduit à chercher du secours ailleurs: outre que le Comte d'Oldenbourg s'étoit joint aux Catholiques Romains & au Dannemarc, contre la Suede. Et même il y avoit lieu d'esperer, qu'on trouveroit quelque moyen, de porter ce Comte, ainsi que le Prince d'Ost-Frise, à se soûmettre volontairement au Protecteur: celuy cy souhaitant avec passion de secoüer le joug Hollandois, & l'autre mettant tout en usage, pour faire passer le Comté à son fils naturel, qui se contenteroit peut étre de l'usufruit des biens allodiaux & achetez.

En cas que ces avantages ne parussent pas suffisans au Protecteur, & qu'il eût quelques pretentions contre les Polonois & contre ceux de Dantzic, à cause des injures qu'il en avoit recëues, ou qu'il demandât à pouvoir attaquer la Silesie, conjointement avec le Roy, celuy cy consentoit à luy céder le fort de Haupt, avec une partie de la Pomerelie, sauf ses donations, à luy aider encore à prendre Pautsk, & à procurer aux marchans Anglois, qui négocioient en ces quartiers là, des conditions plus avantageuses, qu'ils n'en avoient eu par le passé. 1657.

Quand le Roy offroit à Cromvvel les païs de Delmenhorst & d'Oldenbourg, ce n'étoit que pour avoir par là un apuy ferme en Allemagne, afin d'en étre mieux en état de défendre la cause commune, car d'un autre côté, il eût mieux aimé que le Protecteur eût voulu prendre sa part des conquétes du Dannemarc, & recevoir le Nord-Jutland, avec le port de Listerdiep, & les Isles adjacentes de Silt & de Rem: ce qui luy auroit été bien plus commode, & pour équiper ses flotes, & à plusieurs autres égards. Mais en ce cas là, le Roy vouloit se reserver les Bailliages de Colding & de Horsen, ou en leur place, celuy de Ripen, qu'il desiroit faire passer au Duc de Gottorp, pour le posseder en souveraineté, sous sa protection & sous celle de Cromvvel, avec tout le Duché de Slesvvic, & de Holstein, excepté Pinneberg, Krempen & Wilsteren: voulant même y ajoûter l'Isle de Funen, pour dédommager ce Duc de son droit sur les Païs d'Oldenbourg, Delmenhorst & Pinneberg. Et quant aux autres terres du Dannemarc, le Roy se reservoit d'en disposer à son gré, selon que le bien public le requerroit, & de les partager à ceux qui auroient suivi son parti, pour les posseder en petits souverains & sans dépendre de personne.

Que si au lieu d'Oldenbourg, de Delmenhorst & d'une partie du Jutland, Cromvvel aimoit mieux ce que le Roy occupoit dans le païs de Dithmarsen, avec Wilsteren & Crempen & les Isles adjacentes, Frisendorf y pouvoit acquiescer, en se reservant Pinneberg, & que la ville de Hambourg seroit déclarée libre & à couvert de toute prétension. Mais en même tems le Protecteur de son côté ne devoit plus penser à la Prusse ni au

1657. Wefer, fe mettant plutôt en devoir de s'affurer de quelque quartier de l'Elbe, & de s'emparer d'abord de Glucftad, avec le fecours que le Roy luy fourniroit. Et s'il vouloit à toute force avoir un pied fur l'Elbe, il faloit auffi enfin le luy accorder & ne fe referver que Pinneberg.

Le Roy recommanda à Frifendorf de faire toutes ces propofitions par degrez, & de ne rien conclurre, qu'aux conditions les moins onereufes qu'il feroit poffible. Et comme Cromvvel ne voyoit pas fans foupçon & fans jaloufie, que le Roy penfât á fubjuguer le Dannemarc, le Miniftre Suedois devoit luy reprefenter, que ce n'étoit pas pour luy méme que le Roy vouloit faire cette conquête, mais pour en gratifier celuy de fes amis, en qu'il auroit le plus de confiance, tel que pouvoit étre fon beaupere: & qu'il n'en retiendroit que ce qui avoit autrefois fait partie de l'ancien Royaume des Goths, afin que la Suede fut féparée de ce côté là par la mer, & qu'on allat ainfi au devant d'un grand nombre de démeslez. Qu'il fouhaitoit feulement encore, pour couvrir la Suede contre le Dannemarc, fans étre obligé de fe tenir toûjours fur fes gardes, d'ajoûter à fes Etats les villes & territoires de Bahus, Opslo & Drontheim, & que ce partage ne pouvoit être fufpect à perfonne; que s'il recevoit pour cela du Protecteur un fecours effectif, la nation Angloife feroit exemte de payer les droits du Sund; mais que pour ne fe pas rendre odieux, il faudroit remettre la Prusfe à l'Electeur de Brandebourg, où à quelque autre Prince Proteftant, qui fut en état de la défendre contre les Catholiques. Car le Roy ne fe foucioit pas beaucoup de cette province, & s'il avoit infifté à la retenir, c'eft qu'il s'y étoit cru obligé par la conduite déraifonnable des Polonois qui avoient exigé la reftitution des païs conquis, avant que de luy donner des affurances pour l'avenir, & afin de n'étre plus contraint comme par le paffé, à faire de fon païs le theatre de la guerre.

Si tout cela ne fuffifoit pas pour diffiper les foupçons du Protecteur, & qu'à l'exemple des Hollandois, il continuât à fe défier que le Roy n'eût de plus grandes vües, Frifendorf n'avoit qu'à luy faire voir, que par rapport à l'Angleterre, rien ne pouvoit étre plus vain que ces foupçons; que quelque floriffante que fût la Suede, ce n'étoit pas à l'Angleterre à s'en allarmer, non plus qu'à la France, leurs interets n'étant ni contraires, ni inféparables les uns aux autres, & chacune pouvant fe foutenir par fes propres forces: fans parler de la fituation de leurs Etats, & de ce que par ce moyen l'Angleterre n'y trouveroit pas moins fon accroiffement que la Suede, & que leurs forces demeureroient toûjours balancées; qu'il n'en étoit pas ainfi de la Hollande, qui fubfiftant moins de fon propre fonds, que des commerces étrangers, dont ceux de la mer Baltique font la plus confiderable partie, ce n'étoit pas merveille qu'elle voulût tenir la balance égale entre les maîtres de cette mer, de peur que celuy qui fe trouveroit le plus fort, ne troublât le commerce des Provinces unies, qui en font l'unique apuy de leur puiffance; qu'apres tout le Roy diftingueroit en Suede les Anglois de toutes les autres nations, & leur accorderoit de plus confiderables privileges.

Suppofé enfin que rien ne pût obliger Cromvvel à fe déclarer contre le Dannemarc, il ne reftoit à Frifendorf que de l'animer contre l'Aûtriche, & de luy demander un fecours d'hommes, d'argent & de vaiffeaux: ou de le porter à tenir les Hollandois en bride, pour les empêcher de fe joindre aux Danois, en envoyant de fon côté une flote au Sund, s'il voyoit que la leur en prit le chemin; qu'autrement le Roy feroit contraint de fe rendre à leurs inftances, & de ratifier le Traité d'Elbing, par lequel il s'engageoit de les affifter, en cas de guerre entre l'Angleterre & eux: mais qu'en confideration de Cromvvel, il differeroit autant qu'il pourroit d'en venir là.

Et comme il fe pouvoit faire que le Protecteur offrit fa mediation entre les deux Royaumes du Nord, Frifendorf eût ordre de s'en excufer, comme d'une chofe hors de faifon, & à caufe du peu d'affurance que le Roy pouvoit prendre aux promeffes & aux lettres de la Cour de Dannemarc:

1657. marc : outre qu'il luy faloit une satisfaction reelle, pour le tort qu'on luy avoit fait. Apres quoy, si le ministre Suedois venoit à bout de faire accepter ses propositions, il n'avoit qu'à y ajoûter celle d'une commune alliance contre la Maison d'Autriche & contre l'Espagne, dans laquelle on recevroit la France, le Portugal & la Hollande, pour travailler aussi de concert à faire passer en d'autres mains la Couronne Imperiale.

Quel en est le succés ce que le Roy en pense.

§. 83. Quand Frisendorff fut arrivé en Angleterre, accompagné de George Fleetvvood, il s'aboucha durant trois jours avec Cromvvel, sans autres témoins, que Charles Fleetvvood & l'Admiral Desboroug. Les Ministres Suedois le presserent de s'expliquer clairement, sur la part qu'il vouloit ptendre à la guerre que le Roy avoit sur les bras afin que celuy cy pût regler là dessus ses mesures. Il répondit que l'affaire étoit importante, & qu'il avoit besoin de quelques jours pour y penser, parce que n'étant que comme le Ministre de la Republique, il faloit qu'il en rendit compe au Parlement. Il pressa les Ambassadeurs à son tour, de luy confier toute l'étendüe des desseins du Roy contre le Dannemarc afin qu'il pût comparer les offres qui luy étoient faites, avec le secours qu'on luy demandoit. Le pas étoit glissant pour ces Ministres; car celuy de Hollande ne se lassoit point de representer l'état déplorable du Dannemarc, & la necessité de s'entremettre en sa faveur: disant deplus que les progrés du Roy contre les Danois augmentoient de telle sorte, qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne retardassent la conclusion de la negociation. La verité est que la plus part, jaloux de l'accroissement de la Suede, penchoient pour le Dannemarc, dont ils voyoient la décadence : & c'étoit ce qui rendoit les Ambassadeurs Suedois plus circonspects à découvrir leurs sentimens. Ce qu'ils avoient proposé au Protecteur touchant le Stoer, ne s'étoit pas trouvé à son gout, & il avoit allegué pour raison, qu'il étoit aisé aux villes de Glucstad & de Krempe d'empêcher, qu'on ne bâtit un fort à leur voisinage, & que les loix de la guerre ne souffroient pas, qu'on s'y engageât, sans être assuré d'une retraite. 1657.

Les Ambassadeurs dresserent donc un Projet d'alliance offensive & défensive, contre l'Aûtriche, l'Espagne, la Pologne le Dannemarc & tous leurs Alliéz, par laquelle Cromvvel s'obligeroit à envoyer une flote dans la mer Baltique, pour reprimer le Dannemarc, & á entretenir une armée en Flandre, en assistant de plus de son argent la Suede. Mais qu'avant toutes choses, & sans attendre la conclusion du Traité, il accorderoit au Roy, du moins en prêt, quelques vaisseaux, pour chasser les Danois de Gothebourg, dont avec sept des leurs, ils tenoient le port bloqué. Le Protecteur fit réponse, qu'il croioit faire assez, en veillant comme il faisoit sur les Espagnols & les Hollandois, qui pensoient également à s'emparer de Lisbonne; qu'il delibereroit pourtant la dessus avec son Conseil, & que dans quatre jours il s'expliqueroit de maniere, qu'il feroit connoitre à tout le monde, que le bien public ne luy tenoit pas moins au cœur, que la conservation de son Etat. Il donna cette assurance en termes fort ampoulez, & permit qu'on empruntât des particuliers les vaisseaux qu'on souhaitoit. Mais pour les siens il refusa de les accorder que par le Traité, afin qu'on y procedât avec plus d'ordre & d'assurance : la chose luy paroissant trop importante, pour être ainsi terminée à la legere. Que d'ailleurs c'étoit sa coutume, ou de se donner tout entier à ce qu'il entreprenoit, ou de l'abandonner entierement, & qu'il aimoit mieux envoyer toute une flote en la mer Baltique, que quelques vaisseaux, qui feroient peut étre plus de mal que de bien, & à luy méme & au Roy & à la cause commune: ajoûtant, qu'il auroit encore le tems de montrer son attachement pour cette cause & pour le Roy, & de supléer aux avantages qu'il sembloit qu'on laissât échaper pour le present. Les Ambassadeurs Suedois furent obligez de se paier durant quelque tems de toutes ces belles paroles.

Cependant les Anglois deliberoient mûrement sur cette affaire: sçavoir, s'ils devoient prendre les armes contre le Dannemarc, avant

1657. que d'être informez des ſentimens & de l'état de cette couronne; vû ſur tout l'alliance où elle étoit avec Cromvvel, & à laquelle il faloit premierement renoncer. Ils doutoient encore, s'ils devoient faire diverſion de leurs forces, pendant qu'ils avoient ſur les bras la Hollande, l'Eſpagne & le Portugal: & ce qui fortifioit leur doute, c'eſt que la France venoit d'entrer en négociation avec eux, & leur offroit Dunquerque & Mardic, dont ils avoient grande envie. Enfin ils ne ſavoient comment entrer dans la guerre de Dannemarc, & ils euſſent ſouhaité de le faire par voye de transaction, ſans y comprendre la cauſe commune; mais puiſque l'affaire en étoit venüe ſi avant, il leur ſembloit, qu'il valoit mieux qu'ils fiſſent la guerre en leur propre nom, qu'en qualité d'auxiliaires; qu'il y avoit pourtant deux choſes qui les tenoient en peine, ne ſachant pas, ſi le Roy n'étoit pas réduit à tel point, que tout le poids de la guerre tombât enſuite ſur eux: ou ſi au contraire il ne ſuffiſoit pas à ſe tirer luy ſeul d'affaires. Et qu'ainſi ne prévoyant point d'avantage conſiderable, ils étoient d'avis d'attendre, pour voir le train que les affaires prendroient & pour ſe conduire plus ſeurement.

De tout cela il n'étoit pas mal aiſé au Roy de conclurre, que Cromwel n'avoit envie, ni de traiter avec luy, ni de rompre avec la Hollande & le Dannemarc: & que tous ſes délais, & les aſſurances outrées qu'il exigeoit, ne tendoient qu'à éluder ſon alliance, & à le commettre avec la maiſon d'Autriche. Il chargea donc de nouveau ſes Ambaſſadeurs de repreſenter que s'il n'étoit ſecouru contre les Danois & les Hollandois, il luy ſeroit impoſſible enſuite d'aſſiſter l'Angleterre ni ſes autres amis. Qu'ils ne perdiſſent donc plus de tems, & qu'ils demandaſſent une réponſe poſitive. Que ſi Cromwel ne vouloit pas ſe meſler dans la guerre de Dannemarc, qu'il tint du moins ſa Flote prête, pour écarter les Hollandois. Et que cependant il s'emploiât à moyenner une paix ſeûre & honnête avec les Danois, par laquelle le Roy obtint en dédommagement, les Provinces qui ſe trouveroient avoir été autre fois détachées de la Suede, & celles qui luy ſont contigües du côté de la Norvege, afin que lors qu'il ſeroit engagé en d'autres guerres, ou qu'il agiroit pour le bien public, il ne ſe vît pas expoſé au caprice du Dannemarc, ni à des contretems ſemblables à celuy qu'il ſoûtenoit: & que les Danois ne reglaſſent plus à leur fantaiſie le commerce des Suedois dans le Sund. Quant à l'emprunt de deux cens mille livres Sterlins, les Ambaſſadeurs eurent ordre d'y inſiſter de nouveau, & d'ofrir pour aſſurance Boxtehude & le fort de Lehe, qui ne donneroit pas peu à penſer aux Hollandois. 1657.

§. 84. Les Ambaſſadeurs de Suede preſſoient cette négociation de tout leur pouvoir; mais on remarquoit au contraire que les Anglois s'y conduiſoient avec beaucoup de lenteur, ſur tout, depuis qu'ils avoient appris la défaite de Ragotzki, & la reddition de Cracovie. Joint à cela que le ſucces du combat naval étoit incertain, que les Polonois avoient fait irruption en Pomeranie, & que l'Electeur de Brandebourg s'étoit détaché de la Suede, pour embraſſer la Neutralité. *Cependant Cromvvel déclara enfin qu'apres avoir bien meurement peſé toutes choſes, il avoit réſolu de ſe montrer ami de tous les amis du Roy, & ennemi de tous ſes ennemis, & de conclure une ligue offenſive & defenſive contre la maiſon d'Autriche & ſes alliés; car il vouloit s'exprimer ainſi tant à cauſe des Anglois que pour d'autres raiſons; en exécution de quoy, il alloit nommer des Commiſſaires pour dreſſer le traité. Il demandoit ſeulement huit jours de délay pour mettre toutes choſes en état, diſant que c'étoit ſa coutume de n'engager ſa parole que quand il ſe ſentoit en pouvoir de l'exécuter auſſitôt, ponctuellement. Cependant il promettoit par avance d'armer inceſſamment une bonne flote, pour tenir en bride les Hollandois, & tous ceux qui voudroient ſe mêler de cette guerre, & entreprendre quelque choſe ſur la mer. Il diſoit auſſi qu'il députeroit aux Hollandois pour leur reprocher leur conduite, & pour leur faire ſçavoir cette réſolution, & qu'enſuite il prendroit les meſures les plus convenables aux interêts du Roy, & à la cauſe commune.*

On la continue.

9. Oct.

Les Ambaſſadeurs de Suede ayant demandé par avance quelque argent, quelques troupes & quelques vaiſſeaux qui paruſſent en mer ſous le pavil-

1657. Pavillon de la Suede, pour ayder au Roy à soutenir l'effort de l'ennemi, en attendant un secours plus considerable ; Cromvel répondit ; que le Roy recevroit plutôt qu'il ne pensoit un entier secours, & que l'effet iroit beaucoup au de là de ce qu'on leur faisoit esperer pour lors ; qu'il prendroit soin, qu'on leur fournît des troupes autant qu'ils en auroient besoin. Que la plus grande difficulté avoit jusqu'alors roulé sur l'argent, mais qu'il alloit donner tous ses soins à en trouver, & qu'il esperoit en venir bientôt à bout; qu'il pourroit aisément fournir des vaisseaux, mais que c'étoit à eux à examiner s'il ne seroit point de l'interét du Roy, & de l'honneur des deux Nations que ces vaisseaux parussent sous le pavillon d'Angleterre, dequoy ils pourroient délibérer avec ses Commissaires. Qu'il seroit bien tôt prêt, & que le Roy n'avoit qu'à agir de son coté, & à tenir toutes choses en bon état. Les Anglois demandoient en même tems, s'il y avoit de la seureté à passer le détroit du Sund, à cause du Fort de Cronenburg qui est situé sur ce détroit; à quoy les Suedois répondirent que la flote Hollandoise l'avoit passé dans la guerre précédente.

Le même jour Thurlow representa que les affaires de la Suede étoient alors dans une grande confusion, qu'apparemment on verroit tous les jours plusieurs de ses amis s'en détacher, non tant par aversion pour ce Royaume, que par crainte, ou dans l'esperance d'une condition plus avantageuse ailleurs; que dans l'état douteux ou étoit l'Angleterre, elle hazardoit beaucoup en se joignant dans une conjoncture si délicate aux Suedois ; mais que leurs raisons avoient paru d'un si grand poids au Protecteur, que mettant à part toute autre considération, il avoit bien voulu se résoudre à faire une étroite alliance avec eux, contre la maison d'Autriche, & ses alliés, & qu'il y avoit lieu d'esperer que les François & les Hollandois feroient dans peu de tems la même chose ; que pour satisfaire les Anglois, Cromvel n'avoit voulu exprimer que la maison d'Autriche, mais que si le Dannemarc ne vouloit pas se ranger à la raison, & donner satisfaction à la Suede, il seroit bien tôt mis au même rang que l'Autriche; il disoit la même chose des Hollandois, mais il ajoûtoit que comme le Protecteur n'étoit pas bien aise de se broüiller avec ses voisins, sans nécessité, il vouloit auparavant leur envoyer quelqu'un de sa part, afin que si dans la suite, il falloit en venir à une rupture ouverte, ils ne pussent s'en prendre qu'à eux mêmes. 1657.

Ainsi les Anglois se disposoient à armer leur flote, à rendre leurs regimens complets, & à chercher de l'argent. Tout ce qu'ils témoignoient apprehender, c'étoit d'étre surpris par l'hiver sur la mer Baltique, n'étant pas accoutumés à un froid aussi rigoureux, que celuy qu'ils auroient à y souffrir. Apres quelque délay on produisit un projet de traité, mais qui ne répondit pas à beaucoup pres à l'attente qu'en avoit conçu la Suede. Les principaux articles étoient ; que l'alliance seroit offensive & defensive entre le Roy de Suede & le Protecteur d'Angleterre, contre les Roys d'Espagne, de Hongrie, de Pologne, & contre la maison d'Austriche; qu'on y inviteroit les François, les Hollandois, & les autres. Que le Roy attaqueroit les terres de l'Austriche, & que les Princes Protestans se joindroient à luy avec leurs troupes, & qu'il seroit obligé de les entretenir. Que Cromvel feroit la guerre aux Espagnols avec la flote, & que le Roy luy fourniroit les choses nécessaires pour l'equiper, moyennant le prix dont on conviendroit avec les Anglois; que ceux qui seroient compris dans la Ligue, fourniroient au Protecteur & au Roy, de l'argent, des soldats & des vaisseaux. Que Cromvel envoyeroit aussi une flote sur la mer Baltique, s'il en étoit besoin, & que les confedérés fourniroient l'argent nécessaire.

Les Suedois representerent que ces propositions étoient en partie déraisonnables & injustes, & en partie tout à fait opposées aux intentions du Roy. Et on remarqua aussitôt apres, 30. Oct.
qu'au lieu de cette ardeur que les Anglois avoient fait paroître pour cette ligue, ils s'étoient tout d'un coup refroidis là dessus, depuis qu'ils avoient receu des lettres de Jepson & de Meadowe, par lesquelles ils apprenoient que de part & d'autre on acceptoit la média-

1657. médiation des Anglois. Ainsi on ne parloit plus que d'une paix générale, encore les Anglois s'expliquoient ils là dessus, si obscurément, qu'il étoit asses difficile de deviner leurs veritables sentimens. La raison d'un changement si soudain de la part de Cromvel, c'est qu'il jugeoit beaucoup plus seur, & plus honorable de faire le personnage de Médiateur, que de prendre parti. Peut être même qu'ajoutant foy aux bruits qui couroient, que le Roy ne seroit pas en état de soutenir une si grande entreprise, il craignoit de faire tomber tout l'orage sur l'Angleterre, en cas que l'hyver, ou quelque autre obstacle empéchât de rien faire du côté du Dannemarc; ce qui luy auroit attiré de grands reproches au prochain Parlement, & luy auroit fait perdre toute sa reputation, au dedans & au dehors. Cependant l'Ambassadeur de France s'informoit exactement des desseins & des démarches de la Suede, insinuant de tems en tems aux Anglois de ne se pas trop hâter, pendant que la France se tenoit en repos, à quoy il ajoûtoit qu'il n'étoit pas bon que la Suede devint trop puissante sur la mer Baltique, par ce qu'elle étoit beaucoup plus à craindre que le Dannemarc. L'Ambassadeur de Hollande de son côté, n'oublioit rien pour traverser les Suedois, & pour les rendre odieux, en donnant toutes sortes d'interprétations sinistres à leurs desseins. Pour y reussir, il ne faisoit pas même difficulté, de s'inscrire en faux contre des faits d'une évidence notoire, disant entre autres choses, que c'étoit une calomnie d'accuser les Hollandois d'inciter le Dannemarc à la guerre, puis qu'ils n'avoient rien tant à cœur que la paix; en quoi il agissoit de concert avec l'Envoyé de Brandebourg, qui par les propositions d'une paix générale, ne contribuoit pas peu à refroidir les Anglois sur le sujet de la Suede.

Lors que Frisendorf se plaignit de ce changement, les Anglois luy répondirent: *Qu'ils étoient fort bien intentionnés pour la Suede, mais que la difficulté rouloit sur l'execution & sur les moyens de prévenir les obstacles qui pourroient s'opposer à leurs desseins communs, sur tout la saison étant si avancée. Que les Anglois ne pouvoient avec bienseance attaquer le Dannemarc à l'improviste, pendant qu'ils avoient un Ambassadeur à cette Cour, qui témoignoit que les Danois étoient tout prêts à entendre à des propositions équitables. Qu'il étoit impossible de rien entreprendre sur la mer Baltique pendant l'hyver. Que les Hollandois avoient aussi une flote toute prête qui ne manqueroit pas à poursuivre les Anglois, dés qu'ils se mettroient en mer. Que si on remettoit la chose jusqu'au printems, ils en pourroient conferer avec le Parlement, qu'ils prendroient des seuretés contre les Hollandois, & qu'ils observeroient les mouvemens des Danois, mettant cependant leurs forces en tel état, que n'ayant rien à craindre, ni des uns ni des autres, ils pourroient agir avec autant d'ardeur, que de seureté; & que même dans l'état ou étoient les choses au dedans, il y auroit de l'imprudence & de la temerité à rien entreprendre au dehors.* Frisendorf répondit à cela, qu'il auroit fallu representer toutes ces choses d'abord, & ne pas arrêter les mesures qu'auroit peu prendre le Roy, sans cette vaine esperance. 1657.

Enfin Cromvel déclara: *qu'il avoit bien examiné les propositions des Suedois, & que sa flote étoit déja toute prête; mais que tous ceux qui entendoient la marine avoient conclu unanimement, qu'on ne pouvoit rien entreprendre dans l'hyver; & que si l'on se mettoit en mer, on exposoit la flote Angloise à une perte asseurée, sans aucune utilité pour la Suede; qu'ainsi son Conseil avoit resolu de ne rien entreprendre avant le printems, mais qu'au reste il étoit toûjours dans les mêmes sentimens, & qu'au premier jour il feroit dresser le Projet du traité. Qu'il n'avoit pû amasser que trente mille livres Sterlins, qu'il offroit au Roy, en attendant qu'il pût luy en fournir d'avantage; faisant esperer que le Parlement qui devoit s'assembler dans deux mois, accorderoit une somme plus considérable. Comme les Suedois ne pouvoient acquiescer à une déclaration qui étoit si fort au dessous de l'esperance, qu'on leur avoit donnée, Thurloë leur representa, qu'il n'étoit pas raisonnable d'entreprendre une affaire importante & difficile sans sçavoir auparavant, comment on pourroit en venir à bout. Que personne n'étoit obligé de secourir les autres à son propre dommage. Que tous ceux qui connoissoient les affaires d'Angleterre, conviendroient aisément qu'il n'étoit pas facile* 6. Nov.

1657. *facile d'executer contre le gré de tout le monde une affaire de cette importance, & qu'il seroit aussi desavantageux au Roy qu'à l'Angleterre de la commencer au hazard d'y succomber, à l'exemple de Ragotzki, & pour être ensuite abandonnés, comme on avoit appris par des lettres de Constantinople, que les ministres de ce Prince se plaignoient hautement qu'il l'avoit été; que présentement on étoit occupé à prendre de telles mesures avec les Hollandois, qu'il n'y eût plus rien à craindre de leur part, ce qui demandoit quelque espace de tems; qu'il falloit aussi consulter le Parlement, mais sur tout en obtenir de l'argent, qui avoit manqué jusqu'alors, & mettre en bon ordre toutes les affaires du dedans. Que cette flote qu'on avoit équipée avec tant de diligence n'étoit destinée qu'à arrêter dixhuit, vaisseaux Hollandois, qui étoient au Doggersand, parce qu'on craignoit qu'ils ne fussent voile sur le Sund; mais que ces vaisseaux étant de retour, l'expedition de la flote avoit fini par là. Que les Hollandois n'étant point sur le Sund, la flote n'y étoit pas nécessaire, & qu'on pouvoit ménacer de loin avec autant d'effet, & moins de danger, que de pres.*

D'ailleurs Thurloë demandoit à Frisendorf, s'il avoit des preuves convainquantes, que les Danois s'intriguassent avec la maison d'Austriche, parce que leurs ministres le nioyent fortement; mais Frisendorf luy ayant montré la copie du traité que les Danois avoient fait avec le Roy de Hongrie, Thurloë répondit, qu'il en falloit écrire incessament au Roy de Dannemarc, pour luy representer que s'il ne renonçoit pas à cette alliance, Cromvel ne se mêleroit plus de son accommodement avec la Suede. Il déclara au reste, qu'il ne pouvoit pas s'expliquer d'avantage, & que le tems éclairciroit le reste; que les intérets du Roy luy étoient aussi chers que les siens propres; ajoûtant qu'il ne falloit pas d'avantage presser Cromvel, par ce que le bon sens vouloit qu'il agît, comme il faisoit, & que dans ses propres interéts, il ne pourroit pas se conduire autrement. Qu'il étoit luy même obligé de souffrir quantité de choses des Hollandois, parce qu'il n'avoit pas encore trouvé le tems propre pour s'en vanger. Que les Danois commençoient à se plaindre de ce qu'on avoit retiré des troupes qu'ils avoient levées en Angleterre pour leur defense. Frisendorf n'avoit rien à répondre à cela, 1657. si non qu'il n'eût pas fallu d'abord faire des promesses si magnifiques, mais que cela pourroit se reparer en fournissant de l'argent au Roy, à quoy Thurloë, répondit, qu'il n'y avoit pas d'argent en Angleterre, & que Jepson l'avoit déja témoigné à Charles Gustave, que cydevant on en auroit peu fournir quelque somme, comme on l'avoit promis à Fleetwood, mais que les tems étans changés, il falloit renoncer à cette espérance. Que néantmoins en attendant la tenuë du Parlement, on pourroit fournir jusqu'à dixmille livres Sterlins par mois; & qu'il y avoit esperance que dans ce Parlement les choses se passeroient de maniere qu'on pourroit agir dans la suite avec plus de vigueur, pour les intérets de la Suede.

Quoy que l'affaire de Dannemarc tint plus au cœur à Charles Gustave, que la Ligue contre la maison d'Austriche, ses Ambassadeurs n'osoient pourtant s'expliquer ouvertement aux Anglois, sur les ordres qu'ils avoient receus, au sujet de ce Royaume, par ce qu'ils esperoient que par le moyen de la ligue contre la maison d'Austriche, ils auroient occasion de commettre indirectement l'Angleterre avec le Dannemarc, mais comme ils sçûrent, que le Roy vouloit entiérement separer l'affaire de Dannemarc, de celle d'Austriche, ils declarerent ouvertement aux Anglois, qu'on travailloit en vain à la ligue contre la maison d'Austriche, si auparavant on ne terminoit l'affaire de Dannemarc. D'autre coté les Danois asseuroient fortement à Meadowe, qu'ils n'avoient aucune liaison avec la maison d'Austriche, & qu'ils n'étoient pas resolus d'en avoir non plus, à moins que quelque néceffité ne les engageât, à y avoir recours. Et en même tems Cromvel écrivit à Meadowe, de representer encore une fois bien nettement aux Anglois, que s'ils ne se détachoient promtement de la maison d'Austriche, & que s'ils ne se disposoient à traiter en donnant à la Suede la satisfaction & les sûretés qu'elle demandoit, il étoit resolu de se retirer, & que les Anglois prendroient d'autres mesures, si le Roy de Dannemarc continuoit à former des desseins contraires à l'interét commun des Protestans, à l'Angleterre, & à la Suede; qu'au contraire s'il vouloit

1657. loit se détacher de la maison d'Austriche, on luy proposeroit des conditions tres équitables. Enfin sur l'affaire de Dannemarc, Cromvel déclaroit que quelque chose qui arrivât ensuite, il étoit résolu de tenir toûjours les Hollandois en bride pour les empécher d'attaquer Charles Gustave, & que s'ils vouloient s'ingérer ouvertement dans cette affaire, il seconderoit les Suedois, & donneroit assés d'occupation aux Hollandois, pour mettre le Roy en seureté de ce côté là.

Ainsi toute cette année se passa en belles paroles sans aucun effet, on promit peu d'argent, & on n'en donna point du tout. Et pour le secours que le Roy desiroit sur tout de Cromvel, pour venir à bout des Danois, c'est de quoy ce dernier étoit fort éloigné. D'ailleurs Meadowe étoit un homme si peu intelligent dans les affaires, qu'il n'étoit pas difficile aux Danois de luy faire illusion. Il les avoit asseurés au reste, que Cromvel n'avoit pas moins à cœur les intérets du Dannemarc, que ceux de la Suede; & on comprit par les lettres de cet Ambassadeur, que l'intention du Protecteur étoit de remettre toutes choses dans leur premier état, & de ne faire obtenir au Roy aucune satisfaction de la part du Dannemarc. Cromvel luy même avoit dit à Nieuport Ambassadeur des Hollandois: *qu'il maintiendroit le Dannemarc de tout son pouvoir, & qu'on n'etoit plus dans le tems où on souffroit, qu'un seul Prince conquît des Royaumes entiers.* Mais le Roy de son côté luy fit representer par ses Ambassadeurs: *Qu'il prétendoit avoir pour sa satisfaction & pour la seureté du traité, les païs de Schonen, de Halland, & de Bleking, qu'on avoit autre fois demembrez de la Suede, & que la nature même separoit du Dannemarc.* Quand à ce que Cromvel s'offroit à étre garant du traité, le Roy n'y trouvoit pas sa seureté, par ce qu'il avoit assés paru par la paix de Westphalie, & par le traité de Bromsbroo, qu'il n'y avoit pas beaucoup de fonds à faire sur ces sortes de cautions. Qu'encore moins pouvoit il se fier à la parole des Danois, qui n'avoient jamais fait aucune difficulté de la violer, toutes les fois qu'ils l'avoient jugé de leur intérét, & que sur tout ils avoient toûjours été fort promts à attaquer la Suede, lors qu'elle avoit eu quelque puissant ennemi sur les bras.

§. 85. L'intention de Cromvel n'étant donc, ni de s'engager dans la guerre de Dannemarc, ni de souffrir que Charles Gustave se rendît maitre de ce Royaume, ou l'affoiblît considérablement, il envoya Guillaume Jepson au Roy, pour offrir sa médiation entre ces deux couronnes, afin que le Roy pût ensuite tourner ses armes contre la maison d'Austriche. Cet Ambassadeur representoit fort au long au Roy l'intérét que Cromvel avoit toûjours pris à la cause commune des Protestans, & comment les intrigues de la maison d'Austriche avoient empéché, qu'il n'eût été secouru par les Protestans dans la guerre qu'il avoit euë avec l'Espagne, non plus que le Roy, dans celle de Pologne; que bien loin de cela, il y en avoit quelques uns, que leurs intérets particuliers avoient portés à les traverser, soit indirectement, soit par une rupture ouverte, comme les Danois venoient de faire en attaquant la Suede, pendant qu'elle étoit aux prises avec plusieurs ennemis tres redoutables. Que le Protecteur souhaitoit, que les Princes Protestans fissent là dessus de serieuses reflexions, afin de prévenir par une bonne union les maux dont ils étoient ménacés de toutes parts. Et qu'il étoit venu de sa part pour contribuer à cette union, & pour ménager un accommodement entre luy & le Dannemarc, qui les mît en état de joindre ensemble leurs forces, pour attaquer dans la maison d'Austriche la source de tous les maux qu'avoient à craindre les Protestans. En même tems il produisoit une déclaration que le Roy de Dannemarc avoit donnée à Meadowe, par laquelle ce Roy acceptoit la médiation de l'Angleterre, & témoignoit étre tout prêt à traiter avec la Suede, à condition pourtant que les autres Etats, & sur tout les puissances voisines de la mer Baltique seroient compris dans le traité; sur quoy le Roy de Dannemarc attendoit aussi la déclaration de Charles Gustave. Le Roy pour répondre à l'Ambassadeur Anglois, luy exposa les raisons de la guerre de Pologne, & comment ses progrés avoient été interrompus, & arrétés par quelques uns d'entre les Princes Protestans. Sur tout il se plaignoit du tort que luy avoit fait la guerre de Dannemarc, & comment ce Ro-

1657. *Négotiation de l'Ambassadeur d'Angleterre auprès du Roy.* 12. Oct.

1657. ce Royaume s'étoit toûjours montré contraire au desseins, & à l'avancement de la Suede; qu'en dernier lieu les Danois l'avoient contraint d'abandonner pour ainsi dire la conquête de la Pologne, & de laisser un champ libre à la maison d'Austriche, sans que personne pût arrêter ses mauvais desseins. Qu'il luy avoit fallu penetrer dans le Holstein avec des peines incroyables. Que cette même irruption des Danois avoit été cause du malheur de Ragotzki, & avoit engagé l'Electeur de Brandebourg à se détacher de la Suede, & à embrasser la neutralité, & peut étre même à aller au de là. Que cependant il ne s'étoit jamais montré éloigné d'un accommodement, qu'il pût accepter avec honneur, qu'il s'en étoit expliqué avec l'Ambassadeur de France, ayant même déclaré ses intentions sur les Préliminaires. Que cet Ambassadeur étoit arrivé à Coppenhague, mais qu'il n'avoit encore receu aucune réponse sur ces propositions. Que néantmoins il avoit compris par des lettres de Beuning, que les Danois ne cherchoient qu'à gagner du tems qu'ils vouloient confondre dans cette affaire celles de Moscovie, de Pologne, & d'Austriche, qu'ils demandoient à traiter dans un lieu neutre, & que les Hollandois fussent admis en qualité de mediateurs. Que quoy que tout cela ne donnât pas lieu de croire, que les Danois fussent fort bien intentionnés pour la paix, cependant il acceptoit avec plaisir la mediation du Protecteur, & voyoit avec joye ses bonnes intentions pour la cause commune; mais qu'il esperoit en même tems, qu'il travailleroit à le faire dédommager des pertes qu'il avoit faites, & à luy faire avoir bonne caution pour l'avenir; ce qui luy étoit d'autant plus nécessaire que la Suede par sa situation se trouvoit toûjours exposée aux insultes du Dannemarc. A quoy le Roy ajoûtoit, qu'il esperoit encore que cet accommodement ne seroit pas un obstacle au traité qui se negocioit entre l'Angleterre & la Suede.

Le Roy fait d'autres propositions à Cromvel.

§. 86. Cependant le Roy de Dannemarc pensoit plus à s'unir étroitement avec la Pologne & la Maison d'Austriche, qu'à faire la paix avec la Suede. Aussi avoit il déclaré à des Meules qui luy offroit la mediation du Roy de France, qu'il n'entendroit à la paix, qu'à condition, qu'outre le dedommagement des frais de la guerre, on luy rendroit les provinces qu'il avoit perduës pendant la guerre précedente. Charles Gustave voulant donc rabbatre cette fierté, resolut de faire une tentative plus forte qu'auparavant sur l'esprit de Cromvel, pour l'engager à se joindre avec luy contre le Dannemarc. Pour cela le Roy trouvoit bon de proposer au Protecteur de faire une descente en Zelande, & d'attaquer le cœur du Dannemarc conjointement avec luy, à condition que s'ils venoient à s'en rendre Maîtres, ils partageroient de telle maniere ce Royaume que la Norwege, le païs de Schonen, la Zelande, & l'Isle de Funen demeureroient à la Suede, & que Cromvel possederoit tout le Jutland, & la province de Breme, & qu'il jouïroit, outre cela, sur le Sund d'une plus grande franchise qu'aucune autre nation; que d'ailleurs le Roy ne traiteroit point avec la Maison d'Austriche à l'insceu, & sans le consentement de Cromvel, pourvû que les Anglois voulussent agir de concert avec luy en Allemagne. Que si ces propositions ne paroissoient pas au gré de Cromvel, & qu'il voulut bien néantmoins se joindre avec luy & agir vigoureusement, il avoit dessein de luy proposer, que pourvû qu'il voulût assister les Suedois pour subjuguer la Norwege, & le païs de Schonen, il luy abandonneroit la province de Breme; ce qui seroit tres propre à tenir toûjours les Hollandois dans la crainte, mais en sorte pourtant que la couronne de Dannemarc seroit mise entre les mains d'un autre Maître. Cependant il ne souhaitoit pas que son Ambassadeur s'ouvrît indiscretement sur le sujet de la province de Breme dont il tiroit un grand profit, à cause de sa situation entre l'Elbe, & le Veser, & dont il ne vouloit pas se dessaisir à moins, que la ruïne entiére du Dannemarc n'en fut le prix. Le Roy jugeoit l'occasion d'autant plus favorable pour exécuter ce dessein, que la flotte Hollandoise étoit partie pour le Portugal, & que les glaces pouvoient faciliter le passage des Isles du Dannemarc. Il eût bien souhaité que son beau Pere le Duc de Holstein eût pû étre mis en possession de l'Isle de Jutland, quand il auroit deu ceder pour cela à Cromvel, le Comté de Delmenhorst & celuy d'Oldembourg; au reste,

1657. ste, il desiroit sçavoir en peu de tems la resolution de Cromvel sur ces propositions, parce qu'ayant tant d'ennemis sur les bras, ses affaires ne luy permettoient pas de perdre beaucoup de tems, & qu'il ne pourroit resister en même tems à la Maison d'Austriche & au Dannemarc ; que si Cromvel ne vouloit pas s'unir avec luy, il seroit obligé de traiter avec l'Austriche, & de luy ceder la Prusse, ce qui seroit d'un grand préjudice à l'Angleterre & à la Hollande, & à quoy aussi il ne pourroit se résoudre que dans une grande néceffité, Cromvel se trouvoit bien disposé à se joindre avec la Suede contre la Maison d'Austriche, mais le Roy eut souhaité d'abord le secours de l'Angleterre contre les Danois, parce que de la maniere que leur païs est situé, la Suede ne pouvoit rien entreprendre d'important, qu'elle ne les eût affoiblis ou au moins qu'elle ne fût en état de les tenir en bride ; ce qu'il falloit faire aux approches de l'hyver avant que personne, & sur tout, avant que les Hollandois fussent en état de venir à la traverse. Mais de tout cela Cromvel ne faisoit autre chose qu'écouter, que gagner du tems, que rouler dans son esprit ses projets contre l'Espagne, & que raisonner d'un grand sang froid sur les propositions du Roy, quoy qu'il eût la plus belle occasion du monde de se procurer par là des avantages tres considérables, sans en étre obligé à personne qu'à sa bonne destinée, ou plutôt à la providence qui les luy presentoit.

Les Hollandois différent de donner la ratification du traité d'Elbing.

§. 87. La ratification du traité d'Elbing se différoit toûjours en Hollande, quelques provinces étant d'avis qu'on la donnât, pendant que les autres demandoient certains éclaircissemens sur ce traité. La raison de ce délay venoit de ce que les Hollandois prevoyoient que le Roy de Dannemarc éclateroit bien tôt contre les Suedois, & qu'ils ne vouloient pas s'engager à leur donner du secours contre le premier, pour lequel ils étoient fort bien intentionnés. D'ailleurs il paroissoit assés qu'ils vouloient attendre quel seroit le succés des armes de la Suede, afin de prendre leur tems pour traverser les desseins de ce Royaume, sans qu'on pût les accuser de mauvaise foy. En effet, il y avoit beaucoup d'apparence que le but des Hollandois étoit de ne donner la ratification du traité qu'en cas que les Suedois vinssent à bout de leurs desseins, bien résolus à ne rien négliger pour les chasser de la Prusse, en cas que les Polonois assistés de la Moscovie, de l'Austriche & du Dannemarc vinsent à gagner le dessus. Cependant ils n'avoient pas laissé de marquer quelque affection pour la Suede, en refusant de l'argent à ceux de Dantzich qui leur en avoient demandé & en les sollicitant à entrer dans le traité d'Elbing. Ils écrivirent enfin à leurs Ambassadeurs en Prusse de demander quelque éclaircissement sur certains chefs, disant qu'ils étoient persuadés que le Roy ne refuseroit pas de les leur donner, parce qu'outre l'equité de cette demande, la Suede avoit autant d'intéret à cêt éclaircissement que la Hollande. Mais les Danois qui souhaitoient passionnement de s'unir plus etroitement avec les Hollandois, faisoient tous leurs efforts pour arrêter cette ratification, étant d'ailleurs encouragés à cela par Beuning ministre Hollandois. Car rien n'étoit plus capable de faire avorter les desseins des Danois contre la Suede, que si le bruit venoit à se répandre que l'amitié de la Suede & de la Hollande alloit s'établir solidement par l'échange des ratifications du traité d'Elbing. Ce n'est pas que les plus éclairés ne jugeassent, que quand même cét échange se feroit les Hollandois ne laisseroient d'animer secretement les Danois contre la Suede, & d'empêcher autant qu'ils pourroient lés progés de ce Royaume, tant qu'il luy resteroit quelque force ; mais qu'au contraire dés qu'on auroit abbatu les Suedois, les Hollandois cesseroient de les inquieter, quand même ils n'auroient point fait de traité avec eux, par ce que c'est la coutume des Princes & des Republiques, d'agir moins suivant leurs paroles & leurs engagemens, que suivant leurs intérets. 1657.

Au reste les articles du traité d'Elbing, que l'on prétendoit avoir besoin de quelque éclaircissement se reduisoient à cecy. Que l'egalité que les Hollandois avoient stipulée, au sujet du payement des droits, ne s'entendroit que de l'augmentation qui y avoit été faite depuis le traité de 1640. & qui s'y feroit dans la suite ; & qu'à l'égard de cette augmentation les Hollandois ne feroient pas plus chargés que les Suedois ; & afin qu'on pût sçavoir

1657. voir sur quel pied étoient les droits en Suede en l'an 1640. & ce qu'il falloit comprendre sous le nom d'augmentation, on devoit inserer dans le traité comme une régle perpetuelle la taxe des droits qui fut faite à Nycoping le quatrieme Mars de l'année 1640. en ajoûtant que cette égalité s'étendroit à toutes les provinces que la Suede avoit acquises, & qu'elle pourroit acquerir, & qu'outre cela, les personnes, les marchandises & les vaisseaux seroient compris dans cette égalité, sans examiner si ces vaisseaux auroient éte batis en Suede ou ailleurs, sans déroger pourtant en rien aux privileges des vaisseaux armez. Et comme on exceptoit dans le traité les privileges accordés à certaines societés, & à certaines personnes, cela ne devoit regarder que le maintien & la conservation de leurs droits; en sorte que ceux qui étoient compris dans ces societés, seroient traites comme les autrez au sujet de cette augmentation. Qu'on aboliroit le monopole de la poix, comme étant également nuisible aux deux nations. Qu'enfin, comme l'on avoit compris dans ce traité la ville de Dantzich, cette admission ne pouvoit s'étendre qu'au commerce qu'auroient ceux de Dantzic avec les deux nations.

Les Hollandois demandent éclaircissement du traité d'Elbing. 13. Fevr.

§. 88. Les Ambassadeurs Hollandois demandoient au Roy ces éclaircissements au traité d'Elbing, assûrant en même tems, qu'aussitôt qu'ils les auroient receus, les Etats Généraux envoyeroient & la ratification du traité & celle de l'éclaircissement même. Cependant Benoist Oxenstiern, Biernclou & Coyet dans les conférences qu'ils avoient avec eux tachoient de découvrir qu'elle étoit leur derniere résolution, sur quelques chefs, sur lesquels le Roy desiroit d'être éclairci. En même tems ils leur representoient *que le Roy trouvoit fort étrange, qu'au lieu de recevoir la ratification du traité dans le tems marqué, comme il s'y attendoit, on s'avisoit de demander des éclaircissemens sur des choses qui avoient été assés nettement exprimées dans le traité; que pour eviter toutes sortes de contestations dans la suite, & pour ne pas refuser aux Hollandois aucune marque de son affection, le Roy vouloit bien donner ces éclaircissemens, mais qu'il avoit de fortes raisons de prétendre qu'on luy donnât auparavant la ratification du traité; que même la reputation des Etats Généraux & de leurs Ambassadeurs y étoit interessée, puis qu'apres avoir confronté le traité avec leurs instructions, on avoit reconnu qu'il y étoit entierement conforme, & qu'on les en avoit même remerciez en Hollande; que cependant afin qu'ils sçussent par avance jusqu'ou pouvoit aller l'éclaircissement qu'ils demandoient, le Roy trouvoit qu'il étoit juste, qu'à l'égard du payement des droits on s'en tint à la taxe qui avoit été reglée en 1646. tant pour les vaisseaux de Suede armés ou autres, que pour les vaisseaux étrangers à proportion, mais que pour l'augmentation qui s'étoit fait aux droits depuis ce tems là, il y auroit une entiere égalité entre les vaisseaux étrangers & ceux du pays; que cette taxe s'étoit faite l'année d'apres le traité de Bromsbroo; qu'elle étoit toute propre pour les conjonctures presentes, par ce qu'on y faysoit l'estimation tant des marchandises qui s'apportoient dans le Royaume, que de celles qu'on en transportoit & qu'on y exprimoit la difference entre les vaisseaux armés, & ceux qui ne l'étoient pas, ce qui manquoit dans la taxe des droits faite à Nycoping, ouvrage fort imparfait, par ce que les Danois s'attribuoient alors le réglement des droits & la direction du commerce; que cette égalité ne devoit porter aucun préjudice aux societés, qui jouissoient en Suede, ou qui pourroient y jouïr dans la suite de quelque prérogative, & que les Hollandois ne pouvoient pas démander les mêmes privileges pour eux, parce que l'égalité regarde les nations en general, sauf les privileges. A l'égard du monopole de la poix, les Suedois trouvoient cette demande déraisonnable, & contraire à l'honneur du Roy, par ce qu'il avoit confirmé ce droit, & ce privilege aux Suedois, & qu'il ne pouvoit pas le leur ôter sans leur faire un tort considerable, sur tout à un grand nombre de veuves & d'orfelins, qui étoient membres de cette compagnie, & qui perdroient une bonne partie de leur capital, si on venoit à éteindre cette societé. Qu'au reste les Hollandois n'avoient pas plus lieu de se plaindre à cét égard que tous les Suedois en général, qui étoient obligés de souffrir aussi ces privileges particuliers qu'on avoit accordez à cette societé. Quand à ce que la ville de Dantzich avoit été comprise dans le traité, le Roy consentoit que par cette amitié dont il est parlé dans ce traité, on n'entendît autre chose que la cessation de toute sorte d'hostilités, & qu'il ne demandoit rien à ceux de* 1657.

1657. *Dantzic si non qu'ils demeuraſſent dans la Neutralité, & que la fidelité qu'ils devoient au Roy de Pologne ne les portât pas au moins pendant cette guerre à aucune entrepriſe, ſoit directe, ſoit indirecte, contre les intérêts de la Suede, mais qu'il prétendoit cependant qu'ils luy fiſſent ſatisfaction des pertes & des inſultes qu'il avoit ſouffertes pendant cette guerre. Qu'au reſte le Roy étoit prêt à leur accorder les éclairciſſemens qu'ils déſiroient, quand ils auroient donné la ratification du traité d'Elbing.*

Les Ambaſſadeurs Hollandois repréſenterent la deſſus, qu'il étoit juſte de s'en tenir à la taxe de 1640. parce qu'alors l'alliance fut concluë pour la premier fois avec eux, & que leurs ordres ne faiſoient mention que de ce traité. Ils diſoient auſſi, qu'il ne leur ſeroit pas aiſé d'écrire là deſſus aux Etats, dans la crainte que des gens mal intentionnés ne priſſent occaſion de là de traverſer l'affaire, & d'empécher la ratification; qu'ils avoient déja écrit pour repreſenter qu'on ne ſe porteroit pas aiſément en Suede à abolir le monopole de la poix, & qu'ils attendoient réponſe là deſſus. Quand aux Societés & aux Privileges, ils convenoient que les Hollandois ne pouvoient pas empêcher, que le Roy n'accordât à quelques uns de ſes ſujets quelques Privileges particuliers, pourvû qu'excepté l'inégalité établie en 1640. toute la nation ne joüit d'aucune prérogative à l'excluſion des Hollandois. Ils entroient dans les ſentimens du Roy, ſur le ſujet de ceux de Dantzic, diſant que leur fidelité envers le Roy de Pologne ne s'entendoit que des choſes qui regardent la juſtice, les appels & autres ſemblables affaires civiles, & qu'elle ne les mettoit pas en droit d'exercer pendant cette guerre aucune hoſtilité contre la Suede, ajoûtant qu'ils ne doutoient pas qu'a preſent ils ne conſentiſſent à être compris dans le traité, & par conſequent à embraſſer la neutralité.

Declaration plus expreſſe du Roy ſur les demandes des Hollandois. §. 89. Le Roy s'etoit perſuadé que les Ambaſſadeurs de Hollande acquieſceroient aux raiſons qu'il leur avoit alleguées, pour les engager à accepter le terme de 1646. pour établir l'égalité entre les Suedois & les Hollandois à l'égard de l'augmentation qui avoit été faite aux droits depuis cette année là. En effet ce n'étoit que depuis le traité de Bromsbroo qu'on avoit peu bien régler les péages en Suede, parce qu'auparavant la franchiſe dont avoient jouy les Danois en avoit empeché. Avant ce tems là on n'avoit mis aucune différence entre les vaiſſeaux armez, & les autres, laquelle différence le Roy avoit néantmoins interêt à conſerver, s'il vouloit ſe ſervir des vaiſſeaux armez des Suedois, dans les beſoins de l'Etat. Ce terme de 1646. que propoſoit le Roy étoit d'autant plus raiſonnable, qu'il étoit inſinué dans le traité d'Elbing, qui portoit expreſſément qu'on obſerveroit le tems des derniers traités de l'an 1640. & 1645. Cépendant comme ces Ambaſſadeurs n'oſoient pas paſſer leurs ordres à l'égard du terme, & qu'ils avoient même témoigné en divers entretiens, qu'ils ne demandoient pas mieux que d'avancer l'affaire, mais qu'elle ſouffriroit un grand retardement s'il falloit qu'ils écriviſſent pour recevoir d'autres ordres; Le Roy pour marquer l'inclination qu'il avoit eu de les ſatisfaire accepta le terme de 1640. avec de certaines conditions, & fit dreſſer un modele d'eclairciſſement, conforme à l'explication que ſes commiſſaires avoient donnée ſur chaque article; mais quoy que les Ambaſſadeurs Hollandois approuvaſſent les raiſons du Roy, cependant ils avoient receu des ordres ſi precis qu'ils n'oſoient accepter une autre formule d'éclairciſſement, que celle qui leur avoit été envoyée de Hollande. Mais comme il s'y trouvoit pluſieurs choſes qu'on ne pouvoit pas accepter avec honneur, & ſans faire trop de préjudice aux Suedois, le Roy les chargea d'expoſer ſes raiſons aux Etats Généraux. Car les Hollandois avoient inſeré dans ce modelle d'eclairciſſement qu'ils avoient envoyé à leurs Ambaſſadeurs, non ſeulement la taxe des Droits, faite en l'an 1640. à Nycoping, mais même les reglemēts touchant ces mêmes Droits, prétendant que c'étoit là, qu'il s'en falloit tenir; mais le Roy leur repreſenta combien cette pretention étoit déraiſonnable veu que le traité d'Elbing reſervoit à chacun des Confederés ſes Droits de Régale, touchant l'etabliſſement des Peages & Impots, ce qui ne pouvoit ſubſiſter avec la prétenti-

27. Fevr.

1657. tention des Hollandois, de s'en tenir aux Reglemens de 1640. & de les inserer dans le Traité d'Elbing, puis que c'étoit ôter la liberté d'y rien changer. Outre qu'il y avoit beaucoup de deffauts dans ces Reglemens, tant à cause de la franchise dont jouïssoient alors les Danois en Suede, que parce que l'experience avoit appris là dessus plusieurs choses qu'on ignoroit alors. Par exemple au premier article de ces Reglemens il est porté que les Etrangers qui acheteront des marchandises en Suede, ne payeront aucun droit pour le passage, mais bien le Suedois qui les leur auroit venduës; Réglement qui, au grand prejudice des Suedois, n'avoit été établi qu'à cause de la franchise du Dannemarc, & qui par consequent ne devoit plus subsister, puis que cette franchise du Dannemarc étoit abolie, outre que par là on ôtoit indirectement au Roy le pouvoir de mettre aucune difference entre les vaisseaux Suedois & les étrangers, pouvoir qu'il s'étoit néantmoins reservé expressément par le Traité d'Elbing; en effet, si ce premier réglement subsistoit, comme ceux qui emportent des marchandises de Suede, sont presque tous étrangers, il étoit naturel de penser que leurs vaisseaux ne payant point de droits, ils les preféreroient à ceux de Suede, tant pour faire gagner leurs concitoyens, que pour avoir meilleur marché de la voiture. Tout de même dans le second article de ces Réglemens, on mettoit de la difference non seulement entre les marchandises qu'on apportoit en Suede, sur des vaisseaux Suedois, & celles qui on y apportoit sur des vaisseaux étrangers, différence qui devoit subsister, mais aussi entre les marchandises qui appartenoient à des étrangers, & celles qui appartenoient aux Suedois; or il n'étoit pas juste de rétablir cette difference qui avoit été abolie par les traités suivans, d'autant moins que les Hollandois prétendoient que l'égalité devoit regarder les personnes aussi bien que les marchandises. Dans le quatriéme article de ces mêmes réglemens, il étoit porté que les Danois seroient munis de certificats afin de n'être point inquietés dans les privileges de franchise dont ils jouïssoient alors en Suede, article qu'il étoit absurde d'inserer dans le present, puis que ces franchises avoient été abolies par celuy de Bromsbroo. Enfin dans la taxe des Droits, toutes les marchandises n'étoient pas specifiées, ce qui pourtant étoit nécessaire pour éviter les fraudes & les supercheries qui pouvoient se commettre à cet égard. 1657.

Au reste ces Ambassadeurs convenoient eux mêmes, que le terme de 1646. étoit beaucoup plus commode, pour régler la taxe des Droits, parce que par là on levoit toutes ces difficultés, mais ils ajoûtoient que le terme de 1640. leur avoit été si précisément prescrit, que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit d'en écrire aux Etats Généraux. Ils demandoient que les autres articles fussent conformes à leur modelle, & sur tout dans celui qui regardoit la ville de Dantzic, ils ne vouloient pas qu'on exprimât que ceux de Dantzic seroient obligés de faire sçavoir au plûtôt au Roy par leurs Députés, qu'ils souhaitoient être compris dans le Traité, qu'ils donneroient caution de faire cesser toute hostilité, & qu'ils traiteroient avec luy aussi tôt, apres la conclusion du Traité d'Elbing sur le dédommagement qu'il avoit à prétendre. Mais le Roy ne pouvoit se résoudre à leur accorder cet article, parce qu'il y alloit de sa propre seureté; outre qu'il croyoit commettre sa dignité en les comprenant nuement dans le traité, sans sçavoir auparavant s'ils vouloient y être compris. Et comme depuis le Traité d'Elbing ils n'avoient pas discontinué leurs hostilités, le Roy les trouvoit indignes d' aucun ménagement, à moins qu'ils ne déclarassent ce qu'ils vouloient donner pour son dédommagement, & pour sa satisfaction. Quant à leur admission au Traité le Roy ne l'entendoit pas autrement que le Traité le portoit, mais sur tout il entendoit qu'ils y seroient admis, non comme Confedérés, mais simplement comme amis, à qu'il ne seroit pas permis de rien faire au préjudice de l'un, où de l'autre parti, & que leur fidelité envers le Roy de Pologne ne s'etendroit à rien qui fût incompatible avec leur amitié avec la Suede, ni avec le Traité d'Elbing, sur

1657. ſur quoy il étoit important de ſçavoir leur ſentiment; qu'au moins il falloit exiger d'eux une ſuſpenſion d'armes, & qu'il étoit bon de régler cét article par une convention particuliere, auſſi bien que la ſatisfaction que le Roy avoit à prétendre d'eux, depuis le Traité d'Elbing.

Les Hollandois continuent à demander des éclairciſſemens ſur le Traité.

§. 90. Mais les Hollandois étoient fort mal ſatisfaits de ce que le Roy n'avoit pas voulu conſentir ſans reſtriction à leur donner l'eclairciſſement qu'ils demandoient. Ils avoient au moins eſperé qu'il leur promettroit d'abolir le monopole de la poix quand le terme de ce privilége ſeroit écheu. Ils diſoient même que ſi le Roy eût voulu d'abord acquieſcer la deſſus à leur demande, on auroit obligé les Danois à mettre bas les armes, & la ville de Dantzic à entrer dans le Traité. Mais le Roy eſtimoit au contraire que tout s'étant conclu dans ce Traité, ſelon les ordres des Etats, il étoit également contre la raiſon & la coutume de commencer un nouveau Traité avant la ratification de l'autre; ſur tout s'agiſſant de l'abolition du privilége, qui concerne la vente de la poix, duquel il n'avoit pas été parlé pendant tout le Traité. Cette prétention luy paroiſſant d'autant moins raiſonnable que les Hollandois en alleguoient pour toute raiſon que le commerce n'étoit jamais plus floriſſant que dans les lieux où il étoit tout à fait libre, & où il n'étoit point contraint par des privileges particuliers. Cependant apres avoir mis la choſe en delibération, ils reſolurent de faire repreſenter au Roy par leurs Ambaſſadeurs, que les taxes qui étoient à la tête du Traité de l'an 1640. regardoient les marchandiſes que l'on apportoit en Suede, & qu'enſuite il y avoit une liſte de celles que l'on en emportoit, qu'ainſi il étoit juſte que l'on convint de quelque choſe ſur le ſujet des marchandiſes du premier ordre. Qu'ils n'avoient pas deſſein d'ôter au Roy le pouvoir d'accorder des graces à ſes ſujets, mais qu'ils trouvoient que c'étoit une trop grande précaution d'inſerer cet article dans le Traité, parce que cela pouvoit être ſujet à quelque abus dans la ſuite. Qu'enfin pour ce qui regardoit l'admiſſion de la ville de Dantzic, ils ne pouvoient conſentir que ſur cet article on ajoûtât rien à ce qui étoit porté par le Traité, & que ces paroles *en ſorte que toutes hoſtilités ceſſeront entre ſa dite Majeſté Suedoiſe & la ville de Dantzic* devoient ôter toute ſorte de défiance & de ſcrupule. 1657.

Declaration du Roy là deſſus. *18. Juin.*

§. 91. Les Ambaſſadeurs de Hollande ayant receu ces ordres, porterent un projet d'éclairciſſement au Roy qui étoit alors à Thoren apres s'être ſeparé de Ragotski. Le Roy leur fit répondre par Benoit Oxenſtiern & par Biernclov, qu'on n'avoit jamais propoſé de ſeparer les deux termes, & qu'il avoit été laiſſé à leur choix de prendre celuy de 1640. ou de 1646. que d'ailleurs ils avoient inſeré diverſes choſes dans leur projet, dont on n'avoit point parlé auparavant, & qui ne pouvoient de rien ſervir à l'éclairciſſement du Traité. Que le Roy ne pouvoit pas s'empécher de juger par là qu'ils avoient moins envie de conclure le Traité que d'en differer l'execution, & que toutes ces démarches n'étoient que pour colorer quelque mauvais deſſein. On leur repreſenta ces choſes fort amplement, & même ils n'eurent rien à y répondre, ſi non que c'étoit là leurs ordres, & qu'il ne leur étoit pas permis de s'en écarter. Mais ſur ce qu'ils demandoient que le Roy s'accommodât autant qu'il pourroit á leurs intérets, il ſe réſolut à le faire pour détacher les Hollandois des intérets de ſes ennemis. Ainſi on dreſſa de part & d'autre des projets d'éclairciſſement qui ſe trouvoient conformes, hormis ſur l'article qui commence par ces paroles, *verum enim vero*, & par celui qui commence par ces autres, *Quod ſi tamen quidam ſubditorum.* Et voicy à quoy ſe reduiſoit le contenu de ces articles. Comme dans tous ceux qui avoient précédé, le Roy s'étoit preſque accommodé en tout aux demandes des Hollandois, ſa propre utilité vouloit que dans le premier de ces articles, où il s'agiſſoit des vaiſſeaux armez, il ne laiſſât rien paſſer qui pût tourner à ſon deſavantage. Il vouloit donc, que ces paroles, *quibusdam navibus ſpecialem quandam immunitatem conceſſam*, qui ſe trouvent au commencement de cet article, fuſſent expliquées à la fin, en cette maniere, *ſed immunitas & privilegia talibus navibus*

1657. *concessa in pleno suo vigore permanebunt.* Les Ambassadeurs Hollandois au contraire vouloient bien passer tout le reste, hormis ces paroles, ce qui n'étoit pas peu suspect au Roy. Dans l'article, *quod si tamen quidam,* ils étoient si choquez du mot *cœteris,* qu'ils protestoient ne pouvoir absolument souffrir, qu'on l'y laissat.

Le but de ces Ambassadeurs dans tout cet article étoit que les sujets des Provinces unies demeurant tels, eussent néantmoins le droit de bâtir des vaisseaux armez en Suede, & peussent joüir de tous les Privileges accordés à ces sortes de vaisseaux. Au contraire, la pensée du Roy étoit qu'il seroit permis aux Hollandois d'avoir en Suede des vaisseaux armez, pourvû qu'ils voulussent établir leur demeure dans le pays, & s'accommoder aux Loix & aux conditions qu'on à coutume d'y exiger des maîtres de ces sortes de vaisseaux, & qu'en ce cas ils jouïroient des mêmes Privileges que les sujets naturels. En effet si le Roy eût accordé aux Hollandois leurs prétentions à cét égard, il avoit à craindre un inconvenient, que ni sa prudence ni son honneur ne luy permettroient pas de souffrir; c'est qu'il ne tiendroit qu'aux sujets de Hollande d'agir ensemble de concert pour épuiser tout le pays de chênes, & empécher par le grand nombre de leurs vaisseaux, que ceux de Suede ne pussent étre employez. Outre que ces mêmes vaisseaux Hollandois joüissant des franchises accordées à ceux de Suede dépoüilleroient le Roy d'une partie de ses revenus, pendant qu'ils demeureroient en liberté de se retirer, quand l'Etat auroit une guerre sur les bras, & qu'il auroit le plus besoin de vaisseaux. Comme ces Ambassadeurs n'avoient rien à repliquer à des considerations si justes, que le défaut d'ordre, ils se retirerent de Thoren, asseurant qu'ils rapporteroient le tout fidellement à leurs maîtres, & faisant esperer que peût étre ils reviendroient trouver le Roy en Allemagne.

Le Roy donna cependant ordre à Appelboom, de representer les mêmes choses aux Etats généraux, & de leur faire connoître, que l'affaire avoit été sur le point d'étre concluë, mais que le Roy avoit trop d'intérét à maintenir les Privileges de ses vaisseaux pour rien relâcher des articles contestés, & que c'étoit une prétention tyrannique aux Hollandois de tirer de leur côté tous les avantages de ce traité, sans permettre que la Suede y cherchât aussi le sien. Que s'ils ne vouloient pas se contenter des égards qu'il avoit eus pour leurs demandes, il étoit aisé de juger, qu'ils avoient moins en vuë d'éclaircir le traité, que d'en éluder l'exécution. Que si quelques uns d'entre les Hollandois vouloient joüir en Suede des privileges accordés aux vaisseaux de guerre, il falloit aussi qu'ils s'y fissent naturaliser. Les Hollandois répondoient la dessus qu'ils aimoient beaucoup mieux garder chés eux leurs propres concitoyens, que de permettre qu'ils s'établissent en Suede pour se servir de leurs propres vaisseaux contre leur patrie, en cas qu'il survint une guerre entre les deux nations; mais il étoit bien plus naturel de dire, que si la prétention des Hollandois avoit lieu, les privileges que les Suedois accorderoient à des étrangers, pourroient dans la suite tourner à leur propre dommage, comme le Roy l'avoit déja representé aux Ambassadeurs de Hollande. Les Hollandois ne pouvant pas disconvenir que le Roy ne les eût gratifiés en tout ce qu'il avoit peu, accepterent enfin le terme de 1646. pour le réglement des taxes. Cependant ils differoient toûjours de donner la Ratification du traité, soit pour ne pas décourager les Danois, soit pour intimider les vaisseaux marchands Suedois, & demeurer maîtres de la navigation, en l'empéchant de se mettre en mer. Il est vray que les Provinces de Zelande, de Frise & de Groningue avoient déja produit leurs ratifications, & la Province de Hollande, afin de se conserver à tout événement l'amitié du Roy, disoit par tout, qu'elle regardoit le traité d'Elbing, comme ratifié. Jean Auguste de Thou Ambassadeur de France les sollicitoit aussi à donner cette ratification. 1657.

Disposition des Hollandois sur le sujet de la guerre de Dannemarc.

§. 92. Quelque soin que se donnât le Roy pour favoriser les Hollandois, leur animosité contre la Suede prévaloit toujours dans leur esprit. Beuning suivant cette disposition ne cessoit de solliciter les Danois à porter la guerre dans ce Royaume, pendant que la conjoncture étoit favorable. Le Roy de Dañemarc s'en expliquoit clairement dans les lettres qu'il écrivoit aux Hol-

Hhh lan-

1657. landois, leur disant, que puis qu'ils l'avoient porté à cette guerre, ils étoient obligés de l'y soutenir. Beuning prétendoit même que cette guerre entre la Suede & le Dannemarc pourroit étre profitable à la Hollande, par ce que la mer étant peu seure, les vaisseaux Hollandois pourroient tenir seuls tout le commerce. Quand le Roy de Dannemarc eut fait irruption en Suede, le Roy en fit representer l'injustice aux Hollandois par Appelboom, leur demandant du secours en vertu du traité de Bromsbroo. Ils prétendoient que les Hollandois y étoient d'autant plus obligés, qu'il n'eût tenu qu'aux Suedois de faire ce traité, sous des conditions beaucoup plus avantageuses sans la considération des Hollandois qui s'interessoient à la conservation du Dannemarc. Appelboom avoit ordre représenter outre cela les intrigues, & les artifices dont se servoit la maison d'Austriche pour s'emparer de la Pologne, & mettre en suite le pied sur la mer Baltique, ce qui ne pouvoit manquer de tourner un jour au grand préjudice des Hollandois. Il devoit aussi representer que les Danois conduits par une haine aveugle contre la Suede, favorisoient aussi ce dessein de l'Austriche, fournissant en cela des armes contre eux mêmes. Il ne devoit pas oublier non plus la fureur avec laquelle les Danois avoient commencé la guerre, qu'ils avoient saisi trois vaisseaux qui étoient dans le détroit, en ayant en partie tué, & en partie fait prisonniers ceux qui étoient dessus dont la plupart étoient Suedois. Que si les partisans du Dannemarc prétendoient faire passer cette action pour represailles, il devoit répondre, que les represailles n'avoient lieu que quand on refusoit de rendre justice, & que le Roy n'avoit pas même refusé de la faire aux Danois sur les griefs & les plaintes, dont ils auroient peu prouver le fondement. Que même le Dannemarc n'avoit fait aucune plainte jusqu'à lors, & que tous ces griefs dont on faisoit tant de bruit n'étoient point parvenus à la connoissance du Roy, bien loin qu'on eût peu les examiner; qu'au contraire les Suedois avoient plus d'un sujet de se plaindre du Dannemarc, ce qui auroit peu les mettre en droit d'exercer les mêmes hostilités contre luy. Que ces sortes de contestations avoient accoutumé de se terminer par des Commissaires sur les frontieres du Royaume, comme les Danois l'avoient fait esperer à Durel, lors qu'il partit de cette Cour. Que si l'on consideroit combien la pretention des Danois sur la Province de Breme étoit déraisonnable, & avec quelle dureté ils avoient traité le Duc de Holstein Gottorp, qui n'avoit rien à deméler au sujet des certificats ou lettres de mer, il paroîtroit aisement que le Roy de Dannemarc ne respiroit autre chose que la guerre; que le Dannemarc avoit remis le dédommagement qu'on luy avoit offert cet Archevéché, & qu'il avoit assés montré qu'il reconnoissoit Christine pour legitime souveraine de cette Province en luy communiquant des instructions touchant les droits attachés à cet Archevéché, lors qu'elle en avoit eu besoin dans le démélé qu'elle avoit eu là dessus avec la ville de Breme. Que le Duc de Holstein Gottorp avoit été compris dans la paix de Vestphalie & de Bromsbroo, & que le Roy devoit étre son garant en qualité de principal confederé, sur tout l'amitié de la Suede ayant coûté si cher à ce Duc & à son état. 1657.

Ainsi Appelboom avoit ordre de demander du secours aux Hollandois, d'autant plus qu'il n'avoit pas tenu au Roy que le traité d'Elbing n'eût été confirmé, & que la ratification n'en avoit été arrétée que par les incidens qu'ils avoient fait naître eux mêmes en demandant des éclaircissemens préjudiciables à la Suede; que si on ne pouvoit pas les engager à donner du secours, il fît en sorte qu'au moins ils se tinssent dans la neutralité, sans favoriser le Dannemarc. Et afin de leur ôter tout ombrage, il avoit ordre de dire, comme par maniére d'entretien, que le Roy renonceroit aisément à la Prusse s'il vouloit obtenir le païs de Schonen, & une partie de la Norvege, auquel cas il ne pretendoit plus à lever aucun droit sur le Sund. Que s'ils vouloient l'assister contre le Dannemarc, il pourroit leur procurer de grands avantages pour leur commerce en Prusse, & leur donner même pour asseurance le Fort de Haupt, dont ils pourroient prendre possession. Que si ceux de Dantzich s'y opposoient le Roy pourroit se rendre maître de Weixelmonde, & les Hol-

1657. landois y mettre garnifon, jusqu'à ce qu'une bonne paix avec la Pologne mît leur commerce dans une entiere feureté. Qu'il feroit en forte qu'ils pourroient joüir fur le Sund des mêmes franchifes que les Suedois. Il n'y avoit pas beaucoup lieu d'efperer que les Hollandois écoutaffent fes propofitions, veu l'état de leur Republique; cependant leurs Ambaffadeurs faifoient au Roy de grandes proteftations d'amitié, fe plaignant fortement de ce qu'il y avoit parmi eux quelques particuliers, qui contre l'intention & contre les intérets de leur Republique fourniffoient du fecours au Dannemarc. Mais Beuning au contraire faifoit tous fes efforts pour porter les Hollandois à s'unir plus étroitement avec les Danois; & ces derniers afin d'animer les Hollandois contre la Suede, inventoient entre autres chofes que Char. Guft. leur avoit fait des offres avantageufes; mais en même tems fort préjudiciables à la Hollande, & qu'ils feroient obligés de les accepter fi elle ne leur donnoit du fecours.

Cependant les Hollandois n'ofoient prendre ouvertement leur parti, parce qu'ils craignoient l'Angleterre, & qu'ils n'étoient pas même alors en trop bonne intelligence avec la France. Mais la ville d'Amfterdam, louoifes vaiffeaux à quelques particuliers, qui en fuite les louoient au Dannemarc; difant que cela étoit permis à tout le monde & que fi les Suedois avoient beaucoup d'argent, on pourroit leur en fournir auffi quelques uns. C'étoit là la fineffe des Hollandois de ne point prendre les armes, mais de commettre enfemble leurs voifins afin d'étre feuls les maîtres du commerce.

Au refte le chagrin des Hollandois contre la Suede avoit divers prétextes, un des principaux étoit venu de la négotiation d'Ulfeld, lequel leur avoit fait entendre que les Danois étoient fort bien intentionnés pour la liberté du commerce, mais qu'au contraire la Suede n'adfpiroit qu'à fe rendre maîtreffe de la mer Baltique & de fon commerce. D'ailleurs les Suedois avoient refufé de fecourir la Hollande, dans la guerre qu'elle avoit eu à foutenir contre l'Angleterre, au lieu que les Danois l'avoient fait avec une ardeur, dont elle confervoit encore le fouvenir. Enfin les premiers progrés du Roy en Pologne & en Pruffe, avoient mis les Hollandois en fi mauvaife humeur, 1657. qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils en revinfent à moins que le Roy ne renonçât à la Pruffe, & qu'étant puiffamment fecondé par la France & par l'Angleterre, il ne fût en état de rabbatre leur fierté. Auffi difoient ils tout hautement qu'ils avoient trop offenfé la Suede, pour efperer jamais avec elle une veritable reconciliation; qu' ainfi il ne falloit rien oublier pour traverfer leurs deffeins, & pour les affoiblir de telle forte qu'on n'eut rien à craindre de leur reffentiment. On peut juger du fecours qu'il y avoit à attendre des Hollandois dans ces difpofitions, fur tout s'ils venoient à apprendre que Char. Guft. adfpiroit à la conquête d'une partie du Dannemarc. Ils avoient trop d'intérêt à ne pas fouffrir que perfonne fe rendît feul maître de la mer Baltique, pour ne pas traverfer ce deffein. Auffi toutes les démarches d'Appelboom étoient elles fans fuccés aupres d'eux. Il alléguoit en vain que les Hollandois étoient garants de la paix de Bromsbroo; & on ne faifoit même aucune réponfe aux memoires qu'il préfentoit pour fe plaindre du fecours que ceux d'Amfterdam fourniffoient au Dannemarc.

§. 93. Pendant ce tems là, il arriva une nouvelle affaire qui ne contribua pas peu à aigrir les Hollandois. Les Danois peu de tems avant que de déclarer la guerre à la Suede, avoient intercepté des lettres que l'on portoit de Hambourg à Stokolm, & entre ces lettres, il y en avoit une d'Appelboom au Senat de Suede; ils ouvrirent cette lettre, & apres y avoir chăgé plufieurs chofes à leur gré, ils la traduifirent en Hollandois, & la donnerent aux Ambaffadeurs de Hollande à Coppenhague, qui la firent tenir à la Haye, ou elle fut enfuite imprimée. Cette lettre ayant été lûë en pleine affemblée des Etats y excita un grand tumulte. Sur tout on fe trouvoit fort offenfé de ce qu'Appelboom écrivoit, que *s'il avoit affés d'argent il pourroit procurer de puiffans amis à la Suede, & que les Danois & les Efpagnols gagnoient beaucoup de gens par ce moyen*, comme s'ils euffent été capables de fe laiffer corrompre par de l'argent. Ils trouvoient ce jugement fi injurieux, & fi flétriffant, qu'ils réfolurent de rompre toute forte de correfpondance avec Appelboom. Mais cet Ambaffadeur difoit là deffus, qu'il ne

Conteftation fur les lettres d'Appelboom interceptées. 29. Juin.

1657. s'agiſſoit pas tant d'examiner, *ſi ce qu'il avoit écri étoit vray*, que de ſçavoir s'il devoit rendre conte de ſes lettres à quelque autre qu'au Roy, & ſi une pareille publication n'étoit pas contre le droit des gens, & d'un exemple tres fâcheux, à cauſe de la conſequence. Ainſi il demandoit une déclaration publique, par laquelle il parût que cette entrepriſe déplaiſoit aux Etats, ſur tout les lettres ayant été interceptées avant la déclaration de la guerre & malicieuſement alterées par les Danois. Mais comme cet Ambaſſadeur étoit mal voulu des Etats Généraux, par ce que c'étoit un homme trop pénétrant, & qui d'ailleurs avoit des liaiſons fort étroites avec pluſieurs d'entre eux, ils voulurent profiter de cette occaſion pour le faire rappeller. Ils écrivirent donc fortement au Roy contre luy, ſe plaignant qu'il avoit écrit des lettres toutes pleines d'accuſation, injurieuſes aux Etats & à la Republique de Hollande, & le priant de le rappeller, par ce qu'un homme de ce caractere étoit moins propre à entretenir la bonne intelligence entre les deux nations, qu'a aigrir les eſprits comme il venoit de faire par de rapports tout à fait indignes d'un Ambaſſadeur & peu conformes à ſes lettres de créance, qui l'engageoient à toute autre choſe, qu'à broüiller enſemble la Suede & la Hollande. Mais Appelboom ſe défendoit avec vigueur repreſentant „que s'il avoit manqué, c'étoit „au Roy ſeul à qui il avoit à répondre. „Qu'à la verité il étoit arrivé quelque „fois qu'on avoit ouvert les lettres des „miniſtres étrangers pour decouvrir „leurs ſentimens & leurs deſſeins, „qu'autrefois le Cardinal de Richelieu „voulant ſçavoir ce que Laurent Nicolai Secretaire que Guſtave Adolfe „avoit envoye en France, écrivoit de „luy au Roy ſon Maître, avoit fait in„tercepter ſes lettres. Mais qu'y ayant „trouvé que le *Cardinal étoit un four„be, un homme de difficile accés, caché & „entiérement impracticable*, bien loin „d'en témoigner aucun reſſentiment, „il le renvoya au contraire avec une „promte & favorable réponſe, & luy „fit même un préſent conſiderable. „Qu'en 1628. les Hollandois ouvrirent „les lettres de Louis Camerarius, & „qu'ils trouverent que ce miniſtre y dé„claroit le naturel des Hollandois qui „*n'avoient point d'autre régle de leurs „démarches que leurs propres intérets*, „mais qu'ils ne luy marquerent „non plus aucun chagrin. 1657.

Enſuite Appelboom preſenta aux Etats un memoire, par lequel il ſe plaignoit que les Danois tâchoient d'intercepter toute ſorte de commerce de lettres de Suede; mais ils n'y répondit ſi non qui les avoit trop outragez dans la lettre, pour correſpondre d'avantage avec luy; & que ſi le Roy avoit quelque choſe à leur repreſenter, il pourroit leur écrire. Surquoy cet Ambaſſadeur ſe plaignoit *que comme on avoit refuſé de loüir dans ſes défenſes, il n'étoit pas encore conſtant qu'il eût fait aucun tort aux Hollandois; que les Danois pouvoient bien avoir contrefait ſa main; que d'ailleurs on étendoit les termes de ſa lettre plus loin, qu'il n'avoit eu deſſein de le faire; qu'il ne reconnoiſſoit point même la lettre imprimée pour étre de luy. Qu'au reſte il étoit obligé de donner avis des obſtacles qui empêchoient la bonne intelligence entre la Suede & la Hollande, & qu'en cela il n'avoit rien fait contre ſon devoir. Que quand il auroit dit, que les Danois faiſoient beaucoup par argent contre la Suede, il n'auroit rien dit que de tres veritable, puis qu'on travailloit en Hollande avec tant d'affection à leur fournir des ſoldats, & qu'outre les autres préparatifs de guerre on leur avoit envoyé trois mille matelots d'Amſterdam. Qu'au fonds il y avoit des occaſions ou il étoit tres permis de faire des preſens & d'en recevoir. Qu'en Hollande on avoit publié un edit du premier de Juillet de l'an 1650. par lequel tous ceux qui joüiſſoient de quelque charge publique étoient obligez de jurer, qu'ils n'avoient ni rien promis, ni rien donné directement ni indirectement pour l'obtenir. Que ce ferment ſe prêtoit avec cette exception tacite ou expreſſe autant que cela s'obſerve. Que les Conſeillers d'état, ceux de la Chambre des Comptes, & les Aſſeſſeurs de l'Amirauté étoient obligés à prêter ce ferment; mais que les Etats Généraux en étoient exens. Qu'au reſte il y avoit des choſes qui n'étoient injurieuſes que par l'intention, mais que pour luy, n'avoit point écrit ce dont on ſe plaignoit dans la vuë de deshonorer les Hollandois, mais ſeulement d'informer ſecretement le Senat de ce qui ſe paſſoit; & qu'enfin les Danois avoient violé le droit des Gents en interceptant ſes lettres avant la declaration de la guerre.*

Au reſte les plus éclairés croyoient pené-

1657. penétrer ce qui porteroit les Hollandois à pousser cette affaire avec tant de vigueur. La province de Hollande qui étoit plus animée que toutes les autres contre la Suede, eût éte bien aise que tout ce fracas eût obligé Charles Gustave à en témoigner quelque ressentiment, afin de donner occasion aux provinces unies de prendre ouvertement le parti du Dannemarc contre la Suede. D'ailleurs les Hollandois n'étoient pas fachés, de temoigner que cette affaire leur tenoit au cœur, afin de servir d'exemple tant aux députés des autres provinces qu'aux ministres étrangers, & de les engager à écrire avec circonspection; & ils croyoient faire beaucoup de bruit impunément dans l'état ou se trouvoient les affaires du Roy.

Le Roy soûtient Appelboom

§.94. Mais le Roy déja aigri de longue main contre les Hollandois, & offensé de l'insolence de leur lettre, crût qu'il étoit de sa dignité de soutenir son ministre. Il fit donc donner aux Ambassadeurs Hollandois, qui étoient venus le trouver à Flensbourg cette déclaration par écrit: „Qu'il n'auroit jamais creu qu'un de ses ministres revê„tu d'un caractere public, & par consé„quent inviolable, & qui d'ailleurs tra„vailloit sans relâche à entretenir l'an„cienne amitié entre les deux nations „eût peu étre exposé à une pareille „persécution chés ses amis & ses Con„féderes; qu'il l'auroit moins atten„du que jamais dans ces conjonctures „ou il étoit si important pour le bien „public de se rendre mutuellement „toute sorte de bons offices, & ou les „Etats Generaux eux mêmes témoi„gnoient actuellement par leurs Am„bassadeurs étre dans des dispositions „si favorables pour la Suede; qu'à la „verité ce n'étoit pas la premiere fois „qu'il avoit éprouvé ce que les Hol„landois étoient capables de faire con„tre ses ministres, mais qu'il s'étoit fla„té que ces mauvais traitemens n'au„roient pas de suite, & que les broüil„lons & les mal intentionnés perdroi„ent enfin leur credit; que cependant „il s'étoit bien trompé; que non seu„lement on joüoit ouvertement les „ministres qu'il envoyoit, soit pour „lever des troupes, soit pour quelque „autre affaire; mais que même on en „avoit mis quelques uns en prison, & „qu'on les avoit traités, comme s'ils „fussent venus de la part de quelque „ennemi. Au lieu qu'on avoit favo- 1657.
„risé ses ennemis en toute maniere, „que chacun s'étoit empressé à l'envie „à leur lever des troupes, à avancer „leur commerce, à renforcer leurs gar„nisons, ce qui les avoit encouragés „à l'attaquer de gayeté de cœur, & „dans une conjoncture fort fâcheuse. „Qu'on avoit arreté ses sujets, & mê„me ses principaux ministres à la vuë „de la flotte Hollandoise; ce qui ne „pouvoit s'accorder ni avec une véri„table amitié ni avec les protestations „des Ambassadeurs de la Republique, „ni enfin avec les alliances contractées „entre les deux nations; que le Dan„nemarc l'ayant attaqué en dernier „lieu sans aucun fondement, mais par „un esprit de vengeance, & par un vain „desir de gloire, ou plutôt pour se pré„valoir de cette occasion de satisfaire „son ancienne animosité, les Hollan„dois ne s'étoient pas mis en devoir „d'arrêter une pareille entreprise, „comme ils y étoient obligés par les „traités, & que bien loin de cela, il pa„roissoit par des lettres du Roy de Dan„nemarc, qu'ils l'avoient eux mêmes „incité à prendre les armes; qu'au „moins il étoit certain, que leurs mi„nistres n'avoient pas peu contribué „par leurs conseils violens à fomenter „une guerre si préjudiciable aux in„terêts des Protestans. Qu'à la verité „il ne savoit pas bien si tout cela s'étoit „fait de l'aveu de toutes les provinces „unies, ou seulement de quelques „unes, ou même par l'instigation de „quelques particuliers, & qu'il ne vou„loit pas en juger par ce que leurs Am„bassadeurs leur avoient paru dans des „dispositions tout opposées. Qu'outre „cela, ses ennemis ayant depoüillé un „Messager public, & luy ayant visité „ses lettres contre ce qui s'étoit prati„que dans les guerres précedentes, „non seulement les Hollandois avoi„ent approuvé cette action, mais qu'ils „avoient même permis qu'on impri„mât la copie de la lettre d'Appel„boom, qui leur avoit été communi„quée par les Danois, apres l'avoir „tournée en Flamend, & falsifié en plu„sieurs endroits. Qu'apparemment „ils en usoient ainsi pour apprendre „aux ministres publics à se conduire, „non selon l'intention de leurs Maî„tres, mais au gré des Etrangers. Que „pour luy il prétendoit, que ces mini„stres n'étoient tenus de rendre conte

1657. „qu'à luy de leur conduite ; & qu'au „fond, si on vouloit examiner la lettre „d'Appelboom, on ne trouveroit pas „qu'elle contint rien de si fort con„damnable. Qu'on sçavoit que parmi „toutes les Nations civilisées il étoit „ordinaire de faire des presents aux „Etrangers, & que les Hollandois avoi„ent accoûtumé de le pratiquer ainsi. „Que si Appelboom n'avoit rien écrit „que de veritable, comme en effet il „étoit aisé de le justifier par l'evene„ment, il n'étoit pas juste de le con„damner, & que les Hollandois en luy „renvoyant le jugement de cette affai„re, & demandant néantmoins en mê„me tems le rappel & la punition „d'Appelboom demandoient une cho„se injuste & contradictoire. Qu'ainsi „veu les injustices & injures, dont il „venoit de faire le dénombrement, & „l'affront qu'on avoit fait à son Resi„dent, en publiant ses lettres, avant „que de s'être expliqué paisiblement „avec luy, contre ce qui se pratique gé„néralement à l'égard des Ambassa„deurs, il declaroit aux Ambassadeurs „Hollandois qu'il s'interessoit for„tement à la reputation & à l'hon„neur de son ministre, & qu'ils eussent „à demander incessamment aux Etats „généraux une déclaration par écrit, „par laquelle ils expliquassent bien „clairement, si laissant au Roy la liber„té de disposer à son gré de ses mini„stres, il vouloient souffrir qu'Appel„boom continuât sa Residence chés „eux, ou si en le renvoyant ils vouloi„ent commencer par là à rompre l'an„cienne amitié de la Suede avec les „Provinces unies ; & que comme les „Etats généraux avoient jugé Appel„boom incapable de negotier avec „eux, le dépouillant par là en quelque „sorte de son caractere, ils ne devoient „pas étre surpris si désormais il ne pou„voit plus y avoir de communication „entre eux, jusqu'à ce qu'il sçeût qu'Ap„pelboom auroit receu satisfaction & „seroit rétabli dans son honneur, & „dans la charge qu'il exerçoit de sa „part aupres des Hollandois; qu'au re„ste, il étoit tout disposé à vivre en „bonne amitié avec eux, pourvû „qu'ils reparassent le passé, & qu'ils „n'écoutassent pas tous les mauvais „conseils qu'on leur donnoit.

Appelboom avoit conseillé au Roy de profiter de cette occasion pour terminer & pour assoupir tous les sujets de mécontentement qu'il y avoit depuis long tems entre la Suede & la Hollande, de faire dans cette vüe un accueil favorable aux Ambassadeurs Hollandois qui êtoient venus luy offrir leur Médiation, & d'écrire en termes fort honnétes aux Etats Généraux, & à la Province de Hollande. Mais le Roy ne pouvoit goûter ce Conseil, il étoit las de ménager inutilement les Hollandois; & il trouvoit, que n'en étant devenus que plus intraitables, c'étoit une bassesse que de les flater d'avantage, & de ne pas profiter de cette occasion pour leur reprocher toute leur conduite passée. Aussi bien jugeoit il, qu'il n'auroit pas plus à craindre par une guerre ouverte que par leurs intrigues secretes, & par mille injustices qu'il étoit las de souffrir. Il pouvoit d'autant moins se resoudre à faire aucune sorte d'excuse, sur les lettres d'Appelboom, qu'elles étoient veritables, & qu'il ne pouvoit les contredire avec honneur. Quand cette déclaration du Roy fut renduë publique à la Haye, tout ce qu'il avoit d'Ambassadeurs en témoignerent une joye extraordinaire, parce que cet exemple les asseuroit de la protection qu'ils avoient à attendre de leurs maîtres en pareille occasion.

Cependant les Hollandois trouvoient extrémement dur, que le Roy refusât de correspondre avec leurs Ambassadeurs à cause d'Appelboom. Ils disoient, que ce dernier étoit coupable, au lieu qu'il n'y avoit aucun sujet de plainte contre eux; que d'ailleurs Appelboom n'étoit que Resident, au lieu que leurs ministres au pres du Roy en Suede, avoient le caractere d'Ambassadeurs Extraordinaires. Qu'enfin on n'avoit refusé que ses memoires, au lieu qu'on refusoit toute sorte de correspondance à leurs ministres. Mais le Roy répondoit là dessus; *que comme il étoit le seul juge légitime d'Appelboom, il le déclaroit innocent; que les droits des Ambassadeurs étoient égaux, de quelque titre, qu'ils fussent revêtus*; *que d'ailleurs il y avoit beaucoup de disproportions entre un ministre d'un Roy, & ceux de cette Republique, puis qu'il n'y avoit que trente ans qu'elle cedoit aux Electeurs.* Cette responce du Roy ayant été rapportée dans l'assemblée des états généraux, les députez de la Province de Hollande furent d'avis d'envoyer 1657.

à leur

1657. à leurs Ambassadeurs en réponse à la déclaration du Roy, une autre declaration de leur part, où sans parler des plaintes que le Roy avoit faites contre eux, ils ne parleroient que de l'affaire des lettres interceptées, & qu'ils representeroient au Roy, que c'étoit une trop grande disproportion de mettre en Paralelle un Resident avec trois Ambassadeurs Extraordinaires. Que ces Ambassadeurs representoient la Republique; ce qui ne convenoit point au caractere de Résident; qu'Appelboom étoit coupable au moins au jugement des Hollandois; au lieu que le Roy n'avoit fait aucune plainte de leurs Ambassadeurs. Que le Roy en refusant de leur donner audience, & de correspondre avec eux de toute autre maniére, rompoit par même moyen avec la Republique, au lieu que les Hollandois étoient prets de recevoir tout autre ministre de Suede, qu'Appelboom qui pourtant n'avoit point encore cessé d'avoir Audience; qu'ainsi ils étoient résolus aussi de luy refuser toute sorte de correspondance & de communication, jusqu'à ce qu'ils apprissent qu'on auroit rétabli leurs Ambassadeurs dans leur premiere dignité, & ce que le Roy auroit resolu touchant leurs plaintes contre Appelboom. Outre cela les états généraux étoient d'avis, que leurs Ambassadeurs, en mettant la derniere main au traité d'Elbing, demandassent que le Dannemarc y fut compris, & ce qui en étoit une suite, qu'on fit cesser toutes hostilités. Que si le Roy rejettoit cette proposition, ils avoient ordre d'eluder la conclusion du traité, ou au moins d'en différer la ratification. Mais comme les Provinces de Gueldres, de Zelande & de Frise s'opposoient à cet article, au lieu de l'admission du Roy de Dannemarc au traité, on résolut, que les Ambassadeurs declaroient, en achevant l'éclaircissement, que ce traité obligeoit à la verité depuis la signature de l'éclaircissement, mais en sorte pourtant que l'obligation ne regarderoit que l'avenir sans l'étendre à ce qui avoit pû se passer, ou même à ce qui avoit commencé avant que d'avoir signé cét éclaircissement. La raison de cette précaution étoit, que comme les Hollandois étoient garants des traités de la Suede avec le Dannemarc, ils vouloient eviter cét engagement à l'égard de cette derniere guerre, en disant, que le traité d'Elbing ne les engageoit que depuis la signature de l'éclaircissement. 1657.

Les Hollandois donnent satisfaction au Roy sur le sujet d'Appelboom.

§.95. Les Ambassadeurs de Hollande allerent donc à Wismar, pour présenter au Roy la déclaration des états généraux, & pour l'expliquer plus amplement de vive voix. Le Roy jugea à propos de voir cette declaration avant que de leur donner audiance. Mais elle luy déplût à plusieurs égards. Elle étoit toute pleine de traits piquans, & d'ailleurs les états généraux mettoient à la tête de cette déclaration leur nom avant celuy du Roy, outre qu'elle étoit fort négligée, & qu'il y avoit même des tâches ou des ratures en quelques endroits. Ainsi le Roy le leur fit rendre par Cojet, sans leur donner aucune audiance. Les Hollandois furent extremement piqués de ce mépris, & ils deliberoient déja de rappeller leurs Ambassadeurs. Mais on s'apperçût qu'ils avoient beaucoup rabbatu de leur fierté, depuis la prise de Friderixodde. Aussi firent ils offrir au Roy par leurs Ambassadeurs, que s'il vouloit leur donner audiance ils en useroient de même avec Appelboom, & qu'ils ne souhaitoient autre chose que de le voir déclaré innocent. Ils craignoient que la prise de cette place ne reduisit le Dannemarc à accepter la paix sous des conditions facheuses, lesquelles ils vouloient se mettre en pouvoir d'adoucir par leur entremise. Les Ambassadeurs de Hollande furent donc admis, apres avoir promis que les états généraux souffriroient volontiers Appelboom, si le Roy le vouloit ainsi, & fait entendre qu'il étoit déja actuellement rétabli dans sa fonction de Résident en Hollande. Quand on eut receu avis à la Haye que les Ambassadeurs avoient eu audience du Roy, Appelboom présenta un memoire aux états qui fut receu selon la coutume, & dont on fit lecture en pleine assemblée, & Jean de Wit déclara que l'affaire étoit entiérement assoupie. Cependant ce ministre ne jugea pas à propos de demander la dessus une audience publique. Au reste de Wit disoit hautement, que tout ce que les Hollandois faisoient pour ou contre l'un des Roys du Nort, n'étoit ni par haine, ni par affection; mais que leurs intérets demandoient qu'ils tinssent ces deux puissances dans l'equilibre, parce qu'il ne feroit pas avantageux à la Hollande que

18. Nov.

1657. que la Suede opprimât le Dannemarc, & qu'ils esperoient faire entrer la France & l'Angleterre dans leurs raisons à cet égard.

Le Roy refuse la mediation des Hollandois §. 96. Les Ambassadeurs de Hollande ayant receu audience offrirent au Roy l'entremise des Etats generaux pour faire la paix avec le Dannemarc, car ils avoient commencé de prendre cette affaire à cœur, depuis qu'ils remarquoient les mauvais succés des Danois dans cette guerre. Ils avoient en même tems gagné de Thou, pour porter les François à travailler à cette paix. Et ces derniers n'en étoient pas éloignés par ce qu'ils craignoient que la Suede ayant vaincu les Danois, ne fût en état de subsister par ses propres forces, sans se soucier beaucoup du soutien de la France. Mais le Roy ne vouloit point accepter la mediation des Hollandois, qu'ils n'eussent ratifié le traité de Elbing, & qu'ils ne s'engageassent, à s'y prendre de bonne foy, & à ne point faire de traité à part, au préjudice de la Suede, comme ils avoient fait à Bromsbroo. C'est pourquoy le Roy differoit toûjours l'éclaircissement, jusqu'à ce qu'on produisit la ratification du traité d'Elbing, & qu'il parût, si les Hollandois se vouloient déclarer amis ou ennemis de la Suede, sur tout de Wit ayant expliqué si nettement, qu'ils ne souffriroient pas l'oppression de Dannemarc.

Au sujet de l'éclaircissement que les Hollandois vouloient qu'on apportât au traité, le Senat de Suede n'étoit pas d'avis que le Roy leur accordât leurs demandes touchant les vaisseaux armez par ce que ces vaisseaux étoient à couvert des insultes des Turcs & des Pirates contre qui les autres vaisseaux marchands ne pouvoient se défendre, quand la tempête venoit à écarter les vaisseaux d'escorte. Le Senat trouvoit aussi fort extraordinaire que les Hollandois entreprissent de prescrire à un souverain ce qu'il avoit à faire dans ses propres Etats. Il estimoit d'ailleurs que tant que les Suedois seroient supérieurs sur la mer Baltique, les Hollandois ne tiendroient rien de ce qu'on auroit arrêté, & qu'ils ne donneroient pas le moindre secours à la Suede, qu'ainsi tout cet éclaircissement n'étoit qu'un pretexte pour tirer l'affaire à longueur. Les Hollandois disoient de leur côté qu'ils approuvoient tout ce qu'avoient fait leurs Ambassadeurs sur ce sujet, comme entiérement conforme à leurs ordres; que ce qui restoit à terminer se reduisoit à trois chefs, qu'à l'égard de ce que demandoient les Suedois en premier lieu, que les boissons qu'on apportoit de dehors fussent mises au rang des marchandises étrangéres, ils y donnoient aisement les mains. Quand à ce que les Suedois craignoient que leurs vaisseaux armez ne leur devinssent entierement inutiles, si on étendoit ce Privilege aussi loin que le demandoient les Hollandois, ils disoient qu'il étoit aisé d'y remedier en reglant la taxe, des droits sur l'année 1640. ou les vaisseaux armez ne payoient que le tiers de ce que payoient les autres. Enfin ils consentoient aussi que les seuls Suedois pussent avoir des vaisseaux armez. Au reste ils protestoient, qu'ils donneroient la ratification du traité d'Elbing aussitôt apres que cét éclaircissement seroit arrêté, quoy qu'à la sollicitation des Danois ils désirassent de la differer, jusqu'à la fin de la guerre. 1657.

Les Hollandois favorisent le Dannemarc. §. 97. Les Hollandois devoient d'autant moins trouver mauvais, que le Roy n'eût pas accepté leur mediation, qu'ils avoient eux mêmes rejetté celle de la Suede pour les accorder avec l'Angleterre & le Portugal. D'ailleurs leur partialité en faveur du Dannemarc, étoit toute manifeste. Ils avoient résolus de contraindre à embrasser la paix ceux qui y témoigneroient de la repugnance, ce qui étoit ménacer assés clairement les Suedois de la guerre, en cas qu'ils ne voulussent pas accepter les conditions qu'il leur plairoit d'imposer. Et lors que Cromvel les sollicitoit à faire en sorte que la Suede & le Dannemarc fissent ensemble un traité particulier, ils disoient qu'il ne pouvoit se faire qu'à condition que chacun restitueroit, ce qu'il auroit pris; & que si la Suede pretendoit quelque chose au de là, il faudroit la reprimer par la voye des armes. Et les Danois n'avoient accepté la mediation des Hollandois, qu'à condition qu'ils ne laisseroient pas de leur donner le secours dont ils pourroient avoir besoin. En ce tems là les Ambassadeurs Hollandois revinrent de Dannemarc, ou ils avoient laissé Beuning. Ils rapportoient que quand ils étoient arrivés à cette Cour, tout étoit assés bien disposé pour la paix entre la Suede & le Dannemarc, & qu'on avoit été sur le point de conclure; mais qu'aussitôt qu'ils avoient parlé aux Danois de s'unir plus étroitement avec eux, & d'envoyer des flotes considerables sur la mer Baltique, ils avoient changé de dessein, & rompu la négotiation avec la Suede. Cependant sans en avoir l'intention, les Hollandois ne laissoient pas de favoriser les Suedois, en ce qu'ils avoient entrepris la deffense de la ville de Munster contre son Evêque. Car il étoit à craindre que si cêt Evêque eût été maître de cette ville, il ne fût venu fondre avec ses troupes sur le païs de Breme, d'autant plus que ses ministres étoient en grande intelligence à la Haye avec ceux de Dannemarc. Et d'autre côté la ville de Dantzich, n'ayant plus rien à craindre de la part de la Suede, les Hollandois en avoient rappellé les troupes qu'ils y avoient fait entrer quelque tems auparavant.

HISTOI-

HISTOIRE DU REGNE
DE
CHARLES GUSTAVE
ROY DE SUEDE
LIVRE V.

SOMMAIRE.

Situation des affaires au commencement de cette année. 2. Le Roy tente le passage des Isles de Dannemarc sur la glace. 3. Le Roy passe en Funen sur la glace. 4. Combat d'Ivernoes. 5. Le Roy se rend maître de Funen. 6. Les Danois demandent à faire la paix. 7. Le Roy passe de Funen en Langeland. 8. On délibere si on doit donner la paix au Dannemarc. 9. Les Commissaires Danois arrivent pour négocier la paix. 10. Les Danois déliberent s'ils accepteront la paix. 11. La paix se conclut à Tostrup. 12. On dresse le traité de paix à Roschild. 13. La paix s'exécute. 14. Les deux Roys mangent ensemble de bonne amitié. 15. Le Roy delibere sur ce qu'il doit entreprendre. Il ne juge pas à propos de continuer la guerre en Pologne. 16. Le Roy delibere s'il doit tourner ses armes du côté de la Moscovie. 17. Ou en Austriche. 18. Considération du Roy sur le sujet de la France. 19. Le Roy cherche à s'accommoder avec l'Austriche. 20. Desseins du Roy pour l'avenir. 21. Le Roy tâche à éviter la guerre avec l'Austriche. 22. Le Roy delibere sur ce qu'il doit entreprendre. 23. Le Roy propose ses desseins aux députez des Etats. Decret des Etats de Suede. 24. Ambassade à Coppenhague. 25. Instruction des Ambassadeurs de Suede. 26. On commence le traité de Coppenhague. 27. On traité l'affaire du Duc de Holstein Gottorp. 28. La conduite des Danois devient suspecte au Roy. 29. Le Roy réitere ses ordres à ses Ambassadeurs. 30. Prétentions du Roy. 31. Le traité de Coppenhague se négocie lentement. 32. Déclaration des Danois sur les propositions des Suedois. 33. Contestation sur l'Isle de Wen. L'affaire du Holstein se termine. 34. Autre Contestation sur l'Isle de Wen. 35. Les Danois continuent leurs délais. 36. Le Roy se lasse de leurs lenteurs. 37. Partage entre les Ambassadeurs de Suede. 38. Le Roy est plus mécontent que jamais des Danois. 39. Démêlé sur le sujet de la Guinée. 40. Le traité de Coppenhague se poursuit avec chaleur. 41. Autre tentative pour accommoder l'affaire de Guinée. 42. Les Danois se montrent difficiles. 43. Le Roy forme la résolution de recommencer la guerre en Dannemarc. 44. Il déliberé encore là dessus. 45. Expedition en Dannemarc. 46. On travaille inutilement à éloigner les Austrichiens de la couronne Imperiale. 47. On travaille inutilement à accommoder le Roy avec l'Austriche. 48. Peu de secours à esperer de la France. 49. L'Austriche semble se radoucir. 50. Tenta- 1658.

1658. tives pour faire differer l'election de Leopold. 51. Les Francois & les Espagnols s'opposent aux desseins du Roy. 52. L'Electeur de Mayence presse vigoureusement la paix. 53. Les François se tirent à quartier. 54. Le College Electoral envoye au Roy. 55. Divers soins de l'Electeur de Mayence sur le sujet de l'election. 56. Considerations sur l'alliance du Rhein. 57. L'Austriche paroit disposée de s'accommoder avec le Roy. 58. L'Election se fait avec précipitation. 59. Derniere tentative pour l'accommodement. 60. On travaille inutilement pour la paix, sur l'esprit de l'Empereur apres son couronnement. 61. Négociation avec les François depuis l'Election. 62. Jugement des Impériaux sur le renouvellement de la guerre en Dannemarc. 63. Ce qui se passe entre le Roy & l'Electeur de Brandebourg. 64. Les Envoyez de Brandebourg se retirent sans rien faire. 65. Contestation sur le refus d'audience. 66. Négociation avec les Hollandois. 67. Tentatives du Roy pour gagner les Hollandois. 68. Les Hollandois favorisent le Dannemarc. 69. Disposition des Hollandois apres la paix de Dannemarc. 70. Les Hollandois peu sensibles aux avances du Roy. 71. Intrigues de Beuning en Dannemarc. 72. On parle inutilement de la ratification du traité d'Elbing. 73. Le Roy presse inutilement les Anglois de traiter & de fournir de l'argent. 74. Négociation avec Cromvel inutile. 75. Les conditions de cette alliance. 76. Négociation avec les Anglois apres la paix de Dannemarc. 77. Les ministres de Suede pressent Cromvel. 78. Ces lenteurs déplaisent au Roy. 79. Declaration de Cromvel. 80. Les Anglois tiennent toûjours le même langage. 81. Les Anglois font mine de continuer la négociation. 82. Le Roy s'ennuye de ces lenteurs. 83. Cromvel travaille en vain à accommoder l'Electeur de Brandebourg avec le Roy. 84. Instruction des Ambassadeurs de Suede pour les traités de Pologne. 85. Instruction secrete. 86. Le Roy éclaircit les ordres de ses Ambassadeurs. 87. Les Polonois éludent le traité. 88. Mouvement des ministres François & Hollandois pour la paix de Pologne. 89. Ce qui se passe en Prusse. 90. Le Roy desire de faire la paix avec les Moscovites. 91. Les Moscovites penchent pour la paix. 92. On fait une treve avec les Moscovites jusqu'à la fin du traité. 93. Ce qui se passe en Livonie. 94. Ce qui se passe en Courlande. 95. Le Roy attaque une seconde fois la Zelande. 96. Le Roy entreprend le siége de Coppenhague. 97. Cette guerre s'étend plus loin. 98. On prend Cronenbourg. 99. Siége de Coppenhague. 100. Les Suedois descendent dans l'Isle d'Amak. 101. Le Roy travaille en vain à gagner les Hollandois. 102. Les Hollandois prennent la résolution de secourir le Dannemarc. 103. La flotte Hollandoise part pour le Dannemarc. 104. Combat naval avec les Hollandois. 105. Les Alliés secourent le Dannemarc. 106. Expedition des Alliez dans le Holstein. 107. Drontheim & Bornholm se revoltent. 108. On délibere pour declarer la guerre aux Hollandois. 109. Raisons contre cette guerre. 110. On consulte sur les moyens de demeurer en paix avec la Hollande. 111. Les Hollandois consultent pour la conservation du Dannemarc. 112. Jugement du Roy sur la négociation de la Haye. 113. Négociation avec Cromvel. 114. Ce qui se passe apres la mort de Cromvel. 115. Le Roy envoye encore en Angleterre. 116. Jugement du Roy sur la négociation d'Angleterre. 117. Les Anglois arrêtent d'envoyer une flotte en Dannemarc. 118. Dessein de la flotte Angloise. 119. Ce qui se passe en Brusse; Thoren repris par les Polonois. 120. La paix ne s'avance que lentement en Pologne. 121. Le Duc de Courlande est pris. 122. On conclut une treve avec les Moscovites.

Le com-

LE commencement de cette année surprit Charles Gustave à Wismar. Il s'y étoit arrêté, pour balancer toutes les diffi-
1658. *Situation des affaires au commencement de cette année.* cultés qui s'opposoient en foule aux grands desseins qu'il meditoit, & pour trouver les moyens de s'en tirer. Il est vrai que les heureux succés qu'il avoit eus l'année précedente, avoient déja donné beaucoup decredit à ses armes, & pouvoient être regardés comme un préparatif aux événemens extraordinaires de celle cy. Les forces du Dannemarc étoient extrémement abbatuës; & les quartiers d'hyver que le Roy avoit pris dans tout le Holstein & dans le Jutland, ne donnoient pas peu de courage à son armée, qui grossissoit même tous les jours, par cette consideration. Mais il prévoyoit bien aussi, que plus il signaleroit sa valeur & plus il auroit d'ennemis sur les bras. Ses amis & ses ennemis craignoient egalement qu'il ne fût un jour en état de se soûtenir par ses propres forces. A la verité les Moscovites irrités de se voir si indignement abusés par la maison d'Aûtriche, & par les Polonois, avoient donné quelque esperance d'accommodement avec la Suede. Mais cet accommodement même n'étoit pas sans difficulté. Il y avoit peu d'apparence, de pouvoir obliger les Moscovites à rendre ce qu'ils avoient conquis en Livonie, sans y employer la force, ou au moins sans tenir en état de les y contraindre. Et le Roy de son côté trouvoit indigne de luy, d'acheter la paix, en abandonnant une partie de cette province.

Il jugeoit bien aussi, que la maison d'Austriche, & les Polonois, joints avec l'Electeur de Brandebourg, & les Provinces unies, n'oublieroient rien pour soûtenir le Dannemarc. Ils avoient même déja sur pied une grosse armée, qui n'attendoit que la belle saison pour aller investir & surprendre le Roy en Jutland, ou au moins l'affoiblir considérablement, en luy coupant tous les secours qu'il pouvoit esperer. Quoy que ce Prince eût toute la prudence & la toute valeur nécessaire, pour faire tête à tant d'ennemis, la disette d'argent où il se trouvoit étoit un grand obstacle à ses projets. Les finances étoient entiérement épuisées; & quand elles auroient été dans leur état ordinaire, elles n'étoient pas suffisantes pour les dépenses prodigieuses que demandoit cette guerre. D'ailleurs il n'y avoit aucun fonds à faire sur la France & sur l'Angleterre, dont tout le secours se bornoit à de belles promesses. Ainsi l'unique moyen de sortir de ces difficultes, c'étoit de pénétrer pendant l'hyver dans les Isles de Dannemarc, avant que les ennemis eussent le tems de se joindre, pour l'attaquer. Dans cette vuë, il donna ordre à Wrangel de rassembler tout autant qu'il pourroit de vaisseaux, & d'épier l'occasion favorable pour passer dans l'Isle de Funen dans l'endroit où le trajet seroit le plus étroit. Car il apprenoit que les Polonois & les Austrichiens assembloient déja leurs troupes sur la riviere de Notez, pour entrer dans la Pomeranie conjointement avec celles de Brandebourg, les Danois n'oubliant rien pour surmonter la repugnance qu'avoit l'Electeur à consentir à cette entreprise; c'est ce qui obligea le Roy à donner ordre à ses troupes de se tenir toutes prêtes, pour marcher au premier signal.

1658. Le Roy tente le passage des Isles de Dannemarc sur la glace. §. 2. La gelée qui continuoit avec beaucoup de force depuis quelques jours, étoit fort favorable au dessein qu'avoit le Roy de tenter sur la mer des chemins inconnus jusqu'àlors pour faire passer son armée dans le cœur du Dannemarc. Il fit donc revenir en toute diligence à Kiel, les troupes qu'il avoit fait marcher en Pomeranie, pour la défense de cette province, où il donna tous les ordres néceſſaires pour empécher que pendant les glaces l'ennemi ne s'emparât de quelque place. Ensuite il partit luy même de Wismar pour se rendre aussi à Kiel, si rempli de l'esperance d'un heureux succés, qu'il avoit écrit par avance à Steenboc, qui méditoit aussi une irruption dans la Norvege, à la faveur de la même saison qui rendoit les marais & les Lacs pratiquables, que dans trois semaines il apprendroit des nouvelles extraordinaires du Jutland. Il fit aussi venir Wrangel à Kiel avec les principaux officiers de l'armée pour tenir un conseil de guerre, sur une entreprise de cette importance; apres avoir bien examiné toutes choses, il fut resolu qu'il falloit tenter le passage en Funen soit que la gelée augmentât, soit même qu'elle diminuât. Vrangel prit les devants, afin d'assembler en un corps les troupes qui avoient leurs quartiers d'hiver dans le Jutland, & il leur donna ordre de se rendre le 26. de Janvier à Friderixodde, pour y passer en revuë. Cependant le tems sembla s'adoucir pendant quelques jours; mais la gelée étant devenuë plus forte que jamais, le Roy laissa Philippe Palatin de Sultzbach à Kiel avec quinze Regimens, pour observer s'il ne se feroit point quelque mouvement du côté de l'Allemagne & pour entretenir une étroite correspondance avec Wirtz & Burchard Muller qui commandoient en Pomeranie, afin qu'ils pussent s'opposer conjointement aux Polonois, en cas qu'ils vinssent attaquer cette province, soit seuls, soit avec les troupes d'Austriche. Ensuite il partit de Gottorp, où il avoit séjourné pendant quelques jours, pour aller à Flensbourg, où s'étoient rendus en diligence le Duc de Weimar & Ascheberg, avec les troupes qu'ils amenoient du pays de Breme. Il fit un froid extraordinaire cette nuit là, mais le vent d'Est qui souffloit en même tems, au lieu de serrer la glace, comme le Roy l'esperoit ne fit que la détacher du rivage, & la rompre en divers endroits, & sur tout au milieu de la mer où le courant est plus rapide. Non obstant cela le Roy partit pour Hadersleben, & de là se rendit à un village nommé Heilsen, ou Vrangel qui étoit parti de Friderixodde le jour précedent avoit conduit ses troupes, apres avoir passé par Standerup. Vrangel avoit sondé la glace, tant au dessus de Friderixodde qu'au dessous, à Assens, & il l'avoit trouvée si ferme, qu'il ne falloit plus que deux jours de gelée de la même force, pour la rendre capable de porter une armée. D'autre côté Arensdorf étoit entré dans l'Isle de Bransoe où Vrangel l'avoit envoyé avec cinquante chevaux, & cent Fantassins. Quelques jours auparavant les Danois avoient pris cinq cavaliers Suedois dans cette Isle, & les avoient emmenés en Funen; de sorte qu'Arensdorf n'y trouvant plus personne, jugea que le passage étoit seur de ce côté là, & en donna avis à Vrangel. Le Roy approuvant donc le conseil, que luy en donnoit cet Admiral, ce resolut de passer le détroit à Bransoe, & en effet il partit d'Hadersleben, pour s'en approcher. Vrangel ayant fait camper sa cavalerie entre Coldingen & Hadersleben, s'arréta avec son infanterie dans le village de Heilsen, d'où il fit encore avancer cent cavaliers, & autant de dragons dans l'Isle de Bransoe. Mais un caporal d'entre eux qui avoit été commandé avec cinq cavaliers, pour aller sonder la glace, vers un Cap de Funen appellé Ivernoes, ne la trouva pas aussi ferme qu'on auroit pû l'esperer. Car n'étant éloignez de Funen que d'une portée de Canon, la glace se rompit sous eux, & ils eurent beaucoup de peine à se sauver, en abandonnant leurs chevaux. Cependant le Roy entra dans l'Isle de Bransoe avec Vrangel, voulant sonder luy même la glace, avant que de s'exposer au hazard d'une entreprise aussi perilleuse. Pendāt qu'il étoit dans l'Isle, Vrangel s'avança avec quelques cavaliers vers le cap d'Ivernoes, d'où il voyoit de

Marginal dates: 5. Janvier. — 9. Janvier. — 14. Janvier — 26. Janv. — 27. Janv. — 28. Janv. — 29. Janv.

1658. de loin les troupes de Dannemarc qui campoient sur le rivage. Mais il remarquoit en même tems que le soleil avoit beaucoup affoibli la glace, & que même il y avoit eu quelques uns de ses gens noyés, pour s'être trop engagés. D'ailleurs les Paysans Danois travailloient de l'autre côté à rompre la glace, à quoy ne contribuoient pas peu non plus les boulets de canon qu'on faisoit voler sans discontinuation sur les nôtres. Le Roy ne voyant donc pas de seureté à s'avancer, jugea à propos de retirer ses troupes de cet endroit, & de les mettre hors de la portée du canon. On renonça sans peine au dessein de passer la mer de ce côté là, quoy qu'elle y soit plus étroite qu'en aucun lieu du détroit, parce qu'on remarqua que le courant de la mer venant à battre le Cap, il s'y formoit un tournoyement d'eau qui brisoit la glace.
29. Janv. Ainsi le Roy envoya deux Lieutenants pour sonder le passage audessus, & au dessous du Cap, dans un endroit où la mer étant plus large est aussi moins impétueuse, & il donna ordre en même tems à Eric Stohlberg, & à Lindeberg de faire la même tentative au dessus de Mittelfort. Il renvoya à Friderixode le Régiment de Westrogotie, de peur que cette place étant presque toute dégarnie, & d'ailleurs fort découverte du côté de la mer, les Danois n'entreprissent de la reprendre. Les deux Lieutenants qu'on avoit envoyés pour sonder le passage au dessus & au dessous du Cap, rapporterent que la glace étoit assés ferme de l'un & de l'autre côté; mais que néantmoins à gauche du côté de Typrin, & de la forêt de Fens, il y avoit une ouverture d'eau de la largeur de deux brasses, ou environ, quoy que la glace fût assés forte à chaque bord. On y fit donc porter des ais, & des poutres avec de la paille, pour y faire une espéce de pont, & on donna ordre aux troupes de se disposer à marcher de grand matin à l'Isle de Bransoe, dans le dessein de passer la mer par cet endroit là, quoy que Dahlberg qui revint ce même matin de Friderixode, rapportât que la glace y étoit aussi assés ferme. Mais comme les troupes étoient en chemin, & qu'elles avoient déja fait cinq milles, on n'eût peu les faire retourner sur leurs pas sans perdre trop de tems. Ce jour là étoit fort propre à favoriser le passage, car il avoit fait un froid extréme toute la nuit, ce qui ne donnoit pas peu d'exercice aux Danois qui travailloient de toute leur force à rompre la glace de l'autre côté. 1658.

Le Roy passe en Funen sur la glace.

§. 3. Le Roy en partant de Heilse, avoit fait prendre les devants au Colonel Bornman, pour aller à l'Isle de Bransoe, avec l'avantgarde, dans le dessein de le suivre de pres. Delà on renvoya encore une fois vers la gauche, le même homme que le jour précédent afin de sonder la glace, avec vingt quatre cavaliers qui devoient étre suivis de cent hommes tant cavalliers, que Dragons. Cet officier ayant confirmé ce qu'il avoit rapporté d'abord, Bornman eut ordre de le suivre, & d'aller attaquer avec son avantgarde le regiment de Seested qui étoit sur le bord de l'Isle de Funen. Cependant le Roy donna l'aile droite de son armée à l'Amiral Wrangel, sous qui commandoient le Marquis de Bade, & le Comte Claude Tott, & il se reserva le commandement de l'aile gauche, prenant sous luy Fabien Berends. Le Comte Jacob Casimir de la Gardie & Vavasor commandoient l'infanterie; mais comme ils marchoient fort lentement, ils n'arriverent qu'apres le combat. Il donna ordre que les cavaliers ménassent leur chevaux par la bride, marchant assés loin les uns des autres, & que le canon suivi aussi à peu pres à la même distance, afin de ne pas rompre la glace par un trop grand poids, jusqu'a ce qu'ils eussent passé le courant de l'eau, ou il y avoit le plus de danger, parce que les glaces y etoient plus foibles. Ensuite apres avoir passé le courant, ils devoient remonter sur leurs chevaux, & se mettre en bataille, pour aller contre l'ennemi qui les attendoit aussi sur le bord de la mer en bataille rangée. Cependant l'infanterie s'avançoit lentement. Et Borneman qui avoit déja passé le courant donnoit avis que les ennemis devenoient toûjours plus forts, demandant s'il devoit les charger, sans attendre un plus puissant renfort. Le Roy sur cet avis donna ordre à Vrangel, de s'avancer avec l'aile droite qu'il comman-

30. Janv.

1658. mandoit, pour aller soutenir l'avant-garde, & il demeura avec l'aile gauche à Bransoe, tant pour attendre l'infanterie qui étoit déja partie de Standerup, que par ce que les troupes Danoises, dont la plûpart étoient encore à Ivernoes auroyent pû passer dans le Jutland, & s'y saisir du bagage de l'armée Suedoise, que le Roy y avoit laissée sans aucune escorte. Mais le Roy voyant que les Danois décampoient, sans attendre d'avantage l'infanterie, marcha en toute diligence avec son aile gauche afin de poursuivre l'ennemi, & comme il étoit à moitie chemin, il apprit que Vrangel & Borneman avoient déja battu le Colonel Seested, qui campoit sur le bord de la mer, non loin de Tibrin & de la forest de Fens, & qu'ils avoient pris prisonnier ce Colonel avec la plûpart des officiers; en témoignage dequoy on luy apporta deux drapeaux, qu'on avoit pris sur l'ennemi; cette nouvelle obligea le Roy à hâter sa marche, afin d'avoir quelque part à la victoire.

Combat d'Ivernoes.

§. 4. Quand le Roy fut entré dans l'Isle de Funen, il apprit que le Colonel Goens qui commandoit les troupes Danoises en l'absence d'Ulric Christian Guldenleu, qui étoit malade, s'étoit saisi avec quatre regimens, & quelques pieces d'artillerie, d'un poste fort avantageux, au delà de la forest de Fens, ayant des hayes qui le couvroient d'un côté, & la mer de l'autre, & que Vrangel étoit sur le point de l'aller forcer dans ce poste. Cet avis obligea le Roy, à partager l'aile droite, & à en donner une partie à Vrangel avec quelque infanterie, se reservant le reste avec le Marquis de Bade, & le Comte Tott. En même tems il donna ordre à Vrangel de se poster à droite, du côté de la mer, pendant qu'il prendroit à gauche, afin de gagner les hayes, & de pouvoir attaquer ainsi l'ennemi des deux côtés. Et comme il jugeoit bien que le Colonel Jens se sentant trop foible pour résister à une si vigoureuse attaque, se contenteroit de faire quelque décharge afin de se rendre ensuite avec honneur, il prit tout le tems qu'il falloit pour couper les hayes, afin d'investir tellement les Danois que personne ne luy pût échapper. Ayant donc percé les hayes, il commanda au Marquis de Bade de commencer l'attaque avec trois escadrons, qui donnerent avec tant de vigueur qu'ils enfoncerent quatre escadrons Danois, pendant que l'Amiral Vrangel chargeoit de son côté l'ennemi avec le même succés; mais les glaces s'étant rompuës, dans l'endroit ou étoit Vrangel, deux compagnies du Comte de Waldec, & quelques Cavaliers Conrad Christofle de Kœnigsmarc furent entierement submergées, aussi bien que le Carosse dont le Roy avoit accoutumé de se servir; car les Danois n'ayant pû se poster en terre ferme, par ce que cet endroit étoit tout plein de petits côteaux, ils avoient rangé leur armée en bataille sur la glace, & les Suedois alloient, à eux avec d'autant plus de confiance, qu'on ne pouvoit discerner à cause de la profondeur des neiges, si l'on étoit sur la mer, ou sur la terre, mais le Roy sans s'étonner de ce danger; laissa à gauche l'ouverture de la mer, ou ces cavaliers avoient peri, pour aller chercher les ennemis qui étoient à droite; & de peur que les Danois ne se servissent de cette conjoncture, pour prendre Vrangel en flanc, comme ils sembloient en avoir le dessein le Roy détacha pour le renforcer, le Comté avec de Tott qui avec le regiment d'Uplande les poussa vigouresement, pendant que d'un autre côté le Colonel Lubeker donnant sur eux avec la même furie, fit plier le reste de leurs escadrons. Apres un si heureux succés, Vrangel marcha vers l'infanterie Danoise qui étoit sur la glace, & luy cria de mettre bas les armes, non sans user même de quelques ménaces, le Colonel Jens, qui avoit autrefois servi sous ce General dans la guerre d'Allemagne, ayant reconnu, alla au devant de luy, & ne se voyant pas en état de faire résistance luy demanda quartier pour luy & pour ses gens. Ainsi tout ce qu'il y avoit là de troupes Danoises fut taillé en pieces, ou fait prisonnier sans beaucoup de peine, à l'execution de quelques gens de pied qui se sauverent sur la glace, & dont il y en eut même plusieurs de noyez, de sorte qu'à peine échappat il trois cent hommes de cette occasion. Le Roy courut deux dangers considérables dans ce combat. Comme il étoit à la portée de l'ennemi marchant seul avec Dahlberg, un gros boulet de canon tomba aux pieds de leurs chevaux, & leur remplit le visage de neige, non sans blesser même le Roy à 1658.

l'œil


Repræsentatio
prælij d. 30 Ianua. An. 1658
ad Iswersnääs commissi.
In quo Seren: Rex Sueciæ CAROLVS GVSTAVUS postquam copias suas per glaciem
Auxilio Diuino prorsus singulari ex Holsatia in Insulam Fyoniam traduxerat, Exercitū Danorū cecidit,
et Fyonia tota potitus est. Suecorum Tessera militaris erat
ADIUVA IESV.
A. Seren: Rex Sueciæ. B. Illustr: Dn. Archithalassus Comes Wrangelius. C. Carolus Magnus Princeps Marchio Baden:
sis. D. Illustr: Dn. Comes Claudius Tott Generalis. E. Princeps Anhaltinus. F. Princeps Hassia Homburgensis. G. Pr. Hassia Darm:
badensis. H. Dux Saxonia Weim. I. Principis Palatinj Sulzbacensis et Comitis Solmensis Turmæ binas Danor: Turmas fundunt
et in Angusta viarum. K. Persequuntur. L. Turma Marchio Badensis. M. Landgrauij Homburgen. Turma. N. Legio Smalan:
dica. O. Legio Uplandica. P. Ser. Reginæ Suec. Legio prætoria sub Ductu Dn. Protribuni Lubeckeri. D. Ioh. Ahlseldium
adoritur. Q. Ex. Dn. Archithal. Legio præt. sub Trib. Borumanno quæ in Fyoniam præmissa, prima Danorum
Agmina in littore stantia fudit, et Trib. Seested cepit. R. Peditatus Danorum sub Trib. Iöns primum
Sub Dumetis. S. Satis commode positus, sed a 100. delectis pedibus
inde expulsus in glacie Constitit, vbi se Excell. Dn.
Archithalasso arbitrio Dedidit.
HOL SATIA
Pagus Eskiö
Iswersnääs
Pagus Heilsn
Insula Brandsöö
Incessus exercitus Suedici ex Holsatia in Fyoniam
Fuga Danorum
Peditatus Suedicus ductore Illust: Dn. Comite Iacobo
De la Gardie, qui Stendrupio veniebat, sed à pugnæ
loco aliquod millia passuum adhuc aberat.
Pagus Stendrup.
Comitum Waldekij et Konigsmarkij Turmæ
quæ fracta glacie non nihil damni fecerunt
S. R. M^tis Rheda vna cum duobus
equis rupta glacie absorpta
Tormenta Danica quibus ala Regia et ipsa
Reg. M^tis Persona petebantur postea
Suecis in prædam relicta
Ordo Aciei Danorum ante Aduentum Reg. Maiestatis Sueciæ
Ordo Legionum Suecarum ante prælium
Turmæ Suecorum quibus pugnandi Copia non dabatur
Dumeta et sepes quæ Suecis penetranda et diruenda
erant, Danos ab altera parte stantes aggressuri
Dumeta et Sepimenta
Dahlbergh ad
viu. delin.

N. 70.


DER KLEINE BELT.
FRETUM BALTICUM MINUS
INSEL BRANSÖÖ
BAGÖÖ INSULA
Vulgo
Mittelfahr Sont.
Exercitus Suedicus
Palitatus Suedicus ad pugnam non accedens
INSULÆ FYONIÆ PARS
Aßens
Promontorium Ifweerna
Iwernis höft
Olet-höft
Olet Promontorium
Hußby Wyk
Hußby Sinus
Fönse Wyk
Fönse Sinus
Sparretorpegård
Emtekiarr
Tangerup
Auby
Hußby
Högbeksmühl
Höyendorp
Dorf Fönse
Fönse
Rons
Relin
Auby
Dahlbergh delineavit
Tabula exibens situm locorum ubi Sereniss: et Potentiss: Rex CAROLVS GVSTAVUS Superato non sine Singulari Numinis Divini auxilio Freto balthico minori, glacie pontis vicem præbente copias Danorum fudit totaque insula Fionia potitus est, d. 30. Ian. st. V. 1658.
Insula Sialandia
Fretum Ballicum maius glaciæ undique contectum.
N. 71

1658. l'œil, quoy que legérement. Peu de tems apres étant encore seul avec Dahlberg, pendant que les troupes poursuivoient chaudement l'ennemi, il se trouva pendant quelque tems sur un petit côteau au milieu d'un grand nombre de Danois qui fuioient, & qui auroient peu l'attaquer, si Dahlberg n'eût rappellé Lubecker avec son regiment. Apres le combat, Fabian Berens fut envoyé du côte de Suinbourg, petite ville à l'opposite de l'Isle de Langeland, pour charger cinq cent chevaux qu'on en avoit fait venir pour renforcer les Danois, ce qu'il executa avec un tel succes, qu'ils furent tous faits prisonniers. D'autre côté Ascheberg fut commandé pour aller en toute diligence à Middelfart, afin d'en chasser le Colonel Steno Bilde qui s'y étoit posté avec six cent chevaux; mais il trouva que ce Colonel avoit déja gagné la ville d'Odensée; aussitôt apres Ascheberg alla surprendre à Fobourg le Major General Henrichson, qui y étoit avec quatre cent cinquante hommes de pied. Au reste on apprit qu'avant le premier combat les Danois avoient dans l'Isle de Funen trois mille chevaux, sept cent hommes de pied de troupes Allemandes, & quinze cent hommes de celles du païs, dont tous les officiers tomberent entre les mains des Suedois, excepté un Capitaine nommé Rumor qui fut tué dés le commencement du combat. Les Suedois avoient trois mille hommes de pied, & neuf mille chevaux, partagés en quarante quatre escadrons. Si l'on excepte ceux qui se noyerent, ils ne perdirent que tres peu de monde dans cette occasion, par ce que le desordre se mit parmi les Danois, dés le premiere choc.

Le Roy se rend maître de Funen.

§. 5. Cette victoire reduisit entiérement l'Isle de Funen sous la puissance du Roy, qui prit le chemin d'Odensee, capitale de cette Isle. Cependant il envoya plusieurs partis, pour poursuivre les fuyards, dont trois compagnies de cavallerie avoient déja gagné l'Isle de Zeland, par le grand Belt, & avoit rempli toute cette Isle de consternation & d'épouvante. Lubeker qui les avoit poursuivi jusqu'à l'Isle de Spro qui est au milieu du détroit, rapporta que par cette Isle on pouvoit aisément passer de Neubourg en Zeland. Il y avoit à la rade de Neubourg, quatre vaisseaux de guerre Danois arrêtés par les glaces, dont l'Admiral Vrangel eût bien voulu se saisir; mais bien loin de se rendre, comme il les en somma, ils repousserent vigoureusement à corps de canon ceux qui voulurent s'approcher, & leur commandant ayant fait rompre la glace tout à l'entour, les conduisit hors de la portée du canon. Quand le Roy fut entré à Odensee, les Ecclesiastiques & les Bourgmestres allerent au devant de luy pour implorer sa clémence, il les encouragea & les receut avec beaucoup de bonté. Un grand nombre d'officiers & de soldats qui s'étoient refugiés dans la ville, furent faits prisonniers, & le General Guldenleu s'y trouva luy même arrêté par sa maladie. Il s'y rencontra aussi cinq Senateurs du Royaume, Otton Kraag, Gunde Rosenkrantz, Henri Ranzow, George Brahe, & Ivar Wind. Ces Senateurs vinrent pour rendre leurs respects au Roy; & comme il les vit sans épée, il leur en demanda la raison, mais sur ce qu'ils répondirent qu'ils venoient à luy comme ses prisonniers, & qu'ils ne pouvoient luy témoigner un trop profond respect, il leur ordonna de les aller reprendre, leur disant qu'ils étoient d'une condition & d'une dignité à en avoir; & adressant la parole à Rosenkrantz en particulier, il luy dit en riant, qu'il ne craignoit pas qu'il luy fit aucun mal avec son épée. Celuy cy prit un air flateur, tachant de se concilier la bienveillance du Roy, par ce qu'il se sentoit coupable d'avoir publié des Ecrits injurieux à la Suede, & d'avoir été des premiers dans la diete d'Odensée, à donner pour ainsi dire le signal de la guerre contre cette nation. Le Roy donna permission ensuite à ces Sénateurs de se retirer, & de séjourner ou ils jugeroient à propos, moyennant une caution qu'ils donnerent. Les officiers de guerre furent menés prisonniers à Friderixodde. Il se trouva aussi dans la ville soixante pieces de canon, quantité de munitions de guerre, & de bouche; ce qui joint avec la richesse de l'Isle, qui n'avoit pas eu de guerre depuis un siecle, & où les habitans de l'Isle de Jutland, & du Holstein avoient retiré plusieurs de leurs effets, ne fut pas d'un mediocre secours pour l'armée Suedoise. Au reste ce passage fut d'autant plus mémorable que l'histoire 1658.

1658. ne fournit aucun exemple d'un pareil, & qu'il n'y avoit que quatre jours que la mer étoit glacée dans cet endroit là, la glace n'ayant eu pour s'affermir que depuis le Mardi jusqu'au Samedi.

Apres cette expedition, Fabian Berens eut ordre de poursuivre trois compagnies de cavalerie Danoise, qui s'étoit retirée dans l'Isle de Langeland, ou il passa sur la glace, suivi du Duc de Weimar & d'Ascheberg qui devoient passer de là dans l'Isle de Laland, apres que Dahlberg auroit sondé la glace entre ces deux Isles.

Les Danois demandent à faire la paix.

5. Fevrier.

§. 6. Le Roy étant à Neubourg, y receut de Philippe Meadowe envoyé d'Angleterre des lettres écrites depuis deux jours par lesquelles il luy témoignoit, que le Roy de Dannemarc demandoit à faire la paix, & que pour cela il avoit nommé pour commissaires Joachim Gersdorff, & Christian Scheel, désirant que le Roy en nommât de son côté, qu'il marquât le lieu & le tems des Conférences, & qu'il expediât des sauf-conduits pour les Commissaires Danois. Ce ministre ajoûtoit à cela des prieres de la part de Cromvel, pour porter le Roy à ne pousser pas plus loin ses conquêtes, & à user de sa fortune avec modération, sur quoy le Roy luy fit réponse que les Danois n'avoient pas beaucoup marqué d'inclination pour la paix, en voulant multiplier les mediateurs, & y mêler d'autres affaires qui n'avoient aucune liaison avec celles du Dannemarc & de la Suede, & en refusant d'ailleurs de traiter sur les frontiéres du Royaume, selon que portoit le traité de Stetin, mais qu'il préfereroit toûjours la paix à la néceffité de verser tant de sang, & qu'il recevroit avec plaisir la mediation de la France, & de l'Angleterre. Comme l'affaire pressoit, & qu'il étoit dans la disposition du Roy de choisir quel endroit il voudroit pour traiter, il jugeoit à propos qu'au bout de huit jours, les Commissaires des deux nations s'assemblassent dans l'Isle de Spro, ou à Rudcoping dans l'Isle de Langeland, comme il plairoit au Roy de Dannemarc. Et afin de ne point perdre de tems, on expedia des saufs-conduits pour les Commissaires de Dannemarc. Le Roy vouloit outre cela, qu'on accordât une entiere liberté aux courriers, tant à ceux de Suede, pour Laholm, qu'à ceux de Dannemarc, pour passer en Allemagne; car quelque effort qu'on fît pour l'engager à une tréve, il ne pouvoit s'y résoudre, par ce que pour tirer quelque fruit de ses conquêtes, & pour les pousser plus avant, il falloit profiter de la consternation des Danois, & ne pas attendre qu'ils reçussent du secours d'ailleurs. Il écrivit en même tems à son beau pere d'envoyer quelqu'un de sa part au traité afin d'y ménager ses interêts. 1658.

Le Roy passe de Funen dans l'Isle de Langeland.

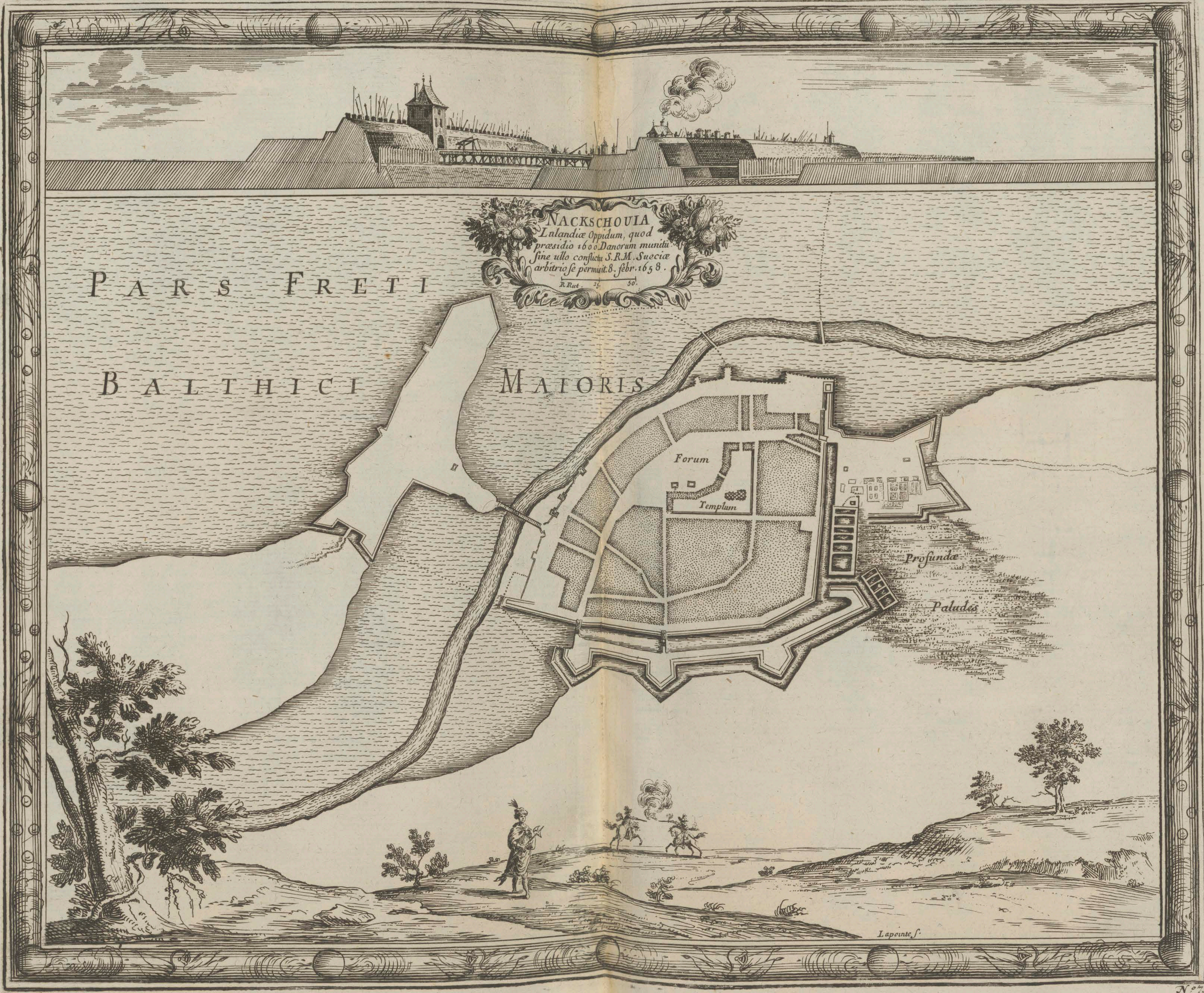
§. 7. Le Roy déliberoit à Neubourg avec ses principaux officiers, si de Funen il devoit passer sur la glace en Zeland, comme on avoit fait de Jutland en Funen. Mais aucun d'eux n'osoit donner ce conseil, à cause de la grandeur du peril, car il falloit hazarder sur la glace un trajet de quatre milles d'Allemagne, qui est la largeur du grand Belt. Et comme la force du soleil augmentoit tous les jours, la glace se fondoit insensiblement de sorte qu'il ne falloit que le moindre vent, pour faire de grandes ouvertures sur la mer. Outre que si la glace venoit à se rompre, n'y ayant aucune retraite, une entreprise si hazardeuse ne pouvoit tourner qu'à la confusion du Roy, & à la ruïne entiére de son armée, & en même tems de la Suede. Ils jugeoient donc qu'il valloit mieux attendre le dégel pendant quelques jours, & se servir pour faire passer les troupes en Zelande, de ce grand nombre de vaisseaux qu'on avoit pris en Funen, ou l'on établiroit cependant le siege de la guerre. C'étoit là l'avis des Generaux, qui paroissoit d'autant plus prudent, qu'il ne leur est pas permis comme aux Roys de hazarder, de leur chef des entreprises dont le danger est trop grand, & trop manifeste, & qu'on les rend ordinairement responsables du mauvais succés.

Mais le Roy se sentoit d'autant plus animé à se servir d'une occasion si favorable, que cette expedition avoit moins d'exemple dans les siecles passés. D'ailleurs, il jugeoit qu'il feroit difficile de s'opposer à une entreprise qui se pouvoit executer en un jour, pourvû qu'on prît bien ses mesures. Il se trouvoit sur tout fortement appuyé dans ce sentiment par le Comte Corfitz d'Ulfeld, qui ne demandoit pas mieux que la perte du Roy Frideric, depuis qu'il l'avoit bañi de ses Etats. Mais il ne


NATURA HOC DEBUIT UNI
Expeditio Gloriosa
Potentis: Regis Svecorum
CAROLI GUSTAVI.
quia mare Balticum glacie constrictum tran:
siens cum Exercitu omniqüe bellico apparatu
è Langelandia in Laalandiam et cæteras insulas
Danicas penetravit, die 7 februarij Anno
1658.
Erich Jönson Dahlbergh Supr. Castr: metat:
ad Vivum delineavit.
a. Sac: Reg: Mai: CAROLUS GUSTAVUS.
b. Illust. Comes Carolus Gustavus Wrangel Reg: Architalassus.
c. Illust. Princeps Carolus Magnus Marchio Badensis.
d. Ill: Princeps fridericus Lantgrav: Hassiæ Homburgensis.
e. Ill: Princeps Adolfus Dux Saxonie Weimar:
f. Ill: Princeps Georgius Lantgraf: Hassiæ Darmstad:
g. Ill: Princeps Emanuel Princeps Anhaltinus.
h. Ill: Comes Gabriel Oxenstiärna Supremus Palatij Regij Marescallus.
i. Ill: Dn. Generalis Gustavus Bagnerus.
k. Ill: Dn. Comes Claudius Tott locumten: Gen.
l. Ill: D. Comes Carolus Leijonhufwud Locumtenens Gen.
m. Ill: Comes Dn. Pontus Delagardie, Excub: Præf: Gen:
n. Ill: Comes Dn. Iacobus Delagardie Loc: Gen:
o. Ill: Dn. Baro Steeno Bielke.
p. Dn. Wawisor Excub: Präf: Gen:
q. Ill: Dn. Comes Ludovicus Leijonhufwud Excub: Pref. Gen.
r. Dn. Baro fabianus Berends Excub: Præfect. Gen.
s. Dn. Corvitius Uhlfelt.
t. Dn. Hanibal Seestet.
u. Dn. Koretzki Polonus Gen: Ex: pr.
Villa Grimstrilse
Semideos quid Roma tuos, quid Græca vetustas
Laurigeros iactas, nomina magna, duces!
Maior in Arctoo consurgit gloria mundo,
Subque Lycaonio sidere vincit honos.
Rex Sueonum CAROLUS GUSTAVUS vindice ferro
Hostes prosternens æquora transit eques.
Admittunt placide Regem Neptunia regna,
Victoremque stupet Cimbrica vineta Thetys.
Successus tantos veniens mirabitur ætas,
Nec facile inveniet transitus iste fidem.
Calcarunt fluvios alii Mare sternitur illi;
Talis Hyperboreo laurea digna Duce.
Esse DEO carum quis post hæc ambiget illum
Naturæ illustrat quem famulantis opus!
J. Bergenhielm.
Holmiæ, 1589.

N. 72.

BIBLIOTHECA VNIV. IAGELL. CRACOVIENSIS


NACKSCHOUIA
Lalandiæ Oppidum, quod præsidio 1600 Danorum munitu sine ullo conflictu S.R.M. Sueciæ arbitrio se permisit. 8. febr. 1658.
R. Rut. 25. 50.
PARS FRETI
BALTHICI
MAIORIS
Forum
Templum
Profundæ
Paludes
Lapointe f.

N°73

1658. il ne jugeoit pas à propos de tenir le droit chemin de Funen en Laland, quoy que les troupes Danoises qui avoient échapé de la déroute, eussent passé par là, par ce que dans cet endroit le conflant de la mer Oceane, & de la mer Baltique, rendant les eaux plus rapides, faisoit aussi que la glace étoit moins asseurée. Il crut donc qu'il seroit plus seur, de prendre un plus long detour, & de passer à droite, ou la mer étant plus large, est par consequent moins rapide. Bien que ce conseil parût appuyé sur de bonnes raisons, comme l'expérience le justifia, il y avoit pourtant quelques esprits malicieux qui prétendoient, qu'il avoit été donné par Ulfeld, afin que l'armée Suedoise se trouvant partagée par ce circuit, n'arrivât pas tout à la fois en Zelande, & fût par conséquent plus aisée à opprimer. Le Roy se fortifia encore dans son sentiment, lors que Dahlberg qu'il avoit envoyé pour sonder la glace, luy rapporta qu'elle étoit ferme entre l'Isle de Funen, & celle de Laland, ce qui au rapport des gens du Païs n'étoit jamais arrivé, mais Dahlberg en pouvoit dire des nouvelles certaines, puis qu'il avoit luy même passé dans cette Isle avec quelques cavaliers, & qu'il y avoit même fait quelques prisonniers. Aussitôt qu'il fut de retour, la cavalerie fut commandée, pour s'avancer à Suinbourg, & le Roy laissa Vrangel à Neubourg avec l'infanterie; quoy que cet Admiral n'approuvât pas un dessein si hazardeux, il eut pourtant ordre de marcher de Neubourg à Spro, & delà à Korsoer, dés qu'il apprendroit que le Roy auroit passé de Langeland, dans l'Isle de Laland, ou de prendre la même route que luy, en cas qu'il jugeât la glace trop foible dans cet endroit là. Mais avant
5. Fevr. que de partir de Neubourg, le Roy expedia le courier que Meadowe luy avoit envoyé de Zeland, afin qu'il n'eût pas connoissance du chemin qu'il vouloit prendre. Ainsi le Roy passa dans l'Isle de Langeland, pendant la
6. Fevr. nuit, & comme le froid diminuoit, il y avoit en quelques endroits un pied d'eau au dessus de la glace. Le lendemain sans s'arrêter dans l'Isle de Langeland, il passa avec beaucoup de succés le trajet de trois milles d'Allemagne, qui est entre cette Isle, & celle de Laland, où on disoit que de memoire d'hommes, il n'avoit jamais passé aucun cavalier. Etant arrivé à Grimstad qui est une des villes de l'Isle de Laland, il envoya un exprés à Wrangel, avec ordre de le venir joindre, par le même chemin, & d'amener avec luy l'infanterie & artillerie. 1658.

Le Roy ne trouvoit pas à propos de s'arrêter dans cette Isle, par ce qu'il n'aspiroit qu'à la conquéte de la Zeland, jugeant bien que s'il en étoit une fois maître, les autres Isles se rendroient sans nulle difficulté. Ainsi il n'en- 7. Fevr.
treprit point d'assieger Nascou qui est une place de cette Isle entourée de cinq bastions, & d'un double fossé; il y avoit outre cela quarante cinq pieces de canon, & une garnison de quinze cent hommes des troupes du Païs, soixante & quinze hommes des troupes de Schonen, & d'autant de cavaliers. Il se contenta d'y envoyer en passant un trompette pour la sommer de se rendre, mais cette ville intimidée par Ulfeld, qui luy disoit, que le Roy Friderich ne pourroit jamais se relever, & qu'ils ne pouvoient mieux faire que de gagner les bonnes graces de leur nouveau maître, se rendit lors que le Roy l'avoit déja passée, ne contant point sur une si promte soumission. Et en même tems un parti Suedois fit prisonniers quatre cent hommes de pied, qui se disposoient à se jetter dans cette place, pour la secourir.

Le lendemain le Roy passa sans au- 8. Fevr.
cun danger de Saxcoping en Laland, à Nicoping dans l'Isle de Falster. Mais comme il avoit fait une diligence extraordinaire, & que plusieurs de ses soldats s'étoient écartés pour butiner, il jugea à propos de se reposer là, un jour ou deux, pour donner le tems aux troupes de se rassembler, & à Vrangel d'amener son artillerie & son infanterie, qui joignit enfin le Roy à Stubcoping dans l'Isle de Falster. Delà le Roy 11. Fevr.
arriva le lendemain avec son armée à Wordingborg en Zeland, ou il ne trouva pas la moindre résistance, tant la consternation étoit universelle dans cette Isle; & même quelques compagnies de cavalerie Suedoise qui avancerent jusqu'à Roschild rapporterent que de tous côtés on découvroit du monde qui fuyoit à Coppenhague.

1658.

Le Roy délibére s'il donnera la paix aux Danois.

§. 8. Au milieu d'un succés si extraordinaire, le Roy balançoit en luy même, s'il ne profiteroit pas du bonheur de ses armes pour réduire entiérement le Dannemarc, lequel il regardoit comme une autre Carthage toujours prête à s'opposer à l'aggrandissement de la Suede, ou bien s'il abandonneroit ce Royaume, apres l'avoir dépoüillé de ses meilleures Provinces, & mis entiérement hors d'état de se relever. La premiere pensée étoit sans doute bien capable de le tenter, puis qu'en se rendant maître de tout le Nort, il faisoit en même tems de la Suede un des plus puissans Royaumes de l'Europe. Mais il avoit de grandes raisons pour le parti le plus doux, aussi bien que le plus seur. Il avoit sur les bras un grand nombre d'ennemis à qui la jalousie pouroit faire tenter l'impossible, pour secourir le Dannemarc, & qui s'emparant de plusieurs lieux, dont il ne pouvoit pas se rendre maître en si peu de tems, luy auroient suscité plus d'affaires, que les Danois. D'ailleurs il ne pouvoit pousser plus avant ses conquêtes sans exposer beaucoup tout son Royaume, parce qu'il n'y avoit aucune espérance de faire la paix avec la Pologne, dans une conjoncture ou il étoit aisé de juger que la maison d'Austriche ne manqueroit pas de l'empêcher, & de se prévaloir de l'occasion d'envahir la Suede, conjointement avec les autres ennemis de ce Royaume. A la verité l'armée Suedoise étoit entrée en Zelande, mais ce n'étoit pas là une fort grande avance, puis que le Roy n'étoit maître d'aucune place dans le païs de Schonen, & dans la Norvegue, que les Danois pouvoient mettre sous la protection des Anglois & des Hollandois, attirant par même moyen ces deux ennemis à la Suede. D'ailleurs on sçavoit que les François & les Anglois, sans qui le Roy ne pouvoit soutenir l'effort de tant d'ennemis à la fois, favorisoient secretement le Dannemarc, & qu'ils ne souffriroient pas aisément que Charles Gustave joignît ce Royaume à ses Etats; outre que le succés dépendoit de la diligence, & qu'il s'agissoit de prendre l'un ou l'autre parti sans délay.

C'étoit un coup bien perilleux & bien hardi d'assieger Coppenhague, par ce qu'en cas de mauvais succés le printems approchoit, & avec cette saison un grand nombre d'ennemis, qui trouvant l'armée Suedoise affoiblie, luy auroient ravi sans peine tout le fruit de ses conquêtes. Au lieu que le Roy pouvoit alors faire la paix avec le Dannemarc, sous des conditions plus avantageuses, qu'aucun de ses predecesseurs n'avoit fait depuis plusieurs siécles, & acquerir par là un grand nombre de forteresses qui pouvoient servir de remparts à la Suede. Il avoit d'ailleurs à craindre les reproches que luy pourroient faire ses sujets, d'avoir préferé sa gloire à leur repos & à leur seureté, si refusant une paix avantageuse, il s'engageoit dans une guerre dont on ne verroit peût être de long tems la fin. Il y avoit même une raison secrete qui pouvoit faire apprehender cette conquête aux Suedois, c'est qu'en ce cas il pourroit arriver, qu'à cause de la situation & de la beauté du païs, le siege du Royaume se transporteroit en Dannemarc, & qu'ainsi la Suede n'en seroit plus regardée, que comme une dépendance. Au lieu qu'en se contentant de ce que le Roy y avoit acquis, la Suede étoit en état de tenir le Dannemarc en bride, & peût être même de l'obliger à rechercher sa protection. Ainsi le Roy jugeoit qu'il étoit de la prudence, de profiter de l'occasion, & de mettre la main à la paix, avant que les Danois entreprissent quelque coup de desespoir, ou qu'il survint quelque obstacle étranger, comme il y avoit lieu de le craindre à tout moment.

Les Commissaires de Dannemarc arrivent pour traiter de la paix.

§. 9. Ce n'étoit pas une légére mortification aux Danois, d'avoir pris les armes si inutilement, & de se voir honteusement réduits à donner satisfaction à la Suede. Mais cependant comme ils avoient déja perdu l'Isle de Funen, & que depuis ils avoient toûjours esperé en vain que l'hyver se relâcheroit, ils jugerent que quelque rude que peût être le paix, il valloit mieux s'y resoudre, que de s'exposer à une perte certaine. Ils envoyerent donc en toute diligence Joachim Gerstorf, & Christian Scheel à Rudcoping en Langeland, auxquels se joignit Meadowe ministre d'Angleterre. Mais ils furent rencontrés à Vordingbourg par l'avantgarde de l'armée Suedoise; ainsi sans s'arrêter aux cérémonies, & 12. Fevr.

aux

1658. aux formalités ordinaires, apres avoir fait l'échange des pouvoirs, on mit la main au traité. Le Roy avoit nommé pour traiter avec les Commissaires Danois, le Comte d'Ulfeld, autrefois ViceRoy de Dannemarc, & Stenon Bielke, Senateur de Suede. Ulfeld n'avoit rien oublié pour porter le Roy à refuser toute proposition de paix, & à faire avancer son armée devant Coppenhague, luy representant l'expedition facile, par ce qu'une grande partie de la Noblesse qui s'étoit refugiée dans cette ville, mal contente du Roy Frideric, ne demanderoit pas mieux que de se mettre sous le pouvoir de la Suede; la raison de ce conseil est qu'il avoit une haine implacable pour le Roy Frideric & pour toute sa maison, parce qu'il l'avoit banni du Royaume, & qu'aimant toûjours sa patrie, il eût voulu déthroner Frideric, pour mettre Charles Gustave en sa place. Car il esperoit que par cette réunion des Couronnes du Nort, le siege du Royaume se transportant en Dannemarc, ce dernier deviendroit superieur, & s'aggrandiroit aux dépens de la Suede, ou que si le Roy persistoit à vouloir faire sa Residence en Suede, il luy donneroit l'administration du Dannemarc. Mais quand il vit que le Roy ne suivoit pas son conseil, il en conceut un tel dépit, que pendant tout ce traité, & en d'autres occasions dans la suite, il se montra toûjours contraire aux interets de la Suede. En effet, quand on apprit en Hollande qu'Ulfeld étoit employe à ce traité, les ministres de Dannemarc s'en réjouïrent, disant, qu'Ulfeld auroit occasion dans ce traité de servir sa patrie, & de se remettre dans les bonnes graces du Roy; car ils n'ignoroient pas qu'il n'étoit pas allé en Suede par aucune bonne volonté, qu'il eût pour ce Royaume, mais seulement pour ses interets particuliers. Les Danois auroient bien voulu amener avec eux Beuning Ambassadeur des Etats généraux, pour se joindre avec le Chevalier Terlon, Ambassadeur de France, & avec Meadowe Ambassadeur d'Angleterre; mais Beuning qui n'ignoroit pas tout ce qu'il avoit fait contre la Suede, ne vouloit pas s'exposer à l'affront d'un refus. Et il parut qu'il avoit fait sagement, car quand les Commissaires de Dannemarc parlerent de le faire venir, pour se joindre aux autres mediateurs; les Suedois répondirent qu'ils ne vouloient point entendre parler d'un homme qui avoit été l'instigateur de la guerre. 1658.

Meadowe fit tout ce qu'il put d'abord, pour empécher le Roy de faire avancer son armée, jusqu'à ce qu'on pût juger quel seroit le succés du traité. Mais le Roy jugeant qu'il n'avoit point de tems à perdre, déclara qu'il vouloit aller droit à Coppenhague, & que si la ville ne vouloit pas luy ouvrir ses portes, il ne luy seroit pas difficile d'y entrer par force. Au reste les Danois firent beaucoup d'efforts, pour faire ôter cette commission au Comte d'Ulfeld, ne pouvant souffrir sans un déplaisir tres sensible, que ce fût luy qui leur imposât de si dures conditions. Cependant comme le Roy persista dans son choix, il fallut essuyer cette mortification avec beaucoup d'autres. En effet pendant toute cette négotiation Ulfeld prit un stile & un ton railleur & piquant qu'il ne quittoit pas lors même qu'il s'agissoit des affaires les plus serieuses, & où il étoit le moins à propos de faire paroitre de la passion.

Quand on eut commencé la négotiation, les Danois de ployerent d'abord toute leur éloquence, pour piquer le Roy de générosité, & pour l'engager à rendre gratuïtement les Provinces qu'il avoit conquises; ils disoient que par là, il s'acquerroit une éternelle obligation de la part du Dannemarc. Ulfeld ayant secoüé la tête à cette déclaration, ils offrirent en dédommagement une somme d'argent tres considerable, mais Ulfeld rejetta aussi cette proposition, la trouvant beaucoup au dessous de ce qu'on avoit à prétendre, & leur dit de proposer des choses que l'on peût écouter serieusement. Les Danois ayant donc offert le pays de Schonen, la Province de Halland, & celle de Bleking, Ulfeld dit là dessus qu'ils commençoient à venir au fait, mais qu'ils ne termineroient pas néantmoins l'affaire à si bon marché, & qu'il falloit qu'ils ajoutassent encore les Isles de Bornholm, d'Anholt, de Lessoe, de Huene, & Saltholm, le Ditmars, le Comté de Pinneberg, & en Norvege les bailliages de Bahus, de Drontheim, & d'Aggershuse, la moitié des droits du Sond,

1658. douze de leurs meilleurs vaisseaux de guerre, & un million d'écus. Qu'ils renonçassent à toute alliance qui seroit faite au préjudice de la Suede. Qu'ils empéchassent l'entrée des flotes de guerre étrangeres sur la mer Baltique ; qu'ils fissent satisfaction au Duc de Holstein Gottorp, & à luy même ; qu'ils fournissent des quartiers à l'armée Suedoise, & qu'ils engageassent le reste de leurs troupes au service de la Suede. Il ajoûtoit à cela, qu'apres la mort du Comte d'Oldenbourg, le Roy de Dannemarc feroit en sorte que quelques villages qui sont aux environs de Lée, au deça du Vesér, & qui appartiennent à ce Comté seroient réünis au Duché de Bréme. Le Roy vouloit aussi, que l'on comprît sous le Bailliage de Drontheim, tout ce qui appartient à ce Diocese, & toutes les terres attenantes du côté du Nort, comme la Finmarchie, la Laponie, le pays de Wardhus, avec toutes les Isles qui en dépendent ; que les vaisseaux Suedois n'auroient rien autre chose à faire en passant sur le Sund, qu'à montrer leurs passeports, sans étre désormais sujets à aucune visitation, ni enquête. Qu'à l'avenir, il ne seroit pas permis aux Danois de traiter avec les autres nations sur le sujet du Sund, au préjudice de la liberté de la Suede, comme ils l'avoient fait ci devant dans le traité de rachat fait avec les Hollandois. Que comme les vaisseaux de guerre Suedois saluoient Cronenbourg en passant, ceux de Dannemarc feroient aussi le même honneur au château d'Elsinbourg ; que les Suedois ne feroient plus obligés de donner avis de leur passage aux Danois, au cas que leurs vaisseaux de guerre passassent un certain nombre, comme cela avoit été reglé au traité de Bromsbro. Enfin, qu'apres la mort du Comte d'Oldenbourg, on aboliroit le péage sur le Veser.

Tractatus redemtionis.

Les Danois furent fort effrayés de ces propositions, & Meadovve dit luy même en présence des Commissaires des deux partis, qu'il les trouvoit injustes. Ce que le Roy trouva fort mauvais, disant, qu'il alloit au delà de sa commission, & que tout ce qu'il eût peu faire, c'eût été d'en dire son jugement en présence des Commissaires Suedois à part ; mais que de s'expliquer ainsi en presence des deux Partis, c'etoit se rendre arbitre de l'affaire, & donner lieu aux Danois de s'opiniâtrer d'avantage. C'est pourquoy il luy en fit faire de grands reproches par Coyet, ménaçant même d'en écrire au Protecteur. Mais Meadovve fit tant d'excuses de sa faute, & demanda avec tant d'instance que le Protecteur n'en fût point informé, que le Roy le luy accorda, & luy fit outre cela present de dix mille écus. Même auparavant, quoy que ce Ministre n'eût que le caractere d'Envoyé extraordinaire, le Roy l'avoit regardé, comme un Ambassadeur, afin de luy pouvoir donner le pas sur les Princes de l'armée qui marchoient à sa suite. Cependant il avoit toûjours paru plus porté pour le Dannemarc, que pour la Suede. Il est vray, que le Roy de Dannemarc, outre plusieurs autres presents luy avoit donné l'ordre de l'Elephant, non sans mécontenter plusieurs personnes de qualité des provinces unies, à qu'il avoit fait le même honneur, & qui le jugeoient au dessus de la condition de Meadovve. Et en effet depuis le Roy Frideric donna de l'argent à ce Ministre, pour l'engager à rendre son ordre. 1658.

Au reste pendant le cours de la négotiation, les Suedois relâcherent quelque chose, comme la Comté de Delmenhorst, & le païs de Ditmarsen, qui avoient autrefois appartenu à l'Archévêque de Bréme, pourvû que les Danois voulussent ceder Drontheim. Ces derniers offroient de leur côté deux mille hommes tant de cavalerie que d'infanterie, mais le Roy ne trouvoit pas ces offres assés considerables, pour renoncer à ses autres prétentions. Car il n'étoit pas bien seur, que les Danois eussent ce nombre de troupes étrangeres, & pour celles du Païs, le Roy n'en faisoit pas grand cas, d'ailleurs il étoit comme asseuré d'avoir ces troupes sans aucune peine, dés qu'elles seroient congediées. Il consentoit aussi de relâcher quelque chose de la somme qu'il avoit demandée, & même de garantir l'Isle de Zeland du logement de ses troupes, pourvû que les Danois voulussent exécuter le Traité aussitôt apres sa conclusion. Mais quelque diligence que fissent les Mediateurs aupres des deux partis, pour por-

1658. porter l'un à relâcher de ses prétentions, & l'autre à porter plus loin ses offres, comme les Commissaires Danois n'avoient point d'ordre de conclure, mais seulement de sonder le Roy, & de gagner du tems, ils s'en retournerent sans rien terminer, assurant néantmoins qu'ils révien-droient au premier jour avec de nouveaux ordres.

Les Danois ayant demandé une tréve de trois jours, le Roy répondit qu'il n'en accorderoit pas méme une de trois heures, ce qui ne jetta pas peu d'epouvante parmi eux. Pour augmenter leur frayeur, il rangea ses gens en bataille en leur présence, écartant autant qu'il pouvoit les rangs, afin que l'armée parût plus nombreuse, & donnant ordre à haute voix de marcher droit à Coppenhague. Il écrivit en même tems à Gustave Otton Steenboc de ramasser en diligence tout ce qu'il pourroit de troupes en Suede, & de s'aller poster entre Elsinbourg, & Lanskron, afin de battre, disoit il, le fer pendant qu'il etoit chaud; mais il luy ordonnoit sur tout d'amener au plutôt deux mille hommes d'infanterie pour assieger Coppenhague; pour peu que les Danois differassent de conclure le Traité.

Les Danois tiennent conseil pour sçavoir s'ils accepteront la Paix.

§. 10. Les Commissaires Danois étant de retour à Coppenhague avec Meadovve ils firent conjointement leur rapport de ce qui se pouvoit obtenir à toute extremité de Charles Gustave; & Meadovve en particulier representoit aux Danois les raisons qui pour lors devoient les engager

15. Fevr. à accepter la paix. On délibera pendant tout le jour, si on l'accepteroit à des conditions si fâcheuses, ou si se résoudroit avec si peu de forces à soutenir un siege, au hazard de perdre le Roy, sa famille, la flote & tout le Royaume. Il y avoit alors dans Coppenhague un peu plus de deux mille hommes de cavalerie entretenuë, quelques compagnies de Cavalerie de Noblesse Danoise & un petit corps de troupes, qui s'étoit sauvé de l'Isle de Funen, la plupart ayant même perdu leurs chevaux; à l'égard de l'infanterie à peine y avoit il huit cent hommes qui sceussent manier les armes, outres quelques milliers de paysans qui s'étoient sauvés de Zelande, plus propres a faire nombre, qu'à donner du secours. Il y avoit encore environ mille matelots, à quoy il faut joindre les bourgeois, les Etudiants, & les Compagnons qu'on avoit mis sous les armes, & il étoit impossible, de tirer plus de deux ou trois compagnies du païs de Schonen. Avec ce peu de monde, il y en avoit qui soutenoient qu'on n'en étoit pas encore réduit à accepter une paix si dommageable; qu'il n'y avoit gueres plus de monde dans l'armée de Suede, qu'à Coppenhague; que la plus part des soldats Suedois se debandoient pour piller, que les autres étoient chargés de leur butin, de sorte qu'il seroit aisé de les dissiper, pour peu qu'on les attaquât avec vigueur, & qu'il n'y avoit que la lâcheté des Danois qui leur eût jusqu'alors inspiré tant de courage, qu'il falloit imiter l'exemple de ceux qui brûloient leur propre pays pour affamer l'ennemi, & qu'on ne devoit pas s'allarmer d'une perte, qui pouvoit étre reparée en peu de tems; que si on brûloit les fourrages, on reduiroit bien tôt à l'extremité la cavallerie, qui étoit la principale force des ennemis. Que pour peu qu'on pût gagner du tems jusqu'au dégel les Suedois seroiént obligés à se disperser, & à se refugier dans les Isles, où on les surprendroit enfermés, comme dans des cages; que quand même on ne réussiroit pas dans ce dessein, il n'y avoit pas plus à craindre qu'à demeurer en repos, & qu'au moins on s'aquerroit la gloire d'une vigoureuse résistance, & de n'avoir peri, que pour n'avoir pas été secondé par la fortune. Et en effet le Major Général Tramp se faisoit fort de faire une sortie avec deux mille chevaux, & autant de fantassins, qui donneroit autant d'épouvante à l'armée de Suede, qu'elle en avoit donné aux Danois, & qui détourneroit Charles Gustave d'assieger avec si peu de monde, des gens qui se battroient en désesperés. Au moins il disoit, qu'on pourroit brûler les vivres & les fourrages dans tous les lieux circonvoisins, & faire entrer tout le bétail dans la ville, afin d'affamer entierement les Suedois, pendant qu'il viendroit du secours par terre & par mer, comme pour etein-

1658. éteindre un embrasement général; & le Roy Frideric luy même paroissoit disposé à sortir à la tête de ce grand parti.

24 Fevr. On apprit même par des lettres interceptées, que les conseillers de la Régence de Glukstadt écrivoient au Roy de Dannemarc de ne point accepter cette paix, mais de trouver moyen de gagner du tems, luy faisant esperer un promt secours de la part de l'Electeur de Brandebourg, & des autres Princes. Mais quoique le Sénat qui trouvât la resolution de Frideric & celle de Tramp fort courageuse, il n'étoit pourtant pas d'avis de se roidir contre le torrent, & de hazarder une perte asseurée, sans aucune esperance de succes. Il representoit que les troupes de Charles Gustave étoient trop agguerries, & trop accoutumées à vaincre, pour se flater de les mettre en déroute avec si peu de monde. Qu'on ne brûloit pas avec si peu de bruit, & en si peu de tems, que l'armée Suedoise ne pût se mettre en état d'accourir au secours, & même de défaire ce parti, qui étoit alors l'unique ressource du Dannemarc. Qu'une pareille defaite mettroit une telle épouvante parmi les habitans de Coppenhague qu'ils ouvriroient leurs portes au vainqueur, sans avoir le courage de faire la moindre resistance. Que la gelée qui continuoit toûjours avec la même force, ne permettoit pas d'esperer si tôt du secours; que la flote des Hollandois n'étoit pas encore prête; & que quelque diligence que pussent faire les troupes de Brandebourg, & de Pologne, elles ne pouvoient entrer dans les Isles sans vaisseaux. Que pendant ce tems, Charles Gustave ramasseroit tout ce qu'il avoit de troupes en Suede, afin de faire un dernier effort, pour prendre Coppenhague, ou il trouveroit en abondance de quoy se dédommager de ses peines, & de ses pertes. Que les fortifications de la ville étoient presque tombées, tant par sécurité, y ayant un siécle que la Zelande n'avoit veu d'ennemis, que par épargne, parce qu'on jugeoit cette dépense inutile; outre que les bourgeois n'auroient pas aisément souffert qu'on fortifiât cette place, de peur d'être incommodez par la garnison qu'il auroit fallu y mettre. La noblesse elle même y avoit témoigné de la repugnance, craignant que ce ne fût une barriere à sa liberté, ou que les Bourgeois se tenant fiers de cette forteresse, n'en prissent occasion de l'insulter. Le Sénat alleguoit encore que le rampart étant abbaissé de côté & d'autre, il ne faudroit point d'échelle, pour y monter, outre qu'il étoit impossible de le relever à cause de la gelée qui empêchoit de travailler à la terre. Que d'ailleurs il n'y avoit pas assés de canon sur les ramparts; que quand même on voudroit soûtenir le Siege, la ville manqueroit bien tôt de vivres, se trouvant surchargée d'un grand nombre de gens du païs, qui s'y étoient venus refugier. Qu'outre cela la populace étoit déja fort irritée, & que la plupart rejettoient les maux publics sur ceux qui ont le manîment des affaires, en les accusant ou d'imprudence ou même d'infidelité & de trahison. Qu'en un mot la consternation étoit générale, & qu'il n'y avoit que le Roy Frideric qui conservât un courage intrepide au milieu d'une si mauvaise fortune. Qu'enfin si le Roy de Suede venoit à apprendre l'état déplorable où étoit Coppenhague, il ne manqueroit pas d'entreprendre de la forcer, au lieu qu'à present il paroissoit se vouloir contenter d'une partie de ce qu'il avoit acquis, sans s'exposer au danger d'une entreprise incertaine. 1658.

D'ailleurs Charles Gustave avoit fait courir le bruit, qu'il étoit sur le point de conclure la paix avec les Polonois, aussi bien qu'avec le Roy de Hongrie & l'Electeur de Brandebourg; & comme il y avoit un mois entier qu'il n'étoit venu de lettres d'Allemagne à Coppenhague, parce que les Suedois arrêtoient tous les courriers, les Danois ignoroient en quel état étoient leurs alliés, & quels étoient leurs desseins. Mais ce qui étoit aussi capable de ruïner les affaires du Dannemarc que tout le reste, c'étoit la mesintelligence entre le Roy & les Nobles, & l'animosité des bourgeois contre ces derniers.

§. 11. Gerstorf & Scheel étant donc revenus de Coppenhague avec Meadovve, s'assemblerent à Tostrup, village à deux milles de Coppenhague, avec *La Paix se conclut à Tostrup, 13. Fevr.*

1658. avec les Commissaires de Suede, Ulfeld, & Bielke, afin de conclure la paix. Cependant le Roy s'étoit avancé à Keug, à quatre milles de Coppenhague, envoyant expres sur expres à Steenboc, pour l'obliger à s'acheminer en diligence. Ensuite il marcha luy même à la vuë de Coppenhague avec un gros détachement de Cavallerie, & ayant trouvé sur une eminence une garde avancée de cavallerie Danoise, il l'en chassa pour y poster son monde, afin d'empécher les courses que faisoient ceux de la ville; pendant qu'on travailloit au traité le Roy se tenoit toûjours aux environs de Coppenhague avec son armée, faisant mine de vouloir surprendre cette ville, comme il avoit fait Friderixode. Sur tout depuis qu'Owen Juel que Frideric luy avoit envoyé à Tostrup, donnoit lieu de soupçonner par ses propositions, que les Danois n'avoient pas dessein de traiter de bonne foy, il jugeoit à propos de les tenir toûjours dans la crainte, & de les mettre dans la néceffité d'accepter la paix. En même tems il ordonnoit de foüiller exactement tous ceux qui passeroient sur l'un & sur l'autre détroit de la mer Baltique, pour voir s'ils ne portoient point de lettres dans le Holstein, & en Allemagne.

Au reste les Suedois se relâcherent beaucoup des prétentions qu'ils avoient formées à Wordinbourg, & en diminuerent même le nombre, soit par ce que les Mediateurs favorisoient le Dannemarc, soit par ce qu'on ne jugeoit pas à propos de perdre le tems en contestations. Ulfeld luy même se relâcha sur plusieurs articles en faveur des Danois, & quand Stenon Bielke vouloit s'y opposer, il faisoit entendre qu'il avoit des ordres secrets. Il est certain que le Roy eût peu obtenir dix vaisseaux, si Ulfeld n'eût fait entendre qu'ils étoient tout pourris, & qu'ils ne valloient pas la peine d'être emmenés. On se relâcha encore sur l'article des deux mille hommes de pied, sous prétexte que c'étoit des troupes du pays, qui ne feroient pas propres au service de la Suede, les Danois avoient aussi témoigné qu'ils partageroient avec le Roy les droits du Sond, pourveu qu'il leur fût permis de les exiger sur le même pied qu'auparavant, & que le Roy en fit autant de son côté; ce que le Roy refusa, 1658.
jugeant qu'une pareille exaction ne manqueroit pas de luy attirer la guerre de la part des Anglois & des Hollandois. Les Danois avoient beaucoup de peine à ceder le pays de Drontheim.

Le Roy pour l'obtenir avoit offert de leur relâcher les dix vaisseaux de guerre, le million d'écus, & la rançon des prisonniers; mais ils aimoient mieux offrir cinq cent mille écus, cinq vaisseaux de guerre, la rançon des prisonniers, & de favoriser les prétentions du Roy sur le Comte de Delmenhorst, que de ceder ce pays, dont ils ne tiroient pourtant pas plus de quarante mille écus, quoy qu'il fût d'une grande étenduë. Aussi le Roy avoit il donné des ordres secrets à Edoüard Ehrenstein de faire entendre à ses Commissaires qu'il aimoit mieux renoncer à cette prétention, que de rompre le traité à cette occasion. Mais Claude Tott chés qui étoient logés les Commissaires Danois, étant un jour couché sur un lit derriere un rideau, sans que personne en sçeût rien, leur avoit oüi dire, que si les Suedois vouloient absolument avoir le pays de Drontheim, il faudroit le leur ceder, mais qu'auparavant il falloit faire semblant de rompre le traité; & n'y consentir que quand on feroit sur le point de se separer. Tott ayant donné cet avis à Bielke, il ne manqua pas d'en profiter.

Aussi ne voulut il pas écouter Ehrenstein, quand ce dernier voyant les Danois prets à rompre l'assemblée voulut l'avertir de renoncer à cette prétention selon l'ordre du Roy, ce qui n'inquietoit pas peu Ehrenstein, qui craignoit d'être accusé de négligence. Ainsi lors que tout le monde étoit déja debout, les Danois cederent Drontheim. Ils auroient aussi desiré comprendre dans le traité les Hollandois & leurs autres alliés, mais les Suedois éluderent cette proposition, à cause des contestations qui peuvent naitre, & des diverses considerations qu'il faut faire, quand il s'agit d'exclure ou d'admettre quelques Princes 18. Fevr.
plûtot que d'autres dans un traité. On reduisit par écrit les articles principaux dont on étoit convenu à Torstrup, lesquels furent signés par les Commissaires & les Mediateurs, par

 ce que

1658. ce que l'incommodité du lieu, & la brieveté du tems ne permettoient pas qu'on dressât le traité dans toutes les formes requises. Le jour suivant Charles Gustave ratifia ces articles à Torslond Magle, & Frideric en fit de même à Coppenhague.

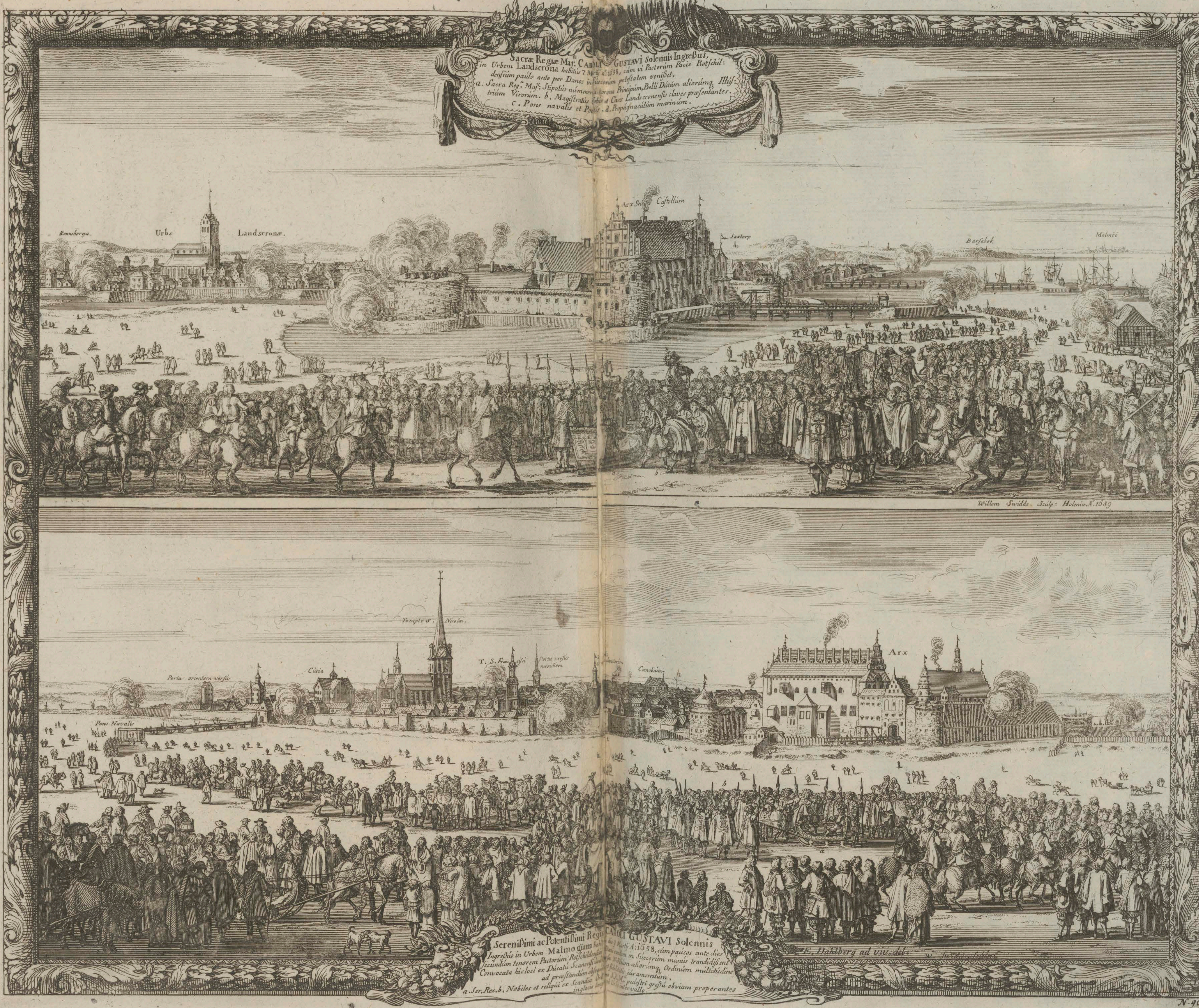
On dresse le traité de paix à Roschilde. §. 12. Ensuite on convint que les Commissaires de part & d'autre se rendroient à Roschilde. Les Danois apres avoir été à Coppenhague, faire le rapport de ce qui s'étoit passé, s'y rendirent aussitôt, pour tacher de faire apporter quelque addoucissement aux conditions du traité. Beuning avoit demandé à Gerstorf, lors qu'il partit pour Torstrup, qu'il ne se conclût rien au préjudice de l'alliance du Dannemarc & de la Hollande, & le ministre Danois l'avoit promis. Mais Beuning ayant veu la convention de Torstrup, presenta aussitôt un memoire pour se plaindre de plusieurs articles que les Danois avoient accordés, comme de renoncer à toutes les alliances faites au préjudice de l'une ou de l'autre Nation, de ne donner du secours à aucun des Ennemis des deux Couronnes, & d'empêcher les flotes étrangeres d'entrer sur la mer Baltique; ce qui faisoit assez voir que dés ce tems là Beuning pensoit à faire rompre cette paix, qui à peine étoit concluë. Les Danois s'excusoient sur la nécessité ou ils avoient été reduits, ajoûtans qu'on pouvoit interpreter le traité de maniere, qu'il ne seroit point préjudiciable à l'alliance du Dannemarc & de la Hollande.

Aussitôt apres la conclusion du traité à Torstrup, le Roy fit cesser toute hostilité. Et comme il y avoit apparence que le reste seroit bientôt expedié à Roschild, il ordonna à ses generaux de se hâter de faire payer les contributions, parce qu'aussitôt apres l'entiere conclusion de la paix, il faudroit abandonner la Zelande. Tramp
21. Fevr. de son côté amena aussitôt à Keug les deux mille chevaux dont on étoit convenu, quoy qu'auparavant les Danois eussent mis en deliberation, sans pourtant rien conclure, si sous prétexte de délivrer ces troupes, on ne s'en serviroit pas pour surprendre les Suedois dans leurs quartiers. Il s'emût une contestation sur le sujet de ces Cavaliers, par ce qu'à peine montoient ils au nombre de douze cents, & que les Danois refusoient de remplacer ceux qui manquoient, disant qu'il y en avoit deux mille sur la Liste, & qu'on ne pouvoit pas leur imputer la mauvaise conduite des officiers, ou peut étre le peu de courage des soldats, qui avoient peu se cacher pour n'étre pas obligés de marcher; qu'au reste il ne seroit pas raisonnable qu'ils diminuassent le nombre de leurs troupes, puis qu'à cause du dégel sur le grand Belt, les Suedois seroient encore obligés à demeurer encore long tems en Zelande avec leur armée. Les Suedois se plaignoient d'ailleurs que ces Cavaliers étoient presque désarmés, & en mauvais équipage, qu'on avoit monté des gens de pied, que la plupart d'entre eux étoient Danois, quoy qu'il y eût assés de troupes étrangeres en Dannemarc, qui ne pouvoient étre entretenuës qu'avec beaucoup de frais, & que par conséquent on gardoit pour quelque entreprise. Outre qu'il y en avoit beaucoup d'entre eux qui ne retournoient qu'avec repugnance, & avec crainte au service de la Suede, par ce qu'ils avoient déserté pendant la guerre de Pologne.

Les Danois avoient d'abord marqué beaucoup d'empressement pour l'entiere conclusion du traité à Roschild, pendant que la glace permettoit aux Suedois de sortir de la Zeland par le Belt, mais cet empressement diminua, dés que les glaces commencerent à se fondre. Frideric écrivit à Charles Gustave par Owen Juel, pour le faire consentir à n'entrer en possession des places du pays de Schonen, que quand l'armée de Suede auroit quitté la Zelande, & de se contenter en attendant de Helsinbourg. Cet avis avoit été sugeré par Beuning, afin de prolonger le tems, jusqu'à ce que le dégel empéchât les Suedois de rien entreprendre, & qu'il pût arriver du secours d'ailleurs. Cependant le Roy avoit commandé Claude Tott pour aller prendre possession du pays de Schonen, luy ordonnant en même tems de saluer Frideric de sa part en passant à Coppenhague, & de l'asseurer de son amitié. En même tems il avoit envoyé quatre regimens d'Infanterie, & deux de Cavallerie, pour passer dans l'Isle de Wen, par une hôtelerie qui est sur le bord de la mer entre Helsingör & Coppenhague, & de là dans le pays


Ichnographia
Munitißimæ Urbis Seren.
Regi Sueciæ vi pactorum childensium traditæ,
vna cum representatione S. R. M^tis. in eandem
20. Martij.
A. Serenis. Rex. magna Regni, Generalium,
et Nobilium Scanensium
B. Consules, et Senatus Christianstad.
E. I. delin.
Hellige Sio Lacus
Paludes
Prata
CHRISTIANSTAD
Paludes
Hellige aa fluv.
Lillo
Lillo
Hellige Aa
A
B
N. Perelle f.

N. 78.


Sacræ Regiæ Maj: CAROLI GUSTAVI Solennis Ingreßus,
in Urbem Landscrona habitus 7 Martij a: 1658, cúm vi Pactorúm Pacis Rotschil:
densiúm paúlo ante per Danos in Suecorúm potestatem venißet.
a. Sacra Reg: Maj: Stipatis númmerosa corona Principúm, Belli Dúcúm aliorúmq Illis:
triúm Virorúm. b. Magistratús Urbis et Cives Landscronensis claves præsentantes.
c. Pons navalis et Portus. d. Propúgnacúlúm marinúm.
Ronneberga.
Urbs
Landscronæ.
Arx Seu Castellúm
Saxtorp
Barsebek
Malmöö
Willem Swidde. Sculp: Holmiæ A. 1689
Templ: S. Nicolai.
Curia
Porta orientem versus
T. S. Francisci
Porta versus meridiem
Cœnobium
Arx
Pons Navalis
Serenißimi ac Potentißimi Regis CAROLI GUSTAVI Solennis
Ingreßus in Urbem Malmogiam die 9 Martij A: 1658, cúm paúcos ante dies
Secundúm tenorem Pactorúm Rotschilden Suecorúm manús trandidißent
Convocata hicloci ex Dúcatú Scanensi Nobiliúm aliorúmq Ordinúm múltitúdine
ad præstandúm juramentum.
a. Ser. Rex. b. Nobiles et reliqui ex Scandia pedestri greßú obviam properantes
in glacie intervallo
E. Dahlberg ad viv. del.

N. 90.

1658. le pays de Schonen. Ulfeld avoit fait inserer expressément dans le traité, qu'avant toutes choses l'armée de Suede quitteroit la Zelande, & qu'ensuite le Roy seroit mis en possession des villes de Schonen, dans cet ordre, sçavoir qu'on livreroit Helsinbourg le 27. de Fevrier, Landscron le jour suivant, Malmoe le premier de Mars, & Christianstad le quatriéme jour du même mois.

Quand donc il fut question de prendre possession de ces villes, les Danois en faisoient difficulté, disant qu'ils ne pourroient nourrir les garnisons qu'on en tireroit, pendant que l'armée de Suede resteroit en Zelande. Ces difficultés donnant au Roy de violents soupçons de la mauvaise foy des Danois, il commanda à Steenboc de ramasser autant de troupes qu'il pourroit, & de passer en toute diligence en Schonen, afin de prendre poste à Helsingbourg, & d'agir selon l'occasion, en cas qu'on vint à reprendre les armes en Zelande. En même tems le Roy étant à Ringstad, où il étoit allé de Kœg avec l'armée, envoya le Marquis de Bade droit à Coppenhague avec la cavallerie. Ce General ayant passé pendant la nuit à Roschild, approcha à une lieuë de Coppenhague, dans le dessein de l'assieger. Et en même tems, on fit courir le bruit que Steenboc alloit entrer dans le pays de Schonen, avec six mille hommes. Le Roy d'ailleurs ne voulut rien accorder à Juel, si non que les garnisons qu'on tireroit des villes de Schonen pourroient avoir pendant quelque tems leurs quartiers dans le pays pour épargner la Zelande, il ne put même s'empécher de luy témoigner combien cette proposition luy étoit suspe-
28. Fevr. cte. C'est ce qui engagea le Roy Frideric à luy écrire là dessus des lettres d'excuse, dans les quelles il protestoit, qu'il ne tenoit pas à luy que le traité ne s'exécutât, & qu'il avoit déja témoigné au Comte Tott, que ses ordres étoient donnés pour luy remettre ces places. A l'arrivée de Juel, Charles Gustave avoit envoyé Ehrenstein en poste de Ringstad à Roschild, pour dire ouvertement aux Commissaires Danois, que pour sa propre seureté les troupes de Suede ne quitteroient point la Zelande, qu'il n'eût des nouvelles certaines que les places de Schonen étoient entre les mains des Suedois, d'autant plus que le tems marqué pour leur évacuation étoit échû. Une déclaration si vigoureuse, appuyée par la marche de la cavallerie vers Coppenhague, sous le commandement du Marquis de Bade, obligea les Danois à donner caution, que les places seroient mises entre les mains du Roy, dés que ses gens seroient arrivés pour en prendre possession. D'ailleurs, les Ambassadeurs de France & d'Angleterre ayant appris ces mouvemens, coururent en diligence à Ringstad, pour assûrer que les Danois étoient dans la résolution d'exécuter de bonne foy le traité, quoy qu'ils fussent sur le point d'eluder à Roschild, quelques uns des articles arrêtés à Tostrup, si la crainte de l'armée Suedoise n'eût empéché l'effet de leurs chicanes. 1658.

Il restoit à vuider l'affaire du Duc de Gottorp. Outre le Bailliage de Suabsted qui luy avoit déja été promis à Tostrup, le Roy vouloit luy faire donner la souveraineté du Duché de Sleswic, & Rensbourg, pour le dédommager des pertes qu'il avoit souffertes pendant cette guerre, & abolir la communauté de gouvernement dans le pays du Holstein. Ou si les Danois ne vouloient pas consentir à luy donner Rensbourg, il vouloit au moins qu'ils luy donnassent quelque place en hypotéque, en attendant qu'ils pussent le dédommager d'ailleurs. Mais les Danois ne vouloient, ni consentir à ce dernier article, ni abolir la communauté de gouvernement dans le Holstein, sous prétexte que cela ne se pouvoit faire sans le consentement de la Noblesse de ce pays là. Les Commissaires du Roy ayant representé là dessus, que cette communauté de gouvernement n'étant point fondée sur les loix de l'Empire, mais sur des traites particuliers des Ducs de Sleswic, ces Princes la pouvoient abolir, sans en faire part à la Noblesse, puis qu'il n'y alloit pas de son interêt; les Danois répondirent qu'ils conviendroient aisement là dessus avec les Envoyés du Duc, quand ils seroient arrivés. Mais comme on ne pouvoit pas les attendre, il fut resolu qu'on donneroit satisfaction au Duc, avant le premier de May, & avant que l'armée de Suede quittât le Dannemarc. Car

1658. le Roy pressoit extrémement la négociation de Roschild, par ce qu'il apprenoit que la flote de Hollande étoit prête, & que l'Electeur de Brandebourg assembloit ses troupes, & qu'il avoit même tiré la garnison de Minden; ce qui luy faisoit craindre, que l'esperance d'un promt secours ne fit prendre d'autres mesures aux Danois. En effet, il paroissoit assés qu'ils n'en étoient pas éloignés, par la lenteur avec la quelle ils travailloient au traité de Roschild. C'est ce qui obligeoit le Roy à observer de pres leurs mouvemens, & à tenir toûjours ses troupes en état d'agir. Il donnoit aussi les mêmes ordres à Steenboc, qui s'avançoit de Suede, dans le Païs de Schonen.

Enfin le traité de Roschild fut conclu & signé par les Commissaires & par les Mediateurs. On apprit que Gerstorf en le signant avoit dit tout bas à quelqu'un de ceux qui étoient aupres de luy: je voudrois ne sçavoir pas écrire, quoy qu'il eût dû moins penser à ce que le Dannemarc perdoit, qu'à ce qu'il recouvroit par ce traité. On nomma le deuxiéme jour d'Avril pour faire l'échange des ratifications; celle de Suede fut faite à Coppenhague par Stenon Bielke, & par le Secretaire Henri Hoghusen. Les plus éclairés jugeoient en Hollande que le Comte d'Uifeld & Meadowe avoient sauvé le Dannemarc par ce traité. En effet le dernier avoit beaucoup favorisé les Danois dans cette négociation, & il avoit même témoigné à Beuning, qu'il doutoit fort qu'une paix si desavantageuse fût agréable au Protecteur, lequel luy avoit recommandé expressément de faire en sorte qu'elle se conclût sous des conditions équitables, & sans que le Royaume de Dannemarc en souffrît aucune brêche. C'étoit luy encore, qui avoit sollicité ce ministre Hollandois à faire que les Etats Generaux s'interessassent à la conservation de la ville de Dantzich, luy faisant esperer que les Anglois n'écouteroient jamais les promesses de la Suede au préjudice de cette ville.

La paix s'exécute.

§. 13. Mais comme ce qui se fait avec précipitation, est presque toûjours défectueux, il se trouva plusieurs choses au traité de Roschild, dont l'omission, ou l'ambiguïté pouvoit donner lieu dans la suite à de nouvelles contestations. Par exemple, dans l'article qui regardoit l'evacuation des places, on avoit oublié à prendre cette précaution néantmoins fort nécessaire qui consistoit à dire, qu'au cas que les troupes ne se trouvassent pas au jour nommé pour prendre possession des places de Schonen, cela ne tourneroit point au préjudice du Roy & n'empécheroit pas qu'elles ne luy fussent livrées dés qu'il auroit la commodité de les recevoir. D'ailleurs dans l'article qui portoit que les troupes de Suede se retireroient de la Zelande, on avoit oublié cette restriction, *autant qu'il se pourra*, & si la saison, ou l'état de la mer, le peut permettre. On étoit convenu encore, que la garnison Suedoise sortiroit de Nascou le quatriéme de Mars, & en même tems de Laland & de Falster, mais on n'avoit pas ajoûté, que si cette garnison ne pouvoit pas sortir ce jour là même de l'Isle de Laland, elle pourroit subsister quelque peu de tems sur les terres des Gentilshommes. Tout de même, sur l'article par lequel le Roy s'engageoit à retirer toute son armée du Dannemarc, il auroit fallu ajoûter, *autant que cela seroit possible*. Le Roy étoit fort mal content de ces omissions, par ce qu'il n'eût pas voulu que les Danois eussent à la moindre occasion de luy reprocher qu'il n'observoit pas exactement le traité. Il eût souhaité aussi qu'on eût reglé à Roschild l'article qui regardoit le salut des vaisseaux qui passeroient à Cronenbourg, & à Helsingbourg, & qu'on eût dispensé les vaisseaux Suedois qui passoient sur le Sund, d'avertir de leur passage par avance, par ce que s'agissant là d'une chose qui devoit toûjours durer il ne falloit pas la renvoyer à une alliance qui ne se traiteroit que pour quelques années. 1658.

Ces omissions donnerent beaucoup de peine aux Ambassadeurs que le Roy envoya aussitôt à Coppenhague pour y remedier. Les Danois se montroient d'autant plus difficiles là dessus qu'ils ne croyoient pas qu'on pût les contraindre à rien changer à ce qui avoit été arrêté. Cependant le Roy ne jugeoit pas qu'il fût de sa seureté de tirer ses troupes de la Zelande, qu'il n'eût receu des nouvelles certaines de l'évacuation des places de Schonen, n'ignorant pas les mouvemens de Beuning pour rompre cette paix.


BAHVSIA
Arx Norwegiæ Regi Sueciæ
CAROLO GVSTAVO
ex pactis Rodschildensibus tra
et in eandem S^dæ R.M^tis introitus
Die 30. Martij 1658.
Mons Pontin
Arx Bahusia
Turris Fars hatt
Turres Krabbetorn
Fl.
Giötha Elff
Munimentum
Oppidum Konghäll
FLV. NORRE ELFF
REGNI
SUECIÆ
PARS
Skardaleby
Dansk Surle
Arx Bahus
Iordfall
Via Wanersburg
Gota Elfw fl.
Pons Danor. 1657
Pons Suecor. 1644
Röösboo
Oxehagen
Elsbo
Castra Suec. 1645
Konghell
Norr Elff fl.
Mola
Via Gohtenburg
NORWE
GIÆ
PARS
Pohs
Giötered
A Perelle sculp.
Dahlbergh ad Viu deline
N. 80



Delineatio Pompæ qua Ser: Sueciæ Rex a Ser: Daniæ Rege
Exceptus et in Arcem Friderciburgum deductus fuit. die 3. Martij. An. 1658.
A. Ser: Rex Sueciæ. B. Ser Rex Daniæ. C. Senatores et Officiales Suedici D. Sen: et Official: Danici
E. Ser: Reginæ Daniæ Legio Prætoria sub Tribuno Keyssycke F. Equitatus Suedicus sub ductu Trib: Overbek.
Arx Fridericsburgum
Sparpenning
Oppidum Fridericsburgum
Arx Fridericsburgum
exhibens discessum Ser. Regis Sueciæ a Ser. Rege Daniæ d. 5 Martij An: 1658.
Erich Dahlbergh General Quartier meister Lieut ad vivum delineavit
I. le Pautre sculp.

N. 74



N. 75.

I. Pautre sculp.


Ichnographia Oppidi et Munimenti
CHRISTIANOPOLIS
Sereniss: Rege Sueciæ per Pacem Rotschildensem traditæ
Anno 1658.
A. Templum. B. Domus Commeatui asseruandum. C. Terra inundata.
D. Forum. E Porta vnica.
10 50 120
120 Pert. Rhinlans.
PARS
MARIS
BALTICI
Insula Quarnholm dicta
Statio Navium et Portus
Terra depressior et inundata
Runeskiär
Biörkeskiär
Dynesundt
BLEKINGIÆ PARS
Daale och Hollender nabben
N 79


Ichnographia Urbis NIDROSIÆ vulgo DRONHEEM
In Norwegia eo statu, quo S.R.M. Sueciæ vi Pacis Rothschildicæ
initæ à Ser. Rege Daniæ tradebatur. Anno. 1658.
A. Templum Chathedrale. B. Templ. Beatæ Virginis. C. Templ. Nosocomij D. Aula
Regis. E. Pratum Regium. F. Munitiones. G. Moles Torment. instruct. H. Phærus in gratiam Navigantium.
Scala 1200. vlnarum.
OCEANI
SEPTEN
TRIONALIS PARS
Klippa
Lyc Ken
Kalfschindet
Tyholt
Laaga
A
D
E
F
G
H

N. 81.



Ser. Reg. CAROLI GUSTAVI Victoriosus
e Sialandia discessus facta Pace Rothschildensi
d. 5. Martij 1658.
A. Ser. Rex Sueciæ in Celoce Ser. Reg. Daniæ.
B. Senatores et officiales Danici Ser. Regi valedicentes.
Dahlberg ad viu. delin.
Pars Oppidi Helsingoræ
Castel lum Croneburgum
Oppidum Helsingburgum in Ducatu Scanensi



Arx
Oppidum Helsingburgum
Lands Croona
Oppidum
Huena Insula
Hafnia
Ser. Reg. Sueciæ Aduentus
Helsingburgi postquam Ser. Reg. Daniæ
Friderici burgi valedixerat eiusdemque
Celoce fretum traiecerat 5. Mart. 1658.
A. S. R. M. Sueciæ et impedimenta quæ
fretū glacie adhuc superarunt.

N. 87.

1658. paix. C'est pourquoy il commanda à Vrangel de demeurer dans ses quartiers avec son armée, en cas qu'il survint quelque difficulté, & d'alléguer pour prétexte, qu'il falloit sonder la glace entre Laland & Langeland, par ce que le chemin étoit entiérement impratiquable par Corsoer. En même tems il fit marcher l'infanterie à petites journées du côté de Wordinbourg, jusqu'à ce qu'il eût avis que tout se fût passé à sa satisfaction dans le païs de Schonen, ordonnant cependant à ses officiers de faire observer une bonne discipline aux Soldats, & de ne pas charger de contributions les gens du Païs. Quand la glace fut entiérement fonduë, entre Laland & Langeland, il fallut encore que les troupes demeurassent en Zelande, jusqu'à ce qu'on eût assemblé des vaisseaux pour leur transport; mais dés que le Roy apprit que ses gens avoient été mis en possession des places de Schonen, il commanda à Vrangel de sortir de la Zelande avec autant de diligence qu'il pourroit. Les Suedois laisserent le canon à Nascow, à la priere du Roy Frideric.

Ainsi les places, & les Provinces cedées à la Suede par le traité luy furent délivrées au tems marqué pour 26. Fevr. cela. Le Roy avoit envoyé de Zelande en Schonen sur la glace deux mille hommes d'infanterie, pour prendre possession des villes de cette province, avec deux Commissaires du Dannemarc. Claude Tott receut ces villes au nom du Roy; Axel Lillie le Païs de Bleking; Eric Steenboc & Harald Stake le Bailliage de Bahus; Drontheim fut mis entre les mains de Laurent Creutz. Le Roy de Dannemarc envoya en Schonen ses lettres de cession signées par les Sénateurs, par lesquelles il renonçoit à toute sorte de droit sur toutes ces provinces, les cedant à la Suede à perpetuïté, & relevant ses sujets du serment de fidelité, qu'ils luy avoient prêté.

Quand la paix fut achevée, Charles Gustave écrivit au Roy de France pour le remercier des bons offices qu'il luy avoit rendus dans cette paix, luy donnant pour la premiere fois dans ces lettres le titre de *Majesté*, que le Roy de France donna réciproquement à Charles Gustave, quand il luy fit réponse. Ce fut Hugues Terlon qui fut employé à cette paix. Le Roy de France ne l'avoit d'abord envoyé que 1658. sous le titre d'envoyé extraordinaire, pour apporter en Pologne quelques presens à Charles Gustave. Mais apres la mort d'Avaugour le Roy jugeant le Chevallier Terlon d'un esprit propre à l'exécution de ses desseins, luy fit les mêmes honneurs qu'à un Ambassadeur, & écrivit en France pour luy faire donner ce caractere. Cette demande ne plut nullement au Cardinal Mazarin. Il avoit peine à souffrir qu'on l'obligeât à donner à la France un ministre du choix d'un Roy étranger. Cependant comme il n'y avoit pas de raison plausible pour refuser Charles Gustave, il fallut faire ce qu'il souhaitoit.

§. 14. Pour affermir cette nouvelle amitié, le Roy Frideric envoya Ernest Gunther Duc de Holstein à Ringstad, pour inviter Charles Gustave à venir diner avec luy, à Friderixbourg. Le Roy luy promit de fort bonne grace de s'y rendre, sans prendre même aucune précaution sur le nombre des gardes qu'il méneroit avec luy, quelques soupçons qu'on tachât de luy jetter dans l'esprit sur le sujet de cette entrevuë. Mais la défiance à cet égard luy paroissoit aussi indigne de luy, qu'injurieuse au Roy Frideric, qu'il ne pouvoit soupçonner de lâcheté ni de perfidie. Cependant le Roy ne laissa pas de donner des ordres à ses Generaux, en cas que contre son attente on entreprît quelque chose contre luy. 3. Mars. Le jour marqué pour cette entrevuë, le Roy partit de Roschild avec une fort petite escorte. Frideric envoya au devant de luy Henri Bielke & Owen Juel avec son propre carosse, & il vint luy même à sa rencontre, à un demi mille de Friderixbourg. Quand ils furent à la vuë l'un de l'autre, ils descendirent de carosse, & coururent s'embrasser avec un empressement reciproque. Ensuite ils se mirent tous deux dans le carosse du Roy de Dannemarc, Charles Gustave montant le premier en qualité d'étranger. Quand ils furent arrivés à Friderixbourg, tout se passa avec mille demonstrations d'amitié & de joye, & il ne parut ni dans la conversation, ni dans le repas aucune trace de la mesintelligence passée. La Reyne de Dannemarc Sophie Amelie étoit au haut de la table, ayant Charles Gustave à sa droite, & au dessous

Les deux Roys mangent ensemble de bonne amitié.

1658. sous du même côté, le Roy Frideric. C'étoit un spectacle bien remarquable, de voir manger ensemble avec cette apparence de cordialité, deux Roys, qui quelques jours auparavant décidoient de leurs Royaumes à la pointe de l'epée. Tout se passa entre les Seigneurs de l'une & de l'autre Cour avec la même civilité, & la même allégresse ; à quoy ne contribua pas peu la bonne chere & les vins excellens, qui n'y furent point épargnés. Charles Gustave coucha là deux nuits. Pendant ce sejour les deux Roys eurent ensemble deux conversations de plus de deux heures, sans tesmoins.

Quelques uns ont creu que Charles Gustave avoit profité de cette entrevûe pour attaquer le Dannemarc une seconde fois, & qu'il en avoit même pris la resolution, en allant à Gottembourg. Cependant je n'ay trouvé aucun vestige de ce fait dans les actes publics. A la verité le Roy & la Reyne de Dannemarc dirent alors plusieurs choses sur le sujet du Comte d'Ulfeld, qui firent beaucoup d'impression sur l'esprit de Charles Gustave, & on remarqua que son credit avoit beaucoup diminué depuis ce tems là. Ayant été employé dans la suite avec Gustave Othon Steenboc, & Jean Gyldenstiern à regler les affaires du Pays de Schonen, on remarqua qu'il favorisoit, autant qu'il pouvoit la noblesse Danoise. Et quād la guerre eut recommencé, il fut convaincu de trahison, reconnoissant ainsi les obligations qu'il avoit à la Suede.

Charles Gustave ayant desiré de voir le Prince Christian fils aîné de Frideric, on l'amena de Coppenhague, & le Roy luy parla avec cette douceur & cette bonté qui luy étoit naturelle. Les Ministres Danois profitant même de la gayeté du repas, pressoient extrémement Coyet d'engager le Roy à donner genereusement au Prince Christian le Bailliage de Drontheim. Coyet, apres un long détour, l'ayant enfin proposé au Roy, il luy répondit qu'il dit sans détour aux Danois que la Suede n'avoit pas à present pour Roy un Magnus Smeck. La raison de ce mot, étoit, que Magnus Roy de Suede, s'étant laissé gagner par les flateries des Danois, leur avoit donné le Pays de Schonen, de Halland & de Bleking. Depuis ce tems là les Suedois l'avoient surnommé *Smeck* qui en langue Gothique veut dire un homme qui se laisse amuser par de beaux discours. 1658.

Le Roy en partant de Friderichsbourg, fit des presens magnifiques aux officiers de la Cour qui l'avoient servi ; & Frideric d'autre côté luy donna de beaux chevaux richement caparassonnés, & le conduisit à un demi mille, comme il l'avoit été recevoir. Le Roy ayant à peine sejourné demie heure à Essenor, arriva le même jour sur un brigantin Danois à Helsinbourg, où il receut les compliments & les hommages de la Noblesse & du Clergé. Il employa quelques jours à visiter les villes de la province, gagnant l'affection des habitans par la maniere douce & affable dont il leur parloit. Du païs de Schonen il se rendit à Gothenbourg, où il avoit fait venir les Senateurs & les deputez des Etats pour tenir conseil sur ce qu'il y auroit à faire dans la suite. *5. Mars.* *29. Mars.*

§. 15. Etant à Gothenbourg, il s'occupoit à mettre ordre aux affaires du dedans, & comme il se voyoit ménacé d'une tempête prochaine du côté de la Hollande, il ordonna d'armer une flote en diligence. Cependant il examinoit avec application de quel côté il tourneroit ses armes dans la suite, & ce qu'il devoit entreprendre. Il venoit d'acquerir beaucoup de gloire par l'heureux succés de cette guerre, & comme d'ailleurs elle incommodoit extrémement la Suede, par ce qu'elle en interrompoit tout le commerce, il luy étoit fort avantageux de l'avoir terminée. Mais il avoit d'autres ennemis en tête, qui ne luy permettoient pas de jouir tranquillement d'une si heureuse paix. Il étoit aisé de juger qu'il ne pouvoit ni s'accomoder avec eux tout à la fois, ni leur resister à tous avec une égale vigueur. D'ailleurs on ne pouvoit pas bien sçavoir, qui de ses ennemis avoit le plus de penchant pour la paix. Il est vray qu'il y avoit lieu de juger que les Polonois n'en seroient pas les plus éloignés. Ils avoient les premiers éprouvé les armes du Roy d'une maniere qui ne leur avoit pas été favorable. D'ailleurs leurs forces étoient épuisées, tant par cette guerre, que par les troupes auxiliaires d'Austriche, dont ils

Le Roy delibere sur ce qu'il doit entreprendre.

1658. sous du même côté, le Roy Frideric. C'étoit un spectacle bien remarquable, de voir manger ensemble avec cette apparence de cordialité, deux Roys, qui quelques jours auparavant décidoient de leurs Royaumes à la pointe de l'epée. Tout se passa entre les Seigneurs de l'une & de l'autre Cour avec la même civilité, & la même allégresse; à quoy ne contribua pas peu la bonne chere & les vins excellens, qui n'y furent point épargnés. Charles Gustave coucha là deux nuits. Pendant ce sejour les deux Roys eurent ensemble deux conversations de plus de deux heures, sans tesmoins.

Quelques uns ont creu que Charles Gustave avoit profité de cette entrevûe pour attaquer le Dannemarc une seconde fois, & qu'il en avoit même pris la resolution, en allant à Gottembourg. Cependant je n'ay trouvé aucun vestige de ce fait dans les actes publics. A la verité le Roy & la Reyne de Dannemarc dirent alors plusieurs choses sur le sujet du Comte d'Ulfeld, qui firent beaucoup d'impression sur l'esprit de Charles Gustave, & on remarqua que son credit avoit beaucoup diminué depuis ce tems là. Ayant été employé dans la suite avec Gustave Othon Steenboc, & Jean Gyldenstiern à regler les affaires du Pays de Schonen, on remarqua qu'il favorisoit, autant qu'il pouvoit la noblesse Danoise. Et quâd la guerre eut recommencé, il fut convaincu de trahison, reconnoissant ainsi les obligations qu'il avoit à la Suede.

Charles Gustave ayant desiré de voir le Prince Christian fils aîné de Frideric, on l'amena de Coppenhague, & le Roy luy parla avec cette douceur & cette bonté qui luy étoit naturelle. Les Ministres Danois profitant même de la gayeté du repas, pressoient extrémement Coyet d'engager le Roy à donner genereusement au Prince Christian le Bailliage de Drontheim. Coyet, apres un long détour, l'ayant enfin proposé au Roy, il luy répondit qu'il dit sans détour aux Danois que la Suede n'avoit pas à present pour Roy un Magnus Smeck. La raison de ce mot, étoit, que Magnus Roy de Suede, s'étant laissé gagner par les flateries des Danois, leur avoit donné le Pays de Schonen, de Halland & de Bleking. Depuis ce tems là les Suedois l'avoient surnommé *Smeck* qui en langue Gothique veut dire un homme qui se laisse amuser par de beaux discours. 1658.

5. *Mars.* Le Roy en partant de Friderichsbourg, fit des presens magnifiques aux officiers de la Cour qui l'avoient servi; & Frideric d'autre côté luy donna de beaux chevaux richement caparassonnés, & le conduisit à un demi mille, comme il l'avoit été recevoir. Le Roy ayant à peine sejourné demie heure à Essenor, arriva le même jour sur un brigantin Danois à Helsinbourg, où il receut les compliments & les hommages de la Noblesse & du Clergé. Il employa quelques jours à visiter les villes de la province, gagnant l'affection des habitans par la maniere douce & affable dont il leur parloit. Du païs de Schonen il se rendit à Gothenbourg, où il avoit fait venir les Senateurs & les deputez des Etats pour tenir conseil sur ce qu'il y auroit à faire dans la suite. 29. *Mars.*

Le Roy delibere sur ce qu'il doit entreprendre.

§. 15. Etant à Gothenbourg, il s'occupoit à mettre ordre aux affaires du dedans, & comme il se voyoit ménacé d'une tempête prochaine du côté de la Hollande, il ordonna d'armer une flote en diligence. Cependant il examinoit avec application de quel côté il tourneroit ses armes dans la suite, & ce qu'il devoit entreprendre. Il venoit d'acquerir beaucoup de gloire par l'heureux succés de cette guerre, & comme d'ailleurs elle incommodoit extrémement la Suede, par ce qu'elle en interrompoit tout le commerce, il luy étoit fort avantageux de l'avoir terminée. Mais il avoit d'autres ennemis en tête, qui ne luy permettoient pas de jouir tranquillement d'une si heureuse paix. Il étoit aisé de juger qu'il ne pouvoit ni s'accomoder avec eux tout à la fois, ni leur resister à tous avec une égale vigueur. D'ailleurs on ne pouvoit pas bien sçavoir, qui de ses ennemis avoit le plus de penchant pour la paix. Il est vray qu'il y avoit lieu de juger que les Polonois n'en seroient pas les plus éloignés. Ils avoient les premiers éprouvé les armes du Roy d'une maniere qui ne leur avoit pas été favorable. D'ailleurs leurs forces étoient épuisées, tant par cette guerre, que par les troupes auxiliaires d'Austriche, dont ils

1658. ils ne demandoient pas mieux, que de se voir déchargés. Le Roy de son côté n'eut pas été faché de faire la paix avec eux. Il ne jugeoit pas à propos de cõsumer ses forces à poursuivre un ennemi vagabond, & fugitif, & avec qui la guerre ne pouvoit que trâiner en longueur, par ce qu'il fuyoit toûjours l'occasion de combatre. Il consideroit d'ailleurs, que la Pologne étoit un pays si désolé que l'armée n'y trouveroit pas de quoy vivre, & si mal sain pour les Etrangers, que les maladies y faisoient plus perir de monde, que la guerre. Il n'étoit pas non plus aisé d'y faire des recruës; la langue, le genie, & la Religion des Polonois étant entierement opposés aux Suedois; & pour les troupes étrangeres, elles n'y alloient qu'avec beaucoup de repugnance & quand y elles étoient, elles n'y agissoient qu'avec beaucoup de langueur. Ainsi pour obliger les Polonois à la paix, on crut qu'il seroit bon de tenir une armée aux environs de la Silesie, ou de la Livonie, afin de les reduire à des conditions raisonnables, dans la crainte d'une irruption.

Le Roy delibere, s'il doit tourner ses armes du côté de la Moscovie.

§. 16. Le Roy ne jugeant donc pas à propos de continuer la guerre en Pologne, deliberoit s'il la porteroit en Moscovie ou en Austriche. Plusieurs raisons l'engageoient à déclarer la guerre aux Moscovites. Ils avoient violé avec la derniere perfidie une Paix qui devoit être perpetuelle, ravagé cruellement la Livonie, & arrêté contre le droit des Gens, les Ambassadeurs de Suede. D'ailleurs il étoit important de chasser cet ennemi du voisinage de la Suede; & le Roy jugeoit cette entreprise d'autant plus aisée que les Moscovites ne sont pas fort courageux, & qu'ils n'avoient pas alors d'alliés fort redoutables. De sorte, qu'il contoit presque là dessus comme sur une victoire asseurée, & dont il pourroit jouïr, sans que personne en concût de jalousie, ni d'ombrage. Il consideroit encore qu'il seroit fort avantageux aux Suedois, d'acquerir quelques provinces de ce côté là, & sur tout, de pouvoir se rendre maîtres de la plus grande partie du commerce des Moscovites; c'étoit même une occasion favorable de récompenser les bons services de ses sujets 1658.
parce qu'il pourroit sans aucun scrupule partager ces terres aux Suedois, & leur en faire des donations. D'ailleurs il y avoit lieu de croire que les troupes de Suede, de Finlandie, & de Livonie, n'auroient aucune repugnance pour cette guerre. Joint à cela que les soldats seroient aisément amorcés par l'esperance du butin, a cause de l'opulence des Grands Seigneurs, & des convens qu'il seroit permis de piller sans se rendre odieux. On jugeoit qu'il ne seroit pas non plus difficile d'attirer les Cosaques par le même motif, en cas que les Polonois refusassent d'y entrer. Ainsi à moins que d'autres affaires n'y missent obstacle, c'étoit là la guerre la plus avantageuse à la Suede.

Cependant, il y avoit aussi des raisons considerables pour en dissuader. On ne devoit pas avoir tant de ressentiment contre les Moscovites d'avoir attaqué la Suede, parce qu'ils y avoient été engagés par la maison d'Austriche; & s'ils n'étoient pas redoutables par leur valeur, ils ne laissoient pas de l'être au moins, par leur nombre. Il n'étoit pas d'ailleurs fort facile de porter la guerre dans leur païs, par ce qu'il est presque inconnu á la Suede, & qu'à la faveur d'un nombre prodigieux de marais, de fleuves & de lacs, ils pouvoient beaucoup incommoder leurs ennemis, & se mettre eux mémes à couvert. Il n'étoit pas moins difficile d'y faire des recruës, qu'en Pologne, en cas que les maladies, où la guerre vinsent à consumer les troupes, puis qu'a peine y pouvoit on rencontrer un bon valet, outre que le Païs étant entiérement ruïné sur les frontieres, il eût été difficile d'y faire subsister une armée. On consideroit encore que les Allemands ne se résoudroient pas volontiers à faire la guerre, si loin de leurs Pays, & qu' ainsi il faudroit y employer les meilleures troupes du Royaume, qui étoient celles de Suede & de Finlandie, les quelles il ne seroit pas facile de remplacer, quand on les auroit ruïnées par cette guerre. On trouvoit aussi beaucoup de péril à s'engager trop avant dans la Moscovie, avant que d'avoir bien pris ses mesures

1658. res pour en sortir, quand une fois on y seroit entré. Et pour peu que cette guerre fût de quelque durée, les Anglois & les Hollandois n'auroient pas manqué de faire diversion, pour conserver le commerce de la Moscovie, dont ils tirent un grand profit. On ne pouvoit pas non plus faire beaucoup de fonds sur les Cosaques naturellement inconstans, & de mauvaise foy, outre qu'il ne falloit pas trop s'asseurer de n'avoir point encore sur les bras les Turcs, & les Tartares; au moins y avoit il beaucoup de sujet de craindre d'avoir a dos les Polonois, à moins qu'on ne fît auparavant avec eux une bonne & solide paix. Le Roy en s'engageant trop avant dans cette guerre, courroit même risque d'être abandonné de ses amis, qui le jugeant inutile pour leurs intérets pourvoiroient ailleurs à leur seureté. Au contraire ceux d'entre ses ennemis qui n'osoient pas encore se déclarer ouvertement, n'auroient pas manqué de se prévaloir de cette occasion dãs l'esperance d'une victoire asseurée, en luy fermant l'entrée de ses propres Etats, pendant qu'il seroit engagé en Moscovie. Et pour peu qu'il eût eu du dessous, il étoit aisé de juger que les Moscovites ne seroient pas d'humeur à mettre bas les armes, qu'ils n'eussent recouvré les Provinces qui leur avoient été autre fois en levées par les Suedois; pendant que d'autre côté les mal intentionnés en Allemagne prendroient cette occasion pour s'y emparer des Provinces de la Suede. On ne jugeoit donc pas à propos que le Roy hazardât les forces de son Royaume pour conquerir un coin du monde fort éloigné, pendant qu'il avoit ailleurs des affaires plus importantes, & plus dignes de sa présence. Ce n'est pas qu'on crût devoir abandonner cette guerre, mais il suffisoit d'y envoyer un Général expérimente, qui soutenu par les troupes de Finlandie, d'Estonie & de Livonie, fatiguât les Moscovites, y joignant autant d'autres troupes qu'il en pourroit rassembler. On jugeoit aussi à propos d'engager les Cosaques, & apres la paix les Polonois dans cette guerre.

On delibere, si on doit §. 17. Il n'étoit pas si facile de juger du parti qu'on avoit à prendre sur le sujet de la Maison d'Austriche. 1658. Elle étoit redoutable & par ses propres forces, & par ses alliances avec l'Espagne, le Pape, le Clergé d'Allemagne & avec quelques Electeurs & Princes qui luy paroissoient dévouez pour jamais. *faire la guerre en Austriche.* D'ailleurs elle avoit de bons Generaux, & des troupes aguérries, & bien differentes de celles des Polonois, & des Moscovites, qui tiroient toute leur force de leur multitude. Il n'étoit pas non plus aisé d'en venir à bout par un combat, parce qu'elle étoit en état de soutenir une longue guerre, & de lasser par là ses ennemis. Au contraire la Suede manquoit d'argent, & les troupes du Royaume n'étoient pas suffisantes pour garder toute l'étenduë de ses frontieres, & de si grandes provinces. Ses ennemis étoient en grand nombre, ses amis peu fideles, & même suspects, & le peu qu'elle avoit d'alliés, ne luy donnoit pas lieu de conter beaucoup sur eux. On jugeoit bien que les Francois & Anglois pourroient promettre & peut être même exécuter quelque chose d'abord. Mais on craignoit d'ailleurs que dans la suite ils ne vinsent à se détacher, soit par jalousie des succés de la Suede, soit par defiance de ses forces, soit par quelque autre pretexte, dont la mauvaise foy ne manque jamais. Ils pouvoient même y être contraints, ou par quelque guerre civile, dans leurs propres états, où par quelque guerre étrangere, où par le caprice de quelque Ministre mal intentionné. Les guerres précedentes avoient assés appris qu'il n'y avoit pas plus de fonds á faire sur les Princes d'Allemagne. On consideroit encore, que si apres un heureux succés, la Suede venoit à faire une paix avãtageuse avec la Maison d'Austriche, il n'y auroit pas plus de seureté que par le passé, jusqu'à ce que cette Maison fût entierément abbatuë, & que la puissance des Catholiques vint à tomber par quelque coup imprevû; esperance fort éloignée, & qu'il ne falloit pas mettre en ligne de conte. Ainsi on trouvoit plus à propos d'éviter, autant qu'il se pourroit, la guerre avec la Maison d'Austriche, & pour cela de dissimuler le juste ressentiment de ses injustices, & même de luy

1658. luy faire des propositions de paix, comme avoit déja commencé le Roy.

Mais en même tems, on convenoit, que si la maison d'Austriche refusoit d'entendre à ces propositions, & continuoit ses hostilités, il falloit témoigner de la vigueur, & employer tout ce qu'on avoit de forces pour la prevenir, pendant qu'on avoit les armes à la main, afin de s'epargner le reproche de n'avoir pas profité de l'occasion. En effet le Roy ne manquoit pas de raisons, pour justifier sa conduite en cas qu'il attaquât la maison d'Austriche, il avoit tout le droit de son côté dans ce démélé. La maison d'Austriche l'avoit attaqué contre la foy des traités, pendant qu'il avoit d'autres Ennemis sur les bras; elle luy avoit suscité le Dannemarc, la Moscovie & le Brandebourg, & elle s'étoit opposée à la paix de Pologne. On pouvoit d'ailleurs considerer d'Austriche, comme l'ennemi juré de la Suede, ayant un si grand interêt à debiliter ce Royaume, à chasser les Suedois de l'Allemagne, afin d'y executer ses mauvais desseins, tout à son aise; aussi pouvoit on remarquer qu'elle n'épargnoit pour cela, ni violences, ni artifices, soit par elle même, soit par le ministere d'autrui. D'ailleurs l'ambition de cette maison étoit insupportable à tout le monde, la France & les Etats d'Allemagne, n'en avoient pas été mieux traités que la Suede, car elle avoit donné du secours aux ennemis de la France, empéche l'exécution de la paix de Vestphalie, & opprimé injustement quelques uns des Etats de l'Empire. Tout cela joint à la persécution qu'elle exercoit tous les jours avec plus de rigueur contre les Protestans, meritoit bien qu'on pensât serieusement à l'abbaisser. La conjoncture même étoit favorable. L'Empereur Ferdinand étoit mort, Leopold n'étoit encore qu'un jeune Prince sans experience ; & l'on sçait avec quelle lenteur on agit dans les affaires qui dépendent de plus d'une tête, sur tout dans celles de la guerre. Il n'y avoit pas grande apparence que Leopold qui n'étoit pas encore éleu Empereur, peût tirer beaucoup de secours de l'Empire. Ses Provinces hereditaires étoient ou epuisées, ou fort affoiblies à cause de la persécution qui pourroit enfin causer quelque éclat. D'ailleurs ceux d'Austriche ne pouvoient pas mettre en campagne une armée fort redoutable, ayant tant de Provinces & de places fortes à garder. Les secours du Pape & de l'Espagne se faisoient toûjours long tems attendre, & ne leur avoient presque été d'aucun usage dans la guerre précédente ; les Catholiques n'étoient pas bien d'accord en Allemagne, & outre cela ils étoient retenus par la France, qu'ils craindroient de desobliger, en secourant la maison d'Austriche. A l'égard de ceux des Protestans qui auroient peu faire quelque chose en consideration de l'Empereur, il n'y avoit point d'apparence qu'ils se remuassent en faveur du Roy de Hongrie ; sur tout quand on scauroit qu'il étoit l'auteur de la guerre, & qu'il avoit méprisé fierement l'amitié de la Suede, qui n'avoit rien à déméler alors avec l'Empire ; ni avec les Etats. Enfin la prudence & la valeur de ce Prince, aussi bien que ses heureux succés, auroient seuls été capables d'animer à cette entreprise. Il avoit des generaux experimentés, & une année victorieuse de deux Royaumes. Les soldats n'avoient pas moins d'ardeur pour cette guerre, que de repugnance pour celle de Pologne. L'Austriche étoit pour eux un pays connu, ils en sçavoient la langue, & l'Allemagne pouvoit fournir abondamment des vivres à l'armée. Et le Roy avoit son armée sur les frontieres, sans qu'il fût besoin de luy faire passer la mer, avec beaucoup de dépense & de danger, & il ne manquoit pas non plus d'amis en Allemagne. 1658.

Il avoit dans son parti, toute la maison Palatine, le Duc de Wittemberg, le Prince de Bade, le Landgrave de Hesse, le Duc de Holstein, le Prince d'Anhalt ; & de la maison de Saxe, les Ducs de Weimar & de Gotha, auxquels se pourroient joindre beaucoup d'autres, soit en haine de la maison d'Austriche, soit par la crainte des armes de la Suede. Il étoit difficile, de faire la guerre dans un lieu plus propre à faire des recruës, par ce qu'on pouvoit esperer qu'un grand nombre de soldats & d'officiers veterans, s'y rendroient, attirés par l'esperance du même gain que dans les anciennes guerres, ou le service de la Suede leur avoit été si avantageux. Il y avoit

1658. d'ailleurs apparence qu'il ne se presenteroit pas moins de Princes pour offrir leurs services dans cette guerre, que dans celle de Pologne, ou il y en avoit jusqu'à quinze, au service de Charles Gustave. On consideroit encore que cette guerre se faisant fort loin de la Suede, l'Etat en seroit beaucoup moins incommodé, que d'une guerre qui se feroit au voisinage; qu'outre la seureté de la Suede, on pourroit encore, y gagner quelque bonne Province d'Allemagne, au grand profit de la Suede, comme il avoit paru par l'acquisition du pays de Breme, de la Pomeranie, & de Wismar. Il y avoit même lieu d'esperer que les François & les Anglois ayant tant d'interêt à l'abbaissement de la maison d'Austriche, se joindroient à la Suede dés qu'ils verroient qu'on s'y prendroit avec vigueur. Il fut donc resolu d'attaquer vigoureusement la maison d'Austriche, si elle refusoit d'entendre à la paix. Et pour réussir dans ce dessein, on jugeoit à propos, apres avoir quitté le Dannemarc de faire marcher les troupes à petites journées du coté de la marche & de la Silesie, comme pour aller en Pologne, afin d'engager tout d'un tems les Polonois à embrasser la paix. En même tems on proposoit de sonder l'Electeur de Brandebourg, pour l'engager à quelque accommodement, ou bien en cas de refus, d'entrer dans ses Provinces, pour s'en servir aux besoins de la guerre, & de se saisir de quelqu'une de ses places, pour faciliter une retraite. Ensuite de cela il n'étoit pas difficile d'étendre les quartiers jusqu'en Silesie, en Boheme, & en Moravie, & de voir s'il y auroit lieu de faire quelque coup d'importance, contre la maison d'Austriche.

Considérations sur le sujet de la France.

§. 18. C'étoit là l'avis des Sénateurs, qui comme on vient de le voir ne manquoit pas de solides raisons. Il y avoit même beaucoup d'apparence que les choses persistant dans l'état ou elles étoient alors, on feroit contraint de prendre ce parti. Cependant comme le Roy avoit de la repugnance à faire la guerre en Allemagne, ne pouvant pas faire fonds sur les Etats de l'Empire, & qu'il se promettoit beaucoup de la guerre de Pologne, en s'accommodant avec la maison d'Austriche, il jugeoit à propos de tenter cet accommodement, par toute sorte de voys, avant que d'en venir à une rupture ouverte; d'ailleurs pour prendre plus seurement son parti, il étoit fort important de sçavoir ce qu'il auroit à attendre de la France, quelque chose qui arrivât. Ainsi le Roy reïtera ses ordres à Biernclau, pour étre éclairci sur l'une & sur l'autre de ces choses. Il le chargea d'agir fortement à Francfort, aupres du Maréchal de Grammont, & de Monsieur de Lyonne Ambassadeurs de France, pour les engager à un renouvellement d'alliance, en leur representant le danger dont la Suede étoit ménacée, par l'union de la maison d'Austriche, & du Brandebourg, & combien il luy étoit important dans cette conjoncture de pouvoir s'asseurer de ses amis. Le Roy souhaitoit encore, que Biernclau fit connoitre à ces Ambassadeurs, que le peu d'argent qu'ils luy avoient fourni à Francfort, ne seroit pas d'un grand secours, pour ses affaires générales. Il prenoit cette précaution, par ce qu'en cas que la France, ne se trouvât pas d'humeur à s'unir plus étroitement avec la Suede, il étoit important de ne rien negliger pour maintenir la paix d'Allemagne. 1658.

En effet les difficultez qu'on faisoit en France de payr ce qui étoit deu de reste au Roy, depuis la guerre d'Allemagne, ne luy donnoit pas lieu de beaucoup esperer de ce coté là. Les ministres de France soutenoient qu'il ne restoit que vingt cinq mille écus à payer de cette somme, à conter jusqu'au jour que la paix de Westphalie fut signée, par ce qu'ils prétendoient que l'alliance avoit receu son entier accomplissement par cette paix. Mais le Roy prétendoit au contraire que la France étoit obligée à luy fournir le subside, jusqu'à l'entiere exécution du traité de Westphalie, qui n'auroit eu aucune suite sans l'assemblée de Nuremberg.

Cependant le Roy ne souhaitoit pas que Biernclau pressât trop cet article, voyant bien que les François n'agissoient ainsi que pour le porter à faire avec ses voisins une paix qui ne pourroit étre fort solide, & l'engager aveuglement à déclarer la guerre à la maison d'Austriche. Il est vray que peu auparavant, le Cardinal Mazarin avoit écrit au Chevalier Terlon que les Pleni-

1658. Plenipotentiaires de France à Francfort, avoient ordre de renouveller les traités. Mais le Roy jugeoit bien par ces mêmes lettres, que les Francois n'avoient pas envie de faire la guerre en Allemagne, & qu'ils ne vouloient faire qu'une alliance defensive, de la même maniere qu'on en négocioit une sur le Rhin, ou les François vouloient aussi être compris. En quoy le Roy jugeoit que ces derniers n'entendoient pas leurs intérets, & qu'en cherchant de la seureté dans cette Ligue, ils se trouveroient à la fin trompés par les Etats d'Allemagne, dont ils ne pénétroient pas les veritables intentions. Il y avoit d'ailleurs à prendre garde, que les Etats d'Allemagne ne se prévalussent de cette occasion, pour faire la loy aux deux Roys, la maison d'Austriche les tournant à leur gré, sans aucun égard aux deux Couronnes. Et il paroissoit assés que les François ayant principalement en vuë la Flandre & l'Italie se contenteroient de se plaindre du tort que leur avoit fait la maison d'Austriche, en secourant l'Espagne, sans entreprendre de s'en vanger par les armes; & qu'ainsi leur intention n'étoit pas de tenir une armée en Allemagne, mais plutôt de commettre les Suedois avec la maison d'Austriche, afin de faire diversion aux forces de celle cy. Comme la Suede ne trouvoit pas son avantage dans ces mesures de la France, Biörnclou avoit ordre de representer aux Ambassadeurs de cette Couronne, que Charles Gustave ayant travaillé avec tant d'application à maintenir la paix d'Allemagne qu'on avoit achetée si cherement, son dessein n'étoit pas de rien entreprendre qui pût la troubler, comme il voyoit aussi la France tout a fait éloignée de la guerre d'Allemagne; mais que néantmoins, comme la paix de Vestphalie n'avoit point encore eu d'execution à beaucoup d'égards, & qu'elle avoit déja été violée à plusieurs autres, les Francois avoient à considérer de prés l'état des choses, & ce que pouvoit demander la conservation & la seureté des deux Royaumes. Que la France avoit déja été attaquée du côté de la Flandre & de l'Italie, & qu'on avoit inquieté la Suede en plusieurs endroits, tant par les mauvais conseils, qu'on avoit donné à ses ennemis, que par les intrigues pernicieuses de la maison d'Austriche, qui apres avoir favorisé la Pologne par ses conseils, avoit enfin pris les armes tout ouvertement; qu'il étoit de la derniere importance de remedier de bonne heure à ce mal, mais que non obstant tout cela, le Roy ne vouloit point commencer la guerre en Allemagne, pourvû qu'on pût pourvoir autrement au maintien & à l'exécution de la paix.

Que cependant comme la maison d'Austriche, sous je ne sçay quels prétextes de défiance, avoit toûjours refusé toutes les voyes d'accommodement, qui luy avoient été proposées, il falloit necessairement en chercher quelque autre, pour se mettre en seureté, contre ses hostilités. Que le Roy n'étant ni en disposition, ni en état de l'attaquer tout seul, il n'y avoit point de meilleur moyen pour la tenir en bride, que de renouveller l'ancienne alliance entre les Couronnes de France & de Suede, & de joindre ensemble leurs conseils, & leurs forces contre cet ennemi commun. Sans quoy la Suede seroit obligée de traiter sous quelque condition que ce pût être avec la maison d'Austriche, dans la crainte de succomber sous tant d'ennemis à la fois. Que la Suede ayant fait une paix si avantageuse, & selon toutes les apparances si durable, avec le Dannemarc, le Roy ne doutoit point que si la France vouloit s'y prendre avec vigueur, on ne pût non seulement ranger la maison d'Austriche, & la mettre hors d'état d'insulter les deux Royaumes, mais peut être même empécher l'Election de Leopold, en mettant la Couronne Imperiale sur la tête du Prince de Neubourg.

Qu'ainsi il étoit nécessaire, qu'à tout évenement le Roy pût s'assurer de l'alliance de la France. Que si l'on prenoit le parti de s'accommoder avec ceux d'Austriche, & de maintenir la paix d'Allemagne, il falloit les obliger à rappeller leurs troupes de Flandres, d'Italie & de Pologne, & prendre des mesures pour former avec eux une amitié plus solide qu'elle n'avoit été par le passé. Qu'au reste il étoit tout à fait nécessaire de prendre bientôt parti entre la paix ou la guerre, avec la maison d'Austriche, par ce que pendant qu'on seroit dans l'incertitude à cet égard, le Roy ne pouvoit ni

1658. faire marcher ses troupes en Pologne de peur de les ruïner inutilement, ni les congedier, de peur de se trouver au dépourvû, ni enfin les entretenir dans son pays, n'étant pas en état de soutenir une si grande dépense.

Le Roy cherche à s'accommoder avec la maison d'Austriche.

§. 19. Comme le Roy vouloit éviter d'en venir aux mains avec les Austrichiens, il leur avoit fait offrir son amitié dés l'année précedente à Francfort, & à Prague, mais ils avoient toûjours paru se défier de la sincerité de ses offres; Biörnclou avoit donc ordre de leur ôter tout sujet de défiance, & d'avancer l'affaire autant qu'il pourroit, en leur representant que l'occasion étoit toute propre, non seulement à faire alliance ensemble, mais à la confirmer par les bons offices qu'ils pouvoient se rendre mutuellement; que s'ils vouloient agir avec confiance, aussi bien qu'avec vigueur, il sçavoit les moyens de rendre la paix d'Allemagne entiérement inviolable, & leur amitié d'une tres grande utilité, pour les uns & pour les autres; mais qu'il falloit s'y prendre de bonne heure, avant que l'un des deux partis eût formé d'autres engagemens, & que pour luy, il étoit entierement libre, mais qu'il ne pouvoit pas répondre s'il le feroit dans la suite. Cependant le Roy souhaitoit que la chose se ménageât avec beaucoup de delicatesse afin de ne point donner d'ombrage aux François, & aux Anglois, & de porter même les premiers à traiter avec la Suede, & à avancer la paix de Pologne.

Biörnclou n'avoit pas seulement ordre d'agir aupres de ceux d'Austriche. Le Roy souhaitoit aussi qu'il agît aupres de l'Electeur de Mayence, pour l'engager à faire en sorte que le Roy de Hongrie n'exerçât aucune hostilité en Allemagne, & ne portât aucune atteinte à la paix de l'Empire. Cet Ambassadeur devoit même presser l'accommodement avec la maison d'Austriche, quelque repugnance qu'elle pût y témoigner, afin qu'il parût par là aux Etats d'Allemagne, qu'il ne tenoit pas au Roy, qu'on ne gardât inviolablement la paix, ce qui pouvoit beaucoup contribuer à les disposer favorablement pour la Suede. Mais quand la paix de Dannemarc eut fait prendre une face plus avantageuse aux armes de Charles Gustave, il fit sçavoir à Biörnclou, qu'il ne trouvoit point à propos que la satisfaction & la garantie qui luy étoit duë par les Etats d'Allemagne, & par la maison d'Austriche, fût renvoyée au traités de Pologne, comme n'y ayant aucun rapport, par ce que les pertes que luy avoit fait souffrir la maison d'Austriche étoient formellement contraires à la paix de Vestphalie, par laquelle il avoit été arrété qu'il ne seroit fait aucun tort ou injustice à la Suede, ni au dedans, ni au dehors de l'Empire. Qu'ainsi, si ceux d'Austriche avoient dessein de s'accommoder avec le Roy, il falloit marquer un lieu en Allemagne, où l'on pût traiter du dédommagement qu'il avoit à prétendre, & des seuretés necessaires pour l'avenir. Et il prétendoit que ces seuretez devoient consister à confirmer le traité de paix, & par même moyen la garantie contre tous ceux qui troubleroient la paix, tant au dedans qu'au dehors de l'Empire, dequoy les Etats d'Allemagne se rendroient garants. 1658.

Cependant de quelque maniere que la chose tournât, Biörnclou avoit ordre de presser l'accommodement avec la maison d'Austriche, pour ne tenir pas d'avantage l'esprit du Roy, aussi bien que les affaires de la Suede en suspens, sur tout si les François témoignoient de la froideur pour le renouvellement du traité.

Touchant la guerre de Pologne, le Roy croyoit qu'on pouvoit proposer à ceux d'Austriche de faire donner satisfaction à la Suede, par la cession de la Prusse, en tout, ou en partie, ou bien de la Pomeranie ulterieure, comme le Roy de son côté s'offroit de favoriser leurs pretentions, apres quoy on mettoit bas les armes de part & d'autre. Que si ceux d'Austriche vouloient absolument abandonner l'affaire de Pologne, Biörnclou avoit ordre de demander pour la seureté du Roy, qu'ils rappelleroient aussitôt leurs troupes de Pologne, qu'ils les congedieroient, ou qu'ils les feroient conduire dans quelque autre endroit, hors de l'Allemagne. Outre cela cet Ambassadeur devoit demander aux Etats d'Allemagne une réponse positive touchant le maintien de la paix, & la satisfaction qu'ils prétendoient faire au Roy, & les avertir en même tems, de ne pas élever aveuglement à la dignité Imperiale un Prince, qui avoit violé en tant de manieres, une paix

1658. paix si solennelle, & exercé tant d'hostilités contre la Suede, avec qui cette paix avoit principalement été faite. Qu'au moins il falloit auparavant qu'il fit satisfaction au Roy, & que les Etats de l'Empire fussent garants qu'il n'entreprendoit rien contre la paix, ni au dedans, ni au dehors de l'Allemagne.

Desseins du Roy pour l'avenir. §. 20. Mais avant que tout cela pût s'exécuter, le Roy pour sa propre seureté ne pouvoit se dispenser de se tenir armé, tandis que la Pologne & la Maison d'Austriche se montreroient si peu disposées à la paix; & quelque lenteur qu'apportassent les François & les Anglois à renouveller les traités, il jugeoit de son interêt de ne pas attendre à se déterminer que la Maison d'Austriche eût eu tout le tems de prendre des mesures de côté & d'autre, & que les états d'Allemagne eussent achevé leurs deliberations. Et quand il eût deu avoir toute l'Allemagne sur les bras, il y trouvoit encore moins de danger, qu'à negliger l'occasion qui se presentoit alors, & à consumer inutilement son armée. En effet la Maison d'Austriche, qui toute seule ne luy paroissoit pas fort redoutable, ne pouvoit manquer de le devenir, si on luy laissoit le tems, de faire de plus grands préparatifs, & de ramasser plus de forces. Et comme il n'y avoit pas d'apparence d'ailleurs, qu'avant ce tems là, les autres Princes prissent aucune resolution, le Roy jugeoit qu'il étoit de la derniere importance de prévenir les uns & les autres, & de ne pas perdre une si belle occasion d'agir. Ainsi il résolut de prendre au premier jour le chemin de Meklenbourg, pour passer delà dans la Marche de Brandebourg avec son armée, afin d'obliger l'Electeur à traiter avec luy, de gré ou de force, ensuitte de quoy il avoit dessein de s'arrêter à Hadelberg, & aux environs d'Elbe. Cependant pour mettre les Etats d'Allemagne dans ses intérêts, il s'agissoit de leur représenter l'injustice de ses ennemis, qui l'avoient attaqué sans nul sujet, & lors qu'il n'avoit rien tant à cœur, que le maintien de la paix; il eût aussi extrémement souhaité que ces mêmes Etats eussent voulu s'engager à agir aupres de la Maison d'Austriche, pour la porter à s'accommoder avec luy, par ce qu'en cas de refus, il auroit peu demander du secours contre cet ennemi, en vertu de la paix de Westphalie, 1658. ou au moins se mettre entierément hors de blâme, si selon les occasions il pensoit à sa propre seureté. Par ce moyen il croyoit pouvoir tenir en Allemagne une armée, qu'il jugeoit absolument necessaire, pour sa seureté, & pour celle du Royaume.

Mais pour faire reüssir ces mesures, il falloit à quelque prix que ce fût faire la paix avec la Moscovie, afin d'asseurer de ce côté là, les limites de la Suede, comme elles l'étoient déja du côté du Dannemarc, & d'empêcher les Etats d'Allemagne de se joindre à la Maison d'Austriche. Dans le même dessein le Roy souhaitoit aussi faire alliance avec le Landgrave de Hesse, le Duc de Wirtemberg, & l'Electeur Palatin; mais sur tout pour mettre de la division entre les Princes Catholiques d'Allemagne, & partager les forces d'Electeur de Brandebourg, il eût voulu attirer le Duc de Neubourg dans son parti, en luy faisant espérer la couronne de Pologne, ou quelque traité avantageux, au sujet du Païs du Julliers, à condition que ce Duc agiroit de son côté en faveur de la Suede, au sujet de la Prusse; cependant avant toutes choses il jugeoit nécessaire de renoüer avec l'Electeur de Brandebourg, ou de l'attaquer à l'improviste, en cas qu'il refusât de rentrer dans ses intérets, & d'abandonner ceux des Polonois, en luy remettant son armée, ou au moins en la congediant.

Ensuite il se proposoit de passer dans les provinces de l'Austriche, ou il auroit tous les jours occasion de renforcer son armée par de nouvelles recruës; & afin que les Polonois ne fussent plus en état de secourir ceux d'Austriche, il projettoit de tenir les premiers en bride, en envoyant quelques troupes dans la Prusse, ou dans la Livonie. Que si néantmoins, les Polonois se mettoient en devoir d'envoyer une armée pour secourir l'Austriche, il ne croyoit pas que ce dessein pût réussir, par ce que les Austrichiens se trouvant plus incommodés des troupes auxiliaires de Pologne, que de l'armée de Suede elle même, cette union ne pourroit pas long tems subsister. Ainsi il étoit resolu d'envoyer par mer Vrangel en Livonie avec une armée qui pût tenir les Polonois en bride, de ce côté là, pendant qu'il iroit par terre avec

1658. une armée en Allemagne, sous le prétexte d'y pourvoir à sa seureté, & pour observer les mouvemens des ennemis, & les prévenir. Ces desseins étoient grands & vastes, & il n'étoit pas aisé d'en prévoir le succés, mais la necessité les suggeroit, par ce qu'il valoit mieux se prendre de bonne heure à affoiblir ainsi les ennemis, en les obligeant à partager leurs forces, que de leur donner le tems de les rassembler, pour s'emparer des provinces de la Suede, & sur tout de la Pomeranie qui étoit tellement épuisée, qu'à peine pouvoit elle entretenir les troupes necessaires pour la garder. D'ailleurs le Roy ayant heureusemen fait la paix avec le Dannemarc, ne se trouvoit pas d'humeur à ceder la Prusse aux Polonois. Il est vray qu'il avoit témoigné aux ministres de France, qu'il pourroit la ceder moyennant une certaine somme d'argent. Mais il ne s'étoit engagé à rien par là, par ce qu'il pouvoit faire monter cette somme si haut, que les Polonois n'étant pas en état de la payer, seroient contraints de luy abandonner cette province.

Le Roy tâche à éviter la guerre avec la Maison d'Austriche.

§. 21. Cependant comme on l'a déja dit, le Roy ne vouloit prendre ces resolutions qu'à l'extremité. C'est pourquoy il chargea encore une fois Biörnclou de presser à Francfort la réponse des Etats sur le memoire qu'il avoit présenté, & de leur faire connoître que l'Electeur de Mayence avoit déja pressenti ceux d'Austriche, sur le sujet d'un accommodement, mais que bien loin d'y faire aucune réponse satisfaisante, ils mettoient eux mêmes obstacle à la paix de Pologne, & qu'il n'étoit ni raisonnable, ni de sa propre seureté, de se laisser d'avantage amuser par leurs artifices. Que comme les Etats étoient principalement interessés à maintenir la paix d'Allemagne, il s'adressoit à eux pour chercher les remedes necessaires, dans une occasion, où il s'agissoit du repos de l'Empire, & d'empêcher qu'un nombre infini de Chrêtiens qui se croyoient en seureté par cette paix, ne se vissent engagés dans une guerre, qui seroit peut être plus difficile à terminer que la précedente. Qu'ainsi c'étoit à eux à travailler au bien de la cause commune, & à arrêter par les plus puissans motifs que leur prudence leur pourroit suggerer, les hostilités de ceux d'Austriche, en leur representant sur tout, que c'étoit en vain, qu'ils s'imaginoient qu'il leur fut permis par la paix de Westphalie, d'inquieter la Suede hors de l'Allemagne, & qu'au contraire il ne fût pas permis au Roy par cette même paix d'attaquer leurs provinces, pour se vanger du secours qu'ils avoient donné aux Polonois. Biörnclou étoit en même tems chargé de sçavoir, ce qu'il auroit à attendre des Etats, en cas qu'il fût contraint à prendre les armes, pour se défendre contre les insultes de la Maison d'Austriche.

Mais pour faciliter la paix avec cette Maison, le Roy donnoit à cet Ambassadeur diverses instructions secretes, afin qu'il s'y conformât selon les occurrences. Si ceux d'Austriche témoignoient vouloir traiter amiablement avec la Suede & avec la France, il le chargeoit d'accepter ce parti, comme le plus avantageux. Que s'ils desiroient traiter separément avec la Suede, à l'exclusion de la France, Biörnclou pouvoit aussi écouter cette proposition, pourvû qu'ils la fissent de bonne foy, & qu'on prît les précautions nécessaires pour la seureté de la Suede. En ce cas le Roy souhaitoit qu'on engageât ceux d'Austriche à luy procurer une bonne paix avec la Pologne, qui ne pourroit plus la refuser, dés qu'elle ne se sentiroit plus appuyée de leurs troupes. Que s'ils n'osoient pas s'engager à faire faire la paix à la Pologne, sous des conditions aussi avantageuses que le Roy pouvoit le désirer, & qu'ils aimassent mieux faire leur traité à part, il falloit qu'ils s'engageassent au moins à retirer leurs troupes de Pologne, & qu'ils promissent par un nouveau traité, ou les Etats de l'Empire interviendroient, de ne point troubler la paix en Allemagne, de ne se mêler plus de la guerre de Pologne, & de ne nuire ni directement ni indirectement à la Suede. Outre cela, le Roy prétendoit qu'ils luy fissent satisfaction sur le sujet de l'investiture des provinces d'Allemagne, & qu'ils fissent ôter les exceptions qu'ils avoient fait mettre dans les actes d'investiture, sur tout qu'on terminât l'affaire de Breme, & de son chapitre à l'avantage de la Suede, en remettant l'un & l'autre à la disposition du Roy.

Mais parce que l'esperance de jouïr de la Pologne, & la crainte que la Prusse

1658. Prusse ne demeurât à la Suede, pouvoient éloigner ceux d'Austriche de s'accommoder avec Charles Gustave, Biernclau avoit ordre de leur representer ; combien ils s'attireroient d'ennemis & d'envieux, si l'on remarquoit qu'ils aspirassent à la couronne de Pologne, & que dans cette vuë ils entretinssent une guerre, dont il seroit difficile de voir la fin. Que si néantmoins la Pologne leur tenoit tant au cœur, il étoit fort aisé de les satisfaire, sans continuer la guerre, en partageant le Royaume de Pologne; en sorte qu'ils auroient pour eux la petite Pologne, l'Electeur de Brandebourg la grande, avec une partie de la Cuiavie, & de la Pomerellie au lieu de la Prusse Ducale ; que la Suede garderoit toute la Prusse, & le reste de la Cuiavie, & de la Pomerellie, avec la Samogitie, & le pays de Curlande; qu'on laisseroit la Lithuanie à partager aux Moscovites & aux Cosaques, & qu'on établiroit dans la Russie, dans l'Ukraine, dans la Masovie, & dans la Podlachie de petites Principautés qui ne releveroient de personne. Que par ce moyen on termineroit tous les differens, & que ce partage entre plusieurs Princes exciteroit moins de jalousie, que si tout la Pologne tomboit entre les mains de la maison d'Austriche ou des Moscovites puis qu'aussi bien ce Royaume passeroit il dans une autre famille, apres la mort de Jean Casimir.

On à déja dit, que Biernclau avoit ordre de tenir secretes ses instructions, & de les ménager selon que les ministres d'Austriche en présenteroient l'occasion. Cette précaution étoit d'autant plus néceſsaire que le Roy ne vouloit pas qu'on donnât par avance aucun ombrage à l'Electeur de Brandebourg. Au contraire Biernclau étoit chargé d'asseurer ses ministres, que le Roy n'avoit rien tant à cœur que de vivre en bonne intelligence avec luy, & qu'il n'entreprendroit rien à son préjudice, pourvû que cet Electeur en usât de même de son côté, & qu'il ne prit aucune resolution precipitée contre la Suede. Enfin comme les affaires du Roy ne souffroient pas qu'on le tint en suspens, il chargeoit son Ambassadeur de solliciter fortement les ministres de France, à faire un traité, par lequel les deux Royaumes joignissent ensemble leurs 1658.
conseils & leurs forces pour affermir la paix, ou bien de declarer quel autre secours la Suede pouvoit attendre de ce côté là.

Le Roy delibere sur ce qu'il doit entreprendre.

§. 22. Cependant le tems de se retirer du Dannemarc étoit déja expiré, sans que le Roy sçut encore de quel côté il feroit marcher son armée. Il ne trouvoit pas digne de luy, de se commettre avec les Moscovites. D'ailleurs il ne pouvoit retourner en Pologne, sans laisser derriere luy plusieurs Provinces à la merci de ses Ennemis, qui en avoient déja fait le partage par avance, en attendant que la maison d'Austriche & l'Electeur de Brandebourg trouvassent l'occasion de s'en emparer, la Suede n'étant pas en état d'entretenir continuellement des troupes pour les garantir de cette invasion. Ainsi du consentement de tous ceux d'entre les Senateurs qui assisterent à cette délibération, on resolut de ne point faire passer l'armée en Pologne, mais de la faire sejourner dans le Brandebourg, jusqu'à ce qu'on pût s'assurer de ce qu'il y avoit à attendre de l'Electeur & de la maison d'Austriche ; car ceux d'Austriche ayant déja violé la paix en tant de maniéres differentes, & s'étant unis contre la Suede avec l'Electeur de Brandebourg & les Polonois, il n'y avoit aucune apparance d'abandonner à leur discretion les Provinces que le Roy avoit en Allemagne, d'autant moins que les charges de la guerre, aussi bien que la derniere irruption des Polonois, les mettoit entiérement hors d'état d'entretenir les troupes nécessaires pour leur propre deffense. Il n'y avoit donc point de lieu plus propre pour l'armée de Suede que les terres de l'Electeur de Brandebourg, qui sont entre l'Elbe & l'Oder, en attendant que le Roy pût sçavoir la resolution des Etats d'Allemagne, sur ce qu'il leur avoit fait proposer à Francfort par Biernclau, au sujet, tant de la maison d'Austriche, que de l'Electeur de Brandebourg, comme on l'a déja vû dans l'article précedent ; ce qu'il se proposoit encore de faire représenter au premier jour aux Etats par des Ambassadeurs exprés. En effet il étoit difficile qu'il fit subsister ailleurs l'armée, que sur les terres de Brandebourg. Le Duc de Meklenbourg,

1658. bourg, ni les autres Princes, n'avoient pas donné le moindre prétexte de mettre cette charge sur leurs pays. Cette armée ne pouvoit pas non plus subsister en Pomeranie, puis que, comme on l'a dit, cette Province n'étoit pas même en état d'entretenir les troupes nécessaires pour sa defense.

Au lieu que le Roy trouvoit plusieurs avantages considerables à mettre ses troupes en quartier sur les terres de l'Electeur; par là il fournissoit un moyen aux garnisons de Pomeranie, de faire contribuer à leur entretien, les terres de l'Electeur qui sont au voisinage de cette Province. D'ailleurs il attiroit par cette même voye les Ennemis de ce côté là, pour observer les mouvemens de son armée, & il les empéchoit par consequent de rien entreprendre, ou en Prusse, ou dans les Provinces d'Allemagne; outre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen d'engager l'Electeur à renoncer à l'alliance de Pologne, pour renoüer avec la Suede, ou au moins de l'affoiblir, en l'obligeant, aussi bien que les autres à partager ses forces de divers côtés. Car le Roy, en faisant un Pont sur l'Elbe, mettoit l'Electeur dans la nécessité d'avoir l'œil sur le pays d'Halberstad, & de Minden, & d'en renforcer les garnisons, qui étoient alors assés foibles; ce qui jetteroit cet Electeur, dans un embarras d'autant plus grand, qu'il ne se resoudroit pas aisément à demander du secours aux Polonois & aux autres confederés, pour ne pas exposer son pays au pillage d'un amas de gens sans régle & sans discipline. Au lieu que par le moyen de ce Pont, le Roy se mettoit en état de passer & de repasser l'Elbe, selon les besoins de son armée, & les divers mouvemens des Ennemis.

Dans cette vuë, le Roy envoya donc ordre à Vrangel, que quand il auroit terminé tout ce qu'il y avoit à faire, pour l'execution de la paix de Dannemarc, il assemblât ses troupes à Oldeslo, & que pour rompre les mesures des Ennemis, il fît mine de vouloir marcher du côté de la Pologne; & afin de mieux couvrir son jeu, il devoit non seulement faire faire à Parchim, & à Neu Brandenbourg des provisions de pain & de biere pour l'armée, mais prendre luy même sa route de ce côté là, en passant le long du lac Suerin, comme s'il eut voulu aller en Pomeranie, & de là en Pologne. Par cette route Vrangel pouvoit aisement se déterminer sur le parti qu'il auroit à prendre, suivant les divers mouvemens de l'ennemi. Mais sur tout le Roy luy commanda de faire faire un Pont sur l'Elbe à Werben, & de prendre poste à Garleben de mettre Magdebourg dans ses interéts, où, s'il n'avoit pas le tems de pénétrer si avant, qu'il se tournât du côté de Brandebourg, & se postât sur l'Oder ou sur le Pene, selon les besoins de la guerre. En entrant sur les terres de Brandebourg, Vrangel étoit chargé de dire par tout, qu'il ne venoit pas dans la vuë de faire aucun des ordre, mais qu'il cherchoit seulement à faire subsister son armée, en attendant que le Roy pût s'asseurer de l'amitié de l'Electeur; mais si les habitans refusoient de luy fournir volontairement des vivres, il devoit s'en faire donner par force; que si l'Electeur prenoit les armes, Vrangel devoit commander aux garnisons de la Pomeranie Royale, de tirer de la Pomeranie ulterieure, tout ce qui pourroit leur étre nécessaire.

Le Roy propose ses desseins aux députés des Etats. 8. Avril.

§. 23. Le Roy apres avoir long tems deliberé là dessus, communiqua son projet à ceux des Etats, qu'il avoit fait venir à Gottebourg, & leur exposa; qu'il y avoit long tems qu'on avoit peu s'appercevoir pas les intrigues & les hostilités de la maison d'Austriche, qu'elle n'avoit jamais eu rien moins à cœur que d'observer la paix de Vestphalie, que même elle avoit travaillé de tems en tems à la rompre, sans doute parce que cette paix étoit un obstacle à son extréme ambition; que dans cette vuë, elle avoit refusé jusqu'alors de donner à la Suede l'investiture des Provinces d'Allemagne, qu'on demandoit depuis si long tems. Qu'elle avoit suscité à ce Royaume divers Ennemis, l'un apres l'autre, & contracté même des alliances avec eux, pour les detourner de la paix; que non obstant tout cela, elle avoit bien osé imputer aux Suedois des contraventions dont elle étoit elle même coupable, ayant fait dire tout hautement à Francfort par son ministre Isaac Wolmar, qu'elle n'étoit plus obligée à observer la paix; déclaration entierement incompatible avec la seureté des Provinces de la Suede; que depuis elle avoit envoyé une

1658. une armée au fecours de la Pologne, pris Cracovie fur les Suedois, fait une tentative fur Thoren, arrété les officiers Suedois, & fait, en un mot, toutes fortes d'hoftilités.

D'ailleurs le Roy reprefentoit, que le Roy de Hongrie ayant détaché l'Electeur de Brandebourg des intérets de la Suede, pour l'engager avec les Polonois & leurs conféderez, dans une ligue offenfive contre ce Royaume, les Suedois ne pouvoient plus paffer en Pologne, pour y difpofer les chofes à la paix, fans abandonner leurs Provinces à la difcretion de l'Auftriche, par ce qu'ils ne pouvoient y laiffer les troupes néceffaires, pour les garder, fans fe confumer en frais, & fans affoiblir fi confiderablement leur armée, qu'elle ne feroit plus en état de rien entreprendre.

Le Roy leur faifoit encore faire une autre confidération, c'eft que connoiffant les artifices ordinaires à ceux d'Auftriche, il étoit à craindre que fi au fortir du Dannemarc, il penfoit à fe retirer dans fon pays, le Roy de Hongrie conjointement avec l'Electeur de Brandebourg, ne l'amufaffent par de feintes propofitions de paix, afin de l'obliger à entretenir fes propres troupes, & à les ruïner infenfiblement par même moyen, auffi bien que les Provinces ou il les tiendroit en quartier. Il defiroit donc fçavoir ce que les Etats jugeoient le plus à propos dans cette conjonèture, proteftant qu'il n'avoit rien négligé pour engager la maifon d'Auftriche, à terminer leurs différents par des voyes de douceur, & que même il avoit pris aupres des Etats d'Allemagne, toutes les mefures néceffaires en de pareilles occafions ; ce qu'il étoit encore refolu de faire, non obftant les mauvais fucces de toutes fes démarches précédentes; mais que cependant, fi le Roy de Hongrie continuoit à refufer, comme il avoit fait jufqu'icy, toute voyé d'accommodement, & à affifter Jean Cafimir, & tous les autres ennemis de la Suede, il s'agiffoit de fçavoir, s'il étoit du bien de l'Etat de diffimuler d'avantage, ou de fe réfoudre à une rupture ouverte.

D'autre côté comme par la paix de Dannemarc la Suede avoit acquis quelques Provinces qui devoient étre reunies à perpetuité à ce Royaume, & auxquelles on avoit promis 1658.
par le Traité de conferver leurs anciens Priviléges, le Roy propofoit lequel feroit le plus avantageux à l'Etat, de permettre á ces nouveaux fujets de vivre felon leurs droits, & felon leurs privileges, afin de gagner leur affection, ou de les accoutumer infenfiblement aux loix & aux coutumes de la Suede; au quel cas il demandoit en même tems quel rang on pourroit leur donner parmi les Etats du Royaume.

Refolution des Etats fur les propofitions du Roy. 21. May.

Apres avoir meurement examiné ces propofitions, la réponfe des Etats fut: que les hoftilités & les infractions du Roy de Hongrie, & de l'Electeur de Brandebourg avoient été pouffées trop loin, pour ne pas prendre contre eux toutes les feuretés poffibles; que le Roy ne devoit pas s'engager en Pologne, & laiffer derriere luy deux fi redoutables ennemis, qu'auparavant il n'en eût tiré fatisfaction, & qu'ils ne luy euffent donné toutes les affeurances néceffaires, de ne plus troubler la paix, de quoy il étoit important que les Etats de l'Empire fuffent garents, felon la teneur du traité de Weftphalie. Et comme on avoit connu par experience dans ces dernieres guerres, de quelle utilité, & de quelle importance étoient la Pomeranie & le Païs de Bréme, les Etats de Suede étoient entierément d'avis, qu'on ne négligeât rien pour leur confervation. Mais on ne trouvoit pas à propos, ni de les fouler par un trop grand nombre de garnifon, ni de partager l'armée, parce que l'état préfent de la Suede ne le permettoit pas. Ainfi les Etats fe rangeant au fentiment du Roy, trouvoient que par diverfes hoftilitez l'Electeur de Brandebourg avoit affés donné lieu á fe pourvoir contre luy, & que le Roy pouvoit juftement entrer fur fes terres avec fon armée, & l'y faire fubfifter, jufqu'à ce que l'Electeur donnât fatisfaction à la Suede, en engageant fes ennemis à faire la Paix, & en donnant les affurances néceffaires pour l'avenir. Mais comme il y avoit beaucoup d'apparence que l'Electeur ne fe détacheroit pas de la Maifon de Auftriche & des Polonois, & qu'il s'oppoferoit á force ouverte à l'entrée des Suedois dans fon Pays, les Etats con-

1658. clurent, qu'en ce cas personne ne pourroit blâmer le Roy de prendre les armes, pour mettre ses provinces à couvert, & de conserver son armée. A quoy ils ajoûtoient, que quand le Roy auroit fait toutes les démarches necessaires, pour engager ses ennemis à la paix, comme il l'avoit déja fait, & comme il paroissoit encore resolu à le faire, ils ne doutoient point que Dieu ne benît des armes qu'il n'auroit prises qu'à l'extremité, & contre des gens qui se montroient ouvertement ennemis de la Suede, & perturbateurs de son repos. Au reste là dessus, comme sur l'article des nouveaux sujets, ils remettoient le tout à la prudence du Roy, & à ce qu'il jugeroit le plus convenable au bien de l'Etat.

Ambassade à Coppenhague.

§. 24. Cependant les Danois donnerent occasion au Roy, de tourner ses pensées & ses armes d'un autre côté. Pendant le traité de Roschild, ils avoient fait de grandes protestations, non seulement de vouloir garder inviolablement la paix, mais de faire même avec la Suede une alliance defensive, reconnoissant que leurs engagemens avec ses ennemis avoit mis le Dannemarc à deux doigts de sa ruïne; au lieu qu'au contraire, il n'y auroit point d'ennemis à l'épreuve des deux Couronnes du Nort, si elles vénoient à joindre leurs forces. Le Roy de son côté, avoit d'autant plus volontiers prêté l'oreille à cette proposition, que l'amitié du Dannemarc luy étoit alors fort néceſsaire, pour l'exécution de ses desseins; sur tout par ce que par là il esperoit de voir la flote des Hollandois entierement excluë de la mer Baltique, ou ils n'auroient cessé de le traverser; au lieu qu'étant une fois éloignés de cette mer, il n'auroit pas eu lieu de les redouter beaucoup. Mais il parut dans la suite, que cette proposition d'une alliance n'étoit qu'une ruse des Danois pour éluder à Roschild quelques articles, que le Roy jugeoit d'une tres grande importance pour ses desseins à l'avenir. Car voyant qu'ils ne pouvoient differer l'execution de la paix, parce que les Ministres Suedois ne vouloient rien relâcher des termes du traité, & que leur armée étoit aux portes de Coppenhague, toute prête à agir dés le moindre délay, ils s'aviserent de proposer une alliance pour amuser sous ce specieux pretexte les Ministres de Suede, & pour trouver moyen à force de chicanes & de lenteurs, de rendre inutile une convention, qu'ils avoient si solennellement protesté d'observer exactement. Et même les Ambassadeurs de Suede ayant tardé quelque tems à venir apres la conclusion de la paix, les Danois en témoignoient beaucoup d'impatience, craignant, que le Roy n'eût changé d'avis, sur le sujet de cette alliance. 1658.

Instruction des Ambassadeurs de Suede. 13 Mars.

§. 25. Le Roy ayant donc pris quelques jours de repos, apres avoir donné ordre à toutes choses dans le Pays de Schonen, envoya Stenon Bielke, & Pierre Coyet en ambassade à Coppenhague. Son premier sentiment avoit été de joindre le Comte d'Ulfeld à Stenon Bielke pour cette negociation. Mais par l'avis des Plenipotentiaires de France à Francfort, le Chevalier Terlon fit en sorte qu'on épargna au Roy de Dannemarc le chagrin de voir un homme qui avoit été de ses sujets, & qu'il avoit banni de ses Etats, venir jusques dans son Palais insulter à sa mauvaise fortune, & y négotier pour des gens, qui quelques jours auparavant étoient ses ennemis. Ainsi le Roy nomma Coyet avec Bielke, en la place d'Ulfeld, & leur donna ces instructions. Dés la premiere audience publique, ils avoient ordre de representer au Roy de Dannemarc, que la proposition qui avoit été faite par ses Commissaires à Roschild, d'une ligue entre les Royaumes du Nort contre tous ceux qui voudroient entreprendre de les inquieter sur la mer Baltique, étoit le sujet de leur Ambassade, & que Charles Gustave avoit favorablement écouté cette proposition, dans l'esperance qu'elle iroit à la defense mutuelle des deux Couronnes, généralement contre tous ceux qui troubleroient leur repos, & à retrancher à l'avenir toute occasion de querelle entre deux Royaumes si voisins. Ensuite dans leurs conférences avec les Ministres de Dannemarc, ils dévoient les engager avant toutes choses à déclarer jusqu'où leur Maître prétendoit étendre cette alliance, afin que selon leur declaration, le Roy fût en état de mieux prendre ses mesures.

Et

Et comme on étoit demeuré d'accord par la paix de Rofchild, que les deux Royaumes confpiroient de tout leur pouvoir aux avantages l'un de l'autre, & à détourner tout ce qui pourroit y faire obftacle, ce qu'il y avoit de principal à faire pour en venir a bout, étoit de bien régler les moyens d'une mutuelle defenfe, & de prendre toutes les mefures néceffaires pour maintenir la paix nouvellement concluë, contre quiconque voudroit attaquer les deux couronnes, ou l'une d'elles à cette occafion. D'ailleurs ils devoient empêcher qu'aucune flotte de guerre étrangere n'entrât fur la mer Baltique, puifqu'ils convenoient egalement que qui que ce foit, amy ou ennemi, n'avoit ce droit, quand même ceux qui y prétendoient, poffederoient quelques ports fur cette mer, avec cette exception pourtant qu'il feroit permis aux Puiffances Etrangeres d'y envoyer un ou deux vaiffeaux de guerre pour le transport de leurs Ambaffadeurs. Que quand il arriveroit que l'un des confederés feroit attaqué, l'autre feroit obligé dés le premier avis, à envoyer vingt vaiffeaux de guerre, dont le moindre feroit armé de vingt quatre pieces de canon, tout au moins. Que cette flotte feroit entiérement fous la direction de celui qui auroit demandé du fecours; mais qu'on admettroit pourtant au confeil les commandans des flotes, & que chaque Capitaine de vaiffeau auroit authorité fur fes gens, & pouvoir de s'en faire obeïr. D'ailleurs cette flotte devoit être entretenuë aux dépens de celuy des confederez qui donneroit du fecours, & non de l'autre, en forte pourtant que ce dernier auroit foin de procurer tous les moyens & les facilités d'acheter les chofes neceffaires. Cependant le Roy ne fouhaitoit pas que fes Ambaffadeurs s'engageaffent à donner aucun fecours par terre aux Danois, & pour s'en défendre, il les chargeoit de reprefenter, qu'on ne pouvoit attaquer le Dannemarc par terre, que du côté de l'Allemagne, ou l'on avoit déja fait des réglemens, & pris des précautions contre un pareil cas: Que fi néantmoins les Danois perfiftoient à demander du fecours par terre, pour la défenfe du Dannemarc, & de la Norvege, le Roy confentoit qu'on leur promît quatre mille hommes de pied, ou quatre mille écus pour chaque milliers de foldats; mais en échange il fouhaitoit que les Danois s'engageaffent à payer aux Suedois dans le befoin feize mille écus par mois. Au refte le Roy ne prétendoit point entrer en partage des droits du Sund, craignant que cela ne fût à charge aux Suedois, & n'excitât la jaloufie des autres nations.

A l'égard des Puiffances Etrangeres le Roy chargeoit fes Commiffaires, de ne pas permettre qu'on les comprît dans l'alliance, qu'autant qu'il feroit néceffaire pour la liberté de leur commerce fur la mer Baltique; mais non pour la defenfe de cette mer, ni pour y avoir des flotes de guerre, fans la requifition & le confentement des deux Roys, fous le prétexte d'efcorter leurs vaiffeaux marchands, ou fous quelque autre que ce pût être; Et comme il pouvoit arriver que le fecours que donneroit l'un des Confédérés à l'autre, luy attireroit une guerre, en ce cas il ne feroit pas permis à celui qui auroit receu du fecours, de traiter avec l'ennemi qui auroit déclaré la guerre à l'autre à cette occafion, fans luy faire donner fatisfaction & toutes les feuretés neceffaires contre fon aggreffeur. Pour la durée de cette alliance le Roy ne fouhaitoit pas qu'elle s'étendît au de là de douze ou de quinze ans, parce qu'il feroit aifé de la prolonger dans la fuite, fi on le jugeoit à propos.

Mais outre les ordres qui regardoient cette confédération, le Roy, afin d'eviter à l'avenir toute forte de conteftations, chargeoit encore fes Ambaffadeurs de demander qu'on fit un traité à part, touchant les chofes qu'il y avoit à changer, au Traité de Bromsbro, & qu'on n'avoit peu achever de changer à Rofchild, à caufe de la brieveté du tems. Par exemple, ce qu'il y auroit à obferver à l'egard des vaiffeaux de guerre des deux Nations qui pafferoient fur le Sund, le Roy prétendant que ceux de Suede devoient être traitez comme ceux de Dannemarc; que les Suedois ne feroient plus obligez de

1658. de donner avis trois semaines auparavant, lors que leur flotte de guerre passeroit sur le Sund, comme cela avoit été réglé par le Traité de Brösbro, qui ne pouvoit plus subsister à cét égard, parce qu'une partie du détroit appartenoit présentement à la Suede; d'ailleurs il souhaitoit q'on convint d'un modelle de Passeports maritimes, & de Certificats des marchandises de Suede chargées sur des vaisseaux étrangers, afin qu'on ne fût pas obligé de déclarer ces vaisseaux dans les villes ou l'on feroit la liste des marchandises. Il vouloit aussi que les Danois payassent une certaine somme d'argent, pour l'entretien des feux qu'on allume la nuit pour conduire les vaisseaux qui passent à Elsingor, & que l'on reglât ce que les passants auroient à observer, tant de l'un que de l'autre côté du détroit.

Enfin s'ils remarquoient, que quelque incident retardât l'execution de la paix, ils étoient chargés d'y mettre ordre, aussi bien qu'aux plaintes qu'on faisoit des soldats Suedois. Ils devoient aussi assister de leurs conseils & de leur autorité les Ministres du Duc de Holstein Gottorp, afin de luy faire avoir satisfaction. Ils avoient ordre outre cela, de demander que le Roy fût mis en possession de ce qui restoit du Diocese de Drontheim, sçavoir le district septentrional, & Wardhuus, en dedommageant d'ailleurs les Danois, & que desormais les deux Roys se traiteroient de Majesté. Et comme dans la ratification, Charles Gustave avoit donné le premier le titre de tres puissant au Roy de Dannemarc, il prétendoit que ce dernier le luy donnât aussi à l'avenir. D'ailleurs le Roy de Dannemarc ne possedant plus rien dans le Royaume de Gothie, les Ambassadeurs de Suede devoient insinuer adroitement, qu'il ne pouvoit plus prendre ce titre. Que si néantmoins, ils remarquoient que les Danois prissent l'affaire trop à coeur, ils pouvoient consentir que Frideric porteroit ce titre, mais à condition que ses successeurs y renonceroient absolûment, ou que s'ils ne pouvoient pas convenir sur cet article, ils le fissent au moins inserer dans les actes.

A l'egard de Beuning, ils avoient ordre de chercher les occasions de s'entretenir avec luy, & de l'asseurer, que le Roy n'avoit rien tant à coeur que de vivre en bonne intelligence avec les Hollandois, & de favoriser leur commerce, qu'il ne mettroit en Prusse aucune différence entre les étrangers, & ceux du Pays. Qu'il donneroit même, sous des conditions fort équitables, le droit de bourgeoisie aux Hollandois dans les villes de la Prusse, mais qu'il s'attendoit, qu'ils luy donneroient des marques reciproques d'amitié, & qu'ils dépouïlleroient cet esprit de mesintelligence & de jalousie, qu'ils sembloient avoir revétu. En un mot ils avoient ordre de ne rien oublier de ce qui pourroit engager Beuning dans les interêts de la Suede. 1658.

§. 26. Les Ambassadeurs ayant receu ces ordres, partirent du Pays de Schonen pour retourner à Roschild, & de là se rendre à Coppenhague. A un quart de lieüe de cette ville, ils furent receus par deux Senateurs Axel Urop, & Pierre Retz, qui étoient accompagnez d'un cortege de Noblesse, de quatre compagnies de cavalerie, & d'une longue file de carosses, parmi lesquels on ne remarqua point celuy de Beuning. D'abord les Danois témoignerent beaucoup de joye de leur arrivée, parce qu'ils commençoient à en désesperer. Mais on ne demeura pas long tems en ces termes. Il se fit de grandes plaintes des ravages & des insultes du soldat Suedois dans la Zelande. On representoit aussi, qu'il étoit au dessus des forces de l'Isle de Funen de payer les contributions. D'ailleurs les Danois se plaignoient, que le Duc Jean George de Weimar mal traitoit extrémement l'Isle de Maen, & qu'il ménaçoit même de n'en pas sortir avant le mois de May, sous prétexte, que dans la Paix on n'avoit pas fait expressément mention de cette Isle, quoy que pourtant elle fasse partie de la Zelande.

On commence le Traité à Coppenhague.

19. Mars

Deux Senateurs Henry Ranzou, & Axel Urop accompagnerent les Ambassadeurs dans un des carosses du Roy, pour recevoir leur audience publique. Leur discours se reduisit à dire qu'ils étoient venus à Coppenhague,

sur

1658. sur la proposition qui avoit été faite à Roschild par les Commissaires de Dannemarc, de former une étroite alliance entre les deux Royaumes ; le Roy Frideric nomma Axel Urop & Pierre Retz pour traiter avec eux de
29. Mars. cette alliance. Apres l'echange des pouvoirs, & les solennités ordinaires, les ministres de Dannemarc demanderent que ceux de Suede fissent les premiers les propositions de cette alliance, faisant semblant d'ignorer que les Comissaires de Dannemarc en avoient parlé les premiers à Roschild. Les ministres Suedois s'en defendirent aussi honnêtement qu'ils purent; ils representoient pour cela, que c'étoit les Commissaires de Dannemarc à Tostrup & à Roschild, & le Roy luy même, qui avoient les premiers ouvert cette proposition, & que comme d'ailleurs dans l'état ou étoient les affaires de Dannemarc, ils pouvoient mieux savoir que personne ce qui leur convenoit, il étoit plus naturel, que l'affaire vint d'eux, & qu'ils donnassent un projet, apres quoy les ministres Suedois offroient de dire aussi leur sentiment à quoy ils ajoûtoient qu'il falloit terminer en peu de tems cette affaire, puis que n'ayant les uns & les autres qu'un même but, elle ne devoit pas souffrir de grandes difficultés. Les Danois acquiescerent à ces raisons, & promirent de donner un projet, mais ils demanderent en même tems, que ce qui venoit de se passer, & ce qui se feroit dans la suite demeurât secret, pour ne pas donner connoissance de leurs desseins aux étrangers, entre lesquels Beuning n'étoit pas un des moins vigilans.

31. Mars. Ensuite les Danois apporterent leur projet qu'ils offroient de donner, à condition que les Suedois communiqueroient aussi le leur. Mais ces derniers répondirent à cela, que dans la derniere entrevuë, on étoit convenu que les Danois montreroient les premiers leur projet, afin que les ministres de Suede, pussent connoître leurs prétentions. Surquoy les Danois se mirent à alleguer plusieurs défaites, pour se dispenser de donner leurs intentions par écrit. Ils disoient qu'ils avoient compris dans la derniere conference, que de part & autre les Commissaires donneroient leur projet, afin de les confronter ensemble, jusqu'à ce qu'on pût les régler l'un sur l'autre; 1658. mais que puisque les ministres de Suede n'avoient point dressé de projet, comme ils s'y étoient attendu, ils ne jugeoient pas non plus à propos de montrer le leur, qu'ils ne sçussent auparavant les intentions du Roy de Suede. Les Suedois dirent à cela, qu'à la verité, ils ne disconvenoient pas qu'on n'eût arrété de traiter par écrit de part & autre, mais qu'on étoit demeuré d'accord que les Danois commenceroient les premiers à declarer leurs intentions par écrit, par ce qu'ils avoient fait la proposition les premiers, que cependant ils consentoient qu'ils ne fissent leurs propositions que de bouche, afin de commencer le traité.

Les Danois déclarerent donc à la fin, que l'alliance devoit rouler sur trois chefs principaux, sur la defense mutuelle des deux nations contre toute sorte d'aggresseurs, sur la conservation & la seureté du commerce, & sur le droit qui pouvoit convenir aux deux Royaumes sur la mer Baltique. Les Suedois reconnoissoient que ces articles étoient entiérement conformes aux intentions de Charles Gustave ; mais en même tems ils representoient qu'il ne falloit étendre cette alliance qu'aux deux Royaumes, & aux provinces qui en dépendent, & non à celles qui dépendent de l'Allemagne, parce qu'on avoit pourvû à la seureté de ces derniers, par la paix de Westphalie ; les Danois ayant acquiescé à cet article consentirent à la lecture du projet. Ils s'arrêtoient à chaque article, pour expliquer les raisons qu'ils avoient eu de l'inserer, sur tout ils pressoient fort la nécessité ou étoient les deux Royaumes de joindre leurs forces, pour soutenir leurs droits sur la mer Baltique contre tous ceux qui voudroient les leur contester, de quelque maniere que ce fût. Ils n'insistoient pas avec moins de force sur la liberté du commerce de cette mer, disant qu'ils n'avoient rien touché en détail des moyens de l'augmenter, par ce que les Suedois y étoient beaucoup plus intelligens, & qu'ils y travailloient actuellement tous les jours. Cependant ils remettoient à examiner aux Suedois, s'il ne feroit point de l'interêt de l'une & de l'autre nation, que l'immunité des droits fût égale de part

1658. & d'autre; sur quoy les Suedois representoient, qu'en Suede, un marchand Suedois n'avoit pas plus de privilege qu'un étranger, comme en Angleterre, & que toute la difference consistoit à sçavoir si les marchandises étoient chargées sur un vaisseau de Suede, ou sur un vaisseau étranger; que pour l'avancement du commerce, il y avoit à la verité divers moyens de le procurer, mais que les tems étoient pour le present trop fâcheux pour se pouvoir servir, dans cette vuë, de tous les avantages communs aux deux nations par la situation de leurs Païs, & qu'il valloit mieux concevoir cet article en termes généraux jusqu'à ce qu'il vint un tems plus propre à remettre l'affaire sur le tapis; de quoy les Danois demeurerent d'accord. Et en effet Charles Gustave s'entretenant à Friderichsbourg avec Frideric, touchant le commerce des deux nations, avoit été d'avis dés lors, qu'on ne touchât point cet article, de peur d'exciter la jalousie des étrangers, dans un tems ou il étoit plus important que jamais de l'éviter.

Ensuite les Danois ayant demandé de quelle maniere il faudroit comprendre les Etrangers dans cette alliance, les Suedois furent d'avis que ceux qui demanderoient d'y être admis, pourroient l'être par le consentement des deux Roys; mais seulement comme amis, & pour joüir de la liberté du commerce, sur la mer Baltique, sans prétendre s'ingerer à la defense de cette mer, qui regardoit uniquement les deux Royaumes du Nord; en sorte qu'il ne seroit permis à aucune nation étrangere d'y envoyer une flote, soit sous le prétexte d'escorter des vaisseaux marchands, soit sous celuy de secourir des alliés.

Comme les Danois n'avoient fait aucune mention de la durée de cette alliance, les Suedois proposerent, lequel on jugeoit le plus à propos, de la rendre perpetuelle, ou de la limiter à un certain nombre d'années. De part & d'autre, on se rangea de ce dernier parti. Car quoy que le but de cette alliance qui étoit de conserver les droits des deux Royaumes, deût être permanent, cependant les divers moyens dont il falloit se servir pour y parvenir, dependant beaucoup des conjonctures qui ne sont pas toûjours les mêmes, il valloit mieux limiter cette alliance, à un certain tems, afin d'être en état d'y faire, selon les occasions, les changemens necessaires, pour le bien commun. 1658.

Cependant comme le projet n'étoit pas conforme en toutes choses aux intentions du Roy, les Suedois mirent quelques articles à part, pour les faire expliquer plus clairement. Sur tout ils remarquoyent que le projet des Danois sembloit lier les mains au Roy, & l'empécher d'avoir une flotte sur les côtes de Dantzic, pour tenir en bride cette ville.

Dans une autre conférence les ministres Suedois firent lecture de leur projet. D'abord les Danois trouverent qu'il entroit dans un trop grand détail, & que cela pourroit donner de la jalousie aux étrangers. Ils representoient encore, qu'il étoit au dessus de leurs forces d'armer vingt vaisseaux pour la défense de la mer Baltique; dans cette même conference, les Suedois parlerent des articles ômis au traité de Roschild, surquoy les Danois promirent de deliberer, aussi bien que sur le projet, qui venoit de leur être leu. 6. Avril.

S'étant donc assemblés une troisieme fois, les Danois repondirent sur la proposition qu'on leur avoit faite, de traiter à part des articles ômis à Roschild; qu'ils observoient exactement le traité de Roschild par lequel celuy de Bromsbro avoit été confirmé, hormis dans les articles qui avoient été changés à Roschild. Ils ajoûtoient qu'il étoit inutile de donner d'autre explication là dessus. Mais les Suedois proposerent de donner là dessus leurs prétentions par écrit, afin qu'on en comprît plus clairement la justice, disant que la cession du païs de Schonen avoit changé plusieurs choses au tratité de Bromsbro. 12. Avril.

Les Danois de leur côté se plaignoient, que l'armée de Suede violoit les conventions, en exigeant outre les vivres, des contributions. Surquoy les ministres de Suede representoient qu'il ne falloit pas juger des autres provinces, comme de la Zelande. Que pour la Zelande, les troupes n'étoient en droit que d'y séjourner & d'y prendre les vivres néceſsaires pour leur entretien, mais que jouissant de leurs quartiers dans toute leur étendue dans les

1658. les autres provinces, elles pouvoient aussi exiger de l'argent ; qu'en Allemagne pres de deux ans apres la conclusion de la paix, les troupes avoient levé des contributions.

Les Danois declarerent qu'ils ne pouvoient entretenir plus de dix vaisseaux de guerre ; & ce nombre paroissoit suffisant aux Suedois, par ce qu'ils ne trouvoient pas qu'il fût de leur interet, que le Dannemarc fit aucun armement considérable. Au reste quelque beau semblant que fissent les Danois, dans le fond ils agissoient avec beaucoup de lenteur, & se montroient fort difficiles, quoy que les Suedois n'oubliassent rien pour hâter la conclusion de cette affaire. D'ailleurs ce qui faisoit soupçonner que le Roy de Dannemarc n'agissoit pas de bonne foy, c'est que les troupes qu'il avoit achetées des Hollandois ne laisserent pas d'arriver, non obstant la conclusion de la paix, & que même on tira de ces troupes trois mille cinq cent hommes pour renforcer la garnison de Glucstadt. Joint à cela que les Danois ne congedioient aucunes des troupes qui leur étoient restées.

On traite de l'affaire du Duc de Holstein Gottorp.

§. 27. On ne s'étoit pas expliqué distinctement à Roschild touchant la satisfaction dûë au Duc de Holstein Gottorp, par ce que ses ministres n'étant pas presents, on avoit craint qu'il ne se passât quelque chose contre son gré, ou à son préjudice ; on étoit pourtant convenu de bouche touchant le Bailliage de Suabsted, la souveraineté du Duché de Sleswic, & l'abolition de la communauté de gouvernement dans le Holstein, & ces articles auroient pû étre d'abord inséres dans le traité, si le Roy n'eût jugé que son beau pere pourroit avoir de plus grandes prétentions, outre que les Danois refusoient de ceder au Duc la ville de Rendsbourg, que le Roy luy vouloit faire donner. Les Danois disoient au reste, que leur Roy se consoloit plus aisément de tout ce qu'il perdoit par cette guerre, que de se voir obligé par un traité à donner satisfaction au Duc de Holstein .Quoy qu'il en soit, apres la conclusion de la paix, Jean Kielman Chancelier, & Claude Moltken arri-
27. May. verent de la part de ce Duc. Le Roy de Dannemarc leur donna pour Commissaires Henry Ranzou & Frideric Alfeld, qui dans les conférences qu'ils eurent avec ces ministres de Holstein, 1658. leur firent paroitre beaucoup de froideur & de dureté. Ils disoient, que cette affaire ne se devoit pas traiter à Coppenhague, & qu'elle regardoit la Regence de Holstein, & que d'ailleurs elle étoit si embarassée, & de si longue haleine, qu'il seroit impossible de la terminer avant le mois de May. En même tems ils s'avisoient de mille chicanes, pour ôter aux ministres de Holstein toute espérance de satisfaction ; & Alefeld même se servant de cette occasion pour satisfaire quelque passion particuliere, se laissoit aller à des ménaces & à des injures contre ce Duc. Les ministres Suedois ne manquerent pas de representer aux Commissaires de Dannemarc l' injustice & l'indignité, disant, que l'affaire du Duc de Holstein ayant été mise des premieres sur le tapis dans le traité, il falloit nécessairement luy donner satisfaction. Au reste ils donnerent en même tems avis, qu'on s'abstint de paroles injurieuses & de ménaces contre la personne du Duc, representant que ce n'étoit pas là le moyen de faire la paix. Cependant les Commissaires Danois ne laissoient pas de chercher toute sorte de chicanes & de detours afin de gagner du tems, & de prolonger l'affaire, jusqu'à ce que les troupes de Suede se fussent retirées du Dannemarc, pour amuser ensuite le Duc tout à leur aise.

Mais les ministres Suedois, voyant qu'on perdoit le tems à écrire de part & d'autre, proposerent que la discussion de cette affaire se fit en leur présence, & que les Ambassadeurs de France & d'Angleterre en seroient comme les Mediateurs, afin que châcun disant ses raisons, l'affaire pût étre terminée en moins de tems. Les Danois n'osant 7. Avril. pas refuser cette proposition, on commença à examiner l'affaire dans une conférence qui se tint exprés pour cela chez les ministres de Suede. Les Commissaires Danois témoignerent fortement qu'ils ne demandoient pas mieux que de donner satisfaction au Duc, mais que par les traités particuliers, tout ce qui survenoit de differents entre le Roy de Dannemarc & le Duc de Holstein se devoit regler par des Arbitres, aux sentimens desquels ils étoient prêts de s'en tenir. Surquoy les ministres de Holstein representoient, que

1658. que n'ayant jamais pû obtenir de Christian IV. aucune decision sur l'affaire de Suabsted, & que même le Duc de Holstein ayant été mal traité par les Danois, on avoit mauvaise grace à présent d'exiger à la lettre l'observation des traités. Ils alléguoient d'ailleurs, que par la paix qui venoit d'étre concluë entre les deux Roys, il avoit été arrêté que l'affaire de Holstein se termineroit avant le mois de May, ce qui ne pouvoit se faire par des Arbitres. Mais les Danois prétendoient, que la satisfaction dont il avoit été parlé dans le traité de Roschild, ne devoit s'entendre que des pertes que le Duc avoit souffertes pendant cette guerre, surquoy les ministres de Suede, & les Mediateurs soûtenoient qu'à Tostrup & à Roschild, on avoit promis une satisfaction plus étenduë; suc ce que les Danois vouloient décider l'affaire par voye d'arbitres, les ministres de Suede proposerent de s'en rapporter au Chevalier Terlon, & à Mylord Meadowe, mais les ministres de Dannemarc s'en excuserent sur ce qu'ils n'avoient point d'ordre là dessus, prétendant d'ailleurs que le Roy de Dannemarc auroit satisfait à la paix de Roschild, en promettant qu'il en passeroit par le jugement des arbitres. Les Suedois à qui le Roy avoit tres expressement recommandé cette affaire déclarerent là dessus, que comme ils trouvoient beaucoup de difference entre promettre & exécuter, l'armée de Suede ne sortiroit point du Dannemarc, que cette affaire ne fût entiérement terminée; surquoy les Danois se retirerent.

En suite Meadowe entretint là dessus le Roy de Dannemarc à la priere des ministres de Suede. D'abord le Roy de Dannemarc luy parut assés froid, mais enfin il déclara, qu'à la considération du Roy de Suede, il cederoit

9. Avril. au Duc la souveraineté du Duché de Sleswic, & que pour le dédommager des pertes de cette guerre, il luy donneroit une partie du gouvernement de Suabsted, sur lequel il ne prétendoit pas que ce Duc eût aucun droit d'ailleurs. Le Roy de Dannemarc fit prier les ministres de Suede par Frideric d'Alfeld de vouloir acquiescer à ces offres; il alleguoit pour raison, qu'à cause du serment qu'il avoit prêté à la noblesse du Holstein conjointement avec le Duc, il ne pouvoit pas renoncer 1658.

à la communauté de gouvernement. Ceux de Holstein témoignant n'étre pas satisfaits de ces offres, les ministres de Dannemarc firent leurs protestations entre les mains des arbitres, mais les Suedois empécherent ceux de Holstein d'y répondre sur le champ, de peur d'aigrir d'avantage les esprits. Enfin pour éluder les propositions des Suedois sur cette affaire, les ministres de Dannemarc s'aviserent d'un autre tour, & firent entendre, que le Roy vouloit bien accorder au Duc ses prétentions, pourvû que ce fût sous quelque autre prétexte. Et ils disoient qu'il n'y en auroit point de plus plausible, que de marier la fille du Roy Frideric avec le fils du Duc. Cette proposition plaisoit extremement au Duc, qui ne manqua pas d'en faire donner avis à Charles Gustave, sans qui il ne vouloit s'engager à rien. Mais le Roy voyant bien que ce n'étoit là qu'une finesse des Danois pour amuser le Duc, ordonna à Kielman de supprimer les lettres que son Maître luy avoit écrites sur cette affaire, & d'agir toûjours conjointement avec les Ambassadeurs de Suede, pour obliger les Danois à exécuter ce qu'ils avoient promis à Tostrup.

La conduite des Danois devient suspecte au Roy.

§.28. Cette conduite des Danois, aussi bien que leur lenteur, étoit d'autant plus suspecte au Roy, que le tems de retirer ses troupes du Dannemarc s'avançoit. Il avoit esperé, qu'apres une entiere exécution de la paix, il pourroit se tenir en repos de ce côté là, & joüir d'une entiere seureté à l'egard du Dañemarc, apres avoir tant travaillé pour se la procurer. Mais leurs tergiversations & leurs lenteurs l'obligeoient à différer l'exécution de ses desseins, dans la crainte de les avoir à dos, eux & leurs amis, lors qu'il seroit le plus avant engagé avec l'ennemi. Comme il s'agissoit de se mettre en seureté de ce côté là, avant que de rien entreprendre plus loin, les Senateurs & les Etats representoient au Roy, que le Dannemarc étant l'ennemi le plus redoutable à la Suede, à cause de son voisinage, il y auroit beaucoup de peril à s'éloigner, pendant que les Danois tiendroient une conduite si suspecte; que la playe n'étoit pas encore fermée, & que même on ne devoit pas douter que la haine naturelle des Danois pour la Sue-

1658. la Suede, ne se fût encore fortifiée par une paix si desavantageuse, & qu'il falloit s'attendre à en voir à la premiere occasion des effets d'autant plus violens, qu'ils auroient été contraints de la cacher ; qu'apres avoir entrepris une guerre si pernicieuse à la Suede, les Danois ne se seroient jamais portés à la paix, quoy que leurs affaires fussent en mauvais état dans le Holstein, & dans le Jutland, si le ciel n'eût pas favorisé d'une maniere toute extraordinaire les desseins du Roy, en luy faisant pour ainsi dire un pont sur la mer pour penétrer jusqu'au cœur du Dannemarc ; que même à present, que la néceffité les avoit réduits à faire la paix, ils n'avoient peu se contraindre au moins, jusqu'à ce que leur haine pût éclater impunément, & qu'il n'y eût plus à leurs portes des gens tout prêts à s'en vanger ; qu'au reste, on sçavoit assés d'ailleurs les conseils que leur doñoit continuellement Beuning.

Le Roy même n'avoit pas dissimulé ses justes soupçons à Owen Juel que le Roy de Dannemarc luy avoit envoyé à Gothenbourg, pour luy témoigner la joye qu'il avoit de la conclusion de la paix, & pour demander que les troupes de Suede se retirassent au plutôt de Dannemarc, & que le Roy portât le Duc de Holstein à relâcher quelque chose de ses prétentions. Juel ajoûtoit à cela de grandes plaintes, tant sur les contributions, que sur les taxes qu'on avoit imposés aux habitans, pour se garantir d'étre brûlés, & qui excedoit de beaucoup leur pouvoir. Le Roy répondoit à cét Ambassadeur, que dés que le traité de Coppenhague seroit entiérement executé, il ne manqueroit pas de retirer ses troupes des Isles de Dannemarc, qu'au reste il trouvoit fort étrange, que cette affaire trainât si long tems, & que toutes ses lenteurs étoient fort préjudiciables à ces desseins, par ce qu'il ne pouvoit rien entreprendre, qu'il ne vît une exacte & une entiére exécution de la paix.

Le Roy reïtere ses ordres à ses Ambassadeurs.

§. 29. Dans cette vuë, le Roy écrivoit à ses Ambassadeurs à Coppenhague, pour leur reïterer que le tems de retirer ses troupes du Dannemarc s'approchant, il eût bien souhaité pouvoir tenir exactement sa parole à cet égard ; mais que de la maniére dont les Danois commençoient dëja à agir, on ne pouvoit observer de trop pres leurs démarches, ni prendre trop de seuretés, tant pour l'exécution de la paix, que pour le repos de la Suede, avant que de quitter le Dannemarc. Car outre les entrevuës perpetuelles des ministres Danois avec Beuning, dont on n'ignoroit pas les mauvaises intentions contre la Suede, le Roy trouvoit aussi fort suspectes leurs tergiversations dans l'affaire de Holstein, & leur refus ou leur desaveu sur plusieurs articles dont on étoit convenu à Tostrup. D'ailleurs, il trouvoit étrange qu'ils témoignassent tant de froideur pour une alliance, dont ils avoient eux mêmes fait la proposition apparemment pour éluder, sous prétexte de cette negociation, l'entiere execution de la paix de Roschild. Outre qu'ils retenoient des troupes reglées, lesquelles ils n'étoient pas même en état d'entretenir, & qu'ils faisoient encore continuer de nouvelles levées en Hollande. Et le bruit couroit même qu'ils vouloient entretenir dix mille hommes d'Infanterie, & six mille chevaux de troupes ordinaires, sans qu'on pût sçavoir dans quelle vuë, ni contre qui se faisoient tous ces préparatifs. Le Roy chargeoit donc ses Ambassadeurs d'agir de telle sorte aupres des Danois, qu'ils fissent cesser tous ces sujets de plaintes, & que sans luy faire perdre du tems d'avantage, ils terminassent cette négociation.

En même tems il commanda à Vrangel de faire sortir au premier jour 22. Avril. les troupes des Isles de Zelande, & de Laland, & de se tenir sur ses gardes, mais il luy défendoit expressément de sortir de Funen, & de Friderixode, que toutes les affaires ne fussent terminées, & qu'il n'eût receu de nouveaux ordres. Que si les Danois faisoient difficulté de rendre Bremerverde, le Roy ne souhaitoit pas qu'il insistât là dessus. Cependant il devoit tenir toutes choses prêtes pour le départ, & s'arrêter à Oldesloe, quand toutes les affaires de Coppenhague seroient terminées. Au reste dés qu'on seroit entré dans le mois de May, les troupes devoient se contenter de subsister dans leurs quartiers, sans exiger aucun argent, ny exercer aucune insolence, sous peine de la vie. Toutefois Vrangel ne devoit faire marcher

1658. les troupes qu'à tres petites journées de Jutland, du côté de Holstein, afin qu'en cas que la négociation n'eût pas d'effet, on les fit revenir à leurs premiers postes.

Prétentions du Roy. 23. Avril. §. 30. Pour hâter l'affaire, le Roy envoya à ses Ambassadeurs à Coppenhague quelques articles, sur lesquels ils devoient obliger les Danois à s'expliquer nettement, afin de les inserer ensuite dans le traité qu'on ajoûteroit à celuy de Roschild. Ces articles étoient: que comme les Danois cherchoient à arrêter l'exécution de la paix de Roschild, & ne vouloient pas convenir de certains articles, qui à la verité n'avoient pas été formellement exprimés par cette paix, mais qui néantmoins devoient étre éclaircis à cause de leurs consequences, le Roy ordonnoit à ses Ambassadeurs de faire connoitre, que cette lenteur luy étoit justement suspecte, & qu'avant son départ il prétendoit voir toutes choses en état d'étre exécutées, selon la teneur des traités. D'ailleurs, il demandoit que l'affaire du Duc de Holstein se vuidât, & se conclût entiérement, & que l'on fît l'echange des ratifications, avant qu'il retirât ses troupes du Dannemarc. Il déclaroit encore qu'il ne pouvoit s'empécher de soupçonner les intentions des Danois, veu que dans un tems, ou ils n'étoient pas en état d'entretenir des troupes, & ou ils n'avoient point d'ennemis sur les bras, non seulement ils ne congedioient pas celles d'Allemagne, mais qu'ils faisoient même faire des levées pour les augmenter d'onze mille hommes. A quoy il ajoûtoit que les Danois avoient d'autant moins besoin de precautions & de preparatifs, qu'au cas qu'ils vinsent à étre attaqués à l'improviste, il seroit toûjours prêt à venir à leur secours.

C'est pourquoy il ordonnoit à ses Ambassadeurs de déclarer sans détour, qu'il n'étoit résolu de souffrir, ni ces troupes d'Allemagne, ni ces nouvelles levées, parce que bien loin qu'il pût joüir de la seureté qu'il s'étoit promise par la paix, il auroit toûjours le même danger à craindre de la part du Dannemarc, pendant qu'il le verroit armée, & qu'ainsi il ne retireroit point ses troupes, que les Danois n'eussent congedié celles d'Allemagne. Comme d'ailleurs les Danois ne se prenoient que fort mollement à l'execution de la paix, qu'ils ne rendoient point les vaisseaux qu'ils avoient enlevés, qu'ils ne rémplaçoient point ce qui manquoit des deux mille chevaux qu'ils avoient promis, qu'ils chicanoient les officiers Suedois sur le butin qu'ils avoient fait avant la paix; les Ambassadeurs de Suede étoient chargés de continuer à presser l'exécution des traités sans aucune restriction, & d'avertir les Danois de ne plus accuser comme ils faisoient sans cesse les Suedois de violer la paix, parce qu'on voyoit bien que ces plaintes n'étoient que des querelles faites à plaisir, & des prétextes recherchés pour attaquer la Suede dés la premiere occasion, comme cela paroissoit assés par leur intelligence avec Beuning, & par les intrigues de Henry de Rosenwing à la Haye, avec les ministre de Pologne, d'Austriche & de Brandenbourg.

Le Roy vouloit aussi que ces Ambassadeurs redemandassent incessamment les trois vaisseaux qui avoient été pris avant la déclaration de guerre, & une somme d'argent équivalente au sel dont ces vaisseaux étoient chargés. Les Danois se plaignoient aussi, que les soldats Suedois avoient enlevé quelque chose au de là de ce qui leur étoit permis de prendre par les conventions; quoy que le Roy n'en convint pas, cependant de peur que cét incident ne devint une occasion de querelle dans la suite, il ordonnoit à ses Ambassadeurs de dresser un *Reces* portant que toutes ces plaintes seroient abolies, & que si, à cause des lenteurs qu'on avoit apportées au traité de la part des Danois, les troupes de Suede se trouvoient obligées à rester, & à vivre en Dannemarc au de là du tems marqué, ce délay ne seroit point regardé comme une violation de la paix, & ne serviroit point de prétexte à declarer la guerre dans la suite. Ce Recés devoit étre ratifié par le Roy de Dannemarc & par le Senat, apres quoy le Roy donneroit aussitôt ordre à Vrangel de se mettre en chemin.

A l'egard du district septentrional, & de Wardhuse, le Roy leur ordonnoit de n'en plus parler, de peur que les Danois ne se plaignissent, que non content de ce qu'il avoit acquis, il formoit encore de nouvelles prétentions, au préjudice de la paix. Car quand 1658.

1658. quand les Ambassadeurs de Suede toucherent cet article, offrant en compensation les droits que payant les marchandises de Suede, lors qu'elles sont chargées sur des vaisseaux étrangers, les Danois s'étoient récriés là dessus comme sur une proposition suspecte, & dont ils craignoient les conséquences ; & en effet par ce moyen on pouvoit établir à Drontheim le commerce des poissons, en y faisant venir les marchands qui auparavant avoient accoutumé d'aller à Bergue, au de là de Drontheim. Ils avoient ordre, outre cela, de demander l'Isle de Wen, comme une dépendance du pays de Schonen, & qu'on saluât les vaisseaux Suedois sur le Sund, en consequence de la paix de Roschild, par ce que la moitié de ce détroit appartenant desormais à la Suede, il étoit juste que les vaisseaux de cette nation joüissent de même honneur que ceux du Dannemarc. Et quoy qu'on n'eût pas eu le tems d'écrire exactement ces articles à Roschild, on y avoit néantmoins déclaré assés nettement, que si les vaisseaux Danois ne vouloient pas saluer Elsinbourg, & baisser le pavillon, ceux de Suede ne feroient pas non plus cet honneur au château de Cronenbourg. Les Danois auroient bien voulu rénvoyer cet article au traité d'alliance, mais le Roy recommandoit expressément à ces Ambassadeurs de n'y point consentir, & de le régler avant que les troupes quittassent le Dannemarc, d'autant plus que les Danois cherchoient tous les jours quelque nouvelle chicane, pour ne pas exécuter exactement le traité de paix.

Enfin comme les Danois ne témoignoient pas beaucoup d'empressement pour l'alliance qu'ils avoient proposée, & que même les conseillers de Glucstad avoient tâché de persuader à Frideric de ne pas s'engager plus étroitement avec Char. Gust. le Roy ordonnoit à ses Ambassadeurs de n'y pas insister, s'ils remarquoient qu'on continuât à biaiser, par ce qu'il avoit déja été reglé par les traitez qu'aucune flote de guerre étrangere n'entreroit sur la mer Baltique ; ce que le Roy avoit plus à cœur que tout le reste. Cependant si aprés l'entiere exécution de la paix, ils remarquoient que les Danois voulussent travailler à cette alliance, ils pouvoient continuer leur négociation ; mais le Roy leur recommandoit en même tems de ne pas entrer dans le détail, de peur que sous le terme de *liberté de commerce*, on ne prétendît diminuer les droits, qu'il avoit acquis : Il déclara les mêmes choses à Owen Juel, qui étoit allé le trouver à Gothenbourg de la part du Roy Frideric, pour luy demander qu'Ulric Frideric de Gyldenlew pût entrer au service de la Suede, & joüir pendant sa vie des revenus de l'Isle de Bornholm, que Frideric avoit auparavant donnée à Joachim Gerstorf. Le Roy accorda le premier de ces articles, & fit Gyldenlew Colonel des troupes que le Roy de Dannemarc lui devoit encore. Pour les revenus de Bornholm, il les refusa, disant qu'il en avoit besoin pour entretenir les garnisons de cette Isle, mais il promit de luy donner dans l'Isle de Schonen les revenus du convent de Borring, & de Lindholm, & une pension annuelle de quatre mille écus, sur le port de Malmoe. 1658.

Le traité de Coppenhague se fait lentement. 24. *Avril.*

§. 31. Cependant les Ambassadeurs de Suede travailloient assés inutilement à Coppenhague, à négotier l'alliance ; ils avoient sur tout à cœur, qu'en cas que quelque flote étrangere voulût entrer dans la mer Baltique, avant que les deux Roys pussent se joindre avec les leurs, les Danois s'obligeassent à se mettre en devoir de luy en fermer le passage. Beuning leur avoit donné occasion de faire cette proposition. Car cet Ambassadeur Hollandois disoit, qu'à la verité les Danois se chargeoient de garder l'entrée de la mer Baltique, mais qu'ils ne pouvoient pas étre responsables, si quelque flote étrangere y entroit de force. C'étoit aussi par son conseil que les Danois refusoient de s'obliger à empécher les étrangers d'entrer sur la mer Baltique, au moins pendant cette guerre. Aussi les ministres Suedois aprés avoir bien examiné le projet dressé par les Danois, trouvoient qu'il avoit pour but de limiter, corriger, & changer les trois premiers articles de la paix de Roschild, & y fourrer en même tems, en termes obscurs, certaines clauses tout à fait opposées aux interets du Roy, & à leurs promesses. Avant donc que de donner par écrit leur projet aux Danois, ils vouloient avoir quelques

1658. conferences avec eux afin de mieux découvrir leurs intentions.

Ainſi s'étant aſſemblés, les Suedois repreſenterent ſur le premier article, que par le projet des Danois, il ſembloit qu'ils vouluſſent restraindre le traité de Roſchild ſeulement, au lieu, aux forces, & à la maniere qui ſe trouvoient exprimés dans ce traité, & que cette reſtriction n'étoit point de l'intention du Roy ; que d'ailleurs l'engagement à la defenſe mutuelle étoit exprimé ſi obſcurément, qu'il ſembloit qu'on ne fût engagé à cette deffenſe, que quand les deux Royaumes ſeroient attaqués conjointement; qu'ainſi il falloit s'expliquer plus clairement là deſſus, afin d'eviter toute ſorte de conteſtation.

Dans le ſecond article les Danois avoient écrit qu'on n'exigeroit point de droits en pleine mer. Or les Suedois trouvoient cette clauſe ſuperfluë, parce que c'étoit là un cas ſans exemple; ſi ce n'eſt lors que Chriſtian IV. exigea des droits à l'Isle de Ruden. Les Miniſtres de Suede preſſoient ceux de Dannemarc de déclarer ouvertement, ce qu'ils prétendoient cacher là deſſous ; ſur quoy ces derniers ſe decouvrant à la fin, dirent que dans tout ce traité, ils avoient ſur tout pris à tâche de ne point donner d'ombrage aux Etrangers, entre leſquels il y en avoit, que le ſeul nom d'alliance avoit allarmés. Car les autres nations voyant que le Roy de Suede avoit mis ſa flotte ſur les côtes de Dantzic, pouvoient aiſement ſoupçonner qu'à l'avenir l'un des Roys pourroit ſous ce prétexte en uſer de même en tout autre endroit. Ce qui pourroit ſuſciter de nouveaux ennemis aux deux Royaumes, & en particulier au Dannemarc, qui dans l'état ou il ſe trouvoit, n'auroit pas la force de leur reſiſter. A quoy ils ajoûtoient, que ſi les Anglois & les Hollandois entreprenoient une fois de s'oppoſer conjointement à cette exaction de droits en pleine mer, il y avoit beaucoup lieu de douter que les Royaumes du Nort euſſent des forces ſuffiſantes à leur oppoſer. Mais les Suedois repliquoient à cela, qu'à la verité il étoit bon de prevenir tout ce qui pouvoit faire ombrage aux Etrangers, mais qu'on ne voyoit pas que cette précaution fût de ſaiſon, dans une affaire qui ne regardoit que les Couronnes du Nort & leurs droits ſur la mer Baltique, & que perſonne ne pouvoit trouver à redire que la Suede eût une flotte ſur les côtes de Dantzic, puis qu'il n'y avoit rien en cela de contraire au Droit de la guerre. Que ce n'étoit pas exiger des droits en pleine mer, que d'avoir une flotte ſur un port ennemi, pour couper les vivres & les autres proviſions aux ennemis, & pour les fatiger en impoſant des Droits ſur les marchandiſes qui entroient dans leurs ports, & qui en ſortoient. Que les Anglois & les Hollandois, qui étoient les ſeules nations qui puſſent s'allarmer à cette occaſion, étoient eux mêmes obligez par les traitez à ne rien envoyer qui fût à l'uſage d'une place que le Roy auroit aſſiegée. Qu'ainſi, ayant conſenti que le Roy bridât entiérement le port de Dantzic, il n'y avoit pas d'apparence qu'ils vouluſſent l'empêcher d'y mettre un impôt ſur les marchandiſes; Que comme c'étoit une pratique en uſage parmi les Hollandois, de fermer les ports de leurs ennemis, il ne falloit pas s'imaginer qu'ils blâmaſſent en autrui, ce qu'ils pratiquoient eux mêmes. Ainſi les Suedois obtinrent, qu'on effaceroit cette clauſe. 1658.

Sur l'article quatriéme les Danois proteſtoient, qu'à cauſe de la diſette d'argent ou ils étoient, il leur étoit impoſſible d'armer plus de dix vaiſſeaux. Les Suedois repreſenterent à cela, que plus les deux Royaumes armeroient de vaiſſeaux, & plus ils ſe rendroient redoutables aux autres nations. Surquoi les Danois diſoient, que ſi une flote étrangere venoit à faire irruption ſur le Sund, où ſur le Belt, en ce cas les deux Royaumes ſeroient obligés à joindre leurs forces pour s'y oppoſer, ſuivant les traités, ce qui étoit une précaution ſuffiſante, & qu'au reſte cette alliance ne regardoit que les guerres qui pourroient ſurvenir dans la ſuite aux deux couronnes, & non pas celle que la Suede avoit alors ſur les bras. Et ils ajoûtoient encore, que ſi les Suedois venoient à inquieter les ſujets d'un autre état, ſur la mer Baltique, ces derniers ſeroient en droit d'employer leur, forces, ſur cette

1658. cette même mer, pour leur resister. Pour les autres propositions que faisoient les Suedois, les Danois les acceptoient en partie, & en partie ils attendoient à s'en expliquer, qu'ils en eussent fait rapport au Roy leur Maître. Les Suedois parlerent aussi de l'Isle de Wen, laquelle ils disoient appartenir au Pays de Schonen, quoy que les Danois prétendissent au contraire, qu'elle étoit une dépendance de la Zelande. Enfin les Ministres de Suede donnerent leurs prétentions par écrit aux Danois, avec le projet d'alliance qu'ils avoient dressé.

Declaration des Danois sur les propositions des Suedois. §. 32. Les Suedois pressoient extremement la réponse des Danois sur ces articles. Mais ces derniers cherchoient toûjours à tirer l'affaire en longueur, tantôt sous le pretexte d'autres occupations, tantôt par ce qu'ils attendoient de plus amples instructions. Apres plusieurs jours de délay, ils apporterent leur déclaration sur cet écrit, laquelle consi- *29. Avril.* stoit à dire, que le Roy de Dannemarc consentoit que quand un de ses vaisseaux approcheroit d'Helsinbourg, il salueroit ce chateau, à condition, que les Suedois luy rendroient le salut. La même chose devoit aussi se pratiquer, quand un vaisseau Suedois passeroit aupres de Cronenbourg. A l'égard de la notification du passage de la flotte Suedoise sur le Sund, arrêtée par le Traité de Broemsbroe, les Danois prétendoient qu'elle devoit subsister, par ce que le but de cette notification, étoit d'eviter l'allarme qu'on pouvoit recevoir d'une flotte qui viendroit à l'improviste, d'autant plus qu'il falloit passer tout aupres de la Capitale du Roy de Dannemarc, laquelle raison le traité de Roschild n'empécheroit pas de subsister; joint à cela, que cette notification se faisoit en vertu d'une convention entre les deux Royaumes indépendemment du droit que la possession du Pays de Schonen pouvoit donner. Mais les Suedois prétendoient que le Pays de Schonen étant une fois entre les mains de la Suede, la notification ne pouvoit plus subsister, parce que comme auparavant le Sund étoit enfermé des deux côtés par les provinces du Roy de Dannemarc, il n'étoit pas juste qu'on passât sur ses terres, sans luy en donner 1658. avis, à moins que de vouloir se rendre suspect de quelque mauvais dessein; que s'il ne s'agissoit, que de ne point donner d'allarme, les Danois ne pouvoient pas non plus se dispenser de notifier aux Suedois quand ils envoyeroient une flote sur l'Ocean, par ce que l'allarme pouvoit être égale de part & d'autre. Enfin les Danois, en consideration du Roy, & pour éviter à l'avenir toute sorte de contestations consentirent à abolir cette notification tant sur le Sund, que sur les autres détroits de la mer Baltique.

A l'égard des certificats, on ne pouvoit pas contester, qu'il ne s'y fût glissé beaucoup d'abus. Cependant les Suedois protestoient qu'ils s'étoient commis contre l'intention du Roy, & sans qu'il en eût tiré aucun profit, & qu'il eût été à souhaiter, que les Danois s'en fussent plaints d'abord, parce qu'on y auroit plus aisément apporté du remde, avant que les mariniers en eussent pris l'habitude. C'est pourquoy on resolut de convenir d'une forme de certificats, qui ne laissât aucun lieu à la supercherie. Les Suedois demandoient aussi que le Roy de Dannemarc relevât de leur serment les soldats qu'il avoit donnés à la Suede, au lieu que les Danois prétendoient qu'il suffisoit de les enrôler sur la milice Suedoise. Quand aux nouvelles levées dont Charles Gustave s'étoit plaint, les Danois disoient, qu'ils n'avoient distribué des commissions que pour lever six mille hommes, ajoûtant, qu'ils ne pouvoient licentier les troupes qui leur restoient, par ce que leurs garnisons en avoient besoin, mais ils protestoient en même tems qu'ils n'avoient aucun mauvais dessein, & qu'ils étoient bien revenus de l'envie de faire la guerre. Ils ne vouloient rendre les vaisseaux qui avoient été pris aux habitans de Suede pendant la guerre, qu'à condition que les Suedois rendroient ceux qu'ils avoient pris en Funen, & ailleurs, d'autant plus qu'il sembloit juste de rendre les vaisseaux avec les provinces, où ils avoient été pris.

A l'egard de la contrée septentrionale, les Danois déclaroient ne pou-

 voir

1658. voir s'en passer, à cause des grands revenus qu'ils tiroient de la pêche, outre qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roy de Dannemarc de l'aliener sans necessité ; sur quoy les Ministres de Suede representoient que ce n'étoit pas l'intention de leur Maître d'en jouïr, malgré le Roy de Dannemarc, & que la proposition qu'il en avoit faite, n'étoit pas tant pour le profit qu'il en pût tirer, que pour ôter toute sorte de lieu aux contestations, qui pouvoient naitre en passant d'un Pays à l'autre.

Les Danois demanderent ensuite, si un étranger pourroit avoir part aux vaisseaux de Suede, qui jouïssoient de la franchise sur les détroits du Dannemarc, parce que si cela étoit, les Hollandois, au lieu d'envoyer leurs marchandises sur leurs propres vaisseaux, se serviroient de ceux de la Suede ; sur quoy les Suedois representerent que comme ils n'avoyent demandé par les traites la franchise de leurs vaisseaux qu'afin de pouvoir en construire un plus grand nombre en Suede, il n'étoit pas de leur intérêt, que les maîtres des vaisseaux marchands Suedois, se mêlassent avec les étrangers. Afin de conserver aux Danois quelque droit d'examiner les vaisseaux Suedois Pierre de Retz s'avisa de former quelque difficulté sur ces paroles de l'article IV. de la paix de Roschild : *Que les vaisseaux seroient francs avec les marchandises qu'ils porteroient de quelque nature qu'elles fussent.* Il demandoit s'il falloit entendre ces paroles de ceux à qui appartenoient les marchandises, soit qu'ils fussent Suedois, soit qu'ils fussent étrangers, ou des marchandises mêmes, comme du vin, de la soye, du drap ; & Retz disoit qu'il falloit l'entendre en ce dernier sens, quoy que les Suedois soûtinsent qu'on l'avoit entendu au premier sens à Tostrup & à Roschild. Les Danois biaisoient aussi sur le sujet des soldats qui manquoient pour remplir le nombre qui avoit été promis au Roy par le Traité. Et à l'égard de l'alliance, ils disoient qu'ils n'avoient pas eu le tems d'y penser.

Contestation sur le sujet de l'Isle de Wen 4. May. §. 33. Il s'emeut en même tems une grande contestation touchant l'Isle de Wen, laquelle les Danois prétendoient être une dépendance de la Zelande, principalement par cette raison que dans toutes les provinces 1658. du Dannemarc, il n'y en avoit aucune dont les habitans fussent gens de main morte hormis en Zelande, & dans les lieux qui en dépendent, & que par cette raison l'Isle de Wen avoit été cy devant adjugée à la Zelande, par un arrêt public de la justice. Ils disoient d'ailleurs qu'on avoit expressément nommé l'Isle de Wen dans le projet de Wordimbourg, mais que ne paroissant ni dans le traité de Tostrup, ni dans celui de Roschild, on voyoit assés par là, que la Suede avoit renoncé à cette prétention ; que dans l'Histoire d'Arnold Huitfeld, où il n'étoit fait mention qu'une fois de l'Isle de Wen, elle s'y trouvoit jointe avec l'Isle de Schonen, ce qui seroit superflu, si Wen étoit une partie de Schonen ; que dans les livres des comptes on comprenoit toûjours cette Isle sous celle de Zélande ; que les habitans de Wen ressortoient tant pour l'Ecclesiastique, que pour le civil, à la justice de Zelande. Qu'a la verité Christian IV. avoit seulement accordé par grace aux habitans de l'Isle de Wen d'avoir recours aux Juges Provinciaux du Pays de Schonen, par ce que Lund est plus prés d'eux que Ringstad, mais que ces habitans ayant prétendu par ce privilege n'être plus gens de main morte le même Roy leur avoit envoyé un ordre portant, que bien qu'ils pussent avoir recours à la justice de Schonen, ils devoient pourtant, quant au reste, relever de la Zelande, & être jugés selon les loix de cette province.

Les Suedois opposerent à ces raisons que l'Isle de Wen n'avoit été nommée dans le premier projet, que par une exactitude entierement superfluë, & qu'on n'avoit pas voulu la nommer dans le traité, parce qu'on l'avoit regardée comme une partie de Schonen. Que de ce que Huitfeld parloit de l'Isle de Wen conjointement avec le Pays de Schonen, il ne s'en suivoit pas que cette Isle n'en fût pas une dépendance, puis que dans le même traité Lyster est nommée avec Bleking, quoy que sans contestation Lyster fasse partie de Bleking, & que souvent, pour plus grande clarté, on specifié des choses qui avoient accoutumé d'être compri-

prises

1658. prises sous des termes generaux. D'ailleurs les Suedois representoient, qu'il pouvoit bien étre que les habitans de Wen eussent ressorti pendant quelque tems à la jurisdiction de la Zelande, sans qu'on en pût conclure qu'elle appartient à cette province, sur tout dans le tems que le Païs de Schonen étoit au Royaume de Suede, & que la preuve qu'on prétendoit tirer de ce que les mêmes habitans étoient jugez selon les loix de la Zelande n'avoit pas plus de force, puis que les Isles de Funen & de Falster, se servoient de la justice du Jutland, quoy qu'elles ne fassent pas partie de cette province; & que désormais les provinces de Halland, de Schonen, de Bleking devoient étre jugées selon les loix du Dannemarc, quoy qu'elles appartiennent à la Suede à perpetuité; qu'enfin on ne pouvoit pas plus conclure de la condition des Païsans de l'Isle de Wen, par rapport à la Zelande, que de la condition des Païsans de Funen, par rapport au Païs de Schonen.

Les Danois ne vouloient pas non plus consentir à l'échange des vaisseaux Suedois avec ceux de Dannemarc, & ils ne pouvoient goûter la raison qu'alleguoient les Suedois, en disant que ces vaisseaux devoient étre regardes comme des biens meubles, par ce que sur ce pied là, disoient ils, il seroit permis au soldat Suedois, d'enlever tous les utencilles, & tous les outils, les tables, les bancs, les charruës, & tout ce qu'on avoit garanti du feu, à force d'argent; que ce ne seroit pas la méme chose, si le Roy avoit donné ses vaisseaux à quelqu'un, ou qu'il se les fût appropriés d'une façon particuliere, sur quoy les Suedois disoient, que le Roy en avoit suffisamment pris possession en les faisant mettre sur la liste des vaisseaux qu'il avoit acquis dans cette guerre.

Au reste les Danois differoient toûjours la négociation de l'alliance, sans qu'on pût juger, s'ils y avoient de la repugnance, ou s'ils meditoient quelque autre dessein; cependant en cas qu'ils continuassent à differer, les Suedois étoient resolus à choisir dans le projet les articles qui serviroient à l'exécution de la paix de Roschild, & à les inserer dans la convention qu'on devoit faire à part, afin de conclure entiérement cette affaire.

Pendant ces contestations les Danois accorderent à la fin au Duc de Gottorp la souveraineté du Duché de Sleswic. On luy ceda aussi le Bailliagement de Suabsted, à la reserve de quatre Canonicats. Mais le Roy de Dannemarc ne volut jamais consentir à abolir la communauté de gouvernement dans le Holstein, alléguant pour raison le serment qu'il avoit prêté aux Etats du Païs. Et les ministres du Duc ne jugerent pas à propos de presser d'avantage cette affaire, estimant qu'il seroit moins avantageux au Roy de Dannemarc d'en laisser la décision aux Etats du Holstein, & que luy même il demanderoit l' abolition de cette communauté dés qu'il s'appercevroit qu'elle tourneroit à son préjudice. Il est certain que les ministres de Holstein auroient pû traiter plus avantageusement pour leur Maître, s'ils avoient eu plus de fermeté, & qu'ils ne se fussent pas laissés intimider, par les Danois, & par la Noblesse du Holstein. 1658. *L'affaire de Holstein se termine.*

§. 34. Cependant le Roy commençoit à s'ennuyer de cette lenteur des Danois; comme on ne pouvoit pas contester que Wen n'eût éte autrefois une partie du Païs de Schonen, il y envoya des soldats pour en prendre possession, & fit prêter serment de fidelité aux habitans, par ce qu'il avoit besoin de cette Isle, pour couvrir le port de Landscron, qui est à l'opposite; il écrivit encore une fois à ses Ambassadeurs, de terminer leur négociation par ce qu'il étoit resolu de ne point quitter le Dannemarc, qu'elle ne fût entiérement finie. Mais il leur ordonnoit de se défendre adroitement de continuer le traité d'alliance, puisque Beuning s'y opposoit si fortement, & qu'il ne cessoit de remplir les Hollandois de soupçons & d'ombrages, à cette occasion. Le Roy jugeoit que le plus important étoit l'observation de la paix de Roschild, n'ayant donné les mains à la proposition d'une confédération, que pour témoigner qu'il ne tiendroit pas à luy, que les deux Royaumes ne vecussent en bonne intelligence. *Autre contestation sur le sujet de l'Isle de Wen.* *6. May.* *7. May.*

Les Danois ne parurent pas peu surpris de voir que les Suedois s'étoient emparés de l'Isle de Wen pendant que la negociation duroit encore. Ils s'en plaignirent fortement aux Ambassadeurs de Suede, témoignant qu'il n'y avoit point d'extremité, qu'ils ne souf-

frissent

1658. friffent plutôt que de ceder cette Isle. En même tems ils se plaignoient de ce que Vrangel faisoit difficulté de se retirer de Friderixode, & de l'Isle de Funen, & de ce qu il ne se disposoit point à tirer les troupes de leurs quartiers. Mais les Suedois répondoient à ces plaintes, que le Roy regardoit l'Isle de Wen, comme une partie du Païs de Schonen, & que les raisons que les Danois alléguoient au contraire ne luy avoient paru d'aucune solidité. Quand à la retraite des troupes, les ministres de Suede disoient, qu'ils avoient bien predit que l'affaire tourneroit ainsi, & qu'ils ne pouvoient assés s'etonner de la lenteur des Danois à conclure le traité de Holstein, n'étant pas encore redigé par écrit, non plus que plusieurs articles de la paix de Roschild executés.

Sur le sujet de l'Isle de Wen Coyet representoit, que cette Isle ne faisant pas une province par elle même, du propre aveu des Danois, il faloit qu'elle appartint à quelque province, sçavoir à la Zelande, ou au Païs de Schonen. Or Wen étant plus proche du Païs de Schonen que de la Zelande, la presomption étoit favorable aux Suedois, & c'étoit aux Danois à prouver, qu'elle appartenoit à la Zelande; c'est ce que Coyet prétendoit étre fort difficile, par ce qu'aucun historien ne témoignoit que le Danois eussent jamais été tranquiles possesseurs de l'Isle de Wen, que conjointement avec le Païs de Schonen; que cette Isle avoit toûjours accompagnée Schonen, soit lors qu'elle fut engagée au Comte de Holstein, soit lors qu'elle fut rachetée par les Suedois avec le consentement des Danois, soit lors qu'elle fut remise à ces derniers par Magnus Smek; qu'on ne pouvoit rien conclure de ce qu'elle étoit sujette à l'Evêque de Zelande, puis que les Isles de Falster, & de Langeland avec une partie d'Alsen dépendoient de la Jurisdiction Ecclesiastique de l'Evêque d'Ottensée, & que même toute la Suede, & tout le Dannemarc avoient autrefois relevé, pour le spirituel de la jurisdiction de l'Evêque de Hambourg; que les Isles de Funen, de Laland & de Langeland se servoient du droit de la province de Jutland; qu'il y avoit des hommes de main morte, ailleurs que dans la Zelande; qu'il ne s'en suivoit pas que l'Isle de Wen appartint à la Zelande, de ce qu'elle appelloit aux juges de cette province; que dans les aliénations on avoit presque toûjours joint Bleking au Païs de Schonen, mais comme une province particuliere; qu'il y étoit fait mention de Wen & de Lyster, mais que c'étoit une superfluïté, puis que les Danois reconnoissoient eux mêmes que Lyster appartenoit à Bleking; qu'au reste les histoires témoignoient que les anciennes bornes de la Gothie & du Dannemarc, étoient au milieu du detroit du Sund, ou comme parle Pontanus dans *le passage même d'Oresond.* Que même du tems de Christophle I. Roy de Dannemarc, l'Isle de Wen avoit relevé de l'Evêque de Lunden, avant qu'on l'eût engagée au Holstein; que dans les lettres de cession que le Roy avoit expediées en dernier lieu, il exprimoit formellement qu'il cedoit le Païs de Schonen, & toutes ses appartenances, tant celles d'autrefois, que celles d'à present; que l'intention de Charles Gustave avoit été de recouvrer, tout ce qui avoit autrefois appartenu à la Suede, qu'ainsi c'eût été aux Danois à se reserver cette Isle, par une clause particuliere, s'ils vouloient la garder; que si l'Isle de Wen avoit été nommée dans le projet de Wordingbourg, & en suite supprimée, cela ne devoit pas tirer à consequence, par ce qu'à Wordingbourg les Suedois n'étoient pas bien éclaircis, si cette Isle appartenoit au Païs de Schonen, & qu'on avoit demandé alors ce païs purement & simplement sans parler de ses dépendances; de sorte que ce n'étoit pas une superfluïté de demander nommément Wen & Saltholm, aussi bien que Anholt & Lessoe; que l'Isle de Wen ayant été jusqu'icy regardée comme une dépendance de Schonen, si les Danois avoient dessein de l'en exclure, ils devoient le dire expressément; qu'enfin les habitans d'Amak, étoient libres comme dans le Païs de Schonen, & non pas gens de main morte, comme les habitans de Zelande, & que cependant Amak n'appartenoit pas au Païs de Schonen. Mais ce qui inquietoit sur tout les Danois, c'est qu'ils craignoient que le Roy de Suede ne fit bâtir dans cette Isle un fort qui troublât la navigation du Sund; au lieu qu au contraire ils s'engageoient en la retenant à n'y faire bâtir aucun fort, qui incommodât le port de Landskron. 1658.

L'affai-

1658. L'affaire du Holstein ayant été concluë, pendant ce tems là, les Danois pressoient extrémement la retraite des troupes de Suede, disant, que ce qui restoit à terminer n'étoit pas assés important pour leur laisser sur les bras une si grosse charge. Mais il étoit aisé de juger, que quand une fois ils se verroient libres, ils ne manqueroient pas de chercher des prétextes pour se dispenser aussi long tems qu'ils pourroient d'exécuter le reste du traité. C'est ce qui les obligeoit à differer de conclure la convention qui devoit étre ajoutée à ce traité, s'imaginant bien que Charles Gustave avoit des raisons pressantes de hâter sa retraite du Dannemarc, pour empécher la jonction des Austrichiens & des Polonois, ce que ces derniers n'avoient pas manqué de leur insinuer. Cependant le Senat de Dannemarc avoit beaucoup de peine à se résoudre à ceder la souveraineté du Duché de Sleswich au Roy & à sa famille. Et plusieurs de la Noblesse reprochoient à Frideric, qu'il l'avoit bien voulu ainsi, & au Senat de l'avoir accordé sans necessité.

Les Danois continuent à rechercher des prétextes de délay. 11. May. §. 35. Dans une autre conference les Danois proposoient d'inserer au second article de l'alliance, non seulement que le commerce ne feroit point troublé, mais de ne le pas charger de nouveaux impots. Mais les Suedois ne vouloient pas consentir à cette addition, craignant que par là on ne voulut ôter au Roy la liberté de hausser les droits de ses ports, selon le besoin. Les Danois avoient aussi conceu en termes ambigus le troisiéme article, qui regardoit l'exclusion des flottes étrangeres sur la mer Baltique, & ils ne dissimuloient pas qu'ils en usoient ainsi, pour ne donner d'ombrage à personne. Beuning sur tout se remuoit fort là dessus, voyant bien que l'intention des Suedois étoit d'empécher les Hollandois de secourir leurs alliés sur la mer Baltique. Touchant la contrée Septentrionale, les Danois disoient que ce n'étoit pas la coûtume de vendre les provinces, mais qu'on pouvoit les échanger, ou même les engager dans un besoin pressant, ils ajoûtoient que les droits qu'offroit la Suede, n'étoient qu'un avantage passager, qui ne pouvoit étre mis en comparaison avec l'alienation perpetuelle d'une Province.

Il survint encore une autre contestation sur un vaisseau de Norcoping pris par des armateurs Danois à l'Isle de Rugen, avant la declaration de la guerre ; les Danois refusoient de le rendre sous prétexte qu'il avoit éte pris par de gens qui avoient commission du Roy de Pologne, bien qu'on sçut que cet armateur avoit été équipé à Coppenhague, & que le vaisseau y avoit éte conduit ; mais la véritable raison de ce refus étoit que plusieurs Seigneurs Danois avoient eu part au butin. Sur le sujet de l'Isle de Wen les Danois proposerent un temperament, afin que cette affaire ne retardât pas la conclusion du reste ; ce temperament étoit, que selon le traité de Stetin, l'affaire fût renvoyée à une conférence entre les Senateurs, sur les frontieres du Royaume, où les Suedois pourroient exposer plus clairement leurs raisons. 1658. *14. May.*

Cependant, quoy que les Danois par leurs incidens perpetuels fussent cause de tout le retardement, ils ne laissoient pas de presser la retraite des troupes de Suede ; mais les Suedois declarerent qu'elles ne sortiroient point du Dannemarc, que l'affaire de l'Isle de Wen ne fût terminée, & que dans l'appendice du traité on expliquât, ce qu'il falloit entendre par des flottes *ennemies*, & la maniére dont on prétendoit defendre le détroit du Sund, de peur que sous prétexte d'escorter des vaisseaux marchands les Hollandois n'entrassent avec une flote sur la mer Baltique. Ce que les Danois refusoient, alleguant toûjours pour prétexte, qu'ils ne vouloient donner d'ombrage à personne, mais dans le fond pour éluder dés la premire occasion le traité de Roschild conceu en termes generaux ; & ils étoient animés à cela par Beuning qui leur faisoit esperer du secours, afin de les empécher de s'expliquer qu'avec ambiguïté. *15. May.*

Il se passa plusieurs jours sans rien conclure, les Danois demeurant toûjours fermes dans leurs prétentions sur le sujet de l'Isle de Wen. A l'egard de la défense du Sund, les Danois consentirent à la fin que les Suedois dressassent eux mêmes un projet là dessus. Ce qu'ils firent, en y ajoûtant les autres articles qui restoient encore à conclure ; mais les Danois ne répondi- *20. May.* *23. May.*

Ppp rent

1658. rent rien sur l'article de Wen, & ne parloient que fort ambiguement sur le reste. Ce qui obligea les Suedois à demander encore une conference, où ils sommerent les Danois de finir cette affaire sans les amuser d'avantage. Sur quoy les derniers firent apporter chés les ministres de Suede un gros tas de livres, entre lesquels étoit l' tlas de Janson, pour prouver que l'Isle de Wen appartenoit à la Zelande; mais les Suedois firent voir par plusieurs exemples qu'il ne falloit pas s'en rapporter à l'autorité des étrangers, qui ignoroient pour la plupart l'état du Dannemarc. Ainsi les preuves manquant aux Danois, ils protesterent sur leur conscience, qu'ils étoient entiérement persuadés que l'Isle de Wen appartenoit à la Zelande, demandant que la chose fût jugée par des arbitres. Mais les Suedois ne vouloient pas écouter cette proposition, disant que l'affaire n'étoit point devenu douteuse par les raisons des Danois, & qu'il ne s'agissoit point d'un nouveau different, mais seulement de l'execution de la paix de Roschild; qu'il seroit trop long d'attendre le jugement des arbitres, & que les articles qui avoient été mis à part dans le traité de Stetin, n'avoient été décidées que quarante ans apres.

En même tems ils laissoient à examiner aux Danois, s'il ne seroit point mieux de renvoyer à un autre tems le traité d'alliance, par ce que ce traité ne pouvoit étre d'aucune utilité, que quand les guerres que la Suede avoit sur les bras seroient terminées; outre que le traité de Roschild engageoit déja les deux Royaumes à une défense mutuelle. Charles Gustave avoit appris d'ailleurs que les Anglois prenoient ombrage de cette alliance, ce qui rejoüissoit fort les Danois. Enfin aux grandes instances des Suedois, le Roy de Dannemarc declara, qu'il cederoit l'Isle de Wen, qu'il ordonneroit l'evacuation de Bremerverde, & qu'il rempliroit le nombre des Cavalliers qu'il s'étoit engagé de fournir; de sorte que les Ambassadeurs de Suede commençoient à esperer, que dans peu de jours ils acheveroient la convention qui devoit étre ajoutée au traité de Roschild, d'autant plus que le Chevalier Terlon pressoit fort la conclusion de cette affaire.

§. 36. Tous ces retardemens déplaisoient d'autant plus à Charles Gustave, que le tems d'agir ailleurs commençoit à s'approcher. Mais il luy survint encore d'autres sujets de mécontentement & de soupçon. Les gens du Roy de Dannemarc avoient demandé à deux vaisseaux de Stralsund des certificats selon l'ancienne forme; quoy que par le traité de Roschild les vaisseaux Suedois ne fussent obligés qu'à produire un saufconduit. D'ailleurs Eggerich Gouverneur de Bremerverde, disoit hautement, qu'il étoit au service de ceux d'Austriche, & qu'il alloit leur livrer la place. Et quoy que le tems au quel il devoit en sortir fût écoulé, il faisoit néantmoins provision de vivres, comme s'il eût deu y demeurer encore long tems. Le Roy ordonna à ses Ambassadeurs d'en faire leurs plaintes aux Danois, & de leur déclarer que Vrangel ne quitteroit point le Dannemarc qu'on n'eût rendu Bremerverde. En effet, ayant déja fait partir ses troupes de Wensyssel, pour marcher à Oldeslo, & chercher des vivres dans le voisinage, le Roy luy ordonna de les faire retourner en leurs quartiers, jusqu'à ce que tout fût conclu à Coppenhague, d'autant plus que s'il s'avançoit en Allemagne, il se rendroit suspect aux Etats, & donneroit occasion aux mal intentionnés de semer de facheux bruits de luy. Et quand même ceux d'Austriche & de Brandebourg auroient fait irruption en Pomeranie, il étoit résolu à ne point quitter le Dannemarc, mais à envoyer seulement quelques regimens dans cette Province, pour en renforcer les garnisons, D'ailleurs comme les Danois réfusoient de rendre les vaisseaux qu'ils avoient pris avant, ou durant la guerre, le Roy deffendit aussi de rendre ceux qui avoient été pris dans l'Isle de Funen. Il souhaitoit aussi que ses Ambassadeurs étendissent l'amnistie jusqu'au tems du départ des troupes, de peur que les Danois ne s'avisassent un jour, de regarder le sejour de l'armée en Dannemarc au de là du tems marqué, comme une rupture de la paix. Enfin le Roy étant encore à Gotenbourg, & depuis ayant passé dans le Jutland, il commanda à ses Ambassadeurs par des lettres reïtérées de presser l'entiére exécution de la paix, & de dresser l'appendice du traité,

1658. *Le Roy se lasse des lenteurs des Danois.* 12. May. 17. May. 4. Juin.

1658. té, suivant la forme qu'il leur en avoit envoyée. Guillaume Lang avoit en même tems fait connoître à Stenon Bielke que le Roy Frideric projettoit quelque chose contre les Etats de son Royaume ; mais le Roy ordonnoit à Bielke d'en dissuader Frideric, parce que l'intérét de la Suede n'étoit pas que ce Prince fût si absolu dans son Royaume & que moins il dépendroit du Senat & des Etats, moins on pourroit se fier à son amitié.

Partage entre les Ambassadeurs de Suede.

§. 37. Pendant qu'on travailloit à Coppenhague à l'addition au traité, il arriva quelque dissentiment entre les ministres de Suede; car Coyet vouloit qu'on s'en tint exactement aux ordres du Roy, au lieu que Bielke prétendoit que pour terminer, il falloit en relâcher quelque chose. Et même ce dernier quelques heures avant qu'on receût de Gothenbourg les ordres precis de Charles Gustave, avoit déclaré que malgré les oppositions de Coyet, il concluroit avec les Danois, se faisant fort de faire approuver sa conduite au Roy. Il omettoit plusieurs articles qu'il disoit n'étre inferés dans les instructions que par défiance des Danois, offrant d'étre caution, qu'ils ne laisseroient pas de les observer, quoy qu'ils ne fussent pas inserés dans le traité. Cette facilité déplût tellement au Roy, que sans les prieres des amis de Bielke, il l'eût rappellé de Coppenhague, & dépoüillé de son caractere, ce qui obligea ce ministre à changer de conduite.

11. Juin.

L'affaire de l'Isle de Wen fut terminée, en sorte pourtant que les Danois ne voulurent pas reconnoitre que cette Isle eût toujours appartenu au pays de Schonen, apres avoir si fortement soutenu le contraire, afin de ne perdre pas tout ensemble leur reputation & leur Isle, en se déclarant coupables d'un mensonge public. Ainsi contre l'avis de Coyet, Bielke fit exprimer dans la convention, que desormais l'Isle de Wen appartiendroit sans contestation au pays de Schonen, par ou on insinuoit que la chose étoit sujette à contestation. Les Danois avoient aussi dressé un projet d'addition au traité, mais différent de celuy de Suede à plusieurs égards. Ce qui donna encore une ample matiére de contestation. Les Danois refusant sur tout de rien insérer dans le traité touchant la defense du Sund, de peur de mécontenter les étrangers. D'ailleurs Pierre Wibe fit naître encore un incident sur le sujet de Runsdal qu'il ne vouloit pas ceder aux Suedois avec le reste du Gouvernement de Drontheim, tachant de prouver par diverses raisons qu'il n'appartenoit pas à ce Gouvernement. Mais comme les Suedois firent voir qu'ils étoient fondés sur les paroles expresses du traité de Roschild, les Danois promirent de ne plus insister là dessus, disant que Wibe l'avoit fait sans aucun ordre. Ce qu'il étoit aisé de convaincre de faux, puis que le Resident de Dannemarc en Pologne avoit dit en passant à Berlin, qu'il pouvoit encore survenir plusieurs difficultés à l'exécution de la paix de Dannemarc, sur tout sur le sujet de Drontheim. 1658.

Les Danois promirent aussi à la fin de ceder Bremerverde, ayant toûjours soûtenu que Eggeric agissoit sans ordre du Roy son maître. Cependant ce Gouverneur avoit fait voir à Bremerverde des ordres de Frideric de ne pas rendre la place jusqu'à nouvel ordre ; ils donnerent en même tems une déclaration des sentimens du Roy leur maître, sur les articles qui restoient à conclure, quoy qu'à divers égards ils ne fussent pas conformes aux intentions de la Suede, ils refuserent néantmoins de rien changer.

Le Roy est plus mécontent que jamais des Danois.

§. 38. Le Roy étant arrivé à Flensbourg, & ne pouvant plus souffrir la mauvaise foy des Danois, commanda à ses Ambassadeurs demander une réponse décisive, & de protester hautement contre tous ces retardemens, témoignant qu'il luy étoit indifférent dans quel endroit il fit la guerre, & que le Dannemarc ne luy étoit pas moins precieux que la Prusse, pourveu seulement qu'il sceût à quoy se determiner ; il leur ordonnoit en même tems de luy faire sçavoir incessamment la réponse des Danois, & de ne rien signer qu'ils n'eussent receu de nouveaux ordres. Il ajoûtoit à cela quelques instructions touchant l'addition qui se devoit faire au traité ; sur tout il ne prétendoit pas que les Danois exerçassent aucune enquête sur les vaisseaux Suedois, qui passeroient le détroit du Sund, ni que les gens du Roy de Dannemarc donnassent aucun cer-

1658. tificat, par lequel il parût qu'ils avoient examiné les passeports des matelots Suedois. Que s'il se trouvoit qu'il y eût quelque chose d'effacé, ou d'ajouté à ces passeports, il prétendoit que ce n'étoit pas aux Danois à en connoitre, mais au ministre de Suede resident à Elsingor, Il écrivit aussi à Bielke des lettres par lesquelles il le reprenoit fortement d'avoir inseré dans l'acte de cession de l'Isle de Wen quelques paroles qui favorisoient les Danois ; mais ce qu'il l'irritoit plus que tout le reste, c'est que les Danois disoient hautement aussi bien que les Hollandois, que cette paix ne dureroit pas trois ans.

Demelé au sujet de la Guinée. §. 39. Mais comme s'il n'y eût pas déja eu d'assés grands embaras, lors que le traité étoit sur le point d'étre conclu, il survint de nouvelles difficultés du côté de l'Afrique, au sujet de la restitution de ce qui avoit été pris aux Suedois en Guinée. Pendant le régne de Christine, le commerce de la Suede commençant à fleurir, quelques particuliers firent une societé pour négotier sur les côtes de la Guinée, & y batirent quelques Forts; le directeur de cette societé s'appelloit Henri Carlof, & il en étoit en même tems membre. Il survint quelque démélé entre ses associés & luy, sur ce qu'on l'accusoit d'avoir négotié en son particulier sur ces côtes, ce qui étoit contre les Statuts de la societé. Il est vray que l'affaire avoit été assoupie par l'entremise de Laurent de Geer, & que Carlof avoit témoigné étre entiérement satisfait.

Cependant il ne laissa pas de faire transporter sa famille de Hambourg à Emden, dans le dessein de se vanger de l'affront qu'il prétendoit avoir receu. Et s'étant fait donner dés le mois de Décembre de l'année précedente une Commissaire du Roy de Dannemarc pour courir la mer, il leva l'ancre au Port d'Emden avec un vaisseau Danois monté de dixhuit pieces de canon, & de quarante huit hommes pour faire voile en Guinée, où il alla aborder à Gemora, où la societé
25. Juin. s'étoit établie. Là s'étant informé de l'état du principal Fort des Suedois nommé Capo Corso, il s'avança jus-
26. Juin. qu'au Cap nommé *tres puntas*, ou ayant emprunté des Hollandois quatre grandes barques, quarante six esclaves Negres, & vingt deux mate- 1658.
lots, il alla prendre terre la nuit suivante au Château de Mina, d'où il s'a-
vança par terre vers le Fort de Capo 27. Juin.
Corso, qui en est éloigné d'un mille & demi. Quand il y fut arrivé, il prit avec lui un bon nombre d'Ethiopiens, & d'esclaves de la societé, & entra le matin à porte ouvrante dans le Fort dont il se rendit maître sans nulle difficulté à la faveur du broüillard qu'il faisoit alors. Il fit prisonnier le Commandant du Fort nommé Jean Philippe Crusenstiern, se saisit de toutes les marchandises & des effets, aussi bien que d'un vaisseau qui étoit à l'ancre dans cet endroit. Quand il fut maître du Fort, il arbora le Pavillon Danois, & fit faire plusieurs décharges à la Danoise. En suite il s'empara de plusieurs petits Forts, comme de celuy de Joansbourg, d'Annemabo, & de la maison nommée Alcana, de sorte qu'on faisoit monter la perte de la societé dans cette occasion à plus de trois cent mille écus.

Carlof ayant quitte les côtes de 8. Juin.
Guinée, fit voile en Dannemarc. Il aborda à Glucstad & avec un vaisseau chargé de butin donna aussitôt avis de son arrivée à Eberstein qui en étoit Gouverneur. On n'eut pas plutôt appris cette nouvelle à Hambourg que Vincent Moller ministre de Suede dans cette ville envoya George Barsen à Glucstad, avec des lettres à la Régence, pour demander qu'on arrêtât Carlof, comme étant un Gentilhomme sujet de la Suede. Eberstein offrit bien de rendre aux Suedois les deux vaisseaux que Carlof avoit amenés, mais pour Carlof luy même, il ne pouvoit s'y résoudre, par ce que cet armateur avoit agi au nom du Roy de Dannemarc. Mais Barsen repliquoit à cela, que Carlof étoit un Gentilhomme Suedois, & que le bruit étant qu'il avoit remis en d'autres mains le Fort de Capo Corso, il étoit d'autant plus nécessaire de l'arrêter, afin qu'il y eût moins de difficulté à recouvrer ce Fort. Ainsi Eberstein ordonna aussitôt à un Lieutenant Colonel de faire chercher Carlof, & de luy faire sçavoir ce qui se passoit, de sorte que Barsen s'en retourna persuadé du succés de sa commission. Mais dés le premier bruit de l'arrivée de Barsen à Glucstad, Carlof s'étoit retiré dans son vais-

1658. vaiſſeau, & ayant chargé ce qu'il avoit de plus precieux ſur une fregate, il avoit pris la route d'Emden.

Comme les miniſtres de Dannemarc avoient favoriſé l'evaſion de Carlof avec les richeſſes qu'il avoit enlevées aux Suedois en Guinée, le Roy prétendoit que c'étoit aux Danois à les dedommager de cette perte. Il écrivit de Flensbourg au Roy Frideric pour ſe plaindre de cette entrepriſe, & pour demander ſatisfaction là deſſus, & ſur les autres articles, afin qu'il pût enfin délivrer le Dannemarc de la dépenſe & de l'incommodité qu'y faiſoit ſon armée; au reſte il faut remarquer que par l'Article XI. du traité de Roſchild, on étoit convenu, que tout butin, ou capture, qui ne ſeroit pas arrivée ſur les Ports du Holſtein, ou du Dannemarc, avant la convention de Toſtrup, ſeroit reſtituée aux Suedois. Mais les Danois ſoutenoient au contraire, que cette affaire regardoit l'article XIV. du même traité, par lequel on n'étoit obligé qu'à la reſtitution des places ; le butin & les vaiſſeaux qu'on y auroit pris demeurant entre les mains de ceux qui s'en trouveroient ſaiſis.

Cette entrepriſe des Danois avoit tellement irrité Charles Guſtave, qu'il fit venir Vrangel de l'Isle de Funen, pour deliberer avec luy, ſur ce qu'il avoit à faire. Sa premiere penſée fut d'abord de retourner en Dannemarc, & dans cette vuë, il écrivit à ſes Ambaſſadeurs à Coppenhague, de demander audiance au Roy de Dannemarc, afin de luy rendre ſes lettres à luy même, & de luy reprocher en même tems ſes lenteurs affectées ſur des articles qui ne ſouffroient aucune difficulté, & l'évaſion de Carlof, où l'on avoit pû découvrir la malignité des miniſtres de Dannemarc; comme cette inſulte avoit été faite aux Suedois par l'autorité du Roy de Dannemarc, Charles Guſtave prétendoit en recevoir une pleine ſatisfaction, & au cas que les Danois manquaſſent d'argent pour le dédommager, il demandoit qu'ils engageaſſent la contrée Septentrionale, & Wardhuſen, à condition que ſi l'argent dont on conviendroit, ne ſe payoit pas au bout d'un certain terme, ces terres demeureroient aux Suedois. D'ailleurs le Roy prétendoit ſe reſerver le droit de recouvrer les Forts de la Guinée, & de rétablir la 1658.
ſocieté, ſans avoir aucun égard aux conditions ſous leſquelles Carlof avoit remis ces Forts en d'autres mains. Il vouloit encore que ſes Ambaſſadeurs ſe plaigniſſent de ce qu'on n'avoit pas encore rendu Bremerverde, le Gouverneur ſoûtenant qu'il n'en avoit point receu d'ordre. Mais ſur tout, il leur ordonnoit de preſſer la réponſe ſur tous ces chefs, par ce que ſes affaires ne luy permettoient pas d'attendre plus long tems.

§. 40. Les Ambaſſadeurs de Suede, ſuivant l'ordre du Roy preſſoient vigoureuſement la réponſe des Danois, par le moyen de Terlon. Ce qui obligea enfin Gerſtorf à aller chez eux, pour leur déclarer qu'il étoit prêt de leur donner ſatisfaction, ſur tout ce qu'ils demandoient. Il les prioit seulement de n'empêcher pas que le Roy de Dannemarc ne pût faire des levées, parce qu'il étoit tout à fait contre la dignité Royale de luy ôter cette liberté. Il ajoûtoit que le Roy Frideric écriroit à Charles Guſtave, pour l'aſſeurer que ces levées ne porteroient jamais aucune atteinte à leur amitié. A l'égard de l'affaire de Guinée, il promettoit d'en faire ſatisfaction, mais il demandoit du tems, jusqu'à ce qu'on pût s'aſſeurer de Carlof.

Le traité de Coppenhague ſe pourſuit avec chaleur.

23. Juin.

Cependant on voyoit aſſés que Gerſtorf n'avoit autre deſſein que d'amuſer les miniſtres de Suede, s'il n'eût pas eu affaire à un homme auſſi pénétrant que Coyet: Il ne diſoit rien ſur quoy l'on peût faire fonds touchant la défenſe de la mer Baltique. Et Beuning aſſeuroit les Hollandois avec la derniere confiance, que les Danois ne contribueroient point à faire exclure les flotes de guerre étrangeres de la mer Baltique, ce qui obligeoit les Suedois à prendre d'autant plus leurs précautions contre les ſubtilités des Danois. Gerſtorf témoignoit de bouche que l'affaire de Rumbsdal ne ſouffriroit aucune difficulté, mais cependant il ne vouloit rien donner par écrit la deſſus.

On remarquoit bien auſſi que les Commiſſaires de Dannemarc n'expoſoient pas au Roy Frideric toutes les raiſons des Suedois, à l'égard du bourgeois de Norcoping à qui l'on avoit enlevée un vaiſſeau; les Danois ne ſouhaitoient pas que cette affaire fût

1658. inserée dans le traité, demandant que les Suedois se contentassent de la parole que le Roy Frideric donneroit de faire faire justice à ce particulier; mais comme cet Armateur prétendoit avoir eu commission du Roy de Pologne, les Suedois disoient, que cette considération rendoit l'affaire publique, & qu'il falloit examiner si le Roy de Pologne avoit aucun droit d'inquieter personne de quelque maniere que ce soit sur la mer Baltique; ainsi pour l'exemple, ils demandoient que l'affaire fût inserée dans le traité. En effet comme cette commission du Roy de Pologne ne pouvoit étre regardée que comme une violation des droits particuliers aux Royaumes du Nort, les ministres de Suede témoignoient étre fort surpris de ce que les Danois avoient fermé les yeux à cette entreprise, & n'avoient pas châtié celuy de leurs sujets, qui avoit prêté son ministre aux Polonois, & qui avoit eu la hardiesse de se servir ainsi des Ports du Dannemarc.

Sur l'affaire de Guinée, les Danois soutenoient que le butin qu'avoit fait Carlof étoit sur les ports de Dañemarc avant la convention de Tostrup, par ce qu'avant ce tems ce port d'Afrique étoit déja entre les manis du Dannemarc; que Vrangel avoit aussi pris à Corsoer un vaisseau Danois nommé le Delmenhorst, & que ce vaisseau n'étoit pas arrivé sur les ports de Suede avant le traité de Tostrup; que par le traité de Roschild on n'étoit obligé qu'à rendre les forts, & que le reste ne devoit étre regardé que comme des biens meubles, qui étoient tombés entre les mains du Roy de Dannemarc en même tems que les forts. Que Carlof n'avoit pas pris ce fort, & ces marchandises en qualité d'armateur, mais comme un officier de guerre qui avoit receu une commission expresse du Roy Frideric; qu'ainsi n'y ayant à proprement parler, que ce que Carlof avoit trouvé dans le vaisseau qui étoit à l'ancre devant le fort, qui dût étre regardé comme butin, les Suedois ne pouvoient tirer aucun avantage de l'article XI. du traité de Roschild dans cette affaire. Mais les Suedois représentoient là dessus que c'étoit la pratique parmi les nations civilisées, qu'un armateur qui ne vouloit pas passer pour Pirate transportât son butin dans quelque lieu, ou il pût étre déclaré de bonne prise, ce que Carlof n'avoit pas peu 1658.
pratiquer sur les côtes d'Afrique, n'y ayant personne qui eût pouvoir d'en connoître, & Carlof ne pouvant étre juge dans sa propre cause; qu'ainsi il ne suffisoit pas que Carlof eût amené ses marchandises sur les ports d'Afrique, avant le traité de Tostrup; mais que pour en conserver la possession aux Danois, il auroit fallu qu'elles eussent été amenées sur les ports de Dannemarc, avant ce tems là; que comme il y avoit beaucoup de différence, entre ce que font des Roys qui sont en guerre, ou leurs officiers par leurs ordres, & les entreprises d'un armateur qui n'agit qu'en vertu de quelque permission particuliere, il ne falloit pas mettre en comparaison le vaisseau qu'avoit pris Vrangel avec l'entreprise de Carlof en Afrique. Qu'on sçavoit bien que Carlof avoit fait cette expedition à ses frais, & à ses risques, & que les Danois ne pouvoient pas prouver que le Roy Frideric y eût rien contribué, ni que ceux qui étoient avec Carlof fussent aux gages du Dannemarc, & qu'ainsi Carlof ne pouvoit étre regardé que comme un écumeur de mer; que ce n'étoit pas une chose inouïe que des armateurs prissent des châteaux & des villes, & fissent quantité de dommages sur terre & sur mer. Que les societez des Hollandois dans les Isles Orientales, & Occidentales ne faisoient la guerre que par commission. Que dans la guerre précedente avec l'Espagne, les Armateurs Anglois avoient fait souffrir beaucoup de pertes sur terre aux Espagnols en Amerique. Que dans le traité de Roschild, on avoit tres clairement distingué entre ce qui se prend par des Roys qui se font la guerre, & par leurs officiers & soldats, & ce que prend un particulier qui en vertu d'une commission court les mers à ses dépens, & à ses risques; qu'à l'égard des premiers il avoit été reglé, que ce que l'on prendroit pendant la guerre seroit de bonne prise, sans examiner si les effets mobiliaires auroient été amenés dans les ports de Suede, ou de Dannemarc avant le traité de Tostrup ou non, & qu'on rendroit les places toutes nuës; mais que pour les armateurs, on étoit convenu qu'on rendroit tout ce qui ne seroit pas arrivé sur les ports de Dannemarc, avant la convention de Tostrup.

Enfin

1658. Enfin les Suedois présenterent par écrit les articles qui étoient encore indecis; surquoy les Danois pressés par Terlon déclarerent que le Roy de Dannemarc laissoit à la discretion des Commissaires de Suede d'écrire tout ce qu'ils jugeroient à propos, & qu'ils étoient prets à signer pourvû que sa gloire fût mise à couvert, & qu'on ne s'eloignât pas du veritable sens du traité de Roschild. Mais les Suedois ne vouloient point accepter ce parti, jugeant que c'étoit un tour que prenoient les Danois, pour persuader au public qu'on les avoit forcés à signer aveuglément. C'est pourquoy ils refuserent cette offre, & demanderent au Chevallier Terlon qu'il portât les Danois à donner par écrit une declaration de leur sentiment, sur ce qui restoit à decider, disant, que l'on conviendroit aisement des termes, en dressant les articles. Cependant les Ambassadeurs de Suede se trouvoient dans quelque embaras, en cas que les Danois voulussent conclure, parce que Charles Gustave leur avoit ordonne de presser si vigoureusement l'affaire d'Afrique qu'il en pût avoir satisfaction, avant que de retirer ses troupes, & d'attendre de nouveaux ordres, en cas de refus. Car ils craignoient que s'ils venoient à biaiser, lors qu'il s'agiroit de signer on ne les accusât par tout, d'avoir prolongé l'affaire de gayeté de cœur. Cependant comme Coyet jugeoit bien que le Roy avoit ses raisons pour vouloir demeurer plus long tems en Dannemarc, il fut bien d'avis qu'on amenât les choses au point de conclure, mais qu'on differât néantmoins la signature, sous quelque pretexte, jusqu'à ce qu'on eût receu de nouveaux ordres.

Autre tentative pour accommoder l'affaire de Guinée. *25. Juin.* §. 41. Pour presser d'avantage les Danois, les Commissaires de Suede, suivant l'ordre de Charles Gustave, demanderent une audience à Frideric, pour tirer de luy une réponse positive touchant l'affaire de la Guinée. Frideric les receut dans son jardin, où il leur fit d'abord de belles promesses, mais une grosse pluie qui survint tout d'un coup, les empêcha de s'entretenir plus long tems. Ils apprirent dans cet entretien, que l'intention des Danois étoit de rendre Bremerverde, en même tems que les Suedois rendroient Friderixode ; mais les Suedois prétendoient que suivant le traité de Roschild, c'étoit aux Danois à commencer l'execution de la paix. Apres le repas, le Roy Frideric entretenant Coyet en particulier, luy fit de tres grandes protestations de sa sincere amitié pour Charles Gustave, & l'asseura qu'il luy donneroit satisfaction sur l'affaire de Guinée, pourvû qu'on luy donnât quelque tems pour penser aux moyens d'en venir à bout. Il prétendoit néantmoins que dans le traité de Roschild il ne s'agissoit que des armateurs de l'Europe, & que la Guinée n'étoit nullement venuë dans l'esprit à ceux qui avoient fait le traité. C'est pourquoy il témoignoit qu'il eût été à souhaiter que toutes choses y eussent été mieux expliquées, afin qu'on n'eût aucun prétexte d'en differer l'exécution. Il se plaignoit en même tems, de ce que beaucoup de gens jaloux de l'union des deux Royaumes du Nort, ne cherchoient qu'à le rendre suspect au Roy de Suede, mais qu'il n'ignoroit pas combien l'amitié de ce dernier luy étoit avantageuse. 1658.

En effet Coyet remarquoit bien, que le Roy Frideric étoit innocent de beaucoup de choses qui s'étoient passées, & qu'il avoit éte surpris par ses ministres. Cela paroissoit assés, parce que ce Prince luy disoit, qu'il voyoit avec douleur que Charles Gustave avoit de la repugnance à conclure la ligue qu'il luy avoit proposée, quoy qu'auparavant il eût témoigné la souhaiter par la bouche de Durel; mais Coyet luy fit connoître, que le Roy son Maître l'avoit envoyé avec Stenon Bielke dans cette vüe, & qu'ils en avoient fait la proposition, comme cela pouvoit paroître par le projet qu'ils avoient présenté; mais qu'à l'instigation de quelques étrangers, les Commissaires de Dannemarc en avoient dressé un, par lequel ils tâchoient non seulement d'affoiblir indirectement le traité de Roschild, mais même d'en faire dépendre l'execution du succés des guerres que la Suede avoit maintenant sur les bras, & de rendre l'alliance entiérement inutile pour le present; ce qui étoit bien éloigné du but de l'alliance que Durel avoit proposée, comme on en pouvoit juger par la lecture des articles qu'il avoit produits. Le Roy parut extrémement surpris de l'entendre, & asseura que ses mini-

1658. ministres luy avoyent proposé l'affaire tout autrement.

29. Juin. Ensuite Gerstorf dit à Coyet, qu'il convenoit avec luy touchant la satisfaction que Charles Gustave prétendoit au sujet de la Guinée, mais que pour la caution qu'il demandoit, il en parleroit à Frideric. Ce dernier consentoit de restituer ce qu'avoit pris Carlof, mais il ne vouloit point donner d'autre caution que sa parole, disant qu'il n'y étoit point obligé par le traité de Roschild, que Charles Gustave n'en avoit point parlé dans la lettre qu'il luy avoit écrite, & que la France & l'Angleterre étoient garants de l'execution des traités; qu'en un mot il ne vouloit ni ne pouvoit engager aucune terre à cette occasion. 30. Juin. Frideric persistant dans ces sentimens, envoya Owen Juel à Charles Gustave, pour luy offrir satisfaction, & en cas qu'il ne voulut pas s'en contenter, Owen Juel avoit ordre de luy proposer la caution de quelques marchands de Hambourg ou d'Amsterdam, ajoûtant que si le Roy n'étoit pas content de ces offres, il falloit remettre l'affaire à la providence. La raison de cette derniere proposition est que le Roy vouloit bien donner quelques terres en hypotéque, mais non pas à Charles Gustave, par ce qu'il craignoit que dans la suite il ne trouvât quelque prétexte pour les retenir, ce qu'il n'avoit pas à craindre d'un particulier. Mais Coyet témoigna beaucoup de surprise de cet envoy, disant que le Roy ne pourroit le regarder que comme un prétexte de prolonger l'affaire, puis qu'il avoit ordre de la terminer, & qu'à l'égard de la caution des marchands de Hambourg, il l'accepteroit volontiers; en effet cet envoy ne servoit qu'à prolonger la conclusion du traité, dans un tems ou l'on commençoit à en esperer une bonne issuë; car le Gouverneur de Bremerverde avoit déclaré qu'il étoit tout disposé à sortir de cette place, & le Roy ne demandoit pas mieux que de profiter de cette bonne disposition des Danois.

Mais ces bonnes dispositions n'étoient qu'apparentes; aussi tôt apres les Danois se rendirent plus suspects que jamais. On voyoit bien qu'ils n'attendoient que le moment de la retraite de Charles Gustave pour éclater. Ils disoient à Coppenhague, que Pierre Wibe agissoit contre les ordres du Roy, au sujet de Rumsdal, quoy qu'à Drontheim Pierre Wibe montrât des ordres exprés. On decouvroit aussi par les lettres de Beuning quelles étoient ses intrigues avec les ministres de Dannemarc, & qu'il n'avoit autre chose en vuë que d'irriter les Danois contre la Suede, & de rendre nul l'article IV. de la paix de Roschild, qui néantmoins étoit si important & si profitable aux deux Royaumes. D'ailleurs on ne licentioit point les troupes Allemandes dans la Norvege, & les ministres d'Austriche, de Pologne & de Brandebourg ne négocioient rien de bon à Coppenhague; c'est pourquoy le Roy ordonna à ses Ambassadeurs de ne pas hâter la signature du traité, mais de bien éclaircir auparavant toutes choses, la Suede ne pouvant assés prendre ses seuretés contre le Dannemarc. Dans cette vuë, ils avoient ordre de presser les Danois, pour sçavoir d'eux quel nombre de vaisseaux ils voudroient mettre en mer, pour joindre à la Suede, au cas que quelque flote étrangere vint sur la mer Baltique, & s'en faire donner une asseurance par écrit. D'ailleurs il leur ordonnoit de representer, comme on avoit déja fait plusieurs fois, les mauvaises intentions de Beuning, & des autres Ambassadeurs des ennemis de la Suede, & de déclarer, que si le Roy de Dannemarc vouloit vivre en aussi bonne intelligence qu'il le temoignoit, il falloit qu'il renonçat à des liaisons si étroites avec ses ennemis, qui étoient en même tems ceux des deux Royaumes. Que s'ils remarquoient que les Danois ne demandassent à conclure, qu'afin d'éloigner les Suedois du Dannemarc, ils avoient ordre de chercher quelque prétexte pour prolonger, en demandant par exemple une caution reelle sur l'affaire de Guinée, & de luy donner avis de tout. 1658.

§. 42. Mais les Danois apportoient eux mêmes plus d'obstacles qu'il n'en falloit, pour empécher la conclusion du Traité. Car les Ambassadeurs de Suede ayant remis sur le tapis l'affaire de Guinée, les Danois commençoient à refuser la restitution qu'ils avoient offerte auparavant, disant, comme ils avoient déja fait, qu'ils n'y étoient point obligez, *Les Danois se montrent difficiles.* 30. Juin.

1658. gez, par le Traité, que Carlof n'étoit point un armateur, mais un chef d'Escadre, muni de bons ordres du Roy Frideric, pour aller sur les côtés de la Guinée s'emparer des Forts de la Suede, au nom du Roy de Dannemarc, quoy qu'ils ne pussent montrer ces ordres, quelques instances que leur en fissent les Commissaires de Suede. Ces derniers leur representoient donc, qu'il étoit tout à fait déraisonnable de contester, comme ils faisoient sur des choses qui avoient déja été réglées, puis qu'il s'agissoit moins de la satisfaction méme dont on étoit convenu, que de trouver les moyens de la faire. Sur quoy Gerstorf repliquoit, qu'à la verité en consideration de Charles Gustave, & pour affirmer leur mutuelle amitié, le Roy de Dannemarc avoit promis de restituer ce qu'avoit pris Carlof, mais que les Suedois non contents d'un procedé aussi obligeant, formoient de nouvelles prétentions, & demandoient une caution réelle, à laquelle Frideric n'étoit nullement obligé par le Traité de Roschild. Les Suedois disoient au contraire, que ce Traité engageoit le Roy de Dannemarc á une entiere satisfaction, & mettoit par consequent Charles Gustave en droit de demeurer en Dannemarc avec son armée, jusqu'a ce qu'il l'eut obtenüe. Mais que comme le Roy de Dannemarc ne pouvoit pas d'abord restituer les forts & les marchandises de la Guinée; & que d'ailleurs l'armée de Suede ne pouvoit demeurer pendāt tout ce tems dans son Pays, sans l'incommoder beaucoup, Charles Gustave avoit trouvé ce tour pour le soulager, de demander une caution réelle, ce qui ne pouvoit étre d'aucun préjudice à Frideric, parce qu'il rentreroit en possession des terres qu'il donneroit en hypotheque, dés qu'il auroit payé la somme dont on seroit convenu; & qu'au reste n'ayant pas fait scrupule de favoriser l'évasion de Carlof, quelque instance qu'on leur eût faite de l'arréter, ils ne devoient pas étre surpris que le Roy prît ses seuretés avec eux. Gerstorf proposa d'abord que cette affaire fût renvoyée à des arbitres, suivant le Traité de Stetin; & comme les Suedois ne vouloient point entendre à cette proposition, il demanda à quelle somme on prétendoit taxer cette restitution, & quel Pays on demandoit en hypotheque? les Suedois répondoient, que pour la somme elle montoit à trois ou quatre cent mille écus, & qu'au reste, ils n'avoient pas ordre de demander un Pays, plutôt que l'autre; mais qu'ils sçavoiēt bien eux mémes, du quel ils pouvoient plus aisément se passer, pour un certain tems. Quelques jours apres les Danois témoignerent au Chevalier Terlon qu'ils donneroient des marchands pour caution; cependant ils ne vouloient pas s'en expliquer devant les commissaires Suedois, jusqu'a ce qu'Ovven Juel, qui étoit allé porter à Charles Gustave la derniere déclaration de Frideric, touchant les articles indecis, & presser la retraite des troupes, fût de retour. 1658. 4. Juill. 7. Juill.

Le Roy avoit repondu à Ovven-Juel les mémes choses qu'il avoit fait dire tant de fois par ses Ministres à Coppenhague, qu'il retireroit ses troupes dés qu'il auroit avis de l'entiere exécution de la paix de Roschild. Mais il étoit échappé au Roy de dire à table en presence d'Ovven Juel, que sa flote arriveroit bien tôt à Kiel; ce qui fit entrer cet Ambassadeur dans un violent soupçon, que Charles Gustave n'eût encore quelque dessein sur le Dannemarc, parce que ce discours ne s'accordoit point avec sa retraite. Et en effet le Roy s'apperceut bien d'abord qu'il avoit parlé trop clairement, mais comme il avoit beaucoup d'esprit, il trouva moyen de détourner la conversation. Juel, & par ses lettres, & lors qu'il fut de retour à Coppenhague, ne manqua pas de faire connoître qu'il y avoit à craindre que le Roy de Suede, ne recomencât la guerre, si l'on n'exécutoit prontement le Traité.

Cependant les Danois donnerent à Coppenhague une déclaration par écrit, portant qu'ils n'étoient obligez qu'à rendre les Forts de la Guinée, & que par le droit de la guerre, les effets & les Navires devoient tourner au profit des Danois, qu'ils ne vouloient point donner de caution réele, & que si les Suedois n'étoient pas contens de cette déclaration, il falloit avoir recours à des arbitres; ils ajoûtoient néantmoins que ce n'étoit

1658. toit pas là absolument leur derniere resolution; & que c'étoit Pierre de Retz qui avoit conceu cet écrit, pour faire paroitre son esprit, & pour donner matiere à contester; mais Coyet declaroit hautement que le Roy ne sortiroit point de Dannemarc, qu'il n'eût eu une entiere satisfaction, & qu'il apprendroit avec beaucoup d'indignation l'inconstance avec laquelle ils se retractoient de ce qu'ils avoient avancé. En effet Gerstorf, disoit pour éluder la restitution qu'il avoit fait esperer qu'ils n'avoient pas promis de tout rendre, mais seulement ce qui étoit en leur pouvoir, comme les châteaux de la Guinée, & ce que Carlof avoit laissé à Gluckstadt, ne pouvant pas répondre de ce que cet armateur avoit emporté, ni de ce qui avoit peu étre aliené en Afrique. Terlon avertissoit souvent les Danois de ne pas donner par de si grandes longuers un pretexte bien plausible aux Suedois d'étre plus long tems à charge au Dannemarc. D'autant plus que Morstein ministre de Pologne aussi bien que Beuning, considerant l'état des deux Royaumes, & la situation des esprits n'auguroient rien de bon pour le Dannemarc du côté de la Suede. Mais Gerstorf alléguoit de mauvaises excuses, il disoit que les Suedois n'avoient pas été plutôt satisfaits sur un article, qu'ils formoient d'abord quelque nouvelle prétention, & que quand on leur auroit tout accordé ce qu'ils demandoient, ils n'auroient pas laissé de demeurer en Dannemarc, qu'au moins il y avoit beaucoup d'apparence qu'ils n'en seroient pas sortis avant le mois d'Août, & qu'ainsi il avoit paru fort inutile de se presser de leur répondre. Mais personne ne pouvoit gouter ce raisonnement, puis qu'il est clair que si les Danois eussent exécuté ponctuellement le Traité, le Roy n'eût peu se dispenser de retirer ses troupes, sans trahir ses propres desseins, & sans se rendre odieux á toute l'Europe.

Dans ce même tems, Beuning, tâchoit d'engager Meadovve à se joindre avec luy pour s'opposer à la déclaration que les Ministres de Suede exigeoient de ceux de Dannemarc, touchant l'exclusion des flotes de guerre étrangeres sur la mer Baltique, parce que cette affaire regardoit aussi les Anglois. Meadovve s'en deffendoit sur ce qu'il n'avoit point d'ordre la dessus; mais Beuning luy représentoit, que dans une affaire de cette nature, il ne falloit pas attendre des ordres, & qu'il n'en avoit point receu non plus, comme sur beaucoup d'autres choses, sur les quelles il esperoit de n'être pas desavoüé. 1658.

22. Juil. Enfin sur la fin du mois de Juillet les Danois commencerent à paroître plus traitables. Ils offrirent de tout restituer, & de faire payer dans un an par des marchands de Hambourg la somme de trois cent cinquante mille écus, & on esperoit que l'affaire pourroit se terminer en deux ou trois conferences. Mais ils ne vouloient pas s'expliquer sur le nombre des vaisseaux qu'ils armeroient pour la defense du Détroit, disant, que quand on les devroit écorcher, (c'étoit leurs termes) il étoit entiérement hors de leur pouvoir de s'expliquer la dessus.

Coyet voyant le Traité de Coppenhague si avancé, résolut d'aller en toute diligence rapporter au Roy l'état de cette negotiation, & luy conseiller d'accepter l'argent des Danois, & de leur abandonner toute cette affaire de la Guinée. Mais avant son arrivée, le Roy avoit déja pris d'autres mesures. Il y eut alors quelques Danois qui creurent que c'étoit Coyet qui par ses lettres avoit engagé le Roy à revenir en Dannemarc, & que cet Ambassadeur n'étoit parti que pour luy persuader qu'il ne tenoit qu'a luy de s'en rendre maître. Mais les lettres de Coyet ont fait voir le peu de solidité de ce jugement. D'ailleurs il parut assés clairement qu'il ignoroit les desseins du Roy, quand il partit de Coppenhague, puis qu'il y laissa une somme d'argent considerable, de bons effets, & des papiers d'importance, qu'il eût peu faire enmener. Mais il ne faut pas s'étonner qu'il fût suspect aux Danois, puis qu'il executoit si ponctuellement les ordres du Roy, pendant que Bielke se relâchoit en plusieurs choses en leur faveur.

Le Roy forme la résolution de recommencer la guerre en Dannemarc.

§. 43. Il y avoit déja long tems que le Roy s'impatientoit de la conduite des Danois qui ne promettoit rien

1658. rien moins qu'une veritable amitié. Il avoit bien connu d'abord par un projet aussi déraisonnable que le projet d'alliance qu'ils avoient donné, aussi bien que par les lettres & les démarches de Beuning, que leur intention étoit de rendre nul le traité de Roschild; c'est à cela que tendoit cette liste de plaintes qu'ils avoient faites à Coppenhague, à ses Ambassadeurs, & qu'Owen Juel luy avoit fait à luy même à Gottenbourg, sans doute afin d'avoir toûjours un prétexte tout prêt pour violer la paix, & pour éclater dés la premiere occasion. Et en effet il étoit aisé de juger qu'ils auroient exécuté la paix plutôt que de souffrir que l'armée demeurât si long tems à leurs dépens en Dannemarc, s'ils n'eussét eu dessein de gagner du tems, jusqu'à ce que le Roy fût contraint de sortir de ce Royaume, pour faire tête à d'autres ennemis, ou qu'ils eussent eux mêmes du secours de leurs voisins, pour reprendre ce qu'ils avoiët perdu.

Cependant au milieu de toutes ces lenteurs, le Roy avoit été contraint de demeurer en suspens, & les ennemis profitant de l'occasion avoient assiegé Thoren, qu'il étoit impossible de secourir que fort lentement, à cause du Dannemarc; le Roy qui ne demandoit pas mieux que de quitter prontement ce Royaume, pour observer les mouvemens des ennemis qu'il avoit ailleurs, avoit écrit par deux fois au Roy Frideric, pour luy demander avec instance l'entiere exécution de la paix, & il avoit en même tems ordonné à Vrangel, de hâter son départ, aussitôt apres. Peu de tems apres, Ulric Frideric Gyldenlew arriva à Flensbourg; il amenoit au Roy le reste des Cavaliers qui manquoient, & luy faisoit de grandes promesses de la part du Roy de Dannemarc, de l'entiere exécution du reste, au premier jour.

Aussi Charles Gustave ne doutant point que Frideric ne fût de bonne foy dans ce dessein, avoit déja tiré une partie de son armée des quartiers du Dannemarc, pour la faire marcher en Pomeranie, & dans le pays de Lauenbourg; ce qui même ne donnoit déja pas peu d'ombrage aux Etats de l'Empire qui commençoient à se plaindre que leurs terres étoient couvertes des troupes de la Suede. Et l'Electeur de Brandebourg publioit sur tout d'une maniere fort odieuse, que le Roy violoit la paix d'Allemagne. Mais il se trouva que Gyldenlew n'amenoit que la moitié des Cavaliers qui restoient à fournir. Encore ces Cavaliers étoient ils en partie de la milice du pays, en partie desarmés & mal vêtus, plusieurs n'avoient jamais servi dans la cavalerie, & la plupart deserterent dans la suite. D'ailleurs à mesure que l'armée de Suede approchoit des frontieres de l'Allemagne, on remarquoit que la négociation de Coppenhague se ralentissoit, & que les Danois se retractoient de plusieurs choses qu'ils avoient promises auparavant.

Ainsi le Roy se remettoit dans l'esprit, ce qui avoit été resolu dans le Senat à Gothenbourg, d'observer de pres les desseins & les mouvemens des Danois, parce qu'ils étoient à l'égard de la Suede dans une situation toute propre à l'inquieter, soit par leurs forces, soit par celles d'autrui. Plusieurs exemples du passé pouvoient fournir des indices assés clairs pour pénétrer dans leurs desseins, lors qu'ils se preparoient à quelque entreprise contre la Suede. C'est pourquoy le Senat avoit jugé à propos d'ordonner aux Ambassadeurs de Suede à Coppenhague, de presser vivement l'exécution de la paix, d'autant plus qu'on remarquoit assés que les Danois ne cherchoient qu'à rendre inutile le traité de Roschild, sous le pretexte specieux d'une alliance. On n'avoit pas oublié, que dans la guerre précedente les Danois avoient parlé de reprendre les armes contre la Suede, six semaines apres la conclusion de la paix de Bromsbroo. Toute leur conduite étoit suspecte, non seulement ils ne congedioient pas leurs troupes, mais même Owen Juel disoit nettement qu'on ne pouvoit accorder de troupes étrangeres au Roy de Suede, parce que Frideric en avoit besoin pour sa Garde. 20. Avril.

Tout cela faisoit justement soupçonner qu'ils n'eussent en vuë de se joindre aux Hollandois, & au Brandebourg, pour recommencer une guerre beaucoup plus fâcheuse pour la Suede, que la précédente. Et en effet on remarqua, que dés que les Envoyés de Brandebourg se furent reti-

1658. rés de Flensbourg sans rien faire, les Danois commencerent à paroitre plus opiniâtres que jamais, & à refuser l'entiere exécution du traité de Roschild. Même la Noblesse de Dannemarc s'étoit laissé repaître de tant de vaines esperances, qu'entre les Gentilshommes qui possedoient des terres dans le pays de Schonen, il n'y en eut que peu qui voulussent prêter serment de fidelité à la Suede.

Le Roy ne voyant donc aucune apparence de rien terminer avec le Dannemarc, & n'ignorant pas d'ailleurs combien toutes ces lenteurs avoient déja été préjudiciables à ses interets, & pouvoient encore l'étre dans la suite, envoya Dahlberg avec des instructions secretes pour Vrangel; il marquoit à ce General à quoy l'alloit porter l'injustice & la mauvaise foy des Danois, & luy ordonnoit de disposer toutes choses dans l'Isle de Funen, dans le Jutland, & dans le Holstein pour l'exécution de ses desseins. Cependant il tint plusieurs fois conseil avec les Senateurs qui étoient alors avec luy, en présence de Charles Gustave Vrangel, de Gabriel Oxenstiern, de Gustave Banier, de Guillaume Taube, de Claude Tott, & de Slippenbach. Tout meurement examine, on jugea unanimement que les Danois avoient quelque mauvais dessein, & qu'ils n'attendoient que le moment favorable, & les forces nécessaires, pour le faire éclater, qu'il falloit d'autant plus se defier d'eux, qu'ils ne refusoient l'exécution du traité, qu'afin de porter le Roy à le leur faire executer par force, & d'avoir en cela encore un prétexte de luy imputer la rupture du traité.

5. Juill. Le Roy écrivit donc à ses Ambassadeurs à Coppenhague, que quand même les Danois voudroient accorder un certain nombre de vaisseaux, pour empécher les flotes étrangeres d'entrer dans la mer Baltique, il falloit differer, sous quelque pretexte, la signature du traité, par ce que comme les Danois ne demandoient qu'à s'attirer quelque violence, afin d'avoir un pretexte pour ne rien exécuter, il étoit necessaire de prendre d'autres mesures pour la seureté de la Suede.

Ce fut peu apres ce tems là, que se fit l'election de l'Empereur Leopold. Et cette conjoncture là même, ne permettoit pas de faire la guerre en Allemagne, sans beaucoup de précaution, par ce qu'il étoit à craindre que la plûpart des Etats d'Allemagne n'embrassassent le parti du nouvel Empereur. Ainsi il n'étoit pas facile au Roy d'exécuter son premier projet contre la maison d'Austriche, de peur de s'attirer une grande partie de l'Allemagne sur les bras, pendant que les Moscovites, & les Polonois partageroient ses forces d'un autre côté. Il jugeoit donc plus à propos de traiter avec la maison d'Austriche & la Pologne, pendant qu'il étoit encore en Dannemarc, ou il vouloit pourvoir à la seureté de ce qu'il y avoit acquis, afin de ne pas laisser derriere luy un perpetuel sujet d'allarme. D'ailleurs avant que de rien entreprendre contre la maison d'Austriche, il falloit s'asseurer d'un secours d'argent ou de troupes, de la part de la France & de l'Angleterre. Pendant ce tems là le Roy jugeoit à propos de faire une tentative, pour detacher la maison d'Austriche des intérets de la Pologne, & faire par même moyen la paix avec les Moscovites, ce qui n'auroit pas été une avance peu considérable, pour exécuter ses autres desseins avec seureté, aussi bien qu'avec avantage.

A la verité, il n'eut peut être pas été impossible de forcer les Danois à exécuter le traité, mais le Roy ne trouvoit ni avantageux ni raisonnable, de changer si souvent de mesures, dans une affaire si capitale. D'ailleurs la fin de l'été, & en même tems de la campagne approchant, il n'y avoit plus de tems à perdre, pour agir. Le Roy se trouvoit sur tout offensé de ce que les Danois avoient tant fait de difficultés sur l'article quatriéme de la paix de Roschild. Comme cét article regardoit la seureté de la Suede, & son droit sur la mer Baltique, il étoit important de n'en rien relâcher, par ce que sans cela il étoit impossible de former ailleurs aucune entreprise considérable. Il est vray que cet article n'alloit pas moins à soutenir l'ancien droit du Dannemarc, sur la mer Baltique, que celuy de la Suede, & que par là, il sembloit que les Danois se trouvassent naturellement engagés à s'unir avec ce Royaume, pour ce qui regarde la défense de cette mer. Cependant ils avoient toûjours refusé de donner

1658. donner les mains à cette union, sous le prétexte de la liberté du commerce, d'où il étoit aisé de conclure, que quand cette liberté de commerce le demanderoit ainsi, ils ne s'opposeroient pas à l'entrée d'une flote Hollandoise, sur la mer Baltique, pour secourir ceux de Dantzich, ou les autres ennemis de la Suede, au voisinage de cette mer; & les Commissaires Danois ne faisoient pas même difficulté de dire, qu'il n'y auroit rien que de juste, quand ceux à qui le Roy de Suede auroit fait quelque tort hors de la mer Baltique, chercheroient à s'en vanger sur cette mer. Beuning, en qui ces ministres prenoient une entiere confiance, ne cessoit de les animer, & il n'oublioit rien pour s'opposer à l'exécution de cet article. Il s'étoit même tellement persuadé qu'il en viendroit à bout, que dans toutes les lettres qu'il écrivoit aux Etats des Provinces, il les assûroit que les Suedois ne gagneroient rien à cet égard, & qu'on empécheroit, sous le pretexte de la liberté du commerce, que l'article quatriéme de la paix de Roschild ne passât. Aussi quelque instance que fissent les Suedois pour conclure, ce ministre Hollandois s'y opposoit il toûjours, alléguant l'alliance du Dannemarc & de la Hollande.

Le Roy delibere encore sur cette affaire.

§. 44. Cependant le Roy n'étoit pas tellement résolu, à recommencer la guerre de Dannemarc, qu'il ne remît plus d'une fois la chose en déliberation. C'est ce qu'il fit à Gottorp, où il alla de Flensbourg. *7. Juill.* On conclut dans cette derniere assemblée, que si, sur les lettres qu'on écrivit alors aux Ambassadeurs de Suede à Coppenhague, les Danois ne se mettoient pas en devoir de conclure promtement le traité, on leur demanderoit reparation des pertes que leurs lenteurs avoient fait souffrir à la Suede. De Gottorp le Roy partit pour Oldeslo, où s'étoit renduë une grande partie des troupes Suedoises, afin de passer en Allemagne, dés que les affaires du Dannemarc seroient terminées. Mais on luy apporta là des lettres de Coppenhague, par lesquelles il apprenoit que les Danois agissoient toûjours fort lentement, & que pendant trois semaines, on n'avoit peu obtenir une conference avec leurs Commissaires, qui attendoient le retour d'Owen Juel; délays *15. Juill.* qui faisant perdre au Roy les occasions 1658. d'agir ailleurs, ne pouvoient que luy étre d'un tres grand préjudice. Ainsi le Roy ayant tenu conseil avec Gabriel Oxenstiern, Charles Lewenhaupt, Guillaume Taube, Arvide Forbus, Claude Tott, & Slippenpach, on fut d'avis d'en demeurer à la resolution qui avoit été prise à Gottorp. On remit encore l'affaire en déliberation à Wismar avec les mêmes Senateurs, *23. Juill.* auxquels se joignirent Jacob de la Gardie, & Eric Steenboc. Aux raisons alleguées dans les déliberations précedentes, on ajoûta qu'Ulfeld avoit dit à Gustave Steenboc, qu'on cherchoit à Coppenhague les moyens de surprendre Vrangel dans l'Isle de Funen, pendant que ses troupes seroient dispersées dans leurs quartiers.

Mais la principale raison qui engageoit à attaquer alors le Dannemarc, plutôt que tout autre ennemi, étoit l'election de l'Empereur qui arriva en ce tems là, & le peu d'interêt que prenoient les Etats d'Allemagne aux plaintes que le Roy avoit faites de la maison d'Austriche, & de l'Electeur de Brandebourg. En effet cette nouvelle élection avoit entiérement changé la face des affaires d'Allemagne, & les avoit mises sur le pied que desiroient les Danois, de sorte qu'il n'y avoit plus d'apparence de former une entreprise aussi longue & aussi difficile, que l'étoit une guerre en Allemagne. Car les Etats de l'Empire, sans entrer en considération de celuy à qui l'on faisoit injustice, soit par des alliances, soit autrement, regardoient comme l'aggresseur, celuy qui donnoit le premier coup, quelque important que pût étre le sujet qui l'avoit obligé à prendre les armes. D'ailleurs il ny avoit aucun des Princes protestans qui osât prendre le parti de la Suede, ni qui comprît, combien ils étoient interessés à la conservation de ce Royaume. Il y avoit aussi beaucoup d'apparence que tous les Electeurs se déclareroient pour celuy de Brandebourg, & se rendroient même aux instances sollicitations qu'il leur faisoit de le secourir. Ce qui paroissoit assés par le dessein qu'on avoit de rappeller par des déclarations publiques, *Edicta avocatoria* les officiers Allemands qu étoient au service de la Suede. Ainsi le Roy prévoyant qu'il auroit trop d'ennemis à la

 fois

1658. fois sur les bras, trouvoit plus à propos de faire la guerre dans un lieu qui fût à sa bienséance, d'autant plus qu'il ne pouvoit la faire en Allemagne, sans le secours de la France & de l'Angleterre, dont il n'étoit pas encore assûré. Il considéroit encore que si on venoit à attaquer ses Provinces en Allemagne les protestans se trouveroient interessés à les defendre auquel cas l'affaire devenant plus importante, pourroit se passer avec plus d'avantage pour luy, que s'il ne s'agissoit que de son seul interét. Il y avoit d'autant moins sujet de ménager les Danois, qu'ils n'avoient pas fait difficulté de se vanter en présence du Chevalier Terlon, que cette paix ne pourroit pas subsister long tems; ce qui mettoit le Roy en droit, & même dans la néceffité, de prendre ses seuretés, & d'attaquer le seul ennemi qu'on pût alors combattre avec succés.

Cependant il vouloit expressément, qu'on fît entendre, que ce n'étoit pas une nouvelle guerre qu'il entreprenoit, & qu'il ne faisoit que continuer celle que le Dannemarc avoit commencée. Il prenoit cette précaution afin d'avoir recours à la garantie des Etats d'Allemagne, au cas que les Danois ou leurs alliés vinsent à envahir quelqu'une de ses Provinces dans l'Empire, & afin qu'il parût que le Dannemarc étoit l'aggresseur, & que la Suede ne faisoit que se défendre. Car le traité de Roschild n'étant point exécuté, la guerre subsistoit toûjours, puis que si le Dannemarc n'eût point attaqué le premier, la Suede n'auroit jamais été obligée, à reprendre les armes, à cause de l'inexécution de la paix. Le Roy fit sçavoir cette resolution à Steenboc Gouverneur de Funen, & aux Ambassadeurs de Coppenhague, par Dahlberg, à qui il donna ses ordres secrets pour cela, il ordonna en même tems à Coyet de le venir joindre sous quelque prétexte, & de laisser Bielke à Coppenhague. Dahlberg eut occasion de remarquer dans ce voyage l'état pitoyable où étoient alors les Fortifications de Coppenhague, qui au jugement de tous ceux qui entendoient le métier, n'auroit pas tenu contre une attaque imprevuë. Cependant les mauvais conseils de quelques gens mal intentionnés empécherent de profiter de cet avis, comme on le verra plus amplement dans la suite. 1658.

§. 45. Le Roy ayant donc pris cette résolution, fit assembler tout ce qu'il pût trouver de vaisseaux à Wismar, & dans tout le Holstein & le Jutland, avec ordre de les amener à Kiel. Et en même tems, il fit courir le bruit, que tous ces préparatifs se faisoient pour la Prusse, afin de faire lever le siege de Thoren. On écrivit la méme chose aux Ambassadeurs de Coppenhague, afin que cette nouvelle s'y répandît aussi. Peu de tems auparavant le Roy avoit écrit au Chevalier Terlon, qui étoit alors à Coppenhague, pour l'engager à le venir trouver, prenant pour pretexte qu'il avoit quelque chose de secret à luy communiquer, touchant les affaires de Pologne; mais la verité est, que le but de cette invitation étoit de tirer Terlon de Coppenhague, le Roy ne croyant pas pouvoir honnétement recommencer la guerre en Dannemarc, pendant qu'il y auroit actuellement un Ambassadeur du Roy de France, pour y moyenner la Paix. Quand cet Ambassadeur arriva dans le Holstein, il se douta par le mouvement des troupes de Suede, & par d'autres indices, qu'il se tramoit quelque chose contre le Dannemarc. Et les lettres qu'il en écrivit à Gerstorf engagerent les Danois à assembler à Coppenhague quelque peu de monde des lieux circonvoisins. Comme le Roy jugeoit, que dés que Frideric auroit avis de son retour en Zelande il quitteroit Coppenhague, il commanda à Wrangel de tenir des Vaisseaux dans le détroit qui separe la Zelande de l'Isle de Falster, pour épier Frideric, & l'empécher de passer à Lubec. Il vouloit aussi qu'on prît la même précaution à l'occident de la Zelande pour empecher ce Prince de se retirer dans la Norvege; d'ailleurs il commanda à cet Admiral d'arrêter tous les vaisseaux qui se trouveroient en mer, & sur tout de faire conduire au port de Landskron ceux des Hollandois qui voudroient passer dans l'Ocean, sans pourtant leur faire aucun dommage, mais seulement pour tenir lieu de gages, en cas que les Hollandois entreprissent quelque chose contre la Suede, & pour empécher qu'ils n'appris-

Expedition en Dannemarc.

1658. priffent fi tôt des nouvelles de ce qui fe paffoit. Avant que de rapporter le fuccés de cette expédition,il fera bon, pour plus grand éclairciffement de voir ce que le Roy faifoit ailleurs, & par fes négotiations fecretes.

§. 46. On à commencé de voir dés le livre prêcedent, les tentatives qui avoient été faites à Francfort, pour exclure la maifon d'Auftriche de la dignité Imperiale. C'eft dans cette vuë que les Electeurs Ecclefiaftiques avoient envoyé de leur part Chriftian de Boinebourg, & Guillaume Furftemberg à Munich, comme le Roy de France y avoit envoyé de la fienne, Antoine de Grammond: mais ils n'avancerent rien dans cette négotiation, à caufe de la défiance ou étoit l'Electeur de Baviere, à l'égard de celui de Mayence, quoy que Boinebourg proteftât que ce dernier avoit travaillé de tres bonne foy, à faire exclure la Maifon d'Auftriche de la dignité Imperiale, pour la faire donner à l'Electeur de Baviere, & que cet Electeur y étoit même tout difpofé fans les fortes oppofitions de fa Mere jointes avec celles de Maximilian de Courtz & de Haslang; non obftant cela, fi l'Electeur de Brandebourg eût été intelligence, avec celui de Cologne, & avec le Roy de Suede, l'Electeur de Mayence eut peu efperer par ce moyen de faire avoir la plus grande partie des fuffrages, à la Maifon de Baviere.

Les François s'aviferent alors mal à propos de preffer l'Election du Duc de Neubourg, ce qui ne pouvoit manquer de rompre les mefures de l'Electeur de Baviere, auffi bien que celles de l'Electeur de Brandebourg; l'Electeur de Mayence convenoit bien que le Duc de Neubourg avoit toutes les qualités neceffaires pour faire un grand Prince, & qu'il étoit tres digne de la Couronne Imperiale, mais il ajoûtoit en même tems, qu'il y avoit diverfes raifons de l'en exclure; quelques tems apres les Ambasfadeurs de France, fe tournerent, comme par caprice, du côté de l'Electeur de Baviere, fans avoir égard au jugement que l'Electeur de Mayence faifoit de cette Cour, & fuivant aveuglément les confeils des deux freres Francois & Guillaume de Furftemberg, qui dans cette affaire fe laiffoient plus conduire par leurs paffions, que par la raifon. Au milieu de toutes ces irréfolutions, ceux d'Auftriche trouverent occafion d'avancer leurs deffeins, & d'engager la plupart des Electeurs dans leur parti. Au moins fe tenoient ils affeuréz des fuffrages des Electeurs de Treves, de Baviere, & de Saxe, & même ils menaçoient que fi l'Electeur de Mayence ne fe déclaroit pour eux, ils iroient à Ratisbone ou ailleurs, & nommeroient l'Empereur avec les Electeurs dont on vient de parler. Au refte quelque bon deffein que pût avoir l'Archevêque de Mayence, il ne pouvoit pas empécher que Leopold ne vint à Francfort, parce qu'il avoit dixhuit ans accomplis. Mais cependant, quand tous les Electeurs s'y furent rendus, il ne voulut pas qu'on en fît fortir les Miniftres Etrangers, difant qu'il devoit être permis aux Ambaffadeurs des Roys & des Etats d'y demeurer jusqu'au jour de l'election, afin de ménager les interets de leurs Maîtres, au fujet de la capitulation de l'Empereur, & il ne jugeoit pas non plus à propos de hâter cette élection, qu'on n'eut auparavant trouvé quelque moyen d'affoupir tous les mécontentemens des Puisfances Etrangeres, & des Etats de l'Empire. 1658.

Lors que Grammond fut de retour de Munich, Boinebourg difoit au fujet de la négotiation de ce Miniftre, que l'Electeur de Baviere avoit agi fort imprudemment, en témoignant d'abord aux Francois, quelque deffein pour la couronne imperiale, parce que cela avoit engagé ces derniers à envoyer à grands frais des Ambaffadeurs à Francfort, pour fortifier cet Electeur dans cette penfée. Que ceux d'Auftriche avoient été pendant fix mois entiers fpectateurs tant de l'empreffement de cet Electeur, que des intrigues de la France; défefpérant presque de venir à bout de leurs prétentions; mais que préfentement qu'il difoit n'avoir aucune vuë de ce côté là, il couroit risque de fe broüiller en même tems avec la maifon d'Auftriche, & avec la France. Les François difoient de leur côté que l'Electeur de Mayence avoit feul empéché le fuccés de leur négotiation par ce que pendant tout ce tems là, il avoit eu 5. Janv.

des

1658. des liaisons secretes avec l'Austriche, & qu'il n'ignoroit pas, que quelque passion que l'Electeur de Baviere pût avoir pour cette dignité, il seroit toujours aisé à ceux d'Austriche de l'en faire revenir, par le moyen de sa mere, & du Comte de Courts.

Lors que Grammond pressoit l'Electeur de Baviere de luy donner réponse positive, ce dernier luy demandoit pourquoy la France vouloit si fortement qu'il fût Empereur. Et Grammond luy répondoit, que c'étoit dans la vuë de procurer à l'Empire du repos au dedans, & une bonne intelligence avec ses voisins. Mais l'Electeur de Baviere repliquoit à cela, que son élection ne manqueroit pas d'être suivie de la guerre, & que l'état présent de ses affaires ne permettoit pas qu'il s'y engageât. Courts asseuroit de son côté, que ceux d'Austriche avoient en leur disposition le suffrage de l'Electeur de Mayence, & que celuy de Baviere ne pouvoit faire paroître de dessein pour l'Empire, sans s'exposer à la risée de tout le monde. En effet l'Electeur de Mayence amusoit egalement & le Roy de France, & le Roy de Suede, par ces artifices. Les François étoient alors en négotiation avec le Duc de Neubourg, pour faire donner à ce Duc la Couronne de Pologne, par le moyen de quelques Polonois mécontens de l'Austriche, & dans l'espérance que le Roy de Suede contribueroit à avancer cette affaire. Et comme le Duc de Neubourg prévoyoit bien que par là il encourroit la disgrace de la maison d'Austriche, & qu'il auroit beaucoup à souffrir des Espagnols, il se resolut de faire une alliance avec la France pour la defense du Pays de Juliers, & pour en tirer de l'argent. Quand cette alliance fur concluë, Gravelle Ministre de France, la communiqua à l'Electeur de Mayence, qui envoya Boinebourg au Duc de Neubourg pour sçavoir de luy, s'il ne pensoit point à la Couronne Imperiale. Pour l'y encourager, Boinebourg luy representoit fort au long, les difficultés qu'il auroit à essuyer, s'il faisoit quelques démarches pour celle de Pologne, que cette prétention l'engageroit dans une guerre inévitable, & que cependant l'Allemagne avoit besoin d'un Empereur pacifique, que comme il avoit toutes les qualités nécessaires à un Empereur, il pourroit avoir beaucoup de part à l'election, ce qui devoit l'engager, à ne s'embarasser d'aucun démêle, de peur d'éloigner les esperances qu'il étoit en droit de concevoir pour cette dignité. 1658.

Le Duc de Neubourg, persuadé par ces raisons, renonça à la pensée qu'il avoit de se servir du Roy de Suede, pour obtenir la couronne de Pologne, & tourna toutes ses vuës du côté de celle de l'Empire. Mais Boinebourg, ajoûtant artifice sur artifice, allegua à Gravelle un grand nombre de raisons, pour luy persuader que ce Duc ne pouvoit être elevé à la dignité Imperiale. Ces raisons se réduisoient à dire que le Duc seroit trop dépendant de la France; qu'il commenceroit une guerre en Flandres, qui mettroit l'Austriche dans la nécessité d'y envoyer du secours, ce qui envelopperoit l'Empire dans une nouvelle guerre; que si ce Prince étoit Empereur, les Catholiques ne manqueroient pas de se diviser en divers partis en Allemagne, Qu'il n'avoit pas assés de revenus pour soutenir cette dignité sans le secours de la France, ce qui seroit honteux à l'Empire, & que même la France se rebuteroit bien tôt de le secourir, ce qui tourneroit à la charge de l'Empire. Que si une fois on donnoit l'exclusion à l'Austriche, elle ne manqueroit pas de prendre les armes, & que la France occupée ailleurs abandonneroit les intérêts de l'Empire. Que quelques Etats Protestans, n'étoient pas bien intentionnés pour le Duc de Neubourg, à cause de son zele excessif pour la Religion Romaine. Que par cette election, il s'eleveroit une faction en Allemagne, & que non seulement ceux d'Austriche, mais quelques uns des princes Protestans même ne manqueroient pas de l'attaquer. Que l'Electeur de Saxe, & celuy de Brandebourg s'opposeroient infailliblement à son élevation, à cause des differens qu'il avoit avec eux au sujet du Pays de Juliers. Que même ce Prince étoit trop entreprenant de son naturel; qu'il seroit peu agreable au Pape. Que l'Electeur de Cologne ne

1658. ne le verroit pas préferé sans indignation à celuy de Baviere. Que peut être quelques villes Imperiales des Païs bas, comme Cambray, ne voudroient pas le reconnoître, ce qui seroit une nouvelle semence de guerre.

C'est par de semblables artifices, que l'Electeur de Mayence travailloit à exclure le Duc de Neubourg de la Couronne de Pologne, & de celle de l'Empire pour faciliter à la Maison d'Austriche le chemin à l'une & à l'autre; il y avoit même alors à Mayence deux moines Espagnols, tous deux fort intriguans, qui séjournoient dans cette ville, sous prétexte de devotion, mais dans la verité, pour favoriser la Maison d'Austriche. Outre cela le frere de l'Electeur de Mayence, fort attaché à ceux d'Austriche, ne contribuoit pas peu au progrés de leurs desseins. De sorte que s'il paroissoit quelque dissentiment dans le conseil de l'Electeur, ce n'étoit que pour mieux couvrir le jeu, & par une collusion toute manifeste. Ainsi ceux d'Austriche regardoient la couronne Imperiale, comme un avantage qui ne pouvoit leur manquer. Ils avoient même donné cent mille ducats à l'Electeur de Saxe, pour l'engager à aller à Francfort. Et les François voyant que l'Electeur de Baviere refusoit cette dignité, ne pensoient plus qu'à pourvoir à leur seureté dans cette election, & à eviter une guerre en Allemagne; c'est dans cette vüe qu'ils firent inserer dans la capitulation, un article pour leur seureté, & qu'ils traiterent alliance avec les Electeurs Ecclésiastiques & les autres, pour le maintien de la paix d'Allemagne.

On travaille en vain à accommoder le Roy avec la Maison d'Austriche.

§. 46. On ne travailloit pas moins inutilement à accommoder le Roy avec la Maison d'Austriche, quelque effort que fit pour cela Jean Philippe de Schönborn Electeur de Mayence, afin de conserver la paix d'Allemagne, & par ce d'ailleurs, qu'il n'étoit pas sans sujet de crainte, du côte de la France; c'est dans cette vuë qu'il écrivit

8. Janv. au Roy de Hongrie, que le Roy de Suede étoit tout disposé à vivre en paix avec l'Allemagne, l'exhortant à y contribuer de son côté, & à s'employer à terminer la guerre de Pologne, & celle de Dannemarc. Il est vrai, que ces lettres ne se trouverent pas fort au gré de Biörnclou. D'un côté l'Electeur de Mayence y insinuoit, que le Roy de Suede avoit eu tort de rejetter l'entremise de l'Empereur, offerte par Pœtting; & de l'autre cet Electeur vouloit engager le Roy à accepter la mediation de Leopold, dans les deux guerres qu'il avoit sur les bras; surquoy Boinebourg disoit pour excuser l'Electeur, qu'il avoit fallu prendre ce tour pour entamer l'affaire. Mais Isaac Volmar disoit avec beaucoup d'emportement, que Leopold vangeroit les Polonois & les Danois ses aliés des injures de la Suede, emportement qui déplaisoit beaucoup à l'Electeur de Mayence, lequel traitoit Volmar de vieux fou. Au reste Plettemberg témoigna que les lettres de l'Electeur de Mayence avoient été fort agreables à Leopold, mais qu'il y avoit lieu de douter qu'on agît de bonne foy, par ce que les François publioient qu'ils avoient fourni une grosse somme d'argent au Roy de Suede, & qu'il étoit entré en confédération avec eux. Et come les troupes de France s'avançoient en même tems vers le Rhin, il y avoit beaucoup d'apparence que c'étoit pour joindre celles de Suede, ou pour faire quelque diversion. 1658.

Il est certain que les François n'avoient point alors à cœur d'accommoder la Suede & la Pologne, quelques mouvemens apparens que de Lombres se donnâ pour cela. Et quand on leur proposoit de fournir suivant les traités, certains subsides à la Suede, de Lyonne n'en vouloit pas même écouter la proposition, non plus que celle d'une alliance que Biörnclou luy faisoit. D'ailleurs ils exageroient beaucoup le peu qu'ils faisoient pour la Suede, & il n'étoit pas mal aisé à juger, qu'à la sollicitation du Pape, ils pensoient à faire la paix avec l'Espagne. Ainsi la Suede se trouvoit frustrée de toute esperance du côté des François, soit pour avoir la paix, soit pour faire la guerre. Mais ceux d'Austriche d'autre côté, ne négligeoient rien pour venir à bout de leurs desseins en Pologne. Comme la Reyne de Pologne s'y opposoit fortement, ils tâchoient de la mettre mal avec Jean Casimir, afin de diminuer son autorité, & de persuader aux Etats à Francfort, que le Roy de Suede & Leopold étoient dans une entiere intelligence, s'emportant au contraire contre les Ambassadeurs de France,

1658. afin de tenir les Etats dans la securité & de jetter des semences de désunion entre la France & la Suede.

Il étoit d'autant plus difficile de négocier alors avec les ministres d'Austriche, que la Cour de Léopold, qui étoit encore tout jeune, se trouvoit partagée en plusieurs factions. Porcia & Ferdinand Courtz, conjointement avec l'Ambassadeur d'Espagne, n'avoient égard qu'aux avantages particuliers de la Maison d'Austriche, mais le Prince d'Aursperg, & le Comte de Pœtting, avec quelques autres se tenoient attachés au bien de l'Empire. D'autre côté l'Archiduc Leopold Guillaume, avec Schwartzemberg suivoient une route toute particuliere, ne pensant presque qu'à broüiller, & à jetter les semences de la guerre. La raison de cette conduite étoit que Leopold Guillaume ayant adspiré inutilement à la couronne Imperiale, & n'étant pas regardé de bon œil du Roy de Hongrie, & des Espagnols, à cause de cette pretention, il ne demandoit pas mieux que de faire naitre la guerre, afin de se rendre néceſſaire. Parmi cette diversité d'interêts, il n'étoit pas aisé à Leopold de prendre des mesures asseurées, & de se déterminer de luy même. Porcia étoit son premier ministre, mais il n'avoit que peu d'experience dans cette charge. Le Comte de Courtz qu'on avoit donné pour second à ce ministre, étoit à la verité d'une grande intelligence dans les affaires; mais d'autres interêts l'empéchoient de s'en beaucoup mêler, outre que la goute & la vieillesse l'obligeoient souvent à s'absenter du Conseil. D'ailleurs Schwartzemberg, qui s'étoit joint à l'Archiduc, mettoit beaucoup de confusion à Prague, dans le Conseil en pressant, comme il faisoit, la guerre contre la Suede. A la verité il n'étoit pas entiérement éloigné de la paix, mais ce n'étoit qu'à condition, que ceux d'Austriche seroient absolument exclus de la Pologne, & les Suedois de la Prusse. Pour les Polonois, ils souhaitoient de traiter de telle maniere avec la Suede, qu'ils ne fussent obligés dans la suite à avoir aucun égard, ni aux Suedois, ni à l'Austriche. A l'égard de l'Electeur de Mayence, sa vuë étoit de ménager une étroite amitié entre Charles Gustave & Leopold, & d'empecher qu'on ne procedât à l'election, jusqu'à ce qu'on eût pris les asseurances néceſſaires, pour la paix d'Allemagne, tant de la part de la Pologne, que de la part de la France, afin d'ôter à la Maison d'Austriche la liberté de fournir du secours aux Espagnols, & de leur rendre par consequent cette élection inutile. La France avoit plusieurs raisons d'éviter une nouvelle guerre en Allemagne. Les guerres qn'elle soutenoit depuis plusieurs années avoient entiérement épuisé ses finances. D'ailleurs la Maison d'Austriche avoit usé de tant de flateries envers les Etats d'Allemagne, qu'elle les avoit mis dans ses intérets. Et la Suede, sur qui les François auroient pû faire le plus de fond se trouvoit un trop grand nombre d'ennemis sur les bras, sans esperance de pouvoir s'accommoder avec aucun. Outre qu'elle n'avoit que peu d'infanterie, & que pour l'engager dans quelque entreprise importante, il auroit fallu luy fournir des sommes d'argent considerables. Ainsi il y avoit beaucoup d'apparence, que si les François pouvoient arriver à leurs fins par la capitulation de l'Empereur, & par l'alliance du Rhin, ils ne se mettroient guerre en peine de celle de la Suede. D'ailleurs ils paroissoient mal contents de ce que Habbé avoit representé à Prague. Biörnclou leur ayant même representé qu'ils agissoient, comme s'ils eussent voulu absolument se séparer des intérets de la Suede. D'autre côté, nonobstant les memoires que Biörnclou presentoit, les Etats Protestants ne s'opposoient à rien de ce qui se faisoit au préjudice de la Suede, afin qu'elle ne fût pas en Etat de recommencer la guerre. Ils avoient seulement en vuë d'empécher qu'elle ne fût entierement opprimée, afin de pouvoir trouver en elle un appui dans la necessité. 1658.

Dans cette situation des affaires, & parmi une si grande diversité d'interêts & de desseins, ceux d'Austriche prirent le parti de rejetter l'amitié de la Suede, & de luy déclarer la guerre, bien persuadés, que les Danois se soutiendroient, jusqu'à ce qu'ils pussent avoir du secours par mer, & qu'en ce cas, ils ne songeroient point à faire la paix avec la Suede; les Austrichiens esperoient d'ailleurs que les Hollandois se déclareroient aussi pour eux, & qu'ainsi joints avec la Pologne, il ne leur seroit

pas

1658. pas difficile de chasser les Suedois de l'Allemagne. Ainsi, Leopold étant sur son départ de Prague pour Francfort, envoya ordre à Montecuculi de se joindre aux Polonois, & à l'Electeur de Brandebourg pour attaquer les Suedois en Pomeranie. En même tems on dépecha trois couriers, l'un en Dannemarc, pour détourner les Danois de faire la paix avec la Suede, l'autre en Pologne pour presser la jonction des troupes, & le troisiéme en Brandebourg, pour donner à l'Electeur le commandement général de cette armée. Et comme le bruit couroit, que Charles Gustave étoit entré en Zelande, on reïtera les ordres à Montecuculi de hâter l'invasion de la Pomeranie avec les troupes de Pologne & de Brandebourg. Cependant Lisola traversoit la paix en Pologne, afin que la maison d'Austriche pût prolonger cette guerre, jusqu'à l'election, & donner par là occasion de brouiller en Allemagne.

Toutes ces entreprises de la maison d'Austriche déplaisoient extrémement à l'Electeur de Mayence. Leopold luy avoit répondu en des termes tout à fait amiables, sur le sujet de l'accommodement avec la Suede, & luy avoit fait dire de bouche par le Prince de Lobkovvitz, qu'il laisseroit les choses dans leur entier, jusqu'à son arrivée à Francfort; cependant il avoit pris des mesures en chemin, & donné des ordres qui ne respiroient qu'hostilité contre la Suede. L'Electeur de Mayence en imputoit la faute aux Espagnols & à l'Archiduc, par ce que ce dernier esperoit avoir le commandement général dans cette guerre, & que les Espagnols se persuadoient que la guerre étant une fois allumée en Allemagne, ils auroient une occasion favorable de recouvrer la Flandres. Mais la nouvelle qui arriva de la paix concluë avec le Dannemarc d'une maniere si avantageuse pour la Suede arrêta toût court les mouvements de l'Austriche. Car le Roy de Dannemarc, malgré les conseils de Leopold, avoit exécuté les principaux articles de la Paix. C'est pourquoy l'Electeur s'employoit fortement à faire revoquer les ordres de Leopold, & exhortoit les autres à y concourir avec luy à quoy travailloient aussi les Princes d'Auersberg & de Lobkovvitz. En même tems il donna avis de ce qui se passoit à Biörnclou, par le moyen de 1658.
Boinebourg, luy fournissant les moyens de s'opposer aux desseins de l'Austriche. 23. Avril.
Ce fut par le conseil de Boinebourg que Biörnclou présenta au College Electoral un memoire par lequel il exposoit les dangers dont l'Allemagne étoit ménacée; & ce même memoire fut aussi communiqué aux Ambassadeurs des Etats de l'Empire.

Peu de secours à esperer de la France.

§. 48. Cette paix de Dannemarc mettoit l'un & l'autre parti dans la néceßité de changer de mesures: & il étoit de l'intérêt du Roy de sçavoir quel secours il avoit à attendre de la France avant que de se résoudre à rien contre la Maison d'Austriche. La France avoit voulu comprendre le Roy dans l'alliance du Rhin qu'elle meditoit alors, à la reserve de la guerre de Pologne; & le Roy n'étoit pas éloigné d'entrer dans cette alliance, pourveu qu'elle se contractât contre tous ceux qui voudroient se mêler dans la guerre de Pologne, & principalement contre la Maison d'Austriche & le Brandebourg; mais parce que quand même cette alliance auroit été concluë, le Roy n'y trouvoit pas assés ses seuretés, il ordonna à Biörnclou de representer aux Ambassadeurs de France qu'apparemment il marcheroit avec son armée du côté de l'Allemagne, & que s'il pouvoit s'asseurer d'une alliance avec la France, il profiteroit de l'occasion qui paroissoit favorable de se vanger de la maison d'Austriche. Surquoy les Ministres François temoignerent qu'ils avoiët ordre d'en traiter une avec la Suede, & présenterent en méme tems un projet pour cela. Mais ce projet ne satisfaisoit pas entiérement aux vuës du Roy, parce que les Francois ne vouloient pas que ce Traité eût force, qu'apres la conclusion de la Paix de Pologne, à laquelle ils sçavoient bien que la maison d'Austriche mettoit des obstacles perpetuels. Ce qui faisoit assés connoître qu'ils n'avoient point d'autre vuë que de commettre le Roy avec la Maison d'Austriche, à l'occasion de la guerre de Pologne, afin de pouvoir joindre toutes leurs forces à celles des Anglois, pour presser vigoureusement la guerre de Flandres. Ils faisoient aussi grand fonds sur l'alliance du Rhin, parce

1658. qu'ils prétendoient empécher par là, que la maison d'Austriche ne pût envoyer du secours en Flandres. D'ailleurs les choses sembloient pencher du côté de la paix avec l'Espagne, ce qui auroit rendu l'alliance de la Suede moins nécessaire aux François. On apprit aussi, peu de tems apres, que les Ambassadeurs de France n'avoient pas ordre de conclure un traité, mais seulement de representer à Biörnclou, ce qui empéchoit les François, de s'engager dans une guerre en Allemagne.

3. Avril. De Lyonne faisant donc assés connoître, qu'il n'avoit pas beaucoup à cœur de traiter avec la Suede; Biörnclou luy déclara ouvertement que dans l'état ou étoient les choses, le Roy son maître n'avoit plus que l'un de ces deux partis à prendre, ou attaquer les Austrichiens, ce qu'il ne pouvoit faire sans être asseuré du secours de la France; ou de s'accommoder avec eux, de maniere, ou d'autre, si la France ne vouloit pas donner les mains à une alliance dont les conditions fussent équitables; & que ce seroit alors que la France pourroit connoître enfin, que par des considérations tout à fait frivoles, & hors de saison, elle avoit perdu l'occasion, d'éloigner de la Flandres les forces de la maison d'Austriche. De Lyonne se trouvant embarrassé de cette déclaration, dépécha aussitôt un courrier à Paris. Et apres son retour, il commença à avoir des conférences avec Biörnclou, dans lesquelles il bâtissoit toûjours sur ce fondement ; que la France vouloit bien faire alliance, & joindre ses forces avec la Suede, mais qu'on ne trouvoit pas qu'il fût à propos pour le present de rompre la paix, & de faire la guerre dans l'Empire, quoy qu'on ne comprît pas sous ce nom les terres de la maison d'Austriche, & le Royaume de Boheme. La raison de cet avis étoit, que la plupart des Electeurs & des Princes, tant Catholiques que Protestants, avoient non seulement témoigné, que tout ce qu'avoit fait la maison d'Austriche contre la paix leur déplaisoit, mais que de plus ils étoient dans le dessein de traiter une alliance avec la France & la Suede, pour le maintien de cette paix, & pour obtenir une bonne Capitulation ; alliance qui heurteroit de front les intérêts de la maison d'Austriche, & qui ne pouvoit manquer d'être d'un grand usage à la prochaine Diete, aussi bien que pour reprimer d'ailleurs l'ambition & les desseins particuliers de l'Empereur. Au lieu que si on venoit à attaquer quelqu'un des Etats dans l'Empire, il étoit à craindre, que tant les Protestans que les Catholiques ne passassent dans le parti de l'Austriche, & qu'ainsi la France & la Suede ne se trouvassent enveloppés dans une longue & perilleuse guerre, si les Etats venoient à s'appercevoir qu'on ne leur avoit proposé une alliance que dans la vuë de les amuser. 1658.

Outre que les plus considérables d'entre les Princes, tant Catholiques que Protestans, ayant entretenu une assés étroite intelligence entre eux, depuis la derniere guerre, il ne seroit pas aisé de les détacher, pour les unir à la France & à la Suede ; sur tout la Religion ne pouvant plus servir de pretexte. D'ailleurs de Lyonne representoit, que la France ayant sur les bras la guerre d'Espagne, & voulant poursuivre ses desseins en Flandre conjointement avec Cromvel, ne pourroit entreprendre une guerre en Allemagne, sans trop partager ses forces, & sans se mettre hors d'état de pousser l'Espagne aussi vigoureusement qu'elle avoit alors occasion de le faire. Il convenoit que Charles Gustave avoit des sujets fort légitimes de faire la guerre à la maison d'Austriche, & que même la France pourroit beaucoup gagner par cette diversion ; mais que cependant il n'étoit pas de son interét d'agir en Austriche avec la Suede, tant par les raisons qu'on vient d'alleguer, que parce qu'il faudroit que les troupes de France traversassent l'Allemagne, au lieu que celles de Suede pouvoient aisément pénétrer en Austriche par la Pomeranie. Enfin ce ministre n'estimoit pas que les François deussent entreprendre une guerre, ni troubler le repos des Etats d'Allemagne, pour un petit nombre de villes que la maison d'Austriche possedoit encore en Alsace; apres avoir établi ces fondemens, de Lyonne témoigna que le Roy de France étoit disposé à traiter avec la Suede, sous deux conditions : l'une, qu'apres que Charles Gustave auroit fait

1658. fait inutilement toutes les tentatives néceſſaires pour s'accommoder avec l'Auſtriche, il y feroit auſſitôt irruption, & que la France luy fourniroit pour cela une certaine ſomme d'argent ; l'autre, qu'au cas que les Electeurs & les Princes refuſaſſent de faire avec la France & la Suede, l'alliance qu'ils faiſoient mine de rechercher, où qu'apres l'avoir faite, ils vinſent à la violer, on prendroit de part & d'autre les armes contre eux.

Cependant les ordres de Lyonne n'étoient point de conclure d'abord, & il étoit aiſé de juger, que la France ne demandoit qu'à prolonger l'affaire, eſperant, que même ſans cette alliance le Roy ne laiſſeroit pas d'en venir aux mains avec l'Auſtriche, auquel cas le Roy de France pourroit ſe diſpenſer de fournir de l'argent à la Suede, & s'épargner en même tems les reproches qu'il craignoit qu'on ne luy fît au ſujet de la Religion, par ce que cette guerre venant à reüſſir à Charles Guſtave, il n'auroit pas manqué de procurer une plus grande liberté de conſcience aux Proteſtans des Provinces hereditaires de l'Empereur. Biörnclou, qui pénétroit dans les intentions de la France, témoigna que le Roy ſon maître n'étoit pas réſolu à attaquer l'Auſtriche, s'il ne ſe ſentoit ſoutenu par la France ; à quoy de Lyonne répondit, que toutes les penſées & les mouvemens de la France tendoient alors à pouſſer les Eſpagnols en Flandres, & que dans cette vuë, elle vouloit ſe maintenir en paix avec l'Allemagne ; qu'au reſte, il ne doutoit point que Charles Guſtave ne déclarât la guerre à la maiſon d'Auſtriche & que la France étoit prête à luy fournir de l'argent, pour ſoûtenir les frais de cette expedition. Et à l'égard de l'alliance, comme la propoſoit Biörnclou, de Lyonne ne s'en expliquoit pas.

On n'avançoit pas plus à la Cour de France par le miniſtere d'Antoine Courtin, ſur les inſtances qu'il faiſoit au Cardinal Mazarin de renouveller l'alliance avec la Suede ; ce dernier luy répondit, que, ni devant Dieu, ni devant les hommes, la France ne pouvoit rompre en bonne conſcience avec la maiſon d'Auſtriche. En effet, le Pape murmuroit déja de l'union de ce Royaume avec Cromvel, & de la reddition de Dunkerque aux Anglois, quoi que le Cardinal Mazarin n'eût jamais voulu conſentir à ce traité qui ſe négotia pendant quatre ans, que Cromvel ne luy fit voir qu'il ne manquoit plus que la ſignature au traité, par lequel les Eſpagnols promettoient de rendre Calais aux Anglois ; l'avarice du Cardinal étoit encore une des raiſons qui l'éloignoient de traiter avec la Suede. Cependant pour ne pas aliener tout à fait l'eſprit de Charles Guſtave, il luy fit offrir deux cent mille écus, comme une penſion, dont il pourroit faire tel uſage qu'il voudroit. Au reſte le Cardinal étoit fort indigné de ce que Courtin avoit écrit en Suede, que pour obtenir de luy quelque choſe de bon, il falloit luy faire peur. 1658

Cependant le Roy ennuyé de ces lenteurs étoit reſolu de rappeller Courtin. Mais le Cardinal Mazarin s'en mit dans une telle colere, qu'il n'épargnoit pas même les invectives, diſant qu'une telle maniere d'agir, n'étoit digne que de la groſſiereté des Septentrionaux. Que les Suedois demandoient toutes choſes avec une fierté inſupportable, & qu'ils ne vouloient ſe payer d'aucune raiſon : Que les François n'étoient pas bons *à jetter aux chiens* s'ils ſe laiſſoient ainſi traiter, & que ſi Courtin ſe retiroit, on rappelleroit auſſi Terlon, & qu'il en arriveroit des choſes, à quoy peut être les Suedois ne s'attendoient pas. D'ailleurs, il reprochoit à ces derniers leur inégalité, diſant qu'il n'y avoit rien de plus traitable qu'eux dans l'adverſité, mais que la proſperité les rendoit ſi fiers, que leurs propres amis ſe trouvoient reduits à redouter leur bonne fortune. Ces diſcours piquerent Charles Guſtave jusqu'au vif ; il ordonna même à Biörnclou d'en témoigner ſon reſſentiment aux Ambaſſadeurs de France, qui étoient à Francfort, ajoûtant qu'il ne preſſât pas d'avantage l'alliance avec ce Royaume, afin qu'il pût traiter ſelon l'occaſion avec la maiſon d'Auſtriche. Car il ne jugeoit pas qu'on pût faire aucun fonds ſur les François, pendant que Mazarin gouverneroit, parce que ce miniſtre ne cherchoit qu'à amuſer les gens par mille belles promeſſes, qui s'en alloient en fumée. Le Roy proteſtoit même, que s'il vivoit aſſés long tems, il ne négligeroit pas les occaſions de s'en vanger. Biörnclou avoit

1658. aussi ordre de representer aux Ambassadeurs de France, qu'on ne pourvoyoit pas assés à la seureté de la Suede, par la *Capitulation de l'Empereur*, mais qu'il falloit renouveller la paix & que tous les Etats de l'Empire en fussent garants, & obliger la maison d'Austriche à se détacher de la Pologne.

L'Austriche semble se radoucir. §. 49. Cette conduite artificieuse des François ne traversoit pas peu les desseins de Charles Gustave; car quoy que la paix de Dannemarc eût beaucoup contribué à rompre les mesures de ses ennemis, il paroissoit pourtant assés, qu'ils ne meditoyent rien de bon, sur tout depuis que l'Austriche, la Pologne & le Brandebourg avoient conclu une ligue contre luy, comme contre un ennemi commun. Afin donc qu'il parût que le Roy n'avoit rien négligé pour maintenir la paix en Allemagne, il reïtera les ordres à Biörnclou au sujet de l'accommodement avec l'Austriche, & luy commanda expressément de ne rien oublier pour le faire réussir, & de ménager l'Electeur de Mayence dans cette vuë. Non obstant cela, il vouloit qu'il fît voir aux Ambassadeurs de France une copie de la ligue qui venoit d'étre concluë contre luy, & qu'il leur representât l'état de la Suede, & en même tems ce que la France étoit obligée de faire dans cette conjoncture, afin de tirer d'eux une réponse nette sur le renouvellement d'alliance, & qu'il pût juger de ce qu'il y avoit à attendre de ce côté là.

Cependant il ne vouloit pas que Biörnclou communiquât la copie de cette ligue aux Etats d'Allemagne, de peur que l'Electeur de Brandebourg n'apprît trop tôt, qu'il en avoit connoissance. Que si le Cardinal ne vouloit pas tenir une armée en Allemagne, ni entendre à une alliance, au moins il s'engageoit à fournir pendant un an, ou deux, quelque somme d'argent, en attendant qu'on pût mettre la derniere main à une alliance, mais en sorte pourtant qu'il fût libre au Roy de s'accommoder avec l'Austriche, s'il en trouvoit l'occasion. Le Roy ajoûtoit, que si les Etats de l'Empire avoient à cœur le bien de leur Patrie, ils s'employeroient aussi à cet accommodement. Ce qui étoit d'autant plus aisé, que quoy qu'il eût souffert beaucoup d'injustices, néantmoins pour toute satisfaction, il demandoit seulement qu'on remît, pour ainsi dire, la paix de Vestphalie dans sa vigueur, & qu'il pût jouïr, tant au dedans, qu'au dehors de l'Allemagne, de la seureté que cette paix devoit luy procurer. Que si Biörnclou n'avançoit rien par ses propositions, il avoit ordre de demander aux Etats, ce que le Roy pouvoit attendre d'eux, veu qu'ils étoient les garants de la paix de Vestphalie. 1658.

Ainsi le Roy de Hongrie étant arrivé à Francfort, Biörnclou agissoit fortement aupres de l'Electeur de Mayence, d'ailleurs fort bien disposé de luy même, pour l'engager à parler d'accommodement à Leopold, & en effet cet Electeur s'y employa de tres bonne foy, & avec beaucoup d'affection. Leopold de son côté fit connoitre par le Comte d'Oetingen, & par Volmar, qu'il n'avoit point eu dessein de secourir le Dannemarc, ni commandé à Montecuculi d'attaquer la Pomeranie, qu'il étoit tout disposé à s'accommoder avec la Suede, & qu'il envoyeroit des Ambassadeurs en Pologne, pour traiter de la paix.

Cependant quoy qu'en pût dire Leopold, on sçavoit de bonne part que Montecuculi avoit envoyé un homme à Berlin, pour demander passage pour ses troupes, & pour les joindre à celles de l'Electeur; & même ceux d'Austriche publioient, afin de se disculper, que l'Electeur de Brandebourg les avoit incité, à porter leurs armes en Pomeranie. Mais les Polonois au contraire l'accusoient de favoriser Charles Gustave, parce que par sa lenteur à secourir le Dannemarc, il avoit livré ce Royaume en proye à la Suede.

Peu de tems apres, Leopold luy même témoigna à l'Electeur de Mayence, qu'il étoit entiérement disposé à vivre en bonne intelligence avec la Suede, & qu'il n'avoit rien plus à cœur que de maintenir la paix de l'Empire aussi bien que de contribuer à celle de la Pologne, mais que pour n'en étre pas exclus luy même, il avoit été obligé de faire alliance avec les Polonois, & l'Electeur de Brandebourg; que cette alliance avec l'Electeur n'avoit pour but qu'une défense mutuelle, en cas que les Suedois vinsent à attaquer

1658. taquer ce dernier ; qu'il ne recherchoit point la succession à la Couronne de Pologne, qu'elle ne luy avoit point été promise, & qu'encore moins en avoit il traité ; qu'il ne prétendoit à aucune des terres de la Pologne, & qu'il ne cherchoit qu'à procurer la paix aux Polonois, & à pourvoir à sa propre seureté, aussi bien qu'à celle du Brandebourg. Mais on sçavoit assés, que ce n'étoit là que de belles parolles fort éloignées de ses veritables sentimens. En effet Lisola avoit jusqu'alors empéché les Préliminaires de la paix de Pologne, refusant l'entremise de la France, & ne faisant que chicaner sur les titres, ou disât pour empécher qu'ō ne s'assemblât solennellement pour traiter, qu'il y avoit lieu de craindre de donner de l'ombrage aux Moscovites.

C'est ce qui obligea Biörnclou à remontrer fortement au College des Electeurs, que comme le défunt Empereur avoit violé la paix de Vestphalie à plusieurs égards, au préjudice des Suedois, il étoit tout à fait necessaire de pourvoir desormais à leur seureté dans la Capitulation, & que si l'on vouloit absolument que Leopold fût Empereur, il falloit avant que de le déclarer tel travailler à une bonne paix pour la Suede, & il accompagnoit tout cela de l'enumeration des griefs qu'elle en avoit soufferts. Il ajoûtoit qu'au moins il falloit différer cette Election, jusqu'à ce que le Roy ayant mis ordre à ses affaires en Dannemarc, pût s'approcher de plus prest, afin de soûtenir ceux d'entre les Electeurs qui étoient bien intentionnés pour le bien public. Il representoit que c'étoit là l'unique moyen de faire entendre raison à ceux d'Austriche, & qu'autrement ils ne manqueroient pas de faire trâiner la guerre de Pologne, jusqu'à ce qu'ils pussent y enveloper l'Allemagne, parce qu'on voyoit bien que leur Politique étoit de hâter l'election de Leopold, afin de se rendre maitres des affaires en Pologne, & en Allemagne ; que dans cette vuë ils refusoient de traiter avec les Suedois à Francfort, renvoyant l'affaire en Prusse.

Comme les Ambassadeurs de France s'étoient laissés gagner par les Electeurs de Mayence & de Tréves, & qu'on avoit trouvé moyen de les engager à se taire, sous l'esperance de leur faire avoir satisfaction, on avoit peu d'egards pour la Suede. Outre l'Electeur de Mayence, celuy de Saxe travailloit aussi aupres de Leopold, pour l'accommoder avec les Suedois ; ce dernier témoignoit qu'il y étoit tout disposé, & que pour avancer cet ouvrage, il avoit envoyé ordre à Montecuculi de ramener en Silesie & en Boheme, toutes les troupes que Leopold avoit en Pologne, & chargé en même tems Lisola de s'abboucher avec Slippenbach, dans quelqu'une des places de la Marche, pour traiter de cette union, soit conjointement avec la Pologne, soit séparément, si on ne pouvoit faire autrement. 1658.

Tentative pour faire differer l'Election de Leopold.

§. 50. Les Electeurs de Mayence, de Cologne & du Palatinat conspiroient avec Biörnclou, pour faire différer l'Election. Ils étoient convenus entre eux, qu'il falloit auparavant pourvoir à la paix, & à la seureté de l'Empire. Comme l'Electeur de Brandebourg balançoit encore, Biörnclou pour l'engager dans le même parti, luy faisoit esperer de l'accommoder avec le Roy. Au contraire l'Electeur de Treves, celuy de Baviere, & de Saxe pressoient fortement cette élection, mais ils l'auroient fait inutilement, si on eût pû gagner l'Electeur de Brandebourg. Et il est certain que ce dernier, voyant la paix inopinée du Dannemarc, ne sçavoit à quoy se déterminer. C'est ce qui obligea ses ministres à négotier une entrevuë avec les Ducs de Lunebourg, à Magdebourg, pour leur representer, l'état où étoient les choses entre le Roy, & l'Electeur, par ce que ces Princes étoient dans le dessein d'envoyer une Ambassade au Roy pour accommoder la Suede & le Brandebourg. Et les ministres que cet Electeur avoit à Francfort travailloient aupres des ministres de France, pour faire recommander l'affaire à Terlon ; les deputés des Etats à Francfort ne s'interessoient pas moins non plus à cette reconciliation. Biörnclou répondit à tout cela, que quoy que l'Electeur eût souvent violé les traités, le Roy avoit pourtant voulu le dissimuler, pour le bien public, tant qu'il ne s'étoit pas exercé de trop grandes hostilités ; mais que la maison d'Austriche disoit hautement que cet Electeur avoit traité avec elle une alliance offensive contre la Suede ; qu'ainsi si l'Electeur avoit sincerement à

1658. cœur la cause commune des Protestans, il devoit se joindre sérieusement avec eux, & se détacher sans delay de leurs ennemis. Et il paroissoit en effet, que l'Electeur n'avoit point encore pris de parti asseuré par ce que Roy de Pologne & Montecuculi se plaignoient, qu'il ne se mettoit point en devoir d'exécuter les conventions, & qu'il faisoit difficulté de donner passage sur ses terres aux troupes de Pologne, & d'Austriche, & d'y joindre les siennes, pour agir contre la Suede, à quoy ils ne cessoient de le solliciter avec beaucoup d'instance ; ce qu'ils faisoient d'autant plus vivement, que l'occasion leur paroissoit favorable, pour opprimer les Suedois. Car Morstein Envoyé de Pologne avoit écrit de Coppenhague, que quoy que les Danois eussent traité avec la Suede, & qu'ils eussent remis leurs places, ils se disposoient pourtant à recommencer la guerre sur mer; que les Hollandois étoient sur le point de conclure avec l'Austriche, l'Espagne, la Pologne & le Dannemarc, une ligue contre la Suede, & que toutes ces Puissances jointes ensemble fourniroient au Dannemarc des forces suffisantes, non seulement pour se relever ; mais aussi pour incommoder les Suedois chez eux, en envoyant de Norvegue des troupes que les Hollandois pourroient entretenir, & renforcer fort aisément. Que l'Angleterre étoit jalouse du pouvoir des Suedois, & la France toute occupée par les divisions du dedans, que Montecuculi alloit marcher du côte du Holstein en l'absence du Roy, qui étoit alors en Suede; & que pendant que Vrangel étoit en Zelande & les troupes Suedoises dispersées dans les Isles du Dannemarc, de Souches agiroit en Prusse avec cinq mille Allemands, auquels il joindroit des Polonois; qu'ainsi c'étoit à l'Electeur à se determiner promtement, s'il ne vouloit bientôt voir fondre toutes ces troupes ensemble sur ses Etats. Morstein ajoûtoit, qu'il sçavoit de tres bonne part, que le Roy ne vouloit point entendre à la paix, à moins qu'on ne le laissât Maître de l'une & de l'autre Prusse. Que la flotte Hollandoise & Danoise étoit asses forte, pour enfermer les Suedois dans le Païs de Schonen, & que les Moscovites feroient infailliblement irruption en Livonie, d'où il concluoit, qu'il n'y avoit plus lieu de balancer pour l'Electeur. 1658.

Non obstant cela l'Electeur ne laissoit pas de biaiser; il prenoit pour prétexte la paix de Dannemarc, & il prétendoit que cette expedition dans le Holstein apporteroit plus de dommage que de profit aux Danois. En même tems il sollicitoit secretement l'Electeur de Mayence, à écrire au nom du College des Electeurs au Roy de Pologne, pour le détourner de faire irruption en Allemagne, & à representer à Leopold à Francfort, que les Etats souffriroient difficilement cette irruption dans l'Empire. On écrivit aussi, comme par maniere d'aquit à Charles Gustave sur le même sujet, afin que les autres ne s'imaginassent pas que tout cela ne regardoit que la Pologne. Et l'Electeur de Brandebourg avoit chargé ses ministres à Francfort de fomenter secretement les difficultés qui pourroient naître sur le sujet de l'election, & de ne point donner son suffrage qu'il n'eût tenté auparavant de s'accommoder avec le Roy de Suede. En effet les ministres de l'Electeur, avoient tenu jusqu'alors un procedé fort ambigu. Et de Lionne étoit d'avis que le Roy embrassât toutes les voyes honnêtes de traiter avec le Brandebourg, pardonnant le passé en faveur du bien public, moyennant quoy l'esperance de ceux d'Austriche touchant l'election de Leopold se trouveroit fort reculée. Même l'Electeur avoit dit à Blondel Envoyé de France, que si le Roy luy vouloit dire en confidence, ce qu'il demandoit pour rendre la Prusse, il s'engageoit de procurer la paix en peu d'heures, même à l'exclusion de l'Austriche : mais ceux d'Austriche disoient au contraire, que si les Polonois étoient dans le dessein de traiter avec la Suede par l'entremise de la France, ils feroient eux mêmes un traité à part avec les Suedois, & partageroient la Pologne avec eux.

Les François & les Espagnols s'opposent aux desseins du Roy.

§. 51. Mais les François & les Espagnols étoient ceux qui suscitoient le plus d'obstacles aux desseins du Roy à Francfort. Les premiers n'avoient pas voulu se joindre aux Suedois, pour terminer en même tems les sujets de plainte de l'un & de l'autre Royaume. Contens d'obtenir satisfaction pour eux ils negligeoient les interêts de la Suede,

1658. Suede, & ils fondoient leur ſeureté ſur la clauſe qui devoit étre inſerée dans la capitulation, & ſur l'alliance du Rhin. Du reſte ils paroiſſoient fort éloignés de vouloir entreprendre une guerre en Allemagne; ils diſoient n'avoir aucun ordre de renouveller alliance avec la Suede, & ils ſe contentoient d'offrir quelque ſomme d'argent, ſoit en vertu d'un traité ſoit par pure liberalité; pour les Eſpagnols, ils avoient conçu une telle animoſité contre les Suedois, que bien qu'il n'y eût point de guerre entre ces deux nations, Pegneranda & de Fuentes Ambaſſadeurs d'Eſpagne ne donnerent point avis à Biörnclou de leur arrivée à Francfort. Et à la Haye Etienne Gamarra fit ſçavoir à tous les Ambaſſadeurs Etrangers la naiſſance de l'Infante d'Eſpagne, ſans en dire un ſeul mot au miniſtre de Suede. En effet les Eſpagnols n'avoient rien negligé pour allumer la guerre en Allemagne, & c'étoit eux qui avoient toûjours detourné l'Auſtriche des penſées de la paix. Et comme ils s'étoient perſuadés, que dés que Leopold ſeroit arrivé à Francfort, on procederoit à ſon election, ils avoient réſolu de déclarer la guerre à la Suede, ſans écouter aucune propoſition d'accommodement avec elle. L'Electeur de Mayence faiſoit toûjours differer l'election par ſa fermeté, & inſiſtoit fortement ſur l'accommodement de la Suede avec l'Auſtriche. Mais Leopold continuoit toûjours à uſer de détours, au grand déplaiſir de cet Electeur. D'autant plus que ceux d'Auſtriche cherchoient à le commettre avec l'Electeur de Cologne, & celuy de Brandebourg.

Au reſte ceux d'Auſtriche & les Eſpagnols rejettoient l'amitié de la Suede avec tant de fierté, ſur ces fondemens. Ils s'étoient perſuadés que les Moſcovites avec les Polonois s'empareroient de l'Ingrie & de la Livonie; & que le Danemarc & les Hollandois meditoient encore contre la Suede quelque deſſein qui ne manqueroit pas d'éclater, dés que Charles Guſtave ſeroit aux priſes avec l'Auſtriche & la Pologne. En même tems ceux d'Auſtriche pour retenir les Moſcovites dans leur parti, conſeilloient aux Polonois d'offrir leur couronne au Czar, plutôt que de traiter avec la Suede. Enfin ce qui redoubloit leurs eſperances, c'eſt qu'on étoit à la veille de voir éclater en France des mouvemens contre Mazarin, auſſi bien qu'en Angleterre contre Cromvel, & tout cela par les intrigues du Marquis d'Ormond Ambaſſadeur d'Eſpagne. 1658.

§. 52. Cependant l'Electeur de Mayence mettoit tout en œuvre, pour accommoder le Roy de Suede & celuy de Hongrie, avant que ce dernier fût mis en poſſeſſion de la Dignité Imperiale. C'eſt dans cette vuë qu'il fut dreſſé dans le College Electoral un decret portant que l'Election de l'Empereur, & la ſeureté de l'Empire marcheroient d'un même pas, & qu'on n'arreteroit rien ſur le premier article, que l'Empire ne pût s'aſſeurer auparavant, s'il falloit conter ſur la paix, ou non. C'eſt pour cela que le College Electoral chargea l'Electeur de Mayence & celuy de Saxe, d'agir aupres de Leopold, pour le porter à la paix. Ces Electeurs s'y employerent avec beaucoup de ſoin, & ne négligerent aucune dès raiſons capables de perſuader le Roy de Hongrie. Sur tout l'Electeur de Mayence preſſoit Leopold de luy donner une réponſe poſitive ſur ces demandes, ſçavoir s'il vouloit travailler ſans delay à la paix de Pologne; s'il prétendoit à la ſucceſſion de ce Royaume; s'il vouloit avoir en dedommagement quelques unes des terres de la Pologne? Leopold ne pouvant répondre comme il auroit voulu ſur le champ à ces demandes, envoya le lendemain Porcia & Courtz à l'Electeur de Mayence, mais au lieu de la réponſe qu'il en attendoit, ils luy dirent, que Leopold n'avoit pas peu s'aſſeurer juſqu'alors, ſi le Roy de Suede étoit auſſi bien intentionné pour la paix, que le publioit Biörnclou. L'Electeur fut fort mal ſatisfait de ce détour, diſant avec un emportement qui ne luy étoit pas ordinaire, que cette excuſe n'empécheroit pas que Leopold ne demeurât chargé d'avoir refuſé les occaſions de faire la paix; ſur cela Porcia & Courtz répondirent en termes généraux, que Leopold étoit prêt de traiter avec le Roy de Suede, & que l'affaire pourroit s'accommoder en Pologne, ſollicitant l'Electeur à avancer cependant l'election. Mais l'Electeur ne voulut point acquieſcer à cette réponſe, ce qui les obligea à en rapporter une autre peu de tems apres. Elle conſiſtoit à dire; qu'il y avoit déja ſept ſe- 30. May.

L'Electeur de Mayence preſſe vigoureuſement la paix.

 mai-

1658. maines que Leopold avoit envoyé des Ambassadeurs aux traités de Pologne, & qu'il avoit fait expedier des saufconduits pour les Ambassadeurs de Suede, & ordonné à Lisola de presser les Polonois d'en expedier aussi, pour les ministres de Suede. Ils demandoient en même tems, sur ce qu'ils apprenoient que les consultations touchant la capitulation étoient sursises, que l'Electeur voulut bien les hâter, par ce que Leopold ne pouvoit demeurer si long tems à Francfort, sans y faire de grandes dépenses, & sur tout parce que ses provinces étoient exposées de toutes parts. Comme l'Electeur les pressoit de répondre sur les autres demandes, ils repliquerent que Leopold n'étoit point resolu à mettre ses interêts entre le mains de la France; surquoy l'Electeur leur representoit, que néantmoins les Suedois & les Polonois, qui avoient le plus d'interêt en cette affaire, avoient accepté la mediation de la France. Mais ils disoient à cela, que Leopold ne cherchoit que sa seureté; que reste il donc à faire, répondoit l'Electeur de Mayence, puis que le Roy de Suede s'offre à la donner toute entiere? Car ajoûtoit il, si Leopold ne prétend ni à la succession au Royaume de Pologne, ni à aucune de ses provinces, il ne peut avoir aucun sujet de refuser la mediation des François.

Sur cette réponse des ministres d'Austriche, Biörnclou representoit à l'Electeur de Mayence; que Colowrat Collegue de Lisola étoit encore à Breslau le premier de May; que le quatriéme du même mois, les Commissaires de Suede n'avoient encore receu aucun avis touchant les saufconduits. Que même depuis peu de 26. Avril. jours Jean Casimir étant à Posna, avoit temoigné en présence d'Isbrand Ambassadeur Hollandois, qu'il étoit combattu entre le Roy de France, & celuy de Hongrie, ses deux amis, & qu'il ne sçavoit duquel des deux il devoit accepter la mediation, ne pouvant refuser celle de la France. Et Lisola avoit engagé de Lombres par le moyen des Polonois, à aller trouver le Roy de Suede, afin de pouvoir éluder la mediation de la France, en l'absence de cet Ambassadeur, quoy que la Reyne de Pologne tint toûjours bon pour les François. Le Roy de Pologne avoit conclu à Varsovie, avec les Seigneurs 1658. qui s'y étoient trouvés, qu'il falloit accepter la mediation de la France, & que de Lombres étoit parti, pour porter Charles Gustave à consentir qu'on admit aux traités les alliés de la Pologne, entre lesquels le principal étoit Leopold. Courtz luy même ayant dit, sans y penser, que les Espagnols trouveroient fort mauvais qu'on acceptât la mediation de la France, l'Electeur de Mayence avoit répondu, qu'il ne falloit point avoir égard à ce que Pegneranda pourroit dire, mais à ce que diroient les Etats si Leopold, préférant des avis & des interêts étrangers, aux bons & pacifiques conseils qu'on luy donnoit, venoit à refuser cette médiation; car l'Electeur étoit piqué de ce que Pegneranda avoit dit de luy, qu'il s'attribuoit plus d'autorité, qu'il ne convenoit à un simple Gentilhomme tel qu'il étoit d'origine. En même tems cet Electeur représentoit à Courtz, que les Espagnols étoient entierément éloignés de la paix, & qu'ils n'avoient pour but que d'attirer la guerre en Allemagne, & de se conserver la Flandre aux depens des Allemands. Ainsi l'election de l'Empereur demeuroit toûjours suspenduë. Ceux d'Austriche disoient hautement qu'ils aimoient mieux se retirer de Francfort, sans rien faire, que de souffrir qu'on empéchat Leopold de secourir la Flandre. L'Electeur de Treves & de Saxe, à qui les Espagnols fournissoient de l'argent, tenoient des discours fort favorables à ces derniers, & faisoient de tems en tems des instances pour éloigner de la ville, les Ambassadeurs des Princes Etrangers. Mais l'Electeur de Mayence obtint à la pluralité des voix, qu'il leur seroit permis de demeurer à Francfort jusqu'à la veille de l'election. L'Electeur alléguoit pour raison de cette demande, que ces ministres Etrangers avoient à expedier les affaires de leurs Maîtres au College Electoral, & que lors de l'election de Ferdinand IV. le Marquis de Castelrodrigo Ambassadeur d' Espagne avoit sejourné à Augsbourg jusqu'à la veille de la ceremonie. En même tems l'Electeur de Mayence conseilloit à celuy de Brandebourg, de ne point ratifier l'alliance qu'il avoit concluë avec la Maison d'Austriche contre la Suede.

D'ail-

1658. D'ailleurs ce dernier Electeur tout seul avoit empéché Montecuculi & Czarneski de faire irruption dans le Holstein. De quoy ceux d'Austriche faisoient de grandes plaintes, étant persuadés que si l'Electeur de Brandebourg eût voulu, il n'eût pas été mal aisé de surprendre & de défaire entiérement les troupes de Suede, qui étoient répanduës dans le Holstein, pendant que le Roy & Vrangel étoient en Zelande. Ainsi l'espérance qu'on avoit concuë de pouvoir accommoder la Suede & l'Austriche recommençoit à diminuer. Ceux d'Austriche aussi bien que les Espagnols trouvoient fort mauvais que le Roy voulût garder la Prusse, & se rendre maître des côtes de la mer Baltique, d'où il pouvoit sans cesse inquieter leurs Provinces héréditaires. Mais ils n'étoient pas les seuls qui enviassent au Roy la possession de la Prusse. Les François même, & les Princes Protestans, ne l'auroient pas veu de fort bon oeil, dans la crainte que cette province ne devint une matiére perpetuelle de contestations. Comme d'autre côté, les Etats de l'Empire ne souhaitoient pas que la Pologne tombât en partage à la maison d'Austriche, craignant que cette augmentation de pouvoir ne tournât à l'oppression de leur liberté.

En ce tems là, il arriva à Francfort un Envoyé de Pologne, nommé Vladislas Rey, Chancelier de la Reyne, pour representer aux Electeurs, que les Polonois ne demandoient pas mieux que de s'accommoder avec la Suede, mais que cette Paix seroit impossible, tant qu'ils ne verroient point d'ésperance de recouvrer la Prusse, & qu'ils seroient contraints, de se mettre sous la domination de l'Austriche, ou de la Moscovie. Ce même Ambassadeur se plaignoit aussi que le Roy de Hongrie avoit empéché de traiter, en refusant toûjours la mediation de la France, & que par cette conduite, il avoit mis les Polonois à la derniere extrémité. C'est ce qui donna occasion aux Electeurs de Mayence, de Cologne & de Saxe d'aller trouver Leopold, de la part du College des Electeurs, pour luy representer, que s'il n'acceptoit sans aucune restriction la mediation de la France, & s'il n'avançoit la Paix de Pologne, qu'il ne pouvoit pas proceder à l'election ; & la verité est, que l'Electeur de Mayence ne demandoit qu'à différer cette election, jusqu'à ce que la Paix de Pologne fût entiérement concluë. 1658.

Mais quoy que les Ministres d'Austriche se vissent ainsi pressés par les Electeurs, & que Biörnclou donnât assez de jour à l'accommodement, ils s'y montroient néantmoins fort peu portés, & ne parloient d'autre chose que de hâter l'election. La verité est qu'ils esperoient alors de venir à bout de leurs desseins en Pologne, par le moyen du Czar qui pressoit vivement les Polonois de s'expliquer nettement en faveur de son fils sur la succession à la couronne de Pologne, promettant de reunir la Livonie à ce Royaume. Quoy que ni l'Austriche ni la Pologne ne s'accmmodât de cette succession, on disoit néantmoins que c'étoit les Jesuites qui négotioient cette affaire, & qui travailloient à faire déclarer le Czar successeur du Royaume de Pologne, à la prochaine diete, afin d'engager les Moscovites à tourner leurs armes contre la Suede; mais cependant ils vouloient disposer les choses en sorte, que les Austrichens en vertu de la premiere alliance demeureroient en Pologne, comme alliés de ce Royaume, & protecteurs de la Religion Catholique, afin d'empécher qu'elle ne souffrît aucune atteinte de la part des Moscovites, ou des Protestans, & pour faire ensorte par leurs intrigues secretes, qu'apres la mort de Jean Casimir, le frere de Leopold fût couronné Roy de Pologne. L'Austriche faisoit même beaucoup de fonds sur les Hollandois, croyant bien qu'ils ne refuseroient pas de prendre les armes en faveur de la ville de Dantzich.

Cependant les Ministres de Leopold, voyant que le refus qu'ils faisoient de s'accommoder avec la Suede, étoit un obstacle à l'election, commencerent à donner quelque espérance là dessus ; c'est pour cela qu'ils nommerent Conrad Luzovv, pour aller à Hambourg afin d'y voir le Roy quand il arriveroit en Allemagne, & de le sonder sur cet accommodement. Mais le choix qu'ils faisoient de Luzovv pour cela rendoit leurs intentions suspectes. Ce Ministre

1658. ſtre avoit paru en toute occaſion peu favorable à la Suede, & il ſembloit même qu'il y eût de l'affectation à n'avoir pas donné cette commiſſion à Plettenberg. Ce dernier étant autrefois à Stokolm, avoit exalté la prudence, les forces de Charles Guſtave, & le prix de ſon amitié au delà de tout ce qu'on en pouvoit croire à Vienne, auſſi bien qu'au delà de ce qu'on en ſouhaitoit. Il y avoit donc beaucoup d'apparence qu'on n'avoit choiſi Luzovv, que pour faire des relations empoiſonnées, & qui donnaſſent lieu à Leopold de ſe plaindre aux Electeurs que Charles Guſtave étoit mal intentionné pour la paix. Quoy qu'au fond le Roy fût diſpoſé à bien recevoir quelque Ambaſſadeur que ce fût, puis qu'il n'avoit garde de s'attirer à dos toutes les forces des Catholiques, en attaquant l'Auſtriche, quelque inſtance que luy fiſſent pour cela les François, & les Anglois, qui euſſent été bien aiſes de joüir des avantages de cette guerre, ſans rien contribuer à la ſoutenir.

Les François ſe tirent à quartier. 22. May.

§. 53. Il étoit aiſé de juger de la diſpoſition des François, par la réponſe qu'on receut de France au projet d' alliance, qu' avoient dreſſé Biörnclau & de Lionne; cette reponſe conſiſtoit à dire; qu'à la verité toutes les perſonnes desintereſſées devoient convenir que l'Auſtriche avoit violé la paix d'Allemagne par pluſieurs entrepriſes contre la Suede, & que la Boheme, la Sileſie, & la Moravie n'étant pas compriſes ſous l'Empire Romain, les Suedois pouvoient y établir le ſiege de la guerre, parce que c'étoit par là que Leopold avoit commencé à les inquieter; mais que le Roy de France connoiſſant le genie & l'uſage des Etats de l'Empire, jugeoit aiſément qu'ils prendroient cette invaſion pour une rupture de la paix, & que regardant les Roys de France & de Suede comme les aggreſſeurs, ils les exclurroient des avantages de la paix d'Allemagne; qu'il ne croyoit pas qu'il fût de l'intérêt commun des deux Royaumes d'entreprendre légérement en Allemagne une guerre qui ne manqueroit pas de retomber ſur eux, non ſans les incommoder beaucoup l'un & l'autre. Que pour entreprendre une guerre en Allemagne, il falloit que les Roys de France & de Suede euſſent la plus grande partie des Etats dans leurs interéts, comme du tems de Guſtave Adolfe, qui fut preſque appellé pour la defenſe des Etats. Mais que les eſprits étoient à preſent dans une toute autre diſpoſition, parce que les Catholiques & les Proteſtans s'étant apperceus des intrigues de la maiſon d'Auſtriche, pour les diviſer, ſe trouvoient obligez à demeurer unis, & que les Eſpagnols malgré les ſuggeſtions du Nonce, n'avoient peu obliger les Catholiques à prendre les armes contre les Proteſtans. Les François ajoûtoient encore que cette alliance offenſive contre la maiſon d'Auſtriche étoit contraire à l'alliance defenſive avec les Etats, par ce que cette derniere regardoit le maintien de la paix de Weſtphalie, au lieu que l'autre allumeroit une nouvelle guerre en Allemagne, que dans cette ſituation des choſes, il falloit que la France fît de deux choſes l'une, ou qu'elle abandonnât la Suede, ou qu'elle ſe détachat des Etats d'Allemagne, & leur laiſſât la liberté de ſe joindre à la maiſon d'Auſtriche. Mais que comme la France avoit à coeur de conſerver la paix, & de tenir les Etats dans ſes interéts, elle ne pouvoit s'engager dans une alliance contre l'Auſtriche, parce que par là elle romproit la paix, & violeroit l'alliance, où elle ſe trouvoit engagée avec les Etats. Qu'il y avoit encore d'autres raiſons qui concernoient, & la France elle même, & d'autres Etats de l'Europe, & qui empéchoient abſolument qu'elle ne s'engageât dans une guerre. Que le Roy de France étoit tous les jours ſollicité à la paix, & que proteſtant, comme il faiſoit, qu'il y étoit tout diſpoſé, il ne pourroit témoigner tout le contraire par ſes démarches, ſans s'expoſer à l'indignation de tout le monde Chrêtien, & ſur tout de ceux qui ignorant les interéts des Roys ne ceſſoient de décrier leur conduite; qu'il falloit auſſi conſiderer que les Eſpagnols travailloient de tout leur pouvoir à rompre la Paix de Weſtphalie, & que ſi la France & la Suede y contribuoient, elles avanceroient par là les affaires de l'Auſtriche; Qu'on laiſſoit toutes ces raiſons à examiner à la prudence du 1658.

Roy

1658. Roy; que cependant, s'il vouloit absolument contracter une nouvelle alliance, il falloit que ce fût sur ces suppositions, ou, en cas que par la capitulation de l'Empereur on ne donnât pas satisfaction à la France & à la Suede, ou en cas que l'Empereur qui seroit éleu contrevint aux articles de la capitulation. Qu'en ces deux cas, la France étoit prête à se joindre avec la Suede, pour obliger l'Empereur à observer, la capitulation & à se conformer à la paix de Vestphalie. Et qu'alors il faudroit y engager toutes les Puissances liguées avec les deux Royaumes, pour maintenir cette capitulation & la paix de l'Empire, parce que si l'on venoit à les negliger, elles pourroient se joindre à l'Austriche, & à l'Espagne, pour qui elles avoient néantmoins témoigné jusqu'icy beaucoup d'éloignement.

Biörnclau, répondit à toutes ces raisons, que Charles Gustave ne verroit qu'avec déplaisir que la France abandonnât la cause commune, veu qu'elle ne pouvoit ignorer, combien Leopold en avoit mal usé avec luy, tant en Pologne, qu'en Allemagne; mais qu'il viendroit un tems, où les François auroient sujet de se repentir de l'avoir abandonné, parce qu'ils connoitroient à leur grand dommage, combien ils avoient bâti sur un fondement ruïneux. Au reste les François ne refusoient pas seulement de s'unir avec le Roy contre l'Austriche, ils ne vouloient non plus fournir aucune somme d'argent comme une chose à quoy ils fussent engagez par Traité, craignant que cela ne pasfât pour une rupture de la paix. Ils s'offroient bien à fournir quelque chose, sous prétexte de quelques arrerages, & de Lionne offroit de son mouvement cent mille écus par an. On voyoit assés au reste que les François n'avoient en vuë que de se conserver une entiere liberté, & qu'ils souhaitoient que Charles Gustave entreprît seul la guerre d'Austriche, peut être dans le dessein de le soûtenir s'il venoit à avoir du dessous, & selon qu'ils le jugeroient de leur interest. Le Roy se trouvoit au reste extrémement piqué de ce que de Lyonne avoit dit, que les François pouvoient bien se passer des Suedois, mais qu'il n'en étoit pas de même de ces derniers; car 1658. il jugeoit que les Suedois, pouvoient aussi fort bien se passer des François. Aussi pour donner quelque inquiétude aux François, il dit à Terlon, qu'il envoyeroit Biörnclou à Vienne pour offrir à l'Empereur la Prusse Royale pour la Pomeranie, ou pour la Prusse Electorale.

Cependant Biörnclou répondit à de Lionne, que puis que la France étoit si ménagere, & si reservée, le Roy n'avoit plus d'autre parti à prendre, que de traiter de quelque maniére que ce fût, avec l'Austriche; qu'il voyoit bien, que ce qui retenoit ceux d'Austriche, c'est qu'ils ne vouloient pas être contraints, par les Electeurs, à traiter avec le Roy, mais qu'ils s'y porteroient d'eux mêmes, quand une fois Leopold seroit couronné, & qu'alors Mazarin auroit sujet de se repentir de son avarice. Ainsi les François se détacherent tout à fait des intérêts du Roy en Allemagne, contents d'avoir receu une clause qui devoit être inseré dans la Capitulation, & par ou l'Empereur s'engageoit à ne plus envoyer de troupes en Flandres. Quoy qu'ils regardassent le démélé du Roy avec l'Austriche, comme un démélé particulier; ils trouvoient pourtant, qu'il ne feroit rien que de fort juste & de fort loüable, s'il en tiroit satisfaction par les armes. En effet c'étoit là l'interêt des François, parce que pendant que l'Austriche seroit occupée en Allemagne, ils pouvoient plus aisement pousser les Espagnols en Flandres. Et comme d'ailleurs l'alliance de dix ans depuis la paix de Vestphalie étoit presque expirée, les François ne se croyoient presque plus engagés à rien envers la Suede.

§. 54. Cependant les Electeurs voyant ceux d'Austriche se radoucir tant soit peu, envoyerent au nom du College Electoral des Ambassadeurs aux Roys de Suede & de Pologne, pour avancer la paix. L'Electeur de Mayence avoit bien eu aussi une raison secrete de proposer cet envoy, c'est que prolongeant par ce moyen l'élection, il rabattoit en même tems la fierté des Austrichiens & des Espagnols, & engageoit Leopold à de grandes dépenses. Tout cela joint avec le peril dont il étoit menacé du côté de la

Le College Electoral envoye au Roy.

1658. la Suede, & l'incertitude des Polonois & du Brandebourg pouvoit le déterminer à unir ses intérêts avec ceux de l'Empire.

Ainsi Philippe Gaspard Beck, Nicolas Gerstorf, Henry Jules Blome, & Christian Ernest Canne, allerent trouver le Roy, & luy presenterent des lettres de la part du College des Electeurs, dont la substance étoit: Qu'ils voyoient avec déplaisir la guerre qui s'étoit allumée entre la Suede & la Pologne, & que si on ne travailloit promtement à la terminer, il étoit à craindre que l'Allemagne n'y fût bientôt enveloppée. Que comme c'étoit leur charge de pourvoir au bien de l'Empire, & de remedier à ce qui pourroit luy être préjudiciable, ils le prioient d'entrer dans des sentimens de paix & de reconciliation, non seulement avec la Pologne, qui y étoit déja toute portée, mais aussi avec Leopold, & l'Electeur de Brandebourg, qui ne pouvoient manquer d'être enveloppés dans cette guerre ; ils luy disoient la même chose de bouche, ajoûtant qu'il épargnât aux Provinces de l'Empire le passage des gens de guerre, ou au moins qu'il mît ordre qu'elles n'en souffrissent aucun dommage, selon les loix de l'Empire ; mais ils demandoient sur tout, que le Roy ne touchât point aux terres de l'Electeur de Brandebourg. Le Roy qui ne trouvoit pas ces discours fort conformes à l'état présent des choses, répondit assez froidement, & d'une maniére ambiguë: Que la paix de Pologne n'avoit pas dépendu de luy, & que si elle ne s'étoit pas faite plûtôt, il falloit s'en prendre à l'Austriche, & au Brandebourg. Il fit en même tems de grandes plaintes des intrigues de l'une & de l'autre de ces puissances, & il prenoit Dieu & tout le monde à témoin, que si la paix de l'Empire étoit troublée, c'étoit leur faute, & non la sienne. Il paroissoit aussi fort mécontent, de ce que le cercle de la haute Saxe avoit promis aux Polonois, qu'on ne donneroit plus passage aux troupes de Suede, sur les terres de ce Cercle. Ces Ambassadeurs étoient aussi chargés de découvrir adroitement, si l'intention du Roy étoit de n'attaquer que l'Austriche toute seule, ou bien tout l'Empire, comme n'ayant pas tenu la main à l'exécution de la paix. Car en ce cas on étoit résolu à hâter l'élection, & à tourner l'alliance du Rhin contre la Suede. 1658.

Divers soins de l'Electeur de Mayence sur le sujet de l'election. 22. May.

§. 55. Leopold voyant que la plûpart des Electeurs avoient à cœur la paix de Pologne, & que le repos de l'Allemagne en dépendoit, commençoit à temoigner qu'il étoit résolu de l'avancer, & que pour cela il acceptoit la médiation de la France ; mais ce qu'il en faisoit, n'étoit au fond que pour amuser les Electeurs, par ces feintes dispositions à la paix, jusqu'à ce qu'étant couronné Empereur, il pût prendre le parti qu'il jugeoit le plus convenable à ses intérets. Il est vray que si tous les Electeurs eussent agi de concert dans cette affaire, il ne leur eût pas été mal aisé de rendre inutiles toutes les finesses de l'Austriche. A la verité l'Electeur de Saxe faisoit paroître, tant en public qu'en particulier, une forte inclination pour la paix, & n'oublioit rien pour inspirer des sentimens équitables à Leopold; mais il avoit quelques ministres qui traversoient sans cesse tous ses bons desseins, & entre autres Henri Frise, qui étoit entiérement dévoué à l'Austriche & à l'Espagne. Les Electeurs de Mayence, de Cologne, & l'Electeur Palatin, s'expliquoient aussi là dessus avec beaucoup de fermeté, mais celuy de Brandebourg parloit toûjours ambiguement. Pegneranda évitoit toutes les occasions de s'entretenir avec l'Electeur de Mayence; Leopold & l'Archiduc ne le faisoient que rarement, & les ministres d'Austriche, selon que l'occasion s'en presentoit, mais froidement; l'intention de l'Electeur de Mayence étoit de prendre si bien ses mésures, que la paix de l'Empire fût une suite de la Capitulation, & de l'Election, & que tout ce qui se feroit passé dans cette affaire, pût avoir l'approbation de tout l'Empire, à la prochaine Diete. Mais il étoit d'avis de conserver la dignité Imperiale dans la maison d'Austriche, par ce qu'elle étoit en état par sa puissance & par ses richesses, de soûtenir les dépenses de cette dignité, & de proteger l'Allemagne, contre les invasions des Turcs, aussi bien que de maintenir la Religion Catholique. Joint à cela que l'Austriche ayant été depuis si long tems en possession de cette dignité, il eût été difficile, de l'en éloigner, sans émou-

1658. émouvoir des troubles, auxquels il ne pouvoit penser sans fremir.

Cependant, si c'eût été l'avis de ses Collegues, il eût souhaité que le choix de la personne sur qui tomberoit l Election eût été libre, & qu'on ne l'eût pas attachée au Fils aîné de l'Empereur, comme par droit de succession. D'ailleurs, il eût été d'avis, que celuy qui seroit éleu, gouvernât l'Empire selon les Loix publiques sans s'assujetir aux conseils de l'Espagne, & de toutes les alliances qui pouvoient tourner au préjudice de l'Allemagne, & que les Etats, chacun selon son droit, pussent agir & donner leurs avis dans l'administration de l'Empire. Mais de si bonnes intentions, & une disposition d'esprit si équitable étoient sans cesse traversées par l'addresse des Jesuïtes, qui luy mettoient mille scrupules dans l'esprit; & quelques conseillers aux gages de l'Austriche ne manquoient pas de luy mettre devant les yeux la persécution qu'il attireroit sur sa famille apres sa mort, & le danger où il se mettoit d'offenser le Pape, dont le Nonce n'oublioit rien pour le rendre suspect. Cet Electeur au contraire, pour faire dépit au Nonce, souhaitoit souvent que Charles Gustave fût Catholique, par ce qu'en ce cas il n'y auroit eu personne plus propre que luy à étre Empereur, & à reformer le Pape & la Cour de Rome. Au reste ce Prelat étoit vigoureusement soûtenu par Jean Christian de Boinebourg. C'étoit un homme d'une prudence & d une habileté singuliére; intrepide, quand il s'agissoit du bien public, fort affectionné pour la liberté de sa Patrie, & qui luy rendit des services tres importans dans cette conjoncture.

Considerations sur l'alliance du Rhin. §. 56. L'Electeur de Mayence ne trouvoit rien de plus important dans toute cette affaire que l'alliance de Rhin. Il regardoit cela, comme un des grands moyens pour asseurer la paix publique, & pour affermir l'union des confedérés, il jugeoit qu'en cas que le Roy de Suede voulût faire la guerre dans l'Empire, cette alliance luy seroit plus préjudiciable, qu'elle ne luy serviroit. Que si au contraire il se trouvoit engagé à faire la guerre avec l'Austriche toute seule, & sans donner aucune atteinte à la paix de l'Empire, il ne devoit pas à balancer à faire cette alliance, qui serviroit au maintien de la paix, & à s'opposer aux entreprises de ceux qui voudroient la troubler. D ailleurs ceux qui devoient entrer dans cette alliance, étoient trop éloignes des terres de l'Austriche, pour en redouter la puissance, excepté l'Electeur de Brandebourg, qui ne pouvoit pas y étre compris, à moins qu'auparavant il ne s'accommodât avec la Suede. 1658.

Outre cela la France & la Suede auroient eu par ce moyen dans leur parti la plûpart des Etats de l'une & de l'autre Religion, lesquels à cause de cette union, parleroient plus fortement dans la Diete pour la liberté des Etats. C'est pour cela que l'Electeur de Mayence pressoit Biörnclou d'engager le Roy son maître, à entrer le plus promtement qu'il se pouroit dans cette confédération. Mais comme le Roy ne l'avoit pas fort à cœur, Biörnclou n'agit pas avec beaucoup d'empressement dans cette affaire. Il disoit pour ses raisons, qu'il vouloit voir auparavant la Capitulation, afin de sçavoir si elle seroit conforme au traité de paix, & aux intérets de la Suede. Outre cela, il demandoit, que les Provinces que le Roy possedoit en Allemagne, fussent comprises dans cette alliance, sans restriction. Et quoy que l'Electeur de Mayence parut se rebuter de cette lenteur, Biörnclou jugeoit à propos de sçavoir là dessus la derniere résolution du Roy.

Le Roy eût bien voulu tirer ce projet d'alliance en longueur, ou même le rendre absolument sans effet, d'autant plus que les confedérés ne vouloient point s'interesser dans les guerres qu'il avoit à soûtenir. Cependant, comme il avoit interêt à ne pas négliger l'amitié de tant de Princes, quelque inutile qu'elle luy parût alors, il ordonna à George Snoilski de signer cette alliance, avec cette clause: que le Roy se reserveroit le droit d'exiger la garantie de l'Empire contre ceux qui troubleroient la paix; D'ailleurs, il prétendoit aussi que l'Electeur de Brandebourg fût exclus de cette alliance, par ce qu'il étoit ligué avec l'Austriche contre la Suede, laquelle il n'avoit épargnée que faute d'occasion, & par ce que la paix de Dannemarc avoit rompu ses mesures. D'où le Roy concluoit que cet Ele-

1658. ɛteur étant du nombre de ses ennemis, il seroit déraisonnable de l'affermir dans cette disposition en le comprenant dans cette alliance. Le Roy prétendoit aussi, qu'il luy fût libre d'obliger cet Electeur à donner des seuretez pour l'avenir. Cependant afin qu'il ne semblât pas que le Brandebourg fût le seul exclus, il demandoit qu'on exceptât de l'alliance, généralement tous ceux qui auroient traité, ou qui pourroient traiter dans la suite, avec d'autres Princes, contre la Suede. Il est vray que l'Electeur de Brandebourg ayant fait un traité particulier avec les Austrichiens, s'excluoit luy même de cette alliance, puis que ces derniers s'y opposoient de toutes leurs forces.

Au reste on excluoit la Pomeranie de cette alliance, à condition qu'apres cette guerre, cette Province y seroit comprise, si le Roy le souhaitoit. A quoy le Roy consentoit volontiers, pourvû que ce fût sans préjudice à la garantie à quoy l'Empire s'étoit obligé envers luy, au sujet de la Pomeranie. Les confederés s'engageoient aussi à defendre les Provinces du Roy dans la basse Saxe, & dans la Vestphalie, si elles venoient à être attaquées par le Brandebourg, mais ils devoient demeurer neutres, en cas que le Roy attaquât celles de l'Electeur dans ces mêmes Cercles. Et en même tems, ils donnoient avis à l'Electeur, qu'il eût à s'abstenir de toute hostilité envers ces Provinces. En suite ils avertirent Montecuculi qui s'avançoit dans le Holstein, qu'il ne passât pas l'Elbe. Ils assembloient en même tems dans la basse Saxe toutes les troupes dont on étoit convenu par l'alliance, afin qu'elles servissent à couvrir la Province de Bréme & de Ferde, dans la guerre que le Roy avoit à soutenir.

Comme Biörnclou par ordre du Roy pressoit la garantie des Etats, en cas qu'il ne pût pas s'accommoder avec l'Austriche, Boinebourg representoit; que l'Electeur de Mayence, lors qu'on traitoit à Nuremberg de l'execution de la paix, avoit voulu entierement régler cette garantie, mais que d'autres s'y étoient opposés, parce qu'ils n'avoient pas trouvé à propos d'armer les Etats, ou par ce qu'ils avoient jugé qu'en cas de peril, ils auroient assés de force pour se défendre; que l'assemblée des Etats n'étant plas complete, il seroit difficile à présent d'achever cette affaire, mais que l'alliance du Rhin pouvoit y suppléer, en attendant, que les François avoient conté sur cette alliance, & que quand même le Roy de Suede refuseroit d'y entrer, ils ne laisseroient pas de la conclure. 1658.

Ceux d'Austriche paroissent disposés à s'accommoder avec le Roy.

§. 57. Comme parmi tout cela l'élection se differoit toujours, ceux d'Austriche, pour mettre fin à ces lenteurs, firent mine de vouloir s'accommoder avec le Roy. Dans cette vuë, Courtz fit sçavoir à Boinebourg, qu'il avoit ordre de Leopold, de déclarer à l'Electeur de Mayence, qu'il étoit prêt non seulement à faire amitié, mais à traiter alliance avec le Roy de Suede, s'il vouloit. Ce qui obligeoit ceux d'Austriche à faire cette declaration, c'est que jusqu'alors l'election avoit été retardée par là, & que l'alliance du Rhin étoit à la veille d'être concluë; & ils ne se trouvoient pas peu offensés, de ce que les Polonois sembloient faire peu de cas de leurs bons offices, & ne les payer que d'ingratitude. L'Electeur de Brandebourg, d'autre côté, avoit bien ratifié l'alliance qu'il avoit faite avec eux, mais avec certaines exceptions, qui faisoient craindre qu'il ne rentrât dans le parti de la Suede, s'il le pouvoit faire sous des conditions avantageuses. Sur tout le bruit qui s'étoit répandu de la paix avec la Moscovie, n'avoit pas peu contribué à rompre leurs mesures.

Cette disposition des Austrichiens eût été fort agréable à Charles Gustave, s'ils eussent agi de bonne foy, & si selon leur ancienne coutume, ils n'eussent pas eu en vuë de découvrir ses sentiments, pour leur donner en suite de mauvaises interprétations. Cependant, à tout événement, il ordonna à Biörnclou d'accepter l'accommodement, sous ces conditions: Que ceux d'Austriche ne l'attaqueroient plus en Pologne, comme ils avoient fait, qu'ils rappelleroient les troupes qu'ils y avoient pour les congedier, qu'ils renonceroient à toutes les alliances qu'ils avoient faites contre luy, qu'ils luy laisseroient la liberté de continuer la guerre contre ses ennemis, & qu'ils ne s'y mêleroient point; que la paix de Vestphalie seroit confirmée, & que ce qui y regardoit la Suede en particulier

1658. lier recevroit une nouvelle force par cet accommodement, qu'on prendroit certains réglements pour assûrer cette paix, que le Roy jouïroit en Allemagne des mêmes droits que les autres Etats, tant sur les autres choses, que sur la liberté d'y faire passer & d'y lever des troupes; que ce qui restoit à executer à l'egard de la Suede par la paix de Vestphalie le seroit sans delay; que l'Austriche ne s'opposeroit plus à l'investiture des Provinces d'Allemagne, & qu'elle leveroit les obstacles qui l'avoient empéchée jusqu'alors. Qu'il seroit fait justice à la Suede au sujet de ses pretentions, sur la ville de Breme, & sur le Chapitre. Que l'on vuideroit l'affaire qui regardoit ses droits de Warnemunde, & que ces droits ne seroient plus contestés à la Suede. Et comme on avoit passé fort légérement sur la cause commune des Protestans dans les traités de Vestphalie, & que non obstant l'entremise de la Suede, & l'Intercession des Etats, ils n'avoient encore joüi d'aucun des avantages promis par cette paix, Biörnclou avoit ordre d'insister fortement sur cette affaire, s'il remarquoit que les ministres d'Austriche ne procedassent qu'avec lenteur à l'accommodement, mais au contraire s'il remarquoit que ces mêmes ministres cherchassent à terminer de bonne foy, le Roy luy ordonnoit de passer par dessus ces articles particuliers, & de se contenter de faire renouveller le traité de paix en général. Que si en traitant, les Austrichiens venoient à demander, si le Roy vouloit ceder la Prusse, & ce qu'il prétendroit avoir pour cela, Biörnclou avoit ordre de répondre en termes généraux, que le Roy cherchoit principalement sa seureté dans cette paix, & de demander à son tour, à qui les Polonois avoient resolu de donner la couronne de Pologne, apres la mort de Jean Casimir, si c'étoit aux Austrichiens, ou aux Moscovites ? Il devoit représenter, que le Roy ne pouvoit esperer aucune seureté ni des uns ni des autres, mais qu'il s'accommoderoit aisément avec tout autre, & que c'étoit là l'avantage de tous ceux qui avoient intérêt que la Prusse ne tombât entre les mains ni de l'Austriche, ni de la Moscovie. Que si ceux d'Austriche vouloient le favoriser dans le dessein qu'il avoit de garder la Prusse & la côté maritime, il contribueroit à son tour à leur conserver Cracovie, & les lieux circonvoisins. 1658.

D'ailleurs le Roy promettoit de s'engager tellement dans les intérets de l'Austriche, & de vivre avec eux dans une si étroite union à tous égards, qu'il ne se mettroit plus en peine de l'alliance des François ; que si l'Electeur de Brandebourg vouloit recevoir en dédommagement de la Prusse Ducale, une partie de la grande Pologne, il falloit accepter ce parti, si non, stipuler de ceux d'Austriche, qu'ils n'appuieroient point cet Electeur contre la Suede, mais qu'ils le laisseroient vuider ses propres démélés avec le Roy. Comme le Roy desiroit sincerement la paix avec l'Austriche, il étoit aussi fort porté à faire alliance avec elle, pourvû que ce fût seulement contre les Polonois, & contre les Moscovites, ou contre le Brandebourg, & non contre aucun Prince de ses amis, tant Protestans, que Catholiques, comme les François & les Anglois, quoy qu'il crût étre en pouvoir de se détacher des François, qui l'avoient abandonné dans le besoin. Biörnclou avoit même ordre de presser ce traité avec l'Austriche même en dépit de la France, & quand même elle auroit déja fourni quelque argent, parce que le Roy ne faisoit pas scrupule de la mortifier de ce côté là.

Mais il étoit aisé de juger que toute cette ardeur des ministres d'Austriche pour la paix n'étoit qu'une feinte pour hâter l'election ; & en effet on 8. Juin. voyoit cette affaire s'avancer avec precipitation, même avant que le Roy eût terminé ses differens avec les Austrichiens. Ils avoient déja mis dans leur parti les Princes de Furstenberg par leurs gratifications, afin de les engager à gagner aussi l'Electeur de Cologne. D'ailleurs tout le monde manquoit d'argent, les Electeurs aussi bien que Leopold, & châcun ne pensoit qu'à retourner chez soy. Mais d'autre côté les François, les Suedois & les Polonois travailloient de toute leur force à retarder l'Election. Rey agissoit aupres de l'Electeur de Saxe pour la faire differer, jusqu'à la conclusion de la paix entre la Pologne & la Suede, d'autant plus que les Austrichiens recherchoient l'alliance & l'amitié des

1658. Moscovites, au préjudice de la Pologne. Ils tachoient à engager les Moscovites à renoncer à la succession de la couronne de Pologne, en la cedant à Charles Joseph frere de Leopold, moyennant qu'on leur donnât une partie de la Lituanie. Mais ce démembrement de la Pologne paroissoit d'une tres fascheuse consequence pour la liberté de la Noblesse, & pour les peuples voisins.

Biörnclou de son côté ne sollicitoit pas avec moins d'empressement le délay de cette election, jusqu'à ce que le Roy eût reçu satisfaction. Et en cela il se trouvoit appuyé par l'Electeur Palatin, & par ceux de Mayence, & de Cologne, qui l'auroient apparemment emporté, si l'Electeur de Saxe eût voulu se joindre à eux. Mais les ministres d'Austriche n'avoient aucune veritable intention de traiter. Il est
15. Juin. vray qu'on avoit apporté une procuration à Biörnclou, qui la communiqua aussitôt à l'Electeur de Mayence, & celuy cy à Courts, l'exhortant à ne pas perdre cette occasion de détourner de dessus les terres d'Austriche le danger dont elles étoient menacées. En même tems Biörnclou faisoit donner de main en main aux Ambassadeurs des états des lettres que le Roy avoit écrites à l'Electeur; ce qui donnoit occasion à plusieurs d'entre eux d'exhorter ceux d'Austriche à s'accommoder avec la Suede. Mais ceux d'Austriche disoient par tout de leur côté, qu'il n'y avoit aucune sincerité dans les démarches que faisoit Biörnclou pour la paix, & que le Roy son maître avoit resolu de faire irruption dans leurs provinces. Que Brahe qui devoit aller de la part de la Suede en Ambassade à Francfort, ne manqueroit de faire de nouvelles demandes, puis qu'il seroit, disoient ils, inutile de l'envoyer, si Biörnclou avoit des ordres suffisans. Ainsi sous ce prétexte on éludoit les traités, & on avançoit toujours l'election.

22. Juin. Cependant le bruit qui se répandoit du retour du Roy en Allemagne réjoüissoit tous ceux qui étoient bien intentionnez pour la paix de l'Empire. Mais il n'en étoit pas de même de ceux d'Austriche. Ce retour ne leur causoit pas peu d'inquietude. La défaite des Espagnols à Dunkerque avoit déja mis la consternation parmi eux. Et ils étoient d'ailleurs allarmés de la guerre qu'ils étoient à la veille d'avoir à soutenir contre la Suede, ne voyant plus aucune esperance d'y engager de nouveau le Dannemarc. Tout cela joint avec les intrigues de l'Electeur de Mayence pour retarder l'election, les mettoit en fort mauvaise humeur. Pegneranda étoit aussi fort irrité, de ce que cet Electeur avoit dit, que ses Collégues ne prétendoient pas que l'Empereur fût créé par un ministre Espagnol. Aussi redemandat il apres l'election de Leopold une lettre de change qu'il avoit donnée à Boinebourg & à Schönborn frere de l'Electeur de Mayence, pour tirer une certaine somme d'argent, à condition qu'ils avanceroient l'election. Les ministres d'Austriche se plaignoient aussi que l'Electeur de Mayence avoit attiré les François & les Suedois à Francfort, pour accrocher l'election; ils l'accusoient outre cela d'avoir empéché Leopold d'attaquer le Roy l'hyver précédent, lors qu'il fit irruption avec toutes ses forces dans le Dannemarc, ajoûtant encore que ces égards que l'Austriche avoit eu pour l'Electeur de Mayence à cause de l'election étoient cause que l'Electeur de Brandebourg n'avoit peu non plus secourir les Danois, & arrêter les progrés de Charles Gustave. Ainsi au jugement des ministres d'Austriche, c'étoit à cet Electeur qu'il falloit se prendre de l'oppression du Dannemarc, & de l'invasion dont l'Empire étoit menacé de la part de la Suede; mais il ne luy étoit pas difficile de se justifier de toutes ces accusations, & tout cela ne l'empêchoit pas de travailler avec l'Electeur de Saxe à porter ceux d'Austriche à la paix. 26. Juin.

Il est vray que c'étoit assés inutilement, parce que ces derniers ne songeoient alors qu'à sauver la Flandre. Et il n'y avoit point de meilleur moyen d'y réüssir, que de rompre la paix en Allemagne ; parce que par là les Espagnols pouvoient joüir sans aucun obstacle du secours de la Maison d'Austriche, & de leurs autres amis. Afin donc de donner plus de couleur à cette rupture, ils attendoient que le Roy attaquât le Brandebourg, pour pouvoir dire qu'il étoit l'aggresseur, & que c'étoit luy qui avoit violé la paix. La situation des affaires leur paroissoit fort propre à réussiir dans ce dessein. Non seulement ils contoient sur le secours

1658. cours des Polonois, & du Brandebourg; mais ils esperoient encore que les Moscovites & les Cosaques, conjointement avec les Danois & les Hollandois attaqueroient la Suede, dés que Charles Gustave en seroit venu aux mains avec l'Austriche; leurs principaux ministres ne faisoient même aucun mystere de tous ces desseins, en quoy ils étoient soutenus par les Electeurs de Treves, de Baviere & de Brandebourg. A l'egard de l'Electeur de Saxe toutes ses bonnes intentions étoient traversées par Henri Frise son ministre, qui étoit un homme vendu aux Espagnols. Il arriva même un jour que faisant lecture du suffrage de l'Electeur son maître, dans le College Electoral, l'Electeur de Cologne fut bien surpris de voir que celuy de Saxe auprès duquel il étoit assis, luy parloit d'une maniere toute opposée, à ce que lisoit son ministre en son nom. Ainsi les bons & salutaires conseils des Electeurs de Mayence, de Cologne & du Palatinat furent éludés par la pluralité des voix.

L'Election se fait avec précipitation.

58. Cependant ceux d'Austriche, ayant entierément attiré dans leurs interéts les ministres de Brandebourg, qui jusqu'alors s'étoient toûjours expliqué d'une maniere ambiguë, pouvoient conter à coup seur sur le plus grand nombre des suffrages. Aussi pressoient ils d'un ton fier & menaçant l'Electeur de Mayence, de nommer un jour pour convoquer les Electeurs dans le conclave; même Leopold avoit donné ordre à sa cour de se disposer à partir, disant avec beaucoup d'indifférence, que puis qu'on luy faisoit perdre son tems de gayeté de cœur à Francfort, il iroit attendre chés luy, qu'on vint le prier d'accepter la Couronne Imperiale. Et l'Electeur de Treves ne faisoit pas difficulté de dire ouvertement à celuy de Mayence, que s'il biaisoit d'avantage sur le sujet de l'election, il iroit à Nuremberg avec ceux d'entre ses Collegues qui étoient du même avis que luy, & qu'ils y éliroient Leopold. Surquoy l'Electeur de Mayence répondit, qu'il pouvoit faire tout ce qu'il voudroit, mais qu'il en rendroit conte à l'Empire; & que si l'Electeur de Treves entreprenoit d'élire Leopold à Nuremberg, luy & ses autres Collégues éliroient le Duc de Neubourg à Francfort, & qu'il esperoit que ce choix seroit approuvé de la plûpart des états. En effet Charles Gustave eût eu fort à cœur cette election, & il promettoit d'assister le Duc de Neubourg de tout son pouvoir, dans ce dessein. 1658.

Mais ce feu s'étant un peu ralenti, il fut conclu dans le College Electoral par la plus grande partie, que l'election se feroit le 8. de Juillet, & les autres ne s'y opposerent pas. Les ministres de France n'y mettoient plus d'obstacle, contens d'avoir obtenu qu'on insereroit dans la capitulation une clause pour leur seureté, & qui serviroit en même tems à faire approuver au peuple les entreprises de Mazarin, & à luy persuader que ce ministre ne manquoit pas d'inclination pour la paix, & que l'Espagne étoit cause qu'on n'en joüissoit pas. Ces ministres se préparoient déja pour leur départ, sans avoir dit un mot pour les intérets de la Suede. De Lionne se contenta de faire quelque offre de service lors qu'il n'en étoit plus tems, & d'alleguer pour excuse de ne l'avoir pas fait plutôt, que les demelés de Charles Gustave avec le Brandebourg avoient toûjours traversé la negociation, & que l'Electeur de Saxe avoit eu peu d'égards pour le bien public. Cependant il témoignoit avoir ordre d'asseurer le Roy d'un secours de deux cent mille écus par an, en cas de guerre, offrant même de s'engager à cette somme par un traité. A quoy Biörnclou répondit que sur ce pied là le Roy étoit en droit de s'attendre à huit cent mille écus, pour le moins. *29. Juin.*

Derniere tentative pour l'accommodement.

§. 59. Courts avoit declaré non seulement à l'Electeur de Mayence, mais aussi à celuy de Saxe, que Leopold étoit tout disposé à faire amitié & même alliance avec la Suede. Mais la proposition d'une alliance n'étoit pas du goût de ce premier Electeur. Comme il ne pouvoit se fier aux Espagnols, il cherchoit un appuy contre eux dans la France & dans la Suede. Ainsi il ne desiroit pas que Charles Gustave formât de liaisons trop étroites avec l'Austriche. Quoy qu'il en soit, Biörnclou se servit de l'Electeur de Saxe & de son ministre Jean George Rechenberg, pour négocier cet accommodement plutôt afin de mettre ceux d'Austriche dans leur tort que dans l'esperance d'aucun succés. L'Ele-

1658. ¢teur de Saxe témoignoit s'affectionner beaucoup à cette affaire, & il fit
1. Juillet. sçavoir bien tôt apres à Biörnclou, que Courts étoit disposé à conferer & à traiter avec luy. Ainsi on convint d'un jour pour cette entrevuë, qui se devoit faire entre Biörnclou & les Comtes de Courts & d'Oetingen. Comme Courts jugeoit par plusieurs indices que Vladislas Rey Envoyé de Pologne pressoit la paix entre les Suedois & les Polonois; il donna avis de cette entrevuë à François Giese Chancelier de Neubourg, afin qu'il en fît confidence à Rey, & que ce dernier l'ecrivît à Warsovie, & conseillât aux Polonois de conclure leur Paix avant les Austrichiens. Et en même tems de Lionne asseuroit que les Polonois étoient prets de ceder la Livonie, le Païs de Courlande & de Semigalle, pourvû qu'ils pussent éloignier les Austrichiens & les Moscovites de leurs frontieres.

4. Juillet. Au reste, tout ce que faisoit Biörnclou dans les conferences qu'il avoit avec ceux d'Austriche, c'étoit de les instruire des motifs de la guerre de Pologne, qui ne leur étoient que fort peu connus, & entre lesquels il y en avoit même la plûpart dont ils n'avoiët jamais ouy parler: il leur apprenoit comment au mois de Fevrier de l'année 1655. pendant que le Roy délibéroit sur la guerre de Pologne, l'Electeur de Brandebourg luy avoit fait offrir par le Comte de Waldec de se joindre à luy dans cette expedition; qu'au reste le Roy, ni en Suede, ni en Pologne, n'avoit jamais eu dessein d'attaquer ceux d'Austriche, que c'étoit dans cette vuë qu'il n'avoit pas traité avec la France, mais qu'au contraire il avoit toûjours tenu les choses en état de se joindre avec eux dans l'occasion. Que cependant il n'ignoroit pas qu'il étoit suspect à l'Empereur, comme s'il eût eu dessein de luy faire la guerre, & qu'il n'y avoit pas eu moyen de luy ôter ce soupçon, quoy qu'il n'eut aucun fondement, & qu'il n'eût été entretenu que par quelques broüillons, & entre autres par Lisola, qui sans doute n'avoit pas eu, sans quelque mauvais dessein, de si grandes liaisons avec Radziersky. Qu'en 1656 il étoit tombé entre les mains du Roy deux paquets de lettres qui s'addressoient à Lisola, lesquelles pourtant il n'avoit pas voulu ouvrir, mais qu'il luy avoit fait rendre à luy même sans y toucher. Qu'on avoit sçeu que dans ces paquets il y avoit une lettre, par laquelle l'Empereur promettoit un secours de vingt mille hommes à Jean Casimir, s'il ne vouloit pas traiter avec la Suede. Que Lisola ayant receu ces lettres, partit d'Elbing pour Dantzich, sans prendre congé du Roy, & que de l'aveu même des Polonois il avoit rompu toute la négociation, lors qu'elle étoit sur le point de se conclure; que non obstant tout cela le Roy n'avoit pas laissé de demeurer ferme dans la resolution de bien vivre avec l'Austriche, pourvû que bannissant tous ces ombrages mal fondés, elle voulut répondre à son amitié. Ceux d'Austriche témoignerent d'être fort satisfaits de ces raisons, & promirent d'en faire leur rapport à Leopold.

Apres cette conference quelques uns d'entre les Electeurs jugeoient à propos de suspendre l'election, jusqu'à ce que cette affaire fût achevée. 5. Juill. Mais l'Electeur de Treves, celui de Baviere, de Saxe, & de Brandenbourg vouloient qu'on s'en tint à la premiere resolution; c'est pourquoy Biörnclou presenta encore un écrit au college Electoral, demandant reponse, tant à la lettre du Roy son maître, qu'à ses propres memoires, mais c'étoit inutilement. Il est vray que Boinebourg disoit que tout aussi tôt apres l'election il pourroit revenir à Francfort, & achever le Traité avec les Ministres d'Austriche. Mais ces derniers n'avoient point d'autre vuë que d'amuser le Roy; & Rey ne faisoit pas difficulté de dire que ceux d'Austriche luy avoient donné leur parole, que quelques démandes qu'ils fissent à Francfort, pour complaire aux Electeurs, elles ne tournoient point aux préjudice de leur alliance avec la Pologne, & de leurs desseins contre la Suede. Il est vrai que les Electeurs avoient fait une réponse au memoire de Biörnclou, mais elle ne luy fut renduë qu'à Hanau, où il s'étoit retiré au tems de l'election. Il n'y avoit rien de plus froid & de plus ambigu que cette réponse. On y approuvoit assés ouvertement la conduite de Leopold, & on

1658. on y paſſoit ſous ſilence tout ce qu'il avoit fait contre la Paix. Ainſi au lieu qu'il étoit au pouvoir des Electeurs de procurer la Paix, il paſſoit par cette election entre les mains de gens qui n'avoient rien moins à coeur.

Il étoit mal aiſé de juger ſi l'on devoit encore s'attendre à aucun accommodement apres cette election. Quoy que la maiſon d' Auſtriche & l'Eſpagne euſſent receu plus d'un échec, elles n'avoient pourtant pas perdu encore toute eſperance de parvenir à la monarchie univerſelle, non plus que de mettre ſous le joug les Etats de l'Empire, afin de venir plus aiſément à bout de ce grand deſſein. En effet la maiſon d'Auſtriche n'auroit jamais oſé ſe flatter, que le droit qu'elle prétendoit avoir à la couronne Imperiale, fût auſſi fortement établi chez les Electeurs qu'il l'avoit paru dans cet interrégne, où ſans avoir aucun égard aux entrepriſes de Leopold, & aux plaintes dés Etats, & ſans ſe mettre en peine d'y apporter aucun remede, on l'avoit nommé Empereur. D'ailleurs ceux d'Auſtriche ne pouvoient ſe perſuader que les interets de la Suede puſſent jamais s'accommoder à leurs vaſtes projets. Une autre choſe ne contribuoit pas peu à les raſſeurer, c'eſt qu'ils contoient entierement ſur le ſecours des Polonois, des Moſcovites, des Danois, du Brandebourg & des Hollandois pour chaſſer les Suedois de l'Allemagne, & rompre par conſéquent leur union avec les Etats. Les Auſtrichiens eſperoient d'ailleurs que la France & l'Angleterre pourroient étre bien tôt aſſés occupées au dedans pour ne pouvoir ſecourir la Suedé, au quel cas il ne feroit pas difficile de l'accabler. Ainſi bien que leurs affaires ne fuſſent pas alors en fort bon état, & que l'armée de Suede fût floriſſante, ils ne s'empreſſoient pourtant pas beaucoup à faire la Paix avec le Roy; & ce fut plus par les ſoins de l'Electeur de Mayence, que par aucun deſſein ſerieux de s'accommoder, qu'ils entrerent en conference.

Cependant d'autres raiſons ſembloient donner lieu d'eſperer cet accommodement. La premiere entrevuë s'étoit fort bien paſſée, & Courtz avoit témoigné à l'Electeur de Mayence qu'il en étoit entiérement ſatisfait. Ce Comte ſe faiſoit luy même une affaire de cet accommodement, croyant que le ſuccés d'une ſi importante négociation contribueroit beaucoup à luy procurer la faveur de Leopold; & les Miniſtres d'Auſtriche commmençoient à faire paroitre beaucoup de retenuë dans leurs diſcours, auſſi bien que de modeſtie dans leurs prétentions. Ils témoignoient n'avoir plus rien à deſirer du Roy, ſi non qu'il fît en même tems la Paix avec les Polonois & l'Electeur de Brandebourg. Ils paroiſſoient auſſi n'avoir aucune pretention ſur la Suede, & n'adſpirer point non plus à la couronne de Pologne, diſant qu'ils ne cherchoient que leur propre ſeureté, & que c'étoit même tout ce que l'état préſent de leurs affaires leur permettoit de prêtendre. Ils ájoutoient que ſi à Francfort ils n'avoient pas plus avancé les choſes, il falloit s'en prendre à Rey, & aux Miniſtres de Brandebourg, qui obſervoient toutes leurs démarches. 1658.

Quand les Miniſtres François partirent de Francfort, Biörnclou leur reprocha qu'ils n'avoient eu que leurs propres interets en vuë pendant tout leur ſejour en cette ville, & que toutes leurs démarches n'avoient abouti qu'a obtenir un morceau de papier, & à ſe maintenir en bonne intelligence avec les Electeurs & avec les Etats, ſans avoir dit un ſeul mot de la ſatisfaction de la Suede dans leur dernier écrit. En effet Grammond ſe retira fort honteux & fort mortifié d'avoir tant prodigué d'argent pour ne rien faire, que faire inſerer dans la capitulation quelques paroles pour amuſer le peuple de France; & pour luy faire accroire que le Roy de France deſiroit fort la paix, & qu'il faiſoit la guerre malgré luy. Cependant ils proteſterent qu'ils ne partiroient pas de Mayence, où ils allerent de Francfort, que Charles Guſtave n'eût lieu de s'aſſeurer du ſecours de la France. Proteſtation ſur laquelle il ne falloit pas trop conter, à juger de l'avenir par le paſſé.

On travaille inutilement pour la paix, ſur l'eſprit de l'Empereur apres ſon Couronnement.

§. 60. Quoy que tous les ſoins de Biörnclou à Francfort n'euſſent rien produit que quelques paroles aſſés

1658. assés foibles, que l'on fît inserer dans la capitulation, & que la maison d'Austriche semblât ne respirer que la guerre, le Roy ne croyoit pourtant pas devoir abandonner cette affaire, au moins pour rendre publique sa moderation & son équité. Il com-
13. Juill. manda donc à Biörnclou de s'addresser à Pegneranda, pour peu qu'il remarquât de jour à réüssir, & de luy représenter combien l'Espagne & l'Austriche avoient d'intérêt à bien vivre avec la Suede. Il devoit aussi témoigner à ce Ministre que ce n'étoit pas seulement pour Leopold, que le Roy étoit si bien intentionné, mais aussi pour l'Espagne, & qu'il étoit méme tout disposé à y envoyer une Ambassade, pour peu que les Espagnols fissent paroître d'inclination pour la paix. Que si les Ministres d'Austriche ne répondoient pas à ces offres; Biörnclou avoit ordre de protester contre ce refus, & de representer aux Etats, & sur tout à l'Electeur Palatin, au Duc de Wirtemberg, au Landgrave de Hesse, aux Princes de Brunsvic, & aux autres, les divers sujets de plainte qu'il avoit contre l'Austriche, & comment il n'avoit rien negligé pour éviter cette guerre. Ensuite il devoit sonder les intentions de ces Princes pour découvrir ce qu'il y avoit à attendre d'eux. Au moins le Roy souhaitoit qu'il les engageât à demeurer neutres, à permettre le passage de ses troupes sur leurs terres, & à faire quelques préparatifs pour leur propre defense.

Mais les choses avoient bien changé de face à Francfort depuis l'election, qui n'avoit pas peu contribué à enfler le coeur des Austrichiens. Aussi ne faisoient ils pas grand cas de l'amitié de la Suede, dont ils se flattoient de venir aisément à bout avec le secours des Moscovites & des Hollandois. Cependant l'Electeur de Mayence pressoit leurs Ministres de continuer leur négociation avec Biörnclou, disant que la conjoncture y étoit fort propre, pendant que le Roy étoit encore dans le Holstein. Mais Courtz répondoit à cela, que ses collegues n'étoient pas persuadé que le Roy désirât sincérement la paix, & que tout ce qu'il en faisoit n'étoit que pour donner de l'ombrage aux Polonois & à l'Electeur de Brandebourg, & les détâcher de l'Austriche, afin qu'elle eût à soutenir seule tout l'effort de la guerre. Courtz representoit outre cela, que comme le pouvoir de Biörnclou ne regardoit que Leopold, & que même le Baron de Suerin avoit été renvoyé de Flensbourg avec assés de froideur, il y avoit beaucoup d'apparence que le Roy cherchoit occasion d'en venir aux mains avec l'Electeur de Brandebourg, au quel cas l'Empereur seroit obligé à le soûtenir, tant par un principe d'honneur, que par d'autres raisons. 1658.

D'ailleurs Courtz ne manquoit pas d'inclination pour cet accommodement, mais il ne pouvoit y porter Porcia, qui étoit entierement dévoüé à l'Espagne, aussi bien que l'Archiduc & Schvvartzembourg. Et quand même Porcia auroit été bien intentionné, il n'auroit ni assés de genie, pour une affaire de cette importance, ni assés de docilité pour suivre les bons conseils qu'on luy donnoit. A la verité Courtz n'avoit point d'égal dans cette cour, pour la prudence & la probité; mais comme il étoit cassé de vieillesse, il ne pouvoit soutenir seul tout le poids des affaires; & il n'osoit d'ailleurs s'opposer ouvertement à ceux dont l'Empereur se servoit pour distribuer ses faveurs, on ne pouvoit non plus rien obtenir du College Electoral en faveur de la Suede, qui avoit contre elle la plus grande partie de ce College, comme l'Electeur de Treves, de Baviere, de Saxe, & de Brandebourg. D'ailleurs les Austrichiens en qualité de Directeurs du college des Princes, les empêchoient de pouvoir rien faire, & disposoient de tout à leur gré, avec une habileté merveilleuse. Les Protestans conjuroient avec instance l'Electeur de Saxe d'entrer dans des sentimens de Paix, mais inutilement, parce que les Ministres de cet Electeur corrompus par l'Austriche éludoient toutes les bonnes intentions de leur maître. Courtz d'autre côté avoit employé ménaces & promesses, pour empécher les Confédérés du Rhin de secourir la Pomeranie contre l'Austriche & le Brandebourg. Il disoit aussi hautement que l'Empereur ne pouvoit absolument souffrir que les Suedois demeurassent

1658. sent maîtres de la Prusse, parce que de là, ils pouvoient non seulement presser la Pologne & appuyer les Protestans, mais aussi inquieter les Provinces de l'Austriche. En même tems les
Mandata avocatoria ministres de Brandebourg pressoient l'Empereur de publier des defences, pour empecher le Roy de Suede d'exécuter le dessein qu'il avoit d'attaquer l'Electeur de Brandebourg & d'engager le College Electoral à le secourir. Mais Biörnclou présenta de son côté un memoire par lequel il se plaignoit de cet Electeur, representant qu'il n'avoit pas tenu au Roy que la paix ne se fît plutôt.

20. Juill. Enfin Courtz, Oetingen, & Volmar eurent encore une conférence avec Biörnclou. Ils protesterent fort que l'Empereur étoit entiérement porté à la paix, mais que la difficulté rouloit sur les Polonois & le Brandebourg, dont il ne pouvoit se détacher. Biörnclou disoit la dessus que pourvû que l'Empereur & le Roy de Suede pûssent convenir ensemble, il seroit aisé de trouver quelque accommodement sur le sujet des Polonois & de l'Electeur. Surquoy les ministres d'Austriche répondirent, que si seulement ils pouvoient sçavoir quelle satisfaction prétendoit le Roy, ils feroient une tentative, pour engager les Polonois à embrasser la paix, ajoûtant que l'Electeur ne pouvoit consentir que le Roy de Suede demeurât maître de la Prusse. Mais Biörnclou leur representoit, que s'ils consideroient combien la conduite de l'Electeur avoit été artificieuse & incertaine, ils conviendroient aisément que c'étoit luy qui avoit exposé la Prusse; les ministres de l'Empereur ne répondirent rien à cela, si non, qu'ils penseroient à ce qu'il y auroit à faire au sujet de leurs alliés. Ainsi on se separa apres avoir témoigné de part & d'autre beaucoup d'inclination pour la paix.

Cependant il paroissoit assés que les ministres de l'Empereur n'avoient eu en vuë dans ces conférences que de découvrir les sentimens de Biörnclou; car quoy qu'ils eussent témoigné apprendre avec assez de plaisir les dispositions où étoit le Roy pour la paix, ils demeurerent plusieurs jours sans parler de faire l'échange des pleins pouvoirs. Cependant ils pouvoient juger par l'arrivée de Nicolas Brahé, qui vint alors en Ambassade à Francfort de la part du Roy, que c'étoit sincérement qu'il recherchoit la paix. Mais ce qui les empéchoit sur tout de traiter, c'est qu'ils craignoient que les Polonois & le Brandebourg prenant ombrage de cet accommodement, ne traitassent avant eux avec la Suede, & les laissassent démêler leurs intérêts avec Charles Gustave. C'est ce que Courtz representoit sans cesse; mais Biörnclou repliquoit à cela, que si l'Empereur avoit à cœur de faire la paix, cette crainte étoit mal fondée. Que les Polonois ne pouvoient subsister seuls; qu'ils avoient besoin d'appui; qu'ainsi si ceux d'Austriche traitoient à Francfort, ils seroient obligés d'acquiescer à tout. Que l'Empereur ne se devoit pas mettre fort en peine d'exécuter ce qu'il avoit promis à l'Electeur de Brandebourg puis que Frideric Jena ministre de ce Prince avoit accoutumé de dire que les Princes n'avoient de parole, qu'autant que leur interêt le pouvoit souffrir. Courtz promit d'en entretenir l'Empereur à Wirtzbourg. Il avoit dit à Boineboug, que si d'abord les Electeurs eussent fait dépendre l'Election de Leopold, de la paix avec la Suede, il eût eu un prétexte honnête aupres de ses confederez, d'accepter ce parti, dans la néceßité qui luy en étoit imposée. Mais que les Electeurs ayant negligé cette occasion, & l'Empereur ne pouvant plus alléguer ce prétexte, il étoit obligé à se ménager avec eux, de peur qu'ils ne l'accusassent de les avoir abandonnés, & de n'avoir pensé qu'à ses propres intérets.

1658. 21. Juill.

En même tems l'Electeur de Brandebourg pressoit l'Empereur de publier des defenses contre le Roy de Suede. L'Empereur renvoya cette affaire au College Electoral, quoy qu'il n'ignorât pas que le Roy avoit recherché la paix avec l'Austriche avec plus d'instance, qu'il ne convenoit a sa dignité. Cependant les Electeurs de Treves, de Baviere, de Saxe & de Brandebourg furent d'avis qu'on publiât ces defenses, mais seulement en termes generaux, contre ceux qui serviroient quelque Prince, qui auroit guerre avec quelqu'un des Etats de l'Empire. Mais les Electeurs de Mayence, de Cologne, & l'Electeur Palatin étoient d'un avis opposé; & ils disoient *Mandata avocatoria*

soient

1658. soient pour raison que de pareilles défenses, bien que conceuës en termes generaux, ne pourroient pourtant être appliquées qu'au Roy de Suede, parce qu'il n'y avoit que l'Electeur de Brandenbourg qui les eût sollicitées, & qu'il étoit le seul de tous les Etats de l'Empire qui eût quelque chose à déméler avec la Suede. Qu'il n'étoit pas juste, que Charles Gustave qui s'étoit toûjours montré disposé à la paix, fût ainsi désigné publiquement. Ils ajoûtoient qu'on ne voyoit pas bien clairement de quel côté étoit le tort, ni lequel des deux étoit l'aggresseur, parce que les ministres de Brandebourg ne s'étoient point expliqués sur le sujet de ce différent. Que le Roy devoit être conté parmi les Etats de l'Empire, aussi bien que l'Electeur de Brandebourg, & que le premier se plaignoit de ce que l'autre avoit fait des traités contre luy, dans la vuë d'attaquer ses Provinces en Allemagne; d'ou ils concluoient que cet Edit conçu en termes generaux seroit plus favorable au Roy de Suede qu'à l'Electeur. Enfin ils soûtenoient que ces défenses ne pourroient passer pour légitimes, par ce qu'il n'étoit pas juste que l'Electeur de Brandebourg étant partie intéressée opinât dans sa propre cause, & fût present dans une assemblée où l'on déliberoit sur une affaire qui le regardoit. Cependant ces quatre Electeurs persisterent dans leurs sentimens, & comme ils faisoient le plus grand nombre ils rapporterent à l'Empereur le resultat de leur déliberation.

C'étoit le dessein de l'Empereur de demeurer encore huit jours à Francfort; mais dés qu'il apprit l'arrivée de Brahé, il en partit avec précipitation pour éviter de traiter avec le Roy. Il disoit tout hautement, qu'il avoit déja assez d'un des ministres de Suede, & qu'il n'étoit pas necessaire qu'il en vint encore un luy faire essuyer de nouvelles importunités, & de nouveaux embarras. Ainsi l'Empe- 29. Juill. reur partit de Francfort avant que Brahé pût exécuter sa commission. L'Electeur de Treves eut la même raison de quitter Francfort empéchant par là qu'on ne parlat d'avantage de l'affaire de Suede dans le College Electoral. Brahé présenta cependant les lettres du Roy au College Electoral, avec un memoire qui representoit fort amplement que Charles Gustave avoit inutilement recherché la paix avec la maison d'Austriche, & une protestation contre le refus qu'elle avoit fait d'y entendre. Outre cela les Etats y étoient sommés de faire exécuter la paix, puis qu'ils s'en étoient rendus garants. Cet écrit fut bien communiqué aux Etats, mais il ne fut point mis en déliberation, & on n'arrêta rien sur son sujet, parce que les Electeurs étoient sur le point de partir, & que les assemblées des députés avoient été prorogées jusqu'au mois d'Octobre. Ce fut là tout le secours que Charles Gust. put tirer des états.

Cependant on ne faisoit pas peu de fonds sur l'alliance du Rhin. L'Electeur de Mayence & celui de Cologne travailloient fortement à la conclure, afin de s'en faire une espece de rempart contre l'Empereur. Cette alliance n'eut pas même été inutile au Roy, quand elle n'auroit servi qu'à luy faire avoir quelques Princes Catholiques dans son parti. Enfin elle fut concluë à Mayence, malgré les ministres de l'Empereur & signée par les Electeurs de Mayence, de Cologne & de Treves, par le Duc de Neubourg, l'Evêque de Munster, le Roy de Suede, en qualité de Duc de Breme & de Verde, & de Seigneur de Wismar, & par les Ducs de Brunswic & le Landgrave de Hesse Cassel. Ces Princes alleguoient pour motif de cette alliance, la défense & la seureté de leurs païs contre les logemens, les passages, les exactions, & autres insultes des gens de guerre; on y promettoit au Roy de defendre ses Provinces, excepté la Pomeranie, en cas qu'elles fussent attaquées. Mais si le Roy attaquoit les Provinces de l'Electeur de Brandebourg dans la basse Saxe, & dans la Vestphalie, & qu'il vint à être attaqué à cette occasion, les Confederez ne s'engageoient point à prendre sa defense en ce cas, mais seulement à demeurer neutres. Cette alliance déplaisoit à l'Empereur parce qu'unissant d'intérêt les états de l'une & de l'autre Religion, il craignoit qu'ils ne se liguassent ensemble pour conserver leur liberté & leurs droits contre la maison d'Austriche, & contre l'Espagne. En effet depuis la Reformation, il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille union entre les Catholiques & les Protestans de l'Empire. Ce n'est pas qu'il

1658. qu'il ne fût aisé de ménager les occasions de la rompre, en faisant entendre aux Catholiques, comme on avoit accoûtumé de faire que tout ce que faisoient les Protestans n'avoit point d'autre but que l'extinction de la Religion Catholique & de la Cour de Rome; au reste Biörnclou protesta à l'Electeur de Mayence de la part du Roy qu'il ne pouvoit pas recevoir de l'Empereur l'investiture des Fiefs, que premierement il n'eût fait la paix avec luy, parce qu'il seroit indigne de luy, de prêter serment de fidelité à un Prince avec lequel il seroit en guerre.

Négociation avec les François depuis l'election. §. 61. Comme les conférences que Biörnclou avoit avec les ministres Imperiaux donnoient de l'inquietude à ceux de France, il leur representa fort au long tout ce qui avoit obligé le Roy à rechercher l'alliance de l'Austriche; il leur disoit donc, qu'apres la paix de Westphalie, la Suede avoit toûjours agi de concert avec la France, pour le maintien de cette paix, parce qu'elle la regardoit comme le fondement de leur amitié. Que Ferdinand III. ayant entrepris plusieurs choses contre cette paix, tant au préjudice de la France, qu'au préjudice de la Suede, le Roy de France avoit donné ordre à Avaugour de proposer une alliance plus étroite avec la Suede contre la Maison d'Austriche, pour le maintien de la paix de Westphalie; & qu'en effet les ministres de Suede avoient commencé d'en traiter à Elbing avec cet Ambassadeur. Qu'en suite de cela, il étoit arrivé une chose qui avoit fait croire à ceux d'Austriche, que Charles Gustave avoit dessein de leur déclarer la guerre; c'est que sur ce que Jean Casimir avoit dit à Avaugour, lors qu'il travailloit à la paix de Pologne, que Charles Gustave n'avoit pas cette paix à cœur, & que ses interêts demandoient qu'il continuât la guerre, Avaugour avoit répondu, qu'à la verité le Roy de Suede avoit plus d'un sujet de déclarer la guerre à l'Austriche; qu'apres la mort de Ferdinand, & l'irruption de Leopold en Pologne, le Roy avoit demandé reparation des pertes qu'il avoit souffertes, tant par cette irruption qu'autrement, mais que pour cela au lieu d'avoir recours à la voye des armes, il avoit proposé un accommodement; que cependant il étoit été aisé de juger, que si les Roys de France & de Suede ne se joignoient ensemble pour obtenir satisfaction, & ne pensoient à prevenir tout ce qui pourroit arriver de fâcheux, en faisant ensemble une étroite alliance, il ne falloit pas esperer beaucoup ni des Etats de l'Empire, & encore moins de l'Austriche. Que même les Ambassadeurs de France avoient d'abord paru tout disposés à l'une & à l'autre de ces choses, mais qu'enfin ils s'étoient contents de je ne sçai quelle seureté qu'ils avoient exigée du College des Electeurs, sans parler d'avantage ni d'alliance, ni de jonction d'armes. Qu'ils n'avoient pas même voulu reconnoître que les Austrichiens avoient violé la paix de Westphalie en entrant en Pologne, regardant cette irruption comme un demelé particulier à la Suede, & auquel ils ne croyoient pas être obligés à s'interesser. Biörnclou disoit donc, qu'il avoit suivi cet exemple, & qu'il avoit négocié son affaire par des memoires; que de là il étoit arrrivé que les Electeurs avoient separé les intérets des deux Royaumes, & donné satisfaction à la France, sans se soucier de la Suede; qu'à la verité les Ambassadeurs de France avoient parlé en faveur de la Suede, ; mais que ces discours auroient eu beaucoup plus d'effet, si elles eussent été precedées de la conclusion d'une alliance; que pendant toutes les tergiversations de ceux d'Austriche on avoit proposé deux partis aux François, ou de faire une alliance, ou de fournir de l'argent sans faire d'alliance, qu'ils avoient fait esperé l'un & l'autre, mais sans aucun effet à tous les deux égards. Qu'on ne devoit donc pas s'etonner, si le Roy cherchoit à traiter avec ceux d'Austriche, puis qu'il sembloit que les François n'eussent autre chose en vuë que de le mettre aux prises avec eux, afin de profiter de cette conjoncture pour se rendre Maîtres de la Flandre; mais que les intérets du Roy demandoient qu'il prît d'autres mesures. 1658.

Les François ébranlés par cette déclaration, présenterent le même projet de traité qu'ils avoient déja produit, par lequel ils n'offroient que deux cent mille écus par an, & deux cent autres mille écus pour trois ans sous le prétexte d'arrerages deus depuis l'alliance précedente, en cas que le Roy ne voulut pas se contenter de l'autre som-

1658. me, à condition que les François donneroient aux Suedois un billet, par lequel ils reconnoîtroient devoir à ces derniers, la somme de six cent mille écus, pour les subsides qui étoient deus de reste, & qu'ils s'engageoient de payer dans trois ans, comme de leur côté les Suedois donneroient aux François une déclaration par écrit, portant, que ces derniers ne leur devoient rien; qu'ainsi les six cent mille écus étoient un subside gratuït; que le Roy ne concluroit point la paix, sans la participation & le consentement de la France; & qu'apres la paix, ce subside gratuït cesseroit; ils ajoûtoient que le Roy de France avoit fait examiner cette prétenduë dette, & qu'on ne l'avoit pas trouvé fondée, mais que cependant ils avoient bien voulu se servir de ce terme d'arrerages, afin que le secours que la France donnoit à la Suede contre l'Austriche eût quelque prétexte honnête. Quoy que ces propositions parussent assés dures à Biörnclou, il ne jugeoit pourtant pas à propos de les rejetter, par ce qu'il ne demandoit pas mieux que de tirer de l'argent des François sans s'obliger à rien. Et comme le Cardinal Mazarin refusoit toûjous d'en fournir, tant à cause des reproches que le Pape luy faisoit là dessus, que par son avarice naturelle, le Roy étoit bien aise de se conserver toûjours la liberté de traiter avec l'Austriche, si l'occasion s'en présentoit afin d'engager par là les François à luy donner le secours qu'ils luy avoient fait esperer; mais cette négociation demeura sans effet, par le départ des Ambassadeurs de France.

Jugement des Imperiaux sur le renouvellement de la guerre en Dannemarc. 21. Aoûst.

§. 62. On avoit appris à Francfort la nouvelle de l'expedition du Roy en Zelande. Volmar avoit à la verité receu cette nouvelle avec joye, par ce que par là les armes de la Suede donnoient du répit à l'Austriche, mais cependant il disoit, qu'il falloit que tout le monde, amis & ennemis, travaillassent à empécher que le Roy ne se rendit Maître du Dannemarc & de la Norvege; & peu de tems avant l'election, lors que l'Electeur de Mayence pressoit Leopold de traiter avec le Roy, Courtz convenoit que les remontrances de cét Electeur étoient bien fondées, & que l'amitie de la Suede ne pouvoit étre que tres utile à Leopold; mais il y avoit de la difficulté à se déterminer sur le tems que l'on choisiroit pour conclure cét accommodement; car il s'agissoit d'examiner, lequel étoit le plus expedient d'y travailler d'abord & séparément des Polonois, & de l'Electeur de Brandebourg, pour empêcher le Roy d'attaquer les provinces d'Austriche, ou bien conjointement avec ces puissances, & dans un autre lieu que Francfort; sur cela Courtz disoit que les Austrichiens croyoient Charles Gustave trop prudent pour sortir du Dannemarc, dans l'état où étoit ce Royaume, & veu la conduite des Danois, & pour s'engager dans une autre guerre, avant que de les avoir poussés à bout. D'où il concluoit, que pendant ce tems l'Austriche trouveroit assés d'occasions pour traiter avec la Suede, conjointement avec leurs alliez; mais en même tems, il ne disconvenoit pas que les mauvais desseins qu'on avoit formez à Coppenhague contre la Suede, n'eussent beaucoup contribué au refus qu'avoient fait les Austrichiens d'écouter les propositions de paix. Les Imperiaux ayant aussi appris la même nouvelle à Lintz, témoignerent beaucoup de joye de se voir à couvert des armes de Charles Gustave, pendant que cette guerre dureroit.

Cependant comme il y avoit peu d'esperance de traiter avec ceux d'Austriche à Francfort, le Roy rappella Brahe, par ce qu'il ne jugeoit pas qu'il fût ni de sa gloire, ni d'aucune nécessité d'avoir deux Ambassadeurs dans cette ville. Il ordonna seulement à Biörnclou d'y demeurer encore quelque tems, afin de se tenir prêt à traiter si l'occasion s'en presentoit, & pour voir si l'on pourroit renouveller la députation au mois d'Octobre. Il étoit aussi chargé de presser l'execution de l'alliance du Rhin, en cas que l'ennemi vint à attaquer les provinces de Suede comprises dans cette alliance.

Depuis ce tems là, Biörnclou eut une conference hors de la ville avec Volmar, selon qu'ils en étoient convenus. De part & d'autre on fit paroître beaucoup de dispositions à la paix, & on jugea que le Roy pouroit convenir avec l'Empereur sur l'affaire de Pologne. Volmar promit de rapporter à l'Empereur le resultat de cette conference. Il ajoûta qu'à Francfort on auroit pû amener les choses à un point d'ac-

1658. d'accommodement, si les François n'eussent pas sollicité Rey à presser si vivement l'entremise de la France, que la Maison d'Austriche ne pouvoit accepter. Cependant il ne venoit point de réponse de la Cour Imperiale, sur le rapport qu'avoit fait Volmar. Au contraire tout s'y disposoit à la guerre; sur tout l'Electeur de Brandebourg sollicitoit avec menaces la jonction des troupes de l'Empereur, pour l'expedition du Holstein, sur laquelle Montecuculi commençoit à biaiser. On donna à ces troupes le nom d'armée Imperiale, bien qu'ils eussent publié par un manifeste, qu'ils n'avoient pris les armes que pour empécher l'accroissement du pouvoir de Charles Gustave, dont ils protestoient pourtant n'avoir pas dessein d'attaquer les provinces en Allemagne. On publia en même tems des defenses & inhibitions, pendant que d'autre côté Biörnclou agissoit fortement aupres des Electeurs de Mayence, de Cologne, du Palatinat, des deux Landgraves, & des Princes de Brunsuic, pour empécher qu'ils ne souffrissent qu'on affichât cét Edit dans leur Païs, par ce qu'il ne pouvoit étre regardé que comme une déclaration de guerre, de la part de l'Empereur contre la capitulation, & sans avoir consulté les Etats. Les Confederés du Rhin écrivirent aussi à l'Empereur, & à l'Electeur de Brandebourg de ne rien entreprendre sur les provinces de Suede dans la basse Saxe.

Mandata avocatoria.

Ce qui se passe entre le Roy & l'Electeur de Brandebourg.

§.63. Il arrivoit tous les jours quelque nouveau sujet de mécontentement entre le Roy & l'Electeur de Brandebourg; & ce dernier se preparoit à une defence d'autant plus vigoureuse, que ses terres étoient les plus exposée à l'invasion des Suedois. Comme il avoit rompu le premier il jugeoit bien que si le Roy avoit une fois le dessus, il seroit moins épargné que personne. En effet le Roy bien loin de faire aucune démarche pour rechercher son amitié, ne perdoit point d'occasion de luy témoigner son ressentiment.

Sur la fin de l'année précédente, un vaisseau Suedois chargé de poudre, avoit moüillé l'ancre à l'embouchure de Pillau; comme ce vaisseau ne pouvoit alors gagner Elbing à cause des glaces; Laurent de Linde demanda au Gouverneur de Pillau de le prendre sous sa protection; sous ce prétexte le Commandant du Château fit arréter le Navire; on s'en plaignit à Radzivil Gouverneur de la Prusse, qui dit pour excuse qu'on n'en avoit usé ainsi, que pour mettre le vaisseau en seureté, mais il ajoûtoit qu'il n'étoit pas en son pouvoir de le relâcher. Le Roy fut fort mal satisfait, que de Linde eût fait cette demarche, & qu'il n'eut pas debarqué dans l'Isle de Nering, ou rebroussé chemin, sçachant bien, qu'il ne falloit s'attendre à aucun bon office de l'Electeur. D'ailleurs cette avanture pouvoit donner lieu à une querelle hors de saison, par ce qu'il n'étoit pas de la gloire du Roy de passer sous silence un affront de cette nature. Ce qui étoit d'autant plus fâcheux, que quelque mal intentionné que fût l'Electeur, il n'avoit encore fait aucune hostilité d'éclat. Cependant comme le Roy jugeoit qu'il valloit mieux se moderer dans cette occasion; il fit demander la restitution de cette poudre par un ministre qu'il avoit à la Cour de Brandebourg, & en même tems la raison de cette détention. Surquoy l'on répondit, que la poudre avoit été transportée au Château, pour plus grande seureté, & qu'on étoit prêt à la rendre dés qu'on la remanderoit. Mais en même tems l'Electeur prétendoit en retenir soixante quintaux, par ce qu'il en avoit autre fois prêté au Roy une pareille quantité à Novodwor, laquelle ne luy avoit pas été renduë. Ce qui piqua d'autant plus le Roy, qu'il en avoit cedé beaucoup d'avantage à l'Electeur, en luy livrant Posnanie. 26. Janv.

Mais l'alliance qui se traitoit alors à Berlin entre Leopold & l'Electeur étoit une affaire de beaucoup plus grande importance. Il est vray, que Leopold qui adspiroit à la Couronne Imperiale, & qui dans cette prétention étoit obligé à se ménager n'osant pas rompre la paix si ouvertement, ne proposoit d'abord qu'une alliance defensive. Mais comme l'Electeur ne pouvoit consentir à aucun milieu, & que Detlew Alefeld envoyé de Dannemarc, disoit publiquement qu'il seroit impossible de relever le Dannemarc, si l'on ne s'y prenoit avec vigueur, on se hâta de conclure une alliance offensive & defensive dont la substance étoit; que dans l'espace d'un mois, à conter depuis le jour de la signature, on iroit au secours du Dannemarc, 5. Fevr.

1658. avec une armée de trente deux mille hommes, dont l'Electeur de Brandebourg auroit le commandement général, & qu'il là feroit marcher dans le Holstein; avec cette protestation néantmoins, que quand méme le Roy de Pologne voudroit engager les confédérez à attaquer les Provinces de Suede, il n'avoient pas dessein pourtant de troubler où de violer la paix de l'Empire. L'Electeur avoit une impatience extréme de se mettre en campagne, pour ne pas donner le tems à Charles Gustave de pousser à bout le Dannemarc, & pour remedier à la lenteur des Austrichiens, à secourir ce Royaume.

Cependant la Suede & le Brandebourg gardoient toûjours ensemble quelques dehors d'amitié. Le Baron Otton de Suerin étoit méme allé sur

9. Janv. les frontieres de la Province, pour conferer avec Slippenbach, mais il en avoit en méme tems donné avis à Lessinski, & au Ministre de Dannemarc, afin de ne leur point donner d'ombrage, leur protestant que ce n'étoit que pour empécher les Suedois de se plaindre que l'Electeur re-

9. Fevr. couloit de faire la paix. Le Roy de son côté incertain du succés de l'expedition qu'il avoit entreprise sur la glace, ordonna à Slippenbach d'asseurer l'Electeur de son amitié, pourvû qu'il gardât exactement la neutralité, & qu'il n'entreprît rien de contraire à leur ancienne union, au bien public, & à celui de la religion. Mais Slippenbach accoutumé à parler & à agir de son propre mouvement, plûtôt que suivant les ordres de son maître, avança dans cette conferences plusieurs choses à quoy le Roy n'avoit jamais pensé. Et comme elles étoient contraires à ses intérêts, le Roy luy même luy en témoigna son chagrin, & luy ordonna de les retracter.

Pendant ce tems là le Roy fit la paix avec le Dannemarc, on ne fut pas peu consterné d'apprendre cette nouvelle en Brandebourg. Slippenbach qui étoit en Pomeranie craignant qu'on ne prît tout d'un coup quelque résolution au préjudice de la Suede, envoya Christian Habbe à Berlin, pour amuser les Ministres de l'Electeur, en attendant que l'entiere exécution de la paix de Dannemarc mît le Roy en état d'agir avec toute 1658. son armée. Les Ministres de l'Electeur de leur côté representoiẽt que la seule néceßité les avoit forcés à prẽdre des resolutions desagreables au Roy, & qu'ils n'avoient pas envüe de faire tort à persõne, mais qu'on ne pouvoit trouver mauvais que l'Electeur pensât à sa defense & à sa seureté : ils témoignoient aussi souhaiter, que le Roy fit la paix avec la Pologne & l'Austriche, par ce qu'on ne pouvoit pas faire la guerre en Pologne, sans que la Prusse Ducale en souffrît. Et ils ajoûtoient que si la guerre réussissoit aux Suedois, en Boheme & en Silesie, il étoit à craindre qu'ils ne voulussent avoir Colberg pour leur dédommagement, laissant à l'Electeur le soin de se faire donner satisfaction, par quelque chose d'équivalent, & qu'au contraire les terres de l'Electeur ne devinsent le siege de la guerre, si les armes de Suede venoient à avoir du dessous, il étoit pourtant aisé de s'appercevoir qu'ils n'étoient plus fermes dans leurs résolutions, & qu'ils craignoient de donner de l'ombrage à leurs alliez; mais ils assuroient néantmoins qu'ils n'entreprendroient rien d'essentiel contre le Roy, disant, qu'au reste il falloit hurler avec les loups, & que pour contenter les gens on étoit souvent obligé de faire courir certains bruits.

Mais le Roy en assurance de l'amitié de l'Electeur demandoit un libre passage sur les ports de Pillau & de Memel, & même en cas de nécessité sur les terres de l'Electorat, que l'Electeur fit restituer la poudre qui avoit été prise sur le Vaisseau Suedois, *Mandata*
& casser des defenses qui n'avoient *avocatoria*
été publiées qu'à sa sollicitation, & qu'on n'empéchât pas les Suedois de faire des levées dans les terres de Brandebourg; le Roy demandoit encore que toutes les alliances que l'Electeur pouvoit avoir faites contre luy, fussent regardées comme nulles & qu'il travaillât à luy procurer une paix avantageuse & seure avec la Pologne. Il ne s'opposoit pas non plus à l'entremise de ceux d'Austriche pour cette paix, pourvû qu'ils voulussent y travailler de bonne foy & sans supercherie. Mais si au lieu de cela ils continuoient à soûtenir les Polonois, & à tramer de mauvais desseins

1658. seins contre luy, il desiroit, que l'Electeur se joignît à luy, pour terminer la guerre de Pologne, le plus avantageusement qu'il se pourroit selon les conjonctures. En ce cas il offroit à l'Electeur la souveraineté de Prusse & l'Evêché de Warmie selon les Traités précédens. Cependant comme il n'eût pas été de la gloire du Roy d'envoyer en Ambassade à un Prince qu' s'étoit allié avec ses ennemis, il disoit, que si l'Electeur avoit serieusement à coeur de traiter, c'étoit à luy à envoyer des Ambassadeurs.

Au reste, le Roy étoit fort mécontent de ce que peu de tems apres le Comte de Slippenbach avoit eu sans son ordre une conference avec le Baron de Schvverin à Prentzlau, dans laquelle il avoit parlé d'échanger la Pomeranie, & de remettre Pillau, Spandau & une grande partie de l'armée de l'Electeur entre les mains du Roy; outre que de pareils discours, ne pouvoient manquer de le rendre suspect & de luy attirer beaucoup d'envie, ils obligeoient l'Electeur à hâter la ratification de son Traité avec le Roy de Hongrie. Cependant l'Electeur écrivit de sa propre main au Roy une lettre toute pleine de démonstrations d'amitié, & le Roy y répondit du même stile; mais il s'en falloit beaucoup que les actions ne répondissent aux paroles. On ne rendoit point la poudre qui avoit été prise à Pillau. Et quand Wolfsberg la demanda de la part du Roy, on luy répondit qu'on ne pouvoit pas la rendre, à cause du Traité avec les Polonois, mais qu'on étoit prêt a rembourser le Roy de ce qu'elle luy avoit couté. D'ailleurs on deffendit à tous les Etrangers de lever des troupes dans les terres de l'Electeur. On publia de lettres de rappel; on recevoit favorablement les deserteurs; & l'on n'oublioit rien pour rendre suspectes toutes les démarches du Roy par tout, mais sur tout à Jepson Envoyé d'Angleterre. C'est ce qui oblígea le Roy à rappeller Wolfsberg, ne jugeant pas qu'il fût de son honneur d'avoir plus long tems un Ministre dans une Cour si mal intentionnée. Pour pretexter ce rappel, il ordonna à cet Envoyé d'aller trouver le Prince Auguste administrateur de l'Archevéque de Magdebourg & de sejourner quelque tems dans cette ville, pour en rasseurer les habitans, qui peu de tems auparavant avoient prié le Roy d'interceder pour eux au pres de l'Electeur, afin qu'il ne les obligeat pas à prêter un hommage, qu'ils croyoient être contre leurs droits. Le Roy ne jugeoit pas à propos à la verité de se rendre suspect à l'Electeur, en intercedant pour cette ville, pendant que son armée étoit occupée ailleurs; mais néantmoins, par ce qu'il craignoit que l'Electeur n'y mit garnison si la guerre venoit à éclater, & qu'en ce cas, il luy étoit fort important d'en pouvoir disposer, il n'étoit pas faché de faire avertir les habitans de se tenir sur leurs gardes, & de leur promettre du secours, en cas qu'on entreprît de leur faire violence. De Magdebourg, Wolfsberg avoit ordre de passer à Hall, & de sonder le Duc Auguste, pour sçavoir s'il ne seroit point d'humeur à se ranger du parti du Roy, en cas de guerre, en luy faisant esperer pour recompense le Pays de Magdebourg en titre perpetuel. Ensuite il devoit passer chés les autres Ducs de Saxe, & ches les Princes de Lunebourg, pour les empécher d'assister l'Electeur de Brandebourg, & d'assembler les troupes de la basse Saxe, pour s'opposer au passage du Roy, comme on en avoit le dessein.

Edicta avocatoria.

Les Envoyés de Brandebourg se retirent sans rien faie.

§. 64. Si le Roy n'avoit rien negligé pour s'acquerir l'amitié de l'Austriche, il s'en falloit beaucoup qu'il n'eût le même empressement à l'égard de l'Electeur de Brandebourg. Il consideroit, que s'il étoit obligé de continuer la guerre en Pologne, il ne pourroit pas disposer si librement des terres de l'Electeur, si une fois ils venoient à se reconcilier, & comme il connoissoit à fond le genie de ce Prince, il croyoit qu'il falloit le serrer de pres, & empêcher que sa puissance ne devint enfin redoutable à la Suede; car il avoit accoutumé de dire que l'Electeur n'auroit point de repos & qu'il chercheroit toûjour à inquieter & luy & ses successeurs. D'ailleurs comme Charles Gustave adspiroit à l'Empire de la mer Baltique, il falloit pour cela qu'il se rendît maître des Pays de l'Ele-

1658. ɛteur qui confinent à cette mer, ce qui ne pouvoit se faire que par la voye des armes. Et comme il esperoit venir bien tôt à bout de la guerre de Dannemarc, qu'il méditoit des lors, il se proposoit de venir fondre en suite sur l'Electeur avec toutes ses troupes, tant par terre, que par mer. L'Electeur s'étoit muni contre cette tempête par quelques alliances. Mais il ne négligea pas non plus l'avis qu'avoit donné Slippenbach au Baron de Schvverin, dans la conference qu'il avoit euë avec luy, à Prentzlo, de prévenir ce coup par une Ambassade avant que le Roy entrât sur les terres de Brandebourg avec son armée. L'Electeur envoya donc le Baron de Schvverin, & Daniel Weiman à Flensbourg, ou étoit alors le Roy. Quand ils eurent montré leurs lettres de créance, ils demanderent d'avoir audience; mais le Roy soupçonnant qu'ils luy proposeroient de ceder la Prusse, & qu'en cas de refus ils ne manqueroient pas de faire des ménaces & de luy déclarer la guerre, ne jugeoit pas qu'il fût de sa dignité de s'entendre dire ces choses en face. Il avoit encore une raison secrette pour ne leur pas donner d'abord audience. C'est que paroissant ainsi animé contre l'Electeur, il ôtoit aux Danois tout soupçon qu'il eût dessein de les attaquer. Avant donc que de leur donner audience, le Roy jugea à propos de leur envoyer des Deputés, tant pour sonder les intentions de l'Electeur, & l'esprit avec lequel venoient ses Ambassadeurs, que pour leur faire connoître les sujets de plainte qu'avoit le Roy, & frayer en même tems le chemin à les terminer. Et comme les Envoyés de la maison de Lunebourg, & du Land-Grave de Hesse Cassel, se trouvoient alors tout à propos à Flensbourg, le Roy n'eût pas été faché, qu'ils eussent été presens aux propositions de ces Députés pour plus d'une raison. Comme la principale affaire de ces Envoyés étoit d'accommoder le Roy & l'Electeur, il étoit bon qu'ils fussent témoins des favorables intentions du Roy sur ce sujet, aussi bien que de l'équité de ses propositions. D'ailleurs on ôtoit par là aux Ministres de Brandebourg toute occasion de rien desavoüer de ce qui se seroit passé, où d'expliquer à leur gré ce qui se feroit dit dans cette conférence; mais les Envoyez de Brandebourg ne vouloient point consentir à cette entrevuë, avant que d'avoir eu leur audience, disant, qu'ils trouvoient ce procedé tout à fait extraordinaire. Le Roy parut fort surpris de ce refus, par lequel il sembloit qu'on voulût luy prescrire la maniére de traiter. Il persista dans son sentiment, par ce qu'il ne croyoit pas qu'il fût de sa gloire d'entendre ces Envoyés sans sçavoir auparavant, si l'Electeur les envoyoit comme ami, où comme ennemi, & de s'exposer à une déclaration de guerre en face. C'est ce qu'on leur signifia par écrit. Mais ils refuserent toûjours cette entrevuë, & sur tout en présence des Ministres de Lunebourg & de Cassel. Quoy que le Roy témoignât vouloir se relâcher sur ce dernier article, ils partirent néantmoins dés le grand matin pour Hambourg, sans avoir donné aucun avis de leur départ, & sans avoir pris congé de personne. 1658.

Slippenbach qui avoit pressenti leur dessein leur avoit écrit pour les exhorter à peser bien meurement cette affaire; il leur disoit, que le Roy n'avoit fait difficulté de leur donner audience, que parce qu'ils n'avoient point encore fait connoître, s'ils venoient avec pouvoir de traiter, & dans un esprit d'accommodement; que sans cela, le Roy ignoroit la maniére, dont il les devoit recevoir, parce qu'on ne met aucune différence entre ceux qui sont envoyés de la part d'un ennemi, & l'ennemi même; & qu'autre fois les Romains n'avoient pas jugé qu'il fût de la dignité de la Republique d'entendre leurs ennemis dans le Senat. Outre cela Slippenbach leur representoit que s'ils venoient dans le dessein de parler d'accommodement avec la Pologne, & avec les autres ennemis de la Suede, c'étoit prendre le caractére de Médiateurs, ce qui ne pouvoit convenir avec les alliances que l'Electeur avoit faites avec les ennemis du Roy; que si c'étoit avec le Roy qu'ils avoient à faire quelque proposition de paix, c'étoit s'établir juges & arbitres de la paix & de la guerre, que de dire en même tems comme ils faisoient, que si on ne leur donnoit audi-

1658. audience, ils feroient obligés de fe ranger du parti des Polonois, felon le traité qu'ils avoient fait avec eux. Ainfi Slippenbach concluoit que le Roy ne prétendant pas qu'ils luy parlaffent d'autre chofe, que de ce qui pouvoit contribuer à une bonne reconciliation, il vouloit fçavoir ce qu'il y avoit à attendre là deffus de l'Electeur, avant que de leur donner audience.

Comme le Baron de Schwerin, ne fit autre réponfe à cela, finon qu'il attendroit de nouveaux ordres à Hambourg, le Roy jugea bien qu'ils n'avoient pas eu ordre de rien dire d'effentiel. On avoit bien jugé par leurs difcours, que leur deffein étoit de faire quelque propofition de paix avec la Pologne, & d'offrir pour cela l'entremife de l'Electeur. Mais on avoit déja nommé d'autres Commiffaires munis de plein pouvoir pour cette négociation, pour laquelle les Polonois n'avoient pas jusqu'alors témoigné beaucoup d'inclination. Mais les traités qu'avoit fait l'Electeur avec eux l'excluoit entiérement de cette médiation. Cependant le Roy avant que des les entendre étoit bien aife de fçavoir quels étoient leurs ordres, & fi l'Electeur étoit difpofé à fe détacher de la Pologne, & à fe reconcilier avec luy; s'ils euffent eu des ordres fuffifans pour cela, le Roy eût été tout difpofé à commencer le traité fans autre délay. Si non il luy étoit indifférent qu'ils les attendiffent à Flensbourg, à Kiel, à Sleswich, ou même à Hambourg.

Conteftation fur ce refus. §. 65. Ces Envoyés ayant regardé comme un affront le refus qu'on leur avoit fait de leur donner une audience telle qu'ils la demandoient, publierent une lettre pour juftifier la conduite de l'Electeur, & fe plaindre de celle du Roy, mais fur tout, de ce qu'on avoit refufé de les ouïr contre le droit des gens. David Mevius leur répondit avec affés d'aigreur au nom des Députez : que le droit des gens n'obligeoit point à donner audiance d'abord, & fans aucune diftinction; qu'il n'y avoit rien de plus ordinaire que de la faire attendre quelque tems, & que la même chofe étoit arrivée à plufieurs Ambaffadeurs. Qu'on n'en avoit jamais veu fe tant formalifer, pour n'avoir pas été ouïs dés le fecond, ou le troifiéme jour ; fur tout, lors qu'on avoit temoigné avoir quelque éclairciffement à leur demander, avant que de les entendre ; qu'un départ fi précipité avoit fur tout quelque chofe de fort extraordinaire. Que ce n'eft pas aux Ambaffadeurs, mais au Roy, à choifir le tems & la maniere de donner fes audiences, & qu'on ne devoit pas pretendre luy impofer des loix. Qu'il étoit aifé de montrer par une infinité d'exemples dans l'Hiftoire ancienne & moderne, qu'il étoit au pouvoir des Roys, & des peuples libres de donner audience quand ils vouloient. Et que foit qu'il arrivât des Ambaffadeurs, foit qu'étant arrivés, ils demandaffent à s'abboucher, il étoit toûjours permis d'examiner s'ils venoient de la part d'un amy, ou d'un ennemi, avec un bon, ou un mauvais deffein, & de quelle nature étoient leurs propofitions. Qu'au refte, on ne pouvoit pas difconvenir qu'ils ne vinfent de la part d'un Prince allié des ennemis de la Suede, & pour le motif de leur Ambaffade, il n'étoit pas été mal aifé de remarquer par leurs difcours artificieux qu'ils n'avoient pour but que d'amufer le Roy; que puis qu'il étoit libre d'ouïr, ou de ne pas ouïr les Ambaffadeurs d'un ennemi, & qu'aucun Roy, ni aucune Republique, ne leur donnoit jamais audience, fans fçavoir auparavant à quel deffein ils venoient, qu'on n'avoit manqué à l'égard de ceux de Brandebourg, qu'en les recevant d'une maniere trop favorable veu l'incertitude ou l'on étoit, fur le fujet de leur venuë. Que c'étoit la coutume, auffi bien que la juftice, que ceux qui étoient les aggreffeurs ne parlaffent que pour en témoigner leur déplaifir. Que s'il falloit avoir égard à la dignité de celuy qui envoyoit des Ambaffadeurs, il n'en falloit pas avoir moins à la dignité de celui à qui ils étoient envoyés, & qu'il n'étoit pas jufte de commettre l'une, pour l'amour de l'autre. Or fur ce pied là, difoit Mevius, qu'y à t'il de plus indigne, que de s'entendre déclarer la guerre, & faire mille reproches fanglans, comme cela pouvoit arriver, en cas que ces Ambaffadeurs ne receuffent pas une réponfe à leur gré. Il ajoûtoit, que quand il venoit à Rome, non feulement des Ambaffadeurs des ennemis, mais même de quelque Prince avec qui cette republique n'avoit 1658.

1658. voit encore aucune liaison, on ne leur donnoit point audience dans le Senat, mais hors de la ville dans le temple de Bellone ; qu'il étoit souvent arrivé, que le peuple Romain avoit éloigné de la ville, & même des frontieres de la Republique, les Ambassadeurs de ceux dont la fidelité leur étoit devenuë suspecte, mais sur tout quand ces soupçons tomboient sur des alliés, que quelques fois on avoit fait de fortes reprimendes à ces Ambassadeurs en plein Senat, qu'on les en avoit fait sortir honteusement, & même jugés dignes de châtiment. Il concluoit enfin qu'on n'avoit point refusé audience aux Ambassadeurs de Brandebourg, mais qu'on avoit seulement exigé d'eux qu'ils fissent auparavant leur déclaration, qu'ils venoient avec des desseins pacifiques, & non dans un esprit d'hostilité.

Les esprits s'aigrissant ainsi tous les jours, on ne doutoit plus que les choses n'en vinsent à une rupture ouverte. En effet ceux de Brandebourg commençoient déja à commettre diverses hostilités en Prusse. On prenoit les soldats Suedois par tout où on les rencontroit, pour les incorporer dans les Regimens de Brandebourg ; on arrêtoit à Pillau toutes les marchandises de ceux d'Elbing, & on les exposoit en vente. On pilloit les Villages & les Bourgs. Et le Roy de son côté avoit donné ordre d'en user de même à l'égard de l'Electeur.

Negociation avec les Hollandois.

§. 66. Le Roy n'avoit pas lieu de plus esperer des Hollandois, quelque tentative qu'il fit pour gagner leur amitie, la crainte où ils étoient toûjours qu'il ne traversât leur commerce sur la mer Baltique, les éloignoit de toute pensée d'accommodement. *3. Janv.* Cependant pour se mettre bien dans leur esprit le Roy avoit fait dire à leurs Ambassedeurs, Dorp, Huben & Isbrant qui étoient alors à Wismar, que dans le traité qu'il alloit faire avec les Danois, il pressoit fortement l'abolition des droits du Sund, par ce que c'étoit une source perpétuelle de desunion entre les Royaumes du Nort. A quoy il ajoûtoit, que comme par là les Hollandois se trouveroient délivrés de toute incommodité sur ce passage, il ne doutoit point qu'ils ne concourussent avec luy au même dessein. Les Ambassadeurs Hollandois répondirent à cela, que le dessein des états generaux étoit de procurer une paix, qui ne tournât au préjudice d'aucun des deux partis. Que les droits du Sund faisoient une grande partie des revenus de la Couronne de Dannemarc, & que c'étoit un droit affecté à cette Couronne, & reconnu de tout le monde de tems immemorial ; qu'ainsi ils ne pouvoient se persuader que leurs maîtres voulussent contribuer à son abolition. 1658.

Mais les Suedois repliquoient: que les Danois n'étoient pas plus en droit de lever peage sur le Sund, que les peuples qui sont au voisinage du détroit d'Angleterre, de Gibraltar ou autres semblables. Que le Sund & le Belt étoient des passages libres, & qu'ils appartenoient à l'Ocean, & à la mer Baltique. Que l'exaction de ces droits étoit une usurpation, qui s'étoit introduite, & qui avoit prévalu par la facilité & par la mollesse des autres nations ; que quoy que les Suedois en eussent toûjours été exemts, cependant ils ne laissoient pas d'en souffrir, sous prétexte de rechercher, s'il n'y avoit point de marchandises étrangeres sur les vaisseaux Suedois. D'ailleurs ils representoient, qu'il se commettoit plusieurs fraudes, dont on rendoit la Suede responsable, par ce que les marchands Hollandois, & les autres envoyoient leurs facteurs à Stokolm, où dans quelque autre ville de Suede, se faire donner le droit de Bourgeoisie, afin que leurs marchandises fussent exemtes des droits du Sund. Qu'il n'étoit pas juste, que la Suede qui n'en tiroit aucun profit, s'attirât à cette occasion des affaires, sur tout dans un tems, ou elle avoit déja plus d'une guerre sur les bras. Que cette affaire avoit déja été agitée dés l'an quarante cinq, & qu'il étoit impossible de prendre des mesures si justes contre les fraudes des Marchands, qu'il ne restât toûjours quelque sujet de plainte à quelqu'un.

Ces Ambassadeurs renvoyerent l'affaire aux états generaux, qui répondirent, qu'ils ne vouloient point contribuer à l'abolition des droits du Sund, par cette seule raison, qu'ils s'étoient engagés par un traité, à les payer pendant un certain tems, & qu'ils vouloient tenir leur parole. Au reste, ils déclaroient, qu'ils n'avoient jamais

1658. jamais reconnu ce péage comme un droit de la couronne de Dannemarc, & qu'ils n'étoient pas résolu non plus de le reconnoitre à l'avenir, de peur que les Suedois n'eussent la même prétention, s'ils venoient à être les maîtres de ce détroit. Cette offre du Roy, d'abolir les droits du Sund, en avoit pourtant ébranlé quelques uns, mais le plus grand nombre jugeoit que cette abolition affoibliroit trop le Dannemarc, & l'exposeroit aux invasions perpetuelles des Suedois. Ils prétendoient d'ailleurs que cet offre du Roy n'étoit pas sincere, par ce qu'en même tems il refusoit d'accepter leur mediation. En effet il ne vouloit pas l'accepter, que le traité d'Elbing ne fût ratifié ; mais les Hollandois ne vouloient pas entendre parler de cette ratification, disant qu'il n'étoit pas de leur intéret de contribuer en rien à l'oppression du Dannemarc ; & que comme ce traité étoit imparfait, s'il n'étoit accompagné des *éclaircissemens* nécessaires, la ratification se devoit conter, non du jour de la conclusion du traité, mais seulement du jour de son entier *éclaircissement*. Même Jean de Wit disoit hautement, qu'il n'y auroit point eu de difficulté à ratifier le traité d'Elbing, si la guerre de Dannemarc ne fût survenuë, mais que ce traité engageant les Hollandois à secourir la Suede dans cette guerre, ils avoient differé la ratification, sous le prétexte des éclaircissements. Il est vray que dans l'état ou étoient les choses, le Roy n'avoit pas fort à cœur cette ratification, par ce que par le traité d'Elbing, le Roy avoit beaucoup favorisé les Hollandois en Prusse, dans l'ésperance que ce traité étant une fois conclu, les Danois demeureroient en repos, raison qui ne subsistoit plus. Du reste les Hollandois témoignoient, que dans tout ce qu'ils faisoient, ils n'avoient point en vuë de désobliger le Roy, mais seulement de conserver leur état, ajoûtant qu'ils le croyoient trop équitable, pour prendre leur conduite en mauvaise part ; & ils persisterent dans leur sentiment, quelque chose qu'on pût leur opposer.

En effet ils parloient fortement de secourir le Dannemarc, par ce qu'ils le croyoient sur le bord de sa ruïne ; & sur tout la Province de Hollande pressoit ce secours avec beaucoup de chaleur. Ils s'étonnoient de ce que la maison d'Austriche n'avoit pas encore ouvertement déclaré la guerre au Roy de Suede ; & même cette lenteur jointe avec la défiance, ou l'Austriche & la Pologne vivoient ensemble, & l'incertitude ou l'on étoit sur le sujet du Brandebourg faisoit que les Hollandois ne se hâtoient pas non plus de secourir les Danois. C'est pourquoy, quand les ministres de Brandebourg à la Haye demanderent aux états generaux d'étre garans du traité entre la Pologne & le Brandebourg, afin d'ôter au Roy de Suede, le moyen de se vanger, les avis ne se trouverẽt pas conformes, & on se separa sans rien faire.

Tentatives du Roy pour gagner les Hollandois

§. 67. Cependant Jerome Beverning proposa en secret à Appelboom, que si le Roy vouloit accepter la mediation des Hollandois, & rendre tout ce qu'il avoit pris en Pologne, & en Dannemarc, ils se porteroient aisément à luy fournir une somme considerable d'argent, pour faire la guerre, contre l'Austriche, & luy faire avoir une promte paix, & une satisfaction raisonnable en Pologne, & en Dannemarc, afin qu'il pût se tourner ensuite contre ceux d'Austriche. Il ajoûtoit, que si le Roy refusoit d'accepter ce parti, les Hollandois étoient resolus à mettre tout en œuvre pour la conservation du Dannemarc. Quoy que le Roy n'attendît rien de fort solide de ce côté là, & qu'il vît bien que les Hollandois avoient moins à cœur la paix de la Suede que la leur propre, afin de faire leur commerce tout à leur aise, pendant que le Roy seroit aux mains avec l'Austriche ; il ordonna néantmoins à Appelboom de ne rien négliger pour les gagner, & de témoigner à Beverning, que non seulement le Roy favoriseroit plus le commerce des Hollandois, que ne faisoit le Dannemarc, mais qu'il étoit tout prêt à entrer à traiter de la paix, ne doutant point, que quand les Commissaires auroient conferé ensemble, il ne leur fût aisé de lever toutes les difficultés. Sur tout il avoit ordre de témoigner que le Roy ne demandoit pas mieux que de faire alliance avec eux contre la maison d'Austriche, pourvû qu'ils voulussent contribuer à le faire sortir de la guerre de Dannemarc avec honneur, & que la guerre de Pologne étoit d'une toute autre nature, par ce

13. Janu.

 que

1658. que les Austrichiens y étoient engagés si avant, qu'il étoit impossible de traiter avec les uns, sans y comprendre les autres. Il devoit aussi insinuër, que le Roy renonceroit au droit qu'il avoit acquis par les traités précédens, & par celuy d'Elbing, & qu'il consentiroit de ne s'en point servir jusqu'à l'heureuse issuë du traité qu'on feroit avec le Dannemarc par leur entremise. Que pendant ce tems là, non seulement les Hollandois ne donneroient aucun secours au Dannemarc, soit publiquement soit sous main, mais que même ils engageroient les Danois à ne plus penser à faire un traité general, mais à entrer dans une négociation particuliere avec la Suede, ce qui seroit beaucoup plus favorable & au repos & au commerce des Royaumes du Nort. Que sous ces conditions on pourroit accepter leur mediation, en sorte pourtant qu'ils promissent de s'y employer sincérement, & qu'aucune jalousie des heureux succés du Roy ne les engageroit à favoriser ses ennemis, comme ils avoient fait dans la guerre précédente avec le Dannemarc. C'est ainsi que le Roy tâchoit de détourner les Hollandois de secourir le Dannemarc. Mais d'autre côté les Hollandois n'avoient en vuë que de commettre le Roy avec la Maison d'Austriche, quand la guerre de Dannemarc & de Pologne seroit terminée. Ils craignoient que si une fois la paix laissoit au Roy le loisir de régler les affaires de Suede, ce Royaume ne devint trop puissant, au lieu qu'ils esperoient trouver assés d'occasions de le traverser, pendant qu'il seroit occupé à une guerre éloignée de la mer.

Les Hollandois favorisent le Dannemarc. 7. Janv.

§. 68. Au reste il étoit aisé de juger des bonnes intentions des Hollandois pour le Roy, par la résolution que prirent les Etats Generaux de travailler à accommoder la Suede & le Dannemarc, sous ces conditions: que l'on rendroit ce qui auroit été pris de part & d'autre; que l'on remettroit toutes choses dans leur premier état. Que la paix de Broomsbro seroit confirmée, & que les Etats Généraux en seroient garants; qu'apres la paix, les deux Royaumes termineroient leurs differens à l'amiable, & par l'entremise de leurs alliés. Qu'on travailleroit aussi à la paix de Pologne, à condition que les Suedois cederoient la Prusse en les dédomageant d'ailleurs. Qu'on communiqueroit ce même dessein aux François & aux Anglois, afin qu'ils y contribuassent de leur côté. 1658.

Cependant Rosenwing ministre de Dannemarc demandoit avec beaucoup d'instance du secours aux Hollandois. Il representoit qu'ils y étoient d'autant plus engagez, que le Roy Frideric n'avoit entrepris cette guerre qu'à leur sollicitation, & dans la vuë de tenir en bride les Suedois qui troubloient le commerce de la mer Baltique, auquel les Hollandois n'étoient pas moins interessés que les Danois. Quoy que pût representer Appelboom les Hollandois persistoient toûjours dans leur ancienne maxime de tenir les Royaumes du Nort dans une espéce d'équilibre; mais sur tout la province de Hollande paroissoit fort animée contre la Suede, par ce qu'elle avoit souffert de grandes pertes pendant cette guerre, qui luy avoit ôté les moyens de débiter les marchandises des Indes; au lieu qu'en secourant le Dannemarc, elle esperoit terminer la guerre à son gré, & sous des conditions avantageuses, pour le commerce, sur tout si l'Electeur de Brandebourg venoit à se joindre à elle. Cependant les autres provinces n'avoient point encore donné les mains à secourir le Dannemarc, dans la crainte que l'Etat qui avoit déja la guerre de Portugal sur les bras, ne s'attirât encore de nouvelles affaires à cette occasion, & qu'en ce cas les François & les Anglois ne prissent le parti de la Suede. La province de Hollande avoit une raison particuliere d'envoyer du secours en Dannemarc. On y levoit cinq regimens pour ce Royaume dans la vuë d'y faire donner à Frideric un pouvoir absolu, & d'abolir l'autorité du Senat & de la Noblesse; Rosewing s'emportoit avec la derniere violence contre ce corps, disant qu'il étoit rempli de traitres, & de gens de néant, & qu'il y avoit déja plusieurs années qu'André Bilde avoit merité la corde. Cependant les ministres de France & d'Angleterre disuadoient autant qu'ils pouvoient les Hollandois de secourir le Dannemarc; & pour cela ils representoient, que ce secours ne serviroit qu'à prolonger la guerre, & que la France & l'Angleterre seroient obligées à secourir la Suede en ce cas. Ainsi ils leur

1658. leur conſeilloient de ſe joindre plutôt à eux pour accommoder ces deux Royaumes ; les Hollandois y paroiſſoient tout diſpoſés, mais à condition que les Anglois ne travailleroient pas à ſe faire donner plus de privileges qu'eux ſur la mer Baltique. De Thou promit de ſon côté la même choſe pour la France. Enſuite les Hollandois propoſerent, que les Danois payeroient une ſomme conſidérable d'argent à Charles Guſtave, par ce que le Dannemarc avoit tant perdu de Païs par la guerre précédente, qu'il ne luy reſteroit aucune forme de Royaume, ſi on luy en ôtoit de nouveaux. En même tems ils n'oublioient rien pour exciter de l'envie contre Charles Guſtave, diſant que ſi on n'arrêtoit ſes progrés, ſa puiſſance ſe rendroit à la fin trop formidable.

Au reſte George Downing Envoyé d'Angleterre, agiſſoit avec aſſés de chaleur à la Haye, pour les intérets de la Suede ; Cromvel l'avoit chargé de dire aux Hollandois qu'il enverroit autant de ſecours à Charles Guſtave, qu'ils en envoyeroient en Dannemarc. Mais il n'en étoit pas de même de Jacques Auguſte de Thou Ambaſſadeur de France a la Haye. Quoy qu'il eût ordre d'agir pour la Suede, cependant il ne faiſoit rien aupres des Etats Généraux, diſant qu'il executoit ſes ordres en ſecret aupres du Penſionnaire de Witte & des autres Seigneurs. Mais on ne voyoit aucun effet de ſa négociation, ſoit qu'il dependît trop des Hollandois, ſoit qu'il n'eût point d'ordres. Il eſt certain que ce miniſtre avoit alors des égards tout extraordinaires pour les Hollandois. Comme la France vouloit ſe détacher peu à peu de l'amitié de Cromvel, ne jugeant pas qu'on pût faire fonds ſur luy pour long tems, elle ménageoit les Hollandois. On ſçavoit encore qu'elle les pouſſoit ſous main à ſecourir le Dannemarc, afin de mettre Charles Guſtave dans la néceſſité de faire la paix avec Frideric, pour tourner enſuite toutes ſes forces contre l'Auſtriche. Et les Hollandois avoient déja commencé à armer une flotte avec beaucoup de ſoin, lors que tous ces préparatifs furent interrompus par la nouvelle de l'interruption des Suedois en Dannemarc, & de la paix dont cette irruption fut auſſitot ſuivie.

§. 69. Cependant les ſuccés extraordinaires de Charles Guſtave ne donnoient pas peu d'inquietude aux Hollandois. Lors qu'Appelboom preſenta un memoire aux Etats Généraux pour leur donner avis de la victoire que ce Monarque avoit remportée dans l'Isle de Funen, ils ne luy en firent aucun compliment de congratulation ſelon la coutume. Auſſitôt apres la nouvelle de la paix les remplit de conſternation ; ils ne ſçavoient plus quel parti prendre ; ils auroient bien voulu ſe reconcilier avec le Roy. Mais leur mauvaiſe conduite à ſon égard ne leur donnoit aucun lieu de l'eſperer. Ils cherchoient néantmoins à s'excuſer ſur les Danois du refus qu'ils avoient fait de ratifier le traité d'Elbing. Jean de Wit, Jacques d'Obdam, Barthold de Gent & d'autres parloient fort deſavantageuſement du Roy Frideric, d'avoir accepté une paix ſi préjudicable au Dannemarc. Ils diſoient qu'il auroit mieux vallu perir les armes à la main. Les Chevaliers de l'ordre de l'Elephant cachoient leur ordre ſous leurs juſtaucorps & quelques uns même l'avoient entiérement quitté. Roſewing ſe plaignoit la larme à l'œil, de ce que les Ambaſſadeurs de Hollande avoient été les inſtigateurs de cette guerre. Mais d'autre côté pluſieurs d'entre les Seigneurs Hollandois diſoient que Frideric auroit deu ſe retirer en quelque endroit hors du Royaume, & employer cependant toutes ſes forces à défendre quelques places. Ils ajoûtoient, que pendant ce tems là il auroit pû recevoir du ſecours de ſes alliés, & qu'au reſte ce n'étoit pas une choſe extraordinaire de voir un Roy ſortir pour quelque tems de ſon Royaume. Au lieu que dans l'état où étoient les choſes, il n'y avoit plus de remede, parce qu'il étoit impoſſible de rendre nulle une paix dont la France & l'Angleterre étoient garants. Ils ſe plaignoient auſſi de ce qu'on n'avoit pas occupé Charles Guſtave en Pologne, loin de leur Republique, comme autrefois on avoit empéché Guſtave Adolphe de s'emparer de Cologne, par la même raiſon ; & ils ſoutenoient que leurs Ambaſſadeurs n'avoient point d'ordre de jetter à Coppenhague les ſemences de cette guerre, & qu'on ne pouvoit s'en prendre qu'à la chaleur de Beuning.

1658. *Diſpoſition des Hollandois apres la paix de Dannemarc.*

1658. 5. Mars. Cependant avant qu'on fût entiérement éclairci de l'evenement, les Hollanoois avoient résolu, en cas que la Province de Zélande n'eût pas encore subi le sort des autres, d'envoyer en diligence deux mille hommes de pied sur le Sund, & de les faire suivre aussitôt apres par cinq mille autres. On travailloit à Amsterdam avec autant d'empressement à ces levées, que s'il eût été question du salut de la Hollande même. Et on témoignoit que pourvû qu'on en eût le tems & que Cronenbourg & Coppenhague peussent tenir encore trois semaines, on étoit résolu de mettre en mer vingt cinq vaisseaux pour envoyer vers le Sund. Ce qui choquoit sur tout les Hollandois dans la paix de Roschild, c'est que les Suedois avoient obtenu l'exclusion de toutes les flotes étrangeres sur la mer Baltique, jugeant bien que cette exclusion ne pouvoit regarder qu'eux. Ils trouvoient aussi fort mauvais qu'on n'eût pas admis Beuning à ce Traité. Mais ils furent en quelque sorte consolés de ces chagrins, par la nouvelle que les Ministres de Brandebourg communiquerent aux Etats Généraux, de l'alliance entre la Pologne & cet Electeur, car ils faisoient fonds sur cette alliance, pour prendre désormais des mesures contre la Suede.

Les Hollandois peu sensibles aux avances du Roy. 21. Fevr. §. 70. Le Roy pour adoucir les Hollandois, ordonna à Appelbom de communiquer solennellement aux Etats Généraux la paix qu'il venoit de faire avec le Dannemarc. Il devoit aussi leur representer avec quelle moderation le Roy avoit usé de sa victoire, & que dans toute cette guerre, où il s'étoit trouvé engagé malgré luy, il n'avoit rien cherché que sa seureté, non plus que dans le Traité qu'il venoit de faire; qu'il esperoit au reste, que tout s'y étant passé à la satisfaction des deux partis, cette paix alloit établir une amitié sincere entre les Royaumes du Nort, parce que son dessein n'étoit point d'incommoder ses voisins, & qu'il luy suffisoit d'avoir assuré le repos de ses Provinces; que bien loin d'apporter aucun préjudice à la navigation & a commerce, au contraire il travailleroit de tout son pouvoir à rendre l'une & l'autre entiérement libre. Qu'il esperoit que les Etats Généraux comme anciens amis de la Suede, ne desapprouveroient pas les conventions du Traité, & que par leur partialité, ils ne donneroient aucune atteinte à leur anciene amitié; Appelboom avoit ordre outre cela de ne point parler de la ratification du Traité d'Elbing, & même d'eluder la chose, en cas que les Hollandois s'offrissent de la donner. La raison de cet ordre étoit, que le Traité d'Elbing n'avoit à proprement parler, point d'autre but, que de renouveller les alliances de 1640. & de 1645. lesquelles avoient été faites contre le Dannemarc. Outre que le Roy jugeoit, que peut être faudroit il faire un Traité particulier avec le Dannemarc pour la seureté reciproque des Royaumes du Nort, & de la mer Baltique, ce qui seroit en quelque sorte contre le Traité d'Elbing. Ainsi dans un aussi grand changement, le Roy ne jugeoit pas à propos de se lier les mains par la ratification precipitée d'un Traité, dont il n'avoit tiré aucun profit, par ce que les Hollandois par leurs artifices, & leurs fausses interpretations, en avoient toûjours éludé l'éxécution. Cependant jusqu'à ce que le Roy fût bien affermi dans ses nouvelles conquêtes, Appelbom avoit ordre de s'insinuer autant qu'il pourroit dans l'esprit des Hollandois, & de les empécher de former aucune entreprise, qui les jettât aussi bien que luy dans de nouveaux embarras.

Mais Appelboom n'avançoit pas beaucoup par cette voye sur l'esprit des Hollandois. Tous les desseins de Charles Gustave leur paroissoient suspects. Et plus il leur témoignoit d'amitié, plus ils croyoient avoir sujet de se défier de luy. Beuning ne contribuoit pas peu à les entretenir dans ces dispositions, par l'aigreur ordinaire de son esprit. Tantôt il leur rapportoit que le dessein du Roy étoit d'attaquer Dantzic par terre & par mer, & que c'étoit à cela, que tendoit l'article quatriéme du Traite de Roschild; tantôt il leur faisoit esperer que la paix de Dannemarc ne seroit suivie d'aucune exécution. Mais dans le fond toute l'espérance des Hollândois rouloit sur la ligue de l'Austriche, de la Pologne & du Bran-

1658. Brandebourg, & sur la jalousie qu'avoient la France & l'Angleterre des progrés de Charles Gustave. En même tems on équippoit une flote de quarante huit vaisseaux pour secourir Dantzic, en cas que le Roy voulût l'attaquer. De ces quarante huit vaisseaux il y en eut vingt quatre qui jetterent l'ancre au mois de May au Doggersand, pour observer les mouvemens du Roy. Et cependant Dorp fut envoyé en Ambassade au Roy, *5. Avril.* sous prétexte d'achever l'éclaircissement du Traité, & de luy témoigner en méme tems la joye qu'avoient les Etats Généraux de la Paix de Dannemarc. Mais la veritable vuë des Hollandois dans cette Ambassade étoit de découvrir, de quel côté Charles Gustave tourneroit ses armes, afin de prendre ensuite de plus justes mesures. Aussi ne cessoient ils d'avoir des intelligences secretes avec les Ministres de Dannemarc, qui de leur coté, non obstant la paix, ne laissoient pas de s'intriguer beaucoup à la Haye avec ceux d'Austriche, de Pologne & de Brandebourg. En même tems les Hollandois renvoyerent Nieuport en Angleterre, pour former dans l'esprit de Cromvel des ombrages contre la Suede, & pour luy demander, en même tems, qu'il travaillât à faire restituer la Prusse, & à mettre Dantzic en seureté. Il avoit aussi ordre de tacher d'engager Cromvel à faire alliance avec eux pour la défense de la mer Baltique, & à prevenir celle qui se négotioit dés lors entre la Suede & le Dannemarc, au préjudice de l'Angleterre, & de la Hollande.

Intrigues de Beuning en Dannemarc. §. 71. Sur tout Beuning ne cessoit d'animer & les Hollandois & les Danois contre la Suede. Les Ambassadeurs de Suede à Coppenhague avoient souhaité que leur négociation touchant l'alliance fût tenuë secrete; mais Beuning s'y étoit opposé, & en avoit demandé avec instance la communication, & sollicité Meadovve à demander la même chose. Et comme il apprit qu'on traitoit de la défense de la mer Baltique, il representa avec beaucoup de chaleur aux Danois, que les vuës des Suedois là dessus étoient non seulement contraires au bien public, mais aux interets du Dannemarc en particulier, qui n'ayant presque que le Port 1658. de Coppenhague sur la mer Baltique, se trouveroit chargé par ce traité de la défense d'un grand nombre de Ports & de Villes de la Suede, dont les Ports sur l'Ocean étoient sans aucune défense; que ce traité ne manqueroit pas de mécontenter beaucoup les peuples voisins, & qu'il fourniroit le moyen aux Suedois de reduire des Pays & des Villes considerables sur la mer Baltique avec fort peu de troupes navales. Et comme Beuning se persuadoit que les Suedois ne pressoient la conclusion du traité, que dans la vuë de se retirer au plûtôt du Dannemarc, il conseilloit aux Danois d'éluder le traité en le tirant en longueur, leur faisant esperer du secours de la Hollande. Ce Ministre ne doutoit point que le dessein du Roy ne fût de fondre tout à coup sur le Brandebourg, & il avoit persuadé la même chose aux Danois. Et comme cette entreprise étoit plus importante au Roy, que tout ce qui pouvoit luy rester d'affaires en Dannemarc, ils s'imaginoient bien, qu'elles ne seroient pas capables de l'en détourner. C'est pourquoy on remuoit tant de ressorts à Coppenhague, pour faire differer l'exécution du Traité. Mais tout le monde n'étoit pas là dessus dans les mêmes sentimens que Beuning & ceux de sa faction. Car le plus grand nombre trouvoit que c'étoit une grande imprudence de donner par ces lenteurs un prétexte aux Suedois de demeurer dans le coeur du Dannemarc, avec une armée de vint mille hommes. Cependant Beuning se vantoit dans ses lettres d'avoir conservé le Dannemarc, & rompu les desseins que Charles Gustave se proposoit en faisant une alliance avec ce Royaume, quoy que dans la verité, il n'eût fait qu'enveloper les Danois dans une nouvelle guerre, en les empêchant par ses mauvais conseils de souscrire aux propositiõs de la Suede.

§. 72. Cependant les Hollandois *On parle inutilement de la Ratification du traité d'Elbing.* gardoient toujours des dehors d'amitié avec la Suede, en attendant que le tems les éclaircît des desseins du Roy. Ils ordonnerent à Dorp d'aller le joindre à Flensbourg, où il étoit *11. Juillet.* allé de Gothenbourg. Apres plusieurs protestations d'amitié, ce Ministre

1658. niftre commença à parler de l'éclairciffement du Traité, & d'y comprendre la ville de Dantzic; mais le Roy à qui cette affaire ne tenoit pas fort au coeur, répondit pour gagner du tems, qu'il falloit auparavant, que les Etats déclaraffent nettement, qu'ils ne donneroient aucun fecours aux ennemis de la Suede, & qu'Appelboom leur expliqueroit plus amplement fes intentions. Cette réponfe ne fatisfit nullement les Hollandois. De Wit difoit hautement que fi le Roy ne s'expliquoit avant un mois, les Hollandois prendroient d'autres mefures, & traiteroient avec l'Auftriche & le Brandebourg. Ainfi il preffoit fortement cette affaire; difant, que quand une fois l'éclairciffement feroit achevé, il ne refteroit plus rien à faire au Traité; que par là on ôtoit tout fujet de défiance, & toute occafion aux mal intentionnés, de femer de la mesintelligence entre les deux nations. Il témoignoit au refte ne prétendre autre chofe que ce que le Roy avoit accordé auparavant à Thoren, & l'été précedent à Flensbourg. Mais on répondoit à cela, que les Hollandois n'avoient pas voulu accepter ce qu'on leur offrit alors, & qu'en leur faifant ces offres, le Roy avoit eu en vuë qu'ils luy donneroient du fecours contre le Dannemarc, & contre fes autres ennemis, mais que préfentement les chofes étoient changées, & que les Hollandois n'ayant rien fait moins que fecourir la Suede, le Roy n'étoit pas obligé de leur accorder tant d'avantages, fans en tirer aucun profit. En effet comme toute leur conduite témoignoit affés qu'ils ne perdroient pas l'occafion de traverfer les deffeins du Roy, fous prétexte de leur commerce, il luy étoit fort indifférent qu'ils fiffent profeffion d'étre de fes amis, où qu'ils fe déclaraffent ouvertement contre luy. Et ils ne preffoient fi fort l'éclairciffement, que parce qu'ils apprehendoient l'inégalité des droits, & que le Roy n'accordât à fes fujets, où à quelque nation étrangere quelques Privileges à leur préjudice.

En même tems Appelboom eut ordre de reprefenter par écrit aux Etats generaux; que non feulement ils avoient violé les alliances précédentes, mais que même, depuis le traité d'Elbing, leurs miniftres n'avoient pas difcontinué leurs intrigues contre la Suede, & qu'à préfent ils fe propofoient d'envoyer en faveur du Brandebourg une flote fur la mer Baltique, fous prétexte de la feureté du commerce, lequel perfonne n'avoit néantmoins deffein de traverfer, & qu'ils ne pouvoient avoir autre chofe en vuë dans l'envoy de cette flote, que d'empécher le Roy d'agir contre fes ennemis déclarés, & contre ceux qui avoient refufé d'entrer dans le traité d'Elbing. Appelboom avoit auffi ordre de témoigner que le Roy étoit prêt à ratifier ce traité, mais qu'il vouloit fçavoir auparavant fi les Hollandois étoient bien refolus à agir en bons alliés, à exécuter les conventions du traité, & à ne donner aucun fecours à fes ennemis, parce que s'ils vouloient continuer à fe conduire comme par le paffé, il ne jugeoit pas à propos de confirmer ce traité. 1658.

Les Hollandois répondirent à cela, qu'ils ne fe croyoient pas obligés à donner par avance ces fortes d'affeurances; ou qu'il falloit que le Roy promît auffi de fon côté qu'il leur donneroit fatisfaction fur le fujet du commerce, & fur d'autres articles du traité, auffi bien que fur fon éclairciffement, parce que fans cela ils ne vouloient pas s'engager dans un nouveau traité dont le fucces feroit incertain. Qu'au refte le traité d'Elbing renfermoit la déclaration que le Roy demandoit, & que quand une fois il feroit éclairci avec approbation, les Hollandois n'affifteroient plus aucun des ennemis de la Suede, & fe conformeroient exactement aux conventions; que cependant il feroit libre à l'Electeur de Brandebourg & à ceux de Dantzic d'accepter l'offre qu'on leur faifoit de les comprendre dans le traité, & qu'un mois apres la fignature de l'éclairciffement ils déclareroient s'ils vouloient y entrer ou non. Les Hollandois témoignoient au refte avoir plus à cœur l'éclairciffement du traité, que le traité même.

Downing s'offrit à accommoder cette affaire. Et pour cela il propofoit ce temperament, d'un côté, que les Hollandois ratifieroient le traité fans autre délay, & promettroient au Roy de n'affifter ni l'Auftriche, ni le Brandebourg, ni la ville de Dantzich, & de

1658. de l'autre qu'ils se rapporteroient au jugement de Cromvel, sur le sujet de l'éclaircissement. Cette ouverture ne déplaisoit pas à de Wit, & il proposa qu'Appelboom en fît rapport au Roy. On remarquoit même que les Hollandois avoient beaucoup depoüillé de leur animosité ; ils protestoient qu'ils n'entreprendroient plus rien qui pût mécontenter le Roy, pourvû qu'on leur donnât satisfaction, sur le sujet de l'éclaircissement. Ce qu'ils ajoûtoient sans doute afin qu'il ne semblât pas qu'auparavant ils n'eussent agi que par un esprit de chicane, & que la crainte les obligeât à rechercher l'amitié du Roy.

Cependant Cromvel leur avoit fait dire fort serieusement, qu'ils eussent à ne point traverser les desseins de Charles Gustave, sous pretexte de leur commerce. A quoy ils avoient répondu qu'ils étoient entiérement resolus à observer religieusement les conventions, & à ne donner aucun secours aux ennemis du Roy, pourvû qu'il voulût leur accorder l'éclaircissement qu'ils demandoient. Downing étoit entiérement d'avis, qu'on leur donnât cette satisfaction. Il jugeoit, que par ce moyen les Hollandois se tiendroient en repos, & que leurs troupes venant à s'abatardir par une longue paix, ils seroient dans une plus grande dépendance de leurs alliés.

Cromvel avoit ordonné à Downing de travailler de tout son pouvoir à former une bonne union entre la Suede & la Hollande. Mais de Wit faisoit tous ses efforts pour corrompre ce ministre, comme Beuning avoit fait à l'égard de Meadowe. Il faisoit entendre à Downing que le dessein du Roy étoit de se rendre maître de la mer Baltique, & de son commerce au préjudice de l'Angleterre, & de la Hollande, & que si on ne le prevenoit de bonne heure, il ne seroit plus tems de s'opposer à ses entreprises. Ensuite Appelboom ayant demandé aux Etats generaux une déclaration par laquelle ils s'engageassent à ne point secourir les ennemis du Roy, ils conceurent par écrit une reponse dans laquelle ils insistoient sur l'un & sur l'autre éclaircissement, demandant outre cela que l'Electeur de Brandebourg, & la ville de Dantzic fussent compris dans le traité, afin de n'être pas obligés par ce traité à donner contre eux du secours à la Suede. Cependant ils supprimerent cette résolution, jusqu'à ce qu'il parût de quel côté le Roy tourneroit ses armes. Cependant de Wit faisoit à Appelboom de grandes protestations du desir qu'il avoit de voir revivre l'ancienne amitié de la Suede & de la Hollande, & il le pressoit d'engager Charles Gustave à mettre l'affaire de l'eclaircissement entre les mains de Cromvel. Le voyage du Roy tenoit les Hollandois dans une grande inquietude. Ils craignoient qu'il ne méditât quelque entreprise funeste au Dannemarc. Et ce qui fortifioit cette conjecture, c'est que Charles Gustave avoit parlé à Dorp avec plus de fierté qu'à son ordinaire, & qu'il retenoit toutes les barques en Dannemarc. Aussitôt qu'on apprit en Hollande la descente du Roy en Zelande, on ne parla plus du traité d'Elbing, ni d'eclaircissement, & on ne pensa qu'à sauver le Dannemarc de maniere ou d'autre.

9. Août. (marginal note beside "rir les ennemis du Roy, ils conceu-")

§. 73. Parmi tant d'ennemis que le Roy avoit sur les bras, il avoit toûjours eu à cœur de former avec Cromvel une union solide, & dont il pût à la fin tirer quelque secours réel, apres tant de paroles inutiles, & de vains amusemens. Mais Cromvel sans se soucier beaucoup du danger & des embarras ou le Roy se trouvoit, agissoit toûjours lentement à son ordinaire, soit à l'égard de l'alliance qui s'étoit proposée, soit à l'egard de l'argent qu'il avoit promis depuis long tems. Cependant il n'y avoit plus lieu de douter, que les Austrichiens & l'Electeur de Brandebourg n'exécutassent au premier jour le dessein qu'ils minutoient depuis si long tems d'attaquer la Pomeranie conjointement avec les Polonois, ou de faire tomber tout le faix de la guerre sur le pays de Holstein. Comme le Roy n'avoit pas des forces suffisantes pour resister à un si puissant effort, il ne trouvoit plus de ressource pour se soutenir que dans l'une de ces deux choses, ou dans un promt secours de ses alliés, ou en s'accommodant de maniere ou d'autre avec la maison d'Austriche. Mais comme ce dernier parti luy paroissoit trop opposé à l'interêt commun des Protestans, il ordonna aux Ambassadeurs qu'il

1658. Le Roy presse inutilement les Anglois de traiter, & de fournir de l'argent. 4. Janv. (right margin)

1658. qu'il avoit auprés de Cromvel, de presser la conclusion de l'alliance, parce que l'incertitude ou il étoit à cét égard, étoit d'un grand préjudice pour ses affaires.

Il souhaitoit que cette alliance se conclut contre les Austrichiens, les Polonois, & tous ceux qui avoient déja traité avec l'Austriche contre la Suede, ou qui le feroient dans la suite; par ou il comprenoit les Danois, qui s'étoient ligués avec les Polonois & l'Electeur de Brandebourg alliés de l'Austriche & qui n'avoient pas seulement sollicité ces derniers à partager les forces du Roy, mais qui avoient même fait ouvertement des protestations & des reproches à Prague, sur ce qu'on étoit si long tems à leur fournir le secours qu'on leur avoit promis. Que si malgré toutes ces raisons, Cromvel témoignoit de la repugnance à attaquer le Dannemarc à force ouverte, il falloit au moins faire en sorte, que les Danois fussent mis dans le rang des autres adhérents de la maison d'Austriche, s'ils venoient à s'engager avec elle, par un traité particulier. En ce cas, le Roy ordonnoit à ses Ambassadeurs de faire à Cromvel les propositions suivantes; qu'il arrêteroit les entreprises des Hollandois, soit qu'ils voulussent s'interesser ouvertement à cette guerre, soit qu'ils fournissent secretement de l'argent & des vaisseaux au Dannemarc, & qu'il donneroit un pareil secours à la Suede, sur tout, qu'il engageroit le Dannemarc à donner satisfaction au Roy, & une si bonne caution, qu'il n'eût plus aucune insulte à craindre de cette part, au cas que l'alliance d'Angleterre l'engageât hors de son Royaume. Qu'il seroit porté par le traité que l'invasion se feroit par la Prusse & par la Pologne, par ce que le Roy n'eût pas voulu attaquer l'Austriche par les terres de l'Empire, pour ne point donner d'ombrage aux états; que l'Angleterre fourniroit quatre mille hommes d'Infanterie, qui débarqueroient en Prusse, & que tous les ans on enverroit des recruës pour rendre ce nombre complet.

Que Cromvel s'obligeroit à défendre la Prusse Royale suivant le traité fait avec l'Electeur de Brandebourg, aussi bien qu'à maintenir l'expetative pour la Prusse Ducale, soit durant la guerre, soit en cas que l'on en vint à un accommodement; sur tout que le Protecteur fourniroit au Roy une somme d'argent qui allât au moins à dixmille livres Sterlins par mois; mais que cependant on pourroit relâcher quelque chose de cette somme, pourvû que Cromvel acquiesçat aux autres conditions, sur tout s'il fournissoit l'Infanterie, & s'il faisoit payer exactement l'argent dont on seroit convenu, afin de faire en diligence des préparatifs proportionnés aux forces de l'ennemi. Le Roy ordonnoit à ses Ambassadeurs de presser vigoureusement tous ces articles, & de représenter qu'un plus long délay étoit tout à fait préjudiciable aux interéts de la Suede; & que si l'on ne se déterminoit promtement, il seroit obligé à prendre des mésures aux quelles il n'auroit jamais pensé, & qu'il ne prendroit qu'avec chagrin. Que si Cromvel acceptoit ces conditions, le Roy jugeoit que pour donner plus de poids à l'affaire, il falloit engager la France à entrer dans ce traité, afin qu'elle agît dans les mêmes vuës que l'Angleterre, jusqu'à ce qu'on trouvât moyen de faire d'un consentement unanime une paix honorable. Mais sur tout il souhaitoit qu'on abrégeât, pour ne pas empécher l'effet de la négociation par trop de lenteur; que s'ils remarquoient que dans le Parlement on renvoyât les affaires étrangéres, à cause de celles du Royaume, ou que les Anglois ne fissent que des propositions vagues, Frisendorf avoit ordre de faire mine de vouloir se retirer, & en demeurer au premier traité, pendant que Fletwood tacheroit d'avancer l'affaire par le moyen du Parlement, quoy que d'ailleurs le Roy aimât mieux avoir affaire à Cromvel qu'au Parlement; outre cela, il les chargeoit de presser auprés de Cromvel la somme d'argent qu'il avoit promise depuis si long tems; & si pour se dispenser de la fournir, il alléguoit les mécontentemens du peuple, ils devoient luy representer, que cette raison la même devoit l'engager d'autant plus à secourir le Roy, afin qu'étant une fois dégagé, il pût luy rendre les mêmes offices dans le besoin.

Peu de tems aprés, lors que le Roy marchoit en Zelande, aprés avoir conquis

1658. quis l'Isle de Funen, il chargea ses Ambassadeurs de proposer à Cromvel une alliance pour la defense du Dannemarc, quand il s'en seroit emparé, comme il étoit sur le point de le faire. L'Angleterre pouvoit beaucoup contribuer à ce dessein, en tenant en bride les Hollandois, dont la principale vuë étoit d'empécher le Roy de conquerir ce Royaume. Que si Cromvel vouloit l'assister en cela de ses troupes & de ses vaisseaux, Frisendorf avoit ordre de luy offrir une partie du Dannemarc ou Boxtehude & le Fort sur la Lee, s'il l'aimoit mieux; & même le Duché de Breme tout entier & à perpetuité, si une fois le Roy pouvoit étre maître de tout le Dannemarc & de la Norvege; à quoy il ajoûtoit de grands privileges pour les Anglois, sur le sujet des marchandises de Suede, & une entiere exemtion des droits sur le Sund, si l'on n'aimoit mieux accorder cette liberté à toutes les nations. Mais la paix de Dannemarc s'étant faite tous ces ordres furent revoqués.

Negociation avec Cromvel inutile. §. 74. Cependant Cromvel leur faisoit toûjours esperer l'heureux succés de leur affaire avec celuy du Parlement. Et en même tems il paroissoit étre tenté de l'offre que le Roy luy avoit fait faire de la Province de Breme. Mais il ne pouvoit rien entreprendre là dessus sans le consentement

20. Janu. du Parlement, qui devoit s'assembler au premier jour, & dont il témoignoit attendre beaucoup, pour les interets de la Suede; & en effet il fit une harangue tout exprés pour recommander au Parlement les interets du Roy, sur tout par le motif de la Religion, non sans accuser assés clairement les

29. Janu. Hollandois de n'avoir point d'autre Religion que l'interet. Mais toute l'esperance qu'on avoit conceuë du Parlement fût vaine, parce que quelques uns de la chambre des communes refuserent de reconnoitre la chambre haute, ou il ne s'étoit trouvé que trois personnes de l'ancienne noblesse, le reste ayant déclaré qu'il n'y avoit point de chambre haute, quand il n'y avoit point de Roy. Comme tout cela ne se faisoit qu'à dessein de broüiller, Cromvel cassa le Parlement.

5. Fevr. Ainsi l'affaire de Suede revint au Conseil d'Etat, qui nomma des Commissaires pour traiter avec les mini- 1658.
stres du Roy. L'Ambassadeur de France les assuroit de son côté, qu'il avoit eu ordre de la Cour de recommander fortement leurs interets à Cromvel. Mais celuy de Portugal soutenoit au contraire que les ministres de France n'oublioient rien pour traverser cette negociation. Cependant il s'écouloit beaucoup de tems inutilement, soit par la maladie de Thurlœ, soit à cause des broüilleries, & des mecontentemens qu'avoit causé la cassation du Parlement, qui empéchoit en même tems d'obtenir aucun argent de Cromvel. C'est ce qui avoit fait resoudre le Roy à demander cent mille livres Sterlins à emprunter à quelques marchands Anglois, à condition de leur donner la preference dans le commerce de la poix, à l'exclusion des Hollandois, & qu'ils joüiroient de ce Privilege jusqu'à l'entier Payement de cette somme, & que les interets en seroient contez en deduction des droits, qu'il falloit payer pour la poix. Mais les marchands ne jugeoient pas à propos d'abandonner le profit present qu'ils pouvoient tirer de leur argent, pour le prêter sans esperance d'en étre remboursés que de long tems.

Quand les troubles d'Angleterre furent assoupis, on remit la négociation de Suede sur le tapis. Les ministres Suedois présenterent un projet
d'alliance, contre l'Austriche, pres 24. Fevr.
que entiérement formé sur celle de la France & de la Suede, pendant la guerre d'Allemagne, & ils demandoient instamment qu'on leur donnât une réponse positive avant quinze jours. Quand les Commissaires de part & d'autre s'aboucherent, les Suedois se plaignirent de ce que jusqu'alors on les avoit amusés par mille vains discours, & par des complimens superflus; mais les Anglois témoignerent qu'ils étoient entiérement resolus à prendre desormais cette affaire à cœur. La premiere chose qui s'agita dans cette conference regardoit les ennemis, contre qui se formeroit la ligue. Les Suedois souhaitoient qu'on s'exprimât ainsi; *contre la maison d'Austriche, & contre tous ses adherans, tant ceux qui l'étoient déja, que ceux qui pourroient l'étre à l'avenir.* Mais les Anglois prétendoient qu'il falloit nom-

1658. nommer par leur nom les adherens de la maison d'Austriche, & que ceux qui ne seroient point nommés ne devoient pas être compris dans ce rang. Ils disoient pour raison, que par un terme si vague, on s'imposoit de part & d'autre un grand fardeau, & qu'il demeureroit douteux, si par là on n'avoit pas entendu tous les Princes Catholiques, & peut être même le Turc. A quoy ils ajoûtoient que se tenant dans des termes si generaux, on pourroit donner quelque ombrage à la France, qui s'y croiroit aussi comprise, à cause de la Religion. Mais les Suedois repliquoient, que le sens de ces paroles seroit limité par le but de cette ligue, qui n'étoit autre que la seureté des deux Royaumes, aussi bien que le soulagement & la défense de leurs amis communs, de la même maniére que la France & la Suede avoient traité ensemble cy devant, & que par le nom d'ennemis on n'entendoit ni les Protestans, ni les Catholiques, comme Protestans, & comme Catholiques, mais tous ceux en general qui s'opposeroient à cette alliance, & à la liberté publique; en sorte que les Catholiques eux mêmes pouvoient entrer dans ce traité. D'où ils concluoient qu'il ne falloit point nommer encore ceux que l'on entendoit par les adhérans de la maison d'Austriche, par ce que le nombre pourroit s'en augmenter, quand la guerre seroit une fois commencée, ou qu'au contraire plusieurs de ceux qu'on regardoit comme ennemis, passeroient peût être dans leur parti de la Suede, auquel cas, il seroit incommode de faire de nouveaux traités, à mesure qu'il arriveroit quelque changement; au lieu qu'on évitoit cet inconvenient en demeurant dans les termes generaux. Les Anglois n'avoient rien à répondre à ces raisons, si non qu'ils contoient bien les Espagnols au rang des ennemis contre lesquels se feroit cette ligue, mais qu'il n'en étoit pas même des Danois. Qu'à la verité ils vöioient bien que la guerre seroit inévitable avec eux, dés que l'alliance seroit concluë; mais qu'ils ne pouvoient se resoudre à les traiter comme ennemis, pendant qu'il y avoit en Dannemarc un Ambassadeur d'Angleterre, envoyé tout exprés pour négotier la paix; & que quoy que ceux d'Austriche favorisassent le Dannemarc, on ne pouvoit pas dire la même chose du Dannemarc, à l'égard de l'Austriche. Apres une longue contestation, on convint qu'on ne nommeroit que les Espagnols & les Polonois, & que les autres seroient compris sous ces termes generaux; *contre la maison d'Austriche, contre les Roys d'Espagne & de Pologne, & contre ceux qui donneroient actuellement du secours à l'une de ces Puissances, ou à tous en general, contre cette ligue, ou contre ceux qui y pourroient être compris.* On contesta aussi sur le sens du mot *d'adherens.* Les Suedois entendoient par là, ceux qui donneroient quelque secours que ce fût, soit en troupes, soit en argent, soit en munitions & préparatifs de guerre, pourvû qu'il fût fourni à intention de nuïre aux Conféderes. Mais les Anglois disoient que par là on ôtoit la liberté de négotier, de prêter de l'argent, & de faire d'autres choses semblables qui néantmoins ne renfermoient aucun hostilité. Si par exemple, ceux d'Austriche se trouvant en guerre avec le Turc, & avec la Suede en même tems, ils venoient à employer contre la Suede de l'argent qu'on ne leur auroit prété que pour employer contre le Turc, ou pour quelque considération particuliere; les Anglois demandoient, si l'on devroit regarder comme ennemis, ceux dont on auroit employé l'argent, contre leur intention. Mais les Suedois ayant dit à cela, qu'il n'étoit pas besoin de tant d'exactitude, & de subtilité, & qu'il seroit aisé de juger de l'intention de châcun, on laissa les termes de *donner actuellement du secours.* 1658.

Ensuite on examina qui l'on devoit comprendre sous le nom d'amis & d'alliés. Surquoy les Anglois proposerent si l'on ne mettroit pas le Roy de France au rang des principaux Confedérés, de peur qu'il ne trouvât mauvais, qu'on ne le regardât que comme un accessoire dans ce traité. Mais les Suedois representerent qu'il étoit difficile pour lors de traiter avec la France, parce qu'elle n'avoit point alors à Londres d'Ambassadeur muni de plein pouvoir, & qu'il n'étoit pas aisé d'y en envoyer un à cause des prétentions reciproques sur la préeminence; que d'ailleurs les Ambassadeurs des autres

1658. autres Roys ne se pouvoient trouver à une même table ensemble, parce qu'un Royaume ne cede point le rang à l'autre, & que les Anglois eux mêmes avoient dit d'abord, qu'eux & les Suedois devoient étre les principaux contractans dans ce traité, pour ne pas donner lieu aux prétentions de la France, à qui pourtant on pourroit communiquer l'affaire, avant que de la conclure. Les Suedois n'étoient pas d'avis non plus, qu'on pressât beaucoup les Hollandois d'y entrer, parce qu'il paroissoit assés qu'ils n'étoient pas favorables à la Suede. Mais les Anglois étoient d'autant moins de cet avis, que les Hollandois avoient témoigné à Cromvel, qu'ils ne donneroient aucun secours au Dannemarc, & que Cromvel leur avoit déclaré que tout ce qu'ils feroient en faveur du Dannemarc, il le feroit de son côté en faveur de la Suede. Cependant les Suedois ne s'opposoient pas, qu'on invitât les Hollandois, pourvû qu'ils confirmassent le traité d'Elbing, & qu'ils voulussent agir en bons alliés. Ils faisoient le même jugement du Brandebourg, sur qui néantmoins ils ne croyoient pas devoir beaucoup conter. Enfin il fut conclu, qu'on inviteroit les François, les Portugais, les provinces unies, l'Electeur de Brandebourg, le Prince de Transsylvanie, les Etats Protestans de l'Empire, & les villes Anseatiques. Les Anglois eussent voulu y faire comprendre Dantzic, & le Roy de Dannemarc luy même, mais les Suedois ne firent que rire de cette proposition.

Les conditions de cette alliance.

§. 75. Mais la grande difficulté rouloit sur ce que les Anglois seroient obligés de faire en faveur de la Suede par cette alliance. Les Suedois auroient bien voulu la régler sur le pied de celle de France; mais les Anglois ne manquoient pas de raisons spécieuses, pour s'y opposer. Ils disoient que la Maison d'Austriche étoit l'ennemi capital de l'un & de l'autre parti, qu'elle étoit partagée en deux branches sçavoir celle d'Espagne & celle d'Allemagne, & que la premiere étant la plus forte à cause des thresors qu'elle tire de l'Amerique, on pouvoit dire que les Anglois attaqueroient la Maison d'Austriche par son fort, s'ils attaquoient l'Espagne, & qu'il seroit difficile aux alliés de rien faire de plus important pour la cause commune. Qu'une flote qu'il faudroit toûjours tenir armée, coûteroit plus aux Anglois que deux grosses armées sur terre, veu sur tout, que par le traité il falloit augmenter la flote, & agir de toutes leurs forces sur mer. Qu'il ne seroit pas juste qu'ils eussent en même tems à entretenir une armée sur terre, & à fournir de si gros subsides aux troupes du Roy, & tout cela uniquement pour l'intéret de ce dernier, & pour le mettre à couvert des insultes de la Maison d'Austriche; que le Roy avoit la plus belle occasion du monde d'attaquer l'Austriche sur terre, & que même il y avoit grand intéret, pour garantir ses provinces d'Allemagne, & jouïr de ses dernieres conquêtes, d'autant plus qu'il n'y avoit point de paix solide à attendre de l'Austriche, apres l'avoir violée, comme elle avoit fait. Qu'au contraire les Anglois ne possedoient pas un pouce de terre, d'où ils pussent inquieter l'Austriche, qu'ainsi il leur faudroit faire des dépenses inconcevables pour faire passer leurs troupes en Allemagne, outre qu'il faudroit équiper une flote pour les escorter & les soutenir, au cas que les Hollandois voulussent s'opposer à leur passage; qu'ils n'avoient ni assés d'ambition, ni aucun motif suffisant pour aller chercher si loin ceux d'Austriche, de qui les Isles d'Angleterre n'avoient aucun insulte à craindre. Qu'il n'en étoit pas de même des François pendant la guerre d'Allemagne, qu'ils avoient beaucoup plus agi pour leurs propres intérets, que pour ceux de la cause commune; mais sur tout qu'ils n'avoient rien eu moins en vuë que l'avantage de la Suede; que la France combattoit alors avec l'Espagne pour la Monarchie universelle, & que le Roy d'Angleterre n'y avoit que peu contribué, quoy que sa famille y fût tout à fait interessée; que les Hollandois & les Princes d'Allemagne agissoient pour leurs propres intérets, & que néantmoins ils n'avoient pas laissé de donner beaucoup de sujets de plainte aux Suedois; mais que pour eux ajoûtoient ils, qui n'avoient en vuë que le bien public, & celuy de la Suede, ils étoient bien resolus à exécuter ce qu'ils promettoient, & à faire vigoureusement la guerre, ce qui n'étoit pas de si facile exécution que pen- 1658.

1658. dant la guerre d'Allemagne, parce que comme il paroissoit alors évidemment que la Suede agissoit pour la défense de la liberté publique, tout le monde favorisoit ses armes ; au lieu qu'à present qu'on la voyoit agir si manifestement pour son intéret particulier, elle ne pouvoit manquer de s'attirer beaucoup d'envie, & un grand nombre d'ennemis couverts. Ce qui étoit d'autant plus à craindre, que les ennemis de la Suede se couvroient du prétexte specieux du repos public, & rejettoient tous les troubles sur Charles Gustave. Qu'outre cela, par cette alliance, au lieu d'un seul ennemi que l'Angleterre avoit sur les bras, elle s'alloit attirer les Polonois, les Moscovites & les Hollandois, qui ne manqueroient pas de fondre sur Charles Gustave ; au lieu que pour le présent, ils ne se trouvoient engagés à continuer la guerre avec l'Espagne, qu'autant qu'il étoit nécessaire pour obtenir bientôt une paix avantageuse, comme leur intention n'étoit pas non plus de conseiller au Roy d'entreprendre la Maison d'Austriche, à moins qu'il n'y vît de la necessité pour l'intéret de ses affaires.

Les ministres de Suede répondirent à cela, que quelques spécieuses que fussent ces raisons, il étoit aisé d'en faire voir le peu de solidité ; qu'il ne s'agissoit pas à présent d'examiner le nombre & la qualité des ennemis que l'un & l'autre parti auroit sur les bras, non plus que l'intéret qu'on pouvoit avoir à cette guerre, & son bon, ou son mauvais succés, parce qu'il seroit toûjours aisé à la Suede, de se tirer de cette affaire, & que de quelque côté qu'elle voulut se tourner, elle ne manqueroit pas d'alliés. Mais qu'il s'agissoit de sçavoir, si outre les ennemis que les deux nations avoient déja sur les bras, il n'étoit pas à propos qu'elles joignissent leurs forces, pour attaquer si vigoureusement le plus dangereux de tous, & l'affoiblir de telle sorte chez luy, qu'on le mît hors d'état de se joindre à la Pologne, pour exécuter les desseins pernicieux qu'il meditoit contre la cause commune. Que c'étoit là le moyen d'aller à la source du mal ; qu'à la verité les armes de la Suede en avoient arreté le cours pendant la guerre d'Allemagne, mais que bientôt apres la Maison d'Austriche avoit re- commençé à remuer, & qu'apres avoir 1658. long tems menacé, elle étoit sur le point de faire éclater toute sa malignité. Qu'on ne pouvoit pas disconvenir que cette maison ne fût ennemie de la Suede, & que c'étoit aussi pour cela, que Charles Gustave vouloit prendre de bonne heure des mesures contre elle pour le bien public, & pour le repos de l'Europe ; mais que d'ailleurs elle n'étoit pas moins animée contre l'Angleterre, & que peut être même elle l'étoit plus contre cette nation, que contre aucune autre. Que les Anglois ne pouvoient pas ignorer l'opinion qu'ils avoient donnée d'eux à tout le monde ; & que de quelque côté que ce fût, ils devoient s'attendre tôt ou tard à quelque fâcheux orage ; que s'ils ne craignoient pas la Maison d'Austriche, ils devoient d'autant plus craindre l'Espagne qui se trouvant libre d'ailleurs, fondroit sur eux avec toutes ses forces ; qu'il ne faudroit que la moindre occasion à l'Espagne, pour former contre l'Angleterre les mêmes desseins que du tems de la Reyne Elizabeth ; que plus l'Angleterre étoit separée des autres peuples, plus il étoit aisé de l'attaquer de toutes côtés ; que d'ailleurs l'Austriche, pouvoit nuire à l'Angleterre par le moyen des autres puissances, comme par le credit de l'Empereur, & par le grand nombre de gens qui relevent de son obeissance, par les belles troupes d'Allemagne, dont l'Espagne se pouvoit aussi peu passer, que l'Austriche de l'argent d'Espagne. Que ceux d'Austriche seroient en état de favoriser puissamment l'Espagne, les Stuarts & les Hollandois, si une fois ils pouvoient attirer la Suede dans leur parti, au moins l'engager à ne prendre point de parti. Que les Anglois se trompoient, que Charles Gustave fût déja engagé à faire la guerre à l'Austriche, ou qu'il ne pût l'eviter sans ruïner entiérement ses affaires. Que quelque mécontentement qu'il eût receu de la part de l'Austriche, les choses étoient pourtant toûjours en termes d'accommodement avec elle, parce que la paix d'Allemagne n'étoit pas encore rompuë, & que d'ailleurs, si l'Austriche avoit donné du secours à la Pologne, c'étoit plutôt en vuë de cette couronne dont on luy avoit fait l'offre, que par mauvaise intention contre

1658. tre les Suedois, comme elle ne manqueroit pas non plus d'excuses pour colorer ses intelligences avec le Dannemarc, & plusieurs autres démarches de même nature; qu'on pouvoit bien s'imaginer que de son côté le Roy ne rechercheroit pas la guerre avec l'Austriche, parce que bien loin que ses conquêtes l'y engageassent, au contraire, le veritable moyen de les conserver c'étoit de vivre en paix avec l'Austriche, & avec toute l'Allemagne; qu'à la verité ces nouvelles conquêtes ne permettoient pas au Roy de quitter les armes, mais qu'il étoit beaucoup plus de son interêt de traiter avec la Maison d'Austriche, & d'observer de pres les autres ennemis de la Suede, que de hazarder le present pour un avenir incertain, d'autant plus, qu'il y avoit beaucoup d'apparence que les Austrichiens se porteroient sans peine à traiter avec luy, & qu'ils aimeroient mieux voir les terres de leurs voisins devenir le siege de la guerre que les leurs propres. Qu'ainsi bien loin que cette alliance fût plus au profit de la Suede qu'à celuy de l'Angleterre, la premiere étant plus voisine de l'Austriche hazardoit beaucoup d'avantage; d'où il paroissoit que si le Roy eût eu moins à cœur l'interêt public, que le sien propre, il auroit pris de tout autres mesures; qu'aussi ne conseilloit il point non plus aux Anglois de s'engager avec luy dans une ligue contre l'Austriche, puisque pour son interêt particulier, il pouvoit aisément s'en passer; non, qu'il n'eût beaucoup de ressentiment des injures qu'il en avoit receües; car sans cela il n'auroit pas attendu si long tems la déclaration des Anglois, au grand préjudice de ses affaires; mais ajoûtoient ils, la necessité n'a point de loy, & puis qu'il est impossible que Charles Gustave tienne tête à tant d'ennemis à la fois, il valloit mieux qu'il dissimulât, & qu'il attendît un tems ou il pourroit agir pour la cause commune, avec moins de peril pour luy même. Enfin ils concluoient que le Roy ne désiroit plus rien des Anglois que de l'argent, dont il avoit grand besoin, & qu'ils pouvoient aisément luy fournir, d'autant plus qu'il y alloit de leur propre seureté; que le Roy pourroit bien procurer à l'armée Angloise quelque bonne occasion de faire une descente, ce qui éloignant l'ennemi de leurs frontieres, ne contribueroit pas peu à mettre à couvert leurs conquêtes en Flandres; mais que puis qu'ils ne vouloient point partager le peril, ils assistassent au moins le Roy de leur argent. Qu'au reste la guerre que les Anglois faisoient sur mer à l'Espagne, ne pouvoit pas entrer en compensation, non plus que pendant la guerre d'Allemagne, puis qu'alors, bien que la France fût aux mains avec les Espagnols, elle ne laissa pas de secourir la Suede en argent, d'agir de son côté quoy qu'avec moins de forces. Qu'il y avoit même cette différence, que la France n'agissoit que pour la gloire, au lieu qu'à present l'Angleterre combattoit pour sa seureté, & pour sa conservation. Qu'il ne paroissoit pas encore qu'on eût tiré aucun fruit de la guerre que les Anglois faisoient par mer contre l'Espagne; & qu'il étoit incertain si elle ne tournoit pas autant au profit de l'Angleterre, qu'à celuy de la cause commune; qu'à la verité cette guerre ne se faisoit pas sans grands frais, mais que les Anglois ne l'entretiendroient pas, s'ils n'y trouvoient à gagner, qu'il n'y avoit pas lieu d'en esperer plus d'avantage pour les confédérés dans la suite, parce que les Hollandois sçavoient le secret de faire passer de l'argent en ce païs là, sans aucun risque, & que jusqu'icy les Espagnols s'étoient si peu souciez de cette guerre, qu'ils en avoient entrepris une nouvelle avec le Portugal; qu'au fond c'étoit là une chose assés indifferente, puis que plus l'Espagne recevoit d'argent, plus il y avoit à gagner avec elle, & que dans la guerre précédente l'argent d'Espagne n'avoit pas beaucoup incommodé la Suede; au lieu qu'en faisant la guerre à l'Austriche, on affermissoit la cause commune, que les Anglois avoient toûjours dans la bouche, on avançoit la Religion Protestante en Pologne, on ôtoit à la Suede un puissant ennemi, pour la mettre en état d'agir en Flandres, parce que le Roy ne feroit jamais la paix avec l'ennemi commun, que l'Angleterre n'eût receu une entiere satisfaction; outre qu'il pouvoit gratifier cette nation de plusieurs avantages particuliers, à mesure qu'elle luy auroit paru affectionnée pour ses interêts. Ce discours surprit, & 1658.

1658. parut même inquieter les Ministres d'Angleterre, & ils répondirent, qu'ils en delibereroient. La nouvelle qui arriva de la conclusion de la paix avec le Dannemarc empécha qu'on ne parlât de se liguer contre ce Royaume.

Negotiation avec les Anglois apres la paix de Dannemarc. §. 76. Apres la Paix de Roschild, le Roy fit demander à Cromvel d'en être le garant, & d'empécher les Hollandois de la troubler, parce qu'on sçavoit que les Danois contoient be-
19. Mars. aucoup sur eux. Et comme cette paix levoit un des plus grands obstacles à la ligue entre l'Angleterre & & la Suede, le Roy fit connoître qu'il étoit tout prêt à attaquer l'Austriche, pourvû qu'il fût soutenu par ses amis, & que pour cela, il falloit conclure l'alliance qui avoit été proposé. A cette proposition Cromvel se repandit en grands compliments, & en belles paroles, témoignant que jusqu'alors il n' avoit pû faire que ce qu'il avoit fait, qu'il se rendoit volontiers garant de la paix de Roschild qu'il observeroit de prés les mouvemens des Hollandois, qu'il n'y avoit rien qu'il ne fît pour conclure l'alliance, & qu'il donneroit pour cela ses instructions à ses Ministres. Tout cela étoit au delà des voeux de Charles Gustave, si l'effet y eût répondu, mais la négociation de l'alliance n'en alloit pas moins lentement, & on ne voyoit venir aucun secours d'argent.

Même dans la premiére entrevuë qu'il y eut apres cela, les Anglois se plaignirent que les Ministres de Suede ne s'expliquoient pas à eux
23. Mars. avec assés de franchise sur les desseins de leur Maître; que le bruit couroit, que la paix de Pologne étoit sur le point de se conclure, qu'il y avoit à Coppenhague une négociation sur le tapis entre la Suede & le Dannemarc, de laquelle les Anglois n'étoient point instruits, quoy qu'ils se fussent presque broüillés avec les Hollandois pour les intérêts de la Suede, mais les Ministres Suedois reprocherent aux Anglois la méme dissimulation. Au reste ils témoignoient qu'ils ne voudroient pas conseiller au Roy de s'engager en guerre avec l'Austriche, mais que s'il l'entreprenoit de son propre mouvement, ils y contribueroient autant que leurs propres affaires le pourroient souffrir, ajoûtant qu'ils n'avoient pas assés d'ambition pour envoyer des armées en Allemagne, ce qui étoit & au dessus de leurs forces, & contre leurs intérêts. Ainsi ce qu'il y avoit à esperer des Anglois se reduisoit, à favoriser les desseins du Roy, à tenir en bride les Hollandois, en cas qu'ils se declarassent contre la Suede, à continuer vigoureusement la guerre contre l'Espagne, afin d'ôter ce secours à l'Austriche; en général à être ennemis des ennemis & amis des amis du Roy, à garantir la paix de Dannemarc, & à ne pas envier la Prusse aux Suedois. 1658.

Mais ce qui retarda beaucoup cette affaire, fut l'irruption que le Roy d'Ecosse projettoit alors de faire en Angleterre. Et comme la ligue de la France contre la Maison d'Austriche ne s'avançoit que fort lentement, les Anglois n'agissoient pas de leur côté avec beaucoup de chaleur; on regardoit comme une illusion toute pure ce que le Cardinal Mazarin avoit écrit à l'Ambassadeur de France à Londres, d'avancer l'alliance de la Suede & de l'Angleterre. On demandoit inutilement tout les jours aux Anglois les trente mille livres qu'ils avoient promis depuis si long tems, par ce, disoient ils, que la guerre d'Espagne les épuisoit, & que leurs soldats n'agissoient qu'à force d'argent. Il n'étoit pas permis de faire aucune levée sur le peuple, le Parlement s'étant separé, sans rien ordonner là dessus. Aussi les Anglois disoient ils que la demande que leur faisoit la Suede d'une si grosse somme d'argent étoit tout à fait injuste, & qu'ils feroient beaucoup plus en pressant de toutes leurs forces la guerre de Flandres. Ils insinu- *9. Avril.*
oient méme assés clairement que leurs affaires domestiques ne leur permettoient pas de faire ce qu'ils auroient bien voulu, & qui auroit en effet été nécessaire; qu'ils étoient bien resolus à s'unir étroitement avec le Roy; mais que pour conclure ce traité, il falloit attendre qu'on pût juger par l'état de leurs affaires quelle somme d'argent ils pourroient fournir, qu'il falloit menager pour cela la bonne volonté du peuple, & se conformer aux loix du Royaume, & que ce secours seroit beaucoup

plus

1658. plus régulierement fourni, s'ils étoient assés heureux pour mettre un bon ordre à leurs affaires domestiques. Et que pendant tout le tems de son gouvernement, Cromvel n'avoit point eu de plus grand chagrin que d'avoir manqué d'argent, pour exécuter ce qu'il promettoit.

Le dessein de Cromvel étoit donc de continuer la guerre d'Espagne par terre & par mer, & d'avoir toujours une flotte sur pied, pour tenir en bride les Hollandois, dont il promettoit au Roy, qu'il ne dissimuleroit plus les menées. Il luy conseilloit en même tems de ne rien négliger pour engager les Danois à s'unir plus étroitement avec luy, parce que rien n'étoit plus capable de rompre les mesures des Hollandois, que l'union des Royaumes du Nort. Enfin il témoignoit qu'il favoriseroit le Roy sur le sujet de la Prusse. Le Roy s'accommodoit assés de ses propositions, mais néantmoins il désiroit sçavoir ce qu'il y à avoit à attendre sur le sujet de la ligue, & du secours d'argent, par ce que s'il n'y avoit rien à esperer à cet égard, il vouloit qu'on rompît une négociatiō inutile, & que Frisendorf se retirât.

Les Ministres de Suede pressent Cromvel.

30. Avril.

§. 77. En effet les Ministres de Suede ne s'endormirent pas. Ils representoient avec beaucoup d'instance, que pendant tous ces délays le Roy perdoit l'occasion d'agir, & qu'il étoit important qu'il sçût de bonne heure ce qu'il avoit à esperer de ses alliez, afin de prendre ses mésures. Outre cela, ils parlerent à Cromvel de ce que Beuning avoit mandé des discours que tenoit Medovv. Car il y avoit des lettres de Beuning qui portoient que Medovv avoit dit que Cromvel ne voyoit pas de bon oeil les progrés du Roy sur la mer Baltique, & qu'il n'approuvoit pas en tout la paix de Dannemarc, non plus que l'alliance qui se négotioit entre les Royaumes du Nort. A quoy ils ajoûtoient, que les Hollandois ne tâchoient qu'a jetter des semences de discorde entre la Suede & l'Angleterre; mais Cromvel protesta avec serment, que bien loin de porter la moindre envie aux progrés du Roy, au contraire, il luy en souhaitoit tous les jours de nouveaux. Il s'excusoit du retardement qu'on avoit apporté dans le Traité, sur ce que jusqu'alors il avoit eu à penser à sa fureté propre, & même à sa vie; mais qu'il croyoit ses affaires sur un tel pied, que désormais il seroit en état d'agir pour la cause commune, & pour le bien de ses amis, & qu'il esperoit beaucoup du prochain Parlement, qui devoit bien tôt s'assembler; qu'il nommeroit encore des Commissaires avec plein pouvoir & ordre d'avancer le traité aussi prontement que les affaires du Royaume le pourroient permettre, & qu'il engageroit ses propres biens, pour fournir de l'argent au Roy. Il accompagnoit tout cela de tant de protestations, qu'on n'eût jamais peu soupçonner qu'il ne parloit pas de bonne foy; & pour mieux persuader de sa sincerité, il faisoit connoître de luy même aux Suedois, ceux d'entre ses Ministres d'Etat qui favorisoient, plus ou moins, les intérêts de la Suede; ajoûtant que dés que ses affaires seroient en bon état, il seroit le premier à hâter la négociation, sans qu'il fût besoin qu'on l'en sollicitât. *7. May.*

Sur ces promesses les Ambassadeurs Suedois demeurerent quelque tems sans faire aucune instance; mais voyant qu'on n'avançoit rien, ils demanderent enfin ou leur Congé, ou une déclaration expresse de Cromvel; les Anglois s'excusoient sur les troubles domestiques, promettant de fournir trente mille livres Sterlin dans trois semaines, & de faire au premier jour leur déclaration sur le sujet de l'alliance. Ils disoient, outre cela, qu'ils avoient conceu deux manieres de traiter, l'une que le Roy laisseroit à leur discretion, & à leur bōne foy, de l'assister de tout leur pouvoir, l'autre, que si cela ne paroissoit pas suffisant, on conviendroit d'une sōme qui se régleroit selon l'état present des choses, à condition que si par quelque nécessité imprevuë, ils se trouvoient hors d'état d'exécuter leur promesse, on ne les accuseroit pas pour cela d'avoir violé l'alliance. D'ailleurs ils faisoient beaucoup valoir leur expedition en Flandres, disant que par là ils empéchoient que l'Espagne ne pût secourir l'Austriche. Sur quoy les Suedois ayant témoigné qu'ils ne pouvoient se contenter d'esperances aussi incertaines, & qu'ils vouloient quelque chose de positif; *21. May.* 1658.

les

1658. les Anglois les renvoyoient au prochain Parlemēt dont ils esperoient un heureux succés, & sans lequel ils ne pouvoient s'engager à fournir aucun subside. Mais c'étoit tirer l'affaire dās une grande longueur, outre que ce Parlemēt pouvoit se separer sans rien conclure, aussi bien que le précédent.

28. May. Cependant il y eut une autre conference entre les Commissaires de part & d'autre. Les Anglois firent à leur ordinaire de grandes protestations de leur bonne intention; leur but étoit d'obtenir du Roy qu'il se contentât de ce que l' Angleterre avoit déja fait sur mer contre les Espagnols, & de ce qu'elle faisoit actuellement par terre en Flandres, si non, ils demandoient qu'on attendît le prochain Parlement, pour avoir une plus precise déclaration de Cromvel. Mais les Suedois representoient, que tout cela, ne pouvoit pas entrer en compensation, parce que la guerre contre l'Espagne étoit déja commencée par des raisons particulieres à l'Angleterre, avant que le Roy eût fait aucune proposition d'alliance, & que même les Anglois auroient occasion de presser plus vivement l'Espagne s'il venoit à attaquer l'Austriche. Au lieu qu'au contraire, quand on avoit proposé cette ligue, le Roy n'étoit point encore en guerre avec l'Austriche; que même ce n'étoit pas une guerre absolument inévitable, & que peut être le dessein en seroit entiérement arrêté, par la capitulation de l'Empereur, de sorte qu'il étoit au pouvoir du Roy de differer cette entreprise s'il ne se trouvoit pas assés bien soutenu par ses allies. Qu'il y avoit déja neuf mois qu'on attendoit inutilement, que l'état de leurs affaires leur permît de donner une réponse positive, & que le Roy attendroit même encore plus long tems, si les siennes le luy permettoient, mais qu'il luy étoit impossible de demeurer plus long tems en suspens, & que si on ne leur répondoit pas positivement, ils prendroient le moindre délay pour un refus absolu. Les Anglois ayant demandé là dessus quels étoient les besoins du Roy, & ce qu'il attendoit de l'Angleterre, les Suedois répondirent qu'ils demandoient dix mille livres Sterlin par mois, que l'Angleterre mît le Roy à couvert des hostilitez des Hollandois, & qu'en cas de nécessité on envoyât des troupes Angloises pour secourir la Province de Bréme, lesquelles néantmoins le Roy s'offroit de payer. A quoy ils ajoûtoient, que pendant la guerre d'Allemagne le Roy de Dannemarc avoit deu beaucoup plus que cela au Roy d'Angleterre. Les Commissaires Anglois témoignerent qu'ils en feroient leur rapport à Cromvel; mais ils disoient en même tems, qu'ils auroient bien mieux aimé mettre d'abord la main à l'oeuvre, & y contribuer de leur part, si le Roy eût voulu rendre les Anglois maîtres de quelque poste d'ou ils pussent commencer leur expedition; que ce que le Roy avoit offert n'étoit d'aucune consideration, puis qu'il n'avoit offert que des choses qu'il n'auroit peu garder. Qu'on n'avoit presque envoyé Jepson à Charles Gustave que pour ce sujet, mais qu'il l'avoit trouvé fort peu disposé à rien accorder de pareil. Ainsi les Ministres de Suede, voyant qu'ils n'avancoient rien, menaçoient de se retirer. 1658.

§. 78. Le Roy ne pouvoit souffrir qu'avec peine ces lenteurs & ces détours perpetuels; sur tout il trouvoit fort mauvais que les Anglois l'accusassent d'avoir violé les loix de l'amitié, parce qu'il ne leur avoit pas donné avis de ce qui s'étoit passé en Dannemarc, & de la paix qui se négotioit avec la Pologne. Il voyoit bien que toutes ces plaintes ne venoient que de ce qu'ils n'avoient pas dessein de donner une déclaration précise de leurs intentions, & de ce qu'ils écoutoient les Hollandois, qui n'avoient d'autre but que de rendre le Roy suspect à tout l'univers. *Ces lenteurs déplaisent au Roy.*

Cependant il ordonna à ses Ambassadeurs de répondre sur le sujet de l'alliance de Dannemarc, qu'elle n'alloit au préjudice de personne, & qu'elle ne regardoit que la seureté des Royaumes du Nort; que c'étoit pour cela que les Danois avoient fait inférer dés le commencement du traité, qu'ayant été affoiblis par cette guerre, ils craignoient de devenir la proye de leur ennemis; que le Roy avoit aisément donné les mains à ce traité, parce qu'il étoit fort important aux Suedois que le Dannemarc ne fût pas expo-

1658. exposé aux insultes des étrangers, & qu'il valloit mieux qu'ils s'engageassent à secourir ce Royaume que de le laisser à la discretion des Hollandois. Qu'au reste, comme l'alliance ne regardoit que les deux Couronnes du Nort, il n'avoit pas été besoin de la communiquer à personne, à quoy le Roy vouloit que ses ministres ajoûtassent, que jusques là les Ambassadeurs de Suede avoient été plus occupés à le faire executer le traité de paix, qu'à toute autre chose.

A l'égard de la paix de Pologne, il leur ordonnoit de dire à Cromvel, qu'il n'y avoit encore rien de fait, & de luy témoigner en même tems, sans aucun détour ; que puis que ses amis, les François, les Anglois, & quelques Protestans d'Allemagne, abandonnoient la cause commune, & ne vouloient l'assister qu'en paroles, il étoit résolu de faire la paix, non seulement avec la Pologne, mais aussi avec l'Austriche, plûtôt que d'exposer ses états à l'invasion de tant d'ennemis, auxquels il luy étoit impossible de resister seul : Qu'alors Cromvel pourroit sentir combien il luy seroit préjudiciable de s'être attiré toute la Faction Catholique, laquelle il pouvoit éloigner en fournissant à la Suede une médiocre somme d'argent. Par toutes ces raisons le Roy ordonnoit à ses Ambassadeurs de demander une réponse precise, afin qu'il pût prendre son parti, & il écrivit en même tems à Cromvel dans le même esprit.

Declaration de Cromvel. §. 79. Les Ambassadeurs de Suede exposerent sans détour à Thurloe, les ordres qu'ils avoient receu de leur maître. Ce ministre avoit creu Charles Gustave trop animé contre l'Austriche, pour entendre à aucune composition avec elle ; & il s'étoit d'autant plus confirmé dans cette pensée, que l'interêt du Roy ne pouvoit souffrir ni qu'il demeurât désarmé, ni qu'il entretint des troupes dans son propre pays. Aussi ne parut il pas peu surpris de ce discours, d'autant plus que les ministres Suedois témoignoient vouloir se retirer ; cependant quelques jours apres Thurloe leur fit réponse de la part de Cromvel ; qu'il ne pouvoit pas empécher le Roy de disposer comme il luy plaisoit de ses Ambassadeurs, que s'il etoit resolu à les rappeller il faudroit bien le souffrir. Mais que néantmoins, il luy étoit fort dur & fort fâcheux, qu'apres tant de mesures & de démarches, il eût si peu avancé aupres du Roy : qu'au lieu d'être accusé d'une lenteur affectée, il se seroit attendu d'être plaint de ce que l'état de ses affaires ne luy permettoit pas d'agir au gré de ses desirs ; que non obstant cela, il avoit eu assés de fermeté, pour s'exposer en faveur du Roy à la mauvaise humeur des Hollandois, & de plusieurs autres qui n'avoient pas presentement moins d'aversion pour luy, que pour la Suede, & que même il avoit résolu, de se broüiller plûtôt avec tout le monde, que d'abandonner le parti du Roy, & qu'il n'y avoit rien qu'il n'exposât pour le soutenir ; que s'il avoit differé à donner sa derniere résolution, c'est qu'il travailloit à se mettre en Etat, d'assister la Suede de toutes ses forces. Qu'ainsi, si Frisendorf vouloit se retirer, dans la vuë de rompre la négociation, il ne pouvoit pas dissimuler que cette conduite luy déplaisoit extrémement, & qu'il se seroit attendu à toute autre chose ; qu'il leur laissoit à juger, ce que diroit toute l'Europe d'une rupture si subite, apres une si longue négociation, & qu'elle joye n'auroient point les Hollandois de pouvoir tout à leur aise profiter de cette désunion, pour insulter les deux Royaumes. A quoy il ajoûtoit qu'un délay de quelques semaines n'étoit pas si considérable, dans une affaire de cette importance ; & qu'au reste il avoit esperé que les Ambassadeurs du Roy auroient pris soin de luy témoigner quel étoit son zele pour les interêts de la Suede. 1658.

Les Suedois répondirent à ce discours, que ce n'étoit pas l'intention du Roy de donner la moindre atteinte à l'amitié des deux Nations, beaucoup moins de rompre avec Cromvel. Mais que comme il ne pouvoit differer plus long tems à attaquer l'Austriche, ou à traiter avec elle, il étoit absolument nécessaire qu'il sçut ce qu'il avoit à attendre de l'Angleterre ; qu'il s'étoit addressé d'abord aux Anglois, comme aux plus Puissans d'entre les Princes Protestans, & comme à ceux d'ailleurs sur l'amitié de qui il pouvoit faire le plus de fonds, parce qu'ils n'étoient pas sujets à être corrompus, comme beaucoup d'autres, par aucun

1658. interet particulier, outre qu'il leur étoit plus important qu'à perſonne, que la Religion Proteſtante ne fût pas opprimée. Que non ſeulement les Proteſtans d'Allemagne, mais que les Hollandois eux mêmes ſe porteroient aiſément à imiter l'exemple de l'Angleterre, mais qu'il n'étoit pas raiſonnable, que ſans s'aſſeurer d'aucun ſecours, & ſans prendre aucune précaution, le Roy entreprît de ſoutenir luy ſeul, l'effort de tant d'ennemis à la fois, comme il avoit fait jusqu'alors. Que quand une fois il auroit traité avec l'Auſtriche, l'Angleterre pourroit s'appercevoir de quelle importance il eſt d'avoir ſes voiſins dans ſes interéts, & combien il étoit avantageux aux Anglois, que le Roy partageât les forces de leurs ennemis; qu'il ne s'agiſſoit pas d'examiner l'état préſent de l'Angleterre, ni ſon état à venir, parce qu'il n'y avoit point d'homme, qui dans quelqu'état qu'il ſe trouvât ne pût au moins former quelque deſſein, & prendre quelques méſures. Qu'ils devoient régler leur déclaration ſuivant les conjonctures préſentes, & dire ce qu'ils pouvoient faire à préſent, & ce qu'ils croyoient pouvoir faire à l'avenir, par ce qu'il étoit inouy de conclure une alliance ſur des conditions vagues & incertaines.

Les Anglois convaincus de la juſtice de ces propoſitions, promirent en conſçience qu'ils feroient ce que le Roy déſiroit; mais ils demandoient en même tems aux Ambaſſadeurs qu'ils ne divulguaſſent pas leurs deſſeins, jusqu'à ce que Cromvel eût écrit au Roy, & qu'il en eût receu réponſe, promettant au reſte de l'argent au bout de huit jours. Surquoy les Suedois répondirent qu'ils pouvoient bien encore attendre quelques jours une déclaration poſitive, & qu'il n'étoit pas néceſſaire d'écrire au Roy, parce qu'ils avoient des ordres ſuffiſans. Mais ayant demandé réponſe huit jours apres, les Anglois témoignerent qu'ils étoient prêts de conclure une alliance offenſive & defenſive, & que pour ce qui regardoit le ſecours d'argent, & les autres conditions, il ſeroit aiſé d'en convenir, pourveu qu'on prît tant ſoit peu plus de tems pour cette négociation, & qu'on voulût attendre la réponſe du Roy, pendant lequel tems ils delibéreroient ſur les moyens de luy donner une entiere ſatisfaction. Ils ajoûtoient que quand il s'agiroit de la vie, ils n'avoient point d'argent, & qu'ils ignoroient même les moyens d'en trouver, jusqu'à la tenuë du Parlement, qui devoit étre au mois de Septembre prochain.

11. Juin.

Cependant il ſe paſſa un an entier, ſans que les Anglois fourniſſent la ſomme de trente mille livres, qu'ils avoient promiſe de leur propre mouvement. Ils ne laiſſoient pourtant pas de promettre toûjours monts & merveilles; & même ils faiſoient honneur au Roy de leur victoire en Flandres, & de l'acquiſition qu'ils avoient faite de Dunkerque; c'étoit le Roy de France luy même qui l'avoit remiſe aux Anglois. Le Cardinal Mazarin ayant viſité la flote Angloiſe ne pouvoit ſe laſſer de l'admirer. Il diſoit qu'il n'étoit pas ſurprenant que les François n'euſſent pas fait de grands progres contre l'Eſpagne, parce qu'ils n'avoient pas eu une ſi belle flote. En effet jusqu'alors les Anglois n'avoient pas voulu ſouffrir que la France équippât une flote conſidérable, & lors qu'elle avoit voulu conſtruire & armer des vaiſſeaux, ils s'étoient auſſitôt informés à quel deſſein, s'offrant d'en prêter à la France, ſi elle en avoit beſoin. Apres cette déclaration, s'il paroiſſoit en mer quelques vaiſſeaux François, ils étoient pris & brulés par les Anglois.

25. Juin.

Les Anglois tiennent toûjours le même langage. 18. Juin.

§. 80. Comme les miniſtres de Suede ne donneroient aucun relâche aux Anglois, Thurloe leur dit, que ce ſeroit amuſer le Roy, que de s'engager à des choſes qu'on n'étoit pas aſſeure de luy pouvoir tenir. Que cependant on pouvoit régler les autres articles de l'alliance, & renvoyer ce qui concernoit l'argent au prochain Parlement, ou ils promettoient d'étre eux mêmes les agens de la Suede, & de faire réuſſir l'affaire au delà des eſpérances du Roy. Mais les Suedois repreſentoient, que l'argent étoit l'article capital, & que ſans cela, tout le reſte étoit inutiles. Enfin, apres avoir long tems balancé Thurloe répondit, que dans tres peu de tems, cet article ſeroit réglé, mais que néantmoins, il étoit abſolument impoſſible de fournir

1658. nir autant d'argent qu'il en falloit pour de si grands desseins, avant le Parlement.

Quelques jours apres, Cromvel déclara, qu'il ne manquoit pas de bonnes intentions, mais que la guerre
25. Juin. qu'il étoit obligé de continuer sur mer avec de grands frais, l'expedition de Flandres, ses affaires domestiques, & l'opiniatreté du dernier Parlement, luy avoient ôté toute sorte de moyens de promettre aucun secours d'argent, & que cependant il ne pouvoit pas desapprouver que le Roy fît ce que demandoit sa conservation & sa seureté.

Les ministres de Suede n'eurent rien à dire à cette déclaration, si non que Cromvel auroit deu la faire quelques mois auparavant, parce que ce retardement & cette attente, ou il les avoit tenus de jour en jour, avoit apporté beaucoup de préjudice aux affaires du Roy, qui n'ayant pû s'empécher de faire fond sur des promesses si souvent réïterées alloit étre contraint à changer de mesures. A tout cela Cromvel ne faisoit autre chose que hausser les épaules, & soûpirer de se trouver réduit à ne pouvoir faire autrement. Il ajoûtoit, cependant, que si les Suedois vouloient se contenter de ce qui étoit raisonnable, il examineroit encore l'affaire dans son Conseil, qu'il avoit écrit au Roy, & qu'il étoit bien resolu à conclure le traité, pourvû qu'ils ne l'en empéchassent pas, par un départ trop precipité.

Le Roy ayant appris le train que prenoit cette négociation, disoit, que les Anglois se faisoient beaucoup d'illusion, & que s'ils connoissoient à fonds les affaires étrangeres, ils ne négligeroient pas comme ils faisoient leurs propres intérets; qu'il sembloit à les voir agir que tout le monde eût besoin d'eux, sans que pour eux ils eussent besoin de personne, ou qu'ils fussent situés de maniere à attaquer tout le reste du monde, sans craindre d'en étre attaqués. Que cependant l'experience avoit bien montré le contraire, puis que l'Angleterre avoit été sujette à de plus fréquentes invasions qu'aucun pays situé en terre ferme. Que si cela n'étoit pas arrivé depuis les Normans, les Anglois devoient moins l'attribuer à leurs propres forces, qu'à d'autres raisons, puis que depuis ce tems là leur Etat avoit été plus broüillé que jamais, & par conséquent moins en Etat de resister à une force étrangere. D'ailleurs, il étoit aisé de remarquer, que les heureux succés qu'avoit eu Cromvel, l'avoient rempli d'une si grande confiance, qu'il croyoit, pour ainsi dire, avoir la fortune en sa disposition. 1658.

Enfin il paroissoit au Roy, que les Anglois ne cherchoient qu'à vivre en paix pour le présent, sans se mettre beaucoup en peine de l'avenir. A la verité il ne doutoit pas qu'ils ne fissent cas de l'amitié de la Suede, mais ils ne vouloient pas l'acheter trop cher. Et il sembloit même qu'ils ne demandassent pas mieux, que de voir le Roy entrer en campagne, dans la vuë de l'avantage present qu'ils pouvoient tirer d'une expedition contre l'Austriche. D'ailleurs ils faisoient alors grand fond sur l'amitié des François, qui pourtant avoient pris fort prudemment leurs mesures pour empécher l'Angleterre de se rendre redoutable. Car ils avoient fait une convention, par laquelle les Anglois ne pouvoient posseder que Dunkerque & Mardik en Flandres, le reste demeurant à la France, & sur tout Winoxbergue, tout aupres de Dunkerque. Cette derniere place étoit même à charge aux Anglois, par ce qu'ils ne pouvoient tirer de Flandres aucun subside pour en entretenir la garnison. Les François avoient en même tems stipulé que l'Angleterre ne pourroit envoyer de troupes en Flandres au de là de six mille hommes. Mais d'autre côté on sçavoit que les François travailloient secretement avec les Hollandois à traverser la négociation de la Suede avec l'Angleterre.

§. 81. Quelques jours apres les Commissaires Anglois vinrent trouver ceux de Suede sur le soir, un peu avant le départ du courier, selon leur coutume. Ce qu'ils affectoient sans doute, afin qu'on n'eût pas le tems de répondre sur le champ aux discours qu'ils avoient preparés, ni d'écrire exactement au Roy tout ce qui se seroit passé. Ils témoignerent donc qu'ils avoient ordre du Protecteur de continuer la négociation, & même de la terminer s'il étoit possible. Mais en même tems, ils representoient que les choses avoient bien changé de face, de- *Les Anglois font mine de continuer la négociation. 21. Juill.*

1658. ce, depuis que la négociation avoit commencé ; que présentement au lieu de l'Austriche, le bruit étoit, que le Roy avoit dessein de tourner ses armes contre le Brandebourg & contre la ville de Dantzic & celle de Lubec ; qu'un pareil dessein, mettant la désunion entre les Protestans, ne manqueroit pas de réjouir beaucoup leurs ennemis, & que même il étoit incompatible avec l'alliance proposée, puis qu'elle avoit pour but le maintien de la Religion Protestante, & la liberté publique ; que Cromvel ni le Parlement, ne se résoudroient jamais à favoriser cette mesintelligence, comme il arriveroit, si l'Angleterre soûtenoit le Roy dans un pareil dessein ; qu'ainsi il étoit bon de sçavoir jusqu'où alloient ses vuës à cet égard, afin de travailler à un bon accommodement, ou de trouver quelque autre moyen d'assister le Roy en cas que sa cause fût juste ; en même tems ils vouloient étre informés de ce que le Roy étoit résolu de faire pour le bien public, & jusqu'où les Anglois seroient obligez d'y entrer, quand une fois l'alliance seroit concluë, & le secours fourni ; car ils estimoient qu'il étoit aussi nécessaire de se communiquer mutuellement leurs desseins, que de joindre leurs forces.

Les Ambassadeurs de Suede representerent là dessus, que les Anglois ne devoient pas régler leur conduite & leurs desseins sur des apparences, mais sur la parole & sur le témoignage du Roy, & qu'il étoit tems enfin de conclure ce traité ; qu'on ignoroit quels étoient leurs soupçons & leurs conjectures ; mais que ces délais perpetuels, pourroient faire prendre au Roy des resolutions, dont personne n'auroit lieu de le blâmer ; qu'au reste, ils devoient se souvenir de ce qui avoit été dit l'hiver précedent, qu'il étoit impossible qu'il n'entrât que des Protestans dans cette ligue, parce que les mauvais conseils de quelques uns empéchoient qu'on ne fût assés heureux pour cela, qu'il ne falloit pas non plus la conclure contre la Religion Romaine, & contre tous les Princes qui en font profession, à cause des François, des Portugais, & de quelques autres à qui elle pouvoit étre utile ; qu'ainsi on étoit convenu de part & d'autre, que sans avoir égard à la Religion, on regarderoit comme ennemis tous ceux qui favoriseroient de quelque maniére que ce fût, l'Austriche, & les Roys d'Espagne & de Pologne. Que sur ce pied là, il ne falloit pas considérer le Brandebourg, les Hollandois & la ville de Dantzic comme Protestans, mais comme partisans de la maison d'Austriche. Sur le sujet du Brandebourg & de la ville de Dantzic, ils representoient qu'il n'y avoit que la mauvaise conduite de l'un & de l'autre, qui pût leur donner quelque sujet d'apprehension. Que les ministres de Brandebourg ne s'étoient pas pris à traiter avec la Suede, aussi amiablement qu'ils vouloient le persuader ; qu'ils avoient voulu obliger le Roy à traiter avec la Pologne & l'Austriche, sous certaines conditions qu'ils avoient imaginées à leur fantaisie, exigeant outre cela, que l'armée de Suede n'approchât pas des terres de Brandebourg. Que cependant on sçavoit assés que le Roy ne pouvoit joindre, ceux de ses ennemis tant anciens que nouveaux, avec qui l'Electeur de Brandebourg étoit lié d'interét, sans passer par les terres de ce dernier, & qu'ils n'avoient pû faire une pareille proposition, que pour donner quelque couleur à leurs injustices ; qu'ainsi si le Roy se trouvoit obligé à attaquer le Brandebourg le premier, à cause de la situation où il se trouvoit, il ne s'ensuivoit pas de là, qu'il dût étre regardé comme le principal ennemi, dont l'Austriche ne seroit qu'un accessoire, par ce qu'on voyoit assés qu'il étoit impossible de faire autrement, & que les loix de la guerre ne permettoient pas de laisser un ennemi derriere soy : qu'il seroit à souhaiter que Cromvel pût engager l'Electeur de Brandebourg à prendre un meilleur parti ; que comme c'étoit une curiosité prématurée de vouloir trop pénétrer dans les desseins du Roy, avant la conclusion du traité, il ne seroit pas juste non plus, quand même il seroit entiérement conclu, de l'obliger à des choses impossibles, & d'étendre la défense de la cause commune plus loin que les conjonctures présentes ne luy permettoient, de la prendre, par ce qu'il falloit qu'il s'accommodât avec ses anciens ennemis, avant que d'en attaquer de nouveaux, & qu'il choisit même le tems 1658.

qui

1658. qui luy paroîtroit le plus propre pour cela. D'autant plus qu'il ne pouvoit s'attirer à dos toute l'Allemagne, à moins que la France & l'Angleterre ne voulussent joindre leurs forces pour le soutenir, sans quoy il ne pourroit attaquer l'Austriche, que par la Prusse & par la Pologne. A quoy ils ajoûtoient, qu'on ne pouvoit pas empecher que le Roy sans préjudicier à l'alliance qui se négocioit, ne pût prévenir les desseins de ceux qui vouloient le traverser, ou repousser ceux qui l'attaquoient actuellement.

Les Anglois témoignerent être fort satisfait de cette réponse, & promirent de travailler de toute leur
9. Juillet. force à la conclusion du Traité. Ainsi dans une autre entrevuë on arrêta, que l'alliance se concluroit, non en considération de la religion, & contre les Catholiques seulement, mais pour chercher des remedes contre les pernicieux desseins de cette faction, dans lesquels quelques uns des Protestans s'étoient engagés au préjudice de leur parti, & pour asseurer la liberté de l'Europe, & sur tout la paix d'Allemagne; ensuite on parla de la maniére dont on se prendroit à agir contre l'ennemi. Les Anglois demandoient qu'il fût exprimé dans l'alliance, que c'étoit principalement aux Provinces d'Austriche qu'on en vouloit, afin d'empécher que les terres de Brandebourg & d'autres ne devinsent le siege de la guerre. Ils vouloient aussi qu'on réglât le nombre des troupes à trente mille hommes, & qu'on marquât le tems d'entrer en campagne. Mais là dessus les Suedois representoient, qu'il n'étoit pas juste d'astreindre le Roy à des conditions si precises, que pour l'armée elle étoit toute prête, & qu'il ne manquoit que de quoy la faire subsister; mais qu'il falloit auparavant traiter avec les Moscovites, & prendre bonnes précautions contre ceux qu'on pouvoit craindre d'avoir à dos; cependant ils déclarerent à la fin, que le Roy entreroit en campagne avec vint cinq mille hommes, trois mois apres la ratification du Traité, pourvû que les Anglois exécutassent ponctuellement leurs promesses; & que le Roy auroit la liberté de diminuer ou d'augmenter le nombre de ses troupes. Mais ayant 1658.
voulu sçavoir à leur tour, ce que les Anglois prétendoient faire de leur coté, ces derniers demanderent, si la guerre que Cromvel faisoit en Espagne & en Flandres, ne pouvoit pas compenser l'expedition du Roy. Sur quoy les Suedois ayant representé que cela n'étoit pas suffisant, ils répondirent qu'ils en feroient rapport à Cromvel. Quelques jours apres ils apporterent aux Ministres de Suede une déclaration, mais qui n'étoit que provisionelle, quelque instance que fissent ces derniers sur le besoin qu'ils avoient de ne point perdre de tems, ajoûtant qu'on attendoit Nieuport de Hollande, & que ce Ministre ne manqueroit pas de rompre toutes leurs mesures. Mais les Anglois ne pouvoient se résoudre à mettre la main à la bourse, & ils auroient bien voulu tout terminer sans qu'il leur en coutât rien. Ils étoient si fiers, qu'ils prétendoient pouvoir exiger des subsides des autres, sans être obligés d'en fournir eux mêmes.
Pendant ce tems là Cromvel partit 16. Juillet.
pour Hamptoncourt, ce qui retarda l'affaire de quelques jours. Les Commissaires de Suede ne laisserent pourtant pas de presser les Anglois sur le sujet de l'argent. Mais ces derniers remirent sur le tapis l'affaire de l'Electeur de Brandebourg, disant, que puis que le Roy n'avoit pas voulu recevoir les Ambassadeurs de cet Electeur, c'étoit une marque qu'il vouloit l'attaquer, & que Cromvel ne pouvoit y consentir en bonne conscience. Ils promettoient une nouvelle declaration, dés qu'on les eut satisfaits sur ce article. Au reste, on n'ignoroit pas que l'Electeur de Brandebourg se servoit des Hollandois pour rendre les démarches de Charles Gustave suspectes aux Anglois. Comme Cromvel demeuroit trop long tems à Hamptoncourt les Ministres de Suede s'y rendirent, pour luy demander sur tout qu'il 23. Juillet.
assistât le Roy de ses troupes & de ses vaisseaux, en cas que les Hollandois s'opposassent a ses desseins; Cromvel le leur promit, mais en termes fort généraux; & lors qu'ils le presserent de s'expliquer sur le sujet de l'alliance, il feignit d'ignorer à quoy l'affaire s'étoit accrochée, & ordonna fort seri-

1658. serieusement à Thurlovv de la terminer; mais au lieu de cela, ce Ministre trouva moyen de l'accrocher encore. Car lors que Cromvel luy demanda à quoy tenoit cette négociation, il répondit, que les Suedois demandoient de l'argent; mais qu'il s'agissoit d'examiner si on leur en devoit; si l'on étoit en pouvoir d'en fournir, & sur tout s'il falloit s'engager sans sçavoir comment on pourroit tenir sa parole. En même tems la fille de Cromvel tomba malade, & luy même il ne cherchoit que des prétextes pour differer. Nieuport arriva de Hollande, qui ne manqua pas de refroidir les Anglois, en rabbaissant les forces de Charles Gustave. Les Anglois eux mêmes agissoient avec beaucoup de froideur, sur tout quand on leur parloit de donner de l'argent. L'Angleterre étoit alors fort épuisée; elle avoit une armée à entretenir par terre, & elle avoit entrepris inutilement quelques expeditions sur mer. Et les particuliers qui avoient de l'argent n'avoient garde de se découvrir. D'ailleurs les Anglois n'étoient pas fâchés de voir quel seroit le succés des premiers efforts de Charles Gustave, afin d'agir ensuite avec plus de seureté. Cependant Thurlovv rebattoit toujours, qu'ils ne pouvoient donner d'argent qu'au prochain Parlement, & que si l'on vouloit mettre cet article à part, il étoit tout prêt à travailler à régler les autres. Pendant ce tems là la chere fille de Cromvel mourut, & la santé de Cromvel luy même étoit alors chancelante. D'autre côté Nieuport n'oublioit rien pour rendre Charles Gustave suspect aux Anglois; disant qu'il vouloit garder la Prusse, & s'assujettir Dantzich & Lubec, afin de se rendre absolu sur la mer Baltique. Il eût fallu des prétextes moins specieux pour arréter des gens qui n'étoient pas déja fort bien intentionnés.

Le Roy s'ennuye de ces lenteurs. 2. Août.

§. 82. Tant de lenteurs & de vaines excuses alléguées tant de fois, poussoient à bout la patience de Charles Gustave, & il ne put s'empécher d'en faire des reproches fort aigres à Meadovve. Cet Ambassadeur en donna avis aux Anglois, qui en parurent fort allarmés, ce qui les obligea à s'abboucher encore une fois avec les Ministres de Suede; mais ils reparloient toûjours de l'affaire de Brandebourg & de Dantzich, & dés qu'on touchoit l'article de l'argent, ils ne répondoient qu'en termes vagues. Enfin ils demanderent aux Ministres de Suede, s'ils ne pourroient pas conclure sans exiger aucun subside? mais les Suedois répondirent, que c'étoit là une demande faite à plaisir, & qu'on y avoit déja répondu mille fois. Les Anglois demanderent outre cela, quel avantage on leur feroit en Suede au sujet du commerce & des Droits; sur quoy les Suedois representerent que cette proposition étoit prématurée. 1658.

Cependant Cromvel avoit fait offrir par Meadovve, sa médiation à Charles Gustave, entre luy, les Polonois & l'Electeur de Brandebourg: Mais le Roy avoit rejetté cette offre, comme incompatible avec la ligue qui se négotioit contre l'Austriche, les Polonois & leurs adherens. Outre que les Polonois à l'instigation de l'Austriche ayant refusé la médiation des François, qu'ils avoient auparavant acceptée, il y avoit beaucoup d'apparence qu'ils refuseroient à plus forte raison les Anglois, à cause de la difference de Religion. Mais le Roy pouvoit aisément juger par là que Cromvel n'avoit pas cette alliance fort à coeur, & qu'il ne demandoit qu'à l'amuser par de belles paroles, s'imaginant qu'il ne laisseroit pas d'en venir aux mains avec l'Austriche, de maniere ou d'autre. Ainsi il ordonna à ses Ambassadeurs de representer à Cromvel qu'il ne pouvoit pas conclure la ligue, si elle ne se formoit contre tous les adhérens de la maison d'Austriche, & que même veu la situation des lieux, il luy étoit plus commode, d'agir contre le Brandebourg & les Polonois ensemble, que contre l'Austriche seule. Que c'étoit comme si l'on eût conseillé à Cromvel d'attaquer la Bourgogne ou le Luxembourg, & de laisser derriere luy les villes de Flandres & de Brabant. Que le Roy ne vouloit pas perdre la Prusse de gayeté de coeur. Que cependant les Polonois & le Brandebourg inséparables de l'Austriche, ne vouloient entendre parler de paix qu'à condition de ceder cette Province, qu'ainsi le Roy ne pouvoit faire la paix avec la Pologne,

1658. logne, sans la faire en même tems avec l'Austriche. Qu'il ne souhaitoit pas engager Cromvel dans cette alliance, malgré luy, mais seulement qu'il voulût expliquer nettement ses intentions, afin de prendre ses mesures là dessus, & il ajoûtoit que Frisendorf se retirât si Cromvel ne répondoit pas nettement à ses propositions.

Le Roy avoit dit à Meadovv, qu'il pourroit bien accepter la mediation de Cromvel, mais qu'en ce cas, il ne falloit plus parler d' alliance, parce qu'elle deviendroit inutile, & que s'il étoit obligé de ceder la Prusse pour faire la paix avec la Pologne, il la feroit en même tems avec l'Austriche. Les Anglois dirent là dessus, qu'ils n'avoient fait mine d'offrir leur mediation qu'afin de cacher aux Hollandois & aux autres le but de cette alliance, & qu'au reste ils n'avoient rien plus à coeur, que de rendre au Roy toute sorte de bons offices, soit pour la paix, soit pour la guerre avec la Pologne. Thurlovv ajoûtoit, que puis que le Roy demandoit de l'argent avec tant d'instance, dans un tems ou il étoit si difficile aux Anglois d'en fournir, & où même il ne paroissoit pas que ce secours fût absolument necessaire, il y avoit beaucoup d'apparence qu'il avoit moins en vuë l'Austriche, que la mer Baltique, & qu'il vouloit envelopper l'Angleterre dans cette entreprise. Quand Frisendorf eut dissipé ce soupçon, les Anglois se mirent à donner de belles paroles à leur ordinaire; ils permettoient entre autres choses d'empécher les Hollandois d'attaquer le Roy, ajoûtant que s'ils ne concluoient pas d'abord l'alliance, ce n'étoit que par ce qu'ils ignoroient quelle somme d'argent le Parlement voudroit accorder, pour pouvoir executer leurs promesses.

Cromvel travaille en vain à accommoder l'Electeur de Brandebourg avec le Roy.

§. 83. Pendant ce tems là Cromvel avoit envoyé Jepson à l'Electeur de Brandebourg pour l'engager à renoüer avec le Roy, & à faire en sorte que la Couronne Imperiale ne tombât pas entre les mains de la maison d'Austriche, qui depuis si long tems incommodoit l'Allemagne. Il receut pour réponse, que l'Electeur ne demandoit pas mieux que de s'unir étroitement avec le Roy de Suede, mais que comme il se trouvoit 1658. engagé avec les Polonois, il falloit chercher quelque moyen honnête de se dégager, & que pour cela il envверroit Schuerin à Charles Gustave avec des propositions fort équitables. L'Electeur ajoûtoit à cela, qu'il étoit seul, & qu'il ne disposoit point des suffrages de ses Collégues; mais que néantmoins, il ne laisseroit pas d'agir de tout son pouvoir à mesure que l'occasion s'en presenteroit.

Quand Jepson partit pour retourner en Angleterre, le Roy luy represента que comme les Hollandois ne seroient pas d'humeur à souffrir les progrés de Cromvel en Flandres, ce dernier ne pouvoit mieux faire que de s' emparer d' Emden pour les tenir en bride, & il s'offroit de contribuer au succés de ce dessein. Que si l'affaire réussissoit, le Roy conseilloit à Cromvel, de pousser plus avant, & de s'emparer de Meppe, afin d'empécher les Austrichiens de faire des recrûës en Westphalie, pour envoyer dans la Flandre Espagnole. Il ajoûtoit que par ce moyen se trouvant en seureté de ce côté là, il pourroit presser plus vivement l' Austriche. Mais la revolution qui arriva dans la suite rompit toutes ces mesures.

Instruction des Ambassadeurs de Suede pour les Traités de Pologne.

22. Janvier

§. 84. Au commencement de cette année le Roy se trouvant trois guerres sur les bras, & étant encore ménacé de la part de l'Austriche, creut ne pouvoir rien faire de plus avantageux pour la seureté de son Royaume, que de redoubler ses efforts pour s'accommoder avec la Pologne. Par là il se mettoit en état d'agir plus vigoureusement contre le Dannémarc, d'obliger les Moscovites à embrasser la paix, & de prévenir les mauvais desseins de l'Austriche. Il avoit déja commencé à négotier cette affaire quelques mois auparavant par le moyen de de Lombres Ambassadeur de France, & avoit envoyé par trois fois Akakia à la Cour de Pologne dans cette vuë. Ce dernier avoit rapporté à son retour, que Jean Casimir & les Etats de Pologne paroissoient disposés à la paix, & qu'ils acceptoient la mediation de la France, aussi bien que celle des Hollandois; il fit en suite un autre voyage en Pologne, pour en rapporter le sentiment des Polonois, au sujet des pré-

1658. préliminaires. Le Roy avoit nommé pour travailler au traité Magnus Gabriel de la Gardie, Benoist Oxenstiern, Charles Christophle Slippenbach, tous trois Comtes & Senateurs, & André Gyldenclo. L'Electeur de Brandebourg eut souhaité qu'on eût choisi Francfort sur l'Oder, pour s'assembler, mais le Roy pour plusieurs raisons, trouvoit plus à propos que ce fût dans quelque place de la Prusse. Il ordonna à ses Ambassadeurs, de ne se point mettre en chemin, sans être munis de bons saufs-conduits de Pologne, d'Austriche & de Brandebourg, & de se faire escorter par les troupes de Suede & de Pologne. Il souhaitoit sur tout qu'on se servît de de Lombres dans cette affaire, mais il ne rejettoit pas non plus la mediation des Hollandois, pourvû qu'ils l'offrissent. L'Electeur de Brandebourg n'avoit point recherché d'être Mediateur, & le Roy ne le jugeoit pas non plus assés néceſſaire dans ce traité, pour l'en solliciter. Cependant il ne vouloit point empêcher que cet Electeur ne pût avoir l'œil à ses intérets, & qu'il ne fût compris dans la paix, comme il le luy avoit fait esperer dans la derniere conférence entre Slippenbach & Schwerin. A l'égard du lieu des conférences, il étoit indifferent au Roy quel endroit on choîsit pour cela en Prusse, pourvû que dans ce choix on eût égard à sa dignité, à la seureté de ses Ambassadeurs, que ce fût un lieu ou les conferences ne fussent point sujettes à être troublées par des incidens & des contestations; & que de part & d'autre les Ambassadeurs pussent recevoir par tout les mêmes honneurs, de quoy il souhaitoit que les Ambassadeurs convinssent avec les Mediateurs. A l'égard du tems le Roy jugeoit, que le plutôt qu'on pourroit travailler à cette affaire, n'étoit que le meilleur. Il ajoûtoit qu'afin que le passage fut entiérement libre, tant pour les ministres & les messagers des Ambassadeurs, que pour les Courriers extraordinaires, il falloit faire en sorte que les environs du lieu ou se tiendroient les conferences fussent exens de gens de guerre, & de tout ce qui peut empêcher la liberté du passage. Qu'il falloit exprimer dans les saufs-conduits, que quand même on se separeroit sans rien conclure, il seroit libre aux Commissaires de se retirer par tout ou ils voudroient. Que le sçeau répondroit au titre de peur que les Polonois ne voulussent fonder quelque prétention là dessus; & que pour plus grande seureté il seroit permis aux Ambassadeurs des deux partis d'avoir cent ou deux cent hommes pour leur garde. 1658.

Quoy qu'ordinairement les Mediateurs servent à empécher les conférences entre les parties, pour éviter les contestations qui peuvent naître sur des sujets odieux, le Roy proposoit néantmoins qu'il fût permis aux Commissaires de s'abboucher pour avancer, & pour éclaircir l'affaire. A l'égard du pouvoir que Jean Casimir devoit donner, les Polonois prétendoient avec assés d'apparence de raison, que l'on n'y exprimeroit rien en détail, & que l'on ne laisseroit pas de traiter à condition que quand on seroit convenu sur le principal de l'affaire, on dresseroit de part & autre des pouvoirs sur ce pied la; car ils trouvoient qu'il n'étoit pas de l'ordre de rien décider dans le pouvoir qui pût toucher le fond de l'affaire, parce qu'autrement il seroit inutile de traiter.

On avoit remarqué que la pluspart du tems les Polonois inseroient dans les pouvoirs qu'ils donnoient à leurs Ambassadeurs certaines choses, par lesquelles ils vouloient reserver au Roy de Pologne ses prétentions sur la Suede, & rendre les Suedois coupables de rebellion & de revolte envers leur Roy légitime. Souvent même ils avoient affecté de ne se servir point du terme de Roy, mettant à la place de ce nom les Etats de Suede, ou parlant de Charles Gustave, sans l'appeller Roy. Les Suedois n'avoient point trouvé de meilleur moyen d'éluder cette prétention du Roy de Pologne, qu'en regardant de fort prés aux pouvoirs des Polonois. Aussi avoient ils relevé jusqu'aux moindres minuties, parce que la moindre connivence de leur part pouvoit étre d'un tres grand préjudice pour le Roy & pour le Royaume de Suede, aussi bien que pour le traité: C'est pourquoy les Suedois à force d'instances & de raisons avoient autrefois obtenu qu'avant toutes choses on leveroit les difficultés qui pourroient naître des pouvoirs & des titres; & en 1629. ils firent tant que Sigismond fut obligé à donner

à Gu-

1658. à Gustave Adolfe son titre dans toute son étendue, en se reservant néantmoins ses prétentions. En 1635. on alla plus loin, car les Suedois firent effacer la clause par laquelle le Roy de Pologne se reservoit ses prétentions, on écrivit de part & d'autre par abbreviation, le titre de Roy de Suede, demeurant aux seuls Roys de Suede. Comme il étoit à craindre que les Polonois n'alléguassent que ce tempérament ne pouroit avoir lieu que pendant la tréve, & qu'il ne subsistoit plus depuis qu'on en étoit venu à une guerre ouverte, les Ambassadeurs avoient ordre de faire observer ce dernier tempérament, & de demander absolument que les pouvoirs aussi bien que les titres & les sçeaux fussent comme ceux que Lessinski & Narusseski avoient apportés à Stokolm en 1655. de la part du Roy & de la Republique de Pologne ; d'autant plus que pendant la guerre, Jean Casimir luy même s'étoit servi des titres mis par abbreviation, & avoit donné au Roy celuy qui luy étoit deu, quoy qu'abregé, tant dans les lettres que Prziemski avoit apportées à Col, que dans la capitulation de Varsovie. Au reste le Roy jugeoit superflu de parler *du droit du Royaume*, à moins que les Polonois n'en imposassent eux mêmes la necessité, parce qu'il falloit regarder ce droit comme incontestable, & la prétention des Polonois comme une chose odieuse & surannée. Cependant comme il falloit aux ministres Polonois un pouvoir des Etats du Royaume, & qu'il pouvoit arriver que la diete ne s'assemblat pas assés tôt pour l'expedier, le Roy consentoit qu'on se contentât d'un plein pouvoir signé par les Sénateurs, & conceu en bonne forme, tant en leur nom, qu'en celuy des Etats, qui le ratifieroient en suite.

Comme Jean Casimir avoit declaré qu'il ne pouvoit consentir qu'a un traité general, & dans lequel on fit entrer tous ses alliés, mais sur tout l'Austriche & le Dannemarc ; le Roy jugeoit que la guerre de Dannemarc étant venuë d'une toute autre cause, que celle de Pologne, & étant d'ailleurs d'une nature toute differente, il étoit juste d'en faire une affaire separée, & de choisir un autre tems & un autre lieu pour en parler. Il n'en étoit pas de même de ceux d'Austriche, comme ils s'étoient mêlez dans la guerre de Pologne, ils pouvoient avec plus de fondement étre admis au traité, d'autant plus, qu'en le leur refusant, on auroit pû leur fournir un prétexte de le traverser, & d'empécher la paix. Cependant en cas que les Polonois s'obstinassent à ne vouloir traiter qu'en y comprenant le Dannemarc, le Roy vouloit bien y consentir, pourvû que l'affaire de Dannemarc ne fût negociée que par les ministres de Cromvel & du Duc de Gottorp, auxquels les Danois & les Polonois donneroient des saufconduits en bonne forme ; il ajoûtoit, qu'on en demanderoit aussi pour Ragotzki & les Cosaques, au cas qu'ils voulussent qu'on y traitât de leurs affaires. 1658.

Que si lors qu'on viendroit au traité même, les Polonois venoient à reprocher à leur ordinaire qu'on avoit rompu la treve, les Ambassadeurs de Suede avoient ordre de ne point répondre à ce reproche & de representer, qu'ils ne feroient qu'aigrir les esprits, dans un tems ou il s'agissoit de parler de paix, & qu'il valloit mieux ne point entrer dans la discussion de cette affaire. Que si néantmoins on s'opiniatroit à vouloir rouvrir cette playe, le Roy recommandoit à ses ministres de representer, qu'il étoit facile aux Suedois de justifier leur conduite, si l'on vouloit faire reflexion sur le sens de la Tréve, & sur les démarches des Polonois, tant dans la guerre d'Allemagne, que dans les traités de Lubec, ou on avoit fait aux Suedois des propositions entiérement déraisonnables, & ou il avoit paru que les Polonois n'avoient rien moins à cœur qu'une paix équitable. Que cela avoit contraint le Roy à se servir du droit naturel, pour défendre son Royaume, & pour se mettre à couvert des mauvais desseins qu'on tramoit contre luy.

Il vouloit aussi, que dans le traité de paix on commençat par accorder une pleine & générale amnistie, que l'on pourveût à la seureté des personnes, des biens & des dignités de ceux qui auroient porté les armes pour luy, & que les traités qu'il avoit faits avec les Palatinats & les Quartiens ne tournassent au préjudice de personne. Il recommandoit encore, qu'on prît les mêmes précautions à l'égard des villes de Prusse & de leurs habitans, &

1658. que tout demeurât à leur égard au même état qu'avant la guerre, sans toucher à aucun des privileges de cette province. A l'égard des biens qui avoient été mis en dépôt dans les villes de Prusse, & dont le Roy avoit fait donation à d'autres, parce qu'ils étoient confisquez, le Roy prétendoit qu'ils ne devoient point être sujets à restitution, parce qu'ils avoient été pris par le droit de la guerre; qu'on apportât dans la suite aucun changement en Prusse, au sujet de la Religion, & que l'on comprît Ragotzki & les Cosaques dans ce traité.

Comme le Duc de Croy avoit cedé au Roy ce qui luy étoit deu par la Couronne de Pologne, & que pour cela le Roy luy avoit accordé la Seigneurie de Slochow, dans la Pomerellie, il demandoit que ce Duc fût confirmé par le traité dans cette possession, sous la protection de la Suede; que la Maison de Radzivil fût rétablie dans les biens, dignités & benefices Royaux qu'elle possedoit avant la guerre, au cas qu'elle le demandât. Que Wittemberg & son fils joüissent pendant leur vie de la Châtellenie de Grone, en dédommagement de son injuste prison. Il recommandoit en même tems les interêts des Gentilshommes de Pologne, & de Prusse, qui n'avoient pas encore fait leur paix avec Jean Casimir; mais sur tout de Prziemski, Coritski & Niemeritz, afin qu'ils fussent rétablis dans leurs biens, charges & privileges. A l'égard de Razieuski, il demandoit qu'il fût aussi rétabli dans ses biens héréditaires, & dans ses benefices Royaux, en sorte qu'il pût en joüir étant hors de sons Païs, & s'engager s'il vouloit au service d'un Prince étranger, pourveu que ce Prince ne fût pas ouvertement en guerre avec la Pologne, & pour les charges du même Radzieuski, il falloit s'en remettre au Roy & à la Republique, afin qu'ils en disposassent comme ils jugeroient à propos.

Le Roy vouloit bien que ses Ambassadeurs missent d'abord sur le tapis ce qui regardoit les affaires des particuliers, depuis la guerre de Pologne; mais cependant il leur ordonnoit de les laisser pour quelque tems à quartier, s'ils remarquoient que cela fit quelque obstacle à la principale affaire qui regardoit le Roy & le Royaume, & d'en venir aux titres & aux prétentions que le Roy de Pologne croyoit avoir sur le Royaume de Suede, & sur lesquelles il y avoit déja soixante ans que l'on contestoit. Que si les Polonois parloient d'abord de leur prétendu droit sur la Suede, comme ils avoient bien osé le faire à Lubec, en demandant l'abolition du decret des Etats de Suede, touchant l'exclusion de Sigismond & de ses successeurs, les ministres de Suede devoient représenter que de quelque importance que les Polonois jugeassent cette affaire les Suedois en faisoient si peu de cas, qu'ils ne croyoient pas même qu'elle meritât d'être mise en délibération. Qu'à la verité Sigismond avoit été Roy de Suede, mais qu'il ne l'avoit été que sous de certaines conditions, & en vertu de certaines Loix, que s'en étant éloigné, & ayant envelopé la Suede dans une guerre sanglante, il étoit devenu par là ennemi de sa patrie, & avoit perdu tout droit à la Couronne, tant pour luy, que pour ses successeurs; que Jean Casimir n'avoit jamais été Roy de Suede, & que n'ayant jamais eu aucun droit à cette Couronne, c'étoit injustement qu'il en avoit pris le titre. Que Charles IX. Gustave Adolfe & Christine avoient regné apres Sigismond, à qui les Etats avoient ôté le Royaume. Que c'étoit Charles Gustave qui régnoit à présent, que les Etats s'étoient engagés à luy par serment, & qu'ils ne pouvoient ni ne vouloient souffrir un autre Roy, ni permettre qu'on donnât la moindre atteinte à leur decret là dessus, & que ceux qui mettoient de pareilles propositions sur le tapis, n'avoient autre intention que de bouleverser l'Etat, & de mettre un obstacle invincible à la paix. Que le Roy n'avoit pas chargé ses Ambassadeurs d'entrer dans cette discussion, plus capable d'aigrir les esprits, de part & d'autre, que d'avancer la paix, outre que n'y ayant point d'arbitre entre les mains de qui cette affaire pût être mise, c'étoit en vain qu'on la mettoit sur le tapis, parce qu'elle ne pouvoit être décidée que par les armes, selon le droit des gens. Que si les Polonois désiroient sincérement la paix, il falloit que leurs Commissaires renonçassent à en proposer la discussion, & que Jean Casimir luy même, ne formât plus aucune prétention sur 1658.

le Roy-

1658. le Royaume de Suede, ni sur les biens que ses ancêtres y avoient possedés, parce que sans cela il étoit impossible de voir jamais finir une si longue & si cruelle guerre, puis que cette prétention en étoit la racine. Qu'il ne suffisoit pas même que cette cession fût inserée dans le traité, mais qu'il falloit que Jean Casimir donnât un acte autentique signé de sa main, & scellée de son sçeau, par lequel il renonçat pour luy & pour ses héritiers à tout droit & prétention sur la Suede, sur les provinces qui en dépendent, sur tous les sujets de ce Royaume, & sur les biens que ses ancêtres y avoient possedés, & que dés à present & à perpetuité il renonçat au titre de Roy. Et les Ambassadeurs avoient ordre, de bien prendre garde qu'il ne se glissât dans ces actes aucune expression ambiguë qui pût donner le moindre prétexte à Jean Casimir de prétendre à la Suede, & aux biens de ses ancêtres.

Ensuite le Roy leur ordonnoit de demander que les Polonois cedassent toute la Livonie aux Suedois, parce que comme pendant la treve de six ans, la Suede avoit retenu par le droit de la guerre la Livonie conquise avec Mariembourg, Elbing, Pillau & Haupt, il étoit juste aussi que les Polonois ayant violé en diverses manieres la tréve de vingt six ans, le Roy & la Couronne de Suede recût en dédommagement le reste de la Livonie, le Païs de Courlande & de Semigalle, sauf le droit & l'Etat du Duc de Courlande; & le Roy vouloit qu'on insistât d'autant plus sur cette proposition, qu'en 1655. Lessinski & Narufeuski avoient eu ordre par un decret de la diete de Varsovie, de ceder la Livonie, & si cela ne suffisoit pas, d'y ajoûter trois millions d'écus, comme Niemeritz & Myrzinski l'avoient dit en secret. Il falloit aussi que les Polonois s'obligeassent à recouvrer à leurs dépens, & par leurs propres forces ce que les Moscovites avoient envahi de la Livonie, afin d'en mettre en possession les Suedois. Cependant le Roy ne vouloit pas qu'on limitât le tems auquel les Polonois seroient obligés de remettre cette partie de la Livonie entre les mains de la Suede, seulement il desiroit qu'en attendant, on cherchât s'il n'y auroit point quelque place, que le Roy pût recevoir pour caution, & que s'il ne s'en trouvoit point, on se contentât d'une asseurance par écrit. 1658.

Et comme la Suede avoit droit de demander satisfaction & dédommagement des grands frais quelle avoit fait, sur tout ayant ôté la Pologne d'entre les mains des Moscovites, le Roy vouloit que ses Ambassadeurs ne déclarassent d'abord qu'en termes generaux ses prétentions là dessus, afin de sçavoir le sentiment des Polonois, & qu'ils ménageassent si bien l'affaire que les Polonois eux mêmes en fissent l'éstimation. Au reste il jugeoit que cette prétention pouvoit bien s'étendre à toute la Prusse; par la tréve de Stumdorf, les Suedois avoient rendu la Prusse, fondés sur la foy publique, & sur la parole que la Pologne avoit donnée de garder inviolablement les traités. Mais les Polonois ayant violé cette Tréve, & mis les Suedois dans la nécessité de reprendre cette provinces, pour leur propre seureté, la justice vouloit que ces derniers fussent dedommagés des dépenses, & des pertes qu'on leur avoit fait essuyer en les contraignant à la reprendre. Que si les Polonois alleguoient que le Roy avoit déclaré qu'il cederoit la Prusse, quoy qu'il ne l'eût déclaré qu'en termes généraux, & sans dire sous quelle condition, ni avec quel dédommagement, il chargeoit ses ministres de demander en compensation une certaine somme d'argent, & de la faire monter d'abord jusqu'à vint millions d'écus, ensuite de se relâcher par degrés jusqu'à six millions payables en une seule fois. Qu'en attendant le payement de cette somme, le Roy retiendroit en hypotheque tout ce qu'il possedoit de la Prusse, avec toute sa jurisdiction, en sorte, qu'elle dépendroit sans aucune restriction du Royaume de Suede, de la même maniére qu'une partie de cette province avoit été possedée par les Suedois, pendant la tréve de six ans, & qu'on y joindroit la Châtellenie de Bidgost aupres de Thoren, ou Bromberg avec ses dépendances. Que si les Polonois refusoient de donner le Palatinat de Culm en Hypotheque à cause de Thoren, & de la navigation de la Vistule, ou des biens Ecclesiastiques, le Roy vouloit qu'en sa place on demandât toute la Neringie, ou au moins autant que Gustave Adolfe en avoit possede autres fois, & qu'on

1658. y joignît une certaine somme d'argent. Qu'on conservât à la ville de Thoren les Priviléges dont elle jouïssoit alors, tant pour l'Ecclésiastique, que pour le civil, & qu'on ne l'inquietât point au sujet des Biens, qui y avoient été mis en dépôt; que cette même ville seroit maintenuë dans ce qui luy avoit été accordé par le Roy; & entre autres choses qu'on luy rendroit le convent de religieuses, & l'Eglise que Sigismond avoit otée aux habitans. Que les Polonois n'y mettroient point garnison quand même le magistrat le voudroit permettre contre les Privileges de la ville.

Le Roy ne vouloit pas mettre un plus grand nombre de places entre les mains des Polonois, qu'il n'eût fait une amitié plus étroite avec eux. Et en cas, qu'en considération de la ville de Dantzic, ils redemandassent Haupt, pour rendre la navigation libre, il vouloit qu'on leur representât que ce fort avec les deux châteaux qui sont à l'opposite, & les deux Bourgs Kesemarc & Smerbloc ne se pouvoient ceder, tant qu'il n'auroit aucun port dans la Prusse. Et comme les terres qu'on luy donnoit en hypotéque, ne suffisoient pas pour entretenir de fortes garnisons, comme de douze ou de quatorze mille hommes, il demandoit qu'on luy accordât les droits de Dantzic, de Pillau & de Memel, comme ils avoient été taxés pendant la tréve de six ans, ou qu'on partageât ces droits en trois, sçavoir entre la Suede, la Pologne & les seigneurs des places ou ils se leveroient, & que la taxe seroit égale en ces trois lieux, selon qu'il plairoit au Roy de la régler. Que si les Polonois, & l'Electeur de Brandebourg refusoient de le faire entrer en partage des droits de Memel, ils les partageassent entre eux, selon la taxe de Dantzic & de Pillau. Il demandoit encore que l'on conferât au Royaume de Suede l'Expectative pour la Prusse Electorale, en cas que la branche Masculine Electorale vint à manquer, ce qui devoit paroître d'autant moins fâcheux aux Polonois, qu'ils n'avoient jamais possedé cette Province. Que si ces derniers témoignoient trop de repugnance pour cette proposition, & que pour l'eluder, ils alléguassent qu'il y avoit des endroits de la Prusse Ducale dont la Prusse Royale ne pouvoit se passer, à cause de l'avantage de leur situation, le Roy demandoit au moins qu'on luy accordât les lieux qui sont contigus à la mer, & au Lac de Doulz, & sur tout Königsberg & Samland, avec les Bailliages de Tapiau & de Labiau, & qu'il luy fut permis de lever des troupes dans les villes de la Prusse, au moins sans battre la caisse, promettant pour tant de ne point prendre de soldats qui seroient aux gages de la Pologne, ou qui seroient déja enrôlés ailleurs, & de ne pas faire marcher les soldats qu'on leveroit pour luy, & trop grand nombre à la fois. Il ajoûtoit que pour evacuer plus facilement les places, il falloit faire preceder le traité d'une tréve, & qu'il demeureroit en possession de tout ce qu'il avoit conquis en Prusse, jusqu'à la ratification du traité, que chacun garderoit de même tout ce qu'il possedoit, comme c'est la coutume pendant les tréves, & que quand on auroit donné la ratification, on evacueroit les places qui ne devroient pas demeurer à la Suede, ni en titre perpetuel, ni par hypoteque. 1658.

Que dans les places qui seroient restituées, on laisseroit l'artillerie & tous les préparatifs de guerre, qui y étoient avant la guerre, à moins qu'ils n'eussent été enlevés pendant la guerre même, mais qu'on en emmeneroit tout ce qui y auroit été apporté d'ailleurs, & que les Polonois fourniroient les choses nécessaires pour ce transport. Qu'on rendroit de part & d'autre les prisonniers, & qu'au bout d'un certain tems, les Polonois seroient obligés de faire conduire en Pomeranie ou en Prusse, les prisonniers Suedois qu'ils devoient racheter en Tartarie. Que le traité ne seroit point au préjudice des Cosaques, qu'ils y seroient compris, & qu'afin qu'ils pussent y venir ils seroient munis de bons passeports de la Pologne; que s'ils vouloient traiter en quelque autre endroit, le Roy leur serviroit de Mediateur. Que non seulement Ragotzki seroit compris dans l'amnistie, mais qu'il seroit déchargé des engagemens onereux ou il se trouvoit avec la Pologne, d'autant plus qu'on ne luy avoit pas tenu parole; à quoy le Roy ajoûtoit, qu'on rendroit à Ragotzki les biens hereditaires qu'il avoit en Pologne; que si les Moscovites vouloient

1658. être compris dans ce traité, on pouvoit les y comprendre, mais à condition qu'ils rendroient toutes les places qui y seroient specifiées, & tout ce qu'ils avoient pris en Livonie; qu'ils renonceroient à toutes les prétentions qu'ils croyoient leur avoir été données par les Polonois, sur ces mêmes places, & qu'ils payeroient une certaine somme d'argent, à la Suede, pour la dedommager des pertes qu'elle avoit souffertes pendant cette guerre.

A l'egard de ceux d'Austriche, le Roy ordonnoit à ses Ambassadeurs, de faire en sorte qu'on réglat auparavant les affaires de Pologne, par ce qu'on pourroit juger pendant le traité dans quelle disposition étoient les Polonois à l'égard de l'Austriche, & s'ils vouloient l'y comprendre, ou s'unir plus étroitement contre eux avec la Suede. Cependant il ne desiroit pas que ses ministres refusassent de traiter avec les Austrichiens, mais il souhaitoit, qu'en même tems, ils promissent, que ni eux, ni leurs alliez ne le troubleroient ni directement ni indirectement en Allemagne; qu'ils n'entreprendroient rien contre les loix de la paix, qu'ils ne se mêleroient point de la guerre de Dannemarc, & qu'ils ne prendroient point le parti de la ville de Breme, ni du chapitre. Que les Protestans auroient liberté de conscience dans les terres héréditaires de l'Austriche, ou au moins celle de vendre leurs biens s'ils vouloient se retirer. Charles Gustave ordonnoit encore à ses ministres d'empécher qu'on ne promît à ceux d'Austriche aucun dédommagement des frais qu'ils avoient faits pendant la guerre, & qu'on ne favorisât en aucune façon leur prétention à la Couronne de Pologne.

Pour les Danois, qui vouloient alors absolument se trouver au traité de Pologne, la satisfaction que le Roy vouloit qu'on leur demandât, se reduisoit à peu pres à ce qui fut arrété depuis à Roschild. Il ajoûtoit qu'on eût égard aux terres de la ville de Hambourg. Et comme le Duc de Meklenbourg avoit souffert plusieurs pertes par cette guerre, le Roy proposoit que le Roy de Dannemarc renoncat à toutes les prétentions qu'il avoit sur ce Duc, pour luy avoir prêté de l'argent, qu'il luy rendît son obligation, & qu'il dedommageât la ville de Lubec, qui avoit beaucoup souffert du passage des troupes de Suede. 1658.

Enfin en cas que les Polonois demandassent la restitution des archives de Warsovie, le Roy vouloit qu'on leur repondît, qu'on ne pouvoit s'engager à cette restitution, par ce que ces papiers pouvoient avoir été emportés par les Polonois, avant que les Suedois vinsent à Warsovie, ou pillés depuis par les soldats.

§. 85. A ces instructions qui pouvoient être regardées comme publiques, le Roy en ajoûtoit de secretes, qui se reduisoient à cecy. *Instruction secrete.* Comme on ne pouvoit pas douter que la Reyne, & la plûpart des grands de Pologne, ne craignissent tous les jours de plus en plus le danger dont ils étoient ménacés de la part de l'Austriche, & qu'il s'étoient eux mêmes attirés, dans l'espérance d'en être secourus, il étoit aisé de juger qu'il ne leur manquoit qu'une occasion favorable, pour s'ôter de dessus les bras une puissance si redoutable. On comprenoit aussi que les François ne manqueroient pas d'appuyer fortement les Polonois dans ce dessein, tant pour leur propre seureté, qui ne pouvoit s'accorder avec l'accroissement de la maison d'Austriche, que pour les intérets particuliers de la Reyne, en cas que Jean Casimir vint à mourir. Ainsi les Ambassadeurs de Suede avoient ordre de ne pas témoigner de repugnance à admettre les Austrichiens à traité, & à les comprendre dans la paix, par ce qu'il y avoit lieu d'esperer, qu'ils porteroient les Polonois à la paix, aussi bien qu'à donner satisfaction aux Suedois, au sujet de la Prusse. Cependant le Roy leur recommandoit de profiter, autant qu'ils pourroient, de la mesintelligence qui commençoit à se glisser entre l'Austriche & la Pologne, & de ne rien oublier pour gagner les ministres d'Austriche, s'ils remarquoient qu'ils favorisassent la Suede dans ses prétentions, au sujet de la Prusse & des droits. Il consentoit même que ses ministres allassent jusqu'à promettre à ceux d'Austriche, que s'ils pouvoient contraindre les Polonois à le satisfaire sur ces articles, il ne traiteroit ni avec les François, ni avec les Anglois.

1658. Cependant cette affaire ne devoit pas se négotier par tous les Ambassadeurs, mais par deux seulement, qui conduiroient la chose avec beaucoup de secret ; mais s'ils remarquoient que l'intention des ministres d'Austriche fût de les amuser, ils devoient tâcher d'animer contre eux les François & les Polonois. Que si les Polonois paroissoient pencher du côté de la France, & qu'ils voulussent commettre la Suede avec l'Austriche, les ministres de Suede avoient ordre de ne point s'expliquer la dessus, mais de dire seulement qu'il falloit auparavant sçavoir quel fonds y avoit à faire sur l'amitié de la Pologne. En même tems ils devoient fomenter les divisions des Polonois, tant entre eux, qu'avec les Austrichiens, en faisant d'abord des propositions engageantes aux Polonois, afin de les mettre en gôût de négotier, mais tâchant toûjours à entretenir la mesintelligence entre eux afin que rebutés de ces broüilleries ils se portassent d'eux mêmes à avoir recours au Roy. Pour cela, il ne falloit pas d'abord parler d'alliance aux ministres de Pologne, mais seulement de ceder la Prusse, ou de la rendre pour une somme d'argent.

Le Roy vouloit donc que ses ministres traitassent d'abord avec ceux qui feroient les offres les plus avantageuses, soit que ce fût l'Austriche, soit que ce fût la Pologne, quoy qu'il aimât mieux traiter avec les Polonois, s'ils agissoient équitablement. Mais en cas que ceux d'Austriche se montrassent moins difficiles, les ministres de Suede devoient commettre entre eux les Polonois & les François, selon que l'occasion s'en présenteroit ; que si les Polonois proposoient au Roy de faire une alliance avec luy, en luy cedant le Palatinat de Marienbourg avec l'Isle de Nering autrement le Frischhaff, & les droits en titre perpetuels, & l'expectative pour la Prusse Ducale, ou pour une partie, le Roy étoit prêt à ceder le Palatinat de Culm, moyennant une somme d'argent, qui seroit réglée selon les forces de la Pologne, pourvû que le Roy ne fût point obligé de rendre Haupt & Nering jusqu'à ce qu'il eût acquis Pillau & Memel, soit en vertu de l'expectative, soit par un traité avec l'Electeur. Au reste il aimoit mieux prendre d'abord en hypotéque les places de la Prusse, parce qu'il ne doutoit point qu'avec le tems les Polonois ne fussent obligez de luy demander du secours, auquel cas, il ne manqueroit pas d'occasions pour acquerir la souveraineté de la Prusse. Que si les Polonois accordoient la succession de la Prusse aux parens que l'Electeur avoit en Franconie, le Roy ordonnoit à ses ministres de faire en sorte, que la chose se néglât de telle maniere, que ces parens de l'Electeur eussent l'usufruit de la partie Mediterranée de cette Province, & que la souveraineté en demeurât au Royaume de Suede; à l'égard de la partie maritime de la même Province, il eût voulu s'en reserver & la souveraineté & l'usufruit. Ils devoient insister sur le pays de Courlande & sur la Semgalle, afin que si on ne pouvoit pas obtenir autre chose, on donnât au moins à la Suede l'expectative, pour cette Province, en cas que la famille du Duc de Courlande vint à s'éteindre; qu'enfin si l'on pouvoit ceder au Roy le Palatinat de Marienbourg, en titre perpetuel, ou en hypoteque avec Pillau & Memel, & que l'on dedommageât l'Electeur sur le pays de Culm, le Roy raseroit aussitôt Haupt avec les deux Forts qui sont vis à vis, avec condition qu'ils ne seroient jamais rebâtis, ni par les Polonois, ni par la ville de Dantzic. 1658.

Le Roy éclaircit les ordres de ses Ambassadeurs.

§. 86. Le Roy n'eut pas été éloigné d'adoucir ces conditions par quelque tempérament, même apres avoir fait la paix avec le Dannemarc, pourvû qu'on hatât la conclusion du traité, afin qu'il pût sçavoir de quel côté il feroit marcher les troupes qu'il tireroit du Dannemarc. Mais les Polonois ne pensoient qu'à tirer l'affaire en longueur, poussés à cela par les Austrichiens qui avoient interét à empécher que le Roy ne fût débarrassé de la guerre de Pologne ; c'est ce qui l'obligea à ordonner encore à ses Ambassadeurs de bien prendre garde, que dans les Préliminaires au sujet du titre, les sauf conduits & les Procurations fussent entiérement conformes aux premiers ordres qu'il leur avoit donnés, & qu'on ne commençât point le traité que les Polonois ne les eussent délivrés, aimant mieux *25. Fevr.*

1658. mieux qu'ils attendissent quelque ouverture favorable, pour avancer cette affaire, que de rien relâcher à son préjudice. Car les Polonois vouloient qu'à l'égard des titres les choses se réglassent sur le même pied qu'en 1629. & 1635. Mais comme ils avoient eux mêmes relâché plusieurs choses, par leurs Ambassadeurs à Stokolm & même depuis, pendant la guerre, le Roy ne jugeoit pas à propos de renoncer à des avantages dont il joüissoit déja. Et bien que par la paix qu'il venoit de faire avec le Dannemarc, il fût en Etat d'étendre fort loin la satisfaction qu'il avoit à prétendre des Polonois; cependant pour être bientôt dégagé de cette guerre,
22. Avril. il consentoit qu'on apportât à cette satisfaction un temperament qui mît l'affaire en Etat de se conclure, pourvû seulement que les Ambassadeurs peussent s'assembler. Que si les Polonois faisoient quelque difficulté au sujet de sauf-conduits que le Roy demandoit pour les Cosaques, ses Ambassadeurs devoient representer, qu'il se trouvoit tellement lié d'intéret avec eux par le traité qu'ils avoient fait ensemble, qu'il luy étoit impossible de traiter sans eux, & que c'étoit même l'avantage de la Pologne qu'ils y fussent admis, parce que c'étoit le vray tems de procurer une paix solide à ce Royaume. Pour satisfaction, il ne souhaitoit pas qu'on demandât autre chose que la côté maritime avec ses droits, & l'expectative pour la Prusse Ducale, avec Pillau, Memel & Braunsberg en compensation du Palatinat de Culm. Mais s'il arrivoit que l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Courlande prissent les armes contre la Suede, le Roy prétendoit en ce cas être en droit de demander toutes leurs provinces sans aucune exception, & il esperoit que les Polonois se montreroient d'autant moins difficiles sur cette prétention que sur celle de la Prusse Royale, qu'ils n'avoient jamais été en possession de ces provinces là. Au reste, le véritable moyen de venir à bout de ces desseins, c'étoit de négocier un traité particulier avec les Polonois, & de le conclure promtement & sans bruit, à l'insceu des ministres de Brandebourg, & même de Slippenbach, que l'on jugeoit peu propre à garder un secret. D'ailleurs il y avoit lieu d'esperer que le Roy qui devoit s'avancer au premier jour dans le voisinage avec une armée, ne donneroit pas peu de poids à cette négociation. D'autant plus que la Reine de Pologne également mécontente de l'Austriche & de Brandebourg avoit beaucoup de penchant pour un traité secret. Le Roy donna donc ses instructions à Guldenclau pour le négocier, mais il luy recommandoit de traiter cette affaire avec beaucoup de circonspection, de prendre garde sur tout que les Polonois fussent munis de pouvoirs en bonne forme, & d'observer de quel caractere étoient les gens qu'ils employoient dans cette négociation. Car si les Pouvoirs n'étoient pas comme on les désiroit, & que Jean Casimir ne s'y engageât pas assés étroitement à exécuter ce qu'il promettoit, c'étoit une marque assés évidente que les Polonois n'entreprenoient de traiter que pour découvrir les sentimens du Roy. Au reste, il n'y avoit point de motif plus puissant pour engager les Polonois à se rendre au lieu du traité, que de leur faire esperer des conditions équitables, autrement il y avoit lieu de craindre que par desespoir ils ne traitassent avec les Moscovites, ou ne s'unissent plus étroitement avec les Austrichiens. 1658.

Le seul bruit de cette conférence pouvoit engager les Moscovites à faire la paix, avec la Suede, & cette paix étoit néceſſaire pour le bien du Royaume; mais c'étoit pour cela même que le Roy ne jugeoit pas à propos de quitter entierement la Prusse, parce qu'on ne sçavoit pas encore qui seroit Roy de Pologne apres la mort de Jean Casimir; car il pouvoit arriver, qu'alors la Prusse tomberoit entre les mains d'un Maître plus incommode à la Suede, que ne pouvoient étre les Polonois, & auquel il ne seroit pas aisé de faire rendre cette Province. Ainsi toute cette négociation devoit rouler sur la déclaration que feroit le Roy de vouloir ceder la Prusse, & sur les propositions que feroient les ennemis pour le dédommager de cette province. Comme le Roy jugeoit bien, que dans l'Etat ou étoient les affaires de Pologne, il y avoit plus lieu de desirer la paix avec elle que de l'esperer, son principal soin étoit de pour-

1658. de pourvoir à la seureté de son Royaume, & à la sienne propre. C'est pour cela qu'il vouloit qu'on éludât la proposition de ceder la Prusse, en mettant adroitement l'ennemi dans la nécessité de faire des propositions qu'il ne pût pas accepter, & qui le dispensassent de donner une réponse positive là dessus; outre qu'en prenant ce tour, il évitoit les soupçons & la jalousie tant de ses amis que de ses ennemis, s'ils eussent penetré à fonds son intention sur le sujet de la Prusse. Ainsi il ordonnoit à ses Ambassadeurs de representer, combien il luy étoit important de se mettre en seureté du côté de la Pologne, tant pour le present que pour l'avenir; Que pour le present il ne pouvoit faire aucune declaration, qu'il ne sçut auparavant qu'elle satisfaction il avoit à attendre des Polonois. D'ailleurs comme ces derniers se trouvoient alliés de quelques uns des ennemis de la Suede, il étoit bon de sçavoir, s'ils ne voudroient pas s'en détacher, en cas qu'ils refusassent de donner les mains à une paix équitable, & qu'ils fissent au Roy des propositions injustes & déraisonnables. A l'égard de l'avenir, le Roy ne pouvoit pas s'engager à rien ceder si les Polonois ne déclaroient auparavant à qui ils vouloient donner la Couronne de Pologne apres la mort de Jean Casimir, afin que par avance, le Roy pût s'asseurer que ce successeur observeroit le traité qu'on alloit faire; parce qu'il ne pouvoit pas se résoudre à se dessaisir de ce qu'il avoit conquis dans cette guerre, & de donner des places bien munies pour de l'encre & du papier, & sans avoir bonne caution, que la Pologne ne tomberoit pas entre les mains de ses ennemis, comme des Austrichiens & des Moscovites.

Les Polonois éludent le traité.

§. 87. Mais les Polonois ne pouvoient se persuader que Charles Gustave eût sérieusement la paix à cœur. Ils s'imaginoient qu'il ne demandoit des Conferences entre les Ambassadeurs des deux Royaumes, que pour détacher les alliés de la Pologne, & pour faire peur aux Moscovites, & les engager à rechercher la paix. C'est pourquoy ils ne vouloient point s'assembler, que le Roy ne déclarât auparavant à quelle condition il vouloit rendre la Prusse; la verité est que quelques conversations 1658. particuliéres de Slippenbach rendoient les intentions du Roy fort suspectes aux Polonois, car de son propre mouvement, il avoit dit en particulier diverses choses fort éloignées de ce que le Roy déclaroit publiquement, comme par exemple, que le Roy estimoit plus la Prusse que toutes les Provinces qu'il avoit aquises pendant la guerre d'Allemagne.

D'autre côté le Roy n'avoit rien négligé pour animer les Moscovites contre les Polonois. Et dans le même tems qu'il avoit témoigné vouloir rendre la Prusse, il avoit proposé à Leopold de partager la Pologne, ensorte que ce dernier auroit cette couronne en partage, & que la Prusse demeureroit à la Suede. D'ailleurs il ne s'offroit de restituer la Prusse qu'à condition d'un dédommagement qu'il pouvoit étendre à son gré, pour avoir occasion de rompre le traité quand il voudroit.

Il y avoit encore un autre incident. C'est que le Roy de Hongrie ne vouloit point accepter la médiation de la France: Il alléguoit pour raison de ce refus, d'un côté que ses Ambassadeurs ne pouvoient pas ceder le pas à ceux de France, & de l'autre, qu'il regardoit les François comme ses ennemis, prétendant qu'ils avoient agi aupres de l'Electeur de Brandebourg pour l'empécher de luy donner son suffrage pour la Couronne Imperiale. On sçavoit bien d'ailleurs, que l'intention de la France n'étoit pas de procurer une paix seure & solide à la Pologne, mais seulement d'attirer les armes de la Suede, sur les terres d'Austriche. Et comme la paix entre la Suede & la Pologne, ne tenoit plus qu'à l'article de la Prusse, les Austrichiens craignoient qu'à la sollicitation des François, cette paix ne se conclût bien tôt. Aussi les Polonois refuserent ils d'envoyer leurs Ambassadeurs à Braunsberg, ou se devoit faire le traité préliminaire. Ils demandoient aussi une asseurance, que pendant la négociation, Charles Gustave ne traiteroit pas avec les Moscovites. Et en même tems il y avoit des troupes de Pologne & d'Austriche sur les frontieres de Silesie & de Pomeranie, pour observer les mouvemens de l'armée Suedoise.

§. 88. Ce

1658. *Mouvemens des Ministres François & Hollandois pour la paix de Pologne. 8. May.*

§. 88. Cependant de Lombres Ministre François, & Isbrant Ministre Hollandois se donnoient beaucoup de mouvemens pour ce Traité. Le Vicechancelier de Pologne étoit en conference avec eux à Posna au sujet de la satisfaction, & du dédommagement que demandoit Charles Gustave pour la Prusse. Mais le Ministre Polonois protestoit toûjours au nom de Jean Casimir, qu'il ne consentiroit jamais à aucune satisfaction, mais que cependant il étoit bon de sçavoir ce que le Roy de Suede demandoit, afin qu'on pût juger s'il vouloit sincérement la paix, ou non, parce que s'il faisoit des demandes excessives, on pourroit juger par là, qu'il n'avoit rien moins à coeur, & qu'il ne proposoit des conférences que pour allarmer les alliés de la Pologne & pour les détacher. Les Ambassadeurs répondoient à cela, qu'ils ignoroient à quoy pouvoient aller les prétentions des Suedois au sujet de la satisfaction, & qu'apparemment ils ne s'en expliqueroient que quand on auroit commencé à traiter, parce que c'étoit la coutume d'étendre ou de relâcher ces sortes de prétentions selon le succes de armes, & selon l'état des affaires de part & d'autre. Cependant ils promettoient de faire quelque tentative pour le faire expliquer, ajoûtant qu'il ne falloit pas conclure que le Roy fut éloigné de la paix, de ce qu'il avoit demandé d'abord une grosse somme d'argent, parce que souvent on demande trop, pour obtenir ce qui est raisonnable. Le Vice-Chancelier repliqua que Jean Casimir étoit resolu à ne point commencer le Traité, qu'il ne pût s'asseurer qu'il auroit une heureuse issuë, & que ne voulant pas commettre une affaire de cette importance aux évenemens incertains de la guerre, il falloit que le Roy s'expliquât nettement, afin que dés que les commissaires seroient assemblés, l'affaire fût mise en état d'être concluë; mais comme il falloit quelque tems pour avoir cette déclaration de la Suede, & que Jean Casimir desiroit que cette affaire s'expediât promtement, il témoigna qu'il pourroit consentir que les Ambassadeurs s'assemblassent, non seulement pour les Préliminaires, mais aussi pour le fond de l'affaire, pourvû qu'ils pûssent luy répondre qu'on acheveroit le Traité, quand une fois on l'auroit commencé, & que leurs maîtres voulussent luy en être caution. Mais les Ambassadeurs representerent que cela n'étoit pas en leur pouvoir; ils promettoient néantmoins de faire absolument tout ce qui dépendroit d'eux. Sur quoy le Vice-Chancelier répondit qu'il ne doutoit point de la bonne intention de leurs maîtres sur le sujet de la paix, mais que dans l'état ou étoit la Pologne, elle avoit besoin d'une entiere asseurance du succés du Traité, avant que de l'entreprendre, pour ne pas s'exposer d'un côté à la risée publique, & donner de l'ombrage de l'autre à ses Confédéres, & sur tout au Czar, qui étoit aux portes de la Lithuanie, & qui avoit protesté solennellement contre la paix avec la Suede, & sommé en même tems les Polonois de déclarer nettement s'ils vouloient ratifier le Traité de Vilna, ou non. Ce qui avoit obligé à convoquer une Diete dans deux mois & demi, ou l'on ratifieroit cette convention, & où l'on feroit obligé de donner satisfaction au Czar, & de faire une paix perpetuelle avec luy, à moins, qu'avant ce tems on ne pût avoir une entiére asseurance de la part de la Suede. Et le Czar avoit même promis que si on luy asseuroit la Couronne de Pologne, ou à son fils, il feroit rendre la Livonie à la Republique de Pologne & le Royaume de Suede à Jean Casimir, offrant outre cela la paix avec les Cosaques. Non obstant tout cela, les Ambassadeurs pressoient toûjours une assemblée à Brunsberg pour les Préliminaires disant, qu'elle ne devoit donner aucun ombrage aux alliés de la Pologne, parce qu'on n'y traiteroit pas du fonds de l'affaire, & qu'autrement Charles Gustave pourroit juger que les Polonois n'avoient pas la paix à coeur, & que toutes leurs demarches ne tendoient qu'a découvrir ses sentimens. Quoy que ces discours ne fussent pas trop au gré du Vice-Chancelier, il promettoit pourtant d'en faire rapport à Jean Casimir. Ainsi la paix dependoit de la déclaration que feroit Charles Gustave de ses prétentions.

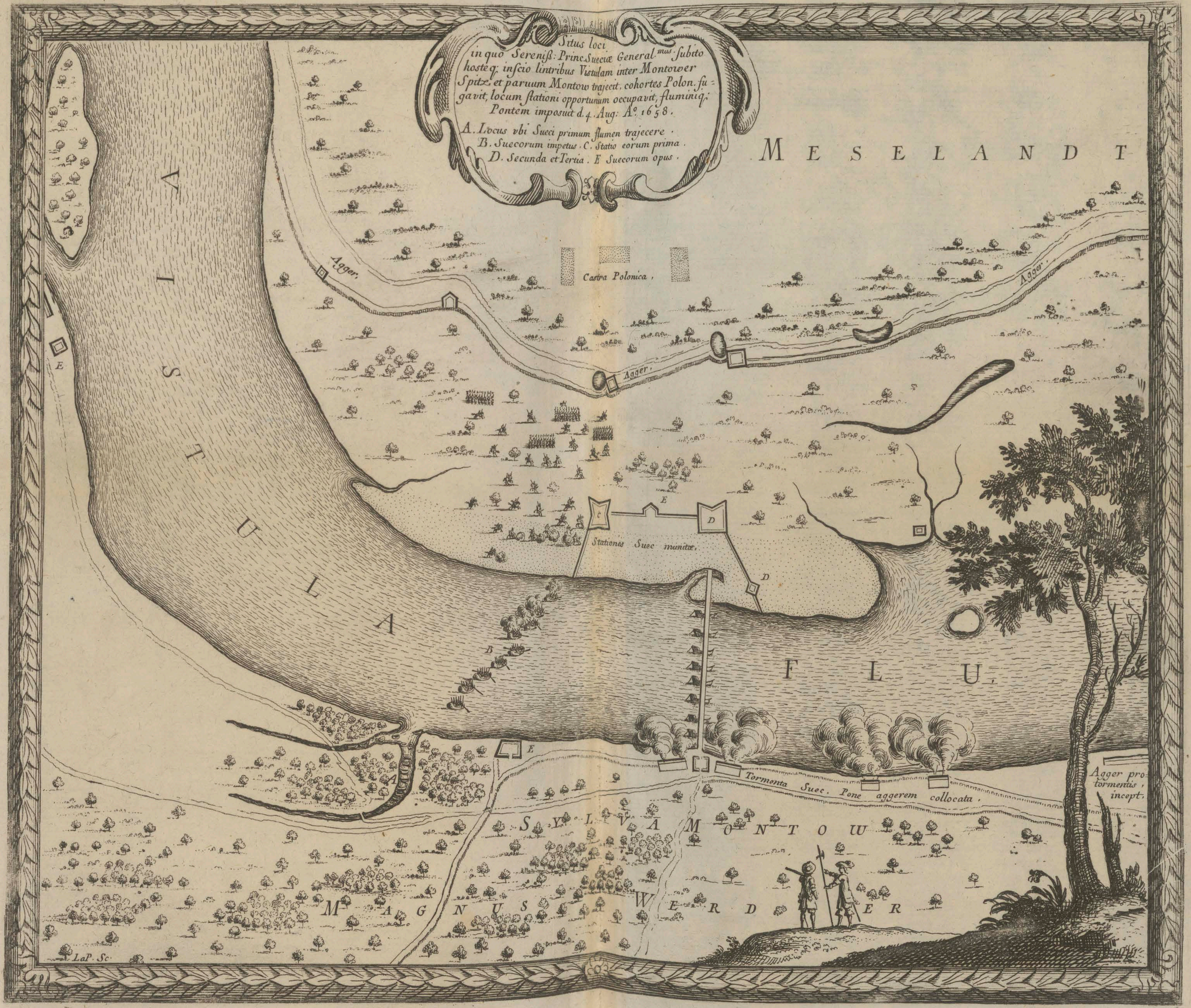
1658. La Pologne paroiſſoit alors en tres grand danger de perdre ſa liberté. Elle ſe trouvoit preſſée vivement d'un coté par les Moſcovites, & de l'autre par les Auſtrichiens ; les uns & les autres en vouloient à ſa liberté, & ne penſoient qu'a la corrompre par leurs promeſſes, où à l'intimider par leurs menaces. C'eſt ce qui faiſoit pancher les mieux intentionnés pour la patrie du côté d'une bonne paix avec la Suede. Et ils n'étoient pas éloignés de laiſſer une partie de la Pruſſe en hypothéque à Charles Guſtave, ne pouvant ſe reſoudre à abandonner entiérement une Province, qui faiſoit pour ainſi dire ſubſiſter le Royaume. Cependant ils n'oſoient ſe hazarder à donner des ſauf-conduits pour les Ambaſſadeurs de Suede, de peur que Charles Guſtave les ayant une fois, n'envoyât aux Moſcovites pour les porter à ſe liguer avec luy contre la Pologne, au quel cas la perte de ce Royaume paroiſſoit inévitable. A la verité les Polonois auroient mieux aimé traiter avec la Suede que de ſubir le joug de la Moſcovie ; mais il n'en étoit pas de même de ceux de Lithuanie ; ils panchoient beaucoup plus du côté des Moſcovites, & tâchoient d'engager les Polonois à traiter avec le Czar.

Les Mediateurs étant informés des ſentimens des Polonois, partirent pour Wiſmar dans la vuë d'obliger Charles Guſtave à s'expliquer plus clairement. Il témoigna à de Lombres, que pour engager les Moſcovites à la paix, & afin de pouvoir preſſer plus vivement l'affaire de Dannemarc, il ſe contenteroit de cinq millions d'écus, & même de trois, pourvû que les Ambaſſadeurs s'aſſemblaſſent promtement, & il vouloit même qu'on rabbatît de cette ſomme ce que Ragotzki devoit aux Polonois par leur Traité, propoſant de retenir le Palatinat de Mariembourg en hypotéque. De Lombres témoigna étre content de cette déclaration du Roy. Isbrant négotioit la même affaire à Wiſmar. Il diſoit, que ce qui empéchoit les Miniſtres Polonois de venir à Brunsberg, c'eſt qu'ils craignoient de donner de l'ombrage à leurs alliés, & qu'ils vouloient s'aſſeurer auparavant d'un promt & heureux ſuccés du Traité; c'eſt pourquoy il preſſoit Charles Guſtave, de déclarer expreſſément ce qu'il demandoit pour la Pruſſe, faiſant eſperer, que ſi la ſomme étoit modique, & proportionnée aux forces préſentes de la Pologne, non ſeulement les Préliminaires, mais le fonds de l'affaire même ſeroit bien tôt heureuſement reglé. Il propoſoit dans cette vuë un million d'écus, s'offrant de négotier avec les Polonois ſur ce pied, ſi le Roy le jugeoit à propos. Il croyoit même l'occaſion d'autant plus favorable à cette négociation, que la Diéte de Warſovie tenoit encore, & que les choſes n'en étoient encore venuës à aucun éclat avec le Brandebourg. Le Roy repreſentoit là deſſus, qu'il n'avoit pas tenu à luy que le Traité ne fût commencé depuis long tems, & même entierement conclu, & que ſes Ambaſſadeurs avoient long tems attendu à Stetin. Qu'au reſte la déclaration qu'on luy demandoit, n'étoit convenable ni à ſa dignité, ni à l'état préſent de ſes affaires. Que rien ne l'obligeoit à ceder la Pruſſe, & que pour l'engager à cela, il falloit luy faire des propoſitions qui puſſent le dédommager, & que bien loin d'accepter un million, il en donneroit luy même trois, ſi on vouloit luy laiſſer la Pruſſe. 1658.

22. Juillet. 25. Juillet.

Cependant il donna cette réponſe par écrit : que Jean Caſimir renonceroit abſolument, & ſans aucune exception, au Royaume de Suede, & à tout ce qui en dépend, & la Republique de Pologne à la Livonie, en y comprenant cette partie de la Livonie qui juſqu'alors avoit été poſſedée par les Polonois ; que ſous cela on comprenoit auſſi la ſouveraineté de Courlande, comme une dépendance de la Livonie ; & qu'ainſi déſormais le Duc de Courlande dépendroit de la Suede, de la même maniére qu'il dépendoit auparavant de la Pologne ; ou qu'au lieu du pays de Courlande, on donneroit la Samogitie à ce Duc. Que le moins qu'il pût demander en dédommagement de la Pruſſe, c'étoit cinq millions, ſans pourtant que cette déclaration touchant les cinq millions de dédommagement eût force d'obliger, avant que le Traité fût commencé, encore ajou-


Delineatio Fortalitij
Polonorum ad Lysouiam quod
à Serenissimo Principe Palatino
ADOLPHO IOHANNE Supremo Duce mili
tiæ Sueciæ, et Palatinatus in Borussia Rega:
li Gubernatore sumo oppugnari ceptum est. d.
17. mens Apr. A. 1658, die autem 20. mens. eiusdem
deditione certis conditionib. fecit.
A. Fortalitium Polonorum. B. Agger ter à Polonis perfossus.
C. Tormenta bellica Suecorum libr. 6. 12. et 24. D. Cuniculi à
Suecis acti. E. Propugnacula à Polonis resecta. F. Munimenta
Polonis vi extorta die 19. m. Apr. et in eis præfecti vicarius unus
Signifer unus, Milites gregarij triginta occisi, quinquaginta
vulnerati. G. Tormenta bellica Suecorum ad prohibendum tran:
situm, qui Dirzouiam tentari poterat. H. Tormenta bellica
Polonorum Suecis opposita. I. Tormenta bellica Gedanensium
una cum copijs auxiliaribus octingentorum militum. K.
Equitatus Polonorum.
Not. die 21. m. Apr. deditione facta discesserunt Poloni,
et in eis Tribuni tres, vicarius unus, Signiferi tres, tormen:
torum bellicorum rectores quatuor, militesq; gregarij
quadringenti septuaginta duo, relictis tormentis belli:
cis æneis sex, et multa vi armorum omnis ge:
neris: Fortalitium autem solo æquatum fuit.
Villa diruta
Molendinum
DIRZOVIA
VISTULA FLU.
PARS CAMPORUM MARIE-
BURGENSIUM
Castra Suecorum
ad Lysouiam.
Lapointe f.


Situs loci
in quo Sereniss: Princ. Sueciæ General.mus subito
hosteq; inscio lintribus Vistulam inter Montower
Spitz. et paruum Montow traiecit, cohortes Polon. fu=
gavit, locum stationi opportunum occupavit, fluminiq;
Pontem imposuit d. 4. Aug: A°. 1658.
A. Locus vbi Sueci primum flumen trajecere.
B. Suecorum impetus. C. Statio eorum prima.
D. Secunda et Tertia. E Suecorum opus.
MESELANDT
Castra Polonica
VISTULA FLU.
SYLVA MONTOW
MAGNUS WERDER

1658. ajoûtoit il, cette condition, que la succeſſion à la Couronne de Pologne ne ſeroit donnée ni aux Auſtrichiens, ni aux Moſcovites, de peur que la Pruſſe ne tombât entre les mains de Maîtres ſi puiſſans, & en même tems ſi ennemis de la Suede; & qu'il ne fût luy même obligé de ſortir de cette Province avant l'entier payement de la ſomme qu'on luy auroit promiſe; que Braunsberg ſeroit choiſi pour traiter, & que ſes Ambaſſadeurs ſe rendroient bien tôt en Pruſſe; a quoy il ajoûtoit un mot d'avis ſur les ſauf conduits, afin qu'ils fuſſent en bonne forme, & qu'on n'y mît point les titres & les armes de la Suede.

Isbrant répondit à cette déclaration, que les Polonois ne convindroient pas, que le pays de Courlande dépendît de la Livonie, & qu'ils le regardoient comme une partie de la Lithuanie; que la ſomme de cinq millions paſſoit les forces de la Pologne, & que par de ſemblables propoſitions on forceroit les Polonois à traiter les Moſcovites, comme par deſeſpoir. Surquoy Slippenbach repreſentoit que Jean Caſimir n'avoit pas lieu de rien entreprendre par deſeſpoir; que ce traité avec les Moſcovites étoit une illuſion, & que les Polonois ne ſeroient jamais aſſés imprudens pour ſe mettre volontairement ſous le joug de la Moſcovie; mais qu'il ne tiendroit qu'à Charles Guſtave de faire avoir aux Moſcovites la ſucceſſion de cette Couronne, en les rendant maîtres des places qu'il y occupoit, ce qu'il pouvoit faire ſous des conditions tres avantageuſes. Que par les cinq millions propoſés, le Roy s'engageoit à ne pas demander d'avantage, & non pas, à n'en rien relâcher; qu'au contraire il le feroit, pourvû que les Polonois ne ſe montraſſent pas trop difficiles, ſur d'autres articles. Les Miniſtres de France & de Hollande s'en retournerent en Pologne avec cette déclaration. Mais dans l'état ou étoit alors la Pologne, elle ne pouvoit plus rien faire de ſon propre mouvement, & ſa paix dependoit entierement des conſeils & de la diſcretion des Etrangers. Et l'on avoit déja arrêté à Warſovie que ſi le fils du Czar vouloit ſucceder à la Couronne de Pologne, il falloit qu'il ſe fît inſtruire dans la Religion Romaine, ce qui étoit ſe moquer ouvertement des Moſcovites. 1658.

§. 89. On n'avoit rien fait cette année en Pruſſe, qui fût de quelque conſéquence. Et depuis que le Roy étoit parti pour le Dannemarc, & que Ragotzky avoit été defait, les Polonois n'avoient fait aucune tentative ſur les places que Charles Guſtave avoit conquiſes dans cette province, dans la crainte que les Auſtrichiens ne s'en ſaiſiſſent, comme ils avoient fait de Cracovie, où ils s'étoient fait prêter ſerment de fidelité; car les Polonois aimoient mieux que ces places demeuraſſent encore quelque tems entre les mains de la Suede, que de tomber en celles de l'Auſtriche. Cependant il s'étoit avancé deux mille Auſtrichiens dans l'Evêché de Warmie, ſous la conduite de Godefroy de Heiſter, afin d'y paſſer l'hyver. Mais ce Général s'étant approché trop prés de Mariembourg, il fut pris par les Suedois, & emmené priſonnier de guerre dans cette ville. Les Polonois pour le racheter offrirent d'abord de rendre Jean Wrangel qui étoit à Pamoiski, & puis Laurent de Canterſtein & Slangenfeld, mais le Roy eût mieux aimé racheter Iſrael Ridderhielm, qui avoit été pris par les Tartares; Heiſter vuida luy même cette conteſtation; car quelques mois apres il trouva moyen de s'échaper, & de s'en retourner chés luy, alléguant pour excuſe de cette évaſion, contre la parole qu'il avoit donnée, qu'on l'avoit reſſerré trop étroitement, & qu'on avoit long tems differé ſon échange. Au reſte ces mêmes Auſtrichiens perirent en grand nombre avant de pouvoir gagner Fravvembourg. Il y en eût quelques uns de défaits par les troupes de Suede, quelques uns déſerterent, & le plus grand nombre perit de froid. Leur but étoit de ruïner la campagne en Pruſſe, afin de la rendre entiérement inutile aux Suedois. *Ce qui ſe paſſa en Pruſſe.*

On avoit negotié en ſecret un traité avec ceux de Dantzic, dont le but étoit ſur tout de boucher l'ouverture que le Roy avoit fait faire à la chauſſée pres du village de Keſemarc, & de recouvrer Haupt, mais le

1658. le Roy n'y vouloit point entendre qu'à condition qu'ils relâcheroient Königsmarc; & de leur côté ceux de Dantzic aimoient mieux souffrir tout le dommage que pouvoient faire les eaux qui se débordoient par cette ouverture, que de rendre un General de cette importance. Ainsi le Roy jugea plus à propos de renoncer à ce Traité, que son frere négotioit, parce qu'il esperoit, que quand une fois la guerre de Dannemarc seroit terminée, la ville de Dantzic perdroit beaucoup de sa fierté.

Cependant les Polonois qui étoient en quartier d'hiver dans le Palatinat de Culm, travailloient à affamer les garnisons de Thoren & de Strasbourg en leur coupant tous les vivres. Ils avoient même déja attaqué le château de Lipinca, mais ils furent repousez par le Lieutenant Colonel Bomstorf, qui y commandoit, & il en demeura quarante sur la place; ils s'emparerent en même tems d'un château qu'ils trouverent abandonné aupres du Bourgie Lissau en deça de la Vistule, & ils avoient déja commencé à le fortifier pour inquieter de là le grand Werder. Mais le Duc Adolphe Jean ayant assemblé quelques troupes, les força de se rendre, non sans avoir vigoureusement resisté, & ils étoient même soûtenus par mille Dantziquois qui tiroient de l'autre côté. Il rénvoya les chefs de ces troupes Polonoises, & incorpora dans celles de Suede environ quatre cent soldats qui restoient. D'autre côté le Colonel Jean Pleitner faisoit de tems en tems des sorties de Strasbourg, d'ou il amenoit beaucoup de butin, & grand nombre de prisonniers dans la ville. Et comme les Polonois en avoient brûlé les moulins, on employa les prisonniers à moudre de la farine avec des moulins a bras. Dans le même tems Barthold Hartuie Bulou commandant de Thoren, ayant pris avec luy le Colonel Drake, marcha du côté de Bromberg, & y fit irruption à la pointe du jour. Il y trouva deux compagnies, dont il tailla en pieces la plus grande partie, & emmena quatre vingt prisonniers avec beaucoup de butin. Douze compagnies d'infanterie, que le Roy envoyoit en Prusse pour rénforcer les garnisons, y arriverent au mois de May. 1658. On les mit à terre dans la Neringie, & le Duc Adolfe Jean avoit placé un corps de garde de cavallerie sur le bord de la mer, pour les mettre à couvert de toute insulte en faisant leur descente. On en avoit destiné trois cent soixante pour Thoren & ils s'étoient déja avancés par eau jusqu'a Graudentz, mais ils ne pouvoient pénetrer jusques dans Thoren parce que les Polonois campoient des deux côtes de la Riviere, & qu'ils s'étoient emparés de l'Isle qui est au milieu. Comme le Général Major Wurtzbourg se disposoit à les y faire entrer avec un détachement de cavallerie, qu'il avoit pris avec luy, il fut rencontré par Czarnesky à Marien vverder. Ces deux Généraux en vinrent aux mains, mais comme Czarneski étoit plus fort en nombre, Wurtzbourg fut obligé de se retirer à Stum se deffendant toûjours vigoureusement, & sans avoir perdu que six de ses gens; mais il arriva que cinquante hommes de cette infanterie tomberent entre les mains des ennemis, au sortir de Grodentz, par ce que deux de leurs barques s'étoient ensablées à Mera.

Comme l'Eté étoit déja fort avancé, les Austrichiens commençoient à sortir de leurs quartiers, qu'ils avoient à Warmie, & à s'avancer du côté de Thoren, ou se rendoient en même tems les troupes ennemies de divers côtés pour assieger cette place. Jean Casimir devoit aussi s'y trouver apres la Diete de Warsovie. Adolfe Jean avoit formé le dessein de mettre l'Evéché de Warmie sous contribution, dés que les Austrichiens en seroient sortis, mais il fut prévenu par ceux de Brandebourg, qui s'emparerent de Fravvembourg, & se saisirent des avenuës de la riviere de Passar, pour empécher les Suedois d'y arriver. Ceux de Brandebourg commencerent alors à faire de jour en jour de nouvelles hostilités, pillant tous les villages dependans d'Elbing, & se saisissant des marchandises, & des soldats qui alloient & venoient. Cependant ils ne vouloient point encore être regardés comme ennemis déclarés de la Suede, & ils attendoient à éclater qu'ils en fussent attaqués. Pendant ce tems Juin.

là

1658. là le Duc Adolfe Jean fit faire un pont de vaisseaux sur la Vistule à Mesolentz, pour faire croire que le Roy étoit dans le dessein de passer de Kiel en Prusse, & qu'il vouloit le recevoir là; c'est ce qui obligea les Brandeburgeois à se saisir du rivage de Neringie, afin de s'opposer au passage du Roy; mais peu de tems apres, on apprit que le Roy étoit en Zelande. Et cette nouvelle ne découragea pas peu les troupes qu'il avoit en Prusse, parce qu'elles avoient esperé que son retour écarteroit les ennemis dont elles se voyoient environnées de fort prés. D'ailleurs les Burgeois & les Paysans presque desesperés commençoient à se mutiner, la disette de vivres & d'argent leur mettant devant les yeux toutes les horreurs de la famine & de la guerre ; pendant que les Polonois & les Austrichiens sous la conduite de deSouches profitoient d'une conjencture si favorable, pour continuer le siege de Thoren, tout à leur aise.

Le Roy desire de faire la paix avec les Moscovites.

§. 90. Le Roy ayant appris par ses Ambassadeurs qui étoient prisonniers à Moscovv, qu'il y avoit apparence de s'accommoder avec les Moscovites, resolut de ne rien négliger pour cela; c'est pour quoy il envoya ordre au Comte Magnus de la Gardie d'y travailler en diligence, & de ne s'arrêter point sur divers scrupules, & sur divers incidens qui sembloient l'avoir retenu jusqu'alors. Il n'écrivit point en chiffre à ses Ambassadeurs, afin que si les Moscovites ouvroient ses lettres comme il n'en doutoit point, ils pussent y voir, qu'il cherchoit la paix de bonne foy. Il ne trouvoit pas d'inconvenient à commencer d'abord par une tréve, mais il vouloit pourtant qu'on prît garde de ne pas laisser pendant ce tems là ses troupes dans une entiere securité. Il recommandoit en même tems, à la Gardie de ne les fatiguer pas d'avantage par des travaux inutiles, & de ne plus faire venir de soldats de Finlandie, pour ne pas entiérement dégarnir les frontieres de cette province; ajoûtant qu'il n'ignoroit pas qu'il avoit besoin d'être renforcé, mais qu'il ne voyoit aucun moyen de le faire, & qu'il n'étoit pas de la prudence de dissiper ses troupes, quand on avoit plusieurs ennemis sur les bras; qu'il falloit beaucoup mieux s'attacher à un, & d'attaquer de toutes ses forces, afin de pouvoir ensuite défendre le reste. 1658.

Au reste comme les ennemis du Roy n'auroient pas manqué de faire tous leurs efforts pour empécher les Moscovites de s'accommoder avec luy, s'ils eussent peu découvrir qu'ils y étoient disposés ; Slippenbach & Wolfsberg avoient ordre, de persuader le contraire à Berlin, & de dire pour cela, que les Ambassadeurs du Roy à Moscow, n'avoient envoyé un expres, que pour demander de l'argent pour leur subsistance. Le Roy avoit cette paix avec la Moscovie si à cœur, que lors même que celle de Dannemarc fut concluë, il écrivit à ses Ambassadeurs, de ne se pas tant prévaloir de cet avantage, qu'ils dégoutassent le Czar de traiter, en luy proposant des conditions trop excessives. Et sur les lettres que Conrad Berner luy avoit apportées, il déclara qu'il désiroit la paix, avec la Moscovie, & que pour y travailler, il falloit relâcher ses Ambassadeurs qui avoient été retenus prisonniers à Moscow, ajoûtant qu'il leur fourniroit les pouvoirs & les instructions nécessaires, pour traiter ; qu'il falloit commencer les traités sur les frontieres, dans le lieu qu'on jugeroit le plus commodé, & qu'il n'y avoit aucun lieu de douter du succés de cet accommodement, puis qu'il étoit souhaité de part & d'autre à moins que quelqu'un ne le vint traverser, par des considérations & des interéts particuliers. Il ordonnoit à ses Ambassadeurs d'asseurer encore le Czar de ses bonnes intentions à cét égard, préférablement à toute autre considération, & de luy témoigner qu'il esperoit de luy, qu'il préviendroit là dessus les Polonois, & qu'il prendroit toutes les mésures nécessaires pour s'opposer à leurs entreprises, d'autant plus, qu'il avoit plus lieu de se défier d'eux, que des Danois, qui luy avoient tant promis de ne point traiter avec la Suede, sans son consentement. Mais sur tout ces Ambassadeurs devoient representer au Czar, que c'étoit là la plus belle occasion du monde de se vanger de l'affrond insigne, que luy avoient fait, tant les Austrichiens que les Polonois, en

20. Fevr.

1658. en luy refusant la Couronne de Pologne, apres la luy avoir offerte.

15. Mars. Cependant l'irruption que les Moscovites venoient de faire dans l'Ingrie, & le dessein qu'ils avoient d'assieger Jama, ne traversoit pas peu l'esperance que le Roy avoit conceuë de cet accommodement. Il est vray que la paix de Dannemarc, étoit une occasion de découvrir qu'elles étoient leurs intentions, & pour peu que le Roy les remarquât éloignes de la paix, il étoit résolu de faire contre eux quelque démarche vigoureuse. Dans cette veuë, il ordonna à Wrangel, de se disposer à renforcer les troupes de Livonie, & à assieger Cakenhuse, afin de prevenir les Moscovites qui ménaçoient encore Riga, & Revel, & de les obliger d'accepter la paix, en leur ôtant leur grosse artillerie, & tous les autres préparatifs de guerre qu'ils avoient à Cakenhuse. Et il recommanda en même tems à Helmfeld Gouverneur de Riga de ne point attaquer les Moscovites, qu'il ne parût, s'ils vouloient traiter, ou non.

Les Moscovites penchent pour la paix.
15. Mars.

§. 91. Au mois de Mars, cinq mille Moscovites ayant fait irruption en Ingrie & s'étant répandu autour de Narva, demanderent que quelqu'un sortit de cette ville, pour s'aboucher avec eux. Aussitôt Christiern Horn, leur envoya Lode. Gowanski qui commandoit ces Moscovites, déclara, que si on ne leur rendoit ce pays qui leur étoit sané, qu'ils avoient muni de tant de forts, & que le Czar avoit possedé dés le commencement du monde, (c'étoit ses termes) ils étoient résolus à le reprendre par force : mais Lode luy fit là dessus une réponse aussi vigoureuse & aussi fiere, qu'on pouvoit l'attendre dans une pareille occasion.

16. Mars. Et il arriva tout à propos que le jour suivant, on rendit des actions de graces de la paix de Dannemarc, & qu'on tira toute l'artillerie de Narva, & d'Ivanogrod. On en fit autant dans toutes les villes de la Livonie, & ces réjouïssances publiques n'allarmerent pas peu les Moscovites ; car il n'y à point de nation au monde, qui se laissa plus éblouïr par l'exterieur. D'ailleurs ils étoient dans l'inquietude de ce que Magnus de la Gardie, avoit été rappellé de la Livonie pour travailler au traité de Pologne, car ils craignoient d'étre prévenus par les Polonois ; on connoissoit aussi qu'ils désiroient la paix, par l'empressement avec lequel ils avoient renvoyé chercher en Courlande & en Prusse l'Ambassadeur d'Angleterre qui s'étoit retiré, & par l'impatience avec laquelle ils attendoient le retour de Berner qu'ils avoient envoyé au Roy. 1658.

Cependant ils avoient entrepris le Siege de Jama. Et apres avoir perdu beaucoup de monde sans pouvoir prendre cette place, le Gouverneur avoit enfin été reduit à demander composition, faute de poudre ; la place devoit étre renduë au bout de six heures, suivant la Capitulation ; mais avant qu'ils fussent expirés, Christiern Horn sortant de Narva fondit tout d'un coup sur les Moscovites, & leur fit lever le siege, apres un combat de trois heures, tua deux cent de leurs gens, prit cinq drapeaux, sans perdre que quatorze dragons. Le bagage des Moscovites fut en partie emmené sur des chaviots, & en partie brulé. Ainsi Horn se retira avec son monde, apres avoir muni le château de tout ce qui étoit nécessaire, & les Moscovites n'y firent pas non plus long sejour. Apres avoir été inutilement six semaines devant Narva, Govanski demanda une entrevûë, Christiern Horn, fit d'abord difficulté de l'accorder ; mais voyant que le Moscovite la demandoit avec tant d'instance, il y consentit à la fin, Gowanski déclara donc, que le Czar luy avoit commandé d'abandonner Narva, & de s'en retourner en Russie, sans faire d'avantage d'hostilités, demandant en même tems l'échange des Prisonniers. La proposition fut receuë favorablement, & en se retirant on but par avance à l'amitié mutuelle des deux nations. Dans les discours qui se tinrent à table, les Moscovites dirent entre autres choses, que les Polonois meditoient quelque rebellion, & qu'ils avoient manqué de parole au Czar : Ils ne paroissoient pas contens non plus de ce que l'Autriche avoit secouru la Pologne. Au reste pendant que les Moscovites étoient devant Narva, les Suedois firent une sortie, ou ils en taillerent en piece un bon nombre, apres un choc assés rude. Les Moscovites avoient aussi tenté de prendre d'assaut le Fort, qui est sur le fleuve Nya, mais ils en furent repoussés vigoureusement, non sans quelque perte.

§. 92.

1658. *On fait une treve avec les Moscovites, jusqu'à la fin du traité. 16. Avril.* §. 92. La nouvelle de la paix de Dannemarc, que Berner rapporta à son retour en Moscovie, fit pancher fortement le Czar à renouveller amitié avec la Suede. Mais son dessein étoit en même tems de tourner encore une fois ses armes contre les Polonois, à moins qu'ils ne voulussent ratifier le traité de Vilna, & luy assûrer la Couronne de Pologne; dans cette vûë, il resolut aussitôt de commencer le traité avec les Ambassadeurs de Suede qui avoient été retenus jusqu'alors à Moscou. D'abord on proposa à ces Ambassadeurs, de se rendre au lieu du traité, mais on vouloit en même tems qu'ils se logeassent chez les Commissaires du Czar, qu'ils y fissent venir leurs Collegues, & outre cela, qu'ils laissassent voir leurs ordres aux Moscovites. Des propositions si absurdes furent rejettées par les Ambassadeurs du Roy qui representerent, que ce n'étoit pas la coutume de demander à voir les instructions des autres Ambassadeurs, ni celle des Ambassadeurs de les montrer; que d'ailleurs, ils n'avoient aucun ordre, que sur les Préliminaires, & que ce qui regardoit le fond de l'affaire, se trouveroit à Narva entre les mains de leurs Collegues. Qu'au reste ils ne seroient pas des Ambassadeurs, mais des prisonniers, incapables par conséquent de traiter pendant qu'ils seroient au pouvoir des Moscovites, & qu'ils ne seroient pas retournés sur les terres de leurs maîtres.

Ainsi le Czar déclara qu'il avoit sérieusement à cœur de traiter, qu'il les renvoyeroit à leur maître, & en même tems qu'il envoyeroit ses Ambassadeurs sur les frontieres. En suite on les fit conduire en grande cérémonie, *28. Avril.* de la maison ou ils avoient été retenus jusqu'alors, dans un Palais qui n'est pas loin du Château, où les Ambassadeurs de l'Empereur avoient logé auparavant. Le lendemain on les fit venir au Château, pour traiter des Préliminaires. Le Czar déclara d'abord, que ce qu'on avoit ajouté depuis peu à son titre, n'étoit d'aucune consequence pour la Suede, & que par là il ne prétendoit à rien plus, qu'à ce qu'il possedoit actuellement. Aussi le Roy ne fit il plus difficulté dans la suite de luy donner ce titre, comme il le demandoit; on convint que Gustave Bielke, Alexandre Essen & Philippe Crusenstiern, iroient à Narva se joindre avec les Commissaires de Suede, Benoît Horn & Jean Silberstiern & qu'en suite ils commenceroient le traité avec les Commissaires du Czar. 1658. Que le traité se feroit aupres de Narva, dans l'endroit où la riviere de Plusa va se joindre à la petite riviere de Narva, ce qui donne à ce lieu le nom de Plusamunde, mais que néantmoins cet endroit, ne seroit pas regardé comme limité pendant le traité; qu'outre leurs gens les Ambassadeurs des deux parts, n'auroient pour escorte que cent chevaux, & deux cents hommes de pied, qui vivroient ensemble en bonne intelligence; de quoy l'on feroit un écrit, qui seroit confirmé par serment de part & d'autre. Qu'on commenceroit le traité dés le 17. Juin, à moins que quelque obstacle insurmontable n'empechât l'arrivée des Ambassadeurs. Que cependant il y auroit suspension d'armes, depuis le 21. May, non seulement jusqu'à la fin du traité, mais un mois encore au de là, en cas qu'on le separât sans rien faire, & que cette suspension se publieroit dans toutes les Garnisons. Les ministres de Suede auroient mieux aimé une tréve d'un an ou qu'au moins le terme en eût été plus fixe, mais parce que les Moscovites soupçonnoient de là, qu'ils n'avoient pas sérieusement la paix à cœur, il fallut acquiescer à leur desir. Il devoit aussi y avoir une pleine liberté de transport au lieu du traité, & une entiere intelligence entre les sujets de l'une & de l'autre nation. On n'étoit convenu de cela que de bouche; mais quand on vint à l'écrire, les Moscovites y fourrerent diverses choses préjudiciables à la Suede; de sorte qu'il fallut plusieurs contestations pour les obliger à les changer, apres quoy on fit l'échange de cette convention. Au reste les Moscovites ne trouverent pas à propos d'employer des Médiateurs dans ce traité, croyant pouvoir plus aisément convenir, avec les Suedois, sans l'entremise de personne. Apres cette convention preliminaire, le Czar fit des presens aux Ambassadeurs, à la verité fort mediocres, puis qu'ils ne consistoient qu'en quatre paquets de peaux de marte zibeline, & il ne leur fut pas

1658. pas même accordé de prendre publiquement congé du Czar. Quoy qu'il en soit, ils furent ravis de se voir en liberté, & ils arriverent à bon port à Narva.

A peine étoient ils éloignés d'une demi heure de Sapsca, qui est un lieu à dix mille de Narva, qu'il arriva un Courrier de la part du Czar, avec ordre de les ramener, mais heureusement ils étoient déja en Païs de seureté. On n'a peu découvrir quelle avoit été la raison d'un changement si subit. Ce que l'on peut remarquer, c'est qu'il se passa beaucoup de tems, depuis le jour dont on étoit convenu pour l'entrevuë, sans qu'on vît paroître les Ambassadeurs de Moscovie, qui ne differoient sans doute, que pour sçavoir quel seroit le succés du traité de Vilna, & prendre là dessus leurs mesures; car dans le même tems que les Ambassadeurs de Suede partirent de Moscow, il en partit aussi de la part du Czar pour Vilna. D'ailleurs les Moscovites ne cessoient de faire mille plaintes sans fondement, sans doute afin d'avoir un prétexte tout prêt, pour reprendre les armes s'ils le jugeoient à propos.

10. Juill. Cependant le Roy eut une joye extréme du retour de ses Ambassadeurs; il leur recommanda tres particuliérement l'affaire de la paix, qu'il desiroit passionément, pour recouvrer ses provinces. Il leur commanda en même tems d'offrir aux Moscovites de se liguer avec eux contre les Polonois, en leur representant de quelle maniere ils en avoient été trompés. Le Roy ne souhaitoit pas que ses Ambassadeurs se montrassent difficiles sur des choses de peu d'importance dans le traité. Et même si les Moscovites faisoient quelque incident, sur ce que la Suede avoit ajoûté le pays de Schonen à ses titres, il vouloit qu'ils eussent tout prêt un pouvoir dans lequel cette province ne fût pas exprimée, afin de le produire aux Moscovites. Et comme le Czar avoit déclaré qu'il vouloit traiter sans l'entremise d'aucun Mediateur, le Roy fit insinuer adroitement cette prétention du Czar à Jacques de Minieres Ambassadeur de France, qui étoit allé à Révél exprés pour cette négociation, en representant à cet Ambassadeur qu'il ne tenoit pas au Roy qu'on ne se servît de son entremise dans ce traité.

Comme le Roy jugeoit que les Moscovites tireroient l'affaire en longueur, à cause du traité de Vilna, dont ils pouvoient encore esperer bonne issuë, parce qu'ils ne croyoient pas les Polonois en Etat de leur rien refuser, il ordonna à ses Ambassadeurs de ne le point commettre, & de ne rien avancer avec précipitation sur le sujet des conditions; & en cas que la paix ne réüssît pas, il vouloit qu'ils conclussent une tréve pour le soulagement des provinces de Suede, sans comprendre pourtant la Lithuanie dans cette tréve. Il prenoit cette précaution, parce que Nassokin vouloit y comprendre les villes de Wolmar & de Ronnebourg, dont Gosieusky s'étoit emparé. Que s'ils remarquoient quelque avidité dans les Moscovites, afin de les détourner de traiter avec la Pologne, ils devoient leur offrir les places que le Roy possedoit dans la Prusse, à condition qu'ils luy cederoient toute la Livonie, le pays de Courlande & la Semigalle avec quelque pays aupres de Kexholm, du côté de la mer blanche. Le Roy ordonna en même tems à Helmfeld de suspendre le dessein qu'il avoit de s'emparer de Cakenhuse, au moins pendant la tréve, & tant qu'il y auroit lieu d'espérer un bon succés du traité, afin de ne pas irriter les Moscovites par cette entreprise. Enfin les Ambassadeurs de Moscovie se mirent en chemin au mois d'Aoust, malgré les protestations que faisoient les Polonois de vouloir observer toutes les conventions de Vilna; ce qui ne donna pas peu d'esperance au Roy de voir réüssir une paix qu'il desiroit avec tant d'ardeur. 25. Aoust.

Ce qui se passe en Livonie. §. 93. Ainsi la Livonie commençoit à respirer, apres avoir été desolée par la guerre & par la contagion. Les Lithuaniens qui y avoient fait irruption l'année précedente sous la conduite de Gosieuski, avoient été contraints cette année d'en fortir honteusement. Il avoit posté du monde en divers endroits, en deça, & en delà de la riviere de Dune, pour couper tous les vivres à Riga, qu'il avoit déja reduite à la derniere extremité par ce moyen. Il avoit mis à Ulembrog qui est un village aupres du fort de Cobron, sept compagnies de dragons, huit de cavallerie, & trois regimens d'in-

1658. 6. Janv. d'infanterie, à Kircholm cinq compagnies, & neuf à Neumule. Helmfeld apres avoir fait toutes les diligences nécessaires pour découvrir l'Etat ou étoient ces troupes, & trouvant l'occasion favorable, envoya pendant la nuit, tout ce qu'il avoit de cavallerie à Riga, sous les Colonels Alfendeel & de Rose, & y joignit trois cent cinquante fantassins, sous la conduite du Colonel Philippe Sass, avec ordre de passer la Dune, afin d'attaquer les quinze compagnies, qui campoient à Ulembrog; il y joignit encore douze grenadiers, & un Capitaine avec vingt quatre soldats armés de haches & de demi piques. Le jour de devant cinq compagnies qui campoient à Neumule ne se fiant pas assés à ce poste, s'étoient allées joindre à celles d'Ulembrog, sans que Helmfeld en eût peu étre informé. Les gens qu'il avoit commandez pour cette expedition arriverent au camp des ennemis sur le minuit, & ayant surpris quatre Lithuaniens, qui faisoient le guet, ils en prirent un, pendant que les autres s'en fuïrent au camp; ils furent aussitôt suivis des Suedois qui entrerent avec eux dans de camp, ou ils trouverent à l'entrée les chevaux de huit compagnies. Leur arrivée mit une si grande allarme parmi les Lithuaniens, que laissant là leurs armes & leurs chevaux ils s'enfuïrent dans l'autre camp, qui étoit muni d'un bon fossé, de chevaux de frise, & d'un parapet sur lequel il y avoit des dragons & de l'artillerie; le combat fut violent, & les Lithuaniens se defendirent avec beaucoup de vigueur. Mais Helmfeld ayant fait irruption dans le Camp avec son infanterie en ouvrit le passage à sa cavallerie. Ainsi il demeura dans cette occasion mille hommes des ennemis, leur camp fut brulé, & ils perdirent trois canons de fonte & douze drapeaux; On prit prisonniers un Major, un Capitaine, trois Lieutenans, quatre Enseignes, quelques bas officiers & trente soldats. Des Suedois il n'y eut qu'un Lieutenant, deux Caporaux, dix soldats de tués, & dix sept de blessés. Pendant cette confusion trois compagnies de cavallerie ennemie s'étant fait passage de l'autre côté du camp, se disposoient à prendre en queuë les Suedois, mais elles furent enveloppées par l'arriere garde Suedoise qui les mit en fuite apres les avoir fort mal traitées. Ceux qui échaperent de cette occasion se disperserent ça & là, & au grand soulagement des Suedois; on amena à Riga ce qui se trouva de vivres dans le camp. Les troupes qui campoient à Neumule épouvantées de cette défaite abandonnerent avec beaucoup de précipitation ce fort que Helmfeld fit démolir aussitôt. Cette victoire fut d'une grande importance, parce que les habitans de Riga, se voyant enfermés de tous côtés, commençoient à perdre courage. 1658.

Gosieuski ne fut pas plus heureux devant Pernau. Il avoit voulu prendre cette place d'assaut, mais il en fut repoussé avec une perte tres considerable. D'ailleurs Fabien Adricas Commendant de cette place, avoit taillé en piéces un grand nombre de ses gens, en plusieurs sorties, outre que le froid & la peste en avoit emporté la pluspart. Cependant les Lithuaniens prirent d'assaut Oberpalen, ou ils perdirent environ cent hommes, & bien tôt ils abandonnerent cette place, apres y avoir mis le feu; mais d'autre côté un detachement de Riga, s'empara du fort de Treiden, & y tailla en pieces vingt quatre hommes, sans y en perdre un seul; Gosieuski apres avoir été repoussé devant Pernau vint à Kirchholm, ou ayant fait l'échange des prisonniers, il s'en alla à Varsovie avec deux cent chevaux, par le Pays de Courlande. Le reste de ses troupes se retira à Walmar & à Ronnebourg, apres avoir abandonné le fort de Kircholm, mais ayant été poursuivi par un détachement de troupes de Helmfeld, il y en eut plus de cent taillés en pieces, & un grand nombre fut massacré par les Paysans, qui commençoient à ne se soucier plus des Polonois. Enfin ce qui restoit de cavallerie Lithuanienne qui auparavant étoit de cinq mille hommes se trouvant reduit à un si petit nombre abandonna aussi la Livonie, apres avoir laissé quelques fantassins, & quelques dragons en garnison à Wolmar & à Ronnebourg. 1. Fevr. 25. Janv.

Quelque tems apres Magnus de la Gardie envoya un détachement sous la conduite du Colonel Glasnap pour se saisir du fort d'Helmet, dont les Polonois s'étoient emparés. La plûpart d'entre eux furent taillés en pieces, le reste 28. May.

1658. reste pris prisonnier, & on fit sauter le château en l'air.

Mais d'autre côté Nassokin secouru par les Polonois, qui luy envoyoient du canon de Wolmar, prit Mariembourg en Livonie, apres un siege de sept semaines, pendant lequel la peste avoit fait un tel ravage dans cette place, que la garnison s'en trouvoit reduite à 26. hommes. Nassokin avoit aussi dessein de prendre possession de Wolmar & de Ronnebourg, comme ayant été livrées au Czar par les Lithuaniens qui s'en étoient saisis. Cependant le Gouverneur qui étoit Polonois refusoit de les remettre. Et quoy que Nassokin en vertu de la suspension d'armes qui venoit d'étre arrêtée, luy dénonçat que ces places étant comprises dans la tréve, qu'il n'entreprît aucune hostilité contre les Suedois, il ne laissa pas néantmoins de détacher trois cent Tartares, & cent cinquante dragons pour surprendre les Suedois dans leurs
8. Juill. quartiers, mais ils furent si bien receus par Frideric de Lewen, qui en avoit eu avis, qu'il n'en échapa que fort peu. Cependant Nassokin se desista de cette demande dans la suite, parce que ces villes n'avoient pas été specifiées dans la tréve, & il fit même sçavoir secretement que si les Suedois vouloient s'en emparer, il ne s'y opposeroit pas.

18. Juill. Dés que Duglas que le Roy avoit envoyé en Livonie en la place de Magnus de la Gardie fut arrivé à Riga, il fit avancer quelques troupes, pour investir Wolmar, & s'étant luy même
29. Juill. approché de cette place quelques jours apres avec ses troupes, il avoit commencé à la battre. Le Lieutenant Colonel Lambec qui en étoit Commandant, se defendit d'abord vigoureusement, & hazarda même une sortie. Mais comme les Suedois approchoient tous les jours la place de plus
2. Août. pres, & qu'ils étoient prêts à faire jouër la mine, il demanda à capituler. Duglas luy proposa de sortir luy même, ou d'envoyer les principaux officiers de la Garnison, à quoy il consentit, & il étoit même dans une si grande consternation, que sans demander d'ôtages, il envoya deux Majors & autant de Capitaines lesquels on conduisit aussitôt au camp. Dés qu'ils y furent arrivés, on luy envoya la capitulation par un tambour, & le lendemain apres quelques contestations on en dressa les articles. Mais 1658.
comme le Gouverneur qui s'étoit enyvré ce jour là, entreprenoit d'emmener plusieurs choses qui ne luy appartenoient point par la capitulation, Duglas le laissa sortir avec cinq cent dragons, & deux cent Tartares, outre ceux qui auparavant avoient été au service de la Suede; mais quand ils furent hors de la place, apres leur avoir fait connoître leur faute, il les dépoüilla de leurs armes, & les fit conduire à Riga, pour étre en suite transportés en Pomeranie, à la reserve de quatre Officiers qui avoient été retenus dans le Camp, lesquels il congedia, parce qu'ils n'avoient pas trempé dans l'infraction. En suitte on alla à Ronnebourg, dont le Commandant se defendit assés vigoureusement pendant trois jours; mais l'épouvante l'ayant pris, il sortit luy même de la place & en donna les clefs à Duglas, qui luy 8. Août.
laissa la liberté de se retirer ou il luy plairoit avec ses gens, qui étoient au nombre de cent, mais il retint ceux qui avoient auparavant été au service de Suede. On fut obligé de démolir les fortifications de Ronnebourg, parce qu'il n'y avoit pas de monde pour garder cette place. Ainsi tous les Lithuaniens furent encore une fois chassés de la Livonie. Apres Duglas retourna à Riga, ou il fit mine de vouloir aller en Lithuanie, afin d'exécuter plus secretement ses ordres au sujet du 12. Août.
Duc de Courlande.

§. 94. Comme ce Duc avoit violé *Ce qui se passe en Courlande.*
depuis long tems la neutralité, le Roy avoit ordonné à Helmfeld de faire subsister ses troupes dans le Pays de Courlande, sans se mettre en peine de cette neutralité, puisque même le Roy ne l'avoit jamais confirmée, ayant seulement permis au Duc d'en joüir pendant qu'il se tiendroit dans son devoir. Il venoit même tout nouvellement de découvrir sa partialité, en refusant de donner des subsides pour les troupes de Suede, quoy qu'il l'eût fait pour les Polonois, pendant qu'il s'en excusoit aupres du Roy sur la necessité.

Outre ces ordres que le Roy avoit donnés à Helmfeld, il en donna de secrets à Duglas qui se reduisoient à cecy: que comme ce Duc avoit traversé les desseins du Roy & les avantages de la Suede, par plusieurs intrigues secretes, & par diverses intelligences avec les

1658. Polonois & les Moscovites; qu'entre autres choses il avoit détourné autant qu'il avoit peu les Moscovites de traiter avec le Roy; détaché le Brandebourg de ses intérets, & violé les conventions particulieres qu'il avoit faites avec Benoît Skyt; le Roy temoignoit à Duglas qu'il ne pouvoit souffrir plus long tems ses hostilités secretes, sans faire un trop grand préjudice à ses affaires, & qu'ainsi dés qu'il auroit lieu d'esperer la paix avec la Moscovie, il exigeât du Duc une assurance de ne plus rien faire contre les intérets de la Suede, luy demandant pour caution Mitau & Bausch. Et si le Duc n'y vouloit pas consentir de bonne grace, Duglas avoit ordre de se rendre maître de ces places, de toute la province, de ses vaisseaux, & de la personne du Duc luy même avec toute sa famille & ses meubles, si cela se pouvoit faire sans trop de bruit, il luy recommandoit au reste de traiter le Duc avec beoucoup d'honnêteté, & en même tems de ne pas disperser comme auparavant ses troupes dans la province de peur de quelque surprise.

10. Juill. Comme Duglas tardoit trop long tems à revenir en Livonie, le Roy commanda à Helmfeld d'exécuter les ordres qu'il avoit donnés à Duglas au sujet de Mitau, & de la personne du Duc; mais avant que ces lettres arrivassent, Helmfeld avoit déja traité avec le Duc pour des vivres, & il luy avoit même donne caution, que luy, & ses sujets seroient exems de logemens, de contributions, & de toute insulte; mais en sorte pourtant que ce traité ne pouvoit avoir de force que par l'approbation du Roy. Le Roy eût bien souhaité que Helmfeld ne se fût pas tant avancé, mais il ne laissa pas de luy donner les mémes ordres au sujet du Duc. Cependant il écrivit à Duglas de ne point entreprendre de traiter avec le Duc, & de ne luy point proposer de livrer

23. Août. ses places, mais de tâcher de se rendre maître de Mitau avant que le Duc pût renforcer ses troupes. Apres avoir soumis le Pays de Courlande, il avoit ordre de s'avancer dans la Samogitié, & dans la Lithuanie, sans pourtant donner aucun ombrage aux Moscovites, ny inquieter ceux qui seroient mis sous leur protection.

§. 95. Telle étoit la disposition des affaires de Suede, quand le Roy se trouva contraint à attaquer une seconde fois la Zelande. Comme il ne voyoit aucune apparence de secours de la part de ses alliés dans cette entreprise, & qu'il jugeoit bien d'ailleurs, que ses ennemis ne négligeroient rien pour le traverser, il étoit important de l'executer prontement, afin qu'on apprît en même tems l'execution & le projet. Aussi quand on délibera là dessus à Kiel, le Roy fut d'avis d'aller droit à Coppenhague avec toute sa flote, & de forcer le port, afin de pouvoir faire descendre l'infanterie dans la ville; & quoy que cette entreprise parût téméraire, on pouvoit pourtant en esperer un bon succés, pourvû qu'on s'y prît avec vigueur, & qu'on sçût profiter de la surprise & de la consternation de cette ville, qui ne s'attendoit à rien moins qu'à une pareille attaque. Mais cet avis ayant été rejetté comme trop hazardeux par tous les Généraux, on résolut de faire la descente à Corsoer, quoy que d'autres eussent mieux aimé prendre à droite de l'autre côté à Cöge, au dela de l'Isle de Meun, à trois milles de Coppenhague, parce qu'il étoit plus aisé de surprendre Coppenhague de là, que de Corsoer qui en étoit à seize milles par terre, ce qui étoit une assés grande distance pour donner le tems aux habitans de reprendre leurs esprits, & de ramasser du secours aux environs.

1658. *Le Roy attaque une seconde fois la Zelande.*

Le Roy ayant donc disposé toutes choses pour son départ, s'embarqua à Kiel, faisant courir le bruit qu'il s'en alloit en Prusse. Sa flote étoit d'onze vaisseaux de guerre, de soixante navires tant grands que petits, 6. Août. elle étoit montée de quatre mille hommes d'infanterie, & de douze cent chevaux. Le lendemain il fallut s'arrêter parce que le vent étoit contraire, mais il s'en éleva bien tôt un si favorable que la flote arriva à Corsoer en moins de tems qu'on ne l'avoit esperé. 8. Août. L'armée s'étant mise à terre, bien loin de faire aucune acte d'hostilité, déclara au contraire, qu'elle venoit secourir le Roy de Dannemarc contre la noblesse. Le Comte de Tott s'étant avancé en diligence avec quatre cent chevaux, surprit un Regiment de cavallerie allemande, qui avoit son quartier dans l'Isle de

1658. de Zelande, ensorte que de douze compagnies dont il étoit composé, il n'en échapa que trois qui allerent à Coppenhague; le reste prit parti dans les troupes de Suede. Ensuite ce Comte s'avança à Coppenhague, & il y arriva dans le même tems que la flotte, de sorte que cette ville ne pouvoit plus avoir aucune communication par mer ni par terre; mais le reste de l'armée ne suivoit pas avec la même diligence.

9. Aoust. Quand Charles Gustave fut arrivé à Ringstad, Frideric luy envoya deux Ambassadeurs, Magnus Hœck & Christian Scheel; mais comme ils n'arriverent que le soir fort tard, ils n'eurent audiance que le lendemain matin. Apres avoir rendu au Roy des lettres de la part de Frideric leur maître, & de Stenon Bielke, ils exposerent fort au long; que le Roy de Dannemarc ne pouvoit assés s'étonner, de ce que non seulement apres la paix de Roschild, qui devoit entiérement terminer la guerre, & abolir la memoire de tout le passé, mais même apres le traité de Coppenhague, ou l'on avoit éclairci toutes les difficultes de celui de Roschild on l'attaquoit à l'improviste sans qu'il eût manqué à aucune des conditions du traité, ni donné le moindre lieu à une hostilité si imprevûë; que cependant comme il avoit sur tout à coeur de maintenir la paix, il les avoit envoyés, pour lever tous les obstacles qui pouvoient s'opposer à une entiere union, & remedier à ce qui pouvoit luy avoir attiré cette nouvelle guerre. Ils demandoient en même tems qu'on nommât des commissaires pour conférer avec eux, offrant de faire voir combien Frideric avoit toûjours été éloigné de recommencer la guerre. Charles Gustave apres avoir repris les choses depuis la premiere guerre, leur répondit, que les diverses insultes des Danois ne luy avoient que trop donné de sujet de continuer celle cy, puis qu'ils ne cessoient de machiner en secret la ruïne de la Suede. Que cela avoit assés paru par quelques unes de leurs lettres qu'on avoit interceptées, par l'interruption qu'ils avoient apportée au commerce du Sund, & par leurs détours & leurs lenteurs dans l'exécution de la paix de Roschild, ce qui luy ayant fait juger qu'il n'étoit pas plus en sûreté du côté de Dannemarc qu'avant la guerre, l'avoit en même tems contraint à demeurer en Dannemarc plus long tems, qu'il n'en étoit convenu, & à laisser par consequent à ses ennemis tout le loisir de luy nuire ailleurs, tout à leur aise. Que les Danois s'étoient engagés par la paix de Roschild, à empécher de toutes leurs forces qu'il n'entrat aucune flote étrangere sur la mer Baltique, sans quoy la Suede ne pouvoit étre en seureté; & que néantmoins ils avoient opiniatrément refusé de le faire, s'excusant toûjours quoyque sans fondement, sur ce qu'ils n'avoient pas de forces suffisantes pour cela; qu'enfin ils avoient préferé leurs anciennes maximes contre le Royaume de Suede, à toutes les offres de son amitié. 1658.

Sur quoy les Danois se mirent à protester de leur innocence disant, qu'ils avoient satisfait au Traité à tous égards. Pour les lettres interceptées, ils témoignoient n'en avoir aucune connoissance, & demandoient qu'on les leur produisît. Ils ajoûtoient que l'affaire de Guinée étoit déja terminée avant le départ de Coyet, & qu'il étoit entiérement au dessus de leur forces de fournir les vaisseaux que le Roy leur demandoit, & de s'engager dans une alliance aussi onereuse qu'étoit celle qu'on leur proposoit. Ainsi ils demandoient avec instance, & même avec larmes qu'on leur donnât des commissaires pour términer ce qui restoit à demêler, & pour éteindre un embrasement, qui pouvoit, disoient ils, étre funeste aux deux Royaumes. Le Roy ne répondit que peu de mots à ce discours; seulement il leur demanda s'ils venoient implorer sa protection pour eux en particulier; sur quoy ayant témoigné que non, on leur dit, qu'ils n'avoient donc point d'autre réponse à attendre. Ainsi ils se retirerent dans leur logis, où ils furent accompagnés par ordre du Roy par Gabriel Oxenstiern, & par le Comte de Slippenbach, qui leur demanderent s'ils n'avoient rien à proposer outre ce qu'ils avoient déja representé au Roy; mais comme ils ne disoient rien de nouveau, Slippenbach leur representa, que les Danois par leurs lenteurs avoient été cau-


Accurata delineatio Castrorum Suecicorum, ut et HAFFNIÆ, Regni Daniæ Metropolis.
Operâ E.I. Dahlberg Locumt. Supr: Castr: Metat.
INSULÆ SEELANDIÆ
DISTRICTUS HAFNENSIS PARS
Pars Sinus Koagi-ensis.
AMAGER INSULÆ PARS.
Castra Suecorum
KOPENHAGEN
Christianshafen
Classis Hollandica
Classis Danica
Scala 1000 pertic. Rhinl. vel dimid. milliar german.
Stationes Exercitus Suedici durante obsidione.
Equitatus
1. Uplandica legio. 2. Ostrogothica. 3. Fab. Berns finnon. 4. Trib. Galle finnon. 5. Pr. Hassiæ Homburg. 6. legio Gen. Bannerij. 7. Bornmanni legio. 9. Excubiæ circa prætorium. 10. Excubiæ remotiores.
Peditatus
11. Uplandica legio. 12. Smalandica. 13. Helsingica. 14. Nericiorum L. 15. Com. de la gardie. 16. Ferseni et Hestrig. 17. Ducis Saxoniæ. 18. Pr. Sultzbacij. 19. Com. Waldecij. 20. Prior S. Reg. Statio. 21. posterior Regis Stat.
Dispositio Legionum in Castris Urbi imminentibus soluta arctiori obsidione.
22. Legio Uplandica. 23. Ostrogothica. 24. Fab. Berns finn. 25. Trib. Galle finnon. 26. Pr. Hassiæ Homburg. 27. L. Gen. Bannerij. 28. Bornmanni. 29. Owerbekij. 30. leg. Uplandica 31. Smalandica 32. Helsingica 33. Sudermanica. 34. Delwicij. 35. Hestrigij. 36. Douglasij. 37. Prætoriana 38. Dalekarliorum. 39. Quotidianæ velitationes cum Danis sub ipso vrbis Vallo. 40. Suecor: excubiæ versus vrbem. 41. Tormenta bellica. 42. Ponto tormentis instructus vulgo Prâm.

1658. causse, que non seulement les Polonois, les Moscovites & le Brandebourg s'étoient liguez contre luy, mais aussi que l'election de l'Empereur s'étoit faite avec précipitation, & qu'ils n'ignoroient pas, combien le tems étoit une chose pretieuse & irreparable. A ces reproches ils ajoûtoient des conseils, disant, qu' apparement la perte du Dannemarc étoit inevitable, & que le Roy étant maître de la campagne, le feroit bien tôt des plus fortes places; qu'ainsi il étoit de leur prudence, d'avoir recours aux remedes les plus promts, & d'implorer la clemence & la protection du vainqueur. Qu'au fond, il devoit leur étre fort indifférent d'avoir Charles ou Frideric pour leur Roy; que c'étoit Dieu qui disposoit des Royaumes, & qu'il paroissoit que l'heure fatale à celui de Dannemarc étoit arrivée; que cependant ils souhaitoient avec passion, de ne point voir tant de milliers d'habitans ensevelis sous les ruïnes d'une si florissante ville; & qu'enfin il ne feroit pas difficile au Roy de faire approuver sa conduite à tout le monde, si une fois il étoit maître du Dannemarc. Comme ces Ambassadeurs étoient sur leur depart, on leur donna une lettre pour le Roy Frideric qui portoit uniquement, qu'il luy étoit aisé de juger, quelle raison avoit obligé l'armée de Suede de retourner en Zelande. On leur donna aussi une lettre pour Stenon Bielke, par laquelle on le rappelloit de Coppenhague. Cette même lettre portoit encore, qu'au cas que Frideric fit quelque proposition touchant sa personne & sa famille, Bielke en fît rapport au Roy. En quittant ces Ambassadeurs Slippenbach leur dit, que si les suites de cette expedition les inquietoient, ils pourroient faire à Bielke des propositions conformes aux conjonctures présentes. Mais les Danois ne voulurent point rénvoyer Bielke. Ils l'avoient logé dans le jardin du Roy, comme dans une honnête prison, sous prétexte, qu'il ne pouvoit sortir sans être exposé à la fureur du peuple, qui ne manqueroit de luy imputer ce renouvellement de guerre.

§ 96. Le bruit de l'arrivée des Suedois eut bientôt rempli tout Coppenhague d'epouvante & d'horreur, & elle s'augmentoit à tout moment, par le concours prodigieux de Paysans qui se rendoient de toutes parts dans la ville, & qui ne cessoient d'exaggerer le nombre & la force des ennemis, plus grand nombre ne voyant aucune esperance d'échaper autrement, étoit déja d'avis d'implorer la clemence du vainqueur, & de se rendre promtement afin de la meriter. La consternation n'étoit pas moins grande à la cour, que dans la ville. Plusieurs conseilloient à Frideric, de s'aller refugier en Hollande, ou en Norvege. S'il eût suivi ce conseil, Coppenhague se feroit renduë en moins d'une heure. Mais Frideric répondit avec une fermeté digne d'une ame Royale, que s'il falloit perir, il vouloit perir chés luy, & qu'il ne prétendoit point survivre à la perte de son Royaume. Un sentiment si généreux fit honte aux plus timides, & encouragea tellement les autres, qu'ils déclarerent tous qu'ils vouloient vivre & mourir avec luy. On dit que Frideric fit dire à Charles Gustave que par quelque endroit qu'on donnât l'assaut, il s'y trouveroit en personne, & qu'il periroit sous les armes, plûtôt que de luy donner le plaisir de disposer de sa personne, ni d'aucun de sa famille. Que s'il vouloit promtement terminer leurs démêlés, il étoit prêt à se rendre où il voudroit, & à épargner par un combat singulier le sang de tant de milliers d'hommes. On ajoûte, que le Roy répondit à cette proposition, que quoy qu'il deût plus à son Royaume, qu'à luy même, & que par conséquent il ne luy fût pas libre de disposer de sa personne, néantmoins il n'eviteroit jamais les occasions de s'exposer, quand il feroit nécessaire, aux plus grands dangers de la guerre, mais qu'il ne croyoit pas pouvoir décider de cette maniere un démelé qui le regardoit beaucoup moins que son Royaume & ses sujets. Qu'au reste dans tous les combats, on avoit accoutumé de le voir aux premiers rangs, & que s'il falloit donner bataille, Frideric pourroit à coup seur le rencontrer dans les endroits les plus chauds, & satisfaire son envie de se battre contre luy. Je n'oserois pourtãt rien assurer là dessus, n'en ayant rien trouvé dans les archi-

1658. *Le Roy entreprend le siege de Coppenhague.*

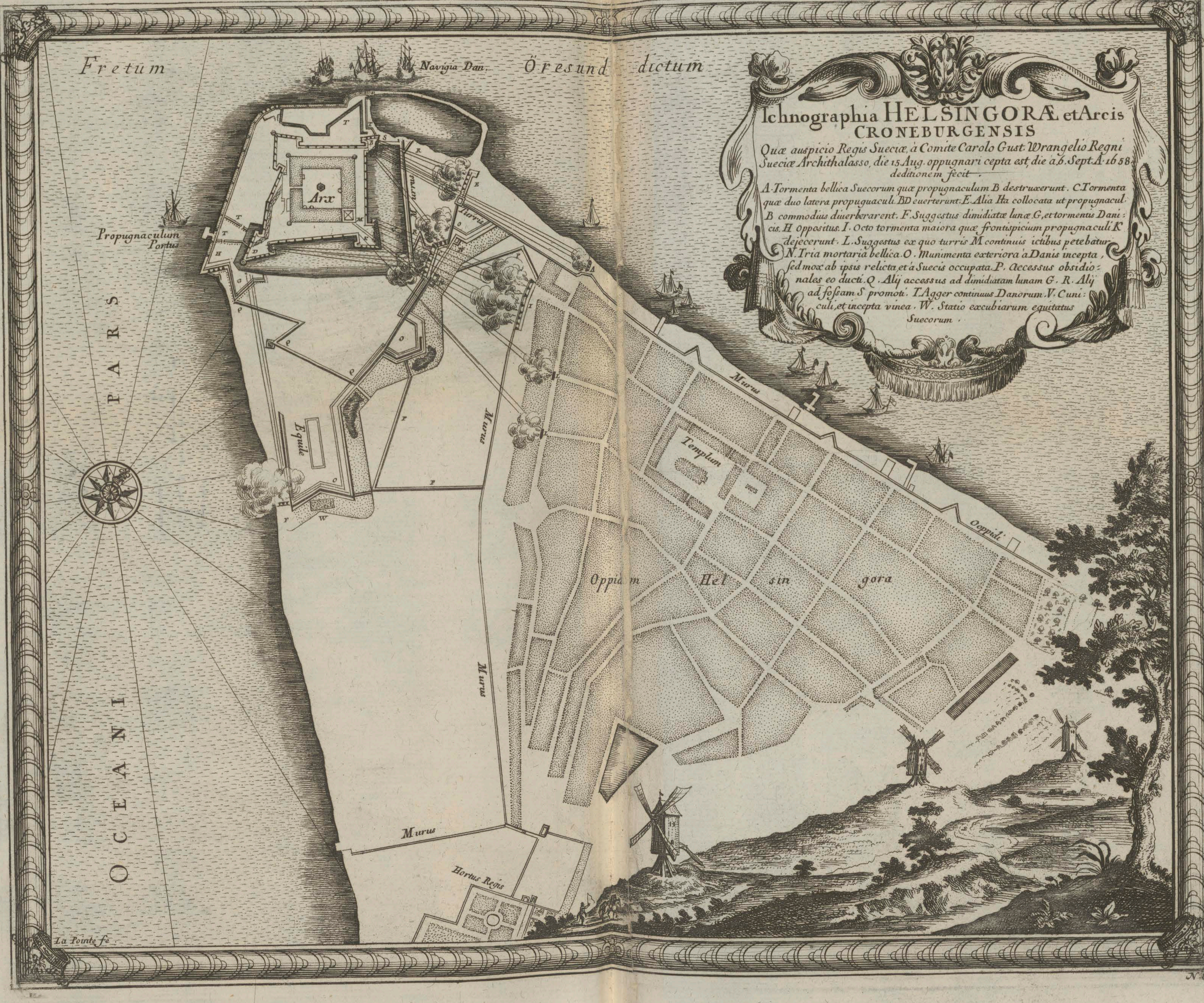
1658. archives du Royaume, & ne l'ayant point oui dire à Coppenhague, où j'étois pendant le siege, ni depuis en Suede, au moins par aucune personne de quelque autorité.

Il sortit aussitôt des gens de Coppenhague pour assembler les soldats qui étoient en quartier autour de la ville, & tout ce qu'il y auroit de Paysans propres à porter les armes. Gerstorf encourageoit les habitans à prendre vigoureusement la défense de leur Roy & de leur patrie, leur promettant que le Roy leur accorderoit de grands privileges. On croit que les habitans de Coppenhague se porterent d'autant plus volontiers à la défense de leur ville, qu'ils remarquoient que les Suedois chargeoient les habitans de Schonen d'impots excessifs. D'ailleurs Beuning répondoit sur sa tête, qu'il arriveroit bien tôt du secours de Hollande, pourvû que la ville pût tenir jusqu'à l'arrivée de la flotte; & il s'embarqua avec précipitation sur le premier vaisseau qu'il trouva sur le port, pour hâter ce secours. Etant arrivé à Flecker en Norvege, il y donna avis du renouvellement de la guerre, exhortant les habitans de cette province à pourvoir à leurs affaires.

Pendant ce tems là les Ambassadeurs de Dannemarc arriverent à Coppenhague; & comme ils ne donnoient aucune espérance de paix de la part de Charles Gustave, & que Bielke protestoit que les lettres qu'il avoit recuës, ne rénfermoient aucun ordre sur ce sujet, les Danois résolus à se defendre jusqu'à la derniére extrémité mirent le feu à leurs fauxbourgs, & abandonnerent les dehors de la place, pour se retirer dans la ville, où il n'y avoit pas plus de douze cent hommes de troupes réglées, mais il y avoit un grand nombre de Burgeois qui prirent tous les armes sans aucune exception.

11. *Aoust.* Cependant Charles Gustave approchoit toûjours la place de plus pres; s'étant rendu maître du Fort de Vartovv, du verger du Roy, de quelques avenuës qui étoient au dehors de la place. Il s'y posta, & fit faire des retranchemens qui s'étendoient de chaque coté jusqu'à la mer, afin d'occuper tout l'éspace du fauxbourg. On avoit résolu de donner 1658. d'abord un assaut, parce que la ville n'étoit environnée que d'un fossé presque tout sec, & fort peu profond, & d'un rempart en si mauvais état en quelques entrois qu'il y pouvoit passer des chariots de front; mais quand le Roy apprit le grand nombre de Burgeois qu'il y avoit dans la ville, & la résolution ou elle étoit, de perir sous ses murailles, plutôt que de se rendre; il se laissa persuader à ses Généraux qui reprimerent cette premiere ardeur, & luy firent prendre d'autres mesures. Outre l'incertitude du succés, & la ruïne entiére de son armée, s'il venoit à être mauvais, on luy representoit, qu'il n'étoit ni de la seureté, ni des loix de la guerre, de laisser derriere soy le château de Cronenbourg qui commande le detroit; mais que si une fois on en étoit maître on empécheroit la flotte des Hollandois d'approcher de Coppenhague; au lieu, que si on laissoit ce chateau en leur disposition, ils seroient en état d'inquieter beaucoup la Suede; joint à cela, que si on ne prenoit cette place, le Roy n'auroit aucune retraite en Zelande, en cas de mauvais succés. Vrangel étoit un de ceux qui pressoit le plus cet avis, à ce qu'on croit, parce qu'Annibal Seested l'avoit encouragé à cette entreprise, en luy representant, que Cronenbourg étoit rempli d'un tres riche butin, & de quantité de choses precieuses qui luy appartiendroient, s'il prenoit cette place. Ce Seested ayant appris l'arrivée des Suedois en Zelande étoit sorti de Coppenhague, avec permission d'aller sur ses terres. Il trouva si bien le moyen de s'insinuer dans l'esprit du Roy, & des Seigneurs Suedois, par je ne sçai quel air de sincerité, qu'il éludoit tous les desseins que l'on formoit contre les Danois, aux quels il étoit bien aise de donner le tems de respirer. D'autre côté le Chevalier Terlon, qui avoit encouragé les Ambassadeurs Danois à se défendre vigoureusement avoit en même tems dissuadé le Roy de donner assaut à Coppenhague, en luy representant, qu'il y avoit plus de monde dans la ville, qu'il n'en avoit pour l'attaquer. Ainsi le siege de Coppenhague alloit fort lentement. Les plus intelligens mé-

Prædium regium.


Ichnographia HELSINGORÆ et Arcis
CRONEBURGENSIS
Quæ auspicio Regis Sueciæ, à Comite Carolo Gust. Wrangelio Regni
Sueciæ Archithalasso, die 15 Aug. oppugnari cepta est, die a 6. Sept. A. 1658
deditionem fecit.
A. Tormenta bellica Suecorum quæ propugnaculum B destruxerunt. C. Tormenta
quæ duo latera propuguaculi BD euerterunt. E. Alia Ita collocata ut propugnacul.
B commodius diuerberarent. F. Suggestus dimidiatæ lunæ G, et tormentis Dani:
cis. H oppositus. I. Octo tormenta maiora quæ frontispicium propugnaculi K
dejecerunt. L. Suggestus ex quo turris M continuis ictibus petebatur.
N. Tria mortaria bellica. O. Munimenta exteriora à Danis incepta,
sed mox ab ipsis relicta, et à Suecis occupata. P. Accessus obsidio:
nales eo ducti. Q. Alij accessus ad dimidiatam lunam G. R. Alij
ad fossam S promoti. T. Agger continuus Danorum. V. Cuni:
culi, et incepta vinea. W. Statio excubiarum equitatus
Suecorum.
Fretum
Navigia Dan.
Öresund
dictum
OCEANI
PARS
Propugnaculum Portus
Arx
Turris
Equile
Murus
Templum
Oppidum
Hel
sin
gora
Hortus Regis
La Pointe fe.
N. 84


Repræsentatio Scenographica Arcis
CRONENBURG
Auspicus S.R.M. Sueciæ. ductu vero Exell. Dn. Com. C.G. Wrangelii
Reg. Sue. Architalassi et Locumtenentis Regij Generalis d. 15. Aug. oppugnari
cæptæ et d. 6 Septemb: pactionibus occupatæ. Anno. 1658.
A. Propugnaculum extra fossam à Danis desertum. B. Suecorum accessus ad propugna:
culum istud, et quomodo se inibi ad declinandos hostium ictus muniuere. C. Propu:
gnaculum minus in formam lunæ dimidiatæ. D. Accessus ad dimidiatam
lunam. E. Suecorum Vinea incepta.
Promontorium Kolln
Succorum Naves Stationariæ
D U C A T U S S C A N D I Æ
F R E T U M
Ö O R E S U N D T
Helsingborg
Pars Classis Suedicæ
Danorum Telonium et initium Oppidi Helsingöre
F. Suggestus Suec. 6. Tormentis instructus, quorum duo 36. quatuor
vero 24. librarum globos iaculabantur quibusq; alæ propug. G. et H. dilaceratæ. I. Ac
cessus in margine fossæ ad murum ob dispensandas aquas fossam intersecantem quam
vulgo Bährn vocant. K. Mortaria Suec. lapides et pilas granatenses emittentia. L. Suggestus
Suecor. M. Vltim, Suecor Sug. ad quatiendum propug. N. O. Nauis bellica Danorum
Snaren Swen dicta à Suecis intercepta et absorpta.
E.I. Dahlbergh. ad viuum del.

BIBLIOTHECA V.NIV. IAGELL. CRACOVIENSIS

1658. même n'en avoient pas grande esperance, par ce que le soldat Suedois étoit beaucoup plus experimenté dans les batailles, que dans les sieges, outre qu'on n'avoit ni assés de canon, ni assés d'autres préparatifs nécessaires pour presser vivement une place. La plûpart étoient alors dans ce sentiment, que les Seigneurs de Suede n'étoient pas fâchez que ce siege n'eût pas réussi; dans la crainte que le Dannemarc étant une fois joint à la Suede, le Roy ne voulût établir le siege du Royaume à Coppenhague. On dit néantmoins que le dessein du Roy étoit de raser cette ville, & de n'y laisser qu'un Fort pour garder le Port, de transporter les privileges de cette ville à Malmoe, où à Landscron, & de faire sa residence en Schonen. Peut être qu'en effet le Roy rouloit ces desseins & d'autres semblables dans son esprit; mais on ne peut pas asseurer, qu'il les eût exécutés, quand même les choses eussent tourné selon ses esperances.

Cette guerre s'etend plus loin.

§. 97. Mais la guerre ne se bornoit pas à la Zelande, le Roy avoit donné des ordres secrets au Prince Philippe Palatin de Sultzbach, qui commandoit les troupes de Suede dans le Holstein, que dés qu'il seroit descendu en Zelande, il tâchât de se rendre maître de toutes les places, & de toutes les troupes qui étoient dans le Holstein; mais les Danois furent assés habiles pour parer les embûches qu'on leur dressoit à Rendsbourg & à Crempe. Cependant ils ne pûrent sauver le regiment d'Infanterie d'Eberstein, qui fut surpris du côté des marais, ou il étoit en quartier. Depuis le Duc de Gottorp tâcha de se rendre maître de Rendsbourg, par un traité qu'il vouloit faire avec le Gouverneur de la ville, & les Etats de la Province, qui s'offroient de mettre Glucstad & Crempe entre les mains du Duc, pourvû que le Roy voulût retirer ses troupes du Holstein, & exemter la Province de contributions. Mais le Roy avant que d'y consentir, vouloit sçavoir sous quelles conditions on prétendoit livrer ces places au Duc, & quelle caution on luy donneroit contre toute hostilité de ce côté là. Du reste, il consentoit de bon cœur que son beau pere joüit de tout le Holstein, & du pays de Sleswic. En même tems les 1658. Suedois arrétoient de tous côtés des vaisseaux, non seulement ceux des Danois, mais même ceux des autres nations; on les conduisoit à Landscron pour les retenir là, jusqu'à la prise de Cronenbourg, afin qu'ils n'allassent pas donner avis aux etrangers de ce qui se passoit en Dannemarc. Jean Frideric Duc de Lunebourg allant à Coppenhague voir le Roy son beau-frere, fut emmené à Malmoe par la flote Suedoise; le Roy luy envoya aussitôt Balthazar de Marschalk pour excuser cette action sur les loix de la guerre, & l'ayant fait traiter fort civilement, il le fit conduire à Lubec sur un vaisseau de guerre.

On prend Cronenbourg.

§. 98. Le Roy qui suivoit moins en cela son propre sentiment que celuy de ses generaux, commanda Vrangel avec trois mille hommes, pour assieger Cronenbourg. Cet Amiral s'étant posté d'abord devant la forteresse, il s'avança jusqu'aux portes, & fit faire des travaux tout au tour de la place, du côté du continent. En suite ayant élevé des batteries dans un endroit avantageux, il fit battre les fortifications avec vingt grosses pieces d'artillerie, & en même tems il fit placer trois mortiers aupres du fossé, d'ou l'on jettoit nuit & jour des bombes & des cailloux contre les assiegez. Ainsi les fortifications qui étoient beaucoup plus foibles de ce côté là, que du côté de la mer, furent bientôt ruïnées & renversées dans le fossé. On abbatit le parapet qui étoit sur le rempart. Le canon étoit même presque devenu inutile, parce qu'on avoit déja élevé une galerie dans le fossé, & que la mine étoit achevée, en sorte que tout étoit prêt pour donner l'assaut. Tout cela se faisoit avec beaucoup de diligence, à cause des maisons qui avoient été bâties, presque au pied de la forteresse, & que les ennemis n'avoient pas eu le tems de détruire.

Ainsi la garnison commençoit à perdre courage, & même à murmurer d'une résistance qu'elle jugeoit inutile. Ce qui augmentoit encore leur frayeur, c'est que Vrangel avoit fait courir le bruit que Coppenhague étoit pris, ayant fait des feux de joye, & tirer l'artillerie dans cette vuë; & même cet Amiral envoya pendant le siege

1658. siege un trompette, qui dit à quelques soldats en passant par le premier corps de garde, que le Roy étoit maître de tout le Dannemarc, & qu'il n'y auroit aucun quartier pour eux, s'ils étoient les seuls à faire resistance. Comme les Commandans ne firent pas châtier d'abord les plus mutins, cet esprit de rebellion joint à la consternation, se répandit dans toute la garnison, quoy qu'il y eut encor assés de munitions de guerre & de bouche, de la poudre en abondance, & quatre vingt pieces de grosse artillerie; mais les soldats continuant à se mutiner, le Colonel Paul Berfeld, & le Lieutenant Colonel Charles Brunon avec Christophle Bilde, se rendirent sous ces conditions, qu'ils sortiroient avec sept canons, tambour battant & qu'on les conduiroit à Glukstad. Il sortit de la place
6. Sept. deux cent cinquante hommes de quatre cent qu'ils étoient d'abord, depuis on y en avoit fait entrer cent soixante par mer pendant le siege, le reste avoit été ou taillé en pieces dans des sorties, ou tué dans la place. On fit servir contre Coppenhague l'artillerie qu'on trouva à Cronenbourg, & on recouvra neuf pieces de canon qui avoient été prises à Calmar sous le régne de Charles IX. & ou les Danois avoient mis des inscriptions flêtrissantes pour la Suede ; on regarda comme un exploit considérable d'avoir pris en vint jours de tems une place de cette importance. Aussi Vrangel n'oubliat il rien pour en venir à bout, tant à cause de la gloire qu'il y avoit à acquerir dans un si beau siege, qu'à cause du butin qu'il en esperoit. Les Commandans furent condannez à avoir la tête tranchée par le conseil de guerre; mais Frideric leur fit grace.

Siege de Coppenhague.

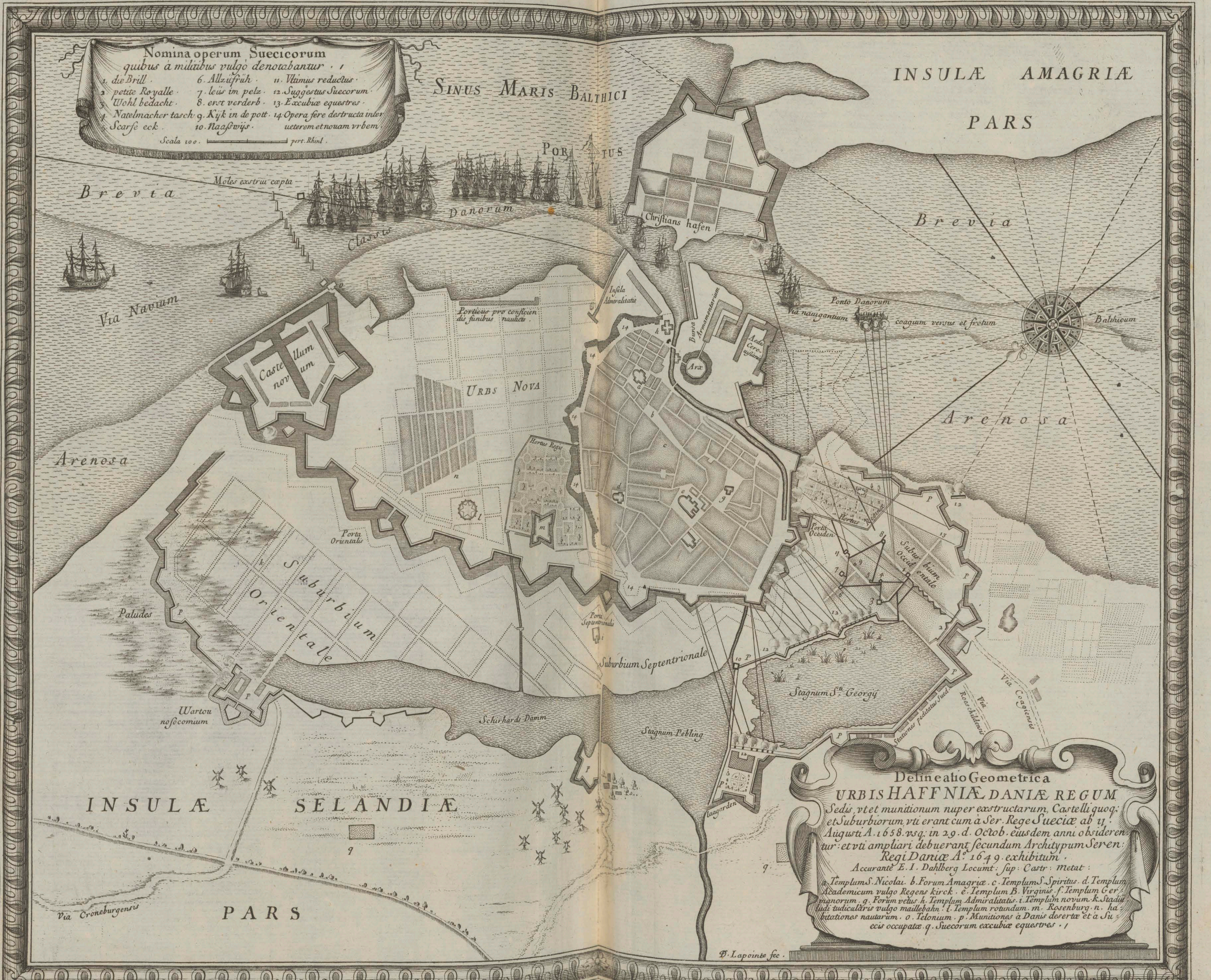
§. 99. Il étoit imposible de presser Coppenhague & Cronenbourg tout à la fois, avec une égale vigueur. Quand les Suedois eurent bouché toutes les avenues de la ville, hormis celle qui est du côté de l'Isle d'Amak, & posté avantageusement l'Infanterie, & la Cavallerie, ils commencerent à faire leurs approches du côté de la porte d'Occident, où ils étoient couverts à droite par la mer, & à gauche par le lac S. George. D'autre côté les Danois avoient en cet endroit deux vaisseaux qu'ils appellent des Prames; ils étoient larges & plats, presque à fleur d'eau, armés de quantité de canons, avec lesquels ils incommodoient d'autant plus la trenchée des Suedois, que ces vaisseaux se pouvoient aisément transporter ou on vouloit, sans que les Suedois pussent s'y opposer avec tout leur canon, par ce que leurs batteries étoient trop élevées. Ces sortes de vaisseaux furent d'un grand usage aux Danois pendant tout le siege. Le Comte Jacob Casimir de la Gardie Lieutenant General fut tué d'un coup de canon dans cette occasion. 1658.

Cependant les Danois avoient beaucoup reparé leurs fortifications, le Roy Frideric ayant encouragé les habitans de Coppenhague par les grands privileges qu'il leur promettoit. Ils entreprirent même une sortie par la portée d'Occident avec deux Compagnies de Cavallerie, & deux cent hommes d'Infanterie armés de haches & de masses d'armes. Dans cette sortie ils chasserent les Suedois de leurs postes, en tuerent quelques uns, & en firent quelques autres prisonniers, sans perdre qu'un Capitaine, & trois soldats, & quoy que ce ne fût pas là un avantage de grande importance, il ne laissa pourtant pas de donner beaucoup de courage aux assiegés. Aussi rejetterent ils la lettre qui leur fut apportée ce jour là de la part de Terlon, pour les engager à proposer un accommodement, sous des conditions conformes à l'état dés esperé de leurs affaires; les Suedois de leur côté n'oublioient rien pour se retrancher contre ces sorties imprevuës, mais leurs ouvrages n'avançoient que peu, à cause de l'incommodité du terrain, & du canon que l'ennemi tiroit sans cesse de la tour, qui est à la porte d'Occident. 13. Aoust.

C'est pourquoy les Suedois dresserent une batterie de cinq canons pour battre cette tour, mais peu de tems apres les Danois la démolirent eux mêmes, se trouvant trop incommodés des pierres & des éclats qui en tomboient à tous moments de toutes parts. En même tems ils puiserent de l'eau de la mer avec des pompes, pour remplir au moins jusqu'à une juste profondeur, le fossé qui avoit été desséché. Comme ils employoient à ce travail les prisonniers de l'armée de Suede;

BIBLIOTHECA V.NIV. IAGELL. CRACOVIENSIS


OBSIDIUM HAFFNIENSE A°. 1658.
Typus
HAFFNIÆ
Regni Daniæ Metropolis et Sedis Regiæ
ut et
OBSIDII
quo à S.R.Maj. Sueciæ Anno 1658. premebatur
Litterarum Explicatio.
H. Dn. Com. Gabriel Oxenstiärna Regni Sueciæ Mareschallus
I. Dn. Emanuel Princeps Anhaltinus Chiliarcha
K. Dn. Comes Iacobus Delagardie Generalis peditatus Præfecti Locumtenens
L. Dn. Com. Claudius Tott Generalis Equitat. Præf. Locumtenens
M. Dn. Princeps Christianus Comes Palatinus Bischweil
N. Dn. Princeps Iohan. Carol. Comes Palatin. Bischweil
Naues bellicæ et Pontones.
Accurate Obseruauit et delineat. Er. I. Dahlberg L. Suprem. Castrorum metat.
Classis Suedica
Stagnum Pebling dictum
Stagnum S. Georgii
Arx Regia
Templ. S. Mariæ
Rosenburgh
Vetus Porta Septentrionalis
Templum Rotundum
Armamentarium
Christianshaffnia
Castra Exercitus Suedici


Nomina operum Suecicorum
quibus à militibus vulgò denotabantur .
1. die Brill .
2. petite Royalle .
3. Wohl bedacht .
4. Natelmacher tasch
5. Scarfe eck .
6. Allzüfrüh .
7. leüs im pelz .
8. erst verderb .
9. Kÿk in de pott .
10. Naaſswijs .
11. Vltimus reductus .
12. Suggestus Suecorum .
13. Excubiæ equestres .
14. Opera fere destructa inter ueterem et nouam vrbem .
Scala 100 . pert. Rhinl .
Sinus Maris Balthici
Insulæ Amagriæ Pars
Portus
Brevia
Moles exstrui cœpta
Classis Danorum
Christians hafen
Via Navium
Castellum novum
Urbs Nova
Insula Admiralitatis
Arx
Ponto Danorum
Via navigantium
coagium versus et frotum
Balthicum
Arenosa
Hortus Regis
Porta Orientalis
Suburbium Orientale
Suburbium Occidentale
Paludes
Porta Septentrionalis
Suburbium Septentrionale
Warton nosocomium
Schirhards Damm
Stagnum Pebling
Stagnum S.^{ti} Georgij
Stationes peditatus
Via Roeschildensis
Via Coagiensis
Insulæ Selandiæ Pars
Via Croneburgensis
Delineatio Geometrica
URBIS HAFFNIÆ DANIÆ REGUM
Sedis, vt et munitionum nuper exstructarum, Castelli quoq: et Suburbiorum, vti erant cum à Ser. Rege Sueciæ ab 11. Augusti A. 1658. vsq: in 29. d. Octob. eiusdem anni obsiderentur: et vti ampliari debuerant secundum Architypum Seren: Regi Daniæ A.º 1649. exhibitum .
Accurante E. I. Dahlberg Locumt: sup: Castr: metat:
a. Templum S. Nicolai. b. Forum Amagriæ . c. Templum S. Spiritus. d. Templum Academicum vulgo Regens kirck . e. Templum B. Virginis. f. Templum Germanorum . g. Forum vetus. h. Templum Admiralitatis. i. Templum novum. k. Stadium ludi tudicularis vulgo maillebahn . l. Templum rotundum. m. Rosenburg. n. habitationes nautarum . o. Telonium . p. Munitiones à Danis desertæ et à Suecis occupatæ. q. Suecorum excubiæ equestres .
D. Lapointe fec.
N. 88.

1658. Suede; les Suedois pour leur rendre la pareille, se servirent des prisonniers Danois pour avancer leurs ouvrages. Pour engager nos soldats à déserter, les Danois firent publier qu'ils donneroient cinquante écus à chaque Cavalier Allemand, & dix à chaque fantassin, mais cette tentative leur fut inutile; les Suedois d'autre côté firent boucher tous les canaux qui conduisoient de l'eau dans la ville, ce qui eût extrémement incommodé les ennemis, si la pluye, & les puits qu'on avoit creusé de côté & d'autre, n'y eussent supplée. On avoit déja conduit les ouvrages jusqu'a une portée de canon de la ville, lors que les Danois animés par le succés qu'ils avoient déja eu, aussi bien que par la proximité du danger; se resolurent à tenter encore une sortie, par ce que c'étoit l'unique moyen de s'opposer aux progrés des assiegeans.

23. Aoust. On destina pour cette entreprise toute la Cavallerie, sous la conduite de Christian Ulric Guldenleu, & sept cent fantassins, qui étoient en partie des Etudians, & en partie des matelots & des artisans, avec un tres petit nombre de soldats. Ils sortirent donc environ midi, & ils donnerent avec tant d'impétuosité dans les trenchées, que le Colonel Suanto Baner qui y commandoit, n'eut pas le tems de faire aucune résistance, & que les Suedois furent chassés de ce poste avec grand carnage. Dans cette consternation, cent cinquante fantassins qui gardoient le château voisin se rendirent au Lieutenant General Schack, qui ménaçoit de ne faire quartier à personne dés la moindre résistance. On les en mena prisonniers à Coppenhague avec plusieurs autres. Les ennemis prirent aussi dans cette occasion quelques pieces d'artillerie, dont on en fit transporter cinq dans la ville & on encloüa le reste. Le Colonel Pierre Sparr, se signala dans cette rencontre, & reprit aussitôt le poste, dont les Suedois avoient été chassés. L'absence du Roy qui étoit allé visiter sa flote, & la lâcheté de la cavallerie qui gardoit ce poste, furent cause de cette défaite. Les Suedois y perdirent plus de quatre cent hommes en comptant les prisonniers. Suanto Baner fils du Maréchal de ce nom y fut fait prisonnier avec d'autres officiers.

Cependant les Suedois accoururent en foule pour soûtenir leurs gens. Les Danois s'étoient déja retirés dans la ville, sans avoir perdu que trente hommes, sans conter néantmoins quelques prisonniers, & quelques autres que la poudre avoit endommagés. On disoit que si les Danois eussent d'abord rompu le pont du verger du Roy, pour empécher la cavallerie Suedoise d'y passer, ils auroient peu se rendre maîtres de toute nôtre artillerie, parce que la cavallerie n'auroit pû avancer en ce cas, sans faire un grand détour. La nuit suivante les Danois firent encore une sortie, à la faveur de l'extréme obscurité qu'il faisoit alors, & de la négligence des nôtres; ils brûlerent plusieurs barques, sur lesquelles les Suedois se disposoient à passer dans l'Isle d'Amack, & en emménerent plusieurs dans la ville. Ces pertes reïterées rendirent les Suedois plus precautionnés. Ils firent divers ouvrages pour se mettre à couvert, & se tenir mieux en garde qu'ils n'avoient fait, contre les sortes des Danois. Ces derniers de leur coté firent couper tout ce qu'il y avoit d'arbres dans les jardins de la Reyne & ailleurs, & abbatre les mazures qui restoient aux fauxbourgs, afin que les Suedois ne peussent s'en couvrir. Les assiegés tenterent encore une sortie; ils étoient même déja hors de la porte, mais ayant apperceu de la cavallerie Suedoise, ils se retirerent sans rien faire. 1658.

En même tems les Suedois tirerent sur la ville quantité de boulets rouges, sur tout pendant la nuit; mais ces décharges firent plus de frayeur que de mal, parce qu'il y avoit du monde posté de tous côtés pour eteindre le feu. Cependant ils travailloient aux approches avec plus de vigueur & d'activité qu'ils n'avoient encore fait, ne négligeant sur tout aucune précaution pour se bien retrancher. Ensuite ils fortifierent la levée du Lac St. George d'un retranchement, & d'une palissade, & batoient avec vint deux pieces de canon le bastion opposé. Ils firent apres cela dresser une nouvelle batterie de neuf canons aupres du fort du verger du Roy, & une autre de douze à Wartou, d'où ils battoient continuellement les fortifications de la ville. Mais pour def-

1658. fendre le côté Oriental de la ville, les assiegés firent mettre deux vaisseaux plats & larges qui incommod[illegible]ent beaucoup les ouvrages des Suedc[illegible] du côté de Wartou, & vers le châ[illegible]n, d'autant plus, qu'ils ne pouvoient les en chasser, quoy qu'ils en eussent entiérement fracassé le dessus à coups de canon. Pendant ce tems là, quatre cent Danois, tant Cavalliers que fantasins, firent une sortie par la porte Septentrionale, & donnerent avec grande impetuosité dans un poste gardé par des Suedois, au de là du Lac Blebing; mais de la cavallerie Suedoise y étant accouruë, aussitôt ils furent repoussés dans leurs remparts, apres avoir perdu un Capitaine, & seize soldats. Les Danois sans s'étonner de cette perte envoyerent encore cinquante soldats dans les tranchées voisines; mais les Suedois qui avoient quitté ce poste y étant revenus, & d'autres y étant encore accourus des environs, repousserent l'ennemi, non sans carnage. Deux Colonels nommés Urne, & Bremer y furent blessés à mort, & moururent le lendemain; Frideric les regardoit se battre du rempart, & quand il se fut retiré, le Colonel Lang, qui se mit en se place, fut jetté par terre d'un coup de canon, dans la poitrine. Les Danois voyant qu'ils ne gagnoient plus rien par leurs sorties, se mirent à fortifier les nouveaux ouvrages qu'ils avoient faits en divers endroits, mais sur tout le bastion appellé Holmer, parce que la ville étoit plus foible de ce côté là. Les Suedois d'autre côté travailloient à avancer leurs travaux entre le Lac St. George & Blebing, s'étant fortifiés dans leurs tranchées avec une extréme diligence, & ayant joint tous les postes par une ligne de communication.

30. Août.

Cependant on se canonnoit de part & d'autre sans discontinuation. Il se donnoit même de tems en tems quelques escarmouches, mais sans beaucoup de perte ni de côté, ni d'autre. Les assiégés commençoient déja à manquer de plusieurs choses, quoy que tout se distribuât avec beaucoup d'œconomie, & que le Roy Frideric luy même en donnât l'exemple. Mais la nouvelle qu'ils apprirent qu'il leur venoit du secours par terre & par mer releva leurs esperances, que la perte de Cronenbourg avoit fort abbatues. 1658. D'autant plus que la prise de cette place mettoit les Suedois en Etat de presser Coppenhague avec toutes leurs forces, & qu'ils y avoient gagné du canon & de la poudre, dont ils n'avoient pas auparavant en grande abondance.

Cependant dans le tems que la flote de Suede se retiroit dans le Sond sur la nouvelle de l'arrivée des Hollandois, il entra un grand nombre de barques dans la ville, qui n'y furent pas d'un médiocre soulagement; il y entra aussi la nuit cent soixante soldats qui étoient venus de Zelande, en côtoyant la mer. Outre cela, par le moyen d'un valet d'Vrangel qui étoit Danois, & avec le secours de seize paysans Zelandois, on fit entrer dans cette ville un vaisseau tout chargé de butin qu'on avoit remporté de Cronenbourg.

Quelques jours apres cent cinquante Danois, firent encore une sortie vers le soir sur les travaux, & tuerent environ cent travailleurs, qui se reposoient & quelques soldats. Mais il y accourut aussitôt des Suedois qui les repousserent & leur tuerent un Capitaine, & sept soldats. Peu de tems apres, ayant tenté une autre sortie sur une redoute qui n'étoit pas achevée, ils furent encore repoussés avec quelque perte, apres avoir tué plusieurs pionniers. *1. Octobr.* *4. Octobr.*

§. 100. La flotte Suedoise ayant demeuré quelque tems dans le détroit, sans rien apprendre de l'arrivée des Hollandois, prit le parti de retourner sur la côté de Coppenhague. Quand elle fut arrivée à la hauteur de Draco, elle mit à terre onze cent hommes de pied, & trois cent cavalliers dans l'Isle d'Amak, à la faveur d'un brouillard fort épais; quelque soldats & quelques païsans qu'on avoit postés là en sentinelle, surpris par l'arrivée des Suedois se sauverent dans la ville avec précipitation. Le Roy Frideric avoit permis aux habitans de cette Isle de demeurer dans leurs biens avec leur bétail, & leurs autres effets, parce qu'ils avoient promis de garder soigneusement les avenües de l'Isle, & qu'en cas de surprise, ils auroient toûjours assés de tems pour emener dans la ville leurs provisions & leur bétail. Mais la descente des Suedois fut si prom-

Les Suedois descendent dans l'Isle d'Amak. *7. Oct.*

1658. promte & si inopinée, qu'à peine pûrent ils se sauver eux mêmes & quelque peu de leur bêtail. Le premier soin des Suedois fut, de bien fortifier l'endroit ou ils avoient fait leur descente, & de se mettre à couvert des insultes des Danois, par de bons retranchemens. A cette nouvelle le Roy Frideric étoit sorti avec de la cavallerie pour surprendre les Suedois dans l'Isle; mais quand il vit, qu'ils s'étoient si bien fortifiés à Draco, & qu'ils étoient superieurs en nombre, il n'osa les attaquer, & s'en retourna dans la ville, se contentant d'avoir brûlé de village de Sundby.

Cependant Charles Gustave, ayant appris l'arrivée de la flotte Hollandoise, résolut d'abandonner l'Isle encore une fois apres y avoir mis le feu, & l'avoir pillée. Il laissa se soin au Prince Palatin de Sulzbach, luy ordonnant en même tems de s'approcher de Coppenhague avec de la cavallerie, pour empêcher les Danois de faire aucune sortie. Mais ces derniers ayant eu avis par un déserteur, que les Suedois étoient disperses dans l'Isle, & qu'ils s'amusoient à piller, resolurent de profiter de cette occasion pour les surprendre.

10. Octobr. Le Roy Frideric sortit luy même avec ses gardes, deux cent cinquante cavalliers que commandoient Guldenlew & Jean Alefeld, quelques dragons & cent fantassins, quatre petites pieces d'artillerie, & un corps de reserve d'infanterie. Les Suedois les voyant s'avancer, posterent trois cent cavalliers, presque tous de nouvelles troupes, & cent fantassins aupres du Bourg des Hollandois, pour faire tête à l'ennemi; mais les Danois s'étant jetté sur eux avec impetuosité, les rompirent apres une assés vigoureuse résistance, & les forcerent à reculer. Charles Gustave luy même, eût été en danger de sa personne, aussi bien que le Prince Palatin de Sulzbach & Vrangel, si le Major Gustave Baaz Leyonhielm avec son infanterie, n'eût soutenu l'effort des Danois. Mais apres un assés long combat, il fut enfin pris luy même, apres avoir veu tailler en pieces la plupart de ses gens. Les Suedois perdirent environt cent hommes dans cette occasion, & il n'y eut que trente Danois tant tués, que blessés; apres cette perte le Roy remonta sur sa flotte avec son monde, & abandonna cette Isle. 1658.

Peu de jours apres le Roy courut encore un grand danger, car comme il passoit de Zelande en Schonen, une barque poussée par le vent vint donner sur son esquif avec tant d'impetuosité, qu'il en fut renversé avec tous ceux qui étoient dedans, la pluspart furent noyés, & le Roy luy même s'étant pris à une corde qu'on luy jetta, ne se sauva qu'a peine dans un vaisseau, apres avoir perdu son chapeau & sa canne. Slippenbach qui étoit avec luy se sauva de la même maniere.

Le jour de la rencontre d'Amak, trois cent Danois sortirent de la ville dans le dessein de ruïner les travaux des Suedois sur le Lac Bebling, mais ayant été repoussés, ils s'en retournerent sans avoir rien fait. Les Suedois dresserent dans cet endroit une nouvelle batterie de huit pieces de canon & de deux mortiers, avec quoy ils jettoient sans discontinuer des pierres & des boulets à feu dans la ville, quand les Suedois eurent quitté l'Isle d'Amak, quatre cent Danois firent irruption sur la redoute, qui est à la porte Occidentale, & en chasserent les assiegeans à coup de grenades, mais ces derniers qui y étoient accourus en grand nombre, les forcerent à réntrer dans la ville sans grand mal de part ni d'autre.

Quelque diligence que fissent les Suedois, ils ne pouvoient pas néantmoins avancer beaucoup leurs travaux à cause des fréquentes sorties des assiegés, & du feu continuel qu'ils faisoient. Cependant ils en seroient venus à bout, s'ils eussent eu tant soit peu plus de tems, car ils n'étoient plus qu'à cinquante pieds du fossé, & ils hâtoient déja les approches du chemin couvert, afin de rompre la digue qui retenoit l'eau du fossé, apres quoy il n'auroit pas été mal aisé de le dessécher & de monter ensuite sur le rempart. Mais comme la flotte Hollandoise approchoit, le Roy désirant de faire la paix le fit dire aux assiegés par un trompette. Mais ces derniers flatés par l'esperance d'un prochain secours, ne vouloient point entendre parler de paix, non plus que de la tréve que leur proposoient les Ambassadeurs de France & d'Angleterre. Ainsi on ôtoit peu à peu le canon de dessus les batteries. & on disposoit tout à lever le siege, afin

1658. de pouvoir se retirer sans bruit, en cas qu'il n'y eût pas moyen d'empécher la flotte Hollandoise de pénétrer dans Coppenhague.

Le Roy travaille en vain à se concilier les Hollandois. 18. Août.

§. 101. Pour empécher les Hollandois de secourir le Dannemarc, le Roy avoit chargé Appelboom de représenter aux Etats généraux les raisons qu'il avoit euës, & la nécessité ou il avoit été, de recommencer la guerre, & de les asseurer de son amitié, pourveu qu'ils voulussent agir sincérement avec luy, sans se mêler des affaires de la Suede, ni soûtenir ses ennemis, soit ouvertement soit sous main; Appelboom avoit ordre aussi de leur déclarer, que le dessein du Roy n'étoit point de troubler leur navigation & leur commerce, mais plutôt d'avancer l'un & l'autre, & de prendre des mesures avec eux pour apporter quelque modération au payement des droits. Il devoit encore leur offrir une partie des éclaircissements qu'ils avoient demandés, car il ne jugeoit pas à propos de les accorder tous entiers, comme on en avoit parlé à Thoren, parce qu'alors on ne les avoit promis que de bouche, & sous condition de secourir la Suede contre le Dannemarc, outre que ces éclaircissemens n'étoient ni achevés ni signés. Mais le Roy protestoit en même tems, que s'il pouvoit les obliger en d'autres choses, ils éprouveroient la sincerité de son amitié. Appelboom étoit chargé outre cela de faire des excuses aux Hollandois sur la détention de leurs vaisseaux, au passage de Coppenhague, en leur représentant que c'étoit la coutume, & qu'il ne leur seroit fait aucun dommage. Le Roy écrivit sur le même pied, aux Etats généraux, & leur fit des plaintes de Beuning, comme de celuy qui avoit allumé cette guerre, en empéchant les Danois d'executer le traité, sous esperance d'étre secouru par la Hollande. On répondit à cette lettre d'une maniere fort douce & fort honnête, en representant que les Hollandois n'avoient envoyé leur flotte que pour secourir le Dannemarc, selon le traité sans aucun dessein d'offenser le Roy. Le Roy avoit en même tems envoyé vingt deux mille écus à Appelboom, pour tâcher d'empécher par cette distribution, qu'on n'envoyât aux Danois le secours qu'on leur avoit destiné.

Lors que Cronenbourg fut pris, il s'y trouva un ministre Hollandois nommé la Maire, qui s'y étoit caché sans aucune nécessité. Le Roy l'ayant fait appeller luy representa les raisons de cette guerre, & combien il étoit de l'intéret des Hollandois de vivre en bonne intelligence avec la Suede, l'assûrant qu'il étoit resolu de ne point troubler leur commerce, & de ne rien négliger de ce qui pourroit entretenir leur union. Il luy donna aussi des lettres pour les Etats écrites dans le même esprit. 1658.

Les Hollandois prennent la resolution de secourir le Dannemarc.

§. 102. Cependant les Hollandois ne furent pas peu consternés, quand ils apprirent la descente du Roy en Zelande. La province de Hollande, & tous ceux qui étoient mal intentionnés, n'eurent pas plutôt appris cette nouvelle, qu'à la pluralité des voix, ils firent prendre aux Etats la resolution de secourir le Dannemarc; & Appelboom gagnoit d'autant moins à s'y opposer, qu'il n'étoit pas bien instruit luy même, ni des raisons de cette expedition, ni des desseins du Roy, par ce qu'il reçeut ses lettres trop tard, & que la résolution étoit déja prise, il n'y avoit aucune apparence de la pouvoir faire revoquer. Les Hollandois d'ailleurs avoient beaucoup de peine, à se persuader que le Roy n'augmenteroit pas les droits du Sund, dans un tems ou il étoit extrémement pressé d'argent. La mort de Cromvel qui arriva en ce tems là, ne contribua pas peu non plus à les rendre plus entreprenans, par ce qu'ils ne craignoient plus d'obstacle à leurs desseins, du côté de l'Angleterre, ou ils envoyerent Nieuport, pour animer les Anglois contre Charles Gustave & les engager à se joindre à eux, pour sauver le Dannemarc.

En effet si d'un côté tous les ennemis du Roy ne pensoient qu'à profiter de l'occasion de l'attaquer, pendant qu'il étoit occupé à la guerre de Dannemarc, & que tant d'affaires à la fois luy permettoient à peine de respirer, de l'autre, la France & l'Angleterre n'étoient pas fâchées de voir que la flotte Hollandoise se disposoit à traverser ses desseins, esperant d'avoir quelque occasion de renoüer la paix, tant pour conserver le Dannemarc que pour arrêter les progrés de la Suede. Et quoy que le Cardinal Mazarin dit

1658. dît à Courtin, que Charles Gustave avoit bien fait, & qu'il n'eût pas fait autrement luy même, s'il eût été en sa place néantmoins, il paroissoit assés d'ailleurs, que ce Cardinal n'approuvoit point cette entreprise, & qu'il avoit parlé plus sincerement à Borel Ambassadeur de Hollande, quand il luy avoit dit, que le Roy de France n'approuvoit pas cette invasion, & qu'il ne souhaitoit pas, que Charles Gustave devint trop puissant. On remarqua aussi, que de Thou Ambassadeur de France à la Haye se tremoussa fort quand la nouvelle en vint en Hollande, & qu'il demandoit avec beaucoup d'empressement, les raisons de cette expedition à Appelboom. Aussi aucun des Ambassadeurs ne felicitat il ce ministre de la prise de Cronenbourg, comme c'est la coutume, excepté l'Ambassadeur de Portugal, qui disoit, que le salut de son maître dépendoit du succés de cette expedition, par ce qu'elle pourroit rabattre la fierté des Hollandois.

D'autre côté les Hollandois caressoient fort Downing ministre Anglois, & n'oublioient rien pour luy donner de mauvaises impressions des desseins de la Suede, insinuant assés clairement, que pourvû que l'Angleterre se tint en repos, ils ne manqueroient pas d'occasion de chasser les Suedois de Dannemarc. Ce ministre de son côté avertissoit les Hollandois de ne rien faire avec précipitation, mais en même tems il representoit à Appelboom, que l'intention de Cromvel n'avoit pas été de procurer à l'Angleterre aucune prérogative sur la mer Baltique, au sujet du commerce, mais seulement de favoriser la cause commune des Protestans, laquelle alloit recevoir un préjudice tres considerable de cette nouvelle guerre; que pour le commerce de la mer Baltique l'Angleterre avoit d'autant moins lieu de s'en soucier, qu'elle pouvoit tirer toutes les mêmes marchandises de la nouvelle Angleterre, & même les mats de navire. Qu'au reste le Roy auroit beaucoup de peine à faire approuver cette guerre à toute l'Europe, s'il ne montroit bien clairement que le Dannemarc s'étoit engagé dans quelque nouvelle alliance.

Quoy que les Hollandois ne fussent d'eux mêmes que trop animés contre la Suede, ils étoient fortement 1658. soûtenus dans cette disposition par les Imperiaux, les Polonois, les Danois & le Brandebourg; sur tout Beuning au retour de Dannemarc, alloit disant d'un ton de Prophete, qu'il ne pouvoit voir sans mourir de douleur une aussi puissante Republique, sur le point de souffrir tant de maux de la part de la Suede, quoy que ce ne fût qu'un Royaume épuisé, qui ne devoit ses succés qu'à sa temerité, & au peu de resistance qu'il trouvoit à ses desseins. De Witte ne representoit pas avec moins de vehemence aux Etats généraux, que si l'on n'y pourvoyoit de bonne heure, la Hollande ne devoit pas s'attendre d'être mieux traitée par la Suede, que le Dannemarc; que les Hollandois étoient obligés à secourir ce Royaume, en vertu de l'alliance qu'ils avoient faite avec luy, & qu'il n'y avoit pas de tems à perdre. Que la Hollande ne pouvoit pas se passer du commerce de la mer Baltique, dans lequel il étoient intéressez pour quatre vint millions tous les ans, & que le seul transport de vaisseaux en ce Païs là montoit à quatre millions d'écus. Ainsi on eut bientôt arrêté d'envoyer du secours en Dannemarc, tant en argent qu'en soldats, en navires, & autres préparatifs de guerre. Il ne fut pas même parlé de tenter un accommodement. D'abord on étoit d'avis, d'envoyer six mille fantassins pour servir de troupes auxiliaires. Mais comme Beuning representa, qu'il n'y avoit que peu de vivres à Coppenhague, on se contenta de deux mille hommes, qu'on resolut d'y envoyer avec trente vaisseaux de guerre. Les Hollandois envoyoient ce secours en Dannemarc avec d'autant plus de confiance, que les Ambassadeurs de France & d'Angleterre, ne disoient pas un mot en faveur de la Suede. Ils s'excusoient sur ce que Charles Gustave n'avoit point notifié cette entreprise à leurs Maîtres, ce qui leur lioit entiérement les mains, & se plaignoient en même tems, que cette nouvelle invasion portoit atteinte à une paix qui s'étoit faite par leur entremise, & dont ils étoient les garants. Ils ne se cachoient pas même du chagrin que leur faisoient les progrés de la Suede: Et Downing disoit assez clairement, que le Roy avoit plus à cœur ses propres interets,

1658. térets, que celuy de la Religion protestante, qu'il n'avoit tenu qu'à luy de traiter avec le Brandebourg & les Hollandois, & qu'il avoit refusé les bons offices de Cromvel, qui luy auroient été d'une grande importance, pour terminer la guerre de Pologne. Cependant quand les Hollandois demanderent à Downing, quel étoit le jugement de Cromvel sur cette guerre; il leur répondit, que le Protecteur n'en pouvoit pas juger, sans sçavoir auparavant les raisons du Roy.

On jugeoit aussi de ce que Thou ne visitoit que rarement Appelboom, que le Roy de France n'approuvoit pas cette entreprise. Et en effet les François & les Anglois étoient fort piqués de ce que Charles Gustave leur en avoit fait mystere; & ils disoient assés ouvertement, qu'il ne se souvenoit de ses amis qu'autant qu'il en avoit besoin, & qu'ils ne seroient pas fâchés, de le voir assés presse, pour être reduit à traiter avec le Dannemarc, par ce qu'il n'étoit pas bon qu'il se rendît maître de ce Royaume. Il est vrai, que de Thou avoit receu ordre du Cardinal Mazarin de veiller aux intérets de la Suede; mais comme il ne produisoit point ses ordres, il y à beaucoup d'apparence, qu'on ne les lui avoit donnés que par maniere d'aquit. D'ailleurs il rendoit les Hollandois plus fiers que jamais par les caresses qu'il leur faisoit, & il n'avoit pas peu contribué à refroidir le ministre d'Angleterre, qui paroissoit le mieux intentionné pour les Suedois.

Les ministres de Dannemarc insistoient fortement aupres des Hollandois, pour les engager à faire irruption dans le Païs de Breme afin de faire diversion. Mais les Hollandois le refuserent, de peur que les Imperiaux ne prissent occasion de là de s'y poster. Ils résolurent en même tems de se contentet, de secourir le Dannemarc, sans entreprendre aucune hostilité de leur part. De son côté, quand le Roy eut pris Cronenbourg, il relâcha les vaisseaux marchands Hollandois qu'on avoit retenu jusqu'alors, de peur qu'il ne semblât avoir commencé le premier à exercer des hostilités, quoy que plusieurs luy conseillassent de les retenir, jusqu'à ce que les Hollandois eussent déclaré s'ils vouloient secourir le Dannemarc, ou non, par ce qu'au premier cas on pourroit s'en saisir, 1658. comme d'un butin qui n'étoit pas à mépriser, puis qu'il montoit à quatre millions; mais le Roy n'estimoit pas que cette prise vallût la peine d'irriter les Hollandois, qui ne l'étoient déja que trop. Au contraire pour les radoucir, il ordonna à Appelboom de leur offrir une entiere exemtion de droits sur le Sond, pourvû qu'ils promissent de ne point secourir le Dannemarc. Il leur faisoit aussi offrir une demi exemtion dans les provinces nouvellement conquises, tant à l'égard des marchandises de leur Pays qu'ils transportoient de chés eux, dans ces provinces, qu'a l'egard de celles qu'ils en emportoient, soit chés eux, soit ailleurs, pourvû que ce ne fût pas dans les ports de la Suede. Il leur offroit sur tout ce parti en Norvege, ajoûtant que s'ils desiroient quelque chose de plus, on en pourroit traiter, & que le commerce de la poix leur seroit libre, dés que le tems accordé à la societé seroit expiré; que si le Roy gardoit la Prusse, les Hollandois y auroient les mêmes privileges que les Suedois eux mêmes; que s'il se rendoit Maître du Dannemarc, il rembourseroit aux Hollandois ce qui leur étoit deu par les Danois. Que si ces offres n'étoient pas suffisantes, il leur faisoit offrir encore une demi exemtion de droits dans tous les ports de Suede, à l'egard des marchandises qu'ils y apporteroient de chés eux, & qu'ils emporteroient de Suede en Hollande, mais non pas à l'egard des marchandises qu'ils transporteroient d'un port de Suede à l'autre. En échange de tout cela le Roy leur demandoit seulement d'entretenir fidelement l'ancienne amitié, de ratifier le traité d'Elbing, de ne point assister les ennemis de la Suede, de ne se point mêler dans leurs querelles, quand le Roy seroit en guerre avec eux. Le Roy ne vouloit pourtant pas qu'on leur fît ces offres, sans être auparavant asseuré que moyennant ces conditions on le laisseroit en liberté de conquerir le Dannemarc, car sans cette précaution, ces offres n'auroient servi que d'occasion à faire de nouvelles demandes, & à traverser ses desseins. Mais les Hollandois furent sourds à toutes ces propositions; ils les trouvoient à la verité fort avantageuses; mais ils se défioient de leur execu-


PVGNA NAVALIS
in ipsis faucibus Freti ÖRESUND SVECOS
inter et Belgas Fœderatos Commissa d. 29. Octob.
An: 1658.
Helsingöra
Croneburgum
Helsingburgum.
Nomina et Ordo Navium Suedicarum.
Prima Acies.
1. Cæsar.
2. Apollo.
3. Ceruus.
4. Westerwijk.
5. Amarantha.
6. Cignus.
7. Luna dimidiata.
8. Fides.
9. Wismaria.
10. Sudermannia
11. Ostrogothia.
Tertia Acies.
1. Draco.
2. Stella Pol.
3. Venator.
4. Simson.
5. Carolus.
6. Ioannes.
7. David.
8. Leopard.
9. Falco.
10. Delmenh.
11. Castellum.
12. Raphael.
Acies secunda sive principalior
1. Victoria.
2. Lucifer.
3. Falco.
4. Ensis.
5. Corona.
6. Pelican.
7. Mercurius.
8. Mars.
9. Luna.
10. Samson.
11. Aquila.
Quarta Acies.
1. Hercules.
2. Rosa.
3. Accipiter.
4. Smalandia.
5. Maria.
6. Phænix.
7. Angermania
8. Cignus.
9. Leo Suedicus.
10. Saluator.
11. Fortuna

N. 76.


Delineatio Eorum d. 19. Nouemb
Anno 1658 ad Landicor gesta sunt, cum Dani
Hollandis iuncti nauium aliq mersione ostium por-
=tus Lands Coronensis obstrue tentes a Succis fortiter
repeller
A. Nauis Prætoria, et reliqua S classis, quæ in portu land
Coronensis durante conflictu in immota stetit.
B. Naues Succorum stationariæ et scaphæ longiores
Succorum tormentis minoribus quæ bellicas et incendia
rias Danorum et Hollandorum portu arcebant, quarum
una ipsemet Sereniss: Sueciæ R illustr. Regn. Archithalass:
Wrangelio vehebantur. D. Naui Magnus Curlandus
dicta quæ mergebatur. E. Danor et naues igniferæ re infecta
discede
Landz Crona Vrbs
Malmogia Vrbs
Haffnia
F. Classis Dano- nauibus igni
feris et demersioni destinatis ferre vollens
sed sine fructu
N. 77.

1658. execution, si une fois le Roy venoit à bout de ses desseins.

La Flotte Hollandoise part pour le Dannemarc. §. 103. Ainsi les Hollandois persisterent dans la résolution de secourir le Dannemarc. La ville d'Amsterdam sur tout y étoit portée d'un si grand zele, qu'elle prêta trois millions de florins à un tres médiocre intérêt, pour équipper & pour armer la flotte. On donna le comandement de l'armée de terre au Colonel nel Pichler, & celuy de la flotte à Jacques Vassenaer Seigner d'Opdam, à qui on joignit Witte, Wittens, & Pierre Floris avec ordre de ne pas passer plus avant s'ils apprenoient que Cronenbourg & Coppenhague fussent pris, & de se retirer dans quelque Port, où ils pûssent être en seureté, jusqu'à ce qu'ils receussent de nouveaux ordres. Il y avoit quatre vint uns qu'il ne s'étoit vû une si belle flotte en Hollande, car elle étoit de trente cinq vaisseaux bien équippés, & suivis d'un grand nombre de barques qui portoient les soldats & les vivres. Aussi les Hollandois ne pouvoient ils se figurer que la flotte Suedoise osât hazarder le combat, parce que si une fois elle venoit à être défaite les Provinces du Roy ne pouvoient manquer d'être de tous côtés à découvert; au lieu que quand même les Hollandois auroient été batus, ils étoient assés riches pour équipper une nouvelle flotte; outre qu'en cas de mauvais succés, ils contoient toûjours sur la France & sur l'Angleterre, pour faire un traité avantageux avec la Suede. Apres que cette flotte eût long tems été retenuë dans le port de Flie
7 Octobr. par le vent contraire, elle entra enfin dans l'Océan.

Combat naval avec les Hollandois. §. 104. Etant arrivée à un mille de l'entrée du détroit, elle demeura six jours à l'ancre derriere les bancs
21. Octobr. appellés des Lappons, en attendant le vent. Pendant ce tems là, la flotte du Roy s'étoit beaucoup fortifiée, elle étoit même superieurs par le nombre des vaisseaux à celle des Hollandois, & d'ailleurs montée de quantité de braves gens, & comme le combat se devoit donner dans le détroit, il commanda qu'on accrochât les vaisseaux ennemis, en sorte qu'on pût combattre de pied ferme & comme sur terre, afin de pouvoir se prévaloir du service des vieux fantassins. 1658.
Comme la flotte Hollandoise étoit à la vuë des Suedois, & que ces derniers avoient le vent sur elle, plusieurs étoient d'avis de l'attaquer. Car on prétendoit, que ce n'étoit pas faire la guerre aux Hollandois que de repousser le secours qu'ils envoyoient à une ville que le Roy tenoit assiegée, puis qu'ils ne croyoient pas faire la guerre à la Suede, en secourant le Dannemarc. Et on eût peu les attaquer si subitement, qu'ils auroient été contraints de couper les cables de leurs ancres, & de gagner quelque port, ce qui ne pouvoit être qu'en Norvege ou en Hollande; par ce moyen, leur secours étoit inutile, & on pouvoit esperer de venir à bout de Coppenhague, & d'en reduire les habitans au désespoir sur tout dans une aussi rude saison, qu'est celle de l'hyver; au lieu qu'au contraire si une fois les Hollandois pouvoient avoir le vent favorable, tous les efforts des Suedois n'empécheroient pas qu'au moins la meilleure partie de leur flote ne pût entrer dans Coppenhague. Il est certain, que c'étoit là le meilleur avis, & le Roy se repentit trop tard de ne l'avoir pas suivi.

Mais l'autre avis l'emporta, parce qu'il sembloit en effet être le plus seur. On disoit qu'avant que les Hollandois peussent traverser le Sond, dont la flotte Suedoise leur empechoit le passage ils offriroient de traiter; qu'on pouvoit beaucoup les incommoder des deux Forts de Cronenbourg & d'Elsembourg, qui étoient sur le bord de la mer, à l'opposite l'un de l'autre. Que s'il arrivoit que les Hollandois eussent le dessus à cause de leur experience sur mer, les vaisseaux Suedois pouvoient se retirer sous le canon de ces deux forteresses, ou dans le port de Landscron, au voisinage. Cet avis ayant donc prévalu, les Suedois attendirent que la flotte Hollandoise les attaquât. Ainsi le vingt neuviéme d'Octobre les Hollandois levérent 29. Octobr.
l'ancre, & passerent en ordre de bataille au milieu du Sond, avec un vent tres favorables, leur flotte étoit partagée en trois escadres. La premiere étoit d' onze vaisseaux, commandée par Witte Wittensen. La seconde étoit de treize, comman-

1658. mandée par l'Admiral d'Opdam; & l'arriere garde, qui étoit d'onze vaisseaux, étoit commandée par Pierre Floris. La flotte Suedoise qui étoit de quarante deux vaisseaux, étoit partagée en quatre esquadres, dont la premiere étoit commandée par Henri Gerdson, qui tout Zelandois qu'il étoit, ne voulut pas quitter le service de Suede, quoy qu'il s'agît de combattre contre ses compatriotes. Charles Gustave Wrangel grand Admiral conduisoit cette premiere escadre; ayant sous luy son contre Admiral Claude Bielkenstiern; & Gustave Wrangel commandoit un corps de reserve de huit vaisseaux du coté de l'Isle de Wen. Entre huit & neuf heurs la flotte Hollandoise passa les deux châteaux de Cronenbourg & d'Elsembourg sans les saluer, comme c'est la coutume entre nations alliées. On tira quelques canons sans boulets pour l'avertir de saluer; mais comme elle continuoit à n'en rien faire, allant droit aux Suedois; on tira toute l'artillerie de ces deux châteaux, sans pourtant faire d'autre dommage, si non qu'un boulet tiré d'Elsembourg tomba dans le vaisseau de Pierre Floris, & y tua trois hommes. Ce qui fit découvrir qu'une flotte ennemie pouvoit passer par là sans beaucoup de danger, contre ce qu'on avoit creu, jusqu'alors. En effet ce détroit étant de la largeur de neuf mille brasses, il est impossible de tirer asses juste, pour que les boulets portent jusqu'aux vaisseaux qui passent au milieu.

Comme la flotte Suedoise avoit le vent aussi contraire, que les Hollandois l'avoient favorable, ses vaisseaux ne pouvoient qu'à peine garder leurs rangs, ni se soutenir les uns les autres. Cependāt la flotte Hollandoise en fut receuë avec beaucoup de vigueur. Et même Wrangel ayant pris les devants, en vint aux mains avec Opdam; mais n'ayant pas été soûtenu à tems par les autres vaisseaux de son escadre, il se trouva enfermé par sept vaisseaux Hollandois, & apres avoir long tems canoné de part & d'autre, son gouvernail ayant été emporté, il fut contraint de quitter le combat, & de se retirer sous le canon de Cronenbourg, afin de radouber son vaisseau, ce qui l'occupa si long tems, qu'il ne put retourner au combat, le vent l'ayant empêché de monter un autre vaisseau, comme il en avoit le dessein. 1658.

Bielkenstiern fut plus heureux; car apres un rude choc, il accrocha le vaisseau de Witte Wittens, & étant soutenu d'un autre vaisseau Suedois, il prit le vaisseau Hollandois, & tua même l'admiral avec une bonne partie de ceux qui étoient dedans. Il est vray, que celuy de Bielkenstiern luy même fut tellement endommagé, qu'il ne put plus revenir au combat, aussi bien que celui de Gerdson, ce qui n'étoit pas une petite perte pour la flotte Suedoise, puis que par là, trois de ses principaux vaisseaux se trouverent hors de combat en une heure de tems. Cependant les autres firent si bien leur devoir, que les Hollandois eux mémes confesserent n'avoir jamais été à une occasion si chaude. Et comme ils virent que les Suedois affectoient de combattre de pied ferme, en accrochant les vaisseaux, ils prirent le parti de se détourner un peu, faisant voile du côté de Coppenhague; mais ils furent poursuivis par les Suedois, jusqu'a l'Isle de Wen, & ils l'auroient encore été plus loin si neuf vaisseaux Danois ne fussent sortis de Coppenhague pour les secourir. Dans ce combat le vaisseau de l'admiral d'Opdam fut un des plus mal traités, parce qu'il fut accroché des deux côtés par deux vaisseaux Suedois, dont l'un s'appelloit le Phosphore, & l'autre le Pelican; mais Opdam ayant été secouru par un autre vaisseau Hollandois, les deux Suedois furent coulés à fond. L'eau entrant déja dans le vaisseau d'Opdam à la hauteur de six pieds, il fallut fermer les sa bords du premier rang, & il n'eût tenu qu'à Gustave Vrangel de le prendre, car il en avoit été averti par ses gens, mais son peu de courage fut salutaire à Opdam. Les Suedois ne perdirent que deux vaisseaux dans ce combat, mais les autres furent presque tout fracassés. Outre le vaisseau de Witten, qui étoit monté de soixante pieces de canon, la flotte Hollandoise en perdit encore quatre autres qui furent coulés à fond, où brulés; il y eut cinq capitaine de vaisseaux & plus de huit cent soldats

1658. dats de tüez, ſans conter Witten & Floris.

Quand le ſecours de Hollande fut entré à Coppenhague, Charles Guſtave ayant retiré ſes troupes de devant la place, les tint trois jours rangées en bataille, à quelque diſtance de là, aupres d'un village nommé Walby, pour voir ſi les Danois ne voudroient point donner combat; mais comme perſonne ne ſe preſentoit, il ſe poſta aupres du village de Bronsby à deux milles de la ville, ou ilfortifia ſon camp, & y fit de bons retranchemens, ayant bouché toutes les avenuës de la ville, du côté de la Zelande.

Les Hollandois joints aux Danois ayant travaillé inutilement à attirer encore une fois au combat la flotte Suedoiſe, qui s'étoit retirée dans le Port de Landscron, tâchoient de l'empécher d'en ſortir, en y faiſant enfoncer de vieux vaiſſeaux chargés de pierres; mais cette tentative fut inutile, par ce que les Suedois détournerent les brulots avec de grands batons à croc.

Le Roy fut en grand danger de ſa vie dans cette occaſion, car s'étant mis ſur une barque par un grand broüillard, pour reconnoître les flottes ennemies, quand le ſoleil eut diſſipé ce broüillard, il ſe trouva à la portée de leur canon, auſſi ne manquat on pas de luy en tirer pluſieurs volées, qui ne luy firent point d'autre mal, que de jetter beaucoup d'eau dans ſa barque.

Les Alliés ſecourent le Dannemarc. §. 105. L'Electeur de Brandebourg ne s'avançoit pas avec moins d'ardeur avec ſes troupes, & celles de l'Empereur, pour ſecourir le Dannemarc. Il eſpéroit que par le ſecours de la flotte Hollandoiſe, il luy ſeroit aiſé de ſurprendre les Suedois répandus ça & là dans les Isles, & enſuite de les chaſſer de l'Allemagne, apres avoir défait leur armée. Mais le Roy ſans ſe mettre beaucoup en peine de ces projets, preſſoit toûjours vivement le Dannemarc, regardant comme un coup tres important de mettre la Suede en repos de ce côté là. Afin qu'il ne fût pas aiſé de deſcendre dans les Isles, il fit fortifier le mieux qu'il put Nybourg, Fobourg, & les autres endroits de quelque importance. Il avoit laiſſé le Prince de Sulzbach & George Frideric Comte de Waldec avec ſix mille chevaux & deux mille hommes de pied dans le Holſtein pour faire tête aux alliés, leur commandant de ſe tenir tant qu'ils pourroient ſur la riviere d'Eider, ou de gagner Friderixode, s'ils ſe voyoient preſſés de trop pres, car le Roy faiſoit fortifier de nouveau cette place avec grand ſoin, & y faiſoit transporter du voiſinage quantité de munitions de bouche. D'ailleurs il envoya quelques regimens dans les Isles d'Alſen & d'Arroe, pour defendre Sonderberg. Au reſte il étoit fort aiſé de voir ſes ennemis ſe tourner de côté du Holſtein; par ce qu'il eſperoit que leurs troupes compoſées de diverſes nations, & ſans diſcipline, y conſumant en peu de tems ce que les Suedois y pourroient avoir laiſſé de vivres, y ſeroient affamées, avant que de pouvoir rien entreprendre. Et comme l'Electeur de Brandebourg n'avoit pas touché à la Pomeranie, le Roy ordonna à Wirtz Gouverneur de Stetin d'epargner auſſi les terres de cet Electeur, voulant que ce dernier fût l'aggreſſeur; & même il blâma Conrad Mardfeld Commandant de Wismar, d'avoir fait quelques priſonniers ſur les troupes des ennemis, luy ordonnant de les relâcher inceſſament, de peur qu'en attaquant le premier les alliés, il ne ſe privât du ſecours qu'il pouvoit attendre en vertu de l'alliance du Rhin. 1658.

L'Electeur à qui on avoit donné le commandement general des troupes alliées, prit les devants pour le Holſtein, avec un gros corps de cavallerie; le reſte de l'armée qui faiſoit en tout vingt quatre mille hommes, le ſuivoit à petites journées. Comme cette armée ne ceſſoit de harceler le Duc de Holſtein, ſans doute en haine de ſon alliance avec le Roy de Suede, ce dernier luy fit dire par le Prince de Sultzbach, de tenir tête autant qu'il pourroit à l'ennemi, & de n'écouter aucuns conſeils mitoyens, parce qu'ils n'étoient plus de ſaiſon; ajoûtant qu'il ne falloit pas ſe laiſſer effrayer par le nom de l'Empereur, puis que l'Empereur avoit entrepris cette guerre, ſans le conſentement des Etats. Que d'ailleurs les Danois étoient ſi animés contre la maiſon de Gottorp, que quelque tour qu'il pût prendre pour les adoucir, il ne falloit rien attendre

Eeee que

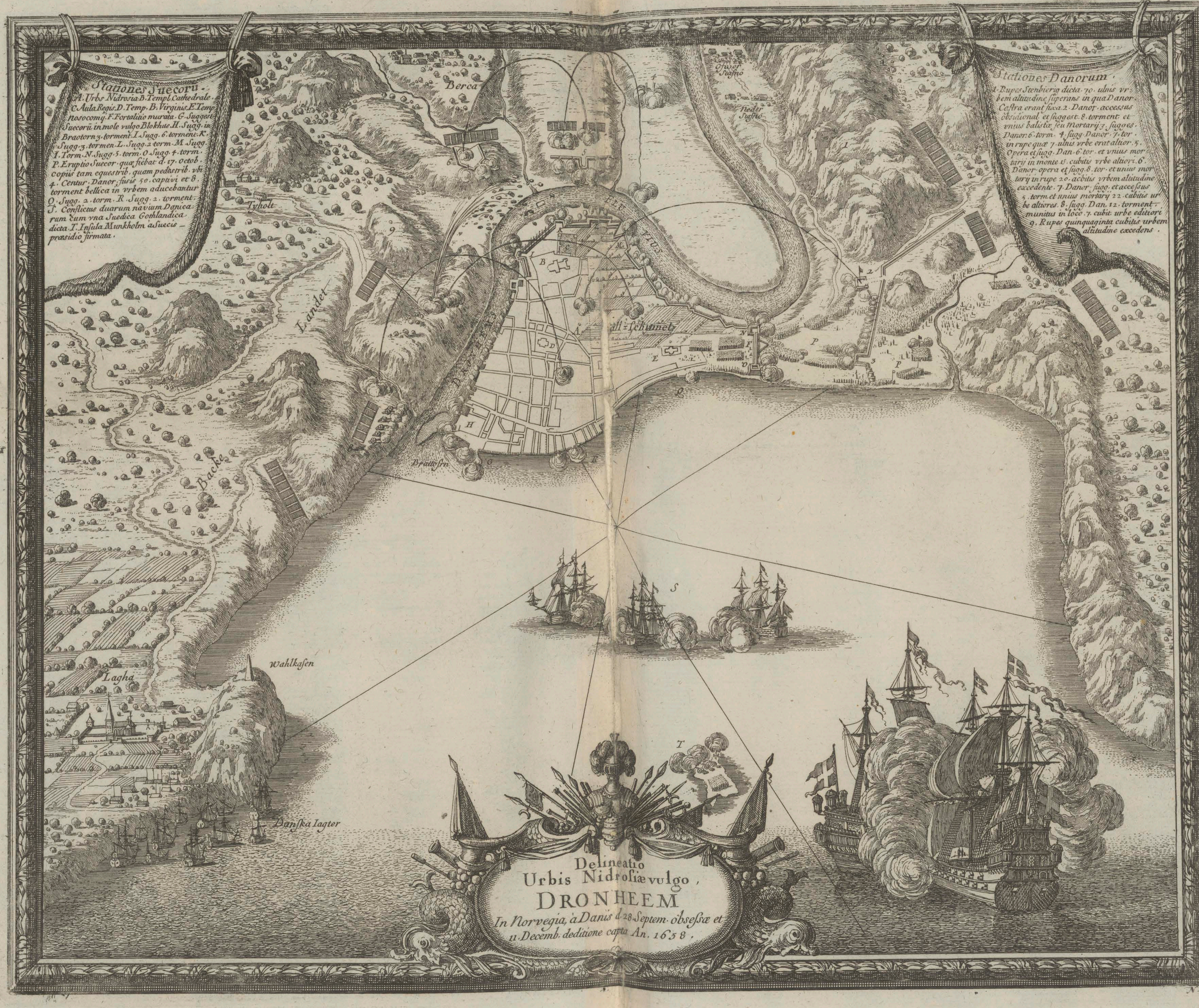
1658. que de funeste de leur part. Que les Imperiaux & ceux de Brandebourg n'épargneroient pas plus ses terres, quand même il se déclareroit pour eux, ou qu'il se tiendroit neutre, que s'il s'opposoit de vive force à leur pillage, parce que de maniere ou d'autre, il falloit qu'une armée ennemi cherchât de quoy vivre. Outre qu'il étoit à craindre, que s'il se déclaroit neutre, on ne le dépoüillât de Tonningen, sous prétexte de caution, & qu'on ne mît des troupes en quartier dans son pays. Il luy faisoit considerer encore que la saison étoit fort propre à fatiguer & à ruïner l'ennemi, & qu'il y avoit espérance que le traité de Pologne auroit un heureux succés, auquel cas il ne traiteroit pas avec l'Empereur sans y comprendre son beau Pere; outre cela, il representoit à ce Duc, que si les desseins qu'il avoit sur le Dannemarc venoient à réussir, il le mettroit en possession de ce que les Danois occupoient dans le Holstein, ce qu'il ne pourroit pas prétendre, s'il se tenoit les bras croisée. Au reste le Roy jugeoit que si une fois on commençoit le traité avec la Pologne, il pouroit étre regardé comme achevé, parce qu'il ne feroit aucune difficulté de ceder la Prusse, esperant se dédommager suffisamment par la conquête du Dannemarc.

Quoyque ces témoignages de l'affection du Roy ne pussent étre que fort agréables au Duc, le Prince de Sultzbach remarquant néantmoins qu'il ne pouvoit se resoudre à faire la guerre dans un âge si avancé, luy proposa un expédient, pour se mettre à couvert de toute hostilité. C'est que le Duc prît en sa protection tout le Holstein, & qu'il disposât les Etats à y consentir; moyennant quoy on en tireroit toutes les troupes Suedoises. Mais les Etats de Holstein ne pûrent goûter cette proposition, sous prétexte de la fidelité qu'ils avoient jurée au Roy Frideric, outre qu'ils s'asseuroient sur les Hollandois, qui de leur propre mouvement avoient déja envoyé de l'argent, des soldats & des munitions de guerre à Glukstad. D'ailleurs ceux de la Noblesse que le Prince de Sultzbach fonda là dessus, n'approuva pas non plus ce dessein. Cependant les alliés s'avançant, ce Prince s'en retourna à Friderixodde, & le Duc quitta Gottorp, pour se retirer à Tœnning. 1658.

Expedition des alliez dans le Holstein.

§. 106. Pendant ce tems là, six gros vaisseaux de guerre, avec quantité d'autre petits qui étoient partis de Coppenhague faisoient voile vers le Holstein, pour faire passer les alliés dans les Isles de Dannemarc. Ils ne firent point d'autre expedition que de s'emparer de l'Isle d'Alsen, où s'étoient retirés les Colonels Aschemberg & Knaust apres avoir quitté le Holstein. Les alliés apres avoir employé quelques jours à canonner par terre la forteresse de Sunderbourg située dans cette Isle, firent d'abord passer deux cent fantassins dans l'Isle, puis deux escadrons, ensuite trois mille hommes de pied, qui furent suivis de cinq cent chevaux. Ce qui obligea Aschemberg & Knaust à abandonner les ouvrages qu'ils avoient faits à la hâte sur le bord de l'Isle, pour se retirer, l'un à Sunderbourg, & l'autre à Norbourg; Aschemberg répondit avec beaucoup de fierté aux alliés qui le sommoient de se rendre, & pendant un jour ou deux, il les repoussa vigoureusement. Mais voyant paroître onze vaisseaux de guerre Suedois, que le Roy avoit envoyez pour poursuivre ceux qui etoient sortis de Coppenhague, il se mit dedans avec ce qu'il put ramasser d'hommes & de bagage, laissant à l'ennemi deux mille chevaux de butin. Pour Knaust qui étoit à Norbourg, avec six cent Cavaliers seulement, comme il étoit à un demi mille de la mer, sans aucun moyen de fuïr, ni de se defendre, il fut obligé de se rendre avec tout son monde. C'étoit aussi le dessein des Hollandois de faire passer les alliés en Zelande si la gelée, & les monceaux de glace, dont la mer étoit pleine n'en eussent empéché.

Ainsi ils ne firent que peu de chose dans le Holstein, parce qu'à leur arrivée, le Roy avoit retiré ses troupes dans les places fortes, & dans les Isles, & ravagé tout le plat pays. Presque tout ce qu'il y avoit de Polonois dans leurs troupes s'en retournoit chés soy, rebutés d'une si longue marche. Au reste l'Empereur étoit dans le dessein de faire signifier des defenses au Roy, sous prétexte qu'il avoit attaqué le Holstein, qui étoit un fief de l'Empire. C'est dans cette vuë que l'Ele-


Stationes Suecoru.
A. Urbs Nidrosia B. Templ. Cathedrale.
C. Aula Regis. D. Temp. B. Virginis. E. Temp
nosocomij. F. Fortalitio murata. G. Suggest
Suecorū in mole vulgo Blokhus. H. Sugg. in
Braotorn 3. torment. I. Sugg. 6. torment. K.
Sugg. 3. tormen. L. Sugg. 2 torm. M. Sugg.
1. Torm. N. Sugg. 5. torm. O. Sugg. 4. torm.
P. Eruptio Suecor. quæ fiebat d. 17. Octob.
copiis tam equestrib. quam pedestrib. ubi
4. Centur. Danor. fusis 50. captivi et 8.
torment bellica in urbem aducebantur
Q. Sugg. 2. torm. R. Sugg. 2. torment.
S. Conflictus duarum navium Danica:
rum cum una Suedica Gothlandica
dicta. T. Insula Munkholm à Suecis
præsidio firmata.
Stationes Danorum.
1. Rupes Stenbierig dicta. 70. ulnis ur:
bem altitudine superans in qua Danor.
Castra erant fixa. 2. Danor. accessus
obsidional. et suggest. 8. torment. et
unius balistæ seu Mortarij. 3. sugges.
Danor. 6. torm. 4. sugg. Danor. 7. tor.
in rupe quæ 7. ulnis urbe erat altior. 5.
Opera et sugg. Dan. 6. tor. et unius mor:
tarij in monte 15. cubitis urbe altiori. 6.
Danor. opera et sugg. 8. tor. et unius mor
tarij in rupe 20. acbitis urbem altitudine
excedente. 7. Danor. sugg. et accessus
5. torm. et unius mortarij 22. cubitis ur
be altiores. 8. sugg. Dan. 12. torment.
munitus in loco. 7. cubit. urbe editiori
9. Rupes quinquaginta cubitis urbem
altitudine excedens.
Berca
Tyholt
Landet
Backe
Wahlkasen
Lagha
Danska Iagter
Delineatio
Urbis Nidrosiæ vulgo,
DRONHEEM
In Norvegia, à Danis d. 28. Septem. obsessæ et
11. Decemb. deditione capta An. 1658.

N. 9.

1658. l'Electeur de Saxe écrivit à la Régence de la Pomeranie, à quoy le Roy fit répondre comme il jugea à propos.

Drontheim & Bornholm se revoltent. §. 107. Les habitans de Drontheim n'eurent pas plutôt appris le renouvellement de la guerre en Dannemarc, qu'ils commencerent à se mutiner. Outre l'aversion de ces peuples pour une domination étrangere, ce qui les avoit encore irrités, c'étoit des levées de troupes auxquelles ils n'étoient point accoûtumés, & qui les faisoient trop appercevoir d'un nouveau gouvernement; car on avoit fait un Regiment de ces paysans que l'on avoit transportés en Prusse pour ne revoir jamais leur pays. D'ailleurs on avoit logé de la cavallerie chés eux. On exigeoit d'eux avec la derniere rigueur des impots qui leur paroissoient tout extraordinaires ; sur tout ceux qu'on levoit sur le Stockfisch qui fait la principale partie du commerce de ces gens là. Ce qui sans doute étoit une grande imprudence; car si on se fût contenté, au moins au commencement, d'un impôt moderé, il eût été facile d'attirer là tout le commerce des autres endroits de la Norvege. Quoy qu'il en soit ces rebelles soûtenus par des soldats qu'on leur avoit envoyés des autres endroits de l'Isle, pressoient tellement les Suedois, qui d'ailleurs manquoient de vivres & de poudre, que le Roy fut obligé d'envoyer à leur secours Eric Drakenberg, avec un détachement de Jemptland; mais comme les paysans s'étoient emparés de tous les passages de cette Province à Drontheim, Drakenberg s'en retourna sans rien faire, soit qu'il ne peut les forcer, soit qu'il n'osât l'entreprendre; outre que le Senat luy avoit écrit de ne point exposer ses soldats, par ce que si une fois on prenoit Coppenhague, il seroit aisé de recouvrer Drontheim, au lieu que si ces troupes venoient à être défaites la Suede seroit exposée aux incursions de l'ennemi de ce côté là.

Cependant le Roy fut fort mal content de ce qu'il avoit rebroussé chemin, sans avoir fait aucune tentative, jugeant qu'il étoit indigne d'un homme de guerre de craindre des paysans, au lieu de les attaquer, & de les forcer. Outre qu'il luy étoit fort important de conserver ce qu'il avoit de gens assiegés dans Drontheim aussi bien que la Province elle même, dont il pouvoit tirer entre autres choses, deux mille cinq cent livres de cuivre par an. D'ailleurs Drakenberg ayant receu ordre d'entrer dans Drontheim, c'étoit à luy d'obeïr à quelque prix que ce fût, sans se mêler d'expliquer ses ordres. Quoy qu'il en soit Claude Sternschild Gouverneur de la Province ne voyant aucune apparence de secours fut obligé de se rendre, & d'abandonner la ville, & tout le districte, d'où il fut conduit avec les siens à Herrendal. Il est vray que le Roy avoit commandé à Sternschild de retourner sur ses pas, & de tâcher de reprendre Drontheim, mais il revoqua cet ordre, quand il eut appris de ce Gouverneur luy même, quelle étoit la situation de cet endroit, & la nature du terrain, content que l'on peût mettre le pays de Jemptland & Herrendal à couvert des courses de l'ennemi.

Les habitans de l'Isle de Bornholm, ne se revolterent pas avec moins de succés. Jean Prinzenschild en étoit Gouverneur, & il faisoit son séjour dans le château d'Hammershuse. Pour le surprendre, ils l'inviterent à souper dans la ville, qui est au pied de ce château, & s'étant attroupés, ils le tuerent avec tout ce qu'il y avoit de Suedois dans cet endroit. Quoy que le château eût perdu son Gouverneur, il ne laissa pas de tenir quelque tems : Mais quelques vaisseaux de Coppenhague, étant venus soutenir les rebelles, il fut contraint de se rendre.

§. 108. Comme les Hollandois venoient de se declarer en effet ennemis de la Suede, quoy qu'ils ne voulussent pas en porter le nom, le Roy mit en déliberation, s'il leur déclareroit la guerre, ou s'il feroit quelque tentative pour s'accommoder avec eux. Ceux qui étoient du premier avis disoient pour leurs raisons, que les Hollandois avoient merité d'être traités comme ennemis, à plus d'un égard, par ce qu'ils avoient attiré sur la Suede les Polonois, les Danois & la maison d'Austriche, éludé le traité d'Elbing, qui avoit été si solennellement conclu, attaqué le Roy avec leur flote d'une maniere si ouverte, secouru ses ennemis, & en un mot traversé tous ses desseins, en tout *On delibere pour déclarer la guerre aux Hollandois* 1658.

1658. ce qu'ils avoient peu ; on considéroit d'ailleurs, que pendant que les Hollandois avoient cultivé l'amitié des Protestans, comme ils avoient fait d'abord, ils leur avoient été d'un tres grand secours, comme d'autre côté, c'étoit par le moyen des Protestans que les Hollandois étoient parvenus au point de grandeur où on les voyoit. Mais que depuis qu'ils avoient abandonné leurs amis, comme ils avoient fait à Munster, pour faire leur paix à part, & qu'ils s'étoient laissé conduire par les artifices des Espagnols, & par leur propre avarice, sans se mettre en peine du bien public, ils avoient été d'un tres grand préjudice à la cause commune des Protestans.

En effet, dans la presente guerre de l'Angleterre contre les Espagnols, les Hollandois avoient plus fait de mal à cette nation, que les Espagnols eux mêmes, ce qui joint avec la jalousie du commerce faisoit esperer que les Anglois joindroient leurs forces avec la Suede, pour se vanger de cette Republique. Auquel cas, il étoit impossible qu'elle tint contre ces deux puissances, parce que n'étant pas riche de son propre fond, elle se trouveroit comme la Corneille d'Esope, quand chacun viendroit à reprendre le sien. Outre que le Roy avoit en mer une flote considerable, qui pouvoit encore être renforcée par quelques vaisseaux du Duc de Courlande, & de l'Angleterre. D'ailleurs la derniere bataille, avoit peu faire connoitre, que les Hollandois n'étoient pas invincibles sur mer. Et si on venoit outre cela, à les attaquer par terre, il étoit aisé de les inquieter beaucoup, par ce qu'ils n'avoient que peu de troupes, & qu'ils ne se portoient pas facilement à en lever de nouvelles, n'y ayant pas à cela le même gain à esperer pour les particuliers, qu'à équipper des flottes.

On pouvoit encore beaucoup traverser leur commerce, en fermant les dédroits du Dannemarc pour leur empécher le commerce de la mer Baltique, sur lequel il paroissoit assés qu'ils faisoient grand fond, par toutes les démarches qu'ils avoient faites pour s'opposer aux desseins du Roy, en Prusse & en Dannemarc. En effet, c'étoit de là qu'ils tiroient du bled, & tout ce qui étoit nécessaire pour équipper des navires ; outre qu'une grande partie des marchandises qu'ils amenent des Indes se consume dans les pays voisins de la mer Baltique. Et quand même le Sund leur auroit été libre, leur navigation pouvoit néantmoins être renduë inutile sur la mer Baltique, en leur empechant l'entrée des Provinces de Suede, & l'entrée de Dantzic, & en faisant des courses sur la mer de Marstrand & de Gothenbourg dans l'Ocean, & du port de Carlscron & de Wismar sur la mer Baltique ; ce que les Armateurs François & Portugais ne manqueroient pas de faire de leur côté, d'autant plus que les vaisseaux Hollandois, sont presque toûjours desarmés, ce qui rebuteroit bientôt les particuliers de cette Republique, à cause des grands frais qu'il faudroit faire pour équipper des flotes, & du peu de commerce qu'ils auroient à esperer. 1658.

On consideroit outre cela, que les Hollandois ne pouvoient pardonner à la Suede de s'aggrandir, comme elle faisoit, par la navigation & par le commerce ; car on avoit remarqué, que leur jalousie avoit éclaté dés que la paix de Broemsbro eût asseuré le commerce des Suedois, & leur eut procuré la franchise sur le Sund ; envie qui avoit toûjours été en augmentant, à mesure que le commerce de Suede s'étoit accru, & depuis que ses vaisseaux leur avoient ôté tout le profit qu'ils tiroient auparavant des Ports de Suede. Aussi étoit ce la maxime des Hollandois, de conter pour une perte tout ce que la Suede acqueroit d'avantages ; comme si tout le commerce de la mer leur étoit écheu en partage, pour les dédommager de ce qu'ils ne possedent pas assés de pays sur terre, pour s'entretenir. Dans cette pensée, on devoit bien s'attendre, qu'ils employeroient le vert & le sec, pour empécher les Suedois de se rendre maîtres du reste des Ports de la mer Baltique ; de tout cela on concluoit, qu'en vain se proposeroit on quelque accommodement avec les Hollandois, sur tout puis que le Roy étoit déja maître du pays de Courlande, à moins que la Suede ne voulût renoncer à rien acquerir d'avantage sur les côtes de la mer Baltique, ce qui étoit pourtant la

seule

1658. seule voye qui restoit pour agrandir ce Royaume; que comme on ne devoit pas douter que les Hollandois ne tentassent l'impossible pour soûtenir le Dannemarc, non seulement par engagement, & parbienséance, mais aussi, par ce qu'ils voyoient bien que si la Suede étoit une fois maîtresse des détroits de ce Royaumes, leur commerce seroit entiérement ruïné; ce seroit une chose tout à fait honteuse, d'abandonner en leur faveur ce qu'on avoit conquis en Dannemarc. Que le détroit du Sund les tenoit en si grande inquiétude, qu'ils n'avoient pû s'empécher de témoigner du chagrin contre les Danois, de ce qu'à la paix de Roschild, ils avoient cedé la moitié de ce detroit à la Suede jusqu'à dire, qu'ils leur auroient envoyé du secours, pourveu que Coppenhague eût pû soutenir le siege jusqu'à ce que la mer fût devenüe navigable. Que de là on pouvoit juger de ce qu'il y avoit à attendre de leur jalousie & de leur animosité, présentement qu'ils voyoient qu'on en vouloit, non seulement à la moitié du détroit, mais à tout le Dannemarc luy même.

Raisons contre cette guerre. §. 109. Mais les raisons qui faisoient pencher les autres du côté de la paix avec la Hollande, ou au moins, qui les eloignoient d'une guerre ouverte avec cette Republique, paroissoient encore plus fortes. A la verité on ne pouvoit pas ignorer que malgré les services importans que la Suede avoit rendus aux Hollandois, pendant la guerre d'Allemagne, puis que sans elle, à peine auroient ils pû eviter de tomber sous le joug Espagnols il n'avoient pas laissé de luy rendre mille mauvais offices depuis le commencement de la guerre de Pologne, mais on consideroit en même tems qu'il ne falloit pas juger des actions d'une Republique, comme de celles des particuliers par les régles ordinaires de la justice, parce que dans une Republique l'intéret public l'emporte toûjours sur toute autre considération, prétexte que les Hollandois ne manquoient pas d'alléguer, pour excuser leur ingratitude, disant, que les desseins du Roy allant à leur entiere ruïne, il avoit été de leur intéret & de leur devoir de s'y opposer. On consideroit encore, que cette Republique étoit puissante, tant par ses richesses, que par un grand nombre d hommes, & qu'étant plus en état de nuire au Roy qu'aucun de ses ennemis, il ne pouvoit s'engager en guerre avec elle, sans beaucoup de peril, & sans de tres grandes difficultés; ce qui seroit d'autant plus fâcheux, que si la fortune ne venoit à leur étre favorable, ils ne manqueroient point de raisons, pour faire tomber tout le blâme sur la Suede. D'où l'on concluoit, que pour le bien public, il falloit souvent qu'un Etat souffrît d'un autre Etat, ce qu'un particulier ne pouvoit souffrir avec honneur d'un autre particulier. 1658.

On faisoit encore là dessus des reflexions d'une autre nature; c'est que quoy que les Hollandois eussent beaucoup dégénéré des bonnes intentions de leurs ancêtres, il n'étoit pas néantmoins de l'interêt des Protestans que cette Republique fût entiérement ruïnée, sans conter d'autres raisons; que quoyque depuis que les Espagnols avoient été obligés de reconnoitre les provinces Unies pour une Republique, ils caressassent beaucoup les Hollandois, néantmoins ce qu'il y avoit de gens intelligens & bien intentionnez pour la patrie, parmi ces derniers comprenoient bien qu'on ne les flattoit que pour les endormir, & pour les remettre sous le joug. Qu'ainsi on ne devoit pas douter que les gens de ce caractere ne fussent bien aises de se tenir unis avec les Protestans quoyque par politique ils gardassent quelques dehors d'amitié avec l'Espagne, pour éclater à la premiere révolution. Que la faction de Loevestein, qui gouvernoit depuis la paix de Munster, n'avoit suivi des maximes tout opposées à celles qu'on avoit euës auparavant, que par des raisons particulieres, & pour se maintenir contre la maison d'Orange, profitant du changement qui étoit arrivé dans la forme du Gouvernement, & du peu d'autorité du Prince d'Orange. Mais que ce jeune Prince avoit beaucoup d'appui, tant par ses amis, que par sa Maison, qu'il s'enrichissoit tous les jours, parce que son revenu excedoit de beaucoup sa dépense, & que tout cela étant soutenu par un grand courage,

1658. ge, & par une bonne education, il ne falloit pas douter, que dés qu'il seroit en age, il ne relevât la gloire de ses ancêtres. Qu'en ce cas là, on pouvoit espérer que le gouvernement reprendroit sa premiere forme. Que ceux qui marchoient sur les traces de Barneveld éprouveroient le même sort que luy, & que la Republique reprendroit ses premiers sentimens pour ses anciens amis.

Outre ces reflexions qui regardoient l'avenir, on en faisoit encore sur l'état present des choses; car il pouvoit arriver que les Hollandois reduits au désespoir, se joindroient à l'Angleterre, pour ne faire avec elle qu'un même corps de Republique comme on en avoit déja eu le dessein; & il paroissoit même par l'expedition de Cromvel en Flandres, que l'Angleterre n'avoit pas renoncé à cette pensée. Or l'union de ces deux Republiques auroit formé une puissance contre laquelle personne n'eût osé remuer sur mer, & qui en auroit attiré à elle généralement tout le commerce.

Non seulement cela; on trouvoit que la conservation des Hollandois étoit nécessaire pour le commerce de la Suede, parce que par leur travail & par leur industrie ils faisoient débiter en divers lieux les marchandises de Suede, qui se multiplioient de jour en jour. Par toutes ces raisons, & parce d'ailleurs que la Hollande étoit fort propre à tenir en équilibre les puissances voisines, on jugeoit plus à propos de chercher les moyens de s'accommoder avec cette Republique. Car il falloit bien examiner auparavant quelles forces on auroit à opposer à une nation si puissante en hommes, en vaisseaux & en argent. Pour les secours dehors, il est vray, qu'il sembloit qu'on pût conter sur les Anglois, parce qu'ils étoient en état de donner du secours, & qu'ils avoient de grandes raisons pour le vouloir. Mais cependant quand on venoit à comparer leur conduite avec leurs paroles & leurs discours, on trouvoit que jusques là ils n'avoient rien fait, si ce n'est d'empêcher quelques mal intentionnez d'executer leurs mauvais desseins contre la Suede. Outre que les Hollandois ayant pris les intérets du Dannemarc avec tant de chaleur; il étoit fort vrai semblable qu'ils s'étoient asseurés par avance, que les Anglois ne se mêleroient point de cette affaire. Il y avoit même grand lieu de douter que l'Angleterre vît sans chagrin le Dannemarc tomber entre les mains de Charles Gustave, à cause du Sund, & parce que par là les forces maritimes de la Suede s'augmenteroient considérablement; il n'avoit pas plus de lieu de conter sur le secours de la France, 1658.

Que si apres cela on vouloit comparer les forces de la Suede avec celles de la Hollande, il falloit sur tout considerer que les Hollandois étoient en paix avec tout le monde, hormis avec la Suede & le Portugal; que même l'Envoyé de Portugal avoit fait à la Haye des propositions de paix tres avantageuses, & que si les Hollandois venoient à les accepter, ils pourroient non seulement tourner toutes leurs forces contre la Suede, mais d'employer à soutenir cette guerre l'argent que les Portagais étoient obligez de leur fournir. Que les Hollandois devenus précautionnés à leurs dépens, avoient construit depuis la guerre d'Angleterre soixante & douze grands vaisseaux de guerre, à quoy ils joindroient les anciens vaisseaux de la Republique, & ceux qu'ils emploient pour naviger dans les Indes, & sur la mer Mediterranée; qu'ils avoient des matelots en abondance, parce qu'ils les payoient bien, & que même le nombre en étoit accreu, depuis que la navigation de la mer Baltique avoit cessé. Que le printems prochain les grands vaisseaux Danois se joignant à ceux des Hollandois, feroient une flotte tres formidable; qu'à la verité, le Roy avoit aussi une flotte considérable, mais sur le sujet de laquelle il y avoit diverses difficultés; car le Roy avoit alors peu de bons matelots, la plûpart ayant été tuez dans le dernier combat, & un grand nombre étant mort de maladie. D'ailleurs ceux qu'on pourroit lever en Suede, entendoient peu la marine, & n'étoient pas comparables aux Hollandois. Outre qu'il n'étoit pas aisé de trouver des matelots en Suede, parce que les vaisseaux marchands étoient

1658. ent déja au service du Roy. On ne pouvoit non plus en lever en Angleterre sans de trop grands frais, parce qu'ils étoient accoutumés à une grosse paye, & à vivre à leur aise. Et quand même on auroit trouvé des vaisseaux & des hommes suffisamment, la Suede n'étoit pas en état de soûtenir les dépenses qu'il faudroit faire pour l'entretien de la flotte, les Matelots & les soldats du pays, ne pouvant plus se resoudre à supporter les travaux de la guerre, sans recevoir aucune paye. On ajoûtoit à cela, que les revenus du Roy diminuoient pendant la guerre, que le Pays s'appauvrissoit, par le défaut de commerce, qu'il n'y avoit presque plus de crédit, qu'on ne pourroit plus tirer de vivres du Dannemarc pour la flotte, & que si les Danois pouvoient une fois boucher les passages de Coppenhague, ils incommoderoient beaucoup la Suede; de toutes ces reflexions il résultoit que si le Roy ne pouvoit pas mettre en mer une flotte qui pût faire tête aux Hollandois & aux Danois joints ensemble, ils seroient en état de l'incommoder beaucoup, non seulement en Dannemarc, mais en Suede même, en s'emparant de la Gothland, ou de quelqu'un des Ports de Suede, & empéchant la communication des provinces au delà de la mer; qu'à la verité la suppression du commerce de la mer Baltique incommodoit beaucoup les Hollandois, mais qu'elle n'étoit pas moins préjudiciable à la Suede, & qu'il s'agissoit d'examiner, lesquels étoient le plus en état de supporter les facheuses suites de cette suppression. Que même il y avoit lieu de douter, si les Suedois seroient en état d'empécher la navigation des Hollandois sur la mer Baltique, parce que leurs vaisseaux d'escorte pouvoient empécher les armateurs Suedois de courir la mer, outre que ces sortes de gens ne faisoient au profit que des particuliers, sans qu'il en revint rien au public. Et on disoit même que les Hollandois avoient traité avec les François, pour empécher qu'ils ne fussent inquietés par les armateurs de France. Au reste, on remarquoit que le commerce des Hollandois sur les ports de Suede s'étoit réduit à peu de chose, pendant cette guerre, puis qu'au lieu qu'autre fois on avoit veu aborder à Riga jusqu'a six cent vaisseaux, à peine s'en trouvoit il soixante depuis la guerre, ce qui se remarquoit aussi à Revel, & à Narva. Outre que tout le commerce de Suede & de Finlandie se faisoit presque avec les vaisseaux du Pays, d'où on pouvoit juger que ce ne seroit pas une grande perte pour les Hollandois, quand la guerre leur fermeroit les ports de la Suede. D'autant plus, que depuis quelques années ils avoient pris grand soin de faire des Colonies dans la nouvelle Hollande, y ayant joint depuis peu la nouvelle Suede, d'où ils pouvoient assés commodément tirer les marchandises qu'ils avoient accoutumé de tirer de Suede, comme la poix liquide & dure, les mâts, le chanvre, le lin & autres choses semblables. A quoy l'on ajoûtoit, que la longueur du chemin étoit compensée par la facilité de la navigation, qui étoit libre en tout tems en Amerique, & qui de plus n'étoit sujette à aucun peage, ni à aucune dependance. Pour le bled, on consideroit que les Hollandois en pouvoient tirer d'Allemagne, autant qu'il leur en falloit; outre que si la guerre tiroit en longueur, ils pourroient devenir avec le tems assés industrieux pour se passer tout à fait du commerce de la mer Baltique. Joint à cela, que la Pologne & la Lithuanie étant presque épuisées par la guerre, il s'y faisoit si peu de débit des marchandises des Indes, que les Hollandois n'avoient pas beaucoup à perdre, par le défaut de commerce de ce côté là. 1658.

Il n'en étoit pas de même des incomodités que la Suede auroit à souffrir par cette guerre. Car outre les maux de la guerre même, on consideroit que par là son commerce seroit entiérement ruïné. Il n'y avoit presque que le commerce avec la Hollande qui pût fournir aux grands frais qu'il falloit faire pour entretenir les mines & les forges, y ayant peu de personnes en Suede, qui les entretinsent à leurs despens. Et l'on ne pouvoit pas esperer de suppléer à ce défaut d'argent par le moyen des Anglois & des Hambourgeois, par ce qu'il ne se consumoit parmi eux que peu de mar-

1658. marchandises Suedoises, outre que les marchands Suedois n'avoient pas assez de credit en Angleterre & la Suede pour se reposer là dessus. Il n'y avoit pas non plus de gens assés riches en Suede, pour prêter l'argent nécessaire pour l'entretien des mines & des forges, sur tout pendant l'absence du Roy & de la Noblesse, qui rendoit le commerce languissant, & l'argent rare, par ce qu'on en emportoit tout, & que ce qui s'apportoit dans le Royaume ne se debitoit pas. Ce qui faisoit que le revenu que le Roy tiroit des droits diminuoit, & que le peuple s'appauvrissoit, le fer ayant baissé de prix du quart. On ne pouvoit pas faire d'ailleurs grand fonds sur l'Angleterre à cét égard, par ce que la plûpart de leurs marchands & maîtres de forges étant Hollandois d'extraction, conservoient toûjours une inclination secrette pour leur Païs natal. Outre qu'il n'y avoit point de gens qui pretassent si volontairement leur argent, ni avec si peu d'intéret, que les Hollandois, en cela bien différens des Anglois, qui méprisant un profit mediocre, ne faisoient que peu de cas de la mer Baltique, ne respirant que celui des Indes, dont le profit peut egaler les risques; au lieu qu'au contraire, la plus grande partie des marchandises de la mer Baltique se transportoient en Hollande, non seulement par ce que de là on pouvoit les distribuer en d'autres Païs, mais aussi par ce qu'il n'y en a point au monde, ou ces sortes de marchandises se débitent, & se consument en plus grande abondance. Que si l'on s'imaginoit, qu'en transportant ce commerce en Angleterre, on pourroit obliger les Hollandois à acheter plus cher des Anglois les marchandises du Nort, il y avoit sujet de craindre, que cela ne se pût faire, sans que la Suede y perdit beaucoup par ce que telle est la nature des marchandises de Suede, qu'on ne doit pas les faire monter au de là de leur prix ordinaire, autrement on donneroit occasion à ceux qui sont jaloux du commerce de ce Royaume, d'établir chés eux des forges à son préjudice; par exemple, en mettant la livre (schif pond) du fer de Suede à six écus on peut entretenir par là les forges & les mines de Suede avec un profit raisonnable, au lieu que le fer ne se peut pas faire ailleurs à si bon marché; mais si on venoit à le faire monter à sept ou huit écus, on pourroit établir des forges & des mines, dans le Païs de Liege & de Bergue, & dans la Biscaye, sur le même pied, & avec profit. Et si une fois ces établissemens venoient à réussir, il se passeroit beaucoup de tems avant qu'on pût les détruire, en remettant le fer de Suede à plus bas prix; & même les Hollandois ne manqueroient pas de tirer ces marchandises d'ailleurs, afin d'empécher le debit de celles de Suede. Outre que le commerce de la mer Baltique devenant onereux, celuy de Michel l'Archange en deviendroit florissant, ce qui seroit d'un grand préjudice à la Suede, par ce qu'elle à intéret à attirer le commerce de Moscovie sur la mer Baltique; d'ailleurs il étoit à craindre que cette guerre maritime tirant en longueur, la navigation de la Suede, qui commençoit à s'établir, ne devint impraticable, par ce qu'aucun vaisseau n'oseroit passer le pas de Calais par les côtes de la Hollande; outre que les vaisseaux de la nation dépériroient, ce qui détourneroit les Suedois de mettre d'avantage leur argent à en bâtir. Et comme cette guerre entraînoit avec elle celle de Dannemarc, c'étoit exposer les frontieres de la Suede du côté de la Norvege, & encherir le sel, le vin, & d'autres marchandises dont la Suede ne peut se passer. D'ailleurs on faisoit entrer en considération les plaintes des officiers du Royaume, qui depuis plusieurs années ne recevoient point leurs appointemens, aussi bien que les marchands & les ouvriers que les charges extraordinaires de l'Etat avoient empeché de rien gagner, & qui s'étant veus sur le point de joüir de la paix, seroient au desespoir de voir renaître une nouvelle guerre plus furieuse que la précédente. Enfin concluoit on, quand même cette guerre avec la Hollande auroit un heureux succés, pourquoy répandre tant de sang, & se consumer en frais, pour ne rien acquerir, ny ayant à esperer ni terres, ni argent, ni aucun autre avantage? 1685.

On consulte sur les moyens de demeurer en paix avec la Hollande.

§. 110. Si le danger qu'il y avoit à s'engager dans une guerre avec les Hollandois étoit tout manifeste, il n'étoit pas moins difficile de vivre avec

1658. avec eux en bonne intelligence sans renoncer entierement aux desseins qu'avoit le Roy sur le Dannemarc, par ce qu'ils étoient incompatibles avec les intérets de la Hollande. Cependant il paroissoit quelque rayon d'espérance d'y réussir, en ce que le commerce de la mer Baltique ne regardoit presque que la ville d'Amsterdam. Il ne s'agissoit donc que d'employer des amis par le moyen desquels on peût emporter l'affaire, malgré les oppositions de cette ville. D'ailleurs il sembloit que le dernier combat naval eût un peu rabbattu de la fierté des Hollandois, par ce qu'ils ne s'étoient pas attendus que les Suedois oseroient en venir au mains. Il est certain que les ordres qu'avoit receus l'Admiral d'Opdam, portoient simplement de chercher la flotte Suedoise, & de la ruïner, sans ajoûter cette clause, *s'il étoit possible*, supposant sans doute qu'il n'y avoit qu'à l'entreprendre pour y réüssir. On sçait d'ailleurs que les Republiques, étant composées de divers membres, ne soûtiennent pas la mauvaise fortune, comme dans un Royaume, ou tout dépend d'une tête, qui ne se laisse pas gouverner par les differens intérets des particuliers; outre qu'on pouvoit esperer que la crainte de ruïner leur commerce sur la mer Baltique leur pourroit inspirer des sentimens de paix, sur tout si on les ménaçoit de l'irruption d'une armée de terre. Ce qui étoit d'autant plus vraysemblable, que les alliés, bien loin de réussir dans le dessein qu'ils avoient de surprendre le Roy dans le Holstein, n'avoient fait que s'y affoiblir inutilement. Le Roy pensoit en même tems à rechercher l'amitié de l'Electeur de Brandebourg, espérant qu'elle seroit d'un grand poids pour adoucir les Hollandois; enfin il se proposoit de gagner ces derniers par des promesses, en leur offrant une entiere franchise sur le Sund leur promettant de ne point rehausser les droits en Norvege, & leur donnant pour caution de ses offres la France & l'Angleterre. C'est dans cette vuë qu'il déliberoit d'envoyer un Ambassadeur en Hollande.

Deliberation des Hollandois pour la conservation du Dannemarc. 1658.

§. 111. Mais les desseins des Hollandois ne s'accordoient gueres avec les mesures que prenoit le Roy. Ils ne pouvoient se résoudre à abandonner le Dannemarc, par ce qu'ils pressentoient, que le Nort ne pouvoit tomber entre les mains d'un seul maître, sans que ce changement tournât à leur perte. Ainsi de peur que la France & l'Angleterre ne s'opposassent à leurs desseins, ils resolurent d'agir de concert avec elles, comme pour terminer une guerre si préjudiciable aux voisins, & pour obliger le Roy de Suede à rendre ce qu'il avoit pris sur le Dannemarc depuis la rupture de la paix, afin de tenir les deux Royaumes en équilibre. Mais quoy que les François & les Anglois fussent dans le fonds bien aises, que Charles Gustave fût décheu de l'esperance de subjuguer le Dannemarc, ils ne souhaitoient pas que les Hollandois fissent assés de progrés, pour opprimer, ou même pour trop affoiblir la Suede. C'est pourquoy comme les Hollandois se remuoient beaucoup, pour envoyer encore quatre mille hommes de pied en Dannemarc, non seulement Appelboom déclaroit que son maître prendroit cette démarche pour une hostilité; mais les Ambassadeurs d'Angleterre & de France s'y opposoient aussi fortement. Et de Thou témoigna à Jean de Wit, que bien que la derniere expedition de Charles Gustave se fût faite à l'insceu du Roy de France, il ne consentiroit pas néantmoins qu'on l'opprimât, quoy qu'il insinuât assés, que la France ne seroit pas fâchée qu'il fût un peu mortifié. Dans cette vuë il sollicitoit les Etats à ne pas s'engager plus avant avec les ennemis de la Suede, & à se contenter d'avoir envoyé du secours aux Danois, comme ils y étoient obligés par leur traité, par ce qu'autrement le Roy de France seroit contraint d'ordonner au Maréchal de Turenne, de secourir la Suede de maniere ou d'autre. A quoy de Wit répondoit, qu'en cela les Hollandois ne faisoient rien à quoy ils ne fussent engagés par leur alliance avec le Dannemarc, & qu'ils ne demandoient pas mieux que de procurer une bonne paix entre les Royaumes du Nort, puis qu'ils

1658. qu'ils y étoient eux mêmes si intéressés à cause de leur commerce. Il est vrai, qu'Appelboom trouvoit ce procedé des François trop mou; il disoit qu'il falloit agir avec plus de vigueur avec les Hollandois, & que pour obtenir d'eux quelque chose de raisonnable, on devoit les menacer d'une armée en Flandres. Mais de Thou jugeoit plus à propos de les ménager, de peur qu'ils ne s'engageassent tout à fait avec les Espagnols. Et il ne dissimuloit pas, que la France & l'Angleterre désiroient que le Roy s'en tint à la paix de Roschild par ce que l'Angleterre craignoit qu'il ne se rendit maître de tout le commerce de la mer Baltique, sur le sujet duquel les François avoient le même intérêt que les Hollandois. D'ailleurs les François ne souhaittoient pas que la puissance du Roy s'accreût jusqu'à tel point, qu'il n'eût plus besoin de leur secours, & qu'il ne fût plus obligé de s'accommoder à leurs interêts. De Thou même faisoit assez entendre, qu'il n'approuvoit pas l'expedition de Zelande, & qu'il n'en comprenoit pas bien la raison, parce qu'il eût été facile de suivre un chemin plus court & moins dangereux, pour obtenir l'entiere execution des traités, en écrivant avec force au Roy de Dannemarc, ce que le Roy prétendoit absolument pour l'execution du traité, & pour sa seureté, & en déclarant aux Ministres de France & d'Angleterre, comme aux garants de ce Traité, qu'il ne sortiroit point de Dannemarc que tout ne fût pleinement executé. Que si le Roy de Dannemarc eût rejetté cette voye, alors il eût été tems d'en venir à ces extrémités, & la France & l'Angleterre n'eussent pas manqué de moyens pour obliger les Danois à donner satisfaction à la Suede; au lieu que le Roy de Dannemarc se plaignoit que Charles Gustave avoit toûjours formé de nouvelles prétentions, sans jamais déclarer, où il vouloit enfin s'en tenir, ce qui avoit fait craindre à Frideric, qu'on ne voulût enfin le dépoüiller de son Royaume voyant que plus il exécutoit, & plus on luy demandoit.

Mais Dovvning qui paroissoit plus dans les interets de la Suede parloit à de Wit avec plus de fermeté, il luy disoit que Cromvel avoit bien resolu d'envoyer une flotte contre les Espagnols, mais que dés qu'il avoit veu les Hollandois en chemin de ruiner entierement la Suede, il avoit changé de dessein, pour en envoyer une sur le Sund afin de secourir Charles Gustave, par ce qu'il ne pouvoit se resoudre à le laisser opprimer. D'autant plus qu'il déclaroit, que son dessein n'étoit pas de se rendre maître de tout le Dannemarc, & que les Hollandois disoient hautement, qu'ils ne le laisseroient pas jouir du Traité de Roschild, & qu'ils le chasseroient de tout ce qu'il avoit conquis dans ce Royaume. Ainsi les François & les Anglois concouroient ensemble d'un côté à maintenir la Paix de Roschild, & de l'autre à empêcher Charles Gustave de se rendre maître de la mer Baltique, & des détroits du Dannemarc; au reste Dovvning témoignoit à Appelboom que si Cromvel eût sçû de bonne heure les desseins du Roy sur la Zélande, il auroit empéché le Brandebourg & les Hollandois de se mêler dans cette affaire, & qu'il eût volontiers contribué à le rendre maître du Sund, mais que cette affaire s'étoit faite avec tant de précipitation, & d'une maniere si imprevüe, qu'il n'y avoit aucun lieu de le servir, par ce que toute l'Europe se plaignoit de cette invasion. Il ajoûtoit que les François & les Anglois, étant garants de la Paix de Roschild, se trouvoient fort embarassés de la voir rompuë sans leur participation, & de voir, outre cela, que les ennemis de la Suede avoient attiré les Hollandois dans leur parti. Que Cromvel seroit assés porté à secourir Charles Gustave, s'il ne craignoit que non obstant les mauvais offices des Hollandois, il ne traitât avec eux dés qu'ils luy offriroient des conditions avantageuses, & qu'il n'abandonnât l'Angleterre apres l'avoir engagée. Qu'ainsi il n'osoit s'embarquer dans cette affaire, sans de bonnes assurances, par ce qu'il ne sçavoit pas bien qu'elle étoit la disposition du Roy à l'égard des Hollandois. Quoy que tout cela ne semblât se dire que par maniere d'aquit, il est pourtant certain que de Thou & Dovvning, parois-

1658. roissoient travailler de bonne foy à empécher qu'on n'envoyât de nouveaux secours en Dannemarc, & qu'ils présentoient aux Etats des memoires conçus en termes tres forts, pour les porter à ne pas rendre cette affaire plus difficile, & à agir de concert avec la France & l'Angleterre, pour pacifier les deux Royaumes du Nort, & Dovvning en particulier présenta un mémoire pour empécher les Hollandois de faire passer les alliés dans les Isles de Dannemarc sur leurs vaisseaux, de peur d'opprimer les Suedois par un si grand nombre d'ennemis à la fois.

Les Etats répondirent en termes généraux aux premiers memoires, qu'ils agiroient conjointement avec la France & l'Angleterre; pour pacifier les Royaumes du Nort. Il est certain, que cette intelligence des François & des Anglois embarrassoit les Hollandois. Et comme lors qu'Opdam leur envoya la relation du combat naval, ils avoient avoüé que jamais leurs gens n'en avoient jamais donné de plus sanglant, non pas même dans la guerre d'Angleterre, aussi témoignoient ils qu'ils n'avoient pas envoyé ce secours pour opprimer la Suede, mais uniquement pour sauver le Dannemarc; qu'ils agissoient encore dans le méme esprit, ne cherchant qu'a faire donner à chacun le sien, & à empécher d'un côté la perte du Dannemarc, & de l'autre, que la mer Baltique ne tombât pas entre les mains d'un seul maître; qu'au reste, ce qu'ils faisoient ne devoit pas être regardé par la Suede comme une hostilité, mais comme une suite de l'engagement ou ils étoient à secourir le Dannemarc; & qu'ils souhaitoient que les Suedois voulussent se tenir aux Traités de 1645. & faire la paix sur ce pied là avec les Danois. A quoy Dovvning répondoit: que si au lieu de s'en tenir au traité de Roschild, qui sans doute étoit tres équitable, ils vouloient ramener les choses à celui de Broemsbro, c'étoit passer les bornes d'une simple defense, ou ils disoient néantmoins qu'ils vouloient se tenir à l'égard du Dannemarc, puisque c'étoit dépouiller le Roy de Suede ce qu'il avoit acquis de bonne guerre, & qu'ils ne devoient pas s'attendre que ce Prince y consentît jamais. Qu'ainsi ils ne pouvoient parler d'ôter la moindre chose à la Suede, sans s'en déclarer en même tems ennemis. 1658.

Au reste les deux Ambassadeurs s'accordoient à faire subsister la paix de Roschild, excepté l'article qui excluoit les flottes étrangeres de la mer Baltique; ils prétendoient que cette exclusion ne pouvoit qu'étre injurieuse à la France & à l'Angleterre, & que le Roy n'avoit pas grand interêt à insister sur cet article, puisqu'il avoit paru dans le dernier combat qu'une grande flotte pouvoit toûjours aisement passer le Sund. Ils representoient en méme tems, qu'il ne seroit pas difficile de faire accepter ces conditions aux Hollandois, & que c'étoit le moyen de les reconcilier avec la Suede, & avec le bon parti; sans quoy il étoit à craindre, qu'ils ne se joignissent tout à fait à la maison d'Austriche, au grand préjudice de la France & de l'Angleterre. Ainsi, ils témoignoient souhaiter, que le Roy ne se rendît pas trop difficile, & qu'il ne refusât pas la Paix de Roschild, parce que s'il le faisoit, les François & les Anglois n'auroient plus aucun prétexte de le secourir. Ce qui ne pourroit que luy être fort desavantageux ayant tant d'ennemis sur les bras, qui deviendroient encore plus forts par l'appui des Hollandois.

Ces derniers voyant l'inclination des François & des Anglois pour la Suede, commencerent à mettre les choses sur le pied de pacifier les Royaumes du Nort, conformément au Traité de Roschild, & pour cela ils contremanderent d'abord les quatre mille hommes d'infanterie, qu'ils devoient envoyer en Dannemarc; ensuite de quoy les Ministres de France & d'Angleterre à leur solicitation agirent aupres d'Appelboom, pour l'empécher de se retirer de la Haye, comme il en avoit receu ordre du Roy, en luy représentant que les Hollandois prétendoient n'avoir point rompu avec la Suede. Appelboom étoit d'ailleurs endetté à la Haye.

Depuis, les Hollandois apprenant

1658. qu'une flotte Angloise étoit partie pour le Sund, témoignoient assés par leur silence qu'ils n'étoient pas sans soupçon. Aussi ordonnerent ils à l'Admiral d'Opdam de se conduire avec beaucoup de prudence. En même tems ils empécherent Ruiter de partir, & rappellerent leurs troupes qui étoient déja embarquées. Cependant Dovvning témoignoit à de Wit, que la France & l'Angleterre engageroient le Roy à s'en tenir à la Paix de Roschild, & que s'il le refusoit, la flotte Angloise agiroit contre luy; & que par ce secours l'Angleterre vouloit faire une action de fidelité, de justice & de generosité envers ses amis, ne pouvant souffrir l'oppression d'aucun des deux Royaumes. D'autre côté les Hollandois blâmoient Pichler qui commandoit les troupes qu'ils avoient envoyées en Dannemarc d'avoir refusé de prêter serment au Roy de Dannemarc par ce qu'ils ne vouloient pas déclarer la guerre à la Suede en leur nom. En même tems ils resolurent d'envoyer une Ambassade au Roy & de prier de Thou & Dovvning de s'emploier aupres de luy pour la faire accepter, de peur qu'il n'arrivât à leurs Ambassadeurs comme à ceux de Brandebourg, à qui on n'avoit pas voulu donner audiance. Ces deux Ministres ayant bien voulu se charger de cette commission, envoyerent pour cela Akakia qui n'oublioit rien pour persuader au Roy de consentir à cette Ambassade, par ce que c'étoit le vray moyen de rompre les mesures de ses ennemis, qui faisoient si grand fonds sur les Hollandois; il ajoûtoit qu'on ne luy envoyeroit pas un Beuning, mais des gens modérés, & que ce seroit une grande affaire, si l'on pouvoit gagner les Hollandois par cette voye. Il luy representoit encore qu'on pouvoit accepter cette Ambassade, à condition que pendant ce tems là les Hollandois n'entreprendroient rien au préjudice de la Suede, mais qu'ils se conduiroient en bons alliés, laissant les choses dans leur état présent, & que cette démarche n'interressoit en aucune façon la gloire du Roy. Cependant Dovvning n'étoit pas d'avis que pendant ce tems là on fît aucune tréve, comme de Thou le proposoit, mais que plutôt on continuât vigoureusement la guerre, & qu'on enfermât la flotte Hollandoise dans Coppenhague, par ce qu'il ne falloit point douter, que le printems prochain les Hollandois n'en envoyassent encore une en Dannemarc. 1658.

Jugement du Roy sur la négociation de la Haye.

§. 112. Cependant tout ce qui se négotioit à la Haye n'étoit point au gré du Roy, mais sur tout la proposition qu'on faisoit d'ôter du traité de Roschild l'article qui excluoit les flotes étrangeres de la mer Baltique. Il étoit fort mal content de ce qu'Appelboom au lieu de rejetter ces propositions, comme contraires à ses interets, les avoit appuyées lors qu'elles luy avoient été faites par de Thou, & par Downing. Car il trouvoit qu'une paix faite sur ce pied là, ne serviroit de rien pour sa seureté, ce que néantmoins il recherchoit sur tout. Ce qui luy faisoit juger que dans cette paix les François & les Anglois cherchoient moins son avantage, qu'à le mettre aux mains avec la maison d'Austriche, & à l'engager dans des affaires où ils pussent trouver leur conte; il consideroit que si une fois il venoit à être occupé au loin, il auroit à craindre d'avoir toûjours le Dannemarc à dos, à moins qu'il ne prît bien toutes ses seuretés dans cette paix. Comme il voyoit d'ailleurs que la France pensoit à faire la paix avec l'Espagne, & à s'allier avec elle par un Mariage, & qu'elle ne prenoit les interets de la Suede qu'avec beaucoup de froideur, il ne jugeoit pas à propos d'irriter la maison d'Austriche par ce qu'il vouloit toûjours étre en état de pouvoir s'accommoder avec elle. Il n'approuvoit pas non plus qu'Appelboom ne se fût pas retiré de la Haye, par ce que les Hollandois avoient de beaucoup passé les bornes d'une alliance defensive avec le Dannemarc, & qu'ils s'étoient ouvertement déclarez ennemis de la Suede. D'autant plus que cette conduite pouvoit donner de l'ombrage aux Anglois, qui commençoient enfin à prendre de bonne foy les intérets de la Suede. Ainsi il commanda à Appelboom de n'entrer dans aucune négociation là dessus avec les Hollandois, ni avec les Ambassadeurs de France & d'Angleterre,

1658. terre, quand même la France s'offriroit d'être garant d'un pareil traité, par ce qu'il paroissoit assés qu'elle ne se mettoit gueres en peine de faire observer la paix d'Allemagne. Il ajoûtoit que ce n'étoit pas le tems d'avoir aucun ménagement pour le Dannemarc, & qu'il valoit beaucoup mieux qu'il tâchât de faire agir de concert les Anglois & les Hollandois, en leur representant les avantages dont ils pouvoient jouïr sur le Sund, s'ils vouloient joindre de bonne foy leurs forces en faveur de la Suede.

Négociation avec Cromvel. §. 113. Sur la nouvelle qui vint en Angleterre que Charles Gustave étoit maître de Cronenbourg, & même de Coppenhague, il parut une grande consternation parmi les Anglois, & quelques uns du conseil privé disoient hautement, que ce n'étoit point là une chose à souffrir, & qu'il falloit absolument secourir le Dannemarc, Nieuport en parloit de son côté avec le dernier emportement; Cromvel luy même qui étoit alors dans son lit de mort, trouvoit fort mauvais que Charles Gustave eût mené Terlon avec luy en Zelande & non pas Meadowe; & que lors que cét Ambassadeur luy avoit offert de s'employer à terminer ses differens avec l'Electeur de Brandebourg, il luy eût répondu séchement: *Ne vous mélés point de mes différens, comme je ne me méle point des vôtres.* Cromvel etoit d'ailleurs aigri, de ce que lors que le même Meadowe avoit offert sa mediation au Roy dans la guerre de Pologne, il luy avoit répondu qu'il avoit donné ordre à ses Ambassadeurs de traiter avec Cromvel contre la maison d'Austriche & ses adherens, & qu'ainsi il ne pouvoit accepter sa mediation, parce qu'elle rendroit cette ligue entiérement inutile. Réponse qui avoit tellement éloigné Cromvel, qu'il avoit protesté qu'il ne s'employeroit plus pour Charles Gustave, à moins qu'il ne le luy demandât. Il ajoûta même que sans cela, il luy eût été facile d'empécher de maniere ou d'autre, les Hollandois d'envoyer du secours en Dannemarc, sur tout, si le Roy eût même Meadowe avec luy, & qu'il luy eût donné le moindre avis de son dessein. Que si ces desseins avoient réussi il l'auroit appris avec joye, par ce qu'il ne doutoit point qu'il n'eût eu de bonnes raisons pour les entreprendre; que si au contraire il eût eu du dessous, il auroit pû obtenir du secours de l'Angleterre, ce qu'il ne pouvoit plus prétendre apres un pareil compliment; qu'il n'avoit pû voir qu'avec chägrin les Hollandois armer une flote, sans que Downing pût opposer à ces préparatifs à la Haye, par ce que le Roy avoit dit à Meadowe que *Cromvel ne se mêlât point de ses guerres.* Qu'il ne sçavoit point qu'elles étoient les intentions de Charles Gustave, & s'il n'avoit point entrepris cette expedition dans la vuë de provoquer les Hollandois, & de faire naître une occasion de guerre avec eux. Que Meadowe en prenant congé du Roy s'étoit retiré à Wismar, où il n'avoit pas eu le moindre avis de ses desseins, quoy qu'il eût été de ses interéts de le prendre avec luy aussi bien que Terlon. Mais le Roy s'étoit flatté que cette expedition seroit achevée en huit jours, & qu'ainsi il pourroit donner en même jour avis du dessein & de l'exécution à tous ses amis. Peu de tems apres les Ambassadeurs de Suede ayant demandé à Cromvel du secours contre les Hollandois, il répondit qu'il vouloit sçavoir auparavant pourquoy on avoit recommencé la guerre, parce qu'il étoit garant de la paix, mais que si les Hollandois entreprenoient quelque chose, sa flote ne seroit pas loin.

§. 114. La mort de Cromvel, qui sous le nom de Protecteur, s'étoit emparé du gouvernement d'Angleterre arriva peu de tems apres. Comme le dernier Parlement luy avoit laissé le choix d'un successeur, il nomma Richard son fils ainé Protecteur des trois Royaumes, lequel fut aussitôt reconnu en cette qualité par le conseil privé, & proclamé publiquement sans aucune opposition. Son pere luy avoit recommandé les interets de la Suede en mourant, & il paroissoit luy même assés bien intentionné pour ce Royaume, quoyque les Hollandois n'oubliassent rien pour luy donner de mauvaises impressions du Roy, & pour l'animer contre luy, ou au moins pour l'empécher de le seconder. Mais les Anglois apprehendoient trop, que si une fois les Hollandois venoient à op- *Ce qui se passe apres la mort de Cromvel. 3. Sept.*

1658. primer le Roy, ils ne se rendissent maîtres du détroit du Sund.

Cependant la mort de Cromve, & les embarras qui ont accoutumé d'accompagner un nouveau gouvernement apportoient beaucoup de retardement aux affaires de Charles Gustave. Les Envoyés de Suede eurent même quelque contestation sur le rang, à l'enterrement de Cromvel. D'abord les Anglois ne vouloient donner à ces Envoyés que le rang de Residents, & les faire marcher immediatement apres tous les Gentilhommes titrés. Ce que les Envoyés rejetterent, tant par d'autres raisons, que parce que Meadowe, qui n'étoit pas de qualité, avoit été placé en Suede, même au dessus des Princes. Enfin on les mit avec les Ambassadeurs, en sorte pourtant que le Gardesceaux seroit placé entre eux, mais les Suedois n'y ayant pas voulu acquiescer, le Gardesceaux ceda en faisant sa protestation, que ce seroit sans consequence, pour l'avenir. Les autres Ambassadeurs, & sur tout celuy de France, se plaignirent de ce qu'on avoit donné ce rang aux Suedois, veu qu'ils n'avoient pas le caractere d'Ambassadeurs ; mais les Suedois leur repliquoient que ce n'étoit pas à eux à faire la loy aux Anglois ; les Residents de Dannemarc, de Venise, & de Florence qui étoient dans une autre chambre avec les Gentilshommes Anglois, ayant appris le rang qu'on donnoit aux Suedois, demanderent qu'on leur fît le même honneur. Et sur ce qu'on leur representa que les Envoyés Plenipotentiaires avoient le titre d'Excellence, lequel ne pouvoit leur convenir, ils firent leurs protestations & s'en retournerent chés eux.

Aussitôt que le Roy fut descendu en Zelande, il envoya Jean Leyonberg à Cromvel, pour l'informer des raisons qu'il avoit eües de recommencer la guerre, & pour luy demander un secours de vint vaisseaux, en reconnoissance de quoy il offroit aux Anglois les mêmes privileges sur les ports de Suede, qu'aux vaisseaux Suedois qui n'étoient point armez. Outre cela Leyonberg devoit offrir à la nation Angloise la liberté, de tirer tous les ans de la Suede à un prix médiocre, une certaine quantité de chanvre, de poix & de bois propre à con- 1658.
struire des vaisseaux. Il leur offroit encore le droit d'Etape, sans préjudice aux loix de la Suede ; mais il ajoûtoit, que si Cromvel vouloit le secourir, il falloit qu'il le fît promtement, parce que l'état de ses affaires ne souffroit aucun délay, & que c'étoit le tems d'éprouver la solidité des offres & des promesses de l'Angleterre. Le Roy faisoit en même tems considerer à Cromvel, combien il seroit fâcheux pour l'Angleterre, que la maison d'Austriche s'établît sur l'Ocean, comme il sembloit qu'elle en eût dessein. Mais cet Ambassadeur trouva Cromvel mort à son arrivée ; il eut néantmoins audience de Richard, mais comme particulier, parce que ses lettres de créance ne s'addressoient pas à luy. Richard écouta favorablement ses propositions, & donna aussitôt des ordres pour travailler à équipper une flote. Il est vray, que les Anglois ne s'expliquoient pas clairement sur l'usage de cette flote, se contentant de dire que ces preparatifs ne se faisoient pas contre le Roy de Suede.

Ce n'étoit pas au reste un petit embarras pour les ministres Suedois, d'adoucir l'esprit des Anglois sur le sujet de renouvellement de la guerre ; car les Hollandois ne cessoient de les aigrir, en représentant que Charles Gustave adspiroit à l'empire de la mer Baltique, & qu'à l'avenir il y feroit la loy, & établiroit tels impots & telles charges qu'il luy plairoit. D'autre côté Nieuport se plaignoit, de ce qu'on avoit permis à George Ascuë, & à d'autres Capitaines, de s'engager au service des Suedois, disant que cela étoit contraire à l'alliance de la Hollande & de l'Angleterre ; mais on luy répondit, qu'il ne passoit pas pour constant, qu'il y eût inimitié déclarée entre la Suede & la Hollande.

Cependant, quoy que les Anglois témoignassent qu'ils étoient prêts de faire avec la Suede une ligue offensive & defensive contre l'Austriche, & defensive contre tout le monde, ils ne laissoient pas de faire cette difficulté sur les vaisseaux que le Roy leur demandoit, sçavoir, sous quel prétexte ils pourroient envoyer du secours au Roy contre les Danois, étant engagés, comme

1658. comme ils étoient dans une ligue defensive avec ces derniers, & étant outre cela garants de la paix de Roschild.

Outre que par là ils se mettoient en danger de rompre avec les Hollandois, ce que le Parlement auroit peine à approuver, parce que la seureté & même l'honneur de l'Angleterre y étoient interessés. D'ailleurs il ne paroissoit pas honorable de loüer ces vaisseaux. Ils ajoûtoient à cela, qu'ils ne sçavoient pas si le Roy n'avoit point de trop grands desseins, ni s'ils pouvoient les approuver en bonne conscience. Les ministres Suedois ne négligerent rien de leur côté pour lever ces scrupules, & Richard leur promit, qu'il rendroit bientôt réponse au Roy, sur le sujet des vaisseaux qu'il demandoit, & qu'il voyoit qu'en effet il n'y avoit pas de tems à perdre, mais que néantmoins il ne pouvoit rien resoudre là dessus, sans en avoir meurement deliberé, avec son conseil. Ce qui étoit d'autant plus nécessaire qu'il arriva alors quelque soulevement dans l'armée qui vouloit avoir un Chef qui disposât absolument des charges militaires. Et c'étoit bien là le compte des Hollandois, par ce que le Protecteur ne pouvoit avec prudence laisser partir sa flote pendant ces mouvemens. Au lieu que sans cela les ordres étoient donnés de faire voile, dés qu'on auroit apris le départ de la flote Hollandoise.

Le Roy envoye encore en Angleterre.

§. 115. Dés que le Roy eut appris la mort de Cromvel, il envoya Gustave du Val en Angleterre, pour complimenter Richard, sur la mort de son Pere, & sur son élevation au gouvernement d'Angleterre. Il avoit ordre de representer dans un entretien particulier avec Fleetwood & Frisendorf, l'état des affaires de Suede, comment Charles Gustave se trouvoit en même tems sur les bras, l'Austriche, le Brandebourg, & les Hollandois, & de demander aux Anglois qu'ils luy fournissent quelques vaisseaux, qu'ils détournassent les Hollandois de se déclarer contre la Suede, & qu'ils missent la derniere main au traité contre l'Austriche; il devoit encore representer à Richard, combien il luy étoit avantageux d'avoir l'amitié de la Suede, pour se soûtenir dans cette nouvelle dignité, & d'occuper la flote Angloise à des affaires étrangeres. Du Val ne devoit pas oublier non plus à faire entendre au Protecteur, que les Hollandois luy étoient tout à fait contraires, & que par conséquent, il avoit besoin d'avoir des amis au dehors, par ce qu'à considerer son état, soit au dedans soit au dehors il ne pouvoit s'y maintenir que par beaucoup de vigueur & de fermeté, & en prévenant de bonne heure tout ce qui étoit capable de le traverser. 1658.

Le Roy avoit écrit dans la même vuë au Cardinal Mazarin, pour l'engager à assister de ses conseils le nouveau Protecteur, dont l'autorité n'étoit pas encore bien affermie, & à favoriser de tout son pouvoir la cause commune, de peur que tout le corps ne vint à succomber par la foiblesse de chacun des membres en particulier. Au reste, le Roy jugeoit absolument nécessaire pour ses interets de sçavoir bientôt ce qu'il avoit à esperer de ses amis. Rien ne pouvoit luy être plus préjudiciable, que de le tenir en suspens, par ce que pendant ce tems là, les Hollandois se lioient d'interét avec tous ses ennemis, qui pour la plûpart étoient aussi ceux de l'Angleterre. Et l'année precedente les vaines promesses de Cromvel avoient été cause qu'il avoit tenu si long tems sa flote inutilement sur les côtes d'Allemagne. Richard 15. Oct. fit donc répondre par Meadowe qu'il étoit résolu de suivre les traces de son Pere, en cultivant l'amitié de la Suede, & que le Roy en pourroit éprouver la solidité, si les Hollandois se mêloient dans la guerre de Dannemarc.

Cependant Meadowe faisoit entendre assés clairement, que dans le commencement de son gouvernement Richard ne se broüilleroit pas sans nécessité, avec ceux qui gardoient encore quelques dehors d'amitié, en les menaçant, ou en exerçant contre eux aucune hostilité hors de saison ; il ajoûtoit même qu'il seroit bien plus à souhaiter qu'on pût terminer l'affaire de Dannemarc par une bonne composition.

Jugement du Roy sur la négociation d'Angleterre. 22. Oct.

§. 116. Mais le Roy considérant que les Hollandois ne l'auroient pas

atta

1658. attaqué, s'il n'eût été amusé par les vaines promesses des Anglois, commanda à ses Ambassadeurs de suspendre la négociation de l'Alliance; car il voyoit bien, que si Richard étoit toûjours dépendant de l'avis de son conseil, sans jamais oser rien entreprendre de son propre mouvement, il n'y avoit pas grand fonds à faire sur son amitié, par ce qu'il ne pouvoit manquer de succomber bientôt, s'il ne témoignoit de la vigueur & de la resolution. En effet Nieuport n'avoit pas jugé de luy plus favorablement, lors qu'au commencement de l'année, il fit rapport à ses maîtres de l'état des affaires d'Angleterre; car il avoit dit alors, qu'il n'y avoit rien à craindre de Cromvel parce qu'il étoit d'une foible complexion, & d'ailleurs peu d'accord avec son armée. Qu'à la verité les Anglois toleroient encore son gouvernement, parce qu'il étoit vieux, & que son peu de santé le ménaçoit d'une mort prochaine; mais qu'on pouvoit s'asseurer que le gouvernement ne demeureroit pas entre les mains de ses enfans, qu'il appelloit des jeunes gens incapables des affaires.

Cependant le Roy envoya des ordres secrets à Frisendorf, d'offrir à Richard, le Duché de Breme & de Verde, s'il vouloit luy envoyer du secours pour subjuguer le Dannemarc & la Norvege, à condition pourtant que Richard ne seroit mis en possession de ces Duchez qu'apres la prise de Coppenhague. Mais le Roy ordonnoit en même tems à Frisendorf de ménager ses offres, selon qu'il verroit qu'elles seroient au gré de Richard, ou qu'il seroit en état d'exécuter ce qu'il promettroit, à quoy il ajoûtoit, qu'il avoit besoin d'une promte réponse de quelque maniere qu'elle fût. Mais il ordonnoit à ses Ambassadeurs de demander publiquement de l'argent, & des vaisseaux, & d'offrir aux Anglois l'exemtion des droits sur le Sund, & l'Island, comme étant une Isle située à la bienséance de l'Angleterre. Ils avoient aussi ordre de promettre que le Roy ne traiteroit point avec les Hollandois à l'insçeu des Anglois, & qu'ils joindroient leurs forces ensemble pour domter cette Republique. Que si les Anglois avoient de la repugnance à se déclarer contre le Brandebourg, le Roy consentoit qu'ils s'employassent à l'accommoder avec cet Electeur. Mais sur tout ces Ambassadeurs étoient chargés de se plaindre fortement des hostilités des Hollandois, & de representer qu'à la fin on mettroit la Suede hors d'état de soutenir la cause commune, & que sans l'attente ou il avoit été du secours de l'Angleterre, il auroit mis un tout autre ordre à ses affaires. Qu'à la verité Meadowe avoit parlé de la mediation de Cromvel dans l'affaire de Dannemarc, mais que le Roy se fioit peu aux traités que faisoient les Danois, parce qu'ils n'en gardoient jamais aucun, & qu'ils étoient en possession de troubler le repos de la Suede. Que si Richard abandonnoit le Roy, il seroit obligé de traiter avec les Hollandois à des conditions qui seroient onereuses à l'Angleterre, au lieu qu'au contraire en le secourant à tems, il n'étoit pas difficile de frapper sur eux quelque coup impreveu. Enfin, si on ne leur rendoit une promte réponse, ils avoient ordre de regarder ce délay comme un refus, & de ne plus penser à négotier une alliance, se contentans de demander que les Anglois portassent en Suede sur leurs vaisseaux les marchandises néceссaires, & qu'ils emportassent de même celles de Suede en Angleterre. 1658.

Mais comme le Roy comprenoit par ce qui se passoit à la Haye, que la France, ni l'Angleterre, n'avoient pas dessein de luy donner aucun secours considerable; mais qu'au contraire ces deux Puissances ne cherchoient qu'à luy faire faire une paix mal assurée, & à luy donner des mediateurs mal intentionnés & fauteurs de ses ennemis, il ordonna à ses Ambassadeurs de demander une déclaration nette aux Anglois, s'ils vouloient le secourir ou non, sans écouter en aucune façon l'offre de leur mediation, & de leur témoigner que s'ils refusoient de l'assister, on ne devoit pas le blâmer, si déformais abandonnant le soin de la cause commune, il ne pensoit qu'à ses propres intérets; & qu'au reste la France étoit la premiere cause de tout cela.

Au reste le Roy jugeoit assés, par l'Etat present des choses, qu'il n'y

1658. n'y avoit pas plus de seureté qu'auparavant à faire une paix particuliere avec le Dannemarc, & que s'il entreprenoit une guerre éloignée contre la Maison d'Austriche, il auroit toûjours à dos les Danois & les Hollandois. C'est pourquoy il demeura dans son premier sentiment de rechercher la paix avec tous ses ennemis, & de ne pas s'engager sans fruit contre la Maison d'Austriche en faveur de la France.

Les Anglois arrêtent d'envoyer une flotte en Dannemarc. 12. Nov.

§. 117. Quand les troubles qui s'étoient élevés en Angleterre entre Richard & les soldats, furent tant soit peu pacifiés, on résolut enfin apres une délibération secrete d'envoyer promtement en Dannemarc une flotte de vint des meilleurs vaisseaux, ou il y eût le double de matelots. On fit en même tems sçavoir aux Ambassadeurs de Suede, qu'à cause de la brieveté du tems, & que d'ailleurs ils étoient si observez de toutes parts, on ne trouvoit pas à propos de faire de longs traités, mais qu'on renvoyoit toutes choses au Roy luy même. Ils témoignoient pourtant en termes généraux que l'envoy de cette flotte tourneroit à l'avantage du Roy; & Meadowe avoit eu ordre d'offrir d'abord sa mediation, mais à condition que le Dannemarc feroit aussitôt une tréve, & traitteroit sans ses alliés. Au reste il étoit impossible aux Ambassadeurs de Suede, de découvrir pour lors à quoy les Anglois destinoient cette flotte; mais la plûpart conjecturoient que c'étoit pour avancer la paix. Thurlow protestoit qu'il étoit de serment de ne le point revéler, exaltant au reste l'affection des Anglois pour la Suede, & protestant qu'on n'avoit differé de traiter qu'à cause de la disette d'argent, & du grand nombre d'affaires domestiques. Cependant, il insinuoit assés clairement, que cette flotte empécheroit les Hollandois de se prévaloir d'aucun avantage. Et même pour donner lieu aux Ambassadeurs Suedois de deviner les desseins des Anglois, Thurlow disoit que Downing avoit ordre de proposer aux Hollandois de ne se point mêler dans la guerre de Dannemarc, de n'y plus envoyer de secours, d'engager l'Electeur de Brandebourg à la même chose, en le détachant de l'alliance des Catholiques; 1658. enfin de ménager une paix particuliere, entre la Suede & le Dannemarc, sans y comprendre aucun des alliés, qu'autrement les Anglois étoient resolus à prendre les mesures qu'ils jugeroient les plus convenables, tant aux intérets de la Religion Protestante, qu'à ceux de leur Republique, & de leurs amis. Mais les Suedois disoient là dessus, qu'il eût été plus à souhaiter que l'Angleterre eût voulu assister la Suede dans la conquête du Dannemarc, en acceptant la franchise sur le Sund; cependant Downing publioit à la Haye, que Richard avoit résolu d'envoyer une puissante flotte sur le Sund, par ce qu'il ne pouvoit plus souffrir, que les Hollandois traversassent ouvertement les desseins de la Suede; que sans cela, cette flotte étoit destinée à chercher cette d'Espagne qui revenoit des Indes toute chargée d'Or. Mais qu'on avoit mieux aimé négliger cette affaire que d'abandonner dans un péril si evident, non seulement les conquêtes des Suedois en Allemagne, & en Dannemarc, mais le Royaume de Suede luy même. Que dans cette vuë les Anglois négligeoient leurs conquêtes en Flandres, pour s'exposer au danger d'une mer inconnuë dans la plus rude saison de l'année, & au hazard d'avoir en tête la flotte de Dannemarc & de Hollande. Le même ministre asseuroit aussi Appelboom, que la flotte Angloise étoit partie pour se joindre à celle de Suede. Mais en même tems il disoit aux Etats qu'elle étoit partie pour procurer une bonne paix entre la Suede & le Dannemarc, & pour prévenir l'oppression de la Suede, & que les François & les Anglois feroient executer la paix de Roschild. *7. Octobr.* D'autre côté Meadowe confirmoit à Cojet à Helsingor, que si le Roy eût eu le dessein de subjuguer le Dannemarc Cromvel ne s'y feroit pas opposé.

Au reste la flotte Angloise avoit déja avancé jusqu'à la hauteur de Scagen, sous la conduite de Godson. Mais il ne put doubler ce cap, à cause des vents contraires, qui avoient fracassé quelques mats, & par ce que la glace flottoit déja sur la mer Baltique. Il avoit deja envoyé devant une fregate

1658. au Roy pour luy donner avis de son arrivée à Scagen; mais le Roy luy conseilla par cette même fregatte de s'en retourner en Angleterre, par ce que la saison ne permettoit pas de rien entreprendre. Ainsi cette flotte obligée de rebrousser chemin, se retira dans un port qui n'est pas éloigné de Jarmouth. Et quoyqu'il vint des ordres de Richard d'avancer chemin sans perdre un seul moment, l'hyver qui commença de bonne heure, ne luy permit pas de partir cette année là. George Ascué fut obligé de revenir en même tems que Godson avec six cents matelots qu'il avoit levés en Angleterre. Meadowe assûroit au Roy, qu'il auroit cette flotte en sa disposition, & qu'infailliblement il y auroit guerre entre les Anglois & les Hollandois, par ce que ces derniers avoient déja cinquante vaisseaux de guerre tout armés, & que les Anglois en armoient soixante & dix. Cependant le Roy ne pouvoit pas s'asseurer du dessein des Anglois, par ce qu'il n'y avoit point encore de traité fait; il commanda néantmoins à Appelboom de ne rien offrir aux Hollandois avec précipitation, de peur de donner de l'ombrage aux Anglois, en cas qu'ils agissent de bonne foy. Mais il ordonnoit au contraire en même tems à Frisendorf d'offrir sans délay la province de Breme aux Anglois, & de ne pas marchander pour peu que cette proposition leur agreât. En effet le Roy voyoit bien, qu'il ne pouvoit pas avec seureté entreprendre une autre guerre, qu'il n'eût auparavant subjugué le Dannemarc, par ce que quelque paix qu'il fit avec ce Royaume, il auroit toûjours sujet de craindre de l'avoir à dos. C'est pourquoy il vouloit que Frisendorf hâtât autant qu'il pourroit la conclusion du traité; & qu'il fit bien connoître aux Anglois l'avantage qu'ils en pouvoient tirer, pour tenir désormais les Hollandois en bride, leur faisant craindre que ces derniers ne s'en prévalussent s'ils le negligeoient. Mais les Anglois renvoyoient toutes les affaires au parlement, qui devoit s'assembler au mois de Janvier prochain; & à en juger par les promesses de Richard, il eût fait merveilles pour la Suede, si ce parlement eût réüssi selon ses souhaits.

Dessein de la flotte Angloise.

§. 118. Cependant on apprit depuis par les ordres de Godson & de Meadowe, quel étoit le dessein de cette flotte. Car ce dernier étoit chargé d'offrir aux deux Roys du Nord la mediation de Richard, & de les engager à une suspension d'armes pendant le traité. Mais sur tout de prendre garde qu'il ne s'y passât rien au préjudice de l'Angleterre, agissant toûjours de concert avec l'Ambassadeur de France & avec celuy de Hollande, s'il y en avoit un. Que si on n'acceptoit pas cette mediation, ou que les choses ne fussent pas en termes de pouvoir traiter, ou qu'en acceptant le traité, on ne voulut pas consentir à une trêve, ou qu'enfin Meadowe ne jugeât pas que ce traité pût avoir un heureux succés, il avoit ordre de faire connoître au Roy que la flotte étoit prête de l'assister sous des conditions raisonnables, mais qu'elle n'agiroit que defensivement; & c'est dans cette vuë, qu'on envoya d'Angleterre une espéce de projet d'alliance; mais s'il se trouvoit que les affaires de Charles Gustave fussent en assés bon Etat, pour se pouvoir passer de cette flotte, Meadowe avoit ordre de la renvoyer en Angleterre sans rien entreprendre. Que si pendant le traité cet Ambassadeur entroit en négociation avec le Roy au nom de la nation Angloise pour la franchise des droits sur le Sund, il devoit de son côte donner à la Suede de bonnes asseurances que les autres nations n'abuseroient pas de ce privilege à son préjudice. Enfin il avoit ordre de demander pour asseurance de l'exécution du traité Stade & Landscron, dont l'une est une ville sur l'Elbe, & l'autre sur le Sund, qui demeureroient pour quelque tems entre les mains des Anglois; mais toutes ces propositions étoient bien éloignées de ce que les Anglois avoient tant fait esperer. 1658.

Ce qui se passe en Prusse.

§. 119. Comme tout l'effort de la guerre étoit en Dannemarc, il ne se passoit rien de fort considérable en Prusse. Les ennemis ne faisoient autre chose que serrer de pres les garnisons, & celles cy que se tenir sur leurs gardes. Ce fut alors que l'Electeur de Brandebourg, qui jusqu'alors s'étoit conduit d'une maniere fort ambiguë, commença d'éclater tout ouvertement; c'est ce qui obligea le Major Général Wirtzbourg par ordre du Duc Adolfe Jean d'aller piller Marienwerder,


Delineatio
Schenographica Urbis Thoruniensis. in
Prussia, exhibens ejusdem obsidionem primam paulo remotius factam a Rege Poloniæ
ejusq. Exercitu anno 1658, mense Iulio, postea vero propius admotam le 14 Septembr. magnoq;
et Forti apparatu institutam non modo a Regio Polonorum Exercitu, Sed quam plurimis etiam Foe
derum copiis auxiliaribus. Quam obsidionem Sueones Divini Numinis auxilio, ductu & auspiciis
Illustrissimi et Excellentissimi Comitis ac Senatoris BENEDICTI OXENSTIERNA
animose pertulerunt. Urbemq fortiter defensam tenuerunt ad diem 30 Desembris
ejusdem anni, qua die per institutam pactionem militarem pro obsessis apprime
honorificam Polonis est tradita.
Notarum Explicatio
A. Curia
B. Templum Beatæ Virginis
C. Templum S. Iohannis
D. Templum S. Laurentij
E. Templum S. Icobi
F. Cœnobium Franciscanorum
G. Curia Civitatis novæ
H. Porta Lignaria
I. Porta Culmensis
K. Porta Thorun. Vet.
L. Porta S Catharinæ
M. Sedes tormentorum Obsidionalium
Regis Poloniæ Ejusq: Sociorum
N. Mortaria Bellica Seu Machinæ Ful
minatis pipobolos et lapides sine in
termission evomentes.
O. Svecorum propugnacula et
munimenta.
Notarum Explicatio
P. Polonorum et Sociorum Obsi
dionalis accessus, aliaq munimenta
Obliquo ductu instituta ad fossores
militesq tegendos.
Q. Pons navalis pro libero inter Ex:
ercitus accessu et recessu.
R. Gravis oppugnatio aliquot
mille militum Polonorum aus
ciis Belli Ducum Grundsirski et
Saphiæ die 16. et 17. Novembris
instituta, quam obsessi forti
repulerint.
Statio Ser: Regis Poloniæ
Castra Mare schalli
Regni
Castra
Electoris
Brandenburgici
Castra
Generalis Czernetzki
VISTULA FLUVIUS
Dibotze
Castra Caesarea sub Dener de Souches
Gen: Saphia

1658. der, & mettre les lieux circonvoisins sous contribution. Les Brandebour-
14. Sept. geois de leur côté, surprirent un chateau au dessous d'Elbing, sur le Lac Dull, & firent prisonniers dix neuf hommes qui le gardoient. Ils pouvoient inquieter de ce Fort la grande & par la petite Isle. Mais les Suedois reprirent aussi tôt cette place, sans perdre aucun de leurs gens, quoy qu'ils y prissent vint six Bran-
30. Sept. debourgeois, le reste s'étant sauvé sur des barques.

Au commencement de Novembre les Polonois firent irruption dans la grande Isle, & ceux de Brandebourg dans la petite, ce qui n'incommoda pas peu les affaires des Suedois en Prusse, à qui outre cela, on avoit ôté toute communication entre Elbing & Mariembourg. Les derniers abandonnerent même quelques châteaux dans le petit Verder, qui furent d'une merveilleuse commodité pour l'ennemi. C'est ce qui obligea le Duc Adolfe Jean de faire des reproches à Laurent de Linden, de ce que sans nécessité, & sur le premier bruit de l'approche des ennemis, il en avoit tiré les garnisons. Cependant quelques jours apres les Polonois ayant quitté la grande Isle, le Duc remit des garnisons à Dirschau, & à Lissau, & envoya en même tems le Colonel Douderstad au delà de la riviere de Noyat, lequel y tailla en pieces plusieurs Brandebourgeois qui couroient l'Isle. Il y surprit même un château gardé par six vint soldats. De sorte, que dans cette course, il y eut deux cent cinquante hommes, taillés en pieces, & soixante & dix faits prisonniers. Même les deux Isles furent bien tôt abandonnées par l'ennemi; mais sans grand avantage pour les Suedois, parce que les habitans de ces Isles s'étoient presque tous dispersés de côté & d'autre.
16. Nov. Il parut ensuite au dessous d'Elbing un détachement de Brandebourgeois, qui furent si vigoureusement receus par le Général Wirtzbourg, qu'ils furent tous taillez en pieces, à la réserve de quatre vint qu'on emmena prisonniers à Elbing.

Dans ce même tems Gosieuski fut battu par les Moscovites, ce qui obligea les Polonois à quitter la Prusse pour s'en retourner en Lithuanie. Ceux de Brandebourg de leur côté se retirerent dans leurs quartiers, mais le nombre de leurs déserteurs grossissoit considérablement l'armée des Suedois, qui profiterent cependant de la retraite des ennemis, pour se mettre plus au large.

Thorenre pris par le Polonois. Mais Thoren apres avoir essuyé un long siege tomba enfin entre les mains des Polonois. Le Roy en quittant la Pologne avoit confié le soin de cette place à Benoist Oxenstiern, avec le gouvernement du Palatinat du Culm; il avoit sous luy le General Major Bulovv, qui commandoit la garnison; outre cela le Roy avoit laissé ordre à Benoist Oxenstiern de traiter des Préliminaires, & de tout ce qui concernoit la Paix de Pologne. A peine eut il quitté la Pologne, que les Polonois & les Austrichiens investirent d'abord Thoren, & ensuite l'assiegerent. Ce siege ayant duré un an & demi, sans qu'on envoyât aucun secours à la place, à peine la garnison accablée de fatigues, & beaucoup diminuée par les maladies, suffisoit elle pour faire les gardes nécessaires dans une ville si vaste, & si mal fortifiée en plusieurs endroits; de sorte que les soldats & les habitans étoient également ennuyés d'un si long siege. Il est vrai, que le Roy avoit donné des ordres secrets à Oxenstiern de ne pas pousser les choses à l'extrémité, & de sauver les habitans à cause de leur affection pour la Suede, avec ce qui resteroit de la garnison, dés qu'il croiroit n'avoir pas assés de force, pour conserver la place. D'ailleurs les officiers de la garnison representoient sans cesse l'extrémité ou ils étoient, outre que l'ennemi ne voyant aucune apparence de secours pour la place, devenoit toujours plus opiniátre. Cependant Oxenstiern disoit toûjours qu'il avoit ordre du Roy de ne pas parler de se rendre, tant qu'il resteroit un seul soldat dans la place, parce qu'il craignoit que les assiegeans, qui faisoient une grosse armée, ne vinsent fondre sur le Roy, pendant qu'il assiegeoit alors Coppenhague. Dans cette extremité, il se fit une ouverture favorable pour se rendre avec honneur. Jean Casimir apres avoir plusieurs fois fait

1658. fommer la ville de fe rendre, envoya enfin une lettre, par laquelle il ménaçoit de donner le lendemain un affaut général, & de n'epargner perfonne, fi on ne fe rendoit promtement. Mais on répondit au trompette, qui portoit cette lettre, de telle maniere qu'il comprit que les affiegés ne faifoient pas grand cas de ces menaces. Le même trompette témoigna à Oxenftiern de la part de l'Ambaffadeur de France, qui venoit de quitter Charles Guftave en Dannemarc, qu'il avoit plufieurs chofes à luy dire par ordre du Roy fur le fujet de la paix, & qu'il défiroit s'aboucher avec luy. Mais Oxenftiern luy fit repondre, que le Roy luy ayant confié la garde de cette place, il ne pouvoit en fortir avec honneur, pour entrer dans aucune conférence; mais que s'il vouloit luy envoyer dans la place, un homme digne de foy, il étoit prêt à l'écouter, pourvû qu'il ne propofât rien, que ce qui feroit capable d'avancer la paix; fur quoy il avoit auffi des ordres du Roy affés amples. Cette reponfe fut rapportée à la Reyne de Pologne. Et comme elle avoit un intérêt particulier à voir la fin de la guerre, elle en prit occafion de confeiller au Roy de permettre qu'il allât quelqu'un dans la ville de la part de l'Ambaffadeur de France. Le trompette retourna donc avec une lettre ouverte de la part de de Lombres, par laquelle il donnoit avis à Oxenftiern, qu'il iroit de fa part un fecretaire dans la place, pour luy dire ce qu'il avoit ordre de Charles Guftave de luy faire fçavoir. Le trompette avoit ordre de donner cette lettre à la derniere fentinelle; de peur, que s'il entroit plus avant, on ne foupçonnât qu'il venoit pour parler de rendre la place. Le lendemain Oxenftiern fit réponse à de Lombres, qu'il étoit prêt de recevoir quiconque luy viendroit de fa part, pourvû qu'il ne luy parlât que de ce qui regardoit la paix. Le jour fuivant le fecretaire vint avec un trompette. On le mena dans la tente du Colonel Drak qui étoit fur un baftion, elle étoit bien tapiffée, & entourée de foldats, & de valets habillés en foldats, pour faire nombre. En attendant Oxenftiern, on fervit à diner, le repas fut honorable, car on en avoit rien épargné pour acheter, ce qu'il pouvoit y avoir de plus exquis dans une ville affamée; ce qui donna lieu de croire que les affiegés avoient encore beaucoup de vivres, & qu'ils ne manquoient pas non plus de monde, puis qu'il y avoit fi grand nombre d'hommes autour de cette tente. Enfuite Oxenftiern étant venu là comme en paffant, celuy qu'on luy avoit envoyé luy expofa que Charles Guftave avoit permis à de Lombres, lors que celui cy partit du Dannemarc de declarer au Roy de Pologne, que pour marquer fon inclination pour la paix, il avoit refolu de rendre Thoren, auffi tôt qu'on feroit convenu des Préliminaires. C'eft pour quoy, ajoûtoit il, cet Ambaffadeur jugeroit à propos d'achever promtement cette affaire, fi l'on vouloit épargner beaucoup de fang, parce que les affiegeans étoient réfolus de donner un dernier affaut. Quoy qu'Oxenftiern, par l'avis de quelques uns des burgeois, reconnût que ce n'étoit pas un homme qui appartint à de Lombres, mais un fecretaire du Roy de Pologne nommé Trebucci, il ne laiffa pas de répondre, comme s'il ne s'en fût pas apperceu, qu'il étoit bien aife d'apprendre par l'Ambaffadeur de France la volonté du Roy fon maître fur le fujet de Thoren; que quoy qu'il n'ignorât pas combien il étoit porté à faire une paix équitable avec la Pologne; néantmoins il étoit perfuadé; qu'il n'avoit fait cette déclaration à l'Ambaffadeur de France, que parce qu'il ne croyoit pas la place en état de foûtenir un vigoureux affaut: Mais que pour luy il pouvoit bien affeurer en confidence à de Lombres, comme à fon ami, & au Miniftre d'un Prince allié de fon maître, qu'ils étoient encore en état de tenir long tems, parce que la place étoit fort bien munie de toutes les chofes néceffaires, Cependant il ajoûtoit, que comme il étoit jufte d'obeïr, & qu'il ne luy étoit pas permis d'expliquer les ordres de fon maître, fur tout étant abfent, il laiffoit à juger à de Lombres, s'il ne trouveroit point à propos d'envoyer un exprés au Duc Adolfe Jean à Mariembourg, pour fçavoir s'il auroit auffi receu les mêmes ordres, 1658.

1658. dres, par ce que pour luy, il avoit ordre de tenir jusqu'à la derniere extremité, & que d'ailleurs, les assiegés attendoient de pied ferme l'assaut; & ne demandoient pas mieux que de voir les Polonois se mettre en devoir de le leur donner. Que si l'Ambassadeur jugeoit cet expedient propre à avancer la paix, il falloit munir de bons saufs-conduits ceux qui iroient trouver le Duc. Le Roy de Pologne tout surpris d'apprendre le bon état de la place, & craignant de perdre trop de monde, & trop de tems à ce siege, envoya un sauf-conduit dans la ville. L'Ambassadeur de France y joignit une lettre, par laquelle il donnoit avis à Oxenstiern qu'il avoit obtenu du Roy de Pologne une tréve de huit jours, jusqu'à ce que ceux qu'il enverroit à Mariembourg en fussent de retour, si de son côté il le jugeoit ainsi à propos. Ceux qu'on envoya à Mariembourg ayant rapporté les même choses que l'Ambassadeur de France, Oxenstiern ne fit plus difficulté de rendre la ville, d'autant plus que son état désesperé le demandoit ainsi. Cependant aussi tôt apres le retour de ceux qu'on avoit envoyé à Mariembourg; les Polonois ayant fait demander à la place, si elle vouloit se rendre ou non, Oxenstiern répondit, qu'il s'expliqueroit là dessus, quand il viendroit quelqu'un de la part de de Lombres. Les Polonois piqués de cette réponse, se mirent à canonner de toute leur force, & à jetter force boulets à feu. Le lendemain le secretaire de de Lombres vint dans la place, & comme il conseilloit à Oxenstiern de se rendre, ce dernier, luy répondit, qu'il n'y avoit aucune nécessité, mais puis que le Roy son maître vouloit faciliter la paix par cette voye, il ne pouvoit pas s'y opposer. Qu'ainsi les Polonois pourroient prendre possession de la place, en accordant les conditions sous lesquelles il avoit ordre de la rendre, & sur quoy il s'expliqueroit quand le Roy de Pologne luy enverroit des ministres d'un rang à pouvoir traiter avec eux. Ainsi, quatre des plus considerables Senateurs de Pologne s'aboucherent avec Oxenstiern, dans un jardin du fauxbourg, à une portée de mousquet de la ville, ayant de part & d'autre châcun cinq cent hommes d'escorte. Comme le Chancelier Pretznau commençoit à parler, Oxenstiern l'interrompit, pour representer que comme ils étoient venus, pour sçavoir sous quelles conditions le Roy vouloit rendre une place de cette importance, il étoit bon de déclarer d'abord, que le Roy ne faisoit point cette démarche par necessité, mais pour fermer la bouche, à ceux, qui prenoient plaisir à dire qu'il n'avoit pas la paix à cœur, & que toutes les protestations qu'il faisoit n'étoient que pour amuser le monde; que pour convaincre ces bruits de faux, il avoit ordre de rendre Thoren à condition, qu'on expediéroit les saufconduits, ce qui jusqu'alors avoit empéché les Ambassadeurs de s'assembler, & qu'on n'y mettroit ni les titres ni les armes de la Suede, qu'on assigneroit un lieu & un tems pour les conférences. Qu'on feroit une tréve pendant un certain tems pour disposer les esprits à la reconciliation, & que pendant ce tems là, on traiteroit de la paix. Que la navigation de la Vistule seroit libre, pour rétablir le commerce; qu'enfin la ville de Thoren jouïroit des mêmes privileges & immunités qu'auparavant, & qu'on donneroit une entiere amnistie aux Magistrats, aux bourgeois, & generalement à toutes les habitans; que dés qu'on seroit convenu de ces articles, il envoyeroit des gens qui traiteroient avec les generaux de Pologne, pour conduire sa garnison. Le Chancelier de Pologne surpris & irrité de ces prétentions, déclara qu'il n'avoit rien à répondre, à des propositions si dures & si superbes, qu'il n'oseroit pas les rapporter à son maître, & que si on n'en faisoit de plus moderees, il faudroit s'en retourner sans rien faire; qu'au reste on trouveroit bien moyen de réduire la place. Oxenstiern ayant protesté, qu'il n'étoit pas en son pouvoir de rien relâcher de ses ordres, les Polonois se leverent, en déclarant qu'on ne devoit pas se prendre à eux du sang qui s'alloit répandre. Mais Oxenstiern continuoit toûjours à representer, qu'on ne pouvoit pas ceder une place de cette importance que sous de bonnes conditions; qu'au reste les assiegés n'en étoient pas réduits à se rendre sans composition, & qu'il n'avoit rien demandé que de fort rai- 1658.

1658. sonnable, & de fort propre à avancer la paix. A quoy les Polonois repliquerent, qu'à peine pourroit on faire de pareilles propositions à des vaincus, apres quoy le Chancelier & le Threzorier Lessinski, se disposoient à se retirer. Mais Lubomirski qui commandoit l'armée, jugeant par un langage si fier, que la place étoit en bon état, & qu'elle couteroit encore beaucoup de tems & de peine, crût, que quelques dures que fussent ces propositions, il ne falloit pas rompre cette conference sans un ordre expres du Roy de Pologne, s'offrant en même tems à luy aller faire rapport de tout ce qui s'étoit passé; les autres y consentirent, & il partit avec Morstein, quoy qu'ils vissent bien, que son dessein n'étoit que de faire sa cour, & de se distinguer par son zele aupres du Roy. Quand il fut de retour, il rapporta, que peu s'en falloit qu'il n'eût encouru la disgrace du Roy, qui avoit trouvé fort mauvais qu'il eût peu écouter des propositions de cette nature, & qu'il se fût chargé de luy en faire le rapport; mais que comme il avoit bien preveu cela, il avoit eu recours à l'intercession de la Reyne; qui avoit enfin obtenu du Roy avec beaucoup de peine, que les Commissaires composeroient avec Oxenstiern. Ainsi ils entrerent en conference. Les Polonois representerent d'abord, que Jean Casimir, ne pouvoit pas avec honneur renoncer au titre, & aux armes d'un Royaume héréditaire, & sur lequel il avoit de si justes prétentions, que les particuliers eux mêmes, se laissoient plutôt dépouiller de toute autre chose, que de leurs armes & de leurs titres; & que si Oxenstiern étoit en leur place, il ne conseilleroit jamais une si grande indignité au Roy de Pologne. Oxenstiern, répondoit à cela, que Sigismond étant décheu de son droit à la Couronne de Suede, ce n'étoit pas un deshonneur à son fils de renoncer à ce titre, & que si une fois il n'en prenoit plus le titre, il n'y avoit plus de raison d'en garder les armes. Il leur demandoit outre cela, s'ils pouvoient en bonne conscience entretenir plus long tems une guerre qui désoloit les deux Royaumes depuis soixante ans, pour un sujet sur lequel la Suede ne pourroit jamais rien relâcher. Outre que ce n'étoit pas là le lieu, ajoûtoit il, d'entrer dans une discussion, qui regardoit le traité de paix, & qui depuis trois ans occupoit inutilement les Mediateurs. 1658. Apres une longue contestation, on convint, que Jean Casimir se reserveroit son droit, lequel pourroit déduire pendant le traité; que pour le bien de la paix, il s'abstiendroit pour le présent du titre & des armes de la Suede. Comme étoit là, la principale difficulté; quand une fois elle fut levée on fut bientôt d'accord pour les sauf conduits. On laissa aux Mediateurs le choix du lieu & du tems des conférences, pourvû qu'ils se hâtassent autant qu'ils pourroient de nommer un jour pour commencer. Apres quelques difficultés, on convint aussi qu'il y auroit une tréve de six mois, pendant laquelle le commerce seroit libre de part & d'autre, & on travailleroit à la paix. Quoy que les Polonois fussent fort irrités contre la ville, cependant, ils accorderent à la fin tout ce que Oxenstiern demanda en sa faveur. Ces choses réglées, Oxenstiern nomma deux Colonels pour traiter du lieu ou l'on conduiroit la garnison, & les Polonois donnerent des ôtages pendant cette Capitulation. Le dernier de Decembre, ce qui restoit de soldats dans la garnison sortit de la ville, & ils n'étoient en tout, que cent quatre vint dix fantassins, & cent dix Cavalliers. L'armée de Pologne les voyant en si petit nombre, se mit à murmurer contre Oxenstiern, & à dire hautement qu'il ne falloit pas garder la Capitulation. Mais le Roy de Pologne pour prevenir ce coup, dit à Oxenstiern de venir incessamment avec luy dans le camp, de peur qu'il n'arrivât la même chose qu'à Warsovie. Apres Oxenstiern dîna avec le Roy, en suite de quoy il le fit conduire à Graudentz avec une bonne escorte. Une si longue résistance, & une composition si honorable dans l'extremité ou étoit reduite cette place, fut fort avantageuse à la Suede; car on empécha par là pendant un an & demi cette armée, qui étoit de quarante mille hommes d'aller fondre sur le Roy, pendant qu'il étoit en Dannemarc; & en effet il luy auroit été difficile de tenir contre tant d'ennemis à la fois. D'ailleurs par le moyen de cette tréve qui rétablit le commerce, on fit une somme considérable d'argent, pour rafraichir les garnisons, de Prusse qui manquoient de toutes choses; outre que

1658. que par là on avoit occasion de tirer assés de vivres des Provinces du Brandebourg pour un an, sans quoy il auroit fallu abandonner la Prusse. Ce qui ne contribua pas peu non plus à la paix d'Olive, qui se conclut depuis, aussi bien que celle de Dannemarc, dont elle fut suivie, au grand soulagement de la Suede, qui avoit un extreme besoin de l'une & de l'autre. Par là le Roy trouva encore moyen de dégager la parolle qu'il avoit donné à ceux qui s'étoient rendus à luy, de les maintenir dans leurs anciens privileges. Enfin il étoit fort glorieux aux armes de Suede, d'avoir pû tenir pendant si long tems avec si peu de monde, contre deux grosses armées à la fois. Ce qui fut d'autant plus agreable au Roy, que tout cela fut conduit par l'habileté d'Oxenstiern, sans qu'il en eût receu d'ordre particulier.

La paix ne se fait que lentement en Pologne. *27. Sept.*

§. 120. Cependant la paix, ne se négotioit que lentement en Pologne, Charles Gust. étant trop occupé ailleurs. Il est vray que de Lombres avoit écrit, que les Polonois avoient beaucoup de penchant à traiter, parce que les démarches des Austrichiens leur étoient suspectes; outre que Lubomirski étoit mal content de ces derniers, par ce qu'ils avoient mal traité ses terres autour de Cracovie. D'ailleurs les Polonois n'étoient pas tellement engagés avec les Austrichiens & les Danois, qu'ils ne pûssent traiter sans eux avec la Suede. C'est pourquoy le Roy qui avoit cette paix à cœur, commanda à Magnus de la Gardie, & à Slippenbach, de se tenir prets pour cette ambassade, & fit en même tems expedier des saufconduits que les Polonois avoient demandés, non pour les Danois, mais pour les Moscovites, seulement pour la forme. Au reste de Lombres proposoit de donner aux Suedois les saufconduits de Pologne, avec une protestation qu'il feroit en son nom, qu'en cas que le traité n'eût pas un heureux succès ces saufconduits ne feroient point préjudiciables aux Polonois. Surquoy le Roy ordonna à ses Ambassadeurs de ne pas accepter cette protestation, si de Lombres la vouloit donner par écrit, mais s'il la faisoit de bouche il leur ordonnoit qu'ils en fissent une de leur côté, ou bien qu'ils ne fissent pas semblant d'entendre, celle que feroit cet Ambassadeur. 1658.

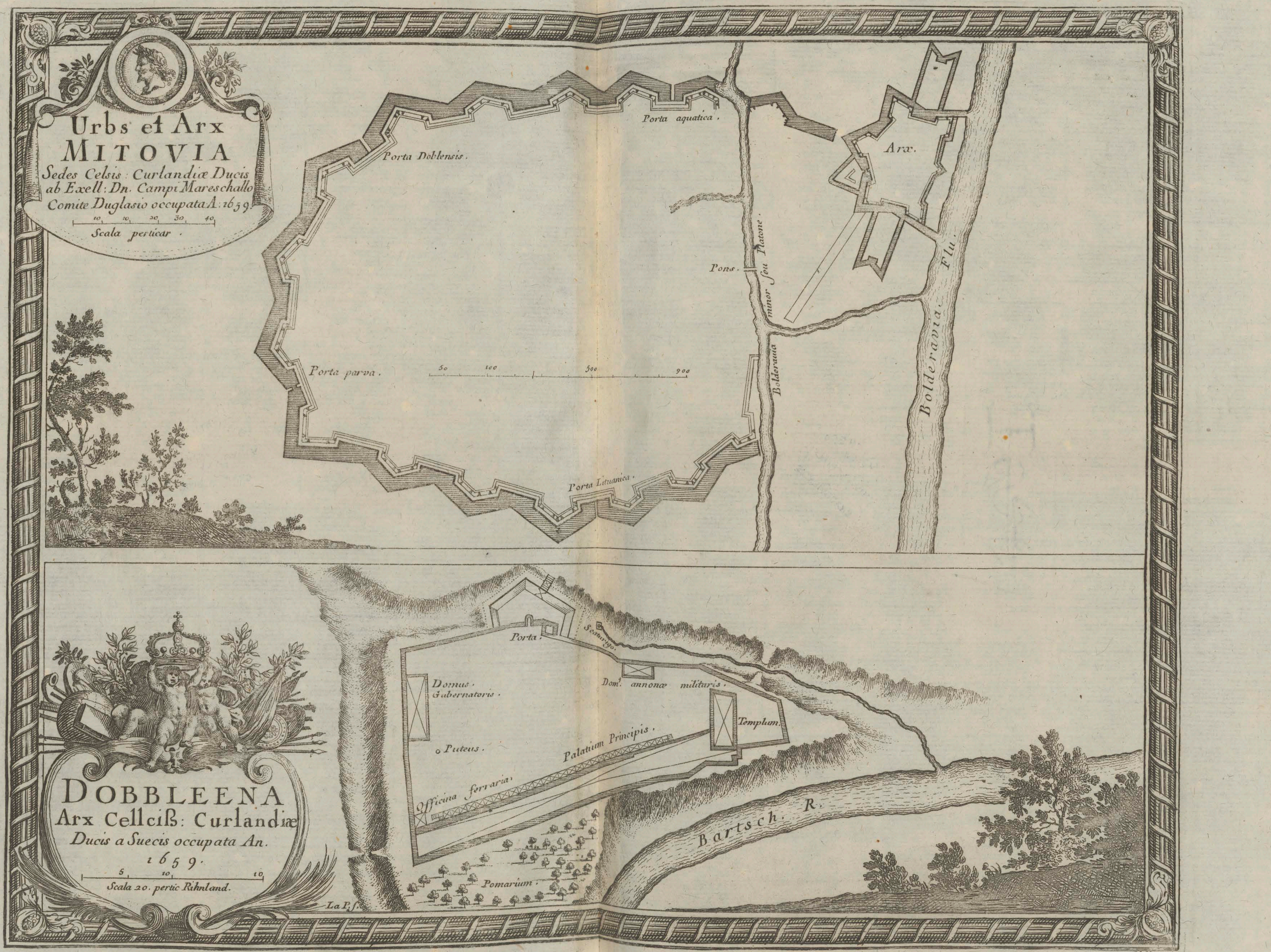
Quand le Lombres apporta à Jean Casimir la déclaration du Roy, sur le sujet des traités, le premier témoigna, qu'il etoit aussi tout prêt à traiter. Mais qu'il ne pouvoit le faire que conjointement avec ses alliés. Pour les Préliminaires, les Polonois nommerent la ville de Braunsberg, & les Suedois Frauenbourg, & on assigna le commencement des conférences au vintiéme de Mars de l'année suivante. Les Polonois demandoient qu'on mît entre les articles préliminaires une déclaration expresse sur la restitution de ce qui avoit été enlevé à la Pologne. Car quand à ce que le Roy avoit témoigné qu'il rendroit la Prusse, moyennant une satisfaction, qui consisteroit peut être en argent, les Polonois ne refusoient pas d'accepter cette proposition, pourveu qu'il ne fût point parlé de satisfaction. A l'égard des titres, ils les promettoient en la même forme qui avoit éte en usage l'an trente cinq, & ils paroissoient fort contens de ce que le Roy avoit accepté sans restriction la mediation de la France & de la Hollande. *1. Dec.*

Mais comme la face des affaires étoit extrémement changée, le Roy envoya de nouveaux ordres à ses Ambassadeurs, dont la substance étoit: Qu'ils demanderoient pour satisfaction toute la Livonie, & qu'on y joindroit cette partie qui avoit appartenu jusqu'alors à la Pologne, avec le pays de Courlande, & la Semigalle; d'autant plus, que les Polonois eux mêmes avoient reconnu à la diete de Warsovie de 1655. qu'ils avoient violé la tréve, & que pour cela ils avoient envoyé Lessinski & Narussenski en Suede, avec ordre de ceder toute la Livonie, & d'offrir encore trois millions, si cela ne suffisoit pas. Qu'on pourroit dédommager d'ailleurs le Duc de Courlande, en luy donnant ou la Samogitie, ou l'Evéché de Minden, à quoy le Roy ajoûteroit deux cent mille écus. Que les Polonois s'engageroient à reprendre à leurs frais, ce que les Moscovites occupoient de la Livonie, pour en mettre les Suedois en possession, & qu'en attendant, ils donneroient au Roy le Palatinat de Marienbourg en hypoteque. Que le Roy ne céderoit la Prusse, qu'à condition que les *11. Dec.*

1658. les Polonois promettroient qu'ils ne se choisiroient point un Roy Austrichiens ou Moscovite, afin de pouvoir vivre en meilleure intelligence avec eux à l'avenir. Le Roy désiroit encore entrer en partage des droits de Pillau & de Memel, pour se recompenser des pertes que luy avoit fait souffrir l'Electeur de Brandebourg. Il remettoit aussi l'expectative de la Prusse Ducale, & il donnoit les mains à un accommodement avec les Austrichiens pourvû qu'ils promissent de ne plus prendre le parti de Breme, & du Chapitre, de ne plus faire de difficulté sur l'Investiture, ni revoquer en doute les droits de Warnemonde, de confirmer le Recés touchant les limites avec l'Electeur de Brandebourg, & de laisser la liberté de conscience aux Protestans dans les terres héréditaires de l'Austriche. Que si les Polonois se montroient éloignés de la paix, les Ambassadeurs Suedois avoient ordre d'offrir secrétement la Prusse aux Austrichiens, mais non pas sans sçavoir auparavant ce que le Roy pourroit esperer pour cette Province. Car il regardoit comme une affaire importante pour luy, de s'accommoder avec l'Austriche, par ce que comme c'étoit de cette maison, que luy venoit tout ce qui luy arrivoit de plus fâcheux, si une fois il se fût reconcilié avec elle, il eût pû pousser vigoureusement le Dannemarc; cependant à toute extremité, le Roy vouloit bien renoncer au partage des droits de la Prusse, & à la satisfaction qu'il demandoit des Polonois en argent, aussibien qu'a les obliger à recouvrer ce que les Moscovites occupoient de la Livonie, pourvû qu'ils luy en transportassent leur droit, tant il avoit à cœur de s'accommoder avec la Pologne pour presser le Dannemarc. Mais ses ennemis de leur côté prévoyant ce dessein, employoient toute sorte d'artifice, pour le traverser, & tirer en longueur le traité de Pologne.

Le Duc de Courlande est pris. §. 121. On à vû cy dessus, les ordres que Duglas avoit receus, sur le sujet du Duc de Courlande; cette entreprise étoit d'autant plus difficile à executer, que non seulement Duglas n'avoit pas assés d'infanterie, pour faire la chose de vive force, mais que le Duc en avoit receu avis par lettres, sans doute par le moyen de quelqu'un qui avoit revelé le secret. Aussi Duglas pour ôter ce soupçon au Duc, resolut de faire sortir tous les Lithuaniens de Wolmar & de Ronnenbourg. Ensuite il luy écrivit, de fournir des vivres aux troupes de Suede, pour passer en Lithuanie, par ce que sous prétexte de cette marche, il esperoit de trouver occasion de le surprendre. Cependant il tint conseil là dessus avec Helmfeld, & Frideric Lewe, qui ne croyoient pas qu'il fallût rien entreprendre, qu'on n'eût receu l'infanterie que le Roy promettoit d'envoyer, car ils n'avoient alors que sept cent fantassins, qu'on avoit tirés de Riga, ce qui n'étoit pas un nombre suffisant, pour assieger la ville, & le château de Mitau. Et il y avoit lieu de craindre que si l'on entreprenoit la chose sans beaucoup de précaution, le Duc ne vint à implorer le secours des Polonois & des Moscovites, qui ne manqueroient pas d'envelopper Duglas. On trouva donc plus à propos de garder des dehors d'amitié avec le Duc, & d'épargner autant qu'on pourroit son Païs, afin de luy ôter tout ombrage, & de trouver plus aisément occasion de le surprendre, lors qu'il y penseroit le moins.

Cependant il falloit necessairement trouver des vivres pour les troupes de Suede, & pour la garnison de Riga; c'est ce qui obligea Duglas à marcher du côté de la Lithuanie par le Païs de Courlande, afin de vivre en Païs ennemi; il ne prit avec luy que trois mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie; aussi n'avoit il pas dessein de s'engager fort avant, de peur qu'il ne fût pas en Etat de se retirer quand il voudroit. D'ailleurs afin que le Duc ne pût conter son monde, il le fit marcher par pelotons, par des chemins detournés, & étant arrivé sur les frontieres de la Lithuanie il s'arrêta à Janiski, & à Zagera, détachant ses gens de côté & d'autre pour ravager cette province. Cependant un détachement de deux cent cinquante Maîtres que commandoit le Colonel Colombe ayant donné par imprudence dans les ennemis, en fut fort mal traité, le Lieutenant Colonel Yxcull y demeura, & il y eut plus de vint soldats taillés en pieces. Duglas *16. Sept.* ayant avis, pendant qu'il étoit là, que le Duc avoit ordonné aux Etats de la province de se rendre à Mitau, retourna luy même sur ses pas, pour voir à quoy


Urbs et Arx
MITOVIA
Sedes Celsis: Curlandiæ Ducis
ab Exell: Dn. Campi Mareschallo
Comite Duglasio occupata A: 1659.
10 10 20 30 40
Scala pertícar.
Porta Doblensis.
Porta aquatica.
Arx.
Pons.
Bolderavia minor seu Platone.
Bolderavia Flu.
Porta parva.
50 100 500 900
Porta Lituanica.
DOBBLEENA
Arx Cellciß: Curlandiæ
Ducis a Suecis occupata An.
1659.
5 10 10
Scala 20. pertic Rihnland.
Porta.
Scaturigo.
Domus. Gubernatoris.
Dom. annonæ militaris.
Templum.
Puteus.
Palatium Principis.
Officina ferraria.
Pomarium.
Bartsch. R.
La P. f.

1658. quoy pouvoit aboutir cette assemblée. Et ayant campé sous la ville de Mitau, il se mit à traiter avec le Duc pour l'entretien des troupes de Suede & de la forteresse de Riga, par l'entremise de Harald Igelstrœm, & de Christian Krufs, pendant qu'Helmfeld & Nicolas Both Général Major avoient tout le tems de regarder de loin les fortifications de la ville & du château. Ensuite ayant déliberé ensemble, ils jugerent à propos de differer l'execution de leur dessein, jusqu'à ce qu'il leur fût arrivé de l'infanterie. Car les soldats qu'on avoit levés en Angleterre se trouvoient reduits à quatre vint, & le reste ne suffisoit pas pour faire les gardes nécessaires, outre que pendant ce tems, ils pouvoient vivre tout à leur aise dans la province. Et afin que ce Duc ne se doutât point de ce qui avoit obligé Duglas à s'approcher, il luy faisoit demander de nouveaux subsides par Igelstrœm & par Krus. Ainsi ils firent ensemble une convention, qui devoit étre confirmée par le Roy; Duglas promettant de son côte, de ne souffrir pas que le Duc receût aucun dommage. Comme Duglas s'étoit reservé la ratification du Roy, pour rendre la convention valide, il creut qu'il luy étoit permis par là de prendre le Duc, & de se saisir de ses places, quand il en trouveroit occasion, sans attendre que le Roy approuvât ou rejettât leur convention.

Apres cette convention Douglas s'alla poster à une lieüe de Mitau, dans un endroit sur la riviere, en attendant ce que le Duc avoit promis pour les troupes de Suede; outre une certaine quantité de vivres & d'argent, le Duc avoit promis par cette convention de se tenir exactement dans la neutralité, de ne former aucune liaison avec les Moscovites, les Polonois, l'Electeur de Brandebourg, & tout autre ennemi du Roy, & de n'exercer contre luy aucune hostilité ni directement, ni indirectement; de donner un libre passage aux troupes de Suede, & même de faire construire des ponts pour avancer leur marché. Duglas de son côté luy promettoit de le laisser joüir de la neutralité, jusqu'a une plus ample ratification du Roy, & de le garantir en attendant luy & ses sujets de toute hostilité; de logemens de gens de guerre, de pillage & de contributions. Ensuite comme les pluyes avoient enflé les rivieres, Duglas commença à faire passer ses troupes sur des bateaux, demandant au Duc un plus grand nombre de barques, sous prétexte de transporter ses malades; mais dans la verité pour faire approcher ses gens du château. Quoy qu'il en eut déja appris la situation par d'autres; cependant pour s'en asseurer d'avantage, il envoya sous quelque autre prétexte. 29. Sept. Igelstrœm & Spens pour observer s'il étoit toûjours au même état; ayant rapporté qu'il étoit aisé d'y monter, on prepara tout pour cette exécution. Jacob Yxcul Colonel eut ordre de se poster la nuit à la porte de la ville avec un escadron, afin que s'il entendoit du bruit dans le château, il en fit luy même assés avec ses gens, pour faire croire qu'il y avoit un corps considerable tout prêt à donner assaut; mais il avoit ordre de n'entrer pas dans la ville. Cependant cet ordre fut mal exécuté, car ces cavaliers firent irruption dans la ville, & y pillerent plusieurs maisons, de quoy le Colonel fut obligé de rendre conte. Quand la nuit fut venuë, Nicolas Both fit mettre l'infanterie sur de grandes barques, pendant que la cavallerie marchoit du côté du chateau. Ils se saisirent des sentinelles qui étoient au delà de la riviere, & qui entendant un bruit extraordinaire s'étoient mis à crier de toute leur force; l'infanterie qui étoit sur les bâteaux arriva au pied du château, sans avoir fait le moindre bruit, & étant aussitôt montés sur le rempart, ils entrerent dans le château, sans être apperceus que de deux sentinelles que l'on fit taire en leur disant que c'étoient des malades, que l'on emmenoit. Aussitôt on donna des gardes au Duc & à sa famille; il y eut même quelques soldats qui eurent l'insolence de vouloir piller ses enfans, mais Douglas qui arriva là dessus, les chassa. Cependant il y eut quelques chambres pillées dans l'appartement d'en bas, & en particulier celle ou l'on gardoit la vaisselle d'argent, mais cette licence fut aussitôt reprimée par les officiers; dans cette action, il ne fut tué aucun Suedois, mais de la maison du Duc il y eut un Lieutenant & un maître de danse, qui furent tués en se defendant contre les Suedois. Ces derniers avoient oublié à mettre des gardes aux Archives du Duc, ce qui donna le tems à ses ministres de bruler beaucoup de

Hh hh lettres.

1658. lettres. En suitte par l'ordre du Duc on mit Bausch & Doblen entre les mains des Suedois. Douglas ayant pris Mitau distribua ses troupes dans le Païs de Courlande & tâcha d'en lever de nouvelles, mais sans succés. Les habitans du Païs avoient trop d'aversion pour les Suedois, pour rien faire de leur bon gré, & il n'étoit pas aisé de les forcer avec si peu de monde, d'autant plus qu'il falloit tenir en bride l'ennemi qui étoit répandu dans la Province, & contenir la noblesse, dont une grande partie pasfoit dans le parti des Polonois. D'ailleurs, on ne pouvoit pas d'abord emmener le Duc avec sa famille à Riga, parce qu'on n'avoit pris aucunes mesures pour cela, & que la Duchesse étoit prête d'accoucher; on ne pouvoit pas non plus s'avancer à Memel, pour partager les forces de l'ennemi selon les ordres du Roy; Douglas creut donc qu'il étoit plus à propos de laisser au Duc le gouvernement de sa province, comme par connivence, afin qu'il donnât les ordres necessaires pour l'entretien de l'armée. Car Duglas n'osoit pas entreprendre de la gouverner luy même, & il craignoit d'ailleurs, que les ennemis de la Suede, qui étoiént au voisinage n'entrassent aussi dans la province, & ne la consumassent entiérement. Aussitôt apres, comme les Polonois s'avançoient peu à peu de ce côté là, Douglas rassembla sa cavalerie dans Mitau, que le Duc avoit fait faire des fortifications fort étendues. Cependant comme il vit que les ordres que donnoit le Duc pour l'entretien de l'armée étoient mal exécutez, & que d'ailleurs ses Ministres luy étoient contraires, il résolut de prendre luy même le gouvernement de la province, & emmena le Duc à Riga, apres avoir fait jurer à ses domestiques qu'ils n'entreprendroient rien contre les interêts de la Suede, à moins qu'ils ne voulussent être separés d'avec luy.

Mais Douglas se trouva fort trompé dans l'esperance qu'il avoit conçüë, que dés qu'on se seroit saisi du Duc & de sa Capitale, la province se rendroit d'elle méme. Car aussitôt apres deux mille Brandebourgeois vinrent s'y jetter par la Samogitie, & une partie de l'armée des Lithuaniens s'étant avancée sur les frontières, la plupart des Courlandois se jetterent dans leur parti. Cependant ils perdirent plus de quatre cent hommes, devant Doblen, dont ils entreprirent le siege. Car ayant appris que Douglas avoit receu des troupes de Livonie, ils se séparerent apres avoir levé le siege. Douglas se voyant renforcé resolut de ranger les Courlandois, & de chasser les Lithuaniens de la Province. Il prit d'abord Schrunden sans aucune opposition, & y mit garnison aussi bien qu'au château Hasenpot. La garnison de Golding, qui étoit de deux cent hommes, se rendit dés qu'elle en fut sommée. On ne pouvoit mettre garnison dans un plus grand nombre de places, parce qu'on manquoit d'infanterie. Apres cela Douglas s'alla poster à Schrunden sur les frontieres de la Lithuanie pour y faire des recruës. 1658.

Quand on fit rapport au Roy de tout ce qui s'étoit passé au sujet du Duc de Courlande, il fut fort irrité de ce qu'ayant commandé à Douglas de n'avoir aucun ménagement pour ce Duc, & de le traiter luy & ses sujets comme des ennemis, & de s'emparer de ses Etats, il s'étoit amusé à faire avec luy un traité, qui ne pouvoit tourner qu'a son préjudice & à son deshonneur, sans ordre, sans authorité, & sans considérer quel jugement feroit le monde de le voir faire un traité de neutralité avec un Prince qu'il venoit de regarder comme son ennemi. Ne voulant donc pas souffrir que ses Généraux s'ingerassent de faire aucun traité sans son ordre, il défendit de rien entreprendre de pareil à l'avenir, & déclara nul tout ce qui s'étoit passé. Il n'étoit pas moins mécontent de voir les troupes de Douglas si diminuées, au lieu qu'au contraire on eut peu en ménageant cette province, y lever une grosse armée, avec laquelle il eût été facile de ravager la Prusse Ducale.

§. 122. Le Roy avoit tellement à coeur la paix de Moscovie, qu'il persistoit dans ce dessein non obstant la rupture du traité de Vilna qui donnoit tout lieu de croire que la guerre alloit recommencer entre les Moscovites & les Polonois. Cependant il ne vouloit faire la Paix, qu'à condition que toutes choses seroient re- *On conclut une tréve avec les Moscovites.*

mises

1658. mises dans le premier état, & que les Moscovites ne garderoient pas un pouce de terre, qui fut à luy. Que si les Moscovites ne vouloient pas entendre à cette proposition, il souhaitoit au moins de faire avec eux une tréve d'un an ou deux, même à cette condition, si on ne pouvoit l'obtenir autrement, qu'ils pourroient garder pendant la tréve, ce qu'ils occupoient en Livonie. Il ordonnoit à ses Ambassadeurs d'avancer la négotiation, tant qu'il y auroit espérance d'y réussir; mais s'ils remarquoient que les Moscovites fussent tout à fait éloignés de la paix, il jugeoit qu'il valloit mieux que l'affaire fût accrochée dés les préliminaires, qu'à l'occasion d'aucun article qui regardât le fond de l'affaire, parce qu'il luy suffisoit alors d'assoupir cette guerre, jusqu'à ce que celle de Dannemarc fût finie, apres quoy il ne manqueroit pas d'occasions de faire rendre aux Moscovites tout ce qu'ils luy avoient enlevé.

On ne pouvoit pas au reste bien juger si les Moscovites étoient dans le dessein de traiter, parce qu'il n'y avoit pas long tems qu'ils avoient fait passer au delà de la riviere de Narva, sept cent hommes de pied, & trois cent chevaux, pour l'Estonie, sans qu'on sçût à quel dessein. D'ailleurs Nassokin Gouverneur de Cakenhuse, avoit mis sous contribution quelques places qui appartenoient au Roy, & tâché d'étendre ses limites, non obstant les protestations de nos gens, & sans que Douglas eût osé s'opposer de vive force à ces démarches, pour ne pas donner, sans ordre du Roy, aucune occasion à rompre la tréve; & quoy que depuis la rupture des conferences de Vilna, il y eût eu quelques escarmouches entre les Polonois & les Moscovites, cependant les Ambassadeurs de ces derniers ne se hatoient point de s'avancer, sans doute, par ce qu'ils étoient bien aises de sçavoir auparavant comment tourneroit l'affaire de Dannemarc. D'ailleurs le bruit couroit dans toute la Moscovie, que le Czar ne traiteroit point avec les Suedois qu'à condition de recouvrer l'Ingrie, & la Carelie; on leurroit sans doute le peuple de cette espérance afin de l'empécher de se mutiner. Au reste les Suedois ennuyés de la lenteur des Ambassadeurs Moscovites, leur écrivirent pour les obliger à hâter leur marche; mais ces derniers répondirent à leur lettre d'une maniere si ambiguë, qu'il étoit impossible d'y rien comprendre. Etant enfin arrivés à Naugard, ils demanderent qu'on leur envoyât des gens pour convenir du lieu du Traité, parce que Plusamunde, où on s'étoit assemblé auparavant n'étoit pas à leur gré. Les Suedois accepterẽt donc à la fin Walliasar, qui est un lieu situé entre Narva, & Waschnarva, car les Moscovites avoient taché de les attirer en des endroits, ou incommodes, ou peu asseurés. Nassokin sur tout chicanoit beaucoup, parce qu'il n'avoit pas trouvé bon qu'on eût laissé sortir de Moscovie les Ambassadeurs de Suede, & qu'il avoit travaillé à les ramener. Cette contestation sur le lieu avoit duré plusieurs semaines, mais il en survint une autre sur le serment de seureté que devoient prêter les Commissaires de part & d'autre, avant que de commencer le traité, parce que le projet de serment qu'avoient donné les Moscovites étoit conçu d'une maniere tout à fait absurde. 1658. 14. Août.

Comme on croyoit tout terminé, les Moscovites commencerent à broüiller en faisant de nouvelles propositions; non seulement ils vouloient amener mille soldats au lieu du traité, contre les conventions, mais ils prétendoient outre cela mettre quelques compagnies en quartier dans l'Estonie. D'ailleurs ils traitoient avec beaucoup de rudesse les Commissaires Suedois, & quand les Ambassadeurs s'en plaignoient par lettres, ils ne receurent pas un mot de réponse, ce qu'on attribuoit à l'Envoyé de Brandebourg, qui étoit arrivé en ce tems là en Moscovie. Les Moscovites, ne demandoient pas avec plus de raison de poster leurs soldats sur le chemin qui est entre Narva & Walliasar & en cas que la négociation se rompît, ils ne vouloient pas promettre formellement qu'on renverroit en toute seureté les Ambassadeurs à Narva ou à Revel. D'ailleurs ils se plaignoient de la détention du Duc de Courlande, disant que le Czar l'avoit pris en sa protection. 29. Octobr.

Enfin les Moscovites s'étant résolus

1658. ſolus à changer de procedé & de maniere, & à parler plus humainement, on ſigna le Traité de ſeureté, & on le confirma par ſerment de part & d'autre. Ainſi les Ambaſſadeurs Suedois Guſtave Bielke, Benoiſt Horn, Jean Silberſtiern, & Philippe Cruſenſtiern vinrent de Narva à Valliaſar, où on bâtit ſur le champ quelques édifices de bois, pour les recevoir. Le lendemain on tint la premiere conference; il ſe trouva que les Moſcovites avoient écrit Silberſtiern apres Cruſenſtiern; mais cette faute fut rejettée ſur le ſecretaire. Ils ne vouloient pas d'abord accepter le pouvoir des Suedois, par ce que le Roy avoit mis le pays de Schonen dâs ſes titres, mais les Suedois leurs repreſenterent, qu'ils ne les engageoient pas à donner ce titre au Roy, mais ſeulement à ſouffrir qu'il ſe le donnât. Enfin ils paſſerent par deſſus ce ſcrupule, & on fit l'échange des Pouvoirs

16. Nov.

Enſuite les Moſcovites commencerent à faire leurs propoſitions, dont la ſubſtance étoit, que comme le Roy avoit traverſé par ſes démarches les deſſeins du Czar en Pologne, ce dernier prétendoit pour ſa ſatisfaction la Carelie, & l'Ingrie qui avoient autrefois appartenu à l'Empire de Moſcovie, avec les places dont on s'étoit emparé en Livonie, & les hommes qui s'en étoient fuis, outre Riga, Revel, Narva, & les dépendances de ces villes.

19. Nov. Dans la ſeconde conference, les Moſcovites firent une difficulté, ſur ce que leurs noms n'étoient pas exprimés dans le pouvoir des Suedois & ils ne voulurent le recevoir qu'à condition que dans la ſuite on leur en preſenteroit un nouveau, où leurs noms fuſſent inſérés. Enſuite il y eut une conteſtation ſur le petit titre du Roy; car comme les Moſcovites avoient fait un incident ſur le mot de Schonen qui étoit dans le grand titre, on jugeoit à propos de ne „ſe ſervir que du petit en ces termes. Char„les Guſtave Roy des Suedois, des Goths, „& des Vandales, Duc d'Eſtonie, & de Ca„relie, Seigneur d'Ingrie, & de Wiſmar. Mais ce titre n'étoit point au gré des Moſcovites, c'eſt pourquoy ils diſoient qu'il ne ſe falloit ſervir d'aucun titre jusqu'à la concluſion du traité. Cette côteſtation tint toute cette conference ſans qu'elle pût être terminée. Le lendemain l'affaire fut remiſe ſur le tapis avec la même chaleur; mais enfin les Moſcovites conſentirent que de part & d'autre on mettroit les titres tout au long, voulant bien même donner au Roy celui de Schonen. Enſuite les Suedois firent cette propoſition; que toutes choſes ſeroient remiſes ſur le pied des traités de Stolbovv, que les Moſcovites rendroient tout ce qu'ils avoient pris, avec cette partie de la Livonie qui avoit appartenu aux Polonois avant cette guerre, parce que les Moſcovites avoient renoncé par la paix eternelle à toute prétention ſur la Livonie; ils ajoûtoient que quand on auroit reglé ces articles, ils parleroient de la ſatisfaction qu'ils avoient à prétendre. Cette propoſition fut donnée par écrit aux Moſcovites, & de part & d'autre on fit de grandes proteſtations de déſirer ſincerement la Paix. 1658.

Dans la quatrième conference on diſputa long tems inutilement à laquelle des deux nations il falloit attribuer cette guerre. Dans la cinquiéme les Moſcovites ſemblerent ſe relâcher un peu. Ils propoſoient que les deux Princes auroient chacun un gouverneur à Riga, parce que la plûpart des marchandiſes qu'on y apportoit, venoient de lieux appartenans au Czar; que le Roy pourroit garder Revel & Narva; mais qu'on mettroit l'Ingrie & Ivanogrod entre les mains du Czar. Enſuite ils faiſoient de grandes plaintes de la paix de Stolbovv, diſant qu'ils y avoient été forcés, & qu'il falloit l'abolir, par ce que les conditions en étoient trop dures. Apres de longues conteſtations, ils dirent enfin qu'il ne reſtoit qu'à parler d'une trêve de trois ſemaines apres la rupture du Traité, & ſe leverent là deſſus tout d'un coup. Cependant ils avancerent quelque choſe qui tendoit à propoſer une plus longue trêve, ce que les Suedois accepterent, & on convint qu'on en parleroit le lendemain. 24. Nov.

Ainſi on commença à parler de tréve. Les Moſcovites propoſoient de la faire en laiſſant chacun dans la poſſeſſion de ce qu'il occupoit, & ils demandoient aux Suedois une promte déclaration, parce qu'il leur étoit difficile d'entretenir leur armée dans leur propre pays. On mit donc par écrit de part & d'autre les articles de la tréve. Mais il y eut une grande conteſtation ſur le ſujet de Walchnarva, que les Suedois vouloient, qu'on leur rendît, comme étant ſituée dans l'Eſtonie, & ſans aucune dépendance, mais il fallut ceder aux fortes oppoſitions des Moſcovites. On ne conteſta pas avec moins de chaleur ſur la durée de la tréve: Les Moſcovites la demandant pour vint ans, & les Suedois ſeulement pour un an ou deux. Enfin on convint de la faire durer trois ans, & il demeura à la diſcretion des deux Princes de la prolonger autant qu'ils jugeroient à propos; au cas qu'au bout des trois ans on ne pût pas la terminer par une paix éternelle. Pendant tout le traité les Moſcovites ne ceſſoient de parler avec beaucoup d'oſtentation d'une armée de quarante mille homes qu'ils avoient à Augdoa. Ainſi par la tréve les Moſcovites conſervoient en Livonie Cakenhuſe, Derpt, Adzel, & Mariembourg avec leurs appartenances; & dans l'Eſtonie, Walchnarva qui n'avoit pour toutes dépendances, que quelques cabanes de pécheurs, & tout ce qu'ils poſſédoient le premier de May. On y ajoûta quelques lieux de peu de conséquêce pour eviter toute conteſtation dans la ſuite, & la tréve fut concluë pour trois ans depuis le vintiéme jour de Décembre de l'année 1658. jusqu'au même jour de l'année 1661. & confirmée par ſerment de part & d'autre. 1. Dec.

HISTOI-

HISTOIRE DU REGNE
DE
CHARLES GUSTAVE
ROY DE SUEDE
LIVRE VI.

SOMMAIRE.

ETat des affaires au commencement de l'année. 1659. 2. Eloignement de Charles Gustave pour la guerre avec l'Autriche. 3. Il prend la resolution de continuer celle de Dannemarc. 4. Et de donner l'assaut general à Coppenhague. 5. Il le fait. 6. Prise de l'Isle de Langeland. 7. Ce qui s'est passé sur mer. 8. Le Roy s'empare des Isles de Falster, de Laland, de Mœne & du Château de Nascou. 9. Vaine tentative des alliez sur l'Isle de Funen : Ils prenent Fridericsodde. 10. Et l'Isle de Fœnoe : vains efforts sur la Funen : Victoire de Cox. 11. Jalousie entre les Anglois & les Hollandois, touchant la guerre de Dannemarc. 12. Ce qui se passa avec Richard Cromvel. 13. L'Ambassadeur d'Angleterre propose au Roy, ou la paix, ou l'alliance. 14. La flote Angloise arrive au Sund. 15. Ordres donnez à l'Amiral Montaigu. 16. Quelle étoit l'intention de l'Angleterre. 17. Les propositions qu'elle fait au Roy, ne luy plaisent pas. 18. Le jugement qu'il en fait. 19. Il traite de nouveau avec l'Angleterre. 20. Négociation de l'alliance. 21. Jugement du Roy sur les prétentions des Anglois. 22. Ils justifient leur conduite. 23. Les desseins changent en Angleterre avec le Gouvernement. 24. On négocie la paix du Nord à la Haye. 25. Premier Projet qu'on y fait. 26. La pluspart en sont mécontens. 27. Les Hollandois entreprennent de le faire exécuter. 28. Leurs Ambassadeurs se rendent aupres du Roy de Suede. 29. Vûes du Roy dans sa reconciliation avec la Hollande. 30. Il nomme des Commissaires pour traiter avec les Ambassadeurs de cette Republique. 31. Reflexions du Roy sur ces traitez. 32. La flote de Hollande n'a point d'égard à la treve. 33. Les Ambassadeurs Hollandois chancellent. 34. Arrivée des Ambassadeurs Anglois. 35. On parle de faire de nouveaux projets à la Haye. 36. On les fait. 37. On les soutient. 38. Le Roy les desaprouve. 39. Il pourvoit à l'avenir. 40. Etrange conduite des Ambassadeurs Anglois. 41. Le Roy se prend de paroles avec eux, & avec les Ambassadeurs de Hollande.

1659. lande. 42. Plaintes du Roy contre les Anglois. 43. Il continuë à recuser les Arbitres. 44. Les Hollandois commencent à traiter de leur reconciliation. 45. Le Roy de Dannemarc se résoud difficilement à traiter. 46. On commence pourtant à le faire. 47. Discussion du traité de Roschild. 48. Les Hollandois agissent contre les Suedois. 49. La flote Angloise se retire. 50. On travaille inutilement à la paix. 51. Vains efforts des Danois. 52. Trahisons decouvertes. 53. Les Médiateurs vont trouver le Roy dans l'Isle de Falster. 54. Les Ennemis s'emparent de l'Isle de Funen. 55. Soins du Roy pour la conserver. Descente d'Eberstein. Jonction des alliez. 56. Défaite des Suedois en Funen. 57. Résolution du Roy sur les conditions de la paix. 58. Il s'accommode avec les Hollandois. 59. Irruption en Norvege. Ordres du Roy touchant la paix. 60. On en remet la Négociation sur le tapis. 61. Ce qui s'est passé devant Coppenhague. 62. Cojet est envoyé en Hollande. Ses Ordres. 63. Sa Négociation avec les Provinces Unies. 64. Négociation entre la France & la Suede. 65. Biörnclou envoyé en France. 66. Ce qu'il y fait. 67. Irruption des Imperiaux en Pomeranie. 68. Le Roy porte en vain ses plaintes aux Etats de l'Empire. 69. Soins du Roy pour se raccommoder avec l'Electeur de Brandebourg. Raisons de la Détention du Duc de Courlande. 70. Progres des Suedois en Courlande. 71. Ils ne durent pas. 72. Ce qui s'est passé en Prusse durant cette année. 73. Les Suedois y sont à l'étroit. Ils perdent Haupt. 74. La paix de Pologne trainé. 75. Chicanes sur les saufconduit. 76. Instructions des Ambassadeurs Suedois. 77. Preliminaires de la paix de Pologne. 78. Commencemens du traité d'Olive. 79. Ce qui s'est passé avec la Moscovie.

1659.

LE bonheur qui avoit accompagné jusqu'icy les Armes de Charles Gustave, n'avoit pas été exemt de quelque meslange de disgraces. Le tems & les fatigues avoient tellement épuisé ses forces, & il se presentoit de toutes parts tant d'Ennemis à repousser, que la Suede ne pouvoit suffire à luy fournir les moyens de leur faire téte à tous & en même tems. D'un autre côté il n'avoit à esperer rien de solide, de la part des Puissances qui luy paroissoient les plus favorables. Ce n'est pas qu'elles eussent jamais souffert qu'il eût succombé à ses Ennemis: Mais aussi étoient elles persuadées, qu'il y alloit de leur intéret, de l'empécher de porter son accroissement à tel point, qu'il pût ensuite se passer de leur secours, & se soutenir par luy même.

1659. Etat des affaires au commencement de l'Année.

Il est vray que c'étoit un grand coup pour Charles Gustave de s'étre delivré en quelque maniere des Moscovites. Mais l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg & les Provinces unies des Pays bas ne luy avoient pas donné le tems de respirer, & s'étant tous declarez ouvertement contre luy, il étoit impossible qu'enfin il ne succombât au nombre. Il faut faire le même jugement de la prise que Douglas avoit faite du Duc de Courlande, & des meilleures places de son pays. Le succés n'en fut pas suivi de ce qu'on en avoit attendu, & le Roy qui s'étoit flaté que ce General feroit diversion du Brandebourg & de la Pologne, & lasseroit de telle sorte ces deux Puissances, qu'elles entendroient enfin à une paix avantageuse à la Suede, le Roy dis je s'étoit vu trompé dans son esperance.

Il ne luy restoit donc plus, pour se mettre à couvert de la tempête dont il étoit menacé, que de tacher de gagner le port, & de conserver par la paix, le plus qu'il pourroit des avantages que luy avoit procurez la guerre. Mais de peur que ses Ennemis ne travaillassent de concert à l'en dépouiller, s'il traitoit avec eux tous en même tems & en même lieu, il ne pensa qu'à faire en sorte de traiter avec chacun d'eux à part & en des lieux differens.

§. 2. La France & l'Angleterre ne souhaitoient la paix entre la Suede & le Dannemarc, qu'afin que Charles Gustave fût mieux en état de tourner ses armes contre la maison d'Aûtriche. Il le connut bien, & il n'en fut que plus disposé à traiter avec l'Empereur & avec tous ses autres Ennemis, résolu de laisser en paix l'Allemagne, & de ne continüer plus avec ceux d'Aûtriche une guerre, dont il arriveroit enfin que la France seule, retireroit tout le fruit. Il n'étoit pas en peine de trouver dans la suite d'autres occasions de faire voir sa valeur, & de soutenir aux yeux de l'Europe la gloire du nom Suedois. Mais pour l'heure il jugeoit plus necessaire d'aller chez luy remedier aux desordres, où les malheurs precedens, & un gouvernement trop relâché avoient mis les affaires du Royaume, & à profiter de quelque tems de repos, pour le retablissement & l'augmentation de ses forces.

Eloignement de Charles Gustave pour la guerre avec l'Aûtriche.

Ce n'étoit pas le sentiment du Comte Magnus de la Gardie. Il écrivit de Wismar au Roy, pour le solliciter fortement, à ne plus penser à la conquête du Dannemarc, qu'il representoit comme extremement difficile, &

1659. le, & qu'on auroit beaucoup de peine à conserver, quand même on y reüssiroit, jugeant plus à propos que le Roy attaquât l'Aûtriche, & ne doutant point que cette demarche ne luy attirât beaucoup d'aplaudissemens.

Le Roy luy fit réponse avec un peu de chaleur, & luy dit qu'il ne pouvoit comprendre que de semblables conseils luy vinsent de la part du Comte, qui n'avoit qu'à se souvenir de ce qui avoit été résolu dans le Senat luy present, pour le bien & la sureté de la Suede, & sur quelles raisons on avoit fondé les deliberations qu'on y avoit prises; qu'il savoit aussi de quel poids étoit la guerre où il le vouloit engager, & qu'il eût été à souhaiter que la Gardie eût témoigné la même vigueur, lors qu'il avoit le plus de part aux affaires de Suede, & qu'elle étoit si superieure à l'Aûtriche, que rien ne l'obligeoit de faire la paix avec tant d'empressement; que c'étoit alors qu'il eût falu ne pas écouter des conseils de femme, ni céder à vil prix les grands avantages, que les heureux succes de la Suede luy avoient acquis, mais plutôt les faire servir sagement au bien du Royaume, & ne pas ruiner le credit de ceux qui vouloient que l'on en fît cet usage; que les raisons qui avoient lieu en ce tems là ne subsistoient plus, & qu'on ne pouvoit conseiller la guerre contre l'Aûtriche, sans vouloir précipiter la Suede dans un abîme de maux, d'où il luy seroit impossible de sortir; que d'ailleurs on ne sauroit quel fondement luy donner, ni même quel pretexte prendre, puisque tous les démeslez précedens avoient été assoupis par la paix de Vestphalie; que ce seroit encore choquer tous les Etats de l'Empire, & se priver de l'apui & du secours que la Suede en pouvoit attendre; que cependant on auroit le Dannemarc à dos, qu'il ne faloit jamais perdre de veuë, prêt comme il étoit à profiter de tous les malheurs de la Suede, & à y faire irruption, pendant que les forces de celle cy seroient occupées ailleurs; qu'ainsi le Comte ne devoit pas écouter ce que les ministres de la France pourroient luy dire, parce que sans se mettre en peine, si la paix qu'ils pressoient entre la Suede & le Dannemarc seroit avantageuse ou non à la premiere de ces deux Couronnes, ils ne pensoient qu'à la conclurre au plus vite, pour commettre ensuite le Roy avec la maison d'Aûtriche ce qui s'accordoit bien avec les intérets de la France, mais qui dans la conjoncture presente, ne pouvoit étre que tres préjudiciable à la Suede. 1659.

Il prend la résolution de continüer celle du Dannemarc.

§. 3. Quelque persuadé que fut le Roy, que ses alliez ne joindroient jamais leurs forces aux siennes pour luy faciliter la conquête du Dannemarc, & que d'un autre côté, ceux de cette derniere Couronne, ne la laisseroient pas exposée seule aux efforts de la Suede : bien qu'il ne doutât pas encore, que l'Angleterre, la France & la Hollande, ne pensassent à lui faire recevoir une paix peu avantageuse, il ne voulut pas pourtant se rendre si tôt, ni renoncer d'abord à son entreprise, résolu de mettre encore tout en usage, pour arracher au Dannemarc quelque chose de plus, que ce qui avoit été accordé par le traité de Roschild. Dans cette veüe, tout dépendoit de faire quelque grand coup avant que les Hollandois eussent conduit de plus grands secours en Dannemarc, à la défense duquel ils étoient si engagez, qu'ils ne pouvoient reculer sans se faire autant d'Ennemis de tous ceux qui l'étoient de la Suede. Le Roy voyoit assez cet engagement, & il eût bien voulu en prendre vengeance. Mais il faloit pour cela faire une plus étroite alliance avec l'Angleterre, la France & le Portugal. La diversité de religion en rendoit l'exécution difficile avec ces deux dernieres Couronnes. Et pour l'Angleterre, elle étoit si occupée de ses troubles intestins, & de la guerre de Flandres, qu'on ne pouvoit s'assurer de son alliance, sans parler de la lenteur avec laquelle cette nation a de coutume de se conduire, & de la declaration assez expresse que les Anglois avoient faite, qu'ils ne seroient pas bien aise que Copenhague changeât de maître. D'ailleurs on faisoit de si grands préparatifs en Hollande, qu'on ne pouvoit douter, qu'au printems suivant le Dannemarc ne vît arriver la flote & les troupes auxiliaires, qu'il attendoit de ce côté là. Le Roy voyant donc qu'il avoit à craindre, & ses amis & ses Ennemis, prit d'autant plus aisement la résolution de tenter fortune, pendant qu'il en avoit l'occasion, qu'en cas de malheur


Delineatio Schenographica Reg: Metropolis Danor: et munitæ Urbis HAFNIÆ, quam Ser: Sueonum Rex CAROLUS GUSTAVUS,
magno apparatu bellico fortiter oppugnavit die 11 februarij Anno 1659.
MARIS BALTICI PARS.
AMAGER INSULA
SINUS KIÖGER WIIK
A. Primaria,
et Generalis oppugnatio ductu et auspiciis ipsius Regis instituta.
B. Excub: Præf: Gen: Fersen cui demandatum erat inruere in Propugnac: C. ut et Porticum vulgo dictum Långangen. D. cum Sequentibus cohortibus 1. 200 pedites delegati globos pyrotechnicos Secures, bipennes aliasq instrumenta bellica ferentes. 2. Centum nautæ qui partim pontes portatiles ad Superandum aquarum hiatum perferata et effossa glacie ab hostibus confectum, partim etiam Scalas ad vallum transcedendum, aliumq: apparatum militarem gerebant. 3. Cohors ferseni. 4. Delvigij cohors. 5. lib: Baroni Petri Sparri Cohors; 6. Cohors lavoiette. 7. Cohors Smålandica Ductore Kaggio.
E. Excub: Præf: Gen: Ioh: Essen, qui iussus erat in potestatem suam redigere Propugnaculum F. et domum pro cerevisia coquenda extructam G. eum Sequentes Cohortes comitabantur. 8. Centum milites delegati cum globis pyrotechnicis et Securibus. 9. Centum nautæ, pontes et Scalas ferentes. 10. Cohors Comit: Palatini Sultzbachensis. 11. Poloni milites Tribun: Hesterich. 12. Cohors Excub: Præf: Gen: Essenij sub ductu Pro: trib: Lindebergij. 13. Cohors Duglasij Ductore Cyntersbergio.
Subsidiariæ Copiæ Pedestres, vulgo Reserue, ad primariam et Genralem oppugnationem constitutæ Sub imperio supremi Præfecti Rei: Tormentariæ Comitis Erici Stenbock, quæ sequentes continebant Cohortes. 14. Prætorianos pedites Sub ductu Pro: trib: Bartoldi Mortaigne. 15. Upplandes Com: Nico: Brahe. 16. Westro: gothos Ioh: Härd. 17. Ostrogothos Dan: Pruss. 18. Smålandos Kaggij. 19. Hellsingos Baro: Caroli Sparri. 20. Excub: Præf: Smidt. 21. Baro Bidal, qui ambo coniunctis viribus naves infestabant bellicas unamque earum nomine Höyendahl, et Pontonem ingentem varijs tormentis instructum incendio deleverunt.
Subsidiariæ Copiæ Equestres sub ductu Com: Palatini Sultzbachensis. 22. Prætor: Equites sub Pro: trib: Buchwalt. 23. Westrogotica legio. 24. Ostro: gotica legio sub Com: Ludovico Leijonhufwud. 25. Finnonica legio sub Trib: Galle. 26. Legio Landtgravij Hassiæ. 27. Uplandica legio Sub Trib: Erico Planting. 28. Princip: Anhaltini legio sub Protribuno Lybekero.
Succenturiati Equites in insidiis constituti sub ductu Com: Caroli Leijonhufwud 29. 30. fabiani Berends legio finnonica. 31. 32. Equites delegati ex varijs Legionibus.
H. Secunda Oppugnatio sub ductu Gen: Gustavi Banerij ad occupandam Portam urbis Orientalem et Propugnaculum dict: Kattan
I. Excub: Præf: Gen. Wawissor, cum sequentibus Copijs pedestribus. 33. 200 milit: delegati, ad primum assultum faciendum, globos pyrotechnicos ferentes et secures. 34. Centum Nautæ cum pontibus et Scalis. 35. 450 Equites ex varijs turmis delegati. 36. Turma Com. Palatini. 37. tribuni Aschenbergij Turma 38. Trib: Gorgas Dimachæ, qui omnes et Singuli pedestri irruptione urbem oppugnabant.
Subsidiariæ Copiæ Equestres. 39. Legio Generalis Baneri. 40. Leg: Trib: Bornmanni.
K. Tertia Oppugnatio, simulata, ad confundendos obsessos, sub ductu Gen: Com: Claudi Tott, cui mandatum erat impugnare Suburbium Christianshambn in insula Amager. 41. Ducenti milites delegati et magna nautarum manus cum quibusdam alijs Copijs. Subsidiariæ Copiæ Equestres. 42. Legio Trib: Oswerbäk. 43. Leg: Trib: Prengelij.
L. Quarta Oppugnatio simulata sub ductu Trib: Frölich cum parte delegata equitum peditumq, ex varijs cohortibus ad exitandos et turbandos obsessos.
M. Quinta Oppugnatio æque simulata, sub ductu Protribunorum Lensmanni et Fitinghowij cum magno Officialium famulorum et Servorum numero.
N. Sexta Oppugnatio, pariter simulata et imaginara sub Tribuno Roth, cum Tartarorum Caterva.
Ericus Dahlbergh Cast: met: Prim: ad vivum delineavit.
O. Arx et Sedes Regia.
P. Bursa Mercatorum.
Q. Penu Publicum.
R. Armamentarum.
S. Statio navium Bellicarum Classis Reg: et Templ: Admiralitatis.
T. Templ: S: Nicolai.
V. Templ: Beatæ Virginis.
W. Templ: Spir. Sancti.
X. Templ: Sacr. S. Trinitatis.
Y. Templ: D. Petri, Germanorum.
Z. Templ: Rotundum.
AA. Hortij et Palat. Reg: Rosenburg. FF. Porta Orientalis GG. Porta Septent:
BB. Curia CC. Horti Reginæ in Suburbio Occidentale.
DD. Castellum. EE. Tellonium.
HH. Porta Occident. II. Suburbium Christianshambn KK. Villa dicta Ladugård.
LL. Stagnum Pebling. M. Stagn: Schurhardj.
NN. Stagnum S. Georgij.
OO. Nosocomium Wartou.
PP. Cassis Danorum et Belgarum.
W. Swidde. Sculp: Holmiæ. A. 1689

N. 94.

BIBLIOTHECA VNIV. IAGELL. CRACOVIENSIS

1659. heur il ne couroit pas beaucoup de risque; au lieu que si le bonheur luy en vouloit, il pourroit offrir à ses Ennemis des conditions si avantageuses, qu'il n'auroit point de peine à les ramener; car quelque effort qu'on ait fait pour empécher une chose, il est assez ordinaire de la laisser passer, quand elle est une fois faite.

Et de donner l'assaut général à Coppenhague.

§. 4. Tout consistoit à se rendre maître de Coppenhague pendant hiver. Aussi étoit ce l'avis du Roy. Mais comme il y voyoit de grandes difficultez, il en delibera plusieurs fois avec les chefs de son armée, dont les sentimens se trouverent partagez. Ceux qui n'étoient pas d'avis qu'on donnât l'assaut, disoient qu'il faloit l'avoir fait d'abord en arrivant en Zelande, pendant que le soldat fraîchement sorti de ses quartiers, ne respiroit que le combat, & que l'épouvante s'étoit répandüe dans la ville, dont les fortifications n'étoient pas à moitié faites, & qui manquoit de monde pour se défendre; que depuis ce tems là les choses avoient bien changé de face; qu'on étoit revenu à Coppenhague de la premiere frayeur, & que bien loin d'y étre encore alarmé, les avantages que les habitans avoient remportez, les remplissoient de confiance; que les fortifications étoient achevées, le rempart fort haut, & qu'à la milice du Païs étoient jointes les vieilles troupes Hollandoises, & les mariniers de la nation, prêts à défendre leur flote en défendant la ville; qu'en arrivant en Zelande, le Roy s'étoit rendu aux raisons de ceux qui luy avoient fait voir la difficulté & le danger qu'il y avoit, d'aller attaquer dans leurs remparts, des gens poussez à bout, & dont le desespoir étoit la seule ressource; que les mêmes raisons subsistoient encore avec d'autant plus de force, que les assiegez n'ayant rien oublié pour leur défense, paroissoient plus résolus à toute sorte d'extremitez; qu'il n'y en avoit point à quoy l'on ne se dût attendre de la part du Roy de Dannemarc, de la Noblesse, de son clergé, de son peuple, puisqu'étant superieurs en nombre, ils combatoient de plus pour la Couronne, pour leur liberté, leurs charges, leurs biens, leurs enfans, en un mot pour leur patrie; qu'il valoit donc mieux tirer la guerre en longueur, vû sur tout le peu de troupes qu'on avoit, & d'ailleurs un long siege, par toutes les incommoditez & les souffrances dont il est accompagné, étant bien plus propre à reduire une ville que la force ouverte, contre laquelle il est naturel aux cœurs bien faits de se roidir & de faire effort, au lieu qu'il est ordinaire de se relacher & de se lasser, quand on ne voit point de fin aux maux qui nous pressent. 1659.

Malgré toutes ces raisons, l'avis contraire l'emporta, on pria le Roy de se souvenir, qu'il luy en avoit couté cher, de n'avoir pas d'abord suivi son ardeur, plutôt que de se rendre à cette mollesse des autres, qu'ils coloroient du nom de prudence; qu'on avoit bien pris Friderixode, quelque superieurs que les assiegez fussent en nombre; que la Suede n'eût remporté gueres de victoires si elle s'étoit toûjours arrêtée à conter si scrupuleusement ses ennemis; que la difficulté d'une entreprise estoit ce qui contribuoit le plus à en reveler l'éclat; qu'on avoit assez souvent éprouvé la faveur de la fortune, pour s'y confier encore, lors qu'elle sembloit offrir à la Suede l'empire de la mer Baltique & de tout le Nord; & que ce seroit une extreme lacheté de ne tenter pas toutes les voyes imaginables d'en venir là, sous pretexte de quelque legere perte qu'on pourroit craindre.

§. 5. Il fut donc résolu qu'on prendroit ce dernier parti & l'on ne pensa plus dans l'armée qu'à se préparer à l'assaut. Dés lors on donna toutes les nuits de fausses attaques, pour fatiguer les assiégez, & pour tâcher en même tems de les endormir, & de trouver plus aisément quelque occasion de les surprendre. Mais leur vigilance rendit toutes ces tentatives inutiles, & le Roy voyant que rien ne les empéchoit de passer les nuits entieres sur les remparts, voulut enfin hazarder l'assaut général. *Il le fait.*

Pendant que tout cecy se passoit, l'Ambassadeur d'Angleterre, qui étoit au camp des Suedois, avoit envoyé un Gentilhomme à Coppenhague, chargé de lettres pour le Roy de Dannemarc, où il l'exhortoit, conformément aux ordres qu'il en avoit eu, de s'accorder promtement avec la Suede, à l'exclusion même des Alliez, sans attendre qu'il fût reduit à l'extremité & qu'il n'y eût plus de reméde. Cet Exprés non content de rendre les lettres,

1659. avoit fait entendre assez clairement aux assiegez, que tout étoit disposé dans le camp à un assaut général. Mais il ne leur apprenoit rien de nouveau, & qu'ils n'eussent déja sçu par la trahison du Comte d'Ulfeld, qui ayant été instruit de tout le projet par le Colonel la Voyette, l'avoit fait savoir aux assiegez par quelqu'un de Malmöe qui étoit du complot. Aussi le Roy du Dannemarc, avoit il répondu sans s'étonner, qu'il croyoit ne pouvoir avec honneur entendre à aucun traité, où ses Alliez ne seroient pas compris, & que d'ailleurs une paix particuliere ne luy paroissoit pas assez seûre.

9. Fevr. Charles Gustave s'étant donc mis en devoir d'en venir à la force ouverte, s'approcha de la ville, avec les troupes destinées à l'assaut, se tenant toutefois hors de portée. Ce fut là que le Baron de Bidal eut ordre d'aller attaquer un vaisseau plat monté de six piéces de canon qui étoit entre la ville & le Fauxbourg Christian, & d'y mettre le feu, ce qu'il fit.

10. Fevr. La nuit suivante l'armée voltigea encore autour de la place, faisant mine de l'attaquer, sans rien entreprendre néantmoins, & se contentant de tenir

11. Fevr. les assiegez en alarme. Mais la troisieme nuit, apres avoir bien fait repaitre les soldats, on commença tout de bon l'attaque. La pluspart avoient des chemises par dessus leurs habits, afin qu'on eût plus de peine à les decouvrir des remparts, pendant qu'ils s'avanceroient sur la neige dont la terre étoit couverte. D'un autre côté pour se reconnoître entre eux, & se distinguer des ennemis, ils avoient mis des cordons de paille autour de leurs chapeaux & de leurs bras.

Les bataillons étant rangez, & le signal donné avec des tonneaux poissez où l'on mit le feu, le Roy commanda cinquante fantassins pour s'aller saisir des dehors du demi-Bastion de la Porte d'Oüest. Cela fait, Gengel prit à droite avec deux cens hommes vers un petit Bastion, qui étoit entre le rempart & le chemin couvert. Delwig avec son regiment s'avança vers le demi-Bastion, avec Fersen qui le soûtenoit à main droite à la tête de ses gens. Vavasor avec le regiment Anglois & celuy de Sultzbac, marcha du coté du Bastion qui est proche des Ecuries du Roy. La Voyette & Ascheberg allerent vers la brasserie avec trois cens cavaliers, à qui ils avoient fait mettre pied à terre. On s'étoit determiné à faire l'attaque par ces endroits là, à cause qu'étant baignez de la mer, ils étoient moins fortifiez, & que la glace en facilitoit alors l'approche. 1659.

Christianhaven. Ceux qui les devoient attaquer, & les autres à qui l'on avoit marqué d'autres postes, couroient tous avec une égale ardeur pour les emporter. Pendant qu'ils étoient encore loin des remparts, le canon des Ennemis les foudroioit, & à mesure qu'ils approchoient, on epuisoit sur eux tout ce que les hommes ont pû inventer pour se détruire les uns les autres. Malgré cette resistance, Fersen & Delwig arriverent à leur poste avec un courage admirable, & s'étant jettez dans le fossé apres avoir arraché les palissades, ils avoient déja planté les echelles au pied du rempart, dont quatre Suedois avoient même gagné le haut, & s'y étoient fait tuer plutôt que de quiter prise. Ceux qui venoient à eux à main droite, s'étant trop avancez, perdirent plusieurs de leurs principaux officiers. Gengel & la Voyette furent tuez. Ascheberg, Hestrig, Weissenstein & plusieurs autres furent blessez.

Les soldats se voyant sans chefs, comencerent à tourner le dos. Le Roy qui s'en aperçut, envoya à leur secours le regiment de Smaland, conduit par Eric Steenbock, Grand Maître de l'artillerie. Celuy cy voyant le desordre & la frayeur, où la perte de leurs officiers les avoit jettez, courut à ceux qui alloient faire l'attaque du Bastion des Ecuries. Mais comme il passoit sur la digue, un eclat de fer luy entra dans la poitrine, & le blessa à mort. Le Lieutenant Colonel du regiment de Smaland ayant été tué en même tems la peur commença à saisir les autres. Cependant le Roy envoya l'autre regiment de Smaland, & celuy de Sudermanie, conduits par les deux Sparr, au secours de Fersen, qui avec le sien gardoit encore opiniatrement son poste. Mais l'attaque qu'on devoit faire de l'autre côté ayant manqué, ils se trouverent exposez pendant une heure & demie à une grele de coups, qui leur venoient des remparts & les prenoit en flanc; de sorte que le Roy voyant, que la difficulté du poste rendoit tous leurs

1659. leurs efforts inutiles, & que toute esperance de reussir étoit perdüe, il prit enfin le parti de faire sonner la retraite, qui n'étoit pas toutefois moins difficile que le combat.

La seconde attaque ne fut pas moins rude que la premiere. Elle se donna à la Pracme qui étoit entre la ville & le port Christian. Les Danois avoient rompu la glace : mais les Suedois à la faveur des barques & des ponts, qu'ils avoient trouvé moyen d'emmener, s'approcherent de la Pracme, & il y en eut même quelques uns qui y entrerent, mais ils y trouverent une si forte resistance, qu'ils furent contraints d'en sortir, avec perte de douze des leurs & du Major Smidt, qui furent tous assommez à coups de hache. Quantité d'autres furent noyez, & ceux qui échaperent à l'eau & au fer, ne trouverent leur salut, que dans leur promte retraite.

Christian-haven.

La nuit étoit avancée, & les attaques avoient déja cessé par tout ailleurs, lorsque le Général Major Vavasor mena le corps qu'il commandoit, du Wartou vers le côté opposé, résolu de laisser le Bastion qui étoit à main gauché, & de passer sur des ponts le fossé dont on avoit rompu la glace. Mais les ponts s'étant trouvez la pluspart trop courts, ses gens étonnez de ce contretems tournerent le dos & abandonnerent ceux qui étoient déja passez, & que les Danois taillerent en pieces. Vavasor leur chef fut du nombre. Les Lieutenans Colonels Lensman & Vitinghof, qui avoient eu ordre de faire l'attaque du Château coururent, sans qu'on ait sçu pourquoy, au Bastion du Moulin, proche la Porte d'Orient, qui etoit défendu par les troupes auxiliaires de Hollande. Mais ils demeurerent dans cette action avec grand nombre de leurs gens. Une autre troupe qui s'étoit jettée vers la Porte du Nord, & le Port Christian, moins pour tenter une attaque, que pour faire diversion des assiegez, & pour les étourdir, fut si mal traitée du canon & de la mousqueterie, qu'elle fut contrainte de se retirer.

Les mariniers Hollandois contribuerent beaucoup à la defense de la ville, faisant joüer avec tant d'adresse & de promtitude plus de trois cens canons, qu'il y avoit sur les remparts, que le feu ne discontinuoit point dans toute l'enceinte de la place. 1659.

Quand il fut jour, & qu'on put conter les morts, on en trouva cinq cens soixante quatre autour de la ville, sans y comprendre ceux qui s'étoient noyez, ou que leurs compagnons avoient emportez. Les blessez alloient à neuf cens, & il semble que le grand feu qui s'étoit fait, devoit en avoir tué & blessé un plus grand nombre. Mais ce fut principalement par la qualité des officiers que la perte fut considerable, entre lesquels se trouverent Eric Steenbock, Vavasor, la Voyette, Gengel, Dromond, Lensman, Vitinghof, Smidt, & environ cent autres de moindre marque.

§. 6. Apres le malheureux succés de cette entreprise, le Roy fut empéché durant quelque tems par la rigueur de la saison d'en former d'autre. Mais dés qu'elle commença à s'adoucir, il pensa à se rendre maître des Isles de la mer Baltique, qui restoient encore au Dannemarc. Déja le Comte Josias de Waldec avoit fait une tentative sur l'Isle de Langeland, où il devoit avoir son quartier. Mais il avoit été repoussé avec perte, & blessé au bras.

Prise de l'Isle de Langeland.

Quelque tems apres le Général Vrangel exécuta plus heureusement le même dessein. Il embarqua à Neubourg dans l'Isle de Funen six cens fantassins & trois regimens de cavalerie, avec quoy faisant voile vers Langeland, il en détacha une partie, sous la conduite de Henri Horn, pour aller faire descente au couchant de l'Isle, pendant qu'il en feroit autant au levant avec le reste de ses troupes. Ayant donc jetté l'ancre à une portée de mousquet du rivage, il fit mettre le Lieutenant Colonel Wolf, & le Major Lindenberg sur deux barques plates, avec ordre d'aborder à la faveur du canon, qu'il feroit tirer de dessus ses vaisseaux de guerre. Mais leurs barques s'étant ensablées, il leur fut impossible de gagner le port. Cependant comme le vent avoit été foible, les ennemis avoient eu le tems de s'assembler, & de mener en cet endroit là toutes leurs forces pour s'opposer à la descente des Suedois. Ils se jetterent d'abord sur les barques ensablées, prirent celle de Lindenberg, & tuerent ou firent prisonniers cinquante hommes de pied, qu'ils y trouverent. Wolf

19. Mars.

1659. fut plus heureurx & s'étant degagé dés sables il regagna la flote avec les siens.

Vrangel se voyant ainsi repoussé, demeura pourtant à l'ancre au même endroit, & dés que la lune fut couchée, il envoya d'un autre coté apres minuit & à la faveur des tenebres une partie de ses barques, pour chercher à faire descente, pendant que le reste de la flote gardant son poste, & détachant de tems en tems quelques chaloupes, comme pour descendre en cet endroit là, y amusoit les Insulaires. Cette feinte reüssit si bien, que les barques qui avoient quité la flote, s'en trouverent éloignées de trois milles au point du jour, & firent descente sans trouver personne qui s'y opposat. Les Suedois profiterent de l'éloignement des Danois, & s'étant retranchez à la hâte, les Ennemis n'arriverent pas à tems pour les repousser, & furent repoussez eu mêmes; ce qui ayant été rapporté à leur cavalerie, elle chercha moins à combatre qu'à se cacher. En même tems Horn avoit pris terre en un autre endroit, & de cette maniere les Suedois firent la conquête entiere de l'Isle, où ils trouverent trois cens soldats, qu'ils firent tous prisonniers, & plus de mille habitans, qu'on rançonna, parce qu'ils s'étoient mis sous les armes. On reprit tous les Suedois qui avoient été faits prisonniers sur la barque de Lindenberg, mais pour luy on ne put le recouvrer, les Danois l'ayant déja fait transporter à Nascou dans l'Isle de Laland.

Apres cette action où les Suedois n'eurent que trente hommes tuez, & cent dix blessez, Vrangel fit voile vers l'Isle d'Alsen, y débarqua, & emporta Norbourg d'assaut; mais il tenta en vain par trois fois d'en faire autant de Sunderbourg. De sorte qu'abandonnant encore cette Isle, il cotoya le Holstein, il fit le dégat, & s'en retourna dans la Funen avec ses prisonniers & son butin.

Ce qui s'est passé sur mer.

§. 7. Les Danois de leur côté ne virent pas plutôt les glaces fondües, qu'ils ne voulurent plus demeurer inutilement renfermez dans Coppenhague. Nicolas Held leur Vice-Amiral eut ordre d'aller croiser sur la mer Baltique avec seize vaisseaux, pour observer les mouvemens des Suedois. Il rencontra, entre les Isles de Laland & de Langeland, six de leurs vaisseaux, qu'il attaqua & qui se défendirent d'abord avec beaucoup de vigueur. Mais se voyant accablez du nombre, ils furent contraints de prendre la fuite. Il y en eut un de pris, qui étoit monté de cinquante pieces de canon. Un autre se fit échoüer luy même.

1659. 30. *Mars.*

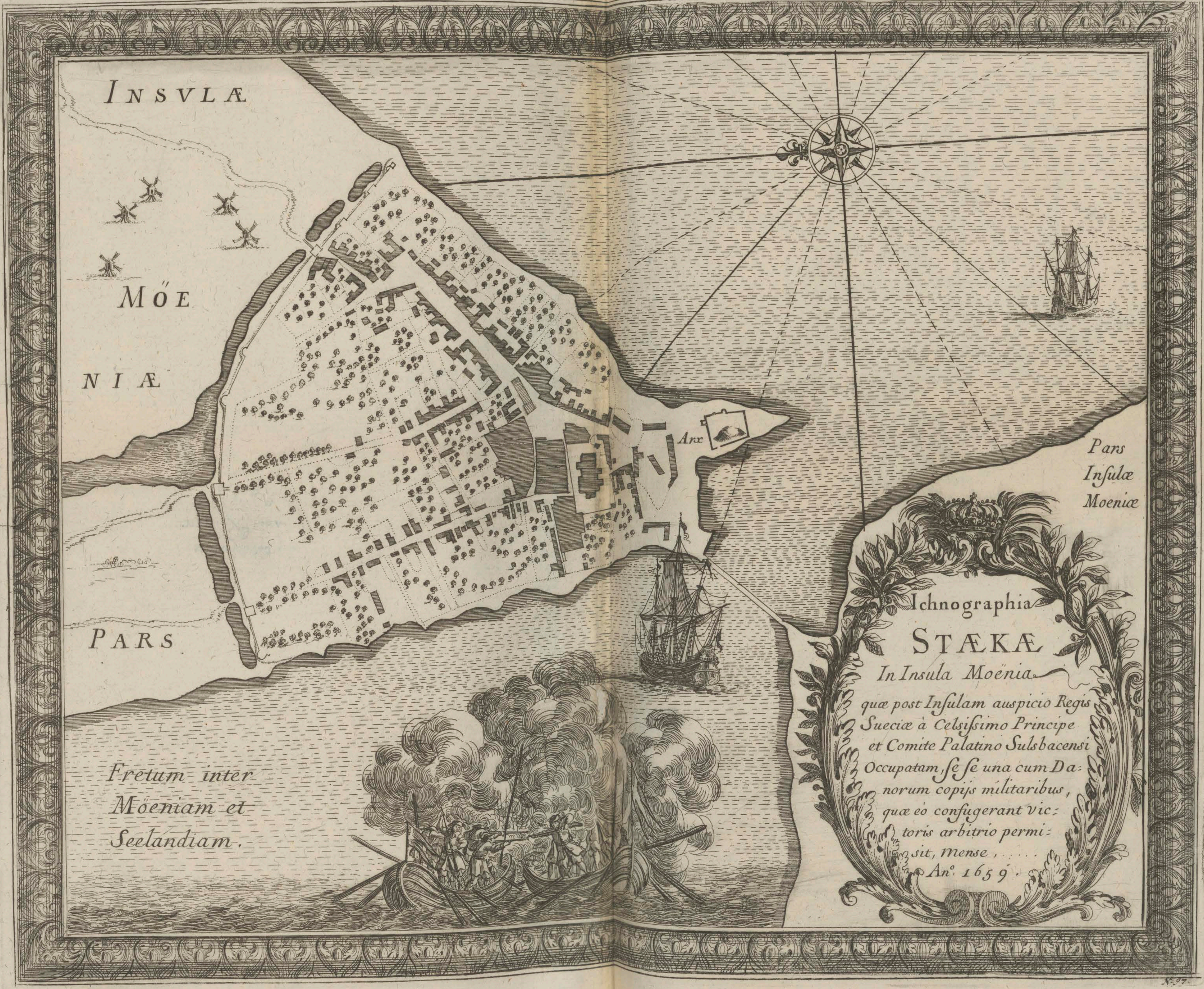
Peu de tems apres la flote de Suede entra dans le Belt sous la conduite de Bielkenstiern, ce qui obligea Held de se retirer avec son Escadre dans le Golphe de Flensbourg, où les Suedois le tinrent assiegé durant quelques jours. La nouvelle n'en fut pas plutôt arrivée à Coppenhague, qu'on fit partir vingt six vaisseaux Danois & Hollandois conduits par Bielke & Opdam, pour aller delivrer Held du danger où il se trouvoit. Ils avoient passé l'Isle de Falster, & n'étoient pas loin de celle de Femeren, lors qu'ils decouvrirent dix sept vaisseaux Suedois qui se voyant inferieurs aux Danois, avoient laissé Held au Golphe de Flensbourg, & gagnoient la mer pour eviter d'en venir aux mains. Mais ils eurent le vent si contraire, qu'ils ne pûrent s'en défendre, & la victoire étoit assurée aux Danois, & aux Hollandois, s'ils ne l'eussent laissé échaper par trop de précaution. Car dans le tems qu'ils ne pensoient qu'à se servir du vent, pour enveloper les Suedois, il changea si subitement, au plus fort du combat, que si l'Amiral Hollandois ne fut venu au secours de celuy de Dannemarc, il alloit tomber au pouvoir des Suedois, & il ne put même empécher que son vaisseau ne fut extrémement mal traité. Les deux flotes continuerent encore quelque tems à se foudroier de loin; mais le vent devint si fort que les Suedois ne pouvant plus se servir avantageusement de leur canon, se retirerent à Wismar, & les Danois & les Hollandois à Flensbourg. Dés le commencement du combat l'Amiral Suedois avoit été blessé au dos d'une volée de canon: mais d'ailleurs il ne perdit que peu de monde.

30. Avril.

Le Roy s'empare des Isles de Falster, de Laland, de Mœne, & du château de Nascou.

§. 8. Cependant l'arrivée de la flote Angloise, tenoit en bride celle de Hollande, & l'obligeoit de se conduire avec beaucoup de circonspection. Charles Gustave avoit tenté pendant l'hyver de s'emparer des Isles


Ichnographia Arcis et Oppidi
NICOPIÆ.
In Falstria in eo Statu uti a R:a M:tis Sueciæ occupata fuit d. 28. Apr: 1659
A. Arx.
B. Equile.
C. Hortus.
D. Templum oppidi.
E. Munitiones recens institutæ.
F. Lacus dulcis.
G. Fretum Gulbergense.
100 200 400 600 800 1000 1200 1400 1600 1800
Ped: Reinland.
AQUA DULCIS
via versus Sonnerharad.
via Stubbkioping versus
Fretum Gullberg Sundh.


INSULÆ
MŒE
NIÆ
PARS
Arx
Pars
Insulæ
Moeniæ
Fretum inter
Mœniam et
Seelandiam.
Ichnographia
STÆKÆ
In Insula Moënia
quæ post Insulam auspicio Regis
Sueciæ à Celsissimo Principe
et Comite Palatino Sulsbacensi
Occupatam, se se una cum Da:
norum copijs militaribus,
quæ eò confugerant vic:
toris arbitrio permi:
sit, Mense, ...
An°. 1659.



Ichnographia
NAKSCOVIÆ
muniti LAALANDIÆ Oppidi, ut et stationum ac operum
quibus primum à Regni Architalasso, Illustriß. Dn. Com. Wrangelio
obsessa et oppugnata, tandem ab Illustriß. Dn. Campi Marescallo Com. Steen=
=bockio ad deditionem coacta fuit. d. 16. Iulij Aº. 1659.
Dispositio Legionum
A. Dn. Gen. Bannerij Legio Equestr. B. Gen. Vig. præf. Ferseni leg. pedest. C. Leg. Sudermañica pedest. D. trib. Backers et Weworts leg. pedest. E. Dn. Com. Solmensis leg. equest. F. trib. Huhl leg. equest. G. trib. Prengels leg. equest. H. trib. Du Vael leg. equest. I. trib. Sehr. legio equestris K. trib. Gorgas leg. equest. L. Utræq; turmæ prætoriæ sub protribuno Mortaignio et protribuno Buchwaldio. M. leg. palatina equest. N. duo munimenta ad defensionem portus à Suecis extructa. O. Reductus Danorum à Suecis expugnatus. P. accessus Suecorum. Q. Suggestus pro 10 tormentis. R. Suggest. pro 6. tormētis. S. Suggest. pro 2. tormentis. T. Sugg. pro 4 tormētis. W. Cuniculi in ipso fossæ margine. W. Fovea pro duobus mortarius. X. navigia Hollandica quæ obsessis auxilia advehebāt à Suecis repulsa. Y. Celox Dn. Archithalassi inter duo munimenta in ipsis portus faucibus posita ad impediendum hostium transitū.
LAALANDIÆ
INSULÆ
PARS.
BALTUS MAIOR
OPPIDUM NAKSCHOW
STEENSØ
Gråshaga
Ryda
Yllingsee
Syllested
Hoff Syllested
Wilshaga
Emm
Öore
Aringe
Kittsjöö
Tryssås
Süderball
Westenskog
Lezöö
Brödebola
Rogerup
Bäccaweile
Holby
Torpa
Skollinge
Goreby
Sagenssöö
Fredsholm
Stubbholm
Swinholsbrygge
Feerlaat
Utterslöf
Öster Agnada
Agnada
Kettinge
Cænobium Hallsledt
Sääby Hoff
Gross Wagelosa Waldt
Kleine Wagelosa Waldt
Bogenholm
Treelholm
Engelholm
Artollerie
Hällenääs
Statio Primaria
Perticæ Rhinland.

1659. les de Falster & de Laland, les plus fertiles que le Dannemarc possede sur la mer Baltique. Mais la glace ne s'étant pas trouvée assez forte, il n'avoit pu exécuter son dessein. Cét obstacle étant levé d'un côté par le dégel, & le Roy voyant de l'autre que la flote Hollandoise n'osoit faire tout ce qu'elle auroit voulu, crut devoir profiter de l'occasion, & se disposa à se rendre maître de ces deux Isles. Pour cet effet il embarqua à Wordingsbourg ville de Zelande, un puissant
25. Avril. corps de cavalerie & d'Infanterie qu'il fit suivre de quatre vaisseaux de guerre, & alla mouiller sur le soir aux côtes de Falster, proche d'un fort que les Ennemis avoient bâti, faisant semblant de vouloir débarquer en cet endroit là. Le lendemain il envoya quelques barques visiter la côte, l'une des quelles rencontra Lindenou Amiral de Dannemarc, qui passoit de Laland à Falster, & le prit, chargé de lettres, qui portoient à Copenhague des nouvelles de l'état de l'Isle. Le Roy se fit amener les prisonniers, & apres les avoir examinez, il fit canonner le fort, qui se trouva trop éloigné pour entrer en dommagé: joint à cela que la mer étoit là si basse, qu'il étoit fort difficile d'y faire descente. Il se contenta d'y laisser deux vaisseaux de guerre, avec les barques qui portoient la cavalerie, & tourna avec le reste du coté de Gulberg, où la mer étoit plus haute. Les Insulaires qui s'y étoient rendus en grand nombre, firent tous leurs efforts pour empécher qu'on ne prît terre: mais ils ne pûrent tenir contre le feu du canon & de la Mousqueterie des Suedois. Le Lieutenant Colonel Suerin fut le premier à bord avec dix fantassins, qui s'y logerent derriere une haye, & tinrent ferme à coups de mousquet, contre cinquante cavaliers qui vouloient les repousser, jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de Suedois ayant gagne le rivage, ces cavaliers prirent la fuite, & les Insulaires, mettant bas les armes, se retirerent dans leurs maisons. Trois cens Fantassins se rendirent à discretion. Mais la cavalerie eut le tems de passer dans l'Isle de Laland, parce qu'il n'avoit pas été possible de débarquer asses vîte celle de Suede.

Apres s'être rendu maître de Falster, sans y avoir eu personne de tué, 1659. 8. Avril.
ni de blessé, le Roy commanda qu'on fit aprocher les vaisseaux de guerre, autant qu'il feroit possible, de la côte de Laland, qui est à l'opposite de Gulberg. Les Danois y avoient fait construire quelques forts, que le Roy fit batre si rudement de son canon qu'encore que les milices composées de cinq mille hommes fussent sur le côte pour en défendre l'abord, ils ne purent empécher, que cent Fantassins Suedois ne prissent terre, & n'emportassent un des ces forts, où ils se logerent apres en avoir chassé les Ennemis. Et comme la partie du fort, qui regardoit au dedans de l'Isle n'étoit pas fortifiée, quelques chevaux Danois voulurent y entrer par là, mais ils furent vigoureusement repoussez par les Suedois. Le Colonel Kœber, qui fit la même tentative plus d'une fois à la tête de deux compagnies de cavalerie n'y trouva pas mieux son conte, & le nombre des Suedois grossissant, il fut contraint de se retirer avec perte de plusieurs des siens, & apres avoir été luy même blessé. Ainsi cette Isle vint au pouvoir du Roy, sans qu'il luy en coutât que les blessures d'un soldat & d'un matelot. Il y trouva, aussi bien que dans Falster, une grande quantité de blé, qui ne fut pas d'un petit secours à sa flote & à son armée. Il ne put empécher pourtant les troupes qui étoient dans l'Isle de se retirer à Nascou, place tres forte, & pourvüe pour long tems de tout ce qui étoit necessaire à sa défense.

Apres cette expédition, le Roy retourna à Cronenbourg où étoit la Reine. Il aborda de nuit, & comme il montoit au château, il arriva qu'en passant sous la voûte de la porte, où il y avoit en divers tonneaux cent cinquante quintaux de poudre, ceux de ses valets de pied qui portoient les flambeaux, les ayant secoüez, sans y penser, contre les tonneaux, il en demeura sur les couvercles quelques étinceles & quelques morceaux enflammez, qu'on eut, par bonheur, le tems d'éteindre, avant que le feu eut percé le bois. Le Roy courut un plus grand danger, quelque tems apres, dans le Sund. Il s'étoit mis dans une chaloupe, pour aller visiter quelques uns de ses navires de guerre, lors qu'il s'ele-

1659. s'eleva un si gros tems, & si changé de brouillars, qu'on ne put empécher, quelque effort qu'on fit, que le vaisseau nommé le More ne vint donner à pleines voiles contre la Chaloupe, & ne la renversât. Plusieurs de ceux qui y étoient avec le Roy furent noyez; mais pour luy, il se prit à la poupe du vaisseau, & s'y tint, jusqu'à ce qu'on eût le tems de luy jetter une corde, & de le tirer sur le tillac, n'ayant perdu que son chapeau garni de plumes.

Ce fut à peu prés en ce tems là que le Prince de Sultzbach s'empara de l'Isle de Mœne, défendüe par cent chevaux, & cinq cens païsans armez. La forte resistance qu'il y avoit d'abord trouvée, jointe à la difficulté d'aller à terre à cause des écueils, l'obligerent à interrompre pour quelque tems son dessein. Cependant on envoya de Coppenhague une compagnie d'Infanterie au secours des Insulaires. Mais d'un autre côté les Suedois firent venir de Nicoping dans l'Isle de Falster, des barques plates, dont l'étage d'embas contenoit cinquante chevaux, & celuy d'enhaut étoit garni tout autour de fortes planches, qui servoient de rempart aux Fantassins. Ces barques étoient propres à faciliter la descente à la cavalerie, pendant que les gens de pied placez au dessus, écartoient les Ennemis par le feu de leur mousqueterie. Comme elles paroissoient tournées vers l'endroit de la côté, ou l'on abordoit ordinairement, les Insulaires coururent tous à cet endroit là, pour empécher la descente. Mais les Suedois ramerent tout d'un coup d'un autre côté avec tant de diligence, que le peu de Danois qui s'y trouverent, ne purent empécher qu'on n'y débarquât. Apres quoy les Suedois, rangez en bataille, soutinrent le choq des Ennemis, qui fut tres rude, les mirent en fuite, & il en demeura soixante dix sur la place. Ainsi cette Isle passa comme les deux autres au pouvoir de la Suede.

Il restoit encore le Château de Nascou dans l'Isle de Laland, dont le General Vrangel avoit entrepris le siége. D'abord il s'empara d'une petite Isle, qu'il y a dans un bras de mer qui baigne la place, & de deux forts qui la défendoient, pour empécher par là les flotes de Dannemarc & de Hollande, d'approcher de Nascou & d'y jetter 1659. du secours. Ensuite il somma la garnison de se rendre; mais elle ne fit aucun cas de ses promesses ni de ses menaces. Il se résolut donc à faire le siege dans les formes, & commença les travaux ; mais avant qu'ils pussent étre achevez il reçut ordre du Roy d'aller dans l'Isle de Funen, pour la défendre contre les alliez, qui se disposoient à l'attaquer. Gustave Otton Steenboc prit sa place, & pressa si vivement les assiegez, que ne pouvant plus tenir, faute de poudre & de secours, ils furent enfin contraints de se *26. Juill.* rendre.

Vaine tentative des alliez sur l'Isle de Funen. Ils prennent Friderichsodde.

§. 9. Les alliez n'exécuterent pas avec le même succés leur dessein sur l'Isle de Funen. Dés l'année passée ils s'étoient répandus dans le Holstein, jusqu'à s'approcher même de Friderichsodde. Le Lieutenant Colonel Streithorst ayant été envoyé avec deux cens cinquante chevaux, pour les reconnoitre, donna sans y penser dans le Regiment du Prince d'Anhalt, & fut fait prisonnier, apres avoir perdu bon nombre des siens. Cependant la saison étoit déja si avancée, & la garnison de Friderichsodde si forte, que les assiegez n'osant en entreprendre le siege, prirent leurs quartiers d'hiver, & s'y tinrent en repos jusqu'au printems. Durant ce tems là, il regna dans la place une espece de contagion, qui y fit beaucoup de ravage. Elle étoit causée par l'infection des corps morts, qui avoient été mal enterrez l'année derniere, quand les Suedois avoient pris la ville, jusques là que pendant l'été on avoit vû la graisse couler dans les rues. Vrangel forma donc la résolution, avec le consentement du Roy, d'abandonner un lieu si pestiferé : joint à cela que Charles Gustave n'ayant pas plus d'Infanterie, qu'il ne luy en faloit, il ne pouvoit envoyer à la garnison tout le renfort qui luy étoit necessaire, pour garder sept grands bastions dont la place étoit défendüe. Ainsi apres avoir ruiné les fortifications, & mis le feu à la pluspart des maisons, les Suedois passerent en Funen, laissant seulement garnison dans un fort qu'il y avoit sur le rivage. Les Ennemis s'y attacherent & le presserent si vivement, que les soldats ne se voyant plus en état de resister, se retirerent la nuit en Funen, *19. May.*

sans



Situs locorum circa
NEOBURGUM
in Fionia, et positus exercituum vtriusq: partis, ante
Conflictum d. 14. Nouemb. 1659.
Nomina legionum exercitus Confœderatorum.
1. Legio prætoria Regis Daniæ 2. Legio prætoria Reginæ
Daniæ. 3. Leg. Polonica Passasinsky. 4. Mathei. 5. Caraffa.
6. Schultze. 7. desultores. 8. Mathei. 9. von der Natt. 11. Gulden
lew. 12. Schach. 13. Brakenhusen. 14. Horleff. 15. Egg
erich. 16. Iesenaht. 17. Killegre. 18. Allewa. 19. Metern. 20. Grewe
21. Quast. 22. desultores. 23. Metern. 24. Eberstein. 25. Kan
nenberg. 26. Friese. 27. Cruse. 28. Trampe.
FRETI BALTHICI
MAIORIS PARS
Reigstrup
Acies Danorum et Confœderatorum
Barnegard
Acies Suecorum
Neoburgum
Munimentum
Castra
Promont Canuti
Slibshauen
Munimentum
Portus Neoburgicus
Danorum et Batauorum Classis
Iuleby
Winning
Via Suenburg
Ellensburg

N. 98.


Accurata delineatio oppugnatæ
a fœderatis, Cæsareis, Polonicis, Danicis, et
Brandeburgicis copijs sub-ductu Seren: Electoris
Brandeburgici Fioniæ, mense Iunio Anno 1659 et
a Suecis Strenuè defensæ cum
clade repulsis hostibus.
Dahlbergh delin.
INS VLA FYO NIA
DVCATVS HOLSATIE PARS
IVT LAN DIA PARS
SINVS CODANVS PARS
Koldinger fiord.
Baltus minor
Oppidum Medelfar
MEDEL FAR SONDT
Fænö insula
Fænsköu pen insula
Statio Confæderatorum
Sophia odde
Strypsodde
Fridrichs odde
Kyholm
Hawgaard
Fænoe Kalf
Sinus Koldingensis
A. Oppidum Midelfartum ubi Suecorum primaria stativa
B. Fæderatorum stativa
C. Heic congregebantur fœderatorum navigia ad faciendam
D. Insula Fænoa a fœderatis occupata
E. Fenschowa, Comitis Waldeecæ stativa
F. Primaria oppugnatio Fioniæ
G. Statio fœderatorum exercitus, dum Fænnoa oppugnatur.
H. Statio fœderatorum exercitus, dum Fionia oppugnatur.
I. Huc Subducebant se navigia Fœderatorum post oppugnationem.
K. Suecorum castella et suggestus.
L. Fæderatorum naviga discedunt.
M. Fridrxudda a fœderatis præsidio insessa

1659. sans avoir perdu aucun des leurs, & emporterent avec eux la meilleure partie des vivres & du canon. Ils encloüerent ceux qu'ils furent obligez de laisser, & firent des mines sous le fort, qui le faisant sauter le lendemain, quand les ennemis y entrerent, en accablerent un grand nombre sous les ruines.

Et l'Isle de Fœnoe vains efforts sur celle de Funen. Victoire de Cox. §. 10. Les Alliez n'eurent pas plutôt chassé les Suedois de la terre ferme, qu'ils ne penserent qu'à s'emparer de l'Isle de Funen, qui en est proche. Pour cet effet, ils voulurent s'assurer auparavant de la petite Isle de Fœnoe, éloigneé de Funen d'une *31. May.* porteé de mousquet. A la premiere attaque, ils furent vivement repoussez, & y perdirent beaucoup *1. Juin.* demonde. Mais le lendemain, ils revinrent à la charge en si grand nombre, que malgré toute la resistance du Colonel Weier, qui commândoit dans l'Isle, ils gagnerent le rivage & s'y logerent. L'Infanterie Suedoise fit pourtant encore ferme avec beaucoup de vigueur, déchargeant des coups de couche de mousquet sur la tête des Ennemis, à mesure qu'ils s'aprochoient de trop prés pour leur pouvoir tirer desus. Si la cavalerie eut témoigné la même résolution, cette Isle, qui servoit comme de pont pour passer en Funen, ne fût pas tombeé au pouvoir des alliez. Les Suédois furent donc contraints de l'abandonner, avec perte du Colonel Pober, de deux capitaines de cavalerie, d'environ cent soldats, & de six petites pieces de canon. Ce ne fut pas toutefois sans avoir tué cinq cens hommes aux Ennemis, qui remplirent l'Isle de troupes & de munitions necessaires pour le dessein qu'ils avoient sur celle de Funen.

Tout étant prêt, on embarqua les soldats, dont la descente devoit être favoriseé, par le canon de quelques navires Hollandois. Ils donnerent l'assaut en quatre endroits differens. Mais les Suedois s'etoient si bien retranchez derriere toutes les avenues, & ils avoient placé si à propos leur canon, qui n'etoit pas en petit nombre, que ces précautions jointes à leur intrepidité, & au renfort que le Roy leur avoit envoyé de Zélande obligerent les Ennemis de se retirer, avec perte de plus de trois 1659. cens des leurs, sans conter ceux qui avoient eté, ou tuez, ou submergez durant l'attaque, & qui etoient en grand nombre. Les Suédois etoient si bien retranchez qu'ils ne perdirent qu'environ deux cens hommes.

Cette défaite ne rebuta pas les Alliez, qui voyant que la descente n'étoit pas aussi aisée par l'Isle de Fœnoe, qu'ils l'avoient d'abord pensé & croiant d'ailleurs que les Suedois avoient amené de ce côté là toute leur artillerie, résolurent de la tenter par un autre endroit. Ils se rendirent donc vis à vis de Mittelfart *28. Juin.* où le petit Belt est le plus étroit, & embarquerent leurs troupes, sur six navires de guerre, & sur soixante barques de mediocre grandeur, sans conter les Pontons & les chaloupes en grand nombre. Pendant le passage, leur armée rangée en bataille sur la côte de Jutland, faisoit joüer son artillerie, & d'un autre côté, durant quatre heures, leurs vaisseaux firent de continuelles décharges. Ils avoient fait état de s'aller loger de plein vol dans les maisons qu'ils voyoient le long de la côté de Funen, & déja les barques en étoient à un jet de pierrre. Mais Wrangel les repoussa si vertement, qu'elles furent contraintes de rebrousser, emportées d'ailleurs vers Friderichsode par le vent qui changea tout d'un coup, & par le flux de la mer, le canon en coula plusieurs à fonds, & l'on voyoit les autres floter sur l'eau, pleines d'armes & d'autres munitions de guerre, & toutes couvertes de sang. Leur Amiral entre autres fut si delabré, qu'à peine put il regagner le bord pour y faire le radoub. D'un autre côté Wrangel ne laissa pas en repos les barques qui s'étoient retirées à Friderichsode. Il en brula cinq, & fit que ques prisonniers.

Malgré tout cela les Alliez toûjours obstinez à se rendre maîtres de l'Isle, résolurent de l'attaquer par trois differens endroits. Ils envoyerent donc six vaisseaux de guerre le long de la côté du Jutland, pour rassembler tout ce qu'ils trouveroient de barques. Le Roy, qui en fut averti, fit partir Ovve Cox capitaine Anglois avec huit navires, pour aller vers Mittelfart ruiner les barques des

Kkkk

1659. des ennemis. Il rencontra en chemin proche d'Ebeltot cinq de leurs vaisseaux de guerre, qui furent si surpris & si effraiez de le voir, qu'ils couperent les cables des ancres. Mais n'ayant ni le tems de fuir, ni le courage de se defendre, la pluspart des officiers & des matelots se sauverent sur les chaloupes. Leur chef d'Escadre se défendit pendant quelque tems; mais les grandes blessures qu'il reçut l'obligerent de se rendre, & comme on vit qu'on ne pouvoit tirer son vaisseau du sable où il avoit échoüé, on y mit le feu, apres en avoir ôté le canon & l'équipage. Le nombre des morts fut moindre que celuy des prisonniers, dont il y en eut six cens de Brandebourg & quatre cens des troupes imperiales. Cox emmena les vaisseaux de guerre, & apres avoir mis le feu à trente autres moins considerables qu'il trouva dans le port, il fit voile vers Arhusen, où il en fit autant de trois navires marchands, & de vingt petites barques, sans épargner même la ville, où il y avoit mille Polonois, qui prirent l'alarme à la vüe du feu, & se sauverent au plus vîte. Le capitaine Anglois tourna ensuite du côté du Sund, avec les vaisseaux qu'il avoit pris aux ennemis & qui avoient tous pavillon bas, en signe de captivité. Le Roy qui n'étoit pas moins liberal à recompenser les belles actions, que severe à punir les mauvaises, ne refusa pas à celle de Cox la recompense dont elle étoit digne. Ainsi les ennemis se voyant privez de leurs barques, brûlerent eux mêmes celles qui leur restoiët, & ne pensant plus à se rendre maîtres de Fuhnen, ils abandonnerent Fœnoe, résolus de se jetter en Pomeranie, afin d'obliger le Roy à quiter le Dannemarc. Ils accuserent les pilotes Hollandois d'avoir fait échouer leur entreprise, & Montecuculi écrivit à Vienne, qu'ils n'avoient point mis de boulets dans leurs canons, ce qui ayant été remarqué des Suedois, les avoit rendus plus hardis à se défendre. Ceux cy remirent garnison dans l'Isle de Fœnoe, & étant même passez en terre ferme, ils commençoient à relever un fort, que les Polonois avoient ruiné, lors qu'un détachement de l'arriere garde des ennemis les obligea de regagner l'Isle.

§. 11. Il y a beaucoup d'apparence, que les Alliez se seroient saisis de l'Isle de Funen, & de toutes les autres du Dannemarc, si la jalousie qu'il y avoit entre les Anglois & les Hollandois, n'eût empéché la Flote de ces derniers, de faire tout ce qu'elle auroit pû. Il étoit égallement de l'interêt de ces deux nations, que l'une ne se rendît pas arbitre, à l'exclusion de l'autre, des Royaumes du Nord, du commerce de la mer Baltique & du passage du Sund. C'est pour cela qu'elles avoient toutes deux équipé de puissantes flotes, sous pretexte de secourir leurs alliez, mais en effet, pour veiller à leurs avantages particuliers, & pour empécher que l'une n'entreprît rien au préjudice de l'autre. Celle des Hollandois avoit déja donné à penser l'automne dernier aux Anglois, qui ne pouvoient se persuader que ce fût pour eux que les Provinces Unies fissent tant de frais, & sans avoir en vüe de s'en faire rembourser par le Dannemarc. Quelque envie qu'ils eussent qu'on delivrât Coppenhague, ils n'avoient point d'assurance que les Hollandois en voulussent demeurer là. En effet ceux cy ne paroissoient portez qu'à secourir le Dannemarc, sans se mettre en peine de la paix, dont ils ne disoient pas un mot. Il n'en étoit pas ainsi des Anglois. Ils vouloient bien empécher comme les autres que les Suedois ne s'emparassent du Dannemarc, & c'étoit pour cela qu'ils ne faisoient que presser la paix, sans secourir directement la Suede. Mais ils avoient un interêt particulier à ne pas souffrir que la Suede succombat, non seulement afin qu'elle pût servir de contrepoids contre la maison d'Aûtriche, ce qui leur étoit commun avec la France, mais aussi pour avoir dequoi oposer aux Forces maritimes de la Hollande & du Dannemarc joints ensemble, & pour tenir ainsi la balance égale. Ils n'agissoient donc qu'autant qu'ils le croioient necessaire, pour empécher que les Provinces Unies ne pussent forcer la Suede à recevoir la paix, aux conditions qu'il leur plairoit, afin que celle cy se trouvât égallement, & dans l'obligation & en pouvoir, de paier à l'Angleterre toutes les avances qu'elle auroit faites, & qu'elles fussent

1659. *Jalousie entre les Anglois & les Hollandois, touchant la Guerre de Dannemarc.*

1659. sent toutes deux en état de ne rien craindre pour leurs communs interêts.

Il faut avoüer pourtant qu'en cette occasion le parti de la Hollande étoit bien plus avantageux, que celuy de l'Angleterre. Car si en secourant le Dannemarc, les Hollandois eussent pû aussi oprimer la Suede, ils se seroient rendus presque les tuteurs de la premiere de ces deux couronnes, autant par les grandes sommes, dont elle leur étoit redevable, que par les forces qu'ils avoient sur terre & sur mer, de sorte que disposant à leur gré du Sund, ils seroient devenus les arbitres de tout le commerce de la mer Baltique. Mais pour les Anglois, en facilitant à la Suede la conquête du Dannemarc, ils n'en étoient pas mieux en état de se procurer par eux mêmes les avantages qui leur en pouvoient revenir, & s'ils esperoient de partager avec la Suede la joüissance du Sund, & chasser leurs ennemis de la mer Baltique, ils n'avoient pour caution de leur esperance que la simple parole d'un Roy aussi puissant que l'étoit Charles Custave.

Ce n'étoit donc pas merveille, si la Hollande soutenoit avec plus de chaleur le parti du Dannemarc, que l'Angleterre celuy de la Suede. Il ne sera pas même hors de propos, de rapporter en cet endroit les raisons qu'on alleguoit de part & d'autre en Angleterre, sur deux opinions qui y partageoient les esprits. Les uns croioient qu'il faloit soûtenir les Suedois, & leur envoyer un promt secours. Les autres vouloient qu'on s'attachât uniquement à ménager la paix entre les deux Roys du Nord & à remettre toutes choses au premier état. Ceux qui souhaitoient avec la Hollande, qu'on rétablit une paix générale étoient de ce dernier sentiment. Ils disoient, que les deux Roys étoient amis & alliez de l'Angleterre, tous deux Protestans & que la cause commune étoit interessée à leur reconciliation; qu'il faloit tenir entre eux la balance égale, & ne pas souffrir que l'un opprimât l'autre, de peur que celuy qui demeureroit le maître, ne se rendit ensuite incommode à ses voisins; qu'il valoit mieux apres tout que ces deux Puissances partageassent entre elles l'empire du Sund, que s'il étoit reüni à une seule. 1659.

Mais ceux qui avoient plus à cœur les progrés du parti protestant, & de conserver la liberté de la Religion reformée, même dans les Païs etrangers, aussi bien que de travailler à l'accroissement de leur propre nation tenoient pour le premier sentiment. Ils regardoient les ennemis de la Suede, comme ceux de l'Angleterre, & ils ne voyoient pas que la premiere pût resister à leurs forces, & à leur nombre, si elle n'étoit soutenüe par un promt secours, croiant qu'il étoit plus à propos de le luy fournir, que de remettre le Dannemarc en son premier état. Ils prétendoient que la paix générale, qu'on faisoit semblant de tant désiderer, n'étoit qu'une adresse pour ruiner les desseins de la Suede, puis que ceux la même qui pressoient le plus cette paix, marquoient d'un côté des conditions, qui sapoient les fondemens de cet Etat, pendant qu'ils luy suscitoient de l'autre des ennemis de toutes parts. On convenoit bien qu'il faudroit obliger les deux Roys à terminer leurs différens par un traité; mais on vouloit, que ce ne fût qu'apres que la Suede auroit été remise en état de ne recevoir la loy de personne, & de ne se voir pas forcée à accepter toutes les conditions que ses Ennemis voudroient luy prescrire. On representoit encore, que la conduite de Charles Gustave ne pouvoit passer pour une invasion, puisque le Roy de Dannemarc l'ayant attaqué sans sujet, l'avoit obligé d'abandonner la Pologne, pour venir défendre la Suede; qu'apres y avoir reussi, il ne pouvoit agir contre la Maison d'Austriche, qu'il ne fût sûr du Dannemarc, qui demeurant toujours uni aux Ennemis de la Suede, n'attendoit que l'occasion de l'attaquer de nouveau; qu'ainsi Charles Gustave commençoit moins une nouvelle guerre, qu'il ne continüoit la précedente, & qu'aussi bien il eût falu en venir là, pour aller au devant de la diversion que le Dannemarc auroit pû causer, pendant qu'on seroit aux prises avec la maison d'Aûtriche; qu'en ne secourant pas la Suede, on privoit la Religion protestante du seul apui qui luy restoit en Allemagne contre la haine declarée de cette maison; que les autres protestans, ou

1659. demeureroient immobiles, ou n'agiroient que pour la ruïne de la cause commune, comme on voioit que le Dannemarc en usoit à la sollicitation de la Hollande; qu'au moins pour tenir la balance égale entre la Hollande & l'Angleterre, celle cy devoit en faire autant pour la Suede, que l'autre en faisoit pour le Dannemarc, de peur que si elle se contentoit d'étre spectatrice du combat, sa rivale ne prît ce tems pour s'attribüer des privileges, dont il seroit mal aisé de la dépoüiller dans la suite; que la Suede n'avoit jamais donné aucun sujet de mécontentement à l'Angleterre, & qu'au contraire, lors que tout le reste de l'Europe travailloit de concert à rétablir les Stuarts sur le trône, la Suede seule s'étoit conduite d'une maniere à meriter toute la reconnoissance de cette Republique, qui la voyant à present attaquée de tout le monde, ne pouvoit l'abandonner sans une extreme ingratitude; qu'il y avoit un grand rapport entre les intérets de ces deux Etats, & qu'ils n'étoient, ni assez voisins pour se donner mutuellement de la jalousie, ni assez éloignez, pour ne pouvoir pas se secourir au besoin; que dans la conjoncture presente, la Suede étoit le seul Etat de l'Europe, sur l'amitie duquel l'Angleterre pouvoit s'assurer, & que les intérets des autres ne pouvoient s'allier avec ceux de cette Republique, les uns étant si puissans qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur leur alliance, & les autres si foibles, qu'on ne pouvoit en attendre aucun appui; que le Dannemarc au contraire, depuis qu'il avoit entrepris la défense du parti Protestant, avec aussi peu de succés que de prudence, avoit été toûjours asservi à la maison d'Austriche, ennemie irreconciliable de ce parti; que le ministre d'Espagne en la cour de Dannemarc n'avoit travaillé qu'à y faire goûter les desseins de cette maison; que le Roy de Dannemarc étoit le seul de tous les Princes Protestans, qui n'avoit pas voulu recevoir l'Ambassadeur de Portugal, traversant même ses soins par tout ailleurs de tout son pouvoir; qu'il étoit de notorieté publique, que ce Roy avoit toûjours taché de rendre inutiles les efforts de la Suede pour l'affermissement de la liberté des Protestans, quoy que ce fût à l'irruption des Suedois en Allemagne, qu'il étoit redevable des provinces que 1659. l'Empereur luy avoit rendües; que d'ailleurs le Dannemarc ne pouvoit plus disposer du Sund, qui depuis l'an 1644. étoit moins en son pouvoir, qu'en celuy des Hollandois, jusques là que cette Couronne n'avoit osé faire avec aucune autre nation un traité pareil à celuy qu'elle avoit fait avec les provinces unies; que si elle avoit éprouvé ce sort, lors que le Royaume étoit encore florissant, que ne pouvoit on pas craindre de sa décadence, & du mauvais état où il pourroit se trouver reduit; qu'alors les Hollandois venant à le relever, ils ne manqueroient pas de demeurer maîtres du Sund, pour obtenir leur remboursement, dont la meilleure partie seroit prise sur les marchandises d'Angleterre, qu'ils taxeroient à leur fantasie; qu'il avoit été facile de voir durant la derniere guerre que l'Angleterre avoit eüe avec la Hollande, jusques où cette derniere portoit son credit en Dannemarc, puis que contre toute bonne foy, les Danois s'étoient jettez sur les vaisseaux Anglois, comme en dernier lieu ils avoient souffert que la flote de Hollande approchât de Dantzich, & qu'elle croisât à son gré sur la mer Baltique; qu'il faloit de plus prendre garde, que le secours qu'on donneroit au Dannemarc, ne fournît à la maison d'Austriche l'occasion d'envahir les ports de la mer Baltique, qu'elle desiroit depuis long tems, & dont la Suede seule l'avoit empéchée de s'emparer. Que si cette maison en venoit une fois à bout, il n'y avoit personne qui ne vît ce qu'en pouvoit attendre le commerce des Anglois & des autres sur cette mer.

Ceux qui étoient de cet avis, non contens d'en alleguer les raisons, faisoient voir combien celles du sentiment opposé étoient peu considerables. Ils disoient donc, que le Dannemarc avoit méchamment violé l'alliance contractée avec l'Angleterre durant la derniere guerre, en favorisant les Hollandois contre les Anglois sous prétexte d'un traité fait avec les premiers, & en detenant la flotte des autres; que quand Bradshaw avoit été envoyé en Dannemarc de la part de l'Angleterre, il y avoit été outrageusement traité; qu'il en étoit bien autrement de la Suede, inviolablement atta-

1659. attachée aux interêts de l'Angleterre, comme les services qu'elle luy avoit rendus pendant la guerre de Hollande en faisoient foy, aussi bien que ceux, qu'elle auroit autrefois été disposée à luy rendre, pour le rétablissement de l'Electeur Palatin, si les artifices de l'Espagne n'eussent rendu ses bonnes intentions inutiles; qu'il ne faloit pas se laisser eblouïr au seul nom de Protestant, mais juger de ceux qui le portoient par leur conduite; que les Danois avoient agi pour le bien de ce parti de la maniere qu'on l'a vû cy dessus, en cela bien différens des Suedois, à qui tout le monde donnoit la gloire de l'avoir soûtenu en Allemagne, & qui n'auroient jamais souffert la desolation des Eglises de Pologne, si le Dannemarc & la Hollande ne les eussent contraints d'abandonner ce Royaume. A l'égard de l'équilibre, où l'on croioit qu'il faloit tenir les deux Royaumes du Nord, on remontroit que c'étoit en vain qu'on en parloit tant, puis qu'il s'agissoit moins de savoir, si la puissance de la Suede seroit à craindre, que s'il étoit possible de la conserver en son entier, & que si on souffroit une fois, faute de secours, qu'elle fût entierement ruïnée, ce seroit inutilement qu'on voudroit parler d'équilibre; qu'il n'y avoit même aucune apparence que la Suede devint trop puissante, ayant en tête non seulement le Dannemarc, mais encore la maison d'Austriche, avec qui elle étoit aux prises depuis quatre vingts ans; que si on l'abandonnoit au Dannemarc, au Brandebourg & à la Hollande, ils n'auroient pas plutôt causé sa ruïne, qu'ils penseroient à celle de l'Angleterre, qui n'auroit pas alors la force de les repousser; qu'il n'y avoit rien de plus vain, que de vouloir empêcher que le Sund ne vint au pouvoir d'un seul des deux Rois, le Dannemarc en ayant été seul le maître durant quelques siécles, depuis que la province de Schonen avoit été détachée de la Suede, & n'y ayant point d'inconvenient, que celle cy en demeurât seule maîtresse, pendant qu'elle ne s'en serviroit que pour le bien des Protestans; qu'au pis aller, & quand les Suedois ne s'accorderoient pas avec le reste des Protestans, il n'y avoit pas plus de danger que la Suede seule tint ce détroit, qu'il n'y en avoit eu pendant que le Dannemarc seul en étoit en possession; qu'au point où les choses en étoient venües, ni la Suede ni la Hollande, qui sembloit être entrée dans les droits du Dannemarc, ne conviendroient jamais de partager le détroit, & qu'il n'y avoit risque que la Suede ne courût, plutôt que de perdre ce qui luy avoit donné tant de peine à acquerir; qu'ainsi étant au pouvoir de l'Angleterre d'affermir dans la possession du Sund, celle des deux qu'il luy plairoit, il n'étoit pas fort difficile de voir, laquelle devoit être preferée; que du moins il étoit bien évident, qu'en privant la Suede du détroit, elle n'en souffriroit pas seule, mais que ce coup se feroit sentir à tout le parti Protestant, & à l'Angleterre en particulier, qui ne retireroit plus du Sund les avantages qu'elle en auroit pû attendre. 1659.

Ce qui se passa avec Richard Cromvel.

§. 12. Cependant la conduite des Anglois étoit si envelopée & si incertaine, que le Roy ne savoit ce qu'il s'en devoit promettre. Sur la fin de l'année précedente le Protecteur rappella la flote, qu'il avoit envoyée vers le Sund à la sollicitation de la France, s'il en faut croire cette derniere: & quand les Ambassadeurs Suedois en témoignerent leur surprise à Richard son fils & son successeur, il ne voulut pas leur donner d'eclaircissement particulier là dessus, se contentant de les assurer que la flote reprendroit le chemin du Sund, dés que la saison le permettroit. Il en usa à peu pres de même à l'égard de l'accord, qu'on disoit que l'Angleterre avoit fait avec la France, pour le rétablissement du traité de Roschild. Richard le nia aux mêmes Ambassadeurs, quoy qu'on sçut que de Thou s'en étoit vanté à la Haye. En effet ces deux Puissances étoient alors convenües de travailler conjointement à la paix du Nord, à condition que la France se déclareroit contre tous ceux qui attaqueroient l'Angleterre sous pretexte du secours qu'elle fourniroit à la Suede.

D'un autre côté l'alliance qu'on négocioit contre l'Austriche, ne prenoit pas un bon train. Le Roy vouloit qu'on la fit porter, du moins indirectement, contre les adhérens de cette maison, presens & à venir, & contre le Dannemarc en particulier. C'est à quoy l'Angleterre ne pouvoit se résoudre, ne voulant point s'engager en vertu de

1659. cette alliance, à fournir aucun secours contre le Dannemarc, à moins que celuy cy ne refusât une paix particuliere à des conditions equitables, ce qu'on laissoit à son choix, jusqu'à ce que son obstination à demeurer attaché à la maison d'Austriche, obligeât enfin l'Angleterre de le comprendre dans l'alliance conclüe contre cette maison. Mais les Ambassadeurs de Suede avoient ordre de ne la pas conclurre à cette condition, parce que c'eût été commettre le Roy avec l'Austriche, sans assurance d'étre secouru contre le Dannemarc.

Les Anglois vouloient encore qu'on négociât l'alliance en Dannemarc, plutôt qu'à Londres, pour ne point donner d'ombrage aux voisins de l'Angleterre. Mais les Ambassadeurs de Suede insisterent que ce fût à Londres, disant qu'ils n'étoient pas moins capables du secret, que Meadowe. Et d'ailleurs Mylord Montaigu, Amiral de la flote qu'on envoyoit en Dannemarc, souhaita que la chose fût reglée avant son départ, pour être instruit de ce qu'il auroit à faire. On convint donc qu'on s'assembleroit avec les Commissaires Anglois, à qui ceux de Suede representerent tout les avantages que cette alliance procureroit à l'Angleterre, & offrirent pour assurance le fort de Lehe & Stade. Ces propositions ne deplaisoient pas aux Anglois, mais les troubles qui s'éleverent dans le parlement, où le nouveau Protecteur n'étoit pas tout à fait le maître, accrocherent la négociation. On ne voulut point être pressé vû l'incertitude où étoient les affaires mêmes de la Republique, & on exhorta la Suede, à ne point refuser absolu-
24. Fevr. ment de traiter avec le Dannemarc, de peur de rebuter les communs d'Angleterre.

Il fut résolu toutefois que la flote feroit voile au premier jour vers le Sund sous la conduite de Montaigu, quoy que Lambert soûtint en plein parlement, que le Sund devoit demeurer au pouvoir de celuy, qui étoit le moins en état de la défendre.

Sur ces entrefaites le nouveau Protecteur, dans la premiere harangue qu'il fit au parlement, y recommanda fortement les interêts de Charles Gustave, pendant que de leur côté les Danois & les Hollandois faisoient courir contre ce dernier toute de mauvais bruits, & publioient même des libelles diffamatoires. Les Ambassadeurs Suedeois s'efforcerent d'y répondre, mais comme il n'avoit point paru de manifeste touchant le renouvellement de la guerre avec le Dannemarc, & qu'ils n'en savoient pas bien les raisons, leur réponse ne fut pas goûtée de tout le monde. 1659.

Quelque tems apres Nieuport répandit par tout les nouvelles les plus facheuses touchant le siege de Coppenhague, où disoit que les Suedois avoient perdu sept mille hommes. Et ensuite débitant le contraire, il assuroit, que cette ville avoit été prise d'assaut : tout cela pour déconcerter les Anglois. C'étoit dans la même vüe, qu'il ne s'accordoit point à parler de la flote de Hollande, afin d'obliger les Anglois à garder la leur, ou d'en différer le départ, & donner ainsi le tems à l'autre de la prévenir.

Cependant la desunion s'augmentoit dans le parlement. La meilleure partie étoit bien pour le nouveau Protecteur ; mais quelques uns étoient portez à l'établissement d'une Republique libre, sans supreme Magistrat ; & de ce nombre étoient les sectaires & les restes du parlement long, à qui se joignoient les partisans du Roy Charles, pour faire servir toutes ces divisions à luy faciliter le retour au trone.

Les deux Chambres n'étoient pas non plus d'accord touchant la flote. La Chambre haute eut de la peine pendant quelque tems à consentir qu'on l'envoyât : & la basse n'y donna son consentement, qu'à condition qu'on luy laisseroit le droit de la guerre & de la paix. A peine avoit on en quelque façon aplani ces difficultez, que les soldats en firent naître de nouvelles, en presentant un écrit, où ils demandoient un chef qui ne dépendît de personne, & qu'on ne les tint pas pour mercenaires, mais pour membres de la Republique. Néantmoins la flote ne laissa pas de partir, composée de quarante des plus beaux navires de guerre qui fussent en Angleterre. Elle n'étoit pas chargée de soldats, mais on avoit doublé le nombre des matelots. Richard Cromvel renvoya Duval à Charles Gustave pour luy en apprendre le départ.

1659. *L'Ambassadeur d'Angleterre propose au Roy ou la paix ou l'alliance.*

§. 13. Pendant que tout ce qu'on vient de voir se passoit en Angleterre, Meadowe Ambassadeur de cette Republique aupres de Charles Gustave, ne cessoit de l'assurer de l'apuy du Protecteur contre tous les Ennemis de la Suede, & que pour en faire foy, la flote Angloise paroitroit au premier jour sur la mer Baltique. En même tems il faisoit entendre au Roy, que le Protecteur seroit bien aise, qu'on continuât aupres du Roy le traité qui jusqu'alors s'étoit négocié à Londres, & que luy Ambassadeur étoit muni des ordres necessaires pour le conclurre. Mais il étoit chargé avant toutes choses de proposer la paix entre les deux Rois du Nort, en demandant à celui de Dannemarc, de la part du Protecteur, s'il vouloit la faire avec celuy de Suede, séparément des autres alliez, l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg & le Roy de Pologne. Et en cas de refus du côté de Dannemarc, l'Ambassadeur d'Angleterre avoit ordre de s'assembler avec les Commissaires de Suede, pour dresser les articles de l'alliance, demandant qu'il fût permis pour cet effet, ou à luy, ou à quelqu'un de sa part d'aller faire cette proposition à Coppenhague. Toutefois il declara ne vouloir rien entreprendre, qu'il ne sçût les intentions du Roy touchant la paix avec le Dannemarc.

Le Roy, apres avoir témoigné sa reconnoissance pour toutes les marques de bonne volonté, que le Protecteur luy donnoit, representa à l'Ambassadeur, tous les piéges qu'on avoit cachez sous ce nom de paix & en dernier lieu & par le passé, ce qui l'avoit contraint de tourner encore contre le Dannemarc les mêmes armes, qu'il luy eût été plus avantageux d'occuper ailleurs; qu'au reste ce n'étoit pas tant luy, que son ennemi, qui avoit besoin de la paix; qu'il y alloit de son honneur d'en parler le premier, puisque non seulement il avoit la justice de son côté, mais qu'encore ses affaires étoient en telle situation, qu'il étoit seûr de tirer mieux raison du Dannemarc par les armes, que par une paix sujette à caution; & que dans l'état où son Ennemi se trouvoit réduit, c'étoit à luy à faire les premiers pas pour la paix, s'il étoit vrai qu'il la désirât sincerement; qu'il ne sembloit pas que ce fût là son intention, ni que la Suede dût trop conter sur cette paix, puis que le Dannemarc n'avoit cessé jusqu'icy de luy susciter des Ennemis, & qu'il formoit tous les jours contre elle de nouvelles alliances, plus à craindre pour la Suede, que le Dannemarc luy même & dont il ne pourroit pas se détacher quand il voudroit; qu'il valoit donc mieux pour l'honneur du Protecteur, à qui une mediation inutile pourroit faire tort, & pour la sûreté de l'Angleterre & de la Suede, qu'on travaillât sans détour à l'alliance entre ces deux derniers Etats.

29. Janv.

Le ministre d'Angleterre insensible à ces raisons, & n'y oposant que les ordres dont il étoit chargé, pressa de nouveau le Roy de luy donner un passeport, pour un Exprés qu'il vouloit envoyer à Coppenhague, afin de porter le Roy de Dannemarc, à faire la paix en peu de jours avec la Suede, exclusivement de tous les alliez de la premiere de ces deux couronnes. Il alleguoit que le Roy du Dannemarc étant ami & allié de l'Angleterre, le Protecteur se croioit obligé de luy offrir sa mediation, avant que de conspirer à sa ruine avec le Roy de Suede. Que s'il la refusoit, ou s'il s'obstinât à vouloir comprendre ses alliez dans la paix, l'Ambassadeur d'Angleterre declaroit qu'il avoit ordre de conclurre l'alliance avec le Roy.

Celuy cy ne savoit d'abord s'il devoit souffrir, qu'on envoiât ainsi des expres dans une ville assiégée, mais en consideration du Protecteur, il ne voulut pas s'y opposer. Tout cela ne servit de rien. Le Roy de Dannemarc déclara, qu'il ne pouvoit honnêtement prêter l'oreille à aucun traité, où l'on refuseroit de comprendre ses alliez & fit de grandes plaintes sur la derniere irruption des Suedois en Zelande.

Meadowe protesta qu'il prenoit cette réponse, pour un refus de la paix, & parut disposé à traiter avec la Suede. Le Roy nomma de son côté pour cette négociation, Schering Rosenhan, Christierne Bonde, & Pierre Jules Cojet, avec qui Meadowe s'étant assemblé, il leur presenta un projet d'alliance. Mais comme il contenoit certaines choses, que le Roy ne pouvoit passer, & que d'ailleurs il ne donnoit que des esperances vagues & eloi-

1659.

1659. éloignes, au lieu que les desseins du Roy avoient besoin d'un prômt secours, les Commissaires en produisirent un autre, accompagné des raisons qui en justifioient tous les articles. Meadowe n'ayant aucun pouvoir de traiter à ces conditions, se chargea d'en écrire au Protecteur, & de faire partir expres un vaisseau de Gothbourg, avec promesses de ne rien negliger, pour obtenir une réponse telle que la Suede la souhaitoit.

Il avoit encore offert à Charles Gustave, la médiation du Protecteur, pour établir l'intelligence entre le Brandebourg & les Provinces unies d'un côté, & la Suede de l'autre, afin de détacher par là les Protestans de l'Austriche, & les unir plus étroitement entre eux. Toutes ces démarches, jointes aux nouveaux préparatifs, que les Hollandois faisoient pour le Dannemarc, avoient fait croire au Roy, non seulement que l'Angleterre luy fourniroit un puissant secours, mais encore que leur alliance seroit apuiée de part & d'autre sur de solides fondemens. Il ne laissa pas pourtant de recommander à ses Ambassadeurs en Angleterre, qu'ils sondassent avec soin les esprits de la nation, pour savoir s'ils agissoient sincerement, où s'il n'y avoit pas quelque artifice & quelq; piége caché sous tout ces aparences.

La flote Angloise arrive au Sund. 6. Avril.

§. 14. Mais avant que l'Angleterre se fût expliquée sur le projet d'alliance qu'on y avoit envoyé, l'Amiral Montagu étoit déja dans le Sund avec sa flote. Les Anglois avoient hâté son départ, pour devancer les Hollandois, sachant bien que ceux qui pourroient les premiers tenir le détroit, donneroient le branle aux affaires du Dannemarc. Les Provinces unies n'apprirent pas cette diligence, sans inquiétude & sans soupçon, quelque assurance que Downing pût leur donner de vive voix, que la flote Angloise n'avoit point ordre de troubler leur navigation par aucun acte d'hostilité, mais uniquement, de procurer la paix, entre les Royaumes du Nort. On n'ajoûtoit pas en Hollande trop de foy à ces discours, mais comme on vit qu'il n'y avoit plus de remedé, on fit semblant de s'y rendre & l'armement de la flote se continua plus lentement, sous pretexte que celle d'Angleterre suffisoit pour la sûreté du Dannemarc. Celle cy passa devant Cronenbourg sans amener le pavillon, comme on en étoit convenu avec le Roy. Mais l'Amiral salüa le château de vingt & une volées de canon, le Vice Amiral, de dix neuf, & le contre Amiral, de dix sept: les autres vaisseaux ne tirerent qu'un coup. Et les Suedois leur répondirent à tous du chateau par deux volées de canon. La flote ayant ainsi passé le détroit, alla jetter l'ancre entre Helsingor & l'Isle de Ween. 1659.

Ordres donnez à l'Amiral Montaigu.

§. 15. Quand ce ne seroit que pour faire voir le peu de conformité qu'il y avoit, entre les discours des Anglois & leurs veritables sentimens, il faut rapporter icy les instructions que l'Amiral Montagu reçut avant son départ. D'abord on y represen- *18. Mars.* toit, que la guerre qui s'étoit élevée dans les pays baignez de la mer Baltique, & principalement entre la Suede & le Dannemarc, n'ayant pas causé moins de trouble dans la navigation des Anglois & de leurs voisins, que dans le commerce du reste de l'Europe, on avoit jugé necessaire de s'employer à la terminer & à la remedier aux maux qui en provenoient; qu'à cette fin Meadowe avoit eu ordre déja auparavant, d'offrir aux deux Rois la médiation de l'Angleterre, & de faire tout son possible pour les accorder; qu'ensuite l'Angleterre & la France jugeant, qu'il étoit égallement de leur interet que cette guerre finît, avoient fait un traité ensemble, par lequel ils s'engageoient à y travailler de concert, & à se rendre garants de la paix: voulant bien encore s'employer à terminer les différens, qu'il y avoit entre les Rois de Suede & de Pologne, & l'Electeur de Brandebourg; que pour en venir plus facilement à bout, on avoit mis tout en usage auprés des Provinces unies des pays bas, afin qu'elles contribuassent de leurs soins, à faire reussir une si salutaire entreprise; que les ministres de la France & de l'Angleterre, tant à la Haye, qu'aux Royaumes du Nort, avoient eu ordre d'en hâter le succés, par une paix telle que leur commune sûreté, & les interéts particuliers de l'Angleterre la demandoient; & parce que la flote qui devoit faire voile l'hiver dernier vers le Sund, n'avoit pû y arriver à cause de la rigueur de la saison, on faisoit

1659. soit partir Montaigu, avec ordre d'y conduire la sienne incessamment, & de ne rien entreprendre quand il seroit là, qu'il n'eut sçu de Meadowe, l'état des choses, & du quelle maniere les deux Rois avoient reçu la médiation qu'on leur offroit. Apres quoy Montaigu étoit chargé de leur aprendre, que par ordre du Protecteur, comme ami commun de l'un & de l'autre, il avoit mené la flote Angloise, à dessein de contribüer de tout son pouvoir à leur accommodement, & de lever tous les obstacles qui empéchoient une paix, aussi necessaire pour eux que pour leurs voisins & leurs alliez. Que si l'Amiral eût trouvé en arrivant, la négociation commencée, il devoit ne rien negliger, pour faire en sorte, qu'elle fût bientôt terminée par la paix. Mais s'il n'y avoit rien de fait, & qu'il s'élevât des disputez, qui ne permissent pas d'esperer un accommodement, il faloit faire proposer par Meadowe le traité de Roschild, avec les changemens requis depuis que la guerre avoit été renouvellée, n'y ayant point de meilleur fondement de paix entre les deux Rois, ni de plus courte voye de mettre fin à une déplorable guerre. Et alors Montaigu devoit leur declarer à tout deux, qu'en qualité d'Amiral, il avoit ordre d'agir contre celuy qui refuseroit à ces conditions, une paix dont le Protecteur avoit bien voulu étre le Mediateur & le garant. Que si les deux Rois consentoient d'entrer en traité, il faloit leur proposer une treve, par laquelle il seroit porté expressément, que les alliez du Dannemarc ne feroient point passer de leurs troupes dans les Isles de Funen & de Zelande, ni dans aucune des autres qui étoient occupées par les Suedois, & qu'aucun secours de soldats, ou de vaisseaux ne seroit conduit à Coppenhague, en un mot, que les deux Rois n'entreprendroient rien l'un contre l'autre, par le moien de leurs alliez. Que pour cet effet l'Amiral Anglois auroit soin de faire observer la treve, en s'opposant à celuy qui viendroit à la violer. Et comme le Roy de Dannemarc sembloit ne refuser un traité à part avec celuy de Suede, qu'à cause des engagemens où il étoit avec ses alliez, Meadowe avoit eu déja charge de l'assurer, que d'abord apres la conclusion du traité, & même pendant qu'ony travailleroit, le Protecteur feroit tous ses efforts, pour accorder le Roy de Suede avec celuy de Pologne, & avec l'Electeur de Brandebourg, & qu'il esperoit de ne s'y employer pas inutilement. Mais qu'il jugeoit necessaire, que les deux Rois fussent d'accord avant toutes choses, sans quoy il ne sembloit pas que la paix pût se faire avec les autres, & auquel cas on pouvoit s'attendre, que la Hollande y donneroit son consentement. 1659.

Ainsi Montaigu étoit chargé de profiter de la premiere occasion de s'aboucher avec le Roy de Suede, & de luy representer de la part du Protecteur, que tant de puissances liguées contre luy par terre & par mer, ne lui permettoient pas de se flater, de pouvoir les repousser toutes; qu'en l'état où les choses se trouvoient, la guerre ne pouvoit étre continuée, sans exposer à un peril éminent, & la Suede, & ses alliez, qui en se declarant pour elle, devoient s'attendre à s'attirer sur les bras, les Hollandois & tous les autres confederez du Dannemarc; ce qui ne s'accordoit en façon quelconque, ni avec l'état present de l'Angleterre, ni avec les intentions du Parlement; que le Protecteur croioit donc devoir conseiller au Roy de Suede, comme son ami & son allié, d'entendre à la paix avec celuy de Dannemarc, sur le pied du traité de Roschild, de l'exécution du quel il promettoit de se charger, si le Roy le souhaitoit; mais qu'aussi l'Angleterre couroit tant de risque à le secourir à d'autres conditions, que s'il ne goûtoit pas ce conseil, le Protecteur ne pourroit se résoudre à luy envoyer du secours; que la Hollande n'avoit qu'à parler sur le même ton au Dannemarc, pour voir bientôt la conclusion de cette affaire; & en cas que ce dernier refusât la paix aux conditions proposées, il faloit luy declarer, que bien que le Protecteur se fût défendu jusqu'icy de prendre parti dans cette guerre, l'Angleterre s'y trouvoit à present interessée de telle sorte, qu'il se croioit obligé d'employer tous les moins de la terminer que Dieu luy avoit mis en main, & qu'apres avoir tenté inutilement les voyes de la douceur, il ne pourroit se dispenser de secourir le

1659. Roy de Suede, qui paroissant disposé à accepter la paix, conformément au traité de Roschild, le bien général de l'Europe, non plus que celuy de l'Angleterre en particulier, ne souffroient pas qu'on l'abandonnât à tant d'Ennemis qui avoient conspiré sa rüine; qu'alors, & apres que tous les soins pour la paix auroient été inutiles, la flote Angloise, soit seule, soit conjointement avec celle de Suede, auroit ordre d'agir pour la défense de cette derniere couronne, de prendre le parti de sa flote de tout son pouvoir, soit qu'elle fût attaquée seule, ou conjointement avec celle d'Angleterre, & d'empécher les alliez, de faire passer leurs troupes dans les Isles de Funen & de Zelande, & dans tous les autres lieux, dont les Suedois seroient les maîtres, aussibien que de jetter aucun secours dans Coppenhague, à moins que le Dannemarc ne consentît à la paix, aux conditions cy dessus marquées; que non content de cela, Montaigu pourroit fournir aux Suedois tous les vaisseaux qu'il jugeroit necessaires pour attaquer & poursuivre leurs Ennemis, afin de hater la conclusion de la paix.

Et comme le Protecteur auroit bien voulu agir de concert dans cette médiation avec les Provinces unies des Païs bas, & empécher qu'elles n'en vinssent pas plus avant avec la Suede, on avoit déja donné charge à l'Ambassadeur Anglois qui étoit à la Haye, de les exhorter de joindre leurs soins, à ceux de l'Angleterre & de la France, pour le rétablissement du traité de Roschild, & d'attendre qu'on en eût vû le succés, à se declarer pour l'un ou l'autre parti: avec promesse du coté du Protecteur qu'il tiendroit la même conduite, esperant que les Provinces unies ne refuseroient pas de s'y conformer, & que bien loin de secourir le Dannemarc, elles ne permettroient pas que leur flote entrât dans la mer Baltique, ni qu'elle approchât du Sund, mais qu'elle se tint en quelque poste comode au voisinage en attendant la conclusion de la paix; qu'ainsi Montaigu devoit traiter en ami la flote Hollandoise par tout où il la rencontreroit, & l'assurer, qu'il n'étoit venu que pour moyenner la paix entre la Suede & le Dannemarc, sans ordre de se declarer pour l'un ni pour l'autre, s'il voyoit qu'on voulût la recevoir à des conditions conformes au traité de Roschild, & avec le temperament que la conjoncture présente sembloit requerir; qu'on esperoit aussi que les Hollandois étant venus à même intention, ils joindroient leurs efforts aux siens, sans rien entreprendre, pendant que cette affaire seroit sur le tapis, qui pût brouiller l'Angleterre avec la Hollande : ne doutant point que leur Amiral ne s'abstint de toute hostilité contre la Suede, & ne demeurât avec sa flote loin de Coppenhague hors du Sund, ou du Belt, sans agir pour les uns ni pour les autres, jusqu'à ce qu'on eût vû par quelle voye leurs demeslez pourroient être terminez. Et afin que l'Amiral Hollandois eût moins de peine à s'en tenir dans ces termes, celuy d'Angleterre avoit ordre de luy engager sa parole, qu'il n'en sortiroit pas luy même. Mais si le premier, méprisant tous ces avis, venoit à passer le Sund, ou le Belt, à dessein de secourir Coppenhague, & d'attaquer la flote de Suede; ou si la flote de Dannemarc, avec les vaisseaux Hollandois qui étoient déja au Sund, faisoit mine de se joindre à la nouvelle flote de Hollande, alors Montaigu devoit aller au secours des Suedois, & empécher de tout son pouvoir, qu'on n'executât aucune de ces entreprises. Il étoit chargé d'en user de même en cas que l'Amiral de Hollande fût arrivé le premier au Sund, & qu'il refusât, ou différât de s'employer avec luy à faciliter la paix entre les deux Rois; ayant l'œil encore sur les alliez pour les empécher de rien entreprendre, pendant qu'il seroit en pourparler avec les Hollandois pour la paix, ou avec les Suedois pour le secours.

Quelle étoit l'intention de l'Angleterre.

Mais parce qu'il pouvoit survenir divers incidens sur lesquels il étoit impossible de donner des ordres particuliers, à cause de la distance des lieux, & de tant de resolutions dont cette affaire étoit susceptible, on se contenta de recommander à Montaigu, d'avoir toûjours ces deux choses principales devant les yeux. La premiere étoit que la paix fut conclüe entre les deux Rois, à l'avantage de l'Angleterre, autant que faire se pourroit; & que s'il se trouvoit obligé de secourir les Suedois, conformément à ses or-

1659. dres, il ne le fit qu'apres avoir fait accepter & ratifier au Roy le Traité, dont le projet avoit eté dressé en Angleterre, & remis entre les mains de luy Admiral: ne laissant pas toutefois, quand même ce Traité n'auroit point d'effet, d'empêcher le transport des troupes des Alliez. La seconde étoit, en cas de refus de la paix, du côté de la Suede, de faire en sorte, que le Traité passé entre le Dannemarc & la Hollande fût observé, & que tous les avantages que les Hollandois se seroient reservez touchant le commerce, fussent accordez aux Anglois avec les mêmes assurances, sauf à eux, si l'on en usoit autrement, d'y pourvoir par une autre voye.

A l'égard de ce que l'Admiral devoit observer, soit pour le salut, soit pour la jonction des flotes d'Angleterre & de Suede, on luy recommandoit seulement de se conduire selon qu'il le trouveroit à propos pour l'honneur de la République. Mais s'il rencontroit sur la mer d'Angleterre quelque vaisseau de guerre étranger, quel qu'il pût étre il avoit ordre de luy faire baisser de gré ou de force, le pavillon & la voile du grand mât. Au reste on laissoit à sa liberté de retourner en Angleterre, sans nouvel ordre, suivant qu'il s'y croiroit obligé par l'état de sa flote, ou par la saison. Et en cas de mort, c'étoit à son Vice-Admiral à suivre les presentes instructions.

Quelle étoit l'intention de l'Angleterre. 16. De tout ce qu'on vient de voir, il est aisé de comprendre, qu'on se croioit interessé en Angleterre, à détourner la ruine du Dannemarc, & à conserver à son Roy l'empire du Sund, comme à celuy que sa foiblesse mettoit hors d'état d'inquieter ses voisins, ou qui pouvoit étre facilement reprimé, s'il l'entreprenoit. Dans cette vüe les Anglois ne pensoient qu'à le maintenir en liberté, egallement à couvert de la violence de la Suede, & des artifices de la Hollande; insistant pour cet estat, sur le rétablissement du Traité de Roschild, & résolus, s'ils ne pouvoient l'obtenir, de se joindre à la Suede pour avoir part au butin, & pour empécher les Hollandois de se rendre maîtres du Sund, & du Dannemarc.

Cependant Montaigu ayant devancé Ruyter, se mit en devoir de s'oposer à la jonction de sa flote avec celle d'Opdam, qui avoit passé l'hiver à Coppenhague, de peur que les Hollandois ne fussent par là les plus puissants dans le Sund. Il ne fut donc pas plutot arrivé à la pointe de Scagen, qu'il y laissa un vaisseau à la decouverte, avec ordre au capitaine, de rendre à Ruyter, quand il y arriveroit, une lettre de sa part, où il le prioit, de n'assister ni l'un ni l'autre parti, & de ne continüer pas sa route, avec sa flote, soit vers Coppenhague, soit vers le Sund, soit vers le Belt, jus qu'à ce qu'on eût taché de moyenner ensemble la paix, ou trouvé quelque autre moyen d'accommoder cette affaire, l'assurant que de son côté, il tiendroit une semblable conduite.

A la vüe de la Flote Angloise les Danois ne furent pas moins effrayez, que les Suedois réjoüis. Ceuy cy faisant fond sur l'amitié des Anglois, ne doutoient point qu'elle ne vint à leur secours. Les autres se souvenant du mal que le Dannemarc avoit fait à l'Angleterre pendant la derniere guerre de celle cy avec la Hollande, craignoient qu'on ne prît cette occasion de s'en venger. Le Roy de Dannemarc plein d'inquiétude, eu écrivit aux Provinces unies, pour leur representer, que son Ennemi étant devenu plus redoutable, par une augmentation si considerable de ses forces, Elles ne pouvoient trop hâter le secours qu'Elles luy avoient promis. Mais les uns & les autres revinrent bien tôt de leur frayeur & de leur joye. Car Montaigu envoya complimenter Charles Gustave par son petit fils & par son Vice-Admiral, qui luy firent entendre, tant de vive voix, que par les lettres, qu'ils luy rendirent, que la Flote Angloise étoit venüe, pour avancer la paix entre les deux Royaumes du Nord, sans ordre d'agir cependant ni pour l'un, ni contre l'autre. En même tems l'Ambassadeur d'Angleterre écrivit au Roy *11. Avril.* de Dannemarc sur le même ton, luy offrant encore la Mediation du Protecteur, & luy representant tous les maux, que la continuation de la guerre attireroit dans son Royaume, au lieu que rien ne s'accordoit mieux avec l'état present de ses affaires, que le renouvellement du Traité de Ro-

1659. ſchild,qui devoit étre regardé comme le fondement le plus ſolide de la paix.

20. Avril. Apres quelques jour de délai, le Roy Frideric luy fit réponſe, que l'entremiſe du Protecteur, luy étoit tres agreable, & qu'il ne ſouhaitoit rien tant que la paix. Mais qu'ils étoit encore engagé en dernier lieu avec l'Empereur, le Roy de Pologne & l'Electeur de Brandebourg, à n'entendre à aucun traité de paix avec la Suede, ſans leur contentement. La verité eſt qu'il ne pouvoit ſe réſoudre s'en tenir aux conditions portées par la paix de Roſchild, & qu'il eſperoit d'en obtenir de meilleures, avec tant de puiſſans ſecours dont il ſe ſentoit apuyé.

Les Propoſitions qu'Elle fait au Roy ne luy plaiſent pas.

17. Ces Propoſitions de l'Angleterre faiſoient d'autant plus de peine à Charles Guſtave, qu'il avoit conçu de ce côté là de plus grandes eſperances. Il s'etoit perſuadé, qu'il recevroit par la Flote, l'explication qu'il attendoit d'Angleterre, ſur le Projet d'Alliance, qu'il y avoit envoyé. Mais on ne luy en dit pas un mot, quoy que Meadowe, pendant qu'on négocioit le traité, & qu'on tomboit ſur les avantages, que la nation Britannique en recevroit, eût ſouvent dit que comme celle cy contribueroit à rendre la Suéde maitreſſe de deux Royaumes, il étoit auſſi juſte que la Suéde luy témoignât une reconnoiſſance proportionnée au ſervice qu'Elle en recevroit. Il changea de ton quand la flote fut arrivée, & ne parla plus que de la convention paſſée entre l'Angleterre & la France, pour le renouvellement de la paix de Roſchild: Ce que le Roy croyoit luy étre extrêmement préjudiciable, parce qu'ainſi ſa ſeureté n'auroit encore une fois d'autre fondement, que de l'encre & du papier, & qu'il perdroit les ſolides aſſurances qu'il avoit en main; Mais comme il y avoit lieu d'eſperer, que le Roy de Dannemarc rejetteroit cette propoſition, parce que la maiſon d'Aûtriche ne devant point étre admiſe à cette pace, le Roy crut que ce pourroit étre une voye indirecte d'arriver à ſes fins,

Cependant il trouvoit indigne de luy, de ſe rendre aux menaces qu'on employoit, pour le forcer à renoncer gratuitement aux avantages qu'il avoit en main: & quand Montaigu & Meadowe, luy expoſerent les ordres du Protecteur, il leur remontra fort au long; qu'il trouvoit étrange, que l'Angleterre en qui il avoit eu tant de confiance, qu'il n'avoit pas même voulu prêter l'oreille aux offres des Hollandois, luy fit à preſent de telles propoſitions, & que ſans ſa participation & contre ſon gré, Elle eût promis au Dannemarc la paix de Roſchild; qu'il ne pouvoit comprendre que le Protecteur, qui vouloit paſſer pour étre de ſes amis, en fût venu à convenir avec les Hollandois ſes Ennemis declarez, de la maniere qu'il le faudroit ſecourir, & des conditions aux quelles il ſeroit obligé d'acquieſcer, comme ſi c'étoit au Protecteur à luy preſcrire des loix, qu'il ne pût ſe diſpenſer de ſuivre; qu'une telle conduite pouvoit non ſeulement rendre les Ennemis de la Suéde plus obſtinez mais le réduire luy même en cet état douteux & chancelant qu'il avoit cru devoir prevenir par la continüation de la guerre; que n'ayant donné aux Anglois aucun ſujet de mécontentement, il n'avoit garde de croire, qu'on en usât ainſi par animoſité contre luy, mais qu'on s'étoit imaginé, par le peu de connoiſſances qu'on avoit des affaires de la Suede, que le traité de Roſchild luy étoit fort avantageux, & qu'Elle y trouvoit toutes les ſuretez qu'Elle avoit tant déſirées. Que cette penſée n'avoit aucun fondement, & que depuis ce tems là, les choſes avoient tellement changé de face, qu'il avoit beſoin de prendre de meilleures précautions, pour aller au devant de ſa ruine; qu'alors il avoit eſperé que les Danois, gâgnez par ſa ſincerité & par ſa moderation, y répondroient par de ſemblables ſentimens, ſur tout apres avoir publié ſi hautement à Roſchild, qu'ils vouloient s'allier à la Suede contre tous ſes Ennemis; que d'ailleurs tout luy avoit ſi bien reüſſi en Pruſſe, qu'il eût pû, ou demeurer maître du Païs par un traité, ou y continüer la guerre ſans peine, & trouver ainſi moyen de s'accommoder avec la Moſcovie ſous de meilleures conditions; que ſi elle eût été promtêment exécutée, il auroit pû en attendre de grands avantages en Allemagne durant l'Interregne, & que la Couronne imperiale n'étant pas encore aſſurée à la maiſon

1659. maison d'Aûtriche, la Suede auroit attiré plusieurs personnes à son parti, si les tergiversations étudiées du Dannemarc, ne luy en eussent fait perdre l'occasion; qu'ainsi c'étoit à luy à present à se tenir sur ses gardes, & à otér tout moien au Dannemarc, de rien attenter contre la Suede, soit par luy même, soit par ses amis; qu'on n'ignoroit pas la revolution qui s'étoit faite en Pologne, la desolation de la Prusse, la prise de Thorn & de plusieurs autres Places, & l'éloignement des Polonois pour la paix; qu'au grand dommage de la Suéde, il avoit falu faire une tréve de trois ans avec les Moscovites, & leur laisser tout ce qu'ils tenoient en Livonie; qu'on avoit élu Empereur, un de ses plus grans Ennemis, sans l'assurance *de non lædendo*, & au prejudice de l'Alliance du Rhin, que le long séjour du Roy en Dannemarc n'avoit pû luy permettre d'amener à sa perfection; que l'Electeur de Brandebourg en avoit aussi pris occasion de se fortifier, & de se joindre aux Hollandois & à tous les autres, pour nuire aux desseins de la Suéde; que ce seroit donc à luy une fort grande imprudence dans l'état present de ses affaires, de s'en tenir à la paix de Roschild, puis que si le Dannemarc n'avoit pas voulu y acquiescer, lors même qu'il avoit à dos l'armée des Suédois, il le feroit encore, moins à cette heure, si la Suede renonçoit gratuitement à ses avantages, & laissoit croire par là, que l'irruption en Zélande s'étoit faite contre toute sorte de justice, comme l'Angleterre donnoit assez lieu de le penser en insistant sur le traité de Roschild avec tant de force; qu'à la verité si la Suede n'avoit à faire qu'au Dannemarc, elle n'auroit pas sujet de le craindre de quelques années: mais étant en guerre ouverte avec la plus part de ses voisins, & ne pouvant s'assurer sur la treve faite avec les autres, elle avoit lieu d'aprehender, pendant que ses forces seroient occupées en divers endroits, ou affoiblies par quelque défaite, que le Dannemarc ne prît ce tems de l'attaquer, & de luy porter quelque coup mortel; que d'ailleurs, jusqu'à ce qu'il se fût bien assuré de ce dernier Ennemi, il ne pourroit rien entreprendre contre les autres, obligé comme il seroit à partager ses forces, & en laisser une partie pour la défense de son Royaume; Qu'il aimoit donc mieux attendre tous ses Ennemis en Dannemarc, soit pour leur faire tête, soit pour traiter avec eux, que de s'exposer à tous les danger dont l'acceptation de la Paix de Roschild ne pouvoit manquer d'être suivie; qu'aussi bien s'il en sortoit, il luy faudroit commencer en Allemagne, une guerre, dont il ne pourroit se promettre aucun favorable succés, toutes les forces de l'Empire venant à fondre sur luy, sans qu'il pût conter sur d'autre secours que celuy de l'Angleterre & de la France, qui n'etoit pas moins incertain que mediocre; que même en ce cas là, son Armée se dissiperoit, étant presque toute composée de troupes Allemandes, qui n'oseroient le suivre apres le rapel qu'on en auroit fait; enfin que la garantie qu'on luy offroit, ne le mettoit pas en repos, & que pour savoir le peu de fond qu'il y pouvoit faire, il n'avoit qu'à se souvenir, que les Hollandois avoient bien été garans de la paix de Bromsbroo, & les François de celle de Westphalie. Mais que si l'Angleterre vouloit avant toutes choses, luy procurer une paix honnéte avec la maison d'Aûstriche, alors seulement celle de Roschild pourroit étre rémise sur le tapis; que toute fois ce qu'il en disoit, n'étoit pas qu'il fût éloigné de tout accommodement avec le Dannemarc, mais qu'il n'en vouloit point qui ne tendît au repos & au bien de la Suede, & qu'au reste les Hollandois même luy avoient offert la paix de Roschild. 1659.

Le jugement qu'il en fait.

18. Le Roy croioit néantmoins, que ce n'étoit pas tant au Protecteur, qu'il faloit attribuer les ordres de Montaigu, qu'au Parlement, dont il n'avoit pû étre le maître, à cause des mauvaises impressions que la France & la Hollande y avoient données de ses desseins par les faux bruits qu'Elles avoient fait courir. Qu'ainsi le Protecteur s'étoit contenté de faire mettre la flote en mer, & d'empêcher le secours des Hollandois, & les troupes conféderées de passer dans les Isles du Dannemarc, en attendant que son autorité fût mieux affermie & qu'il pût prendre de plus vigoureuses

1659. reuses résolutions. Cette pensée du Roy n'étoit pas sans fondement, & l'Ambassadeur d'Angleterre avoüa, que c'étoit la France & la Hollande, qui avoient fait perdre au Protecteur toutes les bonnes intentions où il étoit pour le Roy, & luy avoient mis dans l'esprit de rétablir la Paix de Roschild.

Mais le Roy étoit dans une résolution contraire. Il n'avoit garde de quiter ce qu'il tenoit, pour s'exposer encore au même danger qu'il avoit déja couru de la part du Dannemarc. D'ailleurs il ne vouloit pas se plonger dans une guerre sans fin, pour le seul plaisir de la France, dont la mauvaise foy ne pouvoit plus luy être inconnüe, apres qu'Elle avoit abandonné ses interéts a Francfort, & depuis la convention préjudiciable à la Suede, qu'Elle venoit de passer avec l'Angleterre. Il aimoit donc mieux faire la paix avec tous ses Ennemis, que de s'accorder avec le Dannemarc seul, pour avoir ensuite à lutter inutilement contre tous les autres.

Quand Montaigu aprit la résolution du Roy, il confessa, qu'il n'avoit pas été auparavant assez instruit de cette affaire, & qu'il avoit regardé le retablissement de la paix de Roschild comme un grand bien pour la Suede. Mais qu'il ne luy étoit pas permis de s'écarter de ses ordres, & que tout ce qu'il pouvoit faire c'étoit d'envoyer en Angleterre la declaration du Roy, qui s'étoit déja douté de quelque chose, en voyant dans la lettre de créance de Montaigu, que le Protecteur ne l'appelloit pas *son Allié* contre sa coutume constante de luy donner toûjours ce nom cy devant.

19. *Avril.* En même tems il manda à ses Ambassadeurs en Angleterre, de faire les mêmes remontrances au Protecteur, de rechercher d'où pouvoit venir ce changement de conduite, & s'il leur étoit impossible d'obtenir de plus grands services de l'Angleterre, de faire du moins en sorte, que Montaigu ne reçût point d'ordre, qui eût un air de contrainte, ou qui fût contre l'honneur & la seûrete de la Suede. Ils étoient encore chargez de déclarer au Protecteur, que le Roy feroit la paix avec ses plus mortels Ennemis, & abandonneroit toutes ses autres conquêtes, plûtot que de renoncer à celles du Dannemarc, résolu de garder tout ce qu'il y occupoit, jusqu'à ce que par la paix avec ses voisins, il eût mis la Suede en sûreté, & que tout l'univers pourroit venir fondre sur luy, qu'on ne le feroit pas changer de dessein; qu'en laissant le Dannemarc, pour s'engager dans une longue guerre avec ses autres Ennemis, c'étoit donner occasion au premier de ruiner la Suede de fonds en comble; que les Danois n'avoient d'Ennemis que les Suedois, au lieu que ceux cy en avoient un grand nombre, qui pouvant les attaquer & les vaincre, le Dannemarc se trouveroit toujours prêt à profiter de leur défaite; que l'état chancelant où se trouvoit la République d'Angleterre, ne permettoit pas qu'on fît grand fondement sur sa garantie, & que quand Elle auroit la volonté, de secourir la Suede, peut être n'en auroit Elle pas le pouvoir; qu'enfin une paix, qui obligeroit le Roy à renoncer aux avantages dont il étoit en possession, sans la faire en même tems avec tous ses Ennemis, le mettroit hors d'état de leur resister, & le rendroit inutile à ceux qui demeureroient dans ses interêts.

Il traite de nouveau avec l'Angleterre.

19. Les Ministres d'Angleterre ne savoient qu'opposer aux raisons du Roy, mais leurs ordres étoient si exprés qu'ils ne cessoient de le presser d'écouter leurs propositions. Pour ne paroître donc pas entierement éloigné de la paix, il donna ordre à Rosenhan, à Bonde & à Cojet, de commencer le traité avec Montaigu & Meadovv, à qui ils firent entendre, que le Roy ne rejettoit pas absolument la paix de Roschild, mais qu'il souhaitoit de plus grandes assurances que celles qui étoient portées par cette paix, quoy qu'ils ne s'expliquassent pas sur la nature de ces assurances; que pour l'obtenir telle que le Roy la souhaitoit, il faloit que l'Anglererre s'obligeât à secourir la Suede contre tous les Perturbateurs de la paix, & à la reconcilier avec la Hollande, en cas que le Dannemarc refusât de s'accommoder, ou à luy aider à repousser la premiere, si Elle vouloit à toute force en venir

1659. aux prises; & qu'à cette fin ils fissent venir d'Angleterre le pouvoir necessaire pour traiter.

Montaigu vit bien que toute la conduite du Roy tendoit à tirer les choses en longueur, & il crut que ce qui le faisoit ainsi biaiser, c'étoit le poste que la flote Angloise avoit pris. Il étoit tel en effet, que l'Amiral ne pouvoit avec honneur laisser passer les Hollandois pour aller à Coppenhague, qu'il n'en vînt aux mains avec eux: & par là le Roy auroit pû recevoir de luy le service qu'il en attendoit, sans qu'il en revînt aucun profit à l'Angleterre. Pour éviter donc un si facheux contretems, il pria le Roy de s'expliquer nettement, & de luy donner enfin une réponse positive. Il n'en réçut pas néantmoins, & voyant d'ailleurs, que le Roy se préparoit à passer dans l'Isle de Laland, ce qui ne pouvoit qu'apporter de nouveaux délais à la négociation, il luy fit savoir, qu'il craignoit bien que la declaration ne vînt pas assez à tems, & qu'il ne pût plus se dispenser d'exécuter les autres ordres dont il étoit chargé. En même tems il fit lever l'ancre, sortit du Sund & alla moüiller au cap de Koll. Quand il passa devant Cronenbourg, le Roy luy fit faire compliment par Nicolas Brahe & Gustave Posse, & souhaiter un heureux succés à ses desseins, quelque inconnus qu'ils luy fussent. Mais deux heures apres il fit partir une autre chaloupe, & envoya à l'Amiral sa declaration par écrit. Elle portoit, qu'il étoit prêt d'accepter la paix de Roschild à condition, qu'il y trouveroit mieux ses sûretez qu'auparavant, & que ceux qui la moyennoient, voudroient bien s'expliquer sur ce qui pourroit les luy donner; qu'alors il ne tiendroit pas à luy, qu'il ne traitât, ou avec l'Angleterre en particulier, ou conjointement avec le Dannemarc. Cette declaration étoit l'effet en partie de la paix entre la France & l'Espagne qui étoit bien avancée, auquel cas Meadowe avoit fait entendre au Roy, que les Anglois auroient besoin de leur flote pour eux mêmes. Elle fit un fort grand plaisir à Montaigu, qui vouloit qu'on crût, que ce n'étoit que pour obliger le Roy à la faire, qu'il avoit feint de se retirer. Il est certain néantmoins qu'il eut d'autres raisons de quiter son premier poste, le flux y étant rude & changeant, & l'espace trop étroit pour sa flote, en cas de combat avec celle de Hollande: au lieu qu'au cap de Koll la mer est large & le flux égal, & qu'il y concourt avec le vent. 1659.

L'Amiral protestoit pourtant, qu'il n'avoit pas encore à la verité ordre de se retirer, mais qu'il étoit à craindre qu'il ne le reçût bientôt, à moins que le Roy ne se hatât d'accepter les offres qu'on luy faisoit; que sa declaration luy paroissoit suffisante, & qu'il alloit l'envoyer en Angleterre, mais qu'il apprehendoit bien, qu'il n'y eût quelque chose de caché, sous la reserve que le Roy y faisoit de ses sûretez, & qu'il ne pensât à la Norvege, ou à la Zelande, comme il en couroit un bruit sourd, à quoy il assuroit que l'Angleterre ne consentiroit jamais; qu'en toute autre chose le Roy le trouveroit toûjours disposé à le servir de bonne foy, & que si la flote de Hollande, qu'on attendoit tous les jours faisoit mine d'aller à Coppenhague, ou de jetter des troupes dans les Isles, ou en un mot, d'exercer aucune hostilité, il s'y opposeroit de vive force; qu'il ne croioit pas pourtant, qu'elle l'entreprît puisque les Hollandois n'insistoient que sur la paix de Roschild, à laquelle le Roy avoit déja consenti; & que cependant on pourroit traiter pour les sûretez.

A tous ces discours de l'Amiral Meadowe ajoûtoit, que l'intention du Protecteur n'avoit pas été, d'obliger le Roy à la paix de Roschild sans exception, & qu'il luy souhaitoit plus d'avantages qu'elle ne luy en faisoit esperer. Il témoignoit encore de l'empressement pour la conclusion de l'alliance entre la Suede & l'Angleterre, afin que la flote pût d'abord commencer d'agir. Ce ne fut pas même sans quelque embarras qu'il apprit que le Roy avoit heureusement fait descente dans les Isles de Falster & de Laland, & il craignoit qu'apres cela on ne se passât plus aisément du secours de la flote Angloise.

§. 20. Les Commissaires Anglois ayant donc reçu la declaration du Roy de Suede, presserent fortement celuy de Dannemarc, d'accepter la paix de Roschild, à l'exclusion de ses Alliez. Il en rejetta d'abord brusquement la proposition. Mais quand il vit ensuite que Charles Gustave s'étoit rendu

Négociation de l'alliance.

du

1659. du maître des Isles de Falster & de Laland, il fit connoître, qu'il n'auroit pas beaucoup de peine à se détacher de l'Empereur & de la Pologne, pourvû qu'on voulut comprendre dans la paix, le Brandebourg & la Hollande.

Les Anglois se crurent un peu choquez par cette réponse, & Meadowe fit entendre à son tour aux Commissaires Suedois, qu'il étoit prêt de remettre sur le tapis, le traité déja commencé, touchant l'étenduë du secours que la Suede recevroit de l'Angleterre, & les conditions ausquelles on le luy accorderoit. Il presenta donc un projet d'alliance, un peu différent du premier, & au commencement duquel il remontroit, comme la guerre s'étoit rallumée entre les deux Rois, pendant laquelle celuy de Suede, pour porter celuy de Dannemarc à une paix solide, s'étoit saisi de Cronenbourg & de tout le Sund ; comme encore l'Empereur & la Pologne sous pretexte de secourir le Dannemarc, avoient fait passer dans le Jutland une forte armée, qui menaçoit déja la Funen & la Zelande, dont la prise ne pouvoit manquer d'être suivie de la ruïne du commerce & de la Religion en ces quartiers là, aussi bien que de l'oppression du Roy de Dannemarc luy même, & du bouleversement des affaires des Protestans dans toute l'Europe ; que pour aller au devant de tous ces maux, le Roy de Suede ayant fait demander du secours au Protecteur d'Angleterre, ils avoient traité à ces conditions, que le Protecteur envoyeroit une flote au Sund, equippée & fournie de maniere, qu'elle pût s'y tenir jusqu'à la fin du mois de Septembre ; que lors qu'elle y seroit, elle agiroit pour la Suede, par voye de défense, en empêchant qu'aucun vaisseau étranger, quelque pavillon qu'il portât, & par qui que ce soit qu'il fût conduit, ne se joignît à la flote de Dannemarc, & que les Alliez ne passassent dans les Isles, & ne pussent jetter dans Coppenhague aucun secours d'hommes ni d'argent, non plus que de munitions de guerre ou de bouche ; enfin qu'elle défendroit celle de Suede, soit en pleine mer, soit dans ses ports, si elle la voyoit attaquée par les Danois, ou par leurs Alliez ; qu'en compensation des dangers, qu'il y auroit à courir, & des frais qu'il faudroit faire pour cet armement, les vaisseaux & les marchandises d'Angleterre ne paieroient aucune sorte de droits au Roy de Suede pour le passage du Sund ou du Belt : mais qu'apres avoir presenté leur certificat aux commis Suedois, le paiement de ces droits seroit fait au commis de la nation Angloise, suivant qu'il auroit été reglé par le Protecteur ; que dans les ports occupez par la Suede, ou qui pourront l'étre à l'avenir, les vaisseaux Anglois ne seroient pas chargez, de plus d'impôts que Suedois, & joüiroient en toute autre chose des mêmes privileges que les habitans naturels du païs ; que le Roy défendroit l'entrée du Sund & de l'un & autre Belt, à tous les ennemis de la Suede & de l'Angleterre, soit qu'ils le fussent de l'une de ces deux puissances en particulier, ou de toutes deux ensemble ; que tous les ports de la Suede seroient ouverts aux vaisseaux Anglois, avec permission de faire les provisions necessaires, comme les vaisseaux mêmes de la nation ; qu'on s'emploieroit de côté & d'autre, à détacher de la maison d'Austriche, tant l'Electeur de Brandebourg, que les autres Princes & états ; que la flote Angloise agiroit jusqu'au terme cy dessus marqué, autant que la saison le souffriroit.

Jugement que le Roy fait des prétentions des Anglois.

§. 21. Toutes ces conditions étoient peu au gré du Roy. Mais il ne pouvoit sur tous digerer, que les Anglois prétendissent étre égaux en toutes choses aux Suedois dans les ports de ces derniers, dont les vaisseaux qui avoient quelque privilege sur les autres, étoient faits de maniere qu'en tems de guerre, ils en pouvoient faire les fonctions. De sorte que ces privileges étant bien moins accordez aux hommes qu'aux vaisseaux, il faloit absolument les separer, & qu'autrement si l'on accordoit aux Anglois ce qu'ils demandoient, la Suede se trouveroit insensiblement desarmée sur mer. A tout autre égard, le Roy ne refusoit pas de consentir à cette égalité que les Anglois prétendoient. Il trouvoit seulement, qu'en défendant la mer Baltique à tous les ennemis de l'Angleterre, c'étoit s'engager en des demeslez éternels avec le reste de l'Europe : outre que les Anglois ne pourroient jamais fournir à tous les commerces de cette mer, & que même quand ils le pourroient, un privilege qui les mettroit au dessus des Suedois même

1659. & de leurs voisins, ne pouvoit étre regardé que comme excessif & préjudiciable, aussibien que la liberté d'entrer à leur gré dans tous les ports du Royaume. Ne voulant donc pas acheter si cher un service si court, & à des conditions si onereuses pour les Suedois & pour leur commerce, il fit dresser un projet plus raisonnable, & le fit presenter à l'Ambassadeur d'Angleterre, qui témoigna ne pouvoir s'écarter du sien, en faisant esperer toutefois, qu'on pourroit y apporter quelque temperament. Ce qui tenoit le plus le Roy en inquietude, c'étoit que la flote Angloise allant moüiller devant Coppenhague, n'y fît quelque convention au préjudice de la Suede, & qu'il étoit vraisemblable, que l'Angleterre ne feroit pas d'humeur de porter les frais de cet armement, mais qu'elle voudroit en étre remboursée par l'un ou l'autre des deux Rois.

7. May.

Le nouveau projet offert par le Roy promettoit aux Anglois pour assurance, un port sur la mer Baltique, qu'ils seroient tenus de rendre, dés qu'on auroit pris Gluckstad, qui leur demeureroit à toûjours avec Crempen & son districť de même que celuy de Wilsteren. Pour l'argent qu'ils préteroient, le Roy leur hypothéquoit l'Islande avec les droits de Berghen, & leur cédoit les prétentions de la Norvege sur les Orcades. Et en attendant qu'on eût pris tous ces lieux là aux ennemis, il s'obligeoit de remettre entre les mains des Anglois, pour leur sûreté, la ville de Stade, avec le fort sur la Suingen, sauf toutefois son droit de souveraineté sur cette ville.

Ces conditions ne déplurent pas à l'Ambassadeur d'Angleterre, & l'on conçut quelque esperance que le traité pourroit enfin étre conclu. Il fit connoître pourtant, qu'il eut mieux aimé pour assurance Cronenbourg & l'Isle de Wen : ce qui ne plut nullement au Roy, qui ne vouloit pas avoir les Anglois si pres de luy, de peur que leur voisinage ne luy fût avec le tems plus préjudiciable, que celuy de Dannemarc. Son embarras n'étoit pas petit. D'un côté il ne pouvoit se résoudre à passer par les conditions qu'on luy proposoit. De l'autre l'Amiral Anglois declaroit qu'il n'avoit ordre d'agir qu'apres la conclusion & la ratification du traité. Il crut donc qu'il ne luy restoit d'autre expedient, que de faire encore presenter un projet à Meadowe accompagné des raisons, pour lesquelles il ne pouvoit accepter les propositions de l'Angleterre, afin qu'il l'envoyât au Protecteur le plutôt qu'il se pourroit, & qu'il luy representât combien il étoit injuste d'exiger de luy de semblables choses. 1659.

En même tems il travailloit à faire conclurre le traité en Angleterre par ses Ambassadeurs, persuadé que c'étoit faute de connoître les affaires du Nord, qu'on avoit donné à Meadowe des ordres si limitez. Il leur envoya pour cet effet un plein pouvoir & des instructions : n'étant pas d'ailleurs trop content que Meadowe voulut differer à montrer son plein pouvoir, à la conclusion du traité, au lieu de le produire dés le commencement de la négociation selon la coutume. Il trouvoit encore de l'inconvenient à borner le service de la flote au mois de Septembre, puis qu'il se pourroit bien faire que la guerre de Dannemarc & les hostilitez de la Hollande ne seroient pas terminées en ce tems là. De plus la Préface que Meadowe avoit mise à la téte de son projet, n'étoit pas au gout du Roy, & cet Ambassadeur protestant toûjours, qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'en changer une syllabe, il sembloit plutôt qu'il cherchât à rompre qu'à traiter, puisque ce n'est qu'en ajoûtant & en retranchant, que les traitez sont amenez à leur perfection.

Le Roy ne laissa pas néantmoins d'ordonner à ses Ambassadeurs en Angleterre, en cas qu'il ne leur fût pas possible d'y terminer la chose de faire du moins en sorte qu'on la retouchât, & qu'on envoyât à Meadowe de meilleures instructions, avec un pouvoir plus ample. Il accompagna cet ordre d'un projet secret, qu'il envoya à Frisendorf, & qui portoit, que si le Protecteur lui vouloit aider, à se faire céder la Norvege par le Dannemarc, le Roy céderoit aux Anglois le Duché de Breme, sauf les privileges des habitans, & s'emploieroit à faire passer l'Islande & la Groenlande au pouvoir de l'Angleterre, aussibien qu'à transporter la Couronne de Dannemarc à la maison de Gottorp ; que si le Roy de Dannemarc venoit à étre depoüillé de tous ses états, le partage en seroit fait de cette

1659. maniere, sçavoir, que le Roy de Suede retiendroit la Norvege, avec les Isles de Zelande & de Funen & toutes les autres ; & que Cromvel auroit pour luy tout le Jutland, (sauf les droits & Domaines du Duc de Gottorp) & les Duchez de Breme & de Verden, avec l'exemtion des droits du Sund pour les marchandises d'Angleterre.

Ils justifient leur conduite.

§. 22. Cependant les Ambassadeurs Suedois se plaignirent en Angleterre, que tout le fruit de cette flote, dont la Suede avoit conçu de si grandes esperances, fût enfin de la forcer à recevoir une paix mal assurée, comme on avoit agi de concert pour cet effet avec la France & la Hollande. Sur quoy Thurloe répondit, que l'Angleterre n'avoit fait de convention avec la France, que pour la mettre dans les interéts de la Suede, à qui elle n'étoit pas trop favorable, & pour mieux arrêter les Hollandois, s'il leur arrivoit de se jetter à la traverse; qu'on n'avoit pû se dispenser de prendre ses sûretez de ce côté là, dans le dessein où l'on étoit d'entreprendre quelque chose en Dannemarc; qu'il n'étoit ni juste, ni possible, que l'Angleterre étant déja actuellement en guerre avec l'Espagne, la déclarât à la Hollande, dans un tems qu'elle n'étoit assez assurée, ni de la France, ni de ses propres citoiens, & qu'elle se trouvoit sans argent, par ce que le Parlement qui en devoit fournir, bien loin de vouloir entreprendre de nouvelles guerres, ne cherchoit qu'à terminer celles qu'on avoit sur les bras ; que c'étoit à la conduite des Anglois, que le Roy de Suede étoit redevable du tems qu'il avoit gagné, & du peu de succés qu'avoient eu les desseins des confédérez du Dannemarc; qu'on ne pouvoit douter que ce ne fût à bonne intention, qu'ils avoient proposé de rétablir la paix de Roschild, vû l'état dangereux où le Roy s'étoit trouvé réduit, & le ton sur lequel le prenoient les Hollandois, qui enorgueillis de leurs propres forces & de celles des confédérez, parloient déja de renouveller la paix de Bromsbroo, & voyant qu'on en rejettoit brusquement la proposition, vouloient du moins, qu'on exceptât Dronthem & Bornholm, dont les habitans s'étoient relevez d'eux mêmes & remis au premier état : mais que l'armement de la flote Angloise les avoit portez à aquiescer à la paix de Roschild, & à consentir que le Dannemarc traitât séparément de ses alliez ; que toutefois l'Angleterre n'avoit point voulu accorder à la Hollande ce que celle cy souhaitoit principallement, sçavoir que si l'un ou l'autre des deux partis, rejettoit la paix sans raison, les médiateurs n'assisteroient pas pour cela celuy qui s'y montreroit porté, & n'en seroient pas obligez à exercer entre eux mêmes aucun acte d'hostilité; qu'en obligeant ainsi la Hollande à renoncer à ses prétentions outrées, & en l'empéchant d'aller fondre avec toutes ses forces sur la Suede, les Anglois avoient rendu un assez grand service au Roy, à qui d'ailleurs ils avoient permis de réduire son Ennemi à l'extremité ; que du moins ils ne luy avoient fait aucun tort, & qu'apres tout, il eût été indigne d'eux lors qu'il ne s'agissoit que de convenir des Preliminaires, de se conduire en agens du Roy, & de demander autre chose que ce qui étoit porté par les traitez conclus cy devant, & dont eux mêmes étoient les garans. Que le reste seroit envoyé au traité même, & que le Roy ayant toûjours déclaré qu'il ne désiroit qu'une paix juste & honnête, il ne pouvoit trouver étrange que chacun l'accommodât à ses interéts ; qu'en envoyant une flote de si grande dépense, l'Angleterre avoit assez fait connoitre, qu'elle étoit bien plus portée à avancer tous les justes desseins du Roy qu'à y mettre obstacle, & que si elle avoit conçu quelque jalousie, c'étoit plutôt contre la puissance des Ennemis de la Suede, que contre son agrandissement; mais qu'on avoit cru devoir suivre en même tems les loix de la raison & de la prudence, qui ne permettent pas que pour elever les autres, on se mette en danger de se ruiner soy même; qu'il suffisoit d'avoir empéché d'abord la perte entiere du Roy, que ses Ennemis se proposoient, & de leur avoir fait prêter l'oreille à une paix moyennée par l'Angleterre, dont ils connoissoient l'attachement pour la Suede.

Thurloe ajoûta avec un peu plus de chaleur, que le Protecteur s'étoit attendu à des actions de graces solennelles, pour les grans services qu'avoit rendus

1659. rendus à la Suede la flote qu'il avoit envoyée; qu'en effet les Ennemis du Roy n'avoient pas borné leurs desseins au rétablissement des traitez de Roschild ou de Bromsbroo, qu'ils ne vouloient pas moins que le perdre, & le chasser non seulement de Zelande & de Funen, mais encore de toute l'Allemagne, pour l'aller relancer ensuite dans le sein même de la Suede, persuadez de l'exécution de tous leurs projets, s'il ne leur eût falu tourner les yeux du côté de l'Angleterre; que sa bonne volonte pour la Suede étoit si peu revoquée en doute, que les Hollandois y disoient tout haut parmi le peuple, qu'ils étoient surpris que cette Republiqué connût si mal ses interets, & qu'elle prît tant de soin de l'accroissement d'un état, qui pourroit un jour ne s'en servir que pour luy nuire; qu'elle seule avoit empéché, par la flote qu'elle avoit envoyée l'automne derniere, que quatre mille hommes de pied ne passassent en Dannemarc, & que la flote Hollandoise ne fit voile de ce côté là aussitôt qu'elle l'eût fait; que si pour toute reconnoissance de tant de services on continuoit à se défier des Anglois, & à donner un mauvais tour à leur conduite, il étoit naturel qu'ils se refroidissent, ayant sur tout assez à faire chez eux depuis la conclusion de la paix entre la France & l'Espagne; que peût être prendroient ils une autre route, plus conforme au goût du Parlement & du peuple, & qu'il ne leur seroit pas plus difficile de tenir qu'au Roy; qu'ils avoient à la verité toûjours promis d'assister le Roy, & d'avancer ses desseins, mais avec cette exception, qu'ils ne le feroient qu'autant que leurs affaires n'en souffriroient aucun préjudice, & bien loin de répondre de l'évenement, ils n'avoient pas même pû déterminer par avance, ce qu'ils auroient à faire, en cas qu'il s'élevât des troubles chez eux; que si le Roy avoit formé de plus grandes esperances, il ne pouvoit s'en prendre qu'à luy du tort qu'il en recevroit; que Meadowe n'avoit eu ordre s'il faloit absolument agir ensemble, que de faire un traité provisionnel, autant à l'avantage du bien public, que des deux partis; mais que les Anglois esperoient que le Roy ne les croiroit pas assez imprudents, pour avoir chargé Meadowe de traiter avec luy, & au nom de l'Angleterre touchant la conquête du Dannemarc & de la Norvége; qu'ils n'avoient garde de s'attirer par une telle entreprise le blame de tout le monde, & de s'exposer aux dangers qui la pourroient suivre, au milieu des troubles & des factions dont ils étoient envelopez; que si Meadowe avoit proposé rien de semblable, c'étoit sans ordre, & peut étre seulement en passant comme c'est la coutume, pour decouvrir ce que le Roy pensoit; que le Roy luy même n'avoit pas gardé une juste proportion entre ses demandes & ses offres, prétendant que les Anglois travailleroient de tout leur pouvoir à lui procurer la Monarchie du Nord, pendant que de son côté, il ne leur faisoit rien esperer de considerable, non pas même d'exclurre les Hollandois de la mer Baltique, sous pretexte que par là il ruineroit la meilleure partie de son commerce, croiant faire beaucoup de leur accorder pour tout avantage, l'immunité des droits du Sund; que même c'étoit une chose dont le Roy demeuroit le maître, & qui étant accordée sans assurance valable, pouvoit ou étre retractée à la prémiere occasion, ou compensée par l'augmentation des droits de Gothbourg & de Stokolme; que le Roy refusant d'aller plus loin, ils ne savoient comment se conduire dans la cause commune, afin de satisfaire les deux partis; mais qu'ils n'étoient pas assez mal habiles pour servir les autres, sans se souvenir de leurs interéts. 1659.

Sur la demande que les Ambassadeurs Suedois firent à Thurloe, si la flote avoit reçu ordre de s'en retourner, il répondit bien que non, mais il ne s'expliqua pas nettement sur ce qu'elle auroit à faire soit qu'elle demeurât là, soit qu'elle en partît, s'excusant sur le silence qu'il devoit garder, & se contentant d'assurer, qu'on le verroit bien alors; qu'au reste on n'avoit que de bonnes intentions, & qui tendoient toutes au bien du Roy, à qui on n'avoit jamais prétendu faire la loy, de gré ni de force, mais uniquement s'opposer aux desseins de ses Ennemis, & avancer les siens par toutes sortes de voyes; que le Protecteur & ceux de son parti étoient dans ses interéts, mais qu'on ne pou-

1659. voit luy répondre de l'avenir, & qu'il étoit à craindre, dans la confusion où étoient les choses, que les résolutions ne fussent mal exécutées, puis qu'on ne savoit pas même entre les mains de qui tomberoit le gouvernement de l'Etat.

Les desseins changent en Angleterre avec le gouvernement. §. 23. En effet ces troubles en vinrent à un tel point en Angleterre, que le gouvernement y changea de face, & tous les projets d'alliance avec la Suede s'en allant en fumée, les desseins des Hollandois contre le Roy prirent le dessus. Cette revolution fut causée par les gens de guerre & par les autres Seigneurs de la nation, à qui le gouvernement etabli par le Protecteur paroissoit contraire aux loix, formé & maintenu par la violence, & c'étoit pour le détruire qu'on avoit tenu plusieurs assemblées, & vû naître divers partis. La diversité de sentimens sur les matieres de Religion favorisoit leur dessein. Elle alloit à l'infini: mais quelque différens qu'ils fussent en tout le reste, leur aversion pour le gouvernement present étoit unanime. Chaque faction épioit l'occasion d'éclater, ou du moins de brouiller de telle sorte, qu'elle pût contribuer à renverser le gouvernement & à se procurer par là plus de liberté. Cette diversité d'opinions regnoit principalement parmi les Généraux d'armée, dont les résolutions avoient d'autant plus de poids, qu'ils avoient en main les forces de la République. Ils étoient mécontens de ce pouvoir monarchique d'Olivier Cromvel, qui sur la fin de sa vie ne gouverna pas l'Etat avec cette habileté, qu'il avoit d'abord fait paroitre, ne se défiant pas assez de ceux qui étoient mal intentionnez contre son gouvernement, & leur donnant trop de pouvoir. D'ailleurs il n'avoit pas fait élever Richard son fils aisné d'une maniere digne du rang qu'il tenoit, & non content de ne le mettre pas assez tôt dans les affaires, il avoit negligé de le pourvoir de quelqu'une des principales charges de l'armée, & de luy attirer par là la consideration & l'amitié des soldats. Aussi la faction ne fut pas plus tôt en état d'eclater, que l'armée choisit Charles Fleetwood pour la commander en chef, & obligea d'abord Richard à dissoudre le Parlement. Ensuite elle rétablit le long parlement, qu'Olivier Cromvel 1659.
avoit cassé en 1654. & ôta le gouvernement à Richard, qui de cette haute élevation retomba dans l'obscurité, jusqu'à ne se sauver qu'à peine des mains de ses créanciers. 6. May.

Pendant que ce Parlement ennemi declaré du gouvernement monarchique, & de la chambre des Seigneurs, ne pensoit qu'à regler ses propres affaires, on ne faisoit rien pour l'avancement de celles du Roy de Suede. L'Amiral Montaigu n'étoit pas content de ce nouveau corps, qui ne le croiant pas favorable au gouvernement populaire, luy avoit ôté son regiment. Toutefois Meadowe paroissant plein de confiance parmi tous ces troubles, avoit assuré le Roy que quoy qu'il arrivât à Richard, la République d'Angleterre seroit toûjours portée à favoriser la Suede, & que si la flote venoit à être rappellée, ce ne seroit pas à cause de ces mouvemens intestins, mais à l'occasion de la paix que la France venoit de faire avec l'Espagne. Il en rendoit cette raison, que l'Ambassadeur de France en Angleterre ayant eu grand soin de tenir cette paix cachée, il y avoit lieu de soupçonner que les François de concert avec les Espagnols, ne pensassent à chasser les Anglois de Flandres.

Le Roy donc ne fut pas plustôt informé de cette revolution, qu'il chargea ses Ambassadeurs, quelque forme de gouvernement qui l'emportât, de traiter avec celuy qui y tiendroit le timon, vû que l'alliance dont il s'agissoit, regardoit toute la nation Britannique, & tendoit à son avantage. En quoy ils avoient l'exemple de Witloc, qui étant venu en Suede au nom du parlement, y avoit conclu l'alliance, & néantmoins il en apporta ensuite la confirmation au nom de Cromvel. Au reste ils avoient ordre de protester de la part du Roy, qu'il ne rejettoit pas la paix de Roschild, mais qu'il souhaitoit une plus grande assurance que celle qui luy pouvoit venir entre autres d'une garantie même particuliere de l'Angleterre.

Cependant les députez du Parlement s'étant assemblez avec les Ambassadeurs de Suede, insistoient bien d'abord sur le rétablissement de la paix de Roschild dans tous ses chefs, comme on en étoit convenu à la Haye entre

1659. entre l'Angleterre, la France & la Hollande. Mais le changement qui venoit de se faire, avoit donné occasion aux Hollandois de s'opposer à cette paix, le Parlement étant si occupé des affaires de la nation, qu'il n'avoit pas le tems de vacquer à celles du Nord, dont il étoit même si rebuté, qu'il écrivit au Roy, qu'il ne se croyoit point obligé à tenir tout ce qui avoit été arrété avec Cromvel. Néantmoins comme la flote étoit déja dans la mer Baltique, l'honneur de l'Angleterre ne souffroit pas, qu'on abandonnât ainsi l'entreprise du Protecteur. On consentit donc à s'en tenir au traité de Roschild, non sans y faire plusieurs bréches, & avec cette facheuse clause, d'user de force contre celuy qui refuseroit de s'y rendre. Ainsi les Hollandois, qui avoient beaucoup de pouvoir dans le Parlement, tournerent l'esprit des députez de telle sorte, que s'étant assemblez de nouveau avec les Ambassadeurs de Suede, ils leur representerent, que la conjoncture où les Anglois se trouvoient ne leur permettoit pas de s'engager aux guerres du Nord, & qu'ils souhaitoient que le Roy de Suede cédât Drontheim & Bornholm à celui de Dannemarc. Les Ambassadeurs eurent beau leur faire voir combien cette proposition étoit injuste: ils s'y obstinerent, & soutinrent qu'elle s'accordoit avec l'état present du Roy. Enfin ils en vinrent à dire, qu'ils ne voyoient point de raison, de s'attirer la guerre avec la Hollande, pour favoriser la Suede; que le Roy s'étoit toûjours vanté, de joindre quarante vaisseaux à la flote d'Angleterre, & qu'on savoit pourtant qu'il n'en avoit jamais fait voir plus de seize, & même en assez mauvais équipage. Il est constant néantmoins que l'incertitude de leur propre état contribuoit dans le fond plus qu'autre chose, à les empécher de former de vigoureuses résolutions contre la Hollande.

Voicy comment Nieuport avoit proposé la chose en Angleterre; que puisque le Roy de Dannemarc biaisoit à accepter la paix, les Hollandois étoient prêts à retirer leur secours, & à rappeller leur flote, & même à agir contre luy, pourvû que le Roy de Suede voulût entendre à quelque leger temperament par lequel celuy de Dannemarc pût soutenir en quelque maniere le nom & la dignité Royale, & qu'ils ne pussent pas étre convaincus d'avoir travaillé à sa rüine, sous pretexte de luy envoyer du secours; que d'ailleurs il n'étoit pas juste, qu'ils renonçassent à leurs avantages, pour rendre le Roy maître absolu de la mer Baltique, & lui donner le moyen de les châtier quand il luy plairoit. Ce temperament consistoit à relacher les Isles de Hueen & de Bornholm, la ville de Drontheim, & toute action sur la Guinée. Les Anglois souhaitoient que le Roy y consentit, disant qu'ils ne pouvoient plus fournir à tous les frais qu'il faloit faire pour l'entretien de la flote. 1659.

§. 24. Mais c'étoit principalement à la Haye, qu'on travailloit à pacifier la guerre de Dannemarc, & à faire bréche à la paix de Roschild. Car pendant que l'accord entre la France & l'Angleterre, pour le même sujet, se négocioit à Londres, & qu'on exhortoit Nieuport à y entrer, les Hollandois tachoient d'attirer l'affaire à la Haye, craignant que les Anglois ne fussent trop favorables à la Suede, & ne se reservassent quelque Privilege touchant le commerce de la mer Baltique. Il étoit au reste d'autant plus facile à ces trois puissances de s'accorder là dessus, qu'elles avoient toutes pour but, d'empécher que le Roy de Suede ne se rendit maître du Dannemarc. C'est ce qui rendoit inutiles tous les efforts qu'on faisoit pour détacher les Hollandois du Roy de Dannemarc, & pour les porter à faire la paix à part avec celui de Suede. Ils croioient que pendant que le Sund seroit au pouvoir de ce dernier, il n'y avoit point de traité qui pût assez leur répondre, que leur commerce n'en souffrît quelque jour sur la mer Baltique. *On négocie la paix du Nort à la Haye.*

Toutefois ils ne vouloient pas passer pour Ennemis de la Suede, & ils n'étoient pas contens qu'Opdam eût traité avec les Suedois touchant l'échange des prisonniers, croiant qu'il devoit laisser ce soin aux Danois, & que c'étoit trop se déclarer contre les premiers. La même raison, & l'esperance de se remettre bien avec la Suede, leur fit rejetter l'alliance, qui leur étoit offerte par l'Espagne & par la maison d'Austriche. Mais rien

1659. ne les tenoit tant en inquietude, que l'affront qu'ils craignoient que le Roy leur fit, en refusant de recevoir leurs Ambassadeurs. Aussi étoient ils d'avis pour en diminüer la honte, de ne luy envoyer que des Députez. Mais le Cardinal Mazarin les fit assurer, que sans attendre même que le Roy s'expliquât sur la reception, ils pouvoient luy envoyer ceux qu'ils voudroient, & avec tel caractere qu'ils trouveroient bon, & que la France & l'Angleterre se chargeroient, qu'ils seroient receus.

Pour les Anglois, ils ne vouloient pas à la verité que les Suedois subjuguassent le Dannemarc, mais ils vouloient encore moins qu'il tombât au pouvoir des Hollandois, & c'étoit pour l'empêcher qu'ils avoient envoyé leur flote au Sund avec tant de diligence. Downing ne cessoit de representer, qu' aumilieu de tant d'ennemis dont le Roy étoit environné, & apres le facheux succés de l'assaut de Copenhague, il étoit indispensablement obligé, de ne penser plus qu'à la paix.

C'étoit aussi le sentiment de la France, & de Thou ne faisoit pas scrupule de dire tout haut, que l'Europe ne souffriroit jamais, que le Roy de Suede fît la conquête du Dannemarc. Mazarin en avoit assuré positivement Boreel Ambassadeur de Hollande, & que l'intention de la France étoit, que la Suede se contentât de la paix de Roschild comme de la condition la plus avantageuse qu'elle pût attendre; que tout le reste devoit être rendu au Dannemarc: que cette couronne devoit absolument demeurer maîtresse du Sund & de ses droits, à l'exclusion entiere de la Suede; & que si cette derniere faisoit difficulté d'admettre ces conditions, la France l'abandonneroit entierement, & qu'alors, elle seroit perdüe sans ressource.

Le Roy ayant apris ce discours du Cardinal, luy en fit faire des plaintes par son Ambassadeur. Mazarin répondit pour s'excuser, que dans les choses que les Princes accordoient à leurs amis, ils ne pouvoient pas aller plus loin que leurs propres interets ne le permettoient; que sans toucher à l'essenciel, il étoit ordinaire entre amis, d'avoir de legers differens, qui s'évanoüissoient ensuite, dés qu'on en venoit à l'explication, & qu'on examinoit la chose sans passion & sans préjugé; qu'enfin ce qu'il avoit dit, n'empechoit pas, qu'il ne regardât Charles Gustave, non seulement comme un Prince d'une valeur extraordinaire, mais encore comme le meilleur & le principal allié de la France. 1659.

Cependant les Hollandois n'avoient pu voir sans inquiétude le promt départ de la flote Angloise pour le Sund. La leur étoit déja prête, avec des barques de mediocre grandeur, dont on se sert ordinairement pour transporter les bœufs, & par le moyen desquelles ils vouloient jetter la cavalerie des alliez dans les Isles du Dannemarc. Ils donnerent pourtant ordre à Nieuport, d'assurer le Protecteur, que leur intention n'étoit point de ruiner entierement le Roy de Suede, ou de s'attribüer quelque prerógative sur la mer Baltique, & qu'ils n'étoient entrez, à cette fin, dans aucun traité avec l'Empereur, le Roy de Pologne & l'Electeur de Brandebourg. Mais qu'ils souhaitoient extremement que les troubles du Septentrion se pacifiassent, & qu'ils étoient prêts de se joindre pour cet effet à la France & à l'Angleterre. Sur quoy de Thou & Dovvning pre- 18. Mart. senterent de concert leurs Memoires aux Etâts des Provinces unies declarant qu'ils avoient ordre de leurs maitres de chercher conjointement avec eux les remedes les plus propres à terminer la guerre du Nord, & demandant qu'on nommât des Commissaires pour y travailler avec eux. Les Ministres de Dannemarc s'oposoient à ce dessein de tout leur pouvoir, de peur que les Hollandois n'entendissent à quelque traité séparé, & que sans leur participation, ils n'entreprissent quelque chose avec l'Angleterre & la France.

Ces deux dernieres Puissances n'avoient en veüe que de détacher les Hollandois du Parti contraire, & de les comprendre dans la Paix du Nord, afin que le Roy de Suede venant aussi à la faire avec la Pologne, n'eût en tête que la seule Maison d'Aûtriche. Et comme il avoit têmoigné, qu'il souhaitoit principalement d'être assuré, que pendant qu'il

seroit

1659. seroit occupé ailleurs, le Dannemarc n'en prendroit pas occasion de l'attaquer, les François & les Anglois, par une convention passée entre eux, se devoient charger d'être garants de la Paix. Les Hollandois en paroissoient satisfaits, & ils declaroient, que si le Roy de Suede consentoit à la paix à ces conditions, & que celuy de Dannemarc s'en defendît, sous prétexte de ne pouvoir le faire sans la participation de ses alliez, ils retireroient leurs secours, & luy feroient bien entendre raison. Ils avoient encore assuré dans la conférence qu'ils avoient eüe avec de Thou & Dovvning, que ce qu'ils en avoient fait, n'étoit pas qu'ils eussent aucune inimitié contre le Roy de Suéde, mais qu'ils s'y etoient cru forcez par des raisons d'Etat, & que s'il se fût trouvé engagé dans le même embarras que le Roy de Dannemarc, ils n'auroient pas eu moins d'empressement à l'en retirer; que si dans l'exécution de leurs ordres on avoit passé les bornes, c'est qu'il est bien difficile de l'éviter en des affaires de cette nature; mais qu'à present il étoit de leur interêt d'entretenir une paix ferme, & une veritable amitié avec la Suéde, & qu'alors le Roy connoitroit par experience les avantages qu'il en pouvoit attendre; qu'ils ne vouloient pas neantmoins se détacher du Dannemarc, se croiant obligez de le secourir, tant par leur alliance, que par l'interêt qu'ils avoient à la conservation de cette couronne; qu'au reste leur Amiral avoit ordre de vivre en bonne intelligence avec la flote d'Angleterre, comme les Anglois avoient promis la même chose de leur côté.

D'abord la Province de Hollande avoit voulu qu'on remît les choses sur le pied du traité de Bromsbroo, sous pretexte qu'autrement le Dannemarc ne pouvoit se soûtenir par ses propres forces. Mais Downing entre autres s'y opposa fortemēt, & menaça les Hollandois, s'ils n'y renonçoient, que la flote Angloise, jointe à celle de Suede, iroit fondre premierement sur Opdam, pour aller en suite au devant de Ruiter, & de la nouvelle flote qu'il conduisoit. Ainsi ils furent contraints de s'en tenir comme les autres, à la paix de Roschild, à laquelle toute fois de Thou & Downing 1659. protestoient ne vouloir porter le Roy, que par la voye de la persuasion, sans pretendre par leur traité luy faire aucune violence. Mais bien que ce traité fût sur le tapis, les Hollandois ne laissoient pas encore de craindre, que les Anglois n'achevassent seuls l'accommodement entre les deux Rois. Ils écrivirent donc à celuy de Dannemarc, pour l'exhorter à ne se pas trop presser de le conclurre, & pour l'assurer que leur secours ne tarderoit pas à venir.

Premier Projet qu'on y fait.

25. Ainsi par un nouvel exemple, la France, l'Angleterre & la Hollande convenoient entre elles d'un projet, pour la reconciliation des Rois du Nord, sans leur participation & à leur insçu. On y voyoit à la tête, *11. May.* que la France & l'Angleterre n'avoient pû voir sans douleur la guerre se renouveller entre la Suede & le Dannemarc, sous pretexte des difficultez survenües, à l'égard de l'exécution de la paix de Roschild, & qu'elles croioient, qu'en qualité de médiatrices, leur honneur les engageoit à chercher les remedes les plus capables de produire un promt accommodement; que pour cet effet, rien ne leur avoit semblé plus à propos, que d'offrir de concert leurs soins, & de faire en sorte que la Hollande y joignît les siens, pour mettre fin aux malheurs, sous lesquels les peuples des deux Royaumes gemissoient, aussi bien que pour empêcher que d'autres Princes ne se trouvassent envelopez dans cette guerre, & pour rétablir le commerce de la mer Baltique, qui ne pouvoit demeurer interrompu qu'au grand dommage de toute l'Europe.

Ensuite il étoit résolu, que ces trois puissances feroient de concert tous leurs efforts, pour moyenner une paix honnête & sûre entre la Suede & le Dannemarc, sur le fondement du traité de Roschild; que toute fois pour ne causer aucun préjudicé aux trois puissances, on ôteroit de ce traité le troisiéme article, qui défendoit la mer Baltique aux flotes etrangeres, & si outre ce changement l'un ou l'autre des deux Rois demandoit qu'il s'en fût fait quelque autre, à l'occasion du renouvellement de la guerre, il y seroit pourvu d'un commun ac-

1659. cord par les médiateurs; que la flote Angloise ne se joindroit ni à celle de Suede, ni à celle de Dannemarc, & n'assisteroit aucun des deux Rois contre l'autre durant l'espace de trois semaines, à conter depuis la notification du present traité faite à l'Amiral de la dite flote; que celle de Hollande, prête à être envoyée en Dannemarc, observeroit la même loy, ne se joindroit point à celle d'Opdam, & n'agiroit pour ou contre l'un ni l'autre des deux Rois, sous quelque pretexte que ce pût être; que pendant le même espace de tems la flote d'Opdam n'attaqueroit point celle de Suede, & ne faciliteroit pas le transport des troupes confédérées dans les Isles de Dannemarc; que la nouvelle flote Hollandoise, durant tout ce tems là, & pendant que les ministres des trois puissances s'employeroient au retablissement de la paix, se tiendroit éloignée de Coppenhague, du Sund & du Belt; que les trois puissances ôteroient de plus tout secours à celuy des deux Rois qui refuseroit la paix à des conditions équitables, & continueroient à le luy ôter, jusqu'à ce qu'il eût acquiescé à ces conditions; que si elles ne pouvoient convenir ensemble de la justice des prétensions des deux Roys & qu'elles se vissent obligées de les secourir, quelque différent parti qu'elles prissent, il ne s'ensuivroit pas pour cela que la paix fût rompue entre elles; (quoy que de Thou eût mieux aimé que ce dernier article fût demeuré secret, de peur que le secours qu'on y promettoit expressément aux deux Rois ne les confirmât dans leur éloignement pour la paix) que les trois puissances se rendroient garantes de la paix, stipulant au reste respectivement pour leur propre bien, que leurs vaisseaux seroient exemts de nouvelles charges & d'augmentation de droits dans la mer Baltique, & que leurs sujets y jouiroient tous également des mêmes avantages les uns que les autres; que de plus la France & l'Angleterre s'emploieroient à lever les démêlez survenus entre le Roy de Suede & les Provinces unies, & à faire ratifier le traité d'Elbing avec les eclaircissemens accordez à Thorn, avec offre à l'Electeur de Brandebourg, & à ceux de Dantzick, d'y être compris, s'ils vouloient, dans un mois apres qu'on en auroit fait la declaration; Enfin que les trois puissances travailleroient à terminer à l'amiable les differens du Roy de Suede avec la Pologne & le Brandebourg, pourvû que sous ce pretexte la négociation de la paix du Nord ne fût pas differée; & qu'au reste la ratification en seroit faite dans trois semaines, à conter depuis le jour de la signature du traité, sans que pour cela l'execution en souffrît de retardement. 1659.

La plus-part en sont mécontens.

§. 26. Si l'on excepte les auteurs de cet accord, il n'y eût presque personne, qui n'en fût extrémement mécontent. Le ministre de Dannemarc le combatit par un long ecrit, publiant entre autres choses, que les Danois étoient résolus de perir plûtot, les armes à la main, que de faire une paix, telle qu'on la leur prescrivoit, & à l'exclusion de leurs Alliez. Le Roy son maître, bien loin de le desavoüer, écrivit la même chose aux Etats Generaux des Provinces unies. Et Opdam luy même leur Amiral disoit hautement & avec insolence, qu'il aimeroit mieux mourir mille fois, que de consentir à ce traité. Les ministres de Brandebourg auprés des provinces unies leur representoient aussi fort au long, comme l'Electeur, à leur solicitation, avoit pris les armes contre la Suede, pour l'avancement de la paix commune, & qu'il trouvoit fort étrange, qu'à present on n'ût aucun égard à ses interêts. Mais sur tout Charles Gustave ne pouvoit digerer, que les Hollandois, qui avoient agi en ennemis avec luy, cherchassent à colorer leurs mauvaises intentions à present qu'ils voyoient que la flote Angloise faisoit voile vers le Sund, & qu'ils voulussent faire accroire, que jamais ils n'avoient eu dessein de faire la guerre à la Suede, mais seulement de satisfaire à l'obligation, ou leur alliance avec le Dannemarc les mettoit, d'assister d'hommes & de vaisseaux la ville de Coppenhague dans l'extrêmité où elle se trouvoit réduite. Il leur reprocha au contraire la mauvaise volonté, qu'ils avoient toujours têmoignée pour la Suede, depuis le traité de Bromsbroo, ne laissant passer aucune armée, sans en donner quelque marque, & sans decouvrir leur jalousie contre les progres

1659. gres de cette Couronne, par leur application continuelle à tenir en équilibre selon leur caprice les deux Royaumes du Nord. Il n'en demeura pas là, & continuant ses plaintes il ajoûta; qu'en 1649. les Hollandois au préjudice du commerce de la Suede avoient traité avec le Dannemarc touchant les droits du Sund; qu'ils avoient supplanté la compagnie de Suede, en Affrique & en Amerique; que c'étoient eux qui avoient animé la ville de Breme, & que lors qu'on étoit sur le point d'appaiser les derniers, ils avoient envoyé Beuning pour s'opposer aux prétensions de la Suede; qu'ensuite l'an 1655. le traité d'alliance entre le Dannemarc & la Suede étant prêt à étre conclu, le même Beuning avoit trouvé moien de le faire rompre; que leurs Ambassadeurs étoient venus le trouver en Prusse, sous pretexte de revouveller avec la Suede une alliance, qui devoit encore durer quinze ans, mais en effet pour épier ses actions, pour rendre ses ennemis plus intraitables, pour luy faire la loy sur les droits qu'il levoit dans ses propres ports, & pour prendre en leur protection la ville de Dantzich son ennemie declarée; qu'ils avoient envoyé une flote dans la mer Baltique, en apparence pour maintenir le commerce, mais effectivement pour jetter des troupes dans Dantzich avec ordre non seulement de défendre la ville contre les Suedois, mais même de faire des courses sur eux; qu'avec tout leur beau semblant, de n'avoir en veüe, que la liberté du commerce, ils avoient permis à ceux de Dantzich de pirater & d'enlever aux yeux de leur flote, les gens & les effets de la Suede; qu'il avoit bien voulu néantmoins passer par dessus toutes ces choses, & renouveller avec eux l'alliance, en leur accordant tout ce qu'ils demandoient, jusques là que leurs Ambassadeurs avoient été remerciez publiquement, d'avoir si bien reüssi dans cette négociation; que selon qu'on en étoit convenu, il avoit envoyé la ratification de cette alliance, mais que pour eux ils avoient toûjours trouvé jusqu'à present quelque prétexte de l'éluder; que cependant ils n'avoient cessé d'agir en Moscovie, en Pologne, en Austriche, en Brandebourg, en Dannemarc, pour animer toutes ces puissances contre la Suede; qu'ayant trouvé le Roy de Dannemarc, plus disposé à les écouter que les autres, ils l'avoient porté à se declarer contre la Suede, & luy avoient fourni tout le secours d'hommes & d'argent, qui luy étoit necessaire sur terre & sur mer; que dans le tems même qu'ils permettoient ouvertement à ce dernier d'équipper des vaisseaux & de faire des levées en Hollande, ils y avoient empêché celles de Suede, jusqu'à mettre en prison ceux qui les faisoient; qu'au plus fort de la guerre, & lors même qu'elle tournoit le plus mal pour le Roy de Dannemarc, Beuning, par leur ordre, l'avoit détourné toûjours de la paix, jusqu'à ce qu'on l'eût forcé, malgré eux à faire celle de Roschild; que c'étoit eux encore, qui en avoient dans la suite retardé l'exécution, à l'égard des articles, auxquels la seureté de la Suede étoit principalement attachée, faisant ainsi évanoüir cette alliance que les Danois avoient & souhaitée & projettée avec tant d'empressement, & obtenant qu'on renouvellât avec eux une alliance si préjudiciable à la Suede; qu'apres la paix de Roschid, ils avoient encore prêté de l'argent au Roy de Dannemarc, & luy avoient envoyé sous main un puissant corps d'infanterie, afin de le mettre en état d'attaquer les Suedois de nouveau & par derriere, pendant qu'ils seroient aux prises avec leurs autres ennemis; qu'ayant été obligé pour sa sûreté de faire une seconde irruption en Zelande, ils avoient pris en main la cause des Danois comme la leur propre; que leur ministre le Maire, qui fondé sur le droit des gens pouvoit attendre avec confiance l'arrivée des Suedois, avoit mieux aimé s'enfermer avec les Danois dans Cronenbourg, pour s'y déchainer en invectives contre les premiers; que d'abord apres son arrivée en Zelande, les ayant informez des motifs de son entreprise, & assurez de son amitié, jusqu'à relâcher tous ceux d'entre leurs vaisseaux qu'on avoit pris dans le Sund, ils n'avoient pas même daigné luy faire réponse, & rompant tout commerce d'amitié, avoient fait partir Opdam avec une puissante flote, & avec ordre d'attaquer sans delai celle de Suede par tout où il la rencontreroit, de s'en rendre le maître, ou de la ruïner, 1659.

1659. de traiter de même tous ceux qui voudroient l'en empêcher, & de transporter les troupes d'Austriche & de Brandebourg dans les Isles de Dannemarc; que cet Amiral n'avoit rien omis pour l'exécution de ces ordres; que d'abord il avoit taché d'enlever les navires Suedois qui étoient à la decouverte; qu'ensuite refusant le salut à la flote de Suede, il l'étoit venu attaquer sans autre déclaration; qu'apres le combat, s'étant joint à la flote de Dannemarc, il avoit entrepris de boucher le port de Landscron pour empêcher les vaisseaux Suedois d'en sortir jamais; qu'il s'étoit saisi de tous ceux, qu'il avoit rencontrez sur mer, & en avoit confisque les marchandises, conformément aux ordres particuliers, dont il étoit chargé là dessus; qu'il avoit fait servir les siens au transport des troupes confédérées dans l'Isle d'Alsen, & y avoit été cause de la défaite des Suedois; qu'il étoit si vrai qu'en tout cela il n'avoit fait que suivre les ordres de ses maîtres, qu'on l'en avoit publiquement remercié; que non contens de tous ces mauvais offices, ils avoient envoyé des officiers en Norvege, pour conduire les troupes du païs contre la Suede; qu'ils avoient prêté de nouvelles sommes au Dannemarc pour faciliter les levées; qu'ils s'étoient saisis des vaisseaux Suedois qui s'étoient trouvez en Hollande; qu'ils avoient envoyé au Czar, pour l'exhorter à tenir bon contre la Suede, & pour l'assurer qu'ils la traverseroient en Dannemarc de tout leur pouvoir; qu'enfin à l'heure présente ils n'étoient occupez que du soin d'armer une nouvelle flote sous le commandement de Ruyter; que toute cette conduite respirant une hostilité declarée, on ne comprenoit pas comment ils avoient le front de dire, qu'ils en étoient demeurez aux termes d'un simple secours envers le Roy de Dannemarc, & qu'ils voulussent encore s'ériger en médiateurs de la paix, & en prescrire les conditions à leur gré, aux deux Rois, qui étoient en guerre.

Les Hollandois entreprennent de la faire exécuter. §. 27. Les Hollandois ne firent pas grand cas de toutes ces plaintes, & ne s'en mirent pas moins en devoir de faire exécuter l'accord de la Haye, quelque refus que de Thou & Downing pussent faire de le signer, qu'ils n'eussent reçu un plus ample pouvoir de leurs maîtres. On commença par envoyer un expres au Roy de Dannemarc pour l'assurer, que sans se mettre en peine de la flote Angloise, celle de Hollande ne perdroit pas un moment à venir à son secours avec les quarante compagnies qu'on luy avoit promises, & qu'on ne negligeroit rien, pour delivrer le Dannemarc de l'oppression sous laquelle il gemissoit. Et afin que la flote fût plutôt en état de faire voile, on défendit à tous les vaisseaux marchans de se mettre en mer, qu'elle ne fût pourvüe de matelots, qu'on encouragea même par une augmentation de paye contre la coutume. Dés qu'elle fut prête, & qu'elle eut chargé *10. May.* les troupes qui devoient servir sur terre, elle cingla vers le Dannemarc sous la conduite de Ruyter. Ses ordres portoient de n'user d'hostilité que contre ceux qui l'attaqueroient, & de ne point entrer dans le Sund, ni se joindre à Opdam, qu'apres que les trois semaines, dont on étoit convenu à la Haye, seroient passées. Quand il fut arrivé à la mer Baltique, il moüilla entre les Isles de Lessoe & d'Arholt, pour donner le tems aux Ambassadeurs des provinces unies, qui suivoient la flote sur deux vaisseaux differens, de se rendre aupres des deux Rois, les uns à Coppenhague & les autres à Cronenbourg.

Ceux qu'on envoioit au Roy de Suede, étoient Godefroy Slingeland & Pierre Huybert qu'on crut dévoir être d'autant plus agreables aux Suedois, qu'ils paroissoient affectionnez à leur parti. Avant que de partir de la Haye, & en prenant congé d'Appelboom, ils luy dirent, qu'il ne feroit pas moins avantageux que glorieux à Charles Gustave de se rendre, pour ainsi dire, aux prieres qu'on luy faisoit d'accepter la paix; qu'ensuite & pour le commerce & à tout autre égard, les Hollandois seroient toûjours prêts à luy rendre leurs services; qu'ils avoient appris par experience le tort qui leur revenoit d'être broüillez avec la Suede, & qu'ils n'en feroient que plus appliquez à conserver l'amitié du Roy, apres l'avoir de nouveau acquise; que le Roy ne pouvoit mieux faire, que de profiter de leur bonne disposition, vû sur tout l'état douteux où se trouvoient les affaires d'Angleterre, qui ne luy permettoit pas de faire sur cette Republi-

Leurs Ambassadeurs se rendent aupres du Roy de Suede.

1659. publique le même fond que sur celle de Hollande, qui pouvoit le mettre à couvert de tous les dangers, qu'il auroit à craindre d'ailleurs; que ce qu'on venoit de faire à la Haye, n'étoit que des préliminaires, pour entrer seulement en matiere; que le Roy n'en recevoit aucun préjudice, & que si l'on s'abouchoit une fois, on regleroit toutes choses à son gré.

Il y avoit dans ce discours plus de flaterie que de verité. Ceux qui le tenoient, avoient ordre exprès, de favoriser le Roy de Dannemarc sans reserve, & ils temoignoient un desir extreme, d'ôter Drontheim à la Suede, de peur que le Roy venant à y diminuer les droits, il ne ruïnat par ce moyen la ville de Berghen, & ne s'ouvrit le chemin à la conquête de toute la Norvege.

De Thou de son côté conseilloit aussi au Roy d'accepter la paix, à cause des revolutions, qui étoient sur le point d'arriver, & qui ne pourroient qu'augmenter son embarras. De ce nombre étoient, la paix entre l'Espagne & la France, & les troubles intestins d'Angleterre, sans parler du peu d'assurance qu'on avoit, que ce fut pour le secours du Roy que la flote Angloise étoit venüe. Ce ministre ajoûtoit, que c'étoit luy qui avoit mis les choses en tel état par le traité de la Haye, que le Roy pouvoit recevoir la paix avec honneur, au lieu qu'il se feroit vû fort à l'étroit, si Ruiter conjointement avec Opdam eût transporté en Zelande & en Funen les troupes des Alliez avec quatre mille hommes d'infanterie Hollandoise.

Leurs Ambassadeurs se rendent aupres du Roy de Suede.

§. 28. Slingeland arriva le premier au Sund, où il n'eut pas plutôt jetté l'ancre qu'il envoya Sypestein, donner avis de son arrivée au Roy, qui étoit alors à Cronenbourg. Dans la lettre qu'il luy écrivit il garda beaucoup de ménagement. Elle portoit que les Etats avoient été exhortez par le Roy de France & par le Protecteur d'Angleterre à se joindre à eux, pour travailler ensemble à la paix du Nord; qu'ayant consideré le préjudice, que l'Europe en général, & les Royaumes du Septentrion en particulier, recevoient de cette guerre, ils avoient doñé les mains aux propositions qu'on leur avoit faites, de s'emploier à la terminer; qu'ils avoient fait partir leurs Ambassadeurs pour cet effet, & pour regler en même tems les différens qu'il pourroit y avoir entre les deux peuples, & faire en sorte, que le traité conclu à Elbing, fût exécuté avec les elucidations. Cet Ambassadeur finissoit par demander au Roy, qu'il luy permît de l'aller trouver, pour mettre en exécution les ordres dont il étoit chargé. 1659.

Le Roy pour toute réponse luy envoya une declaration par écrit, où il faisoit voir, qu'il n'avoit donné aucun sujet de chagrin aux Hollandois & qu'au contraire, tout ce qu'il avoit fait pour conserver leur amitié, avoit été inutile, par le mauvais tour que quelques esprits broüillons y avoient donné. Ensuite apres avoir rendu conte de ce qui s'étoit passé à l'occasion du traité d'Elbing, & depuis sa conclusion, il ajoûtoit, qu'il étoit aisé de voir de tout cela, comment on pouvoit recevoir un ministre des états pour s'emploier à la paix, & quelle confiance la Suede pouvoit prendre en sa négociation, avant que de s'étre reconciliée avec luy; que toutefois il ne refuseroit pas de renouveller l'ancienne amitié avec la Hollande, à des conditions honnétes & assurées, & avec les satisfactions requises pour toutes les injures & tous les dommages, que la Suede avoit soufferts; qu'à cette fin il seroit permis à l'Ambassadeur de venir trouver le Roy, & qu'il en seroit reçu comme son caractere le demandoit. En même tems il luy envoya un sauf-conduit. 25. May.

Slingeland n'en voulut venir à aucune discussion sur ce que la lettre du Roy contenoit. Il en renvoya la connoissance à ses maîtres, & se rendit aupres du Roy, qui le reçut avec les cerémonies accoutumées. Trois jours aprés Pierre Hubert son collegue arriva à Cronenbourg, & on luy fit la même reception.

Vogelsang & Guillaume de Haren y arriverent aussi quelque tems apres. Les Etats les avoient envoyez en particulier au Roy de Dannemarc, mais ils furent bien aise d'entretenir le Roy de Suede avec leurs collégues, & de l'assurer que les Etats étoient extrémement touchez de la déplorable guerre, qui étoit entre les deux Royaumes du Nord; qu'ils n'avoient jamais eu intention, & qu'ils l'avoient encore moins à l heure presente, d'entreprendre aucune hostilité contre la Sue-

1659. Suede; mais que dans l'extremité où le Dannemarc s'étoit vû reduit, ils n'avoient pû se résoudre à l'abandonner, contre les engagemens exprés de leur alliance; qu'ils avoient donc été envoyez pour renouveller avec cette couronne leurs anciennes liaisons, & en même tems, pour travailler à faire revenir les deux Rois, de l'éloignement & de l'aigreur, qui les divisoient. Slingeland insista de nouveau sur le renouvellement de l'alliance avec la Suede, & principalement sur la confirmation du traité d'Elbing avec les elucidations. Le Roy leur répondit avec beaucoup d'honneteté, mais en termes vagues, qu'il ne désiroit pas la paix avec moins de passion que les Etats, mais qu'à l'égard du traité d'Elbing, les affaires avoient bien changé de face, depuis que les Hollandois s'étoient montrez si ennemis de la Suede, au lieu de l'amitié & de l'union qu'ils luy avoient fait esperer; que néantmoins les esprits n'étoient pas aigris à tel point de part & d'autre, qu'ils n'en pussent bien revenir, & que pour cet effet il nommeroit des Commissaires, pour en conferer avec eux.

Veües du Roy dans sa reconciliation avec la Hollande.

§. 29. En tenant cette conduite, l'intention du Roy étoit, d'obliger les Hollandois à se remettre bien avec luy, avant que d'accepter leur médiation pour la paix. Par là il les engageoit à se détacher des Ennemis de la Suede, & sur tout à ne point commettre d'hostilité, du moins pendant qu'on agiteroit les traitez, aussi bien qu'à reparer les dommages causez par leurs infractions, à exécuter ce qui étoit porté par les alliances contractées en 1640. & 1645. & restituer les navires Suedois, & la nouvelle Suede. Certainement le tort que les Hollandois avoient fait au Roy, & même à tout le parti protestant, étoit presque irréparable. La guerre de Dannemarc, qu'ils luy avoient suscitée, avoit été cause de la ruine de quelques uns de ses alliez, & de ce que les autres s'étoient joints à ses Ennemis, comme on l'avoit vû par ce qui étoit arrivé au Prince Ragotzki, & par le parti que l'Electeur de Brandebourg avoit pris. D'ailleurs il avoit falu abandonner les pays nouvellement conquis, & ruiner les vieilles Provinces, de sorte qu'il étoit juste, que les Hollandois, qui en étoient cause, en reparassent le dommage. Et parce qu'ils témoignoient avoir toûjours fort à cœur les interéts de l'Electeur de Brandebourg, & de la ville de Dantzic, le Roy consentoit à se reconcilier avec cette ville & avec ce Prince, à condition, que durant la guerre avec la Pologne, il pourroit lever devant Dantzic, Pillau & Memel, les mêmes droits, qu'il levoit à Riga. Ses raisons étoient, que le droit de la guerre le luy permettoit, & que cela s'étoit ainsi pratiqué pendant la guerre précedente; que l'Electeur luy même y avoit donné les mains par le traité de Labiau, & qu'il s'en étoit reservé une partie; qu'il ne voioit point d'autre voye, de tirer satisfaction de ce Prince, & de se soutenir contre un si grand nombre d'Ennemis, qui ne l'étoient pas moins de tous les Protestans en général, que de la Suede en particulier; & qu'apres tout les Hollandois n'y trouveroient pas moins leur conte, pour quelques droits moderez qu'on exigeoit, & qui ne seroient pas plus grands pour les uns que pour les autres.

A l'égard des conquêtes que le Roy venoit de faire en Dannemarc, s'il étoit obligé de les rendre, il demandoit en compensation, toute la Norvege, & Cronenbourg avec ses dependances, sur tout si l'on abolissoit tous les droits du Sund, excepté ceux qu'on paie pour l'entretien des Fanaux. Il prétendoit encore, que les vaisseaux de guerre Danois seroient réduits à un certain nombre, pour aller au devant de tout ce que la Suede avoit à craindre de la flote de Dannemarc, pendant qu'elle seroit trop puissante; outre que si en cet état elle venoit à se joindre à celle des Hollandois, l'Angleterre n'en auroit pas moins d'inquiétude que la Suede. Non content de cela le Roy de Suede ne vouloit pas, qu'il fût permis à celui de Dannemarc, de faire des levées & d'augmenter ses troupes, au delà d'un certain nombre. Il trouvoit à propos de se prévaloir ainsi de l'occasion, & de faire servir à sa sûreté pour l'avenir, les moiens d'y travailler, qu'il avoit en main.

Il nomme des Commissaires pour traiter avec les Ambassadeurs de cette République.

§. 30. Afin donc de conferer sur toutes ces choses avec les Ambassadeurs de Hollande, le Roy nomma pour

1659. pour Commiſſaires Schering Roſenhan, Guſtave Soop, Cojet, & Edoüard Ehrenſtein. Quand on fut aſſemblé, les Ambaſſadeurs produiſirent un plein pouvoir, que les Commiſſaires rejetterent, tant parcequ'il n'avoit point de rapport à la négociation dont il s'agiſſoit, que pour les fautes viſibles dont il étoit plein, & que les Ambaſſadeurs eux mêmes ne pouvoient s'empécher de reconnoitre. Ils en preſenterent enſuite un autre plus étendu & plus à propos, mais défectueux encore à pluſieurs égards, ſur tout en ce qu'ils prétendoient continüer la négociation commencée en Pruſſe, comme ſi de rien n'eût été, & que la face des affaires n'eût reçu aucun changement par leurs injuſtices, au lieu qu'il faloit poſer pour fondement une juſte reconciliation, & commencer avant toutes choſes, par vuider les différens que la Suede avoit avec la Hollande. Quand les Commiſſaires en firent voir la neceſſité aux Ambaſſadeurs, ils s'en défendirent ſous divers prétextes, diſant, que les Hollandois n'avoient pas pris les armes directement contre la Suede; qu'ils ne s'étoient plus cru obligez aux anciennes alliances; & que la poſterité feroit un jugement plus avantageux de l'une & de l'autre nation, ſi l'on paſſoit toute aigreur & tout démeslé ſous ſilence.

Cependant il étoit porté expreſſément par le traité de la Haye, qu'on commenceroit par là, & la premiere lettre de Slingeland contenoit la même choſe. D'ailleurs dans le plein pouvoir, les Ambaſſadeurs étoient à la verité conſtituez *Députez*, mais non pas legitimes Plenipotentiaries, ce qu'on à accoutumé néantmoins d'exprimer ſoigneuſement dans toute ſorte de pleins pouvoirs. Et même dans l'endroit formel où leur autorité étoit exprimée, il y avoit ces mots, *tout ce qu'ils auront TRAITE en cette qualité*: ce qui avoit été déja relevé en Pruſſe, comme pouvant étre un ſujet de chicanerie, puis qu'à ce mot de *TRAITER*, il falloit avoir joint celuy de *conclurre*.

Les Ambaſſadeurs Hollandois refuſant de convenir de ces défauts, & le Roy ne voulant pas que pour cela une affaire ſi importante fût accrochée, leur propoſa ce milieu icy, qu'ils échangeaſſent pour un peu de tems leur plein pouvoir avec les Commiſſaires Suedois, & qu'on dreſſât reciproquement le projet d'un autre, qui pût étre agréé des deux partis. Cette propoſition fut approuvée des Hollandois, à condition qu'on infereroit ces paroles, *qu'ils renouvellent les anciennes alliances, ou qu'ils en faſſent de nouvelles.* Apres quoy ils demanderent des ſaufconduits pour eux, & pour leurs Collegues qui étoient à Coppenhague, afin de pouvoir auſſi traiter avec le Roy de Dannemarc. 1659.

Toutefois quand il falut entrer en matiere, & que les Commiſſaires Suedois voulurent montrer, que l'ordre le plus raiſonnable, apres tant d'affronts & de dommages ſoufferts par la Suede, étoit de traiter d'une juſte reconciliation avant toutes choſes, & d'en venir enſuite aux alliances anciennes & nouvelles, les Ambaſſadeurs Hollandois au contraire ne parlerent que de renouveller l'amitié, & d'accommoder la guerre de Dannemarc, revenant toûjours à cela, de ſorte qu'il ſe tint quelques conferences avec fort peu de ſuccés. Cependant ils voyoient bien d'eux mêmes, que cette négociation ne ſeroit pas terminée dans trois ſemaines, & que pour des diſcours en l'air les Suedois n'étoient pas prêts à abandonner ce qu'ils tenoient. En effet le Roy y étoit ſi peu diſpoſé, qu'il avoit fait fortifier de nouveau, & ſon camp devant Coppenhague, & les villes de Cronenbourg, Coëg, Corſœr, & les autres places de Dannemarc, qui pouvoient luy étre de quelque uſage, faiſant encore transporter ailleurs les païſans Danois, qui ſeroient dans ſon armée, afin d'épuiſer d'hommes le pays. Tout cela faiſoit aſſez voir aux Ambaſſadeurs Hollandois, que pour parvenir à leurs fins, il leur faudroit emploier des remedes plus vigoureux.

Leurs Collegues à Coppenhague faiſoient de leur côté tout ce qu'ils pouvoient, pour porter le Roy de Dannemarc à s'accommoder du traité de la Haye, comme de ce qu'il y avoit de plus convenable à l'état preſent de ſes affaires. Il les remercia amplement de tous les bons offices, qu'il avoit déja reçus de leur nation; mais en même tems il leur declara, qu'il aimoit mieux riſquer toutes choſes,

1659. que de faire la paix aux conditions de celle de Rofchild, & à l'exclusion de fes alliez & de fes amis; qu'il n'en accepteroit point, s'ils s'y étoient tous compris; qu'ils feroient donc mieux de continüer à le fecourir, & que c'étoit la plus fûre voye d'arriver à cette paix tant défirée, pour la négociation de laquelle il leur propofa Lubec. Ce refus déconcerta les Ambaffadeurs. Ils s'y étoient attendus plutôt de la part du Roy de Suede, que de celui de Dannemarc, & ils avoient cru que le premier fe privant par là du fecours de la flote Angloife, ils pourroient au contraire accorder à l'autre toute l'affiftance qu'il leur plairoit. Mais la chofe ayant pris un autre tour, ils ne favoient à quoy fe réfoudre. Le miniftre d'Angleterre les preffoit, d'oter leur fecours au Roy de Dannemarc, en vertu du traité de la Haye, auquel il refufoit de s'en tenir. Ils ne pouvoient defavoüer, qu'il n'en fût digne, & ils en écrivirent à Opdam, qui étoit alors dans le grand Belt avec fa flote. Meadowe luy avoit déja fait favoir la tréve de trois femaines; mais foit qu'il n'en fût pas en effet inftruit, foit qu'il ne voulût rien déferer à un miniftre étranger, il avoit refufé avec infolence de fe foumettre à cette treve, foutenant qu'il n'en favoit rien, & qu'on ne luy avoit donné aucun ordre là deffus. Le Roy de Dannemarc couroit pourtant risque de fe voir bientôt réduit à l'étroit, fans le changement de gouvernement qui furvint en Angleterre. Car pendant que Meadowe attendoit, ou qu'il vînt de nouveaux Ambaffadeurs de fon païs, ou que le nouveau Parlement luy envoyât un pouvoir de traiter, les Hollandois eurent le tems, de fe décharger du premier accord de la Haye, & d'en pratiquer un fecond en faveur du Dannemarc.

Reflexions du Roy fur ces traitez. §. 31. Le Roy voyant au refte que les Hollandois infiftoient tant fur la confirmation du traité d'Elbing, n'étoit pas fort éloigné d'y confentir, pourvû qu'en y comprenant l'Electeur de Brandebourg & la ville de Dantzic, on prit bien garde qu'il ne luy en revînt aucun préjudice. D'un autre côté il craignoit que cette négociation ne parût fufpecte aux Anglois, & ne les portât à rompre le traité, qui étoit alors fur le tapis avec eux. Il les ménageoit avec tant de foin, & il voyoit fi peu de jour à fa reconciliation avec la Hollande à moins que d'accomplir le traité d'Elbing, de la conclufion duquel les Ambaffadeurs la faifoient dépendre, qu'il fut bien aife de s'entretenir là deffus avec Meadowe. Il luy fit entendre qu'en traitant avec les Hollandois, il fuivoit affez fon inclination, mais qu'il ne vouloit pas que l'alliance projettée avec l'Angleterre en fouffrît, & que c'étoit la feule chofe qui luy faifoit de la peine. En même tems il demanda au miniftre Anglois quel étoit fon fentiment fur ce traité, afin qu'il ne fût rien fait ni conclu, qui pût déplaire à l'Angleterre, ou luy donner le moindre foupçon. Meadowe répondit au Roy, que la chofe luy paroiffoit affez difficile, à caufe du refus que le Roy de Dannemarc faifoit de la paix, & qu'il ne pouvoit fe perfuader que les Ambaffadeurs Hollandois allaffent droit dans cette affaire. Qu'au refte, il ne pouvoit rien avancer de foy même, étant obligé de s'en tenir uniquement à fes ordres, qui portoient de faire en forte que le Roy fe raccommodât avec les Hollandois, fur le pied du traité d'Elbing, & qu'il croioit que ce feroit affez l'avantage de la Suede, pourvû que la maniere dont on y comprendroit le Dannemarc, le Brandebourg & la ville de Dantzic, fût bien expliquée. Le Roy ne pouvant plus douter de la penfée de Meadowe, fit favoir aux Ambaffadeurs de Hollande, qu'il étoit content qu'on ratifiât de part & d'autre le traité d'Elbing, à condition que les Hollandois fe détacheroient des Ennemis de la Suede, come ils s'y obligeoient par ce traité, & qu'ils l'exécuteroient dans tous fes autres articles. Apres quoy les Ambaffadeurs de Hollande aupres des deux Rois s'affemblerent à moitié chemin entre Coppenhague & Helfingor. 1659.

La flote de Hollande n'a point d'egard à la treve. § 32. Cependant l'Amiral Opdam, fans fe foucier de la tréve portée par le traité de la Haye, ne ceffoit de commettre des hoftilitez contre la Suede, faifant femblant de n'avoir pas oüi parler de ce traité, & s'excufant fur l'obligation où il étoit d'obeïr au Roy de Dannemarc. Lors même que les Ambaffadeurs d'Angleterre & de Hollande, luy eurent fait favoir ce qui

1659. qui avoit été conclu à la Haye, il ne manqua pas d'échapatoires, & continuant à attaquer les Suedois par tout où il les rencontroit, il alla jetter l'ancre entre Nibourg & Corsœr, pour ôter au Roy toute communication avec l'Isle de Funen. Non content de cela, pour exposer les Suedois à perdre cette Isle, il transporta les troupes des alliez dans l'Isle de Fœnœ, ce qui n'incommodoit pas peu celles de Suede, pendant que d'un autre côté, les vaisseaux Danois, à la faveur de sa flote, sous laquelle il leur permettoit de se retirer, faisoient des courses continuelles sur ceux du Roy. Il fit bien plus. Il donna ordre à Ruiter, qui jusques là, conformément au traité de la Haye, s'étoit tenu entre Lessoe & Anholt, de s'avancer vers l'Isle de Samsoe, afin qu'ils pussent se joindre plus commodément, dés que la tréve seroit expirée.

De peur qu'elle ne le fût avant que l'Angleterre eût pû envoyer ses Ambassadeurs, & qu'il n'arrivât cependant quelque chose au préjudice de la paix, les Anglois obtinrent à Londres de l'Ambassadeur de Hollande, qu'elle seroit encore prolongée de trois semaines. Cette prolongation n'étoit point du tout au gré des Etats, & c'étoit sans leur participation, & sans leur ordre que Nieuport y avoit consenti. Ils l'aprouverent néantmoins, pour ne paroître pas éloignez de ce qui pouvoit contribüer à la paix, & donnerent ordre à leurs Amiraux de s'y soûmettre, avec cette exception seulement, qu'apres les trois premieres semaines écoulées, ils joindroient leurs forces, & débarqueroient les soldats à Coppenhague.

Sur ces entrefaites & pendant que la flote Angloise attendoit de nouveaux ordres, elle eut une occasion favorable de rendre un service signalé à la Suede. Le Roy avoit envoyé Gustave Vrangel dans le petit Belt avec vingt huit vaisseaux, pour secourir l'Isle de Funen, que les alliez pressoient vivement. Cet Amiral en chemin faisant avoit fait échouer deux navires ennemis, ce que les Hollandois soûtenoient étre contraire à la treve. Opdam & Ruiter, qui s'étoient joints depuis peu se mirent donc en devoir de le surprendre. Mais Montaigu ayant eu avis de leur dessein, fit aussi voile vers le Belt, où il trouva les flotes de Dannemarc & de Hollande, composées de quatre vingts dix vaisseaux, & prêtes à fondre sur celle de Suede. Sa presence les empécha de passer outre, & elles allerent mouiller dans le grand Belt prés de Romsœ, pendant que la flote Angloise se tint sous Callenbourg. L'Amiral Suedois se voyant par là hors de danger, tourna vers Haselœ à la vüe des deux flotes, & de là se retira dans le Sund. Le Roy trouva qu'il avoit si mal fait son devoir, qu'il le fit mettre en arrêt. 1659.

Les Amiraux Hollandois se voyant si prés de la flote d'Angleterre, ne douterent point, qu'il ne falût en venir aux mains. Ils y étoient déja disposez, quand l'Amiral Montaigu, qui en eut avis, leur écrivit, pour les assurer, qu'il ne se proposoit que la paix, & de continüer à vivre en bonne intelligence avec eux. Ils le crurent, & l'on se donna toute sorte de marques d'amitié de part & d'autre. Les trois semaines de la treve étant expirées, les Amiraux la prolongerent d'un commun accord, de trois autres. Apres quoy les deux flotes ayant demeuré encore quelques jours dans la mer Baltique, l'Amiral Montaigu retourna au Sund, & alla jetter l'ancre entre l'Isle de Huen & Coppenhague, pour écarter les Hollandois du détroit, & pour avoir plus facilement commerce de lettres avec les deux Rois quand les Ambassadeurs, qu'on attendoit d'Angleterre, seroient arrivez. Mais il ne pût empécher Opdam de retourner à Coppenhague par un autre chemin.

Cependant les Danois lâs de demeurer oisifs dans l'enceinte de leurs murailles, ne pouvoient souffrir ces prolongations de tréve, qui rendoient leurs Alliez simples spectateurs de la guerre, dont tout le poids tomboit par là sur le Dannemarc. Le Roy Frideric écrivit donc lettres sur lettres aux états Généraux, pour les presser de prévenir la ruïne entiere de son Royaume, & de ne pas souffrir plus long tems, que des flotes, qu'il leur avoit tant coûté d'équipper, demeurassent inutiles. Il ajoûtoit, quelles l'étoient à tel point, qu'à leur face les Suedois avoient pris Naskow, & fortifié tous les lieux de Funen & de Zelande, où l'on pouvoit faire descen-

1659. descente; qu'ils avoient même osé s'en prendre aux vaisseaux Hollandois dans le Belt de sorte que ce n'étoit, ni par les traitez ni par les treves, qu'il faloit esperer de les amener à la raison; qu'il prioit donc les Etats d'ordonner à leurs Généraux de reconnoître ses ordres, jusqu'à ce que le Dannemarc fût delivré du peril qui le menaçoit, & qu'on eût obligé le Roy de Suede à une paix raisonnable. Pierre Caris demanda les mêmes choses aux états par trois memoires, qu'il leur presenta à diverses fois; mais rien ne fut capable de les porter, à s'écarter de la convention passée à la Haye avec l'Angleterre & la France. En effet ils ne pouvoient ignorer que ces deux Puissances n'en auroient pas été satisfaites. De Thou leur avoit declaré en pleine assemblée, que s'ils le faisoient, son maître de complot avec l'Angleterre, renonceroit à l'office de Mediateur, & assisteroit les Suedois de toutes ses forces. Ce n'étoient pas pourtant les François, qui faisoient le plus de peur à la Hollande. Elle craignoit principalement les Anglois, à cause du voisinage & de la flote qu'ils avoient déja sur les lieux. Il est bien vrai que celle des Hollandois luy étoit superieure de la moitié en nombre de vaisseaux & que par consequent ils ne pouvoient pas en être fort alarmez. Mais c'est qu'ils ne vouloient pas s'engager dans une guerre, dont l'issüe étoit incertaine. Leur crainte cessa néantmoins bientôt apres, quand la France & l'Angleterre eurent ratifié la convention de la Haye, & qu'ils sçurent que les Ambassadeurs Anglois arriveroient au premier jour dans le Sund.

Les Ambassadeurs Hollandois chancelent. §.33. Les Ambassadeurs de Hollande avoient paru d'abord fort empressez pour la paix. Mais à leur retour de Coppenhague, ils ne la presserent plus avec la même chaleur. Dans la nouvelle conférence qu'ils eurent avec les Commissaires Suedois, non seulement ils rejetterent le dernier projet reciproque de plein pouvoir, & voulurent s'en tenir au premier, mais ils mirent encore diverses choses en contestation. Sur tout ils se défendoient de reconnoître, que le but du traité fût d'assoupir toute inimitié entre la Suede & la Hollande, & de reconcilier ensemble ces deux Puissances. Ils craignoient que ce ne fût comme un aveu du tort que la Suede avoit recu de leur nation, & que sur ce fondement il ne fallût commencer par renouveller l'amitié & l'alliance: ce qui faisoit assez voir le peu de candeur qu'on pouvoit attendre d'eux dans cette négociation. 1659.
Le Roy qui ne vouloit y apporter aucun obstacle, ni aucun délai, leur fit savoir, que non content d'avoir informé Meadowe de l'envie qu'il avoit d'accepter la paix, il étoit aussi résolu de ratifier le traité d'Elbing, avec les elucidations éclaircies & accommodées au tems present; qu'il ne faloit pas toutefois se conduire avec confusion, ni rien faire à contretems, mais suivre un ordre raisonnable, & commencer par la reconciliation, pour venir ensuite au reste. En vain le Roy s'expliqua de cette maniere. Il ne put obtenir d'eux, qu'ils continueroient le traité; ce qui luy fit croire; ou qu'ils n'agissoient pas de bonne foy, ou qu'ils ne s'étoient pas attendus à le trouver si porté à se reconcilier, & à ratifier le traité d'Elbing; non plus qu'à voir le Roy de Dannemarc hésiter sur l'acceptation de la paix. Qu'ainsi faute d'ordres sur ces incidens, & en attendant qu'on leur en envoiât, ils ne cherchoient qu'à tirer l'affaire en longueur, sans être touchez des grands avantages qu'on promettoit à la Hollande, si elle abandonnoit le parti du Roy de Dannemarc. Et comme celuy cy avoit declaré, qu'il ne consentiroit jamais à une paix particuliere, & qu'il la vouloit générale, le Roy témoigna à son tour, qu'il en étoit content, pourvû qu'on ne perdît point de tems à y travailler & à la conclurre, sans y faire entrer d'autres affaires, qui n'y ayant point de rapport, ne feroient que la retarder, au lieu qu'on ne pouvoit trop tôt delivrer les peuples des calamitez de la guerre, dont ils étoient opprimez. En même tems il fit voir combien étoit vain le pretexte qu'on alleguoit en Dannemarc, & qui étoit pris de ce que le commerce seroit également troublé, pendant que la guerre dureroit en Prusse. Pour le montrer, il fit souvenir les Danois, que Christian IV. avoit favorisé les armes de Gustave Adolphe dans cette province, & qu'en dernier lieu, quand il étoit passé luy même en Pologne, le Roy Frideric luy avoit souhaité toute sorte de bons succés.

§.24. Ce-

1659. *Arrivée des Ambassadeurs Anglois.* §. 34. Cependant trois Ambassadeurs Anglois, Algernon de Sidnei, Robert Honywood, & Thomas Bonn, étoient partis par ordre du parlement, pour venir travailler à la paix du Nord. Montaigu devoit faire le quatriéme. Ce n'est pas qu'il fut au gré du parlement, mais on crut que cela étoit dû à sa chargé, quoy qu'on ne l'y eût pas confirmé, en confirmant dans la leur les autres officiers de la flote. Meadowe qui avoit fait jusqu'icy celle de Mediateur en fût dépoüillé, à cause de son éloignement pour le gouvernement nouveau.

A ces Ambassadeurs le parlement eût bien voulu joindre Bradshau, si sa passion contre le Dannemarc ne l'eût fait exclurre. Whiteloc aussi étoit nommé pour cette ambassade; mais il la refusa, parce que le parlement ne l'avoit pas fait garde des sceaux, & que d'ailleurs les ordres dont on vouloit le charger n'étoient pas trop de son goût.

Quand Sidnei prit congé des Ambassadeurs Suedois, qui étoient en Angleterre, il les assura, qu'il ne seroit fait aucune exception à la paix de Roschild, qui ne s'accordât avec la justice, la raison, l'utilité publique & le bien propre de la Suede. Le parlement luy donna pouvoir, aussibien qu'à ses collegues, de se conduire selon l'état où ils trouveroient les affaires, & de se declarer pour la guerre, ou de renvoier la flote, comme il leur sembleroit à propos pour le bien de la Republique. C'étoit là proprement ce que ce corps avoit à cœur, & l'on n'y étoit gueres touché du bien public. Les Anglois persuadez de s'étre déja acquis un assez grand nom, ne croioient pas avoir besoin de chercher de nouvelles occasions de gloire, & ils aimoient mieux demeurer en possession de cette dont ils joüissoient, que de s'exposer au hazard par de nouvelles entreprises. Il parut en effet par toute la suite de cette affaire, que l'Angleterre n'y étoit jamais entrée de bonne foy, & n'y avoit pas apporté une veritable affection; mais que sous apparence d'amitié & de reconciliation, elle avoit voulu miner peu à peu les deux partis, afin d'avoir ensuite moins à les craindre. Et si d'un côté cette Republique croioit devoir empêcher que Charles Gustave ne succombât entierement, elle n'étoit pas moins persuadée de l'autre, qu'il faloit opposer une digue à la trop grande puissance, que luy promettoient les exploits extraordinaires qu'il venoit de faire, & qui donnoient plus d'inquiétude aux Anglois, que tout le pouvoir de leurs voisins, dont ils ne craignoient point les entreprises, à cause du peu d'union qu'il y avoit parmi ceux qui les formoient. Ils étoient donc dans la même prévention que la Hollande, & ils croyoient que rien n'étoit si capable de leur nuire que de laisser maître du Sund celuy qui l'étoit déja de la pluspart des ports de la mer Baltique, & qui sembloit n'attendre que l'occasion d'envahir les autres, comme il luy seroit aisé de le faire. D'ailleurs ils avoient pour les Hollandois toute sorte de complaisances, de peur que ceux cy n'appuiassent les Stuarts, dont le parti commençoit à remüer. Ils manquoient même d'argent, & étoient chargez outre cela d'une grande quantité de dettes, que Cromvel avoit contractées. Ainsi ils n'avoient de volonté touchant les affaires du Nord, que celle de la Hollande, sans parler de la paix entre l'Espagne & la France, dont ils avoient quelquelque soupçon.

Mais revenons aux Ambassadeurs, 23. Juin. à qui le parlement renvoyoit la connoissance de tout ce qui étoit proposé par ceux de Suede, quand ces derniers faisoient entendre, qu'ils avoient reçu des ordres pour traiter. Ils aborderent à Helsingor avec une magnifique escorte, pendant que le Roy étoit allé à Nascou, que ses troupes venoient de prendre. En attendant son retour, & pour ne perdre point de tems, les Ambassadeurs Anglois furent tous les jours en conference avec celui de France & avec ceux de Hollande, de sorte qu'on eût dit que toute cette négociation alloit se passer d'un commun consentement. Toutefois les Suedois ne voyoient pas sans chagrin ce frequent commerce, soûtenant que les ministres Anglois ne devoient point en avoir avec ceux des autres Puissances peu favorables à la Suede, avant que d'avoir eu audience du Roy, à qui ils étoient envoyez. A son retour ils allerent le trouver à Friderichsbourg. La premiere entreveüe se passa toute en complimens de part & d'autre. Ensuite dans un entretien secret, ils ex-

Oooo poses

1659. poserent leurs ordres touchant le traité de la Haye, auquel les trois puissances étoient résolües de s'en tenir, & ils assurerent que l'Angleterre y avoit pris un soin tout particulier des avantages du Roy, qu'ils exhorterent de nouveau à la paix. Un discours si sec luy déplut. Il ne s'attendoit pas à si peu de chose de la part des Anglois, sur l'amitié de qui il avoit cru pouvoir conter; & il vit bien, qu'il faloit, que par envie ou par ignorance, on leur eût representé les affaires en plus mauvais état, qu'elles n'étoient effectivement. Il rappella donc le passé & le present, & sans sortir de la modestie, il fit assez comprendre aux Ambassadeurs, de quoy il étoit capable, & qu'il ne desesperoit pas de venir à bout de ses desseins. Neantmoins il les assura, qu'il étoit prêt à faire la paix avec tous ses ennemis, pourvû qu'il y trouvât ses sûretez: & comme les Ambassadeurs paroissoient fort peu instruits des affaires de Suede, il leur remit devant les yeux une histoire abregée de tout ce qui s'étoit passé depuis le tems de Gustave Adolf. Il ajouta, que pour luy il avoit toujours été porté à la paix; mais que jamais on n'avoit pû obliger le Roy de Dannemarc à s'expliquer nettement sur le lieu où il faudroit la négotier, ni sur la maniere de s'y prendre: & que ce n'étoit pas sans raison qu'il apprehendoit, que sous prétexte de tous ces traitez communs, on ne fît quembarrasser de plus en plus les affaires.

Les Ambassadeurs avoient aussi proposé une tréve au Roy. Mais il leur representa combien cette sorte de courtes tréves étoient incommodes, outre que son humeur s'y opposoit; Et qu'apres tout, s'il y consentoit enfin à leur consideration, ce ne seroit du moins qu'à condition, qu'on laisseroit les choses de part & d'autre, dans l'état présent où elles étoient, & qu'on ne porteroit rien dans Coppenhague sur tout, ni bois ni charbon de terre, ni aucune munition de guerre; qu'on obligeroit avant toutes choses le Roy de Dannemarc à declarer s'il vouloit traiter, & comment il le vouloit faire, aussi bien qu'à envoyer des Ambassadeurs particuliers, pour dresser les articles de la treve.

Ensuite les mediateurs joints ensemble proposerent la paix au Roy Frideric, qui la refusa, à moins qu'on ne voulût y comprendre ses Alliez, & luy faire rendre tout ce qui luy avoit été pris. Charles Gustave voiant son obstination, protesta à son tour, qu'il ne sortiroit point de Zélande, qu'on ne luy laissât les places fortes de Dannemarc, & entre autres Cronenbourg, pour cautions de la paix. 1659.

On parle de faire un nouveau Projet à la Haye.

§. 35. Pendant qu'on se débatoit ainsi inutilement en Dannemarc on pensoit d'un autre côté à forger de nouvelles conventions à la Haye, plus préjudiciables à la Suede que les precedentes. Celles cy ne plaisoient pas aux Hollandois, qui voiant le gouvernement changé en Angleterre, crurent que cette revolution pourroit leur servir à les renverser, & ils en écrivirent à Nieuport, qui avoit des intelligences secretes avec la plus-part des membres du Parlement. Ils n'avoient pas attendu jusques là à témoigner leur éloignement pour ce premier traité de la Haye. On avoit déja remarqué qu'ils chanceloient, dés qu'ils eurent sçu que le Dannemarc ne s'en accommodoit pas. Mais sur les fortes instances que firent de Thou & Downing, ils avoient résolu de demeurer fermement attachez à ce traité, declarant au Roy de Dannemarc, que s'il refusoit de s'y conformer, ils luy ôteroient leur secours. Nieuport ne laissa pas pour cela de mettre tout en usage à Londres, afin de faire recouvrer plus de choses au Dannemarc, qu'il n'en étoit porté par le traité de Roschild, & de tenir ainsi la balance egale entre les deux couronnes du Nord.

La Princesse Douairiere d'Orange voulut être aussi de la partie. Elle brigua sous main, & gagna même ceux d'Amsterdam, pour tâcher de renverser ce premier projet. De Thou s'opposa à ses efforts & à ceux des autres, & il presenta une forte remontrance par écrit aux Etats Généraux, les menaçant, s'ils souffroient qu'il fût entrepris rien de semblable, que la France prendroit ouvertement le parti de la Suede. Les Hollandois persuadez que ce n'étoient que des menaces en l'air, qui ne seroient suivies d'aucun effet, poussoient toûjours leur pointe, & se mocquoient de

1659. de ce projet; voiant sur tout les fortes opositions que le Brandebourg & le Dannemarc y faisoient; outre que l'état douteux des affaires d'Angleterre, & le repos où se tenoit la flote de cette République, ne les obligeoit pas à garder beaucoup de mesures. Ceux d'Amsterdam entre autres faisoient grand bruit, de ce qu'une flote de quatrevingts voiles, & six mille hommes d'infanterie, dont l'entretien coutoit par jour soixante mille florins, demeuroient là sans rien faire: joint le danger qu'il y avoit, comme l'on étoit en été, que les maladies ne se missent parmi les soldats, si on les tenoit renfermez dans les vaisseaux. Ainsi Nieuport eut ordre de porter le Parlement, à faire en sorte que le Roy de Suede cédât à celuy de Dannemarc, Drontheim, Bornholm, Ween & ses prétensions touchant l'affaire de Guinée, & qu'au reste, il acceptât la paix de Roschild, excepté le troisiéme article. Il fit si bien que le Parlement envoya commission à Downing, de traiter avec les Etats sur les propositions, que luy Nieuport avoit faites.

De Thou commençoit aussi à branler. Il disoit, que même quand il faudroit, qu'il en coûtât quelque chose au Roy, il devoit absolument accepter la paix; qu'il ne pouvoit plus faire fond sur l' Angleterre, où le changement de desseins avoit suivi celuy du Gouvernement, & où l'on rampoit devant la Hollande, bien loin d'être disposé à luy tenir tête; qu'on en pouvoit juger par le choix, qu'on y avoit fait des Ambassadeurs, qui venoient d'être envoyez en Dannemarc, & qui étoient tous des créatures de la Hollande; qu'ainsi le plus court étoit pour le Roy de se reconcilier avec cette derniere puissance, & qu'alors il ruineroit sans peine les desseins de ses autres ennemis, à qui elle fournissoit & de l'argent & des vivres. Au reste la France étoit d'accord avec l'Angleterre & la Hollande pour obliger le Roy à abandonner Cronenbourg, & à ne chercher de sûreté, que dans la garantie de ces trois puissances.

Qu'il se fait. §. 36. Il fut donc fait entre elles un autre traité à la Haye, par lequel on convenoit, que si l'un ou l'autre des deux Rois, ou tous les deux ensemble, demandoient que quelques articles de la paix de Roschild fussent changez, à cause des lieux qu'on avoit occupez depuis ce tems là, & des dommages qu'on avoit soufferts, les ministres de la France, de l'Angleterre & de la Hollande, qui étoient aupres des deux Rois s'y employeroient & feroient en sorte de les accomoder dans quinze jours, sur le pied du premier traité de la Haye; qu'en cas qu'on ne pût en venir à bout dans ce tems là, & que les parties ne voulussent point de cet accommodement, ces ministres soutenus des deux flotes, s'emploieroient à faire la paix conformément au traité de Roschild, excepté le troisiéme article, qu'il faudroit ou omettre, ou prendre dans un autre sens; qu'en conséquence de cette paix, tous les lieux occupez de part & d'autre, depuis que le traité de Roschild avoit été conclu, seroient rendus à celuy à qui ils appartenoient en vertu de ce traité, hormis Drontheim, qui demeureroit au pouvoir du Dannemarc; que toute action de la Suede sur la Guinée seroit abolie, & que le traité d'Elbing seroit ratifié avec les elucidations; qu'apres les quinze jours passez, les flotes cesseroient de secourir celuy des deux Rois, qui refuseroit la paix à ces conditions, & qu'elles fourniroient au contraire à l'autre tout le secours qu'il faudroit pour obliger le premier à les accepter. Ce projet fut signé seulement par Downing pour l'Angleterre & par Vrybergen au nom des Etats. Ce fut dans l'hôtel de l'Ambassadeur de France que cela se passa. Il refusa néantmoins de le signer faute d'ordre, & se contenta de promettre qu'il le feroit agréer à la cour de Frãce.

Peu de jours apres, les Anglois & 4. Août. les Hollandois firent entre eux seuls une troisiême convention, plus pressante & plus rude que toutes les autres. Elle portoit, que si les quinze jours marquez dans la précedente n'avoient pas encore commencé, ils commenceroient vingt quatre heures apres l'arrivée de celle cy, & que celuy des deux Rois qui refuseroit la paix, y seroit forcé sans délay, par les Anglois & les Hollandois conjointement. Downing signa seul cette convention pour l'Angleterre, & Holck pour la Hollande.

1659. Non contens de cela, les Hollandois, que Coppenhague tenoit fort en inquiétude, envoyerent des ordres secrets à leurs Généraux, de ne rien négliger pour la conservation de cette ville, & de tout hazarder plutôt que de la laisser perir ou changer de maître. Quoyque ces ordres ne fussent pas inconnus aux Anglois, ils faisoient pourtant semblant de n'en rien savoir, parce qu'ils vouloient aussi peu que les Hollandois, que le Roy se rendit maître de cette importante place, qu'ils regardoient comme l'équilibre du Nord.

On les soutient. §. 37. Tous ces projets de la Haye furent au reste ou desaprouvez, ou soûtenus fort diversement. Pour les excuser, Downing allegua à Apelboom le malheur des tems, & luy representa, qu'en l'état douteux où les choses se trouvoient en Angleterre, on avoit cru devoir éviter toute occasion de déplaire à la Hollande, qui ayant déja une flote de quatre vingts voiles dans la mer Baltique, pouvoit inquieter les Anglois, & rendre de grands services aux Stuarts: & que pour aller au devant de toute sorte de contraste, cette République avoit résolu de rappeller la flote.

De Thou colora aussi le mieux qu'il put la conduite de la France. Il remontra à Appelboom, que le Roy son maître étant destitué de forces sur mer, avoit été obligé de traiter avec le Protecteur, pour le résoudre à envoyer une flote au Sund; que celuy cy s'en étoit d'abord défendu sous pretexte qu'il n'étoit pas content de la seconde guerre, que la Suede avoit suscitée au Dannemarc, & qu'il avoit outre cela besoin de la flote contre l'Espagne; mais que se voyant pressé par la France, il avoit consenti à cet armement par mer, pourvû que cette couronne en voulût faire les frais; que celle cy l'ayant refusé, à cause des grandes dépenses ou la guerre d'Espagne l'engageoit, le Protecteur avoit enfin résolu d'envoier sa flote au secours de la Suede, à condition toutefois, que s'il arrivoit par là que l'Angleterre, qui ne vouloit sur tout avoir rien à démêler avec la Hollande, se trouvât engagée dans la guerre, la France l'assisteroit de toutes ses forces; que pour procurer donc au Roy de Suede une paix avantageuse, & pour faire rentrer les Hollandois dans le bon parti, on avoit fait un accord au mois de May, qui avoit deconcerté les Ennemis de la Suede, de sorte qu'ils n'avoient rien oublié pour le faire rompre; que sa Princesse d'Orange n'avoit choisi Groningue, pour y faire les nôces de sa fille avec le Prince d'Anhalt, que pour attirer cette ville & toute la Province de Frise à son parti; qu'il s'étoit formé une puissante faction, qui avoit le peuple pour elle, & qui ne tendoit qu'a bouleverser toutes choses; que le peuple d'Amsterdam avoit poursuivi Jean de Wit à coups de pierre, pour avoir contribué à l'Accord du mois de May, & empêché qu'on ne secourût le Dannemarc; que les Anglois au contraire, tant à cause de l'hyver qui aprochoit, & pour leur propre sûreté, que sous pretexte de deux cens mille écus que la flote leur coutoit par mois, avoient pensé à la retirer; que pour ruiner tous ces desseins des ennemis de la Suede, luy de Thou & Downing avoient présenté de fortes remontrances aux Etats, accompagnée de menaces de guerre de la part de la France & de l'Angleterre, & d'une copie du traité fait entre eux vers le commencement de l'armée; qu'alors on avoit remis l'affaire sur le tapis, & que dés la prémiere conférence, les Hollandois avoient touché quelque chose de la cession de Drontheim, tant pour satisfaire le Roy de Dannemarc, que pour apaiser leur peuple, qui se plaignoit hautement, qu'on n'ût rien fait pour ce Roy; que l'Angleterre voulant eviter d'en venir aux extremitez, y avoit enfin consenti, se défendant néantmoins de signer d'abord le traité; que la faction contraire avoit pris occasion de ce refus, de se déchainer, & de faire accroire au peuple; qu'on ne cherchoit qu'à se mocquer de la Hollande & à hâter la ruine du Dannemarc; que Downing avoit donc reçu ordre de ses Maîtres de signer ce traité; mais que pour luy de Thou, il ne le signeroit point, qu'il ne sçut que le Roy de Suede en fût content; qu'il esperoit toutefois, que le Roy se résoudroit à la paix, & qu'il aimeroit mieux prevenir par là tous le contretems, qui pourroient luy venir de la part des Hollandois; que ceux cy animez

1659. mez par les troubles d'Angleterre, se regardoient déja comme les arbitres des affaires du Dannemarc, & que pour le moins ils s'attendoient à enlever Drontheim aux Suedois, entre les mains de qui ils étoient aussi fachez que les Anglois de voir cette ville; que ces derniers, entre autres raisons avoient celle cy, c'est que Drontheim étant située vis à vis de l'Ecosse, il étoit aisé d'en faire venir des troupes pour le secours des Stuarts; qu'au reste la conduite des Hollandois venoit de la crainte, qu'ils avoient, que l'été ne se passât avant qu'on eût fait la paix, & que les Suedois ne profitasſent de l'hyver; que d'ailleurs ils vouloient remedier au tort que leur faisoit cette guerre, par l'interruption du commerce, & par les frais qu'ils étoient obligez de faire pour l'entretien d'une si nombreuse flote; que de quatre vingts millions, que la ville d'Amsterdam trafiquoit par an, plus de trois quarts rouloient sur le trafic de la mer Baltique, qui n'avoit plus de lieu à cause de cette guerre; que la flote de Hollande coutoit vingt millions par an, au lieu qu'il n'en avoit pas couté plus de dix sept pour la guerre que les Provinces unies avoient eüe avec l'Espagne.

Cependant quelque grand que parût l'attachement de la Hollande pour le Roy de Dannemarc, il ne voulut pas recevoir dans Coppenhague les nouvelles troupes qu'on luy envoyoit, de peur que les etrangers n'y fussent trop puissans & ne s'emparassent du maniement des affaires. Il fut encore fort mécontent de la tréve que les Hollandois avoient faite, parce qu'elle donna moyen au Roy de Suede, de s'emparer des autres Isles du Dannemarc, & de fortifier les lieux qui pouvoient luy être utiles.

Le Roy les desaprouve.

§. 38. Charles Gustave de son côté n'étoit pas plus satisfait du procedé des Anglois & des Hollandois. Il trouvoit fort étrange & il ne pouvoit souffrir, qu'ils entreprissent de luy faire ainsi la loy, aussi bien qu'au Roy de Dannemarc, jusques à prendre cette deliberation si surprenante & si rude, de joindre leurs armes, pour forcer à recevoir leur traité, celuy des deux Rois qui refuseroit de s'y soûmettre. Encore pour le premier projet, comme il étoit conçu de maniere, qu'il obligeoit moins les deux Rois à quelque chose de positif, qu'il ne servoit d'instruction aux Ambassadeurs des puissances etrangeres, on eût pû l'accepter en quelque sorte. Mais qu'elles s'ingerassent sans compromis, à vouloir être les arbitres & les juges de la guerre du Nord, c'est en quoy le Roy trouvoit son autorité si commise qu'il ne pouvoit le digerer. Sur tout sa surprise étoit extréme, quand il pensoit que l'Angleterre, apres toutes les promesses qu'elle avoit faites à la Suede, se joignoit à ses ennemis, & qu'en recompense de tant d'avantages que cette couronne luy avoit offerts, elle ne faisoit pas scrupule de conclurre un traité, qui tendoit si visiblement à son préjudice. Cette conduite luy paroissoit d'autant plus honteuse, qu'il avoit toûjours accepté la paix de Roschild, moins pour s'y croire obligé par le premier traité de la Haye, que pour déferer aux avis de l'Angleterre, au lieu que le Roy de Dannemarc avoit brusquement rejetté ce traité là. Qu'il étoit donc bien étrange, qu' à son desavantage, & en faveur du Dannemarc, on fît un nouveau traité tout different du premier, & qu'on l'importunât d'y acquiescer.

Le Roy n'étoit pas le seul qui blamoit ce procedé. Plusieurs autres le trouvoient contraire à toutes les regles de la prudence; Ils remarquoient, que les Anglois ayant tant de besoin de la Suede, pour balancer les forces du Dannemarc & de la Hollande, ils eussent mieux fait de ménager son amitié, que de la desobliger, & de ternir même leur reputation par une conduite si irreguliere; qu'il eût été de leur honneur de conserver dans son entier le traité de Roschild dont ils étoient les garans; qu'il leur étoit bien honteux d'avoir équipé une si puissante flote, que tous leurs voisins en avoient été alarmez, & de la tenir même en mer durant plusieurs mois, sans aucun fruit, & sans parvenir à leurs fins; que cependant le Roy de Suede, qui jugeoit bien que les Anglois ne s'étoient pas donné tant de mouvemens pour rien, leur avoit proposé de grands avantages touchant les marchandises necessaires pour la construction & l'equipage des vaisseaux; qu'ils s'en 1659.

1659. étoient privez par leur faute, en voulant obliger le Roy à maintenir le traité d'Elbing, qui portoit entre autres choses, qu'il seroit tenu d'accorder aux Hollandois les mêmes privilèges qu'à toute autre nation, & même de les secourir contre les Anglois; que l'Angleterre, en poursuivant son premier dessein, eût eu toute la gloire de la paix, dont elle auroit été l'arbitre, pendant que les Hollandois déja occupez avec le Portugal & la Suede, se seroient bien donné de garde de s'attirer encore les armes de l'Angleterre & de la France, & n'auroient osé refuser la paix de Roschild, quelque repugnance qu'ils y eussent eu; qu'à présent les choses n'en étoient plus là, & que les Anglois reduits à joüer le second personnage, n'avoient à prétendre que d'étre compris au traité d'Elbing, comme par forme d'accessoire; enfin qu'outre les avantages qui reviendroient aux Hollandois de ce traité, il se trouveroit encore que les Anglois leur auroient procuré la ville de Drontheim, dont ils retireroient plus de fruit, que le Roy de Dannemarc, parce que les revenus de cette ville étoient engagez aux marchans d'Amsterdam; & que d'ailleurs ils auroient par là occasion de lever d'excellens mariniers, comme ils en avoient eu plus de trois mille sur leur flote durant la derniere guerre; qu'ainsi les Hollandois étoient arrivez à leurs fins, pendant que les Anglois au contraire, agissant contre leurs propres intérets, avoient gâté les affaires, & perdu également leur reputation & leurs dépenses.

Il pourvoit à l'avenir. §. 39. Cependant le Roy ne cessoit de faire reflexion au tort que son autorité & ses affaires pourroient recevoir de toutes ces conventions. Il se voyoit par là replongé dans l'état mal assûré, dont il avoit voulu se tirer en recommençant la guerre, sur tout s'il souffroit qu'on fît bréche à la paix de Roschild, par la cassation de quelques uns de ses principaux articles. Il résolut donc d'abord, d'accepter à la verité la médiation de l'Angleterre & de la France. Mais il n'en voulut en aucune sorte de celle de Hollande, qu'apres que l'ancienne amitié entre cette nation & la Suede auroit été rétablie, regardant jusqu'alors les Hollandois comme ses Ennemis déclarez, & qui ne cessoient de luy en donner tous les jours des marques. Il n'entendoit pas non plus, qu'on s'ingerât à luy prescrire les conditions de la paix, mais qu'elle se fît par la voye ordinaire des traitez & par des Commissaires nommez de part & d'autre pour y travailler. De plus il ne vouloit en venir à aucun traité avec le Dannemarc, si en même tems on ne luy moyennoit la paix avec tous ses autres Ennemis. Que s'il étoit obligé à se contenter d'une paix particuliere, telle que les Mediateurs la proposoient, il pretendoit en avoir une caution, non par écrit seulement, mais effective, & que le Dannemarc fût réduit en tel état, qu'il n'eût plus moyen de luy nuire. En cas qu'il ne pût obtenir l'une ou l'autre de ces deux choses, il n'étoit pas d'humeur de quiter les places qu'il tenoit. Il voioit bien, qu'il n'y avoit que fort peu de sureté pour luy, dans une paix particuliere avec le Roy de Dannemarc, qui luy avoit fait un tort extremé, & arrêté tous ses progres, en l'obligeant d'abandonner la Pologne. Il n'ignoroit pas le grand nombre d'Ennemis, que ce Roy luy avoit fait tomber sur les bras, ni le préjudice que ses affaires en avoient reçu, dans la Livonie, la Prusse, le Holstein & le Jutland, sans parler de la quantité d'hommes & d'argent, qu'il luy en avoit coûté. 1659.

D'ailleurs les places dont il étoit le maître, luy pouvoient servir à entretenir sa flote, & sur tout à repousser les puissants efforts de ses Ennemis: au lieu qu'apres la paix de Dannemarc, il ne voioit pas où il pourroit mener son armée. Les grans frais qu'il eût falu faire pour aller en Prusse, & la difficulté d'y aborder, faute de bons ports, ne luy auroient pas permis de tourner de ce côté là; outre que le pays étant ruiné, les troupes n'auroient pû y subsister. Pour la Pologne, il n'étoit pas trop sûr d'y pouvoir rentrer, tant à cause de l'extréme diminution de l'armée Suedoise, que par ce qu'on ne pouvoit faire aucun fond sur la foy du Dannemarc, & qu'étant necessaire de munir de bonnes troupes les places fortes, & les frontieres, ce qui en resteroit seroit trop peu considerable, pour oser les mener contre l'Ennemi. Il restoit de se

1659. de se jetter en Allemagne & de marcher contre les Imperiaux & le Brandebourg. Mais c'est ce que le Roy n'eût pû entreprendre, sans s'exposer à étre décrié par tous les Etats de l'Empire, comme un infracteur de la paix, quoy qu'il ne tînt qu'à eux de se souvenir de tout le mal qu'ils luy avoient fait en Allemagne & ailleurs. Il eût encore été à craindre, que par tout où les Suedois feroient entrez, on n'eût pris les armes contre eux, & qu'au lieu d'un ennemi, ils ne s'en fussent attirez plusieurs.

Le Roy voioit bien encore, que n'ayant aucune alliance en Allemagne, & ne pouvant esperer aucun secours des Protestans, ce seroit mal prendre son tems d'y porter la guerre, & qu'il ne pourroit que succomber à son entreprise : vû sur tout l'affoiblessement où ses troupes se trouveroient apres avoir fait la paix en Dannemarc, & le peu de places qu'il auroit ailleurs, pour resister à l'Ennemi. Et comme les pertes qu'il avoit faites en Pomeranie, avoient été causées par la guerre de Dannemarc. La raison vouloit qu'il retînt en gage ce qu'il possedoit en Dannemarc, jusqu'à ce qu'il eût recouvré ce qu'il avoit perdu en Pomeranie.

Le Roy faisant donc reflexion à toutes ces choses, & considerant d'un autre coté, qu'il ne pouvoit se dispenser d'embrasser la paix, de peur de succomber à la longue à de si puissans Ennemis, crut que tout consistoit à obtenir de deux choses l'une, ou une paix générale, qui ne luy laissât aucun Ennemi sur les bras, ou s'il faloit se reduire à une particuliere, de ne la point faire au gré d'autrui, mais d'en demeurer le maître, & d'y proceder de maniere que la Suede y trouvât ses suretez. Il résolut donc de ne traiter avec le Dannemarc, qu'à condition de ne point relacher ce qu'il y tenoit, qu'apres s'étre accommodé avec ceux qui avoient secouru contre luy cette Couronne, ou apres l'avoir affoiblie de telle sorte qu'il ne luy restât plus dans la suite de quoy inquieter la Suede.

Etrange conduite des Ambassadeurs Anglois. §. 40. Mais les Ambassadeurs d'Angleterre toûjours obstinez à regler les choses à leur fantaisie, demandoient que les Commissaires des deux Rois, sans conférer même entre eux, leur remissent en main leurs propositions, disant que l'affaire n'en feroit que plus promtement terminée. 1659. Le Roy s'y opposa, résolu de s'en tenir à la maniere de traiter, receüe par tout pays, & toûjours pratiquée en particulier entre la Suede & le Dannemarc. Ce n'étoit pourtant pas ainsi que le Roy de Dannemarc s'en étoit expliqué avec les médiateurs, à qui il avoit declaré qu'il étoit prêt de se conformer au troisiéme Projet de la Haye. Il avoit eu ses raisons d'en user ainsi, & ce n'étoit point l'amour de la paix qui luy avoit fait faire cette démarche. Mais c'est qu'il savoit bien que Charles Gustave avoit trop de grandeur d'ame, pour s'accommoder d'un procedé de cette nature, & qu'il feroit ainsi retomber sur luy toute la faute du refus de la paix, ce qui donneroit lieu aux Hollandois d'agir contre la Suede. Dans cette même vüe, il se soumettoit sans reserve à la médiation de la Hollande, & abandonnoit ses interéts aux Mediateurs avec tant de confiance, qu'il vouloit que dés qu'ils auroient dressé les articles de paix, les Commissaires des deux Rois les ratifiassent, & qu'ils fussent publiez solennellement, sans qu'il fût necessaire de donner, ni plein pouvoir à ses Commissaires, ni saufconduits à ceux de Suede.

Les Ambassadeurs Anglois à leur retour de Coppenhague s'abouchèrent avec les Commissaires Suedois, & s'étendirent fort sur le désir du Roy de Dannemarc pour une paix particuliere. Les Suedois renvoyerent à parler de cela en son lieu, & demanderent cependant une declaration par écrit de ce Roy, qui fit foy de sa volonté ; ajoûtant que le Roy de Suede avoit assez souvent donné des marques publiques de son inclination pour la paix, & qu'il étoit résolu d'en demeurer là, jusqu'à ce que celuy de Dannemarc se fût expliqué positivement : ce qu'il avoit d'autant plus de droit de faire, que les Mediateurs ne pouvoient disconvenir, qu'ils n'eussent promis, en partant pour Coppenhague, d'apporter à leur retour une declaration écrite, par laquelle le Roy de Dannemarc fit connoître, en quel lieu, & de quelle maniere le traité se devoit faire. Les Anglois, qui n'avoient point de pareille déclaration

1659. ration à produire, commencerent à proposer, qu'on leur laissât le soin du traité & de ses conditions, conjointement avec l'Ambassadeur de France & ceux de Hollande, sans la participation des Commissaires de Dannemarc. Sur quoy dans une autre conférence, il leur fut repondu par les Suedois, que c'étoit vouloir se rendre les arbitres de la paix, sans commission des parties, & qu'il y avoit dans ce procedé quelque chose d'indigne d'eux & de fort extraordinaire; qu'étant d'ailleurs mal informez des affaires des deux Royaumes, ils seroient obligez d'en aller prendre les instructions d'une & d'autre part, & de consumer ainsi beaucoup de tems en allées & en venües: ce qui rendroit cette voye bien plus longue, que celle qui étoit proposée par la Suede, & qui consistoit à traiter selon la coutume par les Commissaires des deux Rois, & à lever ainsi les difficultez l'une apres l'autre; qu'il faloit encore savoir avec qui l'on traitoit, n'y ayant aucun traité dont on se puisse rien promettre avant que d'être bien assuré du pouvoir de ceux qui le negocient; qu'il faloit donc, avant toutes choses envoyer de part & d'autre, des saufconduits & des pleins pouvoirs, & convenir du tems, du lieu, des personnes & choses semblables: & en cas qu'il survint quelque doute sur la matiere du traité, on pourroit avoir recours aux Mediateurs, comme c'étoit la coutume.

Mais les Anglois, sans avoir égard à ces raisons, ne parloient que de vouloir & de commander, comme s'ils eussent été les maîtres. Ils en usoient ainsi de complot avec les Hollandois, qui tenoient la même route, quoy que le Roy leur eût assez fait entendre, qu'il ne les reconnoitroit pour Mediateurs, que la Hollande ne fût reconciliée avec la Suede. Les premiers partirent de Friderichsbourg, où le Roy se tenoit alors & s'en retournerent à
8. Août. Helsingor. De là ils luy écrivirent, pour luy demander, s'il vouloit accepter la paix de Roschild, sur quoy ils avoient, disoient-ils, entres les mains, depuis long tems, la declaration du Roy de Dannemarc par écrit, ajoûtant qu'il n'y avoit que cette voye de les accommoder dans quinze jours. Le Roy leur fit réponse, que leur empressement luy étoit fort agréable, & qu'il y avoit assez long tems qu'il avoit fait connoitre, combien il étoit porté à la paix, sans que pour cela le Roy de Dannemarc eût jamais répondu rien de positif; que néantmoins il ne trouvoit pas à propos d'examiner par avance les conditions, qui doivent plutôt étre regardées comme la matiere propre de la négociation, mais qu'il faloit commencer par les Preliminaires, comme cela se fait par tout, & en particulier entre les Royaumes du Nord: forme au reste si necessaire, que sans elle on ne peut rien conclurre, qui aît force d'obligation: au lieu que la voye que les Mediateurs tenoient, ne servoit qu'à decouvrir sans aucun fruit ce qu'on pensoit de part & d'autre, & à rendre l'affaire plus embarrassée; qu'il valoit donc mieux suivre la coutume générale, & pratiquée par les Anglois eux mêmes, en faisant que la partie adverse expediât les saufconduits & les plein pouvoirs, & qu'on convînt du tems & du lieu où l'on traiteroit, afin qu'on sçût avec qui & sur quoy l'on auroit à négocier; que touchant les conditions de la paix de Roschild, quoy que l'examen en appartint au traité même, le Roy avoit pourtant assez fait entendre déja, qu'il n'avoit pas obtenu les sûretez, qu'il avoit cherchées par cette paix; que si les Danois n'avoient pû s'empêcher de la violer, lors même que l'armée de Suede étoit dans le cœur du Dannemarc, que ne feroient ils pas quand le Roy se trouveroit engagé dans une guerre éloignée; que la chose en étoit venüe à tel point, qu'il ne faloit plus y proceder à sauts & à bonds, mais la terminer par un traité ferme & raisonnable; que quand on en feroit là, le Roy sans s'écarter de l'esprit & du veritable sens de la paix de Roschild, leur feroit éprouver sa moderation à tout autre égard, autant que pourroit le luy permettre l'interet général des Protestans, & le grand nombre d'ennemis que le Roy de Dannemarc luy avoit attirez; qu'ils n'avoient donc qu'à faire en sorte, comme leur office de Mediateurs les y obligeoit, que les préliminaires des traitez fussent promtement expédiez selon la coutume. 1659.

1659. *Le Roy se prend de paroles avec eux, & avec les Ambassadeurs de Hollande.* §. 41. Toutes ces raisons ne firent pas que les Ambassadeurs d'Angleterre ne s'obstinassent à s'attribüer le droit de faire la paix à leur fantaisie, & d'en étre les arbitres, disant qu'ils avoient été reconnus pour tels par le Roy de Dannemarc. C'étoit moins un effet de leur hauteur, que de l'adresse des Hollandois, qui ne les avoit pas vû plutôt arriver en Dannemarc, qu'ils les avoient attirez à leur parti, & imaginé cette maniere d'agir si étrange, pour les animer contre le Roy de Suede par le refus qu'il feroit d'une telle paix, & pour leur faire prendre les interets de celuy de Dannemarc, qui ne l'avoit acceptée que par maniere d'acquit.

Le Roy, à qui ce procedé ne plaisoit point, avoit souvent taché de faire comprendre aux Ambassadeurs d'Angleterre, combien l'honneur de sa couronne s'y trouvoit commis & que pour luy, il tenoit du ciel cet avantage, de ne recevoir la loy de personne; que leur entremise lui seroit néantmoins fort agreable, s'ils vouloient s'en acquiter selon le droit des gens, & sans sortir des termes de l'amitié dont ils avoient toûjours fait profession. Les Ambassadeurs ne laisserent pas, malgré ces declarations *16. Août.* reïterées, de se disposer à venir trouver le Roy, pour luy presenter par écrit, les conditions de la paix, comme ils avoient déja fait au Roy de Dannemarc, qui avoit pris leur écrit & promis de répondre apres en avoir deliberé. Ils vinrent donc au Camp avec leurs Collegues. Stenon Bielke Commissaire de la Suede pour le traité de paix étoit de la troupe. Le Roy de Dannemarc, qui l'avoit fait arréter à Coppenhague, n'avoit pû refuser sa liberté au Chevalier de Terlon, qui n'eut pas plus de peine à obtenir de Charles Gustave celle d'Owe Gedde Grand Amiral, Christophle Urne, & George Brahé, de trois Sénateurs Danois qu'il tenoit prisonniers.

Quand les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande furent entrez dans l'Antichambre, pour presenter au Roy leur projet de paix, Terlon prit son tems pour se retirer, prévoyant bien que le Roy ne seroit pas content, & ne voulant point avoir de part à une affaire si facheuse. Le Roy ne se fit pas long tems attendre & s'avançant vers Sidnei & ses Collegues, ils se préparoient à lui presenter le projet plié, quand il leur demanda quel papier c'étoit. Il contient, répondit Sidnei, les désirs des trois puissances. Si c'est un projet, reliqua le Roy, en prenant un air severe, je ne veux pas le recevoir. Et je suis surpris, continuat il, en s'adressant aux Anglois, vû la profession que vous faites d'étre de mes amis, que vous ayiez entrepris de me prescrire des loix. Pendant que vous en demeurerez aux bornes de l'amitié, je vous reconnoitrai pour Mediateurs : mais je ne puis vous souffrir pour arbitres. Quant à vous, ajoutat il, en se tournant vers les Hollandois, bien loin de vous accepter pour Mediateurs, je vous regarde comme mes Ennemis, & j'aurois pû vous traiter, ainsi que le Roy de Dannemarc à traité Bielke. Puis leur adressant la parole aux uns & aux autres, vous faites, leur dit il, vos projets avec vos flotes, mais j'en decide avec mon épée. Il y porta la main en disant ces mots, & laissant là les Ambassadeurs, il alla rejoindre les assistans.

Les Hollandois le suivirent, & l'assurerent, qu'ils étoient si éloignez d'étre de ses Ennemis, qu'il n'y avoit marque de veritable amitié qu'ils ne fussent prêts de lui donner. Le Roy les regardant en colere : mes Ambassadeurs, leur dit il, ont été indignement traites pendant qu'il vous est permis icy d'aller & de venir comme il vous plait. Nous n'avons garde, répondit Slingeland, de rien craindre d'un Prince si genereux. Il ne paroit pas, repliqua le Roy, que vous soyiez fort touchez de sa generosité, & les quita, pour s'entretenir avec ceux qui étoient autour de luy. De peur de l'irriter d'avantage, ils luy firent la revérence & se retirerent.

Les Hollandois trouverent que leurs Ambassadeurs avoient été reçus fort rudement. De Wit jettoit feu & flamme, voulant qu'on fit main basse sur les Suedois, & qu'on ruinât leurs vaisseaux. Mais d'autres plus moderez n'étoient pas de cet avis, & ils reconnoissoient que la colere du Roy n'étoit pas sans fondement. Sidnei étoit le plus généralement blamé, comme un homme dur dans ses actions & dans ses discours, & tout à fait

1659. fait incapable de ménager un accommodement.

Les Danois transportez de joye de cette brouillerie, envoyerent des Couriers de toutes parts, pour la publier, & l'accompagnerent de toutes les circonstances que leur passion leur suggera. Non contens de cela, ils prirent ce tems pour irriter les Anglois contre le Roy, & publierent qu'il avoit dit, qu'apres la gloire qu'il s'étoit acquise par ses victoires, il ne pouvoit ni ne vouloit souffrir d'étre insulté par deux Républiques, dont l'une s'étoit soustraite à son Roy, & l'autre l'avoit fait mourir ; qu'il ne pouvoit assez s'étonner que ces parricides osassent paroitre devant luy, qu'ils eussent le front de luy presenter des mains encore fumantes du Sang Royal. Quelque éloignez que ces discours fussent de l'humeur & de la prudence du Roy, Gerstorf ne laissa pas de les luy attribüer, dans les lettres qu'il écrivit à Rosenwing en Angleterre, & à Downing en Hollande, pour tacher par là d'animer le Parlement contre luy. Déja on se flatoit en Dannemarc de le voir en bute à toutes les forces des Hollandois, qui auroient desormais à vanger leurs propres injures. La verité étoit néantmoins que les Ambassadeurs Hollandois n'avoient fait que se plaindre à ceux d'Angleterre & de France de ce qui s'étoit passe.

Plaintes du Roy contre les Anglois.

§. 42. Pendant que tout cela se passoit en Dannemarc, les Ambassadeurs de Suede en Angleterre, reçurent ordre du Roy, de porter leurs plaintes contre le dernier projet de la Haye. Jusques là les Anglois avoient nié qu'on le tramât : mais ne pouvant plus le desavoüer, ils dirent enfin, qu'ils n'eussent pû en user d'une autre maniere, sans faire croire à tout le monde, qu'ils vouloient aider au Roy à subjuguer tout le Dannemarc, ce qui n'étant pas moins éloigné de leur pensée, que de leurs interéts, ils avoient crû étre obligez de prevenir ce soupçon. Quand ensuite les Suedois leur demanderent, ce qu'ils feroient, supofé que les deux Rois rejettassent le dernier projet, ils n'eurent rien de précis à répondre. On ne put même jamais obtenir d'eux, qu'ils fissent réponse aux lettres du Roy, & ils avoient toûjours quelque froide excuse à alleguer pour s'en défendre. Il faut avoüer pourtant qu'ils avoient assez d'affaires chez eux pour ne pouvoir plus s'occuper de celles des autres. Et depuis que Henri Vane tournoit tout à son gré dans le Parlement, on ne s'y conduisoit que par les conseils de la Hollande. 1659.

Peu de tems apres, les Ambassadeurs Suedois se plaignirent aux Députez du Parlement, de l'étrange procedé des Ambassadeurs d'Angleterre. Pour toute réponse, on leur fit à eux mêmes de plus fortes plaintes. Elles revenoient à ceci : que si toutes les dépenses que les Anglois avoient faites, tous les dangers qu'ils avoient courus, & tous les soins qu'ils avoient pris, n'étoient pas mieux reçus du Roy, & qu'il refusât de se joindre à eux, pour se tirer les uns & les autres du mauvais pas où ils se trouvoient, ils avoüoient qu'ils étoient bien malheureux, de ne pas recevoir de leurs bons offices le fruit qu'ils en avoient attendu ; que ce n'étoit qu'à la faveur de leur flote, que le Roy s'étoit rendu maître des Isles du Dannemarc, & du château de Naskou ; mais qu'il étoit trop sage, pour hazarder sa fortune sur ce seul apui, & qu'il n'auroit garde de le faire, s'il pensoit bien à la liaison qu'il y avoit entre les desseins des autres puissances de l'Europe ; qu'apres tout, leur propre état se trouvoit encore si chancelant, qu'ils avoient besoin de leur flote, & que le Roy ne devoit pas s'attendre à la garder plus long tems ; qu'il ne leur étoit jamais venu dans l'esprit de le forcer à quoy que ce fût ni de s'attribüer aucun droit sur luy ; mais qu'ils avoient seulement insinué, que s'il ne vouloit, ou ne pouvoit suivre l'avis sincere, qu'ils luy avoient donné, ils étoient résolus de ne prendre plus de part à cette affaire.

Les Ambassadeurs Suedois répondirent, que quelque plausible que cet éclaircissement parût, il étoit bien difficile de l'accorder avec plusieurs de leurs actions, & avec le mot de *forcer*, dont on s'étoit servi ; que le Roy avoit eu trop de confiance en leur amitié, la comblant par tout de louanges, mais que l'evenement en seroit la pierre de touche, & feroit voir combien elle étoit sincere ; que si leurs promesses en demeuroient là, non seulement

1659. lement tout le monde penseroit, que le Roy avoit merité qu'on fit pour luy plus qu'on avoit fait; mais qu'encore cette conduite seroit trouvée d'autant plus rude, qu'on auroit eu moins de sujet de s'y attendre.

Apres une longue contestation, les Anglois enfin protesterent, qu'à moins que d'en venir aux mains avec les Hollandois, il n'y avoit extremité qu'ils n'eussent tentée, pour gagner quelque chose de plus sur leur esprit. A quoy les Suedois repliquerent, qu'il n'y avoit point d'apparence, que les Anglois en fussent réduits à recevoir la loy de la Hollande, sur des choses principalement qui n'étoient pas en leur pouvoir, & qui violoient toutes les loix de l'honneteté & de l'amitié; qu'en tout cas, s'ils n'eussent pu s'en défendre, il eût falu du moins, avant toutes choses en donner avis au Roy, & interrompre cependant toute négociation avec la Hollande: mais que la verité étoit, qu'ils n'avoient point eu de peine à entrer dans ses desseins.

Les Anglois se voiant ainsi pressez, & ne sachant plus que répondre aux raisons des Suedois, decouvrirent enfin la veritable cause de leur conduite. Ils dirent donc, que leurs interêts ne leur avoient pas permis d'en tenir d'autre, croiant qu'il étoit necessaire de conserver la Couronne au Roy de Dannemarc, & d'empêcher que celuy de Suede, devenant le maître absolu de la mer Baltique, ne se rendît trop formidable à ceux qui traficquent sur cette mer, ou dont elle baigne les terres. A cela les Suedois repartirent, qu'on n'avoit qu'à s'expliquer d'abord ainsi, pour épargner bien des paroles, & qu'il étoit fort inutile de s'epuiser en raisonnemens, quand on avoit pris son parti. Mais que cela étant, les Anglois bien loin d'en user en amis & en Alliez, avoient même passé les bornes de Médiateurs; que c'étoit donc à faux qu'ils avoient jetté la faute sur les Hollandois, puisque, de leur propre aveu, c'étoit à eux seuls qu'il faloit imputer tout ce qui s'étoit passé; & qu'en effet pendant qu'ils avoient paru agir tout de bon, les Hollandois avoient parlé, non seulement de faire recevoir la paix de Roschild sans exception, mais encore de faire dédommager le Roy.

Les Ambassadeurs finirent par prier les Anglois de prendre d'autres résolutions. Ils s'en excuserent, disant qu'ils n'avoient pris celle là qu'apres y avoir bien pensé: & peu apres le parlement ordonna, qu'on s'en tiendroit absolument aux dernier projet de la Haye. Surquoy les Suedois dresserent leur protestation, pour la presenter au parlement: Mais ils furent obligez de la supprimer, pour le sujet qui sera marqué cy dessous. 1659.

Il continue à recuser les arbitres.

§. 43. D'un autre côté le Roy toûjours ferme dans sa résolution, fit encore declarer aux Médiateurs par Rosenhan, que si en cette qualité, ils vouloient s'emploier à la paix, leurs soins luy feroient fort agreable, mais que jamais il ne les accepteroit pour arbitres; que c'étoit une chose inoüie, que des Républiques s'attribuassent sans commission de semblables droits sur des têtes couronnées; qu'il n'accepteroit le traité qu'à condition, qu'il seroit négocié par des Commissaires nommez de part & d'autre, à qui il consentoit que les ministres de France & d'Angleterre joignissent leur médiation, afin de sortir plutôt d'affaires; qu'il n'en étoit pas ainsi des Hollandois, qui n'ayant cessé jusques là d'agir contre luy, ce n'étoit pas merveille, s'ils cherchoient encore à luy nuire, & qu'il n'étoit que trop fondé à rejetter leur médiation; mais qu'il ne pouvoit revenir de sa surprise, quand il pensoit, que les Anglois s'étoient joints à eux, & que sans luy en avoir donné avis, ils vouloient le faire consentir à une chose entierement contraire aux formes, & luy faire la loy, comme les vainqueurs la font aux vaincus. Pour leur faire voir qu'il y alloit de bonne foy, il nomma Commissaires du traité, Schering Rosenhan & Stenon Bielke, & fit expédier des sauf-conduits pour les Commissaires Danois; demandant qu'il en fût fait autant du côté de Dannemarc, afin qu'on pût commencer la négociation au plus vîte.

Quelques mécontens que les Médiateurs fussent du rude accueil, qu'ils croioient que le Roy leur avoit fait, ils ne laissoient pas d'esperer un bon succés de leur entremise. Sidnei dont l'inclination pour la Hollande, se trouvoit fortifiée par ce traitement, étoit le plus animé. Dans une conférence qu'il eut avec ses Collegues, il vouloit qu'on declarât que c'étoit le Roy de Sue-

1659. Suede qui avoit refusé la paix, & qu'on se joignît aux Hollandois pour l'y forcer, comme on en étoit convenu à la Haye. Ce n'étoit point l'avis de Montaigu, ni de Bonn, qui faisoient voir au contraire, qu'ils n'avoient jamais compris que le Roy refusât la paix, à laquelle plutôt il avoit toûjours paru porté, tant par les declarations publiques qu'il en avoit faites, que par les sauf-conduits qu'il avoit fait expédier pour les Commissaires de Dannemarc. Qu'au reste ils ne pouvoient trouver mauvais, que le Roy voulut traiter selon la coutume généralement receüe, ni qu'il se défendît de consentir à ce qui tendoit à son préjudice. Et que c'étoit bien plutôt les détours & les chicanes du Roy de Dannemarc, qui avoient apporté du retardement à la paix. Malgré ces raisons, Sidnei ne cessa de faire sous main tous ses efforts, pour obliger les deux flotes de se joindre & d'agir contre la Suede.

Les Hollandois commencent à traiter de leur reconciliation.

§. 44. Les Ambassadeurs Hollandois voiant que le Roy étoit fortement résolu à ne point accepter leur médiation, qu'apres avoir renouvellé avec eux l'ancienne amitié, ils dresserent un projet de reconciliation propre à pacifier toutes choses. Ils en chargerent le Chevalier de Terlon, pour le rendre à Rosenhan, à qui ils écrivirent en même tems, qu'ils avoient fait dessein d'aller au camp, pour achever le traité d'Elbing avec les elucidations, & pour s'emploier ensuite à l'accommodement des deux Rois; que celuy de Suede les croiant mal propres à étre Médiateurs, à cause de leur partialité, & ne voulant pas d'un autre côté confirmer les elucidations, qu'apres s'étre reconcilié avec les Etats Généraux, ils avoient trouvé bon d'envoyer ce projet de reconciliation qu'ils signeroient, dés que la paix entre les deux Rois seroit conclüe.

Le lendemain ils envoierent devant un exprés au camp, pour demander si leur arrivée y seroit agreable, & si on les y recevroit selon leur caractere. On leur fit la réponse qu'ils souhaitoient. Slingeland & Hubert arriverent donc au camp, & furent conduits au Roy, à qui d'abord ils firent leurs complimens de condoleance sur la mort de Frideric Duc de Holstein son beau pere. Ils parlerent ensuite des eclaircissemens du traité d'Elbing, de la paix avec le Dannemarc & de la reconciliation du Roy avec la Hollande. 1659.
Il leur répondit qu'il n'avoit rien tant à cœur, que de rétablir l'union entre luy & cette Republique, & qu'il y envoieroit bientôt Cojet, pour en assurer les Etats; qu'il n'étoit pas moins porté à la paix avec le Dannemarc, & qu'au reste il ne voioit pas de meilleure voye pour y reüssir, que de traiter par Commissaires de part & d'autre, selon l'usage reçu dans les Royaumes du Nord. Apres cet entretien les Ambassadeurs s'en retournerent à Coppenhague, accompagnez de Terlon, entre les mains de qui le Roy remit le sauf-conduit pour les Commissaires de Dannemarc.

Le Roy de Dannemarc se résout difficilement à traiter.

§. 45. D'abord il y eut quelque difficulté sur le titre des deux Rois de la maniere qu'il étoit exprimé dans le saufconduit. On n'y donnoit pas au Roy de Dannemarc le nom de Roy des Goths, sous pretexte qu'il ne possédoit plus rien dans le Royaume de Gothie. Quand les Danois virent cela, ils refuserent de donner au Roy de Suede le titre de Roy de Schonen, parce qu'ils ne vouloient pas reconnoître le traité de Roschild, en vertu duquel il luy étoit conferé. Les Hollandois proposerent un expédient qui fut gouté de part & autre. C'étoit que Charles Gustave seroit appellé Roy de Suede, & Frideric, Roy de Dannemarc, sans autre chose.

En presentant le sauf-conduit aux Danois, les Suedois en demanderent un semblable. Les Danois s'en défendirent d'abord & firent de nouvelles difficultez. Sur quoy les Anglois & les Hollandois écrivirent au Roy de Dannemarc, que le traité ne pouvant se commencer sans le sauf-conduit en question, il ne pouvoit se dispenser de l'accorder, s'il ne vouloit attirer sur luy toute la faute du délai de la paix. Il le remit donc entre les mains des Mediateurs, & l'accompagna d'une declaration qui portoit, qu'il envoieroit des Commissaires, pour conclurre la paix avec le Roy de Suede, pourvu qu'il voulut s'expliquer sur les choses contenües dans cette declaration. Mais comme elles étoient pour la pluspart de nature à choquer le Roy de Suede, & que d'ailleurs elles déplaisoient aux Médiateurs, ils le prierent encore de vive

1659. vive voix & par écrit, de laisser là cette déclaration & les exceptions qu'elle contenoit, & d'envoyer au lieu marqué des commissaires munis du pouvoir requis pour la conclusion de cette affaire. Qu'autrement quelque répugnance qu'ils y eussent, ils ne pourroient s'empêcher de croire, qu'il n'avoit pas la paix à cœur, puisqu'il rejettoit les moiens capables de la produire. Frideric se voiant pressé, presenta enfin une déclaration plus de saison, par laquelle il consentoit à tout ce qu'on désiroit, autant qu'il se trouveroit conforme aux conventions de la Haye. Elle fut remise avec le saufconduit entre les mains de Terlon, qui la porta au camp, où elle fut acceptée des Suedois, quoy qu'ils y trouvassent encore quelque chose à redire.

On commence pourtant à le faire.

§. 46. Les Commissaires commencerent donc leurs conférences, dans les deux tentes qu'on avoit dressées entre la ville & le camp, à cinquante pas l'une de l'autre. Rosenhan & Bielke s'y rendirent pour la Suede; Pasbierg & Hoeck pour le Dannemarc: les uns & les autres avec une escorte de cinquante chevaux. Ils se saluerent en présence des Médiateurs, au milieu de l'espace, qui séparoit les deux tentes. Pasbierg parla le premier: Rosenhan luy répondit. Ils s'exprimerent chacun en sa langue, & témoignerent mutuellement la disposition de leurs maîtres pour la paix. Apres quoy ils firent l'échange des plein pouvoirs, & se retirerent chacun dans leur tente. Le Chevalier de Terlon & deux des Médiateurs Anglois accompagnerent les Commissaires de Suede; & les deux autres ministres d'Angleterre, avec les Hollandois, suivirent ceux de Dannemarc. Les Suedois avoient remarqué, que le Pleinpouvoir des Danois, au lieu d'étre écrit sur du parchemin, ne l'étoit que sur du papier, & même qu'on l'avoit plié en petit. Quand on en parla à Pasbierg, il allegua cette echapatoire, qu'on en avoit usé ainsi, parce que la chaux qui entre dans l'aprêt du parchemin, ronge avec le tems l'écriture.

La conference se tint ensuite dans la tente des Commissaires de Suede, où ceux de Dannemarc s'étoient rendus. La premiere chose qu'on mit sur le tapis, fut le lieu où l'on traiteroit. Les Suedois vouloient que ce fût Roschild. 1659. Les Danois s'y opposoient, sur quelque bruit qui avoit couru, que la peste étoit dans cette ville: disant d'ailleurs que les deux Rois n'étant pas fort éloignez du lieu où l'on se trouvoit, il seroit difficile d'en choisir de plus commode. Et touchant la maniere de traiter les Suedois disoient deux choses: l'une que le meilleur étoit, que les Commissaires reglassent entre eux tout ce qu'ils pourroient, & qu'ils n'eussent recours aux Médiateurs, que lors qu'il leur seroit impossible de s'accorder: l'autre que la paix de Roschild fût posée pour fondement, & qu'on suppleât de concert à ce qui y manqueroit. Mais les Danois, qui pretendoient avoir trouvé une voye plus abregée, produisirent un écrit contenant cinq chefs, dont le sens revenoit à cecy: que le Roy de Dannemarc ayant été pris au dépourvû par celuy de Suede, dans le tems qu'il croioit étre le plus à couvert par le traité de Roschild, il étoit juste avant toutes choses que le Roy de Suede rendît tous les lieux que ce traité l'obligeoit de rendre; qu'il donnât de plus une juste satisfaction au Roy de Dannemarc, pour tous les grands dommages, que celuy cy avoit soufferts par cette derniere invasion; que l'évacuation de toutes les places qu'il faudroit rendre, se fit sur l'heure; que tous les prisonniers Danois, qu'on avoit conduits hors du Dannemarc, fussent relachez; enfin que les Alliez du Dannemarc fussent compris dans le traité.

Les Suedois de leur côté vouloient toûjours, qu'on choisît pour traiter un lieu plus commode, que celuy où l'on se trouvoit: demandant encore que les parties convinssent de la maniere dont on traiteroit, avant que de toucher au traité même. Et à l'égard des Médiateurs, les Commissaires Suedois consentoient bien à leur entremise dans les grandes difficultez qui pourroient naître. Mais s'ils croioient, en vertu des conventions de la Haye ou sous quelque autre pretexte, qu'ils n'auroient qu'à digerer les matieres & les regler à leur gré, les Suedois declaroient, que ce procedé étant sans exemple, & injurieux à la dignité royale, ils n'y consentiroient jamais.

1659. *Discussion du Traité de Roschild. 27. Août.* §. 47. Deux jours apres la conférence se tint dans la tente des Danois. On y fit la lecture du traité de Roschild & les commissaires en commencerent la discussion. Ceux de Suede objecterent sur le second article, que les Danois l'avoient violé, en ne congediant pas les ministres des ennemis de la Suede, en demeurant dans leur alliance, jusques là même, que d'abord apres la conclusion du traité, ils en avoient contracté avec la maison d'Aûtriche, avec la Pologne & avec le Brandebourg, & avoient suscité contre la Suede, le grand Duc de Moscovie. Les Commissaires Danois nierent qu'on en eût ainsi usé en Dannemarc, hôrmis apres le renouvellement de la guerre. On les convainquit du contraire en particulier de l'alliance conclüe à Vienne, par le ministere d'Alefeld. Il fut arrêté pourtant que cet article seroit laissé comme il étoit, pourvû qu'on ne l'entendit que des alliances offensives, car c'étoit le sens que les Danois luy donnoient.

Ceux cy prétendoient, que le troisiéme article étoit contraire à l'alliance du Dannemarc avec la Hollande, par laquelle il étoit permis aux Hollandois d'entrer dans la mer Baltique avec leur flote: outre qu'il ne s'ensuivoit pas, des qu'ne flote aprochoit du Sund, que ce fût à mauvais dessein. On leur demanda, à quelle autre fin les flotes de guerre y pouvoient venir? Car le pretexte d'escorter les vaisseaux de charge, étoit trop frivole pour s'y arrêter. Il falut néantmoins renvoyer enfin cet article aux mediateurs.

Sur le quatriéme article, on trouva bon d'examiner les formulaires dressez cy devant à Copenhague, & d'y conformer cet article en l'expliquant plus distinctement.

Quand on en vint au cinquiéme, les Danois redemanderent toutes les Provinces, qui y étoient énoncées: ce que les Suedois répondirêt, qui ne seroit jamois accordé. La fin du jour fut cause de celle de cette conférence.

Les Mediateurs vinrent ensuite dans la tente des Commissaires Suedois, à qui Sidnei remit un papier, signé de tous les autres, excepté Terlon. Il leur dit que ce n'étoit qu'une maniere de lettre adressée au Roy qu'ils ne devoient, pas faire scrupule d'accepter, puis qu'elle ne contenoit rien qui luy fût préjudiciable, & qui ne pût servir à l'avancement de la paix. Apres s'être long tems défendus de s'en charger, ils le prirent enfin tout cachete, pour complaire au Chevalier de Terlon, mais sans en vouloir savoir le sujet. Et même Rosenhan leur fit remarquer, que c'étoit une chose extraordinaire, que des Mediateurs s'ingerassent à presenter de semblables pieces, sans en être requis des parties; qu'on n'en voioit point d'exemple dans aucune négociation, & que c'étoit une marque de leur partialité. Il leur representa en même tems qu'il n'étoit pas juste que les Hollandois se meslassent trop de cette affaire, apres la declaration faite par le Roy, de ne les reconnoitre, pour Mediateurs, qu'ils ne fussent reconciliez avec luy. *Les Hollandois agissent contre les Suedois.*

Quand on ouvrit aprés cet écrit, on trouva qu'il portoit; que le traité de Roschild fût confirmé; que les lieux occupez de part & d'autre depuis ce traité, fussent rendus excepté Drontheim, qui devoit demeurer au pouvoir de Dannemarc; que les deux Rois n'établiroient pas de nouveaux droits dans le Sund; que dans les deux royaumes, les sujets des trois puissances médiatrices seroient traitez egalement, & auroient part aussi au traité d'Elbing & à ses elucidations, à l'égard de la taxe des impots; que l'Electeur de Brandebourg seroit compris dans la paix, pourvu qu'il l'acceptat un mois apres la notification; que s'il y avoit quelque different entre cet Electeur & le Roy, les Ministres des trois puissances s'emploieroient à les accommoder; qu'ils prendroient le même soin, pour mettre fin à la guerre de Pologne; que les conventions passées avec le duc de Holstein subsisteroient; enfin que les trois puissances seroient garantes de la paix.

Le Roy fut fort faché, que les Commissaires luy eussent envoié cet écrit. Ils savoient bien en effet l'ordre qu'il leur avoit donné, de ne recevoir de projets de paix, que ceux qui leur seroient presentez par les Danois. Et pour les écrits que les Mediateurs offriroient, les Commissaires de Sue-

1659. de Suede y devoient jetter les yeux en passant, & les montrer, s'ils le trouvoient à propos, à ceux de Dannemarc, afin que ceux cy fissent de deux chose l'une; ou qu'ils les acceptassent, sans qu'il parût que les Suedois y eussent donné les mains, ni relaché rien de leurs droits; ou qu'ils les rejettassent, ce qui eût fait retomber toute la faute sur eux, & mis en même tems dans un plus grand jour l'injustice des Médiateurs.

Les Hollandois agissent contre les Suedois.

§. 48. Sur ces entrefaites le terme de la Treve expira. Le Roy n'avoit pû souffrir qu'on voulût luy faire recevoir la paix de hauteur, & qu'on prétendît l'y forcer en vertu de ce Projet de la Haye; mais à cela pres, il ne l'avoit jamais refusée. Cependant les Ambassadeurs Hollandois ne laisserent pas d'écrire à l'Admiral Opdam, que le Roy de Suede n'avoit pas voulu s'expliquer positivement sur le sujet de la Paix, & que celuy de Dannemarc au contraire avoit répondu au désir des trois Puissances; qu'ainsi il eût à attaquer les Suedois par tout où il les trouveroit, & à faire tout son possible pour jetter des vivres dans Coppenhague, aussi bien que pour se joindre à Ruiter. En même tems ils presserent l'Ambassadeur de France d'empêcher que cette Couronne ne secourût la Suede, & folliciterent les Anglois de rappeller tous ceux de leur nation, qui servoient dans les troupes Suedoises, soit sur terre soit sur mer & de se saisir de tous les vaisseaux Suedois, qui se trouveroient dans les ports d'Angleterre.

On étoit convenu par le dernier Projet de la Haye, que les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, regleroient entre eux le nombre de vaisseaux, qu'ils croiroient pouvoir suffire en Dannemarc, & que les autres seroient renvoyez afin d'épargner une dépense inutile. Mais les Ambassadeurs de Hollande avoient un ordre secret, de n'en renvoyer que vingt des leurs, & même apres avoir bien pris ces deux précautions: l'une que les vaisseaux qui demeureroient fussent suffisans pour faire mettre en exécution les Conventions de la Haye; l'autre qu'ils n'en renvoiassent point, qu'apres le depart de ceux d'Angleterre, & qu'ils en retinssent un plus 1659. grand nombre que les Anglois. Ceux cy ne sachant rien de ces ordres, pressoient les Hollandois de declarer précisément le nombre de vaisseaux, qu'ils faudroit laisser en Dannemarc pendant l'hiver. Mais ils firent connoitre qu'ils n'avoient aucune envie de partager leur flote. Sur quoy Montaigu leur declara, que puis qu'ils ne vouloient pas s'en tenir à cet égard aux conventions de la Haye, & regler le nombre égal de vaisseaux qu'il faudroit, ou retenir, ou renvoier de part & d'autre, il étoit résolu de remener toute sa flote en Angleterre; non qu'il eût envie de manquer aux conventions, ou qu'il meditat de nouveaux desseins, mais faute de choses necessaires pour l'entretien d'une si grande flote. Les Hollandois firent semblant de le détourner de cette résolution. Ils luy indiquerent où il pourroit trouver des vivres. Ils luy representerent, qu'il étoit de l'interét de l'Angleterre & de la Hollande, que leurs forces demeurassent jointes en Dannemarc. Que l'autorité de ces deux Républiques souffriroit de l'éloignement de la flote Angloise, & que leur médiation n'auroit plus le même poids dans le Nord; outre que la négociation ne pourroit que trainer extrémement en longueur. Ils firent ensuite diverses propositions sur le nombre de vaisseaux, qu'ils croioient qu'on devoit laisser en Dannemarc. Que du moins il en restât quinze Anglois, jusqu'à ce qu'on eût resu de nouveaux ordres des Etâts Généraux: avec promesse, qu'en attendant il ne seroit rien entrepris par eux, sans la participation des Ambassadeurs d'Angleterre. Et comme ceux cy répondirent, que cette inégalite de forces commettoit leur seureté & leur honneur, les autres leur offrirent une assurance par écrit, & de leur donner encore un d'entre eux pour ôtage de leur bonne foy, & qui passant dans la flote Angloise pourroit déliberer avec Montaigu, & prendre de concert les résolutions que les conjonctures demanderoient. Il 5. Sept. est bien vrai que Sidnei reconnoissoit, qu'il n'avoit point d'ordre de ren-

1659. renvoier* la flote, & qu'il étoit chargé plutôt, de faire exécuter le dernier Projet de la Haye. Mais Montaigu, avec le consentement de Honnywood & de Bonn, se voiant pressé par les Hollandois de s'expliquer, l'éluda par une réponse équivoque, & apres avoir rompu la conférence, il quita le lendemain la côte de Coppenhague, & fit voile vers le Sund. Il alla a Cronenbourg pour prendre congé du Roy, qui le combla de civilitez & de presents, aussi bien que les principaux Officiers de sa flote.

La flote Angloise se retire.

§.49. Ainsi la flote d'Angleterre s'en retourna, apres avoir coûté, à ce qu'on disoit, six cens mille livres sterlin. Un départ si précipité fut regardé diversement de ceux qui y avoient interêt. Les Suedois étoient fachez de voir que cette retraite laissat les Hollandois maîtres du détroit, & de toute la mer Baltique. Les Danois publioient, que Montaigu ne s'étoit retiré, que pour ne vouloir pas agir contre la Suede, que refusoit, disoient ils, la paix, & en faveur de laquelle, on avoit arraché aux Hollandois toutes ces prolongations de treve.

Les Hollandois de leur côté faisoient semblant de desaprouver que Montaigu se retirât, contre la foy des Traitez, & dans le tems qu'il faloit montrer de quoy il étoit capable. Mais, quelque mine qu'ils fissent, ils étoient biẽ aise dans leur cœur, d'etre delivrez de cette flote imperieuse, & de n'avoir desormais que leur volonté à suivre.

Sidnei, qui n'ignoroit pas, que ce sont les forces, qui font valoir les discours, & que ce qu'on dit est sans poids, quand on est sans armes, se trouvoit un peu déconcerté par la retraite de Montaigu, & ne savoit plus, comment il pourroit à l'avenir faire tête aux Hollandois soutenus d'une si puissante flote.

Pour Charles Gustave, il avoit une veritable joye que la flote s'en fût retourné toute entiere. Ce n'étoit pas sans raison; car s'il en fût demeuré une partie, sous les ordres de Sidnei, il n'eût pas manqué de s'en servir contre la Suede, luy qui avoit souvent voulu, qu'on fît le même usage de toute la flote.

Ce fut pour prevenir les desseins de ce Ministre, & pour empêcher, que la jalousie de quelques particuliers ne portât l'Angleterre à se declarer contre la Suede, que Montaigu se hâta de ramener toute la flote, protestant qu'il demeureroit toujours attaché au Roy, dont il connoissoit à fond la generosité & la justice. En effet, non seulement il fit plaisir au Roy en cette occasion, mais il luy avoit encore rendu auparavant de grands services, soit en sauvant l'Amiral Gustave Wrangel des mains des Hollandois, soit en rendant inutiles la pluspart de leurs autres entreprises. 1659.

Le Roy fit remercier le Parlement par ses Ambassadeurs, & le remercia luy même par les lettres qu'il luy écrivit, de ce qu'il avoit bien voulu, pour l'amour de luy, laisser si long tems la flote Angloise en Dannemarc. Alors les Ambassadeurs étoient sur le point de presenter au Parlement la Protestation dont il a été parlé cy dessus, mais cette conjoncture les en empêcha, de peur que le Parlement n'en fût choqué, & ne prît quelque facheuse résolution contre la Suede. Ils reçeurent encore ordre du Roy, de recommander de sa part l'Amiral Montaigu au Parlement; mais Montaigu luy même les pria de ne le pas faire, de peur que cette recommandation ne luy fit tort, & n'augmentât les soupçons qu'on avoit déja contre luy. C'étoit en effet contre la volonté du Parlement qu'il avoit emmené toute la flote, au lieu de laisser dans le Sund quinze navires, pour l'entretien desquels on avoit déja fait partir plusieurs barques chargeés de vivres, selon l'avis qu'il en recut lors qu'il n'etoit plus eloigné de l'Angleterre, que de vingt milles. D'ailleurs le Parlement étoit faché, que l'Amiral, en se retirant, eût rendu les Hollandois les plus forts, & que les Ambassadeurs Anglois n'eussent plus dequoy soutenir l'enflûre de leur stile. On y delibera même, de renvoyer quinze navires au Sund, pour agir conjointement avec la flote de Hollande; mais cette résolution ne fut pas exécutée.

Cependant le ministre des Provinces unies en Angleterre fit diverses plaintes au Parlement contre Montaigu;

1659. taigu, & sur tout de ce qu'il avoit quitté le Dannemarc, malgré l'obligation où il étoit d'y demeurer par les conventions. On luy répondit, que ces conventions n'avoient pas été mieux observées par les Ambassadeurs & les Amiraux Hollandois, & que quand Montaigu avoit demandé à convenir avec eux de la quantité de vaisseaux, qu'il faudroit laisser au détroit, ils s'en étoient défendus sur un défaut d'ordre; que les provisions de la flote se trouvant alors épuisées, elle avoit été obligée de se retirer; que néantmoins on étoit toujours résolu d'exécuter le Traité. Tout cela fût dit, sans qu'on parlât de renvoier ou de retenir la flote. La verité est que Montaigu avoit rompu toutes les mesures du Parlement, & qu'on ne savoit plus, comment se conduire desormais dans cette affaire du Nord, ainsi que Sidnei en avoit déja fait ses plaintes.

Toutefois les Ambassadeurs Suedois ne crurent pas qu'ils dussent ramper devant le Parlement: au contraire ils parurent fachez, pour faire connoitre aux Anglois, que la Suede ne vouloit pas devoir son salut à leurs hauteurs. Et certes si la Suede cultivoit l'amitié du Parlement, c'étoit plutôt pour empêcher qu'il n'entreprît rien à son préjudice, que pour aucun avantage considerable que la cause commune en pût attendre, vû la pensée où l'on y étoit, que pour terminer toutes choses, ce corps n'avoit qu'à faire une vaine montre de son autorité.

Parmi les bruits qui se répandirent en Angleterre, on publia que le Roy avoit mis l'épée à la main contre Sidnei, accompagnant cette action de ces paroles: qu'il ne s'étoit jamais attendu à rien de bon de la part de ces meurtiers de leur Roy; qu'il n'avoit que faire de leur tutelle, & qu'ils eussent à se retirer avec leur flote. Mais Montaigu rendit témoignage à la verité, & protesta que c'etoient autant d'impostures.

Cependant les Ambassadeurs de Suede, au lieu de la forte protestation, qu'ils avoient déja préparée, presenterent au Parlement un recit fort honnête de la guerre de Dannemarc, où ils marquoient avec beaucoup de circonspection le succes, qu'elle avoit eu, la conduite que les Anglois y avoient tenüe, refutant de la même maniere tout ce qu'on leur avoit objecté. Mais ils perdirent leur peine: les conseils de la Hollande l'emporterent, & même leur Ecrit ne fut pas lû dans le Parlement. Ensuite Lambert, & apres luy, Monck, causerent tant de confusion en Angleterre, qu'on n'eut pas le tems d'y penser aux affaires étrangeres. 1659.

§. 50. Le lendemain du depart de la flote Angloise, les Commissaires s'étant assemblez, ceux de Dannemarc se prirent à dire; que cette maniere de traiter, qu'on avoit commencé de suivre, étoit trop lente, & qu'il faloit en choisir une plus courte; que le Roy Frideric avoit donné sa Declaration sur le Projet de paix dressé par les Médiateurs; que les Suedois n'avoient qu'à l'examiner & qu'à l'accepter; qu'autrement la négociation seroit accrochée, & qu'on étoit résolu du côté du Dannemarc d'en demeurer là. *On travaille inutilement à la paix* *27. Août.*

C'est pourtant une chose seure, qu'on n'avoit fait cette Declaration, que par maniere d'acquit, & pour fournir aux Hollandois un pretexte d'agir contre le Roy de Suede, qu'ils savoient bien n'être pas d'humeur de rien faire, qui fût indigne de son rang. Du moins est il constant, que le Roy de Dannemarc, ne recommandoit rien tant à ses ministres en Angleterre & en Hollande, que d'empêcher, qu'on s'en tint aux conventions de la Haye, & au traité de Roschild. Et les Médiateurs eux mêmes ne disconvenoient pas, que si le Roy de Suede eût accepté sans reserve le Projet de la Haye, celuy de Dannemarc n'y auroit pourtant pas acquiescé.

Les Commissaires Suedois répondirent donc: que ce n'étoit point aux Médiateurs à dresser ainsi des Projets, à l'insçu des interessez; et que le Roy de Dannemarc avoit prostitué sa dignité, s'il étoit vrai, qu'il se fût laissé contraindre à faire cette Declaration. Sur quoy les Danois l'excuserent, en disant que la necessité l'y avoit forcé; que la guerre coûtoit au Dannemarc plusieurs milliers d'écus par heure; & qu'ils avoient eu ordre de remettre cette Declaration entre les mains des Mediateurs,

1659. afin que ceux cy la montrassent au Roy de Suede. En effet peu de tems apres les ministres d'Angleterre & de Hollande vinrent dans la tente, pour livrer la declaration aux Commissaires Suedois. Mais voyant bien qu'une maniere d'agir si irreguliere n'étoit point de leur gout, ils n'oserent la presenter, de peur de refus. Ils dirent pourtant de vive voix quel en étoit le sujet ; sçavoir, que le Roy de Dannemarc avoit déclaré, qu'il étoit résolu d'acquiescer pleinement au dernier projet de la Haye, & de reconnoitre les Mediateurs pour arbitres. Il leur fut répondu par les Suedois, que l'entremise des Mediateurs feroit toûjours beaucoup de plaisir au Roy, pourvû qu'ils ne la fissent intervenir, que lors qu'ils en seroient requis & qu'ils en usassent en amis, non pas en arbitres, laissant la discussion des affaires, aux Commissaires des deux Rois. Mais que c'étoit une chose sans exemple, qu'on voulût faire recevoir au Roy des conventions passées avec d'autres à son insçu ; & obliger les têtes couronnées à en passer par la loy que des Republiques leur feroient, & par tout ce qu'il plairoit aux Mediateurs de leur prescire. Que si l'on vouloit s'en tenir à la maniere de traiter usitée entre les Royaumes du Nord, il n'y avoit point de lieu de douter que ce ne fût la voye la plus aisée, pour arriver à la paix. Ainsi finit cette conference & chacun se retira.

Les Ambassadeurs Hollandois ne furent pas plutôt de retour à Coppenhague, qu'ils reïtererent leurs ordres à Ruiter, de fondre sur les Suedois avec toutes ses forces, par tout où il les trouveroit. Ils n'en firent pas mystere le lendemain, aux ministres d'Angleterre & de France, ajoûtant que cette conduite ne retarderoit point la paix, qui ne pouvant étre obtenüe par d'autre voye, devoit selon que les trois puissances en étoient convenües, étre cherchée par celle là. Ils dirent encore aux mêmes ministres, qu'ils n'avoient qu'à continüer ensemble la médiation; mais que pour eux, ils croioient avoir de fortes raisons, de ne se plus trouver aux tentes, qu'ils ne fussent assurez que le Roy de Suede les recevroit selon la dignité de leur caractere, & qu'il accepteroit l'entremise des Etats. Terlon & les Ambassadeurs Anglois avouerent, 1659. que ceux de Hollande n'avoient rien fait contre les traitez, & ils résolurent de ne rien faire eux mêmes, en qualité de Mediateurs, sans leur participation. Deux jours apres Terlon & Sidnei revinrent au camp, pour savoir, s'il y étoit venu quelque réponse de la part du Roy, aux demandes des Danois, & au formulaire des Mediateurs. Les Anglois demandoient avec instance, que le Roy leur aprît du moins en secret, ce qu'il pensoit de ce formulaire, afin qu'ils pussent empécher les hostilitez des Hollandois, qui faisoient beaucoup de menaces, & qui protestoient, de faire les mêmes efforts pour la défense de Coppenhague, que pour celle d'Amsterdam. Les Suedois leur répondirent sans détour, que pendãt qu'ils ne tiendroient pas d'autre route, ils pouvoient étre assurez de perdre leur peine; que les demandes des Danois étoient conçües en termes si vagues, qu'il étoit inutile d'y répondre ; que le Roy étoit résolu de tout risquer, jusques à sa vie même, plutôt que de souffrir que les Mediateurs luy fissent la loy, & que quelque passion qu'il eût pour la paix, il ne consentiroit jamais à la recevoir par cette voye. Et comme l'aproche de l'hiver ne permettoit pas de continüer la négociation dans les tentes, les Suedois proposerent de la transferer à Roschild, à Helsingor, ou à Friderichsbourg. Plusieurs jours se passerent ensuite, sans qu'on vît paroitre aux tentes les Commissaires de Dannemarc. Ceux de Suede las de les attendre, leur firent savoir, qu'ils n'étoient pas d'humeur de se tenir plus long tems devant leur porte, & d'y mendier une paix, pour laquelle les Danois montroient si peu d'empressement.

Les Mediateurs presserent donc le Roy de Dannemarc, de continüer la traité, & de choisir celuy des trois lieux proposez par les Suedois, qui lui paroitroit le plus propre. Il refusa d'en prendre aucun, que le Roy de Suede n'eût déclaré comme luy qu'il étoit prêt d'accepter la paix, sur le pied du projet, que les Mediateurs avoient presenté, & qu'il se fût expliqué sur les cinq propositions qui luy avoient été faites de sa part. Cette réponse ne satisfit pas les Mediateurs.

1659. teurs. Ils firent de nouvelles instances, & ils obtinrent enfin du Roy Frideric, qu'il joindroit Joachim Gerstorf aux autres Commissaires, à condition toutefois, que les Hollandois poursuivroient les Suedois par mer & par terre jusqu'à la conclusion de la paix.

On recommença donc le traité au même lieu, parce que les Danois & les Hollandois ne voulurent pas s'éloigner de la flote; mais on ôta les tentes, & l'on fit des maisons de bois, pour y étre mieux à couvert de toutes les injures de l'air. Elles ne furent pas plûtôt faites, que les Commissaires s'y assemblerent. Leurs conferences furent sans fruit, à cause de la froideur avec laquelle les Danois y procedoient; jusqu'à laisser passer quelquefois, plusieurs jours de suite, sans s'y trouver; au lieu que les Suedois étoient toûjours prêts. Les premiers en usoient ainsi, dans l'esperance où ils étoient du succés de leurs armes contre la Suede. Sur tout depuis le départ de l'Amiral Montaigu, leur empressement pour la paix étoit rallenti. Sa presence avoit retenu les Hollandois, qui se défioient de luy, & qui ne penserent plus dés qu'il se fût retiré, qu'à exécuter leurs desseins contre la Suede. C'étoit pour leur en faciliter l'occasion, que les Danois avoient usé jusqu'icy de toute sorte d'artifices, pour tirer la négociation en longueur.

Vains efforts des Danois. §. 51. Pendant toutes ces inutiles contestations, Ruiter avoit passé avec chagrin, l'été tout entier dans le grand Belt. Mais incontinent aprés le depart de la flote Angloise, il alla aborder à Coppenhague. Ensuite il fit voile vers le Sund, & blocqua le port de Landscrone. Il y avoit soûs Cronenbourg deux vaisseaux de guerre, que cet Amiral eût bien voulu ruiner: mais ses brûlots manquerent leur coup, ce qui l'empécha de poursuivre son dessein. Plusieurs ont cru, qu'il lui eût été facile de ruiner dans le port toute la flote de Suede, si les Hollandois n'eussent eu plutôt en vûe, de remettre cette Couronne en équilibre, que de l'oprimer. Il est certain néantmoins que le canon du château, & les bateries dressées par tout le long du rivage, rendoient l'aproche du port assez mal aisée.

Mais afin qu'il ne fût pas dit qu'une si puissante flote n'eût rien fait, Killegray, qui commandoit l'Infanterie Hollandoise, fut détaché avec mille deux cens hommes, onze vaisseaux de guerre, & sept brûlots, pour aller surprendre Köge. Sur le rapport de ses espions, le Roy de Dannemarc croioit, qu'il n'y avoit que deux cens hommes dans la place, & qu'elle étoit toute ouverte du côté de la mer. Mais les Suedois avertis de ce dessein, y avoient jetté de nouvelles troupes, & Charles Gustave y accourant, avoit mis si bon ordre à toutes choses, qu'on n'y attendoit que l'Ennemi. Killegray, qui croioit le contraire, s'aprocha, à la faveur de la nuit, jusqu'à demi lieüe de la ville. Il survint un grand Calme, qui l'obligea d'attendre le jour. Alors il vit de loin les Suedois en si bon état, que ne doutant point de sa défaite, s'il tentoit la descente, il rebroussa vers la flote. 1659.

En même tems, les Danois qui cherchoient à exciter quelque soulevemens en Schonen, debarquerent à Ydstœd un puissant corps d'Infanterie, & Killegray eut aussi ordre de s'y rendre avec ses gens. Mais quand ils sçurent, que le Roy avoit assemblé ses troupes pour marcher contre eux, ils quitterent Schonen sans avoir rien fait, & retournerent à Coppenhague. Killegray voulut y débarquer son Infanterie, qui n'en pouvoit plus, d'avoir été si long tems sur mer. Les Bourgeois s'y opposerent. Un si grand secours leur parut suspect. Ils craignirent d'ailleurs d'attirer par là dans la ville, les maladies & la famine, & dirent qu'ils étoient assez forts pour la garder. La bonne volonté des Hollandois fut d'autant plus refroidie par ce refus, qu'ils n'avoient garde de s'attendre à rien de semblable de la part de ceux qui leur devoient toutes choses.

§. 52. Ce que le Dannemarc attenta contre la Suede par trahison, n'eut pas un meilleur succés. Quelques habitans d'Helsingor avoient complotté de surprendre Cronenbourg, par le moyen des païsans qui travailloient aux nouvelles fortifications, que le Roy y faisoit faire. Ils avoient gagné ceux qui menoient du bois au château, & leurs mesures étoient prises, pour s'y jetter sous la con- *Trahisons decouvertes.*

1659. duite de l'architecte Stenwinckel, à la faveur de quelques chariots, que ceux qui les menoient, devoient verser exprés à la porte. Le Roy de Dannemarc étoit instruit du complot, & il n'avoit oublié ni promesses ni louanges, pour animer ceux qui l'avoient fait. Celui qui portoit les lettres de part & d'autre dans une petite barque, en faisant semblant de pécher, revenoit une nuit à Helsingor, apres étre entré dans Coppenhague, sans qu'on s'en fut aperçu. Comme il passoit prés des vaisseaux Suedois, il crut voir venir à lui une chaloupe. La peur le prit, il lia les lettres à une pierre, & les jetta dans la mer assez prés du bord. Mais l'attache s'étant rompue, les flots pousserent les lettres à terre, où un Cavalier, qui alloit du Camp à Helsingor, les trouva, & courut les porter au Roy. Ainsi la trahison fut decouverte. Deux ou trois de ceux qui l'avoient tramée furent mis à mort, On en condamna d'autres à l'amende : & quelques uns se sauverent par la fuite : Il se trouva parmi les traîtres un Etudiant qui s'étoit engagé à empoisonner le Roy.

Un semblable complot médité depuis long tems contre la ville de Malmœ, fut aussi enfin decouvert à cause du grand nombre de complices. Déja dés l'hiver dernier, les troupes étoient parties deux fois de Coppenhague, pour aller descendre au Port de la Lymbamb. Chaux, qui n'est qu'à un quart de lieüe de la ville. Mais la premiere, un vent contraire les avoit obligées de relacher ; & l'autre fois les barques avoient échoüé dans les sables de Soltholm. On alloit proceder à la puni-
23. Sept. tion des coupables, dont on avoit fait la recherche, quand il arriva par hazard, qu'on trouva des lettres, qui donnerent de grandes lumieres sur cette conspiration. Celuy qui en étoit le chef, se tenoit à ce port dont nous venons de parler. Se voyant chargé des lettres qu'il avoit receües de Coppenhague, & des copies de celles qu'il y avoit écrites, il enferma les unes & les autres dans une cassette, qu'il alla cacher sous un arbrisseau, dans une carriere à chaux, & la couvrit d'une pierre. Un renard la déterra, & l'on y trouva les originaux des lettres du Roy de Dannemarc, de Gerstorf, & de Trolle.

Entre autres complices de la conspiration, on decouvrît par ces lettres, que le Comte d'Ulfeld étoit du nombre. Il étoit originaire de Dannemarc, d'où ayant été obligé de sortir, il s'étoit retiré en Suede, & y avoit reçu du Roy toute sorte d'honneurs & de bienfaits, jusqu'à le faire remettre en possession, par la paix de Roschild, de toutes les biens qu'il avoit en son païs. Toutes ces faveurs ne l'empécherent pas, quand la guerre se renouvella, & qu'il vit le mauvais train qu'elle prenoit, d'employer le crime pour rentrer en grace aupres du Roy de Dannemarc, soit par legereté d'esprit, soit qu'il crut les affaires des Suedois desesperées. Mais quand il sçut que la trahison étoit decouverte, il fit semblant d'avoir perdu la parole tout d'un coup par une attaque d'apoplexie, & demeura attaché au lit pendant plusieurs mois. Annibal Seested son beau frere renversa l'année suivante sa fortune de fond en comble. L'artifice dont il se servit & qu'une haine aveugle luy inspira, est trop mémorable, pour n'étre pas rapporté. Ne pensant donc qu'à empécher que le Comte ne fît sa paix en Suede, & qu'il ne conservât en même tems la joüissance de ses biens en Dannemarc, il insinüa au Roy Frideric, de luy ordonner, quand il seroit à Stokolme, où il alloit de sa part, de recommander au Senat de Suede les interéts d'Ulfeld. Il ne doutoit point que cette recommandation, venant de celuy en faveur de qui Ulfeld avoit trahi la Suede, ne le rendît suspect au Senat. Mais comme le Roy étoit déja mort, & que la guerre avoit pris fin, les Senateurs n'y regarderent pas de si pres, & il ne leur vint aucun soupçon dans l'esprit. Ils declarerent donc Ulfeld absous, comme n'ayant pu étre convaincu, ni oui en sa défense à cause de sa maladie.

Ainsi cette ruse de Seested n'eut pas le succés qu'il en avoit attendu. Mais il ne se rebuta pas. Il alla trouver le Comte de Brahé, & le pria de luy remettre la sentence du Senat, avant qu'elle fût rendüe publique afin qu'il s'en fit une obligation aupres d'Ulfeld en la lui presentant lui même. Brahé y consentit : & Seested n'eut pas plutôt la sentence entre ses mains, qu'il fit accroire à Terlon & à Sidnei, que le Senat avoit condamné

1659. né Ulfeld, les priant de le luy écrire au plus vite, afin qu'il eût le tems de fuir. Ils le firent. A la veüe de leurs lettres, il prit l'alarme, trompa ses gardes, sortit de Malmœ, & alla pour son malheur se jetter dans Coppenhague. Ainsi d'un côté la fuite le rendant coupable en Suede, il s'en ferma luy même l'entrée, & de l'autre allant en Dannemarc, avant que d'y avoir fait sa paix, il reçut du Roy Frideric, qu'il avoit mortellement offensé, la peine dont il étoit digne.

Mais il faut revenir à Ruiter. Le Roy de Dannemarc voiant que cet Amiral n'avoit rien fait de considerable dans le Sund, il l'envoia du consentement des Ambassadeurs Hollandois, dans le Holstein, avec les troupes de Hollande & quantité de barques de mediocre grandeur, afin qu'il transportât de là dans l'Isle de Funen, les troupes de alliez. Pour Opdam, apres avoir jetté beaucoup de vivres dans Coppenhague, & reçu de grands presens de Frideric, il passa le détroit avec vingt vaisseaux, & fit tirer son canon contre les deux forteresses d'Helsenbourg, & de Cronenbourg. A son retour en Hollande, il fut remercié publiquement par les Etats, pour la fidelité & pour la prudence avec laquelle il avoit exécuté sa commission, bien qu'il y en eût quelques uns qui ne l'en jugeassent pas digne.

Les Mediateurs vont trouver le Roy dans l'Isle de Falster.

§. 53. Sur ces entrefaites le Roy étoit allé à Nicoping dans l'Isle de Falster, pour être plus prés de la Pomeranie, où l'armée des alliez s'étoit répandue. Les Ambassadeurs d'Angleterre & celui de France, l'y vinrent trouver, pour continüer la négociation de la paix. Les premiers avant que de s'y rendre, avoient declaré fort brusquement; que s'il tenoit aux Suedois qu'on ne fît la paix, ils feroient revenir la flote Angloise, chargée de troupes, pour fondre sur eux avec plus de violence encore que les Hollandois; que si l'on en venoit une fois à une guerre ouverte, la Suede n'obtiendroit pas la paix, quand elle voudroit, sans conter qu'elle seroit obligée à paier les frais de la guerre; qu'alors l'Angleterre feroit alliance avec la Hollande & le Dannemarc, & peut être même avec leurs confederez; qu'ils verroient quelle seroit l'intention du Roy, apres luy avoir rendu les lettres du Parlement, & qu'ils se regleroient là dessus. Ces lettres avoient été écrites avant le depart de Montaigu, elles portoient, que le Roy devoit acquiescer au dernier projet de la Haye, & céder Drontheim; avec menaces, s'il ne le faisoit, de retirer la flote. 1659.

Les Ambassadeurs Hollandois ne voulurent pas accompagner les autres dans l'Isle de Falster, disant que le Roy les tenoit pour Ennemis. Ils luy écrivirent pourtant, pour l'assurer qu'ils ne désiroient que la paix. Quand il fut question de recommencer la négociation à Nicopin, les ministres de France & d'Angleterre virent bien d'abord, qu'on ne pouvoit rien conclurre sans ceux de Hollande. On leur écrivit donc pour les exhorter à s'y rendre. Le Roy leur envoya un sauf-conduit, avec un gros de Cavalerie pour les escorter, & plusieurs de ses gens pour les servir en chemin. Dés qu'ils furent arrivez à Nicoping, & qu'on les eut logez & traitez, on se remit à la négociation, avec tant de disposition à la paix de toutes parts, que tout le monde s'attendoit à la voir enfin concluë. Mais quand on en vint à la maniere de traiter, chacun s'obstina à la sienne, & l'on en demeura où l'on en étoit. Avant que d'entrer en matiere, les Suedois vouloient, qu'on leur accordât quelques demandes qu'ils faisoient. 25. Oct.

I. Que d'abord les trois puissances conjointement, & en suite chacune d'elles séparément, s'obligeassent à faire garder & accomplir les conventions au Dannemarc.

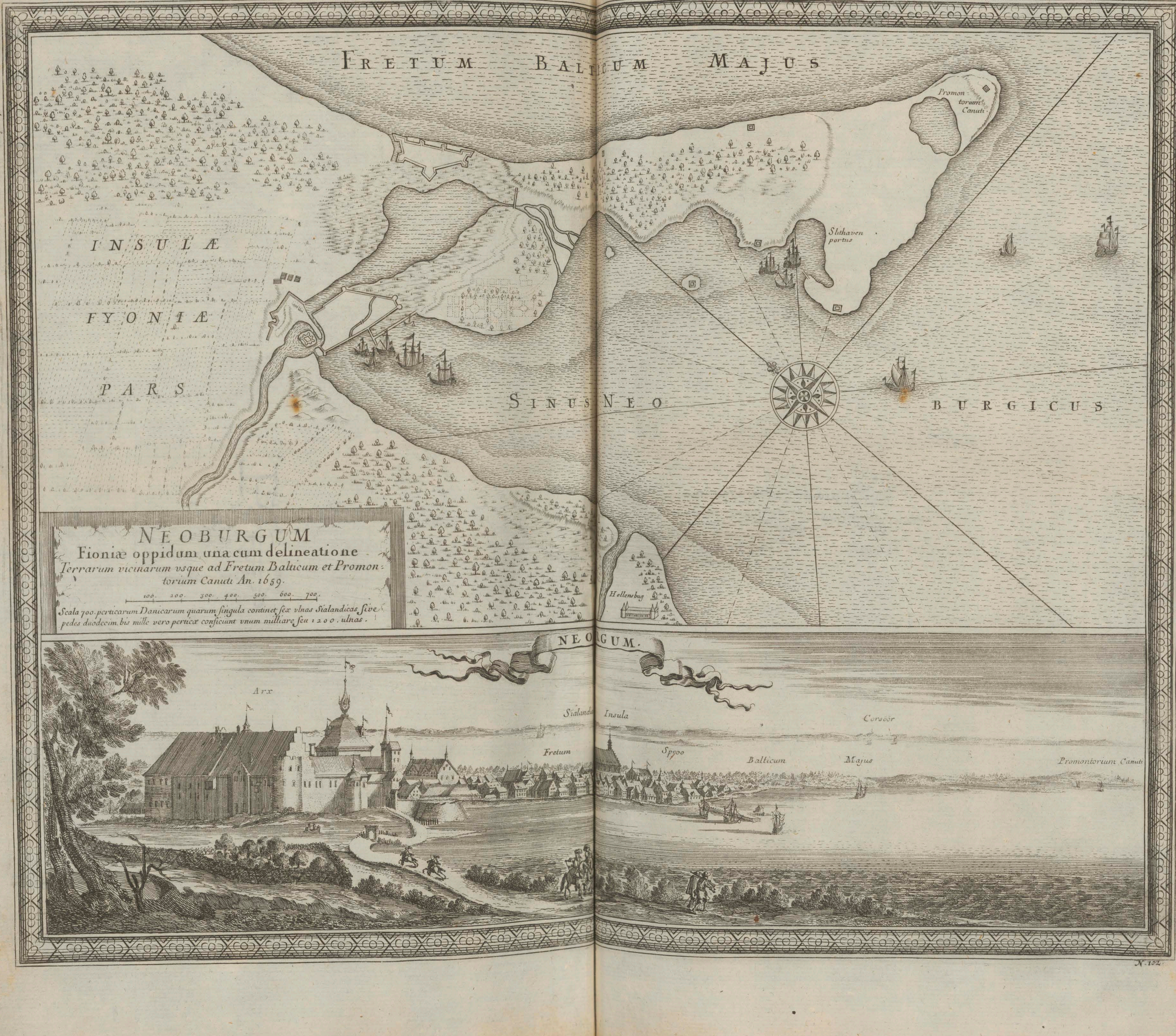
II. Qu'elles s'emploiassent à faire l'accommodement du Roy avec l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg, qui ne s'étoient declarez contre luy, que pour l'amour du Roy Frideric, & à luy faire rendre au plustôt tout ce qu'ils luy avoient pris, avec caution, qu'ils ne seroit plus inquieté par qui ce fût, contre la paix de Vestphalie: jusqu'à forcer même l'Empereur & l'Electeur à cette restitution, en cas qu'ils en fissent difficulté, & à se rendre garantes pour l'avenir de ces païs là. Moyennant quoy le Roy promettoit de faire la paix, sur le pied du traité de Roschild, pris dans son veritable sens. Qu'autrement, l'état present de ses affaires ne souffroit pas qu'a-

1659. pres les pertes, que cette guerre luy avoit causées en Allemagne, il se privât encore par un traité, des conquêtes qu'il avoit faites en Dannemarc : ou qu'il allât temerairement porter la guerre dans l'Empire, sans y avoir ni lieu propre à en faire le théatre, ni alliez pour le soutenir. Qu'au reste il étoit disposé, non seulement à se reconcilier avec la Hollande, mais aussi à faire la paix, sans satisfaction avec l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg.

A tout céla les Mediateurs répondirent, que pour la garantie, ils vouloient bien s'y engager, mais qu'à l'égard du reste, ils ne promettoient de faire que ce qui seroit en leur pouvoir. Et touchant le traité de Roschild, ils dirent qu'on ne pouvoit éviter d'y faire les changemens suivans. I. Laisser le Roy de Dannemarc en liberté de faire alliance défensive avec qui il voudroit. II. Luy ceder Drontheim, en reparation des dommages qu'il auroit soufferts pour cette guerre. III. Retirer de Dannemarc toutes les troupes Suedoises, selon les conventions. Dans tous les autres articles, les Mediateurs consentirent, que ce traité demeurât en son entier. Ils ajoûterent, que le Roy de Suede n'eût jamais à imposer aucun tribut dans le détroit; que les sujets des trois puissances joüissent des mêmes privileges dans les ports de Suede; que le traité d'Elbing avec les elucidations fût ratifié par le Roy, & que la France & l'Angleterre y eussent part : même que l'Electeur de Brandebourg, & ceux de Dantzic y fussent compris s'ils vouloient ; que le Duc de Gottorp & les villes Hanseatiques le fussent aussi dans la paix de Dannemarc, & qu'il fût pourvû à la sûreté de ceux de Bornholm par une amnistie. Enfin ils promirent au nom des trois Puissances de s'employer à accommoder le Roy avec la Pologne & le Brandebourg. Tout cela étoit exprimé dans un Ecrit, qu'ils mirent entre les mains des Commissaires Suedois. Mais comme les Hollandois y prenoient le titre de Mediateurs, & qu'il est inoüi qu'on s'ingere à cet office contre le gré des interessez, les Commissaires firent d'abord difficulté d'accepter cet Ecrit, & ils ne s'y résolurent ensuite, qu'apres que Sidnei eût effacé le mot de *Médiateurs* en presence des Hollandois. 1659.

Le Roy voyoit bien que l'empressement des Médiateurs à terminer la guerre du Dannemarc ne tendoit, qu'à mettre ensuite la Suede aux mains avec la maison d'Austriche. Il leur representa donc fort au long, qu'il ne faloit pas que la paix qu'on moienneroit, empirât ses affaires; que ce n'étoit pas le Dannemarc seul qu'il avoit en tête, & qu'apres avoir fait la paix avec cette Couronne, il seroit d'autant moins hors des autres embarras de la guerre, qu'en rendant au Roy de Dannemarc ses provinces & ses places, c'étoit luy mettre en main des armes contre la Suede, qui se voyoit d'ailleurs exposée à tous les Ennemis que luy avoient attirez, les alliances que ce Roy avoit contractées; qu'ainsi la paix qu'il feroit avec le Dannemarc, ne suffiroit pas pour sa sûreté, si ses autres Ennemis n'y étoient compris, ou si les Médiateurs ne se rendoient expressément garans de luy faire recouvrer tout ce que la guerre de Dannemarc luy avoit fait perdre; que c'étoit donc sur ses intérets, & non pas sur les projets de la Haye, qu'il croioit devoir se regler pour faire la paix; que s'il s'obstinoit à ne point sortir du Dannemarc, ce n'étoit point pour aucun avantage considerable qu'il recherchât, mais par la necessité indispensable où il croioit être de pourvoir ainsi à sa sûreté ; que ce seroit à luy une souveraine imprudence de se retirer sur la simple parole de cette Couronne, & qu'il n'avoit déja que trop appris à ses depens, le peu qu'il luy coûtoit de la violer ; qu'elle ne garderoit la paix, que jusqu'à la premiere occasion de faire du mal à la Suede; qu'il vouloit donc la lier si étroitement, qu'elle n'eut plus le moien à l'avenir d'exécuter ses mauvaises intentions.

Sur ces representations les Médiateurs Anglois ne purent s'empécher de faire entendre, qu'ils étoient fort mal instruits des affaires de Suede, & qu'ils n'avoient là dessus d'autres lumieres que celles que la passion des Danois & des Hollandois leur avoit fournies. Ils en furent dans la suite plus traitables, & gouterent bien mieux les raisons du Roy. Sur tout ils comprirent de quelle importance il luy


FRETUM BALTICUM MAJUS
Promon torum Canuti
INSULÆ
FYONIÆ
PARS
Slithaven portus
SINUS NEO
BURGICUS
Hellenbug
NEOBURGUM
Fioniæ oppidum una cum delineatione
Terrarum vicinarum usque ad Fretum Balticum et Promon:
torium Canuti An. 1659.
100. 200. 300. 400. 500. 600. 700.
Scala 700. perticarum Danicarum quarum singula continet sex ulnas Sialandicas sive
pedes duodecim. bis mille vero perticæ conficiunt unum milliare seu 1200. ulnas.
Arx
Sialandia
Insula
Corsoor
Fretum
Sproo
Balticum
Majus
Promontorium Canuti

N. 152.

1659. il luy étoit de ne point sortir de Dannemarc, qu'on ne luy eût rendu tout ce qu'il avoit perdu en Pomeranie. Toutefois comme leur declaration sur les pretentions du Roy en revenoit toûjours au fond à ce projet de la Haye, auquel il ne pouvoit se résoudre d'étre contraint, il ne fut alors rien conclu, le Roy ne voulant pas qu'il fût dit, que la crainte de ses Ennemis luy eût rien fait relâcher.

Le tems qu'on n'emploia pas en conférences, se passa à la chasse & en festins. Le Roy fit chez luy autant d honnêtetez aux Médiateurs, qu'il leur avoit témoigné de fermeté en public. Il ne faisoit que de se mettre à table avec eux, quand il aprit par un expres, qu'on venoit de voir pres de l'Isle la flote des Ennemis. Il n'en fit rien connoître, & n'en parut pas moins gai pendant le repas, qui dura jusques bien avant dans la nuit. Dés le point du jour, il alla faire le tour de l Isle, pour disposer toutes choses à repousser une descente, s'il paroissoit que les Ennemis la voulussent faire. Mais il apprit par les Courriers, & il connut par les feux, qu'on avoit eu soin d'allumer au haut des collines, que la flote étoit entrée dans le Grand Belt. Il partit donc de Falster, & se rendit en diligence à Corsœur. Les Médiateurs s'en retournerent à Coppenhague.

Les Ennemis s'emparent de l'Isle de Funen.

§. 54. Les Ennemis ne voyoient alors rien de plus important pour eux, que d'enlever l'Isle de Funen aux Suedois. Le Prince de Sultzbach y commandoit, parce que Vrangel avoit été obligé de passer passer la mer, pour aller défendre la Pomeranie. Avant son depart il avoit eu ordre du Roy, s'il voyoit que les Ennemis en voulussent au l'Isle de Langeland, d'y ruïner tout par le feu, & de retirer les soldats en Funen. Mais ils ne pensoient plus à la premiere, & c'étoit à s'emparer de la derniere, qu'ils étoient résolus d'employer toutes leurs forces. Jean Schack avoit embarqué à Kiel dix-huit compagnies de cavalerie & six-cens fantassins, tout troupes de Dannemarc, avec deux mille cinq cens Allemans auxiliaires. Les Imperiaux, les Polonois & ceux de Brandebourg, tous sous la conduite d'Eberstein, alloient par terre vers Mittelfart, où quelques vaisseaux les attendoient pour les passer. Mais la flote ayant fait plus de diligence que tout le reste sans s'arrêter à Langeland, étoit déja venüe devant Nibourg, & avoit jetté l'ancre à l'embouchеure du port. Ce fut par cet endroit là, que le conseil de guerre résolut, qu'il faloit tenter la descente. La commission en fut donnée à Alfeld avec deux mille soldats, qu'on embarqua pour cet effet : mais le mauvais tems écarta le barques, & la nuit les fit égarer, de sorte qu'elles furent obligées, quand le jour parut, d'aller rejoindre la flote, sans avoir pû rien exécuter. Le lendemain on leva l'ancre & par un vent favorable on fit voile le long de la côte jusqu'à Cartemunde, où ayant trouvé plus de facilité à descendre, on remplit de monde les chaloupes & on les envoya à terre. Les Danois, qui étoient à la téte, allerent donner dans des sables loin du rivage ; & comme les Hollandois virent qu'on ne pouvoit s'en tirer, ils se jetterent dans l'eau jusqu à la gorge ; allant ainsi à bord, pendant que le canon de la flote empêchoit les Suedois d'en approcher, & qu'il ne cessoit de battre le pont & la ville. Quelques chevaux Suedois entrerent dans l'eau pour les arrêter. Mais les Ennemis étoient en si grand nombre, qu'ils n'eurent point de peine à les repousser. Il faloit sur tout de l'infanterie pour empêcher la descente, & celle que le Prince de Sultzbac avoit envoyée, ne pouvant arriver assez à tems à Cartemunde, les Suedois en sortirent durant la nuit, & les Danois y entrerent sans difficulté. Le debarquement des chevaux emporta beaucoup de tems, & Schack n'ayant point de nouvelles d'Eberstein, séjourna quelques jours à Cartemunde, résolu apres y avoir rafraichi ses troupes de marcher vers Odensee, quoyque les Suedois fussent maîtres des défilez par où il faloit passer. 1659.

Soins du Roy pour la conserver. Descente d'Eberstein. Jonction des Alliez.

§. 55. Le Roy étoit moins occupé du soin de conserver l'Isle, que de sauver ses soldats tous troupes choisies, & qui avoient vieilli dans le service. D'abord il avoit donné ordre de transporter à Nibourg tout ce qu'on trouveroit de vivres dans l'Isle, de laisser une bonne garnison dans la place, & de faire passer le reste des troupes en Zelande. Il croioit que Nibourg pourroit tenir, jusqu'à ce qu'il eût eu le tems de se jetter dans le Holstein par Wismar,

& d'ob-

1659. & d'obliger ainsi les Ennemis à faire diversion: Sur tout leur flote ne pouvant plus être en mer au de là d'un mois. Mais ces ordres étoient inutiles. On manquoit de barques en Funen. La flotte ennemie tenoit toutes les avenues de Zelande : ce qui avoit empêché le Roy luy même de passer en Funen quelque passion qu'il en eût, de peur d'être pris au passage. Il y envoya pourtant Gustave Otton Steenbock, pour y commander avec le Prince de Sultzbac, qui avoit quatre mille chevaux & environ mille hommes de pied.

Cependant Eberstein avoit passé le détroit à Mittelfart, suivi de quatre regimens de cavalerie Imperiale, d'un pareil nombre de Brandebourg, de six cens Polonois, & d'autant de Dragons Danois avec mille chevaux de ces derniers. Tout cela passa dans trois jours sur treize barques les chevaux à la nage menez par la bride. Il ne se presenta personne pour s'opposer à la descente, quoy que les vaisseaux de guerre destinez à la faciliter, en eussent été empêchez par le vent contraire. Les Suedois qui s'étoient retranchez sur le rivage, ne virent pas plutôt l'Ennemi, qu'ils abandonnerent leurs postes, avec quantité de munitions de guerre & trente canons. Eberstein surpris d'un si facile trajet, craignoit que les Suedois ne luy preparassent quelque embuscade, & il marcha avec tant de circonspection, qu'à peine arrivat il le septiême jour à Odensée, n'ayant fait que sept lieues dans tout ce tems là. Il y trouva Schack & Killegrœ, qui l'attendoient depuis trois jours.

Quand le Prince de Sultzbach eut nouvelle du passage des Confederez, il résolut d'abord, conformément aux ordres du Roy, de prevenir leur jonction, & de les attaquer pour cet effet avec toute sa cavalerie. Mais elle étoit si fatiguée, & il crut avoir tant de lieu de craindre d'être envelopé par les Ennemis, qu'il changea de sentiment, & se retira vers Nibourg. Le Roy en fut tres faché, sachant combien il est dangereux aux troupes, d'être renfermées dans les lieux, où les provisions manquent. Il eût bien mieux aimé qu'on eût hazardé la bataille, que de donner ainsi aux Ennemis le tems de se joindre & de se rendre plus forts. D'un autre côté, il ne trouvoit pas à propos d'envoyer de nouvelles troupes en Funen, pour y égaler celles des confederez, parce qu'il n'y avoit point de vivres, & que la flote Ennemie ne cessoit de croiser le Belt. 1659.

Il eut donc recours à une autre voye de sauver celles qui y étoient déja. Ce fut d'envoier ordre à ses Commissaires, de prendre occasion du projet de garantie, que les Mediateurs avoient presenté en dernier lieu, de demander qu'ils s'assemblassent encore. Et comme ils avoient paru un peu plus doux dans la derniere conference, tenüe en l'Isle de Falster, jusqu'à témoigner le désir qu'ils avoient, de conserver à la Suede les païs qu'elle possedoit en Allemagne, les Commissaires étoient chargez de leur remontrer l'extremité où ces pays se trouvoient réduits, & le danger qu'ils couroient, s'ils n'étoient secourus promtement, puis que les Ennemis avoient poussé leurs travaux jusqu'aux fosses de Stetin & de Demmin. Ils devoient encore s'informer des Ambassadeurs d'Angleterre & de celuy de France, si les Hollandois ne voudroient pas se rendre sequestres de l'Isle de Funen, pendant que les troupes qui y étoient, seroient occupées à secourir les Provinces d'Allemagne, & à y arrêter les progrés des alliez, selon l'ordre que le Roy avoit déja donné au Prince de Sultzbach de les y envoyer. Il faloit bien pourtant se donner de garde, en faisant cette proposition, de laisser rien connoitre du danger où étoit Nibourg, mais plutot grossir les forces que les Suedois y avoient, & ne parler que de la résolution où étoit le Roy, de mettre tout en usage pour secourir cette place. Et en cas que les Hollandois ne voulussent pas être eux seuls sequestres de l'Isle, le Roy consentoit que les trois Mediateurs s'en chargeassent en commun, & même qu'elle fût rendüe aux Danois, pourvû qu'il pût retirer ses troupes. Que si les Hollandois s'excusoient, sur ce què c'étoit le Roy de Dannemarc qui avoit le principal interêt en cette affaire, puis qu'il étoit le chef de l'entreprise sur cette Isle, & que pour eux ils n'avoient en veüe que l'avancement de la paix, il faloit leur répondre, que le Roy n'en avoit point d'autre ; mais qu'il prissent garde, que le Roy de Dannemarc, qui jus-

17. Nov.


INSULÆ
LANGELANDIÆ
PARS.
Paludes
Ichnographia
RUTCOPIÆ
Langelandiæ Oppidi
post occupatam Insulam à
S: R: M: Sveciæ muniri continuatæ
Anno 1659.
A. Pons ubi naves appellunt
B. Agger tormentis instructus vulgo Blockhaus.
10. 20. 30.
Scala 30. Virg: Rinl:
Forum.
Templum.
FRETUM BALTICUM MINUS


Delineatio Oppidi KÖEG
ante quam novis operibus munire:
tur Anno. 1659.
A. Templum. C. Porta Hafſniense
B. Forum. D. Porta nova.
SI NUS
KOEGEN: SIS
Portus
via qua itur Haſſniæ
A
B
C
D
via Wardinburgense
Delineatio Geometrica Oppidi.
KÖEG.
eo ſtatu, quo post factam Pacem, Seren.
Rege Daniæ restituebatur A. 1660.
5 10 20 30 40 50 60 70 80.
Reinl. Ruthen.
SI NUS
KOEGEN: SIS
Portus

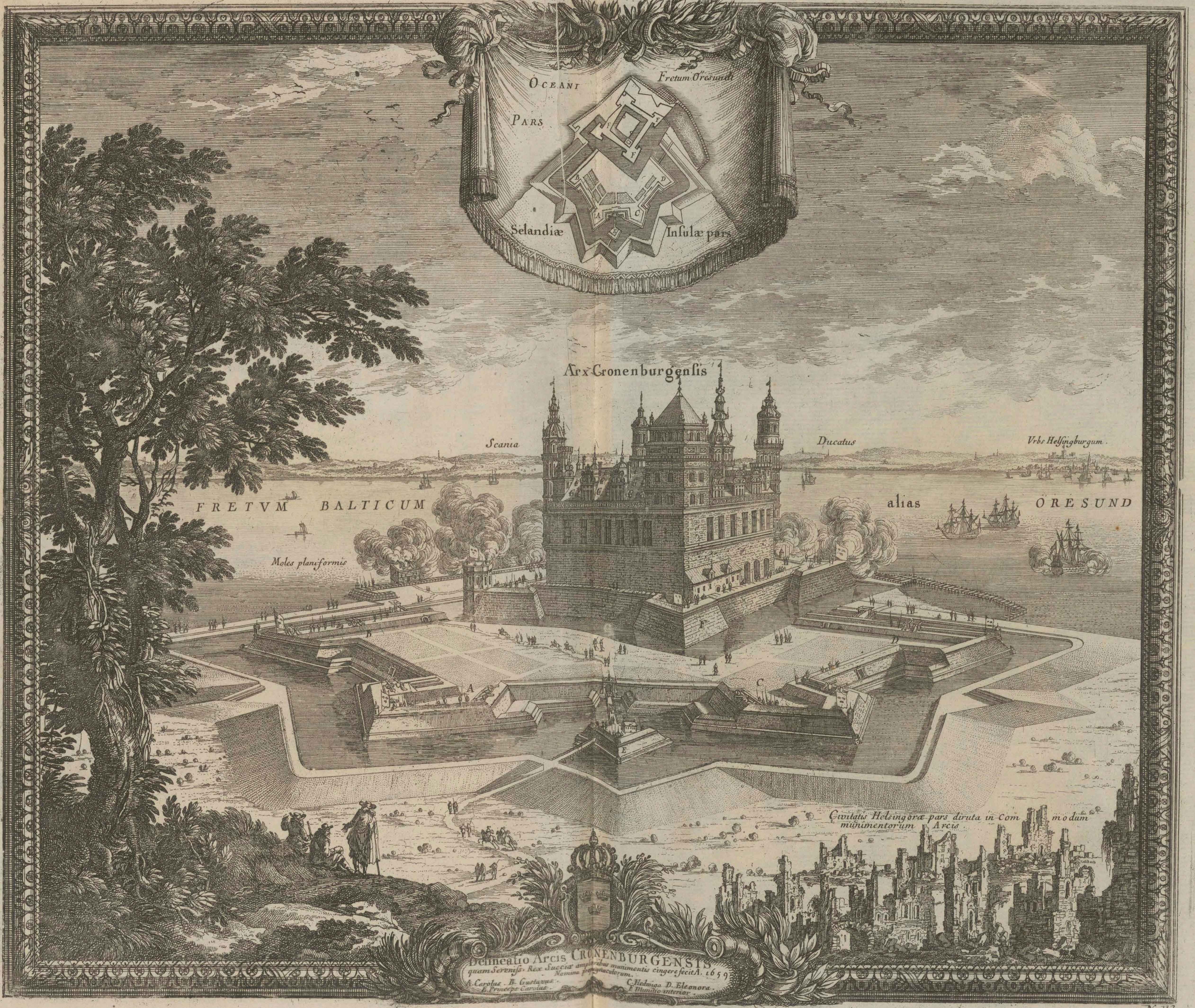
N. 100.


Ichnographia Delineatio
CORSORÆ
et locorum illi adiacentium maximé Castelli noui à Rege Sueciæ ad portum defendendum extructi A°. 1659.
Virgæ
Rhinland.
PARS SELANDIÆ
Castellum Nouum
Via Kalundburgensis
Via Andenschowiensis
Via Schelsorensis
Munimentum
agger continuus castrensis
Castellum
CORSORA
PARS
SELAN:
DIÆ
PARS
MARIS
BALTHICI

N. 101.


B A L T U S   M A I O R.
Accurata delineatio Regionis circa Nieburgum Fioniæ cum prælio ibi commisso inter Danorum et fœderatorum Exercitum ab una et Copias Suecicas in ea insula agentes ex altera parte die 14 Novemb: 1659.
A. Oppidum Nieburgum.
B. Arx lacu circumfusa.
C. Portus Nieburgensis.
D. Pons navalis et aditus ad Insulam retro oppidum sitam.
E. Munitiones imperfectæ versus vivarium.
F. Montes ante Nieburgum veteribus operibus circumdati a Sueciæ milite insessi.
G. Paludes ad oppidum Nieburgum.
H. Cœmiterium et Capella ante oppidum incensa.
I. Peninsula in paludem excurrens.
K. Castellum Suecorum in angustiis Kobbelet dictus inter paludem iam dictam et Batten situm, aditum ad Castra muniens.
L. Castra Suecorum retro oppidum et paludem in Insula.
M. Parvum Castellum cum magno suggestu ad finem portus
N. Sylva ante Nieburgum, quam Sueci adventu fœderatorum transierunt et post eam Consiterunt, dextrum quidem Cornu inter O et N, Senistrum inter O et P.
Q. Fossa ante Sinistrum Cornu quia initio ad suum Commodum Sueci utebantur, post eam transire Cogebantur. Nota. apud P. in Sylva manus peditum disposita erat, prohibitura ne Sueci ab hoste juxta rivum in valle R circumveniretur, accessu ad oppidum intercluso.
STV. Hoc modo ab S. iuxta collem T. per loca elatiora V. versus vicum Reigestrup initio fœderati constiterant.
W. Pugna committitur.
X. Fœderatorum pleræq; machinæ præter eas quæ in colle T. steterant.
YZ. Suecorum machinæ.
Ƶ. Suecorum equitatus post duarum horarum pugnam, peditati et machinis plerisq; relictis oppidum et Castra versus cedens.
AA. Danicæ et Belgicæ naves, pridie adverso vento impeditæ die 15 mane accedentes, levioribus navibus portui immissis.
BB. Oppidum machinis verberatum cum iam pactum deditionis absolutum est.
W: Swidde Sculp.
Holmiæ A: 1690.

N. 103


Oceani
Fretum Oresundt
Pars
Selandiæ Insulæ pars
Ærx Cronenburgensis
Scania
Ducatus
Vrbs Helsingburgum
FRETVM BALTICUM
alias ORESUND
Moles planiformis
Civitatis Helsingoræ pars diruta in Commodum munimentorum Arcis
Delineatio Arcis CRONENBURGENSIS
quam Serenis. Rex Sueciæ amplioribus munimentis cingere fecit A. 1659
Nomina propugnaculorum.
A. Carolus. B. Gustavus. C. Hedwiga D. Eleonora.
E. Princeps Carolus. F. Munitio interior.

N. 112

1659. jusqu'icy n'y avoit pas paru trop porté, ne s'en éloignât encore plus, en se voyant ainsi soutenu par les alliez; & que le meilleur moyen de la procurer, c'étoit d'ôter à ce Roy les vaisseaux & l'Infanterie des Hollandois, & de faire passer les troupes de Suede en Allemagne. Qu'au reste le Roy étoit content, qu'on rétablit la paix de Roschild, selon son veritable sens, pourvû que sur le troisiéme article il fût excepté, que le Roy de Dannemarc ne laisseroit entrer dans ses ports ni dans ses detroits, les vaisseaux ni les troupes des Ennemis de la Suede: & que dans toutes ses alliances il se conduiroit de maniere, que l'amitié qui alloit étre renouvellée entre les deux Couronnes, n'en recevroit point d'atteinte. Il se reservoit encore, que tout le monde auroit le passage libre dans le Sund, sans payer aucun droit au Dannemarc, & que pour dédommager la Suede de Drontheim & de Bornholm, on luy céderoit le Bailliage d'Aggerhuse.

Défaite des Suedois en Funen. 14. Nov. §. 56. Mais toutes ces précautions venoient trop tard. Les Suedois avoient été déja défaits en Funen. Les confederez s'étant joint à Odensée, au nombre de neuf mille combattans, & par là plus forts du double que les Suedois, étoient résolus d'en venir aux mains, dés qu'ils en auroient l'occasion. Ils s'avancerent donc jusqu'à une lieüe & demie de Nybourg, où ils trouverent les Suedois rangez en bataille, qui ne pouvoient attendre leur salut que de leur valeur. L'aile droite commandée par le Prince de Sultzbac en personne, étoit composée de neuf escadrons, dont quatre faisoient la seconde ligne sous la conduite du Général Major Bœttiger. Elle étoit soûtenüe à droite par cent dragons, & en front par trois pieces d'artillerie. La gauche en pareil nombre de troupes & en même ordre, étoit sous le commandement de Henry Horn & du Comte de Waldek. Au milieu étoit Steenboc à la tête de quatre bataillons, qui ne faisoient pas en tout plus de quatorze compagnies, & qui n'étoient défendus que de cinq pieces de canon. Par derriere l'armée étoit couverte d'un bois, & par devant d'un fossé, que l'inegalité du terrein laissoit plein d'eau en quelques endroits, & à sec en d'autres, par lesquels on pouvoit aller à l'Ennemi. 1659.

Pour les troupes conféderées, elles étoient partagées en deux corps, sous Eberstein & Schack. L'aile droite du premier, formée des Regimens de Brandebourg, d'un petit nombre de Polonois & d'une Compagnie de Dragons Danois, avoit à la téte le Général Major Quast. Le Comte de Natte & le Colonel Matthæi avec leurs Regimens en faisoient la seconde Ligne: Et le corps de bataille, muni en front de quatorze pieces, consistoit en deux petits bataillons Danois. Les Imperiaux & les Polonis, avec une compagnie de cavalerie du Regiment d'Eberstein, quelques Dragons, & cincq compagnies d'Infanterie Hollandoise, formoient l'aile gauche. Le reste du regiment d'Eberstein, & celuy de Cannenberg, faisoient un corps de reserve. L'aile droite de Schack étoit commandée par le Lieutenant Général Alefeld: la gauche par le Général Major Tramp: Et au milieu étoient les troupes auxiliaires de Hollande, divisées en trois regimens, sous les Colonels Killegray, Allowa & Meteren.

Eberstein, qui vouloit avoir en tête l'aile droite des Suedois, tint la main gauche, & Schack s'aprocha de sa droite; de sorte que toute l'armée des confederez ne faisoit qu'un front, mais inégal, par la précipitation des gens d'Eberstein à courir aux coups. Ce Général avoit envoyé devant quatre cens chevaux, pour observer l'ordre & les mouvemens des Suedois, qui les repousserent jusques dans le corps de bataille. Ensuite son aile s'etant avancée jusqu'au fossé qui regnoit le long du front de l'armée Suedoise, elle en fut chassée avec grand carnage, & tous les officiers du regiment d'Eberstein furent, ou tuez, ou blessez. Schack n'eut pas un meilleur succés. Toute sa cavalerie fut rompüe & mise en déroute; & si le fossé n'eût empêche les Suedois de la poursuivre, pour luy ôter le tems de se rallier derriere l'Infanterie Hollandoise, il n'y a point de doute, qu'ils n'eussent remporté la victoire. Mais Killegray voyant la fuite de la cavalerie, s'avança en bon ordre, & chargea si rudement les Suedois, qu'il leur fit quitter le fossé, & les força de reculer en desordre. Ils se remirent

1659. pourtant & revinrent à la charge, mais succombant au nombre, ils furent presque tous taillez en pieces par la Cavalerie Danoise & Polonoise, qui apres avoir eu le tems de se rallier, étoit revenüe au combat. Cependant le Lieutenant General Alefeld ayant eu aussi loisir de rassembler ses Troupes & de les remettre, passa le fossé & vint fondre sur l'aile gauche des Suedois, qui apres une vigoureuse resistance, se vit contrainte de céder au nombre & fût chassée jusqu'aux portes de Nieubourg.

Quand le Prince de Sultzbac vit cette déroute, & que d'ailleurs la défaite de son Infanterie ne luy laissoit aucune esperance de victoire, il se retira en bon ordre dans la ville. Les Ennemis s'en aprocherent durant la nuit, & mirent tout en état pour luy donner l'assaut Général dés le matin, pendant que Ruyter ne cessoit de la foudroier de son canon. La Cavalerie, qui se trouvoit seule dans cette place à demi fortifiée, vit bien qu'elle étoit incapable de la defendre. On envoya donc un Trompete aux Ennemis pour leur offrir de se rendre à d'honnêtes conditions: & en même tems on fit prier Ruyter de discontinüer son feu. Mais l'insolence du vainqueur luy fit mépriser cette offre, & il falut se rendre à discretion. Horn sortit donc de la ville avec trois mille chevaux, qu'il remit aux Ennemis, avec les prisonniers Danois & les Drapeaux, qu'on avoit pris dans la meslée. Les Soldats furent distribuez dans les troupes confederées. On retint les Officiers prisonniers, avec quarante Drapeaux de Cavalerie, vingt huit d'infanterie, & quantité de butin. Parmi les prisonniers étoient Horn luy même, le Comte de Waldec, Weyer, le Duc Jean Adolfe de Weymar, & Conrad Christophle Comte de Kœnigsmarc: ces deux derniers avoient été pris le jour precedent dans la bataille. Dix colonels, & plusieurs officiers subalternes eurent le même sort. Le nombre des morts, du coté des Suedois, fût d'environ deux mille, parmi lesquels se trouva le Général Major Bœttiger, & quelques Officiers subalternes.

Le Prince de Sultzbac & le Général Steenbock furent les seuls qui se sauverent. Car voyant bien qu'il leur étoit impossible de défendre Nieubourg, & ne pouvant d'ailleurs se flater d'aucun secours, ils aimerent mieux courir un peril incertain, que de se livrer à un malheur assuré. Ils se mirent donc sur une Chaloupe, & traversant la flote Hollandoise à la faveur de la nuit, ils se rendirent à Corsoer, où ils porterent au Roy la nouvelle de leur défaite. 1659.

Les Ennemis ne perdirent dans cette action, tout au plus, que cinq cens hommes, sans y comprendre le colonel Both, un Lieutenant colonel, un Général Major, trois Capitaines de Cavalerie, le Général des Polonois Possasinski, & Hemmema Capitaine Hollandois. Enflez de ce succes, ils vouloient venir attaquer les Suedois en Zélande & se prévaloir de l'abatement où ils croioient que cette défaite les avoit jettez. Mais quelque facile & quelque court, qu'ils representassent à Ruyter, que fût le trajet, il refusa de les passer, s'excusant sur la saison deja avanceé, sur le danger des glaces, & sur le défaut de vivres. La verité étoit, que les Hollandois, contens de faire faire la paix à la Suede, ne vouloient pas souffrir qu'Elle fut entierement opprimée. Ils n'avoient pas oublié les vexations du Dannemarc, pendant sa prosperité: & d'ailleurs ils aprehendoient que la Maison d'Aûtriche ne se rendît trop puissante en Allemagne. Ainsi Eberstein remena ses gens en Holsace. Schack & les troupes Hollandoises demeurerent en Fuhnen, & Ruyter conduisit à Coppenhague un grand nombre de vaisseaux de charge.

Cette défaite incommoda veritablement les affaires de Charles Gustave; mais elle n'abatit pas son courage, & il ne pensa qu'à la réparer. Pour être donc mieux en état de défendre la Zélande, il retint les Troupes, qu'il avoit résolu auparavant d'envoier en Pomeranie. Il donna, en même tems, ordre au Lieutenant Colonel Butler, de faire passer les cavaliers de Langeland, en Laland, sans leurs chevaux, mais seulement avec les selles & les armes Il n'oublia rien non plus dans les autres Isles pour s'y mettre en état de défense. En particulier, il emploia Eric Dahlberg, à faire

1659. à faire de nouvelles Fortifications à Cronenbourg. Stahl eut ordre d'en faire autant à Kœge: Wyck, à Corsœr: & d'autres à Nikoping en Falster, & à Rudkœping en Langeland.

Résolution du Roy, sur les conditions de la paix. §. 57. Les Médiateurs n'eurent pas plustôt apris, ce qui venoit d'arriver en Funen, qu'ils se rendirent à Helsingor, ne doutant point qu'aprés un si facheux coup, le Roy ne prêtât l'oreille aux conditions qu'ils luy offroient. Ils se trompoient. Le Roy, qui ne vouloit pas qu'on crût, que ce malheur luy eût fait perdre courage, ne se montra pas moins ferme qu'auparavant: ordonnant à ses Commissaires de n'en être point émus, & de continüer la négociation avec la même intrepidité. Qu'aussi bien la peur qu'ils laisseroient voir ne remedieroit pas aux affaires, & que sans parler de la saison, qui étoit trop avancée, pour permettre aux Ennemis de rien entreprendre de considerable, il avoit mis si bon ordre à toutes choses, que s'ils vouloient passer plus avant, il ne seroit pas mal aisé de les repousser. Qu'ils ne devoient néanmoins rien negliger pour la conclusion de la paix. Et que s'ils ne pouvoient éviter de se conformer au Projet de la Haye, ils obligeassent avant toutes choses les Médiateurs à s'engager par écrit, que les conventions seroient gardées, & qu'ensuite on ne viendroit pas luy en proposer de nouvelles, comme il étoit arrivé cy devant aux Anglois & aux Hollandois de le faire, lorsqu'apres l'acceptation de la paix de Roschild, ils avoient ôté du traité la ville de Drontheim. Que le Roy de Dannemarc n'ayant jamais été porté de bonne foy à la paix, il y avoit apparence, qu'il le seroit encore moins, apres l'avantage qu'il venoit d'obtenir en Fuhnen. Qu'il faloit donc tirer parole des Médiateurs, du moins de ceux d'Angleterre & de celuy de France, en cas que ceux de Hollande refusassent de la donner, qu'ils obligeroient ce Roy à tenir le traité, au tems prefix de trois ou quatre semaines: n'y ayant point de justice de le laisser toujours maitre de faire ce qu'il voudroit, pendant qu'on exigeoit du Roy de Suede, tout ce qu'il plaisoit aux Médiateurs. Que si le premier usoit de détours, pour se dispenser d'accepter la paix, les Commissaires étoient chargez de declarer, que leur maître ne vouloit plus demeurer lié par le Projet de la Haye, & qu'il demandoit, qu'il luy fût permis d'exiger du Roy de Dannemarc, le dédommagant de toutes les pertes, qu'il auroit souffertes en Allemagne, ou qu'il pourroit y souffrir à l'avenir, & qu'il ne fût fait aucun changement au traité de Roschild, ou que s'il luy faloit céder Drontheim, on luy donneroit l'équivalent. Le Roy leur recommanda encore, de bien prendre garde, à ne rien accorder aux Hollandois, touchant les Elucidations faites à Thorn, avant que de savoir à quoy la négociation presente aboutiroit, & s'il y avoit lieu d'éspe- rer que la Suede seroit dédommagée de la cession de Drontheim. Car à moins qu'ils ne le favorisassent sur cet article, il ne vouloit point qu'on leur passât ces Elucidations: mais qu'on leur fît voir, qu'ils n'avoient droit de prétendre qu'à celles qui étoient portées par le traité d'Elbing, lequel laissoit aux deux partis, le pouvoir de regler les impôts à leur volonté, chacun sur les terres de son obeissance. Ce qui avoit d'autant plus de fondement, que les Elucidations de Thorn n'avoient pas été promises par écrit, mais de parole seulement, & sous condition & charge; de sorte qu'elles ne pouvoient maintenant être accordées, qu'à condition de l'équivalent, dont il a été parlé. Joint que les Hollandois ne les avoient demandées, que pour avoir un pretexte de secourir de Dannemarc, & par là quand une fois on seroit demeuré d'accord sur le reste, ils ne devroient plus continüer la guerre pour ce seul sujet. Enfin les Commissaires devoient absolument disposer les choses de maniere, que le commerce de la Suede fût en pleine sûreté, parce qu'autrement, quelques privileges dont les Suedois pussent joüir au détroit, il leur seroit impossible de trafiquer sur mer avec les mêmes avantages que les Hollandois. Le Roy vouloit encore que l'article de la garentie fut expedié avant toutes choses, pour savoir quel secours il pouvoit attendre des Mediateurs, en cas que le Roy de Dannemarc vint à rompre le traité. Ce n'étoit pas tout. Il prétendoit aussi qu'on raseroit toutes les Fortifi- 1659.

1659. cations, qu'il avoit faites en Dannemarc : sur tout celles de Cronenbourg, tant les vieilles que les nouvelles, comme n'étant plus necessaires, puisque l'exemtion des droits du Sund alloit être égale pour toutes les nations.

Il s'accommode avec les Hollandois. §. 58. Cependant le Roy voyoit bien, qu'il n'y avoit pas moien d'avancer la paix, s'il ne se rendoit aux désirs des Hollandois touchant le traité d'Elbing. Jugeant donc, qu'il faloit ceder au tems, il consentit aux Elucidations qu'ils demandoient. Mais pour ne rien relacher gratuitement de ses droits, il se reserva, qu'elles n'auroient lieu, qu'apres la conclusion de la paix. Ainsi d'un côté, rien n'empêcha plus les Hollandois, d'exercer la fonction de Médiateurs, & de l'autre, tout fondement fut ôté à l'accusation qu'on faisoit au Roy, de ne penser qu'à ruiner le commerce. Pour cet effet, il chargea ses Commissaires, de faire entendre aux Hollandois, que puisque, tant eux que les Anglois, protestoient, qu'ils ne pouvoient luy accorder ce qu'il demandoit, & qu'ils n'avoient d'autres ordres que ceux qui étoient portez expressément par le Projet de la Haye, il vouloit bien, pour gagner tems, & pour conclurre enfin quelque chose, se reconcilier avec eux, afin qu'ils pussent emploier les mêmes soins & la même autorité, que les François & les Anglois, pour mettre la derniere main à la paix, sur le pied de celle de Roschild, & d'une maniere, que son honneur & sûreté ne s'y trouvassent pas blessées.

Les Hollandois, que cette proposition mettoit en droit de presser ensuite plus fortement le Roy de Dannemarc d'accepter la paix, l'écouterent avec beaucoup de plaisir. Et d'abord,
29. Nov. il fut dressé un *Instrument de reconciliation*, par lequel, toutes les offenses, disputes & hostilitez étoient abolies, & l'ancienne, sincere, fidelle & perpetuelle amitié, étoit rétablie, entre le Roy & le Royaume de Suede d'une part, & la République de Hollande, de l'autre. Avec cette exception toutefois, que la transaction presente, n'auroit force d'obligation, qu'apres la conclusion de la paix entre la Suede & le Dannemarc ; et que cependant, les Ambassadeurs Hollandois s'emploieroient, non seulement à procurer cette paix, mais aussi à lever les autres sujets de plainte, que le Roy avoit contre la Hollande, & qu'ils recommanderoient tres soigneusement cette affaire aux Etats Généraux. Cette précaution étoit necessaire, parce que ces Ambassadeurs avoient déclaré, que leur pouvoir ne s'étendoit que sur ce qui étoit porté par le Projet de la Haye, touchant le traité d'Elbing & ses Elucidations ; & qu'ainsi ils n'en avoient point de traiter avec le Roy sur les griefs dont il se plaignoit. Néantmoins l'intention du Roy n'étoit pas qu'on insistât trop là dessus. Il ne cherchoit plustot qu'à faire voir aux Hollandois, en leur accordant les Elucidations qu'ils souhaitoient, qu'il aimoit mieux la paix que la guerre, bien que ses Ennemis, afin de le rendre odieux, l'accusassent du contraire. Par le même *Instrument de reconciliation*, le traité d'Elbing étoit confirmé, avec les Elucidations de Thorn : seulement on en effaça tout du long, l'article *verum enim vero &c.* par lequel, les Hollandois prétendoient que leurs navires armez joüissent de la même exemtion de droits que ceux de Suede.

Il restoit plusieurs autres griefs, au sujet de Carlof ; de la nouvelle Suede dont les Hollandois s'étoient emparez, & du dommage que les Suedois en avoient reçu ; des contributions porteés par le traité d'Elbing, & dües depuis l'irruption des Moscovites en Livonie; de l'abolition de l'impôt, mis en Hollande, au préjudice de la Suede, sur les vaisseaux qui trafiquoient sur la mer Baltique, & sur les marchandises qui en venoient. Mais de peur que tout cela ne retardât la reconciliation, le Roy ne voulut pas, que ses Commissaires en parlassent, & il se contenta de charger Cojet de le regler à la Haye. D'ailleurs persuadé comme il étoit, que le Roy de Dannemarc ne faisoit la paix qu'à contre cœur, & qu'il ne perdoit aucune occasion d'incommoder la Suede, il souhaitoit toujours, qu'à la place de Drontheim & de Bornholm, on le mît en possession d'Aggerhus & de tout son Territoire, en y joignant le petit Païs de Wurden, apres la Mort du Comte d'Oldenbourg. Par le moyen d'Aggerhus, il met-

1659. mettoit la Suede à couvert des insultes que les Danois pouvoient luy faire du coté de Norvege. Et afin que les Hollandois favorisassent ses prétentions, il leur fit offrir par ses Commissaires, de leur quiter pour un million d'écus, tant la nouvelle Suede, que les contributions portées par le traité d'Elbing : les assurant outre cela que les droits, mis sur le bois qu'on va prendre en cet endroit de la Norvege, ne seroient pas augmentez. Mais en même tems, que s'ils continuoient dans leurs délais & dans leurs hostlitez, il ne vouloit plus être obligé au traité d'Elbing, ni à ses Elucidations, & qu'il désiroit, qu'ils s'expliquassent au plutôt sur tous ces articles.

Cette Transaction donna quelque ombrage aux Médiateurs Anlogis qui étoient d'ailleurs redevenus si intraitables, que sans écouter aucune raison, ils vouloient à toute force, que le Roy acquiesçât au Projet de la Haye sans reserve. Fletwod eût ordre de s'en plaindre au Parlement, & de declarer, qu'il n'y avoit raisons, ni menaces qui pussent obliger le Roy à recevoir ce projet dans les termes qu'il étoit conçu. Car les Anglois prétendoient, que sur leur seule parole, le Roy cédât Drontheim, luy promettant de soutenir ses interets, autant qu'ils pourroient, à l'égard de l'Isle de Bornholm, comme s'il n'eût eu de satisfaction à prétendre, que sur cette Isle.

Irruption en Norvége. Ordres du Roy touchant la paix.

24. Decembr.

§. 59. Le Roy, apres avoir mis ordre à toutes choses en Zelande, dont il laissa le gouvernement au Prince de Sultzbac, passa en Schonen, pour se rendre de là à Gothvbourg, où il avoit convoqué les Etats. Et comme il ne pouvoit se résoudre à se dessaisir de Drontheim, sans compensation, il crut qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen de l'obtenir, que de s'emparer à main armée du Bailliage d'Aggerhus. Il donna donc ordre vers la fin de l'année à Haráld Stacke, d'entrer en Norvege, par le Warmeland, & à Laurent Kagge, de mettre le siege devant Hald. Mais outre que ce dernier s'etoit mal posté, pour l'attaque de la Place, la saison étoit d'ailleurs si rude, que l'un ni l'autre ne purent rien faire de considerable.

Cependant les Commissaires du Roy, Rosenhan & Bielke, furent chargez des ordres suivans. Que puisque du côté de Dannemarc, on sembloit ne chercher, qu'à differer la conclusion de la paix, ils en dressassent eux mêmes les articles, avec les Médiateurs, selon le plan, formé par son ordre, & qu'ils fissent voir la justice de ses pretentions; que si les Médiateurs manquoient de pouvoir pour cela, ils les sollicitassent à l'obtenir de leurs Maitres, & à obliger ensuite les Danois, d'en passer par ce qui seroit résolu ; & en cas qu'ils ne pussent reüssir par cette voye, ils devoient renvoyer la chose à Cojet à la Haye, pour gagner les Hollandois, qui joüoient le premier rôle dans cette Piece. Il y avoit un article qui portoit, qu'aucune flote étrangere n'entreroit dans la Mer Baltique sans le consentement des deux Roys. Les Commissaires eurent ordre de le retenir tout entier, puis que la garde de cette mer appartenant sans contredir aux deux Rois, il étoit visible, que personne n'y pouvoit mener une flote contre leur gré ; joint qu'on n'en avoit pas besoin, si l'on ne venoit qu'à bonne fin, vû la liberté du commerce que les deux Rois auroient toujours soin de maintenir : au lieu qu'il étoit injuste d'exiger d'eux, qu'ils donnassent entreé dans leur mer, à des flotes ennemies, & qui n'y viendroient que pour leur nuire. Toutefois le Roy ne pretendoit pas empêcher, que les vaisseaux de guerre étrangers, ne fussent reçus dans les ports de Suede & de Dañemarc, pourvû qu'il ne se passât rien de contraire, aux alliances contractées avec ces deux Couronnes. 1659.

A l'égard de ses dédommagemens, le Roy vouloit, que ses Commissaires demandassent les biens de la Noblesse de Schonen, qui luy étoient] dévolus par voye de confiscation, pour avoir refusé de luy rendre hommage, ou qu'en larplace, on luy paiât un million d'écus. De plus, il pretendoit qu'on luy remit le Bailliage & le Diocese d'Aggerhus, avec Agdeside & les Bailliages y situez, de Lister, Mandal & Nedernees ; aussi bien que le petit district de Wurden dans le Duché de Breme. Et de son coté, il renoncoit à Drontheim, a Bornholm, à toute action sur le comté de

1659. de Delmenhorst & sur le Duché de Dithmarsen, aux subsides dûs par la traité d'Elbing, & enfin à ses prétentions sur la Guinée, puisqu'aussi bien il eût été difficile au Dannemarc de restituer Capo-Corso, dont les Æthiopiens s'étoient déja emparez.

Le Roy souhaitoit encore, que les droits, que le Comte d'Oldenbourg levoit sur le Veser fussent abolis apres la mort de ce Comte, à quoy il ne doutoit pas que les Hollandois ne s'emploiassent. Et si l'on ne pouvoit l'obtenir, il suffisoit de prendre ses précautions, que les sujets de la Suede n'en souffrissent pas. Pour le Païs de Wurden, le Roy étoit résolu de l'acheter, s'il ne pouvoit l'avoir autrement.

De deux milles hommes de cavalerie & d'infanterie, que le Roy se reservoit par le traité de Roschild, il vouloit principalement qu'on luy adjugeât, ceux qui ajant été faits prisonniers dans l'Isle de Funen ou ailleurs, avoient pris parti dans le service de Dannemarc. Il consentoit à son tour, que les fantassins, qu'on auroit levez dans cet Etat, y retournassent, où qu'ils fussent, sans étre obligé néantmoins, de rendre conte des deserteurs ni des morts.

Il demandoit encore, qu'il luy fût permis de porter le nom de Roy de Norvege, si le Roy de Dannemarc vouloit conserver celuy de Roy de Gothland: & de faire raser toutes les fortifications, qu'il avoit faites, soit à Cronenbourg, soit en d'autres lieux du Dannemarc.

Mais pour ce qui regardoit le Duc de Holstein, le Roy n'entendoit point, qu'on y touchât, qu'apres s'étre accordé sur tout le reste: de peur que si la paix venoit à manquer, on n'en prît occasion de le traiter en ennemi. Et sur ce que les Hollandois demandoient, que l'Electeur de Brandebourg & les Polonois, fussent compris dans la paix de Dannemarc, le Roy n'en paroissoit pas éloigné, à condition qu'ils envoyeroient des Ambassadeurs en Dannemarc, pour regler les differens qu'on avoit ensemble. Qu'autrement il n'y avoit point de justice à exiger de luy, qu'il fit la paix avec eux, pendant qu'on les laissoit en liberté de la rejetter, ou de l'accepter, & apres tous les artifices dont ils s'étoient servis pour éluder les traitez. Et qu'apres tout, si les Hollandois vouloient en user avec équité, ils ne devoient pas avoir moins d'égard aux plaintes du Roy, qu'aux intérets de ses Ennemis. 1659.

On en remet la négociation sur le tapis.

§. 60. La transaction avec les Médiateurs Hollandois ne fut pas plutôt conclüe, qu'ils allerent à Coppenhague, avec promesse de porter le Roy de Dannemarc, à recommencer le traité. Cependant Terlon & les Anglois ne cessoient de presser Charles Gustave, d'accepter le projet de la Haye sans restriction. Luy qui trouvoit injuste, qu'on voulut l'y obliger, pendant qu'on laissoit le choix à son Ennemi d'admettre, ou de rejetter ce projet à sa fantaisie, ne leur fit d'autre réponse, si non qu'il étoit prêt de traiter, sur le pied de la paix de Roschild, pourvû que le Roy de Dannemarc, qui n'avoit pas fait voir jusques là, qu'il eût la paix fort à cœur, y fût enfin disposé, & qu'il marquât le tems & le lieu, où l'on recommenceroit le traité. 4. Decemb.

Les Ambassadeurs Hollandois n'avancerent rien à Coppenhague, pendant plusieurs jours qu'ils y furent. Terlon les sollicita de revenir à Helsingor, & ils arriverent sans apporter la declaration des Danois touchant les Préliminaires. Les Commissaires Suedois dresserent donc un projet de paix, pour en faire la discussion avec les Médiateurs & pour essaier, s'ils pourroient avancer quelque chose par cette voye. Par ce projet le Roy redemandoit l'Isle de Bornholm, & en dédommagement des autres Isles & de Drontheim, il vouloit avoir le gouvernement & le Diocese d'Aggerhus, avec les Fiefs de son ressort, *Lister*, *Mandal* & *Nedernœs*. Il demandoit encore dix vaisseaux de guerre, & Wurden dans le Païs de Breme, au deça du Weser: résolu pourtant de relâcher Wurden, Bornholm & la pretention de Guinée, si les Danois ne faisoient point de difficulté touchant Aggerhus. 20. Dec.

Quand ce projet fût presenté à Sidnei & aux Hollandois, ils en temoignerent une extréme indignation, & s'en plaignirent hautement: soit qu'en haine de la Suede, ou poussez par les Ennemis, ils voulussent rompre la négociation sans rien conclurre; soit qu'ils esperassent par là d'intimider les Suedois, & d'en obtenir plus aisément, ce qu'ils avoient complotté au préjudice de la Suede & en faveur du Dannemarc. Le chagrin de Sidnei alla si loin,

1659. si loin, qu'il ne voulut écouter aucun éclaircissement : accusant même de nouveauté, ce qui étoit dit du Sund; au lieu de se souvenir, qu'il y avoit déja long tems, que les deux Rois en étoient demeurez d'accord. Il étoit prêt à dresser un projet contraire, si
26.27.Decemb. Slingeland ne s'y fût opposé : & sans être touché de tout ce que les Comissaires pouvoient luy dire, il decouvroit tous les jours de plus en plus, combien il étoit mal intentionné pour le Roy. Les Hollandois n'en faisoient pas moins, & l'on en venoit jusqu'à dire des choses plus piquantes & plus dures, que n'eussent pû faire les Danois eux mêmes.

Touchant le second article, les Médiateurs ne voulurent jamais consentir, que le passage du Sund fût défendu aux flotes de guerre étrangeres, à moins qu'on n'en exceptât celles d'Angleterre & de Hollande, & qu'elles pussent y passer quand il leur plairoit. Ils avoüoient bien que les Rois de Suede & de Dannemarc, à cause de la situation de leurs Etats, étoient les maîtres de la mer Baltique, & ils declaroient qu'ils n'y prétendoient aucun droit. Mais ils ne croioient pas qu'on pût leur en défendre l'entrée, sans se liguer par là contre l'Angleterre & la Hollande, & sans violer cette amitié, que les deux Rois sembloient pourtant vouloir affermir par la paix qu'on négocioit. Ils representoient encore, que cette défense ne pouvoit subsister avec la garantie, à laquelle les trois Puissances étoient disposées; qu'en cas de guerre sur la mer Baltique, cette garantie ne sçauroit avoir lieu, si l'entrée de cette mer leur étoit fermée; que s'ils s'emploioient à moyenner la paix avec la Pologne, & que cette couronne vint à la violer, il leur seroit impossible d'assister la Suede; ayant sujet de craindre, quand ils auroient passé le détroit, que les Danois ne les attaquassent, comme infracteurs de l'alliance.

A tout cela les Commissaires de Suede répondirent, qu'une flote de guerre n'étoit point necessaire, pour entrer en qualité d'ami dans la mer Baltique, & qu'ainsi c'étoit sans raison qu'ils demandoient que l'entrée ne leur en fût pas défendüe; que le commerce étant libre, une flote de cette nature étoit inutile pour escorter des vaisseaux marchans, & qu'elle ne pouvoit être que suspecte; que les Anglois & les Hollandois en demandant d'être exceptez de tous les autres, faisoient comprendre assez clairement, qu'ils ne pensoient qu'à être en état d'envahir la Suede & le Dannemarc, quand l'envie leur en prendroit. 1659.

Les Médiateurs insensibles à toutes ces raisons, persisterent dans leur sentiment; & comme il étoit à craindre, qu'ils ne quittassent pas cet article, sans y fourrer quelque chose au préjudice de la Suede, les Commissairés jugerent à propos de l'omettre tout entier. Les premiers souhaitoient aussi, que la cession de Drontheim fût exprimée, & que sur celle de Schonen & de Halland, on exceptât les Isles de Lesoe, d'Anholt & de Saltholm, de peur qu'à l'avenir les Suedois n'y prétendissent. A l'égard des compensations que le Roy attendoit de la Norvege, Sidnei & Hubert declarerent, qu'il s'en flatoit inutilement, & qu'on ne luy accorderoit pas un pouce de terre en ce païs là ni un grain de sable; que quand même le Roy de Dannemarc pourroit s'y résoudre, l'Angleterre & la Hollande ne le souffriroient jamais; qu'ils regardoient ce Roy comme leur pupille, & qu'ils luy vouloient à l'avenir servir de tuteurs; qu'au reste il n'y avoit point là dessus de temperament à attendre, & qu'ils ne vouloient ni ne pouvoient en proposer. Vogelsang ajoûta, que quand on envoieroit dix Ambassadeurs en Hollande, on n'avanceroit pas d'avantage, & que de Wit, ou le Bourguemestre d'Amsterdam courroient risque de la vie, s'ils entreprenoient d'en ouvrir la bouche dans l'assemblée des Etats : sur tout depuis que les Hollandois avoient pris à ferme les droits de ces quartiers de la Norvege. Non content de cela, cet Ambassadeur reprocha aux Commissaires, que depuis que les Suedois étoient maîtres de Drontheim, les droits y montoient si haut, que les vaisseaux Hollandois en avoient été rebutez, & que la pluspart s'en étoient retournez sans charge, ce qui avoit causé tant de chagrin aux Etats, qu'ils s'étoient cru obligez de prendre les résolutions qu'on voyoit.

Sidnei revenant à la charge, disoit d'un ton mocqueur, qu'afin de se rendre

1659. dre maître de Bahus, le Roy avoit pris pour pretexte, de couvrir par là le Westrogothland ; qu'à cette heure il luy faloit Aggerhus, pour mettre Bahus à couvert ; qu'apres cela, il auroit besoin de Stavanger, pour garder Aggerhus : de Bergen, pour conserver Stavanger ; & qu'enfin il ne pourroit se passer de Drontheim, pour garentir Bergen. On sçut même du chevalier de Terlon, que les Anglois & les Hollandois tramoient une ligue, par laquelle ils s'engageoient mutuellement, en cas que la paix ne se fit pas, de venir le printems suivant, avec leurs flotes au Sund, pour s'emparer de ce qu'ils pourroient, & le garder apres en avoir fait le partage.

Ils ne faisoient pas plus de cas des prétentions de la Suede touchant l'affaire de Guinée, que du reste, disant que le Roy du Dannemarc y avoit consenti bien plus par force, que par justice, & pour se défaire du l'armée Suedoise. Ils demandoient encore que l'artillerie fût laissée dans les places à restitüer. Enfin ils ne vouloient point, qu'il renonçat au titre de Roy des Goths, & ils alleguoient, que le Roy d'Angleterre prenoit bien le titre de Roy de France, quoy que depuis long tems il ne possedât plus rien dans ce Royaume.

En vain les Commissaires Suedois leur opposerent toutes les raisons dont ils purent s'aviser, elles furent inutiles, & ils ne daignerent pas même proposer aucun adoucissement. Sidnei fit bien plus. Il barbouilla de ses remarques la marge du projet des Commissaires, & le leur renvoya en cet état : ce que le Roy regarda comme une action tres hardie, & dont il fut fort choqué.

Cet emportement des Mediateurs intimida les Commissaires, qui leur declarerent par écrit, qu'ils céderoient Drontheim, & qu'ils leur remettroient l'instrument de cession du Dannemarc. Démarche d'autant plus mal entendue, que les Mediateurs n'avoient pas acquiescé à la moindre des demandes du Roy, bien loin de s'engager à les faire effectüer. Aussi luy déplut elle infiniment. Et en effet, elle lui lioit les bras, sans lui rien procurer de ce qu'il avoit demandé pour sa sûreté : outre que les Commissaires ne pouvoient ignorer sa volonté sur cet instrument de cession, 1659. puis qu'il leur avoit fait défenses expresses de le rendre. Il fit donc une declaration contraire à la leur, & qui la retractoit, comme ayant été faite contre ses ordres. Il leur ordonna en même tems, de n'en faire plus à l'avenir avec tant de précipitation, & d'attendre qu'ils fussent convenus avec les Mediateurs de la maniere dont on traiteroit. Il leur défendit de souffrir qu'il fût fait aucun changement aux articles déja dressez : voulant qu'on lui renvoyât tout ce qui seroit proposé, parce que l'execution de la chose le regardant plus que personne, il auroit soin, qu'elle ne fût pas reglée negligemment, mais d'une maniere solide, & telle que son honneur & la sûreté de la Suede la démandoient.

Mais il leur recommanda plus que tout le reste, de mettre la derniere main à la garantie, avant que de passer plus loin : & de faire entendre aux Mediateurs, que s'ils ne vouloient pas en venir là, ni suivre, dans le reste de la négociation, un ordre plus convenable, il se croioit au dessus de leur injustice, & n'en faisoit point de cas. Pour leurs railleries & leurs menaces, les Commissaires étoient chargez de les rabbattre fortement, & de dire en face aux Mediateurs, que le Roy ne voudroit pas tenir d'eux un pouce de terre ; qu'il ne relâcheroit rien de son droit, qu'apres avenir obtenu la satisfaction & les assurances qu'il avoit demandées ; & qu'il n'étoit pas en peine de repousser ceux qui entreprendroient de l'attaquer dans les postes qu'il occupoit. Si tout cela n'arrétoit pas les discours picquans des Mediateurs, les Commissaires devoient leur declarer sans détour, que le Roy trouvoit leur conduite incompatible avec leur fonction, & qu'ils n'avoient qu'à dire s'ils vouloient étre amis ou ennemis. Que s'il faloit en venir aux armes, il esperoit de Dieu & du tems, qu'il n'y succomberoit pas, & qu'en ce cas là il rappelleroit ses Commissaires. Ce qu'il ne feroit pas néantmoins, pendant que les Mediateurs paroitroient portez à la paix. Mais s'il y avoit lieu de soupçonner, qu'ils couvassent quelque mauvais dessein, il trouvoit à propos de se retrancher dans les meilleurs postes de Dannemarc, jusqu'à ce

que

1659. que la providence luy fournît une voye favorable, de surmonter toutes ces difficultez. Ainsi vers la fin de l'année, la négociation de la paix de Dannemarc, n'avoit pris encore aucune consistance.

Ce qui s'est passé devant Coppenhague. §. 61. Pendant tout ce tems là, on ne fit rien de mémorable devant Coppenhague, par la voye des armes: principalement durant l'automne, parce que les eaux qui environnoient la ville, empéchoient les sorties des assiegez. Quand les gelées commencent, quantité de soldats Suedois, ne pouvant plus durer, se jetterent dans la ville. Il y étoient encore attirez par des billets, que le Roy de Dannemarc avoit fait répandre aux environs du camp, où il promettoit dix écus à un cavalier qui deserteroit avec son cheval & ses armes: cinq, à un Fantassin, & de leur donner de bons quartiers. Il n'en gagna pourtant, tout au plus, qu'une centaine, presque tous allemans: ce qui fit qu'on éloigne du camp, les corps de cette nation, & qu'on n'y retint que ceux de Suede & de Finlande.

Au mois de Novembre, un gros de cavalerie Danoise sortit de la ville, & surprit un corps de garde Suedois, dont il en prit ou tua soixante. Le mois suivant, vingt des plus determinez se mirent sur une barque, sortirent de nuit de Coppenhague, vinrent descendre à une lieüe de la ville, & se tinrent cachez dans un bois pendant le jour. Ils le quitterent la nuit d'apres, marcherent vers Friderichsbourg, & enleverent de l'écurie du Roy vingt huit chevaux, qu'ils menerent à Coppenhague sans pouvoir en étre empechez par les Suedois qui les poursuivirent. Un Lieutenant qui avoit deserte fit encore une action assez hardie. Il sortit de la ville, & passant à la faveur de la nuit, auprés des Gardes Suedoises, sans en étre vû, il vint jusqu'à Roschild, où ayant surpris & tué les sentinelles, il emmena plus de vingt chevaux à Coppenhague. Tous ces menus brigandages ne décidoient de rien. Mais les Danois, comme c'est assez la coutume de ceux qui ne sont pas faits à de plus grandes victoires, n'en étoient pas moins ravis de joye: & il leur faloit bien quelque chose, pour adoucir un peu l'ennui que souffroit le peuple, de se voir si long tems renfermé dans l'enceinte de ses murailles. En revanche, le Lieutenant Colonel Ascheberg, surprit deux compagnies d'Infanterie, qui passoient de Femeren à Coppenhague, & que la tempéte avoit jettées sur les côtés de Mœne. 1659.

Cojet est envoyé en Hollande. Ses ordres. §. 62. Les Hollandois étant toûjours ceux, qui se montroient les plus contraires aux desseins du Roy, il voulut faire un dernier effort pour les gâgner. Il envoya, pour cet effet, Cojet en Hollande, en qualité d'Ambassadeur, & avec pouvoir de s'addresser aux Etats generaux, à chaque Province en particulier, & sur tout à la ville d'Amsterdam. 27. Août. Ce qui luy faisoit esperer qu'il pourroit avancer par là quelque chose, c'étoit que les Hollandois avoient apris déja par experience, qu'il n'étoit pas aussi aisé de venir à bout de luy, qu'on le leur avoit fait accroire. D'ailleurs il trouvoit d'autant plus necessaire de se reconcilier avec eux, qu'il n'avoit plus à attendre que de vaines promesses du côté de l'Angleterre. Et même les Anglois avoient assez fait connoître par les derniers projets de la Haye, qu'il ne couroient pas moins de jalousie contre la Suede que les Hollandois: outre qu'ils étoient trop mal assurez chez eux, pour pouvoir inspirer quelque confiance aux autres.

Cojet fut donc chargé, d'employer toutes les voyes imaginables, pour reunir les Hollandois avec le Roy. Mais de peur que cette négociation n'éclatât, avant qu'on sçut quel en pourroit étre l'effet, & que les Anglois n'en prissent ombrage, l'Ambassadeur Suedois devoit prendre pour pretexte, la conclusion du traité d'Elbing avec les Elucidations: & joindre à cela ses plaintes, sur ce que les Danois n'avoient refusé la paix, quelque raisonnables qu'en fussent les conditions, que parce qu'ils se sentoient apuiez de la Hollande; que cette Republique, de concert avec celle d'Angleterre, n'avoit point fait de scrupule, de jetter sur le Roy toute la faute de cette seconde guerre, & d'exiger de luy, sans avoir égard aux dommages qu'il avoit soufferts, & au danger où il se trouvoit, qu'il abandonnât gratuitement ses conquêtes, qu'il se contentât du traité de Roschild, apres toutes les bréches qu'on venoit d'y

1659. faire; enfin que les Hollandois s'étoient vantez plus d'une fois, de le forcer à accepter les conditions, qu'il leur viendroit en tête de luy prescrire.

C'étoient là les motifs que Cojet devoit publier de son Ambassade. Mais il avoit ordre de travailler en secret & adroitement, à gagner Jean de Wit, & tous ceux qui auroient le plus de pouvoir, en leur representant; que c'étoit à contre cœur, & sans y avoir rien contribué de sa part, que le Roy s'étoit vu contraint à porter la guerre en Dannemarc, pendant qu'il étoit occupé à terminer celle de Pologne, dont il avoit lieu de se promettre tant d'avantages & tant de gloire; qu'il avoit beaucoup de douleur, de la mesintelligence qui s'étoit formée entre luy & les Hollandois, de l'amitié desquels il avoit toûjours fait tant de cas; qu'il étoit aisé de voir le tort que cette division avoit fait à la cause commune des protestans, & le bien qui en étoit revenu à la maison d'Aûtriche, qui étoit sur le point de mettre pied sur les côtés de la mer Baltique, & qui pourroit bien s'étendre jusqu'à l'Ocean; que si on luy laissoit une fois prendre racine, il n'y auroit ensuite aucune puissance protestante, qui fût capable de luy faire tête; que le commerce de Hollande souffroit beaucoup de cette guerre, sans qu'on en pût esperer aucun dédommagement du coté de la Suede, & moins encore du Dannemarc, que la longueur de la guerre alloit ruiner de fond en comble: au lieu qu'en se reconciliant avec le Roy, on remettoit en liberté la navigation & le commerce, quand même la paix ne se feroit pas avec le Dannemarc; que la conservation de la Hollande & de la Suede étoit inséparable, & qu'il n'y avoit point de nation, qui pût moins se passer l'une de l'autre que les Hollandois les Suedois; que l'état chancelant de l'Angleterre, pourroit bien donner occasion au Roy d'Ecosse de se remettre sur le trone; qu'alors le Dannemarc, s'il avoit repris ses forces, ne manqueroit pas de pencher pour l'Angleterre, tant à cause des raisons d'état & de famille que pour les sommes immenses que cette couronne devoit à la Hollande, & qu'elle n'auroit jamais l'envie, ou le moyen de luy payer, ce qui venant à la brouiller avec cette Republique, luy feroit rechercher la protection de l'Angleterre; que si ce même Roy étoit retabli dans ses états, par le secours des Espagnols il en seroit bien plus dans leurs interéts, que dans ceux des Hollandois; qu'ils n'avoient pas moins à se défier de la France, que des autres depuis que cette couronne avoit fait la paix avec l'Espagne; & qu'ainsi ils auroient besoin de bons & fidelles amis, entre lesquels, les Suedois étoient ceux en qui ils pourroient prendre le plus de confiance, & dont il leur importoit d'autant plus de favoriser l'accroissement, qu'ils n'en seroient que mieux en état de marcher à leur secours; que le Roy seroit toûjours disposé à leur accorder tout ce qui seroit en son pouvoir, & qu'ils pourroient raisonnablement attendre de luy, pourvu que de leur côté, ils renonçassent aux hostilitez, & en usassent en veritables amis. 1659.

Et comme ils pouvoient répondre, ainsi qu'ils avoient toûjours fait cy devant, que leurs alliances avec le Dannemarc, les avoient obligez de prendre les armes, pour empécher la ruine de cet état, & nullement par animosité contre la Suede: alors Cojet devoit leur répondre, qu'il ne faloit pas que leur alliance avec le Dannemarc, fit tort à celle qu'ils avoient contractée depuis plus long tems avec la Suede, & que le Roy avoit toûjours inviolablement observée; qu'autrement il n'y auroit rien de moins assuré que la Foy publique, si selon que les tems le demanderoient, il étoit permis de renoncer aux anciennes alliances, pour en former autant qu'on voudroit de nouvelles; que de plus les Hollandois avoient déja satisfait à tous les engagemens de leur alliance avec le Dannemarc, dont le Roy abusant de leur secours, n'en étoit devenu que plus intraitable, & plus à charge aux Etats, qu'il obligeroit encore tous les jours à de nouvelles & d'inutiles dépenses; que ses liaisons avec la maison d'Aûtriche, ne luy laissoient pas le pouvoir de faire la paix, & qu'on luy avoit oüi dire quelque fois, quand on luy en avoit fait la proposition, qu'il aimeroit mieux que tout fût renversé sans dessus dessous, que d'entendre à une paix, où l'on ne voudroit pas que ses alliez fussent compris; qu'en effet, quelque mine que l'on fît en Dannemarc, on

n'y

1659. n'y feroit jamais d'humeur, d'entretenir la paix de bonne foy avec la Suede,& que comme on ne s'y résoudroit que par force, aussi profiteroit on infailliblement de la premieré occasion de la rompre ; qu'ainsi la Suede, au lieu de pouvoir veiller au bien public, seroit toujours en alarme, si l'on ne mettoit un tel frein au Dannemarc, qu'il fût hors d'état de nuire , quelque envie qu'il en eût; qu'il étoit donc visible, que le Roy ne pouvoit se dispenser de s'attacher à ce seul Ennemi, quelques pertes qu'il souffrît ailleurs, jusqu'à ce qu'il se fût accommodé avec tous les autres, que celuy là luy avoit attirez ; qu'il croiroit faire une chose indigne de luy, & dont tout son Royaume luy sauroit mauvais gré avec justice, s'il consentoit à perdre par un traité, des conquétes qui luy avoient couté tant de vaillans hommes & de si grandes sommes d'argent : Et si au lieu de s'en servir pour la continuation de la guerre, comme elles y étoient tres propres, il alloit la porter ailleurs,& s'engager en de plus grandes difficultez , qui le rendroient incapable de servir & la cause commune & ses amis ; que les Hollandois n'avoient retiré que fort peu de fruit de cette guerre, & qu'ils ne pouvoient pas en esperer d'avantage à l'avenir: ayant plutôt à craindre de s'attirer quelque facheux coup,s'ils ne se retiroient en diligence , & pendant qu'ils le pouvoient faire en sûreté & avec honneur: vû sur tout que cette affaire avoit trainé bien plus long tems , qu'ils ne l'avoient cru d'abord.

Apres toutes ces raisons d'équité & de bienséance, l'Ambassadeur Suedois étoit chargé, d'insister principalement sur l'utilité, qui tient lieu de tout aux Hollandois,& de leur faire voir , combien il leur étoit aisé dans la conjoncture présente, d'obtenir à peu de frais, des conditions si avantageuses & si fermes , qu'elles contribueroient beaucoup à l'affermissement de leur République; que pour cela ils n'avoient qu'à se reconcilier avec le Roy , se détacher de ses Ennemis,agir indirectement en sa faveur, s'ils n'ôsoient le faire ouvertement, & traiter avec luy , pour tout ce qui regardoit la Marine & le commerce.

Voicy quels étoient les avantages, que Cojet avoit ordre de leur insinuer adroitement, qui pourroient leur revenir de cette reconciliation. 1659.
1. Que leurs vaisseaux seroient exemts de paier les droits du Sund, aussi bien que de l'un & de l'autre Belt, & qu'apres avoir montré leurs certificats,& falué les deux châteaux, ils ne seroient obligez de contribüer, qu'à ce qui se paioit par mât , pour l'entretien des Fanaux. 2. Que dans les Païs nouvellement conquis de Pomeranie,Livonie & Breme, les vaisseaux Hollandois joüiroient des mêmes privileges; que ceux de Suede sans armes, qui ne paioient que la moitié des droits: ce qui devoit néantmoins s'entendre des marchandises,qu'ils porteroient de Hollande ou qu'ils y apporteroient des Païs susdits,& non de celles qu'ils chargeroient dans quelqu'un des ports de Suede, pour les transporter dans quelque autre de sa dépendance. 3. Que si le Roy retenoit la Prusse,les Hollandois y auroient les mêmes avantages,que les Suedois , à condition pourtant, qu'on y introduiroit les mêmes impôts, qui étoient établis à Riga , afin que la taxe fut égale dans tous les Ports du Roy. 4. Qu'il en seroit ainsi en Norvége, & que les navires Hollandois y seroient sur le même pied que les vaisseaux Suedois sans armes, & qu'on leur accorderoit d'autres privileges , dont il faudroit s'accorder à l'avenir.

Si les Hollandois ne se contentoient pas de ces avantages, Cojet pouvoit en venir jusqu'à leur faire offre, que leurs vaisseaux seroient reçus dans tous les Ports des Suedois, aux mêmes conditions que les vaisseaux Suedois sans armes: bien que le Roy eût mieux aimé leur accorder quelque Païs, que ce privilége. De plus, que le commerce de la poix seroit libre,dés que le terme du monopole seroit expiré; que si le Roy demeuroit maître du Dannemarc, il s'obligeroit à paier tout au plus deux millions d'ecus,pour ce qui étoit aux Hollandois par le Dannemarc, leur engageant pour cet effet Wensyssel, & tels ports d'Islande & de Norvege dont on auroit convenu, ou le Péage de Bergen,afin qu'ils en prissent dequoi se paier de l'interet & du capital;qu'à leur

1659. leur Consideration le Roy n'auroit pas plutôt Coppenhague en son pouvoir, qu'il en feroit fermer le port, afin que les Hollandois demeurant en possession de Nieubourg, & de toute la Fuhnen, pussent plus facilement se rendre maîtres de tout le commerce, dans le Sund & dans le Belt, pendant qu'il n'y auroit aucun port considerable au voisinage.

Mais il étoit à craindre, que les Hollandois, qui ne pouvoient ignorer les mauvais offices, qu'ils avoient rendus à la Suede, ne fissent pas beaucoup de fond, sur toutes ces offres de Cojet, & qu'ils ne les regardassent comme un leurre, dont le Roy se servoit pour les amuser, en attendant l'occasion de se retracter, quand il auroit subjugué le Dannemarc. Pour dissiper ces soupcons, l'Ambassadeur avoit ordre de les assurer que le Roy leur donneroit pour sureté le Comté d'Oldenbourg, d'abord apres la mort du Comte: aussi bien que Glucstad, avec un département suffisant pour l'entretien de la Garnison. Et comme il n'étoit pas encore en possession de ces lieux, il leur remettroit, en attendant, le Fort de Lehe, Stade, & même Nieubourg en Fuhnen, s'ils n'etoient pas contens de ces deux premieres places. Que si tout cela ne leur suffisoit pas, il laissoit à leur choix ou de retenir dés à present toute la Fuhnen, & de luy laisser Lehe, Stade, le Païs d'Oldenbourg & Glucstad demantelé: ou bien de se reserver Oldenbourg & Glucstad, avec la Fuhnen, & de mettre Garnison dans Lehe & dans Stade, jusqu'à ce qu'ils pussent étre mis en possession actuelle de ces lieux là. Enfin pour interesser de Wit dans le succés de la négociation, par un motif particulier, Cojet devoit luy promettre de la part du Roy, de fort belles terres dans la Presqu'Isle de Jutland.

En reconnoissance de tant d'avantages, le Roy démandoit à son tour, que les Hollandois le sécourussent par mer; qu'ils le laissassent traiter à son gré avec le Roy du Dannemarc touchant le reste du Païs, ou avec le Duc de Gottorp; que le tribut qu'ils prenoient sur les Marchandises de la mer Baltique, sous couleur de purger la mer de pirates, fut aboli; qu'ils rendissent la nouvelle Suede, avec tous ses droits; qu'ils rachetassent en argent l'action intentée par la Compagnie de Guinée. Et s'ils acceptoient ces conditions, il faloit que Cojet, pour s'assurer qu'elles seroient accomplies, mît tout en usage, afin d'éporter les Etats à s'unir plus étroitement avec la Suede, sur tout contre l'Angleterre, qui ne voioit pas de bon œil, que les Provinces unies se rendissent si puissantes. 1659.

L'Electeur de Brandebourg avoit ses partisans en Hollande, qui étoitent capables de traverser la négociation de Cojet. Pour les apaiser, le Roy voulut que son Ministre les assurât, qu'il étoit prêt de s'accommoder avec ce Prince, & qu'il ne luy demandoit qu'une mediocre satisfaction. Il ne faisoit toutes ces avances, que pour obtenir qu'ils luy laissassent achever de ruiner le Dannemarc, ou de luy couper de si prés les ailes, qu'il ne fût plus en état d'inquiéter la Suede. Et en cas que son Ambassadeur n'en pût venir là, par la repugnance que les Hollandois auroient à souffrir la ruine du Dannemarc, il devoit faire tous ses efforts, pour obtenir du moins quelques conditions, qui procurassent à la Suede, les assurances qu'Elle souhaitoit d'avoir en consentant à la paix. Ces assurances étoient: que le traité de Roschild fût pleinement exécuté, selon son veritable sens; qu'avant que le Roy fût obligé de retirer ses Troupes, celuy de Dannemarc eût à le dédommager, de toutes les pertes, qu'il luy avoit causées, en Allemagne, en Prusse & ailleurs; qu'il luy cédât toute la Norvége, afin qu'ainsi toute la Scandinavie fût réduite en un seul corps; qu'il n'exigeât plus à l'avenir de droits sur le Sund; qu'il laissât à la Suede pour sa séureté Cronenbourg, avec le Bailliage de son ressort; qu'il remît au pouvoir du Roy toute la flote Danoise, & que la Compagnie de Guinée eût satisfaction. A ces articles principaux, Cojet en devoit ajoûter de moins importans; que le Roy de Dannemarc renonçât au titre de Roy des Goths, comme ne possedant plus rien dans le Royaume de ce nom; qu'il ôtât de ses armes, les trois couronnes, qu'il avoit usurpées non obstant toutes les oppositions de la Suede; qu'il fût permis au Roy de Sue-

1659. Suede, de prendre le titre de Roy de Norvége; que celuy de Dannemarc ne mît point de Troupes Allemandes sur pied, principalement de la Cavalerie, ou s'il le faisoit, que ce ne fût pas au delà de quinze compagnies; qu'il ne fît pas de nouvelles Fortifications, & qu'il ne luy fût permis de conserver que celles qui auroient été faites durant la guerre; qu'il fournît les deux mille hommes de pied, promis par la précédente paix. Que les biens de la Province de Schonen appartenants aux Gentilshommes Danois, qui auroient refusé de rendre hommage à la Suede, fussent confisquez; que les prétentions cédées par la paix de Roschild, demeurassent en leur entier; que le Comté d'Oldenbourg fût joint à la Province de Breme; que le Roy de Dannemarc paîat les frais qu'il faudroit faire, pour retirer les Troupes Suedoises; que ce qui avoit été promis au Duc de Gottorp, fût éfectué, & que l'alternative de la Regence du Holstein, fût abolie, comme ayant toujours servi de pretexte au Roy de Dannemarc, pour supplanter le Duc, & que pour dédommagement on mît Rendsbourg entre les mains du premier. Il y avoit au reste cette différence entre ces conditions du second ordre, & celles du premier, que Cojet ne devoit pas les faire entrer proprement dans le traité qu'il négocioit avec les Provinces unies, mais seulement prendre son tems, de faire voir les raisons, qui portoient le Roy à les exiger.

Sa Négociation avec les Provinces unies. 27. Sept. §. 63. Chargé de ces ordres, Cojet ne put aller les exécuter aussitôt qu'il eût voulu. Le vaisseau de guerre, que les Hollandois avoient fait donner, pour son passage, s'engagea dans les sables d'Anholt avec danger d'y perir. Par bonheur apres y avoir demeuré trois jours, un navire marchand vint à passer, qui prit l'Ambassadeur & quelques uns de sa suite. Et pour le vaisseau le vent s'étant mis au Nord, il en fut dégagé des sables, & conduit heureusement au Sund, avec le reste des Passagers. On le radouba, Cojet s'y remit, & arriva à Amsterdam au mois d'Octobre. *25. Oct.* D'abord il chercha à s'entretenir en particulier avec le Bourguemestre Simon de Horne, qui s'en défendit, de peur de s'attirer la jalousie de ses Collegues, & sur ce que, quand même ils y eussent consenti, les Etâts ne pouvoient que prendre en mauvaise part, qu'il luy eût proposé l'affaire plutôt qu'à eux. Il ne pensa donc plus qu'à se présenter aux Etats. Les Ministres de Dannemarc & de Brandebourg, remuerent ciel & terre, pour les empêcher de luy donner audience, & rappellerent, afin de le rendre plus desagreable, ce qui s'étoit passé depuis peu, entre le Roy & les Ambassadeurs Hollandois & la maniere dure dont il les avoit reçus. Mais quelque résolution que l'on eût pris en Hollande, de traverser les desseins de Charles Gustave, on ne trouvoit pas à propos d'en venir à une rupture ouverte, dont les Confederez auroient retiré tout le fruit. La liberté du commerce étoit la seule chose qu'on se proposoit: & on ne doutoit point qu'il ne fût plus aisé d'y reussir, en laissant le Sund partagé entre la Suede & le Dannemarc, qu'en remettant au premier état cette derniere Couronne, dont on n'avoit pas encore oublié les vexations. Il étoit d'ailleurs contre toute bienséance, de ne vouloir pas recevoir l'Ambassadeur du même Roy, dont on vouloit être médiateur. Cojet *15. Nov.* fut donc reçu dans l'Assemblée des Etats avec les honneurs accoutumez. Le sens du discours qu'il y prononça, revenoit à cecy: que ceux qui avoient tenu le timon en Suede & en Hollande, avoient bien vû tous les avantages que ces deux Etâts pouvoient attendre de leur mutuelle amitié, quand dés le commencement ils avoient jugé à propos, de les unir par une alliance plus étroite, & qu'ils croioient d'autant plus durable, que la bonne intelligence avoit été jusques là si reciproque entre ces deux nations, qu'il ne s'étoit rien passé qui les eût commises ensemble; que cette union avoit ensuite été serrée de tems en tems de nouveaux nœuds, durant les Regnes de Gustave Adolphe & de Christine; que Charles Gustave ne l'avoit jamais violée, & qu'encore que les Alliances précedentes ne dussent pas expirer de plusieurs années, il avoit bien voulu se rendre aux désirs des Hollandois, & en contracter une nouvelle, à des con-

1659. conditions tres avantageuses pour eux; qu'elle n'avoit pas été plutôt conclûe à Elbing, que le Roy en avoit envoyé la ratification en Hollande; mais que certaines gens, qui consultoient moins le bien de l'Etat, que leur passion, & qui trouvoient leur conte à broüiller, avoient fait en sorte, qu'au lieu de la ratification du traité, les provinces unies demandassent l'éclaircissement de quelques uns de ses articles; que quelque absurd que cela fût puisque le traité n'avoit pas encore été ratifié, & qu'on avoit même remercié publiquement les Ambassadeurs Hollandois, pour avoir terminé cette affaire conformément à leurs ordres, le Roy n'avoit pourtant pas laissé d'y consentir, quoy qu'il en revînt un dommage considerable à ses sujets; qu'il n'en avoit pas été mieux paié de sa complaisance, & qu'à la suggestion du Dannemarc, toutes ses offres avoient été rejettées, de sorte qu'il étoit aisé de voir, que ces éclaircissemens n'avoient été qu'un pretexte pour élu-der le traité; qu'en effet la conduite des Hollandois envers le Roy, n'avoit rien qui sentît les amis & les Alliez; qu'en envoiant leur flote à Dantzich, ils avoient rendu la guerre de Pologne bien plus mal aisée à terminer, qu'elle ne l'eût été sans cela; qu'ils avoient soûtenu de tout leur pouvoir le Roy de Dannemarc tout agresseur qu'il étoit, au lieu de secourir le Roy contre luy, comme ils y étoient obligez, pour peu qu'il leur fût resté de respect pour les alliances; que néantmoins le Roy avoit mieux aimé se persuader, que cela s'étoit fait plutôt par les artifices de quelques personnes mal intentionnées, que par aucune deliberation publique; qu'apres la paix de Dannemarc, comme les Danois ne cessoient selon leur ancienne coûtume, de tendre des piéges à la Suede, il avoit encore falu porter la guerre en Zelande; que le Roy avoit instruit les provinces unies des raisons de cette seconde prise d'armes, leur offrant toute sorte de bons offices, & leur renvoiant même plus de cent de leurs vaisseaux, qu'il avoit en son pouvoir; que pour toute réponse la flote de Hollande étoit venüe dans la mer Baltique & sans autre declaration, y avoit exercé ses hostilitez; que les Ambassadeurs Hollandois étant arrivez ensuite, le Roy les avoit reçus en ami: 1659.
mais qu'il avoit bien paru, dés qu'on en étoit venu à traiter, qu'on leur avoit donné de mauvaises impressions des intentions du Roy & de la justice de sa cause, & qu'ils n'avoient pas tout le pouvoir qu'il faloit, pour esperer la paix de leur entremise. Cojet finit en disant, que tout cela n'avoit point causé d'éloignement dans l'esprit du Roy; qu'au contraire il avoit voulu l'envoyer, pour faire mieux connoître ses sentimens aux Etats, & pour ne rien negliger de ce qui pourroit servir à ôter toute mesintelligence; qu'on n'avoit donc qu'à nommer les Commissaires, avec qui il auroit à conferer.

Il s'en étoit tenu à dessein à cette proposition générale, pour tacher de lire dans l'esprit des Hollandois, avant que d'en venir au fond de l'affaire. Mais quoy qu'on fût déja fort lâs en Hollande & de la guerre & des frais qu'il faloit faire pour les flotes, on y vouloit encore attendre le succés que les armes des Confederez auroient en Pomeranie & en Funen. On sollicita même la France & l'Angleterre, de ne plus secourir le Roy, & de rappeller ceux de leurs sujets qui servoient dans son armée. Et l'on ne fit point difficulté dans le tems même que Cojet étoit là de publier un edit, portant ordre à tous les Hollandois, qui étoient au service de la Suede d'en sortir, sur peine de la confiscation de leurs biens. Enfin on garda si peu de mesures, que ceux qui étoient venu prendre Cojet, pour l'accompagner à l'audience, & qui l'avoient reconduit ensuite chez luy, refuserent d'y demeurer à dîner, quand il les en pria, & ne purent s'empêcher de luy parler avec insulte de la descente des Confederez dans l'Isle de Funen.

Beuning fournit aux Etats une nouvelle occasion de gagner du tems, pour voir quel seroit le succés de cette descente, par les plaintes qu'il fit contre Cojet, sur quelques endroits de son discours, dont il croioit avoir lieu d'être choqué. Ils firent donc un decret par lequel ils declarerent, qu'il étoit de la dignité de la Republique, de faire à la proposition de Cojet une réponse, qui montrât le peu de fondement de ses plaintes, & qui en fît retomber toute la faute sur le Roy. Mais

ayant

1659. ayant eu nouvelles bientôt apres, de la défaite des Suedois en Funen, ils eurent encore moins de ménagemens pour luy; voiant sur tout que la France & l'Angleterre n'avoient point de veritable attachement à ses interets, & que le Brandebourg & le Dannemarc, s'opposoient toûjours à ses pretentions de tout leur pouvoir. Ce fut ce qui obligea ceux qui étoient de son côté, de luy conseiler de s'accommoder avec les Hollandois & avec ses autres ennemis quoy qu'il luy en coutât; qu'il n'y avoit point de plus sûre voye de remedier à ses affaires; que les tems venant à changer dans la suite, il ne manqueroit pas d'occasions de se vanger; qu'autrement il étoit à craindre, qu'une resistance trop obstinée, ne le fit succomber à la multitude de ses Ennemis; & que le traité qu'il avoit fait avec les Ambassadeurs Hollandois, étoit pris pour une marque de l'entier épuisement de ses forces.

Touchant la cession de Drontheim en dédommagement de laquelle, le Roy vouloit Aggerhus & les biens de la Noblesse de Schonen, quand Cojet en parla à de Wit, celuy cy luy fit réponse, que les provinces unies n'en seroient pas fachées, souhaitant de tout leur cœur la paix du Nord, & que leurs Ambassadeurs n'avoient point ordre de s'opposer à ce dédommagement, pourvû qu'on y pût faire consentir le Roy de Dannemarc, par la voie de la douceur; que pour luy, il en doutoit fort, puisque ce Roy avoit envoyé principalement ses Ambassadeurs en Hollande, pour solliciter la continuation de la guerre, jusqu'à ce qu'il eût repris Schonen, qu'ils appelloient l'ame du Dannemarc, & dont ils se vantoient, que les Danois se rendroient maîtres sans peine, la Suede n'ayant déja plus assez de forces, pour soûtenir tout le fardeau dont elle se trouvoit chargée; que de forcer le Roy Frideric à cette compensation, ou de luy soustraire le secours jusqu'à ce qu'il-y-eût consenti, outre que c'étoit une chose, que la Hollande ne pouvoit faire avec bien séance, obligée comme elle étoit à ne rien exiger de luy au dela du traité de la Haye, il y avoit encore du danger à l'entreprendre, de peur que l'Angleterre n'en fût choquée; qu'il luy sembloit donc, que le plus sûr étoit pour le Roy, de ne se mettre plus tant en peine de Drontheim ni de l'équivalent, puis qu'aussi bien, cette cession se trouveroit assez compensée par d'autres provinces, qu'il possederoit en sûreté, sous la garantie des trois Puissances. 1659.

Tout cela faisoit assez voir, l'éloignement extrême où l'on étoit en Hollande d'écouter les propositions de Cojet. D'un autre côté Otton Krage, Gosche & Bucwald, que le Roy de Dannemarc y avoit envoyez, pour traverser cette négociation, n'avancerent pas d'avantage. Ils demandoient entre autres choses, qu'on n'eût plus d égard à la paix de Roschild, ni au projet de la Haye, & qu'on ne cessât de faire la guerre aux Suedois, qu'ils n'eussent rendu le Païs de Schonen; que si l'on faisoit la paix, tous les Confederez y fussent compris; qu'on levât six mille hommes de recrües pour les troupes auxiliaires de Hollande; que cette Republique fit toucher au Roy de Dannemarc vingt quatre mille écus par mois, & luy laissât trente navires de guerre, pour s'en servir à sa volonté. Ils avoient ordre d'offrir en gage les places de Drontheim, Malmoe & Landscron, quand les Danois les auroient reprises ou Glucstad. Mais ils eurent là dessus les Anglois en tête, qui ne vouloient pas que Hollandois s'ancrassent au Sund, ou sur l'Elbe. Ils pouvoient bien voir d'ailleurs, qu'il y avoit de la contradiction, à vouloir être remis tout seuls en possession de l'entrée de la mer Baltique, apres avoir auparavant suscité les Hollandois à la Suede, principalement pour empêcher que cette Couronne ne fût seule maîtresse de cette mer.

Au reste apres bien des délais, on fit réponse par écrit à la proposition de Cojet. Le sens en étoit: Qu'il pourroit sembler à la verité hors de saison, de rappeller le souvenir des vieilles injures, lors qu'il ne s'agissoit que de renouveller l'amitié: mais que Cojet ayant parlé du passé, comme si la Hollande eût violé les traitez, & que la Suede seule les eût religieusement observez, on avoit cru ne pouvoir se dispenser, pour l'honneur de la Republique, de faire voir que cette Couronne n'en avoit pas toûjours gardé les conditions à leur égard; qu'on n'avoit qu'à se souvenir, que pendant

la guer-

1659. la guerre des provinces unies avec l'Angleterre, la Reine Christine non contente de leur refuser le secours, qu'ils avoient droit d'attendre de son alliance, avoit empêché le transport des canons que les Hollandois avoient fait fondre en Suede, & fait emprisonner quelques marchands, sur de tres frivoles sujets; que Charles Gustave la premiere fois qu'il s'étoit trouvé dans l'assemblée des Etats de son Royaume, avoit fait le denombrement de ses Amis & de ses Alliez, sans dire un mot des Hollandois; que peu apres son avenement à la Couronne, il avoit envoyé Sparr en Hollande, sans ordre de renouveller l'alliance selon la coûtume; que même les Hollandois de leur propre mouvement, l'ayant pressé de le faire, il s'en étoit défendu, sous pretexte de l'alliance, où les provinces unies étoient avec le Dannemarc; que la flote de Suede avoit fait paier aux Hollandois de nouveaux droits; qu'on avoit retenu pendant quelques jours, leurs Ambassadeurs malgré eux à Lauenbourg. Qu'on avoit sollicité l'Electeur de Brandebourg, d'augmenter les droits dans la Prusse; & fait ce qu'on avoit pû, pour detacher le Roy de Dannemarc de leur alliance; qu'ils n'avoient pas cherché à éluder le traité d'Elbing, mais à en obtenir l'elucidation, qui n'étant pas encore expediée, quand les Suedois publioient que le terme des alliances précedentes étoit expiré, ils avoient cru devoir veiller à leurs interêts, en envoyant leur flote & leurs troupes à Dantzich, pour mettre à couvert cette ville, leur amie & leur Alliée, & pour assurer le commerce qu'ils y avoient; qu'ils n'ignoroient pas tout ce que Christine, & Charles Gustave luy même avoient fait, pour les chasser de la mer Baltique; que le Roy de Dannemarc n'ayant pas voulu entrer dans ce complôt, quelque instance que la Suede luy en fît, ce n'étoit pas merveille qu'ils secourussent un si fidelle Allié, dans l'extremité, où il se trouvoit reduit, & qu'ils ne doutoient point, que leur conduite ne fut approuvée de tout le monde. Toutes fois ils protestoient sur la fin, que dés que la paix seroit faite entre les Royaumes du Nord, il ne tiendroit pas à eux, que l'union ne se rétablît aussi entre la Suede & la Hollande.

Les Etats avoient nommé huit Commissaires, pour conferer avec Cojet; mais ils ne voulurent jamais entrer en matiere, ni entendre aucun traité, renvoiant toûjours les choses aux Ambassadeurs Hollandois qui étoient en Dannemarc. Et la mort du Roy, qui survint peu de tems apres, fit penser à prendre d'autres mesures. 1659.

Négociations entre la France & la Suede.

§. 64. Cependant quoy que le Roy ne reçut aucun secours effectif de la France, & que cette Couronne le laissat lutter luy seul contre tous ses Ennemis, elle ne cessoit pourtant de faire valoir les services qu'elle croioit luy avoir rendus. Le Cardinal Mazarin disoit hautement, que c'étoit à la sollicitation du Roy de France, que les Anglois avoient envoyé leur flote au Sund sur la fin de l'année précedente, & qu'il n'avoit pû les y porter qu'à force de conditions avantageuses, outre les grandes sommes qu'il avoit falu emploier pour gagner ceux qui pouvoient y contribuer; que ces deux Puissances n'avoient agi à autre fin, que d'empêcher que le Roy de Suede ne succombât à ses Ennemis, & qu'il y avoit lieu d'esperer, que par leur moien, la paix de Roschild seroit exécutée dans tous ses articles, comme on ne doutoit point que le Roy n'y consentît; que l'Ambassadeur de France, qui étoit à Londres, n'avoit pas plustôt appris, que la flote Angloise faisoit voile vers le Sund, qu'il avoit proposé à l'Ambassadeur de Hollande, que les provinces unies se joignissent à la France & à l'Angleterre, pour travailler de concert à la paix du Nord; ajoûtant que l'Electeur de Brandebourg souhaitoit aussi de s'accommoder avec la Suede, pourvû que la France & l'Angleterre luy répondissent, que le Roy ne chercheroit pas un jour à se venger du passé; que la Pologne ne seroit pas moins disposée à accepter la paix à de justes conditions, comme le Roy luy même y devoit étre porté, s'il en vouloit croire les conseils de la France; & qu'ainsi pour tous ennemis, il ne luy resteroit que l'Empereur.

Mais quoy que le Cardinal en pût dire, & quelques protestations que l'on fît en France, de ne rien negliger pour le maintien inviolable de la paix d'Allemagne, on ne voioit pourtant pas sans quelque soupçon l'amitié

1659. qu'il y avoit entre les Anglois & le Roy, craignant qu'elle n'aboutit à une alliance plus étroite, pour partager entre eux tout le Dannemarc, & pour attirer ensuite les Hollandois à leur parti: auquel cas, ces trois puissances unies ensemble, l'eussent emporté sur les Catholiques.

Biörnclou envoyé en France. 9. Août.

§. 65. Mais quand le Roy vit, qu'il ne pouvoit plus conter sur les Anglois mêmes, & que d'un autre côté les Hollandois continüoient à l'insulter sans ménagement, il crut devoir faire partir Biörnclou, de Francfort, où il avoit été jusqu'alors, & l'envoier en France, pour engager plus fortement cette Couronne dans ses interéts. Les instructions dont il fut chargé, étoient de representer l'état present de l'Allemagne, le peu de cas que faisoit la maison d'Aûtriche, de la paix de Munster, tous les complots qu'elle avoit tramez d'abord aprés la conclusion de cette paix, aussi bien que depuis la guerre de Pologne & de Dannemarc, & que non contente d'avoir traversé sous main & hors de l'Empire les desseins du Roy, elle l'attaquoit ouvertement dans l'Empire même.

Apres quoy Biörnclou étant arrivé à l'état, où les affaires se trouvoient en Dannemarc, il devoit montrer le danger qu'il y auroit pour le Roy, & combien il seroit incapable dans la suite de travailler au bien public, s'il étoit obligé de sortir de ce Royaume, apres une paix particuliere, & avant que d'avoir traite avec les autres Ennemis, que cette guerre luy avoient attirez: ne luy étant pas possible, ni de partager ses forces, ni d'aller les emploier ailleurs, pendant qu'il seroit luy seul contre tant d'autres.

Biörnclou étoit encore chargé de savoir du Cardinal Mazarin, quelles mesures prendroit la France, dans la confusion & le desordre où étoit l'Empire, & pour reprimer l'insolence de la maison d'Austriche: faisant voir que l'interét propre de cette Couronne, autant que le salut de toute l'Europe, l'obligeoit à maintenir la paix d'Allemagne, dont elle étoit garante, & à l'établissement de laquelle, elle avoit eu tant de part. Et comme apres la conclusion de la paix avec l'Espagne, la France ne pouvoit se dispenser, de casser beaucoup de troupes, Biörnclou devoit demander quelques milliers de soldats, & tacher en même tems d'obtenir du Roy de France l'argent necessaire pour leur entretien. Que s'il remarquoit que ce Roy y fût porté, il n'avoit qu'à conclurre l'alliance sur le pied de la précedente. Mais si cette proposition d'alliance n'étoit pas goûtée, il faloit faire en sorte, que la France accordât du moins un secours d'argent, & qu'elle empéchât qu'on n'attaquât le Roy dans la Province de Breme, comme elle pouvoit le faire aisément en vertu du traité du Rhin. Il devoit encore faire son possible, pour porter cette Couronne à apuier Cojet en Hollande, & à détacher les Hollandois du Dannemarc, ou, si elle ne pouvoit en venir là, à donner retraite dans ses ports, aux Armateurs Suedois. Et parce qu'elle pouvoit se reserver quelques avantages en Dannemarc, Biörnclou avoit ordre de luy promettre tous ceux qui s'accorderoient avec la raison & le bien public.

Au reste quoy que la France se fût engagée, à maintenir inviolablement la paix de Munster, & à faire irruption en Alsace & en Soüabe, pour obliger l'Empereur à la diversion, il étoit à craindre que l'execution de cette promesse ne tirât trop en longueur. C'est pour quoy Biörnclou fut chargé, d'insister plutôt sur un secours de trois mille hommes, & sur l'argent comptant, dont la Suede ne pouvoit se passer pour de nouvelles levées. Il devoit enfin faire en sorte, qu'à la sollicitation de la France, le Duc de Neubourg se declarât contre l'Electeur de Brandebourg.

Ce qu'il y fait.

§. 66. Biörnclou se rendit donc à la Cour de France. Il trouva le Roy assez disposé à favoriser la Suede, comme il le fit voir par les ordres qu'il envoya d'abord à ses ministres en Hollande & en Pologne, & par la déclaration qu'il fit faire de sa part aux états de l'Empire, de la résolution où il étoit, de garantir, à quelque prix que ce fût, la paix de Vestphalie à la Suede. De plus dans la paix faite entre la France & l'Espagne, ces deux Couronnes avoient convenu de moyenner celle du Nord. Pour cet effet on envoya Colbert de Croissy à Vienne, avec ordre d'exhorter l'Empereur à

 la paix,

1659. la paix, ou de le préparer, en cas de refus, à la guerre avec la France, l'assurant qu'elle avoit quarante mille hommes, tout prêts à marcher au secours de la Suede. Mais comme Leopold, par le conseil de Pegneranda, n'avoit pas donné avis au Roy de France, de son avenement à la Couronne Imperiale, & qu'à cause de cela, ce dernier ne vouloit avoir aucun commerce avec luy, ni l'honnorer du nom d'Empereur, Colbert fut chargé de s'adresser à de Fuentes Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Vienne. C'est à ce ministre de la France, qu'on croit que la Suede fut principalement redevable de la paix qu'elle obtint apres la mort de Charles Gustave. Aussi, quand il eût envoyé sa relation à Lionne, celuy cy dit à Biörnclou, qu'il luy mettoit *six paix* en main : comme en effet la Suede avoit alors autant d'Ennemis sur les bras ; l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg, le Roy de Pologne, le grand Duc de Moscovie, le Roy de Dannemarc, & les Provinces Unies des païs bas.

Non content de cela, le Roy de France trouvoit raisonnable, que le Roy de Suede fût dédommagé de la cession de Drontheim, & qu'il en reçût l'équivalent. Toutefois de Thou n'agissoit pas à la Haye avec la vigueur que les affaires demandoient. Il portoit si loin ses caresses, que les Hollandois n'en devenoient que plus fiers. Ils eurent même l'adresse de luy faire accroire, que ce n'étoit point le Roy son maître, mais l'Ambassadeur de Suede, qui insistoit sur l'équivalent de Drontheim.

Quelque favorable néantmoins que la France fût à la Suede, on souhaitoit, que touchant le secours de troupes, la derniere se donnât patience, jusqu'à ce que les desseins de l'Empereur eussent éclaté. Qu'en tout cas, il y avoit déja huit mille hommes prêts à secourir Breme & Vismar, si l'on venoit à les attaquer : & qu'il ne faloit prendre les armes, qu'apres avoir tenté inutilement toutes les voyes de la douceur. Ce n'étoit point une défaite. La France se tenoit effectivement en état, depuis la paix avec l'Espagne, de faire tête à l'Electeur de Brandebourg & à l'Empereur, si au lieu de s'accommoder avec les Suedois, ils se mettoient en devoir 1659.
de les chasser d'Allemagne. L'Espagne, qui craignoit d'être replongée par là, dans la guerre d'où elle venoit de se tirer, agissoit auprés de l'Empereur, pour le porter à la paix : & l'on n'avoit point d'égard aux oppositions de l'Electeur de Brandebourg, qui ne pensoit qu'à se rendre maître de la Pomeranie.

Peu de tems apres, sur la nouvelle de la mort de Charles Gustave, le Roy de France donna ordre à tous ses ministres, de soûtenir encore, avec plus de force qu'auparavant, les interéts de la Suede, apres la perte qu'elle venoit de faire d'un si grand Roy, au fils duquel il étoit résolu de faire voir, combien il avoit été ami du pere. En même tems il fit exhorter les Etats de Suede, à ne montrer pas moins de fermeté en cette occasion, qu'ils n'en avoient eu apres la mort de Gustave Adolfe. D'un autre côté, il menaça de Thou de le rappeller, s'il continuoit à se conduire avec cette mollesse, dont Cojet s'étoit déja plaint. Cet Ambassadeur commença dont à parler plus haut en Hollande, où l'on cessa d'insister sur le rétablissement de la paix de Brœmsbroo, qu'on pressoit en Dannemarc.

La nouvelle de la mort du Roy étant aussi venüe à Vienne, ni produisit pas les mêmes effets qu'à la Cour de France. Le conseil de l'Empereur ne fut plus si disposé à la paix. Mais les soins de Colbert, qui se trouva soûtenu des Electeurs de Mayence & de Cologne, ramenerent les esprits, & l'Empereur fit de nouveau sa declaration, qu'il consentoit à la paix, en laissant à la Suede les droits & les terres qu'elle avoit en Allemagne. Il ne se fut plustôt ainsi expliqué, que Colbert alla à Dantzic, pour hâter la conclusion du traité avec la Pologne. On y travailloit lors qu'on aprit que les Hollandois avoient pris quelques vaisseaux Suedois. Le Roy de France écrivit tres fortement là dessus, blama cet attentat, menaça ceux qui l'avoient commis, & protesta qu'il n'abandonneroit jamais la Suede. De Thou parla publiquement sur le même ton, suivant les ordres qu'il en avoit. Mais en particulier il disoit à ses amis, que les lettres que le Roy lui écrivit, étoient arrachées au Roy son maître,


Pagus Newenkirchen
Inundation
Stagnum
Castra Confoederatorum
Delineatio Oppidi
GRIJPSWALDÆ
In Pommerania, uti ea d. 20 Septemb. ab Electore Brandeburgico una cum Cæsareis et alijs Fœderatis oppugnata fuit, incendio intus excitato et capta exterior: munitione, hostesque iterum non sine strage depulsi sunt; post d: 5. Octobr: subito à ßulto apud portam Steinbeckeranam incaßum Cintata.
Anno 1659.
a. S. Nicolai
b. S. Mariæ
c. S. Jacobi
Templum.
d. Curia.
e. Cœnobium fransiscanor:
f. Collegium
g. Molanum
h. Lavionum
i. Singuis
K. Steinbecensis
porta.
l. Cæsarorum aßultis.
m. Brandeburgicorum aßultus. d 28 Sept:
n. Locus insolandis linsis telis Palude circumdatis.
o. Oppugnatio operis Cornuti
p. Brandeburgica mortara hic 6. Octob:
q. Platea dicta knoop straße magnam partem in censa
r. Turris ubi pulvis aßervabatur ignitis globis acciter verberata
s. Via et lapidibus stratis agger Stralsundam versus
t. Prata humida et palu
v. federatorum castra
Willem Swidde. Sculp: Holmiæ A° 1683.

K.104


DEMMINVM
á fœderatorum Cæsareanorum, et Brandenburgentium Exercitibus d. 15. Octob. A. 1659. obseßum, et 4. Nouemb. deditione captum.
A. Acceßus Cæsareanor.
B. Duo Cæsar. suggest. singuli 6. torment instructi.
C. Cæsar. foveæ, et Mortaria.
D. Accessus Brandeburgensium et duo suggest. singuli 6. torment. ut et mortaria.
E. Propug. in monte monialiū.
F. Fœderatorum Castellum ad Angustias aditus.
G. Castra Cæsareanorum.
H. Brandenburgicor. Castra.
I. Machinæ bellicæ et reliqua ad rem tormentar. pertinentia.
K. Tormenta fœderator. in veteri castro Demin.
L. Reductus Suecorum der Meienkrebs.
M. Tribun. Iosephi Stationes ac suggestus quorū singuli 6. Torment. erant
N. Reductus Fœderatorum, et 400. Equites ibidem excubias agentes.
O. Castrum dirutum Demin.
P. Pagus Vorwerk.
Q. Mons patibularis.
R. Prata, et campi Vliginosi.
S. Porta Vaccina.
T. Porta fœminarum.
V. Porta Calisiensis.
W. Porta Holsatica.
X. Porta Mentzeriana.
Y. Porta Piscatoria.
Z. Porta nona.
Perticæ Rhinlandicæ.
Agri Satiui editiores
PEENE FLVUIVS
PEENE FLV.
Via Loitzium versus
Via Anclamensis
Via Stralsund
Via ad Malchin

N. 105


Delineatio Obsidionis Urbis
STETINI
in Pomerania à Cesareanis et Confoederatis
incœptæ d. Septemb. et derelictæ d. . . . .
Novemb. Anni 1659.
E. I. D. B. delineav.
Prata Uliginosa
Prata Paludinosa
Paludes
Duntz Fluvius
Parnitz Flu
Silber wiese
PLUVIUS
NOTULARUM EXPLICATIO.
A. Arx Regia.
B. Templum S.æ Mariæ.
C. Templ. S. Iacobi.
D. Templ. S. Nicolai.
E. Templ. S. Spiritus.
F. Templ. S. Gertrudæ.
G. Templ. S. Petri.
H. Porta vulgo Uxoria.
I. Porta vulgo Molaria.
K. Porta Passaviensis.
L. Porta S. Spiritus.
M. Castellum vulgo stellatum.
N. Cæsareanum Castra.
O. Cæsareanor. accessus, et Suggestus Torment.
P. Castra Brandenburgensium.
Q. Accessus et suggestus tormentar. Brandenburg.
R. Forum Equarium.
S. Forum fœnariū et Curia.
T. Forū. Piscarium.

N. 126.

1659. maître, par les sollicitations importunes de Biörnclou, & qu'il étoit obligé d'en user ainsi en aparence; que la verité étoit néantmoins, que ni le Roy, ni le Cardinal Mazarin, ne souhaitoient point l'accroissement de la Suede.

Biörnclou fut informé de ces discours, & s'en plaignit. De Thou reçut donc de nouvelles lettres, où on luy faisoit de severes reprimandes. Mais il en montroit d'autres du Cardinal qui luy disoit de ne se point mettre en peine de ce qu'on luy avoit écrit, sur la froideur avec laquelle il avoit pris les interéts de la Suede; qu'il ne luy en arriveroit point de mal, & que les Suedois étoient des gens insatiables. Il n'y avoit là rien qui ne fût conforme au genie de Mazarin. Toutefois il n'étoit pas constant que ces lettres fussent veritablement de luy, & il y avoit beaucoup d'apparence, que c'étoit de Thou qui les avoit supposées.

Irruption des Imperiaux en Pomeranie.

Voiez cy dessus les paragr. IX. & X.

§. 67. Nous avons vu cy dessus le peu de succes qu'avoit eu la premiere tentative, que les confederez avoient faite sur l'Isle de Funen. L'Empereur en ayant reçu la nouvelle, & ne contant pas trop d'ailleurs sur la flote de Hollande, crut que pour obliger le Roy à quitter le Dannemarc, il ne pouvoit mieux s'y prendre, qu'en faisant luy même irruption en Pomeranie. Et ce qui le confirma dans cette résolution, c'est qu'il jugeoit qu'il seroit impossible de prendre Funen, si l'on n'affoiblissoit par cette diversion les Suedois qui la tenoient. C'étoit pourtant une infraction manifeste de la paix de Vestphalie, Pour la colorer, l'Empereur fit courir le bruit, que la Regence de Glucstad avoit imploré son secours contre les hostilitez des Suedois, quoy qu'elle eût refusé la neutralité, qui luy avoit été offerte. Il écrivit aussi à l'Electeur de Mayence & aux autres Etats de l'Empire; que le Roy n'avoit pas voulu faire la paix avec la Pologne; & que pour luy, s'il faisoit entrer ses troupes en Pomeranie, ce n'étoit point dans la vüe de s'y emparer d'aucune place, mais uniquement d'obliger le Roy à la paix. Celuy cy ayant eu communication de ces lettres, par le moyen de l'Electeur Palatin, il y fit une solide & longue réponse. L'Empereur se plaignoit encore, avec aussi peu de fondement, qu'on avoit deliberé de l'exclurre du traité avec le Dannemarc, puis qu'il ne pouvoit ignorer, que les projets de la Haye, sur quoy ce traité étoit fondé, n'avoient jamais été approuvez du Roy. Cependant comme si ces mauvais pretextes eussent suffi, & que son entreprise eût été formée au nom de l'Empire, il faisoit marcher ses troupes sous le nom d'Armée de l'Empire, meditant déja de declarer Ennemi de l'Empire le Roy de Suede, & de traiter en proscrits tous ceux qui contre ses ordres continueroient à servir dans les troupes Suedoises.

Les confederez sortirent donc du Jutland & du Holstein, où ils ne laisserent que quatre Regimens d'Aûtriche, autant de Brandebourg, & un corps de Polonois, le tout sous le commandement de Quast. Ils exercerent leurs hostilitez, en chemin faisant, sur les environs de Wismar, & sur Newkloster: ce qui obligea le Roy, qui jusqu'alors n'avoit pas voulu, que Marderfeld Gouverneur de la ville entreprît rien contre les confederez, à luy donner ordre de leur faire tout le mal qu'il pourroit.

Mais l'Empereur non content de faire venir ses troupes du Holstein, avoit mis sur pied une nouvelle armée en Silesie, sous le commandement de des Souches, avec ordre de traverser la Pomeranie Ducale, pour faire irruption dans la Suedoise. Le chateau de Wildenbruc, où il n'y avoit que trente homme en garnison, ne fut pas plustot attaqué qu'il se rendit. Il n'y avoit point de garnison dans Greiffenhague. Les habitans en ouvrirent donc les portes d'eux mêmes aux Imperiaux, qui ne laisserent pas, apres avoir pillé les villages d'alentour, d'en faire autant à la ville, où même le feu ayant pris, par l'imprudence des soldats, elle fut réduite en cendres. Le fort voisin, que cent cinquante Fantassins défendoient, sous le commandement d'un Major, resista d'abord vigoureusement; mais à mesure que les Imperiaux aprochoient, il se relacha & se rendit. *8. Août.*

De là les Ennemis marcherent vers Dam, & prirent par composition le fort du Peage qui en est proche, & dont la garnison composée de seize

1659. Fantaſſins & d'un Lieutenant, ſe reſerva la liberté de ſe retirer à Stetin. La ville fit plus de reſiſtance. Le Colonel Courtieres, François de nation, la défendit avec beaucoup de vigueur,
14. Août. & repouſſa durant quatre heures les aſſauts des Ennemis, dont il tailla quelques compagnies en pieces. Des Souches voyant ſa réſolution, voulut eſſaier ſi la douceur luy reüſſiroit mieux que la force. Il luy écrivit pour l'exhorter à ſe rendre, tant par les conditions honnêtes qu'il luy offroit, que par le danger qu'il couroit en les rejettant. Pour toute réponſe les
22. Août. aſſiegez firent une ſortie à l'entrée de la nuit, tuerent grand nombre d'Ennemis, & emmenerent priſonnier un
5. Sept. Lieutenant Colonel. Quelques jours apres, les aſſiegeans étant revenus encore à l'aſſaut, ils furent repouſſez de nouveau, avec perte de quantité de leurs gens. Mais enfin la place ſe ſentant fort preſſée, & voyant bien qu'elle ne pouvoit plus tenir, elle ſe rendit à ces conditions icy : que les Suedois & les Finlandois ſeroient conduits à Anclam, & que le reſte, tant Allemans, que Polonois & Danois, qui faiſoient en tout deux cens quatre vingts dix hommes, paſſeroient dans l'armée Imperiale.

Pendant que des Souches étoit devant Dam, un corps d'Imperiaux, ſous la conduite du General Major Starenberg, avoient emporté Camin, & le fort du Divenow, & s'étant jettez dans l'Isle de Wollin, ils avoient obligé le Colonel Wolframsdorf de ſe retirer avec ſa cavalerie dans la ville de même nom. Sur le bruit que les Ennemis aprochoient, Brun Gouverneur de Wollin fit mettre le feu au Fauxbourg ; mais comme le vent ſouffloit vers la ville, une grande partie en fut brûlée, avec le château, & les proviſions de guerre & de bouche. Les Ennemis furent néantmoins repouſſez d'abord avec perte de leur côté, dans les premiers aſſauts qu'ils donnerent au plus fort de l'incendie, & quoy que le Gouverneur eût été tué
27. Sept. au premier choq. Mais enfin ils emporterent la place, & tous ceux qui échaperent à leur premiere ardeur, furent faits priſonniers, au nombre de quatre cens cavaliers, huit cens fantaſſins, & quantité d'Officiers.

Mais revenons à des Souches. 1659.
Apres la priſe de Dam, il paſſa l'Oder & alla mettre le ſiege devant Stetin, où Paul Wirtz s'étoit jetté, apres ſon expédition de Pruſſe, avec deux mille cinq cens hommes de pied, tous vieilles troupes, & avoit même porté les habitans à ſe mettre ſous les armes. Nous verrons bientôt quel fut le ſuccés de ce ſiege. Sur toutes ces entrefaites, l'armée des alliez étoit partie du Holſtein, & s'étoit d'abord arrêtée au fort de Varnemunde, qu'elle n'avoit point eu de peine à prendre. Bientôt apres, elle ſe trouva ſur les frontieres de la Pomeranie. Muller y étoit bien avec un corps de cavalerie : mais manquant d'infanterie, il ne put empécher, que le fort de Tribſes ne ſe rendît aux Ennemis, apres une défenſe d'une heure & demie, que firent trente hommes qu'il y avoit dedans, avec fort peu de perte du côté des alliez. Enſuite Spork prit Clempenoa & Loïtz : & en même tems la garniſon Suedoiſe de Damgard en ſortit, y laiſſa le canon & ſe retira à Stralſunde. Ceux de Brandebourg tournerent du côté de Greifswalde, ne doutant point de la facilité qu'ils auroient à s'en rendre maîtres. Ils l'attaquerent donc durant la nuit : mais ils furent repouſſez avec dommage, par le Lieutenant General 23. Oct.
Muller, qui commandoit dans la ville. Toutefois les habitans étonnez de cet aſſaut abandonnerent les ramparts, & s'étant retirez dans leurs maiſons, ils écrivirent à l'Electeur, pour le prier de ſauver la ville du feu, & pour l'aſſurer qu'ils ne luy feroient point de reſiſtance, réſolus à recevoir pour maître celuy que la fortune favoriſeroit. L'Electeur s'étoit detourné vers Demmin, & il avoit déja fait deux lieues, quand leur lettre luy fut rendüe.

Mais comme celuy qui en étoit chargé, l'aſſura en même tems que la ville étoit fort mal fortifiée du côté du marais, par où elle regarde vers Stralſunde, il revint ſur ſes pas pendant la nuit. Muller, qui fut averti de la marche & de ſon deſſein, ſe retrancha a la hâte de ce côté là, & ſe mit en état de luy faire tête. Il le fit, & quand les troupes de Brandebourg voulurent venir de grand matin à l'aſſaut,

1659. l'assaut, celles furent vivement repoussées, & ces deux tentatives coûterent plus de mille hommes à l'Electeur. Ainsi les Alliez furent contraints de se retirer de Greifswalde. Les efforts reüssirent mieux devant Demmin. Tout ce que l'adresse des Assiegeans peut mettre en usage, fut employé par le Comte Sparr. La resistance des Assiegez, commandez par le Colonel de Vick, ne pouvoit aller plus loin qu'elle alla. Ils ne parlerent de capituler, qu'apres un mois de siege, & lors qu'ils virent que l'Ennemi étoit attaché au rempart à la faveur d'une Galerie pratiquée à travers le fossé: même ce ne fut qu'à des conditions honnêtes qu'ils se rendirent.

15. Oct.

Cependant les Troupes de Brandebourg pressoient Stetin, où l'on paroissoit toujours bien résolu à se défendre. D'abord le Comte de Dona les avoit sollicitez de la part de l'Electeur, à se rendre sans se faire battre. Mais le Trompette, qu'il chargea de ses lettres, fut mal reçu. Les habitans y firent une réponse brusque, & le Gouverneur n'y en fit point. Ainsi de part & d'autre on se prepara à la force ouverte. Les Assiegez firent de frequentes sorties, tantôt avec perte, comme c'est assez l'ordinaire.

Christian Albert.

Ils commencerent pourtant à se trouver incommodez des aproches des Assiegeans, qui s'étant rendus maîtres d'un ouvrage détaché, en étoient mieux en état d'aller à l'assaut, & d'avancer leurs travaux jusqu'au rempart, qu'ils avoient commencé déja de miner non sans perte de beaucoup des leurs. Mais l'arrivée de Wrangel rétablit les affaires dans la ville. Le Roy l'avoit fait partir de Fuhnen avec un puissant renfort, pour venir secourir la Pomeranie. Ce Général ne fut pas plutôt arrivé à Stralsunde, qu'il marcha vers Wolgast, d'où il fit passer Arendson dans l'Isle d'Usedom, pour en chasser les Ennemis: ce qui fut executé sans peine, apres qu'on eut emporté dans demie heure un fort gardé par deux cens Brandebourgeois. Sans perdre tems on mit sur l'Oder mille chevaux & six cens hommes de pied, qui furent tous conduits à Stetin sans obstacle, les Ennemis n'ayant pris aucune précaution, pour empêcher la communication par la riviere: ce qui leur fut d'un grand préjudice. Wrangel luy même entra aussi dans la Place; mais il n'y demeura qu'autant qu'il fut necessaire, pour l'examiner & pour encourager les habitans.

21. Oct.

Wirtz animé par ce renfort, ne pensa qu'à faire de nouvelles sorties. Il prit son tems que les Ennemis sans se défier de rien, celebroient à leur aise la S. Martin, & ne songeoient qu'à manger leurs oyes: & se jettant sur leurs travaux, les ruina, nettoya la Tranchée, encloüa leur canon, & profitant de l'occasion, entra dans le camp des Imperiaux, y mit le desordre, & n'en fut pas demeuré là, s'il n'eût eu son cheval tué sous luy, & s'il n'eût vû les Ennemis accourir de toutes parts. Il se retira donc, avec perte de soixante dix des siens, apres en avoir tué ou pris plus de trois cens aux Ennemis.

2. Novem.

Le lendemain il fit faire une autre sortie sous la conduite du Lieutenant Colonel Schwerin. Plus de vingt barques pleines de monde monterent l'Oder jusqu'à Curau, où ceux de Brandebourg avoient un de leurs Magazins. Les Suedois prirent d'assaut le fort qui en étoit proche, & qui n'étoit défendu que par vingt hommes de pied. Apres quoy ils enleverent quinze tonneaux de poudre, jetterent une partie des vivres dans l'eau, embarquerent l'autre, & s'en retournerent chargez de butin. Ainsi les Alliez, apres six semaines de siege, furent obligez de le lever, sans avoir même fait de dommage considerable à la ville par leur artillerie, au lieu qu'il leur en coûta beaucoup de monde. Ils mirent ensuite Garnison à Cammin, Wollin, Dam, & Demmin, & allerent prendre leurs quartiers d'hyver.

3. Nov.

4. Nov.

Le Roy porte en vain ses plaintes aux Etats de l'Empire.

§. 68. Le Roy se plaignit fortement à tous les Etats de l'Empire, de ce que l'Empereur avoit ainsi violé la paix, & l'étoit venu attaquer en Allemagne. Mais ses plaintes furent sans effet, aussi bien que la demande qu'il leur fit de le secourir, comme ils y étoient obligez par la garantie. Personne n'osa s'opposer à l'Empereur, & chacun regarda les malheurs de la Suede, comme ne le

1659. touchant point. Il n'y avoit pas plus de fonds à faire sur l'alliance du Rhin. L'Eveque de Munster qui avoit voulu en savoir le but, pour s'y ranger en aparence, avoit ensuite tout decouvert à l'Empereur. Celuy de Treves s'en étoit aussi détaché, tant il est vray, qu'on ne sauroit prendre aucune confiance en tous ces Traitez, où il entre un si grand nombre de gens. Les Ducs de Lunebourg avoient aussi assuré l'Electeur de Brandebourg, que s'il ne touchoit pas aux Pays du Roy dans la Westphalie & la Basse Saxe, ils feroient en sorte qu'on épargnât reciproquement les terres de cet Electeur en ces Pays là. Le Roy trouvoit bien qu'il y avoit de l'injustice à l'empêcher de faire diversion de ses Ennemis. Mais d'un autre côté il regardoit comme un avantage, que ces Provinces fussent exemtes des malheurs de la guerre, ne pouvant y rien entreprendre, qu'il ne fût assuré du secours qu'il attendoit de la France. Et comme cette couronne en faisoit aussi esperer au Duc de Neubourg, le Roy voulut attendre que ce Duc en eût de bonnes assurances, & qu'il eût agi contre le Brandebourg avant que de traiter avec luy.

Soins du Roy pour se raccommoder avec l'Electeur de Brandebourg Raisons de la détention du Duc de Courlande.

§. 69. Toute esperance de secours étant donc ôtée au Roy, il ne pensoit qu'à diminüer le nombre de ses Ennemis. Pour cet effet il chargea le Comte de Valdec, qui alloit à Cassel, d'y parler d'accommodement avec l'Electeur de Brandebourg. Il savoit que ce Prince n'en étoit pas éloigné, depuis la vaine tentative des Alliez sur l'Isle de Fuhnen: craignant que si la Suede venoit à faire la paix avec le Dannemarc, & qu'il n'y fût pas compris, ses Païs ne fussent le Theatre de la guerre, que ceux d'Aûtriche avoient excitée. D'ailleurs il ne voyoit pas, que son union avec l'Empereur pût durer long tems, apres l'invasion que celuy cy avoit faite en Pomeranie sans son consentement. Aussi n'avoit il voulu y prendre jusques icy d'autre part, que de donner passage sur ses terres aux Troupes imperiales, en leur refusant même les vivres. Il consideroit encore de quelle importance étoit pour luy l'amitié de la Suede par rapport à la Pologne, qui ne digereroit pas volontiers, qu'il se fût prévalu du desordre de cette Republique, pour obtenir la souveraineté de Prusse, & qu'ainsi le meilleur moyen de s'y maintenir, étoit de s'assurer de l'apuy de ses voisins. 1659.

Toutes ces reflexions que le Roy savoit bien, que l'Electeur ne pouvoit manquer de faire, le porterent à tenter de le détacher des Alliez, & à luy faire porter le premier parole d'accommodement. L'obstacle que l'Electeur pouvoit mettre à la paix de la Suede avec la Pologne & la Hollande, fut encore un puissant motif pour obliger le Roy à le rechercher. Valdec eut donc ordre de representer au Landgrave Guillaume Beaufrere de l'Electeur, le tort que tout le parti Protestant recevoit de la desunion de ce dernier avec le Roy, & combien il feroit aisé à la maison d'Aûtriche, apres avoir mis quelques uns des Etats Protestans aux mains, & gagné les autres, de ruiner enfin tout le corps. Qu'au reste le Roy ne demandoit point à être dédommagé de ses pertes, ni à s'allier avec l'Electeur; mais seulement, que celuycy se détachât des Ennemis de la Suede, ne leur fournît plus de secours, leur défendît le passage sur ses terres, & ne permît pas qu'on leur portât des marchandises de contrebande.

Il souhaitoit encore, que Gottorp fut restitué, & que l'Electeur payât le reste de la somme düe par le traité de Labiau, ou qu'en la place il souffrit, que le Roy eût sa part des Droits de Pillau.

Et comme il étoit vrai semblable, que le Landgrave mettroit sur le tapis le rétablissement du Duc de Courlande, Valdec en ce cas là étoit chargé de remontrer, que le Roy ne pouvoit y consentir & d'en alleguer les raisons suivantes; que la Courlande faisoit partie de la Livonie, & qu'en cette qualité les Ambassadeurs Polonois avoient déja eu ordre de la céder à la Suede; que du moins il en faudroit transporter la souveraineté directe à cette couronne, & qu'alors le Roy ne pourroit se dispenser d'exiger du Duc des conditions qu'il trouveroit onereuses; qu'il valoit donc mieux pour luy, qu'on luy procurât sa satisfaction sur la Samogitie, la Lithuanie, ou la Pomerelie, ou bien que l'Electeur cherchât la sienne en

ces

1659. ces Pays là, & qu'il remît Minden au Duc avec le titre de Prince de l'Empire.

S'il arrivoit que par toutes ces avances, le Roy ne gagnât rien sur l'esprit de l'Electeur, il étoit résolu de rassembler ce qu'il y avoit de Troupes dans la Province de Breme, avec ordre de se jetter sur les terres Electorales en Westphalie. Mais parce que la pluspart, & en particulier, les parens du Duc de Courlande, savoient mauvais gré au Roy, de la détention de ce Duc, on donna au Comte de Valdec, un Ecrit là dessus, pour le produire à la cour de Cassel & aux autres lieux, où il iroit. Le sens en revenoit à cecy; qu'à la verité la Reine Christine avoit accordé la neutralité au Duc de Courlande, à certaines conditions, qu'il devoit avoir ponctuellement accomplies; mais que Charles Gustave, à son avenement à la couronne, n'avoit pas cru devoir tenir cette convention, vû le danger qu'il y avoit de laisser en possession d'un tel avantage, le Vassal d'une Puissance ennemie: sur tout depuis que la Pologne & la Prusse s'étoient soumises au Roy, & que l'Electeur de Brandebourg étoit entré luy même dans son parti; que d'ailleurs la paix entre la Suede d'un côté & la Moscovie, le Dannemarc & la Hollande, de l'autre, étant alors sur le tapis, on ne pouvoit y travailler, que le Duc ne s'expliquât sur ce qui le regardoit; que pour cet effet les Ministres de la Suede, l'avoient pressé de déclarer, s'il vouloit embrasser le parti de cette Couronne, ou se ranger de celuy de ses Ennemis; qu'alors l'Armée Suedoise étant entrée en Lithuanie, & tout le Païs paroissant dans la disposition de se rendre, le Duc en avoit pris occasion de differer à s'expliquer, afin, disoit il, d'étre pour là mieux en état, de hâter la conclusion du traité, & de faire voir le même zele pour la Suede, qu'il avoit temoigné en d'autres rencontres; Ajoûtant que s'il avoit à relever de cette Couronne, il seroit bien aisé que ce fût apres que les Lithuaniens luy en auroient montré l'exemple, & qu'il pourroit s'en servir pour justifier sa conduite dans l'esprit de tout le monde, & particulierement des Polonois; que cependant à l'insçu du Roy, il avoit brouillé en Lithuanie, & tiré les choses en longueur, pour voir si le Czar, l'Empereur & les autres ne causeroient pas quelque changement aux affaires de la Suede; qu'à cette même fin, il avoit semé la division, entre le Prince Janus de Radzivil, Gosieuski & la noblesse de Lithuanie, & entretenu de secrets commerces avec l'Evêque de Samogitie & plusieurs autres, pour leur rendre suspecte la conduite de ce Prince, qui étoit alors sur le point d'embrasser la protection du Roy; que c'étoit par les mémes artifices que le Duc avoit fomenté les troubles de Lithuanie, jusqu'a ce que la revolte ayant éclaté, quantité de Suedois qu'il y avoit dans le païs, furent égorgez dans les Quartiers où ils étoient dispersez; qu'ensuite lors qu'il n'y eut plus lieu de douter que les Moscovites ne fussent résolus de se jetter en Livonie, il s'étoit muni de bonne heure, de lettres de Sauvegarde de la part du Czar, quoy qu'il eût paru à Riga dans des dispositions bien differentes; qu'il avoit facilité cette irruption, & tenu plusieurs conferences nocturnes avec les Ambassadeurs Moscovites & autres Agens, pour rendre inutile tout ce qui auroit pû tendre à un accommodement; que non content de cela, quand les Ambassadeurs des autres Puissances vers le Czar, avoient passé par Mittau, il s'étoit entretenu avec eux, & les avoit confirmez dans le dessein où ils étoient de presser les Moscovites d'agir contre la Suede; qu'il n'avoit pas eu plutôt parole assurée de leur invasion prochaine, que commencant à dire aux Ministres Suedois, qu'il ne pouvoit mépriser le secours que le Grand Duc luy offroit, il avoit ajoûté, qu'aussi bien ne croyoit il pas que la Suede fût en état de le défendre, & qu'apres tout, Elle ne luy avoit pas tenu sa parole: ce qu'il avoit accompagné de quantité d'injures contre les Suedois, les faisant servir de joüet & de risée dans sa cour. Que la Duchesse étoit ensuite allée à Conigsberg, où elle avoit été visitée des Ambassadeurs d'Aûtriche, de Pologne & de Dannemarc, avec qui elle s'étoit emportée contre les Suedois, jusqu'à dire que leurs Troupes, en aussi petit nombre, qu'en mauvais état, non plus qu'une 1659.

poignée

1659. poignée de Finlandois n'étoient pas capables de faire la loy à son mari, qui savoit bien le moyen de leur faire repasser la mer, & de les rechasser dans leurs rochers; que l'arrivée de Bradschaw, Envoyé de Cromwel, pour moyenner l'accommodement entre la Suede & la Moscovie, n'avoit point été agreable au Duc, qui s'étoit conduit de maniere, qu'il y alloit de son interêt, que le Roy eût les Moscovites sur les bras; que pour cet effet il leur avoit fait accroire, que cette négociation leur devoit étre suspecte, puis que ce n'étoit que pour les opprimer, que les Suedois & les Anglois avoient fait une si étroite alliance: les premiers étant les maîtres de la mer Baltique, & les autres pouvant empêcher le commerce de la Moscovie sur l'Ocean septentrional; qu'en même tems il avoit rempli l'esprit de Bradschau de soupçons contre la Suede, gâgné son secretaire, le mettant au nombre de ses conseillers, pour être mieux informé des desseins du maître & les éluder plus facilement; qu'il en étoit même venu à proposer à cet Envoyé, d'établir l'Etape Angloise à Mittau, pour en frauder Riga, & que le retenant ainsi sous divers pretextes, il l'avoit empêché de continüer son voyage, dont celuy cy n'esperant plus de succés, avoit repris son chemin par la Prusse, & s'en étoit ensuite allé à Hambourg; que d'abord apres son départ, Nassokin avoit dépeché un Exprés de Kakenhusen, pour le rappeller, & qu'il eût été aisé de le faire, si le Duc, qui ne trouvoit pas son comte à la paix, n'y eût mis obstacle; qu'apres le traité de Roschild, lorsque le Czar se montra porté à la paix, & qu'il eût relâché les Ambassadeurs Suedois, le Duc & l'Electeur luy avoient envoyé leurs Ambassadeurs, chargez de magnifiques presens, pour l'assurer que cette paix ne tiendroit point, & qu'il pouvoit attendre de grands avantages de l'alliance qu'il feroit avec la Maison d'Aûtriche: prenant soin outre cela, tant par leurs lettres que par leurs Emissaires, de faire courir en Moscovie, les bruits du monde les plus desavantageux à la Suede: de sorte qu'il ne s'en étoit de rien falu que le Czar ne fit remettre en arret les Ambassadeurs de cette couronne; qu'enfin malgré leurs efforts, ces deux Puissances ayant consenti de traiter, le Duc avoit encore offert sa médiation, pour mener l'affaire à son gré; qu'ainsi le Roy voyant sa patience poussée à bout, il avoit donné ordre qu'on s'assurât de luy, & que si dans la maniere de le faire, il s'étoit passé quelque irregularité, on en demanderoit raison à Douglas. 1659.

Cet Ecrit servit d'un côté à instruire amplement la plus part des gens des causes de la détention du Duc de Courlande, & de l'autre à faire écouter favorablement les propositions que le Comte de Waldec fit au Landgrave, qui promit d'envoyer pour cela à l'Electeur de Brandebourg. Mais les revolutions qui survinrent en empecherent l'effet. En vain aussi Waldec pressa les autres Etats pour le maintien de la Paix de Westphalie, il n'en remporta que de vaines esperances. 24. Oct.

§. 70. Mais il est tems de voir ce qui se passa en Courlande pendant le cours de cette année. L'avantage fut tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Au mois de Janvier, quelques Courlandois attroupez, surprirent Saccenhusen, & taillerent en pieces vingt quatre Suedois qu'ils y trouverent. Mais le mois suivant, le Colonel Spens Gouverneur de Golding, fit un détachement de cent chevaux, sous la conduite du Capitaine Warnhaf, qui ayant été attaqué la nuit prés d'Alzwangen par un Corps de Dragons & de Cosaques, en tua quatre vingts & mit tout le reste en fuite. A son retour, il surprit à Lindeneck deux Compagnies de Brandebourg, leur tua cinquante hommes, prit deux Drapeaux, & fit trente quatre prisonniers. Quelques jours apres, le Général Major Adercas s'avança à la tête d'un puissant parti, & ayant rencontré le Colonel Korf, & les Courlandois, campez aux environs de Hasenpot, il leur enleva trois Drapeaux du premier chocq, les chassa à travers la ville, en tua, ou fit prisonniers un grand nombre, obligea les Dragons de Korf à passer dans l'Armée de Suede; & Korf luy même s'étant sauvé dans le Chateau, avec le Colonel Buck & quelques chevaux, Adercas les força le soir même à se rendre à discretion. D'un autre côté,

Progrés des Suedois en Courlande.

26. Fevr.

7. Mars.

Arm-

1659. Armfeld sortit de Doblen, & alla fondre avec ses gens sur les Ennemis à Neustœtel, les dissipa, & leur prit quatre drapeaux.
26. Mars.

Cependant Douglas, qui n'en vouloit pas demeurer à de si petits avantages, fit venir d'Ingrie & d'Estonie, mille hommes de pied & deux escadrons, résolu d'aller se poster en Lithuanie. A la téte de ces troupes & de celles qui restoient en Livonie, il marcha vers la Courlande. Il approchoit de Cani, quand il scut qu'il y avoit là un corps ennemi de neuf cens hommes. Yxcul & Glasnap, qui eurent ordre de les aller charger, les mirent en déroute, les poursuivirent jusqu'à Salatte, en tuerent quantité, & prirent huit drapeaux, firent plus de cent prisonniers, dont le un Capitaine de cavalerie & trois d'infanterie furent du nombre. Apres avoir ensuite passé la Winde sur la glace, les Suedois prirent Libau, où il y avoit une grande quantité de bled, que l'on envoya à Riga. De là ils allerent droit à Schode, où étoit le Général Major Berg avec le corps qu'il commandoit. Il soûtint mal le mépris qu'il faisoit des Suedois & dés le premier choq, il plia & prit la fuite, avec perte de cinq cens des siens, de quatre étendart, deux drapeaux & de soixante prisonniers. L'infanterie demeura toute sur la place, parce qu'elle avoit plus de demie lieüe à courir en rase campagne, avant que de pouvoir gagner le bois. Douglas séjourna quelque tems à Schode, entre la Winde & le Wardaw, ayant la Samogitie devant & la Courlande derriere. Car le Roy ne vouloit point qu'il entrât en Lithuanie, pour ne point donner d'ombrage aux Moscovites, qui y étoient alors aux prises avec les Polonois. Au contraire son intention étoit qu'apres avoir mis la Courlande à couvert, Douglas marchât vers Memel pour se joindre au Prince Adolfe, & incommoder ensemble la Prusse Ducale, sans se mettre en peine des progrés des Moscovites en Lithuanie, comme pouvant étre d'un grand usage à avancer la paix avec la Pologne. Mais il n'étoit pas possible à Douglas de s'approcher de la Prusse. Komorofski Grand Maréchal de Lithuanie menaçoit la frontiere de Courlande, apres avoir fait une treve de trois mois avec Nassokin. Il marcha même contre Douglas, qui fut obligé de partir de Schode, & de tourner vers Zeidisch: sans pouvoir eviter néantmoins de rencontrer les Ennemis en chemin, proche de Syndie; mais bien qu'ils luy fussent superieurs au triple, ils ne purent l'empêcher, qu'apres quelques legeres escarmouches, il ne se retirât au delà du Wardaw.

29. Mars.

15. Avril.

29 Avril.

Et comme le Duc de Courlande pendant qu'il étoit détenu à Riga, profitoit du voisinage, pour faire plusieurs entreprises contre la Suede, le Roy pensa d'abord à le faire transporter à Stokolm. Mais ensuite il changea d'avis & le fit conduire au Château d'Ivanogrod. Helmfeld en étoit Gouverneur, & par ses honnetetez, il pouvoit adoucir la prison du Duc, dont il étoit déja connu, comme par la situation du lieu, il luy étoit aisé d'interrompre ses commerces. Ce fut alors que Douglas sur la nouvelle que Krus luy menoit quelque renfort, laissa son infanterie à Goldingen, & luy alla au devant avec ses chevaux & quatre cens dragons. Il voulut que Krus s'arretât entre Sluch & Tuchin, à neuf lieües de Riga pendant qu'il iroit en cette ville, pour faire passer en Suede huit cens Polonois, qu'on avoit fait prisonniers par cy par là en Courlande.

Juillet.

§. 71. Jusqu'icy les Suedois avoient remporté assez d'avantages en ces quartiers là. Ils étoient maîtres d'une bonne partie des places du Païs, & avoient garnison à Mittau, à Bausch, à Goldingen, à Dublen, à Nienbourg, à Drugdagen, à Schrunden, à Grubin, à Libau, & à Château de Windau. Mais dans la suite le train des choses changea. Nassokin avoit fait esperer à Douglas, qu'apres que la treve avec Komorofski seroit expirée, il se joindroit aux Suedois, pour agir de concert contre la Pologne. Mais il fut obligé de prendre d'autres mesures, sur la nouvelle de la défaite des Moscovites par Sapieha, qui apres la victoire s'étoit jetté en Courlande avec tout son monde, y avoit tout ravagé, & emmené le bétail en Lithuanie. D'ailleurs pendant que Douglas attendoit du secours à Riga, Komorofski avoit mis le siege devant Goldingen, sans qu'il fut ensuite possible au Général Suedois de le faire lever & de forcer les retranchemens des Ennemis. Il prit donc le parti d'aller du côté de Janiskie, pou

Ils ne durent pas.

13. Août.

1659. les y attirer, en faisant irruption dans leur païs. Mais en chemin on luy rapporta, que Bucholz & Netelhorst, Gentilshommes Courlandois à la tête de quelques païsans attroupez, avoient emporté Doblen par escalade. Il y courut, & n'y trouva que Netelhorst, qu'il
2. Sept. força d'abord de se rendre, Bucholz s'étant déja sauvé à Birsen avec une partie des prisonniers. Les autres furent recous, & Douglas fit démolir les fortifications du Château. Pendant qu'il étoit allé faire cette course, deux cens cinquante chevaux qu'il avoit détachez sous la conduite du Colonel Haftfert, donnerent dans un corps de deux mille Polonois, qui leur firent si mauvais parti, qu'à peine y en eut il cent de reste. La faute en étoit au Commandant, qui n'usa pas sans sa marche de la diligence qu'il eût falu.

Le tort que toutes ces pertes pouvoient faire aux Suedois, n'étoit rien en comparaison de celuy qu'ils recurent de la nouvelle treve des Moscovites avec les Polonois. Car ceux cy n'ayant plus les autres à craindre, &
8. Sept. d'ailleurs étant soutenus d'un renfort de Brandebourg, forcerent enfin Goldingen à se rendre, sans qu'il fût au pouvoir de Douglas de l'empêcher. On en rejettoit la faute sur le Colonel Spens, qui commandoit dans le Château, & qui non content d'y avoir reçu une grande quantité de peuple, avoit encore negligé d'y faire porter les vivres qu'il avoit à commandement. Il en coûta beaucoup de monde aux Suedois, parce que les Polonois sans aucun égard à la capitulation, firent les officiers prisonniers, obligerent les soldats à servir dans leur armée, & pillerent tout le bagage: alleguant pour excuse, que c'étoit ainsi, que Douglas en avoit usé à Wolmar. Ils reprirent aussi Windau peu de tems apres: & Bickerton, qui en étoit Gouverneur ne put se dispenser de se rendre, sa garnison étant toute composée de Da-
22. Sept. nois, qui apres avoir soûtenu quelques assauts, jetterent pas les armes, & ne voulurent pas combattre. Les loix de la capitulation ne furent pas mieux gardées icy qu'à Goldingen. On se contenta de renvoyer les officiers à Riga: mais on retint tous les soldats, à qui l'on fit prendre parti dans l'armée de Pologne.

Cependant Douglas jetta des vivres dans Mittau & dans Bausch, & s'alla camper à Annebourg dans le païs de Semgal, où il fut extrêmement incommodé des Ennemis, par les trahisons continüelles des païsans. Schrunden n'avoit pas eu un meilleur sort que les autres villes & les Ennemis s'en étoient déja rendus maîtres, apres quinze jours de siege, & malgré la resistance de Lode, qui ne fut plus heureux, qu'en ce qu'on ne luy manqua pas de parole. Douglas craignant que les Ennemis ne vinssent tous en corps fondre sur luy, & ne luy fermassent la Livonie, passa la Dune en diligence, 25. Octob.
& se tint campé de l'autre côté. Encore ne mettoit il pas par là cette province à couvert, y ayant quinze mille hommes au voisinage, qui menaçoient de s'y jetter. En même tems le Prince Bogislas de Radzivil étoit parti de Prusse avec les troupes de Brandebourg, & apres trois semaines de siege, avoit pris Grubin par composition.

Ainsi il ne restoit plus aux Suedois en Courlande, que Mittau & Bausch. Les Polonois assiegerent ces deux places. Bausch tint jusqu'à la fin de la guerre, & repoussa plusieurs fois les Ennemis avec perte de leur côté. Mais le Général Major Valentin Meier, rendit le Château de Mitau, sur la fin de l'année, sans que rien l'y obligeât, puis qu'il avoit encore assez de vivres, & trois cens quarante fantassins en bon état. Aussi ne fut il pas plutôt arrivé à Riga, qu'on le mit en arrêt. Depuis les Polonois proposerent à diverses fois une treve jusqu'au mois de May, vû le bon succés qu'il y avoit lieu d'attendre du traité, qui se négocioit en Prusse. Mais Douglas faute d'ordre & de peur de donner de l'ombrage aux Moscovites, en éluda toûjours les propositions.

§. 72. Ils en avoient fait de semblables dés le commencement de l'année, au Prince Adolfe en Prusse. Et même celuy cy n'y avoit point de repugnance, sur tout apres la prise de Thorn, & quand ce n'eût été que pour sauver la garnison de Strasbourg. Mais n'osant rien conclurre à l'insçu du Roy, il amusa les Ennemis en attendant sa réponse. Elle ne fut pas telle qu'il la souhaitoit. Le Roy trouva mauvais que le Prince eût entrepris cette

Ce qui s'est passé en Prusse durant cette année.

1659. cette affaire de son chef, ne voulant point absolument que ses Généraux se meslassent de rien de semblable. Il savoit bien d'ailleurs, que les Polonois ne parloient de treve, que pour aller en plus grand nombre fondre sur Douglas : & il trouvoit plus à propos de continüer à agir en Prusse, pour obliger le Brandebourg à la diversion, & pour se décharger d'une partie de ses Ennemis en Dannemarc. Il fit donc quitter la Pomeranie à Wirtz, & luy donna ordre d'aller en Prusse avec sa cavalerie, pendant que Muller occuperoit sa place avec d'autres escadrons. Wirtz assembla son monde à Golnou, & marcha vers Slochou, où le Prince Adolfe luy devoit venir au devant. Pour amuser l'Ennemi, on fit courir le bruit, qu'on alloit changer les garnisons. Apres quoy le Prince partit de Marienbourg, alla à Montau, & passa la Vistule à Weissenberg, pour marcher droit à Conitz. Il fit prendre les devants à Bulow pour preparer les logemens. Mais les habitans de Conitz, non contents de se faire sommer par trois diverses fois de se rendre, accompagnerent leur resistance des plus brutales injures contre les Suedois. Bulow crut qu'il faloit en faire un exemple pour empêcher les autres d'imiter un pareille opiniatreté. Il fit donc marcher à l'assaut, & apres deux heures de combat, luy à la tête, afin d'encourager le soldat qui marchandoit, y entra dans la ville, ayant le bras percé d'un coup de mousquet, & avec perte de vingt des siens, tuez ou blessez. Quantité de Bourgeois demeurerent sur la place, & les soldats s'étant chargez de butin, on marcha vers Slochow, qu'on passa sans s'y arrêter, pour tourner vers Hammerstein, frontiere de Pomeranie, afin de faire accroire aux Ennemis, que le Prince alloit en Allemagne, & les empêcher de s'assembler pour s'opposer à son retour. Il joignit Wirtz à Fridland, & rebroussa vers Slochow & Conitz, d'où il tira les garnisons. Il fit ensuite aller devant le Colonel Letmat, pour reparer le pont du Woisidow, ce que celuy cy n'eut pas plutôt fait, qu'il plaça un corps de garde au bout du pont. Le lendemain seize compagnies Polonoises, qui batoient la campagne, surprirent la Garde Suedoise. Mais d'abord Letmat survint, qui delivra ses gens, chargea les Polonois, en tailla trente en pieces avec leur chef, & les poursuivit pres de deux lieües, jusqu'à ce qu'ils eurent gâgné le bois. Les Suedois continuerent leur marche par le monastere de Bischlawic, & vinrent à Schwetz, ou deux compagnies Polonoises ayant donné sur les Coureurs de l'armée de Suede, les repousserent jusqu'à l'avantgarde. Mais Letmat obligea bientot les Polonois à prendre la fuite, tua plusieurs, & prit les officiers & deux étendards.

27. Janv. (margin, beside "nisons. Apres quoy le Prince partit de")

1. Fevr. (margin, beside "gnit Wirtz à Fridland")

Ensuite l'armée s'approcha de Culm, dont la garnison, composée de cinq compagnies de Dragons, prit l'alarme, & se rendit à discretion. Le Prince Adolfe retint les soldats & laissa aller les officiers. Le butin qu'on fit là fut considerable: mais les fortifications de la place étoient si mauvaises, que le Prince ne trouva pas à propos d'y laisser garnison. Il en partit, jetta des vivres dans Graudentz, & ayant repassé la Vistule entre cette derniere ville & Neubourg, il envoya devant un puissant parti à Marienwerder, où un Capitaine d'infanterie de Brandebourg commandoit. Il reçut fierement la sommation qu'on luy fit, & parut disposé à se défendre. Mais aux approches du Prince, il abandonna la ville & se retira dans le Chateau, qu'il rendit aussi bientôt apres à discretion. Le Prince en prit la garnison & y en mit une nouvelle, pour entretenir la communication entre Marienbourg & Graudentz. Apres il marcha vers Risenbourg, dont le Gouverneur mit le feu aux fauxbourgs & se prêpara à la défense. Le Prince ne faisant pas asses de cas de ce lieu, pour employer son tems & ses gens à s'en saisir, continüa sa route vers Rosenberg, & puis à Salfeld, où il fut reçu sans resistance, & y mit garnison. L'envie d'en venir aux mains avec l'Ennemi, ce qu'il s'avoit étre campé à Braunsberg, luy fit passer Holland, sans se mettre en peine d'en reduire la garnison, qui avoit brulé les fauxbourgs, & paroissoit résolüe à resister. Il laissa donc tout le bagage à Mulhusen, & à la tête d'un camp volant, courut à Braunsberg, pour surprendre les Ennemis qui étoient logez dans le fauxbourg. Mais il ne put executer 1659.

1659. son dessein, parce qu'ayant à traverser le Passer, la glace ne se trouva plus assez forte, outre que ceux de Brandebourg n'y étoient plus, & qu'ils avoient pris le chemin de Königsberg. Ainsi le Prince se contenta de prendre Lipstad, où il mit garnison. Les habitans de Morungen, ne firent aucune difficulté de luy porter les chefs de la ville & six vingts cavaliers, avec quarante dragons qui s'étoient retirez dans le chateau, ne virent pas plutôt, qu'on se mettoit en devoir de l'attaquer, qu'ils se rendirent à discretion, & passerent dans les troupes de Suede. On prit ensuite Dirschau, place propre à couvrir le grand Verder, & à la construction d'un pont.
11. Mars. Elle se rendit, apres que le canon l'eût batüe pendant quelques heures, & à condition, que ceux qu'on y trouveroit, qui euroient été au service de la Suede, y rentreroient, & que les autres seroient conduits à Meaw. Il n'y en eut des premiers que soixante dix.

Apres ces expeditions, les troupes allerent se poster dans le petit Verder, où Wirtz surprit un détachement de Dantzicois, dont il tua quelques uns & fit quarante prisonniers. Le Prince Adolfe ayant aussi tourné de ce côté là, ceux de Brandebourg prirent ce tems, pour reprendre Lipstad, qui se rendit à discretion, parce que les maisons en étant couvertes de chaume, le feu y avoit pris, & s'étoit répandu dans toute la ville. Ils voulurent en faire autant de Morurgen, mais ils furent vivement repoussez. Ce qui n'empécha pas que le Prince n'en retirât depuis la garnison, aussi bien que de Salfeld & de Marienwerder, pour reparer son armée, qui se trouvoit affoiblie par cette marche, & par les frequentes desertions, dont la neglicence des officiers étoit cause.

Pendant le mois d'Avril les Suedois se tinrent en repos dans le petit Verder, pour donner le tems à leurs chevaux de se remettre. Mais au commencement de May, le Prince Adolfe envoya Bulow au delà de la Vistule, pour s'emparer de Stargard, dont il fit petarder la porte, & entra dans la ville sans perte d'aucun des siens : au lieu qu'il en demeura cent trente des Ennemis sur la place, outre soixante cinq prisonniers & cinq drapeaux. Mais comme le Prince avoit laissé le bagage au petit Verder, pour se rendre à Stargard, les Ennemis crurent, qu'en son absence, ils pourroient incommoder ses troupes. Ils allerent 13. May.
donc foudre sur celles qui restoient encore là, & les obligerent à se sauver dans leurs forts, apres les avoir un peu mal traitées. Ce fut tout ce qu'ils y gagnerent, & ne trouvant pas dequoy subsister, ils furent contraints de rebrousser vers Lichtenfeld : Et le Prince, pour mettre ses gens à couvert de pareilles incursions, les fit passer dans le grand Verder.

Le Roy ne fut pas content de sa conduite. Il trouva qu'il n'avoit pas assez fait. Le Prince soûtint qu'il n'avoit pû faire d'avantage, qu'il y avoit des gens qui traversoient ses entreprises, & piqué des reproches du Roy, il le pria de souffrir qu'il se retirât. Le Roy luy envoya par mer deux Regimens d'Infanterie, qui firent descente à l'Isle de Nerung, & que le prince alla prendre avec sa cavalerie, pour les conduire en lieu de seûreté.

Cependant les villes de Prusse étoient menacées de la famine, & il ne leur restoit de vivres, qu'autant qu'il en faloit pour aller jusqu'à la moisson, en usant même de menage. C'étoit pour les reduire à l'extremité, que la France faisoit trainer le traité de paix avec la Pologne, afin de les obliger par là à rentrer dans l'obeissance de cette Couronne sans aucun dédommagement. Les Polonois avoient même déja une armée prête, pour entrer à la fin de Juillet en Prusse, s'y saisir de quelqu'une des plus fortes places & affamer les autres par le dégât de la moisson. C'est pourquoy le Prince Adolfe, qui ne se croioit pas assuré dans Stargard, en sortit, & en retira la garnison. D'ailleurs la crainte de la famine augmentant en Prusse, à cause des pluies continuelles, qui avoient perdu la meilleure partie de la moisson, & parce encore que le bled, 22. Juil.
qu'on y envoyoit de Pomeranie avoit été pris par les Hollandois, le Prince crut cette Province perdüe sans ressource. Et soit pour cette raison, ou pour quelque autre, qui nous est inconnüe, il en remit le soin à van Linden, & passa en Pomeranie, où Wirtz arriva aussi, tout à propos, pour traiter les Aûtrichiens qui y étoient Août.
déja entrez. Le Roy aprit avec beaucoup



Obsidio civitatis et Arcis
GRAVDENSIS.
die 4 January A: 1656.
1. Templum Arcis. 5. Cenobium. 9. Vistula Fl:
2. Porta Zellia. 6. Porta Vistulæ. 10. Suggest. Suec:
3. Templum Civit: 7. Porta Toruniense. 11. Turris fratrum.
4. Curia. 8. Aqueductus. Dahlb: Del:
Vistula Fluvius.
Arx
via ad Toruniam
via ad Marienburgum
Civitas Graudenz
W. Swidde Sculps. Holmiæ A: 1696.



Munita Arx
KRUSEWIX
á Suecis capta 12 Aug: 1655.
Oppidum Krußwiza
Arx Krußowitz
VISTULA FLUVIUS
Oppidum
Vistula
Arx
Krußwitz
flu:
N. 31


VISTVLA
VETUS
FLVV.
VERSVS
GEDANVM
VISTVLA
Geometrica
Delineatio Munitionis.
DANTZIGER HOEFT.
Uti illud á Gedanensibus et eorum Fœderatis d: 2 Octob:
obsideri cœptum, et 20 Decemb: expugnatum fuit.
Anno 1659.
A. Tribuni Winteri stativa.
B. Præfecti vigilum Sthür steativa.
C. Tomsoine stat.
D. Siberi stativa.
E. Castellum Schmerbloccense.
F. Castellum Mariæburgense.
G. Smantberg.
H. Aggeres perupti apud Schmerbloccum.
I.K. Aggeres perrupti apud Kesmarcum.
L. Accessus. M. Suggestus.
O. Vetus Castellum Gedanensium á Rege Gustavo Adolpho destructum.
P. Steenbocki
Q. Regis
R. Principis
propugnaculum.
S. Armamentorium.
T. Dantziger Hoeft.
100
100 virg: Rinland:
W. S. Sulp:

1659. coup de chagrin cet éloignement du Prince Adolfe, qui par là donnoit lieu aux Ennemis de croire, qu'il ne comtoit plus sur la Prusse.

Les Suedois y sont à l'étroit. Ils perdent Haupt. §. 73. Depuis son départ le mal ne cessa d'empirer dans cette Province. Les Ennemis ne pensoient qu'à miner les Suedois par la disette, & ceux cy étoient trop foibles, pour chasser les autres & se mettre par là plus à leur aise. Ils n'avoient que dixhuit compagnies de cavalerie, dont six étoient sans armes. Leur infanterie dans le grand Verder, n'alloit pas à plus de sept cens soixante hommes, sans y comprendre pourtant les garnisons: & à peine tout ce quartier là pouvoit il fournir quatre cens charges de bled. Pour le petit Verder, il n'y falloit pas comter, il étoit entierement ravagé & dépeuplé. Cela n'empécha pas néantmoins qu'un détachement de Brandebourgeois, étant allé pres d'Elbing, pour enlever les Bestiaux, ne fût repoussé par le Colonel Schutz, qui en tua quelques uns, & en fit quatre vingts prisonniers, qu'il emmena dans la ville.

Mais à Dirschau, les Suedois voyant aprocher les Ennemis, leur abandonner la place, sans penser à la leur *27. Août.* rendre inutile, en y mettant le feu, avant que de se retirer. Presque en *4. Sept.* même tems les Imperiaux prirent Graudents au quatrieme assaut, firent passer tous les bourgeois au fil de l'épée, & réduisirent la ville en cendres. La garnison se retira dans le château, où elle reçut les Ennemis le lendemain: & le Gouverneur, qui s'étoit sauvé, luy second, dans la tour, fut contraint de se rendre prisonnier. Ils commencerent des lors à se répandre dans le grand Verder, & il fut d'autant moins aisé de l'empécher, que la riviere se trouvant extremement basse, les escadrons entiers rangez en ba- *16. Sept.* taille, pouvoient la passer à gué. Lubomirski à la tête de dix mille hommes, se presenta le premier à Montau, d'où les Suedois l'obligerent pourtant de se retirer.

Mais deux mille hommes de Brandebourg, & mille de Dantzic, débarquerent à Tysmart & se logerent dans le Verder: ce qui obligea la cavalerie Suedoise de se sauver, partie à Elbing, & partie à Marienbourg, sans que ceux qui avoient eu ordre de se jetter dans Haupt, pussent le faire, tant à cause 1659. des mauvaix chemins, que de la presence des Ennemis. Ceux cy ne furent pas plutôt entrez dans le Verder, qu'ils mirent en deliberation, quelle place ils attaqueroient la premiere. Ce devoit étre Marienbourg selon les Polonois. Ceux de Brandebourg vouloient, que ce fût Elbing: & ceux de Dantzic étoient d'avis que l'on commençât par Haupt. Ces derniers l'emporterent, & ils le trouverent d'abord prêts à fournir toutes les choses necessaires. Lubomirski s'étoit pourtant mis déja en devoir, d'emporter le fort du Pont, qui est sur le Nogat à Marienbourg, & de ruiner le pont même; mais apres quelques vains efforts il y renonça, & faute de vivres il mena les Polonois dans la Pomerelie.

Les Ennemis s'attacherent donc à Haupt, que le General Major Nicolas Danevart l'Illiestroem se preparoit à bien défendre. Les eaux étoient si basses, que dés le second assaut, ils emporterent le fort, qui étoit sur le bord de la riviere à l'opposite de Haupt. Apres quoy ils s'avancerent vers la place même, & se logerent sur la levée de l'Isle de Nerung, sans que les assieges pussent l'empécher faute de cavalerie, pour faite des sorties. Ils conduisirent donc leurs travaux, jusqu'au chemin couvert, ils attaquerent l'ouvrage detaché, qui étoit de ce coté là, ne le prirent qu'au quatrieme assaut, y perdirent beaucoup de monde, & en furent même chassez par l'Illiestroem, qui le leur reprit, apres un sanglant combat. Ils n'en continuerent pas le siege avec moins d'ardeur. L'Illiestroem perdoit la pluspart de ses Officiers. Les soldats se trouvoient réduits en si petit nombre, qu'à peine suffisoient ils à garder trois bastions. On ne savoit de quel côté se tourner contre les Bateries croisées & le feu continüel des assiegeans, jusques là qu'il avoit falu quiter les maisons, & se tapir dans des Huttes & dans des trous, ce qui avoit rendu la pluspart des gens malades. Les deserteurs, dont plusieurs avoient été enrôlez en Dannemarc, informoient de tout cela les Ennemis, qui avoient même déja ruiné la brasserie, & le moulin à brâs, sans toucher pourtant aux munitions de guerre. De plus,

1659. plus, maîtres du fossé de part & d'autre, ils se disposoient à donner l'assaut général, que les gelées pouvoient encore favoriser & l'Ilistroem dépourvu de troupes, ne pouvoit plus resister. Content donc d'avoir tenu bon pendant trois mois, ils accepta enfin les conditions honnêtes qu'on luy offroit pour la quatrieme fois, & sortit de Haupt, pour être conduit en Pomeranie, avec trois cens fantassins, cent cinquante malades, cent hommes de cheval la pluspart officiers, seize canons & deux mortiers.

12. Dec.

Pendant ce siege, les Suedois sortirent d'eux mêmes de Stum. Le Colonel Pleitner fut force par la famine de rendre Strasbourg, à condition que la garnison seroit conduite à Elbing. Mais contre la parole expresse que les Polonois leur avoient donnée, qu'il ne leur seroit fait aucun mal par les troupes confederées, & malgré une escorte de deux cens chevaux, ils furent arrêtez à Rosenberg par ceux de Brandebourg, & par un parti de dragons & de chevaux du Prince Bogislas de Radzivil, conduits par le Colonel Hille. On les desarma, & on se mit en devoir de les mener prisonniers à Braunsberg. Le pretexte de cette infraction fut, que l'Electeur étant souverain en Prusse, on ne pouvoit à son insçu, faire passer dés troupes dans son païs. Van der Linde écrivit à Lubomirski, pour se plaindre de cet attentat. Ce Général le condamna extremement, & pour montrer la résolution où il étoit de faire relâcher les Suedois, il voulut donner des otages, lors qu'on ne demandoit que sa parole. Il est bien vray que pendant qu'on étoit aprés à dresser les articles de la reddition de Strasbourg, quelqu'un avoit proposée, s'il ne seroit pas nécessaire de notifier aux ministres de l'Electeur, le passage de la garnison Suedoise sur ses terres? mais Lubomirski & le Chancellier Parz avoient regardé cette précaution comme entierement superflüe. C'est ce qui augmenta leur indignation: de sorte qu'ils envoyerent en diligence le jeune Czarneski, pour enlever les Suedois à ceux de Brandebourg qui les emenoient. Mais ceux cy avoient doublé le pas, & étoient arrivez déja à Braunsberg. Les Polonois irritez pillerent & brulerent seize villages de l'Electeur, sans épargner les Eglises. Même le Roy de Pologne écrivit au Prince de Radzivil pour l'élargissement des Suedois; mais ce dernier renvoya la chose à l'Electeur. Ainsi il ne restoit plus aux Suedois en Prusse, que Marienbourg & Elbing, où même on étoit aux prises avec la disette, jusques là que pour y remedier, van der Linde fut obligé de faire sortir d'Elbing plus de trois mille ames, au cœur de l'hiver. 1659.

La paix de Pologne traine.

§. 74. Entre les desavantages, dont le renouvellement de la guerre en Dannemarc fut suivi, on peut mettre le retardement de la paix avec la Pologne, qu'on avoit eu sujet d'esperer l'année derniere. Car dés le mois de Juillet de la même année, de Lombres étoit venu à Wismar, portant parole assurée, de l'inclination que les Polonois avoient à la paix, sur tout depuis que les Moscovites les pressoient de declarer positivement s'ils vouloient couronner le Fils du Czar. Cet Ambassadeur avoit ajouté, que c'étoit ceux d'Aûtriche qui étoient cause, que les saufconduits n'avoient pas été expediez & qu'on ne s'étoit pas encore assemblé; qu'au reste les Polonois étoient résolus à céder la Livonie jusqu'à la Dune, & à se désister de toute pretension sur la Suede; qu'il ne restoit de difficulté que touchant la Prusse, dont ils ne pouvoient consentir, que les Suedois conservassent aucune partie. Sur quoy Slippenbach & Gyldenclou s'étant abouchez avec de Lombres, comme pour faire les préparatifs du traité, ils accepterent la renonciation de Jean Casimir, pourvû qu'elle se fit purement & simplement, sans exception quelconque, & par un instrument à part.

Mais de Lombres croioit avec raison, qu'il la faloit inserer au traité principal de paix: disant encore, que les Polonois vouloient bien céder cette partie de la Livonie, qui jusqu'alors avoit été en leur pouvoir, mais point du tout la Courlande; qu'à l'égard de la Prusse, ils avoient dit nettement, qu'ils ne pouvoient non plus s'en passer, que de la respiration pour vivre; qu'ils offroient néantmoins, pour en être remis en possession, la somme de deux mille Florins, monnoye de Pologne: offre qui ne pouvoit être goûtée des ministres Suedois, puis que déja

1659. déja les Ambassadeurs Polonois en étoient venus à Stokolm, jusqu'à trois millions d'écus, outre la cession de toute la Livonie. Et là dessus de Lombres promit d'obliger les Polonois à payer trois millions de Florins, mais rien au dela, quelque instance que les Suedois fissent, pour l'augmentation de la somme, promettant de n'en pas presser le payement, pourvû qu'on leur laissât Elbing & Marienbourg en hypotheque. Quant à la part que la Suede vouloit avoir aux droits, l'Ambassadeur de France ne croioit pas, qu'il fût possible d'y faire consentir la Pologne. Et sur ce que les Suedois demandoient qu'on leur répondit, que la Couronne de Pologne ne pas feroit, ni au Czar, ni à l'Empereur, de Lombres leur répliqua, que la chose étoit sur le tapis, & qu'en attendant qu'elle fût décidée, ils pourroient garder une partie de la Prusse ; & que la paix ne seroit pas plutôt conclüe entre la Suede & la Pologne, que celle cy trouveroit bien le moyen de se débarrasser des Aûtrichiens, & de reprimer les Moscovites. Apres quoy cet Ambassadeur s'en retourna en Pologne, apres avoir promis de rapporter dans deux mois la réponse sur la tenüe du congrés. Mais quand les Polonois virent la guerre recommencée en Dannemarc, & que de ce côté là, aussi bien de celuy de l'Empereur, on ne cessoit de les détourner de la paix, ils firent trainer l'affaire, pour voir à quoy aboutiroient les efforts des alliez, & sur tout ce que feroit la Hollande.

Chicanes sur les saufconduits. §. 75. Cependant pour pouvoir dire qu'on faisoit quelque chose, on delibera sur les saufconduits, qu'il faloit donner aux Ambassadeurs de part & d'autre. Ceux de la Suede, pour les Polonois & leurs alliez étoient à Stetin depuis long tems ; car c'étoit là, & non pas en Prusse que le Roy
5. Mars. vouloit qu'on en fit l'échange. D'abord ceux de la Pologne furent apportez par Akakia, & l'on y observa plusieurs defauts. Ils étoient écrits sur du papier au lieu de l'étre sur du parchemin, & n'étoient cousus que d'une simple éguillée de soye noire : outre que le sçeau en étoit si serré, qu'on ne pouvoit distinguer de qu'il étoit. On les fit donc reprendre à Akakia, & depuis, Terlon & de Lombres se tourmenterent pendant six 1659. mois pour en faire venir d'autres. En quoy Terlon agissoit par zele pour la Suede, étant allé en Pologne, sans ordre de son maître, mais par le seul désir de la paix. Néantmoins, ni luy, ni de Lombres, ne purent obtenir que des saufconduits aussi défectueux que les précedens, & dont le sçeau étoit si défiguré, qu'ils furent rejettez des Suedois comme les autres. Enfin les Polonois, à la sollicitation de l'Ambassadeur de France, en envoyerent de nouveaux, protestant que ce seroient là les derniers, & qu'on n'avoit qu'à s'en contenter. Mais les Suedois ne les ayant pas trouvez en meilleure forme, les refuserent encore, sans se mettre en peine des menaces de la Pologne. En effet les titres des Ambassadeurs Suedois, n'y étoient pas bien exprimez, la datte du jour & du mois étoit omise : & même les Polonois s'étoient servis d'un sçeau, jusques alors 25. *May.*
inusité, dans lequel le chevalier de l'Ecusson de Lithuanie, avoit les armes de Suede, nettement marques dans son bouclier. Enfin on y lisoit que ces lettres étoient séelées *du sçeau du Roy*, au lieu que ces sortes de pieces le doivent étre *du sçeau du Royaume*.

Les ministres de Suede desesperoient apres cela de voir venir d'autre saufconduit, lors que Akakia en op- *17. Juil.*
porta un quatriéme, qui ayant été trouvé en bonne forme, l'échange en fut fait avec celuy de Suede. Alors on commença de concevoir quelque esperance de la paix. La Reyne de Pologne, & Lubomirski la souhaitoient avec passion, ainsi que tout ce qu'il y avoit de gens dans la Republique, à qui ses interéts étoient chers, & qui ne voyoient que ce moyen de se sauver du joug, dont l'Aûtriche les menaçoit. La paix n'étoit pas ce qu'elle cherchoit. Pour la retarder à son tour par ses saufconduits, on y avoit fait glisser exprés plusieurs défauts. L'Empereur y donnoit à Jean Casimir le titre de Roy de Suede, que Jean Casimir luy même n'avoit pas pris dans les siens. De plus de titre de Schonen, n'y étoit pas donné au Roy de Suede: & ils étoient signez par le Comte de Wolckenstein, qui dans le tems qu'ils avoient été expédiez, savoir le 20. Juillet 1658. étoit sur ses terres, pres de Franc-

1659. Francfort sur le Mein, & n'avoit pas encore pris possession de la charge de Vice-Chancelier, qui étoit alors exercée par Ferdinand de Curtz.

Dans le sauf-conduit de Brandebourg, parmi les titres de Benoit Oxenstiern, on avoit omis, *Senateur de sa Majesté & du Royaume de Suede.* Il y manquoit aussi les sûretes requises, pour les messagers, courriers, lettres & paquets. On avoit mis encore *Vaisseau*, au lieu de *Vaisseaux*, quoy qu'on sçût bien qu'un seul batiment ne suffisoit pas pour tous les Ambassadeurs, & ne répondoit pas à leur caractere. Enfin on n'y pourvoyoit pas à la sûreté des barques, qui devoient porter les vivres & autres choses necessaires par Pillau. Les Suedois demandoient donc que tous ces défauts fussent corrigez : & ils remirent le sauf-conduit de l'Empereur à Akakia, afin qu'il le fît corriger en Prusse. Car l'intention de la Suede n'étoit point, que ces irregularitez accrochassent la négociation. Ce qui obligea le Roy de demander que les Polonois missent ses Ambassadeurs en sûreté contre les troupes que l'Empereur avoit en Prusse, & que l'attente du sauf-conduit de ce dernier ne retardât pas le traité. Il en souhaitoit la conclusion avec tant d'ardeur que de peur que les Ennemis n'enfermassent ses Ambassadeurs à Stetin, il les fit aller à Stralsunde, & sçut tres mauvais gré au Comte de la gardie de n'étre parti qu'au commencement de Septembre, jusqu'à vouloir que Slippenbach & Gyldenclou partissent seuls, si l'autre eût differé d'avantage.

Instructions des Ambassadeurs Suedois.

§. 76. *S*i le Roy esperoit une paix avantageuse, c'étoit moins des beaux discours des Ambassadeurs François, que de la treve qu'il avoit conclüe avec le Czar, & qui étoit bien plus efficace sur l'esprit des Polonois. D'ailleurs ceux cy ne pouvant s'accorder avec les Aûtrichiens, ni comter sur les Cosaques, qui étoient eux mêmes aux prises avec les Moscovites, il sembloit qu'ils ne pouvoient plus se défendre de traiter avec la Suede. Apres donc cette conclusi- *14. Fevr.* on de la treve avec les Moscovites, le Roy donna à ses Ambassadeurs les Instructions suivantes; que touchant la Livonie Polonoise, où sont les villes de Dunebourg, Rositen, Lutta & Marienhusen, ils apportassent beaucoup de ménagement à en demander la Satisfaction, pour ne donner aucun lieu de plainte aux Moscovites; qu'à cette fin, ils engageassent les Polonois à offrir d'eux mêmes cette partie de la Livonie, comme il étoit vraisemblable qu'ils le feroient, & qu'il parût ainsi, que c'etoit d'eux seuls que la chose étoit venüe; qu'ils acceptassent les offres des Polonois, autant que leur droit se pouvoit rétendre, renvoyant le reste aux Traitez avec les Moscovites; qu'ils stipulassent que la treve arrêtée avec ceux cy auroit lieu dans la partie de la Livonie cedée par la Pologne à la Suede, & que les Polonois ne pourroient y exercer aucun acte d'hostilité; que s'ils persistoient à vouloir le faire, les Ministres Suedois devoient se reserver, que les lieux, pris par eux sur les Moscovites, feroient remis aux Suedois; ils étoient aussi chargez de faire tous leurs efforts, pour attirer à la paix, l'Empereur, & l'Electeur de Brandebourg : ce qui sembloit d'autant plus aisé à obtenir, que le Roy ne demandoit que le maintien de la paix de Westphalie, & qu'on le laissât joüir de ce qu'elle luy accordoit, sans se mesler dans les guerres de la Suede : demande si juste, que si ces deux Puissances la rejettoient, Elles ne pouvoient que s'attirer le blame de tout le monde.

Touchant l'article de la cession de *2. Août.* la Prusse, les ordres du Roy portoient, qu'on ne se hatât point d'en venir là, & que ses Ambassadeurs attendissent, qu'on fût d'accord au sujet de toute la Livonie, sous laquelle, il vouloit que la Courlande & le Semgal fussent compris. Sur tout il recommanda à Slippenbach, de ne se point opiniatrer à vouloir retenir la Prusse, & de ne s'apuier pas sur la paix du Dannemarc, sur la reunion avec la Hollande, sur le secours de l'Angleterre, & autres raisons qu'il ne cessoit de rebattre, & dont le Roy ne vouloit plus entendre parler. Au contraire son intention étoit de faire la paix, au prix même de céder la Prusse sans Satisfaction : sachant que les armes sont si journalieres, qu'une perte qu'on fait à propos, peut quelque fois prevenir une totale ruine. Que du moins il ver-

1659. verroit par là, à quoy il devoit s'attendre, & qu'il en prendroit mieux ses mesures.

Les ordres qui regardoient Gyldenclou seul, etoient de tenter toutes les voyes possibles de retenir la Courlande, & s'il n'y en avoit point d'autre, d'offrir aux Polonois, de les tenir quittes de tout dédommagement pecuniaire. Mais là dessus les affaires de la Suede venant à empirer en Dannemarc, il falut y accommoder
29. Octob. les instructions. Le Roy recommanda donc à ses Ministres de bien pourvoir à leur de stipuler la neutralité à deux lieües à la ronde du lieu où l'on traiteroit, de prendre soin que les Courriers & les lettres allassent & vinssent sûrement, sans être interceptées ni ouvertes. Et comme les Hollandois en étoient déja venus aux hostilitez, les Ambassadeurs devoient les recuser pour Mediateurs, & en cas d'opposition, conclurre en secret avec la Pologne, & traiter sans entremise avec les Imperiaux. Pour satisfaction, ils étoient chargez de demander toute la Livonie, avec ce que la Pologne y avoit cy devant possedé, & les païs de Courlande & de Semgal, que les Polonois avoient déja voulu céder à la Diette de 1655. comme Niemeritki & Mirzinski en pouvoient faire foy. Et quant au Duc de Courlande, qu'on luy procurât sa satisfaction en Samogitie, en Pomerelle, ou ailleurs. Mais les Ambassadeurs devoient passer sous silence, ce qui pouvoit être pris en Allemagne, pour le dédommagement de ce Duc, à cause du voisinage de l'Electeur de Brandebourg, excepté que les ministres de ce dernier n'en fournissent eux mêmes l'occasion. Toute fois ils pouvoient laisser au choix du Duc, d'être dédommagé en argent, & luy offrir pour cela, cinq ou six cens mille écus, mais pas d'avantage, puis que tout son revenu n'alloit pas au de là de vingt mille. Et si la Pologne s'obstinoit absolument au rétablissement du Duc, il n'y faloit consentir, qu'en se reservant, qu'il possederoit son païs aux mêmes conditions, qu'avant la guerre, durant laquelle les Polonois luy avoient relaché bien des choses en haine de la Suede. Ces conditions étoient, que le Duc seroit desormais vassal de la Suede, & que la Pologne renonceroit à son droit sur la Courlande; que le Roy auroit droit de garnison dans les Places de la province, qu'il le trouveroit à propos; enfin que les Etats de Courlande, seroient sur le même pied que ceux de Livonie, sans que les uns pussent prétendre aucune prérogative sur les autres, comme n'ayant cy devant fait tous ensemble qu'un corps. Néantmoins si l'affaire de Courlande étoit un obstacle à la conclusion du traité, les ministres Suedois avoient ordre, de se contenter finalement, que le Duc & la Noblesse conservassent leur Etat present & privileges, en reconnoissant seulement pour leur seigneur direct, le Roy & Royaume de Suede. Mais le Roy vouloit garder l'Eveché de Pilten, en rendant au Duc les cinquante mille écus, pour lesquels il l'avoit engagé. 1659.

Sur l'article de la cession de la Livonie, le Roy chargea ses Ambassadeurs, de se reserver les Droits & péages de Lithuanie à Dunebourg. Il voulut encore qu'ils insistassent sur sa portion des droits & impots de Prusse, en representant au Roy de Pologne, que le Fisc de la Suede en avoit besoin & en faisant esperer à la Reyne, qu'elle joüiroit, sa vie durant de ce que les Suedois retireroient de Memel & de Pillau, à condition pourtant de le recevoir de leurs mains. Et pour obtenir là dessus le consentement de l'Electeur, les Ambassadeurs avoient ordre de luy remontrer; qu'il gagneroit, plus, qu'il ne perdroit à l'egalité des droits dans tous les ports, sur le pied de Riga, & que le commerce n'en souffriroit point; que la part qu'il en feroit au Roy, l'obligeroit à le servir de tout son pouvoir, pour le maintenir dans la souveraineté de Prusse, comme il s'y engageoit des lors, si l'Electeur vouloit à son tour garantir le present Traité. En cas que ce dernier & les Polonois acquiesçassent à cette participation de Droits, il en faloit faire la repartition en telle maniere, que dans la Prusse Royale, une moitié fût pour la Pologne, & l'autre pour la Suede: Et que la Pologne, la Suede & le Brandebourg, en eussent chacun un tiers

1659. dans la Prusse Ducale, ou si l'on ne pouvoit en venir là, que l'Electeur en eût luy seul la moitié, & les deux autres, chacun un quart. Que si l'Electeur refusoit la paix, il n'y auroit rien pour luy, & que le tout seroit partagé entre la Pologne & la Suede, de telle sorte pourtant que cette derniere auroit la direction de ces Droits.

Outre cela les Ministres Suedois avoient ordre d'insister sur le Droit d'attente au Duché de Prusse, conformément au Traité de Labiau, & vû que c'étoit au Roy que l'Electeur étoit redevable de cette Province, joint que par là ce dernier se fortifioit contre la Pologne. Que s'il ne vouloit pas céder ce droit sur tout le Duché, les Suedois devoient du moins se le reserver, sur tout ce qui est au delá du Passar & d'Ortelsbourg vers la Lithuanie, excepté l'Evêché de Warmie.

Les Ambassadeurs étoient donc chargez de ne renoncer aux autres satisfactions, qu'apres avoir reglé les articles de la Courlande, de la part aux impôts, & du droit d'attente, & s'ils ne pouvoient là dessus venir à bout de leurs prétentions, de presser la Pologne de les satisfaire en terres, ou en argent: avec permission de se relâcher ou de se roidir sur ce dernier chef, selon que les Polonois se montreroient faciles ou difficiles sur les articles susdits. Entre autres choses le Roy vouloit que ce que le Prince Ragotzki avoit été contraint de promettre fut aboli, & qu'au contraire, les prétentions d'Ernest Bogislas Duc de Croi, luy fussent conservées, & que les Ambassadeurs demandassent pour le tout six cens mille écus. Supposé encore qu'ils ne pussent obtenir la part aux Impôts de Prusse, & le Droit d'attente au Duché, ils devoient exiger deux millions, ou douze cens mille écus; prêts pourtant à relacher entierement cette somme, si on laissoit au Roy la Courlande, & qu'on exceptât la dette du Prince Ragotzki & l'action du Duc de Croi. Mais il faloit que les Polonois à leur tour, s'ils ne vouloient le faire par un acte publiq, du moins s'engageassent par un instrument secret, qu'apres la mort de Jean Casimir, ils ne mettroient point la Couronne de Pologne sur la tête du Czar, ni de l'Empereur: 1659.
& qu'ils souffrisent que le Roy gardât les Places de Prusse jusqu'à l'accomplissement du traité, entretenant les garnisons aux dépens de la province.

Si l'Electeur de Brandebourg paroissoit dans la résolution de traiter, les Ministres Suedois n'y devoient entendre qu'à ces conditions; qu'il renonçât à toutes les alliances contractées contre le Roy; qu'il rendît tout ce qu'il avoit pris en Pomeranie; qu'il ne laissât point passer sur ses terres les ennemis de la Suede; & que le Duc de Neubourg fût compris dans le traité. Que si au contraire l'Electeur rejettoit la paix, le Roy se reservoit envers la Pologne, qu'il pourroit, la paix sauve, faire la guerre à ce Prince dans son Païs, & passer pour cet effet à travers la Prusse Royale & le Warmie, sans aucun obstacle de la part des Polonois, & sans qu'ils donnassent aucun secours à l'Electeur. Que même en ce cas là, il y auroit garnison Suedoise dans Elbing, jusqu'à ce qu'on eût traité avec le Brandebourg, sauf à remettre la place au premier état, d'abord apres l'accommodement. Et en cas qu'on ne pût obliger en aucune sorte l'Electeur d'entendre à la paix, les Ambassadeurs devoient mettre devant les yeux des Polonois, tout ce que ce Prince avoit fait durant cette guerre: les animer autant qu'ils pourroient, & s'il les voyoient disposez à s'allier avec la Suede, contre le Brandebourg & l'Aûtriche, accepter l'alliance, dont le but feroit, de chasser l'Electeur de la Prusse, & de la partager entre la Suede & la Pologne, marquant pour bornes, le Passar & Ortelbourg, de sorte que la Pologne gardât ce qui se trouveroit vers la Vistule, & la Suede ce qui seroit vers la Lithuanie. Mais il ne faloit rien conclurre à cet égard, sans en donner avis au Roy.

Alors les Suedois ayant été défaits en Funen, toutes cés prétentions ne furent plus de saison: & le Roy, ne souhaitant que la paix avec la Pologne, pour pouvoir employer en Dannemarc les troupes qu'il avoit en Prusse, se reduisit à demander que le Roy de Pologne renonçât au titre *de Roy de Suede*, aussi bien qu'à 28. Nov.

1659. qu'à son patrimonie en ce Royaume & à la Livonie ; que les villes de Prusse fussent remises en leur premier état, & en particulier, que celle d'Elbing ne demeurât pas à l'Electeur ; que la Courlande relevât directement de la Suede : ce que toutefois les Ambassadeurs avoient ordre de relâcher, s'il étoit capable de retarder la paix. Car quelque justes que fussent les prétentions du Roy sur le Dannemarc, il voyoit bien qu'il n'en viendroit à bout que par la force, & il ne pensoit qu'à se tourner tout entier de ce côté là.

Préliminaires de la Paix de Pologne. *5. Sept.* §. 77. Les Ambassadeurs Suedois etoient partis de Pomeranie au mois de Septembre, & ils n'eurent pas plutôt abordé devant Weixelmunde, qu'à fin de pourvoir à leur sûreté, ils donnerent avis de leur arrivée à *9. Sept.* Dantzic. Ils passerent ensuite devant cette ville, & allerent coucher à Heubod dans l'Isle de Nerung, d'où ils se renderent à Haupt, & apres à Berndorf. Ce fut là que de Lombres les vint trouver, avant que d'aller à Marienbourg, où les Ambassadeurs Polonois se devoient rendre pour traiter des Préliminaires. Lubomirski, qui étoit au voisinage avec son armée, s'offroit de les regler: & de Lombres proposa aux Suedois de s'aboucher avec luy : mais ils ne crurent pas devoir montrer tant d'empressement pour la paix, de peur d'augmenter la fierté des Polonois, qui n'en avoient déja que trop de leurs avantages. Ils allerent *14. Sept.* à Elbing, où de Lombres se rendit bien tôt apres. Et dans ses entretiens il laissa entendre, que pour le titre & la Livonie, il ne seroit pas fort difficile d'y faire renoncer les Polonois, mais qu'il n'en seroit pas ainsi, touchant la Courlande & la satisfaction pour la Prusse ; qu'au reste on n'avoit pas trop d'éloignement en Pologne, pour un traité à part.

A l'égard du lieu où l'on traiteroit, les Suedois étoient d'avis, que pour eux, ils se tiendroient à Frauenbourg où à Tolamit, & que les Polonois feroient leur séjour à Braunsberg ; ajoûtant qu'il seroit pourvû à la sûreté de ces lieux là, quelques lieües à la ronde, tant pour le transport des vivres, que pour le passage des courriers, & que le congrés commenceroit le 15. Octobr. 1659.

Pour regler toutes ces choses, de Lombres alla à la Cour de Pologne, où il fut un mois entier sans donner de ses nouvelles aux Ministres Suedois, jusqu'à ce que Akakia vint à Elbing, leur faire quelques difficultez sur le lieu du traité résolurent de ne se pas opiniatrer là-dessus, pour faire plaisir à la Reine de Pologne, & pour éluder les artifices de l'Aûtriche & du Brandebourg, qui ne cherchoient qu'à reculer le traité, afin que la famine achevât de consumer en Prusse les garnisons Suedoises. C'est pour quoy ils avertirent les Polonois d'y prendre garde, & que les difficultez ne finiroient point, s'ils continuoient à étre les dupes de ces deux Puissances. Akakia les assura, que la Reine avoit eu beaucoup de joye de leur arrivée, & que ne doutant plus du désir de Charles Gustave pour la paix, elle avoit d'abord formé le dessein de se rendre à Thorn, afin d'en hâter la conclusion, quelques efforts que ceux d'Aûtriche & le Brandebourg eussent fait, pour la détourner de ce voyage. En effet l'Aûtriche en particulier n'oublioit rien pour traverser cette paix. Elle offrit d'ôter sa garnison de Cracovie, pourvû qu'on voulût que les troupes en fussent employées contre la Livonie, & que les Polonois en voulussent faire le théatre de la guerre, & se contenter de tenir la Prusse comme investie de loin. Pour les y porter, on leur faisoit voir, que la Livonie appartenant en propre au Roy, & étant d'ailleurs remplie de mécontens, il luy seroit plus sensible d'y étre attaqué, & qu'on pourroit le faire avec bien plus de succés. Mais les Polonois ne furent pas d'humeur, de sacrifier la paix, qu'ils tenoient déja, aux avantages d'autruy. Ils promirent pourtant de suivre cette ouverture, s'il arrivoit que la paix ne se fit pas.

Cependant on intercepta les lettres des Ambassadeurs Suedois, & apres les avoir déchifrées, on divulgua ce qu'elles portoient. Quand ils s'en plaignirent, on les paya d'une défaite, en disant qu'on n'étoit convenu de laisser passer que les lettres, dont on

1659. auroit chargé des expres, & non pas celles qui iroient par la poste.

Il y avoit trois mois que les Ambassadeurs étoient en Prusse, sans qu'on fût encore d'accord du lieu où l'on se rendroit pour le traité. Enfin les Polonois proposerent le Monastere d'Olive. Et comme ils n'avoient pas voulu accepter Frawenbourg, ni Braunsberg, ainsi que les Suedois avoient refusé Culm, Graudents, Strasbourg & Stargard, qu'on leur avoit proposez avec beaucoup d'instance: ceux cy crurent devoir accepter Olive, pour n'être pas accusez de s'arrêter à des minuties, & de peur que les Ennemis n'en prissent occasion d'éluder la paix. Outre que de Lombres les assura, que cette complaisance seroit d'autant plus agreable à la Cour de Pologne, qu'elle avoit résolu d'être à Dantzich pendant la négociation. De plus la commodité de la mer & la facilité qu'elle leur donnoit, soit pour les dépéches, soit pour leur retraite, en cas de rupture, suffisoit pour les determiner. Mais il étoit impossible que tous ceux que cette négociation attiroit, pussant loger dans le Cloître. On trouva donc à propos, que les Ambassadeurs y tiendroient le congrés, & qu'ils logeroient au village de Sobboth. Cette déference des Suedois déconcerta les Imperiaux, qui n'auroient jamais cru que les autres en fussent venus là. Ils changerent donc de batterie, & conseillerent de nouveau de continüer la guerre: montrant combien il étoit aisé, d'enlever aux Suedois, non seulement la Prusse & la Courlande, mais aussi la Livonie, & de les dépoüiller de tout ce qu'ils avoient pris aux autres. Mais la Reine de Pologne, qui voyoit Jean Casimir cassé de Vieilesse, & qui avoit prété de grandes sommes à cet Etat, où elle étoit résolüe de finir ses jours, pressoit de tout son pouvoir la conclusion de la paix.

Afin donc que les Ambassadeurs pussent se rendre en sûreté d'Elbing à Olive, on convint d'une treve de six jours, & Jean Casimir leur donna un saufconduit particulier envers tous les alliez, parce que celuy de l'Empereur, qui fut apporte bientot apres en bonne forme, ne l'avoit pas encore éte. On leur permit même de prendre une escorte de trois cens hommes, tant à pied qu'à cheval, auxquels eurent ordre de se joindre cent Heeducs de la Garde du Roy de Pologne, qui allerent jusqu'à un quart de lieüe de Sobboth. Ils traverserent Dantzic *incognito* dans le carosse de l'Ambassadeurs de France: mais leur cortege & leur équipage y passa ouvertement.

Commencemens du traité d'Olive.

§. 78. Les artifices de l'Empereur pour s'assurer la Couronne de Pologne, furent une des principales causes, qui déterminerent les Polonois à la paix, ne voyant pas de meilleure voye de se tirer d'un si mauvais pas. Le soûlevement de quelques Cosaques, y contribua aussi, de même que la guerre des Moscovites, avec qui les Polonois n'osoient s'accommoder de peur des Tartares, de l'irruption desquels le Cham les avoit menacez, s'ils parloient de paix avec le Czar, & s'ils ne la concluoient avec la Suede. D'ailleurs depuis la levée du siege de Stetin, ceux d'Austriche & de Brandebourg avoient un peu rabatu de leur hauteur. Et comme les bravades des Polonois pouvoient faire quelque impression sur l'esprit des ministres de Suede, la Reine de Pologne les fit avertir sous main de ne s'en mettre point en peine, & qu'on n'en usoit ainsi que pour écarter plus surement les Confederez. On remarquoit pourtant que de Lombres n'agissoit plus avec la même chaleur, & que contre sa parole il favorisoit l'interception & la publication des lettres des Ambassadeurs, au lieu qu'il ne dépendoit que de luy de l'empêcher. Et même Akakia avoit confessé que ce Médiateur ne pressoit plus tant le congrés des Ambassadeurs, de peur qu'étant egallement portez à la paix de part & autre, elle ne se conclût trop tôt. Or la France ne vouloit pas, qu'on y mît la derniere main, que celle de Dannemarc ne fût aussi sur le point d'être conclüe. C'est pourquoy le Roy donna ordre à Bioernclou d'assurer le Cardinal Mazarin, qu'il désiroit l'une & l'autre, & de faire en sorte que de Lombres eût charge de presser celle de Pologne, vû l'impossibilité où la Suede se trouvoit de resister à tant d'Ennemis, & qu'elle ne pouvoit succomber qu'au grand avantage de la maison d'Austriche, & au préjudice de la France. En effet la décadence des affaires de la Suede étoit telle, que ne pouvant plus secourir la Prusse, le Roy char-

1659. chargea ses Ambassadeurs, de renoncer aussi aux prétentions sur la Courlande, pourvû qu'on leur cédât le titre & la Livonie.

Ce qui s'est passé avec la Moscovie. §. 79. La treve conclüe avec la Moscovie, avoit été si bien receüe du Roy, que peu de tems apres il écrivit *27. Mars.* au Grand Duc, pour l'assûrer qu'il étoit prêt de luy en envoyer la ratification, & afin qu'on convint du tems & du lieu où les Commissaires s'assembleroient. Le Czar à son tour envoya au Roy, pour convenir d'un congrés, où l'on conclût une pais perpetuelle. *25. May.* Le Roy qui la souhaitoit avec passion, nomma pour la négocier, Benoit Horn, Gustave Banier, Jean Vestring & André Walwick. Et même Horn eut ordre de se rendre incessament à Riga, pour fomenter par un commerce de lettres avec Nassokin, ces bonnes dispositions de la Moscovie, jusqu'à ce que les autres Commissai- *24. Août.* res l'eussent joint. Leurs instructions portoient, que s'ils comprenoient que les Moscovites, apres l'échée qu'ils venoient de recevoir des Tartares, eussent veritablement la paix à cœur, ils n'auroient qu'à entrer en traité sans détour, parce qu'il importoit beaucoup au Roy, d'étre à couvert de ce côté là. Et pour empêcher qu'on ne les amusât de vaines promesses, ils devoient borner la négociation à un certain espace de tems, se contentant, s'ils n'en pouvoient venir à la paix, de confirmer la treve arrêtée à Wallosar.

25. Sept. Horn étant arrivé à Riga, s'aboucha avec Nassokin à Tomsdorf, qui est à moitié chemin entre cette ville & Kakenhuse; & là de part & d'autre on témoigna un égal empressement pour la paix, jusqu'à produire reciproquement leurs Pouvoirs. Mais quand Horn eut jetté les yeux sur celuy du Moscovite, il trouva que ce n'étoit une lettre de Créance du Czar au Roy: joint que le lieu n'étoit pas propre à traiter, se trouvant pres de la Dune, & exposé aux incursions des Polonois. On fut donc d'avis de s'assembler de Nouveau le 30. Octobre entre Dorpt & Helmet, & que cependant Nassokin, feroit venir un pouvoir suffisant du Czar. Au jour marqué on se rendit à Pœhestekyl sur l'Embeck. L'échange des Pouvoirs y fut fait, & apres de grandes protestations d'amitié pour la Suede, & d'aversion pour la Pologne, les Moscovites demanderent que les Suedois fissent la premiere proposition. Ils le refuserent & demanderent à leur tour que les autres la fissent par écrit. Les Moscovites proposerent donc qu'il leur fût permis de garder ce qu'ils avoient pris en Livonie, & qu'on leur rendit l'Ingrie & la Carelie, comme elles avoient autrefois dépendu de la Moscovie. Les Suedois au contraire prétendoient, que tout ce qui avoit été pris leur seroit restitué, & que de plus de Czar céderoit à la Suede, cette partie de la Carelie, qui appartenoit encore à la Moscovie, aussibien que Cargapol & la Lapponie Russienne. Toutefois en contestant, les Moscovites en vinrent à relacher la Carelie Suedoise & les Suedois, la Carelie Moscovite. De sorte que ceux cy presenterent leurs dernieres préten- *1. Nov.* tions par écrit, qui consistoient en la restitution de tout ce qui avoit été pris, avec une juste satisfaction. Les autres de leur côté proposerent qu'on s'en tînt à la paix de Tessin, celle de Stilbou ayant été arrachée par force. Or par la paix de Tessin, l'Ingrie & Kexholm appartenoient à la Moscovie. Et Nassokin insinuoit, que le Czar satisferoit en argent pour les places de la Livonie, & qu'il se ligueroit avec la Suede contre la Pologne, se contentant même d'Ivanogrod & de Jama en Ingrie. Les Suedois à leur tour se desistoient de Cargapol. Mais *4. Nov.* dans l'assemblée suivante les Moscovites retracterent leurs avances, ne parlerent plus d'argent, & demanderent de plus Coporie. Ils laisserent même échaper quelques mots sur la prolongation de la treve, Nassokin étant bien aisé de joüir de son employ autant, qu'il pourroit. Enfin les Suedois étant pressez de s'expliquer, declarent qu'ils se bornoient à la restitution de ce qui avoit été pris, & qu'au reste ils oublieroient toutes les injures que la Suede avoit receües. Mais les Moscovites en revinrent à leurs premieres prétentions, offrant encore de se liguer contre la Pologne, & de donner une grande somme d'argent pour les villes qu'ils tenoient en Livonie.

Quelque apparence qu'il y eût, qu'ils désiroient effectivement la paix,

1659. apres la perte de quarante mille hommes que les Tartares leur avoient enlevez l'année derniere, & le mépris avec lequel les Polonois avoient renvoyé leur Ambassade, Nassokin ne laissa pas de protester, qu'il avoit ordre de remettre à un autre tems la continuation du traité, à cause du peu de sûreté qu'il y avoit au lieu où l'on négocioit, la Dune étant déja glacée & facilitant par là les courses des Polonois. Il falut donc se contenter de confirmer par un nouvel instrument le traité de Walliaser, & de convenir que cependat on regleroit les limites, que les Commissaires se donneroient avis reciproquement quand ils auroient ordre de leurs maîtres de se rassembler ; & qu'on leur renvoieroit les propositions qui avoient été faites de part & d'autre. Apres quoy on se sépara de bonne amitié, & on demeura d'accord que le traité commencé n'en recevroit point de prejudice. 1659. 20. Nov.

Nassokin avoit cru, que cet argent qu'il offroit, obligeroit les Suedois à céder ces villes de la Livonie. Et én cela il n'agissoit pas tant pour la Moscovie, & qui il n'en revenoit pas un grand avantage, que pour son propre interêt, parce que son gouvernement de Kakenhusen en devenoit plus considerable. C'est ce qui obligea de s'opposer absolument au dessein, que les Ambassadeurs Suedois avoient d'aller à Moscou, avec la ratification de la treve, de peur qu'ils n'y fissent connoître les motifs interessez qui luy faisoient employer tous ces artifices.



HISTOI-

HISTOIRE DU REGNE
DE
CHARLES GUSTAVE
ROY DE SUEDE
LIVRE VII.

SOMMAIRE.

LE Roy forme le deſſein de s'emparer 1660.
de la Norvege. 2. Propoſition du Roy aux Etats, il tombe malade, il meurt. 3. Eloge de Charles Guſtave. 4. On travaille au traité d'Olive. Echange des Ratifications. 5. On fait les propoſitions. 6. Divers obſtacles au Traité. 7. Les Suedois preſſent la concluſion du traité. 8. La négociation s'avance. 9. De l'affaire de Courlande. 10. De la Religion en Livonie. 11. De la renonciation à la Suede. 12. Amniſtie, & autres choſes. 13. On traité avec les alliés. 14. Concluſion de la paix d'Olive. Elle ſe publie. Ratification. 15. Traité de Dannemarc difficile. 16. On continuë la négociation apres la mort du Roy. 17. Les Danois paroiſſent éloignés de la Paix. 18. Les Mediateurs preſſent le Dannemarc 19. Déliberation des Suedois ſur les conditions de la paix. 20. On vient au fait. 21. On commence le traité. 22. On examine les articles de la Paix. 23. Les Danois & les Hollandois chicanent.

1660. 24. La jalousie se glisse entre les Mediateurs. 25. Mauvaise action des Hollandois. 26. La mesintelligence des Mediateurs retarde la Paix. 27. Les Suedois & les Danois traitent sans Mediateurs. 28. Mauvais office des Mediateurs. 29. Conclusion de la Paix de Dannemarc. 30. Conclusion de la Paix de Moscovie.


Oceani Septentrionalis Pars.
Insula Knijsöön
Insula Siööa
IDDE FIORD.
Pagus Rõõ
Pagus Klänne
Pagus Iy
Statio Dn. Generalis Haraldi Stake
Paludes
Store Brand Bierget
Lille Brand bierg
Pagus Karstad statio Exel. Dn. Gustavi Horni Supr. Rei Tormentarij præfecti.
Delineatio Oppidi Halldæ
in Norwegia ab Exell. Dn. Campi Marescallo Comite
LAURENTIO KAGGE. d. 21. Ianuar. 1660. obsidione cinctæ,
sed 23. Febr. eadem liberatæ.
A Templum sub adventum Suecorum a Danis derutum. B. Munitio Danica in Insula Siööa, Nyåhrsgasue dicta à Suecis vi occupata. C. Munimentum Danorum in monte Röösbierge a Suecis d. 25. Ian. occupatum D. Munitio Danica in rupe Draco dicta E. Fortalitium in rupe Oglan. F. Via angusta lapidibus strata inter rupes, Ofwen för Klöwen dicta. G. Muniment. in rupe Passpå H. Fortalitiũ in rupe Bradeland. I. Munitio et rupes Roland. K. Munitio et rupes Christianopolis. L. Munitio et rupes Kig-ud. M. Muniment, et rupes Hwitfeldsholm. N. Marc-Antonio.
O. Moles lignea Bien venu dicta.
P. Moles lignea Budden dicta. Q. Muniment. Civium
R. Muniment. S. Petri. S. Propuguaculum primarium in exelsa rupe Kräsensteen, religua Castella omnia supereminens iisdemq; velut imperans. T. Mons Risunsbierg a Danis desertus. V. Muri e viuis lapidibus inter rupes et Castella W. Villa Öösgard. X. Rupes Store Brandbierg. Y. Rupes Lille Brandbierg dicta Z. Via qua itur Friderici stadium Norwegiæ. aa Via Regia quæ ducit in Sueciam. bb. Via qua euntes in Sueciam hyberno tempore vtuntur. cc. Via occulta ex oppid. in muniment. principale.
10 50 100 150
virge Renland:
2. Dragones seu Insultores Illustr. Dn. Hornij. 3. Tres Centuriæ Dragonũ Trib. Taubij. 4. Equitum Westgothicorum tres Turmæ 5. Duæ Turmæ Smalandor. sub Exub. Præf. Ioan. Drake. 6. Tres Turmæ e Leg. Westgothic. Pedest. sub Trib. Drakenberg. 7. Leg. Montanorũ. sub Trib. Leborio. 8 Leg. Nericiorum sub Trib. Anrep. 9. Centur. aliquod desultor. Smalandicor. 10. Turm. Westmannicor. sub protrib. Linneberg. 11. Desultor. Trib. Taubi
12. Suecor. Suggest. et Mortaria 13. Heic fluuius vado transitur 14. Via quæ Halda ad molendina in valle Iotedahl sita sunt autem ibi molend. 10. et 22. officinæ secandis lignis et asseribus.

N. 108

Une si longue guerre, contre tant d'ennemis à la fois, avoit rendu la paix absolument nécessaire à la Suede, qui ne pouvoit plus soutenir toute seule un si pesant fardeau. Cependant le Roy jugeant indigne de luy de la recevoir de personne, se resolut à traiter avec la Pologne, sous de conditions équitables, en rétablissant le Duc de Courlande, & ne demandant autre chose pour les villes qu'il rendoit en Prusse, si non que le Roy de Pologne renonçat au titre de Roy de Suede, & à ses prétentions sur la Livonie. Ce qui par rapport à la Pologne, eût été acheter la paix à fort bon marché. Mais pour ne pas donner à ses Ennemis la satisfaction de le voir abandonner Drontheim, sans rien acquerir en sa place, il forma le dessein de faire irruption dans la Norvege, esperant que quand une fois il seroit maître d'une partie de ce Royaume, il luy seroit plus aisé d'obtenir l'équivalent de Drontheim. Car il se persuadoit que quand une fois la guerre de Pologne seroit terminée, se trouvant renforce par les vieux Regimens de Prusse, & par de nouvelles levées de Suede, il ne luy seroit pas difficile, de se poster si avantageusement qu'il reduiroit l'ennemi à accepter la paix, sous quelles conditions il voudroit.

1660. *Le Roy forme le dessein de s'emparer de la Norvege.*

Profitant donc de l'hyver, ou l'on peut passer les rivieres & les marais sur la glace il envoya Laurent Kagg, & Harald Stack avec de bonnes troupes en Norvege. D'abord ces généraux, apres avoir mis en fuite tout ce qui s'opposoit à leur passage, mirent le siege devant Haldo, par ce qu'en prenant cette place, ils étoient en état de courir bien avant dans la Norvege. Ils étoient déja maîtres du fort, qui est devant la ville, & ils esperoient dans peu de venir à bout du reste. Mais cette conquête fut retardée par le mauvais tems qui causa de grandes maladies dans l'armée; & la nouvelle de la mort du Roy ayant ensuite changé les mesures, ils furent obligés de lever le siege. 1660. *26. Janv.*

§. 2. Le Roy ayant quitté le Danemarc pour se rendre à Gothembourg, fit assembler les Etats pour leur exposer l'état présent de ses affaires. Il leur representa que pour obtenir une paix également honorable & seure, il n'y avoit point de meilleur moyen que d'avoir une puissante armée sur pied, & que pour cela il étoit absolument nécessaire de faire de nouvelles levées, & que chaque ville fournît le double de Matelots, & tous les habitans l'argent qu'il faudroit pour les nécessités de la guerre; ensuite il prit des mesures avec le Senat, & les Députés des Etats, sur ce qu'il y auroit à faire pour l'avenir. *Proposition du Roy aux Etats.* *4. Janv.*

Pendant ce tems là il tomba malade, d'une maladie qui à la verité n'avoit rien de dangereux en apparence, & qui ne l'empéchoit pas même, de s'appliquer, comme à son ordinaire, aux affaires publiques. Il fut un mois dans cet état, sans qu'on pût remarquer aucune malignité dans son mal; & même s'étant trouvé beaucoup mieux sur la fin, on ne doutoit point, qu'il ne fût bientôt entierement rétabli. Mais la fievre redoubla tout d'un coup, & alla toûjours en augmentant deux jours de suite, non sans des indices de malignité, qui *Le Roy tombe malade.* *7 Fevr.*

1660. faisoient craindre pour la vie du Roy. Ce qui étoit d'autant plus facheux, que comme il étoit fort gros & fort replet, il étoit difficile de le faire suer, outre que s'ennuyant au lit, il étoit presque toûjours dans une chaise. Il y en eut qui accuserent d'ignorance Koester son Medecin, parce qu'il ne traita d'abord cette maladie, que comme une fievre de scorbut, quoy qu'il courût alors des fievres malignes, qui devoient le rendre plus précautionné. Quoy qu'il en soit, le Roy se voyant sur le point de payer un tribut dont les Roys ne sont pars plus exens que le reste des hommes, fit venir la Reyne & ses principaux ministres ; & comme il les vit tout allarmés de son état, il les consola avec une extréme douceur, leur parlant à tous en général, & addressant même la parole à la plûpart d'entre eux en particulier. Sur tout il leur conseilla de pourvoir de bonne heure à la seureté de l'Etat, en luy procurant la paix, parce qu'apres sa mort, il n'y auroit plus personne en état de le soutenir contre tant d'ennemis. La nuit suivante fut fort mauvaise, mais comme s'il eût composé avec la mort, il employa tout le lendemain à régler ses affaires. Apres avoir donné ordre à tout, sans se laisser effraier par l'idée de la mort, qu'il disoit n'avoir jamais crainte ; il tourna toutes ses pensées du côté du ciel, & communia, avec beaucoup de marques de devotion. Ensuite ayant ordonné à son Medecin de l'avertir quelques heures avant sa mort, il voulut reposer. Apres quelques heures de repos, son Medécin ayant averti, selon l'ordre qu'il en avoit, il se fit mettre dans une chaise aupres d'une table, & se fit lire son Testament en présence de quelques Senateurs ; & apres avoir demandé s'il y avoit quelqu'un qui y trouvât quelque chose à redire, comme personne ne répondoit rien, il le signa, aussi bien que quelques lettres, des ordres, & d'autres expeditions. Il récompensa aussi dans ces derniers momens, quelques uns d'entre ses ministres qui l'avoient le mieux servi ; se trouvant fatigué de ce travail, il témoigna vouloir reposer, & comme on l'exhortoit à se remettre au lit, il dit qu'il n'y seroit pas plutôt qu'il expireroit, mais que cependant il vouloit bien l'essayer, tant ce cou- rage intrepide qu'il avoit fait paroi- 1660.
tre pendant toute sa vie, l'accompagne fidellement jusqu'à son dernier soupir. Il se mit donc au lit & apres avoir recommandé son ame à son Créateur, & à son Redempteur, il expira sans aucune marque de douleur entre les mains du Comte Gabriel Oxenstiern, & du Comte Nicolas Brahé environ deux heures apres minuit. Pendant tout le tems de sa maladie, il ne donna pas la moindre marque de foiblesse, même au milieu de ses plus grandes douleurs.

Le Roy meurt 12. Fevr.

On publia non seulement parmi ses Ennemis, mais même parmi quelques uns de ses amis, que le chagrin qu'il eut de la déroute de Funen le fit tomber malade. Mais quelque considerable qu fût cette perte, on ne sçauroit s'imaginer qu'elle eût été capable d'abbattre un si grand courage. En effet, bien loin de marquer aucun chagrin, ni aucune alteration au Prince de Sultzbach & à Steenbok à leur retour de Funen, il renvoya l'un à son gouvernement de Schonen, & donna à l'autre celui de la Zelande. Et parlant de cette défaite, on l'entendit dire devant tout le monde, sans la moindre marque d'émotion, que personne ne pouvoit commander à la Fortune, que rien n'étoit plus incertain que le sort des armes, & que ce qu'il trouvoit de consolant dans cette perte, c'est que ses gens s'étoient battus en gens de cœur, & que les Ennemis étoient en plus grand nombre qu'eux de la moitié : Et même long tems avant cette défaite, les Medecins le voyant grossir sensiblement de jour en jour en avoient auguré qu'il ne vivroit pas long tems.

Au reste, comme la mort de Charles Gustave arriva dans des tems fort perilleux pour la Suede, tant à cause du grand nombre d'ennemis qu'elle avoit sur les bras, qu'à cause de l'extreme jeunesse de celui qui devoit succeder, le principal soin du Roy avoit été d'empécher par son testament qu'un gouvernement provisionel ne causât quelques troubles dans l'Etat ; il confia donc l'education & la tutele de son fils aussi bien que l'administration du Royaume à la Reyne Hedvige Eleonor, & au cinq premiers officiers de la Couronne, sçavoir au grand

Drost,



Serenißimus ac Potentißimus Princeps ac Dominus, Dominus
CAROLUS,
Suecorum, Gothorum, Vandalorumq;, REX ac Princeps Hereditarius, Magnus Princeps
Finlandiæ, Dux Scaniæ, Esthoniæ, Livoniæ, Careliæ, Bremæ, Uerdæ, Stetini=Pomeraniæ, Caßubiæ,
ac Vandaliæ, Princeps Rugiæ, Dominus Ingriæ ac Vismariæ, nec non Comes Palatinus Rheni, Bavariæ,—
Iuliaci, Cliviæ, et Montium Dux. etc:etc.

David Klöcker pinxit. *I. Boulanger sculps: 1668.* N. 5.



ILLUSTRISSIMUS ac GENEROSISSIM^9.
Dominus, Dn. PETRUS BRAHE, Comes in Wisingsborg
liber Baro in Cajana, Dominus de Ridboholm, Lindholm, Brahelina, et Bogesund &c.
Sacræ Regiæ Majestatis Regniq. Sueciæ Senator ac Drotzetus, vt et legifer Wesmanniæ
Montanorum et Dalecarliæ. &c.

D. Klööker pinxit. *Grignon, sculp*
N. 6.



N. Pitau sculpsit

Sæ. Ræ. Mtis. Regniq: Sueciæ Senator Marsch: generlis Gubernator in Pomerania, Præses Regij Collegij militaris, nec non suprem: legifer Uplandiæ, ut et Academiæ Gripswaldensis Cancellarius,

CAROLUS GUSTAVUS WRANGELL,

Comes in Silfnitzburgh, liber Baro in Lindesberg, et Ludenhoff, Dominus in Skogkloster, Bremförde, Wrangelsburgh, Spijker, Ekebÿhoff, et Greifenberg, &c.

N. 7.



N^r Pitau sculp

S^æ. R^æ. M^tis. Regniq: Sueciæ Senator et Archithalaßus, supremus Iudex Provincialis Occidentalis Bothniæ, Lapponiæ, Iemptiæ, et Heredahliæ, ut et Academiæ Carolinæ Cancellarius GUSTAVUS OTTO STENBOCK, Comes in Bogesund, Liber Baro in Cronebeck et Öresteen, Domin.^s in Torpa, Kolka, Kijda, Heslebyholm, Harg, Vepnö, Vegeholm, Nögle, Monstrup, et Morup. &c. —

N. 8.

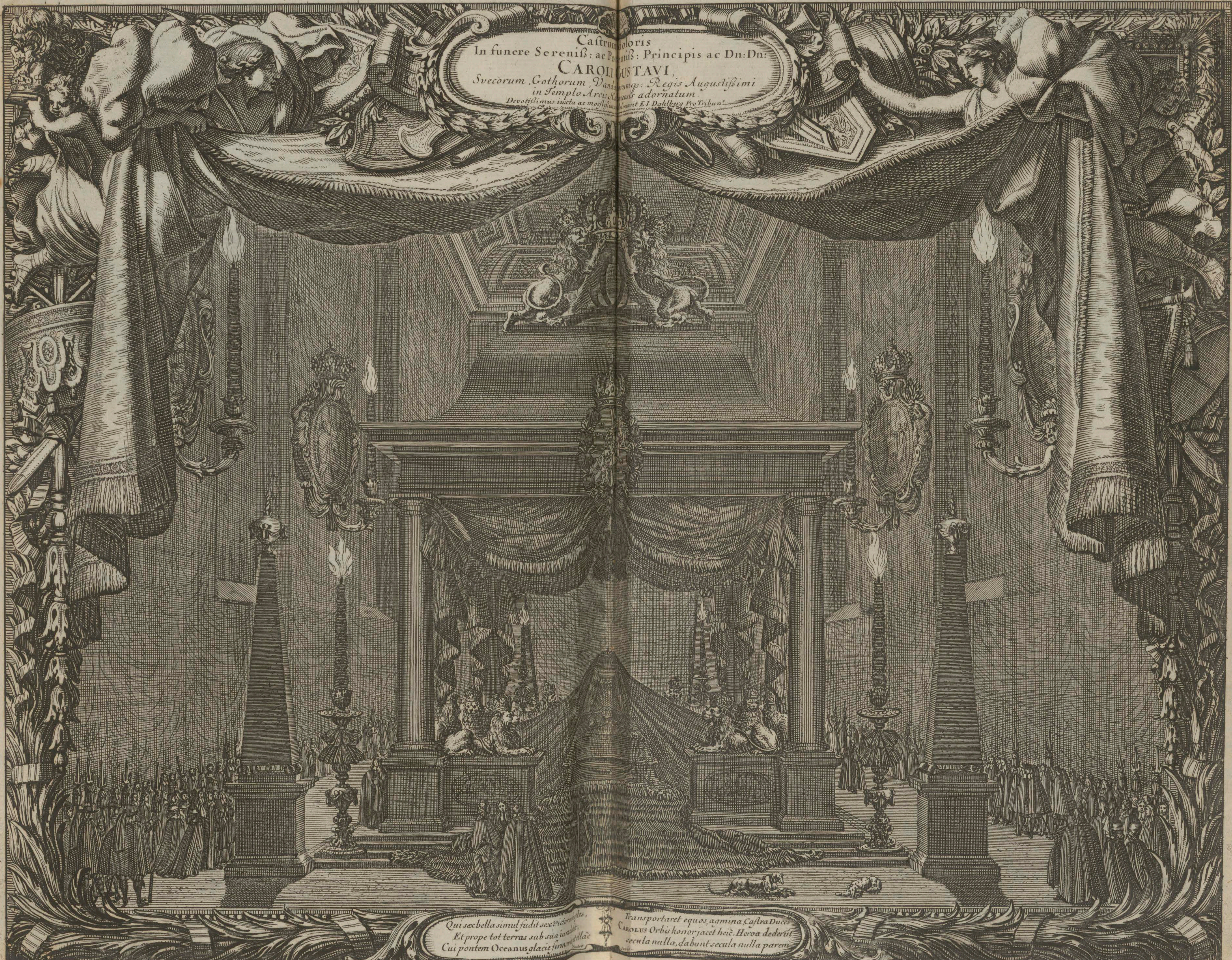

INFRA
EST
INVIDIA
ILLUSTRISSIMUS, EXCELLENTISS.us
et generosissim. Dominus, Dn.
MAGNUS GABRIEL DE LA GARDIE
Comes in Läcköö, & Arensburg &c. &c.
Regni Senator et Cancellarius. &c. &c.
Dauid Klöcker pinxit
Petrus van Schuppen sculp. 1669.

N.9.



Illustrissimus et Excellentißimus Dominus Dn.
GUSTAVUS BONNDHE,
Liber Baro in Lahela, Sacræ Regiæ Majestatis Regniq; Succiæ
Senator et Thesaurarius. &c.&c.

N. 10.


Castrum doloris
In funere Sereniß: ac Po ntiß: Principis ac Dn: Dn:
CAROLI GUSTAVI,
Svecorum, Gothorum, Vanda rumq: Regis Augustißimi
in Templo Arcis H mensis adornatum.
Devotißimus iuxta ac moestißimu delineavit E. I. Dahlberg Pro Tribun.
Qui sex bella simul fudit sex Victor in ho tes,
Et prope tot terras sub sua iura dedit,
Cui pontem Oceanus glacie firmarit ut illac
Transportaret equos, agmina, Castra Duces
CAROLUS Orbis honor jacet hеic. Heroa dederũt
secula nulla, dabunt secula nulla parem

1660. Droſt, au grand connêtable, au grand Admiral, au grand Chancellier & au grand Threſorier, qui tous enſemble adminiſtreroient avec le conſeil du Senat, en ſorte que la Reyne feroit la fonction de Preſident, & auroit deux voix, au moins pendant tout le tems qu'elle ne ſe remarieroit point. Adolphe Jean Prince Palatin, Frere du Roy, occupoit le premier rang apres la Reyne, & il fut fait grand Connêtable, Pierre Brahé avoit déja été pourveu de la charge de Droſt & Charles Guſtave Vrangel de celle de grand Admiral; celle de Chancelier fut alors conferée à Magnus Gabriel de la Gardie, comme celle de Thréſorier à Herman Flemming. Le Roy ajoûtoit à cela une forte exhortation à ne rien négliger pour l'education d'un Prince de cette importance, à le faire élever avec ſoin dans la vraye Religion, & le former à toutes les vertus dignes d'un Roy & d'un Chrêtien. Et enfin à tellement gouverner l'Etat pendant ſa minorité, qu'ils puſſent en rendre un bon compte à Dieu, à tout l'univers, & en particulier aux Etats du Royaume de Suede.

Cependant les Etats s'aſſemblerent depuis à Stokolm, pour examiner ce Teſtament. Dans cette aſſemblée Adolphe Jean fut exclus & de la tutelle, & de toute part au gouvernement, & on donna ſa charge de grand Connêtable à Laurent Kagg, comme au plus ancien d'entre les généraux Suedois, lequel étant mort peu d'années apres, il eut pour Succeſſeur en 1664. Charles Guſtave Vrangel, & la charge de grand Amiral fut donnée à Guſtave Otton Steenboc. On ôta auſſi la charge de grand Threſorier à Herman Flemming, ſous prétexte de ſa mauvaiſe ſanté, & cette charge fut donnée à Guſtave Bonde, que le Roy luy avoit aſſocié par cette raiſon, avec le titre de Preſident de la Chambre.

Eloge de Charles Guſtave.

§. 3. Charles Guſtave étoit né à Nycoping le ſecond jour de Novembre de l'année 1622. Le Prêtre qui le bâtiza aſſeura que pendant la Ceremonie, il avoit veu paroître une lumiere qui environnoit la tête de cet enfant, comme une eſpece de bandeau; c'eſt ce qu'il dit d'abord à tous ceux qui étoient preſents, & ce qu'il a toûjours ſoutenu depuis. Il paroiſſoit dés ſon enfance je ne ſai quoy de ſi grand dans ſon naturel, que ſon Pere ſembloit avoir encore plus de vénération que d'amour pour luy. Auſſi prit il un ſoin particulier de le faire élever d'une maniere convenable à l'eſperance que luï donnoit l'amitié de Chriſtine, qu'elle pourroit l'épouſer un jour. Apres avoir été inſtruit dans la maiſon Paternelle, jusqu'à l'age de 16. ans, on l'envoya à Upſal. Et afin d'ôter tout ſoupçon de diverſité de ſentimens ſur le ſujet de la Religion, parce que Jean Caſimir ſon Pere étoit reformé, on le mit chez un Profeſſeur en Théologie nommé Jean Lenceus, qui l'inſtruiſit dans la Religion, & qui fit en ſa faveur un livre de *la verité & de l'excellence de la Religion Chrêtienne*, pour le munir dans ſes voyages contre la converſation, d'un grand nombre de gens, ou qui errent ſur la Religion, ou qui n'en ont point du tout. Le ſejour que fit Charles Guſtave à Upſal ne luy fut pas inutile. Car Lenceus ayant été fait depuis Archevêque, ne contribua pas peu à faire nommer ce Prince Succeſſeur de Chriſtine, par le pouvoir qu'il avoit ſur le Clergé, & par celui que le Clergé a ſur les Bourgeois & les païſans. Pendant tout le tems qu'il fut à Upſal, on remarquoit dans toute ſa conduite, & dans ſes manieres une modeſtie & une gravité beaucoup au deſſus de ſon age. Il y ſejourna plus de deux ans, apres quoy on le fit voyager dans les païs Etrangers, pour luy former l'eſprit par la converſation des grands hommes. Il alla donc en Hollande, par le Dannemarc, & par la côté maritime d'Allemagne, de là il paſſa en France, & il en fit le tour; enſuite apres avoir traverſé la Suiſſe, il vint à Strasbourg, pour s'y faire connoitre du Duc de Weimar; mais ce Duc étant mort dans ce tems là, Char. Guſt. reprit le chemin de la Suiſſe pour ſe rendre à Paris. Pendant tous ſes voyages, il eut la connoiſſance, & la converſation de tout ce qu'il y avoit de plus habiles hommes, ſoit dans la guerre, ſoit dans la Politique, & il reſte encore un itineraire écrit de ſa propre main en Latin, ou il avoit marque le nom de pluſieurs d'entre eux. Il ſçavoit autant de Latin qu'il en falloit à un Roy; il parloit François avec beaucoup de facilité, également bien Allemand & Suedois, & aſſés Italien, pour s'en ſervir au beſoin. Apres avoir mis deux 1660.

1660. ans à ses voyages, il s'en retourna chés luy, dans le dessein d'y prendre de l'employ, profitant en cela du conseil de Grotius; car ce jeune Prince l'ayant consulté sur le sujet de ses Etudes, ce grand homme luy répondit, que les personnes de son rang, ne devoient pas employer trop de tems à l'étude, & qu'il falloit mieux qu'elle s'appliquassent de bonne heure aux affaires. Comme les armes de Suede étoient alors florissantes, Char. Gust. alla en Allemagne pour apprendre le mêtier de la guerre sous le General Leonard Torstenson. D'abord il servit sous luy come volontaire. Mais ensuite ayant juge plus à propos de passer par les dégrés ordinaires, il fut fait premier Capitaine dans les gardes à Cheval de ce General. Ensuite il fut fait Colonel du Regiment de cavalerie de Courlande. Et apres avoir donné pendant cinq ans diverses marques de sa valeur, il retourna en Suede dans l'esperance d'épouser Christine. Mais cette Reyne ayant éludé ce dessein, luy donna le commandement général de ses troupes en Allemagne. La paix qui se fit aussitôt apres fut un grand obstacle à sa valeur & à la gloire qu'il espéroit d'acquerir.

Cependant son courage & sa prudence ne contribuerent pas peu à faire exécuter les conventions du traité, & à empécher que les travaux de tant d'années ne devinsent inutiles par les artifices & la mauvaise foy de l'ennemi, & qu'on ne perdît ce qui avoit coûté tant de sang à acquerir. Depuis qu'il fut désigné Successeur du Royaume, il se conduisit avec tant de prudence & de circonspection, qu'on n'eut jamais lieu de le soupçonner d'aucune impatience, ni d'aucune ambition prématurée; & lors qu'il fut en possession du pouvoir souverain, il se montra tel qu'on l'a veu dans toute cette histoire; il ne se laissa point éblouïr à la fortune, qui par ses faveurs extraordinaires, l'invita plus d'une fois à des entreprises au dessus de ses forces. Mais d'autre côté, quoy que toute l'Europe jalouse de ses progrés, semblât se bander contre luy, la crainte ne luy fit jamais faire une fausse démarche, & quand il falloit ceder à la néceffité, il le faisoit avec toute la fermeté d'un grand Roy.

C'étoit un Prince magnanime, consommé dans l'art militaire, & un vray foudre de guerre. Ce ne fut pas une des moindres marques de son intrepidité, que celle qu'il en donna à la bataille de Varsovie. Les Ambassadeurs de France n'oublioiẽt rien pour le dissuader de donner bataille, alléguant pour cela le nombre & les forces des ennemis. Il répondit qu'il connoissoit leurs forces & qu'il ne les craignoit pas, mais que néantmoins il étoit prêt de faire la paix dans deux heures; que si les ennemis la refusoient, il ne demandoit pas mieux que de les voir tous en présence, & que plus ils feroient en grand nombre plus il trouveroit de plaisir à se battre contre eux.

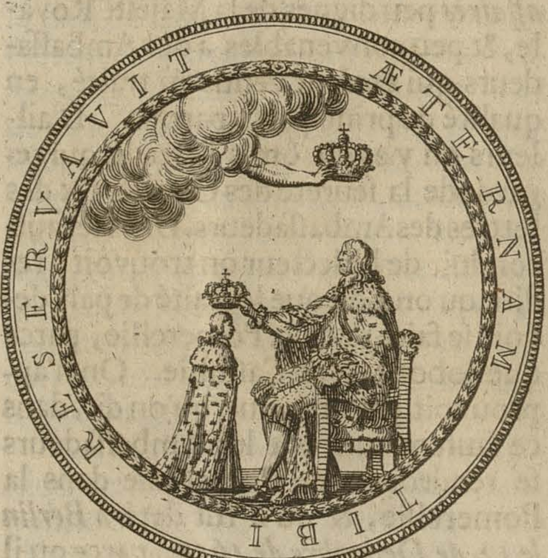
Il n'étoit pas moins habile dans le cabinet que dans les combats, ni moins admirable par sa prudence, sa pénétration & sa présence d'esprit, que par sa valeur; il étoit naturellement éloquent, & il ne s'exprimoit pas avec moins de noblesse & de facilité, de vive voix que par écrit, comme on en peut juger parce qu'il à laissé d'écrits, ou l'on peut admirer également la force de ses expressions, & la solidité de son raisonnement. Il savoit si bien l'art de s'insinuer dans les esprits, qu'on se sentoit porté à exposer sa vie pour luy, sans aucun interét.

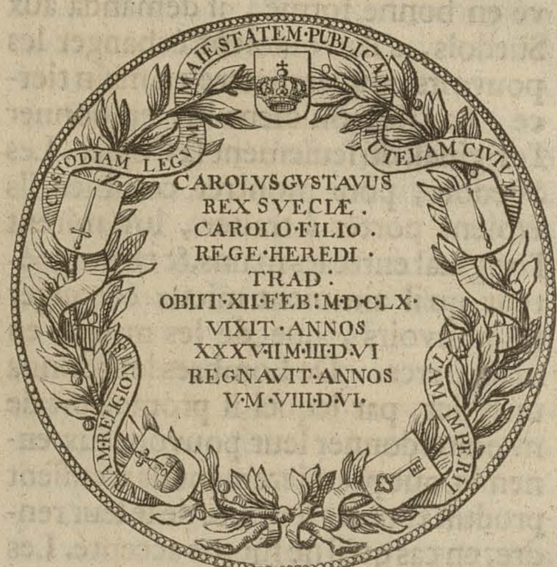
Jamais Prince, ne fut plus jaloux de son authorité; il vouloit que châcun fit exactement son devoir, également porté à estimer la vertu, & à témoigner le dernier mépris pour les actions lâches & malhonnêtes. Mais sur tout, il ne pouvoit souffrir, que ceux qui devoient se contenter de la gloire de luy obeir, se mélassent d'expliquer ses ordres.

Il étoit infatigable au travail, & jamais ses plaisirs ne mettoient d'obstacle à ses affaires. Quoy qu'il fût devenu d'une complexion qui rend les autres paresseux, il n'en remplissoit pas moins tous les devoirs d'un Général; souvent on le blâmoit de prendre luy même des soins, dont il pouvoit se reposer sur ses ministres. Il aimoit ses soldats, qui de leur côté le regardoient avec la même vénération, & le même amour, que s'il eût été leur Pere; mais il ne faisoit pas moins d'état de ceux qui possedoient les vertus nécessaires pendant la paix. Il étoit liberal sans prodigalité, ne laissant jamais la vertu

1660. vertu sans récompense, autant que ses revenus le luy permettoient. Et quand les grandes dépenses qu'il faisoit ne luy permettoient pas de faire des largesses, il y suppléoit par ses caresses, & par la douceur de ses maniéres.

Il aimoit extraordinairement son Royaume, & n'avoit rien tant à cœur que de le rendre florissant, & de le mettre en état de subsister par ses propres forces, sans avoir besoin du secours d'autrui. C'est pourquoy apres tant de guerres, il avoit tourné tous ses soins à luy procurer une bonne paix, afin de rétablir ses affaires au dedans, & d'augmenter autant qu'il pourroit les Revenus du public, & ceux des particuliers. Mais la Suede, ne fut pas assés heureuse pour joüir long tems d'un si grand Prince ; il luy fut enlevé dans la fleur de son âge, & ayant à peine trente huit ans. En reconnoissance de tant de vertus & de tant de bien faits, la Suede luy fit faire des funerailles plus magnifiques, qu'on n'en avoit fait à aucun de ses prédecesseurs. Comme cette Pompe funebre, est tres fidellement representée dans cette planche, il seroit inutile, d'en faire icy la descriprion. 1660.

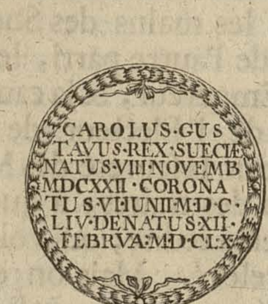












On travaille au traité d'Olive.

§. 4. Apres la mort du Roy, on trouva d'autant plus de facilité aux traités qu'il avoit déja commencés, que cette mort diminua beaucoup l'envie qu'on avoit conceüe contre la Suede sous un si grand Prince. D'ailleurs les tuteurs du jeune Roy creurent qu'il étoit important de pourvoir

1660. voir à la sureté de l'Etat même avec quelque perte, contens si l'on pouvoit garder les provinces de Schonen, de Bleking, de Halland & Bahus. C'est pourquoy on rappella aussitôt de Norvege les troupes qui assiegeoient Halda, & on envoya de nouveaux ordres aux Ambassadeurs qui travailloient au traité, afin de rendre la négociation plus facile. Voici en quel Etat étoit le traité de Pologne.

On échange les procurations. 28 Dec. 1659.

Dans la premiere conference de Lombres voulut voir le pouvoir qu'avoient les Suedois de traiter avec la Pologne, l'Empereur & le Brandebourg conjointement. L'ayant trouvé en bonne forme, il demanda aux Suedois, s'ils vouloient échanger les pouvoirs, ou les mettre en main tierce, & s'ils vouloient luy en donner l'original, ou seulement la Copie. Les Suedois, pour montrer combien ils étoient portés à traiter, luy mirent l'original entre les mains, & témoignérent qu'il aimoient mieux échanger les pouvoirs, que de les mettre en main tierce. De Lombres leur donna un billet, par lequel il promettoit de ne point donner leur pouvoir aux ennemis, que premierement ils n'eussent produit tous les leurs, & de le leur rendre, en cas qu'il ne fût pas accepté. Les Polonois accepterent le pouvoir des Suedois, sans y faire aucune difficulté, mais ils rénvoierent le saufconduit pour les Impériaux & pour les Polonois, l'un parce que les titres de l'Empereur n'y étoient pas exprimés tous entiers, & l'autre parce que le sceau representoit tous les titres du Roy de Suede. Mais ils témoignoient en même tems, qu'ils se contenteroient des saufconduits de l'été précedent, jusqu'à ce qu'on en envoyât d'autres corrigés. De Lombres de son côté mit entre les mains des Suedois les pouvoirs de l'autre parti, le saufconduit de l'Empereur, & la caution particuliere de l'Electeur de Brandebourg, pour la seureté des Messagers & du lieu des traités, à quoy on ne trouva rien à redire, qui volût la peine d'étre relevé. Mais on remarqua, que dans la procuration du Roy de Pologne, en parlant des démélés, on avoit mis *controversias subordinatas* au lieu de *controversias subortas*, que dans la procuration de la Rebublique on avoit effacé ces paroles, *bello Polonico-Suecico*, & qu'on avoit mis des abbreviations aux titres des Commissaires Polonois: D'ou l'on concluoit, que n'y ayant pas eu assés d'espace pour écrire tous leurs noms, on les avoit écrits depuis apres la souscription, & qu'ainsi tous les Commissaires n'avoient pas été désignés par autorité de la diete, ce que l'on corrigea dans la suite. Dans le saufconduit de l'Empereur, le Roy & le Royaume de Pologne, étoient mis devant le Roy & le Royaume de Suede; Il y avoit aussi, que le Roy de Suede vouloit *negocier ses affaires* par ses Ambassadeurs en Prusse. On trouvoit ces mots, *ses affaires* peu dignes de la Majesté Royale, & peu convenables à des Ambassadeurs qui étoient venus au traité, en qualité de principales parties. D'ailleurs on y avoit ômis l'article qui regarde de la seureté des Couriers & des lettres des Ambassadeurs. Dans le saufconduit de l'Electeur on trouvoit à redire, qu'on y dît que le traité de paix devoit se faire dans la Pomerellie, parce que Soboth est en Cassubie. On n'approuvoit pas non plus, qu'on dit, dans ce saufconduit que les Ambassadeurs se rendroient de Pomeranie dans la Pomerellie, & qu'il fût daté *à Berlin le 12. de Decembre de 1659.* parce qu'il étoit constant que sur la fin du mois d'Août, les Ambassadeurs étoient partis de Pomeranie pour aller en Prusse, & qu'ils avoient séjourné plus de trois mois à Elbing: outre qu'on n'y avoit fait aucune mention de la seureté pendant le sejour au lieu des traités, mais seulement en allant & au retour; & comme on n'avoit pas exprimé l'Allemagne & la Livonie, dans l'article qui regardoit la seureté des Courriers; les Suedois rendirent ces actes défectueux à de Lombres qui promit de les faire corriger. 1660.

Au reste si les Polonois étoient fort contens de ce que les Suedois avoient d'abord produit leurs pouvoirs, il n'en étoit pas de même des Imperiaux; & Lisola disoit, que cette grande facilité des Suedois luy paroissoit suspecte: Car il couroit un bruit, que l'Empereur & le Czar avoient partagé entre eux la Pologne, de telle maniere que le premier prendroit tout ce qui est en deça de la Vistule, & l'autre tout ce qui est au delà. De sorte que les Polonois esperoient de prevenir

1660. nir ce dessein, en faisant promtement la paix avec la Suede. Ainsi les Imperiaux pour traverser la paix proposoient de différer encore six semaines le commencement des traités, afin que les Danois eussent le tems de s'y rendre. Mais les Polonois rejetterent cette proposition, comme tout à fait injuste. Et Lubomirski disoit qu'il étoit naturel que les Polonois embrassassent les ouvertures qui se présentoient pour sortir de la guerre, sans se mettre en peine de ceux qui ne voudroient pas accepter des conditions équitables, & ils jugeoient que les Suedois ne balançeroient pas à faire la paix, à cause de l'état pitoyable ou étoient les garnisons de Prusse. D'ailleurs les ministres de l'Empereur, & de l'Electeur de Brandebourg proposoient de négocier par écrit, afin d'avoir occasion de chicaner, & de tirer l'affaire en longueur. Mais les Suedois trouvoient plus expedient de régler un article apres l'autre, dans des conférences, dont un Secretaire écriroit le resultat, comme on avoit fait à Osnabrug.

Les Suedois font leurs propositions. *21. Janv.* §. 5. Ensuite les Suedois communiquerent par de Lombres leur proposition par écrit aux ministres de l'Empereur & de l'Electeur: Les ministres de Brandebourg y ayant trouvé à redire dés le commencement vouloient la renvoyer; à quoy les Polonois s'opposerent, disant, qu'il leur étoit libre d'y répondre. De Lombres trouva ce temperament de proposer les articles sans aucun préliminaire, ce que les Suedois approuverent. Ainsi il supprima la réponse des ministres de Brandebourg, disant, qu'il n'étoit pas à propos que les Suedois la vissent.

D'autre côté de Lombres lut sur un papier en abbregé, premierement la proposition du Roy de Pologne, puis celle du Roy & de la Republique conjointement, ensuite celle de l'Empereur & de l'Electeur; apres quoy il mit se papier entre les mains des Suedois; mais quand ces derniers virent qu'on y rebattoit les vieilles prétentions de restituer la Suede, & les biens des Ancêtres du Roy de Pologne, & d'abolir les décrets donnés contre la famille de Sigismond, non seulement ils protesterent de bouche qu'ils ne vouloient pas écouter de pareilles propositions, mais ils renvoyerent solennellement le papier au Mediateur, par le secretaire d'Ambassade. De Lombres representa néantmoins, que si l'on pouvoit convenir du reste, Jean Casimir se désisteroit de ces pretentions que cela ne s'étoit dit que par maniere d'aquit, & que les Polonois n'en parleroient pas davantage. Mais les Suedois protesterent que la gloire de leur maître ne leur permettoit pas de rien entendre de pareil. 1660.

De Lombres revint en suite & rapporta que les Polonois ne croioient pas que Jean Casimir pût s'empécher de proposer cette prétention, parce que s'il falloit y renoncer, au moins étoit il necessaire de faire mention de son droit; ainsi de Lombres proposoit aux Suedois de répondre, en s'inscrivant en faux contre ce droit. Les Suedois s'en defendirent pendant plus d'une heure, assurant qu'ils étoient de serment de ne pas entrer en cette discussion, & qu'il y alloit de leur tête. De Lombres soûtenoit toûjours fermement, qu'il ne s'agissoit pas d'entrer en discussion de la prétention même, mais que l'on ne pouvoit pas renoncer à une prétention, & à un titre, sans présupposer l'un & l'autre. A quoy les Suedois repliquoient, qu'ils ne pouvoient admettre cette proposition, sans reconnoître tacitement, que la question avoit été mise sur le tapis, dequoy ils ne vouloient absolument point entendre parler, parce que les Polonois n'avoient aucun droit que l'on pût présupposer. De Lombres continuant à dire, que ce n'étoit pas là reconnoitre un droit, & qu'une prétention ne renfermoit pas le droit, à moins que ceux qui avoient intéret à s'y opposer ne l'accordassent; que dans les traités précédens les Polonois avoient fait la même demande, & qu'on l'avoit rejettée. Et que sans dire comme la chose étoit venüe à leur connoissance, ils pouvoient fort bien répondre; qu'il ne leur étoit pas permis de recevoir aucune proposition, ou il fût fait mention d'aucun droit du Roy de Pologne au Royaume de Suede, parce qu'ils ne reconnoissoient point un pareil droit. Ainsi les Suedois pour ne pas accrocher le traité dés les commencement, accepterent le temperament proposé par de Lombres, à condition qu'ils mettroient leur réponse sur un papier se-

 paré.

1660. paré. Elle étoit conceuë en ces termes ; qu'ils ne pouvoient recevoir aucune proposition, où l'on touchât la *question du Royaume*, parce qu'ils ne reconnoissoient pas, que Jean Casimir eût aucun droit au Royaume de Suede, ce Royaume appartenant à Charles Gustave, & étant possedé par luy légitiment. De Lombres s'engagea à faire accepter cet écrit aux Polonois, ajoûtant, que dans peu de semaines, l'affaire seroit concluë, & que les Polonois observoient les démarches de l'Electeur, dans la vuë de faire un traité à part, s'il balançoit à rendre les places du Holstein, & de la Pomeranie. On pouvoit aussi recoeuillir que les Polonois étoient bien intentionnés pour la Paix par ce qu'ils proposoient des visites entre les Ambassadeurs, quoy qu'ils creussent que c'étoit aux Suedois à commencer, mais les Suedois disoient la dessus à de Lombres, que c'étoit aux Polonois, parce que lors que les Suedois étoient à Elbing les Polonois leur avoient écrit, qu'ils alloient au lieu du traité, & qu'ils les attendroient là.

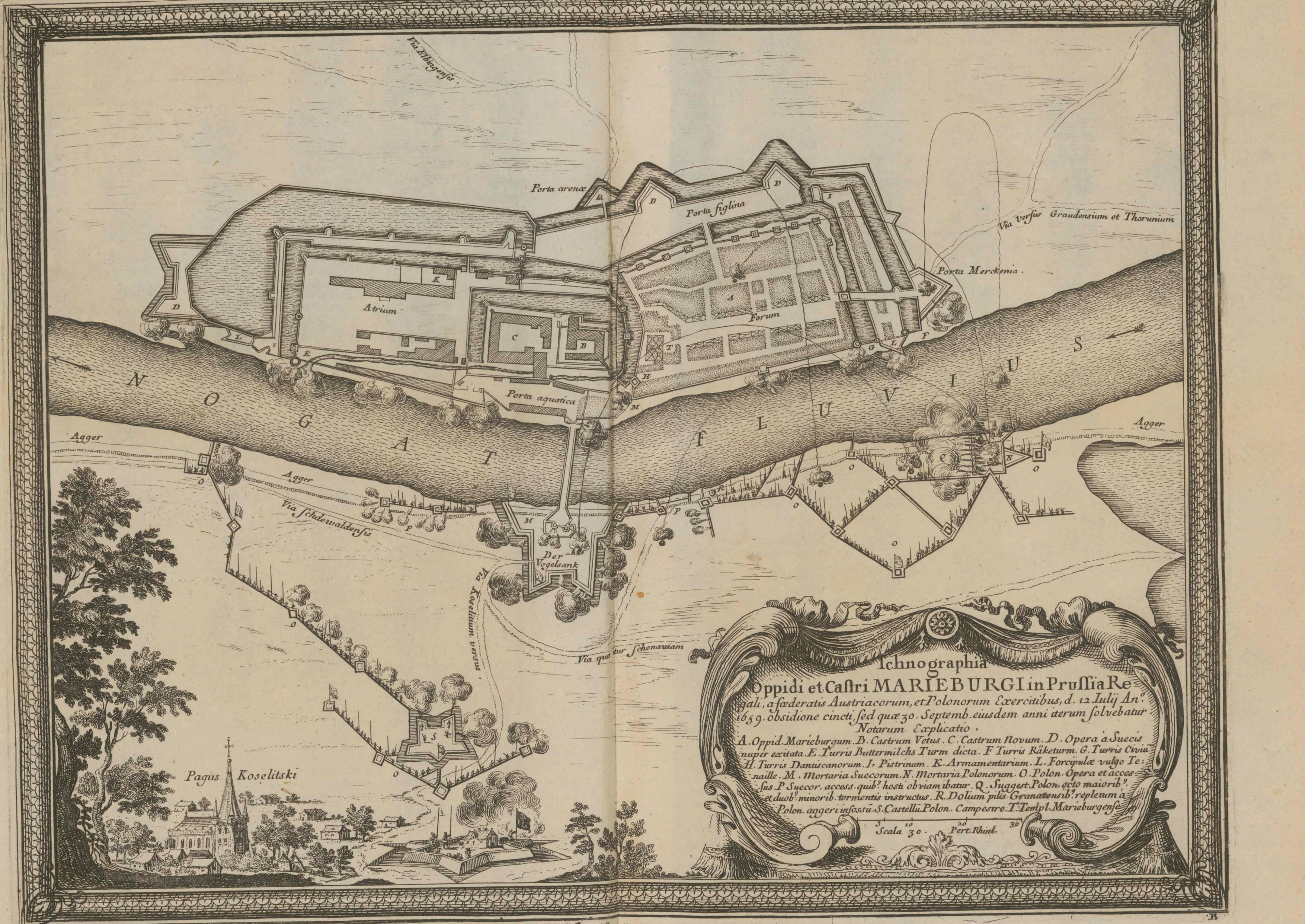
La proposition que les Suedois firent aux Ministres de l'Empereur, se reduisoit à ces choses ; que toute hostilité cesseroit. Qu'on renoüeroit amitié, que l'on confirmeroit la Paix de Westphalie, & qu'on exécuteroit ce qui restoit encore à exécuter. Que l'Empereur accorderoit à ses sujets de la Confession d'Augsbourg une entiére liberté de consçience ; qu'il rendroit les places qu'il avoit prises en Pomeranie, dans le Holstein, & dans le Duché de Slesvic ; qu'il assureroit les provinces de Suede contre toute invasion à l'avenir : qu'il n'apporteroit point d'empéchement aux droits que le Roy avoit acquis par la Paix de Westphalie ; que le Roy de Suede joüiroit de tous les droits communs aux Etats de l'Empire, pour lever des soldats, & pour le passage des troupes ; que l'Empereur ne se mêleroit point des démeles du Roy avec la ville de Bréme & son chapitre ; qu'il ne l'empécheroit point d'exiger des droits sur la côté de Meklembourg ; qu'il ratifieroit le traité fait avec l'Electeur touchant les limites ; qu'il leveroit les obstacles, qui avoient empéché jusqu'alors l'investiture des fiefs, & que l'on ne prescriroit pas un tems si court au Roy de Suede pour recevoir cette investiture, mais qu'il le pourroit faire à sa commodité ; qu'il donneroit satisfaction au Roy, pour les pertes & dommages qu'il avoit soufferts, & caution pour l'avenir. 1660.

Dés le commencement de la proposition que les Suedois faisoient à l'Electeur, ils se plaignoient en termes forts de la conduite de cet Electeur envers le Roy : les articles de cette proposition étoient ; qu'on renouvelleroit l'ancienne amitié ; que l'Electeur renonceroit aux alliances qu'il avoit faites contre le Roy ; qu'il n'accorderoit pas le passage à ses ennemis, pour aller sur les terres de Suede ; qu'il seroit permis au Roy de lever des troupes dans les provinces de l'Electeur suivant les loix de l'Empire ; qu'il rendroit les places qu'il avoit prises dans la Pomeranie, dans le Holstein, & dans le Païs de Slesvic ; qu'il dédommageroit le Roy de ses pertes, & donneroit caution pour l'avenir.

Divers obstacles au traité. 4. Fevr.

§. 6. On avoit déja amené les choses au point que Jean Casimir offroit de renoncer à la Suede & à la Livonie ; & il auroit même peu ceder la Livonie Polonoise, si on eût eu trente mille écus à donner aux Commissaires de Lithuanie, a l'un desquels on disoit que l'Electeur de Brandebourg avoit offert vint mille écus par an, pour rompre cette négociation. Car la derniere ressource des Imperiaux & de cet Electeur pour empécher la conclusion de ce traité, étoit de corrompre les Lithuaniens, afin qu'ils ne cedassent point la Livonie. On esperoit d'obtenir deux cent mille écus pour les villes de Prusse, qui sans cela même étoient sur le point de périr de faim & de misere. Mais on regardoit comme une déclaration de guerre, & comme une rupture, de demander le Pays de Courlande.

Mais il y avoit sur tout deux grandes difficultés. C'est que les Mediateurs Hollandois s'entendoient avec les Imperiaux & l'Electeur, & que les Polonois vouloient s'asseurer contre les Moscovites en faisant une alliance defensive avec la Suede, trou-


Ichnographia
Oppidi et Castri MARIEBURGI in Prussia Regali, a fœderatis Austriacorum, et Polonorum Exercitibus, d. 12. Julij Ano. 1659. obsidione cincti, sed quæ 30. Septemb. eiusdem anni iterum solvebatur.
Notarum Explicatio.
A. Oppid. Marieburgum. B. Castrum Vetus. C. Castrum Novum. D. Opera à Suecis nuper excitata. E. Turris Buttermilchs Turm dicta. F Turris Räketurm. G. Turris Civium H. Turris Dantiscanorum. I. Pistrinum. K. Armamentarium. L. Forcipulæ vulgo Tenaille. M. Mortaria Suecorum. N. Mortaria Polonorum. O. Polon. Opera et accessus P Suecor. access. quib. hosti obviam ibatur. Q. Suggest. Polon. octo maiorib. et duob. minorib. tormentis instructus. R. Dolium pilis Granatensib. repletum à Polon. aggeri infossū. S. Castellū Polon. Campestre. T. Templ. Marieburgense
5 10 20 30
Scala 30. Pert. Rhinl.
NOGAT FLUVIUS
Porta arenæ
Porta figlina
Porta Merckenia.
Via Versus Graudensium et Thorunium
Atrium
Forum
Porta aquatica
Agger
Via Schelewaldensis
Der Vogelsank
Via Koselitium versus
Via quæ ducit Schonawiam
Pagus Koselitski

1660. trouvant qu'il n'étoit pas de leur interêt d'abandonner pour la Paix de Suede, l'Empereur & l'Electeur leurs alliés, & de se les attirer à des avec les Moscovites. Cependant comme les Ambassadeurs n'avoient point ordre de traiter une semblable alliance, il falloit qu'ils ussassent de beaucoup de circonspection pour ne pas rebuter les Polonois. Ils répondoient donc à cette proposition, qu'une alliance seroit la suite naturelle de la Paix entre la Suede & la Pologne, & que le Roy y seroit tout disposé; mais qu'on ne pouvoit pas s'expliquer sur les conditions de cette alliance avant la Paix, principalement, parce que le Roy traitoit avec tous ses ennemis. D'autre côté, l'Empereur, l'Electeur & les Hollandois offroient aux Polonois, où de leur procurer une paix avantageuse avec la Moscovie, ou de joindre ensemble leurs armes contre elle, s'ils ne vouloient pas traiter avec la Suede; les alliés formoient encore une nouvelle difficulté, en demandant pour le Dannemarc la province de Schonen, & pour leur seureté les villes qu'ils avoient prises en Pomeranie. D'ailleurs de Lombres qui jusqu'alors avoit asseuré que les Polonois ne feroient aucune difficulté de renoncer à la Suede, pour veu que les Suedois se montrassent faciles sur le reste, commença à déclarer, que Jean Casimir, ne renonceroit à sa prétention à la Suede qu'en s'en reservant le titre pendant sa vie, à l'egard de tous ceux qui ne seroient ni Ministres, ni sujets du Roy de Suede; il ajoûtoit que les Suedois étoient trop durs qu'ils prétendoient, que les Polonois fissent tout, sans rien relâcher de leur côté, & qu'il seroit trop injurieux pour Jean Casimir de renoncer ainsi sans restriction à ce que ses prédécesseurs avoient possedé, de sorte, que si on le pressoit avec tant de riguer, il étoit à craindre, qu'il ne rompît le traité. Ainsi pendant que tout le monde étoit contraire à la Suede, & qu'on menaçoit de tems en tems de rompre les conférences, la Reyne de Pologne soûtenoit toute seule cette affaire par son adresse, & par sa fermeté; elle avoit amené les choses à tel point, qu'au lieu qu'auparavant les Polonois craignoient les Austrichiens, ceux ci étoient obligés de flatter ceux là. Et comme un certain Fantomius étoit allé en France, de la part de la Cour de Pologne à l'instigation des Austrichiens, pour y faire des plaintes des Suedois, la Reyne engagea Akakia à y aller aussi, pour détruire cette négociation.

8. Fevr. (beside "& pour leur seureté les villes qu'ils")

Les Suedois pressent la conclusion du traité — *10. Mars.* — 1660.

§. 7. Cependant le déplorable état d'Elbing & de Mariembourg, qui n'étoit pas ignoré des Polonois, obligeoit les Suedois à presser la conclusion du traité. Pour peu qu'on l'eût tiré en longueur, ces villes auroient peri avec leurs garnisons. Les ennemis avoient repris le Pays de Courlande à la reserve de Bauschen. D'ailleurs ils faisoient nâitre tous les jours de nouveaux incidens, par leurs intrigues. L'Electeur offroit déja aux Polonois les places qu'il avoit prises en Pomeranie, mais ces derniers ne vouloient rien avoir à démêler avec l'Empire. D'autre côté Hoenart Ambassadeur de Hollande témoignoit que les Hollandois étoient disposés à traiter pour empécher la conclusion de la Paix, jusqu'à ce que celle de Dannemarc fût concluë. Mais les Polonois avoient peu d'egard à cette proposition, d'autant plus qu'ils sçavoient que les Hollandois & les Suedois étoient fort occupez à négotier un traité particulier entre eux en Seelande: Enfin l'Envoyé de Moscovie à Dantzic, faisoit de grandes promesses pour empécher la Paix de Suede.

La derniere proposition des Polonois étoit; que Jean Casimir renonceroit au titre de Roy de Suede, à l'egard des Suedois, & qu'il le conserveroit à l'egard des autres pendant sa vie, qui ne pouvoit durer long tems; qu'en échange, on luy rendroit les biens de sainte Brigite en Suede, les quels il vouloit donner au Pape à l'usage de l'Eglise de S. Brigite à Rome; qu'il cederoit aussi la Livonie, mais en sorte qu'on en marqueroit les frontieres par le milieu de la Dune, qu'ils n'avoient point d'ordre pour la satisfaction, & qu'ils n'en pouvoient donner aucune. A quoi les Suedois répondirent, qu'ils prétendoient que Jean Casimir renonçât au titre de la Suede, sans aucune restriction; que les biens de Brigitte n'étoient nulle part; qu'on ne

1660. ne pouvoit pas ainsi marquer les bornes de la Livonie, par ce que le territoire de Riga s'étendoit plus de trois milles au de là dela riviere; & que le Fort de Dunemond étoit aussi au delà; qu'enfin ils avoient quelque satisfaction à prétendre. Ainsi les choses se disposoient à une promte conclusion, si elle n'eût pas été retardée par les artifices des mal intentionnés. Le Chancelier de Pologne, avoit même dit à Slippenbach, qu'il avoit eu une grāde contestation, avec les Ministres d'Austriche, & qu'il leur avoit dit en face, que les Polonois ne vouloient plus être leur joüet, & qu'on devoit regarder la Paix comme concluë, pourvû que la France n'y apportât plus d'obstacle. Car quoy que de Lombres protestât qu'il contribuoit de tout son pouvoir à l'avancer, on voyoit pourtant bien qu'il ne s'y employoit que froidement.

3. Mars.

La Negotiation s'avance. *13. Mars.*

§. 8. De Lombres s'abbouchoit quatre fois la semaine avec les Suedois à Sobboth, & avec les autres à Dantzic, & il avoit déja amené les choses au point de dresser des projets de paix de part & d'autre. Mais comme les choses ne s'exécutoient que difficilement par cette voye aux instances des Suedois auprès de cet Ambassadeur, & par l'ordre de Jean Casimir, les Ministres Polonois & ceux de l'Electeur se rendirent à Dantzic à la campagne, en sorte qu'Olive, étoit entre le quartier des Suedois & celui des Polonois. Mais les Imperiaux étoient presque obligés de demeurer toûjours à Dantzic à cause de l'indisposition de Colobrat. Ainsi les Commissaires de part & autre s'assemblerent à Olive, chacun entrant dans sa chambre par une cour & par une porte separée, les Ministres de Suede, de Pologne & de Brandebourg se communiquant entr'eux par le moyen du Mediateur; mais les Polonois faisoient la fonction de Mediateurs entre les Ministres de Suede & ceux de l'Empereur. Quand un article étoit réglé, les Secretaires de l'Ambassade le signoient, & on l'échangeoit de part & d'autre, puis on le mettoit à part, jusqu'à ce qu'il fût inséré dans le traité.

3. Avril.

Apres la mort du Roy, il vint des ordres aux Ambassadeurs de Suede, de recevoir Hoenart Ambassadeur de Hollande au rang des Mediateurs. Mais ce dernier faisoit difficulté, de prendre cet employ, parce que le traité étoit si avancé, qu'on en esperoit la conclusion au premier jour: Ainsi on crût qu'il suffiroit de luy communiquer ce qui se faisoit. Lucien Secretaire de Fuente Ambassadeur d'Espagne, vint aussi de Vienne offrir son entremise pour la Paix, & la proposition en fut faite par de Lombres. Mais les Suedois representoient la dessus, que ne sçachant pas si de Fuente avoit pouvoir d'offrir sa mediation, ni s'il pouvoit mettre quelqu'un en sa place & que n'ayant d'ailleur aucun ordre là dessus, ils ignoroient s'ils devoient l'admettre, & comment ils devoient s'y prendre. Au reste les Suedois n'avoient pas le tems de marchander beaucoup, par ce que leurs garnisons de Prusse étoient si pressées par la famine, qu'à peine avoient elles du pain pour six jours quand la paix fut concluë. On n'observoit même aucune ordre dans la discussion de articles, & on les proposoit, selon que les Suedois & les autres le jugeoient à propos. Les alliés s'étoient avisés de cette irregularité, & de cette confusion, pour mettre des obstacles à la conclusion du traité, mais cét artifice fut rendu inutile par la patience & l'habilité des Suedois. 1660.

2. Avril.

Ces derniers n'apprirent la mort du Roy, que le premier jour de la conference, quoy qu'elle fût arrivée depuis cinq semaines, & que les autres le sçussent huit jours auparavant. Cette nouvelle avoit fort enflé le courage aux ennemis, & ils ne parloient déja d'autre chose, que de rompre, où de suspendre le traité, comme cela seroit arrivé, sans les soins & l'habilité de la Reyne de Pologne. De Lombres en fit ses complimens de condoleance aux Ambassadeurs Suedois, disant qu'il s'employeroit avec d'autant plus de zele pour les intérêts de la Suede, que Charles Gustave avoit recommandé son fils au Roy son maître par son Testament. On ignore sur quel fondement il avançoit ce fait, parce qu'il ne s'en est rien trouvé dans le Testament du Roy.

De l'affaire de Courlande.

§. 9. Folckersam Chancelier du Duc

1660. Duc de Courlande, & les ministres de Brandebourg, obtinrent que l'affaire de ce Duc seroit traitée la premiere. Ils avoient fait naître plusieurs difficultés pour empécher le traité ; & apres une discussion de quelques jours, les Suedois craignant la rupture de la négociation, furent obligés, non seulement à consentir au rétablissement du Duc, en se faisant pourtant donner caution, qu'on ne vangeroit point sa détention; mais aussi à renoncer à la Livonie Polonoise, contens que celle y avoit appartenu jusqu'alors à la Suede. Mais lors qu'il fallut rediger cet article par écrit, on fit pendant quelques jours de grandes difficultés aux Suedois, sur cette petite partie de la Livonie, qui est au delà de la Dune, sur les Isles de Dalen, & de Ruma, sur la navigation de la riviere de Bullerau, sur le commerce de la Dune, sur la prétenduë exemtion des Polonois, sur la liberté qu'ils demandoient de pouvoir remonter la Dune jusqu'à Mitau, sans payer aucuns droits, sur la Jurisdictions de la ville de Riga, tant pour le Civil, que pour le Criminel ; de sorte que les Suedois avoient tout lieu de juger, qu'on ne cherchoit qu'à rompre le traité. En effet les Polonois paroissoient d'une fierté extraordinaire. Les Imperiaux ne négligeoient rien pour faire rompre la négociation, ou au moins pour la retarder, pendant que les Danois & les Moscovites travailloient au même but à Dantzic. D'ailleurs les Suedois avoient perdu leur Roy ; ils se trouvoient sans amis. L'Ambassadeur François n'agissoit que sentement, & il sembloit que toute l'Europe eût conjuré leur perte. Il ne leur restoit plus que Bauschen dans le païs de Courlande. Ils n'avoient point d'armée en Prusse pour donner du poids à leurs prétentions. Les garnisons d'Elbing & de Marienbourg étoient aux abois. Quand les Suedois insistoient avec quelque force sur quelqu'une de leur prétentions, aussitôt de Lombres leur disoit, comme de la part des Polonois, que sans traité, ces derniers alloient étre maîtres des villes de Prusse, apres quoy l'état de la Religion changeroit en Prusse, & Elbing perdroit ses Privileges.

De la Religion en Livonie. §. 10. Les Polonois, & le Mediateur François ne faisoient pas moins d'instances sur le sujet de la Religion, en Livonie qu'on en avoit fait autre fois à Stumdorf. Les Suedois avoient beaucoup de peine à se relâcher sur cet article. Il le firent pourtant, dans l'esperance que le Gouverneur de la Province, & le Clergé auroient assés d'addresse pour rendre nul ce qui passeroit là dessus à leur préjudice. Les ministres de l'Empereur, & ce qui sans doute devoit paroître surprenant, ceux de l'Electeur de Brandebourg soûtenoient avec chaleur la prétention des Polonois sur le sujet de la Religion Catholique en Livonie. D'ailleurs la superstition naturelle à Jean Casimir, étoit encore fortifiée à cet égard, par les Jesuïtes à l'instigation des ministres d'Austriche. De Lombres luy même se faisoit beaucoup d'honneur de son zele dans cette occasion, menaçant de la rupture du traité, si les Suedois refusoient cet article; & il disoit même que si on vouloit accorder la liberté de la Religion Catholique en Livonie, Jean Casimir renonceroit absolumēt au titre de Roy de Suede. Les Suedois furent donc contraints d'accorder aux sujets Catholiques, & aux habitans de Livonie, s'il y en avoit quelques uns de cette Religion, mais non aux Etrangers, comme les Polonois le demandoient, la liberté de conscience, & l'exercice de leur Religion en particulier, *intra privatos parietes*, sans étre sujets à aucune inquisition, ny à aucune peine. Les Suedois croyoient prendre des précautions suffisantes par les termes de *sujets* & *d'habitans*, parce que par là, ceux d'entre les Catholiques qui n'étoient pas sujets, ne pouvoient jouïr d'aucun exercice de Religion dans la Province; & que les Gouverneurs pourroient empécher les Catholiques de s'y venir établir, en leur refusant la permission d'y acheter des maisons & des terres. Il y eut aussi une grande contestation sur le rétablissement des Exilés de Livonie dans leurs biens, à quoy les Commissaires de Suede s'opposoient, parce que Gustave Adolphe leur ayant donné trois ans pour retourner, ils ne l'avoient pas fait, de sorte que leurs biens avoient été donnés aux Seigneurs de Suede, à qui on ne pouvoit pas les ôter.

De la renonciation à la Suede. § 11. On employa beaucoup de tems à l'article du prétendu droit de Jean Casimir au Royaume de Suede, & il fallut beaucoup surmonter de diffi-

1660. difficultés pour en venir à cette renonciation. Car quoy qu'on creût que cet article eût été déja réglé en particulier, aussi bien que celuy de la cession de la Livonie; quand il fallut en venir à l'execution, Jean Casimir sur tout depuis la mort de Char. Gust. refusoit opiniatrément de rien relâcher. Cependant apres beaucoup de peine, il consentit à faire insérer cette renonciation dans le traité de paix, mais il refusoit de le faire par un acte particulier, ce que le Mediateur trouvoit aussi trop dur, alleguant plusieurs exemples de renonciations pareilles à celle que Jean Casimir proposoit. On contesta aussi pendant quelques jours avec beaucoup de chaleur sur la forme de cette renonciation, les Polonois ménaçant de tems en tems de rompre, si on ne vouloit pas la recevoir en cette maniere, *jure, jure pretenso, pretensione, concessione & translatione juris in Regem Sueciæ*; qui exprimoient que Jean Casimir renonçoit à *une prétention legitimé, la quelle il cedoit & transportoit au Roy de Suede*. Enfin, on fit si bien, que Jean Casimir renonça absolument pour lui, & pour ses heritiers à toutes prétentions sur le Royaume de Suede, & sur les Provinces qui en dépendent, aussi bien que sur les biens de ses ayeux qui y sont situés; pour le titre & les armes, il se les reservoit pendant sa vie, mais en sorte qu'il ne s'en serviroit qu'en Pologne, & chés les autres Princes, & non dans les lettres qu'il écriroit au Roy de Suede & à ses sujets, employant en ces occasions un titre abbregé, comme on en étoit convenu à Stumdorf, & qu'apres la mort de Jean Casimir le Roy & la Republique de Pologne quitteroient absolument le titre & les armes de la Suede. De Lombres disoit là dessus que ce n'étoit pas une chose nouvelle que deux Princes portassent le titre d'un même pays, & que les Roys d'Angleterre prenoient le titre de Roy de France, mais que les François s'en moquoient. Les Suedois vouloient qu'on en fit un article à part, mais les Polonois n'y vouloient pas consentir, disant, qu'il y alloit de l'honneur de Jean Casimir & de ses prédecesseurs, & ils l'emporterent, parce qu'ils étoient soutenus en cela, par les ministres de l'Empereur, de l'Electeur, & des Hollandois.

§. 12. Les Polonois chicanerent d'abord sur le sujet de l'amnistie, disant que les sujets du Roy & de la Republique de Pologne n'avoient pas besoin d'avocat ni de protecteur. Cependant les Suedois obtinrent qu'on pourvoiroit à la seureté, non seulement des villes de Prusse, mais des Etats, & particuliers de Pologne, qui auroient pris le parti de la Suede, pendant cette guerre, & qu'on les maintiendroit dans leurs Privileges. A l'égard des villes de la Prusse en particulier, on exprimoit que la Religion protestante & Catholique y seroient sur le même pied qu'auparavant. Personne ne proposoit aux ministres de Suede, de traiter aussi pour les Luthériens en Pologne, dont il n'y avoit qu'un petit nombre de familles aussi bien que pour les Reformés; cependant on convint en général, que tout le monde de quelque Religion qu'il fût joüiroit de l'amnistie, & que toutes choses demeureroient dans l'état ou elles étoient avant la guerre, par ou l'on comprenoit aussi ceux qui étoient separés de l'Eglise Romaine, & qui joüissoient de quelques Privileges en Pologne depuis plus d'un siecle. On ne put obtenir de saufconduits pour Ragotzki, ni pour les Cosaques; & toutes les fois que les ministres de Suede parloient d'eux, ceux de Pologne regardoient cela, comme un artifice, pour tirer le traité en longueur. Non disoient ils, que les Cosaques ne fussent dignes d'amnistie, & que Ragotzki comme allié de la Suede ne pût être compris dans le traité, mais par ce que ce dernier en 1657. avoit déja fait sa paix & que les autres étoient retournés en grace avec la Republique l'añée précédente. 1660. *Amnistie & autres choses.*

On ne put obtenir aucun dédommagement des Polonois. De Lombres avoit à la verité fait espérer deux cent mille écus, mais la mort du Roy fit changer cette resolution. Cependant les Suedois n'avoient demandé d'abord que cent mille écus, & ils s'étoient même reduits à six vint mille florins, qui seroient regardés comme un emprunt, dont on se serviroit pour faire retirer les troupes; car ils trouverent que cela ne méritoit pas le nom de dédommagement & de satisfaction. On ne put pas obtenir des Polonois, qu'ils remissent à Ragotzki les quatre cent mille écus qu'il leur devoit,

1660. voit, ſous pretexte que cette ſomme avoit été aſſignée aux Quartiens, qui ne manqueroient pas à ſe ſoulever, s'ils apprenoient qu'on l'eût remiſe à Ragotzki.

Les miniſtres de l'Empereur & de l'Electeur avoient conceu la garentie, de maniere qu'ils ſe flattoient qu'elle ſeroit rejettée par les Suedois, & que ce ſeroit une occaſion de rompre le traité. Mais les Suedois l'accepterent en cette maniere, que quand l'un des partis feroit tort à l'autre à l'avenir, l'affaire ſeroit jugée par des Commiſſaires ſans en venir aux armes, & qu'on joindroit ſes forces, pour reprimer celuy qui ſeroit trouvé dans le tort, s'il refuſoit d'en paſſer par des conditions équitables; ce qui pouvoit auſſi bien tourner à l'avantage de la Suede, qu'à celuy des autres, quoy qu'on ſçût que cet article avoit été ménagé par ceux de Brandebourg, afin de pouvoir à leur ſeureté, par un traité commun, & les Suedois ne jugeoient pas à propos de s'y oppoſer, de peur qu'on ne crût qu'ils cherchoient un prétexte d'entretenir la guerre.

On traité avec les alliés.

§. 13. La paix de Pologne étant presque achevée, il fallut auſſi traiter avec l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg. Car les Polonois eux mêmes ne vouloient pas conclure ſans eux, de peur que l'Empereur ne vint à les attaquer, avant que la France pût étre en état de leur donner du ſecours, & que les Suedois fuſſent quittes de la guerre de Dannemarc. Et Liſola, pour jetter quelque ſcrupule dans l'eſprit des Polonois, avoit fait courir le bruit à la Cour de Pologne, que Colbert de Croiſſi n'avoit éte envoyé à Vienne, que pour négotier une paix particuliere entre l'Empereur & la Suede, mais qu'il s'étoit retiré ſans rien faire; cependant on fut tout auſſitôt convaincu de la fauſſeté de ce bruit. Pour les Suedois ils avoient de fortes raiſons de traiter avec l'Empereur, & l'Electeur; Charles Guſtave l'avoit commandé expreſſement. L'état preſent de la Suede le requeroit ainſi, on ne pouvoit tarder plus long tems à le faire ſans peril, car les Etats de l'Empire en auroient été offenſés, & la France n'avoit encore rien réſolu de certain ſur le ſecours qu'elle auroit peu donner à la Suede, qui n'avoit encore achevé de traiter avec aucun de ſes ennemis; d'ailleurs on avoit ſur tout ſujet de ſe défier des Hollandois, & les forces de la Suede étoient entiérement épuiſées. 1660.

Il eſt vrai qu'il y avoit auſſi des raiſons qui ſembloient éloigner de cette paix. Il étoit difficile apres cela de trouver de quoy faire ſubſiſter l'armée, par ce qu'elle ne pourroit plus vivre en pays ennemi. D'ailleurs, ſi on venoit à congedié les troupes étrangeres, il n'étoit d'en engager d'autres à l'avenir, au ſervice de la Suede. Outre qu'il paroiſſoit fâcheux de laiſſer paſſer tant d'injures ſans en tirer ſatisfaction, la Suede ayant un ſi légitime ſujet de guerre. Même l'Empereur & l'Electeur, ne pouvoient ſe diſpenſer de rechercher la paix, ſans s'attirer beaucoup d'envie, & ſans donner de juſtes ſujets de plaintes; au reſte les Suedois auroient bien voulu, qu'on eût réglé en même tems tout ce qu'on leur avoit conteſté au ſujet de la paix de Veſtphalie. Mais les Imperiaux ayant ſoûtenu que cela n'appartenoit pas à la paix de Pologne, il fallut renvoyer la choſe aux Loix de l'Empire.

On ne put rien obtenir de l'Electeur, ſi non, que les choſes ſeroient remiſes dans l'état ou elles étoient avant la guerre, & que l'on confirmeroit le Recés touchant les limites. Il eſt vrai que les miniſtres de Brandebourg vouloient qu'on inſerât certaines choſes qui tendoient à approuver l'alliance que l'Electeur avoit faite avec les Polonois en 1657. à Welau & à Bromberg, lors qu'il quitta le parti de la Suede, pour prendre celui de la Pologne: Mais les Suedois s'y oppoſerent, comme à une choſe injurieuſe à la Suede. Cependant les miniſtres de Brandebourg obtinrent, que les traités faits avec le Roy & l'Electeur ſeroient regardez comme nuls, & que le Roy y renonceroit. On ne rendit pas néantmoins les originaux de ce traité, quelque inſtance que fiſſent les miniſtres de Brandebourg pour les avoir. Ces miniſtres demandoient avec grande inſtance, que les Suedois remiſſent à l'Electeur la ville d'Elbing de main en main, parce que les Polonois l'avoient hypotequée à l'Electeur pour la ſomme de quatre cent mille écus, par le traité de Bromberg, ou de Bidgoſt, proteſtant qu'ils ne ſortiroient pas des places qu'ils avoi-

1660. avoient prises en Pomeranie, & dans le Holstein, qu'on ne les luy eût mise entre les mains, & les Polonois eux mêmes les appuyoient hautement dans cette prétention ; mais enfin ils proposérent ce tempérament, que si les Suedois ne vouloient pas mettre cette ville entre les mains d'Electeur, & que les Polonois le fissent dans la suite, les Suedois ne regarderoient pas cette demarche comme une rupture de la paix, sous prétexte que cette cession seroit contre les Privileges de cette ville, confirmée par l'article second ; quoy que cette cession ne dût se faire, que sauf les Privileges de cette ville. On fit là dessus un article separé, qui fut mis entre les mains de l'Electeur & des Polonois, mais il ne fut pas inseré dans le traité. L'affaire ayant été agitée entre les Suedois & les Deputés d'Elbing, ceux c'y à la sollicitation des premiers, approuverent ce temperament, qu'Elbing, apres l'échange des Ratifications ne seroit mise qu'entre les mains du Roy & de la Republique de Pologne. Et comme les Polonois insinuoient sourdement que l'Electeur ne seroit jamais maître d'Elbing, les Suedois & les Polonois conseilloient aux habitans de cette ville de ramasser d'où ils pourroient cette somme de quatre cent mille écus pour payer l'Electeur, avant que le tems auquel il falloit délivrer cette place fût expiré, ce qu'ils esperoient obtenir des marchands Anglois. De leur côté les Polonois leur donnoient caution, que cette somme leur seroit rémboursée par la Republique.

Rautenstern Envoyé du Duc de Neubourg Palatin, demanda aussi que son maître fût compris dans le traité. Toutes les autres y consentoient sans peine : mais les ministres de l'Electeur s'y opposoient si fortement, qu'ils protestoient, que si cela passoit, ils ne signeroient pas le traité.

On conclut la paix d'Olive. 23. Avril. §. 14. Enfin apres tant de difficultés la paix fut concluë à Olive, le vingt troisiéme jour d'Avril à onze heures & demie du soir ; & cette paix termina entierement un différent, qui depuis tant d'années avoit coûté tant de sang aux deux nations. Les conditions en furent assés avantageuses à la Suede, par rapport à l'état ou elle étoit allors, & il faut reconnoître qu'on en dut, en grande partie, le succés à Louise Marie Reyne de Pologne. Elle fut publiée solennellement le trentiéme d'Avril, & elle fut signée apres qu'on eut réglé tout ce qui devoit préceder la souscription, comme la forme des ratifications, & autres choses. On avoit été d'avis d'abord de la signer dans l'Eglise, & dans cette vüe, on avoit dressé des tables pour les Suedois, les Polonois & les alliés : mais comme les Imperiaux, quoy qu'ils ne fussent qu'en qualité de partie accessoire, prétendoient preceder les Polonois qui étoient partie principale, & s'attribuer la direction de l'affaire, & qu'ils ne vouloient pas que de Lombres y fût present, on ôta les tables sur le soir, & la signature se fit en cette maniere. D'abord les traiter qui devoient être signes furent échangés publiquement par le secretaire de de Lombres dans une galerie qui conduisoit de l'appartement des Ambassadeurs de Suede, dans celuy des Ambassadeurs de Pologne, & y furent leus a haute voix, en présence d'une grande foule de monde qui y étoit accouru de Dantzic. Cette ceremonie ayant tenu jusqu'à la nuit, on ne signa le traité qu'à dix heures du soir. Mais comme la signature se devoit faire de la part des alliez en presence des Ambassadeurs de Pologne, de l'Empereur, & de l'Electeur, & que de Lombres ne pouvoit pas se trouver avec les ministres de Pologne & de Brandebourg, quand ceux de l'Empereur y étoient, parce que ces derniers ne vouloient pas le reconnoitre, on trouva ce tempérament, que quand la lecture seroit faite, les secretaires iroient dans la chambre du Mediateur, luy porter les traites à signer ; apres quoy de Lombres devoit donner l'instrument de Pologne, celuy de l'Empereur & celuy de Brandebourg au Secretaire Suedois ; & les Instrumens des Suedois au Secretaire de Pologne, de l'Empereur & de Brandebourg pour les faire signer aux Suedois, pendant que le Secretaire Suedois donneroit les mêmes à signer aux Ambassadeurs Polonois, & à ceux des alliés. Ce qui étant fait les ministres Polonois donnerent des copies particulieres à signer à ceux de l'Empereur & à ceux de l'Electeur, parce que les autres ne vouloient pas reconnoitre le Mediateur François, ne vouloient pas signer non plus avec les Polonois, ni avec l'Ambassadeur de France. C'est pour

1660. Elle est publiée. 30. Avril.

1660. pour quoy dans l'original du traité qui fut mis entre les mains des ministres de l'Empereur, il ne fut fait aucune mention du Mediateur à la fin. Et ce qui faisoit que les ministres de l'Electeur devoient donner un traité particulier, quoy qu'ils eussent déja signé avec les Polonois, c'est que dans celui qu'ils avoient donné aux Polonois le titre étoit abbregé, au lieu qu'il étoit tout entier dans les autres. Le traité ayant été signé, & scellé de cette maniere, chacun des Secretaires mit entre les mains de ses maîtres les actes échangés; & quand le Mediateur eut fait à tous des complimens de congratulation, chacun se retira chés soy; on n'écrivit pour lors les Originaux que sur du papier, en attendant, qu'ils fussent écrits sur du parchemin, par ce qu'il falloit plus de tems pour les écrire de cette derniere maniere, les Polonois presant extremement leur départ; Lubomirski, Szazmowski Chancelier, Rey Threzorier étant même departis. Les Ambassadeurs Suedois & Polonois s'étoient visités solennellement trois jours avant la signature.

28. Avril. Les Polonois ayant fait visite aux Suedois avant midi à Sobboth, & les Suedois la leur ayant renduë apres midi à Striz. Les ministres de l'Electeur visiterent ceux de Suede, le premier de

1. May. May, & les Suedois leur rendirent leur visite apres midi à Flemingshof. Les Ambassadeurs de l'Empereur visiterent ceux de Suede par leurs Secretaires, & ils en furent visités de la même maniere. Ceux de Brandebourg ne rendirent le qui restoit de la garnison de Strasbourg qu'apres la conclusion de la paix.

Quoy que la paix fût concluë, les ministres Imperiaux & ceux de l'Electeur ne laissoient pas de la vouloir troubler. Ils offroient du secours aux Polonois pour les engager à se tenir armés, afin d'executer leurs desseins, pendant que la Suede seroit desarmée. Mais les Polonois refuserent cette proposition, ne demandant pas mieux que de n'avoir plus rien à faire avec des alliés qui leur étoient suspecs.

La principale vuë des Polonois dans la conclusion de la paix, c'étoit de faire alliance avec la Suede; mais Hoverbeck ministre de Brandebourg travailloit à les en détourner, en supposant, que depuis la mort du Roy la Suede étoit toute agitée par des mouvemens intestins. Ainsi apres bien des intrigues inutiles de la part des alliés, la paix de Suede & de Pologne fut ratifiée de part & d'autre à Dantzic; ce qui contraignit les alliés à échanger leurs ratifications trois jours apres. 1660. 6. Août. 8. Août.

§. 15. On trouva encore plus de difficulté au traité de Dannemarc. Les Mediateurs s'étoient transportes au commencement de l'année de Helsingoer à Coppenhague, sans qu'on pût sçavoir pendant plusieurs jours ce qu'ils y faisoient. Terlon rapporta que les Danois devenoient de jour en jour plus difficiles, dans l'esperance, que plus la guerre dureroit & plus leurs conditions seroient avantageuses, outre qu'ils attendoient beaucoup de leurs Ambassadeurs à la Haye ensuite il retourna de Coppenhague à Elsingör, avec les Ambassadeurs d'Angleterre, solicitant les Commissaires de Suede à faire en sorte, que le Roy remît la satisfaction qu'il prétendoit, sans quoy tous leurs éforts pour la paix seroient inutiles, parce que les Danois parloient avec beaucoup de fierté, esperant se prévaloir des conjonctures pour recouvrer l'Isle de Schonen & d'autres lieux. Il ajoûtoit que les Mediateurs apres avoir tout bien examiné, & agi de tout leur pouvoir, aupres des Danois, n'avoient peu rien obtenir, si non, que le Roy de Suede joüiroit de la paix de Roschild, excepté Druntheim, sur quoy les Suedois répondoient, que le Roy avoit sans contestation du dédommagement à prétendre des Danois. Et il avoit commandé à ses Commissaires de dresser avant toutes choses une garantie, & puis de convenir d'une certaine maniere de traiter, sans passer plus avant, jusqu'à ce que les Danois déclarassent s'ils vouloient traiter, & sur quel pied ils vouloient le faire; outre cela, ils devoient examiner par ordre les articles du projet, & ne les pas renverser, en commençant par la satisfaction. Il les avoit aussi avertis, de n'accepter aucun projet dressé par les Mediateurs, parce que c'étoit aux Danois à donner aussi leurs projets, & aux Mediateurs à concilier ensemble les projets, quand ils se trouvoient opposés. Au reste, les Suedois se mettoient d'autant moins en peine des propositions des Mediateurs qu'ils sçavoient bien qu'ils n'avoient point receu de nouveaux ordres. *Traité de Dannemarc difficile.*

Aaa aa Les

1660. Les Mediateurs n'avançoient pas plus à Coppenhague, où l'on alléguoit la maladie de Gerstorf, pour se dispenser de s'expliquer sur le projet des Suedois. Les Danois ne vouloient point entendre parler d'Aggershus, ni abandonner ceux de Bornholm, à cause de la parole qu'ils leur avoient donnée, laquelle ils ne pouvoient pas violer en conscience. Au reste ils méditoient une réponse au projet des Suedois, dans laquelle ils vouloient inserer en autant de mots le projet que les Mediateurs avoient dressé à Coppenhague, en y ajoûtant quelques demandes, comme un dédommagement des pertes qu'ils avoient souffertes pendant cette guerre, sur lequel ils se remettoient à la discretion des Mediateurs. Pour s'attirer leur confiance, & pour témoigner l'inclination qu'ils avoient pour la paix. Et comme ils prevoyoient bien, que ce projet seroit rejetté par les Suedois, ils ne croyoient rien hazarder par leurs avances, mais faire tomber au contraire la rupture du traité sur les Suedois. C'est pourquoy les Commissaires étoient d'avis que le Roy fît semblant de l'accepter, parce que par là les Danois se verroient dans la necessité, ou de tenir, ce qu'ils ne promettoient pas de bonne foy, au en cas de refus, de tomber eux mêmes dans le piege qu'ils luy ten-
21. Fevr. doient. Pendant ce tems là les Commissaires ayant appris la nouvelle de la mort du Roy écrivirent à la nouvelle Régence, ce qu'ils devoient faire à l'égard de Druntheim, surquoy les Mediateurs insistoient avec tant d'opiniatreté, d'autant plus que les Ambassadeurs Hollandois avoient receu ordre de presser la conclusion de la paix, ou de tenter quelque chose en Schonen, ou en Zelande, s'il en falloit venir à l'extremité.

On continuë la négociation apres la mort du Roy.
27. Fevr.

§. 16. Les Mediateurs vinrent en suite à Helsingör pour faire leurs complimens de condolences, & témoigner que cet accident ne diminueroit point leur zele, pour les interêts de la Suede. Ensuite Terlon & Honiwod présenterent aux Suedois un projet de declaration qu'ils leur demandoient pour plus grande sureté sur leur sentimenr touchant la paix. Le même jour on apporta de nouveaux pouvoirs aux Commissaires de Suede, & de nouveaux saufconduits pour les Mediateurs & pour les Commissaires Danois. On ajoûtoit que quoy que la paix fût absolûment nécessaire dans l'état présent des affaires de Suede, ils ne devoient pourtant pas paroître intimidés par la mort du Roy, non plus que se montrer trop difficiles. C'est pourquoy on leur ordonnoit d'abandonner Druntheim, de passer sous silence le troisiême article du traité de Roschild; & pour rendre aux Danois finesse pour finesse, d'accepter le projet qu'ils avoient dressé sur celuy des Mediateurs, afin de les presser par là. Ainsi les Suedois ayant corrigé quelque chose dans le projet des Mediateurs, avec l'approbation de Slingeland, firent cette déclaration. Qu'ils acceptoient la paix de Roschild en considération des Mediateurs; & que pour marquer leur inclination à la paix, ils remettoient Druntheim, & ce que l'on jugeroit à propos de changer selon les conjonctures, & avec le consentement des deux Roys. Que les articles dont les Mediateurs étoient convenus avec les deux Roys demeureroient dans leur entier; que le Roy de Suede n'imposeroit point de nouvelles charges aux vaisseaux du Sund ou de la mer Baltique, que le Roy de Dannemarc n'exigeroit point des sujets des trois Etats, d'autres droits, que ceux qui étoient déja établis; & qu'au reste ils avoient une telle confiance en la justice & en l'integrité des Mediateurs qu'ils remettoient l'affaire à leurs soins. Qu'apres la ratification du traité ils rendroient aux Danois dans le tems dont on seroit convenu, les places qui leur appartiendroient en vertu de ce même traité. Qu'on y comprendroit les Polonois & l'Electeur de Brandebourg s'ils le souhaitoient, & qu'on termineroit amiablement & selon l'équité les démêlés qu'on pouvoit avoir avec eux.

Outre cela les Hollandois proposerent, que si les Suedois leur vouloient donner caution, que leurs vaisseaux ne seroient point inquietés par les armateurs, & par les vaisseaux de guerre Suedois, ils retireroient leur flotte du port de Landscron, & n'entreprendroient plus rien sur la flotte Suedoise, qui pourroit faire voile où bon luy sembleroit; cette proposition étoit fort au gré des Suedois, seulement ils craignoient, que les Hollandois ne s'interressassent plus à la conclusion de la paix, si une fois ils obtenoient la seureté qu'ils demandoient pour

1660. pour leurs vaiſſeaux ſur la mer Baltique.

Au reſte quand les Suedois demanderent aux Mediateurs une déclaration, par laquelle ils s'engageaſſent à faire exécuter tous les autres articles de la paix de Roſchild, & à empêcher qu'on ne formât de nouvelles prétentions, ils s'en excuſerent, ſur ce qu'une partie de leurs Collegues étoit abſente, & que ſi on les obligeoit à cela, ils n'agiroient plus comme Mediateurs, mais par obligation & par engagement; enfin Terlon donna néantmoins aux Suedois une déclaration telle qu'ils la demandoient.

Les Danois paroiſſent éloignés de la paix. §. 17. Les Mediateurs étant de retour à Coppenhague, préſenterent à Frideric la déclaration des Suedois, & luy demanderent la ſienne en même tems. Comme il ne répondit rien d'abord à cette premiere inſtance, ils en firent une ſeconde par écrit, ajoûtant, que le moindre retardement, pourroit être d'un grand préjudice à ſes affaires. Mais ſur ce qu'il continuoit à ne donner aucune réponſe les Hollandois, à la ſollicitation des François & des Anglois, reſolurent de retirer leur flotte. En même tems ils ſe montrerent favorables aux Suedois, en concluant une treve comme ils l'avoient propoſée, & en excutant le traité d'Elbing, qui avoit été ſuſpendu juſqu'à la concluſion de la paix de Dannemarc. Ils faiſoient même entendre aſſés clairement, que ſi les Danois ne vouloient pas entendre raiſon, ils tourneroient leurs armes contre eux, & qu'ils n'empêcheroient pas les vaiſſeaux Suedois de courir la mer, pour empêcher qu'il ne paſſât des troupes du Holſtein à Coppenhague. En même tems ils envoyerent des ordres à Michel Ruiter qui étoit devant le port de Landscron, de n'exercer plus aucune hoſtilité contre les Suedois, & de les laiſſer courir la mer, de quel côté ils voudroient.

5. Mars. Frideric s'étant apperceu de ce changement alla en diligence avec quelque brulots au port de Landscron, pour encourager par ſa préſence les Hollandois à brûler les vaiſſeaux qui étoient dans ce port, ou au moins à ne ſe pas retirer qu'il n'eût eu le tems de prendre ſes meſures. Ruiter, qui étoit ſur le point de ſe retirer de Landscron en donna avis aux Ambaſſadeurs Hollandois, qui ne ſavoient quel parti prendre; ils trouvoient qu'il étoit honteux, & contre les loix de l'amitié, d'abandonner le Roy de Dannemarc qui 1660.
proteſtoit, qu'il ne partiroit pas de là, qu'il n'eût exécuté ſon deſſein; mais d'ailleurs, ils ne pouvoient pas retracter leurs ordres, ſans une infidelité manifeſte. Dans cet embaras, ils s'aviſerent, qu'ils n'avoient pas encore receu l'aſſeurance que les Suedois devoient leur donner de ne pas troubler leur navigation. Sous ce prétexte ils ordonnerent à Ruiter de ne pas partir de Landscron, qu'ils n'euſſent receu de nouveaux ordres. Mais le lendemain le traité d'aſſeurance qu'ils attendoient étant arrivé à Helſingör, & Frideric s'étant retiré à Coppenhague ſans rien faire, Ruiter eut un nouvel ordre de partir de Landscron.

Le contenu de cette convention entre les Suedois & les Hollandois étoit; qu'à l'avenir il ne ſeroit fait ni violence ni tort à aucun vaiſſeau de guerre, ou de charge des deux nations. Que ſi cela arrivoit avant qu'on eût peu donner avis de cette convention aux Admiraux, le dommage ſeroit auſſitôt reparé. Les Suedois joignirent à ce traité une lettre de leur part, par laquelle apres s'être loüé de l'affection des Hollandois, ils demandoient que le traité d'Elbing fût inceſſamment ratifié, & que cependant il eût la même force, que s'il étoit déja. Mais les Hollandois jugeoient qu'il ſuffiſoit pour lors d'en demeurer à la treve. Dans cette veuë ils envoyerent ordre à Guillaume Killegré en Funen, de contenir ſes troupes dans cette Isle, & de ne rien entreprendre contre les Suedois, à moins qu'il ne fût attaqué. Les Suedois avoient plus d'une raiſon de conſentir à cette tréve. Car depuis la deſcente en Zelande ils étoient obligez de tenir leurs troupes raſſemblées, ce qui les mettoit en danger de perir de faim, à cauſe de la diſette de vivres & de fourages; au lieu que cette tréve étant une fois faite, il n'y avoit plus lieu de rien craindre pour les Danois, qui ne pouvoient rien entreprendre ſans les Hollandois. D'ailleurs cette tréve jettoit de la defiance dans l'eſprit des Danois, & des Hollandois les uns contre les autres, les Danois reprochant aux Hollandois leur mauvaiſe foy; & les Hollandois accuſant les Danois d'ingratitude. Les Suedois jugeoient auſſi plus à propos que la tréve ne fût point limitée à un certain

1660. tems, de peur que les Hollandois ne soupçonnassent qu'on ne cherchoit qu'à gagner du tems, pour entreprendre quelque chose contre le Dannemarc, au lieu qu'en faisant durer la tréve jusqu'à la fin de la guerre, on privoit entiérement les Danois du secours de la Hollande.

Pendant que les Hollandois balançoient comme on l'a dit à rappeller leur flotte, les Anglois n'étoient pas peu inquiets de ne la voir pas revenir, selon les ordres qu'elle en avoit receus d'abord; c'est ce qui les obligea à écrire aux Hollandois une lettre, dans laquelle apres leur avoir parlé du desir qu'ils avoient de voir cette paix concluë, & de l'opiniatreté du Roy de Dannemarc, qui n'avoit pas même daigné leur répondre; ils leur representoient fortement, que comme auparavant ils avoient fait la guerre par terre & par mer au Roy de Suede, parce qu'il leur avoit paru s'éloigner de la paix, la justice & la bonne foy, demandoit qu'à present ils abandonnassent le Dannemarc, qui avoit refusé, & qui refusoit encore si ouvertement la paix, ne cherchant qu'à amuser le monde par ses artifices, au grand préjudice de leur Republique, & qu'au contraire ils n'exerçassent plus aucune hostilité contre la Suede, qui recherchoit la paix de bonne foy; que s'ils ne le faisoient pas, ils seroient obliges de déclarer au nom de la Republique d'Angleterre, que les Hollandois avoient violé les conventions, & que le Parlement seroit en droit de demander reparation de cette injure.

Les Mediateurs pressent les Danois.

§. 18. Mais la flotte ayant déja quitté Landscron les Mediateurs ne pensérent plus qu'à se joindre ensemble pour presser le Roy de Dannemarc de donner sa déclaration sur la paix à l'exemple des Suedois qui avoient donné la leur; mais il attendoit toûjours le retour d'un Courier qu'il avoit envoyé en Hollande, esperant que ses Ambassadeurs engageroient les Etats Généraux à luy faire avoir la paix, sous des conditions plus avantageuses. Cependant il demanda aux Ambassadeurs de Hollande quel dédommagement ils vouloient avoir, pour les dépenses qu'ils avoient faites pendant cette guerre, témoignant qu'il luy étoit important de le savoir, par ce qu'il prétendoit reprendre ce dédommagement sur les Suedois avant la conclusion de la paix, comme ayant été les 1660. auteurs de la guerre. Comme il ne faisoit cette question que pour prolonger l'affaire, il fit en même tems de grandes plaintes par ses Ambassadeurs à la Haye, de ce que ceux de cette Republique en Dannemarc, aussitôt apres avoir receu la déclaration des Suedois, avoient retiré leur flotte de Landscron, sans luy en donner avis ce qui avoit laissé aux Suedois toute liberté de courir la mer, de sorte qu'ils avoient déja enlevé plusieurs vaisseaux Danois, & qu'ils pilloient tous les jours impunément jusq'au port de Coppenhague, à la vuë de la flotte Hollandoise. Ensuite les faisant ressouvenir de leurs traités & de leurs promesses de retablir le Dannemarc, il leur demandoit, qu'ils renonçassent à une tréve qui ne pouvoit que luy être funeste, puis que dés l'année précédente une pareille tréve avoit été cause de la perte de ses Isles; & que celle cy l'avoit empéché de bruler la flotte Suedoise dans son port, & qu'ils ordonnassent à Ruiter de presser vivement les Suedois, jusqu'à ce qu'on pût les reduire à une paix, ou le Dannemarc rencontrât plus de seureté, & fût dedommagé de ses pertes.

Ces plaintes ne furent pas inutiles, parce que la Déclaration des Suedois ne faisant point mention du traité de la Haye ne paroissoit pas assés ample aux Hollandois, outre qu'ils doutoient qu'il pût avoir un aussi promt effet, qu'ils le desiroient. Ainsi les Etats écrivirent à leurs Ambassadeurs en Dannemarc, qu'ils étoient fachés de ce qu'on avoit retiré la flotte de Landscron, & de ce que les Suedois pilloient avec tant de licence, leur ordonnant que si la Paix n'étoit pas concluë, & qu'il parût, que les Suedois y apportassent quelque retardement, non seulement ils empechassent leurs courses, mais qu'ils employassent toutes leurs forces par terre & par mer, 18. *Mars.* pour les obliger à conclure.

Quand le courier Danois fut de retour de Coppenhague, Frideric fit venir chez luy les Mediateurs, mais au lieu de la déclaration qu'ils attendoient de luy, il leur demanda ce que les Suedois vouloient qu'on changeât au Traité de Roschild. Sur quoy les Ministres Hollandois répondirent que ce n'étoit pas là l'affaire des Mediateurs, & qu'ils vouloient

1660. ent seulement sçavoir, s'il étoit dans l'intention de donner sa déclaration. Apres plusieurs contestations, pour ne pas paroître trop éloigné de la paix, Frideric promit à la fin de donner le lendemain une déclaration comme les Suedois; ce qui s'executa. Pendant que le Roy de Dannemarc biaisoit ainsi, les Ambassadeurs Suedois à la sollicitation de Terlon, pressoient les Hollandois de joindre leurs armes, en vertu du traité d'Elbing, qui devoit avoir force depuis qu'ils avoient donné leur déclaration. Mais les Hollandois representoient que cela ne se pouvoit faire sous ce prétexte, mais plutôt en vertu du traité de la Haye, lequel il étoit même inutile de presser alors, parce que la Paix étoit sur le point de se conclure. En même tems ils se plaignoient que Coyet mit encore en discussion le traité d'Elbing, & ses éclaircissements, qui avoient donné tant de peine à achever, mais la déclaration des Danois mit fin à ces contestations, & on recommença à traiter l'affaire dans des tentes avec plus d'esperance de succés qu'on n'avoit encore fait.

Au reste, il y avoit huit vaisseaux de guerre Suedois qui suivoient la flotte Hollandoise, quand elle partit de Landscron. Apres avoir salué Ruiter, ils jetterent les ancres fort prêt de luy, dans le dessein de fermer le port de Coppenhague, & ils se saisirent de plusieurs vaisseaux Marchands, qui avançoient sans crainte de surprise. Mais les Hollandois ordonnerent à Ruiter, de ne pas souffrir qu'on exerçât aucune hostilité, à leur veüe, ce qu'il exécuta exactement; car les Suedois ayant envoyé trois vaisseaux de guerre à Dracor, Ruiter en envoya tout autant pour les observer. C'est pourquoy les Suedois se défiant des Hollandois retournerent à Landscron, sous prétexte de manquer de vivres, & ils jetterent l'ancre à l'entrée du port, disposés à tout évenement. Mais les trois vaisseaux Suedois qui étoient demeurés à l'ancre à Dracor, étant entrés dans la mer Baltique y rencontrerent une barque venant du Holstein, sur laquelle étoient Schak, & Jean Alfeld, tous deux officiers Danois, qui alloient à Coppenhague par ordre du Roy; ils furent emmenez prisonniers à Malmog & mis entre les mains de Steinbok, avec ordre de les garder. Mais on donna la liberté à Walter Vane Capitaine Hollandois qui étoit venu avec eux du Funen, & il fut renvoyé à Coppenhague, comme si la Paix eût été entierement concluë, entre les Suedois & les Hollandois. 1660.

Deliberation des Suedois sur les conditions de la Paix.

§. 19. La négociation commençant à être sur un fort bon pied; les Commissaires Suedois délibererent entre eux, s'il ne seroit point mieux d'effacer du projet l'article qui regardoit la démolition des fortifications nouvellement faites en Dannemarc, car ils trouvoient, qu'il étoit de l'interêt de la Suede que ce Royaume ne fût pas opprimé, ce qui pouvoit arriver, si on luy ôtoit ses fortifications, d'autant plus, que dans cette guerre les étrangers avoient eu occasion d'en découvrir toutes les avenuës. D'ailleurs on consideroit, que l'entretien de ces mêmes fortifications engageroit le Dannemarc à de grands frais, & qu'elles pourroient même être un jour une occasion de discorde, entre le Roy & la noblesse, & entre celle cy & les Bourgeois. De plus on pouvoit faire envisager cela aux Danois comme une espece de dédommagement des pertes que la Suede leur avoit fait souffrir. Outre que quand même on les démoliroit, il ne tiendroit qu'au Danois de les relever, dés que les Suedois auroient quitté le Dannemarc.

A l'egard du traité de garentie, ils croyoient qu'il valloit mieux le dresser en termes généraux, de peur que les Mediateurs ne s'avisassent de stipuler aussi quelque chose pour eux, & n'engageassent par là la Suede dans leurs démélés. Outre que la France étoit déja engagée par ses propres intérêts à procurer la conservation de la Suede, aussi bien que les Hollandois, s'ils vouloient joüir du traité d'Elbing. A l'egard de l'Angleterre on ne faisoit pas grand fonds sur elle, & d'ailleurs il n'étoit pas bon de donner occasion aux Anglois & aux Hollandois de se mêler des affaires de la mer Baltique.

Les Danois avoient déja commencé à faire aux Suedois quelque proposition d'alliance, temoignant que cette union étoit tout à fait nécessaire pour la conservation du

1660. Dannemarc; mais on craignoit que ce ne fût un artifice, pour mettre de la défiance entre les Suedois & les Hollandois. C'est pourquoy les Tuteurs du Roy rejettoient entiérement cette proposition, se souvenant du peu de succés des traités qu'on avoit cy devant négotiés avec Durel, & depuis à Coppenhague, apres la paix de Roschild.

Comme les Danois refusoient de rendre Bornholm, & de reconnoître la dette de Guinée, on métoit en doute s'il ne seroit point mieux de prendre en la place de cette Isle & de cette dette les terres de la noblesse en Schonen, que les Danois eux mêmes taxoient à trois millions d'écus, ou bien de demander les cinq petits Bailliages de Norvege, jusqu'à la Riviere de Gloma. Charles Gustave avoit extrémement souhaité ces Bailliages comme pouvant beaucoup contribuer à la seureté de la Suede, par ce que désormais les limites de la Suede & de la Norvege seroient au milieu de cette Riviere; outre que si l'on manquoit cette occasion, il n'y auroit plus d'esperance d'étendre les limites de la Suede de ce côté là, comme Terlon avoit representé qu'on pouvoit le faire. Mais néantmoins, il y avoit des raisons qui pouvoient empêcher d'insister sur ces Bailliages. Frideric aimoit tellement la Norvege, qui étoit son patrimoine, qu'il eût plutôt cedé quelque chose du Dannemarc même, que de ce Royaume. D'ailleurs les Anglois & les Hollandois avoient souvent témoigneé qu'ils ne souffriroient pas qu'on y prît désormais un pouce de terre. Les Danois d'autre côté estimoient beaucoup ce canton, à cause de Halde, & de Friderichstad, & des Droits qu'ils en tiroient, outre que les ports en étoient hypotequés aux Hollandois. Joint à cela que les Danois pouvoient aussi alléguer pour eux la raison de leur seureté, parce qu'ils perdroient leurs frontieres de ce côté là; à quoy ils pouvoient ajoûter, que pendant plusieurs siecles la Suede avoit été en seureté avec ses anciennes limites qui se trouvoient encore fortifiées par Bahuse & par Marstrande. On jugeoit donc plus à propos de changer Bornholm, & la dette de Guinée, contre les terres de la Noblesse de Schonen. Charles Gustave faisoit si grand cas de ces terres pour la seureté de la Suede qu'il eût mieux aimé donner un million d'écus, que de les rendre aux Danois. D'ailleurs les Principaux de la noblesse, ayant leurs maisons dans cette Isle, il étoit impossible, que pendant qu'ils y demeureroient ils ne fissent leurs efforts pour les faire recouvrer au Dannemarc. Car bien qu'ils eussent prété serment de fidelité au Roy de Suede, il y avoit beaucoup de différence entre les Loix, & le gouvernement de Suede, & la liberté dont ils joüissoient sous celui de Dannemarc, & il étoit difficile qu'ils s'accordassent si bien avec les Suedois qu'ils ne regretassent leur ancien maître. Outre qu'on pouvoit s'asseurer que les Danois ne perdroient jamais l'envie de recouvrer ces provinces quelques promesses qu'ils fissent. Et il n'y avoit rien de plus propre à favoriser ce dessein que d'avoir là des Seigneurs de la nation, qui fissent la guerre à l'oeil, pour profiter de la premiere occasion d'attaquer la Suede, en gagnant les bourgeois, les Prêtres & les Paysans, & en venant aux Diettes decouvrir les secrets de l'Etat. Ce qui étoit d'autant plus à craindre, que l'aversion des deux nations empécheroit toûjours, qu'il n'y eût une veritable union, & une amitié sincere entre la Noblesse Suedoise & celle de Dannemarc; il y avoit même lieu de craindre, que les Danois usant de leurs artifices ordinaires n'affectassent d'exagerer le bon heur de leur condition en Dannemarc, afin de dégouter du gouvernement de Suede, & d'exciter par là des mécontentemens & des troubles dans ce Royaume. Il pouvoit encore arriver, que soit par mécontentement contre la Noblesse de Suede, soit par pure demangeaison de remuer, soit en épousant une fille de Dannemarc, il pretendroit envie à quelqu'un des Roys de Suede, d'élever la Noblesse de Dannemarc aux charges du Royaume, & de luy donner les mêmes privilêges qu'aux sujets naturels. 1660.

D'ailleurs on consideroit que si les Danois rentroient en possession de leurs biens en Schonen, il faudroit en méme tems, que les Suedois en fortissent, & qu'ainsi les donations

1660. ons de Charles Gustave seroient nulles, ce qui donneroit occasion à plusieurs de se plaindre, qu'ils auroient beaucoup travaillé, & même versé leur sang, pour n'être récompensés qu'en paroles, & en papier, par ce que les donations qu'il avoit déja faites en Prusse, & en Courlande avoient aussi été inutiles. En effet comme dans ces tems de guerre, où l'épargne étoit épuisée, le Roy n'avoit pas peu récompenser autrement ses Ministres, & que d'ailleurs ces récompenses avoient été dispensées avec beaucoup de sagesse & d'economie, il étoit juste que sa volonté fût exécutée, & que ces donations subsistassent. Aussi bien eût il fallu y pourvoir autrement, à moins que de vouloir dégouter entiérement ceux qui auroient bien servi; d'exposer desormais leur vie pour l'Etat. Que si les Seigneurs Danois ne vouloient pas consentir à cet échange; on pouvoit leur representer qu'il étoit juste qu'ils contribuassent aussi aux frais de la guerre, puis qu'ils en avoient été la cause. Que pourveu qu'on les dédommageât, il leur seroit plus agréable de sortir de leurs terres, que de vivre sous la domination Suedoise, qui ne pouvoit que leur être odieuse. Qu'ils donneroient beaucoup d'embaras aux Gouverneurs, & qu'ils se trouveroient toûjours opposés à leurs desseins, sur tout s'ils avoient le peuple dans leurs interêts. Qu'on ne pouvoit pas exiger d'eux le serment de fidelité, pendant qu'ils auroient place dans le Senat de Dannemarc, & qu'ils joüiroient des principales dignitez du Royaume, & qu'on pouvoit encore moins leur interdire de venir sur leurs terres. Que c'étoit une chose inouïe dans les autres Etats, que les Conseillers d'un Prince voisin, & les principaux de la Noblesse eussent leur domicile dans le pays de l'autre, sur tout dans une province qui avoit appartenu au premier, & qu'on aspiroit à tout moment à recouvrer. Que tant qu'ils demeureroient en Schonen & eux, & les habitans de cette province, pourroient toûjours esperer de rentrer sous l'obeissance de leur premier maître; au lieu que s'ils en sortoient une fois la Suede pourroit joüir plus tranquillement de cette province.

On vint au fait.

§. 20. Comme les Hollandois agissoient avec beaucoup de lenteur, en attendant des ordres, les Suedois firent de grandes plaintes de ce qu'on traitoit les Danois avec tant d'indulgence, apres avoir traité la Suede avec tant de rigueur; mais ils asseurérent que leurs ordres ne portoient que de presser la paix. Ainsi les Danois sentirent bien, qu'il falloit enfin s'expliquer, mais ils vouloient néantmoins faire leur declaration par des Commissaires, & non par écrit. Sur quoy les Suedois representerent fortement, qu'il seroit injuste de donner plus de privilege aux Danois qu'à eux. Enfin le Roy de Dannemarc déclara par écrit, qu'il étoit tout disposé à traiter incessamment, & que s'il y avoit quelque chose à changer à la Paix de Roschild, il s'en remettoit aux Mediateurs; Et il avoit déja nommé pour Commissaires Olaus Pasberg, Axel Urop, & Pierre Retz. 1660.

Au reste le Cardinal Mazarin avoit écrit à Terlon, que le Roy de France avoit creu être obligé d'agir publiquement par ses Ministres, pour faire donner au Roy l'équivalent de Drontheim; mais que néantmoins il croyoit, que dans ces conjonctures, où la Suede avoit tant d'ennemis sur les bras, il valoit mieux avoir égard à ce qui étoit possible, qu'à ce qui seroit convenable en d'autres tems, & se procurer des avantages considerables ailleurs, par une perte de peu de conséquence; & qu'il étoit à craindre, qu'en allant contre le torrent, on ne perdît plus que ne valloit Drontheim. D'autre côté les Anglois craignant que les Hollandois ne se fissent donner ce Pays pour les frais de la guerre, veilloient de prés à empécher ce coup. Et Sidney disoit nettement, que les intérêts de l'Angleterre ne souffroient pas que les Hollandois s'établissent à Drontheim, par ce que dans l'état où étoient les choses, les Anglois n'avoient besoin que d'une flotte contre la Hollande, au lieu que si elle venoit à être maîtresse de Drontheim, il leur faudroit une autre flotte en Ecosse, pour observer les Hollandois en Norvege, de peur qu'ils n'incommodassent l'Ecosse où l'Angleterre septentrionale.

On commence à traiter.

§. 21. Les Commissaires Suedois retournerent d'Helsingœr au Camp, où se rendirent le lendemain les Mediateurs

1660. teurs qui étoient à Coppenhague, & ils demanderent un nouveau saufconduits pour les Danois. Le Prince de Sultzbac leur servit de caution, jusqu'à ce qu'il vint de la cour de Suede un saufconduit dans les formes. Ensuite Terlon proposa une tréve, la jugeant nécessaire pour prévenir tout ce qui pourroit troubler le traité. Outre que par là on donnoit le tems de respirer au Duc de Gottorp, sur qui fondoit alors tout l'orage: mais les Suedois représentoient là dessus, que les Danois tireroient un grand avantage de cette tréve, parce que par là le commerce & le transport leur seroit libre, pendant que les troupes Suedoises seroient en danger de perir de faim. Et en même tems la Regence de Suede défendoit expressément d'y consentir, disant, que par là les Danois ne cherchoient qu'à allonger, pour mediter quelque mauvais desseins. Qu'il n'étoit pas plus difficile de faire la paix, qu'une tréve; que pourveu que les Hollandois cessant de secourir les Danois, il seroit aisé de les tenir en bride, & que pour le Duc de Gottorp, il falloit qu'il supportât son malheur avec constance, & avec fermeté.

A l'egard de la maniere de traiter, les Suedois estimoient qu'il falloit qu'ils commençassent à éclaircir l'affaire avec les Mediateurs; ensuite de quoy, quand il n'y auroit plus qu'à dresser les articles, ils confereroient avec les Danois, afin d'expedier tout en une seule fois. Ils croioient, que c'étoit la plus seure voye; parce que si d'abord les Suedois & les Danois traitoient l'affaire entre eux, il étoit à craindre qu'on ne vint à s'échauffer de part & d'autre, & à troubler par là la négociation; & que d'ailleurs il faudroit toûjours avoir recours aux Mediateurs, s'il survenoit entre les Commissaires quelque contestation qu'ils ne pussent vuider eux mêmes. Mais les Mediateurs aimoient mieux que les Commissaires essayassent, jusqu'ou ils pourroient d'eux mêmes porter les choses, contens de les assister, quand ils seroient arrêtés par quelques difficultés; dans ce même tems Vogelsang representa avec emportement que les Hollandois ne pouvoient pas souffrir, que les vaisseaux Suedois qui étoient au port de Coppenhague, se saisissent des barques qui portoient des vivres dans la ville. Mais les Suedois joints avec Sidney répondirent vigoureusement, que tant qu'il n'y auroit point de treve, il étoit permis d'inquieter son ennemis. La conférence finit par là. 1660.

On examine les articles de la paix.

§. 22. Ensuite on passa à l'examen des articles de la paix de Roschild, sur l'article second, qui portoit, que l'un des deux partis ne feroit aucune alliance contre l'autre, il survint une difficulte entre les Commissaires, les Danois soûtenant que cet article ne regardoit que les alliances offensives, & non les defensives, parce que la défense est de droit naturel, & qu'il est permis de repousser une injure. Mais les Suedois sans se soucier de cette subtilité, vouloient que sans restriction les Danois s'engageassent à ne rien entreprendre au préjudice de la Suede. Ils representoient que les Danois n'avoient aucun sujet de se plaindre, s'ils vouloient agir de bonne foy, puis que cet article engageoit également les Suedois; qu'on n'empéchoit pas qu'ils ne fissent quelles alliances il leur plairoit, pourveu qu'elles ne fussent pas préjudiciables à la Suede. Qu'on ne pouvoit pas désaprouver qu'ils pourveussent à leur defense, & fissent quelques traités pour leur seureté, sans faire tort à personne, & que les Suedois eux mêmes négotioient un traité de garantie avec les trois Etats. Les Commissaires Suedois ajoûtoient qu'au reste, ils voyoient bien, que les Danois ne prenoient cette précaution, qu'afin que quand la Suede seroit engagée dans quelque guerre ils pussent l'attaquer sous prétexte d'être alliés de ses ennemis, parce que cela leur seroit permis par l'article qui permettoit une alliance defensive, car en ce cas ils pourroient dire qu'ils n'étoient pas ennemis de la Suede, mais qu'ils ne pouvoient pas se dispenser d'assister leurs alliés, comme venoient de faire les Hollandois, qui apres avoir fait tous les maux qu'ils avoient peu à la Suede, ne vouloient pas qu'on dît qu'ils en étoient ennemis. Et auparavant, quand les Danois eux mêmes firent alliance avec l'Austriche, Gerstorf écrivit à Bilde, que le Roy de Dannemarc avoit fait une alliance avec l'Austriche, qui ne passoit que pour defensive, mais qui en effet étoit offensive. Que pour les Suedois ils demandoient une paix sincere; & que si cette distinction avoit lieu, les Danois pour-

1660. pourroient auſſitôt apres la paix faire la guerre à la Suede, ſi elle étoit obligée d'envenir aux mains avec l'Auſtriche: Mais les Danois renvoyerent cette diſcuſſion aux Mediateurs qui ſe trouverent en cela du ſentiment des Suedois.

Les Hollandois & les Danois chicanent.

§. 23. On ne put rien faire pendant les deux conferences ſuivantes, à cauſe de l'inconſtance des Danois, qui avoient approuvé au commencement, que l'on parcourroit par ordre les articles de la paix de Roſchild, & qu'on les ajuſteroit; mais qui dirent le lendemain que Frideric trouvoit, que pour avancer la paix, il ſeroit mieux que les Suedois produiſiſſent tout d'un coup un projet entier, lequel il pourroit examiner avec ſon Senat, apres quoy il donneroit ſa reponſe. Quoy que les Suedois viſſent bien qu'on n'avoit imaginé ce tour que pour prolonger l'affaire; cependant parce que les Mediateurs furent de cet avis, ils préſenterent un projet; enſuite les Mediateurs le confronterent avec celui des Danois, tâchant à les ajuſter enſemble; dans cette conférence les Hollandois demanderent qu'en dédommagement les Danois recevroient Bornholm, & qu'on leur remettroit la dette de Guinée. Ce que les Suedois, les François & les Anglois rejetterent conjointement. D'autre côté les Mediateurs demanderent qu'Ulfeld fût compris dans l'amniſtie. Dequoy les Ambaſſadeurs de Suede n'étoient pas éloignez, eſperant, que ce ſeroit une occaſion de ſe défaire de cet homme, parce qu'il verroit qu'on ne luy pardonneroit que par l'interceſſion des Mediateurs. Cependant la Régence de Suede vouloit abſolûment qu'il fût exclus de l'amniſtie, comme étant ſujet de la Suede, mais en ſorte pourtant, qu'en conſideration des Mediateurs on pourroit adoucir ſa peine, quoy qu'il n'eût merité aucune grace apres ſon ingratitude envers les Suedois, qui l'avoient fait rétablir dans ſes biens.

Pendant tout cela, comme les Hollandois ſe plaignoient de tems en tems que les Suedois arrêtoient les barques, qui alloient à Coppenhague, ces derniers ſe retirerent à Landscron, ſous prétexte d'aller chercher des vivres, ce que les Hollandois regardoient comme une marque de défiance, quoy qu'ils proteſtaſſent vouloir agir ſincerement avec la Suede, ajoûtant que s'ils recevoient des ordres ils en avertiroient, avant que de les exécuter. Cependant, ils ne ceſſoient de demander la ceſſion de Bornholm, & la remiſe de la dette de Guinée, quoy que cette propoſition fût également rejettée par tous les autres Mediateurs comme tout à fait nouvelle, & que de Thou s'y oppoſât à la Haye. Même apres avoir demandé quelque tems qu'on ſe relachât ſur ces articles en leur conſideration, ils en vinrent jusqu'à menacer qu'ils commanderoient à leur flote d'agir contre les vaiſſeaux Suedois. Les miniſtres de Suede leur demanderent cette déclaration par écrit, afin que tout l'univers pût juger de leur injuſtice, & de leur importunité, mais ils ne voulurent pas la donner. Auſſi ce procedé déplût il extrémement aux Anglois, & principalement à Sidnei, auſſi bien qu'à Terlon, qui en faiſoient des reproches tres aigres aux Hollandois, ce qui d'un côté fut avantageux aux Suedois, parce que les Hollandois étoient retenus par là, quoy qu'au fond ces chicanes, ne peuſſent être que fâcheuſes, puis qu'elles pouvoient retarder la paix. Les Hollandois ne vouloient point conſentir à l'échange des terres de Schonen pour Bornholm, & pour la dette de Guinée.

Enfin les Ambaſſadeurs Anglois demanderent auſſi à la concluſion de la paix une compenſation des frais que l'Angleterre avoit faits pendant cette guerre. Cette propoſition allarma d'abord les Suedois. Mais ces Ambaſſadeurs déclarerent, qu'ils déſiroient ſeulement qu'on inſérât dans le traité ces paroles; que comme l'Angleterre avoit envoyé du ſecours à la Suede, aſſaillie d'un grand nombre d'ennemis qu'elle ne s'étoit point attiré, elle conſerveroit un ſouvenir eternel d'un ſi bon office, que cette reconnoiſſance étoit la plus grande récompenſe que puſſent déſirer des ames bien nées, & que ſelon ſon pouvoir la Suede ne négligeroit jamais les occaſions de donner à l'Angleterre les mêmes marques de ſon amitié, & que les Anglois n'avoient point voulu exiger d'autre recompenſe d'un Royaume épuiſé par tant de guerres. Les Suedois donnerent cette declaration aux Anglois ſur un écrit à part.

La jalouſie ſe gliſſe entre les Mediateurs.

§. 24. Cependant la paix n'avançoit que fort lentement à cauſe des jalou-

Bbbbb ſies

1660. ses qui se glissoient entre les Mediateurs. Outre que de tems en tems ils faisoient de nouvelles propositions, qui ne regardoient point les parties contractantes. De ce nombre étoit l'égalité, que les trois Etats avoient demandée pour leurs citoyens en Suede,
28. Nov. laquelle les Hollandois vouloient qu'on inserât dans ce traité, demandant outre cela qu'on abolît en termes formels le troisieme article de la paix de Roschild.

Mais il survint une nouvelle difficulté qui n'embarassa pas peu les ministres Suedois. Les Suedois & les Hollandois s'étoient promis un secours mutuel, par le traité d'Elbing. Mais les Anglois demanderent là dessus, si en cas qu'ils vinsent à avoir la guerre avec les Hollandois, les Suedois seroient obligez de secourir ces derniers en vertu de cette alliance. Ainsi ils vouloient qu'on insérât dans le traité une déclaration des Suedois, portant que l'intention des contractans n'avoit jamais été de s'engager par le traité d'Elbing contre aucun des Mediateurs s'il survenoit guerre entre eux. Les Suedois ne sçavoient quel parti prendre dans cette occasion; car en donnant cette déclaration, ils craignoient de rebuter les Hollandois qui prétendoient étendre le traité d'Elbing jusques là, & en la refusant, ils ne craignoient pas moins d'offenser les Anglois & de retarder le traité. En particulier ils témoignoient bien à Sidnei, que ce traité n'avoit nullement été fait contre les François, ni contre les Anglois, puis qu'ils étoient amis de la Suede, & que même ils y étoient compris; aquoy ils ajoûtoient que ce traité regardoit principalement le commerce. Les Suedois avoient fort à cœur d'éluder cette affaire, & en cas que les Anglois y insistassent, de la renvoyer à la Haye pour n'accrocher pas là dessus la paix de Dannemarc, ou en tout cas, de donner en secret cette asseurance à Sidnei, parce que la Suede avoit interêt de ne se pas trop engager dans les démêles frequens de l'Angleterre & de la Hollande.

Les Hollandois demanderent aussi aux Danois d'être dédommagés des frais de la guerre, mais Sidnei trouva ce biais pour éluder cette proposition; C'est de demander aussi satisfaction aux Suedois, au nom de la Republique d'Angleterre, pour la remettre ensuite publiquement pendant le traité, afin d'obliger les Hollandois à en user de même. La Régence de Suede avoit ordonné à ses Ambassadeurs de ne pas permettre que les Hollandois obtinsent aucune satisfaction des Danois, & de représenter que la cession de Drontheim ne devoit pas être regardée par les Danois comme une satisfaction, parce qu'Ils n'en avoient aucune à prétendre, puis qu'ils avoient été causes de la continuation de la guerre, mais qu'on ne l'avoit cedé que pour le bien de la paix, & en considération des Mediateurs, qui avoient témoigné y prendre quelque interêt. Que c'étoit en vain que les Danois prétendoient en demandant satisfaction rejetter le renouvellement de la guerre sur les Suedois, puis qu'au contraire la Suede étoit en droit de leur demander le dédommagement des grandes pertes, qu'elle avoit souffertes en Prusse & en Pomeranie.

Cependant la mesintelligence s'augmentoit de jour en jour entre les Mediateurs. Les Hollandois se sentant appuyés de leur flotte, vouloient que tout se passât à leur gré, & les François aussibien que les Anglois n'avoient que peu de credit & d'autorité, parce qu'ils étoient sans armes. Dans cette disposition les Hollandois presenterent aux Ambassadeurs de France & d'Angleterre un projet de paix qu'ils avoient dressé. Mais ces derniers s'en trouverent fort offensés, & pour prevenir de pareiles démarches, ils firent entre eux une convention, que désormais dans toute cette négociation, il n'y auroit rien de valide, que ce qui se régleroit du commun consentement des Mediateurs, & que l'affaire de Guinée seroit remise au jugement de leurs maîtres. Quand on presenta cette convention à signer aux Hollandois, ils la refuserent, disant, qu'elle étoit superfluë, qu'ils étoient assés engagés par la convention de la Haye, & qu'ils ne pouvoient donner les mains à un arbitrage qui seroit au desavantage du Dannemarc.

§. 25. Les contestations des Mediateurs n'avoient pas encore passé les bornes de l'honnêteté. Mais une entreprise imprevuë des Hollandois amena la chose jusqu'à des reproches si aigres, que même des ennemis déclarés n'auroient peu s'en faire de plus forts. Les Etats Généraux n'étant pas contens *Mauvaise action des Hollandois.*

1660. tens de la déclaration des Suedois, & croyant d'ailleurs que depuis que Ruiter avoit quitté Landscron, ils avoient perdu l'envie de faire la paix, ordonnerent à leurs Ambaſſadeurs en Dannemarc, que ſi les Suedois ne l'avoient pas encore accepté ils ſe miſſent en devoir de les y contraindre de vive force, en vertu de la convention de la Haye; & ces Ambaſſadeurs diſoient hautement, qu'ils executeroient exactement ces ordres: Cependant la flotte Suedoiſe étoit au port de Landscron s'y croyant dans une entiere ſeureté. Mais Ruiter qui étoit à celuy de Coppenhague, avoit ordre de l'obſerver, & de la pouſſer vigoureuſement en cas qu'elle entreprît quelque choſe. On avoit averti plus d'une fois les Suedois de ſe defier des Hollandois; cependant appuyés ſur le traité qu'ils avoient fait entre eux de faire ceſſer toute hoſtilité, & de laiſſer la navigation libre, traité qui s'étoit échangé ſolennellement, ils ſortirent du port de Landscron. Ils avoient neuf vaiſſeaux de guerre, un vaisſeau marchand, & un brigantin, & ils emmenoient les meubles du Roy à Stokolm. Ils demeurerent deux jours à l'ancre, au deſſous de l'Isle de Wen, en attendant le vent. Les Ambaſſadeurs Hollandois s'en étant apperçeus envoyerent Corneille Evertſon ſur le Sund avec ſept vaiſſeaux, afin de s'oppoſer à leur paſſage, s'ils prenoient leur route de ce côté là: & en cas qu'ils tournaſſent du coté de la mer Baltique, Ruiter avoit ordre de les arrêter. Les Suedois ayant eu le vent favorable leverent l'ancre, & ils avoient même déja paſſé Coppenhague; mais quand ils furent arrivés aux bancs de Salthom, Ruiter envoya au Commandant de la flotte Suedoiſe une lettre, que les Ambaſſadeurs Hollandois avoient eux mêmes écrite; cette lettre leur donnoit avis de s'arrêter là, par ce que s'ils paſſoient plus avant, on étoit reſolu de s'y oppoſer, de peur qu'ils n'entrepriſſent quelque choſe de contraire à la déclaration des Ambaſſadeurs Suedois, &
25. Aoust. de préjudiciable à la paix. Les Suedois ſurpris d'un coup ſi impreveû déliberèrent quelque tems ſur ce qu'ils avoient à faire. Mais Ruiter les ayant avertis une ſeconde fois par un coup de canon, ils baiſſerent les voiles, & jetterent l'ancre, apres avoir rendu le ſalut, n'oſant pas hazarder le combat, par ce qu'ils n'étoient pas les plus forts, & que ce poſte étoit déſavantageux. Evertſon, qui les ſuivoit ſe poſta entre eux & Landscron, pour les empêcher de retourner dans ce port; & le lendemain Ruiter s'étant avance les tenoit comme inveſtis. Hubert & Haren Ambaſſadeurs de Hollande l'ayant apperceu de la tour ronde de Coppenhague ſe firent auſſitôt mener vers Ruiter pour luy donner leurs ordres, & en même tems ils firent déclarer au Commandant de la flotte Suedoiſe, que ce qu'ils en faiſoient étoit pour avancer la paix, & non pour faire aucun tort aux Suedois. La veritable cauſe de cette detention, étoit la crainte qu'avoient les Hollandois qu'apres la concluſion de la paix en Pruſſe, ces vaiſſeaux ne ſerviſſent à ramener des troupes en Dannemarc, pour empêcher la paix, éluder le traité d'Elbing, & en retracter les éclairciſſemens. Ce que Sidney avoit propoſé touchant ce traité avoit fait naître ce ſoupçon aux Hollandois, qui croyoient que ce Miniſtre y avoit été pouſſé par les Suedois.

Cette action des Hollandois ne choqua pas moins les Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre que les Suedois; ces Ambaſſadeurs leur reprochoient en face leur perfidie, apres avoir ſi ſolennellement promis de faire ceſſer toute hoſtilité & avoir ajouté que s'ils recevoient des ordres contraires ils en avertiroient les Suedois quinze jours auparavant. Cette inſulte paroiſſoit d'autant plus étrange, que les Suedois étoient dans une pleine ſécurité, les Danois ayans témoigné qu'ils étoient entiérement ſatisfaits, & les choſes étant à un point que l'on ne doutoit plus de la paix. Les Suedois s'en plaignirent aux autres Mediateurs, & les lettres en furent renduës à Terlon, dans le tems qu'il régaloit chés luy les miniſtres Hollandois. Cét Ambaſſadeur ne pût retenir ſa colere, & leur reprocha avec emportement une action ſi lâche, & une ſi noire perfidie. Les Hollandois n'avoient rien à alléguer pour excuſe, ſi non qu'ils avoient éte obligée de faire agir leur flotte contre les Suedois, parce qu'ils refuſoient la paix, quoy que le jour d'auparavant, étant retournés à Coppenhague, ils euſſent loué leurs bonnes intentions là deſſus, & reconnu même qu'il n'y avoit plus rien à déſirer d'eux. Sidney n'en parloit pas avec moins de chaleur,

1660. luy qui étoit déja sur le pied de prendre le parti des Suedois contre les Hollandois. L'un & l'autre de ces Ambassadeurs disoient hautement, que c'étoit un affront qu'on avoit fait à la France & à l'Angleterre, dont on ne pouvoit se vanger, qu'en declarant la guerre à la Hollande, & en même tems ils envoyerent des courriers à leurs maîtres, pour leur en donner avis.

Mais les Hollandois non contens d'une si indigne action, en firent encore une autre. Car sans consulter les Ambassadeurs de France & d'Angleterre, ils envoyerent aux Suedois un projet de paix, ménaçant de la guerre si on ne l'acceptoit, sans se soucier de ce qu'en pourroient juger la France & l'Angleterre, comme s'ils eussent voulu seuls donner la loy. Par ce projet ils vouloient entre autres choses qu'on abolît le troisiéme article de la paix de Roschild, & qu'il leur fût libre aussibien qu'aux François & aux Anglois de passer le Sund avec des Vaisseaux de guerre ajoûtant, que le Roy de Suede ne pût sous aucun prêtexte imposer aucune charge à ceux qui passeroient ce détroit.

La mésintelligence des Mediateurs retarde la paix. *27. Août.*

§. 26. Terlon & les Ministres d'Angleterre vinrent ensuite trouver ceux de Suede, & leur protesterent qu'ils n'auroient aucune liaison ni aucune conférence avec les Ministres Hollandois qu'ils n'eussent reparé cet affront. Ils leur proposoient en même tems de traiter eux mêmes avec les Danois sans autres Mediateurs que les François & les Anglois à l'exclusion des Hollandois, qu'une si mauvaise action rendoit indignes de cette qualité. Ils ajoûtoient que les Danois ne demandoient pas mieux que de conclure bientôt la paix, & d'ôter toute connoissance de l'affaire aux Hollandois, dont ils étoient las de souffrir l'insolence, & la mauvaise humeur. Les Suedois étoient à la verité bien aise de voir à la fin les Danois si bien disposez à la paix, mais ils ne sçavoient quel parti prendre dans cette conjoncture. Car en excluant les Hollandois ils craignoient de s'engager dans une guerre contre des gens armes, & plus puissants qu'eux sur la mer. Mais d'ailleurs en continuant se servir de leur mediation, il n'y avoit rien de bon à espérer d'eux, d'autant plus que dans toute cette affaire ils avoient cherché leur propre avantage, & non celuy des deux Royaumes. Outre qu'on ne pouvoit supporter leur insolence, car ils n'agissoient pas en Mediateurs, mais en maîtres & sans écouter aucune raison, ils ne faisoient sonner autre chose, que les ordre menaçans des Etats Généraux. Cependant ils disoient toûjours pour s'executer; *29. Août.* d'avoir arrêté les vaisseaux Suedois, que ce n'étoit pas pour nuire à la Suede, mais pour avancer la paix & pour prevenir tous les obstacles qui s'y pourroient opposer.

Quelques jours apres ils écrivirent d'autres lettres aux Ambassadeurs de Suede, par lesquelles ils les sollicitoient à continuer leurs conférences pour achever la paix, leur reprochant, non sans les menacer qu'ils ne faisoient qu'aller & venir seuls chez les Ambassadeurs de France & d'Angleterre. Les Suedois leur répondirent en leur *4. Mars.* témoignant le desir qu'ils avoient de faire la paix, & leur reprochant en même tems les obstacles qu'ils y avoient toûjours apportés, & en particulier leur derniere action qui sembloit en ôter toute esperance. Cependant ils ajoûtoient qu'ils étoient encore prêts à entrer en conférence avec eux, pourveu qu'ils voulussent relâcher les vaisseaux Suedois, & leur faire reparation de cet affront. Les Hollandois irrités de cette réponse avoient resolu d'attaquer les vaisseaux Suedois, & de déclarer la guerre à la Suede, si les Danois ne les en eussent détournés, de peur que la guerre ne commençant avec plus d'aigreur que jamais ne prolongeât leurs miseres.

Cependant l'aigreur augmentoit toûjours parmi les Mediateurs. Les Ambassadeurs de France & d'Angleterre refusoient d'entrer en conférence avec les Hollandois, parce qu'ils avoient violé leur parole. Ainsi le traité demeuroit là, pendant que les Suedois ne sçavoient quel parti prendre. Car en s'attachant aux François & aux Anglois, à l'exclusion des Hollandois, ils sacrifioient entiérement leurs vaisseaux à la flote Hollandoise; & c'étoit là une perte irreparable pour la Suede, la paix d'Olive n'étant pas encore exécutée; il est vrai que l'Ambassadeur de France, & ceux d'Angleterre leurs faisoient de grandes promesses, de les secourir, mais il n'étoit pas seur de se reposer là dessus, parce que ces promesses n'étoient qu'un pur effet de leur affection, & qu'ils n'avoient point ordre

1660. ordre de les faire; & il y avoit lieu de douter que le Cardinal Mazarin, voulût se resoudre à faire la guerre aux Hollandois, apres en avoir enduré tant d'affronts, sans en témoigner aucun ressentiment. D'ailleurs l'état chancelant de l'Angleterre ne permettoit pas d'en espérer beaucoup. Outre que quand les Anglois auroient été bien intentionnés leur secours ne pouvoit venir que lentement, & peut être apres que les Hollandois qui étoient là tout portes, auroient donné quelque grand échec à la Suede.

Mais d'autre côté en continuant à se servir de la mediation des Hollandois, les Suedois se détachoient des autres, qui seuls étoient bien intentionnés pour la Suede; outre qu'il ne seroit pas aisé, de les ramener quand une fois en s'en seroit détaché; ce qui seroit d'autant plus fâcheux, qu'alors les Hollandois pourroient étre en état de faire éclater toute leur malignité. Il est vray qu'Annibal Seested, qui survint pendant ces troubles proposoit ce temperament, que les Suedois & les Danois traitassent eux mêmes ensemble sans Mediateurs. Mais l'affaire méritoit délibération; car il y avoit lieu de douter, que les Danois se détachassent entierement des Hollandois, avec lesquels ils avoient de si étroites liaisons; & les premiers n'auroient pas manqué de profiter de cette conjoncture, pour rendre leurs conditions meilleures.

Les Suedois & les Danois traitent sans Mediateurs.

§.27. Cependant la mesintelligence duroit toûjours entre les Mediateurs, & les Hollandois continuoient toûjours à menacer; comme les Suedois & les Danois étoient également las d'en souffrir, on resolut de suivre une plus courte voye par l'entremise d'Annibal Seested. Les Suedois avoient absolument besoin de la paix, & les Danois voyoient bien, qu'on ne cherchoit à prolonger la guerre, que pour profiter de leurs dépouilles. Ils resolurent donc à se relâcher de part & d autre, afin de terminer cette affaire. Les Danois cedoient pour Bornholm, les terres de Schonen, en dédommagement d'ailleurs les proprietaires, & les Suedois de leur côté remettoient la dette de Guinée. Le Roy

17 May.

Frideric les en remercia par une lettre qu'il leur en écrivit, leur témoignant, qu'il en auroit de la reconnoissance, aussi bien que des autres bons offices qu'il attendoit d'eux. Ensuite on dressa des articles secrets qui portoient que Ulfeld seroit rétabli dans ses biens en Dannemarc, ou il pourroit demeurer en seureté avec sa femme, à condition pourtant qu'il termineroit auparavant l'affaire qu'il avoit en Suede. Qu'on donneroit satisfaction à Elbon Ulfeld en Dannemarc. Qu'on mettroit d'autres couleurs aux tapisseries ou l'on avoit representé des choses injurieuses à la Suede. Qu'on supprimeroit la declaration de guerre, & le manifeste de Dannemarc, & qu'il ne seroit plus imprimé, comme aussi les Libelles diffamatoires, tant manuscrits qu'imprimés, qu'on avoit composés en Dannemarc tels qu'étoit *le miroir de la fidelité Danoise, & de la perfidie Suedoise*; *& la dissertation politique & historique touchant la détention de l'Ambassadeur de Suede à Coppenhague*, & d'autres semblables qu'avoit publiés Gunde Rosencrantz; & que les auteurs de ces Libelles ne pourroient désormais assister à aucune conférence, ou il seroit traité des interets des deux Royaumes, beaucoup moins signer ni sçeller le present traité.

Mauvais offices des Mediateurs.

§.28. Ainsi les Suedois & les Danois se trouvant également portés à la paix, acheverent eux seuls en peu de jours une affaire qu'ils auroient eu peine à finir par le moyen des Mediateurs, à cause des incidens qu'ils faisoient naître continuellement. Aussi n'étoit ce pas le dessein des Anglois que la paix le fit si tôt, parce que la flote Hollandoise se trouvant occupée ailleurs ils n'avoient pas sujet d'en rien apprehender. D'ailleurs les Mediateurs, contre la coutume régloient cette affaire à leur fantaisie, sans rien communiquer de leurs mesures aux Suedois & aux Danois. Ils n'avoient jamais fait aucun cas du projet des premiers, ni même daigné examiner leurs raisons. Ils avoient entrepris de faire d'autres projets de leur propre mouvement, qu'ils vouloient faire accepter aux Suedois, quoy que souvent ils ne s'accordassent pas eux mêmes entre eux. Ils avoient effacé du projet des Suedois seize articles & même des principaux, puis qu'ils regardoient les droits du Sund, source de tous les différens des deux nations, laquelle ils n'étoient pas bien aises de voir entiérement tarie. D'autre côté, ils faisoient plusieurs propositions, qui ne re-

1660. gardoient que leur propre avantage, ſans qu'il en revint rien à la Suede, & par tous ces divers artifices, ils trouvoient ſi bien moyen de prolonger l'affaire, qu'à peine pouvoit on eſperer de la voir heureuſement terminée.

15. May. Cependant afin qu'il ne parût pas, que les Suedois euſſent entiérement renoncé à leur mediation ils eurent encore une conférence avec eux. Mais ces Mediateurs ne faiſoient qu'amuſer le tapis par de vains diſcours, & quand les Suedois les preſſoient d'en venir à quelque choſe de décifif, ils répondirent en termes aſſés durs, que s'ils ne vouloient pas ſouffrir qu'on continuât l'affaire comme on avoit commencé, ils ſe retireroient, ou bien qu'ils préſenteroient un projet qu'il faudroit ſigner au bout de quatre heures. Ce qui détermina les Suedois à ſe hâter de conclure pour ſe délivrer de Mediateurs ſi imperieux. Cependant Sidney ne diſcontinuoit pas de brouiller pour faire dépit aux Hollandois. Il envoya aux Ambaſſadeurs Suedois un projet de traité avec l'Angleterre tout plein de propoſitions déraiſonnables, ajoûtant que ſi on ne l'acceptoit il ne ſigneroit pas la paix de Dannemarc, qui ne pouvoit étre qu'au prejudice de l'Angleterre, à moins que l'on ne convint auparavant du ſens du traité d'Elbing, qui devoit étre ratifié en même tems que cette paix. Mais les Suedois s'excuſoient ſur ce qu'ils n'avoient point d'ordre là deſſus, & ils diſoient que ce traité ne pouvoit étre au préjudice de l'Angleterre, puis qu'elle y étoit compriſe : mais comme les Anglois ne demandoient qu'à retarder, quelque raiſon qu'on peût leur alleguer, ils ne faiſoient pas ſemblant d'entendre.

Ce n'étoit pas ſeulement les Mediateurs qui cherchoient à traverſer la paix ; l'Empereur y faiſoit auſſi tous ſes efforts. Même depuis la paix d'Olive, il offroit aux Danois ſept mille hommes entretenus à ſes propres frais tant qu'ils en auroient beſoin; d'autre côté les Ambaſſadeurs de Dannemarc à la Haye, ſollicitoient Charles ſecond Roy d'Angleterre, lors qu'il retournoit en ſon Royaume, d'envoyer aux Ambaſſadeurs Anglois des ordres favorables au Dannemarc. Mais il leur répondit, qu'il ne pouvoit rien reſoudre ſur cette affaire qu'il n'eût ſçeu du Conſeil d'Etat d'Angleterre les raiſons de leurs deſſeins. Au milieu de tous ces obſtacles, les Suedois étoient réſolus, en cas que les Danois biaiſaſſent, de ravager entiérement les Isles de Dannemarc & de defendre Naſçau, & Cronenbourg jusqu'à l'extremité. 1660.

§. 29. Enfin cette paix apres avoir été long tems differée commençoit à approcher de ſa concluſion ; les Danois y étoient d'autant plus portés, que celle d'Olive s'étoit faite ſans qu'on y eût aucun égard à eux. Et les Ambaſſadeurs d'Angleterre ne demandoient pas mieux que de la voir concluë parce que Charles II. retournant en ſon Royaume leurs ordres alloient ceſſer, & qu'ainſi ils auroient la confuſion de s'en retourner ſans avoir rien fait : d'autre côté, ce retour de Charles II. faiſoit apprehender aux Suedois, que comme proche parent du Roy de Dannemarc, il ne penchât de ſon côté, raiſon qui frappoit auſſi les Hollandois; pour les Danois, comme le ſecours qu'ils auroient peu attendre des Anglois eût été trop lent, par rapport au mauvais état de leurs affaires, ils aimoient mieux embraſſer une paix certaine, que de s'expoſer au hazard de la guerre. *La paix de Dannemarc ſe conclut.*

Tout étant donc réglé, il ne s'agiſſoit plus que de la reſtitution des places, les Suedois ne voulant retirer leurs garniſons, qu'apres la ratification ; au lieu que les Danois ſouhaitoient, que l'évacuation des places ſe fit auſſitôt apres la ſignature. Quoy que les Suedois y trouvaſſent de la difficulté ; cependant, parce que le Duc de Gottorp étoit ſerré de prés à Torningen, & que le moindre retardement pouvoit le contraindre à ſubir des conditions trop dures, les Suedois conſentirent que quelques jours apres la ſignature ils leveroiēt le camp de devant Coppenhague, & rendroient Nicoping dans l'Isle de Falſter, apres quoy on leveroit auſſi le ſiege de devant Torningen, les Danois retirant leurs troupes des environs de l'Eider, & de Huſum. Apres cette convention, les Hollandois parurent diſpoſés à échanger la ratification du traité d'Elbing, & à relâcher les vaiſſeaux Suedois. Les Suedois témoignerent qu'ils étoient tout prêts à ratifier ce traité & à ſe reconcilier avec les Hollandois, pourvû qu'ils comēçaſſent par relâcher les vaiſſeaux. Ce qu'ils com-


Castra Suedica ad
HAFFNIAM,
Figi cæpta d.29. Octobr. An.1658. et soluta d.27. May An.1660.
quibus Haffnia Metropolis Daniæ et Regum sedes vno Anno sex mensibus et
27. diebus obsessa fuit.
Accuratissime delineata per E.I. Dahlbergh L. General. Castror. Met.
Notarum Explicatio.
1. Ser. Regis Sueciæ Statio primaria. 2. Nova Domus pro S. R. M.te exstructa.
3. Statio Excell. Dn. Campi Mareschalli Com. Steenbockij. 4. Celsiss. Principis Palatini
Sultzbacensis Statio. 5. Excell. Dn. Com. Erici Steenbockij supremi Rei tormentar.
Præfecti Statio. 6. Excell. Dn. Gen. Gustavi Banerij Statio. 7. Ex. Dn. Com. Caroli
Lewenhaup. Statio. 8. Excell. Dn. Gen. Comitis Claudij Tottij Statio.
9. Templum Pagi Brönshöy.
Agri elatiores
Ager
Sativus
elatior.
Agri elatiores
Statio Regis
Orthographia Circumvallationis Castrorum.


Typus Solennitatum quibus
Tabulæ pacis inter regna Sueciæ et Daniæ postquam
in tentoriјs æquali spacio inter Castra Suedica et vrbem
Hafniam fixis signatæ erant, sub dio extradebantur
Die 27. May. 1660.
Dahlbergh ad viuum delineauit.
Urbs Malmogia
Castrorum Suecicor. pars
Urbs Hafnia
Tabernacula Dnn. Plenip. Dan.
Tentoria Dnn. Plenip. Sued.
NOMINA
DNN. MEDIATORUM
Nomine Christia. Galliarum Regis
1. Dn. Hugo de Terlon Eques ord. St. Ioannis Hierosolimitani.
Nomine Respub. Anglicanæ.
2. Dn. Algernon Sidneў. 3. Dn. Robertus Honniwod.
Nomine Dnn. Ord. Gener. uniti Belgiј.
4. Gothfrid Slingeland. 5. Petrus Vogelsank. 6. Petrus de Hubert. 7. Wilhelm: van Haeren.
Legati Sued.
8. Dn. Baro Schering Rosenhane.
9. Dn. Baro Stend Bielke.
Legati Danici
10 Dn. Olof Pasbierg.
11. Dn. Axel Urop.

N. 111.

1660. communiquerent aux autres Mediateurs, les exhortant à mettre fin à leurs contestations, & à terminer enfin cette affaire. Ainsi le vint septiéme
27. May. de May les traités furent signés à cinq heures du soir, par les Mediateurs, & puis par les parties apres avoir été auparavant confrontés. Le lendemain les Hollandois relâcherent les vaisseaux Suedois, & dés qu'ils eurent fait voile ils les saluerent de toute leur artillerie; aussitôt apres, on fit un traité de garantie avec les trois Etats. En même tems les Suedois déclarerent qu'ils n'exigeroient aucuns droits des trois Etats sur le Sund, & qu'ils n'avoient jamais approuvé cét impôt, seulement ils demandoient que châcun payât sa part des frais qu'il falloit faire, pour entretenir les fanaux. On confirma ce qui avoit été arrêté deux ans auparavant touchant l'affaire du Holstein.

Quand la paix fut faite on annonça solennellement la mort de Char. Gust. au Roy Frideric, & en même tems on supprima par un article secret les Medailles qui avoient été frappées en Dannemarc, contre la Suede. Quatre jours apres la conclusion de la paix, le Prince de Sultzbach ayant retiré de devant Coppenhague les trois mille hommes de troupes Suedois qui y campoient, les rangea en bataille à la vuë d'une grande foule de monde qui accouroit de Coppenhague à ce spectacle & de là apres avoir fait quelques décharges en signe de joye, il tira du côté de Roschild, pour délivrer cette ville, qui étoit comme assiegée depuis prés de deux ans.

On conclut la paix avec les Moscovites.

§. 30. Il faut encore parler en peu de mots de la paix de Moscovie, que l'on négotioit à Cardes sur les frontieres de l'Estonie, & du territoire de Dorpt.
30. Mars. Dés la premiere conference les Moscovites avoient eu avis de la mort de Charl. Gust. quoy que les Suedois ne voulussent pas l'avoüer. Les premiers vouloient garder les places qu'ils avoient prises en Livonie, & les Suedois en pressoient la restitution. Mais la mort de Charl. Gust. ne se pouvant dissimuler plus long tems, les Suedois
30. Mars. l'annoncerent solemnellement aux Moscovites, qui en firent leurs complimens de condoleance. Dans la conférence suivante les Suedois parlerent
5. Avril. avec plus de chaleur qu'ils n'avoient accoutumé de peur qu'il ne semblât que la mort du Roy leur avoit fait perdre courage. Enfin, apres avoir contesté quelque tems les Moscovites ayant 1660.
demandé aux Suedois, qu'ils déclarassent par écrit qu'ils vouloient absolûment ravoir les places de la Livonie, ces derniers leur donnerent d'abord cette déclaration, laquelle les Moscovites dirent qu'ils enverroient au Czar. Les Ambassadeurs des deux partis étoient d'avis de se tenir tous dans un même lieu, pendant ce tems là, de peur, que s'ils venoient à se separer, il ne semblât que la négociation étoit rompuë. Quelques jours apres les Ambassadeurs de l'un & de l'autre parti étant sur le point de se separer, les Moscovites offrirent encore de l'argent pour les places de Livonie; Benedict Horn Chef de l'Ambassade Suedoise s'en alla en Suede, d'où il ne revint à Revel, qu'au mois de Decembre, & peu de tems apres les Ambassadeurs Moscovites vinrent à Derpt, temoignant un grand desir pour la paix.

Dans la premiere conférence, il se 23. Mars. 1661.
fit des plaintes de part & d'autre, sur certaines choses qu'on prétendoit s'étre faites contre la tréve. Entre autres les Moscovites faisoient de grands reproches à Magnus de la Gardie, de ce que dans le traité d'Olive, il avoit donné au Czar le titre de grand Duc, ce qu'ils regardoient comme un grand crime. A quoy les Suedois répondoient que ce traité s'étoit négotié avec un tiers, & que les Suedois & les Moscovites étoient bien convenus des titres qu'ils se donneroient entre eux, mais non plus lors qu'ils négocieroient avec un tiers, outre qu'on avoit à traiter avec les Polonois en Latin, & que la langue Latine n'avoit point d'autre mot que celuy de grand Duc, & que si non eût fait un nouveau mot Latin, tout le monde se feroit moqué d'une affectation si pleine de vanité; mais les Moscovites disoient que tous les Auteurs Latins étoient des sots, de ne sçavoir pas donner de titres plus magnifiques à un si grand Prince. D'autre côté les Suedois se plaignoient de ce que le Czar refusoit au Roy leur maître le titre de Duc de Livonie. Apres une longue contestation les Suedois protesterent qu'ils ne passeroient pas plus avant, si les Moscovites ne déclaroient que les premiers traités seroient maintenus dans leur entier, & qu'ils rendroient les places de la Livonie; ajoûtant qu'il seroit aisé de s'accommoder sur

1660. sur le reste. Mais les Moscovites aimoient mieux faire un nouveau traité, en retenant des précedens ce qui les accommoderoit. Ils offroient d'ailleurs de rendre les places de la Livonie, pourvû qu'on leur cedât l'Ingrie, ce qui fut rejetté par les Suedois.

Dans les conferences suivantes, les Suedois continuant à redemander les places de Livonie, sans quoy ils ne vouloient pas passer plus avant, les Moscovites leur insinuoient bien en termes généraux que si on vouloit leur répondre, qu'on ne feroit plus de nouvelles demandes, ils feroient ce qui feroit juste à l'ègard de la Livonie; comme les Moscovites en demeuroient à cette réponse ambiguë, les Suedois menaçoient de se retirer, disant que les Moscovites en refusant de répondre à des propositions si raisonnables faisoient assés connoitre qu'ils n'avoient pas la paix à cœur; ainsi apres bien des détours, les Moscovites commencerent enfin à ceder peu à peu quelques terres en Livonie, aquoy ils ajoûtoient Adzel pour place forte. Mais les Suedois se retirerent là dessus, disant qu'ils ne s'assembleroient pas d'avantage, si les Moscovites n'offroient une entiére restitution; aquoy les Moscovites ne jugeant pas à propos d'acquiescer, vouloient délibérer entre eux, jusqu'ou ils pourroient pousser leurs pretentions. De leur côté les Suedois,
5. Avril. pour les jetter dans un nouvel embaras demanderent dans la conference suivante, non seulement les places de la Livonie, mais le dédommagement des torts & des pertes qu'ils avoient souffertes, pendant la guerre, ce qui leur tiendroit lieu de caution pour l'avenir, avec la reparation de tous les griefs. Les Moscovites au contraire ne vouloient point consentir à cette restitution, qu'ils ne fussent asseurez que les Suedois s'en contenteroient, & qu'ils ne demanderoient plus aucune satisfaction.

Comme les Moscovites insistoient là dessus opiniatrément, les Suedois pour les obliger à la restitution de la Livonie, leur firent une liste des pertes qu'ils avoient faites pendant la guerre de Moscovie, demandant pour satisfaction la Carelie Moscovite, Kargapole, & la Lapponie Moscovite, avec un million d'écus. Mais les Moscovites vouloient qu'on mît à quartier le dedommagement des pertes, jusqu'à ce qu'on fût convenu de la restitution de la Livonie, dont ils offroient d'abord quelques places de peu d'importance, & ensuite Dorpt, apres que les Suedois eurent relaché la Carellie. Mais les Moscovites vouloient garder Kakenhuse, Marienbourg, Neuhaus & Waschnarva, jurant qu'ils n'avoient pas ordre de ceder autre chose; les Suedois au contraire, disoient, que de cette maniére il n'y avoit pas lieu d'esperer la paix, & qu'il ne seroit ni de la seureté, ni de la gloire de leur maître, de laisser aux Moscovites ces quatre places frontieres.

Dans cette extrémité, les Moscovites demanderent aux Suedois, s'ils ne pourroient pas proposer quelque ouverture, pour terminer cette affaire. Mais les Suedois répondirent qu'il n'y en avoit point d'autre, que de se separer paisiblement, ajoûtant qu'ils alloient marquer un jour pour prendre congé. Les Moscovites furent d'autant plus allarmés de cette réponse, qu'on avoit envoyé des troupes de Suede en Livonie, pour donner de la terreur à la Moscovie. Voyant donc, que les Suedois se disposoient à partir, ils leur demandérent autant de tems de délay qu'il en falloit pour envoyer un Courrier en Moscovie, demander de nouveaux ordres; les Suedois y consentirent apres avoir long tems balancé, avec cette restriction pourtant, que si pendant ce tems là, ils recevoient de nouveaux ordres, ce délay n'auroit pas lieu, & que la réponse 10. Avril.
viendroit en un mois. Au bout de ce tems,
on recommança les conferences. Les Moscovites feignirent d'avoir ordre de ne point 7. May.
ceder les quatre places dont on vient de parler. Mais se voyant pressés par les Suedois, ils cederent d'abord Kakenhuse & Waschnarva, le lendemain Marienbourg; & enfin Neuhaus; apres avoir obtenu la restitution de la Livonie, les Suedois demanderent pour leur satisfaction un million d'Ecus non sans dire d'un ton menaçant qu'ils étoient venus à bout de tous leurs ennemis; & qu'il ne leur en restoit plus aucun; pendant que de leur côté les Moscovites se plaignoient fortement que les Suedois avoient arrêté leurs progrés en Lithuanie. Apres une contestation de trois jours, les Suedois ne pouvant rien tirer des Moscovites, déclarerent qu'ils se reserveroient cette prétention, & que cependant ils pourroient éprouver l'equité des Moscovites sur les autres articles, car les Suedois avoient quelque inquiétude de ce que les Polonois avoient résolu de traiter avec les Moscovites, en leur laissant Smolensko.

On passa donc aux autres articles; mais peu s'en fallut que la chose n'en vint à une rupture, parce que les Moscovites ne vouloient rendre les places de la Livonie, qu'apres les trois ans de la treve de Wallinsar. Ils prétendoient d'ailleurs qu'on ne feroit plus aucune recherche des déserteurs, mais qu'il seroit permis à chacun de servir ou il voudroit. La chose fut agitée avec tant de chaleur qu'on se separa cette fois là sans rien faire. Cependant les Suedois ayant tenu ferme, il fut arrêté que la paix de Stolbau, seroit confirmée, & que les places de la Livonie seroient remises aux Suedois deux mois apres la signature de la paix, à la reserve de Marienbourg, qui ne seroit rendu qu'apres l'Echange des ratifications. On remarqua que les Moscovites se monterent assés faciles sur tous les autres articles, pour n'être point obligés à aucune satisfaction; ainsi cette paix fut concluë le 21. de Juin.

FIN.

TRAITEZ PRINCIPAUX
dont il eſt fait mention dans cette
HISTOIRE.

TRAITE l'AVEC ANGLETERRE.

NOus Commissaires de Serenissime & treshaut OLIVIER, Protecteur d' Angleterre, d' Ecosse, d' Irlande & Terres qui en dépendent, Nathaniel Fiennes, l'un des Gardes du Grand-Sçeau d' Angleterre & Conseiller Privé de Son Altesse, Bulstrod Wittlock, Chevalier, l'un des Commissaires du Thresor du dit Serenissime Protecteur, & Connêtable (Constabularius) de Windsor. & Gaultier Strickland, Ecuyer, & Conseiller Privé de Son Altesse, Faisons sçavoir à tous & à un chacun à qui il appartient, ou à qui en quelque maniere que ce soit, il pourra appartenir, que dans le Traité conclu le 11. Avril 1654. entre le Serenissime & treshaut Protecteur, & la Republique d' Angleterre d'une part, & Serenissime & trespuissante Princesse & Dame, Dame Christine, par la Grace de Dieu, Reine de Suede, des Goths & des Vandales &c. &c. & le Royaume de Suede, d' autre part, quelques affaires concernant l' affermissement d' une mutuelle amitié, & la commodité du commerce & de la navigation, ayant été renvoyées à un tems plus propre, & ayant depuis semblé bon audit Serenissime & treshaut Protecteur, de nous munir de pouvoir suffisant, pour transiger de ces affaires & autres qui suivent; comme aussi à Serenissime & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles-Gustave, par la Grace de Dieu &c. &c. d'envoyer à meme fin en Angleterre, tres-noble, tres-illustre & tres Excellent Seigneur, Christiern Bonde, Libre Baron de Laghila, Seigneur d' Ymsioholm, de Bordesio & de Springstadh, Senateur du dit Serenissime Roy, & du Royaume de Suede, Conseiller de la Chambre du Commerce, son Ambassadeur Extraordinaire, muni d'ordres & de pouvoir suffisant; apres nous être assemblez avec le dit Ambassadeur, & avoir mutuellement conferé, & meurement deliberé sur les affaires suivantes, nous sommes convenus, comme il est porté par les paroles claires & expresses des articles cy-dessous écrits, Scavoir,

I.

Qu'il sera permis à chacun des deux Alliez, de lever au son du Tambour toute sorte de Soldats & de matelots, dans les Royaumes, Païs & Villes de l' autre; aussi bien que d'y freter des vaisseaux, soit de guerre & d'escorte, soit de charge: toutefois aux conditions suivantes.

1. Que celuy qui voudra faire ces levées en donnera avis à l' autre, en luy specifiant les lieux, où il croira pouvoir les faire plus commodément: Et si l'état de celuy-cy ne peut souffrir qu'elles soient faites en ces lieux la, le premier en étant requis, en marquera d' autres, selon qu'il les jugera plus convenables à ses interets, & le moins incommodes aux deux Partis que faire se pourra.

Que pour le nombre des Soldats & des Vaisseaux, on se reglera sur les affaires & les Conjonctures de celuy des Alliez dans les Royaumes, & Terres duquel les levées devront se faire, de peur que si on alloit dans l'excés, il ne s'en ressentît dans l'occasion, & ne se trouvât court luy même.

3. Que les Soldars ne prendront point les armes, dans le Païs où on les aura levez, non pas même sur les vaisseaux, jusqu'à ce qu'ils soient à vingt lieües, de l'endroit où ils devront être débarquez.

4. Que les Colonels ou Capitaines de l' un des Alliez, n'enrôleront point les Soldats, qui seront déja au service de l'autre & n'en débaucheront aucun.

5. Que les Soldats & matelots enrolez ou les vaisseaux fretez dans les Royaumes & Païs de l'un des Alliez selon qu'il-a-été dit cy-dessus, ne seront point employez contre les amis & Alliez de l' autre, en tant que cela se trouvera contraire à l' Alliance faite & actuellement subsistante entre luy & eux.

II.

Et comme dans l' Article onziéme de l'Alliance contractée en dernier lieu, entre l' Angleterre & la Suede à Upsal en 1654. il est convenu & specifié, quels effets & marchandises seront tenües à l'avenir pour être de contrebande; suivant la teneur du dit article, on declare à present, qu'on tiendra pour telles, les seules choses cy-dessous dénombrées, & qu'elles ne pourront etre fournies aux Ennemis de l'un ou l'autre des Alliez; Sçavoir, les-Mous-

quets avec leurs Platines, & autres choses y appartenant, les bales à feu, la poudre à canon, la mesche, les boulets, les Fleches, les epeés, les Lances (Piques,) les Halebardes, les Haches, les Canons, les Mortiers, les Petards, les Grenades, les Fourchettes, les Bandoulieres, le Salpêtre, les Arquebuses, les Bales, les Armets, les Casques, les Cuirasses & autres sortes d'armures, les Soldats, les chevaux, tout ce qui compose leur Harnois, les Porte-Mousquets, les Baudriers, & tous autres armements; comme aussi les vaisseaux de guerre & d'escorte. Pareillement l'argent destiné par l'un des Alliez à secourir les Ennemis de l'autre, sera reputé de contrebandes & comme tel, il sera de bonne prise. Ils ne suffrirornt pas non plus, que les sujets de l'un rendent aux Ennemis ou sujets rebelles de l'autre aucun service, qui puisse luy faire tort ou dommage, ni qu'ils leur vendent ou prêtent des vaisseaux.

III.

Il sera permis à chacun des Alliez & à ses sujets, d'avoir commerce avec les Ennemis de l'autre, & de traficquer avec eux de toutes les Marchandises, qui n'ont pas été exceptées cy-dessus, & cela sans aucun empêchement, hormis dans les Ports ou lieux, qui se trouveront assiegez par l'un desdits Alliez : auquel cas les marchans pourront à leur gré, ou vendre & débiter leurs marchandises aux Assiegeans, ou les porter en quelque autre lieu non assiegé.

IV.

D'autant que par l'Article XI. du Traité conclû à Upsal entre la Suede & l'Angleterre, le 11. Avril 1654. il est porté, que bien que par les articles precedens il soit défendu, qu'aucun des Alliez n'assiste les Ennemis de l'autre, toutefois cela ne doit pas être entendu, comme s'il n'etoit pas permis à celuy des Alliez, qui n'est point en guerre avec les Ennemis de l'autre, d'avoir aucun commerce avec eux; mais seulement on l'avoit ainsi arrêté, jusqu'à ce qu'on en fût plus amplement convenu, à fin que les marchandises de contrebande, qu'on feroit passer aux Ennemis de l'un des Alliez, courussent risqué, si elles venoient à être prises par l'autre, de demeurer entre ses mains: sans qu'il fût obligé de les rendre. Semblablement dans l'Art. XII. du même Traité, pour éviter toute sorte de soupçons, & empêcher que l'un des Confederez ne souffrît aucun préjudice dans sa navigation, ou dans son commerce, soit par mer, soit par terre, & qu'on ne fit passer les effets des Ennemis sous le nom des Amis, il étoit conclû & arrété, que tous les vaisseaux, voitures, Marchandises & hommes, appartenants à l'un des Confederez, seroient munis dans leur chemin & passage, de sauf-conduits, vulgairement nommez Passeports, & de certificats signez du Gouverneur ou du Magistrat de la Province & de la ville d'où ils seroient partis ; & que la forme de ces Passe-ports & certificats seroit telle, que les Alliez en auroient mutuellement convenu de part & d'autre, de sorte que quand les marchandises, biens, vaisseaux, hommes de l'un des Alliez, & de ses sujets & habitans, rencontreroient en pleine mer, dans les Détroits, Ports, Rades, Terres & tous autres lieux, les vaisseaux de guerre, publics ou particuliers, & les sujets & habitans de l'autre Allié, ou en quelque maniere que ce soit, se trouveroient avec eux en même lieu, on ne pourroit exiger d'eux rien au de là de l'exhibition de leurs sauf-conduits & certificats, sans faire visite quelconque des effets, des vaisseaux ou des gens, moins encore leur faire aucun déplaisir ni préjudice, mais les laisser continüer librement leur dessein & leur voyage, ainsi qu'il a été marqué-cy-dessus que par l'Art. XIII. du dit Traité, il ne seroit point derogé à la préeminence, droit & Seigneurie de chacun des Alliez dans ses mers, Détroits & Eaux quelconques, mais qu'ils les auroient & retiendroient, dans la même étendüe, dont ils avoient joüi jusqu'icy, & qui leur apartient de Droit.

Maintenant donc, afin qu'on puisse dresser & observer une formule de certificats & Passe ports, propre & conforme au sens des susdits articles, il a été conclû & résolu de part & d'autre, que pour aller au devant de toute contestation, & empêcher qu'on ne fraude, & qu'on ne cache les marchandises de contrebande, on observera mot pour mot, dans tous les certificats & passeports, le formulaire cy-dessous écrit, & on les fera souscrire & signer, par le Magistrat souverain de la Province & de la ville d'où l'on partira. De plus on aura soin de marquer fidelement & sans supercherie, les veritables noms des vaisseaux, voitures, marchandises & Pilotes, aussi bien que les Dattes & autres semblables particularitez, spécifiées dans le Formulaire suivant des sauf-conduits & certificats. En consequence de quoy, ceux qui à la faveur du serment prêté à leur Roy à leur Etat ou à leur Ville, qu'ils n'ont rien de défendu, seront düement convaincus, d'avoir tenu la main à quelque fraude, en seront punis severement & comme transgresseurs de la foy jureé.

Nous N. N. Gouverneur ou Souverain Magistrat, de la Province ou de la ville de N. (icy il faudra mettre respectivement le titre ou l'office du Gouvernement de ce Lieu) notifions & attestons, que le - - jour, du mois - - de l'an - - ont comparu en personne dans la Ville ou Bourg de N. de la domination (du Serenissime Seigneur Protecteur, ou de la Serenissime Majesté de Suede, comme le cas y-echerra) N. N. N. Citoyens & Habitans de N. & sujets du Serenissime Seigneur Protecteur, ou de la Serenissime Majesté de Suede, & sous la foy du

serment

serment dont ils sont liez au Serenissime Seigneur Protecteur, & à notre Ville, ou, au Serenissime & tres-puissant Roy de Suede, notre tres-clement Seigneur, & à notre ville, nous ont declaré, que le vaisseau ou la Barque N. de N. tonneaux, appartient au Port, Ville ou Bourg N. de la Domination N. & que ledit Vaisseau est en propre & par juste titre au Serenissime Seigneur Protecteur, de la S. M. de Suede, ou à leurs sujets; & que maintenant, il est prêt à faire voile du port N. pour aller droit à N. chargé des marchandises suivantes, sçavoir, (icy seront specifiées les dites marchandises, selon leur juste quantité, & qualité par exemple, environ tant de chariots ou bales, environ tant de Lastes, ou tonneaux, &c. & que les mêmes ont assuré avec le serment susdit, que tant N. desdits effets ou marchandises appartiennent aux sujets du Serenissime Seigneur Protecteur de la Ser. Maj. de Suede, ou tant N, á NN. (en marquant de quel païs sont les Possesseurs) Et que N.N.N. sous la foy du serment susdit ont protesté, que les dits effets cy-dessus specifiez & non autres, ont été, ou seront mis, sur le vaisseau cy-dessus nommé, pour le voyage susdit, & qu'aucune partie de ces effets, n'appartient à aucun autre qu'à ceux qui ont été cy-dessus nommez, sans qu'on en ait deguisé ou caché aucun sous quelque nom controuvé, mais étant tous veritablement & de fait, pour l'usage des dits Proprietaires & non d'autres: comme aussi, que N. N. Pilote du dit vaisseau est citoyen de la Ville de N. partant, nous Gouverneur ou Magistrat susdits, etant suffisamment assurez, aprés une exacte recherche, que le dit navire ou Barque, & les effets qu'on y a mis, sont francs, & appartiennent veritablement & de fait, aux sujets du Ser. Seig. Prot. ou la Seren. Maj. de Suede, prions & tres humblement requerons, tous & un chacun des Potentats sur Terre & sur mer, Rois, Princes, Republiques & villes libres, de même que tous chefs d'armée, Amiraux, Juges de Generalité, & d'Officialité. Gouverneurs des Ports & tous autres comis de quelque maniere que ce soit à gardes les Ports & la mer, qui rencontreront ce vaisseau dans sa navigation ou dans les Flotes desquels il donnera, & qu'il sera oblige de traverser, comme aussi de séjourner dans leurs Ports, qu'en veüe de l'alliance & amitié respective, qui est entre chacun d'eux, ou leurs superieurs, & le Seren. Seig. Prot. la Ser. Maj. de Suede, non seulement ils laissent continuer librement son chemin, sans chagrin & sans empêchement, au dit Pilote & au vaisseau N. mais aussi, s'il trouve à propos de partir du dit Port, pour aller par tout ailleurs, de rendre tant à luy, comme sujet du Ser. Seig. Prot. de la Ser. Maj. de Suede, qu'à son vaisseau, toute sorte de bons offices, pouvant l'attendre qu'en pareil, ou autre cas, ils éprouveront le semblable de nôtre Seren. Prot. de notre Seren. Roy, & de tous ses Ministres & sujets. En foy de quoy nous avons signé les presentes de notre main & séellées de nôtre Sçeau. Donné dans notre Cour l'an &c.

V.

Ni l'un ni l'autre des Alliez ne souffriront que les Vaisseaux, Barques, effets, marchandises de l'un d'eux, ou de ses Sujets, prises sur mer ou ailleurs par les Ennemis ou Rebelles, soient conduites dans leurs Ports, ou Païs de leur obeissance; voire feront inhibitions publiques que rien de tel ne soit fait. Que s'il arrive que quelques vaisseaux, Barque, effets, marchandises, de l'un des Alliez, ou de sujets prises sur mer, ou ailleurs, soient portées dans les ports ou Païs de l'autre, par les Rebelles ou Ennemis des deux Alliez ou de l'un d'entre eux, celuy dans les ports ou Païs duquel, elles seront portées, ne permettra pas qu'elles y soient débitées, ni en tout, ni en aucune de leurs parties: mettant peine au surplus, que le Maître du Vaisseau, ou de la Barque, pris de la maniere susdite, aussi bien que les matelots, & les Passagers, soient delivrez des-leur arriveé, avec tous les autres prisonniers de l'autre Royaume ou Republique, autant qu'il s'y-en trouvera; sans souffrir que la dite Barque, ou navire, séjourne dans ce port, mais l'en faisant partir sur l'heure, avec ses effets & marchandises & toute sa charge. En prenant garde toutefois, que par cet article, il ne soit fait aucun préjudice, aux Alliances contractées par l'un des Confederez avec les autres nations: Mais hor de là cet article sortira son plein & entier effet.

VI.

Les Vaisseaux de guerre & d'Escorte de l'un des Confederez, auront l'entrée libre dans les ports, Rades, ou Rivieres de l'autre où cette sorte de Batimens ont de coutume d'aborder, & pourront s'y tenir à l'anchre, & en partir derechef, sans qu'il leur soit fait ni tort, ni chagrin: en observant neantmoins les conditions suivantes.

1. Que pour entrer aux dits Ports, sans en avertir auparavant, la Flote ne pourra étre composée tout au plus que de six vaisseaux.

2. Que le chef de la dite Flote, presentera sans aucun délai son Sauf conduit, au Gouverneur ou Magistrat, du Chateau, Fort, Ville ou Province, en quelque endroit qu'il aborde, notifiera les causes de son arrivée, & pour quelle fin & combien de tems, il fait état de demeurer au dit Port, ou Rade.

3. Que les dits vaisseaux se tiendront à une juste distance des Forts, remparts &c.

4. Que les matelots, Soldats ne pourront aller à terre au delà de quarante

 ensem-

ensemble, ou attroupez de maniere à pouvoir donner quelque soupçon.

5. Qu'ils ne causeront aucun dommage à personne dans lesdits ports, non pas méme à leurs Ennemis, & sur tout, n'empêcheront en façon quelconque les vaisseaux marchans, quels qu'ils puissent être, d'y entrer ou d'en sortir avec une entiere liberté.

6. Qu'ils ne pourront en sortir & y-rentrer, comme si c'étoit un de leurs ports, pour aller infester la navigation de qui que ce soit.

7. Qu'à tous égards ils vivront & se conduiront, d'une maniere modeste, paisible & conforme aux loix & coutumes de chaque lieu & principalement à l'amitié mutuelle des confederez. Moyennant l'observation ponctuelle des susdites conditions, prises dans leur veritable sens, il sera permis aux navires de guerre de l'un des Confederez, de raser les côtes & de séjourner dans les ports de l'autre, soit pour éviter la tempête ou les Ennemis, soit pour loüer & assembler des vaisseaux marchans, & autres causes legitimes. Que si les Confederez trouvent qu'il leur soit avantageux, d'entrer dans les ports l'un de l'autre, avec un plus grand nombre de vaisseaux, celuy qui le souhaitera, en donnera avis à l'autre, deux mois par avance, & alors on conviendra de la maniere d'y consentir.

VII.

Et parce qu'il est porté par le sudit Traité d'Upsal, que les dommages reçus reciproquement par les deux Alliez ou par leurs sujets, durant la guerre de l'Angleterre avec les Provinces Unies des Païs-bas, seront reparez, il est presentement arrêté, que trois Commissaires seront choisis & deputez de part & d'autre, pour s'assembler à Londres le 1. de Janvier prochain, avec pouvoir de connoitre, deliberer, & juger de tout ce qui sera survenu pendant le tems marqué, tant touchant la restitution des biens & vaisseaux, encore détenus, que la reparation du dommage, causé par la détention de ceux qui auront été déja relâchez, ou qui devront l'être, ou de tout autre maniere qu'il sera trouvé convenable: Et cela équitablement & de bonne foy, sans appel quelconque, ni autre forme de proces, les deux Parties se proposant principalement, que tout ce que dessus soit reglé sans aucun délai, & que la restitution de ce qui a été pris, ainsi que la reparation pleine & effective de tous dépens & dommages, soit faite selon la teneur du susdit Art. XIII. du Traité d'Upsal. Que s'il arrive que les Commissaires ne puissent s'accorder sur quelques causes ou fondemens de preuves, concernant les dites restitutions ou satisfactions, ils les laisseront à vuider à une autre convention entre les deux Alliez. Et pour perdre le moins de tems que faire se pourra, lesdits Commissaires mettrons peine à regler toutes ces affaires dans six mois, en contant depuis le jour de leur premiere Conference. Quant à la restitution & satisfaction, elle sera faite entierement & sans délai dans l'espace de six mois apres la sentence, par le Roy ou Etat luy même, dont les sujets y-auront été condamnez.

VIII.

Les sujets du S. Seigneur Protecteur & de la Republique d'Angleterre, joüiront à l'avenir dans tous les commerces, qu'ils ont eus jusqu'icy en Prusse, en Pologne ou autres Terres de l'obeïssance du Ser. Roy de Suede, de toutes les prérogatives, dont ils y-ont joüi cy-devant, & préferablement aux autres nations, & si quelque jour ils en désirent d'avantage, il sera déferé à leur désir par toutes les voyes possibles. Et en cas que le Seren. Roy de Suede vienne à accorder dans la Prusse & dans la Pologne, à quelque autre nation étrangere, ou Peuple à luy non sujet, de plus grands privileges que les susdits, les sujets du Ser. Prot. en joüiront comme les autres, apres avoir fait connoitre leur désir ausdit Serenis. Roy. De même s'il-y-a eu quelques Edits publiez depuis l'an 1650. par lesquel les Anglois & Escossois, habitans & traficquans dans la Prusse & dans la Pologne, se trouvent grevez, ils n'auront plus à l'avenir leur force & vigueur, autant qu'il sera au pouvoir du Ser. Roy de Suede de l'empêcher, mais les sujets du dit Seren. Seig. Prot. en seront desormais totalement à couvert.

IX.

Touchant le Commerce de l'Amerique, il est bien vray, que la Loy défend expressément, aux sujets de toute autre Republique, de l'y exercer indifferement & sans une permission particuliere. Mais si quelqu'un des sujets du Seren. Roy de Suede, chargé de lettres de recommandation de sa part, demande cette permission pour luy en particulier, & a dessein de negocier avec telles colonies de ces quartiers là qu'il trouvera à propos, le Seigneur Protecteur acquiescera à cet égard au desir du dit Seren. Roy, autant que les conjonctures, & les affaires de la Republique le pourront permettre.

X.

Les sujets du Seren. Roy de Suede, pourront pescher sur les Mers & côtés de cette Republique, y prendre les Harangs & autres poissons, pourvû qu'ils n'excedent pas le nombre de mille vaisseaux, sans être molestez ni empêchez dans leur pesche, soit par les Gardes-côtes de la Republique, soit par ceux qui ont obtenu des Patentes, pour repeter leur bien de leur chef, ni obligez de paier aucun droit de pesche à ceux qui la font sur la côté du Nord d'Angleterre, leur étant permis au reste d'acheter des habitans des lieux susdits, les vivres dont ils auront besoin & à juste prix.

XI. Item

XI.

Item il a été convenu, conclu & accordé, que le present Traité, & toutes & chacune des choses y contenües & conclues par les Commissaires dudit Serenissime & tres-haut Protecteur, & par le susdit Ambassadeur du Serenissime Roy de Suede, seront ratifiées en bonne & deüe forme, par lettres patentes des dits Protecteur & Roy, séellées du Grand Sçeau, dans l'espace des quatre mois prochains, (ou plustôt si faire se peut) & que les Instrumens de part & d' autre seront échangez dans le dit terme.

Suit la teneur de la Commission de la part du Serenissime Seigneur Protecteur.

Olivier Protecteur de la Republique d'Angleterre, Ecosse, Irlande &c. A tous & chacun que ces Presentes concernent. Sçavoir vous faisons, que dans le Traité conclu à Upsal, entre Nous & Serenissime & tres puissante Princesse, Christine &c. &c. quelques affaires concernant, tant l'affermissement de notre mutuelle amitié, que la commodité du Commerce & de la navigation, ayant été renvoyeés à un tems plus propre; Et le tres Serenissime & tres-puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles Gustave, ayant envoyé vers Nous, tres Noble, tres-illustre & tres Excellent Seigneur, Christiern Bonde &c. muni d' un pouvoir suffisant pour transiger de ces mêmes affaires & autres. Nous, étant pleinement persuadez de la probité, fidelité, prudence & circonspection de nos bienaimez Nathaniel Fiennes &c. Bulstrod Witlock &c. & Gaultier Strickland &c. de l' avis de nôtre Conseil, les avons faits, constituez & établis, & par ces Presentes les faisons, constituons & établissons, nos vrais & indubitables Commissaires, Procureurs & Députez, leur donnant & accordant, à tous trois, ou à deux d'entre eux, pleine autorité, faculté & pouvoir, mandement général & spécial, de traiter, conclurre & déterminer, avec le susdit Seigneur Ambassadeur Extraordinaire du susdit Serenissime Roy, sur & touchant les affaires susdites, de telle maniere & forme, & avec tels articles, cautions, & süretez qu'ils jugeront necessaires pour la ferme observation du Traité; promettant par ces Presentes & Nous obligeant, tant pour Nous que pour nos successeurs, observer, tenir & ratifier en la meilleure forme, tout ce que nos dits Commissaires auront arrêté & conclu avec le susdit Seigneur Ambassadeur. En foy de quoy Nous avons signé ces Presentes de nôtre propre main, & y avons fait mettre notre Grand Sçeau d'Angleterre. Donné en nôtre Palais de Westmunster le 15. Juillet v. st. 1656.

Olivier P.

Suit la teneur de la Commission de la Seren. Majesté du Roy de Suede.

Nous Charles Gustave &c. &c. Faisons sçavoir, que le propre de la parfaite amitié étant de vouloir tous les jours s'accroître, & parvenir à son comble: & d' ailleurs nôtre interêt & celuy de nôtre Royaume, aussi bien que l'interêt de Serenissime & tres-haut Olivier nôtre bon ami, Seigneur Protecteur d' Angleterre, Ecosse, Irlande & Païs qui en dépendent, & celuy de la République d' Angleterre, demandant que Nous pensions à faire ensemble une alliance encore plus forte, sur tout en ce tems que nous ne pouvons pas douter, que plusieurs ne conspirent à nôtre ruine: partant nous avons ordonné, & par ces presentes en la meilleure forme ordonnons & enjoignons à Illustre & Genereux Seigneur Christiern Bonde, personnage d' une prudence, habileté, probité & fidelité reconnüe, de traiter, arrêter & conclurre, une plus étroite alliance & les choses qui rapportent avec ceux qui seront députez à cette fin, munis de pouvoir suffisant, de la part du Seigneur Protecteur & de la dite Republique. Tout ce donc que nôtre susdit Ambassadeur Extraordinaire aura traité, conclu & arrêté, avec les Plenipotentiaire du Seigneur Protecteur & de la même Republique, nous promettons par ces Presentes le tenir pour fait & l' avoir pour agreable. En foy & vertu de quoy nous les avons signeés de nôtre main, & fait séeller de nôtre Grand Sçeau. Donné dans notre Palais Royal de Stockholme le 15. Juin, 1655.

Charles Gustave

Canthersteen.

En foy & témoignage de toutes lesquelles choses susdites, Nous Commissaires du Serenis. & tres-haut Protecteur de la Republique d'Angleterre, Ecosse, Irlande &c. en vertu & par la force de nôtre Commission ou Procuration cy-dessus écrite avons signé de nôtre main, & marqué de nôtre cachet, le present Traité, contenu en Onze Articles. Fait à Westmunster le 17. Juillet 1656.

Convention passée à Westmunster le 17. Juil 1656. touchant l' Article second de l' Alliance entre la Suede & l' Angleterre.

Le second Article de l' Alliance conclüe entre l' Angleterre & la Suede à Westmunster en 1656. portant, que les Commissaires du Serenissime Protecteur, & le Seigneur Ambassadeur Extraordinaire du Serenissime Roy de Suede, ont convenu & sont demeurez d' accord, que les seuls effets, marchandises & autres choses énoncées dans cet Article, feroient tenües pour défendües & publiquement interdites;

terdites; Et le Serenissime Seigneur Protecteur ayant proposé par ses Commissaires, & agi auprés du susdit Ambassadeur Extraordinaire, pour faire que pendant que la presente guerre entre l'Angleterre & l'Espagne durera, il soit ordonné sur la peine cy-aprés marquée, qu'aucune des choses ou marchandises cy-dessous dénombrées, ne soient transportées des lieux de la Domination du Serenissime Roy de Suede, dans ceux de la domination d'Espagne; Et afin que cela fut plus facilement accordé, le Seren. Protecteur ayant encore proposé, qu'on tiendroit une conference: pour regler le prix, auquel les marchans Anglois acheteroient toutes ces marchandises, provenües des Païs de la Domination de Suede; le susdit Ambassadeur auroit refusé d'y consentir, disant que son pouvoir ne s'étendoit point jusques là, & qu'il laissoit toute l'affaire au Serenissime Roy son Maître, pour la regler comme bon luy sembleroit. Sur quoy il a été déclaré par ce present Ecrit, que ce second Article demeureroit ferme & ratifié, à cette condition seulement, que le Seren. Roy de Suede, consentiroit & tiendroit pour ratifié, que durant le tems que la dite guerre entre l'Angleterre & l'Espagne durera, ni luy, ni aucun de ses sujets, ne transportera en aucun lieu de la Domination d'Espagne, de la poix, séche ou liquide, du chanvre, des cables, des voiles, ou des mâts: faisant au contraire défenses expresses que cela se fasse; Que si aucune des dites marchandises sont transportées aux dits lieux, contre la presente convention, & que les Anglois viennent à les prendre, elles seront par eux confisquées. C'est pourquoy on s'est expressément reservé que si le dit Roy ne consent pas à ce que dessus, alors tout le second Article, concernant les marchandises de Contrebande, (ainsi que le troisiéme, qui est une suite du précedent) perdra d'abord toute sa force & vigueur, & la question des Marchandises, qui devront être appellées de Contrebande, demeurera au même état qu'elle étoit, avant qu'en ce tems icy il en fût traité à Londres, les autres articles demeurant toujours dans leur pleine & entiere vigueur. Et de plus on est convenu & demeuré d'accord de part & d'autre, en vertu du pouvoir qu'on en a reçu, qu'encore que le present article ne soit insere au susdit Traité, il aura néantmoins la même force & vigueur que le Traité même. Fait à Westmunster le 17. Juillet 1656.

Nathaniel Fiennes (L.S.)
Bulstrode Witlock (L.S.)
Gualter Strickland (L.S.)

TRAITE d'ELBING.

Nous Eric Oxenstiern, Gouverneur Général de Prusse, President du Collége de Commerce, Juge Provincial du Nordland Occidental, de Lapmark, Jemtland, & Herredal, Comte de la Morée Australe, Libre Baron de Kimitho, Seigneur de Tydoo, Vibij & Julestad, Chancelier & Senateur du Royaume de Suede, & de Serenissime & tres-puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles Gustave, Roy de Suede, des Goths & des Vandales, Grand Prince de Finlande, Duc de Schonen, Estonie, Carelie, Breme, Verden, Stetin, Pomeranie, Cassubie & Vandalie, Prince de Rugen, Seigneur d'Ingrie & de Vismar: Comte Palatin du Rhin, Duc de Juliers, Cleves & Berg, &c. Nôtre Roy & tres Clement Seigneur; Stenon Bielke Amiral de sa Serenissime Majesté de Suede, & Conseiller de l'Amirauté, Libre Baron de Korpo, Seigneur de Gedeholm, Græsöó & Tünga, & Gustave Baner Conseiller Aulique & Militaire de Sa dite Majesté, libre Baron de Gamble, & Carlbii, Seigneur d'Orebij, Krüker & Verpel; Comme aussi Godefroy de Slingeland, Conseiller & premier Assesseur de la Ville de Dordrecht, Député Ordinaire à l'Assemblée des Estats de Hollande & de Westfrise; Friederich de Dorp, Seigneur de Masdam, Conseiller ordinaire en la Cour de Hollande, Zélande, & Westfrise; Pierre de Huybert, Conseiller de la Ville de Middelbourg en Zélande, & Jean Isbrants Hoveling de Ruygevardt, Députez respectivement à l'Assemblée des Estats Géneraux des Provinces Vnies, au nom des Provinces de Hollande, de Zélande, & de la Ville de Groningue & d'Omland, Ambassadeurs Extraordinaires des Hauts & Puissants Seigneurs les Estats Géneraux des Provinces Vnies des Païs-Bas vers sa Majesté de Suede, Faisons sçavoir à tous ceux & chacun à qu'il appartient, ou à qui, en quelque maniere que ce soit, il pourra appartenir, que cydevant & depuis plusieurs années, l'amitié & la correspondance la plus intime, ayant été parfaitement cultivée, entre les Rois prédecesseurs de Sa Majesté & le Royaume de Suede d'une part, & leurs Hautes Puissances les Estats Géneraux des Provinces des

Païs-

Pays Bas, de l' autre, & s'étant fortifiée de telle sorte par quelques Alliances dont elle a eté soutenüe, que pour l'affermir, il a suffi d' y perseverer & de la renouveller de tems en tems, Sa dite Majesté de Suede & les dits Etats Généraux ont cru qu'ils n'avoient qu'à considerer mutuellement le Traité passé entre eux en 1640. & celuy qui fût aussi conclu en 1645. pour leur conservation reciproque & à des conditions plus étroites, & accommoder les affaires du tems present au dit Traité, comme leur devant servir de regle; c' est pourquoy ils ont enjoint à Nous Commissaires & Ambassadeurs cy-dessus nommez, qu'aprés avoir examiné le dit Traité à plusieurs reprises, nous eussions à le confirmer, en y ajoûtant de plus, ce que l'état present & le bien commun requerroit de part & d'autre. Nous étant donc assemblez à cette fin apres l'échange reciproque de nos Pleinpouvoirs, nous sommes, par la grace de Dieu demeurez d'accord, sur les affaires qui nous avoient été confiées en la maniere suivante.

Et premierement apres avoir revû attentivement le Traité conclu à Stokholm le 1. Septembre 1640 ainsi que la ratification, qui en fût faite à Sudera le 15. Août 1645. avec des conditions plus étendües & plus expresses, pour la conservation mutuelle, nous renouvellons & rétablissons par ces Presens, toutes les conditions contenües dans l'un & l' autre Instrument d' Alliance, & les ratifions dans leur entiere vigueur, tout ainsi que si chaque article étoit inseré icy mot pour mot, promettant fermement au nom de Sa Majesté & du Royaume de Suede, & en celuy de leurs H. P. les Estats Generaux &c. que le dit Traité sera inviolablement observé, & religieusement accompli dans tous ses articles & clauses. Et même pour plus claire intelligence de ce qui est dit à l' article premier du dit Traité, Nous declarons qu'il regarde directement, & regardera à l' avenir, tous & chacun de ceux, qui voudroient causer quelque trouble & entreprendre quelque chose contre le sens manifeste du dit Traité.

De plus ayant examiné la fin & le but du susdit Traité nous avons trouvé qu'il ne tendoit qu'à assurer la liberté du Commerce & de la navigation dans la Mer Baltique, & dans celle du Nord, jusques à la Manche exclusivement, en même tems qu'elle établissoit la défense respective des Royaumes & Provinces des deux Alliez & la conservation de leurs Seigneuries, Droits, Libertez, Immunitez, conventions & coutûmes reçües: à cause de quoy considerant combien il importe de part & d'autre, que ce dessein subsiste, vû le trouble & la confusion où l' Europe se trouve à present plongée, Nous avons tourné nos pensées & nos conseils, à faire en sorte, non seulement de maintenir à l' égard des autres la dite liberté de la Navigation & du Commerce, mais aussi d'établir des regles fixes, par le moyen desquelles on allât au devant de tout ce qui pourroit mettre obstacle aux conditions du dit Traité entre les Confederez ou leurs Royaumes, Provinces, Seigneuires & Sujets; Et que ce qui pourroit s'être glissé de contraire audit Traité depuis quelles Alliances avoient été contractées, fût rétabli & remis sur le premier pied de part & d' autre.

Pour cet effet, Nous sommes demeurez d'accord, qu'à l' occasion des guerres & mouvemens presens en Pologne, Prusse & autres Païs voisins, ni pour autres sujets qui pourront naître à l' avenir, aucun des Alliez n'empêchera, molestera, ni retardera la liberté du commerce & de la Navigation de l'autre ou de ses sujets dans la Mer Baltique & du Nord, ou Fleuves y aboutissans, ni ne souffrira que rien de semblable soit fait par ses sujets, en maniere quelconque, soit directement ou indirectement, contre les termes clairs des Traitez de 1640. & 1645. Au contraire ayant fait reflexion à ce qui seroit le plus propre à l'avancement & à l'accroissement du Commerce entre les Païs & sujets des deux Alliez, & l' experience faisant voir sensiblement, que la moderation des impôts y peut beaucoup contribüer, comme on l'éprouva heureusement, des le tems que lesdits Traitez furent faits, & pendant quelques années immediatement suivantes, Nous avons promis, & par ces Presentes promettons, que les deux Confederez, sauf leurs Regales & droits touchant la constitution & disposition des Péages, regleront à l' avenir la Taxe reciproquement dans leurs Royaumes, Provinces & Païs, qu'ils possedent maintenant ou qu'ils possederont dans la suite, environ sur le même pied qu'elle se payoit alors, de sorte que la navigation & le commerce ne soient chargez de part & d'autre que des impots & des péages les plus moderez qu'il sera possibile. A quoy nous ajoûtons, & expressément pourvoyons, qu'à l'egard du payement des Droits aucun des confederez, ni leurs sujets, ne pourront être autrement traitez dans les Terres de l' autre, ni plus grevez, qu'aucune Nation Etrangere avec laquelle on soit le plus fortement uni, & qui y joüisse, ou puisse joüir à l' avenir de la principale exemtion des dits Droits. Que s'il arrive pour quelque urgente necessité, qu'il faille établir de nouveaux & plus grands impôts dans les Païs d'un ou de l' autre des Alliés, alors on n'en pourra pas exiger de plus grands de l' un d'eux ni de ses sujets, que les propres Sujets & Habitans du Païs ne les payeront: Sans comprendre néantmoins en nulle maniere dans cette, egalité, les Societez ni les Personnes particulierement privilegiées.

Et afin que tout le monde soit pleinement convaincu, que par ce Traité Sa Majesté de Suede & leurs H. P. ne se sont rien proposé que l' observation des Precedens, & la conservation mutuelle de leur Domaines,

nes, Droits & de la liberté de la Navigation & du commerce: comme aussi d'entretenir une paix ferme & durable avec tous leurs bons voisins, Amis & Confederez, & de maintenir fidellement & constamment les conventions & Alliances faites avec eux, Nous avons convenu & conclu, comme par ces Presentes Nous convenons & concluons, que les Rois de France & de Dannemarc, le Protecteur d'Angleterre, d'Escosse & d'Irlande, & l'Electeur de Brandebourg, s'ils le veulent & desirent, seront compris au present Traité, & reçus à toutes les conditions & avantages y contenus: aussi bien que la Ville de Dantzick, avec tous ses Droits, privileges, Immunitez, libertez & coutumes legitimement receües, l'obeissance qu'Elle doit au Roy de Pologne demeurant sauve & en son entier, de telle sorte que toute hostilité cesse entre sa Majesté de Suede & la dite Ville. Partant ni les susdits Roys de France & de Dannemarc, le Protecteur d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & l'Electeur de Brandebourg, ni la susdite Ville de Dantzick, ne pourront en façon quelconque être empêchez par l'un ou l'autre des confederez dans leur navigation, ni dans le libre exercice de leur Comerce, sur lesdites mers & fleuves, non plus qu'incomodez & molestez dans leurs Royaumes, Provinces, Seigneuries, Villes, Domaines, Droits & Libertez à present ou à l'avenir, directement ou indirectement; mais qu'au contraire, une vraie & ferme amitié & bonne correspondance sera reciproquement entretenüe.

Et afin que tout ce que cy-dessus demeure plus ferme, & soit plus religieusement observé, ainsi que dés le jour de la Conclusion de ce Traité nous avons promis qu'il le seroit. Nous avons fait faire deux Instruments du dit Traité de même teneur, pour être ensuite ratifiez & échangez par Sa Majesté de Suede, & leurs H. P. les Etats Generaux des Provinces Unies des Païs Bas, dans quatre mois au plus tard; lesquels Nous avons signez de nôtre propre main & munis de nos cachets. Fait & conclu à Elbing le 1. (11) Septembre, 1656. Signé & séelé comme s'en suit.

Eric Oxenstiern
(L.S.)

Sten Bielke
(L.S.)

Gustave Baner.
(L.S.)

G. van Slingeland.
(L.S.)

Friderick van Dorp
(L.S.)

Pierre de Huybert
(L.S.)

J. Isbrants.
(L.S.)

ELUCIDATIONS du TRAITE d'ELBING.

NOus Schering Rosenhan, Conseiller de la Chancelerie, Gouverneur en chef du Chateau de Stockholm, & Juge Provincial de Sudermannie, Libre Baron d'Ikalaborg, Seigneur de Torpa, Tiista, Engelholm & Hagen; Et Stenon Bielke Admiral, & Conseiller de l'Amirauté, Libre Baron de Korpo, Seigneur de Geddeholm, de Græsoe & de Tauga, Senateurs du Royaume de Suede, & de Serenissime & tres Puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles Gustave, par la Grace de Dieu, Roy des Suedois, des Goths & des Vandales, Grand Prince de Finlande, Duc de Schonen Esthonie, Carelie, Breme, Verden, Stetin, Pomeranie, Cassubie & Vandalie, Prince de Rugen, Seigneur d'Ingrie & de Vismar, Comte Palatin du Rhin, Duc de Juliers, Cleves & Berg; Députez spécialement pour la presente Negociation: Comme aussi Godefroy de Slingeland, Conseiller & premier Assesseur de la Ville de Dordrecht, Pierre Vogelsang, Conseiller & Syndic de la Ville d'Amsterdam, Pierre de Huybert, Conseiller Privé des Etats de Zélande, Guillaume de Harrn, Grietman Intendant de Bilt, Députez à l'Assemblée des Etats Généraux, au nom des Provinces de Hollande, Zélande & Frise, Ambassadeurs Extraordinaires & Plenipotentiaires de Hauts & Puissants Seigneurs, les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-Bas, vers sa Sacrée Majesté de Suede. Faisons sçavoir à tous & chacun qu'il appartient, où à qui, en quelque maniere que ce soit, il pourra appartenir; que comme par le dernier Traité conclu à Elbing le $\frac{1}{11}$ Sept. 1656. entre les Commissaires établis par le Serenissime Roy de Suede, & les Seigneurs Etats Généraux, au nom & par l'ordre de nos Seigneurs de part & d'autre, il a été résolu, que

que les deux Confederez regleront respectivement les impôts & autres charges, dans leurs Royaumes, Provinces & Seigneuries, qu'ils possedent maintenant, ou qu'ils possederont à l' avenir, environ sur le même pied & la même taxe, qui avoit lieu cy devant lors de la conclusion des Traitez, & pendant quelques années immédiatement suivantes; & que s'il arrive pour quelque urgente necessité, qu'il faille établir de nouveaux & plus grands impôts dans les Païs de l'un ou de l' autre des Alliez, alors on n'en pourra pas exiger de plus grands de l' un d'eux ni de ses sujets, que les propres sujets & habitans du Païs ne les payeront : Sur le propre & veritable sens desquelles paroles on pourroit former à l'avenir divers doutes & difficultez; sçavoir premierement, si le dit cas survenant, l'égalité stipulée entre les Confederez & leurs propres sujets, soit entendüe d' une égalité totale, par rapport à l'impôt tout entier, sans distinction aucune, & cela tant à l'égard des charges imposées avant la conclusion des susdites Alliances, que de celles qui depuis, pour des causes particulieres, & quelque pressante necessité, ont été, ou pourront être à l'avenir introduites; ou bien, s'il ne faut apliquer ces paroles, qu'aux dites nouvelles charges & augmentations d' impôts. Secondement, supposé que ce soit en ce dernier sens que cette égalité doive être prise, sçavoir en quel tems précisément elle commencera d'avoir lieu. C'est pourquoy afin d'obvier à toutes ces contestations & couper racine à toute occasion de procés à l'avenir, pour plus ample Elucidation & explication du susdit Traité d'Elbing, au nom de nos Seigneurs de part & d' autre, & en vertu du pouvoir que nous en avons reçu d'eux, Nous sommes demeuré d' accord en la maniere suivante.

Et premierement Nous declarons que l'égalité susdite doit être entendüe seulement des nouveaux impôts & augmentations de péages introduits depuis 1640. & à eux seuls apliquée.

Or comme déja avant l'an 1640. & pendant quelques années prochainement suivantes on a gardé en Suede une grande inegalité pour le payement des Droits, tant à l' egard des marchandises, en distinguant celles des sujets de la Suede, de celles des Etrangers, qu'à l'égard des vaisseaux, où elles etoient, en mettant difference entre ceux de la Nation & les autres: & qu'enfin par un Reglement publié aussi en Suede le 8. Decembre 1645. on a pour des raisons importantes aboli toute inégalité d' impôts & autres charges, qui avoit eu lieu avant la dite année 1640. & durant quelques unes des suivantes, entant qu'elle concernoit les marchandises, & la difference qu'on faisoit entre celles des Suedois & des Etrangers: laissant néantmoins toujours subsister l' autre sorte d' inégalité, jusques là observée dans le payement des péages, eu égard aux Vaisseaux qui portoient les marchandises, & avec difference entre les Vaisseaux Suedois & les Etrangers; Conformément à cela, les Habitans & Sujets des Provinces-Unies ne seront plus soumis à l'avenir, ni directement, ni indirectement ni à l' arrivée, ni au retour, à la dite inégalité qui regarde les marchandises, entant qu'elles sont aux Suedois, ou aux Etrangers, mais uniquement à celle qui est prise de la difference des Vaisseaux.

Pour le regard donc des biens & Marchandises, qu'on apportera en Suede, la dite inégalité touchant les vaisseaux sera observée selon l' article second du Reglement susdit de 1645. Et partant, pour tous les biens & Marchandises, sçavoir, Harangs, Sel, Epiceries, Draps de quelque qualité qu'ils soient, & en général pour toutes choses provenantes d' elles mêmes, ou faites de la main, qui seront apportées en Suede, les Vaisseaux de charge Hollandois paieront pour chaque valeur de cent écus, un ducat entier pour les Droits, plus que ne seront obligez de payer pour la même valeur de semblables marchandises les vaisseaux Suedois armez, & un demi ducat de plus, que les Vaisseaux de charge Suedois. Au reste on reputera pour vaisseaux armez, conformément au troisiéme Article du susdit Reglement de 1645. ceux qui entre autres choses expressément requises, seront montez de quatorze pieces de canon, ou d' avantage, ou construits de maniere, qu'ils pourront en avoir pour le moins quatorze pour leur défense.

Et afin que l' article précedent soit observé en bonne forme & au gré des deux Alliez, tous ceux qui apporteront quelques marchandises que ce soit en Suede, seront obligez d' en declarer le juste prix & valeur, & si les Officiers de Sa Majesté de Suede trouvent qu'ils y ayent manqué, ils pourront se saisir des dits biens & marchandises, & les convertir aux usages de Sa dite Majesté moyennant qu'ils ajoutent la cinquiéme partie du dessus du prix qui aura eté declaré, & qu'ils paient les dites marchandises argent contant avant que de se les approprier.

Mais pour les marchandises, qui seront emportées du Royaume de Suede, les vaisseaux de charge Hollandois, qui les chargeront, paieront de plus grands droits que les Vaisseaux de Suede, en la même quantité & avec la même difference, qui avoit lieu en 1640, suivant la Liste faite & introduite pour cet effet en Suede, le 4. Mars de la même année : Laquelle Liste augmenteé par ordre de Sa Majesté, d' une troisiéme colonne, selon les constitutiones & coutumes ensuite publiées & receües, & presenté par les Commissaires du Roy aux Ambassadeurs Hollandois, nous avons inserée d' un commun consentement, & de

mot

mot à mot, dans la presente convention, pour servir de regle à fixer la dite inégalité, & prevenir toute sorte de contestations, en la maniere qui suit.

Icy devroit être le Catalogue, ou Liste.

A' égard des autres charges, qui sous le nom d'impôts, ou autres pretextes, ont été changées, augmentées, ou de nouveau établies depuis l'an 1640. ou pourront l' être à l' avenir, pour des Causes particulieres & pour quelque pressante necessité, sur ce qui est exprimé au paragraphe précedent, qui commence, *Mais pour les Marchandises* &c. & dans la Table ou Liste cy-dessus inserée, les Habitans & sujets des Provinces Unies des Païs-Bas, ne les porteront pas plus grandes que les propres Habitans & sujets de la Suede; mais une entiere égalité sera observée envers les uns & les autres, sans différence aucune, soit que Marchandises soient emportés du Royaume de Suede, ou qu'elles y soient apportées, sur des vaisseaux, ou Hollandois, ou Suedois: ne subsistant entre eux aucune autre inégalité, que dans la proportion Arithmetique, selon la difference reglée cy-dessus au paragraphe *Mais pour les Marchandises* &c. & dans le Catalogue susdit de telle sorte qu'on ne pourra exiger, des Habitans & Sujets Hollandois, de plus grands droits que ceux qui sont cy-dessus marquez, & qu'ils ne seront paiez par les sujets de Suede, soit à leur arrivée, soit à leur retour, soit directement, soit indirectement par difference de paiement de péages, Licences, impositions & autres charges, en marchandises, certaine espece de monnoye, ou de quelque maniere que ce soit.

La même égalité, à l' égard des subdites Charges, nouvelles, changées ou augmentée, qui à eté introduite depuis l'an 1640. ou qui sera à l'avenir, sera en tout observée dans les autres Païs & Provinces sujettes de Sa Majesté de Suede ou qui pourront le devenir, de sorte que les Tables ou Catalogues de péage, reçus par autorité publique dans les dits Païs & Provinces l'an 1640. serviront de regler, pour l' arriveé & pour le retour, de la même maniere qu'il a eté reglé cy-dessus touchant la Table ou Catalogue de Suede.

Les Habitans & Sujets des deux Alliez joüiront de la susdite égalité, non seulement quant à leurs personnes, mais aussi quant à leurs biens, marchandises & vaisseaux. C'est pourquoy tous les droits mis, depuis l' an 1640. sur les navires, & les marchandises, subsisteront, & ceux qui seront imposez de nouveau à l'avenir, pour des causes particulieres, & en cas d' urgente necessité, soit de nouveau, soit par voye d'augmentation, seront exigez également tant des Vaisseaux & Marchandises des Habitans & sujets de la Suede, que de ceux des Provinces-Unies, sans difference aucune, soit que les vaisseaux ayent été construits dans les Païs de Sa Majesté Suedoise des Provinces Unies ou ailleurs, soit aussi que les Marchandises se trouvent sur les vaisseaux des sujets de la Suede, ou de la Hollande, ou qui ayent eté fabriquéz dans les Païs de l'une ou de l'autre.

Pour explication de la Clause ajouteé à la stipulation de la susdité égal té, par la quelle il a eté reservé, dans le Traité souvent mentionné, que sous cette égalité ne seroient compris en façon quelconque, les privileges speciaux de certaines Personnes & societez particulieres, Nous declarons que la dite Clause n'a été mise, que pour la conservation des droits competans aux dites personnes & societez, par des privileges qui leur auront été accordez, sans que les membres de ces Societez, en vertu & sous pretexte de cette clause exceptive, puissent joüir, pour le paiement des péages & toutes autres charges, imposées depuis l' an 1640, ou pouvant l' être dans la suite, d'aucune immunité, préferablement aux Habitans ou sujets des deux Alliez, des quels on n'en exigera point de plus grandes, que des mẽbres des dites Societez.

En fin pour aller au devant de toutes les sinistres conséquences qu'on tire ou qu'on pourroit tirer touchant la Ville de Dantzick, en prenant de travers ce qui est dit au 3. Art. du susdit Traité d'Elbing, de la vraie & ferme amitié, & bonne correspondance, qui doit étre cultivée avec tous ceux qui sont compris dans le dit Traité, Nous declarons, que l' intention des Contractans n'a pas été, quand ils ont dresśé cet Article, non plus qu'elle ne l'est à present, que la dite amitié soit appliquée à la Ville de Dantzick, autrement ni plus avant, qu'en tant qu'elle concerne l'exercice du commerce entre les Habitans & sujets respectivement des deux Alliez, & non pas que la dite ville soit par là obligée à faire quelque autre chose, moins encore à déroger à la fidelité qu' Elle doit au Roy de Pologne: en ce sens toute fois (ainsi qu'il est porté par le susdit Traite d'Elbing) que toute hostilité cessera entre Sa Majeste de Suede & la dite ville de Dantzick. Et comme il convient étre informé de la volonté de ladite Ville touchant son inclusion au dit Traité, les Ambassadeurs des Provinces Unies promettent, qu'ils feront au plutôt savoir par lettres au Senat de cette Ville le contenu de cet Article explicatif, afin qu'il puisse accepter l' inclusion le plutôt qu'il se pourra: la quelle acceptation la dite Ville, si Elle veut en profiter, sera obligée de notifier, un mois apres le jour que la chose luy aura été cõmuniqueé & notifiéeElle même en bonne & deüe forme. Et dans le même espace de tems, l'Electeur de Brandebourg sera aussi tenu de s'expliquer sur l' inclusion, s'il veut avoir part à ses avantages: & cela apres un Traité & une

une reconciliation préalable avec Sa Majesté de Suede.

Nous convenons aussi que les Rois de France & de Dannemarc, & la Republiquè d' Angleterre, & leurs sujets respectivement, joüiront de toutes les prerogatives accordées par le Traité d'Elbing & par les presentes Elucidations de ce Traité, communément & également avec les sujets des Provinces-Unies, apres leur declaration faite qu'ils veulent y être compris.

Quant aux autres choses contenües dans le dit Traité, Nous promettons qu'elles seront entendües de part & d' autre sincerement & de bonne foy, & sur tout précisement & exactement exécutées, aussi bien que tout ce qui est compris dans la presente convention, sous l'aprobation & ratification de nos superieurs d' une & d'autre part, dont l' echange sera fait quatre semaines apres la reception. En foy & témoignage de quoy Nous avons fait faire deux Copies de ce Traité que nous avons signeés de notre main, & munies de nos cachets. Fait à Helsingor le 29. Novembre
9. Decembre 1659.

Shering Rosenhan.
(L.S.)

Steno Bielke.
(L.S.)

Gvan Slingelandt.
(L.S.)
Pierre Vogelsang
(L.S.)
Pierre de Huybert.
(L.S.)
W. Harrn.
(L.S.)

ARTICLES de TOSTRUP.

I.

QU'il y ait à l'avenir entre les deux Rois & les deux Royaumes, & leur sujets habitans, une paix sincere & perpetuelle, de sorte qu'on voye cesser de part & d' autre toute dissention & discorde, & qu'au contraire une ferme & durable amitié soit rétablie, & qu'à la faveur d' une amnistie générale. tout le mal & dommage qu'on s'est causé reciproquement, soit avant, soit durant la guerre demeure enseveli dans un éternel oubli.

II.

Que les deux Parties renoncent à toutes Alliances contractées au préjudice de l'une ou de l' autre.

III.

Que l'une des Parties ne fasse point d'alliance contre l' autre, ni n'assiste ses Ennemis de quelque façon que cela se puisse faire.

IV.

Qu'Elles empêchent l' une & l' autre, autant que faire se pourra, qu' aucune Flote ennemie ne passe le Sund & le Belt, pour entrer & faire irruption dans la Mer Baltique.

V.

Que le Traité de Bromsbroo demeure dans son ancienne force & vigueur, en tant qu'il n'y sera point fait de changement par le present Traité.

VI.

Que tous les Rois, Republiques, Puissances & Princes, qui voudront être compris dans la presente Paix, puissent le requerir de l' un & de l' autre Roy.

VII.

Que tous les Vaisseaux Suedois appartenants en propre à des Sujets de Suede, soient exemts au passage du Sund & du Belt, de tout péage, droit de visite, & exhibition de certificats, pourvû qu'ils montrent leurs Passe-ports de mer en bonne & deüe forme, aux lieux publics, où sa Majesté de Dannemarc tient ses Douannes. Mais à l'egard des Vaisseaux appartenants à des Etrangers, & chargez de Marchandises Suedoises, on en usera à l'avenir comme cy-devant, & ils seront obligez, conformément au Traité de Bromsbroo, de faire voir leurs certificats, en vertu desquels ils seront libres de tous droits.

VIII.

Que pour dédommager Sa Majesté de Suede, tant de la cession qu'il fait des Païs conquis, que pour le dommage qu'il a souffert pendant la presente guerre, le Roy & le Royaume de Dannemarc luy cedent les Provinces de Halland, Blecking & Schonen, & l'Isle de Bornholm, avec les Isles de leur dépendance, comme aussi le Fort de Bahus en Norvege, avec son District & son Bailliage, ensemble tous & chacun des Droits Regaliens & appartenances, sans exception d' aucune, ne plus ne moins que le Royaume de Dannemarc en a joüi jusques icy,

IX. Que

IX.

Que le Roy & le Royaume de Dannemarc cédent aussi au Roy & au Royaume de Suede le Bailliage ou Gouvernement de Drontheim, avec toutes & chacun de ses Appartenances qu'il a aujourdhuy de droit; ou qu'il a eües autrefois soit sur mer soit sur terre, pour être incorporeés au Royaume de Suede en proprieté perpetuelle.

X.

Reciproquement Sa Majesté de Suede restitüe au Roy & au Royaume de Dannemarc tous les Païs & Places, qui ont été prises durant cette guerre, soit en Dannemarc, soit en Norvege, comme aussi dans les Duchez de Slesvic & de Holstein, de dans le Comté de Pinneberg. Pareillement le Roy de Suede renonce pour luy & pour ses successeurs, à tous les droits & preténtions, qu'il a, ou pourroit avoir, en qualité de Duc de Breme, sur le Comté de Delmenhorst, & le Duché de Dithmarsen.

XI.

Que tous les prisonniers de part & d'autre, de quelque état & condition qu'ils puissent être, soint relachez & renvoyez sans rançon aucune.

XII.

Que l'Armeé du Roy de Suede, le plutôt que faire se pourra, & pour le moins entre icy & le second du Mois de May, sorte des Païs & Terres du Roy de Dannemarc, & que cependant il soit pourvu à tout ce qui sera necessaire pour sa subsistance, de telle sorte néantmoins que les Soldats soient tenus sous une severe discipline.

XIII.

Que tous les Ordres, tant nobles que Roturiers, Ecclesiastiques, & Séculiers, des Provinces & Bailliages de Dannemarc & de Norvege, cédez par le present Traité, joüissent des mêmes droits, privileges & immunitez dont ils ont joüi cy-devant, entant qu'ils ne se trouveront pas contraires aux Constitutions du Royaume de Suede, hors lequel cas on promet au nom de Sa Majesté Suedoise, de leur augmenter plutôt que diminüer les dits privileges, comme aussi de laisser, tant à eux qu'à leurs heritiers & successeurs, pour être par eux possedez en toute sûreté les biens & possessions qui leur appartiennent par titre d'heritage, d'achapt, d'engagement, ou quelque droit legitime que ce puisse être.

XIV.

Que toutes les Terres & Places, prises sur la Suede durant cette guerre, en quelque lieu qu'elles se trouvent situées, soient restituée à Sa Majesté Suedoise: Ensemble trois navires Suedois, détenus au Sund vers le commencement de la guerre, soient rendus avec les Marchandises dont ils étoient chargez ou la juste valeur d'icelles, selon la teneur de leurs certificats.

XV.

Que toute Jurisdiction Ecclesiastique & séculiere du Roy de Dannemarc sur certains Quartiers de l'Isle de Rugen soient aussi cédez au Roy de Suede.

XVI.

Que toutes les Places prises devant la Guerre, tant de vive force que par composition, soient rendües sans canon, ni autres munitions de guerre: Et que les Païsans des lieux où ces Places sont situées, soient tenus, de transporter les dits canons & munitions jusqu'à l'endroit de la côté, où ils pourront être le plus commodément embarquez.

XVII.

Que le Roy de Dannemarc fasse au Duc de Holstein une juste satisfaction, sur laquelle il traitera & s'accordera avec luy.

XVIII.

Que tous les biens du Comte d'Ulefeld, meubles & immeubles, luy soient restituez, avec tous revenus, perçus depuis le tems qu'ils ont passé aux mains des Commissaires, jusqu'à ce jour. Que de plus il soit permis au dit Comte, à la Comtesse son Epouse, à sa Belle Mere, à ses Enfans, Amis & Domestiques, d'habiter & demeurer librement & surement en Danmarc, par tout où il leur semblera le plus commode de se tenir. Et quant aux Fiefs d'Hirscholm, Munckelin & du Monastere de S. Jean, accordez autrefois en Norvege au dit Comte & à son Fils, ils en joüiront librement & les retiendront selon la teneur des Investitures.

XIX.

Que le Manifeste publié, soit cassé & aboli, pour n'être jamais à l'avenir reimprimé, divulgué, ni débité.

XX.

Que le Roy de Dannemarc fournisse au Roy de Suede deux mille chevaux, & autant de Fantassins.

Et afin que toutes les choses cy-dessus écrites, & promises par les Commissaires Plenipotentiaires des deux Parties, soient fidelement exécutées, les Seigneurs Mediateurs de la Sacrée Majesté du Roy de France, & de son Altesse le Seigneur Protecteur d'Angleterre, ont signé les Presentes en témoignage avec Nous, & les ont affermies de leurs cachets. A Tostrup le 18 Fevrier 1658.

Le Chevalier De Terlon. (L.S.)	Philippe Meadowe. (L.S.)	Joachim Gestrup. (L.S.)	Christen Skiel. (S.L)

TRAITE

TRAITE de ROSCHILD.

NOus Corfits Comte d' Uhlefeld, Seigneur de Graslitz & d' Hermannitz, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller privé de Serenissime & tres Puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles Gustave, par la Grace de Dieu, Roy de Suede, des Goths & des Vandales, Grand Prince de Finlande, Duc d' Esthonie, Carelie, Breme, Verden, Stetin, Pomeranie, Cassubie & Vandalie, Prince de Rugen, Seigneur d'Ingrie & de Vismar; comme aussi, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, Juliers, Cleves & Berg &c. Et Sten Bielke, Libre Baron de Corpo, Seigneur de Gæddeholm, Groen soën & Tänga, Senateur du Roy & Royaume & Suede, Amiral & Conseiller de l' Amirauté; Commissaires, Plenipotentiaires de Nôtre dit Roy & tres Clement Seigneur, Faisons sçavoir par ces Ptesentes, qu'apres que les differens & les divisions exciteés depuis quelque tems entre les dit-Roy & Royaume de Suede d'une part, & Serenissime & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Friderich Troisiéme, Roy de Dannemarc, de Norvege, des Vandales & des Goths, Duc de Sleswic, Holstein, Stormar & Dithmarsen, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, & le Royaume de Dannemarc d' autre part, eurent cru jusques au point, qu'elles allumerent la presente guerre entre ces deux Rois & leurs florissans Royaumes, au grand dommage, détriment, ruine & desolation des dits Royaumes & de leurs sujets; Premierment le Serenissime & trespuissant Prince & Seigneur, le Seigneur Loüis XIV. Roy tres Chrêtien de France & de Navarre, & ensuite le Serenissime Seigneur Protecteur d'Angleterre d' Ecosse & d' Irlande, pour l'amour & affection singuliere qu'ils portent aux deux Rois qui sont en guerre & à leurs Royaumes, ont jugé à propos de tenter tous les moyens possibles d' arrêter & d'éteindre cet embrasement, qui gagne de plus en plus dans ces Royaumes du Nord, & d' y remettre & retablir la paix, la tranquilité, l'amitié, & une bonne confiance, & aller par là au devant de tous les maux à venir. A cette fin, tant Sa Majesté, le Roy de France, que son Altesse, le Seren. Protecteur d' Angleterre, ont envoyé leurs Ambassadeurs Extraordinaires à leurs Majestez de Suede & de Dannemarc, avec amples instructions, pour leur mettre devant les yeux l' état de toute la Chrêtienté, & les dangers dont elle se trouve menacée par cette presente guerre, & pour leur offrir de plus la médiation & l' entremise de leurs Seigneurs, & superieurs, afin de procurer l'avancement de ce salutaire ouvrage de la Paix. C'est pourquoy Sa Majesté, Nôtre Roy & tres Clement Seigneur, tant pour deferer aux avis & persuasions de Sa Majesté le Roy de France & de Son Altesse le Protecteur d' Angleterre, que de Son propre désir & mouvement, étant porté à éteindre ce feu de la guerre, & à rétablir & conserver la paix & la tranquilité dans ses Etats, ainsi qu' une fidelle amitié & bonne correspondance avec tous ses voisins, sur tous avec le Dannemarc & la Norvege, non seulement à cause du voisinage, mais aussi du commerce reciproque en plusieurs autres choses, a prêté facilement l' oreille aux propositions de paix que ses Alliez luy ont faites. Et comme Sa Majesté le Roy de Dannemarc a fait aussi connoitre enfin son inclination pour la paix, par l' Envöyé Extraordinaire qui est en sa cour de la part de son Altesse le Protecteur d' Angleterre, il est arrivé qu'il seroit résolu, que les Commissaires & Plenipotentiaires des deux Rois s' assembleroient premierement à Rudcoping dans l' Isle de Langeland. Mais parce que sur ces entrefaites, le Roy de Suede Nôtre tres Clement Seigueur, désirant profiter du bonheur & du progrés de ses armes, passa avec toute son armée dans cette Isle, & de là, dans celles de Laland & de Falster, les Commissaires de Dannemarc, accompagnez de l' Envoyé de son Altesse le Seigneur Protecteur, le vinrent trouver prés de Werdinbourg en Zelande. Sur quoy le Roy ne voulant pas laisser passer cette occasion de témoigner sa bonne volonté pour la paix, Nous auroit ordonnez ses Commissaires & de ses Royaumes, & munis à cette fin de tout le plein pouvoir suffisant. Nous donc cy dessus nommez nous serions assemblez avec les Senateurs & Comissaires Plenipotentiaires du Roy & du Royaume de Dannemarc, sçavoir Nobles Illustres & tres Genereux, Seigneur Joachim Gerstorf de Tundbyholm, Chevalier de la Toison d' or, Grand-Maître de Dannemarc, & Gouverneur pour le Roy dans l' Isle de Bornholm, & Christian Skiel de Tusinge, aussi Gouverneur pour le Roy dans Trygewalde, & apres avoir mutuellement examinénos procurations & plein pouvoirs, & les ayant trouvez legitimes & suffisans, les avoir deuement & reciproquement échangez, nous aurions, au nom de la Tres-Sainte Trinité, commencé la presente négociation. Et quoy que les Commissaires de Dannemarc seroient allez à Coppenhague, pour y étre plus amplement instruits de la volonté du Roy leur Maître sur les Points par Nous proposez, Nous n'aurions pas pour cela interrompu le Traité, sur tout les dits Commissaires ayant pro mis, de venir nous retrouver au plûtot en lieu commode, comme ils l' auroient effectivement executé, étant venus premierement parler au Roy, nôtre tres-clement Seigneur, dans Sa Tente,

Tente, prés de Torrlanda Magl. & ensuite s'étant rendus au Bourg de Tostrup, pour continüer la dite négociation de paix. Nous donc, avec Illustrissime Seigneur de Terlon, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Conseiller du Roy Tres-Chrêtien de France & de Navarre, & son Ambassadeur ordinaire vers le Roy de Suede, & Illustrissime Seigneur Philippe Meadowe, Envoyé Extraordinaire de son Altesse le Seigneur Protecteur, vers le Roy de Dannemarc, avons consideré & tres soigneusement examiné, tous les differents survenus entre les deux Royaumes du Nord & pratiqué tous les moyens & voyes possibles de les terminer, & procurer & établir de nouveau entre les dits Royaumes, une bonne, sincere & constante amitié. Enquoy les dits Seigneurs Mediateurs, au nom de leurs superieurs, ont emploié tant de soin, de prudence, d' habileté, de travail & d' industrie, sans jamais se relacher, qu' enfin, au nom de leurs Majestez, les Rois de Suede & de Dannemarc, & de leurs successeurs, & Royaumes de part & d' autre, Nous avons convenu & sommes demeurez d' accord de certains points & chefs, que maintenant, & avec l' assistance divine, Nous avons revus à Roschild, mis en meilleur état, & plus solennelle forme, & étendus plus au long, pour empêcher à l'avenir tous proces, erreurs & contestations, en la maniere & teneur qui suit.

I.

Qu'il y ait entre les deux Roys & leur successeurs, Royaumes, Seigneuries, Conseillers, Ministres, sujets & habitans, une paix perpetuelle & à jamais irrevocable, de telle sorte qu' à l' avenir, tous soupçons, mauvaises volontez, divisions, discordes, inimitiez & guerres soient assoupies & abolies: Et que tout ce qui s'est passé de part & d' autre, tant avant que durant la guerre, soit enseveli dans un éternel oubli, par une Amnistie générale & universelle. Comme au contraire, qu' une perpetuelle amitié, mutuelle bienveillance, & concorde, & fidelle voisinage, se renouvellent, & se soutiennent, de maniere que l' une des Parties, & en paroles & en actions, procure & maintienne l' avantage de l' autre comme le sien propre, & qu' Elles travaillent, autant qu' en Elles sera, à empêcher reciproquement, tout ce qui pourroit être préjudiciable à leurs Personnes, Gouvernement, Royaumes, Seigneuries & sujets.

II.

Et afin que cette mutuelle confiance entre les deüx Rois & leurs Royaumes se puisse mieux entretenir & conserver, les deux Parties renonceront à toutes alliances confederations, contractées au préjudice l' une & de l' autre, avec quelles Puissances Rois, Princes Etats & Republiques ce puisse être, & n' en pourront contracter à l' avenir, ni assister les Ennemis l' une de l' autre, en quelque maniére, & sous quelque pretexte que ce soit.

III.

Pour la même fin, Nous arrêtons & mutuellement promettons, que nous ne permettrons jamais, qu' aucune Flote Etrangere & Ennemie, quelle qu'elle soit entre par le Sund, ou le Belt dans la Mer Baltique, mais que de part & d' autre, nous l' empêcherons de toutes nos forces.

IV.

Il a été aussi convenu & conclu, que tous les vaisseaux de S. M. le Roy de Suede, ou appartenants en propre à ses sujets & habitans, tant de la Suede même, que des Provinces, Païs & Villes qui en dépendent, sans exception aucune, armez ou non, grands ou petits, avec leurs Marchandises de quelque qualité qu'elles soient sans distinction quelconque, soient non seulement exemts aux Détroits du Sund & du Belt, de tout péage, visite, détension, & autres charges & vexations, mais encore absolument dispensez de se munir & de produire des certificats des Marchandises qu' ils porteront, pourvû seulement qu'ils ayent montré aux Doüanes de Dannemarc à Helsingor & à Nieubourg leurs saufconduits de marine en bonne & deüe forme. Mais à l' égard des biens & Marchandises, qui appartenant au Roy de Suede, & à ses sujets & Habitans, tant de Sued emême, que des autres Provinces, Païs & villes de sa dépendance, seront néantmoins chargées sur des Vaisseaux étrangers, on en usera à l' avenir, pour ce qui concerne les certificats, selon la teneur du Traité de Bromsbroo, bien entendu, qu' en produisant seulement de bons & legitimes certificats, les dits Vaisseaux seront exempts de tout péage, quel qu' il puisse être, & pourront passer & repasser le Sund & le Belt, librement, sans empêchement, detention, ni opposition aucune: Sauf à faire paier les Droits aux Vaisseaux de cette sorte, qui ne pourront pas produire de semblables certificats.

V.

Et comme Sa Majesté le Roy de Suede a conquis durant la presente guerre & par la force de ses armes, diverses Provinces, Païs & Isles en Dannemarc & en Norvége, avec les Places fortes & Villes y situées, le Roy de Dannemarc consent & demeure d' accord, pour luy & pour ses Successeurs les Rois & les Royaumes de Dannemarc & Norvege, qu' il les possede dés a present par droit de guerre, tant en compensation pour la restitution des Provinces occupées, qu'en remboursement du dommage souffert & des frais faits par le Roy & le Royaume de Suede pour la presente guerre. Et pour aller au devant de toutes les difficultez qui pourroient être faites à l' avenir, soient cédées à Sa Majesté & à ses successeurs les Roys & Royaumes de Suede, les Provinces de Halland, [laquelle cy de-

cy devant a été donnée au Royaume de Suede en assurance] Schonen, Bleking, Bornholm, avec toutes les Villes, Chateaux, Forts, Isles, Bancs, Superioritez, prééminences, Regales, Jurisdictions, tant Ecclesiastiques, que séculieres, Cens, Fruits, péages, revenus & droits sur terre & sur Mer, appartenants aux dites Provinces, Païs & Bailliages, afin qu' Elles demeurent à l'avenir au pouvoir de Sa Majesté, & de ses successeurs les Rois & les Royaumes de Suede, en possession, proprieté & Seigneurie perpetuelle, sans contestation aucune, ainsi qu' Elles ont été possedées cy devant par les Rois de Dannemarc & de Norvege.

VI.

Pareillement est cédée à S. M. & au Royaume de Suede, par S. M. de Dannemarc, le Bailliage & Chateau de Bahus, comme aussi le Bailliage & Maison de Trondheim avec les Villes, Bourgs, Forteresses & Chateaux de leur ressort, les biens Ecclesiastiques & séculiers, Bailliages & appartenances, sous eux comprises de droit, ou qui l'ont jadis été, tant par mer que par terre, pour être incorporées au Royaume de Suede en possession & proprieté perpetuelle; ainsi qu'il apert par les lettres de Cession, faites en particulier touchant ces Provinces & celles de l'article precedent, signées & séellées par le Roy & par les Sénateurs du Royaume de Dannemarc.

VII.

Item cession est encore faite au Roy, à ses Successeurs & au Royaume de Suede, par le Roy, ses Successeurs & le Royaume de Dannemarc, de toute Jurisdiction, tant Ecclesiastique, que séculiere, entant qu'il l'a eüe sur quelques biens situez dans la Principauté de Rugen.

VIII.

En outre tous les Nobles qui ont des biens dans les Provinces, Terres & Bailliages cédez, & qui y habitent, seront sujets à Sa Maj. à ses successeurs & au Royaume de Suede, luy rendront foy & hommage, s'obligeront à la même obeissance, fidelité & services, dont ils ont cy devant été redevables aux Rois de Dannemarc. En la même maniere, tous les autres Habitans des dites Provinces, tant Ecclesiastiques que Séculiers, Citoyens & Païsans, dés ce jour & à perpetuité seront assujettis au Roy, à ses successeurs & au Royaume de Suede, & tous les Prevôts & Prêtres suivront l'Evêque, Sur Intendant & Consistoire à qui, ou auxquels sa dite Majesté de Suede en aura donné la Commission.

IX.

Reciproquement il a été promis par le Roy & le Royaume de Suede, que tous les Etats soit Nobles, soit Roturiers, Ecclesiastiques ou séculiers, bourgeois ou Païsans des-dites Provinces cedées, doivent retenir les biens & Proprietez à eux appartenants devant la guerre, par titre d' heritage, achapt, échange ou engagement, ou qu'ils ont reçu du Royaume de droit, ou des Particuliers reciproquement: Et cela de telle sorte qu'à l'avenir ils ayent pleine faculté, de posseder les dits biens ou Proprietez, de s'en servir d' en joüir, de les retenir, aliener, vendre, échanger, comme ils l' ont eüe cy devant. Semblablement ils conserveront leurs Droits accoutumez, loix, anciens privileges & immunitez, sans aucun trouble ni empêchement, en tant toutefois qu' elles ne sont point contraires aux loix fondamentales des Royaumes de Suede, auxquelles les dites Provinces cédées seront à l' avenir & à perpetuité reünies. Et afin qu'il paroisse que Sa Majesté de Suede, de sa grace & indulgence speciale, est plus porté à rendre leur condition meilleure, qu' à l'empirer, il a eté encore promis que tous ceux qui se seront totalement soumis à Sa dite Majesté & au Royaume de Suede, tant Ecclesiastiques que Roturiers, pourront etre ad mis & receus aux honneurs & aux benefices, comme s'ils étoient originaires mêmes de Suede.

X.

On est aussi convenu de part & d'autre que quand les Terres & Forteresses seront cédées aux Commissaires de Suede, il leur sera remis en même tems, tous les Documents & Instructions qu'on aura en main, touchant les conditions, revenus, Fruits, & Frontieres des Provinces & des biens de leur ressort: & les Ecrits ou Actes concernant l' administration de la justice, livres de recepte & autre pieces instructives (*dans l' Instrument de Coppenhague, il est ajoûte*, entant qu'on les trouve encore & qu'ils n'ont pas été déja livrez) Ce qui ét ant fait, deux ou trois Plenipotentiaires seront nommez de part & d' autre, pour revoir, séparer, regler, & disposer les limites & Frontieres, (*celuy de Coppenhague ajoûte*, où elles ne l'auront pas été) entre les Provinces & bailliages cédez, & leurs voisins & adjacents, pour aller ainsi au devant de toute contestation & procés & faire que chacun joüisse paisiblement & tranquillement de ce qui luy appartient de droit.

XI.

Semblablement seront restituées à Sa Majesté le Roy de Suede, toutes les Places & Provinces, qui durant la presente guerre ont été prises sur le Royaume de Suede, où qu'elles se trouvent situées: ainsi que les trois navires Suedois qui vers le comencement de la guerre furent arrêtez au Détroit & leurs marchandises, ou la juste valeur d'icelles, selon la teneur des certificats. On est encore tombé d' accord de part & d' autre, que toutes les prises qui auront été faites par des commissions accordées, mais qui n' auront pas été conduites dans les ports avant la pacification de Tostrup, doivent être restituées à leurs veritables possesseurs & proprietaires. Et quant aux autres biens & meubles, pris depuis ce tems là par terre ou par mer, sur les sujets de l' un ou de l'autre Parti & qui n' auront pas été donnez à d' autres par leurs Majestez de Suede, ou de Dan-

Dannemarc, ils seront aussi rendus & restituez.

XII.

De leur coté, Sa Majesté, ses successeurs & les Royaumes de Suede, cédent à Sa Majesté & au Royaume de Dannemarc, tous les Droits & prétentions que Sa dite Majesté de Suede peut avoir par droit de guerre, sur toutes les Places & Forteresses, Isles, Provinces, Villes & Territoires dont il s'est emparé durant cette guerre par la force de ses armes, nommément, sur les Provinces de Zelande, Laland, Falster & Langeland, avec le Fort de Naskou; Item sur Fuhnen, Jutland, les Duchez de Slesvic, de Holstein, Stormar, Dithmarsen, avec la Forteresse de Friderics Odde, le Fort de Hall, & le Chateau & Comté de Pinneberg; comme aussi sur les Isles d'Athen & d'Arrhoë, avec les Chateaux des Ducs de Sunderbourg & de Norbourg: & sur toutes les Villes, Forts, Forteresses, Bailliages, Châteaux de Noblesse, & Territoires de quelque nom qu'ils soient, qui auront été pris, tant dans les deux Royaumes de Dannemarc & de Norvege, que dans les susdits Duchez, & Provinces & Isles qui en dépendent, & qui n'auront pas été expressément exceptez dans la presente Transaction: voulant que tous ces Lieux, apres que selon la teneur de ce Traité, ils auront été livrez & restituez, avec leurs appartenances & droits, demeurent à Sa Majesté, à ses successeurs & au Royaume de Dannemarc sans empêchement quelconque.

XIII.

En la même maniere, Sa Majesté cede, pour luy, pour ses successeurs, & pour les Royaumes de Suede, tous les droits & prétensions, qu'en qualité de Duc de Breme, (*dans celuy de Coppenhague, est ajouté*, ou sous quelque autre titre qu'il ait jamais eu, ou qu'il pourroit avoir) il a, ou peut avoir, sur le Comté de Delmenhorst, & sur le Duché de Dithmarsen, & les transporte à Sa Majesté de Dannemarc, à ses successeurs, aux Ducs de la Maison de Holstein, de la ligne Royale de Gottorp; de sorte que le dit Roy de Suede ni ses successeurs, ne veuillent ni ne doivent jamais plus [*dans celuy de Coppenhague, est ajouté*: Soit de droit, soit de fait] pretendre sur les dits païs, Que si même, en qualité de Duc de Breme, Sa dite Majesté de Suede avoit quelque prétention sur quelques biens de la Noblesse en Holstein, il en fait aussi cession par le present Traité, & promet remettre au Roy de Dannemarc, & à la Maison de Holstein, de la ligne Royale de Gottorp, les documens y appartenans dont il se trouvera saisi.

XIV.

Et comme les Places de part & d'autre, tant celles qui ont été prises pendant cette guerre, que celles qui sont cédées par la presente Pacification, seront livrées sans canon & sans vivres, ni Munitions de guerre; On est convenu reciproquement que les Païsans des lieux où ces Places sont situées, seront tenus de mener les dits canons &c, au rivage où ils pourront être le plus commodément embarquez.

XV.

On est aussi demeuré d'accord que dans les Places cédées par l'une ou l'autre des Parties, sera designé un certain espace, où celuy par qui la Place sera cédée, pourra laisser en sûreté son canon & ses Munitions, jusqu'à ce qu'il ait le tems de les faire emporter ailleurs.

XVI.

Et afin que dans l'évacuation des Troupes, & la reddition reciproque des Provinces, Villes & Forteresses, l'ordre soit mieux observé de part & d'autre, les deux Parties en ont convenu de cette maniere; qu'aussi tôt que les deux mille chevaux, que le Roy de Dannemarc a promis par ces Presentes au Roy de Suede, auront été livrez, l'Armée Suedoise sortira de Zelande. Qu'en suite, Helsingbourg sera livré le 27. Fevrier, Landscrone, le 28. & Malmöe, le 1. Mars. Que le 4. de ce dernier mois, Christianstad sera remis aux Commissaires de Suede, & Naskou le même jour aux Commissaires de Dannemarc auquel tems les Troupes Suedoises seront retirées de Laland, Falster & Langeland. Que le 16. du dit Mois de Mars, Christianopel, & le reste de la Province de Bleking, avec l'Isle de Bornholm, si faire le peut, & que le tems le permette, seront remis, ainsi que Bahus le 18. Que le 1. du Mois de May, on livrera Trondheim; & que le Jemptland, Bremervord, & tous les autres lieux, occupez par le Roy de Dannemarc pendant cette guerre seront aussi restituez. Que d'autre part, le même jour, toute l'Armée de Suede commencera à sortir de Fuhnen, du Jutland, des Duchez de Slesvic, Holstein, Stormar & Dithmarsen, & des Isles, Forteresses, Forts, Chateaux & Domiciles de Noblesse, quels qu'ils puissent être. Que le Chateau de Friderichs Odde, celuy de Pinneberg, le Fort de Hall, avec tous ces autres lieux, où qu'ils se trouvent situez, qui ont eté pris par les Suedois durant cette guerre, seront remis le même jour, 1. de May, aux Commissaires de Dannemarc. Qu'en même tems l'Isle d'Alsen, avec Sunderbourg & Norbourg, seront rendus à leurs legitimes Seigneurs. Que si en outre, quelques autres Lieux ont été pris de part ou d'autre, dans les susdits Royaumes, Provinces, Duchez & Isles, ils seront pareillement restituez à ceux à qui ils appartenoient auparavant, comme s'il en étoit fait icy mention expresse.

XVII.

Et pour eviter que dans l'échange des Places & l'évacuation des Troupes, hors des Villes & Provinces, au terme susdit, il ne soit fait aucune violence, ou injure aux Habitans,

bitans, il y aura des Commissaires présents de part & d'autre, qui prendront soigneusement garde, qu'on n'exige aucune chose des sujets contre leur devoir, & qu'on ne leur prenne rien par force. D'ailleurs come il faudra pourvoir à l'entretien de l'Armée de Suede, pendant qu'Elle sera en ce païs cy, aussi de son coté, il sera observé à cet égard, un bon ordre, & discipline, de sorte que depuis le jour de conclusion de la Paix, rien ne pourra plus de nouveau étre exigé des sujets, soit pour rachêter leurs Maisons du feu, soit pour quelque autre cause & pretexte que ce puisse étre, excepté ce qui sera necessaire pour la subsistence de l'Armée pendant qu'elle séjournera dans ce Royaume, selon le reglement qui en sera fait par les Commissaires de part & d'autre.

XVIII.

Ce qui a été dit cy dessus, touchant les restitutions & Cessions des Terres au terme préfix, doit étre entendu selon les Loix du Païs, & de maniere que ceux qui ont déja & possedent des bailliages, en retirent le revenu jusqu' à la St. Philipe prochaine, & qu'il leur soit permis de lever leurs dettes depuis le dit jour de la St. Philippe 1657. jusqu'en 1658. avec cet égard néantmoins, que s'il y-en a qui ne puissent pas être d'abord paiées, on accordera le tems qu'il faudra, pour que le payement se puisse faire successivement, & en divers termes, comme on parle.

XIX.

Tous les Prisonniers de part & d'autre de quelque état & condition qu'ils soient, seront d'abord relachez & renvoyez sans rançon quelconque, payant au reste pour leur nourriture, ce qui sera raisonnable.

XX.

Il sera aussi libre à tous habitans & Sujets des Provinces & Païs-cédez, de se retirer en d'autres lieux & Villes, pour y habiter, moyennant que par là ils ne contreviennent poient aux Statuts & privileges des Provinces & Villes qu'ils quitteront. Et quant aux biens, qui durant la presente guerre, auront été portez dans les villes; pour y être en sureté, ils pourront être repetez par leurs legitimes Possesseurs, sans contradiction ni empêchement quelconque.

XXI.

Les Traitez précedens, sçavoir de Stetin, de Sioered & de Bromsbroo cy devant passez entre ces deux Royaumes, auront leur entiere force & vigueur dans tous leurs articles, demeurent ratifiez, ainsi qu'ils étoient avant que la presente guerre commençat, & comme s'ils étoient de mot à mot inserez au present Traité, si non entant qu'il y sera fait quelque changement exprés.

XXII.

Sa Majesté le Roy de Dannemarc sera tenu de donner une satisfaction raisonnable à Seren. Prince Friderich, Duc de Sleswic, Holstein & Gottorp, selon qu'il en sera traité par les Commissaires de part & d'autre, tant de Sa dite Majesté de Dannemarc, que de sa dite Altesse de Holstein: de telle sorte néantmoins que le Traité par eux entrepris, soit conclu entre icy & le 2. Jour de May.

XXIII.

Que si d'ailleurs durant cette guerre, il s'est passé reciproquement quelque chose entres les susdits Roy & Duc, ou leurs sujets, Officiers & Domestiques, qui n'ait pas été pris en bonne part, & qui d'une maniere ou d'autre, puisse causer entre eux quelque aigreur & defiance, il n'en sera plus parlé dés aujourd'huy, mais le tout sera pacifié en vertu de cette transaction & entierement oublié

XXIV.

Il est aussi promis, en vertu de ce Traité, au Comte d'Ulefeld, que tous les biens qu'il a, tant en Dannemarc, qu'en Norvege, Meubles & Immeubles, luy seront restituez, entre icy & le 2. Jour d'Avril de l'année courante; Qu'il sera suffisament dedommage, d'icy à la S. Jean prochaine, de tout le dommage qu'il a souffert; Qu'il sera libre tant à luy, qu'à la Comtesse son Epouse, à sa Belle-Mere, enfans, amis & domestiques, de demeurer & habiter, librement & surement en tout lieu de Dannemarc qu'il leur plaira. Et quant aux Bailliages de Hirsholm, Munckelin & le Monastere de S. Jean. que le dit Comte & son Fils ont eus cy-devant en Norvege, ils en jouiront & les retiendront selon la teneur des Investitures, & le titre dû aussi à son Epouse luy sera pleinement restitué.

XXV.

Tous les Rois, Republiques, Puissances & Princes, qui desireront être compris dans cette Paix, seront tenus d'en requerir les deux Rois.

XXVI.

Il a été aussi accordé que le Droit Fecial, ensemble le Manifeste de Dannemarc, sera entierement abrogé, & que jamais à l'avenir, il ne pourra être ni reimprimé ni divulgué.

XXVII.

Et afin que toutes ces choses, tant de parole que de fait, ainsi qu'elles sont prescrites, puissent être de part & d'autre, fermement, & fidellement & sincerement observées & accomplies, à present & à l'avenir, il a été mutuellement promis, que le present & amiable Traité sera signé & séelle par les Rois des deux Royaumes, Charles Gustave Roy de Suede & Frideric III. Roy de Dannemarc, & que pour plus grande sureté, il sera aussi signé par les Senateurs de l'un & de l'autre Royaume.

XXVIII.

Il a été aussi conclu & promis, que de part & d'autre, un senateur & un Secretaire du Royaume se rendront vers le 2. Avril à Helsin-

Hessingor, y apporteront & échangeront la Ratification du present Traité, signée & séellée des deux Parties, selon la forme susdite: & au même tems ceux de Dannemarc, étant aussi chargez de la Cession des Provinces de Halland, Schonen, Bleking, Bornholm, & des Bailliages de Bahus & de Trondheim, la livreront aux Commissaires Suedois en assurance & observation de la Conclusion de la paix.

Pour plus grande foy & assurance que toutes les choses cy-dessus mentionnées, ont été dans tous leurs articles, faites, accordées, résolües & conclües, & que de la part de Sa Majesté le Roy de Suede, Nôtre tres Clement Seigneur, elles seront fidellement & fermement observées, & que de plus la ratification en sera apportée & livrée au jour & lieu marquez, Nous les avons signées de nôtre Main, & séellees de nos cachets, demandants à l'Ambassadeur Ordinaire de Sa Majesté le Roy de France, & à l'Envoyé Extraordinaire de Son Altesse, le Protecteur d'Angleterre, comme Médiateurs de la presente Pacification, que pour plus grande confirmation & plus certain témoignage, ils veuillent la signer & séeller. Fait à Roschild le 26. Fevrier 1658.

Le Chevalier de Terlon (L.S.)	Philippe Meadowe (L.S)	Corfitz Graef af Uhlfeld (L.S.)	Steno Bielke (L.S.)

ARTICLES SECRETS.

Les démeslé & differents survenus par le passé, ayant été, par la Grace de Dieu moyennant une amiable Transaction, entierement pacifiez & terminez, hormis quelques points ou chefs de peu d'importance, qui pour certaines Caus. n'ont pas été inserez dans l'Instrument de Paix, Nous Commissaires sous-signez, avons jugé à propos, que ces Points fussent compris dans un Reces à part, & qu'il en fût convenu entre Nous, de la maniere & teneur qui suit.

I.

Il a été promis & conclu, qu'on procureroit la deüe pleine satisfaction au Général Major Ebbon d'Ulfeld selon les loix, droits & équité, dans les actions & prétentions qu'il a & sollicite en Dannemarc.

II.

Et pour ôter entierement tout ce qui peut causer du mal-entendu, & aigrir ou aliener les esprits, come aussi pour plus grande confirmation & augmentation de la Paix, on est demeuré d'accord de part & d'autre, que les Tapisseries qu'on a fait faire & qu'on garde en Dannemarc, en honte & en derision du Royaume de Suede, seront changées & qu'on y passera l'éponge.

Et quoy que les Points ne se trouvent pas alleguez & exprimez dans l'Instrument de Paix, Nous avons promis néantmoins, qu'ils auront la même force & vigueur, que s'ils étoient inserez mot pour mot au dit Instrument, avec les autres Points confirmez & ratifiez. En foy dequoi, Nous l'avons signé & séelé. A Roschild le 17. Fevr. 1658.

Joachim Gerstorf (L.S.) Christen Skiel (L.S.)

TRAITE de COPPENHAGUE.

Nous Scherin Rosenhan Baron &c. & Stenon Bielke Baron &c. Commissaires Plenipotentiaires de Ser. & tres Puissant Prince & Seigneur le Seigneur Charles XI. par la Grace de Dieu, Roy de Suede, des Goths, des Vandales &c. &c. Sçavoir faisons, qu'apres la paix conclüe & ratifiée à Roschild entre ces deux fameux Royaumes du Nord, il se seroit de nouveau élevé diverses inimitiez & disputes entre Serenissime & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles Gustave défunt Roy de Suede des Goths & des Vandales &c. d'une part, & Seren. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Frideric III. Roy de Donnemarc, Norvege &c. d'autre part, lesquelles auroient reveillé les divisions assoupies depuis peu, & se seroient accrües & augmentées de telle sorte, qu'il s'en seroit ensuivi une guerre declarée, non seulement entre sa dite Majesté le Roy de Suede de tres-glorieuse memoire, & Sa dite Majesté de Dannemarc, Mais qu'elle auroit encore continué sous son Serenissime Fils à present regnant; Pour cette cause Serenissime & tres-Puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Loüis XIV. Roy de France & de Navarre, la Serenissime Republique d'Angleterre, & leurs H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-Bas, de leur affection singuliere, ont trouvé à propos,, de faire en sorte, par tous les moyens possibles que cette guerre fut assoupie, & qu'en sa place se rétablit la paix desiderée, & une ferme & fidelle amitié; A cette fin, depuis quelque tems, sçavoir l'année derniere, ayant envoyé chacun avec plein Pouvoir, ses Ambassadeurs,

baſſadeurs, Commiſſaires, Députez Pleni potentiaires, à leurs Majeſtez les deux Rois de Suede & de Dannemarc; Et premierement de la part de la France, à la Suede, Excellentiſſime Seigneur Hugues de Terlon, Chevalier de S. Jean, Conſeiller du Roy, & ſon Ambaſſadeur Ordinaire; Et enſuite de la part de l'Angleterre vers les Rois de Suede & de Dannemarc, les Commiſſaires & Plenipotentiaires, Excellentiſſimes Seigneurs, le Seigneur Algernon Sidney, Membre du Parlement & du Conſeil d'Etat, & le Seigneur Robert Honniwood, Chevalier, & auſſi Conſeiller d'Etat; En fin de la part de leurs H. P. les Députez Plenipotentiaires, Excellentiſſimes Seigneurs, le Seigneur Godefroy Slingeland Conſeiller & Aſſesſeur &c. Le Seigneur Pierre Vogelſang, Conſeiller & Syndic &c. le Seigneur Pierre de Huybert Conſeiller Privé de Zélande, & le Seigneur Guillaume de Harrn Intendant de Bilth &c. pour mettre devant les yeux aux deux Rois de Suede & de Dannemarc, l'état préſent des choſes, & les malheurs & calamitez que cette guerre entrainera apres elle, ſi l'on n'y remedie de bonne heure; par les voyes les plus propres à la terminer, leur offrant pour cet effet la médiation & entremiſe de leurs Maîtres & ſuperieurs. C'eſt pourquoy le feu Roy de Suede de tres glorieuſe memoire, tant pour ſe rendre aux ſoins & amiables conſeils des ſusdits ſiens Alliez, que par le déſir de voir finir cette guerre, & d'obtenir une paix ferme & durable, comme auſſi d'établir & entretenir une fidelle amitié & bonne correſpondence avec le Roy de Dannemarc ſon voiſin & ſon ami, auroit facilement preté l'oreille aux avis chrétiens & à la médiation des dits Alliez: & le Roy de Dannemarc y auroit auſſi conſenti, tant pour déferer aux ſoins & amiables conſeils des dits Alliez, que par le propre déſir de voir finir cette guerre, comme auſſi de rétablir & d'entretenir une paix durable & aſſurée, & une ferme amitié & bonne correſpondance avec le Roy de Suede de ſon voiſin: Et le Roy de Suede aujourd'huy regnant, Nôtre tres Clement Seigneur, marchant ſur les traces de ſon Bienheureux pere, n'auroit rien tant deſiré que de voir entierement terminez, par la Mediation des dits Alliez, tous les differens qu'il y a entre les deux Royaumes du Nord, & qu'en la place fût établie une paix ferme, ſûre & perpetuelle; Partant il a été reſolu qu'il ſeroit tenu des conferences entre les Commiſſaires & Plenipotentiaires des deux Royaumes, où aſſiſteroient du coté de Dannemarc, Nous Commiſſaires & Plenipotentiaires, Illuſtres Seigneurs, Olaus Pasberg de Janit, Chevalier, Axel Arupp de Belteberg, auſſi Chevalier, & Pierre Rez de Tygeſtrup, Grand Thréſorier, Gouverneurs pour le Roy dans Weſterwick, Dalùm & Mœne: Et là apres avoir mutuellement examiné, & trouvé legitimes nos Procurations & Plein-pouvoirs, & les avoir échangez reciproquement & dans les formes, Nous avons entrepris cette négociation de la Paix, Nous propoſant de parcourir avec ſoin, & dans tous ſes Articles, l'Inſtrument de Paix de Roſchild, en intention d'en faire le fondement de celuy cy, & d'eſſayer d'en accommoder tous les articles au tems preſent. En quoy auſſi les ſusnommez Médiateurs ont employé une extreme diligence, induſtrie, prudence & travail infatigable, tant qu'en fin ils ont amené la choſe à ce point, qu'apres avoir feuilleté, & diligement revu ledit Inſtrument de Paix de Roſchild, Nous avons invariablement retenu, aprouvé & confirmé, tout ce que nous y avons trouvé s'accorder au tems preſent, & ce qui nous a parû avoir beſoin de changement, explication, limitation, addition & reſtriction, nous l'avons accommodé de telle ſorte au tems & à l'état preſent des affaires, qu'avec l'aſſiſtance divine, au Nom de leurs Majeſtez, Succeſſeurs & Royaumes de Suede & de Dannemarc, Nous ſommes demeurez d'accord en la maniere ſuivante.

I. II.

Comme le I. & II. de Roſchild.

III.

Comme le IV. de Roſchild.

IV.

Comme par le Traité de Roſchild conclu le 26. Fevr. 1658. le Roy & le Royaume de Dannemarc, ont cédé au Roy & au Royaume de Suede le Chateau & Bailliage de Bahus, & les Provinces de Schonen, Bleking & Halland, avec toutes leurs appartenances, Villes, Forts, Isles, Bancs, & en ſuite auſſi, l'Isle d'Huen avec toutes ſes ſuperioritez, préeminences, Regales, juriſdictions tant Eccleſiaſtiques, que Séculieres, biens & appartenances, cens, revenus, peages & tous autres droits quels qu'ils puiſſent étre par terre & par mer, de méme que les dites choſes ont été cy devant poſſedées par les Rois de Dannemarc & de Norvege, pour étre incorporées à l'avenir au Royaume de Suede en perpetuelle & à toujours paiſible poſſeſſion, comme il eſt plus amplement par les lettres de Ceſſion données à Coppenhague le 24. 1658. ſignées & ſéelées par le Roy & les ſenateurs du Royaume de Dannemarc; Ainſi par ces Preſentes eſt pleinement & en toute maniere confirmée, la ceſſion de ces Provinces, Païs & Bailliages, afin que dés à preſent & à l'avenir elles demeurent au Roy, ſes ſucceſſeurs & au Royaume de Suede en poſſeſſion paiſible & perpetuelle, avec toutes leurs appartenances, Villes &c. comme il a eté dit cy deſſus.

V.

Et parce qu'il a ſemblé bon, que ce qui regarde la Convention de l'Isle de Bornholm, fût inſeré dans un Recés à part, on eſt convenu que leſdit acte ou Recés ſoit de même force & vigueur, que s'il étoit contenu icy mot

 pour

pour mot, & qu'il soit ratifié par leurs Majestez de part & d'autre, & aussi inviolablement observé que les autres Conventions.

VI.

Et comme les Fanaux qu'on tient allumez durant la nuit, entre Schagen & Falsterbo à la grande commodité de ceux qui naviguent, doivent être entretenus, les uns sur les Terres & aux dépens du Roy de Suede, les autres sur les Terres & aux dépens du Roy de Dannemarc, & que pour cela, le dit Roy de Dannemarc retire un certain tribut de tous les Vaisseaux qui passent, on est demeuré d'accord qu'en remboursement & compensation des dits frais & dépens, que Sa Majesté de Dannemarc sera obligée de paier trois mille Richsdales par an, la moitié de laquelle somme sera contée tous les six mois au Ministre de la Suede à Helsingor ou à Elsingbourg, de sorte néan moins que sous ce pretexte ni aucun autre le Roy & le Royaume de Suede ne pretendent point exiger ou imposer quelque droit, peage ou tribut sur le Detroit du Sund.

VII.

On est aussi convenu, que toutes les fois qu'un ou plusieurs navires de guerre Suedois, Grand ou petits, passeront le détroit, ils salueront de leur canon & à leur maniere le Chateau de Cronenbourg, qui leur rendra pareillement le Salut : Et que les vaisseaux de guerre Danois, passant devant le Chateau d'Helsingbourg, luy rendront & en recevront le même honneur. Mais s'il arrive que les vaisseaux Danois & Suedois se rencontrent en mer ou aux Ports, en quelque nombre qu'ils soient de part ou d'autre, aucun ne sera obligé d'amener le pavillon du grand Mât, mais ils se rendront mutuellement le Salut accoutumé & jusqu'icy pratiqué

VIII.

Toutes les fois que l'un ou l'autre des deux Rois voudra faire passer de l'Ocean dans la Mer Baltique, ou de la Mer Baltique dans l'Ocean, des Troupes ou des Vaisseaux armez, en assez grand nombre pour faire naître de justes soupçons, on est demeuré d'accord que s'l y a plus de douze cens hommes & de cinq vaisseaux la notification en sera faite de part & d'autre, pour le moins trois semaines par avance, sçavoir à Helsingor ou à Nieubourg par le Roy de Suede, & à Helsingbourg seulement par le Roy de Dannemarc, sans autre notification.

IX.

Comme le VII. de Roschild.

X.

Pareillement à été accordé que ce qui reste de la somme deüe pour les trois navires chargez de sel, qui furent détenus au détroit vers le commencement de la premiere guerre. sera achevé de paier, selon la liquidation qui en a été faite à Coppenhague, & que pour cet effet Sa Majesté de Dannemarc sera fournir le dit paiement à Hambourg par marchans solvables ; à celuy que Sa Majesté de Suede aura chargé de le recevoir.

XI.

Comme le VIII. de Roschild.

XII.

D'autre côté a eté promis par Sa Majesté & le Royaume de Suede, que tous les Etats soit Nobles soit roturiers, Ecclesiastiques, ou seculiers, Bourgeois ou Païsans, des Provinces & Bailliages, cédez par les Presens Traitez, doivent retenir les biens & Proprietez, à eux competantes avant la guerre, par titre d'heritage, achapt échange ou engagement, ou qu'ils ont receües de droit, du Royaume ou des particuliérs reciproquement : Et cela de telle sorte qu'à l'avenir ils ayent pleine faculté de posseder les dits biens ou Proprietez, de s'en servir, d'en joüir, de les retenir, aliener, vendre, échanger, comme l'ont eüe cy devant. Semblablement ils conserveront leurs droits accoutumez, loix, anciens privileges & Immunitez sur leurs biens & Terres Seigneuriales, comme sont à Birzales droits de Vie & de main, & de Patronat selon les loix, Constitutions & droits de la Province, sans empêchement ni trouble, entant toutes fois qu'elles ne sont point contraires aux loix fondamentales des Royaumes de Suede, auxquels lesdits Provinces & Bailliages cédez, seront à l'avenir & à perpetuité reunis. Tout ce qui dans les Provinces cédées a eté decidé, vuidé & terminé, par loy, jugement, droit & autres voyes legitimes, demeurera ferme & immuable en toutes manieres. Et afin qu'il apparoisse que Sa Majesté de Suede de sa grace & indulgence spéciale aime mieux rendre leur condition meilleure que l'empirer, il a été encore promis que tous les Nobles, qui se seront soûmis à la jurisdiction du Roy & des Royaumes de Suede, joüiront quant à leur personne de tous, les privileges & prérogatives, dont les sujets & Nobles du Roy & du Royaume de Suede jouissent, sçavoir qu'ils seront recus dans la Maison de Noblesse de Suede, avec le même droit d'avoir seance & voix, selon la premiere Institution de la dite Maison & cela de telle sorte que tous ceux d'entre eux qui pourront prouver, qu'eux ou leurs ancêtres ont eté Sénateurs de Dannemarc, auront l'honneur d'étre admis à la seconde Classe de l'Ordre des Nobles Mais les autres seront reçus suivant les reglemens de la maison des nobles & ainsi ils seront en tout semblables & mis au Rang des Nobles de Suede, pour joüir avec eux de l'acces & admission aux benefices & honneurs aussi tôt qu'ils auront produit leurs titres. Sa Majesté de Suede a aussi promis, qu'il n'auroit pas moins de soin de procurer aux autres Ordres des dites Provinces, toute sorte d'avantages,

tages, pour la conservation de leurs anciens privileges & libertez, sans aucun trouble ni empêchement, de sorte que s'ils persévèrent aussi dans la fidelité & l' observance, qui luy est deüe, ils peuvent esperer que leur condition sera rendüe meilleure, & qu'ils seront reçus aux benefices & charges, comme les naturels Suedois eux mêmes,

XIII.

De plus, que les Habitans de Schonen, de Dannemarc, ou de Norvége, qui ont des biens dans les Provinces de Schonen, Halland, Blecking & dans le Bailliage de Bahus, & dans les autres Provinces ou Villes cédées, Nobles ou Roturiers, Ecclesiastiques ou séculiers, Bourgeois ou Païsans sans exception de qui que ce soit, rentrent librement en joüissance de leurs Biens & Terres, & les retiement, avec tous les Meubles & Immeubles, qui y sont & leur appartienent, se rendant en leurs Possessions & les recouvrant à la S-Jean prochaine, avec tous les privileges & droits qu'ils ont eus cy devant sur les biens, Terres & Proprietez, en la maniere qu' il en a eté transigé & conclu par le Traité de Roschild, & qu' ils ont été ensuite augmentez & ameliorez par le Roy de Suede sans que vengeance puisse être prise, ou Dommage fait, pour ce que quelques uns, de quelque état ou condition qu' ils soient, auront pu faire & commettre, à condition toutefois, que de part & d' autre seront ordonnez des Commissaires prudens & moderez, qui regleront amiablement, & feront une juste liquida, tion pour la satisfaction mutuelle des deux Parties, afin que dés les commencement de cette Paix on aille au devant de toute sorte de dissention.

XIV.

Comme le X. de Roschild.

XV.

De son coté Sa Majesté, ses successeurs, & le Royaume de Suede, cédent à sa Majesté, à ses successeurs & au Royaume de Dannemarc, tous les droits & prétentions que la dite Majesté de Suede peut avoir sur toutes les Places & Forteresses, Isles, Provinces, Villes & Territoires, qu'il a conquises durant cette guerre par la force de ses armes, nommément, sur la Zélande, Laland, Falster, & Moene, avec tous les Chateaux y situez de Nicoping, Naskou, & ceux de Cooster, Corsær, Coege & Cronenbourg & autres Villes, Forts, Chateaux, Bailliages, Maisons & Terres des Gentilshommes, de quelque nom qu'on les nomme qu'on aura prises en Dannemarc & en Norvege, & qui ne se trouveront pas expressement exceptées dans cette présente Transaction, ni cédées à sa dite Majesté de Suede, en vertu de ce Traité ou des Précedens. Et apres que tous ces lieux, selon la teneur du present Traité auront été rendus & restituez, avec tous leurs droits, appartenances, ils demeureront à Sa Majesté, à ses successeurs & au Royaume de Dannemarc sans empêchement quelconque.

XVI.

Et afin qu'il se puisse mieux établir une mutuelle amitié & confiance entre ces deux Royaumes, Sa Majesté & le Royaume de Suede ne veulent aucun remboursement des frais que sa dite Majesté a faits pour la fortification des Places en Dannemarc & construction d'autres Ouvrages promeltant au surplus que les dites Places & Ouvrages ne seront en aucune façon demolis, mais qu'il donnera ordre qu' au tems de l' Evacuation, ils soient remis au Roy & au Royaume de Dannemarc, tout entiers & dans l'état qu' ils sont maintenant.

XVII.

Semblablement à l' instance des Seigneurs Médiateurs, & pour l' amour de la Paix, est cédée à Sa Majesté & au Royaume & Couronne de Dannemarc la Maison & Bailliage, du Gouvernement de Trondheim, avec toutes les Villes, Bourgs, Châteaux, & Forts qui en dépendent, comme aussi les biens Ecclesiastiques & séculiers, bailliages & apartenances accordées au Roy de Suede par le Traité de Roschild, pour échoir de nouveau & à perpetuité au Royaume de Norvége, sans que Sa Majesté, ses successeurs & le Royaume de Suede s' y reservent droit ni prétention quelconque; à quelle fin les lettres de cession qui en avoient été faites, suivant l' Art. VI. du Traité de Roschild, seront remises au Roy de Dannemarc, & annullées.

XVIII.

Comme le XIII. de Roschild.

XIX.

Et pour rendre le fondement de cette nouvelle amitié d' autant plus ferme, le Roy & le Royaume de Suede veulent quiter & relacher comme par ces Presentes ils quittent & relachent le Droit que sa dite Majesté & ses sujets pretendoient avoier à l'occasion de l' affaire de Guinée, sur quatre tonnes d' or, de sorte que desormais il ne sera rien demandé ni exigé pour la dite somme, mais Sa Majesté & le Royaume de Dannemarc seront entierement à couvert du paiement, sans qu' il reste contre eux la moindre prétention du monde.

XX.

Or comme les Places de part & d' autre, tant celles qui ont été prises pendant cette guerre, que celles qui seront cédées par ce Traité, seront rendües sans canon, ni vivres & munitions de guerre, excepté le Chateau de Cronenbourg, où, selon l'accord qui en a eté fait, seront retenus les canons qui n'y auront pas été conduits par les Suedois & les autres qui n'auront, ni les armes, ni autres devises de la Suede; Ainsi on est convenu reciproquement que les Païsans des Bailliages où ces Places seront situées, soient obligez à voiturer le canon les vivres & les Munitions de guerre à l' endroit de

la Co-

la Côte où ils pourront être le plus commodement embarquez.

XXI.

Il a été aussi conclu & promis, que dans les Places cédées par l' une ou l' autre des Parties, sera designé un certain espace, où celuy par qui la Place sera cédée, pourra laisser en sureté son Canon & les munitions, jusqu', à ce qu'il y ait le tems & la commodité de les faire emporter allieurs.

XXII.

Tous les Prisonniers, de quelque état & condition qu'ils soient, seront relachez sur l' heure & sans aucune rançon : payant au reste pour leur nourriture ce qui sera raisonnable. De même tous les autres sujets de Dannemarc, que le Roy de Suede aura fait passer des Provinces & Païs Danois, en d' autres Terres, seront libres & ne pourront être nullement empechez de retourner en leur Patrie & d' être remis en leur premiere liberté. Les prisonniers de part & d' autre qui auront pris parti reciproquement dans les Troupes de Suede ou de Dannemarc, pourront en sortir, s'ils veulent, & se remettre sous leurs enseignes, pourvû qu'ils le fassent dans un mois, apres la ratification de la paix,

XXIII.

Il a éte de plus arréte, que les lieux pris par l'un ou l' autre Roy, depuis la Paix de Roschild, soient restituez en vertu de ces Presentes, & reviennent de nouveau à celle des deux Parties, à qui ils ont été ou dû être par ladite paix de Roschild. Et seront toutes ces choses faites & consommées & toutes les Troupes de Suede, Cavalerie & Infanterie, retirées de tous les Royaumes, Duchez, Provinces & Terres de Dannemarc, dans quinze jours pour le moins, apres l'échange de la ratification, le quel se doit faire un mois apres la conclusion de la paix. Et cela de maniere que d' abord & le même jour que la paix aura été signée & publiée, le Siege de Coppenhague soit levé, le Camp évacué dans les quatre jours suivans, & Nycoping, Falster & Mœne cédées dans les quatre autres. D' autre part & en même tems, soit levé le Siége de Tonningue, & tout l'Eydersted, & Husum évacuez. Huit jours apres Naskou soit remis aux Danois, & qu'en meme tems, dés que les vaisseaux seront prets, on commence d'en retirer les Troupes. Qu' apres autres huit jours, Koege soit cédée & les Soldats retirez. Qu' incontinent aprés l'échange des Ratifications, le quel se fera dans un mois ensuite de la Signature du Traité, & que les vaisseaux seront prets pour le transport des Soldats, Corsoer soit remise dans les quatre jours suivants, & l'embarquement des Troupes commencé: Et qu'en même tems toutes celles de Dannemarc sortent des Terres du Duc de Holstein. Qu' immediatement ensuite ce qui restera de Troupes de Cavalerie & d' Infanterie, s' embarquent aux Ports les plus proches, & soient pareillement retirées de Cronenbourg, de sorte que quinze jours apres l' échange des Ratifications, ou six semaines apres la conclusion de la Paix, le Chateau soit totalement livré.

XXIV.

Et afin que dans l' échange des Places & Evacuation des Villes & Provinces aux dits termes, il ne soit fait violence ni injure aux Habitans, mais que tout se fasse par ordre, il y aura des Commissaires presens de part & d' autre qui auront l' œil à ce qu'en aucun lieu, Villes & Passages, il ne soit rien pris, ni pillé aux sujets, & qu'ils ne soient forcez à rien d' illicite, sur peine aux Contravenans d' etre punis selon le cas. D'ailleurs come il faudra pourvoir à l' entretien de l' armée de Suede pendant qu'Elle sera en ce Païs cy aussi de son côté, il sera observé à cet égard un bon ordre & discipline, de sorte que depuis le jour de la conclusion de la Paix, rien ne pourra plus de nooveau êtrê exigé des sujets, soit pour rachêter leurs Maisons du feu, soit pour quelque autre cause & pretexte que ce puisse être, excepté ce qui sera necessaire pour la subsistence de l' Armée, pendant qu'Elle séjournera dans ce Royaume, selon le reglement qui en sera fait par les Commissaires de part & d' autre. Et pour que la dite Evacuation en soit plutot & mieux faite, le Roy de Dannemarc donnera ordre dans chaque Province, qu'on tienne prêts aux Passages & Trajets, tous les vaisseaux, Pontons, barques, avec l' équipage, matelots & hommes necessaires, & le Roy de Suede fera le semblable sur ses côtes, afin que la dite Evacuation ne puisse être retardée que par le vent. Au reste toutes les barques, matelots &c. que le Dannemarc aura fourni pour cet effet, seront incontinent apres le Ttajet renvoyées sans détention ni facherie quelconque.

XXV.

Comme le XX. de Roschild.

XXVI.

Tous les Traitez precedens, sçavoir de Stetin, de Scoered, de Bromsbroo, & de Roschild, [excepté le III. Art. qui a été entierement exclus] cy devant passez entre ces deux fameux Royaumes, obtiendront leur entiere force & vigueur dans tous leur articles, demeurant ratifiez, ainsi qu' ils étoient avant que la presente guerre commençat, & comme s'ils étoient de mot à mot inserez au present Traité, si non en tant qu'il y sera fait quelque changement expres.

XXVII.

Comme par l' Article XXII. du Traité de Roschild, il est porté, que le Roy de Dannemarc sera tenu de donner une satisfaction juste & raisonnable, au Duc de Slefwic, Holstein & Gottorp, & qu'en suite les Commissaires des dits Roy & Duc en ont traité à Coppenhague, le 22. May. 1658. Il est arrété par ces Presentes, que tous leurs pactes & tran-

& transactions seront exactement observées, & de toutes parts fidellement & ponctuellement accomplies,

XXVIII. Que si d' ailleurs durant cette guerre ou la précedente, il s'est passé reciproquemét quelque chose entre lesdits Roy & Duc, ou leurs sujets, Officiers & Domestiques, qui n'ait pas été pris en bonne part, & qui d' une maniere ou d'autre puisse causer entre eux quelque aigreur & défiance, le tout dés aujour d' huy, tant à cause de la parenté qui est entre eux, & en particulier avec la Reine de Suede, que pour conserver une ferme & perpetuelle amitié entre les deux Maisons, Royale & Ducale de Holstein Gottorp, ne sera plus ramenteu à leur mutuel préjudice, mais en vertu de la presente Transaction, sera pacifié, & entierement oublié. Veut aussi le Roy de Dannemarc, quand l'Evacuation se fera dans son Royaume, non seulement retirer ses Troupes des Païs, Places & Villes du Duc, mais s'emploier de tout son pouvoir envers ses Confederez, afin qu'ils fassent le semblable.

XXIX. Tous les Rois, Republiques, Puissances & Princes, qui voudront étre compris dans cette paix, devront en requerir les deux Rois. Mais expressément y sont compris par ces Presentes, l'Empereur Romain, le Roy de Pologne & l'Electeur de Brandebourg, avec leurs Royaumes, Electorats, Duchez & Provinces. De telle sorte que Sa Maesté le Roy de Suede, n'ait rien à prérendre, sous quelque prétexte que ce soit, contre lesdits Empereur, Roy de Pologne & Electeur de Brandebourg, à cause du secours par eux fourni durant cette guerre, contre la Suede & ses Alliez,

XXX. Est compris aussi dans cette Paix Antoine Gunther, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, Seigneur de Jevern & de Knyphausen, & ses successeurs Feodux & Allodiaux, avec les Comtez, Seigneuries, Terres, biens & Droits luy appartenants; Comme aussi Jean Prince d' Anhalt de la Ligne Zerbst, à cause du Domaine de Jevern, & Antoine Comte d' Oldenbourg, Noble Seigneur de Varel & Knyphausen, avec ses Seigneuries, biens & Droits.

XXXI. De plus y seront comprises sans exception toutes les Villes Anseatiques, pour trafiquer librement & sans trouble dans les deux Royaumes par mer & par terre. Et s'il s'est passé quelque chose durant la guerre, dont l' une ou l' autre des Parties ait eté choqueé, il demeurera enseveli dans un éternel oubli.

XXXII. Et comme environ le tems du Traité de Roschild, il fût conclu quelques Articles secrets, qui ne sont pas rapportez icy, ils auront la même force & vigueur que s'ils y étoient inserez de mot à mot. En outre tous les Ecrits, faits durant la guerre de part & d' autre, au préjudice & deshonneur des deux Nations, seront supprimez, cassez & défendus, & ne pourront plus être desormais, ni reimprimez ni débitez dans ces deux Royaumes.

XXXIII. *Comme le XXVII. de Roschild, hormis qu'au lieu de Charles Gustave, on a mis Charles Roy de Suede.*

XXXIV. Il a été aussi conclu & promis, que de part & d'autre, un Senateur du Royaume & un secretaire, se rendront vers le 24. Juin prochain à Helsingor, chargez de la Ratification du present Traité, signée & séellée selon la forme ordinaire, & en feront mutuellement l'échange. Et en même tems les Commissaires Suedois, chargez aussi des lettres de Cession touchant le Gouvernement de Trondheim, en confirmation & observation de la Paix les livreront & remettront aux Commissaires de Dannemarc.

Pour plus grande foy & assurance, que les choses susmentionnées, ont été faites, résolües, arrêtées & conclües, & qu'elles seront fermement & fidellement observées, de Sa Majesté, Notre tres Clement Seigneur, & des Royaumes de Suede, & que de plus les Ratifications en seront apportées & livrées au jour & lieu marquez, Nous les avons signées de nôtre main: Et par ceque pour grande sûrete les Ambassadeurs Extraordinaires, Commissaires & Deputez Plenipotentiaires de Sa Majesté le Roy Tres Chrêtien de France, de la Seren. Republique d' Angleterre, & de leurs H. P. les Etats Generaux des Provinces unies des Païs-Bas, au nom de leurs Maîtres & superieurs, ont promis & se sont reciproquement rendus Garants, tant en général pour les trois Etâts, qu'en particulier pour chacun d'eux, comme par ces presentes, dans la meilleure, plus ample & sûre forme, ils s'obligent mutuellement, d'etre cautions, Répondans, Garants du present Traité, & de faire en sorte, qu'il soit observé soigneusement, & pleinement accompli dans tous ses chefs, & que les Ratifications de leurs maitres & superieurs soient livrées; Partant Nous les avons requis, que non seulement comme Médiateurs de la Paix, mais aussi comme Cautions, Répondans, & Garants de la presente Transaction, en plus grande confirmation & témoignage, ils veuillent avec Nous la signer, & séeler de leurs cachets. Fait au Camp devant Coppenhague le 27. May 1660.

Hugues de Terlon. (L.S.)	Al. Sidney (L.S.)
G. van Slingeland (L.S.)	Schering Rosenhan (L.S.)
Robert Honywood. (L.S.)	Pierre Vogelsang. (L.S.)
Steno Bielke. (L.S.)	Pierre de Huybert. (L.S.)
	Guil. de Haren. (L.S.)

Instru-

Instrument de la Paix d'Olive.

Au nom de la Tres-Sainte & Indivisible TRINITE.

QU'il soit notoire à tous & un chacun à qui il appartient, ou en quelque maniere que ce soit il pourra appartenir; Qu' apres les guerres & les divisions, qui depuis plusieurs années étoient survenües entre les Serenissimes Rois & Royaumes de Suede & de Pologne, & qui avoient été interrompües & assoupies par des Treves, principalement par un Treve de six ans, en 1629. & ensuite, par une autre de vingt six: en 1635. on en seroit venu dernier lieu à la Guerre entre Serenifs. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur, Charles-Gustave, Roy de Suede, des Goths & des Vandales, Grand-Prince de Finlande &c. &c. &c. & Serenifs. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Jean Casimir, Roy de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, &c. &c. &c. Laquelle auroit non seulement occupé lesdits Rois & leurs Royaumes, mais aussi envelopé les Alliez & Confederez de la Pologne, savoir, Serenifs. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Leopold, élu Empereur des Romains, toujours Auguste &c. & Serenissime Prince & Seigneur, le Seigneur Frideric Guillaume. Marquis de Brandebourg, Archichambellan & Electeur du S. E. R. Duc de Magdebourg, Prusse &c. &c. &c. D'où s'est ensuivie une grande effusion de sang chrêtien & la desolation de plusieurs Provinces; Enfin il seroit arrivé par un effet de la bonté divine qu'on seroit entré de part & d'autre dans des pensées d'une paix universelle, par les soins & offices de Serenifs. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Louis XIV. Roy tres chrêtien de France & de Navarre, qui a offert & exercé sa Médiation, par le ministere d'Illustrissime & Excellentissime Seigneur Antoine de Lombres Conseiller du Roy en son Conseil d'Etat & Privé &c. Son Ambassadeur vers le Roy de Pologne, laquelle a été acceptée des Rois de Suede & de Pologne & de l'Electeur de Brandebourg; Et à cette fin par une convention mutuelle des parties, on auroit marqué le 5. Janvier 1660. pour tenir une Assemblée de Plenipotentiaires à Olive. Ensuite dequoy les Ambassadeurs Plenipotentiaires deüement établis ayant comparu au tems & lieu préfix: Savoir de la part du Seren. Roy & Royaume de Suede, tres illustres & tres excellens Seigneurs, le Seigneur, Magnus Gabriel de la Gardie, Comte de Leckö &c. le Seigneur Benoit Oxenstiern, Comte de Korsholm &c. le Seigneur Christophle Charles de Schlippenbach, Comte de Sahovede &c. Et le Seigneur André Gyldenklaw, Seigneur & Heritier de Schonela &c. Et de la part du Serenifs. Roy & la Republique de Pologne, tres illustres & tres-excellens Seigneurs, sçavoir de l'Ordre des Sénateurs, le Seigneur Jean, Comte de Lezno, Palatin de Posna &c. le Seigneur George Lubomirski, Comte de Wisnicz & Jaroslaw &c. le Seigneur Nicolas Comte de Prasmou Prasmousni Grand Chancelier du Royaume &c. le Seigneur Christophle Pac Grand Chancelier de Lithuanie: Et de l'Ordre des Chevaliers, le Seigneur Jean André de Raciborsco Morstin, Referendaire du Royaume &c. le Seigneur Ladislas de Naglovice-Rey, Thresorier &c. le Seigneur Jean de Gnin Gninski, Gouverneur de Gnesna &c. Et de la part des Confederez de la Pologne, sçavoir pour l'Empereur, tres illustres & tres excellents Seigneurs le Seigneur François Charles Libsteinski Comte de Colowrat du S. E. R. le Seigneur François L. Baron de Lisola &c. Et pour l'Electeur de Brandebourg, tres illustres & tres excellens Seigneurs, le Seigneur Jean d'Hoverbeek d'Eickmedien &c. le Seigneur Laurent Christophle de Somnits, de Grümedorf &c. le Seigneur Albert d'Ostaw, de Nerwick &c. Apres l'invocation du Secours de Dieu, & l'échange reciproque des Pouvoirs des Plenipotentiaires, le Traité de Paix a été heureusement commencé. Et bien que pendant le cours du dit Traité, la providence divine aît voulu, que le Serenifs. Roy de Suede soit décedé, toutefois les pouvoirs des Plenipotentiaires ayant été renouvellez, par Seren. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles Roy & Prince Hereditaire de Suede, des Goths & des Vandales, Grand Prince de Finlande &c. &c. &c. le dit Traité a été continué avec le même bonheur, & enfin à la gloire de Dieu & pour le salut de la Republique Chrétienne, toutes les Parties ont consenti & convenu des loix mutuelles de paix & d'amitié en la teneur suivante.

I.

Qu'il y ait une Paix universelle & perpetuelle & une vraie & sincere amitié entre Seren. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles, Roy de Suede, des Goths & des Vandales, Grand Prince de Finlande &c. &c. &c. Ses successeurs & descendants & le Royaume de Suede, & les Provinces & Domaines de leur dépendance, soit dedans ou hors de l'Empire, d'une part, & Serenifs. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Jean Casimir, Roy de Pologne, Grand Duc de Lithuanie &c. &c. &c. ses successeurs & Descendants, Rois de Pologne & Grands Ducs de Lithuanie, le Royaume de Pologne & le Grand Duché de Lithuanie, & les Provinces & Domaines qui en dependent; comme aussi les Confederez & sa dite Ma-

jesté & du dit Royaûme de Pologne, nommement, Serenifs. & tres-Puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Leopold, élu Empereur Romain, toujours Auguste, Roy d'Allemagne, de Hongrie, de Boheme, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, Archiduc d'Autriche &c. &c. &c. & ses heritiers & successeurs, Provinces & Seigneuries, dedans ou hors de l'Empire; & Sereniſſime Prince & Seigneur, le Seigneur Frideric-Guillaume, Marquis de Brandebourg, Prince Electeur & Archichambellan du S. E. R. Duc de Magdebourg, Pruſſe &c. &c. &c. ses heritiers & succesſeurs, Provinces & Domaines, dedans ou hors de l'Empire, d'autre part: de sorte que l'une des Parties n'exerce cy apres, ni ne faſſe exercer par les siens, ou par autruy, aucun acte de hostilité ou inimitié contre l'autre, soit en cachette, soit ouvertement, directement ou indirectement ne fourniſſe à ses Ennemis aucun secours quel qu'il puiſſe être, & n'attente par soy même, ou soufre qu'il soit attenté par autruy, chose aucune qui tende à la diminution de son Etat & de sa fureté: Mais qu'au contraire, Elles se procurent l'utilité, l'honneur & l'avantage, l'une de l'autre & entretiennent & cultivent serieusement une bonne & fidelle paix, amitié & voisinage. Laiſſant au reste en leur entiere force & vigueur, dans tous leurs points, clauses & articles, tous Pactes & alliances, que les Parties peuvent avoir contractées, ou entre Elles mêmes, ou avec d'autres Princes & Etats; en tant néantmoins que par Elles il ne sera fait aucun préjudice à la presente Transaction.

II.

§ 1. Qu'il y ait de part & d'autre, un oubli & amniſtie perpetuelle, de toutes les hostilitez cy devant exercées, en quelque lieu & de quelque maniere, qu'elles l'ayent été, de sorte que ni pour aucune de ces choses, ni sous aucune autre cause ou pretexte, l'une des Parties ne faſſe cy apres, ou souffre qu'il soit fait contre l'autre aucun acte d'hostilité ou inimitié, soit par même, soit par autruy, soy sous espece de droit, ou par voye de fait.

§. 2. Que tous & chacun, de quelque état, condition & Religion, qu'ils soient, & toutes les communautez qui auront suivi le parti Ennemi, ou seront venües en son pouvoir, joüiſſent de cette générale amniſtie. Et que cette guerre ne tourne à préjudice & dommage à qui ce soit, en ses droits, privileges & coutumes, générales & particulieres, Ecclesiaſtiques & civiles, dont il aura joüi avant cette dite guerre, mais qu'ils en joüiſſent tous & totalement selon les loix de leur Etat. Qu'il ne soit non plus intenté aucune action, à quelque Communauté, ou Particulier que ce soit, pour avoir adhéré au Parti contraire, & qu'il ne soit permis à personne d'inquieter quelqu'un pour cette adherance, ou de la luy reprocher.

§ 3. Les Villes de Pruſſe qui ont été au pouvoir du Roy de Suede par cette guerre, conserveront tous les droits, libertez & privileges soit Ecclesiaſtiques, soit seculiers, dont ils ont joüi auparavant (sans préjudice du libre exercice de la Religion catholique & de l'Evangelique tel qu'il a é é dans les dites villes avant la guerre) & le Roy de Pologne usera à l'avenir envers leurs territoires, Magiſtrats, Communautez, Citoyens, Habitans, & sujets, de la même clemence & faveur Royale que par le paſsé. Il leur sera auſſi permis de reparer & relever les Edifices publics & particuliers que la guerre aura ruinez: Mais Elles ne seront pas obligées de reparer, ceux que la neceſſité de se défendre les aura forcés d'abbatre. Et pour ce qui regarde les Contributions que les deux Verders ont été obligez de paier aux Suedois, personne ne sera inquieté là deſſus, non plus que pour les dixmes & cens que les Habitans des dits Verders n'ont pû paier, pendant le tems de la guerre.

§ 4. Que toutes Actions & recherches commencées & non achevées & exécutées, contre ceux qui auront suivi le Parti Ennemi, ou en seront accusez, en quelque lieu de Pologne, du Grand Duché de Lithuanie, de la Pruſſe Royale & de Courlande qu'ils habitent, de quelque état, condition & religion qu'ils soient, personnes privées, ou gens en charge, de robe ou d'epée, engagez au service du Roy de Suede, soient abrogées & ne viennent jamais en execution; & qu'à l'avenir, recherche ni action quelconque ne puiſſe être entreprise & formée pour ce sujet contre les susdits.

§ 5. Que tous les biens, soit du Roy & de la Republique, soit des Particuliers, qui durant cette derniere guerre, sous pretexte d'adherance ou de protection du parti contraire, ont été otez à quelqu'un, soit noble, soit roturier, & par droit de Fisc, ou confisquez, ou transferez à d'autres, s'ils sont Meubles, demeurent & soient laiſſez aux poſſeſſeurs modernes, à qui ils ont eté livrez: Mais si cette sorte de droits caduques n'ont pas encore été mis en exécution, ils seront laiſſez à leurs anciens poſſeſſeurs & desormais il ne pourra être intenté aucune action contre les communautez ou les Particuliers pour cause des biens susdits. Mais pour les Biens immeubles, hereditaires, à vie & poſſedez par droit d'hypothéque, qui auront été confisquez, soit qu'ils ayent eté déja livrez, ou qu'ils ne le soient pas encore, ils demeureront à leurs anciens poſſeſſeurs, toute action ceſſant, quant au reste, pour raison des revenus perçus des dits Biens publics ou particuliers.

III.

Le Sereniſſime & tres puiſſant Prince & Seigneur, le Seigneur Jean Casimir Roy de Pologne, pour le bien de la paix, & tant

pour luy que pour les Heritiers & Descendans, envertu de cet Instrument de Paix; renonce solennellement dés maintenant & à l'avenir, à toute sorte de pretentions sur le Royaume de Suede & sur la grande Principauté de Finlande, & sur les Provinces, Pais, Seigneuries, Villes, Chateaux & Forteresses qui en dépendent, possedées d'anciennetè, ou acquises depuis peu, ainsi que sur les biens de ses Ancêtres, situez en Suede, ou dans les dites Provinces, ne voulant plus rien prétendre à present ou à l'avenir sur le Royaume de Suede, ni sur les dites Provinces & biens. Et quant aux Titres & Armes, on en est ainsi demeuré d'accord, que le Serenissime Roy de Pologne, cy apres, comme cy devant, sa vie durant, usera des titres entiers, sceaux & Armes du Royaume de Suede, dans la Pologne, & envers tous Princes, Etats & Particuliers hors de Suede, sans préjudice néantmoins de la pleine Renonciation susdite. Mais il ne pourra pas employer lesdits titres & armes, envers les Serenissimes Roys & le Royaume de Suede, dans ses lettres ou autres Patentes & Ecrits, mais on s'en tiendra de part & d'autre à l'usage receu d'abreger les titres par les *Et cætera*, de sorte qu'apres ces paroles, *Grand Duc de Lithuanie*, on mettra trois *Et cætera* dans le Titre du Serenissime Roy de Pologne aujourd'huy regnant. & d'un autre coté apres ces paroles, *Grand Prince de Finlande*, on mettra trois *Et cætera* dans le Titre du Serenissime Roy de Suede. Toutefois les Armes du Royaume de Suede, seront entierement omises, dans les Sceaux du Roy & de la Republique de Pologne, quand on écrit en Suede. Et apres la mort du Seren. Roy de Pologne aujourdhuy regnant, ses successeurs & la Republique de Pologne, ne prétendront jamais rien sur les titres & armes de Suede, mais de part & d'autre, Rois & Royaumes, useront seulement, & joüiront pleinement, chacun de ses titres & armes.

IV.

§ 1. Le Seren. Roy, & les Etats & Ordres de Pologne, & du Grand Duché de Lithuanie, dés maintenant & à perpetuité, en vertu de la presente Pacification, cédent au Roy, à ses successeurs & au Royaume de Suede, toute cette partie de la Livonie au delà de la Dune, que la Suede a cy devant occupée & possedée pendant le tems de la Treve, comme aussi toute la partie en deça, avec l'Isle de Runen, qu'Elle a occupée & possedée pendant le dit tems, & tout le droit que les Rois & la Republique ont pû avoir jusqu'icy, sur l'Esthonie & sur l'Isle d'Oesel, transferant aux Rois & Royaume de Suede en pleine Seigneurie & proprieté, toutes & chacune de ces choses, avec toutes leur appartenances par mer & par terre, Villes, Chateaux, Forts, biens & revenus, droits, jurisdictions, Regales, & Superioritez, tant Ecclesiastiques, que civiles, sans exception aucune: & déliant tous Ordres & sujets de ce Quartier de la Livonie, & de ses parties susmentionnées de tout hommage, & serment de fidelité envers le Roy & la Republique de Pologne, sans vouloir plus rien pretendre jamais sur eux, non plus que sur la dite Livonie & ses Appartenances, Mais en deça la Dune, les Seren. Rois & Royaume de Suede, n'étendront pas leurs limites en Courlande & en Semgal, plus loin, qu'elles n'ont été jusqu'icy, ni n'exigeront des servitudes, des sujets de l'Illustrissime Duc de Courlande, & ne prétendront au droit d'aller au bois, ni à aucun autre en Courlande ou en Semgal. Et des Commissaires seront députez de part & d'autre pour regler les limites, desquels la Commission commencera dans quatre semaines apres la signature du present Traité, & sera expédiée en quinze jours.

§ 2. Quant à la Religion Catholique & à son exercice dans la Livonie Suedoise, tous les Habitans & sujets Livoniens de la dite Religion, joüiront de toute sûreté & pourront en liberté de conscience faire leur devotion en particulier dans leurs Maisons, sans en étre aucunement recherchez ni inquiétez.

§ 3. Que tous les Titres Provinciaux tant spirituels que temporels, de l'Ordre des Senateurs & de celuy des Chevaliers dans la Livonie Suedoise, demeurent à leurs possesseurs modernes, leur vie durant, sans aucun revenu, ni autres prétentions & sans que cela tourne à préjudice au droit du Roy & Royaume de Suede sur la Livonie Suedoise, ni qu'il en vienne aucune prétention pour le present, ni pour l'avenir, au Royaume de Pologne & au Grand Duché de Lithuanie.

§ 4. Que tous les jugemens & decrets, donnez à l'instance de qui que ce soit, pourvu que ce n'ait pas été contre le gré des Parties en leur absence, de même que les Transactions & contracts passez judiciairement ou autrement, dans les lieux, que la Suede a occupez pendant la guerre & durant le tems qu'Elle les a occupez, entant qu'ils ne se trouveront point contraires au gouvernement public, qui avoit lieu avant cette guerre, ni à la presente pacification, demeurent fermes, comme s'il n'etoit point survenu de changement de gouvernement, ni de Magistrats, sauf les appellations & Revisions à l'égard des choses auxquelles ces remedes de Droit n'ont pas été appliquez, & qui nont pas été jugées definitivement. Et pour les Jugemens & sentences données à Riga, environ le tems de la guerre, contre les Habitans & Sujets du Grand Duché de Lithuanie, & contre ceux de Courlande & de Semgal, qui n'y auront pas consenti, ou qui n'auront pas été oüis, & d'autre côté celles qui auront été données par les Magistrats du Grand Duché de Lithuanie & par ceux de Courlande,

contre

contre les sujets de la Livonie, elles n'auront à perpetuité vigueur ni force quelconque.

V.

§ 1. Que cette Partie de la Livonie Australe qui avant & pendant cette guerre, & du tems de la Treve, a eté au pouvoir du Royaume de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie, sçavoir, Dunebourg, Rasiten, Lutzen, Marienhusen, & tous les lieux qui seront trouvez avoir appartenu à la Pologne pendant la Treve, par les Commissaires qu'on députera de part & d'autre, avec toutes leurs Appartenances, Territoires, Villes, Bourgs, Fruits, revenus, péages, Droits & Seigneurie directe, & utile, demeurent en la possession des Rois & Royaume de Pologne, & du Grand Duché de Lithuanie sans que les Rois & Royaume de Suede, prétendent ou puissent jamais prétendre aucun droit, sur cette Partie de la Livonie, comme étant diverse de l'autre, ni sur le Duché de Courlande & de Semgal, & sur le Distriçt de Pilten, soit en égard à la Livonie Septentrionale, ou sous quelque autre prétexte que ce puisse étre. Et comme le Grand Duc de Moscovie s'est emparé, non seulement de la dite Livonie Polonoise, mais aussi d'une partie de la Suedoise, on est demeuré d'accord, que si la Republique de Pologne, en quelque tems que ce soit, par armes, traitez ou autrement, vient à reprendre sur les Moscovites, quelque chose de la Livonie Suedoise, Elle sera obligée de restituer le tout à la Suede volontairement & gratuitement, sans demander qu'on luy tienne conte des frais de la guerre: Reciproquement & de la même maniere, si le Royaume de Suede, en quelque tems que ce soit, par armes, traitez ou autrement, vient à reprendre sur les Moscovites, quelque chose de la Livonie Polonoise, il sera obligé de restitüer le tout à la Pologne, & au G. D. de Lithuanie volontairement & gratuitement, sans demander qu'on luy tienne conte des frais de la guerre.

§ 2 Le Roy de Suede, & ses successeurs, en veüe de la Livonie Septentrionale, & le Roy de Pologne & le Grand Duché de Lithuanie & ses successeurs en veüe de la Livonie meridionale, prendront également, & sans difference, les titres & les armes de Livonie, sous le titre de Duché.

§ 3. S'il survient à l'avenir quelque différent touchant les limites ou autres choses, entre le Royaume de Suede & les Provinces qui en dépendent, sur tout la Livonie Suedoise, d'une part, & le Royaume de Pologne, le Grand Duché de Lithuanie, la Livonie Polonoise, la Courlande & le Semgal, d'autre part, ils seront vuidez à l'amiable, par les Commissaires députez des deux côtez aux Frontieres de la Livonie. Mais si ce sont de moindres affaires, & que les Parties ne puissent pas s'accorder entre Elles, on les renvoiera chacune au Juge de son ressort, où la justice sera administrée sans délai.

§ 4. Tous les sujets du Grand Duché de Lithuanie, Samogitie, Courlande, Livonie Polonoise, qui auront deserté pendant cette derniere guerre & qui seront trouvez dans la Livonie Suedoise, seront rendus à leurs Seigneurs sans aucune forme de procés, avec leurs meubles, qu'on pourra trouver & qu'ils n'auront pas acquis sous leur nouveau Seigneur. La même chose sera observée à l'égard de ceux qui auront deserté de la Livonie Suedoise, & qui seront trouvez ou auront été emmenez dans le grand Duché de Lithuanie, en Courlande & dans la Livonie Polonoise, ils seront rendus à leurs Seigneurs sans aucune forme de justice.

§ 5. Sa Majesté le Roy de Pologne, pour faire voir qu'il veut favoriser la navigation & le commerce, permet que les signaux des matelots dressez à Domesnes & à Luseroet subsistent. Mais pour ce qui regarde la conservation & manutention desdits signaux, il en sera convenu entre la Suede & les Seigneurs des Fonds où ils sont dressez, sans qu'il en revienne aucun droit ni prétention au Royaume de Suede sur les dits Fonds, ou sur le Territoire de Pilten.

VI.

L'Illustrissime Duc de Courlande & de Semgal en Livonie, sera remis en personne à Riga sans aucun delay dans l'espace de six semaines, à conter depuis le 5. Avril st. n. avec sa Serenissime Epouse, ses Enfans, toute sa famille & sa Cour. Et de là, quinze jours apres la souscription du present Traite, il sera conduit d'une maniere decente & convenable à sa Dignité, sur les Frontieres de Semgal, & tous ses Meubles & ceux des siens, qui n'auront pas été détournez, & qu'on aura déposez à Riga, ou interceptez par tout ailleurs, ensemble tous les documens publics & particuliers seront livrez de bonne foy & reportez à Mittau. Mais avant sa pleine délivrance & restitution, il s'engagera, par expresses Patentes Reversales à la condition *de non offendendo & vindicando* envers le Roy & le Royaume de Suede &c.

VII.

§ 1. Le Roy & le Royaume de Suede restitueront au Roy & à la Republique de Pologne, Marienbourg & Elbing avec leurs Fortifications, & tous les autres lieux de Prusse, où il y a garnison Suedoise: Et pour Marienbourg, elle sera restituée avec son Chateau & ses Fortifications, aussi bien que Stum, huit jours apres la souscription du present Traité, duquel la ratification provisionelle du Roy de Pologne, étant mise entre les Mains du tres Excellent Seigneur Mediateur, la Place sera évacuée & la Garnison conduite à Elbing. Mais quant à cette derniere Place, elle ne sera évacuée & rendüe à la Pologne, qu' apres que le present Traité aura été confirmé par une pleine ratification du Roy de Pologne, & ratifié pour

Convention future, par les Deputez de la Republicque, au nom & autorité de la Diete, & quatre jours en suite de l'échange des Ratifications. Bautske & les autres Lieux de Courlande, ou il y aura Garnison Suedoise, seront aussi évacuez, huit jours apres que la souscription de ce Traité aura été signifiée au Général de l'Armée de Livonie, ou en son absence, à son Lieutenant: laquelle Signification sera portée à Riga par les Trompettes des deux Parties conjointement.

§ 2. Les Troupes de Suede seront retirées d'Elbing en vertu de la presente convention, ainsi que l'artillerie grande & petite & le Bagage, à diverses fois, mais néantmoins au tems marqué de l'échange des ratifications & de l'évacuation de la Place, & Elles pourront aller librement & sûrement par le Frisch-Haff, sur des vaisseaux d'Elbing ou du voisinage & sans rien paier au Port de Pillau, pour y étre embarquées sur des Vaisseaux Suedois & portées en Terre de Suede. Au reste le Commendant desdites Troupes, s'abouchera avec celuy de Brandebourg pour convenir du passage par le dit Port de Pillau, & se conduira de sorte en se retirant, qu'il ne soit fait tort ni dommage aux sujets de la Pologne ou du Brandebourg en Prusse. Que si à cause des dangers de la guerre, les dites Troupes n'osoient se mettre sur mer, il leur sera libre d'aller par terre, & par le plus court chemin, aux Païs voisins dépendans de la Suede, moyennant qu'elles ne fassent aucun dégat aux Habitans & sujets de la Pologne & du Brandebourg, & qu'elles soient conduites par les Commissaires de ces deux Puissances, & que les Officiers fassent bonne justice de tous les torts & dommages qu'on aura soufferts.

§ 3. Celuy ou ceux qui ne voudront plus demeurer dans les Villes de Prusse, qu'on évacuera, ou dans leurs Territoires, mais se transporter ailleurs & changer de domicile, pourront durant l'espace d'icy à trois ans, vendre leurs biens, sans empêchement ni charge quelconque, sous quelque pretexte que ce soit, sauf les anciens droits & privileges desdites Villes.

VIII.

Toute sorte d'Instrumens & d'actes Publics, Originaux, Obligations, lettres qui dans la Pologne, Grand Duché de Lithuanie, Provinces annexes & Courlande, auront été, pendant cette guerre, remis au Roy & Royaume de Suede, & à leurs Généraux & Ambassadeurs, soit par les Particuliers, soit par les Communautez, Armées & Provinces, ou autrement, sous quelque titre que ce soit, & qui se trouveront encore en nature, seront livrez de bonne foy au Roy & à la Republique de Pologne & au Duc de Courlande, lors de l'échange des ratifications. Que s'ils ont peri par naufrage, ou de toute autre maniere, dés maintenant tous ces Actes & Ecrits, privez & publics sont cassez & annullez, les Rois & Royaume de Suede declarant en la meilleure forme, n'en vouloir ou n'en pouvoir prétendre aucun droit, sur les Provinces, Armées, Districts, ou Particuliers en Pologne, Grand Duché de Lithuanie, & Provinces annexes, ou sujettes, nommément sur la Courlande & le District de Pilten.

IX.

Il sera aussi restitué de la part des Suedois, toutes Archives, Actes Publics, militaires, juridiques, Ecclesiastiques de même que la Bibliotheque Royale, emportée du Royaume de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie, & cela au tems, ou pour le plus tard, trois mois apres l'échange des ratifications.

X.

Les Obligations & Reconnoissances, extorquées par les Suedois au Duc de Courlande ou à ses sujets, ou reciproquement aux Suedois par les Polonois, sont entierement cassées, & declarées sans effet.

XI.

Les dettes contractées de part & d'autre entre les sujets & habitans, Généraux & Officiers des deux Partis, seront paiées de bonne foy. Et si d'une & d'autre part durant cette derniere guerre, il y a eu des obligations & des Reconnoissances extorquées, elles sont entierement cassées & declarées sans effet.

XII.

Que les Dépots, & biens meubles qui n'auront pas été confisquez en quelque endroit qu'on les trouve, soient rendus de bonne foy aux Proprietaires. Mais personne ne sera tenu de rembourser ce qui aura été adjugé & appliqué au fisc.

XIV.

Les Canons, tant grands que petits, pris par les Suedois, en Pologne, Grand Duché de Lithuanie, Prusse, Courlande & autres Provinces annexes, soit qu'ils appartiennent à la Republicque, ou aux Particuliers ou aux villes, tout autant qu'on en trouvera dans les Places qui seront évacuées, y seront exactement laissez. Mais pour ceux qu'on aura portez de Suede, en Pologne, Lithuanie, Prusse, Courlande, il sera libre aux Suedois de les emporter, sans que personne y puisse prétendre. Et il sera satisfait à cet égard, à ce qui reste encore de la Transaction de la reddition de Thorn.

XIV.

§ 1. Tous les Prisonniers faits de part & d'autre, pendant cette guerre, entre les Suedois, Polonois & Lithuaniens, en quelque lieu qu'ils ayent été pris, & de quelque état & condition qu'ils soient, seront relachez & remis en liberté sans rançon, à moins qu'ils n'en soient autrement convenus avant ce Traité, apres néantmoins qu'on aura payé les frais faits pour la nourriture des Officiers, & les dettes par eux contractées pendant leur captivité. Au reste on reputera pour prisonniers, & comme tels,

tels on restituera reciproquement, ceux qu'on aura enrollez par force dans l' un ou l' autre Parti. Laquelle restitution des uns & des autres se fera ainsi, sçavoir, dans la Pologne, Grand Duché de Lithuiane, Prusse Royale l' une & l' autre Livonie & Courlande, dans l' espace de trois semaines depuis la signature du Traité; Et hors de la Pologne, Lithuanie, Livonies & Courlande dans trois mois apres la dite signature. Au reste ce qui a été dit cy dessus du paiement de la rançon dont on seroit convenu, aura lieu seulement pour les Hauts Officiers comme Généraux, Colonels, Lieutenants Colonels & Capitaines.

§ 2. Le Roy & le Royaume de Pologne & le Grand Duché de Lithuanie, en consideration de cette Paix perpetuelle, ont cru devoir faire intervenir leur autorité & leurs offices, aupres du Cham & des Hordes des Tartares, afin qu'ils relachent dans six mois & sans rançon, tous les prisonniers Suedois qu'ils tiennent en Tartarie, auxquels il sera accordé libre passage, & bon traitement, à travers la Pologne, la Lithuanie & les Provinces anexes jusqu'à ce qu'ils soient arrivez aux Provinces & Païs de la Jurisdiction de Suede.

XV.

§ 1. Que les anciens Commerces soient libres & sans empêchement entre les deux Royaumes de Suede & de Pologne, le Grand Duché de Lithuanie & les Provinces de leur dépendance, sujets & habitans, tant par mer que par terre, & tels qu'ils étoient lors des treves. Principalement que les sujets & habitans du Royaume de Pologne, Grand Duché de Lithuanie, Livonie Polonoise, Courlande & Semgal, puissent librement trafiquer sur la Dune & le Bulderaw avec les sujets & habitans de la Livonie Suedoise: & ceux cy reciproquement avec les autres sur les mêmes rivieres. Au regard des péages & impots sur les dites rivieres, ainsi que par mer & sur terre, ils seront paiez, & aux mêmes lieux, & de la même maniere qu'ils l' étoient au tems de la Treve, & avant cette derniere guerre.

§ 2. Les Habitans de la Grande Pologne de quelque condition qu'ils soient, trafiquans sur mer ou sur terre, ne seront point chargez à Stetin de nouveaux impots, & Gabelles.

§ 3. Aussi la Ville de Dantzic & les autres Villes de la Prusse, joüiront en Suede & dans les autres Provinces qui en dépendent de la même liberté de commerce & de péages, qu'elles avoient avant cette derniere guerre.

XVI.

Le Comte de Kœnigsmark Maréchal de Camp de Suede, sera sans aucun délai, dans l'espace de six semaines, à conter depuis le 5. Avril stile nouv. remis en personne à Dantzic, & ensuite relaché, quinze jours apres la souscription du present Traité Mais avant sa pleine restitution, il s'engagera par expresses Reversales à la condition *de non offendendo & vindicando* envers le Roy & le Royaume de Pologne, & specialement envers la Ville de Dantzic, sauf toutefois l'obeïssance & fidelite par luy düe aux Roys & au Royaume de Suede.

XVII.

Le Roy & la République de Pologne auront l' égard qu'il sera raisonnable, à ce qu' en vertu de l' amnistie générale promise à tous par la presente Convention il soit satisfait à Illustrissime Princesse, Anne Marie, Fille unique de defunt Illustrissime Janus Duc de Radzivil, Palatin de Vilna, Généralissime des Armées du Grand Duché de Lithuanie, pour étre rétablie, selon les legitimes coutumes dudit Grand Duché dans ses heritages & biens paternels & Maternels.

XVIII.

Les Corps des Généraux, & autres Officiers non enterrez soit en Prusse, soit en Pologne, & conservez en certains lieux, seront livrez & ne pourront être refusez à ceux qui auront charge de les emporter. Et pour ceux qui durant cette derniere guerre & la précedente, auront été enterrez dans les Eglises de Marienbourg & d' Elbing, ou autres de la Prusse & de la Pologne, il ne sera point touché à leurs Corps, & leurs sepulchres ne seront violez en façon quelconque.

XIX.

Touchant le désir du Duc de Croi à l' égard de ce qui luy est dû par la Republique de Pologne, on est ainsi convenu, que le dit Seigneur Duc prouvera son droit aux prochains Etats Géneraux du Royaume par la production des Obligations originales, & là on y aura tel egard que de raison, sauf aussi le droit que le Duc de Courlande pourroit avoir sur les susdites sommes.

XX.

On aura aussi le même égard aux prochains Etats, à la demande & dette des Comtes de Dona, envers la Republique de Pologne, entant que la dite dette pourra etre liquidée.

XXI.

Il en sera usé de même par la Suede en ce qui concerne les Biens, que le Baron Sigismond de Guldenstern prétend en Suede, ou Provinces qui en dépendent.

XXII.

Qu'il y ait aussi à toujours même amitié, amnistie, oubli perpetuel de toutes pretentions, sous les memes clauses & engagemens contenus en cet Instrument, entre Seren. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Leopold, Empereur Romain &c. principal Allié de la Pologne, aussi bien que ses heritiers & successeurs, Royaumes & Provinces de sa dépendance, tant dedans que hors de l'Empire, & leurs sujets & habitans, d'une part; & Seren. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles, Roy de Suede, des Goths & des Vandales. Grand Prince de Finlande &c. &c. &c. & ses heritiers & successeurs, Rois & Royaume de

me de Suede, & Provinces de sa dépendance, tant dehors que dedans l'Empire, & leurs sujets & habitans d'autre part, de sorte que toutes les offenses, inimitiez & prétentions mutuelles, qui ont pû être entre eux, soit avant, soit pendant la guerre, en Pologne, hors de Pologne, en veüe du secours accordé à cet Etat, ou pour quelque autre cause que ce soit, demeurent enseveli dans un éternel oubli & qu'il ne soit permis à aucune des Parties, sous quelque prétexte que ce soit, en cachete, ou ouvertement, directement ou indirectement d'entrer en armes ni d'exercer aucun acte d'hostilité, dans les Etats, Royaumes, ou Provinces de l'autre, mais qu'Elles se procurent mutuellement toute sorte d'avantages, & que toutes choses soient remises & rétablies dans leurs Etats & entre leurs sujets, en la premiere union & fidelle correspondance: Sans qu'il tourne à dommage, ou préjudice à personne de leurs sujets ou Etats de l'Empire & Vassaux, d'avoir suivi l'un ou l'autre en cette guerre, soit avec l'épée soit avec la robe, mais que tous ceux qui pour cause de cette guerre seulement seront déchus de leur état & de leurs biens, y soient rétablis sans contradiction & sans délai, pour joüir pleinement & de la même maniere, qu'ils faisoient imediatement avant cette guerre, de leurs honneurs & biens immeubles, & même aussi des biens meubles, s'ils n'ont pas été confisquez,

§ 2. Et afin que cette paix & amitié soit mieux fondée, S. M. Imperiale restituera entierement au Roy & Royaume de Suede, tous les lieux qu'Elle a occupez & où Elle tient Garnison dans la Pomeranie & le Mecklenbourg, & au Duc de Holstein Gottorp, ceux qu'Elle a pris dans le Duché de Sleswic (sauf de *non vindicando* selon la forme, dont on convient icy (sera reputé compris dans cette paix, du consentement des Parties avec le Canon & tout l'attirail de guerre, aussi bien que les Meubles de toute sorte, & les actes de Chancelerie, Archives, papiers & documens, tels qu'ils ont été trouvez lors de la prise ou reddition desdits lieux, & qui n'en auront pas été détournez. Laquelle évacuation se fera, sçavoir de la Pomeranie & du Meckelnbourg, excepté Wollin, Dam, & Grieffenhagen, dans quinze jours apres l'échange des ratifications, auquel tems Elbing sera aussi restituée à la Pologne. Mais pour Wollin, Dam & Grieffenhagen, de même que les Lieux du Holstein & du Sleswic, ils ne seront evacuez que dans les deux semaines suivantes: Et en même tems les Garnisons seront retirées des dits Lieux, ainsi que toutes les Troupes le seront aussi, des Provinces appartenant au Roy & au Royaume de Suede, aux Ducs de Mecklenbourg & au Duc de Holstein Sleswic, en la forme & maniere, qu'il en aura été convenu entre les Généraux des deux Partis, ou gens tenants leur place, au tems marqué de l'échange des Ratifications,

§ 3. Au reste tous les differens qui survien-drunt touchant les choses de l'Empire, seront reglez sans armes, selon les loix de l'Empire & la Paix d'Allemagne, & de part & d'autre on s'en tiendra au Traité d'Osnabruck & aux Constitutions de l'Empire.

XXIII.

Semblablement, tant du côté de l'Empereur, que de celuy du Roy de Suede, tous les prisonniers de cette guerre, de quelque état & condition qu'ils soient, seront relachez librement & sans rançon, dans l'espace de trois semaines, à conter depuis le jour de la Ratification, à moins que par eux n'en soit autrement convenu avant la suscription du present Traité, remis en leur premiere liberté & restituez, apres que par les Officiers auront été payez les frais de leur nourriture, & les dettes par eux contractées durant leur captivite. Au reste seront aussi reputez pour Prisonniers, & comme tels restituez de part & d'autre, ceux qui auront été enrôlez par force dans l'un ou l'autre Parti. Et ce qui a été dit cy dessus du paiement de la rançon accordée, aura lieu seulement dans les hauts Officiers, comme Généraux, Colonels, Lieutenants Colonels & Capitaines,

XXIV.

§ 1. Qu'il y ait aussi paix perpetuelle, vraie & sincere amitié entre Seren. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Charles Roy de Suede des Goths, & des Vandales, Grand Prince de Finlande &c. &c. &c, ses heritiers, successeurs & descendans Roys & Royaumes de Suede, & les Provinces, Etats & Domaines, tant dehors que dedans l'Empire: & Seren. Prince & Seigneur, le Seigneur Frideric Guillaume, Marquis de Brandebourg, Archichambellan & Prince Electeur du S. E. R. Duc de Magdebourg, de Prusse &c. &c. &c. Allié & confederé de la Pologne, & ses heritiers & successeurs, Provinces Etats & Seigneuries, tant dans, que hors de l'Empire, de sorte que l'un procure sincerement & serieusement à perpetuité, l'avantage & utilité de l'autre.

§ 2. Que tous les pactes & Alliances, qui ont été contractées par les deux Parties, soit entre Elles, soit avec d'autres Princes & Etats, demeurent dans leur entiere & pleine force & vigueur, dans tous leurs points, clauses & articles en tant néantmoins que par elles il ne sera fait aucun préjudice à la Presente Transaction.

§ 3. Quil y ait aussi de part & d'autre amnistie & oubli perpetuel de toutes prétentions en sorte que tout ce qui jusqu'icy s'est fait ou commis, en quelque lieu, & pour quelque cause qu'il ait été fait, soit dans l'Empire, soit au dehors, par les Parties Elles mêmes, ou par ceux de leur dépendance, sans égard aucun de personnes & de choses, ne puisse jamais être par l'une ni l'autre revangé ou puni, sous aucun pretexte, ni voye de droit, ou de fait, directe-

directement ou indirectement. Et que pour cause d'aucune de ces choses ou autres, l'une des Parties, par soy même ou par autruy en cachette, ou bien ouvertement, n'exerce ou souffre qu'il soit exercé aucune hostilité ou inimitié contre l'autre, ni aussi contre ses Ministres, Officiers & autres habitants & sujets, Etats, biens, & sûreté.

§ 4. Qu'il ne tourne non plus à dommage ni préjudice, à aucun des sujets & vassaux de l' un des Partis, de quelque condition & dignité qu'il soit, d'avoir suivi l'autre en cette guerre, soit avec l'épée, soit avec la robbe, mais quiconque pour cause seulement de cette guerre, sera déchu de ses possessions, soit remis au premier état où il étoit immediatement avant cette guerre, & jouïsse pleinement & sans delay ni contradiction des honneurs & des biens immeubles qu'il a eus, & même des biens meubles, s'ils n'ont pas été déja confisquez, ou détournez. Et partant les biens immeubles, que les heritiers du Comte & Marêchal de Camp de Kœnigsmarck, & du Comte & Marêchal de Camp de Wittenberg, en quelque endroit des terres de sa Serenité Electorale qu'ils les ayent possedez avant cette guerre, leur soient restituez en l'état qu'ils sont maintenant, en vertu de cette Pacification, pour étre par eux possedez avec le même drois qu'is l'étoient avant cette guerre.

XXV.

Et afin qu' à l' occasion de ce qui s'est passé cy devant, il ne puisse naître aucun proces ni demêlé, sa M.R. de Suede, tant pour soy, que pour ses heritiers & successeurs les Roys & Royaume de Suede, renonce le plus validement que faire se peut, irrevocablement & à perpetuité, aux Traitez conclus à Königsberg le 7. Jan. 1656. à Marienbourg le 15. Juin. de la dite année, & à Labiau le 10. Novembre aussi de la même année, entre le serenissime Roy de Suede défunt de glorieuse mémoire & sa Serenité Electorale, & à toutes les Conventions qui y sont ajouteés, ou qui ont été passeés à part, en veüe de cette derniere guerre de Pologne, & pendant qu'elle à duré, declare nuls tous chacun deets dits Traitez & Conventions, avec toutes & chacunes de leurs clauses, conditions & articles, & en vertu du present Traité leur ôte entierement & à perpetuité, toute force, vigueur & effet; de sorte que jamais à l'avenir, soit pour cause de Succession en Prusse, ou d' union, ou sous quelque autre pretexte que ce puisse étre, au nom du Roy, Rois, heritiers, successeurs du Royaume de Suede, rien ne pourra ou devra étre allegué, pretendu ou demandé, des Traitez & conventions sus mentionneés, dés à presens & pour toujours abolies, contre sa Serenité Electorale, ses heritiers, parens, successeurs, Provinces, ou qu'elles sient situeés, nommément en Prusse, non plus que contre les Ordres & Habitans de cette Province, ni contre sa Majesté le Roy, ses successeurs & le Royaume de Pologne. Et partant les Originaux desdits Traitez & conventions n' ayant pu être redelivrez & sont par cela même, & seront à perpetuité reputez pour redelivrez, dechirez & reduits en cendres.

Reciproquement le serenissime Electeur de Brandebourg, Duc de Prusse, declare autant validement que faire se peut, irrevocablement & à perpetuité, en vertu de cet Instrument de paix, tant pour luy que pour ses successeurs, que ni luy ni eux ne pretendront rien des susdites Conventions, contre sa Majesté & le Royaume de Suede, Mais sa Serenité Electorale, pour soy & pour ses successeurs, en vertu du present Traité, renonce à toutes les conventions sus mentionneés & déja abolies, les declare à perpetuité nulles, les tient pour redelivrées, déchirées, & reduites en cendres & leur ôte entierement & pour toujours toute force, vigueur & effet.

XXVI.

Le serenissime Electeur de Brandebourg restituera entierement au Roy & au Royaume de Suede, tous les Lieux qu'il à occupez par cette guerre, & où il tient garnison en Pomeranie, & au Duc de Holstein Gottorp, ceux qu'il a pris dans le Holstein & le Duché de Sleswic (sauf toutefois que le dit Duc, sous la caution péalable de *non vindicando*, selon la forme donc on convient icy, sera compris dans cette Paix, du consentement des Parties) avec le canon, & tout l'attirail de guerre, de même que les Meubles de toute sorte & les Actes de chancelerie, Archives, Papiers, Documens, tels qu'ils ont été trouvez lors de la prise ou reddition desdits Lieux, & qui n'en auront pas été détournez, laquelle evacution se fera, sçavoir de la Pomeranie, excepté Wollin, Dam & Griffenhagen, dans quinze jours, à conter depuis celuy de l' échange des Ratifications: auquel tems, Elbing sera aussi restituée à la Pologne. Mais pour Wollin, Dam & Griffenhagen, ainsi que des Places du Holstein & du Sleswic, l' évacuation n'en sera faite, que dans les deux semaines suivantes. Et en même tems les Garnisons en seront retirées, comme toutes les Troupes le seront aussi des Provinces appartenant au Roy de Suede, & au Duc de Holstein & de Sleswic Regent, en la maniere & forme qu'il en aura été convenu entre les Géneraux des deux Partis, ou Gens tenants leur place, au tems marqué de l' échange des dites Ratifications: de telle sorte néantmoins qu'il ne tourne à fraude ni dommage aux susdits Lieux & Communautez qui seront restituées & evacuées, & qui auront eu Garnison Electorale, ou de quelque maniere que ce soit par cette guerre seront venües au pouvoir & obeissance du serenissime Electeur, non plus qu' à aucun Particulier, d'avoir suivi le parti de sadite Serenité Electorale, & qu'ils n'en souffrent aucun préjudice dans leurs anciens Droits, privileges, biens, Fiefs & libertez, sans exception ni reservation quelconque.

XXVII.

XXVII.

Tous les Prisonniers de cette guerre de quelque état & condition qu'ils soient, trois semaines apres le jour de la ratification seront relachez & remis en leur premiere liberté, sans rançon, moins que par eux n'en soit autrement convenu avant la souscription du present Traité & apres que les Officiers auront satisfait aux frais faits pour leur nourriture, & aux dettes par eux contractées durant leur captivité. Au reste seront aussi réputez pour prisonniers, & comme tels restituez de part & d'autre, ceux qui auront été enrolez par force dans l'un ou l'autre Parti.

XXVIII.

Les dettes contractées par les sujets, habitans, Généraux, Officiers de l'un & de l'autre parti, en quelque lieu qu'elles l'ayent été seront payées de bonne foy: & les Obligations & reconnoissances, extorquées de part & d'autre, durant cette derniere guerre, sont entierement cassées & declarées de nulle valeur.

XXIX.

Que le commerce qui a eu cours cy devant entre les habitans & sujets, du Royaume, Provinces, Etats, Seigneuries, tant dehors que dedans l'Empire, de Sa Majesté Royale de Suede, & de sa Serenité Electorale de Brandebourg, soit cy apres rétabli & conservé dans son entiere vigueur.

XXX.

Que tout ce qui avant ou pendant la presente guerre aura été déposé par les sujets de sa Serenité Electorale, ou habitans des Terres de son obeissance, dans le Royaume, Provinces, & Seigneuries de Sa Majesté Royale de Suede, ou autres Lieux par elle occupez, & possedez jusqu'icy, ou qui y aura été aporté de quelque maniere que ce puisse etre, soit sans detour & sans délai restitué à ses maîtres, à moins que déja il n'ayt été adjugé & appliqué au Fisc.

XXXI.

Et comme il importe beaucoup pour la fermeté de cette Paix, qu'elle soit universelle, & qu'il soit pourvû à la sûreté du commerce entre tous les Confederez de cette guerre, bien que les differens qu'il y a entre le Roy de Suede & le Roy de Dannemarc, n'aient pû étre terminez icy, & qu'on travaille en Dannemarc même à les regler, avec esperance de succés, néant moins, il a été convenu, que le Serenissime Roy de Dannemarc & de Norvege & ses Royaumes & Seigneuries, dés la conclusion de la paix en Dannemarc, soient compris au présent Traité, de sorte que tout ce qui sera conclu & résolu entre les susdits Rois de Suede & de Dannemarc, soit reputé appartenir à la presente paix, tout de même que s'il étoit specifiquement inseré dans cet Instrument, sauf le Traité conclu ou à conclurre dans tous ses chefs entre les deux Rois & Royaumes.

XXXII.

§ 1. Que tous actes d'hostilité cessent entre les Parties Contractantes, tant principales que confederées & leurs Armées, à conter depuis le jour de la conclusion & souscription de cette paix, sçavoir dans la Prusse, Royale & Ducale, quatre jours apres la dite conclusion: en Pomeranie & Mecklenbourg, douze: en Courlande & Livonie, quinze; en Holstein & Slefwic, vingt. Et qu'au même tems dans les Lieux susdits, le negoce & le commerce des lettres soit rétabli comme auparavant.

§ 2. Les Généraux de la Garnison d'Elbing en Prusse, & tant ceux de l'Empereur, que ceux de l'Electeur en Pomeranie, apres que cette cessation d'armes leur aura été intimée, auront soin, que jusqu'à la finale execution de la paix, l'entretenement des Soldats ne soit plus exigé hostilement, & que les Provinces ne soient chargées que de ce qui sera juste & necessaire pour y fournir. Et à cette fin des Commissaires seront députez par les Parties, pour prendre garde soigneusement, qu'il ne soit pas contrevenu à la presente convention.

XXXIII.

Enfin que les Troupes & Armées de tous les Partis, apres la Restitution des Places, soit par eux congediées & cassées, chacun n'en emmenant en ses Etats, que ce qu'il jugera necessaire pour sa sûreté.

XXXIV.

Que le present Traité soit ratifié par le Serenissime Roy de Suede d'une part, & par le Serenissime Roy & la Republique de Pologne & ses Alliez, de l'autre, en la maniere suivante.

1. Que l'Instrument de cette Paix soit signé & séellé par les Seigneurs Commissaires des deux Partis, & par le tres Excellent Seigneur Ambassadeur Mediateur, & reciproquement livré & échangé.

2. Que le Serenissime Roy de Pologne, d'abord apres la souscription du present Traité par les Seigneurs Commissaires Polonois, le confirme par ses patentes de ratification en la forme convenüe, & avec parole dés maintenant, que la pleine Ratification de sa dite Majesté, avec l'entiere insertion de l'Instrument de paix selon la forme accordée entre les Commissaires des deux Partis, suivra au plus tard dans trois mois, à conter depuis la souscription dudit Instrument de paix.

3. Que le Serenissime Roy de Suede, en son nom, & du Royaume de Suede, par la souscription de la Serenissime Reyne sa Mere, & des Seigneurs Administrateurs du Royaume de Suede, ratifie par un Instrument solennel, & en la forme convenüe les presentes conventions.

§ 4. Que les Seigneurs Députez de la Republique de Pologne par la Diette de 1659. signent & séelent le present Traité à la prochaine Assemblée, qui se tiendra dans trois mois.

5. Que

5. Que les Lettres de Ratification de Sa Majesté de Pologne, & des Députez de la Diete soient à la prochaine Diete inserées dans les Constitutions & au Corps des loix de la Republique.

6. Que lesdits Instrumens solennels de Ratification, tant des deux Rois, que des dits deputez de la Republique, dans l'espace de trois mois tout au plus, depuis la souscription de cette paix, soient par les mains du tres Excellent Seigneur Médiateur & Commissaire de part & d'autre, sur les Frontieres territoriales entre Elbing & Marienbourg, & en même tems entre eux mutuellement échangez.

7. Que sa Majesté Imperiale, & sa Serenité Electorale de Brandebourg, fassent livrer en même tems & lieu leurs Ratifications.

8. En fin, que lesdits Instruments de Ratification des Serenissimes Roys, de la Republique de Pologne, & de leurs Confederez, soient conferez, quant au titre, sçeaux & autres choses requises, sans qu'il y ait parole, ni syllabe changée, & ainsi reciproquement échangez.

XXXIV.

Et afin que cette Paix soit plus ferme & plus durable, les Parties Contractantes, tant Principales, que Confederées promettent, d'en observer saintement & inviolablement tous les articles, chefs & clauses, & pour cet effet, s'obligent reciproquement à une génerale garantie & mutuelle eviction, de sorte que s'il arrive que quelqu'une des Parties, soit attaquée sur mer ou sur terre par une autre ou plusieurs par plusieurs, contre la presente Pacification, l'agresseur sera tenu *ipso facto* pour infracteur de cette paix & exclus de ses avantages, & tant l'une des Parties contractantes, que les autres, seront tenües reciproquement, d'assister de leurs communes armes, la Partie lezée, deux mois au plus tard apres en avoir été requises, & de continüer la guerre contre l'aggresseur, jusqu'à ce què la paix soit rètablie, du commun consentement des Parties.

§ 2. Mais s'il arrive, qu'une des Parties, reçoive quelque injure considerable de l'autre, ou plusieurs de plusieurs, sans qu'on en soit pourtant venu aux armes, il ne sera pas permis à la Partie lézée d'y courir d'abord Elle même: Mais il faudra tenter auparavant une composition amiable, sçavoir, que si l'offensé ne peut s'accorder immediatement avec l'offenseur, il en donnera avis aux autres Parties Contractantes. au nom desquelles des Comissaires Généraux seront ordonnez pour se rendre dans quatre mois sur les Frontieres de l'offensé, ou l'affaire sera discutée par les Commissaires députez de part & d'autre, & s'il est possible, terminée dans quatre autres mois.

§ 3. Si l'offenseur ne veut pas entendre aux voyes raisonnables qui luy seront proposées, alors il sera permis à l'Offensé, apres une préalable & legitime declaration de Guerre, de poursuivre son droit par les armes, & de faire la guerre à l'offenseur, selon qu'il a été résolu y dessus.

§ 4. Que si on remedie aux troubles & aux desordres par la force, & seulement dans la veüe de défendre ses Frontieres, cela ne pourra passer pour infraction de la Paix, & le different sur les Frontieres sera terminé à l'amiable.

XXXV.

Et comme pour plus grande assurance de cette Pacification, tant le Seren. & tres puissant Roy de Suede, que le Seren. & tres puissant Roy & la Republique de Pologne, & le Serenissime Electeur de Brandebourg, ont demandé que le Seren. & tres puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Loüis XIV. Roy tres Chrétien de France & de Navarre, par les soins & mediation duquel cette Paix entre les susdits Rois & Electeur, a été procurée & conduite heureusement à sa fin, en fût le garant entre eux: Sadite Majesté tres chrétienne s'accordant à leurs demandes & desirs, & souhaitant la perpetuité de cette Paix dans le même esprit qu'il l'a procurée, pour soy & pour ses successeurs les Roys de France, promet & s'engage, & cela par Illustrissime & Excellentissime Seigneur, le Seigneur Antoine de Lombres, son Ambassadeur muni de plein pouvoir pour la dite Garantie, de maintenir l'exécution de ce Traité, & son observation & perpetuité, entre les susdits Princes, en la meilleure forme que faire se peut, & même par armes, quand les voyes amiables ne reussiront pas, & si quelqu'un de ceux qui sont compris dans cette garantie, vient à la violer, de joindre ses armes & ses forces à la Partie lezée, à sa requisition. Et afin que tout le monde en demeure mieux convaincu, le dit Seigneur Ambassadeur promet, de fournir la ratification du Roy son Maître sur la presente Garantie en même tems que les Ratifications de la Paix seront échangées. Il sera aussi libre à toutes les Parties contractantes, d'embrasser la même garantie du Roy tres Chrétien, & d'inviter & nommer d'autres Princes & Puissances pour le même Office au tems de la ratification.

XXXVII. Si quelqu'un des Rois, Princes, Republiques & Etats amis des Parties contractantes, désirent d'etre par quelqu'une d'Elles compris au present Traité, ils le pourront, moyennant qu'ils se declarent dans six mois, & que la chose se fasse du consentement universel des Parties.

XXXVIII. En foy, & pour plus grande force de toutes & chacune des choses cy dessus mentionnées, les Ambassadeurs & Commissaires de toutes les Parties avec le Seigneur Ambassadeur ont signé de leur propre main, & muni de leurs cachets le present Instrument de Paix. Donné à Olive le 3. May 1660.

TABLE
Des principales Matiéres contenues dans cette Histoire.

Il est

TABLE

Des Noms propres d'Hommes mentionnez dans cette Histoire.

Bick-

Lessins

Roſe.

Avis au Relieur.

71. Passa-

9.

Portraits

50.000.-